

Histoire de la décadence et de la chute de l'Empire romain

Edward Gibbon

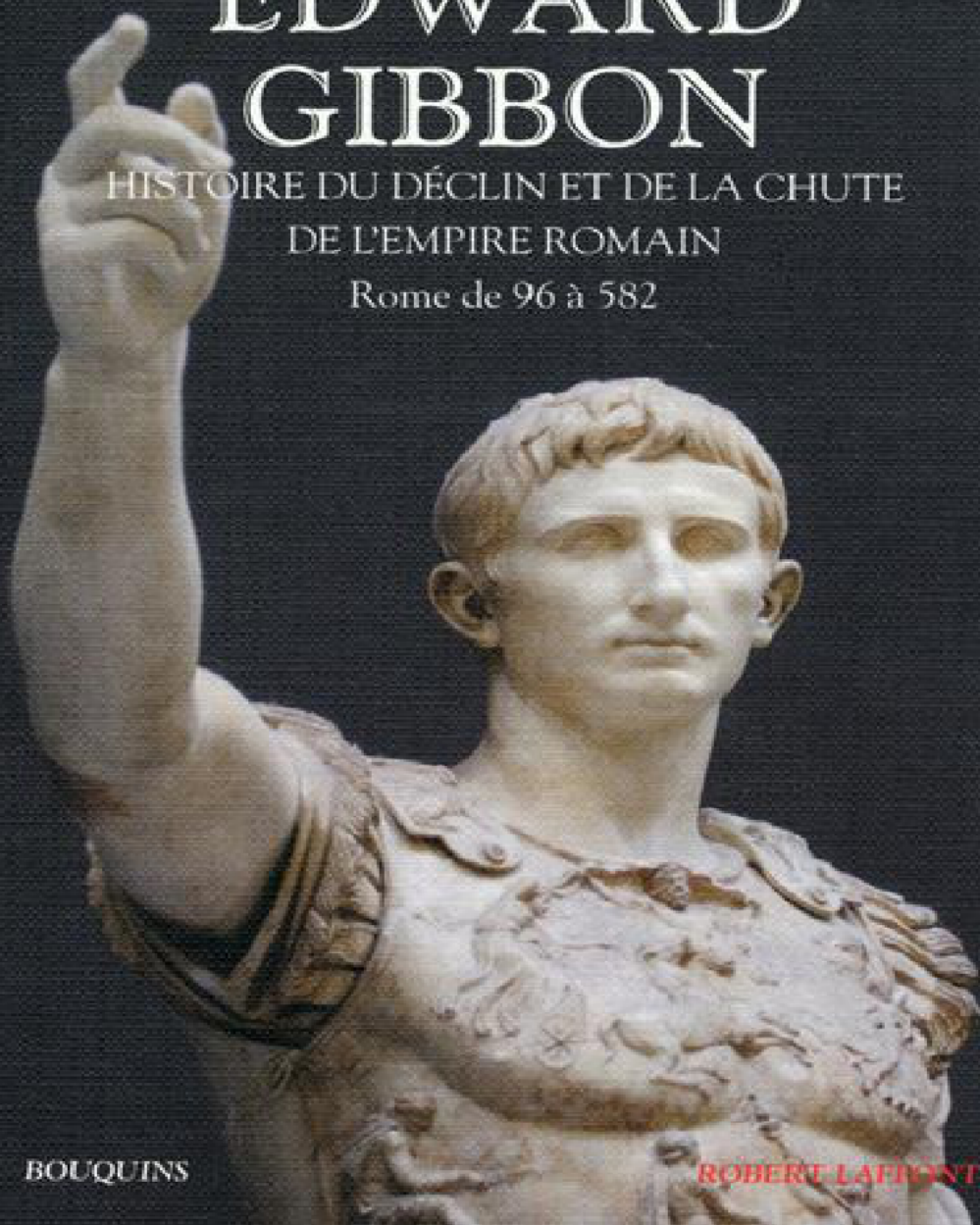
VISIT...

LANZAROTE
Caliente.COM

EDWARD GIBBON

HISTOIRE DU DÉCLIN ET DE LA CHUTE
DE L'EMPIRE ROMAIN

Rome de 96 à 582



BOUQUINS

ROBERT LAFONT

Édouard GIBBON

**Histoire de la décadence et de la chute
de l'Empire romain
Volume 1**

Traduit de l'anglais
par François Guizot

Nouvelle édition

Entièrement revue et corrigée,
précédée d'un notice sur la vie et le caractère de Gibbon,
et accompagnée de notes critiques et historiques relatives, pour la
plupart,
à l'histoire de la propagation du christianisme.

Préface de l'éditeur

UN bon ouvrage à réimprimer, une traduction défectueuse à revoir, des omissions et des erreurs d'autant plus importantes à rectifier dans une histoire fort étendue, que, perdues en quelque sorte dans le nombre immense de faits qu'elle contient, elles sont éminemment propres à tromper les lecteurs superficiels qui croient tout ce qu'ils ont lu, et même les lecteurs attentifs qui ne sauraient étudier tout ce qu'ils lisent ; tels sont les motifs qui m'ont déterminé à publier cette nouvelle édition de *l'Histoire de la Décadence et de la Chute de l'Empire romain*, par Édouard GIBBON, à en refondre la traduction et à y joindre des notes.

Cette période de l'Histoire a été l'objet des études et des travaux d'une multitude d'écrivains, de savants, de philosophes même. La décadence graduelle de la domination la plus extraordinaire qui ait envahi et opprimé le monde; la chute du plus vaste des empires élevé sur les débris de tant de royaumes, de républiques, d'États barbares ou civilisés, et formant à son tour, par son démembrement, une multitude d'États, de républiques et de royaumes ; l'anéantissement de la religion de la Grèce et de Rome, la naissance et les progrès des deux religions nouvelles qui se sont partagé les plus belles contrées de la terre ; la vieillesse du monde ancien, le spectacle de sa gloire expirante et de ses mœurs dégénérées ; l'enfance du monde moderne, le tableau de ses premiers progrès, de cette direction nouvelle imprimée aux esprits et aux caractères... Un tel sujet devait nécessairement fixer l'attention et exciter l'intérêt des hommes qui ne sauraient voir avec indifférence ces époques mémorables, où, suivant la belle expression de Corneille,

Un grand destin commence, un grand destin s'achève.

Aussi l'érudition, l'esprit philosophique et l'éloquence, se sont-ils appliqués, comme à l'envi, soit à débrouiller, soit à peindre les ruines de ce vaste édifice dont la chute avait été précédée et devait être suivie de tant de grandeur. MM. de Tillemont, Lebeau, Ameilhon, Pagi, Eckhel, et un grand nombre d'autres écrivains français et étrangers, en ont examiné toutes les parties : ils se sont enfoncés au milieu des décombres pour y chercher des faits, des renseignements, des détails, des dates ; et, à l'aide d'une érudition plus ou moins étendue, d'une critique plus ou moins éclairée, ils ont en quelque sorte rassemblé et arrangé de nouveau tous ces matériaux épars. Leurs

travaux sont d'une incontestable utilité, et je n'ai garde de vouloir en diminuer le mérite ; mais en s'y enfonçant, ils s'y sont quelquefois ensevelis : soit qu'ils eussent volontairement borné l'objet et le cercle de leurs études, soit que la nature même de leur esprit les resserrât, à leur insu, dans de certaines, limites, en s'occupant de la recherche des faits, ils ont négligé l'ensemble des idées ; ils ont fouillé et éclairé les ruines sans relever le monument ; et le lecteur ne trouve point dans leurs ouvrages ces vues générales qui nous aident à embrasser d'un coup d'œil une grande étendue de pays, une longue série de siècles, et qui nous font distinguer nettement, dans les ténèbres du passé la marche de l'espèce humaine changeant sans cesse de forme et non de nature, de mœurs et non de passions, arrivant toujours aux mêmes résultats par des routes toujours diverses ; ces grandes vues enfin qui constituent la partie philosophique de l'histoire, et sans lesquelles elle n'est plus qu'un amas, de faits incohérents, sans résultat comme sans liaison.

Montesquieu, en revanche, dans ses *Considérations sur les causes de la grandeur et de la décadence des Romains*, jetant de toutes parts le coup d'œil du génie, a mis en avant sur ce sujet une foule d'idées toujours profondes, presque toujours neuves, mais quelquefois inexactes, et moins appuyées sur la véritable nature et la dépendance réelle des faits, que sur ces aperçus rapides et ingénieux auxquels un esprit supérieur s'abandonne trop aisément, parce qu'il trouve un vif plaisir à manifester sa puissance par cette espèce de création. Heureusement que, par un juste et beau privilège, les erreurs du génie sont fécondes en vérités ; il s'égare par moments dans la route qu'il ouvre ; mais elle est ouverte, et d'autres y marchent après lui avec plus de sûreté et de circonspection.

Gibbon, moins fort, moins profond, moins élevé que Montesquieu, s'empara du sujet dont celui-ci avait indiqué la richesse et l'étendue ; il suivit avec soin le long développement de l'enchaînement progressif de ces faits dont Montesquieu avait choisi et rappelé quelques-uns, plutôt pour y rattacher ses idées que pour faire connaître au lecteur leur marche et leur influence réciproques. L'historien anglais, éminemment doué de cette pénétration qui remonte aux causes, et de cette sagacité qui démêle parmi les causes vraisemblables celles qu'on peut regarder comme vraies ; né dans un siècle où les hommes éclairés étudiaient curieusement toutes les pièces dont se compose la machine sociale, et s'appliquaient à en reconnaître la liaison le jeu, l'utilité, les effets et l'importance ; placé par ses études et par l'étendue de son esprit au niveau des lumières de son siècle, porta dans ses recherches sur la partie matérielle de l'histoire, c'est-à-dire, sur les faits eux-mêmes, la critique d'un érudit judicieux ; et dans ses vues sur la partie

morale, c'est-à-dire, sur les rapports qui lient les événements entre eux et les acteurs aux événements, celle d'un philosophe habile. Il savait que l'histoire, si elle se borne à raconter des faits, n'a plus que cet intérêt de curiosité qui attache les hommes aux actions des hommes, et que, pour devenir véritablement utile et sérieuse, elle doit envisager la société dont elle retrace l'image, sous les divers points de vue d'où cette société peut être considérée par l'homme d'État, le guerrier, le magistrat, le financier, le philosophe, tous ceux enfin que leur position ou leurs lumières rendent capables d'en connaître les différends ressorts. Cette idée, non moins juste que grande, a présidé, si je ne me trompe, à la composition de *l'Histoire de la Décadence et de la Chute de l'Empire romain* : ce n'est point un simple récit des événements qui ont agité le monde romain depuis l'élévation d'Auguste jusqu'à la prise de Constantinople par les Turcs ; l'auteur a constamment associé à ce récit le tableau de l'état des finances, des opinions, des mœurs, du système militaire, de ces causes de prospérité ou de misère, intérieures et cachées, qui fondent en silence ou minent sourdement l'existence et le bien-être de la société. Fidèle à cette loi reconnue, mais négligée, qui ordonne de prendre toujours les faits pour base des réflexions les plus générales, et d'en suivre pas à pas la marche lente, mais nécessaire, Gibbon a composé ainsi un ouvrage remarquable par l'étendue des vues, quoiqu'on y rencontre rarement une grande élévation d'idées, et plein de résultats intéressants et positifs, en dépit même du scepticisme de l'auteur.

Le succès de cet ouvrage dans un siècle qui avait produit Montesquieu, et qui possédait encore, lors de sa publication, Hume, Robertson et Voltaire, prouve incontestablement son mérite ; la durée de ce succès, qui s'est constamment soutenu depuis, en est la confirmation. En Angleterre, en France, en Allemagne, c'est-à-dire, chez les nations les plus éclairées de l'Europe, on cite toujours Gibbon comme une autorité ; et ceux même qui ont découvert dans son livre des inexactitudes, ou qui n'approuvent pas toutes ses opinions, ne relèvent ses erreurs et, ne combattent ses idées qu'avec des ménagements pleins de réserve, dus à un mérite supérieur. J'ai eu occasion, dans mon travail, de consulter les écrits de philosophes qui ont traité des finances de l'empire romain, de savants qui en ont étudié la chronologie, de théologiens qui ont approfondi l'histoire ecclésiastique, de jurisconsultes qui ont étudié avec soin la jurisprudence romaine, d'orientalistes qui se sont beaucoup occupés des Arabes et du Coran, d'historiens modernes qui ont fait de longues recherches sur les croisades et sur leur influence : chacun de ces écrivains a remarqué et indiqué dans *l'Histoire de la Décadence et de la Chute de l'Empire romain*, quelques négligences, quelques vues fausses ou du moins incomplètes, quelquefois même des omissions qu'on ne

peut s'empêcher de croire volontaires ; ils ont rectifié quelques faits, combattu avec avantage quelques assertions ; mais le plus souvent ils ont pris les recherches et les idées de Gibbon comme point de départ ou comme preuve des recherches et des idées nouvelles qu'ils avançaient. Qu'on me permette de rendre compte ici de l'espèce d'incertitude et d'alternative que j'ai éprouvée moi-même en étudiant cet ouvrage ; j'aime mieux courir le risque de parler de moi que négliger une observation qui me paraît propre à en faire mieux ressortir et les qualités et les défauts. Après une première lecture rapide, qui ne m'avait laissé sentir que l'intérêt d'une narration toujours animée malgré son étendue toujours claire, malgré la variété des objets qu'elle fait passer sous nos yeux, je suis entré dans un examen minutieux des détails dont elle se compose, et l'opinion que je m'en suis formée alors a été, je l'avoue, singulièrement sévère. J'ai rencontré dans certains chapitres des erreurs qui m'ont paru assez importantes et assez multipliées pour me faire croire qu'ils avaient été écrits avec une extrême négligence ; dans d'autres, j'ai été frappé d'une teinte générale de partialité et, de prévention qui donnait à l'exposé des faits ce défaut de vérité et de justice que les Anglais désignent par le mot heureux de *misrepresentation* ; quelques citations tronquées, quelques passages omis involontairement ou à dessein, m'ont rendu suspecte la bonne foi de l'auteur ; et cette violation de la première loi de l'histoire, grossie à mes yeux par l'attention prolongée avec laquelle je m'occupais de chaque phrase, de chaque note, de chaque réflexion, m'a fait porter sur tout l'ouvrage un jugement beaucoup trop rigoureux. Après avoir terminé mon travail, j'ai laissé s'écouler quelque temps avant d'en revoir l'ensemble. Une nouvelle lecture attentive et suivie de l'ouvrage entier, des notes de l'auteur et de celles que j'avais cru devoir y joindre, m'a montré combien je m'étais exagéré l'importance des reproches que méritait Gibbon ; j'ai été frappé des mêmes erreurs, de la même partialité sur certains sujets ; mais j'étais loin de rendre assez de justice à l'immensité de ses recherches, à la variété de ses connaissances, à l'étendue de ses lumières, et surtout à cette justesse vraiment philosophique de son esprit, qui juge le passé comme il jugerait le présent, sans se laisser offusquer par ces nuages que le temps amasse autour des morts, et qui souvent nous empêchent de voir que sous la toge comme sous l'habit moderne, dans le sénat comme dans nos conseils, les hommes étaient ce qu'ils sont encore, et que les événements se passaient il y a dix-huit siècles comme ils se passent de nos jours. Alors j'ai senti que Gibbon, malgré ses faiblesses, était vraiment un habile historien ; que son livre, malgré ses défauts, serait toujours un bel ouvrage, et qu'on pouvait relever ses erreurs et combattre ses préventions, sans cesser de dire que peu d'hommes ont réuni, sinon à un aussi haut degré, du moins

d'une manière aussi complète et aussi bien ordonnée, les qualités nécessaires à celui qui veut écrire l'histoire.

Je n'ai donc cherché dans mes notes qu'à rectifier les faits qui m'ont paru faux ou altérés, et à suppléer ceux dont l'omission devenait une source d'erreurs. Je suis loin de croire que ce travail soit complet ; je me suis bien gardé même de l'appliquer à l'*Histoire de la Décadence et de la Chute de l'Empire romain* dans toute son étendue ; c'eût été grossir prodigieusement un ouvrage déjà très volumineux, et ajouter des notes innombrables aux notes déjà très nombreuses de l'auteur. Mon premier but et ma principale intention étaient de revoir avec soin les chapitres consacrés par Gibbon à l'histoire de l'établissement du christianisme, pour y rétablir dans toute leur exactitude, et sous leur véritable jour, les faits dont ils se composent ; c'est aussi là que je me suis permis le plus d'additions. D'autres chapitres, comme celui qui traite de la religion des anciens Perses, celui où l'orateur expose le tableau de l'état de l'ancienne Germanie et des migrations des peuples, m'ont paru avoir besoin d'éclaircissements et de rectifications leur importance me servira d'excuse. En général, mon travail ne s'étend guère au delà des cinq premiers volumes de cette nouvelle édition : c'est dans ces volumes que se trouve à peu près tout ce qui concerne le christianisme ; c'est là aussi que l'on voit ce passage du monde ancien au monde moderne, des mœurs et des idées de l'Europe romaine à celles de notre Europe, qui forme l'époque la plus intéressante et la plus importante à éclaircir de l'ouvrage entier. D'ailleurs les temps postérieurs ont été traités avec soin par un grand nombre d'écrivains ; aussi les notes que j'ai ajoutées aux volumes suivants sont-elles rares et peu développées. C'est déjà trop peut-être ; cependant je puis assurer que je me suis sévèrement imposé la loi de ne dire que ce qui me paraissait nécessaire, et de le dire, aussi brièvement que je le trouvais possible.

On a beaucoup écrit sur et contre Gibbon : dès que son ouvrage parut, il fut commenté comme l'aurait été un manuscrit ancien ; à la vérité les commentaires étaient des critiques. Les théologiens surtout avaient à se plaindre de la manière dont y était traitée l'histoire ecclésiastique ; ils attaquèrent les chapitres XV et XVI, quelquefois avec raison, souvent avec amertume, presque toujours avec des armes inférieures à celles de leur adversaire, qui possédait et plus de connaissances et plus de lumières et plus d'esprit, autant du moins que j'en puis juger par ceux de leurs travaux que j'ai été à portée d'examiner. Le docteur R. Watson, depuis évêque de Landaff, publia une *série de Lettres ou Apologie du Christianisme*, dont la modération et le mérite sont reconnus par Gibbon lui-même[1]. Priestley écrivit une *Lettre à un incrédule philosophe, contenant un tableau des preuves de la*

religion révélée, avec des observations sur les deux premiers volumes de M. Gibbon. Le docteur White, dans une suite de sermons dont le docteur S. Badcock fut, dit-on, le véritable auteur, et dont M. White ne fit que fournir les matériaux, traça un tableau comparatif de la religion chrétienne et du mahométisme (1^{re} éd., 1784, in-8°), où il combattit souvent Gibbon, et dont Gibbon lui-même a parlé avec estime (dans les *Mémoires de sa vie*, p. 167 du 1^{er} vol. des *Œuvres Mêlées*, et dans ses *Lettres*, nos 82, 83, etc.). Ces trois adversaires sont les plus recommandables de ceux qui ont attaqué notre historien : une foule d'autres écrivains se joignirent à eux. Sir David Dalrymple, le docteur Chelsum, chapelain de l'évêque de Worcester[2] ; M. Davis, membre du collège de Bailleul, à Oxford ; M. East Apthorp, recteur de *Saint-Mary-le-Bow*, à Londres[3] ; J. Beattie, M. J. Milner, M. Taylor, M. Travis, prébendaire de Chester et vicaire d'Eastham[4] ; le docteur Whitaker, un anonyme qui ne prit que le nom de l'*anonymous gentleman* ; K. H. Kett[5], etc., etc., prirent parti contre le nouvel historien ; il répondit à quelques-uns d'entre eux par une brochure intitulée : Défense de quelques passages des chapitres XV et XVI de l'Histoire de la Décadence et de la Chute de l'Empire romain[6]. Cette défense, victorieuse sur quelques points, faible sur d'autres, mais d'une extrême amertume, décela toute l'humeur que les attaques avaient causée à Gibbon, et cette humeur indiquait peut-être qu'il ne se sentait pas tout à fait irréprochable : cependant il ne changea rien à ses opinions dans le reste de l'ouvrage ; ce qui prouve du moins sa bonne foi.

Quelques peines que je me sois données, je n'ai pu me procurer qu'une bien petite partie de ces ouvrages : ceux du docteur Chelsum, de M. Davis, de M. Travis et de l'anonyme, sont les seuls que j'aie été à portée de lire ; j'en ai tiré quelques observations intéressantes, et quand je n'ai pu ni les étendre ni les appuyer sur de plus fortes autorités, j'ai indiqué à qui je les devais.

Ce n'est pas seulement en Angleterre que Gibbon a été commenté ; F. A. G. Wenck, Professeur de droit à Leipzig, savant très estimable, en entreprit une traduction allemande, dont le premier volume parut à Leipzig, en 1779, et y ajouta des notes pleines d'une érudition non moins vaste qu'exacte ; j'en ai tiré un grand parti : malheureusement M. Wenck ne continua pas son entreprise ; les volumes suivants ont été traduits par M. Schreiter, professeur à Leipzig, qui n'y a joint qu'un très petit nombre de notes assez insignifiantes. M. Wenck annonçait dans sa préface qu'il publierait des dissertations particulières sur les chapitres XV et XVI, dont l'objet serait d'examiner le tableau tracé par Gibbon, de la propagation du christianisme ; il est mort, il y a deux ans, sans avoir lait connaître ce travail. Avant d'être informé de sa

mort, je-lui avais écrit pour lui en demander la communication ; son fils m'a répondu qu'on ne l'avait point trouvé dans les papiers de son père.

Il existe une autre traduction allemande de Gibbon que je ne connais pas ; on m'a dit qu'elle ne contenait point de notes nouvelles.

Plusieurs théologiens allemands, comme M. Walterstern [7], M. Luderwald [8], etc., ont combattu Gibbon en traitant spécialement de l'histoire de l'établissement et de la propagation du christianisme ; je ne connais que les titres de leurs ouvrages.

M. Hugo, professeur de droit à Göttingue, a publié, en 1789, une traduction du chapitre XLIV, où Gibbon traite de la jurisprudence romaine, avec des notes critiques : j'en ai emprunté quelques-unes ; mais ces notes renferment en général peu de faits, et ne sont pas toujours suffisamment étayées de preuves.

En français, je n'ai lu qu'une espèce de Dissertation contre Gibbon, insérée dans le septième volume du *Spectateur français* ; elle m'a paru assez médiocre, et contient plutôt des raisonnements que des faits.

Tels sont, du moins à ma connaissance, les principaux ouvrages dont l'*Histoire de la Décadence et de la Chute de l'Empire romain* ait été spécialement l'objet : ceux que j'ai eus entre les mains étaient loin de me suffire ; et après en avoir extrait ce qu'ils offraient de plus intéressant, j'ai fait moi-même, sur les diverses parties qui me restaient à examiner, un travail de critique assez étendu. Je crois devoir indiquer ici les principales sources où j'ai puisé des renseignements et des faits. Indépendamment des auteurs originaux dont s'est servi Gibbon, et auxquels je suis remonté autant que cela a été en mon pouvoir, comme l'Histoire Auguste, Dion Cassius, Ammien Marcellin, Eusèbe, Lactance etc., j'ai consulté quelques-uns des meilleurs écrivains, qui ont traité les mêmes matières avec d'autant plus de soin et d'étendue, qu'ils s'en sont plus spécialement occupés. Pour l'histoire de la primitive Église, les écrits du savant docteur Lardner, l'*Abrégé de l'Histoire ecclésiastique* de Spittler, l'*Histoire Ecclésiastique* de Henke, l'*Histoire de la Constitution de l'Église chrétienne* de M. Planck, un manuscrit contenant les leçons du même auteur sur l'*Histoire des dogmes du christianisme*, l'*Histoire des Hérésies* de C. G. F. Walch, l'*Introduction au Nouveau Testament* de Michaelis, le *Commentaire sur le Nouveau Testament* de M. Paulus, l'*Histoire de la Philosophie* de M. Tennemann, et des dissertations particulières, m'ont été d'un grand secours. Quant au tableau des migrations des peuples du Nord, l'*Histoire du Nord* de Schloëzer, l'*Histoire Universelle* de Gatterer, l'*Histoire ancienne des Teutons* d'Adelung, les *Memoriæ populorum ex Historiis Byzantinis erutæ* de M. Stritter, m'ont fourni des

renseignements que j'aurais vainement cherchés ailleurs. C'est aux travaux de ces habiles critiques que nous devons nos connaissances les plus positives sur cette partie de l'histoire du monde. Enfin j'ai dû aux *Dissertations* que M. Kleuker a jointes à sa traduction allemande du Zend-Avesta, et des *Mémoires* d'Anquetil, les moyens de rectifier plusieurs erreurs que Gibbon avait commises en parlant de la religion des anciens Perses.

On me pardonnera, j'espère, de donner ici ces détails ; je dois à la vérité l'indication des ouvrages sans lesquels je n'aurais pu exécuter ce que j'avais entrepris ; et nommer les savants qui ont été, pour ainsi dire, mes, coopérateurs, est sans doute le meilleur moyen d'inspirer pour moi-même quelque confiance.

Qu'il me soit permis de déclarer encore tout ce que je dois aux conseils d'un homme non moins éclairé en général que versé en particulier dans les recherches dont j'ai eu à m'occuper. Sans les secours que j'ai puisés dans les directions et dans la bibliothèque de M. Stapfer, j'aurais été fort souvent embarrassé pour découvrir les ouvrages qui pouvaient me fournir des renseignements sûrs, et j'en aurais sans doute ignoré plusieurs : il m'a prêté la fois ses lumières et ses livres. Tout mon regret, si l'on trouve quelque mérite dans mon travail, sera de ne pouvoir faire connaître précisément combien est considérable la part qui lui en est due.

J'avais espéré pouvoir offrir aussi aux lecteurs, en tête de cette édition, une *Lettre sur la vie et le caractère de Gibbon*, que m'avait promise une amitié dont je m'honore. On trouvera à l'a suite de cette Préface l'explication des raisons qui se sont opposées à l'entier accomplissement de cette promesse. J'ai tâché d'y suppléer ; du moins en partie, en employant scrupuleusement, dans la Notice destinée à remplacer cette Lettre, les matériaux et les détails que m'a fournis celui qui avait bien voulu se charger d'abord de les mettre en œuvre.

Il ne me reste plus qu'à dire un mot de la révision de la traduction. Cette révision est l'ouvrage d'une personne qui me tient de trop près pour qu'il me soit permis de parler d'elle autrement que pour indiquer ce qu'elle a fait. Plusieurs traducteurs avaient successivement concouru à l'interprétation de l'*Histoire de la Décadence et de la Chute de l'Empire romain* ; leur manière avait été différente : dans les premiers volumes, traduits avec beaucoup de soin et de peine, on reconnaissait à chaque instant les efforts d'un homme qui cherche à tourner sa phrase avec élégance, avec harmonie, et qui sacrifie à cette ambition l'énergie forte et serrée de l'original, la concision de ses pensées et la vivacité de ses tours. Aussi cette traduction coulante, et assez agréable à lire, n'offrait-elle qu'une bien faible image du style plein et nerveux de l'écrivain anglais. Les volumes suivants portaient

surtout l’empreinte d’une précipitation extrême : des passages, resserrés comme, si l’on n’eût voulu que les rendre plus courts, des phrases dépouillées de ces détails qui en constituent la force et le caractère ; quelquefois même des réflexions, retranchées çà et là ; enfin des contresens, causés moins par l’ignorance de la langue anglaise que par cette négligence inattentive qui croit avoir fait dès qu’elle a fini : tels étaient les principaux défauts qu’il était nécessaire de corriger. On s’est soigneusement appliqué à les faire disparaître, à rétablir constamment tout le texte et le texte seul de l’Auteur, à rendre enfin à son style sa couleur originale et particulière, dans les endroits même où une concision recherchée, une brusquerie de transitions peu naturelle, une prétérition dangereuse à faire entendre beaucoup plus que ne disent les mots, associent aux qualités du style de Gibbon les inconvénients de ces qualités mêmes.

Un tel travail a dû nécessairement être long, minutieux et difficile ; on ne peut guère, ce me semble, en méconnaître l’utilité. Maintenant, si la traduction de l’*Histoire de la Décadence et de la Chute de l’Empire romain* est devenue fidèle, si on la lit sans peine et sans embarras, si les notes qui y sont jointes servent à rectifier les idées de l’Auteur et à engager les lecteurs à les examiner avant de les adopter sans restriction, le but de l’Éditeur est rempli ; c’est tout ce qu’il désirait et plus sans doute qu’il n’espère.

Nota. On a laissé subsister dans cette nouvelle édition les mesures et les monnaies anglaises, comme le mille, la livre sterling, etc. La réduction en mesurés et en monnaies françaises eût entraîné des fractions incommodes, et ce travail a paru peu nécessaire. On n’a pas touché lion plus aux divisions politiques de l’Europe qui existaient du temps de Gibbon, ni aux remarques qui en sont l’objet : les changements arrivés depuis vingt ans sont tels, qu’on n’aurait pu en tenir compte qu’en multipliant beaucoup les notes, et ces notes n’auraient rien appris aux lecteurs, qui, s’occupant des révolutions des siècles passés, n’ont pas besoin qu’on les instruisse de celles dont ils ont été les témoins.

À l'éditeur

Vous avez désiré, Monsieur, que je vous communiquasse mes idées sur Edouard Gibbon, et j'ai cédé un peu légèrement à l'invitation que vous m'en avez faite. Vous avez pensé qu'ayant connu, personnellement cet écrivain, je devais avoir sur sa personne et son caractère quelques vues que ne pouvaient avoir ceux qui ne connaissaient que ses ouvrages. Je l'ai pensé comme vous, et je n'ai été détrompé qu'au moment où cherchant à rassembler mes idées, j'ai voulu mettre la main à la plume.

J'ai vu Gibbon à Londres, à Paris et dans sa jolie retraite de Lausanne ; mais dans ces différentes relations, je n'ai traité qu'avec l'homme de lettres et l'homme du monde. J'ai pu juger la nature de son esprit, ses opinions littéraires, son ton et ses manières dans la société ; mais je n'ai eu avec lui aucune relation particulière qui ait pu me mettre dans la confidence de ces sentiments intimes, de ces traits de caractère qui distinguent un homme, et qui, par leur rapprochement, souvent même par leur contraste avec les détails de la conduite, peuvent rendre à la fois plus piquant et plus vrai le portrait qu'on se propose d'en tracer.

En recueillant mes souvenirs, il me serait aisé, sans doute, de relever dans la personne, le maintien, la manière de parler de Gibbon, quelques singularités ou quelques négligences qui faisaient sourire une malignité frivole, et consolaient la médiocrité des qualités brillantes et solides que Gibbon déployait dans la conversation. À quoi peut être bon de rappeler aujourd'hui qu'un grand écrivain avait une figure irrégulière, un nez qui s'effaçait par la proéminence de ses joues, un corps volumineux porté sur deux jambes très illicites, et qu'il prononçait avec affectation et d'un ton de fausset la langue française, qu'il parlait d'ailleurs avec une correction peu commune ? Ses défauts personnels sont ensevelis à jamais dans la tombe ; mais il reste de lui un ouvrage immortel, qui seul mérite aujourd'hui d'occuper tous les esprits raisonnables.

Il nous a d'ailleurs transmis dans ses propres *Mémoires sur sa vie et sur ses écrits*, tous les détails qui peuvent intéresser encore, et le recueil de ses *Lettres*, le *Journal de ses lectures*, ne nous laisseraient à ajouter que quelques anecdotes insignifiantes ou douteuses.

C'est à celui qui connaît le mieux les écrits de Gibbon, qui a étudié

avec le plus d'attention son *Histoire de la Décadence et de la Chute de l'Empire romain*, ses *Mémoires*, sa *Correspondance*, qu'il appartient de le juger et de le peindre. Aussi ai-je toujours été intimement convaincu, Monsieur, que vous étiez mieux que personne en état de remplir cette tâche. Cependant, pour répondre au désir que vous aviez bien voulu me témoigner, je commençais à m'en occuper, lorsqu'une attaque de goutte, étant venue se joindre à une affection catarrhale dont j'étais déjà tourmenté, m'a mis dans un état de souffrance dont je ne puis ni prévoir les suites, ni calculer le terme ; et qui me rend en ce moment toute espèce de travail impossible.

Permettez-moi donc de remettre à vos soins cette Notice dont je m'étais chargé : je vous envoie quelques matériaux, quelques notes éparses, rassemblés pour cet objet. Je serai charmé que mes souvenirs, dont je vous ai souvent fait part en conversation, s'allient ainsi avec vos observations et vos idées.

Agréez, Monsieur, les assurances de tous les sentiments d'estime profonde et de tendre attachement que je vous ai voués depuis longtemps.

Signé SUARD.

Notice sur la vie et le caractère de Gibbon.

CE n'est pas seulement, pour satisfaire une curiosité frivole qu'il est intéressant de recueillir tous les détails relatifs au caractère des hommes connus par leurs actions publiques ou par leurs ouvrages : ces détails doivent entrer dans le jugement que nous portons sur leur conduite ou sur leurs écrits. Les hommes célèbres échappent rarement à cette sorte de méfiance inquiète qui, cherchant partout leurs sentiments secrets, nous fait attacher d'avance à tout ce que nous connaissons d'eux, une idée particulière, fondée sur l'opinion que nous nous sommes formée de leurs intentions. Il importe donc que ces intentions puissent être appréciées avec justesse, et s'il est impossible de déraciner de l'esprit des hommes cette disposition au préjugé qui semble inhérente à leur nature, on doit chercher du moins l'appuyer sur des bases solides et raisonnables.

On ne saurait nier d'ailleurs que, dans certains genres d'ouvrages, l'opinion qu'on a de l'auteur ne doive influencer sur celle qu'on se forme de ses écrits. L'historien, entre autres, est peut-être de tous les écrivains celui qui doit le plus au public compte de sa personne ; il s'est porté caution des écrits qu'il nous a racontés ; la valeur de cette caution doit être connue : et ce n'est pas seulement sur le caractère moral de l'historien, sur la confiance que peut inspirer sa véracité, que s'appuiera cette garantie nécessaire ; la tournure habituelle de son esprit, les opinions qu'il est le plus disposé à adopter, les sentiments auxquels il se laisse entraîner le plus aisément ; voilà de quoi se compose l'atmosphère qui l'environne, et colore à ses yeux les faits qu'il se charge de nous représenter. *Je rechercherai toujours la vérité*, dit Gibbon dans un de ses écrits antérieurs à ses travaux historiques, *quoique jusqu'ici je n'aie guère trouvé, que la vraisemblance*. C'est parmi ces vraisemblances que l'historien doit trouver, et pour ainsi dire recomposer la vérité en partie effacée. Par la main du temps, son travail est de juger de leur valeur, notre droit est d'apprécier l'arrêt d'après l'idée que nous nous formons du juge.

Si l'absence des passions, la modération des goûts, cet état moyen de fortune propre à amortir l'ambition en préservant des besoins et des prétentions, offrent l'idée de l'homme le mieux disposé à cette impartialité nécessaire pour écrire l'histoire, nul homme ne devait plus que Gibbon posséder à cet égard les qualités d'un historien. Né d'une famille assez ancienne, mais sans éclat, quoiqu'il en détaille avec

complaisance dans ses *Mémoires* les alliances et les avantages, il ne pouvait, comme il le dit lui-même, recevoir de ses ancêtres ni gloire ni honte (*neither glory nor shame*) ; et ce que ses relations de famille offrent de plus remarquable, c'est sa parenté assez proche avec le chevalier Acton, célèbre en Europe comme ministre du roi de Naples. Son grand-père s'était enrichi par des entreprises commerciales qu'il avait su faire prospérer, subordonnant, comme le dit son petit-fils, *ses opinions à ses intérêts*, et habillant en Flandre les troupes du roi Guillaume, tandis qu'il eût traité bien plus volontiers avec le roi Jacques ; *mais non pas peut-être*, ajoute l'historien, *à meilleur marché*. Moins disposé que l'auteur de ses jours et de sa fortune à régler ses penchants sur sa situation, le père de notre historien dissipa une partie de cette fortune qu'il avait trop facilement acquise pour en connaître la valeur, et légua ainsi à son fils la nécessité d'embellir son existence par des succès, et de tourner vers un but important l'activité d'un esprit que, dans une situation plus avantageuse, le calme de son imagination et de son âme aurait peut-être laissé sans emploi fixe et déterminé. Cette activité d'esprit s'était manifestée dès son enfance, dans les intervalles que lui laissaient une santé très faible, et les infirmités presque continuelles dont il fut assiégé jusqu'à l'âge de quinze ans : à cette époque, sa santé se fortifia tout à coup, sans que depuis il ait ressenti d'autres maux que la goutte, et une incommodité peut-être accidentelle, mais qui, longtemps négligée, a fini par causer sa mort. La langueur, si peu naturelle à l'enfance et à la jeunesse, en réprimant les saillies de l'imagination, facilite à cet âge l'application toujours moins pénible à la faiblesse qu'à la légèreté ; mais la mauvaise santé du jeune Gibbon servant de prétexte à l'indolence de son père et à l'indulgence d'une tante qui s'était chargée de le soigner pour n'avoir point à s'inquiéter de son éducation, toute son activité se tourna vers le goût de la lecture, occupation qui favorise la paresse et la curiosité de l'esprit en le dispensant d'une étude assidue et régulière, mais dont une mémoire heureuse fit pour le jeune Gibbon le fondement des vastes connaissances que dans la suite il travailla à acquérir. L'histoire fut son premier penchant, et devint ensuite son goût dominant ; il y portait même déjà cet esprit de critique et, de scepticisme qui a fait depuis un des caractères distinctifs de sa manière de la considérer, et de l'écrire. A l'âge de quinze ans, il voulut entreprendre un ouvrage d'histoire : c'était le *Siècle de Sésostris* ; son but n'était point, comme on aurait dû le supposer de la part d'un jeune homme de quinze ans, de peindre les merveilles du règne d'un conquérant, mais de déterminer la *date probable* de son existence. Dans le système qu'il avait choisi, et qui fixait le règne de Sésostris environ vers le temps de celui de Salomon, une seule objection l'embarrassait ; et la manière dont il s'en tirait, ingénieuse comme il le dit lui-même

pour un jeune homme de cet âge, est curieuse, en ce qu'elle annonce l'esprit qui devait présider un jour à la composition historique sur laquelle repose sa réputation. Voici le détail tel qu'il est rapporté dans ses *Mémoires*. Dans la version des livres sacrés, dit-il, le grand-prêtre Manéthon fait une seule et même personne de Séthosis ou Sésostris, et du frère aîné de Danaïus, qui débarqua en Grèce, selon les marbres de Paros, quinze cent dix ans avant Jésus-Christ ; mais selon ma supposition, le grand-prêtre s'est rendu coupable d'une erreur volontaire. La flatterie est mère du mensonge ; l'histoire d'Égypte de Manéthon est dédiée à Ptolémée Philadelphie, qui faisait remonter son origine ou fabuleuse ou illégitime aux rois macédoniens de la race d'Hercule. Danaïus est un des ancêtres d'Hercule, et la branche aînée ayant manqué, ses descendants, les Ptolémées, se trouvaient les seuls représentants de la famille royale, et pouvaient prétendre par droit d'héritage au trône qu'ils occupaient par droit de conquête. Un flatteur pouvait donc espérer de faire sa cour en représentant Danaïus, la tige des Ptolémées, comme le frère des rois d'Égypte ; et dès qu'un mensonge avait pu être utile, Gibbon supposait le mensonge. Le *Siècle de Sésostris* fut discontinué, jeté au feu plusieurs années après, et Gibbon renonça à concilier les antiquités judaïques, égyptiennes et grecques, perdues, dit-il, dans un nuage éloigné : mais ce fait, qu'il a conservé, m'a paru remarquable en ce qu'il me semble y reconnaître déjà l'historien de la Décadence de l'Empire romain et de l'établissement du Christianisme ; ce critique qui, toujours armé du doute et de la probabilité, cherchant toujours dans les passions ou l'intérêt des écrivains qu'il consulte de quoi combattre ou modifier leur témoignage, n'a presque rien laissé de positif et d'entier dans les crimes, et dans les vertus dont il a fait le tableau.

Un esprit si *inquisitif*, livré à ses propres idées, ne devait laisser sans examen aucun des objets dignes, d'attirer son attention ; la même curiosité qui lui donnait le goût des controverses historiques, l'avait jeté dans les controverses religieuses ; cette indépendance d'opinions qui nous dispose à la révolte contre l'empire que semble vouloir prendre sur nous une opinion généralement adoptée, fut peut-être ce qui le détermina un instant contre la religion de son pays, de ses parents et de ses maîtres : fier de supposer qu'il avait à lui seul trouvé la vérité, Gibbon à seize ans se fit catholique. Différentes circonstances avaient amené sa conversion ; l'*Histoire des Variations des Églises protestantes*, par Bossuet, l'accomplit entièrement ; et du moins, dit-il, *je succombai sous un noble adversaire*. Pour la seule fois de sa vie, entraîné par un mouvement d'enthousiasme dont le résultat a peut-être contribué à le dégoûter des mouvements de ce genre, il fit son abjuration à Londres, entre les mains d'un prêtre catholique, le 8 Juin 1753, étant alors âgé de seize ans, un mois et douze jours (il était né le 27 avril 1737). Cette abjuration fut faite en secret dans une des

excursions que lui permettait la négligence avec laquelle il était surveillé à l'université d'Oxford, où on l'avait enfin fait entrer. Cependant il crut devoir en instruire son père, qui, dans les premiers mouvements de sa colère, divulgua le fatal secret. Le jeune Gibbon fut renvoyé d'Oxford, et, bientôt après, éloigné de sa famille, qui le fit partir pour Lausanne, où l'on espérait que quelques années de pénitence, et les instructions de M. Pavilliard, ministre protestant entre les mains duquel il fut remis, le feraient rentrer dans la voie dont il s'était écarté.

Le genre de punition qu'on avait choisi était bien propre à produire, sur un caractère tel que celui de Gibbon, l'effet qu'on en attendait. Dévoué à l'ennui par son ignorance de la langue française, qu'on parlait à Lausanne, mis à la gêne par la modicité de la pension à laquelle l'avait réduit le mécontentement de son père, exposé à toutes sortes de privations par l'avarice de madame Pavilliard, femme du ministre, qui le faisait mourir de faim, et de froid sentit s'amollir la généreuse ardeur avec laquelle il avait espéré d'abord se sacrifier à la cause qu'il embrassait, et chercha de bonne foi des arguments qui pussent le ramener à une croyance moins pénible à soutenir. Il est rare qu'en fait d'arguments on cherche inutilement ce qu'on désire ardemment de trouver. Le ministre Pavilliard s'applaudissait de ses progrès sur l'esprit de son catéchumène qui l'aidait de ses propres réflexions, et qui fait mention du transport dont il se sentit saisi en découvrant, par ses propres lumières, un argument contre la transsubstantiation. Cet argument amena sa rétractation, qui fut faite d'aussi bon cœur et d'aussi bonne foi, à Noël 1754, que l'avait été dix-huit mois auparavant son abjuration. Gibbon avait alors dix sept ans et demi : ces variations, qui dans un âge plus avancé annonceraient un esprit léger et irréfléchi, ne prouvent, à celui qu'il avait alors, qu'une imagination mobile et un esprit avide de la vérité, mais qu'on avait laissé se dépouiller trop tôt peut-être de ces préjugés, sauvegarde à un âge où les principes ne peuvent encore être fondés sur la raison. *Ce fut alors, dit Gibbon en rappelant cet événement, que je suspendis mes recherches théologiques, me soumettant avec une foi implicite aux dogmes et aux mystères adoptés par le consentement général des catholiques et des protestants.* Un passage si rapide, d'une opinion à l'autre avait déjà, comme on le voit, ébranlé sa conviction sur toutes les deux. L'expérience de ces arguments adoptés d'abord avec tant de confiance et rejetés ensuite, devait lui laisser une grande disposition à douter des arguments qui lui paraissaient à lui-même les plus solides, et son scepticisme sur toute espèce de croyance religieuse eut peut-être pour première cause l'enthousiasme religieux qui lui fit secouer d'abord les idées de son enfance pour s'attacher à une croyance qui n'était pas celle qu'on lui avait enseignée. Quoi qu'il en soit, Gibbon paraît avoir

regardé comme une des circonstances les plus avantageuses de sa vie celle, qui réveillant l'attention, de ses parents, les força à user plus sévèrement de leur autorité pour le soumettre, déjà un peu tard à la vérité, à un plan régulier d'éducation et d'études. Le ministre Pavilliard, homme raisonnable et instruit, n'avait pas borné ses soins à la croyance religieuse de son élève ; il avait promptement acquis de l'ascendant sur un caractère facile à conduire, et en avait profité pour régler dans le jeune Gibbon cette active curiosité à laquelle il ne manquait que d'être dirigée vers les véritables sources de l'instruction ; mais le maître, ne pouvant que les indiquer, laissa bientôt son élève marcher seul dans une route où il n'était pas assez fort pour le suivre : et l'esprit du jeune Gibbon, fait pour l'ordre et la méthode, prit dès lors, soit dans ses études, soit dans ses réflexions, cette marche régulière et suivie qui l'a si souvent conduit à la vérité, et qui l'aurait toujours empêché de s'en écarter, si une subtilité excessive, et une dangereuse facilité à prendre des préventions avant d'avoir, étudié et réfléchi, ne l'eussent quelquefois induit en erreur.

On avait imprimé, depuis sa mort, un volume des *Extraits raisonnés de ses Lectures*, dont les premiers datent à peu près de cette époque où il commença à suivre le plan d'études que lui avait indiqué le ministre Pavilliard. Il est impossible de ne pas être frappé, en le parcourant, de la sagacité, de la justesse et de la finesse de cet esprit calme et raisonner qui ne s'écarte jamais de la route qu'il s'est proposé de parcourir. *Nous ne devons lire que pour nous aider à penser*, dit-il dans un Avertissement qui précède ces Extraits ; et, semble indiquer qu'il les destinait lui-même à l'impression. On voit en effet que ses Lectures ne sont, pour ainsi dire, que le canevas de ses pensées ; mais il suit ce canevas avec exactitude ; il ne s'occupe des idées de l'auteur, qu'autant qu'elles ont fait naître les siennes, mais les siennes ne le distraient jamais de celles de l'auteur : il marche d'une manière ferme et sûre, mais pas à pas, et sans franchir les espaces ; on ne voit point que le cours de ses réflexions l'entraîne au-delà du sujet d'où elles sont sorties, et excite en lui cette fermentation de grandes idées qu'amène presque toujours l'étude dans les esprits forts, féconds et étendus ; mais aussi rien ne se perd de ce qu'a pu lui fournir l'ouvrage dont il se rend compte ; rien ne passe sans porter d'utiles fruits ; et tout annonce l'historien qui saura tirer des faits tout ce que leurs détails connus pourront fournir à sa sagacité naturelle, sans chercher à en suppléer ou à en recomposer ces parties inconnues que l'imagination seule pourrait deviner.

L'ouvrage de sa conversion achevé, Gibbon avait trouvé dans son séjour à Lausanne plus d'agrément que n'avait dû lui en faire espérer le premier aspect de sa situation. Si la modicité de la pension que lui

accordait son père ne permettait pas de prendre part aux plaisirs et aux excès de ses jeunes compatriotes, qui vont portant autour de l'Europe leurs idées et leurs habitudes pour en rapporter dans leur patrie des ridicules et des modes, cette privation en le confirmant dans ses goûts d'étude, en tournant son amour-propre vers un éclat plus sûr que celui qu'il pouvait tirer des avantages de la fortune, l'avait engagé à rechercher de préférence les sociétés plus simples et plus utiles de la ville qu'il habitait. Un mérite facile à reconnaître lui avait fait recevoir avec distinction, et son amour de la science l'avait mit en relation avec plusieurs savants dont l'estime le faisait jouir d'une considération flatteuse pour son âge, et qui a toujours été le premier de ses plaisirs. Cependant le calme de son âme ne le mit pas entièrement à l'abri des agitations de la jeunesse : il vit à Lausanne et aima mademoiselle Curchod, depuis madame Necker, déjà connue alors dans le pays par son mérite et sa beauté : cet amour fut tel que doit le ressentir un jeune homme honnête pour une jeune personne vertueuse ; et Gibbon, qui probablement ne retrouva plus dans la suite les mouvements qu'il lui avait fait sentir, se félicite dans ses *Mémoires*, avec une sorte de fierté, *d'avoir été, une fois dans sa vie, capable d'éprouver un sentiment si exalté et si pur*. Les parents de mademoiselle Curchod autorisaient ses vœux ; elle-même (que la mort de son père n'avait point encore réduite à l'état de pauvreté où elle se trouva depuis) semblait le recevoir avec plaisir ; mais le jeune Gibbon, rappelé enfin en Angleterre après cinq ans de séjour à Lausanne, vit bientôt qu'il ne pouvait espérer de faire consentir son père à cette alliance. *Après un pénible combat*, dit-il, *je me résignai à ma destinée* ; il ne cherche pas à étaler ni à exagérer son désespoir ; *comme amant*, ajoute-t-il, *je soupirai ; mais comme fils, j'obéis* : et cette spirituelle antithèse prouve qu'au temps où il écrivit ses *Mémoires*, il lui restait même peu de douleur de *cette blessure, insensiblement guérie par le temps, l'absence, et les habitudes d'une vie nouvelle* [9]. Ces habitudes, moins romanesques peut-être à Londres pour un homme *of fashion* (un homme du monde), que ne pouvaient l'être celles d'un jeune étudiant dans les montagnes de la Suisse, firent du goût qu'il conserva assez longtemps pour les femmes un simple amusement ; aucune ne vint balancer dans son esprit l'opinion qu'il avait conçue d'abord de Mademoiselle Curchod, et il retrouva avec elle, dans tous les temps de sa vie, cette douce intimité, suite d'un sentiment tendre et honnête, que la nécessité et la raison ont pu surmonter, sans que d'aucune part il y ait eu lieu aux reproches ou à l'amertume. Il la revit à Paris, en 1765, mariée à M. Necker, et jouissant de la considération qu'on devait à son caractère autant qu'à sa fortune : il peint gaîment, dans ses lettres à M. Holroyd la manière dont elle l'a reçu. *Elle a été, dit-il, très affectueuse pour moi, et son mari particulièrement poli. Pouvait-il m'insulter plus cruellement ? me prier tous*

les soirs à souper, s'aller coucher et me laisser seul avec sa femme, c'est assurément traiter, un ancien amant sans conséquence. Gibbon m'était pas fait pour inquiéter beaucoup un mari sur les souvenirs qu'il aurait pu laisser ; capable de plaire par son esprit, et d'intéresser par un caractère doux et honnête, il était peu propre à exalter vivement l'imagination d'une jeune personne : sa figure, devenue remarquable par sa monstrueuse grosseur, n'avait jamais présente d'agréments ; ses traits étaient spirituels, mais sans caractère comme sans noblesse, et sa taille avait toujours été disproportionnée. *M. Pavilliard, dit lord Sheffield dans une de ses notes aux Mémoires de Gibbon, m'a représenté sa surprise lorsqu'il contempla devant lui, M. Gibbon, cette petite figure fluette, avec une grosse tête qui disputait et employait en faveur du papisme les meilleurs arguments dont on se fût servi jusqu'alors.* L'état de maladie où il avait passé presque toute son enfance, ou les habitudes qui en avaient été la suite, lui avaient donné une gaucherie, dont il parle sans cesse dans ses *Lettres*, et qu'augmenta dans la suite son excessive corpulence, mais qui, dans sa jeunesse même, ne lui permit de réussir à aucun exercice du corps, ni même de s'y plaire. Quant à ses qualités morales, on sera peut-être, curieux de savoir ce qu'il en pensait lui-même à l'âge de vingt-cinq ans. Voici, les réflexions qu'il a déposées sur ce sujet dans son journal, le jour où il entra dans sa vingt-sixième année. *D'après les observations que j'ai faites sur moi-même, dit-il, il m'a semblé que mon caractère était vertueux, incapable d'aucune action basse, et formé pour les actions généreuses ; mais qu'il était orgueilleux, insolent et désagréable en société. Je n'ai point de trait dans l'esprit (wit I have none) ; mon imagination est forte plutôt qu'agréable, ma mémoire est vaste et heureuse ; les qualités les plus remarquables de mon esprit sont l'étendue et la pénétration ; mais je manque de promptitude et d'exactitude.* C'est de la lecture des ouvrages de Gibbon qu'on doit tirer de quoi apprécier le jugement qu'il porte sur son esprit ; l'idée que ce jugement peut faire naître sur son caractère moral, c'est que, si l'homme qui, en se parlant à lui-même, se rend témoignage qu'il est vertueux, peut se tromper sur l'étendue qu'il donne aux devoirs de la vertu, il prouve du moins par là qu'il se sent disposé à remplir ces devoirs dans toute l'étendue qu'il leur accorde : c'est à coup sûr un honnête homme, et qui le sera toujours, parce qu'il sent du plaisir à l'être. Quant à cet orgueil et à cette violence dont il s'accuse, soit que le soin de vaincre ces dispositions les lui fît sentir plus vivement qu'aux autres, soit, que la raison les eût domptées, ou que l'habitude du succès les eût calmées, ceux qui l'ont connu plus tard ne les ont jamais aperçues en lui. Quant à sa manière d'être dans la société, sans doute le genre d'amabilité de Gibbon n'était ni cette complaisance qui cède et s'efface, ni cette modestie qui s'oublie, mais son amour-propre ne se montrait jamais sous des formes désagréables, occupé de réussir et de plaire, il voulait

qu'on fît attention à lui, et l'obtenait sans peine par une conversation animée, spirituelle et pleine de choses ; ce qu'il pouvait y avoir de tranchant dans son ton décelait moins l'envie toujours offensante de dominer les autres que la confiance qu'il pouvait avoir en lui-même, et cette confiance était justifiée par ses moyens et ses succès. Cependant elle ne l'entraînait jamais, et le défaut de sa conversation était une sorte d'arrangement qui ne lui laissait jamais rien dire que de bien. On pourrait attribuer ce défaut à l'embarras de parler une langue étrangère si son ami lord Sheffield, qui le défend de ce soupçon d'arrangement dans sa conversation, ne convenait pas du moins, qu'avant d'écrire *une note ou une lettre*, il arrangeait *complètement dans son esprit ce qu'il avait intention d'exprimer*. Il paraît même que c'était ainsi qu'il écrivait toujours. Le docteur Gregory, dans ses *Lettres sur la Littérature*, dit que *Gibbon composait en se promenant dans sa chambre, et qu'il n'écrivait jamais une phrase avant de l'avoir parfaitement construite et arrangée dans sa tête*. D'ailleurs le français lui était au moins aussi familier que l'anglais ; son séjour à Lausanne, où il le parlait exclusivement, en avait fait pendant quelque temps sa langue d'habitude, et l'on n'eût pu deviner qu'il en eût jamais parlé d'autre, s'il n'eût été trahi par un accent très fort, et par certains tics de prononciation, certains tons aigus qui, choquants pour des oreilles accoutumées dès l'enfance à des inflexions plus douces, gênaient le plaisir que l'on trouvait à l'entendre. Ce fut en français que, trois ans après son retour en Angleterre, il publia son premier ouvrage, *l'Essai sur l'étude de la Littérature*, morceau très bien écrit, plein d'une excellente critique, mais qui, peu lu en Angleterre, devait frapper en France plutôt les gens de lettres auxquels il annonçait un homme fait pour aller plus loin que les gens du monde, rarement satisfaits d'un ouvrage d'où ils ne trouvent aucun résultat positif à tirer, si ce n'est que l'auteur à beaucoup d'esprit. C'était dans le monde cependant, que Gibbon désirait réussir ; la société à toujours eu pour lui de grands attraits, comme elle en a pour tous les cœurs qui, libres d'attachement et peu capables de sentiments très forts, n'ont besoin, pour animer suffisamment leur existence, que de cette communication de mouvement et d'idées si vive dans la société, qu'elle ne laisse pas le temps de sentir ce qui lui manque de confiance et d'abandon, Gibbon savait que le premier titre pour être agréablement dans le monde, c'est d'être homme du monde, et c'est ainsi qu'il désirait être considéré ; il paraît même avoir porté quelquefois dans ce désir une faiblesse vaniteuse. On voit dans ses notes sur l'accueil, que lui a fait le duc de Nivernois, que, par la faute du docteur Maty, dont les lettres de recommandation étaient mal conçues, le duc, quoiqu'il l'ait reçu poliment, l'a traité *plus en homme de lettres qu'en homme du monde (man of fashion)*.

En 1763, deux ans après la publication de son *Essai sur l'étude de la Littérature*, il quitta de nouveau l'Angleterre pour voyager, mais dans une situation bien différente de celle où il se trouvait en la quittant dix ans auparavant. Précédé par une réputation naissante, il vint à Paris. Pour un homme du caractère de Gibbon, Paris, tel qu'il était alors, devait être le séjour du bonheur ; il y passa trois mois dans les sociétés les plus faites pour lui plaire, et il regretta de voir ce temps s'écouler si vite. *Si j'eusse été riche et indépendant*, dit-il, *j'aurais prolongé et peut-être fixé mon séjour à Paris*. Mais l'Italie l'attendait ; c'était là que du milieu des divers plans d'ouvrages qui, tour à tour, adoptés et rejetés occupaient depuis longtemps son esprit, devait s'élever l'idée de celui qui a fait sa réputation et rempli une grande partie de sa vie. *Ce fut à Rome*, dit-il, *le 15 octobre 1764, qu'étant assis, et rêvant au milieu des ruines du Capitole, tandis que des moines déchaussés chantaient vêpres dans le temple de Jupiter, je me sentis frappé pour la première fois de l'idée d'écrire l'Histoire de la Décadence et de la Chute de cette ville ; mais, ajoute-t-il, mon premier plan comprenait plus particulièrement le déclin de la ville que celui de l'empire ; et quoique dès lors mes lectures et mes réflexions commençassent à se tourner généralement vers cet objet, je laissai s'écouler plusieurs années, je me livrai même à d'autres occupations avant que d'entreprendre sérieusement ce laborieux travail*. En effet, sans perdre de vue, mais sans aborder ce sujet qu'il regardait, dit-il, à une respectueuse distance, Gibbon forma, commença même à exécuter quelques plans d'ouvrages historiques ; mais les seules compositions qu'il ait achevées et publiées dans cet intervalle furent quelques morceaux de critique et de circonstance : les yeux toujours fixés sur le but vers lequel il devait diriger un jour ses efforts, il en approchait lentement, et sans doute l'idée qui le lui avait présenté d'abord resta fortement imprimé dans son esprit. Il est difficile, en lisant le tableau de l'empire romain sous Auguste et ses premiers successeurs, de ne pas sentir qu'il a été inspiré par l'aspect de Rome, de la *ville éternelle*, où Gibbon avoue qu'il n'entra qu'avec une émotion qui l'empêcha toute une nuit de dormir. Peut-être aussi ne sera-t-il pas difficile de trouver dans l'impression d'où sortit la conception de l'ouvrage une des causes de cette guerre que Gibbon semble y avoir déclarée au christianisme, et dont le projet ne paraît conforme ni à son caractère peu disposé à l'esprit de parti, ni cette modération d'idées et de sentiments qui le portait à voir toujours dans les choses, tant particulières que générales, les avantages à côté des inconvénients ; mais, frappé d'une première impression, Gibbon, en écrivant l'Histoire de la Décadence de l'Empire, n'a vu dans le christianisme que l'institution qui avait mit *vêpres*, des moines déchaussés et des processions, à la place des magnifiques cérémonies du culte de Jupiter et des triomphateurs du Capitole.

Enfin après plusieurs autres essais successivement abandonnés, il se fixa tout à fait au projet de l'*Histoire de la Décadence de l'Empire*, et entreprit les études et les lectures qui devaient lui découvrir un nouvel horizon et agrandir insensiblement sous ses yeux le plan qu'il s'était formé d'abord. Les embarras que lui causèrent la mort de son père, arrivée dans cet intervalle, et le dérangement des affaires qu'il lui avait laissées ; les occupations que lui donna sa qualité de membre du parlement, où il était entré à cette époque ; enfin les distractions de la vie à Londres prolongèrent ses études sans les interrompre, et retardèrent jusqu'en 1776 la publication du premier volume (in-4°, ou bien deux volumes in-8°) de l'ouvrage qui devait en être le fruit. Le succès en fût prodigieux ; deux ou trois éditions promptement épuisées avaient établi la réputation de l'auteur, avant que la critique eût commencé à élever la voix. Elle l'éleva enfin, et tout le parti religieux, très nombreux et très respecté en Angleterre, se prononça contre les deux derniers chapitres de ce volume (les quinzième et seizième de l'ouvrage) consacrés à l'histoire de l'établissement du christianisme. Les réclamations furent vives, et en grand nombre. Gibbon ne s'y était pas attendu ; il avoue qu'il en fut d'abord effrayé. *Si j'avais pensé*, dit-il dans ses Mémoires, *que la majorité des lecteurs anglais fût si tendrement attachée au nom et à l'ombre du christianisme ; si j'avais prévu la vivacité des sentiments qu'ont éprouvés ou feint d'éprouver en cette occasion les personnes pieuses ou timides, ou prudentes, j'aurais peut-être adouci ces deux derniers chapitres, objet de tant de scandale, qui ont élevé contre moi beaucoup d'adversaires, en ne me conciliant qu'un bien petit nombre de partisans.* Cette surprise semble annoncer la préoccupation d'un homme tellement rempli de ses idées, qu'il n'a ni aperçu ni pressenti celles des autres ; et si cette préoccupation prouve incontestablement sa sincérité, elle rend son jugement suspect de prévention et d'inexactitude. Partout où règne la prévention, la bonne foi n'est jamais parfaite : sans vouloir précisément tromper les autres, on commence par s'abuser soi-même ; pour soutenir ce qu'on regarde comme la vérité, on se laisse aller à des infidélités qu'on ne s'avoue pas ou qui paraissent légères, et les passions diminuent de l'importance d'un scrupule en raison de celle qu'elles mettent à le surmonter. C'est ainsi, sans doute, que Gibbon fut entraîné à ne voir dans l'histoire du christianisme que ce qui pouvait servir des opinions qu'il s'était formées avant d'avoir scrupuleusement examiné les faits. L'altération de quelques-uns des textes qu'il avait cités, soit qu'il les eût tronqués à dessein, soit qu'il ait négligé de les lire en entier, fournit des armes à ses adversaires ; en leur donnant des raisons de soupçonner sa bonne foi. Tout l'ordre ecclésiastique partit ligué contre lui ; ceux qui le combattirent obtinrent des dignités, des grâces ; et il se félicitait, avec ironie, d'avoir valu à M. Davis une pension du roi, et

au docteur Apthorp la fortune d'un archevêque (*an archiepiscopal living*). On peut croire que le plaisir de railler de la sorte des adversaires qui l'avaient presque toujours attaqué avec plus d'acharnement que de discernement, le dédommagea du chagrin que lui avaient d'abord causé leurs attaques, et peut-être aussi l'empêcha de reconnaître les torts réels qu'il avait à se reprocher.

D'ailleurs Hume et Robertson avaient comblé le nouvel historien des témoignages d'estime les plus flatteurs : ils parurent craindre l'un et l'autre que la manière dont il avait traité ces deux chapitres, ne nuisit au succès de son ouvrage ; mais tous deux se prononcèrent sur son talent d'une manière assez honorable pour que Gibbon fût autorisé à dire modestement dans ses *Mémoires*, en se félicitant d'une lettre qu'il avait reçue de Hume : *Au reste, je n'ai jamais eu l'orgueil d'accepter une place dans le triumvirat des historiens anglais*. Hume, surtout, exprima la plus grande prédilection pour l'ouvrage de Gibbon, dont les opinions se rapprochaient des siennes à quelques égards, et qui de son côté, préférait aussi le talent de Hume à celui de Robertson. Quoi qu'il en soit de ce jugement, on n'adoptera peut-être pas sans restriction celui de Hume, qui, écrivant à Gibbon, le loue de *la dignité de son style*. La dignité ne me paraît pas être le caractère du style de Gibbon, généralement épigrammatique, et plus fort par le trait que par l'élévation. Je souscrirais plus volontiers à celui de Robertson, qui, après avoir rendu justice à l'étendue de ses connaissances, à ses recherches et à son exactitude, louait la clarté et l'intérêt de sa narration, l'élégance, la force de son style, et le rare bonheur de quelques-unes de ses expressions, bien qu'en quelques endroits il le trouvât *trop travaillé*, et en d'autres *trop recherché*. Ce défaut s'explique aisément par la manière de travailler de Gibbon, les inconvénients qu'il avait eus à éviter, et les modèles qu'il avait adoptés de préférence. Son premier travail avait été laborieux ; il nous apprend qu'il refit trois fois son premier chapitre ; deux fois le second et le troisième, et qu'il eut beaucoup de peine à saisir le milieu entre le ton d'une plate chronique (*a dull chronicle*) et le ton déclamatoire d'un rhéteur. Il nous dit ailleurs que lorsqu'il voulut écrire en français une histoire de Suisse, qu'il avait commencé, *il sentit que soit style, au-dessus de la prose et en-dessous de la poésie, dégénérerait en une déclamation verbeuse et emphatique* ; ce qu'il attribue à la langue qu'il avait choisie : opinion d'autant plus singulière, que, selon qu'il nous l'apprend ailleurs, ce fut d'un ouvrage français, les *Lettres provinciales*, ouvrage qu'il relisait presque tous les ans, qu'il apprit l'art de *manier les traits d'une ironie grave et modérée*. Il ajoute dans son *Essai sur la Littérature*, que le désir d'imiter Montesquieu l'avait souvent exposé à devenir obscur en exprimant des pensées quelquefois communes avec la sentencieuse brièveté d'un oracle (*sententious and oracular brevity*).

C'étaient donc Pascal et Montesquieu que Gibbon avait habituellement devant les yeux, pour les opposer à l'enflure naturelle d'un style encore peu formé. On sent de quels vigoureux efforts il a dut avoir besoin pour la comprimer au point qu'exigeaient les modèles qu'il avait choisis ; aussi ses efforts sont-ils faciles à apercevoir, surtout dans le commencement, lorsque le style qu'il s'était fait ne lui était pas encore devenu naturel par l'habitude ; mais l'habitude relâche les efforts, en même temps qu'elle les rend moins pénibles. Gibbon, dans ses *Mémoires* et dans l'*Avertissement* qu'il a mis en tête des derniers volumes de son ouvrage, se félicite de la facilité qu'il a acquise. Peut-être trouvera-t-on que cette facilité, dans ces derniers volumes, est quelquefois achetée aux dépens de la perfection. Devenu, par l'*accoutumance*, moins sévère pour des défauts qu'il avait combattus d'abord avec tant de soin, il n'est pas toujours exempt de cette sorte de déclamation qui consiste à remplacer par la commode ressource d'une épithète vague et sonore, l'énergie que reçoit la pensée d'une expression précise et d'une tournure concise. Les tournures et les expressions de ce genre, sont d'autant plus remarquables dans les premiers volumes de Gibbon, qu'il a soin de les faire ressortir par des oppositions dont on voit trop le dessein, mais dont on ne sent pas moins l'effet ; et l'on a peut-être lieu quelquefois de regretter dans la suite un travail trop peu caché, mais toujours heureux.

Durant le cours de ses premiers travaux, Gibbon, comme je l'ai déjà dit, était entré au parlement. La nature de son esprit, qui ne pouvait sans quelque peine donner à ses pensées la forme la plus convenable, le rendait peu propre à parler en public ; et le sentiment de ce défaut, ainsi que celui de la gaucherie de ses manières, lui donnait à cet égard une timidité qu'il ne put jamais vaincre. Il assista en silence à huit sessions successives. N'étant ainsi lié à aucune cause, ni par l'amour-propre ni par aucune opinion énoncée publiquement, il put avec moins de peine accepter, en 1779, une place dans le gouvernement (celle de *lord commissaire du commerce et des plantations*) que lui procura l'amitié du lord Loughborough, alors M. Wedderburn. On a beaucoup reproché à Gibbon cette acceptation, et toute sa conduite politique annonce en effet un caractère faible et des opinions peu arrêtées : mais peut-être en devait-on être moins blessé de la part d'un homme que son éducation aurait rendu entièrement étranger aux idées de son pays. Après cinq ans de séjour à Lausanne, il avait, comme il le dit lui-même, *cessé d'être un Anglais. À l'âge où se forment les habitudes, mes opinions, dit-il, mes habitudes, mes sentiments, avaient été jetés dans un moule étranger ; il ne me restait de l'Angleterre qu'un souvenir faible, éloigné, et presque effacé ; ma langue maternelle m'était devenue moins familière.* Il est de fait, qu'à l'époque où il quitta la Suisse, une lettre en anglais lui coûtait quelque peine à écrire. On

trouve encore dans ses *Lettres anglaises*, écrites à la fin de sa vie de véritables gallicismes, que, dans la crainte qu'ils ne soient pas entendus en anglais, il explique lui-même par l'expression française à laquelle ils se rapportent[10]. Après son premier retour en Angleterre, son père avait voulu le faire élire membre du parlement : le jeune Gibbon, qui aimait mieux, avec raison, que les dépenses qu'eût nécessitées cette élection fussent employées à des voyages qu'il sentait devoir être plus utiles à son talent et à sa réputation, lui écrivit à ce sujet une lettre qu'on nous a conservée, et dans laquelle, outre les raisons, tirées de son peu de dispositions pour parler en public, il lui déclare qu'il *manque même des préjugés de nation et de parti*, nécessaires pour obtenir quelque éclat, et peut-être produire quelque bien dans la carrière qu'on veut lui faire embrasser. Si après la mort de son père il se laissa tenter par l'occasion qui s'offrit à lui d'entrer dans le parlement, il avoue en plusieurs endroits qu'il y est entré *sans patriotisme*, et, comme il le dit, *sans ambition* ; car, dans la suite, il n'a jamais porté ses vues au-delà de la place *commode et honnête de lord of trade*. Peut-être lui souhaiterait-on moins de facilité à avouer cette sorte de modération qui, dans un homme de talent, borne les désirs aux aisances d'une fortune acquise sans travail. Mais Gibbon exprime ce sentiment aussi franchement qu'il l'avait éprouvé ; il ne connut que par l'expérience des dégoûts attachés à la situation qu'il avait choisie. A la vérité, il paraît les avoir sentis vivement en juge par quelques expressions de ses lettres *sur la honte de la dépendance* à laquelle il avait été soumis, et le regret de s'être vu dans une *situation indigne de son caractère*. Il est vrai que lorsqu'il écrivait ces mots il avait perdu sa place.

Elle lui fut ôtée en 1782, par une révolution du ministère ; et ce qui doit faire penser qu'il se consola sincèrement d'un revers qui lui rendait la liberté ; c'est que, renonçant à toute ambition, et ne se laissant pas amuser aux espérances nouvelles que lui rendait une nouvelle révolution, il se décida à quitter l'Angleterre, où la modicité de sa fortune ne lui permettait plus de mener la vie à laquelle l'avait accoutumé l'aisance que lui donnait sa place, pour aller vivre à Lausanne, théâtre de ses premières peines et de ses premiers plaisirs, qu'il avait visité depuis avec une joie et fine affection toujours nouvelles. Un ami de trente ans, M. Deyverduin, lui offrit dans sa maison une habitation qui convenait à sa fortune, en même temps qu'elle le mettait à même de suppléer à la fortune plus que médiocre de cet ami : il y voyait avantage d'une société conforme à ses goûts sédentaires, et le repos nécessaire à la continuation de ses travaux. En 1783, il exécuta cette résolution dont il s'est toujours félicité depuis.

Il termina à Lausanne son grand ouvrage de la Décadence et de la

Chute de l'Empire romain. J'ai osé, dit-il, dans ses Mémoires, constater le moment de la conception de cet ouvrage ; je marquerai ici le moment qui en termina l'enfantement. Ce jour, ou plutôt cette nuit, arriva le 27 juin 1787 ; ce fut entre onze heures et minuit que j'écrivis la dernière ligne de ma dernière page, dans un pavillon de mon jardin. Après avoir quitté la plume, je fis plusieurs tours dans un berceau ou allée couverte d'acacias, d'où la vue s'étend sur la campagne, le lac et les montagnes. L'air était doux, le ciel serein ; le disque argenté de la lune se réfléchissait dans les eaux du lac, et toute la nature était plongée dans le silence. Je ne dissimulerai pas les premières émotions de ma joie en ce moment qui me rendait ma liberté, et allait peut-être établir ma réputation ; mais les mouvements de mon orgueil se calmèrent bientôt, et des sentiments moins tumultueux et plus mélancoliques s'emparèrent de mon âme, lorsque je songeai que je venais de prendre congé de l'ancien et agréable compagnon de ma vie ; et que, quel que fût un jour l'âge où parviendrait mon histoire, les jours de l'historien ne pourraient être désormais que bien courts et bien précaires. Cette idée ne pouvait affecter bien longtemps un homme en qui le sentiment de la santé et le calme de l'imagination entretenaient une sorte de certitude de la vie ; et qui, dans ses derniers moments encore, calculait avec complaisance le nombre d'années que, selon les probabilités, il lui restait à vivre. Occupé de jouir du résultat de ses travaux, il passa en Angleterre cette même année, pour y livrer à l'impression les derniers volumes de son Histoire. Le séjour qu'il y fit contribua encore à lui faire chérir la Suisse. Sous George Ier et George II, le goût des lettres et des talents s'était éteint à la cour. Le duc de Cumberland, au lever duquel Gibbon se rendit un jour, l'accueillit par cette apostrophe : *Eh bien ! monsieur Gibbon, vous écrivez donc toujours ! (what Mr. Gibbon, still scribble, scribble !)* Aussi fut-ce avec peu de regret qu'il quitta sa patrie au bout d'un an, pour revenir à Lausanne, où il se plaisait, et où il était aimé. Il devait l'être de ceux qui, vivant avec lui, avaient pu jouir des avantages de son caractère facile, parce qu'il était heureux. Ne portant jamais ses désirs au-delà de la raison, il n'était jamais mécontent des hommes ni des choses. Il se rend souvent compte de sa situation avec une satisfaction qui tient à la modération de son caractère.

..... Je suis Français, Tourangeau, gentilhomme ;

Je pouvais naître Turc, Limousin, paysan,

dit l'Optimiste. Gibbon dit de même dans ses Mémoires : *Ma place dans la vie pouvait être celle d'un esclave, d'un sauvage, on d'un paysan ; et je ne puis songer sans plaisir à la bonté de la nature, qui a placé ma naissance dans un pays libre et civilisé, dans un âge de science et de philosophie, dans une famille d'un rang honorable, et suffisamment pourvue des dons de la fortune.* Il se félicite ailleurs de la modicité de

cette fortune, qui l'a mis dans la situation la plus propice pour acquérir par son travail une réputation honorable ; *car, dit-il, la pauvreté et les mépris auraient abattu mon courage, et les soins de l'abondance d'une fortune supérieure à mes besoins auraient pu relâcher mon activité.* Il se félicite de sa santé qui, toujours bonne depuis qu'il avait échappé aux périls de son enfance, ne lui avait jamais fait connaître l'intempérance d'un excès de santé (*the madness of a superfluous health*). Il jouit avec effusion du bonheur que lui a donné son travail pendant vingt ans ; il jouit avec simplicité des fruits qu'il en a retirés. Enfin, comme tout ajoute au bonheur d'une situation qui plaît, après avoir supporté patiemment, sans doute, celle de *lord of trade*, une fois arrivé à Lausanne, il ne peut assez exprimer le bonheur qu'il éprouve d'être échappé à son esclavage.

Ses *Mémoires* et les *Lettres*, presque toutes adressées au lord Sheffield, qui en sont la suite, intéressent par cette expression d'un caractère disposé à la bienveillance, suite nécessaire de la modération et à la facilité, et d'un sentiment, sinon très tendre, du moins très affectueux envers ceux avec qui il est lié par les nœuds du sang ou de l'amitié : cette affection s'exprime avec peu de vivacité, mais d'une manière naturelle et vraie. La longue et étroite amitié qui l'unit avec le lord Sheffield et avec M. Deyverdun, est une preuve de l'attachement qu'il était capable de sentir et d'inspirer, et l'on conçoit sans peine que l'on pût s'attacher solidement à un homme dont le cœur sans passion versait dans la société de ses amis tout ce qu'il possédait de sensibilité ; dont l'esprit aimait à les faire jouir de ses solides agréments, et dont l'âme honnête et modérée, si elle n'a pas donné beaucoup de chaleur à son esprit, n'en a presque jamais du moins obscurci les vives lumières.

La tranquillité d'âme de Gibbon fut cependant troublée, dans les dernières années de sa vie, par le spectacle de notre révolution, contre laquelle, après quelques moments d'espérance, il se tourna avec une telle chaleur, qu'aucun de ceux que nos troubles avaient chassés de la France et qui le virent à Lausanne ne pouvait égaler sa vivacité à cet égard. Il s'était pendant quelque temps brouillé avec M. Necker ; mais la connaissance qu'il avait du caractère et des intentions de cet homme vertueux, ses malheurs et les sentiments de douleur qu'il partageait avec Gibbon sur les maux de la France, renouèrent bientôt les liens de leur ancienne amitié. L'effet de la révolution avait été pour lui ce qui a été pour beaucoup d'hommes éclairés sans doute, mais qui avaient écrit d'après leurs réflexions plutôt que d'après une expérience qu'ils ne pouvaient avoir ; elle le fit revenir avec exagération sur des opinions qu'il avait longtemps soutenues. *J'ai pensé quelquefois*, dit-il dans ses *Mémoires*, à l'occasion de la révolution, à écrire un *Dialogue*

des Morts, dans lequel Voltaire, Érasme et Lucien, se seraient, mutuellement avoué combien il est dangereux d'exposer une ancienne superstition au mépris d'une multitude aveugle et fanatique. C'est sûrement en sa qualité de vivant que Gibbon ne se serait pas mis en quatrième dans le *Dialogue* et dans les aveux. Il soutenait alors n'avoir attaqué le christianisme que parce que les chrétiens détruisaient le polythéisme, qui était l'ancienne religion de l'empire. *L'Église primitive*, écrit-il au lord Sheffield, dont j'ai parlé un peu familièrement était une innovation, et j'étais attaché à l'ancien établissement du paganisme. Il aimait tellement à professer son respect pour les anciennes institutions, que quelquefois, en plaisantant à la vérité, il s'amusait à défendre l'inquisition.

Il avait reçu, en 1791, à Lausanne, une visite du lord Sheffield accompagné de sa famille ; il avait promis de la lui rendre promptement en Angleterre : cependant les troubles de la révolution toujours croissants, et la guerre qui rendait toutes les routes dangereuses, son énorme grosseur, et des incommodités longtemps négligées, qui tous les jours lui rendaient le mouvement plus difficile, lui faisaient remettre de mois en mois cette effrayante entreprise ; mais enfin, en 1793, sur la nouvelle de la mort de lady Sheffield, qu'il aimait tendrement et qu'il appelait sa sœur, il partit sur-le-champ pour aller consoler son ami, au mois de novembre de cette année. Six mois environ après son arrivée en Angleterre, ces incommodités, dont l'origine remontait, à ce qu'il paraît, à plus de trente ans, s'accrurent à un tel point qu'elles l'obligèrent à subir une opération qui, plusieurs fois renouvelée, lui laissa l'espérance de la guérison jusqu'au 16 janvier 1794, qu'il mourut sans inquiétude comme sans douleur.

Gibbon laissa une mémoire chère à ceux qui l'ont connu, et une réputation établie dans toute l'Europe. Son *Histoire de la Décadence et de la Chute de l'Empire romain* peut, dans quelques parties négligées, laisser trop voir la fatigue d'un si long travail : on peut désirer un peu plus de cette vivacité d'imagination qui transporte le lecteur au milieu des scènes qu'on lui décrit, de cette chaleur de sentiment qui l'y place, pour ainsi dire, comme acteur avec ses passions et ses intérêts personnels ; on y peut trouver entre la vertu et le vice poussés quelquefois trop loin, et regretter que cette pénétration ingénieuse, qui décompose et démêle si bien les diverses parties des faits, n'ait pas plus souvent laissé la place à ce génie vraiment philosophique qui les réunit au contraire en un même corps, et donne ainsi plus de réalité et de vie à des objets qu'il présente dans leur ensemble. Mais nul ne pourra s'empêcher d'être frappé de la netteté d'un si vaste tableau, des vues presque toujours justes et quelquefois profondes qui l'accompagnent, de la clarté de ces développements qui fixent

l'attention sans la fatiguer, où rien de vague ne trouble et n'embarrasse l'imagination ; enfin de la rare étendue de cet esprit, qui, parcourant le vaste champ de l'histoire, en examine les parties les plus secrètes, le montre sous tous les points de vue d'où il peut être considéré ; et faisant, pour ainsi dire, tourner le lecteur autour des événements et des hommes, lui prouve que les vues incomplètes sont toujours fausses ; et que sans un ordre de choses où tout se lie et se combine, il faut tout connaître, pour avoir le droit de juger le moindre détail. C'est à la pénétration de l'historien, à cette admirable sagacité qui devine et fait suivre la marche réelle des faits, en mettant au grand jour leurs causes les plus éloignées, qu'est dû cet intérêt de narration qui règne dans tout le cours de *l'Histoire de la Décadence et de la Chute de l'Empire romain* ; et, l'on ne saurait, à mon avis, accorder trop d'estime ni trop d'éloges à cette immense variété de connaissances et d'idées, au courage qui a entrepris de les mettre en œuvre, à la constance qui en est venue à bout : enfin à cette liberté d'esprit qui ne se laisse enchaîner ni par les institutions ni par les temps, et sans laquelle il n'y a ni grand historien ni véritable histoire. Il ne reste plus qu'un mot à ajouter pour la gloire de Gibbon : un tel ouvrage, avant lui, n'était pas fait, et, quoiqu'on pût y reprendre ou y perfectionner dans quelques parties, après lui il ne reste plus à faire.

Préface de l'auteur.

Mon intention n'est pas de m'étendre sur la variété et sur l'importance du sujet que j'ai entrepris de traiter ; le mérite du choix ne servirait qu'à mettre dans un plus grand jour et à rendre moins pardonnable la faiblesse de l'exécution. Mais, en donnant au public cette première partie de *l'Histoire de la Décadence et de la Chute de l'Empire romain*, je crois devoir expliquer en peu de mots la nature de cet ouvrage et marquer les limites du plan que j'ai embrassé.

On peut diviser en trois périodes les révolutions mémorables, qui, dans le cours d'environ treize siècles, ont sapé le solide édifice de la grandeur romaine, et l'ont enfin renversé.

1° Ce fut dans le siècle de Trajan et des Antonins que la monarchie romaine, parvenue au dernier degré de sa force et de son accroissement, commença de pencher vers sa ruine. Ainsi, la première période s'étend depuis le règne de ces princes jusqu'à la destruction de l'empire d'Occident par les armes des Germains et des Scythes, souche grossière et sauvage des nations aujourd'hui les plus polies de l'Europe. Cette révolution extraordinaire, qui soumit Rome à un chef des Goths, fut accomplie dans les premières années du sixième siècle.

2° On peut fixer le commencement de la seconde période à celui du règne de Justinien, qui, par ses lois et par ses victoires, rendit à l'empire d'Orient un éclat passager. Elle renferme l'invasion des Lombards en Italie, la conquête des provinces romaines de l'Asie et de l'Afrique par les Arabes qui avaient embrassé la religion de Mahomet, la révolte du peuple romain contre les faibles souverains de Constantinople, et l'élévation de Charlemagne qui, en 800, fonda le second empire d'Occident, autrement dit l'empire germanique.

3° La dernière et la plus longue des périodes, contient environ six siècles et demi depuis le renouvellement de l'empire en Occident jusqu'à la prise de Constantinople par les Turcs, et l'extinction de la race de ces princes dégénérés, qui se paraient des vains titres de César et d'Auguste, tandis que leurs domaines étaient circonscrits dans les murailles d'une seule ville, où l'on ne conservait même aucun vestige de la langue et des mœurs des anciens Romains. En essayant de rapporter les événements de cette période, on se verrait obligé de jeter un coup d'œil sur l'histoire générale des croisades considérées du moins comme ayant contribué à la chute de l'empire grec. Il serait

difficile aussi d'interdire à la curiosité quelques recherches sur l'état où se trouvait la ville de Rome au milieu des ténèbres et de la confusion du moyen âge.

En hasardant, peut-être avec trop de précipitation la publication d'un ouvrage, à tous égards imparfait, j'ai senti que je contractais l'engagement de terminer au moins là première période, et de présenter au public une *Histoire complète de la décadence et de la chute des Romains*, depuis le siècle des Antonins jusqu'à la destruction de l'empire en Occident. Quelles que puissent être mes espérances, je n'ose rien promettre au sujet des périodes suivantes : l'exécution du vaste plan que j'ai tracé remplirait le long intervalle qui sépare l'histoire ancienne de l'histoire moderne ; mais il exigerait plusieurs années de santé, de loisir et de persévérance.

**Iam provideo animo, velut qui proximis
litori vadis inducti mare pedibus
ingrediuntur, quidquid progredior, in
vastiore me altitudinem ac velut
profundum invehit et crescere paene opus,
quod prima quæque perficiendo minui
videbatur.**

Mon esprit s'effraie de l'avenir : je suis comme un homme qui, des bas-fonds voisins du rivage, descendrait à pied dans la mer ; plus j'avance, plus je vois s'ouvrir devant moi de vastes profondeurs et comme un abîme sans fond ; il semble que ma tâche s'agrandisse au lieu d'avancer, vers sa fin, comme je le croyais, à mesure que j'en achevais les premières parties

Tite-Live, l. XXXI, c. I.

Avertissement de l'auteur.

LE soin et l'exactitude dans la recherche des faits, sont le seul mérite dont un historien puisse se glorifier, si toutefois, il y a quelque mérite à remplir un devoir indispensable. Il doit donc m'être permis de déclarer que j'ai soigneusement examiné toutes les sources premières propres à me fournir quelques éclaircissements sur le sujet que j'ai entrepris de traiter. Si je parviens un jour à exécuter, dans toute son étendue, le plan dont j'ai tracé l'esquisse, dans ma préface, je terminerai peut-être mon ouvrage par des recherches critiques sur tous les auteurs que j'aurai consultés dans le courant de mon travail ; et bien qu'à certains égards une semblable entreprise parût prêter au reproche d'ostentation, je n'en suis pas moins persuadé qu'elle pourrait offrir des résultats aussi intéressants qu'instructifs.

Je ne me permettrai maintenant qu'une seule observation : les biographes qui, sous les règnes de Dioclétien et de Constantin, ont composé ou plutôt compilé les vies des empereurs, depuis Adrien jusqu'aux fils de Carus, sont ordinairement connus sous les noms d'Ælius Spartien, de Jules Capitolin, d'Ælius Lampride, de Vulcatius Gallicanus, de Trebellius Pollion et de Flavius Vopiscus ; mais il se trouve tant de confusion dans les *titres des manuscrits*, et il s'est élevé parmi les critiques tant de disputes concernant leurs noms, leur nombre, et la part respective qu'ils ont eue à ce travail (Voyez Fab., *Bib. lat.*, l. III, c. 6), que je les ai cités, pour la plupart, sans distinction, sous le titre général et connu de l'Histoire Auguste.

Chapitre premier

Étendue et force militaire de l'empire dans le siècle des Antonins.

Au second siècle de l'ère chrétienne, l'empire romain comprenait les plus belles contrées de la terre et la portion la plus civilisée du genre humain. Une valeur disciplinée, une renommée antique, assuraient les frontières de cette immense monarchie. L'influence douce, mais puissante des lois et des mœurs, avait insensiblement cimenté l'union de toutes les provinces : leurs habitants jouissaient et abusaient, au sein de la paix, des avantages du luxe et des richesses. On conservait avec un respect bienséant l'usage d'une constitution libre. Le sénat romain possédait; en apparence, l'autorité souveraine, et les empereurs étaient revêtus de la puissance exécutive. Pendant plus de quatre-vingts ans [98 – 180], l'administration publique fut dirigée par les talents et la vertu de Trajan, d'Adrien et des deux Antonins. Ces trois chapitres seront consacré à décrire d'abord l'état florissant de l'empire durant cette heureuse période ; ensuite, et depuis la mort de Marc-Aurèle, les principales circonstances de sa décadence et de sa chute : révolution à jamais mémorable, et qui influe encore maintenant sur toutes les nations du globe.

Les principales conquêtes des Romains avaient été l'ouvrage de la république. Les empereurs se contentèrent, pour la plupart, de conserver ces acquisitions, fruit de la profonde sagesse du sénat, de l'émulation active des consuls et de l'enthousiasme du peuple. Les sept premiers siècles n'avaient présenté qu'une succession rapide de triomphes ; mais il était réservé à l'empereur Auguste d'abandonner le projet ambitieux de subjuguier l'univers pour introduire l'esprit de modération dans les conseils de Rome. Porté à la paix, autant par sa situation, que par son caractère, il s'aperçut aisément qu'à l'excès de grandeur où elle était parvenue, elle avait désormais, en risquant le sort des combats, beaucoup moins à espérer qu'à craindre ; que dans la poursuite de ces guerres lointaines, l'entreprise devenait tous les jours plus difficile : le succès plus douteux et la possession moins sûre et moins avantageuse. L'expérience d'Auguste vint à l'appui de ces réflexions salutaires, et lui prouva que par la prudente vigueur de sa politique, il pouvait s'assurer d'obtenir sans peine toutes les concessions que la sûreté ou la dignité de Rome exigerait des barbares même les plus formidables et, sans exposer aux flèches des Parthes ni

lui ni ses légions, il en obtint, par un traité honorable, la restitution des drapeaux et des prisonniers qui avaient été enlevés à l'infortuné Crassus[11].

Ses généraux, dans les premières années de son règne, essayèrent de subjuguier l'Éthiopie et l'Arabie Heureuse : ils marchèrent l'espace de trois cents lieues environ au midi du tropique ; mais la chaleur du climat arrêta bientôt les conquérants, et protégea les habitants peu guerriers de ces régions éloignées[12]. La conquête des contrées septentrionales de l'Europe valait à peine les dépenses et les travaux qu'elle eût exigés. Couverte de bois et de marais, la Germanie nourrissait dans son sein des Barbares courageux qui méprisaient la vie lorsqu'elle était séparée de la liberté : et, quoique, dans la première attaque ils eussent paru céder sous le poids de la puissance romaine, un acte éclatant de désespoir les rétablit bientôt dans leur indépendance, et fit ressouvenir Auguste des vicissitudes de la fortune[13]. A la mort de ce prince, son testament fut lu publiquement dans le sénat : Auguste laissait à ses successeurs, comme une utile portion de son héritage, l'avis important de resserrer l'empire dans les bornes que la nature semblait avoir elle-même tracées pour en former à jamais des limites et les remparts : à l'occident, l'océan Atlantique ; le Rhin et le Danube, au nord ; l'Euphrate, à l'orient ; et vers le midi, les sables brûlants de l'Arabie et de l'Afrique[14].

Heureusement pour le genre humain, le système conçu par la modération d'Auguste se trouva convenir aux vices et à la lâcheté de ses successeurs. Les premiers Césars, dominés par l'attrait du plaisir ou occupés de l'exercice de la tyrannie, se montraient rarement aux provinces et à la tête des armées. Ils n'étaient pas non plus disposés à souffrir que leurs lieutenants usurpassent sur eux, par les talents et la valeur, cette gloire que négligeait leur indolence. La réputation militaire d'un sujet devint un attentat insolent à la dignité impériale. Les généraux se contentaient de garder les frontières qui leur avaient été confiés : leur devoir et leur intérêt leur défendaient également d'aspirer à des conquêtes qui ne leur auraient peut-être pas été moins fatales qu'aux nations vaincues[15].

La Bretagne fût la seule province, que les Romains ajoutèrent à leurs domaines durant le premier siècle de nôtre ère. Dans cette unique occasion, les empereurs crurent devoir plutôt marcher sur les traces de César que suivre les maximes d'Auguste. La situation d'une Île voisine de la Gaule leur inspira le dessein de s'en rendre maîtres : leur avidité était encore excitée par l'espoir agréable, quoique incertain, qui leur avait été donné d'y fronder une pêcherie de perles[16] : La Bretagne semblait être un monde séparé ; ainsi cette conquête formait à peine une exception au plan généralement adopté

pour le continent. Après une guerre d'environ quarante ans[17], entreprise par le plus stupide, continuée par le plus débauché, terminée par le plus lâche des empereurs, plus grande partie de l'île subit le joug des Romains[18]. De la valeur sans conduite, l'amour de la liberté sans aucun esprit d'union, c'est là ce qu'on trouvait dans les différentes tribus qui composaient le peuple breton. Elles coururent d'abord aux armes avec un ardent courage, puis les déposèrent ou se tournèrent les unes contre les autres avec la plus bizarre inconstance, combattirent séparément, et furent subjuguées l'une après l'autre : ni la bravoure de Caractacus, ni le désespoir de Boadicée, ni le fanatisme des druides, ne purent soustraire leur patrie à l'esclavage ni résister aux progrès constants des généraux de l'empire qui soutenaient la gloire nationale, tandis que la majesté du trône était avilie par l'excès du vice ou celui de la faiblesse. Pendant que le farouche Domitien, renfermé dans son palais, ressentait lui-même la terreur qu'il inspirait, ses légions, sous le commandement du vertueux Agricola, dissipaient au pied des monts Grampiens les forces réunies des Calédoniens, et ses flottes, bravant les dangers d'une navigation inconnue, portaient sur tous les points de l'île les armes romaines. Déjà la Bretagne pouvait être regardée comme soumise ; Agricola se proposait d'en achever la conquête, et d'assurer ses succès par la réduction de l'Irlande ; une seule légion et quelques troupes auxiliaires lui paraissaient suffisantes pour l'exécution de son dessein[19]. Il pensait que la possession de cette île occidentale pourrait devenir très avantageuse, et que les Bretons porteraient leurs chaînes avec moins de répugnance, lorsque la vue et l'exemple de la liberté seraient entièrement éloignés de leurs regards.

Mais le mérite supérieur d'Agricola le fit bientôt, rappeler de son gouvernement de Bretagne, et ce plan de conquête, si raisonnable malgré son étendue, fut alors manqué pour jamais. Avant son départ, ce prudent général avait songé à assurer ces nouvelles possessions. Il avait observé que l'île est presque divisée en deux parties inégales par les deux golfes opposés, formant ce qu'on appelle maintenant le passage d'Écosse[20]. A travers l'étroit intervalle, d'environ quarante milles, qui les sépare l'un de l'autre il établit une ligne de postes militaires qui ensuite, sous le règne d'Antonin le Pieux, fut fortifiée d'un rempart de gazon, dont les fondations étaient en pierres[21]. Cette muraille, bâtie un lieu au-delà d'Édimbourg et de Glasgow, devint la limite de la province romaine[22]. Les Calédoniens conservèrent, dans la partie septentrionale de l'île, une indépendance qu'ils durent à leur pauvreté autant qu'à leur valeur. Ils faisaient souvent des incursions mais ils étaient aussitôt repoussés et punis. Cependant leur pays ne fut point subjugué[23] ; les souverains des climats les plus riants et les plus fertiles du globe détournaient leurs

regards méprisants de ces montagnes exposées aux fureurs des tempêtes, de ces lacs couverts de brouillards épais, et de ces vallées incultes, où l'on voyait le cerf timide fuir à l'approche d'une troupe de Barbares à peine vêtus[24].

Les successeurs d'Auguste étaient restés constamment attachés à ses maximes politiques : tel était, depuis sa mort, l'état des frontières de l'empire, lorsque Trajan monta sur le trône. Ce prince vertueux et rempli d'activité avait reçu l'éducation d'un soldat et possédait les talents d'un général[25]. Le système pacifique de ses prédécesseurs fut tout à coup interrompu par des guerres et par des conquêtes. Après un long intervalle ; les légions virent enfin paraître à leur tête un empereur capable de les commander, Trajan se signala d'abord contre les Daces, nation belliqueuse, qui habitait au-delà du Danube, et qui, sous le règne de Domitien, avait insulté avec impunité la majesté de Rome[26]. À la force et à l'intrépidité des Barbares, les Daces ajoutaient ce mépris de la vie, que devait leur inspirer une persuasion intime de l'immortalité de l'âme et de sa transmigration[27]. Décébale, leur roi, n'était pas un rival indigne de Trajan : il ne désespéra de sa fortune et de celle de sa nation, qu'après avoir, de l'aveu même de ses ennemis, épuisé toutes les ressources de la politique[28]. Cette guerre mémorable dura cinq années, presque sans aucune interruption : Trajan, qui pouvait disposer à son gré de toutes les forces de l'empire, demeura vainqueur et soumit entièrement les Barbares[29]. La Dacie, qui fit une seconde fois exception aux préceptes d'Auguste, avait environ quatre cents lieues de circonférence : les limites naturelles de cette province étaient le Niester, le Theiss ou Tibisque, le bas Danube et le Pont-Euxin. On voit encore aujourd'hui les vestiges d'un chemin militaire depuis le Danube jusque auprès de Bender, place fameuse dans l'histoire moderne, et qui sert maintenant de frontière à l'empire ottoman et à la Russie [30].

Trajan était avide de gloire. Tant que le genre humain continuera de répandre plus d'éclat sur ses destructeurs que sur ses bienfaiteurs, la soif de la gloire militaire sera toujours le défaut des caractères les plus élevés. Les louanges d'Alexandre, transmises par une succession de poètes et d'historiens, avaient allumé, dans l'âme de Trajan, une émulation dangereuse. A l'exemple du roi de Macédoine, l'empereur romain entreprit une expédition contre les peuples d'Orient ; mais il soupirait, en faisant réflexion que son âge avancé ne lui laissait pas l'espoir d'égaliser la réputation du fils de Philippe [31]. Cependant les succès de Trajan, quoique de peu de durée, furent brillants et rapides ; il mit en déroute les Parthes, dégénérés et affaiblis par des guerres intestines. Il parcourut en triomphe les bords du Tigre, depuis les montagnes d'Arménie jusqu'au golfe Persique. Il navigua le premier

sur cette mer éloignée, et de tous les généraux romains il est le seul qui ait jamais joui de cet honneur : ses flottes ravagèrent les côtes de l'Arabie. Enfin Trajan se flatta qu'il touchait déjà aux rivages de l'Inde[32]. Chaque jour le sénat étonné entendait parler de noms jusqu'alors inconnus, et de nouveaux peuples qui reconnaissaient la puissance de Rome : il apprit que les rois du Bosphore, de Colchos d'Ibérie, d'Albanie, d'Osroène, que le souverain des Parthes lui-même, tenaient leurs diadèmes des mains de l'empereur ; que les Mèdes et les habitants des montagnes de Carduchie avaient imploré sa protection, et que les riches contrées de l'Arménie, de la Mésopotamie et de l'Assyrie, étaient réduites en provinces[33]. Mais la mort de Trajan obscurcit bientôt ces brillants tableaux, et l'on eut tout lieu de craindre que des nations si éloignées ne secouassent bientôt un joug inaccoutumé, dès qu'elles n'avaient plus à redouter la main puissante qui le leur avait imposé.

On rapportait que lorsque le Capitole avait été fondé par un des anciens rois de Rome, le dieu Terme seul, parmi les divinités inférieures, avait refusé de céder sa place à Jupiter même. Ce dieu présidait aux limites et selon l'usage de ces temps grossiers, il était représenté sous la forme d'une pierre. Les augures avaient interprété cette obstination du dieu Terme de la manière la plus favorable : c'était, selon eux, un présage certain que les bornes de la puissance romaine ne reculeraient jamais[34]. Cette tradition s'était toujours conservée ; et, comme il arrive d'ordinaire, la prédiction du fait, pendant un grand nombre de siècles, en assura l'accomplissement. Mais, quoique le dieu Terme eût résisté à la majesté de Jupiter, il fût obligé de se soumettre à l'autorité d'Adrien[35]. Cet empereur commença son règne par renoncer aux nouvelles conquêtes de Trajan. Les Parthes recouvrèrent le droit de s'élire un souverain indépendant ; il retira les troupes romaines des places où elles étaient en garnison en Arménie, en Assyrie et dans la Mésopotamie. Adrien reprit le système d'Auguste, et le cours de l'Euphrate servit de nouveau de frontière à l'empire[36]. L'envie, qui ne manque pas de censurer les actions publiques et les vues particulières des princes, s'est efforcée d'attribuer à des motifs de jalousie une conduite qui peut-être était dictée par la prudence et par la modération. Ce soupçon pouvait trouver quelque fondement dans le caractère singulier d'Adrien, capable tour à tour des sentiments les plus bas et les plus élevés ; cependant il ne pouvait faire briller avec plus d'éclat la supériorité de son prédécesseur, qu'en s'avouant lui-même trop faible pour conserver les conquêtes de Trajan.

Le génie martial et ambitieux de l'un formait contraste singulier avec la modération de l'autre et l'infatigable activité de celui-ci ne

paraîtra pas moins remarquable, si on la compare avec la douce tranquillité d'Antonin le Pieux, son successeur. La vie d'Adrien ne fut presque qu'un voyage perpétuel. Doué des talents de l'homme de guerre, de l'homme de lettres et de l'homme d'État, ce prince satisfait tous ses goûts, en se livrant aux soins de son empire. Insensible à la différence des saisons et des climats, il marchait à pied et tête nue dans les neiges de la Calédonie et dans les plaines embrasées de la Haute Égypte. Il n'y eut pas une province qui, dans le cours de son règne, ne fut honorée de la présence du souverain[37], au lieu qu'Antonin passa des jours paisibles dans le sein de l'Italie : pendant les vingt-trois années que ce prince, si digne d'être aimé, tint les rênes du gouvernement, ses plus longs voyages furent de Rome à Lanuvie, où il se retirait pour goûter les douceurs de la campagne [38].

Malgré cette différence dans leur conduite personnelle, Adrien et les deux Antonins s'attachèrent également au système général embrassé par Auguste. Ils persistèrent dans le projet de maintenir la dignité de l'empire, sans entreprendre d'en reculer les bornes : on vit même ces princes employer toutes sortes de moyens honorables pour gagner l'amitié des Barbares. Leur but était de convaincre le genre humain que Rome, renonçant à toute idée de conquête, n'était plus animée que par l'amour de l'ordre et de la justice. Le succès couronna, pendant quarante-trois ans cette politique respectable ; et, si nous en exceptons un petit nombre d'hostilités qui ne servaient qu'à exercer les légions répandues sur la frontière, l'univers fut en paix sous les règnes fortunés d'Adrien et d'Antonin le Pieux[39]. Le nom romain était respecté parmi les nations de la terre les plus éloignées ; souvent les Barbares les plus fiers soumettaient leurs différends à la décision de l'empereur ; et, selon le témoignage d'un historien contemporain, des ambassadeurs qui étaient venus solliciter à Rome l'honneur d'être admis au nombre de ses sujets, s'en retournèrent sans avoir pu obtenir cette distinction [40].

La terreur des armes romaines ajoutait de la dignité à la modération des souverains, et la rendait plus respectable. Ils conservaient la paix en se tenant perpétuellement préparés à la guerre ; et en même temps que l'équité dirigeait leur conduite, les nations voisines s'apercevaient bien qu'ils étaient aussi peu disposés à supporter l'offense qu'à offenser eux-mêmes. Marc-Aurèle employa contre les Germains et les Parthes ces forces redoutables qu'Adrien et son successeur s'étaient contentés de déployer autour de leurs frontières. Les attaques des Barbares provoquèrent le ressentiment de ce prince philosophe : forcé de prendre les armes pour se défendre, Marc-Aurèle remporta, par lui-même ou par ses généraux, plusieurs victoires sur l'Euphrate et sur le Danube [41]. Examinons maintenant

les établissements militaires de l'empire romain. Il est important d'observer comment ils en ont assuré pendant si longtemps la tranquillité et les succès.

Dans les beaux temps de la république, l'usage des armes était réservé à cette classe de citoyens, qui avaient une patrie à aimer, un patrimoine à défendre, empereurs et qui, participant à l'établissement des lois trouvaient leur intérêt comme leur devoir à les faire respecter. Mais à mesure que l'étendue des conquêtes affaiblit la liberté publique, insensiblement le talent de la guerre s'éleva jusqu'à la perfection d'un art, et s'abassa au vil rang d'un métier[42]. Les légions, même au temps où les recrutements ne se faisaient plus que dans les provinces les plus éloignées, furent toujours supposées n'être formées que de citoyens romains Ce titre était regardé ou comme la distinction naturellement attachée à la condition de soldat, ou comme la récompense de ses services ; mais on s'arrêtait plus particulièrement au mérite essentiel de l'âge, de la force et de la taille militaire[43]. Dans toutes les levées de troupes, on accordait avec raison la préférence aux climats du nord sur ceux du midi : on cherchait dans les compagnes, plutôt que dans les villes, des hommes brisés à la fatigue des armes ; il était à présumer que les travaux pénibles des charpentiers, des forgerons et des chasseurs, donneraient plus de vigueur et de force que les occupations sédentaires qui contribuent au luxe[44]. Lors même que le droit de propriété ne fut plus un titre pour être employé dans les armées, les troupes des empereurs romains continuèrent, pour la plupart, d'être commandées par des officiers d'une naissance et d'une éducation honnêtes ; mais les soldats, semblables aux troupes mercenaires de l'Europe moderne, étaient tirés de la classe la plus vile et souvent la plus corrompue.

La vertu politique que les anciens appelaient *patriotisme*, prend sa source dans la ferme conviction que notre intérêt est intimement lié à la conservation et la prospérité du gouvernement libre auquel nous participons. Une telle persuasion avait rendu les légions de la république romaine presque invincibles, mais elle ne pouvait faire qu'une bien faible impression sur les esclaves mercenaires d'un despote. Ce principe une fois détruit on y suppléa par d'autres motifs d'une nature bien différente, mais dont la force était prodigieuse, la religion et l'honneur. Le paysan ou le citadin se pénétrait de cette utile opinion qu'en prenant les armes, il s'attachait à une profession noble, dans laquelle son avancement et sa réputation dépendaient de son courage, et que, bien que les exploits d'un simple soldat échappent souvent à la renommée, il était en son pouvoir de couvrir de gloire ou de honte la compagnie, la légion, l'armée même dont il partageait les triomphes. En le recevant au service, on exigeait de lui un serment

auquel une foule de circonstances concouraient à donner une grande solennité. Il jurait de ne jamais quitter son étendard, de soumettre sa propre volonté aux ordres de ses commandants, et de sacrifier sa vie pour la défense de l'empereur et de l'empire[45]. L'attachement des troupes romaines à leurs drapeaux leur était inspiré par l'influence réunie de la religion et de d'honneur. L'aigle doré qui brillait à la tête de la légion, était l'objet du culte le plus sacré, et l'on voyait autant d'impiété que de honte dans la lâcheté de celui qui abandonnait au moment du danger ce signe respectable[46]. Ces motifs, qui tiraient leur force de l'imagination, étaient soutenus par des craintes et des espérances plus réelles : une paye régulière, des gratifications, une récompense assurée après le temps limité du service, encourageaient les soldats à supporter les fatigues de la vie militaire[47]. D'un autre côté, la lâcheté et la désobéissance ne pouvaient échapper aux plus sévères châtiments. Les centurions avaient le droit de frapper les coupables, et les généraux de les punir de mort. Les troupes élevées dans la discipline romaine avaient pour maxime invariable que tout bon soldat devait beaucoup plus redouter son officier que l'ennemi. Des institutions aussi sages contribuèrent à affermir la valeur des troupes et à leur inspirer une docilité que ne purent jamais acquérir des Barbares impétueux, qui ne connaissaient aucune discipline.

La valeur n'est qu'une vertu imparfaite sans la science et sans la pratique. Les Romains étaient si persuadés de cette vérité, que le nom d'une armée, dans leur langue, venait d'un mot qui signifiait exercice[48]. En effet, les exercices militaires étaient l'important et continuel objet de leur discipline : les recrues et les jeunes soldats étaient régulièrement exercés le matin et le soir ; et les vétérans, malgré leur âge, malgré une connaissance profonde de leur art, étaient obligés de répéter tous les jours ce qu'ils avaient appris dès leur plus tendre jeunesse. Dans les quartiers d'hiver, on élevait de vastes apprentis, afin que les exercices des soldats ne fussent point interrompus par les rigueurs de la saison. Dans ces imitations de la guerre, on avait soin de leur faire prendre des armes deux fois plus pesantes que celles dont on se servait dans une action réelle[49]. Une description exacte des exercices des Romains n'entre point dans le plan de cet ouvrage ; nous remarquerons seulement qu'ils embrassaient tout ce qui peut donner de la force au corps, de la souplesse aux membres et de la grâce aux mouvements. On apprenait soigneusement aux soldats à marcher, à courir, à sauter, à nager, à porter de lourds fardeaux, à manier toutes sortes d'armes offensives et défensives, à former un grand nombre d'évolutions, et à exécuter au son de la flûte la danse pyrrhique ou militaire[50]. Au sein de la paix, les troupes romaines se familiarisaient avec la guerre : selon l'observation d'un ancien historien qui avait combattu contre elles,

l'effusion du sang était la seule différence que l'on remarquât entre un champ de bataille et un champ d'exercice[51]. Les plus habiles généraux, les empereurs même, encourageaient par leur présence et par leur exemple, ces études militaires ; souvent Trajan et Adrien daignèrent instruire eux-mêmes les soldats les moins expérimentés, récompenser les plus habiles, et quelquefois disputer avec eux le prix de la force ou de l'adresse[52]. Sous le règne de ces princes, la tactique fut cultivée avec succès ; et tant que l'empire conserva quelque vigueur, leurs institutions militaires furent respectées comme le modèle le plus parfait de la discipline romaine.

Neuf siècles de guerre avaient insensiblement introduit plusieurs changements dans le service, et l'avaient perfectionné. Les légions décrites par Polybe[53], et commandées par les Scipions, différaient essentiellement de celles qui contribuèrent aux victoires de César, ou défendirent l'empire, d'Adrien et des Antonins. Nous rapporterons en peu de mots ce qui constituait la légion impériale[54]. L'infanterie pesamment armée, qui en faisait la principale force[55], était divisée en dix cohortes et en cinquante-cinq compagnies, sous le commandement d'un pareil nombre de tribuns et de centurions. Le poste d'honneur et la garde de l'aigle appartenaient à la première cohorte, composée de mille cent cinq soldats, choisis parmi les plus estimés pour la valeur et pour la fidélité. Les neuf autres cohortes en avaient chacune cinq cent cinquante-cinq, et tout le corps de l'infanterie d'une légion montait à six mille cent hommes. Leurs armes étaient uniformes et admirablement adaptées à la nature de leur service : ils portaient un casque ouvert surmonté d'une aigrette fort élevée, une cuirasse ou une cotte de mailles et des bottines, et ils tenaient à leur bras, gauche un grand bouclier d'une forme ovale et concave, long de quatre pieds, large de deux et demi, fait d'un bois léger, couvert d'une peau de bœufs et revêtu de fortes plaques d'airain. Outre un dard léger, le soldat légionnaire, balançait dans sa main droite ce javelot formidable appelé **pilum**, dont la longueur était de six pieds, et qui se terminait en une pointe d'acier de dix-huit pouces, taillée en triangle[56]. Cette armée était bien inférieure à nos armes à feu, puisqu'elle ne pouvait servir qu'une seule fois, et à la distance seulement de dix ou douze pas : cependant, lorsqu'elle était lancée par une main ferme et adroite, il n'y avait point de bouclier en état de résister à sa force, et aucune cavalerie n'osait se tenir à sa portée. A peine le Romain avait-il jeté son javelot, qu'il s'élançait avec impétuosité sur l'ennemi, l'épée à la main. Cette épée était une lame d'Espagne, courte, d'une trempe excellente, à double tranchant, et également propre à frapper et à percer, mais le soldat était instruit à préférer cette dernière façon de s'en servir, comme découvrant moins son corps et faisant en même temps à son adversaire une blessure plus

dangereuse[57]. La légion était ordinairement rangée sur huit lignes de profondeur, et les files, aussi bien que les rangs, étaient toujours à la distance de trois pieds l'une de l'autre[58]. Des troupes accoutumées à conserver un ordre si distinct dans toute l'étendue d'un large front et dans l'impétuosité d'une charge rapide, pouvaient exécuter tout ce qu'exigeaient d'elles les événements de la guerre et l'habileté du général. Le soldat avait un espace libre pour ses armes et pour ses divers mouvements, et les intervalles étaient ménagés de manière à pouvoir y faire passer les renforts nécessaires pour secourir les combattants épuisés[59]. La tactique des Grecs et des Macédoniens avait pour base des principes bien différents : la force de la phalange consistait en seize rangs de longues piques, de manière à former la palissade la plus serrée[60] ; mais la réflexion et l'expérience prouvèrent que cette masse immobile était incapable de résister à l'activité de la légion[61].

La cavalerie, sans laquelle la force de la légion serait restée imparfaite, était divisée en dix escadrons : le premier, comme compagnon de la première cohorte, consistait en cent trente-deux hommes, et les neuf autres chacun en soixante-six ; ce qui faisait en tout, pour nous servir des expressions modernes, un régiment de sept cent vingt-six chevaux. Quoique naturellement attaché à sa légion respective, chaque régiment de cavalerie en était séparé, suivant les occasions, pour être rangé en ligne, et faire partie des ailes de l'armée[62]. Sous les empereurs, la cavalerie était bien différente de ce qu'elle avait été dans son origine. Du temps de la république, elle était composée des jeunes gens les plus distingués de Rome et de l'Italie, qui, en remplissant ce service militaire, se préparaient à acquérir les dignités de sénateur et de consul, et sollicitaient, par leurs exploits, les suffrages de leurs concitoyens[63]. Mais depuis le changement qui était survenu dans les mœurs et dans le gouvernement, les plus riches citoyens de l'ordre équestre se consacrèrent à l'administration de la justice et à la perception des revenus publics[64]. Ceux qui embrassaient la profession des armes étaient aussitôt revêtus du commandement d'une cohorte[65] ou d'un escadron[66]. Trajan et Adrien tirèrent leur cavalerie des mêmes provinces et de la même classe de leurs sujets, qui fournissaient des hommes aux légions : on faisait venir des chevaux d'Espagne et de la Cappadoce. Les cavaliers romains méprisaient cette armure complète dans laquelle la cavalerie des Orientaux était comme emprisonnée : la partie la plus importante de leur armure défensive consistait dans un casque, un bouclier ovale, de petites bottes et une cotte de mailles ; une javeline et une longue et large épée étaient leurs principales armes offensives. Il paraît qu'ils avaient emprunté des Barbares l'usage des lances et des massues de fer[67].

La sûreté et l'honneur de l'empire étaient confiés principalement aux légions ; mais la politique de Rome ne dédaigna rien de tout ce qui pouvait lui être utile à la guerre. On faisait régulièrement des levées considérables dans les provinces dont les habitants n'avaient point encore mérité la distinction honorable de citoyens. On permettait à des princes ou à de petits États dispersés le long des frontières d'acheter, par un service militaire, leur liberté et leur sûreté[68]. Souvent même, soit par force, soit par persuasion, on déterminait des Barbares que l'on redoutait à envoyer l'élite de leurs troupes épuiser, dans les climats éloignés, leur dangereuse valeur contre les ennemis de l'empire[69]. Tous ces différents corps étaient connus généralement sous le nom d'auxiliaires. Quoique leur nombre variât selon les temps et les circonstances, il était rarement inférieur à celui des légions[70]. Les plus courageux et les plus fidèles de ces auxiliaires étaient placés sous le commandement des préfets et des centurions, et sévèrement instruits à la discipline des Romains ; mais ils retenaient, pour la plupart, les armes que leur rendaient propres, soit la nature de leur pays, soit les habitudes de leur première jeunesse ; et, par ce moyen, comme à chaque légion était attaché un certain nombre d'auxiliaires, chacune renfermait toutes les espèces de troupes légères, avait l'usage de toutes les armes de trait, et pouvait ainsi opposer à chaque nation la même discipline et les mêmes armes qui la rendaient formidable[71]. La légion n'était pas dépourvue de ce que l'on pourrait appeler, dans nos langues modernes, un train d'artillerie ; elle avait toujours à sa suite dix machines de guerre de la première grandeur, et cinquante-cinq plus petites, qui toutes lançaient, selon diverses directions, des pierres et des dards avec une violence irrésistible[72].

Le camp d'une légion romaine ressemblait à une ville fortifiée[73]. Aussitôt que l'espace était tracé, les pionniers avaient soin d'aplanir le terrain, et d'écarter tous les obstacles qui auraient pu nuire à sa parfaite régularité : la forme en était quadrangulaire, et nous calculons qu'un carré d'environ deux mille cent pieds anglais de côté pouvait contenir vingt mille Romains, quoique maintenant un pareil nombre de troupes présente à l'ennemi un front trois fois plus étendu. Au milieu du camp, on distinguait, par dessus les autres tentes, le prétoire ou le quartier du général. La cavalerie, l'infanterie et les auxiliaires, occupaient leurs postes respectifs. Les rues étaient larges et fort droites, et l'on ménageait de tous côtés un espace libre de deux cents pieds entre le rempart et les tentes. Le rempart était ordinairement de douze pieds de haut, défendu par de fortes palissades, et, entouré d'un fossé dont la largeur et la profondeur étaient aussi de douze pieds. Les légionnaires eux-mêmes étaient chargés de cet ouvrage important : l'usage de la bêche et de la pioche

ne leur était pas moins familier que celui de l'épée ou du pilum. Le courage intrépide est souvent un présent de la nature ; mais cette activité soutenue dans l'exécution des travaux, ne peut jamais être que le fruit de l'habitude et de la discipline [74].

À peine la trompette avait-elle donné le signal du départ, que le camp était levé, et les troupes se plaçaient à leurs rangs sans retard et sans confusion. Les légionnaires, outre leurs armes, au poids desquelles ils songeaient à peine, étaient encore chargés de leurs instruments de cuisine, des outils nécessaires pour les fortifications, et de provisions pour plusieurs jours [75]. Malgré un fardeau si considérable, qui accablerait la délicatesse d'un soldat moderne, les Romains étaient accoutumés à marcher d'un pas régulier, et à faire près de vingt milles en six heures [76]. A l'approche de l'ennemi, ils se débarrassaient de leur bagage, et, par des évolutions aisées et rapides, l'armée, qui marchait sur une ou sur plusieurs colonnes, se formait en ordre de bataille [77]. Les frondeurs et les archers escarmouchaient à la tête ; les auxiliaires formaient la première ligne, et ils étaient soutenus par les légions : la cavalerie couvrait les flancs ; enfin, on plaçait derrière le corps d'armée les machines de guerre.

Telle fut la science guerrière qui défendit les vastes conquêtes des empereurs, et conserva l'esprit militaire, dans un temps où le luxe et le despotisme avaient étouffé toute autre vertu. Si nous cherchons maintenant à nous faire une idée du nombre des troupes dont se composaient les armées romaines, nous verrons combien il est difficile de l'apprécier avec une certaine exactitude. Il paraît cependant que la légion était un corps de douze mille cinq cents hommes, parmi lesquels on comptait six mille huit cent trente et un Romains : le reste comprenait les auxiliaires. Sous Adrien et ses successeurs, l'armée sur le pied de paix comprenait trente de ces redoutables brigades. Ainsi, selon toute apparence, leurs forces se montaient à trois cent soixante-quinze mille hommes. Au lieu de se renfermer dans des villes fortifiées, qui n'étaient, aux yeux des Romains, que le refuge de la faiblesse et de la lâcheté, les légions restaient toujours campées sur les bords des grands fleuves ou le long des frontières des Barbares. Comme leurs postes, pour la plupart, étaient fixes et permanents, nous pouvons nous former un aperçu de la distribution des troupes dans tout l'empire. Trois légions suffisaient pour la Bretagne. Les principales forces étaient employées sur le Rhin et sur le Danube, et consistaient en seize légions, distribuées de la manière suivante : deux dans la Basse Germanie et trois dans la Haute, une dans la Rhétie, une dans la Norique, quatre dans la Pannonie, trois dans la Mœsie, et deux dans la Dacie. L'Euphrate avait pour sa défense huit légions, dont six étaient placées en Syrie, et les deux autres dans la Cappadoce. Comme

le siège de la guerre se trouvait fort éloigné de l'Égypte, de l'Afrique et de l'Espagne, une seule légion maintenait la tranquillité dans chacune de ces provinces. L'Italie même ne manquait pas de troupes. Environ vingt mille hommes choisis, connus sous le nom de cohortes de la ville et de gardes prétoriennes, veillaient à la sûreté du monarque et de la capitale. Auteurs de presque toutes les révolutions qui ont troublé l'empire, ces soldats prétoriens vont bientôt attirer fortement toute notre attention ; mais nous ne voyons rien dans leurs armes et leurs institutions qui les distinguât des légions ; seulement il paraît que leur discipline était moins rigide et leur extérieur plus pompeux [78].

La marine des empereurs répondait peu à la grandeur de Rome ; mais elle suffisait pour remplir toutes les visées du gouvernement. L'ambition des Romains ne s'étendait point au-delà du continent : ce peuple guerrier n'était pas animé de cet esprit entreprenant des Tyriens, des Carthaginois et des habitants de Marseille, qui avait porté ces hardis navigateurs à reculer les bornes du monde, et à découvrir les côtés les plus éloignées. L'Océan était plutôt pour les Romains un objet de terreur que de curiosité [79]. Après la ruine de Carthage et la destruction des pirates, toute l'étendue de la Méditerranée se trouva renfermée dans leur empire. La politique des empereurs n'avait pour but que de conserver en paix la souveraineté de cette mer, et de protéger le commerce de leurs sujets. Guidé par ces principes de modération, Auguste établit à demeure deux flottes dans les ports les plus commodes de l'Italie : l'un à Ravenne, sur la mer Adriatique ; l'autre à Misène, dans la baie de Naples. L'expérience semblait enfin avoir convaincu les anciens que leurs galères lorsqu'elles excédaient deux ou tout au plus trois rangs de rames, devenaient plus propres à une vaine pompe qu'à un service réel. Auguste lui-même dans la bataille d'Actium, s'était aperçu de la supériorité de ses frégates légères, appelées *liburniennes*, sur les citadelles élevées et massives de son rival [80]. Ces liburniennes lui servirent à former les deux flottes de Ravenne et de Misène, destinées à commander, l'une la partie orientale, l'autre l'occident de la Méditerranée ; et à chacune de ces escadres il attacha un corps de plusieurs milliers de marins. Outre ces deux ports, où les Romains avaient établi la plus grande partie de leurs forces maritimes, ils entretenaient encore un grand nombre de vaisseaux à Fréjus, sur les côtes de Provence. Le Pont-Euxin était gardé par quarante voiles et par trois mille soldats. A toutes ces forces, il faut ajouter la flotte qui assurait la communication entre la Gaule et la Bretagne, et une infinité de bâtiments qui couvraient le Rhin et le Danube, pour harasser les pays ennemis, et intercepter le passage des Barbares [81]. En récapitulant cet état général des forces de l'empire sur mer et sur terre, tant des troupes employées dans les légions, que des auxiliaires, des gardes du palais et de la marine nous verrons que

le nombre total des troupes n'excédait pas quatre cent cinquante mille hommes. Quelque formidable que paraisse cette puissance, le dernier siècle a vu avec étonnement des forces semblables entretenues par un monarque dont les États étaient renfermés dans une seule province de l'empire romain [82].

Nous avons essayé de faire connaître et l'esprit de modération qui mettait des bornes à la puissance d'Adrien et des Antonins, et les forces qui servaient à la soutenir ; tâchons maintenant de décrire, avec clarté et précision, ces mêmes provinces, réunies autrefois sous un seul chef, et maintenant divisées en un si grand nombre d'États indépendants et ennemis les uns des autres.

Située à l'extrémité de l'empire, de l'Europe et de l'ancien monde, l'Espagne a conservé d'âge en âge ses limites naturelles : les monts Pyrénées, la Méditerranée et l'océan Atlantique. Cette grande péninsule, aujourd'hui partagée si inégalement entre deux souverains, avait été divisée par Auguste en trois provinces : la Lusitanie, la Bétique et la Tarragonaise. Les belliqueux Lusitaniens occupaient la contrée qui compose aujourd'hui le royaume du Portugal : ce royaume a gagné vers le nord le terrain qui lui avait été enlevé du côté de l'orient. La Grenade et l'Andalousie ont à peu près les mêmes confins que l'ancienne Bétique ; le reste de l'Espagne, la Galice, les Asturies, la Biscaye, la Navarre, le royaume de Léon, les deux Castilles, la Murcie, le royaume de Valence, la Catalogne et l'Aragon, formaient la troisième province romaine : c'était en même temps la plus considérable, et on l'appelait Tarragonaise, du nom de sa capitale [83]. Parmi les naturels du pays, les Celtibériens étaient les plus puissants : une opiniâtreté invincible distinguait surtout les Asturiens et les Cantabres. Sûrs de trouver un asile dans leurs montagnes, ces peuples furent les derniers qui se soumirent aux armes de Rome ; et, quelques siècles après, ils secouèrent les premiers le joug des Arabes.

L'ancienne Gaule, qui comprenait tout le pays situé entre les Pyrénées, les Alpes, le Rhin et l'Océan, était beaucoup plus étendue que la France moderne. Aux domaines de cette puissante monarchie, et à l'acquisition récente qu'elle a fait de la Lorraine et de l'Alsace, il faut encore ajouter le duché de Savoie, les cantons de la Suisse, les quatre électors du Rhin, le pays de Liège, le Luxembourg, le Hainaut, la Flandre et le Brabant. Après la mort de César, Auguste eut égard, dans la division de la Gaule, à l'établissement des légions, au cours des rivières, et aux distinctions de provinces déjà connues dans ce pays, qui renfermait plus de cent États indépendants, avant que les Romains s'en fussent rendus maîtres [84]. La colonie de Narbonne donna son nom au Languedoc, à la Provence et au Dauphiné. Le gouvernement d'Aquitaine s'étendait depuis les Pyrénées jusqu'à la

Loire. Entre ce fleuve et la Seine, était située la Gaule celtique, qui reçût bientôt une nouvelle dénomination de la fameuse colonie de Lugdunum, Lyon. Au delà de la Seine était la Belgique, bornée d'abord seulement par le Rhin, mais, quelque temps avant le siècle de César, les Germains, profitant de la supériorité que donne la bravoure, s'étaient emparés d'une partie considérable de la Belgique. Les empereurs romains saisirent avec empressement une occasion favorable aux prétentions de leur vanité, et la frontière du Rhin, qui s'étendait depuis Leyde jusqu'à Bâle, fût décorée du nom pompeux de Haute et Basse Germanie [85]. Telles étaient, sous les Antonins, les six provinces de la Gaule, la Narbonnaise, l'Aquitaine, la Celtique ou Lyonnaise, la Belgique et les deux Germanies.

Nous avons déjà parlé de l'étendue et des bornes de la province romaine de Bretagne : elle renfermait toute l'Angleterre, le pays de Galles, et le pays plat d'Écosse jusqu'au passage de Dunbritton et d'Édimbourg. Avant que la Bretagne eût perdu sa liberté, elle était inégalement divisée en trente tribus de Barbares, dont les plus considérables étaient les Belges à l'occident, les Brigantes au nord, les Silures au midi du Pays de Galles, et les Icéniens dans les comtés de Norfolk et de Suffolk [86]. Autant qu'il est possible de s'en rapporter à la ressemblance des mœurs et ces langues, il est probable que l'Espagne, la Gaule et la Bretagne avaient été peuplées par une même et vigoureuse race de sauvages. Ils disputaient souvent le champ de bataille aux Romains, et ils ne furent subjugués qu'après avoir livré une infinité de combats. Enfin, lorsque ces provinces eurent été soumises, elles formèrent la division occidentale de l'empire en Europe, qui s'étendait depuis le mur d'Antonin jusqu'aux colonnes d'Hercule, et depuis l'embouchure du Tage jusqu'aux sources du Rhin et du Danube.

Avant les conquêtes des Romains, la Lombardie n'était point regardée comme partie de l'Italie. Des Gaulois avaient fondé une colonie puissante le long des rives du Pô, depuis le Piémont, jusque dans la Romagne : ils avaient porté leurs armes et leurs noms dans les plaines bornées par les Alpes et les Apennins. Les Liguriens habitaient les rochers où s'est élevée la république de Gènes. Venise n'existait point encore, mais la partie de cet État située à l'orient de l'Adige était occupée par les Vénètes [87]. Le milieu de l'Italie, qui compose maintenant le duché de Toscane et l'État ecclésiastique, était l'ancienne patrie des Étrusques et des Ombriens ; des Étrusques à qui l'Italie était redevable des premiers germes de la civilisation [88]. Le Tibre roulait ses ondes au pied des superbes collines de Rome ; et depuis cette rivière jusqu'aux frontières de Naples, le pays des Sabins, des Latins et des Volsques, fut le théâtre des succès naissants de la

république. Ce fut dans cette contrée si renommée, que les premiers consuls méritèrent des triomphes ; que leurs successeurs s'occupèrent à décorer des palais, et leur postérité à élever des couvents[89]. Capoue et la Campanie possédaient le territoire propre de la ville de Naples ; le reste de ce royaume était habité par plusieurs nations belliqueuses, les Marse, les Samnites, les Apuliens et les Lucaniens. Enfin, les côtes de la mer étaient couvertes des colonies florissantes des Grecs. Il faut remarquer que lorsque Auguste partagea l'Italie en onze régions, la petite province d'Istrie fut comprise dans le nombre, et se trouva jointe au siège de la souveraineté romaine[90].

Les provinces de l'empire en Europe étaient défendues par le Rhin et le Danube. Ces deux beaux fleuves prennent leur source à la distance de trente milles l'un de l'autre. Le Danube, dans un cours de plus de treize cents milles de long, presque toujours vers le sud-est, reçoit le tribut de soixante rivières navigables et se jette ensuite par six embouchures dans le Pont-Euxin, qui paraît à peine assez vaste pour recevoir une telle masse d'eau[91]. Les provinces qu'arrose le Danube furent bientôt désignées sous le nom général d'Illyrie ou de frontière illyrienne[92], et regardées comme les plus guerrières de l'empire ; mais elles méritent bien que nous les considérions dans leurs principales divisions : la Rhétie, la Norique, la Pannonie, la Dalmatie, la Mœsie, la Thrace, la Macédoine et la Grèce.

La province de Rhétie, habitée autrefois par les Vindéliciens, s'étendait depuis les Alpes jusqu'aux rives du Danube, et depuis la source de ce fleuve jusqu'à sa jonction avec l'Inn. La plus grande partie du plat pays obéit à l'électeur de Bavière : la ville d'Augsbourg est protégée par la constitution de l'empire germanique ; les Grisons vivent en sûreté dans leurs montagnes, et le Tyrol est au rang des nombreux États qui appartiennent à la maison d'Autriche.

Toute l'étendue de pays comprise entre le Danube, l'Inn et la Save, l'Autriche, la Styrie, la Carinthie, la Carniole, la Basse Hongrie et l'Esclavonie, étaient connues par les anciens sous les noms de Norique et de Pannonie. Dans leur premier état d'indépendance, les fiers habitants de ces provinces étaient étroitement liés entre eux ; ils se trouvèrent fréquemment unis sous le gouvernement des Romains, et de nos jours ils sont devenus le patrimoine d'une seule famille. Leur souverain est un prince d'Allemagne qui prend le titre d'empereur des Romains, et dont les États forment le centre et la force de la puissance autrichienne. Si nous en exceptons la Bohême, la Moravie, l'extrémité septentrionale de l'Autriche, et cette partie de la Hongrie qui est située entre le Theiss et le Danube, les autres domaines de la maison d'Autriche étaient renfermés dans les limites de l'empire romain.

La Dalmatie, ou Illyrie proprement dite, était ce pays long, mais

étroit qui se trouve entre la Save et la mer Adriatique. La plus grande partie de la côte a conservé son nom : c'est une province de la dépendance de Venise et le siège de la petite république de Raguse. Les provinces de l'intérieur ont pris les noms esclavons de Croatie et de Bosnie. La Croatie est soumise à un gouverneur autrichien, et la Bosnie obéit à un pacha turc : mais toutes ces régions sont sans cesse ravagées par des hordes de Barbares dont la sauvage indépendance marque d'une manière irrégulière les limites incertaines des puissances chrétiennes et mahométanes [93].

Après avoir reçu les eaux du Theiss et de la Save, le Danube prenait le nom d'Ister ; c'était du moins celui que lui donnaient les Grecs [94]. Il séparait autrefois la Mœsie de la Dacie, province conquise par Trajan, et la seule qui fût située au-delà de ce fleuve. Si nous voulons jeter les yeux sur l'état présent de ces contrées, nous trouverons sur la rive gauche du Danube, Temeswar et la Transylvanie, annexés à la couronne de Hongrie après un grand nombre de révolutions, tandis que les principautés de Moldavie et de Valachie reconnaissent la souveraineté de la Porte ottomane. Sur la rive droite, la Mœsie qui, durant le moyen âge, se divisa en deux royaumes barbares : la Servie et la Bulgarie, est maintenant réunie sous le despotisme des Turcs.

Les Turcs, en donnant le nom de Romélie à la Macédoine, à la Thrace et à la Grèce, semblent reconnaître que ces contrées faisaient partie de l'empire romain. La Thrace, habitée par des nations belliqueuses, était devenue, sous les Antonins, une province qui s'étendait depuis le mont Hémus et le Rhodope jusqu'au Bosphore et l'Hellespont. Malgré le changement de maîtres et celui de la religion, la nouvelle Rome, bâtie par Constantin sur les rives du Bosphore, est toujours la capitale d'une grande monarchie. La Macédoine avait retiré moins d'avantages des brillantes conquêtes d'Alexandre que de la politique des deux Philippe. L'Épire et la Thessalie étaient sous sa dépendance. Ainsi ce royaume comprenait tout le pays situé entre la mer Égée et la mer d'Ionie. Lorsque nous pensons à la réputation immortelle de Thèbes, d'Argos, de Sparte et d'Athènes, nous avons peine à nous persuader que tant de républiques si célèbres aient été confondues dans une seule province de l'empire romain. L'influence supérieure de la ligue achéenne fit donner à cette province le nom d'Achaïe.

Tel était l'état de l'Europe sous les empereurs romains. Les provinces d'Asie, sans en excepter les conquêtes passagères de Trajan, se trouvent toutes renfermées dans les limites de la puissance des Turcs ; mais au lieu de suivre les divisions arbitraires, imaginées par l'ignorance et par le despotisme, prenons une route plus sûre et en

même temps plus agréable pour nous ; observons les caractères ineffaçables de la nature. On appelle Asie-Mineure cette péninsule qui, bornée par l'Euphrate du côté de l'orient, s'avance vers l'Europe entre le Pont-Euxin et la Méditerranée. Les Romains avaient donné le titre exclusif d'Asie au vaste et fertile pays situé à l'occident du mont Taurus et du fleuve Halys. Cette province renfermait les anciennes monarchies de Troie, de Lydie et de Phrygie, les contrées maritimes des Lyciens, des Pamphiliens et des Cariens, et les colonies grecques fondées en Ionie, qui, non dans la guerre, mais dans les arts, égalaient la gloire de leur métropole. Les royaumes de Pont et de Bithynie occupaient tout le nord de la Péninsule, depuis Constantinople jusqu'à Trébisonde. A l'extrémité opposée, la Cilicie était bornée par les montagnes de Syrie. Les provinces intérieures, séparées de l'Asie romaine par le fleuve Halys, et de l'Arménie par l'Euphrate, avaient autrefois, formé le royaume indépendant de Cappadoce. La souveraineté des empereurs s'étendait sur les côtes septentrionales du Pont-Euxin, en Asie, jusque par-delà Trébisonde ; en Europe, jusqu'au-delà du Danube. Les habitants de ces contrées sauvages, connues maintenant sous les noms de Budziack, de Tartarie-Crimée, de Circassie et de Mingrélie, recevaient de leurs mains ou des princes tributaires ou des garnisons-romaines [95].

Sous les successeurs d'Alexandre, la Syrie devint le siège de l'empire des Séleucides, qui régnèrent sur toute la Haute Asie, jusqu'à ce que la révolte des Parthes eût resserré les domaines de ces monarques entre l'Euphrate et la Méditerranée. Lorsque cette province fut soumise par les Romains, elle servit de frontière à leur empire, de côté de l'orient : ses limites étaient, au nord, les montagnes de la Cappadoce, et vers le midi, l'Égypte et la mer Rouge. La Phénicie et la Palestine se trouvèrent quelquefois annexées au gouvernement de la Syrie : dans d'autres temps elles en furent séparées. La première de ces deux provinces est une suite de rochers ; une lisière étroite entre la mer et les montagnes ; l'autre ne peut guère être mise au-dessus du pays de Galles pour l'étendue, et pour la fertilité [96]. Cependant leur nom passera d'âge en âge jusqu'à la postérité, la plus reculée, puisque l'Europe et le Nouveau Monde doivent à la Palestine leur religion, et à la Phénicie la naissance des lettres [97]. Depuis l'Euphrate, jusqu'à la mer Rouge, un désert sablonneux, presque dépourvu d'arbres et d'eau, forme les limites incertaines de la Syrie. La vie errante des Arabes était inséparablement liée à leur indépendance : toutes les fois qu'ils voulurent former des établissements sur un terrain moins stérile que le reste de leurs habitations ; ils devinrent aussitôt esclaves des Romains [98].

Lés géographes de l'antiquité ont souvent hésité sur la partie du

globe dans laquelle ils devaient faire entrer l'Égypte [99]. Située dans la péninsule immense de l'Afrique, elle n'est accessible que du côté de l'Asie, dont elle a reçu la loi dans presque toutes les révolutions de l'histoire. Un préfet romain occupait le trône pompeux des Ptolémées ; maintenant le sceptre de fer des Mameluks est entre les mains d'un pacha turc. Le Nil arrose cette contrée dans un espace de deux cents lieues, depuis le tropique du Cancer jusqu'à la Méditerranée : les inondations périodiques de ce fleuve font toute la richesse du pays, et leur élévation en est la mesure. Cyrène, située vers l'occident et sur la côte de la mer, avait été d'abord une colonie, grecque ; elle devint ensuite une province d'Égypte : elle est aujourd'hui ensevelie dans les déserts de Barca [100].

De Cyrène jusqu'à l'Océan, la côte d'Afrique a plus de quinze cents milles de long ; elle est cependant si resserrée entre la Méditerranée et les déserts de Sahara, que sa largeur excéda rarement cent milles. C'était à la partie orientale, que les Romains avaient principalement donné le nom de province d'Afrique. Avant l'arrivée des colonies phéniciennes, cette fertile contrée était habitée par les Libyens, les plus sauvages de tous les peuples de la terre : elle devint le centre d'un commerce et d'un empire très étendus, lorsqu'elle fut gouvernée par les Carthaginois. Les faibles États de Tunis et de Tripoli se sont élevés sur les ruines de cette république fameuse. Le royaume de Massinissa et de Jugurtha est soumis à la puissance militaire des Algériens. Du temps d'Auguste, les limites de la Numidie avaient été fort resserrées, et les deux tiers au moins de cette contrée avaient pris le nom de Mauritanie césarienne. La véritable Mauritanie, ou la patrie des Maures, s'appelait Tingitane, de l'ancienne ville de Tingi ou Tangier : elle forma aujourd'hui le royaume de Fez. Salé sur l'Océan, cette retraite de pirates était la dernière ville de l'empire romain. Les connaissances géographiques des anciens s'étendaient à peine au-delà. On aperçoit, encore des vestiges d'une cité romaine, près de Mequinez, résidence d'un Barbare que nous voulons bien appeler l'empereur du Maroc : mais il ne paraît pas que les États méridionaux de ce monarque, ni même Maroc et Ségelmessa, aient jamais été compris dans la province romaine. L'occident de l'Afrique est coupé par différentes chaînes du mont Atlas, nom devenu célèbre par les fictions des poètes [101], mais que l'on donne maintenant à l'immense océan qui roule ses eaux entre le Nouveau Monde et l'ancien continent [102].

Après avoir parcouru toutes les provinces de l'empire romain, nous pouvons observer que l'Afrique est séparée de l'Espagne par un détroit de douze milles environ, qui sert de communication à la Méditerranée avec la mer Atlantique. Les colonnes d'Hercule, si fameuses parmi les anciens, étaient deux montagnes qui paraissent avoir été séparées avec

violence dans quelque convulsion de la nature. La forteresse de Gibraltar est bâtie au pied de celle qui est située en Europe. Toute la Méditerranée, ses côtes et ses îles étaient renfermées dans les vastes domaines de l'empire. Des grandes îles, les Baléares, aujourd'hui Majorque et Minorque, ainsi nommées à cause de leur étendue respective, appartiennent, l'une aux Espagnols, et l'autre à la Grande-Bretagne. Il serait plus facile de déplorer le sort des Corses, que de décrire leur condition actuelle. La Sardaigne et la Sicile ont été érigées en royaumes en faveur de deux princes d'Italie. Crète ou Candie, Chypre, et la plupart des petites îles de la Grèce ou de l'Asie, obéissent aux Turcs tandis que le petit rocher de Malte brave toute la puissance ottomane, et est devenu un pays riche, célèbre, sous le gouvernement d'un ordre religieux et militaire.

Cette longue énumération des provinces d'un empire dont les débris ont formé tant de royaumes si puissants, rendrait presque excusable à nos yeux, la vanité ou l'ignorance des anciens. Éblouis par l'immense domination, la puissance irrésistible, la modération réelle ou affectée des empereurs, ils se croyaient permis de mépriser ces contrées éloignées, qu'ils avaient laissées jouir d'une indépendance barbare ; souvent même ils affectaient d'en méconnaître le nom : insensiblement ils s'accoutumèrent à confondre la monarchie romaine avec le globe de la terre [103]. Mais ces idées vagues et peu exactes ne conviennent pas à un historien moderne : guidé par des connaissances plus sûres, il est en état de présenter à ses lecteurs un tableau mieux proportionné, en leur faisant observer que l'empire avait plus de deux mille milles de large depuis le mur d'Antonin et les limites septentrionales de la Dacie jusqu'au mont Atlas et jusqu'au tropique du Cancer, et qu'il s'étendait en longueur dans un espace de plus de trois mille milles depuis l'Euphrate jusqu'à l'Océan occidental. Il était situé dans les plus beaux lieux de la zone tempérée, entre le 24^e et le 56^e degré de latitude nord. Enfin, on évaluait sur l'étendue, à peu près à six cent mille milles carrés, dont la plus grande partie consistait en terres fertiles et très bien cultivées [104].

Chapitre II

De l'union et de la prospérité intérieure de l'empire romain dans le siècle des Antonins.

CE n'est pas seulement par l'étendue et par la rapidité des conquêtes que nous devons juger de la grandeur de Rome. Le souverain des déserts de la Russie donne des lois à une partie du globe bien plus considérable. Sept ans après son départ de Macédoine, Alexandre avait érigé des trophées sur les rives de l'Hyphase [105]. En moins d'un siècle l'invincible Zingis et les princes mongols, ses descendants, étendirent leurs cruelles dévastations à leur empire passager depuis la mer de la Chine jusqu'aux confins de l'Égypte et de l'Allemagne [106]. Mais le solide édifice de la puissance romaine avait été l'ouvrage de la sagesse de plusieurs siècles. Les contrées soumises à Trajan et aux Antonins s'étaient étroitement unies entre elles par les lois et embellies par les ans. Il pouvait arriver qu'elles eussent à souffrir occasionnellement de quelques abus du pouvoir confié aux délégués du souverain ; mais, en général, le principe du gouvernement était sage, simple, et établi pour le bonheur des peuples. Les habitants des provinces exerçaient paisiblement le culte de leurs ancêtres, et, confondus avec les conquérants, ils jouissaient des mêmes avantages, et parcouraient d'un pas égal la carrière des honneurs.

I. La politique du sénat et des souverains de Rome fut heureusement secondée, dans tout ce qui concernait la religion, par les lumières de quelques-uns de leurs sujets, et par la superstition aveugle des autres. Les différents cultes admis dans l'empire étaient considérés par le peuple comme également vrais, par le philosophe comme également faux, et par le magistrat comme également utiles. Ainsi la tolérance entretenait une indulgence réciproque et même une pieuse concorde.

La superstition du peuple n'était ni irritée par l'aigreur théologique, ni renfermée dans les chaînes d'un système spéculatif. Fidèlement attaché aux cérémonies de son pays, le polythéiste recevait avec une foi implicite les différentes religions de la terre [107]. La crainte, la connaissance, la curiosité, un songe, un présage, un accident extraordinaire, un voyage entrepris dans des régions éloignées, étaient autant de causes, qui l'engageaient perpétuellement à multiplier les articles de sa foi, et à augmenter le nombre de ses dieux tutélaires. Le frêle tissu de la mythologie païenne était composé

d'une foule de matériaux différents, à la vérité, mais non mal assortis. Dès qu'il était reconnu que les héros et les sages dont la vie ou la mort avait été utile à leur patrie, étaient revêtus une puissance immortelle, on ne pouvait se dispenser d'avouer qu'ils méritaient, sinon des adorations, du moins la vénération du genre humain. Les divinités d'un millier de bocages, d'un millier de sources jouissaient en paix de leur influence locale ; et lorsque le Romain conjurait la colère du Tibre, il ne pouvait mépriser l'habitant de l'Égypte enrichissant de ses offrandes la bienfaisante divinité du Nil. Les puissances visibles de la nature, les planètes et les éléments, étaient les mêmes dans tout l'univers : les gouverneurs invisibles du monde moral ne pouvaient être représentés que par des fictions et des allégories entièrement semblables. Toutes les vertus, tous les vices, devinrent autant de divinités. Chaque art, chaque profession, reconnut parmi les habitants du ciel un protecteur dont les attributs dans les siècles et les contrées les plus éloignées, tenaient au caractère particulier de ses adorateurs. Une république de dieux, si opposés de caractère et d'intérêt, avait besoin, dans tous les systèmes, de la main régulatrice d'un magistrat suprême : c'est ce magistrat que les progrès des connaissances et de l'adulation revêtirent graduellement des perfections et des titres sublimes de père éternel, de monarque tout-puissant [108]. La douceur de l'esprit de l'antiquité était telle, que les nations faisaient moins d'attention aux différences qu'aux rapports de leur croyance religieuse. Souvent le Grec, le Romain, le Barbare, venaient offrir leur encens dans les mêmes temples, malgré la diversité de leurs cérémonies ; ils se persuadaient aisément, que sous des noms différents, ils invoquaient la même divinité. Les chants d'Homère embellirent la mythologie, et ce poète donna le premier une forme presque régulière au polythéisme de l'ancien monde [109].

Les philosophes de la Grèce avaient puisé leur morale dans la nature de l'homme plutôt que dans celle de l'Être suprême. La Divinité était cependant à leurs yeux l'objet d'une méditation profonde et très importante. ils développèrent dans leurs sublimes recherches la force et la faiblesse de l'esprit humain [110]. On distinguait parmi eux quatre sectes principales. Les stoïciens et les platoniciens s'efforcèrent de concilier les intérêts opposés de la raison et de la piété. Ils nous ont laissé les preuves les plus sublimes de l'existence et des perfections d'une cause première ; mais comme il leur était impossible de concevoir la création de la matière, l'ouvrier, dans la philosophie de Zénon, n'est pas assez distingué de l'ouvrage. D'un autre côté, le dieu intellectuel de Platon et de ses disciples ressemble plutôt à une pure conception idéale qu'à une substance réellement existante. Les opinions des épicuriens et des académiciens étaient au fond moins religieuses : la science modeste des derniers ne leur permettait pas de

se prononcer ; ils doutaient d'une Providence que l'ignorance positive des premiers leur faisait entièrement rejeter. Un esprit d'examen, excité par l'émulation et nourri par la liberté, avait divisé les écoles publiques de la philosophie en autant de sectes se combattant les unes les autres ; mais toutes s'accordaient à n'ajouter aucune foi aux superstitions du peuple. Ce grand principe leur servait de base commune, et elles s'empressaient de le communiquer aux jeunes élèves qui, remplis d'une noble émulation, accouraient en foule à Athènes et dans les autres contrées de l'empire où l'on cultivait les sciences. En effet, comment un philosophe aurait-il pu reconnaître l'empreinte de la Divinité dans les contes puérils des poètes et dans les traditions informes de l'antiquité ? Pouvait-il adorer comme dieux ses êtres imparfaits, qu'il aurait méprisés comme mortels ? Cicéron se servit des armes de la raison et de l'éloquence pour combattre les systèmes absurdes du paganisme ; mais la satire de Lucien était bien plus faite pour les détruire : aussi ses traits eurent-ils plus de succès. Un écrivain répandu dans le monde ne se serait pas hasardé à jeter du ridicule sur des divinités qui n'auraient aux yeux des classes éclairées de la société[111].

Malgré l'esprit d'irrégion qui s'était introduit dans le siècle des Antonins, on respectait encore l'intérêt des prêtres et la crédulité du peuple. Les philosophes, dans leurs écrits et dans leurs discours, soutenaient la dignité de la raison, mais ils soumettaient en même temps leurs actions à l'empire des lois et de la coutume. Remplis d'indulgence pour ces erreurs qui excitaient leur pitié, ils pratiquaient avec soin les cérémonies de leurs ancêtres, et on les voyait fréquenter les temples des dieux ; quelquefois même ils ne dédaignaient pas de jouer un rôle sur le théâtre de la superstition, et la robe d'un pontife cachait souvent un athée.

Avec de pareilles dispositions les sages de l'antiquité étaient bien éloignés de vouloir s'engager dans aucune dispute sur les dogmes et les différents cultes du vulgaire. Ils voyaient avec la plus grande indifférence les formes variées que prenait l'erreur pour en imposer à la multitude, et ils s'approchaient avec le même respect apparent et le même mépris secret des autels du Jupiter Libyen, ou de ceux du Jupiter Olympien, ou de ceux du Jupiter qu'on adorait au Capitole[112].

Il est difficile d'imaginer comment l'esprit de persécution aurait pu s'introduire dans l'administration de l'empire : les magistrats ne pouvaient se laisser entraîner par les prestiges d'un zèle aveugle bien que sincère, puisqu'ils étaient eux-mêmes philosophes, et que l'école d'Athènes avait donné des lois au sénat de Rome : ils ne pouvaient être guidés ni par l'ambition ni par l'avarice dans un État où la

juridiction ecclésiastique était réunie à la puissance temporelle. Les plus illustres sénateurs remplissaient les fonctions augustes du sacerdoce, et les souverains furent constamment revêtus de la dignité de grand pontife. Ils reconnaissaient les avantages d'une religion unie au gouvernement civil ; ils encourageaient les fêtes publiques instituées pour adoucir les mœurs des peuples ; ils sentaient combien l'art des augures était un instrument utile dans les mains de la politique, et ils entretenaient, comme le plus solide lien de la société, cette utile opinion, que, soit dans cette vie, soit dans l'autre, le crime de parjure ne pouvait échapper au châtiment que lui réservait l'inévitable vengeance des dieux[113]. Persuadés ainsi des avantages généraux de la religion, ils croyaient que les différentes espèces de culte contribuaient également au bonheur de l'empire : des institutions consacrées dans chaque pays par le temps et par l'expérience, leur paraissaient pouvoir seules convenir au climat et aux habitants. Il est vrai que les statues des dieux et les ornements des temples devenaient souvent la proie de l'avarice et de la cupidité[114] ; mais les nations vaincues. éprouvaient, dans l'exercice de la religion de leurs ancêtres, l'indulgence et même la protection des vainqueurs. La Gaule seule semble avoir été exceptée de cette tolérance universelle : sous le prétexte spécieux d'abolir les sacrifices humains, Tibère et Claude détruisirent l'autorité dangereuse des druides[115] ; mais ces prêtres, leurs dieux et leurs autels, subsistèrent en paix dans l'obscurité jusqu'à la destruction du paganisme[116].

Rome était, sans cesse remplie d'étrangers qui se rendaient en foule de toutes les parties du monde dans cette capitale de l'empire[117], et qui tous y introduisaient et y pratiquaient les superstitions de leur patrie[118]. Chaque ville avait le droit de maintenir son ancien culte dans sa pureté : le sénat romain usait quelquefois de ce privilège commun pour opposer une digue à l'inondation de tant de cérémonies ridicules. De toutes les religions, celle des Égyptiens était la plus vile et la plus méprisable ; aussi l'exercice en fut-il souvent défendu : on démolissait les temples d'Isis et de Sérapis, et leurs adorateurs étaient bannis de Rome et de l'Italie[119]. Mais que peuvent les faibles efforts de la politique contre le zèle ardent du fanatisme ? Bientôt les exilés reparaissaient ; on voyait s'augmenter en même temps le nombre des prosélytes ; les temples étaient rebâtis avec encore plus de magnificence ; enfin Isis et Sérapis prirent place parmi les divinités romaines[120]. Cette indulgence n'avait rien de contraire aux anciennes maximes du gouvernement. Dans les plus beaux siècles de la république, Cybèle et Esculape avaient été invités par des ambassades solennelles[121], à venir prendre séance dans le Capitole ; et, pour séduire les divinités tutélaires des villes assiégées, on avait coutume de leur promettre des

honneurs plus distingués que ceux dont elles jouissaient dans leur patrie[122]. Insensiblement Rome devint le temple général de ses sujets, et le droit de bourgeoisie fut accordé à tous les dieux de l'univers[123].

II. Les anciennes républiques de la Grèce avaient cru devoir conserver sans aucun mélange le sang de leurs premiers citoyens : cette fausse politique arrêta la fortune et hâta la ruine d'Athènes et de Lacédémone ; mais le génie entreprenant de Rome sacrifia l'orgueil à l'ambition, il jugea plus prudent et plus honorable à la fois d'adopter pour siens le mérite et la vertu partout où il les pourrait découvrir, fût-ce parmi les esclaves, les étrangers, les ennemis ou les Barbares[124]. Durant l'époque la plus florissante de la république d'Athènes, trente mille[125] citoyens furent insensiblement réduits au nombre de vingt et un mille[126]. Rome nous présente dans ses accroissements un tableau bien différent : le premier cens de Servius Tullius ne se montait qu'à quatre vingt-trois mille citoyens ; ce nombre s'augmenta rapidement, malgré les guerres perpétuelles et les colonies que l'on envoyait souvent au-dehors : enfin, avant la guerre des alliés, on comptait quatre cent soixante-trois mille citoyens en état de porter les armes[127]. Les alliés demandèrent avec hauteur à être compris dans la distribution des honneurs et des privilèges, mais le sénat aima mieux recourir aux armes que de se déshonorer par une concession forcée. Les Samnites et les Lucaniens furent punis sévèrement de leur témérité. La république ouvrit son sein aux autres États de l'Italie, à mesure qu'ils rentrèrent dans leur devoir[128], et bientôt la liberté publique fut anéantie. Dans un gouvernement démocratique, les citoyens exercent l'autorité souveraine : entre les mains d'une multitude immense, incapable de suivre la même direction, cette autorité est une source d'abus, et finit par s'évanouir. Mais lorsque les empereurs eurent supprimé les assembles populaires, les vainqueurs se trouvèrent confondus avec les autres nations ; seulement ils tenaient le premier rang parmi les sujets. Leur accroissement, quoique rapide, n'était plus accompagné des mêmes dangers ; cependant, les princes qui adoptèrent les sages maximes d'Auguste maintinrent avec le plus grand soin la dignité du nom romain, et ils furent très réservés à accorder le droit de cité[129].

Avant que les privilèges des Romains se fussent étendus à tous les habitants de l'empire, l'Italie, bien différente des autres provinces, était le centre du gouvernement et la base la plus solide de la constitution : elle se vantait d'être le berceau, ou du moins la résidence des sénateurs et des Césars[130]. Les terres des Italiens étaient exemptes d'impositions, et leurs personnes, de la juridiction arbitraire des gouverneurs. Formées d'après le modèle parfait de la

capitale, leurs villes jouissaient de la puissance exécutive sous l'inspection immédiate de l'autorité souveraine. Depuis les Alpes jusqu'à l'extrémité de la Calabre, les naturels du pays naissaient tous citoyens de Rome. Ils avaient oublié leurs anciennes divisions, et insensiblement ils étaient parvenus à former une grande nation, réunie par la langue, les mœurs et les institutions civiles, et capable de soutenir le poids d'un puissant empire. La république se glorifiait de cette noble politique ; elle en était souvent récompensée par le mérite et les services des enfants qu'elle avait adoptés. Si la distinction du nom romain renfermée dans les murs de la ville, n'eût été le partage que des anciennes familles, ce nom immortel aurait été privé de ses plus riches ornements. Mantoue est devenue célèbre par la naissance de Virgile. Horace ne sait s'il doit être appelé Lucanien ou citoyen de l'Apulie. Ce fût à Padoue que le peuple romain trouva un historien digne de retracer la suite majestueuse de ses triomphes. Les Catons étaient venus de Tusculum déployer dans Rome toutes les vertus du patriotisme ; et la petite ville d'Arpinum eut l'honneur d'avoir produit deux illustres citoyens : Marius, qui mérita, après Romulus et Camille, le titre glorieux de fondateur de Rome ; et Cicéron, qui, arrachant sa patrie aux fureurs de Catilina, la mit en état de disputer à la Grèce la palme de l'éloquence[131].

Les provinces de l'empire, dont nous avons déjà donné la description, étaient dépourvues de toute force politique et de tous les avantages d'une liberté constitutionnelle. Dans la Grèce[132], en Étrurie et dans la Gaule[133], le premier soin du sénat fut de détruire des confédérations dangereuses et capables d'apprendre à l'univers que si les Romains avaient su profiter de la division de leurs ennemis, l'union pouvait arrêter les progrès de leurs armes. Souvent leur ambition prenait le masque de la générosité ou de la reconnaissance. Des souverains devaient, pendant quelque temps, leurs sceptres à ces fausses vertus ; mais aussitôt qu'ils avaient rempli la tâche qui leur avait été imposée, de façonner au joug les nations vaincues, ils étaient, précipités au trône. Les États libres qui avaient embrassé la cause de Rome, admis d'abord en apparence au rang d'alliés, furent ensuite insensiblement réduits en servitude. Des ministres nommés par le sénat et par les empereurs exerçaient une autorité absolue et sans bornes. Mais les maximes salutaires du gouvernement, qui avaient assuré la paix et la soumission de l'Italie, pénétrèrent dans les contrées les plus éloignées. L'établissement des colonies et le droit de bourgeoisie accordé aux sujets distingués par leur mérite et leur fidélité, formèrent bientôt une nation de Romains sur toute la surface de l'empire.

Partout où le Romain porte ses conquêtes, il établit son habitation, dit

très bien Sénèque[134] ; l'histoire et l'expérience ont confirmé cette observation. Les habitants de l'Italie, attirés par l'attrait du plaisir et de l'intérêt, se hâtaient de jouir des fruits de la victoire. Quarante ans après la réduction de l'Asie, quatre-vingt mille Romains furent massacrés en un seul jour par les ordres du cruel Mithridate[135]. Ces exilés volontaires consentaient à vivre, loin de leur patrie pour se livrer au commerce, à l'agriculture et à la perception des revenus publics. Dans la suite, lorsque sous les empereurs les légions eurent été rendues permanentes, toutes les provinces se peuplèrent de familles de soldats ; les vétérans, après avoir reçu la récompense de leurs services, en argent ou en terres, avaient coutume de s'établir avec leurs familles dans le pays qui avait été le théâtre de leurs exploits. Dans tout l'empire, mais principalement dans la partie occidentale, on réservait les terrains les plus fertiles et les positions les plus avantageuses pour les colonies, dont les unes étaient d'institution civile, et les autres d'une nature militaire. Dans leurs mœurs et dans l'administration intérieure, elles présentaient une image parfaite de la métropole. Elles contribuaient à faire respecter le nom romain ; les habitants du pays ou elles étaient situées, unis bientôt avec elles par des alliances et par les nœuds de l'amitié, ne manquaient pas d'aspirer, dans l'occasion favorable, aux mêmes honneurs et aux mêmes avantages, et manquaient rarement de les obtenir[136]. Les villes municipales parvinrent insensiblement au rang et à la splendeur des colonies. Sous Adrien, l'on disputait pour savoir quel sort devait être préféré, ou celui de ces sociétés que Rome avait tirées de son sein, ou celui des peuples qu'elle y avait reçus[137]. Le droit de Latium était d'une espèce particulière : dans les villes qui jouissaient de cette faveur, les magistrats seulement prenaient, à l'expiration de leurs offices, la qualité de citoyen romain ; mais comme, ils étaient annuels, les principales familles se trouvaient bientôt revêtues de cette dignité[138]. Ceux des habitants des provinces à qui on permettait de porter les armés dans les légions[139], ceux qui exerçaient quelque emploi civil ; en un mot, tous ceux qui avaient servi l'État d'une manière quelconque, ou déployé quelque talent personnel, recevaient pour récompense un présent dont le prix diminuait tous les jours par la libéralité excessive des empereurs. Cependant, dans le siècle des Antonins, ce titre était encore accompagné d'avantages réels, quoiqu'il eût été alors accordé à un très grand nombre de sujets. Il procurait aux gens du peuple le bénéfice des lois romaines, particulièrement dans les mariages, les successions et les testaments ; et il ouvrait une carrière brillante à ceux dont les prétentions étaient secondées par la faveur ou par le mérite. Les petits-fils de ces Gaulois qui avaient assiégé Jules César dans Alésia[140], commandaient des légions, gouvernaient des provinces, et étaient admis dans le sénat de Rome[141] ; leur

ambition, au lieu de troubler la tranquillité publique, se trouvait étroitement liée à la grandeur et à la sûreté de l'État.

Les Romains n'ignoraient pas l'influence du langage sur les mœurs ; aussi s'occupèrent-ils sérieusement des moyens d'étendre avec leurs conquêtes l'usage de la langue latine [142]. Il ne resta aucune trace des différents dialectes de l'Italie : l'étrusque, le sabin et le vénète, disparurent. Les provinces de l'Orient ne furent pas aussi dociles à la voix d'un maître victorieux. L'empire se trouva ainsi partagé en deux parties entièrement différentes. Cette distinction se perdit dans l'éclat de la prospérité ; mais elle devint plus sensible à mesure que les ombres de l'adversité s'abaissèrent sur l'univers romain. Les contrées de l'Occident furent civilisées par les mains qui les avaient soumises. Lorsque les Barbares commencèrent à porter avec moins de répugnance le joug de la servitude, leurs esprits s'ouvrirent aux impressions nouvelles des sciences et de la civilisation. La langue de Virgile et de Cicéron fut universellement adoptée en Afrique, en Espagne, dans la Gaule, en Bretagne et dans la Pannonie [143] : il est vrai qu'elle y perdit de sa pureté. Les paysans seuls conservèrent dans leurs montagnes de faibles vestiges des idiomes celtique et punique [144], L'étude et l'éducation répandirent insensiblement les opinions romaines parmi les habitants de ces contrées, et les provinces reçurent de l'Italie leurs coutumes aussi bien que leurs lois. Elles sollicitèrent avec plus d'ardeur, et obtinrent avec plus de facilité le titre et les honneurs de la cité, elles soutinrent la dignité de la république dans les armes aussi bien, que dans les lettres [145] ; enfin, elles produisirent dans la personne de Trajan, un empereur que les Scipions n'auraient pas désavoué pour leur compatriote. La situation des Grecs, était bien différente de celle des Barbares. Il s'était écoulé plusieurs siècles depuis que ce peuple célèbre avait été civilisé et corrompu : il avait trop de goût pour abandonner sa langue nationale, et trop de vanité pour adopter des institutions étrangères. Constamment attaché aux préjugés de ses ancêtres, après en avoir oublié les vertus, il affectait de mépriser les mœurs grossières des Romains, dont il était forcé d'admirer la haute sagesse, et de respecter la puissance supérieure [146]. Les mœurs et la langue des Grecs n'étaient pas renfermés dans les limites étroites de cette contrée jadis si fameuse ; leurs armes et leurs colonies en avaient répandu l'influence depuis la mer Adriatique jusqu'au Nil et à l'Euphrate. L'Asie était remplie de villes grecques et la longue domination des princes de Macédoine avait, sans éclat, opéré une révolution dans les mœurs de la Syrie et de l'Égypte. Ces monarques réunissaient dans leur extérieur pompeux l'élégance d'Athènes et le luxe de l'Orient, et les plus riches d'entre leurs sujets suivaient à une distance convenable l'exemple de la cour. Telle était la division générale de l'empire

romain, relativement aux langues grecque et latine. On peut renfermer dans une troisième classe les naturels de Syrie, et surtout ceux de l'Égypte. Attachés à leurs anciens dialectes, qui leur interdisaient tout commerce avec le genre humain, ils restèrent plongés dans une ignorance profonde[147]. La vie molle et efféminée des uns les exposait au mépris, la sombre férocité des autres leur attira la haine des vainqueurs[148]. Ils s'étaient soumis à la puissance romaine, mais ils cherchèrent rarement à se rendre dignes du titre de citoyen romain ; et l'on a remarqué qu'après la chute des Ptolémées, il s'écoula plus de deux cent trente ans avant qu'un Égyptien eût été admis dans le sénat de Rome[149].

C'est une observation devenue commune, et qui n'en est pas moins vraie, que Rome triomphante fut subjuguée par les arts de la Grèce. Ces écrivains immortels, qui font encore les délices de l'Europe savante, furent bientôt connus en Italie et dans les provinces occidentales : ils furent lus avec transport, et devinrent d'objet de l'admiration publique ; mais les occupations agréables des Romains n'avaient rien de commun avec les maximes profondes de leur politique. Quoique séduits par les chefs-d'œuvre de la Grèce, ils surent conserver la dignité de leur langue, qui seul était en usage dans tout ce qui regardait l'administration civile et le gouvernement militaire[150]. Le grec et le latin exerçaient en même temps dans l'empire une juridiction séparée : l'un comme l'idiome naturel des sciences, l'autre comme le dialecte légal de toutes les transactions publiques. Ces deux langues étaient également familières à ceux qui au maniement des affaires unissaient la culture des lettres ; et parmi les sujets de Rome, ayant reçu une éducation libérale, il était presque impossible d'en trouver qui ignorassent l'une et l'autre de ces langues universelles.

Ce fut par de semblables institutions que les nations de l'empire se confondirent insensiblement dans ce même nom et ce même peuple romain ; mais il existait toujours au centre de toutes les provinces et dans le sein de chaque famille, une classe d'hommes infortunés, destinés à supporter toutes les charges de la société sans en partager les avantages. Dans les États libres de l'antiquité, les esclaves domestiques étaient exposés à toute la rigueur capricieuse du despotisme. L'établissement complet de l'empire romain avait été précédé par des siècles de violence et de rapines. Les esclaves étaient, pour la plupart, des Barbares captifs, que le sort des armes faisait tomber par milliers entre les mains du vainqueur[151], et que l'on vendait à vil prix[152]. Impatients de briser leurs fers, ils ne respiraient que la vengeance, et regrettaient sans cesse cette vie indépendante à laquelle ils avaient été accoutumés. Le désespoir leur

donna souvent des armes, et leur soulèvement mit plus d'une fois la république sur le penchant de sa ruine[153]. On établit contre ces ennemis dangereux de sévères règlements[154] et des châtimens cruels, que la nécessité seule pouvait justifier. Mais, lorsque les principales nations de l'Asie, de l'Europe et de l'Afrique, eurent été réunies sous un seul gouvernement, les sources étrangères de l'abondance des esclaves commencèrent à se tarir ; et pour, en entretenir toujours le même nombre, les Romains furent obligés d'avoir recours à des moyens plus doux, mais moins prompts[155] : ils encouragèrent les mariages entre leurs nombreux esclaves, et surtout à la campagne. Les sentimens de la nature, les habitudes de l'éducation, la possession d'une sorte de propriété dépendante, contribuèrent à adoucir les peines de la servitude[156]. L'existence d'un esclave devint un objet plus précieux ; et quoique son bonheur fût toujours au caractère et à la fortune de celui dont il dépendait, la crainte n'étouffait plus la voix de la pitié, et l'intérêt du maître lui dictait des sentimens plus humains. La vertu ou la politique des souverains accéléra le progrès des mœurs ; et, par les édits d'Adrien et des Antonins, la protection des lois s'étendit jusque sur la classe la plus abjecte de la société. Après bien des siècles, le droit de vie et de mort sur les esclaves fut enlevé aux particuliers, qui en avaient si souvent abusé ; il fut réservé aux magistrats seuls. L'usage des prisons souterraines fut aboli, et dès qu'un esclave se plaignait d'avoir été maltraité injustement, il obtenait sa délivrance ou un maître moins cruel[157].

L'espérance, le plus consolant appui de notre imparfaite existence, n'était pas refusée à l'esclave romain. S'il trouvait quelque occasion de se rendre utile ou agréable, il devait naturellement s'attendre qu'après un petit nombre d'années, son zèle et sa fidélité seraient récompensés par le présent inestimable de la liberté. Souvent les maîtres n'étaient portés à ces actes de générosité que par la vanité et par l'avarice : aussi les lois crurent-elles plus nécessaire de restreindre que d'encourager une libéralité prodigue et aveugle, qui aurait pu dégénérer en un abus très dangereux[158]. Selon la jurisprudence ancienne, un esclave n'avait point de patrie ; mais dès qu'il était libre, il était admis dans la société politique dont son patron était membre. En vertu de cette maxime, la dignité de citoyen serait devenue indistinctement le partage de la multitude : on jugera donc à propos d'établir d'utiles exceptions, et cette distinction honorable fut accordée seulement, et avec l'approbation du magistrat, aux esclaves qui s'en étaient rendus dignes, et qui avaient été solennellement et légalement affranchis : encore n'obtenaient-ils que les droits privés des citoyens, et ils étaient rigoureusement exclus des emplois civils et du service militaire. Leurs fils étaient pareillement incapables de prendre

séance dans le sénat, quels que pussent être leur mérite et leur fortune, les traces d'une origine servile ne s'effaçaient entièrement qu'à la troisième ou quatrième génération [159]. C'est ainsi que, sans confondre les rangs, on faisait entrevoir, dans une perspective éloignée, un état libre et des honneurs à ceux que l'orgueil et le préjugé mettaient à peine au rang de l'espèce humaine.

Ou avait proposé de donner aux esclaves un habit particulier qui les distinguât ; mais on s'aperçut combien il était dangereux de leur faire connaître leur propre nombre [160]. Sans interpréter à la rigueur les mots de légions ou de myriades [161], nous pouvons avancer que la proportion des esclaves regardés comme propriété, était bien plus considérable que celle des domestiques, qu'on ne doit regarder que comme une dépense [162]. On cultivait l'esprit des jeunes esclaves qui montraient de la disposition pour les sciences ; leur prix était réglé sur leurs talents et sur leur habilité [163]. Presque tous les arts libéraux [164] et mécaniques étaient exercés dans la maison des sénateurs opulents. Les bras employés aux objets de luxe et de sensualité étaient multipliés à un point qui surpasse de beaucoup les efforts de la magnificence moderne [165]. Le marchand ou le fabricant trouvait plus d'avantage à acheter ses ouvriers qu'à les louer. Dans les campagnes les esclaves étaient employés comme les instruments les moins chers et les plus utiles de l'agriculture. Quelques exemples viendront à l'appui de ces observations générales, et nous donneront une idée de la multitude de ces malheureux condamnés à un état si humiliant. Un triste événement fit connaître qu'un seul palais à Rome renfermait quatre cents esclaves [166]. On en comptait un pareil nombre dans une terre en Afrique, qu'une veuve d'une condition très peu relevée cédait à son fils, tandis qu'elle se réservait des biens beaucoup plus considérables [167]. Sous le règne d'Auguste, un affranchi, dont la fortune avait été fort diminuée dans les guerres civiles, laissa après sa mort trois mille six cents paires de bœufs, deux cent cinquante mille têtes de menu bétail, et, ce qui était presque compté parmi les animaux, quatre mille cent seize esclaves [168].

Nous ne pouvons fixer avec le degré d'exactitude que demanderait l'importance du sujet, le nombre de ceux qui reconnaissaient les lois de Rome, citoyens, esclaves, ou habitants des provinces. Le dénombrement fait par l'empereur Claude, lorsqu'il exerça la fonction de censeur, était de six millions neuf cent quarante-cinq mille citoyens romains ; ce qui pourrait se monter environ à vingt millions d'âmes, en comprenant les femmes et les enfants. Le nombre des sujets d'un rang inférieur était incertain et sujet à varier ; mais, après avoir pesé avec attention tout ce qui peut entrer dans la balance, il est probable que, du temps de Claude, il existait à peu près deux fois autant de

provinciaux que de citoyens de tout âge, de l'un et de l'autre sexe. Les esclaves étaient au moins égaux en nombre aux habitants libres de l'empire [169]. Le résultat de ce calcul imparfait serait donc d'environ cent vingt millions d'âmes ; population qui excède peut-être celle de l'Europe moderne [170], et qui forme la société la plus nombreuse que l'on ait jamais vue réunie sous un seul gouvernement.

La tranquillité et la paix intérieure étaient les suites naturelles de la modération des Romains et de leur politique éclairée. Si nous jetons les yeux sur les monarchies de l'Orient, nous voyons le despotisme au centre, et la faiblesse aux extrémités ; la perception des revenus ou l'administration de la justice soutenue par la présence d'une armée ; des Barbares en état de guerre établis dans le pays même ; des satrapes héréditaires usurpant la domination des provinces ; des sujets portés à la rébellion, mais incapables de jouir de la liberté : tels sont les objets qui frappent nos regards. L'obéissance qui régnait dans tout le monde romain, était volontaire, uniforme et permanente. Les nations vaincues ne formaient plus qu'un grand peuple : elles avaient perdu l'espoir, le désir même de recouvrer leur indépendance, et elles séparaient à peine leur propre existence de celle de Rome. L'autorité des empereurs pénétrait, sans le moindre obstacle, dans toutes les parties de leurs vastes domaines ; et elle était exercée sur les bords de la Tamise ou du Nil, avec la même facilité que sur les rives mêmes du Tibre. Les légions étaient destinées à servir contre l'ennemi de l'État, et le magistrat civil avait rarement recours à la force militaire [171]. Dans ces jours de tranquillité et de sécurité générale, le prince et ses sujets employaient leur loisir et leurs richesses à l'embellissement et à la grandeur de l'empire.

Parmi les nombreux monuments d'architecture que construisirent les Romains, combien ont échappé aux recherches de l'histoire, et qu'il en est peu qui aient résisté aux ravages des temps et de la barbarie ! Et cependant les ruines majestueuses éparses dans l'Italie et dans les provinces, prouvent assez que ces contrées ont été le siège d'un illustre et puissant empire. La grandeur et la beauté de ces superbes débris mériteraient seuls toute notre attention ; mais deux circonstances les rendent encore plus dignes d'attirer nos regards. La plupart de ces magnifiques ouvrages avaient été élevés par des particuliers, et tous étaient consacrés à l'utilité publique : considération importante, qui unit l'histoire agréable des arts à l'histoire bien plus instructive des mœurs et de l'esprit humain.

Il est naturel d'imaginer que le plus grand nombre et les plus considérables des édifices romains ont été bâtis par les empereurs, qui pouvaient disposer de tant de bras et de trésors si immenses. Auguste avait coutume de répéter avec orgueil : *J'ai trouvé ma capitale en*

briques, et je la laisse en marbre à mes successeurs [172]. La sévère économie de Vespasien fut la source de sa magnificence. Les ouvrages de Trajan portent l’empreinte de son génie. Les monuments publics dont Adrien orna toutes les provinces de l’empire furent exécutés, non seulement par ses ordres, mais encore sous son inspection immédiate. Ce prince était lui-même artiste, et il aimait surtout les arts comme faisant la gloire d’un monarque. Les Antonins les encouragèrent, parce qu’ils les crurent propres à contribuer au bonheur de leurs sujets. Mais si les souverains donnèrent l’exemple, ils furent bientôt imités. Les principaux citoyens ne craignirent pas de montrer qu’ils avaient assez de hardiesse pour former les plus grands desseins, et assez de richesses pour les exécuter. Rome se vantait à peine de son magnifique Colisée, que les villes de Capoue et de Vérone [173] avaient fait élever, à leurs dépens, des édifices moins vastes à la vérité, mais construits sur les mêmes plans et avec les mêmes matériaux. L’inscription trouvée à Alcantara, prouve que ce pont merveilleux avait été jeté sur le Tage aux frais de quelques communes de la Lusitanie. Lorsque Pline fut nommé gouverneur de la Bithynie et du Pont, provinces qui n’étaient ni les plus riches ni les plus considérables de l’empire, il trouva les villes de son département s’efforçant à l’envi d’élever des monuments utiles et magnifiques, qui pussent attirer la curiosité des étrangers, et mériter la reconnaissance des citoyens. Il était du devoir d’un proconsul de suppléer à ce qui pouvait leur manquer de moyens, de diriger leur goût, quelquefois même de modérer leur émulation [174]. A Rome, et dans toutes les contrées de l’empire, les sénateurs opulents croyaient devoir contribuer à la splendeur de leur siècle et de leur patrie. Souvent l’influence de la mode suppléait au manque de goût ou de générosité. Entre cette foule de particuliers qui se signalèrent par des monuments publics, nous distinguerons Hérode-Atticus, citoyen d’Athènes, qui vivait dans le siècle des Antonins. Quelque put être le motif de sa conduite, sa magnificence était digne des plus grands monarques.

Lorsque la famille d’Hérode se trouva dans l’opulence, elle compta parmi ses ancêtres Cimon et Miltiade, Thésée et Cécrops, Éaque et Jupiter. Mais la postérité de tant de dieux et de héros était bien déchue de son antique grandeur. L’aïeul d’Hérode avait été livré entre les mains de la justice, et Julius-Atticus son père aurait fini ses jours dans la pauvreté et le mépris s’il n’eût pas découvert un trésor immense dans une vieille maison, seul resté de son patrimoine. Selon la loi, une partie de ces richesses appartenait à l’empereur : Atticus prévint prudemment, par un libre aveu, le zèle des délateurs. Le trône était alors occupé par l’équitable Nerva, qui ne voulut rien accepter, et fit répondre à Atticus qu’il pouvait jouir sans scrupule du présent que lui avait fait la fortune. L’Athénien poussa plus loin la circonspection :

il représenta que le trésor était trop considérable pour un sujet, et qu'il ne savait comment en user. *Abuses-en donc, car il t'appartient*[175], répliqua l'empereur, avec un mouvement d'impatience qui marquait la bonté de son naturel. Atticus pourra passer dans l'esprit de bien des gens pour avoir obéi littéralement à ce dernier ordre de l'empereur ; car sa fortune s'étant trouvée bientôt après augmentée par un mariage avantageux, il en consacra la plus grande partie à l'utilité publique. Il avait obtenu pour son fils Hérode la préfecture des villes libres de l'Asie. Le jeune magistrat, voyant que celle de Troade était mal fournie d'eau, reçut d'Adrien, pour la construction d'un nouvel aqueduc, trois cents myriades de drachmes (environ cent mille livres sterling). Mais l'exécution de l'ouvrage monta à plus du double de l'évaluation ; et des officiers publics commençaient à murmurer lorsque le généreux Atticus mit fin à leurs plaintes, en leur demandant la permission de prendre sur lui le surplus de la dépense [176].

Attirés par de grandes récompenses, les maîtres les plus habiles de la Grèce et de l'Asie avaient présidé à l'éducation du jeune Hérode. Leur élève devint bientôt un célèbre orateur, du moins selon la vaine rhétorique de ce siècle, où l'éloquence, renfermée dans l'école, dédaignait de se montrer au sénat ou au barreau. Il reçut à Rome les honneurs du consulat, mais il passa la plus grande partie de sa vie à Athènes, ou dans différents palais situés aux environs de cette ville : c'était là qu'il se livrait à l'étude de la philosophie, au milieu d'une foule de sophistes qui reconnaissaient sans peine la supériorité d'un rival riche et généreux[177]. Les monuments de son génie ont disparu ; quelques vestiges servent encore à faire connaître son goût et sa magnificence. Des voyageurs modernes ont mesuré les ruines du stade qu'il avait fait bâtir à Athènes ; sa longueur était de six cents pieds : il était entièrement de marbre blanc, et il pouvait contenir tout le peuple. Ce bel ouvrage fut achevé en quatre ans, lorsque Hérode était président des jeux athéniens. Il dédia à la mémoire de sa femme Regilla, un théâtre qui pouvait difficilement trouver son égal dans tout l'empire : on n'avait employé à cet édifice que du cèdre, chargé des plus précieuses sculptures. L'Odéon, destiné par Périclès donner des concerts publics, et à la répétition des tragédies nouvelles, était un trophée de la victoire remportée par les arts sur la grandeur asiatique ; des mâts de vaisseaux perses en composaient presque toute la charpente. Ce monument avait été déjà réparé par un roi de Cappadoce ; mais il était encore sur le point de tomber en ruines. Hérode lui rendit sa beauté et sa magnificence[178]. La générosité de cet illustre citoyen n'était pas renfermée dans les murs d'Athènes ; un théâtre à Corinthe, les plus riches ornements du temple de Neptune dans l'isthme, un stade à Delphes, des bains aux Thermopyles, et un aqueduc à Canusium en Italie, ne purent épuiser ses vastes trésors.

L'Épire, la Thessalie, l'Eubée, la Béotie et le Péloponnèse, partagèrent ses bienfaits[179] ; et la reconnaissance des villes de l'Asie et de la Grèce a donné à Hérode-Atticus, dans plusieurs inscriptions, le titre de leur patron et de leur bienfaiteur.

Dans les républiques d'Athènes et de Rome, la modestie et la simplicité des maisons particulières annonçaient l'égalité des conditions, tandis que la souveraineté du peuple brillait avec éclat dans la majesté des édifices publics[180]. L'introduction des richesses et l'établissement de la monarchie n'éteignirent pas tout à fait cet esprit républicain. Ce fût dans les ouvrages destinés à la gloire et à l'utilité de la nation, que les plus vertueux empereurs déployèrent leur magnificence. Le palais d'or de Néron avait excité à juste titre l'indignation ; mais cette vaste étendue de terrain envahie par un luxe effréné, servit bientôt à de plus nobles usages. On y admira, sous les règnes suivants, le Colisée, les bains de Titus, le portique de Claudien, et les temples élevés à la déesse de la Paix et au Génie de Rome[181]. Ces monuments étaient l'ouvrage des Romains ; mais ils étaient remplis des chefs-d'œuvre de la Grèce en peinture et en sculpture. Les savants trouvaient dans le temple de la Paix une bibliothèque curieuse. A quelque distance était située la place de Trajan ; elle était environnée d'un portique élevé, et formait un carré dont quatre arcs de triomphe faisaient les vastes et nobles entrées ; au milieu s'élevait une colonne de marbre haute de cent dix pieds, et, qui marquait ainsi l'élévation de la colline qu'il avait fallu couper. Cette colonne n'a rien perdu de sa beauté ; on y voit encore une représentation exacte des exploits de son fondateur dans la Dacie. Le vétéran contemplait l'histoire de ses campagnes ; et séduit par l'illusion de la vanité nationale, le paisible citoyen partageait les honneurs du triomphe. Les autres parties de la capitale, et toutes les provinces de l'empire se ressentaient de ce généreux esprit de magnificence publique ; des amphithéâtres, des théâtres, des temples, des portiques, des arcs de triomphe, des bains et des aqueducs, servaient, chacun selon leur destination, à la santé, à la religion et aux plaisirs du moindre des citoyens. Parmi ces divers édifices, les derniers méritent surtout notre attention ; leur utilité, la hardiesse de l'entreprise et la solidité de l'exécution, mettent les aqueducs au rang des plus beaux monuments du génie et de la puissance de Rome. Ceux de la capitale méritent à tous égards la préférence ; mais le voyageur curieux qui examinerait les aqueducs de Spolète, de Metz et de Ségovie, sans être éclairé par le flambeau de l'histoire, croirait que ces villes ont été autrefois la résidence d'un grand monarque. Les déserts de l'Asie et de l'Afrique étaient autrefois remplis de cités florissantes, qui ne devaient leur population, leur existence même, qu'à ces courants artificiels d'une eau salubre, et toujours prête à fournir à leurs besoins[182].

Nous avons fait l'énumération des habitants de l'empire, et nous venons de contempler le spectacle pompeux de ses ouvrages publics : un coup d'œil sur le nombre et la grandeur des villes confirmera nos observations sur le premier point, et nous donnera occasion sur le second d'en faire de nouvelles ; mais, en rassemblant quelques faits, il ne faut pas oublier que la vanité des nations et la disette des langues ont fait donner indifféremment le nom vague de ville à Rome et à Laurentum.

I. On prétend que l'ancienne Italie renfermait onze cent quatre-vingt dix-sept villes : et à quelque époque de l'antiquité que puisse se rapporter ce calcul[183], il n'existe aucune raison pour croire que dans le siècle des Antonins le nombre de ses habitants ait été moins considérable qu'au temps de Romulus. Attirés par une influence supérieure, les petits États du Latium furent insensiblement compris dans la métropole de l'empire. Ces mêmes contrées, qui ont languì si longtemps sous, le gouvernement faible et tyrannique des prêtres et des vice-rois, n'avaient éprouvé alors que les malheurs plus supportables de la guerre ; et les premiers symptômes de décadence qu'elles éprouvèrent furent amplement compensés par les rapides progrès qui se firent remarquer dans la prospérité de la Gaule cisalpine. La splendeur de Vérone paraît encore par ses ruines ; et cependant Vérone était moins illustre que les villes d'Aquilée, de Padoue, de Milan ou de Ravenne.

II. L'esprit, d'amélioration avait passé au-delà des Alpes, dans les forêts mêmes de la Bretagne, dont l'épaisseur s'éclaircissait par degrés pour faire place à des habitations commodes et élégantes. York était le siège du gouvernement ; déjà Londres s'enrichissait par le commerce, et Bath était célèbre pour les effets salutaires de ses eaux médicinales. Douze cents villes faisaient la gloire de la Gaule [184]. Dans les parties septentrionales, elles n'offraient guère pour la plupart, sans en excepter Paris même, que des lieux de rassemblement informes et grossiers d'un peuple naissant. Mais les provinces du midi imitaient l'élégance[185] et la pompe de l'Italie[186] : Marseille, Nîmes, Arles , Narbonne, Toulouse, Bordeaux, Autun, Vienne, Lyon, Langres et Trèves, étaient déjà célèbres ; et leur ancienne condition pourrait être comparée à leur état présent, si même ces villes n'étaient pas alors plus florissantes. L'Espagne, si brillante dans les temps qu'elle n'était qu'une simple province, est bien déchuë depuis qu'elle a été érigée en monarchie. L'abus de ses forces, la superstition et la découverte de l'Amérique, l'ont entièrement épuisée. Son orgueil ne serait-il pas confondu, si nous lui demandions ce que sont devenues ces trois cent soixante villes, dont Pline a parlé sous le règne de Vespasien [187] ?

III. Trois cents villes en Afrique avaient été soumises à

Carthage[188] : il n'est pas probable que ce nombre ait diminué sous l'administration des empereurs. Carthage elle-même sortit de sa cendre avec un nouvel éclat, et cette ville, aussi bien que Capoue et Corinthe, recouvra bientôt tous les avantages qui ne sont pas incompatibles avec la dépendance.

IV. L'Orient présente le contraste le plus frappant entre la magnificence romaine et la barbarie des Turcs. Des campagnes incultes offrent de tous côtés des ruines superbes, que l'ignorance regarde comme l'ouvrage d'un pouvoir surnaturel. Ces restes précieux de l'antiquité offrent à peine un asile au paysan opprimé ou à l'Arabe vagabond. Sous les Césars, l'Asie proprement dite contenait seule cinq cents villes[189] riches, peuplées, comblées de tous les dons de la nature, et embellies par les arts. Onze d'entre elles se disputèrent l'honneur de dédier un temple à Tibère, et leur mérite respectif fut examiné dans le sénat de Rome[190]. Il y en eut quatre dont la proposition fût rejetée, parce qu'on ne les crût pas en état de fournir aux dépenses nécessaires pour une si grande entreprise. De ce nombre était Laodicée, dont la splendeur paraît, encore dans ses ruines[191] : elle retirait des revenus immenses de la vente de ses moutons, renommés pour la finesse de leur laine ; et peu de temps avant la dispute dont nous venons de parler, un citoyen généreux lui avait laissé plus de 400 mille livres sterling par son testament[192]. Telle était la pauvreté de Laodicée : elle peut nous faire juger des richesses des villes qui avaient obtenu la préférence, et principalement de Pergame, de Smyrne et d'Éphèse, qui se disputèrent longtemps le premier rang en Asie[193]. Les capitales de la Syrie et de l'Égypte étaient d'un ordre encore supérieur dans l'empire : Antioche et Alexandrie regardaient avec dédain une foule de villes de leur dépendance[194], et le cédaient à peine à la majesté de Rome elle-même.

Toutes ces villes étaient unies entre elles, et avec la capitale de l'empire de grands chemins qui partaient du milieu de la place de Rome, traversaient l'Italie, pénétraient dans les provinces, et ne se terminaient qu'à l'extrémité de cette vaste monarchie. Depuis le mur d'Antonin jusqu'à Jérusalem, la grande, chaîne de communication s'étendait du nord-est au sud-est, dans une longueur de quatre mille quatre-vingts milles romains[195]. Toutes les routes étaient exactement divisées par les bornes militaires ; on les traçait en droite ligne d'une ville à l'autre, sans avoir égard aux droits de propriété, ni aux obstacles de la nature ; on perçait les montagnes, et des arches hardies bravaient l'impétuosité des fleuves les plus larges et les plus rapides[196]. Le milieu du chemin, qui s'élevait en terrasse au-dessus de la campagne voisine, était composé de plusieurs couches de sable,

de gravier et de ciment ; on se servait de larges pierres pour paver ; et dans quelques endroits près de Rome, on avait employé le granit [197]. Telle était la construction solide des grands chemins de l'empire, qui n'ont pu être entièrement détruits par l'effort de quinze siècles. Ils procuraient aux habitants des provinces les plus éloignées, les moyens d'entretenir une correspondance aisée ; mais leur premier objet avait été de faciliter la marche des légions. Les Romains ne se croyaient entièrement maîtres d'une contrée, que lorsqu'elle était devenue, dans toutes ses parties, accessible aux armes et à l'autorité du vainqueur. Des postes régulières, établies dans les provinces, instruisaient en peu de temps le souverain de ce qui se passait dans ses vastes domaines, et portaient de tous côtés ses ordres, avec promptitude [198]. On avait distribué, à des distances seulement de cinq ou six milles, des maisons où l'on avait soin d'entretenir quarante chevaux ; et au moyen de ces relais, on pouvait faire environ cent milles par jour sur quelque route que ce fût [199]. Pour voyager ainsi, il fallait être autorisé par l'empereur ; mais quoique ces postes n'eussent été instituées que pour le service public, on permettait quelquefois aux citoyens d'en faire usage pour leurs affaires particulières [200].

La communication n'était pas moins libre par mer ; la Méditerranée se trouvait renfermée dans les provinces de l'empire, et l'Italie s'avancait en forme de promontoire au milieu de ce grand lac. En général les gîtes de l'Italie ne présentent aux vaisseaux aucun abri assuré ; mais l'industrie humaine avait réparé ce défaut de la nature. Le port artificiel d'Ostie, creusé par les ordres de l'empereur Claude, à l'embouchure du Tibre, était un des monuments les plus utiles de la grandeur romaine [201]. Il n'était éloigné de Rome que de seize milles, et, avec un vent favorable, on pouvait parvenir en sept jours aux colonnes d'Hercule ; et aborder en neuf ou dix dans la ville d'Alexandrie en Égypte [202].

xxPort d'Ostiexx

Quelques inconvénients que, soit avec justice, soit par un simple goût de déclamation, on ait voulu attribuer à la trop grande étendue des empires ; on ne peut disconvenir que la puissance de Rome n'ait eu, sous quelques rapports, des effets avantageux au bonheur du genre humain ; et cette même liberté de communications qui propageait les vices, propageait avec une égale rapidité les perfectionnements de la vie sociale. Dans une antiquité plus reculée, le globe présentait sur sa surface des parties bien différentes : l'Orient, depuis un temps immémorial, était en possession du luxe et des arts, tandis que l'Occident était habité par des Barbares grossiers et belliqueux qui ou dédaignaient l'agriculture ou n'en avaient pas même la moindre idée. A l'abri d'un gouvernement fixe et assuré, les productions dont la

nature avait enrichi des climats plus fortunés, et les arts d'industries connues parmi des nations plus civilisées, furent portés dans les contrées occidentales de l'Europe, et les habitants de ces contrées, encouragés par un commerce libre et profitable, apprirent à multiplier les unes et à perfectionner les autres. Il serait presque impossible de faire l'énumération de toutes les plantes et de tous les animaux qui furent transportés en Europe de l'Asie et de l'Égypte[203] : nous ne parlerons que des principaux, persuadé que ce sujet peut être utile, et qu'il n'est pas indigne de la majesté de l'histoire.

I. Les fleurs, les herbes et les fruits, qui croissent aujourd'hui dans nos jardins, sont, pour la plupart, d'extraction étrangère, comme il paraît souvent par le nom qui leur a été conservé. La pomme était une production naturelle de l'Italie, et lorsque les Romains eurent connu le goût plus délicat de la pêche, de l'abricot, de la grenade, du citron et de l'orange, ils donnèrent le nom de pomme à tous ces nouveaux fruits, et ne les distinguèrent que par le nom du pays d'où ils avaient été transplantés.

II. Du temps d'Homère, la vigne croissait sans culture en Sicile, et vraisemblablement dans le continent voisin ; mais l'art ne l'avait pas perfectionnée, et les habitants de ces pays alors Barbares[204], ne savaient point en extraire une liqueur agréable. Mille ans après, l'Italie pouvait se vanter de produire plus des deux tiers des vins les plus renommés, dont on comptait quatre-vingts espèces différentes[205]. Cette denrée précieuse passa bientôt dans la Gaule narbonnaise ; mais au temps de Strabon, le froid était si excessif au nord des Cévennes que l'on croyait impossible d'y faire mûrir le raisin[206] ; cependant on surmonta par degrés cet obstacle, et il y a lieu de penser que la culture des vignes en Bourgogne[207] est aussi ancienne que le siècle des Antonins[208].

III. Dans l'Occident, la culture de l'olivier suivit les progrès de la paix dont il était le symbole. Deux siècles après la fondation de Rome, l'Italie, et l'Afrique ne connaissaient point cet arbre utile. L'olivier fut bientôt naturalisé dans ces contrées, et enfin planté dans l'intérieur de la Gaule et de l'Espagne. Les anciens s'imaginaient qu'il ne pouvait croître qu'à un certain degré de chaleur, et seulement dans le voisinage de la mer ; mais cette erreur fut insensiblement détruite par l'industrie et par l'expérience[209].

IV. La culture du lin passa de l'Égypte dans la Gaule, et fit la richesse de tout le pays, quoique cette plante pût appauvrir les terres particulières dans lesquelles elle était semée[210].

V. Les prairies artificielles devinrent communes dans l'Italie et dans les provinces, particulièrement la luzerne, qui tirait son nom et

son origine de la Médie[211]. Des provisions assurées d'une nourriture saine et abondante pour le bétail, pendant l'hiver, multiplièrent le nombre des troupeaux, qui, de leur côté, contribuèrent à la fertilité du sol. A tous ces avantages l'on peut, ajouter une attention particulière pour la pêche et pour l'exploitation des mines. Ces travaux employaient une multitude de sujets, et servaient également aux plaisirs du riche et à la subsistance du pauvre. Columelle nous a donné, dans son excellent ouvrage, la description de l'état florissant de l'agriculture en Espagne sous le règne de Tibère, et l'on peut observer que ces famines, qui désolaient si souvent la république, dans son enfance, se firent à peine sentir lorsque Rome donna des lois à un vaste empire : s'il arrivait qu'une province éprouvât quelque disette, elle trouvait aussitôt des secours prompts dans l'abondance d'un voisin plus fortuné.

L'agriculture est la base des manufactures, puisque l'art ne peut mettre en œuvre que, les productions naturelles. Chez les Romains, un peuple entier d'ouvriers industriels était sans cesse employé à servir, de mille façons différentes, les gens riches. Dans leurs habits, leurs tables, leurs maisons et leurs meubles, les favoris de la fortune réunissaient tous les raffinements de l'élégance, de l'utilité et de la magnificence ; on voyait briller autour d'eux tout ce qui pouvait flatter leur vanité et satisfaire leur sensualité. Ce sont ces raffinements si connus sous le nom odieux de luxe, qui ont excité dans tous les siècles l'indignation des moralistes. Peut-être la société serait-elle plus parfaite et plus heureuse, si tous les hommes possédaient le nécessaire, et que personne ne jouît du superflu ; mais, dans l'état actuel, le luxe, quoique né du vice ou de la folie, paraît seul pouvoir corriger la distribution inégale des biens. L'ouvrier laborieux, l'artiste adroit ne possèdent aucune terre ; mais ceux qui les ont en partage consentent à leur payer une taxe, et les propriétaires sont portés, par leur intérêt, à cultiver avec plus de soin des productions dont l'échange leur fournit de nouveaux moyens de plaisir. Cette réaction, dont toute société éprouve des effets particuliers, se fit sentir avec une énergie bien plus puissante dans l'univers romain. Les provinces auraient bientôt été épuisées, si les manufactures et le commerce de luxe n'eussent rendu à des sujets industriels les richesses que leur avaient enlevées les armes et la puissance de Rome. Tant que la circulation ne s'étendit pas au-delà des limites de l'empire, elle imprima un degré d'activité, à la machine politique, et ses effets souvent utiles, ne furent jamais pernicioeux.

Mais rien n'est peut-être plus difficile que de renfermer le luxe dans les bornes d'un État. Les contrées les plus éloignées furent mises à contribution pour fournir de nouveaux aliments au faste et à la

pompe de la capitale. Les forêts de la Scythie donnaient des fourrures précieuses. On transportait l'ambre par terre, depuis les rives de la Baltique jusqu'au Danube ; et les Barbares étaient étonnés du prix qu'ils recevaient en échange pour une production de si peu d'utilité[212]. Les tapis de Babylone et les autres ouvrages de l'Orient étaient fort recherchés ; mais c'était avec l'Arabie et avec l'Inde que se faisait le commerce le plus considérable et le moins approuvé. Tous les ans, vers le solstice d'été, une flotte de cent vingt vaisseaux partait de Myos-Hormos, port d'Égypte situé sur la ruer Rouge. A l'aide des moussons, elle traversait l'Océan en quarante jours : la côte de Malabar et l'île de Ceylan[213] étaient le terme ordinaire de cette navigation ; et les marchands des régions de l'Asie les plus éloignées s'y rendaient pour y attendre l'arrivée des sujets de Rome. Le retour de la flotte d'Égypte était fixé au mois de décembre ou de janvier : aussitôt ses riches cargaisons, transportées sur des chameaux depuis la mer Rouge jusqu'au Nil, descendaient ce fleuve et abordaient au port d'Alexandrie ; de là elles affluaient dans la capitale de l'empire[214]. Les objets du commerce de l'Orient étaient brillants ; mais au fond de peu d'utilité : ils consistaient en soies, qui se vendaient au poids de l'or[215], en pierres précieuses, parmi lesquelles la perle tenait le premier rang après le diamant[216], et en différentes espèces d'aromates que l'on brûlait dans les temples et dans les pompes funèbres. Un profit presque incroyable dédommageait des peines et des fatigues du voyage ; mais c'était sur des sujets romains que se faisait ce gain exorbitant, et un très petit nombre de particuliers s'enrichissaient aux dépens du public. Comme les Arabes et les Indiens se contentaient des marchandises, et des productions de leur pays, l'argent était, du côté des Romains, sinon le seul, du moins le principal objet d'échange[217]. La gravité du sénat pouvait être blessée de ce que les richesses de l'État, employées à la parure des femmes, passaient sans retour entre les mains des nations étrangères et ennemies[218]. Un écrivain connu par un esprit de recherché, mais naturellement porté à la censure, fait monter la perte annuelle à plus de huit cent mille livres sterling[219] ; mais c'était le cri d'un esprit inquiet, qui, livré à la mélancolie, croyait sans cesse voir approcher la pauvreté ; et si nous comparons la proportion qui existait entre l'or et l'argent, du temps de Pline et sous le règne de Constantin, nous trouverons à cette dernière époque le numéraire considérablement augmenté[220]. Rien ne nous porte à croire que l'or fût devenu plus rare ; il est donc évident que l'argent était plus commun. Ainsi, quelles qu'aient été les sommes exportées dans l'Arabie et dans l'Inde, elles furent bien loin d'épuiser les richesses de l'empire, et les mines fournirent toujours au commerce des ressources immenses.

Malgré le penchant qu'ont tous les hommes à vanter le passé et à

se plaindre du présent, les Romains et les habitants des provinces sentaient vivement et reconnaissaient de bonne foi l'état heureux et tranquille dont ils jouissaient. *Ils conviennent tous que les vrais principes de la loi sociale, les lois, l'agriculture, les sciences, enseignées d'abord dans la Grèce par les sages Athéniens, ont pénétré dans toute la terre avec la puissance de Rome, dont l'heureuse influence sait, enchaîner, par les liens d'une langue commune et d'un même gouvernement, les Barbares les plus féroces. Ils affirment que le genre humain, éclairé par les arts, leur est redevable de son bonheur et d'un accroissement visible : ils célèbrent la beauté majestueuse des villes et l'aspect riant de la campagne, ornée et cultivée comme un jardin immense : ils chantent ces jours de fêtes, où tant de nations oublient leurs anciennes animosités au milieu des douceurs de la paix, et ne sont plus exposées à aucun danger* [221]. Quelque doute que puisse faire naître le ton de rhéteur et l'air de déclamation que l'on aperçoit dans ce passage, ces descriptions sont entièrement conformes, à la vérité historique.

Il était presque impossible que l'œil des contemporains découvrit dans la félicité publique des semences cachées de décadence et de destruction. Une longue paix, un gouvernement uniforme, introduisirent un poison lent et secret dans toutes les parties de l'empire : toutes les âmes se trouvèrent insensiblement réduites à un même niveau ; le feu du génie disparut ; l'on vit même s'évanouir l'esprit militaire. Les Européens étaient braves et robustes. Les provinces de la Gaule, de l'Espagne, de la Bretagne et de l'Illyrie, donnaient aux légions d'excellents soldats, et constituaient la force réelle de la monarchie. Les habitants de ces provinces conservent toujours leur valeur personnelle ; mais ils cessèrent d'être animés de ce courage public qu'inspirent l'honneur national, l'amour de la liberté, la vue des dangers et l'habitude du commandement. Leurs lois et leurs gouverneurs dépendaient de la volonté du souverain, et leur défense était confiée à une troupe de mercenaires. Les descendants de ces chefs invincibles qui avaient combattu pour leur patrie, se contentaient du rang de citoyens et de sujets ; les plus ambitieux se rendaient la cour des empereurs, et les provinces, abandonnées, sans force et sans union, tombèrent enfin dans la froide langueur de la vie domestique.

L'amour des lettres est presque inséparable de la paix et de l'opulence : elles furent cultivées sous le règne d'Adrien et des deux Antonins, princes instruits eux-mêmes et jaloux de le devenir davantage. Ce goût se répandit dans toute l'étendue de l'empire : la rhétorique était connue dans le nord de la Bretagne : les rives du Rhin et du Danube retentissaient des chants, d'Homère, de Virgile et les plus faibles lueurs du mérite littéraire étaient magnifiquement [222]

récompensées [223] : la médecine et l'astronomie étaient cultivées par les Grecs avec succès ; les observations de Ptolémée et les ouvrages de Galien sont encore étudiés aujourd'hui par ceux même qui ont perfectionné leurs systèmes et corrigé leurs erreurs ; mais si nous en exceptons l'inimitable Lucien, ce siècle indolent ne produisit aucun écrivain de génie, aucun même qui ait excellé dans le genre des productions simplement agréables [224]. L'autorité de Platon et d'Aristote, de Zénon et d'Épicure, était constamment suivie dans les écoles : leurs systèmes transmis d'âge en âge par leurs disciples avec une déférence aveugle, étouffaient les efforts du génie, qui auraient pu corriger les erreurs ou reculer les bornes de l'esprit humain : les beautés des poètes et des orateurs n'inspirèrent que des imitations froides et serviles, au lieu d'allumer dans l'âme du lecteur ce feu sacré dont ces hommes divins étaient embrasés ; et ceux qui osaient s'écarter de ces excellents modèles, perdaient bientôt de vue la route de la raison et du bon sens.

A la renaissance des lettres, le génie de l'Europe parut tout à coup : une imagination active et pleine de force, l'émulation nationale, une religion nouvelle, de nouvelles langues, un nouvel univers, tout l'invitait à sortir de l'engourdissement où il était enseveli ; mais dans l'empire de Rome, les habitants des provinces, subordonnés au système uniforme d'une éducation étrangère, ne pouvaient entrer en lice avec ces fiers anciens, qui, jouissant de l'avantage d'exprimer dans leur langue naturelle la hardiesse de leurs pensées, s'étaient emparés des premiers rangs. Le nom de poète était presque oublié ; les sophistes avaient usurpé celui d'orateur ; une nuée de critiques, de compilateurs et de commentateurs, obscurcissait le champ des sciences, et la corruption du goût suivit de près la décadence du génie.

Un peu plus tard, on vit paraître à la cour d'une reine de Syrie un homme qui, élevé en quelque sorte au-dessus de son siècle, fit revivre l'esprit de l'ancienne Athènes. Le sublime Longin observe et déplore cette dépravation, qui avilissait ses contemporains, énervait leur courage et étouffait les talents : *Comme on voit, dit-il, les enfants dont les membres ont été trop comprimés, demeurer toujours des pygmées, ainsi, lorsque nos âmes ont été enchaînées par le préjugé et par la servitude, elles sont incapables de s'élever. Jamais elles ne connaîtront cette véritable grandeur si admirée, dans les anciens, qui, vivant sous un gouvernement républicain, écrivaient avec la même liberté qui dirigeait leurs actions* [225]. Pour suivre cette métaphore, disons que le genre humain éprouva de jour en jour une dégradation sensible ; et réellement l'empire romain n'était peuplé que de pygmées, lorsque les fiers géants du Nord accoururent sur la scène, et firent disparaître cette race abâtardie. Ils firent renaître les mâles sentiments de la liberté ; et

après une révolution de dix siècles, la liberté enfanta le goût et la science.

Chapitre III

De la constitution de l'empire romain dans le siècle des Antonins.

UNE monarchie, selon la définition la plus générale, est un État dans lequel une seule personne, quelque nom qu'on lui donne, est chargée de l'exécution des lois, de la direction des revenus, et du commandement des armées ; mais, à moins que des protecteurs vigilants, et intrépides ne veillent à la liberté publique, l'autorité d'un magistrat aussi formidable dégénère bientôt en despotisme. Dans le siècle de la superstition, le genre humain, pour assurer ses droits, aurait pu tirer parti de l'influence du clergé ; mais il existe une union si intime entré le trône et l'autel, que l'on a vu bien rarement la bannière de l'Église flotter du côté du peuple : une noblesse belliqueuse et, des communes inflexibles, attachées à leur propriété, prêtes à la défendre les armes à la main, et réunies dans des assemblées régulières, sont la seule digue qui puisse sauver une constitution libre des attaques d'un prince entreprenant.

La constitution de la république romaine n'existait plus ; la vaste ambition du dictateur l'avait renversée ; la main cruelle du triumvir lui porta les derniers coups. Après la victoire d'Actium, le destin de l'univers dépendit de cet Octave, surnommé César en vertu de l'adoption de son oncle, et décoré ensuite du titre d'Auguste par la flatterie du sénat. Le vainqueur était à la tête de quarante-quatre légions [226], toutes composées de vétérans [227], pleines du sentiment de leurs forces, méprisant la faiblesse de la constitution, accoutumées, pendant vingt ans de guerre, à répandre des flots de sang et à commettre toutes sortes de violences ; enfin, passionnément dévouées à la maison de César, dont elles avaient déjà reçu et dont elles attendaient encore des récompenses excessives. Les provinces, longtemps opprimées par les ministres de la république, soupiraient après le gouvernement d'un seul homme, qui fût le maître et non le complice de cette foule de petits tyrans. Le peuple de Rome, triomphant en secret de la chute de l'aristocratie, ne demandait que du pain et des spectacles ; et il était séduit par la libéralité d'Auguste, qui s'empressait de satisfaire ses désirs. Les plus riches habitants de l'Italie avaient presque tous embrassé la philosophie d'Épicure ; ils jouissaient des douceurs de la paix et d'une heureuse tranquillité, sans se livrer aux idées de cette ancienne liberté si tumultueuse, dont le

souvenir aurait pu troubler le songe agréable d'une vie entièrement consacrée au plaisir. Avec sa puissance, le sénat avait perdu sa dignité ; un grand nombre des plus nobles familles étaient éteintes ; ce qui resta de républicains utiles et zélés, avait péri dans les proscriptions ou les armes à la main, et cette assemblée, ouverte à dessein à une multitude sans choix, était actuellement composée de plus de mille personnes, qui déshonoraient leur rang, au lieu d'en être honorées[228].

Lorsque Auguste n'eut plus d'ennemis, il montra, par le soin qu'il prit de réformer le sénat, qu'il ne voulait pas être le tyran de sa patrie, mais qu'il aspirait à en être le père. Élu censeur, de concert avec son fidèle Agrippa, il examina la liste des sénateurs ; il en chassa un petit nombre, dont les vices ou l'opiniâtreté exigeaient un exemple public. Près de deux cents, à sa persuasion, prévinrent, par une retraite volontaire, la honte d'une expulsion. Il fut ordonné que l'on ne pourrait entrer dans le sénat sans posséder environ dix mille livres sterling. De nouvelles familles patriciennes remplirent le vide qu'avaient occasionné les fureurs des guerres civiles. Enfin Auguste se fit nommer prince du sénat, titre honorable, que les censeurs n'avaient jamais donné qu'au citoyen le plus distingué par son crédit et par ses services[229]. Mais en même temps qu'il rétablissait la dignité de ce corps respectable, il en détruisait l'indépendance. Les principes d'une constitution libre sont perdus à jamais lorsque l'autorité législative est créée par le pouvoir exécutif[230].

Devant cette assemblée, ainsi préparée et formée selon ses vues, Auguste prononça un discours étudié, où l'ambition était cachée sous le voile du patriotisme. Il déplorait, mais cherchait à excuser sa conduite passée. *La piété filiale avait exigé, qu'il vengea le meurtre de son père ; son humanité s'était trouvée quelquefois obligée de céder aux lois cruelles de la nécessité ; il s'était vu forcé de s'unir à d'indignes collègues. Tant qu'Antoine avait vécu, il avait dû défendre la république de la domination d'un Romain dégénéré et d'une reine barbare. Libre maintenant de satisfaire à la fois à son devoir, à son inclination, il rendait solennellement au sénat et au peuple leurs anciens droits. Son seul désir était de se mêler dans la foule de ses concitoyens, et de partager avec eux, le bonheur qu'il avait obtenu à sa patrie*[231].

Si Tacite avait été présent à cette séance, il n'eût appartenu qu'à ce grand écrivain d'exprimer l'agitation du sénat. Sa plume seule aurait pu décrire les sentiments cachés des uns et le zèle affecté des autres. Il était dangereux d'ajouter foi aux paroles d'Auguste ; paraître douter de sa sincérité aurait pu devenir encore plus funeste. Les avantages respectifs de la monarchie et du gouvernement républicain ont souvent été balancés par des écrivains spéculatifs. En cette

circonstance, la grandeur de Rome, la corruption des mœurs, la licence des soldats, ajoutaient beaucoup de force aux raisons qui pouvaient faire pencher au côté de la monarchie; à ces principes généraux de gouvernement se trouvaient mêlées les espérances et les craintes de chaque particulier. Au milieu de cette incertitude, la réponse des sénateurs fut unanime et décisive : ils refusèrent d'accepter la résignation d'Auguste ; ils le conjurèrent de ne pas abandonner la république qu'il avait sauvée. Après une feinte résistance, l'habile tyran se soumit aux ordres du sénat. Il consentit à recevoir le gouvernement des provinces, et le commandement général des armées romaines, sous les titres si connus de proconsul et d'empereur[232] ; mais il déclara qu'il n'acceptait ce pouvoir que pour dix ans. Il se flattait, disait-il, qu'avant expiration de ce terme, les blessures faites, à l'État par les discordes civiles seraient entièrement fermées et que la république, rendue à son ancienne splendeur, n'aurait plus besoin de la dangereuse interposition d'un magistrat si extraordinaire. Cette comédie fut jouée plusieurs fois pendant la vie d'Auguste, et l'on en conserva la mémoire jusqu'aux derniers âges de l'empire : les monarques perpétuels de Rome célébrèrent toujours, avec une pompe solennelle, la dixième année de leur règne [233].

Le général des armées romaines pouvait, sans enfreindre en aucune manière les principes de la constitution, recevoir et exercer une autorité presque despotique sur les soldats, sur les ennemis et sur les sujets de la république : quant aux soldats, dès les premiers temps de Rome, le jaloux sentiment de la liberté avait fait place parmi eux à l'espoir des conquêtes, et à une juste idée de la discipline militaire. Le dictateur ou le consul pouvait exiger de tout jeune Romain qu'il portât les armes. Ceux qui, par lâcheté ou par opiniâtreté, refusaient d'obéir, s'exposaient aux châtimens les plus sévères et les plus ignominieux. Le coupable était retranché de la liste des citoyens, ses biens confisqués, sa personne vendue pour l'esclavage[234]. Les droits les plus sacrés de la liberté, confirmés par la loi Porcia et la loi Sempronia, étaient absolument suspendus par l'engagement militaire. Le général avait droit de vie et de mort dans son camp : son autorité n'était soumise à aucune forme légale ; il jugeait en dernier ressort ; et l'exécution suivait de près la sentence[235]. L'autorité législative désignait l'ennemi que la république avait à combattre. Dans les occasions les plus importantes, le sénat décidait de la guerre et de la paix, et ses résolutions devaient être solennellement ratifiées par le peuple ; mais dans les régions situées à une grande distance de l'Italie, les généraux n'attendaient pas d'ordre supérieur pour déclarer la guerre à une nation ; ils agissaient de la manière qui leur paraissait la plus avantageuse au bien public.

Ce n'était point sur la justice de leurs entreprises qu'ils s'appuyaient pour demander l'honneur du triomphe ; le succès était leur seul titre. Ils usaient de la victoire en despotes, et ils exerçaient une autorité sans bornes, principalement lorsqu'ils n'étaient plus retenus par la présence des commissaires du sénat. Pompée, dans son gouvernement de l'Asie, récompensa les légions et les alliés de l'État, détrôna des princes, démembra des royaumes, fonda des colonies, et distribua les trésors de Mithridate : à son retour à Rome, il obtint, par un seul acte du sénat et du peuple la ratification générale de tout ce qu'il avait fait[236]. Tel était le pouvoir dont jouissaient, légalement ou par usurpation, les généraux des armées romaines sur les soldats et sur les ennemis de la république. Ils étaient en même temps gouverneurs, ou plutôt souverains, des provinces conquises ; ils réunissaient l'autorité civile et militaire, administraient la justice, étaient chargés de la direction des finances, et exerçaient la puissance exécutive et législative de l'État.

D'après ce que nous avons déjà rapporté dans le premier chapitre de cet ouvrage, on peut se former une idée des armées et des provinces de l'empire, lorsque Auguste prit en main les rênes du gouvernement. Comme il eût été impossible à ce prince de commander en personne les légions répandues sur des frontières éloignées, il obtint, comme Pompée, la permission de confier son autorité à des lieutenants. Ces officiers paraissent avoir eu le même rang et le même pouvoir que les anciens proconsuls ; mais leur commandement était subordonné et précaire : ils tenaient leur commission des mains d'un chef suprême, qui s'attribuait la gloire de leurs exploits ; ils n'agissaient que sous ses auspices[237] ; en un mot, ils étaient les représentants de l'empereur, seul général de la république, et dont l'autorité civile et militaire s'étendait sur tous les domaines de Rome. Le sénat avait la satisfaction de voir que ses membres jouissaient seuls de ces dignités importantes. Les lieutenants de l'empire étaient choisis parmi les anciens consulaires, ou les anciens préteurs ; les légions avaient à leur tête des sénateurs, et de tous les gouvernements de provinces, il n'y eut que la préfecture d'Égypte qui fut confiée à un chevalier romain.

Auguste venait d'être élevé au premier rang ; six jours après, il résolut de satisfaire, par un sacrifice aisé, la vanité des sénateurs. Il leur représenta que son pouvoir s'étendait même au delà des bornes qu'il avait été nécessaire de tracer, pour remédier aux maux de l'État. *On ne lui avait pas permis, disait-il, de refuser le commandement pénible des armées et des frontières, mais il insistait pour avoir la liberté de faire passer les provinces plus tranquilles sous la douce administration du magistrat civil.* Dans la division des provinces, Auguste consulta

également son intérêt personnel et la dignité de la république. Les proconsuls nommés par le sénat, et principalement ceux de l'Asie, de la Grèce et de l'Afrique, jouissaient d'une distinction plus honorable que les lieutenants de l'empereur, qui commandaient dans la Gaule ou en Syrie. Les premiers étaient accompagnés de licteurs, ceux-ci avaient à leur suite des soldats [238]. Il fut cependant statué par une loi que la présence de l'empereur suspendrait, dans chaque département, l'autorité ordinaire du gouverneur. Les nouvelles conquêtes devinrent une portion du domaine impérial, et l'on s'aperçut bientôt que la puissance du prince, dénomination favorite d'Auguste, était la même dans toutes les parties de l'empire.

En retour de cette concession imaginaire, Auguste obtint un privilège important, qui le rendait maître de Rome et de l'Italie. Il fut autorisé à retenir le commandement militaire, et à conserver auprès, de sa personne une garde nombreuse, même en temps de paix et dans le centre de la capitale ; prérogative dangereuse, qui renversait les anciennes maximes. Il n'avait réellement d'autorité que sur les citoyens engagés dans le service par le serment militaire ; mais les Romains étaient si portés à l'esclavage, que les magistrats ; les sénateurs et l'ordre équestre, s'empressèrent de prêter ce serment. Enfin, l'hommage de la flatterie fut converti insensiblement en une protestation de fidélité, qui se renouvelait tous les ans avec une pompe solennelle.

Auguste regardait la force militaire comme la base la plus solide du gouvernement ; mais il ne pouvait se dissimuler combien un pareil instrument devait paraître odieux. Son caractère et sa politique lui firent adopter des mesures plus sages ; il aima mieux régner sous les tiaras respectables de l'ancienne magistrature, et rassembler sur sa tête tous les rayons épars de l'autorité civile. Dans cette vue, il permit au sénat de lui donner pour sa vie le consulat [239] et la puissance tribunitienne [240]. Tous les empereurs imitèrent son exemple. Les consuls avaient succédé aux premiers rois de Rome ; ils représentaient la nation, avaient l'inspection sur les cérémonies de la religion, levaient et commandaient les armées, donnaient l'audience aux ambassadeurs étrangers, et présidaient aux assemblées du sénat et du peuple. L'administration des finances leur était confiée ; et quoiqu'il leur fût rarement possible de rendre la justice en personne, la nation voyait en eux les défenseurs suprêmes des lois, de la paix et de l'équité. Telles étaient leurs fonctions ordinaires ; mais ce premier magistrat se trouvait au-dessus de toute juridiction, dès que le sénat lui enjoignait de veiller à la sûreté de la république : alors, pour conserver la liberté, il exerçait un despotisme momentané [241].

Les tribuns s'offraient à tous égards sous un aspect différent de

celui que présentait la dignité de consul : leur apparence extérieure était humble et modeste, mais leur personne était sacrée ; ils avaient moins de force pour agir que pour repousser. Chargés par leur institution de défendre les opprimés, de pardonner les offenses et d'accuser les ennemis du peuple, ils pouvaient, lorsqu'ils le jugeaient à propos, arrêter d'un seul mot toute la machine du gouvernement. Tant que la république subsista, l'on n'eut rien à redouter du crédit que des citoyens auraient pu retirer de ces places importantes. Elles étaient entourées de plusieurs barrières : l'autorité qu'elles donnaient expirait au bout d'un an ; on élisait deux consuls, les tribuns étaient au nombre de dix ; et comme les vues publiques et particulières de ces différents magistrats se trouvaient diamétralement opposées, cette divergence d'intérêts, loin de détruire la constitution, contribuait à en maintenir la balance toujours égale[242] ; mais lorsque les puissances consulaire et tribunitienne furent réunies, lorsqu'une seule personne s'en trouva revêtue pour toute sa vie, lorsque le général de l'armée devint en même temps le ministre du sénat et le représentant du peuple, il fut impossible de résister à l'autorité impériale ; on eût même entrepris difficilement d'en tracer les limites.

A cette accumulation d'honneurs, la politique d'Auguste ajouta bientôt les brillantes et importantes dignités de grand pontife et de censeur. L'une lui donnait le droit de veiller la religion, l'autre une inspection légale sur les mœurs et sur les fortunes du peuple romain. Si la nature particulière de tant de pouvoirs distincts, et jusqu'alors séparés l'un de l'autre, apportait quelque obstacle à leur réunion dans une même main, la complaisance du sénat était prête à faire disparaître ces inconvénients et à remplir tous les intervalles par les concessions les plus étendues. Les empereurs étaient les premiers ministres de la république : comme tels, ils furent dispensés de l'obligation et de la peine de plusieurs lois incommodes. Ils pouvaient convoquer le sénat, proposer dans le même jour plusieurs questions, présenter les candidats destinés aux grandes charges, étendre les limites de la ville, disposer à leur gré des revenus de l'État, faire la paix et la guerre, ratifier les traités : enfin, en vertu d'un pouvoir encore plus étendu, il leur était permis d'exécuter ce qui leur paraissait être le plus avantageux à l'empire, et convenir le mieux à la majesté des lois du gouvernement et de la religion [243].

Lorsque toutes les différentes branches de la puissance exécutive eurent été remises à un seul chef, les autres magistrats languirent dans l'obscurité. Dépouillés de leur autorité, à peine même leur laissait-on la connaissance de quelques affaires. Auguste conserva avec le plus grand soin le nom et les formes de l'ancienne administration. On élisait tous les ans, avec les cérémonies ordinaires, le même nombre,

de consuls, de préteurs et de tribuns[244], qui tous continuaient à exercer quelques-unes des fonctions les moins importantes de leur charge. Ces honneurs excitaient encore la frivole ambition des Romains. Les empereurs mêmes, quoique revêtus pour toute leur vie du consulat, se mettaient souvent sur les rangs pour obtenir ce titre, et ils ne dédaignaient pas de le partager avec les plus illustres d'entre leurs concitoyens[245]. Durant le règne d'Auguste on souffrit que le peuple, dans l'élection de ces magistrats, offrit le spectacle de tous les inconvénients qui accompagnent la plus turbulente démocratie. Loin de laisser apercevoir le moindre signe d'impatience, ce prince adroit sollicitait humblement pour lui, ou pour ses amis, les suffrages du peuple, et il remplissait avec la dernière exactitude tous les devoirs d'un candidat ordinaire[246]. Mais, selon toutes les apparences, son successeur n'agit que par ses conseils, lorsque, pour première mesure de son règne, il transporta le droit d'élection au sénat de Rome[247]. Les assemblées du peuple furent abolies pour jamais ; et les souverains n'eurent plus à redouter les caprices d'une multitude dangereuse, qui, sans rétablir la liberté, aurait pu troubler la nouvelle administration, et peut-être y porter des atteintes, mortelles.

Marius et César, en se déclarant les protecteurs du peuple, avaient renversé la constitution de leur patrie : mais dès que le sénat eut été humilié, et qu'il eut perdu toute sa force, cette assemblée, composée de cinq ou six cents personnes, devint entre les mains du despotisme un instrument utile et flexible. Ce fut principalement sur la dignité du sénat qu'Auguste et ses successeurs fondèrent leur nouvel empire ; ils affectèrent, en toute occasion, d'adopter le langage et les principes des patriciens. Dans l'exercice de leur puissance, ils consultaient le souverain conseil de la nation, et ils paraissaient se conformer à ses décisions pour les grands intérêts de la paix et de la guerre. Rome, l'Italie et les provinces intérieures, étaient sous le gouvernement direct du sénat. Ce tribunal décidait en dernier ressort de toutes les affaires civiles : quant au criminel, il connaissait des prévarications commises par les hommes en place, et des délits qui intéressaient la tranquillité ou la majesté du peuple romain. L'exercice du pouvoir judiciaire devint la plus habituelle et la plus sérieuse des occupations du sénat. Les causes importantes ouvraient une carrière brillante aux grands orateurs : c'était le dernier asile où venait se réfugier l'ancien génie de l'éloquence. Comme conseil de la nation et comme cour de justice, le sénat jouissait de prérogatives très considérables ; tandis qu'en sa qualité de corps législatif, il était supposé représenter le peuple, et, paraissait avoir conservé les droits de la souveraineté. Les lois recevaient leur sanction de ses décrets : toute puissance était dérivée de son autorité. Il s'assemblait régulièrement trois fois par mois, aux calendes, aux nones et aux ides. On discutait les affaires avec une

honnête liberté ; et les empereurs, qui se glorifiaient du titre de sénateur, prenaient séance, donnaient leur voix, et se confondaient avec leurs égaux.

Résumons en peu de mots le système du gouvernement impérial institué par Auguste et maintenu par ceux de ses successeurs qui connurent leurs véritables intérêts et ceux du peuple : c'était une monarchie absolue, revêtue de toute la forme d'une république. Les souverains de ce vaste État plaçaient leur trône au milieu des nuages. Soigneux de dérober, aux yeux de leurs sujets leur force irrésistible, ils faisaient profession d'être les ministres du sénat, et obéissaient aux décrets suprêmes qu'ils avaient eux-mêmes dictés [248].

L'aspect de la cour répondait aux formes de l'administration. Si nous en exceptons ces tyrans qui, emportés par leurs folles passions, foulaient aux pieds toutes les lois de la nature, et de la décence, les empereurs dédaignèrent une pompe dont l'éclat aurait pu offenser leurs concitoyens, sans rien ajouter à leur puissance réelle. Dans tous les détails de la vie, ils semblaient oublier la supériorité de leur rang : souvent ils visitaient leurs sujets, et les invitaient à venir partager leurs plaisirs ; leurs habits, leur table, leur palais, n'avaient rien qui les distinguât d'un sénateur opulent : leur maison, quoique nombreuse et brillante, n'était composée que d'esclaves et d'affranchis [249], Auguste ou Trajan aurait rougi d'abaisser le dernier des citoyens à ces emplois domestiques que les nobles les plus fiers de la Grande-Bretagne sont aujourd'hui si ambitieux d'obtenir dans la maison et dans le service personnel du chef d'une monarchie limitée.

Si les empereurs peuvent être accusés d'avoir passé les bornes de la prudence et de la modestie qu'ils avaient eux-mêmes tracées, c'est lorsqu'ils ont voulu être mis au rang des dieux [250]. Ce culte impie, et dicté par une basse adulation, fût institué dans l'Asie en l'honneur des successeurs d'Alexandre [251]. Des monarques il fut aisément transféré aux gouverneurs de cette contrée : bientôt les magistrats romains, adorés comme des divinités de la province, eurent des temples où brillait la pompe des fêtes et des sacrifices [252]. Il était bien naturel que les empereurs acceptassent ce que de simples proconsuls n'avaient pas refusé. Ces honneurs divins, rendus dans les provinces, attestaient plutôt le despotisme que la servitude de Rome mais les nations vaincues enseignèrent à leurs maîtres l'art de la flatterie. Le génie impérial du premier des Césars l'engagea trop facilement à recevoir pendant sa vie une place parmi les divinités tutélaires de la république. Le caractère modéré de son successeur lui fit rejeter ce dangereux hommage ; et même par la suite tous les princes, excepté Caligula et Domitien, renoncèrent à cette folle ambition. Auguste, il est vrai permit à quelques villes de province de lui élever des temples ;

mais il exigea que l'on célébrât le culte de Rome avec celui du souverain. Il tolérait une superstition particulière dont il était l'objet[253], tandis que, satisfait des hommages du sénat et du peuple, il laissait sagement à son successeur le soin de sa déification. De là s'introduisit, à la mort des empereurs, la coutume constante de les placer au nombre des dieux. Le sénat accordait, par un décret solennel, cet honneur à tous ceux de ses princes dont la conduite et la mort n'avaient point été celles des tyrans ; et les cérémonies de l'apothéose[254] accompagnaient la pompe des funérailles. Cette profanation légale, mais si contraire à la nature, si opposée à nos principes, n'excita qu'un faible murmure[255] dans un siècle où le polythéisme avait tant multiplié les objets sacrés. Elle fut d'ailleurs reçu plutôt comme institution politique que comme institution religieuse. Ce serait dégrader les Antonins que de mettre leurs vertus en parallèle les vices de Jupiter ou d'Hercule : le caractère même de César ou d'Auguste était bien supérieur à celui, des divinités populaires. Ces princes d'ailleurs vivaient dans un siècle trop éclairé, et leurs actions avaient trop d'éclat pour que l'histoire de leur vie fût mêlée de ces fables et de ces mystères qu'exige la dévotion du peuple : à peine leur divinité eut-elle été établie par les lois qu'elle tomba dans l'oubli, sans contribuer à leur réputation, ou à la dignité de leurs successeurs.

Lorsque nous avons examiné toutes les parties qui composaient l'édifice de la puissance impériale, nous avons souvent désigné sous le nom bien connu d'Auguste celui qui en avait jeté, les fondements avec tant d'art : cependant il ne reçut ce nom qu'après avoir mis la dernière main à son ouvrage. Né d'une famille obscure [256], dans la petite ville d'Aricie, il s'appelait Octave nom souillé par tout le sang versé dans les proscriptions. Lorsqu'il eut asservi la république, il désira pouvoir effacer le souvenir de ses premières actions. Comme fils adoptif du dictateur, il avait pris le surnom glorieux de César ; mais il avait trop de jugement pour espérer d'être jamais confondu avec ce grand homme, pour désirer même de lui être comparé. On proposa dans le sénat de donner un nouveau titre au chef de l'État. Après une discussion sérieuse, celui d'Auguste fut choisi parmi plusieurs autres, et parut rendre d'une manière convenable le caractère de paix et de piété qu'il affectait constamment[257]. Ainsi le nom d'Auguste était une distinction personnelle ; celui de César indiquait la famille illustre qui s'était frayé un chemin au trône. Il semblait que le premier dut expirer avec le prince qui l'avait reçu ; l'autre pouvait se transmettre par adoption, et passer avec les femmes dans une nouvelle branche. Néron aurait donc été le dernier prince qui eût eu le droit de réclamer une si noble extraction : cependant, à sa mort, ces titres se trouvaient déjà liés, par une pratique constante, avec la dignité impériale ; et

depuis la chute de la république jusqu'à nos jours, ils ont été conservés par une longue suite d'empereurs romains, grecs, francs et allemands. Il s'introduisit bientôt cependant une distinction entre ces deux titres. Le monarque se réservait le nom sacré d'Auguste, tandis que ses parents étaient plus communément appelés Césars. Tel fut, au moins depuis le règne d'Adrien, le titre donné à l'héritier présomptif de l'empire [258].

Les égards respectueux d'Auguste pour une constitution libre qu'il avait lui-même renversée, ne peuvent être expliqués que par une connaissance approfondie du caractère de ce tyran subtil. Une tête froide, un cœur insensible; une âme timide, lui firent prendre, à l'âge de dix-neuf ans, le masque de l'hypocrisie, que jamais il ne quitta. Il signa de la même main, et probablement dans le même esprit, la mort de Cicéron et le pardon de Cinna. Ses vertus, ses vices même, étaient artificiels : son intérêt seul le rendit d'abord l'ennemi de la république romaine ; il le porta dans la suite à en être le père [259]. Lorsque ce prince éleva le système ingénieux de l'administration impériale, ses alarmes lui dictèrent la modération qu'il affectait ; il cherchait à en imposer au peuple, en lui présentant une ombre de liberté civile, et à tromper les armées par une image du gouvernement civil.

I. La mort de César se présentait sans cesse à ses yeux. Auguste avait comblé ses partisans de biens et d'honneurs ; mais les plus intimes amis de son oncle avaient été au nombre des conspirateurs. Si la fidélité des légions le rassurait contre les efforts impuissants d'une rébellion ouverte, la vigilance des troupes pouvait-elle mettre sa personne à l'abri du poignard d'un républicain déterminé ? Les Romains qui révéraient la mémoire de Brutus [260], auraient applaudi à l'imitation de sa vertu. César avait provoqué son destin, autant par l'ostentation de sa puissance que par sa puissance elle-même. Le consul ou le tribun eût peut-être régné en paix : le titre seul de roi arma les Romains contre sa vie. Auguste savait que le genre humain se laisse gouverner par des noms. Il ne fut pas trompé dans son attente, lorsqu'il s'imagina que le sénat et le peuple se soumettraient à l'esclavage, pourvu qu'on les assurât respectueusement qu'ils jouissaient toujours de leur ancienne liberté. Un sénat faible et un peuple énervé chérissent cette illusion agréable, tant qu'elle fut soutenue par la vertu ou par la prudence des successeurs d'Auguste. Ce fut un motif de défense personnelle, et non un principe de liberté, qui anima les meurtriers de Caligula, de Néron et de Domitien : ils attaquèrent le tyran, sans diriger leurs coups contre l'autorité de l'empereur.

L'histoire nous présente cependant une époque mémorable où le sénat, après un silence de soixante-dix ans, s'éleva tout à coup, et fit

de vains efforts pour réclamer des droits si longtemps oubliés. Les consuls convoquèrent cette respectable assemblée dans le Capitole, lorsque le trône devint vacant par le meurtre de Caligula : ils condamnèrent la mémoire des Césars, et donnèrent le mot de liberté pour mot de ralliement au petit nombre de cohortes qui paraissaient vouloir suivre leurs étendards. Enfin, pendant quarante-huit heures ils agirent comme les chefs indépendants d'une constitution libre ; mais tandis qu'ils délibéraient les gardes prétoriennes avaient pris leur résolution. L'imbécile Claude, frère de Germanicus, était déjà dans leur camp, revêtu de la pourpre impériale, et disposé à soutenir son élection les armes à la main. Cette lueur de liberté disparut, et le sénat n'aperçut de tous côtés que les horreurs d'une servitude inévitable. Abandonnée par le peuple, menacée par les troupes, cette faible assemblée fut forcée de ratifier le choix des prétoriens ; trop heureuse de pouvoir profiter d'une amnistie que Claude eut la prudence d'offrir, et la générosité d'observer [261].

II. L'insolence des armées inspirait à l'empereur Auguste des alarmes beaucoup plus vives. Le désespoir des citoyens ne pouvait que tenter ce que la puissance des soldats était capable d'exécuter en tout temps. Quelle pouvait être l'autorité de ce prince sur des hommes sans principes, auxquels il avait appris lui-même à violer toutes les lois de la société ? Il avait entendu leurs clameurs séditeuses ; il redoutait les moments calmes de la réflexion. Une révolution avait été achetée par des récompenses immenses : une autre révolution pouvait promettre des récompenses nouvelles. Quoique les troupes témoignassent un attachement inviolable à la maison de César, était-il possible de se fier à une multitude inconstante et capricieuse, Auguste sut tirer parti de ce qui restait encore d'idées romaines dans ces esprits indociles. Il apposa le sceau des lois à la rigueur de la discipline ; et, faisant briller la majesté du sénat entre l'empereur et l'armée, il osa bien exiger une obéissance qu'il prétendait lui être due comme au premier magistrat de la république [262].

Durant une période de deux cent vingt ans, qui s'écoulèrent depuis l'établissement de cet adroit système jusqu'à la mort de l'empereur Commode, l'État n'éprouva que très peu les malheurs attachés à un gouvernement militaire : le danger était encore éloigné. Le soldat eut rarement occasion alors de connaître sa propre force et la faiblesse de l'autorité civile ; découverte fatale qui, dans la suite, enfanta de si terribles maux. Caligula et Domitien furent assassinés dans leur palais par leurs domestiques [263]. Les secousses qui agitèrent la ville de Rome à la mort du premier de ces princes, ne s'étendirent point au-delà de l'enceinte de cette capitale. A la vérité, Néron enveloppa tout l'empire dans sa ruine. Dans l'espace de dix-huit mois, quatre princes

furent massacrés ; et le choc des armées rivales ébranla l'univers. Mais cet orage violent, forgé par la licence des soldats, fut bientôt dissipé. Les deux siècles qui suivirent la mort d'Auguste ne furent point ensanglantés par des guerres civiles, ni troublés par aucune révolution. L'empereur était élu par l'autorité du sénat, et par le consentement des troupes[264]. Les légions respectaient leur serment de fidélité ; et les recherches les plus minutieuses dans les annales romaines ne nous font. Découvrir qu'avec peine trois rebellions [265] peu importantes, étouffées au bout de quelques mois, sans même que l'on eût été obligé d'en venir au hasard d'une bataille [266].

Dans les monarchies électives, la mort du souverain est un moment de crise et de danger. Les empereurs romains, témoins de l'esprit séditieux de ces légions craignirent qu'elles, ne profitassent de ces moments où toute autorité est suspendue. Pour leur épargner la tentation de faire un choix irrégulier, celui qui était désigné pour succéder à l'empire, était revêtu par l'empereur lui-même d'un pouvoir si considérable, qu'à la mort du prince, déjà puissant, il montait paisiblement sur le trône ; à peine même l'empire s'apercevait-il qu'il changeait de maître. Ainsi l'empereur Auguste tourna ses regards vers Tibère, lorsque des pertes réitérées eurent fait évanouir des espérances plus douces. Il obtint pour ce fils adoptif la censure et le tribunat ; et il l'associa par une loi formelle, au commandement des armées et au gouvernement des provinces[267]. Ainsi Vespasien sut enchaîner l'âme généreuse de l'aîné de ses fils. Titus était l'idole des légions de l'Orient, qui venaient d'achever sous ses ordres la conquête de la Judée. Sa puissance devenait redoutable ; et comme les passions de la jeunesse jetaient un voile sur ses vertus, on se défiait de ses projets. Loin de se livrer à d'indignes soupçons, le prudent monarque associa son fils à toute la puissance et à la dignité impériale. Titus pénétré de reconnaissance, se conduisit toujours comme le ministre respectueux et fidèle d'un père si indulgent [268].

Le sage Vespasien prit toutes les mesures nécessaires pour confirmer son élévation récente et peu assurée. Depuis un siècle, le serment militaire et la fidélité des troupes semblaient appartenir au nom et à la famille des Césars. Quoique cette famille ne se fût soutenue que par adoption, le peuple respectait toujours dans la personne de Néron, le petit-fils de Germanicus et le successeur direct de l'empereur Auguste. Les prétoriens n'avaient abandonné qu'à regret la cause du tyran : cette désertion avait excité leurs remords[269]. La chute rapide de Galba, d'Othon, de Vitellius, apprit aux armées à regarder les empereurs comme leurs créatures et comme instrument de leur licence. Vespasien, né dans l'obscurité, ne tirait aucun lustre de ses ancêtres : son aïeul avait été soldat, et son père possédait un

emploi médiocre dans les fermes de l'État [270]. Le mérite de ce prince l'avait fait parvenir à l'empire dans un âge avancé : ses talents avaient plus de solidité que d'éclat, ses vertus même étaient obscurcies par une sordide parcimonie. Il importait donc à l'intérêt de ce monarque de s'associer un fils dont le caractère aimable et brillant pût détourner les regards du public de l'obscur origine de la maison Flavienne pour les reporter sur la gloire qu'elle semblait promettre. Sous le règne de Titus, l'univers goûta les douceurs d'une félicité passagère ; et le souvenir de ce prince adorable fit supporter pendant plus de quinze ans les vices de son frère Domitien.

Dès que Nerva eut été revêtu de la pourpre que lui offrirent les meurtriers de Domitien, il s'aperçut que son grand âge le rendait incapable d'arrêter le torrent des désordres publics, qui s'étaient multipliés sous la longue tyrannie de son prédécesseur [année 96]. Les gens de bien respectaient sa vertu ; mais les Romains dégénérés avaient besoin d'un caractère ferme, dont la justice imprimât la terreur dans le cœur des coupables. Nerva ne fut point déterminé dans son choix par des vues personnelles. Quoique environné de parents, il adopta un étranger, Trajan, âgé pour lors de quarante ans, et qui commandait une grande armée dans la Basse Germanie. Ce général fut aussitôt déclaré par le sénat collègue et successeur du prince [271]. Quand l'histoire nous a fatigués du récit des crimes et des fureurs de Néron, combien devons-nous regretter de n'avoir, pour connaître les actions brillantes de Trajan, que le récit obscur d'un abrégé, ou la lumière douteuse d'un panégyrique ! Il existe cependant à la gloire de ce prince un autre panégyrique que la flatterie n'a point dicté : deux cent cinquante ans environ après sa mort le sénat, au milieu des acclamations ordinaires qui retentissaient à l'avènement d'un nouvel empereur, lui souhaita de passer, s'il était possible, Auguste en bonheur, et Trajan en vertus [272].

Selon toutes les apparences, un monarque qui chérissait si tendrement sa patrie dut longtemps hésiter à revêtir de la puissance souveraine son neveu Adrien, dont le caractère singulier ne lui était pas inconnu. Mais l'artifice de l'impératrice Plotine sut fixer l'irrésolution de Trajan dans ses derniers moments : peut-être supposait-elle hardiment une fausse adoption [273]. Quoi qu'il en soit, il eût été dangereux d'approfondir la vérité : ainsi Adrien fut reconnu paisiblement dans tout l'empire. Nous avons déjà parlé de la prospérité de l'État sous son règne. Ce prince encouragea les arts, réforma les lois, resserra les liens de la discipline militaire, et parcourut lui-même toutes les provinces. Son génie vaste et actif embrassait également les vues les plus étendues et les plus petits détails de l'administration ; mais la vanité et la curiosité furent ses

passions dominantes. Comme elles étaient sans cesse excitées par une foule d'objets différents, on aperçut tour à tour dans Adrien un prince excellent, un sophiste ridicule, et un tyran jaloux de son autorité. En général sa conduite avait pour base une modération et une équité bien recommandables. Cependant il fit mourir, dans les premiers jours de son règne, quatre sénateurs consulaires, ses ennemis personnels, et qui avaient parti dignes de l'empire. Tourmenté sur la fin de sa vie par une maladie longue et douloureuse, il devint farouche et cruel ; le sénat ne savait même s'il devait le placer au rang des dieux, ou le confondre parmi les tyrans ; et les honneurs rendus à la mémoire ne furent accordés qu'aux vives sollicitations d'Antonin le Pieux [274].

Adrien ne consulta d'abord qu'un caprice aveugle pour le choix de son successeur. Après avoir jeté les yeux sur plusieurs citoyens d'un mérite distingué, qu'il estimait et qu'il haïssait, il adopta *Ælius Varus*, jeune seigneur livré au plaisir, dont la grande beauté était une recommandation puissante auprès de l'amant d'Antinoüs [275]. Mais tandis que l'empereur s'applaudissait de son choix et des acclamations des soldats dont il avait obtenu le consentement par des libéralités excessives, une mort prématurée vint tout à coup arracher de ses bras le nouveau César [276]. *Ælius-Verus* laissait un fils ; Adrien le confia à la reconnaissance des Antonins. Ce jeune prince fait adopté par Antonin le Pieux, et partagea dans la suite avec Marc-Aurèle la dignité impériale. Parmi tous ses vices, il possédait une seule vertu, c'était une déférence aveugle pour la sagesse de son collègue : il lui abandonna volontairement les soins pénibles du gouvernement. L'empereur philosophe ferma les yeux sur la conduite de *Verus*, pleura sa mort, et jeta un voile sur sa mémoire.

Adrien venait de satisfaire sa passion. Lorsque toutes ses espérances furent évanouies, il résolut de mériter la reconnaissance de la postérité, en plaçant sur le trône de Rome le mérite le plus éminent : son œil pénétrant démêla facilement, dans la foule de ses sujets, un sénateur âgé de cinquante ans environ, dont toute la vie avait été irréprochable, et un jeune homme de dix-sept ans, dont la sagesse annonçait le germe des vertus qui devaient se développer, dans la suite, avec tant d'éclat. Le premier fut déclaré fils et successeur d'Adrien, à condition toutefois qu'il adopterait aussitôt le plus jeune ; et les deux Antonins (car c'est d'eux que nous parlons) gouvernèrent le monde pendant quarante-deux ans avec le même esprit de modération et de sagesse.

Antonin le Pieux avait deux fils [277] ; mais il préférait Rome à sa famille [278]. Après avoir donné sa fille *Faustine* en mariage au jeune *Marcus*, il engagea le sénat à lui accorder les dignités de proconsul et de tribun ; enfin, s'élevant noblement au-dessus de toute, jalousie, ou

plutôt incapable d'en ressentir, il l'associa, par un noble désintéressement à tous les travaux de l'administration. De son côté, Marc-Aurèle respecta son bienfaiteur, le chérit comme un père, et lui obéit comme à son souverain[279] ; et lorsqu'il tint seul les rênes de l'État, il s'empressa de marcher sur ses traces, et d'adopter les maximes d'un si grand prince. Ces deux règnes sont peut-être la seule période de l'histoire, dans laquelle le bonheur d'un peuple immense ait été l'unique objet du gouvernement.

C'est avec raison que Titus-Antonin a été nommé second Numa. Le même zèle pour la religion, la justice et la paix, caractérisait ces deux princes nais la situation de l'empereur ouvrait un champ bien plus vaste à ses vertus. Les soins de Numa se bornaient à empêcher les habitants grossiers de quelques villages de piller les campagnes, et de détruire la récolte de leurs voisins. Antonin maintenait l'ordre et la tranquillité dans la plus grande partie de la terre. Son règne a le rare avantage de ne fournir qu'un très petit nombre de matériaux à l'histoire, ce tableau effrayant des crimes, des forfaits et des malheurs du genre humain. C'était un homme aimable autant que bon dans sa vie privée ; sa vertu simple et naturelle fuyait la vanité et l'affectation. Il jouissait avec modération des avantages attachés à son rang et, au milieu des plaisirs innocents[280] qu'il partageait avec ses concitoyens, la sensibilité de cette âme bienfaisante se peignait, avec une douce majesté, sur un front toujours serein.

La vertu de Marc-Aurèle Antonin paraissait plus austère et plus travaillée[281]. Elle était le fruit de l'éducation, d'une étude profonde et d'un travail infatigable. A l'âge de douze ans, il embrassa le système rigide des stoïciens, dont les préceptes lui apprirent à soumettre son corps à son esprit, à faire usage de sa raison pour enchaîner ses passions, à considérer la vertu comme le bien suprême, le vice comme le seul mal, et tous les objets extérieurs comme des choses indifférentes[282]. Les *Méditations* de Marc-Aurèle, ouvrage composé dans le tumulte des camps, sont venues jusqu'à nous. Il a même daigné quelquefois donner des leçons de philosophie avec plus de publicité peut-être qu'il ne convenait à la modestie d'un sage et à la dignité d'un empereur[283] ; mais en général sa vie est le commentaire le plus noble qui ait jamais été fait des principes de Zénon. Sévère pour lui-même, Marc-Aurèle était rempli d'indulgence pour les faiblesses des autres ; il distribuait également la justice ; et se plaisait à répandre ses bienfaits sur tout le genre humain ; il déplora la perte d'Aviditis-Cassius qui avait excité une révolte en Syrie, et dont la mort volontaire lui enlevait le plaisir de se faire un ami ; il montra combien ses regrets étaient sincères, par le soin qu'il prit de modérer le zèle du sénat contre les partisans de ce traître [284]. La guerre était

à ses yeux le fléau de la nature humaine ; cependant, lorsque la nécessité d'une juste défense le forçait de prendre les armes, il ne craignait pas d'exposer sa personne, et de paraître à la tête des troupes. On le vit pendant huit hivers rigoureux camper sur les bords glacés du Danube. Tant de fatigues portèrent enfin le dernier coup à la faiblesse de sa constitution. Sa mémoire, fut longtemps chère à la postérité ; et plus d'un siècle encore après sa mort, plusieurs personnes plaçaient l'image de Marc-Aurèle parmi celle de leurs dieux domestiques[285].

S'il fallait déterminer dans quelle période de l'histoire du monde le genre humain a joui du sort le plus heureux et le plus florissant, ce serait sans hésiter qu'on s'arrêterait à cet espace de temps qui s'écoula depuis la mort de Domitien jusqu'à l'avènement de Commode. Un pouvoir absolu gouvernait alors l'étendue immense de l'empire, sous la direction immédiate de la sagesse et de la vertu. Les armées furent contenues par la main ferme de quatre empereurs successifs, dont le caractère et la puissance imprimaient un respect involontaire, et qui savaient se faire obéir, sans avoir recours à des moyens violents. Les formes de l'administration civile furent, soigneusement observées par Nerva, Trajan, Adrien et les deux Antonins qui chérissant l'image de la liberté, se glorifiant de n'être que les dépositaires et les ministres de la loi. De tels princes auraient été dignes de rétablir la république, si les Romains de leur temps eussent été capables de jouir d'une liberté raisonnable.

Une incalculable récompense surpayait ces monarques de leurs travaux, toujours accompagnés du succès : ce prix, c'était l'estimable orgueil de la vertu, et le plaisir inexprimable qu'ils éprouvaient à la vue de la félicité générale dont ils étaient les auteurs. Cependant une réflexion juste, mais bien triste, venait troubler pour eux les plus nobles jouissances. Ils devaient avoir souvent réfléchi sur l'instabilité d'un bonheur qui dépendait d'un seul homme. Le moment fatal approchait peut-être, où le pouvoir absolu dont ils ne faisaient usage que pour rendre leurs sujets heureux allait devenir, un instrument de destruction entre les mains d'un jeune prince emporté par ses passions, où de quelque tyran jaloux de son autorité. Le frein idéal du sénat et des lois pouvait bien servir à développer les vertus des empereurs ; mais il était trop faible pour corriger leurs vices : une force aveugle et irrésistible faisait des troupes un sûr moyen d'oppression ; et les mœurs des Romains étaient si corrompues, qu'il se présentait sans cesse, des flatteurs empressés à applaudir aux dérèglements du souverain, et des ministres disposés à servir ses cruautés, son avarice ou ses crimes.

L'expérience des Romains, avait déjà justifié ces sombres alarmes.

Les fastes de l'empire nous offrent un riche et énergique tableau de la nature humaine ; que nous chercherions vainement dans les caractères faibles et incertains de l'histoire moderne ; on trouve tour à tour dans la conduite des empereurs romains les extrêmes de la vertu et du vice ; la perfection la plus sublime, et la dégradation la plus basse de notre espèce. L'âge d'or de Trajan et des Antonins avait été précédé par un siècle de fer. Il serait inutile de parler des indignes successeurs d'Auguste : s'ils ont été sauvés de l'oubli, ils en sont redevables à l'excès de leurs vices et à la grandeur du théâtre sur lequel ils ont paru. Le sombre et implacable Tibère, le furieux Caligula, l'imbécile Claude, le cruel et débauche Néron, le brutal Vitellius[286], le lâche et sanguinaire Domitien, sont condamnés à une immortelle ignominie. Pendant près de quatre-vingts ans, Rome ne respira que sous Vespasien et sous Titus : si l'on en excepte ces deux règnes, qui durèrent peu, l'empire[287] dans ce long intervalle, gémit sous les coups redoublés d'une tyrannie qui extermina les anciennes familles de la république, et se déclara l'ennemie de la vertu et du talent.

Tant que ces monstres tinrent les rênes de l'État, deux circonstances particulières vinrent encore augmenter la servitude des Romains, et rendirent leur position bien plus affreuse que celle des victimes de la tyrannie dans tout autre siècle et dans toute autre contrée : l'une était le souvenir de leur ancienne liberté, l'autre l'étendue de la monarchie. Ces causes produisirent la sensibilité excessive des opprimés, et l'impossibilité où ils se trouvaient d'échapper aux poursuites de l'oppresseur.

I. Lorsque la Perse était gouvernée par les descendants de Sefi, princes barbares, qui faisaient leurs délices de la cruauté et dont le divan, le lit et la table, étaient tous les jours teints du sang de leurs favoris, on rapporte le mot d'un jeune seigneur, qui disait ne sortir jamais de la présence du monarque sans essayer si sa tête était encore sur ses épaules. Une expérience journalière justifiait le scepticisme de Rustan[288] ; cependant il paraît que la vue de l'épée fatale ne troublait point son sommeil, et n'altérait en aucune manière sa tranquillité : il savait que le regard du souverain pouvait le faire rentrer dans la poussière ; mais un éclat de la foudre, une maladie subite, n'étaient pas moins funestes ; et c'était se conduire en homme sage, que d'oublier les maux inévitables attachés à la vie humaine pour jouir des heures fugitives. Rustan se glorifiait d'être appelé l'esclave du roi. Vendu peut-être par des parents obscurs dans un pays qu'il n'avait jamais connu, il avait été élevé dans la discipline sévère du sérail[289] ; son nom, ses richesses, ses honneurs étaient autant de présents d'un maître qui pouvait, sans injustice les lui retirer. L'éducation qu'il avait reçue, loin de détruire ses préjugés, les

imprimait plus fortement dans son âme ; la langue qu'il parlait n'avait de mot pour exprimer une constitution, que celui de monarchie absolue. Il lisait dans l'histoire de l'Orient, que cette forme de gouvernement était la seule que les hommes eussent jamais connue [290]. L'Alcoran et les commentaires sacrés de ce livre divin lui enseignaient que le sultan descendait du grand prophète, et tenait son autorité du ciel même ; que la patience était la première vertu d'un musulman et qu'un sujet devait à son souverain une obéissance sans bornes

C'était d'une manière bien différente que les Romains avaient été préparés pour l'esclavage : courbés sous le poids de leur propre corruption, asservis par la violence militaire, ils conservèrent longtemps les sentiments ou du moins les idées de leurs fibres ancêtres. L'éducation d'Helvidius et de Thræsea, de Pline et de Tacite, était la même que celle de Cicéron et de Caton. Les sujets de l'empire avaient puisé dans la philosophie des Grecs les notions les plus justes et les plus sublimes sur la dignité de la nature humaine et sur l'origine de la société civile. L'histoire de leur pays leur inspirait une vénération profonde pour cette république dont la liberté, les vertus et les triomphes, avaient été si célèbres. Pouvaient-ils ne pas frémir au récit des forfaits heureux de César et d'Auguste ? Comment n'auraient-ils pas méprisé intérieurement ces tyrans, auxquels ils étaient obligés de prostituer l'encens le plus vil ? Comme magistrats et comme sénateurs, ils étaient admis dans ce conseil auguste qui avait autrefois donné des lois à l'univers ; qui jouissait du privilège de confirmer les décrets du monarque, et qui faisait indignement servir sa puissance aux entreprises méprisables, du despotisme. Tibère et les empereurs qui marchèrent sur ses traces, cherchèrent à couvrir leurs forfaits du voile de la justice : peut-être goûtaient-ils un plaisir secret à rendre le sénat complice aussi bien que victime de leur cruauté. On vit dans ce sénat les derniers des Romains, condamnés pour des crimes imaginaires et pour des vertus réelles : leurs infâmes accusateurs prenaient le langage de zélés patriotes, qui auraient cité devant le tribunal de la nation un citoyen dangereux. Un service aussi important était récompensé par les richesses et par les honneurs [291]. Des juges serviles prétendaient ainsi rendre hommage à la majesté de la république, violée dans la personne de son premier magistrat [292] : ils vantaient la clémence de ce chef suprême au moment où ils redoutaient le plus les suites de sa fureur et de son inexorable cruauté [293]. Le tyran, regardait cette bassesse avec un juste mépris, et, loin de déguiser ses sentiments, il répondait à l'aversion secrète qu'il inspirait, par une haine ouverte pour le sénat et pour le corps entier de la nation.

II. L'Europe est maintenant partagée en différents États indépendants les uns des autres, mais cependant liés entre eux par les rapports généraux de la religion, du langage et des mœurs : cette division est un avantage bien précieux pour la liberté du genre humain. Aujourd'hui un tyran qui ne trouverait de résistance ni dans son propre cœur ni dans la force de son peuple, se trouverait encore enchaîné par une foule de liens. Le soin de sa propre gloire, l'exemple de ses égaux, les représentations de ses alliés, la crainte des puissances ennemies, tout contribuerait à le retenir. Après avoir franchi sans obstacles les limites étroites d'un royaume peu étendu, un sujet opprimé trouverait facilement dans un climat plus heureux un asile assuré, une fortune proportionnée à ses talents, la liberté d'élever la voix, peut-être même les moyens de se venger. Mais l'empire romain remplissait l'univers ; et lorsqu'il fût gouverné par un seul homme, le monde entier devint une prison sûre et terrible, d'où l'ennemi du souverain ne pouvait échapper. L'esclave du despotisme luttait en vain contre le désespoir : soit qu'il fût obligé de porter une chaîne dorée à la cour des empereurs, ou de traîner dans l'exil sa vie infortunée, il attendait son destin en silence à Rome, dans le sénat, sur les rochers affreux de l'île de Sériphos [294] ou sur les rives glacées du Danube. La résistance eût été fatale, la fuite impossible ; partout une vaste étendue de terres et de mers s'opposait à son passage ; il courait à tout moment le danger inévitable d'être découvert, saisi et livré à un maître irrité. Au-delà des frontières, de quelque côté qu'il tournât ses regards inquiets, il ne rencontrait que le redoutable Océan, des contrées désertes, des peuples ennemis, du langage barbare, des mœurs féroces, ou enfin, des rois dépendants, disposés à acheter la protection de l'empereur par le sacrifice d'un malheureux fugitif [295]. *Partout où vous serez, disait Cicéron à Marcellus, n'oubliez pas que vous vous trouverez également à la portée du bras du vainqueur* [296].

Chapitre IV

Cruautés, folies et meurtre de Commode. Élection de Pertinax. Ce prince entreprend de réformer le sénat : il est assassiné par les gardes prétoriennes.

MARC-AURÈLE, élevé dans l'école du Portique, n'y avait pas puisé toute la rudesse des stoïciens : la douceur naturelle qui rendait ce prince si cher à ses peuples, était peut-être le seul défaut de son caractère; la droiture de son jugement était souvent égarée par la confiante bonté de son cœur. Il était sans cesse entouré de ces hommes dangereux, qui savent déguiser leurs passions et étudier celles des souverains, et qui, paraissant devant lui revêtus du manteau de la philosophie, obtenaient des honneurs et des richesses en affectant de les mépriser[297]. Son indulgence excessive pour son frère[298], sa femme et son fils, passa les bornes de la vertu domestique, et devint un véritable tort public par la contagion de leur exemple et les funestes conséquences de leurs vices.

Faustine, fille d'Antonin et femme de Marc-Aurèle, ne s'est pas rendue moins célèbre par sa beauté, que par ses galanteries. La grave simplicité du philosophe était un mérite peu propre à charmer une femme légère et frivole, et peu capable de satisfaire ce besoin désordonné de changement qui l'entraînait sans cesse, et qui souvent lui faisait apercevoir un mérite personnel dans le dernier de ses sujets[299]. L'amour chez les anciens était en général une divinité fort sensuelle ; et une souveraine obligée par son rang aux avances les plus claires, put difficilement conserver dans ses intrigues, une grande délicatesse de sentiment. Dans tous les siècles, les préjugés ont toujours attaché l'honneur des maris à la conduite de leurs femmes ; mais Marc-Aurèle paraissait insensible aux désordres de Faustine. Peut-être était-il le seul dans l'empire qui les ignorât. Il éleva plusieurs de ses amants à des emplois considérables[300] ; et, pendant trente ans que dura leur union, il ne cessa de lui donner des preuves de la confiance la plus intime ; enfin, il eût pour elle une vénération et une tendresse qu'il conserva jusqu'au tombeau. Marc-Aurèle remercie les dieux, dans ses *Méditations*, de lui avoir accordé une femme si fidèle, et douce, et d'une simplicité de mœurs si admirable[301]. Le sénat complaisant la déclara déesse à sa sollicitation ; elle était représentée dans ses temples avec les attributs de Junon, de Vénus et de Cérès. Les jeunes gens de l'un et de l'autre sexe, avaient ordre de s'y rendre le

jour de leur mariage, et d'offrir leurs vœux aux autels de cette chaste divinité[302].

Les vices monstrueux du fils ont affaibli, aux yeux de la postérité, l'éclat des vertus du père : on a reproché à Marc-Aurèle d'avoir sacrifié le bonheur de plusieurs millions d'hommes à une tendresse excessive pour un enfant indigne, et d'avoir choisi son successeur dans sa famille plutôt que dans la république. Cependant la sollicitude de ce tendre père, et les hommes célèbres par leur mérite et par leurs vertus, qu'il appela à partager ses soins, ne négligèrent rien pour étendre l'esprit étroit du jeune Commode, étouffer ses vices naissants, et le rendre digne du trône qu'il devait un jour occuper. En général, le pouvoir de l'éducation est peu de chose, excepté dans ces cas heureux où il est presque inutile. Les insinuations d'un favori débauché faisaient oublier en un moment au jeune César les leçons peu séduisantes d'un philosophe. Marc-Aurèle perdit lui-même le fruit de tous ses soins, en partageant la dignité impériale avec son fils, âgé de treize ou quatorze ans. Ce père trop indulgent mourut quatre ans après ; mais il vécut assez pour se repentir d'une démarche inconsidérée, qui affranchissait un jeune prince si impétueux du joug de la raison et de l'autorité.

Les lois nécessaires, mais inégales, de la propriété ont été établies pour mettre des bornes à la cupidité du genre humain ; mais en donnant à quelques personnes ce que le grand nombre recherche avec le plus d'ardeur, elles sont devenues la source de la plupart des crimes qui troublent l'intérieur de la société. La soif du pouvoir est, de toutes nos passions, la plus impérieuse et la plus insociable, puisqu'elle amène l'orgueil d'un seul à exiger la soumission de tous. Dans le tumulte des discordes civiles, les lois de la société perdent toute leur force, et rarement celles de l'humanité en prennent la place : l'animosité des partis, l'orgueil de la victoire, le désespoir du succès, le souvenir des injures reçues et la crainte de nouveaux dangers, enflamment l'esprit, et contribuent, à étouffer le cri de la pitié : de là ces scènes cruelles qui ensanglantent les pages de l'histoire. Ce n'est pas à des motifs de ce genre qu'on peut attribuer les cruautés gratuites de Commode, qui, jouissant de tout, n'avait rien à désirer. Le fils chéri de Marc-Aurèle succéda à son père au milieu des acclamations [**année 180**] du sénat et de l'armée[303] ; et cet heureux prince, lorsqu'il monta sur le trône n'avait autour de lui ni rival à combattre ni ennemis à punir : dans cette haute et tranquille situation, il devait naturellement préférer l'amour de ses sujets à leur haine, et la douce gloire des cinq empereurs qui l'avaient précédé, au sort ignominieux de Néron et de Domitien.

Cependant Commode n'était pas, comme on nous l'a

représenté[304], un tigre né avec la soif insatiable du sang humain, et capable, dès ses premières années, de se porter aux excès les plus cruels[305] ; la nature l'avait formé plutôt faible que méchant : sa simplicité et sa timidité le rendirent l'esclave de ses courtisans, qui le corrompirent par degrés. Sa cruauté fut d'abord l'effet d'une impulsion étrangère ; elle dégénéra bientôt en habitude, et devint enfin la passion dominante de son âme[306].

Commode, à la mort de son père, se trouva chargé du commandement pénible d'une grande armée contre les Quades et les Marcomans[307], et, de la conduite d'une guerre difficile[308]. Une foule de jeunes débauchés vils flatteurs que Marc-Aurèle avait bannis de sa cour, regagnèrent bientôt auprès du jeune empereur leur rang et leur influence. Ils exagérèrent les fatigues et les dangers d'une campagne dans des contrées sauvages, situées au delà du Danube, et assurèrent ce prince indolent, que la terreur de son nom et les armes de ses lieutenants suffiraient pour réduire des Barbares effrayés ou pour leur imposer des conditions plus avantageuses qu'une conquête. Ils flattaient adroitement ses goûts et sa sensibilité : on les entendait sans cesse comparer la tranquillité, la magnificence et les agréments de Rome, au tumulte d'un camp de Pannonie, où l'on ne connaissait ni le luxe ni les plaisirs[309]. Commode prêta l'oreille à des avis si agréables : tandis qu'il était partagé entre sa propre inclination, et le respect qu'il conservait pour les vieux conseillers de son père, insensiblement l'été s'écoula ; il ne fit son entrée dans Rome que l'automne suivant. Ses grâces naturelles[310], son air populaire, et les vertus qu'on lui supposait, lui attirèrent la bienveillance publique. La paix honorable qu'il venait d'accorder aux Barbares inspirait une joie universelle[311] : on attribuait à l'amour de la patrie l'impatience qu'il avait montrée de revoir Rome, et à peine condamnait-on dans un jeune prince de dix-neuf ans les amusements dissolus auxquels il se livrait.

Marc-Aurèle avait laissé auprès de son fils des conseillers dont la sagesse et l'intégrité inspiraient à Commode une estime mêlée d'éloignement. Pendant les trois premières années de son règne, ils conservèrent les formes, l'esprit même de l'ancienne administration. Entouré des compagnons de ses débauches, le jeune empereur se livrait aux plaisirs avec toute la liberté que donne la puissance souveraine ; mais ses mains n'étaient point encore teintes de sang ; il avait même déployé une générosité de sentiments qui pouvait, en se développant, devenir une vertu solide[312] : un incident fatal déterminait ce caractère incertain.

L'empereur, retournant un soir à son palais, comme il passait sous un des portiques étroits et obscurs de l'amphithéâtre[313], un assassin

fondit sur lui l'épée à la main, en criant à haute voix : *Voici ce que t'envoie le sénat*. La menace fit manquer le coup ; l'assassin fut pris ; et aussitôt il révéla ses complices. Cette conspiration avait été tramée dans l'enceinte du palais. Lucilla, sœur de Commode, et veuve de Lucius Verus, s'indignait de n'occuper que le second rang. Jalouse de l'impératrice régnante, elle avait armé le meurtrier contre la vie de son frère. Claudius Pompeianus, son second mari, sénateur distingué par ses talents et par une fidélité inviolable ignorait ses noirs complots : cette femme ambitieuse n'aurait pas osé les lui découvrir ; mais, dans la foule de ses amants (car elle imitait en tout la conduite de Faustine), elle avait trouvé des hommes perdus, déterminés à tout entreprendre, et prêts à servir les mouvements que lui inspiraient tour à tour la fureur et l'amour. Les conspirateurs éprouvèrent les rigueurs de la justice; Lucilla fut d'abord punie, par l'exil et ensuite par la mort[314].

Les paroles de l'assassin laissèrent dans l'âme de Commode des traces profondes. Ce prince, sans cesse alarmé, conçut une haine implacable contre le corps entier du sénat[315] ; ceux qu'il avait d'abord redoutés comme des ministres importuns, lui parurent tout à coup des ennemis secrets. Les délateurs avaient été découragés sous les règnes précédents, on les croyait presque anéantis : ils parurent de nouveau dès qu'ils s'aperçurent que l'empereur cherchait partout des crimes et des complots. Cette assemblée, que Marc-Aurèle regardait comme le grand conseil de la nation, était composé des plus vertueux Romains, et bientôt le mérite devint un crime. Le zèle des délateurs, excité par l'attrait puissant des richesses, cherchait partout de nouvelles victimes : une vertu rigide passait pour une censure tacite de la conduite irrégulière du prince, et des services importants décelaient une supériorité dangereuse ; enfin l'amitié du père suffisait pour encourir toute la haine du fils. Le soupçon tenait lieu de preuve, et il suffisait d'être accusé pour être aussitôt condamné. La mort d'un sénateur entraînait la perte de tous ceux qui auraient pu la pleurer ou la venger, et lorsqu'une fois Commode eût goûté du sang humain, son cœur devint inaccessible aux remords ou à la pitié.

Parmi les victimes innocentes qui tombèrent sous les coups de la tyrannie, il n'y en eut pas de plus regrettées que Maximus et Condianus, de la famille Quintilienne. Leur amour fraternel a sauvé leur nom de l'oubli, et l'a rendu cher à la postérité. Leurs études, leurs occupations, leurs emplois, leurs plaisirs, étaient les mêmes : jouissant tous deux d'une fortune considérable, ils ne conçurent jamais l'idée de séparer leurs intérêts. Il existe encore des fragments d'un ouvrage qu'ils ont composé ensemble[316] ; enfin, dans toutes les actions de leur vie, leurs corps paraissaient n'être animés que par une seule âme.

Les Antonins, qui chérissaient leurs vertus et se plaisaient à voir leur union, les élevèrent dans la même année à la dignité de consul. Marc-Aurèle leur donna dans la suite le gouvernement de la Grèce, et leur confia le commandement d'une armée, à la tête de laquelle ils remportèrent une victoire signalée sur les Germains. La cruauté propice de Commode les unit enfin dans une même mort [317].

Après avoir porté la désolation dans le sein des premières familles de la république, le tyran tourna toute sa rage contre le principal instrument de ses fureurs. Tandis que renfermé dans son palais, Commode se plongeait dans le sang et dans la débauche, l'administration de l'empire était entre les mains de Perennis, ministre vil et ambitieux qui avait assassiné son prédécesseur pour en occuper la place, mais qui possédait de grands talents et beaucoup de fermeté. Il avait amassé une fortune immense par ses exactions, et en s'emparant des biens des nobles sacrifiés à son avarice. Les cohortes prétoriennes lui obéissaient comme à leur chef. Son fils, déjà connu dans la carrière des armes, commandait les légions d'Illyrie. Perennis aspirait au trône ; ou, ce qui paraissait également criminel aux yeux de Commode, il pouvait y aspirer, s'il n'eût été prévenu, surpris et mis à mort. La chute d'un ministre est un événement de peu d'importance dans l'histoire générale de l'empire ; mais la ruine de Perennis [en 186] fût accélérée par une circonstance extraordinaire, qui fit voir combien la discipline était déjà relâchée. Les légions de Bretagne, mécontentes du gouverneraient de ce ministre, formèrent une ambassade de quinze cents hommes choisis, et les envoyèrent à Rome, avec ordre d'exposer leurs plaintes à l'empereur. Ces députés militaires, en fomentant les divisions des prétoriens, en exagérant la force des troupes britanniques, et en alarmant le timide Commode, exigèrent et obtinrent, par la fermeté de leur conduite, la mort de Perennis[318]. L'audace d'une armée si éloignée de la capitale ; et la découverte fatale qu'elle fit de la faiblesse du gouvernement, présageaient les plus terribles convulsions.

Un nouveau désordre, dont on avait négligé d'arrêter les faibles commencements, trahit bientôt la négligence de l'administration. Les désertions devenaient fréquentes parmi les troupes : après avoir abandonné leurs drapeaux, les soldats, au lieu de se cacher et de fuir, infestèrent les grands chemins. Maternus, simple soldat, mais d'une hardiesse et d'une valeur extraordinaires, rassembla ces bandes de voleurs, et en composa une petite armée. Il ouvrit en même temps les prisons, invita les esclaves à briser leurs fers, et ravagea impunément, les villes opulentes, et sans défense de la Gaule et de l'Espagne. Les gouverneurs de ces provinces avaient été pendant longtemps spectateurs tranquilles de ces déprédations ; peut-être même en

avaient-ils profité ; ils furent enfin arrachés à leur indolence par les ordres menaçants de l'empereur. Environné de tous côtés, Maternus prévint qu'il ne pouvait échapper ; le désespoir était sa dernière ressource : il ordonne tout à coup aux compagnons de sa fortune de se disperser, de passer les Alpes par pelotons et sous différents déguisements, et de se rassembler à Rome pendant la fête tumultueuse de Cybèle[319]. Il n'aspirait à rien moins qu'à massacrer Commode, et à s'emparer du trône vacant. Une pareille ambition n'est point celle d'un brigand ordinaire. Les mesures étaient si bien prises, que déjà ses troupes cachées remplissaient les rites de Rome : la jalousie d'un complice découvrit cette singulière entreprise, et la fit manquer au moment que tout était prêt pour l'exécution[320].

Les princes soupçonneux donnent souvent leur confiance aux derniers de leurs sujets, dans cette fausse persuasion que des hommes sans appui, et tirés tout à coup d'un état vil, seront entièrement dévoués à la personne de leur bienfaiteur. Cléandre, successeur de Perennis, avait pris naissance en Phrygie ; il était d'une nation dont le caractère vil et intraitable ne pouvait être soumis que par les traitements les plus durs[321]. Envoyé à Rome comme esclave, il servit d'abord dans le palais impérial, et s'y rendit bientôt nécessaire à son maître, en flattant ses passions. Enfin, il monta rapidement au premier rang de l'empire ; son influence sur l'esprit de Commode fut encore plus grande que celle de son prédécesseur. En effet, Cléandre n'avait aucun de ces talents, capables d'exciter la jalousie de l'empereur, ou de lui inspirer de la méfiance. L'avarice était la passion dominante, de cette âme vile, et le grand principe de son administration. On vendait publiquement les dignités de consul, de patricien et de sénateur. Un citoyen sacrifiait la plus grande partie de sa fortune pour obtenir ces vains honneurs[322]. Son refus de les acheter aurait été interprété comme une marque secrète de mécontentement. Dans les provinces, le ministre partageait avec les gouverneurs les dépouilles du peuple ; l'administration de la justice était vénale et arbitraire. Non seulement un criminel opulent obtenait avec facilité la révocation de la sentence qui le condamnait, mais il pouvait aussi faire retomber la peine sur l'accusateur, les témoins et le juge, et ordonner même de leur supplice.

Dans l'espace de trois ans, Cléandre amassa des trésors immenses : on n'avait point encore vu d'affranchi posséder tant de richesses[323]. Commode, séduit par les présents magnifiques que l'habile courtisan déposait à propos au pied du trône, fermait les yeux sur sa conduite. Cléandre crut aussi pouvoir imposer silence à l'envie. Il fit élever, au nom de l'empereur, des bains, des portiques et des places destinées aux exercices publics[324]. Il se flattait que les Romains, trompés par

cette libéralité apparente, seraient moins touchés des scènes sanglantes qui frappaient tous les jours leurs regards ; il espérait qu'ils oublieraient la mort de Byrrhus, sénateur d'un mérite éclatant, et gendre du dernier empereur, et qu'ils perdraient le souvenir de l'exécution d'Arias Antoninus, le dernier qui eût hérité du nom et de la vertu des Antonins. L'un, plus vertueux que prudent, avait essayé de découvrir à son beau-frère le véritable caractère du favori. Le crime de l'autre était d'avoir prononcé, lorsqu'il commandait en Asie, une sentence équitable contre une des indignes créatures de Cléandre[325]. Après la chute de Perennis, les terreurs de Commode, s'étaient montrées sous les apparences d'un retour à la vertu. On l'avait vu casser les actes les plus odieux de ce ministre, livrer sa mémoire à l'exécration publique, et attribuer à ses conseils pernicioeux les fautes d'une jeunesse sans expérience. Ce repentie ne dura que trente jours, et la tyrannie de Cléandre fit souvent regretter l'administration de Perennis.

La peste et la famine vinrent mettre le comble aux calamités de Rome[326]. Le premier de ces maux pouvait être imputé à la juste colère des dieux : on crut s'apercevoir que le second prenait sa source dans un monopole de blés soutenu par les richesses et par l'autorité du ministre. On se plaignit d'abord en secret ; enfin le mécontentement public éclata dans une assemblée du cirque. Le peuple quitta ses amusements favoris pour goûter le plaisir plus délicieux de la vengeance. Il courut en foule vers un palais situé dans un des faubourgs de la ville, et l'une des maisons de plaisance de l'empereur. L'air retentit aussitôt de clameurs séditeuses. L'on demandait à haute voix la tête de l'ennemi public. Cléandre, qui commanda les gardes prétoriennes[327], fit sortir un corps de cavalerie pour dissiper les mutins. La multitude prit la fuite avec précipitation du côté de la ville. Plusieurs personnes restèrent sur la place ; d'autres, en plus grand nombre, furent mortellement blessées : mais lorsque la cavalerie prétorienne voulut s'avancer dans les rues, elle fut arrêtée par les pierres et les dards que les habitants faisaient pleuvoir du haut de leurs maisons. Les gardes à pied[328], jalouses depuis longtemps des prérogatives et de l'insolence de la cavalerie prétorienne, embrassèrent le parti du peuple. Le tumulte devint une action régulière, et fit craindre un massacre général. Enfin les prétoriens, forcés de céder au nombre, lâchèrent pied, et les flots de la populace en fureur vinrent de nouveau se briser, avec une violence redoublée, contre les portes du palais. Commode, plongé dans la débauche, ignorait seul les périls qui le menaçaient. C'était s'exposer à la mort que de lui annoncer de fâcheuses nouvelles. Ce prince avait été victime de son indolente sécurité, sans le courage de deux femmes de sa cour, Fadilla, sa sœur aînée, et Marcia, la plus chérie de ses

concubines, se hasardèrent à paraître en sa présence. Les cheveux épars, et baignées de larmes, elles se jetèrent à ses pieds, et, animées par cette éloquence forte qu'inspire le danger, elles peignirent vivement la fureur du peuple, les crimes du ministre, et l'orage prêt à l'écraser sous les ruines de son palais. L'empereur, effrayé sort tout à coup de l'ivresse, du plaisir, et, fait exposer la tête du ministre aux regards avides de la multitude. Ce spectacle si désiré apaisa le tumulte. Le fils de Marc-Aurèle pouvait encore regagner le cœur et la confiance de ses sujets [329].

Mais tout sentiment de vertu et d'humanité était éteint dans l'âme de Commode. Laissant flotter les rênes de l'empire entre les mains d'indignes favoris, il n'estimait de la puissance souveraine que la liberté de pouvoir se livrer, sans aucune retenue, à toutes ses passions. Il passait sa vie dans un sérail rempli de trois cents femmes remarquables par leur beauté et d'un pareil nombre de jeunes garçons de tout rang et de tout état. Lorsqu'il ne pouvait réussir par la voie de la séduction, cet indigne amant avait recours à la violence. Les anciens historiens [330] n'ont point rougi de décrire avec une certaine étendue ces scènes honteuses de prostitution, qui révoltent également la nature et la pudeur ; mais il serait difficile de traduire leurs passages ; la décence de nos langues modernes ne nous permet pas d'exposer des peintures si fidèles. Commode, employait dans les plus viles occupations les moments qui n'étaient point consacrés à la débauche. L'influence d'un siècle éclairé et les soins vigilants de l'éducation n'avaient pu inspirer à cette âme grossière le moindre goût pour les sciences Jusqu'alors aucun empereur romain n'avait paru tout à fait insensible aux plaisirs de l'imagination. Néron lui-même, excellait ou cherchait à exceller dans la musique et dans la poésie ; et nous serions bien loin de l'en blâmer, si des études qui ne devaient être pour lui qu'un délassement agréable, ne fussent point devenues à ses yeux une affaire sérieuse et l'objet le plus vif de son ambition. Mais Commode, dès ses premières années montra de l'aversion pour toute occupation libérale ou raisonnable : il ne se plaisait que dans les amusements de la populace ; les jeux du cirque et de l'amphithéâtre, les combats de gladiateurs et la chasse des bêtes sauvages. Marc-Aurèle avait placé auprès de son fils les maîtres les plus habiles dans toutes les parties des sciences. Leurs leçons inspiraient le dégoût, et étaient à peine écoutées, tandis que les Maures et les Parthes, qui enseignaient au jeune prince à lancer le javelot et à tirer de l'arc, trouvaient un élève appliqué, et qui bientôt égala ses plus habiles instituteurs dans la justesse du coup d'œil et dans la dextérité de la main.

De vils courtisans, dont la fortune tenait aux vices de leurs maîtres,

applaudissaient à ces talents si peu dignes d'un souverain. La voix perfide de la flatterie ne cessait de le comparer aux plus grands hommes de l'antiquité. C'était, disait-on, par des exploits de cette nature, c'était par la défaite du lion de Némée et par la mort du sanglier d'Érymanthe, que l'Hercule des Grecs avait mérite d'être mis au rang des dieux, et s'était acquis sur la terre une réputation immortelle. On oubliait seulement d'observer que dans l'enfance des sociétés, lorsque les plus féroces animaux disputent souvent à l'homme la possession d'un pays inculte, une guerre terminée heureusement contre ces cruels ennemis, est l'entreprise la plus digne d'un héros, et la plus utile au genre humain. Lorsque l'empire romain se fut élevé sur les débris de tant d'États déjà civilisés, depuis longtemps les bêtes farouches fuyaient l'aspect de l'homme, et s'étaient retirées loin des grandes habitations : il fallait traverser des déserts pour les surprendre dans leurs retraites ; et on les transportait ensuite, à grands frais, dans Rome, où elles tombaient, avec une pompe solennelle, sous les coups d'un empereur. De pareils exploits ne pouvaient que déshonorer le prince et opprimer le peuple[331]. Ces considérations échappèrent à Commode : il saisit avidement une ressemblance glorieuse, et s'appela lui-même l'Hercule romain. Ce nom paraît encore aujourd'hui, sur quelques-unes de ses médailles [332]. On voyait auprès du trône, parmi les autres marques de la souveraineté, la massue et la peau de lion. Enfin l'empereur eut des statues où il était représenté dans l'attitude et avec les attributs de ce dieu dont il s'efforçait tous les jours, dans le cours de ses amusements féroces, d'imiter l'adresse et le courage [333].

Enivré par ces louanges qui étouffaient en lui par degrés tout sentiment de respect humain, Commode résolut de donner au peuple romain un spectacle dont jusqu'alors quelques favoris avaient seuls été témoins dans l'enceinte du palais. Au jour fixé, la flatterie, la crainte, la curiosité, attirèrent à l'amphithéâtre une multitude innombrable. D'abord on admira l'adresse merveilleuse du prince qu'il visât au cœur, ou à la tête de l'animal, le coup était également sûr et mortel. Armé de flèches dont la pointe se terminait en forme de croisant, Commode arrêtait souvent la course rapide de l'autruche, et coupait en deux le long cou de cet oiseau[334]. Une panthère venait d'être lâchée, déjà elle se jetait sur un criminel tremblant : aussitôt le trait vole, la bête tombe, et l'homme échappe à la mort. Cent lions remplissent à la fois l'amphithéâtre ; cent dards, partis de la main assurée de Commode, les percent à mesure qu'ils parcourent l'arène. Ni la masse énorme de l'éléphant ni la peau impénétrable du rhinocéros ne peuvent garantir ces animaux du coup fatal. L'Inde et l'Éthiopie avaient fourni leurs animaux les plus rares ; et, de tous ceux qui parurent dans l'amphithéâtre, plusieurs n'étaient connus que par les ouvrages des peintres et les descriptions des poètes [335]. Dans tous

ces jeux, on prenait toutes les précautions imaginables pour ne pas exposer la personne de l'Hercule romain à quelque coup désespéré de la part d'un de ces sauvages animaux, qui aurait bien pu conserver peu d'égards pour la dignité de l'empereur ou la sainteté du dieu [336].

Mais le dernier de la populace ne put voir sans indignation son souverain entrer en lice comme gladiateur, et se glorifier d'une profession déclarée infâme, à si juste titre, par les lois et par les mœurs des Romains [337]. Commode choisit l'habillement et les armes du **sécuteur**, dont le combat avec le **rétiaire** formait une des scènes les plus vives dans les jeux sanglants de l'amphithéâtre. Le **sécuteur** était armé d'un casque, d'une épée et d'un bouclier. Son antagoniste, nu, tenait d'une main un filet qui lui servait à envelopper son ennemi, et de l'autre un trident pour le percer. S'il manquait le premier coup, il était forcé de fuir et d'éviter la poursuite du sécuteur, jusqu'à ce qu'il fût de nouveau préparé à jeter son filet [338]. L'empereur combattit sept cent trente-cinq fois comme gladiateur. On avait soin d'inscrire ces exploits glorieux dans les fastes de l'empire, et Commode, pour mettre le comble à son infamie, se fit payer, sur les fonds des gladiateurs, des gages si exorbitants, qu'ils devinrent pour le peuple romain une taxe nouvelle autant qu'ignominieuse [339]. On supposera facilement que le maître du monde sortait toujours vainqueur de ces sortes de combats. Dans l'amphithéâtre, ses victoires n'étaient pas toujours sanglantes ; mais lorsqu'il exerçait son adresse dans l'école des gladiateurs ou dans son propre palais, ses infortunés antagonistes recevaient souvent une blessure mortelle de la main du prince, forcés ainsi d'appuyer du témoignage de leur sang l'hommage que leur adulation rendait à sa supériorité [340].

Commode dédaigna bientôt le nom d'Hercule ; celui de Paulus, sécuteur célèbre, fut désormais le seul qui flattât son oreille : il fut gravé sur des statues colossales, et répété avec des acclamations redoublées [341] par un sénat consterné, et forcé d'applaudir aux extravagances du prince [342]. Claudius Pompeianus, cet époux vertueux de la coupable Lucilla, osa seul soutenir la dignité de sort rang. Comme père, il permit à ses fils de pourvoir à leur sûreté en se rendant à l'amphithéâtre ; comme Romain, il déclara que sa vie était entre les mains de l'empereur, mais que pour lui, il ne pourrait jamais se résoudre à voir le fils de Marc-Aurèle prostituer ainsi sa personne et sa dignité. Malgré son noble courage, Pompéianus n'éprouva point la colère du tyran ; il fut assez heureux pour conserver sa vie avec honneur [343].

Commode était parvenu au dernier degré du vice et de l'infamie. Au milieu des acclamations d'une cour avilie, il ne pouvait se dissimuler à lui-même qu'il méritait le mépris et la haine de tout ce

qu'il y avait d'hommes sages et vertueux : cette conviction, l'envie qu'il portait à toute espèce de mérite, des alarmes bien fondées, l'habitude de répandre le sang, qu'il avait contractée au milieu de ses plaisirs journaliers, tout irritait son caractère féroce. L'histoire, nous a laissé une longue liste de consulaires sacrifiés à ses soupçons. Il recherchait avec un soin particulier ceux qui étaient assez malheureux pour avoir des relations, même éloignées, avec la famille des Antonins ; il n'épargna pas les ministres de ses crimes et de ses plaisirs[344]. Enfin sa cruauté lui devint funeste. Il avait versé impunément le sang des premiers citoyens de Rome ; il périt dès qu'il se rendit redoutable à ses propres domestiques. Marcia sa favorite, Eclectus chambellan du palais, et Lætus, préfet du prétoire, alarmés du sort de leurs compagnons, et de leurs prédécesseurs, résolurent de prévenir leur perte, qui semblait inévitable ; ils tremblaient sans cesse d'être les victimes du caprice aveugle de l'empereur(1), ou de l'indignation subite du peuple.

Un jour **[31 décembre 192]** que Commode revenait de la chasse très fatigué Marcia profita de cette occasion pour lui présenter une coupe remplie de vin. Ce prince voulut ensuite se livrer au sommeil ; mais tandis qu'il était tourmenté par la violence du poison et les effets de l'ivresse un jeune homme robuste, lutteur de profession, entra dans sa chambre, et l'étrangla sans résistance. Le corps fut porté secrètement hors du palais avant que l'on eût eu le moindre soupçon dans la ville, ni même à la cour, de la mort de l'empereur. Ainsi périt le fils de Marc-Aurèle, et ainsi fut abattu, sans la moindre peine, un tyran détesté, qui, défendu par les moyens artificiels de l'autorité, avait opprimé pendant treize ans plusieurs millions d'hommes, dont chacun en particulier avait reçu de la nature une force semblable et des talents égaux à ceux du prince [345].

Les mesures des conspirateurs furent conduites avec le sang-froid et la célérité que demandait la grandeur de l'entreprise. Résolus de placer sur le trône un empereur dont la conduite les justifiait, ils firent choix de Pertinax, sénateur consulaire, dont le mérite éclatant avait fait oublier la naissance obscure, et qui était parvenu aux premières dignités de l'État. Il avait commandé successivement la plupart des provinces de l'empire, et, par son intégrité, par sa prudence et sa fermeté, il avait obtenu dans tous ses emplois, civils et militaires, l'estime de ses concitoyens[346]. Il était alors resté, presque seul des amis et des ministres de Marc-Aurèle ; et lorsqu'on vint l'éveiller au milieu de la nuit, pour lui apprendre que le chambellan et le préfet du prétoire l'attendaient à sa porte, il les reçut avec une ferme résignation, et les pria d'exécuter les ordres de leur maître. Au lieu de la mort, ils lui offrirent le trône du monde : Pertinax refusa d'ajouter

foi à leurs paroles ; enfin, convaincu que le tyran n'existait plus, il accepta la pourpre avec la sincère répugnance d'un homme instruit des devoirs et des dangers du rang suprême [347] .

Les moments étaient précieux. Lætus conduisit son nouvel empereur au camp des prétoriens. Il répandit en même temps dans la ville le bruit qu'une apoplexie avait enlevé subitement Commode ; et que déjà le vertueux Pertinax était monté sur le trône. Les gardes apprirent avec plus d'étonnement que de joie la mort suspecte d'un prince dont ils avaient, seuls, éprouvé l'indulgence et les libéralités ; mais l'urgence de la circonstance, l'autorité du préfet et les clameurs du peuple, les déterminèrent à dissimuler leur mécontentement. Ils acceptèrent les largesses promises par le nouvel empereur, consentirent à lui jurer fidélité ; et, tenant à leurs mains des branches de laurier, ils le conduisirent avec acclamations dans l'assemblée du sénat, afin que l'autorité civile ratifiât le contentement des troupes.

La nuit était déjà fort avancée ; le lendemain, qui se trouvait le premier jour de l'an [1^{er} janvier 193] , le sénat devait être convoqué de grand matin pour assister à une cérémonie ignominieuse. En dépit de toutes les remontrances, en dépit même des prières de ceux des courtisans qui conservaient encore quelque idée de prudence et d'honneur, Commode avait résolu de passer la nuit dans une école de gladiateurs, et de venir ensuite à la tête de cette vile troupe, revêtu des mêmes habits prendre possession du consulat. Tout à coup, avant la pointe du jour, les sénateurs reçoivent ordre de s'assembler dans le temple de la Concorde, où ils doivent trouver les gardes, et ratifier l'élection du nouvel empereur [348] . Ils restèrent assis pendant quelque temps en silence, ne pouvant croire un événement qu'ils auraient à peine osé espérer, et, redoutant les artifices cruels de Commode ; mais lorsqu'ils furent assurés de la mort du tyran, ils se livrèrent aux transports de la joie la plus vive, et laissèrent en même temps éclater toute leur indignation. Pertinax représenta modestement la médiocrité de sa naissance, et désigna plusieurs nobles sénateurs plus dignes de monter sur le trône : mais, obligés de céder aux vœux de l'assemblée et aux protestations les plus sincères d'une fidélité inviolable, il reçut tous les titres attachés à la puissance impériale. La mémoire de Commode fût dévouée à un opprobre éternel : les voûtes du temple retentissaient des noms de tyran, de gladiateur, d'ennemi public. On ordonna tumultuellement [349] que les dignités du dernier empereur fussent annulées, ses titres effacés des monuments publics, ses statues renversées, que son corps fût traîné avec un crochet dans la salle des gladiateurs, pour y assouvir la fureur du peuple : les sénateurs voulaient même sévir contre des serviteurs zélés, qui avaient déjà prétendu dérober à la justice du sénat les restes de leur maître ;

mais Pertinax fit rendre au fils de Marc-Aurèle les honneurs qu'il ne pouvait refuser au souvenir des vertus du père, ni aux larmes de son premier protecteur, Claudius Pompeianus. Ce citoyen respectable, déplorant le sort cruel de son beau-frère, gémissant encore plus sur les crimes qui y le lui avaient attiré [350].

Ces efforts d'une rage impuissante contre un empereur mort, auquel le sénat, quelques heures auparavant, avait prostitué l'encens le plus vil, décelaient un esprit de vengeance plus conforme à la justice qu'à la générosité. La légitimité de ces décrets était fondée cependant sur les principes de la constitution impériale. De tout temps les sénateurs romains avaient eu le droit incontestable de censurer, de déposer ou de punir de mort le premier magistrat de la république, lorsqu'il avait abusé de son autorité [351] : mais cette faible assemblée était maintenant réduite à se contenter d'infliger au tyran, après sa mort, des peines dont l'arme redoutable du despotisme militaire l'avait mis à l'abri pendant son règne.

Pertinax, trouva un moyen bien plus noble de condamner la mémoire de son prédécesseur : il fit briller ses vertus auprès des vices de Commode. Le jour même de son avènement, il abandonna sa fortune particulière à son fils et à sa femme, pour leur ôter tout prétexte de solliciter des faveurs aux dépens de l'État. L'épouse de l'empereur n'eut jamais le titre d'Augusta, et Pertinax craignit de corrompre la jeunesse de son fils en l'élevant, à la dignité de César : sachant distinguer les devoirs d'un père de ceux d'un souverain, il lui donna une éducation simple à la fois et sévère, qui, ne lui donnant pas l'espérance certaine d'arriver au trône, pouvait le rendre un jour plus digne d'y monter. En public, la conduite de Pertinax était grave et en même temps affable. Tandis qu'il n'était encore que simple particulier, il avait étudié le véritable caractère des sénateurs : les plus vertueux approchèrent seuls de sa personne lorsqu'il fut sur le trône : il vivait avec eux sans orgueil et sans jalousie ; il les considérait comme des amis et des compagnons dont il avait partagé les dangers pendant la vie du tyran, et avec lesquels il désirait jouir des douceurs d'un temps plus fortuné. Souvent il les invitait à venir goûter, dans l'intérieur de son palais, les plaisirs sans faste, dont la simplicité paraissait ridicule à ceux qui se rappelaient le luxe effréné de Commode [352].

Guérir, autant que cela était possible, les, blessures faites à l'État par la main de la tyrannie, devint la tâche douce, mais triste, que s'imposa Pertinax. Les victimes innocentes qui respiraient encore, furent rappelées de leur exil, tirées de leur prison, et remises en possession de leurs biens et de leurs dignités. Loin d'être assouvie par la mort de ses ennemis, la cruauté de Commode s'étendait jusque dans le tombeau : plusieurs sénateurs massacrés par des ordres n'avaient

point eu les honneurs de la sépulture ; leurs cendres furent rendues au tombeau de leurs ancêtres, leur mémoire fut réhabilitée, et l'on n'épargna rien pour consoler leurs familles ruinées et plongées dans l'affliction. La consolation la plus douce à leurs yeux était le supplice des délateurs, ces ennemis dangereux de la vertu du souverain et de la patrie : cependant, même dans la poursuite de ces assassins armés du glaive de la loi, Pertinax tira d'une modération ferme qui donnait tout à l'équité, et ne laissait rien à la vengeance ni aux préjugés du peuple.

Les finances de l'État exigeaient une attention particulière. Quoique l'on eût épuisé toutes les ressources de l'injustice et de l'exaction pour faire entrer les biens des sujets dans les coffres du prince, l'avidité insatiable de Commode n'avait pu suffire à son extravagance. A sa mort, il ne se trouva dans le trésor que cent huit mille livres sterling, somme bien modique[353] pour fournir aux dépenses ordinaires du gouvernement, et pour remplir les obligations contractées par le nouvel empereur, qui avait été forcé de promettre aux prétoriens des largesses considérables. Cependant, malgré son embarras, Pertinax eut le généreux courage de remettre au peuple les impôts onéreux créés par son prédécesseur et de révoquer toutes les demandes injustes des trésoriers de l'empire. Il déclara dans un décret du sénat, *qu'il aimait mieux gouverner avec équité une république pauvre, que d'acquérir des richesses par des voies tyranniques et déshonorantes*. Persuadé que les véritables et les plus pures sources de l'opulence sont l'économie et l'industrie, il se trouva bientôt en état, par ces sages moyens, de satisfaire abondamment aux besoins publics. La dépense du palais fut d'abord réduite de moitié : l'empereur méprisait tous les objets de luxe ; il fit vendre publiquement[354] la vaisselle d'or et d'argent, des chars d'une construction singulière, des habits brodés, des étoffes de soie, et un très grand nombre de beaux esclaves de l'un et de l'autre sexe ; il en excepta seulement, avec une humanité attentive, ceux qui, nés libres, avaient été arrachés d'entre les bras de leurs parents éplorés.

En même temps, qu'il obligeait les indignes favoris du tyran à restituer une partie de leurs biens acquis par des voies illégitimes, il satisfaisait les véritables créanciers de l'État, et payait les arrérages accumulés des sommes accordées aux citoyens qui avaient rendu des services à leur patrie ; il rétablit la liberté du commerce ; enfin, il céda toutes les terres incultes de l'Italie et des provinces à ceux qui voudraient les défricher ; et il les exempta en même temps de toute imposition pendant dix ans[355].

Une conduite si sage assurait, à Pertinax la récompense la plus noble pour un souverain, l'amour et l'estime de son peuple. Ceux qui n'avaient point perdu le souvenir des vertus, de Marc-Aurèle,

contemplaient avec plaisir dans le nouvel empereur les traits de ce brillant modèle ; ils espéraient pouvoir jouir longtemps de l'heureuse influence de son administration. Trop de précipitation dans son zèle à réformer les abus d'un État corrompu, devint fatal à Pertinax et à l'empire : l'âge et l'expérience auraient dû lui inspirer plus de ménagement. Sa vertueuse imprudence souleva contre lui cette foule d'hommes perdus et avilis qui trouvaient leur intérêt particulier dans les désordres publics, et qui préféraient la faveur d'un tyran à l'équité inexorable de la loi [356] .

Au milieu, de la joie universelle, la contenance sombre et farouche des prétoriens laissait apercevoir leur mécontentement secret. Ils ne s'étaient soumis à Pertinax qu'avec répugnance ; et, redoutant la sévérité de l'ancienne discipline que ce prince se disposait à rétablir ils regrettaient la licence du dernier règne. Ces dispositions étaient fomentées en secret par Lætus, préfet du prétoire, qui s'aperçut trop tard que l'empereur consentait à récompenser les services d'un sujet, mais qu'il ne voulait point être gouverné par un favori. Le troisième jour du règne de Pertinax, les prétoriens se saisirent d'un sénateur dans l'intention de le mener à leur camp, et de le revêtir de la pourpre : loin d'être éblouie à la vue de ces honneurs dangereux, la victime tremblante s'échappe des mains des soldats et vient se réfugier aux pieds de l'empereur.

Quelque temps après, Socius Falco, l'un des consuls de l'année, se laissa entraîner par l'ambition : jeune, sorti d'une famille ancienne et opulente, et déjà connu par son audace [357] , il profita de l'absence de Pertinax pour tramer une conspiration que déjouèrent tout à coup le retour précipité du prince et la fermeté de sa conduite. Falco allait être condamné à mort comme un ennemi public : il fui sauvé par les instances réitérées et sincères de l'empereur, qui, malgré l'insulte faite à sa personne, conjura le sénat de ne pas permettre que le sang d'un sénateur, même coupable, souillât la pureté de son règne.

Le peu de succès de ces diverses entreprises ne servit qu'à enflammer la rage des prétoriens. Le 28 mars [193], quatre-vingt-six jours seulement après la mort de Commode, une sédition générale éclata dans le camp, malgré les représentations des officiers, qui manquaient de pouvoir ou de volonté pour apaiser le tumulte. Deux ou trois cents soldats des plus déterminés, les armes à la main et la fureur peinte dans leurs regards, marchèrent sur le midi vers le palais impérial. Les portes furent aussitôt ouvertes par ceux de leurs camarades qui montaient la garde, et par les domestiques attachés à l'ancienne cour, qui avaient déjà conspiré en secret contre la vie d'un empereur trop vertueux. A. la nouvelle de leur approche, Pertinax, dédaignant de se cacher ou de fuir, s'avance au devant des conjurés :

il leur rappelle sa propre innocence et la sainteté de leurs serments. Ces paroles, l'aspect vénérable du souverain et sa noble fermeté, en imposent un moment aux séditieux ; ils se représentent toute l'horreur de leur forfait, et restent pendant quelque temps en silence. Enfin le désespoir du pardon rallume leur fureur. Un Barbare, né dans le pays de Tongres[358], porte le premier coup à Pertinax, qui tombe couvert de blessures mortelles : sa tête est à l'instant coupée, et portée en triomphe au bout d'une lance jusqu'au camp des prétoriens, à la vue d'un peuple affligé et rempli d'indignation. Les Romains, pénétrés de la perte de cet excellent prince, regrettaient surtout le bonheur passager d'un règne dont le souvenir devait encore augmenter le poids des malheurs qui aillaient bientôt fondre sur la nation [359].

Chapitre V

Les prétoriens vendent publiquement l'empire à Didius Julianus. Clodius Albinus en Bretagne, Pescennius Niger en Syrie, et Septime Sévère en Pannonie, se déclarent contre les meurtriers de Pertinax. Guerres civiles et victoires de Sévère sur ses trois rivaux. Nouvelles maximes de gouvernement.

L'INFLUENCE de la puissance militaire est beaucoup plus marquée dans une monarchie étendue que dans une petite société. Les plus habiles politiques ont calculé le nombre de bras que l'on peut employer au service des armes : selon eux, un État serait bientôt épuisé, s'il laissait ainsi dans l'oisiveté de l'état militaire plus de la cinquième partie des sujets qui le composent ; mais, quelque uniforme que puisse être cette proportion relative, l'influence de la puissance militaire sur le reste du corps social sera toujours en raison de la force positive de l'armée. Les avantages de la discipline et d'une tactique éclairée sont perdus, si les soldats ne forment point un seul corps, si ce corps n'est pas animé par une seule âme. Il est surtout essentiel de déterminera leur nombre. Ce n'est point avec une petite troupe que l'on peut tirer parti d'une semblable union ; dans une armée trop considérable, l'harmonie nécessaire pour les grandes entreprises ne saurait subsister : l'extrême délicatesse des ressorts ne contribue pas moins que leur pesanteur excessive à détruire la puissance de la machine. Une seule réflexion suffit pour démontrer la vérité de cette remarque. En vain, la nature l'art et l'expérience, donneraient à un homme une force extraordinaire, des armes excellentes, une adresse merveilleuse ; malgré sa supériorité, il ne sera jamais en état de tenir perpétuellement dans la soumission une centaine de ses semblables. Le tyran d'une seule ville ou d'un domaine borné s'apercevra bientôt que cent soldats armés sont une bien faible défense contre dix mille paysans ou citoyens ; mais cent mille hommes de troupes réglées et bien disciplinées commanderont avec un pouvoir despotique dix millions de sujets, et un corps de dix ou quinze mille gardes imprimera la terreur à la populace la plus nombreuse d'une capitale immense.

Tel était à peine le nombre de ces gardes prétoriennes [360], dont l'extrême licence fut une des principales causes et le premier symptôme de la décadence de l'empire. Leur institution remontait à l'empereur Auguste. Ce tyran astucieux, persuadé que les lois pouvaient colorer une autorité usurpée, mais que les armes seules la soutiendraient, avait formé par degrés ce corps redoutable de gardes prêts à défendre sa personne, à en imposer au sénat, et à prévenir les premiers mouvements d'une rébellion. Il leur accorda une double paye et des prérogatives supérieures à celles des autres troupes. Comme leur aspect formidable pouvait à la fois alarmer et irriter le peuple romain, ce prince rien laissa que trois cohortes dans la capitale ; les autres étaient dispersées [361] en Italie dans les villes voisines. Mais après cinquante ans de paix et de servitude, Tibère crut pouvoir hasarder une mesure décisive qui rivât pour jamais les fers de son pays. Sous le prétexte spécieux de délivrer l'Italie de la charge des quartiers militaires, et d'introduire parmi les gardes une discipline plus rigoureuse, il appela le corps entier auprès de lui. Les prétoriens restèrent toujours dans le même camp [362], que l'on avait fortifié avec le plus grand soin [363], et qui, par sa situation avantageuse, dominait sur toute la ville [364].

Des serviteurs si redoutables, toujours nécessaires au despotisme, lui deviennent souvent funestes. En introduisant les gardes du prétoire dans le palais et dans le sénat, les empereurs leur apprirent à connaître leurs propres forces et la faiblesse de l'administration. Bientôt ces soldats envisagèrent avec un mépris familier les vices de leurs maîtres, et ils n'eurent plus pour la puissance souveraine cette vénération profonde que la distance et le mystère peuvent seuls inspirer dans un gouvernement arbitraire. Au milieu des plaisirs d'une ville opulente, leur orgueil se nourrissait du sentiment de leur irrésistible force : il eût été impossible de leur cacher que la personne du monarque, l'autorité du sénat, le trésor public, et le siège de l'empire, étaient entre leurs mains. Dans la vue de les détourner de ces idées dangereuses, les princes les plus fermes et les mieux établis se trouvaient forcés de mêler les caresses aux ordres et les récompenses aux châtiments. Il fallait flatter leur vanité, leur procurer des plaisirs, fermer les yeux sur l'irrégularité de leur conduite, et acheter leur fidélité chancelante, par des libéralités excessives. Depuis l'élévation de Claude, ils exigèrent ces présents comme un droit légitime à l'avènement de chaque nouvel empereur [365].

On s'efforça de justifier par des arguments une puissance soutenue par les armes ; et l'on prétendait que suivant les premiers principes de la constitution, le consentement des gardes était essentiellement nécessaire à la nomination d'un empereur. L'élection des consuls, des

magistrats et des généraux, quoique usurpée par le sénat, avait autrefois appartenu incontestablement au peuple romain [366]. Mais qu'était devenu ce peuple si célèbre ? on ne pouvait certainement pas le retrouver dans cette foule d'esclaves et d'étrangers qui remplissaient les rues de Rome ; multitude avilie et aussi méprisable par sa misère que par la bassesse de ses sentiments. Les défenseurs de l'État, composés de jeunes guerriers [367] nés au sein de l'Italie, et élevés dans l'exercice des armes et de la vertu, étaient les véritables représentants du peuple, et les seuls qui eussent le droit d'élire le chef militaire de la république. Ces raisonnements n'étaient que spécieux ; il fut impossible d'y répondre, lorsque les indociles prétoriens, semblables au général gaulois, eurent rompu tout équilibre, en jetant leurs épées dans la balance [368].

Ils avaient violé la sainteté du trône par le meurtre atroce de Pertinax ; ils en avilirent ensuite la majesté par l'indignité de leur conduite. Le camp n'avait point de chef ; ce Lætus, qui avait excité la tempête, s'était dérobé prudemment à l'indignation publique. Dans cette confusion, Sulpicianus, gouverneur de la ville, que l'empereur, son beau-père, avait envoyé au camp à la première nouvelle de la sédition, s'efforçait de calmer la fureur de la multitude, lorsqu'il fût tout à coup interrompu par les clameurs des assassins, qui portaient au bout d'une lance la tête de l'infortuné Pertinax. Quoique l'histoire nous ait accoutumés à voir l'ambition étouffer tout principe et subjuguier les autres passions, l'on a peine à concevoir que dans ces moments d'horreur, Sulpicianus ait désiré de monter sur le trône fumant encore du sang d'un prince si recommandable, et qui lui tenait de si près. Il avait déjà fait valoir le seul argument propre à émouvoir les gardes, et, il commençait à traiter de la dignité impériale ; mais les plus prudents d'entre les prétoriens, craignant de ne pas obtenir, dans un contrat particulier, un prix convenable pour un effet de si grande valeur, coururent sur les remparts et annoncèrent à haute voix que l'univers romain serait adjugé dans une vente publique au dernier enchérisseur [369].

Cette proclamation ignominieuse [28 mars 193] était le comble de la licence militaire ; elle répandit par toute la ville une douleur, une honte et une indignation universelles ; enfin, elle parvint jusqu'aux oreilles de Didius Julianus, sénateur opulent, qui, sans égard pour les malheurs de l'État, se livrait aux plaisirs de la table [370]. Sa femme, sa fille, ses affranchis et ses parasites lui persuadèrent aisément qu'il méritait le trône, et le conjurèrent de ne pas laisser échapper une occasion si favorable. Séduit par leurs représentations, le vaniteux vieillard se rendit en diligence dans le camp des prétoriens, où Sulpicius, au milieu des gardes, était toujours en traité avec eux. Du

pied du rempart, Julianus commença à enchérir sur lui. Cette indigne négociation se traitait par des émissaires, qui passant alternativement d'un côté à l'autre, instruisaient fidèlement chaque candidat des offres de son rival. Déjà Sulpicianus avait promis à chaque soldat un don de cinq mille drachmes, (environ cent soixante livres sterling), lorsque Julianus, ardent à l'emporter, proposa tout à coup six mille deux cent cinquante drachmes, ou une somme de deux cents livres sterling. Aussitôt les portes du camp s'ouvrirent devant lui ; l'acquéreur fut revêtu de la pourpre, et reçut le serment de fidélité des troupes. Les soldats conservèrent en ce moment assez d'humanité, pour stipuler qu'il pardonnerait à Sulpicianus, et qu'il oublierait quelles avaient été ses prétentions [371].

Il restait aux prétoriens à remplir les conditions de leur traité avec un souverain qu'ils se donnaient et qu'ils méprisaient : ils le placèrent au milieu de leurs rangs ; l'environnèrent de tous côté de leurs boucliers, et, serrés autour de lui, le conduisirent en ordre de bataille à travers les rues désertes de la ville. Le sénat convoqué reçut ordre de s'assembler ; ceux d'entre les sénateurs que Pertinax avait honorés de son amitié, ou qui se trouvaient être les ennemis personnels de Julianus, jugèrent devoir affecter plus de joie que les autres sur l'événement de cette heureuse révolution [372]. Après avoir rempli le sénat de gens armés, Julianus prononça un discours fort étendu sur la liberté de son élection, sur ses qualités éminentes, et sur sa confiance dans l'affection de ses concitoyens. Sa harangue fut universellement applaudie ; toute l'assemblée vanta son bonheur et celui de la nation, promit au prince de lui être à jamais fidèle, et le revêtit de tous les pouvoirs attachés à la dignité impériale [373].

Du sénat, Julianus, accompagné du même cortège militaire, alla prendre possession du palais : les premiers objets qui frappèrent ses regards, furent le corps sanglant de Pertinax, et le repas frugal préparé pour son souper. Il regarda l'un avec indifférence, l'autre avec mépris. Il ordonna une fête magnifique, et il s'amusa jusque bien avant dans la nuit à jouer aux dés et à voir les danses du célèbre Pylades. Cependant, lorsque la foule des courtisanes se fut retirée, l'on observa que ce prince, laissé en proie à de terribles réflexions dans les ténèbres et dans la solitude, ne put goûter les douceurs du sommeil ; il repassait probablement dans son esprit sa folle démarche, le sort de son vertueux prédécesseur, et ne se dissimulait pas combien était incertaine la possession d'un sceptre que l'argent et non le mérite lui avait mis entre les mains [374].

Il avait raison de trembler : assis sur le trône du monde, il se trouvait sans amis et même sans partisans ; les prétoriens rougissaient eux-mêmes d'un souverain que l'avarice seule avait créé ; il n'était

aucun citoyen qui n'envisageât son élévation avec horreur, et comme la dernière insulte faite au nom romain. Les nobles, à qui des possessions immenses et un état brillant imposaient la plus grande circonspection, dissimulaient leurs sentiments, et recevaient les égards affectés de l'empereur avec une satisfaction apparente et avec des protestations de fidélité ; mais parmi le peuple, les citoyens qui trouvaient un abri sûr dans leur nombre et dans leur obscurité, donnaient un libre cours à leur indignation ; les rues et les places publiques de Rome retentissaient de clameurs et d'imprécations ; la multitude furieuse insultait la personne de Julianus, rejetait ses libéralités, et, trop faible pour entreprendre une révolution, elle appelait à grands cris les légions des frontières, et les invitait à venir venger la majesté de l'empire.

Le mécontentement public passa bientôt du centre aux extrémités de l'État. Les armes de Bretagne, de Syrie et d'Illyrie déplorèrent la mort de Pertinax, avec lequel elles avaient tant de fois combattu, et qui les avait si souvent menées à la victoire. Elles apprirent avec surprise, avec indignation, peut-être même avec jalousie, cette étrange nouvelle, que l'empire avait été publiquement mis à l'enchère par les prétoriens, et elles refusèrent avec hauteur de ratifier cet indigne marché. Leur révolte prompte et unanime entraîna la perte de Julianus et troubla la tranquillité de l'État. Clodius Albinus, Pescennius Niger et Septime Sévère, qui commandaient ces différentes armées, furent plus empressés de succéder à Pertinax que de venger sa mort. Les forces de ces trois rivaux étaient égales, ils se trouvaient chacun à la tête de trois légions et d'un corps nombreux d'auxiliaires[375] ; et, quoique d'un caractère différent, ils joignaient tous à la valeur du soldat les talents de l'expérience du général.

Clodius Albinus, gouverneur de la Grande-Bretagne, l'emportait sur ses deux compétiteurs par la noblesse de son extraction : il comptait parmi ses ancêtres plusieurs des citoyens les plus illustres de l'ancienne république[376] ; mais la branche dont il descendait, persécutée par la fortune, avait été transplantée dans une province éloignée. Il est difficile de se former une idée juste de son véritable caractère. On lui reproche d'avoir caché sous le manteau d'un philosophe austère la plupart des vices qui dégradent la nature humaine[377] ; mais ses accusateurs étaient des écrivains mercenaires adorateurs de la fortune de Sévère, et qui foulaient aux pieds les cendres de son rival malheureux. La vertu d'Albinus ou des apparences de vertu lui avaient attiré l'estime et la confiance de Marc-Aurèle ; et s'il conserva la même influence sur l'esprit du fils, on en pourrait conclure au moins qu'à était doué d'un caractère très flexible. La faveur d'un tyran ne suppose pas toujours un défaut de mérite dans

celui qui en est l'objet : souvent le hasard, le caprice, la nécessité des affaires publiques, ont porté des princes à récompenser des talents et des vertus qu'ils étaient bien éloignés eux-mêmes de posséder.

Il ne paraît pas qu'Albinus ait jamais été le ministre des cruautés de Commode, ni même le compagnon de ses débauches. Il était revêtu d'un commandement honorable loin de la capitale, lorsqu'il reçut une lettre particulière de l'empereur, qui lui faisait part des complots de quelques officiers mécontents, et qui l'autorisait à se déclarer défenseur du trône et successeur à l'empire, en prenant le titre et la dignité de César [378]. Le gouverneur de Bretagne refusa sagement d'accepter un honneur dangereux qui l'aurait exposé à la jalousie, et qui pouvait l'envelopper, dans la ruine prochaine de Commode. Albinus employa, pour s'élever, des moyens plus nobles, ou au moins plus imposants. Sur un bruit prématuré de la mort de l'empereur, il rassembla ses troupes, et, après avoir déploré les maux inévitables du despotisme, il leur représenta, dans un discours éloquent, le bonheur et la gloire dont leurs ancêtres avaient joui sous le gouvernement consulaire, et déclara qu'il était fermement résolu de rendre au peuple et au sénat leur autorité légitime.

Cette harangue populaire fut reçue par les légions britanniques avec des acclamations redoublées ; à Rome, elle excita des applaudissements secrets. Tranquille possesseur d'une province séparée du continent et à la tête d'une armée moins célèbre, il est vrai, par la discipline que par le nombre et la valeur des soldats [379], le gouverneur de Bretagne brava les menaces de Commode, opposa une conduite équivoque à l'autorité de Pertinax et leva l'étendard contre Julianus, dès que ce prince eut usurpé la couronne. Les convulsions de la capitale donnaient encore plus d'autorité aux sentiments patriotiques d'Albinus, ou plutôt à ses professions de patriotisme. La décence lui défendit de prendre les titres pompeux d'Auguste et d'empereur. Il voulut peut-être imiter l'exemple de Galba, qui, dans une circonstance pareille, s'était fait appeler le lieutenant du sénat et du peuple [380].

Le mérite personnel de Pescennius Niger avait fait oublier sa naissance obscure ; et l'avait élevé d'un emploi médiocre au gouvernement de la Syrie, poste important et très lucratif, qui, dans des temps de guerre civile, pouvait lui frayer le chemin au trône. Cependant il paraissait plus fait pour briller au second rang que pour occuper le premier. Incapable de commander en chef, il aurait été le meilleur lieutenant de Sévère, qui eut dans la suite assez de grandeur d'âme pour adopter plusieurs institutions utiles d'un ennemi vaincu [381].

Niger, dans son gouvernement, gagna l'estime des troupes et

l'amour de la province. Sa discipline rigide affermissait la valeur et fixait l'obéissance des soldats, tandis que les voluptueux Syriens se laissaient charmer, moins par la douce fermeté de son administration, que par l'affabilité de ses manières, et le goût qu'il paraissait prendre à leurs fêtes splendides et nombreuses[382].

Dés que l'on, apprit à Antioche le meurtre atroce de Pertinax, toute l'Asie se tourna vers Niger pour l'inviter à venger la mort de ce prince, et le désigna comme son successeur au trône. Les légions de l'Orient embrassèrent sa cause. Depuis les frontières d'Éthiopie[383] jusqu'à la mer Adriatique, les provinces riches, mais désarmées, de cette partie de l'empire se soumirent avec joie à son obéissance. Enfin les rois dont les États étaient situés au delà du Tigre et de l'Euphrate, le félicitèrent sur son élection et lui offrirent leurs services.

Niger, comblé tout à coup des biens de la fortune, n'avait point l'âme assez forte pour soutenir une révolution si subite. Il se flatta qu'il ne se présenterait aucun rival, et que son avènement au trône ne serait pas souillé par le sang des citoyens ; mais en s'occupant des vains honneurs du triomphe, il négligea de s'assurer de la victoire. Au lieu d'entrer en négociation avec les puissantes armées de l'Occident, dont les démarches devaient décider, ou au moins balancer le destin de l'empire ; au lieu de marcher sans délai à Rome, où il était attendu avec impatience[384], Niger perdit dans les plaisirs d'Antioche des moments précieux, dont le génie actif de Sévère profita habilement et d'une manière décisive[385].

Le pays des Pannoniens et des Dalmates, situé entre le Danube et l'extrémité de la mer Adriatique, était une des dernières conquêtes des Romains et celle qui l'eut avait coûté le plus de sang. Deux cent mille de ces barbares avaient pris à la fois les armes pour la défense de leur liberté, avaient alarmé la vieillesse d'Auguste, et exercé l'activité de Tibère, qui combattit contre eux à la tête de toutes les forces de l'empire[386]. Les Pannoniens se soumirent à la fin aux armes et aux lois de Rome. Cependant le souvenir récent de leur indépendance, le voisinage et même le mélange des tribus qui n'avaient point été conquises, peut-être aussi l'influence d'un climat où l'on prétend que la nature donne aux hommes de grands corps et peu d'intelligence[387], tout contribuait à entretenir leur férocité primitive ; et sous le maintien uniforme et soumis de sujets romains, on démêlait encore les traits hardis des premiers habitants de ces contrées barbares. Leur jeunesse belliqueuse fournissait sans cesse des recrues aux légions campées sur les bords du Danube, et qui, perpétuellement aux prises avec les Germains et avec les Sarmates, étaient regardées, à juste titre, comme les meilleures troupes de l'empire.

Septime Sévère commandait alors l'armée de Pannonie. Ce général né en Afrique, avait passé par tous les grades militaires. Il avait parcouru lentement la carrière des honneurs, nourrissant en secret une ambition démesurée qui, ferme et inébranlable dans sa marche ne fut jamais détournée ni par l'attrait du plaisir, ni par la crainte des dangers, ni par aucun sentiment d'humanité[388]. A la première nouvelle de la mort de Pertinax, il rassembla ses troupes, leur peignit avec les couleurs les plus vives le crime, l'insolence et la faiblesse des prétoriens ; et il excita les légions, à voler aux armes et à la vengeance. La péroraison de son discours était surtout extrêmement éloquente. Il promettait à chaque soldat une somme de quatre cents livres sterling, présent considérable et double de celui que le lâche Julianus avait offert pour acheter l'empire[389]. Les troupes conférèrent aussitôt au général le nom d'Auguste, de Pertinax et d'empereur [13 avril 193]. Ce fut ainsi que Sévère parvint à ce poste élève, où il citait appelé par le sentiment de son propre mérite, et par une longue suite de songes et de présages qu'avait enfantés sa politique ou sa superstition[390].

Ce nouveau prétendant à l'empire sentit les avantages particuliers de sa situation, et il sut en profiter. Son gouvernement, qui s'étendait jusqu'aux Alpes juliennes, lui facilitait les moyens de pénétrer en Italie. Auguste avait dit qu'une armée pannonienne pouvait paraître dans dix jours à la vue de Rome[391]. Ces paroles mémorables vinrent se présenter à l'esprit de Sévère. Par une promptitude proportionnée à l'importance de l'objet, il pouvait raisonnablement espérer de venger Pertinax, de punir Julianus, et de recevoir l'hommage du sénat et du peuple, comme empereur légitime, avant que ses compétiteurs, séparés de l'Italie par une immense étendue de terre et de mer, eussent été informés de ses exploits, ou même de son élection. Pendant sa marche, il se permit à peine le repos ou la nourriture ; toujours à pied, couvert de ses armes et marchant à la tête de ses légions, il s'insinuait dans l'amitié et la confiance des soldats, redoublait leur activité, relevait leur courage, animait leurs espérances, et consentait avec joie à partager avec le moindre d'entre eux des fatigues dont il avait toujours devant les yeux l'immense récompense.

Le malheureux Julianus s'était attendu, et, se croyait préparé à disputer l'empire au gouverneur de Syrie ; mais lorsqu'il apprit la marche rapide des légions invincibles de Pannonie, sa perte lui parut inévitable. L'arrivée précipitée de chaque courrier redoublait ses justes alarmes. On lui vint annoncer successivement que Sévère avait passé les Alpes ; que les villes d'Italie, disposées en sa faveur, ou incapables d'arrêter ses progrès, l'avaient reçu avec des transports de joie et des

protestations de fidélité ; que l'importante place de Ravenne s'était rendue sans résistance ; et enfin que la flotte de la mer Adriatique obéissait au vainqueur. Déjà l'ennemi n'était plus éloigné de Rome que de deux cent cinquante milles ; chaque instant resserrait le cercle étroit de la vie et de l'empire du prince.

Cependant Julianus entreprit de prévenir sa perte, ou du moins de la reculer. Il implora la foi vénale des prétoriens, remplit la capitale de vains préparatifs de guerre, tira des lignes autour des faubourgs de la ville, et se fortifia dans le palais, comme s'il eût été possible, sans espoir de secours, de défendre ces derniers retranchements contre un ennemi victorieux. La honte et la crainte empêchèrent les prétoriens de l'abandonner ; mais ils tremblaient au nom des légions pannoniennes, commandées par un général expérimenté, et accoutumées à vaincre les Barbares sur les glaces du Danube [392]. Ils quittaient, en soupirant, les bains et les spectacles, pour prendre des armes dont le poids les accablait, et qu'ils avaient perdu l'habitude de manier. On se flattait que l'aspect terrible des éléphants jetterait à la terreur dans les armées du Nord ; mais ces animaux indociles ne reconnaissaient plus la main de leurs conducteurs. La populace insultait aux évolutions ridicules des soldats, de marine tirés de la flotte de Misène, tandis que les sénateurs jouissaient secrètement de l'embarras et de la faiblesse de l'usurpateur [393].

Toutes les démarches de Julianus décelaient ses alarmes et sa perplexité. Tantôt il exigeait du sénat que Sévère fût déclaré l'ennemi de l'État, tantôt il désirait qu'on l'associât à l'empire. Il envoyait publiquement à son rival des sénateurs consulaires, pour négocier avec lui comme ambassadeurs, tandis qu'il chargeait en particulier des assassins de lui arracher la vie. Il ordonna aux vestales et aux prêtres de sortir en pompe solennelle, revêtus de leurs habits sacerdotaux, portant devant eux les gages sacrés de la religion, et de s'avancer ainsi à la rencontre des légions pannoniennes. Il s'efforçait en même temps d'interroger ou d'apaiser les destins par des cérémonies magiques et par d'indignes sacrifices [394].

Sévère, qui ne craignait ni ses armes ni ses conjurations, n'avait à redouter que des complots secrets. Pour éviter ce danger, il se fit accompagner, pendant toute sa route, de six cents hommes choisis, qui, toujours armés de leur cuirasse, ne quittaient sa personne ni jour ni nuit. Rien ne l'arrêta dans sa marche rapide. Après avoir passé sans obstacle les défilés des Apennins, il reçut dans son parti les troupes et les ambassadeurs que l'on avait envoyés pour retarder ses progrès ; et il ne resta que fort peu de temps dans la ville d'Interamnia, aujourd'hui Teramo, située à soixante-dix milles de Rome. Déjà il était sûr de la victoire ; mais le désespoir des prétoriens pouvait la rendre

sanglante, et Sévère avait la noble ambition de vouloir monter sur le trône sans tirer l'épée [395]. Ses émissaires, répandus dans la capitale, assurèrent les gardes que s'ils voulaient abandonner à la justice du vainqueur leur indigne souverain et les meurtrières de Pertinax, le corps entier ne serait plus jugé coupable de ce forfait. Des soldats sans foi, dont la résistance n'avait jamais eu pour base qu'une opiniâtreté farouche, acceptèrent avec joie ces conditions si faciles à remplir. Ils se saisirent de la plupart des assassins, et déclarèrent au sénat qu'ils ne défendraient pas plus longtemps la cause de Julianus. Cette assemblée, convoquée par le consul, reconnut unanimement Sévère comme le seul empereur légitime, décerna des honneurs divins à Pertinax, et prononça une sentence de déposition et de mort contre son infortuné successeur Julianus, comme un criminel ordinaire, eut aussitôt la tête tranchée dans une salle des bains de son palais [2 juin 193]. Telle fut la fin d'un homme qui avait dépensé des trésors immenses pour monter sur un trône chancelant et orageux, qu'il occupa seulement pendant soixante-six jours [396]. La diligence presque incroyable de Sévère, qui, dans un si court espace de temps, conduisit une armée nombreuse des rives du Danube aux bords du Tibre, prouve à la fois l'abondance des provisions produites par l'agriculture et par le commerce, la bonté des chemins, la discipline des légions, et l'indolente soumission des provinces conquises [397].

Les premiers soins de Sévère furent consacrés à deux mesures dictées, l'une par la politique, et l'autre par la décence, d'abord de venger Pertinax, et ensuite de rendre à ce prince les honneurs dus à sa mémoire. Avant d'entrer dans Rome, le nouvel empereur commanda aux prétoriens d'attendre son arrivée dans une grande plaine près de la ville, et de s'y rendre sans armes, mais avec les habits de cérémonie dont ils étaient revêtus lorsqu'ils accompagnaient le souverain. Ces troupes hautaines, moins touchées de repentir que frappées d'un juste terreur, obéirent à ses ordres. Aussitôt un détachement choisi de l'armée d'Illyrie les environna l'épée tournée contre eux. La résistance ou la fuite devenait impossible ; et les prétoriens attendaient leur sort en silence et dans la consternation. L'empereur, monté sur son tribunal, leur reprocha sévèrement leur perfidie et leur lâcheté, les cassa avec ignominie, les dépouilla de leurs magnifiques ornements, et leur défendit, sous peine de mort, de paraître à la distance de cent milles de Rome. Pendant cette exécution, d'autres troupes avaient reçu ordre de s'emparer de leurs armes, d'occuper leur camp fortifié, et de prévenir les suites funestes de leur désespoir [398].

On célébra ensuite les funérailles de Pertinax avec toute la magnificence dont était susceptible cette triste cérémonie [399]. Le sénat rendit, avec un plaisir mêlé d'amertume, les derniers devoirs à

cet excellent prince, qu'il avait chéri et qu'il regrettait encore. La sensibilité de son successeur était probablement moins sincère : il estimait les vertus de Pertinax ; mais ses vertus lui auraient fermé le chemin du trône, unique objet de son ambition. Sévère prononça son oraison funèbre avec une éloquence étudiée ; et, malgré la satisfaction intérieure qu'il ressentait, il parut pénétré d'une véritable douleur. Ces égards respectueux pour la mémoire de Pertinax, persuadèrent à la multitude crédule que Sévère méritait seul d'occuper sa place. Cependant ce prince, convaincu que les armes, et non de vaines cérémonies, devaient assurer ses droits, quitta Rome au bout de trente jours, et, sans se laisser éblouir par l'éclat d'une victoire facile, il se disposa à combattre des rivaux plus formidables.

Sa fortune et ses talents extraordinaires ont porté un historien élégant à le comparer au premier et au plus grand des Césars [400] : le parallèle est au moins imparfait. Où trouver dans le caractère de Sévère la supériorité éclatante, la grandeur d'âme, la générosité, la clémence de César, et surtout ce vaste génie qui savait réunir et concilier l'amour du plaisir, la soif des connaissances et le feu de l'ambition [401] ? Si ces deux princes ont quelques rapports entre eux, ce n'est que dans la célérité de leurs entreprises et dans les victoires remportées sur leurs concitoyens. En moins de quatre ans [402], Sévère subjuga les provinces opulentes de l'Asie et les contrées belliqueuses de l'Occident ; il vainquit deux compétiteurs habiles et renommés, et défit des troupes nombreuses, non moins aguerries et aussi bien disciplinées que ses soldats. Tous les généraux romains connaissaient alors l'art de la fortification et les principes de la tactique : la supériorité constante de Sévère fut celle d'un artiste qui fait usage des mêmes instruments avec plus d'adresse et d'industrie que ses rivaux. Je ne donnerai point la description exacte de toutes ses opérations militaires : comme, les deux guerres civiles soutenues contre Niger et contre Albinus diffèrent très peu dans la conduite, dans les succès, et dans les suites, je rassemblerai sous un seul point de vue les circonstances les plus frappantes, qui tendent à développer le caractère du vainqueur et l'état de l'empire.

Si la dissimulation et la fausseté ont été bannies du commerce ordinaire de la société ; elles ne semblent pas, moins indigne de la majesté du gouvernement : cependant, tolérées en quelque sorte dans le cours des affaires publiques, elles ne nous présentent pas alors la même idée de bassesse. Dans le simple particulier, elles sont la preuve d'un manque de courage personnel ; dans l'homme d'État, elles indiquent seulement un défaut de pouvoir. Comme il est impossible au plus grand génie de subjuguier par sa propre force des millions de ses semblables, le monde paraît lui accorder la permission d'employer

librement, sous le nom de politique, la ruse et la finesse. Mais les artifices de Sévère ne peuvent être justifiés par les privilèges les plus étendus de la raison d'État. Ce prince ne promet que pour trahir, nie flatta que pour perdre ; et quoique, selon les circonstances, il se trouvât lié par des traités et par des serments, sa conscience, docile à la voix de son intérêt, le dispensa toujours de remplir des obligations gênantes[403].

Si ses deux compétiteurs, réconciliés par un danger commun, se fussent avancés contre lui sans délai, peut-être Sévère aurait-il succombé sous leurs efforts réunis. S'ils l'eussent attaqué en même temps, avec des vues différentes et des armées séparées, la victoire aurait pu devenir longue et douteuse ; mais attirés dans le piège d'une sécurité funeste par la modération affectée d'un adroit ennemi, et déconcertés par la rapidité de ses exploits, ils tombèrent successivement victimes de ses armes et de ses artifices. Sévère marcha d'abord contre Niger, celui dont il redoutait le plus la réputation et la puissance ; mais, évitant toute déclaration de guerre, il supprima le nom de son antagoniste et déclara seulement au sénat et au peuple qu'il se proposait de rétablir l'ordre dans les provinces de l'Orient. En particulier, il parlait de Niger, son ancien ami, avec le plus grand intérêt ; il l'appelait même son successeur au trône[404], et applaudissait hautement au dessein généreux qu'il avait formé de venger la mort de Pertinax. Il était du devoir de tout général romain de punir un vil usurpateur : ce qui pourrait le rendre criminel[405] ; serait de continuer à porter les armes, et de se révolter contre l'empereur légitime, reconnu solennellement par le sénat. On retenait à Rome les enfants de tous les commandants de provinces, comme des gages de la fidélité de leurs parents[406] ; parmi eux s'étaient trouvés ceux de Niger. Maître de la capitale, Sévère fit élever avec le plus grand soin les fils du gouverneur de Syrie, et il leur fit donner la même éducation qu'à ses propres enfants, tant que la puissance de Niger inspira de la terreur ou même du respect ; mais ces infortunés furent bientôt enveloppés dans la ruine de leur père et soustraits à la compassion publique par l'exil, ensuite par la mort[407].

Tandis que Sévère portait la guerre en Orient, il avait raison de craindre que le gouverneur de Bretagne, après avoir passé la mer, et franchi les Alpes, ne vînt occuper le trône vacant, et ne lui opposât l'autorité du sénat soutenue des forces redoutables de l'Occident. La conduite équivoque d'Albinus, qui n'avait point voulu prendre le titre d'empereur, ouvrait un champ libre à la négociation. Oubliant à la fois et ses protestations de patriotisme et la jalousie d'un pouvoir suprême, qu'il avait voulu obtenir, ce général accepta le rang précaire de César, comme une récompense de la neutralité fatale qu'il promettait

d'observer. Sévère, jusqu'à ce qu'il se fût défait de son premier compétiteur, traita toujours avec les plus grandes marques d'estime et d'égard un homme dont il avait juré la perte ; et même dans la lettre où il lui apprend la défaite de Niger, il l'appelle son frère et son collègue; il le salue au nom de sa femme Julie, et de ses enfants, et il le conjure de maintenir les armées de la république dans la fidélité nécessaire à leurs intérêts communs. Les messagers chargés de remettre cette lettre avaient ordre d'aborder le César avec respect, de lui demander une audience particulière, et de lui plonger le poignard dans le sein[408]. Le complot fut découvert. Enfin le trop crédule Albinus passa sur le continent, résolu de combattre un rival supérieur, qui fondait sur lui à la tête d'une armée invincible, et composée des plus braves vétérans.

Les combats que Sévère eut à livrer ne semblent pas répondre à l'importance de ses conquêtes. Deux actions, l'un près de l'Hellespont, l'autre dans les défilés étroits de la Cilicie [409], décidèrent du sort de Niger ; et les troupes européennes conservèrent leur ascendant ordinaire sur les soldats efféminés de l'Asie [410]. La bataille de Lyon, où l'on vit combattre cent cinquante mille Romains [411], fut également fatale à Clodius Albinus. D'un côté le courage de l'armée britannique de l'autre la discipline des légions de la Pannonie, tinrent longtemps la victoire incertaine et firent plus d'une fois pencher la balance. Sévère, même était sur le point de perdre à la fois sa réputation et sa vie, lorsque ce prince belliqueux rallia ses troupes, ranima leur valeur [412], et vaincu enfin son rival [413]. La guerre fut terminée par cette journée mémorable.

Les discordes civiles qui ont déchiré l'Europe moderne ont été, caractérisées non seulement par une ardente animosité, mais encore par une constance opiniâtre. Ces guerres sanglantes ont été généralement justifiées par quelque principe, ou du moins colorées par quelque prétexte de religion, de liberté ou de devoir. Les chefs étaient des nobles indépendants, à qui la naissance et les biens donnaient une grande influence. Les soldats combattaient en hommes intéressés à la décision de la querelle. Comme l'esprit militaire et le zèle de parti enflammaient au même degré tous les membres de la société, un chef vaincu se trouvait immédiatement après sa défaite entouré de nouveau partisans prêts à répandre leur sang pour la même cause ; mais les Romains, après la chute de la république, ne combattaient que pour le choix de leur maître. Quand les vœux du peuple appelaient un candidat à l'empire, de tous ceux qui s'enrôlaient sous ses étendards, quelques-uns servaient par affection, d'autres par crainte, le plus grand nombre par intérêt, aucun par principe. Les légions, dénuées de tout attachement de parti, se jetaient indifféremment dans les guerres

civiles, d'un côté ou de l'autre, déterminées par des présents magnifiques et des promesses encore plus libérales, un échec qui ôtait au général les moyens de remplir ses engagements, les relevait en même temps de leur serment de fidélité. Ces mercenaires empressés d'abandonner une cause malheureuse, ne trouvaient de sûreté que dans une prompte désertion. Au milieu de tous ces troubles, il importait peu aux provinces au nom de qui elles eussent gouvernées ou opprimées. Entraînées par l'impulsion d'une puissance directe, dès que, ce mouvement venait se briser contre une force supérieure, elles se hâtaient de recourir à la clémence du vainqueur, qui, pour acquitter des dettes exorbitantes, sacrifiait les provinces les plus coupables à l'avarice des soldats. Dans l'immense étendue de l'empire, les villes, sans défense, pour la plupart, n'offraient point d'asile aux débris d'une armée en déroute. Enfin, il n'existait aucun homme, aucune famille, aucun ordre de citoyens, dont le crédit particulier eût été capable de rétablir la fortune d'un parti expirant sans être soutenu de l'influence puissante du gouvernement[414].

Il ne faut cependant pas oublier une ville dont les habitants méritent, par leur attachement à l'infortuné Niger, une exception honorable. Comme Byzance servit de principale communication entre l'Europe et l'Asie, on avait eu soin de pourvoir à sa défense par une forte garnison et par une flotte de cinq cents voiles, qui mouillait dans son port[415] : l'impétuosité de Sévère déjoua ce plan de défense si prudemment combiné. Ce prince laisse ses généraux autour des murailles de la place, force le passage moins gardé de l'Hellespont ; et, impatient de voler à des conquêtes plus faciles, il marche au devant de son rival. Byzance, attaquée par une armée nombreuse et toujours croissante, et enfin par toutes les forces navales de l'empire, soutint un siège de trois ans, et demeura fidèle au nom et à la mémoire de Niger. Les soldats et les citoyens, animés d'une ardeur dont nous ignorons la cause, se battaient en furieux : plusieurs même des principaux officiers de Niger, qui désespéraient d'obtenir leur pardon où qui dédaignaient de le demander, s'étaient jetés dans ce dernier asile. Les fortifications passaient pour imprenables : un célèbre ingénieur, renfermé dans la place, avait employé, pour la défendre, toutes les ressources de la mécanique connue aux anciens[416]. Enfin Byzance, pressée par la famine, ouvrit ses portes : la garnison et les magistrats furent passés au fil de l'épée, les murailles démolies, les privilèges supprimés ; et cette ville, qui devait être un jour la capitale de l'Orient ne fut plus qu'une simple bourgade ouverte de tous côtés, et soumise à la juridiction insultante de Périnthe[417]. L'historien Dion, qui avait admiré l'état florissant de Byzance, déplora sa ruine : il reproche à Sévère d'avoir, dans son ressentiment, privé le peuple romain du plus fort boulevard que la nature eût élevé contre les Barbares du Pont et

de l'Asie [418]. Cette observation ne fut que trop vérifiée dans le siècle suivant, lorsque les flottes des Goths couvrirent le Pont-Euxin, et pénétrèrent sans obstacle, par le canal du Bosphore, jusque dans le centre de la Méditerranée.

Albinus et Niger éprouvèrent le même sort : vaincus tous les deux, ils furent pris dans leur fuite et condamnés à perdre la vie. Leur mort n'excita ni surprise ni compassion : ils avaient risqué leurs personnes contre le hasard d'un empire ; ils subirent le sort qu'ils auraient fait subir à leur rival ; et Sévère ne prétendait point à cette supériorité arrogante qui permet à un rival de vivre dans une condition privée. Son caractère inexorable le portait à la vengeance : mais l'avarice le rendit encore plus cruel, même lorsqu'il n'eut plus rien à redouter. Les plus riches habitants des provinces, qui, sans aucune aversion pour l'heureux candidat, avaient obéi au gouverneur, que la fortune leur avait donné, furent punis par la mort, par l'exil et par la confiscation de leurs biens. Sévère, après, avoir dépouillé la plupart des villes de l'Asie de leurs anciennes dignités, en exigea quatre fois les sommes qu'elles avaient payées pour le service de son compéteur [419].

Tant que ce prince eut des ennemis à combattre, sa cruauté fut, en quelque sorte, retenue par l'incertitude de l'évènement et par sa vénération affectée pour les sénateurs. La tête sanglante d'Albinus, la lettre menaçante dont elle était accompagnée, annoncèrent aux Romains que Sévère avait pris la résolution de n'épargner aucun des partisans de son infortuné rival. Persuadé qu'il n'avait jamais eu l'affection du sénat, il avait juré à ce corps une haine éternelle ; et il faisait éclater tous les jours son ressentiment, en prétextant la découverte récente de quelque conspiration secrète. Il est vrai qu'il pardonna sincèrement à trente-cinq sénateurs accusés d'avoir favorisé le parti d'Albinus ; il s'efforça même par la suite de les convaincre qu'il avait non seulement pardonné mais oublié leur offense présumée ; mais dans le même temps il en fit périr quarante et un autres [420], dont l'histoire nous a conservé les noms. Leurs femmes, leurs enfants, leurs clients, subirent le même supplice, et les plus nobles habitants de la Gaule et de l'Espagne furent pareillement condamnés à mort. Une justice aussi rigide, comme il plaisait à Sévère de l'appeler, était dans son opinion le seul moyen d'assurer la paix du peuple et la tranquillité du prince ; et il daignait déplorer la condition d'un souverain, qui, pour être humain, devait nécessairement, selon lui, commencer par être cruel [421].

En général, les véritables intérêts d'un monarque absolu sont d'accord avec ceux de son peuple. Sa grandeur réelle, consiste uniquement dans le nombre, l'ordre, les richesses et la sûreté de ses sujets ; et si son cœur est sourd à la voix de la vertu, la prudence peut

au moins le guider, et lui dicter la même règle de conduite. Sévère regardait l'empire de Rome comme son bien propre : il n'en fut pas plus tôt possesseur paisible, qu'il n'oublia rien pour cultiver et pour améliorer une si précieuse acquisition. Des lois salutaires exécutées avec une fermeté inflexible, corrigèrent bientôt la plupart des abus qui depuis la mort de Marc-Aurèle, s'étaient introduits dans toutes les parties du gouvernement. Lorsque l'empereur rendait la justice, l'attention, le discernement et l'impartialité, caractérisaient ses décisions. S'il s'écartait quelquefois des principes d'une exacte équité, il faisait toujours pencher la balance en faveur du pauvre et des opprimés ; moins guidé, il est vrai, par quelque sentiment d'humanité que par le penchant naturel qu'ont les princes, despotes à humilier l'orgueil des grands, et à rabaisser tous leurs sujets au niveau commun d'une dépendance absolue. Ses dépenses considérables en bâtiments et en spectacles magnifiques, et ses distributions constantes de blé, et de provisions de toute espèce, étaient les moyens les plus sûrs de captiver l'affection du peuple romain[422]. On avait oublié les malheurs des guerres civiles, et les provinces goûtaient encore une fois les avantages de la paix et de la prospérité. Plusieurs villes rétablies par la magnificence de Sévère, prirent le titre de colonies, et attestèrent, par des monuments publics, leur reconnaissance et leur félicité[423]. Ce prince habile, toujours suivi par la fortune, fit revivre la réputation des armes romaines[424], et il se glorifiait à juste titre, de ce qu'ayant trouvé l'empire accablé de guerres civiles et étrangères, il le laissait dans le calme d'une paix profonde, honorable et universelle[425].

Quoique les plaies faites à l'État par les discordes intestines parussent entièrement guéries, un poison mortel attaquait les sources de la constitution. Sévère possédait un caractère ferme et des talents supérieurs ; mais le génie audacieux du premier des Césars, ou la politique profonde d'Auguste, aurait à peine été capable de courber l'insolence des légions victorieuses. La reconnaissance, une nécessité apparente et une politique mal entendue, engagèrent Sévère à relâcher les ressorts de la discipline militaire[426]. Il flatta la vanité des soldats, et parut s'occuper de leurs plaisirs, en leur permettant de porter des anneaux d'or, et de vivre dans les camps avec leurs femmes. Leur paye n'avait jamais été aussi forte ; ils recevaient de plus des largesses extraordinaires à chaque fête publique, ou toutes les fois que l'État était menacé de quelque danger. Insensiblement ils s'accoutumèrent à exiger ces gratifications. Enflés par la prospérité, énervés par le luxe, et élevés par des prérogatives dangereuses au-dessus des sujets de l'empire[427], ils furent bientôt incapables de supporter les fatigues militaires ; et, sans cesse disposés à secouer le joug d'une juste subordination, ils devinrent le fléau de leur patrie. De leur côté, les officiers ne soutenaient la supériorité de leur rang que

par un extérieur plus pompeux et par une profusion plus éclatante. Il existe encore une lettre de Sévère, dans laquelle ce prince se plaint amèrement de la licence de ses armées[428], et exhorte un de ses généraux à commencer par les tribuns eux-mêmes une réforme indispensable. En effet, comme il l'observe très bien, un officier qui perd l'estime de ses soldats ne peut en exiger l'obéissance[429]. Si l'empereur eût suivi cette réflexion dans toute son étendue il aurait facilement découvert que la corruption générale prenait sa source, sinon dans l'exemple du premier chef, au moins dans sa funeste indulgence.

Les prétoriens, qui avaient massacré leur maître et vendu publiquement l'empire, avaient reçu le châtiment que méritait leur trahison ; mais l'institution nécessaire, quoique dangereuse, des gardes, fut rétablie sur un nouveau plan, et leur nombre devint quadruple de ce qu'il était auparavant[430]. Ces troupes n'avaient d'abord été composées que des habitants de l'Italie ; lorsque les mœurs amollies de la capitale s'introduisirent par degrés dans les contrées voisines, la Macédoine, la Norique et l'Espagne, furent aussi comprises dans les levées. C'était de ces différentes provinces que l'on tirait une troupe brillante, dont l'élégance convenait mieux à la pompe des cours qu'aux opérations pénibles d'une campagne. Sévère entreprit de la rendre utile ; il ordonna que désormais les gardes seraient formées de l'élite des légions répandues sur les frontières. On choisissait dans leur sein les soldats les plus distingués par leur force, par leur valeur et par leur fidélité. Ce nouveau service devenait, pour eux un honneur et une récompense[431]. La jeunesse italienne perdit ainsi l'usage des armes ; et une multitude de Barbares vint étonner de sa présence et de ses mœurs la capitale tremblante ; mais l'empereur voulait que les légions regardassent ces prétoriens d'élite comme les représentants de tout l'ordre militaire ; il se flattait en même temps qu'un secours toujours présent de cinquante mille hommes, plus habiles à la guerre et mieux payés que les autres soldats, ferait évanouir tout espoir de rébellion, et assurerait l'empire à sa postérité.

Le commandement de ces guerriers redoutables et si chéris du souverain, devint bientôt le premier poste de l'État. Comme le gouvernement avait dégénéré en un despotisme militaire, le préfet du prétoire, qui, dans son origine, avait été simple capitaine des gardes, fut placé à la tête, non seulement de l'armée, mais encore de la finance et même de la législation[432]. Il représentait la personne de l'empereur, et exerçait son autorité dans toutes les parties de l'administration. Plautien, ministre favori de Sévère, fut revêtu le premier de cette place importante, et abusa pendant plus de dix ans de la puissance qu'elle lui donnait. Enfin, le mariage de sa fille avec le fils

aîné de l'empereur, qui semblait devoir assurer sa fortune, devint la cause de sa perte[433]. Les intrigues au palais, qui excitaient tour à tour son ambition et ses craintes, menacèrent de produire une révolution. Sévère, qui chérissait toujours son ministre[434] se vit forcé, quoiqu'à regret, de consentir à sa mort[435]. Après la chute de Plautien, l'emploi dangereux de préfet du prétoire fut donné au savant Papinien, jurisconsulte célèbre.

Depuis la mort d'Auguste, ce qui avait distingué les plus vertueux et les plus prudents de ses successeurs, c'était leur attachement, ou du moins leur respect apparent pour le sénat, et leurs égards attentifs pour le tissu toujours délicat de la nouvelle constitution. Mais Sévère, élevé dans les camps, avait été accoutumé dans sa jeunesse à une obéissance aveugle ; et lorsqu'il fût plus avancé en âge ne connut d'autorité que le despotisme du commandement militaire. Son esprit hautain et inflexible ne pouvait découvrir ou ne voulait pas apercevoir l'avantage de conserver, entre l'empereur et l'armée, une puissance intermédiaire, quoique fondée uniquement sur l'imagination. Il dédaignait de s'avouer le ministre d'une assemblée qui le détestait et qui tremblait à son moindre signe de mécontentement ; il donnait des ordres, tandis qu'une simple requête aurait eu la même force. Sa conduite était celle d'un souverain et d'un conquérant ; il affectait, même d'en prendre le langage ; enfin, ce prince exerçait ouvertement toute l'autorité, législative aussi bien que le pouvoir exécutif.

Il était aisé de triompher du sénat ; une pareille victoire n'avait rien de glorieux. Tous les regards étaient fixés sur le premier magistrat, qui disposait des armes et des trésors de l'État tous les intérêts se rapportaient à ce chef suprême. Le sénat, dont l'élection ne dépendait point du peuple, et qui n'avait aucunes troupes pour sa défense, ne s'occupait plus du bien public. Son autorité chancelante portait sur une base faible et prête à s'écrouler : le souvenir de son ancienne sagesse, cette belle théorie du gouvernement républicain, disparaissait insensiblement et faisait place à ces passions plus naturelles, à ces mobiles plus réels et plus solides que met en jeu le pouvoir monarchique. Depuis que le droit de bourgeoisie et les honneurs, attachés au nom de citoyen avaient passé aux habitants des provinces, qui n'avaient jamais connu ou qui ne se rappelaient qu'avec horreur l'administration tyrannique de leurs conquérants, le souvenir des maximes républicaines s'était insensiblement effacé. C'est avec une maligne satisfaction que les historiens grecs du siècle des Antonins observent qu'en s'abstenant, par respect pour des préjugés presque oubliés, de prendre le titre de roi, le souverain de Rome possédait, dans toute son étendue, la prérogative royale[436]. Sous le règne de Sévère, le sénat fut rempli d'Orientaux, qui venaient étaler

dans la capitale le luxe et la politesse de leur patrie. Ces esclaves éloquents et doués d'une imagination brillante; cachèrent la flatterie sous le voile d'un sophisme ingénieux, et réduisirent la servitude en principe. La cour les applaudissait avec transport, et le peuple les écoutait avec tranquillité, lorsque, pour défendre la cause du despotisme, ils démontraient la nécessité d'une obéissance passive, ou qu'ils déploraient les malheurs inévitables qu'entraîne la liberté. Les jurisconsultes et les historiées enseignaient également que la puissance impériale n'était point une simple délégation ; mais que le sénat avait irrévocablement cédé tous ses droits au souverain. Ils répétaient que l'empereur ne devait point être subordonné aux lois ; que sa volonté arbitraire s'étendait sur la vie et sur la fortune des citoyens, et qu'il pouvait disposer de l'État comme de son patrimoine [437]. Les plus habiles de ces jurisconsultes, et principalement Papinien, Paulus et Ulpien, fleurirent sous les princes de la maison de Sévère. Ce fut à cette époque que la jurisprudence romaine, liée intimement au système de la monarchie, parut avoir atteint le dernier degré de perfection et de maturité.

Les contemporains de Sévère qui jouissaient de la gloire et du bonheur de son règne, lui pardonnèrent les cruautés qui lui avaient frayé le chemin au trône. Leur postérité qui éprouva les suites funestes de ses maximes et de son exemple, le regarda à juste titre, comme le principal auteur de la décadence des Romains.

Chapitre VI

Mort de Sévère. Tyrannie de Caracalla. Usurpation de Macrin. Folies d'Élagabal. Vertus d'Alexandre Sévère. Licence des troupes. État général des finances des Romains.

LES ROUTES qui mènent à la grandeur sont escarpées et bordées de précipices ; cependant un esprit actif, en parcourant cette carrière dangereuse, trouve sans cesse un nouvel attrait dans la difficulté de l'entreprise et dans le développement de ses propres forces ; mais la possession même, d'un trône ne pourra jamais satisfaire un homme ambitieux ; Sévère sentit bien vivement cette triste vérité. La fortune et le mérite l'avaient tiré d'un état obscur pour l'élever à la première place du monde : *J'ai été tout, s'écriait-il, et tout a bien peu de valeur* [438]. Agité sans cesse par le soin pénible, non d'acquérir, mais de conserver un empire ; courbé sous le poids de l'âge et des infirmités, peu sensible à la renommée [439], rassasié de pouvoir, il n'apercevait, plus rien autour de lui qui pût fixer ses regards inquiets. Le désir de perpétuer la puissance souveraine dans sa famille devint le dernier vœu de son ambition et de sollicitude paternelle.

Ce prince, comme presque tous les Africains, s'appliquait avec la plus grande ardeur aux vaines études de la divination et de la magie ; il était profondément versé dans l'interprétation des songes et des présages, et connaissait parfaitement l'astrologie judiciaire ; science qui de tout temps, excepté dans notre siècle, a conservé son empire sur l'esprit de l'homme. Sévère avait perdu sa première femme tandis qu'il commandait dans la Gaule lyonnaise [440]. Résolu de se marier, il ne voulut s'unir qu'avec une personne dont la destinée fût heureuse. On lui dit qu'une jeune dame d'Émèse en Syrie était née, sous une constellation qui présageait la royauté : aussitôt il la recherche en mariage, et obtient sa main [441]. Julie Domna, c'est ainsi qu'on la nommait, méritait tout ce que les astres pouvaient lui promettre. Elle conserva jusque dans un âge avancé les charmes de la beauté [442], et elle joignit à une imagination pleine de grâces une fermeté d'âme et une force de jugement, qui sont rarement le partage de son sexe. Ses aimables qualités ne firent jamais une impression bien vive sur le caractère sombré et jaloux de son mari. Sous le règne de son fils, lorsqu'elle dirigea les principales affaires de l'empire, elle montra une

prudence qui affermit l'autorité de ce jeune prince, et une modération qui en corrigea quelquefois les folles extravagances [443]. Julie cultiva les lettres et la philosophie avec quelque succès et avec une grande réputation. Elle protégea les arts et fut l'amie de tout homme de génie [444]. Son mérite a été célébré par des écrivains qui représentent cette princesse comme un modèle accompli. La reconnaissance les a sans doute aveuglés. En effet, si nous devons ajouter foi à la médisance de l'histoire ancienne, la chasteté n'était pas la vertu favorite de l'impératrice Julie [445].

Deux fils, Caracalla [446] et Geta, étaient le fruit, de ce mariage, et devaient un jour gouverner l'univers. Les idées magnifiques que Sévère et ses sujets s'étaient formées, en voyant s'élever ces appuis du trône, furent bientôt détruites. Les enfants de l'empereur passèrent leur jeunesse dans l'indolence, si ordinaire aux princes destinés à porter la couronne, et qui présument que la fortune leur tiendra lieu de mérite et d'application. Sans aucune émulation de talents ou de mutuelle vertu, ils conçurent l'un pour l'autre, dès leur enfance, une haine implacable. Leur aversion éclata presque dans le berceau ; elle, s'accrut avec l'âge, et, fomentée par des favoris intéressés à la perpétuer, elle donna naissance à des querelles plus sérieuses ; enfin elle divisa le théâtre, le cirque et la cour en deux factions sans cesse agitées par les espérances et par les craintes de leurs chefs respectifs. L'empereur mit en œuvre tout ce que lui suggéra sa prudence, pour étouffer cette animosité dans son origine. Il employa tour à tour les conseils et l'autorité : la malheureuse antipathie de ses enfants obscurcissait l'avenir brillant qui s'était offert à ses yeux, et lui faisait craindre la chute d'un trône élevé à travers mille dangers, cimenté par des flots de sang, et soutenu par tout ce que pouvait donner de sécurité la force militaire, accompagnée d'immenses trésors. Dans la vue de tenir entré eux la balance toujours égale, il donna aux deux frères le titre d'Auguste, et le nom sacré d'Antonin. Rome fut gouvernée, pour la première fois, par trois empereurs [447]. Cette distribution égale de faveurs ne servit qu'à exciter le feu de le discorde : tandis que le superbe Caracalla se vantait d'être le fils aîné du souverain, Geta, plus modéré, cherchait à se concilier l'amour des soldats et du peuple. Sévère, dans la douleur d'un père affligé, prédit que le plus faible de ses enfants tomberait un jour sous les coups du plus fort, qui serait à son tour victime de ses propres vices [448].

Dans ces circonstances malheureuses, ce prince reçut avec plaisir la nouvelle d'une guerre en Bretagne [208], et d'une invasion des habitants du nord de cette province. La vigilance de ses lieutenants eût suffi pour repousser l'ennemi ; mais il crut devoir saisir un prétexte si honorable pour arracher ses fils au luxe de Rome, qui

énervait leur âme et qui irritait leurs passions, et pour endurcir ces jeunes princes, aux travaux de la guerre et de l'administration. Malgré son âge avancé (car il avait alors plus de soixante ans), et malgré sa goutte, qui l'obligeait de se faire porté en litière, il se rendit en personne dans cette île éloignée accompagné de ses deux fils, de toute sa cour et d'une armée formidable. Immédiatement après, son arrivée, il passa les murailles d'Adrien et d'Antonin et entra dans le pays ennemi, avec le projet de terminer la conquête, si souvent entreprise de la Bretagne. Il pénétra jusqu'à l'extrémité septentrionale de l'île sans rencontrer aucune armée ; mais les embuscades des Calédoniens, qui, invisibles ennemis sans cesse postés autour de l'armée romaine, tombaient tout à coup, sur les flancs et sur l'arrière-garde, le froid rigoureux du climat et les fatigues d'une marche pénible à travers les montagnes et les lacs glacés de l'Écosse, coûtèrent, dit-on, à l'empire, plus de cinquante mille hommes. Enfin, les Calédoniens, épuisés par des attaques vives et réitérées, demandèrent la paix, remirent au vainqueur une partie de leurs armes, et lui cédèrent une étendue très considérable de leur territoire. Mais leur soumission n'était qu'apparente ; elle cessa avec la terreur que leur inspirait la présence de l'ennemi. Dès que les Romains se furent retirés, les Barbares secouèrent le joug et recommencèrent les hostilités. Leur esprit indomptable enflamma le courroux de Sévère. Ce prince résolut d'envoyer une autre armée dans la Calédonie avec l'ordre barbare de marcher contre les habitants, non pour les soumettre, mais pour les exterminer. La mort vint le surprendre tandis qu'il méditait cette cruelle exécution [449].

Cette guerre calédonienne, peu fertile en événements remarquables, et dont les suites n'ont point été importantes, semblerait ne pas devoir mériter notre attention ; mais on suppose, avec beaucoup de vraisemblance que l'invasion de Sévère tient à l'époque la plus brillante de l'histoire ou de la fable des anciens Bretons. Un auteur moderne vient de faire revivre dans notre langue les exploits et la gloire des poètes et des héros qui vivaient dans ces temps reculés. Fingal, dit-on, commandait alors les Calédoniens ; il osa braver la puissance formidable de Sévère, et il remporta sur les rives du Carun une victoire signalée, dans laquelle le **fils du roi du monde, Caracul**, prit la fuite avec précipitation à **travers les champs de son orgueil** [450].

Ces traditions écossaises sont toujours couvertes de quelques nuages que, jusqu'à présent, les recherches les plus ingénieuses des critiques [451] n'ont pu dissiper entièrement. Mais si nous pouvions nous permettre, avec quelque certitude, cette séduisante supposition que Fingal vivait et qu'Ossian chantait alors le contraste frappant des

mœurs et de la situation pourrait intéresser un esprit philosophique. Si l'on compare la vengeance implacable de Sévère avec la noblesse, la générosité de Fingal, le caractère lâche et féroce de Caracalla avec la bravoure, le génie brillant, la douce sensibilité d'Ossian ; si l'on oppose a des chefs mercenaires que la crainte ou l'intérêt force à suivre les étendards de l'empire, des guerriers indépendants, qui volent aux armes à la voix du roi de Morven, en un mot, si l'on contemple d'un côté la liberté, les vertus éclatantes, simples et naturelles des Calédoniens ; de l'autre l'esclavage, la corruption et les crimes flétrissant des Romains dégénérés, le parallèle ne sera pas à l'avantage de la nation la pus civilisée.

La santé languissante et la dernière maladie de l'empereur enflammèrent l'ambition sauvage de Caracalla. Dévoré du désir de régner, déjà le fils de Sévère souffrait impatiemment que l'empire, se trouvât partagé ; il médita le noir projet d'abrégér les jours d'un père expirant, et même il essaya, d'exciter, une rébellion parmi les troupes[452]. Ses intrigues furent inutiles. Le vieil empereur avait souvent blâmé l'indulgence aveugle de Marc-Aurèle, qui pouvait, par un seul acte de justice, sauver les Romains de la tyrannie de son indigne fils. Placé dans les mêmes circonstances, ce prince sentit avec quelle facilité la tendresse d'un père étouffe dans le cœur des souverains la sévérité d'un juge. Il délibérait, il menaçait, mais il ne pouvait punir ; son âme s'ouvrit alors, pour la première fois, à la pitié, et cet unique et dernier mouvement de sensibilité fut plus fatal à l'empire que la longue série de ses cruautés [453].

L'agitation de son âme irritait les douleurs de sa maladie : il souhaitait ardemment la mort ; son impatience le fit descendre plus promptement au tombeau : il rendit les derniers soupirs à York [**le 4 février 211**], dans la soixante-sixième année de sa vie, et dans la dix-huitième d'un règne brillant et heureux. Avant d'expirer, il recommanda la concorde à ses fils et à l'armée. Les dernières instructions de Sévère ne parvinrent pas jusqu'au cœur des jeunes princes ; ils n'y firent pas même la plus légère attention ; mais les troupes, fidèles à leur serment, obéirent à l'autorité d'un maître dont elles respectaient encore la cendre ; elles résistèrent aux sollicitations de Caracalla, et proclamèrent les deux frères empereurs de Rome. Les nouveaux souverains laissèrent les Calédoniens en paix, retournèrent dans la capitale, où ils rendirent à leur père les honneurs divins, et furent reconnus solennellement souverains légitimes par le sénat, par le peuple et par les provinces. Il paraît que l'on accorda, pour le rang, quelque prééminence au frère aîné ; mais ils gouvernèrent tous les deux l'empire avec un pouvoir égal et indépendant [454].

Une pareille administration aurait allumé la discorde entre les

deux frères le plus tendrement unis. Il était impossible que cette forme de gouvernement subsistât longtemps entre deux ennemis implacables, qui, remplis d'une méfiance réciproque, ne pouvaient désirer une réconciliation. On prévoyait que l'un des deux seulement pouvait régner, et que l'autre devait périr. Chacun, en particulier jugeant par ses propres sentiments des desseins de son rival, usait de la plus exacte vigilance pour mettre sa vie à l'abri des attaques du poison ou de l'épée. Ils parcoururent rapidement la Gaule et l'Italie ; et, pendant tout ce voyage, jamais ils ne mangèrent à la même table ; ni ne dormirent sous le même toit, donnant ainsi, dans les provinces qu'ils traversaient, le spectacle odieux de l'inimitié fraternelle. A leur arrivée à Rome, ils se partagèrent aussitôt la vaste étendue du palais impérial [455]. Toute communication fut fermée entre leurs appartements : on avait fortifié avec soin les portes et les passages, et les sentinelles qui les gardaient se relevaient avec la même précaution que dans une ville assiégée. Les empereurs ne se voyaient qu'en public, en présence d'une mère affligée, entourés chacun d'une troupe nombreuse et toujours armée ; et même, dans les grandes cérémonies, la dissimulation, si ordinaire dans les cours, cachait à peine l'animosité des deux frères [456].

Déjà cette guerre intestine déchirait l'État, lorsqu'on proposa tout à coup un plan qui semblait également avantageux aux deux princes. On leur représenta que, puisqu'il leur était impossible de se réconcilier ils devaient séparer leurs intérêts et se partager l'empire. Les conditions du traité furent soigneusement dressées ; on convint que Caracalla, comme l'aîné, resterait en possession de l'Europe et de l'Afrique occidentale, et qu'il abandonnerait à son frère la souveraineté de l'Asie et de l'Égypte. Geta pouvait fixer sa résidence dans la ville d'Alexandrie ou dans celle d'Antioche, qui le cédaient à peine à Rome pour la grandeur et pour l'opulence. De nombreuses armées, campées des deux côtés du Bosphore de Thrace, auraient gardé les frontières des monarchies rivales ; enfin les sénateurs d'origine européenne devaient reconnaître le souverain de Rome, tandis que ceux qui étaient nés en Asie auraient suivi l'empereur d'Orient. Les pleurs de l'impératrice rompirent cette négociation dont l'idée seule avait rempli tous les cœurs romains d'indignation et de surprise. La masse puissante d'une monarchie composée de tant de nations était tellement cimentée par la main du temps et de la politique, qu'il fallait une force prodigieuse pour la séparer en deux parties : les Romains avaient raison de craindre qu'une guerre civile n'en rejoignit bientôt, sous un même maître, les membres déchirés ; ou bien si l'empire restait divisé, tout présageait la chute d'un édifice dont l'union avait été jusqu'alors la base la plus ferme et la plus solide [457].

Si le traité projeté entre les deux princes eût été conclu, le souverain de l'Europe se serait bientôt emparé de l'Asie : mais Caracalla remporta, avec l'arme du crime, une victoire plus facile. Il parut se rendre aux supplications de sa mère, et consentit à une entrevue avec son frère dans l'appartement de l'impératrice Julie. Tandis que les empereurs s'entretenaient de réconciliation et de paix, quelques centurions, qui avaient trouvé moyen de se cacher dans l'appartement, fondirent, l'épée à la main, sur l'infortuné Geta [27 février 212]. Sa mère éperdue s'efforce, en l'entourant de ses bras de le soustraire au danger ; mais tous ses efforts sont inutiles ; blessée elle-même à la main, elle est couverte du sang de Geta, et elle aperçoit le frère impitoyable de ce malheureux prince, animant les meurtriers et leur montrant lui-même l'exemple[458]. Dès que ce forfait eut été commis, Caracalla, l'horreur peinte dans toute sa contenance, courut avec précipitation se réfugier dans le camp des prétoriens, comme dans son unique asile ; il se prosterna aux pieds des statués des dieux tutélaires[459]. Les soldats entreprirent de le relever et de le consoler. Il leur apprit en quelques mots pleins de trouble et souvent interrompus, qu'il avait eu le bonheur d'échapper à un danger imminent ; et, après leur avoir insinué qu'il avait prévenu les desseins cruels de son ennemi, il leur déclare qu'il était résolu de vivre et de mourir avec ses fidèles prétoriens. Geta avait été le favori des troupes ; mais leur regret devenait inutile, et la vengeance dangereuse, d'ailleurs, elles respectaient toujours le fils de Sévère. Le mécontentement se dissipa en vains murmures ; et Caracalla sut bientôt les convaincre de la justice de sa cause, en leur distribuant les immenses trésors de son père[460]. Les dispositions des soldats importaient seules à la puissance et à la sûreté du prince. Leur déclaration en sa faveur entraînait l'obéissance et la fidélité du sénat : cette assemblée docile était toujours prête à ratifier la décision de la fortune. Mais comme Caracalla voulait apaiser les premiers mouvements de l'indignation publique, il respecta la mémoire de son frère, et lui fit rendre les mêmes honneurs que l'on décernait aux empereurs romains[461]. La postérité, en déplorant le sort de Geta, a fermé les yeux sur ses vices. Nous ne voyons dans ce jeune prince qu'une victime innocente, sacrifiée à l'ambition de son frère, sans faire attention qu'il manquait plutôt de pouvoir que de volonté pour se porter aux mêmes excès[462].

Le crime de Caracalla ne demeura pas impuni. Ni les occupations, ni les plaisirs, ni la flatterie, ne purent le soustraire aux remords déchirants d'une conscience coupable ; et, dans l'horreur des tourments qui déchiraient son âme, il avouait que souvent le front sévère de son père et l'ombre sanglante de Geta se présentaient à son imagination troublée. Il croyait les voir sortir tout à coup de leurs

tombeaux ; il croyait entendre leurs reproches et les menaces effrayantes dont ils l'accablaient[463]. Ces images terribles auraient dû l'engager à tâcher de convaincre le monde par les vertus de son règne, qu'une nécessité fatale l'avait seule précipité dans un crime involontaire ; mais le repentir de Caracalla ne fit que le porter à exterminer tout ce qui pouvait lui rappeler son crime et le souvenir de son frère assassiné. A son retour du sénat, il trouva, dans le palais sa mère entourée de plusieurs matrones respectables par leur naissance et par leur dignité, qui toutes déploraient le destin d'un prince moissonné à la fleur de son âge. L'empereur furieux les menaça de leur faire subir le même sort. Eadilla, la dernière des filles de Marc-Aurèle mourut en effet par l'ordre du tyran ; et l'infortunée Julie fut obligée d'arrêter le cours de ses pleurs, d'étouffer ses soupirs, et de recevoir le meurtrier avec des marques de joie et d'approbation. On prétend que vingt mille personnes de l'un et de l'autre sexe souffrirent la mort, sous le prétexte vague qu'elles avaient été amies de Geta. L'arrêt fatal fut prononcé contre les gardes et les affranchis du prince, contre les ministres qu'il avait chargés du gouvernement de son empire, et contre les compagnons de ses plaisirs. Ceux qu'il avait revêtus de quelque emploi dans les armées et dans les provinces furent compris dans la proscription, dans laquelle on s'efforça d'envelopper tous ceux qui pouvaient avoir eu la moindre liaison avec Geta, qui pleuraient sa mort, ou même, qui prononçaient son nom [464]. Un bon mot déplacé coûta la vie à Helvius Pertinax, fils du prince de ce nom [465]. Le seul crime de Thræsea Priscus fut d'être descendu d'une famille illustre, dans laquelle l'amour de la liberté semblait héréditaire [466]. Les moyens particuliers de la calomnie et du soupçon s'épuisèrent à la fin. Lorsqu'un sénateur était accusé d'être l'ennemi secret du gouvernement, l'empereur se contentait de savoir, en général, qu'il possédait quelques biens, et qu'il s'était rendu recommandable par sa vertu. Ce principe une fois établi, Caracalla en tira souvent les conséquences les plus cruelles.

L'exécution de tant de victimes innocentes avait porté la douleur dans le sein de leurs familles et de leurs amis, qui répandaient des larmes en secret. La mort de Papinien, préfet du prétoire, fût pleurée comme une calamité publique. Durant les sept dernières années du règne de Sévère, ce célèbre jurisconsulte avait occupé le premier poste de l'État, et avait guidé par ses sages conseils, les pas de l'empereur dans les sentiers de la justice et de la modération. Sévère, qui connaissait si bien ses talents et sa vertu, l'avait conjuré à son lit de mort de veiller à la prospérité de l'empire, et d'entretenir l'union entre ses fils [467]. Les efforts généreux de Papinien ne servirent qu'à enflammer la haine violente que Caracalla avait déjà conçue contre le ministre de son père. Après le meurtre de Geta, le préfet reçut ordre

d'employer toute la force de son éloquence pour prononcer, dans un discours étudié, l'apologie de ce forfait. Le philosophe Sénèque, dans une circonstance semblable, n'avait point rougi de vendre sa plume au fils et à l'assassin d'Agrippine [468], et d'écrire au sénat en son nom. Papinien refusa d'obéir au tyran : *Il est plus aisé de commettre un parricide que de le justifier*. Telle fut la noble réponse de cet illustre personnage, qui n'hésita pas entre la perte de la vie et celle de l'honneur [469]. Une vertu si intrépide, qui s'est soutenue pure et sans tache au milieu des intrigues de la cour, des affaires les plus sérieuses, et du dédale des lois, jette un éclat bien plus vif sur les cendres de Papinien que toutes ses grandes dignités, que ses nombreux écrits [470], et que la réputation immortelle dont il a joui dans tous les siècles comme jurisconsulte [471].

Jusqu'à ce moment, sous les règnes même les plus désastreux, les Romains avaient trouvé une sorte de bonheur et de consolation dans le caractère de leurs différents princes, indolents dans le vice, actifs quand ils étaient animés par la vertu. Auguste, Trajan, Adrien et Marc-Aurèle, visitaient en personne la vaste étendue de leurs domaines : partout la sagesse et la bienfaisance marchaient à leur suite. Tibère, Néron et Domitien, qui firent presque toujours leur résidence à Rome ou dans les campagnes aux environs de cette ville, n'exercèrent leur tyrannie, que contre le sénat et l'ordre équestre [472]. Caracalla déclara la guerre à l'univers entier [213]. Une année environ après la mort de Geta, il quitta Rome, et, jamais il n'y retourna dans la suite. Il passa le reste de son règne dans les différentes provinces de l'empire, principalement en Orient. Chaque contrée devint tour à tour le théâtre de ses rapines et de ses cruautés. Les sénateurs, que la crainte engageait à suivre sa marche capricieuse, étaient obligés de dépenser des sommes immenses pour lui procurer tous les jours de nouveaux divertissements, qu'il abandonnait avec mépris à ses gardes. Ils élevaient dans chaque ville des théâtres et des palais magnifiques, que l'empereur ne daignait pas visiter, ou qu'il faisait aussitôt démolir. Les sujets les plus opulents furent ruinés par des confiscations et par des amendes, tandis que le corps entier de la nation gémissait sous le poids des impôts [473]. Au milieu de la paix, l'empereur, pour une offense très légère condamna généralement à la mort tous les habitants de la ville d'Alexandrie en Égypte. Posté dans un lieu sûr du temple de Sérapis, il ordonnait et contemplait avec un plaisir barbare le massacre de plusieurs milliers d'hommes, citoyens et étrangers, sans avoir aucun égard au nombre de ces infortunés, ni à la nature de leur faute, car, ainsi qu'il l'écrivit froidement au sénat, de tous les habitants de cette grande ville, ceux qui avaient péri, et ceux qui s'étaient échappés méritaient également la mort [474].

Les sages instructions de Sévère ne firent jamais aucune impression durable sur l'âme de son fils : avec de l'imagination et de l'éloquence, Caracalla manquait de jugement ; ce prince n'avait aucun sentiment d'humanité[475] ; il répétait sans cesse *qu'un souverain devait s'assurer l'affection de ses soldats, et compter pour rien le reste de ses sujets*[476]. Dans tout le cours de son règne, il suivit constamment cette maxime dangereuse et bien digne d'un tyran.

La prudence avait mis des bornes à la libéralité du père, et une autorité ferme modéra toujours son indulgence pour les troupes ; le fils ne connut d'autre politique que celle de prodiguer des trésors immenses : son aveugle profusion entraîna la perte de l'armée et de l'empire. Les guerriers, élevés jusqu'alors dans la discipline des camps, perdirent leur vigueur dans le luxe des villes. L'augmentation excessive de la paye et des gratifications[477] épuisa la classe des citoyens pour enrichir l'ordre militaire. On ignorait qu'une pauvreté honorable est le seul moyen qui puisse rendre les soldats modestes dans la paix, et capables de défendre l'État, en temps de guerre. Caracalla, fier et superbe au milieu de sa cour, oubliait avec ses troupes la dignité de son rang ; il encourageait leur insolente familiarité, et, négligeant les devoirs essentiels d'un général, il affectait l'habillement et les manières d'un simple soldat.

Le caractère et la conduite de Caracalla ne pouvaient lui concilier ni l'amour ni l'estime de ses sujets ; mais tant que ses vices furent utiles à l'armée, il n'eût point à redouter les dangers d'une rébellion. Une conspiration secrète, allumée par ses propres soupçons, lui devint fatale. Deux ministres partageaient lors la préfecture du prétoire : Adventus, ancien soldat plutôt qu'habile officier, avait le département militaire ; l'administration civile était entre les mains d'Opilius Macrin qui devait cette place importante à sa réputation et à son habileté pour les affaires. La faveur dont il jouissait variait selon le caprice du tyran, et sa vie dépendait du plus léger soupçon ou de la moindre circonstance. La méchanceté ou le fanatisme inspira tout à coup un Africain qui passait pour être profondément versé dans la connaissance de l'avenir : cet homme annonça que Macrin et son fils règneraient un jour sur l'empire romain. Le bruit s'en répandit aussitôt dans les provinces, et lorsque le prophète eut été envoyé chargé de chaînes dans la capitale, il soutint en présence du préfet de la ville, la vérité de sa prédiction. Ce magistrat, qui avait reçu des ordres précis de rechercher les *successeurs* de Caracalla, s'empressa de communiquer cette découverte à la cour de l'empereur, qui résidait alors en Syrie ; mais, malgré toute la diligence des courriers publics, un ami de Macrin trouva le moyen de l'avertir du danger qu'il courait. Le prince conduisait un chariot de course lorsqu'il reçut des lettres de Rome : il

les donna sans les ouvrir à son préfet du prétoire, en lui recommandant d'expédier les affaires ordinaires, et de lui faire ensuite le rapport des plus importantes. Macrin apprit ainsi le sort dont il était menacé : résolu de détourner l'orage, il enflamma le mécontentement de quelques officiers subalternes, et se servit de la main de Martial, soldat déterminé, qui n'avait pu obtenir le grade de centurion. L'empereur était parti d'Édesse pour se rendre en pèlerinage à Charres[478], dans un fameux temple de la Lune. Il avait à sa suite un corps de cavalerie ; mais ayant été obligé de s'arrêter un moment sur la route, comme les gardes se tenaient par respect à quelque distance de sa personne, Martial s'approcha de lui, sous prétexte de lui rendre quelque service, et le poignarda [8 mars 217]. L'assassin fut tué à l'instant par un archer scythe de la garde impériale. Telle fût la fin d'un monstre dont la vie déshonorait la nature humaine, et dont le règne accuse la patience des Romains[479]. Les soldats reconnaissants oublièrent ses vices, ne pensèrent qu'à sa libéralité, et forcèrent les sénateurs à prostituer la majesté de leur corps et celle de la religion, en le mettant au rang des dieux. Tant que cet être divin avait vécu parmi les hommes, Alexandre le Grand avait été le seul héros qu'il jugeât digne de son admiration. Caracalla prenait le nom et l'habillement du vainqueur de l'Asie, avait formé pour sa garde une phalange macédonienne, recherchait les disciples d'Aristote, et déployait, avec un enthousiasme puéril, le seul sentiment qui marquât quelque estime pour la gloire et pour la vertu. Charles XII, après la bataille de Narva et la conquête de la Pologne, pouvait se vanter d'avoir égalé la bravoure et la magnanimité du fils de Philippe, quoiqu'il n'eût aucune de ses qualités aimables ; mais l'assassin de Geta dans toutes les actions de sa vie, n'a pas la moindre ressemblance avec le héros de Macédoine ; et s'il peut lui être comparé, ce n'est que pour avoir versé le sang d'un grand nombre de ses amis et de ceux de son père[480].

Après la chute de Caracalla, l'on n'eut point recours à l'autorité d'un sénat faible et éloigné ; les troupes seules donnèrent un maître à l'univers. Le choix de l'armée fut d'abord suspendu ; et comme il ne se présentait aucun candidat dont le mérite distingué et la naissance illustre pussent fixer les regards et réunir tous les suffrages, l'empire resta sans chef pendant trois jours. L'influence marquée des gardes prétoriennes, enfla les espérances de leurs commandants : ces ministres redoutables commencèrent à faire valoir leurs droits légitimes sur le trône vacant. Cependant Adventus, le plus ancien des deux préfets, ne fut point ébloui par l'éclat d'une couronne : son âge, ses infirmités, une réputation peu éclatante, des talents plus médiocres encore, l'engagèrent à céder cet honneur dangereux à un collègue adroit et entreprenant. Quoique les troupes, trompées par la douleur

affectée de Macrin, ignorassent la part qu'il avait à la mort de son maître[481], elles n'aimaient ni n'estimaient son caractère : elles jetèrent les yeux de tous côtés pour découvrir un autre concurrent, et se déterminèrent enfin avec peine en faveur de leur préfet, séduites par des promesses d'une libéralité excessive et d'une indulgence sans bornes. Peu de temps, après son avènement, Macrin donna le titre impérial à son fils Diadumenianus [11 mars 217], âgé seulement de dix ans, et le fit appeler Antonin, nom si cher au peuple. On espérait que la figure agréable du jeune prince, et les gratifications extraordinaires dont la cérémonie de son couronnement avait été le prétexte, pourraient gagner la faveur de l'armée, et assurer le trône chancelant du nouvel empereur.

Le sénat et les provinces avaient applaudi au choix des troupes, et s'étaient empressés de le ratifier. Il ne s'agissait pas de peser les vertus du successeur de Caracalla : la chute imprévue d'un tyran abhorré excitait partout des transports de joie et de surprise. Lorsque ces premiers mouvements, furent apaisés, on commença à examiner sévèrement les titres de chacun et à critiquer le choix précipité de l'armée. Jusqu'alors l'empereur avait été tiré de l'assemblée la plus auguste de la nation. Il semblait que la puissance souveraine, qui n'était plus exercée par le corps entier du sénat, devait toujours être déléguée à l'un de ses membres. Cette maxime, soutenue par une pratique constante, paraissait être un des principes fondamentaux de la constitution. Macrin n'était pas sénateur [482]. L'élévation soudaine des préfets du prétoire rappelait encore l'état obscur d'où ils étaient sortis ; et les chevaliers avaient toujours eut en possession de cette place importante, qui leur donnait une autorité arbitraire sur la vie et sur la fortune des plus illustres patriciens. On ne pouvait voir sans indignation revêtu de la pourpre un homme sans naissance [483], qui ne s'était même rendu célèbre par aucun service signalé, tandis que l'empire renfermait dans son sein une foule de sénateurs illustres, descendus d'une longue suite d'aïeux, et dont la dignité personnelle pouvait relever l'éclat du rang impérial. Dès que le caractère de Macrin eut été exposé aux regards avides d'une multitude irritée, il fut aisé d'y découvrir quelques vices et un grand nombre de défauts. Le choix de ses ministres lui attira souvent de justes reproches ; et le peuple, avec sa sincérité ordinaire, se plaignait à la fois de la douce indolence et de la sévérité excessive de son souverain [484].

L'ambition avait porté Macrin à un posté élevé, où il était bien difficile de se tenir ferme, et duquel on ne pouvait tomber, sans trouver aussitôt une mort certaine. Nourri dans l'intrigue des cours, et entièrement livré aux affaires dans les premières années de sa vie, ce prince tremblait en présence de la multitude fière et indisciplinée qu'il

avait entrepris de commander. Il n'avait aucun talent pour la guerre ; on doutait même de son courage personnel. Son fatal secret fut découvert : on se disait dans le camp que Macrin avait conspiré contre son prédécesseur. La bassesse de l'hypocrisie ajoutait à l'atrocité du crime, et la haine vint mettre le comble au mépris. Il ne fallait, pour soulever les troupes et pour exciter leur fureur, qu'entreprendre de rétablir l'ancienne discipline. La fortune avait placé l'empereur sur le trône dans des temps si orageux, qu'il se trouva forcé d'exercer l'office odieux et pénible de réformateur. La prodigalité de Caracalla fut la source, de tous les maux qui désolèrent l'État après sa mort. S'il eût été capable de réfléchir sur les suites naturelles de sa conduite, la triste perspective des calamités qu'il léguait à ses successeurs, aurait peut-être eu de nouveaux charmes pour cet indigne tyran.

Macrin usa d'abord de la plus grande circonspection dans une réforme devenue, indispensable : ses mesures paraissaient devoir fermer aisément les plaies de l'État, et rendre, d'une manière imperceptible, aux armées romaines leur première vigueur. Contraint de laisser aux anciens soldats les privilèges dangereux et la paye extravagante que leur avait donnés Caracalla, il obligea les recrues à se soumettre aux établissements plus modérés de Sévère, et il les accoutuma par degrés à la modération et à l'obéissance[485]. Une faute irréparable détruisit les effets salutaires de ce plan judicieux. Au lieu de disperser immédiatement dans différentes provinces la nombreuse armée que le dernier empereur avait assemblée en Orient, Macrin la laissa en Syrie pendant l'hiver qui suivit son avènement. Au milieu des plaisirs d'un camp où régnaient le luxe et l'oisiveté, les troupes s'aperçurent de leur nombre et de leur force redoutable, se communiquèrent leurs sujets de plaintes, et calculèrent dans leur esprit les avantages d'une nouvelle révolution. Les vétérans, loin d'être flattés d'une distinction avantageuse, croyaient voir dans les premières démarches de l'empereur le commencement de ses projets de réforme. Les nouveaux soldats entraient avec une sombre répugnance dans un service devenu plus pénible, et dont les récompenses avaient été diminuées par un souverain avare et sans courage pour la guerre : des clameurs séditieuses succédèrent à des murmures impunis ; et les soulèvements particuliers, indices certains du mécontentement des troupes, annonçaient une rébellion générale. L'occasion s'en présenta bientôt à des esprits ainsi disposés.

L'impératrice Julie avait éprouvé toutes les vicissitudes de la fortune : tirée d'un état obscur, elle était parvenue à la grandeur que pour sentir toute l'amertume d'un rang élevé. Elle fut condamnée à pleurer la mort de l'un de ses fils, et à gémir sur la vie de l'autre. Le sort cruel de Caracalla, quoiqu'elle eût dû le prévoir depuis longtemps,

réveilla la sensibilité d'une mère et d'une impératrice. Malgré les égards respectueux de l'usurpateur pour la veuve de Sévère, il était bien dur à une souveraine d'être réduite à l'a condition de sujette. Bientôt Julie mit fin, par une mort volontaire [486], à ses chagrins et à son humiliation [487]. Julie Moesa, sa sœur, reçut ordre de quitter Antioche et la cour : elle se retira dans la ville d'Émèse avec une fortune immense, fruit de vingt ans de faveur. Cette princesse y vécut avec ses deux filles, Soëmias et Mammée, toutes les deux veuves, et qui n'avaient chacune qu'un fils.

Bassianus [488], fils de Soëmias, exerçait les fonctions augustes de grand-prêtre du Soleil. Cet état, que la prudence où la superstition avait fait embrasser au jeune Syrien, lui, fraya le chemin au trône.

Un corps nombreux de troupes campait alors près des murs d'Émèse. Les soldats, forcés de passer l'hiver sous leurs tentes supportaient avec peine le poids de ces nouvelles fatigues, traitaient de cruauté la discipline sévère de Macrin, et brûlaient du désir de se venger. Ceux d'entre eux qui se rendaient en foule dans le temple du Soleil, contemplaient avec une satisfaction mêlée de respect les grâces et la figure charmante du jeune pontife : ils crurent même reconnaître, en le voyant, les traits de Caracalla, dont alors ils adoraient la mémoire. L'artificieuse Moesa s'aperçut de leur affection naissante, et sut en profiter. Ne rougissant pas de sacrifier la réputation de sa fille à la fortune de son petit-fils, elle fit courir le bruit que Bassianus avait pour père le dernier empereur. Des sommes excessives, distribuées par ses émissaires, détruisirent toute objection ; et la prodigalité prouva suffisamment l'affinité, ou du moins la ressemblance de Bassianus avec Caracalla. Le jeune Antonin (car il prit et souilla ce nom respectable), déclaré empereur par les soldats d'Émèse [16 mai 218], résolut de faire valoir les droits de sa naissance, et invita hautement les troupes à généreux qui avait pris les armes pour venger la mort de son père, et délivrer les troupes de l'oppression [489].

Tandis que des femmes et des eunuques conduisaient avec vigueur une entreprise concertée avec tant de prudence, Macrin flottait entre la crainte et une fausse sécurité. Il pouvait, par un mouvement décisif, étouffer la conspiration dans son enfance : l'irrésolution le retint à Antioche. Un esprit de révolte s'était emparé de toutes les troupes campées en Syrie ou en garnison dans cette province. Plusieurs détachements, après avoir massacré leurs officiers [490], avaient grossi le nombre des rebelles. La restitution tardive de la paye et des privilèges militaires, par laquelle Macrin espérait concilier tous les esprits, ne fut imputée qu'à la faiblesse de son caractère, et de son gouvernement. Enfin, l'empereur prit le parti de sortir d'Antioche pour aller au devant de son rival, dont l'armée pleine de zèle devenait tous

les jours plus considérable. Les troupes de Macrin, au contraire, semblaient n'entrer en campagne qu'avec mollesse et répugnance. Mais, dans la chaleur du combat[491], les prétoriens, entraînés presque par une impulsion naturelle, soutinrent leur réputation de valeur et de discipline. Déjà les rangs des révoltés étaient rompus, lorsque la mère et l'aïeule du prince de Syrie, qui, selon l'usage des Orientaux, accompagnaient l'armée dans des chars couverts, en descendirent avec précipitation, et cherchèrent, en excitant la compassion du soldat, à ranimer son courage. Antonin lui-même, qui dans tout le reste de sa vie ne se conduisit jamais comme un homme, se montra un héros dans ce moment de crise. Il monte à cheval, rallie les fuyards, et se jette, l'épée à la main, dans le plus épais de l'ennemi ; tandis que l'eunuque Gannys, dont jusqu'alors les soins du sérail et le luxe efféminé de l'Asie avaient fait l'unique occupation, déploie les talents d'un général habile et expérimenté[492]. La victoire était encore incertaine, et Macrin aurait peut-être été vainqueur, s'il n'eût pas trahi sa propre cause, en prenant honteusement la fuite. Sa lâcheté ne servit qu'à prolonger sa vie de quelques jours et à imprimer à sa mémoire une tache qui fit oublier ses malheurs. Il est presque inutile de dire que son fils Diadumenianus fût enveloppé dans le même sort. Dès que les inébranlables prétoriens eurent appris qu'ils répandaient leur sang pour un prince qui avait eu la bassesse de les abandonner, ils se rendirent à son compétiteur ; et les soldats romains versant des larmes de joie et de tendresse, se réunirent sous les étendards du prétendu fils de Caracalla. Antonin était le premier empereur qui fût né en Asie : l'Orient reconnut avec joie un maître sorti du sang asiatique.

Macrin avait daigné écrire au sénat pour lui faire part de quelques légers troubles excités en Syrie par un imposteur et aussitôt le rebelle et sa famille avaient été déclarés ennemis de l'État par un décret solennel. On promettait cependant le pardon à ceux de ses partisans abusés qui le mériteraient en rentrant immédiatement dans le devoir. Vingt jours s'étaient écoulés depuis la révolte d'Antonin jusqu'à la victoire qui le couronna : durant ce court intervalle qui décida du sort de l'univers, Rome et les provinces, surtout celles de l'Orient, furent déchirées par les craintes et par les espérances des factions agitées par des dissensions intestines, et souillées par une effusion inutile du sang des citoyens, puisque l'empire devait appartenir à celui des deux concurrents qui reviendrait vainqueur de la Syrie. Les lettres spécieuses dans lesquelles le jeune conquérant annonçait à un sénat toujours soumis la chute de son rival, étaient remplies de protestations de vertu, et respiraient la modération. Il se proposait de prendre pour règle invariable de sa conduite les exemples brillants d'Auguste et de Marc-Aurèle. Il affectait surtout d'appuyer avec orgueil sur la

ressemblance frappante de sa fortune avec celle d'Octave, qui, dans le même âge, avait, par ses succès, vengé la mort de son père. En se qualifiant des noms de **Marc-Aurèle**, de **fils d'Antonin** et de **petit-fils de Sévère**, il établissait tacitement ses droits à l'empire ; mais il blessa la délicatesse des Romains, en prenant les titres de tribun et de proconsul, sans attendre que le sénat le lui fit solennellement conférés. Il faut attribuer cette innovation dangereuse et ce mépris pour les lois fondamentales de l'État, à l'ignorance de ses courtisans de Syrie, ou au fier dédain des guerriers qui l'accompagnaient [493].

Le nouvel empereur, parti de Syrie, pour se rendre à Rome : comme toute son attention était dirigée vers les amusements les plus frivoles, son voyage, sans cesse interrompu par les nouveaux plaisirs, dura plusieurs mois. Il s'arrêta d'abord à Nicomédie, où il passa l'hiver qui suivit sa victoire, et il ne fit que l'été d'après son entrée triomphale dans la capitale. Cependant, avant son arrivée, il y envoya son portrait, qui., placé par ses ordres sur l'autel de la Victoire, dans le temple où s'assemblait le sénat, donna aux Romains une juste mais honteuse idée de la personne et des mœurs de leur nouveau prince. Il était revêtu de ses attributs pontificaux : sa robe d'or et de soie flottait à la mode des Phéniciens et des Mèdes. Une tiare élevée ornait sa tête, et des pierres d'un prix inestimable rehaussaient l'éclat des colliers et des nombreux bracelets dont il était couvert. On le voyait représenté avec des sourcils peints en noir, et il était facile de découvrir sur ses joues un mélange de blanc et de rouge artificiels [494]. Quelle dut être à la vue de ce tableau, la douleur des graves patriciens. Après avoir gémi longtemps sous la sombre tyrannie de leurs concitoyens, ils avouaient en soupirant que Rome, asservie par le luxe efféminé du despotisme oriental, éprouvait le dernier degré d'avilissement.

On adorait le Soleil dans la ville d'Émèse, sous le nom d'Élagabale [495], et sous la forme d'une pierre noire taillée en cône, qui, selon l'opinion vulgaire, était tombée du ciel sur ce lieu sacré. Antonin attribuait, avec quelque raison, sa grandeur à la protection de cette divinité tutélaire. Il ne s'occupa, pendant le cours de son règne, qu'à satisfaire sa reconnaissance superstitieuse. Son zèle et sa vanité l'engagèrent à établir la supériorité du culte du dieu d'Émèse sur toutes les religions de la terre. Comme son premier pontife et comme l'un de ses plus grands favoris il emprunta lui-même le nom d'Élagabale, nom sacré qu'il préférait à tous les titres de la puissance impériale.

Dans une procession solennelle qui traversa les rues de Rome, le chemin fut parsemé de poussière d'or. On avait placé la pierre noire, enchâssée dans des pierreries de la plus grande valeur, sur un char tiré par six chevaux d'une blancheur éclatante et richement caparaçonnés.

Le religieux empereur tenait lui-même les rênes ; et, soutenu par ses ministres, il se renversait en arrière, pour avoir le bonheur de jouir perpétuellement de l'auguste présence de la divinité. On n'avait rien épargné pour embellir le temple magnifique élevé, sur le mont Palatin, en l'honneur du dieu Élagabale. Au milieu des sacrifices les plus pompeux, les vins les plus recherchés coulaient sur un autel entouré des plus rares victimes, et où l'on brûlait les plus précieux aromates. Autour de l'autel, de jeunes Syriennes figuraient des danses lascives au son d'une musique barbare, tandis que les premiers personnages de l'État, revêtus de longues tuniques phéniciennes, exerçaient les fonctions inférieures du sacerdoce avec une vénération affectée et une secrète indignation [496].

L'empereur, emporté par son zèle, entreprit de déposer dans ce temple, comme dans le centre commun de la religion romaine, les *ancilia*, le palladium [497] et tous les gages sacrés du culte de Numa. Une foule de divinités, inférieures remplissaient des places différentes auprès du superbe dieu d'Émèse ; cependant il manquait à sa cour une compagne d'un ordre supérieur qui partageât son lit. Pallas fut d'abord choisie pour être son épouse ; mais on craignit que son air guerrier n'effrayât un dieu accoutumé à la mollesse efféminée de l'Orient. La Lune, que les Africains adoraient sous le nom d'Astarté, parut convenir mieux au Soleil. L'image de cette déesse, et les riches offrandes de son temple, qu'elle donnait à son mari, furent transportées de Carthage à Rome avec la plus grande pompe ; et le jour de cette alliance mystique fût célébré généralement dans la capitale et dans tout l'empire [498].

L'homme sensuel qui n'est point sourd à la voix de la raison, respecte dans ses plaisirs les bornes que la nature elle-même a prescrites : la volupté lui paraît mille fois plus séduisante, lorsque embellie par le charme de la société et par les liaisons aimables, elle vient encore se peindre à ses yeux sous les traits adoucis du goût et de l'imagination. Mais Élagabale (je parle de l'empereur de ce nom), corrompu par les prospérités, par les passions de la jeunesse et par l'éducation de son pays, se livra, sans aucune retenue, aux excès les plus honteux. Bientôt le dégoût et la satiété empoisonnèrent ses plaisirs. L'art et les illusions les plus fortes qu'il puisse enfanter, furent appelés au secours de ce prince. Les vins les plus exquis, les mets les plus recherchés, réveillaient ses sens assoupis ; tandis que les femmes s'efforçaient, par leur lubricité, de ranimer ses désirs languissants. Des raffinements sans cesse variés étaient l'objet d'une étude particulière. De nouvelles expressions et de nouvelles découvertes dans cette espèce de science, la seule qui fût cultivée et encouragée par le monarque [499], signalèrent son règne, et le couvrirent d'opprobre aux yeux de la postérité. Le caprice et la prodigalité tenaient lieu de goût

et d'élégance ; et lorsque Élagabale répandait avec profusion les trésors de l'État pour satisfaire à ses folles dépenses, ses propres discours, répétés par ses flatteurs élevaient jusqu'aux cieux la grandeur d'âme et la magnificence d'un prince qui surpassait avec tant d'éclat ses timides prédécesseurs. Il se plaisait principalement à confondre l'ordre des saisons et des climats[500], à se jouer des sentiments et des préjugés de son peuple, et à fouler aux pieds toutes les lois de la nature et de la décence. Il épousa une vestale, qu'il avait arrachée par force du sanctuaire[501]. Le nombre de ses femmes, qui se succédaient rapidement, et la foule de concubines dont il était entouré, ne pouvaient satisfaire l'impuissance de ses passions. Le maître du monde et des Romains affectait par choix le costume et les habitudes des femmes. Préférant la quenouille au sceptre, il déshonorait les principales dignités de l'État en les distribuant à ses nombreux amans : l'un d'eux fût même revêtu publiquement du titre et de l'autorité de mari de l'empereur, ou plutôt de l'impératrice, pour nous servir des expressions de l'infâme Élagabale[502].

Les vices et les folies de ce prince ont été probablement exagérés par l'imagination, et noircis par la calomnie[503]. Cependant bornons-nous aux scènes publiques dont tout un peuple a été témoin ; et qui sont attestées par des contemporains dignes de foi. Aucun autre siècle n'en a présenté de si révoltantes, et Rome est le seul théâtre où elles aient jamais paru. Les débauches d'un sultan sont ensevelies dans l'ombre de son sérail : des murs inaccessibles les dérobent à l'œil de la curiosité. Dans les cours européennes, l'honneur et la galanterie ont introduit de la délicatesse dans le plaisir, des égards pour la décence, et du respect pour l'opinion publique. Mais dans une ville où tant de nations apportaient sans cesse des mœurs si différentes, les citoyens riches et corrompus adoptaient tous les vices que ce mélange monstrueux devait nécessairement produire ; sûrs de l'impunité, insensibles aux reproches, ils vivaient sans contrainte dans la société humble et soumise de leurs esclaves et de leurs parasites. De son côté, l'empereur regardait tous ses sujets avec le même mépris, et maintenait sans contradiction le souverain privilège que lui donnait son rang de- e livrer au luxe et à la débauche.

Ceux qui déshonorent le plus par leur conduite la nature humaine, ne craignent pas de condamner dans les autres les mêmes désordres qu'ils se permettent. Pour justifier cette partialité, ils sont toujours prêts à découvrir quelque légère différence dans l'âge, dans la situation et dans le caractère. Les soldats licencieux qui avaient élevé sur le trône le fils dissolu de Caracalla rougissaient de ce choix ignominieux, et détournaient en frémissant leurs regards à la vue de ce monstre, pour contempler le spectacle agréable des vertus

naissantes de son cousin Alexandre, fils de Mammée. L'habile Moesa, prévoyant que les vices d'Élagabale le précipiteraient infailliblement du trône, entreprit de donner à sa famille un appui plus assuré. Elle profita d'un moment favorable, où l'âme de l'empereur, livrée à des idées religieuses, paraissait plus susceptible de tendresse : elle lui persuada qu'il devait adopter Alexandre, et le revêtir du titre de César [en 221], pour n'être plus détourné de ses occupations célestes par les soins de la terre. Placé au second rang, ce jeune prince s'attira bientôt l'affection du peuple, et il excita la jalousie du tyran, qui résolut de mettre fin à une comparaison odieuse, en corrompant les mœurs de son rival, ou en lui arrachant la vie. Les moyens dont il se servit furent inutiles. Ses vains projets, toujours découverts par sa folle indiscretion, furent prévenus par les fidèles et vertueux serviteurs que la prudente Mammée avait placés auprès de son fils. Dans un moment de colère, Élagabale résolut d'exécuter par la force ce qu'il n'avait pu obtenir par des voies détournées. Une sentence despotique, émanée de la cour dégrada, tout à coup Alexandre du rang et des honneurs de César. Le sénat ne répondit aux ordres du souverain que par un profond silence. Dans le camp, on vit s'élever aussitôt un furieux orage. Les gardes prétoriennes jurèrent de protéger Alexandre, et de venger la majesté du trône indignement violée. Les pleurs et les promesses d'Élagabale, qui les conjurait en tremblant d'épargner sa vie, et de le laisser en possession de son cher Hiéroclès, suspendirent leur juste indignation ; ils chargèrent seulement leur préfet de veiller aux actions de l'empereur et à la sûreté du fils de Mammée [504].

Une pareille réconciliation ne pouvait durer longtemps : il eût été impossible même au vil Élagabale de régner à des conditions si humiliantes. Il entreprit bientôt de sonder, par une épreuve dangereuse, les dispositions des troupes. Le bruit de la mort d'Alexandre excite dans le camp une rébellion : on se persuade que ce jeune prince vient d'être massacré : sa présence seule et son autorité rétablissent le calme. L'empereur, irrité de cette nouvelle marque de mépris pour sa personne et d'affection pour son cousin, osa livrer au supplice quelques-uns des chefs de la sédition. Cette rigueur déplacée lui coûta la vie, et entraîna la perte de sa mère et de ses favoris. Élagabale fut massacré par les prétoriens indignés. Son corps, après avoir été traîné dans toutes les rues de Rome, et déchiré par une populace en fureur, fût jeté dans le Tibre. Le sénat dévoua sa mémoire à une infamie éternelle. La postérité a ratifié ce juste décret [505].

Les prétoriens mirent ensuite Alexandre sur le trône. Ce prince tenait au même degré que son prédécesseur à la famille de Sévère, dont il prit le nom [506]. Ses vertus et les dangers qu'il avait courus, l'avaient déjà rendu cher aux Romains. Le sénat, dans les premiers

mouvements de son zèle, lui conféra, en un seul jour, tous les titres et tous les pouvoirs de la dignité impériale [507]. Mais comme Alexandre, âgé seulement de dix-sept ans, joignait à une grande modestie une piété vraiment filiale, les rênes du gouvernement se trouvèrent entre les mains de deux femmes, Mammée, sa mère, et Moësa, son aïeule. Celle-ci mourut bientôt après l'avènement d'Alexandre, et Mammée resta seule chargée de l'éducation de son fils et de l'administration de l'empire.

Dans tous les siècles et dans toutes les contrées, le plus sage, ou du moins le plus fort des deux sexes, s'est emparé de la puissance suprême, tandis que les soins et les plaisirs de la vie privée ont toujours été le partage de l'autre. Dans les monarchies héréditaires cependant, et surtout dans celles de l'Europe moderne, les lois de la succession et l'esprit de chevalerie nous ont accoutumés à une exception singulière. Nous voyons souvent une femme reconnue souveraine d'un grand royaume où elle n'aurait point été jugée capable de posséder le plus petit emploi civil ou militaire. Mais comme les empereurs romains représentaient toujours les généraux ou les magistrats de la république, leurs femmes et leurs mères, quoique distinguées par le nom d'*Augusta*, ne furent jamais associées à leurs dignités personnelles. Ces premiers Romains, qui se mariaient sans amour, ou qui n'en connaissaient ni les tendres égards, ni la délicatesse, auraient vu dans le règne d'une femme un de ces prodiges dont aucune expiation ne pourrait détourner le sinistre présage [508]. La superbe Agrippine voulut, il est vrai, partager les honneurs de l'empire, qu'elle avait fait passer sur la tête de son fils ; mais elle s'attira la haine de tous ceux des citoyens qui respectaient encore la dignité de Rome, et sa folle ambition échoua contre les intrigues et la fermeté de Sénèque et de Burrhus [509]. Le bon sens ou l'indifférence des successeurs de Néron les empêcha de blesser les préjugés de leurs sujets. Il était réservé à l'infâme Élagabale d'avilir la majesté du premier corps de la nation. Sous le règne de cet indigne prince, Socémias, sa mère, prenait séance, auprès des consuls, et souscrivait comme les autres sénateurs les décrets de l'assemblée législative. Mammée refusa prudemment une prérogative odieuse et en même temps inutile. On rendit une loi solennelle, pour exclure à jamais les femmes du sénat, et pour dévouer aux divinités infernales celui qui violerait par la suite la sainteté de ce décret [510]. Mammée ne s'attachait point à une vaine image ; la réalité du pouvoir était l'objet de sa mâle ambition. Elle conserva toujours sur l'esprit d'Alexandre un empire absolu, et la mère ne put jamais souffrir de rivale dans le cœur de son fils. Ce prince avait épousé, de son consentement, la fille d'un patricien. Le respect qu'il devait à son beau-père et son attachement pour la jeune impératrice, se trouvèrent incompatibles avec la

tendresse ou les intérêts de Mammée. Bientôt le patricien périt victime de l'accusation banale de trahison ; et la femme d'Alexandre, après avoir été chassée ignominieusement du palais, fut reléguée en Afrique[511].

Malgré cet acte cruel de jalousie, malgré l'avarice que l'on a reprochée quelquefois à Mammée, en général son administration fut également utile à son fils et à l'empire. Le sénat lui permit de choisir seize des plus sages et des plus vertueux de ses membres pour composer un conseil perpétuel. Toutes les affaires publiques de quelque importance étaient discutées et décidées devant ce nouveau tribunal, qui avait pour chef le fameux Ulpie, aussi célèbre par son respect pour les lois de Rome, que par ses profondes connaissances en jurisprudence. La fermeté et la sagesse de cette aristocratie contribuèrent à rétablir l'ordre et l'autorité du gouvernement. Les vils monuments élevés sous le dernier règne au luxe étranger et à la superstition asiatique subsistaient encore au milieu de Rome : on commença par détruire tout ce qui pouvait rappeler le caprice et la tyrannie d'Élagabale. Les nouveaux conseillers éloignèrent ensuite de l'administration publique les indignes créatures de ce prince, et leur donnèrent pour successeurs, dans chaque département, des citoyens vertueux et habiles. L'amour de la justice et la connaissance des lois servirent seuls de recommandation pour les emplois civils, et les commandements militaires devinrent le prix de la valeur et de l'attachement à la discipline [512].

Mais le soin le plus important de Mammée et de ses sages conseillers fut de former le caractère du jeune empereur, dont les qualités personnelles devaient faire le malheur ou la félicité du genre humain. Un sol fertile produit de bons fruits presque sans culture. Alexandre était né avec les plus heureuses dispositions : doué d'un excellent jugement, il connut bientôt les avantages de la vertu, le plaisir de l'instruction et la nécessité du travail. Une douceur et une modération naturelles le mirent à l'abri des assauts dangereux des passions et des attraits séducteurs du vice. Son respect inviolable pour sa mère, et l'estime qu'il eut toujours pour le sage Ulpie, garantirent sa jeunesse du poison de la flatterie.

L'exposition seule de ses occupations journalières nous le représente comme un prince accompli [513] ; et, en ayant égard à la différence des mœurs, ce beau tableau mériterait de servir de modèle à tous les souverains. Alexandre se levait de grand matin ; il consacrait les premiers moments du jour à des devoirs de piété, et sa chapelle particulière était remplie des images de ces héros qui ont mérité la reconnaissance et la vénération de la postérité, par le soin qu'ils ont pris de former ou de perfectionner la nature humaine [514]. Mais

l'empereur, persuadé que les services rendus à ses semblables sont le culte le plus pur aux yeux de l'Être suprême, passait la plus grande partie de la matinée dans son conseil, où il discutait les affaires publiques, et terminait les causes particulières avec une prudence au-dessus de son âge. Les charmes de la littérature faisaient bientôt disparaître la sécheresse de ces détails. Alexandre donna toujours quelques heures à l'étude de la poésie, de l'histoire et de la philosophie. Les ouvrages de Virgile et d'Horace, la République de Platon et celle de Cicéron, formaient son goût, éclairaient son esprit, et lui donnaient les idées les plus sublimes de l'homme et du gouvernement. Les exercices du corps succédaient à ceux de l'âme ; et le prince, qui joignait à une taille avantageuse de la force et de l'activité, avait peu d'égaux dans la gymnastique. Après le bain et un léger dîner, il se livrait avec une nouvelle ardeur aux affaires du jour ; et, jusqu'au souper, le principal repas des Romains, il travaillait avec ses secrétaires, et répondait à cette foule de lettres, de mémoires et de placets, qui devaient être nécessairement adressés au maître de la plus grande partie du monde. La frugalité et la simplicité régnaient à sa table et lorsqu'il pouvait suivre librement sa propre inclination, il n'invitait qu'un petit nombre d'amis choisis, tous d'un mérite et d'une probité reconnue, et parmi lesquels Ulpien tenait le premier rang. La douce familiarité d'une conversation toujours instructive, était quelquefois interrompue par des lectures intéressantes, qui tenaient lieu de ces danses, de ces spectacles, et même de ces combats de gladiateurs, que l'on voyait si souvent dans les maisons des riches citoyens [515]. Alexandre était simple et modeste dans ses habillements, affable et pur dans ses manières. Tous ses sujets pouvaient entrer dans son palais, à de certaines heures de la journée ; mais on entendait en même temps la voix d'un héraut qui prononçait, comme dans les mystères d'Éleusis, cet avis salutaire : *Que personne ne pénètre dans l'enceinte de ces murs sacrés, à moins qu'il n'ait une conscience pure et une âme sans tache* [516].

Un genre de vie si uniforme, dont aucun instant ne pouvait être occupé par le vice ni par la folie, prouve bien mieux la sagesse et l'équité du gouvernement d'Alexandre, que tous les détails minutieux rapportés dans la compilation de Lampride. Depuis l'avènement de Commode, l'univers avait été en proie pendant quarante ans aux vices divers de quatre tyrans. Après la mort d'Élagabale, il goûta les douceurs d'un calme de treize années. Les provinces, délivrées des impôts excessifs inventés par Caracalla et par son prétendu fils, jouirent de tous les avantages de la paix et de la prospérité. L'expérience avait appris aux magistrats que le plus sûr et l'unique moyen d'obtenir la faveur du monarque, était de mériter l'amour de ses sujets. Les soins paternels d'Alexandre, en mettant quelques bornes

peu sévères au luxe insolent du peuple romain, diminuèrent le prix des denrées et l'intérêt de l'argent, et sa prudente libéralité sut, sans écraser les classes industrielles, fournir aux besoins et aux amusements de la populace. La dignité, la liberté, l'autorité du sénat furent rétablies, et tous les vertueux sénateurs purent, sans crainte et sans honte, approcher de leur souverain.

Le nom d'Antonin, ennobli par les vertus de Marc-Aurèle et de son prédécesseur, avait passé, par adoption, au débauché Verus, et par droit de naissance, au cruel Commode. Après avoir été la distinction la plus honorable des fils de Sévère, il fut accordé à Diadumenianus ; et enfin souillé par l'infamie du grand-prêtre d'Émèse. Alexandre, malgré les instances étudiées ou peut-être sincères du sénat, refusa noblement d'emprunter l'éclat de ce nom illustre, tandis que, par sa conduite, il s'efforçait de rétablir la gloire et le bonheur du siècle des véritables Antonins[517].

Dans l'administration civile, la sagesse de ce prince était soutenue par l'autorité. Le peuple sentait sa félicité, et payait de son amour et de sa reconnaissance les bienfaits de son souverain. Il restait encore une entreprise plus grande, plus nécessaire, mais plus difficile à exécuter, la réforme de l'ordre militaire. A la faveur d'une longue impunité, les intérêts et les dispositions des soldats les avaient rendus insensibles au bonheur de l'État, et leur faisaient supporter impatiemment le frein de la discipline. Lorsque l'empereur voulut exécuter son projet, il eut soin de paraître rempli d'affection pour l'armée et de lui dérober les craintes, qu'elle lui inspirait. La plus rigide économie dans toutes les autres branches de l'administration lui fournissait les sommes immenses qu'exigeaient la paye ordinaire et les gratifications excessives accordées aux troupes. Il les dispensa, dans les marches, de porter sur leurs épaules des provisions pour dix-sept jours ; elles trouvaient de vastes magasins établis sur toutes les routes, et dès qu'elles entraient en pays ennemi, une nombreuse suite de chameaux et de mulets soulageait leur indolence hautaine. Comme Alexandre ne pouvait espérer de corriger le luxe des soldats, il essaya du moins de le diriger vers des objets d'une pompe guerrière, et de substituer à des ornements inutiles de beaux chevaux, des armes magnifiques et des boucliers enrichis d'or et d'argent. Il partageait les fatigues qu'il était obligé de prescrire, visitait en personne les blessés et les malades, et tenait un registre exact des services de ses soldats et des récompenses qu'ils avaient reçues : enfin, il montrait en toute occasion les égards les plus affectueux pour un corps dont la conservation, comme il affectait de le déclarer, était si étroitement liée à celle de l'État[518]. Ce fut ainsi qu'il employa les voies les plus douces pour inspirer à la multitude indocile des idées de devoir, et

pour faire revivre au moins une faible image de cette discipline à laquelle la république avait été redevable de ses succès sur tant de nations aussi belliqueuses et plus puissantes que les Romains. Mais ce sage empereur vit échouer tous ses projets : son courage lui devint fatal, et tous ses efforts ne servirent qu'à irriter les maux qu'il se proposait de guérir.

Les prétoriens étaient sincèrement attachés au jeune Alexandre ; ils l'aimaient comme un tendre pupille qu'ils avaient arraché à la fureur d'un tyran, et placé sur le trône impérial. Cet aimable prince n'avait point oublié leurs services ; mais, comme la justice et la raison mettaient des bornes à sa reconnaissance, les prétoriens furent bientôt plus mécontents des vertus d'Alexandre qu'ils ne l'avaient été des vices d'Élagabale. Le sage Ulpien, leur préfet, respectait les lois et avait gagné l'amour des citoyens ; il s'attira la haine des soldats, qui attribuèrent tous les plans de réforme à ses conseils pernicioeux. Un léger accident changea leur mécontentement en fureur : ils tournèrent leurs armes contre le peuple qui, reconnaissant, voulait défendre la vie de cet excellent ministre ; et Rome fût exposée pendant trois jours à toutes les horreurs d'une guerre civile. Enfin, la vue de quelques maisons embrasées et les cris du soldat, qui menaçait de réduire la ville en cendres, effrayèrent les habitants, et les forcèrent d'abandonner en soupirant le vertueux Ulpien à son malheureux sort. Le préfet, poursuivi par ses propres troupes, se réfugia dans le palais impérial, et fut massacré aux pieds de son maître, qui s'efforçait en vain de le couvrir de la pourpre, et d'obtenir son pardon de ces cœurs féroces[519]. La faiblesse du gouvernement était si déplorable, que l'empereur ne put venger la mort de son ami, et, l'insulte faite à sa dignité, sans avoir recours à la patience et à la dissimulation. Épagathe, le principal chef de la sédition, ne s'éloigna de Rome que pour aller exercer en Égypte l'emploi honorable de préfet. On le fit insensiblement descendre de ce haut rang au gouvernement de Crète ; et lorsque enfin le temps et l'absence l'eurent effacé du souvenir des gardes, Alexandre se hasarda à lui faire subir la peine que méritaient ses crimes[520].

Sous le règne d'un prince juste et vertueux, les plus fidèles ministres se trouvaient exposés à une cruelle tyrannie ; ils couraient risque de perdre la vie, dès qu'on les soupçonnait de vouloir corriger les désordres intolérables de l'armée. L'historien Dion Cassius, qui commandait les légions de Pannonie, avait suivi les maximes de l'ancienne discipline. Les prétoriens, intéressés à soutenir la licence militaire, embrassèrent la cause de leurs frères campés sur les bords du Danube, et demandèrent la tête du réformateur. Cependant, au lieu de céder à leurs clameurs séditieuses, Alexandre montra combien il

estimait les services et le mérite de Dion, en partageant avec lui le consulat, et en le défrayant sur son trésor particulier, des dépenses qu'exigeait ce vain honneur. Mais comme on avait tout lieu de craindre que, si le nouveau magistrat paraissait en public revêtu des marques de sa dignité, cette vue ne ranimât la fureur des troupes il quitta, à la persuasion de l'empereur, une ville où il n'exerçait qu'un pouvoir idéal, et il passa la plus grande partie de son consulat [521] dans ses terres en Campanie [522].

La douceur du prince autorisait l'insolence des soldats. Bientôt les légions imitèrent l'exemple des gardes, et soutinrent leurs droits à la licence avec une opiniâtreté aussi violente. L'administration d'Alexandre luttait en vain contre la corruption de son siècle. L'Illyrie, la Mauritanie, l'Arménie, la Mésopotamie et la Germanie, voyaient tous les jours se former dans leur sein de nouveaux orages. Les officiers de l'empereur étaient massacrés ; on méprisait son autorité ; enfin il devint lui-même la victime de l'animosité des troupes [523]. Ces caractères intraitables se soumirent cependant une fois à l'obéissance, et rentrèrent dans leur devoir. Ce fait particulier mérite d'être rapporté ; il peut nous donner une idée des dispositions de l'armée. Durant le séjour que fit Alexandre à Antioche, pendant son expédition contre les Perses, dont nous parlerons bientôt, la punition de quelques soldats, surpris dans les bains des femmes excita une révolte dans la légion à laquelle ils appartenaient. A cette nouvelle, l'empereur monté sur son tribunal, et, avec une contenance ferme à la fois et modeste, il représente à cette multitude armée sa résolution inflexible et la nécessité absolue de corriger les vices introduits par son infâme prédécesseur, et de maintenir la discipline, dont le relâchement entraînerait la ruine de l'empire. Des clameurs interrompent ces douces représentations. *Retenez vos cris*, dit aussitôt l'intrépide monarque ; *vous n'êtes pas en présence du Perse, du Germain et du Sarmate. Gardez le silence devant votre souverain, devant votre bienfaiteur, devant celui qui vous distribue le blé, l'argent et les productions des provinces. Gardez le silence, sinon je ne vous donnerai plus le nom de soldats ; je ne vous appellerai désormais que bourgeois* [524], *si même ceux qui foulent aux pieds les lois de Rome méritent d'être rangés dans la dernière classe du peuple.*

Ces menaces enflammèrent la fureur de la légion ; déjà les soldats tournent leurs armes contre sa personne. *Votre courage*, reprend Alexandre d'un air encore plus fier, *se déploierait bien plus noblement dans un champ de bataille. Vous pouvez m'ôter la vie : n'espérez pas m'intimider ; le glaive de la justice punirait, votre crime et vengerait ma mort.* Les cris redoublaient, lorsque l'empereur prononça à haute voix la sentence décisive : *Bourgeois, posez les armes, et que chacun de vous se*

retire dans sa demeure.

La tempête fut à l'instant apaisée. Les soldats, consternés et couverts de honte, reconnurent la justice de leur arrêt et le pouvoir de la discipline, déposèrent leurs armes et leurs drapeaux, et se rendirent en confusion, non dans leur camp, mais dans différentes auberges de la ville. Alexandre eut le plaisir de contempler pendant trente jours leur repentir ; et il ne les rétablit dans leur grade qu'après avoir puni du dernier supplice les tribuns, dont la connivence avait occasionné la révolte. La légion, pénétrée de reconnaissance, servit l'empereur tant qu'il vécut, et le vengea après sa mort [525].

En général, un moment décide des résolutions de la multitude ; et le caprice de la passion pouvait également déterminer cette légion séditeuse à déposer ses armes aux pieds de son maître, où à les plonger dans son sein. Peut-être découvririons-nous les causes secrètes de l'intrépidité du prince et de l'obéissance forcée des troupes, si le fait extraordinaire dont nous venons de parler était soumis à l'examen d'un philosophe. D'un autre côté, s'il eût été rapporté par un historien judicieux, cette action, que l'on a jugée digne de César, se trouverait peut-être accompagnée de circonstances qui la rendraient plus probable, en la rendant plus conforme au caractère général d'Alexandre Sévère. Les talents de cet aimable prince ne paraissent pas avoir été proportionnés à la difficulté de sa situation, ni la fermeté de sa conduite égale à la pureté de son âme. Ses vertus sans énergie avaient contracté, aussi bien que les vices de son prédécesseur, une teinte de faiblesse dans le climat efféminé de l'Asie, où il avait pris naissance. Il est vrai qu'il rougissait d'une origine étrangère, et qu'il écoutait avec une vaine complaisance, les généalogistes, qui le faisaient descendre de l'ancienne noblesse de Rome [526]. Son règne est obscurci par l'orgueil et par l'avarice de sa mère. Mammée, en exigeant de lui, lorsqu'il fut d'un âge mûr, la même obéissance qu'il lui devait dans sa plus tendre jeunesse, exposa au ridicule son caractère et celui de son fils [527]. Les fatigues de l'expédition contre les Perses irritèrent le mécontentement des troupes. Le mauvais succès de cette guerre fit perdre à l'empereur sa réputation, comme général et même comme soldat [528]. Chaque cause préparait, chaque circonstance hâtait une révolution qui déchira l'empire, et le livra pendant longtemps en proie aux horreurs des guerres civiles.

La tyrannie de Commode, les discordes dont sa mort fut l'origine, et les nouvelles maximes de politique introduites par les princes de la maison de Sévère, avaient contribué à augmenter la puissance dangereuse de l'armée, et à effacer les faibles traces que les lois et la liberté laissaient encore dans l'âme des Romains. Nous avons tâché d'expliquer avec ordre et avec clarté les changements qui arrivèrent

dans les parties intérieures de la constitution, et qui en minèrent sourdement la base. Les caractères particuliers des empereurs, leurs lois, leurs folies, leurs victoires, leurs exploits, ne nous intéressent qu'autant que ces objets se trouvent liés à l'histoire générale de la décadence et de la chute de la monarchie. L'attention constante que nous mettons à suivre ce grand spectacle, ne nous permet pas de passer sans silence un édit bien important d'Antonin Caracalla, qui donna le nom et les privilèges de citoyens romains à tous les sujets libres de l'empire. Cette faveur extraordinaire ne prenait cependant pas sa source dans les sentiments d'une âme généreuse, elle fut dictée par une avarice sordide : quelques observations sur les finances des Romains, depuis les beaux siècles de la république jusqu'au règne d'Alexandre Sévère, prouveront la vérité de cette remarque.

La ville de Véies, en Toscane, n'avait été prise qu'au bout de dix ans. Ce fut bien moins la force de la place que le peu d'expérience des assiégeants, qui prolongea ce siège, la première entreprise considérable des Romains. Il fallait aux troupes les plus grands encouragements pour les engager à supporter les fatigues extraordinaires de tant de campagnes consécutives, et à passer ainsi plusieurs hivers autour d'une ville située à vingt milles environ de leurs foyers[529]. Le sénat prévint sagement les plaintes du peuple ; en accordant aux soldats une paye régulière, à laquelle les citoyens contribuaient par une taxe générale établie sur les propriétés[530]. Après la prise de Véies, pendant plus de deux cents ans, les victoires de la république augmentèrent moins les richesses que la puissance de Rome. Les États d'Italie ne payaient leurs tributs qu'en service militaire ; et dans les guerres puniques, les Romains entretenirent seuls à leurs frais, sur mer et sur terre, des forces redoutables dont ils se servirent pour subjuguier leurs rivaux. Ce peuple généreux (et tel est souvent le noble enthousiasme de la liberté) portait avec joie les fardeaux les plus lourds, dans la juste confiance que ses travaux seraient bientôt magnifiquement récompensés. De si belles espérances ne furent pas trompées : en peu d'années les richesses de Syracuse, de Carthage, de la Macédoine et de l'Asie, furent apportées à Rome en triomphe. Les trésors de Persée montaient seuls à près de deux millions sterling ; et le peuple romain, roi de tant de nations, se trouva pour jamais délivré d'impôts[531]. Le revenu des provinces conquises parut suffisant pour les dépenses ordinaires de la guerre et du gouvernement. On déposait dans le temple de Saturne ce qui restait d'or et d'argent, et ces sommes étaient réservées pour quelque événement imprévu[532].

L'histoire n'a peut-être jamais souffert de perte si grande ni si irréparable que celle de ce registre curieux[533], légué par Auguste au

sénat, et dans lequel ce prince expérimenté balançait avec précision les dépenses et les revenus de l'empire [534]. Privés de cette estimation claire et étendue, nous sommes réduits à rassembler un petit nombre de données éparses dans les ouvrages de ceux d'entre les anciens qui se sont quelquefois écartés de la partie brillante de leur narration, pour s'attacher à des considérations utiles. Nous savons que les conquêtes de Pompée portèrent les tributs de l'Asie de cinquante à cent trente-cinq millions de drachmes [535], environ quatre millions et demi sterling [536]. Sous le gouvernement du dernier et du plus indolent des Ptolémées, le revenu de l'Égypte montait à douze mille cinq cents talents ; somme bien inférieure à celle que les Romains tirèrent ensuite de ce royaume par une administration ferme, et, par le commerce de l'Éthiopie et de l'Inde [537]. L'Égypte devait ses richesses au commerce ; celles que recelait l'ancienne Gaule, étaient le fruit de la guerre et du butin. Les tributs que payaient ces deux provinces paraissent avoir été à peu près les mêmes [538]. Rome profita bien peu de sa supériorité [539], en n'exigeant des Carthaginois vaincus que dix mille talents phéniciens [540] ou environ quatre millions sterling, et en leur accordant cinquante ans pour les payer. Cette somme ne peut, en aucune manière, être comparée avec les taxes qui furent imposées sur les terres et les personnes des habitants de ces mêmes contrées, lorsque les fertiles côtes de l'Afrique eurent été réduites en provinces romaines [541].

Par une fatalité singulière l'Espagne était le Mexique et le Pérou de l'ancien monde. La découverte des riches contrées de l'Occident par les Phéniciens, et la violence exercée contre les naturels du pays, forcés à s'ensevelir dans leurs mines, et à travailler pour des étrangers, présente le même tableau que l'histoire de l'Amérique espagnole [542]. Les Phéniciens ne connaissaient que les côtes de l'Espagne. L'ambition et l'avarice portèrent les Carthaginois et les Romains à pénétrer dans le cœur de cette contrée, et ils découvrirent que la terre renfermait presque partout du cuivre, de l'argent et de l'or. On parle d'une mine près de Carthagène, qui rapportait par jour vingt-cinq mille drachmes d'argent, ou près de trois cent mille livres sterling par an [543]. Les provinces d'Asturie, de Galice et de Lusitanie, donnaient annuellement vingt mille livres pesant d'or [544].

Nous n'avons point assez de loisir, et nous manquons de matériaux, pour continuer ces recherches curieuses, et pour connaître les tributs que payaient tant d'États puissants, qui furent confondus dans l'empire romain : cependant, en considérant l'attention sévère avec laquelle les tributs étaient levés dans les provinces les plus stériles et les plus désertes, nous pourrions nous former quelque idée du revenu de ces provinces dans le sein desquelles d'immenses

richesses avaient été déposées par la nature ou amassées par l'homme. Auguste reçut une requête des habitants de Gyare, qui le suppliaient humblement de les exempter d'un tiers de leurs excessives impositions. Toute leur taxe ne se montait qu'à cent cinquante drachmes (environ cinq livres sterling) ; mais Gyare était une petite île, ou plutôt un roc baigné par les flots de la mer Égée, où l'on ne trouvait ni eau fraîche ni aucune des nécessités de la vie, et qui servait de retraite à un petit nombre de malheureux pêcheurs [545] .

Eclairés par la faible lumière de ces rayons éparés et incertains, nous serions portés à croire, 1° qu'en admettant tous les changements occasionnés par les temps et par les circonstances, le revenu général des provinces romaines montait rarement à moins de quinze à trente millions sterling [546] ; 2° que cette somme considérable devait entièrement suffire toutes les dépenses du gouvernement institué par Auguste, dont la cour ressemblait à la maison d'un simple sénateur, et dont l'établissement militaire avait pour but de protéger les frontières de l'empire, sans chercher à les reculer par des conquêtes, ou craindre d'avoir à les défendre contre aucune invasion sérieuse.

Malgré ces probabilités, la dernière de ces deux conclusions est positivement contraire au langage et à la conduite d'Auguste. Il n'est point aisé de décider si ce prince voulut agir comme le père commun de l'univers ou comme l'oppresser de la liberté ; s'il désira d'adoucir le sort des provinces, ou d'appauvrir le sénat et l'ordre équestre. Quoiqu'il en soit, à peine eut-il pris les rênes du gouvernement, qu'il affecta souvent de parler de l'insuffisance des tributs, et de la nécessité où il se trouvait de faire supporter à Rome et à l'Italie une partie des charges publiques [547]. Ce fut cependant avec précaution, et pour ainsi dire à pas comptés, qu'il procéda dans l'exécution de ce projet si propre à exciter le mécontentement. L'introduction des douanes fut suivie de l'établissement d'un impôt sur les consommations [548] ; et le plan d'une imposition générale s'étendit insensiblement sur les propriétés réelles et personnelles des citoyens romains, qui, depuis plus d'un siècle et demi, avaient été exempts de toute espèce de contribution [549] .

I. Dans un empire aussi vaste que celui de Rome, la balance naturelle de l'argent devait s'établir d'elle-même et par degrés. Comme les richesses des provinces étaient attirées vers la capitale par l'action puissante de la conquête et de l'autorité souveraine, de même une partie de ces richesses refluaient vers les provinces industrieuses, où elles étaient portées par la voie plus douce du commerce et des arts. Sous le règne d'Auguste et de ses successeurs, on avait mis des droits sur chaque espèce de marchandises, qui, par mille canaux différents, abordaient au centre commun de l'opulence et du luxe ; et quelque

interprétation que l'on put donner à la loi, la taxe tombait toujours sur l'acheteur romain et non sur le marchand provincial [550]. Le taux de la taxe variait depuis la quarantième jusqu'à la huitième partie de la valeur des effets. Il y a lieu de croire que, cette variation fut dirigée par les maximes inaltérables de la politique. Les objets de luxe payaient sans doute un droit plus fort que ceux de première nécessité ; et l'on favorisait davantage les manufactures de l'empire que les productions de l'Arabie et de l'Inde [551]. Il était bien juste que l'on préférât l'industrie des citoyens à un commerce étranger, qui ne pouvait être avantageux à l'État. Il existe encore une liste étendue, mais imparfaite, des marchandises de l'Orient sujettes aux droits sous le règne d'Alexandre Sévère [552]. Elles consistaient en cannelle, myrrhe, poivre et gingembre, en aromates de toute espèce, et dans une grande variété de pierres précieuses, parmi lesquelles le diamant tenait le premier rang pour le prix, et l'émeraude pour la beauté [553]. On y voyait aussi des peaux de Perse et de Babylone, des cotons, des soies écruës et apprêtées, de l'ivoire, de l'ébène et des eunuques [554]. Remarquons ici que l'usage et le prix de ces esclaves efféminés suivirent les mêmes progrès que la décadence de l'empire.

II. L'impôt sur les consommations fut établi par Auguste après les guerres civiles. Ce droit était extrêmement modéré, mais il était général. Il passa rarement un pour cent ; mais il comprenait tout ce que l'on achetait dans les marchés ou dans les ventes publiques, et il s'étendait depuis les acquisitions les plus considérables en terres ou en maisons jusqu'à ces petits objets dont le produit ne peut devenir important que par leur nombre et par une consommation journalière. Une pareille taxe, portait sur le corps entier de la nation, excita toujours des plaintes. Un empereur qui connaissait parfaitement les besoins et les ressources de l'état, fût obligé de déclarer, par un édit public, que l'entretien des armées dépensait en grande partie, du produit de cet impôt [555].

III. Lorsque l'empereur Auguste eût pris le parti d'avoir toujours sur pied un corps de troupes destinées à défendre son gouvernement contre les attaques des ennemis étrangers et domestiques, il réserva des fonds particuliers pour la paye des soldats, pour les récompenses des vétérans, et pour les dépenses extraordinaires de la guerre. Les revenus immenses de l'impôt sur les consommations, quoique employés spécialement à ces objets, ne furent pas trouvés suffisants. Pour y suppléer, l'empereur imagina une nouvelle taxe de cinq pour cent sur les legs et sur les héritages. Mais les nobles de Rome étaient beaucoup plus attachés à leurs biens qu'à leur liberté. Auguste écouta leurs murmures avec sa modération ordinaire. Il renvoya de bonne foi l'affaire au sénat, l'exhortant à trouver quelque autre expédient utile

et moins odieux. Comme l'assemblée était divisée et indécise, l'empereur déclara aux sénateurs que leur opiniâtreté le forcerait à proposer une capitation et une taxe générale, sur les terres [556] ; aussitôt ils souscrivirent en silence à celle qui les avait d'abord indignés [557]. Cependant l'impôt sur les legs et sur les héritages fut adouci par quelques restrictions. Il n'avait lieu que lorsque l'objet était d'une certaine valeur, probablement de cinquante ou cent pièces d'or [558] ; et l'on ne pouvait en exiger le paiement du parent le plus proche du côté du père [559]. Lorsque les droits de la nature et ceux de la pauvreté furent ainsi assurés, il parut juste qu'un étranger ou un parent éloigné, qui obtenait un accroissement imprévu de fortune, en consacra la vingtième partie à l'utilité publique [560].

Une pareille taxe, dont le produit est immense dans tout État riche, se trouvait admirablement adaptée à la situation des Romains, qui pouvaient, dans leurs testaments arbitraires, suivre la raison ou le caprice, sans être enchaînés par des substitutions et par des conventions matrimoniales. Souvent même la tendresse paternelle perdait son influence sur les rigides patriotes de la république, et sur les nobles dissolus de l'empire ; et lorsqu'un père laissait à son fils la quatrième partie de son bien, on ne pouvait former aucune plainte légale contre une semblable disposition [561]. Aussi un riche vieillard qui n'avait point d'enfants, était-il un tyran domestique ; son autorité croissait avec l'âge et les infirmités. Une foule de vils courtisans, parmi lesquels il comptait souvent des prêteurs et des consuls, briguaient ses faveurs, flattaient son avarice, applaudissaient à ses folies, servaient ses passions, et attendaient sa mort avec impatience. L'art de la complaisance et de la flatterie devint une science très lucrative ; ceux qui la professaient, furent connus sous une nouvelle dénomination et toute la ville, selon les vives descriptions de la satire, se trouva divisée en deux parties, le **gibier** et les **chasseurs** [562].

Tandis que la ruse faisait signer à la folie tant de testaments injustes et extravagants, on en voyait cependant un petit nombre dicté par une estime raisonnée et par une vertueuse reconnaissance. Cicéron, dont l'éloquence avait si souvent défendu la vie et la fortune de ses concitoyens, recueillit pour près de cent soixante-dix mille livres sterling de legs [563]. Il paraît que les amis de Pline le Jeune n'ont pas été moins généreux envers cet intéressant orateur [564]. Quels que fussent les motifs du testateur, le fisc réclamait sans distinction la vingtième partie des biens légués ; et dans le cours de deux ou trois générations, toutes les propriétés des sujets devaient passer insensiblement dans les coffres du prince.

Néron, dans les premières années de son règne, porté par le désir de se rendre populaire, ou peut-être entraîné par un mouvement

aveugle de bienfaisance, voulut abolir les douanes et l'impôt sur les consommations. Les plus sages sénateurs applaudirent à sa générosité ; mais ils le détournèrent de l'exécution d'un projet qui aurait détruit la force et les ressources de la république [565]. S'il eût été possible de réaliser cette chimère, des princes tels que Trajan et les Antonins auraient sûrement embrassé avec la plus vive ardeur l'occasion glorieuse de rendre un service si important au genre humain. Ils se contentèrent d'alléger le fardeau public, sans entreprendre de l'écarter tout à fait. La douceur et la précision de leurs lois déterminèrent la règle et la mesure de l'impôt, et mirent tous les citoyens à l'abri des interprétations arbitraires, des réclamations injustes et des vexations insolentes des fermiers publics [566] ; et il est singulier que dans tous les siècles, les plus sages et les meilleurs princes aient toujours conservé la méthode dangereuse de réunir dans les mains d'une même régie les principales branches du revenu, ou du moins les douanes et les impôts sur les consommations [567].

Les sentiments de Caracalla n'étaient pas les mêmes que ceux des Antonins, et ce prince se trouvait réellement dans une position très différente. Nullement occupé, ou plutôt ennemi du bien public, il ne pouvait se dispenser d'assouvir l'avidité insatiable qu'il avait lui-même allumée dans le cœur des soldats. De tous les impôts établis par Auguste, il n'en existait pas de plus étendu, et dont le produit fût plus considérable, que le vingtième sur les legs et sur les héritages. Comme cette taxe n'était pas particulière aux habitants de Rome ni à ceux de l'Italie, elle augmentait continuellement avec l'extension graduelle du droit de bourgeoisie.

Les nouveaux citoyens, quoique soumis également aux nouveaux impôts, dont ils avaient été exempts comme sujets [568], se croyaient amplement dédommagés par le rang et par les privilèges qu'ils obtenaient, et par une perspective brillante d'honneurs et de fortune qui se présentait tout à coup à leur ambition. Mais toute distinction fut détruite par l'édit du fils de Sévère. Loin d'être une faveur, le vain titre de citoyen devint une charge réelle, imposée aux habitants des provinces. L'avidé Caracalla ne se contenta pas des taxes qui avaient paru suffisantes à ses prédécesseurs, il ajouta un vingtième à celui qu'on levait déjà sur les legs et sur les héritages. Après, sa mort on rétablit l'ancienne proportion ; mais, pendant son règne [569], toutes les parties de l'empire gémissaient sous le poids de son sceptre de fer [570].

Les habitants des provinces une fois soumis aux impositions particulières des citoyens romains, semblaient devoir légitimement être exempts des tributs qu'ils avaient d'abord payés en qualité de sujets. Caracalla et son prétendu fils n'adoptèrent pas de pareilles

maximes, ils ordonnèrent que les taxes, tant anciennes que nouvelles, seraient levées à la fois dans tous leurs domaines. Il était réservé au vertueux Alexandre de délivrer les provinces de cette oppression criante. Ce prince réduisit les tributs à la trentième partie de la somme qu'ils produisaient à son avènement[571]. Nous ignorons par quels motifs il laissa subsister de si faibles restes du mal public. Ces rameaux nuisibles, qui n'avaient point été tout à fait arrachés, jetèrent de nouvelles racines, s'élevèrent à une hauteur prodigieuse, et dans le siècle suivant répandirent une ombre mortelle sur l'univers romain. Il sera souvent question, dans le cours de cette histoire, de l'impôt foncier, de la capitation et des contributions onéreuses de blé, de vin, d'huile et d'animaux, que l'on exigeait des provinces pour l'usage de la cour, de l'armée et de la capitale.

Tant que Rome et l'Italie furent regardées comme le centre du gouvernement, les anciens citoyens conservent un esprit national que les nouveaux adoptèrent insensiblement. Les principaux commandements de l'armée étaient donnés à des hommes qui avaient reçu de l'éducation, qui connaissaient les avantages des lois et des lettres, et qui avaient marché à pas égaux dans la carrière des honneurs, en passant par tous les grades civils et militaires[572]. C'est principalement à leur influence et à leur exemple que nous devons attribuer l'obéissance et la modestie des légions durant les deux premiers siècles de l'empire.

Mais lorsque Caracalla eut foulé aux pieds le dernier rempart de la constitution romaine, à la distinction des rangs succéda par degrés la séparation des états. Les habitants des provinces intérieures, où l'éducation était plus cultivée, furent les seuls propres à être employés comme jurisconsultes, et à remplir les fonctions de la magistrature. La profession plus dure des armes devint le partage des paysans et des Barbares nés sur les frontières, et qui, connaissant d'autre patrie que leur camp, ni d'autre science que celle de la guerre, méprisaient ouvertement les lois civiles, et se soumettaient à peine à la discipline militaire. Avec des mains ensanglantées, des mœurs sauvages et des dispositions féroces, ils défendirent quelquefois le trône des empereurs, et plus souvent encore ils le renversèrent.

Chapitre VII

Élévation et tyrannie de Maximin. Rébellion en Afrique et en Italie, sous l'autorité du sénat. Guerres civiles et séditions. Mort violente de Maximin et de son fils, de Maxime et de Balbin, et des trois Gordiens. Usurpation et jeux séculaires de Philippe.

DE TOUS les gouvernements établis parmi les hommes, une monarchie héréditaire est celui qui semble d'abord prêter le plus au ridicule. Peut-on voir en effet, sans un sourire d'indignation, à la mort du père la propriété d'une nation, semblable à celle d'un vil troupeau, passer à un enfant au maillot, également inconnu au genre humain et à lui-même, et les guerriers les plus braves, les citoyens les plus habiles, renonçant à leur droit naturel, s'approcher du berceau royal les genoux ployés, et faire à cet enfant des protestations d'une fidélité inviolable ? Telles sont les couleurs sous lesquelles la satire et la déclamation peignent ce tableau : mais elles ont beau le charger, en y réfléchissant mûrement, on sent combien est respectable et utile un préjugé qui règle la succession, et qui la rend indépendante des passions humaines. On applaudit de bonne foi à tout ce qui concourt à enlever à la multitude le pouvoir dangereux et réellement idéal de se donner un chef.

Dans le silence de la retraite on peut tracer des formes de gouvernement, où le sceptre soit remis constamment entre les mains du plus digne, par le suffrage libre et incorruptible de toute la société ; mais l'expérience détruit ces édifices sans fondement, et nous apprend que, dans un grand État, l'élection d'un monarque ne peut jamais être dévolue à la partie la plus nombreuse, ni même à la plus sage du peuple. L'armée est la seule classe d'hommes suffisamment unis pour embrasser les mêmes vues, et revêtus d'une force assez grande pour les faire adopter aux autres citoyens ; mais le caractère des soldats, accoutumés à la violence et l'esclavage, les rend incapables d'être les gardiens d'une constitution légale ou même civile. La justice, l'humanité et les talents politiques, leur sont trop peu connus, pour qu'ils apprécient ces qualités dans les autres. La valeur obtiendra leur estime, et la libéralité achètera leur suffrage ; mais le premier de ces deux mérites se trouve souvent dans les âmes les plus féroces ; l'autre

ne se développe qu'aux dépens du public, et ils peuvent tous les deux être dirigés contre le possesseur du trône par l'ambition d'un rival entreprenant.

La supériorité de la naissance, lorsqu'elle est consacrée par le temps, et par l'opinion publique, est de toutes les distinctions la plus simple et la moins odieuse. Le droit reconnu enlève à la faction ses espérances, et l'assurance du pouvoir désarme la cruauté du monarque. C'est à l'établissement de ce principe que nous sommes redevables de la succession paisible et de la douce administration de nos monarchies européennes. En Orient, où cette heureuse idée n'a point encore pénétré, un despote est souvent obligé de répandre le sang des peuples pour se frayer un chemin au trône de ses pères. Cependant, même en Asie, la sphère des prétentions est bornée, et ne renferme ordinairement que les princes de la maison régnante. Dès que le plus heureux des concurrents s'est délivré de ses frères par l'épée ou par le cordon, il ne conserve plus de soupçons contre les classes inférieures de ses sujets. Mais l'empire romain, après que l'autorité du sénat fut tombée dans le mépris, devint un théâtre de confusion. Les rois, les princes de leur sang, et même les nobles des provinces, avaient été autrefois menés en triomphe devant le char des superbes républicains. Les anciennes familles de Rome, écrasées sous la tyrannie des Césars, n'existaient plus. Ces princes avaient été enchaînés par les formes d'une république, et jamais ils n'avaient eu l'espoir de se voir renaître dans leur postérité [573] : ainsi leurs sujets ne pouvaient se former aucune idée d'une succession héréditaire. Comme la naissance ne donnait aucun droit au trône, chacun se persuada que son mérite devait l'y faire monter. L'ambition, n'étant plus retenue par le frein salutaire de la loi et du préjugé, prit un vol hardi et le dernier des hommes put, sans folie, espérer d'obtenir dans l'armée, par sa valeur et avec le secours de la fortune, un poste dans lequel un seul crime le mettrait en état d'arracher le sceptre du monde à un maître faible et détesté. Après le meurtre d'Alexandre Sévère et l'élévation de Maximin, aucun empereur ne dut se croire en sûreté. Un paysan, un Barbare pouvait aspirer à cette dignité auguste et en même temps si dangereuse.

Trente-deux ans environ avant cette époque, l'empereur Sévère, à son retour d'une expédition en Asie, s'arrêta dans la Thrace pour célébrer, par des jeux militaires, le jour de la naissance de Geta, le plus jeune de ses fils. Les habitants du pays s'étaient rassemblés en foule pour contempler leur souverain. Un jeune Barbare, de taille gigantesque, sollicita vivement, dans son langage grossier, la permission de disputer le prix de la lutte. Comme l'orgueil des troupes aurait été humilié si un simple paysan de la Thrace eût terrassé un

soldat romain, on mit d'abord le Barbare aux prises avec les plus forts valets du camp. Seize d'entre eux tombèrent successivement sous ses coups : il obtint pour récompense quelques petits présents, et la liberté de s'enrôler dans les troupes. Le jour suivant on le vit au milieu des nouvelles recrues, dansant et célébrant sa victoire selon l'usage de son pays. Dès qu'il s'aperçut qu'il s'était attiré l'attention de Sévère, il s'approcha du cheval de ce prince et le suivit à pied dans une course longue et rapide, sans paraître fatigué. *Jeune homme*, dit l'empereur étonné, *es-tu maintenant disposé à lutter ?* — *Très volontiers*, répondit le Barbare ; et aussitôt il terrassa sept des plus forts soldats de l'armée. Un collier d'or fut le prix de sa vigueur et de son activité incroyables, et on le fit entrer immédiatement dans les gardes à cheval qui accompagnaient toujours la personne du souverain [574].

Maximin, tel était son nom, quoique né sur le territoire de l'empire, descendait d'une race de Barbares. Son père était Goth, et sa mère de la nation des Alains. Leur fils déploya toujours une valeur égale à sa force, et bientôt l'usage du monde doucit, ou plutôt déguisa sa férocité naturelle. Sous le règne de Sévère et de Caracalla, il obtint le grade de centurion, et il gagna l'estime de ces deux princes, dont le premier se connaissait si bien en mérite. La reconnaissance défendit à Maximin de servir sous l'assassin de Caracalla, et l'honneur ne lui permit pas de s'exposer aux outrages du lâche Élagabal. Il reparut à la cour à l'avènement d'Alexandre, qui lui confia un poste utile et, honorable. La quatrième légion, dont il fut nommé tribun, devint bientôt, sous ses ordres, la mieux disciplinée de l'armée. Il passa successivement par tous les grades militaires [575], avec l'applaudissement général des soldats, qui se plaisaient à donner à leur héros favori les noms d'Ajax et d'Hercule ; et s'il n'eût point conservé dans ses manières une teinte trop forte de son origine sauvage, peut-être l'empereur aurait-il accorder sa sœur en mariage au fils d'un paysan de la Thrace [576].

Ces faveurs, loin d'inspirer à Maximin la fidélité, qu'il devait à un maître bienfaisant, ne servirent qu'à enflammer son ambition. Il ne croyait pas sa fortune proportionnée à son mérite, tant qu'il serait obligé de reconnaître un supérieur. Quoique la sagesse ne le guidât jamais, il n'était pas dépourvu sur ses intérêts, d'une sorte d'adresse qui lui fit découvrir le mécontentement de l'armée, et qui lui donna les moyens d'en profiter pour s'élever sur les ruines de l'empereur. Il est aisé à la faction et à la calomnie de lancer des traits empoisonnés sur la conduite des meilleurs princes, et de défigurer même leurs vertus, en les confondant avec leurs défauts, auxquels elles tiennent de si près. Les troupes écoutèrent avec plaisir les émissaires de Maximin, et elles rougirent de leur patience, qui, depuis treize ans, les retenait

honteusement dans les liens d'une discipline pénible, établie par un Syrien efféminé qui rampait lâchement aux pieds de sa mère et du sénat. "Il est temps, s'écriaient-elles, d'abattre ce vain fantôme de l'autorité civile, et de choisir pour prince et pour général un véritable soldat nourri dans les camps, accoutumé aux fatigues de la guerre, capable, en un mot, de maintenir la gloire de l'empire, et d'en distribuer les trésors aux compagnons de sa fortune". Une grande armée, commandée par l'empereur en personne, était alors assemblée sur les rives du Rhin, pour aller combattre les Barbares, contre lesquels, aussitôt près la guerre de Perse, l'empereur avait été obligé de marcher ; et l'on avait confié à Maximin le soin important de discipliner et de passer en revue les nouvelles levées. Un jour **[19 mars 235]**, comme il entra dans le lieu des exercices, les troupes, excitées par un mouvement subit, ou par une conspiration déjà formée, le saluèrent empereur, firent cesser ses refus obstinés par des acclamations redoublées, et se hâtèrent de consommer leur rébellion, en trempant leurs mains dans le sang d'Alexandre.

Les circonstances de la mort de ce prince sont rapportées différemment. Quelques écrivains ont prétendu qu'il rendit le dernier soupir sans avoir eu la moindre connaissance de l'ingratitude et de l'ambition de Maximin. Selon eux, l'empereur, après avoir pris un léger repas en présence de l'armée s'était retiré pour dormir ; vers la septième heure du jour, un parti de ses propres gardes pénétra dans la tente impériale, et perça de plusieurs coups ce prince vertueux, et sans défiance^[577]. Si nous ajoutons foi à un récit différent, mais beaucoup plus probable, Maximin fut revêtu de la pourpre par un nombreux détachement, à quelques milles de distance du quartier général, et il comptait plus sur les vœux secrets que sur une déclaration publique de la grande armée. Alexandre eût le temps de ranimer parmi les soldats un faible sentiment d'honneur et de fidélité ; mais ils levèrent l'étendard de la révolte à l'aspect de Maximin, qui se déclara l'ami et le défenseur de l'ordre militaire, et qui fut aussitôt proclamé par les légions empereur des Romains. Alexandre, trahi et abandonné, se retira dans sa tente, pour n'être pas exposé, dans ses derniers moments, aux insultes de la multitude. Un tribun et quelques centurions l'y suivirent bientôt l'épée à la main : au lieu de recevoir le coup fatal avec une ferme résolution, il déshonora, par des cris impuissants et par de vaines supplications, la fin de sa vie, et le mépris de sa faiblesse diminua quelque chose de la juste pitié qu'inspiraient son innocence et son malheureux sort. Sa mère Mammée, qu'il avait accusée hautement d'avoir été la cause de sa ruine par son avarice et par son orgueil, périt avec lui ; et ses plus fidèles amis furent sacrifiés à la première fureur des soldats. On en réserva seulement quelques-uns pour être, par la suite, les victimes de la cruauté réfléchie de

l'usurpateur. Ceux qui éprouvèrent les traitements les plus doux, furent dépouillés de leurs emplois et chassés ignominieusement de la cour et de l'armée [578].

Les premiers tyrans de Rome, Caligula, Néron, Commode, Caracalla étaient tous de jeunes princes sans mœurs et sans expérience [579], élevés dans la pourpre et corrompus par l'orgueil du pouvoir, par le luxe de Rome et par la voix perfide de la flatterie. La cruauté de Maximin tenait à un principe différent, la crainte du mépris. Quoiqu'il comptât sur l'attachement des soldats, qui trouvaient en lui les vertus dont ils faisaient profession, il ne pouvait se dissimuler que son origine obscure et barbare, que son air sauvage et que son ignorance totale des arts et des institutions de la vie sociale [580], formaient un contraste défavorable avec le caractère aimable de l'infortuné Alexandre. Il n'avait point oublié que, dans un état plus humble, il avait attendu plus d'une fois à la porte des nobles de Rome, et que souvent l'insolence des esclaves l'avait empêché de paraître devant ces fiers patriciens. Il se rappelait aussi l'amitié d'un petit nombre qui l'avaient secouru dans sa pauvreté et qui avaient aidé ses premiers pas dans la carrière des honneurs. Mais ceux qui avaient dédaigné le paysan de la Thrace, et ceux qui l'avaient protégé, étaient coupables du même crime ; ils avaient tous été témoins de son obscurité. Plusieurs furent punis de mort ; et en livrant aux supplices la plupart de ses bienfaiteurs, Maximin publia en caractères de sang l'histoire ineffaçable de sa bassesse et de son ingratitude [581].

L'âme noire et féroce du tyran recevait avidement toutes sortes d'impressions sinistres contre les citoyens les plus distingués par leur naissance et par leur mérite. Dès que le mot de trahison venait l'effrayer, sa cruauté n'avait plus de bornes, et devenait inexorable. On avait découvert ou imaginé une conspiration contre sa vie ; Magnus, sénateur consulaire, était nommé comme le principal auteur du complot ; et, sans qu'on entendit un seul témoin, sans jugement, sans avoir la permission de se défendre, il fut mis à mort avec quatre mille de ses prétendus complices. Une foule innombrable d'espions et de délateurs infestaient l'Italie et les provinces : sur la plus légère accusation, les premiers citoyens de l'État qui avaient gouverné des provinces, commandé des armées, possédé le consulat et porté les ornements du triomphe, étaient chargés de chaînes, conduits ignominieusement sur des chariots publics et en présence de l'empereur. La confiscation, l'exil, ou une mort simple, passaient pour des exemples extraordinaires de sa douceur. Il fit enfermer dans des peaux de bêtes nouvellement égorgées plusieurs des malheureux qu'il destinait à la mort ; d'autres furent déchirés, par des animaux, et quelques-uns expirèrent sous des coups de massue. Pendant les trois

années de son règne, il dédaigna de visiter Rome ou l'Italie. Des circonstances particulières l'avaient obligé de transporter son armée des rives du Rhin aux bords du Danube. Son camp était le siège de cet affreux despotisme qui, ouvertement soutenu par la puissance terrible de l'épée, foulait aux pieds les lois et l'équité[582]. Il ne souffrait auprès de lui aucun homme d'une naissance illustre, ou qui fut connu par des qualités éminentes ou par des talents pour l'administration. La cour d'un empereur romain retraçait l'image de ces anciens chefs d'esclaves ou de gladiateurs, dont le souvenir inspirait encore la terreur, et dont on ne se rappelait qu'en frémissant la puissance formidable.

Tant que la cruauté Maximin ne frappa que des sénateurs illustres, ou même ces hardis aventuriers qui s'exposaient, à la cour ou à l'armée, aux caprices de la fortune, le peuple contempla ces scènes sanglantes, avec indifférence, et peut-être avec plaisir. Mais l'avarice du tyran, irritée par les désirs insatiables des soldats, attaqua enfin les propriétés publiques. Chaque ville possédait un revenu indépendant, destiné à des achats de blé pour la multitude, et aux dépenses qu'exigeaient les jeux et les spectacles : un seul acte d'autorité confisqua en un moment toutes ces richesses au profit de l'empereur. Les temples furent dépouillés des offrandes en or et en argent, que la superstition y avait consacrées depuis tant de siècles ; et les statues élevées en l'honneur des dieux, des héros et des souverains, servirent à frapper de nouvelles espèces. Ces ordres impies ne pouvaient être exécutés, sans donner lieu à des soulèvements et à des massacres. En plusieurs endroits, le peuple aima mieux mourir pour ses autels, que de voir, dans le sein de la paix, ses villes exposées aux dépredations et à toutes les horreurs de la guerre. Les soldats eux-mêmes, qui partageaient ces dépouilles sacrées, rougissaient de les recevoir. Quoique endurcis à la violence, ils redoutaient les justes reproches de leurs parents et de leurs amis. Il s'éleva dans tout l'univers romain un cri général d'indignation, qui appelait la vengeance sur la tête de l'ennemi commun du genre humain ; enfin, un acte particulier d'oppression souleva contre lui les habitants d'une province jusqu'alors tranquille et désarmée[583].

L'intendant de l'Afrique était le digne ministre d'un maître qui regardait les amendes et les confiscations comme une des branches les plus considérables du revenu impérial. Une sentence inique avait été portée contre quelques-uns des jeunes gens les plus riches de la contrée ; son exécution les aurait dépouillés de la plus grande partie de leur patrimoine. Dans cette extrémité, le désespoir leur inspire une résolution qui devait compléter ou prévenir leur ruine. Après avoir obtenu trois jours avec beaucoup de difficultés, ils profitent de ce

délai pour faire venir de leurs terres et rassembler autour d'eux, un grand nombre d'esclaves et de paysans armés de haches et de massues et entièrement dévoués aux ordres de leurs seigneurs. Les chefs de la conspiration ayant été admis à l'audience de l'intendant, le frappent de leurs poignards, qu'ils avaient cachés sous leurs robes. Suivis aussitôt d'une troupe tumultueuse, ils s'emparent de la petite ville de Thyndrus[584], et arborent l'étendard de la rébellion contre le maître de l'empire romain. Ils fondaient leurs espérances sur la haine générale qu'avait inspirée Maximin, et ils prirent sagement le parti d'opposer à ce tyran détesté un empereur qui, par des vertus douces, se fût déjà concilié l'amour des peuples, et dont l'autorité sur la province donnât du poids à leur entreprise. Gordien leur proconsul, qu'ils avaient choisi, refusa de bonne foi ce dangereux honneur. Il les conjura, les larmes aux yeux, de lui laisser terminer en paix une vie innocente, et de ne pas le forcer à tremper ses mains, déjà affaiblies par l'âge, dans le sang de ses concitoyens. Leurs menaces le contraignirent d'accepter la pourpre impériale, seul rempart qui lui restât désormais contre la fureur de Maximin ; puisque, selon la maxime d'un tyran, on mérite la mort dès qu'on a été jugé digne du trône et que délibérer, c'est déjà se rendre coupable de rébellion [585].

La famille de Gordien était une des plus illustres du sénat de Rome. Il descendait des Gracques par son père, et par sa mère, de l'empereur Trajan. Une fortune considérable le mettait en état de soutenir la dignité de sa naissance, et dans l'usage qu'il en faisait, il déployait l'élégance de son goût et toute la bienfaisance de son âme. Le palais que le grand Pompée avait autrefois occupé à Rome appartenait depuis plusieurs générations à la famille des Gordiens [586]. Il était décoré d'anciens trophées de victoires navales, et orné des ouvrages de la peinture moderne. La maison de campagne de Gordien, située sur le chemin qui menait à Préneste, était fameuse par des bains d'une beauté et d'une grandeur singulières, par trois galeries magnifiques, longues de cent pieds, et par un superbe portique élevé sur deux cents colonnes des quatre espèces de marbre les plus rares et les plus chères[587]. Les jeux publics dont il avait fait la dépense semblent être au-dessus de la fortune d'un sujet. L'amphithéâtre était rempli de plusieurs centaines de bêtes sauvages et de gladiateurs [588]. Bien différent des autres magistrats qui célébraient dans Rome seulement un petit nombre de fêtes solennelles, Gordien, lorsqu'il fut édile, donna des spectacles tous les mois ; et, pendant son consulat, les principales villes d'Italie éprouvèrent sa magnificence. Il fut élevé deux fois à cette dernière dignité par Caracalla et par Alexandre ; car il possédait le rare talent de mériter l'estime des princes vertueux, sans alarmer la jalousie des tyrans. Sa longue carrière fut partagée entre l'étude des lettres et les paisibles honneurs de Rome. Il refusa

prudemment le commandement des armées et le gouvernement des provinces, jusqu'à ce qu'il eût été nommé proconsul d'Afrique par le sénat, et avec le consentement d'Alexandre [589]. Tant que ce prince vécut, l'Afrique fut heureuse sous l'administration de son digne représentant. Après l'usurpation du barbare Maximin, Gordien adoucit les maux qu'il ne pouvait prévenir. Lorsqu'il accepta, malgré lui, la pourpre impériale, il était âgé de plus de quatre-vingts ans. On se plaisait à contempler dans ce vieillard respectable, les restes uniques et précieux du siècle fortuné des Antonins, dont il retraçait les vertus par sa conduite, et qu'il avait célébrées dans un poème élégant de trente livres. Le fils de ce vénérable proconsul l'avait accompagné en Afrique en qualité de lieutenant : il fut pareillement proclamé empereur par les habitants de la province. Le jeune Gordien avait des mœurs moins pures que celles de son père ; mais son caractère était aussi aimable. Vingt-deux concubines reconnues, et une bibliothèque de soixante-deux mille volumes, attestent la diversité de ses goûts ; et, d'après ce qui resta de lui, il paraît que les femmes et les livres étaient plutôt destinés à son usage qu'à une vaine ostentation [590]. Le peuple romain retrouvait dans ses traits l'image chérie de Scipion l'Africain ; et se rappelant que sa mère était petite-fille d'Antonin le Pieux, il se flattait que les vertus du jeune Gordien, cachées jusqu'alors dans le luxe indolent d'une vie privée, allaient bientôt se développer sur un plus grand théâtre.

Dès que les Gordiens eurent apaisé les premiers tumultes d'une élection populaire, ils se rendirent à Carthage. Ils furent reçus avec transport par les Africains, qui honoraient leurs vertus, et qui, depuis le successeur de Trajan, n'avaient jamais contemplé la majesté d'un empereur romain. Mais ces vaines démonstrations ne pouvaient ni confirmer ni fortifier le titre des deux princes ; ils se déterminèrent, par principe autant que par intérêt, à se munir de l'approbation du sénat. Une députation, composée des plus nobles de la province, se rendit immédiatement dans Rome, pour exposer et justifier la conduite de leurs compatriotes, qui, après avoir souffert si longtemps avec patience, étaient maintenant résolus d'agir avec vigueur. Les lettres des nouveaux empereurs étaient modestes et respectueuses ; ils s'excusaient sur la nécessité qui les avait forcés d'accepter le titre impérial, et ils soumettaient leur destin à la décision suprême du sénat [591].

Cette assemblée ne balança pas sur une réponse favorable, et les sentiments ne furent point partagés. La naissance et les nobles alliances des Gordiens les liaient intimement avec les plus illustres maisons de Rome. Leur grande fortune leur avait procuré beaucoup de partisans dans le sénat, et leur mérite un grand nombre d'amis. Leur

douce administration faisait entrevoir dans un avenir brillant non seulement la fin des calamités qui déchiraient l'État, mais encore le rétablissement de la république. La terreur inspirée par la violence militaire, qui d'abord avait forcé les sénateurs à fermer les yeux sur le meurtre du vertueux Alexandre, et à ratifier l'élection d'un paysan barbare, produisit alors l'effet contraire, et les excita à soutenir les droits violés de la liberté et de l'humanité. On connaissait la haine implacable de Maximin contre le sénat. Les soumissions les plus respectueuses ne pouvaient le fléchir ; l'innocence la plus réservée n'aurait point été à l'abri de ses cruels soupçons. Les sénateurs, déterminés par de pareils motifs et par le soin de leur propre sûreté, résolurent de courir le hasard d'une entreprise dont ils étaient bien sûrs d'être les premières victimes, si elle ne réussissait pas.

Ces considérations, et d'autres peut-être d'une nature plus particulière, avaient d'abord été discutées dans une conférence entre les consuls et les magistrats. Dès qu'ils eurent pris leur résolution, ils convoquèrent tous les sénateurs dans le temple de Castor, selon l'ancienne forme du secret[592], instituée pour réveiller leur attention et pour cacher leurs décrets. *Pères conscrits*, dit le consul Syllanus, *les Gordiens, revêtus tous les deux d'une dignité consulaire, l'un votre proconsul, l'autre votre lieutenant en Afrique, viennent d'être déclarés empereurs avec le consentement général de cette province. Rendons des actions de grâces*, continua-t-il courageusement, *à la jeunesse de Thysdrus ; rendons des actions de grâces à nos généreux défenseurs les fidèles habitants de Carthage, qui nous délivrent d'un monstre horrible. Pourquoi m'écoutez-vous ainsi froidement, hommes timides ? pourquoi jetez-vous l'un sur l'autre des regards inquiets ? pourquoi hésitez-vous ? Maximin est l'ennemi de l'État : puisse son inimitié expirer bientôt avec lui ! puissions-nous recueillir longtemps les fruits de la sagesse et de la fortune de Gordien le père, de la valeur et de la constance de Gordien, le fils*[593] ! La noble ardeur du consul ranima l'esprit languissant du sénat. Un décret unanime ratifia l'élection des Gordiens, déclara Maximin, son fils, et tous leurs partisans traîtres à la patrie, et offrit de grandes récompenses à ceux qui auraient le courage ou le bonheur d'en délivrer l'État.

Dans l'absence de l'empereur, un détachement des gardes prétoriennes était resté à Rome pour défendre ou plutôt pour gouverner la capitale. Le préfet Vitalien avait signalé sa fidélité envers Maximin, par l'ardeur avec laquelle il avait exécuté et même prévenu ses ordres cruels. Sa mort seule pouvait assurer l'autorité chancelante des sénateurs, et mettre leurs personnes à l'abri de tout danger. Avant que leur décision eût transpiré, un questeur et quelques tribuns furent chargés d'ôter la vie au préfet. Ils remplirent leur commission avec un

succès égal à la hardiesse de l'entreprise ; et, tenant à la main le poignard ensanglanté, ils coururent dans toutes les rues de la ville, en annonçant au peuple et aux soldats la nouvelle de l'heureuse révolution. L'enthousiasme de la liberté fut secondé par des promesses de récompenses considérables en argent et en terres. On renversa les statues de Maximin, et la capitale reconnut avec transport l'autorité des deux empereurs et celle du sénat[594]. Le reste de l'Italie suivit l'exemple de Rome.

Un nouvel esprit animait cette assemblée subjuguée depuis si longtemps par la licence militaire et par un despotisme farouche. Le sénat se saisit des rênes du gouvernement, et prit les mesures les plus sages pour venger, les armes à la main, la cause de la liberté. Dans cette foule de sénateurs consulaires, qui, par leur mérite et par leurs services, avaient obtenu les faveurs d'Alexandre, il fut aisé d'en trouver vingt capables de commander des armées et de conduire une guerre. Ce fut à eux que l'on confia la défense de l'Italie : on leur assigna chacun différents départements. Ils avaient ordre de faire de nouvelles levées de discipliner la jeunesse italienne, et surtout de fortifier les ports et les grands chemins, dans la crainte d'une invasion. On envoya en même temps aux gouverneurs de quelques provinces plusieurs députés choisis parmi les plus distingués du sénat et de l'ordre équestre, pour les conjurer de voler au secours de la patrie, et de rappeler aux nations les nœuds de leur ancienne amitié avec le peuple romain. Le respect que l'on eut généralement pour ces députés, et l'empressement de l'Italie et des provinces à prendre le parti du sénat, prouve suffisamment que les sujets de Maximin étaient réduits à cet étrange état de malheur, dans lequel un peuple a plus à craindre de l'oppression que de la résistance. Le sentiment intime de cette triste vérité inspire un degré de fureur opiniâtre, qui caractérise rarement ces guerres civiles soutenues par les artifices de quelques chefs factieux et entreprenants[595].

Mais tandis que l'on embrassait la cause des Gordiens avec tant d'ardeur, les Gordiens eux-mêmes n'étaient plus. La faible cour de Carthage avait pris l'alarme à la nouvelle de la marche rapide de Capellianus, gouverneur de la Mauritanie, qui, suivi d'une petite bande de vétérans et d'une troupe formidable de Barbares, fondit sur une province fidèle à son nouveau souverain, mais incapable de le défendre. Le jeune Gordien s'avança au devant de l'ennemi, à la tête d'un petit nombre de gardes, et d'une multitude indisciplinée, élevée dans le luxe et l'oisiveté de Carthage. Sa valeur inutile ne servit qu'à lui procurer une mort glorieuse sur le champ de bataille **[3 juillet 237]**. Son père, qui n'avait régné que trente-six jours, mit fin à sa vie dès qu'il apprit cette défaite. Carthage, sans défense, ouvrit ses portes

au vainqueur, et l'Afrique se trouva exposée à l'avidité cruelle d'un esclave qui, pour plaire à son maître, était obligé de paraître devant lui avec d'immenses trésors, et les mains teintes du sang d'un grand nombre de citoyens[596].

Le sort imprévu des Gordiens remplit Rome d'une juste terreur. Le sénat, convoqué dans le temple de la Concorde, affecta de s'occuper des affaires de jour ; il tremblait d'envisager les malheurs dont il était menacé. Le, silence et la consternation régnaient dans toute l'assemblée, lorsqu'un sénateur, du nom et de la famille de Trajan, entreprit de relever le courage de ses concitoyens **[9 juillet]**. Il leur représenta que depuis longtemps il n'était plus en leur pouvoir de temporiser ni d'user de réserve ; que Maximin, naturellement implacable et irrité par leurs dernières démarches, s'avancait vers l'Italie, à la tête de toutes les forces de l'empire ; que, pour eux, il ne leur restait d'autre alternative que d'aller dans la plaine à la rencontre de l'ennemi public, ou d'attendre avec soumission les tourments cruels et la mort ignominieuse destinés à des rebelles malheureux. *Nous avons perdu, continua-t-il, deux excellents princes ; mais, à moins que nous ne trahissions notre propre cause, les espérances de la république n'ont point péri avec les Gordiens. J'aperçois ici un grand nombre de sénateurs dignes, par leurs vertus, de monter sur le trône, et capables, par leurs qualités éminentes, d'en soutenir la majesté. Élisons deux empereurs, dont l'un soit chargé de la guerre contre le tyran, tandis que l'autre restera dans Rome pour diriger l'administration civile. Je brave volontiers l'envie, et, sans craindre de m'exposer au danger d'une élection, je donne ma voix en faveur de Maxime et de Balbin. Ratifiez mon choix, pères conscrits, ou couronnez d'autres citoyens plus dignes de l'empire.* L'appréhension générale imposa silence aux murmures de la jalousie ; le mérite des deux candidats était universellement reconnu. Toute l'assemblée retentit d'acclamations sincères et on entendit de tous côtés : *Victoire et longue vie aux empereurs Maxime et Balbin ! Vous êtes heureux au jugement du sénat ; puisse la république être heureuse sous votre administration***[597]** !

Rome fondait, avec justice, les plus belles espérances sur la vertu et sur la réputation des nouveaux empereurs. Le genre particulier de leurs talents les rendait propres chacun aux différents départements de la guerre et de la paix. Ils pouvaient être assis sur le même trône sans qu'il s'élevât entre eux aucune émulation dangereuse. Orateur distingué, poète célèbre, sage magistrat, Balbin avait exercé avec intégrité et avec de justes applaudissements sa juridiction civile dans presque toutes les provinces intérieures de l'empire. Sa naissance était illustre**[598]**, sa fortune considérable ; ses manières étaient généreuses et affables : un sentiment de dignité corrigeait en lui l'amour du

plaisir, et les charmes d'une vie agréable ne le détournèrent jamais de l'application aux affaires. Maxime avait moins d'aménité dans le caractère : sorti d'une origine obscure, il s'était élevé, par son habileté et par sa valeur, aux premiers emplois de l'État et de l'armée. Ses victoires sur les Sarmates et sur les Germains, l'austérité de ses mœurs et l'impartialité de ses jugements lorsqu'il était préfet de la ville, lui avaient concilié l'estime des citoyens, dont l'aimable Balbin possédait toute l'affection. Ces deux collègues avaient été consuls ; Balbin même avait joui deux fois de cette honorable dignité : tous les deux avaient été nommés parmi les vingt lieutenants du sénat ; et comme l'un était âgé de soixante ans, l'autre de soixante-quatorze [599], ils étaient parvenus à cette maturité que donnent l'âge et l'expérience.

Lorsque le sénat leur eut conféré les puissances consulaire et tribunitienne, le titre de pères de la patrie et la dignité de grand pontife, Maxime et Balbin montèrent au Capitole pour rendre des actions de grâces aux dieux tutélaires de Rome [600]. La solennité des sacrifices fut troublée par un soulèvement du peuple. La sévérité de Maxime déplaisait à cette multitude licencieuse ; la douceur, l'humanité de Balbin, ne lui en imposaient point assez. Bientôt la foule s'augmente, et les mutins entourent le temple de Jupiter, en frappant l'air de leurs cris : ils réclament, comme un titre légitime, le droit de ratifier l'élection d'un souverain ; et ils demandent avec une modération apparente, qu'outre les deux empereurs déjà nommés par le sénat on en choisisse un troisième dans la famille des Gordiens, comme une juste marque de reconnaissance envers ces deux princes, qui avaient sacrifié leur vie pour la république. Maxime et Balbin, à la tête des gardes de la ville et des plus jeunes de l'ordre équestre, entreprennent de se faire jour à travers les rebelles : la multitude, armée de pierres et de bâtons, repousse ces princes, et les force de se réfugier dans le Capitole. Il est prudent de céder lorsque la dispute, quelle que puisse en être l'issue, doit être fatale aux deux partis. Un enfant, âgé seulement de treize ans, petit-fils du vieux Gordien et neveu [601] du plus jeune, fut montré au peuple avec les ornements et le titre de César. Cette facile condescendance apaisa le tumulte et les deux empereurs, après avoir été reconnus paisiblement dans Rome, se préparèrent à défendre l'Italie contre l'ennemi public.

Tandis qu'à Rome et dans le sein de l'Afrique les révoltes se succédaient avec une rapidité inconcevable, l'esprit de Maximin était déchiré par les passions les plus violentes. On prétend qu'il reçut, non en homme, mais en bête féroce, la nouvelle de la rébellion des Gordiens et du décret solennel rendu contre sa personne. Trop éloigné du sénat pour lui faire éprouver toute sa rage, il voulait, dans les premiers mouvements d'une fureur aveugle, souiller ses mains du sang

de son fils, de ses amis et de tous ceux qui osaient l'approcher. Il s'applaudissait à peine de la chute précipitée des Gordiens, lorsqu'il apprit que les sénateurs, renonçant à tout espoir de pardon, avaient élu de nouveau deux princes dont il ne pouvait ignorer le mérite. La vengeance était la dernière ressource de Maximin, et les armes seules pouvaient lui procurer cette unique consolation : il se trouvait à la tête des meilleures légions romaines, qu'Alexandre avait rassemblées de toutes les parties de l'empire. Trois campagnes heureuses, contre les Sarmates et contre les Germains, avaient élevé leur réputation, exercé leur discipline, et augmenté même leur nombre, en remplissant leurs rangs d'une foule de jeunes Barbares. Maximin avait passé sa vie, dans les camps ; et l'histoire ne peut lui refuser la valeur d'un soldat, ni même les talents d'un général expérimenté[602]. Il était à présumer qu'un prince de ce caractère, au lieu de laisser à la rébellion le temps de se fortifier, se transporterait sur le champ des rives du Danube aux bords du Tibre, et que son armée victorieuse, pleine de mépris pour le sénat, et impatiente de s'emparer des dépouilles de l'Italie, devait brûler du désir de terminer une conquête facile et lucrative. Cependant, autant que nous pouvons en juger par la chronologie obscure de cette période[603], il paraît que Maximin, retardé par les opérations de quelque guerre étrangère, ne marcha que le printemps suivant en Italie. D'après la conduite prudente de ce prince, nous sommes portés à croire que les traits farouches de son caractère ont été exagérés par l'esprit de parti ; que ses passions, quoique impétueuses se soumettaient à la force de la raison, et que son âme barbare avait quelques étincelles du noble génie de Sylla[604], qui subjuga les ennemis de Rome, avant de songer à venger ses injures particulières.

Lorsque les troupes de Maximin, qui s'avançaient en bon ordre, arrivèrent au pied des Alpes Juliennes, elles furent effrayées du silence et de la désolation qui régnaient sur les frontières de l'Italie. Elles trouvèrent partout les villages déserts, les villes abandonnées : les habitants avaient pris la fuite à leur approche ; emmenant avec eux leurs troupeaux. Les provisions avaient été emportées ou détruites, les ponts rompus ; enfin, il n'existait plus rien qui pût servir d'asile à l'ennemi, ou lui procurer des vivres. Tels avaient été les ordres des généraux du sénat, dont le sage projet était de prolonger la guerre, de ruiner l'armée de Maximin par les attaques lentes de la famine, et de l'obliger à consumer ses forces au siège des principales villes d'Italie, abondamment pourvues d'hommes et de munitions.

Aquilée reçut et soutint le premier choc de l'invasion. Les courants qui tombent dans la mer Adriatique, à l'extrémité du golfe de ce nom, grossis alors par la fonte des neiges[605], opposèrent aux armes de

Maximin un obstacle imprévu : cependant il fit construire un pont avec de grosses futailles artistement liées ensemble ; et dès qu'il se fût transporté de l'autre côté du torrent, il arracha les vignes qui embellissaient les environs d'Aquilée, démolit les faubourgs, et en employa les matériaux à bâtir des tours et des machines pour attaquer la ville de tous côtés. On venait de réparer à la hâte les murailles qui étaient tombées en ruine pendant la tranquillité d'une longue paix ; mais le plus ferme rempart d'Aquilée consistait dans la résolution des citoyens, qui tous, loin de se montrer abattus, tiraient un nouveau courage de l'excès du danger, et de la connaissance qu'ils avaient de l'implacable caractère de Maximin. Crispinuis et Ménophile, deux des vingt lieutenants du sénat, et qui s'étaient jetés dans la place avec un petit corps de troupes régulières, soutenaient et dirigeaient la valeur des habitants. Les troupes de Maximin furent repoussées dans plusieurs assauts, et ses machines brûlées par les feux que les assiégés faisaient pleuvoir du haut de leurs murs. Le généreux enthousiasme des Aquiléens ne leur permettait pas de douter de la victoire ; ils combattaient, persuadés que Belenus, leur divinité tutélaire, prenait en personne la défense de ses adorateurs [606].

L'empereur Maxime, qui s'était avancé jusqu'à Ravenne pour couvrir cette importante place, et pour hâter les préparatifs militaires, pesait l'événement de la guerre dans la balance exacte de la raison et de la politique. Il savait trop bien qu'une seule ville ne pouvait résister aux efforts constants d'une grande armée, et il craignait que l'ennemi, fatigué de la résistance opiniâtre des assiégés, n'abandonnât subitement un siège inutile, et ne marchât droit à Rome. Le destin de l'empire et la cause de la liberté auraient été alors remis au hasard d'une bataille ; et quelle armée avait-il à opposer aux redoutables vétérans du Rhin et du Danube ? Quelques troupes nouvellement levées parmi la jeunesse italienne, remplie d'une noble ardeur, mais énervée par le luxe, et un corps de Germains auxiliaires, sur la fermeté duquel il eût été dangereux de compter dans la chaleur du combat. Au milieu de ces justes alarmes, une conspiration secrète punit les crimes de Maximin, et délivra Rome des calamités qui auraient certainement suivi la victoire d'un Barbare furieux.

Jusqu'alors le peuple d'Aquilée avait à peine éprouvé quelques maux inséparables d'un siège : ses magasins étaient abondamment pourvus, et plusieurs fontaines d'eau douce renfermées dans l'enceinte de la place assuraient aux habitants des ressourcés inépuisables. Les soldats de Maximin, au contraire, exposés à toutes les inclémences de l'air, désolés par une maladie contagieuse, se voyaient encore en proie aux horreurs de la famine. Partout aux environs les campagnes étaient dévastées, les fleuves souillés de sang et remplis de cadavres : le

désespoir et le découragement commençaient à s'emparer des troupes ; et comme toute communication avait été interceptée, elles se persuadèrent que l'empire entier avait embrassé la cause du sénat, et qu'elles étaient destinées à périr sous les murailles imprenables d'Aquilée. Le farouche Maximin s'irritait du peu de succès de ses armes, qu'il attribuait à la lâcheté de son armée. Sa cruauté imprudente et désordonnée, loin de répandre la terreur, inspirait la haine et le plus juste désir de vengeance. Enfin, un parti de prétoriens, qui tremblaient pour leurs femmes, et pour leurs enfants, enfermés près de Rome dans le camp d'Albe exécuta la sentence du sénat. Maximin, abandonné de ses gardes, fut assassiné [avril 238] dans sa tente avec le jeune César, son fils, avec le préfet Anulinus, et avec les principaux ministres de sa tyrannie[607]. Leurs têtes, portées sur des piques, apprirent aux habitants d'Aquilée que le siège était fini : aussitôt ils ouvrirent leurs portes, et les assiégeants affamés trouvèrent dans les marchés de la ville des provisions de toute espèce. Les troupes qui venaient de servir sous les étendards de Maximin, jurèrent une fidélité inviolable au sénat, au peuple et à leurs légitimes empereurs, Balbin et Maxime. Tel fut le destin mérité d'un sauvage féroce, prive de tous les sentiments qui distinguent un homme civilisé, et même un être raisonnable. Selon le portrait qui nous en est resté, son corps était parfaitement assorti à l'âme qui l'animait. La taille de Maximin excédait huit pieds, et l'on rapporte des exemples presque incroyables de sa force et de son appétit extraordinaires[608]. S'il eût vécu dans un siècle moins éclairé, la fable et la poésie auraient pu le représenter comme l'un de ces énormes géants qui, revêtus d'un pouvoir surnaturel, livraient au genre humain une guerre perpétuelle.

Il est plus aisé de concevoir que de décrire la joie universelle qui éclata dans tout l'empire à la chute du tyran. On assure que la nouvelle de sa mort parvint en quatre jours d'Aquilée à Rome. Le retour de Maxime fut un triomphe. Son collègue et le jeune Gordien allèrent au devant de lui ; et les trois princes, entrèrent dans la capitale, accompagnés des ambassadeurs de presque toutes les villes d'Italie, comblés des présents magnifiques de la reconnaissance et de la superstition, et salués avec des acclamations sincères par le sénat et par le peuple, qui croyaient voir l'âge d'or succéder à un siècle de fer[609]. La conduite des deux empereurs répondit à l'attente publique. Ces princes, rendaient la justice en personne, et la clémence de l'un tempérerait, la sévérité de l'autre. Les impôts onéreux établis par Maximin sur les legs et sur les héritages furent supprimés, ou du moins modérés ; la discipline fut remise en vigueur, et l'on vit paraître, de l'avis du sénat, plusieurs lois sages, publiées par les deux monarques qui s'efforçaient d'élever une constitution civile sur les débris d'une tyrannie militaire. *Quelle récompense pouvons-nous espérer*

pour avoir délivré Rome d'un monstre ? demandait un jour Maxime, dans un moment de confiance et de liberté. *L'amour du sénat, du peuple et de tout le genre humain*, répondit Balbin sans hésiter. *Hélas ! s'écria son collègue plus pénétrant, je redoute la haine des soldats, et les suites funestes de leur ressentiment*[610]. L'événement ne justifia que trop ses appréhensions.

Durant le temps que Maxime se préparait à défendre l'Italie contre l'ennemi commun, Balbin, qui n'avait point quitté Rome, avait été témoin de plusieurs scènes sanglantes, et s'était trouvé engagé dans des discordes intestines. La défiance et la jalousie régnaient parmi les sénateurs ; et même, dans les enceintes sacrées où ils s'assemblaient, ils portaient, ouvertement, ou en secret, les armes avec eux. Au milieu de leurs délibérations, deux vétérans du corps des prétoriens, excités par la curiosité ou par un motif plus coupable, eurent l'audace d'entrer dans le temple, et pénétrèrent jusqu'à l'autel de la Victoire. Gallicanus, personnage consulaire, Mécénas, ancien préteur, ne purent voir sans indignation cette insolence. Ils jugèrent d'abord que ces soldats étaient deux espions. Aussitôt, tirant leurs poignards, ils les firent tomber morts au pied de l'autel. Ils se présentèrent ensuite à la porte du sénat, et exhortèrent imprudemment la multitude à massacrer les gardes, comme les partisans secrets du tyran. Ceux d'entre eux qui échappèrent à la première fureur du peuple, se réfugièrent dans leur camp, où ils se défendirent avec avantage contre les attaques réitérées des citoyens, soutenus par les nombreuses bandes des gladiateurs, qui appartenaient aux plus riches de la ville. La guerre civile dura plusieurs jours, et, dans cette confusion universelle il y eut beaucoup de sang répandu de part et d'autre. Lorsque les canaux qui portaient de l'eau dans leur camp eurent été rompus, les prétoriens furent réduits à la dernière extrémité : ils firent, à leur tour, des sorties vigoureuses, brûlèrent beaucoup d'édifices, et massacrèrent un grand nombre d'habitants. L'empereur Balbin essaya, par de vains édits et par quelques trêves, de mettre fin à ces troubles. Mais, dans le moment que l'animosité des factions paraissait éteinte, elle se rallumait avec une nouvelle violence. Les soldats, ennemis du sénat et du peuple, méprisaient un prince qui manquait de courage ou de moyens pour se faire respecter [611].

Après la mort du tyran, son armée formidable avait reconnu, plus par nécessité que par choix, l'autorité de Maxime, qui s'était transporté sans délai au camp devant Aquilée. Dès que ce prince eut reçu des troupes le serment de fidélité, il leur parla avec beaucoup de modération et de douceur ; il leur reprocha moins qu'il ne déplora les affreux désordres des temps, et il les assura que de leur conduite passée, le sénat se rappellerait seulement la générosité avec laquelle

ils avaient abandonné la cause d'un indigne tyran, et étaient rentrés volontairement dans leur devoir. Les exhortations de Maxime furent appuyées de grandes largesses ; et lorsqu'il eut purifié le camp par un sacrifice solennel d'expiation, il renvoya les légions dans leurs différentes provinces, se flattant que, fidèles désormais et obéissantes, elles conserveraient sans cesse le souvenir de ses bienfaits [612]. Mais rien ne fut capable d'étouffer le ressentiment des fiers prétoriens. Lorsqu'ils accompagnèrent les empereurs dans cette journée mémorable où ces princes entrèrent dans Rome au milieu des acclamations universelles, la sombre contenance des gardes annonçait qu'ils se regardaient plutôt comme l'objet du triomphe que comme associés aux honneurs de leurs souverains. Dès qu'ils furent tous rassemblés dans leur camp, ceux qui avaient combattu pour Maximin, et ceux qui n'étaient point sortis de la capitale, se communiquèrent réciproquement leurs sujets de plainte et leurs alarmes. Les empereurs choisis par l'armée avaient subi une mort ignominieuse ; des citoyens que le sénat avait revêtus de la pourpre, étaient assis sur le trône [613]. Les sanglants démêlés qui existaient depuis si longtemps entre les puissances civile et militaire, venaient d'être terminés par une guerre dans laquelle l'autorité civile avait remporté une victoire complète. Il ne restait plus aux soldats qu'à adopter de nouvelles maximes, et à se soumettre au sénat ; et, malgré la clémence dont se parait cette compagnie politique, ils devaient redouter les funestes effets d'une vengeance lente, colorée du nom de discipline, et justifiée par de spécieux prétextes de bien public. Mais leur destinée était toujours entre leurs mains et, s'ils avaient assez de courage pour mépriser les vaines menaces d'une république impuissante, ils pouvaient convaincre l'univers que ceux qui tiennent les armes disposent de l'autorité de l'État.

Le sénat, en partageant la couronne, semblait n'avoir eu d'autre intention que de donner à l'empire deux chefs capables de le gouverner dans la guerre et dans la paix. Outre ce motif spécieux, il est probable que cette assemblée fut encore guidée par le désir secret d'affaiblir, en le divisant, le despotisme du magistrat suprême. Sa politique lui réussit ; mais elle lui devint fatale, et entraîna la perte des souverains. Bientôt la jalousie du pouvoir fut irritée par la différence de caractère. Maxime méprisait Balbin, comme un noble livré aux plaisirs ; et celui-ci dédaignait son collègue, comme un soldat obscur. Cependant jusque-là leur mésintelligence était plutôt soupçonnée qu'aperçue [614]. Leurs dispositions réciproques les empêchèrent d'agir avec vigueur contre les prétoriens, leurs ennemis communs. Un jour que toute la ville assistait aux jeux capitolins, les empereurs étaient restés presque seuls dans leur palais, où ils occupaient déjà des appartements très éloignés l'un de l'autre. Tout à

coup ils prennent l'alarme à l'approche d'une troupe d'assassins furieux : chacun, ignorant la situation ou les desseins de son collègue, tremble de donner ou de recevoir des secours, et ils perdent ainsi des moments précieux en frivoles débats et en récriminations inutiles. L'arrivée des gardes met fin à ces vaines disputes : ils se saisissent des empereurs du sénat, nom qu'ils leur donnaient par dérision **[15 juillet 238]**. Ils les dépouillent de leurs vêtements, et les traînent en triomphe dans les rues de Rome, avec le projet de leur faire subir fine mort lente et cruelle. La crainte que les fidèles Germains de la garde impériale ne vinssent les arracher de leurs mains, abrégea, les tourments de ces malheureux princes, dont les corps percés de mille coups furent exposés aux insultes ou à la compassion de la populace**[615]**.

Dans l'espace de peu de mois, l'épée avait tranché les jours de six princes. Gordien, déjà revêtu du titre de César, parût aux prétoriens le seul propre à remplir le trône vacant**[616]**. Ils l'emmenèrent au camp, et le saluèrent unanimement Auguste et empereur. Son nom était cher au sénat et au peuple : sa tendre jeunesse promettait à la licence des troupes une longue impunité. Enfin, le consentement de Rome et des provinces épargnait à la république, quoiqu'aux dépens de sa dignité et de sa liberté, les horreurs d'une nouvelle guerre civile dans le centre de la capitale**[617]**.

Comme le troisième Gordien mourut à l'âge de dix-neuf ans, l'histoire de sa vie, si elle nous était parvenue avec plus d'exactitude, ne renfermerait guère que les détails de son éducation et de la conduite des ministres qui trompèrent ou guidèrent tour à tour la simplicité d'un jeune prince sans expérience. Immédiatement après son élévation, il tomba entre les mains des eunuques de sa mère, ces vils instruments du luxe asiatique, et qui, depuis la mort d'Élagabale, infestaient le palais des empereurs romains. Ces malheureux, par leurs intrigues secrètes, tirèrent un voile impénétrable entre un prince innocent et des sujets opprimés. Le vertueux Gordien ignorait que les premières dignités de l'État étaient tous les jours vendues publiquement aux plus indignes citoyens. Nous ne savons pas comment l'empereur fut assez heureux pour s'affranchir de cette ignominieuse servitude et pour placer sa confiance dans un ministre dont les sages conseils n'eurent pour objet que la gloire du souverain et le bonheur du peuple. On serait porté à croire que l'amour et les lettres valurent à Misithée la faveur de Gordien. Ce jeune prince, après avoir épousé la fille de son maître de rhétorique, éleva son beau-père aux premiers emplois de l'État. Il existe encore deux lettres admirables qu'ils s'écrivirent. Le ministre, avec cette noble fermeté que donne la vertu, félicite Gordien de ce qu'il s'est arraché à la tyrannie des

eunuques, et plus encore de ce qu'il sent le prix de cet heureux affranchissement[618]. L'empereur reconnaît, avec une aimable confusion, les erreurs de sa conduite passée ; et il peint avec des couleurs bien naturelles le malheur d'un monarque entouré d'une foule de vils courtisans, qui s'efforcent perpétuellement de lui dérober la vérité.

Misithée avait passé sa vie dans l'étude des lettres, et la profession des armes lui était entièrement inconnue. Cependant telle était la flexibilité du génie de ce grand homme, que lorsqu'il fut nommé préfet du prétoire, il remplit les devoirs militaires de sa place avec autant de vigueur que d'habileté. Les Perses avaient pénétré dans la Mésopotamie, et menaçaient Antioche. Le jeune empereur, à la persuasion de son beau-père, quitta le luxe de Rome, et marcha en Orient, après avoir ouvert le temple de Janus, cérémonie autrefois si célèbre, et la dernière, alors dont l'histoire fasse mention. Dès que les Perses apprirent qu'il s'approchait à la tête d'une grande armée, ils évacuèrent les villes qu'ils avaient déjà prises, et se retirèrent de l'Euphrate vers le Tigre. Gordien eut le plaisir d'annoncer au sénat les premiers succès de ses armes, qu'il attribuait, avec une modestie et une reconnaissance bien recommandables, à la sagesse de son préfet. Pendant toute cette expédition, Misithée veilla toujours à la sûreté et à la discipline de l'armée. Il prévenait les murmures dangereux des troupes, en maintenant l'abondance dans le camp, en établissant dans toutes les villes frontières de vastes magasins de vinaigre, de chair salée, paille, d'orge et de froment[619]. Mais la prospérité de Gordien périt avec son ministre, qui, mourut d'une dysenterie. On eut de violents soupçons qu'il avait été empoisonné. Philippe, qui fut ensuite nommé préfet du prétoire, était Arabe de naissance ; ainsi il avait exercé dans les premières années de sa jeunesse le métier de brigand. Son élévation suppose de l'audace et des talents. Mais son audace lui inspira le projet ambitieux de monter sur le trône, et il fit usage de ses talents pour perdre un maître trop indulgent. Au lieu de le servir, par ses menées artificieuses, il fit naître dans le camp une disette factice. Les soldats irrités attribuèrent cette calamité à la jeunesse et à l'incapacité du prince. Le défaut de matériaux nous empêche de rendre compte des complots secrets et de la rébellion ouverte qui précipitèrent du trône l'infortuné Gordien. On éleva un monument à sa mémoire dans l'endroit[620] où il avait été tué [mars 244], près du confluent de l'Euphrate et de la petite rivière du Chaboras[621]. L'heureux Philippe, appelé à l'empire par les soldats, trouva le sénat et les habitants des provinces disposés à confirmer son élection [622].

Nous ne pouvons nous empêcher de mettre sous les yeux du lecteur un tableau ingénieux qu'un célèbre écrivain de nos jours a

tracé du gouvernement militaire de l'empire romain, et, dans lequel seulement ce grand peintre s'est peut-être un peu trop livré à son imagination. *Ce qu'on appelait l'empire romain dans ce siècle-là, était une espèce de république irrégulière, telle à peu près que l'aristocratie [623] d'Alger [624], où la milice, qui a la puissance souveraine, fait et défait un magistrat qu'on appelle le dey ; et peut-être est-ce une règle assez générale que le gouvernement militaire est, à certains égards, plutôt républicain que monarchique. Et qu'on ne dise pas que les soldats ne prenaient de part au gouvernement que par leurs désobéissances et leurs révoltes : les harangues que les empereurs leur faisaient ne furent-elles pas à la fin du genre de celles que les consuls et les tribuns avaient faites autrefois au peuple ? Et quoique les armées n'eussent pas un lieu particulier pour s'assembler, qu'elles ne se conduisissent point par de certaines formes, qu'elles ne fussent pas ordinairement de sang-froid, délibérant peu et agissant beaucoup, ne disposaient-elles pas en souveraines de la fortune publique ? Et qu'était-ce qu'un empereur, que le ministre d'un gouvernement violent, élu pour l'utilité particulière des soldats ?*

Quand l'armée associa à l'empire Philippe, qui était préfet du prétoire du troisième Gordien, celui-ci demanda qu'on lui laissât le commandement entier, et il ne put l'obtenir : il harangua l'armée, pour que la puissance fût égale entre eux et il ne l'obtint pas non plus il supplia qu'on lui laissât le titre de César, et on le lui refusa : il demanda d'être préfet du prétoire, et on rejeta ses prières : enfin il parla pour sa vie. L'armée, dans ses divers jugements, exerçait la magistrature suprême.

Selon l'historien dont la narration douteuse a servi de guide au président de Montesquieu, Philippe, qui pendant toute la révolution, avait gardé un farouche silence, voulut un moment épargner la vie de son bienfaiteur. Bientôt, réfléchissant que l'innocence de ce jeune prince pouvait exciter une compassion dangereuse, il ordonna, sans égard pour ses cris et pour ses supplications, qu'il fût saisi, dépouillé et conduit aussitôt à la mort. Après un moment d'hésitation, la cruelle sentence fut exécutée [625].

A son retour de l'Orient, Philippe, dans la vue d'effacer le souvenir de ses crimes, et de se concilier l'affection du peuple, solennisa dans Rome les jeux séculaires avec une pompe et une magnificence éclatantes [21 avril 248]. Depuis Auguste, qui les avait fait renaître, où plutôt institués [626], ils avaient été célébrés sous les règnes de Claude, de Domitien et de Sévère. Ils furent alors renouvelés pour la cinquième fois, et terminèrent une période complète de mille ans, depuis la fondation de la ville de Rome. Tout ce qui caractérisait les jeux séculaires contribuait merveilleusement à inspirer aux esprits superstitieux une vénération profonde. Le long intervalle qui s'écoulait entre les époques de leur célébration [627], excédait, la durée de la vie

humaine ; aucun spectateur ne les avait jamais vus, et aucun ne pouvait se flatter d'y assister une seconde fois. On offrait, durant trois nuits, sur les rives du Tibre des sacrifices mystérieux, et l'on exécutait dans le Champ-de-Mars des danses et des concerts, à la lueur d'une multitude innombrable de lampes et de flambeaux. Les esclaves et les étrangers étaient exclus de toute participation à ces cérémonies nationales. Vingt-sept jeunes gens, et autant de vierges, tous de famille noble et qui n'avaient pas perdu ceux dont ils tenaient le jour, se réunissaient en chœur et chantaient des hymnes sacres. Après avoir imploré les dieux propices en faveur de la génération présente, après les avoir conjurés de veiller sur les tendres rejetons qui faisaient déjà l'espoir de la république, ils leur rappelaient la foi des anciens oracles, et les suppliaient de maintenir à jamais la vertu, la félicité et l'empire du peuple romain[628]. La magnificence des spectacles donnés par Philippe, éblouit les yeux de la multitude ; les esprits religieux étaient entièrement absorbés par la célébration des rites de la superstition : le petit nombre de ceux qui réfléchissaient méditait l'histoire de Rome, et jetait en tremblant des regards inquiets sur les destins futurs de l'empire.

Dix siècles s'étaient déjà écoulés depuis que Romulus avait rassemblé, sur quelques collines près du Tibre, une petite bande de pasteurs et de brigands[629]. Durant les quatre premiers siècles, les Romains, endurcis à l'école de la pauvreté, avaient acquis les vertus de la guerre et du gouvernement. Le développement de ces vertus leur avait procuré, avec le secours de la fortune, dans le cours des trois siècles suivants un empire absolu sur d'immenses contrées en Europe, en Asie et en Afrique. Pendant les trois cents dernières années, sous le voile d'une prospérité apparente, la décadence attaque les principes de la constitution. Les trente-cinq tribus du peuple romain, composées de guerriers, de magistrats et de législateurs, avaient entièrement disparu dans la masse commune du genre humain : elles étaient confondues avec des millions d'esclaves habitants des provinces, et qui avaient reçu le nom de Romains, sans adopter le génie de cette nation si célèbre. La liberté n'était plus le partage que de ces troupes mercenaires, levées parmi les sujets et les Barbares des frontières, qui souvent abusaient de leur indépendance. Leurs choix tumultueux avaient élevé sur le trône de Rome un Syrien, un Goth, un Arabe, et les avaient investis du pouvoir de gouverner despotiquement les conquêtes et la patrie des Scipions.

Les frontières de l'empire s'étendaient toujours depuis le Tigre jusqu'à l'océan occidental, et depuis le mont Atlas jusqu'aux rives du Rhin et du Danube. Le vulgaire aveugle comparait la puissance de Philippe, à celle d'Adrien ou d'Auguste : la forme était encore la

même, mais le principe vivifiant n'existait plus ; tout annonçait un dépérissement universel. Une longue suite d'oppressions avait épuisé et découragé l'industrie du peuple. La discipline militaire, qui seule, après l'extinction de toute autre vertu, aurait été capable de soutenir l'État, était corrompue par l'ambition ou relâchée par la faiblesse des empereurs. La force des frontières, qui avait toujours consisté dans les armes plutôt que dans les fortifications, se minait insensiblement, et les plus belles provinces de l'empire étaient exposées aux ravages, et allaient bientôt devenir la proie des Barbares, qui ne tardèrent pas à s'apercevoir de la décadence de la grandeur romaine.

Chapitre VIII

De l'état de la Perse après le rétablissement de cette monarchie par Artaxerxès.

TOUTES les fois que Tacite abandonne son sujet pour faire paraître sur la scène les Germains ou les Parthes, il semble que ce grand écrivain se propose de détourner l'attention de ses lecteurs d'une scène monotone de vices et de misères. Depuis le règne d'Auguste jusqu'au temps d'Alexandre Sévère, Rome n'avait eu à redouter que les tyrans et les soldats, ennemis cruels qui déchiraient son sein. Sa prospérité n'était que bien faiblement intéressée dans les révolutions qui se passaient au-delà du Rhin et de l'Euphrate ; mais lorsque l'anarchie eut confondu tous les ordres de l'État, lorsque la puissance militaire eut anéanti l'autorité du prince, les lois du sénat, et même la discipline des camps, les Barbares de l'Orient et du Nord, qui avaient si longtemps menacé les frontières, attaquèrent ouvertement les provinces d'une monarchie qui s'écroulait. Leurs incursions, d'abord incommodes, devinrent bientôt des invasions formidables : enfin, après une longue suite de calamités réciproques, les conquérants s'établirent dans le centre de l'empire. Pour développer avec plus de clarté la chaîne de ces grands événements, nous commencerons par nous former une idée du caractère, des forces et des projets de ces nations, qui vengèrent la cause d'Annibal et de Mithridate.

Dans les premiers siècles dont l'histoire fasse mention, tandis que les forêts qui couvraient le sein de l'Europe servaient d'asile à quelques hordes de sauvages errants, l'Asie comptait un grand nombre de villes florissantes, renfermées dans de vastes empires, où régnaient le luxe, les arts et le despotisme. Les Assyriens donnèrent des lois à l'Orient[630], jusqu'à ce que le sceptre de Ninus et de Sémiramis s'échappât des mains de leurs successeurs amollis. Les Mèdes et les Babyloniens se partagèrent leurs États, et furent eux-mêmes engloutis dans la monarchie des Perses, dont les conquêtes s'étendirent au-delà des limites de l'Asie. Un descendant de Cyrus, Xerxès, suivi, dit-on, de deux millions d'hommes, fondit sur la Grèce ; trente mille soldats, sous le commandement d'Alexandre, fils de Philippe, à qui les Grecs avaient remis le soin de leur vengeance et de leur gloire, suffirent pour subjuguier la Perse. Les Séleuces s'emparèrent des conquêtes des Macédoniens en Orient. Le règne de ces princes dura peu. Environ dans le temps qu'un traité ignominieux avec Rome les forçait de céder

le pays situé en deçà du mont Taurus, ils furent chassés des provinces de la Haute Asie par les Parthes, peuplade obscure, venue originairement de la Scythie. Ces nouveaux conquérants avaient formé un empire qui s'étendait de l'Inde aux frontières de la Syrie. Leur puissance formidable fut renversée par Ardshir ou Artaxerxés, fondateur d'une nouvelle dynastie, qui, sous le nom des Sassanides, gouverna la Perse jusqu'à l'invasion des Arabes [631]. Cette grande révolution, dont les Romains éprouvèrent bientôt la fatale influence, arriva la quatrième année du règne d'Alexandre Sévère, deux cent vingt-six ans après la naissance de Jésus-Christ [632].

Artaxerxés avait acquis une grande réputation dans les armées d'Artaban, dernier roi des Parthes. Il paraît que ses services ne furent payés que d'ingratitude, récompense ordinaire d'un mérite supérieur, et que, banni d'abord de la cour d'Artaban, il fut ensuite forcé de lever l'étendard de la révolte. Son origine est à peine connue, et l'obscurité de sa naissance a donné lieu également à la malignité de ses ennemis et à la flatterie de ses partisans. Les uns prétendent qu'il était le fruit illégitime du commerce d'un soldat avec la femme d'un tanneur [633]. Selon le rapport des autres, il descendait des anciens rois de Perse, quoique le temps et la fortune eussent insensiblement réduit ses ancêtres au rang de simples citoyens [634]. Artaxerxés s'empressa d'adopter cette dernière opinion. Comme héritier légitime de la monarchie, il résolut de faire saloir les droits qui l'appelaient au trône ; et, rempli d'une noble ardeur, il forma le projet de délivrer les Perses de l'oppression sous laquelle ils avaient gémi plus de cinq siècles depuis la mort de Darius. Les Parthes furent vaincus ; trois grandes batailles décidèrent de leur sort. Dans la dernière, le roi Artaban perdit la vie, et le courage de la nation fut pour jamais anéanti [635]. Après une victoire si décisive, Artaxerxés fit reconnaître solennellement son autorité dans une assemblée tenue à Balk, ville du Khorasan. Deux jeunes princes de la maison des Arsacides restèrent confondus parmi les satrapes prosternés autour du vainqueur. Un troisième, plus animé par le sentiment de son ancienne grandeur que par celui d'une nécessité présente, voulut se réfugier, avec une suite nombreuse, à la cour de son parent le roi d'Arménie. Cette troupe de fuyards fut surprise et arrêtée par la vigilance des Perses. Ainsi le vainqueur [636] ceignit fièrement le double diadème, et prit, à l'exemple de son prédécesseur, le surnom de roi des rois. Loin de se laisser éblouir par l'éclat du trône, le nouveau monarque s'occupa des moyens de justifier le choix de sa nation. Tous les titres pompeux qu'il avait rassemblés sur sa tête ne servirent qu'à lui inspirer la noble ambition de rétablir la religion et l'empire de Cyrus, et de rendre à sa patrie son ancienne splendeur.

Durant le long esclavage de la Perse sous le joug des Macédoniens et des Parthes, les nations de l'Europe, et de l'Asie avaient réciproquement adopté et corrompu les idées que la superstition avait créées dans ces deux parties du monde. A la vérité, les Arsacides avaient embrassé la religion des mages ; mais ils en avaient altéré la pureté par un mélange de diverses idolâtries étrangères. Quoique sous leur règne on révêrât dans tout l'Orient la mémoire de Zoroastre, l'ancien prophète et le premier philosophe des Perses [637], le langage mystérieux et vieilli dans lequel citait écrit le Zend-Avesta [638], devenait une source perpétuelle de discussions. On vit s'élever soixante-dix sectes : toutes expliquaient différemment les dogmes fondamentaux de leur religion ; et toutes étaient en butte aux traits satiriques des infidèles, qui rejetaient la mission et les miracles, du prophète. Plein de respect pour le culte de ses ancêtres, Artaxerxés entreprit d'abattre l'idolâtrie, de terminer les schismes, de confondre l'incrédulité, par la décision infaillible d'un conseil général. Dans cette vue, il convoqua les mages de toutes les parties de sa domination. Ces prêtres, qui avaient languì si longtemps dans le mépris et dans l'obscurité, obéirent avec transport. À la voix du souverain, ils accoururent au nombre de quatre-vingt mille environ. Comme une assemblée si tumultueuse ne pouvait être guidée par la raison, ni donner brise à l'influence de la politique, elle fut successivement réduite à quarante mille, à quatre mille, à quatre cents, à quarante, enfin aux sept mages les plus renommés pour leur piété et pour l'étendue de leurs connaissances. Un d'entre eux, Erdaviraph , jeune, mais saint pontife, reçut des mains de ses collègues trois coupes remplies d'un vin soporifique. Il les but, et, tomba tout à-coup dans un profond sommeil. A son réveil, il instruisit le monarque et la multitude pleine de foi de son voyage au ciel, et des conférences particulières qu'il avait eues avec la divinité. Ce témoignage surnaturel détruisit tous les doutes ; les articles de la foi de Zoroastre furent fixés avec précision, et d'une manière irrévocable [639]. Essayons de tracer une légère esquisse dit culte des Perses : elle servira non seulement à développer leur caractère, mais encore à répandre, un nouveau jour sur les rapports soit d'alliance, soit d'inimitié, qui ont eu lieu entre cette nation et le peuple romain [640].

Le grand article de la religion de Zoroastre, l'article qui sert de base à tout le système, est la fameuse doctrine des deux principes : effort hardi et al conçu de la philosophie orientale, pour concilier l'existence du mal moral et physique avec les attributs d'un créateur bienfaisant qui gouverne le monde. L'origine de toutes choses, le premier être, dans lequel ou par lequel l'univers existe, est appelé chez les Perses *le temps sans bornes*. Cependant, il faut l'avouer, cette substance infinie semble plutôt un être métaphysique, une abstraction

de l'esprit, qu'un objet réel, animé par le sentiment intime de sa propre existence, et doué de perfections morales. Par l'opération aveugle ou par la volonté intelligente de ce temps infini, qui ne ressemble que trop au chaos des Grecs, Ormuzd et Ahriman sont engendrés de toute éternité : principes secondaires, mais les seuls actifs de l'univers, possédant tous les deux le pouvoir de créer, et chacun forcé par sa nature invariable, à exercer ce pouvoir selon des vues différentes[641]. Le principe du bien est éternellement adsorbé dans la lumière ; le principe du mal éternellement enseveli dans les ténèbres. Ormuzd tira l'homme du néant, le forma capable de vertu, et remplit son superbe séjour d'une foule de matériaux, sur lesquels devait s'élever l'édifice de son bonheur. Les soins vigilants de ce sage génie ramènent l'ordre constant des saisons, font mouvoir les planètes dans leurs orbites, et entretiennent l'harmonie des éléments. Mais il y a longtemps que la méchanceté d'Ahriman a percé l'œuf d'Ormuzd, ou, pour nous servir d'une expression plus simple, a violé l'harmonie de ses ouvrages. Depuis cette fatale irruption, tout est bouleversé ; les particules les plus déliées du bien et du mal, sont intimement mêlées entre elles, et fermentent perpétuellement. Auprès des plantes les plus salubres croissent de funestes poisons. Les déluges, les embrasements, les tremblements de terre, attestent les combats de la nature ; et l'homme dans sa petite sphère est sans cesse tourmenté par les assauts du vice et du malheur. Que les mortels se traînent en esclaves à la suite du barbare Ahriman ; le fidèle Persan seul adore son ami, son protecteur, le grand Ormuzd. Il combat sous sa bannière éclatante ; il marche auprès de lui, dans la ferme conviction qu'au dernier jour il partagera la gloire de son triomphe. A cette époque décisive, la sagesse lumineuse de la souveraine bonté rendra la puissance d'Ormuzd supérieure à la méchanceté de son rival. Désarmés et soumis, Ahriman[642] et ceux qu'il enchaîne à son char seront précipités dans les ténèbres ; et la vertu maintiendra à jamais la paix et l'harmonie de l'univers[643].

La théologie de Zoroastre parût toujours obscure aux étrangers, et même au plus grand nombre de ses disciples. Cependant les observateurs les moins pénétrants ont été frappés de la simplicité vraiment philosophique qui caractérise la religion des Perses. *Ce peuple, dit Hérodote[644], rejette l'usage des temples, des autels et des statues. Il sourit des folles idées de ces nations qui s'imaginent que les dieux peuvent être issus des hommes, ou participer à leur nature. C'est sur la cime des plus hautes montagnes que les Perses offrent des sacrifices. Leur culte consiste principalement dans des prières et dans des hymnes sacrés. L'objet qu'ils invoquent est cet être suprême dont l'immensité remplit la vaste étendue des cieux.* » Mais on reconnaît dans l'historien grec les idées du polythéisme, lorsqu'il attribue, en même temps aux disciples

de Zoroastre la coutume d'adorer la terre, l'eau, le feu, les vents, le soleil et la lune. De tout temps les Perses ont entrepris d'éloigner cette imputation, en expliquant les motifs d'une conduite un peu équivoque : s'il révéraient les éléments, et surtout le feu, la lumière et le soleil, en leur langue Mithra [645], c'est qu'ils les regardaient comme les symboles les plus purs, les productions les plus nobles, et les agents les plus actifs de la nature et de la puissante divine [646].

Pour faire une impression profonde et durable sur l'esprit humain, toute religion doit exercer notre obéissance, en nous prescrivant des pratiques de dévotion dont il nous soit impossible d'assigner le motif. Elle doit encore gagner notre estime, en inculquant dans notre âme des devoirs de morale analogues aux mouvements de notre propre cœur. Zoroastre avait employé avec profusion le premier de ces moyens, et suffisamment le second. Dès que le fidèle Persan avait atteint l'âge de puberté, on lui donnât une ceinture mystérieuse, gage de la protection divine ; et depuis ce moment, toutes les actions de sa vie, les plus nécessaires comme les plus indifférentes, étaient également sanctifiées par des prières, des éjaculations ou des genuflexions. Aucune circonstance particulière ne devait le dispenser de ces cérémonies ; la plus légère omission l'aurait rendu aussi coupable que s'il eût manqué à la justice, à la compassion, à la libéralité et à tous les devoirs de la morale [647]. D'un autre côté, ces devoirs essentiels étaient indispensablement prescrits au disciple de Zoroastre, qui voulait échapper aux persécutions d'Ahriman, et qui aspirait à vivre avec Ormuzd dans une éternité bienheureuse, où le degré de félicité est exactement proportionné au degré de piété et de vertu dont on a donné l'exemple sur la terre [648].

Zoroastre ne s'exprime pas toujours en prophète ; quelquefois il prend le ton de législateur. C'est alors qu'il paraît s'occuper du bonheur des peuples, et laisse voir, sur ces différents sujets, une élévation d'esprit que l'on découvre rarement dans les méprisables ou extravagants systèmes de la superstition. Le jeûne et le célibat lui semblent odieux ; il condamne ces moyens si ordinaires d'acheter la faveur divine : selon lui, il n'est point de plus grand crime que de dédaigner ainsi les dons précieux d'une providence bienfaisante. La religion des mages ordonne à l'homme pieux d'engendrer des enfants, de planter des arbres utiles, de détruire les animaux nuisibles, d'arroser le sol aride de la Perse, et de travailler à l'œuvre de son salut en cultivant la terre. On trouve dans le Zend-Avesta une maxime dont la sagesse doit faire oublier un grand nombre d'absurdités que ce livre renferme. *Celui qui sème des grains avec soin et avec activité, amasse plus de mérites que s'il avait répété dix mille prières* [649].

Tous les ans on célébrait au printemps une fête destinée à rappeler

l'égalité primitive, et à représenter la dépendance réciproque du genre humain. Les superbes monarques de la Perse se dépouillaient de leur vaine pompe, et, environnés d'une grandeur plus véritable, ils paraissaient confondus dans la classe la plus humble, mais la plus utile de leurs sujets. Les laboureurs étaient alors admis sans distinction à la table du roi et des satrapes : le souverain recevait leurs demandes, écoutait leurs plaintes et conversait familièrement avec eux. *C'est à vos travaux*, leur disait-il (et s'il ne s'exprimait pas sincèrement, il parlait au moins le langage de la vérité), *c'est à vos travaux que nous devons notre subsistance. Nos soins paternels assurent votre tranquillité : ainsi, puisque nous nous sommes également nécessaires, vivons ensemble, aimons-nous comme frères, et que la concorde règne toujours parmi nous* [650]. Dans un État puissant et soumis au despotisme, une pareille fête dut, à la vérité, perdre insensiblement de son importance et de sa dignité. Mais, en admettant qu'elle fut devenue une représentation de théâtre, cette scène méritait bien d'avoir pour spectateur un souverain ; et quelquefois elle pouvait imprimer une grande leçon dans l'âme d'un jeune prince.

Si toutes les institutions de Zoroastre eussent porté l'empreinte de ce caractère élevé, son nom eût été digne d'être prononcé avec ceux de Numa et de Confucius ; et ce serait à juste titre que l'on donnerait à son système tous les éloges qui lui ont été prodigués par quelques-uns de nos théologiens, et même de nos philosophes. Mais, dans ses productions bizarres, fruit d'une passion aveugle et d'une raison éclairée, on reconnaît le langage de l'enthousiasme et de l'intérêt personnel. Les vérités importantes et sublimes qu'il annonce sont dégradées, par un mélange de superstition méprisable et dangereuse. Les mages formaient une classe très considérable de l'État. Nous les avons déjà vus paraître, dans une assemblée au nombre de quatre-vingt mille. La discipline multipliait leurs forces ; ils composaient, une hiérarchie régulière répandue dans toutes les provinces de la Perse. Le principal d'entre eux résidait à Balk, où il recevait les hommages de toute la nation, comme chef visible de la religion, et comme successeur légitime de Zoroastre [651]. Ces prêtres avaient des biens immenses : outre les terres les plus fertiles de la Médie [652], dont, les Perses les voyaient jouir paisiblement, leurs revenus consistaient en une taxe générale sur les fortunes, et sur l'industrie des citoyens [653]. *Il ne suffit pas*, s'écrie l'avidé prophète, *que vos bonnes œuvres surpassent en nombre les feuilles des arbres , les gouttes de la pluie, les sables de la mer ou les étoiles du firmament ; il faut encore, pour qu'elles vous soient profitables, que le destour, ou le prêtre, daigne les approuver. Vous ne pouvez obtenir une pareille faveur qu'en payant fidèlement à ce guide du salut la dîme de vos biens, de vos terres, de votre argent, de tout ce que vous possédez. Si le destour est satisfait, votre âme évitera les tourments de*

l'enfer ; vous serez comblés d'éloges dans ce monde-ci, et vous goûterez dans l'autre un bonheur éternel : car les destours sont les oracles de la Divinité ; rien ne leur est caché, et ce sont eux qui délivrent tous les hommes[654].

Ces maximes importantes de respect et d'une foi implicite étaient sans doute gravées avec le plus grand soin dans l'âme tendre des jeunes Perses, puisque l'éducation appartenait aux mages, et que l'on remettait entre leurs mains les enfants même de la famille royale[655]. Les prêtres, doués d'un génie spéculatif, étudiaient et dérobaient aux yeux de la multitude les secrets de la philosophie orientale. Ils acquéraient, par des connaissances profondes, ou par une grande habileté, la réputation d'être très versés dans quelques sciences occultes, qui, par la suite, ont tiré des mages leur dénomination[656]. Ceux qui avaient reçu de la nature des dispositions plus actives que les autres, passaient leur vie dans le monde, au milieu des intrigues des cours et du tumulte des villes ; et tant qu'Artaxerxés tint les rênes du gouvernement, la politique ou la superstition l'engagea à se laisser diriger par les avis de l'ordre sacerdotal, dont il rétablit la dignité dans tout son éclat[657].

Le premier conseil que les mages donnèrent à ce prince était conforme au génie intolérant de leur religion[658], à la pratique des anciens rois[659] ; et même à l'exemple de leur législateur, qui, victime du fanatisme, avait perdu la vie dans une guerre allumée par son zèle opiniâtre[660]. Artaxerxés proscrivit, par un arrêt rigoureux, l'exercice de tout culte, excepté celui de Zoroastre. Les temples des Parthes, et les statues de leurs monarques qui avaient reçu les honneurs de l'apothéose, furent renversés avec ignominie[661]. On brisa facilement l'épée d'Aristote[662], nom que les Orientaux avaient imaginé pour désigner le polythéisme et la philosophie des Grecs. Les flammes de la persécution enveloppèrent les juifs et les chrétiens[663] les plus attachés à leurs dogmes ; elles n'épargnèrent pas même les hérétiques de la nation : la majesté d'Ormuzd, qui ne pouvait reconnaître de rival, fut secondée par le despotisme d'Artaxerxés, qui ne pouvait souffrir de rebelles, et les schismatiques furent bientôt réduits au nombre de quatre vingt mille, nombre peu considérable pour un si vaste empire[664]. Cet esprit de persécution déshonore le culte de Zoroastre ; mais, comme il ne produisit aucune dissension civile, il servit à resserrer les liens de la nouvelle monarchie, en rassemblant tous les habitants de la Perse sous les bannières d'une même religion.

Artaxerxés, par sa valeur et par sa conduite, avait l'autorité arraché le sceptre de l'Orient à la dynastie des Parthes. Lorsqu'il n'eut plus d'ennemis à combattre, il lui resta la tâche, plus difficile, d'établir

dans toute l'étendue de la Perse une administration uniforme et vigoureuse. Les faibles Arsacides avaient cédé à leurs fils et à leurs frères les principales provinces et les grandes charges de la couronne, à titre de possession héréditaire. On avait permis aux *vitaxés*, dix-huit des plus puissants satrapes, de prendre le titre de roi. Une autorité idéale, sur tant de rois vassaux flattait l'orgueil puéril du monarque. A peine même les Barbares, au milieu de leurs montagnes, et les Grecs de la Haute-Asie [665], dans le sein de leurs villes, reconnaissaient-ils l'autorité d'un maître aux ordres duquel ils obéissaient rarement. L'empire des Parthes présentait, sous d'autres noms, une vive image du gouvernement féodal [666], si connu depuis en Europe. L'activité du vainqueur ne lui, permit pas de prendre de repos, qu'il n'eût tout soumis. Il parcourut en personne les provinces de la Perse à la tête d'une armée nombreuse et disciplinée. La défaite des plus fiers rebelles, et la réduction des places les plus fortes [667], répandirent la terreur de ses armes, et contribuèrent à faire recevoir paisiblement son autorité. Les chefs tombèrent victimes d'une résistance opiniâtre ; mais leurs partisans furent traités avec douceur [668]. Une soumission volontaire était récompensée par des richesses et par des honneurs. Trop prudent pour laisser aucun sujet se parer des ornements de la royauté, Artaxerxés abolit tout pouvoir intermédiaire entre le trône et le peuple. Son royaume, à peu près aussi étendu que la Perse moderne, se trouvait borné de les côtés par la mer et de grands fleuves. Il avait pour limites l'Euphrate, l'Oxus, l'Araxe, le Tigre, l'Indus, la mer Caspienne et le golfe Persique [669].

Dans le dernier siècle, ce pays pouvait contenir cinq cent cinquante-quatre villes, soixante mille villages, et environ quarante millions d'âmes [670]. Si l'on compare l'administration des Sassanides avec le gouvernement de la maison de Sefi, l'influence politique des mages avec celle de la religion mahométane, on supposera facilement que les États d'Artaxerxés renfermaient au moins un aussi grand nombre de villes, de villages et d'habitants. Mais le défaut de ports sur les côtes, et dans l'intérieur la rareté de l'eau, ont toujours beaucoup nui au commerce et l'agriculture des Perses, qui semblent, en parlant de leur population, s'être laissés aller à l'une des prétentions les moins relevées, mais les plus ordinaires de la vanité nationale.

Dés qu'Artaxerxés eut triomphé de ses rivaux, son ambition se porta vers les États voisins, qui, durant le sommeil léthargique de ses prédécesseurs, avaient insulté avec impunité un royaume affaibli. Il remporta quelques victoires faciles sur les Scythes indisciplinés et sur les Indiens amollis ; mais il trouva dans les Romains des ennemis formidables, dont les outrages réitérés l'excitaient à la vengeance, et avec lesquels il ne pouvait se mesurer, sans employer les plus grands

efforts.

Quarante ans de tranquillité, fruit de la valeur et de la modération, avaient succédé aux conquêtes de Trajan. L'empire, depuis l'avènement de Marc-Aurèle jusqu'au règne d'Alexandre Sévère, avait été deux fois en guerre avec les Parthes ; et quoique les Arsacides eussent alors développé toutes leurs forces contre une partie seulement des troupes romaines, les Césars furent presque toujours victorieux. A la vérité, le timide Macrin, enchaîné par une situation précaire, acheta la paix au prix de deux millions sterling [671]. Mais les généraux de Marc-Aurèle, l'empereur Sévère, son fils même, avaient érigé en Arménie, dans la Mésopotamie et en Assyrie, plusieurs trophées. Une relation imparfaite de leurs exploits aurait interrompu le récit intéressant des révolutions qui, dans cette période, agitèrent l'intérieur de l'empire. Comme ces événements particuliers sont peu importants par eux-mêmes, nous ne parlerons ici que des calamités auxquelles furent souvent exposées deux des principales villes de l'Orient, Séleucie et Ctésiphon.

Séleucie , bâtie sur la rive occidentale du Tigre, à quinze lieues environ au nord de l'ancienne Babylone, était la capitale des Macédoniens, dans la Haute Asie [672]. Plusieurs siècles après la chute de leur empire, cette ville avait conservé le véritable caractère de ses fondateurs : on y retrouvait encore les arts, le courage militaire et l'amour de la liberté, qui distinguaient les colonies grecques. Un sénat, composé de trois cents nobles, gouvernait cette république indépendante. Six cent mille citoyens y vivaient tranquillement à l'abri de leurs remparts fortifiés ; et tant que les différents ordres de l'État demeurèrent unis, ils n'eurent que du mépris pour la puissance des Parthes. Mais quelquefois d'insensés factieux implorèrent le secours dangereux de l'ennemi commun, qu'ils voyaient posté presque aux portes de la ville [673]. Les souverains des Parthes se plaisaient, comme les monarques de l'Indoustan, à mener la vie pastorale des Scythes leurs ancêtres. Ils campaient souvent dans la plaine de Ctésiphon, sur la rive orientale du Tigre, à la distance seulement de trois milles de Séleucie [674]. Le luxe et le despotisme attiraient autour du prince une foule innombrable; et le petit village de Ctésiphon devint insensiblement une grande ville [675]. Les Romains, sous le règne de Marc-Aurèle, pénétrèrent jusque dans ces contrées [an 165]. Reçus en amis par la colonie grecque, ils attaquèrent, les armes à la main, le siège de la grandeur des Parthes. Les deux villes éprouvèrent cependant le même traitement. Les Romains flétrirent leurs lauriers [676] par le pillage de Séleucie et par le massacre de trois cent mille habitants. Cette superbe cité, qu'avait déjà épuisée le voisinage d'un rival trop puissant, succomba sous le coup fatal [an 198].

Ctésiphon seule sortit de ses ruines ; et, dans un espace de trente-trois ans, elle avait repris assez de force pour soutenir un siège opiniâtre contre l'empereur Sévère. Elle fut néanmoins emportée d'assaut, et le roi qui la défendait en personne se sauva précipitamment. Cent mille captifs et de riches dépouilles récompensèrent les travaux des soldats romains [677]. Babylone, Séleucie, n'existaient plus : ainsi, malgré tant de malheurs, Ctésiphon conserva le rang d'une des plus grandes capitales de l'Asie. En été, les vents rafraîchissants qui sortent des montagnes de la Médie rendaient le séjour d'Ecbatane plus agréable aux monarques persans ; mais pendant l'hiver ils venaient jouir à Ctésiphon des douceurs d'un climat plus tempéré.

Les Romains, quoique victorieux, ne tirèrent aucun avantage réel ni durable de leurs expéditions, et jamais ils ne songèrent à conserver des conquêtes si éloignées, séparées de leur empire par de vastes déserts. L'acquisition de l'Oshroène, moins brillante à la vérité, leur devint bien plus importante. Ce petit État renfermait la partie septentrionale et la plus fertile de la Mésopotamie, entre le Tigre et l'Euphrate ; Édesse, sa capitale, avait été bâtie à vingt milles environ au-delà du premier de ces fleuves et les habitants, depuis Alexandre, étaient un mélange de Grecs, d'Arabes, de Syriens et d'Arméniens [678]. Les faibles monarques de ce royaume, placés entre les frontières de deux empires rivaux, paraissaient intérieurement disposés en faveur des Parthes ; cependant la puissance formidable de Rome leur arracha un hommage qu'ils ne rendirent qu'à regret, mais qu'attestent encore leurs médailles. Les Romains crurent devoir s'assurer de leur fidélité par des gages plus certains : après la guerre des Parthes, sous Marc-Aurèle, ils construisirent des forteresses au milieu de leur pays, et ils mirent une garnison dans l'importante place de Nisibis. Durant les troubles qui suivirent la mort de Commode, les princes, de l'Oshroène entreprirent en vain de secouer le joug. La politique ferme de Sévère sut les contenir [679], et la conduite perfide de Caracalla termina une conquête facile. Abgare, dernier roi d'Édesse, fut envoyé à Rome chargé de fers ; son royaume fut réduit en province, et sa capitale honorée du rang de colonie. Ainsi, dix ans avant la chute des Parthes, les Romains avaient obtenu au-delà de l'Euphrate, un établissement fixe et permanent [680].

Lorsque Artaxerxès prit les armes, la gloire et la prudence auraient put le justifier, s'il eût borne ses vues à l'acquisition ou à la défense d'une frontière utile. Mais l'ambition lui avait tracé un plan de conquête bien plus vaste, et il se persuada qu'il pouvait employer la raison, aussi bien que la force, pour soutenir ses prétentions excessives. Cyrus était le modèle qu'il se proposait d'imiter. Ce héros, disait-il dans son message à l'empereur Alexandre Sévère, subjuguait le

premier toute l'Asie, et ses successeurs en restèrent longtemps les maîtres. Leurs domaines touchaient à la Propontide et à la mer Égée. Des satrapes gouvernaient en leur nom la Carie et l'Ionie ; enfin toute l'Égypte, jusqu'aux confins de d'Éthiopie, reconnaissait leur souveraineté[681]. Leurs droits, ajoutait Artaxerxès, avaient été suspendus par une longue usurpation, mais ils n'étaient pas détruits ; et du moment où la naissance et le courage avaient placé la couronne sur sa tête, son premier devoir était de rétablir la gloire et les limites de la monarchie persane. Le grand roi (tel était le titre pompeux sous lequel il s'annonçait à l'empereur), le grand roi ordonnait donc aux Romains de se retirer immédiatement des provinces où régnaient autrefois ses ancêtres ; et, satisfaits de rester paisiblement en possession de l'Europe, de céder aux Perses l'empire de l'Asie.

Quatre cents Perses, d'une beauté et d'une taille remarquables, furent chargés de ce fier message. Ils s'efforcèrent, par de superbes chevaux, par des armes magnifiques et par une suite brillante, de déployer l'orgueil et la grandeur de leur maître[682]. Une pareille ambassade était moins une offre de négociation, qu'une déclaration de guerre. Les deux monarques rassemblèrent aussitôt toutes leurs forces ; et prirent le parti de conduire leurs armées en personne.

Il existe encore un discours de l'empereur lui-même, qui fut prononcé à cette occasion, dans le sénat. Si nous en croyons ce monument qui semblerait devoir être authentique, la victoire d'Alexandre Sévère égala toutes celles que le fils de Philippe avait autrefois remportées sur les Perses. L'armée du grand roi était composée de cent vingt mille chevaux tout enharnachés en airain, de dix huit cents chariots armés de faux, et de sept cents éléphants qui portaient des tours remplies d'archers. Les annales de l'Asie n'ont jamais présenté de description si pompeuse : à peine même les Orientaux en ont-ils imaginé de semblables dans leurs romans[683]. Malgré ce redoutable appareil, l'ennemi fut entièrement vaincu dans une grande bataille où l'empereur romain développa tout le courage d'un soldat intrépide, et les talents d'un général expérimenté. Le grand, roi prit la fuite. Un butin immense et la conquête de la Mésopotamie furent les fruits de cette journée mémorable. Telles sont les circonstances invraisemblables d'une relation dictée, selon toutes les apparences, par la vanité du monarque, composée par de vils flatteurs, et revue avec transport par un sénat que l'éloignement et l'esprit d'adulation réduisaient au silence[684]. Loin de penser que les armes d'Alexandre aient triomphé de la valeur des Perses, perçons au travers du nuage qui nous dérobe la vérité : peut-être tout cet éclat d'une gloire imaginaire cache-t-il quelque disgrâce réelle[685].

Nos soupçons sont confirmés par l'autorité d'un historien

contemporain qui honore les vertus d'Alexandre et qui expose de bonne foi les fautes de ce prince. Il trace d'abord le plan judicieux formé pour la conduite de la guerre. Trois armées romaines devaient s'avancer par différents chemins, et envahir la Perse dans le même temps : mais le talent et la fortune ne secondèrent pas les opérations de la campagne, quoiqu'elles eussent été sagement concertées dès que la première de ces armées se fut engagée dans les plaines marécageuses de la Babylonie, vers le confluent artificiel du Tigre et de l'Euphrate[686], elle se trouva environnée de troupes supérieures en nombre ; et les flèches de l'ennemi la détruisirent entièrement. La seconde armée se flattait de pouvoir pénétrer dans le cœur de la Médie. L'alliance de Chosroës, roi d'Arménie[687], lui en facilitait l'entrée ; et les montagnes, dont tout le pays est couvert, la mettaient à l'abri des attaques de la cavalerie persane. Les Romains ravagèrent d'abord les provinces voisines, et leurs premiers succès semblent excuser, en quelque sorte, la vanité de l'empereur ; mais la retraite de ces troupes victorieuses fut mal dirigée, ou du moins malheureuse. En repassant les montagnes, les fatigues d'une route pénible et le froid rigoureux de la saison firent périr un grand nombre de soldats. Tandis que ces deux grands détachements marchaient en Perse par les extrémités opposées, Alexandre, à la tête du principal corps d'armée, devait les soutenir en se portant au centre du royaume. Ce jeune prince, sans expérience, dirigé par les conseils de sa mère, ou peut-être par sa propre timidité, trompa la valeur de ses soldats, et renonça aux plus belles espérances. Après avoir passé l'été en Mésopotamie dans l'inaction, il ramena honteusement à Antioche une armée que les maladies avaient considérablement diminuée, et qu'irritait le mauvais succès de cette expédition. La conduite d'Artaxerxès avait été bien différente. Volant avec rapidité des montagnes de la Médie aux marais de l'Euphrate, ce prince se montra partout où sa présence paraissait nécessaire ; il repoussa lui-même l'ennemi, et, toujours supérieur à la fortune, il joignit à la plus grande habileté le courage le plus intrépide. Mais les combats opiniâtres qu'il eut à soutenir contre les vétérans des légions romaines lui coûtèrent l'élite de ses troupes : ses victoires même l'avaient épuisé. L'absence d'Alexandre, et la confusion qui suivit la mort de cet empereur, offraient en vain une nouvelle carrière à son ambition. Loin de chasser les Romains du continent de l'Asie, comme il le prétendait, il se trouva hors d'état de leur arracher la petite province de Mésopotamie[688].

Le règne d'Artaxerxès, qui, depuis la dernière défaite des Parthes, gouverna la Perse pendant quatorze ans, forme une époque mémorable dans les annales de l'Orient et même dans l'histoire de Rome. Son caractère semble avoir eu une expression forte et hardie qui distingue généralement le prince qui s'élève par le droit des armes,

de celui que le droit de sa naissance appelle au trône de ses pères. Les Perses respectèrent sa mémoire jusqu'à la fin de leur monarchie, et son code de lois fut toujours la base de leur administration civile et religieuse[689]. Plusieurs de ses maximes nous sont parvenues. Une entre autres prouve combien ce prince pénétrant connaissait les ressorts du gouvernement. *L'autorité du monarque, disait-il, doit être soutenue par une force militaire. Cette force ne peut se maintenir que par des impôts. Tous les impôts tombent à la fin sur l'agriculture ; et l'agriculture ne fleurira jamais qu'à l'abri de la modération et de la justice*[690]. Le fils d'Artaxerxès était digne de lui succéder. Sapor hérita des États de son père, et de ses idées de conquête contre les Romains ; mais ces projets ambitieux, trop vastes pour les Perses, firent le malheur des deux nations, et les plongèrent dans une suite de guerres sanglantes.

A cette époque, la nation persane, depuis longtemps civilisée et corrompue, était bien loin de posséder la valeur qu'inspirent l'indépendance, la force du corps et l'impétuosité de l'âme, qui ont livré l'empire de l'univers aux Barbares du septentrion. Les principes d'une tactique éclairée, qui rendirent triomphantes, Rome et la Grèce, et qui distinguent aujourd'hui les habitants de l'Europe, n'ont jamais fait de progrès considérables en Orient. Les Perses n'avaient aucune idée de ces évolutions admirables qui dirigent et animent une multitude confuse, et ils ignoraient également l'art de construire, d'assiéger ou de défendre des fortifications régulières. Ils se fiaient plus à leur nombre qu'à leur courage, plus à leur courage qu'à leur discipline. Une victoire dispersait, aussi facilement qu'une défaite, leur infanterie composée d'une foule de paysans peu aguerris, presque sans armes, levés à la hâte et attirés sous les drapeaux par l'espoir du pillage. Le monarque et les seigneurs de sa cour transportaient dans les tentes l'orgueil et le luxe du sérail. Une suite inutile de femmes, d'eunuques, de chevaux et de chameaux, retardait les opérations militaires ; et souvent, au milieu d'une campagne heureuse, l'armée persane se trouvait séparée ou détruite par une famine imprévue[691].

Mais les nobles de ce royaume conservèrent toujours, au sein de la mollesse et sous le joug du despotisme, un sentiment profond de courage personnel et d'honneur national. Dès qu'ils avaient atteint l'âge de sept ans, on leur enseignait à fuir le mensonge, tirer de l'arc et à monter à cheval : ils excellaient surtout dans ces deux derniers arts[692]. Les jeunes gens les plus distingués étaient élevés sous les yeux du monarque ; ils apprenaient leurs exercices dans l'enceinte du palais. On les accoutumait de bonne heure à la sobriété et à l'obéissance ; et leurs corps, endurcis par des chasses longues et pénibles, devenaient ensuite capables de supporter les plus grandes

fatigues. Dans chaque province, le satrape avait à sa cour une école semblable. Les seigneurs persans étaient tenus au service militaire, en conséquence des terres et des maisons que la bonté du roi leur accordait, tant est naturelle l'idée du gouvernement féodal. Au premier signal, ils montaient à cheval et volaient aux armes, suivis d'une troupe brillante et remplie d'ardeur, qui se joignait aux corps nombreux des gardes, choisis avec soin parmi les esclaves les plus robustes et lest, aventuriers les plus braves de l'Asie. Ces cavaliers, également redoutables par l'impétuosité du choc et par la rapidité des mouvements menaçaient sans cesse l'empire romain ; et les habitants des provinces orientales voyaient tous les jours se former les nuages qui présageaient les malheurs et la désolation de leur patrie [693] .

Chapitre IX

État de la Germanie jusqu'à l'invasion des Barbares sous le règne de l'empereur Dèce.

LES SANGLANTS démêlés des Perses avec Rome, et leur influence marquée sur la décadence et sur la chute de l'empire, nous ont engagé à faire connaître la religion et le gouvernement de ce peuple. Maintenant si nous portons nos regards vers le nord du globe, nous voyons d'abord les Scythes ou Sarmates errer avec leurs chevaux, leurs troupeaux, leurs femmes et leurs enfants, dans ces plaines immenses qui s'étendent depuis la mer Caspienne jusqu'à la Vistule, depuis les confins de la Perse jusqu'à ceux de la Germanie[694]. Mais il n'est point de nation plus digne que les Germains d'occuper une place considérable dans notre histoire. Ce sont eux qui d'abord eurent le courage de résister aux Romains, qui envahirent ensuite les domaines de ces superbes vainqueurs, et qui enfin écrasèrent leur puissance en Occident. Des considérations plus fortes, et qui nous touchent de bien près, exigent encore toute notre attention. Les peuples les plus civilisés de l'Europe moderne sont sortis, des forêts de la Germanie ; et nous pourrions retrouver dans les institutions grossières des Barbares qui les habitaient alors, les principes originaux de nos lois et de nos mœurs. Tacite a fait un ouvrage sur les Germains : leur état primitif, leur simplicité, leur indépendance, ont été tracés par le pinceau de cet écrivain supérieur, le premier qui ait appliqué la science de la philosophie, à l'étude des faits. Son excellent traité, qui renferme peut-être plus d'idées que de mots, a d'abord été commenté par une foule de savants : de nos jours, il a exercé le génie et la pénétration des historiens philosophes. Quelles que soient la richesse et l'importance de ce sujet, il a déjà été traité tant de fois, avec tant d'habileté et de succès, qu'il est devenu familier au lecteur et difficile pour l'auteur. Nous nous contenterons donc de rappeler quelques-unes des circonstances les plus intéressantes du climat, des mœurs et des institutions qui ont rendu des sauvages si redoutables à puissance de Rome.

La Germanie, si on en excepte la petite province de ce nom, située sur la rive occidentale du Rhin, qui avait subi le joug des Romains, renfermait le tiers de l'Europe. La Suède, le Danemark, la Norvège, la Finlande, la Livonie, la Prusse, presque toute l'Allemagne et la plus grande partie de la Pologne, étaient originairement habités par une

seule nation, partagée en différentes tribus; dont les traits, les moeurs, le langage; attestaient une origine commune, et laissaient apercevoir entre elles une ressemblance frappante[695]. Le Rhin bornait à l'occident ces vastes contrées ; et vers le midi, les provinces illyriennes de l'empire en étaient séparées par le Danube. Depuis ce fleuve, une chaîne de montagnes, connues sous le nom de monts Krapacks, couvrait la Germanie du côté de la Hongrie et du pays des Daces. A l'orient, les défiantes mutuelles des Germains et des Sarmates marquaient légèrement quelques frontières souvent effacées par les conquêtes et par les alliances des différentes tribus de ces deux nations. Le septentrion resta toujours inconnu aux anciens : ils n'entrevirent qu'imparfaitement un océan glacé au-delà de la mer Baltique et de la péninsule ou des îles de la Scandinavie [696].

Quelques écrivains ingénieux[697] ont soupçonné que l'Europe était autrefois bien, plus froide qu'elle ne l'est à présent. Les plus anciennes descriptions de la Germanie tendent singulièrement à confirmer leur théorie. Il n'est question, en parlant de cette contrée, que de neige, de frimas et d'un hiver perpétuel. On doit peut-être s'arrêter peu à ces expressions générales, puisque nous n'ayons aucune méthode pour réduire à la mesure exacte du thermomètre les sensations ou les expressions d'un orateur né sous le climat fortuné de la Grèce et de l'Asie. Il existe cependant deux circonstances remarquables et d'une nature moins équivoque : 1° La glace arrêtaient souvent le cours des deux grands fleuves qui servaient de limites à l'empire. Pendant l'hiver, le Rhin et le Danube étaient capables de soutenir les fardeaux les plus énormes. Alors les Barbares qui choisissaient ordinairement cette saison rigoureuse pour leurs incursions, transportaient, sans crainte et sans danger , sur une masse d'eau devenue immobile[698], leurs nombreuses armées, leur cavalerie et des chariots remplis de provisions de toute espèce. Les siècles modernes n'ont jamais été témoins d'un pareil phénomène. 2° Le renne, cet animal utile, dont le sauvage du Nord, condamné à vivre sous un ciel affreux, tire de si grands avantages, est d'une constitution qui supporte, qui exige même le froid le plus rigoureux. On le trouve sur le rocher du Spitzberg, à dix degrés du pôle. Il semble se plaire au milieu des neiges de la Sibérie et de la Laponie : aujourd'hui il ne peut vivre, encore moins se reproduire, dans aucune contrée au sud de la mer Baltique[699]. Du temps de Jules César, le renne, aussi bien que l'élan, et le taureau sauvage, existait dans la forêt Hercynienne, qui couvrait alors une partie de l'Allemagne et de la Pologne [700]. Les travaux des hommes expliquent suffisamment les causes de la diminution du froid. Ces bois immenses qui dérobaient la terre aux rayons du soleil [701], ont été détruits. A mesure que l'on a cultivé les terres et desséché les marais, la température du climat est devenue

plus douce. Le Canada nous présente maintenant une peinture exacte de l'ancienne Germanie. Quoique située sous la même latitude que des plus belles provinces de la France et de l'Angleterre, cette partie du Nouveau Monde, éprouve le froid le plus rigoureux. Le renne y est commun : la terre reste ensevelie sous une neige profonde et impénétrable. Le fleuve Saint-Laurent est régulièrement, gelé dans un temps où les eaux de la Seine et de la Tamise sont ordinairement débarrassées des glaces [702].

On a souvent examiné, l'influence du climat sur les corps et sur les esprits des Germains. Il est plus facile d'en exagérer les effets que de les déterminer avec précision. Quelques écrivains ont supposé, et ils croyaient tous pour la plupart, quoique peut-être sans aucune preuve suffisante, que le froid rigoureux du nord contribuait à la longue vie des habitants, et favorisait la propagation de l'espèce ; que les hommes de ces contrées étaient plus propres à la génération, et les femmes plus fécondes que dans les climats chauds et tempérés [703]. Nous pouvons avancer avec plus d'assurance que les peuples du Septentrion avaient reçu de la nature de grands corps et une vigueur inépuisable, et qu'ils avaient en général sur ceux du Midi l'avantage d'une taille élevée [704]. L'air âpre de la Germanie donnait aux naturels une sorte de force plus faite pour les exercices violents que pour un travail soutenu. Il leur inspirait une intrépidité qui résultait de leurs fibres et de leur organisation particulière. En temps de guerre, ces robustes enfants du Nord [705] sentaient à peine les rigueurs d'un hiver qui glaçait le courage du soldat romain. Incapables, à leur tour, de résister aux grandes chaleurs, ils éprouvaient pendant l'été une langueur, et des maladies mortelles, et toute leur fougue se dissipait sous les feux brûlants du soleil de l'Italie [706].

En parcourant la surface du globe, il n'est point de partie considérable où l'on ne découvre des habitants ; et partout l'histoire se tait sur la manière dont ces pays ont d'abord été peuplés. En vain l'esprit philosophique examine soigneusement l'enfance des grandes sociétés ; il n'aperçoit que des ténèbres, et notre curiosité se consume en efforts inutiles. Lorsque Tacite considère la pureté du sang des Germains et l'aspect affreux de leur patrie, il est disposé à déclarer ces Barbares indigènes. Il est probable, et peut même paraître certain, que l'ancienne Germanie n'avait pas été originairement peuplée par des colonies étrangères déjà formées en corps politique [707]. Ce qui paraît le plus vraisemblable, c'est que les sauvages errants de la forêt Hercynienne, rassemblés d'abord en petit nombre, aurait insensiblement formé un grand peuple connu sous le nom de nation germanique. Si l'on osait prétendre ensuite que ces sauvages fussent enfants de la terre qu'ils foulaient aux pieds, un pareil système serait

condamné par la religion, et la raison ne fournirait aucune arme pour le défendre.

Ces doutes sensés sont bien opposés aux notions de la vanité nationale. Parmi les peuples qui ont adopté l'Histoire de Moïse, l'arche de Noé est devenue ce que le siège de Troie avait été pour les Grecs et pour les Romains. Sur la base étroite de la vérité, l'imagination a placé l'immense et grossier colosse de la fable. Écoutez l'orgueilleux Irlandais[708] ; il peut, aussi bien que le sauvage des déserts de la Tartarie[709], vous montrer, dans un fils de Japhet, la tige d'où sont sortis ses ancêtres. Le dernier siècle a produit une foule de savants d'une érudition profonde et d'un esprit crédule ; qui, guidés par la lueur incertaine des légendes, des traditions, des conjectures et des étymologies, ont conduit les enfants et les petits-fils de Noé depuis la tour de Babel jusqu'aux extrémités de la terre. De tous ces critiques si judicieux, celui qui mérite le plus d'être remarqué, est Olaus-Rudbek, professeur de l'université d'Upsal[710]. Ce zélé citoyen fait de son pays natal le théâtre de toutes les merveilles que la fable et l'histoire ont célébrées. C'est de la Suède que les Grecs, ont tiré leur alphabets, leur, astronomie, leur religion. La Suède était, selon lui, une contrée délicieuse dont l'Atlantique de Platon, le pays des Hyperboréens, les îles Fortunées, le jardin des Hespérides, et même les Champs-Élysées, ne nous ont donné qu'une idée imparfaite. Un climat si favorisé de la nature ne pouvait rester longtemps désert après le déluge. En peu d'années la famille de Noé, composée, d'abord de huit personnes, compte vingt mille rejetons. Alors, le savant Rudbek les sépare en petites colonies, et les disperse sur toute la terre pour en couvrir la surface et, propager l'espèce humaine. Le détachement germain ou suédois, commandé, si je ne me trompe, par Askenaz, fils de Gomer, fils de Japhet, se conduisit dans cette grande entreprise avec une activité extraordinaire. Bientôt le Nord envoie de nombreux essaims en Europe, en Asie et en Afrique ; et, pour me servir de la métaphore de l'auteur, le sang se porta des extrémités au cœur de l'univers.

Mais tous ces systèmes savants d'antiquités germaniques viennent se briser contre un seul fait trop bien attesté pour donner lieu au moindre doute, et d'une espèce trop décisive pour qu'il soit possible d'y répondre. Les Germains, du temps de Tacite, n'avaient point l'usage des lettres[711], connaissance précieuse qui distingue principalement un peuple civilisé d'une horde de sauvages plongés dans les ténèbres de l'ignorance, ou incapables de réflexion. Privé de ce secours artificiel, l'homme perd le souvenir ou altère la nature des idées qu'il a reçues. Bientôt les modèles s'effacent, les matériaux disparaissent, le jugement devient faible et inactif, l'imagination reste languissante, ou, si elle veut prendre l'essor, elle n'enfante que des

chimères. Enfin, l'âme abandonnée à elle-même, méconnaît insensiblement l'exercice de ses plus nobles facultés. Pour nous convaincre de cette vérité importante, considérons l'état actuel de la société. Quelle distance immense entre l'homme, instruit et le paysan entièrement privé de la connaissance des lettres ! Le premier, par le secours de la lecture ou la réflexion, multiplie sa propre expérience ; il parcourt tout l'univers ; il se transporte dans les siècles les plus éloignés. L'autre, attaché à la glèbe qui l'a vu naître, borné à quelques années d'existence, l'emporte à peine en intelligence sur ce boeuf, tranquille compagnon de ses travaux. On trouvera une différence encore plus grande parmi les nations que parmi les individus. N'en doutons point, sans une méthode propre à exprimer les pensées par des figures, un peuple ne conservera jamais de monuments historiques. Incapable de percer dans les sciences abstraites, jamais il ne pourra cultiver avec succès les arts utiles et agréables de la vie.

Ces arts furent entièrement inconnus aux habitants du Nord. Les Germains passaient leurs jours dans un étai de pauvreté et d'ignorance que de vains déclamateurs se sont plu à décorer du nom de vertueuse simplicité. On compte maintenant en Allemagne environ deux mille trois cents villes[712] entourées de murs. Dans une étendue de pays beaucoup plus considérable, Ptolémée n'a pu découvrir que quatre-vingt-dix bourgs ou villages, qu'il décore du nom pompeux de villes[713]. Selon toutes les apparences, les forêts de la Germanie ne renfermaient que des fortifications grossières, élevées sans art, pour mettre les femmes, les enfants et les troupeaux à l'abri d'une invasion subite, tandis que les guerriers marchaient à la rencontre de l'ennemi[714]. Tacite rapporte, comme un fait constant, que, de son temps, ces Barbares n'avaient aucune ville [*Germ.*, 15]. Ils affectaient de mépriser les ouvrages de l'industrie romaine : toutes ces enceintes redoutables leur paraissaient plutôt une prison qu'un lieu de sûreté[715]. Leurs maisons isolées ne formaient aucun village régulier[716]. Chaque sauvage fixait ses foyers indépendants sur le terrain auquel un bois, un champ, une fontaine, l'engageaient à donner la préférence. Là on n'employait ni pierres, ni briques, ni tuiles[717]. Toutes les habitations n'étaient réellement que des huttes peu élevées, de figure circulaire, construites en bois qui n'avait point été façonné, couvertes de chaume et percées vers le haut pour laisser un passage libre à la fumée. Dans l'hiver, le Germain n'avait, pour se garantir du froid le plus rigoureux, qu'un léger manteau fait de la peau de quelque animal. Les tribus du Nord portaient des fourrures, et les femmes filaient elles-mêmes une sorte de toile grossière dont elles se servaient [*Tacite, Germ.*, 17]. Le gibier de toute espèce dont les forêts étaient remplies, procurait à ces peuples une nourriture abondante et le plaisir de la chasse [*Ibid.*, 5]. De nombreux

troupeaux, moins remarquables, il est vrai, par leur beauté que par leur utilité [718], formaient leurs principales richesses. Leur contrée ne produisait que du blé ; on n'y voyait ni vergers, ni prairies artificielles ; et comment l'agriculture se serait-elle perfectionnée dans un pays où, tous les ans, une nouvelle division de terres labourables occasionnait un changement universel dans les propriétés, et dont les habitants, attachés à cette coutume singulière, laissaient en friche, pour éviter toute dispute, une grande partie de leur territoire [719] ?

L'argent, l'or et le fer, étaient extrêmement rares en Germanie. Les naturels n'avaient ni la patience ni le talent nécessaires pour tirer du sein de la terre ces riches veines d'argent qui depuis ont récompensé si libéralement les soins des souverains de Saxe et de Brunswick. La Suède, dont les mines fournissent maintenant du fer à toute l'Europe, ignorait également ses trésors. A voir les armes des Germains, on jugera facilement qu'ils avaient peu de fer, puisqu'ils ne pouvaient en employer beaucoup à l'usage qui devait paraître le plus noble aux yeux d'un peuple belliqueux. Les guerres et les traités avaient introduit quelques espèces romaines, d'argent pour la plupart, chez les nations qui habitaient les bords du Rhin et du Danube ; mais les tribus plus éloignées n'avaient aucune idée de la monnaie. Leur commerce borné consistait dans l'échange des marchandises, et de simples vases d'argile leur paraissaient aussi précieux que ces coupes d'argent dont Rome avait fait des présents à leurs princes et à leurs ambassadeurs [Tacite, *Germ.*, 6]. Ces faits principaux instruisent mieux un esprit capable de réflexion que tout le détail minutieux d'une foule de circonstances particulières. La valeur de la monnaie a été fixée, par un consentement général, pour exprimer nos besoins et nos propriétés, comme les lettres ont été inventées pour rendre nos pensées. Ces deux institutions, en augmentant la force de la nature humaine, et en donnant à nos passions une énergie plus active, ont contribué à multiplier les objets qu'elles devaient représenter. L'usage de l'or et de l'argent est, en grande partie, idéal ; mais il serait impossible de calculer les services nombreux et importants que l'agriculture et tous les arts ont retirés du fer, lorsque ce métal a été épuré par le feu et façonné par la main industrieuse de l'homme. En un mot, la monnaie est l'attrait le plus universel de l'industrie humaine ; le fer en est l'instrument le plus puissant. Otez à un peuple ces deux moyens ; qu'il ne soit ni excité par l'un ni secondé par l'autre, il ne pourra jamais sortir de la plus grossière barbarie [720].

Si nous contemplons un peuple sauvage, dans quelque partie du globe que puisse être, nous verrons une quiétude indolente et l'indifférence sûr l'avenir former la partie dominante de son caractère. Dans un État civilisé, l'âme tend à se développer ; toutes ses facultés

sont perpétuellement exercées, et la grande chaîne d'une dépendance mutuelle embrasse et resserre les individus. La portion la plus considérable de la société est constamment employée à des travaux utiles. Quelques-uns, placés par la fortune au-dessus de cette nécessité, peuvent cependant occuper leur loisir en suivant l'intérêt ou la gloire, en augmentant leurs biens, en perfectionnant leur intelligence, ou en se livrant aux devoirs, aux plaisirs, aux folies même de la vie sociale. Les Germains n'avaient aucune de ces ressources. Ils abandonnaient aux vieillards, aux gens infirmes, aux femmes et aux esclaves, les détails domestiques, la culture des terres et le soin des troupeaux. Privé de tous les arts qui pouvaient remplir son loisir, le guerrier fainéant, semblable aux animaux, passait ses jours et ses nuits à manger, et à dormir. Et cependant, combien la nature ne diffère-t-elle pas d'elle-même ! selon la remarque d'un écrivain qui en avait sondé toute la profondeur, ces mêmes sauvages étaient tour à tour les plus indolents et les plus impétueux des hommes. Ils aimaient l'oisiveté, ils détestaient le repos [**Tacite, Germ., 15**]. Leur âme languissante, accablée de son propre poids, cherchait avidement quelque sensation nouvelle, quelque objet capable de lui donner des secousses. La guerre et ses horreurs avaient seules des charmes pour ces caractères indomptés. Dès que le bruit des armes se faisait entendre, le Germain, transporté, sortait tout à coup de son engourdissement : il volait aux combats ; il se précipitait au milieu des dangers. Les violents exercices du corps et les mouvements rapides de l'âme lui donnaient un sentiment plus vif de son existence. Dans quelques tristes intervalles de paix, ces Barbares se livraient sans aucune modération aux excès de la boisson et du jeu. Ces deux plaisirs, dont l'un enflammait leurs passions et l'autre éteignait leur raison, contribuaient ainsi, par des moyens différents, à les délivrer de la peine de penser. Ils mettaient leur gloire à rester à table des journées entières. Souvent ces assemblées de débauche étaient souillées du sang de leurs parents et de leurs amis [**Ibid., 22-23**]. Ils payaient avec la plus scrupuleuse exactitude les dettes d'honneur ; car ce sont eux qui nous ont appris à désigner ainsi les dettes du jeu. L'infortuné qui, dans son désespoir, avait risqué sa personne et sa liberté au hasard d'un coup de dé, se soumettait patiemment à la décision du sort. Garrotté, exposé aux traitements les plus durs, quelquefois même vendu comme esclave dans les pays étrangers, il obéissait sans murmure à un maître plus faible, mais plus heureux[721].

Une bière, faite sans, art avec du froment, ou de l'orge, et acquérant par la *corruption*, selon l'énergique expression de Tacite, une sorte de ressemblance avec le vin, suffisait aux habitants de la Germanie pour leurs parties ordinaires de débauche ; mais ceux qui avaient goûté les vins délicieux de l'Italie et de la Gaule, soupiraient

après une espèce d'ivresse plus agréable. Ils ne songèrent cependant pas, comme on l'a exécuté depuis avec tant de succès, à planter des vignes sur les bords du Rhin et du Danube, et l'industrie ne leur procura jamais de matières pour un commerce avantageux. La nation aurait rougi de devoir à un travail pénible ce qu'elle pouvait obtenir par les armes [**Tacite, Germ., 14**]. Le goût immodéré des Barbares de toutes les nations pour les liqueurs fortes les engagea souvent à envahir les régions comblées des présents si enviés de l'art ou de la nature. Le Toscan qui livra l'Italie aux Celtes, les attira dans sa patrie, en leur montrant tous les excellents fruits et les vins précieux que produisait un climat plus fortuné[722]. Ce fut ainsi que, durant les guerres du seizième siècle, les Allemands accoururent en France pour piller les riches coteaux de la Bourgogne et de la Champagne[723]. L'ivrognerie, aujourd'hui le plus bas, mais non le plus dangereux de nos vices, peut chez des peuples moins civilisés, occasionner une bataille, une guerre ou une révolution.

Depuis Charlemagne, dix siècles de travaux ont adouci le climat et fertilisé le sol de la Germanie : un million d'ouvriers et de laboureurs mènent à présent une vie aisée et agréable dans un pays où cent mille guerriers paresseux trouvaient à peine autrefois de quoi subsister[724]. Les Germains destinaient leurs immenses forêts au plaisir de la chasse : ils employaient en pâturages la plus grande partie de leurs terres, en cultivaient une très petite portion d'une manière fort imparfaite, et se plaignaient ensuite de l'aridité et de la stérilité d'une contrée qui refusait de nourrir ses habitants. Lorsqu'une famine cruelle venait les convaincre de la nécessité des arts, ils n'avaient souvent alors d'autre ressource que d'envoyer au dehors le quart, ou peut-être le tiers de leur jeunesse[725]. Une possession et une jouissance assurées sont les liens qui attachent un peuple à sa patrie ; mais les Germains portaient avec eux ce qu'ils avaient de plus cher, et, dès qu'ils voyaient briller l'espoir d'une conquête ou d'un riche butin, ils abandonnaient la vaste solitude des bois, et marchaient aux combats avec leurs troupes, leurs femmes et leurs enfants. Les nombreux essaims qui sortirent ou qui parurent sortir de la *grande fabrique des nations*, ont été multipliés par l'effroi des vaincus et par la crédulité des siècles suivants. Des faits ainsi exagérés ont insensiblement établi une opinion soutenue depuis par de très habiles écrivains : on s'est imaginé que du temps de César et de Tacite le Nord était infiniment plus peuplé qu'il ne l'est de nos jours[726]. Des recherches plus exactes sur les causes de la population semblent avoir convaincu les philosophes modernes de la fausseté, de l'impossibilité même de cette hypothèse. Aux noms de Mariana et de Machiavel[727], nous pouvons en opposer d'aussi respectables, ceux de Hume et de Robertson[728].

Un peuple guerrier qui n'a point de villes, qui néglige tous les arts, et qui ne connaît l'usage ni des lettres ni de la monnaie trouve cependant dans la jouissance de la liberté quelque compensation à cet état de barbarie : tels étaient les Germains ; leur pauvreté assurait leur indépendance. En effet, nos possessions et nos désirs sont les chaînes les plus fortes du despotisme. *Les Suéones, dit Tacite [729], honorent les richesses : aussi sont-ils soumis à un monarque absolu. Les armes ne sont pas parmi eux, comme chez les autres peuples germaniques, entre les mains de tout le monde ; le roi les tient en dépôt sous la garde d'un homme de confiance, et cet homme n'est pas citoyen ; ce n'est pas même un affranchi, c'est un esclave. Les voisins des Suéones, les Sitones [730], sont tombés au-dessous de la servitude ; ils obéissent à une femme [731].* En faisant cette exception, Tacite reconnaît la vérité du principe général que nous avons exposé sur la théorie du gouvernement ; nous sommes seulement en peine de concevoir par quels moyens les richesses et le despotisme ont pénétré dans une partie du Nord si éloignée, et ont pu éteindre la flamme généreuse qui brillait dans les contrées voisines des provinces romaines. Comment les ancêtres de ces Norvégiens et de ces Danois, si connus depuis par leur caractère indomptable, se sont-ils laissé enlever le sceau de la liberté germanique [732] ? Quelques tribus des bords de la Baltique reconnaissaient l'autorité des rois, sans avoir abandonné les droits de l'homme [Tacite, *Germ.*, 43] ; mais dans presque toute la Germanie, la forme du gouvernement était une démocratie, tempérée, il est vrai , et modérée moins par des lois générales et positives que par l'ascendant momentané de la naissance ou de la valeur, de l'éloquence ou de la superstition [Tacite, *Germ.*, 11-13, etc.].

Les gouvernements civils ne sont, dans leur première origine, que des associations volontaires formées pour la sûreté commune : pour parvenir à ce but, désiré, il est absolument nécessaire que chaque individu se croie essentiellement obligé de soumettre ses opinions et ses actions particulières au jugement du plus grand nombre de ses associés. Les Germains se contentèrent de cette branche informe, mais hardie, de la société politique. Dès qu'un jeune homme, né de parents libres, avait atteint l'âge viril, on l'introduisait dans le conseil général de la nation ; on lui donnait solennellement la lance et le bouclier. Il prenait aussitôt place parmi ses compatriotes, et devenait un membre de la république militaire, égal en droit à tous les autres. Les guerriers de la tribu s'assemblaient en de certains temps fixes, ou dans des occasions extraordinaires. L'administration de la justice, l'élection des magistrats et les grands intérêts de la guerre et de la paix, se décidaient par le suffrage libre de tous les citoyens. A la vérité un corps choisi des grands ou des chefs de la nation préparait quelquefois et proposait les affaires les plus importantes [733]. Les magistrats

pouvaient délibérer et persuader ; le peuple seul avait le droit de prononcer et d'exécuter. La promptitude et la violence caractérisaient presque toujours les résolutions des Germains. Ces Barbares, qui faisaient consister la liberté à satisfaire la passion du moment, et le courage à braver les dangers, rejetaient en frémissant les conseils timides de la justice ou de la politique. Leur indignation éclatait alors par un sombre murmure. Mais lorsqu'un orateur plus populaire leur proposait de venger quelque injure, de briser même les fers du dernier des citoyens ; lorsqu'il appelait ses compatriotes à la défense de l'honneur national ou à l'exécution de quelque entreprise pénible et glorieuse, un choc terrible d'épées et de boucliers exprimait les transports et les applaudissements de toute l'assemblée. Les Germains ne se rassemblaient jamais que couverts de leurs armes ; et, au milieu des délibérations les plus sérieuses, on avait tout à craindre d'un caprice aveugle d'une multitude féroce qu'enflammaient l'esprit de discorde et l'usage des liqueurs fortes, et toujours prête à soutenir par la violence des résolutions prises au sein du tumulte. Combien de fois avons-nous vu les diètes de Pologne teintes de sang, et le parti le plus nombreux forcé de céder à la faction la plus séditeuse [734].

Lorsqu'une tribu avait à redouter quelque invasion, elle se choisissait un général. Si le danger devenait plus pressant, et qu'il menaçât l'État entier, plusieurs tribus concouraient à l'élection du même général. C'était au guerrier le plus brave que l'on confiait le soin important de mener ses compatriotes sur le champ de bataille. Il devait leur donner l'exemple plutôt que des ordres ; mais cette autorité, quoique bornée, était toujours suspecte ; elle expirait avec la guerre, et en temps de paix les Germains ne reconnaissaient aucun chef suprême [César, *de Bell. gall.*, VI, 23.]. L'assemblée générale nommait cependant des *princes* pour administrer la justice, ou plutôt pour accommoder les différends [735] dans leurs districts respectifs. En choisissant ces magistrats on avait autant égard à la naissance qu'au mérite [736]. La nation leur accordait à chacun une garde et un conseil de cent personnes. Il paraît que le premier d'entre eux jouissait, pour le rang et pour les honneurs, d'une prééminence qui engagea quelquefois les Romains à le décorer du titre de roi [Cluvier, *Germ. ant.*, I, 38].

Pour se représenter tout le système des mœurs des Germains, il suffit de comparer deux branches remarquables de l'autorité de leurs princes. Ces magistrats disposaient entièrement de toutes les terres de leur district, et ils en faisaient chaque année un nouveau partage [César, VI, 22 - Tacite, *Germ.*, 26]. D'un autre côté, la loi leur défendait de punir de mort, d'emprisonner, de frapper même un simple citoyen [Tacite, *Germ.*, 7]. Des hommes si jaloux de leurs

personnes, si peu occupés de leurs propriétés, n'avaient certainement aucune idée des arts ni de l'industrie ; mais ils devaient être animés par un sentiment élevé de l'honneur et de l'indépendance.

Les Germains ne connaissaient d'autres devoirs que ceux qu'ils s'étaient eux-mêmes imposés. Le soldat le plus obscur dédaignait de se soumettre à l'autorité du magistrat. Le jeune guerrier de la naissance la plus illustre ne rougissait pas du titre de compagnon. *Chaque prince avait une troupe de gens qui s'attachaient à lui et qui le servaient. Il y avait entre eux une émulation singulière pour obtenir quelque distinction auprès du prince, et une même émulation entre les princes sur le nombre et la bravoure de leurs compagnons. C'est la dignité, c'est la puissance d'être toujours entouré d'un essaim de jeunes gens que l'on a choisis ; c'est un ornement dans la paix, c'est un rempart dans la guerre. On se rend célèbre dans sa nation et chez les peuples voisins, si l'on surpasse les autres par le nombre et par le courage de ses compagnons ; on reçoit des présents ; les ambassades viennent de toutes parts. Souvent la réputation décide de la guerre. Dans le combat, il est honteux au prince d'être inférieur en courage ; il est honteux à la troupe de ne point égaler la valeur du prince. C'est une infamie éternelle de lui avoir survécu. L'engagement le plus sacré, c'est de le défendre. Si une cité est en paix, les princes vont chez celles qui font la guerre ; c'est par là qu'ils conservent un grand nombre d'amis. Ceux-ci reçoivent d'eux le cheval du combat, et le javelot terrible. Les repas, peu délicats, mais grands, sont une espèce de solde pour eux ; le prince ne soutient ses libéralités que par les guerres et les rapines [737].*

Cette institution, qui affaiblissait le gouvernement des différents États de la Germanie, donnait un nouveau ressort au caractère général des nations qui l'habitaient. Elle développait parmi elles le germe de toutes les vertus dont les Barbares sont susceptibles. C'est du même foyer que sont sorties longtemps après la valeur, la fidélité, la courtoisie et l'hospitalité qui distinguèrent nos anciens chevaliers. Un célèbre écrivain de nos jours aperçoit dans les dons honorables accordés par le chef à ses braves compagnons, l'origine des fiefs que les seigneurs barbares, après la conquête des provinces romaines, distribuèrent à leurs vassaux, en exigeant pareillement d'eux l'hommage et le service militaire [738]. Ces conditions cependant sont entièrement contraires aux maximes des Germains qui aimaient à faire des présents, mais qui auraient rougi d'imposer ou d'accepter aucune obligation [739].

Dans les siècles de chevalerie, au moins si l'on en croit les vieux romanciers, tous les hommes étaient braves, toutes les femmes étaient chastes. La dernière de ces vertus, quoique bien plus difficile à acquérir et à conserver que la première, est attribuée presque sans exception aux femmes des Germains. La polygamie avait lieu

seulement parmi les princes ; encore ne se la permettaient-ils que pour multiplier leurs alliances. Les divorces étaient défendus par les mœurs, plutôt que par les lois. On punissait l'adultère comme un crime rare et impardonnable. Ni l'exemple ni la coutume ne pouvaient justifier la séduction [740]. Il nous est permis de croire que Tacite s'est un peu laissé entraîner au noble plaisir d'opposer la vertu des Barbares à la conduite dissolue des femmes romaines: cependant son récit renferme plusieurs circonstances frappantes, qui donnent un air de vérité ou du moins de probabilité à ce qu'il nous rapporte de la chasteté et de la foi conjugale des Germains.

Les progrès de la civilisation ont certainement mis un frein aux passions les plus violentes de la nature humaine ; mais ils semblent avoir été moins favorables à la chasteté, dont le principal ennemi est la mollesse de l'âme. Les raffinements de la société, en répandant du charme sur le commerce des deux sexes, en altèrent la pureté. La grossière impulsion de l'amour devient plus dangereuse lorsqu'elle s'ennoblit, ou plutôt se déguise, en s'alliant à un sentiment passionné. Les grâces, la politesse, l'élégance des vêtements, augmentent l'éclat de la beauté, et enflamment les sens par la voie de l'imagination. Ces divertissements, ces danses, ces spectacles, où les mœurs sont si peu respectées, sont autant de pièges tendus à la fragilité des femmes, et leur présentent une foule d'occasions dangereuses [741]. Parmi les sauvages grossiers qui habitaient le Septentrion, la pauvreté, la solitude et les soins pénibles de la vie domestique garantissaient les femmes de ces dangers. Le chaume, qui laissait leurs cabanes ouvertes de tous côtés à l'œil de l'indiscrétion ou de la jalousie était pour la fidélité conjugale un rempart plus sûr que les murs, les verrous et les eunuques d'un harem. A cette cause on en peut ajouter une plus honorable. Les Germains traitaient leurs femmes avec estime et confiance ; ils les consultaient dans les occasions les plus importantes, et ils se plaisaient à croire que leur âme renfermait une sainteté et une sagesse surnaturelles. Quelques-unes de ces interprètes du destin, telles que Velléda dans la guerre des Bataves, gouvernèrent, au nom de la Divinité, les plus fières d'entre les nations germaniques [Tacite, *Hist.*, IV, 62, 65] ; sans être adorées comme déesses, les autres jouissaient de la considération que méritaient les compagnes libres des soldats, associées, comme l'indiquaient les cérémonies mêmes du mariage, à une vie de fatigue de travaux et de gloire [742]. Dans les grandes invasions, les camps des Barbares étaient remplis d'une multitude de femmes, qui, fermes au milieu du bruit des armes, contemplaient d'un oeil intrépide le spectacle effrayant de la destruction ; et les blessures honorables de leurs fils et de leurs époux [743]. Des armées en déroute ont été plus d'une fois, ramenées à la victoire par le désespoir généreux des femmes, qui redoutaient bien

moins la mort que la servitude. S'il ne restait plus de ressource, elles savaient, par leurs propres mains, se dérober, ainsi que leurs enfants, aux outrages du vainqueur [744]. De pareilles héroïnes ont des droits à notre admiration ; mais nous ne croirons sûrement pas qu'elles aient été aimables ni propres à inspirer de l'amour. Elles ne pouvaient imiter les vertus fortes de l'homme, sans renoncer à cette douceur attrayante qui fait à la fois le charme et la faiblesse de la femme. L'orgueil apprenait aux Germaines à étouffer tout mouvement de tendresse qui aurait porté la moindre atteinte à l'honneur, et l'honneur du sexe a toujours été la chasteté. Les sentiments et la conduite de ces fières matrones sont à la fois une des causes, un des effets et l'une des preuves du caractère général de la nation. Le courage des femmes, quoique produit par le fanatisme ou soutenu par l'habitude, n'est qu'une image faible et imparfaite de la valeur qui distingue les hommes, d'un siècle ou d'une contrée.

Le système religieux des Germaines, si l'on peut donner ce nom aux opinions grossières d'une nation sauvage, avait pour principe leurs besoins, leurs craintes et leur ignorance [745]. Ils adoraient des objets visibles et les grands agents de la nature le soleil et la lune, la terre et le feu. Ils avaient en même temps imaginé des divinités qui présidaient, selon eux, aux occupations les plus importantes de la vie humaine. Ces Barbares croyaient pouvoir découvrir la volonté des êtres supérieurs par quelques pratiques ridicules de divination ; et le sang des hommes qu'ils immolaient au pied des autels de leurs dieux, leur paraissait l'offrande la plus précieuse et la plus agréable. On s'est trop empressé d'applaudir à leurs notions sur la Divinité qu'ils ne renfermaient pas dans l'enceinte d'un temple, et qu'ils ne représentaient sous aucune forme humaine. Rappelons-nous que les Germaines n'avaient pas la moindre idée de la sculpture, et qu'ils connaissaient à peine l'art de bâtir ; il nous sera facile d'assigner le véritable motif d'un culte qui venait bien moins d'une supériorité de raison que d'un manque d'industrie. Des bois antiques, consacrés par la vénération des siècles, étaient les seuls temples des Germaines : là résidait la majesté d'une puissance invisible. Ces sombres retraites, en ne présentant aucun objet distinct de crainte ou de culte réel, inspiraient un sentiment bien plus profond d'horreur religieuse [746] ; et l'expérience avait appris à des prêtres grossiers tous les artifices qui pouvaient maintenir et fortifier des impressions terribles si conformes à leurs intérêts [747].

La même ignorance qui rend les Barbares incapables de concevoir ou d'adopter l'empire utile des lois, les livre sans défense aux terreurs aveugles de la superstition. Les prêtres germaines, profitèrent de cette disposition de leurs compatriotes, et ils exercèrent même dans les

affaires temporelles une autorité, que le magistrat n'aurait osé prendre. Le fier guerrier se soumettait patiemment à la verge de la correction, lorsque la main vengeresse tombait sur lui pour exécuter, non la justice des hommes, mais l'arrêt immédiat du dieu de la guerre [Tacite, *Germ.*, 7]. Souvent la puissance ecclésiastique suppléait les défauts de l'administration civile. L'autorité divine intervenait constamment dans les assemblées populaires pour y maintenir l'ordre et le silence ; et quelquefois elle s'occupait d'objets plus importants au bien de l'État. On faisait, en certains temps, une procession solennelle dans les pays actuellement connus sous le nom de Mecklenbourg et de Poméranie. Le symbole inconnu de la déesse Herthe (la terre), couvert d'un voile épais, sortait avec pompe de l'île de Rugen, sa résidence ordinaire : placée sur un char tiré par des génisses, elle visitait de cette manière plusieurs tribus de ses adorateurs. Pendant sa marche, les querelles étaient suspendues, les cris de guerre étouffés ; le Germain belliqueux déposait ses armes : il pouvait goûter alors les douceurs de la paix et de la tranquillité [*Ibid.*, 40]. La trêve de Dieu, si souvent et si inutilement proclamée par le clergé du onzième siècle, ne fut qu'une imitation de cette ancienne coutume [748].

Mais la religion avait bien plus de force pour enflammer que pour modérer les passions violentes des Germains. L'intérêt et le fanatisme portaient souvent, les prêtres à sanctifier les entreprises les plus audacieuses et les plus injustes, par l'approbation du ciel et par l'assurance du succès. Les étendards, tenus longtemps en dépôt dans les bois sacrés, brillaient tout à coup sur le champ de bataille [749] ; on dévouait l'armée ennemie, avec de terribles imprécations, aux dieux de la guerre et du tonnerre [750]. Dans la religion du soldat, la lâcheté est le plus grand des crimes : elle paraissait telle aux yeux des Germains. L'homme courageux se rendait digne des faveurs et de la protection de leurs belliqueuses divinités. Le malheureux qui avait perdu son bouclier était banni à jamais de toutes les assemblées civiles et religieuses. Quelques tribus du Nord semblent avoir embrassé la doctrine de la transmigration [751] ; d'autres avaient imaginé un paradis grossier, où les héros s'enivrent pendant toute l'éternité [752]. Elles convenaient toutes qu'une vie passée dans les combats et une mort glorieuse pouvaient seules assurer un avenir heureux, soit dans ce monde-ci, soit dans l'autre.

L'immortalité, si vainement promise au héros germain par ses prêtres, lui était, jusqu'à un certain point, assurée par les bardes. Cette classe d'hommes singuliers a mérité l'attention de tous ceux qui ont étudié les antiquités des Celtes, des Scandinaves et des Germains. Des recherches exactes ont fait connaître le génie, le caractère des bardes : on sait combien leurs emplois importants inspiraient de vénération

pour leur personne. Il est plus difficile d'exprimer, de concevoir même cette fureur pour les armes, cet enthousiasme militaire qu'ils allumaient par leurs chants dans le cœur de leurs compatriotes. Chez un peuple civilisé, le goût de la poésie est plutôt un amusement de l'imagination qu'une passion de l'âme ; et cependant lorsque, dans le calme de la retraite, nous lisons les combats décrits par Homère ou par le Tasse, insensiblement la fiction nous séduit ; nous ressentons quelques feux d'une ardeur martiale. Mais combien sont faibles et froides les sensations que reçoit un esprit tranquille dans le silence de l'étude ! C'était au moment de la bataille, c'était au milieu des fêtes de la victoire, que les bardes célébraient les exploits des anciens héros, et qu'ils faisaient revivre les ancêtres de ces guerriers belliqueux qui écoutaient avec transport des chants barbares, mais animés [753]. La poésie tendait à inspirer la soif de la gloire et le mépris de la mort ; et ces passions, enflammées par le bruit des armes et par la vue des dangers, devenaient le sentiment habituel de l'âme des Germains [754].

Telles étaient la situation et les mœurs des Germains. Le climat, l'ignorance de ces Barbares, qui ne connaissaient ni les lettres, ni les arts, ni les lois, leurs notions sur l'honneur, sur la bravoure et sur la religion, le sentiment qu'ils avaient de la liberté, leur inquiétude dans la paix, leur ardeur pour la guerre, tout contribuait à former un peuple de héros. Pourquoi, pendant les deux siècles et demi qui s'écoulèrent depuis la défaite de Varus jusqu'au règne de l'empereur Dèce, ces guerriers formidables ne se distinguèrent-ils par aucune entreprise importante ? pourquoi firent-ils à peine impression sur les faibles habitants des provinces de l'empire, asservis par le luxe et par le despotisme ? Si leurs progrès furent alors arrêtés, c'est qu'ils manquaient à la fois d'armes et de discipline, et que leur fureur fut détournée par les discordes intestines qui, durant cette période, déchirèrent le sein de leur patrie.

I. On a raison de dire que la possession du fer assure bientôt à une nation celle de l'or. Mais les Germains, également privés de ces métaux précieux, furent réduits à les acquérir lentement et par les seuls efforts d'un courage destitué de moyens étrangers : *Le fer n'est pas en abondance chez ces peuples, autant qu'on en juge par leurs armes. Peu font usage de l'épée ou de la pertuisane : ils ont des lances, ou framées, comme ils les appellent, dont le fer est étroit et court, mais si bien acérées et si maniables, qu'elles sont également propres à combattre de près ou de loin. Leur cavalerie n'a que la lance et le bouclier. Chaque fantassin a de plus un certain nombre de javelots. Alertes, parce qu'il est sans habits, ou couvert d'une simple saye, il les lance à une distance incroyable [755]. Ces guerriers ne se piquent d'aucune magnificence, ou plutôt ils n'en*

connaissent d'autre que d'embellir leurs boucliers des plus brillantes couleurs. Il est rare qu'ils aient des cuirasses. On voit à peine un ou deux casques dans toute une armée. Leurs chevaux ne sont remarquables ni par la vitesse, ni par la beauté, ni dressés à tourner en tous sens comme les nôtres [756]. Plusieurs de leurs nations se rendirent cependant célèbres par leur cavalerie ; mais, en général, la principale force des Germains consistait dans une infanterie [757] redoutable, rangée en différentes colonnes, selon la distinction des tribus et des familles. Trop impétueux pour s'accommoder des délais et pour supporter les fatigues, ces soldats, à peine armés, s'élançaient sur le champ de bataille sans aucun ordre et en poussant des cris terribles. Quelquefois la fougue d'un courage inné renversait la valeur moins libre et moins naturelle des mercenaires romains. Mais comme les Barbares jetaient tout leur feu dès le premier choc, ils ne savaient ni se rallier ni faire retraite. Un premier échec assurait leur défaite ; une défaite entraînait presque toujours une destruction totale. Lorsque nous nous rappelons l'armure complète des Romains, les exercices, la discipline et les évolutions de leurs troupes, leurs camps fortifiés et leurs machines de guerre nous ne pouvons assez nous étonner que des sauvages nus, et sans autre secours que leur valeur, aient osé se mesurer contre des légions formidables et les différents corps d'auxiliaires qui secondaient leurs opérations. Il fallut, pour balancer les forces, que le luxe eût énervé la vigueur des Romains, et qu'un esprit de désobéissance et de sédition eût relâché la discipline de leurs armées. Rome perdit elle-même de sa supériorité en recevant dans ses armées des Barbares auxiliaires, démarche fatale qui leur apprit insensiblement l'art de la guerre et de la politique. Quoiqu'elle les admit en petit nombre et avec la plus grande circonspection, l'exemple de Civilis aurait dû lui apprendre qu'elle s'exposait à un danger évident, et que ses précautions n'étaient pas toujours suffisantes [758]. Durant les discordes intestines qui suivirent la mort de Néron, cet adroit et intrépide Batave, que ses ennemis ont daigné comparer avec Annibal et avec Sertorius [759], forma le noble projet de briser les fers de ses compatriotes, et de rendre leur nom célèbre. Huit cohortes bataves, dont le courage avait été éprouvé dans les guerres de Bretagne et d'Italie, se rangèrent sous son étendard. Il introduisit au sein de la Gaule une armée de Germains. A son approche, Trèves et Langres, cités importantes, furent forcées d'embrasser sa cause. Il défit les légions, détruisit leurs camps fortifiés, et employa contre les Romains les talents et la science militaire qu'il avait acquis en servant avec eux. Lorsque enfin, après une défense opiniâtre, il fut contraint de céder à la puissance de l'empire, il assura sa liberté et celle de sa patrie par un traité honorable. Les Bataves demeurèrent en possession des îles du Rhin [760], comme alliés, et non comme sujets de la monarchie

romaine.

II. Les Germains auraient paru bien redoutables, si toutes leurs forces réunies eussent agi dans la même direction. La vitalité du pays qu'ils occupaient pouvait contenir un million, de guerriers, puisque tous ceux qui étaient en âge de porter les armes désiraient de s'en servir. Mais cette indocile multitude, incapable de concevoir ou d'exécuter aucun projet tendant à la gloire nationale, se laissait entraîner par une foule d'intérêts divers et souvent contraires les uns aux autres. La Germanie renfermait plus de quarante États indépendants ; et même, dans chaque État, les différentes tribus qui le composaient ne se tenaient entre elles que par de faibles liens. Ces Barbares s'enflammaient aisément ; ils ne savaient pas pardonner une injure, encore moins une insulte. Dans leur colère implacable, ils ne respiraient que le sang. Les disputes qui arrivaient si fréquemment dans leurs parties tumultueuses de chasse ou de débauche, suffisaient pour provoquer des nations entières. Les vassaux et les alliés d'un chef puissant partageaient ses animosités. Punir le superbe, et enlever les dépouilles du faible, étaient également des motifs de guerre. Les plus formidables États de la Germanie affectaient d'étendre autour de leurs territoires d'immenses solitudes et des frontières dévastées. La distance respectueuse que leurs voisins avaient soin d'observer à leur égard attestait la terreur de leurs armes, et les mettait en quelque sorte à l'abri du danger d'une invasion subite [César, *de Bell. gall.*, VI, 23].

Les Bructères[761] ne sont plus (c'est maintenant Tacite[762] qui parle) : leur hauteur insupportable, le désir de profiter de leurs dépouilles, ou peut-être le ciel, protecteur de notre empire, ont réuni contre les peuples voisins[763], qui les ont chassés et détruits. Les dieux nous ont ménagé jusqu'au plaisir d'être spectateurs du combat. Plus de soixante mille hommes ont péri, non sous l'effort des armes romaines, mais, ce qui est plus magnifique, pour nous servir de spectacle et d'amusement. Si les peuples étrangers ne peuvent se résoudre à nous aimer, puissent-ils du moins se haïr toujours ! Dans cet état de grandeur[764] où les destins de Rome nous ont élevés, la fortune n'a plus rien à faire que de livrer nos ennemis à leurs propres dissensions[765]. Ces sentiments, moins dignes de l'humanité que du patriotisme de Tacite, expriment les maximes invariables de la politique de ses concitoyens. En combattant les Barbares, une victoire n'aurait été ni utile ni glorieuse ; il paraissait bien plus sûr de les diviser. Les trésors et les négociations de Rome pénétrèrent dans le cœur de la Germanie, et les empereurs employèrent avec dignité toutes sortes de moyens pour séduire ceux de ces peuples dont leur situation, sur les bords du Rhin ou du Danube, pouvait rendre l'amitié aussi avantageuse que leur inimitié

eût été incommode. On flattait la vanité des principaux chefs par des présents de peu de valeur, qu'ils recevaient comme objets de luxe, ou comme marques de distinction. Dans les guerres civiles, la faction la plus faible cherchait à se fortifier en formant des liaisons secrètes avec les gouverneurs des provinces frontières. Toutes les querelles des Germains étaient fomentées par les intrigues de Rome ; tous leurs projets d'union et de bien public renversés par l'action puissante de la jalousie et de l'intérêt particulier [766].

Sous le règne de Marc-Aurèle, presque tous les Germains, des Sarmates même, entrèrent dans une conspiration générale qui glaça l'empire d'effroi. Quel motif pouvait rassembler tout à coup tant de nations différentes, depuis l'embouchure du Rhin jusqu'à celle du Danube [767] ? Il nous est impossible de déterminer si ce fut la raison, la nécessité ou la passion qui les réunit. Nous devons seulement être assurés que les Barbares ne furent ni attirés par l'indolence, ni provoqués par l'ambition de l'empereur romain. Une invasion si dangereuse exigeait toute la fermeté et toute la vigilance de Marc-Aurèle. Il confia plusieurs postes importants à d'habiles généraux, et il prit en personne le commandement de ses armées dans la province du Haut Danube, où sa présence paraissait plus nécessaire. Après plusieurs campagnes sanglantes, où la victoire fut souvent disputée, il vint à bout de dompter la résistance de ces Barbares. Les Quades et les Marcomans [768], qui avaient donné le signal de la guerre, en furent les principales victimes. Ces peuples habitaient les rives du Danube. L'empereur les força de se retirer à cinq milles au-delà de ce fleuve [769], et de lui livrer la fleur de leur jeunesse, qui fut aussitôt envoyée en Bretagne, où elle pouvait servir d'otage, et devenir utile dans l'armée [Dion, LXXI et LXXII]. Les fréquentes rebellions des Quades et des Marcomans avaient tellement irrité Marc-Aurèle, qu'il se proposait de réduire leur pays en province. La mort l'en empêcha ; mais cette ligue redoutable, la seule dont l'histoire fasse mention dans les deux premiers siècles de l'empire, fut entièrement dissipée, et il n'en subsista aucune trace parmi les peuples du Nord.

Jusqu'à présent nous nous sommes borné aux principaux traits des mœurs de la Germanie, sans essayer de décrire ou de distinguer les différentes tribus que cette contrée renfermait, au temps de César, de Tacite et de Ptolémée. Nous parlerons en peu de mots de leur origine, de leur situation et de leur caractère particulier à mesure qu'elles se présenteront dans la suite de cette histoire. Les nations modernes sont des sociétés fixes et permanentes, liées entre elles par les lois et par le gouvernement ; les arts et l'agriculture les tiennent constamment attachées à leur pays natal. Les tribus germaniques étaient des associations volontaires et mouvantes, composées de

soldats, je dirais presque de sauvages. Le même territoire, exposé à un reflux perpétuel de conquêtes et de migrations, changeait plus d'une fois d'habitants dans un court espace de temps. Lorsque plusieurs communautés s'unissaient pour former un plan d'invasion ou de défense, elles donnaient un nouveau titre à leur nouvelle confédération. La dissolution d'une ancienne ligue rendait aux tribus indépendantes les dénominations qui leur étaient propres, et qu'elles avaient oubliées pendant longtemps. Un peuple vaincu adoptait souvent le nom du vainqueur. Quelquefois des flots de volontaires accouraient de tous côtés se ranger sous les étendards d'un chef renommé. Son camp devenait leur patrie ; et bientôt quelque circonstance particulière servait à désigner toute la multitude. Ces peuples féroces, effaçant et renouvelant sans cesse les distinctions qui servaient à les séparer, étaient perpétuellement confondus ensemble par les sujets consternés de l'empire romain [770] .

Les guerres et l'administration des affaires publiques sont les principaux sujets de l'histoire ; mais le nombre des personnages qui remplissent la scène varie selon les différentes conditions du genre humain. Dans les grandes monarchies, des millions d'hommes, condamnés à l'obscurité, se livrent en paix à des occupations utiles. L'écrivain et le lecteur n'ont alors devant les yeux qu'une cour, une capitale, une armée régulière, et les pays qui peuvent être le théâtre de la guerre ; mais, au sein des discordes civiles, chez un peuple libre et barbare, ou dans de petites républiques [771] les situations deviennent bien plus intéressantes : presque tous les membres de la société sont en action, et méritent par conséquent d'être connus. Les divisions irrégulières des Germains, leur agitation perpétuelle, éblouissent notre imagination : il semble que leur nombre se multiplie. Cette énumération prodigieuse de rois et de guerriers, d'armées et de nations, ne doit pas nous faire oublier que les mêmes objets ont sans cesse été représentés sous des dénominations différentes, et que les dénominations les plus magnifiques ont été souvent prodiguées aux objets les moins importants.

Chapitre X

Les empereurs Dèce, Gallus, Émilien, Valérien et Gallien. Irruption générale des Barbares. Les trente tyrans.

DEPUIS les jeux séculaires célébrés avec tant de pompe par Philippe, jusqu'à la mort de l'empereur Gallien, vingt ans de calamités désolèrent et déshonorèrent l'univers romain. Durant cette période désastreuse, dont tous les instants furent marqués par la honte et par le malheur, les provinces restèrent exposées aux invasions des Barbares, et gémirent sous le despotisme des tyrans militaires : l'empire s'affaissait de tous côtés ; ce grand corps semblait toucher au moment de sa ruine. La confusion des temps et le manque de matériaux présentent d'égales difficultés à l'historien qui voudrait mettre un ordre suivi dans sa narration. Entouré de fragments imparfaits, toujours, concis, souvent obscurs, quelquefois contradictoires, il est réduit à recueillir, à comparer, à conjecturer ; et quoiqu'il ne lui soit pas permis de ranger ses conjectures dans la classe des faits, il peut suppléer au défaut des monuments historiques par la connaissance générale de l'homme et du jeu des passions, lorsque n'étant retenues par aucun frein, elles exercent toute leur violence.

Ainsi l'on concevra, sans difficulté, que les massacres successifs de tant d'empereurs durent relâcher tous les liens de fidélité entre les princes et les sujets ; que les généraux de Philippe étaient disposés à imiter l'exemple de leur maître ; et que le caprice des armées, accoutumées depuis longtemps à de fréquentes et violentes évolutions, pouvait élever sur le trône le dernier des soldats. L'histoire se contente d'ajouter que la première rébellion contre l'empereur Philippe éclata parmi les légions de Mœsie, dans l'été de l'année 249. Le choix de ces troupes séditeuses tomba sur Marinus, officier subalterne [772]. Philippe prit l'alarme : il craignit que ces premières étincelles ne causassent un embrasement général. Déchiré par les remords d'une conscience coupable, et tremblant à la vue du danger qui le menaçait, il fit part au sénat de la révolte des légions. Le morne silence qui régna d'abord dans l'assemblée attestait la crainte, et peut-être le mécontentement général, jusqu'à ce qu'enfin Dèce, l'un des sénateurs, prenant un caractère conforme à la noblesse de son extraction, osât montrer plus de fermeté que le prince. Il parla de la conspiration comme d'un soulèvement passager et digne de mépris, et il traita

Marinus de vain fantôme, qui serait détruit en peu de jours par la même inconstance qui l'avait créé. Le prompt accomplissement de la prophétie frappa l'empereur. Rempli d'une juste estime pour celui dont les conseils avaient été si utiles, il le crut seul capable de rétablir l'harmonie et la discipline dans une armée dont l'esprit inquiet n'avait pas été entièrement calmé après la mort du rival de Philippe. Dèce refusa longtemps d'accepter cet emploi ; il voulait faire entendre au prince, combien il était dangereux de présenter un chef habile à des soldats animés par le ressentiment et par la crainte. L'événement justifia encore sa prédiction : les légions de Mœsie forcèrent leur juge à devenir leur complice ; elles ne lui laissèrent que l'alternative de la mort ou de la pourpre. Après une démarche si décisive, il n'avait plus à balancer ; il mena ou fut obligé de suivre son armée jusqu'aux confins de l'Italie, tandis que Philippe, rassemblant toutes ses forces pour repousser le compétiteur redoutable qu'il avait lui-même élevé, marchait à sa rencontre. Les troupes impériales étaient supérieures en nombre ; mais les rebelles formaient une armée de vétérans, commandés par un général habile et expérimenté [773]. Philippe fut ou tué dans le combat, ou mis à mort quelques jours après à Vérone. Les prétoriens massacrèrent à Rome son fils, qu'il avait associé à l'empire. L'heureux Dèce, moins criminel, que la plupart des usurpateurs de ce siècle, fut universellement reconnu par les provinces et par le sénat. On dit qu'immédiatement après avoir été forcé d'accepter le titre d'Auguste, il avait, par un message particulier, assuré Philippe de sa fidélité et de son innocence, déclarant solennellement qu'à son arrivée en Italie il quitterait les ornements impériaux, et reprendrait le rang d'un sujet soumis. Ses protestations pouvaient être sincères ; mais, dans la situation où la fortune l'avait placé, il lui aurait été difficile de recevoir ou d'accorder le pardon [774].

Le nouvel empereur avait à peine employé quelques mois au rétablissement de la paix et à l'administration de la justice, lorsqu'il fut tout à coup appelé sur les rives du Danube par des cris de guerre et par l'invasion des Goths. C'est ici la première occasion importante où l'histoire fasse mention de ce grand peuple qui, bientôt après, renversa la monarchie romaine, saccagea le Capitole, et donna des lois à la Gaule, à l'Espagne et à l'Italie. Ses conquêtes en Occident ont laissé des traces si profondes, que même encore aujourd'hui on se sert, quoique fort improprement, du nom de Goths pour désigner tous les Barbares grossiers et belliqueux.

Dans le commencement du sixième siècle, les Goths, maîtres de l'Italie, et devenus souverains d'un puissant empire, se livrèrent au plaisir de contempler leur ancienne gloire et l'avenir brillant qui

s'offrait à leurs yeux. Ils désirèrent de perpétuer le souvenir de leurs ancêtres, et de transmettre leurs exploits aux siècles futurs. Le savant Cassiodore, principal ministre de la cour de Ravenne, remplit les vœux des conquérants. Son histoire des Goths consistait en douze livres ; elle est maintenant réduite à l'abrégé imparfait de Jornandès [775]. Ces écrivains ont en l'art de passer avec rapidité sur les malheurs de leur nation, de célébrer son courage lorsqu'il était secondé par la fortune, et d'orner ses triomphes de plusieurs trophées érigés en Asie par les Scythes. Sur la foi incertaine de quelques poésies, les seules archives des Barbares, ils font venir originellement les Goths [776] de la Scandinavie [777]. Cette vaste péninsule, située à l'extrémité septentrionale de l'ancien continent, n'était pas inconnue aux conquérants de Rome. De nouveaux liens d'amitié avaient resserré les premiers nœuds du sang. On avait vu un roi scandinave abdiquer volontairement sa sauvage dignité, et se rendre à Ravenne pour y passer le reste de ses jours au milieu d'une cour tranquille et polie [Jornandès, 3]. Des vestiges, qui ne peuvent être attribués à la vanité nationale, attestent l'ancienne résidence des Goths dans les contrées au nord de la Baltique. Depuis le géographe Ptolémée, le midi de la Suède semble avoir toujours appartenu à la partie la moins entreprenante de la nation, et même aujourd'hui un pays considérable est divisé en Gothie orientale et occidentale. Depuis le neuvième siècle jusqu'au douzième, tandis que le christianisme s'avancait à pas lents dans le Septentrion, les Goths et les Suédois formaient, sous la même domination, deux nations différentes, et quelquefois ennemies [778]. Le dernier de ces deux noms a prévalu, sans anéantir le premier. Les Suédois, assez grands par eux-mêmes pour se contenter de leur réputation dans les armes, ont toujours réclamé l'ancienne gloire des Goths. Dans un moment de ressentiment contre la cour de Rome, Charles XII fit entendre que ses troupes victorieuses n'avaient pas dégénéré de leurs braves ancêtres, dont la valeur avait autrefois subjugué la reine du monde [779].

Le célèbre temple d'Upsal subsistait encore à la fin du onzième siècle dans cette ville, la plus considérable de celles des Goths et des Suédois. L'or enlevé par les Scandinaves, dans leurs expéditions maritimes, en faisait le principal ornement ; et la superstition y avait consacré, sous des formes grossières, les trois principales divinités, le dieu de la guerre, la déesse de la génération et le dieu du tonnerre. Dans la fête générale que l'on célébrait chaque neuvième année, deux animaux de toute espèce, sans en excepter l'espèce humaine, étaient immolés avec la plus grande cérémonie, et leurs corps ensanglantés suspendus dans le bois sacré qui tenait au temple [780]. Les seules traces qui subsistent maintenant de ce culte barbare sont contenues dans l'Edda, système de mythologie compilé en Islande vers le

treizième siècle, et que les savants de Suède et de Danemark ont étudié comme le geste le plus précieux de leurs anciennes traditions.

Malgré l'obscurité mystérieuse de l'Edda, il est facile de distinguer deux personnages confondus sous le nom d'Odin le dieu de la guerre et le grand législateur de la Scandinavie. Celui-ci est le Mahomet du Nord ; ce fut lui qui institua une religion adaptée au climat et au peuple. De nombreuses tribus, sur les deux rives de la Baltique, furent subjuguées par la valeur invincible d'Odin, par son éloquence persuasive et par sa réputation d'habile magicien. Pendant le cours d'une vie longue et heureuse, il ne s'était occupé qu'à propager sa religion : il y mit le sceau par une mort volontaire. Redoutant les approches ignominieuses des maladies et des infirmités, il résolut d'expirer comme il convenait à un guerrier. Dans une assemblée solennelle des Suédois et des Goths, il se fit neuf blessures mortelles. *Je cours*, disait-il en rendant le dernier soupir, *préparer le festin des héros dans le palais du dieu de la guerre* [781].

Le lieu de la naissance d'Odin et de sa résidence habituelle est désigné sous le nom d'*As-gard*. L'heureuse conformité de ce nom avec *As-bourg* ou *As-of* [782], mots dont la signification est la même, sert de base à un système historique si ingénieux, que nous souhaiterions qu'il fût vrai [783]. On suppose qu'Odin était le chef d'une tribu de Barbares qui habitèrent les bords des Palus-Méotides, jusqu'à ce que la chute de Mithridate et les armes victorieuses de Pompée fissent trembler le Nord pour sa liberté. Odin, trop faible pour résister à un pouvoir si formidable, ne céda qu'en frémissant : forcé de quitter son pays natal, il conduisit sa tribu depuis les frontières de la Sarmatie asiatique jusqu'en Suède, avec le projet véritablement grand de former, dans des retraites inaccessibles à la servitude, une religion et un peuple qui pussent servir un jour sa vengeance immortelle, lorsque ses invincibles Goths, animés par l'enthousiasme de la gloire, sortiraient en nombreux essaims des environs du pôle pour châtier les oppresseurs du genre humain [784].

Quand même tant de générations successives du peuple goth auraient été capables de conserver quelques faibles traces de leur origine des Scandinaves, ce n'est pas à des Barbares sans lettres que nous pourrions demander un détail exact des temps et des circonstances de leurs migrations. Le passage de la Baltique était une entreprise facile et naturelle. Les habitants de la Suède avaient un nombre suffisant de vaisseaux à rames [Tacite, *Germ.*, 44] ; et depuis Carlsroon jusqu'aux ports les plus voisins de la Prusse et de la Poméranie, la distance n'est que d'environ cent milles. Ici enfin nous marchons à la lueur de l'histoire sur un terrain solide. Du moins, en remontant jusqu'à l'ère chrétienne [785], au plus tard jusqu'au siècle

des Antonins [Ptolémée, II], nous voyons les Goths établis à l'embouchure de la Vistule, et dans cette fertile province où longtemps après furent bâties les villes commerçantes de Thorn, d'Elbing, de Königsberg et de Dantzig[786]. A l'occident de ces contrées, les nombreuses tribus des Vandales se répandirent le long des rives de l'Oder, et des côtes maritimes du Mecklembourg et de la Poméranie. Une ressemblance frappante de mœurs, de traits, de religion, et de langage, semble indiquer que les Vandales et les Goths étaient originellement une grande et même nation[787]. Ceux-ci paraissent avoir, été subdivisés en Ostrogoths, Visigoths et Gépides[788]. La distinction des diverses tribus vandales fut plus fortement marquée par les noms indépendants d'Hérules, de Bourguignons, de Lombards, et d'une foule d'autres petits États, qui formèrent, pour la plupart, dans les siècles, suivants, de puissantes monarchies.

Dans le siècle des Antonins, les Goths habitaient encore la Prusse. Déjà, sous le règne d'Alexandre Sévère, leurs hostilités et leurs incursions fréquentes avaient annoncé leur voisinage aux Romains de la Dacie[789]. Cet intervalle, qui est d'environ soixante-dix ans, est donc la période où nous devons placer la seconde migration des Goths, lorsqu'ils se portèrent de la Baltique au Pont-Euxin ; mais il est impossible d'en démêler la cause au milieu des différents ressorts qui faisaient mouvoir des Barbares errants. La peste ou la famine, une victoire ou une défaite, un oracle des dieux ou l'éloquence d'un chef entreprenant, suffisaient pour les attirer dans les climats plus tempérés du Midi. Outre l'influence d'une religion guerrière, leur nombre et leur intrépidité les mettaient en état d'affronter les plus grands dangers. Leurs boucliers ronds et leurs épées courtes les rendaient formidables, lorsqu'ils en venaient aux mains. Leur noble soumission à des rois héréditaires donnait à leurs conseils une union et une stabilisé peu communes[790]. Amala, le héros de ce siècle, le dixième aïeul de Théodoric, roi d'Italie, était digne de les commander. Ce chef illustre soutenait par l'ascendant du mérite personnel, la noblesse de son origine qu'il attribuait aux *Anses* ou demi-dieux de la nation [Jornandès,13-14].

Le bruit d'une grande entreprise, répandu dans la Germanie, excita le courage des plus braves guerriers de plusieurs nations vandales, que nous voyons, un petit nombre d'années après, prendre part à la guerre sous le nom générique de Goths[791]. Les conquérants se rendirent d'abord sur les rives du Prypek, rivière que les anciens ont universellement regardée comme la branche méridionale du Borysthène[792]. Ce grand fleuve, qui arrose les plaines de la Pologne et de la Russie, servit de direction aux Barbares, et leur procura pendant toute leur marche une provision constante d'eau, et

d'excellents pâturages pour les nombreux troupeaux qui les accompagnaient. Pleins de confiance en leur propre bravoure, ils pénétrèrent dans des contrées inconnues sans songer aux puissances qui auraient pu s'opposer à leurs progrès. Les Bastarnes et les Vénèdes furent les premiers qui se présentèrent. La fleur de leur jeunesse prit parti, de gré ou de force, dans l'armée des Goths. Les Bastarnes occupaient le nord des monts Krapacks. L'immense contrée qui séparait ces peuples des sauvages de Finlande était habitée, ou plutôt dévastée, par les Vénèdes [Tacite, *Germ.*, 46]. On a quelques raisons de croire que les Bastarnes, qui se distinguèrent dans la guerre de Macédoine [Cluvier, *Germ. ant.*, III, 43], et qui formèrent, ensuite ces tribus redoutables de Peucins, de Borans, de Carpiens, etc., tiraient leur origine de la Germanie [793]. Nous sommes encore mieux fondés à placer dans la Sarmatie le berceau des Vénèdes, qui devinrent si fameux dans le moyen âge [794] ; mais le mélange du sang et des mœurs sur la frontière douteuse de ces deux vastes régions embarrasse souvent l'observateur le plus exact [795]. En s'avancant plus près du Pont-Euxin, les Goths rencontrèrent des races plus pures de Sarmates, les Jaziges, les Alains [796] et les Roxolans. Les Goths furent vraisemblablement les premiers Germains qui aperçurent les bouches du Tanaïs et du Borysthène. Il est facile de connaître ce qui distinguait particulièrement les peuples de la Germanie et de la Sarmatie. Des cabanes fixes ou des tentes mobiles, les lois du mariage, qui permettaient d'épouser une ou plusieurs femmes, un habit serré ou des robes flottantes, une force militaire qui consistait principalement en infanterie ou en cavalerie ; telles sont les marques caractéristiques de ces deux grandes portions du genre humain. Il ne faut pas surtout oublier l'usage des langues teutonique et esclavonne, dont la dernière s'est répandue, par la voie des armes, des confins de l'Italie au voisinage du Japon.

Avant d'attaquer les provinces romaines, les Goths possédaient déjà l'Ukraine, pays d'une grande étendue et d'une rare fertilité. Il est partagé presque également par le Borysthène, qui reçoit des deux côtés les eaux de plusieurs rivières navigables. Cette vaste contrée renfermait en quelques endroits des bois immenses de chênes antiques et très élevés. L'abondance du gibier et du poisson, les ruches innombrables que l'on trouvait dans les cavités des rocs ou dans le creux des vieux arbres, et qui, même en ces temps grossiers, formaient une branche considérable du commerce, la beauté du bétail, la température de l'air, un sol propice à toute espèce de grains, la richesse de la végétation, tout attestait la libéralité de la nature, et invitait l'industrie de l'homme [797]. Les Goths dédaignèrent ces avantages : une vie de paresse, de pauvreté et de rapine, leur parut toujours préférable.

Les hordes des Scythes, qui bordaient leurs nouveaux établissements, du côté de l'Orient, ne leur offraient que le hasard incertain d'une victoire inutile : l'aspect brillant des campagnes romaines avait bien plus d'attraits pour eux. Les champs de la Dacie, cultivés par des habitants industrieux, pouvaient être moissonnés par un peuple guerrier. Les successeurs de Trajan consultèrent moins les véritables intérêts de l'État que de fausses idées de grandeur, lorsqu'ils conservèrent les conquêtes de ce prince au-delà du Danube. Il est probable que leur politique affaiblit l'empire du côté de ce fleuve. La Dacie, province nouvelle et à peine soumise, n'était ni assez forte pour résister aux Barbares, ni assez opulente pour assouvir leur cupidité. Tant que les rives éloignées du Niester servirent de bornes à l'empire, les fortifications du bas Danube furent gardées avec moins de précautions : ensevelis dans une fatale sécurité, les habitants de la Mœsie se persuadèrent qu'une distance trop vaste pour être franchie les mettait à l'abri de tout danger de la part des Barbares. L'irruption des Goths, sous le règne de Philippe, les tira de leur funeste erreur. Le roi ou chef de cette fière nation traversa avec mépris la province de la Dacie, et passa le Niester et le Danube, sans rencontrer aucun obstacle. Les troupes romaines ne connaissaient déjà plus de discipline ; elles livrèrent à l'ennemi les postes importants qui leur avaient été confiés et la crainte d'un juste châtiment en fit passer un grand nombre sous les étendards des Goths. Tous ces Barbares parurent enfin devant Marcianopolis [798], ville bâtie par Trajan en l'honneur de sa sœur, et qui servait alors de capitale à la seconde Mœsie [799]. Les habitants se crurent trop heureux de racheter à prix d'argent leurs biens et leurs personnes ; et les conquérants retournèrent dans leurs déserts, plutôt encouragés que satisfaits par ce premier succès de leurs armes contre un État faible, mais opulent. Dèce fut bientôt informé que Cniva, roi des Goths, avait passé une seconde fois le Danube avec des troupes plus nombreuses ; que ses détachements répandaient de tous côtés la désolation en Mœsie ; et que le principal corps d'armée composé de soixante-dix mille Germains et Sarmates pouvait se porter aux entreprises les plus audacieuses. Une invasion si formidable exigeait la présence du monarque, et le développement de toutes ses forces.

Dèce trouva les Goths occupés au siège de Nicopolis [en 250], sur le Jatrus, un de ces monuments qui devaient perpétuer le souvenir des exploits de Trajan [800]. A son approche ils se retirèrent ; mais avec le projet de voler à une conquête plus importante, et d'attaquer Philippopolis [801], ville de Thrace bâtie par le père d'Alexandre, presque au pied du Mont Hémus [802]. L'empereur les suivit par des marches forcée dans un pays difficile ; mais lorsqu'il se croyait encore à une distance considérable de leur arrière garde, Cniva se tourna contre lui avec une violente impétuosité. Le camp des Romains fut

pillé ; et, pour la première fois, leur souverain prit la fuite devant une troupe de Barbares à peine armés. Après, une grande résistance Philippopolis, privée de secours, fût emportée d'assaut. On assure que cent mille personnes perdirent la vie dans le sac de cette ville [Ammien, 31, 5].

Plusieurs prisonniers de marque ajoutèrent à l'importance du butin, et Priscus, frère du dernier empereur Philippe, ne rougit point de prendre la pourpre, sous la protection des plus cruels, ennemis de Rome [Aurelius Victor, 29]. Cependant la longueur du siège avait donné le temps à Dèce de ranimer le courage, de rétablir la discipline, et d'augmenter le nombre de ses troupes. Il intercepta différents partis de Barbares, qui accouraient de la Germanie pour venir partager la victoire de leurs compatriotes[803]. Des officiers d'une fidélité et d'une valeur éprouvées[804] eurent ordre de garder les passages des montagnes ; les fortifications du Danube furent réparées et mises en état de défense ; enfin le prince employa les plus grands efforts pour s'opposer aux progrès ou à la retraite des Goths. Encouragé par le retour de la fortune, il se préparait à frapper de plus grands coups, et il attendait avec inquiétude le moment de venger sa propre gloire et celle des armes romaines[805].

Dans le temps qu'il luttait contre la violence de la tempête, son esprit calme et réfléchi, au milieu du tumulte de la guerre, méditait sur les causes plus générales qui, depuis le siècle des Antonins, avaient précipité si impétueusement la décadence de la grandeur romaine. Il découvrit bientôt qu'il était impossible de replacer cette grandeur sur une base solide, sans rétablir la vertu publique, les principes fondamentaux de la constitution, les mœurs antiques de l'État, et la majesté opprimée des lois. Pour exécuter un projet si beau, mais si difficile, il résolut de faire revivre l'ancien office de censeur, magistrature importante qui avait beaucoup contribué à maintenir le gouvernement[806], jusqu'à ce qu'usurpée par les Césars, elle eût perdu son intégrité primitive, et fût tombée insensiblement en oubli[807]. Persuadé que la faveur, du souverain peut donner la puissance, mais que l'estime du peuple confère seule l'autorité, Dèce abandonna le choix d'un censeur au libre suffrage du sénat. Les voix unanimes, ou plutôt les acclamations de l'assemblée, nommèrent Valérien comme le plus digne de remplir cet auguste emploi [27 octobre 251]. Ce vertueux citoyen, qui fut depuis revêtu de la pourpre, servait alors avec distinction dans les troupes. Dès que l'empereur eut appris son élection, il rassembla dans son camp un conseil général, et, avant de donner l'investiture au nouveau censeur, il crut devoir lui rappeler la difficulté et l'importance de sa charge. *Heureux Valérien*, dit le prince à son illustre sujet, *heureux d'avoir*

mérité l'approbation du sénat et de la république ! acceptez la censure, et réformez les mœurs du genre humain. Vous choisirez parmi les sénateurs ceux qui méritent de conserver leur rang dans cette auguste assemblée. L'ordre équestre vous devra rétablissement de son ancienne splendeur. En augmentant les revenus de l'État, songez à diminuer les charges publiques. Partagez en plusieurs classes régulières la multitude confuse des citoyens. Que la puissance militaire, les richesses, les vertus et les ressources de Rome, soient l'objet constant, de votre attention. Vos décisions auront force de loi. L'armée, le palais, les ministres de la justice, les grands officiers de l'empire, sont soumis à votre tribunal : nul n'est excepté que les consuls ordinaires [808], le préfet de la ville, le roi des sacrifices et la première des vestales, aussi longtemps que cette vierge conservera sa chasteté ; et même ce petit nombre, qui peut ne pas redouter la sévérité du censeur romain, s'efforcera de gagner son estime [809].

Un magistrat revêtu d'un pouvoir si étendu aurait été moins le ministre que le collègue de son maître [810]. Valérien redoutait, avec raison, une place qui devait l'exposer aux soupçons et à l'envie. Sa modestie parut alarmée de la grandeur du poste où on voulait le placer. Après avoir insisté sur sa propre insuffisance et sur la corruption du siècle il représenta fort adroitement que l'office de censeur ne pouvait être séparé de la dignité impériale, et que les mains d'un sujet étaient trop faibles pour supporter l'énorme fardeau d'une telle administration [811]. Les événements de la guerre arrêterent bientôt l'exécution d'un projet séduisant, mais impraticable, mirent Valérien à l'abri du danger, et épargnèrent probablement au prince la honte de ne pas réussir. Un censeur peut maintenir les mœurs d'un État ; il ne saura jamais les rétablir. Il est impossible que l'autorité d'un pareil magistrat soit avantageuse, qu'elle produise même aucun effet, à moins qu'il ne trouve dans le cœur du peuple un sentiment vif d'honneur et de vertu, et qu'il ne soit soutenu par un respect religieux pour l'opinion publique, et par une foule de préjugés utiles favorisant les mœurs nationales. Dans un temps où ces principes sont anéantis, l'office de censeur doit dégénérer en vaine représentation, ou devenir un instrument d'oppression [812] et de despotisme. Il était plus aisé de vaincre les Goths que de déraciner les vices de l'État, et cependant la première de ces entreprises coûta à l'empereur son armée et la vie.

Environnés des troupes romaines, les Goths se trouvaient exposés à des attaques continuelles. Le siège de Philippopolis leur avait coûté leurs meilleurs soldats, et le pays dévasté n'offrait plus de subsistance à ce qui restait de cette multitude de Barbares indisciplinés. Dans cette extrémité, ils auraient volontiers rendu leur butin et leurs prisonniers pour avoir la permission de se retirer paisiblement ; mais l'empereur

se croyait sûr de la victoire, et résolu de répandre une terreur salutaire parmi toutes les nations du Nord, il refusa d'écouter aucun accommodement. Les Barbares intrépides préférèrent, la mort à l'esclavage. La bataille se donna sous les murs d'une ville obscure de la Moésie, appelée *Forum Terebronii* [813]. L'armée des Goths était rangée sur trois lignes, et, par un effet du hasard ou d'une sage disposition, un marais couvrait le front de leur troisième ligne. Au commencement de l'action, le fils de Dèce, jeune prince de la plus belle espérance, et déjà revêtu de la pourpre, fut percé d'une flèche, et tomba mort à la vue d'un père affligé, qui, rassemblant toute sa fermeté, rappela à son armée, consternée que la perte d'un soldat importait peu à la république [814]. Le choc fut terrible ; c'était le combat du désespoir contre la douleur et la rage. Enfin la première, ligue des Goths fut enfoncée ; la seconde, qui s'avancait pour la soutenir, eut le même sort. La troisième seulement restait entière, disposée à disputer le passage du marais que l'ennemi présomptueux eut l'imprudence de vouloir forcer. La fortune change tout à coup. *Tout est contre les Romains, la profondeur du marécage, un terrain où l'on enfonce pour peu qu'on s'arrête, où l'on glisse quand on fait un pas ; la pesanteur de la cuirasse, la hauteur des eaux, qui ne permet pas de lancer le javelot. Au contraire, les Barbares, habitués à combattre dans les terrains marécageux, outre l'avantage de la taille, avaient encore celui des longues piques, dont ils atteignaient de loin* [815]. Après d'inutiles efforts, l'armée romaine fut ensevelie dans ce marais, et jamais on ne put retrouver le corps de l'empereur [816]. Tel fut le destin de Dèce, âgé pour lors de cinquante ans ; monarque accompli, actif dans la guerre, affable au sein de la paix [817]. Son fils aurait été digne de lui succéder. La vie et la mort de ces deux princes les ont fait comparer aux plus brillants modèles de la vertu républicaine [818].

Ce coup funeste abattit pour quelque temps l'insolence des légions. Il paraît qu'elles attendirent patiemment et reçurent avec soumission le décret du sénat qui réglait la succession à l'empire. Un juste respect pour la mémoire de Dèce éleva sur le trône le seul fils qui lui survécut. Hostilien eut le titre d'empereur ; mais, avec un rang égal, on donna une autorité plus réelle à Gallus, dont l'expérience et l'habileté parurent, proportionnées à l'importance des soins qui lui étaient confiés : la tutelle d'un jeune prince, et le gouvernement de l'empire en danger [819]. Le premier soin du nouvel empereur fut de délivrer les provinces illyriennes de l'oppression cruelle d'un ennemi victorieux. Il consentit à laisser entre les mains des Goths un butin immense, fruit de leur invasion ; et, ce qui ajoutait à la honte de l'État, il leur abandonna un grand nombre de prisonniers d'une naissance et d'un mérite distingués. Sacrifiant tout au désir d'apaiser le ressentiment de ces fiers vainqueurs, et de faciliter leur départ, il

fournit abondamment leur camp de toutes les provisions qu'ils pouvaient désirer. Il s'engagea même à leur payer tous les ans une somme considérable, à condition qu'ils n'infesteraient plus les provinces romaines [Zonare, XII, p. 628].

Dans le siècle des Scipions, les rois, qui recherchaient la protection de la république ne dédaignaient pas de recevoir des présents de peu de valeur, mais auxquels la main d'un allié puissant attachait le plus grand prix. Une chaise d'ivoire, un simple manteau de pourpre, une coupe d'argent, ou quelques pièces de cuivre [820], satisfaisaient les souverains les plus opulents de la terre. Lorsque Rome eut englouti les trésors des nations, les Césars crurent qu'il était de leur grandeur, et même de leur politique, d'exercer envers les alliés de l'État une libéralité constante et réglée par une sage modération : ils secouraient la pauvreté des Barbares, honoraient leur mérite, et récompensaient leur fidélité. Ces marques volontaires de bonté ne paraissaient pas arrachées par la crainte ; elles venaient seulement de la générosité ou de la gratitude des Romains. Les amis et les suppliants avaient des droits aux présents et aux subsides de l'empereur : ceux qui les réclamaient comme une dette [821] essuyaient un dur refus. Mais la clause d'un paiement annuel à un ennemi vainqueur ne peut être regardée que comme un tribut ignominieux : les Romains, jusque-là maîtres du monde, n'avaient point encore été accoutumés à recevoir la loi d'une troupe de Barbares. Le prince qui, par une concession nécessaire, avait probablement sauvé sa patrie, devint l'objet du mépris et de l'aversion générale. Hostilien avait été enlevé au milieu des ravages de la peste ; on imputa sa mort à Gallus [822] ; le cri de la haine attribua même la défaite de Dèce aux conseils perfides de son odieux successeur [823]. La tranquillité que Rome goûta la première année de son administration [824] servit plus à enflammer qu'à apaiser le mécontentement public ; et, dès que le danger de la guerre eut été éloigné, on sentit plus fortement, et d'une manière bien plus vive l'infamie de la paix.

Mais quel dût être, le ressentiment des Romains lorsqu'ils découvrirent qu'ils n'avaient point assuré leur repos, même au prix de leur honneur ? Le fatal secret de l'opulence et de la faiblesse de l'empire avait été révélé à l'univers. De nouveaux essaims de Barbares, enhardis par le succès de leurs compatriotes, et ne se croyant pas enchaînés par les mêmes traités, répandirent la désolation dans les provinces de l'Illyrie, et portèrent la terreur jusqu'au pied du Capitole. Un gouverneur de Pannonie et de Mœsie entreprit la défense de l'État, que paraissait abandonner le timide Gallus. Émilien rallia les troupes dispersées et ranima leur courage abattu. Tout à coup les Barbares sont attaqués, mis en déroute, chassés et poursuivis au delà du

Danube. Le général victorieux distribua aux compagnons de ses exploits l'argent destiné pour le tribut, et les acclamations de l'armée le proclamèrent empereur sur le champ de bataille [Zozime, I, 25-26]. Gallus semblait avoir oublié les intérêts de l'État au milieu des plaisirs de l'Italie ; informé presque dans le même instant des succès, de la révolte et de la marche rapide de son ambitieux lieutenant, il s'avança au devant de lui jusqu'aux plaines de Spolète. Lorsque les armées furent en présence, les soldats de Gallus comparèrent la conduite ignominieuse de leur souverain avec la gloire de son rival : ils admiraient la valeur d'Émilien ; ils étaient attirés par la libéralité avec laquelle il offrait à tous les déserteurs une augmentation de paye considérable [Victor, *in Cæsaribus*]. Le meurtre de Gallus et de son fils. Volusien termina la guerre civile [mai 253] ; le sénat donna une sanction légale aux droits de la conquête. Les lettres d'Émilien à cette assemblée sont un mélange de modération et de vanité : il l'assurait qu'il remettrait à sa sagesse l'administration civile, et que, content de la qualité de général, il maintiendrait la gloire de la république, et délivrerait l'empire en peu de temps des Barbares de l'Orient, et du Nord [Zonare, XII]. Son orgueil eut lieu d'être satisfait des louanges des sénateurs. Il existe encore des médailles où il est représenté avec le nom et les attributs d'Hercule le victorieux et de Mars Vengeur [Banduri *numismata*, p. 94].

Si le nouveau monarque possédait les talents nécessaires pour remplir ses magnifiques promesses, il n'en eut pas du moins le temps ; moins, de quatre mois s'écoulèrent entre son élévation et sa chute[825]. Il avait vaincu Gallus, et succomba sous un compétiteur plus formidable que Gallus. Cet infortuné, prince avait chargé Valérien, déjà revêtu du titre honorable de censeur, d'amener à son secours les légions de la Gaule et de la Germanie[826]. Valérien exécuta cette commission avec zèle et avec fidélité ; arrivé trop tard pour sauver son souverain, il résolut de le venger. La sainteté de son caractère et plus encore la supériorité de son armée, imprimèrent du respect aux troupes d'Émilien, qui restaient toujours campées dans les plaines de Spolète. Ces soldats indisciplinés n'avaient jamais, été dirigés par aucun prince ; devenus alors incapables d'attachement personnel, ils ne balancèrent pas à tremper leurs mains dans le sang d'un prince, qui venait d'être l'objet de leur choix. Ils commirent seuls le crime[827] [août 253] ; Valérien, en recueillit le fruit. A la vérité, la guerre civile porta ce sage citoyen sur le trône ; mais il en monta les degrés avec une innocence rare dans ce siècle de révolutions, puisqu'il ne devait ni reconnaissance ni fidélité au souverain dont il prenait la place.

Valérien avait environ soixante ans[828] lorsqu'il commença son règne. Ce ne furent ni le caprice de la populace ni les clameurs de l'armée qui lui mirent la couronne sur la tête ; il semblait obéir à la voix unanime de l'univers. romain. Dans la carrière des honneurs qu'il avait successivement obtenus, il avait mérité la faveur des princes vertueux, et s'était montré l'ennemi des tyrans[829]. La noblesse de son extraction, la douceur et la pureté de ses mœurs, l'étendue de ses connaissances et la grande expérience qu'il avait acquise, lui attiraient la vénération du sénat et du peuple. Si le genre humain, selon la remarque d'un ancien auteur, eût été libre de se donner un maître, son choix serait tombé sur Valérien[830]. Peut-être le mérite de cet empereur ne répondait-il pas à sa réputation : son habileté ou du moins son courage se ressentait peut-être de la langueur et du refroidissement de l'âge. La conviction de sa propre faiblesse engagea Valérien à partager le trône avec un associé plus jeune et plus actif. Les circonstances ne demandaient pas moins un général qu'un monarque, et l'expérience du censeur romain aurait dû lui désigner le collègue le plus digne par ses talents militaires de recevoir la pourpre comme la récompense de son mérite. Au lieu de faire un choix judicieux, qui, en affermissant son règne, aurait rendu sa mémoire chère à la postérité, Valérien ne consulta que les mouvements de sa tendresse ou de sa vanité ; il conféra les honneurs suprêmes à son fils Gallien, jeune prince dont les vices efféminés avaient été jusqu'alors cachés dans l'obscurité d'une condition privée[831]. Le père et le fils gouvernèrent ensemble l'univers durant sept ans environ. Gallien régna seul pendant huit autres années ; mais toute cette période ne présente qu'une suite non interrompue de calamités et de confusion. L'empire romain attaqué de tous cotés, éprouva à la fois la fureur aveugle des Barbares du dehors, et l'ambition cruelle des usurpateurs domestiques. Pour mettre de l'ordre et de la clarté dans notre narration, nous suivrons moins la succession incertaine des dates, que la division plus naturelle des sujets. Les plus dangereux ennemis de Rome furent alors : 1° les Francs, 2° les Allemands, 3° les Goths, 4° les Perses. Sous ces dénominations générales nous comprendrons des tribus moins considérables, qui se sont aussi rendues célèbres par leurs exploits, mais dont les noms rudes et obscurs ne serviraient qu'à surcharger la mémoire et à fatiguer l'attention du lecteur.

I. Comme la postérité des Francs forme une des nations les plus grandes et les plus éclairées de l'Europe, l'érudition et le génie se sont épuisés pour découvrir l'état primitif de ses barbares ancêtres. Aux contes de la crédulité ont succédé les systèmes de l'imagination. L'esprit de recherche a scrupuleusement examiné tous les passages qui pouvaient éclaircir cette matière, et s'est porté sur tous les lieux où il a cru apercevoir de faibles traces d'une origine obscure. On a placé dans

la Pannonie[832], dans la Gaule, dans le nord de la Germanie[833], l'origine de cette fameuse colonie de guerriers. Enfin les critiques les plus sensés, rejetant les fausses migrations de conquérants imaginaires, ont embrassé une opinion qui, par sa simplicité même, nous paraît être la seule vraie[834]. Selon leurs savantes conjectures, les anciens habitants du Weser et du Bas-Rhin se réunirent vers l'an 240[835], et formèrent une nouvelle confédération sous le nom de Francs. Le cercle de Westphalie, la landgraviat de Hesse, les duchés de Brunswick, et de Lunebourg, étaient autrefois la patrie des Chauques, qui, dans leurs marais inaccessibles, défiaient les armes romaines[836], des Chérusques, fiers du nom d'Arminius, des Caltes, redoutables par la force et par l'intrépidité de leur infanterie, et de plusieurs autres tribus[837] moins puissantes et moins célèbres [Tacite, *Germ.*, 30, 37]. L'amour de la liberté était la passion dominante de ces Germains ; la jouissance de cette liberté, leur plus précieux trésor ; et le mot qui désignait cette jouissance, l'expression la plus agréable à leur oreille. Ils méritaient, ils prirent, ils conservèrent la dénomination de Francs ou hommes libres : titre honorable qui cachait, mais qui ne détruisait pas les noms particuliers des différents peuples de la confédération[838]. Un consentement tacite, et un avantage réciproque dictèrent les premières lois de l'union ; l'expérience et l'habitude la cimentèrent par degrés. La ligue des Francs pourrait être en quelque sorte comparée avec le corps helvétique, où chaque canton, retenant sa souveraineté indépendante, concourt avec les autres, dans la cause commune, sans reconnaître de chef suprême ni d'assemblée représentative[839]. Mais le principe des deux confédérations est extrêmement différent : une paix de deux cents ans a compensé la politique sage et vertueuse des Suisses. L'inconstance, la soif du pillage et la violation des traités les plus solennels, ont déshonoré le caractère des Francs.

Depuis longtemps les Romains éprouvaient la valeur entreprenante des habitants de la Basse Germanie ; tout à coup les forces réunies de ces Barbares menacèrent la Gaule d'une invasion plus formidable, et exigèrent la présence de Gallien, l'héritier et le collègue de l'empereur [Zozime, I]. Tandis que ce prince et Salonin, son fils, encore enfant, déployaient dans la cour de Trèves toute la majesté du trône, les armées se signalèrent sous le commandement de Posthume. Quoique cet habile général trahît par la suite la famille de Valérien, il fut toujours fidèle à la cause importante de la monarchie. Le langage perfide des panégyriques et des médailles parle obscurément d'une longue suite de victoires ; des titres, des trophées attestent, si l'on peut ajouter foi à un pareil témoignage, la réputation de Posthume, qui est souvent appelé le vainqueur des Germains et le libérateur de la Gaule[840].

Mais un simple fait, le seul à la vérité dont nous ayons une connaissance certaine, renverse en grande partie ces monuments de la vanité et de l'adulation. Le Rhin, quoique décoré du titre de sauvegarde des provinces, fut une bien faible barrière contre l'esprit de conquête qui animait les Francs. Leurs dévastations rapides s'étendirent depuis ce fleuve jusqu'au pied des Pyrénées. Ils franchirent bientôt ces hautes montagnes que la nature semblait leur opposer. L'Espagne n'avait jamais redouté les incursions des Germains ; elle fut incapable de leur résister. Pendant douze ans, la plus grande partie du règne de Gallien, cette contrée opulente devint le théâtre des hostilités destructives auxquelles se livraient des ennemis inégaux en force. Tarragone, capitale florissante d'une province tranquille, fut saccagée et presque détruite [841] ; et du temps d'Orose, qui écrivait dans le cinquième siècle, de misérables cabanes, éparses au milieu des ruines d'un grand nombre de villes magnifiques, rappelaient encore la rage des Barbares [842]. Lorsque le pays épuisé n'offrit plus aucune espèce de butin, les Francs s'emparèrent de quelques vaisseaux dans les ports d'Espagne [843], et passèrent en Mauritanie. Quel dut être, à la vue de ces peuples féroces, l'étonnement d'une région si éloignée ? Lorsqu'ils abordèrent sur la côte d'Afrique, où l'on ne connaissait ni leur nom, ni leurs mœurs, ni leurs traits, ils parurent sans doute tomber tout à coup d'un nouveau monde [Aurelius Victor ; Eutrope, IX, 6].

II. Au-delà de l'Elbe, dans cette partie de la Haute Saxe que l'on appelle aujourd'hui le marquisat de Lusace, il existait anciennement un bois révééré, siège formidable de la religion des Suèves. Personne ne pouvait pénétrer dans son enceinte sacrée sans être lié et sans reconnaître, par cette humiliante cérémonie et par des prosternations, la présence immédiate de la divinité souveraine [Tacite, *Germ.*, 38]. Le patriotisme ne contribuait pas moins que la superstition à consacrer le Sonnenwald, ou bois des Semnones [Cluvier, *Germ. ant.*, III, 25]. Selon la croyance universelle, la nation avait reçu sa première existence sur ce lieu sacré. Les nombreuses tribus qui se glorifiaient d'être du sang des Suèves, y envoyaient en certains temps des ambassadeurs ; la mémoire de leur extraction commune se perpétuait par des rites barbares et des sacrifices humains. Les habitants des contrées intérieures de la Germanie, depuis les bords de l'Oder jusqu'à ceux du Danube, portaient le nom général de Suèves. Ces peuples étaient distingués des autres Germains par une mode particulière d'arranger leurs longs cheveux, qu'ils rassemblaient en forme de noeud sur le haut de la tête. Ils tenaient beaucoup à un ornement qui faisait paraître leurs rangs plus élevés et plus terribles sur le champ de bataille [844]. Les Germains si jaloux de la gloire militaire reconnaissaient tous la supériorité des Suèves ; ils ne croyaient pas

que ce fût une honte de finir devant une nation à laquelle les dieux immortels eux-mêmes n'auraient pas résisté ; c'est ainsi que s'exprimèrent les tribus des Tenctères et des Usipètes, qui marchèrent avec une grande armée au devant du dictateur César [César, *in Bell. gall.*, IV, 7] .

Sous le règne de Caracalla, un nombreux essaim de Suèves, parti sur les rives du Mein et dans le voisinage des provinces romaines, attirés par l'espoir de trouver des vivres, du butin ou de la gloire [845] . Cette armée de volontaires levés à la hâte, forma par degrés une grande nation, et comme elle était composée d'une foule de tribus différentes, elle prit le nom d'Allemands (ou *All-men*, *tous hommes*) [846] , pour désigner à la fois leurs différentes races et la bravoure qui leur était commune [847] . Ils se rendirent bientôt formidables aux Romains par leurs incursions. Les Allemands combattaient principalement à cheval ; et leur cavalerie tirait encore une nouvelle force d'un mélange d'infanterie légère, choisie parmi les jeunes guerriers les plus braves et les plus actifs, et accoutumés par de fréquents exercices à suivre les cavaliers dans les marches les plus longues, dans les chocs les plus furieux et dans les retraites les plus précipitées [848] .

Ces fiers Germains, étonnés d'abord des préparatifs immenses d'Alexandre Sévère, tremblèrent devant son successeur, Barbare qui les égalait en courage et en férocité ; mais, toujours prêts à fondre sur les frontières de l'empire, ils augmentèrent le désordre général qui le déchira après la mort de Dèce. Les riches provinces de la Gaule éprouvèrent leur fureur, et ce peuple arracha le premier le voile qui déroba à l'univers la faible majesté de l'Italie. Un nombreux corps d'Allemands traversa le Danube, pénétra par les Alpes rhétiennes dans les plaines de la Lombardie, s'avança jusqu'à Ravenne, et déploya ses étendards victorieux presque à la vue de la capitale [849] . Cette insulte et le danger de l'État rallumèrent dans l'esprit des sénateurs quelque étincelle de leur ancienne vertu. Les empereurs se trouvaient alors engagés dans des guerres très éloignées ; Valérien en Orient, et Gallien sur les bords du Rhin : toutes les espérances, toutes les ressources des Romains étaient en eux-mêmes. Dans cette extrémité, le sénat prit la défense de la république ; il mit en ordre de bataille les gardes prétoriennes qui avaient été laissées dans la ville ; et, pour compléter leur nombre, il enrôla les plus forts et les plus zélés des plébéiens. Les Allemands, surpris de voir tout à coup une armée plus nombreuse que la leur, repassèrent en Germanie chargés de butin ; et le timide Romain prit pour une victoire la retraite des ennemis [Zozime, I, 34] .

Lorsque Gallien eut appris que les Barbares avaient été forcés

d'abandonner les murs de Rome, loin d'approuver la conduite du sénat il craignit que son courage ne le portât un jour à délivrer Rome de la tyrannie domestique, aussi bien que des invasions étrangères. Sa lâche ingratitude parut visiblement dans un édit qui défendait aux sénateurs d'exercer aucun emploi militaire, et même d'approcher du camp des légions : mais ces alarmes n'étaient pas fondées. Les patriciens, énervés par le luxe et par les richesses retombèrent bientôt dans leur caractère naturel ; ils acceptèrent comme une faveur cette exemption flétrissante de service ; et, contents pourvu qu'on les laissât jouir de leurs théâtres, de leurs bains et de leurs maisons de campagne, ils abandonnèrent avec joie les soins dangereux du gouvernement aux mains grossières des paysans et des soldats [850].

Un écrivain du Bas-Empire parle d'une autre invasion des Allemands, plus formidable, mais dont l'événement fut plus glorieux pour Rome. Trois cent mille de ces Barbares furent défaits, dit-on, près de Milan, dans une bataille où Gallien combattit en personne avec dix mille Romains seulement [Zonare, XII]. Mais, selon toute probabilité, ce qu'il faut voir dans le récit de cette étonnante victoire, c'est la crédulité de l'historien, ou peut-être les exploits exagérés de quelque lieutenant de l'empereur. Gallien employa des armes d'une nature bien différente pour défendre l'Italie de la fureur des Germains. Il épousa Pipa, fille d'un roi des Marcomans, tribu suève souvent confondue avec les Allemands dans leurs guerres et dans leurs conquêtes [851] ; et il accorda au père, pour prix de son alliance, un établissement considérable en Pannonie. Il paraît que les charmes naturels d'une beauté sauvage fixèrent l'inconstance de l'empereur, et que les liens de la politique furent resserrés par ceux de l'amour. Mais l'orgueilleuse Rome conservait encore ses préjugés : elle refusa le nom de mariage à l'alliance profane d'un citoyen avec une Barbare, et l'épouse de Gallien ne fut jamais désignée que sous le titre flétrissant de sa concubine [852].

III. Nous avons déjà tracé la marche des Goths, depuis la Scandinavie, au moins depuis la Prusse, jusqu'à l'embouchure du Borysthène ; et nous les avons vus porter ensuite leurs armes victorieuses sur les bords du Danube. Les provinces romaines que ce fleuve séparait de leurs établissements furent perpétuellement infestées par les Germains et par les Sarmates, sous les règnes de Valérien et de Gallien ; mais les habitants se défendirent avec une fermeté et un bonheur extraordinaires. Les pays qui étaient le théâtre de la guerre fournissaient aux légions un secours inépuisable d'excellents soldats : parmi ces paysans d'Illyrie, il y en eut plus d'un qui, parvenu au commandement des armées, déploya les talents d'un général habile. Les ennemis, campés sur les bords du Danube,

menaçaient sans cesse les frontières, quoique leurs détachements pénétrassent quelquefois jusqu'aux confins de la Macédoine et de l'Italie, les lieutenants de l'empereur arrêtaient leur progrès, ou les coupaient dans leurs retraites [853]. Une nouvelle route vint s'offrir alors aux Barbares, et l'inondation couvrit d'autres contrées. Après avoir conquis l'Ukraine, les Goths devinrent bientôt maîtres de la côte septentrionale du Pont-Euxin : cette mer baignait au midi les provinces opulentes et amollies de l'Asie-Mineure, où l'on trouvait tout ce que pouvait attirer un peuple barbare et conquérant, et rien de ce qui aurait pu lui résister.

Les rives du Borysthène ne sont qu'à vingt lieues du passage étroit [854] qui communique à la Tartarie Crimée, péninsule connue chez les anciens sous le nom de Chersonèse Taurique [855]. C'est sur ce rivage affreux, qu'Euripide a placé la scène d'une de ses plus intéressantes tragédies [856]. L'imagination de ce poète savait embellir des plus brillantes couleurs les traditions de l'antiquité. Les sacrifices sanglants offerts à Diane, l'arrivée d'Oreste et de Pylade, le triomphe de la religion et de la vertu sur la férocité sauvage, sont l'emblème d'une vérité historique. Les Tauris, premiers habitants de la péninsule, avaient des mœurs cruelles ; elles s'adoucirent insensiblement par leur commerce avec les Grecs qui s'établirent le long des côtes maritimes. Ces colons dégénérés et des Barbares à peine civilisés formèrent le petit royaume du Bosphore, dont la capitale avait été bâtie sur le détroit par où les eaux des Palus-Méotides tombent dans le Pont-Euxin. A compter de la guerre du Péloponnèse, le Bosphore fut un État indépendant [857] ; ensuite il fut subjugué par l'ambitieux Mithridate [Appien, *in Mithrid.*] ; il céda plus tard, comme le reste des États de ce prince, à la force des armes romaines. Après la chute de la république [858], les rois du Bosphore obéirent à l'empire ; leur alliance ne lui fut point inutile. Leurs armes leurs présents, et quelques fortifications élevées le long de l'isthme, fermèrent aux Sarmates l'entrée d'un pays qui, par sa situation particulière et par la bonté de ses ports, dominait le Pont-Euxin et l'Asie-Mineure [859]. Tant que le sceptre fut entre les mains d'une famille de rois héréditaires, ces monarques s'acquittèrent de leurs fonctions importantes avec vigilance et avec succès ; des factions domestiques, et les craintes que l'intérêt des usurpateurs obscurs qui s'étaient emparés du trône vacant, introduisirent les Goths dans le centre du Bosphore. Outre l'acquisition d'un pays fertile, les conquérants obtinrent assez de vaisseaux pour transporter leurs armées sur les côtes de l'Asie [Zozime, I]. Les bâtiments du Pont-Euxin étaient d'une forme singulière : on ne se servait, pour naviguer sur cette mer que de légers bateaux plats, construits en bois seulement sans aucun mélange de fer, et sur lesquels, dès que la tempête approchait, on disposait un petit toit

incliné[860]. Tranquilles dans ces cabanes flottantes, les Goths bravaient une mer inconnue, et abandonnaient à des matelots que la force seule avait contraints à les servir, et dont l'adresse ne devait pas leur être moins suspecte que la fidélité. Mais l'espoir du butin bannissait toute idée de danger, et une intrépidité naturelle suppléait à la confiance plus raisonnable qu'inspirent la science et l'expérience. Sans doute des guerriers si audacieux murmuraient souvent contre des guides timides qui, n'osant se livrer à la merci des flots sans les assurances les plus fortes d'un calme constant, pouvaient à peine se résoudre à perdre les côtes de vue. Telle est du moins aujourd'hui la pratique des Turcs[861] ; et ces peuples ne sont vraisemblablement pas inférieurs dans l'art de la navigation aux anciens habitants du Bosphore.

La flotte des Goths laissa la Circassie à gauche, et parut d'abord vers Pityus[862], la dernière limite des provinces romaines, ville pourvue d'un bon port[863], et défendue par une forte muraille. Ils y trouvèrent une résistance qu'ils n'attendaient pas de la faible garnison d'une forteresse éloignée. Les Barbares furent repoussés : cet échec sembla diminuer la ferveur de leur nom. Tous leurs efforts devinrent inutiles, tant que la garde de cette frontière fût confiée à Successianus, officier d'un rang et d'un mérite supérieurs. Mais aussitôt que Valérien l'eut élevé à un poste plus honorable et moins important, ils renouvelèrent leurs attaques, et la destruction de Pityus effaça le souvenir de leur premier revers [Zozime, I].

En suivant le contour de l'extrémité orientale du Pont-Euxin, la navigation est d'environ trois cent milles[864] depuis Pityus jusqu'à Trébisonde. Les Goths se portèrent à la vue de la Colchide, si fameuse par l'expédition des Argonautes ; ils entreprirent même, mais sans succès, de piller un riche temple à l'embouchure du Phase. Trébisonde, célébrée dans la *Retraite des dix mille* comme une ancienne colonie grecque[865], devait sa splendeur et ses richesses à la magnificence de l'empereur Adrien, qui avait construit un port artificiel sur une côte où la nature n'a creusé aucun havre assuré[866]. La ville était grande et fort peuplée ; une double enceinte de murs semblait défier la fureur des Barbares, et la garnison venait d'être renforcée de dix mille hommes. Mais quels avantages peuvent suppléer à la vigilance et la discipline ? Énergées par le luxe et ensevelies dans la débauche, les nombreuses troupes de Trébisonde dédaignaient de garder des fortifications qu'elles jugeaient imprenables. Les Goths ne tardèrent pas à découvrir l'extrême négligence des assiégés : aussitôt ils préparent un grand amas de fascines, escaladent les murs dans le silence de la nuit, et parcourent la ville l'épée à la main. Les malheureux habitants périrent sous la fer

du vainqueur, tandis que leurs lâches défenseurs se sauvèrent par les portes opposées à l'attaque. Les temples les plus sacrés et les plus beaux édifices furent enveloppés dans une destruction commune. Les Goths se trouvèrent en possession d'un butin immense. Les contrées voisines avaient déposé leurs trésors dans Trébisonde comme dans un lieu de sûreté. Les superbes dépouilles de cette ville remplirent une grande flotte qui mouillait alors dans son port. Les Barbares, libres de dévaster toute la province du Pont[867], emmenèrent avec eux une quantité prodigieuse de captifs ; ils enchaînèrent aux rames de leurs vaisseaux les plus robustes d'entre ces malheureuses victimes ; enfin, fiers du succès de leur première expédition navale ils retournèrent en triomphe dans leurs nouveaux établissements du royaume du Bosphore [Zozime, I] .

Lorsque les Goths se mirent une seconde fois en mer, ils rassemblèrent des forces plus considérables en hommes et en bâtiments ; mais ils prirent une route tout à fait différente ; et, dédaignant les provinces épuisées du Pont, ils suivirent la côte occidentale de la mer Noire, passèrent devant les bouches du Borysthène, du Niester et du Danube, prirent dans leurs courses un grand nombre de bateaux de pêcheurs, et s'approchèrent du canal resserré où le Pont-Euxin verse ses eaux dans la Méditerranée, et sépare l'Europe de l'Asie. La garnison de Chalcédoine campait alors près du temple de Jupiter Urius, sur un promontoire qui commandait l'entrée du détroit. Ce petit corps de troupes était supérieur aux Barbares, tant leurs invasions répondaient à l'effroi qu'elles inspiraient. Mais c'était en nombre seulement que les Romains surpassaient l'ennemi ; ils abandonnèrent avec précipitation un poste avantageux, et livrèrent à la discrétion des Goths la ville de Chalcédoine, abondamment fournie d'armes et d'argent. Les conquérants, prêts à se transporter par mer ou par terre dans les provinces intérieures de l'empire, menaçaient à la fois l'Europe et l'Asie. Tandis qu'ils balançaient sur la route qu'ils devaient prendre, Nicomédie[868], éloignée seulement de soixante milles du camp de Chalcédoine[869] leur fut montrée comme une conquête facile. Incapable de soutenir un siège, cette ancienne capitale des rois de Bithynie renfermait de grandes richesses. Un perfide transfuge, conduisit la marche, dirigea les attaques, et partagea le butin ; car les Goths avaient appris assez de politique pour récompenser le traître qu'ils détestaient. Nicée, Pruse, Apamée, Cios[870], villes qui, rivales de Nicomédie, en avaient quelquefois imité la splendeur, eurent le même sort et bientôt toute la Bithynie éprouva les plus cruelles calamités. Depuis longtemps les faibles habitants, de l'Asie ne connaissaient plus l'usage des armes : trois cents ans de paix avaient éloigné toute idée de danger. Les anciennes murailles tombaient en

ruines, et les revenus des cités les plus opulentes servaient à la construction des bains, des temples et des théâtres [Zozime, I].

Lorsque Cyzique résista aux efforts de Mithridate [871], on y voyait trois arsenaux remplis de blé, d'armes et de machines de guerre [Strabon, XII] ; deux cents galères défendaient son port, et des lois sages veillaient à sa conservation. Cette place n'avait rien perdu de son état florissant ; mais il ne lui restait de son ancienne force qu'une situation avantageuse dans une petite île de la Propontide, qui tenait par deux ponts seulement au continent de L'Asie. Après avoir saccagé Pruse, les Goths s'avancèrent à dix-huit milles [872] de Cyzique, avec l'intention de la détruire. Un heureux accident retarda la ruine de cette ville. La saison était pluvieuse, et les eaux du lac Apolloniates, réservoir de toutes les sources du mont Olympe, s'élevèrent à une hauteur extraordinaire. La petite rivière de Rhindacus, qui en sort, devint tout à coup un torrent large et rapide, qui arrêta, les progrès des Goths. Ils avaient probablement laissé leur flotte à Héraclée : ce fut dans cette ville qu'ils se rendirent avec une longue suite de chariots chargés des dépouilles de la Bithynie ; et ils traversèrent cette malheureuse province à la lueur des flammes de Nicée et de Nicomédie, qu'ils brûlèrent par caprice [Zozime, I]. On parle obscurément d'un combat douteux qui assura leur retraite [873] ; mais une victoire même complète ne leur aurait été que fort peu avantageuse, puisque l'approche de l'équinoxe d'automne les avertissait de hâter leur retour. Naviguer sur le Pont-Euxin avant le mois de mai ou après celui de septembre, est, aux yeux des Turcs modernes, le comble de l'imprudence et de la folie [874].

Lorsque nous apprenons que la troisième flotte équipée par les Goths, dans les ports de la Chersonèse Taurique, consistait en cinq cents voiles [875], aussitôt notre imagination multiplie leurs forces, et se représente un armement formidable, mais, selon le témoignage du judicieux Strabon [XI], les bâtiments de corsaires, dont faisaient usage les Barbares du Pont et de la petite Scythie, ne pouvaient contenir que vingt-cinq ou trente hommes ; ainsi, nous ne craignons pas d'assurer que quinze mille guerriers au plus s'embarquèrent pour cette grande expédition. Impatients de franchir les limites du Pont-Euxin, ils dirigèrent leur course destructive du Bosphore Cimmérien au Bosphore de Thrace. A peine avaient-ils gagné le milieu du détroit, qu'ils furent rejetés tout à coup à l'entrée. Un vent favorable les porta le lendemain en peu d'heures dans la mer Tranquille, ou plutôt dans le lac de la Propontide. Ils s'embarquèrent de la petite île de Cyzique, et détruisirent cette ville célèbre depuis plusieurs siècles. De là, sortant par le passage étroit de l'Hellespont, ils tournèrent toutes ces îles répandues sur l'Archipel ou la mer Égée. Les captifs et les déserteurs

durent alors leur être absolument nécessaires pour leurs vaisseaux, et pour les guider dans leurs différentes incursions sur les côtes de la Grèce et de l'Asie. Enfin ils abordèrent au Pirée, cet ancien monument de la grandeur d'Athènes, dont il était éloigné de cinq milles [Pline, H.N., III, 7]. Les habitants de cette ville semblaient déterminés à une vigoureuse défense. Ils avaient essayé quelques préparatifs, et Cléodame, l'un des ingénieurs nommés par l'empereur pour fortifier les villes maritimes contre les Goths, avait déjà commencé à relever les murailles, qui n'avaient point été réparées depuis Sylla. Les efforts de son art furent inutiles ; et les Barbares devinrent maîtres de la patrie des Muses. Tandis qu'ils s'abandonnaient au pillage et à des désordres de tout genre, leur flotte, qu'ils avaient laissée dans le port sous une faible garde, fût tout à coup attaquée par Dexippus. Ce brave citoyen s'était échappé du sac d'Athènes avec l'ingénieur Cléodame ; et, rassemblant à la hâte une bande de volontaires, tant paysans que soldats, il vengea en quelque sorte les malheurs de sa patrie [876].

Cet exploit, quelque éclat qu'il ait pu jeter au milieu des ténèbres qui couvraient alors la gloire d'Athènes, servit plutôt à irriter qu'à abattre le caractère indomptable des conquérants du Nord. Un incendie général ravagea dans le même temps toute la Grèce, Thèbes et Argos, Corinthe et Sparte, ces républiques si longtemps rivales, et qui s'étaient illustrées par tant d'actions mémorables les unes contre les autres, ne purent mettre une armée en campagne, ni même défendre leurs fortifications ruinées. Le feu de la guerre se répandit par mer et par terre depuis la pointe de Sunium jusqu'à la côte occidentale de l'Épire. Déjà les Goths se montraient presque à la vue de l'Italie, lorsque l'approche d'un danger si imminent réveilla l'indolent Gallien. Sorti tout à coup de l'ivresse du plaisir, l'empereur prit les armes. Il paraît que sa présence réprima l'audace et divisa les forces de l'ennemi. Naulobatus, chef des Hérules, accepta une capitulation honorable, entra au service de Rome avec un détachement considérable de ses compatriotes, et fut revêtu des ornements de la dignité consulaire, qui jusque-là n'avait jamais été profanée par la main d'un Barbare [877]. Un grand nombre de Goths, dégoûtés des périls et des fatigues d'un voyage ennuyeux, s'enfoncèrent dans la Mésie avec le projet de gagner, par le Danube, leurs établissements en Ukraine. L'exécution d'une entreprise si téméraire devait causer leur ruine totale : le peu d'union qui régnait entre les généraux romains procura aux Barbares les moyens de s'échapper [878]. Ceux d'entre eux qui infestaient encore les terres de l'empire, se retirèrent enfin sur leurs vaisseaux ; et, prenant leur route à travers l'Hellespont et le Bosphore, ils ravagèrent les rives de Troie, dont le nom, immortalisé par Homère, survivra probablement au souvenir des conquêtes d'un peuple féroce. Dès qu'ils furent en sûreté

dans le bassin de la mer Noire, ils descendirent à Anchialus, ville de Thrace, bâtie au pied du mont Hœmus. Ce pays, célèbre par la salubrité de ses bains chauds, leur offrait, après tant de fatigues, un asile agréable ; ils y goûtèrent pendant quelque temps les douceurs du repos. La navigation qui leur restait à faire, pour terminer leur voyage, était courte et facile [**Jornandès, 20**]. Tels furent les divers événements de cette troisième et fameuse entreprise navale. On aura peut-être de la peine à concevoir comment une armée, composée d'abord de quinze mille hommes, a pu soutenir les pertes d'une expédition si hasardeuse, et former tant de corps séparés. Mais à mesure que le fer, les naufrages et la chaleur du climat diminuaient le nombre de ces guerriers, il était sans cesse renouvelé par des troupes de brigands et de déserteurs qui accouraient de toutes parts pour piller les provinces de l'empire ; et par une foule d'esclaves fugitifs, souvent originaires de la Germanie ou de la Sarmatie, qui saisissaient avec empressement l'occasion glorieuse de briser leurs chaînes et de se venger. Dans toutes ces guerres, la portion la plus considérable de danger et d'honneur appartient à la nation des Goths. Les annales imparfaites de ce siècle distinguent quelquefois et le plus souvent confondent les tribus qui combattirent sous leurs étendards ; et, comme les flottes des Barbares parurent sortir de l'embouchure du Tanaïs, on désigna fréquemment ces différents peuples réunis par le nom vague, mais plus connu, de Scythes [**879**].

Au milieu des calamités générales qui affligent le genre humain, la mort d'un individu, quelque grand qu'il soit, est un événement peu remarquable, et la destruction du plus superbe édifice semble ne devoir pas mériter la moindre attention. Nous ne pouvons cependant oublier le sort du temple de Diane à Éphèse, qui, après être sorti sept fois de ses ruines avec un nouvel éclat [**880**], fût enfin brûlé par les Goths, dans leur troisième invasion navale. Les arts de la Grèce et les richesses de l'Asie avaient, contribué à la construction de ce magnifique monument. Il s'élevait sur cent vingt-sept colonnes d'ordre ionique ; ces colonnes, toutes d'un marbre de grand prix, avaient été données par des monarques religieux, et chacune avait soixante pieds de haut. Les sculptures admirables, ouvrages de Praxitèle, qui ornaient l'autel, représentaient la naissance des divins enfants de Latone, la retraite d'Apollon après le meurtre des Cyclopes, et la clémence de Bacchus, qui pardonnait aux Amazones vaincues [**881**]. Peut-être le sculpteur avait-il tiré ces sujets des légendes et des traditions favorites du pays. Le temple d'Éphèse n'avait que quatre cent vingt-cinq pieds de diamètre, les deux tiers environ de la longueur sur laquelle a été bâtie l'église de Saint-Pierre de Rome [**882**]. Dans ses autres dimensions, il était encore plus inférieur à ce chef d'œuvre de l'architecture moderne. Les bras spacieux d'une croix chrétienne

exigent une largeur bien plus grande que les temples oblongs des païens. Les artistes les plus hardis de l'antiquité, auraient été effrayés, si on leur eût proposé d'élever en l'air un dôme sur les proportions du Panthéon. Au reste, le temple de Diane était admiré comme une des merveilles du monde. Les Perses, les Macédoniens et les Romains en avaient tour à tour révééré la sainteté et augmenté la magnificence [883]. Mais les sauvages grossiers de la Baltique étaient dépourvus de goût pour les arts, et méprisaient les terreurs idéales d'une superstition étrangère [884].

On rapporte à cette époque une autre circonstance qui serait digne d'être remarquée, si nous n'étions fondés à croire qu'elle n'a jamais existé que dans l'imagination d'un sophiste. Lorsque les Goths saccagèrent Athènes, ils rassemblèrent, dit-on, toutes les bibliothèques de cette ville, et se disposèrent à livrer aux flammes tant de dépôts précieux des connaissances humaines. Ce qui les sauva du feu, ce fut cette opinion semée par un de leurs chefs, qu'il fallait laisser aux Grecs des meubles si propres à les détourner de l'exercice des armes, et à les amuser à des occupations oisives et sédentaires [885]. En admettant la vérité du fait, l'habile conseiller, quoique d'une politique plus raffinée que ses compatriotes, raisonnait comme un Barbare ignorant. Chez les nations, les plus puissantes et les plus civilisées, le génie s'est développé presque en même temps dans tous les genres, et le siècle des arts a généralement été le siècle de la gloire et de la vertu militaire.

IV. Les nouveaux souverains de la Perse, Artaxerxés et son fils Sapor, avaient triomphé, comme nous avons déjà vu, de la maison d'Arsace. Parmi tant de princes de cette ancienne famille, Chosroes, roi d'Arménie, avait seul conservé sa vie et son indépendance. La force naturelle de son pays, le secours des déserteurs et des mécontents qui se rendaient perpétuellement à sa cour, l'alliance des Romains, et, par-dessus tout, son propre courage, le rendirent invincible. Après s'être défendu avec succès durant une guerre de trente ans, il fut assassiné par les émissaires de Sapor, roi de Perse. Les satrapes d'Arménie, qui, fidèles à l'État, voulaient en assurer la gloire et la liberté, implorèrent la protection des Romains en faveur de Tiridate, l'héritier légitime de la couronne. Mais, le fils de Chosroes sortait à peine de la plus tendre enfance, les alliés étaient éloignés, et le monarque persan s'avancait vers la frontière à la tête d'une armée formidable. Un serviteur zélé sauva le jeune Tiridate qui devait être la ressource de sa patrie. L'Arménie, devenue province d'un grand royaume, demeura pendant plus de vingt-sept ans sous le joug des Perses [886]. Ébloui par l'éclat d'une conquête facile et comptant sur la faiblesse ou sur les malheurs des Romains, Sapor obligea les fortes garnisons de Carrhes et de

Nisibis à évacuer ces places, et il répandit la terreur et la désolation le long des rives de l'Euphrate.

La perte d'une frontière importante, la ruine d'un allié naturel et fidèle, et les succès rapides de l'ambitieux Sapor, remplirent Rome d'indignation pour l'insulte faite à sa grandeur, et de crainte sur le danger qui la menaçait. Valérien, persuadé que la vigilance de ses lieutenants suffisait pour garder le Rhin et le Danube, résolut, malgré son âge avancé, de marcher en personne à la défense de l'Euphrate. Son passage dans l'Asie-Mineure suspendit les entreprises navales des Goths, et fit jouir cette province infortunée d'un calme passager et trompeur. L'empereur traversa l'Euphrate, rencontra les Perses près des murs d'Édesse, fût vaincu et fait prisonnier par Sapor. Les particularités de ce grand événement nous sont représentées d'une manière obscure et imparfaite : cependant, éclairés par une faible lueur, nous sommes en état d'apercevoir du côté de l'empereur romain une longue suite d'imprudences, de fautes et de malheurs mérités. Il se confiait aveuglément en Macrien, son préfet du prétoire [887]. Cet indigne ministre rendit son maître l'effroi des sujets opprimés, et le mépris des ennemis de Rome [Zozime, I]. Conduite par les conseils faibles ou perfides de Macrien, l'armée impériale se trouva dans une situation où la valeur et la science militaire devenaient également inutiles [Hist. Aug., p. 174]. En vain les Romains firent-ils les plus grands efforts pour s'ouvrir un chemin à travers l'armée persane ; ils furent repoussés avec une perte considérable [888]. Sapor, dont les troupes supérieures en nombre tenaient assiégé le camp de l'ennemi, attendit patiemment que les horreurs de la peste et de la famine eussent assuré sa victoire. Bientôt les légions murmurèrent hautement contre Valérien, et lui imputèrent les maux qu'elles éprouvaient ; leurs clameurs séditieuses demandaient une prompte capitulation. On offrait aux Perses des sommes immenses pour acheter la permission de faire une retraite honteuse : mais Sapor, sûr de vaincre, refusa l'argent avec dédain ; il retint même les députés, et, s'avancant en ordre de bataille jusqu'au pied du rempart des Romains, il insista pour avoir une conférence personnelle avec leur monarque. Valérien fut réduit à la nécessité de commettre sa dignité et sa vie à la foi du vainqueur. L'entrevue se termina comme on devait naturellement s'y attendre : l'empereur fut mis aux fers, et les troupes consternées, déposèrent leurs armes [889]. Dans ce moment de triomphe, l'orgueil et la politique engagèrent Sapor à placer sur le trône vacant de Rome un souverain dont il pût entièrement disposer. Un obscur fugitif d'Antioche, Cyriades, livré à toutes sortes de vices, fut choisi pour déshonorer la pourpre romaine. Les troupes captives obéirent aux ordres du superbe Persan, et ratifièrent, par des acclamations forcées, l'élection de leur indigne souverain [890].

L'esclave couronné s'empessa de gagner la faveur de son maître, en trahissant son pays natal. Il conduisit Sapor à la capitale de l'Orient : les Perses traversèrent l'Euphrate, prirent le chemin de Chalcis, et leur cavalerie se porta vers Antioche avec une telle rapidité, que, si nous en croyons un historien très judicieux[891], cette ville fut surprise au moment où la multitude oisive assistait aux jeux du cirque. Les magnifiques édifices d'Antioche, monuments publics et maisons particulières, furent pillés ou détruits, et ses nombreux habitants mis à mort ou menés en captivité [Zozime, I]. La fermeté du grand-prêtre d'Émèse arrêta pour un instant l'impétuosité de ce torrent qui désolait toutes les provinces de l'Asie. Revêtu de ses habits sacerdotaux, et suivi d'une troupe considérable de paysans fanatiques, armés seulement de frondes, il sauva son dieu et ses domaines des mains sacrilèges des disciples de Zoroastre[892] : mais la destruction de Tarse et de plusieurs autres villes prouve qu'excepté, dans cette seule circonstance, la conquête de la Syrie et celle de la Cilicie coûtèrent à peine à l'armée des Perses quelques instants de retard. Les Romains renoncèrent aux avantages que leur offraient les défilés du mont Taurus contre un ennemi dont la principale force consistait en cavalerie, et qui aurait eu à soutenir un combat très inégal dans les gorges étroites des montagnes. Sapor, ne trouvant aucune résistance, forma le siège de Césarée, capitale de la Cappadoce. Quoique du second rang, cette ville pouvait contenir quatre cent mille âmes : Démosthène y commandait, moins par le choix de l'empereur que par le mouvement qui l'avait porté à s'offrir volontairement pour la défense de sa patrie : il suspendit pendant longtemps la ruine de la place ; enfin, lorsque Césarée eut succombé par la perfidie d'un médecin, Démosthène se fit jour, au milieu des Perses, qui avaient ordre de ne rien négliger pour s'emparer de sa personne. Tandis qu'il échappait à un ennemi qui aurait pu honorer ou punir sa valeur opiniâtre, plusieurs milliers de ses concitoyens furent enveloppés dans un massacre général. Sapor est accusé d'avoir exercé envers ses prisonniers des cruautés inouïes[893]. Ces imputations ont sans doute été dictées, en grande partie, par l'animosité nationale : ce sont les derniers cris de l'orgueil humilié et de la vengeance impuissante. Cependant, il faut l'avouer, le même prince qui avait déployé en Arménie la bienfaisance d'un législateur, ne se montra aux Romains qu'avec la férocité d'un conquérant. Il désespérait de pouvoir former aucun établissement permanent dans l'empire ; et, occupé seulement à laisser derrière lui d'affreux déserts, il transportait dans ses États les habitants et les trésors des provinces[894].

Dans le temps que l'Asie tremblait au nom de Sapor, ce prince reçut en présent un grand nombre de chameaux chargés des marchandises les plus précieuses et les plus rares ; ces richesses,

dignes d'être offertes aux plus grands rois, étaient accompagnées d'une lettre noble à la fois et respectueuse de la part d'Odenat, l'un des plus illustres et des plus opulents sénateurs de Palmyre. *Quel est cet Odenat ?* dit le fier vainqueur, en faisant jeter ses présents dans l'Euphrate ; *quel est ce vil esclave qui osé écrire si insolemment à son maître ? S'il veut conserver l'espoir d'adoucir son châtiment, qu'il vienne se prosterner au pied de nôtre trône, qu'il paraisse devant nous les mains liées derrière le dos : s'il hésite, une prompte destruction écrasera sa tête, sa race et son pays*[895]. L'extrémité cruelle où le Palmyrénien se trouvait réduit développa les sentiments généreux cachés dans son âme. Odenat se rendit devant Sapor, mais il s'y rendit en armes, inspirant son courage à la petite armée qu'il avait levée dans les villages de la Syrie[896] et dans les tentes du désert[897]. Il voltigea autour des Perses, les harassa dans leur retraite, s'empara d'une partie de leurs richesses ; et, ce qui était infiniment plus précieux qu'aucun trésor, il enleva plusieurs des femmes du grand roi, qui fût enfin obligé de repasser l'Euphrate à la hâte, avec quelques marques de confusion [Pierre Patrice, p. 25]. Par cet exploit, Odenat jeta les fondements de la gloire et de la fortune dont il devait jouir dans la suite. La majesté de Rome, avilie par un Persan, fût vengée par un Syrien ou un Arabe de Palmyre.

La voix de l'histoire, qui n'est souvent que l'organe de la haine ou de la flatterie, reproche à Sapor d'avoir indignement abusé des droits de la victoire. On prétend que le malheureux Valérien, chargé de fers et couvert des ornements de la pourpre impériale, offrit longtemps aux regards de la multitude le triste spectacle de la grandeur renversée. Toutes les fois que le monarque persan montait à cheval, il plaçait son pied sur le cou d'un empereur romain. Malgré toutes les remontrances de ses alliés, qui ne cessaient de lui rappeler les vicissitudes de la fortune, qui lui peignaient la puissance encore formidable de Rome, et qui l'exhortaient à faire de son illustre captif le gage de la paix et non un objet d'insulte, Sapor demeura toujours inflexible. Lorsque Valérien succomba sous le poids de la honte et de la douleur, sa peau, garnie de paille, et conservant une forme humaine, resta suspendue pendant plusieurs siècles dans le temple le plus célèbre de la Perse : monument de triomphe plus réel que tous ces simulacres de cuivre ou d'airain érigés si souvent par la vanité romaine[898]. Cette histoire est touchante, et renferme une grande morale ; mais il est permis de la révoquer en doute. Les lettres encore existantes des princes de l'Orient à Sapor sont évidemment fausses[899] ; d'ailleurs, est-il naturel de supposer qu'un monarque si jaloux de sa dignité ait ainsi dégradé, même dans la personne d'un rival, la majesté des rois ? Quelque traitement que l'infortuné Valérien ait éprouvé en Persée, il est du moins certain que ce prince, le premier empereur de Rome qui soit

tombé entre les mains de l'ennemi, passa ses tristes jours dans une captivité sans espérance.

Depuis longtemps Gallien supportait avec peine la censure sévère d'un père et d'un collègue : il reçut la nouvelle de ses malheurs avec un plaisir secret, et avec une indifférence marquée. *Je savais*, dit-il, *que mon père était homme ; et puisqu'il s'est conduit avec courage, je suis satisfait.* Tandis que Rome consternée déplorait le sort de son souverain, de vils courtisans applaudissaient à la dure insensibilité du fils de ce malheureux prince, et le louaient d'être parvenu à la fermeté parfaite d'un héros et d'un philosophe[900]. Il serait difficile de saisir les traits du caractère léger, variable et inconstant, que développât Gallien dès que devenu seul maître de l'empire, il ne fut plus retenu par aucune contrainte. La vivacité de son esprit le rendait propre à réussir dans tout ce qu'il entreprenait ; et, comme il manquait de jugement, il embrassa tous les arts excepté les seuls dignes d'un souverain, ceux de la guerre et du gouvernement. Il possédait plusieurs sciences curieuses, mais inutiles : orateur facile, poète élégant[901], habile jardinier, excellent cuisinier, il était le plus méprisable de tous les princes. Tandis que les affaires les plus importantes de l'État exigeaient ses soins et sa présence, il s'occupait à converser avec le philosophe Plotin[902], ou, plus souvent encore, il passait son temps dans la débauche ou dans des amusements frivoles, tantôt il se préparait à être initié aux mystères de la Grèce, tantôt il sollicitait une place à l'aréopage d'Athènes. Sa magnificence prodigue insultait à la misère générale, et la pompe ridicule de ses triomphes aggravait le poids des calamités, publiques[903]. On venait perpétuellement lui annoncer des invasions, des défaites et des révoltes ; ces tristes nouvelles n'excitaient en lui qu'un sourire d'indifférence. Choisisant, avec un mépris affecté, quelque production particulière d'une province perdue, il demandait froidement si Rome ne pouvait subsister sans le lin d'Égypte ou sans les étoffes d'Arras. La vie de Gallien présente cependant de courts intervalles où ce prince, irrité par quelque injure récente, déploya tout à coup l'intrépidité d'un soldat et la cruauté d'un tyran ; mais bientôt, rassasié de sang ou fatigué de la résistance, il reprenait insensiblement la mollesse naturelle et l'indolence de son caractère[904].

Tandis que les rênes de l'État flottaient en de si faibles mains, il n'est pas étonnant que toutes les provinces de l'empire aient vu s'élever contre le fils de Valérien une foule d'usurpateurs. Les écrivains de l'*Histoire Auguste* ont cru jeter plus d'intérêt dans leur récit en comparant les trente tyrans de Rome avec les trente tyrans d'Athènes : cette idée est probablement ce qui les a engagés à choisir ce nombre célèbre et connu[905]. Dans tous les points, le parallèle est imparfait

et ridicule. Quelle ressemblance pouvons-nous apercevoir entre un conseil de trente personnes réunies pour opprimer une seule ville, et une liste incertaine de rivaux indépendants, dont l'élévation et la chute se succédaient sans aucun ordre dans l'étendue d'une vaste monarchie ? Le nombre même de trente ne peut être complet qu'en comprenant parmi ces tyrans les enfants et les femmes qui furent honorés du titre impérial. Le règne de Gallien, au milieu des troubles qui le déchirement ne produisit que dix-neuf prétendants au trône : Cyriades, Macrien, Baliste, Odenat et Zénobie en Orient ; dans la Gaule et dans les provinces occidentales, Posthume, Lolien, Victorin et sa mère Victoria, Marius et Tetricus ; en Illyrie et sur les confins du Danube, Ingenuus, Régilien et Auréole ; dans le Pont, Saturnin [906] ; Trébellien, en Isaurie ; dans la Thessalie, Pison ; Valens en Achaïe ; Émilien en Égypte, et Celsus en Afrique. Les monuments de la vie et de la mort de tous ses prétendants sont ensevelis dans l'obscurité ; nous ne pourrions les éclaircir qu'en entrant dans des détails dont la sécheresse rebuterait le lecteur sans lui rien apprendre d'utile. Bornons-nous, donc à quelques traits généraux qui marquent fortement la condition des temps et les caractères de ces usurpateurs, et qui fassent connaître leurs prétentions, leurs motifs, leurs destinées et les suites funestes de leur rébellion [907].

On sait que les anciens employaient souvent le nom de *tyran* pour désigner ceux qui s'emparaient de l'autorité suprême par des voies illégitimes. Cette dénomination odieuse n'avait alors aucun rapport avec l'abus du pouvoir. Plusieurs des prétendants qui levèrent l'étendard de la révolte contre l'empereur Gallien, étaient de brillants modèles de vertu ; ils possédaient presque tous beaucoup de talents et de fermeté. Leur mérite leur avait attiré la faveur de Valérien, et les avait insensiblement élevés aux premières dignités de l'État. Les généraux, qui prirent le titre d'Auguste, s'étaient concilié le respect de leur armée, par leur habileté à maintenir la discipline, ou son admiration par leur bravoure et leurs exploits, ou son affection par leur générosité et leur franchise : ils furent souvent proclamés sur le champ de la victoire. L'armurier Marius lui-même, le moins illustre de ces candidats, se distingua par l'intrépidité de son courage, par une force de corps extraordinaire et par l'honnêteté de ses mœurs grossières [908]. La médiocrité de la profession qu'il venait d'exercer jette, il est vrai, un air de ridicule sur son élévation soudaine ; mais sa naissance ne pouvait pas être plus obscure que celle de la plupart de ses rivaux, qui nés de paysans, étaient d'abord entrés au service comme simples soldats [909]. Dans les siècles de confusion, un génie actif trouve la place qui lui a été assignée par la nature : au milieu des troubles qu'enfante la guerre, le mérite militaire et la route qui mène à la gloire et à la grandeur. Parmi les dix-neuf tyrans, on ne voyait de

sénateur que Tetricus ; Pison seul était noble. Le sang de Numa coulait, après vingt-huit générations successives dans les veines de Calphurnius Pison[910], qui, lié par les femmes aux plus illustres citoyens, avait le droit de décorer sa maison des images de Crassus et du grand Pompée[911]. Ses ancêtres avaient été constamment revêtus de tous les honneurs que pouvait accorder la république ; et les Calphurniens, seuls des anciennes familles de Rome, avaient échappé à la tyrannie cruelle des Césars. Les qualités personnelles de Pison ajoutaient un nouveau lustre à sa race. L'usurpateur Valens, qui le fit périr, avouait, avec de profonds remords, qu'un ennemi même aurait du respecter en Pison la sainte image de la vertu. Quoique Pison eût perdu la vie en portant les armes contre Gallien, le sénat, avec la généreuse permission de l'empereur, décerna les ornements du triomphe à la mémoire d'un si vertueux rebelle[912].

Les lieutenants de Valérien, sincèrement attachés à un prince qu'ils estimaient, ne pouvaient se résoudre à servir la molle indolence de son indigne fils. Le trône de l'univers romain n'était soutenu par aucun principe de fidélité, et la trahison paraissait, en quelque sorte, justifiée par le patriotisme. Cependant, si nous examinons attentivement la conduite de ces usurpateurs, nous verrons que la crainte a été plus souvent que l'ambition le motif qui les a poussés à la révolte. Ils redoutaient les soupçons cruels de Gallien ; la capricieuse violence de leurs troupes ne leur causait pas moins d'alarmes. Si la faveur dangereuse de l'armée les déclarait dignes de la pourpre, c'étaient autant de victimes condamnées à une mort certaine. La prudence même leur aurait conseillé de s'assurer pendant quelques instants la jouissance de l'empire, et de tenter la fortune des armes, plutôt que d'attendre la main d'un bourreau. Lorsque les clameurs des soldats forçaient un chef à prendre les marques de l'autorité souveraine, il déplorait quelquefois sa malheureuse destinée. *Vous avez perdu*, dit Saturnin à ses troupes le jour de son élévation, *vous avez perdu un commandant utile, et vous avez fait un bien malheureux empereur* [Hist. Aug., p. 196].

Les révolutions sans nombre dont il avait été témoin, justifiaient ses appréhensions. Des dix-neuf tyrans qui prirent les armes sous le règne de Gallien, il n'y en a aucun dont la vie ait été tranquille, ou la mort naturelle. Dès qu'ils avaient été revêtus de la pourpre ensanglantée, ils inspiraient à leurs partisans les mêmes craintes ou la même ambition qui avait occasionné leur révolte. Environnés de conspirations domestiques, de séditions militaires et de guerres civiles, ils tremblaient sur le bord de l'abîme dans lequel, après les anxiétés les plus cruelles, ils se voyaient tôt ou tard précipités. Ces monarques précaires recevaient cependant les honneurs dont pouvait disposer la

flatterie des armées et des provinces qui leur obéissaient ; mais leurs droits, fondés sur la rébellion, n'ont jamais pu obtenir la sanction de la loi, ni être consignés dans l'histoire. L'Italie, Rome et le sénat embrassèrent constamment la cause de Gallien, qui, seul fut regardé comme le souverain de l'empire. A la vérité ce prince ne dédaigna point de reconnaître les armes victorieuses d'Odenat, qui méritait cette honorable distinction, par sa conduite respectueuse envers le fils de Valérien. Le sénat, avec l'approbation générale des Romains, et du consentement de l'empereur, conféra le titre d'Auguste au brave Palmyrénien et le gouvernement de l'Orient, qu'il possédait déjà, semble lui avoir été confié d'une manière si indépendante, qu'il le laissa comme une succession particulière à son illustre veuve Zénobie[913].

Le spectacle de ce passage rapide et continu de la chaumière du trône et du trône au tombeau eût pu amuser un philosophe indifférent, s'il était possible à un philosophe de rester indifférent au milieu des calamités générales du genre humain. L'élévation de tant d'empereurs, leur puissance leur mort, devinrent également funestes à leurs sujets et à leurs partisans. Le peuple, écrasé par d'horribles exactions, leur fournissait les largesses immenses qu'ils distribuaient aux troupes pour prix de leur fatale grandeur. Quelque vertueux que fût leur caractère, quelle que pût être la pureté, de leurs intentions, ils se trouvèrent obligés de soutenir leur usurpation par des actes fréquents de rapines et d'inhumanité. Lorsqu'ils tombaient, ils enveloppaient des armées et des provinces dans leur chute : il existe encore un ordre affreux de Gallien à l'un de ses ministres après la perte d'Ingenuus, qui avait pris la pourpre en Illyrie. On ne peut lire sans frémir d'horreur la lettre de ce prince, qui joignait à la mollesse la férocité d'un tyran cruel. *Il ne suffit pas, dit-il, d'exterminer ceux qui ont porté les armes ; le hasard de la guerre aurait pu m'être aussi utile. Que tous les mâles, sans respect pour l'âge, périssent ; pourvu que dans l'exécution des enfants et des vieillards vous trouviez le moyen de sauver notre réputation. Faites mourir quiconque a laissé échapper une expression, s'est permis une pensée contre moi ; contre moi, le fils de Valérien, le frère et le père de tant de princes*[914]. *Songez qu'Ingenuus fut empereur. Déchirez, tuez, mettez en pièces. Je vous écris de ma propre main : je voudrais vous inspirer mes propres sentiments* [H. Aug., p.188]. Tandis que les forces de l'État se dissipaient en querelles particulières, les provinces sans défense restaient exposées aux attaques de quiconque voulait les envahir. Les plus courageux d'entre les usurpateurs, luttant sans cesse contre les dangers de leur situation, se trouvaient obligés de conclure avec l'ennemi commun des traités ignominieux, de payer aux Barbares des tributs oppressifs pour acheter leur neutralité ou leurs services, et d'introduire des nations guerrières et indépendantes jusque dans le centre de la monarchie

romaine[915].

Tels étaient les Barbares ; tels les tyrans qui, sous les règnes de Valérien et de Gallien, démembraient les provinces, et réduisirent l'empire à un état d'abaissement et de désolation d'où il semblait ne pouvoir jamais se relever. Autant que nous l'a permis la disette des matériaux, nous avons essayé de tracer avec ordre et avec clarté les événements généraux de cette période désastreuse ; il nous reste encore à parler des désordres de la Sicile, des tumultes d'Alexandrie et de la rébellion des Isauriens : ces faits particuliers peuvent servir à jeter une vive lumière sur l'affreux tableau que nous venons de présenter.

I. Toutes les fois que de nombreuses troupes de brigands, multipliées par le succès et par l'impunité, osent braver publiquement les lois de leur pays, au lieu de chercher à s'y soustraire, c'est une preuve certaine que la dernière classe de la société s'aperçoit et abuse de la faiblesse du gouvernement. La situation de la Sicile la mettait à l'abri des Barbares, et la province désarmée ne pouvait soutenir un usurpateur ; elle fut déchirée par de plus viles mains. Après avoir pillé cette île, autrefois florissante et toujours fertile, une troupe séditieuse de paysans et d'esclaves y régna pendant quelque temps, et rappela le souvenir de ces guerres honteuses que Rome avait eu à soutenir dans ses plus beaux jours[916]. Les dévastations dont le laboureur était victime ou complice, ruinaient l'agriculture en Sicile ; et comme les principales terres appartenaient à de riches sénateurs, dont une des fermes comprenait souvent tout le territoire d'une ancienne république, ces troubles affectèrent peut-être la capitale de l'empire plus vivement que toutes les conquêtes des Goths et des Perses.

II. La fondation d'Alexandrie, projet noble, conçu et exécuté par le fils de Philippe, était un monument de son génie. Bâtie sur un plan magnifique et régulier, cette grande ville, qui ne le cédait qu'à Rome elle-même, avait quinze milles de circonférence [Pline, *H. N.*, 10]. On y comptait trois cent mille habitants libres, outre un nombre au moins égal d'esclaves [Diod. Sic., XVII]. Son port servait d'entrepôt aux riches marchandises de l'Arabie et de l'Inde, qui affluaient dans la capitale et dans les provinces de l'empire. L'oisiveté y était inconnu ; les différentes manufactures de verre, de lin et de papyrus, employaient une quantité prodigieuse de bras. Hommes, femmes, vieillards enfants, tous subsistaient par leur industrie ; le boiteux même ou l'aveugle ne manquait pas d'occupations convenables à son état[917]. Mais le peuple d'Alexandrie, composé de plusieurs nations, réunissait à la vanité et à l'inconstance des Grecs, l'opiniâtreté et la superstition des Égyptiens. Le plus léger motif, une disette momentanée de poisson ou de lentilles, l'oubli d'un salut accoutumé,

une méprise pour quelque préséance dans les bains publics, quelquefois même une dispute de religion[918], suffisait, en tout temps, pour exciter des orages au milieu de cette grande multitude, et y élever des ressentiments furieux et implacables[919]. Lorsque la captivité de Valérien et l'indolence de son fils eurent relâché l'autorité des lois, les Alexandrins s'abandonnèrent à la rage effrénée de leurs passions ; leur malheureuse patrie devint le théâtre d'une guerre civile qui, pendant près de douze ans, fut à peine suspendue[920] par un petit nombre de trêves courtes, et mal observées. On avait coupé toute communication entre les différents quartiers de la ville ; toutes les rues étaient teintes de sang ; tous les édifices considérables avaient été convertis en autant de citadelles ; enfin, le tumulte ne s'apaisa que lorsqu'une grande partie d'Alexandrie eut été entièrement détruite. Cent ans après, la vaste et magnifique enceinte du Bruchion[921], avec ses palais et son muséum, résidence des rois et des philosophes, présentait déjà, compte aujourd'hui, une affreuse solitude[922].

III. La rébellion obscure de Trebellianus, proclamé en Isaurie, petite province de l'Asie-Mineure, eut des suites singulières et mémorables. Un officier de Gallien détruisit bientôt ce fantôme de roi ; mais ses partisans, désespérant d'obtenir leur pardon, résolurent de se soustraire à l'obéissance non seulement de l'empereur, mais encore de l'empire ; et ils reprirent tout à coup leurs mœurs sauvages, dont les traits primitifs n'avaient jamais été entièrement effacés. Ils trouvèrent une retraite inaccessible dans leurs rochers escarpés, branche de cette grande chaîne de montagnes connue sous le nom de mont Taurus. La culture de quelques vallées fertiles [Strabon, XII] leur procura les nécessités de la vie, et leur brigandage les objets de luxe. Situés au centre de la monarchie romaine, ils restèrent longtemps dans la barbarie. Les successeurs de Gallien, incapables de les soumettre par la force ou par la politique, élevèrent des forteresses autour de leur pays [H. Aug., p. 197]. Ces précautions, qui décelaient la faiblesse de l'État, ne furent pas toujours suffisantes pour réprimer les incursions de ces ennemis domestiques : les Isauriens, étendant par degrés leur territoire jusqu'au rivage de la mer, s'emparèrent de l'occident de la Cilicie, pays montagneux, autrefois la retraite de ces hardis pirates contre lesquels la république avait été obligée d'employer toutes ses forces sous la conduite du grand Pompée[923].

Nos préjugés lient si étroitement l'ordre de l'univers avec le destin de l'homme, que cette sombre période de l'histoire a été ornée d'inondations, de tremblements de terre, de météores, de ténèbres surnaturelles et d'une foule de prodiges faux ou de faits exagéré [H. Aug., p. 177]. Une famine longue et générale offrit une calamité d'un genre plus sérieux. Celle qui se fit sentir alors était une suite inévitable

de la tyrannie et de l'oppression qui, en détruisant les moissons, enlevaient les productions présentes et l'espoir d'une nouvelle récolte. La famine est presque toujours accompagnée de maladies épidémiques, effet ordinaire d'une nourriture peu abondante et malsaine. D'autres causes doivent cependant avoir contribué à cette peste cruelle, qui, depuis 250 jusqu'en 265, ravagea sans interruption toutes les provinces, toutes les villes et presque toutes les familles de l'empire romain. Pendant quelque temps on vit mourir, à Rome cinq mille personnes par jour, et plusieurs villes qui avaient échappé aux mains des Barbares furent entièrement dépeuplées [924].

Il nous est parvenu une circonstance très curieuse, qui n'est peut-être pas inutile à remarquer dans le triste calcul des calamités humaines. On conservait dans la ville d'Alexandrie un registre exact des citoyens qui avaient droit à une distribution de blé. On trouva que, sous le règne de Gallien, le nombre des individus de quatorze à quatre-vingts ans qui avaient part à cette rétribution, ne s'éleva pas au-dessus de celui des hommes de quarante à soixante-dix ans, qui la recevaient dans des temps antérieurs [925]. Ce fait authentique, en y appliquant les meilleures tables de mortalité, prouve évidemment qu'Alexandrie avait perdu plus de la moitié de ses habitants. Si nous osions étendre l'analogie aux autres provinces, nous pourrions soupçonner que la guerre, la peste et la famine avaient emporté en peu d'années la moitié de l'espèce humaine [926].

Chapitre XI

Règne de Claude. Défaite des Goths. Victoires, triomphe et mort d'Aurélien.

SOUS les règnes, déplorables de Valérien et de Gallien, l'empire avait été opprimé et presque détruit par les tyrans, les soldats et les Barbares. Il fut sauvé par une suite de princes, qui tiraient leur obscure origine des provinces martiales de l'Illyrie. Durant un espace de trente ans environ, Claude, Aurélien, Probus, Dioclétien et ses collègues triomphèrent des ennemis étrangers et domestiques de l'État, rétablirent, avec la discipline, la force des frontières et méritèrent le titre glorieux de restaurateurs de l'univers romain.

Un tyran efféminé fit place, à une succession de héros. Le peuple indigné contre Gallien lui imputait tous ses malheurs ; et réellement ils tiraient, pour la plupart, leur source des mœurs dissolues et de l'administration indolente de ce prince. Il n'avait pas même ces sentiments d'honneur qui suppléent si souvent au manque de vertu publique, et tant que la possession de l'Italie ne lui fut pas disputée, une victoire remportée par les Barbares, la perte d'une province, ou la rébellion d'un général, troubla rarement le cours paisible de sa vie voluptueuse. Enfin une armée considérable [an 268], campée sur le Haut Danube, donna la pourpre impériale à son chef Auréole, qui, dédaignant les montagnes de la Rhétie, province stérile et resserrée, passa les Alpes, s'empara de Milan, menaça Rome et somma Gallien de venir sur le champ de bataille disputer la souveraineté de l'Italie. L'empereur, irrité de l'insulte et alarmé à la vue d'un danger si pressant, développa tout à coup, cette vigueur cachée qui perçait quelquefois à travers l'indolence de son caractère ; et, s'arrachant au luxe du palais ; il parût en armes à la tête des légions, traversa le Pô, et marcha au devant de son compétiteur. Le nom défiguré de Pontirole[927] rappelle encore le souvenir d'un pont sur l'Adda, qui, durant l'action, dut être un de la plus grande importance pour les deux armées. L'usurpateur fut entièrement défait, et reçut même une blessure dangereuse. Il se sauva dans Milan, qui fut aussitôt assiégé. Le vainqueur fit dresser contre les murailles toutes les machines de guerre connues des anciens. Auréole, incapable de résister à des forces supérieures, et sans espérance d'aucun secours étranger, se représentait déjà les suites funestes d'une rébellion malheureuse.

Sa dernière ressource était de séduire la fidélité des assiégeants. Il

répandit dans leur camp des libelles, pour exhorter les soldats à se séparer d'un prince indigne, qui sacrifiait le bonheur public à son luxe, et la vie de ses meilleurs sujets aux plus légers soupçons. Les artifices d'Auréole inspirèrent une crainte et le mécontentement aux principaux officiers de son rival. Il se forma une conspiration dans laquelle entrèrent Héraclien, préfet du prétoire ; Marcien, général habile et renommé ; Cécrops qui commandait un nombreux corps de gardes dalmates. La mort de Gallien fut résolue. Les conjurés voulaient terminer d'abord le siège de Milan ; mais la vue du danger qui redoublait à chaque instant de délai, les força de hâter l'exécution de leur audacieuse entreprise. La nuit était fort avancée, et l'empereur avait prolongé les plaisirs de la table. Tout à coup on vint lui annoncer qu'Auréole, à la tête de toutes ses troupes, a fait une sortie vigoureuse. Gallien, qui ne manqua jamais de courage personnel, quitte avec précipitation le lit magnifique sur lequel il était couché, et, sans se donner le temps de prendre ses armes ou d'assembler ses gardes, il monte à cheval et court à toute bride vers le lieu supposé de l'attaque. Il se trouve bientôt environné d'ennemis déclarés ou couverts : un dard lancé au milieu de l'obscurité par une main inconnue lui fait une blessure mortelle [20 mars 263]. Des sentiments patriotiques qui s'élevèrent dans l'âme de Gallien quelques moments avant sa mort, l'engagèrent à nommer pour son successeur un prince digne de régner. Sa dernière volonté fut que l'on donnât les ornements impériaux à Claude, qui commandait alors un détachement dans le voisinage de Pavie. Au moins ce bruit ne tarda-t-il pas à se répandre ; et les conjurés, qui étaient déjà convenus de placer Claude sur le trône, s'empressèrent d'obéir aux ordres de leur maître. La mort de Gallien parut d'abord suspecte aux troupes ; elles commençaient à manifester leur ressentiment. Un présent de vingt pièces d'or distribué à chaque soldat détruisit leurs soupçons et apaisa leur colère. L'armée ratifia l'élection et reconnut le mérite du nouveau souverain [928].

Malgré les fables inventées par la flatterie [929], pour illustrer l'origine de Claude, l'obscurité qui la couvrait en prouve suffisamment la bassesse. Il paraît seulement qu'il avait pris naissance dans une des provinces du Danube, qu'il passa sa jeunesse au milieu des armes, et que son courage modeste lui attira la faveur et la confiance de l'empereur Dèce. Le sénat et le peuple le jugeaient dès lors capable de remplir les emplois les plus importants, et reprochaient à Valérien la négligence avec laquelle il le laissait dans le poste subalterne de tribun. L'empereur ne tarda pas à distinguer le mérite de Claude, qui fut nommé général en chef de la frontière d'Illyrie, avec le commandement de toutes les troupes de la Thrace, de la Mœsie, de la Dacie, de la Pannonie et de la Dalmatie. Valérien lui donna en même temps les appointements de préfet d'Égypte, lui accorda le rang et les

honneurs dont jouissait le proconsul d'Afrique, et lui promit le consulat. Par ses victoires sur les Goths, Claude obtint du sénat l'honneur d'une statue, et il excita la jalousie de Gallien qu'il méprisait. Comment un soldat aurait-il estimé un souverain si dissolu ? Il est peut-être bien difficile de déguiser un juste mépris. Quelques expressions indiscretes de Claude furent officieusement rapportées à l'empereur. La réponse de Gallien à un officier de confiance peint le caractère de ce prince, et l'esprit du temps. *Vous me parlez, dans votre dernière dépêche*[\[930\]](#), *de quelques suggestions malignes qui ont indisposé contre nous Claude ; notre parent et notre ami ; rien ne pouvait me toucher plus sérieusement que ce que vous me marquez, à ce sujet. Au nom de la fidélité que vous me devez, employez toutes sortes de moyens pour apaiser le ressentiment de Claude ; mais conduisez votre négociation avec secret : qu'elle ne parvienne pas à la connaissance des troupes de Dacie. Elles sont déjà fort irritées, et leur fureur pourrait s'augmenter. J'ai envoyé moi-même à leur chef quelques présents, n'épargnez rien pour les lui rendre agréables. Surtout qu'il ne soupçonne pas que son imprudence m'est connue : là crainte de ma colère, le porterait à des conseils désespérés*[\[931\]](#).

Cette lettre si humble, dans laquelle il sollicitait sa réconciliation avec un sujet mécontent, était accompagnée de présents consistant en une somme considérable, en habits magnifiques et en vaisselle d'or et d'argent. C'est ainsi que Gallien sut apaiser l'indignation et dissiper les craintes de son général d'Illyrie ; et durant le reste de son règne la formidable épée de Claude ne fut jamais tirée que pour défendre un maître qu'il ne pouvait estimer. A la fin, il est vrai, il accepta la pourpre teinte du sang de Gallien ; mais, éloigné du camp des conjurés il n'avait pas trempé dans leurs complots, et, quoique peut-être il applaudit à la chute du tyran, nous osons présumer qu'il n'y eut aucune part[\[932\]](#). Claude avait environ cinquante-quatre ans lorsqu'il monta sur le trône.

Le siège de Milan continuait toujours ; Auréole découvrit bientôt que ses artifices avaient servi seulement à élever contre lui un adversaire plus redoutable. Il essaya de proposer à Claude un traité d'alliance et de partage : *Dites-lui*, répliqua l'intrépide empereur, *que de pareilles offres pouvaient être faites à Gallien ; Gallien les aurait peut-être écoutées patiemment ; il aurait pu accepter un collègue aussi méprisable que lui*[\[933\]](#). Ce dur refus intimida les assiégés. Le mauvais succès d'une dernière tentative leur ôta toute espérance : Auréole rendit la ville, et fut forcé, de se livrer à la discrétion du vainqueur. L'armée le déclara digne de mort ; après une faible résistance, Claude consentit à l'exécution de la sentence. Les sénateurs ne montrèrent pas moins de zèle pour leur nouveau souverain. Ils ratifièrent peut-être avec des transports sincères, l'élection de Claude ; et, comme son

prédécesseur avait été leur ennemi personnel, ils exercèrent, sous le voile de la justice, une vengeance sévère contre ses amis et contre sa famille. Triste interprète des lois, le sénat eut la permission d'ordonner le châtimement des coupables ; le prince se réserva le plaisir et le mérite d'obtenir par son intercession une amnistie générale [934].

De pareils actes de clémence pourraient paraître l'effet de l'ostentation, et font moins connaître le véritable caractère de Claude, qu'une circonstance peu importante en elle-même, ou ce prince sembla suivre les mouvements de son propre cœur. Les fréquentes rebellions des provinces avaient rendu presque tous les habitants coupables de lèse-majesté ; presque toutes les propriétés avaient encouru la confiscation, et souvent Gallien avait déployé sa libéralité en distribuant à ses officiers les dépouilles de ses sujets. A l'avènement de Claude, une vieille femme se jeta à ses pieds, lui demandant justice d'un général qui sous le dernier empereur, avait obtenu une concession arbitraire de son patrimoine. Le général était Claude lui-même, dont la vertu n'avait pas entièrement échappé à la contagion des temps. Le reproche fit rougir le prince ; mais il méritait la confiance que cette infortunée mettait dans son équité : l'aveu de sa faute fut accompagné d'une prompte restitution et de dédommagements considérables [Zonare, XII].

Clandé voulait rendre à l'empire son ancienne splendeur. Pour exécuter une entreprise si difficile, il fallait d'abord réveiller dans ses soldats un sentiment d'ordre et d'obéissance. Il leur représenta, avec l'autorité d'un ancien général, que le relâchement de la discipline avait introduit une foule de désordres dont les troupes elles-mêmes commençaient enfin à sentir les pernicioeux effets ; qu'un peuple ruiné par d'oppression et devenu indolent par désespoir, ne pouvait plus fournir à de nombreuses armées les moyens de se livrer à la débauche, ni même ceux de subsister ; que le danger de chaque individu augmentait avec le despotisme de l'ordre militaire. *En effet, ajoutait-il, des princes qui tremblent sur le trône, sont sans cesse portés à sacrifier la vie de tout sujet suspect.* L'empereur s'étendit, en outre, sur les suites funestes d'un caprice violent, dont les soldats étaient les premières victimes, puisque leurs élections séditieuses avaient été si souvent suivies de guerres civiles qui détruisaient la fleur des légions, moissonnée dans les combats ; ou par l'abus cruel de la victoire. Il peignit des plus vives couleurs l'épuisement des finances, la désolation des provinces, la honte du nom romain, et le triomphe insolent des Barbares avides. *C'est contre ces Barbares, s'écriait-il, que je prétends diriger les premiers efforts de vos armes. Que Tetricus règne pendant quelque temps dans les provinces occidentales ; que Zénobie même conserve la domination de l'Orient* [935]. *Ces usurpateurs sont mes ennemis*

personnels ; je ne songerai jamais à venger des injures particulières qu'après avoir sauvé un empire prêt à s'écrouler, et dont la ruine, si nous ne nous hâtons de la prévenir, écrasera l'armée et le peuple.

Les diverses tribus de la Germanie et de la Sarmatie, qui combattaient sous les étendards des Goths, avaient déjà rassemblé un armement plus formidable qu'aucun de ceux que l'on eût vus jusque là sortir du Pont-Euxin. Sur les rives du Niester, un des grands fleuves qui se jettent dans cette mer, ces Barbares construisirent une flotte de deux mille ou même de six mille voiles[936]. Ce nombre, tout incroyable qu'il paraît, n'aurait pu suffire pour transporter leur prétendue armée de trois cent vingt mille hommes. Quelle qu'ait été la force réelle des Goths, la vigueur de leurs efforts et le succès de leur expédition ne répondirent pas à la grandeur de leurs préparatifs. En traversant le Bosphore, leurs pilotes, sans expérience, furent emportés par la rapidité du courant ; et l'entassement de cette multitude de vaisseaux dans un canal étroit, causa la perte d'un assez grand nombre qui se brisèrent l'un contre l'autre, ou échouèrent sur le rivage. Les Barbares firent des descentes, sur différentes côtes de l'Europe et de l'Asie, mais le pays ouvert avait déjà été dévasté ; et, lorsqu'ils se présentèrent devant les villes fortifiées, ils furent repoussés honteusement et avec perte. Un esprit de découragement et de division s'éleva dans la flotte. Quelques chefs dirigèrent leur course vers les îles de Crète et de Chypre ; mais les principaux, suivant une route plus directe, débarquèrent enfin près du mont Athos, et assaillirent l'opulente ville de Thessalonique, capitale de toutes les provinces de Macédoine. Leurs attaques, dirigées sans art, mais avec toute la force d'un courage intrépide, furent bientôt interrompues par l'approche de Claude, qui se hâtait d'accourir sur un théâtre digne d'un prince belliqueux, à la tête de tout ce qui restait encore des anciennes forces de l'empire romain. Impatients d'en venir aux mains, les Goths lèvent leur camp, abandonnent le siège de Thessalonique, laissent leurs vaisseaux au pied du mont Athos, traversent les hauteurs de la Macédoine, et courent à un combat dont le succès leur ouvrait l'entrée de l'Italie.

Il existe encore une lettre originale de Claude, adressée au sénat et au peuple dans cette occasion mémorable. *Pères conscrits, dit l'empereur, sachez que trois cent vingt mille Goths ont envahi le territoire romain. Si je les défais, votre gratitude sera la récompense de mes services. Si je succombe, n'oubliez pas que je suis le successeur de Gallien. La république est de toutes parts fatiguée et épuisée. Nous avons à combattre, après Valérien, après Ingenuus, Regillianus, Celsus, Lollianus, Posthume, et mille autres, qu'un juste mépris pour Gallien a forcés de se révolter. Nous manquons de dards, de pique et de boucliers. Les provinces les plus*

belliqueuses de l'empire, la Gaule et l'Espagne, sont entre les mains de Tetricus ; et nous rougissons d'avouer que les archers d'Orient obéissent à Zénobie. Quelque chose que nous exécutions, ce sera toujours, suffisamment grand[937]. Le style ferme et mélancolique de cette lettre annonce un héros peu inquiet de sa destinée, connaissant tout le danger de sa situation, mais qui trouvait des espérances bien fondées dans les ressources de son propre génie.

L'événement surpassa son attente et celle de l'univers. Par les victoires les plus signalées il arracha l'empire aux Barbares qui le déchiraient, et il mérita de la postérité le surnom glorieux de Claude le Gothique. Les relations imparfaites d'une guerre irrégulière [938] nous empêchent de décrire l'ordre et les circonstances de ses exploits ; cependant, s'il nous était permis de nous servir d'une pareille expression, nous pourrions distribuer en trois actes cette fameuse tragédie. 1° La bataille décisive fut livrée près de Naissus, ville de Dardanie [939]. Les légions plièrent d'abord, accablées par le nombre et glacées d'effroi par de premiers malheurs ; leur ruine paraissait inévitable, si la conduite habile de l'empereur ne leur eût ménagé un prompt secours. Un fort détachement sortant tout à coup des passages secrets et difficiles des montagnes, dont il s'était emparé par son ordre, attaqua subitement les derrières des Goths victorieux. L'activité de Claude mit à profit cet instant favorable. Il ranima le courage de ses troupes, rétablit leurs rangs et pressa l'ennemi de toutes parts. On prétend que dans cette bataille cinquante mille hommes restèrent sur la place. De nombreux corps de Barbares, retranchés derrière leurs chariots, se retirèrent, ou plutôt s'échappèrent à l'abri de cette fortification mobile. 2° Nous pouvons présumer qu'un obstacle, insurmontable peut-être là fatigue ou la désobéissance ces vainqueurs, empêcha Claude d'achever, en un jour la destruction des Goths. La guerre se répandit dans les provinces de Mœsie, de Thrace et de Macédoine et les opérations de la campagne, tant sur mer que sur terre, se bornèrent à des marches, des surprises et des engagements fortuits qui ne présentent que des mêlées sans aucune action régulière. Lorsque les Romains souffraient quelque échec, leur lâcheté ou leur imprudence en était le plus souvent la cause ; mais les talents supérieurs de leur souverain, la parfaite connaissance qu'il avait du pays, ses sages mesures, et son discernement dans le choix de ses officiers, assurèrent presque toujours le succès de ses armes. Tant de victoires lui procurèrent un butin immense, qui consistait principalement en troupeaux et en prisonniers. Une troupe choisie de jeunes Barbares fut incorporée dans les légions ; les autres prisonniers furent vendus comme esclaves ; et le nombre des femmes captives était si considérable, que chaque soldat en eut deux ou trois pour sa part : d'où nous pouvons juger que des Goths n'avaient point envahi

l'empire seulement pour le dévaster, mais qu'ils avaient aussi formé quelque projet d'établissement, puisqu'ils avaient mené leurs familles même dans une expédition navale. 3° Leur flotte fut prise ou coulée à fond : perte irréparable qui intercepta leur retraite. Les Romains formèrent une vaste enceinte de postes distribués avec art, courageusement soutenus, et qui se resserrant par degrés, vers un centre commun, forcèrent les Barbares de se réfugier dans les parties les plus inaccessibles du mont Hémus, où ils trouvèrent un asile assuré, mais où ils eurent à peine de quoi subsister. Dans le cours d'un hiver rigoureux, durant lequel ils furent assiégés par les troupes de l'empereur, la famine, la peste, le fer et la désertion, diminuèrent continuellement toute cette multitude. Au retour du printemps on ne vit paraître sous les armes qu'une petite bande de guerriers hardis et désespérés, reste de cette puissante armée qui s'était embarquée à l'embouchure du Niester.

La peste, qui avait emporté tant de Barbares, devint fatale à leur vainqueur **[mars]**. Après deux ans d'un règne court, mais glorieux, Claude rendit les derniers soupirs à Sirmium, au milieu des pleurs et des acclamations de ses sujets. Prêt à expirer, il rassembla ses principaux officiers, et leur recommanda Aurélien, un de ses généraux, comme le plus digne du trône, et comme le plus capable d'exécuter le grand projet qu'il avait à peine eu le temps d'entreprendre. Les vertus de Claude, sa valeur, son affabilité **[940]**, sa justice et sa tempérance, son amour pour la gloire et pour la patrie, le placent au rang de ce petit nombre de princes qui honorèrent la pourpre romaine. Ses vertus cependant doivent une partie de leur célébrité au zèle particulier et à la complaisance des écrivains courtisans du siècle de Constantin, arrière petit-fils de Crispus, le frère aîné de Claude. La voix de la flatterie apprit bientôt à répéter que les dieux, après avoir enlevé Claude avec tant de précipitation, récompensaient son mérite et sa piété en perpétuant à jamais l'empire dans sa famille **[941]**.

Malgré ces oracles, la grandeur des Flaviens (nom que se donna la maison de Constance) ne brilla que plus de vingt ans après son fondateur ; et même l'élévation de Claude causa la ruine de Quintilius son frère qui n'eût point assez de modération ou assez de courage pour descendre au rang inférieur que lui avait assigné le patriotisme du dernier empereur. Immédiatement après la mort de ce prince, Quintilius prit inconsidérément la pourpre dans la ville d'Aquilée, où il commandait une armée considérable. Quoique son règne n'ait duré que dix-sept jours **[942]**, il eut le temps d'obtenir la sanction du sénat, et d'éprouver une sédition de la part des troupes **[avril]**. Dès qu'il eut appris que les légions redoutables du Danube avaient conféré la puissance impériale au brave Aurélien, il se sentit accablé sous la

réputation et le mérite de son rival ; et, s'étant fait ouvrir les veines, il s'épargna la honte de disputer le trône origine et avec des forces trop inégales [943].

Le plan général de cet ouvrage ne nous permet de pas d'entrer dans de grands détails sur les actions de chaque empereur après son avènement, encore moins de décrire les diverses particularités de cette portion de sa vie écoulée, avant qu'il montât sur le trône. Nous nous contenterons d'observer que le père d'Aurélien était un paysan du territoire de Sirmium, où il faisait valoir une petite ferme qui appartenait à Aurelius, riche sénateur. Son fils, passionné pour les armes, entra au service comme simple soldat ; il obtint successivement les grades de centurion, de préfet d'une légion, d'inspecteur au camp, de général ou duc d'une frontière, comme on les appelait alors ; enfin, durant la guerre des Goths, il exerça l'important emploi de commandant en chef de la cavalerie. Dans ces différents postes il se distingua par une valeur extraordinaire [944], par une discipline rigide et par des exploits éclatants. Il reçut le consulat de l'empereur, Valérien qui, selon le langage pompeux du siècle, le désigna par les noms de sauveur de l'Illyrie, de restaurateur de la Gaule, et de rival des Scipions. A la recommandation de cet empereur, un sénateur d'un rang et d'un mérite distingués, Ulpus Crinitus, qui tirait son origine de la même source que Trajan, adopta le paysan de Pannonie lui donna sa fille en mariage, et le fit sortir par ses richesses, de l'honorable pauvreté où il s'était toujours maintenu [945].

Ce prince ne régna que quatre ans et neuf mois environ ; mais tous les instants de cette courte période sont remplis d'événements mémorables. Il termina la guerre des Goths, châtia les Germains qui avaient envahi l'Italie, retira la Gaule, l'Espagne et la Bretagne des mains de Tetricus, et détruisit la puissance orgueilleuse que Zénobie avait élevée en Orient sur les débris de l'empire désolé.

Aurélien dut cette suite non interrompue de succès à sa rigidité scrupuleuse pour la discipline. Ses règlements militaires sont contenus dans une lettre très concise, qu'il écrivit à un de ses officiers subalternes en lui ordonnant de les faire exécuter, s'il veut devenir tribun ou s'il est attaché à la vie. Le jeu, la table et l'art de la divination, sont sévèrement défendus. L'empereur espère que ses soldats seront modestes, sobres et laborieux ; qu'ils auront soin de tenir leur armure brillante, leurs épées affilées, leurs vêtements et leurs chevaux en état de paraître au moindre signal, sur le champ de bataille ; qu'ils observeront la frugalité et la chasteté, et qu'ils vivront paisiblement dans leurs quartiers , sans endommager les champs de blé, sans dérober même une brebis, une poule ou une grappe de raisin ; sans exiger des habitants du sel, de l'huile ou du bois. *Ce que l'État*

leur donne, continue l'empereur, suffit pour leur subsistance. Que leurs richesses proviennent des dépouilles de l'ennemi, et non des larmes de nos sujets[946]. Un seul exemple fera connaître la rigueur et même la cruauté d'Aurélien. Un soldat avait séduit la femme de son hôte : le coupable fut attaché à deux arbres, qui, forcément courbés l'un vers l'autre, déchirèrent ses membres, en se redressant tout à coup. Quelques exécutions semblables inspirèrent un effroi salutaire : les châtiments d'Aurélien étaient terribles ; mais il avait rarement occasion de punir plus d'une fois la même offense. Sa conduite donnait une sanction à ses lois ; et les légions séditieuses redoutaient un chef qui, après avoir appris à obéir, était digne de commander.

A la mort de Claude, les Goths avaient repris courage. L'appréhension d'une guerre civile avait obligé les Goths à retirer, pour les employer ailleurs, les troupes qui gardaient les passages du mont Hémus et les bords du Danube. Selon toutes les apparences les tribus des Goths et des Vandales, qui n'avaient point encore porté les armes, contre l'empire, profitèrent d'une occasion si favorable, quittèrent leurs établissements en Ukraine, traversèrent les fleuves, et se joignirent en foule à leurs compatriotes pour piller les provinces romaines. Aurélien marcha au-devant de cette nouvelle armée. L'approche seule de la nuit mit fin à un combat sanglant et douteux [Zozime, I]. Les Goths et les Romains, épuisés par les calamités sans nombre qu'ils avaient réciproquement causées et souffertes pendant une guerre de vingt ans, consentirent un traité durable et avantageux. Les Barbares le sollicitaient avec empressement ; les légions, auxquelles l'empereur remit prudemment la décision de cette affaire importante, s'empressèrent de le ratifier. Les Goths promirent de fournir aux armées de Rome un corps de deux mille auxiliaires, entièrement composé de cavalerie, à condition qu'ils ne seraient pas troublés dans leur retraite, et qu'on leur accorderait près du Danube un marché régulier, pourvu par les soins de l'empereur, mais dont ils feraient les frais. Le traité fut observé par eux avec une fidélité si religieuse, qu'un parti de cinq cents hommes s'étant écarté du camp pour piller, le roi ou général des Barbares fit arrêter leur chef, et le condamna à être percé de dards, comme une victime dévouée à la sainteté de leurs engagements. Il est assez vraisemblable que les mesures d'Aurélien contribuèrent à entretenir ces dispositions pacifiques. Ce prince avait exigé pour otages les enfants des chefs ennemis. Les fils furent élevés près de sa personne dans la profession des armes ; il donna aux jeunes filles une éducation romaine, et, en les mariant à quelques-uns de ses principaux officiers, il unit insensiblement les deux nations par les liens les plus étroits et les plus chers[947].

Mais la condition la plus importante de la paix avait été plutôt entendue qu'exprimée dans le traité. Aurélien retira les troupes romaines de la Dacie, et abandonna tacitement cette grande province aux Goths et aux Vandales[948]. La fermeté de son jugement lui fit apercevoir les solides avantages d'une pareille concession, et lui apprit à dédaigner la honte dont il semblait couvrir son règne, en resserrant ainsi les frontières de l'empire. Les sujets de la Dacie quittèrent des possessions éloignées qu'ils ne pouvaient ni cultiver ni défendre, et s'établirent en deçà du Danube. Bientôt le pays situé au midi de ce fleuve fut plus peuplé et plus florissant. Des terres fertiles que les irruptions fréquentes des Barbares avaient changées en déserts, furent cédées à ces hommes industrieux, et une nouvelle province de Dacie perpétua le souvenir des conquêtes de Trajan. L'ancienne contrée de ce nom retint cependant un nombre considérable de ses anciens habitants qui redoutaient plus l'exil que la domination des Goths[949]. Après avoir renoncé à l'obéissance de l'empire, ces Romains dégénérés continuèrent le servir, en introduisant parmi leurs nouveaux maîtres les premières notions de l'agriculture, les arts utiles et les commodités de la vie civilisée. La Dacie, devenue indépendante, fut souvent son plus ferme rempart contre les invasions des sauvages du Nord ; et les rives opposées du Danube se trouvèrent insensiblement liées par des rapports de commerce et de langage. A mesure que les Barbares se fixaient dans leurs nouveaux domaines, un sentiment d'intérêt les attachait à l'alliance de Rome ; et l'intérêt, lorsqu'il est permanent, produit souvent une amitié sincère et utile. Les différentes tribus qui occupèrent l'ancienne Dacie, formèrent insensiblement une grande nation. Les Goths conservèrent toujours parmi elles la supériorité du rang et de la gloire ; tous ces peuples réunis prétendirent à l'honneur imaginaire de descendre des Scandinaves. L'heureuse ressemblance du nom de Gètes servit à la fois leur crédulité, et leur vanité : ils se persuadèrent que, dans des temps très reculés, leurs ancêtres déjà maîtres de ces régions ; avaient reçu de Zamolxis le bienfait des lumières, et qu'ils avaient arrêté le progrès des armes victorieuses de Sésostris et de Darius[950].

Tandis que la conduite fermée et modérée d'Aurélien rétablissait la frontière d'Illyrie, les Allemands[951] violèrent les conditions de la paix que Gallien avait achetée, ou qui leur avaient été imposées par Claude. Leur jeunesse bouillante ne respirait que la guerre ; ils volèrent tout à coup aux armes, et parurent sur le champ de bataille avec quarante mille chevaux[952] et, une infanterie double de la cavalerie[953]. Quelques villes de la Rhétie furent les premiers objets de leur avarice ; mais, leur audace croissant avec le succès, leur marché rapide traça une ligne de dévastation depuis le Danube jusqu'aux rives du Pô[954].

L'empereur apprit presque en même temps l'irruption et la retraite des Barbares. Aussitôt, rassemblant un corps de troupes choisies, il s'avança secrètement et avec célérité le long des lisières de la forêt Hercynienne **[septembre 270]**. Les Allemands, chargés des dépouilles de l'Italie, arrivèrent au Danube sans soupçonner, que sur la rive opposée, une armée romaine, cachée dans un poste avantageux, se disposait à intercepter leur retour. Aurélien favorisa leur fatale sécurité ; il laissa environ la moitié de ses forces passer le fleuve sans inquiétude et sans précautions. Leur situation et l'étonnement dont ils furent saisis lui assurèrent une victoire facile. Il poussa plus loin ses avantages. Ce prince habile disposa ses légions en un croissant, dont les deux extrémités traversaient le Danube ; ces extrémités, se rapprochant tout à coup vers le centre, entourèrent arrière-garde des Allemands. Cette manœuvre imprévue terrassa les Barbares. De quelque côté qu'ils jetassent les yeux, ils n'apercevaient qu'un pays dévasté, un fleuve profond et rapide, un ennemi victorieux et implacable.

Dans cette dure extrémité, ils ne dédaignèrent plus de demander la paix. Aurélien reçut leurs ambassadeurs à la tête de son camp, avec une pompe militaire propre à leur imprimer l'idée de la grandeur et de la discipline de Rome. Les légions, rangées en ordre de bataille, se tenaient sous les armes dans un silence imposant. Les principaux commandants revêtus des marques de leur dignité, entouraient à cheval le trône de l'empereur. Derrière le trône, les images sacrées du prince et de ses prédécesseurs **[955]** ; les aigles dorées, et les tableaux sur lesquels étaient écrits en lettres d'or les noms et les titres honorables des légions, brillaient dans l'air, élevés sur de hautes piques couvertes d'argent. Lorsque l'empereur prit séance, son maintien noble, sa beauté mâle et sa figure majestueuse **[Vopiscus, H. Aug.]**, apprirent aux Barbares à révéler la personne aussi bien que la pourpre de leur vainqueur. Les députés se prosternèrent contre terre en silence ; ils eurent ordre de se relever, et on leur accorda la liberté de parler, ce qu'ils firent avec le secours des interprètes. Ils cherchèrent à diminuer leur perfidie, exagérèrent leurs exploits ; s'étendirent sur les vicissitudes de la fortune, vantèrent les avantages de la paix, et, avec une confiance mal placée, ils demandèrent un subside considérable pour prix de l'alliance qu'ils offraient aux Romains. La réponse d'Aurélien fut sévère et impérieuse. Il traita leurs offres avec mépris, et leurs demandes avec indignation. Après leur avoir reproché d'ignorer également l'art de la guerre et les lois de la paix, il les renvoya, en ne leur laissant que le choix de se mettre entièrement à sa discrétion, ou d'attendre les effets terribles de son ressentiment **[956]**. Aurélien aurait pu céder à la nation des Goths une province éloignée ; mais il savait combien il était dangereux de se fier

ou de pardonner à des Barbares perfides, dont la puissance formidable tenait l'Italie dans des alarmes continuelles.

Il paraît qu'immédiatement après cette conférence, quelque événement imprévu exigea la présence de l'empereur en Pannonie. Il remit à ses généraux le soin de terminer la destruction des Allemands par le fer ou par le moyen plus sur de la famine. Mais l'activité du désespoir a souvent triomphé de la confiance indolente qu'inspire la certitude du succès. Les Barbares, ne pouvant traverser le camp romain et le Danube, forcèrent les postes plus faibles ou moins soigneusement gardés qui leur fermaient l'entrée des provinces, et ils retournèrent avec une célérité incroyable, mais par une route différente, vers les montagnes d'Italie [*H. Aug.*, p. 215]. Aurélien, qui croyait la guerre entièrement finie, apprit avec chagrin que les Allemands s'étaient échappés, et qu'ils ravageaient déjà le territoire de Milan. Les légions eurent ordre de suivre, aussi promptement qu'il était possible à ces corps pesants, la marche rapide d'un ennemi dont l'infanterie et la cavalerie s'avançaient avec une vitesse presque égale. Quelques jours après, l'empereur lui-même vola au secours de l'Italie, à la tête de tous les prétoriens qui avaient servi dans les guerres d'Illyrie [*Dexippus*, p. 12], et d'un corps choisi d'auxiliaires, parmi lesquels on voyait les otages et la cavalerie des Vandales.

Comme les troupes légères des Allemands couraient tout le pays entre les Alpes et les Apennins, par la découverte, l'attaque et la poursuite de leurs nombreux détachements, exerçaient sans cesse la vigilance d'Aurélien et de ses généraux. Les opérations de la campagne ne se bornèrent cependant pas à des actions particulières. On parle de trois combats opiniâtres dans lesquels les deux armées mesurèrent toutes leurs forces avec des succès divers [*Victor le Jeune, Aurélien*]. Le premier fut livré près de Plaisance ; et les Romains essuyèrent une si grande perte, que, selon l'expression d'un auteur très prévenu pour Aurélien, on appréhenda la dissolution prochaine de l'empire [*Vopiscus, H. Aug.*]. Ces ruses Barbares, ayant suivi la lisière des bois, tombèrent tout à coup, à l'approche de la nuit, sur les légions fatiguées et encore dans le désordre d'une longue marche. Il eût été difficile de résister à l'impétuosité du choc des Barbares : le massacre fut horrible. Enfin l'empereur rallia ses troupes, et par sa constance en sa fermeté rétablit, jusqu'à un certain point, l'honneur de ses armes. La seconde, bataille se donna près de Fano, en Ombrie, dans la plaine qui, cinq cents ans auparavant, avait été si fatale au frère d'Annibal[957] ; tant les Germains victorieux s'étaient avancés en Italie par les voies Flaminienne et Émilienne, avec le projet de surprendre les habitants de Rome, et de saccager la maîtresse du monde. Mais Aurélien veillait à sa sûreté : toujours attaché à la

poursuite de l'ennemi, il remporta enfin une victoire complète [958]. Les débris de l'armée vaincue furent exterminés dans une troisième et dernière bataille, près de Pavie, et l'Italie n'eut plus à redouter les incursions des Allemands.

La crainte à été la première, cause de la superstition : chaque nouvelle calamité excite les mortels tremblants à tâcher de conjurer la colère de leurs invisibles ennemis. Quoique l'espoir le plus assuré de la république fût dans la valeur et dans la conduite d'Aurélien ; cependant, lorsqu'on attendait à chaque instant les Barbares aux portes de Rome, le sénat ordonna, par un décret solennel, que les livres de la sibylle fussent consultés, tant était grande la consternation générale ! L'empereur lui-même, porté par un principe de religion ou de politique, approuva des mesures si salutaires ; il écrivit même au sénat pour lui reprocher sa lenteur [959]. Le prince offre dans sa lettre, de fournir à tous les frais des sacrifices, et de donner tous les animaux, tous les captifs que les dieux exigeraient. Malgré ces promesses magnifiques, il ne paraît pas qu'aucune victime humaine ait expié de son sang les fautes du peuple romain. Les oracles de la sibylle [11 janvier 271] prescrivirent des cérémonies moins cruelles ; elles consistaient en processions de prêtres revêtus de robes blanches, en chœurs de jeunes garçons et de vierges, en lustrations de la ville et des campagnes voisines, en sacrifices dont l'influence pût arrêter les Barbares et les empêcher de passer le terrain mystérieux où ils avaient été célébrés. Ces pratiques superstitieuses quelque puériles qu'elles pussent être, ne furent pas inutiles au succès de la guerre ; et, si dans la bataille décisive de Fano les Allemands crurent voir une armée de spectres combattant pour Aurélien, ces alliés imaginaires fournirent au prince un secours bien réel et bien considérable [960].

Malgré la confiance que les Romains pouvaient avoir dans ces remparts fantastiques, l'expérience du passé et la crainte de l'avenir les engagèrent à construire des fortifications réelles et d'une nature plus solide. Sous les successeurs de Romulus, les sept collines de Rome avaient été entourées d'une muraille de plus de treize milles de circonférence [961]. Cette enceinte paraît peut-être bien vaste, comparée à la force et à la population de l'État dans son enfance ; mais les premiers habitants de Rome avaient besoin de défendre une grande étendue de pâturages et de terres labourables contre les incursions fréquentes et subites des peuples du Latium, leurs ennemis perpétuels. A mesure que la grandeur romaine s'éleva, la ville et le nombre des habitants, devinrent plus considérables ; insensiblement tout le terrain fait occupé, les anciens murs ne servirent plus de limites, de superbes édifices couvrirent le Champ de Mars, et des faubourgs magnifiques, bâtis sur toutes les avenues, annoncèrent la

capitale de l'univers[962]. L'opinion vulgaire donnait plus de cinquante milles de circuit à la nouvelle muraille, commencée par Aurélien[963] et finie sous le règne de Probus ; des observations plus exactes la réduisent à vingt et un milles environ [Nardini, *Roma ant.*, I, 8]. Ce grand, mais affligeant ouvrage, par le soin que l'on prenait de pourvoir à la défense de la capitale, n'annonçait que trop la décadence de la monarchie. Les Romains, qui, dans un siècle plus fortuné, confiaient aux armes des légions la sûreté des camps établis sur les frontières [Tacite, *Hist.*, IV, 23], étaient bien loin de soupçonner qu'il serait un jour nécessaire de fortifier le siège de l'empire contre les invasions des Barbares[964].

La victoire de Claude sur les Goths, et les exploits d'Aurélien contre les Allemands, faisaient espérer des jours plus heureux. Déjà Rome avait repris sa supériorité sur les nations du Nord, il était réservé au vainqueur des Allemands de punir les tyrans domestiques, et de réunir les membres épars de l'empire. Quoiqu'il eût été reconnu par le sénat et par le peuple, les frontières de l'Italie, de l'Afrique, de l'Illyrie et de la Thrace, resserraient les bornes de sa souveraineté. La Gaule, l'Espagne et la Bretagne, l'Égypte, la Syrie et l'Asie-Mineure, obéissaient toujours à deux rebelles qui, seuls de tant de prétendants, avaient échappé aux dangers de leur situation ; et, pour mettre le comble à la honte de Rome, ces trônes rivaux avaient été usurpés par des femmes.

Les Gaules avaient vu s'élever et tomber une foule leurs de monarques qui se succédèrent rapidement. Les vertus sévères de Posthume firent la cause de sa perte. Après la chute d'un compétiteur qui avait pris la pourpre à Mayence, il refusa d'abandonner à ses troupes le pillage de la ville rebelle. Leur avarice trompée les rendit furieuses[965] ; elles massacrèrent Posthume dans la septième année de son règne. Une cause moins honorable précipita du trône Victorinus, son collègue. Les dérèglements de ce prince ternissaient ses qualités brillantes[966] : souvent, pour satisfaire ses passions, il employait la violence, sans égard pour les lois de la société, ou même pour celles de l'amour[967]. Il périt à Cologne, victime des complots de quelques maris jaloux, dont la vengeance eût été plus excusable s'ils eussent épargné l'innocence de son fils. Après le meurtre de tant de vaillants princes, il est assez étonnant qu'une femme ait contenu pendant longtemps les fières légions de la Gaule ; ce qui doit paraître encore plus singulier, c'est qu'elle était la mère de l'infortuné Victorinus. Les artifices et les trésors de Victoria la mirent en état de couronner successivement Marius et Tetricus, de tenir ces empereurs dans sa dépendance ; et de régner sous leurs noms avec une mâle fermeté. Elle fit frapper à son coin des espèces d'or, d'argent et de

cuire ; elle prit les titres d'*Augusta* et de mère des camps ; enfin son autorité n'expira qu'avec sa vie, dont le cours fut peut-être abrégé par l'ingratitude de Tetricus [968] .

Lorsque celui-ci, dirigé par les conseils de son ambitieuse bienfaitrice, monta sur le trône il avait le gouvernement de la tranquille province d'Aquitaine ; emploi convenable à son caractère et à son éducation. Devenu maître de la Gaule, de l'Espagne et de la Bretagne, il fut pendant quatre ou cinq ans l'esclave et le souverain d'une armée licenciuse, qu'il redoutait, et dont il était méprisé. La valeur. et la fortune d'Aurélien, firent espérer à Tetricus d'être bientôt délivré du joug qu'il portait [an 271] . Ce malheureux prince osa découvrir à l'empereur sa triste situation ; il le conjura de venir au secours d'un rival infortuné. Si les légions de la Gaule eussent été informées de cette correspondance secrète, elles auraient probablement immolé leur général. Il ne pouvait abandonner le sceptre de l'Occident sans avoir recours à un acte de trahison contre lui-même. Il affecta les apparences d'une guerre civile, s'avança dans la plaine à la tête de ses troupes, les posta de la manière la plus désavantageuse, instruisit Aurélien de toutes ses résolutions, et passa de son côté, au commencement de l'action, avec un petit nombre d'amis choisis. Les soldats rebelles, quoiqu'en désordre et consternés de la désertion inattendue de leur chef se défendirent longtemps avec le courage du désespoir. Ils furent enfin taillés en pièces, presque jusqu'au dernier, dans cette bataille sanglante et mémorable qui se donna près de Châlons en Champagne [969] . Un nombreux corps d'auxiliaires, composé de Francs et de Bataves [970] , repassa le Rhin à la persuasion du vainqueur, ou forcé par la terreur de ses armes. Leur retraite rétablit la tranquillité générale, et la puissance d'Aurélien fut respectée depuis le mur d'Antonin jusqu'aux colonnes d'Hercule.

Dès le règne de Claude, la ville d'Autun, seule et sans secours, avait osé se déclarer contre les légions de la Gaule. Après avoir éprouvé pendant un siège de sept mois toutes les horreurs de la famine, elle avait été prise d'assaut et saccagée [Eumène, *in vet. Paneg.*, IV, 8] . Lyon, au contraire, avait résisté avec la plus grande opiniâtreté aux armes d'Aurélien. L'histoire dit que Lyon fût puni [971] , elle ne parle pas de la récompense d'Autun. Telle est en effet la politique des guerres civiles. Les injures laissent des traces profondes : on oublie les services les plus importants. La vengeance est utile, la reconnaissance dispendieuse.

Aurélien ne se fut pas plus tôt emparé de la personne et des provinces de Tetricus [an 272] , qu'il tourna ses armes contre Zénobie, cette fameuse reine de Palmyre et de l'Orient. Dans l'Europe moderne plusieurs femmes ont soutenu glorieusement le fardeau d'un

empire, et notre propre siècle en offre de beaux exemples. Mais, si nous en exceptons Sémiramis, dont les exploits paraissent incertains, Zénobie est la seule femme dont le génie supérieur ait brisé le joug de cette indolence servile à laquelle les mœurs et le climat de l'Asie assujettissaient son sexe[972]. Elle se disait descendue des anciens rois macédoniens qui régnèrent en Égypte : sa beauté égalait celle de Cléopâtre ; et elle surpassait de bien loin cette princesse en valeur et en chasteté[973]. Élevée au-dessus de son sexe par ses qualités éminentes Zénobie, était encore la plus belle des femmes. Elle avait (car en parlant d'une femme, ces bagatelles deviennent des détails importants) le teint brun, les dents d'une blancheur éclatante, une voix forte et harmonieuse, et de grands yeux noirs, dont une douceur attrayante tempérerait la vivacité. L'étude avait éclairé son esprit, et en avait augmenté l'énergie naturelle. Elle n'ignorait pas le latin ; mais elle possédait au même degré de perfection le grec, le syriaque et la langue égyptienne. Elle avait composé pour son usage un abrégé de l'histoire d'Orient ; et, guidée par le sublime Longin, elle comparait familièrement les beautés d'Homère et de Platon.

Cette femme accomplie avait épousé Odenat, qui, né dans une condition privée[974], monta sur le trône de l'Orient. Elle devint bientôt l'amie et la compagne d'un héros. Odenat aimait passionnément la chasse : en temps de paix, il se plaisait à poursuivre les bêtes farouches du désert, les lions, les panthères et les ours : Zénobie se livrait avec la même ardeur à ce dangereux exercice. Endurcie à la fatigue, elle dédaigna bientôt l'usage des chars couverts : on la voyait le plus ordinairement à cheval, vêtue d'un habit militaire ; quelquefois elle marchait à pied, et faisait plusieurs milles à la tête des troupes. Les succès d'Odenat furent attribués, en grande partie, à la valeur et à la prudence extraordinaire de sa femme. Les victoires brillantes des deux époux sur le grand roi qu'ils poursuivirent deux fois jusqu'aux portes de Ctésiphon, devinrent la source de leur gloire et de leur puissance ; les armées qu'ils commandaient, et les provinces qu'ils avaient sauvées, ne voulurent avoir pour souverains que leurs invincibles chefs. Lorsque l'infortuné Valérien tomba entre les mains des Perses, le sénat et le peuple de Rome respectèrent un étranger qui vengeait la majesté de l'empire. L'insensible Gallien lui-même consentit à partager la pourpre avec Odenat, et il lui donna le titre de collègue.

Après avoir chassé de l'Asie les Goths qui la dévastaient, le prince palmyrénien se rendit à la ville d'Émèse en Syrie. Il avait triomphé de tous ses ennemis à la guerre ; il périt par une trahison domestique. Son amusement favori de la chasse fut la cause ou du moins l'occasion de sa mort[975]. Mœnonius, son neveu, eut l'audace de lancer sa

javeline avant son oncle : quoiqu'il en eût été repris, il se porta plusieurs fois à la même insolence. Odenat, offensé comme monarque et comme chasseur, lui ôta son cheval, marque d'ignominie parmi les Barbares, et le fit mettre pendant quelque temps en prison. L'insulte fut bientôt oubliée ; mais Mœonius conserva le souvenir de la punition : aidé d'un petit nombre de complices, il assassina son oncle au milieu d'une grande fête [an 267]. Odenat avait eu d'une autre femme que Zénobie un fils, nommé Hérode ; ce jeune prince, d'un caractère efféminé[976], éprouva le même sort que son père. Mœonius ne retira de son crime que le plaisir de la vengeance ; à peine avait-il pris le titre d'Auguste, que Zénobie l'immola aux mânes de son époux[977].

Assistée des plus fidèles amis d'Odenat, cette princesse monta sur le trône, qu'elle remplit avec la plus grande habileté : elle gouverna pendant plus de cinq ans Palmyre, la Syrie et l'Orient. L'autorité que le sénat avait accordée au vainqueur des Perses, seulement comme une distinction personnelle, expirait avec lui ; mais son illustre veuve méprisait également le sénat et Gallien. Un général romain, qui avait été envoyé contre elle fut forcé de se retirer en Europe, après avoir perdu son armée et sa réputation [H. Aug., p. 180-181]. Loin d'être dirigée par ces petits intérêts qui agitent si souvent le règne d'une femme, l'administration ferme de Zénobie avait pour base les plus sages maximes de la politique : s'il fallait pardonner, elle savait étouffer son ressentiment ; était-il nécessaire de punir, elle pouvait imposer silence à la voix de la pitié. Sa grande économie fut taxée d'avarice : cependant, lorsque l'occasion l'exigeait, elle paraissait libérale et magnifique. L'Arabie, l'Arménie et la Perse, redoutaient son inimitié, et recherchaient son alliance. Aux domaines de son époux, qui s'étendaient depuis l'Euphrate jusqu'aux frontières de la Bithynie, elle ajouta l'héritage de ses ancêtres, le royaume fertile et peuplé de l'Égypte[978]. Claude rendit justice à son mérite il n'était pas fâché qu'elle maintînt la dignité de femme en Orient[979], tandis qu'il faisait la guerre à la nation des Goths. Au reste, la conduite de Zénobie paraît équivoque. Il est assez probable qu'elle avait formé le dessein d'élever une monarchie indépendante. Elle mêlait aux manières affables des princes de Rome, la pompe éclatante des cours de l'Asie, et elle voulut être adorée de ses sujets comme l'avaient été les successeurs de Cyrus. Ses trois fils[980] vécurent une éducation romaine. Souvent elle les montrait aux troupes ornées de la pourpre impériale. Elle se réserva le diadème avec le titre brillant, mais douteux, de reine de l'Orient.

Telle était l'adversaire qu'Aurélien avait à combattre [an 272], et qui, malgré son sexe, devait paraître redoutable. Dès que l'empereur se fut rendu en Asie, sa présence raffermir la fidélité de la Bithynie,

déjà ébranlée par les armes et par les intrigues de Zénobie [Zozime, I]. S'avancant à la tête de ses légions, il reçut la soumission d'Ancyre, et vint mettre le siège devant Tyane. Après une résistance opiniâtre, un perfide citoyen l'introduisit dans cette place. Aurélien, d'un caractère généreux, quoique violent, livra le traître à la fureur des soldats. Un respect superstitieux porta ce prince à traiter avec douceur les compatriotes d'Apollonius le philosophe[981]. Les habitants d'Antioche à la nouvelle de la marche des Romains, avaient déserté leur ville. L'empereur, par ses édits, rappela les fugitifs, et pardonna généralement à tous ceux que la nécessité avait contraints de servir la reine de Palmyre. Cette clémence inattendue gagna le cœur des Syriens, et jusqu'aux portes d'Émèse les vœux du peuple secondèrent la terreur des armes romaines [Zozime, I].

Zénobie aurait été peu digne de sa réputation, si elle eut souffert tranquillement que l'empereur se fut avancé jusqu'à cent milles de sa capitale. Le sort de l'Orient fut décidé dans deux grandes batailles, dont les circonstances ont entre elles un tel rapport, qu'il serait difficile de les distinguer l'une de l'autre. Nous savons seulement que la première se donna près d'Antioche[982] ; la seconde sous les murs d'Émèse. Dans ces deux combats la reine de Palmyre anima ses troupes par sa présence, et confia l'exécution de ses ordres à Zabdas, général habile, déjà connu par la conquête de l'Égypte. Ses forces nombreuses consistaient, pour la plupart, en archers et en chevaux couverts d'une armure d'airain. Les escadrons d'Aurélien, composés d'Illyriens et de Maures, ne purent soutenir le choc d'un adversaire si puissamment armé. Ils prirent la fuite en désordre, ou affectèrent de se retirer avec précipitation, engagèrent l'ennemi dans une poursuite pénible, le harassèrent par une infinité de petits combats, et enfin renversèrent cette masse de cavalerie impénétrable, mais trop lourde pour se prêter aux évolutions nécessaires. Cependant l'infanterie légère des Palmyréniens, lorsqu'elle eut tiré toutes ses flèches, sans moyen d'éviter un combat plus rapproché, n'offrit plus que des soldats désarmés à l'épée formidable des légions. Aurélien avait choisi ces troupes de vétérans qui campaient ordinairement sur le Haut-Danube, et dont la valeur avait été si rudement éprouvée dans la guerre des Allemands[983]. Après la défaite d'Émèse, Zénobie ne put rassembler une troisième armée. Les nations qui lui avaient obéi ne la reconnaissaient plus pour souveraine et le vainqueur, résolu de s'emparer de l'Égypte, avait envoyé dans cette province Probus, le plus brave de ses généraux. Palmyre était la dernière ressource de la veuve d'Odenat. Elle s'enferma dans sa capitale, fit toutes sortes de préparatifs pour une vigoureuse résistance ; et, remplie d'un courage intrépide, elle déclara que son règne ne finirait qu'avec sa vie.

Dans les déserts incultes de l'Arabie la nature a semé quelques terrains fertiles, qui s'élèvent, semblables à des îles, au milieu d'un océan de sable. Le nom même de Tadmor ou Palmyre désigne, en syriaque et en latin, la multitude de palmiers qui donnent de la verdure et de l'ombre à ce climat tempéré. Les habitants y respiraient un air pur ; et le sol, arrosé de plusieurs sources inestimables dans un tel climat, produisait des fruits et du blé. Ces avantages particuliers, la situation de cette place à une distance convenable [984] de la Méditerranée et du Golfe Persique, la rendirent en peu de temps florissante. Elle fut bientôt fréquentée par les caravanes, qui portaient aux nations de l'Europe une partie considérable des marchandises précieuses de l'Inde. Insensiblement Palmyre devint une ville riche et libre. Placée entre le royaume des Parthes et l'empire romain, elle obtint de ces deux grandes puissances la liberté de conserver une heureuse neutralité, jusqu'à ce qu'enfin, par les victoires de Trajan, l'empire romain engloutit cette petite république. Réduite alors au rang subordonné, quoique honorable, de colonie, elle goûta, pendant plus de cent cinquante ans les douceurs de la paix. Si l'on en croit le petit nombre d'inscriptions que le temps a épargnées, ce fût durant cette heureuse période que les Palmyréniens opulents élevèrent, sur les modèles de l'architecture grecque, ces temples, ces portiques, ces palais ; dont les ruines couvrent encore une surface de plusieurs milles, et ont mérité la curiosité de nos voyageurs. Les triomphes d'Odenat et de son illustre veuve paraissent avoir jeté un nouvel éclat sur leur patrie. Palmyre, pendant quelque temps, se montra la rivale, de Rome ; mais cette rivalité lui devint funeste, et des siècles de prospérité furent sacrifiés à un instant de gloire [985].

Tandis qu'Aurélien traversait, les déserts. sablonneux qui séparaient Émèse de Palmyre, les Arabes l'inquiétèrent perpétuellement dans sa marche. Il ne lui fut pas toujours possible de défendre son armée, et surtout son bagage, contre ces troupes de brigands actifs et audacieux qui épiaient le moment de la surprise, et qui fuyant avec rapidité, éludaient la poursuite lente des légions. Leurs courses n'étaient qu'incommodes ; le siège de Palmyre offrait de bien plus grandes difficultés. Cet objet important exigeait toute l'activité d'Aurélien, qui fut blessé d'une flèche, comme il pressait en personne les attaques de la place. *Le peuple romain, dit l'empereur dans une lettre originale, parle avec mépris de la guerre que je soutiens contre une femme. Il ne connaît ni le caractère ni la jouissance de Zénobie. On ne peut se faire aucune idée de ses immenses préparatifs. Palmyre est remplie d'une quantité prodigieuse de dards, de pierres et d'armes de toute espèce. Chaque partie des murs est garnie de deux ou trois balistes, et des machines de guerre lancent perpétuellement des feux. La crainte du châtement inspire à Zénobie un désespoir qui augmente son courage. Cependant j'ai toujours*

la plus grande confiance dans les divinités tutélaires de Rome, qui jusqu'à présent ont favorisé toutes nos entreprises [Vopiscus, H. Aug.]. Malgré cette assurance, Aurélien doutait de la protection des dieux et de l'événement du siège. Persuadé qu'il était plus prudent d'avoir recours à une capitulation avantageuse, il offrit à la reine une retraite brillante ; aux citoyens, la confirmation de leurs privilèges. Ses propositions furent rejetées avec opiniâtreté, et l'insulte accompagna le refus.

Zénobie imaginait qu'en peu de temps la contraindrait les Romains à repasser le désert ; elle se flattait aussi, avec toute apparence de raison, que les rois de l'Orient, et surtout le monarque de la Perse, armeraient pour défendre un allié naturel. Ces espérances soutenaient sa fermeté ; mais la persévérance en la fortune d'Aurélien, surmontèrent tous les obstacles. La mort de Sapor, que l'on place à cette époque[986], mit la division dans le conseil de la Perse ; et les faibles secours que l'on voulut faire entrer dans Palmyre furent aisément interceptés par les armes, et par la libéralité d'Aurélien. Les sages précautions de ce prince lui assurèrent des vivres pendant le siège. Des convois réguliers arrivaient sans obstacle dans son camp de toutes les parties de la Syrie. Enfin Probus, après avoir terminé glorieusement la conquête de l'Égypte, joignit ses troupes victorieuses à celles de l'empereur. Ce fut alors que Zénobie résolut de fuir. Elle monta le plus léger de ses dromadaires[987] ; et déjà elle était parvenue aux bords de l'Euphrate, à soixante milles environ de Palmyre, lorsque, arrêtée par la cavalerie légère qu'Aurélien avait envoyée à sa poursuite, elle fut amenée captive aux pieds de l'empereur [an 273]. Sa capitale se rendit bientôt après. Les habitants en furent traités avec une douceur qu'ils n'auraient osé espérer. Le vainqueur s'empara des chevaux, des armes, des chameaux, et d'une immense quantité d'or, d'argent, de soie et de pierres précieuses. Il laissa dans la place une garnison de six cents archers seulement ; et il reprit la route d'Émèse, où il s'occupa pendant quelque temps à distribuer des punitions et des récompenses. Telle fut la fin de cette guerre mémorable, dont le succès fit rentrer sous les lois de Rome les provinces qui, depuis la captivité de Valérien, avaient secoué le joug des Césars.

Lorsque la reine de Syrie parut devant Aurélien, ce prince lui demanda sévèrement, comment elle avait eu l'audace de prendre les armes contre les empereurs de Rome. La réponse de Zénobie fut un mélange prudent de respect et de fermeté. *Parce que, dit-elle, j'aurais rougi de donner le titre d'empereur à un Gallien, à un Auréole. C'est vous seul que je reconnais comme mon vainqueur et comme mon souverain* [Pollion, H. Aug.]. Mais la force d'esprit chez les femmes est presque toujours artificielle : aussi est-il bien rare qu'elle se soutienne. Le

courage de Zénobie l'abandonna au moment du danger. Elle ne faut entendre, sans être glacée d'effroi, les clameurs des soldats qui demandaient à haute voix sa mort. Oubliant le généreux désespoir de Cléopâtre, qu'elle s'était proposée pour modèle, elle n'eut pas honte d'acheter sa grâce par le sacrifice de sa réputation et de ses amis. Ils avaient gouverné, dit-elle, la faiblesse de son sexe : ce fut à leurs conseils qu'elle imputa le crime d'une résistance opiniâtre ; ce fut sur leurs têtes qu'elle dirigea les traits de la vengeance du vainqueur. Le fameux Longin périt avec les victimes nombreuses, et peut-être innocentes, que la tremblante Zénobie dévouait à la mort. Le nom de Longin vivra plus longtemps que celui de la reine qui le trahit, ou du tyran qui le condamna. La science et le génie ne furent pas capables d'adoucir la colère d'un soldat ignorant ; mais ils avaient servi à élever et à régler l'âme de Longin. Sans proférer une seule plainte, il marcha tranquillement au supplice, touché de compassion pour les malheurs de sa souveraine, et consolant lui-même ses amis affligés [988].

Après avoir soumis l'Orient, Aurélien revint en Europe. Dès qu'il eut passé le détroit qui la sépare de l'Asie, il apprit que le gouverneur et la garnison de Palmyre venaient d'être massacrés, et que les habitants avaient de nouveau levé l'étendard de la révolte. Cette nouvelle allume sa colère ; il part sans hésiter, vole une seconde fois en Syrie. Sa marche précipitée jette, l'épouvante dans Antioche : bientôt Palmyre éprouve tout le poids de son ressentiment. Il existe encore une lettre de ce prince, où il avoue lui-même [*H. Aug., p. 219*] que les enfants, les femmes, les vieillards et les paysans, confondus avec les rebelles, ont été enveloppés dans un massacre général. Quoiqu'il paraisse occupé principalement à rétablir un temple du Soleil, il laisse voir quelque pitié pour le petit nombre de Palmyréniens qui ont échappé à la destruction de leur patrie ; il leur accorde l'a permission de rebâtir et d'habiter leur ville. Mais il est plus aisé de détruire que de réparer : le siège du commerce, des arts et de la grandeur de Zénobie devint successivement une ville obscure, une forteresse peu importante, et enfin un misérable village. Aujourd'hui les citoyens de Palmyre, qui consistent en trente ou quarante familles, ont construit leurs huttes de terre dans l'enceinte spacieuse d'un temple magnifique.

La vigilance d'Aurélien l'avait fait triompher de ses plus fiers rivaux. Il ne restait plus à ce prince qu'à détruire un rebelle obscur, mais qui, durant la révolte de Palmyre, s'était formé un parti sur les rives du Nil. Firmus, qui s'appelait orgueilleusement l'ami, l'allié d'Odenat et de Zénobie, n'était qu'un riche marchand d'Égypte. Le commerce qu'il avait fait dans l'Inde lui avait procuré des liaisons intimes avec les Blemmyes et les Sarrasins, qui, maîtres des bords de

la mer Rouge, pouvaient pénétrer dans sa patrie et faciliter l'exécution de ses projets. Il enflamma les Égyptiens en faisant briller à leurs yeux l'espoir de la liberté ; et, suivi d'une multitude furieuse, il s'empara d'Alexandrie, où il prit la pourpre impérial, frappa des monnaies, publia des édits et leva une grande armée, qu'il se vantait d'être capable d'entretenir avec la vente seule de son papier. De pareilles forces étaient une faible défense contre celles d'Aurélien. Il est presque inutile de dire que Firmus fut défait, pris, livré à la torture, et mis à mort. Le sénat et le peuple durent alors applaudir aux succès d'Aurélien. Ce prince pouvait se féliciter d'avoir, en moins de trois ans, rétabli la paix et l'harmonie dans l'univers romain [989].

Depuis la fondation de la république, aucun général n'avait été plus digne qu'Aurélien des honneurs du triomphe [an 274]. Jamais triomphe ne fut célébré avec plus de faste et de magnificence [990] : on vit d'abord paraître vingt éléphants, quatre tigres royaux, et plus de deux cents animaux garés tirés des différents climats du Nord, de l'Orient et du Midi. A leur suite marchaient seize cents gladiateurs dévoués aux jeux cruels de l'amphithéâtre. Les trésors de l'Asie, les armes et les drapeaux de tant de nations conquises, la vaisselle et les vêtements précieux de la reine de Palmyre, avaient été disposés avec symétrie, ou placés dans un désordre étudié. Des ambassadeurs des parties de la terre les plus éloignées, de l'Éthiopie, de l'Arabie, de la Perse, de la Bactriane, de l'Inde et de la Chine, tous remarquables par la richesse ou par la singularité de leurs vêtements, rendaient hommage à la renommée et à la puissance de l'empereur romain. Ce prince avait exposé pareillement en public les présents dont il avait été comblé, et surtout les couronnes d'or que lui avaient données un grand nombre de villes reconnaissantes. Une longue suite de captifs goths, vandales, sarmates, allemands, francs, gaulois, syriens et égyptiens, qui s'avançaient avec une sombre contenance, attestaient les victoires d'Aurélien. Chaque peuple était distingué par une inscription particulière, et l'on avait désigné sous le titre d'amazones les dix guerrières de la nation des Goths qui avaient été prises les armes à la main [991]. Mais les spectateurs, dédaignant la foule des prisonniers, fixaient les yeux sur l'empereur Tetricus et sur la reine de l'Orient. Le premier, accompagné de son fils qu'il avait revêtu de la dignité d'Auguste, portait des chausses gauloises [992], une tunique couleur de safran, et un manteau de pourpre. Les regards se portèrent sur la majestueuse figure de Zénobie, resserrée dans des chaînes d'or ; un esclave soutenait celle qui entourait son cou, et elle semblait presque accablée sous le poids insupportable de ses pierreries. Elle précédait à pied le char magnifique sur lequel elle avait autrefois espéré faire son entrée dans Rome. Ce char était suivi de deux autres encore plus brillants, celui d'Odenat et celui du monarque de la Perse.

Le triomphateur en montait un quatrième, tiré par quatre cerfs ou par quatre éléphants[993], et qui avait appartenu à un roi goth. Les plus illustres du sénat, du peuple et de l'armée, fermaient cette pompe solennelle. L'air retentissait des acclamations de la multitude, qui, frappée d'étonnement, s'abandonnait aux transports les plus vifs de la reconnaissance et d'une joie sincère. Au milieu de tous ces monuments de gloire, la vue de Tetricus inspirait aux sénateurs des sentiments bien différents. Ils ne pouvaient s'empêcher de murmurer contre le fier monarque qui livrait ainsi à l'ignominie publique, la personne d'un Romain et d'un magistrat[994].

Cependant Aurélien ne manqua pas de générosité : s'il parut insulter aux malheurs de ses rivaux, s'il les traita d'abord avec orgueil ; il exerça par la suite envers eux une clémence qui avait rarement honoré les anciennes victoires de la république. Souvent, dès que la pompe triomphale montait le Capitole, des princes, qui avaient défendu sans succès leur trône ou leur liberté, périssaient en prison par la main d'un bourreau. Les usurpateurs qu'Aurélien menait en triomphe, et que leur défaite avait convaincus du crime de rébellion, passèrent leur vie dans l'opulence et dans un repos honorable. L'empereur fit présent à Zénobie d'une belle maison de campagne, situé à Tibur, ou Tivoli, à vingt milles environ de la capitale. Bientôt la reine de Syrie prit les mœurs des dames romaines, et ses filles épousèrent d'illustrés personnages. Sa famille existait encore au milieu du cinquième siècle[995]. Tetricus et son fils, rétablis dans leurs rangs et dans leurs fortunes, élevèrent sur le mont Célien un palais magnifique ; et, lorsqu'il fut fini, ils invitèrent leur vainqueur à souper. Aurélien fût agréablement surpris d'y voir, en entrant un tableau qui représentait la singulière histoire de ses anciens concurrents. Ils étaient peints offrant à l'empereur une couronne civique avec le sceptre de la Gaule, et recevant de ses mains la dignité sénatoriale. Le père eut dans la suite le gouvernement de la Lucanie[996]. Le prince, qui bientôt l'admit dans sa société et à son amitié, lui demandait familièrement s'il ne valait pas mieux gouverner une province d'Italie que de régner au-delà des Alpes. Le fils acquit une grande considération dans le sénat ; et de tous les nobles de Rome, il n'y en eut aucun qui fût plus estimé d'Aurélien et de ses successeurs [*H. Aug.*, p. 197].

La pompe triomphale dont nous venons de donner la description était si nombreuse, elle s'avancait avec une majesté si lente, qu'elle ne put arriver au Capitole avant la neuvième heure, quoiqu'elle eût commencé dès l'aube du jour ; et il faisait déjà nuit lorsque l'empereur se rendit au palais. A cette cérémonie brillante succédèrent des représentations de théâtre, des jeux du cirque, des chasses de bêtes

sauvages, des combats de gladiateurs et des batailles navales. On distribua de grandes largesses aux troupes et au peuple. Plusieurs institutions agréables ou utiles contribuèrent à perpétuer, au milieu de la capitale, la gloire du vainqueur. Il consacra aux dieux de Rome la plus grande partie des dépouilles de l'Orient. Sa piété fastueuse suspendit de superbes offrandes dans le Capitole et dans les autres temples. Celui du Soleil seul reçut plus de quinze mille livres d'or[997]. Ce temple magnifique, bâti par Aurélien sur l'un des flancs du mont Quirinal, fut dédié, bientôt après la cérémonie du triomphe, à la divinité qu'il adorait comme l'auteur de sa vie et de sa fortune. Sa mère avait rempli les fonctions de simple prêtresse dans une chapelle du Soleil. L'heureux paysan avait contracté dès l'enfance les sentiments d'une dévotion particulière pour le dieu du jour ; et à chaque pas qu'il fit vers le trône, à chaque victoire, qui signala son règne, la reconnaissance vint aboutir à la superstition[998].

Ses armes avaient abattu les ennemis étrangers et domestiques de l'empire. On prétend que sa rigueur salutaire étouffa, dans toute l'étendue de l'univers romain [**Vopiscus, H. Aug.**], les crimes, les factions, l'esprit de révolte, les complots pernicioeux, et les maux qu'entraîne un gouvernement faible et oppressif. Mais si nous songeons combien la corruption augmente rapidement et se guérit avec peine, si nous nous rappelons que les années de désordres publics surpassèrent en nombre les mois du règne guerrier d'Aurélien, nous ne pourrions nous persuader que dans quelques intervalles d'une paix souvent interrompue, il ait été possible à cet empereur d'exécuter un plan si difficile de réforme. Ses efforts même pour rétablir la pureté de la monnaie excitèrent un soulèvement dangereux. Ce prince se plaint de ces troubles dans une lettre particulière. *Sûrement, dit-il, les dieux m'ont destiné à vivre dans un état de guerre perpétuel. Une sédition vient d'allumer la guerre civile au milieu de ma capitale. Les ouvriers de la monnaie se sont révoltés à l'instigation de Felicissimus, esclave auquel j'avais donné un emploi dans les finances. La sédition est éteinte ; mais elle m'a coûté sept mille soldats, l'élite de ces troupes qui campent dans la Dacie et sur les bords du Danube* [999]. D'autres écrivains, qui parlent du même événement, le placent fort peu de temps après le triomphe de l'empereur ; ils ajoutent que le combat décisif fut livré sur le mont Célien ; que les ouvriers avaient altéré la monnaie ; et que, pour rétablir le crédit public, Aurélien donna de bonnes espèces en échange pour de mauvaises, que le peuple eut ordre de rapporter au trésor[1000].

Si l'on voulait approfondir un événement si extraordinaire, on verrait combien, de la manière dont il est présenté, les circonstances en sont incompatibles l'une avec l'autre, et dénuées de vraisemblance.

L'altération de la monnaie s'accorde très bien, à la vérité, avec l'administration de Gallien ; et, selon toutes les apparences, ceux qui avaient été employés à cette pratique odieuse redoutèrent la justice sévère d'Aurélien. Mais le crime, aussi bien que le profit, ne devait concerner qu'un petit nombre de personnes ; et il est difficile de concevoir comment de pareils coupables ont pu armer un peuple qu'ils trompaient si indignement, contre un prince qu'ils trahissaient. On croirait plutôt qu'ils auraient partagé la haine publique avec les délateurs et les autres ministres de l'oppression. Il semble que la réformation des espèces ne devait pas être moins agréable au peuple que la destruction de plusieurs anciens comptes brûlés par ordre de l'empereur dans la place de Trajan[1001]. Dans un siècle où les principes du commerce étaient à peine connus, on ne parvenait peut-être au but le plus désirable qu'en usant de rigueur, et en employant des voies peu judicieuses. Mais de pareils moyens, dont l'impression ne saurait subsister longtemps, ne sont pas capables d'exciter ni d'entretenir le feu d'une guerre dangereuse. Quelquefois le redoublement d'impôts onéreux établis sur les terres et sur les nécessités de la vie, provoque enfin à la révolte ceux qui se trouvent forcés à rester dans leur patrie, ou qui ne peuvent se résoudre à l'abandonner. Il en est tout autrement d'une opération qui, par quelque expédient que ce soit, rétablit la juste valeur de la monnaie. Le bénéfice permanent efface bientôt le mal passager. La perte se partage entre une grande multitude, et s'il est un petit nombre d'individus opulents dont la fortune éprouve une diminution sensible, ils perdent avec leurs richesses l'influence qu'elles leur procuraient. A quelque point qu'Aurélien ait voulu déguiser la cause réelle de la révolte, la réformation de la monnaie n'a pu être qu'un faible prétexte saisi par un parti mécontent et déjà puissant. Rome, quoique privée de liberté, était en proie aux factions. Le peuple, pour lequel l'empereur, né lui-même plébéien, montrait toujours une affection particulière, vivait dans une dissension perpétuelle avec le sénat, les chevaliers et les gardes prétoriennes[1002]. Il ne fallait rien moins que l'union secrète, mais ferme, de ces ordres, il fallait le concours de l'autorité du premier, des richesses du second et des armes du troisième, pour rassembler des forces capables de se mesurer contre les légions du Danube, composées de vétérans, qui, sous la conduite d'un souverain belliqueux, avaient achevé la conquête de l'Orient et des provinces occidentales.

Quel que fût le motif ou l'objet de cette rébellion que l'histoire impute avec si peu de probabilité aux ouvriers de la monnaie, Aurélien usa de sa victoire avec une implacable rigueur[1003]. Naturellement sévère, il avait conservé sous la pourpre le cœur d'un paysan et d'un soldat. Il cédait difficilement aux douces émotions de la

sensibilité ; la mort, les tourments, et le spectacle de l'humanité souffrante, paraissaient ne lui faire aucune impression. Élevé dès sa plus tendre jeunesse dans l'exercice des armes, il mettait trop peu de prix à la vie d'un citoyen ; et, punissant par une exécution militaire les moindres offenses, il transportait dans l'administration civile la discipline rigide des camps. Son amour pour la justice, devint souvent une passion aveugle et furieuse. Toutes les fois qu'il croyait sa personne où l'État en danger, il dédaignait les formes ordinaires, et n'observait aucune proportion entre le délit et la peine. La révolte dont les Romains semblaient récompenser ses services, enflamma son esprit altier. Les plus nobles familles de la république, accusées ou soupçonnées d'être entrées dans ce complot, dont il est si difficile de démêler la cause, éprouvèrent les effets de son ressentiment. Son ardente vengeance fit couler des flots de sang : un neveu même de l'empereur fut sacrifié ; et si nous pouvons emprunter les expressions d'un poète du temps, les bourreaux étaient fatigués, les prisons remplies d'une foule de victimes, et le malheureux sénat déplorait la mort ou l'absence de ses plus illustres membres [1004]. Cette assemblée ne se trouvait pas moins offensée de l'orgueil de l'empereur que de sa tyrannie. Trop peu éclairé ou trop fier pour se soumettre aux institutions civiles, Aurélien prétendait ne tenir sa puissance que de l'épée ; il gouvernait par droit de conquête une monarchie qu'il avait sauvée et subjuguée [1005].

Ce prince, selon la remarque d'un empereur judicieux que nous verrons bientôt régner avec éclat, avait des talents plus propres au commandement d'une armée qu'au gouvernement d'un empire [1006].

Aurélien, impatient de rentrer dans une carrière où la nature et l'expérience qui donnaient une si grande supériorité, prit de nouveau les armes quelques mois après son triomphe [octobre 274]. Il lui importait d'exercer dans quelque guerre étrangère l'esprit inquiet des légions ; et le monarque persan, fier de la honte de Valérien, bravait toujours avec impunité la majesté de la république indignement outragée. Le souverain de Rome, à la tête d'une armée moins formidable par le nombre que par la valeur et par la discipline, s'était avancé jusqu'au détroit qui sépare l'Europe de l'Asie. C'était là qu'il devait éprouver que le pouvoir le plus absolu est un faible rempart contre les efforts du désespoir. Il avait menacé de bannir un de ses secrétaires accusé d'exaction, et l'on savait que l'empereur menaçait rarement en vain. Il ne restait au criminel d'autre ressource que d'envelopper, dans son danger les principaux officiers de l'armée, ou du moins de leur inspirer les mêmes alarmes. Habile à contrefaire la main de son maître, il leur montra une liste nombreuse de personnes destinées à la mort, parmi lesquelles leurs noms se trouvaient inscrits ;

sans soupçonner ou sans examiner la fraude, ils résolurent de prévenir l'arrêt fatal en massacrant l'empereur. Ceux d'entre les conjurés qui, par leurs emplois, avaient le droit d'approcher de sa personne, l'attaquèrent, subitement entre Byzance et Héraclée ; après une courte résistance, il périt de la main de Mucapor, général qu'il avait toujours aimé **[janvier 275]**. Aurélien emporta au tombeau les regrets de l'armée et la haine du Sénat. Ses exploits, ses talents, sa fortune, avaient excité une admiration universelle. A sa mort l'État perdit un réformateur utile, dont la sévérité pouvait être justifiée par la corruption générale**[1007]**.

Chapitre XII

Conduite de l'armée et du sénat après la mort d'Aurélien. Règnes de Tacite, de Probus, de Carus et de ses fils.

TELLE était la triste condition des empereurs romains, que ces princes, quelle que put être leur conduite, éprouvaient ordinairement la même destinée. Une vie de plaisir ou de vertu, de douceur ou de sévérité, d'indolence ou de gloire, les conduisait également à une mort prématurée. Presque tous les règnes finissent par une catastrophe semblable : ce n'est qu'une répétition fatigante de massacres et de trahisons. Le meurtre d'Aurélien est cependant remarquable par les événements extraordinaires dont il fut suivi. Les légions respectaient leur chef victorieux ; elles le pleurèrent et vengèrent sa mort. L'artifice de son perfide secrétaire fut découvert et puni ; les conspirateurs eux-mêmes, reconnaissant l'erreur qui les avait armés contre un souverain innocent, assistèrent à ses funérailles avec un repentir sincère ou bien étudié ; et ils souscrivirent à la résolution unanime de l'ordre militaire, dont les sentiments sont exprimés dans la lettre suivante : *Les braves et fortunées armées au sénat et au peuple de Rome. Le crime d'un seul et la méprise de plusieurs nous ont enlevé notre dernier empereur Aurélien : vous dont les soins paternels dirigent l'État, vénérables pères conscrits, veuillez mettre ce prince au rang des dieux, et désigner le successeur, que vous jugerez le plus digne de la pourpre impériale ; aucun de ceux dont le forfait ou le malheur a causé notre perte ne règnera, sur nous* [1008]. Les sénateurs romains n'avaient point été étonnés d'apprendre qu'un empereur encore venait d'être assassiné dans son camp ; ils se réjouirent en secret de la chute d'Aurélien. Mais lorsque la lettre modeste et respectueuse des légions eût été lue par le conseil en pleine assemblée, elle répandit parmi eux, la surprise la plus agréable. Ils prodiguèrent à la mémoire de leur dernier souverain tous les honneurs que la crainte, peut-être l'estime, pouvait arracher. Dans, les transports de leur reconnaissance, ils rendirent aux fidèles armées de la république les actions de grâce que méritaient leur zèle et la haute idée qu'elles avaient de l'autorité légale du sénat pour le choix d'un empereur. Malgré cet hommage flatteur les plus prudents de l'assemblée n'osaient exposer leur personne et leur dignité au caprice d'une multitude redoutable : à la vérité, la force des légions était le gage de leur sincérité, puisque ceux qui peuvent commander sont

rarement réduits à la nécessité de dissimuler ; mais pouvait-on espérer qu'un repentir subir corrigerait des habitudes de révolte invétérées depuis quatre-vingts ans ? Si les soldats retombaient dans leurs séditions accoutumées, il était à craindre que leur insolence n'avait la majesté du sénat, et ne devînt fatale à l'objet de son choix. De pareils motifs dictèrent le décret [3 février 275] qui renvoyait l'élection d'un nouvel empereur au suffrage de l'ordre militaire.

La contestation qui suivit est un des événements les mieux attestés, mais les plus incroyables de l'histoire du genre humain [1009]. Les troupes, comme si elles eussent été rassasiées, de l'exercice du pouvoir, conjurèrent de nouveau les sénateurs de donner à l'un d'entre eux la pourpre impériale. Le sénat persista dans son refus, l'armée dans sa demande. La proposition fut au moins trois fois offerte et rejetée de chaque côté. Tandis que la modestie opiniâtre de chacun des deux partis est déterminée à recevoir un maître des mains de l'autre, huit mois s'écoulaient insensiblement [1010] : période étonnante d'une anarchie tranquille, pendant laquelle l'univers romain resta sans maître, sans usurpateur, sans révolte ; les généraux et les magistrats nommés par Aurélien continuèrent à exercer leurs fonctions ordinaires. Un proconsul d'Asie fut le seul personnage considérable déposé de son emploi dans tout le cours de cet interrègne.

Un événement à peu près semblable, mais bien moins authentique, avait eu lieu, à ce qu'on prétend, après la mort de Romulus, qui, par sa vie et son caractère, eut quelques rapports avec l'empereur Aurélien. Lorsque le fondateur de Rome disparut, le trône resta vacant pendant douze mois, jusqu'à l'élection d'un philosophe sabin, et la tranquillité générale se maintint de la même manière par l'union des différents ordres de l'État ; mais du temps de Numa et de Romulus, l'autorité des patriciens contenait les armes du peuple, et l'équilibre de la liberté se conservait aisément dans un État vertueux et borné [1011]. Rome, bien différente de ce qu'elle avait été dans son enfance, commençait à pencher vers sa ruine ; tout semblait alors annoncer un interrègne orageux : la vaste étendue de l'empire, une capitale immense et tumultueuse, l'égalité servile du despotisme, une armée de quatre cent mille mercenaires, enfin l'expérience des révolutions fréquentes qui avaient déjà ébranlé la constitution. Cependant, malgré tant de causes de désordre, la mémoire d'Aurélien, sa discipline rigide, réprimèrent l'esprit séditieux des troupes aussi bien que la fatale ambition de leurs chefs. L'élite des légions resta campée sur les rives du Bosphore, et le drapeau impérial imprima du respect aux camps moins formidables de Rome et des provinces. Un enthousiasme généreux, quoique momentané, semblait animer l'ordre militaire. Il faut croire qu'un petit nombre de zélés patriotes entretenaient la

nouvelle amitié du sénat et de l'armée, comme le seul moyen de rétablir la vigueur du gouvernement et de rendre à la république son ancienne splendeur.

Le 25 septembre, huit mois environ après la mort d'Aurélien, le consul convoqua les sénateurs et leur exposa la situation incertaine et dangereuse de l'empire. Après avoir insinué légèrement que la fidélité précaire des légions dépendait d'un seul instant, du moindre accident, il peignit, avec l'éloquence la plus persuasive, les périls sans nombre qui suivraient un plus long délai pour le choix d'un empereur. On avait appris, disait-il, que les Germains avaient depuis peu passé le Rhin ; qu'ils s'étaient emparés des villes les plus opulentes et les plus fortes de la Gaule. L'ambition du roi de Perse tenait tout l'Orient dans de perpétuelles alarmes. L'Égypte, l'Afrique et l'Illyrie, se voyaient exposées aux armes des ennemis étrangers et domestiques ; et les inconstants Syriens étaient toujours prêts à préférer même le sceptre d'une femme à la sainteté des lois romaines. Le consul s'adressant alors à Tacite, le premier des sénateurs [1012], lui demanda son avis sur le choix important d'un nouveau candidat à la dignité impériale.

Si le mérite personnel peut nous paraître au-dessus d'une grandeur empruntée, l'extraction de Tacite doit être à nos yeux plus véritablement noble que celle des souverains ; il descendait de l'historien philosophe dont les écrits immortels éclaireront la postérité la plus reculée [1013]. Le sénateur Tacite était alors âgé de soixante-quinze ans [1014]. Les richesses et les honneurs avaient embelli le cours de sa vie innocente ; il avait été revêtu deux fois de la dignité consulaire [1015]. Possesseur d'un patrimoine de deux ou trois millions sterling, il vivait honorablement et sans faste [1016]. L'expérience qu'il avait acquise sous tant de princes dont il avait estimé ou supporté la conduite, depuis les ridicules folies d'Héliogabale, jusqu'à la rigueur utile d'Aurélien, lui avait appris à se former une juste idée des devoirs, des dangers et des pièges qui environnaient un rang si élevé. Une étude assidue des immortels ouvrages de son aïeul, lui avait donné les notions les plus parfaites sur la nature humaine [1017], et sur la constitution de l'État. La voix du peuple avait déjà nommé Tacite comme le plus digne de l'empire. Loin d'être flatté de ces bruits, il n'en fut pas plus tôt informé, qu'il se retira dans une de ses maisons de plaisance en Campanie. Il goûtait, depuis deux mois, à Bayes, les douceurs d'une vie tranquille, lorsqu'il se trouva forcé d'obéir au consul, qui lui ordonnait de reprendre la place honorable qu'il occupait dans le sénat, et d'assister la république de ses conseils.

Dès qu'il se leva pour parler, toute l'assemblée salua des noms d'Auguste et d'empereur. *Tacite empereur, Auguste, les dieux te préservent ; nous te choisissons pour notre souverain, c'est à tes soins que*

nous confions Rome et l'univers. Accepte l'empire des mains du sénat ; il est dû à ton rang, à ta conduite, à tes mœurs. A peine le tumulte des acclamations fut-il apaisé, que Tacite, voulut refuser l'honneur dangereux qu'on lui offrait si solennellement. Il parut surpris de ce qu'on choisissait son âge et ses infirmités pour remplacer la vigueur martiale d'Aurélien. Ces bras, pères conscrits, sont-ils propres à soutenir le poids d'une armure, à pratiquer les exercices des camps ? La variété des climats, le fatigues d'une vie militaire détruiraient bientôt une constitution faible, qui ne se soutien que par les plus grands ménagements. Mes forces épuisées me permettent à peine de remplir les devoirs d'un sénateur ; me mettraient-elles en état de supporter les travaux pénibles de la guerre et du gouvernement ? Pouvez-vous croire que les légions respecteront un vieillard infirme, dont les jours ont coulé à l'ombre de la paix et de la retraite ? Pouvez-vous désirer que je ne trouve jamais forcé de regretter l'opinion favorable du sénat ? [Vopiscus, H. Aug.]

La répugnance de Tacite (et peut-être était-elle sincère) fut combattue par l'opiniâtreté affectueuse du sénat. Cinq cents voix répétèrent à la fois, avec une éloquence tumultueuse que les plus grands princes de Rome, Numa, Trajan, Adrien et les Antonins, avaient pris, les rênes de l'État dans un âge très avancé ; que la république, avait besoin d'une âme et non d'un corps, qu'elle avait fait choix d'un souverain, non d'un soldat ; et que tout ce qu'elle lui demandait était de diriger, par sa sagesse, la valeur des légions. Ces instances pressantes, qui exprimaient confusément le vœu général, furent appuyées d'un discours plus régulier, prononcé par Metius Falconius, le premier des consulaires après Tacite. Falconius rappela les maux que Rome avait soufferts lorsqu'elle avait été gouvernée par de jeunes princes, livrés à l'excès de leurs passions. Il félicita l'assemblée sur l'élection d'un sénateur vertueux et expérimenté. Enfin, avec une liberté courageuse, quoique peut-être elle eût pour principe, l'intérêt personnel, il exhorta Tacite à ne pas oublier les motifs de son élévation, et à chercher un successeur non dans sa famille, mais dans l'État. Ce discours fût généralement applaudi : l'empereur élu, cédant à l'autorité de la patrie, reçut l'hommage volontaire de ses égaux. Le consentement du peuple romain et des gardes prétoriennes confirma le jugement des sénateurs [1018].

L'administration de Tacite fut conforme aux principes qu'il avait adoptés. Il conserva sur le trône le même respect pour l'assemblée auguste dont il avait été membre. Persuadé qu'en elle seule résidait le pouvoir législatif, il parut ne régner que pour obéir aux lois qui en émanaient[1019]. Il s'appliqua surtout à guérir les plaies cruelles que l'orgueil impérial, les discordes civiles et la violence militaire, avaient faites à l'État ; du moins s'efforça-t-il de rétablir l'image de l'ancienne

république, telle que l'avaient conservée la politique d'Auguste et les vertus de Trajan et des Antonins. Il ne sera pas inutile de récapituler ici quelques-unes des prérogatives dont l'élection de Tacite semble rendre au sénat la jouissance[1020]. Les plus importantes furent le droit, 1° de revêtir un de ses membres sous le titre d'*imperator*, du commandement général des armées et du gouvernement des provinces frontières ; 2° de donner, par ses décrets, force de loi, et la validité nécessaire à ceux des édits du prince qu'il approuverait ; 3° de nommer les proconsuls et les présidents des provinces, et de conférer à tous les magistrats leur juridiction civile ; 4° de recevoir des appels de tous les tribunaux de l'empire, par l'office intermédiaire du préfet de la ville ; 5° de déterminer la liste, ou, comme on l'appelait alors, le collège des consuls : ils furent fixés à douze par année ; on en élisait deux alternativement tous les deux mois, et ils soutenaient ainsi à dignité de cette ancienne charge. Les sénateurs, qui s'étaient réservé le droit de les nommer, l'exercèrent avec une liberté si indépendante, qu'ils n'eurent aucun égard à une requête irrégulière de l'empereur pour son frère Floranus. *Ils connaissent bien le caractère du prince qu'ils ont choisi*, s'écria Tacite avec le transport généreux d'un patriote. 6° à ces différentes branches d'autorité nous pouvons ajouter quelque inspection sur les finances ; puisque, même, sous le règne du sévère Aurélien, ils avaient pu détourner une partie des fonds destinés au service public[1021].

Aussitôt après l'avènement de Tacite, des lettres circulaires furent envoyées à toutes les principales villes de l'empire, Trèves, Milan, Aquilée, Thessalonique, Corinthe, Athènes, Antioche, Alexandrie et Carthage, pour exiger d'elles le serment de fidélité ; et pour leur apprendre l'heureuse révolution qui venait de rendre au sénat son antique splendeur. Deux de ces lettres existent encore. Il nous est aussi parvenu deux fragments curieux de la correspondance particulière des sénateurs à ce sujet. On voit que, dans l'excès de leur joie, ils avaient conçu les espérances les plus magnifiques. *Sortez de votre indolence*, c'est ainsi que s'exprime l'un d'entre eux en écrivant à son ami, *arrachez-vous de votre retraite de Bayes et de Pouzzole. Livrez-vous à la ville, au sénat. Rome fleurit, la république entière fleurit. Rendons mille actions de grâce à l'armée romaine, à une armée véritablement romaine. Notre juste autorité, cet objet de tous nos désirs, est enfin rétablie. Nous recevons les appels, nous nommons les proconsuls, nous créons les empereurs. Ne pouvons-nous pas aussi mettre des bornes à leur puissance ? A un homme sage en mot suffit*[1022]. Ces images brillantes disparurent bientôt. Il n'était réellement pas possible que les armées et les provinces consentissent à obéir longtemps à des notables plongés dans la mollesse, et dont les bras ne connaissaient plus l'usage des armes. A la première atteinte, on vit s'écrouler tout cet édifice d'une

puissance et d'un orgueil sans fondement. L'autorité expirante du sénat répandit une lueur subite, brilla pour un moment, et fut éteinte à jamais.

Tout ce qui se passait à Rome n'était qu'une vaine représentation de théâtre. Il fallait que les décisions d'une faible assemblée fussent ratifiées par la force plus réelle des légions. Tandis que les sénateurs se laissaient éblouir par un fantôme d'ambition et de liberté, Tacite se rendit au camp de Thrace [en 276], où le préfet du prétoire le présenta aux troupes assemblées comme le souverain qu'elles avaient demandé, et que leur accordait le sénat. Dès que le préfet eut cessé de parler, l'empereur prononça un discours éloquent et convenable à sa situation. Il satisfait l'avarice des soldats en leur distribuant des sommes considérables sous le nom de gratification et de paye ; et il sut gagner leur estime par la noble assurance que si son grand âge ne lui permettait pas de leur donner l'exemple, ses conseils ne seraient jamais indignes d'un général romain, successeur, du brave Aurélien [H. Aug., p. 228].

Dans le temps que le dernier empereur se préparait à porter une seconde fois ses armes en Orient, il avait négocié avec les Alains, peuple scythe, qui dressait ses tentes dans le voisinage des Palus-Motides. Séduits par des présents et par des subsides, ces Barbares avaient promis d'entrer en Perse avec un corps nombreux de cavalerie légère. Ils furent fidèles à leurs engagements ; mais lorsqu'ils arrivèrent sur la frontière romaine, Aurélien n'était plus, et sa mort avait au moins suspendu le projet de la guerre de Perse. Les généraux qui durant l'inter règne, n'exerçaient qu'une autorité douteuse, ne se trouvèrent point en état de recevoir ces nouveaux alliés, ni de leur résister. Les Alains, irrités d'une conduite dont les motifs leur paraissaient frivoles, accusèrent hautement les Romains de perfidie ; ils eurent recours à leur propre valeur pour se venger, et pour obtenir le paiement qu'on leur refusait. Comme ils marchaient avec la vitesse ordinaire des Tartares, ils se répandirent bientôt dans les provinces du Pont, de la Cappadoce, de la Cilicie et de la Galatie. Les légions qui, des rives opposées du Bosphore, pouvaient presque apercevoir les flammes des villes et des villages embrasés, sollicitaient vivement leur général de les mener contre l'ennemi. Tacite se conduisit comme il convenait à son âge et à sa dignité. Son but était de convaincre les Barbares de la bonne foi aussi bien que de la puissance de l'empire ; il acquitta d'abord les engagements que son prédécesseur avait contractés. Les Alains, pour la plupart, apaisés par cette démarche, abandonnèrent leurs prisonniers et leur butin, et se retirèrent tranquillement dans leurs déserts au-delà du Phase. L'empereur, en personne, termina heureusement la guerre contre ceux qui refusaient

la paix. Secondé par une armée de vétérans braves et expérimentés, il délivra en peu de semaines les provinces de l'Asie des Scythes qui les dévastaient [1023].

Mais la gloire et la vie de Tacite n'eurent qu'une courte durée, Transplanté tout a coup, dans le cœur de l'hiver, des douces retraites de la Campanie au pied du mont, Caucase, il ne put supporter les fatigues de la vie militaire, à laquelle il n'était pas accoutumé. Les peines du corps furent aggravées par celles de l'âme. L'enthousiasme du bien public avait suspendu pour un temps les passions que l'esprit de discorde et l'intérêt personnel avaient allumées dans le cœur des soldats. Elles reprirent bientôt leur cours avec une violence redoublée, et elles excitèrent un furieux orage dans le camp, dans la tente même du vieil empereur. Son caractère doux et aimable, ne servit qu'à inspirer du mépris pour sa personne. Tourmenté sans cesse par des factions qu'il ne pouvait étouffer, et par des demandes auxquelles il lui était impossible de satisfaire, il voyait disparaître les espérances magnifiques qu'il avait conçues en prenant les rênes du gouvernement. En vain s'était-il flatté de remédier aux désordres de l'État ; il ne tarda pas à s'apercevoir que la licence de l'armée dédaignait le frein impuissant de la loi. Le chagrin et le désespoir de réussir dans ses projets de réforme, hâtèrent ses derniers instants. On ne sait si les soldats trempèrent leurs mains dans le sang de ce vertueux prince [1024]. Il paraît du moins certain que leur insolence fut la cause de sa mort [12 avril 276]. Il expira dans la ville de Tyane, en Cappadoce, après un règne de six mois et vingt jours seulement [1025].

A peine Tacite eut-il les yeux fermés, que son frère Florianus, sans attendre le consentement du sénat, s'empara de la couronne, dont le rendait indigne son usurpation précipitée. Les camps et les provinces conservaient encore pour la constitution romaine un respect dont l'influence pouvait bien les engager à désapprouver l'ambition de Florianus, mais non les déterminer à s'y opposer. Le mécontentement se serait dissipé en vains murmures, si le général de l'Orient, le brave Probus, ne se fût pas déclaré le vengeur du sénat. Les forces des deux prétendants paraissaient fort inégales. Le chef le plus habile, à la tête des troupes efféminées de l'Égypte, pouvait-il espérer de disputer la victoire aux légions invincibles de l'Europe, qui semblaient vouloir soutenir le frère de Tacite ? La fortune et l'activité de Probus surmontèrent tous les obstacles. Les intrépides vétérans de son rival, accoutumés à des climats froids furent incapables de supportée les chaleurs étouffantes de la Cilicie, où l'été fut singulièrement malsain. Aux maladies se joignirent de fréquentes désertions, qui diminuèrent leur nombre. Les passages des montagnes n'étaient que faiblement gardés [juillet]. Tarse ouvrit ses portes. Enfin, les soldats de

Florianus, après l'avoir laissé jouir environ trois mois de la dignité impériale, délivrèrent l'État des horreurs d'une guerre civile, en sacrifiant un prince qu'ils méprisaient [1026].

Les révolutions perpétuelles du trône avaient tellement effacé toute notion de droit héréditaire, que la famille d'un infortuné souverain ne donnait aucun ombrage à ses successeurs. Les enfants de Tacite et de Florianus eurent la permission de descendre dans un rang privé, et de se mêler à la masse générale des sujets. Leur pauvreté devint, il est vrai, la sauvegarde de leur innocence. Tacite, en montant sur le trône, avait consacré son ample patrimoine au service public [*H. Aug.*, p. 229] : acte spécieux de générosité, mais qui montrait évidemment l'intention qu'avait ce prince de transmettre l'empire à ses descendants. La seule consolation qu'ils goûtèrent après leur chute, fut le souvenir de leur grandeur passée, et la perspective brillante, quoique éloignée, que leur offrait la crédulité. Une prophétie annonçait qu'au bout de mille ans il s'élèverait un monarque du sang de Tacite, qui protégerait le sénat, rétablirait Rome, et soumettrait toute la terre [1027].

Les paysans d'Illyrie avaient déjà sauvé la monarchie près de périr, en lui donnant Claude et Aurélien. L'élévation de Probus ajouta encore à leur gloire [1028]. Plus de vingt ans avant cette époque, le mérite naissait du jeune soldat n'avait point échappé à la pénétration de Valérien, qui lui conféra le rang de tribun, quoiqu'il fût bien éloigné de l'âge prescrit par les règlements militaires. La conduite du tribun justifia bientôt un choix si flatteur. Il remporta sur un détachement considérable de Sarmates une victoire complète, dans laquelle il sauva la vie à un proche parent de l'empereur et, mérita de recevoir des mains du prince les bracelets, les colliers, les épées, les drapeaux, la couronne civique, la couronne murale, et toutes les marques honorables destinées par l'ancienne Rome à récompenser la valeur triomphante. On lui confia le commandement de la troisième légion, et ensuite de la dixième. Dans la carrière des honneurs, Probus se montra toujours supérieur au grade qu'il occupait. L'Afrique et le Pont, le Rhin, le Danube, le Nil et l'Euphrate, lui fournirent tour à tour les occasions les plus brillantes de développer son courage personnel et ses talents militaires. Aurélien lui dut la conquête de l'Égypte, et fut encore plus redevable à la fermeté héroïque avec laquelle il réprima souvent la cruauté de son maître. Tacite, qui voulait suppléer à son peu d'expérience pour la guerre par l'habileté de ses généraux, nomma Probus, commandant en chef de toutes les provinces orientales, lui donna un revenu cinq fois plus considérable que les appointements attachés à cette place, lui promit le consulat, et lui fit espérer les honneurs du triomphe. Probus avait environ quarante-quatre

ans[1029] lorsqu'il monta sur le trône. Il jouissait alors de toute sa réputation, de l'amour des troupes, et de cette vigueur d'esprit et de corps propre aux plus grandes entreprises.

Son mérite reconnu et le succès de ses armes contre Florianus le laissaient sans ennemi ou sans rival. Cependant, si nous en croyons sa propre déclaration, bien loin d'avoir recherché la pourpre, il ne l'avait acceptée qu'avec la plus sincère répugnance. *Mais il n'est déjà plus en mon pouvoir*, dit-il dans une lettre particulière, *de renoncer à un titre qui m'expose à l'envie et à tant de dangers. Je dois continuer de jouer le rôle que les troupes m'ont forcé de prendre*[1030]. Sa lettre respectueuse au sénat offre les sentiments, ou du moins le langage d'un patriote romain. *Lorsque vous avez choisi un de vos membres, pères conscrits, pour succéder à l'empereur Aurélien, vous vous êtes conduits conformément à votre justice et à votre sagesse ; car vous étés les souverains légitimes de l'univers, et la puissance que vous tenez de vos ancêtres sera transmise à votre postérité. Plût aux dieux que Florianus, au lieu de s'emparer de la pourpre de son frère comme d'un héritage particulier, eut attendu ce que votre autorité déciderait en sa faveur ; où pour quelque autre personne ! Les prudentes légions l'ont puni de sa témérité ; elles m'ont offert le titre d'Auguste, mais je sou mets à votre clémence mes prétentions et mes services*[1031].

Lorsque cette lettre fut lue par le conseil [3 août 276], les sénateurs ne purent dissimuler leur satisfaction de ce que Probus daignait solliciter si humblement un sceptre qu'il possédait déjà. Ils célébrèrent avec la plus vive reconnaissance ses vertus, ses exploits, et surtout sa modération. Aussitôt un décret passé d'une voix unanime ratifia le choix des armées de l'Orient, et conféra solennellement à leur brave chef toutes les diverses branches de la dignité impériale, les noms de César et d'Auguste, le titre de père de la patrie, le droit de proposer le même jour trois décrets dans le sénat[1032], l'office de souverain pontife, la puissance tribunitienne, et le commandement proconsulaire : forme d'investiture qui, en paraissant multiplier l'autorité du prince, retraçait la constitution de l'ancienne république. Le règne de Probus répondit à de si beaux commencements. Il permit au sénat de diriger l'administration civile. Se regardant comme son général, il se contentait de soutenir l'honneur des armes romaines. Souvent même il déposait à ses pieds les couronnes d'or et les dépouilles des Barbares, fruits de ses nombreuses victoires[1033]. Mais, en flattant ainsi la vanité des sénateurs, ne devait-il pas intérieurement mépriser leur indolence et leur faiblesse ? Les successeurs des Scipions semblaient n'avoir hérité que de l'orgueil de leurs ancêtres. Quoiqu'il fût à tout moment en leur pouvoir de faire révoquer l'édit flétrissant de Gallien. Ils consentirent patiemment à

rester exclus du service militaire. L'instant approchait où ils allaient éprouver que refuser l'épée c'est renoncer au sceptre.

La force d'Aurélien avait écrasé de tous côtés les ennemis de Rome. Après sa mort ils parurent renaître et même se multiplier. Ils furent de nouveau vaincus par la vigueur et par l'activité de Probus, qui, dans un règne de six ans[1034] environ, égala les anciens héros, et rétablit l'ordre dans toute l'étendue de l'univers romain. Il assura si bien les frontières de la Rhétie, province exposée depuis longtemps à toutes les horreurs de la guerre, qu'il en éloigna toute crainte d'hostilité. La terreur de ses armes dispersa les Sarmates. Les tribus errantes de ces Barbares, forcées d'abandonner leur butin, retournèrent dans leurs déserts. La nation des Goths rechercha l'alliance d'un prince si belliqueux[1035]. Il attaqua les Isaures dans leurs montagnes[1036], assiégea et prit un grand nombre de leurs fortes citadelles[1037] et se flatta avoir détruit pour jamais un ennemi domestique, dont l'indépendance insultait si cruellement à la majesté de l'empire. Les troubles excités dans la Haute Égypte par l'usurpateur Firmus, n'avaient point été tout à fait apaisés. Le foyer de la rébellion existait encore dans les villes de Ptolémaïs et de Coptos soutenues par les Blemmyes[1038]. On prétend que le châtement de ces villes, et des sauvages du Midi, leurs auxiliaires, alarma la cour de Perse[1039], et que le grand roi sollicita vainement l'amitié de l'empereur romain. Les entreprises mémorables qui distinguèrent le règne de Probus furent pour la plupart terminées par sa valeur et par sa conduite personnelle. L'historien de sa vie est étonné que dans un si court espace de temps, un seul homme ait pu se trouver présent à tant de guerres éloignées. Ce prince confia les autres expéditions au soin de ses lieutenants, dont le choix judicieux ne doit pas moins contribuer à sa gloire. Carus, Dioclétien, Maximien, Constance, Galère, Asclépiodate, Annibalien, et une foule d'autres chefs, qui par la suite montèrent sur le trône, ou qui le soutinrent, avaient appris le métier des armes à l'école sévère d'Aurélien et de Probus[1040].

Mais le plus grand service que Probus rendit à la république fut la délivrance de la Gaule, et la prise de soixante-dix places florissantes opprimées par les Barbares de la Germanie, qui, depuis la mort d'Aurélien, ravageaient impunément cette grande province[1041]. Au milieu de la multitude confuse de ces fiers conquérants, il n'est pas impossible de discerner trois grandes armées, ou plutôt trois nations défaites par l'empereur romain. Probus chassa les Francs dans leurs marais, d'où nous pouvons inférer que la confédération connue sous le nom glorieux d'*hommes libres*, occupait déjà le pays plat maritime, coupé et presque inondé par les eaux stagnantes du Rhin. Il paraît aussi que les Frisons et les Bataves avaient accédé à leur alliance.

L'empereur vainquit les Bourguignons, peuple considérable de la race des Vandales. Entraînés par le désir du pillage, ils s'étaient répandus des rives de l'Oder jusqu'aux bords de la Seine [1042]. Ils se crurent d'abord trop heureux d'acheter par la restitution de tout leur butin la permission de se retirer tranquillement ; lorsqu'ils essayèrent ensuite d'éluder cet article du traité, leur punition fut prompte et terrible [1043]. Mais de tous les peuples qui envahirent la Gaule, le plus formidable était les Lygiens, qui possédaient de vastes domaines sur les frontières de la Pologne et de la Silésie [1044]. Parmi ces Barbares, les Aries tenaient le premier rang par leur nombre et par leur fierté. *Les Aries* (c'est ainsi qu'ils sont décrits dans le style énergique de Tacite) *s'étudient à augmenter leur férocité naturelle par les secours de l'art et du stratagème. Ils noircissent leurs boucliers, leurs corps, leurs visages, et choisissent la nuit la plus sombre pour attaquer l'ennemi. La surprise, l'horreur des ténèbres, le seul aspect de cette armée épouvantable, qui semble sortir des enfers* [1045], *glacent d'effroi les coeurs les plus intrépides ; car, dans un combat, les yeux sont toujours vaincus les premiers* [1046]. Cependant les armes et la discipline des Romains détruisirent facilement ces horribles fantômes. Les Lygiens furent taillés en pièces dans une action générale ; et Senno, le plus renommé de leurs chefs, tomba entre les mains de Probus. Ce prudent empereur, ne voulant pas réduire au désespoir de si braves ennemis, leur accorda une capitulation honorable, et leur permit de retourner en sûreté dans leur patrie. Mais les pertes qu'ils avaient essuyés dans la marche, dans la bataille, et celles qu'ils essuyèrent dans la retraite, anéantirent la nation. L'histoire de la Germanie ou de l'empire ne répète plus même le nom des Lygiens. Ces victoires, qui furent le salut de la Gaule, coûtèrent, dit-on, aux ennemis quatre cent mille hommes ; entreprise pénible pour les Romains, et dispendieuse pour l'empereur, qui payait une pièce d'or chaque tête de Barbare [1047]. Cependant, comme la réputation des guerriers est fondée sur la destruction du genre humain, nous pouvons naturellement soupçonner que le nombre des morts fut exagéré par l'avarice des soldats, et que la vanité prodigue du prince ne se mit pas en peine d'en faire une recherche bien exacte.

Depuis l'expédition de Maximin, les généraux romains s'étaient bornés à une guerre défensive contre les nations germaniques qui pressaient continuellement les frontières de l'empire. Probus, plus entreprenant, résolut de profiter de ses victoires. Intimement persuadé que les Barbares ne consentiraient jamais à la paix tant que leur pays ne souffrirait pas des calamités de la guerre, il passa le Rhin, et fit briller ses aigles invincibles sur les rives de l'Elbe et du Necker. Sa présence étonna la Germanie épuisée par les mauvais succès de la dernière migration. Neuf des princes les plus considérables du pays se rendirent à son camp, et se prosternèrent à ses pieds ; ils reçurent

humblement les conditions qu'il lui plut de dicter. Le vainqueur exigeait qu'on lui remît exactement les dépouilles et les prisonniers enlevés aux provinces. Il obligea leurs propres magistrats à sévir contre ceux qui retiendraient quelque partie du butin. Un tribut considérable, consistant en blé, en troupeaux et en chevaux, les seules richesses des Barbares, fût destiné à l'entretien des garnisons établies sur les limites de leur territoire. Probus avait même conçu le dessein de forcer les Germains à quitter l'usage des armes. Il voulait les engager à confier leurs différends à la justice de Rome, et leur sûreté à sa puissance. Ce plan, magnifique aurait exigé la résidence constante d'un gouverneur impérial, soutenu d'une armée nombreuse : aussi Probus jugea-t-il à propos de différer l'exécution d'un si grand projet, dont l'avantage était réellement plus spécieux que solide[1048]. Que la Germanie eut été réduite en province avec des frais et des peines immenses, les Romains n'auraient eu qu'une frontière plus étendue à défendre contre les Scythes, Barbares plus redoutables par leur courage et par leur activité.

Au lieu de réduire au rang de sujets les belliqueux de la Germanie, Probus se borna au soin plus modeste d'élever un rempart contre leurs incursions. Le pays qui forme maintenant le cercle de Souabe, était devenu désert du temps d'Auguste par l'émigration de ses anciens habitants[1049] ; la fertilité du sol attira bientôt une nouvelle colonie des provinces de la Gaule. Des bandes d'aventuriers, d'un caractère vagabond et sans fortune, s'emparèrent de cette contrée, dont les États voisins se disputaient la possession ; et ils reconnurent la majesté de l'empire en lui payant le dixième de leurs revenus[1050]. Pour protéger ces nouveaux sujets, les Romains construisirent des postes qu'ils distribuèrent par degrés, depuis le Rhin jusqu'au Danube. Vers le règne d'Adrien, lorsqu'on imagina un pareil moyen de défense, ces postes furent couverts et communiquèrent l'un à l'autre par un fort retranchement d'arbre et de palissades. A des remparts si informes, l'empereur Probus substitua une muraille de pierres, d'une grande hauteur, fortifiée par des tours placées à des distances convenables. Elle commençait dans le voisinage de Neustadt et de Ratisbonne sur le Danube ; elle s'étendait à travers des collines, des vallées, des rivières et des marais, jusqu'à Wimpfen sur le Neckar ; enfin elle se terminait aux bords du Rhin, après un circuit de deux cents milles environ[1051]. Cette barrière importante unissant ainsi les deux grands fleuves qui défendaient les provinces de l'Europe, il paraît qu'elle remplissait l'espace vide par lequel les Barbares, et surtout les Allemands pouvaient pénétrer avec le plus de facilité dans le centre de l'empire. Mais l'expérience de l'univers, depuis la Chine jusque dans la Bretagne, prouve combien il est inutile de fortifier une grande étendue de pays[1052]. Un ennemi actif, libre de varier l'attaque et de choisir

le moment favorable, doit enfin découvrir quelque endroit faible où profiter d'un instant de négligence. Les forces, aussi bien que l'attention de ceux qui défendent cette chaîne de fortifications, se trouvent divisées ; et tels sont les effets d'une terreur aveugle sur les troupes les plus fermes, qu'une ligne rompue en un seul endroit est presque aussitôt abandonnée. Le sort qu'éprouva le mur de Probus peut confirmer l'observation générale : il fut renversé par les Allemands peu d'années après la mort de ce prince. Ses ruines éparses, que l'admiration stupide attribue universellement à la puissance du démon, ne servent maintenant qu'à exciter la surprise du paysan de la Souabe.

Parmi les conditions qu'imposa l'empereur aux nations vaincues, une des plus utiles fut l'obligation de fournir à l'armée romaine seize mille hommes, les plus braves et les plus robustes de leur jeunesse. Probus les dispersa dans toutes les provinces, et distribua ce renfort dangereux en petites bandes de cinquante ou soixante Germains chacune, parmi les troupes nationales, observant judicieusement que les secours que la république tirait des Barbares devaient être sentis, mais non pas aperçus[1053]. Ce secours paraissait alors nécessaire : amollis par le luxe, les faibles habitants de l'Italie et des provinces intérieures ne pouvaient supporter le poids des armes ; la nature donnait toujours aux peuples nés sur la frontière du Rhin et du Danube, des âmes et des corps capables de résister aux fatigues des camps. Mais une suite perpétuelle de guerres en avait insensiblement diminué le nombre. Les mariages devenaient plus rares, l'agriculture était entièrement négligée : ces causes, qui affectent les principes de la population, non seulement détruisaient la force actuelle de ces contrées, elles étouffaient encore l'espoir des générations futures. Le sage Probus conçut le projet grand et utile de ranimer les frontières épuisées, en y introduisant de nouvelles colonies de Barbares prisonniers ou fugitifs, auxquels il accorda des terres, des troupeaux, les instruments propres à la culture, et tous les encouragements capables de former une race de soldats pour le service de la république. Il transporta un corps considérable de Vandales en Bretagne, selon toutes les apparences, dans la province de Cambridge[1054]. L'impossibilité de s'échapper accoutuma ces nouveaux habitants à leur situation ; et dans les troupes qui, par la suite, déchirèrent le sein de cette île, ils se montrèrent les plus zélés défenseurs de l'État[1055]. Un grand nombre de Francs et de Gépides furent établis sur les rives du Rhin et du Danube ; cent mille Bastarnes, chassés de leur patrie, acceptèrent avec joie un établissement dans la Thrace : bientôt ils adoptèrent les sentiments et les mœurs des sujets romains[1056]. Mais les espérances de Probus furent souvent trompées : des Barbares inquiets, élevés dans l'oisiveté,

ne pouvaient se résoudre à mener une vie, sédentaire ; leurs bras se refusaient aux travaux lents de l'agriculture ; ils conservaient pour l'indépendance un amour indomptable. Cet esprit de liberté luttant sans cesse contre le despotisme, les précipita dans des révoltes également fatales à eux mêmes et aux provinces [*H. Aug.*, p. 240]. Malgré les efforts des empereurs suivants, jamais ces moyens artificiels ne purent rendre à la frontière importante de la Gaule et de l'Illyrie cette ancienne vigueur qu'elle tenait de la nature.

De tous les Barbares qui abandonnèrent leurs nouveaux établissements et qui troublèrent la tranquillité publique quelques-uns, en très petit nombre, retournèrent dans leur pays natal. Ces fugitifs pouvaient bien errer pendant quelque temps, les armes à la main, au milieu de l'empire, mais ils succombaient à la fin sous la puissance d'un empereur belliqueux. La hardiesse heureuse d'un parti de Francs eût des suites si mémorables, qu'elle ne doit pas être passée sous silence. Probus les avait établis sur la côte maritime du Pont, dans la vue de défendre cette frontière contre les incursions des Alains. Des vaisseaux, qui mouillaient dans un des ports du Pont-Euxin, tombèrent entre les mains des Francs. Ils résolurent aussitôt de chercher une route de l'embouchure du Phase à celle di Rhin. Les dangers d'une longue navigation sur des mers inconnues ne les effrayèrent pas. Ils passèrent aisément les détroits du Bosphore et de l'Hellespont ; et, croisant le long de la Méditerranée, ils satisfirent à la fois leur vengeance et leur cupidité, en ravageant les rivages de l'Asie, de la Grèce et de l'Afrique, dont les habitants se croyaient à l'abri de toute incursion. Syracuse, ville opulente qui avait vu autrefois les flottes d'Athènes et de Carthage englouties dans son port, fut saccagée par une poignée de Barbares, qui massacrèrent impitoyablement la plus grande partie des citoyens. De la Sicile, les Francs s'avancèrent jusqu'aux colonnes d'Hercule, bravèrent le redoutable Océan, côtoyèrent l'Espagne et la Gaule et, dirigeant leur course triomphante à travers la Manche, terminèrent leur étonnant voyage en abordant tranquillement sur les côtes des Frisons où des Bataves[1057]. L'exemple de leurs succès enflamma leurs compatriotes. En leur apprenant à connaître les avantages de la mer et à mépriser les périls, il ouvrit à ces esprits avides d'entreprises une nouvelle route aux honneurs et aux richesses.

Malgré la vigilance et l'activité de Probus, il lui était presque impossible de contenir dans l'obéissance toutes les parties de ses vastes domaines. Les Barbares, pour briser leurs chaînes, avaient profité de l'occasion favorable d'une guerre civile. L'empereur, avant de marcher au secours de la Gaule, avait donné le commandement de l'Orient à Saturnin. Ce général, homme de mérite et d'une grande

expérience, leva l'étendard de la révolte. L'absence de son souverain, la légèreté du peuple d'Alexandrie, les sollicitations pressantes de ses amis, et ses propres alarmes, l'avaient entraîné dans cette démarche téméraire. Mais du moment qu'il fut revêtu de la pourpre, il perdit à jamais l'espoir de conserver l'empire et même la vie. *Hélas ! dit-il, la république vient de perdre un citoyen utile. La précipitation d'un instant a détruit plusieurs années de service. — Vous ne savez pas, continuait-il, quels sont les maux attachés à la puissance suprême. L'épée est sans cesse suspendue sur notre tête ; nous redoutons nos propres gardes, nous n'osons nous fier à ceux qui nous entourent. Il ne nous est plus permis d'agir, ni de nous reposer à notre volonté. Ni l'âge, ni le caractère, ni la conduite, ne sauraient nous garantir des traits empoisonnés de l'envie. En m'élevant sur le trône, vous m'avez condamné à une vie de fatigue et à une mort prématurée. La seule consolation qui me reste, est l'assurance que je ne périrai pas seul*^[1058]. La première partie de la prédiction fut vérifiée par la victoire de Probus ; mais la clémence de ce prince voulut empêcher l'effet de la dernière. Il essaya même d'arracher l'infortuné Saturnin à la fureur des soldats. Rempli d'estime pour l'usurpateur, Probus avait puni, comme un vil délateur, le premier qui lui avait apporté la nouvelle de sa révolte ^[Zonare, 12]. Il avait exhorté plus d'une fois ce général rebelle à prendre confiance en son maître ^[en 279]. Saturnin aurait peut-être accepté une offre si généreuse s'il n'eût pas été retenu par l'opiniâtreté de ses partisans. Plus coupables que leur chef, ils avaient plus à redouter le ressentiment de l'empereur, et ils s'étaient formé de plus grandes espérances sur le succès de leur révolte.

A peine le calme fut-il rétabli en Orient, que la rébellion de Proculus et de Bonosus excita de nouveaux troubles dans la Gaule ^[en 280]. Ces deux officiers s'étaient rendus fameux seulement, l'un par ses exploits de galanterie^[1059], l'autre par la faculté singulière de boire à l'excès sans perdre la raison. Ils ne manquaient cependant pas de courage ni de capacité, et ils soutinrent tous les deux avec dignité le caractère auguste que la crainte du châtiment les avait engagés à prendre, jusqu'à ce qu'enfin ils eurent terrassés par le génie supérieur de Probus. Ce prince usa de la victoire remportée sur les rebelles avec sa modération ordinaire : il épargna la vie aussi bien que la fortune de leurs familles innocentes^[1060].

Ses armes avaient triomphé de tous les ennemis étrangers et domestiques de l'État. Son administration douce, mais ferme ne contribua pas moins à rétablir la tranquillité publique. Il n'existait plus dans les provinces de Barbares ennemis, d'usurpateurs, de brigands même, qui rappelassent le souvenir des anciens désordres. Après de si grands exploits, l'empereur se rendit à Rome pour y

célébrer sa propre gloire et la félicité générale. La pompe du triomphe, que méritait la valeur de Probus, fut dirigée avec une magnificence égale à la grandeur de sa fortune ; et le peuple, après avoir admiré les trophées d'Aurélien, contemplait avec le même plaisir ceux d'héros qui lui avait succédé [*H. Aug.*, p. 240]. Nous ne pouvons oublier à cette occasion le courage désespéré de quelques gladiateurs, dont, plus de six cents avaient été destinés aux jeux, cruels de l'amphithéâtre. Quatre-vingts d'entre eux environ, frémissant d'être forcés de répandre leur sang pour l'amusement de la populace, tuèrent leurs conducteurs, sortirent avec impétuosité de l'endroit où ils étaient gardés, et remplirent les rues de la capitale de sang et de confusion. Après une résistance opiniâtre, ils furent terrassés et mis en pièces par des troupes régulières ; mais ils obtinrent du moins une mort honorable et la satisfaction d'une juste vengeance [*Zozime*, I].

La discipline de Probus, moins cruelle que celle d'Aurélien, était observée avec la même rigidité et la même exactitude. Le vainqueur de Zénobie punissait sévèrement les désordres des soldats ; Probus les prévenait, en employant constamment les légions à des travaux utiles. Tandis qu'il avait commandé en Égypte, il avait exécuté plusieurs ouvrages considérables qui contribuèrent à la splendeur et à l'avantage de cette riche contrée. Il perfectionna la navigation du Nil, si importante à Rome elle-même. Des temples, des ponts, des portiques et des palais, furent construits par les mains des soldats devenus tour à tour architectes, ingénieurs et cultivateurs [*H. Aug.*, p. 266]. On rapporte d'Annibal que, dans la vue de garantir ses troupes des suites funestes de l'oisiveté, il les força de planter un grand nombre d'oliviers le long des côtes de l'Afrique[1061]. Guidé par le même principe, Probus exerça ses légions à couvrir de vignes les coteaux fertiles de la Gaule et de la Pannonie. Il s'efforça de mériter par ses bienfaits la reconnaissance de sa patrie, pour laquelle il conserva toujours une affection particulière. Un vaste terrain connu sous le nom de mont Almo, et situé aux environs de Sirmium, son pays natal, ne présentait de tous côtés que des marais infects ; il fut converti en de riches pâturages. On parle encore d'un autre endroit entièrement défriché par ses troupes[1062]. Une pareille armée formait peut-être la portion la plus brave et la plus utile des sujets romains.

Fort de la droiture de ses intentions, l'homme le plus sage, en suivant un plan favori, sort souvent des bornes de la modération. Probus lui-même ne consulta point assez la patience et la disposition de ses fiers légionnaires[1063]. Les périls attachés à la profession des armes, semblent n'être compensés que par une vie d'oisiveté et de plaisir. Mais si les travaux du paysan aggravent perpétuellement les devoirs du guerrier, le soldat succombera sous le fardeau, ou le

rejettera avec indignation. Probus lui-même enflamma, dit-on, par une imprudence, le mécontentement des troupes. Plus occupé des intérêts du génie humain que de ceux de l'armée, et flatté de ce vain espoir qu'une paix perpétuelle lui épargnerait bientôt la nécessité d'avoir toujours sur pied une multitude de mercenaires dangereux, il avait eu l'imprudence de le manifester[1064]. Ses paroles peu réservées lui devinrent fatales. Dans un des jours les plus chauds de l'été [août 282], comme il faisait dessécher les marais de Sirmium, et qu'il pressait les travaux avec beaucoup d'ardeur, les soldats irrités jettent tout à coin leurs outils, prennent les armes et se révoltent. Leurs cris séditieux, la fureur peinte dans leurs regards, annoncent à l'empereur le danger qui le menace. Il se réfugie dans une tour élevée, qu'il avait construite pour diriger les ouvrages[1065]. La tour est à l'instant forcée, et mille épées sont plongées dans le sein de l'infortuné Probus. La rage des troupes s'apaisa, dès qu'elle eut été satisfaite. Elles déplorèrent alors leur funeste précipitation, oublièrent la sévérité du prince qu'elles venaient de massacrer, et se hâtèrent d'élever un monument honorable à sa mémoire, pour perpétuer le souvenir de ses vertus et de ses victoires[1066].

Après les premiers mouvements de la douleur et du repentir, les légions proclamèrent, d'un consentement unanime, Carus, préfet du prétoire. Tout ce qui tient à ce prince paraît douteux et incertain. Il se glorifiait du titre de citoyen romain, et il affectait de comparer la pureté de son sang avec l'origine étrangère et même barbare de ses prédécesseurs. Cependant, loin d'admettre ses prétentions, ceux de ses contemporains qui ont fait le plus de recherches sur sa naissance ou sur celle de ses parents, la placent en Illyrie, dans la Gaule ou en Afrique[1067]. Quoique soldat, son éducation avait été très cultivée ; quoique sénateur, il se trouvait revêtu de la première dignité de l'armée ; et dans un siècle où les professions civiles et militaires commençaient à être pour jamais séparées l'une de l'autre, elles étaient réunies dans la personne de Carus. Malgré la justice sévère qu'il exerça contre les assassins de Probus, dont l'estime et la frayeur lui avaient été si utiles, il fut soupçonné d'avoir participé à un crime qui lui frayait le chemin au trône. Il jouissait, du moins avant son élévation, d'une grande réputation de mérite et de vertu[1068] ; mais l'austérité de son caractère dégénéra insensiblement en aigreur et en cruauté. Les historiens de sa vie sont presque disposés à le mettre au rang des tyrans de Rome[1069]. Carus avait environ soixante ans lorsqu'il prit la pourpre ; et ses deux fils, Carin et Numérien, étaient déjà parvenus l'âge d'homme[1070].

On vit expirer avec Probus l'autorité du sénat. A la mort de ce prince, le repentir des troupes ne les porta point aux mêmes égards

qu'elles avaient eus pour la puissance civile après le meurtre d'Aurélien. Elles avaient donné la pourpre à Carus sans attendre l'approbation du sénat. Le nouvel empereur se contenta d'annoncer par une lettre froide et hautaine, qu'il était monté sur le trône vacant[1071]. Une conduite si différente de celle de son vertueux prédécesseur ne prévenait pas en faveur du nouveau règne. Les Romains, sans pouvoir et sans liberté, eurent recours à des murmures [H. Aug., p. 242], seul privilège dont on ne leur eût pas ôté la jouissance. La flatterie éleva cependant la voix. Il existe encore une églogue composée à l'avènement de Carus. Quelque méprisable que soit le sujet de cette pièce, on peut la lire avec plaisir. *Deux bergers, pour éviter la chaleur du midi, se retirent dans la grotte de Faune. Ils aperçoivent quelques caractères récemment tracés sur un hêtre. La divinité champêtre avait décrit en vers prophétiques la félicité promise à l'empire sous le règne d'un si grand prince. Faune salue le héros qui, prêtant ses épaules pour soutenir le poids de l'univers chancelant, doit étouffer les guerres, les factions, et rétablir, l'innocence et la sécurité de l'âge d'or*[1072].

Selon toutes les apparences, ces élégantes bagatelles ne parvinrent jamais aux oreilles d'un vieux général, qui, avec le consentement de ses légions, se préparait à exécuter le projet si longtemps suspendu de la guerre contre les Perses. Avant son départ pour cette expédition lointaine, il conféra le titre de César à ses deux fils, Carin et Numérien ; et, cédait au premier une portion presque égale de l'autorité souveraine, il lui ordonna d'apaiser d'abord quelques troubles élevés dans la Gaule, ensuite de fixer sa résidence à Rome, et de prendre le commandement des provinces occidentales[1073]. Une victoire mémorable remportée sur les Sarmates assura la tranquillité de l'Illyrie. Les Barbares laissèrent seize mille hommes sur le champ de bataille, vingt mille d'entre eux furent faits prisonniers. Impatient de cueillir de nouveaux lauriers, le vieil empereur se mit en marche au milieu de l'hiver, traversa la Thrace et l'Asie-Mineure, et arriva sur les confins de la Perse avec Numérien, le plus jeune de ses fils. Ce fût là que, campé sur le sommet d'une haute montagne, il montra aux troupes l'opulence et le luxe de l'ennemi dont elles allaient bientôt envahir le territoire.

Le successeur d'Artaxerxés, Varanes ou Bahram, avait subjugué les Segestins, une des nations les plus belliqueuses de la Haute Asie[1074]. Malgré cet exploit, l'approche des Romains l'alarma ; il résolut d'employer, pour retarder leurs progrès, la voie de la négociation. Ses ambassadeurs entrèrent dans le camp romain vers le coucher du soleil, au moment où les troupes apaisaient leur faim par un repas frugal. Les Perses demandèrent à paraître en présence de

Carus. Ils parcoururent les rangs sans apercevoir l'empereur. On les conduisit enfin à un soldat assis sur le gazon, et qui, n'avait pour marque distinctive qu'un manteau de pourpre, fait d'une étoffe grossière. Un morceau, de lard rance et quelques vieux pois composaient son souper. La même simplicité régna dans la conférence. Carus, ôtant un bonnet qu'il portait pour cacher sa tête chauve, assura les ambassadeurs que si le maître refusait de reconnaître la souveraineté de Rome [1075], il rendrait bientôt la Perse aussi dépouillée d'arbres que sa tête l'était de cheveux. Quoiqu'il y eût peut-être de l'affectation dans cette scène, elle peut nous donner une idée des mœurs de Carus, et de la simplicité sévère qu'avaient déjà ramenée dans les camps les belliqueux successeurs de Gallien. Les ministres du grand roi tremblèrent, et se retirèrent.

Les menaces de Carus ne furent pas sans effet. Il ravagea la Mésopotamie, renversa tout ce qui s'opposait à son passage, se rendit maître de Séleucie et de Ctésiphon, places importantes, qui paraissent s'être rendues sans résistance : enfin, il porta ses armes victorieuses au-delà du Tigre [1076]. Ce prince avait saisi le moment favorable pour une invasion. Les conseils de la Perse étaient agités par des factions domestiques. Cette monarchie avait envoyé la plus grande partie de ses forces sur les frontières de l'Inde. Rome et l'Orient reçurent avec transport la nouvelle d'un si grand succès. On se formait déjà les idées les plus magnifiques. La flatterie et l'espérance annonçaient la chute de la Perse, la conquête de l'Arabie, la soumission de l'Égypte, et la tranquillité de l'empire, à jamais délivré des incursions du peuple scythe [1077]. Mais le règne de Carus semblait destiné à montrer la fausseté des prédictions. Elles étaient à peine proférées, que la mort du vainqueur vint les contredire [25 décembre 283]. On est fort incertain sur la manière dont périt ce prince. Ce qui nous est parvenu de plus authentique à ce sujet se trouve dans une lettre de son secrétaire au préfet de la ville. *Carus, dit-il, notre cher empereur, était dans son lit, malade, lorsqu'il s'éleva dans le camp un furieux orage. Le ciel devint si obscur, que nous ne pouvions nous distinguer ; et les éclats continuels de la foudre nous ôtèrent la connaissance de ce qui se passait dans cette confusion générale. Immédiatement après le plus violent coup de tonnerre, nous entendons crier que l'empereur n'est plus. Il paraît que les officiers de sa maison, dans les transports de leur douleur, ont mis le feu à la tente impériale ; ce qui a donné lieu au bruit que Carus avait été tué de la foudre : mais, autant qu'à nous a été possible d'approfondir la vérité, nous croyons que sa mort a été l'effet naturel de sa maladie* [1078].

Cet événement ne produisit aucun trouble. L'ambition des généraux qui auraient voulu s'emparer de la pourpre, était contenue par leurs craintes respectives. Le jeune Numérien et son frère Carin,

alors absent, furent universellement reconnus. Les Romains espéraient que le successeur de Carus marcherait sur les traces de son père, et, que, sans laisser aux Perses le temps de revenir de leur consternation, il porterait le fer et le feu dans les palais de Suze et d'Ecbatane [1079] ; mais les légions, si redoutables par leur nombre et par leur discipline, ne purent résister aux viles terreurs de la superstition. Malgré tous les artifices que l'on employa pour déguiser les circonstances de la mort du dernier empereur, il ne fut pas possible de détruire l'opinion de la multitude, et la force de l'opinion est irrésistible. Les lieux et les personnes frappés de la foudre paraissent singulièrement dévoués à la colère du ciel [1080] ; les anciens ne les regardaient qu'avec une pieuse horreur. On parla d'un oracle qui désignait le Tigre comme la borne fatale des armes romaines. Les groupes, effrayés du sort de Carus et de leurs propres dangers, sommèrent hautement le jeune Numérien, d'obéir à la volonté des dieux, et de les tirer d'un pays où elles ne pouvaient combattre que sous les plus malheureux auspices. Le faible empereur se laissa entraîner par leurs préjugés, et les Perses ne purent voir sans étonnement la retraite subite d'un ennemi victorieux [1081] .

On apprit bientôt à Rome la mort mystérieuse de l'empereur. Le sénat et les provinces se félicitèrent de l'avènement des fils de Carus. Ces jeunes princes cependant n'avaient point ce sentiment d'une supériorité de naissance ou de mérite, qui seule peut rendre la possession d'un trône facile et presque naturelle. Nés dans une condition privée, ils avaient reçu l'éducation de leur état, lorsque l'élection de leur père les appela tout à coup au rang de princes ; sa mort, qui arriva seize mois après environ, leur assura l'héritage inattendu d'un empire immense. Pour soutenir avec modération une fortune si rapide, il eût fallu une prudence et une vertu extraordinaires, qualités dont Carin, l'aîné des deux frères, était, entièrement dépourvu. Il avait montré quelque courage dans la guerre de la Gaule [1082] ; mais, dès qu'il fut arrivé à Rome, il s'abandonna, sans aucune retenue, au luxe de la ville et à l'abus de l'autorité. Il était faible et cependant cruel, livré aux plaisirs, mais dénué de goût ; et, quoique singulièrement susceptible de vanité, il paraissait insensible à l'estime publique. Dans le cours de quelques mois il épousa et répudia successivement neuf femmes qu'il laissa pour la plupart enceintes ; et, malgré tant d'engagements légitimes si souvent rompus, il trouvait le temps de satisfaire une foule d'autres passions qui le couvraient d'opprobre, et déshonoraient les premières familles de l'État. Rempli d'une haine implacable contre tous ceux qui pouvaient se rappeler son ancienne obscurité, ou désapprouver sa conduite présente, il eut la bassesse de persécuter les compagnons de son enfance qui n'avaient point assez respecté la majesté future de l'empereur ; et les sages conseillers que son père avait placés auprès de lui pour guider sa

jeunesse sans expérience, furent condamnés à l'exil ou au dernier supplice. Carin traitait les sénateurs avec fierté ; il affectait de leur parler en maître, et il leur disait souvent qu'il avait intention de distribuer leurs biens à la populace de Rome. Ce fut d'entre les derniers de cette populace qu'il tira ses favoris et ses ministres. On voyait dans le palais, à la table même du prince, des chanteurs, des danseurs, des courtisanes, et tout le cortège du vice et de la folie. Un huissier[1083] obtint le gouvernement de la ville à la place du préfet du prétoire, qui fut mis à mort, Carin substitua l'un des ministres de ses plaisirs les plus dissolus. Un autre, qui avait les mêmes droits à sa faveur, ou qui l'avait obtenue par un moyen encore plus infime, reçut les honneurs du consulat. Enfin, un secrétaire de confiance, très habile dans l'art de contrefaire les écritures, fût chargé par l'indolent empereur de le délivrer du devoir pénible de signer son nom.

Lorsque Carus avait entrepris la guerre de Perse, la politique et sa tendresse pour sa famille, dont il voulait assurer la fortune, l'avaient engagé à laisser entre les mains de l'aîné de ses fils, les armées et les provinces de l'Occident. La nouvelle qu'il reçut bientôt de la conduite de Carin lui causa les regrets les plus vifs. Pénétré de douleur et de honte, le vieil empereur ne cacha point la résolution où il était de satisfaire la république par un acte sévère de justice, d'éloigner du trône un fils indigne qui en dégradait la majesté, et d'adopter le brave et vertueux Constance, alors gouverneur de la Dalmatie [1084]. Mais l'élévation de cet illustre général fut différée pour quelque temps ; et dès que Carin se trouva débarrassé, par la mort de son père, du frein de la crainte ou de la décence, Rome gémit sous la tyrannie d'un monarque qui joignait à la folie d'Élagabale la cruauté de Domitien [1085].

Le seul mérite que l'histoire ou la poésie ait remarqué dans l'administration de Carin, fut la splendeur extraordinaire avec laquelle, en son nom et au nom de son frère, il célébra les jeux du cirque et de l'amphithéâtre. Plus de vingt ans après, lorsque les courtisans de Dioclétien lui représentaient la gloire et l'affection des peuples que son prédécesseur avait acquises par sa munificence, ce prince économe convenait que le règne de Carin avait été en effet un règne de plaisir [1086]. Au reste, cette vaine prodigalité, que pouvait dédaigner la prudence de Dioclétien, excita la surprise et les transports du peuple. Les vieillards, se rappelant la pompe triomphale de Probus, celle d'Aurélien et les jeux séculaires de l'empereur Philippe, avouaient que ces fêtes brillantes étaient toutes surpassées par la magnificence du fils de Carus [1087].

On peut se former une idée des spectacles de Carin, en considérant quelques particularités que l'on trouve dans l'histoire concernant les

jeux donnés par ses prédécesseurs. Si nous nous bornons aux chasses de bêtes sauvages, quelque blâmable que nous paraisse la vanité du dessein, ou la cruauté de l'exécution, nous serons forcés de l'avouer, jamais, avant ni depuis les Romains, l'art n'a fait des efforts si prodigieux ; jamais on n'a dépensé des sommes si excessives pour l'amusement du peuple[1088]. Sous le règne de Probus, de grands arbres transplantés au milieu du cirque, avec leurs racines, formèrent une vaste forêt, qui fut tout à coup remplie de mille autruches, de mille daims, de mille cerfs et de mille sangliers, et tout ce gibier fut abandonné à l'impétuosité tumultueuse de la multitude. La tragédie du jour suivant consista dans un massacre de cent lions, d'autant de lionnes, de deux cents léopards, et de trois cents ours[1089]. Les animaux que le jeune Gordien avait destinés à son triomphe, et qui parurent aux jeux séculaires de son successeur, étaient moins remarquables par le nombre que par la singularité. Vingt zèbres déployèrent aux yeux du peuple romain leurs formes élégantes et la beauté de leur robe, brillante de différentes couleurs[1090]. Dix élans et autant de girafes, les plus doux et les plus grands des animaux qui errent dans les plaines de la Sarmatie et dans celles de l'Éthiopie, contrastaient avec trente hyènes d'Afrique, et dix tigres de l'Inde, les créatures les plus féroces de la zone torride. La force peu dangereuse dont la nature a doué les plus grands des quadrupèdes, fut admirée dans le rhinocéros, dans l'hippopotame du Nil[1091], et dans une troupe majestueuse de trente-deux éléphants[1092]. Tandis que la populace contemplait avec une surprise stupide ce magnifique spectacle, le naturaliste pouvait observer la figure, et les caractères de tant d'espèces différentes, transportées de toutes les parties de l'ancien continent dans l'amphithéâtre de Rome. Mais cet avantage passager que la science tirait de la folie, ne saurait certainement justifier un emploi si extravagant des richesses de l'État. On trouva pourtant dans l'histoire romaine une occasion, unique à la vérité, où le sénat de Rome lia prudemment les jeux de la multitude avec les intérêts de la république ; ce fut pendant la première guerre punique. Un petit nombre d'esclaves, qui n'avaient pour armes que des javelines émoussées[1093], donna la chasse, au milieu du cirque, à une troupe considérable d'éléphants pris sur les Carthaginois. Ce divertissement utile servit à inspirer au soldat romain un juste mépris pour ces masses énormes, qu'il ne craignit bientôt plus de rencontrer sur le champ de bataille.

La chasse ou l'exposition des bêtes sauvages se faisait avec une magnificence digne d'un peuple qui s'appelait le maître de l'univers ; les édifices destinés à ces amusements ne répondaient pas moins à la grandeur romaine. La postérité admire et admirera longtemps les débris majestueux de l'amphithéâtre de Titus, qui méritait bien le nom

de colossal[1094]. C'était un bâtiment de forme elliptique, long de cinq cent soixante-quatre pieds, large de quatre cent soixante-sept, appuyé sur quatre-vingts arches, et s'élevant par quatre ordres d'architecture à la hauteur de cent quarante pieds[1095]. L'extérieur était revêtu de marbre, et décoré de statues. Dans le contour de la vaste enceinte qui formait l'intérieur, on avait disposé soixante ou quatre-vingts rangs de sièges, aussi de marbre, couverts de coussins, et capables de recevoir commodément plus de quatre-vingt mille spectateurs[1096]. La multitude arrivait en foule par soixante quatre entrées (en latin **vomitória**, nom propre à désigner de pareilles portes). Les issues, les passages, les escaliers, avaient été si habilement construits, que chaque personne, sénateur, chevalier ou plébéien, se rendait sans contusion à la place qui lui était destinée[1097] ; on m'avait rien omis de ce qui pouvait contribuer au plaisir ou à la commodité des spectateurs. Une vaste tente, déployée sur leur tête lorsque le temps l'exigeait, les garantissait du soleil et de la pluie. Le jeu des fontaines rafraîchissait continuellement l'air imprégné du parfum délicieux des aromates. Dans le centre de l'édifice, l'arène ou théâtre, parsemée du sable le plus fin, prenait successivement les formes les plus variées. Tantôt elle semblait s'élever de terre comme le jardin des Hespérides : elle présentait ensuite les cavernes et les rochers de la Thrace ; des canaux souterrains fournissaient une source d'eau inépuisable ; et ce qui venait de paraître une plaine unie, pouvait être tout à coup changé en un lac couvert de vaisseaux armés, et rempli des monstres de la mer[1098].

Les empereurs romains déployèrent leurs richesses et leur libéralité pour embellir ces magnifiques scènes. Nous lisons qu'en plusieurs occasions toutes les décorations de l'amphithéâtre furent d'or, d'argent ou d'ambre[1099]. Selon le poète qui décrit les jeux de Carin, soirs le nom d'un berger attiré dans la capitale par leur magnificence ; les filets destinés à défendre le peuple contre les bêtes sauvages étaient de fils d'or ; les portiques avaient été dorés, et une précieuse mosaïque [**Calph., VII**], composée de pierres d'une grande beauté, enrichissait les degrés de l'amphithéâtre, qui servaient à séparer les rangs des spectateurs.

Au milieu de cette pompe éclatante [**12 septembre 284**], Carin, assuré de sa fortune, jouissait des acclamations du peuple et de la flatterie des courtisans. Il écoutait avec transport les chants des poètes qui se trouvaient réduits à célébrer, au défaut d'un mérite plus essentiel, les grâces divines de sa personne[1100]. Dans le même moment, mais à huit cents milles de Rome, son frère rendait les derniers soupirs, et une révolution soudaine faisait passer entre les mains d'un étranger le sceptre de la maison de Carus[1101].

Les fils de Carus ne se virent point depuis la mort de leur père. Les arrangements qu'exigeait leur nouvelle situation, avaient probablement été différés jusqu'au retour de Numérien dans la capitale, où l'on avait décerné aux jeunes princes les honneurs du triomphe pour le glorieux succès de la guerre de Perse [1102]. On ne sait s'ils avaient le projet de diviser entre eux l'administration ou les provinces de l'empire ; mais il est vraisemblable que leur union n'eût point été de longue durée. La jalousie du pouvoir aurait été enflammée par l'opposition des caractères. Dans le plus corrompu des siècles, Carin. était indigne de vivre, Numérien méritait de régner dans des temps plus heureux. Ses manières affables et ses vertus aimables, lui assurèrent, dès qu'elles furent connues, l'estime et l'affection du public ; il possédait les qualités brillantes de poète et d'orateur, qui honorent et embellissent l'état le plus humble comme le plus élevé. Cependant, quoique son éloquence eût reçu les applaudissements du sénat, il avait moins pris pour modèle Cicéron que de modernes déclamateurs. Mais dans un siècle dont le mérite poétique n'est pas à dédaigner, il disputa le prix aux plus célèbres de ses contemporains ; et il resta toujours l'ami de ses rivaux ce qui montre évidemment la bonté de son cœur ou la supériorité de son génie [1103]. Mais les talents de Numérien le portaient à la contemplation ; la nature ne l'avait point formé pour une vie active. Lorsque la grandeur soudaine de sa maison le força, malgré lui, de s'arracher aux charmes de la retraite, ni son caractère ni ses études ne l'avaient rendu propre au commandement des armées. Les fatigues de la guerre de Perse, détruisirent sa constitution ; et ses yeux, incapables de soutenir la chaleur du climat [1104], avaient contracté une faiblesse qui l'obligea, pendant une longue marche, de se renfermer dans la solitude et dans l'obscurité d'une tente ou d'une litière. L'administration de toutes les affaires, tant militaires que civiles, fut remise au préfet du prétoire, Arius Aper, qui à l'importance de sa dignité ajoutait l'honneur d'avoir Numérien pour gendre : cet officier avait confié la garde du pavillon impérial aux plus dévoués de ses partisans ; et ce fut lui qui, pendant plusieurs jours, communiqua aux troupes les ordres supposés de leur invisible souverain [1105].

L'armée romaine avait quitté les bords du Tigre dès que Carus avait eu les yeux fermés : elle n'arriva qu'après huit mois d'une marche lente sur les rives du Bosphore de Thrace. Les légions s'arrêtèrent à Chalcédoine en Asie, tandis que la cour passait à Héraclée, ville d'Europe, baignée par la Propontide [1106]. Tout à coup on parle de la mort de l'empereur, et de la présomption d'un ministre ambitieux, qui continuait à exercer le pouvoir souverain au nom d'un prince qui n'était plus. Ces bruits se répandirent d'abord secrètement ; bientôt ils éclatèrent dans tout le camp. L'impatience des soldats ne

leur permet pas de rester plus longtemps incertains. Entraînés par la curiosité, ils forcent la tente impériale, où ils n'aperçoivent que le cadavre de Numérien [1107]. L'affaiblissement graduel de sa santé aurait pu les porter à croire que sa mort était naturelle ; mais le soin que l'on avait pris de la cacher parut une preuve du crime, et les mesures d'Aper pour assurer son élection devinrent la cause immédiate de sa ruine. Cependant, même dans les transports de leur rage et de leur douleur, les troupes observèrent un ordre qui montre combien la discipline avait été fermement rétablie par les belliqueux successeurs de Gallien. L'armée tint à Chalcédoine une assemblée générale, où le préfet du prétoire fut amené chargé de fers comme un criminel. Un tribunal vide fut placé au milieu du camp, et les généraux formèrent, avec les tribuns un grand conseil militaire. Ils annoncèrent bientôt à la multitude qu'ils avaient choisi Dioclétien, commandant des domestiques ou gardes du palais, comme la personne la plus capable de venger un prince chéri, et de lui succéder [27 septembre 284]. Ce moment était important pour le candidat, et sa fortune pouvait en quelque sorte dépendre de la conduite qu'il allait tenir. Persuadé que l'emploi dont il avait été chargé l'exposait à quelques soupçons, Dioclétien monte sur le tribunal, tourne les yeux vers le soleil, et, en présence de ce dieu qui voit tout [1108], il proteste solennellement de son innocence. Prenant alors le ton d'un souverain et d'un juge, il fait amener Aper au pied du tribunal : *Cet homme, dit-il, est le meurtrier de Numérien.* Et, sans lui donner le temps d'entrer dans une justification dangereuse, il tire son épée, et la plonge dans le sein de l'infortuné préfet. Une accusation appuyée d'une preuve si décisive, est admise sans aucune contradiction ; et les troupes, avec des acclamations réitérées, reconnaissent l'autorité et la justice de l'empereur Dioclétien [1109].

Avant de décrire le règne mémorable de ce prince, voyons quelle fut la destinée de l'indigne frère de Numérien. Les armes et les trésors de Carin le mettaient en état de soutenir ses droits au trône ; mais ses vices personnels détruisaient tous les avantages qu'il pouvait tirer de sa naissance et de sa situation.

Les plus fidèles serviteurs du père méprisaient la capacité du fils, et redoutaient sa cruelle arrogance. Son rival avait pour lui le cœur des peuples ; le sénat même, préférait un usurpateur à un tyran. Les artifices de Dioclétien en entretenirent le mécontentement général. L'hiver fut employé en intrigues secrètes, et en préparatifs ouverts pour une guerre civile. Au printemps [mai 285], les armées de l'Orient et de l'Occident se rencontrèrent dans les plaines de Margus, petite ville de Mœsie, non loin des rives du Danube [1110]. Les troupes qui venaient de faire trembler le grand roi se trouvaient épuisées par

les maladies et par les fatigues de leur dernière expédition ; elles ne pouvaient disputer la victoire aux légions d'Europe, dont la force n'avait éprouvé aucune altération. Les lignes de Dioclétien furent rompues, et ce prince désespéra pendant quelque temps de la pourpre et de la vie. Mais Carin perdit, par l'infidélité de ses officiers, l'avantage que lui avait procuré la valeur de ses soldats. Un tribun dont il avait séduit la femme, saisit l'occasion de se venger, et d'un seul coup il éteignit les discordes civiles dans le sang de l'adultère[1111].

Chapitre XIII

Règne de Dioclétien et de ses trois associés, Maximien, Galère et Constance. Rétablissement général de l'ordre et de la tranquillité. Guerre de Perse. Victoire et triomphe des empereurs romains. Nouvelle forme d'administration. Abdication de Dioclétien et de Maximien.

AUTANT le règne de Dioclétien fut plus illustre que celui de ses prédécesseurs, autant sa naissance était plus basse et plus obscure. Les droits puissants du mérite et de la violence avaient souvent renversé les prérogatives idéales de la noblesse ; mais il existait toujours une ligne de séparation entre les hommes libres et ceux qui vivaient dans la servitude. Les parents du prince qui succéda aux fils de Carus avaient été esclaves dans la maison d'Anulinus, sénateur romain. Le nom qui servait à distinguer Dioclétien lui venait d'une petite ville de Dalmatie d'où sa mère tirait son origine [1112]. Il paraît cependant que son père, après avoir obtenu la liberté, exerça le métier de scribe, emploi réservé communément aux personnes de son état [1113]. Des oracles favorables, ou plutôt l'impulsion d'un mérite supérieur, éveillèrent l'ambition du fils, l'engagement à suivre la profession des armes, et lui annoncèrent une fortune brillante. Le hasard et son propre génie, contribuèrent à son élévation. Ce serait un spectacle très curieux que d'observer l'enchaînement des circonstances qui lui fournirent les moyens de remplir ses hautes destinées, et de développer aux yeux de l'univers les talents qu'il avait reçus de la nature. Dioclétien obtint successivement le gouvernement de la Mœsie, les honneurs du consulat, et le commandement important des gardes du palais. Il se distingua par son habileté dans la guerre de Perse. Enfin, après la mort de Numérien, au jugement et de l'aveu de ses rivaux, l'esclave fut déclaré le plus digne du trône impérial. La malignité du zèle religieux, qui n'a pas épargné la férocité sauvage de Maximien son collègue, s'est efforcée de jeter des soupçons sur le courage personnel de l'empereur Dioclétien [1114]. Nous croirons difficilement à la lâcheté d'un soldat de fortune qui mérita et qui sut conserver l'estime des légions ; aussi bien que la faveur de tant de princes belliqueux. Cependant la calomnie ne mangue pas de sagacité pour découvrir et pour attaquer le côté le plus faible. Dioclétien eut

toujours le courage que son pouvoir ou l'occasion exigeait ; mais on ne voit point en lui cet esprit entreprenant, cette intrépidité d'un héros qui, brûlant du désir de se faire un nom, brave les dangers, dédaigne l'artifice, et force ses égaux à reconnaître sa supériorité. Des qualités moins brillantes qu'utiles, une tête forte, éclairée par l'expérience et par une étude approfondie de l'humanité ; de la dextérité et de l'application dans les affaires ; un mélange judicieux d'économie et de libéralité, de sévérité et de douceur ; une dissimulation profonde, cachée sous le voile de la franchise militaire ; de la constance pour parvenir à son but, de la flexibilité pour varier ses moyens, et, par-dessus tout, le grand art de soumettre ses passions et celles des autres à l'intérêt de son ambition, de colorer cette ambition des prétextes les plus spécieux de justice et de bien public, tels sont les traits qui forment le caractère de Dioclétien. Comme Auguste, il jeta en quelque sorte les fondements d'un nouvel empire. Semblable au fils adoptif de César, il se distingua plutôt par les talents de l'homme d'État que par ceux du guerrier ; et jamais ces princes n'employèrent la force toutes les fois qu'ils purent réussir par a voie de la politique.

Dioclétien usa de sa victoire avec une douceur singulière. Depuis longtemps les Romains applaudissaient à la clémence du vainqueur lorsque les peines ordinaires de mort, d'exil et de confiscation, étaient infligées avec quelque degré de modération et de justice : ils furent agréablement surpris de l'issue d'une guerre civile dont la rage ne s'étendit pas au delà du champ de bataille. L'empereur donna sa confiance au principal ministre de la maison de Carus, Aristobule. Il respecta la vie, la fortune, la dignité de ses adversaires ; et même les serviteurs de Carin[1115] conservèrent, pour la plupart, leurs emplois. La prudence contribua vraisemblablement à l'humanité de l'artificieux Dalmate. Parmi tous ces officiers, les uns avaient acheté sa faveur par une trahison secrète ; il estimait dans les autres les sentiments de fidélité et de reconnaissance qu'ils avaient montrés pour un maître infortuné. Aurélien, Probus et Carus, princes habiles, avaient placé dans les différents départements de l'État et de l'armée des sujets d'un mérite reconnu, dont l'éloignement serait devenu nuisible au service public, sans servir à l'intérêt du prince. D'ailleurs, une pareille conduite donnait à l'univers romain les plus magnifiques espérances. L'empereur eut soin de fortifier ces impressions favorables, en déclarant que de toutes les vertus de ses prédécesseurs, il se proposait surtout d'imiter la philosophie pleine d'humanité de Marc-Aurèle[1116].

La première action considérable de son règne, parut un garant de sa modération et de sa sincérité. Il prit pour collègue Maximien, et lui accorda d'abord le titre de César [1^{er} avril 286], ensuite celui

d'Auguste[1117]. Marc-Aurèle avait déjà donné un pareil exemple ; mais, en couronnant un jeune prince livré à ses passions, il avait sacrifié le bonheur de l'État pour acquitter une dette de reconnaissance particulière. Les motifs de Dioclétien et l'objet de son choix furent d'une nature entièrement différente. En associant aux travaux du gouvernement un ami, un compagnon d'armes, il s'assurait, en cas de danger, les moyens de pouvoir défendre à la fois l'Orient et l'Occident. Maximien, né paysan, et, de même qu'Aurélien, dans le territoire de Sirmium, n'avait reçu aucune éducation. Sans lettres[1118], sans égard pour les lois, la rusticité de ses manières décéla toujours, dans le rang le plus élevé, la bassesse de son extraction. Il ne connaissait d'autre science que celle de la guerre. Il s'était distingué pendant plusieurs années de service sur toutes les frontières de l'empire ; et, quoique ses talents militaires le rendissent plus propre à obéir qu'à commander, quoique peut-être il ne soit jamais parvenu à acquérir l'habileté d'un général consommé, sa valeur, sa fermeté et son expérience, le mirent en état d'exécuter les entreprises les plus difficiles. Ses vices même ne furent pas inutiles à son bienfaiteur, insensible à la pitié, prêt à se porter aux actions les plus violentes sans en redouter les suites, Maximien était toujours l'instrument des cruautés que son rusé collègue savait à la fois suggérer et désavouer. Dès qu'un sacrifice sanglant avait été offert à la nécessité ou à la vengeance, Dioclétien, par une prudente intercession, sauvait le petit nombre de ceux qu'il n'avait jamais eu l'intention de punir : il reprenait avec douceur la sévérité de son impitoyable associé ; et il jouissait de l'amour des peuples, qui ne cessaient de comparer à l'âge d'or et au siècle de fer des maximes de gouvernement si opposées. Malgré la différence des caractères, les deux empereurs conservèrent sur le trône l'amitié qu'ils avaient contractée dans une condition privée. Maximien, dont l'esprit altier et turbulent lui devint par la suite si fatal, et troubla la tranquillité publique, était accoutumé à respecter le génie de Dioclétien, et il avouait l'ascendant de la raison sur une violence brutale[1119]. La superstition ou l'orgueil engagea ces princes à prendre les titres, l'un de Jovius, l'autre d'Herculius. Tandis que, selon le langage des mercenaires orateurs de ce siècle, la sagesse clairvoyante de Jupiter imprimait le mouvement à l'univers, le bras invincible d'Hercule purgeait la terre des monstres et des tyrans[1120].

Mais la toute puissance même de Jovius et d'Herculius ne suffisait pas à supporter le fardeau de l'administration publique. Le sage Dioclétien s'aperçut que l'empire, assailli de tous côtés par les Barbares, exigeait de tous côtés la présence d'une armée et d'un empereur. Il prit donc la résolution de diviser encore une fois cette masse énorme de pouvoir, et de donner, avec le titre inférieur de

César, une portion égale d'autorité souveraine à deux généraux d'un mérite reconnu[1121]. Son choix tomba sur Galère, dont le nom d'Armentarius rappelait l'état de pâtre qu'il avait d'abord exercé, et sur Constance, nommé Chlore[1122], par allusion à la pâleur de son teint. Tout ce que nous avons dit de la patrie, de l'extraction et des mœurs d'Herculius, s'applique exactement à Galère, qui fut souvent, et avec raison, appelé Maximien le jeune, quoique dans plusieurs occasions il ait montré plus de talents et de vertus que le prince de ce nom. L'origine de Constance était moins obscure que celle de ses collègues. Eutrope, son père, tenait un rang considérable parmi les nobles de Dardanie, et sa mère était nièce de l'empereur Claude[1123]. Quoique Constance eût passé sa jeunesse dans les armées, son caractère était doux et aimable. Depuis longtemps la voix du peuple le jugeait digne du rang qu'il avait enfin obtenu. Pour resserrer les liens de la politique par ceux de l'union domestique, les empereurs adoptèrent les Césars, et leur donnèrent leurs filles en mariage[1124], après les avoir obligés de répudier leurs femmes. Dioclétien fut père de Galère ; Maximien, de Constance. Ces quatre princes se distribuèrent entre eux la vaste étendue de l'empire romain. La défense de la Gaule, de l'Espagne[1125] et de la Bretagne, fut confiée à Constance. Galère resta campé sur les rives du Danube, pour veiller à la sûreté des provinces d'Illyrie. L'Italie et l'Afrique formèrent le département de Maximien. Dioclétien se réserva la Thrace, l'Égypte et les contrées opulentes de l'Asie. Chacun régnait en souverain dans les provinces qui lui avaient été assignées ; mais leur puissance réunie s'étendait sur tout l'empire. Ils se tenaient tous préparés à voler au secours d'un collègue, ou à l'aider de leurs conseils. Les Césars, dans le poste élevé qu'ils occupaient, révélaient la majesté des empereurs ; et les trois princes, qui devaient leur fortune à Dioclétien, conservèrent toujours le souvenir de ses bienfaits, et lui restèrent invariablement attachés. La jalousie du pouvoir n'altérait point une union si parfaite. On comparait cet accord singulier à un chœur de musique dont la main habile du premier artiste règle et entretient l'harmonie [1126].

L'élection des deux Césars n'eut lieu que six ans environ après l'association de Maximien. Dans cet intervalle, il se passa plusieurs événements mémorables ; mais, pour mettre de la clarté dans notre narration, nous avons préféré d'exposer d'abord clans son ensemble la forme du gouvernement établi par Dioclétien, et de rapporter ensuite les événements de son règne, en suivant plutôt l'ordre naturel des faits que les dates d'une chronologie fort incertaine.

Le premier exploit de Maximien [en 287], dont les monuments imparfaits de ce siècle ne parlent qu'en peu de mots, mérite, par sa singularité, de trouver place dans une histoire destinée à peindre les

mœurs du genre humain. Il réprima les paysans de la Gaule, qui, sous le nom de Bagaudes[1127], désolaient cette province : ce soulèvement général peut être comparé à ceux qui, dans le quatorzième siècle, troublèrent successivement la France et l'Angleterre[1128]. Plusieurs des institutions que nous avons coutume de rapporter au système féodal, paraissent venir originairement des Barbares celtes. Lorsque César subjuga les Gaulois, cette grande nation se trouvait déjà divisée en trois ordres : le clergé, la noblesse et le peuple. Le premier gouvernait par la superstition ; le second, par les armes ; le troisième, entièrement oublié, n'avait aucune influence dans les conseils publics. Des plébéiens, accablés de dettes ou exposés à des injures continuelles, devaient naturellement implorer la protection de quelque chef puissant qui disposât de leurs personnes et de leurs propriétés avec une autorité semblable à celle que, parmi les Grecs et les Romains, un maître exerçait sur ses esclaves[1129]. La plus grande partie de la nation, insensiblement réduite en esclavage, et condamnée à des travaux perpétuels dans les terres des nobles, éprouva la servitude de la glèbe, et gémit sous le poids réel des chaînes ou sous le joug puissant et non moins cruel des lois. Durant les troubles qui agitérent la Gaule depuis le règne de Gallien, jusqu'à celui de Dioclétien, la condition de ces paysans esclaves avait été singulièrement misérable ; ils subirent à la fois la tyrannie de leurs maîtres, celle des Barbares, des soldats et des officiers du fisc[1130].

Ces vexations les jetèrent enfin dans le désespoir. De tous cotés ils s'élevèrent en foule, armés des instruments de leurs professions, et guidés par une fureur capable de tout renverser. Le laboureur devint un fantassin. Les bergers montèrent à cheval. Les villages abandonnés, les villes ouvertes, furent livrés aux flammes, et les paysans commirent autant de ravages que le plus terrible ennemi[1131]. Ils réclamaient les droits naturels de l'homme, mais ils réclamaient ces droits avec la cruauté la plus farouche. Les nobles Gaulois, redoutant à juste titre leur vengeance, cherchèrent un abri dans les villes fortifiées, ou s'éloignèrent d'un pays devenu le théâtre de l'anarchie. Les paysans régnèrent sans obstacle. Deux de leurs chefs eurent même la folie, et la témérité de prendre les ornements impériaux[1132]. Leur puissance expira bientôt à l'approche des légions. La force unie à la discipline obtint une victoire facile sur une multitude confuse et licenciée [Eutrope, IX, 20].

On punit sévèrement les paysans qui furent trouvés les armes à la main. Les autres, effrayés, retournèrent à leurs habitations, et leurs efforts inutiles pour la liberté, ne servirent qu'à appesantir leurs chaînes. Le cours des passions populaires est si impétueux et en même temps si uniforme, que, malgré la disette des matériaux, nous aurions

pu décrire les particularités de cette guerre. Mais nous ne sommes pas disposé à croire que les principaux chefs de la révolte, Ælianus et Amandus, aient été chrétiens[1133], ni que leur rébellion, ainsi qu'il arriva du temps de Luther, ait été occasionnée par l'abus des principes bienfaisants du christianisme, qui tendent à établir la liberté naturelle de l'homme.

Maximien n'eut pas plus tôt arraché la Gaule aux paysans de cette province, que l'usurpation de Carausius lui enleva la Bretagne. Depuis l'heureuse témérité des Francs sous le règne de Probus, leurs hardis compatriotes avaient construit de légers brigantins, et ravageaient continuellement les contrées voisines baignées par l'Océan[1134]. Pour repousser leurs incursions, il parut nécessaire de créer une marine ; ce sage projet fut exécuté avec vigueur et avec prudence. L'empereur fit équiper une flotte à Gessoriacum ou Boulogne, située sur le détroit qui sépare la Gaule de la Bretagne. Il en confia le commandement, à Carausius, Ménapien[1135] de la plus basse origine[1136] qui avait longtemps signalé son habileté comme pilote, et son courage comme soldat. L'intégrité du nouvel amiral ne répondit pas à ses talents. Lorsque les pirates de la Germante sortaient de leurs ports, il favorisait leur passage, mais il avait souci d'intercepter leur retour, dans la vue de s'approprier une partie considérable des dépouilles qu'ils avaient enlevées. Les richesses que Carausius amassa par ce moyen parurent avec raison, la preuve de son crime. Déjà Maximien avait ordonné sa mort. Le rusé Ménapien avait prévu l'orage ; il sut se dérober à la sévérité de son maître. Les officiers de la flotte, séduits par la libéralité de leur commandant lui étaient entièrement dévoués. S'étant assuré, des Barbares, il partit de Boulogne pour se rendre en Bretagne, gagna la légion et les auxiliaires qui défendaient l'île ; et, prenant audacieusement avec la pourpre impériale le titre d'Auguste, il défia la justice et les armes de son souverain irrité[1137].

Lorsque la Bretagne eu été démembrée de l'empire, son importance fut plus vivement sentie, et sa perte sincèrement déplorée. Les Romains célébrèrent et exagérèrent peut-être l'étendue de cette île florissante, pourvue de tous côtés de ports commodes, la température du climat et la fertilité du sol, également propre à produire du blé ou du vin, les minéraux précieux dont le pays est rempli, ses riches pâturages couverts de troupeaux innombrables, et ses bois où l'on n'avait point à redouter la bête sauvage ni le serpent venimeux. Ils regrettaient surtout le revenu considérable de la Bretagne, et ils avouaient cependant qu'une pareille province méritait bien de devenir le siège d'un royaume indépendant[1138]. Elle fut, pendant sept ans, entre les mains de Carausius ; et, pendant sept ans la fortune favorisa

une rébellion, soutenue par le courage et par l'habileté. Le souverain de la Bretagne défendit les frontières de ses domaines contre les Calédoniens du nord ; il attira du continent un grand nombre d'excellents artistes. Plusieurs médailles, qui nous sont parvenues, attestent encore son goût et 'opulence. Né sur les confins de la patrie des Francs, il rechercha l'amitié de ce peuple formidable, en imitant leur habilement et leurs manières : il enrôla les plus braves de leur jeunesse dans ses troupes de terre et de mer ; et, pour reconnaître les services que lui procurait une alliance si utile, il leur enseigna la science dangereuse de l'art militaire et de la navigation. Carausius resta toujours en possession de Boulogne et de son territoire. Ses flottes triomphantes couvraient le détroit, commandaient les bouches du Rhin et de la Seine, ravageaient les côtes de l'Océan, et répandaient la terreur de son nom au-delà des colonnes d'Hercule. Sous son administration, la Bretagne, destinée à posséder l'empire des mers, avait déjà pris son rang naturel de puissance maritime, qui devait un jour la rendre si respectable [1139].

En s'emparant de la flotte de Boulogne, Carausius avait enlevé à l'empereur les moyens de le poursuivre et de se venger. Lorsque après un temps considérable et des travaux immenses, on mit en mer une nouvelle flotte [1140], les troupes impériales, qui n'avaient jamais porté les armes sur cet élément, furent bientôt défaites par les matelots expérimentés de l'usurpateur. Cet effort inutile amena un traité de paix. Dioclétien et son collègue, qui redoutaient avec raison, l'esprit entreprenant de Carausius, lui cédèrent la souveraineté de la Bretagne, et admirèrent, quoique avec répugnance, un sujet rebelle aux honneurs de la pourpre [1141]. Mais l'adoption des Césars rendit une nouvelle vigueur aux armes romaines. Tandis que Maximien assurait par sa présence les frontières du Rhin, son brave associé Constance prit la conduite de la guerre de Bretagne. Sa première entreprise fut le siège de l'importante place de Boulogne. Un môle d'une prodigieuse grandeur, construit à l'entrée du port, ôta à la ville tout espoir de secours. Elle se rendit après une résistance opiniâtre, et la plupart des vaisseaux de Carausius tombèrent entre les mains des assiégeants. Constance se disposa ensuite à la conquête de la Bretagne [en 292]. Pendant les trois années qui furent employées à la construction d'une flotte, il s'assura des côtes de la Gaule, envahit le pays des Francs, et priva l'usurpateur de l'assistance de ces puissants alliés.

Les préparatifs n'étaient point encore terminés, lorsque Constance apprit la mort du tyran [en 294]. Cet événement parut un présage certain des victoires du César. Les sujets de Carausius imitèrent l'exemple de trahison qu'il avait donné ; il fut tué par Allectus, son premier ministre, qui hérita de sa puissance et de ses dangers. Mais

l'assassin n'avait pas assez de talents pour exercer l'autorité souveraine ni pour la défendre. Il vit avec effroi sur le continent la rive opposée déjà couverte d'armes, de troupes et de vaisseaux. En effet, Constance avait prudemment divisé ses forces, afin de diviser pareillement l'attention et la résistance de l'ennemi. Enfin, l'attaque fut faite par la principale escadre, qui, sous le commandement du préfet Asclépiodate, officier d'un mérite distingué, avait été assemblée à l'embouchure de la Seine. L'art de la navigation était alors si imparfait, que les orateurs ont célébré le courage intrépide des Romains, qui osèrent mettre à la voile un jour d'orage et avec le vent de côté. Le temps concourut au succès de leur entreprise. A la faveur d'un brouillard épais, ils, échappèrent à la flotte placée par Allectus à l'île de Wight pour les arrêter descendirent en sûreté sur la côte occidentale, et montrèrent aux Bretons que la supériorité des forces navales ne défendrait pas toujours leur patrie d'une invasion étrangère. A peine Asclépiodate fut-il débarqué, qu'il brûla, ses vaisseaux ; et comme la fortune seconda son expédition, cette action héroïque fut universellement admirée. L'usurpateur attendait aux environs de Londres l'attaque formidable de Constance, qui commandait en personne la flotte de Boulogne. Mais la descente d'un nouvel ennemi demandait la présence d'Allectus dans la partie occidentale de l'île. Sa marche fut si précipitée, qu'il parut devant le préfet avec un petit nombre de troupes harassées et découragées. Le combat fut bientôt terminé par la défaite totale et par la mort d'Allectus. Une seule bataille, comme il est souvent arrivé, décida du sort de cette île importante. Lorsque Constance débarqua sur la côte de Kent, il la trouva couverte de sujets soumis. Le rivage retentissait des acclamations unanimes des habitants. Les vertus du vainqueur nous portent à croire que leur joie fut sincère : ils se félicitaient d'une révolution qui, après dix ans, réunissait la Bretagne à la monarchie romaine [1142].

L'île n'avait plus à redouter que des ennemis domestiques. Tant que les gouverneurs restaient fidèles et les troupes disciplinées les incursions des sauvages à demi nus de l'Écosse et de l'Irlande, ne pouvaient inquiéter la sûreté de la province. La paix du continent et la défense des grands fleuves qui servaient de limites à l'empire, étaient des objets beaucoup plus difficiles, et d'une plus grande importance. La politique de Dioclétien, qui dirigeait les conseils de ses associés, pourvut à la sûreté de l'État en semant la discorde parmi les Barbares, et en augmentant les fortifications des frontières romaines.

En Orient, il traça une ligne de camps depuis l'Égypte jusqu'aux domaines des Perses. Chaque camp fut rempli d'un certain nombre de troupes stationnaires, commandées par leurs officiers respectifs, et

fournies de toutes sortes d'armes qu'elles tiraient des arsenaux nouvellement établis dans les villes d'Antioche, d'Émèse et de Damas[1143]. L'empereur ne prit pas moins de précautions contre la valeur si souvent éprouvée des Barbares de l'Europe. De l'embouchure du Rhin à celle du Danube, les anciens camps, les villes et les citadelles, furent réparés avec soin, et l'on construisit de nouvelles forteresses dans les lieux les plus exposés. La plus exacte vigilance fut introduite parmi les garnisons des frontières. Enfin, on n'oublia rien pour assurer et pour mettre à l'abri de toute insulte cette longue chaîne de fortifications[1144]. Une barrière si respectable fut rarement forcée, et les nations ennemies, contenues de toutes parts, tournèrent souvent leur rage les uns contre les autres. Les Goths, les Vandales, les Gépides, les Bourguignons, les Allemands, détruisaient leur propre force par de cruelles hostilités : quelque fût le vainqueur, le vaincu était un ennemi de Rome. Les sujets de Dioclétien jouissaient de ce spectacle sanglant, et ils voyaient avec joie les Barbares exposés seuls alors à toutes les horreurs de la guerre civile[1145].

Malgré la politique de Dioclétien, il ne lui fut pas toujours possible, pendant son règne de vingt ans, de maintenir la paix le long d'une frontière de plusieurs centaines de milles. Quelquefois les Barbares suspendaient leurs animosités domestiques. La vigilance des garnisons cédait quelquefois à l'adresse ou à la force. Lorsque les provinces étaient envahies, Dioclétien se conduisait avec cette dignité calme qu'il affecta toujours ou qu'il possédait réellement. Se réservant pour les occasions dignes de sa présence, il n'exposait jamais sa personne ni sa réputation à d'inutiles dangers. Après avoir employé tous les moyens que dictait la prudence pour assurer ses succès, il usait avec ostentation de sa victoire. Dans les guerres plus difficiles, et dont l'événement paraissait plus douteux, il se servait du bras de Maximien; et ce soldat fidèle attribuait modestement ses exploits aux sages conseils et à l'heureuse influence de son bienfaiteur. Mais après l'adoption des deux Césars, les empereurs, préférant un théâtre moins agité, confièrent à leurs fils adoptifs la défense du Rhin et du Danube. Le vigilant Galère ne fut jamais réduit à la nécessité de combattre les Barbares sur le territoire de l'empire[1146]. Le brave et infatigable Constance délivra la Gaule d'une terrible invasion des Allemands. Vainqueur à Vindonnesse et à Langres, où il courut un grand danger, il y développa les talents d'un général habile. Comme il traversait le pays avec une faible escorte, il se trouva tout à coup environné d'une troupe d'ennemis supérieurs en nombre ; et ce ne fut qu'avec peine qu'il gagna Langres. Les habitants, dans la consternation générale, refusèrent d'ouvrir leurs portes, et le prince blessé fût, à l'aide d'une corde, tiré au-dessus des murs. A cette nouvelle, les troupes romaines volèrent de toutes parts à son secours avant la fin de la journée,

Constance satisfait à la fois sa vengeance et son honneur par le massacre de six mille Allemands[1147]. Les monuments de ce siècle nous feraient peut-être connaître plusieurs autres victoires remportées sur les Germains et sur les Sarmates ; mais le récit de ces exploits exigerait des recherches dont l'ennui ne saurait être compensé par le plaisir ni par l'instruction.

Dioclétien et ses collègues suivirent, dans la manière dont ils disposèrent des vaincus, la conduite qu'avait adoptée l'empereur Probus. Les Barbares captifs, échangeant la mort contre l'esclavage, furent distribués parmi les habitants des provinces, et fixés dans les pays qu'avaient dépeuplés les calamités de la guerre. On spécifie particulièrement dans la Gaule les territoires d'Amiens, de Beauvais, de Cambrai, de Trêves, de Langres et de Troyes [*Pan., ver., 7, 21*]. Ces esclaves furent employés utilement à garder les troupeaux et à cultiver les campagnes. Ils n'avaient la permission de porter les armes que lorsqu'on jugeait à propos de les faire entrer au service militaire. Les Barbares qui sollicitèrent la protection de Rome, obtinrent des terres à des conditions moins serviles. Les empereurs accordèrent un établissement à différentes colonies de Carpiens, de Bastarnes et de Sarmates ; et ils eurent l'imprudence de les laisser en quelque sorte conserver leurs mœurs et leur indépendance naturelle[1148]. Cependant les campagnes prirent bientôt un aspect riant. Quel triomphe pour les habitants des provinces de voir le sauvage du Nord, si longtemps un objet de terreur, défricher leurs terres, mener leurs troupeaux dans les marchés publics, et contribuer, par ses travaux, à l'abondance générale ! Ils félicitaient leur maître d'un accroissement si utile de sujets et de soldats ; mais ils ne réfléchissaient pas que l'empire nourrissait dans son sein une foule d'ennemis secrets, dont les uns étaient devenus insolents par la faveur, tandis que l'oppression pouvait précipiter les autres dans un désespoir funeste[1149].

Pendant que les Césars exerçaient leur valeur sur les rives du Rhin et du Danube, l'Afrique exigeait la présence des empereurs. Du Nil au mont Atlas tout était en armes. Cinq nations maures[1150], sorties de leurs déserts, avaient réuni leurs forces pour envahir des provinces tranquilles. Julien avait pris la pourpre à Carthage[1151], Achille dans Alexandrie. Les Blemmyes même renouelaient ou plutôt continuaient leurs hostilités dans la Haute Égypte. Il reste à peine quelques détails des exploits de Maximien dans l'occident de l'Afrique. Il paraît, par l'événement, que les progrès de ses armes furent rapides et décisifs, qu'il vainquit les plus fiers Barbares de la Mauritanie, et qu'il les chassa de leurs montagnes, dont la force inaccessible leur inspirait une confiance sans bornes, et les accoutumait à une vie de rapine et de violence [*Pan., ver., 6, 8*]. De son côté, Dioclétien ouvrit la

campagne en Égypte par le siège d'Alexandrie [en 296]. Lorsqu'il eut coupé les aqueducs destinés à porter les eaux du Nil dans toutes les parties de cette ville immense[1152], et qu'il eut mis son camp en état de résister aux sorties des assiégés, il pressa les attaques avec précaution et avec vigueur. Après un siège de huit mois, Alexandrie, ruinée par le fer, et par le feu, implora la clémence du vainqueur ; mais elle éprouva toute sa sévérité. Plusieurs milliers de citoyens furent massacrés, et presque tous les coupables en Égypte subirent la peine de mort, ou du moins l'exil[1153]. Le sort de Busiris et de Coptos fut encore plus déplorable que celui d'Alexandrie. Les armes et l'ordre sévère de Dioclétien détruisirent entièrement ces villes[1154], la première, fameuse par son antiquité ; l'autre, enrichie par le passage des marchandises de l'Inde. Le caractère de la nation égyptienne, insensible à la douceur, mais extrêmement susceptible de crainte, peut seul justifier cette rigueur excessive. Les séditions d'Alexandrie avaient souvent altéré la tranquillité de Rome elle-même, qui tirait sa subsistance des fertiles contrées arrosées par le Nil. Depuis l'usurpation de Firmus, la Haute Égypte, en proie à des factions continuelles, avait embrassé l'alliance des sauvages de l'Éthiopie. Les Blemmyes, répandus entre l'île de Méroé et la mer Rouge, étaient en très petit nombre. Sans inclination pour la guerre, ils se servaient d'armes grossières et peu redoutables[1155]. Cependant, au milieu des désordres publics, ces peuples, que l'antiquité, choquée de la difformité de leur figure, avait presque exclus de l'espèce humaine, osèrent se mettre au nombre des ennemis de Rome. Tels étaient les indignes alliés des rebelles de l'Égypte ; et leurs incommodes incursions pouvaient troubler le repos de la province, pendant que l'État se trouvait engagé dans des guerres plus sérieuses. Dans la vue d'opposer aux Blemmyes un adversaire convenable Dioclétien engagea les Nobates, ou peuples de Nubie, à quitter leurs anciennes habitations dans les déserts de la Libye ; et il leur céda un pays considérable, mais inutile, situé au-delà de Syène et des cataractes du Nil, en exigeant d'eux qu'ils respectassent et défendissent à jamais la frontière de l'empire. Le traité subsista longtemps ; et, jusqu'à ce que l'établissement du christianisme eût introduit des notions plus rigides de culte religieux on ratifiait tous les ans ce traité par un sacrifice solennel offert dans l'île Éléphantine, où les Romains et les Barbares se rassemblaient pour adorer les mêmes puissances visibles ou invisibles de l'univers[1156].

Dans le temps que Dioclétien punissait les crimes de l'Égypte, il assurait le repos et le bonheur futur de cette province par de sages règlements, qui furent confirmés et perfectionnés sous le règne de ses successeurs[1157]. Un édit très remarquable de ce prince, loin de paraître l'effet d'une tyrannie jalouse, doit être applaudi comme un

acte de prudence et d'humanité. *On rechercha soigneusement, par ses ordres, tous les anciens livres qui traitaient de l'art admirable de faire de l'or et de l'argent. Dioclétien les livra sans pitié aux flammes, craignant, comme on nous l'assure, que l'opulence des Égyptiens ne leur inspirât l'audace de se révolter contre l'empire* [1158]. Mais s'il eût été convaincu de la réalité de ce secret inestimable, au lieu de l'ensevelir dans un éternel oubli, il s'en serait servi pour augmenter les revenus publics. Il est bien plus vraisemblable que ce prince sensé connaissait l'extravagance de ces prétentions magnifiques ; et qu'il voulut préserver la raison et la fortune de ses sujets d'une occupation funeste. On peut remarquer que ces ouvrages anciens, attribués si libéralement à Pythagore, à Salomon ou au fameux Hermès, n'étaient cependant qu'un funeste présent de quelques adeptes plus modernes. Les Grecs ne s'attachèrent ni à l'abus ni à l'usage de la chimie. Dans ce recueil immense, où Pline a consigné les découvertes, les arts et les erreurs -e l'esprit humain, il n'est point parlé de la transmutation des métaux. La persécution de Dioclétien est le premier événement authentique dans l'histoire de l'alchimie. La conquête de l'Égypte par les Arabes répandit cette vaine science sur tout le globe. Née de la cupidité, l'alchimie fut étudiée à la Chine comme en Europe, avec la même ardeur et avec un succès égal. L'ignorance du moyen âge favorisait toute espèce de chimère. La renaissance des lettres ouvrit de nouvelles espérances la crédulité, et lui fournit des moyens plus spécieux. Enfin la philosophie, aidée de l'expérience, a banni l'étude de l'alchimie ; et le siècle présent, quoique avide de richesses, se contente de les chercher par les voies moins merveilleuses du commerce et de l'industrie [1159].

La réduction de l'Égypte fut immédiatement suivie de la guerre de Perse. La fortune avait réservé au règne de Dioclétien la gloire de vaincre cette puissante nation, et de forcer les successeurs d'Artaxerxès à reconnaître la supériorité de l'empire romain.

Nous avons déjà dit que sous le règne de Valérien les armes et la perfidie des Perses avaient subjugué l'Arménie, et qu'après l'assassinat de Chosroès, Tiridate son fils encore enfant, sauvé par des amis fidèles, avait été élevé sous la protection des empereurs. Tiridate tira de son exil des avantages qu'il n'aurait jamais pu se procurer sur le trône de ses pères. Il apprit de bonne heure à connaître l'adversité, le genre humain et la discipline romaine. Ce prince signala sa jeunesse par des actions de bravoure ; il déploya une force et une adresse peu communes dans tous les exercices militaires, et même dans les combats moins glorieux des jeux olympiques [1160]. Ces qualités furent plus noblement employées à la défense de son bienfaiteur Licinius [1161]. Cet officier, dans la sédition qui causa la mort de

Probus, avait couru les plus grands dangers. Les soldats furieux étaient sur le point de forcer sa tente, le bras seul du prince d'Arménie les arrêta. La reconnaissance de Tiridate contribua bientôt après à son rétablissement. Licinius avait toujours été l'ami et le compagnon de Galère et le mérite de celui-ci, longtemps avant qu'il parvint au rang de César, lui avait attiré l'estime de Dioclétien. La troisième année du règne de cet empereur, Tiridate obtint l'investiture du royaume d'Arménie. Cette démarche, fondée sur la justice, ne semblait pas moins avantageuse à l'intérêt de Rome. Il était temps d'arracher à la domination des Perses une contrée importante, qui, depuis le règne de Néron, avait toujours été gouvernée, sous la protection de l'empire, par la branche cadette de la maison des Arsacides [1162].

Lorsque Tiridate parut sur les frontières de l'Arménie, il fut reçu avec des protestations sincères de joie et de fidélité. Durant vingt-six ans ce royaume avait éprouvé les malheurs réels et imaginaires d'un joug étranger. Les monarques persans avaient orné leur nouvelle conquête de bâtiments magnifiques ; mais le peuple contemplait avec horreur ces monuments élevés à ses frais, et qui attestaient la servitude de la patrie. L'appréhension d'une révolte avait inspiré les précautions les plus rigoureuses. L'insulte aggravait l'oppression ; et le vainqueur, chargé de la haine publique, prenait, pour en prévenir l'effet, toutes les mesures qui pouvaient la rendre encore plus implacable. Nous avons déjà remarqué l'esprit intolérant de la religion des mages. Les statues des souverains de l'Arménie placés au rang des dieux, et les images sacrées du soleil et de la lune, furent mises en pièces par le zèle des Perses. Ils érigèrent sur la cime du mont Baghavan [1163] un autel, où brûla le feu perpétuel d'Ormuzd. Une nation irritée par tant d'injures devait naturellement s'armer avec ardeur pour la défense de sa liberté, de sa religion et de la souveraineté de ses monarques héréditaires. Le torrent renversa tous les obstacles ; et les Perses, incapables de résister à son impétuosité, prirent la fuite avec précipitation. Les nobles d'Arménie accoururent sous les étendards de Tiridate, tous vantant leurs mérites passés, offrant leurs services pour l'avenir, et demandant au nouveau roi les honneurs et les récompenses qu'on leur avait dédaigneusement refusés sous un gouvernement étranger [1164]. On nomma pour commander l'armée Artavasdès, fils de ce sénateur fidèle qui avait sauvé Tiridate dans son enfance, et dont la famille avait été victime de cette action généreuse. Le frère d'Artavasdès obtint le gouvernement d'une province. Un des premiers grades militaires fut donné, au satrape Otas, homme d'un courage et d'une tempérance singuliers. Il offrit au roi sa sœur [1165] et un trésor considérable, qui, renfermés dans une citadelle, avaient échappé l'un et l'autre à la cupidité des Perses. Parmi les seigneurs d'Arménie parut un allié dont la destinée est trop

remarquable pour être passée sous silence. Il se nommait Mamgo, et il avait pris naissance en Scythie. Fort peu d'années auparavant, la horde qui lui obéissait campait sur les confins de l'empire chinois [1166] ; qui s'étendait alors jusqu'au voisinage de la Sogdiane [1167]. Ayant encouru la disgrâce de son maître, Mamgo, suivi de ses partisans, se retira sur les rives de l'Oxus, et implora la protection de Sapor. L'empereur chinois réclama le fugitif, en faisant valoir les droits de souveraineté. Le monarque persan allégua les lois de l'hospitalité ; mais ce ne fut pas sans quelque difficulté qu'il évita la guerre, en promettant de bannir Mamgo à l'extrémité de l'Occident ; punition, disait-il, non moins terrible que la mort même. L'Arménie fut choisie pour le lieu de l'exil, et on assigna aux Scythes un territoire considérable où ils pussent nourrir leurs troupeaux, et transporter leurs tentes d'un lieu à l'autre, selon les différentes saisons de l'année. Ils eurent ordre de repousser l'invasion de Tiridate ; mais leur chef, après avoir pesé les services, et les injures qu'il avait reçues du monarque persan résolu d'abandonner son parti. Le prince arménien, qui connaissait le mérite et la puissance d'un pareil allié traita Mamgo avec distinction ; et, en l'admettant à sa confiance, acquit un brave et fidèle serviteur, qui contribua très efficacement à le faire remonter sur le trône de ses ancêtres [*H. Arm.*, 2, 81].

La fortune sembla favoriser pendant quelque temps la valeur entreprenante de Tiridate. Non seulement il chassa de l'Arménie les ennemis de sa famille et de son peuple, mais encore animé du désir de se venger, il porta ses armes, ou du moins fit des incursions dans le cœur de l'Assyrie. L'historien qui a sauvé de l'oubli le nom de Tiridate, célèbre avec l'enthousiasme national sa valeur personnelle ; et, suivant le véritable esprit des romans orientaux, il décrit les géants et les éléphants qui tombèrent sous son bras invincible. D'autres monuments nous apprennent que le prince arménien dut une partie de ses avantages aux troubles qui déchiraient la monarchie persane. Des frères rivaux se disputaient alors le trône. Hormuz, après avoir épuisé sans succès toutes les ressources de son parti, implora le secours dangereux des Barbares qui habitaient les bords de la mer Caspienne [1168]. Au reste, la guerre civile fut bientôt terminée, soit par la défaite d'un des deux partis, soit par un accommodement ; et Narsès, universellement reconnu roi de Perse, tourna toutes ses forces contre l'ennemi étranger. La victoire ne pouvait être disputée ; la valeur du héros fut incapable de résister à la puissance du monarque. Tiridate, obligé de descendre une seconde fois du trône d'Arménie, vint encore se réfugier à la cour des empereurs. Narsès rétablit bientôt son autorité dans la province rebelle, et, se plaignant hautement de la protection accordée par les Romains à des séditeux et à des fugitifs, il médita la conquête de l'Orient [1169].

Ni la prudence ni l'honneur ne permettaient aux souverains de Rome d'abandonner la cause du roi d'Arménie. La guerre de Perse fut résolue. Dioclétien, avec cette dignité calme qui se montrait toujours dans sa conduite, fixa sa résidence à Antioche, d'où il préparait et dirigeait les opérations militaires [1170]. Le commandement fut donné à l'intrépide valeur de Galère, qui, pour cet objet se transporta des rives du Danube à celles de l'Euphrate. Les armées se rencontrèrent bientôt dans les plaines de Mésopotamie et se livrèrent deux combats où les succès furent douteux et balancés. La troisième bataille fut plus décisive. Les troupes romaines essuyèrent une défaite totale, attribuée généralement à la témérité de Galère, qui osa attaquer avec un petit corps de troupes l'armée innombrable des Perses [1171]. Mais, en examinant le théâtre de l'action, il est aisé de découvrir à cet échec une cause différente. Le même terrain où Galère fut vaincu avait été célèbre par la mort de Crassus, et par le massacre de dix légions. C'était une plaine de plus de soixante milles, qui s'étendant depuis la hauteur de Carrhes jusqu'à l'Euphrate, présentait une surface unie et stérile de déserts sablonneux, sans une seule éminence, sans un seul arbre, sans une source d'eau fraîche [1172]. L'infanterie pesante des Romains, accablée par la chaleur, et cruellement tourmentée de la soif ne pouvait espérer de vaincre en conservant ses rangs, ni rompre ses rangs sans s'exposer aux plus grands périls. Dans cette extrémité, elle fut successivement environnée de troupes supérieures en nombre, harassée par les évolutions rapides de la cavalerie des Barbares, et détruite par leurs fléchés redoutables. Le roi d'Arménie avait signalé sa valeur sur le champ de bataille, et s'était couvert de gloire au milieu des malheurs publics. Il fut poursuivi jusqu'aux bords de l'Euphrate. Son cheval était blessé et il ne paraissait pas pouvoir échapper à un ennemi victorieux. Aussitôt Tiridate, embrasse le seul parti qui lui reste à prendre il met pied à terre, et s'élance dans le fleuve. Son armure était pesante, l'Euphrate très profond, car il avait en cet endroit au moins quatre cents toises de large [1173] : cependant la force et l'adresse du prince le servirent si heureusement, qu'il arriva en sûreté sur la rive opposée [1174]. Pour le général romain, nous ignorons comment il se sauva. Lorsqu'il retourna dans la ville d'Antioche Dioclétien le reçut non avec la tendresse d'un ami et d'un collègue ; mais avec l'indignation d'un souverain irrité. Vêtu de la pourpre impériale, humilié par le souvenir de sa faute et de son malheur, le plus orgueilleux des hommes fut obligé de suivre à pied le char de l'empereur l'espace d'un mille environ, et d'étaler devant toute la cour le spectacle de sa disgrâce [1175].

Dès que Dioclétien eut satisfait son ressentiment particulier, et qu'il eut soutenu la majesté de la puissance impériale ; ce prince, cédant aux instances du César, lui permit de réparer son honneur et

celui des armes romaines. Aux troupes efféminées de l'Asie, qui avaient probablement été employées dans la première expédition, on substitua des vétérans et de nouvelles levées tirées des frontières de l'Illyrie ; et le prince prit à son service un corps considérable de Goths auxiliaires[1176]. Galère repassa l'Euphrate à la tête d'une armée choisie de vingt-cinq mille hommes ; mais, au lieu d'exposer ses légions dans les plaines découvertes de la Mésopotamie, il s'ouvrit une route à travers les montagnes de l'Arménie, dont il trouva les habitants dévoués à sa cause, et dont le terrain était aussi favorable aux opérations de l'infanterie que peu propre aux mouvements de la cavalerie[1177]. L'adversité avait affermi la discipline des Romains, tandis que les Barbares, enflés de leur succès, étaient tombés dans une telle négligence et un tel relâchement, qu'au moment où ils s'y attendaient le moins, ils furent surpris par l'activité de Galère. Ce prince, accompagné seulement de deux cavaliers, avait examiné lui-même secrètement l'état et la position de leur camp. Il le fit attaquer au milieu de la nuit. Une pareille surprise était presque toujours fatale aux soldats perses. *Ils liaient leurs chevaux, et leur mettaient des entraves aux pieds pour les empêcher de s'échapper. En cas d'alarme, le Persan avait son cheval à brider, sa housse à poser et sa cuirasse à mettre, avant d'être en état de combattre*[1178]. L'impétuosité de Galère porta le désordre et le découragement parmi les Barbares. Une faible résistance fait suivie d'un horrible carnage. Au milieu de la confusion générale, le monarque blessé (car Narsès commandait ses armées en personne) prit la fuite vers les déserts de la Médie. Le vainqueur trouva des richesses immenses, dans la tente magnifique de ce prince et dans celles de ses satrapes. On rapporte un trait curieux de l'ignorance rustique, mais martiale des légions, qui prouve combien elles connaissaient peu les élégantes superfluités de la vie. Une bourse faite d'une peau luisante, et remplie de perles tomba entre les mains d'un simple soldat. Il garda soigneusement la bourse, mais il jeta ce qu'elle contenait, jugeant que ce qui ne servait à aucun usage ne pouvait être d'aucun prix[1179]. La perte principale de Narsès était d'une nature infiniment plus sensible. Plusieurs de ses femmes, ses sœurs, ses enfants, qui accompagnaient l'armée, avaient été pris dans la déroute. Mais quoique le caractère de Galère eût en général peu de rapport avec celui d'Alexandre, le César, après sa victoire, imita la belle conduite du héros macédonien envers la famille de Darius. Les femmes et les enfants de Narsès furent mis à d'abri de toute violence, menés en lieu de sûreté, et traités avec le respect et les tendres égards qu'un ennemi généreux devait à leur âge, à leur sexe et à leur dignité [1180].

Dans le temps que l'Asie attendait avec inquiétude la décision de la fortune, Dioclétien, ayant levé en Syrie une forte armée d'observation, déployait à quelque distance du théâtre de la guerre les ressources de

la puissance romaine, et se réservait pour les événements importants. A la nouvelle de la victoire remportée sur les Perses, il s'avança sur la frontière, dans la vue de modérer, par sa présence et par ses conseils, l'orgueil de Galère. Les princes romains se virent à Nisibis, où ils se donnèrent les témoignages les plus signalés, l'un de respect, l'autre d'estime. Ce fut dans cette ville qu'ils reçurent bientôt après l'ambassadeur du grand roi [1181]. La force ou du moins l'ambition de Narsès avait été abattue par sa dernière défaite. La paix lui parut le seul moyen d'arrêter le progrès des armes romaines. Il députa Apharban, qui possédait sa faveur et sa confiance, pour négocier un traité, ou plutôt, pour recevoir les conditions qu'il plairait au vainqueur d'imposer. Apharban commença par exprimer combien son maître était reconnaissant du traitement généreux qu'éprouvait sa famille ; il demanda ensuite la liberté de ces illustres captifs. Il célébra la valeur de Galère, sans dégrader la réputation de Narsès, et il ne rougit pas d'avouer la supériorité du César victorieux sur un monarque qui surpassait, par l'état de sa gloire, tous les princes de sa race. Malgré la justice de la cause des Perses, il était chargé de soumettre les différends actuels à la décision des empereurs romains, persuadé qu'au milieu de leur prospérité ces princes n'oublieraient pas les vicissitudes de la fortune. Apharban termina son discours par une allégorie dans le goût oriental. Les monarchies persane et romaine, disait-il, étaient les deux yeux de l'univers, qui resterait imparfait et mutilé, si l'on arrachait l'un des deux.

Il convient bien aux Persans, répliqua Galère, dans un transport de rage qui semblait agiter tous ses membres, il convient bien aux Persans de s'étendre sur les vicissitudes de la fortune, et de nous étaler froidement des préceptes de vertu ! Qu'ils se rappellent leur modération envers l'infortuné Valérien après avoir vaincu ce prince par trahison, ils l'ont traité avec indignité ; ils l'ont retenu jusqu'au dernier moment de sa vie dans une honteuse captivité, et après sa mort ils ont exposé son corps à une ignominie perpétuelle. Prenant ensuite un ton plus adouci, Galère insinua que la pratique des Romains n'avait jamais été de fouler aux pieds un ennemi vaincu ; que, dans la circonstance présente, ils consulteraient plutôt ce qu'ils devaient à leur dignité que ce que méritait la conduite des Perses. En congédiant Apharban, il lui fit espérer que Narsès apprendrait bientôt à quelles conditions il obtiendrait de la clémence des empereurs une paix durable et la liberté de sa famille. On peut apercevoir dans cette conférence les passions violentes de Galère, en même temps que sa déférence pour l'autorité et pour la sagesse supérieure de Dioclétien. Le premier de ces princes aspira à la conquête de l'Orient ; il avait même proposé de réduire la Perse en province ; l'autre, plus prudent, qui avait adopté la politique modérée d'Auguste et des Antonins, saisit l'occasion

favorable de terminer une guerre heureuse par une paix honorable et utile.

Pour remplir leur promesse, les empereurs envoyèrent à la cour de Narsès Sicorius-Probes, un de leurs secrétaires, qui lui communiqua leur dernière résolution. Comme ministre de paix, il fut reçu avec la plus grande politesse et avec les marques de la plus sincère amitié ; mais, sous prétexte de lui accorder un repos nécessaire, après un si long voyage, on remit son audience de jour en jour, et il fut obligé de suivre le roi dans plusieurs marches très lentes. Il fut enfin admis en présence de ce monarque, près de l'Asprudus, rivière de la Médie. Quoique Narsès désirât sincèrement la paix, le motif secret de ce prince, dans un pareil délai, avait été de rassembler des forces qui le missent en état de négocier avec plus de dignité, et de rétablir en quelque sorte l'équilibre. Trois personnes seulement assistèrent à cette conférence importante, le ministre Apharban, le capitaine des gardés, et un officier qui avait commandé sur les frontières d'Arménie [1182]. La première proposition de l'ambassadeur romain n'est pas maintenant de nature à être bien entendue : il demandait que Nisibis fût l'entrepôt des marchandises des deux empires. On conçoit facilement l'intention des princes romains, qui voulaient augmenter leur revenus en soumettant le commerce à quelques règlements prohibitifs ; mais comme Nisibis leur appartenait, et qu'ils étaient les maîtres de l'importation et de l'exportation, de pareils droits semblaient devoir être plutôt l'objet d'une loi intérieure que d'un traité étranger. Pour les rendre plus effectifs, on exigeait peut-être du roi de Perse quelques conditions qui lui parurent si contraire à son intérêt et à sa dignité, qu'il ne put se résoudre à les accepter. Cet article était le seul auquel il refusât de consentir ; aussi les empereurs n'insistèrent pas davantage ; ils laissèrent le commerce prendre son cours naturel, ou ils se contentèrent des règlements qu'ils étaient maîtres d'établir.

Dès que cette difficulté eut été levée, une paix solennelle fut conclue et ratifiée entre les deux nations. Les conditions d'un traité si glorieux pour l'empire, et devenu si nécessaire aux Perses, méritent une attention d'autant plus particulière, que l'histoire de Rome présente rarement de pareils actes : en effet, la plupart de ses guerres ont été terminées par une conquête absolue, ou entreprises contre des Barbares qui ignoraient l'usage des lettres. 1° L'Aboras, appelé l'Araxe dans Xénophon fut désigné comme la limite la limite des deux monarchies [1183]. Cette rivière, qui prend sa source près du Tigre, recevait à quelques milles au dessous de Nisibis les eaux du Mygdonius ; elle passait ensuite sous les murs de Singara, et tombait dans l'Euphrate à Circesium [1184], ville frontière que Dioclétien avait singulièrement fortifiée [1185]. La Mésopotamie, si longtemps

disputée, fut cédée à l'empire, et par le traité les Perses renoncèrent à toute prétention sur cette grande contrée. 2° Ils abandonnèrent aux Romains cinq provinces au-delà du Tigre[1186], qui formaient une barrière très utile, et dont la force naturelle fut bientôt augmentée par l'art et par la science militaire. Il y en avait quatre de peu d'étendue, l'Intiline, la Zabdicène, l'Arzanène et la Moxoène, noms d'ailleurs peu connus, mais, à l'orient du Tigre, l'empire acquit le pays montueux et considérable de la Carduène, l'ancienne patrie des Carduques, qui, placés dans le centre du despotisme de l'Asie, conservèrent, pendant plusieurs siècles, leur mâle indépendance. Les dix mille Grecs traversèrent leur contrée après sept jours d'une marche pénible ou plutôt d'un combat perpétuel. Le chef de cette fameuse entreprise avoue, dans son admirable relation, que ses concitoyens eurent plus à souffrir des flèches des Carduques que de toutes les forces du grand roi[1187]. La postérité de ces Barbares les Curdes, qui, ont conservé presque en entier le nom et les mœurs de leurs ancêtres, vivent indépendants sous la protection du sultan des Turcs. 3° Il est presque inutile de dire que Tiridate, ce fidèle allié de Rome, occupa le trône de ses pères. Les empereurs soutinrent et assurèrent d'une manière irrévocable leurs droits de souveraineté sur l'Arménie. Les limites de ce royaume s'étendirent jusqu'à la forteresse de Sintha dans la Médie. Une pareille augmentation de domaine était moins un acte de libéralité que de justice. Des cinq provinces au-delà du Tibre, dont nous avons déjà parlé, les Parthes avaient démembré les quatre premières de la couronne d'Arménie[1188]. Les Romains, lorsqu'elles leur furent cédées, obligèrent l'usurpateur à donner l'Atropatène en dédommagement à leur allié. La ville principale de cette grande et fertile contrée fut souvent honorée de la présence du monarque arménien ; et comme cette place, dont la situation est peut-être la même que celle de Tauris, porta quelquefois le nom d'Ecbatane, Tiridate y fit construire des édifices et des fortifications sur le modèle de la superbe capitale des Mèdes[1189]. 4° L'Ibérie, pays stérile, avait pour habitants des peuples grossiers et sauvages ; mais ils étaient accoutumés à l'usage des armes, et ils séparaient l'empire d'avec des Barbares plus féroces et plus formidables. Maîtres des défilés étroits du mont Caucase, les Ibériens pouvaient à leur gré admettre ou exclure les tribus errantes des Sarmates, toutes les fois qu'entraînées par l'esprit de rapine elles voulaient pénétrer dans les climats opulents du Midi [Stab., Géog., XI]. La nomination des rois d'Ibérie, que les monarques persans cédèrent aux empereurs, contribua beaucoup à la force et à la sûreté de la puissance romaine en Asie[1190]. L'Orient goûta pendant quarante années les douceurs d'une tranquillité profonde ; le traité conclu entre les deux monarchies rivales fut régulièrement observé jusqu'à la mort de Tiridate. A cette époque, le

gouvernement de l'univers se trouva entre les mains d'une nouvelle génération, dirigée par des intérêts opposés et par des passions différentes. Ce fut alors que le petit-fils de Narsès entreprit une guerre longue et mémorable contre les princes de la maison de Constantin.

L'empire venait d'être délivré des tyrans et des Barbares; cet ouvrage difficile avait été entièrement achevé par une succession de paysans d'Illyrie. Dès que Dioclétien fut entré dans la vingtième année de son règne, il se rendit à Rome pour y célébrer, par la pompe d'un triomphe **[20 novembre 303]**, cette ère fameuse et le succès de ses armes**[1191]**. Maximien, qui l'égalait en pouvoir, partagea seul la gloire de cette journée. Les deux Césars avaient combattu et remporté des victoires ; mais le mérite de leurs exploits fut attribué, selon la rigueur des anciennes maximes, à l'heureuse influence de leurs pères et de leurs empereurs**[1192]**. Le triomphe de Dioclétien et de Maximien, moins magnifique peut-être que ceux d'Aurélien et de Probus, brillait de l'éclat d'une renommée et d'une fortune supérieures à plusieurs égards. L'Afrique et la Bretagne, le Rhin, le Danube et le Nil, fournissaient chacun leurs trophées ; mais ce qui faisait le plus bel ornement de cette fête, était une victoire remportée sur les Perses, et suivie d'une conquête importante. On portait devant le char impérial les représentations des rivières, des montagnes et des provinces. Les images**[1193]** des femmes, des sœurs et des enfants du grand roi, formaient un spectacle nouveau, et flattaient la vanité du peuple. Une considération d'une nature moins brillante rend ce triomphe remarquable aux yeux de la postérité : c'est le dernier qu'ait jamais vu Rome., Bientôt après les empereurs cessèrent de vaincre, et Rome cessa d'être la capitale de l'empire.

Le terrain sur lequel Rome était bâtie avait été consacré par d'anciennes cérémonies et des miracles imaginaires. La présence de quelque dieu ou la mémoire de quelque héros semblait animer toutes les parties de la ville, et le sceptre de l'univers avait été promis au Capitole**[1194]**. L'habitant de Rome sentait et reconnaissait l'empire de cette agréable illusion, qui lui venait de ses ancêtres, et qui, fortifiée par l'éducation, était en quelque sorte soutenue par l'idée qu'on avait de son utilité politique. La forme du gouvernement et le siège de l'empire semblaient inséparables, et l'on ne croyait pas pouvoir transporter l'un sans anéantir l'autre**[1195]**. Mais la souveraineté de la capitale se perdit insensiblement dans l'étendue de la conquête. Les provinces s'élevèrent au même niveau ; et les nations vaincues acquirent le nom et les privilèges des Romains, sans adopter leurs préjugés. Cependant les gestes de l'ancienne constitution et la force de l'habitude maintinrent pendant longtemps la dignité de Rome. Les empereurs, quoique nés en Afrique ou en Illyrie,

respectaient leur patrie adoptive, comme le siège de leur grandeur et comme le centre de leurs vastes domaines. La guerre exigeait souvent leur présence sur les frontières. Mais Dioclétien et Maximien furent les premiers princes qui, en temps de paix, fixèrent leur résidence ordinaire dans les provinces. Leur conduite, quel qu'en ait été le motif particulier, pouvait être justifiée par des vues spécieuses de politique. L'empereur de l'Occident tenait ordinairement sa cour à Milan, dont la situation au pied des Alpes le mettait bien plus à portée de veiller aux mouvements des Barbares de la Germanie, que s'il eût fixé son séjour à Rome. Milan eut bientôt la splendeur d'une ville impériale ; ses maisons étaient aussi nombreuses et aussi bien bâties ; le même goût et la même politesse régnaient parmi les habitants. Un cirque, un palais, un théâtre, une cour des monnaies, des bains qui portaient le nom de Maximien, leur fondateur, des portiques ornés de statues, une double enceinte de murs, tout contribuait à la beauté de la nouvelle capitale, qui ne paraissait pas éclipsée par la proximité de l'ancienne[1196]. Dioclétien voulut aussi que le lieu de sa résidence égalât la majesté de Rome. Il employa son loisir et les richesses de l'Orient à décorer Nicomédie, qui, placée sur les bords de l'Asie et de l'Europe, se trouvait à une distance presque égale de l'Euphrate et du Danube. En peu d'années Nicomédie s'éleva, par les soins du monarque et aux dépens du peuple, à un degré de magnificence qui semblait avoir exigé des siècles de travaux. Elle ne le cédait qu'aux villes de Rome, d'Alexandrie et d'Antioche, pour l'étendue et pour la population[1197]. La vie de Dioclétien et de Maximien fût très active ; ils en passèrent la plus grande partie dans les camps ou dans des marches longues et fréquentes ; mais toutes les fois que les affaires publiques leur permettaient de prendre du repos ; ils se retiraient avec plaisir à Milan et à Nicomédie, leurs résidences favorites. Jusqu'au moment où Dioclétien célébra son triomphe dans la vingtième année de son règne, il est fort douteux qu'il ait jamais visité l'ancienne capitale de l'empire ; et même, dans cette circonstance mémorable, il n'y resta pas plus de deux mois. On croyait qu'il paraîtrait devant le sénat avec les marques de la dignité consulaire, mais, blessé de l'excessive familiarité au peuple, il quitte Rome avec précipitation treize jours avant celui où devait avoir lieu cette cérémonie[1198].

Le dégoût qu'il montra pour Rome et pour le ton de liberté qui régnait, parmi ses habitants, ne fut point l'effet d'un caprice momentané ; toutes ses démarches étaient le résultat de la politique la plus artificieuse. Ce prince habile avait adopté un nouveau système d'administration, qui fut entièrement exécuté dans la suite par la famille de Constantin. Comme le sénat conservait religieusement l'image de l'ancien gouvernement, Dioclétien résolut d'enlever à cet ordre le peu de pouvoir et de considération qui lui restait. Rappelons-

nous quelles furent la grandeur passagère et les espérances ambitieuses des sénateurs huit ans environ avant l'avènement de ce monarque. Tant que l'enthousiasme subsista, quelques nobles eurent l'imprudence de déployer leur zèle pour la cause de la liberté ; et, lorsque les successeurs de Probus eurent abandonné le parti de la république, ces fiers patriciens furent incapables de déguiser leur inutile ressentiment. Comme souverain de l'Italie, Maximien fut chargé d'anéantir cet esprit d'indépendance, plus incommode que dangereux. Une pareille commission convenait parfaitement au caractère cruel de ce prince ; les plus illustres du sénat, que Dioclétien affectait toujours d'estime, furent enveloppés, par son impitoyable collègue, dans des accusations de complots imaginaires ; la possession d'une belle maison de campagne ou d'une terre bien cultivée les rendait évidemment coupables[1199]. Les prétoriens, qui avaient opprimé si longtemps la majesté de Rome, commençaient à la protéger. Ces troupes hautaines, voyant que leur puissance, autrefois si formidable, leur échappait, étaient disposées à réunir leurs forces avec l'autorité du sénat. Dioclétien, par de prudentes mesures, diminua insensiblement le nombre des prétoriens, abolit leurs privilèges[1200], et leur substitua deux fidèles légions d'Illyrie, qui, sous les nouveaux titres de Joviens et d'Herculiens, firent le service des gardes impériales[1201]. Mais le coup le plus terrible que Dioclétien et Maximien portèrent au sénat, fut la révolution que, sans bruit et sans éclat, devait nécessairement amener leur longue absence. Tant que les empereurs résidèrent à Rome, cette assemblée, souvent opprimée, ne pouvait être négligée. Les successeurs d'Auguste avaient établi toutes les lois que leur dictait leur sagesse ou leur caprice ; mais ces lois avaient été ratifiées par la sanction du sénat, dont les délibérations et les décrets présentaient toujours l'image de l'ancienne liberté. Les sages monarques qui respectèrent les préjugés du peuple romain, avaient été en quelque sorte obligés de prendre le langage et la conduite convenables au général et au premier magistrat de la république. Dans les camps et dans les provinces ils déployèrent la dignité de souverain ; et, dès qu'ils eurent fixé leur résidence loin de la capitale, ils abandonnèrent à jamais la dissimulation qu'Auguste avait recommandée à ses successeurs. En exerçant la puissance exécutive et législative de l'État, le prince prenait l'avis de ses ministres, au lieu de consulter le grand conseil de la nation. Le nom du sénat fut cependant cité avec honneur jusqu'à la destruction totale de l'empire : ses membres jouissaient de plusieurs distinctions honorables qui flattaient leur vanité[1202]. Mais on laissa respectueusement tomber dans l'oubli l'assemblée auguste qui, pendant si longtemps, avait d'abord été la source et ensuite l'instrument du pouvoir. Le sénat, n'ayant plus de liaison avec la nouvelle constitution ni avec la cour impériale, resta

sur le mont Capitolin comme un monument vénérable, mais inutile, d'antiquité.

Lorsque les souverains de Rome eurent perdu de vue le sénat et leur ancienne capitale, ils oublièrent aisément l'origine et la nature du pouvoir qui leur était confié. Les emplois civils de consul, de proconsul, de censeur et de tribun, dont la réunion y avait formé l'autorité des princes, rappelaient encore au peuple une origine républicaine. Ces titres modestes disparurent [1203] ; et si le souverain se fit toujours appeler, empereur ou **imperator**, ce mot fût pris dans un sens nouveau et plus relevé. Au lieu de signifier le général des armées romaines, il désigna le maître de l'univers. Au nom d'empereur, dont l'origine tenait aux institutions militaires on en joignit un autre qui marquait davantage l'esprit de servitude. La dénomination de seigneur ou **dominus** exprimait originairement, non l'autorité d'un prince sur ses sujets, ou celle d'un commandant sur ses soldats, mais le pouvoir arbitraire d'un maître sur des esclaves domestiques [1204]. Considéré sous cet odieux aspect, il fut rejeté avec horreur par les premiers Césars. Leur résistance devint insensiblement plus faible et le nom moins odieux. Enfin la formule de **notre seigneur et empereur** fut non seulement adoptée par la flatterie, mais encore régulièrement admise dans les lois et dans les monuments publics. Ces expressions pompeuses devaient satisfaire la vanité la plus excessive ; et, si les successeurs de Dioclétien refusèrent le nom de roi, ce fût moins l'effet de leur modération que de leur délicatesse. Parmi les peuples qui parlaient latin (et cette langue était celle du gouvernement dans tout l'empire), le titre d'empereur, particulièrement réservé aux monarques de Rome, imprimait plus de vénération que celui de roi. Ces princes auraient été forcés de partager ce dernier nom avec une foule de chefs barbares, et ils n'auraient pu le tirer que de Romulus ou de Tarquin. Mais l'Orient avait des principes bien différents. Dès les premiers âges dont l'histoire fasse mention, les souverains de l'Asie avaient été nommés en grec **basileus** ou roi ; et, comme cette dénomination désignait dans ces contrées le rang le plus élevé, les habitants s'en servirent bientôt dans les humbles requêtes qu'ils portaient au pied du trône romain [1205]. Les attributs même ou du moins les titres de la divinité furent usurpés par Dioclétien et par Maximien, qui les transmirent aux princes chrétiens, leurs successeurs [1206]. Au reste, ces expressions extravagantes perdirent leur impiété en perdant leur signification primitive. Dès qu'une fois l'oreille est accoutumée au son, un pareil langage n'excite que l'indifférence, et est reçu comme une protestation de respect aussi vague qu'exagérée.

Depuis le temps d'Auguste jusqu'au règne de Dioclétien, les

Romains n'avaient eu pour leurs princes que les égards dus aux simples magistrats. L'empereur conversait familièrement avec ses concitoyens. Le manteau impérial ou robe militaire, entièrement de pourpre, était leur principale marque de distinction ; la toge des sénateurs était simplement bordée d'une large bande aussi de pourpre, et les chevaliers en portaient une plus étroite, sur leurs habits[1207]. L'orgueil, ou plutôt la politique engagea Dioclétien à introduire dans sa cour, la magnificence des monarques persans[1208]. Il osa ceindre le diadème, cette marque odieuse de la royauté dont les Romains avaient reproché l'usage à Caligula comme l'acte de la plus insigne folie. Le diadème était un large bandeau blanc et brodé de perles, qui entourait la tête de l'empereur. Dioclétien et ses successeurs portèrent de superbes robes d'or et de soie, et l'on ne vit qu'avec indignation leurs souliers même couverts de pierres précieuses. De nouvelles formes et de nouvelles cérémonies rendaient tous les jours plus difficile l'abord de leurs personnes sacrées. Les avenues du palais étaient sévèrement gardées par des officiers de différentes écoles (ainsi qu'on commençait à les nommer alors). Les appartements intérieurs étaient confiés à la vigilance des eunuques dont le nombre et l'influence, augmentant sans cesse, marquaient visiblement les progrès du despotisme. Lorsqu'un sujet obtenait enfin la permission de paraître en présence de l'empereur, il était obligé, quel que fût son rang, de se prosterner contre terre et d'adorer, selon la coutume des Orientaux la divinité de son seigneur et maître[1209]. Dioclétien avait l'esprit éclairé avant de monter sur le trône. Dans le cours d'un long règne ce prince avait appris à se connaître, et il avait apprécié les hommes. Il est difficile de croire qu'en substituant les manières de la Perse à celles de Rome, il ait été dirigé par un motif aussi bas que la vanité. Il se flattait qu'une ostentation de splendeur et de luxe subjuguerait l'imagination de la multitude ; que le monarque serait moins exposé à la licence grossière des soldats et du peuple, tant qu'il se déroberait aux regards publics ; et que l'habitude de la soumission produirait insensiblement des sentiments de respect. Semblable à la modestie affectée d'Auguste, le faste de Dioclétien fut une représentation de théâtre. Mais, il faut l'avouer, de ces deux comédies la première renfermait plus de noblesse et de véritable grandeur que la dernière : l'une avait pour but de cacher, et l'autre de développer le pouvoir immense que les empereurs exerçaient sur leurs vastes domaines.

L'ostentation avait été le premier principe du système de Dioclétien ; la division en fût le second. Il divisa l'empire, les provinces et toutes les branches de l'administration civile et militaire. Il multiplia les roues de la machine politique ; et, si ses opérations furent moins rapides elles devinrent plus sûres. Tous les avantages et

tous les défauts que l'on a pu remarquer dans le nouveau système doivent être attribués, en grande partie, à son premier inventeur. Mais, comme ce plan d'administration fut perfectionné par degrés, et qu'il ne fut achevé que sous les princes suivants, nous examinerons l'édifice lorsque nous serons arrivés au temps où il fut entièrement fini[1210]. Réservant donc pour le règne de Constantin une description plus exacte du nouvel empire, nous nous contenterons de tracer les traits principaux et caractéristiques du tableau dessiné par la main de Dioclétien. Ce prince avait associé trois collègues au pouvoir suprême. Persuadé que les talents d'un seul homme ne suffisaient pas pour défendre de si vastes domaines, il ne considéra pas seulement l'administration réunie de quatre souverains comme un expédient momentané, Dioclétien en fit une loi fondamentale de la constitution. Il décida que les deux premiers princes seraient distingués par le diadème et par le titre d'*Auguste* ; qu'ils choisiraient, selon les mouvements de leur affection ou de leur estime, deux collègues subordonnés qui les aideraient à supporter le poids du gouvernement, et que les Césars, élevés à leur tour à la première dignité, fourniraient une succession non interrompue d'empereurs. La monarchie fut divisée en quatre parties. Les départements honorables de l'Orient et de l'Italie jouissaient de la présence des Augustes ; la garde pénible du Rhin et du Danube était confiée aux Césars. Les quatre souverains disposaient de la force des légions ; et l'extrême difficulté de vaincre successivement quatre rivaux formidables devait intimider l'ambition d'un général entreprenant. Dans le gouvernement civil, les empereurs étaient supposés exercer en commun le pouvoir indivisible de la monarchie ; les édits signés de leurs noms avaient force de loi dans toutes les provinces, et paraissaient émanés de leurs conseils et de leur autorité. Malgré toutes ces précautions, l'on vit se dissoudre par degrés l'union politique de l'univers romain, et il s'introduisit un principe de division qui, au bout d'un petit nombre d'années, causa la séparation perpétuelle des empires d'Orient et d'Occident.

Le système de Dioclétien renfermait un autre inconvénient très essentiel, qui, même à présent, n'est pas indigne de notre attention. Un établissement plus dispendieux entraîna nécessairement une augmentation de taxes et l'oppression du peuple. Au lieu de la suite modeste d'esclaves et d'affranchis dont s'était contentée la noble simplicité d'Auguste et de Trajan, trois ou quatre cours magnifiques furent établies dans les différentes parties de l'empire, et autant de rois romains cherchèrent à se surpasser par leur somptuosité, et à éclipser le faste du monarque persan. Le nombre des magistrats, des ministres et des officiers qui remplissaient les charges de l'État, n'avait jamais été si considérable, et (si nous pouvons emprunter la vive expression d'un auteur contemporain) *lorsque la proportion de ceux qui*

recevaient excéda la proportion de ceux qui contribuait, les provinces furent opprimées par le poids des tributs[1211]. Depuis cette époque jusqu'à la ruine de l'empire, il serait aisé de former une suite de clameurs et de plaintes ; chaque écrivain, suivant sa religion ou sa situation, choisit Dioclétien, Constantin, Valens ou Théodose, pour l'objet de ses invectives. Mais ils s'accordent tous à représenter le fardeau des impositions publiques, principalement de la capitation et de la taxe sur les terres, comme une calamité intolérable et toujours croissante, particulière au temps où ils vivent. D'après cette conformité, un historien impartial, obligé de tirer la vérité de la satire aussi bien que du panégyrique, sera disposé à distribuer le blâme entre tous ces princes ; il attribuera leurs exactions bien moins à leurs vices personnels qu'au système uniforme de leur gouvernement. A la vérité, Dioclétien est l'auteur de ce système ; mais pendant son règne le mal naissant fut contenu dans les bornes de la discrétion et de la modération, et il mérite le reproche d'avoir donné un exemple pernicieux plutôt que celui d'avoir opprimé ses sujets[1212]. On peut ajouter que ses revenus furent administrés avec une prudente économie et qu'après avoir fourni à toutes les dépenses courantes, il restait toujours dans le trésor impérial des sommes considérables pour satisfaire à une sage libéralité ou aux besoins imprévus de l'État.

Ce fut la vingt et unième année de son règne que Dioclétien exécuta le projet de descendre du trône : résolution mémorable, plus conforme au caractère d'Antonin ou de Marc-Aurèle qu'à celui d'un prince qui, dans, l'acquisition et dans l'exercice du pouvoir suprême, n'avait jamais pratiqué les leçons de la philosophie. Dioclétien eut la gloire de donner le premier à l'univers un exemple[1213] que les monarques imitèrent rarement dans la suite. Si pour nous Charles-Quint vient ici se présenter naturellement en parallèle, ce n'est pas seulement parce, que l'éloquence d'un historien moderne a rendu ce nom familier à tout lecteur anglais, c'est aussi un effet de la ressemblance frappante qui a existé entre le caractère de ces deux princes, dont l'habileté politique surpassa les talents militaires, et dont les qualités spécieuses furent moins l'effet de la nature que celui de l'art. L'abdication de Charles paraît avoir été déterminée par les vicissitudes de la fortune. Le chagrin de voir échouer ses projets favoris lui fit prendre le parti de résigner une puissance qu'il ne trouvait pas proportionnée à son ambition. Le règne de Dioclétien, au contraire, avait été marqué par des succès continuels. Ce ne fut qu'après avoir triomphé de tous ses ennemis, et accompli tous ses desseins, qu'il paraît s'être occupé sérieusement de quitter l'empire. Ni Charles ni Dioclétien n'avaient atteint un âge bien avancé lorsqu'ils descendirent du trône, puisque l'un n'avait encore que cinquante-cinq ans, et l'autre cinquante-neuf seulement. Mais la vie active de ces

princes, leurs guerres, leurs voyages, les soins de la royauté, et leur application aux affaires avaient affaibli leur constitution ; ils ressentaient déjà les infirmités d'une vieillesse prématurée [1214].

Malgré la rigueur d'un hiver pluvieux et très froid, Dioclétien quitta l'Italie fort peu de temps après la cérémonie de son triomphe. Il prit sa route par la province de l'Illyrie pour se rendre en Orient. L'inclemence de la saison et les fatigues du voyage lui causèrent bientôt une maladie de langueur. Quoiqu'il ne marchât qu'à petites journées, et qu'il fût porté dans une litière fermée, son état était devenu très alarmant, lorsqu'il arriva vers la fin de l'été à Nicomédie. Il ne sortit, point de son palais durant tout l'hiver. Le danger de ce prince inspirait un intérêt général et sincère ; mais le peuple ne pouvait juger des variations de sa santé que par la consternation ou par la joie peintes tour à tour sur le visage des courtisans. Le bruit se répandit, pendant quelque temps, qu'il avait rendu les derniers soupirs. L'opinion générale était qu'on cachait sa mort pour prévenir les troubles en l'absence du César Galère. A la fin cependant Dioclétien parut encore une fois en public le 1^{er} mars, mais si pâle et si exténué, que ceux avec lesquels il avait vécu le plus familièrement auraient eu de la peine à le reconnaître. Il était temps de finir le combat pénible qu'il avait soutenu pendant plus d'une année pour accorder le soin de sa conservation avec les devoirs de son rang. Sa santé exigeait qu'il suspendît ses travaux ; sa dignité lui imposait la loi de veiller du sein de la maladie à l'administration d'un grand empire. Il résolut de finir ses jours dans un repos honorable, de placer sa gloire hors de la portée des traits de la fortune, et de laisser le théâtre du monde à des princes plus jeunes et plus actifs [1215].

La cérémonie de son abdication eut lieu dans une grande plaine, à trois milles environ de Nicomédie, où s'étaient assemblés les soldats et le peuple. L'empereur, monté sur un tribunal élevé, leur déclara son intention dans un discours rempli de raison et de noblesse. Dès qu'il eut ôté le manteau de pourpre, il se déroba aux regards de la multitude frappée d'étonnement ; et, traversant la ville dans un chariot couvert, il prit aussitôt la route de Salone, sa patrie, qu'il avait choisie pour sa retraite. Le même jour, qui était le 1^{er} de mai [1216] [305], Maximien, comme ils en étaient convenus, résigna la dignité impériale dans la ville de Milan. C'était au milieu de son triomphe que Dioclétien avait formé le projet d'abdiquer le gouvernement. Voulant dès lors s'assurer de l'obéissance de Maximien, il en avait exigé une assurance générale qu'il soumettrait toutes ses actions à l'autorité de son bienfaiteur, ou une promesse particulière qu'il descendrait du trône au premier signal, et lorsqu'on lui en donnerait l'exemple. Un pareil engagement, quoique confirmé par un serment solennel devant

l'autel de Jupiter Capitolin[1217], n'aurait point eu assez de force pour contenir le caractère violent d'un prince dont la passion était l'amour du pouvoir, et qui n'ambitionnait ni le repos pour la fin de sa vie, ni la gloire après sa mort; mais il céda quoique avec répugnance, à l'ascendant qu'avait pris sur lui un collègue plus sage ; et il se retira immédiatement après son abdication, dans une maison de campagne en Lucanie, où il était presque impossible à cet esprit turbulent de trouver aucune tranquillité durable.

Dioclétien, qui de l'esclavage était monté sur le trône, passa les neuf dernières années de sa vie dans une condition privée. La raison lui avait conseillé de renoncer aux grandeurs ; le contentement semble l'avoir accompagné dans sa retraite. Il s'attira jusqu'au dernier moment la vénération des princes entre les mains desquels il avait remis le sceptre de l'univers[1218]. Il est rare qu'un homme chargé pendant longtemps de la direction des affaires publiques se soit formé l'habitude de converser avec lui-même. Lorsqu'il a perdu le pouvoir, son malheur principal est le défaut d'occupation. La dévotion et les lettres, qui offrent tant de ressources dans la solitude, ne pouvaient fixer l'attention de Dioclétien ; mais il avait conservé, ou du moins il reprit bientôt du goût pour les plaisirs les plus purs et les plus naturels. Il passait son temps à bâtir, à planter, et cultiver son jardin ; ces amusements innocents occupaient suffisamment son loisir. On a justement vanté sa réponse à Maximien. Ce vieillard inquiet le sollicitait de reprendre la pourpre impériale et les rênes du gouvernement. Dioclétien rejeta cette proposition avec un sourire de pitié, en disant que s'il pouvait montrer à Maximien les beaux choux qu'il avait plantés de ses mains à Salone, celui-ci ne le presserait plus d'abandonner la jouissance du bonheur pour courir après le pouvoir[1219]. Dans ses entretiens familiers, il avouait fréquemment que de tous les arts, le plus difficile est celui de régner ; et il avait coutume de s'exprimer sur ce sujet avec une chaleur que l'expérience seule peut donner. *Qu'il arrive souvent, disait-il, que l'intérêt de quatre ou cinq ministres les porte à se concerter, pour tromper leur maître ! Séparé du génie humain par son rang élevé, la vérité ne peut trouver accès auprès de lui. Il est réduit à voir par les yeux de ses courtisans ; rien n'arrive jusqu'à lui que défigurée par eux. Le souverain confère les dignités les plus importantes au vice et à la faiblesse ; il écarte le talent et la vertu. C'est par ces indignes moyens, ajoutait-il, que les princes les meilleurs et les plus sages sont vendus à la corruption vénale de leurs flatteurs*[1220]. Une juste appréciation des grandeurs et l'assurance d'une réputation immortelle nous rendent plus chers les plaisirs de la solitude ; mais l'empereur roman avait joué sur la scène du monde un rôle trop important, pour qu'il lui fut possible de goûter sans mélange les douceurs et la sécurité d'une condition privée. Il ne pouvait ignorer les

troubles qui déchirèrent l'empire après son abdication, ni rester indifférent sur leurs tristes conséquences. La crainte, le chagrin et l'inquiétude, le poursuivirent quelquefois dans sa retraite. Les malheurs de sa femme et de sa fille blessèrent cruellement sa tendresse, ou du moins son orgueil. Enfin, des affronts que Constantin et Licinius auraient dû épargner au père de tant d'empereurs, au premier auteur de leur fortune, répandirent l'amertume sur les derniers moments de Dioclétien. On a prétendu, quoique sans aucune preuve certaine, qu'il se déroba prudemment à leur pouvoir par une mort volontaire [1221].

Avant de perdre entièrement de vue le tableau de la vie et du caractère de ce prince jetons nos regards sur le lieu de sa retraite. Salone, capitale de la Dalmatie, son pays natal, était, selon la mesure des grands chemins de l'empire, à deux cents milles romains d'Aquilée et des confins d'Italie, et à deux cent soixante-dix environ de Sirmium résidence ordinaire des empereurs lorsqu'ils visitaient la frontière d'Illyrie [1222]. C'est un misérable village qui porte aujourd'hui le nom de Salone ; mais encore dans le seizième siècle les restes d'un théâtre et des débris d'arches rompues et de colonnes de marbre attestaient son ancienne splendeur [1223]. Ce fut à six ou sept milles de la ville que Dioclétien construisit un palais magnifique. La grandeur de l'ouvrage doit nous faire juger combien il avait médité longtemps le projet d'abdiquer l'empire. L'attachement de ce prince pour sa patrie n'était pas nécessaire pour le déterminer au choix d'un séjour où se trouvait réuni tout ce qui servait au luxe et à la santé. *Le sol est sec et fertile ; l'air pur et salubre. Quoique extrêmement chaud pendant l'été, le pays éprouve rarement ces vapeurs étouffantes et nuisibles que les vents amènent sur la côte de l'Istrie et dans quelques parties de l'Italie. Les superbes vues du palais ne contribuent pas moins que la beauté du climat à rendre ce séjour agréable. Du côté de l'occident on découvre le fertile rivage qui s'étend le long du golfe Adriatique. Les petites îles dont cette partie de la mer est parsemée, lui donnent l'air d'un grand lac. Au nord du bâtiment est située la baie qui menait à l'ancienne ville de Salone. La contée que l'on aperçoit au-delà, forme un heureux contraste avec cette immense perspective qui s'ouvre à l'orient et au midi sur les eaux de la mer Adriatique. La vue est terminée vers le nord par de hautes montagnes placées à une distance avantageuse, et couvertes en quelques endroits de vignes, de bois et de villages* [1224].

Quoique Constantin, par un motif facile à pénétrer, ait affecté de mépriser le palais de Dioclétien [1225], cependant un de ses successeurs qui n'a pu le voir que dans un état de décadence, en parle avec la plus grande admiration [1226]. Ce palais renfermait un espace de neuf à dix acres anglaises. Il était de forme quadrangulaire et

flanqué de seize tours. Deux des côtés avaient près de six cents pieds de longueur, et les deux autres environ sept cents. Tout l'édifice avait été construit en pierres de taille tirées des carrières voisines de Trau ou Tragutium, et presque aussi belles que le marbre. Quatre rues, qui se coupaient à angles droits, divisaient les différentes parties de ce vaste bâtiment. L'appartement principal s'annonçait par une entrée magnifique, que l'on appelle encore la *porte dorée*. Le vestibule menait à un péristyle de colonnes de granit, où l'on voyait d'un côté le temple carré d'Esculape, et de l'autre le temple octogone de Jupiter. Dioclétien adorait le dernier de ces dieux comme l'auteur de sa fortune, et le premier comme le protecteur de sa santé. En comparant les restes de ce palais avec les préceptes de Vitruve, il paraît que les différentes parties de l'édifice, les bains, la chambre à coucher, le vestibule, la basilique, les salles cyzicène, égyptienne et corinthienne, ont été décrites avec précision, ou du moins d'une manière vraisemblable. Les formes de ces édifices étaient variées, les proportions justes ; mais il existait dans leur construction particulière deux défauts qui choquent singulièrement nos idées de goût et de convenance. Ces salles magnifiques n'avaient ni fenêtres ni cheminées. Elles recevaient le jour d'en haut (car le bâtiment semble n'avoir eu qu'un étage), et des tuyaux placés le long des murs servaient à les échauffer. Les principaux appartements étaient garantis du côté du sud-ouest par un portique long de cinq cent dix-sept pieds et qui devait former une superbe promenade, lorsque les beautés de la vue se trouvaient jointes à celles de la peinture et de la sculpture.

Si ce magnifique édifice eût été construit dans un pays solitaire, il aurait été exposé au ravage du temps ; mais peut-être aurait-il échappé à l'industrie destructive de l'homme. Ses débris ont servi à bâtir le village d'Aspalathe[1227] et, longtemps après, la ville de Spalatro. La porte dorée conduit maintenant dans le marché public. Saint Jean-Baptiste a usurpé les honneurs d'Esculape, et le temple de Jupiter est converti en église cathédrale, sous l'invocation de la Vierge. Nous sommes principalement redevables de la description du palais de Dioclétien à un artiste anglais de notre siècle, qu'une curiosité bien louable a transporté dans le cœur, de la Dalmatie[1228]. Cependant nous nous avons lieu de croire que l'élégance de ses dessins et de ses gravures a un peu flatté les objets qu'il avait intention de représenter. Un voyageur plus moderne et très judicieux nous assure que les ruines majestueuses de Spalatro n'attestent pas moins la décadence des arts que la grandeur romaine sous le règne de Dioclétien[1229]. Si l'architecture éprouvait ces symptômes de décadence, nous devons naturellement imaginer que la peinture et la sculpture se ressentaient encore plus de la corruption du siècle. L'architecture est subordonnée à quelques règles générales et même

mécaniques ; la sculpture et la peinture surtout se proposent d'imiter non seulement les formes de la nature, mais encore les caractères et les passions de l'esprit humain. Dans ces arts sublimes, la dextérité de la main ne suffit pas ; il faut que l'imagination anime l'artiste, et que son pinceau soit guidé par le goût le plus correct et par l'observation la plus exacte.

Il est presque inutile de remarquer que les discordes civiles de l'empire, la licence des soldats, les incursions des Barbares, et les progrès du despotisme, avaient été funestes au génie et même au savoir. Les paysans d'Illyrie qui montèrent successivement sur le trône, rétablirent la monarchie sans rétablir les sciences. Leur éducation militaire ne tendait pas à leur inspirer l'amour des lettres. L'esprit même de ce Dioclétien, si actif, si propre aux affaires, n'avait point été cultivé par l'étude ni par la méditation. L'usage de la jurisprudence et de la médecine est si universel, l'exercice de ces professions est si avantageux, qu'elles seront toujours embrassées par un nombre suffisant, de personnes assez instruites et douées de quelques talents. Mais cette période paraît voir produit dans ces deux arts aucun maître célèbre dont les ouvrages méritent d'être étudiés. La poésie ne faisait plus entendre sa voix ; l'histoire était réduite à des abrégés secs et informes également dénués d'agréments et d'instruction. L'éloquence, sans force à vouer à l'affectation, était d'ailleurs vendue aux empereurs, dont la munificence n'encourageait que les arts qui pouvaient satisfaire leur orgueil, ou servir à la défense de leur autorité[1230].

Ce siècle, si funeste aux sciences, est cependant marqué par l'élévation et par les progrès rapides des nouveaux platoniciens. L'école d'Alexandrie imposa silence à celle d'Athènes. Les anciennes sectes s'enrôlèrent sous les étendards de quelques enthousiastes, dont les opinions étaient plus goûtées, et qui appuyaient leur système par une nouvelle méthode et par l'austérité de leurs mœurs. Plusieurs de ces philosophes, Ammonius, Plotin, Amélius et Porphyre[1231], étaient des hommes singulièrement appliqués, et absorbés dans de profondes méditations. Mais comme ils ne connurent point le véritable objet de la philosophie, leurs travaux servirent bien moins à perfectionner qu'à corrompre l'esprit humain. Ils négligèrent la morale, les mathématiques et l'étude de la nature, les connaissances qui conviennent le mieux à notre situation et à nos facultés. Les nouveaux platoniciens s'épuisaient en disputes de mots sur la métaphysique. Occupés à découvrir les secrets du monde invisible, ils s'appliquaient à concilier Platon avec Aristote sur des matières, aussi peu connues, de ces philosophes que du reste des mortels ; et, tandis qu'ils consumaient leur raison dans des méditations profondes, mais

illusoires, leur esprit demeurait exposé à toutes les chimères de l'imagination. Ils prétendaient posséder l'art de dégager l'âme de sa prison corporelle ; ils se vantaient d'avoir un commerce familier avec les esprits et avec les démons ; et, par une révolution bien étrange, l'étude de la philosophie était devenue l'étude de la magie. Les anciens sages avaient méprisé la superstition du peuple : après en avoir déguisé l'extravagance sous le voile léger de l'allégorie, les disciples de Plotin et de Porphyre s'en montrèrent les plus zélés défenseurs. Comme ils s'accordaient avec les chrétiens sur quelques points mystérieux de la foi, ils attaquèrent les autres parties de leur système théologique avec toute la fureur des guerres civiles. Les nouveaux platoniciens méritent à peine d'occuper une place dans l'histoire des sciences ; mais on les voit très souvent paraître dans celle de l'Église.

Chapitre XIV

Troubles après l'abdication de Dioclétien. Mort de Constance. Élévation de Constantin et de Maxence.

Six empereurs dans le même temps. Mort de Maximien et de Galère. Victoires de Constantin sur Maxence et sur Licinius. Réunion de l'empire sous l'autorité de Constantin.

LE SYSTÈME d'administration qu'avait établi Dioclétien, perdit son équilibre dès qu'il ne fut plus soutenu par la main ferme et adroite du fondateur. Ce système exigeait un mélange si heureux de talents et de caractères différents, qu'il eût été difficile de les rassembler de nouveau. Pouvait-on se flatter de voir encore une fois deux empereurs sans jalousie, deux Césars sans ambition, et quatre princes indépendants animés du même esprit, et invariablement attachés à l'intérêt général ? L'abdication de Dioclétien et de Maximien fut suivie de dix-huit ans de confusion et de discordes ; cinq guerres civiles déchirèrent le sein de l'empire ; et les intervalles de paix furent moins un état de repos qu'une suspension d'armes entre des monarques ennemis, qui, s'observant mutuellement avec l'œil de la crainte et de la haine, s'efforçaient d'accroître leur puissance aux dépens de leurs sujets.

Dès que Dioclétien et Maximien eurent quitté la pourpre, le poste qu'ils avaient occupé fut, en vertu des règles de la nouvelle constitution, rempli par les deux Césars. Constance et Galère prirent aussitôt le titre d'Auguste[1232]. Le droit de préséance, et les honneurs dus à l'âge furent accordés au premier de ces princes. Il gouverna sous une nouvelle dénomination son ancien département, la Gaule, l'Espagne et la Bretagne. L'administration de ces vastes provinces suffisait pour exercer ses talons et pour satisfaire son ambition. La modération, la douceur et la tempérance, caractérisaient principalement cet aimable souverain, et ses heureux sujets avaient souvent occasion d'opposer les vertus de leur maître aux passions violentes de Maximien, et même à la conduite artificieuse de Dioclétien. Au lieu d'imiter le vaste et la magnificence asiatique, qu'ils avaient introduits dans leurs cours, Constance conserva la modestie d'un prince romain. Il disait avec sincérité que son plus grand trésor était dans le cœur de ses peuples ; et qu'il pouvait compter sur leur

libéralité et sur leur reconnaissance toutes les fois que la dignité du trône et que les dangers de l'État exigeraient quelque secours extraordinaire[1233]. Les habitants de la Gaule, de l'Espagne et de la Bretagne, pleins du sentiment de son mérite et du bonheur dont ils jouissaient, ne songeaient qu'avec anxiété à la santé languissante de leur souverain, et ils envisageaient avec inquiétude l'âge encore tendre des enfants qu'il avait eus de son second mariage avec la fille de Maximien.

Les qualités de Constance formaient un contraste frappant avec le caractère dur et sévère de son collègue. Galère avait des droits à l'estime de ses sujets ; il daigna rarement mériter leur affection. Sa réputation dans les armes, et surtout le succès brillant de la guerre de Perse avaient enorgueilli son esprit naturellement altier, et qui ne pouvait souffrir de supérieur ni même d'égal. S'il était possible de croire le témoignage suspect d'un écrivain peu judicieux, nous pourrions attribuer l'abdication de Dioclétien aux menaces de Galère, et il nous serait facile de rapporter les particularités d'une conversation secrète entre ces deux princes, dans laquelle le premier montra autant de faiblesse que l'autre développa d'ingratitude et d'arrogance[1234]. Mais un examen impartial du caractère et de la conduite de Dioclétien, suffit pour détruire ces anecdotes obscures. Quelles qu'aient pu être les intentions de ce prince, s'il eût eu à redouter la violence de Galère, sa prudence lui aurait donné les moyens de prévenir un débat ignominieux ; et comme il avait tenu le sceptre avec éclat, il serait descendu du trône sans rien perdre de sa gloire.

Lorsque Galère et Constance eurent été élevés au rang d'*Auguste*, le nouveau système de gouvernement impérial exigeait deux autres *Césars*. Dioclétien désirait sincèrement de se retirer du monde : regardant Galère, qui avait épousé sa fille, comme l'appui le plus ferme de sa famille et de l'empire, il consentit sans peine à lui laisser le soin brillant et dangereux d'une nomination si importante. On ne consulta pour ce choix ni l'intérêt ni l'inclination des princes d'Occident. Ils avaient chacun un fils qui était parvenu à l'âge d'homme ; et l'on devait naturellement espérer que leurs enfants seraient revêtus de la pourpre. Mais la vengeance impuissante de Maximien n'était plus à craindre ; et Constance, supérieur à la crainte des dangers, cédait à son humanité qui lui faisait redouter pour ses peuples les maux d'une guerre civile. Les deux *Césars* élus par Galère convenaient bien mieux à ses vues ambitieuses : il paraît que leur principale recommandation consistait dans leur peu de mérite et de considération personnelle. L'un d'eux, fils d'une sœur de Galère, se nommait Daza, ou, comme on l'appela dans la suite, Maximin. Il était

jeune, sans expérience ; ses manières et son langage décelaient l'éducation rustique qu'il avait reçue. Quels furent son étonnement et celui de tout l'empire, lorsque après avoir reçu la pourpre des mains de Dioclétien, il fut élevé à la dignité de César ; et qu'on lui confia le commandement suprême de l'Égypte et de la Syrie[1235] ! Dans le même instant, Sévère, serviteur fidèle, bien que livré aux plaisirs, et qui ne manquait pas de capacité pour les affaires, se rendit à Milan, où Maximien lui remit à regret les ornements de César et la possession de l'Italie et de l'Afrique[1236]. Selon les formes de la constitution, Sévère reconnut la suprématie de l'empereur d'Occident ; mais il demeura entièrement dévoué aux ordres de son bienfaiteur Galère, qui, se réservant les provinces situées entre les confins de l'Italie et ceux de la Syrie, établit solidement son autorité sur les trois quarts de l'empire. Persuadé que la mort de Constance le rendrait bientôt seul maître de univers romain ; Galère avait déjà, dit-on, réglé dans son esprit l'ordre d'une longue succession de princes, et il comptait, après avoir accompli vingt années d'un règne glorieux, passer tranquillement le reste de ses jours dans la retraite [1237].

Mais en moins de dix-huit mois deux révolutions inattendues détruisirent ses vastes projets. L'espoir qu'avait Galère de réunir à ses domaines les provinces occidentales fut renversé par l'élévation de Constantin, et bientôt la révolte et les succès de Maxence lui enlevèrent l'Italie et l'Afrique.

La réputation de Constantin a rendu intéressantes aux yeux de la postérité les plus petites particularités de sa vie et de ses actions. Le lieu de sa naissance et la condition de sa mère Héléne sont devenus un sujet de dispute, non seulement parmi les savants, mais encore parmi les nations. Malgré la tradition récente qui donne pour père à Héléne un roi de la Bretagne, nous sommes forcé d'avouer qu'elle était fille d'un aubergiste[1238]. D'un autre côté, nous pouvons défendre la légitimité de son mariage contre ceux qui l'ont regardée comme la concubine de Constance[1239]. Constantin le Grand naquit, selon toute apparence, à Naissus, ville de la Dacie[1240]. Il n'est pas étonnant que dans une province, et au sein d'une famille distinguée seulement par la profession des armes, il n'ait point cultivé son esprit, et qu'il ait montré, dès ses premières années, peu de goût pour les sciences[1241]. Il avait environ dix-huit ans lorsque son père fut nommé César [en 293] ; mis cet heureux événement fut accompagné du divorce de sa mère ; et l'éclat d'une alliance impériale réduisit le fils d'Héléne à un état de disgrâce et d'humiliation. Au lieu de suivre Constance en Occident il resta au service de Dioclétien. L'Égypte et la Perse furent le théâtre de ses exploits, et il s'éleva par degrés au rang honorable de tribun de la première classe. Constantin avait la taille

haute et l'air majestueux ; il était adroit dans tous les exercices du corps ; intrépide à la guerre, affable en temps de paix ; dans toutes ses actions, la prudence tempérait le feu de la jeunesse ; et, tant que l'ambition occupa son esprit, il se montra froid et insensible à l'attrait du plaisir. La faveur du peuple et des soldats qui le déclaraient digne du rang de César, ne servit qu'à enflammer la jalousie inquiète de Galère ; et quoique ce prince n'osât point employer ouvertement la violence, un monarque absolu manque rarement de moyens pour se venger d'une manière sûre et secrète[1242]. Chaque instant augmentait le danger de Constantin et l'inquiétude de son père, qui, par des lettres multipliées, marquait le désir le plus vif d'embrasser son fils. La politique de Galère lui suggéra pendant quelque temps des excuses et des motifs de délai ; mais il ne lui était plus possible de rejeter une demande si naturelle de son associé, sans maintenir son refus par les armes. Enfin, après bien, des difficultés, Constantin eût la permission de partir, et sa diligence incroyable déconcerta les mesures [1243] que l'empereur avait prises, peut-être, pour intercepter un voyage dont il redoutait avec raison les conséquences. Quittant le palais de Nicomédie pendant la nuit, le fils de Constance traversa en poste la Bithynie, la Thrace, la Dacie, la Pannonie, l'Italie et la Gaule, au milieu des acclamations du peuple, et il arriva au port de Boulogne au moment même où son père se préparait à passer en Bretagne[1244].

L'expédition de Constance dans cette île, et une victoire facile qu'il remporta sur les Barbares de la Calédonie, furent les derniers exploits de son règne. Il expira dans le palais impérial d'York, près de quatorze ans et demi après qu'il eut été revêtu de la dignité de César **[25 juillet 306]**. Il n'avait joui que quinze mois du rang d'Auguste. Sa mort fut suivie immédiatement de l'élévation de Constantin. Les idées de succession et d'héritage sont si simples, qu'elles paraissent presque à tous les hommes fondées non seulement sur la raison, mais encore sur la nature elle-même. Notre imagination applique facilement au gouvernement des États les principes adoptés pour les propriétés particulières ; et toutes les fois qu'un père vertueux laisse après lui un fils dont le mérite semble justifier l'estime du peuple ou seulement ses espérances, la double influence du préjugé et de l'affection agit avec une force irrésistible. L'élite des armées d'Occident avait suivi Constance en Bretagne. Aux troupes nationales se trouvait joint un corps nombreux d'Allemands, qui obéissaient à Goccus, un de leurs chefs héréditaires[1245]. Les partisans de Constantin inspirèrent avec soin aux légions une haute idée de leur importance, et ils ne manquèrent pas de les assurer que l'Espagne, la Gaule et la Bretagne, approuveraient leur choix. Ils demandaient aux soldats s'ils pouvaient balancer un moment entre l'honneur de placer à leur tête le digne fils

du prince qui leur avait été si cher, et, la honte d'attendre patiemment l'arrivée de quelque étranger obscur, que le souverain de l'Asie daignerait accorder aux armées, et aux provinces de l'Occident. On insinuait en même temps que la gratitude et la générosité tenaient une place distinguée parmi les vertus de Constantin. Ce prince adroit eût soin de ne se montrer aux troupes que lorsqu'elles furent disposées à le saluer des noms d'Auguste et d'empereur. Le trône était l'objet de ses désirs, et le seul asile où il pût être en sûreté, quand même il eût été moins dirigé par l'ambition. Connaissant le caractère et les sentiments de Galère, il savait assez que s'il voulait vivre, il devait se déterminer à régner. La résistance convenable et même opiniâtre qu'il crut devoir affecter [1246] avait pour objet de justifier son usurpation ; et il ne céda aux acclamations de l'armée, que lorsqu'elles lui eurent fourni la matière convenable d'une lettre qu'il envoya aussitôt à l'empereur d'Orient. Constantin lui apprend qu'il a eu le malheur de perdre son père ; il expose modestement ses droits naturels à la succession de Constance, et il déplore, en termes bien respectueux, la violence affectueuse des troupes, qui ne lui a pas permis de solliciter la pourpre impériale d'une manière régulière et conforme à la constitution. Les premiers mouvements de Galère furent ceux de la surprise, du chagrin et de la fureur ; et comme il savait rarement commander à ses passions, il menaça hautement le député de le livrer aux flammes avec la lettre insolente qu'il avait apportée. Mais son ressentiment s'apaisa par degrés. Lorsqu'il eut calculé les chances incertaines de la guerre ; lorsqu'il eut pesé le caractère et les forces de son compétiteur, il consentit à profiter de l'accommodement honorable que la prudence de Constantin lui avait offert. Sans condamner et sans ratifier le choix de l'armée de Bretagne, Galère reconnut le fils de son ancien collègue pour souverain des provinces situées au-delà des Alpes ; mais il lui accorda seulement le titre de César ; et il ne lui donna que le quatrième rang parmi les princes romains : ce fut son favori, Sévère qui remplit le poste vacant d'Auguste. L'harmonie de l'empire parut toujours subsister, et Constantin, qui possédait déjà le réel de l'autorité suprême, attendit patiemment l'occasion d'en obtenir les honneurs.

Constance avait eu de son second mariage six enfants : trois fils et trois filles [1247]. Leur extraction impériale semblait devoir être préférée à la naissance plus obscure du fils d'Hélène. Mais Constantin, âgé pour lors de trente-deux ans, possédait déjà toute la vigueur de l'esprit et du corps, dans un temps où l'aîné de ses frères ne pouvait avoir plus de treize ans. L'empereur, en mourant [1248], avait reconnu et ratifia les droits que la supériorité de mérite donnait à l'aîné de tous ses fils ; c'était à lui que Constance avait légué le soin de la sûreté aussi bien que de la grandeur de sa famille, et il l'avait conjuré de

prendre à l'égard des enfants de Théodora les sentiments et l'autorité d'un père. Leur excellente éducation, leurs mariages avantageux, la vie qu'ils passèrent tranquillement au milieu des honneurs, et les premières dignités de l'Etat dont ils furent revêtus, attestent la tendresse fraternelle de Constantin. D'un autre côté, ces princes, naturellement doux et portés à la reconnaissance, se soumirent sans peine à l'ascendant de son génie et de sa fortune [1249].

A peine l'ambitieux Galère avait-il pris son parti sur le mécompte qu'il venait d'essuyer dans la Gaule, que la perte imprévue de l'Italie blessa de la manière la plus sensible son orgueil et son autorité. La longue absence des empereurs avait rempli Rome de mécontentement et d'indignation. Le peuple avait enfin découvert que la préférence donnée aux villes de Milan et de Nicomédie ne devait point être attribuée à l'inclinaison particulière de Dioclétien, mais à la fourme constante du gouvernement qu'il avait institué. En vain ses successeurs, peu de mois après son abdication, avaient-ils élevé, au nom de ce prince, ces bains magnifiques dont la vaste enceinte renferme aujourd'hui un si grand nombre d'églises et de couvents[1250], et dont les ruines ont servi de matériaux à tant d'édifices modernes : les murmures impatients des Romains troublèrent la tranquillité de ces élégantes retraites, siège du luxe et de la mollesse. Le bruit se répandit insensiblement que l'on viendrait bientôt leur redemander les sommes employées à la construction de ces bâtiments. Vers le même temps, l'avarice de Galère ou peut-être les besoins de l'État l'avaient engagé à faire une perquisition exacte et rigoureuse des propriétés de ses sujets, pour établir une taxe générale sur leurs terres et sur leurs personnes. Il paraît que leurs biens-fonds furent soumis au plus sévère examen, et, dans la vue d'obtenir une déclaration sincère de leurs autres richesses, on appliquait à la question les personnes soupçonnées de quelque fraude à cet égard[1251]. Les privilèges qui avaient élevé l'Italie au-dessus des autres provinces furent oubliés. Déjà les policiers du fisc s'occupaient du dénombrement du peuple romain, et ils commençaient à établir la proportion des nouvelles taxes. Lors même que l'esprit de liberté a été entièrement éteint, les sujets les plus accoutumés au joug ont osé quelquefois détendre leurs propriétés contre une usurpation dont il n'y avait point encore eu d'exemple. Mais ici l'insulte aggrava l'injure, et le sentiment de l'intérêt particulier fut réveillé par celui de l'honneur national. La conquête de la Macédoine, comme nous l'avons déjà observé, avait délivré les Romains du poids des impositions personnelles. Depuis près de cinq cents ans, ils jouissaient de cette exemption, quoique durant cette époque ils eussent subi toutes les formes de despotisme. Ils ne purent supporter l'insolence d'un paysan d'Illyrie, qui, du fond de sa résidence en Asie, osait mettre Rome au

rang des villes tributaires de son empire. Ces premiers mouvements de fureur furent encouragés par l'autorité, ou du moins par la connivence du sénat. Les faibles restes des gardes prétoriennes, qui avaient lieu de craindre une entière dissolution, saisirent avidement un prétexte si honorable de tirer l'épée, et se déclarèrent prêts à défendre leur patrie opprimée. Tous les citoyens désiraient, bientôt ils espérèrent chasser de l'Italie les tyrans étrangers et remettre le sceptre entre les mains d'un prince qui, par le lieu de sa résidence, et par ses maximes de gouvernement, méritât désormais de reprendre le titre d'empereur romain. Le nom et la situation de Maxence déterminèrent en sa faveur l'enthousiasme du peuple.

Maxence, fils de l'empereur Maximien, avait épousé la fille de Galère. Ce mariage et sa naissance semblaient lui frayer le chemin au trône ; mais ses vices et son incapacité le firent exclure de la dignité de César, que, par une dangereuse supériorité de talent, Constantin avait mérité de ne pas obtenir. Galère voulait des associés qui ne pussent ni déshonorer le choix de leur bienfaiteur ni résister à ses ordres. Un obscur étranger fut donc nommé souverain de l'Italie, et on laissa le fils du dernier empereur, redescendu à l'état de simple particulier, jouir de tous les avantages de la fortune dans une maison de campagne, à quelques milles de Rome. Les sombres passions de son âme, la honte, le dépit et la rage furent enflammées par l'envie, lorsqu'il apprit les succès de Constantin. Le mécontentement public ranima bientôt les espérances de Maxence. On lui persuada facilement d'unir ses injures et ses prétentions personnelles avec la cause du peuple romain. Deux tribuns des gardes prétoriennes et un intendant des provisions furent l'âme du complot ; et comme tous les esprits concouraient au même but, l'événement ne fut ni douteux ni difficile. Les gardes massacrèrent le préfet de la ville et un petit nombre de magistrats qui restaient attachés à Sévère. Maxence, revêtu de la pourpre, fut déclaré au milieu des applaudissements du sénat et du peuple protecteur de la dignité et de la liberté romaine **[28 octobre 306]**. On ne sait si Maximien avait été informé de la conspiration avant qu'elle éclatât, mais, dès que l'étendard de la révolte eut été arboré dans Rome, le vieil empereur sortit tout à coup de la retraite où l'autorité de Dioclétien l'avait condamné à mener tristement une vie solitaire. Lorsque Maximien parut de nouveau sur la scène, il cacha son ambition sous le voile de la tendresse paternelle. À la sollicitation de son fils et du sénat, il voulut bien reprendre la pourpre. Son ancienne dignité, son expérience, sa réputation dans les armes, donnèrent de l'éclat et de la force au parti de Maxence **[1252]**.

L'empereur Sévère, pour suivre l'avis ou plutôt les ordres de son collègue, se rendit en diligence à Rome, persuadé que la promptitude

inattendue de ses mesures dissiperait facilement le tumulte d'une populace timide, dirigée, par un jeune débauché. Mais à son arrivée il trouva les portes de la ville fermées, les murs couverts d'hommes et de machines de guerre, et les rebelles commandés par un chef expérimenté. Les troupes même de l'empereur manquaient de courage ou d'affection. Un détachement considérable de Maures, attiré par la promesse d'une grande récompense, passa du côté de l'ennemi, et s'il est vrai que ces Barbares eussent été levés par Maximien dans son expédition en Afrique, ils préférèrent les sentiments naturels de la reconnaissance aux liens artificiels d'une fidélité promise. Le préfet du prétoire, Anulinus, se déclara pour Maxence, et il entraîna avec lui la plus grande partie des soldats accoutumés à recevoir ses ordres. Rome, selon l'expression d'un orateur, rappela ses armées ; et l'infortuné Sévère sans force et sans conseil, se retira ou plutôt s'enfuit avec précipitation à Ravenne. Il pouvait y être pendant quelque temps en sûreté. Les marais qui environnaient cette ville suffisaient pour empêcher l'approche de l'armée d'Italie, et les fortifications de la place étaient capables de résister à ses attaques. La mer, que Sévère tenait avec une flotte puissante, assurait ses approvisionnements, et ouvrait ses ports aux légions d'Illyrie et des provinces orientales qui, au retour du printemps, auraient marché à son secours. Maximien, qui conduisait le siège en personne, redoutait les suites d'une entreprise qui pouvait consumer son temps et son armée. Persuadé, qu'il n'avait rien à espérer de la force et de la famille, il eut recours à des moyens qui convenaient bien moins à son caractère qu'à celui de son ancien collègue ; et ce ne fut pas tant contre les murs de Ravenne que contre l'esprit de Sévère qu'il dirigea ses attaques. La trahison que ce malheureux prince avait éprouvée, le disposait à douter de la sincérité de ses plus fidèles amis. Les émissaires de Maximien persuadèrent facilement à Sévère qu'il se tramait un complot pour livrer la ville ; et, dans la crainte qu'il avait de se voir remis à la discrétion d'un vainqueur irrité, ils le déterminèrent à recevoir la promesse d'une capitulation honorable. Il fut traité d'abord avec humanité et avec respect. Maximien mena l'empereur captif à Rome et lui donna, l'assurance la plus solennelle que sa vie était en sûreté, puisqu'il avait abandonné la pourpre. Mais Sévère ne put obtenir qu'une mort douce et les honneurs funèbres réservés aux empereurs. Lorsque la sentence lui fut signifiée, on le laissa maître de la manière de l'exécuter. Il se fit ouvrir ses veines à l'exemple des anciens [février 307]. Dès qu'il eut rendu les derniers soupirs[1253], son corps fut porté au tombeau qui avait été construit pour la famille de Gallien.

Quoique le caractère de Maxence et celui de Constantin eussent très peu de rapport l'un avec l'autre, leur situation et leur intérêt étaient les mêmes, et la prudence exigeait qu'ils réunissent leurs forces

contre l'ennemi commun. L'infatigable Maximien, quoique rang supérieur, et malgré son âge avancé, passa les Alpes, sollicita une entrevue personnelle avec le souverain de la Gaule, et lui offrit sa fille Fausta, qu'il' avait amenée avec lui, comme le gage de la nouvelle alliance. Le mariage fait célébré dans la ville d'Arles avec une magnificence extraordinaire, et l'ancien collègue de Dioclétien, ressaisissant tous les droits qu'il prétendait avoir à l'empire d'Occident, conféra le titre d'Auguste à son gendre et à son allié **[21 mars 307]**. En recevant cette dignité des mains de son beau-père, Constantin paraissait embrasser la cause de Rome et du sénat ; mais il ne s'exprima que d'une manière équivoque, et les secours qu'il fournit furent lents et incapables de faire pencher la balance. Il observait avec attention les démarches des souverains de l'Italie et de l'empereur d'Orient, qui allaient bientôt mesurer leurs forces, et il se préparait à consulter, dans la suite, sa sûreté et son ambition **[1254]**.

Une guerre si importante exigeait la présence et les talents de Galère. A la tête d'une armée formidable, rassemblée dans l'Illyrie et dans les provinces orientales, il entra en Italie, résolu de venger la mort de Sévère, et de châtier les Romains rebelles, ou, comme s'exprimait ce Barbare furieux, avec le projet d'exterminer le sénat et de passer tout le peuple au fil de l'épée. Mais l'habile Maximien avait formé un plan judicieux de défense. Son rival trouva toutes les places fortifiées, inaccessibles et remplies d'ennemis, et quoiqu'il eût pénétré jusqu'à Narrai, à soixante milles de Rome, sa domination en Italie ne s'étendait pas au-delà des limites étroites de son camp. A la vue des obstacles qui naissaient de toutes parts, le superbe Galère daigna le premier parler de réconciliation. Il envoya deux de ses principaux officiers aux souverains de Rome pour leur offrir une entrevue. Ces députés assurèrent Maxence qu'il avait tout à espérer, d'un prince qui avait pour lui les sentiments et la tendresse d'un père, et qu'il devait bien plus compter sur sa générosité que sur les chances incertaines de la guerre **[1255]**. La proposition de l'empereur d'Orient fut rejetée avec fermeté, et sa perfide amitié refusée avec mépris. Il s'aperçu bientôt que s'il ne se déterminait à la retraite, il avait tout lieu d'appréhender le sort de Sévère. Pour hâter sa ruine, les Romains prodiguaient ces mêmes richesses qu'ils n'avaient pas voulu livrer à sa tyrannique rapacité. Le nom de Maximien, la conduite populaire de son fils, des sommes considérables distribuées en secret, et la promesse de récompenses encore plus magnifiques, réprimèrent l'ardeur des légions d'Illyrie, et corrompirent leur fidélité. Enfin, lorsque Galère donna le signal du départ, ce ne fut qu'avec quelque peine qu'il put engager ses vétérans à ne pas désertir un étendard qui les avait menés tant de fois à l'honneur et à la victoire. Un auteur contemporain attribue le peu de succès de cette expédition à deux autres causes : mais elles ne sont

point de nature à pouvoir être raisonnablement adoptées. Galère, dit-on, d'après les villes de l'Orient qu'il connaissait, s'était formé une idée fort imparfaite de la grandeur de Rome et il ne se trouva pas en état d'entreprendre le siège de l'immense capitale de l'empire. Mais l'étendue d'une place ne sert qu'à la rendre plus accessible à l'ennemi. Depuis longtemps Rome était accoutumée à se soumettre dès qu'un vainqueur s'approchait de ses murs ; et l'enthousiasme passager du peuple aurait bientôt échoué contre la discipline et la valeur des légions. On prétend aussi que les soldats eux-mêmes furent frappés d'horreur et de remords, et que ces enfants de la république, pleins de respect pour leur antique mère, refusèrent d'en violer la sainteté[1256]. Mais lorsqu'on se rappelle avec quelle facilité l'esprit de parti et l'habitude de l'obéissance militaire avaient, dans les anciennes guerres, armé les citoyens contre Rome, et les avaient rendus ses ennemis les plus implacables, on est bien tenté d'ajouter peu de foi à cette extrême délicatesse d'une foule d'étrangers et de Barbares, qui, avant de porter la guerre en Italie, n'avaient jamais aperçu cette contrée. S'ils n'eussent pas été retenus par des motifs plus intéressés, leur réponse à Galère eût été celle des vétérans de César : *Si notre général désire nous mener sur les rives du Tibre, nous sommes prêts à tracer son camp. Quels que soient les murs qu'il veuille renverser, il peut disposer de nos bras ; ils auront bientôt fait mouvoir les machines. Nous ne balancerons pas, la ville dévouée à sa colère fût-elle Rome elle-même.* Ce sont, il est vrai, les expressions d'un poète ; mais ce poète avait étudié attentivement l'Histoire, et on lui a même reproché de n'avoir point osé s'en écarter [Lucain, *Phars.*, I, 381].

Les soldats de Galère donnèrent une bien triste preuve de leurs dispositions par les ravages qu'ils commirent dans leur retraite. Le meurtre, le pillage, la licence la plus effrénée, marquèrent partout les traces de leur passage. Ils enlevèrent les troupeaux des Italiens ; ils réduisirent les villages en cendres ; enfin ils s'efforcèrent de détruire le pays qu'il ne leur avait pas été possible de subjuguier. Pendant toute la marche, Maxence harcela leur arrière-garde ; il évita sagement une action générale avec ses vétérans braves et désespérés. Son père avait entrepris un second voyage en Gaule, dans l'espoir d'engager Constantin, qui avait levé une armée sur la frontière, à poursuivre l'ennemi, afin de compléter la victoire. Mais la prudence et non le ressentiment dirigeait toutes les actions de Constantin. Il persista dans la sage résolution de maintenir une balance égale de pouvoir entre les divers souverains de l'empire. Il ne haïssait déjà plus Galère depuis que ce prince entreprenant avait cessé d'être un objet de terreur[1257].

L'âme de Galère, quoique susceptible des passions les plus

violentes, n'était point incapable d'une amitié sincère et durable. Licinius, qui avait à peu près les mêmes inclinations et le même caractère, paraît avoir toujours eu son estime et sa tendresse. Leur intimité avait commencé dans les temps peut-être plus heureux de leur jeunesse et de leur obscurité. L'indépendance et les dangers de la vie militaire avaient cimenté cette première union ; et ils avaient parcouru d'un pas presque égal la carrière des honneurs attachés à la profession des armes. Il paraît que Galère, du moment où il fut revêtu de la dignité impériale, forma le projet d'élever un jour son compagnon au même rang. Durant le peu de temps que dura sa prospérité, il ne crût pas le titre de César digne de l'âge et du mérite de Licinius ; il lui destinait la place de Constance avec l'empire de l'Occident. Tandis, qu'il s'occupait de la guerre d'Italie, il envoya son ami sur le Danube pour garder cette frontière importante. Aussitôt après cette malheureuse expédition Licinius monta sur le trône vacant par la mort de Sévère, et il obtint le gouvernement immédiat des provinces de l'Illyrie [1258]. Dès que la nouvelle de son élévation fut parvenue en Orient, Maximin, qui gouvernait ou plutôt opprimait l'Égypte et la Syrie, ne put dissimuler sa jalousie et son mécontentement. Dédaignant le nom inférieur de César, il exigea hautement celui d'Auguste ; et Galère, après avoir inutilement employé les prières et les raisons les plus fortes, souscrivit à sa demande [1259] [en 308]. L'univers romain fut gouverné, pour la première et pour la dernière fois, par six empereurs. En Occident, Constantin et Maxence affectaient de respecter leur père Maximien. Licinius et Maximin, en Orient, montraient une considération plus réelle à Galère leur bienfaiteur. L'opposition d'intérêt et le souvenir récent d'une guerre cruelle divisèrent l'empire en deux grandes puissances ennemies ; mais leurs craintes respectives produisirent une tranquillité apparente et même une feinte réconciliation, jusqu'à ce que là mort des deux plus anciens souverains, de Maximien et surtout de Galère, donnât, une nouvelle direction aux vues et aux passions ambitieuses des princes qui leur survécurent.

Lorsque Maximien avait, malgré sa répugnance, abdiqué l'empire, la bouche vénale des orateurs de ce siècle avait applaudi à sa modération philosophique. Ils le remercièrent de son généreux patriotisme, lorsque son ambition alluma ou du moins attisa le feu de la guerre ; et ils le reprirent doucement de cet amour pour le repos et pour la solitude, qui l'avait éloigné du service public [1260]. Mais il était impossible que l'harmonie subsistât longtemps entre Maximien et son fils, tant qu'ils seraient assis sur le même trône. Maxence qui se regardait comme le souverain de l'Italie, légitimement élu par le sénat et par le peuple romain, ne pouvait supporter les prétentions arrogantes de son père. D'un autre côté, Maximien déclarait que son

nom et ses talents avaient seuls établi sur le trône un jeune prince téméraire et sans expérience. Une cause si importante fut plaidée devant les gardes prétoriennes. Ces troupes, qui redoutaient la sévérité du vieil empereur, embrassèrent le parti de Maxence[1261]. On respecta toutefois la vie et la liberté de Maximien, qui se retira en Illyrie, affectant de déplorer son ancienne conduite, et méditant en secret de nouveaux complots. Mais Galère, qui connaissait son caractère turbulent, le força bientôt à quitter ses domaines, et le dernier asile du malheureux fugitif fut la cour de Constantin [1262]. Ce prince habile eut pour son beau-père les plus grands égards et l'impératrice Fausta le reçut avec toutes les marques de la tendresse filiale. Maximien, pour éloigner tout soupçon, résigna une seconde fois la pourpre [1263] ; protestant qu'il était enfin convaincu de la vanité, des grandeurs et de l'ambition. S'il eût suivi constamment ce dessein ; il aurait pu finir ses jours avec moins de dignité, il est vrai, que dans sa première retraite ; cependant il aurait encore goûté les douceurs d'un repos honorable. La vue du trône qui frappait ses regards lui rappela le poste brillant d'où il était tombé ; et il résolut de tenter, pour régner ou périr, le dernier effort du désespoir. Une incursion des Francs avait obligé Constantin de se rendre sur les bords du Rhin. Il n'avait avec lui qu'une partie de son armée : le reste de ses troupes occupait les provinces méridionales de la Gaule, qui se trouvaient exposées aux entreprises de l'empereur d'Italie, et l'on avait déposé dans la ville d'Arles un trésor considérable. Tout à coup le bruit se répand que Constantin a perdu la vie dans son expédition. Maximien, qui avait inventé cette fausse nouvelle, ou qui y avait ajouté foi trop légèrement, monte sur le trône sans hésiter ; s'empare du trésor, et, le dispersant avec sa profusion ordinaire parmi les soldats, il leur remet devant les yeux ses exploits et son ancienne dignité. Il paraît même qu'il s'efforça d'attirer à son parti son fils Maxence ; mais il n'avait point encore pu terminer cette négociation, ni affermir son autorité, lorsque la célérité de Constantin renversa toutes ses espérances. Ce prince ne fut pas plus tôt informé de l'ingratitude et de la perfidie de son beau père, qu'il vola avec une diligence incroyable des bords du Rhin à ceux de la Saône. Il s'embarqua à Châlons sur cette dernière rivière. Arrivé à Lyon, il s'abandonna au cours rapide du Rhône, et parût aux portes d'Arles avec des forces, auxquelles Maximien ne pouvait espérer de résister ; il eut à peine le temps de se réfugier dans la ville de Marseille, voisine de la ville d'Arles. La petite langue de terre qui joignait cette place au continent était fortifiée, et la mer pouvait favoriser la fuite de Maximien ou l'entrée des secours de son fils, si Maxence avait intention d'envahir la Gaule, sous le prétexte honorable de défendre un père malheureux, et qu'il pouvait prétendre outragé. Prévoyant les suites fatales d'un délai, Constantin ordonna

l'assaut ; mais les échelles se trouvèrent trop courtes, et l'empereur d'Occident aurait pu demeurer arrêté devant Marseille aussi longtemps que le premier des Césars. La garnison elle-même mit fin à ce siège : les soldats, ne pouvant se dissimuler leur faute et les dangers qui les menaçaient, achetèrent leur pardon en livrant la ville et la personne de Maximien. Une sentence irrévocable de mort fut prononcée en secret contre l'usurpateur [février 310]. Il obtint seulement la même grâce qu'il avait accordée à Sévère ; et l'on publia qu'oppressé par les remords d'une conscience tant de fois coupable, il s'était étranglé de ses propres mains. Depuis qu'il avait perdu l'assistance de Dioclétien, et dédaigné les avis modérés de ce sage collègue, il n'avait vécu que pour attirer sur l'État une foule de malheurs, et sur lui-même d'innombrables humiliations. Enfin, après trois ans de calamités, sa vie active fut terminée par une mort ignominieuse. Ce prince méritait sa destinée ; mais nous applaudirions davantage l'humanité de Constantin, s'il eût épargné un vieillard dont il avait épousé la fille, et qui avait été le bienfaiteur de son père. Dans cette triste scène, il paraît que Fausta sacrifia au devoir conjugal les sentiments que lui put inspirer la nature [1264].

Les dernières années de Galère furent moins honteuses et moins infortunées. Quoiqu'il eût rempli plus de gloire le poste subordonné de César que le rang suprême d'Auguste, il conserva jusqu'à l'instant de sa mort la première place parmi les princes de l'empire romain : il vécut encore quatre ans environ après sa retraite d'Italie ; et, renonçant sagement à ses projets de monarchie universelle, il ne songea plus qu'à mener une vie agréable. On le vit même alors s'occuper de travaux utiles à ses sujets ; il fit écouler dans le Danube le superflu des eaux du lac Pelson, et couper les forêts immenses qui l'entouraient ; ouvrage important qui rendait à la Pannonie une grande étendue de terres labourables [1265]. Ce prince mourut d'une maladie longue et cruelle. Son corps, devenu d'une grosseur excessive par une suite de l'intempérance à laquelle il s'était livré toute sa vie, se couvrit d'ulcères et d'une multitude innombrable de ces insectes qui ont donné leur nom à un mal affreux [1266]. Mais, comme Galère avait offensé un parti zélé et très puissant parmi ses sujets, ses souffrances, loin d'exciter leur compassion, ont été signalées comme l'effet visible de la justice divine [1267]. Il n'eût pas plutôt rendu les derniers soupirs dans son palais de Nicomédie, que les deux princes dont il avait été le bienfaiteur commencèrent à rassembler leurs forces, d'ans l'intention de se disputer ou de se partager les États qui lui avaient appartenu. On les engagea cependant à renoncer au premier de ces projets, et à se contenter du second. Les provinces d'Asie tombèrent, en partage à Maximin ; celles d'Europe augmentèrent les domaines de Licinius : l'Hellespont et le Bosphore de Thrace formèrent leurs limites

respectives ; et les rives de ces détroits, qui se trouvaient dans le centre de l'empire romain furent couvertes de soldats, d'armes et de fortifications. La mort de Maximien et de Galère réduisait à quatre le nombre des empereurs. Un intérêt commun unit bientôt Constantin et Licinius : Maximin et Maxence conclurent ensemble une secrète alliance. Leurs infortunés sujets attendaient avec effroi les suites funestes d'une dissension devenue inévitable depuis que ces souverains étaient plus retenus par la crainte ou par le respect que leur inspirait Galère[1268].

Parmi cette foule de crimes et de malheurs enfantés par les passions des princes romains, on éprouve quelque plaisir à rencontrer seulement une action qui puisse être attribuée à leur vertu. Constantin, dans la sixième année de son règne, visita la ville d'Autun, et lui remit généreusement les arrérages du tribut. Il réduisit en même temps la proportion des contribuables. On comptait vingt-cinq mille personnes sujettes à la capitation : ce nombre fut fixé à dix-huit mille[1269]. Cependant cette faveur même est la preuve la plus incontestable de la misère publique. Cette taxe était si oppressive, soit en elle-même, soit dans la manière de la percevoir, que le désespoir diminuait un revenu dont l'exaction s'efforçait d'augmenter la masse. Une grande partie du territoire d'Autun restait sans culture : une foule d'habitants aimaient mieux vivre dans l'exil et renoncer à la protection des lois, que de supporter les charges de la société civile. Le bienfaisant empereur, en soulageant les peines de ses sujets par cet acte particulier de libéralité laissa vraisemblablement subsister les autres maux qu'avaient introduits ses maximes générales d'administration. Mais ces maximes mêmes étaient moins l'effet de son choix que celui de la nécessité ; et, si nous, en exceptons la mort de Maximien, le règne de Constantin dans la Gaule paraît avoir été le temps le plus innocent et même le plus vertueux de sa vie. Sa présence mettait les provinces à l'abri des incursions des Barbares, qui redoutaient ou qui avaient éprouvé son active valeur. Après une victoire signalée sur les Francs et sur les Allemands, plusieurs de leurs princes furent exposés par son ordre aux bêtes sauvages, dans l'amphithéâtre de Trèves ; et le peuple, témoin de ce traitement envers de si illustres captifs, semble n'avoir rien aperçu dans un pareil spectacle qui blessât les droits des nations ni ceux de l'humanité[1270].

Les vices de Maxence répandirent un nouvel éclat sur les vertus de Constantin. Tandis, que les provinces de la Gaule goûtaient tout le bonheur dont leur condition paraissait alors susceptible, l'Italie et l'Afrique gémissaient sous le despotisme d'un tyran aussi méprisable qu'odieux. A la vérité, le zèle de la faction et de la flatterie a trop

souvent sacrifié la réputation des vaincus à la gloire de leurs heureux rivaux ; mais les écrivains même qui ont révélé avec le plus de plaisir et de liberté les fautes de Constantin, conviennent unanimement que Maxence était cruel, avide, et plongé dans la débauche[1271]. Il avait eu le bonheur d'apaiser une légère rébellion en Afrique. Le gouverneur, et un petit nombre de personnes attachées à son parti, avaient seuls été coupables ; la province entière porta la peine de leur crime. Toute l'étendue de cette fertile contrée, et les villes florissantes, de Cirta et de Carthage, furent dévastées par le fer et par le feu. L'abus de la victoire fut suivi de l'abus des lois et de la jurisprudence ; une armée formidable d'espions et de délateurs envahit l'Afrique. Les riches et les nobles furent aisément convaincus de connivence avec les rebelles ; et ceux d'entre eux que l'empereur daigna traitée avec clémence, furent punis seulement par la confiscation de leurs biens[1272]. Une victoire si éclatante fut célébrée par un triomphe magnifique. Maxence exposa aux yeux du peuple les dépouilles et les captifs d'une province romaine. L'état de la capitale ne méritait pas moins de compassion que celui de l'Afrique. Les richesses de Rome fournissaient un fonds inépuisable aux folles dépenses et à la prodigalité du monarque ; et les ministres de ses finances connaissaient parfaitement d'art de piller les sujets. Ce fut sous son règne que l'on inventa la méthode d'exiger des sénateurs un *don volontaire*. Comme la somme s'augmenta insensiblement les prétextes que l'on imagina pour la lever, tels qu'une victoire, une naissance, un mariage, ou le consulat du prince, furent multipliés dans la même proportion[1273]. Maxence nourrissait contre le sénat cette même haine implacable qui avait caractérisé la plupart des premiers tyrans de Rome. Ce cœur ingrat ne pouvait pardonner la généreuse fidélité qui l'avait élevé sur le trône, et qui l'avait soutenu contre tous ses ennemis. La vie des sénateurs, était exposée à ses cruels soupçons ; et, pour assouvir ses infâmes désirs, il portait le déshonneur dans le sein des plus illustres familles. On peut croire qu'un amant, revêtu de la pourpre se trouvait rarement réduit à soupirer en vain ; mais toutes les fois que la persuasion manquait son effet, il avait recours à la violence. L'histoire nous a conservé l'exemple mémorable d'une femme de grande naissance qui conserva sa chasteté par une mort volontaire[1274]. Les soldats furent la seule classe d'hommes que Maxence parut respecter, on dont il s'empressa de gagner l'affection. Il remplit Rome et l'Italie de troupes dont il favorisa secrètement la licence : sûres de l'impunité, elles avaient la liberté de piller, de massacrer même le peuple[1275], et elles se livraient aux mêmes excès que leur maître. On voyait, souvent Maxence gratifier l'un de ses favoris de la superbe maison de campagne ou de la belle femme d'un sénateur. Un prince de ce caractère, également incapable de gouverner

dans la guerre et dans la paix, pouvait bien acheter l'appui des légions, mais non pas leur estime. Cependant son orgueil égalait ses autres vices. Tandis qu'éloigné du bruit des armes, il passait honteusement sa vie dans l'enceinte de son palais ou dans les jardins de Salluste, on l'entendait répéter que lui seul était empereur ; que les autres princes n'étaient que ses lieutenants, et qu'il leur avait confié la garde des provinces frontières afin de pouvoir goûter sans interruption les plaisirs et les agréments de sa capitale. Durant les six années de son règne, Rome, qui avait si longtemps regretté l'absence de son maître, regarda sa présence comme un affreux malheur [1276].

Quelle que pût être l'horreur de Constantin pour la conduite de Maxence ; quelque compassion que lui inspirât le sort des Romains, de pareils motifs ne l'auraient probablement pas engagé à prendre les armes. Ce fut le tyran lui-même qui attira la guerre dans ses États ; il eut la témérité de provoquer un adversaire formidable, dont jusqu'alors l'ambition avait été plutôt retenue par des considérations de prudence que par des principes de justice [1277]. Après la mort de Maximien, ses titres, selon l'usage reçu, avaient été effacés, et ses statues renversées avec ignominie. Son fils, qui l'avait persécuté et abandonné pendant qu'il vivait, affecta les plus tendres égards pour sa mémoire, et il ordonna que l'on fit éprouver le même traitement à toutes les statues élevées, en Italie et en Afrique, en l'honneur de Constantin. Ce sage prince, qui désirait sincèrement éviter une guerre dont il connaissait l'importance et les difficultés, dissimulât d'abord l'insulte ; il employa la voie plus douce des négociations, jusqu'à ce qu'enfin, convaincu des dispositions hostiles et des projets ambitieux de l'empereur d'Italie, il crut nécessaire d'armer pour sa défense ; Maxence avouait ouvertement ses prétentions à la monarchie tout entière de l'Occident. Une grande armée, levée par ses ordres, se préparait déjà à envahir les provinces de la Gaule du côté de la Rhétie ; et, quoiqu'il n'eût aucun secours à espérer de Licinius, il se flattait que les légions d'Illyrie, séduites par ses présents et par ses promesses, abandonneraient l'étendard de leur maître, et viendraient se mettre au rang de ses sujets et de ses soldats [1278]. Constantin n'hésita pas plus longtemps : il avait délibéré avec circonspection, il agit avec vigueur. Le sénat et le peuple de Rome lui avaient envoyé des ambassadeurs pour le conjurer de les délivrer d'un cruel tyran ; il leur donna une audience particulière ; et, sans écouter les timides représentations de son conseil ; il résolut de prévenir son adversaire, et de porter la guerre dans le cœur de l'Italie [1279].

L'entreprise ne présentait pas moins de dangers que de gloire. Le malheureux, succès des deux premières invasions suffisait pour inspirer les plus sérieuses alarmes. Dans ces deux guerres, les vétérans,

qui respectaient le nom de Maximien, avaient embrassé la cause de son fils. L'honneur ni l'intérêt ne leur permettaient pas alors de penser à une seconde désertion. Maxence, qui regardait les prétoriens comme le plus ferme rempart de son trône, les avait reportés au nombre que leur avait assigné l'ancienne institution. Ces soldats composaient, avec les autres Italiens qui étaient entrés au service, un corps formidable de quatre-vingt mille hommes. Quarante mille Maures et Carthaginois avaient été levés depuis la réduction de l'Afrique. La Sicile même envoya des troupes. Enfin, l'armée de Maxence se montait à cent soixante-dix mille fantassins et dix-huit mille chevaux. Les richesses de l'Italie fournissaient aux dépenses de la guerre, et les provinces voisines furent épuisées pour former d'immenses magasins de blé et de provisions de toute espèce. Les forces réunies de Constantin ne consistaient que dans quatre-vingt-dix mille hommes de pied et huit mille de cavalerie [1280]. Comme, durant l'absence de l'empereur, la défense du Rhin exigeait une attention extraordinaire, à moins qu'il ne sacrifiât la sûreté publique à ses querelles particulières, il ne pouvait mener en Italie plus de la moitié de ses troupes [1281]. A la tête de quarante mille soldats environ, il ne craignit pas de se mesurer avec un rival suivi d'une armée au moins quatre fois supérieure en nombre ; mais depuis longtemps les armées de Rome, éloignées de tout danger, vivaient au sein de la mollesse, et avaient été énervées par le luxe et l'indiscipline. Accoutumés aux bains délicieux et aux théâtres de la capitale, les soldats ne se traînaient qu'avec peine sur le champ de bataille. Parmi ces troupes, on voyait surtout des vétérans qui avaient presque oublié l'usage des armes, et de nouvelles levées qui n'avaient jamais su les manier. Les légions de la Gaule, endurcies aux fatigues de la guerre, défendaient depuis plusieurs années les frontières de l'empire contre les Barbares du Nord ; et ce service pénible en exerçant leur valeur, avait affermi leur discipline. On observait entre les chefs la même différence que parmi les armées. Le caprice et la flatterie avaient d'abord inspiré à Maxence des idées de conquêtes. Bientôt ces espérances ambitieuses cédèrent à l'habitude du plaisir et à la conviction de son inexpérience. L'âme intrépide de Constantin avait été formée dès les premières années de sa jeunesse à la guerre, à l'activité, à la science du commandement : nourri dans les camps, il savait agir, et il avait appris l'art de commander.

Lorsque Annibal passa de la Gaule en Italie, il fut obligé de chercher d'abord, ensuite de s'ouvrir un chemin à travers des montagnes habitées par des peuples barbares, qui n'avaient jamais accordé le passage à une armée régulière [1282]. Les Alpes étaient alors gardées par la nature ; de nos jours l'art les a fortifiées. Des citadelles construites avec autant d'habileté que de peines et de dépenses, commandent toutes les avenues qui conduisent à la plaine,

et rendent, du côté de la France, l'Italie presque inaccessible aux ennemis du roi de Sardaigne[1283]. Mais avant que l'on eût pris ces précautions, les généraux qui ont voulu tenter le passage ont rarement éprouvé de la difficulté ou de la résistance. Dans le siècle de Constantin, les paysans des montagnes avaient perdu leur rudesse, et ils étaient devenus des sujets obéissants. Le pays fournissait des vivres en abondance ; et de superbes chemins tracés sur les Alpes, monuments étonnants de la grandeur romaine, ouvraient plusieurs communications entre la Gaule et l'Italie[1284]. Constantin préféra la route des Alpes Cottiennes, aujourd'hui le mont Cenis, et il conduisit ses troupes avec une diligence si active, qu'il descendit dans la plaine de Piémont avant que la cour de Maxence eût reçu aucune nouvelle certaine de son départ des bords du Rhin. La ville de Suze cependant, située au pied du mont Cenis, était entourée de murs, et renfermait une garnison assez nombreuse pour arrêter les progrès du conquérant. L'impatience des troupes de Constantin dédaigna les formes ennuyeuses d'un siège. Le jour même qu'elles parurent devant Suze, elles mirent le feu aux portes, appliquèrent des échelles à la muraille, et, montant à l'assaut au milieu d'une grêle de pierres et de flèches, elles entrèrent dans la place l'épée à la main, et taillèrent en pièces la plus grande partie de ceux qui la défendaient. Constantin fit éteindre les flammes, et les restes de Suze furent préservés par ses soins d'une destruction totale. A quarante milles environ de cette place, une résistance plus vigoureuse l'attendait. Les lieutenants de Maxence avaient rassemblé dans les plaines de Turin un corps nombreux d'Italiens. La principale force de cette armée consistait en une espèce de cavalerie pesante, que les Romains, depuis la décadence de leur discipline avaient empruntée des nations de l'Orient. Les chevaux, aussi bien que les hommes, étaient revêtus d'une armure complète, dont les joints s'adaptaient merveilleusement aux mouvements du corps. Une pareille cavalerie avait un aspect formidable ; il paraissait impossible de résister à son choc ; et comme en cette occasion les généraux l'avaient disposée en colonne compacte ou coin, qui présentait une pointe aiguë, et dont les flancs se prolongeaient à une grande profondeur, ils espéraient pouvoir renverser facilement et écraser l'armée de Constantin. Peut-être leur projet aurait-il réussi, si leur habile adversaire n'avait embrassé le même plan de défense adopté et suivi par l'empereur Aurélien dans une circonstance semblable. Les savantes évolutions de Constantin divisèrent et harassèrent cette masse de cavalerie ; les troupes de Maxence prirent la fuite avec confusion vers Turin, dont elles trouvèrent les portes fermées ; aussi en échappa-t-il très peu à l'épée du vainqueur. Par ce service signalé, Turin mérita la clémence et même la faveur du conquérant. Il fit son entrée dans le palais impérial de Milan ; et,

depuis les Alpes jusqu'aux rives du Pô, presque toutes les villes d'Italie non seulement reconnurent l'autorité de Constantin, mais embrassèrent avec ardeur le parti de ce prince[1285].

Les voies Émilienne et Flaminienne conduisaient de Milan à Rome par une route facile de quatre cents de milles environ ; mais quoique Constantin brûlât d'impatience de combattre le tyran, il tourna prudemment ses armes contre une autre armée d'Italiens, qui, par leur force et par leur position, pouvaient arrêter ses progrès et intercepter sa retraite, si la fortune ne favorisait pas son entreprise. Ruricius Pompeianus, général d'un courage et d'un mérite distingués, avait sous son commandement la ville de Vérone et toutes les troupes de la province de Vénétie. Dès qu'il fut informé que Constantin marchait à sa rencontre, il envoya contre lui un détachement considérable de cavalerie, qui fut défait dans une action près de Brescia, et que les légions de la Gaule poursuivirent jusqu'aux portes de Vérone. La nécessité, l'importance et les difficultés du siège de cette place, frappèrent à la fois l'esprit pénétrant de Constantin[1286]. On ne pouvait approcher des murs que par une péninsule étroite à l'occident de la ville. Les trois autres côtés étaient défendus par l'Adige, rivière profonde, qui couvrait la province de Vénétie, d'où les assiégés tiraient un secours inépuisable d'hommes et de vivres. Ce ne fut pas sans peine que Constantin trouva moyen de passer la rivière : après plusieurs tentatives inutiles, il la franchit dans un endroit où le torrent était moins impétueux, à quelque distance au-dessus de la ville. Alors il entoura Vérone de fortes lignes, conduisit ses attaques avec une vigueur mêlée de prudence, et repoussa une sortie désespérée de Pompeianus. Cet intrépide général, lorsqu'il eut mis en usage tous les moyens de défense que lui pouvait offrir la force de la place ou celle de la garnison, s'échappa secrètement de Vérone, moins inquiet de son propre sort que de la sûreté publique. Il rassembla bientôt, avec une diligence incroyable, assez de troupes pour combattre Constantin dans la plaine ou pour l'attaquer s'il persistait à rester dans ses lignes. L'empereur, attentif aux mouvements d'un ennemi si redoutable, et informé de son approche, laisse une partie de ses légions pour continuer les opérations du siège ; et, suivi des troupes sur la valeur et sur la fidélité desquelles il comptait le plus, il s'avance en personne au devant du général de Maxence. L'armée de la Gaule avait d'abord été rangée sur deux lignes égales, selon les principes généraux de la tactique ; mais leur chef expérimenté, voyant que le nombre des Italiens excédait de beaucoup celui de ses soldats, change tout à coup ses dispositions : il diminue sa seconde ligne, et donne à la première une étendue aussi considérable que le front de l'ennemi. De pareilles évolutions, que de vieilles troupes peuvent seules exécuter sans confusion au moment du danger, sont presque toujours décisives :

cependant, comme le combat commença vers la fin du jour, et qu'il fut disputé durant toute la nuit, avec une grande opiniâtreté, l'habileté des généraux devint moins nécessaire que le courage des soldats. Les premiers rayons du soleil éclairèrent la victoire de Constantin ; il aperçut la plaine couverte de plusieurs milliers d'Italiens vaincus. Leur général Pompeianus fût trouvé parmi les morts. Vérone se rendit aussitôt à discrétion, et la garnison fut faite prisonnière de guerre[1287]. Lorsque les officiers de l'armée victorieuse félicitèrent leur maître sur cet important succès, ils mêlèrent à leurs félicitations quelques-uns de ces reproches respectueux qui ne sauraient blesser le monarque le plus jaloux de son autorité ; ils représentèrent à Constantin que, non content de remplir tous les devoirs d'un commandant, il avait exposé sa personne avec une bravoure dont l'excès dégénérât presque en témérité et ils le conjurèrent de veiller désormais davantage à sa propre conservation, et de penser que de sa vie dépendait la sûreté de Rome et de l'empire [*Panegy. vet.*, IX, 10.]

Tandis que Constantin signalait sa valeur et son habileté sur le champ de bataille, le souverain de l'Italie paraissait insensible aux calamités et aux périls d'une guerre civile qui déchirait le sein de ses États. Le plaisir était la seule occupation de Maxence. Cachant ou affectant de cacher en public le mauvais succès de ses armes[1288], il s'abandonnait à une vaine confiance qui, éloignait le remède du mal, sans éloigner le mal lui-même[1289]. Plongé dans une fatale sécurité, les progrès rapides de ses ennemis[1290] furent à peine capables de l'en tirer. Il se flattait que sa réputation de libéralité, et la majesté du nom romain, qui l'avaient déjà délivré de deux invasions, dissiperaient avec la même facilité l'armée rebelle de la Gaule. Les officiers habiles et expérimentés qui avaient servi sous les étendards de Maximien, furent enfin forcés d'apprendre à son indigne fils le danger imminent où il se trouvait réduit : s'exprimant avec une liberté qui l'étonna, et qui seule pouvait le convaincre, ils lui représentèrent la nécessité de prévenir sa ruine en développant avec vigueur les forces qui lui restaient. Les ressources de Maxence en hommes et en argent étaient encore considérables. Les prétoriens sentaient combien leur intérêt et leur sûreté se trouvaient fortement liés à la cause de leur maître. On rassembla bientôt une nouvelle armée, plus nombreuse que celles qui avaient été ensevelies dans les champs de Turin et de Vérone. L'empereur était loin de songer à prendre le commandement de ses groupes. Totalement étranger aux travaux de la guerre, il tremblait de la seule idée d'une lutte si dangereuse ; et, comme la crainte est ordinairement superstitieuse, il écoutait avec une sombre inquiétude le rapport des augures, et des présages qui semblaient menacer sa vie et son empire. Enfin, la honte lui tint lieu de courage, et le força de

paraître sur le champ de bataille. Ce lâche tyran ne put supporter le mépris du peuple romain : partout le cirque retentissait des clameurs de l'indignation ; la multitude assiégeait tumultueusement les portes du palais, accusant la lâcheté d'un prince indolent et célébrant le courage héroïque de son rival [1291]. Maxence, avant de quitter, Rome, consulta les livres sibyllins. Si les gardiens de ces anciens oracles, ignoraient les secrets du destin, du moins étaient-ils versés dans la science du monde : ils rendirent une réponse très prudente, qui pouvait s'adapter à l'événement et sauver leur réputation, quel que fût le sort des armes [1292].

On a comparé la célérité de la marche de Constantin à la conquête rapide de l'Italie par le premier des Césars : ce parallèle flatteur est assez conforme à la vérité de l'histoire, puisque, entre la reddition de Vérone et la fin décisive de la guerre [28 octobre 312], il ne s'écoula que cinquante-huit jours. Constantin avait toujours appréhendé que le tyran ne suivît les conseils de la crainte, peut-être même de la prudence, et qu'au lieu d'exposer ses dernières espérances au risque d'une action générale, il ne s'enfermât dans Rome : d'amples magasins auraient alors rassuré Maxence contre les dangers de la famine ; et comme la situation de Constantin ne souffrait aucun délai, il se serait peut-être vu réduit à la triste nécessité de détruire par le fer et par le feu la ville impériale, le plus noble prix de sa victoire, et dont la délivrance avait été le motif, ou plutôt le prétexte de la guerre civile [1293]. Ce fut avec un plaisir égal à sa surprise, qu'étant arrivé dans un lieu appelé *Saxa-Rubra*, à neuf milles environ de Rome [1294], il aperçut Maxence et ses troupes disposées à livrer bataille [1295]. Le large front de cette armée remplissait une plaine très spacieuse, et ses lignes profondes s'étendaient jusqu'au bord du Tibre, qui couvrait l'arrière-garde, et lui coupait la retraite. On assure, et nous pouvons le croire, que Constantin rangea ses légions avec une habileté consommée, et qu'il choisit pour lui même le poste du danger et de l'honneur. Distingué par l'éclat de ses armes, il chargea en personne la cavalerie de son rival. Cette attaque terrible détermina la fortune de cette journée mémorable. La cavalerie de Maxence consistait principalement en une troupe légère de Maures et de Numides, et en cuirassiers dont l'armure pesante arrêta tous les mouvements. Elle fut obligée de céder à l'impétuosité des cavaliers gaulois, qui, plus fermes que les Africains, surpassaient en activité les autres escadrons. La défaite des deux ailes laissait à découvert les flancs de l'infanterie. Les Italiens indisciplinés se décidèrent sans peine à fuir loin des drapeaux d'un tyran qu'ils avaient toujours détesté et qu'ils ne redoutaient plus. Les prétoriens, persuadés que la grandeur de leur offense les rendait indignes du pardon, combattaient animés par la vengeance et par le désespoir : malgré leurs efforts réitérés, ces braves

vétérans ne purent rappeler la victoire ; ils obtinrent cependant une mort honorable, et l'on observe que leurs corps couvraient le même terrain qui avait été occupé par leurs rangs [1296]. La confusion devint alors générale. Incapables de se rallier, les soldats de Maxence, poursuivis par un ennemi implacable, se précipitèrent par milliers dans les eaux profondes et rapides du Tibre. L'empereur lui-même voulut se sauver dans la ville par le pont Milvius, mais la multitude des fuyards qui se pressaient en foule sur cet étroit passage, le fit tomber dans le fleuve, où, embarrassé du poids de ses armes, il fut aussitôt noyé [1297]. Le lendemain on eut peine à trouver son corps profondément enfoncé dans le limon. La vue de sa tête, élevée au haut d'une pique, assura le peuple de sa délivrance. A ce spectacle, les Romains reçurent avec les acclamations de la fidélité et de la reconnaissance l'heureux Constantin, qui avait ainsi terminé, par ses talents et par sa valeur, l'entreprise la plus éclatante de sa vie [1298].

Si la clémence de ce prince après sa victoire ne mérite point d'éloges, on ne saurait non plus lui reprocher une rigueur excessive [1299]. Il fit aux vaincus le même traitement que sa personne et sa famille auraient éprouvé s'il eût été défait. Les deux fils de Maxence furent mis à mort, et l'on détruisit soigneusement toute sa race. Il était naturel que les plus fidèles serviteurs du tyran partageassent sa destinée comme ils avaient partagé sa prospérité et ses crimes ; mais lorsque les Romains demandèrent à haute voix un plus grand nombre de victimes, l'empereur sut résister avec force et avec humanité à ces clameurs serviles, dictées par la flatterie aussi bien que par le ressentiment : les délateurs furent punis et découragés ; ceux qu'une injuste tyrannie avait condamnés à l'exil reparurent dans leur patrie, et leurs biens leur furent rendus ; une amnistie générale tranquillisa l'esprit des habitants, et assura leurs propriétés d'Italie et d'Afrique [1300]. La première fois que Constantin honora le sénat de sa présence, il exposa, dans un discours modeste, ses services, et ses exploits ; il exprima le respect le plus sincère pour cette illustre assemblée, et lui promit de la rétablir dans sa première dignité et ses anciennes prérogatives. Ces protestations furent payées des vains titres d'honneur dont le sénat pouvait encore disposer sans prétendre confirmer l'autorité de Constantin, il lui assigna, par un décret solennel, le premier rang entre les trois *Augustes* qui gouvernaient l'univers romain [1301]. On institua des jeux et des fêtes pour perpétuer le souvenir de cette victoire célèbre, et plusieurs édifices élevés aux dépens de Maxence furent dédiés à son heureux rival. L'arc de triomphe de Constantin est encore maintenant une triste preuve de la décadence des arts, et un témoignage singulier de la plus basse vanité. Comme il ne fut pas possible de trouver dans la capitale de l'empire un sculpteur capable de décorer ce monument public, l'arc

de Trajan, sans aucun respect pour la mémoire d'un si grand prince ou pour les règles de la convenance, fut dépouillé de ses plus beaux ornements. On n'eut point égard à la différence des temps et des personnes, des actions et des caractères ; les Parthes captifs paraissent prosternés aux pieds d'un monarque qui n'a jamais porté ses armées au-delà de l'Euphrate, et les antiquaires curieux peuvent encore apercevoir la tête de Trajan sur les trophées de Constantin. Les nouveaux ornements qu'il fallut ajouter aux anciennes sculptures, pour en remplir les vides, sont exécutés de la manière la plus informe et la plus grossière[1302].

La politique, aussi bien que le ressentiment, exigeait l'entière abolition des prétoriens : ces troupes hautaines, dont Maxence avait rétabli et même augmenté le nombre et les privilèges furent pour jamais cassées par Constantin ; on détruisit leur camp fortifié, et le reste des prétoriens, qui avait échappé à la fureur du combat, fût dispersé parmi les légions et relégué sur les frontières de l'empire, où ces guerriers pouvaient être utiles sans devenir encore dangereux[1303]. En supprimant les troupes qui avaient leur poste à Rome, Constantin porta le coup fatal à la dignité du sénat et du peuple ; la capitale désarmée resta exposée, sans protection, à la négligence et aux insultes d'un maître éloigné. Nous pouvons observer que dans ce dernier effort des Romains pour conserver leur liberté expirante, l'appréhension d'un tribut les avait d'abord engagés à placer Maxence sur le trône. Ce prince ayant exigé du sénat ce tribut sous le nom de don gratuit, ils implorèrent alors l'assistance du souverain des Gaules. Constantin vainquit le tyran, et convertit le don gratuit en taxe perpétuelle. Les sénateurs, suivant leurs facultés, dont ils furent forcés de donner une déclaration, furent partagés en différentes classes : les plus opulents payaient annuellement huit livres d'or ; on en exigea quatre de la seconde classe, et deux de la dernière ; ceux, qui par leur pauvreté, méritaient une exemption, furent cependant taxés à sept pièces d'or. Outre les membres de cette assemblée, leurs fils, leurs descendants, leurs parents même, jouissaient des vains privilèges attachés à la dignité de sénateur, et ils en supportaient les charges onéreuses. On ne s'étonnera plus que Constantin ait pris tant de soin pour augmenter le nombre des personnes comprises dans une classe si utile[1304]. Après la défaite de Maxence, le victorieux empereur ne resta que deux ou trois mois à Rome. Il séjourna deux fois dans cette capitale pendant le reste de sa vie, pour célébrer les fêtes solennelles de la dixième et de la vingtième année de son règne. Constantin, presque toujours en action, s'occupait à exercer ses soldats et à examiner l'état des provinces. Il résida tour à tour, et selon les occasions, à Trèves, à Milan, à Aquilée, à Sirmium, à Naisses et à Thessalonique, jusqu'à ce qu'il eût bâti une **NOUVELLE**

ROME sur les confins de l'Europe et de l'Asie [1305].

Avant de marcher en Italie il s'était assuré de l'amitié ou du moins de la neutralité de Licinius [**mars 313**], souverain des provinces illyriennes. Constantin avait promis à ce prince sa sœur Constantia ; mais la célébration du mariage avait été différée jusqu'à ce que la guerre eût été terminée. L'entrevue des deux empereurs à Milan, lieu désigné pour cette cérémonie, parut cimenter l'union de leurs intérêts et de leurs familles [1306]. Au milieu de la joie publique ils furent tout à coup obligés de se séparées. Constantin, à la nouvelle d'une incursion des Francs, vola sur les rives du Rhin ; et l'approche des souverains de l'Orient, qui s'avancait les armes à la main, força Licinius de marcher en personne à sa rencontre. Maximin avait été l'allié secret de Maxence sans être découragé par le sort funeste de ce tyran, il résolut de tenter la fortune d'une guerre civile. De la Syrie il se transporta, dans le fort de l'hiver, sur les frontières de la Bithynie. La saison était rigoureuse ; un grand nombre d'hommes et de chevaux périrent dans la neige ; et comme les pluies abondantes avaient rompu les chemins, Maximin fut obligé de laisser derrière lui une partie considérable du gros bagage, qui ne pouvait suivre la rapidité de ses marches forcées. Par cet effort extraordinaire de diligence, il parvint aux rivages du Bosphore de Thrace avec une armée harassée, mais formidable, sans que les lieutenants de Licinius eussent été informés de ses intentions hostiles. Byzance ouvrit ses portes à Maximin après onze jours de résistance. Ce prince fût arrêté quelque temps au siège d'Héraclée : dès qu'il se fut emparé de cette ville, il fut étonné d'apprendre que Licinius campait à la distance de dix-huit milles seulement. Après une négociation infructueuse, dans laquelle les deux empereurs s'efforcèrent chacun de corrompre la fidélité de leurs partisans respectifs, ils eurent recours aux armes. Le souverain de l'Asie commandait une armée de plus de soixante-dix mille hommes, composée de vétérans bien disciplinés. Licinius, qui n'avait environ que trente mille Illyriens, fut d'abord accablé par la supériorité du nombre. Ses talents militaires et la fermeté de ses troupes rétablirent le combat ; il remporta une victoire décisive [**20 avril 313**]. La diligence incroyable de Maximin dans sa fuite a été beaucoup plus célébrée que sa valeur sur le champ de bataille. Vingt quatre heures après, on le vit pâle, tremblant et dépouillé de ses ornements impériaux à Nicomédie, ville éloignée de cent soixante milles du lieu de sa défaite. Les richesses de l'Asie n'avaient cependant pas encore été épuisées ; et, quoique l'élite des vétérans de Maximin eût péri dans la dernière action, il pouvait encore, avec du temps, lever de nombreuses troupes dans la Syrie et dans l'Égypte ; mais il ne survécut que trois ou quatre mois à son infortune. Sa mort [**août**], arrivée à Tarse, a été diversement attribuée au désespoir, au poison et à la

justice divine. Comme Maximin manquait également de talent et de vertu, il ne fut regretté ni du peuple, ni des soldats. Les provinces de l'Orient, délivrées des terreurs d'une guerre civile, reconnurent avec joie l'autorité de Licinius [1307].

L'empereur vaincu laissait deux enfants, un fils de huit ans et une fille de sept environ. L'innocence d'un âge si tendre pouvait inspirer quelque compassion ; mais la compassion de Licinius était une bien faible ressource, elle ne l'empêcha pas d'éteindre le nom et la mémoire de son adversaire. Là mort du fils de Sévère est encore moins excusable, puisque ni la vengeance ni la politique ne le condamnaient à périr. Le vainqueur n'avait point à se plaindre du père de l'infortuné Sévérien ; on avait déjà oublié le règne court et obscur de Sévère dans une partie de l'empire fort éloignée. Mais l'exécution de Candidianus est un acte de la cruauté et de l'ingratitude la plus noire. Il était fils naturel de Galéré, l'ami et le bienfaiteur de Licinius : le père, en mourant, l'avait jugé trop jeune pour soutenir le poids du diadème. Il espérait que, sous la protection des princes qu'il avait lui-même revêtus de la pourpre impériale, son fils mènerait une vie tranquille et honorable. Candidianus avait alors près de vingt ans. Sa naissance, quoiqu'elle ne fût soutenue ni par le mérite ni par l'ambition, suffit pour enflammer la jalousie de Licinius [1308]. A ces victimes innocentes et illustres de sa tyrannie, nous pouvons ajouter la mère et la fille de Dioclétien. Ce prince, en donnant à Galère le titre de César, lui avait, accordé en mariage sa fille Valérie, dont les aventures funestes pourraient devenir le sujet d'une tragédie fort intéressante. Elle avait rempli et même surpassé les devoirs d'une femme. Comme elle n'avait point d'enfants, elle avait bien voulu adopter le fils illégitime de son mari, et avait constamment montré pour l'infortuné Candidianus la tendresse et les soins d'une véritable mère. Lorsque Galère eut rendu les derniers soupirs, les biens immenses de sa veuve irritèrent l'avarice de son successeur Maximin, et les attraits de sa personne, excitèrent les désirs de ce prince [1309]. Il était alors marié ; mais les lois romaines permettaient le divorce, et les passions violentes du tyran demandaient une prompte satisfaction. La réponse de Valérie fut celle qui convenait à la fille et à la veuve d'un souverain. Elle y mêla seulement la prudence que sa malheureuse situation la forçait d'observer. *Si l'honneur*, dit-elle aux personnes que Maximin avait employées auprès d'elle, *permettait à une femme de mon caractère de penser à un second mariage, la décence me défendrait au moins d'écouter la proposition du prince dans un temps où les cendres de mon mari, son bienfaiteur, ne sont pas encore refroidies. Voyez ces vêtements lugubres ; ils expriment la douleur dans laquelle mon âme est plongée. Mais quelle confiance*, ajouta-t-elle avec fermeté, *puis-je avoir aux protestations d'un homme dont la cruelle circonstance est capable de répudier une épouse*

tendre et fidèle [1310] ? A ce refus, l'amour de Maximin se changea en fureur : comme il avait toujours à sa disposition des témoins et des juges, il ne lui fut pas difficile de cacher son ressentiment sous le voile d'une procédure légale, et d'attaquer la réputation aussi bien que la tranquillité de Valérie. Les biens de cette malheureuse princesse furent confisqués ; ses eunuques, ses domestiques, livrés aux plus cruels supplices. Enfin, plusieurs vertueuses et respectables matrones, qu'elle avait honorées de son amitié, souffrirent la mort sur une fausse accusation d'adultère. L'impératrice elle-même et sa mère Prisca furent condamnées à vivre en exil dans un village situé au milieu des déserts de la Syrie. Traînées ignominieusement de ville en ville, elles exposèrent ainsi leur honte et leur misère à ces mêmes provinces de l'Orient, qui, pendant trente ans avaient respecté leur dignité auguste. Dioclétien fit plusieurs tentatives inutiles pour adoucir le sort de sa fille ; il demandait que Valérie eût la permission de venir partager sa retraite de Salone, et fermer les yeux d'un père affligé [1311] ; *c'était*, disait-il à Maximin, *la seule grâce qu'il attendît d'un prince auquel il avait donné la pourpre impériale*. Dioclétien conjurait, mais il ne pouvait plus menacer : ses prières furent reçues avec froideur et avec, dédain. Le fier tyran paraissait prendre plaisir à traiter Dioclétien en suppliant, et sa fille en criminelle. La mort de Maximin semblait annoncer aux impératrices un changement favorable dans leur fortune. Les discordes civiles relâchèrent la vigilance de leurs gardes ; elles trouvèrent moyen de s'échapper du lieu de leur exil, et de se rendre, quoique avec précaution et déguisées, à la cour de Licinius. La conduite de ce prince dans les premiers jours de son règne, et la réception honorable qu'il fit au jeune Candidianus, inspirèrent à Valérie une satisfaction secrète : elle crut que désormais ses jours et ceux de son fils adoptif ne seraient plus mêlés d'amertume. A ces espérances flatteuses succédèrent bientôt la surprise et l'horreur ; et les exécutions qui ensanglantèrent le palais de Nicomédie, apprirent à l'impératrice que le trône de Maximin était occupé par un tyran encore plus barbare. Valérie pourvut à sa sûreté par la fuite ; et, toujours accompagnée de sa mère Prisca, elle erra pendant plus de quinze mois dans les provinces de l'empire [1312], revêtues toutes les deux de l'habillement le plus commun. Elles furent enfin découvertes à Thessalonique ; et, comme la sentence de mort avait déjà été prononcée ; elles eurent aussitôt la tête tranchée, et leurs corps furent jetés dans la mer. Le peuple contemplait avec effroi et avec étonnement ce triste spectacle ; mais la crainte qu'inspirait une garde nombreuse, étouffa sa douleur, et son indignation. Telle fut la cruelle destinée de la femme et de la fille de Dioclétien. Nous déplorons leurs infortunes ; nous ne pouvons découvrir quels furent leurs crimes ; en quelque juste idée que l'on se forme de la cruauté de Licinius, il paraît toujours surprenant qu'il ne

se soit pas contenté d'assurer sa vengeance d'une manière plus secrète et plus décente [1313].

L'univers romain se trouvait alors partagé entre Constantin et Licinius [an 314] ; le premier gouvernait l'Occident ; l'autre donnait des lois aux provinces orientales. On devait peut-être espérer que les vainqueurs, fatigués des guerres civiles et liés entre eux par des traités et par l'alliance de leurs familles, renonceraient à tout projet d'ambition, ou du moins qu'ils en suspendraient l'exécution ; cependant douze mois s'étaient à peine écoulés depuis la mort de Maximin, que les princes victorieux tournèrent leurs armes l'un contre l'autre. Le génie, les succès, l'esprit entreprenant de Constantin, semblent le désigner comme le premier auteur de la rupture ; mais le caractère perfide de Licinius justifie les soupçons les moins favorables. A la faible lueur que l'histoire jette sur cet événement [1314], on aperçoit une conspiration tramée par ses artifices contre l'autorité de son collègue. Constantin venait de donner sa sœur Anastasie en mariage à Bassianus, homme d'une grande fortune et d'une naissance illustre, et il avait élevé son beau-frère au rang de César. Selon le système de gouvernement institué par Dioclétien, l'Italie et peut-être l'Afrique devait former le département du nouveau prince dans l'empire ; mais l'accomplissement de la promesse souffrit tant de délais, ou fut accompagné de conditions si peu avantageuses, que la fidélité de Bassianus fût plutôt ébranlée qu'affermie par la distinction honorable qu'il avait obtenue. Licinius avait ratifié son élection. Ce prince actif trouva bientôt, par ses émissaires, le moyen d'entretenir, une correspondance secrète et dangereuse avec le nouveau César, d'irriter ses mécontentements, et de le porter au projet téméraire d'arracher par la violence ce qu'il attendait en vain de la justice de l'empereur. Mais le vigilant Constantin découvrit le complot avant que toutes les mesures eussent été prises pour l'exécuter. Aussitôt, renonçant solennellement à l'alliance de Bassianus, il le dépouilla de la pourpre et lui infligea la peine que méritaient sa trahison et son ingratitude. Lorsqu'on vint demander à Licinius la restitution des criminels qui avaient cherché un asile dans ses États, son refus altier confirma les soupçons que l'on avait déjà de sa perfidie ; et les indignités commises à Æmone, sur les frontières de l'Italie, contre les statues de Constantin, devinrent le signal de la discorde entre les deux princes [1315].

La première bataille se livra près de Cibalis (**8 octobre 315**), ville de Pannonie, située sur la Save à cinquante milles au-dessus de Sirmium [1316]. Les forces peu considérables que ces deux puissants monarques avaient rassemblées dans une occasion si importante, donnent lieu de croire que l'un fut provoqué subitement, et l'autre

surpris tout à coup.. Le souverain de l'Orient n'avait que trente-cinq mille hommes ; vingt mille soldats composaient toute l'armée de l'empereur d'Occident. L'infériorité du nombre était compensée toutefois par l'avantage du terrain. Posté dans un défilé large environ d'un demi mille, entre une colline escarpée et un marais profond, Constantin attendait l'ennemi avec assurance et il repoussa son premier choc. Habile à profiter de cet avantage, il descendit dans la plaine ; mais les vétérans d'Illyrie se rallièrent sous les étendards d'un chef qui avait appris le métier des armes à l'école de Probus et de Dioclétien. Des deux côtés les armes de trait furent bientôt épuisées ; les armées rivales, animées d'un même courage, s'élancèrent avec impétuosité l'une contre l'autre, et se battirent à coups de lances et d'épées. Le combat était demeuré incertain depuis la pointe du jour jusqu'aux approches de la nuit, lorsque l'aile droite, que Constantin commandait en personne, détermina la victoire par une attaque vigoureuse. Une sage retraite sauva le reste des troupes de Licinius. Mais dès que ce prince eut reconnu sa perte, qui se montait à plus de vingt mille hommes, il ne se crut pas en sûreté pendant la nuit devant un adversaire actif et victorieux : abandonnant son camp et ses magasins, il marcha secrètement et avec diligence à la tête de la plus grande partie de sa cavalerie ; et il se trouva bientôt hors de tout danger. Sa célérité fut le salut de sa femme, de son fils et de ses trésors qu'il avait laissés dans Sirmium. Licinius traversa cette ville ; et, après avoir rompu le pont sur la Save, il se hâta de lever une nouvelle armée dans la Dacie et en Thrace : tandis qu'il fuyait il accorda le titre précaire de César à Valens, un de ses généraux, qui commandait sur la frontière d'Illyrie [1317].

La plaine de Mardie, dans la Thrace, fut le théâtre d'une seconde bataille aussi opiniâtre et non moins sanglante que la première. Les troupes des deux partis déployèrent une valeur et une discipline égales ; la victoire fut encore une fois fixée par l'habileté supérieure de Constantin. Ce prince avait envoyé un corps de cinq mille hommes s'emparer d'une hauteur avantageuse, d'où pendant la chaleur de l'action, ils tombèrent sur l'arrière-garde de l'ennemi et en firent un grand carnage.

Cependant les légions de Licinius, présentant un double front, conservèrent toujours le terrain, jusqu'à ce que la nuit mit fin au combat ; et favorisa leur retraite vers les montagnes de la Macédoine [1318]. La perte de deux batailles et de ses plus braves vétérans força l'esprit altier de Licinius à demander la paix. Mistrianus, son ambassadeur, admis à l'audience de Constantin, s'étendit sur ces maximes générales de modération et d'humanité, si familières à l'éloquence des vaincus. Il représenta, dans les termes les

plus insinuants, que l'événement de la guerre était encore douteux, et que ses calamités inévitables entraîneraient la ruine des deux partis, et finit en disant qu'il était autorisé par les *deux* empereurs ses maîtres, à proposer une paix solide et honorable. Ce fut avec mépris et indignation que Constantin l'entendit faire mention de Valens. *Nous ne sommes pas venus, répliqua-t-il fièrement, des bords de l'Océan occidental, nous n'avons pas parcouru d'immenses contrées en livrant tant de combats, en remportant un si grand nombre de victoires, pour couronner un vil esclave ; après avoir puni un parent ingrat. L'abdication de Valens est le premier article du traité*[1319]. La nécessité contraignit à accepter une condition humiliante. Après un règne de quelques jours, le malheureux Valens perdit la pourpre et la vie. Dès que cet obstacle eut été levé, la tranquillité de l'univers romain fut bientôt rétablie. Si les défaites successives de Licinius avaient épuisé ses forces, elles avaient développé son courage et ses talents. Sa situation était presque désespérée ; mais les efforts du désespoir sont souvent formidables. La prudence de Constantin préférait un avantage considérable et certain au hasard douteux d'une troisième bataille. Il consentit à laisser son rival, ou comme il appelait de nouveau Licinius, son ami et son frère, en possession de la Thrace, de l'Asie-Mineure, de la Syrie et de l'Égypte. Mais les provinces de la Pannonie, de la Dalmatie, de la Dacie, de la Macédoine et de la Grèce, usent cédées à l'empereur d'Occident ; et les États de Constantin s'étendirent depuis les confins de la Calédonie jusqu'à l'extrémité du Péloponnèse. Il fut stipulé par le même traité, que trois jeunes princes, fils des empereurs, seraient désignés successeurs de leurs pères. Crispus et le jeune Constantin furent bientôt après déclarés Césars en Occident. Dans l'Orient, le jeune Licinius parvint à la même dignité. Par cette double portion d'honneurs, réunie dans sa famille, le vainqueur constatait la supériorité de ses armes et de sa puissance [1320].

La réconciliation de Constantin et de Licinius, quoique envenimée par le ressentiment et par la jalousie, par le souvenir des injures récentes et par l'appréhension de nouveaux dangers, maintint cependant durant plus de huit années, la tranquillité de l'univers romain. Comme vers cette époque commence une suite très régulière des lois impériales, il ne serait pas difficile de rapporter les règlements civils qui employèrent le loisir de Constantin. Mais ses institutions les plus importantes se trouvent étroitement liées au nouveau système de politique et de religion, qui ne fut parfaitement établi que dans les derniers temps et dans les années paisibles de son règne. Plusieurs de ses lois en tant qu'elles concernent les droits et les propriétés des individus et la pratique du barreau, se rapportent plutôt à la jurisprudence particulière qu'à l'administration publique de l'empire, et il publia un grand nombre d'édits, dont la nature tient tellement

aux lieux et aux circonstances, qu'ils ne sont pas dignes de trouver place dans une histoire générale. On peut cependant tirer de la foule deux lois qui méritent d'être connues, l'une pour son importance, l'autre pour sa singularité : la première respire la plus grande humanité : la sévérité excessive de la seconde la rend très remarquable. 1° La pratique horrible, et si familière aux anciens, d'exposer ou de faire mourir les enfants nouveau-nés, devenait plus les jours plus fréquente, spécialement en Italie. C'était l'effet de la misère ; et la misère avait surtout pour principe le poids intolérable des impositions, et les voies aussi injustes que cruelles employées par les officiers du fisc contre leurs débiteurs insolvables. Les sujets pauvres ou dénués d'industrie, loin de voir avec plaisir augmenter leurs familles, croyaient suivre les mouvements d'une véritable tendresse, en délivrant leurs enfants des malheurs dont les menaçait une vie qu'ils ne pouvaient eux-mêmes supporter. L'humanité de Constantin, excitée peut-être par quelques exemples nouveaux et frappants de désespoir[1321], engagea ce prince à publier un édit dans toutes les villes de l'Italie, ensuite de l'Afrique. En vertu de ce règlement, on devait donner un secours immédiat et suffisant à ceux qui produiraient devant le magistrat les enfants que leur pauvreté ne le permettrait pas d'élever. Mais la promesse était trop magnifique, et les moyens de la remplir, avaient été fixés d'une manière trop vague, pour produire aucun avantage général ou permanent[1322]. La loi, quoiqu'elle mérite quelques éloges, sert moins à soulager qu'à exposer la misère publique. Elle demeure aujourd'hui comme un monument authentique pour contredire et confondre des orateurs vendus, trop contents de leur propre situation pour supposer que le vice et la misère pussent exister sous le gouvernement d'un prince si généreux[1323].

II. Les lois de Constantin contre le rapt marquent bien peu d'indulgence pour une des faiblesses les plus pardonnables de la nature humaine, puisqu'elles regardaient comme ravisseur, et punissaient comme tel tout homme qui enlevait de la maison de ses parents une fille âgée de moins de vingt-cinq ans : soit qu'il eût employé la violence, ou que par une douce séduction il l'eût déterminée à une fuite volontaire, le ravisseur était puni de mort ; et si la mort simple ne se trouvait pas proportionnée à l'énormité de son crime, il était ou brûlé vif ou déchiré en pièces par les bêtes sauvages au milieu de l'amphithéâtre. Si la jeune fille déclarait avoir été enlevée de son propre consentement, loin de sauver son amant par cet aveu, elle s'exposait à partager son sort. Les parents de la fille infortunée ou coupable étaient obligés de poursuivre en justice le ravisseur : si, cédant aux mouvements de la nature, ils fermaient les yeux sur l'insulte et réparaient par un mariage l'honneur de leur

famille, ils étaient eux-mêmes condamnés à l'exil, et leurs biens confisqués. Les esclaves de l'un ou de l'autre sexe, convaincus d'avoir favorisé le rapt ou la séduction, étaient brûlés vifs, ou mis à mort par un supplice plus raffiné, qui consistait à leur verser dans la bouche du plomb fondu. Comme le crime était un crime public, l'accusation en était permise même aux étrangers. Quel que fût le nombre des années écoulées depuis le crime, l'accusation était toujours recevable, et les suites de la sentence s'étendaient jusqu'aux fruits innocents de cette union irrégulière[1324]. Mais toutes les fois que l'offense inspire moins d'horreur que la punition, la rigueur de la loi pénale est forcée de céder aux mouvements naturels imprimés dans le cœur de l'homme. Les articles les plus odieux de cet édit furent adoucis ou annulés sous le règne suivant[1325]. Constantin lui-même tempéra souvent, par des actes particuliers de clémence, l'esprit cruel de ses institutions générales ; et telle était l'humeur singulière de ce prince, qu'il se montrait aussi indulgent, aussi négligent même dans l'exécution de ses lois, qu'il avait paru sévère et même cruel en les publiant. Il serait difficile de découvrir un symptôme plus marqué de faiblesse, soit dans le caractère du prince, soit dans la constitution du gouvernement[1326].

L'administration civile frit quelquefois interrompue par des expéditions militaires entreprises pour la défense de l'empire. Crispus, jeune prince du caractère le plus aimable, qui avait reçu, avec le titre de César, le commandement du Rhin, signala sa valeur et son habileté par plusieurs victoires sur les Francs et sur les Allemands. Il apprit aux Barbares de cette frontière à redouter le fils aîné de Constantin et le petit-fils de Constance[1327]. L'empereur s'était réservé le département plus important et bien plus difficile du Danube. Les Goths, qui, sous les règnes de Claude et d'Aurélien, avaient senti le poids des armes romaines, respectèrent la puissance de l'empire, même au milieu des discordes intestines qui le déchirèrent après la mort de ces princes. Mais cinquante ans de paix avaient alors réparé les forces de cette nation belliqueuse. Il s'était élevé une nouvelle génération qui ne se ressouvenait plus des malheurs des anciens temps. Les Sarmates des Palus-Méotides suivirent les étendards des Goths, comme sujets ou comme alliés, et ces Barbares réunis fondirent tout à coup sur les provinces illyriennes [an 322]. Campona, Margus et Bononia[1328], paraissent avoir été le théâtre de plusieurs sièges et de plusieurs combats[1329] mémorables. Quoique Constantin trouvât une résistance opiniâtre, il vint à bout de terrasser ces redoutables adversaires ; et les Goths achetèrent la permission de se retirer honteusement, en rendant le butin qu'ils avaient pris. Cet avantage ne satisfaisait pas l'indignation de l'empereur. Décidé à châtier, en même temps qu'il les repoussait, des Barbares insolents qui avaient osé

envahir le territoire de Rome, après avoir réparé le port construit par Trajan, il passa le Danube à la tête de ses légions, et pénétra dans les retraites les plus inaccessibles de la Dacie[1330] ; et, après avoir exercé une vengeance sévère, il consentit à donner la paix au peuple suppliant des Goths, à condition qu'ils lui fourniraient un corps de quarante mille soldats toutes les fois qu'il l'exigerait [1331]. De pareils exploits honorent sans doute ce prince, et furent utiles à l'empire ; mais on doute qu'ils puissent justifier une assertion exagérée d'Eusèbe. Selon cet auteur, **TOUTE LA SCYTHIE**, pays immense, divisé en tant de nations de noms si différents et de mœurs si sauvages, fut, jusqu'à son extrémité septentrionale, ajoutée à l'empire romain par les armes victorieuses de Constantin [1332].

Parvenu à ce haut point de gloire, il eût été difficile à Constantin de souffrir que l'empire fût plus longtemps partagé. Plein de confiance en la supériorité de son génie et de sa puissance militaire, il se détermina, sans avoir eu à se plaindre d'aucune injure, à précipiter du trône un collègue dont l'âge avancé et, les vices détestés semblaient rendre la destruction facile [1333]. Mais, à l'approche du danger, le vieil empereur trompa l'attente de ses amis aussi bien que de ses adversaires. Rappelant tout à coup cette bravoure et ces talents qui lui avaient mérité l'amitié de Galère et la pourpre impériale, il se prépara au combat ; assembla les forces de l'Orient, et remplit bientôt de ses troupes, les plaines d'Andrinople, tandis que ses vaisseaux couvraient l'Hellespont. on armée consistait en cent cinquante mille fantassins et quinze mille cavaliers. Comme cette cavalerie avait été principalement tirée de la Phrygie et de la Cappadoce, on peut se former une idée plus favorable de la beauté des chevaux que du courage et de l'habileté de ceux qui les montaient. Trois cent cinquante galères à trois rangs de rames composaient la flotte. L'Égypte et la côte adjacente de l'Afrique en avaient fourni cent trente. Cent dix de ces bâtiments venaient des ports de la Phénicie et de l'île de Chypre. Enfin, les contrées maritimes de la Bithynie, de l'Ionie et de la Carie, avaient été forcées de donner les cent dix autres. Constantin assigna le rendez-vous de ses troupes à Thessalonique. Elles se montaient à plus de cent vingt mille hommes, tant infanterie que cavalerie [**Zozime, II**]. Leur chef contemplait avec plaisir leur air martial ; et son armée, quoique inférieure en nombre à celle de son rival renfermait plus de soldats. Les légions de Constantin avaient été levées dans les provinces belliqueuses de l'Europe ; leur discipline avait été éprouvée ; leurs anciennes victoires enflaient leurs espérances, et, elles avaient dans leur sein une foule de vétérans qui, après dix-sept campagnes glorieuses sous le même général, se préparaient à mériter une retraite honorable par un dernier effort de courage[1334]. Mais sur mer les préparatifs de Constantin ne pouvaient en aucune façon être comparés à ceux de Licinius. Les villes

maritimes de la Grèce avaient envoyé chacune au célèbre port du Pirée les hommes et les bâtiments qu'elles pouvaient fournir, et toutes ces forces réunies ne formaient que deux cents petits vaisseaux : armement très faible, si on le compare à ces flottes formidables équipées et entretenues par la république d'Athènes durant la guerre du Péloponnèse [1335]. Depuis que l'Italie avait cessé d'être le siège du gouvernement, les établissements maritimes formés dans les ports de Misène et de Ravenne avaient été insensiblement négligés ; et comme la marine de l'empire était soutenue par le commerce plutôt que par la guerre, il devait naturellement se trouver un bien plus grand nombre de matelots et de bâtiments dans les provinces industrieuses de l'Égypte et de l'Asie. On est seulement étonné que l'empereur d'Orient, dont les forces navales étaient si considérables, ait négligé de porter la guerre dans le centre des États de son rival.

Au lieu d'embrasser une résolution si active, qui aurait pu changer toute la face de la guerre, le prudent Licinius attendit l'ennemi près d'Andrinople ; et le soin avec lequel il fortifia son camp décelait assez ses inquiétudes. Après avoir quitté Thessalonique, Constantin s'avancait vers cette partie de la Thrace, lorsqu'il fut tout à coup arrêté par l'Hèbre, fleuve large et rapide, et il aperçut les nombreuses troupes de Licinius, qui, postées sur la pente d'une montagne, s'étendaient depuis le fleuve jusqu'à la ville. Plusieurs jours se passèrent en escarmouches à quelque distance des deux armées. Enfin l'intrépidité de Constantin surmonta les difficultés du passage et de l'attaque [3 juillet 323]. Ce serait ici le lieu de rapporter un exploit prodigieux de ce prince. Quoiqu'il ne s'en trouve peut-être aucun dans la poésie ou dans les romans qui puisse lui être comparé, cependant il a été célébré, non par un de ces orateurs vendus à sa fortune, mais par un historien ennemi de sa gloire. On assure que le vaillant empereur se jeta dans l'Hèbre, accompagné seulement de douze cavaliers, et que, par la force ou la terreur de son bras invincible, il renversa, massacra et mit en pièces une armée de cent cinquante mille hommes. La crédulité l'emportait tellement sur la passion dans l'esprit de Zozime, qu'au lieu de s'attacher aux événements les plus importants de cette fameuse bataille, il paraît avoir choisi et embelli les plus merveilleux. La valeur et le péril de Constantin sont attestés par une blessure légère qu'il reçut à la cuisse ; mais nous pouvons découvrir, même dans cette narration imparfaite, et peut-être dans un texte corrompu, que la victoire ne fut pas moins due à l'habileté du général que la bravoure du héros. Il rassembla d'abord des matériaux, comme s'il eût eu dessein de jeter un pont sur le fleuve ; et tandis que les ennemis étaient occupés de ces préparatifs, il envoya un corps de cinq mille archers s'emparer d'un bois épais qui couvrait leur arrière-garde. Licinius, embarrassé par une multiplicité d'évolutions trompeuses,

sortit avec regret de son poste avantageux pour combattre dans la plaine sur un terrain uni où la victoire ne fut plus disputée. Les vétérans expérimentés de l'Occident taillèrent facilement en pièces cette multitude confuse de nouvelles levées. Il périt, dit-on, trente-quatre mille hommes. Le soir même, le camp fortifié de Licinius fut pris d'assaut, et la plus grande partie des fuyards, qui avaient gagné les montagnes, se rendirent le lendemain à la discrétion du vainqueur[1336]. Son rival, incapable désormais de tenir la campagne, s'enferma dans les murs de Byzance.

Constantin mit aussitôt le siège devant cette ville. Une pareille entreprise exigeait de grands travaux, et le succès pouvait en paraître fort incertain. Dans les dernières guerres civiles, les fortifications d'une place si importante, regardée avec raison comme la clef de l'Europe et de l'Asie, avaient été réparées et augmentées ; en tant que Licinius restait maître de la mer, la garnison avait bien moins à craindre de la famine que l'armée des assiégeants. Les commandants de la flotte de Constantin eurent ordre de se rendre auprès de lui, et il leur prescrivit de forcer le passage de l'Hellespont, puisque les vaisseaux de Licinius, au lieu de chercher et de détruire un ennemi plus faible, demeuraient dans l'inaction et continuaient à occuper un détroit où la supériorité du nombre était si peu utile et si peu avantageuse. Crispus, fils aîné de Constantin, fut chargé de cette entreprise hardie. Il l'exécuta si heureusement et avec tant de courage, qu'il mérita l'estime de son père, et qu'il excita probablement sa jalousie. Le combat dura deux jours. A la fin de la première journée, les deux flottes, après une perte considérable et réciproque, se retirèrent l'une en Europe, l'autre du côté de l'Asie. Le second jour, il s'éleva vers le midi un vent du sud[1337], qui, soufflant avec violence, poussa les vaisseaux de Crispus contre ceux de l'ennemi. Ce prince profita, par son habile intrépidité, de cet heureux hasard, et remporta bientôt une victoire complète. Cent trente bâtiments furent coulés à fond, cinq mille hommes perdirent la vie ; et Amandus, l'amiral de la flotte asiatique, ne parvint qu'avec la plus grande difficulté aux rivages de Chalcédoine. Dès que l'Hellespont fut libre, un grand convoi arriva au camp de Constantin, qui avait déjà avancé les opérations du siège. Après avoir construit un rempart de terre égal en hauteur aux fortifications de Byzance, il posa sur cette terrasse des machines de toute espèce, et de hautes tours d'où ses soldats lançaient aux assiégés des dards et des pierres énormes. Les béliers avaient ébranlé les murs en plusieurs endroits ; si Licinius persistait à se défendre plus longtemps, il s'exposait à être enseveli sous les ruines de la ville. Avant d'être entièrement bloqué, il passa prudemment, avec ses trésors, à Chalcédoine en Asie ; et, n'ayant pas perdu le désir d'associer des compagnons à l'espoir et aux dangers de sa fortune , il

donna le titre de César à Martinianus, qui remplissait un des emplois les plus importants de son empire [1338].

Telles étaient les ressources et les talents de Licinius, qu'après tant de défaites réitérées, pendant que Constantin exerçait son activité au siège de Byzance, il assembla en Bithynie une nouvelle armée de cinquante où soixante mille hommes. Le vigilant empereur ne crut cependant pas devoir négliger les derniers efforts de son rival. Une partie considérable de l'armée victorieuse passa le Bosphore dans de petits bâtiments ; bientôt après l'arrivée de ces troupes, la bataille décisive se donna sur les hauteurs de Chrysopolis, aujourd'hui Scutari. Les soldats de Licinius, quoique nouvellement levés, mal armés et plus mal disciplinés, résistèrent au vainqueur avec un courage inutile, mais animé par le désespoir, jusqu'à ce que la défaite totale et le massacre de vingt-cinq mille hommes eussent irrévocablement déterminé le sort de leur chef [1339]. Il se rendit à Nicomédie, moins dans l'espoir de se défendre que dans la vue de gagner du temps pour négocier. Constantia, femme de Licinius et sœur de Constantin, sollicita son frère en faveur de son mari ; elle obtint plutôt de la politique que de la compassion du vainqueur, la promesse solennelle, confirmée par un serment, que Licinius, après s'être dépouillé de la pourpre, et après avoir sacrifié Martinianus, aurait la permission de passer le reste de ses jours dans un repos honorable. La conduite de Constantia et ses liaisons avec les deux princes rivaux, rappellent naturellement le souvenir de cette vertueuse Romaine, sœur d'Auguste et femme de Marc-Antoine ; mais les idées des hommes étaient changées, et l'on ne pensait plus que ce fût une tache pour un Romain de survivre à son honneur et à sa liberté. Licinius demanda et accepta le pardon de ses fautes ; il déposa la pourpre aux pieds de son *seigneur* et *maître* ; et lorsqu'il eut été relevé de terre avec une pitié insultante, il fut admis au banquet impérial. On l'envoya aussitôt à Thessalonique, qu'on avait choisie pour sa prison : il fut bientôt condamné à mourir [1340]. On ne sait si, pour motiver son exécution, on eut recours à un tumulte élevé parmi les soldats, ou bien à un décret du sénat. Selon l'usage de la tyrannie, Licinius fut accusé de tramer une conspiration et d'entretenir une correspondance criminelle avec les Barbares ; mais comme il ne fut jamais convaincu ni par sa conduite, ni par aucune preuve légale, sa faiblesse doit faire présumer [1341] qu'il était innocent. La mémoire de ce malheureux prince fait dévouée à une infamie perpétuelle ; on renversa ses statues avec ignominie ; et par un édit précipité, dont les suites parurent si funestes qu'il fut presque aussitôt modifié, on annula toutes les lois et toutes les procédures judiciaires de son règne [1342]. Cette victoire de Constantin, réunit de nouveau les membres épars de l'univers romain sous l'autorité d'un seul monarque, trente-sept ans après que Dioclétien eut partagé avec Maximien, son associé, sa

puissance et ses provinces.

Les degrés successifs de l'élévation de Constantin, depuis sa première élection dans la ville d'York jusqu'à l'abdication de Licinius à Nicomédie, ont été représentés avec détail et précision, non seulement parce que ces événements sont en eux-mêmes fort intéressants, et de la plus grande importance, mais encore parce qu'ils ont contribué à la décadence de l'empire par tout le sang et par les richesses immenses qui furent alors prodigués ; et par l'accroissement perpétuel des taxes aussi bien que des forces militaires. La fondation de Constantinople et l'établissement de la religion chrétienne furent les suites immédiates et à jamais mémorables de cette révolution.

Chapitre XV

Progrès de la religion chrétienne. Sentiments, mœurs, nombre et condition des premiers chrétiens.

UN EXAMEN impartial, mais raisonné, des progrès et de l'établissement du christianisme, peut être regardé comme une partie très essentielle de l'histoire de l'empire romain. Tandis que la force ouverte et des principes cachés de décadence attaquent et minent à la fois ce grand corps, une religion humble et pure jette sans effort des racines dans l'esprit des hommes, croît au milieu du silence et de l'obscurité, tire de l'opposition une nouvelle vigueur, et arbore enfin sur les ruines du Capitole la bannière triomphante de la croix. Son influence ne se borne pas à la durée ni aux limites de l'empire ; après une révolution de treize ou quatorze siècles, cette religion est encore celle des nations de l'Europe qui ont surpassé tous les autres peuples de l'univers dans les arts, dans les sciences, aussi bien que dans les armes : le zèle et l'industrie des Européens ont porté le christianisme sur les rivages les plus reculés de l'Asie et de l'Afrique ; et par le moyen de leurs colonies, il a été solidement établi depuis le Chili jusqu'au Canada, dans un monde inconnu aux anciens.

Un pareil examen serait sans doute utile et intéressant ; mais il se présente ici deux difficultés particulières. Les monuments suspects et imparfaits de l'histoire ecclésiastique nous mettent rarement en état d'écarter les nuages épais qui couvrent le berceau du christianisme. D'un autre côté, la grande loi de l'impartialité nous oblige trop souvent de révéler les imperfections de ceux des chrétiens qui, sans être inspirés, prêchèrent ou embrassèrent l'Évangile. Aux yeux d'un observateur peu attentif, leurs fautes sembleront peut-être jeter une ombre sur la foi qu'ils professaient ; mais le scandale du vrai fidèle et le triomphe imaginaire de l'impie cesseront, dès qu'ils se rappelleront, non seulement *par qui*, mais encore *à qui* la révélation divine a été donnée. Le théologien peut se livrer au plaisir de représenter la religion descendant du ciel dans tout l'éclat de sa gloire, et environnée de sa pureté primitive. Une tâche plus triste est imposée à l'historien : il doit découvrir le mélange inévitable d'erreur et de corruption qu'a dû contracter la foi dans un long séjour parmi des êtres faibles et dégénérés.

La curiosité nous porté à vouloir démêler les moyens qui ont assuré les, succès étonnants du christianisme sur les religions établies alors dans l'univers : il est facile de la satisfaire par une réponse naturelle et décisive. Sans doute cette victoire est due à l'évidence convaincante de la doctrine elle-même et à la providence invariable de son grand auteur. Mais ne sait-on pas que la raison et la vérité trouvent rarement un accueil aussi favorable parmi les hommes ? Et puisque la sagesse de la Providence daigne souvent employer nos passions et les circonstances générales où se trouve le genre humain, comme des instruments propres à l'exécution de ses vues, il peut aussi nous être permis de demander, avec toute la soumission convenable, non pas quelle fut la cause première des progrès rapides de l'Église chrétienne, mais quelles en ont été les causes secondes. Les cinq suivantes paraissent être celles qui ont favorisé son établissement de la manière la plus efficace. 1° Le zèle inflexible, et, s'il nous est permis de le dire, intolérant des chrétiens ; zèle puisé, il est vrai, dans la religion juive, mais dégagé de cet esprit étroit et insociable, qui, loin d'inviter les gentils à embrasser la loi de Moïse, les en avait détournés. 2° La doctrine d'une vie future, perfectionnée et accompagnée de tout ce qui pouvait donner du poids et de la force à cette vérité importante. 3° Le don des miracles attribué à l'Église primitive. 4° La morale pure et austère des fidèles. 5° L'union et la discipline de la république chrétienne, qui forma par degrés, dans le sein de l'empire romain, un État libre, dont la force devenait de jour en jour plus considérable.

I. Nous avons déjà fait connaître l'harmonie religieuse du monde ancien, et la facilité avec laquelle tant de nations si différentes, et même ennemies, avaient adopté, ou du moins respecté les superstitions les unes des autres[1343]. Un seul peuple refusa de souscrire à cet accord universel du genre humain. Les Juifs, qui sous la domination des Assyriens et des Perses, avaient languï pendant plusieurs siècles au rang des plus vils de leurs esclaves[1344], sortirent tout à coup de l'obscurité lorsqu'ils furent soumis aux successeurs d'Alexandre ; et comme leur nombre s'augmenta avec une rapidité étonnante en Orient, et dans la suite en Occident, ils excitèrent bientôt la surprise et la curiosité des autres nations[1345]. Leur opiniâtreté invincible à conserver leurs cérémonies particulières, et leurs mœurs insociables, semblaient indiquer une espèce d'hommes qui professaient hardiment ou qui, déguisaient à peine une haine implacable[1346] contre le reste du genre humain. Ni la violence d'Antiochus, ni les artifices d'Hérode, ni l'exemple des nations circonvoisines, ne purent jamais engager les Juifs à joindre aux institutions de Moïse la mythologie élégante des Grecs[1347]. Les Romains, attachés aux maximes d'une tolérance universelle, protégèrent une superstition qu'ils méprisaient[1348]. Auguste, si

rempli de condescendance envers tous les sujets de son empire, daigna ordonner que l'on offrit des prières pour la prospérité de son règne dans le temple de Jérusalem[1349] ; tandis que le dernier des enfants d'Abraham serait devenu un objet d'horreur à ses propres yeux et à ceux de ses frères, s'il eût rendu le même hommage au Jupiter du Capitole. La modération des vainqueurs ne fut pas capable d'apaiser les préjugés inquiets d'un peuple alarmé et scandalisé à la vue des enseignes du paganisme qui devaient nécessairement s'introduire dans une province romaine[1350]. En vain Caligula voulut-il placer sa statue dans le temple de Jérusalem ; ce projet insensé fut déjoué par la résolution unanime des habitants, qui redoutaient bien moins la mort qu'une profanation si impie[1351]. Leur attachement à la loi de Moïse égalait leur aversion pour tout culte étranger. Leur zèle pieux, resserré et contrarié dans son cours, acquit la force et quelquefois l'impétuosité d'un torrent.

Cette persévérance inflexible, qui paraissait si odieuse ou si ridicule au monde ancien, prend un caractère plus auguste depuis que la Providence a daigné nous révéler l'histoire mystérieuse du peuple choisi ; mais le respect et même le scrupule avec lesquels les Juifs du second temple conservèrent les institutions de Moïse, paraîtront encore plus étonnants, si l'on compare cet attachement avec l'incrédulité opiniâtre de leurs ancêtres. Au temps où la loi avait été donnée sur le mont Sinaï, au milieu des éclats de la foudre, où les flots de l'Océan étaient devenus immobiles, où les corps célestes avaient suspendu leur cours pour favoriser les expéditions des Israélites ; au temps enfin où des récompenses et des punitions temporelles étaient les suites immédiates de leur piété ou de leur désobéissance, ils se révoltaient, sans cesse contre la majesté visible de leur divin roi ; ils plaçaient les idoles des nations dans le sanctuaire de Jéhovah ; enfin ils imitaient toutes les cérémonies fantastiques pratiquées sous les tentes des Arabes, ou dans les villes de la Phénicie[1352]. A mesure que le ciel, justement irrité, retira sa protection à des ingrats, leur foi acquit un nouveau degré de vigueur et de pureté. Les contemporains de Moïse et de Josué avaient contemplé avec indifférence les miracles les plus étonnants : dans un temps moins reculé, sous le poids des calamités les plus cruelles, la foi des Juifs en ces mêmes prodiges, les préserva de la contagion universelle de l'idolâtrie ; et, ce qui est entièrement contraire à la marche générale de l'esprit humain, ce peuple singulier semble avoir cru plus fermement et avec plus de promptitude les traditions de ses premiers pères que les témoignages de ses propres sens[1353].

La religion juive renfermait tout ce qui pouvait servir à sa défense ; mais elle n'était point destinée à faire des conquêtes, et probablement

le nombre des prosélytes ne surpassa jamais beaucoup celui des apostats. Les promesses divines avaient été originaires faites à une seule famille ; c'était à elle qu'avait été prescrite la pratique distinctive de la circoncision. Lorsque la postérité d'Abraham eut multiplié comme les sables de la mer, la Divinité qui lui avait dicté de sa bouche un système de lois et de cérémonies, se déclara le dieu propre, et en quelque sorte national d'Israël ; et elle parut toujours extrêmement jalouse de séparer son peuple favori d'avec le reste des hommes. La conquête de la terre de Canaan fut accompagnée de tant de circonstances merveilleuses, et d'une si grande effusion de sang, que les Juifs restèrent dans un état d'inimitié irréconciliable avec tous leurs voisins. Les vainqueurs avaient reçu ordre d'exterminer quelques-unes des tribus les plus idolâtres : les faiblesses de l'humanité retardèrent rarement l'exécution des volontés de l'Être suprême. Les mariages et les alliances avec les autres nations ne leur étaient pas permis. Ils ne pouvaient recevoir les étrangers dans la congrégation ; et cette défense quelquefois perpétuelle, s'étendait presque toujours à la troisième, à la septième, ou même à la dixième génération. L'obligation de prêcher aux gentils la foi de Moïse n'avait jamais été prescrite comme un précepte de la loi, et les Juifs ne pensèrent point à s'imposer volontairement un pareil devoir. Lorsqu'il s'agissait d'admettre de nouveaux citoyens, ce peuple insociable suivait plutôt l'orgueilleuse vanité des Grecs que la politique généreuse des Romains. Les descendants d'Abraham, fiers de l'opinion qu'ils avaient seuls hérité de l'alliance, craignaient de diminuer la valeur de leur patrimoine en le partageant trop facilement avec les étrangers de la terre. Une plus grande communication avec le genre humain étendit leurs connaissances sans guérir leurs préjugés ; et toutes les fois que le dieu d'Israël acquérait de nouveaux adorateurs, il en était bien plus redevable à l'humeur inconstante du polythéisme qu'au zèle actif de ses propres missionnaires[1354]. La religion de Moïse semble avoir été instituée pour une contrée particulière, aussi bien que pour une seule nation. Si les Juifs eussent exécuté rigoureusement le précepte qui ordonnait à tous les mâles de se présenter trois fois dans l'année, devant Jéhovah, il leur eût été impossible de se répandre au-delà de la terre promise[1355]. A la vérité, la destruction du temple de Jérusalem leva cet obstacle ; mais la plus grande partie de la religion mosaïque fut enveloppée dans ses ruines. Les païens avaient été étonnés pendant longtemps du bruit étrange qui s'était répandu que cet édifice ne renfermait qu'un sanctuaire vide[1356]. Lorsque la nation juive eut été dispersée, ils furent en peine de découvrir quel pouvait être l'objet, quels pouvaient être les instruments d'un culte qui manquait de temples et d'autels, de prêtres et de sacrifices. Cependant les Juifs, dans l'état même

d'abaissement où ils avaient été réduits, ne renoncèrent pas à des privilèges exclusifs et qui flattaient leur orgueil : loin de rechercher la société des étrangers, ils l'évitèrent soigneusement, et ils observaient alors avec une rigueur inflexible les articles de la loi qu'il était en leur pouvoir de pratiquer. Des distinctions particulières de jours, d'aliments, et une foule d'observances habituelles, quoique pénibles, combattaient trop, ouvertement les coutumes et les préjugés des autres peuples, pour ne pas exciter leur dégoût et leur aversion. La circoncision, pratique douloureuse, quelquefois même accompagnée de danger, était seule capable d'éteindre la ferveur du prosélyte [1357] au moment où il se présentait à la porte de la synagogue.

Ce fut dans ces conjonctures que le christianisme parut sur la terre, armé de toute la rigueur de la loi mosaïque, et débarrassé du poids de ses fers. Le nouveau système prescrivait, aussi formellement que l'ancien, un zèle exclusif pour la vérité de la révélation et l'unité de Dieu. Tout ce que la religion apprenait alors aux hommes concernant la nature et les desseins de l'Être suprême, servait à augmenter leur vénération pour cette doctrine mystérieuse. L'autorité divine de Moïse et des prophètes était admise, et même établie comme la base la plus solide du christianisme. Depuis le commencement du monde, une suite non interrompue de prédictions avait annoncé et préparé la venue si désirée du Sauveur, quoique, pour se conformer aux idées grossières des Juifs, le Messie eût plus souvent été représenté sous la forme d'un roi et d'un conquérant que sous celle d'un prophète, d'un martyr et du fils de Dieu. Par son sacrifice expiatoire, les sacrifices imparfaits du temple furent à la fois consommés et abolis. A la loi ancienne qui consistait seulement en types et en figures, succéda un culte pur, spirituel, également adapté tous les climats et à tous les états du genre humain. On substitua à l'initiation par le sang l'initiation par l'eau. La faveur divine, au lieu de n'être accordée qu'à la postérité d'Abraham, fut universellement promise à l'homme libre et à l'esclave, au Grec et au Barbare, au Juif et au gentil. Les membres de l'Église chrétienne jouissaient pour toujours, sans partage, de tous les privilèges qui, en élevant le prosélyte jusqu'au ciel, pouvaient exalter sa dévotion, assurer son bonheur, ou même satisfaire cet orgueil secret, qui, sous l'apparence de la dévotion, s'insinue dans le cœur humain. Mais en même temps on permit à tous les hommes, on les sollicita même d'accepter une distinction glorieuse, que non seulement on leur offrait comme une faveur, mais qu'ils étaient forcés d'accepter comme une obligation. Le devoir le plus sacré d'un nouveau converti fut de communiquer à ses amis et à ses parents le trésor inestimable qu'il avait reçu, et de les prévenir des suites funestes d'un refus qui serait sévèrement puni, comme une désobéissance criminelle à la volonté d'un dieu bienfaisant, mais dont

la toute puissance était redoutable.

Ce ne fut pas cependant sans peine que l'Église secoua le joug de la synagogue, et cet affranchissement exigea un temps assez long. Les Juifs convertis reconnaissaient dans la personne de Jésus le Messie annoncé par les anciens oracles ; ils le respectaient comme un divin prophète, qui avait enseigné la religion et la vertu ; mais ils restèrent opiniâtrement attachés aux cérémonies de leurs ancêtres, et ils voulurent les faire adopter aux gentils, qui augmentaient continuellement le nombre des fidèles. Ces chrétiens judaïsants semblent avoir trouvé des arguments assez plausibles dans l'origine céleste de la loi mosaïque, et dans les perfections immuables de son grand auteur. Ils prétendaient que si l'Être qui est le même dans toute l'éternité, avait eu dessein d'abolir ces rites sacrés qui avaient servi à distinguer son peuple choisi, ce second acte de sa volonté aurait été annoncé d'une manière aussi claire et aussi solennelle que le premier ; que, dans ce cas, la religion de Moïse, au lieu de ces déclarations fréquentes qui en supposent ou qui en assurent la perpétuité, aurait été représentée comme un plan provisoire destiné à subsister seulement jusqu'à ce que le Messie fût venu enseigner aux hommes une foi et un culte plus parfaits[1358]. Le Messie lui-même et ses disciples qui conversèrent avec lui sur la terre, loin d'autoriser par leur exemple, les petites observances de la loi mosaïque[1359], auraient annoncé à l'univers que ces cérémonies, désormais inutiles, étaient détruites, et ils n'auraient pas souffert que le christianisme restât pendant plusieurs années obscurément confondu parmi les sectes de l'Église juive. Tels furent, ce qu'il paraît, les arguments employés pour défendre la cause expirante de la loi de Moïse ; mais l'industrielle érudition de nos théologiens a suffisamment expliqué les termes ambigus de l'Ancien Testament, et la conduite équivoque des prédicateurs apostoliques. Il fallait développer par degrés le système de l'Évangile ; il fallait user de la plus grande réserve et des ménagements les plus délicats, en prononçant une sentence de condamnation si contraire aux inclinations et aux préjugés des Juifs convertis.

L'Histoire de l'Église de Jérusalem fournit, une preuve frappante de la nécessité de ces précautions, et de l'impression profonde que la religion juive avait faite sur l'esprit de ses sectateurs. Les quinze premiers évêques de Jérusalem furent tous des Juifs circoncis et la congrégation à laquelle ils présidaient, unissait la loi de Moïse avec la doctrine de Jésus-Christ[1360]. La tradition primitive d'une Église fondée quarante jours seulement après la mort du Sauveur, et gouvernée pendant presque autant d'années sous l'inspection immédiate des apôtres, devait naturellement être reçue comme le

modèle de la foi orthodoxe[1361]. Les Églises éloignées avaient souvent recours à l'autorité respectable de leur mère, dont elles s'empressaient de soulager les besoins par de généreuses contributions d'aumônes. Mais lorsque des sociétés nombreuses et opulentes eurent été établies dans les grandes villes de l'empire, Antioche, Alexandrie, Éphèse, Corinthe et Rome, on vit insensiblement diminuer la vénération que Jérusalem avait inspirée à toutes les colonies chrétiennes. Les Juifs convertis, ou, comme on les appela dans la suite, les nazaréens, qui avaient jeté les fondements de l'Église, se trouvèrent bien accablés par la multitude des prosélytes, qui, de toutes les différentes religions du polythéisme, accouraient en foule se ranger sous la bannière de Jésus-Christ ; et les gentils, autorisés par leur apôtre particulier à rejeter le fardeau insupportable des cérémonies mosaïques, voulurent aussi refuser à leurs frères plus scrupuleux la même tolérance qu'ils avaient d'abord humblement sollicitée pour eux-mêmes. Les nazaréens ressentirent vivement la ruine de la ville, du temple et de la religion nationale du peuple juif : en effet, quoiqu'ils eussent renoncé à la foi de leurs ancêtres, ils tenaient toujours intimement, par leurs mœurs, à des compatriotes impies, donc les malheurs, attribués par les païens au mépris de l'Être suprême, étaient, à bien plus juste titre, aux yeux des chrétiens, l'effet de la colère d'un Dieu vengeur. Après la destruction de Jérusalem, les nazaréens se retirèrent au-delà du Jourdain dans la petite ville de Pella, où cette ancienne Église languit durant plus de soixante ans dans la solitude et dans l'obscurité[1362]. Ils avaient toujours la consolation de faire de pieuses visites à la *cité sainte* ; et ils se nourrissaient de l'espoir qu'ils seraient un jour rendus à ces demeures chéries que la religion et la nature leur avaient appris à aimer et à respecter. Mais enfin, sous le règne d'Adrien, le fanatisme désespéré des Juifs combla la mesure de leurs calamités ; et les Romains, indignés des rebellions réitérées de ce peuple, usèrent avec rigueur des droits de la victoire. L'empereur bâtit une nouvelle ville sur le mont Sion[1363], il lui donna le nom d'*Ælia Capitolina*, lui accorda les privilèges d'une colonie ; et, décernant les châtiments les plus sévères contre tout Juif qui oserait approcher de son enceinte, il y mit en garnison une cohorte romaine pour assurer l'exécution de ses ordres. Les nazaréens ne pouvaient échapper que par une seule voie à la proscription générale. La force de la vérité fut alors secourue de l'influence des avantages temporels. Ils élurent pour leur évêque Marcus, prélat de la race des gentils, et qui tirait probablement son origine de l'Italie ou de quelque province latine[1364]. A sa persuasion, la plus grande partie de la secte abandonna la loi de Moïse, qu'elle avait suivie constamment pendant plus d'un siècle. En sacrifiant ainsi leurs coutumes et leurs préjugés, les nazaréens

obtinrent l'entrée libre de la colonie d'Adrien, et cimentèrent plus fermement leur union avec l'Église catholique [1365].

Lorsque le nom et les honneurs de l'Église de Jérusalem eurent été rétablis sur le mont Sion, on accusa de schisme et d'hérésie les restes obscurs des nazaréens qui avaient refusé d'accompagner leur évêque latin. Ils conservèrent toujours leur première habitation de Pella, d'où ils se répandirent dans les villages situés aux environs de Damas ; ils formèrent une petite Église à Boérée, aujourd'hui Alep en Syrie [1366]. Le nom de nazaréen parut trop honorable pour ces juifs chrétiens ; ils furent bientôt appelés ébionites [1367], terme de mépris, qui marquait la pauvreté prétendue de leur esprit, aussi bien que de leur condition [1368]. Peu d'années après le retour de l'Église de Jérusalem, il s'éleva une question qui devint un sujet de doute et de controverse : il s'agissait de décider si un homme qui reconnaissait sincèrement Jésus pour le Messie, mais qui persistait toujours à observer la loi de Moïse, pouvait espérer d'être sauvé. L'humanité de saint Justin martyr le faisait pencher pour l'affirmative ; et, tout en s'exprimant avec la défiance la plus réservée, il osa prononcer en faveur de ces chrétiens imparfaits, pourvu qu'ils se contentassent de pratiquer les cérémonies de Moïse, sans prétendre que l'usage dût en être général ou nécessaire [1369]. Mais lorsqu'on pressa saint Justin de déclarer le sentiment de l'Église, il avoua que plusieurs chrétiens orthodoxes, non seulement privaient leurs frères judaïsants de l'espoir du salut, mais encore que, dans les devoirs ordinaires de l'amitié, de l'hospitalité et de la vie civile, ils refusaient d'avoir avec eux aucune communication [1370]. L'opinion la plus rigoureuse l'emporta sur la plus douée, comme on devait naturellement s'y attendre, et les disciples de Moïse furent à jamais séparés de ceux de Jésus-Christ. Les malheureux ébionites, rejetés d'une religion comme apostats, et de l'autre comme hérétiques, se trouvèrent forcés de prendre un caractère plus décidé ; et, quoiqu'on puisse apercevoir jusque dans le quatrième siècle quelques traces de cette ancienne secte, elle se perdit insensiblement, dans la synagogue ou dans l'Église [1371].

Tandis que l'Église orthodoxe tenait un juste milieu entre une vénération excessive et un mépris déplacé pour la loi de Moïse, les divers hérétiques prenaient les extrêmes opposés, et s'égarèrent également dans les routes de l'erreur et de l'extravagance. La vérité reconnue de la religion juive avait persuadé aux ébionites qu'elle ne pouvait jamais être abolie ; ses imperfections prétendues donnèrent naissance à l'opinion non moins téméraire des gnostiques, qu'elle n'avait jamais été instituée par la sagesse de Dieu. Il est contre l'autorité de Moïse et des prophètes quelques objections qui se présentent trop facilement à l'esprit sceptique ; quoiqu'elles n'aient

pour principes que notre ignorance sur une antiquité reculée, et la faiblesse de notre esprit incapable de se former une idée juste de l'économie divine. C'était sur ces objections que s'appuyait la vaine science des gnostiques[1372] ; et qu'ils insistaient vivement. Ennemis, pour la plupart, des plaisirs des sens, ces hérétiques censuraient avec aigreur la polygamie des patriarches, les galanteries de David et le sérail de Salomon. Comment concilier, disaient-ils, la conquête de la terre de Canaan, et la destruction d'un peuple sans défiance, avec les notions communes de la justice et de l'humanité ? Lorsqu'ils jetaient ensuite les yeux sur la liste sanguinaire de meurtres, d'exécutions et de massacres qui souillent presque à chaque page les annales des Juifs, ils reconnaissaient que les Barbares de la Palestine n'avaient pas eu plus de compassion pour leurs amis et pour leurs compatriotes, que pour leurs ennemis idolâtres[1373]. Passant ensuite des sectateurs de la loi à la loi elle-même, ils prétendaient qu'une religion qui consistait seulement en sacrifices sanglants, en cérémonies puériles, et dont toutes les punitions et toutes les récompenses étaient temporelles ne pouvait ni inspirer l'amour de la vertu, ni réprimer l'impétuosité des passions. Les gnostiques s'efforçaient de jeter un ridicule sur la narration de l'écrivain sacré, lorsqu'il décrit la création du monde et la chute de l'homme ; ils traitaient avec une dérision profane le repos de la Divinité après six jours de travail, la côte d'Adam, le jardin d'Éden, les arbres de la vie et de la science, le serpent parlant, le fruit défendu, et la condamnation éternelle prononcée contre le genre humain pour l'offense légère de ses premiers parents[1374]. Les gnostiques osaient même représenter le Dieu d'Israël comme un être sujet à l'erreur et à la passion, capricieux dans sa faveur, implacable dans sa vengeance, basement jaloux de son culte religieux, n'accordant ses bienfaits qu'à un seul peuple, et n'étendant point sa providence au-delà de cette vie passagère. Ils ne pouvaient apercevoir dans une pareille image aucun des traits qui caractérisent le père commun, le maître sage et tout-puissant de l'univers[1375]. Ils convenaient que la religion du peuple juif était en quelque sorte, moins criminelle que l'idolâtrie des autres nations ; mais leur doctrine avait pour base la mission de Jésus-Christ. Ils enseignaient qu'il devait être adoré comme la première et la plus brillante émanation de la Divinité et qu'il avait paru sur la terre pour dissiper les différentes erreurs des hommes, et pour révéler un *nouveau système* de vérité et de perfection. Par une condescendance très singulière, les plus savants pères de l'Église ont eu l'imprudence d'admettre les sophismes de cette secte. Avouant que le sens littéral des divines Écritures répugne à tous les principes de la raison et de la foi, ils se croient en sûreté et invulnérables derrière le large voile de l'allégorie, qu'ils ont soin d'étendre sur toutes les parties délicates du système de Moïse[1376].

On a observé d'une manière plus ingénieuse que la pureté primitive de l'Église n'avait jamais été violée par le schisme ni par l'hérésie, avant le règne de Trajan ou d'Adrien [1377], cent ans environ après la mort de Jésus-Christ [1378]. Disons plutôt que, durant cette période, les disciples du Messie donnèrent à la foi et à la pratique une latitude que ne se permirent jamais les fidèles des siècles suivants. A mesure que les limites de la communion se resserrèrent insensiblement, et que le parti dominant exerça son autorité spirituelle avec plus de rigueur, quelques-uns de ses membres les plus respectables, sommés de renoncer leurs opinions particulières, n'en devinrent que plus hardis à les soutenir, à poursuivre les conséquences de leurs faux principes, et à lever ouvertement l'étendard de la révolte contre l'unité de l'Église. Les gnostiques se distinguèrent surtout par leur politesse, par leur savoir et par leur opulence. L'orgueil leur fit prendre la dénomination générale de *gnostiques*, qui exprimait une supériorité de connaissances : peut-être aussi ce nom leur fut-il donné ironiquement par des adversaires envieux. Cette secte, composée presque toute de familles païennes, paraît avoir eu principalement pour fondateurs des habitants de la Syrie ou de l'Égypte, contrées où la chaleur du climat dispose et l'esprit et le corps à une dévotion indolente et contemplative. Les gnostiques mêlaient à la foi de Jésus-Christ plusieurs dogmes sublimes, mais obscurs, tirés de la philosophie orientale et même de la religion de Zoroastre, concernant l'éternité de la matière, l'existence de deux principes, et la hiérarchie mystérieuse du monde invisible [1379]. Dès qu'ils se furent élancés dans ce vaste abîme, ils prirent pour guide une imagination désordonnée ; et comme les sentiers de l'erreur sont variés et infinis, les gnostiques, se trouvèrent imperceptiblement divisés en plus de cinquante sectes particulières [1380], dont les principales paraissent avoir été les basilidiens, les valentiniens, les marcionites, et dans un temps moins reculé, les manichéens. Chacune de ces sectes pouvait se vanter d'avoir ses évêques et ses congrégations, ses docteurs et ses martyrs [1381]. Au lieu des quatre Évangiles adoptés par l'Église, les hérétiques produisaient une foule d'histoires dans lesquelles ils avaient adapté à leurs doctrines respectives [1382] les actions et les discours de Jésus-Christ et de ses apôtres. Le succès des gnostiques fut rapide et fort étendu [1383]. Ils couvrirent l'Asie et l'Égypte, s'établirent à Rome et pénétrèrent quelquefois dans les provinces de l'Occident. Ils s'élevèrent, pour la plupart, dans le second siècle ; le troisième fut l'époque de leur splendeur. Ils furent entièrement terrassés, dans le quatrième ou dans le cinquième, par l'influence supérieure de quelques nouvelles controverses, et par l'ascendant de la puissance dominante. Quoiqu'ils troublassent sans cesse la paix de l'Église, et qu'ils en avilissent souvent la dignité, ils contribuèrent plus à favoriser

qu'à retarder les progrès du christianisme. Les païens, convertis, dont les objections les plus fortes étaient contre la loi de Moïse, pouvaient être admis dans le sein de plusieurs sociétés chrétiennes, qui n'exigeaient pas de leur esprit, encore rempli de préjugés, la croyance d'une révélation intérieure ; insensiblement leur foi s'étendit et se fortifia, de sorte qu'à la fin l'Église profita des conquêtes de ses ennemis les plus invétérés [1384].

A reste, quelle que put être, entre les orthodoxes, les ébionites et les gnostiques, la différence d'opinion concernant la divinité ou la nécessité de la loi de Moïse, un zèle exclusif les animait tous également ; et ils avaient pour l'idolâtrie la même horreur qui avait distingué les Juifs parmi les autres nations du monde ancien. Le philosophe, qui ne voyait dans le système du polythéisme qu'un mélange ridicule de fraude et d'erreur, pouvait librement sourire de pitié sous le masque de la dévotion, sans craindre que son mépris ou sa complaisance l'exposât au ressentiment de quelque puissance invisible, ou plutôt, selon lui, imaginaire. Mais les premiers chrétiens envisageaient avec bien plus d'effroi, et sous un jour beaucoup plus odieux, la religion du paganisme. Les fidèles et les hérétiques s'accordaient à regarder les démons comme les auteurs, les patrons et les objets de l'idolâtrie [1385]. Ces esprits rebelles qui avaient été dégradés de l'état d'ange, et précipités dans le gouffre infernal, avaient toujours la permission d'errer sur la terre, de tourmenter le corps des pécheurs et de séduire leurs âmes. Les démons s'aperçurent bientôt et abusèrent du penchant naturel de l'homme à la dévotion ; détournant adroitement les mortels de l'adoration qu'ils devaient à leur Créateur ; ils usurpèrent la place et les honneurs de l'Être suprême. Le succès de leurs détestables artifices satisfit à la foi de leur vanité et leur vengeance ; ils goûtèrent la seule consolation dont ils puissent être susceptibles, l'espoir d'envelopper, l'espèce humaine dans leur crime, et dans leur misère. Il était reconnu, ou du moins on s'imaginait qu'ils s'étaient partagé entre eux les rôles les plus importants du polythéisme l'un de ces démons prenait le nom et les attributs de Jupiter ; l'autre d'Esculape, un troisième de Vénus, et un quatrième peut-être d'Apollon [1386]. On ajoutait que leur longue expérience et leur nature aérienne les mettaient en état de remplir ces différents caractères avec une adresse et avec une dignité convenables. Cachés dans les temples, ils avaient institué les fêtes et les sacrifices ; ils avaient inventé les fables : les oracles étaient rendus par ces esprits infernaux, et il leur avait souvent été permis de faire des miracles. Les chrétiens, qui, par l'intervention des démons, pouvaient expliquer si facilement toutes les apparences surnaturelles, admettaient sans peine et même avec empressement les fictions les plus extravagantes de la mythologie païenne. Mais en ajoutant foi à ces fictions, le chrétien ne les

envisageait qu'avec horreur. La plus petite marque de respect pour le culte national eût été à ses yeux un hommage direct rendu aux esprits infernaux, et un acte de rébellion contre la majesté de Dieu. Par une suite de cette opinion, le devoir le plus essentiel, mais en même temps le plus difficile d'un chrétien, était de se conserver pur et exempt de toute pratique d'idolâtrie. La religion des anciens peuples ne consistait pas simplement en une doctrine spéculative, professée dans des écoles ou prêchée dans les temples. Les divinités et les rites innombrables du polythéisme étaient étroitement liés à tous les détails de la vie publique ou privée : les plaisirs, les affaires, rappelaient à chaque instant ces cérémonies, et il était presque impossible de ne pas les observer, à moins de fuir en même temps tout commerce avec les hommes, et de renoncer aux devoirs et aux amusements de la société[1387]. Les actes les plus solennels de la guerre et de la paix étaient toujours préparés ou conclu par les sacrifices auxquels le magistrat, le sénateur et le soldat, ne pouvaient se dispenser de présider ou de participer[1388]. Les spectacles publics formaient une partie essentielle de la dévotion riante des païens. Ils se persuadaient que leurs divinités acceptaient, comme l'offrande la plus agréable, ces jeux que le prince et le peuple célébraient dans les fêtes instituées en leur honneur[1389]. Le fidèle, qui fuyait avec une pieuse horreur les abominations du cirque ou du théâtre, se trouvait dans chaque repas exposé à des embûches infernales, toutes les fois que ses amis, invoquant les dieux propices, versaient des libations[1390], et formaient des vœux pour leur bonheur réciproque. Lorsque l'épouse, enlevée d'entre les bras de ses parents, franchissait, avec une répugnance affectée, le seuil de sa nouvelle demeure[1391], accompagnée de tout le cortège de l'hymen ; lorsque la pompe funèbre s'avavançait lentement vers le bûcher[1392], dans ces importantes occasions, le chrétien, tremblant de se rendre coupable du crime attaché à des cérémonies impies, se trouvait forcé d'abandonner les personnes qu'il chérissait le plus. Toutes les professions, tous les métiers qui contribuaient à former, ou à décorer les idoles, étaient déclarés infectés du poison de l'idolâtrie[1393] : sentence sévère, puisqu'elle dévouait aux tourments éternels cette portion si considérable de la société qui exerce les arts libéraux et mécaniques. Si nous jetons les yeux sur les restes innombrables de l'antiquité, outre les images des dieux et les instruments sacrés de leur culte, nous voyons que les maisons, les habits et les meubles des païens, devaient leurs plus riches ornements aux formes élégantes et aux fictions agréables consacrées par l'imagination des Grecs[1394]. C'était aussi dans cette origine impure qu'avaient pris naissance la musique, la peinture, l'éloquence et la poésie. Dans le langage des pères de l'Église, Apollon et les Muses sont les organes de l'esprit infernal ;

Homère et Virgile en sont les principaux ministres ; et cette mythologie brillante qui remplit, qui anime les productions de leur génie, est destinée à célébrer la gloire des démons. La langue même de la Grèce et celle de Rome abondaient en expressions familières, mais impies, que le chrétien imprudent courait le risque de prononcer trop légèrement, ou d'entendre avec trop de patience [1395].

Les tentations dangereuses, qui se tenaient de tous côtés en embuscade pour surprendre le fidèle, l'attaquaient les jours de fêtes publiques avec une violence redoublée. Ces institutions augustes avaient été disposées et arrangées, dans l'année, avec tant d'art, que la superstition prenait toujours le masque du plaisir et souvent celui de la vertu [1396]. Chez les Romains, quelques-unes des fêtes les plus sacrées avaient pour objet de célébrer les calendes de janvier, en prononçant solennellement des vœux pour la félicité publique et pour le bonheur des citoyens ; de rappeler le souvenir des morts, et d'attirer les regards des dieux sur la génération présente ; de poser les bornes invariables des propriétés ; de saluer au retour du printemps, les puissances vivifiantes qui répandent la fécondité ; de perpétuer ces deux ères mémorables de Rome, la fondation de la ville et celle de la république, et de rétablir durant la licence bienfaisante des saturnales, l'égalité primitive du genre humain. On peut juger quelle devait être l'horreur des chrétiens pour ces cérémonies impies, par la scrupuleuse délicatesse qu'ils avaient montrée dans une occasion moins alarmante. Aux jours d'allégresse publique, les anciens avaient coutume d'orner leurs portes de lampes et de branches de laurier, et de ceindre leurs têtes de guirlandes de fleurs. Cet usage innocent, qui formait un spectacle agréable, aurait pu être toléré comme une institution purement civile ; mais il se trouvait malheureusement que les portes étaient sous la protection des dieux pénates, que le laurier était consacré à l'amant de Daphné, et que ces guirlandes de fleurs, quoique souvent le symbole de la joie ou de la tristesse avaient été employées, dans leur première origine, au service de la superstition. Ceux des chrétiens qui se déterminaient à suivre, sur ce point, les coutumes de la patrie et les ordres du magistrat, éprouvaient de terribles agitations : en proie aux plus sombres alarmes, ils redoutaient les reproches de leur conscience, les censures de l'Église et l'annonce de la vengeance divine [1397].

Tels étaient les soins pénibles qu'il fallait prendre, pour garantir la pureté à l'Évangile du souffle empoisonné de l'idolâtrie. Les partisans de l'ancienne religion observaient avec indifférence les rites publics ou particuliers qu'ils tenaient de l'éducation et de l'habitude ; mais toutes les fois que ces cérémonies superstitieuses se présentaient, elles fournissaient aux chrétiens une occasion de s'opposer avec force aux

.anciennes erreurs, et de déclarer leurs sentiments. Ces protestations fréquentes affermissaient leur attachement à la foi ; et à mesure que leur zèle s'augmentait, ils soutenaient, avec plus d'ardeur et avec des succès plus marqués cette guerre sainte, qu'ils avaient entreprise contre l'empire des démons.

II. Les écrits de Cicéron[1398] peignent des couleurs les plus vives l'ignorance, les erreurs et l'incertitude des anciens philosophes, au sujet de l'immortalité de l'âme. Ils voulaient armer leurs disciples contre la crainte de la mort ; ils leur inculquaient cette idée simple, mais triste, que le coup fatal de notre dissolution nous délivre des calamités de la vie, et que ceux qui ont peu de temps à exister ont si peu de temps à souffrir. Rome et la Grèce renfermaient cependant un petit nombre de sages qui avaient conçu une idée plus relevée, et à certains égards, plus juste de la nature humaine, quoique dans leurs sublimes recherches, leur raison ait souvent pris pour guide leur imagination, et que leur imagination ait été dirigée par la vanité. Lorsqu'ils contemplaient avec complaisance l'étendue de leurs puissances intellectuelles ; lorsque dans les spéculations les plus profondes, ou dans les études les plus importantes, ils exerçaient les diverses facultés de la mémoire de l'imagination et du jugement ; lorsque enfin ils méditaient sur cet amour de la gloire, qui les transportait dans les siècles futurs, bien au-delà des limites de la mort et du tombeau , ils ne pouvaient consentir à se confondre avec les animaux des champs, ni se résoudre à supposer qu'un être, dont la dignité leur inspirait l'admiration la plus vive, fût réduit à une petite portion de terre et à une durée de quelques années. Pour appuyer des sentiments si favorables à l'excellence de notre espèce, ils appelèrent à leur secours la science, ou plutôt le langage de la métaphysique. Ils découvrirent bientôt que, comme aucune des propriétés de la matière ne peut s'appliquer aux opérations de l'esprit, l'âme devait être une substance différente du corps, pure, simple et spirituelle, incapable de dissolution, et susceptible d'un degré plus parfait de bonheur et de vertu, après être sortie de sa prison corporelle. Les philosophes qui marchèrent sur les traces de Platon, tirèrent de ces principes nobles et spécieux une conclusion qu'il eût été très difficile de justifier, puisque, non contents d'établir l'immortalité de l'âme, ils prétendaient prouver son éternité antérieure, et qu'ils penchaient à la regarder comme une portion de cet esprit infini, existant par lui-même, qui remplit et soutient l'univers[1399]. Un système si élevé au-dessus des sens et de l'expérience de tous les hommes pouvait amuser le loisir d'un philosophe ; peut-être aussi, dans le silence de la solitude, cette doctrine consolante offrait-elle quelquefois un rayon d'espoir à la vertu découragée. Mais la faible impression qui avait été communiquée dans les écoles, se perdait bientôt au milieu du tumulte

et des agitations de la vie active. Nous connaissons assez les actions, les caractères et les motifs des personnages éminents qui fleurirent du temps de Cicéron et des premiers Césars, pour être assurés que leur conduite dans cette vie ne fut jamais dirigée par aucune conviction sérieuse des punitions et des récompenses d'un état futur. Au barreau et dans le sénat de Rome, les orateurs les plus habiles, ne craignaient pas d'offenser leurs auditeurs[1400] en représentant cette doctrine comme une opinion vaine et extravagante, que rejetait avec mépris tout homme dont l'esprit avait été cultivé par l'éducation.

Puisque la philosophie, malgré les efforts les plus sublimes, ne peut parvenir qu'à indiquer faiblement le désir, l'espérance, ou tout au plus la probabilité d'une vie à venir ; il n'appartient donc qu'à la révélation divine d'affirmer l'existence et de représenter l'état de ce pays invisible, destiné à recevoir les âmes des hommes après leur séparation d'avec les corps. Mais il est facile d'apercevoir dans les religions de la Grèce et de Rome plusieurs défauts inhérents, qui les rendaient incapables d'entreprendre une tâche si difficile. 1° Le système général de la mythologie ancienne ne portait sur aucune preuve solide ; et les plus sages d'entre les païens avaient déjà secoué l'autorité qu'elle avait usurpée. 2° La description des régions infernales avait été abandonnée aux peintres et aux poètes ; et leur imagination les peuplait d'un si grand nombre de fantômes et de monstres, elle distribuait les punitions et les récompenses avec si peu d'égalité, qu'une vérité auguste, la plus faite pour le coeur de l'homme, avait été insensiblement étouffée et dégradée par le mélange absurde des fictions les plus grossières[1401]. 3° A peine les polythéistes les plus religieux de la Grèce et de Rome envisageaient-ils la doctrine d'un état futur comme un article fondamental de foi. La providence des dieux avait plutôt rapport aux sociétés publiques qu'aux individus et elle se développait principalement sur le théâtre visible de notre univers. Les vœux particuliers offerts devant les autels de Jupiter ou d'Apollon exprimaient le désir inquiet de leurs adorateurs pour la félicité temporelle, et marquaient en même temps leur ignorance ou leur insensibilité concernant une vie à venir[1402]. La vérité importante de l'immortalité de l'âme fut annoncée avec plus de soin et avec plus de succès dans l'Inde, en Assyrie, en Égypte et dans la Gaule ; et puisque ce n'est point dans une supériorité de connaissances parmi ces Barbares que nous pouvons trouver la raison d'une différence si sensible ; il faut l'attribuer à l'influence d'un ordre de prêtres établis dans ces contrées, et qui employaient les motifs de vertu comme des instruments d'ambition[1403].

On se serait naturellement attendu qu'un principe si essentiel à la religion aurait été révélé dans les termes les plus clairs au peuple

choisi de la Palestine, et qu'il aurait pu être confié en toute sûreté à la race sacerdotale d'Aaron. Il est de notre devoir d'adorer les décrets mystérieux de la Providence [1404] lorsque nous voyons la doctrine de l'immortalité de l'âme omise dans la loi mosaïque [1405]. Les prophètes l'annoncèrent obscurément ; et durant la longue période qui s'écoula entre la servitude chez les Égyptiens et la captivité de Babylone, les espérances aussi bien que les craintes des Juifs paraissent avoir été resserrées dans le cercle étroit de la vie présente [1406]. Après que Cyrus eut permis à la nation exilée de retourner dans la terre promise, et qu'Esdras eut rétabli les anciens monuments de la religion, deux sectes célèbres, les saducéens et les pharisiens s'élevèrent à Jérusalem [1407]. Les premiers qui formaient la classe la plus opulente et la plus distinguée de l'État, s'attachaient au sens littéral de la loi de Moïse, et ils rejetaient pieusement l'immortalité de l'âme comme une opinion qui n'avait point été consignée dans le livre divin, seule règle reconnue de leur foi. A l'autorité des écritures, les pharisiens ajoutaient celle de la tradition, et sous le nom de tradition ils comprenaient plusieurs dogmes spéculatifs tirés de la philosophie ou de la religion des Orientaux. Les doctrines de la fatalité ou de la prédestination, des anges et des esprits, et d'un état futur de récompenses et de punitions, étaient au nombre de ces nouveaux articles de leur croyance. Comme les pharisiens, par l'austérité de leurs mœurs, avaient attiré dans leur parti le corps de la nation juive, sous le règne des princes et des pontifes Asmonéens, l'immortalité de l'âme devint l'opinion dominante de la synagogue. L'humeur des Juifs n'était pas capable de se contenter de cet acquiescement froid et languissant qui aurait pu satisfaire l'esprit d'un polythéiste ; dès qu'ils eurent admis l'idée d'une vie à venir, ils l'embrassèrent avec tout le zèle qui avait toujours caractérisé la nation. Au reste, leur zèle n'ajoutait rien à l'évidence ni à la probabilité de cette doctrine ; et il était encore nécessaire que le dogme de la vie et de l'immortalité, qui avait été dicté par la nature, approuvé par la raison, et adopté par la superstition, reçût de l'autorité et de l'exemple de Jésus-Christ la sanction de vérité divine.

Lorsque la promesse d'un bonheur éternel fut offerte aux hommes, sous la condition d'adopter la croyance et d'observer les préceptes de l'Évangile, il n'est pas étonnant qu'une proposition si avantageuse ait été acceptée par un grand nombre de personnes de toutes les religions, de tous les états, et de toutes les provinces de l'empire romain. Les premiers chrétiens avaient pour leur existence présente un mépris, et ils attendaient l'immortalité avec une confiance dont la foi douteuse et imparfaite des siècles modernes saurait donner qu'une bien faible idée. Dans la primitive Église, l'influence de la vérité tirait une force prodigieuse d'une opinion respectable, par son utilité et par son

ancienneté, mais qui n'a pas été justifiée par le fait. On croyait universellement que la fin du monde et le royaume des cieux étaient sur le point d'arriver. L'approche de ce merveilleux événement avait été prédite par les apôtres ; leurs plus anciens disciples en avaient conservé la tradition ; et ceux qui expliquaient littéralement les paroles de Jésus-Christ lui-même, étaient obligés de croire que le Fils de l'Homme allait bientôt paraître dans les nuages, et qu'il descendrait de nouveau sur la terre avec tout l'éclat de sa gloire, avant l'extinction totale de cette génération qui avait été témoin de son humble état dans le monde, et qui pouvait attester les calamités des Juifs sous Vespasien et sous l'empereur Adrien. Dix-sept siècles révolus nous ont appris à ne pas trop presser le langage mystérieux des prophéties et de l'Apocalypse ; mais cette erreur, tant que les sages décrets de la Providence qui permis qu'elle subsistât dans l'Église, produisit les effets les plus salutaires sur la foi et sur la conduite des chrétiens, qui vivaient dans l'attente auguste de ce moment où le globe lui-même et toutes les différentes races des mortels trembleraient à l'aspect de leur divin juge[1408].

L'ancienne doctrine des millénaires, qui eut tant de partisans, tenait intimement à l'opinion de la seconde venue du Messie. Comme les ouvrages de la création avaient été faits en six jours, leur état actuel était fixé à six mille ans[1409], selon une tradition attribuée au prophète Élie. Par la même analogie on prétendait que cette longue période, alors presque accomplie[1410], de travaux et de disputes, succéderait un joyeux sabbat de dix siècles, et que Jésus-Christ, suivi de la milice triomphante des saints et des élus échappés à la mort ; ou miraculeusement rappelés à la vie, régnerait sur la terre jusqu'au temps désigné pour la dernière et générale résurrection. Cet espoir flattait tellement l'esprit des fidèles, que la *nouvelle Jérusalem*, siège de ce royaume de félicité, fut bientôt ornée de toutes les peintures les plus séduisantes de l'imagination. Dans ce séjour délicieux, où les habitants devaient conserver leurs sens et toutes les facultés de la nature humaine, un bonheur qui aurait consisté seulement dans des plaisirs purs et spirituels, aurait paru trop raffiné. Le jardin d'Éden et les amusements de la vie pastorale ne convenaient plus aux progrès que la société avait faits sous l'empire romain. Une ville fut donc bâtie, brillante d'or et de pierres précieuses ; partout aux environs la terre produisait d'elle-même avec une abondance surnaturelle ; la vigne croissait sans culture, et le peuple, heureux et innocent, jouissait de tous ces biens sans être retenu par aucune de ces lois jalouses qui distribuent si inégalement les propriétés[1411]. Depuis saint Justin martyr[1412] et saint Irénée, qui avait conversé familièrement avec les disciples immédiats des apôtres, jusqu'à Lactance précepteur du fils de Constantin[1413], tous les pères de l'Église ont eu soin d'annoncer ce

millénaire : quoique cette idée pût n'être pas universellement adoptée, elle paraît avoir été dominante parmi les chrétiens orthodoxes, et elle semble si bien adaptée aux désirs et aux craintes du genre humain, qu'elle a dû contribuer beaucoup au progrès de la religion chrétienne. Mais lorsque l'édifice de l'Église a été presque entièrement achevé, on mit de côté les instruments qui avaient servi à sa construction. La doctrine du règne de Jésus-Christ sur la terre, traitée d'abord d'allégorie profonde, parut par degrés incertaine, et inutile ; elle fut enfin rejetée, comme l'invention absurde de l'hérésie et du fanatisme[1414] : une prophétie, mystérieuse, qui forme encore une partie du canon sacré, mais que l'on croyait favorable à l'opinion du moment, n'échappa qu'avec peine à la sentence de l'Église [1415].

Tandis qu'on promettait aux disciples de Jésus-Christ le bonheur et la gloire d'un règne temporel, les calamités les plus terribles étaient annoncées à un monde incrédule. L'édification de la nouvelle Jérusalem devait être accompagnée de la destruction de la Babylone mystique ; et, tant que les princes qui régnèrent avant Constantin, persistèrent dans la profession de l'idolâtrie, le nom de Babylone fût appliqué à la ville et à l'empire de Rome. Tous les maux que les causes physiques et morales peuvent produire pour affliger une nation florissante, lui avaient été annoncés. Les discordes intestines, l'invasion des plus féroces Barbares accourus des extrémités du Nord, la peste et la famine, les comètes et les éclipses, les tremblements de terre et les inondations, tout présageait une révolution terrible [1416]. Ces signes effrayants n'étaient que les avant-coureurs de la grande catastrophe. L'instant fatal approchait où la patrie des Scipions et des Césars devait être consumée par une flamme descendue du ciel ; où la ville aux sept collines, ses palais, ses temples et ses arcs de triomphe, devaient être bientôt ensevelis dans un lac immense de feu et de bitume ; et le monde, qui avait déjà péri par l'eau, devait éprouver une destruction plus prompte par le feu. Ce qui pouvait apporter quelque consolation à la vanité des Romains, c'est que le terme de leur empire devait être en même temps la fin de l'univers. Dans cette opinion d'un incendie général, la foi des chrétiens coïncidait heureusement avec la tradition de l'Orient, la philosophie des stoïciens, et les analogies naturelles. Le pays même où la religion plaçait l'origine et la principale scène de l'embrasement avait été singulièrement disposé par la nature pour ce grand événement. Il renfermait dans son sein de profondes cavernes, des lits de soufre et de nombreux volcans que l'Etna, le Vésuve et les îles de Lipari, représentent d'une manière très imparfaite. Aux yeux même du sceptique le plus calme et le plus intrépide, l'opinion que le système actuel de l'univers devait être détruit par le feu paraissait extrêmement probable. Le chrétien, qui fondait bien moins sa

croissance sur les arguments trompeurs de la raison que sur l'autorité de la tradition et sur l'interprétation de l'Écriture, attendait avec terreur et avec confiance cette destruction totale, persuadé, qu'elle allait bientôt arriver ; et comme cette idée remplissait, perpétuellement son esprit, tous les désastres qui tombaient sur l'empire lui paraissaient autant de symptômes infaillibles de la décadence d'un monde expirant [1417].

La réprobation des païens les plus sages et les plus vertueux, dont le crime était d'ignorer ou de ne pas croire la vérité divine, semble blesser la raison et l'humanité de notre siècle [1418]. Mais la primitive Église, dont la foi portait sur une base bien plus ferme, livrait sans balancer aux supplices éternels la partie la plus considérable de l'espèce humaine. On pouvait se permettre une espérance charitable en faveur de Socrate ou de quelques autres sages de l'antiquité qui avaient consulté la lumière de la raison avant qu'on eût vu briller celle de l'Évangile [1419] ; mais on assurait unanimement que les idolâtres qui, depuis la naissance, ou la mort de Jésus-Christ, avaient opiniâtement persisté dans le culte des démons, ne méritaient ni ne pouvaient attendre de pardon de la justice d'un Dieu irrité. Ces sentiments rigides, qui avaient été inconnus au monde ancien, paraissent avoir répandu de l'amertume dans un système d'amour et d'harmonie. Souvent la différence des religions rompt les nœuds du sang et de l'amitié. Les fidèles qui gémissaient dans ce monde sous la puissance tyrannique des païens, s'abandonnaient quelquefois à leur ressentiment ; et trompés par les mouvements d'un orgueil spirituel, ils se plaisaient à comparer leur triomphe futur avec les tourments réservés à leurs ennemis. *Vous aimez les spectacles, s'écrit sévère Tertullien : attendez le plus grand de tous les spectacles ; le jugement dernier, jugement universel de l'univers. Oh ! combien j'admirerai, combien je rirai, combien je me réjouirai, combien je triompherai, lorsque je contemplerai tant de superbes monarques et de dieux imaginaires, poussant d'affreux gémissements dans le plus profond de l'abîme, tant de magistrats, qui persécutaient le nom du Seigneur, liquéfiés dans des fournaies mille fois plus ardentes que celles où ils ont précipité les chrétiens ; tant de sages philosophes rougissant au milieu des flammes avec les disciples qu'ils ont séduits ; tant de poètes célèbres tremblants devant le tribunal non de Minos, mais de Jésus-Christ ; tant d'acteurs tragiques élevant la voix avec bien plus de force pour exprimer leurs propres douleurs ; tant de danseurs ! ...* [1420] Mais l'humanité du lecteur me pardonnera de tirer un voile sur le reste de cette description révoltante, continuée par le zélé Africain avec une recherche d'esprit remplie d'affectation et de cruauté [1421].

Sans doute parmi les premiers chrétiens il y avait un grand nombre

dont le caractère s'accordait mieux avec la douceur et la charité de leur profession de foi. Plusieurs d'entre eux ressentaient une compassion sincère à la vue des dangers de leurs amis et de leurs compatriotes ; et, animés d'une ardeur bienfaisante, ils s'efforçaient de les arracher à une perte inévitable. L'indifférent polythéiste, qui se trouvait tout à coup assailli par des terreurs imprévues, dont ne pouvaient le garantir ses prêtres et ses philosophes, était souvent effrayé et subjugué par la menace d'un supplice éternel. Ses alarmes aidaient aux progrès de sa foi et de sa raison ; et s'il parvenait une fois à soupçonner que la religion chrétienne pouvait bien être véritable, il devenait facile de lui persuader qu'il n'avait point de parti plus sage, ni plus prudent à embrasser.

III. Les dons surnaturels que le chrétien, disait-on, recevait même durant cette vie, devaient, en l'élevant au-dessus des autres hommes, le consoler de leurs injustices, et contribuer à convaincre les infidèles. Outre les prodiges qui, dans différentes occasions, ont pu être opérés par l'intervention immédiate de Dieu, lorsque, pour le service de la religion, il suspendait les lois de la nature, l'Église chrétienne, depuis le temps des apôtres et de leurs premiers disciples, a prétendu à une succession non interrompue de pouvoirs miraculeux [1422], tels que les dons des langues, des visions et des prophéties, le pouvoir de chasser les démons, de guérir les malades et de ressusciter les morts. La connaissance des langues étrangères fut souvent accordée aux contemporains de saint Irénée, quoique saint Irénée lui-même, en prêchant l'Évangile, aux natifs de la Gaule [1423], se soit trouvé obligé de lutter contre les difficultés d'un dialecte barbare. L'inspiration divine, suivant la tradition, se communiquait soit par des visions, soit par des songes. Les fidèles de tout rang, de tout état, les femmes et les vieillards, les enfants aussi bien que les évêques, avaient également part à cette faveur. Lorsque leurs âmes pieuses avaient été suffisamment préparées par les prières, les jeûnes et les veilles, à recevoir l'impulsion extraordinaire, ils entraient tout à coup dans un saint transport, et, ravis en extase, ils disaient ce qui leur était inspiré, simples instruments de l'Esprit Saint, comme la flûte est l'organe de celui qui en tire des sons [1424]. Nous pouvons ajouter que ces visions avaient principalement pour objet de dévoiler l'histoire future de l'Église, ou d'en régler l'administration présente. L'expulsion des démons que l'on contraignait d'abandonner le corps des malheureux qu'ils avaient eu la permission de tourmenter, était le triomphe ordinaire, mais en même temps le plus signalé de la foi ; et les anciens apologistes ne cessent de répéter qu'une pareille victoire est la preuve la plus convaincante de la vérité du christianisme. Cette cérémonie imposante avait lieu communément en public devant un grand nombre de spectateurs. Le patient était délivré par le pouvoir ou par

l'habileté de l'exorciste, et l'on entendait le démon vaincu avouer que sous le nom d'un faux dieu du paganisme, il avait usurpé pendant longtemps l'adoration du genre humain[1425]. Mais la guérison miraculeuse des maladies les plus, invétérées et même des maladies surnaturelles ne causera plus de surprise, si l'on se rappelle que du temps de saint Irénée, vers la fin du second siècle, la résurrection des morts ne paraissait point un événement extraordinaire ; que dans les occasions nécessaires, les longs jeûnes et les supplications réunies de tous les fidèles du lieu, suffisaient souvent pour opérer le miracle, et que les personnes ainsi rendues aux prières de leurs frères, avaient vécu plusieurs années parmi eux[1426]. Dans une période où la foi pouvait se vanter d'avoir remporté tant de victoires étonnantes sur la mort, il est difficile d'expliquer le scepticisme de ces philosophes qui rejetaient ou qui osaient tourner en ridicule la doctrine de la résurrection. Un Grec d'une naissance distinguée, défendant le parti de l'erreur contre Théophile, évêque d'Antioche, réduisit toute la dispute à un seul point, à la vérité très important. Il promit que si on pouvait lui montrer une seule personne qui eût été tirée du sein des morts, il embrasserait aussitôt la religion chrétienne. Il est assez singulier que le prélat de la première Église de l'Orient, malgré son zèle, pour la conversion de son ami n'ait pas jugé à propos d'accepter ce défi simple et raisonnable[1427].

Les miracles de la primitive Église, après avoir obtenu la sanction des temps, ont été dernièrement attaqués dans un ouvrage[1428] rempli de recherches curieuses, mais hardies, et qui malgré l'accueil favorable qu'il a reçu du public, paraît avoir excité un scandale général parmi les théologiens de toutes les Églises protestantes de l'Europe[1429]. En hasardant notre sentiment sur cette matière, nous serons bien moins déterminé par quelques arguments particuliers que par notre manière de voir et de réfléchir, et surtout par le degré d'évidence que nous avons coutume d'exiger, quand il s'agit de prouver un événement miraculeux. Le droit d'un historien ne l'oblige pas à s'ériger en juge de son autorité privée, dans une controverse si délicate et d'une telle importance ; mais d'un autre côté, il ne doit pas dissimulé la difficulté qu'il éprouve à trouver une théorie qui puisse concilier l'intérêt de la religion avec celui de la raison, à faire une application convenable de cette théorie, et à tracer avec précision les limites de cette période fortunée, exempte de fraude et d'erreur, à laquelle nous croyons pouvoir assigner le don des pouvoirs surnaturels. Depuis le premier des pères jusqu'au dernier des papes il se présente une succession non interrompue d'évêques, de saints, de martyrs et de miracles ; et en même temps les progrès de la superstition ont été suivis et si imperceptibles, que nous ne savons dans quel anneau particulier la chaîne de la tradition doit être

rompue. Chaque siècle atteste authentiquement les événements merveilleux qui l'ont distingué ; et son témoignage ne paraît d'abord ni moins puissant ni moins respectable que celui de la génération précédente. Si bien qu'insensiblement nous sommes conduits à ne pouvoir, sans une inconséquence avouée, refuser dans le huitième ou le douzième siècle, au vénérable Bède et à saint Bernard, le même degré de confiance que nous avons accordé si libéralement, dans le second, à saint Justin et à saint Irénée[1430]. Si la vérité de quelques-uns de ces miracles est appréciée par leur utilité apparente, chaque siècle avait des incrédules à convaincre, des hérétiques à réfuter et des nations idolâtres à convertir. Il a toujours été possible de produire des motifs suffisants pour justifier l'intervention du ciel ; et cependant, puisqu'on ne peut admettre de révélation sans être persuadé de la réalité des miracles, et que, de l'aveu de tout homme raisonnable, cette puissance surnaturelle a cessé, il a donc évidemment existé quelque période où le don des miracles a été enlevé subitement, ou par degrés, à l'Église chrétienne. Quelle qu'ait été l'époque choisie pour un pareil dessein, que cette révolution soit arrivée à la mort des apôtres, à la conversion de l'empire romain ou à l'extinction de l'hérésie arienne[1431], l'insensibilité des chrétiens qui vécurent alors excitera toujours avec raison notre surprise. Ils conservèrent toujours leurs prétentions après avoir perdu leur pouvoir. La crédulité exerça les fonctions de la foi ; il fut permis au fanatisme de prendre le langage de l'inspiration, et les effets du hasard ou les prestiges de l'imposture furent attribués à des causes divines. L'exemple récent des véritables miracles aurait dû faire connaître à l'univers chrétien les voies de la Providence, et, si nous pouvons employer une expression très imparfaite, habituer les yeux des fidèles à la manière d'un grand artiste. Si de nos jours le peintre le plus habile de l'Italie avait l'audace de décorer ses faibles copies des noms de Raphaël ou du Corrège, cette fraude insolente serait bientôt découverte, et elle exciterait la plus vive indignation.

Quelque opinion que l'on puisse avoir des miracles de la primitive Église depuis le temps des apôtres, cette docilité de caractère que l'on remarque parmi les chrétiens du second et du troisième siècle, procura quelques avantages à la cause de la vérité et de la religion. Aujourd'hui un scepticisme caché et même involontaire s'attache aux dispositions les plus religieuses. Le sentiment que l'on éprouve en admettant les vérités surnaturelles, est bien moins une croyance active qu'un acquiescement froid et passif. Accoutumés depuis longtemps à observer et à respecter l'ordre invariable de la nature, notre raison, ou du moins notre imagination, n'est pas suffisamment préparée à soutenir l'action visible de la Divinité. Mais à la naissance du christianisme le genre humain se trouvait dans une situation

extrêmement différente. Les plus curieux, ou les plus crédules d'entre les païens, se déterminaient souvent à entrer dans une société qui se vantait de jouir du don des miracles. Les premiers chrétiens marchaient perpétuellement sur un terrain mystique, et leur esprit s'était formé à l'habitude de croire les événements les plus extraordinaires. Ils sentaient, ou ils se figuraient qu'assaillis de tous côtés par des démons, ils étaient sans cesse rassurés par les visions célestes, instruits par les prophéties, et miraculeusement délivrés des dangers, des maladies, de la mort même, par les supplications de l'Église. Les prodiges réels ou imaginaires dont ils se croyaient si souvent les objets, les instruments ou les spectateurs, les disposaient fort heureusement à recevoir avec la même facilité, mais avec bien plus de raison, les merveilles authentiques de l'Évangile : ainsi, des miracles qui n'excédaient pas la mesure de leur expérience, ne leur permettaient pas de douter de la vérité de ces mystères, qui, de leur propre, aveu, surpassaient les limites de leur entendement. C'est cette conviction intime des vérités surnaturelles, que l'on a tant célébrée sous le nom de foi : l'heureux état d'une âme sur laquelle elles avaient fait une impression profonde, paraissait le gage le plus assuré de la faveur divine et de la félicité future, et on le recommandait comme le premier et peut-être comme le seul mérite d'un chrétien. Selon les docteurs les plus rigides, les vertus morales qui peuvent être également pratiquées par les infidèles, ne sont d'aucune valeur ni d'aucune efficacité dans l'œuvre de notre justification.

IV. Mais dans les premiers siècles de l'Église, le chrétien démontrait sa foi par ses vertus ; et l'on avait raison de supposer que la persuasion divine, dont l'effet est d'éclairer ou de subjuguier l'intelligence, doit en même temps purifier le cœur du fidèle et diriger ses actions. Les plus anciens apologistes du christianisme, lorsqu'ils attestent l'innocence de leurs frères, et les écrivains d'un siècle moins reculé, qui célèbrent la sainteté de leurs ancêtres, représentent avec des couleurs les plus vives la réformation des mœurs que la prédication de l'Évangile opéra parmi les hommes. Comme mon intention est de remarquer seulement les causes humaines qui ont secondé l'influence de la révélation, j'exposerai légèrement deux motifs qui ont pu naturellement rendre la vie des premiers chrétiens plus pure et plus austère que celle de leurs contemporains idolâtres, ou de leurs successeurs dégénérés. L'un était le repentir de leurs fautes passées ; l'autre, le désir louable qu'ils avaient de soutenir la réputation de la société dans laquelle ils avaient été admis.

Les chrétiens ont été autrefois accusés d'attirer dans leur parti les plus grands scélérats. S'il faut en croire des imputations suggérées par l'ignorance ou par la malignité des païens, le coupable, dès qu'il

éprouvait quelques remords, se déterminait aisément à laver dans les eaux du baptême, des crimes pour lesquels les temples des dieux refusaient d'accorder aucune expiation. Mais ce reproche, exposé dans son véritable jour, honore autant l'Église, qu'il a contribué à augmenter le nombre des fidèles[1432]. Les apologistes du christianisme peuvent avouer, sans rougir, que la plupart des saints les plus éminents ont été avant leur baptême, les plais scandaleux des pécheurs. Ceux qui dans le monde avaient suivi, quoique d'une manière très imparfaite, les lois de la bienveillance et de l'honnêteté, se contentaient de l'opinion de leur propre droiture ; et la satisfaction calme qu'ils éprouvaient les rendait bien moins susceptibles de ces émotions soudaines de honte, de douleur et d'effroi, qui ont enfanté tant de conversions merveilleuses. Guidés par l'exemple de leur divin maître, les missionnaires de l'Évangile ne dédaignaient pas la société des hommes, et surtout des femmes, qui, accablés du poids de leurs vices, en ressentaient souvent les effets. Comme ces prosélytes passaient tout à coup du péché et de la superstition à l'espérance glorieuse de l'immortalité, ils prenaient le parti de se consacrer non seulement à l'exercice des vertus, mais encore à une vie de pénitence. Le désir de la perfection devenait la passion dominante de leur âme ; et si la raison s'arrête dans une froide modération, on sait avec quelle rapidité, avec quelle violence, nos passions nous font franchir l'espace qui se trouve entre les extrémités les plus opposées.

Lorsque les nouveaux convertis avaient été enrôlés parmi les fidèles, et admis aux sacrements de l'Église, une autre considération d'une espèce moins relevée, mais pure cependant et respectable, les empêchait de retomber dans leurs désordres passés. Toute société particulière qui s'est séparée du grand corps de la nation ou de la religion à laquelle elle appartenait, excite aussitôt une attention et une méfiance universelles. C'est surtout quand elle est composée d'un très petit nombre de personnes, que leurs vertus ou leurs vices peuvent influencer sur la réputation générale de la société. Chaque membre est obligé de veiller avec la plus exacte vigilance sur sa propre conduite et sur celle de ses frères, puisque, devant s'attendre à partager un déshonneur que quelques-uns répandraient sur tous, il espère participer à la réputation commune. Lorsque les chrétiens de Bithynie furent traduits devant le tribunal de Pline le Jeune, ils assurèrent le proconsul que, loin d'entrer dans aucune conspiration contraire aux lois de l'État, ils s'engageaient tous, par une obligation solennelle, à ne commettre aucun de ces crimes qui troublent la paix publique et particulière de la société, tels que le vol, le brigandage, l'adultère, le parjure et la fraude[1433]. Cent ans après environ, Tertullien pouvait se vanter, avec un noble orgueil, qu'excepté pour la cause de la religion, on avait vu périr très peu de chrétiens[1434] par la main du

bourreau[1435]. Leur vie sérieuse et retirée, entièrement éloignée du luxe et des plaisirs du siècle, les endurcissait à la chasteté, à la tempérance l'économie, à toute la modestie des vertus domestiques. Comme la plus grande partie d'entre eux exerçait quelque métier où quelque profession, il leur importait d'agir avec la bonne foi la plus évidente, et avec la plus scrupuleuse intégrité, pour éloigner tous les soupçons que les profanes sont trop disposés à concevoir contre les apparences de la sainteté. Le mépris du monde entretenait perpétuellement les fidèles dans des sentiments de patience, de douceur et d'humilité. Plus on les persécutait, plus ils s'attachaient les uns aux autres. Leur charité mutuelle et leur confiance généreuse n'ont point échappé aux regards des infidèles, et des amis perfides n'en ont que trop souvent abusé[1436].

Ce qui doit donner une haute idée de la morale des premiers chrétiens, c'est que leurs fautes même, ou plutôt leurs erreurs, venaient d'un excès de vertu. Les évêques et les docteurs de l'Église, dont le témoignage atteste et dont l'autorité pouvait diriger la foi, les principes et même la conduite de leurs contemporains, avaient étudié les Écritures avec moins de sagacité que de dévotion ; ils prenaient souvent dans le sens le plus littéral ces préceptes rigides, enseignés par Jésus-Christ et par ses apôtres, et que dans la suite des commentateurs prudents ont expliqués d'une manière moins stricte et plus figurée. Animés du désir d'élever la perfection de l'Évangile au-dessus de la doctrine de la philosophie, les pères ont porté dans leur zèle les devoirs de la mortification de soi-même, de la pureté et de la patience, à une hauteur où il nous est à peine possible d'atteindre, et bien moins encore de nous soutenir dans notre état présent de faiblesse et de corruption. Une doctrine si extraordinaire et si sublime ne pouvait manquer d'attirer la vénération du peuple ; mais elle n'était nullement propre à gagner le suffrage de ces philosophes mondains, qui, dans le cours de cette vie passagère, ne consultent que les mouvements de la nature et l'intérêt de la société[1437].

Dans les caractères les plus vertueux et les plus honnêtes, il est facile de démêler deux penchants bien naturels : l'amour du plaisir et l'amour de l'action. Si l'amour du plaisir est épuré par l'art et par la science, s'il est embelli par les charmes de la société, et qu'il soit modifié par les justes égards qu'exigent la prudence, la santé et la réputation, il produit la plus grande partie du bonheur que l'homme goûte dans la vie privée. L'amour de l'action est un principe d'une espèce plus forte, et dont les effets ne sont pas si certains ; souvent il mène à la colère, à l'ambition, à la vengeance ; mais lorsqu'il est dirigé par un sentiment d'honnêteté et de bienfaisance, il enfante toutes les vertus ; et si ces vertus sont accompagnées de talents

capables de les développer, une famille, un État ou un empire devra sa sûreté et sa prospérité au courage infatigable d'un seul homme. Nous pouvons donc attribuer à l'amour du plaisir la plupart des qualités aimables, à l'amour de l'action la plupart des qualités respectables et utiles. Un caractère sur lequel ces deux puissants mobiles agiraient de concert et dans une juste proportion, semblerait constituer l'idée la plus parfaite de la nature humaine. L'âme insensible et inactive que l'on ne supposerait dirigée par aucun de ces principes, serait unanimement rejetée de la société, comme incapable de procurer aucun bonheur à l'individu, ou aucun avantage public au monde. Mais ce n'était pas dans ce monde que les premiers chrétiens désiraient de se rendre agréables ou utiles.

L'homme dont l'esprit a été cultivé par l'éducation, peut, dans ses moments de loisir, acquérir de nouvelles connaissances, exercer sa raison ou son imagination, et se livrer sans défiance à tout l'abandon d'une conversation agréable. Les pères cependant avaient en horreur des occupations si contraires à la sévérité de leur conduite, ou ils ne les permettaient qu'avec la plus grande réserve. Ils méprisaient toutes les connaissances qu'ils jugeaient inutiles à l'œuvre du salut, et les discours frivoles leur paraissaient un abus criminel du don de sa parole. Dans notre mode d'existence actuel, le corps est si étroitement uni avec l'âme, qu'il est de notre intérêt de jouir avec innocence et avec modération des plaisirs que peut goûter ce fidèle compagnon. Nos dévots prédécesseurs raisonnaient bien différemment : aspirant orgueilleusement à la perfection des anges, ils dédaignaient ou affectaient de dédaigner toute espèce de délices terrestres et corporelles[1438]. Nos sens servent à la vérité, les uns à notre conservation, les autres à notre subsistance ; et il en est qui nous ont été donnés pour nous instruire : il était donc impossible d'en condamner l'usage ; mais l'abus commençait avec la première sensation du plaisir. Le candidat qui aspirait au ciel, se dépouillant de toute sensibilité, apprenait non seulement à résister aux attraits grossiers du goût et de l'odorat, mais encore à fermer l'oreille à la profane harmonie des sons, et à contempler avec indifférence, les productions les plus achevées de l'industrie humaine. Des habits élégants, de superbes maisons, des meubles magnifiques, étaient supposés réunir le double crime de l'orgueil et de la sensualité. Un extérieur simple, un air mortifié, convenait mieux au fidèle, qui certain de ses péchés, doutait de son salut. En condamnant le luxe, les pères sont extrêmement minutieux, et entrent dans les plus petits détails[1439]. Parmi les divers articles qui excitent leur pieuse indignation, on peut compter les faux cheveux, les habits de toute espèce de couleur, excepté le blanc, les instruments de musique, les vases d'or et d'argent, les oreillers de duvet (puisque Jacob reposa sa

tête sur une pierre), du pain blanc, des vins étrangers, les salutations publiques, l'usage des bains chauds, et celui de se faire la barbe, pratique, qui, selon l'expression de Tertullien, est un mensonge contre notre propre face, et une tentative impie pour perfectionner les ouvrages du Créateur[1440]. Lorsque le christianisme s'introduisit dans le monde opulent et élégant, l'observation de ces lois singulières fut laissée, comme elle le serait à présent, à un petit nombre de gens qui ambitionnaient une sainteté supérieure. C'est un mérite facile autant qu'agréable pour les derniers rangs de la société, que de mépriser la pompe et les plaisirs placés par la fortune au-dessus de leur portée. La vertu des premiers chrétiens, semblable à celle des premiers citoyens de la république romaine, fut très souvent gardée par leur pauvreté et leur ignorance.

La chaste sévérité des pères, dans tout ce qui avait rapport au commerce des deux sexes, venait du même principe, de leur horreur pour toutes les voluptés qui pouvaient satisfaire les appétits sensuels de l'homme et dégrader sa nature spirituelle. Ils aimaient à croire que, si Adam eût persévéré dans son obéissance au Créateur, il aurait toujours vécu dans un état de pureté virginale, et qu'alors quelque mode de végétation, exempt d'impureté, aurait peuplé le paradis d'êtres innocents et immortels[1441]. L'usage du mariage fut permis, après sa chute, à sa postérité, seulement comme un expédient nécessaire pour perpétuer l'espèce humaine, et comme un frein, toutefois imparfait, contre la licence naturelle de nos désirs. L'embarras des casuistes orthodoxes sur ce sujet intéressant décèle la perplexité d'un législateur qui ne voudrait point approuver une institution qu'il est forcé de tolérer[1442]. L'énumération de lois bizarres et minutieuses dont ils avaient entouré le lit nuptial, arracherait un sourire au jeune époux, et ferait rougir la vierge modeste. Ils prétendaient unanimement qu'un premier engagement suffisait à remplir toutes les fins de la nature et de la société. Le lien sensuel du mariage, épuré par la ressemblance qu'on y voulait trouver avec l'union mystique de Jésus-Christ et de son Église, fut déclaré ne pouvoir être dissous ni par le divorce ni par la mort. Un second mariage fut flétri du nom d'adultère légal[1443], et les chrétiens coupables d'une offense si scandaleuse contre la pureté évangélique, furent bientôt exclus des bonheurs et même des aumônes de l'Église. Dès que le désir eût été interprété comme un crime, et le mariage toléré comme une faiblesse, selon les mêmes principes, le célibat dut être considéré comme l'état qui approchait le plus de la perfection divine. C'était avec la plus grande difficulté que l'ancienne Rome avait pu soutenir l'institution de six vestales[1444]. L'Église primitive se trouva tout à coup remplie d'une foule de personnes de l'un et de l'autre sexe, qui se dévouaient à une chasteté perpétuelle[1445]. Un

petit nombre, parmi lesquels nous pouvons compter le savant Origène, jugèrent plus prudent de désarmer le tentateur [1446]. Quelques-uns se montraient insensibles, d'autres invincibles aux attaques de la chair. Dédaignant une fuite ignominieuse, les vierges nées sous le climat brûlant de l'Afrique ne craignaient pas de se mesurer avec l'ennemi, et de braver les plus grands dangers ; elles permettaient aux diacres et aux prêtres de partager leur lit et elles se glorifiaient d'une vertu qui échappait à tous les feux de l'impureté. Mais la nature insultée revendiquait souvent ses droits ; et cette nouvelle espèce de martyr ne servit qu'à introduire un nouveau scandale dans l'Église [1447]. Parmi les chrétiens ascétiques (nom qu'ils tirèrent bientôt de ces pénibles exercices), plusieurs, moins présomptueux obtinrent probablement plus de succès. L'orgueil spirituel suppléait aux plaisirs sensuels, et en compensait la perte. La multitude même des païens se trouvait disposée à apprécier le mérite du sacrifice par sa difficulté apparente ; et c'est pour célébrer les louanges des chastes épouses de Jésus-Christ que les pères ont versé des flots impétueux d'une éloquence un peu confuse [1448]. Telles sont les premières traces des principes et des institutions de la vie monastique, principes qui, dans les siècles suivants, ont contrebalancé les avantages temporels du christianisme [1449].

Les chrétiens ne fuyaient pas moins les affaires que les plaisirs de ce monde. Ils ne savaient comment concilier la défense de nos personnes et de nos propriétés, avec la doctrine patiente qui prescrit le pardon illimité des injures reçues, et qui ordonne de rechercher de nouvelles insultes. Leur simplicité s'offensait de l'usage des serments, de la pompe de la magistrature, et de l'activité des débats dont se compose la vie publique. Humains et ignorants, ils ne pouvaient se persuader qu'il fût légitimement permis déverser, par le glaive de la justice ou par l'épée de la guerre, le sang de ses semblables, même lorsque les forfaits des scélérats ou les attaques de l'ennemi menaçaient la paix et la sûreté de toute la société [1450]. On reconnaissait, que parmi les Juifs, sous une loi moins parfaite, des prophètes inspirés et des rois qui avaient reçu l'onction sacrée, avaient, avec l'approbation divine, exercé tous les pouvoirs que leur donnait la constitution de leur pays. Les chrétiens sentaient et avouaient que de pareilles institutions pouvaient être nécessaires dans le système présent du monde, et ils se soumettaient sans répugnance à l'autorité d'un maître idolâtre. Mais en inculquant des maximes d'obéissance passive, ils refusaient de prendre part à l'administration civile ou à la défense militaire de l'empire. On pouvait avoir quelque indulgence pour ceux qui, avant leur conversion, s'étaient déjà trouvés engagés dans ces occupations violentes et sanguinaires [1451] ; mais les chrétiens à moins de renoncer à l'exercice d'un devoir plus sacré,

ne pouvaient se soumettre aux fonctions de soldats, de magistrats ou de princes [1452]. Cette indifférence indolente ou même criminelle pour le bien public les exposait au mépris et aux reproches des païens. On demandait aux partisans de la nouvelle secte quel serait le destin de l'empire, assailli par les Barbares, si tous les sujets adoptaient des sentiments si pusillanimes [1453]. A cette question insultante les apologistes du christianisme répondaient en mots obscurs et équivoques [1454]. Tranquilles dans l'attente qu'avant la conversion totale du genre humain, la guerre, le gouvernement, empire romain, le monde lui-même, ne seraient plus, ils ne voulaient pas révéler aux idolâtres cette cause secrète de leur sécurité. On peut encore observer ici que la situation des premiers chrétiens se rapportait fort heureusement à leurs scrupules religieux, et que leur aversion pour une vie active contribua plutôt à les détourner de servir l'État ou l'armée, qu'à les exclure des honneurs civils et militaires.

V. Mais l'esprit humain, quelque exalté ou quelque abattu qu'il puisse être par un enthousiasme passager, reprend par degrés son niveau naturel, et se remet sous l'empire des passions qui semblent le mieux adaptées à sa condition présente. Les premiers chrétiens étaient morts aux affaires et aux plaisirs du monde ; mais cet amour de l'action qu'ils avaient reçu de la nature, et dont la trace n'avait jamais pu être entièrement effacée, reparut bientôt, et trouva de nouveaux aliments dans le gouvernement de l'Église. Une société séparée qui attaquait la religion dominante de l'empire, était obligée d'adopter quelque forme de police intérieure, et de créer un nombre suffisant de ministres chargés, non seulement des fonctions spirituelles, mais encore de la direction temporelle de la république chrétienne. Les soins relatifs à la sûreté de cette société, à son honneur, à son agrandissement, produisirent, même dans les âmes les plus religieuses un esprit de patriotisme semblable à celui qui enflammait les premiers Romains pour leur patrie, et quelquefois les fidèles ne furent pas plus délicats sur le choix des moyens qui pouvaient conduire à un but si désirable. Lorsqu'ils sollicitaient pour eux ou pour leurs amis les dignités de l'Église, ils déguisaient leur ambition sous le prétexte spécieux de consacrer à l'utilité générale le pouvoir et la considération que, dans cette vue seulement, il était de leur devoir de rechercher. En exerçant leurs fonctions ils avaient souvent occasion de dévoiler les erreurs de l'hérésie ou les artifices de la faction, de s'opposer aux desseins des faux frères, de les dévouer à l'opprobre qu'ils méritaient, et de les chasser du sein d'une société dont ils s'efforçaient de troubler la paix et le bonheur. On enseignait aux guides spirituels du christianisme à joindre la prudence du serpent à l'innocence de la colombe. Mais à mesure que l'habitude du commandement rendit leur conduite plus raffinée, insensiblement leurs mœurs se corrompirent.

Dans l'Église aussi bien que dans le monde, ceux qui occupèrent quelque poste considérable se distinguèrent par leur éloquence et par leur fermeté, par la connaissance des hommes et par leur habileté dans les affaires. Et tandis qu'ils dérobaient aux autres, et qu'ils se cachaient peut-être à eux-mêmes les motifs secrets de leurs actions, ils retombaient trop souvent dans toutes les passions turbulentes de la vie active, auxquelles le mélange du zèle religieux imprimait un nouveau degré d'amertume et d'opiniâtreté.

Le gouvernement de l'Église a souvent été le sujet, aussi bien que le prix des disputes religieuses. Les docteurs de Rome, de Paris, d'Oxford et de Genève, perpétuellement divisés entre eux, se sont tous efforcés de réduire le modèle primitif et apostolique [1455] aux systèmes respectifs de leur propre administration. Le petit nombre de ceux qui ont cherché à s'instruire, avec plus de bonne foi et d'impartialité, pensent [1456] que les apôtres évitèrent de s'ériger en législateurs, et qu'ils aimèrent mieux endurer quelques scandales et quelques divisions particulières, que d'ôter aux chrétiens des âges futurs la liberté de varier les formes du gouvernement ecclésiastique, selon les changements des temps et des circonstances. La pratique de Jérusalem, d'Éphèse et de Corinthe, peut nous donner une idée du plan d'administration qui fût adopté, de leur consentement, pour l'usage des fidèles des premiers siècles. Les sociétés établies alors dans l'empire romain n'étaient unies entre elles que par les liens de la foi et de la charité. L'indépendance et l'égalité formaient la base de leur constitution intérieure. Pour suppléer au manque de discipline et au défaut de connaissances humaines, on avait recours à l'assistance des *prophètes* [1457] : tout chrétien, sans distinction d'âge, de sexe ou de talents naturels, avait droit de remplir cette fonction sacrée ; et toutes les fois qu'il sentait l'impulsion divine, il répandait les effusions de l'Esprit Saint, au milieu de l'assemblée des fidèles. Mais souvent ces prophètes de l'Église primitive se permirent l'abus ou une fausse application de ces dons extraordinaires. Ils les déployaient mal à propos, se permettaient souvent de troubler le service de l'assemblée, enfin, entraînés par l'orgueil ou par un faux zèle, ils introduisirent particulièrement dans l'Église apostolique de Corinthe, une foule de désordres funestes [1458]. Comme l'institution des prophètes devenait inutile, et même pernicieuse, leurs pouvoirs leur furent retirés et leur office fut aboli. On ne confia les fonctions publiques de la religion qu'aux ministres établis de l'Église, les *évêques* et les *prêtres* : dénominations, qui dans leur première origine, paraissent avoir désigné la même dignité et le même ordre de personnes [1459]. Le nom de *prêtre* exprimait leur âge, ou plutôt leur gravité et leur sagesse ; le titre d'*évêque* marquait leur inspection sur la foi et sur les mœurs des chrétiens commis à leurs soins paternels. Dans le premier âge du

christianisme, ces *prêtres épiscopaux*, dont le nombre était plus ou moins grand en proportion du nombre respectif des fidèles, gouvernaient chaque congrégation d'un commun accord et avec la même autorité [1460].

Mais la plus parfaite égalité de liberté exige la main d'un magistrat supérieur, qui la maintienne, et l'ordre nécessaire dans les délibérations publiques crée bientôt un président, qui est au moins chargé de recueillir les voix de l'assemblée, et d'en exécuter les résolutions. Les premiers chrétiens persuadés que les élections annuelles, ou faites seulement quand l'occasion l'exigerait, troubleraient souvent la tranquillité publique, se déterminèrent à former une magistrature perpétuelle et honorable, et à choisir parmi les prêtres le plus renommé par sa sainteté et part sa sagesse, pour remplir, durant sa vie, les devoirs de gouverneur ecclésiastique. Ce fût alors que le titre pompeux d'évêque commença de s'élever au-dessus de l'humble titre de prêtre. Tandis que le dernier de ces noms continuait à distinguer les membres de chaque sénat chrétien, l'autre exprimait la dignité de son nouveau président [1461]. Les avantages de cette forme de gouvernement épiscopal, qui fut vraisemblablement institué avant la fin du premier siècle [1462], parurent si frappants, et d'une telle importance pour la grandeur future, et pour la paix présente du christianisme, qu'il fût adopté sans délai, par toutes les sociétés déjà répandues dans l'empire. Dès les premiers temps il avait acquis la sanction de l'antiquité [1463] ; aujourd'hui les Églises les plus puissantes, tant de l'Orient que de l'Occident, le révèrent encore comme un établissement primitif et même divin [1464]. Il est inutile d'observer que les prêtres humbles et pieux qui furent d'abord revêtus de la dignité épiscopale, ne possédaient sûrement pas, et qu'ils auraient probablement rejeté le pouvoir et la pompe qui environnent maintenant la tiare du pontife romain ou la mitre d'un prélat allemand. Mais il est facile de tracer en peu de mots les limites étroites de leur juridiction, qui, principalement spirituelle dans son origine, était quelquefois aussi temporelle [1465]. Elle avait pour objet l'administration des sacrements et la discipline de l'Église ; l'inspection générale sur les cérémonies religieuses, qui, devenaient de jour en jour plus variées, se multipliaient imperceptiblement ; la consécration des ministres ecclésiastiques auxquels l'évêque assignait leurs nations respectives ; la direction des fonds de la communauté été la décision de tous les différends que les fidèles ne voulaient pas porter au tribunal d'un juge idolâtre. Pendant un espace de temps assez court, l'évêque prit l'avis des autres prêtres, et l'exercice de ses pouvoirs fut soumis au consentement et à l'approbation de l'assemblée des chrétiens. On le regardait alors comme le premier d'entre ses égaux et comme le serviteur honorable d'un peuple libre. Toutes les

fois que, par sa mort, le siège épiscopal devenait vacant, un nouveau président, tiré du collège des prêtres, était élu par le suffrage libre de la congrégation entière, dont chaque membre se croyait revêtu d'un caractère sacré et sacerdotal [1466].

Telles furent la douceur et l'égalité du gouvernement des chrétiens pendant plus de cent ans après la mort des apôtres. Chaque société formait en elle-même une république séparée et indépendante ; et, quoique les plus éloignés de ces petits États entretenissent par lettres et par députés un commerce mutuel qui servait à cimenter leur union, les différentes parties du monde chrétien ne reconnaissaient point encore d'autorité suprême, ni d'assemblée législative. A mesure que le nombre des fidèles augmenta, ils s'aperçurent combien il leur serait avantageux de lier plus étroitement leurs intérêts et leurs desseins. Vers la fin du second siècle, les Églises de la Grèce et de l'Asie adoptèrent l'institution utile des synodes provinciaux [1467], et l'on peut supposer qu'en formant un conseil représentatif, ils prirent pour modèle les établissements célèbres de leur pays, les amphictyons, la ligue achéenne, ou les assemblées des villes de l'Ionie. Les évêques des Églises indépendantes avaient coutume, et furent bientôt obligés par une loi, de se rendre dans la capitale de la province aux époques fixées du printemps et de l'automne [1468]. Ils prenaient dans leurs délibérations l'avis d'un petit nombre de prêtres distingués et se trouvaient contenus par la présence de la multitude qui les écoutait. Leurs décrets, qui furent appelés canons, réglaient tous les points importants de la foi et de la discipline ; on devait naturellement imaginer que le Saint-Esprit verserait ses dons en abondance sur l'assemblée réunie des représentants du peuple chrétien. L'institution des synodes convenait si bien à l'ambition particulière, et à l'intérêt public, qu'en peu d'années elle fut reçue dans tout l'empire. Les conciles provinciaux, par le moyen d'une correspondance régulière, se communiquaient et approuvaient mutuellement leurs actes respectifs. L'Église catholique prit bientôt la forme et acquit toute la force d'une grande république confédérée [1469].

Comme l'usage des conciles abolit insensiblement l'autorité législative des Églises particulières, les évêques, par leurs liaisons, obtinrent une portion plus considérable de puissance exécutive et arbitraire. Réunis entre eux par leurs intérêts communs, ils furent en état d'attaquer avec vigueur les droits originaires de leur clergé et de leur peuple. Les prélats du troisième siècle changèrent imperceptiblement le langage de l'exhortation en celui du commandement ; ils jetèrent les semences de leurs usurpations futures, et suppléèrent au défaut de la force et de la raison par des allégories tirées de l'Écriture sainte, et par des déclamations de rhéteurs. Ils

exaltèrent l'unité et le pouvoir de l'Église, tels qu'ils étaient représentés dans l'*office épiscopal* dont chaque évêque possédait une portion égale et indivisible[1470]. Les princes et les magistrats, répétait-on souvent, pouvaient s'enorgueillir de leurs droits à une domination terrestre et passagère ; l'autorité épiscopale est seule dérivée de Dieu ; elle s'étend sur ce monde et sur l'autre. Les évêques sont les vice-gérants de Jésus-Christ, les successeurs des apôtres, et les substituts mystiques du grand prêtre de la loi mosaïque. Leur privilège exclusif de conférer les ordres sacerdotaux ôta la liberté des élections au clergé et au peuple, à qui elles appartenaient ; et si dans l'administration de l'Église ils suivaient quelquefois l'avis des prêtres ou le désir des fidèles, ils avaient le plus grand soin de se faire un mérite de cette condescendance volontaire. Les évêques reconnaissaient l'autorité suprême qui résidait dans l'assemblée de leurs frères ; mais chacun d'eux, dans le gouvernement de son diocèse particulier, exigeait de son *troupeau* une obéissance aussi implicite que si cette métaphore tant employée avait été littéralement juste, et que le *berger* eût été d'une espèce supérieure à celle de ses brebis[1471] ! Une pareille autorité cependant ne s'établit point sans quelques efforts d'un côté, et de l'autre sans quelque résistance. En plusieurs endroits, le bas clergé, animé par le zèle ou par l'intérêt, soutint avec chaleur la constitution démocratique ; mais son patriotisme reçut les dénominations odieuses de faction et de schisme, et l'autorité épiscopale acquit de rapides accroissements par les travaux de plusieurs prélats actifs ; qui, semblables à saint Cyprien de Carthage, savaient concilier les artifices de l'homme d'État le plus ambitieux, avec les vertus chrétiennes les mieux adaptées au caractère d'un saint et d'un martyr[1472].

Les mêmes causes, qui avaient d'abord détruit l'égalité entre les prêtres, introduisirent parmi les évêques une prééminence de rang, et de là une supériorité de juridiction. Toutes les fois que, dans le printemps et dans l'automne, ils se trouvaient rassemblés au synode provincial, la différence de réputation et de mérite personnel se faisait sensiblement remarquer parmi les membres du concile. L'éloquence et la sagesse d'un petit nombre, gouvernaient alors toute la multitude ; mais l'ordre des délibérations demandait une distinction plus régulière et moins odieuse à l'amour propre. L'office du président perpétuel dans le concile de chaque province fut conféré aux évêques de la principale ville ; et ces prélats ambitieux, décorés des titres brillants de primats et de métropolitains, se préparèrent secrètement à usurper sur les autres évêques la même autorité que ceux-ci venaient d'enlever au collègue des prêtres[1473]. Les métropolitains eux-mêmes se disputèrent bientôt la supériorité du rang et du pouvoir. Chacun d'eux affectait de déployer, dans les termes les plus pompeux, les avantages

et les honneurs temporels de la ville à laquelle il présidait, le nombre et l'opulence des chrétiens soumis à ses soins paternels, les saints et les martyrs qui s'étaient élevés parmi eux ; et, remontant jusqu'à l'apôtre ou au disciple qui avait fondé son Église, il insistait sur la pureté avec laquelle la tradition de la foi, transmise par une suite, non interrompue d'évêques orthodoxes, avait été conservée dans son sein[1474]. Toutes les raisons de supériorité, soit civile, soit ecclésiastique, faisaient naturellement prévoir, que Rome devait s'attirer le respect des provinces, et qu'elle exigerait bientôt leur obéissance. La société des fidèles dans cette ville était proportionné à la capitale de l'empire. Son Église était la plus grande, la plus nombreuse, et, par rapport à l'Occident, la plus ancienne de tous les établissements chrétiens dont la plupart avaient été formés par les travaux religieux des missionnaires de Rome. Les plus hautes prétentions d'Antioche, d'Ephèse ou de Corinthe, se bornaient à reconnaître un seul apôtre pour fondateur. Rome seule prétendait que les rives du Tibre avaient reçu un nouvel éclat par la prédication et par le martyre des deux plus grands apôtres[1475]. Son évêque avait soin de réclamer l'héritage de toutes les prérogatives que l'on attribuait à la personne ou à la dignité de saint Pierre[1476]. Les prélats de l'Italie et des provinces consentaient à lui accorder une primatie d'ordre et d'association (c'était avec cette précaution qu'ils s'exprimaient) dans l'aristocratie chrétienne[1477]. Mais le pouvoir d'un monarque fut rejeté avec horreur, et le génie entreprenant de Rome, qui voulait soumettre toute la terre à sa puissance spirituelle éprouva en Afrique et en Asie une résistance que, dans des siècles plus reculés, leurs habitants n'avaient point opposée à sa domination temporelle. Saint Cyprien, qui gouvernait avec autorité la plus absolue l'Église de Carthage et les synodes provinciaux, s'éleva avec vigueur et avec succès contre l'ambition du pontife romain. Ce zélé patriote eut l'art de lier sa propre cause à celle des évêques d'Orient ; et, comme Annibal, il chercha de nouveaux alliés dans le cœur de l'Asie[1478]. Si cette guerre punique fut soutenue sans aucune effusion de sang, ce fut bien moins l'effet de la modération que de la faiblesse des prélats rivaux. Les invectives, les excommunications, étaient leurs seules armes, et, durant tout le cours de cette controverse, ils les lancèrent les uns contre les autres avec une fureur égale et avec une égale dévotion. La dure nécessité de condamner la mémoire d'un pape, ou celle d'un saint ou d'un martyr, embarrassait aujourd'hui les catholiques, lorsqu'ils sont obligés de rapporter les particularités d'une dispute dans laquelle les défenseurs de la religion se laissèrent entraîner par ces passions qui se montreraient plus convenablement dans les camps ou dans le sénat[1479].

Les progrès de l'autorité ecclésiastique donnèrent naissance à cette

distinction remarquable de laïques et de clergé, qui avait été inconnue aux Grecs et aux Romains[1480]. Sous le premier de ces noms, on comprenait le corps du peuple chrétien ; le second, selon la signification du mot, désignait la portion choisie, qui, séparée de la multitude, se consacrait au service de la religion : classe d'hommes à jamais célèbre, qui a fourni les sujets les plus importants à l'histoire moderne, quoiqu'ils n'en soient pas toujours les plus édifiants. Leurs hostilités réciproques troublèrent plus d'une fois la paix de l'Église dans son enfance ; mais leur zèle et leur activité se réunissaient pour la cause commune ; et l'amour du pouvoir qui, sous les déguisements les plus trompeurs, se glissait dans le sein des prélats et des martyrs, les animait du désir d'augmenter le nombre de leurs sujets ; et d'agrandir les bornes de l'empire chrétien. Dépourvus de toute force temporelle, pendant longtemps ils furent découragés et opprimés, plutôt que soutenus par le magistrat civil ; mais ils avaient déjà acquis, et employaient dans leur propre société, les deux plus puissants ressorts du gouvernement, les récompenses et les punitions : la pieuse libéralité des fidèles fournissait le premier ; on tirait l'autre de leurs appréhensions religieuses.

I. La communauté des biens qui avait séduit l'imagination de Platon[1481], et qui subsistait en quelque sorte dans la secte austère des esséniens[1482], fut adoptée durant quelque temps par la primitive Église. La ferveur des premiers prosélytes les porta d'abord à vendre ces possessions mondaines qu'ils méprisaient, à en venir déposer le prix aux pieds des apôtres et à se contenter d'une part égale dans la distribution commune[1483]. Les progrès du christianisme relâchèrent, et abolirent par degrés une institution généreuse qui, entre des mains moins pures que celles des apôtres, aurait été bientôt corrompue, et exposée aux abus que pouvait amener le retour de cet intérêt personnel inhérent au cœur de l'homme. On permit aux nouveaux convertis de garder leur patrimoine, de recevoir les legs et les héritages, et d'augmenter leurs biens particuliers par toutes les voies, légitimes du commerce et de l'industrie. Au lieu d'un sacrifice absolu, les ministres de l'Évangile acceptèrent un tribut modéré ; et dans les assemblées qui se tenaient toutes les semaines, ou tous les mois, chaque fidèle, selon les besoins du moment, et selon la mesure de ses richesses et de sa piété remettait volontairement son offrande dans le trésor de la congrégation[1484]. On ne refusait aucun présent que peu considérable qu'il fût ; mais on enseignait avec soin que dans l'article des dixmes, la loi de Moïse n'avait pas cessé d'être d'obligation divine et que, puisque sous une discipline moins parfaite les Juifs avaient reçu ordre de donner la dixième partie de tout ce qu'ils possédaient, il convenait aux disciples de Jésus-Christ de se distinguer par une plus grande libéralité[1485], et d'acquérir quelque

mérite en se détachant des trésors superflus qui devaient bientôt périr avec le monde lui-même [1486]. Il n'est pas nécessaire de remarquer que le revenu incertain et si peu assuré de chaque Église particulière devait varier en raison de la pauvreté ou de l'opulence des fidèles, selon qu'ils étaient dispersés dans d'obscurs villages, ou rassemblés dans les grandes villes de l'empire. Du temps de l'empereur Dèce, l'opinion des magistrats était que les chrétiens de Rome possédaient des richesses considérables ; que dans leur culte religieux ils se servaient de vases d'or et d'argent, et, que plusieurs de leurs prosélytes avaient vendu leurs terres et leurs maisons pour augmenter les fonds publics de la société, aux dépens, à la vérité, de leurs malheureux qui se trouvaient réduits à la mendicité, parce que leurs pères avaient été des saints [1487]. En général, il faut se méfier des soupçons formés par des étrangers et par des ennemis : ici cependant ils sont colorés de preuves spécieuses et probables ; et ils semblent justifiés par les deux faits suivants, qui seuls, de tous ceux dont nous avons connaissance, parlent de sommes précises, ou peuvent nous donner des idées distinctes. Sous le règne de l'empereur Dèce, l'évêque de Carthage, dès sa première invitation aux fidèles pour les engager à racheter leurs frères de Numidie qui avaient été emmenés captifs par les Barbares du désert, tira sur le champ d'une société moins opulente que celle de Rome, cent mille sesterces, environ huit cent cinquante livres sterling [1488]. Cent ans auparavant, une somme de deux cent mille sesterces avait été présentée en un seul don à l'Église romaine par un étranger du Pont, qui demanda à fixer sa résidence dans la capitale [1489]. Ces offrandes, pour la plupart, consistaient en argent ; les chrétiens n'avaient ni le désir ni le pouvoir de se charger d'une acquisition un peu considérable en terres. Il avait été décidé par plusieurs lois, publiées dans le même esprit que nos règlements concernant les gens de mainmorte, que l'on ne pourrait donner ni léguer à une société formant corps dans l'État, aucun bien réel sans un privilège spécial ou sans une dispense particulière du sénat ou de l'empereur [1490], et ceux-ci furent rarement disposés à favoriser une secte qui, après avoir été l'objet de leur mépris, avait enfin excité leur crainte et leurs soupçons. Cependant un fait arrivé sous le règne d'Alexandre Sévère prouve que ces règlements furent quelquefois éludés ou suspendus, et que les chrétiens eurent la permission de réclamer et de posséder une pièce de terre située dans les limites de Rome elle-même [1491]. Les progrès du christianisme et les discordes civiles, de l'empire contribuèrent à tempérer la sévérité des lois ; et avant la fin du troisième siècle, plusieurs terres considérables avaient passé aux Églises opulentes de Rome, de Milan, de Carthage, d'Antioche, d'Alexandrie, et des autres grandes villes de l'Italie et des provinces.

L'évêque était l'intendant naturel de l'Église : il disposait du trésor public à sa volonté et sans être obligé de rendre compte. Ne laissant aux prêtres que leurs fonctions spirituelles, il confiait seulement à l'ordre plus subordonné des diacres la direction et la distribution du revenu ecclésiastique[1492]. Si nous pouvons ajouter foi aux déclamations véhémentes de saint Cyprien, l'Afrique ne renfermait qu'un trop grand nombre de prélats qui, dans l'exercice de leurs fonctions, violaient non seulement tous les préceptes de la perfection évangélique, mais encore ceux de la morale. Quelques-uns de ces intendants infidèles dissipaient les richesses de l'Église pour satisfaire à leurs plaisirs sensuels ; d'autres les faisaient indignement servir à leur profit particulier, à des marchés frauduleux et à des usures exorbitantes[1493]. Mais tant que les contributions du peuple chrétien furent libres et volontaires, l'abus de leur confiance ne pouvait être bien fréquent ; les usages auxquels on consacrait généralement leur libéralité, honoraient la société religieuse. L'évêque et son clergé avaient une part convenable pour leur entretien. On réservait une somme suffisante pour les dépenses qu'exigeait le culte public, dont les repas de fraternité, les *agapes* comme on les appelait alors, constituaient une partie très agréable. Le reste était le patrimoine sacré des pauvres. On s'en remettait à la discrétion de l'évêque pour ouvrir le trésor de l'Église aux veuves, aux orphelins, aux boiteux, aux malades et aux vieillards de la communauté, pour soulager les étrangers et les pèlerins, et pour adoucir les maux des prisonniers et des captifs, surtout lorsque leurs souffrances avaient été occasionnées par un ferme attachement à la cause de la religion[1494]. Un commerce généreux de charité unissait les provinces les plus éloignées, et de petites congrégations trouvaient des ressources abondantes dans les aumônes des sociétés plus opulentes, qui subvenaient avec joie aux besoins de leurs frères[1495]. Cette noble institution, qui avait moins égard au mérite qu'à la misère de l'objet, contribua beaucoup aux progrès du christianisme. Ceux des païens qu'animait un sentiment d'humanité, en ridiculisant la doctrine de la nouvelle secte, rendaient justice à sa bienfaisance[1496]. L'espérance d'un prompt secours contre les besoins du moment, et d'une protection pour l'avenir, attirait dans son sein charitable une foule de malheureux que la négligence des hommes aurait laissés en proie aux horreurs de la pauvreté, des maladies et de la vieillesse. On peut croire aussi que la plupart des enfants exposés au moment de leur naissance, selon la pratique inhumaine de ces temps, furent souvent sauvés, baptisés, élevés et entretenus par la piété des chrétiens et aux dépens du trésor public[1497].

II. Toute société a le droit incontestable d'exclure de sa communion et de ne plus admettre à la participation de ses avantages,

ceux de ses membres qui rejettent ou qui violent les règlements établis d'un consentement général. En exerçant ce pouvoir, l'Église chrétienne dirigea principalement ses censures contre les pécheurs scandaleux, et surtout, contre les personnes coupables de meurtre, de fraude et d'incontinence ; contre les auteurs ou les sectateurs de quelque opinion hérétique condamnée par le jugement de l'ordre épiscopal, et contre ces infortunés qui, de leur propre mouvement, ou cédant à la force, s'étaient souillés après leur baptême, par quelque acte de culte rendu aux idoles. L'excommunication influait sur le temporel aussi bien que sur le spirituel. Le chrétien qui l'avait encourue était privé de toute portion dans la distribution des offrandes. Il voyait se briser tous les liens de l'amitié religieuse et particulière. Les personnes qu'il estimait le plus, et dont il avait été le plus tendrement aimé ne l'envisageaient qu'avec horreur, comme un être souillé ; et son exclusion d'une société respectable, en imprimant à sa réputation une espèce de flétrissure, le désignait à tout le genre humain comme un objet d'aversion et de méfiance. Quelque triste, quelque pénible que la situation de ces malheureux exilés pût être en elle-même, leurs appréhensions, comme il est assez ordinaire, surpassaient de bien loin leurs souffrances. Les avantages de la communion chrétienne étaient ceux de la vie éternelle ; et les excommuniés ne pouvaient effacer de leur esprit l'idée terrible que ces gouvernements ecclésiastiques, qui avaient prononcé leur sentence de condamnation, avaient reçu des mains de la Divinité les clefs de l'enfer et du paradis. Les hérétiques, soutenus peut-être par la conscience de leurs intentions et par l'espérance flatteuse qu'ils avaient seuls découvert le véritable chemin du salut, s'efforçaient, il est vrai, de recouvrer dans leurs assemblées séparées ces avantages spirituels et temporels qu'ils ne retiraient plus de la grande société des chrétiens ; mais tous ceux qui n'avaient succombé qu'avec peine sous les efforts du vice ou de l'idolâtrie, sentaient l'état d'abaissement où ils étaient tombés ; et, tremblant sur leur sort, ils désiraient être rendus à la communion des fidèles.

Quant au traitement qu'il fallait infliger à ces pénitents, deux sentiments opposés, l'un de justice l'autre de compassion, divisèrent la primitive Église. Les casuistes les plus rigides et les plus inflexibles leur refusaient à jamais, et sans exception, la dernière même des places dans la communauté sainte, qu'ils avaient déshonorée ou abandonnée ; et, les livrant aux remords d'une conscience coupable, ils ne leur laissaient qu'un faible rayon d'espoir, en leur insinuant que leur contrition pendant leur vie et au moment de leur mort pourrait être acceptée par l'Être suprême[1498]. Mais la partie la plus saine et la plus respectable de l'Église chrétienne[1499] adopta une opinion plus douce dans la théorie aussi bien que dans la pratique. Les portes de la réconciliation et du ciel furent rarement fermées au pécheur

touché de ce repentir ; on institua seulement une forme sévère et solennelle de discipline destinée à expier son crime, et dont l'appareil imposant devait en même temps empêcher les spectateurs d'imiter son exemple. Humilié par une confession publique, macéré par les jeunes, couvert d'un sac, le pénitent se tenait prosterné à l'entrée de l'assemblée. Là, il implorait les larmes aux yeux, le pardon de ses offenses, et sollicitait les prières des fidèles [1500] : si la faute était très grave, des années entières de pénitence ne paraissaient pas une satisfaction proportionnée à la justice divine. Le pécheur, l'hérétique ou l'apostat, n'étaient admis de nouveau dans le sein de l'Église qu'après avoir passé par des épreuves lentes et pénible. On réservait cependant la sentence d'excommunication perpétuelle pour les crimes énormes, et surtout pour les rechutes inexcusables de ces pénitents, qui, ayant déjà éprouvé la clémence de leurs supérieurs ecclésiastiques, en avaient abusé. Les évêques, maîtres absolus de la discipline chrétienne, l'exerçait diversement, selon les circonstances du crime ou selon le nombre des coupables. Les conciles d'Ancyre et d'Elvire furent tenus à peu près dans le même temps, le premier en Galatie, l'autre en Espagne ; mais l'esprit de leurs canons respectifs, qui existent encore aujourd'hui semble bien différent. Le Galate qui, après son baptême, avait plus d'une fois sacrifié aux idoles, obtenait son pardon par une pénitence de sept ans; et s'il avait séduit quelques-uns de ses frères, on ajoutait seulement trois années de plus au terme de son exil. Le malheureux Espagnol au contraire, qui avait commis la même offense ne pouvait espérer de réconciliation, même à l'article de la mort. Son idolâtrie se trouve placée à la tête d'une liste de dix-sept autres crimes, contre lesquels est prononcée une sentence non moins terrible la calomnie envers un évêque ; un prêtre ou même un diacre, était au nombre de ceux que rien ne pouvait expier [1501] .

Un mélange heureux de clémence et de rigueur, une sage dispensation de punitions et de récompenses, conforme aux maximes de la politique, aussi bien que de la justice, constituaient la force de l'Église sur la terre. Les évêques, dont le soin paternel s'étendait sur le gouvernement des deux mondes, sentaient l'importance de ces prérogatives ; ils prétendaient n'être animés que du désir d'entretenir l'ordre et la paix ; et, cachant leur ambition sous ce noble prétexte, ils souffraient avec peine qu'un rival partageât l'exercice d'une discipline si nécessaire pour prévenir la désertion des troupes qui s'étaient enrôlées sous la bannière de la croix, et dont le nombre devenait de jour en jour plus considérable. Les déclamations impérieuses de saint Cyprien nous porteraient naturellement à supposer que la doctrine de l'excommunication et de la pénitence formait la partie la plus essentielle de la religion, et que les disciples de Jésus-Christ, couraient moins de dangers en négligeant d'observer les devoirs de la morale,

que s'ils eussent méprisé les censures et l'autorité de leurs évêques. Tantôt nous imaginerions entendre la voix de Moïse, lorsqu'il commandait à la terre de s'ouvrir et d'engloutir dans des flammes dévorantes la race impie qui résistait au sacerdoce d'Aaron ; tantôt nous croirions voir un consul romain soutenant la majesté de la république, et déclarant sa résolution inflexible de faire exécuter les lois, dans toute leur rigueur. *Si l'on souffre, impunément de pareilles irrégularités* (c'est ainsi que l'évêque de Carthage blâme la douceur de son collègue), *c'en est fait de la vigueur épiscopale* [1502] ; *c'en est fait de la puissance sublime et divine qui gouverne l'Église ; c'en est fait même du christianisme*. Saint Cyprien avait renoncé à ces honneurs temporels que probablement il n'aurait jamais obtenus [1503] ; mais, l'acquisition d'une autorité si absolue sur les consciences et sur les esprits d'une congrégation, tout obscure, toute méprisable qu'elle paraît aux yeux du monde, satisfait plus véritablement l'orgueil du cœur humain que sa possession du pouvoir le plus despotique auquel la force des armes et le droit de conquête obligent un peuple à se soumettre.

Dans le cours de cet examen important, quoique peut-être d'une nature peu attrayante, j'ai essayé de développer les causes secondes qui ont si efficacement aidé à la vérité de la religion chrétienne. Si parmi ces causes nous avons aperçu quelques ornements artificiels, quelques circonstances étrangères, ou quelque mélange d'erreur et de passion, il n'est pas étonnant que les hommes aient été si vivement affectés par des motifs conformes à leur nature imparfaite. Un zèle exclusif, l'attente immédiate d'un autre monde, le doit prétendu des miracles, la pratique d'une vertu rigide, et la constitution de la primitive Église, telles sont les causes qui ont assuré les succès du christianisme dans l'empire romain. Les chrétiens durent à la première cette valeur invincible qui dédaignait de capituler avec l'ennemi dont ils avaient juré la perte. Les trois suivantes fournirent à leur valeur les armes les plus formidables. La dernière enfin affermit leur courage par l'union, dirigea leurs armées, et donna à leurs efforts cette impétuosité irrésistible, qui a souvent rendu une petite bande de volontaires intrépides et bien disciplinés victorieuse d'une multitude confuse et indifférente sur l'événement d'une guerre dont elle ignore le sujet. Dans les différentes religions du polythéisme, quelques fanatiques errants de l'Égypte et de la Syrie, occupés à surprendre la superstition crédule de la populace, formaient peut-être le seul ordre de prêtres [1504] qui tirassent toute leur existence, toute leur considération de l'état sacerdotal, et qui fussent sensiblement touchés d'un intérêt personnel pour la sûreté ou pour la prospérité de leurs divinités tutélaires. Les ministres du polythéisme à Rome et dans les principales provinces étaient pour la plupart des citoyens d'une naissance illustre et d'une fortune honnête ; ils acceptaient, comme

une distinction honorable, l'office de grand-prêtre dans un temple célèbre ou dans quelque sacrifice public. Souvent ils solennisaient les jeux sacrés[1505] à leurs propres dépens, et ils célébraient avec une froide indifférence les anciennes cérémonies, selon les lois et la coutume de leur patrie. Comme ils étaient livrés aux occupations ordinaires de la vie, il arrivait rarement que l'esprit ecclésiastique ou un sentiment d'intérêt animât leur zèle et leur dévotion. Bornés à leurs villes et à leurs temples respectifs, ils n'avaient entre eux aucun rapport de gouvernement ou de discipline ; et ces magistrats civils, en reconnaissant la juridiction suprême du sénat, du collège des pontifes et de l'empereur, se contentaient de la tâche facile qui leur avait été imposée de soutenir en paix et avec dignité le culte établi dans l'État. Nous avons déjà remarqué combien les sentiments religieux du polythéiste étaient variés, vagues et incertains ; ils étaient abandonnés presque sans réserve aux opérations naturelles de son imagination superstitieuse. Les circonstances particulières de sa situation ou de sa vie déterminaient l'objet aussi bien que le degré de sa dévotion ; et, lorsqu'il prostituait ainsi son encens à une foule innombrable de dieux, il ne pouvait guère être susceptible d'une passion bien vive ou bien sincère pour quelqu'une de ces divinités.

Lorsque le christianisme parut sur la terre, ces impressions faibles et imparfaites avaient même déjà perdu une partie de leur ancien pouvoir. La raison humaine qui, abandonnée sans secours à sa propre force, est incapable de concevoir les mystères de la foi, avait déjà remporté une victoire facile sur les folies du paganisme. Quand Tertullien et Lactance voulurent en démontrer l'extravagance ou la fausseté, ils furent obligés d'emprunter l'éloquence de Cicéron ou la plaisanterie de Lucien. La contagion du scepticisme répandu dans ses écrits s'était étendue bien au-delà du cercle de leurs lecteurs. L'incrédulité avait gagné la plus grande partie de la société, depuis le philosophe jusqu'à l'homme livré au plaisir ou aux affaires ; depuis le noble jusqu'au plébéien ; depuis le maître jusqu'à l'esclave domestique qui servait à sa table, et qui écoutait avec plaisir la libre conversation des convives. En public, tous ces philosophes affectaient de traiter avec vénération et avec décence les institutions religieuses de leur patrie ; mais leur mépris intérieur perçait à travers le voile léger dont ils savaient à peine se couvrir. Le peuple même, lorsqu'il voyait ses divinités rejetées et tournées en ridicule par ceux dont il avait coutume de respecter le rang et les talents, se formait des doutes et des soupçons sur la vérité de la doctrine qu'il avait adaptée avec la foi la plus implicite. La destruction des anciens préjugés laissait une portion très nombreuse du genre humain dans une situation pénible et accablante. Un état de scepticisme et d'incertitude peut amuser quelques esprits curieux et réfléchis ; mais la pratique de la

superstition est si naturelle à la multitude que, le charme rompu, elle regrette toujours la perte d'une illusion agréable. L'amour que les hommes ont généralement pour le merveilleux et pour les choses surnaturelles, la curiosité qui les porte à connaître l'avenir, leur penchant invincible à étendre leurs espérances et leurs craintes bien au-delà des bornes du monde visible, furent les principales causes qui favorisèrent l'établissement du polythéisme. La nécessité de croire presse si fortement le vulgaire qu'à la chute d'un système de mythologie on verra probablement s'élever quelque autre superstition. Des divinités, formées sur un modèle plus nouveau plus conforme au goût du siècle, auraient peut-être bientôt occupé les temples abandonnés d'Apollon et de Jupiter, si, dans ce moment décisif la sagesse de la Providence n'eut envoyé sur la terre une révélation pure et sainte, propre à inspirer l'estime et la conviction la plus raisonnable, et orné en même temps de tout ce qui pouvait exciter la curiosité, l'étonnement et la vénération des peuples. Dans la disposition où ils se trouvaient alors dégagés presque entièrement de leurs préjugés artificiels, mais également susceptibles et avides d'un attachement religieux, un objet bien moins digne de leur culte aurait suffi pour remplir le vide de leur cœur et pour satisfaire l'ardeur inquiète de leurs passions. Si l'on veut suivre cette réflexion dans toute son étendue, loin de s'étonner des progrès rapides du christianisme, on sera peut-être surpris que ces succès n'aient pas encore été plus rapides et plus universels.

On a observé, avec vérité et avec justesse, que les conquêtes de Rome préparèrent et facilitèrent celles du christianisme. Dans le second chapitre de cet ouvrage, nous avons essayé d'expliquer comment les nations les plus civilisées de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique, furent réunies sous la domination d'un même souverain, et se trouvèrent insensiblement liées entre elles par les rapports les plus intimes des lois, des mœurs et du langage. Les Juifs de la Palestine, qui avaient attendu avec une ferme confiance un libérateur temporel, parurent si insensibles aux miracles d'un divin prophète [1506], que l'on ne crut pas nécessaire de publier, ou du moins de conserver aucun évangile hébreu [1507]. Les histoires authentiques de la vie et des actions de Jésus-Christ furent composées en grec, à une distance considérable de Jérusalem, et après que le nombre des païens convertis eut été extrêmement multiplié [1508]. Dès que ces histoires eurent été traduites en latin elles furent à la portée de tous les sujets de Rome ; excepté seulement des paysans de la Syrie et de l'Égypte, en faveur desquels on fit dans la suite des, versions particulières. Les grands chemins qui avaient été construits pour l'usage des légions, ouvraient aux missionnaires de l'Évangile une route facile depuis Damas jusqu'à Corinthe, depuis les confins de l'Italie jusqu'aux

extrémités de l'Espagne et de la Bretagne ; et ces conquérants spirituels ne rencontrèrent aucun des obstacles qui retardent ordinairement ou qui empêchent l'introduction d'une religion étrangère dans un pays éloigné. Tout nous porte à croire que la foi avait été prêchée dans toutes les provinces et dans toutes les grandes villes de l'empire, avant les règnes de Dioclétien et de Constantin. Mais l'établissement des différentes congrégations, le nombre des fidèles qui les composaient, et les proportions avec la multitude des idolâtres, sont maintenant ensevelis dans l'obscurité ou déguisés par la fiction et par la déclamation. Nous allons cependant rassembler les notions incomplètes qui nous sont parvenues touchant l'accroissement du nom chrétien en Asie et dans la Grèce, en Égypte, en Italie et dans l'Occident ; nous les rapporterons sans négliger les acquisitions réelles ou imaginaires de la foi au-delà des limites, de l'empire romain.

Les riches provinces qui s'étendent de l'Euphrate, à la mer d'Ionie furent le principal théâtre sur lequel l'apôtre des gentils déploya son zèle et sa piété. Les semences de l'Évangile, qu'il avait jetées dans un sol fertile, furent cultivées avec soin par ses disciples ; et il paraît que, durant les deux premiers siècles, ces contrées étaient celles qui renfermaient le corps le plus considérable de chrétiens. Parmi les sociétés établies en Syrie, il n'en existait pas de plus ancienne ni de plus illustre, que celle de Damas, de Boérée ou Alep, et d'Antioche. L'introduction prophétique de l'Apocalypse a décrit et immortalisé les sept Églises de l'Asie, Ephèse, Smyrne, Pergame, Thyatire [1509], Sardes, Laodicée et Philadelphie ; leurs colonies se répandirent bientôt dans ce pays si peuplé. Dès les premiers temps, les îles de Crète et de Chypre, les provinces de Thrace et de Macédoine, avaient favorablement accueilli la nouvelle religion ; bientôt les villes de Corinthe, de Sparte et d'Athènes [1510], virent s'élever dans leur sein des républiques chrétiennes. Comme la fondation des Églises grecques et asiatiques remonte à une époque très reculée, elles eurent tout le temps nécessaire pour leur accroissement et pour leur multiplication ; et même les essaims de gnostiques et d'autres hérétiques qui en sortirent, servent à montrer l'état florissant de l'Église orthodoxe, puisque la dénomination d'hérétique a toujours été appliquée au parti le moins nombreux. A ces témoignages rendus par les fidèles, nous pouvons ajouter l'aveu, les plaintes et les alarmes des gentils eux-mêmes. Lucien, écrivain philosophe qui avait étudié les hommes, et qui a peint leurs mœurs avec les couleurs les plus vives, nous apprend que le Pont, son pays natal, était rempli, sous le règne de Commode, d'épicuriens et de chrétiens [1511]. Quatre-vingts ans après la mort de Jésus-Christ [1512], l'humanité de Pline le porte à déplorer la grandeur du mal qu'il s'est en vain efforcé de déraciner. Dans cette lettre curieuse, adressée à l'empereur Trajan, il assure que les temples sont

presque déserts, que les victimes sacrées trouvent à peine des acheteurs, et que la superstition a non seulement infecté les villes, mais qu'elle s'est aussi répandue dans les villages et dans les campagnes du Pont et de la Bithynie[1513].

Sans vouloir peser avec une exactitude scrupuleuse les expressions et les motifs des écrivains qui ont célébré ou déploré les progrès du christianisme en Orient, tous observerons en général que l'on ne trouve rien dans leurs ouvrages qui puisse nous donner une idée juste du véritable nombre des fidèles de ces provinces. Cependant il nous est heureusement parvenu une circonstance qui semble jeter un plus grand jour sur ce sujet obscur, mais intéressant. Sous le règne de Théodose, après que le christianisme eut brillé pendant plus de soixante ans, de l'éclat de la faveur impériale, l'ancienne et illustre Église d'Antioche consistait en cent mille habitants, dont trois mille étaient soutenus par les offrandes publiques[1514]. La splendeur et la dignité de la reine de l'Orient ; la population connue de Césarée, de Séleucie et d'Alexandrie, et la perte de deux cent cinquante mille personnes qui périrent dans le tremblement de terre dont Antioche fut affligée du temps de Justin l'ancien[1515], sont autant de preuves convaincantes que cette dernière ville renfermait au moins cinq cent mille habitants, et que les chrétiens, quoique extrêmement multipliés par l'autorité et par le zèle, n'en formaient pas plus de la cinquième partie. Combien la proportion sera-t-elle différente, si l'on compare l'Église persécutée avec l'Église triomphante, l'Occident avec l'Orient, des villages obscurs avec des villes populeuses, et des contrées nouvellement converties, avec le lieu où les fidèles ont reçu pour la première fois le nom de chrétien ! Cependant, il ne faut pas le dissimuler, saint Chrysostome, à qui nous devons la connaissance d'un fait si précieux, avance dans un autre passage, que la multitude des fidèles surpassait même le nombre des Juifs et des païens[1516]. Mais la solution de cette difficulté apparente est facile et se présente naturellement : l'éloquent prédicateur met en parallèle la constitution civile et ecclésiastique d'Antioche, il oppose aux chrétiens qui ont acquis le ciel par le baptême, les citoyens qui avaient le droit de partager à libéralité publique : la première liste comprenait les esclaves, les étrangers et les enfants ; ils étaient exclus de la seconde.

Le commerce étendu d'Alexandrie et sa situation près de la Palestine facilitèrent l'introduction du christianisme dans cette ville ; la nouvelle religion fût d'abord embrassée par un grand nombre de thérapeutes ou esséniens du lac Maréotis, secte juive qui avait perdu beaucoup de son respect pour les cérémonies mosaïques. La vie austère des esséniens, leurs jeûnes et leurs excommunications, la communauté de biens, le goût du célibat, leur zèle pour le martyre, et

la chaleur, non la pureté de leur foi, offraient déjà une vive image de la discipline primitive des chrétiens[1517]. C'est dans l'école d'Alexandrie que la théologie chrétienne semble avoir pris une forme régulière et scientifique ; lorsque Adrien visita l'Égypte, il y trouva une Église composée de Juifs et de Grecs, et assez importante pour attirer l'attention de ce prince curieux[1518]. Mais pendant longtemps les progrès du christianisme ne s'étendirent pas au-delà des limites d'une seule ville, qui était elle-même une colonie étrangère ; et jusque vers la fin du second siècle, les prédécesseurs de Démétrius ont été les seuls prélats de l'Église égyptienne. Trois évêques furent consacrés par la main de Démétrius ; Héraclas, son successeur, en porta le nombre jusqu'à vingt[1519]. Les naturels du pays, peuple remarquable par une farouche inflexibilité de caractère[1520], reçurent la nouvelle doctrine avec froideur et avec répugnance. Au temps même d'Origène, il était rare de trouver un Égyptien qui eût surmonté ses anciens préjugés en faveur des animaux sacrés de sa patrie[1521]. A la vérité, dès que le christianisme monta sur le trône, le zèle de ces Barbares obéit à l'impulsion dominante. Les villes de l'Égypte furent remplies d'évêques et les déserts de la Thébàide peuplés d'ermites.

Les étrangers et les habitants des Provinces affluaient sans cesse dans la vaste enceinte de Rome. Tout ce qui était singulier ou odieux, coupable ou suspect, pouvait espérer, à la faveur de l'obscurité, qu'on trouve aisément dans une immense capitale, d'éluder la vigilance des lois. Dans ce concours perpétuel de tant de nations, un ministre de la vérité ou du mensonge, le fondateur d'une association criminelle ou d'une société vertueuse, trouvait facilement les moyens d'augmenter le nombre de ses disciples ou de ses complices. Selon Tacite, les chrétiens de Rome, lors de la persécution momentanée de Néron, composaient déjà une très grande multitude[1522] ; et le langage de ce grand historien est presque semblable à celui de Tite-Live, quand celui-ci rapporte l'introduction et l'abolition des cérémonies de Bacchus. Lorsque les bacchanales eurent réveillé la sévérité du sénat, on craignit pareillement qu'une très grande multitude, et pour ainsi dire, un peuple entier n'eût été initié dans ces horribles mystères. Des recherches plus exactes montrèrent bientôt que les coupables n'excédaient pas sept mille ; nombre à la vérité effrayant quand on le considère comme l'objet de la justice publique[1523]. C'est avec la même modification, que nous devons interpréter les expressions vagues de Tacite, et en premier lieu de Pline, lorsque ces deux auteurs parlent avec exagération de cette foule de fanatiques séduits qui avaient abandonné le culte des dieux. L'Église de Rome était sans doute la première et la plus nombreuse de l'empire, et nous avons encore un registre très authentique qui atteste l'état de la religion dans cette ville, vers le milieu du troisième siècle, après une paix de trente-

huit ans. A cette époque, le clergé était composé d'un évêque, de quarante-six prêtres, de sept diacres, d'autant de sous-diacres, de quarante-deux acolytes, et de cinquante lecteurs, exorcistes et portiers. Le nombre des veuves, des malades et des pauvres soutenus par les offrandes publiques, se montait à quinze cents[1524]. D'après, la raison et d'après la proportion que nous donnent les calculs faits sur l'Église d'Antioche, nous devons croire que Rome renfermait environ cinquante mille chrétiens. On ne saurait fixer avec exactitude la population de cette immense capitale ; mais le calcul le plus modéré ne la réduira certainement pas à moins d'un million d'habitants, dont les chrétiens pouvaient former tout au plus la vingtième partie [1525].

Les provinces occidentales paraissent avoir tiré la connaissance du christianisme de la même source qui leur avait porté le langage, les sentiments et les mœurs de Rome. Dans cette révolution bien plus importante, l'Afrique et la Gaule suivirent insensiblement l'exemple de la capitale. Cependant, malgré plusieurs occasions favorables qui pouvaient engager les missionnaires romains à visiter leurs provinces, il s'était écoulé plus d'un siècle lorsqu'ils passèrent la mer ou les Alpes[1526] ; et l'on ne peut apercevoir dans ces vastes contrées aucune trace sensible de foi et de persécution avant le règne des Antonins[1527]. Ces progrès lents du christianisme sous le climat froid de la Gaule, sont bien différents de l'ardeur avec laquelle la prédication de l'Évangile paraît avoir été reçue au milieu des sables brûlants de l'Afrique. Les chrétiens de cette dernière province formèrent bientôt un des corps les plus considérables de la primitive Église. Ils envoyaient des évêques dans les plus petites villes, et très souvent dans les villages les plus obscurs : cette pratique augmenta la splendeur et l'importance de leurs communautés religieuses, qui, durant le cours du troisième siècle, furent animées par le zèle de Tertullien, dirigées par les talents de saint Cyprien, et illustrées par l'éloquence du célèbre Lactance. D'un autre côté, si nous jetons les yeux sur la Gaule, nous ne voyons sous Marc-Aurèle que les faibles congrégations de Lyon et de Vienne réunies en une seule. On assure même que jusqu'au règne de l'empereur Dèce, quelques Églises éparses dans les villes d'Arles, de Narbonne, de Toulouse, de Limoges, de Clermont, de Tours et de Paris, se soutinrent seulement par la dévotion d'un petit nombre de chrétiens[1528]. Le silence, il est vrai, convient bien à la dévotion ; mais, comme il est rarement compatible avec le zèle, on peut juger et s'affliger de l'état languissant et déplorable du christianisme dans les provinces qui avaient abandonné le celtique pour le latin, puisque durant les trois premiers siècles, elles ne produisirent aucun écrivain ecclésiastique. De la Gaule, contrée florissante qui l'emportait, par la supériorité du rang et par ses succès dans les lettres, sur tous les pays située en deçà des Alpes, la lumière

de l'Évangile se réfléchit plus faiblement que sur l'Espagne et sur la Bretagne. S'il faut en croire les assertions véhémentes de Tertullien, ces provinces avaient déjà été éclairées des premiers rayons de la foi, lorsqu'il adressa son Apologétique aux magistrats de l'empereur Sévère[1529]. Mais il ne nous est resté sur l'origine des Églises occidentales de l'Europe que des monuments obscurs et imparfaits ; et, si nous voulions rapporter l'époque, et les circonstances de leur fondation, pour suppléer au silence de l'antiquité, nous serions forcés d'avoir recours à ces légendes que l'avarice ou la superstition dicta longtemps après à des moines fainéants dans la solitude de leurs cloîtres[1530]. Parmi toutes ces fictions sacrées, les aventures romanesques de l'apôtre saint Jacques méritent seules, par leur extravagance singulière, que l'on en fasse mention. Un pêcheur paisible du lac de Génésareth est transformé en valeureux chevalier : à la tête de la cavalerie espagnole, il charge les Maures dans plusieurs batailles. Les plus graves historiens ont célébré ses exploits. La châsse miraculeuse de Compostelle a déployé toute sa puissance ; et le tribunal terrible de l'inquisition, assisté de l'épée d'un ordre militaire, suffit pour éloigner toutes les objections d'une critique profane [1531].

Les progrès du christianisme ne furent pas bornés à l'empire romain ; et, selon les premiers pères, qui expliquent les faits par les prophéties, la nouvelle religion, un siècle après la mort de son divin auteur, avait déjà visité toutes les parties du globe. *Il n'existe pas, dit saint Justin martyr, un peuple, soit grec ou barbare, ou de toute autre race d'hommes, quelles que soient leurs dénominations ou leurs mœurs distinctives, quelle que puisse être leur ignorance des arts ou de l'agriculture, soit qu'ils habitent sous des tentes, ou qu'ils errent dans des chariots couverts, chez lesquels on n'ait offert au nom de Jésus crucifié, des prières au père et au créateur de toutes choses* [1532]. Cette exagération pompeuse, que même à présent il serait bien difficile de concilier avec l'état réel du genre humain, doit être regardée comme la saillie d'un écrivain pieux, mais peu exact, qui réglait sa croyance sur ses désirs. Mais ni la croyance ni le désir des pères ne sauraient altérer la vérité de l'histoire ; il sera toujours incontestable que les Barbares de la Scythie et de la Germanie, qui renversèrent la monarchie romaine, étaient plongés dans les ténèbres du paganisme, et que même en Ibérie, en Arménie et en Éthiopie, la religion n'eut des succès marqués que quand le sceptre fut entre les mains d'un empereur orthodoxe[1533]. Avant cette époque, la guerre ou le commerce, pouvait bien avoir répandu une connaissance imparfaite de l'Évangile, parmi les tribus de la Calédonie[1534] et parmi celles qui demeuraient sur les bords du Rhin, du Danube et de l'Euphrate[1535]. Au delà du dernier de ces fleuves, Édesse se distingua dès les premiers temps, par un ferme attachement à la foi[1536]. Les principes du christianisme

passèrent aisément d'Edesse dans les villes grecques et syriennes, qui obéissaient aux successeurs d'Artaxerxès ; mais il paraît qu'ils ne firent jamais une impression profonde sur l'esprit des Perses dont le système religieux, ouvrage d'un ordre de prêtres bien disciplinés, avait été construit avec beaucoup plus d'art et de solidité, que la mythologie incertaine de la Grèce et de Rome [1537].

En jetant les yeux sur ce tableau fidèle, quoique imparfait, des progrès du christianisme, il paraîtra peut-être probable que, d'un côté la crainte, et de l'autre la dévotion, ont singulièrement exagéré le nombre des prosélytes. Selon le témoignage irrécusable d'Origène [1538], la multitude des fidèles était fort peu considérable comparée à celle des idolâtres ; mais, comme on ne nous a laissé aucun monument certain, il est impossible de figer avec précision, et il serait même très difficile de déterminer par conjecture le véritable nombre des premiers chrétiens. Le calcul le plus favorable cependant qu'on puisse tirer des exemples d'Antioche et de Rome ne nous permet pas de supposer que, de tous les sujets de l'empire, il s'en soit enrôlé plus de la vingtième partie sous la bannière de la croix avant la conversion importante de Constantin, mais la nature de leur foi, de leur zèle et de leur union, semblait les multiplier et les mêmes causes qui devaient contribuer à leur accroissement futur, servirent à rendre leur force actuelle plus apparente et plus formidable.

Dans toute société civile, tandis que les richesses, les honneurs et la science, sont le partage d'un petit nombre de personnes, le corps du peuple est condamné à l'obscurité, à l'ignorance et à la pauvreté. La religion chrétienne, qui s'adressait à tous les hommes, devait par conséquent tirer beaucoup plus de prosélytes des derniers rangs que des classes supérieures de la société. Cette circonstance simple et naturelle a été représentée sous un jour très odieux ; et les moyens de défense employés par les apologistes de la foi ne semblent pas aussi forts que les attaques de leurs adversaires. On a prétendu que la nouvelle secte était presque entièrement composée de la plus vile populace de paysans et d'ouvriers, de femmes et d'enfants, de mendiants et surtout d'esclaves dont elle se servait quelquefois pour s'introduire dans les maisons nobles et opulentes auxquelles ils appartenaient. Ces prédicateurs obscurs (telles étaient les injustes imputations de la malignité), qui paraissent si muets en public ne sont occupés en particulier qu'à parler et à dogmatiser ; évitant avec précaution la rencontre des philosophes, ils s'attachent à une multitude grossière et ignorante ; et ils s'insinuent dans l'esprit de ceux que l'âge, le sexe ou l'éducation ont surtout disposés à recevoir l'impression des terreurs superstitieuses [1539].

Les couleurs sombres et les contours forcés de ce portrait, quoiqu'il

ne soit pas tout à fait dénué de ressemblance, décèlent le pinceau d'un ennemi. Lorsque l'humble foi de Jésus-Christ se répandit dans le monde, elle fut embrassée par plusieurs personnes qui jouissaient de la considération attachée aux talents ou aux richesses. Aristide, qui adressa une apologie éloquente à l'empereur Adrien était un philosophe d'Athènes[1540]. Saint Justin martyr avait cherché la vérité dans les écoles de Zénon, d'Aristote, de Pythagore et de Platon, avant le moment heureux où il fut abordé par le vieillard, ou plutôt par l'ange, qui tourna tout à coup son attention vers l'étude des prophéties des Juifs[1541]. Saint Clément d'Alexandrie était très versé dans la connaissance de la langue grecque, et Tertullien dans celle de la langue latine. Jules Africain et Origène avaient embrassé presque toutes les sciences connues de leur temps ; et quoique, le style de saint Cyprien soit très différent de celui de Lactance, on croit s'apercevoir que ces deux écrivains avaient enseigné publiquement la rhétorique. L'étude même de la philosophie s'introduisit enfin parmi les chrétiens ; mais elle ne produisit pas toujours les effets les plus salutaires ; et les lettres enfantèrent aussi souvent l'hérésie que la dévotion. Ce que l'on disait des, sectateurs d'Artémon peut s'appliquer, avec une égale justesse, aux différentes sectes qui s'élevèrent contre les successeurs des apôtres. *Ils osent altérer les saintes Écritures; ils osent abandonner l'ancienne règle de la foi, et former leurs opinions sur les préceptes subtils de la logique. Ils négligent la science de l'Église pour l'étude de la géométrie, et ils perdent le ciel de vue, s'occupant à mesurer la terre. Euclide est perpétuellement dans leurs mains ; Aristote et Théophraste sont les objets de leur admiration ; et les ouvrages de Galien leur inspirent une vénération extraordinaire. L'abus des arts et des sciences des gentils est la source de leurs erreurs ; ils corrompent la simplicité de l'Évangile, en y mêlant les raffinements de la raison humaine* [1542].

On ne peut pas dire non plus que les avantages de la naissance ou de la fortune aient toujours été séparés de la profession du christianisme. Plusieurs citoyens romains furent amenés devant le tribunal de Pline, et il découvrit bientôt que, dans la Bithynie, une foule de personnes, *de tout état*, avaient abandonné la religion de leurs ancêtres[1543]. Ce témoignage qui ne peut être suspect est ici d'un plus grand poids que le défi téméraire de Tertullien, lorsqu'il excite à la fois les craintes et l'humanité du proconsul d'Afrique, en l'assurant que s'il persiste dans ses cruelles intentions, il doit décimer Carthage ; qu'il trouvera parmi les coupables plusieurs personnes de son rang, des sénateurs et des dames de la plus noble extraction ; et qu'il sera forcé de punir les amis et les parents de ses amis les plus intimes[1544]. Il paraît cependant qu'environ quarante ans après, l'empereur Valérien ne doutait pas de la vérité d'une pareille assertion, puisque, dans un de ses rescrits, il suppose évidemment que

des sénateurs, des chevaliers romains et des femmes de qualité étaient entrés dans la secte des chrétiens [1545]. L'Église continua toujours à augmenter sa grandeur extérieure, à mesure qu'elle perdait de sa pureté intérieure, et sous le règne de Dioclétien, le palais, les tribunaux, l'armée même, recélaient une multitude de chrétiens, qui s'efforçaient de concilier les intérêts du monde présent avec ceux d'une vie future.

Cependant ces exceptions sont en trop petit nombre, elles ont eu lieu dans des temps trop éloignés de la naissance du christianisme pour détruire entièrement l'imputation d'ignorance et d'obscurité que l'on a jetée avec tant d'arrogance sur les premiers fidèles [1546]. Au lieu de faire servir à notre défense des fictions inventées dans un âge postérieur, il sera plus prudent, de convertir l'occasion du scandale en un sujet d'édification. Des réflexions sérieuses nous apprendront que les apôtres eux-mêmes furent choisis par la Providence, au milieu des pêcheurs de la Galilée ; et que plus nous abaissons la condition temporelle des préfets chrétiens, plus nous aurons de raisons d'admirer leur mérite et leurs succès. Il nous importe surtout de ne pas oublier que le royaume des cieux a été promis aux pauvres d'esprit, et que les âmes affligées par les calamités et par le mépris du genre humain, écoutent avec transport la promesse divine d'un bonheur éternel, tandis qu'au contraire les heureux du siècle se contentent de la possession de ce monde, et que les sages, livrés à leurs doutes, ou entraînés dans des disputes inutiles, abusent d'une vaine supériorité de raison et de savoir.

Sans des réflexions si consolantes, nous gémirions sur le sort de quelques personnages illustres, qui nous auraient semblé mériter plus que le reste des hommes de recevoir le présent céleste. Les noms de Sénèque, des deux Pline, de Tacite, de Plutarque, de Galien, de l'esclave Épictète et de l'empereur Marc-Aurèle honorent le siècle où ils ont fleuri ; et leurs caractères élèvent la dignité de la nature humaine. Soit dans la vie active, soit dans la vie contemplative, ils remplirent avec gloire leurs postes respectifs ; leur jugement excellent fut perfectionné par l'étude. La philosophie avait dégagé leur esprit des préjugés de la superstition, et ils passèrent leurs jours, dans la poursuite de la vérité et dans la pratique de la vertu. Cependant (ce qui ne cause pas moins de surprise, que de douleur) tous ces sages négligèrent ou rejetèrent la perfection de la doctrine chrétienne. Leur langage ou leur silence montre également leur très profond mépris pour la secte naissante qui, de leur temps s'était répandue dans l'empire romain. Ceux d'entre eux qui ont daigné parler des chrétiens, les regardent seulement comme des enthousiastes opiniâtres et pervers, qui exigeaient une soumission implicite à leurs dogmes

mystérieux, sans pouvoir produire un seul argument capable de satisfaire un homme sensé et instruit [1547].

Il est au moins douteux qu'aucun de ces philosophes ait jamais lu les apologies multipliées que les premiers chrétiens ont publiées en leur faveur et pour la défense de leur religion [1548] ; mais on voit avec peine qu'une pareille cause n'ait pas été soutenue par des défenseurs plus habiles. Ils exposent, avec un esprit et une éloquence superflue, l'extravagance du polythéisme ; ils cherchent à émouvoir notre compassion en développant l'innocence et les maux de leurs frères maltraités ; mais lorsqu'ils veulent démontrer l'origine céleste du christianisme, ils insistent bien plus fortement sur les prédictions qui ont annoncé le Messie, que sur les miracles qui ont accompagné sa venue. Leur argument favori peut édifier un chrétien ou convertir un Juif, puisque l'un et l'autre reconnaissent l'autorité de ces prophéties, et qu'ils sont obligés de les étudier avec vénération et avec piété pour en trouver le sens et l'accomplissement ; mais cette manière de raisonner perd beaucoup de sa force et de son influence, dès qu'il s'agit de convaincre ceux qui ne comprennent ni ne respectent les institutions de Moïse et le style prophétique [1549]. Entre les mains peu habiles de saint Justin martyr, et des apologistes suivants, l'esprit sublime des oracles hébreux s'évapore en types éloignés, en pensées remplies d'affectation et en froides allégories. Leur authenticité même devait paraître suspecte à un païen peu éclairé, par le mélange de pieuses impostures que, sous les noms d'Orphée, d'Hermès et des sibylles [1550], on assimilait aux inspirations célestes. Cet assemblage de fraudes et de sophismes, que l'on adoptait pour appuyer la révélation, nous rappelle trop souvent la conduite peu judicieuse de ces poètes qui chargeait leurs héros *invulnérables* du poids inutile d'une armure, embarrassante et fragile.

Mais comment expliquer ou excuser l'indifférence profonde des païens et des philosophes à la vue de ces témoignages que le Tout-Puissant présentait, non à leur raison, mais à leurs sens ? Durant le siècle de Jésus-Christ, de ses apôtres, et de leurs premiers disciples, la doctrine qu'il prêchaient fut confirmée par une foule innombrable de prodiges : le boiteux marchait, l'aveugle voyait, le malade recouvrait la santé, les morts sortaient de leurs tombeaux, les démons étaient chassés, et la nature, en faveur de l'Église, suspendait perpétuellement ses lois. Mais les sages de la Grèce et de Rome détournèrent leurs regards de ce spectacle auguste : livrés à l'étude et aux occupations ordinaires de la vie, ils ne paraissent pas avoir remarqué aucune altération dans le gouvernement physique ou moral de l'univers. Sous le règne de Tibère, toute la terre [1551], ou du moins une province célèbre de l'empire romain [1552], fut enveloppée pendant trois heures

dans des ténèbres surnaturelles. Cet événement miraculeux, si propre à exciter la surprise, la curiosité et la dévotion du genre humain, a été passé sous silence dans un siècle fécond en historiens célèbres, et où l'on cultivait les sciences avec succès[1553]. Il arriva du temps de Sénèque et de Pline l'Ancien, qui ont dû éprouver les effets immédiats de ce prodige ou en être des premiers informés. Ces deux philosophes ont, chacun dans un ouvrage plein de recherches, parlé de tous les grands phénomènes de la nature : des tremblements de terre, des météores, des comètes, des éclipses, qu'à pu recueillir leur infatigable curiosité[1554] ; ils ont omis l'un et l'autre le plus grand phénomène dont l'homme ait jamais été témoin depuis la création du globe[1555]. Pline consacre un chapitre particulier aux éclipses d'une nature extraordinaire, et dont la durée avait été peu commune[1556] ; mais il n'y parle que de ce singulier obscurcissement que l'on remarqua dans le ciel après la mort de César, lorsque, durant plus d'une année, l'orbe du soleil parut pâle et sans éclat. Ce temps d'obscurité, qui ne peut certainement être comparé avec les ténèbres surnaturelles de la passion, avait déjà été célébré par la plupart des poètes[1557] ou des historiens de ce siècle mémorable[1558].

Chapitre XVI

Conduite du gouvernement romain envers les chrétiens, depuis le règne de Néron jusqu'à celui de Constantin.

EN CONSIDÉRANT la pureté de la religion chrétienne, la sainteté de sa morale, la vie innocente et austère du plus grand nombre de ceux qui, durant les premiers siècles, embrassèrent la foi de l'Évangile, nous devrions naturellement supposer qu'une doctrine si bienfaisante aurait été reçue, même par un monde idolâtre, avec tout le respect qu'elle méritait ; que les personnes les plus distinguées par leurs connaissances et par la politesse de leurs moeurs, auraient bien pu tourner en ridicule les miracles de la nouvelle secte, mais qu'elles en auraient estimé les vertus ; que, loin de la persécuter, les magistrats auraient protégé une classe d'hommes qui rendaient une obéissance passive aux lois, quoiqu'ils se refusassent aux soins actifs de la guerre et du gouvernement. D'un autre côté, si on se rappelle la tolérance universelle du polythéisme, invariablement soutenue parla croyance du peuple, par l'incrédulité des philosophes et par la politique du sénat et des empereurs romains, il est difficile de découvrir quelle nouvelle offense les chrétiens avaient commise, quelle nouvelle injure avait aigri la douce indifférence de l'antiquité, et, avait pu provoquer les princes romains, jusqu'alors insensibles à la vue de toutes les formes variées de la religion qui subsistait en paix sous leur gouvernement modéré ; quels nouveaux motifs enfin les portèrent tout à coup à infliger des châtimens cruels à quelques-uns de leurs sujets qui avaient adopté une forme de foi et de culte singulière, mais innocente.

La politique religieuse de l'ancien monde semble avoir pris un caractère plus sévère et plus intolérant pour s'opposer aux progrès du christianisme : quatre-vingts ans environ après la mort de Jésus-Christ, ses innocents disciples furent condamnés à mort par la sentence d'un proconsul humain et philosophe, et en vertu des lois d'un empereur distingué par la sagesse et par la justice de son administration générale. Les apologies qui furent souvent adressées aux successeurs de Trajan sont remplies des plaintes les plus touchantes : elles peignent le sort infortuné des chrétiens, qui, obéissant aux mouvements de leur conscience, sollicitaient la permission d'exercer librement leur religion, et qui, seuls parmi les sujet de l'empire

romain, se trouvaient exclus des avantages de leur sage gouvernement. On a rapporté avec sur la mort de quelques martyrs éminents, et depuis que le christianisme a été revêtu du pouvoir suprême, les supérieurs de l'Église ne se sont pas moins appliqués à étaler la cruauté de leurs adversaires idolâtres, qu'à imiter leur conduite. Notre intention, dans ce chapitre, est de séparer, s'il est possible, un petit nombre de faits authentiques et intéressants, d'une masse informe de fictions et d'erreurs, et d'exposer avec ordre et avec clarté les causes, l'étendue, la durée et les circonstances les plus importantes des persécutions souffertes par les premiers chrétiens[1559].

Opprimés par la crainte, animés par le ressentiment, et peut-être échauffés par l'enthousiasme, les sectateurs d'une religion persécutée sont rarement dans une disposition d'esprit capable d'examiner tranquillement ou d'apprécier de bonne foi les motifs de leurs ennemis, puisque ces motifs échappent souvent à l'œil pénétrant et impartial de ceux que la distance met à l'abri des flammes de la persécution. On a expliqué d'une manière probable la conduite des empereurs envers les premiers chrétiens ; et la raison qui en a été donnée paraît d'autant plus spécieuse, qu'elle est tirée de la nature du polythéisme. Nous avons déjà observé que l'harmonie religieuse de l'ancien monde était principalement soutenue par la déférence implicite mutuelle que conservaient les nations de l'antiquité pour leurs cérémonies et pour leurs traditions respectives ; on devait donc s'attendre qu'elles s'uniraient avec indignation contre une secte ou un peuple qui se séparerait de la communion du genre humain, et qui prétendant posséder seul la science, divine, traiterait orgueilleusement d'idolâtre et d'impie toute forme de culte différente du sien. Les droits de la tolérance s'appuyaient sur une indulgence mutuelle ; on ne pouvait plus les réclamer dès qu'on refusait le tribut accoutumé. Comme les Juifs, et les Juifs seuls, persistèrent opiniâtement à refuser ce tribut, considérons le traitement qu'ils éprouvèrent de la part des magistrats de l'empire ; un pareil examen pourra servir à expliquer jusqu'à quel point les principes sont justifiés par les faits, et nous découvrirons peut-être en même temps les véritables causes de la persécution qu'a éprouvé le christianisme.

Sans répéter ce que l'on a déjà dit de la vénération des princes et des gouverneurs romains pour le temple de Jérusalem, nous observerons seulement que la destruction du temple et de la ville fut accompagnée et suivie de toutes les circonstances capables d'aigrir l'esprit des conquérants, et d'autoriser la persécution religieuse par les arguments les plus spécieux de justice, de politique et de sûreté publique. Depuis le règne de Néron jusqu'à celui d'Antonin le Pieux,

les Juifs ne supportèrent la domination de Rome qu'avec une violente impatience qui les précipita dans de fréquentes révoltes, et produisit souvent les plus furieux massacres. L'humanité est révoltée au récit des cruautés horribles qu'ils commirent dans les villes d'Égypte, de Chypre et de Cyrène, où, sous le voile d'une amitié perfide, ils abusèrent de la confiance des habitants[1560] ; et nous sommes tentés d'applaudir à la vengeance sévère que les armes des légions tirèrent d'une race de fanatiques qu'une superstition barbare et crédule semblait rendre les ennemis implacables, non seulement du gouvernement de Rome, mais encore de tout le genre humain[1561]. L'enthousiasme des Juifs avait pour base l'opinion que la loi leur défendait de payer des taxes à un maître idolâtre ; qu'ils avaient puisé dans leurs anciens oracles l'espérance flatteuse qu'il s'élèverait bientôt un Messie conquérant, envoyé pour briser leurs chaînes, et pour donner aux favoris du ciel l'empire de la terre. Ce fut en s'annonçant comme le libérateur si longtemps attendu, et en exhortant tous les descendants d'Abraham à soutenir l'espoir d'Israël, que le fameux Barchochébas trouva le moyen de rassembler une armée formidable, avec laquelle il résiste pendant, deux ans à la puissance de l'empereur Adrien[1562].

Malgré tant d'insultes réitérées, le ressentiment des princes romains ne s'étendit point au-delà de leurs victoires, et leurs alarmes se dissipèrent avec la guerre et les dangers. L'indulgence générale du polythéisme et la douceur naturelle d'Antonin le Pieux rendirent aux Juifs leurs anciens privilèges. Ils obtinrent encore une fois la liberté de circoncrire leurs enfants. On leur imposa seulement la condition facile de ne jamais conférer à un prosélyte étranger cette marque distinctive de la race hébraïque[1563]. Les restes nombreux de ce peuple, quoique toujours exclus de l'enceinte de Jérusalem, eurent la permission de former et d'entretenir des établissements considérables en Italie et dans les provinces ; d'acquérir le droit de bourgeoisie romaine, de jouir des honneurs municipaux, et de pouvoir en même temps être exempts des charges pénibles et dispendieuses de la société. La modération ou le mépris des Romains donna une sanction légale à la forme d'administration ecclésiastique qui fut instituée par la secte vaincue. Le patriarche qui avait fixé sa résidence à Tibériade, nommait les ministres et les apôtres inférieurs ; il exerçait une juridiction domestique et ses frères dispersés lui payaient une contribution annuelle[1564]. De nouvelles synagogues furent souvent élevées dans les principales villes de l'empire. Enfin, on observait publiquement, et avec la plus grande solennité, les sabbats, les jeûnes et les fêtes qui avaient été ordonnées par la loi de Moïse ou prescrites par les traditions des rabbins[1565]. Un traitement si doux modéra par degrés l'obstination des Juifs. Ils ne se laissèrent plus entraîner par de

vaines prédictions ; et, renonçant à toute idée de conquêtes, ils se conduisirent en sujets paisibles et industriels. La haine qu'ils nourrissaient contre le genre humain, au lieu de les porter à des actes de cruauté et de violence, se déploya d'une manière moins dangereuse. Ils saisirent avidement toutes les occasions de tromper les idolâtres dans le commerce, et ils prononcèrent en secret des imprécations équivoques contre le superbe royaume d'Édom [1566].

Puisque les Juifs, qui rejetaient avec horreur les divinités adorées par leurs souverains et par les autres sujets de l'empire, jouissaient cependant du libre exercice de leur religion insociable, il a donc existé quelque autre cause, qui exposait les disciples de Jésus-Christ à des rigueurs que n'éprouvait pas la postérité d'Abraham. La différence qui se trouvait entre eux est simple et facile à saisir, mais aux yeux de l'antiquité, elle paraissait de la plus grande importance. Les Juifs étaient une *nation*, les chrétiens une *secte* ; et l'on croyait, que si tout corps politique est obligé de respecter les institutions religieuses de ses voisins, il est de son devoir de conserver celles de ses ancêtres. La voix des oracles, les préceptes des philosophes, et l'autorité des lois, concouraient unanimement à fortifier cette obligation nationale. Les prétentions hautaines des Juifs, qui vantaient leur sainteté supérieure pouvaient porter les polythéistes à les regarder comme une race odieuse et impure. En dédaignant de se mêler avec les autres peuples, les descendants d'Abraham pouvaient s'attirer leur mépris. Les lois de Moïse pouvaient être, pour la plupart, frivoles ou absurdes ; cependant, puisque durant plusieurs siècles elles avaient été reçues par une grande société, ceux qui les pratiquaient, alléguaient pour leur justification l'exemple du genre humain ; et l'on convenait universellement qu'ils avaient le droit d'exercer un culte qu'il ne leur aurait pas été possible de négliger sans être criminels. Mais ce principe, qui devenait la sauvegarde de la synagogue des Juifs, ne pouvait servir à protéger ni à favoriser la primitive église. Les chrétiens en embrassant la foi de l'Évangile, étaient supposés coupables d'un crime impardonnable et inouï. Ils rompaient les liens sacrés de la coutume et de l'éducation ; ils violaient les institutions religieuses de leur pays ; et ils méprisaient orgueilleusement tout ce que leurs ancêtres avaient cru comme vrai, avaient révééré comme sacré. Une pareille apostasie (si l'on peut se servir de cette expression) ne tenait pas seulement à quelque objet ou à quelque lieu particulier ; en effet, le pieux déserteur qui fuyait les temples de l'Égypte ou de la Syrie, aurait également dédaigné de chercher un asile dans ceux d'Athènes ou de Carthage. Tout chrétien rejetait avec mépris les superstitions de sa famille, de sa ville, de sa province. Le corps entier des chrétiens refusait unanimement de reconnaître les dieux de Rome, de l'empire et de l'univers. En vain le fidèle opprimé réclamait-il le

droit inaltérable que tout homme à de disposer de sa conscience et de son jugement particulier ; sa situation pouvait bien exciter la pitié des philosophes ou des polythéistes de l'univers païen, mais ses arguments ne touchaient jamais leur esprit. Ils ne concevaient pas que l'on balançât à se conformer au culte établi ; et de pareils scrupules ne leur causaient pas moins d'étonnement que si l'on eût conçu une soudaine horreur pour les mœurs, l'habillement et le langage de sa patrie [1567].

A la surprise des païens succéda bientôt le ressentiment ; et les plus pieux des hommes furent exposés à l'injuste, mais dangereuse accusation d'impiété. La malignité et le préjugé se réunirent pour représenter les chrétiens comme une société d'athées, qui avaient osé attaquer la constitution religieuse de l'empire, et dont l'audace méritait que le magistrat civil sévît contre eux selon toute la rigueur des lois. Ils s'étaient séparés (et ils se glorifiaient de l'avouer) de toutes les superstitions adoptées dans les différentes parties du globe par le génie inventif du polythéisme ; mais on ne voyait pas aussi évidemment, quelle divinité ou quelle forme de culte ils avaient substituée aux dieux et aux temples de l'antiquité. L'idée pure et sublime qu'ils se formaient de l'Être suprême, échappait à l'intelligence grossière du peuple. La multitude des païens ne pouvait concevoir, un dieu spirituel et unique, qui n'était représenté sous aucune figure corporelle ni sous aucun symbole visible, et que l'on n'adorait point avec la pompe ordinaire des libations et des fêtes, des autels et des sacrifices [1568]. La raison ou la vanité engageait les sages de la Grèce et de Rome, qui avaient élevé leur esprit à la contemplation de l'existence et des attributs d'une cause première ; à réserver pour eux-mêmes et pour leurs disciples choisis le privilège de cette dévotion philosophique [1569]. Ils étaient bien loin d'admettre les préjugés du genre humain comme la règle de la vérité ; mais ils croyaient que ces préjugés tenaient à la disposition primitive de notre nature ; et, selon eux toute forme de foi et de culte qui, faite pour le peuple, prétendait n'avoir pas besoin de l'assistance des sens, devait, à mesure qu'elle s'éloignait de la superstition, devenir plus incapable de réprimer les écarts de l'imagination et les visions du fanatisme. Le coup d'œil d'indifférence que les gens d'esprit et les savants daignaient jeter sur la révélation chrétienne, ne servait qu'à les confirmer dans cette opinion, précipitée ; ils se persuadaient que le principe d'unité divine, qui aurait pu leur inspirer de la vénération, s'y trouvait dégradé par l'enthousiasme extravagant des nouveaux sectaires, et anéanti par leurs spéculations chimériques. Dans un célèbre dialogue attribué à Lucien, on affecte de tourner en ridicule et de traiter avec mépris le dogme mystérieux de la Trinité. Cet ouvrage prouve combien l'auteur connaissait peu la faiblesse de la raison humaine et la nature impénétrable des perfections divines [1570].

Il aurait paru moins surprenant que le fondateur du christianisme eût été non seulement révééré par ses disciples comme un sage et comme un prophète, mais encore adoré comme un dieu. Les polythéistes étaient disposés à recevoir tout article de foi qui semblait se rapprocher de la mythologie du peuple, quelque éloignée ou quelque imparfaite que fut la ressemblance. Les légendes de Bacchus, d'Hercule et d'Esculape les avaient en quelque façon préparés à voir paraître le fils de Dieu sous une forme humaine[1571] ; mais ils s'étonnaient que les chrétiens abandonnassent les temples de ces anciens héros, qui dans l'enfance du monde, avaient inventé les arts, établi des lois, et vaincu les monstres ou les tyrans de la terre ; et qu'ils eussent choisi pour objet exclusif de leur culte religieux un prédicateur obscur, qui, dans un siècle moderne et chez un peuple barbare, avait été victime de la méchanceté de ses compatriotes, ou des soupçons du gouvernement romain. La multitude des idolâtres, sensible seulement aux avantages temporels, rejetait le présent inestimable de la vie et de l'immortalité que Jésus de Nazareth offrait au genre humain. Ces hommes charnels le voyaient sans renommée, sans empire ,sans succès : et ils ne pensaient pas que de pareilles privations fussent compensées par sa constance et par sa douceur au milieu des maux cruels qu'il avait soufferts volontairement ; par sa bienveillance universelle, par la simplicité sublime de ses actions et de son caractère ; et en même temps qu'ils refusaient de reconnaître le triomphe étonnant du divin auteur de la vraie religion sur les puissances des ténèbres et du tombeau, ils représentaient sous de fausses couleurs, ou avec dérision sa naissance équivoque, sa vie errante, et sa mort ignominieuse[1572] .

Un chrétien, en préférant ainsi ses sentiments particuliers à la religion nationale commettait un crime personnel, qu'aggravaient l'union et le nombre des coupables. On sait, et nous avons déjà dit que toute association entre les sujets de l'empire alarmait la politique de Rome : toujours défiante et soupçonneuse ; elle n'accordait qu'avec la plus grande réserve des privilèges aux sociétés particulières ; même à celles qui avaient été formées dans les visés les moins nuisibles et les plus avantageuses[1573] . Les assemblées religieuses des chrétiens, qui s'étaient séparés du culte public, parurent bien moins innocentes. Illégales dans leur principe, elles pouvaient avoir des suites très dangereuses ; et les empereurs ne croyaient pas violer les lois de la justice, lorsque, dans la vue d'entretenir la paix de l'État, ils défendaient ces assemblées secrètes et quelquefois nocturnes[1574] . La pieuse désobéissance des chrétiens faisait paraître leur conduite et peut-être, leurs desseins sous un jour beaucoup plus sérieux et bien plus criminel. Les souverains de Rome, qu'une prompte soumission aurait pu désarmer, crurent leur honneur intéressé à l'exécution de

leurs ordres ; et ils essayèrent plus d'une fois de subjuguer, par des châtimens rigoureux cet esprit indépendant qui reconnaissait hautement une autorité supérieure à celle du magistrat. L'étendue et la durée de cette conspiration spirituelle semblait la rendre de jour en jour plus digne d'attirer les regards du prince. Nous avons déjà observé que le zèle actif et triomphant des chrétiens les avait insensiblement répandus dans toutes les provinces et dans presque toutes les villes de l'empire. Les nouveaux convertis paraissaient renoncer à leur patrie, à leur famille, afin de s'unir par des liens indissolubles à un corps particulier, qui prenait partout un caractère différent de celui du genre humain. Leur aspect sombre et austère, leur horreur pour les affaires et pour les plaisirs de la vie, leurs prédictions fréquentes des calamités qui menaçaient l'univers[1575], causaient la plus vive inquiétude ; les païens craignaient qu'il ne s'élevât quelque danger au sein de cette secte, d'autant plus redoutée qu'elle était plus obscure. *Quelle que puisse être leur conduite*, dit Pline en parlant des chrétiens, leur opiniâtreté inflexible paraît mériter d'être punie[1576].

Les précautions avec lesquelles les disciples de Jésus-Christ remplissaient les devoirs de la religion, avaient d'abord été dictées par la nécessité et par la crainte ; ce fut ensuite par choix qu'ils les employèrent. En imitant le secret auguste qui régnait dans les mystères d'Éléusis, les fidèles se flattèrent de rendre leurs institutions sacrées plus respectables aux yeux du monde païen[1577]. Mais l'évènement, comme il est souvent arrivé dans les opérations d'une politique subtile, trompa leurs vœux et leur attente. On conclut qu'ils cachaient seulement ce qu'ils auraient rougi de montrer. Leur fausse prudence donna lieu à des contes horribles, inventés par la malignité, et que la crédulité soupçonneuse s'empressa d'adopter. On peignait les chrétiens comme les plus scélérats de tous les hommes, qui pratiquaient dans leurs sombres retraites toutes les abominations que peut enfanter un esprit corrompu, et qui, pour obtenir la faveur de leur Dieu inconnu, sacrifiaient toutes les vertus morales. Plusieurs même prétendaient avouer ou rapporter les cérémonies de cette secte abhorrée. *Un enfant nouveau-né, entièrement couvert de farine, est présenté*, disaient-ils, *comme un symbole mystique d'initiation, au couteau du prosélyte, qui, sans connaître la malheureuse victime de son erreur, lui porte un grand nombre de blessures secrètes et martelées. Aussitôt que le crime est consommé, les sectaires boivent le sang, et dans leurs transports furieux ils déchirent les membres palpitants. Tous également coupables du même forfait, ils s'engagent mutuellement à un secret éternel. A ce sacrifice inhumain, ajoutait-on avec la même assurance, succède un festin digne de cette horrible scène, et dans lequel l'intempérance excite la débauche la plus révoltante. Au moment désigné, les lumières sont tout à coup éteintes ;*

la honte est bannie, la nature est oubliée et selon les effets du hasard, les ténèbres de la nuit sont souillées par le commerce incestueux des frères et des sœurs, des mères et de leurs fils [1578].

Mais la lecture des anciennes apologies ne laissera pas même le plus léger soupçon dans l'esprit d'un adversaire de bonde foi. Les chrétiens, avec la sécurité intrépide de l'innocence, appelaient de ces bruits vagues et populaires à l'équité des magistrats. Ils avouent que si l'on peut prouver les crimes qui leur sont imputés par la calomnie, ils méritent les plus sévères punitions : ils provoquent le châtiment, ils défient la preuve : ils avancent en même temps, avec autant de raison que de vérité, que l'accusation n'est pas moins dépourvue de probabilité que dénuée de preuves : ils insistent sur la sainteté et sur la pureté de l'Évangile, qui souvent met un frein aux plaisirs les plus légitimes. *Peut-on croire sérieusement, s'écrient-ils, que ces divins préceptes ordonnent la pratique des crimes les plus atroces, qu'une grande société consente à se déshonorer aux yeux de ses propres membres et qu'une foule de personnes de tout état, de tout âge, de tout sexe, devenues tout à coup insensibles à la crainte de la mort ou de l'infamie, osent violer les principes que la nature et l'éducation ont imprimés si profondément dans leurs âmes ? [1579]* Il eût été impossible de répondre à cette justification, et rien ne pouvait en affaiblir la force ou en détruire l'effet, que la conduite peu judicieuse des apologistes eux-mêmes ; qui trahissaient la cause commune de la religion pour satisfaire leur pieuse haine contre les ennemis domestiques de l'Église. Tantôt ils insinuaient faiblement, tantôt ils soutenaient à haute voix que les marcionites, les carpocratiens et les autres sectes des gnostiques, célébraient réellement les mêmes sacrifices sanglants, les mêmes fêtes incestueuses, si faussement attribués aux vrais fidèles ; cependant tous ces hérésiarques, quoique égarés dans les sentiers de l'erreur pensaient toujours en hommes, et se gouvernaient selon les préceptes du christianisme [1580]. Les schismatiques faisaient retomber de pareilles accusations sur l'Église dont ils avaient abandonné la communion [1581], et l'on reconnaissait de tous côtés que la licence la plus scandaleuse régnait parmi un grand nombre de ceux qui affectaient le nom de chrétiens. Un magistrat idolâtre, qui n'avait ni le loisir ni le talent nécessaires pour discerner la nuance presque imperceptible entre la foi orthodoxe et la dépravation hérétique pouvait aisément imaginer qu'une animosité mutuelle leur avait arraché l'aveu d'un crime commun. Heureusement pour le repos, ou du moins pour l'honneur des premiers fidèles, les magistrats se conduisirent quelquefois avec une prudence et une modération rarement compatibles avec le zèle religieux ; et le résultat impartial de leurs recherches fut que les sectaires qui avaient abandonné le culte établi leur paraissaient sincères dans leur croyance et irréprochables

dans leurs mœurs ; quoique d'un autre côté, par l'excès et par l'absurdité de leur superstition, ils pussent encourir toute la rigueur des lois[1582].

L'histoire, qui entreprend de rapporter les événements passés pour l'instruction des siècles futurs, serait indigné de cet honorable emploi, si elle s'abaissait à plaider la cause des tyrans ou à justifier les maximes de la persécution. Cependant, il faut l'avouer, la conduite des empereurs qui parurent le moins favorables à la primitive Église, n'est certainement pas aussi criminelle que celle des souverains modernes, qui ont employé l'arme de la terreur et de la violence contre les opinions religieuses d'une partie de leurs sujets. Un Charles-Quint et un Louis XIV pouvaient dans leurs réflexions, ou même dans leur propre cœur, une juste idée des droits de la conscience, de l'obligation de la foi et de l'innocence de l'erreur. Mais les princes et les magistrats de l'ancienne Rome ne connaissaient point les principes qui inspiraient et qui autorisaient l'opiniâtreté inflexible des chrétiens dans la cause de la vérité, ils ne découvriraient en eux-mêmes aucun motif qui les eût portés à refuser une soumission légale, et pour ainsi dire naturelle, aux institutions sacrées de la patrie. La même raison qui rend leur conduite moins odieuse, contribua, selon toutes les apparences, à ralentir la rigueur de leurs persécutions. Comme ils étaient animés, non par le zèle furieux du fanatisme, mais par la politique modérée qui convenait à des législateurs, le mépris dut souvent relâcher, et l'humanité suspendre l'exécution des lois qu'ils avaient établies contre les humbles et obscurs disciples de Jésus-Christ. Si l'on considère en général le caractère et les motifs des empereurs on conclura naturellement : 1° qu'il dut s'écouler un temps considérable avant que la nouvelle secte leur parut un objet digne de l'attention du gouvernement ; qu'ils agirent avec précaution et avec répugnance, quand il fut question de condamner ceux de leurs sujets qui avaient été accusés d'un crime si extraordinaire ; 3° qu'ils furent modérés en infligeant des punitions ; 4° que l'Église affligée goûta plusieurs intervalles de paix et de tranquillité. Quoique les auteurs païens, qui ont traité l'histoire de leur temps avec le plus d'étendue et avec les plus grands détails, aient montré une extrême indifférence pour les affaires des chrétiens[1583], nous pouvons encore appuyer chacune de ces suppositions probables par des faits authentiques.

I. La sagesse de la Providence jeta sur le berceau de l'Église un voile mystérieux qui servit non seulement à défendre les chrétiens de la malignité d'un monde idolâtre, mais encore à les dérober aux yeux des profanes jusqu'à ce qu'ils eussent été multipliés, et que leur foi fût parvenue à sa maturité. Les cérémonies de Moïse ne furent abolies, que lentement et par degrés : tant qu'elles subsistèrent, les chrétiens

trouvèrent un moyen sûr et innocent d'échapper aux regards de leurs ennemis. Les plus anciens prosélytes de l'Évangile, presque tous de la race d'Abraham, étaient distingués, par la marque particulière de la circoncision. Ils offrirent leurs vœux dans le temple de Jérusalem jusqu'à la ruine totale de cette ville, et ils recevaient la loi et les écrits des prophètes comme les inspirations véritables de la Divinité. Les païens convertis, qui, par une adoption spirituelle, avaient été associés à l'espérance d'Israël, furent aussi confondus avec les Juifs [1584] ; et comme les polythéistes faisaient moins d'attention aux articles de foi qu'au culte extérieur, la nouvelle secte, qui cachait avec soin, ou qui annonçait que faiblement sa grandeur et son ambition futures, profita de la tolérance universelle que les Romains accordaient depuis longtemps, à un peuple ancien et célèbre de leur empire. Peut-être les Juifs plus jaloux de leur foi et animés d'un zèle plus violent, ne tardèrent-ils pas à s'apercevoir que leurs frères nazaréens se séparaient de plus en plus de la synagogue ; ils auraient volontiers éteint cette hérésie dans le sang de ceux qui l'avaient embrassée. Mais les décrets du ciel avaient déjà ôté toute arme à leur haine ; on leur avait enlevé l'administration de la justice criminelle ; et quoiqu'ils se portassent quelquefois à la sédition, il ne leur était pas facile d'inspirer à l'esprit calme d'un magistrat romain l'aigreur de leur zèle et de leurs préjugés. Les gouverneurs des provinces prêtaient l'oreille à toutes les accusations qui pouvaient concerner la sûreté publique ; mais dès qu'ils apprenaient qu'il s'agissait de mots, non de faits, et que l'on disputait seulement sur l'interprétation des lois, et des prophéties juives ; une discussion sérieuse des différends obscurs qui pouvaient s'élever au milieu d'un peuple barbare et superstitieux leur paraissait indigne de la majesté de Rome. L'ignorance et le mépris protégèrent l'innocence des premiers chrétiens ; et le tribunal des magistrats idolâtres devint souvent leur asile le plus assuré contre la fureur de la synagogue [1585]. Si nous adoptions les traditions d'une antiquité trop crédule, nous pourrions rapporter les longs voyages, les faits merveilleux, et les différents genres de mort des douze apôtres ; mais des recherches plus exactes nous portent à douter qu'il ait jamais été possible à aucun de ceux qui avaient vu les miracles de Jésus-Christ, d'aller hors de la Palestine, sceller de leur sang [1586] la vérité de leur témoignage [1587]. Si l'on considère le terme ordinaire de la vie humaine, on présumera naturellement que la plupart n'existaient plus lors de la guerre furieuse allumée par le mécontentement des Juifs, et qui ne fut terminée que par la ruine de Jérusalem. Durant le long intervalle qui s'écoula entre la mort de Jésus-Christ et cette rébellion mémorable, nous ne découvrons aucune trace de l'intolérance des Romains, si ce n'est dans cette persécution subite, momentanée, mais cruelle que souffrirent sous Néron les chrétiens de Rome, trente cinq

ans après le premier de ces grands événements, et deux ans seulement avant le second. Le caractère de l'historien philosophe qui nous a transmis la connaissance de ce fait singulier, suffirait seule pour le rendre digne de toute notre attention.

Dans la dixième année du règne de Néron, le feu ravagea la capitale de l'empire avec une fureur dont il n'y avait point encore eu d'exemple[1588]. Les monuments des arts de la Grèce et des exploits du peuple romain, les trophées des guerres puniques et les dépouilles de la Gaule, les temples les plus sacrés et les plus superbes palais, furent enveloppés dans une destruction commune. Des quatorze quartiers que comprenait Rome, quatre seulement demeurèrent entiers, trois furent détruits de fond en comble, et les sept autres, après l'incendie, ne présentaient qu'un triste spectacle de ruines et de désolation. La vigilance du gouvernement semble n'avoir négligé aucun des moyens qui pouvaient apporter quelque consolation au milieu d'une calamité si terrible. Les jardins du prince furent ouverts à la multitude des infortunés ; des bâtiments construits à la hâte leur servirent d'asile, et l'on distribua en grande abondance d'u blé et des vivres à un prix très modéré[1589]. Il paraît que la politique la plus généreuse dicta des édits qui réglaient la disposition des rues et la construction des maisons particulières ; et, comme il arrive ordinairement dans un siècle de prospérité, l'embrasement de Rome produisit en peu d'années une nouvelle ville, plus régulière et plus belles que la première. Mais toute la prudence de Néron, et toute l'humanité qu'il affecta, ne purent le mettre à l'abri du soupçon public : il n'était point de crime que l'on ne pût imputer à l'assassin de sa femme et de sa mère ; et le prince qui avait prostitué sa personne et sa dignité sur le théâtre paraissait capable de la folie la plus extravagante. On accusait hautement l'empereur d'avoir mis le feu à sa capitale ; et comme les histoires les plus incroyables sont celles qui conviennent le mieux à un peuple en fureur, on avançait sérieusement et on croyait avec certitude, que Néron, jouissant d'un désastre qu'il avait causé, s'amusait dans ce moment cruel à chanter sur sa lyre la destruction de l'ancienne Troie[1590]. Pour détourner un soupçon que toute la puissance du despotisme n'aurait point été en état d'étouffer, l'empereur prit le parti de substituer à sa place de prétendus criminels.

Dans cette vue, dit Tacite, il fit périr, par les plus aux cruels supplices, des hommes détestés à cause de leurs infamies, nommés vulgairement chrétiens. Christ, de qui vient leur nom, avait été puni de mort sous Tibère par l'intendant Ponce Pilate[1591]. Cette pernicieuse superstition, réprimée pour un temps, reprenait vigueur[1592] non seulement dans la Judée, source du mal, mais à Rome, où vient aboutir et se multiplier tout ce que les passions inventent d'ailleurs d'infâme et de cruel. On arrêta d'abord des

gens qui s'avouaient coupables ; et, sur leur déposition, une multitude de chrétiens, que l'on convainquit moins d'avoir brûlé Rome que de haïr le genre humain[1593]. On joignit les insultes aux supplices : les uns, enveloppés de peaux de bêtes féroces, furent dévorés par des chiens ; d'autres attachés en croix ; plusieurs brûlés vifs ; on allumait leurs corps sur le déclin du jour pour servir de flambeaux. Néron prêta ses jardins à ce spectacle, auquel il ajouta les jeux du cirque, mêlé parmi la populace en habit de côcher ou conduisant lui-même un char. Ainsi, quoique les chrétiens fusent des scélérats dignes des plus rigoureux châtements, on ne pouvait s'empêcher de les plaindre, parce qu'ils n'étaient pas immolés à l'utilité publique mais à la cruauté d'un seul [1594]. Ceux qui contemplent d'un œil curieux les révolutions du genre humain, peuvent observer que les jardins et le cirque de Néron sur le Vatican, qui furent arrosés du sang des premiers chrétiens, sont devenus bien plus fameux encore par le triomphe de la religion persécutée, et par l'abus qu'elle a fait de ses victoires. Sur le même terrain [1595] les pontifes chrétiens ont élevé dans la suite un temple qui surpasse de beaucoup les antiques monuments de la gloire du Capitole. Ce sont eux qui, tirant d'un humble pêcheur de Galilée leurs prétentions à la monarchie universelle, ont succédé au trône des Césars ; et qui, après avoir donné des lois aux conquérants barbares de Rome, ont étendu leur juridiction spirituelle depuis la côte de la mer Glaciale jusqu'aux rivages de l'océan Pacifique.

Avant de perdre entièrement de vue la persécution de Néron, nous croyons devoir ajouter un petit nombre de remarques qui pourront servir à lever les difficultés que présente le récit de cet événement et à jeter quelque lumière sur l'histoire postérieure de l'Église.

1° Le scepticisme le plus hardi est forcé de respecter la vérité de ce fait extraordinaire et l'intégrité de ce passage célèbre de Tacite. La vérité en est attestée par le témoignage de Suétone. Cet auteur exact et soigneux parle des châtements, que Néron infligea aux chrétiens, secte d'hommes qui avaient embrassé une superstition nouvelle et malfaisante [1596]. La pureté du texte de Tacite se trouve garantie par la conformité des plus anciens manuscrits, par le caractère inimitable du style de ce grand écrivain, par la réputation qui préserva ses ouvrages des interpolations d'une pieuse fraude, et par la substance de sa narration, où il accuse les chrétiens des crimes les plus atroces, sans donner à entendre que le don des miracles, où même l'art de la magie, les élevât au-dessus des autres hommes [1597].

2° Cependant Tacite n'était né probablement que quelques années avant l'incendie de Rome [1598], et ne pouvait connaître que par la lecture et par la conversation un fait arrivé dans son enfance. Avant de se montrer en public il attendit tranquillement que son génie fût

parvenu à toute sa maturité ; et il avait plus de quarante ans, lorsqu'un tendre respect pour la mémoire du vertueux Agricola lui arracha la première de ces productions historiques qui feront les délices, et l'instruction de la postérité la plus reculée. Des qu'il eut essayé ses forces, dans la vie de son beau-père et dans la description de la Germanie, il conçut et il exécuta enfin un ouvrage plus difficile, l'histoire de Rome en trente livres, depuis la chute de Néron jusqu'à l'avènement de Nerva : l'administration du dernier de ces princes ramènerait un âge de justice et de prospérité, dont Tacite réservait le tableau pour l'occupation de sa vieillesse[1599]. Mais lorsqu'il eut envisagé son sujet de plus près, jugeant peut-être qu'il était à la fois plus honorable et moins dangereux, de décrire les vices des tyrans qui n'existait plus, que de célébrer les vertus d'un prince vivant, il aima mieux rapporter en forme d'annales les actions des quatre premiers successeurs d'Auguste. Rassembler les événements qui s'étaient passés durant une période de quatre-vingts ans, les disposer, les peindre dans un ouvrage immortel dont chaque phrase renferme les observations les plus profondes et les images les plus brillantes, c'était une entreprise qui devait suffire pour exercer le génie de Tacite lui-même, pendant la plus grande partie de sa vie. Dans les dernières années du règne de Trajan, tandis que le monarque victorieux étendait la puissance de Rome au-delà de ses anciennes limites, l'historien peignait, dans le second et dans le quatrième livre de ses Annales, la tyrannie de Tibère[1600] ; et l'empereur Adrien monta probablement sur le trône avant que Tacite, selon la marche de son ouvrage, pût parler de l'incendie de Rome, et de la cruauté de Néron envers les malheureux chrétiens. A soixante ans de distance, l'annaliste se trouvait forcé d'adopter les relations des contemporains ; mais le philosophe, en exposant l'origine, les progrès et le caractère de la nouvelle secte, devait naturellement se conformer moins aux idées du siècle de Néron qu'aux notions ou aux préjugés du temps d'Adrien.

3° Tacite laisse très souvent à la curiosité ou à la pénétration du lecteur, le soin de suppléer ces pensées et ces circonstances intermédiaires que, dans son style concis, il juge à propos de supprimer. Il nous est donc permis d'imaginer quelque cause probable qui ait produit l'animosité de Néron contre les chrétiens que leur obscurité et leur innocence semblaient devoir mettre à l'abri de son indignation et même soustraire à ses regards[1601]. Les Juifs qui, opprimés dans leur propre patrie, formaient un peuple nombreux au milieu de la capitale, paraissaient bien plus exposés aux soupçons de l'empereur, et de ses sujets. Une nation vaincue, déjà connus par son horreur pour le joug romain, pouvait, sans beaucoup d'in vraisemblance, être soupçonnée d'avoir recours aux moyens les plus atroces, dans la vue de satisfaire sa vengeance implacable. Mais

les Juifs avaient de puissants défenseurs dans le palais, et même dans le coeur du tyran. La belle Poppée, sa femme et sa maîtresse, et un comédien de la race d'Abraham, qui avait gagné sa faveur, avaient déjà intercédé pour des sujets persécutés [1602]. Il fallait offrir à leur place d'autres victimes ; et l'on pouvait facilement insinuer que l'incendie de Rome ne devait pas être attribué aux véritables Israélites, mais qu'il s'était élevé parmi eux une secte nouvelle, et dangereuse de galiléens, capables des crimes les plus horribles. Sous le nom de galiléens, on confondait deux classes d'hommes bien différentes et entièrement opposées l'une à l'autre dans leurs mœurs et dans leurs principes : les disciples qui avaient embrassé la foi de Jésus de Nazareth [1603], et les enthousiastes qui, avaient suivi l'étendard de Judas le Gaulonite [1604]. Les premiers étaient les amis, les autres les ennemis du genre humain ; et s'il se trouvait entre eux quelque ressemblance, elle consistait dans la même constance opiniâtre, qui les rendait insensibles aux supplices et à la mort, quand il s'agissait de défendre leur cause. Les partisans de Judas, qui avaient soufflé le feu de la rébellion parmi leurs compatriotes, furent bientôt ensevelis sous les ruines de Jérusalem, tandis que les disciples de Jésus-Christ, après avoir reçu le nom plus célèbre de chrétiens, se répandirent dans toutes les parties de l'empire. Quoi de plus naturel que du temps d'Adrien, Tacite ait rapporté exclusivement à ces mêmes chrétiens un crime et une punition qu'il aurait pu attribuer avec bien plus de vérité et de justice à une secte dont la mémoire odieuse avait été presque anéantie [1605] ?

4° Quelque opinion que l'on puisse se former de cette conjecture (car nous ne donnons que comme une conjecture ce que nous venons d'avancer), il est évident que la cause et les effets de la perfection de Néron [1606] ne s'étendirent pas au delà de l'enceinte de Rome [1607]. Les dogmes religieux des galiléens ou des chrétiens ne furent alors ni punis ni même recherchés. Et comme l'idée de leurs souffrances se trouva liée pendant longtemps à celle de la cruauté et de l'injustice, la modération porta les princes suivants à épargner une secte opprimée par un tyran, qui avait coutume de tourner sa fureur contre la vertu et contre l'innocence.

Il est assez remarquable que presque dans le même temps, le temple de Jérusalem et le Capitole de Rome aient été en proie aux flammes qu'avait allumées la guerre [1608]. Par une circonstance non moins singulière, le tribut que la dévotion aurait voulu consacrer au premier de ces édifices, fut employé par un ennemi victorieux à la construction et à l'ornement du second [1609]. Les empereurs établirent une capitation générale sur le peuple juif ; et quoique chaque individu payât une très petite somme, l'usage que l'on faisait

du produit de cette taxe, et la sévérité avec laquelle elle était levée, parurent une oppression intolérable[1610]. Les officiers du fisc soumettant à leurs exactions, plusieurs personnes qui n'étaient ni du sang ni de la religion des Juifs, les chrétiens qui avaient été cachés à l'ombre de la synagogue, ne purent alors échapper à la sévérité de ces vexations. Évitant avec soin tout ce qui portait le caractère de l'idolâtrie, leur conscience ne leur permettait pas de contribuer à la gloire du démon, que l'on adorait sous le nom de Jupiter Capitolin. Comme il existait encore, parmi les chrétiens, un parti nombreux, quoique diminuant sans cesse, qui suivait toujours la loi de Moïse, en vain s'efforçaient-ils de déguiser leur origine : la marque de la circoncision[1611] prouvait d'une manière décisive qu'ils étaient Juifs ; et les magistrats romains n'avaient pas assez de loisir pour examiner la différence de leurs dogmes religieux. Au milieu des chrétiens qui furent amenés devant le tribunal de l'empereur, ou, ce qui semble plus probable, devant celui du procureur de la Judée, on vit paraître plusieurs personnes distinguées par une naissance plus véritablement noble que celle des plus grands monarques. Ces accusés étaient les petits-fils de l'apôtre saint Jude, qui était lui-même frère de Jésus-Christ[1612]. Leur droit naturel au trône de David aurait pu leur attirer le respect du peuple et exciter la jalousie du gouverneur. Mais la bassesse de leur extérieur et la simplicité de leurs réponses lui persuadèrent bientôt qu'ils n'avaient ni le désir ni le pouvoir de troubler la paix de l'empire. Ils avouèrent de bonne loi qu'ils descendaient des anciens rois de la Palestine, et qu'ils étaient proches parents du Messie ; mais, renonçant à toute vue temporelle, ils déclarèrent que le royaume, dont ils attendaient pieusement la possession, était d'une nature purement spirituelle et angélique. Lorsqu'on les interrogea sur leur fortune et sur leurs occupations, ils montrèrent leurs mains endurcies par des travaux journaliers, et ils protestèrent qu'ils tiraient toute leur subsistance de la culture d'une ferme qui, située près du village de Cocaba, avait environ trente-neuf πλεθρα (vingt-quatre acres anglaises) d'étendue[1613], et dont le produit se montait à neuf mille drachmes, environ trois cents livres sterling. Les petits-fils de saint Jude furent renvoyés avec compassion et avec mépris[1614].

L'obscurité de la maison de David pouvait la mettre à l'abri des soupçons d'un tyran ; mais le lâche Domitien, toujours prêt à répandre le sang de ceux des Romains qu'il craignait, qu'il haïssait, ou qu'il estimait, fut alarmé de sa propre famille. Des deux fils de Flavius Sabinus[1615] son oncle, l'aîné fut bientôt convaincu d'avoir eut intention de conspirer ; le plus jeune, nommé Flavius Clemens, dut quelque temps sa sûreté à son manque de courage et de talent[1616]. L'empereur accorda d'abord sa faveur et sa protection à un parent si

peu dangereux. Après lui avoir fait épouser sa propre nièce, Domitilla, il désigna pour ses successeurs au trône les enfants nés de ce mariage. Leur père fut revêtu du consulat, mais Clemens avait à peine fini le terme de sa magistrature annuelle, que, sur un léger prétexte, il fut condamné et exécuté. Domitilla fut reléguée dans une île déserte sur la côte de Campanie[1617] ; et l'on décerna la peine de confiscation ou même de mort contre plusieurs personnes enveloppées dans la même accusation. Le crime qu'on leur reprochait était celui d'*athéisme* et de *mœurs judaïques*[1618] ; association singulière d'idées, qui ne peut s'appliquer, avec quelque vraisemblance, qu'aux chrétiens, connus d'une manière obscure et fort imparfaite par les magistrats et par les écrivains de ce siècle. Sur la foi d'une interprétation si probable, l'Église, trop empressée d'admettre les soupçons d'un tyran, comme une preuve du crime honorable des accusés, a placé Clemens et Domitilla parmi ses premiers martyrs et la cruauté de Domitien a été flétrie du nom de seconde persécution ; mais cette persécution, si on peut l'appeler ainsi, ne fut pas de longue durée. Peu de mois après la mort de Clemens et le bannissement de sa femme, Étienne, un des affranchis de Domitilla, et qui avait gagné la faveur de sa maîtresse, mais qui n'en avait sûrement pas embrassé la foi assassina l'empereur dans son palais[1619]. Le sénat condamna la mémoire de Domitien ; ses actes furent annulés, les exilés rappelés ; sous l'administration douce de Nerva, les innocents furent rendus à leur rang et à leur fortune[1620] ; et même les plus coupables obtinrent leur pardon ou échappèrent à la rigueur de la justice.

II. Dix ans après environ, sous le règne de Trajan, Pline le Jeune fut nommé par ce prince, son maître et son ami, gouverneur de la Bithynie et du Pont. Pline se trouva bientôt dans un grand embarras, lors qu'il fût question de déterminer quelle loi, quelle règle d'équité il devait suivre en exerçant des fonctions qui répugnaient à son humanité. Il n'avait jamais vu de procédure légale contre les chrétiens, dont il paraît que le nom seul lui était connu ; il n'avait pas la moindre idée de la nature de leur crime, de la manière de les convaincre, ni du genre de punition qu'ils méritaient : dans cette incertitude, il eut recours à son oracle ordinaire, la sagesse de Trajan. En envoyant à ce prince une peinture fidèle, et à certains égards favorable, de la nouvelle superstition, il le conjure de daigner résoudre ses doutes et éclairer son ignorance[1621]. Pline avait passé sa vie dans l'étude des lettres et au milieu des affaires du monde. Dès l'âge de dix-neuf ans, il avait plaidé avec distinction devant les tribunaux de Rome[1622]. Devenu ensuite, membre du sénat, et revêtu de la dignité de consul, il avait formé de nombreuses liaisons avec des hommes de tout état, soit dans l'Italie, soit dans les provinces. Cette ignorance dont il parle peut donc nous donner des éclaircissements utiles. Nous

ne craindrons pas d'avancer que, lorsqu'il accepta le gouvernement de la Bithynie, il ne se trouvait aucune loi générale, aucun décret porté par le sénat qui fût alors en vigueur contre les chrétiens ; que ni Trajan, ni aucun de ses prédécesseurs vertueux, dont les édits avaient été reçus dans la jurisprudence civile et criminelle, n'avaient déclaré publiquement leurs intentions au sujet de la nouvelle secte ; et que, quelles que pussent être les mesures employées précédemment contre les chrétiens, il n'y avait point encore eu de décision assez respectable ni assez authentique pour servir de modèle à un magistrat romain.

La réponse de Trajan, à laquelle dans les siècles suivants, les chrétiens en ont souvent appelé, renferme tous les égards pour la justice et pour l'humanité, qui pouvaient se concilier avec les notions erronées que suivait ce prince en matière de police religieuse[1623]. Au lieu de déployer le zèle implacable d'un inquisiteur avide de découvrir les plus légères traces de l'hérésie, et se glorifiant dans le nombre de ses victimes, l'empereur prend bien plus de soin à protéger l'innocence qu'à empêcher le coupable de s'échapper. Il reconnaît combien il est difficile de former un plan général ; mais il établit deux règlements utiles, qui furent souvent l'appui et la consolation des chrétiens opprimés. Quoiqu'il ordonne aux magistrats de punir tout homme convaincu selon les lois, par une sorte de contradiction digne de son humanité, il leur défend de faire aucune perquisition contre ceux que l'on pourrait soupçonner de ce crime. Il ne leur est pas permis de recevoir toute espèce de dénonciation. L'empereur rejette les délations anonymes, comme trop opposées à l'équité de son gouvernement ; et, pour convaincre les personnes auxquelles on impute le crime de christianisme, il exige expressément le témoignage positif d'un accusateur, qui parle ouvertement et qui se montre en public. Ceux qui jouaient un rôle si odieux, étaient vraisemblablement obligés de motiver leurs soupçons, de spécifier relativement au temps, au lieu, les assemblées secrètes qu'avaient fréquentées les chrétiens qu'ils accusaient, et de rapporter un grand nombre de circonstances que la plus inquiète vigilance dérobaît à l'œil du profane. S'ils réussissaient dans leur poursuite, ils s'attiraient la haine d'un parti considérable et actif ; ils s'exposaient aux reproches des gens honnêtes et éclairés, et ils se couvraient de l'opprobre attaché, dans tous les siècles et dans tous les pays, au caractère de délateur. Si au contraire ils n'apportaient pas de preuves suffisantes, ils encouraient la peine sévère, et peut-être capitale décernée en vertu d'une loi de l'empereur Adrien, contre ceux qui attribuaient faussement à leurs concitoyens le crime de christianisme. La violence de l'animosité personnelle ou superstitieuse pouvait quelquefois l'emporter sur la crainte plus naturelle du danger et de l'infamie ; mais on ne croira sûrement pas que les sujets idolâtres, de l'empire romain aient formé légèrement ou

fréquemment des accusations dont ils avaient si peu à espérer [1624].

L'expédient que l'on employait pour éluder la prudente des lois peut servir à prouver combien elle se prêtait peu aux projets pernicieux de la haine personnelle, ou du zèle de la superstition ; mais dans une assemblée tumultueuse, la crainte et la honte, qui agissent si puissamment sur l'esprit des individus, perdent la plus grande partie de leur influence. Le dévot chrétien, selon qu'il désirait ou qu'il appréhendait la couronne du martyre, attendait avec impatience ou avec terreur le retour des fêtes ou des jeux publics, célébrés en certains temps fixes. Dans ces occasions, les habitants des grandes villes de l'empire, se rendaient en foule au cirque ou au théâtre : là, tous les objets qui frappaient leurs regards, toutes les cérémonies auxquelles ils assistaient, contribuaient à enflammer leur dévotion et à étouffer leur humanité. Tandis que de nombreux spectateurs, couronnés de guirlandes, parfumés d'encens, purifiés par le sang des victimes, et environnés des autels et des statues de leurs divinités tutélaires, se livraient aux plaisirs qu'ils regardaient comme une partie essentielle de leur culte religieux, ils se rappelaient que les chrétiens seuls avaient en horreur les dieux du genre humain, et que, par leur absence ou par leur sombre aspect au milieu de ces fêtes solennelles, ils semblaient insulter à la félicité publique ou ne l'envisager qu'avec peine. Si l'empire avait été affligé de quelque calamité récente, d'une peste, d'une famine ou d'une guerre malheureuse ; si le Tibre avait débordé, ou que le Nil ne se fût point élevé au-dessus de ses rives ; si la terre avait tremblé, si l'ordre des saisons avait été interrompu, les païens superstitieux se persuadaient que les crimes et l'impiété des chrétiens, qu'épargnait la douceur excessive du gouvernement, avaient enfin provoqué la justice divine. Ce n'était point au milieu d'une populace turbulente et irritée, qu'il eût pété possible d'observer les formes d'une procédure légale ; ce n'était point dans un amphithéâtre teint du sang des bêtes sauvages et des gladiateurs, que la voix de la pitié aurait pu se faire entendre. Les clameurs impatientes de la multitude, dénonçaient les chrétiens comme les ennemis des dieux et des hommes ; elles les condamnaient aux supplices les plus cruels ; et poussant la licence jusqu'à désigner par leur nom les principaux chefs de la nouvelle secte, elles exigeaient impérieusement qu'ils fussent aussitôt saisis et jetés aux lions [1625]. Les gouverneurs et les magistrats des provinces, qui présidaient aux spectacles publics, étaient assez portés à satisfaire les désirs du peuple et à en apaiser la rage par le sacrifice d'un petit nombre de victimes odieuses. Mais la sagesse des empereurs mit l'Église à l'abri de ces cris tumultueux et de ces accusations irrégulières qu'ils jugeaient indignes de la fermeté et de la justice de leur administration ; les édits d'Adrien et d'Antonin le Pieux déclarèrent expressément que la voix de la multitude ne serait

jamais admise, comme preuve légale pour convaincre ou pour punir ces infortunés livrés aux rêveries du christianisme [1626].

III. Le châtement n'était pas une suite inévitable de la conviction ; et lorsque le crime avait été clairement prouvé par les témoins ou même par la confession volontaire du coupable, on lui laissait toujours l'alternative de la vie ou de la mort. Ce qui excitait l'indignation du magistrat, c'était moins l'offense passée que la résistance actuelle. Il croyait offrir un pardon facile à mériter, puisqu'en consentant à jeter quelques grains d'encens sur l'autel l'accusé se retirait tranquille et approuvé. On croyait qu'un juge humain devait chercher à détromper plutôt qu'à punir ces aveugles enthousiastes. Prenant un ton différent, selon l'âge, le sexe ou la situation des prisonniers, il daignait souvent exposer à leurs yeux tout ce que la vie avait de plus agréable, tout ce que la mort avait de plus terrible ; souvent il les sollicitait, les conjurait même d'avoir quelque compassion pour leurs personnes, pour leurs familles et pour leurs amis [1627]. Si les menaces et les exhortations n'avaient aucun effet, il avait recours à la violence ; les fouets, les tortures, venaient suppléer au défaut d'arguments ; et l'on employait les supplices les plus cruels pour subjuguier une opiniâtreté si inflexible, et, selon les païens, si criminelle. Les anciens apologistes du christianisme ont censuré avec autant de sévérité que de justice, la conduite irrégulière de leurs persécuteurs, qui, contre tout principe de procédure criminelle, faisaient usage de la question pour arracher, non l'aveu, mais la dénégation du crime qui était l'objet de leurs recherches [1628]. Les moines des siècles suivants, qui, dans leurs solitudes paisibles, prenaient plaisir à diversifier la mort et les souffrances des premiers martyrs, ont souvent inventé des tourments d'une espèce plus raffinée et plus ingénieuse. Il leur a plu, entre autres, de supposer que les magistrats romains, foulant aux pieds toute considération de vertu morale et de décence publique, s'efforçaient de séduire ceux qu'ils ne pouvaient vaincre ; et, que l'on exerçait par leurs ordres, la violence la plus brutale contre ceux qui avaient résisté à la séduction. Des femmes, que la religion avait préparées à mépriser la mort, subissaient quelquefois une épreuve plus dangereuse, et se trouvaient réduites à la nécessité de décider si elles mettaient leur foi à un plus haut prix que leur chasteté. Le juge les livrait aux embrassements impurs de quelques jeunes gens, et il exhortait solennellement ces ministres de sa violence à maintenir de toutes leurs forces l'honneur de Vénus contre une vierge impie qui refusait de brûler de l'encens sur ses autels. Au reste, ils ne parvenaient presque jamais à leur but, et l'interposition de quelque miracle venait à propos délivrer les chastes épouses de Jésus-Christ de la honte d'une défaite même involontaire. Il ne faut pas, à la vérité, négliger d'observer que les mémoires les plus anciens et les plus authentiques de l'Église [1629]

sont rarement défigurés par des fictions si folles et si indécentes[1630].

C'est par une méprise bien naturelle que l'on a si peu respecté la vérité et la vraisemblance dans le tableau des premiers martyrs. Les écrivains ecclésiastiques du quatrième et du cinquième siècle, animés d'un zèle implacable et inflexible contre les hérétiques et les idolâtres de leur temps, ont supposé que les magistrats de Rome avaient été dirigés par les mêmes sentiments. Parmi ceux qui étaient revêtus de quelques dignités dans l'empire, on en voyait peut-être quelques-uns qui avaient adopté les préjugés de la populace. La cruauté des autres pouvait être aigrie par des motifs d'avarice ou de ressentiment personnel[1631]. Mais on ne saurait en douter, et les déclarations que la reconnaissance a dictées aux premiers chrétiens en sont un sûr garant, les magistrats qui exerçaient dans les provinces l'autorité de l'empereur ou du sénat, et auxquels seul on avait confié le droit de vie et de mort, se conduisirent, en général, comme des hommes qui joignaient à une excellente éducation des mœurs honnêtes, qui respectaient les règles de la justice, et qui avaient étudié les préceptes de la philosophie ; la plupart refusaient le rôle odieux de persécuteur ; souvent ils rejetaient les accusations avec mépris, ou ils suggéraient aux chrétiens les moyens d'éluder la sévérité des lois[1632]. Toutes les fois qu'on leur remettait un pouvoir illimité[1633], ils s'en servaient moins pour opprimer l'Église que pour la protéger et pour la secourir dans son affliction. Ils étaient bien éloignés de condamner tous les chrétiens accusés devant leur tribunal, et de punir du dernier supplice tous ceux qui étaient convaincus d'un attachement opiniâtre à la nouvelle superstition. Se contentant d'infliger des châtimens plus doux, tels que les emprisonnemens, l'exil ou l'esclavage dans les mines[1634] ; ils laissaient aux victimes infortunées de leur justice quelque possibilité d'espérer qu'un événement heureux, l'élévation, le mariage ou le triomphe d'un empereur, les rendrait peut-être bientôt, en vertu d'un pardon général, à leur premier état. Ceux que le magistrat dévouait immédiatement à la mort, semblent avoir été tirés des rangs les plus opposés ; ces martyrs étaient ou des évêques et des prêtres, les personnages les plus distingués par leur rang et par leur influence, et dont l'exemple pouvait imprimer la terreur à toute la secte[1635], ou bien on sacrifiait les derniers et les plus vils d'entre les chrétiens, et particulièrement des esclaves, dont on estimait peu la vie, et dont les anciens contemplaient les maux avec trop d'indifférence[1636]. Le savant Origène, qui avait étudié et qui connaissait par expérience l'histoire de l'Église, déclare, dans les termes les plus formels, que le nombre des martyrs était peu considérable[1637]. Son autorité suffirait seule pour détruire cette armée innombrable de confesseurs dont les reliques, tirées pour la

plupart des catacombes de Rome, ont rempli tant d'églises[1638], et dont les aventures merveilleuses ont été le sujet de tant de romans sacrés[1639]. Mais l'assertion générale d'Origène est expliquée et confirmée par le témoignage particulier de saint Denys, son ami, qui dans la ville immense d'Alexandrie, et du temps de la persécution rigoureuse de l'empereur Dèce, compte seulement dix hommes et sept femmes exécutés pour avoir professé la religion chrétienne[1640].

Pendant cette même persécution, le zélé, l'éloquent, l'ambitieux Cyprien gouvernait l'Église, non seulement de Carthage, mais encore de l'Afrique ; il possédait toutes les qualités qui pouvaient lui attirer le respect des fidèles, ou exciter les soupçons et le ressentiment des magistrats païens. Le caractère de ce saint prélat, et le poste qu'il occupa semblaient le désigner à l'envie comme la victime la plus digne de tomber sous ses coups[1641]. Cependant l'histoire de la vie de saint Cyprien prouve assez que notre imagination a exagéré la situation périlleuse dans laquelle se trouvait un évêque chrétien[1642], et que s'il était exposé à des dangers, l'ambition en court de plus grands dans la poursuite des honneurs temporels. Quatre empereurs romains avec leurs familles, leurs amis et leurs partisans, furent massacrés dans l'espace de dix années, pendant lesquelles saint Cyprien guida, par son autorité et par son éloquence, les conseils de l'Église de Carthage. Ce fut la troisième année seulement de son administration qu'il eut lieu de redouter, pendant quelques mois, les édits sévères de Dèce, la vigilance des magistrats et les clameurs de la multitude qui demandait à grands cris que saint Cyprien, ce chef des chrétiens, fût jetés aux lions. La prudence lui conseillait de se mettre à couvert pendant quelque temps : la voix la prudence fut écoutée. Il se retira dans une solitude obscure, d'où, il pouvait entretenir une correspondance suivie avec le clergé et avec le peuple de Carthage ; et, se déroband à la fureur de la tempête jusqu'à ce qu'elle fût dissipée, il conserva sa vie, sans cependant renoncer à sa réputation ni à son pouvoir. Malgré toutes les précautions, il ne put éviter les reproches de ses ennemis personnels, qui insultaient à sa conduite, ni la censure des chrétiens plus rigides qui la déploraient. On l'accusa d'avoir manqué lâchement, et par une désertion criminelle, aux devoirs les plus sacrés[1643]. Saint Cyprien alléqua pour sa justification, la nécessité de se réserver pour les besoins futurs de l'Église, l'exemple de plusieurs saints évêques[1644], et les avertissements divins, qui lui avaient souvent été communiqués, comme il le déclare lui-même, dans des visions et dans des extases[1645]. Mais sa meilleure apologie est la fermeté avec laquelle, huit ans après, souffrit la mort en défendant la cause de la religion. L'histoire authentique de son martyre a été écrite avec une sincérité et une impartialité peu ordinaires ; nous en rapporterons les circonstances les plus intéressantes, persuadé qu'elles donneront les

plus grands éclaircissements sur l'esprit et sur la force des persécutions des Romains[1646].

Sous le troisième consulat de Valérien et le quatrième de Gallien, saint Cyprien eut ordre de se rendre dans la chambre du conseil privé de Paternus, proconsul d'Afrique. Ce magistrat lui fit part de l'ordre impérial qu'il venait de recevoir[1647], et par lequel il était enjoint à tous ceux qui avaient abandonné la religion romaine, de reprendre immédiatement la pratique des cérémonies de leurs ancêtres. Saint Cyprien répliqua qu'il était chrétien et évêque, et qu'il resterait attaché au culte du Dieu véritable et unique qu'il priait tous les jours pour la sûreté et pour la prospérité des deux empereurs ses légitimes souverains. Réclamant avec une confiance modeste le privilège d'un citoyen, il refusa de répondre à quelques questions captieuses et même illégales, que lui avait adressées le proconsul. Saint Cyprien fut condamné au bannissement comme coupable de désobéissance. On le mena sans délai à Curubis, ville libre et maritime de la Zeugitane, agréablement située dans un terrain fertile, et à quarante milles environ de Carthage[1648]. L'évêque exilé y jouissait de toutes les commodités de la vie et de la conscience de sa vertu. Sa réputation était répandue en Afrique et en Italie. On publia une relation de sa conduite pour, l'édification du monde chrétien[1649], et sa solitude fut souvent interrompue par les lettres, les visites et les félicitations des fidèles. A l'arrivée d'un nouveau proconsul dans la province, la fortune parut, pendant quelque temps, encore plus favorable à saint Cyprien : il fût rappelé de l'exil ; et quoiqu'on ne lui permît pas d'abord de retourner à Carthage, les jardins qu'il possédait aux environs de cette capitale lui furent assignés pour le lieu de sa résidence[1650].

Enfin, précisément une année[1651] après que saint Cyprien avait comparu pour la première fois devant le magistrat, Galère Maxime, proconsul d'Afrique reçut l'ordonnance impériale pour procéder à l'exécution de ceux qui prêchaient la religion chrétienne. L'évêque de Carthage savait qu'il serait immolé des premiers, et la faiblesse de la nature humaine le porta à se dérober, par une fuite secrète, au danger et à l'honneur du martyre[1652] ; mais, rappelant bientôt la fermeté qui convenait à son caractère, il retourna dans ses jardins, où il attendit patiemment les ministres de la mort. Deux officiers de marque qui avaient été chargés de cette commission placèrent, saint Cyprien, au milieu d'eux sur un char et comme le proconsul avait alors d'autres occupations, ils le conduisirent, non en prison, mais dans une maison particulière de Carthage qui appartenait à l'un d'entre eux. On servit un repas élégant à l'évêque ; et ses amis eurent la permission de jouir encore une fois de sa société, tandis que les rues étaient remplies

d'une multitude de chrétiens inquiets et alarmés du sort prochain de leur père spirituel[1653]. Le matin, il parut devant le tribunal du proconsul, qui, après s'être informé du nom et de la situation de saint Cyprien, lui ordonna de sacrifier aux dieux et l'avertit de réfléchir sur les suites de sa désobéissance. Le refus de saint Cyprien fut ferme et décisif ; et le magistrat, lorsqu'il eût pris l'avis de son conseil, prononça, quoique avec quelque répugnance la sentence de mort : elle portait *que Thascius Cyprianus serait immédiatement décapité, comme l'ennemi des dieux de Rome et comme chef d'une association criminelle ; qu'il avait entraîné dans une résistance sacrilège aux lois des très sacrés empereurs Valérien et Gallien*[1654]. Le genre de son supplice était le plus doux et le moins douloureux que l'on pût infliger à un homme convaincu d'un crime capital ; et l'on n'employa point la torture pour forcer l'évêque de Carthage à renoncer à ses principes ou à découvrir ses complices.

Dès que la sentence eut été proclamée, les chrétiens, qui s'étaient rassemblés en foule devant les portes du palais, s'écrièrent tous : *Nous mourrons avec lui*. Les effusions généreuses de leur zèle et de leur affection furent sans utilité pour saint Cyprien, et sans inconvénient pour eux-mêmes. Il fut mené sans résistance, sans insulte, sous une escorte de tribuns et de centurions, dans une plaine vaste et unie, située près de la ville et qui était déjà remplie d'un grand nombre de spectateurs. On avait permis aux diacres et aux prêtres d'accompagner leur saint évêque[1655] ; ils lui aidèrent à défaire le haut de sa robe, et ils étendirent des linges sur la terre pour recevoir les gouttes précieuses de son sang. Le martyr, après leur avoir commandé de donner au bourreau vingt-cinq pièces d'or, se couvrit le visage avec ses mains, et d'un seul coup la tête fût séparée.

Son corps resta durant quelques heures exposé à la curiosité des gentils ; mais on l'enleva pendant la nuit, et une procession pompeusement éclairée le porta, comme en triomphe, au cimetière des chrétiens. Les funérailles de saint Cyprien furent célébrées publiquement, sans aucune opposition de la part des magistrats. Ceux d'entre les fidèles qui avaient rendu ces derniers honneurs à sa personne et à sa mémoire, ne furent ni recherchés ni punis. Il est singulier que de tous les évêques qui étaient en si grand nombre dans la province d'Afrique, saint Cyprien ait été le premier jugé digne d'obtenir la couronne du martyr[1656].

Il avait le choix de mourir martyr ou de vivre apostat ; mais c'était avoir à choisir de l'honneur ou de l'infamie. Quand nous pourrions même supposer que l'évêque de Carthage eût fait surgir son zèle pour la foi chrétienne d'instrument à son avarice ou à son ambition, il lui importait toujours de soutenir le rôle qu'il avait pris[1657] ; et s'il

possédait le moindre degré de courage, il devait s'exposer à plus cruels tourments, plutôt que de changer, par une seule action, la réputation d'une vie entière contre l'horreur de ses frères chrétiens, et contre le mépris du monde idolâtre. Mais si le zèle de saint Cyprien avait pour base la conviction sincère de la vérité des dogmes qu'il prêchait, loin de contempler avec effroi la couronne du martyr, il devait la regarder comme l'objet de ses désirs. Les déclamations vagues, quoique éloquentes, des pères de l'Eglise ne nous présentent aucune idée distincte, et il serait difficile d'assigner le degré de gloire et de bonheur immortel qu'ils promettaient avec assurance aux chrétiens assez heureux pour répandre leur sang dans la cause de la religion[1658]. Ils avaient soin d'inculquer que le feu du martyre tenait lieu de tout et qu'il expiait tous les péchés ; que bien différents des chrétiens ordinaires dont les âmes sont obligées de subir une purification lente et pénible, les martyrs triomphants entraient immédiatement dans le séjour du bonheur éternel, où, jouissant de la société des patriarches, des apôtres et des prophètes, ils régnaient avec Jésus-Christ, et assistaient au jugement universel du genre humain. L'assurance d'une réputation durable sur la terre, motif si propre à flatter la vanité de l'homme, animait souvent le courage des martyrs. Les honneurs de Rome et Athènes accordaient aux citoyens morts pour la patrie, n'étaient que de timides démonstrations, que de vaines marques de respect, comparés à la gratitude, à la dévotion ardente avec laquelle la primitive Église célébrait les glorieux champions de l'Évangile. L'anniversaire de leurs vertus et de leurs souffrances était regardé comme une fête sacrée qui fut convertie, dans la suite, en un culte religieux. Il arrivait fréquemment que les magistrats païens ne punissaient pas du dernier supplice ceux qui avaient confessé publiquement la foi ; après être sortis de leurs prisons, ces chrétiens obtenaient les honneurs que méritaient leur martyre imparfait et leur généreuse résolution. Les femmes pieuses sollicitaient la permission d'appliquer leurs bouches sur les fers qu'ils avaient portés, sur les blessures qu'ils avaient reçues. Leurs personnes étaient réputées sacrées, leurs décisions admises, avec déférence. Ils n'abusèrent que trop souvent, par leur orgueil spirituel et par leurs mœurs licencieuses, de la prééminente qu'ils devaient à leur zèle et à leur intrépidité[1659]. En faisant connaître le haut prix qu'on attachait au mérite des martyrs, de pareilles distinctions décèlent le petit nombre de ceux qui souffrirent, et qui moururent pour la profession du christianisme.

Aujourd'hui que l'enthousiasme a fait place à une circonspection réservée, on serait plutôt disposé à critiquer qu'à louer, mais plus encore à louer qu'à imiter la ferveur des premiers chrétiens qui, selon la vive expression de Sulpice Sévère, désiraient le martyre avec plus

d'ardeur que ses contemporains ne sollicitaient un évêché[1660]. Les épîtres composées par saint Ignace, tandis que, chargé de chaînes, il traversait les villes de l'Asie, respirent les sentiments les plus opposés aux sensations ordinaires de l'homme. Il dédaigne la pitié des Romains ; il les conjure instamment de ne point le priver, par leur intercession de la couronne du martyr, quand il sera exposé dans l'amphithéâtre ; et il déclare que son intention est d'irriter et de provoquer les bêtes sauvages qui doivent être l'instrument de sa mort[1661]. On rapporte plusieurs traits de courage de quelques martyrs qui exécutèrent réellement ce que saint Ignace avait résolu, qui irritèrent la fureur des lions ; qui, exhortant les bourreaux à se hâter, s'élancèrent avec joie dans les flammes allumées pour les consumer, et qui donnèrent des marques de plaisir et de satisfaction au milieu des tourments les plus cruels. On vit souvent le zèle impatient des chrétiens forcer les barrières que le gouvernement avait posées pour la sûreté de l'Église ; ils suppléaient, par leurs déclarations volontaires, au manque d'accusations ; ils troublaient sans management le service public du paganisme[1662] ; et se précipitant en foule autour du tribunal des magistrats, ils les sommaient de prononcer la sentence de condamnation, et de leur infliger les peines décernées par la loi. Une conduite si remarquable ne pouvait échapper à l'attention des anciens philosophes ; mais il paraît qu'elle leur inspira bien moins d'admiration que d'étonnement. Incapables de concevoir les motifs qui transportaient quelquefois le courage des fidèles au-delà des bornes de la prudence ou de la raison, ils attribuaient ce désir de la mort à un résultat étrange de désespoir obstiné d'insensibilité stupide ou de frénésie superstitieuse[1663]. *Malheureux !* s'écriait le proconsul Antonin, en s'adressant aux chrétiens d'Asie, *malheureux ! puisque vous êtes si las de la vie, vous est-il si difficile de trouver des cordes et des précipices ?* [1664] Il était (comme l'a observé un pieux et savant historien) fort réservé à punir des coupables qui n'avaient d'accusateurs qu'eux-mêmes, les lois impériales n'ayant point encore pourvu à un cas si extraordinaire. Se bornant donc à en condamner un petit nombre pour servir d'exemple aux autres chrétiens ; il renvoyait la multitude avec indignation et avec mépris[1665]. Malgré ce dédain réel ou affecté, la constance intrépide des fidèles produisit les effets les plus salutaires sur les esprits que la nature ou la grâce avait heureusement disposés à recevoir les vérités de la religion. Souvent les idolâtres, témoins de ces tristes spectacles, touchés de compassion, admiraient et se convertissaient. Un généreux enthousiasme se communiquait du patient aux spectateurs ; et, comme on l'a souvent observé, le sang des martyrs devint la semence de l'Église.

Mais, quoique la dévotion eût excité dans les âmes une fièvre que

l'éloquence cherchait toujours à entretenir, les espérances et les craintes plus naturelles du cœur humain, l'amour de la vie, l'appréhension de la douleur, l'horreur de la dissolution, reprirent insensiblement leurs droits. Les sages directeurs de l'Église se trouvaient obligés de restreindre l'ardeur indiscrete des chrétiens, et de se méfier d'une constance qui les abandonnait trop souvent au moment du danger[1666]. A mesure que les fidèles renoncèrent aux mortifications, et que leur vie devint moins austère, ils se montrèrent de jour en jour plus insensibles à l'honneur du martyre. Les soldats de Jésus-Christ, au lieu de se distinguer par des actes volontaires d'héroïsme, abandonnaient fréquemment leur poste, et fuyaient avec confusion devant un ennemi auquel il eût été de leur devoir de résister. Il y avait cependant, pour échapper aux flammes de la persécution, trois moyens qui n'étaient pas tous également condamnables. Le premier, en effet, avait été déclaré innocent ; le second, dont l'espèce paraissait plus incertaine, était au moins une offense vénielle ; mais en suivant le troisième, on se rendait coupable d'une apostasie criminelle et directe.

1° Un inquisiteur moderne serait bien étonné d'apprendre que, chez les Romains, toutes les fois que l'on dénonçait un chrétien aux magistrats, on communiquait les charges à l'accusé, et qu'on lui laissait toujours un temps convenable pour arranger ses affaires domestiques, et pour répondre au crime qui lui avait été imputé[1667]. S'il doutait de sa propre constance, un pareil délai lui procurait la facilité de conserver sa vie et son honneur par la fuite, de se cacher dans quelque retraite obscure ou dans quelque province éloignée, et d'attendre patiemment le retour de la paix et de la tranquillité. Un parti si conforme à la raison fut bientôt autorisé par l'avis et par l'exemple des plus saints prélats ; et il parait qu'il fut généralement approuvé, excepté par les montanistes, qu'un attachement rigoureux et opiniâtre à l'ancienne discipline jeta enfin dans l'hérésie[1668].

2° Les gouverneurs des provinces, dont l'avarice l'emportait sur le zèle, avaient coutume de vendre des certificats (ou *libelles*, comme on les appelait alors). Ces certificats attestaient que ceux qui y étaient nommés s'étaient soumis aux lois et avaient sacrifié aux divinités romaines. En produisant ces fausses déclarations, les chrétiens opulents et timides pouvaient imposer silence aux délateurs, et concilier, en quelque sorte, leur sûreté avec leur religion. Une légère pénitence[1669] expiât la faute de cette dissimulation profane[1670]. Dans toutes les persécutions il y eût un grand nombre d'indignes chrétiens qui désavouèrent ou abandonnèrent publiquement leur religion, et qui confirmèrent la sincérité de leur abjuration par

quelque acte légal, soit en brûlant de l'encens, soit en offrant des sacrifices. Parmi ces apostats, les uns avaient cédé à la première menace, ou à la première exhortation des magistrats. La patience des autres, n'avait pu être subjuguée que par la lenteur et par le redoublement des supplices. Ceux-ci ne s'avançaient qu'en tremblant ; l'épouvante peinte dans leurs regards décelait leurs remords intérieurs, tandis que ceux-là, marchaient avec confiance et avec joie aux autels des dieux[1671]. Mais le déguisement que la crainte avait forcé de prendre, tombait avec le danger. Dès que la rigueur de la persécution se ralentissait, les portés de l'Église étaient assaillies d'une multitude de pénitents qui détestaient leur soumission sacrilège, et qui sollicitaient avec une égale ardeur, mais avec des succès différents, la permission de rentrer dans le sein de la société des fidèles [1672].

3° Malgré les règles générales établies pour le jugement et pour la punition des chrétiens dans un gouvernement étendu et arbitraire, leur sort devait toujours dépendre, en grande partie, de leur propre conduite, des circonstances des temps, et du caractère des principaux chefs et des administrateurs subordonnés qui les gouvernaient. Le zèle pouvait quelquefois provoquer la fureur superstitieuse des païens. La prudence pouvait quelquefois aussi détourner ou apaiser l'orage. Une foule de motifs différents portaient les gouverneurs des provinces à user de toute la rigueur des lois, ou à se relâcher dans leur exécution. Le plus puissant de ces motifs était leur empressement à se conformer, non seulement aux édits publics, mais encore, aux intentions secrètes de l'empereur, dont un seul coup d'œil suffisait pour allumer ou pour éteindre les flammes de la persécution. Toutes les fois que l'on exerça quelques actes de sévérité dans les diverses parties de l'empire, les premiers chrétiens déplorèrent et peut-être exagérèrent leurs propres souffrances. Mais le nombre célébrer des **dix** persécutions a été fixé par les écrivains ecclésiastiques du cinquième siècle, dont la vue pouvait embrasser plus complètement les vicissitudes de la fortune de l'Église, depuis, Néron jusqu'à Dioclétien. Les parallèles ingénieux des **dix** plaies de l'Égypte et des **dix** cornes de l'Apocalypse leur donnèrent la première idée de ce calcul ; en appliquant à la vérité de l'histoire la croyance qu'exigent les prophéties, ils eurent soin de choisir les règnes qui avaient été en effet les plus funestes à la cause du christianisme[1673]. Mais ces persécutions passagères servirent seulement à ranimer le zèle des fidèles, et à rétablir leur discipline ; et les moments de rigueur excessive furent composés par de plus longs intervalles de paix et de sécurité. L'indifférence de quelques princes et l'indulgence de plusieurs autres permirent aux chrétiens d'exercer leur culte à la faveur d'une tolérance publique, quoiqu'elle ne fût peut-être pas autorisée par la loi.

L'Apologétique de Tertullien renferme deux exemples très anciens très singuliers et en même temps très suspects de la clémence des empereurs. Ce sont les édits de Tibère et de Marc-Aurèle, publiés non seulement pour protéger l'innocence des chrétiens, mais encore pour proclamer ces miracles surprenants qui attestaient la vérité de leur doctrine. Le premier de ces exemples est accompagné de quelques difficultés capables d'embrasser un esprit sceptique[1674]. On nous demande de croire que Ponce Pilate informa l'empereur de la sentence de mort injustement prononcée par lui-même contre un innocent, qui même paraissait revêtu d'un caractère divin ; que sans avoir le mérite du martyre, il encourut le danger que Tibère connu, par son mépris affecté pour toute espèce de religion, conçut aussitôt le dessein de placer le Messie des Juifs parmi les dieux de Rome ; qu'un sénat, composé d'esclaves, osa à désobéir aux ordres de son maître que Tibère ; au lieu de s'offenser d'un pareil refus, se contenta de protéger les chrétiens contre la sévérité des lois, plusieurs années avant que des lois eussent été portées ; avant que l'Église eût pris un nom particulier, ou qu'elle eût acquis quelque consistance. Enfin nous serions forcés de croire que le souvenir de ce fait extraordinaire aurait été conservé dans des registres publics et très authentiques, qui auraient échappé aux recherches des historiens de la Grèce et de Rome ; et qu'ils auraient été connus seulement d'un chrétien d'Afrique, qui composa son Apologétique cent soixante ans après la mort de Tibère. On prétend que l'édit de Marc-Aurèle fut l'effet de la dévotion et de la reconnaissance de ce prince pour sa délivrance miraculeuse dans la guerre des Marcomans. La situation déplorable des légions ; la pluie qui tomba si à propos, la grêle, les éclairs et le tonnerre, l'effroi et la défaite des Barbares, ont été célébrés par la plume éloquente de plusieurs auteurs païens. S'il se trouvait des chrétiens dans l'armée, il était bien naturel qu'ils attachassent quel que mérite aux prières ferventes qu'ils avaient offertes, à l'instant du danger, pour leur propre conservation et pour la sûreté publique. Mais les monuments d'airain et de marbre, les médailles des empereurs et la colonne Antonine, nous assurent aussi que, ni le prince, ni le peuple ne furent touchés de ce service signalé, puisqu'ils attribuèrent leur salut à la providence de Jupiter et à l'intervention de Mercure. Durant tout le cours de son règne, Marc-Aurèle, méprisant les chrétiens comme philosophe, les punit comme souverain[1675].

Par une fatalité singulière, les maux qu'ils endurés sous le gouvernement d'un prince vertueux, cessèrent tout à coup à l'avènement d'un tyran ; et, comme ils avaient seuls éprouvé l'injustice de Marc-Aurèle, ils furent seuls piégés par la douceur de Commode. La célèbre Marcia, qui tenait le premier rang parmi ses concubines, et qui finit par conspirer contre les jours de son amant, avait conçu une

affection particulière pour l'Église opprimée ; et quoiqu'il ne lui eût pas été possible de concilier la pratique du vice avec les préceptes de l'Évangile, elle pouvait se flatter qu'elle expierait les faiblesses de son sexe et de sa profession, en se déclarant patronne des chrétiens[1676]. Sous la protection de Marcia, ils passèrent en sûreté les treize années d'une tyrannie cruelle et lorsque l'empire eut été établi dans la maison de Sévère, ils formèrent avec la nouvelle cour des liaisons particulières, mais plus honorables. On avait persuadé à l'empereur que, dans une maladie dangereuse, il avait tiré quelque secours, soit physique, soit spirituel, de l'huile sainte dont il avait été oint par un de ses esclaves. Il traita toujours avec une distinction particulière plusieurs personnes de l'un et de l'autre sexe, qui avaient embrassé la nouvelle religion. La nourrice et le précepteur de Caracalla étaient chrétiens, et si ce jeune prince montra jamais quelque sentiment d'humanité, ce fut dans une circonstance peu intéressante en elle-même, mais qui avait rapport à la cause du christianisme[1677]. Sous le règne de Sévère, la fureur de la populace fut réprimée, et la rigueur des anciennes lois suspendue pendant quelque temps. Les gouverneurs des provinces, se contentèrent d'un présent annuel, que les Églises de leurs districts leur donnaient, comme le prix ou comme la récompense de leur modération[1678]. La dispute qui s'éleva au sujet du temps précis où l'on devait célébrer la fête de Pâques arma les évêques de l'Italie et de l'Asie, les uns contre les autres ; et il ne se passa point d'événement plus important dans cette période de repos et de tranquillité[1679]. Enfin, la paix de l'Église ne fut interrompue que lorsque le nombre, sans cesse augmentant, des prosélytes, eut attiré l'attention de Sévère, et aliéné l'esprit de ce prince. Dans la vue d'arrêter les progrès du christianisme, il publia un édit qui, selon les intentions du souverain, ne devait concerner que les nouveaux convertis, mais qui ne pouvait être rigoureusement exécuté sans exposer au danger du châtiment les plus zélés de leurs prédicateurs et de leurs missionnaires. Il est facile de découvrir dans cette persécution adoucie le génie indulgent de Rome et du polythéisme, qui admettait si facilement toute espèce d'excuse en faveur de ceux qui pratiquaient les cérémonies religieuses de leurs ancêtres[1680].

Mais les lois établies par Sévère expirèrent bientôt avec l'autorité de cet empereur. Les chrétiens, après cet orage passager, jouirent d'un calme de trente-huit ans[1681]. Jusqu'à cette époque, ils avaient ordinairement tenu leurs assemblées dans des maisons particulières et dans des lieux retirés. Il leur fut alors permis d'élever et de consacrer des édifices convenables pour célébrer leur culte religieux[1682] ; de faire à Rome même des acquisitions de terres destinées à l'usage de leur société ; de nommer publiquement leurs ministres ecclésiastiques ; et ils se conduisirent, dans les élections, d'une

manière si exemplaire, qu'ils méritèrent le respect des gentils[1683]. Durant ce long repos, l'Église obtint de la considération. Les règnes de ces princes, qui tiraient leur origine des provinces asiatiques, furent les plus favorables aux chrétiens. Les personnages éminents de la secte, au lieu d'être réduits à la nécessité d'implorer la protection d'un esclave ou d'une concubine, furent admis dans le palais, revêtus du caractère honorable de prêtres et de philosophes, et leur doctrine mystérieuse, déjà répandue parmi le peuple, attira insensiblement la curiosité ces souverains. Lorsque l'impératrice Mammée passa par Antioche, elle parut désirer de s'entretenir avec le célèbre Origène ; dont tout l'Orient vantait la piété et les connaissances. Origène se rendit à une invitation si flatteuse ; et, quoiqu'il ne dût pas espérer de pouvoir convertir une femme rusée et ambitieuse, ses éloquents exhortations furent écoutées avec plaisir, et Mammée le renvoya honorablement dans sa retraite en Palestine[1684]. Alexandre adopta, les sentiments de sa mère ; et la dévotion philosophique de ce prince se manifesta par un respect singulier mais peu judicieux pour la religion chrétienne. Il plaça dans sa chapelle domestique les statues d'Abraham, d'Orphée, d'Apollonius, et de Jésus-Christ, qu'il regardait comme les plus vénérables de ces sages qui avaient instruit les hommes des différentes formes de culte sous lesquelles ils doivent adresser leur hommage à la divinité suprême et universelle[1685]. Une foi et un culte plus purs furent professés et pratiqués ouvertement dans son palais [en 235].

Ce fut peut-être alors pour la première fois que l'on vit des évêques à la cour. Après la mort d'Alexandre, lorsque le barbare Maximin fit tomber sa rage sur les serviteurs et sur les favoris de son infortune bienfaiteur, un grand nombre de chrétiens de tout rang et de tout sexe se trouva enveloppé dans le massacre tumultueux qui, pour cette raison, a été appelé, fort improprement[1686], du nom de persécution[1687].

Malgré l'humeur cruelle du tyran, les effets de sa haine contre les chrétiens furent circonscrits dans des limites étroites ; et n'eurent qu'une courte durée. Le pieux Origène, qui avait été proscrit comme une victime dévouée à la mort [en 244], était encore destiné à porter la vérité de l'Évangile à l'oreille des rois[1688]. Il adressa plusieurs lettres édifiantes à Philippe, à la femme et à la mère de cet empereur ; et dès que ce prince, né dans le voisinage de la Palestine, eut usurpé le trône, les chrétiens acquirent enfin un ami et un protecteur. La faveur déclarée de Philippe, sa partialité même envers les sectateurs de la nouvelle religion, et le respect qu'il eût constamment pour les ministres de l'Église, donnent un air de vraisemblance aux soupçons que l'on avait formé de son temps : on conjecturait que l'empereur lui-

même avait embrassé la foi[1689]. C'est aussi ce qui a fait imaginer, dans la suite, la fable qu'il avait été purifié par une confession et par la pénitence, du crime dont il s'est rendu coupable en faisant périr l'innocent Gordien[1690]. Avec le changement de maître, la chute de Philippe amena un nouveau système de gouvernement si oppressif pour les chrétiens, que leur condition antérieure, depuis le temps de Domitien, paraissait un état parfait de liberté et de sécurité lorsqu'on le comparait avec le traitement rigoureux qu'ils éprouvèrent pendant le peu d'années du règne de l'empereur Dèce[1691]. Les vertus de ce prince nie nous permettent pas d'imaginer qu'il ait été animé par un esprit de vengeance contre les favoris de son prédécesseur. Il est plus raisonnable de croire qu'avec le projet de rétablir en général les mœurs romaines il voulait délivrer l'empire de ce qu'il appelait une superstition nouvelle et criminelle. Les évêques des villes les plus considérables furent enlevés à leurs troupeaux par l'exil ou par la mort. La vigilance des magistrats empêcha, pendant seize mois, le clergé de Rome de procéder à une nouvelle élection : les chrétiens disaient que l'empereur souffrirait plus patiemment dans sa capitale un compétiteur pour la pourpre, qu'un évêque[1692]. S'il était possible de supposer que la pénétration de Dèce avait aperçu l'orgueil sous le manteau de l'humilité, ou qu'il avait entrevu la domination temporelle que pouvaient insensiblement amener les prétentions de l'autorité spirituelle, il paraîtrait moins surprenant que ce prince considérât les successeurs de saint Pierre comme les rivaux les plus formidables des successeurs d'Auguste. v o

L'administration de Valérien eut un caractère de légèreté et d'inconstance peu digne de la gravité du *censeur romain*. Au commencement de son règne, il surpassa en clémence ces princes qui avaient été soupçonnés d'attachement à la foi chrétienne. Dans les trois dernières années et demie, écoutant les insinuations d'un ministre livré aux superstitions de l'Égypte, il adopta les maximes de son prédécesseur[1693], et il en imita la sévérité. L'avènement de Gallien, en augmentant les calamités de l'empire, rendit la paix à l'Église. Les chrétiens obtinrent le libre exercice de leur religion par un édit adressé aux évêques, et conçu en termes qui semblaient reconnaître leur état et leur caractère public[1694]. Sans être formellement annulées, les anciennes lois tombèrent en oubli, et, si l'on en excepte quelques intentions attribuées à l'empereur Aurélien[1695], qui auraient pu être funestes à l'Église[1696], les chrétiens jouirent pendant plus de quarante ans d'une prospérité, bien plus dangereuse pour leur vertu que les épreuves les plus cruelles de la persécution.

L'Histoire de Paul de Samosate qui remplissait le siège

métropolitain d'Antioche à l'époque où l'Orient était entre les mains d'Odenat et de Zénobie, peut servir à faire connaître la condition de l'esprit des temps. Les richesses de ce prélat prouvent suffisamment combien il était coupable, puisqu'elles ne lui venaient point de l'héritage de ses ancêtres, et qu'il ne les avait point acquises par une honnête industrie. Mais Paul regardait le service de l'Église sommé une profession très lucrative[1697]. Tout était vénal dans sa juridiction ecclésiastique. Il tirait de fréquentes contributions des fidèles les plus opulents, et il s'appropriait une partie considérable du revenu public. Son orgueil et son luxe avaient rendu la religion chrétienne odieuse aux gentils. La chambre du conseil et le trône de ce fier métropolitain, sa magnificence lorsqu'il paraissait en public, la foule de suppliants qui briguaient un de ses regards, la multitude de lettres et de placets auxquels il dictait ses réponses, et le tourbillon des affaires qui l'entraînait sans cesse, convenaient bien mieux à l'état d'un magistrat civil[1698] qu'à l'humilité d'un évêque de la primitive Église. Quand il haranguait le peuple du haut de la chaire de vérité, il affectait le style figuré et les gestes peu naturels d'un sophiste de l'Asie, pendant que les voûtes de la cathédrale retentissaient des acclamations les plus extravagantes à la louange de sa divine éloquence. Arrogant, rigide, inexorable envers ceux, qui résistaient à son pouvoir ou qui refusaient de flatter sa vanité, le prélat d'Antioche relâchait la discipline de l'Église en faveur de son clergé, et il lui en prodiguait les trésors. Les prêtres qui lui étaient soumis avaient la liberté, à l'imitation de leur chef de satisfaire tous leurs appétits sensuels ; car Paul se livrait, sans scrupule aux plaisirs de la table, et il avait reçu dans le palais épiscopal deux jeunes femmes d'une grande beauté, qui, lui servaient ordinairement de compagnes dans ses moments de loisir[1699].

Malgré ces vices scandaleux, si Paul de Samosate eût conservé la pureté de la foi orthodoxe, son règne sur la capitale de la Syrie ne se serait terminé qu'avec sa vie[1700], et s'il se fût élevé par hasard une persécution, un effort de courage l'aurait peut-être placé au rang des saints et des martyrs. Il avait eu l'imprudence d'adopter quelques erreurs subtiles et délicates concernant la doctrine de la Trinité : son opiniâtreté à les soutenir excita l'indignation et le zèle des Églises orientales[1701]. De l'Égypte au Pont-Euxin, les évêques fusent en armes et se donnèrent les plus grands mouvements. On tint plusieurs conciles ; on publia des réfutations ; les excommunications ne furent pas épargnées après des explications équivoques , tour à tour acceptées et rejetées ; après des traités violés, presque aussitôt que conclus, Paul de Samosate fut enfin dégradé de son caractère épiscopal, par une sentence de soixante-dix ou quatre-vingts évêques, qui s'assemblèrent à ce sujet dans la ville d'Antioche, et qui, sans

consulter les droits du clergé ou du peuple, lui nommèrent un successeur de leur propre autorité. L'irrégularité manifeste de cette procédure augmenta le nombre des mécontents ; et comme Paul, qui n'était pas étranger aux intrigues de cour, avait su se rendre agréable à Zénobie, il se maintint pendant plus de quatre ans en possession de son palais et de sa dignité épiscopale. La victoire d'Aurélien changea la face de l'Orient. Les deux partis, flétris l'un par l'autre des noms de schismatiques et d'hérétiques eurent ordre ou permission de plaider leur cause devant le tribunal du vainqueur. Ce procès public et très singulier fournit une preuve convaincante que l'existence, les propriétés, les privilèges et la police intérieure des chrétiens, étaient reconnus, sinon par les lois, du moins par les magistrats de l'empire. Comme païen et comme soldat, on ne devait pas s'attendre qu'Aurélien entreprît de discuter les sentiments de Paul et de ses adversaires, et de déterminer ceux qui étaient le plus conformes à la vérité de la foi orthodoxe. Cependant sa décision fut fondée, sur les principes généraux de la raison et de l'équité. Il s'en rapporta aux évêques d'Italie comme aux juges les plus intègres et les plus respectables parmi les chrétiens. Dès qu'il eut appris qu'ils avaient unanimement approuvé la sentence du concile, il suivit leur avis ; et Paul fut bientôt obligé, par son ordre, d'abandonner les possessions temporelles attachées à une dignité dont, au jugement de ses frères, il avait été justement dépouillé [en 274]. Mais, en applaudissant à la justice d'Aurélien, il ne faut pas négliger d'observer sa politique pour rendre à la capitale sa supériorité sur toutes les parties de l'empire, et pour cimenter la dépendance des provinces, il n'épargnait aucun des moyens qui pouvaient enchaîner l'intérêt ou les préjugés de tous ses sujets [1702].

Au milieu des révolutions fréquentes de l'empire, les chrétiens fleurirent toujours, dans un état de paix et de prospérité ; et malgré cette ère fameuse de martyrs, qui commence à l'avènement de Dioclétien [1703], le nouveau système de gouvernement, établi et maintenu par la sagesse de ce prince, parut pendant plus de dix-huit ans, conduit par les principes de tolérance les plus doux et les plus libéraux. L'esprit de Dioclétien lui-même était moins propre aux recherches spéculatives qu'aux travaux actifs de la guerre et du gouvernement. Sa prudence le rendait ennemi de toute grande innovation ; et quoique son caractère ne fût pas très susceptible de zèle et d'enthousiasme, il eut toujours un respect d'habitude pour les anciennes divinités de l'empire. Mais le loisir dont jouissaient les deux impératrices, Prisca sa femme, et sa fille Valérie, leur permit de recevoir avec plus d'attention et de déférence les vérités du christianisme, auquel, dans tous les siècles, la dévotion des femmes a rendu des services si importants [1704]. Les principaux eunuques,

Lucien[1705] et Dorothée, Gorgonius et André, qui, accompagnant la personne de Dioclétien, possédaient sa faveur et gouvernaient sa maison, protégèrent, par leur influence puissante, la foi qu'ils avaient embrassée. Leur exemple fut imité par un grand nombre des officiers les plus considérables du palais, chargés, chacun selon son emploi, du soin des ornements, des habits, des bijoux, des meubles et même du trésor particulier ; et, quoiqu'ils fussent quelquefois obligés de suivre l'empereur lorsqu'il allait sacrifier dans le temple[1706], ils jouissaient, avec leurs femmes, leurs enfants et leurs esclaves, du libre exercice de la religion chrétienne. Une horreur avouée pour le culte des dieux n'était même pas un obstacle capable d'empêcher Dioclétien et ses collègues de conférer des emplois importants aux hommes que leurs talents pouvaient rendre utiles à l'État. Les évêques tenaient un rang considérable dans les provinces où ils étaient placés. Le peuple et les magistrats eux-mêmes, les traitaient avec distinction et avec respect. Presque dans aucune ville les anciennes églises ne pouvaient plus suffire à contenir la multitude des prosélytes, dont le nombre se multipliait tous les jours. On érigea des édifices plus magnifiques, et plus vastes pour célébrer le culte public des fidèles. La corruption des mœurs et des principes, dont Eusèbe se plaint avec tant de force[1707], peut être considérée, non seulement comme une suite, mais encore comme une preuve de la liberté dont jouissaient et abusaient les chrétiens sous le règne de Dioclétien. La prospérité avait relâché les liens de la discipline. La fraude, l'envie, la méchanceté, régnaient dans toutes les congrégations. Les prêtres aspiraient à la dignité épiscopale, qui devenait de jour en jour un objet plus digne de leur ambition. Les évêques, occupés à se disputer la prééminence ecclésiastique, paraissaient, par leurs actions, vouloir usurper dans l'Église une puissance temporelle et tyrannique ; et la foi vive qui distinguait toujours les chrétiens des gentils, brillait bien moins dans leur conduite que dans leurs écrits sur des matières de controverse.

Malgré ce calme apparent, un observateur attentif pouvait discerner quelques avant-coureurs de l'orage qui menaçait l'Église d'une persécution plus violente que toutes celles que jusqu'alors elle avait eues à supporter. Le zèle et les progrès rapides du christianisme tirèrent les polythéistes de leur profond assoupissement ; ils songèrent à défendre la cause de ces divinités que la coutume et l'éducation leur avaient appris à respecter. Les outrages réciproquement reçus dans le cours d'une guerre religieuse, qui avait déjà duré plus de deux cents ans, irritaient l'animosité des différents partis. Les païens s'indignaient de la témérité d'une secte nouvelle et obscure, qui osait accuser ses compatriotes d'erreur, et dévouer ses ancêtres à des peines éternelles. L'habitude de justifier la mythologie païenne contre les invectives d'un ennemi implacable, avait réveillé quelques sentiments de foi et de

vénération pour un système dont ils ne s'étaient occupés jusqu'alors qu'avec la plus inattentive légèreté. Les pouvoirs surnaturels dont l'Église prétendait avoir la jouissance, excitaient à la fois la terreur et l'émulation. Les partisans de la religion établie se retranchèrent également derrière un rempart de prodiges. Ils inventèrent de nouvelles formes de sacrifices, d'expiation et d'initiation [1708] ; et, s'efforçant de ranimer le crédit expirant de leurs oracles [1709], ils écoutèrent, avec une crédulité avide tout imposteur qui flattait leurs préjugés par des contes merveilleux [1710]. Les deux partis semblaient reconnaître la vérité des miracles mis en avant par leurs adversaires ; et, en se contentant de les attribuer à l'art de la magie ou à la puissance des démons, ils concouraient réciproquement à rétablir et étendre le règne de la superstition [1711]. La philosophie, qui en est l'ennemi le plus dangereux, devint le plus puissant de ses alliés. Les bosquets de l'académie, les jardins d'Épicure, et même le portique des stoïciens furent presque abandonnés comme autant d'écoles différentes de scepticisme ou d'impiété [1712] ; et plusieurs parmi les Romains désirèrent que les écrits de Cicéron fussent condamnés et supprimés par l'autorité du sénat [1713]. La secte dominante des nouveaux platoniciens crut devoir s'unir avec les prêtres, que peut-être elle méprisait, contre les chrétiens qu'elle avait raison de redouter. Ces philosophes, alors en vogue, s'attachèrent à tirer des fictions de la poésie grecque une sagesse allégorique ; ils instituèrent, des rites mystérieux de dévotion à l'usage de leurs disciples choisis ; et, recommandant le culte des anciens dieux, qu'ils appelaient les emblèmes ou les ministres de la Divinité suprême, ils composèrent avec le plus grand soin, contre la foi de l'Évangile, plusieurs traités [1714], qui, depuis ont été livrés aux flammes par la prudence des empereurs orthodoxes [1715].

Quoique la politique de Dioclétien et l'humanité de Constance les portassent à ne point s'éloigner des maximes d'une tolérance universelle, on découvrit bientôt que leurs associés, Maximien et Galère, nourrissaient une haine implacable contre le nom et le culte des chrétiens. L'esprit de ces deux derniers princes n'avait jamais été éclairé par la science, l'éducation n'avait point adouci leur caractère. Ils devaient leur grandeur à leur épée ; et, parvenus au plus haut point de leur fortune, ils conservèrent toujours leurs préjugés superstitieux de paysans et de soldats. Dans l'administration générale des provinces, ils obéissaient aux lois établies par leurs bienfaiteurs, mais ils eurent souvent occasion d'exercer dans l'enceinte de leurs camps et de leurs palais ; une persécution secrète [1716], à laquelle le zèle imprudent des chrétiens, fournissait quelquefois les prétextes les plus spécieux. Maximilien, jeune paysan de la province d'Afrique, fut puni du dernier supplice. Son père l'avait présenté au magistrat comme ayant pour le

service des armes toutes les qualités exigées par la loi [1717]. Mais Maximilien persista opiniâtrement à déclarer que sa conscience ne lui permettait pas d'embrasser la profession de soldat [1718]. On trouverait peu de gouvernements qui laissassent impunie l'action du centurion Marcellus. Un jour de fête publique, cet officier, après avoir jeté son baudrier, son épée et les marques de sa dignité s'écria hautement qu'il n'obéirait qu'à Jésus-Christ roi éternel, et qu'il renonçait pour jamais à des armes temporelles et au service d'un maître idolâtre [1719]. Les soldats, dès qu'ils furent revenus de leur étonnement, s'assurèrent de la personne de Marcellus. Il fut examiné dans la ville de Tingis, par le président de cette partie de la Mauritanie, et, convaincu par son propre aveu, il fut condamné et décapité pour crime de désertion [*Acta sincera*, p. 302]. Il s'agit bien moins ici de persécution religieuse que de loi militaire ou même civile ; mais des exemples de cette nature aliénaient l'esprit des empereurs, justifiaient la cruauté de Galère, qui cassa un grand nombre d'officiers chrétiens, et autorisaient l'opinion qu'une secte d'enthousiastes, dont les principes étaient si contraires au bien public, devait rester inutile dans l'empire ou devenir bientôt dangereuse.

Lorsque le succès de la guerre de Perse eut élevé les espérances et la réputation de Galère, il passa un hiver avec Dioclétien dans le palais de Nicomédie, et le sort du christianisme fut l'objet de leurs délibérations. secrètes [1720]. L'empereur, plus expérimenté, penchait toujours pour la douceur ; et, quoiqu'il consentit sans peine à exclure les chrétiens de tout emploi à la cour et à l'armée, il représentait dans les termes les plus forts combien il serait cruel et dangereux de verser le sang de ces fanatiques aveugles. Enfin, Galère lui arracha la permission de convoquer un conseil composé des hommes les plus distingués par le rang qu'ils occupaient dans les divers départements, tant civils que militaires, de l'État [1721]. Cette importante question fut agitée en leur présence, et ces courtisans ambitieux s'aperçurent aisément qu'il fallait seconder, par leur éloquence, la violence importune du César. On peut présumer qu'ils insistèrent sur tous les points capables d'intéresser l'orgueil, la piété ou les craintes de leur maître ; et de le déterminer à la destruction du christianisme. Ils lui remontrèrent peut-être qu'après avoir délivré l'empire de tous ses ennemis, il ne pouvait se vanter d'avoir terminé ce glorieux ouvrage, tant qu'il laisserait un peuple indépendant subsister et se multiplier dans le cœur des provinces. Les chrétiens (tel était l'argument spécieux dont ils pouvaient se servir) ont renoncé aux divinités et aux institutions de Rome. Ils ont formé une république distincte, qu'il est encore possible de détruire avant qu'elle ait acquis une force militaire ; mais elle se gouverne déjà par ses propres lois et par ses magistrats ; déjà elle possède un trésor public ; et toutes ses parties

sont intimement liées entre elles par ces assemblées fréquentes d'évêques, dont de nombreuses et opulentes congrégations reçoivent les décrets avec une obéissance implicite. On pourrait croire que de pareils arguments furent employés pour faire impression sur l'esprit de Dioclétien et l'engager, malgré sa répugnance, à suivre un nouveau système de persécution. Mais quelles que soient nos conjectures, il n'est pas en notre pouvoir de rapporter les intrigues secrètes du palais, les vues et les haines particulières, la jalousie des femmes et des eunuques, et tous ces motifs frivoles, mais décisifs, qui influent si souvent sur le destin des empires et dans les conseils des plus sages monarques [1722].

Les empereurs signifièrent enfin leur volonté aux chrétiens, qui, pendant tout le cours de ce fatal hiver, avaient attendu avec la plus cruelle inquiétude le résultat de tant de délibérations secrètes ! Le 23 de février [303], jour où l'on célébrait la fête des Terminales [1723], fut désigné, soit à dessein, soit par un effet du hasard, pour mettre des bornes aux progrès du christianisme. Le préfet du prétoire [1724], suivi de plusieurs généraux, tribuns et officiers du fisc, se rendit de très grand matin à la principale église de Nicomédie, située sur une hauteur, dans le quartier le plus populeux et le plus magnifique de la ville. A l'instant les portes furent enfoncées en leur présence, ils se précipitèrent dans le sanctuaire, mais ils cherchèrent en vain quelque objet visible de culte, et ils ne purent que livrer aux flammes les livres des saintes Écritures. Les ministres de la sévérité de Dioclétien étaient suivis d'une troupe nombreuse de gardes et de pionniers, qui marchaient en ordre de bataille, et qui étaient pourvus de tous les instruments dont on se servait pour détruire les villes fortifiées. Après un travail de quelques heures, un édifice sacré, dont le faite s'élevait au-dessus du palais impérial, et qui avait excité si longtemps l'envie et l'indignation des gentils, fut détruit de fond en comble [1725].

On publia le lendemain, l'édit général de persécution [1726]. Galère voulait que tous ceux qui refuseraient de sacrifier aux dieux fussent brûlés vifs sur le champ. Quoique Dioclétien, toujours éloigné de répandre le sang, eût modéré la fureur de son collègue, les châtimens infligés aux chrétiens paraîtront assez réels, et assez rigoureux. Il fut ordonné que leurs églises seraient entièrement démolies dans toutes les provinces de l'empire ; et l'on décerna la peine de mort contre ceux qui oseraient tenir des assemblées secrètes pour exercer leur culte religieux. Les philosophes, qui ne rougirent point alors de diriger le zèle aveugle de la superstition avaient étudié soigneusement la nature et le génie de la religion chrétienne : ils savaient que les dogmes spéculatifs de la foi étaient censés contenus dans les écrits des prophètes, des évangélistes et des apôtres ; ce fut probablement à leur

instigation que l'on voulût obliger les évêques et les prêtres à remettre leurs livres sacrés entre les mains des magistrats, qui avaient ordre, sous les peines les plus sévères, de les brûler solennellement en public. Par le même édit, toutes les propriétés de l'Église furent à la fois confisquées, et ses biens furent ou vendus l'encan, ou remis au domaine impérial, ou donnés aux villes et aux communautés, ou enfin accordés aux sollicitations des courtisans avides. Après avoir pris des mesures si efficaces pour abolir le culte des chrétiens, et pour dissoudre leur gouvernement, on crut nécessaire de soumettre aux plus intolérables vexations ceux de ces opiniâtres qui persisteraient toujours à rejeter la religion de la nature, de Rome et de leurs ancêtres. Les personnes d'une naissance honnête furent déclarées incapables de posséder aucune dignité ou aucun emploi, les esclaves furent privés pour jamais de l'espoir de la liberté ; et le corps entier du peuple fut exclus de la protection des lois. On autorisa les juges à recevoir et à décider toute action intentée contre un chrétien. Mais les chrétiens n'avaient pas la permission de se plaindre des injures qu'ils avaient souffertes : ainsi ces infortunés se trouvaient exposés à la sévérité de la justice publique, sans pouvoir en partager les avantages. Cette nouvelle espèce de martyre, si pénible et si lent, si obscur et si ignominieux, était peut-être le moyen le plus propre à lasser la constance des fidèles, et l'on ne peut douter que les passions et l'intérêt des hommes ne fussent disposés, dans cette occasion, à seconder les vues des empereurs. Mais certainement la politique d'un gouvernement sage intervint, quelquefois en faveur des chrétiens opprimés ; et les princes romains ne pouvaient éloigner entièrement la crainte du châtiment, ni favoriser tous les actes de fraude et de violence, sans exposer leur propre autorité et le reste de leurs sujets [1727] aux plus grands dangers [1728].

Cet édit avait à peine été affiché dans le lieu le plus apparent de Nicomédie, qu'un chrétien le mit aussitôt en pièces ; et il marqua en même temps, par les invectives les plus sanglantes, son mépris et son horreur pour des souverains si impies et si tyranniques. Suivant les lois les moins rigoureuses, son offense était un crime de lèse-majesté et méritait la mort ; et s'il est vrai que ce fût un homme de rang et de naissance, ces circonstances ne pouvaient servir qu'à le rendre plus coupable. Il fut brûlé vif, ou plutôt grillé par un feu lent. Ses bourreaux, empressés de venger l'injure personnelle faite aux empereurs, épuisèrent sur son corps tous les raffinements de la cruauté ; mais ils ne furent pas capables de subjuguier sa patience, ni d'altérer la fermeté inébranlable et le sourire insultant qu'il conserva toujours au milieu des agonies les plus douloureuses. Les chrétiens, quoiqu'ils avouassent que sa conduite n'avait point été strictement conforme aux lois de la prudence, admirèrent la ferveur divine de son

zèle, et les louanges excessives qu'ils prodiguèrent à la mémoire de leur héros et de leur martyr, laissèrent dans l'esprit de Dioclétien une impression profonde de terreur et de haine [1729].

Ses craintes furent augmentées par un danger auquel il n'échappa, qu'avec peine. Dans l'espace de quinze jours le feu prit deux fois au Palais de Nicomédie, même à la chambre de Dioclétien ; et quoique ces deux fois on l'éteignit avant qu'il eût causé aucun dommage considérable, ce renouvellement singulier du même accident parut, avec raison, une preuve évidente qu'il n'avait point été l'effet du hasard ou de la négligence. Le soupçon tombait naturellement sur les chrétiens. On insinua, non sans quelque probabilité, que ces fanatiques, animés par le désespoir, irrités par leurs souffrances, et redoutant de nouvelles calamités, avaient conspiré avec leurs frères les eunuques du palais contre la vie des deux empereurs qu'ils détestaient, comme les ennemis irréconciliables de l'Église de Dieu. L'inquiétude et le ressentiment s'emparèrent de tous les esprits, et particulièrement de celui de Dioclétien. Plusieurs personnes distinguées par les emplois qu'elles avaient occupés, ou par la faveur dont elles avaient joui, furent jetées en prison. On employa toutes sortes de tourments et la cour, aussi bien que la ville, fut souillée de plusieurs exécutions, sanglantes [1730]. Mais, comme il ne fut pas possible d'arracher aucun éclaircissement sur ce complot ténébreux, il paraît que nous devons ou présumer les chrétiens innocents, ou admirer leur fermeté. Peu de jours après, Galère sortit avec précipitation de Nicomédie, déclarant que s'il différerait plus longtemps de quitter un lieu si funeste, il tomberait bientôt victime de la rage des chrétiens. Les historiens ecclésiastiques, par qui seuls nous connaissons cette persécution et qui ne nous en ont laissé que des notions imparfaites et pleines de partialité, ne savent comment expliquer les craintes et le danger des empereurs. Deux de ces écrivains, un prince et un rhéteur, avaient été témoins de l'incendie de Nicomédie : l'un l'attribue à la foudre et à la colère divine [1731] ; l'autre assure qu'il fut allumé par la méchanceté de Galère lui-même [1732].

L'édit contre les chrétiens devait avoir force de loi dans tout l'empire. Dioclétien et Galère, quoiqu'ils n'eussent pas besoin du consentement des princes d'Occident, étaient persuadés qu'ils l'approuveraient. Il nous semblerait donc, selon nos idées d'administration, que les gouverneurs de toutes les provinces auraient dû recevoir des instructions secrètes pour publier le même jour cette déclaration de guerre dans leurs départements respectifs. On imaginerait du moins que les grands chemins et les postes établis sur toutes les routes auraient donné aux empereurs la facilité de transmettre leurs ordres avec la plus grande diligence, depuis le palais

de Nicomédie jusqu'aux extrémités du monde romain. N'est-il pas étonnant que, cinquante jours se soient passés avant que l'édit eût été publié en Syrie ; et qu'il n'ait été signifié qu'environ quatre mois après aux villes de l'Afrique[1733] ? Ce délai venait peut-être du caractère réservé de Dioclétien, qui, souscrivant avec peine à la persécution, voulait en faire l'épreuve sous ses yeux, avant de donner entrée aux désordres et au mécontentement qu'un pareil acte devait nécessairement produire dans les provinces éloignées. A la vérité, on défendit d'abord aux magistrats de répandre le sang ; mais on leur permit, on leur recommanda même d'employer toute autre voie de rigueur. Les chrétiens, quoique prêts à se dépouiller volontairement des ornements de leurs églises, ne pouvaient se résoudre à interrompre leurs assemblées religieuses, ni à livrer aux flammes leurs livres sacrés. La pieuse opiniâtreté de saint Félix, évêque d'Afrique, paraît avoir embarrassé les ministres subordonnés du gouvernement. L'intendant de sa ville l'envoya chargé de fers au proconsul ; celui-ci l'adressa au préfet du prétoire de l'Italie ; et saint Félix qui, dans ses réponses, dédaignait même d'avoir recours à des subterfuges, fut enfin décapité à Vénuse, en Lucanie, ville célèbre par la naissance d'Horace[1734]. Cet exemple, et peut-être quelque récrit impérial qui en fut la suite, paraissait autoriser les gouverneurs des provinces à punir de mort les chrétiens qui refuseraient de donner leurs livres sacrés. Plusieurs fidèles embrassèrent sans doute une occasion si favorable d'obtenir la couronne du martyre ; mais il y en eut aussi beaucoup trop qui achetèrent ignominieusement leur vie en découvrant les saintes Écritures, et en les remettant aux mains des idolâtres. Un grand nombre même d'évêques et de prêtres méritèrent, par cette condescendance criminelle, l'ignominieuse dénomination de *traditores* ; et leur offense fut alors pour l'Église d'Afrique un sujet de scandale, et dans la suite une source de discorde[1735].

Les exemplaires et les versions de l'Écriture avaient déjà été si multipliés dans l'empire, que la plus sévère inquisition ne pouvait avoir aucune suite fatale ; et même la destruction des livres que l'on conservait dans chaque congrégation pour l'usage public ne pouvait avoir lieu sans la complicité de quelque indigne et perfide chrétien. Mais l'autorité du gouvernement et les travaux des gentils parvinrent facilement à détruire les églises. Dans quelques provinces cependant les magistrats se contentèrent de fermer les lieux destinés au culte de la religion ; dans d'autres, ils se conformèrent plus strictement à la teneur de l'édit ; et, après avoir enlevé les portes, les bancs et la chaire, qu'ils brûlaient comme si c'eût été un bûcher funéraire, ils démolissaient entièrement le reste de l'édifice[1736]. Ce serait peut-être ici le lieu de placer une histoire très remarquable, dont les circonstances ont été rapportées si diversement et avec tant

d'improbabilité, qu'elle sert plutôt à égarer notre curiosité qu'à la satisfaire. Dans une petite ville de Phrygie dont on nous a laissé ignorer le nom aussi bien que la situation, les magistrats et le corps entier du peuple avaient, à ce qu'il paraîtrait, embrassé la foi chrétienne. Comme le gouverneur de la province pouvait appréhender quelque résistance, il se fit accompagner d'un nombreux détachement de légionnaires. A leur approche, les citoyens se retirèrent dans l'église avec la résolution ou de défendre par les armes cet édifice sacré, ou de s'ensevelir sous ses ruines. Ils rejetèrent avec indignation l'avis et la permission qu'on leur donna de se retirer. Enfin les soldats, irrités d'un refus si opiniâtre, mirent le feu de tous côtés au bâtiment ; et un grand nombre de Phrygiens[1737], consumés avec leurs femmes et leurs enfants, perdirent la vie dans cette espèce extraordinaire de martyre[1738].

Quelques légers troubles qui s'élevèrent en Syrie et sur les frontières d'Arménie, et qui furent étouffés presque aussitôt qu'excités, donnèrent de nouvelles armes aux ennemis de l'Eglise. Ils profitèrent d'un prétexte si plausible pour insinuer que ces dissensions avaient été fomentées en secret par les intrigues des évêques, qui avaient déjà oublié leurs protestations fastueuses d'obéissance passive et illimitée[1739]. Le ressentiment ou la crainte transporta enfin Dioclétien au-delà des bornes de la modération qu'il s'était toujours prescrite[1740] : et il déclara dans une suite d'édits cruels, son intention d'abolir le nom chrétien. Le premier de ces édits enjoignait aux gouverneurs des provinces de faire arrêter tous les ecclésiastiques ; et les prisons destinées aux plus vils criminels furent remplies d'une multitude d'évêques, de prêtres, de diacres, de lecteurs et d'exorcistes. En vertu d'un second édit, le magistrat eût ordre d'employer tous les moyens de sévérité qui pouvaient les faire renoncer à leur odieuse superstition et les ramener du culte des dieux. Cette rigueur s'étendit, par un troisième édit, au corps entier des chrétiens, qui se trouvèrent exposés à une persécution générale et violente[1741]. Au lieu de ces restrictions salutaires qui avaient exigé le témoignage direct et solennel d'un accusateur, il fut du devoir aussi bien que de l'intérêt des officiers impériaux de découvrir, de poursuivre, de condamner aux supplices les plus coupables d'entre les fidèles. On décerna des peines terribles contre ceux qui oseraient dérober un proscrit à la juste colère des dieux et des empereurs. Cependant, malgré la sévérité de cette loi, le courage vertueux de plusieurs païens qui cachèrent leurs parents et leurs amis, est une preuve honorable que la rage de la superstition n'avait pas éteint dans leur âme les sentiments de la nature ou de l'humanité[1742].

Dioclétien n'eut pas plus tôt publié ses édits contre les chrétiens,

que ce prince, comme s'il eut voulu remettre en d'autres mains l'ouvrage de la persécution, résigna la pourpre impériale. Ses collègues et ses successeurs, suivant leur caractère et leur situation, se trouvèrent portés, tantôt à presser, tantôt à suspendre l'exécution, de ces lois rigoureuses. Pour nous former une idée juste et distincte de cette période importante de l'histoire ecclésiastique, il est nécessaire de considérer séparément l'état du christianisme dans les différentes parties de l'empire durant les dix années qui s'écoulèrent entre les premiers édits de Dioclétien et le temps où la paix fut enfin rendue pour toujours à l'Église.

Le caractère doux et affable de Constance répugnait à tout ce qui pouvait opprimé quelques-uns de ses sujets. Les principales charges de son palais étaient exercées par des chrétiens. Il chérissait leurs personnes, il estimait leur fidélité, et il n'avait aucune aversion pour leurs principes religieux. Mais tant que ce prince demeura dans le rang subordonné de César, il ne lui fut pas possible de rejeter ouvertement les édits de Dioclétien ni de désobéir aux commandements de Maximien. L'autorité de Constance adoucit cependant les maux qu'il détestait et qui excitaient sa compassion. Il consentit avec peine à la destruction des églises ; mais, il ne craignit pas de protéger les chrétiens contre la fureur de la populace et contre la rigueur des lois. Les provinces de la Gaule, et vraisemblablement, celles de la Bretagne, furent redevables de la tranquillité dont elles jouirent [1743], à la douce intervention de leur souverain. Mais Datien, président ou gouverneur d'Espagne, aima mieux, par zèle ou par politique, exécutée les édits publics des empereurs que de comprendre les intentions secrètes de Constance. On ne saurait douter que sous son administration l'Espagne n'ait été teinte du sang d'un petit nombre de martyrs [1744]. L'élévation de Constance à la dignité suprême et indépendante d'Auguste, donna un libre champ à l'exercice de ses vertus ; et la brièveté de son règne ne l'empêcha pas d'établir un système de tolérance dont il laissa le précepte et l'exemple à Constantin son heureux fils, qui, à peine monté sur le trône, se déclara le protecteur de l'Église, et a mérité enfin d'être appelé le premier empereur qui ait professé publiquement et qui ait établi la religion chrétienne. Les motifs de sa conversion qui peuvent être diversement attribués à la dévotion, à la vertu, à la politique, ou aux remords, et les progrès de la révolution qui, sous l'influence puissante de ce prince et de ses fils, a rendu le christianisme la religion dominante de l'empire romain, formeront dans la suite de cette histoire un chapitre très intéressant, et de la plus grande importance. Il nous suffit maintenant d'observer que chaque victoire de Constantin apportait à l'Église quelque soulagement ou quelque avantage.

Les provinces de l'Italie et de l'Afrique, éprouvèrent une persécution courte, mais violente. Maximien haïssait depuis longtemps les chrétiens ; et il se plaisait à des actes de sang et de violence ; il exécuta rigoureusement et avec joie les édits de son collègue. Pendant l'automne de la première année de la persécution, les deux empereurs se rendirent à Rome pour célébrer leur triomphe. Il paraît que plusieurs lois oppressives furent le résultat de leurs délibérations secrètes, et la présence des souverains anima la vigilance des magistrats. Lorsque Dioclétien eut abdiqué le sceptre, l'Italie et l'Afrique, gouvernées au nom de Sévère, furent laissées sans défense, en proie au ressentiment implacable de Galère son maître. Parmi les martyrs de Rome, Adauctus mérite de fixer les regards de la postérité. Descendu d'une famille très noble de l'Italie, il avait passé successivement par toutes les dignités du palais, et il avait obtenu l'emploi important de trésorier des domaines particuliers. Ce qui rend Adauctus plus remarquable c'est qu'il paraît avoir été la seule personne de rang et de marque qui ait souffert la mort [1745] pendant tout le cours de cette persécution générale [1746].

Maxence rendit tout à coup la paix aux Églises de l'Italie et de l'Afrique, et le même tyran qui opprimait toutes les autres classes de ses sujets, se montra juste, humain et même partial envers les chrétiens affligés [1747]. Il comptait sur leur reconnaissance et sur leur affection ; il présumait naturellement que les maux dont ils avaient été accablés, et les dangers qu'ils avaient encore à redouter de son plus implacable ennemi lui assureraient la fidélité d'un parti déjà considérable par le nombre et par l'opulence de ses membres [1748]. La conduite même de Maxence envers les évêques de Rome et de Carthage peut être regardée comme une preuve de sa tolérance, puisque les princes les plus orthodoxes auraient vraisemblablement adopté les mêmes mesures à l'égard du clergé de leurs États. Marcellus, le premier de ces prélats, avait mis la capitale en combustion par une pénitence sévère, imposée à un grand nombre de chrétiens, qui, durant la dernière persécution, avaient abjuré ou dissimulé leur foi. La rage des factions éclata, par des séditions fréquentes et cruelles. Les fidèles trempèrent leurs mains dans le sang les uns des autres ; enfin l'exil de Marcellus, prélat, à ce qu'il semble, moins prudent que zélé, parut, après tant d'agitations, le seul moyen capable de rendre la paix à l'Église de Rome [1749]. La conduite de Mensurius, évêque de Carthage, semble avoir été plus répréhensible. Un diacre de cette ville avait publié un libelle contre l'empereur ; le coupable se réfugia dans le palais épiscopal : quoique ce ne fût pas tout à fait encore le temps de réclamer les immunités ecclésiastiques, l'évêque refusa de le livrer aux officiers de la justice. Une résistance si contraire aux lois méritait d'être punie : Mensurius fut mandé à la

cour ; au lieu de le condamner à mort ou au bannissement, on lui accorda, après un court examen, la permission de retourner dans son diocèse[1750]. Telle était la condition heureuse des chrétiens soumis à Maxence, que lorsqu'ils désiraient de se procurer le corps de quelques martyrs, ils se trouvaient obligés de les acheter dans les provinces de l'Orient les plus éloignées. On rapporte une histoire d'Aglaé, dame romaine, qui descendait d'une famille consulaire, et dont les biens étaient si considérables, que, pour les diriger, elle avait besoin de soixante-treize intendants. Boniface, l'un d'entre eux, avait gagné les bonnes grâces de sa maîtresse, et comme Aglaé mêlait l'amour à la dévotion, on prétend qu'elle l'admit à partager son lit. Elle voulait avoir quelques reliques sacrées de l'Orient, et sa fortune la mettait en état de satisfaire ses pieux désirs. Elle confia à son amant une somme d'or considérable et une grande quantité d'aromates et Boniface, accompagné de douze hommes à cheval, et de trois chariots couverts, entreprit un pèlerinage éloigné[1751], jusqu'à la ville de Tarse, en Cilicie[1752].

L'humeur sanguinaire de Galère, le premier et le principal auteur de la persécution, le rendait redoutable aux chrétiens qu'un sort malheureux avait placés dans les limites de ses États. Il est à croire que plusieurs personnes d'un rang médiocre, et qui n'étaient retenues ni par les chaînes de l'opulence ni par celles de la pauvreté, désertèrent leur pays natal et cherchèrent un asile dans les climats moins orageux de l'Occident. Tant que Galère ne commanda qu'aux armées et aux provinces de l'Illyrie, il ne lui fut pas facile de trouver ni de faire un nombre considérable de martyrs, dans une province belliqueuse[1753], où les missionnaires de l'Évangile avaient été reçus avec plus de froideur et de répugnance que dans aucune autre partie de l'empire[1754]. Mais lorsque Galère eut obtenu la puissance suprême, et le gouvernement de l'Orient, il put se livrer à l'ardeur de son zèle et satisfaire toute sa cruauté, non seulement dans les provinces de la Thrace et de l'Asie, qui reconnaissaient son autorité immédiate ; mais encore dans celles de la Syrie, de la Palestine et de l'Égypte, où Maximin satisfaisait sa propre inclination, en obéissant rigoureusement aux ordres violents de son bienfaiteur[1755]. Les traverses que Galère essuya souvent dans l'exécution de ses projets ambitieux, l'expérience de six années de persécution, et les réflexions salutaires qu'une maladie lente et douloureuse fit naître dans son esprit, le convinquirent à la fin que les plus violents efforts du despotisme ne suffisent pas pour exterminer tout un peuple, ou pour subjuguier ses préjugés religieux. Comme il désirait de réparer les maux qu'il avait causés, on publia, par ses ordres, au nom de Galère, de Licinius et de Constantin, un édit qui, après une énumération pompeuse des titres impériaux, était conçu en ces termes :

Parmi les soins importants dont nous nous sommes occupés pour l'utilité et pour la conservation de l'État, nous nous étions proposé de rétablir l'ordre et de corriger tous les abus contraires aux anciennes lois et à la discipline publique des Romains. Nous avons principalement intention de ramener dans les voies de la raison et de la nature les chrétiens aveuglés, qui avaient abandonné la religion et les cérémonies de leurs ancêtres, et qui, méprisant audacieusement les pratiques de l'antiquité, avaient inventé des lois et des opinions extravagantes, sans autre règle que leur fantaisie, et avaient formé diverses sociétés dans les différentes provinces de notre empire. Comme les édits que nous avons publiés pour maintenir le culte des dieux ont exposé plusieurs chrétiens aux périls et aux calamités ; comme quelques-uns d'entre eux ont souffert la mort ; et que d'autres, en bien plus grand nombre, qui persistent toujours dans leurs folles impiétés, se trouvent privés de tout exercice public de religion, nous sommes disposés à étendre jusque sur ces infortunés les effets de notre clémence ordinaire. Nous leur permettons, donc, de professer librement leur doctrine particulière et de s'assembler dans leurs conventicules, sans crainte et sans danger, pourvu qu'ils conservent toujours le respect dû aux lois et au gouvernement établi. Nous ferons savoir notre volonté, par un autre rescrit aux juges et aux magistrats ; et nous espérons que notre indulgence engagera les chrétiens à offrir leurs prières à la divinité qu'ils adorent, pour notre sûreté et pour notre prospérité, pour leur propre conservation et pour celle de la république[1756]. » Ce n'est point ordinairement dans le langage des édits et des manifestes qu'il faut chercher le caractère réel ou les motifs secrets des princes. Mais comme ce sont ici les expressions d'un empereur mourant, sa situation pourrait être admise comme un garant de sa sincérité.

Lorsqu'il signa cet édit de tolérance, il était bien persuadé que Licinius remplirait avec empressement les désirs d'un ami et d'un bienfaiteur, et que toute mesure prise en faveur du christianisme obtiendrait l'approbation de Constantin. Mais Galère n'avait point voulu insérer dans le préambule le nom de Maximin, dont le consentement était de la plus grande importance, et qui succéda, peu de jours après, au commandement des provinces de l'Asie. Dans les six premiers mois de son nouveau règne, Maximin affecta cependant d'adopter les prudentes intentions de son prédécesseur ; et quoiqu'il ne daignât point assurer, par un édit public, la tranquillité de l'Église, Sabinus, son préfet au prétoire, adressa aux gouverneurs et aux magistrats des provinces une lettre circulaire, où, s'étendant sur la clémence impériale, et reconnaissant l'opiniâtreté invincible des chrétiens, il enjoignait aux officiers de la justice de cesser les poursuites inutiles, et de fermée les yeux sur les assemblées secrètes de ces enthousiastes. En vertu de ces ordres, on mit en liberté un grand nombre de chrétiens, qui avaient été détenus dans les prisons ou

condamnés aux mines. Les confesseurs retournèrent dans leur patrie, chantant des cantiques de victoire ; et ceux qui avaient cédé à la violence de la tempête, sollicitèrent, avec des larmes de pénitence, la permission de rentrer dans le sein de l'Église [1757].

Mais ce calme trompeur fut de courte durée ; il n'était pas possible que les chrétiens d'Orient prissent aucune confiance dans le caractère de leur souverain. La cruauté et la superstition dominaient dans l'âme de Maximin : la première de ces deux passions lui suggéra des moyens de persécution ; l'autre lui en désigna les objets. L'empereur, livré aux cérémonies du paganisme et à l'étude de la magie, ajoutait la plus grande foi aux oracles. Les prophètes ou philosophes, qu'il respectait comme les favoris du ciel, étaient souvent élevés au gouvernement des provinces, et admis dans ses plus secrets conseils. Ils lui persuadèrent aisément que les chrétiens avaient été redevables de leur victoire à la régularité de leur discipline, et que la faiblesse du polythéisme venait principalement d'un manque d'union et de subordination parmi les ministres des dieux : on institua donc un nouveau système de gouvernement religieux qui fut manifestement copié sur l'administration de l'Église. Dans toutes les grandes villes de l'empire, les temples furent réparés et embellis par l'ordre de Maximin ; les prêtres chargés du culte des différentes divinités furent soumis à l'autorité d'un pontife supérieur, créé pour s'opposer à l'évêque, et pour soutenir la cause du paganisme. Ces pontifes reconnaissaient à leur tour la suprématie des métropolitains ou grands-prêtres de la province, qui agissaient comme les vice-régents immédiats de l'empereur lui-même. Ils portaient une robe blanche pour marque de leur dignité, et on avait soin de choisir ces nouveaux prélats dans les familles les plus nobles et les plus opulentes. Par l'influence des magistrats et de l'ordre sacerdotal, le prince obtint de plusieurs villes, et particulièrement de Nicomédie, d'Antioche et de Tyr, un grand nombre de requêtes respectueuses, où les intentions bien connues de la cour étaient adroitement représentées comme le sentiment général des peuples. Les habitants sollicitaient l'empereur de consulter les lois de la justice, plutôt que les mouvements de sa clémence ; ils exprimaient leur horreur pour les chrétiens, et suppliaient humblement que ces sectaires impies fussent au moins exclus, des limites de leurs territoires respectifs. La réponse de Maximin à la requête qui lui avait été adressée par les citoyens de Tyr, existe encore. Il loue leur zèle et leur dévotion dans les termes les plus magnifiques ; il s'étend sur l'impiété opiniâtre des chrétiens ; et la facilité avec laquelle il consent à les bannir, prouve qu'il se regardait plutôt comme recevant que comme accordant une faveur : il donna aux prêtres aussi bien qu'aux magistrats le pouvoir d'exécuter dans toute leur rigueur ses édits, qui furent gravés sur des tables d'airain et

quoiqu'on leur recommandât de ne point répandre le sang, les chrétiens rebelles éprouvèrent les châtimens les plus cruels et les plus ignominieux[1758].

Les chrétiens de l'Asie avaient tout à redouter d'un monarque superstitieux, qui préparait ses actes de violence avec une politique si réfléchie. Mais à peine quelques mois s'étaient-ils écoulés, que les édits publiés par les deux empereurs d'occident obligèrent Maximin de suspendre l'exécution de ses projets. La guerre civile qu'il entreprit, avec tant de témérité contre Licinius, exigeait toute son attention. Enfin la défaite et la mort de Maximin délivrèrent bientôt l'Église du dernier et du plus implacable de ses ennemis[1759].

Dans cet exposé général de la persécution que les édits de Dioclétien avaient d'abord autorisée, j'ai omis à dessein le tableau des souffrances particulières et de la mort des martyrs. Il m'aurait été facile de tirer de l'histoire d'Eusèbe, des déclamations de Lactance et des plus anciens, actes, une longue suite de peintures affreuses et révoltantes. J'aurais pu parler avec étendue des chevalets et des fouets, des crochets de fer, des lits embrasés, et de toute cette diversité de tourmens que le fer et le feu, les bêtes sauvages et des bourreaux plus sauvages encore, peuvent faire subir au corps humain. Ces tristes scènes auraient pu être animées par une foule de visions et de miracles destinés à retarder la mort des martyrs, à célébrer leur triomphe, ou à découvrir les reliques des saints canonisés. Mais je ne peux déterminer ce que je dois écrire, tandis que j'ignore ce que je dois croire[1760]. Un des plus graves auteurs de l'histoire ecclésiastique, Eusèbe lui-même avoue indirectement qu'il a rapporté tout ce qui pouvait ajouter à la gloire de l'Église, et qu'il a supprimé tout ce qui pouvait tendre à la déshonorer[1761]. Une pareille déclaration nous porte naturellement à soupçonner qu'un écrivain qui a violé si ouvertement une des deux lois fondamentales de l'histoire, n'a pas observé l'autre avec beaucoup d'exactitude ; et ce soupçon acquerra une nouvelle force, si l'on considère le caractère d'Eusèbe ; moins crédule et plus versé dans les intrigues de cour que la plupart de ses contemporains. Dans quelques occasions particulières, lorsque le magistrat avait été irrité par des motifs de haine ou d'intérêt personnel ; lorsque le zèle faisait oublier aux martyrs les règles de la prudence, et peut-être de la décence ; lorsqu'il les portait à renverser les autels, à charger les empereurs d'imprécations, ou à frapper le juge quand il était assis sur son tribunal ; vraisemblablement alors on épuisait sur ces victimes dévouées tous les tourmens que pouvait inventer la cruauté, ou que pouvait braver la constance[1762]. Deux circonstances cependant, imprudemment rapportées, donnent lieu de croire qu'en général le traitement des chrétiens livrés à la justice n'a pas été aussi intolérable

qu'on l'imagine communément.

1° Les confesseurs condamnés aux mines, avaient, par un effet de l'humanité ou de la négligence de leurs gardes, la permission de bâtir des chapelles[1763] et de professer librement leur religion dans le fond de ces tristes demeures[1764].

2° Les évêques étaient obligés de réprimer et de censurer le zèle emporté de ceux qui se jetaient volontairement entre les mains des magistrats. Parmi ces chrétiens, les uns perdus de dettes et accablés sous le poids de la pauvreté, cherchaient dans leur désespoir à terminer, par une mort glorieuse, une existence misérable ; les autres se flattaient qu'un emprisonnement de peu de durée expierait les péchés de leur vie entière. Il y en avait enfin qui, dirigés par des vues bien moins honorables, espéraient tirer une subsistance abondante et peut-être un profit considérable des aumônes que la charité des fidèles accordait aux prisonniers[1765]. Lorsque l'Église eut triomphé de tous ses ennemis, l'intérêt et la vanité des chrétiens, qui avaient été persécutés, les engagèrent à exagérer le mérite de leurs souffrances respectives. Une distance commode de temps ou de lieu ouvrit un vaste champ à la fiction ; et la facilité qu'on avait à se tirer d'affaire en citant des exemples fréquents de saints martyrs dont les blessures avaient été guéries tout à coup, dont la force avait été renouvelée, et dont les membres perdus avaient été miraculeusement rétablis, suffirent pour lever toute difficulté et pour détruire toute objection. Les légendes les plus extravagantes, dès qu'elles contribuaient à l'honneur de l'Église, étaient reçues avec applaudissement par la multitude crédule soutenues par le pouvoir du clergé, et attestées par le témoignage suspect de l'histoire ecclésiastique.

Un orateur adroit sait exagérer, ou adoucir si facilement des descriptions vagues d'emprisonnement et d'exil, de souffrances et de tourments, que nous sommes naturellement portés à rechercher des traits plus marqués et qu'il soit plus difficile d'altérer. Il est donc à propos d'examiner le nombre des personnes qui périrent victimes des édits de Dioclétien, de ses associés et de ses successeurs. Les légendaires des temps moins reculés parlent de villes détruites, d'armées entières moissonnées à la fois par la rage aveugle de la persécution. Des écrivains plus anciens se contentent de répandre sans ordre et avec profusion, des invectives pathétiques, et ne daignent pas fixer le nombre de ceux qui eurent le bonheur de sceller de leur sang la croyance de l'Évangile. Cependant l'histoire d'Eusèbe nous apprend qu'il n'y eut que neuf évêques punis de mort, et l'on voit par son énumération particulière des martyrs de la Palestine, que quatre-vingt-douze chrétiens seulement[1766] eurent droit à cette dénomination à honorable[1767]. Comme nous ne connaissons pas le degré comparatif

de zèle et de courage qui régnait alors parmi les évêques, il ne nous est pas possible de tirer aucune induction utile du premier de ces faits : mais le dernier peut servir à justifier une conclusion très importante et très probable. Selon la distribution des provinces romaines, il paraît que la Palestine formait la seizième partie de l'empire d'Orient[1768], et puisqu'il y eut des gouverneurs qui, par une clémence réelle ou affectée, s'abstinrent de tremper leurs mains dans le sang des fidèles[1769], il est raisonnable de croire que le pays où le christianisme avait pris naissance, produisit au moins la seizième partie des martyrs qui souffrirent la mort dans les États de Galère et de Maximin. Le tout se montera donc environ à quinze cents ; et, si l'on divise ce nombre par les dix années de la persécution, le résultat donnera cent cinquante martyrs par an. Si l'on applique la même proportion aux provinces de l'Italie de l'Afrique et peut-être de l'Espagne, dans lesquelles, au bout de deux ou trois ans, la rigueur des lois pénales fut ou suspendue ou abolie, la multitude des chrétiens condamnés à mort par une sentence juridique, dans toute l'étendue de l'empire romain, sera réduite à un peu moins de deux mille personnes ; et puisque du temps de Dioclétien les chrétiens étaient certainement plus nombreux, et leurs ennemis plus irrités qu'ils ne l'avaient jamais été dans toute autre persécution antérieure, ce calcul probable et modéré peut apprendre à se former une idée juste du nombre des saints et des martyrs, qui, dans les anciens temps ont sacrifié leur vie pour répandre dans le monde la lumière de l'Évangile.

Nous terminerons ce chapitre par une vérité triste, que, malgré notre répugnance, nous sommes forcé de reconnaître ; c'est que, même en admettant, sans hésiter ou sans aucun examen, tout ce que l'histoire a rapporté ou bien tout ce que la dévotion a inventé au sujet des martyrs, on doit encore l'avouer, les chrétiens, dans le cours de leurs dissensions intestines, se sont causés les uns aux autres, de bien plus grands maux que ne leur en avait fait éprouver le zèle des païens. Durant les siècles d'ignorance qui suivirent la destruction de l'empire romain en Occident, les évêques de la ville impériale étendirent leur domination sur les laïques aussi bien que sur le clergé de l'Église latine. L'édifice de la superstition, qu'ils avaient élevé et qui aurait pu défier longtemps les faibles efforts de la raison, fut enfin attaqué par une foule de fanatiques audacieux, qui, depuis le douzième siècle jusqu'au seizième, prirent, pour en imposer au peuple, le rôle de réformateurs. L'Église de Rome défendit par la violence l'empire qu'elle avait acquis par la fraude : des proscriptions, des guerres, des massacres, et l'institution du saint office, défigurent bientôt un système de bienfaisance et de paix ; et comme les réformateurs étaient animés par l'amour de la liberté civile aussi bien que par celui de la liberté religieuse, les princes catholiques lièrent leurs propres intérêts

à ceux du clergé, et secondèrent, par le fer et par le feu, les terreurs des armes spirituelles : dans les Pays-Bas seuls, plus de cent mille files sujets de Charles-Quint furent livrés, dit-on, à la main du bourreau. Ce nombre extraordinaire est consigné dans les ouvrages de Grotius[1770], homme de bien, célèbre par l'étendue de ses connaissances, qui conserva sa modération au milieu des fureurs, des sectes ennemies, et qui composa les annales de son siècle et de sa patrie dans un temps où l'invention de l'imprimerie avait facilité les moyens de s'instruire, et augmentait le danger d'être découvert lorsqu'on s'éloignait de la vérité. Si nous sommes obligés de nous soumettre à l'autorité de Grotius, il faudra convenir que le nombre des protestants exécutés dans une seule province, et sous un seul règne, surpassa de beaucoup celui des premiers martyrs, qui, pendant une période de trois cents ans, et dans la vaste étendue de la monarchie romaine, avaient subi le dernier supplice. Mais, si l'improbabilité du fait l'emportait sur le témoignage ; si Grotius était convaincu d'avoir exagéré le mérite et les souffrances des réformés[1771], ne serions nous pas en droit de demander, quelle confiance on peut avoir dans les monuments douteux et imparfaits de la crédulité ancienne, et jusqu'à quel point il est possible d'ajouter foi aux récits d'un évêque courtisan et d'un déclamateur passionné, qui, sous la protection de Constantin, jouissaient du privilège exclusif de décrire les persécutions infligées aux chrétiens par les compétiteurs vaincus, ou par les prédécesseurs méprisés du souverain dont ils possédaient la faveur ?

Chapitre XVII

Fondation de Constantinople. Système politique de Constantin et de ses successeurs. De la discipline militaire. De la cour et des finances.

L'INFORTUNÉ Licinius est le dernier rival qui se soit opposé, à la grandeur de Constantin, est le dernier captif qui ait orné son triomphe. Après un règne heureux et tranquille, pendant lequel le conquérant avait donné à ses peuples une capitale, une politique et une religion nouvelles, il légua la possession de l'empire à sa famille ; et les innovations qu'il avait établies ont été adoptées et conservées par une longue suite de générations. Le siècle de Constantin le Grand et de ses fils est riche en événements mémorables ; mais l'historien se perdrait dans leur nombre, et dans leur variété s'il ne séparait pas avec soin ceux qui n'ont ensemble d'autre rapport que celui de l'ordre des temps. Il exposera les institutions politiques qui donnèrent de la force et de la stabilité à l'empire, avant d'entrer dans le détail des guerres et des révolutions qui en hâtèrent le déclin. Il adoptera la division inconnue aux anciens, d'affaires civiles et d'affaires ecclésiastiques. Enfin, la victoire des chrétiens et leurs discordes intestines présenteront tour à tour de nombreux objets d'édification et de scandale.

Après la défaite et l'abdication de Licinius, son rival victorieux posa les fondements d'une ville destinée à devenir un jour la maîtresse de l'Orient, et à survivre à l'empire et à la religion de son fondateur. Les motifs, soit d'orgueil, soit de politique, qui avaient engagé Dioclétien à s'éloigner le premier de la capitale de l'empire, avaient acquis un nouveau poids, par l'exemple de ses successeurs et quarante années d'habitude. Rome se trouvait insensiblement confondue avec ces États soumis qui avaient autrefois reconnu sa souveraineté ; et la patrie des Césars n'inspirait qu'une froide indifférence à un prince guerrier, né sur les rives du Danube, élevé dans les cours ou dans les armées d'Asie, et revêtu de la pourpre par les légions de la Bretagne. Les Italiens, qui avaient regardé Constantin comme leur libérateur, obéirent avec soumission aux édits qu'il daigna quelquefois adresser au sénat et au peuple de Rome ; mais ils eurent rarement l'honneur de posséder leur souverain. Tant que la vigueur de son âge le lui permit, Constantin selon les différents besoins de la paix ou de la guerre, visita successivement les frontières de ses vastes États, soit avec une lenteur

pleine de dignité, soit avec l'appareil imposant de la rapidité la plus active, et se tint toujours prêt à entrer en campagne contre ses ennemis étrangers et domestiques. Mais enfin, parvenu au faîte de sa postérité et au déclin de sa vie, il conçut le dessein de fixer dans une résidence moins variable la force et la majesté du trône. Dans le choix d'une situation avantageuse, il préféra les confins de l'Europe et de l'Asie, pour pouvoir mieux assujettir sous son bras puissant les Barbares qui habitaient entre le Danube et le Tanais et pour éclairer de plus près la conduite du roi de Perse, qui supportait impatiemment le joug, que lui avait imposé un traité ignominieux. Telles avaient été les vues de Dioclétien quand il avait choisi et embelli le séjour de Nicomédie. Mais sa mémoire était justement odieuse au protecteur de l'Église, et Constantin n'était pas insensible à l'ambition de fonder une ville qui pût perpétuer la gloire de son nom. Pendant les dernières opérations de la guerre contre Licinius, il avait eu souvent l'occasion d'observer, comme capitaine et comme homme d'État, l'incomparable position de Byzance, et de remarquer combien la nature, en la mettant à l'abri d'une attaque étrangère, lui avait prodigué de moyens pour faciliter et encourager un commerce immense. Plusieurs siècles avant Constantin, un des plus judicieux écrivains de l'antiquité [1772] avait décrit les avantages de cette situation, qui avait donné l'empire des mers à une faible colonie sortie de la Grèce, et en avait fait cette république indépendante et florissante [1773].

Si nous considérons Byzance dans toute l'étendue qu'elle acquit avec l'auguste nom de Constantinople, nous pouvons nous la représenter comme un triangle inégal. L'angle obtus qui s'avance vers l'orient et vers les rives de l'Asie, est battu par les vagues du Bosphore de Thrace. Le nord de la ville est borné par le port, et le sud est baigné par la Propontide ou la mer de Marmara. La base du triangle regarde l'occident, et termine le continent de l'Europe. Mais il est nécessaire d'entrer ici dans une description plus détaillée pour faire comprendre la structure géographique et la situation respective des mers et des terres qui forment ce port incomparable.

Le canal tortueux à travers lequel les eaux du Pont-Euxin s'écoulaient avec une constante rapidité vers la mer Méditerranée, reçut le nom de Bosphore, aussi célèbre dans l'histoire que dans les fables de l'antiquité [1774]. Une foule de temples et d'autels expiatoires, semés avec profusion sur ses rochers et sur ses bords, attestaient les terreurs, l'ignorance et la dévotion des navigateurs de la Grèce, qui, à l'exemple des Argonautes, allaient à la découverte des routes dangereuses du Pont-Euxin et de ses rives inhospitalières. La tradition a longtemps conservé la mémoire du palais de Phinée, infesté par les dégoûtantes harpies [1775] ; et celle du règne d'Amycus le Sylvain [1776], qui

proposa le combat du ceste au fils de Lédæ[1777]. Le détroit du Bosphore est terminé par les roches Cyanées, qui, selon les poètes, flottaient autrefois sur les eaux et avaient été destinées par les dieux à défendre l'entrée de l'Euxin contre la curiosité des profanes[1778]. Depuis les roches Cyanées jusqu'à la pointe et au port de Byzance, la longueur sinueuse du Bosphore se prolonge l'espace d'environ seize milles[1779], et sa largeur la plus ordinaire peut se calculer à peu près à un mille et demi. Les nouveaux forts d'Europe et d'Asie sont construits sur les deux continents et sur les fondements des deux temples célèbres de Sérapis et de Jupiter Urius. Les anciens châteaux, ouvrages des empereurs grecs, défendent la partie la plus étroite du canal ; dans un endroit où les deux rives opposées ne sont qu'à cinq cents pas de distance l'une de l'autre. Ces citadelles furent rétablies et fortifiées par Mahomet II ; quand il médita le siège de Constantinople[1780]. L'empereur ottoman ignorait très probablement que près de deux mille ans, avant lui, Darius avait choisi la même position pour lier ensemble les deux continents par un pont de bateaux[1781]. À peu de distance des anciens châteaux on découvre la petite ville de Chrysopolis ou Scutari, qu'on peut regarder comme le faubourg de Constantinople du côté de l'Asie. Le Bosphore, à l'endroit où il commence à s'élargir du côté de la Propontide, passe entre Byzance et Chalcédoine. La dernière de ces villes fut bâtie par les Grecs, quelques années avant l'autre ; et l'aveuglement qui fit négliger à ses fondateurs les avantages de la côte opposée, a été tourné en ridicule par une expression de mépris qui a passé en proverbe[1782]. Le port de Constantinople, qu'on peut regarder comme un bras du Bosphore, fut connu très anciennement sous le nom de la *corne d'or*. La courbe qu'il décrit a à peu près la figure du bois d'un cerf, ou plutôt encore de la corne, d'un bœuf[1783]. L'épithète d'or fait allusion aux richesses que tous les vents amènent des pays les plus éloignés dans le port vaste et sûr de Constantinople. Le Lycus, formé par l'union de deux petits ruisseaux, verse constamment dans ce port une quantité d'eau douce qui en nettoie le fond et attire dans cet asile commode les bancs de poissons que les retours périodiques amènent constamment dans ces parages. Comme le flux et le reflux sont peu sensibles dans ces mers, la profondeur invariable des eaux permet, dans tous les temps, de décharger les marchandises sur le quai, sans le secours de bateaux et on a vu en quelques endroits les plus gros vaisseaux rester à flot, tandis que leur proue était appuyée contre les maisons[1784]. De la bouche du Lycus à l'entrée du port, ce bras du Bosphore a plus de sept milles de longueur. L'entrée a environ cinq cents verges de largeur. On y pouvait tendre, dans le besoin, une forte chaîne de fer pour défendre le port et la ville des attaques d'une flotte ennemie[1785].

Entre le Bosphore et l'Hellespont, les côtes de l'Europe et de l'Asie renferment, en s'éloignant l'une de l'autre, la mer de Marmara, connue des anciens sous le nom de *Propontide*. La navigation, depuis la sortie du Bosphore jusqu'à l'entrée d'e l'Hellespont, est d'environ cent vint milles. Les vaisseaux qui dirigent leur course à l'occident, en traversant la mer de Marmara, peuvent suivre les côtes escarpées de la Thrace et de la Bithynie, sans jamais perdre de vue la cime orgueilleuse de l'Olympe, toujours couverte de neige [1786]. Ils laissent à leur gauche un golfe enfoncé au fond duquel était située la ville de Nicomédie, où Dioclétien avait fixé sa résidence impériale, et ils dépassent les petites îles de Cyzique et de Proconnèse, avant de jeter l'ancre à Gallipoli, où la mer, qui sépare l'Europe de l'Asie, se rétrécit de nouveau et forme un étroit canal.

Les géographes qui ont examiné avec le plus d'intelligence et de soin, la forme et l'étendue de l'Hellespont, évaluent à environ soixante milles le cours sinueux de ce détroit célèbre, et portent à peu près, à trois milles sa largeur ordinaire [1787]. La partie la plus étroite du Canal se trouvée au nord des anciens forts ottomans, entre les villes de Sestos et d'Abydos : ce fut là que l'aventureux Léandre brava le danger, et passa la mer à la nage, pour posséder sa maîtresse [1788]. Ce fut dans ce même endroit où les bancs des deux rives, sont au plus à cinq cents pas l'une de l'autre [1789], que Xerxès plaça ce merveilleux pont de bateaux, pour faire passer en Europe un million sept cent mille Barbares [1790]. Une mer resserrée dans des limites si étroites ne semble guère mériter l'épithète de *vaste* qu'Homère et Orphée donnent souvent à l'Hellespont. Mais nos idées de grandeur sont d'une nature relative ; le voyageur, et surtout le poète qui naviguait sur l'Hellespont, oubliait insensiblement la mer. En suivant ses détours et en contemplant le spectacle champêtre qui termine de tous côtés cette riante perspective, son imagination séduite lui peignait ce détroit fameux avec tous les attributs d'une rivière majestueuse, qui coulait rapidement à travers une contrée couverte de bois, et versait enfin ses eaux par une vaste embouchure dans la mer Égée, ou Archipel [1791]. L'ancienne Troie [1792], située sur une éminence au pied du mont Ida, voyait à ses pieds l'entrée de l'Hellespont, qui y reçoit à peine quelques eaux des immortels ruisseaux du Simois et du Scamandre. Le camp des Grecs occupait un espace de douze milles le long du rivage entre le promontoire de Sigée et celui de Rhète ; et les flancs de leur armée étaient défendus par les chefs les plus courageux de ceux qui combattaient sous les drapeaux d'Agamemnon. Le premier de ces promontoires était occupé par Achille et ses invincibles Myrmidons. L'indomptable Ajax occupait l'autre. Quand Ajax eut péri victime de son orgueil déçu et de l'ingratitude des Grecs, on éleva son tombeau dans l'endroit où il avait

défendu la flotte contre la fureur de Jupiter et d'Hector ; et les habitants de la ville de Rhète, que l'on commençait à bâtir, lui accordèrent les honneurs divins [1793]. Constantin, avant de donner à la situation de Byzance la préférence qu'elle méritait, avait eu dessein de placer le siège de l'empire sur ce terrain fameux, d'où les Romains prétendaient tirer leur fabuleuse origine. Il avait choisi, pour bâtir sa nouvelle capitale, la vaste plaine qui s'étend au-dessous de l'ancienne Troie vers le promontoire de Rhète et le tombeau d'Ajaj ; et quoique cette idée ait été bientôt abandonnée, les restes imposants des tours et des murs imparfaits de la ville, commencée attirèrent longtemps les yeux et l'attention des navigateurs [1794].

Ce tableau succinct doit avoir mis le lecteur en état d'apprécier les avantages de la position de Constantinople. La nature semble l'avoir formée pour être la capitale et le centre d'un grand empire. Située au 41^e degré de latitude, la ville impériale dominait, du haut de ses sept Collines [1795], les rives de l'Europe et de l'Asie. Le climat était sain et tempéré, le sol fertile, le port vaste et sûr. Le seul endroit susceptible d'être attaqué du côté du continent, était d'une petite étendue et d'une défense facile. Le Bosphore et l'Hellespont sont pour ainsi dire les deux portes de Constantinople ; et le prince qui était, le maître de ces passages importants pouvait toujours les fermer aux flottes des ennemis, et les ouvrir à celles du commerce. Les provinces de l'Orient durent en quelque sorte leur salut à la politique de Constantin. Les Barbares de l'Euxin, qui dans le siècle précédent, avaient conduit leurs flottes jusqu'au centre de la Méditerranée, désespérant de forcer cette barrière insurmontable, renoncèrent bientôt à leurs pirateries. Lorsque les portes du Bosphore et de l'Hellespont étaient fermées, la capitale n'en souffrait point. Les denrées de nécessité et les jouissances du luxe et de l'opulence se trouvaient en abondance dans sa spacieuse enceinte. Les côtes maritimes de la Thrace et de la Bithynie, accablées sous le poids du despotisme ottoman, présentent encore une riche perspective de vignes, de jardins et de terres fertiles et cultivées ; et la Propontide a toujours été renommée par la qualité inépuisable de ses poissons délicieux : ils s'y rendent régulièrement tous les ans dans la même saison, et on peut en pêcher abondamment sans adresse et presque sans peine [1796]. Quand le passage des détroits était ouvert au commerce, toutes les richesses de la nature et de l'art s'y rendaient du nord et du sud, par l'Euxin et par la Méditerranée. Tout ce que pouvaient fournir de grosses denrées les forêts de la Germanie et de la Scythie, depuis les sources du Tanais et du Borysthène ; tous les produits de l'industrie de l'Europe et de l'Asie, les blés de l'Égypte, les pierres précieuses et les épices des parties les plus reculées de l'Inde, étaient amenés par les vents jusque dans le port de Constantinople, qui attira pendant plusieurs siècles tout le commerce de l'ancien

monde[1797].

Le spectacle de la beauté, de la sûreté et de la richesse réunies dans ce coin de la terre, suffisait pour justifier le choix de Constantin. Mais, comme on avait jugé décent dans tous les temps d'attribuer l'origine des grandes villes[1798] à quelque prodige fabuleux qui pût l'environner d'une majesté convenable, l'empereur voulût persuader que sa résolution lui avait été dictée moins par les conseils incertains de la politique humaine, que par les infaillibles décrets de la divine sagesse. Dans une de ses lois, il a pris soin d'instruire la postérité que c'était par l'ordre exprès de Dieu qu'il avait posé les inébranlables fondements de Constantinople[1799] ; et quoiqu'il n'ait pas jugé à propos de raconter de quelle manière la céleste inspiration s'était communiquée à son esprit, l'imagination des écrivains de l'âge suivant a libéralement suppléé à son modeste silence. Ils ont rapporté avec détail la vision nocturne qui apparut à Constantin endormi sous les murs de Byzance. Le génie tutélaire de la ville, sous la figure d'une vieille matrone affaissée par le poids de l'âge et des infirmités, fut tout à coup changé en une jeune fille fraîche et brillante, que l'empereur revêtit lui-même des ornements de la dignité impériale[1800]. Le monarque s'éveilla, interpréta le songe mystérieux, et obéit sans hésiter à la volonté du ciel. Le jour où la ville, ou bien une colonie prenait naissante, était célébré, chez les Romains avec toutes les cérémonies que peut inventer une superstition libérale[1801]. Constantin omit peut-être quelques-unes de ces pratiques qui semblaient tenir trop fortement de leur origine païenne, mais il ne négligea rien pour laisser dans l'esprit des spectateurs une profonde impression d'espérance et de vénération. L'empereur à pied, une lance à la main, conduisait solennellement le cortège, et dirigeait le sillon destiné à tracer l'enceinte de la capitale ; il le fit continuer si longtemps que les spectateurs en furent étonnés. Quelques-uns lui ayant fait observer qu'il avait déjà excédé les plus vastes dimensions d'une grande ville : *J'avancerai*, répondit Constantin, *jusqu'à ce que le guide invisible qui marche devant moi juge à propos de m'arrêter*[1802]. Sans prétendre expliquer la nature ou les motifs de cet extraordinaire conducteur, nous nous bornerons modestement à décrire l'étendue et les limites de Constantinople[1803].

Dans l'état où est aujourd'hui la ville, le palais et les jardins du sérail occupent le promontoire oriental, la première des sept collines, et renferment environ cent cinquante acres anglais. Le siège de la défiance du despotisme ottoman est posé sur les fondations d'une république grecque ; mais il est probable que les Byzantins avaient été tentés par la commodité du port, d'étendre leurs habitations de ce côté, au-delà des limites actuelles du sérail. Les nouveaux murs de

Constantin commençaient au port et joignaient la Propontide, à travers le diamètre élargi du triangle, à la distance de quinze stades de l'ancienne fortification, et, avec la ville de Byzance, on y renferma cinq des sept collines, qu'en approchant de Constantinople on voit s'élever l'une au-dessus de l'autre, avec une majestueuse régularité[1804]. Environ cent ans après la mort du fondateur, les nouveaux bâtiments furent continués d'un côté jusqu'au port, et de l'autre le long de la Propontide. Ils couvraient déjà la pointe étroite de la sixième colline, et le large sommet de la septième. La nécessité de défendre ces faubourgs contre les invasions fréquentes des Barbares engagea Théodose le Jeune à entourer à demeure sa capitale d'une enceinte de murs qui en renfermaient toute l'étendue[1805]. Du promontoire oriental à la portes d'or, là plus grande longueur de Constantinople était environ de trois milles romains[1806] ; sa circonférence était de dix à onze, et sa surface peut être calculée comme égale à deux mille acres anglais. On ne peut excuser la crédulité et les exagérations des voyageurs modernes, qui comprennent quelquefois dans les limites de Constantinople les villages adjacents de la rive européenne ; et même ceux de la côte asiatique[1807]. Mais les faubourgs de Péra et de Galata, quoique situés au-delà du port, peuvent être regardés comme faisant partie de la ville[1808], et cette augmentation peut, en quelque façon, justifier un historien de Byzance, qui donne à cette ville, où il est- né, seize milles grecs ou quatorze milles romains de circonférence[1809]. Cette étendue paraît assez digne d'une résidence impériale ; cependant, Constantinople le cède, à cet égard, à Babylone, à Thèbes[1810], à l'ancienne Rome, à Londres, et même à Paris[1811].

Le maître du monde romain, aspirant à élever un monument éternel à la gloire de son règne, pouvait y employer les richesses, les travaux, et tout ce qui restait encore de génie à des millions de sujets obéissants. On peut se faire une idée des trésors que la magnificence impériale consacra à la construction de Constantinople, par la dépense des murs, des portiques et des aqueducs, dont les frais se montèrent à deux millions cinq cent mille livres sterling[1812]. Les forêts qui couvraient les rives de l'Euxin, et les fameuses carrières de marbre blanc qui se trouvaient dans la petite île de Proconnèse, fournirent une quantité inépuisable de matériaux, qu'un court trajet de mer transportait sans peine dans le port de Byzance[1813]. Une multitude de manœuvres et d'artisans hâtaient, par leurs travaux assidus, la fin de cette entreprise. Mais l'impatience de Constantin lui fit bientôt découvrir que, dans l'état de décadence où se trouvaient les arts, le nombre et le génie de ses architectes ne répondaient point à la grandeur de ses desseins ; il ordonna aux magistrats des provinces les plus éloignées de former des écoles, de payer des professeurs, et

d'engager, par l'espoir des récompenses et des privilèges, les jeunes gens qui avaient reçu une éducation distinguée[1814] ; à se livrer à l'étude et à la pratique de l'architecture. Les constructions de la nouvelle ville furent exécutées par des ouvriers tels que le règne de Constantin pouvait les fournir ; mais elles furent décorées par les mains des artistes les plus célèbres du siècle de Périclès et d'Alexandre. Le pouvoir d'un empereur romain n'allait pas jusqu'à ranimer le génie de Phidias et de Lysippe ; mais les immortelles productions qu'ils avaient léguées à la postérité, furent livrées sans défense à l'orgueilleuse avidité du despote. Par ses ordres, les villes de la Grèce et de l'Asie furent dépouillées de leurs plus riches ornements[1815]. Les trophées des guerres mémorables ; les objets de la vénération religieuse, les statues les plus précieuses des dieux et des héros, des sages, et des poètes de l'antiquité, contribuèrent à l'embellissement de la superbe Constantinople, et ont fait dire à l'historien Cedrenus[1816], avec une sorte d'enthousiasme, qu'il semblait ne plus rien manquer à la ville que les âmes des hommes illustres que représentaient ces admirables monuments ; mais ce n'est ni dans la ville de Constantin, ni dans un empire sur le déclin, à une époque où l'esprit humain languissait sous le joug du despotisme religieux et civil, qu'il fait chercher l'âme d'Homère et celle de Démosthène.

Pendant le siège de Byzance, la tente du conquérant avait été placée sûr le sommet de la seconde colline ; et, pour perpétuer le souvenir de sa victoire, il fit de cet emplacement le principal *Forum*[1817]. Cette place semble avoir été construite sur une forme circulaire, ou plutôt elliptique ; les deux entrées, qui se faisaient face, formaient deux arcs de triomphe : les portiques qui l'environnaient de tous côtés étaient remplis de statues. Au milieu du *Forum* s'élevait une colonne très haute, dont le fragment mutilé est aujourd'hui dégradé par la triviale dénomination de *pilier brûlé*. La base de cette colonne était un piédestal de marbre blanc, de vingt pieds d'élévation. Elle était composée de dix blocs de porphyre, chacun environ de dix pieds de hauteur, et de trente trois de circonférence[1818]. La statue colossale d'Apollon était placée sur le sommet de la colonne, à cent vingt pieds de terre. Elle était de bronze, et avait été apportée d'Athènes, où d'une ville de Phrygie : on prétendait qu'elle était l'ouvrage de Phidias. L'artiste avait représenté le dieu du jour, ou, comme on a prétendu depuis, Constantin lui-même, avec un sceptre dans la main droite, le globe du monde dans la gauche, et une couronne de rayons étincelants sur sa tête[1819]. Le Cirque, ou l'Hippodrome était un bâtiment majestueux d'environ quatre cents pas de longueur et cent pas de largeur[1820]. L'espace qui séparait les deux bornes était rempli d'obélisques et de statues ; et l'on y remarque

encore un singulier monument de l'antiquité, les corps de trois serpents entrelacés formant un pilier de cuivre. Leur triple tête avait soutenu autrefois le trépied d'or qui fut consacré dans le temple de Delphes par les Grecs, après la défaite de Xerxès et leur victoire[1821]. Il y a déjà longtemps que l'Hippodrome a été défiguré par les mains barbares des conquérants turcs. Cependant, sous la dénomination équivalente d'Atméidan, il sert encore aujourd'hui d'emplacement pour exercer les chevaux[1822]. Du trône d'où l'empereur voyait les jeux du Clique, un escalier tournant[1823] le conduisait au palais. Ce magnifique édifice le cédait à peine au palais de Rome ; avec les cours, les jardins et les portiques qui en dépendaient, il couvrait une étendue considérable de terrain, sur les bords de la Propontide, entre l'Hippodrome et l'église de Sainte-Sophie[1824]. On pourrait aussi faire la description et l'éloge des bains qui conservèrent toujours le nom de *Zeuxippe*, même après avoir été enrichis par la libéralité de Constantin, de superbes colonnes de marbres de toute espèce et de plus de soixante statues de bronze[1825] ; mais ce serait s'écarter du but de cette histoire que de s'attacher à décrire minutieusement les bâtiments et les différents quartiers de la ville. Il suffira de dire que tout ce qui peut contribuer à la magnificence et à la majesté d'une vaste capitale, ainsi qu'au bien-être et aux plaisirs de ses nombreux habitants, se trouvait en abondance à Constantinople. Une description qui fut faite cent ans après sa fondation, y compte un *Capitole* ou école pour les sciences, un cirque, deux théâtres, huit bains publics et cent cinquante-trois bains particuliers, cinquante-deux portiques, cinq greniers publics, huit aqueducs ou réservoirs d'eau, quatre grandes salles ou cours de justice où s'assemblait le sénat, quatorze églises, quatorze palais, et quatre mille trois cent quatre-vingt-huit maisons que leur grandeur et leur magnificence distinguaient de la multitude des habitations du peuple[1826].

La population de cette ville favorite fut, après sa fondation, l'objet de la plus sérieuse attention de son fondateur. Dans l'obscurité des temps postérieurs à la translation de l'empire, les suites soit prochaines, soit éloignées de cet événement mémorable, furent étrangement altérées et confondues par la vanité des Grecs et par la crédulité des Latins[1827]. On assura et on crut que toutes les familles nobles de Rome, le sénat et l'ordre équestre, avec le nombre prodigieux de gens qui leur appartenaient, avaient suivi leur empereur sur les bords de la Propontide ; qu'il n'avait laissé à Rome, pour peupler la solitude de cette ancienne capitale, qu'une race bâtarde d'étrangers et de plébéiens, et que les terres d'Italie, depuis longtemps converties en jardins, se trouvèrent à la fois sans culture et sans habitants[1828]. Dans le cour de cette histoire, de pareilles exagérations seront réduites à leur juste valeur. Cependant, comme on

ne peut attribuer l'accroissement de Constantinople à l'augmentation générale du genre humain ou à celle de l'industrie, il faut bien que cette colonie se soit élevée et enrichie aux dépens des autres villes de l'empire. Il est probable que l'empereur invita un grand nombre des riches sénateurs de Rome et des provinces orientales à venir habiter l'endroit fortuné qu'il avait choisi pour en faire sa propre résidence. Les invitations d'un maître ressemblent beaucoup à des ordres ; et l'empereur y ajoutait des libéralités qui obtenaient une obéissance prompte et volontaire. Il fit présent à ses favoris des palais dans les différents quartiers de la ville ; il leur donna des terres et des pensions pour soutenir leur rang[1829] ; et il aliéna les domaines du Pont et de l'Asie, pour leur assurer des fortunes héréditaires, sous la condition peu onéreuse de tenir une maison dans la capitale[1830]. Ces encouragements et ces récompenses devinrent bientôt superflus et furent supprimés peu à peu. Une grande partie du revenu public est toujours dépensée dans la résidence du gouvernement, par le prince, par ses ministres, par les officiers de justice, et par les officiers et les domestiques du palais. Les plus riches habitants des provinces y sont attirés par les motifs puissants de l'intérêt et du devoir, de la curiosité et des plaisirs. Une troisième classe encore plus nombreuse s'y forme insensiblement, celle des domestiques, des ouvriers et des marchands qui tirent leur subsistance de leurs propres travaux et des besoins ou de la fantaisie de leurs supérieurs. En moins d'un siècle, Constantinople le disputait à Rome même, pour les richesses et pour la population. De nouveaux rangs de maisons entassées les unes sur les autres, sans égard pour la santé ou pour la commodité des habitants, ne formaient, plus que des rues trop étroites pour la multitude d'hommes, de chevaux et de voitures qui s'y pressaient continuellement. L'enceinte devint insuffisante pour contenir l'accroissement du peuple ; et les bâtiments qu'on poussa des deux côtés jusque dans la mer auraient seuls composé une grande ville[1831].

Les distributions fréquentes et régulières de vin et d'huile, de blé ou de pain, d'argent ou de denrées, avaient presque dispensé du travail les citoyens les plus pauvres de Rome. La magnificence des premiers Césars fût à un certain point imitée par le fondateur de Constantinople[1832] ; mais quoique sa libéralité ait excité les applaudissements du peuple, elle n'a pas obtenu ceux de la postérité[1833]. Une nation de législateurs et de conquérants pouvait réclamer ses droits aux moissons de l'Afrique, qu'elle avait achetées au prix de son sang ; et Auguste se conduisit habilement en faisant perdre aux Romains, dans les fêtes et dans l'abondance le souvenir de leur liberté. Mais la prodigalité de Constantin ne pouvait avoir pour excuse, ni son propre intérêt ni celui du public. Le tribut annuel de

blé, imposé sur l'Égypte en faveur de sa nouvelle capitale, était répandu sur une populace paresseuse et insolente, aux dépens des cultivateurs[1834] d'une province industrielle[1835]. Cet empereur fit encore quelques autres règlements moins blâmables, mais peu dignes d'attention. Il divisa Constantinople en quatorze quartiers[1836], honora le conseil public du nom de sénat[1837], accorda aux habitants les privilèges des Italiens[1838], et, décora la nouvelle ville du nom de *colonie* et de *filie aînée si bien aimée de l'ancienne Rome*. La vénérable métropole conserva la suprématie légale et reconnue, due à son âge, à son rang et au souvenir de son ancienne grandeur[1839].

Comme Constantin pressait les constructions avec l'impatience d'un amant, les murs, les portiques et les principaux édifices furent achevés en peu d'années, on, selon d'autres, en peu de mois[1840]. Mais cette diligence extraordinaire paraîtra moins incroyable, quand on saura qu'un grand nombre de bâtiments furent finis si à la hâte et si imparfaitement qu'on eut beaucoup de peine à les empêcher de s'écrouler sous le règne suivant[1841]. Pendant qu'ils avaient encore la vigueur et l'éclat de la jeunesse, l'empereur se prépara à célébrer la dédicace de sa nouvelle ville[1842].

On peut aisément se représenter les jeux et les largesses qui couronnèrent la pompe de cette fête mémorable. Mais, une cérémonie singulière, et qui fut plus durable, mérite quelque attention. A chaque anniversaire de la fondation, la statue de Constantin faite par ses ordres en bois doré, était portée sur un char de triomphe, tenant dans sa main droite une petite image du génie de la ville. Les gardes, dans leur plus riche appareil, portaient des flambeaux de cire blanche, et accompagnaient cette procession solennelle dans sa marche à travers l'Hippodrome. Quand elle arrivait vis-à-vis du trône l'empereur régnant se levait saluait avec l'air du respect et de la reconnaissance, et adorait la mémoire de son prédécesseur[1843]. A la fête de la dédicace, un édit, gravé sur une colonne de marbre, donna à Constantinople le nom de *seconde* ou *nouvelle Rome*[1844]. Mais le nom de Constantinople[1845] a prévalu sur cette honorable dénomination, et, après une révolution de quatorze siècles, il perpétue encore la renommée de Constantin[1846].

La fondation d'une nouvelle capitale se trouve nécessairement liée avec l'établissement d'une nouvelle forme d'administration civile et militaire. Un exposé distinct du système compliqué de la politique introduite par Dioclétien, suivie par Constantin, et perfectionnée par ses premiers successeurs, offrira non seulement à l'imagination le tableau singulier d'un grand empire, mais aidera en même temps à découvrir les causes secrètes de sa rapide décadence. La recherche de quelques institutions remarquables pourra nous faire remonter

souvent aux temps les plus reculés de l'histoire romaine, et nous ramener quelquefois ses époques les plus récentes ; mais ce qui fera spécialement l'objet de nos recherches ne s'étendra pas au delà des cent trente années qui se sont écoulées depuis l'avènement de Constantin, jusqu'à la publication du code de Théodose [1847]. C'est dans ce code et dans la *Notitia* de l'Orient et de l'Occident [1848] que nous avons aise le plus grand nombre de nos remarques et les détails les plus authentiques sur l'état de cet empire. Ces éclaircissements retarderont un peu la marche de l'histoire, mais cette suspension ne déplaira qu'aux lecteurs superficiels qui ignorent combien est importante la connaissance des lois et des mœurs, et qui ne repaissent leur avide curiosité que des intrigues passagères d'une cour ou de l'issue d'une bataille.

Le sage orgueil des Romains, content de la réalité du pouvoir, abandonnait à la vanité de l'Orient les formes et les cérémonies, de la représentation [1849] ; mais quand ils eurent perdu jusqu'à l'image des vertus dont leur ancienne liberté avait été la source, la simplicité de leurs manières disparut insensiblement, et les Romains s'abaissèrent jusqu'à imiter la fastueuse affectation des courtisans de l'Asie. Les distinctions du mérite personnel son influence si brillante dans une république, si faible et si obscure dans une monarchie, furent abolies par le despotisme des empereurs. Tous les rangs, toutes les dignités furent asservies à une subordination sévère, depuis l'esclave titré, assis sur les degrés du trône, jusqu'aux plus vils instruments du pouvoir arbitraire. Cette multitude de serviteurs abjects étaient intéressés à maintenir le nouveau gouvernement, dans la crainte qu'une révolution ne détruisit leurs espérances, et ne leur enlevât le prix de leurs services. Dans cette divine hiérarchie (c'est le titre qu'on lui donne souvent), chaque rang était marqué avec la plus scrupuleuse exactitude ; et chaque dignité était asservie à une quantité de vaines cérémonies, dont il fallait faire son étude, et qu'on ne pouvait négliger sans commettre un sacrilège [1850]. La pureté de la langue latine se corrompit en acceptant une profusion d'épithètes enfantées par la vanité des uns et par la bassesse des autres. Cicéron les aurait à peine entreprises, et au reste les aurait rejetées avec indignation. Les principaux officiers de l'empire recevaient de l'empereur lui-même les titres mensongers de *votre sincérité, votre gravité, votre éminence, votre excellence, votre sublime grandeur, votre illustre et magnifique altesse* [1851]. Les titres ou patentes de leur office étaient blasonnés et chargés d'emblèmes, qui en expliquaient les fonctions et la dignité ; on y voyait le portrait de l'empereur régnant, un char de triomphe, le registre des édits placé sur une table couverte d'un riche tapis, et éclairée de quatre flambeaux, la figure allégorique des provinces qu'ils gouvernaient, les noms et les étendards des troupes qu'ils

commandaient. Quelques-unes de ces enseignes officielles étaient exposées à la vue dans leurs salles d'audience ; d'autres précédaient la pompe de leur marche quand ils paraissaient en public ; enfin, dans toutes les circonstances, leur magnificence et celle de leur suite nombreuse tendaient à inspirer le plus profond respect pour les représentants de la majesté suprême. Un observateur philosophe aurait pu regarder le système du gouvernement romain comme un magnifique théâtre rempli d'acteurs, qui, jouant différents rôles, répétaient les discours et imitaient les passions des personnages qu'ils représentaient[1852].

Tous les magistrats d'un ordre assez important pour être inscrits dans l'état général de l'empire, firent divisés en trois classes : 1° les *illustres* ; 2° les *spectabiles*, ou *respectables* ; 3° les *clarissimi*, qu'on peut rendre par le mot *honorables*. Dans les temps de la simplicité romaine, on ne se servait de la dernière épithète, *honorable*, que comme d'une expression vague de déférence, mais elle devint à la fin le titre particulier de tous les membres du sénat[1853] et par conséquent de tous ceux qu'on en tirait pour gouverner les provinces. Dans les temps très postérieurs, on accorda le titre nouveau de *respectable* à la vanité de ceux qui, par leur place, prétendaient à une distinction supérieure à celle d'un simple sénateur ; mais on ne donna jamais celui d'*illustre* qu'à quelques personnages éminents auxquels les deux ordres inférieurs devaient du respect et de l'obéissance : 1° aux consuls et aux patriciens ; 2° aux préfets du prétoire et aux préfets de Rome et de Constantinople ; 3° aux commandants généraux de la cavalerie et de l'infanterie ; et 4° aux sept ministres du palais, dont les fonctions créées étaient de servir la personne de l'empereur[1854]. Parmi ces *illustres* magistrats, égaux par leur rang, l'ancienneté cédait le pas à la cumulation des dignités[1855] ; et par le moyen d'un brevet d'honneur, ceux des empereurs qui aimaient à répandre des faveurs, pouvaient quelquefois satisfaire sinon l'ambition, du moins la vanité de leurs avides courtisans[1856].

Tant que les consuls romains furent les premiers magistrats d'un pays libre, ils durent au choix du peuple leur autorité légitime ; et tant que les empereurs consentirent à déguiser leur despotisme, les consuls continuèrent d'être élus par les suffrages réels ou apparents du sénat. Depuis le règne de Dioclétien, ces vestiges de liberté se trouvèrent effacés, et les heureux candidats qui recevaient les honneurs annuels du consulat, affectaient de déplorer la condition humiliante de leurs prédécesseurs. Les Scipion et les Caton avaient été obligés de solliciter les suffrages des plébéiens, de s'assujettir aux formes dispendieuses d'une élection populaire et de s'exposer à la honte d'un refus public. Ils se félicitaient de vivre dans un siècle et

sous un gouvernement où un prince juste et éclairé distribuait les récompenses au mérite et à la vertu[1857]. Dans les lettres que l'empereur écrivait aux deux consuls après leur élection, il leur déclarait qu'ils n'avaient été nommés que par sa seule autorité[1858]. Il faisait graver leur nom et leur portrait sur des tablettes d'ivoire doré qu'il envoyait dans toutes les provinces[1859], et dont il faisait des présents aux villes, aux magistrats, au sénat et au peuple. Leur inauguration se faisait dans le palais impérial ; et pendant l'espace de cent vingt années, Rome fut constamment privé de la présence de ses anciens magistrats[1860]. Le matin du 1^{er} de janvier, les consuls prenaient les marques de leur dignité. Ils portaient une robe de pourpre brodée en soie et en or, et quelquefois ornée de brillants[1861]. Ils étaient suivis, dans cette cérémonie, des principaux officiers civils et militaires en habit de sénateurs, et des licteurs[1862] portaient devant eux les inutiles faisceaux et les haches autrefois si formidables. Le cortège[1863] se rendait du palais au Forum, la principale place de la ville. Là, les consuls montaient sur leur tribunal, s'asseyaient dans une chaise curule, construite sur le modèle des anciennes, et y exerçaient un acte de leur autorité, en affranchissant un esclave qu'on leur amenait exprès. Cette cérémonie était destinée à rappeler l'action célèbre de l'ancien Brutus, l'auteur de la liberté du consulat, quand il déclara citoyen romain le fidèle Vindex qui avait révélé la conspiration des Tarquins[1864]. La fête publique continuait plusieurs jours dans les grandes villes ; à Rome, par habitude, à Constantinople, par imitation, à Carthage, à Antioche et à Alexandrie, par l'amour du plaisir que secondait la surabondance des richesses[1865]. Dans les deux capitales, les jeux du théâtre, du cirque et de l'Amphithéâtre[1866], coûtaient quatre mille livres d'or, environ cent soixante mille livres sterling. Quand cette dépense surpassait les facultés de la libéralité des deux magistrats, le trésor impérial y suppléait[1867]. Dès que les consuls avaient rempli ces devoirs d'usage, ils pouvaient rentrer dans l'obscurité de la vie privée, pour jouir, tout le reste de l'année, du spectacle de leur oisive grandeur. Ils ne présidaient plus aux conseils de la nation ; ils ne se mêlaient plus ni de la paix ni de la guerre. Leurs talents, à moins qu'ils ne possédassent quelque autre emploi plus effectif, étaient plus d'aucune utilité et leur nom ne servait guère qu'à indiquer la date de l'année où ils s'étaient assis sur le siège des Marius et des Cicéron. On conserva cependant jusque dans les derniers temps de la servitude romaine un grand respect pour ce nom sans autorité. Il flattait encore autant, et peut-être plus la vanité, qu'un autre titre avec plus de pouvoir : celui de consul fut constamment le principal objet de l'ambition et la récompense la plus estimée de la fidélité et de la vertu. Les empereurs eux-mêmes, qui méprisaient l'ombre illusoire de la république, croyaient ajouter à

leur majesté et à la vénération du peuple, toutes les fois qu'ils se faisaient revêtir des honneurs annuels du consulat [1868].

La distinction la plus orgueilleuse et la plus complète qui ait jamais existé, chez une nation entre la noblesse et le peuple, est sans doute celle des patriciens et des plébéiens, telle qu'elle fut établie dans les premiers temps de la république. Les richesses et les honneurs, les dignités de l'État et les cérémonies de la religion, étaient presque exclusivement entre les mains des premiers, qui, conservant avec un soin insultant la pureté de leur race [1869], tenaient leurs clients, dans le plus humiliant vasselage. Mais ces distinctions, si incompatibles avec le génie d'un peuple libre, furent anéanties, après de longs débats, par les efforts constants des tribuns. Des plébéiens actifs et heureux acquirent des richesses, aspirèrent aux honneurs, méritèrent des triomphes, contractèrent des alliances, et devinrent, après quelques générations, aussi vains et aussi arrogants que les anciens nobles [1870]. D'un autre côté, les premières familles patriciennes, dont le nombre ne fut jamais augmenté tant que subsista la république, s'éteignirent, ou par le cours ordinaire de la nature, ou par les ravages des guerres civiles et étrangères ; ou bien elles disparurent faute de mérite et de fortune, et se mêlèrent insensiblement à la masse du peuple [1871]. Il en restait peu qui pussent faire remonter clairement leur origine aux premiers temps de Rome, ou même à l'enfance de la république, lorsque César et Auguste, Claude et Vespasien firent d'une partie des sénateurs un nombre de nouvelles familles patriciennes, dans l'espoir de perpétuer cet ordre, qu'on regardait encore comme respectable et sacré [1872]. Mais ces nouvelles créations, dans lesquelles la famille régnante était toujours comprise, se trouvaient bientôt effacées par la fureur des tyrans, par les fréquentes révolutions, par le changement des mœurs, par le mélange des nations étrangères [1873] ; et lorsque Constantin monta sur le trône, on ne se souvenait plus guère que par une tradition vague et imparfaite que les patriciens avaient été les premiers des Romains. Le projet de former un corps de noblesse qui pût contenir l'autorité du monarque, dont elle fait la sûreté, ne convenait, ni au caractère ni à la politique de Constantin ; mais quand il se le serait sérieusement proposé, il eût peut-être été au-dessus de sa puissance de ratifier, par une loi arbitraire, une institution qui ne peut attendre sa sanction que de l'opinion et du temps. Il fit revivre, à la vérité, le titre de *patriciens*, main comme une distinction personnelle et point héréditaire. Ils ne le cédaient qu'à la supériorité passagère des consuls, jouissaient de la prééminence sur tous les grands officiers de l'État, et de leur entrée libre chez le prince dans tous les temps. Ce rang honorable était accordé à vie ; et comme il était ordinairement conféré à des ministres et à des favoris qui avaient blanchi dans la cour impériale, la véritable

étymologie du mot fut corrompue par l'ignorance et par la flatterie ; et les patriciens de Constantin furent respectés comme les pères adoptifs de l'empereur et de la république [1874].

Le sort des préfets du prétoire fut bien différent de celui des consuls et des patriciens. Ces derniers virent leur ancienne grandeur se changer en un vain titre. Les premiers, au contraire, s'élevant par degrés du rang le plus modeste, s'emparèrent à la fin de l'administration civile et militaire du monde romain. Depuis le règne de Sévère jusqu'à celui de Dioclétien, les gardes et les palais, les lois et les finances, les armées et les provinces, furent confiés à leur surintendance ; et, comme les vizirs de l'Orient, ils tenaient d'une main le sceau, et de l'autre l'étendard de l'empire. L'ambition des préfets, toujours formidable, et quelquefois fatale à leur maître, était soutenue par la force des bandes prétoriennes ; mais quand Dioclétien eut affaibli ces troupes audacieuses, et que Constantin les eut tout à fait supprimées, les préfets survivant à leur chute furent réduits sans peine au rang de ministres utiles et obéissants. Quand ils ne répondirent plus de la vie et de la sûreté de l'empereur, ils abandonnèrent la juridiction qu'ils avaient réclamée et exercée jusqu'alors sur tous les départements du palais. Constantin leur ôta tout commandement militaire, dès qu'ils eurent cessé de conduire et de commander à la guerre l'élite des troupes romaines ; enfin, par une singulière révolution, les capitaines des gardes devinrent les magistrats civils des provinces. D'après le plan de gouvernement institué par Dioclétien, les quatre princes avaient chacun leur préfet du prétoire. Constantin, ayant réuni sous sa puissance la totalité de l'empire, continua de nommer quatre préfets, et leur confia les mêmes provinces que leurs prédécesseurs avaient gouvernées. 1° Le préfet de l'Orient étendait sa vaste juridiction sur les trois parties du globe qui obéissaient aux Romains, depuis les cataractes du Nil jusqu'aux bords du Phage, et depuis les montagnes de la Thrace jusqu'aux frontières de la Perse. 2° Les importantes provinces de la Pannonie, de la Dacie, de la Macédoine et de la Grèce, reconnaissaient l'autorité du préfet d'Illyrie. 3° Le pouvoir du préfet d'Italie n'était pas restreint dans cette province ; il s'étendait sur toute la Rhétie jusqu'aux bords du Danube, sur les îles de la Méditerranée, et sur la partie de l'Afrique qui est située entre les confins de la Cyrénaïque et ceux de la Tingitane. 4° Le préfet des Gaules comprenait sous cette dénomination générale les provinces voisines de la Grande-Bretagne et de l'Espagne, et on lui obéissait depuis le mur d'Antonin jusqu'au fort du mont Atlas [1875].

Après, qu'on eut ôté le commandement militaire aux préfets du prétoire, les fonctions civiles qu'ils exercèrent sur tant de nations soumises, suffirent encore pour satisfaire l'ambition et occuper les

talents des ministres les plus consommés. Ils avaient la suprême administration de la justice et des finances ; et ces deux objets comprennent, en temps de paix, presque tous les devoirs respectifs du souverain et de ses peuples : du souverain pour protéger les citoyens qui obéissent aux lois ; et des peuples, pour contribuer, à raison de leur fortune, aux dépenses indispensables de l'État. La monnaie, les grands chemins, les postes, les greniers publics, les manufactures, tout ce qui pouvait intéresser la prospérité publique, était administré par les préfets du prétoire. Comme représentants immédiats de la majesté impériale, ils étaient autorisés, à expliquer, à augmenter et à modifier, au besoin, les règlements généraux par des proclamations dont la teneur était laissée à leur prudence. Ils veillaient sur la conduite des gouverneurs de provinces ; ils déplaçaient les négligents et punissaient les coupables. Dans les affaires de quelque importance, soit civiles ou criminelles, on pouvait appeler de toutes les juridictions inférieures au tribunal du préfet, et sa sentence était définitive. Les empereurs eux-mêmes ne souffraient pas qu'on accusât devant eux les jugements ou l'intégrité du magistrat auquel ils accordaient une confiance illimitée [1876].

Ses appointements répondaient à sa dignité [1877], et si l'avarice était sa passion ordinaire, il avait de fréquentes occasions de la satisfaire par d'abondantes moissons de présents, par des taxes, et par un casuel considérable. Quoique les empereurs n'eussent plus rien à craindre de l'ambition de leurs préfets, ils n'en avaient pas moins l'attention de contrebalancer le pouvoir de cette grande charge, par la brièveté et l'incertitude de sa durée [1878].

Rome et Constantinople, à raison de leur importance, furent les seules villes sur lesquelles les préfets du prétoire n'eurent aucune autorité. L'expérience avait démontré que la marche ordinaire des lois était très lente pour conserver l'ordre et la tranquillité dans des villes d'une si vaste étendue, et elle avait fourni à la politique d'Auguste un prétexte pour établir à Rome un magistrat qui contint une populace licencieuse et turbulente par la terreur d'un pouvoir et de châtimens arbitraires [1879]. Valerius Messala fut décoré le premier du titre de *préfet de Rome*, afin que la réputation dont il jouissait diminuât ce que ses fonctions avaient d'odieux. Mais ce citoyen distingué [1880] ne les exerça que peu de jours ; et il déclara en quittant sa place, comme il convenait à l'ami de Brutus, qu'on ne lui ferait jamais accepter une autorité incompatible avec la liberté publique [1881]. A mesure que le sentiment de cette liberté s'éteignit, on sentit mieux les avantages de l'ordre et le préfet, qui avait semble d'abord n'être destiné qu'à contenir par la crainte les esclaves et les gens sans aveu, fut autorisé à étendre sa juridiction civile et criminelle sur l'ordre équestre, et sur les

familles nobles de Rome.

Les préteurs qu'on choisissait tous les ans pour juger d'après les lois et l'équité, ne purent disputer longtemps la possession du *Forum* à un magistrat puissant et permanent, qui avait l'oreille et la confiance du prince. Leurs tribunaux furent déserts, et leur nombre, qui avait varié de douze à dix-huit [1882], tomba insensiblement à deux ou trois, dont les importantes fonctions se réduisirent à la dispendieuse nécessité de donner des fêtes au peuple [1883]. Quand la dignité des consuls fût réduite à une vaine pompe qui se déployait rarement dans la capitale, les préfets prirent leur place dans le sénat et furent bientôt regardés comme les présidents ordinaires de cette auguste assemblée. Il leur venait des appels de pays éloignés de cent milles ; et l'on reconnut, comme un principe de jurisprudence, qu'ils étaient les chefs de toute autorité municipale [1884]. Le gouverneur de Rome avait pour l'aider dans l'administration de ses pénibles travaux, quinze officiers, dont quelques-uns avaient été originairement ses égaux, ou même ses supérieurs. Les principaux départements de ces officiers étaient le commandement d'une nombreuse garde établie pour prévenir les vols, les incendies et les désordres nocturnes ; les distributions de grains et de denrées ; le soin du port, des aqueducs, des égouts, du lit et de la navigation du Tibre ; l'inspection des marchés, des théâtres et des travaux publics et particuliers. Leur vigilance devait porter sur les trois principaux objets d'une police régulière : la sûreté, l'abondance et la propreté. Le gouvernement, pour prouver son attention à conserver la magnificence et les monuments de la capitale, payait un inspecteur particulier pour les statues : il était le gardien de ce peuple inanimé, qui, selon le calcul extravagant d'un ancien écrivain, n'aurait été guère inférieur en nombre aux habitants de Rome. Trente ans après la fondation de Constantinople, on y créa un magistrat de la même espèce, et il eut les mêmes fonctions. On établit une parfaite égalité entre les deux préfets municipaux, et entre les quatre préfets du prétoire [1885].

Ceux qui dans la hiérarchie impériale étaient distingués par le titre de *respectables*, formèrent une classe intermédiaire entre les *illustres* préfets, et les *honora*bles magistrats des provinces. Les proconsuls de l'Asie, de l'Achaïe et de l'Afrique, réclamèrent la préséance dans cette classe : on l'accorda au souvenir de leur ancienne dignité ; et l'appel de leurs tribunaux à ceux des préfets fut presque la seule marque qui restât de leur infériorité [1886]. Le gouvernement civil de l'empire fût distribué en treize grands diocèses, qui contenaient chacun l'étendue d'un grand royaume. Le premier de ces diocèses était régi par le comte de l'Orient ; et nous pouvons donner une idée de l'importance et du nombre de ses fonctions, en observant qu'il avait sous ses ordres six

cents appariteurs, qui composaient ce que l'on appelle aujourd'hui *secrétaires, clerks, huissiers* ou *messagers*[1887]. La place de préfet augustal de l'Égypte ne fut plus occupée par un chevalier romain ; mais on conserva son emploi et l'on continua au gouverneur les pouvoirs extraordinaires que rendaient indispensables la situation de la province et le caractère des habitants. Les onze autres diocèses, de l'Asie, du Pont, de la Thrace, de la Macédoine, de la Dacie et de la Pannonie ou Illyrie occidentale, de l'Italie et de l'Afrique, des Gaules, de l'Espagne et de la Grande-Bretagne, furent gouvernés par des vicaires ou vice préfets[1888]. Leur nom explique suffisamment leur rang et l'infériorité de leur place. On peut ajouter que les lieutenants généraux des armées romaines, les comtes militaires et les ducs, dont on aura occasion de parler, eurent le rang et le titre de *respectables*.

Comme l'esprit de soupçon et de vanité prévalait dans les conseils de l'empereur, on mit la plus grande attention à diviser le pouvoir et multiplier les titres. Les vastes pays que les conquérants romains avaient réunis sous une administration simple et uniforme, furent insensiblement morcelés ; si bien qu'à la fin l'empire se trouva distribué en cent seize provinces, chacune desquelles avait à supporter les frais d'un gouvernement dispendieux et magnifique. Trois furent régies par des proconsuls, trente-sept par des consulaires, cinq par des correcteurs, et soixante et onze par des présidents. Les dénominations de ces magistrats étaient différentes ; leur rang se trouvait classé ; les marques de leur dignité ne se ressemblaient point ; et selon les circonstances, leur situation devenait plus ou moins agréable ou plus ou moins avantageuse. Mais ils étaient tous, en exceptant les proconsuls, compris dans la classe des *honorables*, amovibles à la volonté du prince, et en possession d'administrer la justice et les finances de leur district sous l'autorité des préfets ou de leurs députés. Les énormes volumes du Code et des Pandectes[1889], nous fourniraient de grands détails sur le système du gouvernement des provinces tel que le perfectionna, durant le cours de six siècles, la sagesse des politiques et des jurisconsultes romains ; mais l'histoire se bornera au choix de deux précautions singulières, destinées à restreindre l'abus de l'autorité. 1° Pour conserver l'ordre et la paix, les gouverneurs des provinces étaient armés du glaive de la justice ; ils infligeaient des punitions corporelles, et jugeaient à mort dans les crimes capitaux. Mais ils ne pouvaient accorder au criminel le choix du genre de son supplice, ni prononcer la moindre et la plus honorable sentence d'exil. Ces prérogatives étaient réservées aux préfets, qui avaient seuls le droit d'imposer des amendes qui s'élevassent à la somme énorme de cinquante livres d'or. Les vice gérants n'avaient le droit de condamner qu'à quelques onces[1890]. Cette distinction, qui paraît accorder une grande autorité et en refuser

une moindre, était fondée sur des motifs très raisonnables. La moindre était infiniment plus sujette à des abus. Les passions d'un magistrat provincial pouvaient lui faire commettre des actes d'oppression qui n'attaquassent que la fortune ou la liberté des citoyens, quoique par un motif de prudence ou d'humanité, il pût craindre de verser le sang innocent. Un doit aussi considérer que l'exil, les fortes amendes ou le choix d'une mort douce, ne regardaient guère que les citoyens riches ou les nobles. De cette manière, les personnes les plus exposées au ressentiment ou à l'avidité d'un magistrat de province se trouvaient à l'abri de sa persécution obscure, et d'adressaient au tribunal plus auguste et plus impartial du préfet. 2° Comme on sentait que l'intégrité d'un juge pouvait être corrompue par son intérêt ou par ses liaisons, les règlements les plus sévères excluaient du gouvernement de la province où on était né, à moins d'une dispense particulière de l'empereur [1891] ; et il était expressément défendu aux gouverneurs et à leurs fils de contracter des mariages avec des familles de leur arrondissement [1892], ou d'acheter des esclaves, des terres ou des maisons dans l'étendue de leur juridiction [1893]. Malgré ces précautions rigoureuses, Constantin, après trente-cinq ans de règne, déplore encore l'administration vénale et oppressive de la justice, et se plaint avec indignation de ce que les juges vendent eux-mêmes ou font vendre publiquement leurs audiences, leur diligence ou leurs délais, et enfin leurs sentences définitives. La répétition de lois et de menaces impuissantes prouve la durée et peut-être l'impunité de ces désordres [1894].

Comme les magistrats civils étaient pris parmi les jurisconsultes, les célèbres Institutes de Justinien s'adressent à la jeunesse de ses états qui se dévouait à l'étude de la jurisprudence romaine et le souverain daigne animer leur zèle, en promettant de récompenser leur intelligence et leurs talents, par des charges dans le gouvernement. Les éléments de cette science lucrative étaient enseignés dans toutes les grandes villes de l'Orient et de l'Occident; mais l'école la plus fameuse était celle de Béryte [1895], sur la côte de Phénicie. Elle fleurit pendant plus de trois siècles après Alexandre Sévère, qui fut probablement le fondateur d'une institution si avantageuse à son pays natal. Après un cours régulier d'instruction qui durait cinq ans, les étudiants se dispersaient dans les provinces pour y chercher la fortune et les honneurs, et ils trouvaient une source inépuisable d'affaires dans un grand empire déjà corrompu par la multiplicité des lois, des professions et des vices. Le tribunal du préfet du prétoire de l'Orient employait seul cent cinquante avocats, dont soixante-quatre jouissaient de privilèges particuliers. On en choisissait deux tous les ans, auxquels on donnât pour appointements soixante livres d'or pour plaider les causes du trésor. Pour premier essai, on les faisait servir

d'assesseurs aux magistrats dans quelques occasions, et on leur faisait souvent occuper ensuite le tribunal devant lequel ils avaient plaidé. Ils obtenaient le gouvernement d'une province, et par leur mérite, leur réputation ou la faveur, ils arrivaient successivement aux dignités *illustres* de l'État[1896]. On ne pouvait guère espérer que des hommes accoutumés, dans la pratique du barreau, à regarder le raisonnement comme l'arme de la dispute, et à interpréter les lois au gré de leur intérêt, se dépouillassent de cet esprit dangereux et méprisable en passant à l'administration publique. Il y a eu sans doute dans les temps anciens et modernes, des avocats qui ont honoré leur profession en remplissant les postes les plus importants avec autant de sagesse que d'intégrité ; mais, dans le déclin de la jurisprudence romaine, la promotion ordinaire des hommes de lois ne pouvait produire que honte et que désordre. La noble et séduisante éloquence avait été longtemps le patrimoine particulier de la noblesse ; mais elle s'était corrompue dans la bouche des affranchis et des plébéiens[1897], qui, avec plus d'artifice que d'habileté, en faisaient un trafic sordide et funeste. Quelques-uns d'entre eux cherchaient à pénétrer dans l'intérieur des familles pour y fomentier les discordes. Ils encourageaient les procès, et se préparaient d'amples moissons à eux et à leurs confrères. D'autres, enfermés dans leur demeure, ne soutenaient la dignité de leur état de professeurs des lois qu'en fournissant à de riches clients des subtilités pour obscurcir la vérité la plus évidente, et des arguments pour colorer les plus injustes prétentions. Parmi ces avocats, les plus distingués et les plus en vogue étaient ceux qui faisaient retentir le Forum de leur verbeuse, et déclamatoire rhétorique. Aussi indifférents pour leur réputation que pour la justice, ils sont représentés pour la plupart comme des guides infidèles, qui conduisaient leurs clients à travers un dédale de dépenses, de délais, d'espérances trompées, d'où, après des années d'attente, ils ne les laissaient sortir que quand leur patience, et leur fortune étaient presque épuisées[1898].

Dans le système politique d'Auguste, les gouverneurs, ceux du moins des provinces impériales, étaient investis de tous les pouvoirs de la souveraineté. Ministres de la paix et de la guerre, eux seuls accordaient les récompenses et infligeaient les punitions. Ils paraissaient sur leur tribunal revêtus de la robe civile de magistrat, et à la tête des légions, couverts d'une armure complète[1899]. L'influence des richesses, l'autorité de la loi et le commandement militaire, concouraient à rendre leur pouvoir absolu ; et quand ils étaient tentés de secouer l'obéissance, la province fidèle qui se trouvait enveloppée dans leur rébellion, s'apercevait à peine d'aucun changement dans son administration. Depuis le règne de Commode jusqu'à celui de Constantin, près de cent gouverneurs levèrent, avec

différents succès, l'étendard de la révolte ; et quoique l'ombrageuse cruauté de leurs maîtres ait sacrifié beaucoup d'innocents il est possible qu'elle ait au su prévenir des desseins criminels [1900]. Pour ôter à ces formidables serviteurs tout moyen d'aliéner le prince ou de troubler la tranquillité publique, Constantin résolut de séparer le service militaire de l'administration civile, et de faire une profession distinguée et permanente de ce qui n'avait été jusque-là qu'une fonction passagère ; il créa deux maîtres généraux ; l'un pour la cavalerie, l'autre pour l'infanterie, et leur donna sur les armées de l'empire toute l'autorité qu'avaient exercée les préfets du prétoire. Quoique chacun de ces *illustres* officiers fût plus particulièrement chargé de veiller à la discipline des troupes qui étaient sous ses ordres immédiats, il commandait également, à la guerre, tous les corps, soit à pied, soit à cheval, qui composaient son armée [1901]. Le nombre de ces maîtres fut bientôt doublé par la séparation de l'Orient et de l'Occident ; et comme, des généraux séparés, égaux de titre et de rang, furent chargés de la garde des quatre importantes frontières du Rhin, du Haut et du Bas-Danube, et de l'Euphrate, la défense de l'empire romain fut à la fin confiée à huit maîtres généraux, soit de cavalerie, soit d'infanterie. Ils eurent sous leurs ordres trente-cinq commandants militaires stationnés dans les provinces ; trois dans la Grande-Bretagne, six dans les Gaules, un en Espagne, un en Italie, cinq sur le Haut, et quatre sur le Bas-Danube, huit en Asie, trois en Égypte, et quatre en Afrique. Les titres de *comtes* et de *ducs* [1902], qui leur étaient particuliers, ont, dans nos langues modernes, un sens si différent, qu'on peut être étonné ici de leur emploi. Au reste, on doit se rappeler que la seconde de ces dénominations n'est qu'une corruption du nom latin que l'on donnait indistinctement à tous les chefs militaires. Ces commandants de province étaient par conséquent connus sous le nom de *ducs*. Dix seulement obtinrent celui de *comtes* ou *compagnons*, titre d'honneur, ou plutôt de faveur récemment inventé à la cour de Constantin. Un baudrier d'or était la marque distinctive de la dignité de *comte* et de *duc*. On leur faisait, en outre de leurs appointements, une forte pension pour qu'ils entretenissent cent quatre-vingt-dix valets et cent quarante-huit chevaux. Il leur était expressément défendu de se mêler d'aucune affaire relative à l'administration de la justice, ou des deniers publics ; mais leur autorité sur les troupes qu'ils commandaient était tout à fait indépendante des magistrats. Constantin introduisit la balance délicate de l'autorité civile et militaire, à peu près dans le même temps qu'il donna une sanction légale à l'ordre ecclésiastique. L'émulation, et quelquefois la discorde qui régnait entre deux professions si incompatibles d'humeur et d'intérêt, produisit de bons et de mauvais effets. On ne pouvait guère présumer que le général et le gouverneur

civil d'une province s'uniraient pour la troubler ou pour la servir. Tandis que l'un négligeait d'offrir les secours que l'autre ne daignait pas demander, les troupes restaient souvent sans ordres et sans subsistances ; la sûreté publique était trahie ; et les sujets, abandonnés de leurs défenseurs, étaient exposés aux incursions des Barbares. Le partage de l'administration fait par Constantin assura la tranquillité du monarque ; mais il relâcha le nerf de l'État.

On a blâmé avec raison Constantin d'une autre innovation qui corrompit la discipline militaire et précipita la ruine de l'empire. Les dix neuf années qui précédèrent sa dernière victoire sur Licinius avaient été un temps de licence et de guerre civile. Les rivaux qui se disputaient l'empire du monde romain, avaient retiré la plupart des troupes destinées à la défense des frontières communes de l'empire, et les grandes villes situées sur les confins de leurs États respectifs étaient remplies de soldats qui regardaient leurs concitoyens comme leurs plus implacables ennemis. Quand la fin de cette guerre civile eut rendu inutiles les garnisons intérieures, l'empereur n'eut pas assez de sagesse ou de fermeté pour ramener la discipline sévère de Dioclétien, et mettre un terme à la fatale indulgence dont l'habitude avait fait, pour l'ordre militaire, un besoin et presque un droit. Depuis le règne de Constantin, il se forma une distinction d'opinion et même une distinction légale entre les troupes palatines [1903], que l'on nommait improprement les troupes de la cour, et celles qui gardaient les frontières. Les premières, fières de la supériorité de leur solde et de leurs privilèges, excepté dans le cas d'une guerre extraordinaire, passaient tranquillement leur vie au centre de l'empire, et les villes les plus florissantes gémissaient sous l'intolérable oppression des quartiers militaires. Les soldats perdaient insensiblement l'esprit de leur état, et prenaient tous les vices de l'oisiveté, ou ils s'avilissaient par une industrie basse et sordide, ou bien ils s'énervaient le corps et l'âme par les bains et par les spectacles. Ils négligèrent bientôt les exercices militaires pour se livrer à la parure et à la bonne chère : formidables pour leurs concitoyens, ils tremblaient à la vue des Barbares [1904]. La chaîne de fortifications que Dioclétien et ses collègues avaient tendue sur les bords des grands fleuves, cessa d'être entretenue avec le même soin, et défendue avec la même vigilance. Les troupes connues sous le nom de *gardes des frontières* auraient pu suffire à une défense ordinaire ; mais elles étaient découragées par cette humiliante réflexion, que tandis qu'elles étaient exposées toute l'année aux travaux et au danger d'une guerre continuelle, elles n'obtenaient qu'environ les deux tiers de la paye et des émoluments qu'on prodiguait aux troupes de la cour. Les bandes, les légions même qui jouissaient à peu près du même sort que ces indignes favoris, se trouvaient dégradées par le titre d'honneur qu'on accordait à ces derniers. Ce fut en vain que Constantin menaça

des plus cruels châtimens, par le fer et par le feu, ceux des gardes des frontières qui abandonneraient leurs drapeaux, qui favoriseraient les incursions des Barbares, ou qui partageraient leur butin [1905]. Les maux qui résultent d'une politique imprudente, se réparent rarement par une sévérité partielle, et quoiqu'une suite de princes aient fait, chacun dans leur temps, tous leurs efforts pour recruter et ranimer les garnisons des frontières, jusqu'au dernier moment de sa dissolution ; l'empire a souffert de la blessure mortelle que lui avait faite l'imprudente faiblesse de Constantin.

Cette politique timide qui sépare tout ce qui est uni, qui abaisse tout ce qui est élevé, qui craint toutes les facultés actives, et n'attend d'obéissance que de la faiblesse, semble avoir dicté les institutions de plusieurs monarques, et particulièrement celles de Constantin. L'orgueil martial des légions, dont les camps victorieux avaient été si souvent le foyer de la révolte, se nourrissait du souvenir de leurs anciens exploits, et du sentiment de leurs forces présentes. Tant qu'elles conservèrent leur ancienne composition de six mille hommes, chacune d'elles fut encore sous le règne de Dioclétien un objet respectable dans l'histoire militaire de l'empire romain. Peu d'années après, leurs corps nombreux furent réduits à très peu de chose ; et quand sept légions, avec quelques auxiliaires, défendirent la ville d'Amide contre les Perses, tout ce qui se trouvait renfermé dans la place, en joignant à la garnison les habitants des deux sexes et les paysans qui avaient déserté la campagne, n'excédaient pas le nombre de vingt mille individus [1906]. D'après ce fait et quelques autres du même genre, il y a lieu de croire que la constitution des troupes légionnaires, à laquelle elles devaient en partie leur valeur et leur discipline, fut changée par Constantin, et que les bandes d'infanterie romaine qui en retinrent le nom et les honneurs, n'étaient composées que de mille à quinze cents hommes [1907]. On pouvait aisément arrêter les complots de ces détachemens séparés, que le sentiment de leur faiblesse particulière rendait timides et incertains ; et les successeurs de Constantin pouvaient satisfaire leur goût pour l'ostentation par le plaisir illusoire de commander à cent trente-deux légions inscrites sur l'état de leur nombreuse armée. Le reste de leurs troupes était divisé, l'infanterie en cohortes, et la cavalerie en escadrons : leurs armes, leurs noms et leurs enseignes, tendaient à inspirer la terreur, et faire distinguer les différentes nations qui marchaient sous les drapeaux de l'empire. Il ne restait plus rien de cette simplicité sévère qui dans les siècles brillants de victoire et de liberté, avait distingué une armée romaine, de ce ramas immense et confus de soldats dont marchait environné un monarque d'Asie [1908]. Un dénombrement particulier tiré de la *Notitia* pourrait occuper l'attention d'un amateur de l'antiquité. Mais l'histoire se contentera

d'observer que les postes militaires ou les garnisons placées sur les frontières de l'empire montaient à cinq cent quatre-vingt-trois, et que, sous les successeurs de Constantin, les forces totales de l'armée étaient composées de six cent quarante-cinq mille soldats[1909]. Dans les siècles précédents, cet effort aurait surpassé les besoins de l'empire ; dans les suivants il surpassa ses facultés. Dans les différents états de la société, les motifs qui contribuent au recrutement des armées sont d'un genre très différent. Les Barbares vont à la guerre par goût ; les citoyens d'un État libre y sont poussés par le devoir et l'amour de la patrie : les sujets ou du moins la noblesse d'une monarchie ont pour les y exciter le sentiment de l'honneur ; mais les timides et voluptueux habitants d'un empire sur le déclin ne sont attirés au service que par l'espoir du gain, et n'y sont retenus que par la crainte des châtimens. Les ressources du trésor romain furent épuisées par l'augmentation de la paye, par des gratifications multipliées, par l'intervention de nouveaux émolumens, et par de nouveaux privilèges qui pussent compenser, aux yeux de la jeunesse des provinces, les fatigues et les dangers de la vie militaire. Cependant, quoiqu'on fût devenu moins, exigeant sur la taille[1910], quoiqu'on fermât les yeux sur l'admission des esclaves, on se trouva dans l'impossibilité de fournir à l'armée un nombre suffisant et régulier de recrues volontaires, et les empereurs furent obligés d'avoir recours à des moyens plus effectifs et même à des mesures coercitives. Les terres qu'on donnait d'abord aux vétérans, en toute franchise, comme une récompense de leur valeur, ne leur furent plus accordées que sous une condition où l'on découvre les premières idées du système féodal. Ceux de leurs fils qui en héritaient, étaient obligés de se dévouer au métier des armes dès que leur âge le leur permettrait. Leur lâche refus était puni par la perte de l'honneur, de la fortune, et même de la vie[1911] ; mais, comme les fils des vétérans étaient loin de suffire aux besoins au service, on faisait de fréquentes levées dans les provinces. Chaque propriétaire était obligé de prendre les armes ou de payer un substitut, ou de se racheter par le paiement d'une amende considérable. Le rachat qu'on réduisit à quarante-deux pièces d'or, nous donne une idée du prix exorbitant que se vendait un soldat, et de la répugnance avec laquelle le gouvernement accorda une dispense[1912]. Les Romains abâtardis avaient pris une telle horreur pour la profession de soldat, que, pour en être dispensés, plusieurs jeunes hommes de l'Italie et des provinces se coupaient les doigts de la main droite et cet étrange expédient fut d'un usage assez commun pour nécessiter la sévérité des lois[1913], et un nom particulier dans la langue latine[1914].

L'admission des Barbares dans les armées devint de jour en jour plus commune, plu nécessaire et plus funeste. Les plus hardis d'entre les Scythes, les Goths et les Germains, qui mettaient leur bonheur dans

la guerre, trouvant plus de profit à défendre qu'à ravager les provinces, non seulement s'enrôlaient parmi les troupes auxiliaires de leur nation, mais étaient encore reçus dans les légions et parmi les plus distingués des troupes palatines. Admis familièrement chez les citoyens ils apprenaient à mépriser leurs mœurs et à imiter leurs arts ; ils secouèrent le respect que l'orgueil des Romains n'avait dû qu'à leur ignorance, et ils acquirent la possession des avantages qui soutenaient encore la grandeur expirante de leurs anciens maîtres. Les soldats barbares distingués par des talents militaires, arrivaient aux postes les plus importants, sans exception. Les noms des tribuns, des comtes, des ducs et même des généraux, trahissent une origine étrangère que bientôt ils ne daignèrent plus déguiser. On leur confiait souvent la conduite d'une guerre contre leurs compatriotes, et, quoique la plupart préférassent les liens de la fidélité à ceux du sang, quelques uns cependant furent ingrats, ou du moins soupçonnés d'entretenir une correspondance criminelle avec les ennemis, d'encourager leurs incursions, et de les épargner dans leur retraite. Le fils de Constantin laissait gouverner son palais et ses camps par une faction puissante de Francs, dont tous les membres, solidement et constamment unis entre eux, et avec leurs compatriotes, regardaient un affront fait à un des leurs comme, une insulte nationale[1915]. Lorsque le tyran Caligula fut soupçonné de vouloir donner la robe de consul à un candidat d'une espèce très extraordinaire, ce sacrilège aurait excité presque autant de surprise, si, au lieu d'un cheval, le chef le plus noble de la Germanie ou de la Bretagne avait été l'objet de son choix. Un intervalle de trois siècles avait fait un changement si considérable dans les préjugés du peuple, que Constantin fut approuvé des Romains, lorsqu'il donna à ses successeurs l'exemple d'accorder les honneurs du consulat aux Barbares qui méritaient par leurs talents et leurs services d'être classés dans le nombre des Romains les plus distingués[1916]. Mais comme ces hardis vétérans, qui avaient été élevés dans l'ignorance et dans le mépris des lois, se trouvaient incapables d'exercer aucun emploi civil, les facultés de l'esprit humain étaient enchaînées par l'irréconciliable séparation des talents aussi bien que par celle des professions. Ces citoyens accomplis des républiques grecque et romaine, dont le génie brillait également au barreau, dans le sénat, dans les camps et dans les écoles, savaient écrire, parler et agir avec la même énergie et la même habileté.

Indépendamment des magistrats et des généraux qui exerçaient loin de la cour, l'autorité qu'on leur avait donnée sur les provinces ou sur les armées, l'empereur accordait le rang d'*illustres* à sept de ses plus intimes serviteurs, auxquels il confiait la sûreté de sa personne, celle de ses conseils et de ses trésors. 1° L'intérieur du palais était gouverné par un eunuque favori, qu'on nommait *propositus* ou *préfet*

de la chambre sacrée, où le prince reposait. Son devoir était d'accompagner l'empereur dans ses conseils et dans ses parties de plaisir, d'être toujours près de sa personne, et de remplir près de lui tous ces services domestiques qui ne peuvent recevoir quelque éclat que de l'influence de la royauté. Sous un prince digne de régner, le grand chambellan (car nous pouvons le nommer ainsi) n'était qu'un serviteur utile et modeste ; mais un domestique adroit, à portée de saisir tous les moments de confiance et d'oubli que présente la familiarité, acquerra bientôt sur un esprit faible un ascendant que doivent rarement obtenir l'austère sagesse et l'inflexible vertu. Les petits-fils dégénérés de Théodose, invisibles à la nation, et méprisés de ses ennemis, élevèrent le préfet de leur chambre au-dessus de tous les ministres du palais[1917], et son lieutenant même, le chef de cette pompeuse suite d'esclaves qui gardaient leur maître, fut jugé digne de précéder les *respectables* proconsuls de la Grèce et de l'Asie. La juridiction du chambellan s'étendait sur les comtes ou surintendants chargés des deux emplois importants relatifs à la table somptueuse du prince et à sa magnifique garde-robe[1918]. 2° La principale administration des affaires publiques fût confiée à l'intelligence et à l'activité du maître des offices[1919] : suprême magistrat du palais, il inspectait la discipline des écoles civiles et militaires, et recevait des appels de toutes les provinces de l'empire dans les affaires qui concernaient la multitude de citoyens privilégiés qui, comme attachés à la cour, avaient pour eux, et pour leur famille le droit de récuser la juridiction des autres tribunaux. Quatre *scrinia* ou bureaux dont ce ministre d'État était le chef, conduisaient la correspondance du prince avec ses sujets. Le premier bureau s'occupait des mémoires, le second des lettres, le troisième des demandes, et le quatrième des ordres et des expéditions de toute espèce. Il y avait à la tête de chacun un sous-chef de l'ordre des *respectables*, et le nombre total des secrétaires montait à cent quarante-huit : on les tirait ordinairement du barreau, à raison des extraits et des rapports qu'ils avaient souvent occasion de faire dans l'exercice de leurs fonctions. Par une condescendance qui, dans les siècles précédents, aurait paru indigne de la majesté romaine, il y eut un secrétaire particulier, pour la langue grecque, et l'on établit des interprètes pour recevoir les ambassadeurs des Barbares. Mais le département des affaires étrangères, qui constitue aujourd'hui une partie si essentielle de la politique moderne, occupait peu le grand-maître ; il portait une attention plus sérieuse sur les postes et les arsenaux de l'empire ; des compagnies régulières d'ouvriers placées dans trente-quatre villes, quinze à l'Orient, et dix-neuf à l'Occident, fabriquaient continuellement des armes offensives et défensives, et des machines de guerre que l'on déposait dans les arsenaux pour les distribuer aux troupes dans l'occasion. 3° Durant le cours de neuf

siècles, l'office de questeur avait essuyé de singuliers changements. Dans l'enfance de Rome, le peuple choisissait, tous les ans, deux magistrats inférieurs pour remplacer les consuls dans l'administration délicate et dangereuse des deniers publics[1920]. Chaque proconsul ou préteur, soit qu'il eût un commandement militaire ou provincial, avait pour assesseur un de ces officiers. A mesure que les conquêtes étendirent l'empire, les deux questeurs furent successivement portés au nombre de quatre, de huit, de vingt, et peut-être même, mais seulement pour peu de temps, au nombre de quarante[1921]. Les citoyens de la première classe sollicitaient un emploi qui leur donnait l'entrée du sénat, et l'espoir fondé d'obtenir les dignités de la république. Tant qu'Auguste affecta de maintenir la liberté des élections, il se réserva le droit de présenter, on pourrait dire de nommer, un certain nombre de candidats, et il choisissait ordinairement un de ces jeunes gens de distinction pour lire dans le sénat ses discours et ses épîtres[1922]. L'usage d'Auguste fut imité par ses successeurs ; ils firent de cette fonction momentanée un office permanent ; et le questeur qui en fut revêtu survécût, sous un nom et un titre plus brillants, à la suppression de ses anciens et inutiles confrères[1923]. Comme les discours qu'il composait au nom de l'empereur[1924] acquéraient la force et, à la longue, la forme d'ordonnances absolues, on avait fini par le considérer comme le représentant du pouvoir législatif, l'oracle du conseil, et la source de toute la jurisprudence. On l'invitait quelquefois à siéger dans le consistoire impérial, avec les préfets du prétoire et le maître des offices ; c'était à lui que les juges inférieurs s'adressaient souvent pour décider les questions douteuses. Mais comme il ne s'occupait pas du détail des affaires ordinaires, il employait son loisir et ses talents à exercer ce style d'une éloquence élevée, qui, malgré la corruption du goût et du langage, conserve encore la majesté des lois romaines[1925]. On peut comparer, à quelques égards, l'office de questeur impérial à la charge moderne de chancelier ; mais l'usage du grand sceau, dont l'invention paraît appartenir à l'ignorance des Barbares, ne fut jamais introduit dans les actes publics des empereurs.

4° Le titre extraordinaire de *comte des largesses sacrées* fut donné au trésorier général du revenu, dans l'intention de persuader peut-être que chaque paiement était un don volontaire de l'empereur. Les forces de l'imagination la plus vigoureuse et la plus étendue ne suffiraient pas pour concevoir les détails presque infinis de la dépense annuelle et journalière qu'entraînent les administrations civiles et militaires d'un grand empire. La comptabilité seule occupait plusieurs centaines de commis, distribués en sept différentes classes, très adroitement combinées pour contrôler réciproquement leurs opérations respectives. Le nombre de ces gens tendait toujours à s'alimenter ; et l'on fut

obligé plusieurs fois de renvoyer d'inutiles surnuméraires qui avaient déserté les honorables travaux de la campagne pour se livrer avec ardeur à la profession lucrative des finances[1926]. Vingt-neuf receveurs provinciaux, dont dix-huit avaient le titre de comtes, correspondaient avec le trésorier. Sa juridiction s'étendait sur les mines d'où l'on extrayait les métaux précieux, sur les établissements où ils étaient convertis en monnaie courante, et sur les trésors publics des principales villes où ils étaient déposés pour le service de l'État. Le commerce de l'empire avec l'étranger était conduit par ce ministre ; il dirigeait aussi les manufactures de toile et d'étoffes de laine, dans lesquelles les opérations successives de la filature, de la tissure, et de la teinture étaient exécutées principalement par des femmes de condition servile, pour l'usage du palais et de l'armée. On comptait vingt-six de ces établissements dans l'Occident, où les arts étaient plus récemment introduits ; et l'on doit en supposer un plus grand nombre dans les provinces industrieuses de l'Orient[1927]. 5° Outre le revenu public qu'un monarque absolu pouvait lever et dépenser à son gré, les empereurs possédaient, en qualité de citoyens opulents, une propriété très considérable. Elle était administrée par le *comte* ou le trésorier du revenu particulier. Une partie provenait sans doute des anciens domaines des rois, des républiques subjuguées ; ils pouvaient s'être augmentés de quelques parties des biens des différentes familles qui avaient été successivement revêtues de la pourpre, et de ce qu'y avaient ajouté successivement les différents empereurs ; mais le principal de ce revenu venait de la source impure des confiscations et amendes. Les domaines de l'empereur, étaient répandus dans toutes les provinces, depuis la Mauritanie jusqu'à la Grande-Bretagne. Mais la richesse et la fertilité du sol de la Cappadoce engagèrent le monarque à acquérir dans cette province des possessions considérables[1928] ; et Constantin ou ses successeurs saisirent l'occasion de couvrir leur avidité du masque d'un zèle religieux. Ils supprimèrent le riche temple de Comana, où le grand-prêtre de la déesse de la guerre tenait l'état d'un souverain. Ils s'approprièrent des terres habitées par six mille sujets ou esclaves de la divinité et de ses ministres[1929]. Les hommes n'étaient pas les plus précieux habitants de cette contrée. Les plaines qui s'étendent du pied du mont Argée aux bords de la rivière de Sarus, nourrissent une race de chevaux estimés dans l'ancien monde comme supérieurs à tous les autres par la beauté de leur structure et par leur incomparable vitesse. Ces animaux sacrés étaient destinés au service du palais et des jeux impériaux[1930], et la loi défendait de les profaner pour le service, d'un maître vulgaire. Les domaines de la Cappadoce étaient assez importants pour exiger l'inspection d'un comte[1931] ; on plaça des officiers d'un rang inférieur dans ceux du reste de l'empire ; des représentants des

trésoriers publics et particuliers conservèrent l'exercice indépendant de leurs emplois, et furent protégés dans toutes les occasions contre l'autorité des magistrats de la province[1932]. 6°, 7° Les bandes choisies de cavalerie et d'infanterie qui gardaient la personne de l'empereur, prenaient les ordres des deux *comtes des domestiques*. Cette garde consistait en trois mille cinq cents hommes, partagés en sept *écoles* ou *troupes*, chacune de cinq cents ; et les Arméniens étaient en Orient, presque les seuls en possession de ce service honorable. Lorsque, dans les cérémonies publiques, on les rangeait dans les cours et dans les portiques du palais, leur haute stature, leur discipline silencieuse, et leurs magnifiques armes, brillantes d'or et d'argent, présentaient un spectacle digne de la grandeur romaine[1933]. On tirait de ces sept écoles deux compagnies choisies, moitié à pied, moitié à cheval, dont on formait les *protecteurs*, ce poste avantageux était l'ambition et la récompense des meilleurs soldats. Les protecteurs montaient la garde dans les appartements intérieurs, et étaient souvent dépêchés dans les provinces pour y exécuter les ordres qui demandaient du courage et de la célérité[1934]. Les *comtés des domestiques* avaient succédé aux *préfets du prétoire* ; et du service du palais, ils aspirèrent, comme eux, au commandement des armées.

La communication entre la cour et les provinces fut facilitée par la construction des routes et l'institution des postes ; mais à l'avantage qui résultait de ces établissements se joignit un abus intolérable. Deux ou trois cents agents ou messagers furent employés, sous les ordres du maître des offices, à communiquer aux provinces les noms des consuls de l'année, les édits et les victoires des empereurs. S'étant ingérés peu à peu de rapporter à la cour tout ce qu'ils pouvaient observer de la conduite des magistrats et des particuliers, ils firent regardés comme les *yeux* du prince[1935] et le fléau des citoyens. L'influence propice d'un règne faible les multiplia jusqu'au nombre incroyable de dix mille. Ils méprisèrent les douces mais fréquentes admonitions des lois, et exercèrent dans la régie des postes les exactions les plus odieuses et les vexations les plus insolentes. Ces espions officiels, qui avaient une correspondance exacte avec le palais, furent encouragés, par des faveurs et des récompenses, à surveiller attentivement les progrès de tout dessein criminel, depuis les symptômes faibles et sourds du mécontentement, jusqu'aux préparatifs d'une révolte ouverte. Ils couvraient du masque révérend du zèle, la légèreté ou la perfidie avec laquelle ils violaient continuellement la justice et la vérité, et lançaient impunément leurs traits empoisonnés dans le sein du criminel ou de l'innocent, qui s'était attiré leur haine, ou qui avait refusé d'acheter leur silence. Un sujet fidèle, habitant peut-être la Bretagne ou la Syrie, était exposé au danger, et pour le moins à la crainte de se voir traîné sous le poids des chaînes jusqu'à Milan ou à

Constantinople, pour y défendre sa vie contre les accusations insidieuses de ces délateurs privilégiés. L'administration ordinaire était conduite par ces moyens qu'une extrême nécessité pourrait seule pallier, et l'on avait soin de suppléer au défaut de témoins par l'usage de la torture[1936].

La trompeuse et dangereuse invention de la *question* criminelle, selon le nom expressif qu'on lui a donné, était reçue plutôt qu'approuvée par la jurisprudence des Romains. Ils n'employaient cette sanguinaire méthode d'examen que par des corps dévoués à l'esclavage, et dont ces républicains orgueilleux pesaient rarement les douleurs dans la balance de la justice et de l'humanité. Mais ils ne consentirent jamais à violer la personne sacrée d'un citoyen, jusqu'à ce que la preuve du crime fut évidente[1937]. Les annales de la tyrannie, depuis le règne de Tibère jusqu'à celui de Domitien rapportent en détail l'exécution d'un grand nombre de victimes innocentes. Mais aussi longtemps que la nation eut un faible souvenir de sa gloire et de sa liberté, les derniers moments d'un Romain furent à l'abri du danger d'une torture ignominieuse[1938]. Les magistrats des provinces ne suivirent cependant ni les usages de la capitale, ni les maximes des gens de loi ; ils trouvèrent l'usage de la question établi, non seulement chez les esclaves de la tyrannie orientale, mais aussi chez les Macédoniens, qui obéissaient à une monarchie mitigée ; chez les Rhodiens, qui florissaient par la liberté et le commerce, et même chez les sages Athéniens, qui avaient soutenu et relevé la dignité de l'homme[1939]. Le consentement des habitants des provinces, encouragea les gouverneurs à demander, et peut-être à usurper le pouvoir arbitraire de forcer, par les tourments, des accusés, vagabonds et plébéiens, à l'aveu du crime dont on les présumait coupables ; ils confondirent ensuite peu à peu les distinctions du rang, et ils dédaignèrent les privilèges des citoyens romains. Les sujets effrayés sollicitaient, et le souverain avait soin d'accorder une foule d'exemptions spéciales qui approuvaient tacitement et même qui autorisaient l'usage général de la torture. Tous les hommes de la classe des *illustres* ou des *honorables*, les évêques et leurs prêtres, les professeurs des arts libéraux, les soldats et leurs familles, les officiers municipaux et leur postérité jusqu'à la troisième génération, et tous les enfants au-dessous de l'âge de puberté en étaient exempts[1940]. Mais il s'introduisit une maxime fatale dans la nouvelle jurisprudence de l'empire : le cas du crime de lèse-majesté, qui comprenait tous les délits que la subtilité des gens de loi pouvait déduire d'une *intention hostile* envers le prince ou la république[1941], suspendait tous les privilèges et réduisait toutes les conditions au même niveau d'ignominie. Du moment où l'on mit la sûreté de l'empereur au dessus de toutes les considérations de la justice et de l'humanité, l'âge le plus

vénérable et la plus tendre jeunesse se trouvèrent exposés aux plus cruelles tortures : et les principaux citoyens du monde romain avaient toujours à craindre qu'un vil délateur ne les dénonçât comme complices, et même comme témoins d'un crime peut-être imaginaire [1942].

Quelques terribles que puissent nous paraître ces maux, ils ne tombaient que sur un petit nombre de sujets romains, dont les dangers étaient, en quelque façon, compensés par les avantages de la nature ou de la fortune qui les exposaient aux soupçons du monarque. Ce millions d'habitants obscurs qui composent la masse d'un grand empire, ont moins à craindre de la cruauté que de l'avarice de leur maître. Leur humble bonheur n'est troublé que par l'excès des impositions qui, passant légèrement sur les citoyens opulents, tombent en doublant de poids et de vitesse, sur la classe faible et indigente de la société. Un philosophe ingénieux [1943] a calculé la mesure universelle des taxes publiques, par les degrés de servitude et de liberté, et il essaie de soutenir que d'après une règle invariable de la nature, on peut lever des tributs plus forts en proportion de la liberté des sujets, et qu'on est forcé de les modérer à mesure que la servitude augmente ; mais cette assertion, qui tendrait à adoucir le tableau des misères qui suivent le despotisme, est au moins contredite par l'histoire de l'empire romain, qui accuse les mêmes princes d'avoir en même temps dépouillé le sénat de son autorité, et les provinces de leurs richesses. Sans abolir les droits sur les marchandises, que l'acquéreur acquitte imperceptiblement comme un tribut volontaire, Constantin et ses successeurs préférèrent une taxe simple et directe, plus conforme au génie d'un gouvernement arbitraire [1944].

Le nom et l'usage des *indictions* [1945] dont on se sert pour fixer la chronologie du moyen âge, sont tirés d'une coutume relative aux tributs romains [1946]. L'empereur signait de sa main, et en caractères de couleur pourpre, l'édit solennel, ou *indiction*, qu'on exposait publiquement dans la principale ville de chaque diocèse, pendant les deux mois de juillet et d'août. Par une liaison d'idées très naturelle, le nom d'*indiction* fut donné à la mesure du tribut qu'il ordonnait, et au temps de l'année fixé pour le paiement [1947]. Cette estimation générale des subsides était proportionnée aux besoins réels et imaginaires de l'État. Toutes les fois que la dépense excédait la recette, ou que la recette rendait moins qu'elle n'avait été évaluée, on y ajoutait un supplément de taxe sous le nom de *superindiction*, et le plus précieux des attributs de la souveraineté était communiqué aux préfets du prétoire, à qui, dans certaines occasions, on permettait de pourvoir aux besoins extraordinaires et imprévus du service de l'État. L'exécution de ces lois, dont, il serait trop fastidieux de suivre les

détails compliqués, consistait en deux opérations distinctes ; celle de réduire l'imposition générale et particulière, et de fixer la somme que devaient payer chaque province, chaque ville, et enfin chaque sujet de l'empire romain, et celle de recueillir les contributions séparées des individus, des villes et des provinces, jusqu'à ce que les sommes accumulées fussent versées dans les coffres de l'empereur. Mais comme le compte était toujours ouvert entre le prince et le sujet, et que la nouvelle demande venait avant que la précédente fût entièrement acquittée, l'accablante machine des finances était dirigée, pendant toute l'année, par les mêmes mains. Tout ce qu'il y avait d'important et d'honorable dans cette administration était confié à la sagesse des préfets et de leurs représentants dans les provinces. Une foule d'officiers d'un rang inférieur en réclamaient les fonctions lucratives ; les uns dépendaient du trésorier, les autres du gouverneur de la province ; et, dans les inévitables conflits d'une juridiction incertaine, ils trouvaient tous de fréquentes occasions de se disputer les dépouilles du peuple. Les emplois pénibles, qui n'étaient susceptibles de produire que la haine du peuple, des reproches, des dangers et des dépenses, étaient donnés aux *décursions* [1948], qui formaient les corporations des villes, et que la sévérité des lois impériales avait condamnés à soutenir le poids de la société civile [1949]. Toutes les terres de l'État, sans en excepter les patrimoines de l'empereur, étaient assujetties à la taxe ordinaire, et chaque nouveau propriétaire était tenu des dettes de l'ancien. Un cens ou cadastre exact était [1950] le seul moyen équitable de figer ce que chaque citoyen devait pour sa contribution au service public, et, d'après la période bien connue des *indictions*, il paraît que cette opération difficile et dispendieuse se répétait régulièrement tous les quinze ans. des inspecteurs envoyés dans les provinces arpentaient toutes les terres. On désignait dans les registres l'espèce de la culture, comme terres labourables, pâturages, vignes ou bois, et l'on en estimait la valeur moyenne, d'après le revenu de cinq ans. Le nombre des esclaves et des troupeaux faisait une partie essentielle du rapport. Les propriétaires étaient contraint de déclarer tout ce qu'ils possédaient, et d'affirmer par serment la vérité de leur déclaration ; on faisait les recherches les plus minutieuses contre toute tentative qui aurait eu pour but d'éluder l'intention du législateur, et la moindre prévarication était punie comme un crime capital qui joignait le sacrilège au crime de lèse-majesté [1951]. Une forte partie du tribut devait être payée en espèces de la monnaie courante dans l'empire, et l'on ne recevait que la monnaie d'or [1952]. Le reste de la taxe déterminée par l'indiction de l'année devait être fourni d'une manière encore plus directe et plus vexatoire. Les produits réels des différentes terres qui, selon leur nature, devaient fournir du vin ou de l'huile, du

blé ou de l'orge, du bois ou du fer, devaient être conduits par les propriétaires, ou au moins à leurs frais, dans les magasins impériaux, d'où ils étaient ensuite distribués, selon le besoin, pour l'usage de la cour, de l'armée et des deux capitales, Rome et Constantinople [1953]. Les commissaires du trésor étaient si souvent forcés de très gros achats, malgré le produit de l'indiction, qu'il leur était expressément défendu d'accorder la moindre remise sur l'impôt en nature, ou d'en accepter même la valeur en argent. Dans la simplicité primitive d'une petite communauté, cette méthode peut servir à recueillir les dons presque volontaires du peuple ; mais, susceptible à la fois de beaucoup d'abus d'une part, et de beaucoup de rigueur de l'autre, elle expose, dans un gouvernement despotique et corrompu, à une guerre continuelle entre la fraude et l'oppression [1954]. La culture des provinces romaines fut détruite peu à peu, et les progrès du despotisme, qui tend toujours à sa propre ruine, obligèrent l'empereur à se faire un mérite envers ses sujets de la remise des dettes ou des tributs qu'il leur était impossible de payer. Dans la nouvelle division de l'Italie, l'heureuse et fertile province de la Campanie, ce théâtre des premières victoires de Rome, et, depuis la délicieuse retraite d'un grand nombre de citoyens, s'étendait entre la mer et l'Apennin, depuis le Tibre jusqu'au *Silare*. Environ soixante ans après la mort de Constantin, on fut obligé, d'après une nouvelle inspection faite avec soin sur les lieux, d'exempter de tout tribut trois cent trente mille acres de terres incultes et désertes, composant un huitième de la province. Cette étonnante désolation, constatée par les lois, ne peut-être attribuée qu'à la mauvaise administration des empereurs romains, dans un temps où les Barbares n'avaient pas encore pu pénétrer en Italie [1955].

Il paraît que, soit qu'on l'eût ainsi régler à dessein ou par hasard, cet impôt par le mode de levée qu'on employait, offrait à la fois la nature d'une taxe territoriale et les formes de la capitation [1956]. La taxe que fournissait chaque ville ou chaque district représentait à la fois le nombre des contribuables et le montant des impositions publiques. On divisait la somme totale par le nombre des têtes, on disait communément que telle province contenait tant de têtes de tribut et que chaque tête payait telle somme. Cette opinion n'était pas reçue du peuple seulement, mais elle était admise dans le calcul fiscal. Le taux de ce tribut personnel a sans doute varié avec les circonstances, mais on a conservé la mémoire d'un fait curieux et d'autant plus frappant qu'il s'agit d'une des riches provinces de l'empire, aujourd'hui le plus puissant royaume de l'Europe. Les ministres de Constance avaient épuisé les richesses de la Gaule, en exigeant vingt-cinq pièces d'or pour le tribut de chaque habitant. Mais la politique humaine de son successeur réduisit à sept pièces [1957]

cette énorme capitation. En prenant un terme moyen entre la plus grande vexation et cette indulgence passagère, on peut évaluer le tribut ordinaire d'un Gaulois à seize pièces d'or ou neuf livres sterling[1958] ; mais ce calcul ou plutôt les faits sur lesquels il est appuyé, offrent à la réflexion deux difficultés : on sera surpris et de l'égalité et de l'énormité de cette capitation. En essayant de les résoudre, peut-être jetterai-je quelque lumière sur l'état où étaient alors les finances de cet empire à son déclin.

1° Il est évident que l'inégalité de fortune parmi les hommes est l'effet de l'immuable constitution de la nature humaine, et que, tant qu'elle subsistera, une taxe générale qui serait imposée indistinctement sur tous les habitants d'un royaume, ne donnerait au souverain qu'un faible revenu et priverait le plus grand nombre de ses sujets de leur subsistance. La théorie de la capitation romaine a pu être fondée sur ce calcul d'égalité ; mais dans la pratique, cette égalité injuste disparaissait parce que l'imposition était levée comme réelle et non pas comme personnelle. Plusieurs pauvres citoyens réunis ne formaient qu'une tête ou une part de la taxe, tandis qu'un riche propriétaire représentait, à raison de sa fortune, plusieurs de ces têtes imaginaires. Dans une requête poétique adressée à l'un des derniers et des plus vertueux empereurs romains qui aient régné sur les Gaules, Sidonius Apollinaris personnifie sa part du tribut, sous la figure d'un triple monstre, le Géryon de la fable, et il supplie le nouvel Hercule de lui sauver la vie en lui abattant trois de ces têtes[1959]. La fortune de Sidonius était sans doute fort au-dessus de celle d'un poète ordinaire ; mais s'il avait voulu suivre l'allégorie, il aurait pu peindre un grand nombre des nobles de la Gaule sous la forme de l'hydre à cent têtes, qui s'étendait sur toute une province, et dévorait la substance de cent familles.

On ne peut raisonnablement croire que la somme de neuf livres sterling ait été la mesure moyenne et proportionnelle de la capitation des Gaules, et l'on en sentira mieux l'impossibilité, si on examine le rapport de ce même pays aujourd'hui riche, industriel et affectionné à un monarque absolu. Ni la crainte ni la flatterie ne peuvent enfler les taxes de la France au-dessus de dix-huit millions sterling, qui doivent être répartis peut-être entre vingt-quatre millions d'habitants[1960] : sept millions d'entre eux, soit pères, frères ou maris, acquittent le tribut du reste, composé de femmes et d'enfants ; et cependant la contribution de chacun de ces sept millions d'individus n'excèdera guère cinquante schellings d'Angleterre, ou environ cinquante-six livres tournois, et cette somme est presque quatre fois au-dessous de celle que payait annuellement un Gaulois. Cette différence vient beaucoup plus du changement qu'a éprouvé la

civilisation de la France, que de la rareté ou de l'abondance relative des espèces d'or et d'argent. Dans un pays où la liberté est l'apanage de tous les sujets, la masse totale des impôts sur la propriété ou sur les consommations, peut être répartie sur tout le corps de la nation ; mais la plus grande partie des terres de la Gaule et des autres provinces romaines étaient cultivées par des esclaves ou par des paysans dont l'état précaire n'était qu'un esclavage mitigé[1961]. Les pauvres travaillaient pour les riches et vivaient à leurs dépens ; et comme l'on n'inscrivait sur le rôle des impositions que ceux qui avaient une certaine propriété, le petit nombre des contribuables explique et justifie le taux élevé de leur impôt. L'exemple suivant confirmera la vérité de cette observation. Les *Æduens*, une des tribus les plus puissantes et les plus civilisées de la Gaule, occupaient le territoire uniforme, aujourd'hui les deux diocèses[1962] de Nevers et d'Autun, dont la population s'élève à plus de cinq cent mille habitants ; et, en y joignant le territoire[1963] de Châlons et de Mâcon, qui alors y était probablement compris, on aura une population de huit cent mille âmes. Sous le règne de Constantin, les *Æduens* n'étaient compris dans les rôles que pour vingt-cinq mille têtes de capitation, sur lesquelles sept mille furent exemptées, par ce prince, d'un tribut qu'elles étaient hors d'état de payer[1964]. Ces remarques paraîtraient, par analogie, justifier l'opinion d'un ingénieux historien[1965], qui prétend que dans l'empire le nombre des citoyens libres payant l'impôt ne s'élevait pas à plus de cinq cent mille, et si, dans l'administration ordinaire du gouvernement, les paiements annuels pouvaient être calculés à quatre millions et demi sterling, il s'ensuivrait que, quoique la part de chaque citoyen fût des trois quarts plus forte qu'aujourd'hui, la Gaule, comme province romaine, ne payait cependant qu'un quart de ce que la France paie de nos jours. Les exactions de Constance portèrent les tributs à sept millions sterling ; ils furent réduits à deux millions sterling, par la sagesse ou l'humanité de Julien.

Mais comme une nombreuse et opulente classe de citoyens libres se trouvait exempté d'une taxe ou capitation qui ne frappait que sur les propriétaires des terres, les empereurs, qui voulaient aussi partager les richesses qui sont le fruit de l'art et du travail, et qui ne consistent qu'en argent comptant et en marchandises, imposèrent personnellement tous ceux de leurs sujets qui s'occupaient du commerce[1966]. Ils accordèrent, à la vérité, à ceux qui vendaient le produit de leurs propres domaines, quelques exemptions rigoureusement bornées à certains temps et certains endroits ; la profession des arts libéraux obtint aussi quelque indulgence, mais toute autre espèce de commerce ou industrie fut soumise à la sévérité de la loi. L'honorable marchand d'Alexandrie qui rapportait dans l'empire les diamants et les épices de l'Inde, l'usurier qui tirait en

silence de son argent un revenu ignominieux, l'ingénieux manufacturier, l'adroit mécanicien, et jusqu'au plus obscur détail d'un village écarté, tous étaient obligés de faire entrer les préposés du fisc de part dans leurs profits ; et le souverain de l'empire romain consentait à partager l'infâme salaire de la prostitution dont il tolérait, le trafic[1967]. Comme on ne levait que tous les quatre ans la taxe assise sur l'industrie, on la nommait la contribution lustrale. On peut lire les lamentations de l'historien Zozime [1968] sur l'approche de la fatale période, annoncée par les terreurs et par les larmes des citoyens, qui se trouvaient souvent forcés d'user des ressources les plus odieuses et les plus répugnantes à la nature pour se procurer la somme qu'on extorquait à leur misère par la crainte des châtimens. On ne peut nier, à la vérité, que le témoignage de Zozime ne porte tous les caractères de la passion et de la prévention ; mais de la nature même de ce tribut, on peut, ce me semble, raisonnablement conclure que sa répartition devait être arbitraire, et sa perception rigoureuse. Les richesses secrètes du commerce et des profits précaires du travail et de l'art ne sont susceptibles que d'une estimation arbitraire, qui est rarement désavantageuse aux intérêts du trésor. Le commerçant ne pouvant offrir pour caution de son paiement, des terres et des récoltes à saisir, toute sa solvabilité consiste dans sa personne, et l'on ne peut guère le contraindre que par des punitions corporelles [1969]. Les cruautés, qu'on exerçait sur les débiteurs insolvables de l'État, sont attestées et ont peut-être été adoucies par un édit plein d'humanité de Constantin lui-même, où il proscriit l'usage des fouets et des tortures, et l'accorde pour le lieu de leur détention une prison aérée et spacieuse.

Ces taxes générales étaient imposées et perçues par l'autorité absolue des empereurs ; mais les offrandes accidentelles des couronnes d'or conservèrent toujours le nom et l'apparence de dons volontaires. C'était une ancienne coutume que ceux des alliés de la république qui devaient ou leur délivrance ou leur sûreté aux armées romaines, ou même que les villes d'Italie, qui admiraient les vertus de leurs généraux, enrichissent la pompe de leur triomphe par le don volontaire d'une couronne d'or, que l'on plaçait, après la cérémonie, dans le temple de Jupiter, comme un monument durable qui rappelait à la postérité le souvenir de la victoire et celui du vainqueur [1970]. Le zèle et l'adulation en multiplièrent bientôt le nombre et en augmentèrent le poids. Le triomphe de César fut orné de deux mille huit cent vingt-deux couronnes d'or massif, dont le poids montait à vingt mille quatre cent quatorze livres d'or. Le prudent dictateur fit fondre immédiatement ce trésor, convaincu que ses soldats en tireraient plus d'usage que les dieux. Son exemple fut suivi par ses successeurs, et l'usage s'introduisit de substituer, à ces magnifiques

ornements le don beaucoup plus utile d'une somme en or, au coin de l'empire [1971]. L'offrande libre fut à la fin exigée comme une dette de rigueur ; et, au lieu de la restreindre aux cérémonies d'un triomphe, on la demandait aux différentes provinces et aux villes de l'empire, toutes les fois que le monarque daignait annoncer ou son avènement, ou son consulat, ou la création d'un César ou une victoire sur les Barbares, ou enfin quelque autre événement réel ou imaginaire qu'il jugeait propre à décorer les annales de son règne. Le don volontaire du sénat romain, en particulier, était fixé, par l'usage, à seize cents livres d'or, environ soixante-quatre mille livres sterling. Les citoyens opprimés se félicitaient de l'indulgence avec laquelle le souverain daignait accepter ce faible témoignage de leur reconnaissance et de leur fidélité [1972].

Un peuple enflammé par orgueil ou aigri par le malheur est rarement susceptible de juger sainement de sa propre situation. Les sujets de Constantin étaient incapables d'apercevoir cette décadence du génie de la vertu, qui les dégradait si entièrement de la dignité de leurs ancêtres ; mais ils sentaient et savaient déplorer les fureurs de la tyrannie, le relâchement de la discipline, et l'augmentation énorme des impôts. L'historien impartial, en reconnaissant la justice de leurs plaintes, observera avec plaisir quelques circonstances tendant à adoucir le malheur de leur condition. L'irruption menaçante des Barbares, qui détruisirent les fondements de la grandeur romaine, était encore arrêtée du repoussée sur les frontières. Les sciences et les arts étaient cultivés, et les habitants d'une grande partie du globe jouissaient des plaisirs délicats de la société. La forme, la pompe et la dépense de l'administration civile, contribuèrent à contenir la licence des soldats ; et quoique les lois fussent souvent ou violées par le despotisme, ou corrompues par l'artifice, les sages principes de la jurisprudence romaine maintinrent un fond d'ordre et d'équité inconnu aux gouvernements absolus de l'Orient. Les droits de l'homme trouvaient encore quelques secours dans la religion et la philosophie ; et l'antique nom de liberté, qui n'alarmait plus les successeurs d'Auguste, pouvait encore leur rappeler que tous leurs sujets n'étaient pas des esclaves ou des Barbares [1973].

Chapitre XVIII

Caractère de Constantin. Guerre des Goths. Mort de Constantin. Partage de l'empire entre ses trois fils. Mort tragique de Constantin le jeune et de Constans. Usurpation de Magnence. Guerre civile ; victoire de Constance.

LE CARACTÈRE d'un prince qui déplaça le siège de l'empire, et qui introduisit de si importantes innovations dans la constitution civile et religieuse de son pays, a figé l'attention et partagé l'opinion de la postérité. La reconnaissance des chrétiens a décoré le libérateur de l'Église de tous les attributs d'un héros et même d'un saint. La haine d'un parti sacrifié a représenté Constantin comme le plus abominable des tyrans qui aient déshonoré la pourpre impériale par leurs vices et leur faiblesse. Les mêmes passions se sont perpétuées chez les générations suivantes ; et le caractère de cet empereur est encore aujourd'hui l'objet de l'admiration des uns et de la satire des autres. En rapprochant sans partialité, dans son caractère, les défauts qu'avouent ses plus zélés partisans, et les vertus que sont forcés de lui accorder ses plus implacables ennemis, nous pourrions peut-être nous flatter de tracer, un portrait de cet homme extraordinaire, tel que la candeur et la vérité de l'histoire pussent l'adopter sans rougir [1974] ; mais en cherchant à fondre ensemble des couleurs, si contraires, et à allier des qualités si opposées, nous ne présenterions qu'une figure monstrueuse, et inexplicable, si nous ne prenions soin de l'exposer dans son vrai jour, en séparant attentivement les diverses périodes de son règne.

La nature avait orné la personne et l'esprit Constantin de ses dons les plus précieux. Sa taille était haute, sa contenance majestueuse, son maintien gracieux. Il faisait admirer sa force et son activité dans tous les exercices qui conviennent à un homme ; et depuis sa plus tendre jeunesse, jusqu'à l'âge le plus avancé, il conserva la vigueur de son tempérament par la régularité de ses mœurs et par sa frugalité. Il aimait à se livrer aux charmes d'une conversation familière ; et quoiqu'il s'abandonnât, quelquefois à son penchant pour la raillerie, avec moins de réserve qu'il ne convenait à la dignité sévère de son rang, il gagnait le cœur de ceux qui l'approchaient, par sa courtoisie et par son urbanité. On l'accuse de peu de sincérité en amitié. Cependant

il a prouvé en différentes occasions de sa vie qu'il n'était pas incapable d'un attachement vif et durable. Une éducation négligée ne l'empêcha pas d'estimer le savoir ; et les sciences, ainsi que les arts, reçurent quelques encouragements de sa munificence protectrice. Il était d'une activité infatigable dans les affaires ; et les facilités de son esprit étaient presque toujours employées soit à lire ou à méditer, soit à écrire, à donner audience aux ambassadeurs, et à recevoir les plaintes de ses sujets. Ceux qui se sont élevés le plus vivement contre sa conduite, ne peuvent nier qu'il ne conçût avec grandeur et qu'il n'exécutât avec patience les entreprises les plus difficiles ; sans être arrêté ni par les préjugés de l'éducation, ni par les clameurs de la multitude. À la guerre, il faisait des héros de tous ses soldats, en se montrant lui-même soldat intrépide et général expérimenté ; il dû moins à la fortune qu'à ses talents les victoires signalées qu'il remporta contre ses ennemis et contre ceux de l'État. Il cherchait la gloire comme la récompense, peut-être comme le motif de ses travaux. L'ambition démesurée qui, depuis l'instant où il fût revêtu de la pourpre à York, parut toujours être sa passion dominante, peut-être justifiée par le danger de sa situation, par le caractère de ses rivaux, par le sentiment de sa supériorité, et par l'espoir que ses succès le mettraient en état de rétablir l'ordre et la paix dans l'empire déchiré. Dans les guerres civiles contre Maxence et contre Licinius, il avait pour lui les vœux du peuple, qui comparait les vices effrontés de ces tyrans à l'esprit de sagesse et de justice par lequel semblait être généralement dirigée l'administration de Constantin [1975].

Telle est à peu près l'opinion que Constantin aurait pu laisser de lui à la postérité, s'il eût trouvé la mort sur les bords du Tibre ou dans les plaines, d'Andrinople. Mais la fin de sa vie, selon les expressions modérées et même indulgentes d'un auteur de son siècle, le dégrada du rang qu'il avait acquis parmi les plus respectables souverains de l'empire romain. Dans la vie d'Auguste, nous voyons le tyran de la république devenir par degrés le père de la patrie et du genre humain. Dans celle de Constantin, soit que la fortune eût corrompu, ou que la grandeur l'eût seulement dispensé d'une plus longue dissimulation, nous voyons le héros qui avait été longtemps l'idole de ses sujets et la terreur de ses ennemis, se changer en un monarque cruel et en un despote sans frein [1976]. La paix générale qu'il maintint pendant les quatorze dernières années de son règne fut plutôt une période de fausse grandeur qu'un temps de véritable prospérité ; et sa vieillesse fût avilie par l'avarice et par la prodigalité, vices opposés, et qui cependant marchent quelquefois ensemble. Les trésors immenses trouvés dans les palais de Maxence et de Licinius furent follement prodigués ; et les différentes innovations qu'introduisit le conquérant multiplièrent les dépenses. Les bâtiments, les fêtes, la pompe, de la

cour exigeaient des ressources puissantes et continuelles, et l'oppression du peuple était l'unique fonds qui pût fournir à la magnificence de l'empereur[1977]. Ses indignes favoris, enrichis par son aveugle libéralité, usurpaient avec impunité le privilège de piller et d'insulter les citoyens[1978]. Un relâchement secret, mais universel, se faisait sentir dans toutes les parties de l'administration ; et l'empereur lui même, toujours assuré de l'obéissance de ses sujets, perdait par degrés leur estime. L'affectation de parure, et les manières qu'il adopta vers la fin de sa vie ne servirent qu'à le dégrader dans l'opinion ; la magnificence asiatique adoptée par l'orgueil de Dioclétien prit, dans la personne de Constantin, un air de mollesse et d'afféterie. On le représente avec de faux cheveux de différentes couleurs, soigneusement arrangés par les coiffeurs les plus renommés de son temps. Il portait un diadème d'une forme nouvelle et plus coûteuse ; il se couvrait d'une profusion de perles, de pierres précieuses, de colliers et de bracelets ; il était revêtu d'une robe de soie flottante, et artistement brodée en fleurs d'or. Sous cet appareil, qu'on eût difficilement pardonné à la jeunesse extravagante d'Élagabale, nous chercherions en vain la sagesse d'un vieux monarque et la simplicité d'un vétéran romain[1979]. Son âme corrompue par la fortune, ne s'élevait plus à ce sentiment de grandeur qui dédaigne le soupçon, et qui ose pardonner. Les maximes de l'odieuse politique qu'on apprend à l'école des tyrans, peuvent peut-être excuser la mort de Maximien et de Licinius ; mais le récit impartial des exécutions, ou plutôt des meurtres qui souillèrent les dernières années de Constantin, donnera au lecteur judicieux l'idée d'un prince qui sacrifiait sans peine à ses passions ou à ses intérêts les lois de la justice et les mouvements de la nature.

La fortune qui axait accompagné Constantin dans ses expéditions guerrières, le suivit dans le sein de sa famille et des jouissances de sa vie domestique. Ceux de ses prédécesseurs qui avaient eu le règne le plus long et le plus prospère, Auguste, Trajan et Dioclétien, n'avaient point laissé de postérité, et la fréquence des révolutions n'avait permis à aucune des familles impériales de s'étendre et de multiplier à l'ombre du diadème. Mais la race royale de Flavien, anoblie par Claude le Gothique, se perpétua pendant plusieurs générations, et Constantin lui-même tirait d'un père empereur son droit aux honneurs héréditaires qu'il transmet à ses enfants. Il avait été marié deux fois : Minervina, l'objet obscur mais légitime de son attachement pendant sa jeunesse[1980], ne lui avait laissé qu'un fils, qui fut nommé Crispus. Il eut de Fausta, fille de Maximien, trois filles et trois fils, connus sous les noms analogues de Constantin, Constance et Constans. Les frères sans ambition du grand Constantin, Julius Constantius, Dalmatius et Annibalianus[1981], possédèrent tranquillement tout ce que des

particuliers pouvaient posséder de richesses et d'honneurs : le plus jeune des trois vécut ignoré et mourut sans postérité. Ses deux aînés épousèrent des filles de riches sénateurs, et multiplièrent les branches de la famille impériale. Gallus et Julien furent, par la suite, les plus illustres des enfants de Julius Constantius le *Patricien*. Les deux fils de Dalmatius, qui avait été décoré du vain titre de *censeur*, furent appelés Dalmatius et Annibalianus. Les deux sœurs de Constantin le Grand, Anastasia et Eutropia, furent mariées à Optatus et à Népotianus, sénateurs consulaires et de familles patriciennes. Sa troisième sœur, Constantia, fut remarquable par sa haute fortune et par les malheurs dont elle fut suivie. Elle resta veuve de Licinius ; elle en avait un fils, auquel, à force de prières, elle conserva quelque temps la vie, le titre de César, et un espoir précaire à la succession de son père. Outre les femmes et les alliés de la maison Flavienne, dix ou douze mâles auxquels l'usage des cours modernes donnerait le titre de *princes du sang*, semblaient destinés, par l'ordre de leur naissance, à hériter du trône de Constantin ou à en être l'appui ; mais en moins de trente ans, cette race nombreuse et fertile fut réduite à Constance et à Julien qui avaient seuls survécu à une suite de crimes et de calamités comparables à ce qu'ont offert aux poètes tragiques les races dévouées de Pélopes et de Cadmus.

Crispus, le fils aîné de Constantin, et l'héritier présomptif de l'empire, est représenté par les écrivains exempts de partialité, comme un jeune prince aimable et accompli. Le soin de son éducation, ou du moins de ses études, avait été confié à Lactance, le plus éloquent des chrétiens. Un tel précepteur était bien propre à former le goût et à développer les vertus de son illustre disciple [1982]. A l'âge de dix-sept ans, Crispus fut nommé César, et on lui confia le gouvernement des Gaules, où les invasions des Germains lui donnèrent de bonne heure les occasions de signaler ses talents militaires. Dans la guerre civile qui éclata bientôt après, le père et le fils partagèrent le commandement ; et j'ai déjà célébré dans cette histoire la valeur et l'intelligence que déploya Crispus en forçant le détroit de l'Hellespont, que défendait avec tant d'obstination la flotte supérieure de Licinius. Cette victoire navale contribua à déterminer l'événement de la guerre. Les joyeuses acclamations du peuple d'Orient unirent le nom de Crispus à celui de l'empereur. On proclamait hautement le bonheur du monde conquis et gouverné par un empereur doué de toutes les vertus, et par son fils, prince déjà illustre, le bien-aimé du ciel, et la vivante image des perfections de son père. La faveur publique, rarement attachée à la vieillesse, répandait tout son éclat sur la jeunesse de Crispus. Il méritait l'estime et gagnait les cœurs des courtisans, de l'armée et du peuple. Les peuples ne rendent hommage qu'avec répugnance au mérite du prince régnant ; la mesure en est

connue ; la voix de la louange est couverte par l'injustice et les murmures des mécontents. Mais ils se plaisent à fonder sur les vertus naissantes de l'héritier de leur souverain des espérances illimitées de bonheur public et particulier[1983].

Cette dangereuse popularité excita l'attention de Constantin. Comme père et comme empereur, il ne voulait point souffrir d'égal. Au lieu d'assurer la fidélité de son fils par les nobles liens de la confiance et de la reconnaissance, il résolut de prévenir ce qu'on pouvait avoir à craindre des mécontentements de son ambition. Crispus eût bientôt à se plaindre de ce que son frère, encore enfant, était envoyé, avec le titre de César, pour gouverner son département des Gaules[1984], tandis que lui, Crispus, malgré son âge et ses services récents et signalés, au lieu de se voir élevé au rang d'Auguste, demeurait comme enchaîné à la cour de son père, et exposé, sans crédit et sans autorité, à toutes les calomnies dont il plaisait à ses ennemis de le noircir. Il est assez probable, que, dans ces circonstances difficiles, le jeune prince n'eut pas toujours la sagesse de veiller à sa conduite, de contenir son ressentiment, et on ne doit pas douter qu'il ne fût entouré d'un nombre de courtisans perfides ou indiscrets, témoins de l'imprudente chaleur de ses emportements, toujours occupés à l'enflammer, et peut-être instruits à le trahir. Un édit qui fut publié vers ce temps-là par Constantin annonce qu'il croyait, ou feignait de croire à une conspiration formée contre sa personne et son gouvernement. Il invite les délateurs de toutes les classes, en leur promettant des honneurs et des récompenses, à accuser sans exception les magistrats, les ministres, et jusqu'à ses plus intimes favoris, après avoir donné sa parole royale qu'il entendra lui-même les dépositions, et qu'il se chargera du soin de la vengeance, il finit, d'un ton qui laisse voir quelque crainte, par prier, l'Être suprême de protéger l'empereur, et de détourner les dangers qui menacent l'empire[1985].

Ceux des délateurs, qui s'empressèrent d'obéir à cette invitation étaient trop initiés dans les mystères de la cour pour ne pas choisir les coupables parmi les créatures et les amis de Crispus. L'empereur tint religieusement la parole qu'il avait donnée d'en tirer une vengeance complète. Sa politique l'engagea cependant à conserver l'extérieur de la confiance et de l'amitié avec un fils qu'il commençait à regarder comme son plus dangereux ennemi. On frappa les médailles ordinaires ; elles exprimaient des vœux pour le règne long et prospère du jeune César[1986]. Le peuple, étranger aux secrets du palais, admirait ses vertus et respectait son rang. On voit un poète exilé, qui sollicitait son rappel, invoquer avec une égale vénération la majesté du père et celle de son digne fils[1987]. On était alors au moment de célébrer l'auguste cérémonie de la vingtième année du règne de Constantin, et

l'empereur se transporta avec toute sa cour de Nicomédie à Rome, où l'on avait fait les plus superbes préparatifs pour sa réception. Tous les yeux, toutes les bouches affectaient d'exprimer le sentiment d'un bonheur général, et le voile de la dissimulation couvrit un moment les sombres projets d'une vengeance sanguinaire[1988]. L'empereur, oubliant à la fois la tendresse d'un père et l'équité d'un juge, fit arrêter, au milieu de la fête, l'infortuné Crispus. L'information fût courte et secrète[1989] ; et comme on jugea décent de dérober aux regards des Romains le spectacle de la mort du jeune prince on l'envoya, sous une forte garde, à Pole en Istrie, où, peu de temps après il perdit la vie ; selon les uns, par la main du bourreau, selon les autres, par l'opération moins violente du poison[1990]. Licinius César, jeune prince, du plus aimable caractère, fut enveloppé dans la ruine de Crispus[1991]. La sombre jalousie de Constantin ne fut émue ni des prières ni des larmes de sa sœur favorite, qui demanda grâce inutilement pour un fils à qui l'on ne pouvait reprocher d'autre crime que son rang. Sa malheureuse mère ne lui survécut pas longtemps. L'histoire de ces princes infortunés, la nature et la preuve de leur crime, les formalités de leur jugement, et le genre de leur mort, furent ensevelis dans la plus mystérieuse obscurité ; et l'évêque courtisan qui a célébré dans un ouvrage très travaillé les vertus et la piété de son héros, a eu soin de passer sous silence ces tragiques événements[1992]. Un mépris si marqué pour l'opinion du genre humain, imprime une tache ineffaçable sur la mémoire de Constantin, et rappelle au souvenir la conduite opposée d'un des plus grands monarques de ce siècle. Le czar Pierre, revêtu de toute l'autorité du pouvoir despotique, crut devoir soumettre au jugement de la Russie, de l'Europe entière et de la postérité, les raisons qui l'avaient obligé à souscrire la condamnation d'un fils criminel, ou du moins indigne de lui[1993].

L'innocence de Crispus était, si généralement reconnue, que les Grecs modernes, qui révèrent la mémoire de leur fondateur, sont forcés de pallier un parricide que les sentiments de la nature ne leur permettent pas d'excuser. Ils prétendent, qu'aussitôt que Constantin eut découvert la perfidie qui avait trompé sa crédulité, il instruisit le monde de son repentir et de ses remords ; qu'il porta le deuil, pendant quarante jours, durant lesquels il s'abstint du bain et de toutes les commodités de la vie ; et qu'enfin, pour servir d'instruction à la postérité, il fit élever une statue d'or qui représentait Crispus avec cette inscription : *A mon fils que j'ai injustement condamné*[1994]. Ce conte moral et intéressant mériterait d'être soutenu par des autorités, plus respectables. Mais si nous consultons les écrivains plus anciens et plus véridiques ils nous apprendront que le repentir de Constantin ne s'est manifesté que par le meurtre et par la vengeance, et qu'il expia la

mort d'un fils innocent par le supplice d'une épouse peut-être criminelle. Ils attribuent les malheurs de Crispus aux artifices de Fausta, sa belle-mère, dont la haine implacable, ou l'amour dédaigné, renouvela dans le palais de Constantin l'ancienne et tragique histoire de Phèdre et d'Hippolyte [1995]. Comme la fille de Minos, la fille de Maximien accusa Crispus d'avoir voulu attenter à la chasteté de la femme de son père ; et elle obtint aisément du jaloux empereur une sentence de mort contre un jeune prince qu'elle regardait avec raison comme le plus formidable rival de ses enfants. Mais Hélène, la mère de Constantin, alors très âgée, déplora et vengea la mort prématurée de Crispus, son petit-fils. On découvrit bientôt, ou l'on prétendit avoir découvert que Fausta se livrait à une familiarité criminelle avec un esclave appartenant aux écuries impériales [1996]. Sa condamnation et son supplice suivirent immédiatement l'accusation ; on l'étoffa dans un bain poussé à un degré de chaleur auquel il était impossible qu'elle résistât [1997]. Le lecteur croira peut-être que le souvenir d'une union de vingt ans et l'honneur des héritiers du trône auraient pu adoucir en faveur de leur mère l'extrême rigueur de Constantin, et lui faire souffrir que sa criminelle épouse expiât sa faute dans la solitude d'une prison ; mais ce serait une peine inutile que d'examiner l'équité de cet arrêt, quand le fait même est accompagné de circonstances si douteuses et si confuses que nous ne pouvons en affirmer la vérité. Les accusateurs et les défenseurs de Constantin ont également négligé deux passages remarquables de deux harangues prononcées sous le règne suivant. La première célèbre la beauté, la vertu et le bonheur de l'impératrice Fausta, fille, femme, sœur et mère de tant de princes ; la seconde assure en termes précis que la mère du jeune Constantin, qui fut tué trois ans après la mort de son père, vécut pour pleurer la perte de son fils [1998]. Malgré le témoignage positif de différents auteurs, tant païens que chrétiens, on trouve encore quelques motifs de croire ou du moins de soupçonner que l'impératrice échappa à l'aveugle et soupçonneuse cruauté de son mari. Le meurtre d'un fils et d'un neveu ; le massacre d'un grand nombre d'amis respectables et peut-être innocents [1999], qui furent enveloppés dans leur proscription, suffisent pour justifier le ressentiment du peuple romain, et les vers injurieux affichés à la porte du palais ; où l'on comparait les deux règnes fastueux et sanglants de Néron et de Constantin [2000].

La mort de Crispus semblait ; assurer l'empire aux trois fils de Fausta, dont nous avons déjà parlé sous les noms de Constantin, de Constance et de Constans [2001]. Ces jeunes princes furent successivement revêtus du titre de César ; et les dates de leurs promotions peuvent être fixées à la dixième, vingtième et trentième année du règne de leur père [2002]. Quoique cette conduite tendit à multiplier les maîtres futurs du monde romain, la tendresse paternelle

pourrait ici servir d'excuse ; mais il n'est pas aussi aisé d'expliquer les motifs de l'empereur, quand il exposa la tranquillité de ses peuples et la sûreté de ses propres enfants, par l'inutile élévation de ses neveux Dalmatius et Annibalianus. Le premier obtint le titre de César et l'égalité avec ses cousins ; et Constantin créa en faveur de l'autre la nouvelle et singulière dénomination de *nobilissime* [2003], à laquelle il joignit la flatteuse distinction d'une robe tissu de pourpre et d'or. Parmi tous les princes de l'empire Annibalianus fût seul distingué par le titre de roi ; nom que les sujets de Tibère auraient détesté comme la plus cruelle insulte que pût leur faire subir le sacrilège caprice d'un tyran. L'usage de ce titre odieux sous le règne de Constantin, est un fait inexplicable et isolé, auquel on peut à peine ajouter foi, malgré les autorités réunies des médailles impériales et des écrivains contemporains [2004].

Tout l'empire prenait le plus grand intérêt à l'éducation de cinq princes reconnus pour les successeurs de Constantin. On les prépara, par les exercices du corps, aux fatigués de la guerre, et aux devoirs d'une vie active. Ceux qui ont eu l'occasion de parler de l'éducation et des talents de Constance, le représentent comme très habile dans les arts gymnastiques du saut et de la course, très adroit à se servir d'un arc, à manier un cheval et toutes les armes d'usage pour la cavalerie et pour l'infanterie [2005]. On donna les mêmes soins, peut-être avec moins de succès, à la culture de l'esprit des autres fils et des neveux de Constantin [2006]. Les plus célèbres professeurs de la foi chrétienne, de la philosophie grecque et de la jurisprudence romaine furent appelés par la libéralité de l'empereur, qui se réserva la tâche importante d'instruire les jeunes princes dans l'art de connaître et de gouverner les hommes. Mais le génie de Constantin avait été formé par l'expérience et l'adversité. Le commerce familier d'une vie privée, les dangers auxquels il avait été longtemps exposé dans la cour de Galère, lui avaient appris à gouverner ses passions, à lutter contre celles de ses égaux, et à n'attendre sa sûreté présente et sa grandeur future que de sa prudence et de la fermeté de sa conduite. Les princes qui devaient lui, succéder avaient le désavantage d'être nés et élevés sous la pourpre impériale. Toujours environnés d'un cortège de flatteurs, ils passaient leur jeunesse dans les jouissances du luxe et dans l'attente du trône ; et la dignité de leur rang ne leur permettait pas de descendre de cette situation élevée d'où les différents caractères des hommes semblent offrir un aspect égal et uniforme. L'indulgence de Constantin les admit, dès leur tendre jeunesse, à partager l'administration de l'empire ; et ils étudièrent l'art de régner aux dépens des peuples dont on leur donnait le gouvernement. Le jeune Constantin tenait sa cour dans des Gaules ; son frère Constance avait échangé cet ancien patrimoine de son père pour les contrées plus

riches mais moins guerrières de l'Orient. Dans la personne de Constans le troisième de ces princes l'Italie, l'Illyrie occidentale et l'Afrique, révéraient le représentant de Constantin le Grand. On plaça Dalmatius sur les frontières de la Gothie, à laquelle on joignait le gouvernement de la Thrace, de la Grèce et de la Macédoine : la ville de Césarée fut choisie pour la résidence d'Annibalianus, et les provinces de Pont, de la Cappadoce et de la petite Arménie, composèrent l'étendue de son nouveau royaume. Chacun de ces princes eut un revenu fixe et convenable, un nombre de gardes, de légions et d'auxiliaires proportionné à ce qu'exigeaient leur dignité et la défense de leur département. Constantin leur avait donné pour ministres et pour généraux des hommes sur la fidélité desquels il pouvait compter, et qu'il connaissait capables d'aider et même de surveiller ces jeunes souverains dans l'exercice de l'autorité qui leur était confiée. Il en augmentait insensiblement l'étendue, en proportion de leur âge et de leur expérience. Mais il se réservait à lui seul le titre d'Auguste ; et tandis qu'il montrait les Césars aux armées et aux provinces, il maintenait également toutes les parties de l'empire, dans l'obéissance uniforme qu'elles devaient à leur chef suprême[2007]. La tranquillité des quatorze dernières années de son règne fut à peine interrompue par la méprisable révolte d'un conducteur de chameaux de l'île de Chypre[2008], et la part active que la politique de Constantin l'engagea à prendre dans la guerre des Goths et des Sarmates.

Parmi les diverses branches de la race humaine, les Sarmates semblent former une espèce particulière, qui réunit les mœurs et les usages des Barbares de l'Asie à la figure et à la couleur des anciens habitants de l'Europe[2009]. Selon les différentes conjectures de la paix ou de la guerre ; des alliances ou des conquêtes, les Sarmates étaient resserrés sur les bords du Tanais, ou s'étendaient sur les immenses plaines qui séparent la Vistule du Volga[2010]. Le soin de leurs nombreux troupeaux, la chasse et la guerre, ou plutôt le brigandage, dirigeaient leurs courses vagabondes. Les camps ou les villes ambulantes qui servaient de retraite à leurs femmes et à leurs enfants, n'étaient composés que de vastes chariots tirés par des bœufs, et couverts en forme de tentes. Leurs forces militaires ne consistaient qu'en cavalerie ; et l'habitude que chaque cavalier avait de conduire en main un ou deux chevaux de remonte, leur facilitait les moyens de fondre à l'improviste sur des pays éloignés, et d'éviter la poursuite de l'ennemi par une retraite rapide[2011]. Leur grossière industrie avait suppléé à l'usage du fer dont ils manquaient, par l'invention d'une cuirasse qui résistait à l'épée et au javelot. Elle était faite de corne de cheval coupée en tranches minces et unies, posées avec soin les unes sur les autres de la même manière que les écailles des poissons ou les plumes des oiseaux, et cousues fortement sur une toile grossière, qu'ils

portaient sous leur vêtement [2012]. Les armes offensives des Sarmates consistaient en un court poignard, une longue lance, un arc fort pesant et un carquois rempli de flèches. Ils étaient réduits à la nécessité de se servir d'os de poissons pour former les pointes de leurs armes. L'usage de les tremper dans une liqueur vénéneuse, qui rendait les blessures mortelles, indique assez les mœurs les plus barbares : un peuple qui aurait eu quelque sentiment d'humanité aurait abhorré cette pratique odieuse, et une nation instruite dans l'art de la guerre, aurait méprisé cette ressource impuissante [2013]. Lorsque ces sauvages sortaient de leur désert pour se livrer au pillage, leur barbe touffue, leurs cheveux en désordre, les fourrures dont ils étaient couverts de la tête aux pieds, et le maintien farouche qui annonçait la férocité de leur âme, inspiraient l'horreur et l'épouvante aux habitants civilisés des provinces romaines.

Le tendre Ovide, après une jeunesse passée dans les jouissances du luxe et de la renommée fut exilé, sans espoir de retour, sur les bords glacés du Danube, exposé presque sans défense à la fureur de ces monstres du désert, et redoutant même que son ombre douce et délicate ne se trouvât un jour confondue avec leurs mânes farouches. Dans ses lamentations pathétiques et quelquefois trop efféminées [2014], il décrit de la manière la plus animée l'habillement, les mœurs, les armes et les incursions des Gètes et des Sarmates, qui avaient fait ensemble une alliance de brigandage et de destruction. L'histoire nous donne lieu de penser que les Sarmates étaient les descendants des Jazyges, la tribu la plus nombreuse et la plus guerrière de cette nation. L'attrait de l'abondance leur fit chercher un établissement fixe sur les frontières de l'empire. Peu de temps après le règne d'Auguste, les Daces, qui vivaient de leur pêche sur les bords de la Theiss ou Tibiscus, furent forcés de se retirer sur les hauteurs ; et, d'abandonner aux Sarmates victorieux les plaines fertiles de la Haute Hongrie, bornée par le Danube et la chaîne demi-circulaire des montagnes Carpathiennes [2015]. Dans cette position avantageuse, ils guettaient ou suspendaient le moment de leurs attaques, selon qu'ils étaient où irrités par quelque injure, où apaisés par les présents. Ils acquirent peu à peu l'usage d'armes plus meurtrières ; et quoique les Sarmates n'aient pas illustré leur nom par des exploits mémorables, ils secoururent souvent d'un corps nombreux d'excellente cavalerie, les Goths et les Germains leurs voisins à l'orient et à l'occident [2016]. Ils vivaient soumis à l'aristocratie irrégulière de leurs chefs ; mais il paraît que, quand ils eurent reçu parmi eux un grand nombre de Vandales fugitifs que les Goths avaient chassés devant eux, ils choisirent un roi de cette nation, et de l'illustre race des Astingi, qui avaient d'abord habité sur les rivages de l'océan Septentrional [2017].

Ces motifs d'inimitié envenimèrent sans doute les contestations qui ne peuvent manquer de s'élever souvent sur les frontières entre deux nations guerrières et indépendantes. Les princes vandales étaient excités par la crainte et par la vengeance, et les rois des Goths aspiraient à étendre leur domination depuis l'Euxin jusqu'aux confins de la Germanie. Les eaux du Maros, petite rivière qui se jette dans la Theiss, furent souvent peintes du sang des Barbares. Après avoir éprouvé la supériorité du nombre et des forces de leurs adversaires, les Sarmates implorèrent les secours du monarque romain, qui voyait avec plaisir les discordes des deux nations, mais à qui les progrès des Goths donnaient de justes inquiétudes. Dès que Constantin se fut déclaré en faveur du plus faible, l'orgueilleux Alaric, roi des Goths, au lieu d'attendre l'attaque des légions romaines, passa hardiment le Danube, et répandit dans toute la province de Mœsie la terreur et la désolation. Pour repousser l'invasion de cette armée dévastatrice, le vieil empereur entreprit la campagne en personne ; mais en cette occasion, son habileté ou sa fortune répondit mal à la gloire qu'il avait acquise dans tant de guerres civiles et étrangères. Il eut la mortification de voir fuir ses troupes devant une poignée de Barbares, qui les poursuivaient jusqu'à l'entrée de leur camp fortifié, et les obligèrent à chercher leur sûreté dans une fuite prompte et ignominieuse. L'événement d'une seconde bataille rétablit l'honneur des armées romaines : après un combat long et opiniâtre, l'art et la discipline l'emportèrent sur les efforts d'une valeur irrégulière. L'armée vaincue des Goths abandonna le champ de bataille et la province dévastée, et renonça au passage du Danube, et quoique le fils aîné de Constantin eût tenu dans cette journée la place de son père, on attribua aux heureux conseils de l'empereur tout le mérite et l'honneur de la victoire, qui répandit une joie universelle.

Il sait au moins en tirer avantage par ses négociations avec les peuples libres et guerriers de la Chersonèse [2018], dont la capitale, située sur la côte occidentale de la Crimée, conservait quelques vestiges d'une colonie grecque. Elle était gouvernée par un magistrat perpétuel, aidé d'un conseil de sénateurs pompeusement appelés les pères de la cité. Les habitants de la Chersonèse étaient irrités contre les Goths par le souvenir des guerres que dans le siècle précédent ils avaient soutenues, avec des forces inégales, contre les usurpateurs de leur pays. Liés avec les Romains par les avantages d'un commerce d'échange, ils recevaient des provinces d'Asie des blés et des objets d'industrie, et les payaient avec le produit de leur sol, qui consistait en cire, en sel et en cuirs. Dociles à la réquisition de Constantin, ils préparèrent, sous la conduite de leur magistrat Diogène, une nombreuse armée, dont la principale force consistait en chariots de guerre et en arbalétriers. Leur marche prompte et leur attaque

intrépide partagèrent l'attention des Goths et facilitèrent les opérations des généraux de l'empire. Les Goths, vaincus de tous les côtés, furent chassés dans les montagnes. On fait monter à cent mille le nombre de ceux qui y périrent de faim et de froid dans le cours de cette désastreuse campagne. La paix fut enfin accordée à leurs humbles supplications. Alaric donna son fils aîné comme le plus précieux otage qu'il pût offrir, et Constantin essaya de prouver aux chefs, en les comblant d'honneurs et de récompenses, que l'alliance des Romains valait mieux que leur inimitié. Plus magnifique encore dans les preuves qu'il donna de sa reconnaissance aux fidèles Chersonites, il flatta l'orgueil de la nation par les décorations brillantes et presque royales dont il revêtit leur magistrat et ses successeurs. Leurs vaisseaux de commerce furent exempts de tous droits dans les ports de la mer Noire, et on leur accorda un subside régulier de fer, de blé, d'huile et de tout ce qui peut être utile, dans le temps de paix, ou de guerre. Mais on jugea que les Sarmates étaient suffisamment récompensés, par leur délivrance du danger pressant qui les menaçait ; et l'empereur, poussant peut-être trop loin l'économie, réduisit une partie des frais de la guerre de la gratification qu'on avait coutume d'accorder à cette nation turbulente.

Irrités de ce mépris apparent, les Sarmates oublièrent, avec la légèreté ordinaire aux Barbares le service qu'on venait de leur rendre, et les dangers qui les menaçaient encore. De nouvelles incursions sur le territoire de l'empire excitèrent l'indignation de Constantin et le déterminèrent à les abandonner à leur destinée ; il ne s'opposa plus à l'ambition de Gerberic, guerrier renommé, qui venait de monter sur le trône des Goths. Wisumar, roi vandale, quoique seul et sans secours, défendit son royaume avec un courage intrépide ; une bataille décisive lui enleva la victoire avec la vie, et moissonna la fleur de la jeunesse sarmate. Ce qui restait de la nation prit le parti désespéré d'armer tous les esclaves, composés d'une race robuste de pâtres et de chasseurs. À l'aide de ce ramas confus de troupes indisciplinées, ils vengèrent leur défaite, et chassèrent les usurpateurs hors de leurs frontières. Mais ils s'aperçurent bientôt qu'ils n'avaient fait que changer un ennemi étranger contre un ennemi domestique, et plus dangereux et plus implacable. Se rappelant avec fureur leur ancienne servitude, et s'animant par la gloire qu'ils venaient d'acquérir, les esclaves, sous le nom de *Limigantes*, prétendirent à la possession du pays qu'ils avaient sauvé, et l'usurpèrent. Leurs maîtres, trop faibles pour s'opposer aux fureurs d'une populace effrénée, préférèrent l'exil à la tyrannie de leurs esclaves. Quelques Sarmates fugitifs sollicitèrent une protection moins ignominieuse sous les étendards des Goths leurs ennemis. Un nombre plus considérable se retira derrière les montagnes Carpathiennes chez les Quades, peuple german, leurs alliés, et ils

furent admis, sans difficulté à partager le superflu des terres incultes et inutiles. Mais la plus grande partie de cette malheureuse nation tourna les yeux vers les provinces romaines. Implorant l'indulgence et la protection de l'empereur, ils promirent solennellement, comme sujets, en temps de paix, et comme soldats à la guerre, la plus inviolable fidélité à l'empire daignait les recevoir dans son sein. D'après les maximes adoptées par Probus, et par ses successeurs, les offres de cette colonie barbare furent acceptées avec empressement, et l'on partagea une quantité suffisante des terres des provinces de la Pannonie, de la Thrace, de la Macédoine et de l'Italie, entre trois cent mille Sarmates fugitifs[2019].

En châtiant l'orgueil des Goths, et en acceptant l'hommage d'une nation suppliante, Constantin assura la gloire de l'empire romain ; et les ambassadeurs de l'Éthiopie, de la Perse et des pays les plus reculés de l'Inde, le félicitèrent sur la paix et sur la prospérité de son règne[2020]. En effet, s'il a compté la mort de son fils aîné, de son neveu et peut-être de sa femme, au nombre des faveurs de la fortune, il a joui d'un cours continu de félicité publique et personnelle jusqu'à la trentième année de son règne ; avantage dont, après l'heureux Auguste, n'avait pu se glorifier aucun de ses prédécesseurs. Constantin survécût environ dix mois à cette fête solennelle, et à l'âge de soixante-quatre ans, après une courte indisposition, termina sa mémorable vie au palais d'Aquyrion, dans les faubourgs de Nicomédie, où il s'était retiré à cause de la salubrité de l'air, et dans l'espérance de ranimer, par l'usage des bains chauds, ses forcés épuisées. Les excessives démonstrations de la douleur ou du moins du deuil public, surpassèrent tout ce qui avait eu lieu jusqu'alors en pareille occasion. Malgré les réclamations du sénat et du peuple de l'ancienne Rome, le corps du défunt empereur fut transporté, selon ses ordres, dans la ville destinée à perpétuer le nom et la mémoire de son fondateur. Orné des vains symboles de la grandeur, revêtu de la pourpre et du diadème, il fut déposé sur un lit d'or dans un des appartements du palais qu'on avait, à cette occasion, meublé et illuminé somptueusement. Les cérémonies de la cour furent strictement observées ; chaque jour, à des heures fixes, les grands officiers de l'État, de l'armée et du palais, s'agenouillaient auprès de leur souverain, et lui offraient gravement leurs respectueux hommages, comme s'il eût été encore vivant. Des raisons de politique firent continuer pendant quelque temps cette représentation théâtrale, et l'ingénieuse adulation ne négligea point l'occasion de dire que, par une faveur particulière de la Providence, Constantin avait encore régné après sa mort[2021].

Mais ce prétendu règne n'était qu'une comédie ; et l'on s'aperçut

bientôt que le plus absolu des monarques fait rarement respecter ses volontés dès que ses peuples n'ont plus rien à espérer de sa faveur ni à craindre de son ressentiment. Les ministres et les généraux qui avaient plié le genou devant les restes inanimés de leur souverain, s'occupaient secrètement des moyens d'exclure ses neveux Dalmatius et Annibalianus de la part qu'il leur avait assignée dans la succession de l'empire. Nous n'avons qu'une connaissance trop imparfaite de la cour de Constantin, pour pénétrer les motifs réels qui déterminèrent les chefs de cette conspiration ; à moins qu'on ne les suppose animés d'un esprit de jalousie et de vengeance contre le préfet Ablavius, favori orgueilleux qui avait longtemps dirigé les conseils et abusé de la confiance du dernier empereur. Mais on conçoit aisément, les arguments qu'ils durent employer pour obtenir le concours du peuple et de l'armée. Ils en trouvèrent dont ils pouvaient se servir avec autant de décence que de vérité, dans la supériorité de rang due aux enfants de Constantin, dans le danger de multiplier les souverains, et dans les malheurs dont la république était menacée par la discorde inévitable de tant de princes rivaux, qui n'étaient point liés par la sympathie de l'affection fraternelle. Cette intrigue, conduite avec zèle, fut tenue secrète jusqu'au moment où l'armée fut amenée à déclarer d'une voix bruyante et unanime qu'elle ne souffrirait pour souverains dans l'empire que les fils du monarque qu'elle regrettait[2022]. Le jeune Dalmatius, auquel on accorde des talents presque égaux à ceux de Constantin le Grand, était lié avec ses cousins d'amitié autant que d'intérêt. Il ne semble pas qu'il ait pris en cette occasion aucune mesure pour soutenir par les armes les droits que lui et le prince son frère tenaient de la libéralité de leur oncle. Étourdis et accablés des cris d'une populace en fureur, ils ne pensèrent ni à faire résistance ni à s'échapper des mains de leurs implacables ennemis. Leur sort demeura incertain jusqu'à l'arrivée de Constance, le second et peut-être le plus chéri des fils de Constantin [2023].

La voix de l'empereur mourant avait recommandé le soin de ses funérailles à la piété de Constance ; et ce prince, par la proximité de sa résidence en Orient, pouvait aisément prévenir l'arrivée de ses frères, dont l'un était en Italie et l'autre dans les Gaules. Quand il eut pris possession du palais de Constantinople, son premier soin fut de tranquilliser ses cousins en se rendant caution de leur sûreté par un serment solennel et le second fut de trouver un prétexte spécieux qui pût soulager sa conscience du poids d'une si imprudente promesse. La perfidie vint au secours de la cruauté et le plus odieux mensonge fut attesté par l'homme le plus vénérable par la sainteté de son ministère. Constance reçut un funeste rouleau des mains de l'évêque de Nicomédie, et le prélat affirma qu'il contenait le véritable testament de Constantin. L'empereur y annonçait le soupçon d'avoir été

empoisonné par ses frères ; il conjurait ses fils de venger la mort et de pourvoir à leur propre sûreté par le châtimement des coupables [2024]. Quelques raisons que pussent alléguer ces malheureux princes pour défendre leur vie et leur honneur contre une accusation peu croyable, ils furent réduits au silence par les clameurs des soldats qui se montrèrent à la fois leurs ennemis, leurs juges et leurs bourreaux. Les lois et toutes les formes légales de la justice furent violées par des iniquités multipliées ; dans le massacre général qui enveloppa les deux oncles de Constance, sept de ses cousins, dont Dalmatius et Annibalianus étaient les plus illustres, le patricien Optatus, qui avait épousé la sœur du dernier empereur, et le préfet Ablavius, qui par sa puissance et par ses richesses, avait conçu l'espoir d'obtenir la pourpre. Nous pourrions ajouter, si nous voulions augmenter l'horreur de cette scène sanglante, que Constance avait épousé lui-même la fille de son oncle Julius, et qu'il avait donné sa sœur en mariage à Annibalianus. Ces alliances, que la politique de Constantin, indifférente pour le préjugé du peuple [2025], avait formées entre les différentes branches de la maison impériale, servirent seulement à prouver au monde que ces princes étaient aussi insensibles à l'affection conjugale, qu'ils étaient sourds à la voix du sang et aux supplications d'une jeunesse innocente. D'une si nombreuse famille, Gallus et Julien, les deux plus jeunes enfants de Julius Constance, furent seuls dérobés aux mains de ces assassins féroces jusqu'au moment où leur rage rassasiée de sang commença à se ralentir. L'empereur Constance, qui, pendant l'absence de ses frères, se trouvait le plus chargé du crime et du reproche, fit paraître dans quelques occasions un remords faible et passager des cruautés, que les perfides conseils de ses ministres et la violence irrésistible des soldats avaient arrachées à sa jeunesse sans expérience [2026].

Le massacre de la race Flavienne fut suivi d'une nouvelle division des provinces, ratifiée dans une entrevue des trois frères. Constantin, l'aîné des Césars, obtint, avec une certaine prééminence de rang, la possession de la nouvelle capitale qui portait son nom et celui de son père [2027]. La Thrace et les contrées de l'Orient furent le patrimoine de Constance, et Constans fut reconnu légitime souverain de l'Italie, de l'Afrique et de l'Illyrie occidentale. L'armée souscrivit à ce partage, et, après quelques délais, les trois princes daignèrent recevoir du sénat romain le titre d'Auguste. Quand ils prirent en main les rênes du gouvernement, l'aîné était âgé de vingt et un ans, le second de vingt, et le troisième de dix-sept [2028].

Tandis que les nations belliqueuses de l'Europe suivaient les étendards de ses frères. Constance, à la tête des troupes efféminées de l'Asie resta seul chargé de tout le poids de la guerre de Perse. À la

mort de Constantin, le trône était occupé par Sapor, fils d'Hormouz, ou Hormisdas, petit-fils de Nardès, qui, après la victoire de Galère, avait humblement reconnu la supériorité de la puissance romaine. Quoique Sapor fut dans la trentième des longues années de son règne, il étant encore dans toute la vigueur de la jeunesse ; un étrange hasard avait rendu la date de son avènement antérieure à celle de sa naissance. La femme d'Hormouz était enceinte quand son mari mourut, et l'incertitude de l'événement de la grossesse et du sexe de l'enfant qui devait naître, excitait les ambitieuses espérances des princes de la maison de Sassan, mais les mages firent à la fois cesser leurs prétentions et les craintes de la guerre civile dont on était menacé, en assurant que la veuve d'Hormouz était enceinte et accoucherait heureusement d'un fils. Dociles à la voix de la superstition, les Persans préparèrent sans différer la cérémonie du couronnement. La reine partit publiquement dans son palais, couchée sur un lit magnifique ; le diadème fut placé sur l'endroit que l'on supposait cacher le futur héritier d'Artaxerxès, et les satrapes prosternés adorèrent la majesté de leur invisible et insensible souverain[2029]. Si l'on peut ajouter foi à ce récit merveilleux, qui paraît cependant assez conforme aux mœurs de la nation et confirme par la durée extraordinaire de ce règne, nous serons forcés d'admirer également le bonheur et le génie du roi Sapor. Élevé dans la douce et solitaire retraite d'un harem, le jeune prince sentit la nécessité d'exercer la vigueur de son corps et celle de son esprit, et il fut digne, par son mérite personnel, d'un trône sur lequel on l'avait assis avant qu'il pût connaître les devoirs et les dangers du pouvoir absolu. Sa minorité fut exposée aux calamités presque inévitables de la discorde intestine ; sa capitale fut surprise et pillée par Thaïr, puissant roi d'Yémen ou d'Arabie, et la majesté de la famille royale, fut dégradée par la captivité d'une princesse, sœur du dernier roi. Mais aussitôt que Sapor eut atteint l'âge viril, le présomptueux Thaïr, sa nation et son royaume, succombèrent sous le premier effort du jeune guerrier, qui profita de sa victoire avec un si judicieux mélange de clémence et de rigueur, qu'il obtint de la crainte et de la reconnaissance des Arabes le surnom de *Dhoulacnaf*, ou protecteur de la nation [2030].

Le monarque persan dont les ennemis même ont reconnu les talents politiques et militaires, brûlait du désir de venger la honte de ses ancêtres, et d'arracher aux Romains les cinq provinces situées au delà du Tigre. La brillante renommée de Constantin, et les forces réelles ou apparentes de ses États suspendirent l'entreprise ; et les négociations artificieuses de Sapor surent amuser la patience de la cour impériale, dont sa conduite, provoquait le ressentiment. La mort de Constantin fut le signal de la guerre[2031] ; et l'état des frontières de Syrie et d'Arménie semblait promettre aux Persans de riches

dépouilles et une conquête facile. L'exemple des massacres du palais avait répandu l'esprit de licence et de sédition parmi les troupes de l'Orient, qui n'étaient plus retenues par l'habitude d'obéissance qu'elles avaient eue pour la personne de leur ancien chef. Constance eut la prudence de retourner sur les bords de l'Euphrate aussitôt après son entrevue, avec ses frères en Pannonie ; et les légions rentrèrent peu à peu dans leur devoir ; mais Sapor avait profité du moment d'anarchie, pour former le siège de Nisibis, et s'emparer des plus importantes places de la Mésopotamie [2032]. En Arménie, le fameux Tiridate jouissait depuis longtemps de la paix et de la gloire que méritaient sa valeur et sa fidélité pour les Romains. Sa solide alliance avec Constantin, lui avait procuré les avantages spirituels aussi bien que temporels. La conversion de Tiridate ajoutait le nom de saint à celui de héros, et la foi chrétienne prêchée et établie depuis l'Euphrate, jusqu'aux rives de la Mer Caspienne, attachait l'Arménie à l'empire par le double lien de la politique et de la religion ; mais la tranquillité publique était troublée par un grand nombre de nobles arméniens qui refusaient encore de renoncer à la pluralité des dieux et des femmes. Cette faction turbulente insultait à la caducité du monarque, et attendait impatiemment l'heure de sa mort. Il cessa de vivre après un règne de cinquante-six ans, et la fortune du royaume d'Arménie fut ensevelie avec Tiridate. Son légitime héritier fut banni ; les prêtres chrétiens furent immolés ou chassés de leurs églises, les barbares tribus d'Albanie furent invitées à descendre de leurs montagnes ; et deux des plus puissants gouverneurs, usurpant les marques et le pouvoir de la royauté, implorèrent l'assistance de Sapor, ouvrirent les portes de leurs villes ; et reçurent des garnisons persanes. Le parti chrétien, sous la conduite de l'archevêque d'Artaxata, successeur immédiat de saint Grégoire l'Illuminé, eut recours à la piété de Constance. Après des désordres qui durèrent trois ans, Antiochus,, un des officiers de l'empire, exécuta avec succès la commission qui lui fut confiée de remettre Chosroes, fils de Tiridate, sur le trône de ses pères, de distribuer des honneurs et des récompenses aux fidèles serviteurs de la maison des Arsacides, et de publier une amnistie générale, qui fut acceptée par la plus grande partie des satrapes rebelles. Mais les Romains tirèrent plus d'honneur que d'avantage de cette révolution : Chosroes, prince d'une petite taille, d'un corps faible et d'un esprit pusillanime, incapable de supporter les fatigues de la guerre, et détestant, la société, quitta sa capitale, et se retira dans un palais qu'il bâtit sur les bords de l'Eleutherus, au milieu d'un bocage épais et solitaire, où ses journées oisives s'écoulaient dans l'exercice de la chasse, soit aux chiens, soit à l'oiseau. Pour s'assurer ce honteux loisir, il accepta les conditions de paix qu'il plut à Sapor de lui imposer ; et, consentant à payer un tribut annuel, il lui restitua la

riche province de l'Atropatène, que la valeur de Tiridate et les armes victorieuses de Galère avaient annexé à la monarchie arménienne[2033].

Pendant la longue durée du règne de Constance, les provinces de l'Orient eurent beaucoup à souffrir de la guerre contre les Persans. Les incursions des troupes légères semaient le ravage et la terreur au-delà du Tigre et de l'Euphrate, des portes de Ctésiphon à celles d'Antioche. Les Arabes du désert étaient chargés de ce service actif. Divisés d'intérêts et d'affections quelques-uns de leurs chefs indépendants tenaient pour le parti de Sapor, et d'autres avaient engagé à l'empereur leur douteuse fidélité[2034]. Des opérations militaires plus sérieuses furent conduites avec une égale vigueur, et les armées persane et romaine se disputèrent le terrain dans neuf journées sanglantes[2035], où Constance commanda deux fois en personne. Ces actions furent presque toujours fatales aux Romains ; mais à la bataille de Singara, leur imprudence sur le point de remporter une victoire complète et décisive. Les troupes qui occupaient Singara s'étaient retirées à l'approche de Sapor. Ce monarque passa le Tigre sur trois ponts, et campa près du village de Hilleh, dans une position avantageuse. Ses nombreux pionniers l'environnèrent, en un seul jour, d'un fossé profond et d'un rempart, élevé. Lorsque ses innombrables soldats furent rangés en bataille, ils couvrirent les bords de la rivière, les hauteurs voisines, et toute l'étendue d'une plaine de douze milles qui séparait les deux armées. Elles désiraient le combat avec une ardeur égale, mais après une légère résistance, les Barbares prirent la fuite en désordre soit qu'ils ne pussent soutenir le choc des Romains, où dans l'intention de fatiguer les pesantes légions, qui, bien qu'accablées par la soif et par la chaleur, les poursuivirent dans la plaine, et taillèrent en pièces un corps de cavalerie pesamment armée qui avait été posté devant la porte du camp pour protéger la retraite. Constance, entraîné lui-même dans la poursuite tâchait inutilement d'arrêter l'impétuosité de ses soldats, en leur représentant les dangers de la nuit qui approchait, et la certitude de compléter leur succès au point du jour. Se fiant plus à leur propre valeur qu'à l'expérience où à l'habileté de leur chef, ils imposèrent silence par leurs clameurs à ses sages remontrances, s'élancèrent dans le fossé, et se répandirent dans les tentes pour y réparer leurs forces épuisées et jouir du fruit de leurs travaux. Mais le prudent Sapor guettait le moment de la victoire. Son armée, dont la plus grande partie, secrètement postée sur les hauteurs, était restée spectatrice du combat, s'avança en silence à la faveur de l'obscurité, et les archers persans, guidés par la clarté du camp, lancèrent une grêle de traits sur cette foule en désordre. Les historiens[2036] avouent avec sincérité qu'il y eut un grand carnage de Romains, et que le reste des légions fugitives n'échappa qu'avec des

peines et des fatigues intolérables. Les panégyristes mêmes conviennent que la gloire de l'empereur fut obscurcie par la désobéissance de ses soldats, et ils tirent un voile sur les détails de cette retraite humiliante. Cependant un de ces orateurs mercenaires, si jaloux de la renommée de Constance, raconte avec le plus froide indifférence une action, si barbare, qu'au jugement de la postérité, elle doit imprimer sur l'empereur une tache infiniment plus honteuse que celle de sa défaite. Le fils de Sapor, et l'héritier de sa couronne, avait été pris dans le camp des Perses. Ce jeune infortuné, qui aurait obtenu la compassion de l'ennemi le plus sauvage, fut fustigé, mis à la torture, et publiquement exécuté par les barbares Romains [2037].

Quelques avantages que Sapor eût obtenus par neuf victoires consécutives qui avaient répandu chez les nations la renommée de sa valeur et de ses talents militaires, il ne pouvait cependant espérer de réussir dans ses desseins, tant que les Romains conserveraient les villes fortifiées de la Mésopotamie, et surtout l'ancienne et forte cité de Nisibis. Dans l'espace de douze ans. Nisibis, regardée avec raison, depuis le temps de Lucullus, comme le boulevard de l'Orient, soutint trois sièges mémorables contre toutes les forces de Sapor ; et le monarque humilié après avoir inutilement renouvelé ses attaques à trois reprises différentes de soixante, quatre-vingts et cent jours, fut contraint de se retirer trois fois avec perte et ignominie [2038]. Cette ville, vaste et peuplée, était située à environ deux journées du Tigre, dans le milieu d'une plaine agréable et fertile, au pied du mont Masais. Un fossé profond défendait sa triple enceinte construite en briques [2039], et le courage désespéré des citoyens secondait la résistance intrépide du comte Lucilianus et de la garnison. Les habitants de Nisibis étaient animés par les exhortations de leur évêque [2040], endurcis à la fatigue des armes par l'habitude du danger, et persuadés que l'intention de Sapor était de les emmener captifs dans quelque pays éloigné, et de repeupler leur ville d'une colonie de Persans. L'événement des deux premiers sièges avait augmenté leur confiance et irrité l'orgueil du grand roi, avec toutes les forces réunies de la Perse et de l'Inde, s'avancait une troisième fois pour attaquer Nisibis. L'intelligence supérieure des Romains rendait inutiles toutes les machines ordinaires, inventées pour battre ou pour saper les murs ; et bien des jours s'étaient passés sans succès, quand Sapor prit une résolution digne d'un monarque oriental, qui croit que tout, jusqu'aux éléments, doit se soumettre à son pouvoir. A l'époque de la fonte des neiges en Arménie, la rivière de Mygdonius, qui sépare la ville de Nisibis de la plaine, forme, comme le Nil [2041], une inondation sur les terres adjacentes. A force de travaux, les Persans arrêtaient le cours de la rivière au-dessous de la ville, et de solides montagnes de terre furent élevées pour retenir de tous côtés les eaux.

Sur ce lac artificiel, une flotte de vaisseaux armés, chargés de soldats et de machines qui lançaient des pierres du poids de cinq cents livres, s'avança en ordre de bataille, et combattit presque de plain pied les troupes qui défendaient les remparts. La force irrésistible des eaux fut alternativement fatale aux deux partis, jusqu'à ce que le mur, ne pouvant soutenir un poids qui augmentait à chaque instant, s'écroula enfin en partie, et présenta une énorme brèche de cent cinquante pieds de longueur. Les Persans furent aussitôt conduits à l'assaut ; et l'événement de cette journée devait décider du destin de Nisibis. La cavalerie pesamment armée qui conduisait la tête d'une profonde colonne s'embourba dans le limon des terres délayées, et un grand nombre de cavaliers furent engloutis dans des trous recouverts par les eaux. Les éléphants, furieux de leurs blessures, augmentaient le désordre, et écrasaient sous leurs pieds des milliers d'archers persans. Le grand roi, qui, de la hauteur où l'on avait placé son trône, contemplait avec indignation le mauvais succès de son entreprise, fit à regret donner le signal de la retraite, et suspendit l'attaque jusqu'au lendemain. Mais les vigilants défenseurs de Nisibis profitèrent avec activité des ombres de la nuit, et le lever de l'aurore découvrit un nouveau mur déjà haut de six pieds, qu'ils continuaient à élever pour remplir la brèche. Trompé dans son espérance, Sapor ne perdit point courage ; et, malgré la perte de vingt mille hommes, il continua le siège avec une obstination qui ne pût céder qu'à la nécessité de défendre les provinces orientales de la Perse contre la formidable invasion des Massagètes[2042]. Alarmé de cette nouvelle, il abandonna le siège précipitamment, et courut avec rapidité des bords du Tigre à ceux de l'Oxus. Les embarras et les dangers d'une guerre contre les Scythes l'engagèrent bientôt à conduire ou du moins à observer une trêve avec l'empereur. Elle fut également agréable à l'un et à l'autre de ces monarques. Constance, après la mort de ses deux frères, se trouva sérieusement occupé des révolutions de l'Occident, et d'une guerre civile qui demandait et semblait surpasser les vigoureux efforts de toutes ses forces réunies.

Trois ans s'étaient à peine écoulés depuis le partage de l'empire, et déjà les fils de Constantin semblaient impatients de montrer au monde qu'ils étaient incapables de suffire à leur ambition. L'aîné de ces princes se plaignit qu'il n'avait pas assez profité du meurtre de ses cousins ; et qu'on avait fait de leurs dépouilles une répartition inégale : il ne réclamât rien de Constance, qui avait à ses yeux le mérite du crime, mais il exigeait de Constans la cession des provinces de l'Afrique, comme un équivalent des riches contrées de Grèce et de Macédoine, qu'il avait obtenues à la mort de Dalmatius. Irrité du peu de sincérité d'une longue et inutile négociation Constantin suivit les conseils de ses favoris, qui tâchaient de lui persuader que son honneur

et son intérêt lui défendaient également d'abandonner cette réclamation. A la tête d'un mélange confus de soldats tumultuairement assemblés, et plus faits pour piller que pour conquérir, il fondit sur les États de Constans par la route des Alpes Juliennes, et fit tomber sur les environs d'Aquilée les premiers effets de son ressentiment. Les mesures de Constans, qui résidait alors en Dacie, furent dirigées avec plus de sagesse et d'intelligence. Ayant appris l'invasion de son frère il détacha un corps choisi et discipliné de troupes illyriennes, qu'il se proposait de suivre lui-même avec le reste de ses forces. Mais la conduite de ses lieutenants termina la querelle de ces frères dénaturés. En feignant artificieusement de fuir devant Constantin, ils attaquèrent dans une embuscade au milieu d'un bois. Le jeune imprudent mal accompagné fut surpris, environné et tué. Quand on eut retiré son corps des eaux bourbeuses de l'Alsa, on le déposa dans un sépulcre impérial ; mais ses provinces reconnurent le vainqueur pour maître, et firent serment de fidélité à Constans, qui, refusant de partager ses nouvelles acquisitions avec son frère, posséda sans contestation plus des deux tiers de l'empire romain [2043].

Le terme fatal de Constans lui-même fut encore retardé d'environ dix ans, et la mort de son frère fut vengée par la main ignoble d'un serviteur perfide. La mauvaise administration des trois princes, les vices et les faiblesses qui leur firent perdre l'estime et l'affection des peuples, découvrirent la tendance pernicieuse du système introduit par Constantin. L'inapplication et l'incapacité de Constans rendaient ridicule et insupportable l'orgueil, que lui donnèrent des succès guerriers qu'il n'avait pas mérités. Sa partialité pour quelques captifs germains qui n'avaient d'autre mérite que les grâces de leur figure, était un sujet de scandale [2044]. Magnence, soldat amiteux, d'extraction barbare, fut encouragé par le mécontentement public à soutenir l'honneur du nom romain [2045]. Les bandes choisies des joviens et des herculiens, qui reconnaissaient Magnence pour leur chef, tenaient toujours la place d'honneur dans le camp impérial. L'amitié de Marcellinus, comte des largesses sacrées, suppléait libéralement aux moyens de séduction. On sut convaincre les soldats, par les arguments les plus spécieux, que la république les sommait de briser les liens d'une servitude héréditaire, et de récompenser par le choix d'un prince actif et vigilant, les mêmes vertus qui de l'état de citoyen avaient élevé sur le trône du monde les ancêtres dont avait dégénéré Constans. Quand on crût avoir suffisamment préparé les esprits, Marcellinus, sous prétexte de célébrer le jour de la naissance de son fils, donna une fête magnifique aux personnages *illustres* et *honorables* de la cour des Gaules, qui résidait alors à Autun. Les excès du festin furent prolongés avec adresse bien avant dans la nuit, et les convives, sans défiance, se laissaient aller à une coupable et

dangereuse liberté de conversation : tout d'un coup les portes s'ouvrent avec fracas, et Magnence, qui s'était retiré depuis quelques instants, rentre revêtu de la pourpre et du diadème. Les conspirateurs se lèvent à l'instant, et le saluent des noms d'Auguste et d'empereur. La surprise, la frayeur, l'ivresse, les espérances ambitieuses, et l'ignorance du reste de l'assemblée, contribuèrent à rendre l'acclamation unanime. Les gardes se hâtèrent de prêter le serment de fidélité. On ferma les portes de la ville, et, avant le retour de l'aurore, Magnence se trouva maître des troupes, du trésor, du palais et de la ville d'Autun. Il eut quelque espérance de s'emparer de la personne de Constans avant que ce prince fût informé de la révolution. Il s'amusait à son ordinaire, à courir la chasse dans la forêt voisine, ou prenait peut-être quelque plaisir plus secret et plus coupable ; le vol agile de la renommée lui laissa cependant un instant pour la fuite : c'était sa seule ressource, puisque la désertion de ses troupes et l'infidélité de ses sujets ne lui laissaient aucun moyen de résistance. Mais avant d'avoir pu atteindre un port d'Espagne où il se proposait de s'embarquer, il fut arrêté auprès d'Helena [2046], au pied des Pyrénées, par un parti de cavalerie légère, dont le commandant, sans respect pour la sainteté d'un temple, exécuta sa commission en assassinant le fils de Constantin [2047].

Aussitôt que la mort de Constans eut affermi cette facile et importante révolution l'exemple de la cour d'Autun fut suivi par toutes les provinces de l'Occident. Les deux grandes préfectures des Gaules et de l'Italie reconnurent l'autorité de Magnence, et l'usurpateur s'occupa du soin d'amasser par toutes sortes d'exactions un trésor qui pût suffire aux immenses libéralités qu'il avait promises et aux frais d'une guerre civile. Les contrées guerrières de l'Illyrie, depuis le Danube jusqu'à l'extrémité de la Grèce, obéissaient depuis longtemps à Vetricio, vieux général qui avait su se faire aimer par la simplicité de ses mœurs, et dont l'expérience et les services militaires avaient obtenu quelque considération [2048]. Affectionné par habitude, par devoir et par reconnaissance, à la maison de Constantin, il donna sur-le-champ les plus fortes assurances au seul fils qui restât de son ancien maître, qu'il exposerait avec une invariable fidélité sa personne et ses troupes pour l'aider à prendre de l'usurpateur de la Gaule, une juste et sévère vengeance. Mais ses Légions furent plus séduites qu'irritées par l'exemple de la rébellion ; leur commandant manqua bientôt ou de fermeté ou de fidélité, et son ambition s'autorisa de l'approbation de la princesse Constantina. Cette femme ambitieuse et cruelle, qui avait obtenu de Constantin le Grand, son père, le titre d'Augusta, plaça de ses propres mains le diadème sur la tête du général d'Illyrie, et semblait attendre de sa victoire l'accomplissement des espérances désordonnées qu'elle avait perdues

par la mort d'Annibalianus son époux. Mais ce fut peut-être sans l'aveu de Constantina que le nouvel empereur fit une alliance honteuse, quoique nécessaire, avec l'usurpateur de l'Occident, dont la pourpre avait été teinte si récemment du sang de son frère [2049].

Des événements de cette importance, et qui menaçaient si sérieusement l'honneur et la sûreté de la maison impériale, rappelèrent les armées de Constance de la guerre de Perse, où elles avaient perdu beaucoup de leur réputation. Laissant à ses lieutenants le soin des provinces orientales, qu'il confia bientôt après à son cousin Gallus, qu'il fit passer de la prison sur le trône, il marcha vers l'Europe, agité par la crainte et par l'espérance, par la douleur et par l'indignation. Arrivé à Héraclée en Thrace, il donna audience aux ambassadeurs de Magnence et de Vetranio. Le premier auteur de la conspiration, Marcellinus, qui avait, en quelque façon, donné la pourpre à son nouveau maître, s'était audacieusement chargé de cette dangereuse commission et ses trois collègues avaient été choisis dans le nombre des *illustres* de l'État et de l'armée. On leur recommanda d'adoucir Constance sur le passé et de l'épouvanter sur l'avenir. Ils étaient autorisés à lui offrir l'alliance et l'amitié des princes d'Occident, à cimenter leur union par un double mariage de Constance avec-la soeur de Magnence, et de Magnence avec l'ambitieuse Constantina, et à reconnaître par un traité la prééminence qui appartenait de droit à l'empereur d'Orient. Dans le cas où son orgueil ou une délicatesse mal placée lui ferait refuser des conditions si équitables, les députés avaient ordre de lui représenter qu'il courait inévitablement à sa ruine ; s'il provoquait le ressentiment des souverains de l'Occident et les obligeait à employer contre lui des forces supérieures, leur valeur, leurs talents militaires, et, les légions qui avaient fait triompher tant de fois le grand Constantin. Ces propositions, appuyées de tels arguments, méritaient une attention sérieuse : Constance différa sa réponse jusqu'au lendemain ; et comme il sentait l'importance de justifier aux yeux du peuple la nécessité d'une guerre civile, il tint le discours suivant à son conseil, qui l'entendit avec une crédulité réelle ou affectée.

Cette nuit, dans mon sommeil, l'ombre du grand Constantin m'est apparue : il tenait embrassé le corps sanglant de mon frère ; j'ai reconnu sa voix, elle criait vengeance. Mon père m'a défendu de désespérer de la république, et m'a promis que les armes couronneraient la justice de ma cause d'un prompt succès et d'une gloire immortelle.

L'autorité de cette vision, ou plutôt celle du prince qui la racontait, fit taire les doutes et cesser les négociations. Les conditions ignominieuses de la paix furent rejetées avec mépris ; on renvoya un des ambassadeurs chargé de la dédaigneuse réponse de Constance ; les

trois autres furent mis aux fers comme indignes de jouir de leurs privilèges, et les puissances rivales se préparèrent à une guerre implacable [2050].

Telle fut la conduite, et tel était peut-être le devoir du frère de Constans vis-à-vis du perfide usurpateur des Gaules. Le caractère et la situation de Vetricio admettaient plus de ménagements ; la politique de l'empereur d'Orient s'occupa de désunir ses ennemis, et de priver les rebelles des forces de l'Illyrie. Il réussit aisément à tromper la franchise et la simplicité de Vetricio, qui, flottant quelque temps entre l'honneur et l'intérêt, découvrit au monde l'inconstance de son caractère, et fut insensiblement en dans les pièges d'une négociation artificieuse. Constance le reconnut pour son collègue légitime et son égal, à condition qu'il renoncerait à la honteuse alliance de Magnence, et qu'il choisirait un endroit sur les frontières de leurs provinces respectives où ils pussent, dans une entrevue assurer leur amitié par un serment de fidélité mutuelle, et régler d'un commun accord les opérations de la guerre civile. En conséquence de cet arrangement, Vetricio s'avança vers la ville de Sardica [2051], à la tête de vingt mille chevaux et d'un corps d'infanterie plus nombreux. Ces forces étaient si supérieures à celles de Constance, que l'empereur d'Illyrie semblait avoir à sa disposition la fortune et la vie de son rival, qui, comptant sur le succès de ses sourdes négociations, avait séduit les troupes et miné le trône de Vetricio. Les chefs, qui avaient secrètement embrassé le parti de Constance, préparaient en sa faveur un spectacle propre à éveiller et à enflammer les passions de la multitude [2052]. Les deux armées réunies furent assemblées dans une vaste plaine à la proximité de la ville ; on éleva dans le centre selon les lois de l'ancienne discipline, le tribunal, ou plutôt l'échafaud, d'où les empereurs avaient coutume de haranguer les troupes dans les occasions solennelles ou importantes. Les Romains et les Barbares, régulièrement rangés, l'épée nue la main ou la lance en arrêt, les escadrons de cavalerie et les cohortes d'infanterie distingués par la variété de leurs armes et de leurs enseignes, formaient un cercle immense autour du tribunal ; tous gardaient un silence attentif, interrompu quelquefois par les clameurs ou les applaudissements. Les deux empereurs furent sommés d'expliquer la situation des affaires publiques en présence de cette formidable assemblée. On accorda la préséance du rang à la naissance royale de Constance ; et, quoique peu versé dans l'art de la rhétorique, il mit dans son discours de la fermeté, de l'adresse et de l'éloquence. La première partie ne semblait attaquer que le tyran des Gaules ; mais, après avoir déploré le meurtre de Constans, il insinua que son frère avait seul le droit de réclamer sa succession ; et, s'étendant, avec complaisance sur les agitations glorieuses de la race impériale, il rappela aux soldats la valeur, les

triomphes et la libéralité du grand Constantin, dont les fils avaient reçu leur serment de fidélité, qu'ils n'avaient rompu qu'entraînés par l'ingratitude de ses plus intimes favoris. Les officiers qui environnaient le tribunal, instruits du rôle qu'ils devaient jouer dans cette scène extraordinaire, parurent entraînés par le pouvoir irrésistible de la justice et de l'éloquence, et ils saluèrent l'empereur Constance comme leur légitime souverain. Le sentiment du repentir et de la fidélité gagna de rang en rang, et bientôt la plaine de Sardica retentit de l'acclamation unanime de : *À bas ces parvenus usurpateurs ! longue vie et victoire au fils de Constantin ! ce n'est que sous ses drapeaux que nous voulons combattre et vaincre.* Le cri universel, les gestes menaçants et le cliquetis des armes, subjuguèrent le courage étonné de Vetrano qui contemplait dans un silence stupide la défection de son armée. Au lieu d'avoir recours au dernier refuge d'un généreux désespoir, il se soumit docilement à son sort, et, se dépouillant du diadème à la vue des deux armées, il se prosterna aux pieds de son vainqueur. Constance usa de la victoire avec une prudente modération, en relevant lui-même ce vieillard suppliant qu'il affectait d'appeler du tendre nom de père, il lui prêta la main pour descendre du trône. La ville de Pruse fut assignée pour retraite au monarque détrôné, qui y vécut six ans dans l'opulence et dans la tranquillité. Il se félicitait souvent des bontés de Constance, et conseillait à son bienfaiteur, avec une aimable simplicité, de quitter le sceptre du monde et de chercher le bonheur dans une obscurité paisible, qui pouvait seule le procurer [2053].

La conduite de Constance dans cette occasion mémorable, fut célébrée avec une apparence de justice ; et ses courtisans comparèrent les discours étudiés qu'un Périclès et un Démosthène adressaient à la populace d'Athènes, avec l'éloquence victorieuse qui avait persuadé à une multitude armée d'abandonner et de déposer, l'objet de son propre choix [2054]. Les démêlés de Magnence allaient être plus sanglants, et plus dangereux : l'usurpateur s'avancait par des marches rapides, à la tête d'une armée nombreuse, composée d'Espagnols, de Gaulois, de Francs, de Saxons, de ces habitants des provinces qui recrutaient les régions, et de ces Barbares qu'on regardait comme les plus formidables ennemis de la république. Les plaines fertiles [2055] de la Basse Pannonie, entre la Drave, la Save et le Danube, offraient un vaste théâtre ; mais durant les mois de l'été les opérations de la guerre civile furent traînées en longueur par l'habileté ou la timidité des combattants [2056]. Constance avait annoncé son intention de décider la querelle dans les plaines de Cibalis, dont le nom devait animer ses troupes par le souvenir de la victoire de Constantin son père, remportée sur le même terrain. Cependant les fortifications inattaquables, dont il environnait son camp annonçaient plutôt l'envie d'éviter la bataille que celle de la chercher. L'objet de Magnence était

d'obliger son adversaire, par la ruse ou par la force, à quitter cette position avantageuse, et il y employa les différentes marches, évolutions et stratagèmes que la connaissance de l'art militaire pouvait suggérer à un officier expérimenté. Il emporta d'assaut l'importante ville de Siscia, attaqua la ville de Sirmium, qui était située derrière le camp, essaya de forcer un passage au-dessus de la Save pour entrer dans les provinces orientales de l'Illyrie, et tailla en pièces un gros détachement qu'il avait attiré dans les défiles d'Adarne. Pendant presque tout l'été l'usurpateur des Gaules fut maître de la campagne. Les troupes de Constance étaient harassées et découragées ; sa réputation se perdait, et son orgueil descendit à solliciter un traité de paix qui aurait assuré à l'assassin de Constans la souveraineté des provinces au-delà des Alpes. Philippe, l'ambassadeur impérial appuya ces propositions de toute son éloquence : le conseil et l'armée de Magnence étaient disposés à les accepter, mais le présomptueux usurpateur, méprisant les conseils de ses amis, fit retenir Philippe en captivité, ou du moins en otage, tandis qu'il envoyait un officier reprocher à Constance, la faiblesse de son règne, et lui offrir un pardon insultant, s'il quittait, sans hésiter, la pourpre et l'empire. La seule réponse que l'honneur permît à Constance fut *qu'il mettait sa confiance dans la justice de sa cause ; et la protection d'un Dieu vengeur*. Il sentait si vivement le danger de sa situation, qu'il n'osa pas punir, sur l'insolent envoyé de Magnence, la détention de son ambassadeur. La négociation de Philippe ne fût cependant pas inutile, puisqu'il engagea Silvanus le Franc, général d'une réputation distinguée, à désertir avec un corps considérable de cavalerie, peu de jours avant la bataille de Mursa.

La ville de Mursa ou Essek, célèbre dans les temps modernes par un pont de bateaux de cinq milles de longueur sur la Save et sur les marais adjacents[2057], a toujours été considérée, dans les guerres de Hongrie, comme une place importante. Magnence, dirigeant sa marche sur Marsa, fit mettre le feu aux portes, et, par un assaut précipité, avait presque escaladé les murs de la ville. La vigilante garnison éteignit les flammes. L'approche de Constance ne lui laissa pas le temps de continuer le siège, et l'empereur détruisit bientôt l'obstacle qui gênait seul les mouvements de son armée, en forçant un corps de troupes qui s'était posté dans un amphithéâtre voisin de la ville. Le champ de bataille qui environnait Mursa était une plaine unie et découverte. L'armée de Constance s'y rangea en bataille. Elle avait à sa droite la Save ; et sa gauche, soit à raison de l'ordre de bataille ou de la supériorité en cavalerie, dépassait de beaucoup la droite des ennemis[2058]. Les deux armées restèrent une partie de la matinée sous les armes dans une inquiète attente ; et le fils de Constantin, après avoir animé ses soldats par un discours éloquent, se retira dans

une église, à quelque distance du champ de bataille, et remit à ses généraux la conduite de cette journée décisive [2059]. Ils se montrèrent dignes de sa confiance par leur valeur, et par leurs savantes manœuvres. Ils engagèrent sagement l'action par la gauche ; et avançant leur aile entière de cavalerie sur une ligne oblique, ils la tournèrent précipitamment sur le flanc droit de l'ennemi, qui n'était point préparé à soutenir l'impétuosité de leur attaque. Mais les Romains de l'Occident se rallièrent bientôt par l'habitude de la discipline ; et les Barbares de la Germanie soutinrent la réputation de leur intrépidité nationale. L'affaire devint générale, se soutint avec des succès variés et de singuliers retours de fortune, et finit à peine avec le jour. On accorda à la cavalerie l'honneur de la victoire éclatante que remporta Constance. Ses, cuirassiers sont représentés comme autant de colonnes d'acier massif ; leurs armures brillantes éblouissaient les légions gauloises, dont ils rompaient l'ordre serré avec leurs lances d'une énorme pesanteur. Dès que les légions furent en désordre, la cavalerie légère pénétra dans les rangs l'épée à la main et acheva la déroute. Cependant les grands corps des Germains se trouvaient exposés presque nus à la dextérité des archers orientaux, et des troupes entières de ces Barbares se jetaient, de douleur et de désespoir, dans le cours large et rapide de la Drave [2060]. On fait monter le nombre des morts à cinquante-quatre mille, et la perte des vainqueurs fut supérieure celle des vaincus [2061]. Cette circonstance prouve l'acharnement du combat, et justifie l'observation d'un ancien écrivain, qui prétend que la fatale bataille de Mursa avait épuisé les forcés de l'empire, par la perte d'une armée de vétérans suffisante pour défendre les frontières ou pour ajouter à la gloire de Rome de nouveaux triomphes [2062]. Malgré les invectives d'un orateur servile, on ne trouve aucun motif de croire que Magnence ait déserté ses drapeaux dès le commencement de la bataille ; il paraît au contraire qu'il s'acquitta de son devoir, comme capitaine et comme soldat, jusqu'au moment où son camp fut au pouvoir des ennemis. Pensant alors à sa sûreté personnelle, il se dépouilla des ornements impériaux, et ce ne fut pas sans peine qu'il échappa aux détachements de cavalerie légère qui le poursuivirent depuis les bords de la Drave jusqu'au pied des Alpes Juliennes [2063].

L'approche de l'hiver fournit à l'indolence de Constance des prétextes spécieux de discontinuer la guerre jusqu'au printemps : Magnence avait fixé sa résidence dans la ville d'Aquilée, et paraissait résolu de disputer le passage des montagnes et des marais qui défendaient l'approche du pays des Vénètes ; il n'aurait pas même quitté l'Italie lorsque les impériaux se furent emparés, par une marche secrète, d'une forteresse située sur les Alpes, si, les peuples eussent été disposés à soutenir la cause de leur tyran [2064] ; mais le souvenir des

crautés que ses ministres avaient exercées après la malheureuse révolte de Népotien avait laissé dans l'âme des Romains une profonde impression d'horreur et de ressentiment. Ce jeune imprudent, fils de la princesse Eutropia, et neveu de Constantin, avait vu avec indignation, un Barbare perfide usurper le sceptre de l'occident : suivi d'une troupe d'esclaves et de gladiateurs désespérés, il s'était aisément rendu maître de la faible garde qui faisait la police à Rome pendant la paix. Il avait reçu l'hommage du sénat, pris le titre d'Auguste, et l'avait porté pendant un règne précaire et tumultueux de la durée de vingt-huit jours. La marche de quelques troupes régulières mit fin à ses espérances ; la révolte fut éteinte dans le sang de Népotien, de sa mère Eutropia et de tous ses partisans. On étendit même la proscription sur tous ceux qui avaient contracté la moindre alliance avec la famille de Constantin [2065]. Mais dès que Constance, après la bataille de Mursa, devint le maître de la côte maritime de la Dalmatie, une troupe d'illustres exilés, qui avaient équipé une flotte dans un port de la mer Adriatique, vinrent dans le camp du vainqueur chercher protection et vengeance. Ce fut par la secrète intelligence qu'ils entretenirent avec leurs concitoyens, que Rome et les villes d'Italie se laissèrent engager à déployer sur leurs murs l'étendard impérial de Constance. Les vétérans, enrichis par les libéralités du père, signalèrent leur reconnaissance et leur fidélité pour le fils. La cavalerie, les légions et les auxiliaires d'Italie, renouvelèrent leur serment d'obéissance à Constance ; et l'usurpateur, alarmé par la désertion générale, fut forcé de se retirer dans les Gaules, au-delà des Alpes, avec le petit nombre de troupes qui lui restaient fidèles. Les détachements qui reçurent ordre d'arrêter ou de poursuivre Magnence dans sa fuite, se conduisirent avec la négligence trop ordinaire dans le succès ; ils lui fournirent l'occasion de faire face à ceux qui le suivaient, et de satisfaire sa fureurs dans les plaines de Pavie, par le carnage d'une victoire inutile [2066].

L'orgueilleux Magnence, partout malheureux et partout abandonné, fut forcé de demander la paix et demander en vain. Il envoya d'abord un sénateur dont les talents avaient obtenu sa confiance, et ensuite plusieurs évêques. Leur caractère sacré, l'offre qu'il faisait de quitter la pourpre et de dévouer les restes de sa vie au service de l'empereur, lui faisaient espérer que ces prélats lui obtiendraient une réponse plus favorable. Mais quoique Constance reçût en grâce, à des conditions très douces tous ceux qui abandonnaient les drapeaux du rebelle [2067], il déclara son inflexible résolution de punir un perfide assassin qu'il allait accabler de tous côtés par l'effort de ses armes victorieuses. Une flotte impériale prit aisément possession de l'Afrique et de l'Espagne, soutint la fidélité chancelante des nations moresques, et débarqua des forces

considérables qui passèrent les Pyrénées et s'approchèrent de Lyon, où Magnence trouva son dernier refuge et devait trouver la mort[2068]. Dans l'extrémité où il était réduit, l'usurpateur, naturellement peu disposé à la clémence, fut obligé d'employer contre les villes de la Gaule tous les genres d'oppression, pour en tirer les secours que demandait un si pressant danger[2069]. La patience des peuples s'épuisa enfin, et Trèves, le siège du gouvernement prétorien, donna le signal de la révolte en fermant ses portes à Decentius, que son frère avait élevé au rang de César ou à celui d'Auguste[2070]. De Trèves, Decentius fut obligé de se retirer à Sens, où il fut enveloppé par une armée de Germains, que les artifices de Constance avaient intéressés aux dissensions des Romains[2071]. Dans le même temps, les troupes impériales forcèrent les passages des Alpes Cottiennes, et le combat sanglant de *Mons Seleucus* marqua pour jamais le parti de Magnence du titre de rebelle[2072]. L'usurpateur n'avait plus d'armée à opposer, ses gardes étaient corrompus ; et quand il paraissait en public, on le saluait unanimement des cris de *vive l'empereur Constance !* Il vit bien qu'on se préparait à mériter le pardon et des récompenses par le sacrifice du principal coupable ; il prévint l'exécution de ce projet ; et, se jetant, sur sa propre épée[2073], il obtint du moins une mort plus douce et plus honorable que celle qu'il pouvait attendre des mains d'un ennemi, maître de colorer sa vengeance, du prétexte spécieux de la justice et de la piété fraternelle. L'exemple de Magnence fut imité par Decentius, qui s'étrangla aussitôt qu'il eut appris la mort de son frère. Marcellinus, premier auteur de la conspiration, avait disparu à la bataille de Mursa[2074], et l'exécution du reste des chefs assura la tranquillité publique. On fit une recherche sévère de tous ceux qui avaient pris part à la révolte, ou volontairement ou par nécessité. Paul, surnommé Catena, en raison de ses talents barbares dans l'exercice juridique de la tyrannie, fut chargé de découvrir les restes obscurs de la conspiration dans la province éloignée de Bretagne. On fit passer l'honorable indignation de Martin, vice préfet de l'île, pour une preuve de son crime ; et cet estimable gouverneur fût forcé de plonger dans son propre sein l'épée dont il avait frappé dans sa colère le ministre des vengeances impériales. Les citoyens les plus innocents furent exposés à l'exil, à la confiscation, aux tortures et à la mort ; et comme la timidité est toujours barbare, l'âme de Constance fût inaccessible à la pitié[2075].

Chapitre XIX

Constance seul empereur. Élévation et mort de Gallus. Danger et élévation de Julien. Guerre contre les Perses et contre les Sarmates. Victoires de Julien dans les Gaules.

LES PROVINCES divisées de l'empire furent réunies par la victoire de Constance ; mais, comme ce prince faible n'avait de talents personnels ni pour la paix ni pour la guerre, comme il craignait ses généraux et se méfiait de ses ministres, le succès de ses armes ne servit qu'à établir l'autorité des eunuques sur le monde romain. Ces êtres disgraciés, ancienne production du despotisme[2076] et de la jalousie orientale, furent introduits en Grèce et à Rome par la contagion du luxe asiatique[2077]. Leur progrès fut rapide, et les eunuques, qui du temps d'Auguste avaient été abhorrés comme le cortège monstrueux d'une reine d'Égypte[2078], s'introduisirent insensiblement dans les maisons des matrones ; des sénateurs, et même des empereurs[2079]. Restreints par les sévères édits de Domitien et de Nerva[2080], favorisés par l'orgueil de Dioclétien, réduits à un état obscur par la prudence de Constantin[2081], ils se multiplièrent dans les palais de ses fils dégénérés, et acquirent peu à peu la connaissance et enfin la direction des conseils les plus secrets de Constance. Le mépris et l'aversion qu'on a toujours eus pour cette espèce dégradée, semblent les avoir rendus aussi incapables qu'on les en supposait, de toute action noble et de tout sentiment d'honneur et de générosité[2082] ; mais les eunuques étaient instruits dans l'art de l'intrigue et de l'adulation ; et ils gouvernaient alternativement Constance par ses terreurs, par son indolence et par sa vanité[2083]. Tandis qu'un miroir trompeur l'amusait d'une fausse apparence de prospérité publique, sa nonchalance leur permettait d'intercepter les plaintes des provinces opprimées, d'accumuler d'immenses trésors par la vente de la justice et des honneurs, d'avilir les plus importantes dignités par l'élévation des hommes obscurs qui achetaient d'eux les moyens d'oppression[2084] ; et de satisfaire leur ressentiment contre quelques âmes fermes qui refusaient audacieusement de faire leur cour à des esclaves. Le plus distingué d'entre eux était le chambellan Eusèbe, qui dirigeait si despotiquement l'empereur et son palais, qu'on pouvait dire, d'après l'expression satirique d'un écrivain impartial, que Constance jouissait de quelque crédit auprès de cet impérieux

favori [2085].

Ce fut par ses intrigues artificieuses que ce prince souscrivit la sentence de l'infortuné Gallus, et ajouta ce crime à la longue liste des exécutions, barbares et dénaturées qui avaient déjà déshonoré la maison de Constantin.

Lorsque les deux neveux de Constantin, Gallus et Julien, furent sauvés de la fureur des soldats ; le premier avait environ douze ans, et Julien en avait à peu près six. Comme l'aîné passait pour être d'une santé faible et valétudinaire, ils obtinrent moins difficilement de la feinte pitié de Constance une existence obscure et précaire ; il sentait bien d'ailleurs que le meurtre de deux orphelins sans défense serait regardé du monde entier comme l'acte le plus odieux d'une cruauté réfléchie [2086]. Différentes villes de la Bithynie furent successivement choisies pour le lieu de leur résidence, ou plutôt de leur exil, pendant le temps de leur éducation. Mais, dès que leur âge fut susceptible d'éveiller les soupçons de l'empereur, il jugea plus prudent de s'assurer de ces jeunes infortunés, en les renfermant dans la forteresse de Macellum, près de la ville de Césarée. La conduite que l'on tint avec eux, pendant une captivité de six ans, fut, à quelques égards, celle qu'aurait pu avoir un tuteur attentif, tandis que sur d'autres points ils éprouvaient, toute la rigueur d'un tyran soupçonneux [2087]. Leur prison était un ancien palais autrefois la résidence des rois de Cappadoce. La situation en était riante, les bâtiments magnifiques et l'enceinte spacieuse. Ils firent leurs études et, tous leurs exercices sous la conduite des maîtres les plus célèbres ; et la nombreuse suite ou plutôt la garde qui composait la maison des neveux de Constantin, n'était pas indigne de leur naissance ; mais ils ne pouvaient se dissimuler que, dépouillés de leur fortune, privés de liberté et sans aucune défense qui garantit leur sûreté, éloignés de tous ceux auxquels ils auraient pu accorder leur estime ou leur confiance, ils étaient condamnés à passer leur triste vie avec des esclaves dévoués aux ordres d'un tyran que les traitements qu'ils en avaient soufferts rendaient leur irréconciliable ennemi. Les embarras de l'État obligèrent cependant l'empereur, ou plutôt les eunuques, à revêtir Gallus du titre de César dans la vingt-cinquième année de son âge [5 mars 351] ; et ils cimentèrent cette alliance politique en lui faisant épouser la princesse Constantina. Après la cérémonie d'une entrevue dans laquelle les deux princes firent le serment mutuel de ne jamais rien entreprendre au préjudice l'un de l'autre, ils se retirèrent chacun dans leur résidence ; Constance continua sa marche vers l'Occident, et Gallus se fixa dans la ville d'Antioche, d'où, avec une autorité subordonnée, il gouverna les cinq grands diocèses de la préfecture orientale [2088]. Dans cet heureux changement de fortune, il n'oublia

pas son frère Julien[2089], qui obtint les honneurs de son rang, l'apparence de la liberté, et la restitution d'un ample patrimoine[2090].

Les historiens les plus indulgents pour la mémoire de Gallus, et Julien lui-même qui désirait tirer un voile sur les faiblesses de son frère, avouent que ce César était incapable de régner. Transporté d'une prison sur un trône, il n'avait ni le génie, ni l'application, ni même la docilité nécessaires pour compenser le défaut de théorie et d'expérience. La solitude et l'adversité avaient plus aigri que corrigé son caractère sombre et violent, et le souvenir de ce qu'il avait souffert, disposait son âme à la vengeance plutôt qu'à la compassion. Les violents accès de sa fureur, extravagante furent souvent funestes à ceux qui approchaient sa personne ou qui dépendaient de son autorité[2091]. Constantina, son épouse, que l'on dépeint non pas comme une femme, mais comme une furia toujours altérée de sang humain[2092], au lieu d'employer l'influence, qu'elle avait, sur Gallus pour le contenir dans les bornes de la patience et de l'humanité, irritait sans cesse la férocité de ses passions. Quoiqu'elle eût renoncé, aux vertus de son sexe, elle en conservait la vanité. On lui vit accepter un collier de perles, comme le prix suffisant du meurtre d'un innocent ; distingué par sa naissance et par ses vertus[2093]. Gallus, de son côté, manifestait quelquefois ouvertement sa cruauté par des exécutions militaires et des massacres populaires. Quelquefois il la déguisait sous le masque trompeur des formalités de la justice. Les endroits publics et les maisons des particuliers étaient assiégés par une troupe d'espions et de délateurs ; et le César lui-même, déguisé sous un habit plébéien, s'abaissait à jouer ce rôle odieux et méprisable. Tous les appartements du palais étaient ornés d'instruments de mort et de torture, et la consternation régnait sur toute la capitale de la Syrie. Comme s'il eût senti tout ce qu'il avait à craindre et combien il était peu digne de régner, le prince de l'Orient choisissait pour ses victimes, soit des habitants de la province, accusés de quelque crime imaginaire de lèse-majesté, soit ses propres courtisans qu'il soupçonnait, avec plus de raison, d'irriter contre lui par leur correspondance secrète, le timide et soupçonneux Constance. Mais il ne réfléchissait pas qu'en se faisant détester des peuples, il perdait sa seule ressource, en même temps, qu'il fournissait à la haine de ses ennemis les armes de la vérité ; et à l'empereur un prétexte équitable de le priver de la pourpre et de la vie[2094].

Aussi longtemps que la guerre civile tint en suspens le sort du monde romain, Constance feignit d'ignorer les atrocités de la faible administration à laquelle, en choisissant Gallus, il avait assujetti les provinces de l'Orient. La découverte de quelques assassins que le tyran

des Gaules avait envoyés secrètement, à Antioche, servit à persuader au public que l'empereur et le César étaient unis d'intérêt, et poursuivis par les mêmes ennemis [2095]. Mais, dès que Constance eut obtenu la victoire, son collègue subordonné cessa de lui être utile, et de lui paraître formidable. On examina soigneusement et sévèrement sa conduite ; on pesa chacune de ses actions, et il fut résolu en secret de lui ôter la pourpre, ou de l'éloigner au moins de la molle oisiveté de l'Asie, en l'exposant aux fatigues et aux dangers de la guerre de Germanie. La mort de Théophile, consulair de Syrie qui avait été massacré dans un moment de disette, par le peuple d'Antioche, de connivence avec Gallus, et presque à son instigation, fut représentée non seulement comme un trait de barbarie, mais comme une insulte dangereuse, pour la majesté suprême de Constance. Deux ministres d'un rang illustre, Domitien, préfet oriental, et Montius, questeur du palais, reçurent la commission de visiter les provinces de l'Orient, et d'en réformer l'administration. On leur recommanda de se conduire respectueusement avec Gallus, et de l'engager, par la persuasion, à céder aux désirs de son frère et de son collègue. La témérité du préfet déranger ces mesures prudentes, et hâta en même temps sa propre ruine et celle de son ennemi. En arrivant à Antioche, Domitien passa dédaigneusement devant les portes du palais, et, sous le léger prétexte d'une indisposition, resta plusieurs jours enfermé pour composer un mémoire sanglant qu'il fit passer à la cour impériale. Cédant enfin aux pressantes sollicitations de Gallus, le préfet consentit à prendre sa place dans le conseil ; mais sa première démarche fut de signifier avec arrogance au César un ordre de partir sur-le-champ pour l'Italie, et une insolente menace de punir lui-même la résistance ou le délai en suspendant, le paiement de sa maison. Le neveu et la fille de Constantin pouvaient difficilement souffrir cette insolence d'un sujet. Enflammés de colère, ils firent arrêter par leurs gardes, le préfet Domitien. L'affaire était encore susceptible d'accommodement ; mais il devint impraticable par l'imprudence de Montius, à qui un caractère léger faisait perdre trop souvent l'avantage de ses talents et de son expérience [2096]. Le questeur témoigna sa surprise à Gallus, dans les termes les plus offensants, de ce qu'étant à peine autorisé à déposer un magistrat municipal, il avait la hardiesse de faire arrêter un préfet du prétoire ; et, ayant assemblé tous les officiers civils et militaires, il leur ordonna, au nom du souverain, de défendre la personne et la dignité de ses représentants. Cette imprudente déclaration de guerre, précipita l' impatient Gallus dans les démarches les plus désespérées. Il fit prendre les armes à sa garde, rassembla le peuple d'Antioche, et lui confia le soin de sa vengeance et de sa sûreté. Ses ordres furent cruellement suivis ; la populace saisit le préfet et le questeur, et, après leur avoir lié les jambes avec des cordes, les traîna dans les rues, en

accablant de coups et d'injures ces malheureuses victimes, dont elle précipita les corps morts et défigurés dans le fleuve de l'Oronte [2097].

Après s'être porté à cette extrémité, quels que fussent les desseins de Gallus, ce n'était que dans un champ de bataille qu'il pouvait espérer de défendre avec succès son innocence. Mais l'âme de ce prince était un mélange de violence et de faiblesse. Au lieu de prendre le titre d'Auguste, et d'employer à sa défense les troupes et les trésors de l'Orient, il se laissa tremper par l'artificieuse tranquillité de Constance, qui, lui laissant le faste illusoire de sa cour, rappela insensiblement les vieilles légions des provinces d'Asie. Mais comme il pouvait être encore dangereux d'arrêter Gallus dans sa capitale, on se servit avec succès du moyen lent et sûr de la dissimulation. Constance lui écrivait souvent, et l'exhortait, par des expressions de confiance et d'amitié, à remplir les devoirs de son rang, à décharger son collègue d'une partie des soins publics, et à venir protéger l'Occident par sa présence, par ses conseils et par ses armes. Tant d'injures réciproques auraient dû éveiller les craintes et les soupçons de Gallus ; mais il avait négligé les occasions de la fuite et de la résistance, et il s'était laissé séduire par les discours flatteurs de Scudilo, tribun militaire, qui, sous l'apparente rudesse d'un soldat, cachait l'adresse la plus insinuante, Gallus comptait sur le crédit de son épouse Constantina, dont la mort fatale, dans la circonstance présente, consumma les malheurs où elle avait entraîné son mari par ses passions impétueuses [2098].

Après, un long délai, le prince partit avec répugnance pour la cour impériale. Depuis Antioche jusqu'à Andrinople, il traversa la vaste étendue de ses États avec une suite nombreuse et brillante. Pour cacher ses craintes aux peuples, et se les dissimuler peut-être à lui-même, il fit célébrer les jeux du cirque à Constantinople. Le cours de son voyage aurait dû l'avertir du danger dont il était menacé : dans les villes principales de son passage, il trouvait des ministres de confiance envoyés exprès pour se saisir de l'administration, observer tous ses mouvements, et prévenir les accès de violence auxquels on craignait qu'il ne se livrât dans son désespoir. Les députés, chargé de s'emparer du gouvernement des provinces qu'il laissait derrière lui, le saluaient froidement à leur passage, quelquefois même avec l'air du dédain, et l'on éloignait soigneusement, avant son arrivée, les troupes qui se trouvaient placées sur sa route, de peur qu'elles ne fussent tentées de lui offrir leurs services pour commencer une guerre civile [2099]. Gallus, après avoir obtenu la permission de se reposer pendant quelques jours à Andrinople, y reçut un mandat du style le plus impérieux et le plus absolu, qui lui ordonnait de laisser dans cette ville sa nombreuse escorte, et de se hâter d'arriver avec dix chariots de

poste au plus à Milan, où était alors la résidence impériale. Dans cette course rapide, le respect dû au frère et au collègue de Constance se changea en une insolente familiarité. Gallus, qui apercevait à la contenance de ses serviteurs qu'ils se regardaient déjà comme ses gardes, et qu'ils seraient peut-être dans peu ses bourreaux, commençait à se reprocher, sa fatale imprudence ; et le souvenir de la conduite qui lui avait attiré son infortune excitait à la fois sa terreur et ses remords. Toute dissimulation cessa à Petovio en Pannonie ; il fût conduit à un palais dans les faubourgs, où le général Barbatio, suivi d'une troupe de soldats choisis, aussi inaccessibles aux récompenses qu'à la pitié, attendait l'arrivée de son illustre victime. On l'arrêta au commencement de la nuit, et, après l'avoir ignominieusement dépouillé des ornements de César, on le transporta à Pole en Istrie, dans la prison qui avait été si récemment teinte du sang royal. L'horreur dont il se sentait saisi fut bientôt augmentée par l'apparition de son implacable ennemi, l'eunuque Eusèbe, qui, en présence d'un notaire et d'un tribun, commença son interrogatoire relativement à l'administration de l'Orient. Le César, succombant sous le poids du crime et de la honte, confessa toutes les actions et tous les desseins criminels dont il était accusé. En les imputant aux conseils de la princesse son épouse, il augmenta l'indignation de Constance, qui examina avec une prévention défavorable la minute de son procès criminel. L'empereur se laissa aisément convaincre que la vie de son cousin était incompatible avec le soin de sa propre sûreté. La sentence de mort fut signée, envoyée, exécutée, et le neveu de Constantin, les mains liées derrière le dos, fût décollé dans sa prison comme un vil malfaiteur[2100]. Ceux qui sont portés, à excuser la cruauté de Constance assurent qu'il se repentit promptement et qu'il révoqua l'ordre sanglant, mais que les eunuques retinrent le courrier chargé de la grâce. Ils redoutaient le caractère implacable de Gallus, et désiraient de rejoindre à leur empire les provinces opulentes de l'Orient[2101].

De toute la nombreuse postérité de Constance Chlore, il ne restait après l'empereur régnant que le seul Julien. Le malheur de la naissance royale l'avait enveloppé dans la disgrâce de Gallus. De sa retraite dans l'heureuse contrée de l'Ionie ; on le conduisit, sous une forte garde, à la cour de Milan, où il languit environ sept mois, dans l'attente d'un supplice ignominieux pareil à ceux que, presque sous ses yeux, on infligeait tous les jours aux amis et aux adhérents de sa famille. Ses regards, ses gestes, et jusqu'à son silence, étaient examinés avec l'œil vigilant de la plus maligne curiosité. Il était sans cesse assiégé par des ennemis qu'il n'avait point offensés, et par des artifices auxquels il était étranger[2102]. Mais, à l'école de l'adversité, Julien acquit peu à peu de la fermeté et de la discrétion. Il défendit son

honneur et sa vie en évitant les pièges adroits des eunuques, qui mettaient tout en œuvre pour lui faire trahir ses sentiments. Il sut renfermer son ressentiment, et sa douleur, mais sans se dégrader jusqu'à flatter le tyran par une apparente approbation du meurtre de son frère. Julien attribue dévotement sa délivrance miraculeuse à la protection des dieux, qui avaient excepté son innocence de la sentence de destruction prononcée par leur justice contre la maison impie de Constantin [2103]. Le moyen victorieux dont la Providence s'est servie est, dit-il, la ferme et généreuse amitié de l'impératrice Eusebia [2104], princesse aussi distinguée par son mérite que par sa beauté, et, dont l'ascendant sur l'esprit de son mari contrebalançait en quelque sorte la puissante ligue des eunuques. Ce fut par son intercession que l'empereur consentit à voir Julien. Il plaida sa cause avec une noble assurance, et fût écouté favorablement. L'indulgence d'Eusebia prévalut, dans le conseil, sur les efforts des eunuques. Ils tâchaient de démontrer qu'il était dangereux de laisser un vengeur du sang de Gallus, et, craignant l'effet d'une seconde entrevue, ils engagèrent Julien à se retirer dans les environs de Milan ; jusqu'au moment où l'empereur lui assigna la ville d'Athènes pour le lieu honorable de son exil. Il avait montré, dès sa tendre jeunesse, un goût ou plutôt une passion pour la langue, les mœurs, les sciences et la religion des Grecs ; il obéit avec plaisir à un ordre si conforme à ses désirs. Loin du tumulte des armes et de la perfidie des cours, il passa six mois au milieu des bocages de l'académie, et dans la conversation familière des philosophes du siècle, qui travaillèrent à cultiver le génie, à exciter la vanité, et à enflammer la dévotion de leur auguste élève. Leurs soins furent couronnés de succès. Julien conserva inviolablement pour Athènes la tendresse qu'une âme généreuse éprouve toujours au souvenir de l'endroit où elle a senti naître et brille les premiers rayons de son génie. La douceur et l'affabilité qu'il tenait de la nature, et que lui imposait sa situation, lui gagnaient l'amitié, des étrangers et des citoyens qui conversaient avec lui. Quelques-uns de ses compagnons d'étude le virent peut-être d'un œil prévenu par l'inimitié ; mais Julien fit naître dans les écoles d'Athènes une estime générale pour ses talents et pour ses vertus, et il jouit bientôt, dans tout le monde romain, d'une honorable réputation [2105].

Tandis que dans la retraite, Julien employait son temps à s'instruire, l'impératrice, résolue, d'achever sa généreuse entreprise, n'oubliait pas le soin de sa fortune. Par la mort du dernier César, Constance se trouvait chargé seul du commandement, et sentait accablé du poids de ce vaste et puissant empire. Les plaies faites par la guerre civile n'étaient pas encore guéries ; la Gaule se trouvait inondée d'un déluge de Barbares, et les Sarmates ne respectaient plus

la barrière du Danube. Les sauvages isauriens, dont on avait laissé les ravages impunis, augmentaient de nombre et d'audace. Ces brigands descendaient de leurs montagnes escarpées, pour ravager les contrées adjacentes ; ils avaient eu l'insolence d'assiéger, mais sans succès, l'importante ville de Séleucie défendue par trois légions. D'un autre côté, le roi de Perse donnait en même temps des inquiétudes plus sérieuses ; enorgueilli par ses victoires, il menaçait de nouveau les provinces de l'Asie, et la présence de l'empereur devenait également indispensable sur les frontières orientales et sur les confins de l'Occident. Pour la première fois Constance reconnut sincèrement que des soins si variés et si étendus étaient au-dessus de ses forces [2106]. En vain la voix de ses flatteurs voulut se faire entendre et lui persuader que ses vertus toutes puissantes, sa fortune appuyée de la faveur du ciel, continueraient à triompher de tout obstacle ; il prêta l'oreille avec complaisance aux avis d'Eusebia, qui satisfaisaient son indolence sans blesser sa vanité. S'apercevant que le souvenir de Gallus donnait des craintes à l'empereur, cette princesse lui présentait avec adresse les caractères opposés des deux frères, qu'on avait comparés dès leur enfance à ceux de Titus et de Domitien [2107]. Elle accoutumait son mari à considérer Julien comme un jeune prince modeste et sans ambition, dont la pourpre assurerait la reconnaissance et la fidélité, et que ses talents rendraient capable de remplir avec honneur une place au second rang, où il soulagerait l'empereur d'une infinité de soins, sans jamais prétendre à secouer l'autorité ou à obscurcir la gloire de son souverain et de son bienfaiteur. Après de longs et secrets efforts, l'ascendant de l'impératrice l'emporta sur l'opposition des eunuques favoris, et il fut résolu que Julien irait, avec le titre de César, gouverner les peuples au-delà des Alpes, dès qu'on aurait célébré son mariage avec la princesse Hélène, sœur de Constance [2108].

Quoique l'ordre qui le rappelait à la cour fut sans doute accompagné de quelque avertissement sur sa prochaine grandeur, Julien prit le peuple d'Athènes pour témoin de sa douleur sincère et des larmes qu'il répandit quand on l'arracha, malgré lui, de sa retraite chérie [2109]. Il craignait pour sa vie, pour sa gloire, et même pour sa vertu. Toute sa confiance était, dans la persuasion que Minerve dirigeait sans cesse sa conduite, et qu'il était sous la protection immédiate d'une légion d'anges invisibles, que cette déesse avait empruntée pour lui au soleil et à la lune. Il n'approcha qu'avec horreur du palais de Milan ; jeune et sincère, il ne put cacher son indignation quand il reçut les respects perfides et serviles des assassins de sa famille. Eusebia était enchantée d'avoir réussi dans ses bienveillants projets. L'embrassant avec la tendresse d'une sœur, elle tâcha, par les caresses les plus flatteuses, de bannir ses craintes et de

le réconcilier avec sa fortune. Mais la cérémonie de lui raser sa longue barbe, et son maintien emprunté quand il fallut troquer le manteau d'un philosophe grec pour l'habit militaire d'un prince romain, amusèrent pendant quelques jours la légèreté de la cour impériale[2110].

Les empereurs du siècle de Constantin ne daignaient plus consulter le sénat sur le choix d'un collègue ; mais ils avaient soin de faire ratifier leur nomination par le consentement de l'armée. Dans cette occasion solennelle les gardes et toutes les troupes qui étaient aux environs de Milan parurent sous les armes ; Constance monta sur son tribunal, tenant par la main son cousin Julien, qui accomplissait ce jour-là sa vingt-cinquième année[2111]. Dans un discours préparé, dont le style noble était soutenu par la dignité du débit, l'empereur représenta les différents dangers qui menaçaient la prospérité de la république, la nécessité de nommer un César pour gouverner et défendre l'Occident, et son intention de récompenser par la pourpre, s'ils y consentaient, les vertus qu'annonçait le neveu de Constantin. Les soldats témoignèrent leur approbation par un murmure respectueux : ils contemplèrent l'air mâle de Julien, et ils virent avec plaisir le feu de ses yeux tempéré par la modeste rougeur qui s'élevait sur son front, offert pour la première fois aux regards du monde. Dès que la cérémonie de son investiture fut terminée, Constance, s'adressant à lui du ton d'autorité que son âge et son rang lui permettaient de prendre, exhorta le nouveau César à mériter, par des exploits héroïques, ce nom immortel et sacré, et lui donna les plus fortes assurances d'une amitié, à laquelle ni le temps ni l'éloignement ne porteraient jamais atteinte. Après ce discours, les soldats frappèrent de leurs boucliers sur leurs genoux en signe d'applaudissements[2112], et les officiers qui entouraient le tribunal exprimèrent avec une décence retenue leur estime pour le représentant de Constance.

Les deux princes retournèrent au palais dans le même char, et pendant la marche lente de ce cortège, Julien se répétait à lui-même un vers d'Homère, son poète favori, qui pouvait également s'appliquer à ses craintes et à sa fortune[2113]. Les vingt-quatre jours qu'il passa dans le palais de Milan après son investiture, et les premiers mois de son règne dans les Gaules, ne furent autre chose qu'une pompeuse mais sévère captivité. Les honneurs qu'il avait acquis ne compensaient pas la perte de sa liberté[2114]. On surveillait ses pas, on interceptait sa correspondance, et il était obligé, par prudence, de refuser la visite de ses plus intimes amis. On ne lui laissa que quatre de ses anciens domestiques, deux pages, son médecin et son bibliothécaire ; ce dernier était le gardien d'une précieuse collection de livres reçus en présent de l'impératrice ; aussi attentive à satisfaire

les inclinaisons de son ami, qu'à défendre ses intérêts. Au lieu de ses fidèles serviteurs, sa maison fut composée convenablement à sa dignité de César, mais remplie d'une foule d'esclaves dénués et peut-être incapables d'attachement pour leur nouveau maître, auquel ils étaient, pour la plupart, ou inconnus ou suspects. Son défaut d'expérience pouvait exiger un conseil d'hommes sages et intelligents ; mais l'étiquette minutieuse qui réglait le service de sa table et la distribution de ses heures convenait plus à un adolescent encore sous la discipline de ses instituteurs, qu'à un prince auquel on confiait la conduite d'une guerre importante. Aspirait-il à mériter l'estime des peuples, il était arrêté par la crainte de déplaire au souverain. Les fruits de son mariage périrent par les jaloux artifices d'Eusebia [2115] elle-même, qui, en cette seule occasion, parût oublier la sensibilité de son sexe et sa générosité naturelle. Le souvenir de son père et de ses frères avertissait Julien de son propre danger, et ses craintes étaient encore augmentées par l'injuste et récente condamnation de Sylvanus. Pendant l'été qui avait précédé l'élévation de Julien, le général Sylvanus avait été choisi pour délivrer les Gaules de l'oppression des Barbares : il eût bientôt lieu de s'apercevoir que ses plus dangereux ennemis étaient restés à la cour impériale. Un délateur adroitement perfide, soutenu par plusieurs des principaux ministres, ayant obtenu de lui quelques lettres de recommandation, en effaça tout, excepté la signature, et remplit à son gré le parchemin des preuves d'un complot criminel de la plus haute importance. L'adresse et le courage des amis du général firent bientôt découvrir la fraude. Un conseil composé d'officiers civils et militaires reconnut publiquement l'innocence de Sylvanus, en présence de l'empereur. Mais la découverte arriva trop tard ; le bruit de la calomnie et la saisie de ses biens avaient déjà excité ce chef indigné à la révolte dont on l'avait si injustement accusé. Sylvanus prit la pourpre à Cologne, où était son quartier général. Son activité semblait menacer d'envahir l'Italie et d'assiéger Milan. Dans cette circonstance, Ursicinus, général du même rang regagna par une trahison la faveur qu'il avait perdue par d'éminents services rendus dans l'Orient. Feignant avec toute vraisemblance l'indignation que pouvaient lui inspirer des injures du genre de celle qu'on avait faite à Sylvanus, il se hâta de le joindre avec quelques cavaliers, et de trahir son crédule ami. Après un règne de vingt-huit jours, Sylvanus fut assassiné, et les soldats qui, sans aucune intention criminelle, avaient suivi aveuglément l'exemple de leur général, rentrèrent aussitôt dans l'obéissance [2116]. Les flatteurs de Constance célébrèrent la sagesse et le bonheur du prince, qui venait d'éteindre une guerre civile sans courir le hasard d'une bataille.

La défense des frontières rhétiennes et la persécution de la foi catholique retinrent Constance en Italie plus de dix-huit mois après le

départ de Julien. Avant de retourner dans l'Orient, l'empereur satisfait son orgueil et sa curiosité en visitant l'ancienne capitale [2117]. Il alla de Milan à Rome par les voies Émilienne et Flaminienne ; et quand il en fut à quarante milles, ce prince, qui n'avait jamais vaincu un ennemi étranger, imita la pompe et tous les attributs d'une marche triomphale ; son brillant cortège était composé de tous les ministres de son luxe ; mais, quoi qu'en pleine paix, il était environné de nombreux escadrons de ses gardes et de ses cuirassiers. Leurs étendards de soie embossés d'or et taillés en forme de dragons, flattaient autour de l'empereur. Constance était assis seul dans un char très élevé, incrusté d'or et de pierres précieuses. Excepté lorsqu'il baissait la tête pour passer sous la porte des villes, il affectait dans son grave maintien une roideur inflexible qui même lui donnait, ainsi dire, l'apparence d'une insensibilité totale. Les eunuques avaient introduit dans le palais impérial la sévère discipline de la jeunesse persane, et l'empereur s'était si bien conformé aux habitudes de patience, qui en résultent, que, pendant une marche lente, par une chaleur insupportable on ne le vit jamais porter ses mains à son visage, ni même tourner les yeux à droite et à gauche. Les magistrats et le sénat de Rome reçurent l'empereur, qui s'occupa avec beaucoup d'attention des différentes dignités conférées jadis par la république, et des portraits consulaires des familles distinguées. Les rues étaient bordées d'un peuple immense, des acclamations répétées annonçaient sa joie de posséder la personne sacrée du souverain, après en avoir été privé pendant trente-deux ans ; et Constance exprima, sur un ton de plaisanterie, son étonnement prétendu de ce que tout le genre humain se trouvait, disait-il, réuni en un instant dans le même lieu. Le fils de Constantin fut logé dans l'ancien palais d'Auguste ; il présida le sénat, harangua le peuple de la tribune où Cicéron était si souvent monté, assista aux Jeux du cirque avec une complaisance extraordinaire, et accepta les couronnes d'or et les panégyriques présentés par les députés des villes principales. Il ne resta à Rome que trente jours, qui furent employés à visiter les monuments de l'art et de la puissance répandus sur les sept collines et dans les vallées qui les séparent. Il admira l'imposante majesté du Capitole, la vaste étendue des bains de Caracalla et de Dioclétien, la sévère simplicité du Panthéon, la massive grandeur de l'amphithéâtre de Titus, l'architecture élégante du théâtre de Pompée et du temple de la Paix, et par dessus tout l'imposante structure du forum et de la colline de Trajan ; avouant que la renommée, si sujette à inventer et à amplifier, ne vantait point assez la métropole du monde. Le voyageur qui a contemplé les ruines de l'ancienne Rome, peut concevoir une idée imparfaite de l'impression que la vue de ses monuments devait faire éprouver quand ils élevaient leurs têtes superbes dans toute la splendeur de leur première beauté.

Constance fut si satisfait de ce voyage, qu'il eut l'ambition de faire aux Romains un présent qui perpétuât le souvenir de sa reconnaissance et de sa générosité. Sa première idée fut d'imiter la statue équestre et colossale qu'il avait vue dans le forum de Trajan ; mais quand il eut mûrement pesé les difficultés de l'exécution[2118], il préféra d'embellir la ville par le don d'un obélisque d'Égypte. Dans les siècles reculés, mais déjà policés, qui semblent avoir précédé l'invention de l'écriture alphabétique, les anciens souverains d'Égypte élevèrent un grand nombre de ces obélisques dans les villes de Thèbes et d'Héliopolis. Ils espéraient, sans doute que la simplicité de leur structure et la dureté de leur substance les mettraient à l'abri des injures du temps et de la violence[2119]. Plusieurs de ces extraordinaires colonnes avaient été transportées à Rome par Auguste et par ses successeurs, comme les monuments les plus durables de leur puissance, et de leur victoire[2120]. Mais il restait un de ces obélisques qui, soit qu'il parût plus respectable ou plus difficile à transporter, avait échappé longtemps à l'orgueilleuse avidité des conquérants. Constantin, le destinant à embellir sa nouvelle cité[2121], le fit déplacer de dessus son piédestal qui était posé devant le temple du Soleil, à Héliopolis, et descendre sur le Nil jusqu'à Alexandrie. La mort de Constantin suspendit l'exécution de ce projet et son fils, résolu de faire présent de cet obélisque à l'ancienne capitale de l'empire. On construisit un vaisseau d'une grandeur et d'une force convenables pour transporter des bords du Nil à ceux du Tibre cette masse énorme de granit, d'environ cent quinze pieds de longueur. L'obélisque de Constance fut débarquée à peu près à trois milles de la ville, et élevé, à force d'art et de travail, dans le grand cirque de Rome[2122].

Constance, apprit une nouvelle alarmante qui lui fit quitter Rome avec précipitation. Les provinces d'Illyrie étaient dans le danger le plus pressant. Les déchirements de la guerre civile et la perte irréparable qu'avaient éprouvée les légions à la bataille de Mursa avaient exposé ces contrées presque sans défense aux courses de la cavalerie légère des Barbares, et particulièrement, aux incursions des Quades, nation puissante et féroce, qui semblaient avoir échangé les coutumes de la Germanie contre les armes et les connaissances militaires des Sarmates, leurs alliés[2123]. Les garnisons de la frontière ne suffisaient pas pour les arrêter, et l'indolent monarque fut enfin obligé de rappeler des extrémités de ses États l'élite des troupes palatines, et de se mettre lui-même à leur tête. Cette guerre l'occupa sérieusement pendant une campagne entière, durant l'automne qui la précéda et le printemps dont elle fut suivie. L'empereur passa le Danube sur un pont de bateaux, tailla en pièces tout ce qui se présenta devant lui, pénétra dans le cœur du pays des Quades, et leur rendit

avec usure les maux dont ils avaient affligé les provinces romaines. Les Barbares, épouvantés, furent bientôt forcés de demander la paix. En réparation du passé, ils offrirent la restitution de tous leurs prisonniers, et les plus distingués de leur nation pour otages et pour garants de leur conduite à l'avenir. La réception favorable et flatteuse qu'obtinrent les premiers d'entre leurs chefs qui implorèrent la clémence de l'empereur, encouragea les plus timides ou les plus obstinés à suivre leur exemple : le camp impérial fut rempli d'une foule de princes et d'ambassadeurs des tribus les plus éloignées, qui occupaient les plaines de la petite Pologne, et qui auraient pu se croire en sûreté derrière la chaîne escarpée des montagnes Carpathiennes. En faisant la loi aux Barbares qui habitaient au-delà du Danube, Constance parût sensible au malheur de Sarmates, qui, chassés de leur pays par leurs esclaves révoltés, s'étaient réfugiés chez les Quades, dont ils avaient considérablement augmenté la puissance. L'empereur embrassant un système de politique adroit autant que généreux, tira les Sarmates de cet état de dépendance humiliante. Par un traité séparé, il les rétablit en corps de nation amie et allié de la république, sous le gouvernement d'un monarque ; il déclara qu'il avait résolu de soutenir la justice de leur cause, et d'assurer la paix de leurs provinces par la destruction ou du moins par le bannissement des Limigantes, qui conservaient tout les vices et toute la bassesse de leur méprisable origine. L'exécution de ce dessein offrait moins de gloire que de difficultés. Le territoire des Limigantes était défendu du côté des Romains par le Danube, et par la Theiss du côté des Barbares. Le terrain marécageux qui séparait ces deux rivières, fréquemment inondé de leurs eaux, présentait un labyrinthe dangereux et inabordable, excepté pour les habitants qui en connaissaient les passages secrets et les forteresses inaccessibles. A l'approche de Constance, les Limigantes eurent alternativement recours aux supplications, aux armes et à la perfidie. Il rejeta sévèrement leurs prières ; et après avoir éventé leurs grossiers stratagèmes, il repoussa les efforts irréguliers de leur valeur par une conduite prudente et courageuse. Une des plus guerrières de leurs tribus s'était fixée dans une petite île au confluent de la Theiss et du Danube. Elle avait consenti à passer la rivière sous le prétexte d'une conférence amicale, pendant laquelle ces Barbares projetaient de se saisir de l'empereur ; qu'ils ne croyaient pas sur ses gardes. Mais les traîtres furent victimes de leur entreprise ; environnés de toutes parts, écrasés par des chevaux de la cavalerie, hachés par les légions, et dédaignant de demander quartier, ils périrent les armes à la main, et conservèrent jusqu'au dernier soupir leur maintien farouche et leur air de férocité. Après cette victoire, un corps considérable de Romains passa sur la rive opposée du Danube. Les Taifalæ, tribus des Goths, qui s'étaient

engagés au service de l'empire, entourèrent les Limigantes de l'autre côté de la Theiss. Leurs anciens maîtres, les Sarmates libres, animés par l'espoir et la vengeance, gravirent les montagnes et pénétrèrent dans le cœur du pays qui leur avait appartenu. Un incendie général fit découvrir les huttes des Barbares qui s'étaient retirés dans le fond du désert, et le soldat combattit avec intrépidité sur un terrain marécageux, où l'on courait à chaque pas le danger d'être englouti. Les plus braves des Limigantes avaient résolu de se défendre jusqu'à la mort ; mais l'autorité des vieillards fit prévaloir un avis moins violent. Les suppliants en foule se rendirent au camp des Romains, suivis de leurs femmes et de leurs enfants, pour apprendre de la bouche de l'empereur le sort qu'il leur réservait. Après avoir fait l'éloge de sa propre clémence, qui le portait à pardonner leurs crimes multipliés, et à sauver les restes d'une nation coupable, Constance leur assigna pour exil un pays éloigné, où ils auraient pu jouir d'un repos honorable. Les Limigantes obéirent avec répugnance, et, avant d'avoir atteint à cette nouvelle patrie, ils revinrent sur les bords du Danube, déplorèrent le malheur de leur situation, et conjurèrent l'empereur en lui jurant une fidélité à toute épreuve, de leur accorder une habitation tranquille dans quelque canton d'une province romaine. Constance, oubliant les preuves récentes de leur perfidie, écouta ses flatteurs qui s'empressèrent de lui représenter l'avantage qu'il tirerait d'une colonie de soldats, dans un temps où les sujets de l'empire accordaient plus facilement des contributions d'argent que des services militaires. On permit aux Limigantes de passer le Danube, et l'empereur leur donna audience dans une vaste plaine près du lieu où est situé Bude. Ils entourèrent son tribunal ; et tandis qu'ils semblaient écouter avec respect un discours rempli de douceur et de dignité, un des Barbares, lançant en l'air une de ses sandales, cria d'une voix terrible : *Marha ! marha !* cri de guerre et d'alerte qui fut le signal de la plus horrible confusion. Les Barbares s'élancèrent avec violence pour enlever l'empereur. Son trône et son lit d'or furent pillés par leurs mains grossières, mais la courageuse fidélité de ses gardes, qui reçurent la mort à ses pieds, lui donna le temps d'échapper de cette sanglante mêlée, et de s'éloigner rapidement sur un de ses meilleurs coursiers. Le nombre et la discipline des Romains tirèrent une prompt vengeance de l'affront que leur avait fait essuyer cette trahison ; le combat ne fut terminé que par l'extinction du nom et de la nation des Limigantes. On remit les Sarmates errants en possession de leurs anciennes terres. Constance, quoique leur caractère léger lui inspirât peu de confiance, espéra que le sentiment de là reconnaissance pourrait avoir quelque influence sur leur conduite future ; il avait remarqué la taille avantageuse et la conduite respectueuse de Zizais, un de leurs chefs les plus distingués, et il le fit roi des Sarmates. Zizais

prouva par son inviolable attachement pour l'empereur qu'il était digne de son choix ; et Constance après ce succès, fut surnommé le Sarmatique, aux acclamations de son armée victorieuse [2124].

Tandis que l'empereur romain et le monarque persan défendaient, à trois mille milles l'un de l'autre, les limites de leurs États contre les Barbares des rives du Danube et de l'Oxus, leurs confins intermédiaires étaient exposés aux vicissitudes d'une guerre languissante, et d'une trêve précaire. Deux des ministres orientaux de Constance, le préfet du prétoire Musonien, dont les talents étaient flétris par la fausseté et le défaut d'intégrité, et Cassien, duc de Mésopotamie, vétéran intrépide, entamèrent secrètement une négociation avec le satrape Tamsapor [2125]. Ces ouvertures de paix traduites en langue persane, et rédigées dans le style flatteur et servile de l'Asie, furent portés dans le camp du grand roi, qui résolut de faire savoir aux romains, par un ambassadeur, les conditions qu'il daignait leur accorder. Narsès, qu'il revêtit de ce caractère, reçut toutes sortes d'honneurs dans le cours de son voyage depuis Antioche jusqu'à Constantinople. Arrivé à Sirmium après une longue route, il reçut sa première audience, et développa respectueusement le voile de soie qui couvrait la lettre hautaine de son souverain. Sapor, roi des rois, frère du Soleil et de la Lune (tels étaient les titres pompeux affectés par la vanité orientale), félicitait son frère Constance César de ce qu'il avait puisé de la sagesse dans l'adversité. Comme légitime successeur de Darius Hystaspes, Sapor déclarait que la rivière de Strymon en Macédoine était l'ancienne et véritable borne de son empire, mais que telle était sa modération, qu'il se contenterait des provinces d'Arménie et de Mésopotamie, qu'on avait frauduleusement enlevées à ses ancêtres : ajoutant que sans cette restitution il était impossible d'établir une paix solide entre les deux empires, et que, si son ambassadeur ne rapportait pas une réponse satisfaisante, il était préparé à soutenir, dès le printemps suivant, la justice de sa cause par la force de ses armes invincibles. Narsès, naturellement rempli de politesse et de grâces, tâcha d'adoucir, autant que son devoir le lui permettait, la hauteur de cette proposition [2126]. Le conseil impérial, après avoir mûrement pesé le style et le contenu de la lettre, renvoya l'ambassadeur avec la réponse suivante : *Quoique Constance pût légitimement désavouer des ministres qui avaient entamé une négociation sans ses ordres positifs, il était disposé à conclure un traité juste et honorable. Mais il regardait comme indécent et ridicule de proposer au seul et victorieux possesseur de tout l'empire romain, des conditions qu'il avait rejetées avec indignation dans un temps où sa puissance se renfermait dans les limites étroites de l'Orient. Le sort des armes était sans doute incertain ; mais Sapor ne devait pas oublier que si dans le cours de leurs nombreuses guerres, les Romains avaient perdu quelques batailles, ils les avaient*

cependant terminées toutes par la victoire. Peu de jours après le départ de Narsès, on envoya trois ambassadeurs à la cour de Sapor, qui était déjà revenu de son expédition de Syrie dans sa résidence ordinaire de Ctésiphon. Un comte, un notaire et un sophiste, furent chargés de cette importante commission ; et Constance, qui désirait seulement la conclusion de la paix, espéra que le rang du premier, l'adresse du second, et l'éloquence du troisième [2127], obtiendraient de Sapor un adoucissement à ses prétentions. Mais leur négociation échoua par l'opposition et les manoeuvres d'Antoninus, sujet romain [2128]. Forcé par l'oppression de fuir de la Syrie, il avait été admis dans les conseils de Sapor, et même à sa table royale, où, selon l'usage des Persans, se discutaient les affaires les plus importantes [2129]. L'adroit réfugié satisfaisait par les mêmes moyens à son intérêt et à sa vengeance. Il excitait sans cesse l'ambition de son nouveau maître à profiter du moment où l'élite des troupes palatines était occupée avec l'empereur à combattre sur les bords éloignés du Danube, et où les provinces épuisées de l'Orient offraient une conquête facile à ses nombreuses armées de Persans ; maintenant fortifiées par l'alliance et la jonction des plus redoutables d'entre les Barbares. Les ambassadeurs romains se retirèrent sans succès ; et ceux qui leur succédèrent, quoique d'un rang supérieur, furent enfermés dans une étroite prison, et menacés de la mort ou de l'exil.

L'historien militaire [2130], envoyé pour observer l'armée des Persans tandis qu'ils construisaient un pont de bateaux sur le Tigre, monta sur une colline d'où il vit toute la plaine d'Assyrie, aussi loin que l'horizon lui permettait de l'apercevoir, couverte de soldats, d'armes et de chevaux, et Sapor à leur tête, vêtu d'un habit éclatant de pourpre. À sa gauche, la place d'honneur chez les Orientaux, Grumbates, roi des Chionites, présentait le maintien austère d'un guerrier vénérable par ses années, et célèbre par ses exploits. À la droite de Sapor était, dans un rang pareil, le roi d'Albanie, qui amenait des rives de la mer Caspienne ses tribus indépendantes. Les satrapes et les généraux étaient placés selon leur race, et en outre de la foule immense de femmes et d'esclaves qui suivent toujours les armées orientales, on comptait plus de cent mille combattants effectifs, tous exercés à la fatigue, et choisis parmi les plus braves nations de l'Asie. Le transfuge romain, qui dirigeait en grande partie le conseil de Sapor, lui avait sagement recommandé de ne pas perdre la belle saison à entreprendre des sièges longs et difficiles ; mais de marcher vers l'Euphrate, et de s'emparer sans délai de la faible et opulente capitale de la Syrie. Mais à peine entrés dans les plaines de la Mésopotamie, les Perses s'aperçurent qu'on avait pris toutes les précautions propres à retarder leurs progrès et à déconcerter leurs desseins. Les habitants et leurs troupeaux étaient retirés dans des

forteresses ; les fourrages verts avaient été brûlés sur pied ; des pieux serrés et pointus défendaient les gués des rivières ; on avait garni la rive opposée de machines de guerre, et la crue favorable des eaux de l'Euphrate ne permit point aux Barbares de tenter le passage sur le pont de Thapsacus. L'habile Antoninus changea son plan d'opérations, et conduisit l'armée par un long détour, mais à travers des territoires fertiles, vers la source de l'Euphrate, où le peu de profondeur de ses eaux offre un passage facile. Sapor dédaigna prudemment de s'arrêter devant les murs de l'imprenable Nisibis ; mais en passant sous les murs d'Amida, il voulut essayer si la majesté de sa présence n'amènerait pas sur-le-champ à ses pieds la garnison pénétrée de respect et de terreur. L'insolence d'un dard sacrilège qui, lancé au hasard vint effleurer son royal diadème, le convainquit de son erreur ; et le monarque indigné n'écoula plus qu'avec impatience l'avis de ses ministres, qui le conjuraient de ne pas sacrifier à son ressentiment tout le succès de ses armes et de son ambition. Le lendemain, Grumbates s'avança sous la porte de la ville, avec un corps de troupes choisies, et somma la garnison de se rendre à l'instant, pour réparer de la seule manière qui fut en son pouvoir un semblable trait d'audace et d'insolence. On répondit à cette proposition par une grêle de traits, et un javelot lancé d'une baliste traversa le cœur du fils unique de Grumbates, jeune prince également remarquable par sa valeur et par sa beauté. Le fils du roi des Chiorites fut inhumé avec toutes les cérémonies d'usage chez cette nation ; et Sapor adoucit un peu la douleur du vieux guerrier en lui jurant que la coupable ville d'Amida serait le bûcher funèbre qui servirait à expier la mort et à perpétuer la mémoire de son fils.

L'ancienne ville d'Amid ou Amida[2131] qu'on appelle quelquefois Diarbekir[2132], du nom de la province, est située avantageusement dans une plaine fertile arrosée par le cours naturel du Tigre et par des canaux artificiels, dont le plus considérable forme un demi cercle autour de la partie orientale de la ville. L'empereur Constance lui avait récemment accordé l'honneur de porter son nom, et l'avait fortifiée de nouveaux murs défendus par de hautes tours. L'arsenal était muni de toutes les machines de guerre propres la défense ; et la garnison avait été nouvellement renforcée de sept légions, quand la plaine fût investie par les armées de Sapor[2133]. Ce prince fondait sur un assaut général son premier et principal espoir. Les différentes nations qui suivaient ses drapeaux prirent les postes qui leur furent assignés ; la nation des *Vertæ* au midi : au nord les Albanais ; à l'orient les Chionites, enflammés par la douleur et l'indignation ; et à l'occident les Ségestins, les plus braves de l'armée, dont le front de bataille était couvert d'une ligne formidable d'éléphants[2134]. Les Persans de tous côtés secondaient leurs efforts et animaient. leur

courage. Sapor lui-même, sans égards pour son rang hasardait sa propre vie, et pressait le siège avec l'impétuosité d'un jeune soldat. Après un combat opiniâtre, les Barbares furent repoussés. Ils revinrent à la charge, et furent repoussés encore avec un épouvantable carnage. Deux légions rebelles des Gaules, qui avaient été reléguées en Orient, signalèrent par une sortie leur courage indiscipliné, et pénétrèrent, à la faveur de la nuit, jusqu'au milieu du camp des Persans. Pendant la plus terrible de ces attaques répétées, Amida fut trahie par un déserteur qui indiqua aux Barbares un escalier secret, taillé dans le creux d'un rocher sur le bord du Tigre. Soixante-dix archers de la garde royale montèrent en silence au troisième étage d'une tour très élevée qui commandait le précipice, et attachèrent l'étendard royal, signal de confiance pour les assaillants, et de désespoir pour les assiégés. Si ces braves avaient pu se maintenir dans leur poste quelques instants de plus, peut-être, le sacrifice généreux qu'ils firent de leur vie aurait-il du moins assuré la réduction de la place. Après avoir essayé sans succès les assauts et les stratagèmes, Sapor eut recours aux opérations plus lentes, mais plus sûres, d'un siège régulier, dont les travaux furent dirigés par des déserteurs romains. On ouvrit la tranchée à une distance convenable, et les soldats destinés à ce service s'approchèrent, couverts de fortes claies, pour remplir le fossé et sapé le mur dans ses fondements. Des tours de bois, posées sur des roues, s'avancèrent, et mirent les soldats, qu'on avait, pourvus de toute sortes d'armes de trait, à portée de combattre, presque de plain pied, avec ceux qui défendaient les remparts. Tout ce que le courage et l'art pouvaient exécuter, fut employé à la défense d'Amida, et le feu des Romains détruisit souvent les ouvrages de Sapor, mais les ressources d'une ville assiégée ne sont pas inépuisables. Les Persans réparaient leurs pertes et, avançaient leurs travaux ; les béliers firent une large brèche, et la garnison réduite et épuisée ne put résister à l'impétuosité d'un nouvel assaut. Les soldats, les citoyens, leurs femmes et leur enfants, enfin tous ceux qui n'eurent pas le temps de fuir par la porte opposée, furent enveloppés par les vainqueurs dans un massacre général.

Mais la ruine d'Amida sauva les provinces romaines. Quand les premiers transports, que donne la victoire furent un peu calmés, Sapor dut réfléchir avec regret que, pour châtier une cité indocile, il avait perdu l'élite de ses troupes et la saison la plus favorable pour les conquêtes[2135]. Un siège de soixante-treize jours lui avait enlevé trente mille de ses vétérans tombés sous les murs d'Amida. Trompé dans son espoir, le monarque retourna dans sa capitale ; en cachant son déplaisir secret sous un extérieur triomphant. Il est plus que probable qu'une guerre qui avait présenté des obstacles et des dangers inattendus, dégoûta l'inconstance de ses alliés barbares, et que le

vieux roi des Chionites, rassasié de vengeance, s'empressa de quitter le pays funeste où il avait perdu l'espoir de sa famille et de sa nation. Les forces et le courage de l'armée avec laquelle Sapor entra en campagne le printemps suivant, ne pouvaient plus remplir ses vues ambitieuses. Au lieu d'entreprendre la conquête de l'Orient, il fallut se contenter de réduire deux places fortes de la Mésopotamie, Singara et Bezabde[2136], situées l'une dans le milieu d'un désert de sables, et l'autre sur une petite péninsule entourée presque de tous côtés par le fleuve rapide et profond du Tigre. Cinq des légions romaines, réduites par Constantin à un nombre de soldats peu considérable, furent faites prisonnières, et envoyées en captivité sur les confins les plus reculés de la Perse. Après avoir démantelé Singara, le conquérant quitta cette ville éloignée et solitaire. Mais il répara soigneusement les fortifications de Bezabde, la pourvut abondamment de tous les moyens de défense, et mit dans cette place importante une garnison ou colonie de vétérans, dans l'honneur et la fidélité desquels il avait la plus grande confiance. Vers la fin de la campagne, il reçut un échec en essayant d'enlever Virtha ou Tércrit, ville forte des Arabes indépendants, qui passa pour imprenable jusqu'au règne de Tamerlan[2137].

La défense de l'Orient contre les armées de Sapor exigeait et aurait employé les talents du général le plus expérimenté. C'était un bonheur pour l'État que cette province se trouvât confiée, dans cette circonstance au brave Ursicinus, qui méritait seul la confiance des peuples et des soldats. Mais, au moment du danger[2138], les intrigues des eunuques firent rappeler Ursicinus, et le commandement militaire de l'Orient fut donné, par la même influence, à Sabinien, riche et rusé vétéran, qui avait atteint l'âge des infirmités sans en acquérir l'expérience. Un second ordre émané de ces conseils inconstants et soupçonneux renvoya Ursicinus sur la frontière de Mésopotamie, et le condamna aux travaux d'une guerre dont les honneurs étaient réservés pour son indigne rival. Sabinien campa tranquillement, sous les murs d'Édesse ; et, tandis qu'il y récréait son indolence par une vaine parade d'exercices militaires, tandis qu'au son des flûtes il exécutait la danse pyrrhique, le soin de la défense publique était laissée aux talents et à l'activité de l'ancien général. Mais lorsque Ursicinus présentait un plan vigoureux d'opérations, quand il proposait de tourner autour des montagnes avec un corps de cavalerie et de troupes légères pour enlever les convois des ennemis, fatiguer par des attaques la vaste étendue de leurs lignes, et secourir ville d'Amida, le commandant, timide et envieux, répondait qu'il avait des ordres positifs de ne point exposer les troupes. Amida fut prise ; ceux de ses braves défenseurs qui échappèrent au fer des Barbares, tombèrent dans le camp des Romains sous celui des bourreaux ; et Ursicinus lui-

même, après une enquête humiliante et partielle, fut puni par la perte de son grade de la mauvaise conduite de Sabinien. Mais le général, injustement condamné osa dire à l'empereur que si de pareilles maximes continuaient à prévaloir dans les conseils, toute sa puissance suffirait difficilement à défendre ses provinces orientales des invasions de l'ennemi ; et Constance éprouva bientôt la vérité de cette prédiction. Lorsque l'empereur eut subjugué ou pacifié les Barbares du Danube, il avança à marches lentes vers l'Orient ; et, après avoir douloureusement contemplé les ruines encore fumantes d'Amida, il forma, avec une puissante armée le siège de Bezabde. L'effort des plus énormes béliers fut employé, contre ses murs, et la place fut réduite à la dernière extrémité : mais rien ne pût vaincre le courage patient et intrépide de la garnison ; l'approche de la saison pluvieuse obligea enfin l'empereur à lever le siège, et à se retirer honteusement dans ses quartiers d'hiver à Antioche[2139]. La vanité de Constance et toute l'imagination de ses courtisans étaient fort embarrassées à trouver dans la guerre de Perse la matière d'un panégyrique, tandis que Julien, à qui il avait confié les Gaules, remplissait l'univers de sa gloire, par le récit simple et abrégé de ses exploits.

Dans l'aveugle acharnement de la discorde civile, Constance avait abandonné aux Barbares de la Germanie les contrées de la Gaule qui obéissaient encore à son rival. Un nombreux essaim de Francs et d'Allemands furent invités à passer le Rhin, par des présents, des promesses, l'espoir du pillage et le don de toutes les terres qu'ils pourraient envahir[2140]. Mais l'empereur, qui, dans un embarras momentané, avait eu l'imprudence d'exciter l'avidité de ces Barbares, sentit bientôt combien il était difficile de faire renoncer des alliés si dangereux à des contrées dont on leur avait fait connaître la richesse. Peu soigneux de distinguer les sujets fidèles des révoltés, ces brigands indisciplinés traitaient comme leurs ennemis naturels tous ceux des habitants de l'empire dont ils convoitaient les possessions. Quarante-cinq cités florissantes, Tongres, Cologne, Trèves, Worms, Spire, Strasbourg, etc., sans compter un beaucoup plus grand nombre d'autres villes et villages, furent ravagées et la plupart réduites en cendres. Les Barbares de la Germanie, fidèles aux usages de leurs ancêtres, ne pouvaient consentir à se voir renfermer entre des murs ; ils leur prodiguaient les noms odieux de sépulcres, de prisons, et, fixant leurs habitations indépendantes sur les bords des rivières du Rhin, de la Meuse, et de la Moselle, ne connaissaient d'autres fortifications, dans les moments de danger, que de grands arbres renversés et jetés à la hâte au travers des routes qu'ils voulaient fermer. Les Allemands s'étaient fixés dans les contrées qui forment actuellement l'Alsace et la Lorraine ; les Francs occupaient l'île des Bataves et une grande partie du Brabant, connue alors sous le nom de Toxandrie[2141], et qu'on

peut regarder comme le berceau de la monarchie française [2142]. Des sources du Rhin jusqu'à son embouchure, les conquêtes des Germains s'étendaient vers l'occident de cette rivière environ sur quarante milles de pays occupé par des colonies de leur nation et portant le même nom ; mais les pays qu'ils avaient dévastés, étaient trois fois plus étendus que leurs conquêtes. Jusques à une distance beaucoup plus éloignée, toutes les villes ouvertes des Gaulois étaient désertes, et les habitants des villes fortes, qui, se confiant dans leurs remparts par leur vigilance, n'avaient pas abandonné leurs demeures, ne pouvaient plus recueillir de grains que sur les terres encloses dans l'enceinte de leurs murs. Les légions, diminuées, sans paye et sans vivres, sans armes et sans discipline, tremblaient à l'approche et même au seul nom des Babares.

Ce fut dans ces temps malheureux qu'on choisit un jeune prince sans expérience pour délivrer et gouverner les provinces de la Gaule, ou plutôt, comme Julien le dit lui-même, pour y étaler la vaine image de la grandeur impériale. Son éducation scolastique et solitaire l'avait beaucoup plus familiarisé avec les livres qu'avec les armes, avec les auteurs de l'antiquité qu'avec les mœurs des hommes de son siècle. Il ignorait parfaitement la science pratique de la guerre et du gouvernement. Quand il répétait gauchement quelque exercice militaire qu'il ne pouvait se dispenser d'apprendre, il s'écriait en soupirant : *Ô Platon ! Platon ! quelle occupation pour un philosophe !* Cependant cette philosophie spéculative, que sont trop disposés à mépriser les hommes livrés aux affaires, avait rempli l'imagination de Julien des exemples les plus respectables, et son âme des préceptes les plus généreux. Elle y avait empreint l'amour de la vertu, le désir de gloire et le mépris de la mort. L'habitude de la tempérance et de la frugalité, si recommandées dans les écoles, est bien plus essentielle encore dans la discipline sévère d'un camp. Julien ne prenait de la nourriture et du sommeil que ce qu'exigeaient les besoins de la nature. Rejetant avec dédain les mets délicats destinés pour sa table, il satisfaisait son appétit avec la ration grossière que recevait le moindre des soldats. Dans la plus grande rigueur des hivers de la Gaule, il ne souffrait jamais qu'on allumât du feu dans la chambre où il couchait. Après un sommeil court et interrompu, il se levait souvent au milieu de la nuit de dessus un tapis étendu sur le plancher, soit pour une dépêche pressée pour visiter ses rondes, ou pour ménager un moment à ses études favorites [2143]. Les préceptes d'éloquence qu'il appliquait précédemment à des sujets de pure imagination, furent employés plus utilement à exciter ou à calmer les passions d'une multitude armée ; et quoique l'étude de la littérature et les habitudes de sa jeunesse l'eussent plus familiarisé avec les beautés de la langue grecque, il avait cependant acquis une connaissance suffisante de la langue

latine [2144]. Julien n'ayant jamais été destiné à occuper ni la place d'un juge ni celle d'un législateur, il est probable qu'il s'était peu attaché à l'étude de la jurisprudence romaine : mais ses études philosophiques lui avaient donné un respect inflexible pour la justice, que tempéraient ses dispositions à la clémence, la connaissance des principes généraux d'évidence et d'équité, et la faculté de démêler avec patience les questions les plus sèches et les plus embarrassantes. Le succès de ses desseins politiques et de ses opérations militaires dépendait des circonstances et du génie de ceux auxquels il avait à faire. L'homme instruit qui manque d'expérience est souvent embarrassé dans l'application de la meilleure théorie ; mais il acquit cette science indispensable par la vigueur active de son propre génie et par la sage expérience de Salluste, officier d'un rang distingué, qui bientôt s'attacha tendrement un prince si digne de son amitié et qui à la plus incorruptible intégrité joignait le talent de faire entendre les vérités les plus sévères sans jamais blesser la délicatesse de l'oreille d'un souverain [2145].

Dès que Julien eut revêtu la pourpre à Milan, on l'envoya dans la Gaule avec une faible suite de trois cent soixante soldats. Durant l'hiver qu'il passa à Vienne dans une situation pénible et inquiétante, au milieu des ministres que Constance avait chargés de diriger la conduite de son cousin il apprit le siège et la délivrance d'Autun cette ville ancienne et vaste, avec des murs en ruine et une garnison sans courage, fut sauvée par l'intrépidité de quelques vétérans qui reprirent les armes pour défendre leurs foyers. En partant d'Autun pour traverser les provinces gauloises, Julien saisit la première occasion de signaler son courage. A la tête d'un petit corps d'archers et de cavalerie pesante, il choisit de deux routes la plus courte, mais la plus dangereuse et, tantôt en évitant, tantôt en poussant les Barbares qui étaient maîtres de la campagne, il atteignit, après une marche honorable autant qu'heureuse, le camp près de Reims où les troupes avaient ordre de s'assembler. La présence du jeune prince ranima le courage expirant des soldats et ils marchèrent de Reims à la poursuite de l'ennemi avec une confiance qui pensa leur être fatale. Les Allemands, qui connaissaient parfaitement le pays, rassemblèrent leurs forces dispersées, et, profitant d'une nuit obscure et pluvieuse, attaquèrent avec impétuosité l'arrière-garde des Romains. Avant d'avoir pu réparer le désordre inévitable dans cette surprise, Julien perdit deux légions qui furent taillées en pièces, et il apprit, par sa propre expérience, que la vigilance et la circonspection sont les deux plus importants préceptes de l'art de la guerre. Une seconde action plus heureuse rétablit et assura sa réputation militaire ; mais comme l'agilité des Barbares les mettait à l'abri de la poursuite, sa victoire ne fût ni sanglante ni décisive. Il s'avança cependant jusqu'aux bords du

Rhin, contempla les ruines de Cologne, se convainquit des difficultés de cette guerre ; et, à l'approche de l'hiver, se retira mécontent de la cour, de son armée et de ses propres succès[2146]. La puissance de l'ennemi était encore entière. A peine Julien avait-il séparé ses troupes et pris ses quartiers à Sens, dans le centre de la Gaule, qu'il fut environné et assiégé par une nombreuse armée de Germains. Réduit dans cette extrémité, aux ressources de son propre génie, il suppléa, par sa prudente intrépidité, à la faiblesse de la ville et de la garnison ; et, après trente jours de siège, les Barbares se retirèrent irrités de leur peu de succès.

Fier et satisfait de ne devoir sa délivrance qu'à son épée, Julien ne pouvait cependant sans amertume se voir abandonné, et trahi de ceux qui obligés par les lois de l'honneur et de la fidélité à le défendre, méditaient peut-être secrètement sa destruction. Marcellus, maître général de la cavalerie dans les Gaules, interprétait à la rigueur les ordres d'une cour ombrageuse. Indifférent à la dangereuse situation de Julien, il avait défendu aux troupes qu'il commandait de donner aucun secours à la ville de Sens. Si le César eût souffert en silence une insulte si dangereuse, sa personne et son autorité, seraient devenues l'objet du mépris général ; et si cette action criminelle n'eût pas été punie, l'empereur aurait confirmé des soupçons qu'avait trop autorisés sa conduite passée envers les princes de la maison Flavienne. On rappela Marcellus, sans user contre lui d'aucune autre mesure de sévérité[2147], et le commandement de la cavalerie fut donné à Sévère, qui à la fidélité joignait la valeur et l'expérience. Capable également de conseiller avec respect et d'exécuter avec zèle, et sans répugnance à l'autorité suprême que, par les soins de sa protectrice Eusebia, Julien parvint enfin à obtenir sur les armées de la Gaule[2148]. On adopta pour la campagne suivante un plan sage d'opérations. Julien lui-même, à la tête du reste des vétérans et de quelques nouvelles levées que la cour avait permises, pénétra hardiment dans les cantonnements des Germains ; il rétablit avec soin les fortifications de Saverne dont la position avantageuse pouvait également arrêter les incursions et intercepter la retraite de l'ennemi. D'un autre côté, Barbatio, général d'infanterie, s'avancait de Milan avec une armée de trente mille hommes, et, après avoir passé les montagnes, se préparait à jeter un pont sur le Rhin aux environs de Bâle. On devait s'attendre que les Allemands, serrés des deux côtes par les armées romaines, seraient bientôt forcés d'évacuer les provinces de la Gaule, et s'empresseraient de marcher au secours de leur pays natal ; mais l'espoir de la campagne fut perdu par l'incapacité, la jalousie, ou par l'effet des instructions secrètes qu'avait reçues Barbatio, qui se comporta comme s'il eût été l'ennemi du César et l'allié secret des Barbares. On peut attribuer à son manque d'intelligence militaire la

facilité avec laquelle il laissa passer et repasser, une troupe de bandits presque devant les portes de son camp ; mais la perfidie lui fit brûler un grand nombre de bateaux et toutes ses provisions superflues, dont l'armée des Gaules avait le plus grand besoin, prouva évidemment ses criminelles intentions. Les Germains méprisèrent un ennemi qui semblait ne pas pouvoir ou ne pas vouloir les attaquer, et la retraite ignominieuse de Barbatio priva Julien d'un secours sur lequel il avait compté. Il se vit abandonné à lui-même dans une position où il ne pouvait rester sans danger, et dont il était difficile de sortir sans honte [2149].

Les Allemands, délivrés de la crainte d'une invasion, se préparèrent à châtier le jeune Romain qui prétendait leur disputer la possession d'un pays auquel ils avaient droit par des traités précédés de la conquête. Ils employèrent trois jours et trois nuits à transporter leur armée sur le Rhin. Le féroce Chnodomar, agitant la pesante javeline dont il s'était victorieusement servi contre le frère de Magnence, conduisait l'avant-garde des Barbares, et modérait, par son expérience, l'ardeur martiale qu'il inspirait par son intrépidité [2150]. Il était suivi de six autres rois, de dix princes d'extraction royale, d'une nombreuse troupe de vaillante noblesse, et de trente-cinq mille des plus braves soldats de la Germanie. La confiance qu'ils avaient en leurs propres forces, fut augmentée par la trahison d'un déserteur qui déclara que le César occupait, avec une faible armée de treize mille hommes, un poste environ à vingt et un milles de leur camp de Strasbourg. Avec ces forces inférieures, Julien résolut de chercher et d'attaquer les Barbares. Le hasard d'une action générale lui parut préférable à l'incertitude fatigante d'une multitude de combats séparés avec les différents corps de l'armée allemande. Les Romains marchèrent serrés sur deux colonnes, la cavalerie à droite, et l'infanterie à gauche. Le jour était si avancé quand ils aperçurent les ennemis, que Julien proposa de différer la bataille jusqu'au lendemain pour donner le temps aux soldats de réparer, par la nourriture et le repos, leurs forces épuisées. Cédant néanmoins avec répugnance à leurs clameurs, et même à l'avis de son conseil, il exhorta ses troupes à justifier par leur valeur l'indocilité de leur impatience, qui, si elles étaient vaincues, passerait pour de l'imprudence et de la présomption. Les trompettes sonnèrent ; le cri de guerre fit retentir la plaine, et les deux armées s'élancèrent l'une contre l'autre avec une égale impétuosité. Le César, qui conduisait lui-même l'aile droite, avait mis sa confiance dans l'adresse de ses archers et dans la force massive de ses cuirassiers ; mais ses rangs furent rompus par un mélange confus de cavalerie et d'infanterie légère, et il eut la douleur de voir fuir six cents de ses meilleurs cuirassiers [2151]. Julien, oubliant le soin de sa propre vie, se jeta au devant d'eux, et, en leur rappelant leur ancienne gloire, en

leur peignant l'infamie dont ils allaient se couvrir, il parvint à les rallier et à les ramener contre les ennemis victorieux. Le combat entre les deux lignes d'infanterie était sanglant et obstiné. Les Germains avaient la supériorité de la force et de la taille ; les Romains celui de la discipline et du sang-froid : mais comme les Barbares qui combattaient sous les drapeaux de l'empire réunissaient tous ces avantages, leurs redoutables efforts, dirigés par un chef habile, décidèrent le succès à la journée. Les Romains perdirent quatre tribuns et deux cent quarante-trois soldats dans la mémorable bataille de Strasbourg, si glorieuse pour le jeune César [2152], et si heureuse pour les provinces opprimées de la Gaule. Six mille Allemands perdirent la vie, sans compter ceux qui furent noyés dans le Rhin, ou percés de dards tandis qu'ils tachaient de le passer à la nage [2153]. Chnodomar lui-même fut entouré et pris avec trois de ses braves compagnons d'armes qui avaient fait vœu de partager le sort de leur chef, et de ne pas lui survivre. Julien le reçut avec une pompe militaire au milieu du conseil composé de ses officiers, et, lui montrant une pitié généreuse, il dissimula le mépris intérieur que lui donnait la basse soumission de son captif. Au lieu de donner le roi vaincu des Allemands en spectacle aux villes de la Gaule, le jeune César fit un respectueux hommage à l'empereur de ce trophée de sa victoire. Chnodomar reçut un traitement honorable ; mais l'impatient Barbare ne put survivre longtemps à sa défaite, à sa captivité et à son exil [2154].

Lorsque Julien eut repoussé les Allemands des provinces du Haut-Rhin, il tourna ses armes contre les Francs, situés plus près de l'Océan sur les confins de la Gaule et de la Germanie que leur nombre et plus encore leur valeur intrépide faisaient considérer, comme les plus formidables des Barbares [2155]. Quoiqu'ils se laissassent aller volontiers à l'attrait du pillage, ils aimaient la guerre pour la guerre ; ils la regardaient comme l'honneur et la félicité suprême du genre humain. Leurs âmes et leurs corps étaient si parfaitement endurcis par une activité continuelle, que, selon la vive expression d'un orateur ; les neiges de l'hiver avaient autant de charmes pour eux que les fleurs du printemps. Dans le mois de décembre qui suivit la bataille de Strasbourg, Julien attaqua six cents guerriers de cette nation, qui s'étaient jetés dans deux châteaux sur la Meuse [2156]. Au milieu de cette dure saison, ils soutinrent avec une constance indomptable un siège de cinquante-quatre jours. Épuisés par la faim, et convaincus que la vigilance avec laquelle l'ennemi rompait les glaces de la rivière ne leur laissait aucun espoir de s'échapper, les Francs consentirent, pour la première fois, à déroger à l'ancienne loi qui leur ordonnait de vaincre ou de mourir. Julien envoya immédiatement ses captifs à la cour de Constance ; l'empereur les accepta comme un présent précieux [2157], et se réjouit de pouvoir ajouter cette troupe de héros à

l'élite des gardes de son palais. La résistance opiniâtre de cette poignée de Francs fit prévoir à Julien les difficultés de l'expédition qu'il se proposait d'entreprendre, au commencement du printemps, contre le corps ennemi de la nation. Sa rapide diligence surprit et déconcerta l'activité des Barbares ; ordonnant à ses soldats de s'approvisionner de biscuit pour vingt jours, il vint soudainement placer son camp auprès de Tongres, tandis que les ennemis le croyaient encore à Paris, dans ses quartiers d'hiver, et dans l'attente des convois qui arrivaient lentement de l'Aquitaine. Sans donner aux Francs le temps de se réunir ni de délibérer, il étendit sagement ses légions depuis Cologne jusqu'à l'Océan ; et, par la terreur autant que par le succès de ses armes, il réduisit bientôt les tribus suppliantes à implorer la clémence et à subir la loi de leur vainqueur. Les Chamaviens se retirèrent docilement dans leurs anciennes habitations au-delà du Rhin ; mais on permit aux Salens de conserver leur nouvel établissement dans la Toxandrie, comme sujets et auxiliaires de l'empire romain [2158]. Le traité fut ratifié par des serments solennels, et on nomma des inspecteurs pour résider parmi les Francs, et faire exécuter strictement les conditions. On rapporte une anecdote intéressante par elle-même, et qui ne dément pas le caractère que l'on donne à Julien. Il arrangea et conduisit ingénieusement jusqu'à la fin cette espèce de tragédie. Quand les Chamaviens demandèrent la paix, il exigea qu'on lui remît le fils de leur roi, comme le seul otage qu'il pût lui inspirer quelque confiance. Un silence lugubre, interrompu par des larmes et de longs gémissements, peignit d'une manière expressive la douleur et la perplexité des Barbares. Leur chef, vénérable par ses cheveux blancs, déclara que son fils n'existait plus, et déplora d'une manière pathétique sa perte personnelle qui devenait une calamité publique. Tandis que les Chamaviens demeuraient prosternés au pied du trône, le jeune prince captif, qu'ils croyaient avoir été tué, parut inopinément devant eux. Dès que les transports bruyants de la joie furent assez apaisés pour qu'il put se faire entendre, Julien leur tint le discours suivant : *Contemplez le prince qui faisait couler vos larmes : c'est par votre faute que vous l'aviez perdu ; Dieu et les Romains vous le rendent. Je le garderai, j'élèverai sa jeunesse ; plutôt comme un monument de ma propre vertu, que comme un gage de votre sincérité. Si vous violez la foi que vous m'avez jurée, les armes de la république vengeront votre perfidie sur les coupables, et non pas sur l'innocent.* Les Barbares se retirèrent pénétrés de reconnaissance et d'admiration [2159].

Ce n'était pas assez pour Julien d'avoir chassé des Gaules les Barbares de la Germanie, il aspirait à égaler la gloire du premier et du plus illustre des empereurs. À son exemple, il composa ses commentaires de la guerre des Gaules [2160]. César a raconté avec un sentiment d'orgueil la manière dont il passa deux fois le Rhin. Julien

pouvait se vanter qu'avant de prendre le titre d'Auguste, il avait conduit les aigles romaines au-delà de ce fleuve, dans trois expéditions également couronnées du succès[2161]. La consternation des Germains après la bataille de Strasbourg, encouragea sa première tentative ; et la répugnance des troupes céda bientôt à l'éloquence persuasive d'un commandant qui partageait les fatigues et les dangers qu'il imposait au moindre de ses soldats. Les villages des deux côtés du Mein, abondamment approvisionnés de grains et de troupeaux, essuyèrent tous les maux qui accompagnent l'invasion d'une armée. Les principales maisons construites, du moins en partie, à l'imitation de celles des Romains, furent la proie des flammes, et le César avança hardiment l'espace de dix milles ; il fut alors arrêté par une forêt sombre et impénétrable, minée de passages souterrains qui menaçaient à chaque pas l'assaillant d'embûches secrètes. La terre était déjà couverte de neige ; Julien, après avoir réparé un ancien château bâti par Trajan accorda aux Barbares consternés une trêve de six mois. À l'expiration de la trêve, Julien entreprit une seconde expédition au delà du Rhin, pour humilier l'orgueil de Surmar et d'Hortaire, deux rois des Allemands, qui avaient combattu à la bataille de Strasbourg. Ils s'engagèrent à rendre tous les prisonniers romains encore existants, et Julien, s'était procuré dans les villes et dans les villages de la Gaule une liste exacte des habitants qu'ils avaient perdus, découvrit toutes les tentatives qu'on faisait pour le tromper avec une promptitude et une facilité qui lui donnèrent presque la réputation d'une intelligence surnaturelle. Sa troisième expédition fut encore plus brillante et plus importante que les deux précédentes. Les Germains avaient rassemblé toutes leurs forces, et longeaient le bord opposé de la rivière dans le dessein de détruire le pont, et de s'opposer au passage des Romains ; mais ce sage plan de défense fût déconcerté par une savante diversion. Trois cents soldats armés à la légère, partagés dans quarante petits bateaux, descendirent la rivière en silence et eurent ordre de débarquer à une petite distance des postes de l'ennemi. Ils exécutèrent cet ordre avec tant d'audace et de célérité, que les chefs des Barbares, plongés dans la sécurité de l'ivresse, furent sur le point d'être surpris au retour d'une fête nocturne. Sans reproduire les tableaux uniformes et rebutants du carnage et de la dévastation, il suffira de dire que Julien dicta comme il lui plut les conditions de la paix à six des plus puissants rois des Allemands. On permit à trois d'entre eux d'examiner la sévère discipline et la pompe martiale d'un camp romain. Suivi de vingt mille captifs délivrés de leurs chaînes, le César repassa le Rhin, après avoir terminé une guerre dont le succès a été comparé aux célèbres victoires remportées sur les Cimbres et sur les Carthaginois.

Dès que Julien, par sa valeur et par son intelligence, se fut assuré

d'un intervalle de paix, il assura son loisir d'un ouvrage plus intéressant pour l'humanité et pour son caractère philosophe. Les villes de la Gaule dévastées par les Barbares furent promptement réparées. On nomme particulièrement sept postes importants entre Metz et l'embouchure du Rhin, qui furent, dit-on, reconstruits et fortifiés par les ordres de Julien [2162]. Les Germains vaincus s'étaient soumis à la juste mais humiliante condition de préparer et de transporter les matériaux. Le zèle actif de Julien pressa l'ouvrage ; et tel était l'esprit qu'il avait répand parmi ses troupes, que les auxiliaires, renonçant à l'exemption des travaux, disputaient d'activité avec les soldats romains pour l'exécution des services les plus pénibles. Les soins du jeune César ne se bornèrent point à la sûreté des peuples et des garnisons ; il fallut encore pourvoir leur subsistance. La désertion des uns et la révolte des autres auraient été la suite funeste et inévitable d'une famine. La culture des provinces gauloises avait été interrompue par les calamités de la guerre ; mais les soins paternels de Julien firent suppléer l'abondance de l'île voisine à la disette du continent. Six cents barques, construites dans la forêt des Ardennes, revinrent plusieurs fois des côtes de la Grande-Bretagne chargées de grains, et remontant le Rhin, distribuèrent leur cargaison dans les villes et les forteresses situées sur ses rives [2163]. Les victoires de Julien rendaient à la navigation la sûreté que Constance avait offert d'acheter par le tribut annuel et honteux de deux mille livres d'argent. L'avarice de l'empereur refusait à ses soldats les sommes que sa main tremblante répandait avec profusion sur les Barbares ; et Julien eut besoin de toute son adresse et de toute sa fermeté quand il ouvrit la campagne avec une armée qui, pendant les deux dernières années, n'avait reçu ni paye ni gratification [2164].

C'était à assurée le bonheur et la paix de ses sujets que tendait ou semblait tendre l'administration de Julien [2165]. Il s'occupait, pendant ses quartiers d'hiver, du gouvernement civil et affectait de préférer aux fonctions d'un général celles d'un magistrat. Avant d'entrer en campagne, il remettait aux gouverneurs des provinces les causes publiques et particulières, qui avaient été portées à son tribunal ; mais, à son retour, il examinait soigneusement toutes leurs procédures, adoucissait la rigueur de la loi, et prononçait son jugement sur la conduite même des juges. Supérieur à la dernière faiblesse qui reste quelque fois aux hommes vertueux, ce zèle ardent pour la justice, trop souvent poussé jusqu'à l'indiscrétion, il réprima, par une réponse pleine de sagesse et de dignité, la chaleur d'un avocat qui accusait de concussion le président de la Gaule narbonnaise : *S'il ne faut que nier*, s'écria Delphidius avec véhémence, *qui jamais sera trouvé coupable ? — Et s'il suffit d'affirmer*, répondit Julien, *qui jamais sera déclaré innocent ?* Dans l'administration générale de la paix et de

la guerre, l'intérêt du souverain, et celui de ses peuples, est ordinairement le même ; mais Constance se serait cru violemment offensé, si les vertus de Julien l'avaient privé de la moindre partie du tribut qu'il arrachait à une province épuisée. Le prince qui portait les ornements de la royauté pouvait quelquefois prétendre à corriger l'insolente avidité des agents inférieurs, à éclairer leurs artifices, à introduire un mode de perception plus égal et plus facile ; mais, d'après les sentiments de Constance, l'administration des finances reposait bien plus sûrement entre les mains de Florentius, préfet du prétoire des Gaules, tyran efféminé, également incapable de remords et de compassion. Ce ministre orgueilleux se plaignait hautement de la réclamation la plus modeste, tandis que Julien se reprochait à lui-même la faiblesse de son opposition. Le César avait rejeté, avec horreur l'édit d'une taxe extraordinaire pour laquelle le préfet lui avait demandé sa signature ; et le tableau frappant de la misère publique, qu'il avait été forcé de faire pour justifier son refus, offensa la cour de Constance. On lira sans doute avec plaisir les sentiments de Julien, exprimés avec chaleur et liberté dans sa lettre adressée à un de ses intimes amis. Après lui avoir exposé sa conduite, il continue en ces termes : *Était-il possible à un disciple d'Aristote et de Platon de se conduire autrement que je n'ai fait ? Pouvais-je abandonner les malheureux sujets confiés à mes soins ? N'étais-je pas obligé de les protéger contre les insultes répétées de ces voleurs impitoyables ? Un tribun qui déserte son poste est puni de mort et privé des honneurs de la sépulture : comment oserais-je prononcer sa sentence, si, au moment du danger, je négligeais un devoir plus sacré et plus important ? Dieu m'a placé dans ce poste élevé ; sa providence sera mon guide et mon soutien. Si je suis condamné à souffrir ; j'aurai pour me soutenir le sentiment d'une conscience pure et irréprochable. Plut au ciel que j'eusse encore un conseiller comme Salluste ! Si on juge à propos de m'envoyer un successeur, je me soumettrai sans regret ; et j'aime mieux profiter du peu d'instant où je pourrai faire le bien, que de faire longtemps le mal avec l'impunité* [2166]. L'autorité précaire et dépendante de Julien faisait briller ses vertus et cachait ses défauts. Le jeune héros, qui soutenait dans la Gaule le trône de Constance, n'était pas autorisé à réformer les vices du gouvernement ; mais il avait le courage de soulager ou de plaindre le malheur des peuples. La paix, ou même la conquête de la Germanie, ne pouvait pas lui donner un espoir raisonnable d'assurer la tranquillité publique, à moins qu'il ne parvint à ranimer l'esprit martial des Romains, ou à policer les nations sauvages, et à introduire chez elles les arts et l'industrie. Cependant les victoires de Julien suspendirent un peu les invasions des Barbares, et retardèrent la chute de l'empire d'Occident.

Son influence salutaire se fit sentir aux villes de la Gaule accablée depuis si longtemps sous le poids des dissensions civiles, de la guerre

des Barbares et de la tyrannie intérieure. On vit renaître l'esprit d'industrie avec l'espoir de la jouissance. L'agriculture, les manufactures et le commerce, commencèrent à refleurir sous la protection des lois, et les *curiæ* ou corporations civiles se remplirent de nouveau de membres utiles et respectables. La jeunesse cessa de rejeter le mariage, et les personnes mariées de craindre l'augmentation de leur famille. Les fêtes publiques et particulières se célébraient avec la pompe ordinaire, et la communication libre et fréquente rétablie entre les provinces présentait l'image du bonheur national [2167]. Une âme comme celle de Julien devait jouir délicieusement de la prospérité dont il était l'auteur ; mais il jetait surtout les yeux avec complaisance et satisfaction sur la ville de Paris [2168], le siège de sa résidence en hiver, et l'objet de son affection particulière. Cette superbe capitale, qui comprend aujourd'hui un terrain immense sur les deux rives de la Seine, n'occupait alors qu'une petite île au milieu de la rivière qui fournissait une eau pure et salubre à ses habitants. La Seine battait le pied des murs, et on ne pouvait entrer dans la ville que par deux ponts de bois. Une épaisse forêt couvrait le nord de la rivière ; mais le sud, qui porte aujourd'hui le nom d'université, fut insensiblement bâti et orné d'un palais, d'un amphithéâtre, d'un aqueduc, de bains et d'un champ de Mars, pour exercer les troupes. La rigueur du climat était tempérée par le voisinage de l'Océan ; et, avec quelques précautions que l'expérience avait enseignées, la vigne et les figuiers se cultivaient avec succès. Mais dans les hivers très rigoureux, la Seine se glaçait profondément, et les énormes morceaux de glace qui flottaient sur ses eaux auraient pu être comparés, par un Asiatique, aux blocs de marbre blanc que l'on tirait des carrières de la Phrygie. La licence et la corruption d'Antioche rappelèrent depuis au souvenir de Julien les mœurs simples et austères de sa chère Lutèce [2169], où les plaisirs du théâtre étaient inconnus ou méprisés. Il comparait avec indignation les Syriens efféminés à l'honnête et brave rusticité des Gaulois, auxquels il ne connaissait d'autre vice que l'intempérance, qu'il était tenté de leur pardonner [2170]. Si Julien revenait aujourd'hui dans la capitale de la France, il trouverait des hommes savants et des génies capables d'entendre et d'instruire un disciple des Grecs. Il excuserait sans doute les vives, et agréables folies d'une nation en qui les jouissances du luxe n'ont jamais énervé l'esprit martial ; et il serait force d'applaudir à la perfection de cet art inestimable qui adoucit, épure et embellit le commerce de la société.

Chapitre XX

Les motifs, les progrès et les effets de la conversion de Constantin. Établissement légal et constitution de l'Église chrétienne ou catholique.

L'ÉTABLISSEMENT public de la foi chrétienne peut être regardé comme une de ces importantes révolutions intérieures qui excitent la curiosité la plus vive, et qui offrent la plus utile instruction. L'état de l'Europe, ne se ressent plus de l'influence des victoires et de la politique de Constantin ; mais une portion considérable du globe conserve les impressions qu'elle a reçues par la conversion de cet empereur et les institutions, ecclésiastiques de son règne sont encore liées, par une chaîne indissoluble, avec les opinions, les passions et les intérêts de la génération présente.

En réfléchissant sur un sujet que l'on peut discuter avec impartialité, mais qu'on ne peut examiner avec indifférence, il s'élève d'abord une difficulté d'une espèce singulière, celle de fixer l'époque réelle et précise de la conversion de Constantin. L'éloquent Lactance, au milieu de la cour impériale[2171], paraît impatient d'annoncer au monde le glorieux exemple du souverain des Gaules, qui, dès les premiers jours de son règne, reconnu et adopta la majesté du vrai et seul Dieu de l'univers[2172]. Le savant Eusèbe attribut la foi de Constantin au signe miraculeux qu'il aperçut dans le ciel lorsqu'il préparait son expédition d'Italie[2173]. L'historien Zozime assure malicieusement que l'empereur avait trempé ses mains dans le sang de son fils aîné, avant de renoncer publiquement aux dieux de Rome et de ses ancêtres[2174]. Constantin a donné lieu lui-même, par sa conduite, aux doutes que font naître ces différentes autorités. Selon la rigueur du langage ecclésiastique, le premier des empereurs chrétiens ne mérita ce nom qu'au moment de sa mort, puisque ce fut dans sa dernière maladie que, comme catéchumène, il reçut l'imposition des mains[2175], et qu'on admit ensuite au nombre des fidèles par la cérémonie initiatrice du baptême[2176]. Le christianisme de Constantin doit être pris dans un sens palus vague et moins rigoureux ; et l'on a besoin de la plus sévère attention poursuivre le fil des gradations lentes et presque imperceptibles qui ont conduit le monarque à se déclarer le protecteur, et enfin le prosélyte de l'Église. Il lui fallut du temps pour renoncer aux habitudes et aux préjugés de son éducation, pour reconnaître la divine toute-puissance du Christ, et

pour comprendre que la vérité de sa révélation était incompatible avec le culte des dieux. La peine qu'il eut sans doute à vaincre ses propres sentiments lui apprit à préparer avec circonspection l'important changement du culte national, et il découvrit insensiblement ses nouvelles opinions à mesure qu'il vit plus de jour à leur donner de l'influence et de l'autorité. Pendant tout le cours de son règne la foi chrétienne se répandit par une progression douce, quoique accélérée ; mais elle fut quelquefois passagèrement arrêtée dans sa marche, et quelquefois détournée de sa tendance générale, par des circonstances politiques, par la prudence, et peut-être par le caprice du souverain. Il permettait à ses différents ministres d'annoncer ses ordres dans le style qui convenait le mieux à leurs principes[2177] ; et il balançait avec art les craintes et les espérances de ses sujets, en publiant dans la même année deux édits, dont l'un recommandait d'observer solennellement le dimanche[2178] ; tandis que l'autre ordonnait de consulter régulièrement les aruspices[2179]. Incertains dans l'attente de cette importante révolution, les chrétiens et les païens examinaient la conduite de Constantin avec une égale anxiété ; mais avec des dispositions bien différentes : les uns par zèle et par vanité, exagéraient les marques qu'ils recevaient de sa faveur et les témoignages de sa foi ; les autres, au contraire, jusqu'au moment où leurs craintes se changèrent en désespoir et en ressentiment, tâchèrent de cacher au public, et de se dissimuler à eux-mêmes que les dieux de Rome ne pouvaient plus compter le chef de l'empire au nombre de leurs adorateurs. Conduits par des passions et des préjugés de la même nature, les écrivains du temps, selon le parti qu'ils suivaient, ont fixé la profession de foi de Constantin à la plus brillante ou à la plus honteuse époque de son règne.

Quelques indices que les discours ou les actions de Constantin aient pu donner de sa piété chrétienne, il n'en persévéra pas moins jusqu'à l'âge d'environ quarante ans dans la pratique de l'ancienne religion[2180] ; et la conduite qui, dans la cour de Nicomédie, avait pu être motivé par ses craintes, devait être regardée dans le souverain des Gaules comme l'effet de son penchant où de sa politique. Il rétablit les temples des dieux, et se enrichit de ses libéralités. Les médailles frappées dans les monnaies impériales étaient toujours empruntées des figures et des attributs de Jupiter, et d'Apollon, d'Hercule et de Mars ; et sa piété filiale augmenta le conseil de l'Olympe par l'apothéose solennelle de son père Constance[2181]. Mais Constantin avait une dévotion particulière pour le génie du Soleil, l'Apollon de la Mythologie grecque et romaine. Il aimait à se voir représenter avec les symboles du dieu de la lumière et de la poésie. Les flèches redoutables de cette divinité, le feu de ses regards, sa couronne de lauriers, sa beauté immortelle, et la noble élégance de ses attributs, semblaient la

désigner pour le protecteur d'un jeune héros. Les autels d'Apollon, furent souvent couverts des offrandes votives de Constantin. La multitude crédule se laissait persuader que l'empereur avait eu l'honneur de contempler la majesté visible de ce dieu tutélaire et que, soit éveillé, soit dans les visions d'un songe, il en avait reçu l'heureux présage d'un règne long et victorieux. On adorait universellement le Soleil comme le guide et le protecteur invincible de Constantin ; et les païens pouvaient raisonnablement croire que le dieu outragé poursuivrait de son implacable vengeance l'ingratitude et l'impiété de son favori[2182].

Tant que Constantin n'eut dans les Gaules qu'un pouvoir limité, ses sujets chrétiens furent protégés par l'autorité, et peut-être par les lois d'un prince qui laissait sagement aux dieux le soin de venger leur injure. Si nous pouvons en croire Constantin lui-même, il avait été témoin, avec indignation, des horribles cruautés exercées par les soldats romains sur des citoyens dont la religion faisait tout le crime[2183]. Dans l'Orient et dans l'Occident, il avait été à même de connaître les différents effets de l'indulgence et de la sévérité. L'exemple de Galère, son implacable ennemi, lui rendait la dernière plus odieuse, et il était invité à la première par l'autorité de son père, qui, au moment de sa mort lui en avait recommandé l'imitation. Le fils de Constance suspendit immédiatement ou annula les édits de persécution ; tous eux qui s'étaient déjà déclarés membres de l'Église obtinrent le libre exercice de leurs cérémonies religieuses ; et ils eurent bientôt lieu de compter également sur la faveur et sur la justice de leur souverain, qui commençait à sentir secrètement un respect sincère pour le nom de Christ et pour le dieu des chrétiens[2184].

Environ cinq mois après la conquête de l'Italie, l'empereur fit de ses sentiments une déclaration solennelle et authentique par le fameux édit de Milan, qui rendit la paix à l'Église catholique. Dans l'entrevue des deux princes de l'Occident Constantin, par l'ascendant de sa puissance et de son génie, obtint l'approbation de Licinius ; leurs noms et leur autorité, réunis désarmèrent la fureur de Maximin ; et, après la mort du tyran de l'Orient, l'édit de Milan fut reconnu pour une loi fondamentale dans tout le monde romain[2185]. La sagesse des deux empereurs, pourvut à la restitution des droits civils et religieux dont on avait si injustement privé les chrétiens. On ordonna que sans discussion, sans délais, et sans frais, ils seraient remis en pleine possession de leurs églises et des terres qui leur avaient été confisquées. Cette injonction rigoureuse fut adoucie par la promesse d'indemniser, du trésor impérial, ceux d'entre les acquéreurs qui auraient payé ces objets à leur valeur réelle. Les sages règlements relatifs à la future tranquillité des fidèles, sont fondés sur les grands

principes d'une tolérance égale pour tous ; et cette égalité devait être regardée, par une secte nouvelle, comme une distinction avantageuse et honorable. Les deux empereurs déclarent à l'univers qu'ils accordent aux chrétiens et à tous autres la liberté de suivre et de professer la religion qu'ils préfèrent que leur cœur leur dicte, où qu'ils trouvent plus conforme à leur inclination. Ils expliquent soigneusement tous les mots susceptibles d'ambiguïté, rejettent toute exception et ordonnent aux gouverneurs des provinces de se conformer strictement au sens clair et simple de l'édit, par lequel ils prétendent établir et assurer, sans aucune restriction, les droits de la liberté religieuse. Ils daignent s'expliquer sur les deux puissants motifs de cette tolérance universelle, le désir bienfaisant de rendre le peuple heureux et tranquille, et le pieux espoir d'apaiser par cette conduite et de rendre propice *la divinité* qui siège dans le ciel. Les empereurs déclarent avec reconnaissance qu'ils ont déjà reçu de preuves signalées de la faveur divine et espèrent que la même Providence continuera d'assurer, par sa protection, la prospérité du prince et des sujets de l'empire. Ces expressions vagues de piété donnent lieu à trois suppositions, qui, bien que d'une nature bien différente, ne sont pas incompatibles. L'esprit de Constantin, flottait peut-être encore entre la religion païenne et celle des chrétiens. En suivant les complaisantes opinions du polythéisme il pouvait reconnaître le dieu des chrétiens pour l'une des nombreuses divinités qui composaient la hiérarchie céleste, ou peut-être adoptait-il cette idée philosophique et séduisante que, malgré la différence des noms, des rites et des cérémonies, tous les hommes adressent également leur hommage au père et au créateur unique de l'univers [2186].

Mais les résolutions des princes sont plus ordinairement dirigés par des avantages temporels que par des considérations abstraites sur des vérités spéculatives ; et l'on peut raisonnablement croire que l'estime de Constantin pour le caractère moral des chrétiens, et la persuasion où il était que la propagation de l'Évangile amènerait l'exercice de toutes les vertus, servirent bientôt à augmenter la faveur qu'il accordait à ses prosélytes. Quelque liberté qu'un monarque absolu puisse se permettre dans sa conduite, quelque indulgence qu'il veuille conserver pour ses propres passions, il est évidemment de son intérêt d'inspirer à tous ses sujets une respectueuse obéissance pour les lois naturelles et pour les engagements civils de la société. Mais l'influence des meilleures lois est faible et précaire ; elles inspirent rarement la vertu, elles n'arrêtent pas toujours le vice. Leur autorité ne s'étend pas à prohiber tout ce qu'elles condamnent, et elles ne peuvent pas toujours punir les actions qu'elles ont prohibées. Les législateurs de l'antiquité avaient appelé à leur secours la puissance de l'éducation et de l'opinion ; mais tous les principes qui avaient jadis

maintenu la grandeur et la pureté de Sparte et de Rome, s'étaient anéantis depuis longtemps dans la décadence d'un empire despotique. La philosophie exerçait encore son doux empire sur les esprits ; mais là cause de la vertu tirait un faible secours de la superstition des païens. Dans ces circonstances décourageantes, un sage magistrat pouvait voir avec plaisir le progrès d'une religion qui répandait parmi les peuples une morale pure, bienfaisante, applicable à tous les devoirs et à toutes les conditions de la vie, prescrite comme la volonté suprême de la Divinité, et soutenue par l'attente des récompenses ou des châtimens éternels. L'histoire des Grecs et des Romains ne pouvait apprendre à l'univers à quel point la révélation divine influencerait sur la réforme des mœurs nationales ; et Constantin pouvait prêter quelque attention et quelque confiance aux assurances flatteuses et raisonnables de Lactance. Cet éloquent apologiste paraissait convaincu, et osait presque promettre que l'établissement de la foi chrétienne ramènerait l'innocence et la félicité du premier âge ; que le culte du vrai Dieu anéantirait les guerres et les dissensions parmi les hommes, qui se, regardaient tous comme les enfants d'un même père ; que tout désir impur, toute passion haineuse ou personnelle, seraient contenus par la connaissance de l'Évangile ; et que les magistrats n'auraient plus besoin du glaive de la justice chez un peuple dont la sincérité, le culte, la piété, la modération, la concorde et une bienveillance universelle, dirigeraient tous les sentimens [2187].

L'obéissance passivé, qui plie sans résistance sous le joug de l'autorité et même de l'oppression, parut sans doute à un monarque absolu la plus utile et la plus estimable des vertus évangéliques [2188]. Les premiers chrétiens ne croyaient pas que l'institution primitive du gouvernement civil eut été fondée sur le consentement des peuples ; ils attribuaient son origine aux décrets de la Providence. Quoique l'empereur régnant eût usurpé le sceptre par le meurtre et par la perfidie, Il prit immédiatement le titre sacré de lieutenant de la Divinité. Il ne devait compte qu'à elle de l'abus de sa puissance, et ses sujets se trouvaient indissolublement liés, par leur serment de fidélité, à un tyran qui avait violé les lois sociales et celles de la nature. Les humbles chrétiens étaient envoyés dans ce monde comme des brebis au milieu des loups ; et puisqu'il leur était défendu d'employer la violence, même pour la défense de leur religion, il leur était encore moins permis de répandre le sang humain pour la conservation de vains privilèges, ou pour les misérables intérêts d'une vie transitoire. Fidèles, à la doctrine, de l'apôtre qui prêchait, pendant le règne de Néron, une soumission aveugle, les chrétiens des trois premiers siècles ne souillèrent la pureté de leur conscience, ni par des révoltes, ni par des conspirations, et ils souffrirent les plus cruelles persécutions sans

essayer de s'en défendre en prenant les armes contre leurs tyrans, ou de les éviter en fuyant clans quelque coin reculé du globe [2189]. On a fait une comparaison odieuse de la conduite opposée à celle des premiers chrétiens qu'ont tenus les protestants [2190] de la France, de l'Allemagne et de l'Angleterre, quand ils ont défendu avec intrépidité leur liberté civile et religieuse. Peut-être au lieu de reproches, devrait-on quelques louanges à la supériorité d'esprit et de courage de nos ancêtres, pour avoir senti les premiers, que la religion ne peut pas anéantir les droits inaliénables de la nature humaine [2191]. Peut-être faudrait-il attribuer la patience de la primitive Église autant à sa faiblesse qu'à sa vertu. Une secte composée de plébéiens timides sans chefs, sans armés et sans places fortes, aurait été inévitablement détruite, s'ils avaient hasardé une imprudente et inutile résistance contre le maître des légions romaines ; mais les chrétiens, soit qu'ils cherchassent à calmer la colère de Dioclétien ou à obtenir la faveur de Constantin pouvaient avancer, avec la confiance que donne la vérité qu'ils regardaient l'obéissance passive comme un devoir, et que pendant trois siècles leur conduite avait été conforme à leurs principes. Ils pouvaient ajouter que le trône des Césars deviendrait inébranlable, si tous leurs sujets, en recevant la foi chrétienne, apprenaient à souffrir ainsi qu'à obéir.

Dans l'ordre habituel de la Providence, les princes et les tyrans sont considérés comme les ministres du ciel, chargés par lui de conduire ou de châtier les nations ; mais l'histoire sacrée prouve, par un grand nombre d'exemples fameux, que la Divinité a souvent interposé son autorité d'une manière plus immédiate, en faveur de son peuple chéri. Elle a remis le sceptre et l'épée dans les mains de Moïse, de Josué, de Gédéon, de David et des Macchabées ; les vertus de ces héros furent ou le motif ou l'effet de la faveur divine. Leurs victoires avaient pour objet d'accomplir la délivrance ou le triomphe de l'Église. Si les juges d'Israël étaient des magistrats passagers, les rois de Juda tiraient de l'onction royale de leur grand aïeul, un droit héréditaire et indélébile, qui ne pouvait être effacé ni par leurs propres vices ni par le caprice de leurs sujets. Cette même Providence extraordinaire, qui n'était plus circonscrite dans les limites étroites de la Judée, pouvait choisir Constantin et sa famille pour les protecteurs du monde chrétien, et le dévot Lactance annonce d'un ton prophétique la gloire future, la longueur et l'universalité de son règne [2192]. Galère et Maximin, Licinius et Maxence, partagèrent avec le favori du ciel les provinces de l'empire ; la mort tragique de Galère et de Maximin satisfait bientôt le ressentiment des chrétiens, et remplit leurs plus confiantes espérances. Les succès de Constantin contre Licinius et Maxence le débarrassèrent de deux puissants compétiteurs, qui retardaient le triomphe du second David ; et sa cause semblait avoir

droit aux secours particuliers de la Providence. Les vices du tyran des Romains dégradèrent la pourpre et la nature humaine ; quoique les chrétiens semblèrent obtenir momentanément sa faveur, ils n'en étaient pas moins exposés, comme le reste de ses sujets, aux effets de son extravagante et capricieuse cruauté. La conduite de Licinius découvrit promptement la répugnance avec laquelle il avait adopté les sages et pacifiques dispositions de l'édit de Milan. Il défendit, dans ses États, la convocation des synodes provinciaux ; il renvoya ignominieusement tous ceux de ses officiers qui professaient la foi chrétienne, et quoiqu'il évita le crime ou plutôt le danger d'une persécution générale, ses vexations partielles n'en étaient pas moins une odieuse infraction d'un engagement solennel et volontaire[2193]. Tandis que l'Orient, selon l'énergique expression d'Eusèbe, était enveloppé dans les ombres de l'obscurité infernale, les rayons favorables d'une lumière céleste éclairaient et échauffaient les heureuses contrées de l'Occident. La piété de Constantin était regardée comme une preuve incontestable de la justice de sa cause, et l'usage qu'il fit de la victoire démontra facilement aux chrétiens que leur héros était conduit et protégé par le Dieu des armées. La conquête de l'Italie amena un édit général de tolérance ; et, dès que la défaite de Licinius eut donné à Constantin la souveraineté entière de l'empire, il exhorta tous ses sujets, par des lettres circulaires, à imiter sans délai l'exemple de leur souverain, et recevoir les divines vérités de la foi chrétienne[2194].

La persuasion où étaient les chrétiens que la gloire de Constantin servait d'instrument aux décrets de la Providence, imprimait dans leur imagination deux idées qui, par des moyens très différents, servaient également à faire réussir la prophétie. Leur fidélité active et pleine de zèle, épuisait en sa faveur toutes les ressources de l'industrie humaine et ils étaient intimement convaincus que le ciel seconderait leurs constants efforts par un secours miraculeux. Les ennemis de Constantin ont attribué à des motifs intéressés l'alliance qu'il forma insensiblement avec l'Église catholique, et qui semble avoir contribué aux succès de son ambition. Au commencement du quatrième siècle, les chrétiens composaient encore un bien petit nombre relativement à la population de l'empire ; mais parmi des peuples dégénérés, qui regardaient la chute ou l'élévation d'un nouveau maître avec une indifférence d'esclaves, le courage et l'union d'un parti religieux pouvaient contribuer aux succès du chef auquel ses adhérents dévouaient, par principes de conscience, leur fortune et leur vie[2195]. Constantin avait appris, par l'exemple de son père, à estimer et à récompenser le mérite des chrétiens ; et dans la distribution des offices publics, il avait l'avantage d'affermir son gouvernement par le choix de ministres et de généraux sur la fidélité

desquels il pouvait justement se reposer avec une confiance sans réserve. L'influence de missionnaires si distingués devait multiplier les prosélytes de la nouvelle doctrine à la cour et dans les armées. Les Barbares de la Germanie, qui remplissaient les rangs des légions, acquiesçaient sans résistance et par pure indifférence à la religion de leur commandant ; et on peut raisonnablement supposer que quand elles passèrent les Alpes, un grand nombre de soldats avaient déjà consacré leur épée au service du Christ et de Constantin[2196]. L'habitude générale et le zèle de la religion diminuèrent insensiblement l'horreur que les chrétiens avaient si longtemps conservée pour la guerre et pour l'effusion du sang. Dans les conciles qui s'assemblèrent sous la protection bienveillante de Constantin, les évêques ratifièrent, par leur autorité, l'obligation du serment militaire, et infligèrent la peine d'excommunication aux soldats qui quittaient leurs armes durant la paix de d'Église[2197]. En même temps que Constantin augmentait dans ses États le nombre et le zèle de ses fidèles partisans, il se procurait une faction puissante, dans les provinces qui obéissaient encore à ses rivaux. Une méfiance et un mécontentement secrets se répandaient parmi les sujets chrétiens de Maxence et de Licinius ; le ressentiment que ce dernier ne chercha point à cacher, ne servit qu'à augmenter leur attachement pour son compétiteur. La correspondance régulière qu'entretenaient les évêques des provinces les plus éloignées, leur donnait la facilité de se communiquer leurs désirs et leurs desseins et de faire passer, sans danger des avis utiles ou des contributions pieuses à Constantin qui avait déclaré publiquement qu'il ne prenait les armes que pour la liberté de l'Église[2198].

L'enthousiasme des troupes, que l'empereur partageait peut-être, animait leur courage et satisfaisait leur conscience. Elles marchaient au combat, convaincues que ce Dieu qui avait ouvert un passage aux Israélites à travers les eaux du Jourdain, qui avait fait tomber les murs de Jéricho au son des trompettes de Josué, déploierait sa puissance et sa majesté visible en faveur de Constantin. Tous les témoignages de l'histoire ecclésiastique se rassemblent pour affirmer que ces espérances furent justifiées par le miracle frappant auquel on attribue unanimement la conversion du premier empereur chrétien. La cause réelle ou imaginaire de cet événement demande et mérite toute l'attention de la postérité ; je tâcherai d'apprécier impartialement la vision de Constantin, en considérant l'un après l'autre l'étendard, le songe et le signe céleste, en séparant l'historique, le naturel, et le merveilleux confondus avec tant d'art dans cette histoire extraordinaire, pour en composer le brillant et fragile édifice d'une preuve spécieuse.

1° L'instrument d'un supplice que l'on n'infligeait qu'aux esclaves et aux étrangers, était devenu un objet d'horreur pour les citoyens de Rome, et à l'idée d'une croix était inséparablement liée celle de crime, de souffrance et d'ignominie[2199]. La piété de Constantin plutôt que son humanité abolit dans ses États le supplice que le Sauveur du monde avait daigné souffrir[2200]. Mais il fallait qu'il fût parvenu à vaincre les préjugés de sa propre éducation, et à mépriser ceux de ses sujets, quand il fit élever au milieu de Rome sa statue portant une croix dans la main droite, avec une inscription qui attribuait sa victoire et la délivrance de Rome à la vertu de ce signe salutaire, le véritable symbole de la force et de la valeur[2201]. L'empereur sanctifia par ce même symbole, les armes de ses soldats. La croix brillait sur leur casque. Elle était gravée sur leurs boucliers et tissée dans leurs étendards. Les emblèmes sacrés dont l'empereur se décorait lui-même, n'étaient distingués que par le fini du travail et par la richesse des ornements. Le principal étendard qui attestait le triomphe de la croix, était connu sous la dénomination de *labarum*[2202], nom fameux, mais dont le sens est inconnu, et dont on a cherché vainement l'étymologie dans presque toutes les langues du monde. Le labarum est dépeint comme une longue pique croisée par une barre transversale[2203]. Sur l'étoffe de soie qui pendait de la traverse, on voyait le portrait de l'empereur et celui de ses fils, travaillés avec soin. La tête de la pique était surmontée d'une couronne d'or qui renfermait le monogramme mystérieux présentant à la fois la figure de la croix et les lettres initiales du nom du Christ[2204]. Cinquante gardes d'une valeur et d'une fidélité éprouvées veillaient à la sûreté du labarum ; ce poste de distinction était accompagné d'une paye considérable ; et des événements heureux servirent à persuader que les gardes du labarum étaient invulnérables dans l'exercice de leurs fonctions. La seconde guerre civile apprit à Licinius à connaître et à craindre l'influence de cet étendard sacré, dont la vue avait animé les soldats de Constantin d'un enthousiasme invincible au moment du danger, et avait porté en même temps le désordre et la terreur dans les rangs des légions opposées[2205]. Ceux des empereurs chrétiens qui respectèrent l'exemple de Constantin, déployèrent l'étendard sacré de la croix dans toutes leurs expéditions militaires ; mais quand les successeurs dégénérés de Théodose eurent cessé de paraître en personne à la tête de leurs armées, le labarum fut déposé dans le palais de Constantinople comme une relique vénérable, mais inutile[2206]. Les médailles de la famille Flavienne attestent encore les honneurs qu'on lui rendait. Leur pieuse reconnaissance a placé le monogramme du Christ au milieu des enseignes de Rome. Les imposantes expressions de sûreté de la république, gloire de l'armée, restauration du bonheur public, sont appliqués aux trophées religieux, comme aux trophées

militaires. Il existe encore une médaille de l'empereur Constance où l'étendard du labarum est accompagné de ces paroles mémorables : **PAR CE SIGNE TU VAINCRAS** [2207].

2° Dans les dangers et dans les calamités, les chrétiens avaient coutume de fortifier leur corps et leur esprit par le signe de la croix. Cette pratique leur était familière dans les cérémonies de l'Église et dans toutes les occasions particulières de la vie. Ils s'en servaient comme d'un préservatif infaillible pour éloigner toute espèce de maux spirituels ou temporels [2208]. L'autorité de l'Église aurait suffi pour justifier la dévotion de Constantin ; qui, par des gradations prudentes, reconnut la vérité et adopta les symboles de la foi chrétienne. Mais le témoignage d'un auteur contemporain donne à la piété de cet empereur un motif plus sublime et plus imposant. Dans un traité destiné à défendre la cause de la religion, il affirmé, avec la plus parfaite confiance, que, dans la nuit qui précéda la dernière bataille contre Maxence, Constantin reçut dans un songe l'ordre de peindre le signe céleste de Dieu, le sacré monogramme du Christ, sur le bouclier de ses soldats, et que sa pieuse obéissance aux commandement du ciel fut récompensée par la victoire décisive qui couronna sa valeur sur le pont Milvius. Quelques réflexions pourraient faire soupçonner de manque de discernement ou de véracité un rhéteur dont la plume s'était dévouée, par zèle ou par intérêt, au service de la faction dominante [2209]. Il paraît qu'il a publié à Nicomédie son ouvrage sur la mort des persécuteurs de l'Église, environ trois ans après la victoire de Constantin. Mais la distance de plus de mille milles et l'intervalle de trois ans ont laissé une ample latitude, aux inventions d'une foule de déclamateurs, avidement revues par une crédulité partielle, et approuvées tacitement par l'empereur, qui pouvait écouter sans indignation un conte dont le merveilleux ajoutait à sa gloire et servait ses desseins. Le même auteur a eu soin de se pourvoir d'une vision du même genre en faveur de Licinius, qui dissimulait encore son animosité contre les chrétiens. Un ange lui présenta une formule de prière qui fut répétée par toute l'armée avant d'engager le combat contre Maximin. La fréquente répétition des miracles irrite l'esprit quand elle ne subjugue pas la raison [2210] ; mais si l'on considère séparément le songe de Constantin, on peut l'expliquer naturellement par sa politique ou par son enthousiasme. A la veille d'un jour qui devait décider du déclin de l'empire, si sa vive inquiétude fut suspendue par quelques instants d'un sommeil agité, il n'est pas étonnant que la forme vénérable du Christ et les symboles connus de sa religion, se soient présentés à l'imagination tourmentée d'un prince qui révérait le nom et implorait peut-être en secret le secours du Dieu des chrétiens. Un politique habile pouvait également se servir d'un stratagème militaire, d'une de ces fraudes pieuses que Philippe et

Sertorius avaient employées avec adresse et succès [2211]. Toutes les nations de l'antiquité admettaient l'origine surnaturelle des songes, et une grande partie de l'armée gauloise était déjà disposée à placer sa confiance dans le signe salutaire de la religion chrétienne. L'événement pouvait seul contredire la vision secrète de Constantin ; et le héros intrépide qui avait passé les Alpes et les Apennins était capable de considérer, avec l'indifférence du désespoir, les suites d'une défaite sous les murs de Rome. La plus vive allégresse s'empara du peuple et du sénat. Ils se félicitaient étatement d'avoir échappé à un tyran détesté ; mais, en avouant que la victoire de Constantin surpassait le pouvoir des mortels, ils n'osèrent pas insinuer que l'empereur en était redevable au secours des dieux. L'arc triomphal qui fût élevé environ trois après, annonce, en termes obscurs que Constantin avait sauvé et vengé Rome par la grandeur de son propre courage et par une secrète impulsion de la Divinité [2212]. L'orateur païen qui avait saisi le premier l'occasion de célébrer les hautes vertus du conquérant, suppose que l'empereur était admis seul à un commerce intime et familial avec l'Être suprême, qui confiait le reste des humains au soin des divinités inférieures. Il donne, par ce moyen, aux sujets, un motif plausible pour se défendre respectueusement d'embrasser la nouvelle religion [2213].

3° Le philosophe, qui examine avec un doute tranquille les songes et les présages, les miracles et les prodiges de l'histoire profane, et même ceux de l'histoire ecclésiastique, conclura probablement que, si la fraude a quelquefois trompé les yeux des spectateurs, le bon sens des lecteurs été bien plus souvent insulté par les fictions des écrivains qui ont attribué inconsidérément à l'action immédiate de la Divinité tous les événements ou les accidents qui semblaient s'éloigner du cours ordinaire de la nature. La multitude épouvantée a souvent prêté une forme et une couleur, un mouvement, et la voix à des météores singuliers qu'elle voyait traverser les airs [2214]. Nazarius et Eusèbe sont les deux plus célèbres orateurs qui, dans leurs panégyriques étudiés, se soient appliqués à relever la gloire de Constantin [2215]. Neuf ans après sa victoire, Nazarius a décrit une armée de guerriers célestes qui semblaient tomber des cieux. Il parle de leur beauté, de leur courage, de leur taille gigantesque, du torrent de lumière brillante qui sortait de leurs armures divines, et de l'indulgente qu'ils avaient de se laisser voir aux mortels et de converser avec eux ; enfin il rapporte leur déclaration qu'ils étaient venus des cieux au secours de Constantin. L'orateur païen, en parlant aux Gaulois, les cite eux-mêmes comme témoins de ce prodige, et semble espérer qu'un événement si récent et si public forcera les incrédules à croire aux anciennes apparitions [2216]. La fable pieuse d'Eusèbe, mieux inventée et plus éloquentement écrite, parut vingt-six ans après le songe qui peut

lui en avoir donné l'idée. Il raconte que Constantin, étant en marche à la tête de son armée, vit de ses propres yeux, dans les airs, le signe lumineux de la croix, accompagné de cette légende : *Sois vainqueur par ce signe*. Cette surprenante apparition étonna toute l'armée et l'empereur lui-même, qui était encore incertain sur le choix d'une religion. Mais la vision de la nuit suivante fit succéder à son étonnement une foi sincère. Le Christ lui apparut, et, déployant le même signe céleste qu'il avait vu dans les cieux, il daigna dire à Constantin de représenter-la. croix sur un étendard, et de marcher avec confiance à la victoire, contre Maxence et contre tous ses ennemis[2217]. Le savant évêque de Césarée paraît sentir que la tardive découverte de cette anecdote merveilleuse pourrait exciter quelque surprise et quelque méfiance parmi les plus dévots de ses lecteurs. Cependant, au lieu de rassembler et de rapporter les témoignages de tant de personnes encore existantes, et sous les yeux desquelles s'était opéré cet étonnant miracle ; au lieu de fixer les dates précises de temps et de lieu qui peuvent également, servir à déconcerter le mensonge et à établir la vérité[2218], Eusèbe se contente de rapporter un singulier témoignage, celui de Constantin lui-même, qui ne vivait plus alors, et qui plusieurs années après cet événement, lui avait raconté en conversation cet extraordinaire incident de sa vie, dont-il lui avait attesté la vérité par le serment le plus solennel[2219]. La prudente reconnaissance du docte évêque ne lui permettait pas de soupçonner la véracité de son victorieux souverain ; mais il donne clairement à entendre que toute autre autorité lui aurait paru insuffisante pour constater un fait aussi miraculeux. Ce motif de confiance devait naturellement disparaître avec la puissance de la famille Flavienne, et ce signe céleste, que les infidèles auraient tourné en dérision[2220], fut négligé par les chrétiens du siècle qui suivit la conversion de Constantin[2221]. Mais les Églises catholiques de l'Orient et de l'Occident ont adopté un prodige qui favorise ou semble favoriser le culte populaire de la croix. La vision de Constantin conserva une place distinguée dans la légende des superstitions, jusqu'au moment où l'esprit éclairé de la critique osa rabaisser le triomphe et apprécier la véracité du premier empereur chrétien[2222].

Les protestants et les philosophes d'e ce siècle seront disposés à croire, qu'au sujet de sa conversion, Constantin soutint une fourberie préméditée par un parjure solennel. Ils n'hésiteront point à prononcer que ses desseins ambitieux le guidèrent seul dans le choix d'une religion, et que, suivant l'expression d'un poète profane[2223], il fit servir les autels de marchepied au trône de l'empire. Ce jugement hardi et absolu ne se trouve cependant pas justifié par la connaissance que nous avons du cœur humain ; du caractère de Constantin et de la

foi chrétienne. Dans les temps de ferveur religieuse, on vu communément les plus habiles politiques éprouver une partie de l'enthousiasme qu'ils tâchaient d'inspirer, et les personnages les plus pieux et les plus orthodoxes s'accorder le dangereux privilège de soutenir la cause de la vérité par la ruse et le mensonge. L'intérêt personnel est souvent la règle de notre croyance aussi bien que celle de nos actions ; et les motifs d'avantages temporels qui déterminaient Constantin dans sa conduite publique, pouvaient disposer insensiblement son esprit à embrasser une religion favorable à sa gloire et à sa fortune. Il aimait à se croire envoyé du ciel pour régner sur la terre ; cette idée flattait sa vanité ; ce droit divin en vertu duquel il s'était prétendu appelé au trône, avait été justifié par la victoire, et ses titres étaient fondés sur la vérité de la révélation chrétienne. On voit souvent des applaudissements peu mérités faire naître une vertu réelle ; ainsi la piété apparente de Constantin, en supposant qu'elle ne fût, d'abord qu'apparente, peut insensiblement, par l'influence des louanges, de l'habitude et de l'exemple, avoir acquis la consistance d'une dévotion fervente et sincère. Les évêques et les prédicateurs de la secte nouvelle, dont les mœurs et le costume semblaient peu propres à l'ornement d'une cour, étaient admis à la table de l'empereur. Ils l'accompagnaient dans ses expéditions ; et les païens attribuaient à la magie l'ascendant que l'un d'entre eux, Égyptien[2224] ou Espagnol, acquit sur l'esprit de Constantin[2225]. Ce prince vivait clans la familiarité la plus intime avec Lactance, qui avait orné de toute l'éloquence de Cicéron les préceptes de l'Évangile[2226], et avec Eusèbe, qui a consacré l'érudition et la philosophie des Grecs au service de la religion[2227]. Ces habiles maîtres de controverse se trouvaient, ainsi à portée d'épier avec patience le moment où l'esprit, favorablement disposé, cède facilement à la persuasion, et d'employer alors les arguments les mieux appropriés à son caractère et les plus proportionnés à son intelligence. Quelque avantageuse qu'ait pu devenir à la foi l'acquisition d'un pareil prosélyte, Constantin se distinguait par la pompe, beaucoup plus que par le discernement et la vertu, des milliers de ses sujets qui avaient embrassé la doctrine chrétienne ; et, il n'est point du tout incroyable qu'un soldat ignorant ait adopté une opinion fondée sur les preuves qui, dans siècle plus éclairé, ont satisfait ou subjugué la raison d'un Grotius, d'un Locke et d'un Pascal. Occupé tout le jour du soin de son empire, Constantin employait ou affectait d'employer une partie de la nuit à lire les saintes Écritures et à composer des discours théologiques, qu'il prononçait ensuite devant des assemblées nombreuses, dont l'approbation et les applaudissements étaient toujours unanimes. Dans un très long discours, qui existe encore, l'auguste prédicateur s'étend sur les

différentes preuves de la sainte religion ; mais il appuie avec une complaisance particulière sur les vers de la Sibylle [2228] et sur le quatrième églogue de Virgile [2229]. Quarante ans avant la naissance de Jésus-Christ, le chancre de Mantoue, comme s'il eût été inspiré par la muse céleste d'Isaïe, avait célébré, avec toute la pompe de la métaphore orientale le retour de la Vierge, la chute du serpent, la naissance prochaine d'un enfant divin, né du grand Jupiter, qui effacerait les crimes des mortels, et gouvernerait en paix l'univers avec des vertus égales à celles de son père. Il avait annoncé l'élévation et la manifestation d'une race céleste, nation primitive répandue dans le monde entier, et le rappel de l'innocence et des félicités de l'âge d'or. Le poète ignorait peut-être le sens mystérieux et l'objet de ses sublimes prédictions, qu'on a ignoblement appliquées au fils nouvellement né d'un consul ou d'un triumvir [2230]. Mais si cette interprétation plus brillante et vraiment spécieuse de la quatrième églogue a contribué à la conversion de Constantin, Virgile mérite d'obtenir un rang distingué parmi les plus habiles missionnaires de l'Évangile [2231].

On cachait aux étrangers, et même aux catéchumènes, les mystères imposants du culte et de la foi des chrétiens, avec un soin affecté qui excitait leur étonnement et leur curiosité [2232]. Mais les règles de discipline sévère, introduites par la prudence des évêques, furent relâchées par la même prudence en faveur d'un prosélyte couronné qu'il était si important d'attirer par une indulgente condescendance dans le sein de l'Église. Constantin jouissait, au moins par une permission tacite, d'un grand nombre des privilèges attachés au christianisme avant d'avoir contracté aucune des obligations du chrétien. Au lieu de quitter l'église quand la voix du diacre avertissait la multitude profane qu'elle devait se retirer, il priait avec les fidèles, disputait avec les évêques, prêchait sur ses sujets les plus sublimes et les plus abstraits de la théologie, célébrait les cérémonies sacrées de la veille de Pâques, et, ne se contentant pas de participer aux mystères de la foi chrétienne, il se déclarait en quelque façon le prêtre et le pontife de ses autels [2233]. L'orgueil de Constantin exigeait sans doute cette distinction extraordinaire, et les services qu'il avait rendus aux chrétiens la méritaient peut-être. Une sévérité mal placée aurait pu dessécher, dans leur première croissance, les fruits de sa conversion ; et si les portes de l'Église eussent été rigoureusement fermées au prince qui avait déserté les autels des dieux, le souverain de l'empire aurait été privé de l'exercice de tous les cultes religieux. Dans son dernier voyage à Rome, il renonça. Et insulta pieusement aux superstitions de ses ancêtres, en refusant de conduire la procession militaire de l'ordre équestre, et d'offrir des vœux à Jupiter Capitolin [2234]. Longtemps avant son baptême et sa mort, il avait

annoncé à l'univers que jamais à l'avenir sa personne ni son image ne paraîtraient dans l'enceinte d'un temple de l'idolâtrie. Il fit en même temps, distribuer dans toutes les provinces de l'empire des médailles et des peintures où il était représenté dans la posture humble et suppliante de la dévotion chrétienne [2235].

On ne peut pas aisément expliquer ou excuser l'orgueil' qui fait refuser à Constantin la qualité de catéchumène, mais on explique aisément le retard de son baptême par les maximes et la pratique ecclésiastiques de l'antiquité. Les évêques administraient régulièrement eux-mêmes le sacrement du baptême [2236], avec l'assistance de leur clergé, dans la cathédrale de leur diocèse, durant les cinquante jours qui séparent la fête de Pâques de celle de la Pentecôte ; et cette sainte saison faisait entrer un grand nombre d'enfants et de personnes adultes dans le giron de l'Église. La sagesse des parents suspendait souvent le baptême de leurs enfants jusqu'au moment où ils étaient en état d'apprécier les obligations que leur imposait ce sacrement : la sévérité des évêques exigeait un noviciat de deux ou trois ans des nouveaux convertis, et les catéchumènes eux-mêmes, par différents motifs, soit temporels soit spirituels, s'empressaient rarement d'acquérir la perfection du caractère sacré de chrétien. Le sacrement du baptême assurait l'expiation absolue de tous les péchés ; il réintérait les âmes dans leur pureté primitive, et leur donnait un droit certain aux promesses d'une éternelle félicité. Parmi les prosélytes de la foi chrétienne, un grand nombre regardaient comme très imprudent de précipiter un secours salutaire qu'on ne pouvait recevoir qu'une fois, et de perdre un privilège inestimable qu'il était impossible de recouvrer. Au moyen de ce retard, ils se livraient sans inquiétude aux plaisirs de ce monde et à la voix de leurs passions en conservant toujours les moyens de se procurer une absolution facile et sûre [2237]. La sublime théorie de l'Évangile avait fait moins d'impression sur le cœur de Constantin que sur son esprit ; il poursuivit le grand objet de son ambition à travers ses sentiers obscurs et sanglants de la guerre et de la politique, et après ses victoires il abusa sans modération de sa puissance. Loin de faire éclater la supériorité de ses vertus chrétiennes sur l'héroïsme imparfait et la philosophie profane de Trajan et des Antonins, Constantin perdit, dans la maturité de son âge, la réputation, qu'il avait acquise dans sa jeunesse. Plus il s'instruisait dans la connaissance des saintes vérités, moins il pratiquait les vertus qu'elles recommandent ; et dans la même année on le vit assembler le concile de Nicée, et ordonner le supplice ou plutôt le meurtre de son fils. Cette date seule suffit pour réfuter les malignes et fausses insinuations de Zozime [2238] ; qui affirme qu'après la mort de Crispus, les remords de son père acceptèrent des ministres de l'Évangile l'expiation qu'il avait en vain sollicitée des

pontifes du paganisme. Lorsque Crispus mourut, l'empereur ne pouvait plus hésiter sur le choix d'une religion ; il ne pouvait plus ignorer l'infailibilité du remède que possédait l'Église, quoiqu'il ait différé de s'en servir jusqu'au moment où l'approche de la mort le mit à l'abri de la tentation et du danger d'une rechute. Les évêques qu'il rassembla pendant sa dernière maladie dans son palais de Nicomédie, furent édifiés de la ferveur avec laquelle il demanda et reçut le sacrement du baptême, du serment qu'il fit de se montrer jusqu'à sa mort digne de la qualité d'un disciple du Christ, et de l'humilité pieuse avec laquelle il refusa de reprendre la pourpre et les ornements royaux, après avoir revêtu la robe blanche d'un néophyte. L'exemple et la réputation de Constantin semblèrent autoriser l'usage de retarder la cérémonie du baptême[2239]. Les tyrans qui vinrent après lui s'accoutumèrent à penser que le sang des innocents qu'ils auraient versé durant un long règne, serait lavé en un instant par les saintes eaux de la régénération : ainsi l'abus de la religion sapait dangereusement les fondements de la morale.

La reconnaissance de l'Église a excusé les faiblesses et préconisé les vertus de son généreux protecteur, qui a placé la foi chrétienne sur le trône du monde romain, et les Grecs, qui célèbrent la fête du saint empereur, prononcent rarement le nom de Constantin, sans y ajouter le titre d'*égal aux apôtres*[2240]. Cette comparaison, si elle portait sur le caractère sacré de ces divins missionnaires ne pourrait être attribuée qu'à l'extravagance d'une adulation impie ; mais si ce parallèle ne fait allusion qu'au nombre de leurs victoires évangéliques, les succès de Constantin en ce genre ont peut-être égalé ceux des apôtres. Ses édits de tolérance firent disparaître les dangers temporels qui retardaient le progrès du christianisme et les ministres actifs de la foi chrétienne furent autorisés et encouragés à employer en sa faveur tous les arguments qui pouvaient subjuguier la raison ou exciter la piété. La balance ne fut qu'un instant égale entre les deux religions ; l'œil perçant de l'avarice et de l'ambition découvrit bientôt que la pratique de la religion chrétienne contribuait autant au bonheur du présent qu'à celui de l'avenir[2241]. L'espoir des richesses et des honneurs, l'exemple de l'empereur, ses exhortations, le pouvoir irrésistible du souverain, répandirent rapidement le zèle et la conviction parmi la foule servile et vénale qui remplit constamment les appartements d'un palais. On récompensa par des privilèges municipaux et par des dons agréables au peuple, les villes qui signalaient l'empressement de leur zèle par la destruction volontaire de leurs temples ; et la nouvelle capitale de l'Orient s'enorgueillissait de l'avantage singulier de d'avoir jamais été profanée par le culte des idoles[2242]. Partout les dernières classes de la société se conduisent à l'imitation des grands, et la conversion des citoyens distingués par leur

naissante, par leurs richesses, ou par leur puissance, fut bientôt suivie de celle d'une multitude dépendante [2243]. Le salut du peuple s'achetait à bon marché, s'il est vrai que dans une année douze mille hommes et un nombre proportionné de femmes et d'enfants furent baptisés à Rome, et qu'il n'en coûta qu'une robe blanche et vingt pièces d'or pour chaque converti [2244]. La puissante influence de Constantin ne fut pas circonscrite dans les limites étroites de sa vie ou de ses États. L'éducation qu'il donnait à ses fils et à ses neveux assura à l'empire une race de princes dont la foi était d'autant plus vive et plus sincère, qu'ils s'étaient pénétrés, dès leur plus tendre jeunesse, de l'esprit ou du moins de la doctrine du christianisme : le commerce et la guerre répandaient la connaissance de l'Évangile au-delà des provinces romaines ; et les Barbares qui avaient dédaigné une secte proscrire et humiliée, respectèrent une religion adoptée par le plus puissant monarque et par des peuples les plus civilisés du monde [2245]. Les Goths et les Germains qui s'enrôlaient sous les drapeaux de l'empire révéraient la croix qui brillait à la tête des légions, et répandaient parmi leurs sauvages et fiers compatriotes des principes de religion et d'humanité. Les rois d'Ibérie et d'Arménie adoraient le Dieu de leur protecteur. Leurs sujets, qui ont invariablement conservé le nom de chrétiens, formèrent bientôt une alliance perpétuelle et sacrée avec les catholiques romains. On accusa les chrétiens de la Perse, pendant la guerre, de préférer les intérêts de leur religion à ceux de leur pays ; mais tant que la paix subsista entre les deux empires, l'esprit persécuteur des mages fut toujours contenu par l'interposition de Constantin [2246]. La lumière de l'Évangile brillait sur les côtes des Indes. Les colonies de Juifs qui avaient pénétré dans l'Arabie et dans l'Éthiopie [2247] ; s'opposaient aux progrès de la foi chrétienne ; mais la connaissance de la révélation mosaïque facilitait en quelque façon les travaux des missionnaires ; et l'Abyssinie révère encore la mémoire de Frumentius, qui dévoua sa vie, du temps de Constantin, à la conversion de ces pays éloignés. Sous le règne de Constance, son fils, Théophile [2248], Indien d'extraction, reçut la double dignité d'évêque et d'ambassadeur. Il s'embarqua sur la mer Rouge avec deux cents chevaux de la meilleure race de Cappadoce, que l'empereur envoyait au prince, des Sabéens ou Homérites. Théophile était chargé de beaucoup d'autres présents utiles et curieux, au moyen desquels on espérait exciter l'admiration et concilier l'amitié des Barbares. Le nouvel évêque fit avec succès, pendant plusieurs années, des visites pastorales aux Églises de la zone torride [2249].

La puissance irrésistible des empereurs romains se manifesta dans l'importante et dangereuse opération de changer la religion nationale. La terreur qu'inspira une force militaire imposante réduisit au silence,

les faibles murmures des païens sans appui, et on avait lieu de compter sur le prompt obéissance que le devoir et la reconnaissance obtiendraient du clergé et du peuple chrétiens. Les Romains avaient adopté depuis longtemps, comme une maxime fondamentale de leur constitution, que tous les citoyens, quels que fussent leur rang et leurs dignités, devaient également obéir aux lois, et que les soins et la police de la religion appartenaient aux magistrats civils. Il ne fut pas aisé de persuader à Constantin et à ses successeurs qu'ils avaient perdu, par leur conversion, une partie des prérogatives impériales, et qu'il ne dépendait plus d'eux de faire la loi à une religion qu'ils avaient protégée, établie et professée. Les empereurs continuèrent à jouir de la juridiction suprême sur l'ordre ecclésiastique et le seizième livre du Code de Théodose détaille sous un grand nombre de titres l'autorité qu'ils exerçaient sur l'Église catholique.

L'esprit indépendant des Grecs et des Romains n'avait jamais connu la distinction entre la puissance spirituelle et la puissance temporelle [2250] ; mais elle fut introduite et confirmée par l'établissement légal de la religion chrétienne. La dignité de souverain pontife, toujours exercée depuis Numa jusqu'à Auguste, par les plus illustres des sénateurs, fut enfin unie à la couronne impériale. Le premier magistrat de la république faisait lui-même les fonctions sacerdotales, toutes les fois que la superstition ou la politique les rendait nécessaires [2251] ; et il n'existait ni à Rome, ni dans les provinces, aucun ordre de prêtres qui réclamassent un caractère plus sacré que le sien, ou qui prétendissent à une communication plus intime avec les dieux. Mais dans l'Église chrétienne, qui confie le service des autels, à une succession de ministres consacrés, le souverain, dont le rang spirituel est moins vénérable que celui du moindre diacre, se trouvait placé hors du sanctuaire, et confondu avec le peuple des fidèles [2252]. On pouvait regarder l'empereur comme le père de ses sujets, mais il devait un respect et une obéissance filiale au père de l'Église ; et la vénération que Constantin n'avait pu refuser aux vertus des saints et des confesseurs, fut bientôt exigée comme un droit, par l'orgueil de l'ordre épiscopal [2253]. Le conflit secret des juridictions ecclésiastiques et civiles, embarrassait les opérations du gouvernement romain ; et la piété de l'empereur s'effrayait à l'idée criminelle et dangereuse de porter une main profane sur l'arche d'alliance. La distinction des laïques et du clergé avait eu lieu, à la vérité, chez beaucoup de nations anciennes. Les prêtres des Indes, de la Perse, de l'Assyrie, de la Judée, de l'Éthiopie, de l'Égypte et de la Gaule, prétendaient tous tirer d'une origine céleste leur puissance et leurs possessions temporelles ; et ces respectables institutions s'étaient insensiblement adaptées aux mœurs et au gouvernement de ces différents peuples [2254]. Mais la discipline de la primitive Église était

fondée sur une résistance dédaigneuse à l'autorité civile. Les chrétiens avaient été obligés d'élire leurs propres magistrats, de lever et de distribuer un revenu particulier, et de faire, pour régler la police intérieure de leur république, un code de lois ratifié par le consentement du peuple et par une pratique de trois cents ans. Lorsque Constantin embrassa la foi des chrétiens, il sembla contracter une alliance perpétuelle avec une société indépendante et les privilèges accordés ou confirmés par cet empereur et par ses successeurs, furent acceptés non pas comme des grâces précaires de la cour, mais comme les droits justes et inaliénables de l'ordre ecclésiastique.

L'Église catholique était gouvernée par la juridiction spirituelle et légale de dix-huit cents évêques[2255], dont mille étaient répandus dans les provinces grecques, et huit cents dans les provinces latines de l'empire. L'étendue et les bornes de leurs différents diocèses dépendirent d'abord du succès des missionnaires, et variaient relativement à ces succès, au zèle des peuples et à la propagation de l'Évangile. Les églises épiscopales étaient placées très proches les unes des autres, sur les rives du Nil, sur les côtes de l'Afrique, dans le proconsulat de l'Asie, et dans toutes les provinces orientales de l'Italie. Les évêques de la Gaule et de l'Espagne, de la Thrace et du Pont, gouvernaient un vaste territoire, et envoyaient leurs suffragants dans les campagnes pour remplir les fonctions subordonnées du devoir pastoral[2256]. Un diocèse chrétien pouvait comprendre toute une province, ou être réduit à un village ; mais tous les évêques avaient un rang égal et un caractère indélébile. Ils étaient tous censés successeurs des apôtres ; le peuple et les lois leur accordaient à tous les mêmes privilèges. Tandis que Constantin séparait par politique les professions civile et militaire, un ordre perpétuel de ministres ecclésiastiques, toujours respectable et souvent dangereux s'établissait dans l'Église et dans l'État. L'important tableau de sa situation et de ses attributions peut se diviser de la manière suivante : 1° élection populaire ; 2° ordination du clergé ; 3° propriétés ; 4° juridiction civile ; 5° censures spirituelles ; 6° prédication publique ; 7° privilège d'assemblées législatives.

1° La liberté des élections[2257] subsista longtemps après l'établissement légal de la foi chrétienne[2258], et les sujets de Rome jouissaient dans l'Église du privilège qu'ils avaient perdu dans la république, de choisir les magistrats auxquels ils s'engageaient d'obéir. Aussitôt après la mort d'un évêque, le métropolitain donnait à un de ses suffragants la commission d'administrer le diocèse vacant, et de préparer, dans un temps limité, la future élection. Le droit de suffrage appartenait au clergé inférieur, qui était à portée de reconnaître le

mérite des candidats, aux sénateurs ou nobles de la ville, à tous ceux qui avaient un rang ou une propriété, et enfin à tout le corps du peuple, qui accourait en foulé au jour de la cérémonie, de l'extrémité du diocèse [2259], et imposait quelquefois silence par des tumultueuses acclamations, à la voix de la raison et aux lois de la discipline. Il pouvait bien fixer par hasard son choix sur le plus digne des concurrents, sur un ancien curé, sur quelque saint religieux, ou sur un prêtre séculier, recommandable par son zèle et sa piété. Mais, en général, surtout dans les grandes et opulentes villes de l'empire, la chaire épiscopale était moins recherchée comme une charge spirituelle que comme une dignité temporelle. Les vues intéressées des passions haineuses ou personnelles, les artifices de la dissimulation, de la perfidie la corruption, les violences ouvertes et même les scènes sanglantes qui avaient déshonoré les élections des républiques de la Grèce et de Rome, ont trop souvent influé sur le choix des successeurs des apôtres. Tandis qu'un candidat s'enorgueillissait du rang que tenait sa famille, un autre tâchait de séduire ses juges en leur offrant les délices d'une table somptueusement servie. Un troisième, plus coupable, promettait de partager les dépouilles de l'Église avec les complices de ses espérances sacrilèges [2260]. Les lois ecclésiastiques et civiles s'occupèrent de concert à réprimer ces désordres en excluant la populace du droit de suffrage ; et les canons de l'ancienne discipline, en soumettant les candidats à certaines conditions d'âge, de rang, etc., arrêtaient en partie le caprice aveugle des électeurs. L'autorité des évêques de la province, qui s'assemblaient dans l'église vacante pour consacrer le choix du peuple, fut souvent employée à calmer ses passions, et à redresser ses erreurs. Les évêques pouvaient refuser l'ordination à un candidat qu'ils en jugeaient indigne, et la fureur des factions opposées, acceptait quelquefois leur médiation. La soumission ou la résistance du peuple et du clergé dans plusieurs occasions, établirent différents exemples qui peu à peu se changèrent en lois positives et en coutumes locales [2261]. Mais ce fut partout une foi fondamentale de la police religieuse, qu'un évêque ne pouvait pas prendre possession d'une chaire chrétienne sans avoir été agréé par les membres de cette Église. Les empereurs, comme protecteurs de la tranquillité publique, comme, premiers citoyens de Rome et de Constantinople, pouvaient exprimer leur désir sur le choix d'un métropolitain, et le faisaient sans doute avec succès ; mais ces monarques, absolus respectaient la liberté des élections ecclésiastiques ; et, tandis qu'ils distribuaient et reprenaient à leur gré les dignités civiles et militaires, ils souffraient que les suffrages libres du peuple nommassent dix-huit cents magistrats perpétuels à des emplois importants [2262]. Il paraissait juste que ces magistrats n'eussent pas la liberté de s'éloigner du poste honorable dont on ne pouvait pas les

priver. Cependant la sagesse des conciles essaya, sans beaucoup de succès, de les forcer à résider dans leurs diocèses et de les empêcher d'en changer. La discipline se relâcha moins, à la vérité, dans les diocèses de l'Occident que dans ceux de l'Orient ; mais les passions qui avaient nécessité les précautions, les rendirent insuffisantes. Les reproches véhéments dont s'accablèrent réciproquement des prélats irrités, ne servirent qu'à faire connaître leur fautes réciproques et leur mutuelle imprudence

2° Les évêques étaient seuls en possession de la génération spirituelle ; et ce privilège compensait en quelque façon les privations du célibat[2263], qui fut d'abord recommandé comme une vertu, ensuite comme un devoir, et enfin imposé comme une obligation absolue. Celles des religions de l'antiquité qui ont établi un ordre de prêtres distingué des citoyens, dévouaient une race sacrée, une tribu ou une famille, au service perpétuel des dieux[2264]. De telles institutions avaient plutôt pour objet d'assurer la possession que d'exciter la conquête. Les enfants des prêtres, plongés dans une orgueilleuse indolence, jouissaient de leur saint héritage avec sécurité ; et la brûlante énergie de l'enthousiasme s'éteignait au milieu des soins, des plaisirs et des sentiments de la vie domestique. Mais le sanctuaire de l'Église chrétienne s'ouvrait à tous les candidats ambitieux qui aspiraient aux récompenses du ciel ou à des possessions dans ce monde. Les emplois du clergé étaient exercés, comme ceux de l'armée et de la magistrature, par des hommes qui se sentaient appelés par leurs talents et par leurs dispositions, à l'état ecclésiastique, ou qui avaient été choisis par un évêque intelligent, comme les plus propres à étendre la gloire et à servir les intérêts de l'Église. Les évêques jusqu'au moment où cet abus fut réprimé par la prudence des lois[2265], jouirent du droit de contraindre les opiniâtres et de défendre les opprimés ; et l'imposition des mains : assurait pour la vie la possession de quelques-uns des plus précieux privilèges de la société civile. Les empereurs avaient exempté le corps entier du clergé, plus nombreux peut-être que celui des légions, de tout service public ou particulier, des offices municipaux[2266], et de toutes les taxes ou contributions personnelles qui écrasaient leurs concitoyens d'un poids intolérable. Les devoirs de leur sainte profession étaient censés remplir suffisamment toutes leurs obligations envers la république[2267]. Chaque évêque acquérait un droit indestructible et absolu à l'éternelle obéissance des prêtres qu'il avait ordonnés. Le clergé de chaque Église épiscopale et des paroisses dépendantes formait une société régulière et permanente, et celui des cathédrales de Constantinople[2268] et de Carthage[2269], entretenu à leurs frais, comprenait cinq cents ministres ecclésiastiques. Leur rang[2270] et leur nombre furent multipliés par la superstition des temps ; elle introduisit dans l'Église

les cérémonies fastueuses des Juifs et des païens. Une longue suite de prêtres, de diacres, de sous-diacres, d'acolytes, d'exorcistes, de lecteurs, de chantres et de portiers, contribuèrent, dans leurs différents postes, à augmenter la pompe et la régularité du culte religieux. Le nom de clerc et ses privilèges s'étendirent aux membres de plusieurs confréries pieuses qui aidaient dévotement au soutien du trône ecclésiastique[2271]. Six cents *parabolani*, ou aventuriers, visitaient, les malades d'Alexandrie, onze cents *copiatæ*, ou fossoyeurs, enterraient les morts à Constantinople ; et les nuées de moines qui s'élevaient des bords du Nil, couvraient et obscurcissaient la surface du monde chrétien.

3° L'édit de Milan assura les revenus aussi bien que la paix de l'Église[2272]. Les chrétiens ne recouvrèrent pas seulement les terres et les maisons dont les avaient dépouillés les lois persécutrices de Dioclétien ; mais ils acquirent un droit légal à toutes les possessions dont ils ne jouissaient encore que par l'indulgence du magistrat. Aussitôt que l'empereur et l'empire, eurent embrassé la religion chrétienne il aurait paru juste de donner au clergé national une existence décente et honorable. Le paiement d'une taxe annuelle aurait pu délivrer le peuple des tributs abondants et abusifs que la superstition impose à ses prosélytes. Mais comme les dépenses et les besoins de l'Église augmentaient avec sa prospérité, l'ordre ecclésiastique continuât d'être soutenu et enrichi par les oblations volontaires des fidèles. Huit ans après l'édit de Milan Constantin permit à tous ses sujets sans restriction de léguer leur fortune à la sainte Église catholique[2273], et leur dévote libéralité, qui avait été arrêtée pendant leur vie par le luxe ou par l'aisance se livrait, au moment de leur mort, à l'excès de la prodigalité. Les chrétiens opulents étaient encouragés par l'exemple de leur souverain. Un monarque absolu, riche sans patrimoine, peut être charitable sans mérite ; et Constantin crut trop aisément qu'il obtiendrait la faveur du ciel en faisant subsister l'oisiveté aux dépens de l'industrie, en répandant parmi les saints les richesses de ses États. Le même messenger qui porta en Afrique la tête de Maxence, fut chargé d'une lettre de l'empereur à Cécilien, évêque de Carthage, où le monarque lui annonce qu'il a donné ordre aux trésoriers de la province de lui payer trois mille *folles* ou environ dix-huit mille livres sterling, et de lui fournir le surplus dont il pourrait avoir besoin pour secourir les Églises d'Afrique, de Numidie et de Mauritanie[2274]. La libéralité de Constantin croissait dans une juste proportion avec sa ferveur et avec ses vices. Il fit faire du clergé de toutes les villes une distribution régulière de grains, pour suppléer aux fonds de la charité ecclésiastique ; et les personnes des deux sexes qui embrassaient la vie monastique, acquéraient un droit particulier à la faveur de leur

souverain. Les temples chrétiens d'Antioche, d'Alexandrie, de Jérusalem, de Constantinople, etc., attestaient la fastueuse piété d'un prince qui ambitionnait, dans le déclin de son âge, d'égaliser les plus superbes monuments de l'antiquité[2275]. La forme de ces pieux édifices était d'ordinaire simple et oblongue ; bien que quelquefois ils s'élevassent en dômes, ou prissent, par des extensions latérales, la figure d'une croix. On se servait presque toujours des cèdres du Liban pour les bois de charpente, et de tuiles où peut-être de Mmes de cuivre doré, pour la couverture, les colonnes, les murs et le pavé étaient incrustés d'une superbe variété des marbres les plus rares ; les riches ornements consacrés au service de l'autel étalaient avec profusion la soie, l'or, l'argent et les pierres précieuses ; et cette magnificence extérieure avait pour base solide et assurée une vaste propriété de terres. Dans l'espace de deux siècles, depuis le règne de Constantin jusqu'à celui de Justinien, les dix-huit cents églises de l'empire romain s'enrichirent des dons multipliés et inaliénables du prince et de ses sujets. On peut évaluer à six cents livres sterling le revenu des évêques, placés à une distance égale de l'opulence et de la pauvreté[2276] ; mais, il augmentait insensiblement en proportion de la puissance et de la richesse des villes qu'ils gouvernaient. On trouve dans un registre authentique, mais imparfait[2277], l'énumération de quelques maisons, boutiques, jardins et fermes situés dans les provinces d'Italie, d'Afrique et d'Orient, qui dépendaient des trois basiliques de Rome, Saint-Pierre, Saint-Paul ; et Saint-Jean-de-Latran. Elles produisaient, outre une réserve d'huile, de toile, de papier et d'aromates, un revenu net de vingt-deux mille pièces d'or, environ douze mille livres sterling. Dans le siècle de Constantin et de Justinien, les évêques ne possédaient plus et peut-être ne méritaient plus la confiance aveugle des citoyens et du clergé. On divisa les revenus ecclésiastiques de chaque diocèse en quatre parts ; la première pour l'évêque, la seconde pour le clergé inférieur, la troisième pour les pauvres, la dernière pour les dépenses du culte public ; et l'abus qu'on usait de ce dépôt sacré fut souvent et sévèrement réprimé[2278]. Le patrimoine de l'Église était encore assujéti à toutes les impositions publiques[2279]. Le clergé de Rome, d'Alexandrie et de Thessalonique put solliciter et obtenir quelques exemptions partielles, mais le fils de Constantin repoussa la tentative prématurée du concile de Rimini, qui tendait à faire accorder à tous les biens ecclésiastiques une franchise entière et universelle[2280].

Le clergé latin, qui a élevé son autorité sur les ruines du droit civil et coutumier, a modestement reconnu pour un don de Constantin[2281] la juridiction indépendante, qui fut pour lui le fruit du temps, du hasard et de l'industrie. Mais, dès ce temps même, les ecclésiastiques jouissaient déjà légalement, par la libéralité des

empereurs chrétiens, de privilèges honorables qui assuraient et ennoblissaient les fonctions sacerdotales [2282]. 1° Sous un gouvernement despotique, les seuls évêques obtinrent et conservèrent le privilège inestimable de n'être jugés que par leurs pairs et même dans une accusation capitale, la connaissance de leur crime ou de leur innocence était réservée à un synode composé de leurs confrères. Devant un tel tribunal, à moins qu'il ne fût enflammé par un ressentiment personnel ou par la discorde religieuse, l'ordre ecclésiastique devait trouver de la faveur ou même de la partialité ; mais Constantin semblait convaincu qu'une impunité secrète était moins dangereuse qu'un scandale public [2283] ; et le concile de Nicée fut édifié de lui entendre déclarer publiquement que s'il trouvait un évêque en adultère, il couvrirait le pécheur de son manteau impérial. 2° La juridiction domestique des évêques servait également de privilège et de frein à l'ordre ecclésiastique, dont les procès civils étaient déceimment dérobés à la connaissance du juge séculier. Les fautes légères des prêtres n'entraînaient ni une information ni une punition publique, et la sévérité mitigée des évêques se mesurait dans leurs douces corrections à la faiblesse d'un élève châtié par les parents ou le maître qui dirige sa jeunesse. Mais lorsqu'un membre du clergé se rendait coupable d'un crime qu'on ne pouvait suffisamment punir en le dégradant d'une profession honorable et avantageuse, le magistrat tirait le glaive de la justice, sans aucun égard pour les immunités ecclésiastiques. 3° L'arbitrage des évêques fût reconnu par une loi positive, et les juges devaient exécuter, sans appel et sans délai, les décrets épiscopaux, dont la validité avait dépendu jusque-là du consentement des deux parties. La conversion des magistrats eux-mêmes et de tout l'empire diminua sans doute peu à peu les craintes et les scrupules des chrétiens ; mais ils s'adressaient toujours de préférence au tribunal de l'évêque, dont ils respectaient l'intelligence et l'intégrité. Le vénérable Austin se plaignait avec complaisance d'être sans cesse interrompu dans ses fonctions spirituelles par l'occupation délicate, de décider sur la propriété de sommes d'or ou d'argent, de terres, ou de troupeaux en litige. 4° L'ancien privilège des sanctuaires fut transféré aux églises chrétiennes, et la pieuse libéralité de Théodose le jeune l'étendit à toute l'enceinte des terrains consacrés [2284]. Les fugitifs et même les criminels pouvaient implorer la justice ou la miséricorde de la Divinité ou de ses ministres ; la violence précipitée du despotisme se trouvait suspendue par la bienfaisante interposition de l'Église, et la puissante médiation des évêques pouvait défendre la fortune et la vie des plus illustres citoyens.

5° L'évêque était le censeur perpétuel des mœurs de son troupeau. La discipline de pénitence formait un système de jurisprudence

canonique[2285], qui définissait avec soin les devoirs publics et particuliers de la confession, les conditions de l'évidence, les degrés des fautes et la mesure des punitions. Le pontife chrétien, chargé de cette tâche, ne pouvait en punissant les fautes obscures de la multitude respecter les vices éclatants et les crimes destructeurs du magistrat ; mais il ne pouvait examiner et blâmer la conduite du magistrat, sans contrôler en même temps l'administration du gouvernement civil. Quelques considérations de religion, de fidélité ou de crainte, mettaient la personne sacrée des empereurs à l'abri du zèle et du ressentiment des évêques ; mais les prélats censuraient et excommuniaient hardiment les tyrans subordonnés qui n'étaient point décorés de la pourpre. Saint Athanase excommunia un ministre de d'Égypte ; et l'interdiction du feu et de l'eau qu'il prononça contre lui fut solennellement proclamée dans les églises de la Cappadoce[2286]. Sous le règne de Théodose le Jeune, l'éloquent et élégant Synèse, un des descendants d'Hercule[2287], remplit le siège épiscopal de Ptolémaïs, près des ruines de l'ancienne Cyrène[2288], et le prélat philosophe soutint avec dignité un caractère qu'il avait revêtu avec répugnance[2289]. Il vainquit le monstre de Libye, le président Andronicus, qui, abusant de l'autorité d'une charge vénale, inventait chaque jour de nouvelles tortures, de nouveaux moyens d'exaction et aggravait ainsi le crime de l'oppression par celui du sacrilège[2290]. Après avoir inutilement essayé de corriger le magistrat par des remontrances pieuses et modérées, Synèse lança la dernière sentence de la justice ecclésiastique[2291], qui dévoue Andronicus, ses complices et leurs familles, à la haine de la terre et du ciel. Les pécheurs impénitents, plus cruels que Phalaris ou Sennachérib, plus destructeurs que la guerre, la peste ou une nuée de sauterelles, sont privés du nom et des privilèges du chrétien, de la participation aux sacrements, et de l'espoir du paradis. L'évêque exhorte le clergé, les magistrats et le peuple, à cesser toute société avec les ennemis du Christ, à les exclure de leurs tables et de leurs maisons, à leur refuser toutes les nécessités de la vie et tous les honneurs de la sépulture. L'Église de Ptolémaïs, quelque obscure et peu importante qu'elle puisse paraître, écrit à toutes les Églises du monde, ses sœurs que les profanes qui rejetteraient ses décrets seraient enveloppés dans le crime et dans le châtimement d'Andronicus et de ses imitateurs impies. Le prélat soutint la terreur de ses armes spirituelles en s'adressant adroitement à la cour de Byzance, et le président, épouvanté, implora la miséricorde de l'Église. Le descendant d'Hercule eut la satisfaction de relever de terre un tyran prosterné[2292]. De tels principes, de pareils exemples préparaient insensiblement le triomphe des pontifes romains destinés à poser un jour le pied sur le cou des rois.

6° Le pouvoir de l'éloquence naturelle ou acquise s'est fait sentir

dans tous les gouvernements populaires ; l'âme la plus froide se sent animée, et la plus saine raison est ébranlée par la communication rapide de l'impulsion générale. Chaque auditeur est agité par ses propres passions et par celles de la multitude qui l'environne. La peste de la liberté avait réduit au silence les démagogues d'Athènes et les tribuns de Rome. L'usage de la prédication qui semble constituer une partie de la religion chrétienne, ne s'était point introduit dans les temples de l'antiquité, et les oreilles délicates des monarques n'avaient pas encore été frappées du son choquant de l'éloquence populaire, quand les chaires de l'empire se trouvèrent occupées par de pieux orateurs qui jouissaient de plusieurs avantages inconnus à leurs profanes prédécesseurs [2293]. Les arguments des tribuns étaient sur-le-champ repoussés par des antagonistes habiles et déterminés, combattant à armes égales. La cause de la justice et de la vérité pouvait tirer quelque avantage du conflit des passions ennemies. L'évêque, ou bien quelque prêtre distingué auquel il déléguait avec précaution les pouvoirs de prêcher, haranguait sans craindre une réplique ou même une interruption, une multitude soumise dont l'esprit avait été préparé et subjugué par les cérémonies révérees de la religion. Telle était la subordination sévère de l'Église catholique, que toutes les chaires d'Égypte ou d'Italie pouvaient retentir au même instant du concert des mêmes paroles *entonnées* par la voie suprême des primats de Rome ou d'Alexandrie [2294]. Le dessein de cette institution était louable, mais les effets n'en furent pas toujours salutaires. Les prédicateurs recommandaient la pratique des devoirs de la société, mais ils exaltaient la perfection de la vertu monastique, aussi pénible à l'individu qu'inutile au genre humain. Leurs charitables exhortations tendaient visiblement à donner au clergé le droit de disposer de la fortune des fidèles au profit des pauvres. Les plus sublimes représentations des lois et des attributs de la Divinité étaient défigurées par un mélange de subtilités métaphysiques, de cérémonies puériles et de miracles fabuleux ; et ils appuyaient avec le zèle le plus ardent, sur le pieux mérite d'obéir aux ministres de l'Église et de détester tous ses adversaires. Lorsque la tranquillité publique fut troublée par le schisme et par l'hérésie, ils firent éclater la trompette de la discorde ou peut-être de la sédition. Ils embarrassaient la raison de leurs auditeurs d'idées mystiques, enflammaient les passions par des invectives, et sortaient des temples d'Antioche et d'Alexandrie également propres à recevoir ou à faire souffrir le martyr. La corruption du langage et du goût se fait fortement sentir dans les déclamations véhémentes des évêques latins ; mais les discours éloquents de saint Grégoire et de saint Chrysostome ont été comparés aux plus sublimes modèles de l'éloquence attique ou du moins asiatique [2295].

7° Les représentants de la république chrétienne s'assemblaient régulièrement tous les ans dans le printemps et dans l'automne, et ces synodes répandaient l'esprit de la discipline et de la législation ecclésiastique dans les cent vingt provinces qui composaient le monde romain [2296]. L'archevêque ou métropolitain était autorisé par les lois à faire comparaître les évêques suffragants de son diocèse, à examiner leur conduite, à attester leur croyance, à défendre leurs droits, et à peser le mérite des candidats que le peuple, et le clergé avaient choisis pour occuper les sièges vacants du collège épiscopal. Les primats de Rome, d'Alexandrie, d'Antioche, de Carthage, et ensuite de Constantinople, qui exerçaient une juridiction plus étendue ; assemblaient tous les évêques dépendants de leur diocèse, mais l'empereur seul avait le droit de convoquer extraordinairement les conciles généraux. Quand les affaires de l'Église l'exigeaient, le souverain ajournait les évêques de toutes les provinces. On leur payait la dépense de leur voyage, et les postes impériales recevaient un ordre de leur fournir les chevaux qui leur seraient nécessaires. Dans les premiers temps où Constantin était plutôt le protecteur que le prosélyte de l'Église chrétienne, il fit juger les débats religieux de l'Afrique par le concile d'Arles, dans lequel les évêques d'York, de Trèves, de Carthage et de Milan, vinrent, comme amis et comme frères, discuter ensemble, dans leur langue nationale, les intérêts généraux de l'Église latine ou occidentale [2297]. Onze ans après, il se tint une assemblée plus nombreuse et plus célèbre à Nicée en Bithynie, pour éteindre, par une sentence définitive, les subtiles discussions qui s'étaient élevées en Égypte au sujet de la sainte Trinité. Trois cent dix-huit évêques se rendirent aux ordres de leur indulgent souverain, et on fait monter à deux mille quarante-huit le nombre des ecclésiastiques de tous les rangs, de toutes les sectes et de toutes les dénominations qui s'y trouvèrent [2298]. Les ecclésiastiques grecs vinrent en personne, et les légats du pontife romain se chargèrent d'exprimer l'assentiment du clergé latin. Les séances durèrent deux mois ; et l'empereur les honora souvent de sa présence. Il laissait ses gardes à la porte, et s'asseyait (avec la permission du concile) sur un tabouret bas, au milieu de la salle. Constantin écoutait avec patience et parlait avec modestie ; et, tout en dirigeant les débats, il protestait humblement qu'il n'était que le ministre et non le juge des successeurs des apôtres établis comme ministres de la religion et de Dieu sur la terre [2299]. Un si profond respect de la part d'un monarque absolu, pour un petit nombre de sujets faibles et désarmés, ne peut se comparer qu'à la vénération qu'avaient montrée au sénat les princes romains qui avaient adopté la politique d'Auguste. Dans l'espace de cinquante ans, le témoin philosophe des vicissitudes humaines aurait pu contempler l'empereur Tacite dans le sénat de Rome, et Constantin dans le concile

de Nicée. Les pères du Capitole et ceux de l'Église avaient également dégénéré des vertus de leurs fondateurs ; mais comme le respect pour les évêques était plus profondément enraciné dans l'opinion publique, ils soutinrent leur dignité avec plus de décence, et s'opposèrent quelquefois avec une mâle vigueur aux volontés de leur souverain. Le laps du temps, et les progrès de la superstition ont effacé le souvenir des faiblesses, de l'ignorance et des passions, qui déshonorèrent ces synodes ecclésiastiques ; et le monde catholique s'est unanimement soumis[2300] aux décrets infallibles des conciles généraux[2301].

Chapitre XXI

Persécutions des hérétiques. Schisme des donatistes. Secte des ariens. Saint Athanase. Troubles de l'Église sous Constantin et ses fils. Le paganisme toléré.

LA RECONNAISSANCE du clergé a consacré la mémoire d'un prince qui a favorisé ses passions et ses intérêts. Les ecclésiastiques durent à Constantin la sûreté, la richesse, les honneurs et la vengeance. La défense de l'orthodoxie fut considérée sous son règne comme le devoir le plus important et le plus sacré du magistrat civil. L'édit de Milan, ou la grande charte de tolérance, avait assuré à tous les sujets de l'empire romain la liberté ; de se choisir une religion et de la professer publiquement. Mais ils ne jouirent pas longtemps de ce privilège inestimable. L'empereur, en recevant la connaissance de la vérité, se pénétra des maximes de la persécution, et le triomphe du Christianisme, devint, pour les sectes qui se séparaient de l'Église catholique, le premier signal de l'oppression : Constantin se persuada facilement que les hérétiques qui prétendaient discuter ses opinions, et résister à ses volontés, se rendaient coupables de là plus criminelle comme de la plus absurde obstination, et qu'un peu de sévérité serait un bienfait si elle pouvait sauver ces infortunés du danger de la damnation éternelle. L'empereur commença par exclure tous les ministres ou prédicateurs des religions hétérodoxes des récompenses et des privilèges qu'il accordait libéralement au clergé orthodoxe. Mais comme il eût été possible que ces sectes subsistassent encore sous le poids de la défaveur du prince, la conquête de l'Orient fut immédiatement suivie d'un édit qui ordonna leur totale destruction[2302]. Après un préambule plein de reproches et d'expressions violentes, Constantin défend absolument les assemblées des hérétiques et confisque toutes les propriétés de leurs communautés, au profit, soit du fisc, soit de l'Église catholique. Il paraît que cette sévérité était tombée principalement sur les disciples de Paul de Samosate, sur les montanistes de Phrygie, parmi lesquels se soutenait sans interruption une suite de prophètes enthousiastes, sur les novatiens qui rejetaient rigoureusement. L'efficacité temporelle du repentir, sur les marcionites et les valentiniens, auxquels s'étaient insensiblement ralliés tous les gnostiques de l'Égypte et de l'Asie, et peut-être sur les manichéens, qui avaient nouvellement apporté de la

Perse un système où les dogmes des Orientaux se mêlaient avec art à ceux du christianisme [2303]. On a suivi avec ardeur et avec succès le projet d'anéantir le nom, ou du moins d'arrêter les progrès de ces hérésies détestées. Quelques-unes des lois pénales portées contre les sectaires furent copiées des édits de Dioclétien contre les chrétiens, et cette façon de convertir fut approuvée par les évêques qui avaient gémi sous l'oppression et réclamé alors les droits de l'humanité. On peut cependant juger, d'après deux circonstances qui eurent lieu alors, que l'esprit de Constantin n'était pas entièrement perverti par le fanatisme. Avant de condamner les manichéens et les sectes qui en dépendaient, il fit examiner avec le plus grand soin leurs préceptes religieux ; et se méfiant, selon toute apparence, de ses conseillers ecclésiastiques, il chargea de cette commission délicate un magistrat civil dont les lumières et la modération avaient mérité son estime, et dont le caractère vénal lui était probablement inconnu [2304]. L'empereur, bientôt convaincu qu'il avait injustement proscrit la foi orthodoxe et la morale pure des novatiens qui différaient de l'Église dans quelques articles de discipline, peut-être peu essentiels au salut, les exempta, par un édit particulier, des peines de la loi générale [2305]. Il leur permit de bâtir une église à Constantinople, honora les miracles de leurs saints, invita l'évêque Acesius au concile de Nicée, et se permit seulement, sur la rigidité de sa doctrine, ces railleries douces et familières qui, de la bouche d'un souverain, sont reçues avec éloge et reconnaissance [2306].

Les plaintes et les accusations mutuelles dont le trône de Constantin fut assailli dès que la mort de Maxence eut soumis l'Afrique à son autorité, étaient peu propres à édifier un prosélyte incertain. Il apprit avec étonnement que les provinces de ce vaste pays, depuis les confins de Cyrène jusqu'aux colonnes d'Hercule, étaient déchirées par des dissensions religieuses [2307]. Cette discorde venait d'une double élection dans l'Église de Carthage, considérée par son rang et par ses richesses, comme le second siège ecclésiastique de l'Occident. On avait nommé deux primats d'Afrique, Cécilien et Majorin. Depuis la mort du dernier, sa place était occupée par Donat, dont les talents supérieurs et les vertus apparentes étaient le plus ferme soutien de son parti. L'avantage que Cécilien aurait pu tirer de la priorité de son ordination, disparaissait par la précipitation illégale ou au moins inconvenante avec laquelle on l'avait élu sans attendre l'arrivée des évêques de Numidie. L'autorité de ces évêques, qui, au nombre de soixante dix, condamnèrent Cécilien et consacrèrent Majorin, se trouve aussi affaiblie par l'indigne réputation d'une partie de ces prélats, par des intrigues de femmes, des marchés sacrilèges, et par les procédés tumultueux qu'on reproche à ce concile de Numidie [2308]. Les évêques des deux factions soutenaient avec un

égal emportement que leurs adversaires avaient perdu tous leurs droits, et s'étaient publiquement déshonorés en livrant les saintes Écritures aux officiers de Dioclétien. Leurs reproches mutuels et l'histoire de cette négociation obscure donnent lieu de croire que la dernière persécution avait aigri le zèle des chrétiens d'Afrique sans réformer leurs mœurs. Cette Église divisée n'était plus capable de porter un jugement impartial. On discuta successivement la cause dans cinq tribunaux formés par le choix de l'empereur ; et l'affaire dura plus de trois ans depuis le premier appel jusqu'au jugement définitif. La recherche sévère que firent le substitut du préteur et le proconsul d'Afrique, le rapport des deux évêques visiteurs qu'on avait envoyés à Carthage, les décrets des conciles d'Arles et de Rome, et le jugement suprême de Constantin dans son sacré consistoire, furent tous en faveur de Cécilien. Les chefs du clergé et les magistrats civils le reconnurent unanimement pour le véritable et légitime primat de l'Afrique. On mit ses évêques suffragants en possession des honneurs et des revenus de l'Église, et ce ne fut pas sans peine que Constantin se borna à exiler les chefs de la faction des donatistes. On peut présumer de l'attention avec laquelle leur cause fut examinée, que les lois de l'équité présidèrent au jugement. Il est possible aussi que, comme les prélats le prétendirent, Osius, favori de l'empereur, ait abusé de son influence sur son maître en trompant sa crédulité. Il est possible que le mensonge et la corruption aient fait condamner l'innocent ou aggraver la condamnation du coupable. Au reste, si une injustice de cette espèce eût terminé une dispute dangereuse, on pourrait la classer parmi les inconvénients attachés à une administration arbitraire, auxquels la postérité ne prend point de part.

Cependant cet évènement, qui paraît à peine digne d'une place dans l'histoire, fut la source d'un schisme qui désola, durant plus de trois siècles, la province d'Afrique, et n'y fut anéanti qu'avec le christianisme même. Les donatistes, enflammés du zèle inflexible du fanatisme et de la liberté, refusèrent d'obéir aux usurpateurs dont ils rejetaient l'élection et l'autorité spirituelle. Exclus de la société civile et religieuse de tout le genre humain, ils excommunièrent audacieusement le genre humain, qui embrassait la cause impie de Cécilien et celle des traîtres dont il avait reçu sa prétendue ordination. Ils assuraient avec confiance, et avec une sorte de triomphe, que la succession apostolique était interrompue, que la criminelle contagion du schisme enveloppait tous les évêques de l'Europe et de l'Asie, que les prérogatives de l'Église catholique n'appartenaient plus qu'au petit nombre de fidèles africains qui seuls avaient conservé la pureté de leurs préceptes et de leur discipline. A cette théorie sévère ils joignirent les pratiques les moins charitables. Tous les prosélytes qui leur venaient même des provinces les plus reculées de l'orient

recevaient une seconde fois le baptême et l'ordination [2309]. Les donatistes regardaient ces sacrements comme nuls lorsqu'ils avaient été administrés par des hérétiques ou des schismatiques. Ils assujettissaient les évêques, les jeunes filles et même les enfants à une pénitence publique, avant de les admettre à leur communion. S'ils obtenaient une église occupée précédemment par leurs adversaires les catholiques, ils purifiaient ce profane édifice avec autant de soin qu'un temple souillé par le culte des idoles. On lavait le pavé, on abattait les murs, et l'on brûlait l'autel ordinairement construit en bois. On fondait les vases sacrés, et les saintes hosties étaient jetées aux chiens avec toutes les cérémonies ignominieuses qui devaient enflammer et perpétuer l'animosité des factions religieuses [2310]. Malgré cette aversion irréconciliable, les adhérents des deux partis, confondus et divisés dans toutes les villes de l'Afrique, conservaient le même extérieur, le même langage, le même zèle, le même culte et la même doctrine. Proscrits par les chefs de l'Église et du gouvernement civil, les donatistes se maintinrent cependant en nombre supérieur dans quelques provinces, particulièrement en Numidie ; et quatre cents évêques reconnaissaient l'autorité de leur primat. Mais l'invincible esprit de secte dévorait les entrailles de la secte même, et l'Église schismatique était déchirée par des dissensions intestines. Le quart des évêques donatistes suivait la doctrine indépendante des maximianistes. Le sentier étroit et solitaire que leur avaient marqué leurs premiers conducteurs les éloignait de plus en plus du genre humain ; et la petite secte à peine connue sous le nom de rogatiens, affirmait avec assurance que si le Christ descendait du ciel pour juger les humains, il ne reconnaîtrait la pureté de sa doctrine que dans quelques villages obscurs de la Mauritanie césarienne [2311].

Le schisme des donatistes fut renfermé dans l'Afrique. Mais le mal causé par les opinions des trinitaires se répandit successivement dans tout le monde chrétien. La source du schisme des premiers fut une querelle occasionnée par l'abus de la liberté ; et le système mystérieux des trinitaires prit naissance dans l'abus de la philosophie. Depuis le siècle de Constantin jusqu'à celui de Clovis et de Théodoric, les disputes théologiques de l'arianisme se trouvèrent tellement mêlées dans toutes les affaires temporelles, soit des Romains, soit des Barbares, qu'il doit être permis à l'historien d'écarter respectueusement le voile qui couvre le sanctuaire pour jeter un coup d'œil sur la marche de la raison, de la foi, des erreurs et des passions, depuis l'école de Platon jusqu'au déclin et à la chute de l'empire.

Le génie de Platon, éclairé par ses propres méditations ou par les connaissances traditionnelles des prêtres de l'Égypte [2312], avait essayé de découvrir la nature mystérieuse de la Divinité. Quand il eut

élevé ses pensées jusqu'à la contemplation sublime d'un être préexistant par lui-même, et cause nécessaire de l'univers, le philosophe athénien ne put concevoir comment la simple unité de son essence pouvait admettre la variété infinie d'idées distinctes et successives qui composent l'ensemble du monde intellectuel ; comment un être purement immatériel avait pu exécuter ce plan admirable, et assujettir à des formes la sauvage indépendance du chaos. La vaine espérance de vaincre les difficultés qui accableront toujours la faiblesse de l'esprit humain, a pu conduire Platon à considérer la nature divine sous les trois différentes modifications de la première cause, de la raison ou *logos* ; et de l'âme ou esprit de l'univers. Son imagination poétique personnifia et anima ces abstractions métaphysiques, et il représenta, dans son système, les trois principes *archiques* ou originels comme trois dieux étroitement unis l'un à l'autre par une génération mystérieuse et ineffable. Il considéra particulièrement le *logos* sous les termes moins inabordables de Fils du Père éternel, de créateur et de conservateur de l'univers. Telle était, selon toutes les apparences, la doctrine secrète que l'on enseignait furtivement dans les jardins de l'académie [2313] ; et, si l'on en croit les disciples plus modernes de Platon, une étude et une application assidue de trente années suffisait à peine pour acquérir la parfaite intelligence de cette doctrine [2314].

Les victoires des Macédoniens avaient répandu dans l'Égypte et dans l'Asie le langage et les sciences de la Grèce, et le système théologique de Platon, peut-être perfectionné s'enseignait avec moins de réserve dans la célèbre école d'Alexandrie [2315]. Sous la protection des Ptolémées, une nombreuse colonie de Juifs s'était fixée dans leur nouvelle capitale [2316]. Tandis que le corps de cette nation se contentait d'accomplir les cérémonies légales, et s'occupait d'un commerce lucratif, quelques Hébreux, d'un génie plus élevé, se livraient à la contemplation religieuse et philosophique [2317]. Ils étudièrent avec soin et embrassèrent avec ardeur le système théologique du philosophe d'Athènes ; mais leur orgueil national aurait été offensé par l'aveu de leur pauvreté ; et ils se parèrent audacieusement des riches trésors qu'ils dérobaient à leurs maîtres, les Égyptiens, comme d'un héritage sacré qu'ils tenaient de leurs ancêtres. Un siècle avant la naissance de Jésus-Christ, les Juifs d'Alexandrie publièrent un traité de philosophie, dans lequel on reconnaît aisément le style et les préceptes de l'école platonicienne ; et il fut unanimement reçu comme une production originale et une émanation précieuse de la sagesse que le ciel avait inspiré à Salomon [2318]. On trouve le même mélange de la foi mosaïque et de la philosophie des Grecs [2319] dans les Œuvres de Philon que ce philosophe composa en grande partie sous le règne d'Auguste [2320]. L'âme matérielle de

l'univers[2321] pouvait offenser la piété des Hébreux : mais il faisait du *logos* le Jéhovah de Moïse et des patriarches ; et le fils de Dieu fût envoyé sur la terre sous une forme visible, et même sous une figure humaine, pour s'y occuper de ces soins de détail qui paraissent incompatibles avec la nature et les attributs de l'auteur de toutes choses[2322].

L'éloquence de Platon, le nom de Salomon, l'autorité de l'école d'Alexandrie, le consentement des Juifs et des Grecs, ne suffisaient point pour établir la vérité d'une doctrine mystérieuse qui séduisait l'esprit, mais qui révoltait la raison. Un apôtre ou un prophète inspiré par la Divinité pouvait seul exercer un empire légitime sur la foi du genre humain ; et la théologie de Platon aurait toujours été confondue avec les visions philosophiques de l'académie, du portique et du lycée, si le nom et les attributs divins du *logos* n'avaient pas été confirmés par la plume céleste du dernier[2323] et du plus sublime des évangélistes[2324]. Sous le règne de Nerva, la révélation chrétienne apprit à l'univers étonné que le *logos*, qui était de toute éternité avec Dieu, qui était Dieu lui-même, qui avait créé toutes choses, et pour qui tout avait été fait, s'était incarné dans la personne de Jésus de Nazareth ; qu'il était né d'une vierge, et avait souffert la mort sur une croix. Outre le dessein général de donner une base perpétuelle aux divins honneurs du Christ, les plus anciens et les plus respectables des écrivains ecclésiastiques conviennent que le théologien évangélique avait particulièrement l'intention de réfuter les deux hérésies opposées qui troublaient la paix de la primitive Église[2325]. 1° La foi des ébonites[2326], et peut être celle des nazaréens[2327], était grossière et imparfaite. Ils révéraient Jésus comme le plus grand des prophètes, doué d'une puissance et d'une vertu surnaturelles. Ils appliquaient à sa personne et à son règne futur toutes les prédictions des oracles hébreux qui annoncent le règne spirituel et éternel du messie[2328]. Quelques-uns d'entre eux admettaient qu'il était né d'une vierge ; mais ils rejetaient avec obstination l'existence précédente, et les perfections divines du *logos* ou fils de Dieu, qui sont définies si clairement dans l'Évangile de saint Jean. Environ cinquante ans après, les ébionites, dont saint Justin martyr a rapporté les erreurs avec moins de sévérité qu'elles ne paraissent le mériter[2329], ne composaient qu'une très faible partie du peuple chrétien. 2° Les gnostiques, connus sous la dénomination de *docètes*, donnaient dans l'excès contraire. Ils reconnaissaient la nature divine du Christ, et ne croyaient point à sa nature humaine[2330]. Élevés dans l'école de Platon, accoutumés à l'idée sublime du *logos*, ils concevaient aisément que le plus pur des *æones* ou *substances émanées* de la Divinité pouvait prendre la forme et l'apparence d'un mortel[2331] ; mais ils prétendaient que les imperfections de la matière étaient incompatibles avec la pureté d'une

substance céleste. Le sang du Christ fumait encore sur le Calvaire, que déjà les docètes inventaient des hypothèses impies et extravagantes ; ils publiaient qu'au lieu d'être sorti du sein d'une vierge [2332], Jésus était descendu sur les bords du Jourdain sous la forme d'un homme fait ; qu'il avait fasciné la vue de ses ennemis et même de ses disciples, que les satellites de Pilate avaient épuisé leur impuissante fureur sur un fantôme. qui sembla mourir sur la croix et sortir trois jours après du séjour des morts [2333].

La sanction divine qu'un apôtre avait donnée au principe fondamental de la Théologie de Platon, encouragea les savants prosélytes des second et troisième siècles à étudier et à admirer les écrits du sage d'Athènes, qui avait prédit d'une manière si merveilleuse une des plus étonnantes découvertes de la révélation chrétienne. Le nom respectable de Platon servit également aux orthodoxes [2334], qui l'employaient pour soutenir la vérité, et aux hérétiques, qui en abusaient pour défendre l'erreur [2335]. L'autorité d'habiles commentateurs et la science de la dialectique furent employées à justifier les conséquences éloignées qu'on pouvait tirer de ces opinions et à suppléer au silence discret des écrivains sacrés. On agita dans les écoles philosophiques et chrétiennes d'Alexandrie les grandes et subtiles questions relatives à la nature, la génération, la distinction et à l'égalité des trois divines personnes de la mystérieuse *Triade* ou *Trinité* [2336]. L'avidité curieuse travaillait avec ardeur à découvrir les secrets de l'abîme, et l'orgueil des professeurs et de leurs disciples se contentait d'une science de mots. Mais le plus savant des théologiens de la chrétienté, le grand saint Athanase lui-même avoue ingénument [2337] que, quand il se fatiguait l'esprit à méditer, sur la divinité du *logos*, il sentait ses vains et pénibles efforts repoussés par une résistance invincible ; que plus il réfléchissait, moins il comprenait, et que plus il écrivait, moins il se trouvait en état d'exprimer ses idées. Dans cette recherche, nous sommes forcés à chaque pas de sentir et d'avouer la disproportion immense qui existe entre l'objet et les bornes de l'intelligence humaine. Nous pouvons bien parvenir à abstraire dans notre pensée ces notions du temps, de l'espace et de la matière, si étroitement liées à toutes les perceptions de nos connaissances expérimentales. Mais lorsque nous prétendons raisonner sur une substance infinie, ou sur une génération spirituelle, aussitôt que d'une idée négative nous voulons déduire quelques conclusions positives, nous retombons dans l'obscurité, dans l'incertitude et dans des contradictions inévitables. Comme ces difficultés naissent de la nature du sujet, elles accablent également sous leur inébranlable poids le philosophe et le théologien ; mais nous observerons deux circonstances essentielles et particulières, qui distinguent la doctrine catholique des opinions de l'école

platonicienne.

I. Une société choisie de philosophes, dont l'éducation libérale avait éveillé la curiosité, pouvait méditer en silence discuter paisiblement, dans les jardins d'Athènes ou dans la bibliothèque d'Alexandrie, les questions abstraites de la métaphysique. Ces spéculations élevées, qui ne pouvaient ni convaincre l'esprit, ni agiter les passions des platoniciens eux-mêmes, n'étaient considérées, qu'avec la plus froide indifférence par les gens oisifs, par les hommes occupés, et même par ceux qui se livraient à l'étude[2338]. Mais lorsque, la révélation eut fait du *logos* un article de foi, dès qu'il devint l'objet de l'espoir et du culte des chrétiens, les prosélytes de ce système mystérieux se multiplièrent rapidement dans toutes les provinces de l'empire romain. Les personnes qui, par leur âge, leur sexe ou leurs occupations, étaient le moins capables de juger, celles qui n'avaient aucune habitude des méditations abstraites, aspirèrent à contempler l'essence de la nature divine : et Tertullien[2339] se glorifie avec emphase de ce qu'un artisan chrétien peut répondre, sans hésiter à des questions qui auraient embarrassé tous les sages de la Grèce. Quand il s'agit de sujets si éloignés de notre portée, la différence de l'homme du génie le plus sublime à l'homme le plus borné, doit être considérée comme infiniment petite. On pourrait toutefois calculer les degrés de la faiblesse par ceux de l'obstination et de la suffisance dogmatique. Au lieu de continuer à traiter ces questions comme un amusement propre à remplir les moments d'oisiveté on les regarda comme la plus sérieuse affaire de cette vie, et comme une préparation indispensable pour la vie à venir. Une théologie à laquelle il était important de croire, dont on ne pouvait douter sans impiété, et qu'il pouvait même être dangereux de ne pas bien comprendre, devint le sujet familier des méditations et des conversations du peuple. Le zèle ardent de la dévotion enflamma la froide indifférence de la philosophie, et les métaphores mêmes du langage usité servirent à corrompre le jugement et à tromper l'expérience. Les chrétiens, tout en abhorrant le mode impur de génération admis dans la mythologie des Grecs[2340], raisonnaient cependant d'après l'analogie établie entre le Père et son fils. La qualité de fils semblait nécessiter une soumission perpétuelle envers l'auteur volontaire de son existence[2341]. Mais comme l'acte de la génération est supposé dans le sens le plus métaphysique et le plus abstrait, transmettre tous les avantages d'une nature égale[2342] ; ils n'osaient point fixer des bornes au pouvoir ou à l'existence du fils d'un père éternel et tout puissant. Les chrétiens de Bithynie déclarèrent devant le tribunal de Pline, quatre-vingts ans après la mort de Jésus-Christ, qu'ils l'invoquaient comme un Dieu ; et les différentes sectes qui prennent la dénomination de ses disciples[2343], ont perpétué ses

honneurs divins dans tous les siècles et dans tous les pays. Leur tendre respect pour la mémoire du Christ, et l'horreur qu'ils ressentaient pour le culte d'un être créé, leur auraient fait adopter la divinité égale et absolue du *logos*, si l'essor rapide qui les portait vers le trône du ciel n'eût été imperceptiblement réprimé par la crainte de violer l'unité et la suprématie du père du Christ et de l'univers. On peut remarquer dans les ouvrages des célèbres théologiens qui ont écrit vers la fin du siècle apostolique et avant la controverse arienne, l'incertitude et la perplexité des chrétiens dans le choix de ces deux opinions. Les orthodoxes et les hérétiques réclament, avec une confiance égale, l'autorité de ces écrivains ; et les critiques les plus judicieux ont avoué que, si ces docteurs ont été assez heureux pour posséder les vérités de la foi catholique, ils ont eu aussi le tort d'exprimer leurs sentiments en termes vagues, inexacts, et quelquefois contradictoires [2344].

II. La dévotion des individus fut la première différence qui distingua les chrétiens des platoniciens ; la seconde fut dans l'autorité de l'Église. Les disciples de la philosophie soutenaient leurs droits à la liberté intellectuelle, et leur respect pour les sentiments, de leurs maîtres était un tribut volontaire qu'ils offraient à une raison supérieure. Mais les chrétiens formaient une société nombreuse et disciplinée. Leurs lois et leurs magistrats exerçaient une juridiction sévère sur les pensées des fidèles. On fixa leur imagination flottante par des symboles et par des professions de foi [2345]. La liberté particulière du jugement fût soumise aux décisions des synodes généraux. L'autorité des théologiens se régla sur leur rang ecclésiastique ; et les évêques, successeurs des apôtres, infligeaient les censures de l'Église à ceux qui s'écartaient de la foi orthodoxe. Mais dans un siècle de controverse religieuse, la contrainte ajoute une nouvelle force à l'activité de l'imagination, et des motifs d'ambition ou d'avarice animaient quelquefois le zèle ou l'obstination d'un esprit rebellé. Un argument métaphysique devenait la cause ou le prétexte d'une contestation politique. Les subtilités de l'école platonicienne servaient de signes de ralliement aux factions populaires, et l'aigreur de la dispute augmentait la distance qui séparait les opinions respectives. Tant que les hérésies obscures de Praxeas et de Sabellius s'efforcèrent de confondre le père avec le fils [2346], on doit excuser les orthodoxes d'avoir tenu plus rigoureusement à la distinction qu'à l'égalité des personnes divines ; mais lorsque la chaleur de la controverse fût calmée, et que les Églises de Rome, d'Afrique et d'Égypte, ne craignirent plus les progrès des sabelliens, les opinions théologiques prirent un cours plus tranquille, mais plus invariable, vers l'extrémité contraire, et les docteurs les plus orthodoxes se permirent des expressions et des définitions qu'ils avaient condamnées dans la bouche des sectaires [2347]. Lorsque l'édit de tolérance eut

rendu aux chrétiens la paix et le loisir, la controverse des trinitaires se ranima dans l'ancienne présidence de l'école platonicienne, la savante riche et tumultueuse ville d'Alexandrie ; et la flamme de la discorde religieuse se communiqua rapidement des écoles au clergé, au peuple, à la province et dans tout l'Orient. On agita les questions abstraites de l'éternité du *logos*, dans les conférences ecclésiastiques et dans les sermons. Le zèle d'Arius et celui de ses adversaires rendirent bientôt publiques ses opinions hétérodoxes [2348]. Ses antagonistes les plus violents rendaient hommage à son érudition et à la pureté de ses mœurs. Ce célèbre ecclésiastique s'était présenté, dans une élection, pour obtenir l'épiscopat, et il y avait renoncé peut-être par générosité [2349] : son concurrent Alexandre devint son juge. On plaida la cause devant lui, et, après avoir paru hésiter quelque temps, le sénat prononça la sentence finale comme un article de foi essentielle [2350]. L'indocile Arius osa résister à l'autorité de son évêque irrité, et fut banni de la communion de l'Église ; mais son orgueil se soutint par la faveur d'un parti nombreux. Il comptait au nombre de ses partisans déclarés deux évêques de l'Égypte, sept prêtres, douze diacres, et, ce qui paraîtra peut-être incroyable, sept cents vierges. La majeure partie des évêques d'Asie paraissait favoriser ses opinions. Ils avaient à leur tête Eusèbe de Césarée, le plus savant des prélats chrétiens, et Eusèbe de Nicomédie, qui avait acquis une grande réputation comme homme d'État, sans avoir rien perdu de celle d'un saint. Les synodes de la Palestine et de la Bithynie furent opposés aux synodes de l'Égypte. Cette dispute théologique attira l'attention du prince et celle du peuple, et fut soumise, au bout de six ans [2351], à l'autorité suprême du concile général de Nicée.

Lorsqu'on eut imprudemment exposé les mystères de la foi chrétienne aux discussions du public, on pût reconnaître que l'intelligence humaine, était capable de se former trois systèmes différents, sur la nature de la divine Trinité ; on prononça qu'aucun des trois n'était absolument exempt, d'erreur et d'hérésie [2352]. 1° Selon la première hypothèse, soutenue par Arius et par ses disciples, le *logos* était une production dépendante et spontanée, créée de rien par la volonté du père éternel, le fils, par lequel toutes choses ont été faites [2353], avait été engendré avant tous les mondes, et les plus longues périodes astronomiques n'étaient qu'une seconde si on les comparait à la durée de son existence ; cette durée n'était cependant pas infinie [2354], et des temps avaient précédé l'ineffable génération du *logos*. Le père tout-puissant avait transmis à ce fils unique sa vaste intelligence, son esprit, et l'avait empreint de tout l'éclat de sa gloire. Image visible de la perfection invisible, il voyait au-dessous de lui, à une distance incommensurable, les trônes des archanges. Il ne brillait cependant que d'une lumière réfléchie et, comme les fils des

empereurs romains décorés du titre de César ou d'Auguste [2355], il gouvernait le monde en obéissant aux volontés de son père et son maître. 2° Dans la seconde hypothèse le *logos* possédait toutes les imperfections inhérentes et incommunicables que la religion et la philosophie attribuent au Dieu suprême. Trois esprits ou substances distinctes et infinies, trois êtres égaux et éternels composaient l'essence divine [2356] et il y aurait eu contradiction ; si un des trois avait pu un instant ne pas exister ou bien avait dû cesser d'être [2357]. Les partisans d'un système qui semblait établir trois divinités indépendantes, s'efforçaient de conserver l'unité d'une première cause si visible dans le dessein et dans l'ordre de l'univers, par l'accord perpétuel de leur administration et la conformité nécessaire de leurs volontés. On peut apercevoir une faible image de cette unité d'action dans la société des hommes et même des animaux. Les causes qui troublent leur harmonie viennent de l'inégalité ou de l'imperfection de leurs facultés. Mais la toute puissance, guidée par une sagesse et une bonté infinies, ne peut manquer de choisir les mêmes pour accomplir les mêmes fins. 3° Trois êtres, tirant d'eux-mêmes la nécessité de leur existence et possédant nécessairement tous les attributs divins dans le degré le plus parfait ; éternels en durée, infinies en espace, intimement présents l'un pour l'autre et pour tout l'univers, imprimant dans l'imagination étonnée l'idée d'un seul et même être [2358], qui, dans l'ordre de la grâce et celui de la nature, peut se manifester sous différentes formes et être considéré sous différents aspects. Par cette hypothèse, une trinité réelle et substantielle est réduite à une trinité de noms et de modifications abstraites, qui n'existent que dans l'esprit de celui qui les conçoit. Le *logos* n'est plus une personne, mais un attribut, et ce n'est que dans un sens figuré que l'épithète de fils peut être appliquée à la sagesse éternelle qui était avec Dieu depuis le commencement, et par laquelle, mais non pas par qui, toutes choses ont été faites. L'incarnation du *logos* n'est plus qu'une simple inspiration de la sagesse divine, qui inspirait l'âme et dirigeait toutes les actions du mortel Jésus. Après avoir ainsi parcouru tout le cercle théologique, on s'aperçoit avec surprise que le système des sabelliens finit où celui des ébionites commence, et, que ce mystère incompréhensible, qui nous oblige à l'adorer, échappe à la curiosité de nos recherches [2359].

En supposant les évêques du concile de Nicée [2360] en liberté d'obéir aux mouvements de leur conscience, Arius et ses partisans ne pouvaient se flatter d'obtenir la majorité des suffrages en faveur d'une hypothèse si directement contraire aux deux opinions le plus généralement adoptées dans le monde catholique. Les ariens sentirent le danger de leur situation et se revêtirent prudemment de ces vertus modestes rarement pratiquées ou même recommandées dans la fureur

des discussions civiles ou religieuses, si ce n'est par le parti le plus faible. Ils prêchaient la modération et l'exercice de la charité chrétienne ; ils appuyaient sur la nature incompréhensible de la question ; et rejetant tous les termes ou les définitions qui ne se trouvaient pas dans les saintes Écritures, ils offraient de satisfaire leurs antagonistes par de très fortes concessions, sans cependant renoncer tout à fait à leurs principes. La faction victorieuse recevait leurs propositions, avec une méfiance hautaine, et tâchait de découvrir quelque article de différence inadmissible qui pût constater l'hérésie et les suites dangereuses de l'arianisme. On lut publiquement, et on déchira avec mépris une lettre dans laquelle Eusèbe de Nicomédie, le protecteur des ariens, avouait ingénument que l'admission de l'*homoousion* ou consubstantiel, expression familière aux platoniciens, était incompatible avec leur système de théologie. Les évêques qui faisaient la loi dans le concile, saisirent avidement cette heureuse occasion ; et, suivant l'énergique expression de saint Ambroise[2361], le glaive que l'hérésie avait elle-même tiré du fourreau, leur servit pour abattre la tête de ce monstre détesté. La consubstantialité du Père et du fils fut établie par le concile de Nicée ; et elle a été unanimement reçue comme un article fondamental de la foi chrétienne par le consentement des Églises grecques, latines, orientales et protestantes. Mais si le même mot n'eût pas servi également à rendre les hérétiques odieux et à unir les catholiques, il n'aurait pas rempli le bût de la majesté du concile qui l'avait adopté comme un article de foi. Cette majorité était divisée en deux partis, dont l'un penchait pour les opinions des trithéistes, et d'autre pour celles des sabelliens. Mais comme ces deux extrêmes semblaient taper ou la religion naturelle ou la révélation, ils convinrent mutuellement de mitiger la rigueur de leurs principes et de désavouer les conséquences justes, mais odieuses, que leurs adversaires pouvaient en tirer. L'intérêt de la cause commune les engagea à unir leurs forces et à celer leurs différends ; les conseils d'une tolérance salubre calmèrent leur animosité et leurs disputes furent suspendues par le moyen du mystérieux *homoousion*, que les deux partis avaient la liberté d'expliquer conformément à leurs opinions particulières. L'interprétation des sabelliens, qui avait obligé, cinquante ans auparavant, le concile d'Antioche[2362] à proscrire l'usage de cette expression fameuse, la rendait précieuse à ceux d'entre les théologiens qui inclinaient secrètement pour une trinité purement de nom ; mais les saints les plus célèbres du temps d'Arius, l'intrépide Athanase, le savant Grégoire de Nazianze, et les autres piliers de l'Église qui défendaient avec talent et avec succès la doctrine de Nicée, semblaient regarder le nom de *substance* comme le synonyme de *nature*, et ils essayaient d'en expliquer la signification en affirmant que trois

hommes étaient consubstantiels ou *homoousiens* puisqu'ils étaient de la même espèce [2363]. Cette égalité distincte fut tempérée d'une part par la connexion interne et par la pénétration spirituelle qui unit, indissolublement les personnes divines [2364] ; et de l'autre, par la prééminence du père, qui l'on reconnaissait en tant qu'elle était compatible avec l'indépendance du fils [2365]. Telles étaient les bornes dans lesquelles pouvait se mouvoir en toute sûreté le fil incertain et presque invisible de l'orthodoxie. De quelque côté qu'on en sortît, les hérétiques et les démons, placés en embuscade, guettaient, pour les saisir et les dévorer au passage, ceux qui avaient le malheur de s'égarer. Mais comme les degrés de haine théologique dépendent beaucoup plus des motifs de rivalité que de l'importance de la question, les hérétiques qui refusaient au fils quelques attributs, étaient plus odieux et plus sévèrement traités que ceux qui niaient son existence. Saint Athanase passa sa vie à combattre l'extravagance impie des ariens [2366] ; mais il défendit pendant vingt ans le sabellianisme de Marcellus d'Ancyre ; et après qu'il eut été forcé d'abandonner son parti, il ne parla jamais qu'avec un sourire équivoque des erreurs légères de son respectable ami [2367].

L'autorité d'un concile général, auquel les ariens furent eux-mêmes forcés de se soumettre, imprima sur les bannières du parti orthodoxe le caractère mystérieux du mot *homoousion*, qui contribua, nonobstant quelques débats obscurs, et quelques combats nocturnes, à maintenir et à perpétuer l'uniformité de la foi, ou du moins de son langage. Les consubstantialistes, à qui leur succès a obtenu le titre de catholiques, se glorifiaient de l'invariable simplicité de leur symbole ; ils insultaient aux variations continuelles de leurs adversaires, privés d'une règle de foi incontestable. La sincérité ou les artifices des chefs ariens, la crainte des lois ou celle des peuples, leur vénération pour le Christ, leur haine pour saint Athanase, toutes les causes sacrées et profanes qui déterminent ou dérangent les projets d'une faction religieuse, introduisirent parmi les sectaires un esprit de discorde et d'inconstance qui donna naissance, en peu d'années, à dix-huit différents systèmes de religion [2368], et vengea l'autorité de l'Église qu'ils avaient bravée. L'ardent saint Hilaire [2369], que la rigueur de sa propre situation disposait plutôt à dissimuler les erreurs du clergé d'Orient qu'à les exagérer, déclare que dans la vaste étendue des dix provinces de l'Asie, dans laquelle il était exilé on ne trouvait qu'un très petit nombre de prélats qui conservassent la connaissance du vrai Dieu [2370]. Les persécutions qu'il avait éprouvées, les désordres dont il était le témoin et la victime calmèrent momentanément ses passions irascibles ; et dans le discours suivant, dont je vais transcrire quelques lignes, l'évêque de Poitiers se laisse aller, sans y pendre garde, au ton d'un philosophe chrétien. *C'est, dit saint Hilaire, une chose aussi*

déplorable que dangereuse, qu'il y ait autant de professions de foi que d'opinions parmi les hommes, autant de doctrines que d'inclinations, et autant de sources de blasphèmes qu'il y a de péchés parmi nous, parce que nous faisons arbitrairement des symboles que nous expliquons arbitrairement. L'*homoousion* est successivement rejeté, reçu et expliqué dans différents conciles. La ressemblance totale ou partielle du père et du fils dévient, dans ces temps malheureux, un sujet de dispute. Chaque année, chaque mois nous inventons de nouveaux symboles pour expliquer des mystères invisibles. Nous nous repentons de ce que nous avons fait, nous défendons ceux qui se repentent, nous anathématisons ceux que nous avons défendus, nous condamnons la doctrine des autres parmi nous, ou notre doctrine chez les autres ; et en nous déchirant avec une fureur réciproque, nous avons travaillé à notre ruine mutuelle [2371] .

On n'attend pas de moi, on trouverait peut-être mauvais que j'enflasse cette digression théologique par un examen minutieux des dix-huit symboles ou confessions de foi différentes dont les auteurs ont presque tous désavoué le nom odieux de l'arianisme dans lequel ils avaient pris naissance. On peut prendre plaisir à tracer la forme et la végétation d'une plante bizarre, mais une description fastidieuse de feuilles sans fleurs, de branches sans fruits, épuiserait bientôt la patience sans satisfaire la curiosité. Je citerai cependant une des questions qui s'éleva dans la controverse arienne, parce qu'elle produisit et servit à distinguer trois sectes qui n'étaient unies ensemble que par leur aversion commune pour l'*homoousion* du concile de Nicée. 1° Leur demandait-on si le fils était semblable au père, les hérétiques qui suivaient les principes d'Arius, et même les disciples de la philosophie, répondaient négativement sans hésiter, et faisaient une grande différence, entré le Créateur et la plus parfaite de ses créatures. Ce raisonnement, facile à comprendre, fut soutenu par *Ætius* [2372] , que le zèle de ses adversaires a surnommé l'*athée*. Son génie actif et entreprenant lui avait fait essayer de tous les métiers. Il avait été successivement esclave ou du moins journalier, chaudronnier, ambulancier, orfèvre, médecin, maître d'école, théologien, et enfin l'apôtre d'une nouvelle Église qui se multiplia par l'habileté de son disciple *Eunomus* [2373] . Armé des textes de la sainte Écriture et des syllogismes captieux de la logique d'Aristote, le subtil *Ætius* avait acquis la réputation d'un argumentateur invincible, qu'il était impossible de convaincre ou d'embarrasser. Ce talent lui valut l'amitié des évêques ariens ; mais ils furent obligés d'abandonner et même de persécuter un allié dangereux, dont les arguments adroits et serrés rendaient leur cause odieuse au peuple et offensaient les plus dévots de leurs prosélytes. 2° La toute-puissance du Créateur suggéra l'idée spécieuse et respectueuse de parité entre le père et le fils, et la foi devait adopter humblement ce que la raison ne pouvait se dispenser

d'admettre, qu'un Dieu suprême avait sans doute la puissance de communiquer ses perfections infinies, et de créer un être, semblable à lui [2374]. Les ariens étaient puissamment soutenus par l'autorité et les talents de leurs chefs, qui avaient remplacé Eusèbe, et qui occupaient les principaux sièges de l'Orient ; ils détestaient hautement, et peut-être avec quelque affectation, l'impiété d'Ætius ; ils faisaient profession de croire, ou sans réserve, ou conformément aux saintes Écritures, que le fils était très différent de toutes les autres créatures et qu'il était semblable au père seulement ; mais ils niaient qu'il fût ou de la même ou d'une semblable substance. Ils déclaraient quelquefois hardiment leur séparation sur ce point, et dans d'autres occasions, ils bataillaient sur le mot substance, qui semble renfermer une notion complète ou du moins distincte de la nature de la Divinité. 3° La secte qui soutenait la doctrine d'une substance semblable était la plus nombreuse, au moins dans les provinces de l'Asie ; et s'il est vrai que les chefs des deux partis se soient trouvés assemblés au concile de Séleucie [2375], leur opinion aurait prévalu par une majorité de cent cinq évêques contre quarante-trois. Le mot grec que l'on choisit pour exprimer cette mystérieuse ressemblance a une si grande affinité avec le symbole orthodoxe, que les profanes de tous les siècles ont tourné en ridicule les querelles violentes dont une seule diphtongue avait été la source entre les *homoousiens* et les *homoiousiens*. Comme il arrive souvent que les sons et les caractères qui ont ensemble le plus de rapport, servent à représenter les idées les plus opposées, l'observation paraîtrait ridicule si l'on pouvait découvrir quelque différence réelle et sensible entre la doctrine de ceux qu'on appelait improprement semi ariens, et la doctrine des catholiques. L'évêque de Poitiers, qui, dans la Phrygie où il était exilé, travaillait sagement à concilier les deux partis, cherche à prouver que, par une interprétation pieuse et fidèle [2376], on peut réduire l'*homoiousion* au sens de *consubstantiel*. Il avoue cependant que ce mot a quelque chose d'obscur et de suspect ; et, comme si l'obscurité était l'essence des querelles théologiques, les semi ariens, qui, touchaient aux portes de l'Église, furent ceux qui les assaillirent avec la plus implacable fureur.

Les provinces de l'Égypte et de l'Asie, qui avaient adopté la langue et les mœurs des Grecs, étaient infectées du poison de la controverse sur l'arianisme. L'étude familière du système de Platon, un penchant naturel pour la discussion, un idiome harmonieux et abondant, étaient pour le peuple et le clergé de l'Orient une source inépuisable de mots, de distinctions ; et, dans la chaleur de la dispute, ils oubliaient également le doute recommandé par la philosophie et la soumission exigée par la religion. Les peuples de l'Occident étaient d'un caractère moins curieux. Des objets invisibles avaient moins de prise sur leurs passions ; ils exerçaient plus rarement leur imagination dans l'art

dangereux de la dispute ; et telle était l'heureuse ignorance de l'Église gallicane, que plus de trente ans après le premier concile général, saint Hilaire lui-même n'avait point encore connaissance du symbole de Nicée[2377]. Les Latins n'avaient reçu les lumières de la science divine que par le moyen faible, obscur et douteux, d'une traduction. La pauvreté et l'inflexibilité naturelles de leur langue manquaient souvent d'équivalents pour les termes grecs et pour les mots techniques de la philosophie platonicienne[2378], qui avaient été consacrés par l'Évangile ou par l'Église à exprimer les mystères de la foi chrétienne. Un seul mot défectueux aurait pu introduire dans la théologie latine une longue suite d'erreurs et de perplexités[2379]. Mais comme les provinces occidentales avaient eu le bonheur de puiser leur religion dans une source orthodoxe, elles conservèrent avec constance la doctrine qu'elles avaient reçue avec docilité ; elles avaient été munies, par les soins, paternels du pontife romain, du préservatif efficace de l'*homoousion* avant que la contagion de l'arianisme se fût étendue jusqu'à leurs frontières. Leurs caractères et leurs sentiments se firent connaître dans le synode mémorable de Rimini ; plus nombreux que le concile de Nicée, puisqu'il rassembla plus de quatre cents évêques d'Italie, d'Afrique, d'Espagne, des Gaules, de la Bretagne et de l'Illyrie. Après les premiers débats, le parti arien se trouva composé de quatre-vingts évêques, quoique tous affectassent d'anathématiser le nom et la mémoire d'Arius. L'infériorité de ce nombre était compensée par les avantages de l'adresse, de l'expérience et de la conduite. Ursace et Valens, deux prélats d'Illyrie, dirigeaient la minorité ; ils avaient passé leur vie dans les conciles et dans les intrigues des cours et s'étaient formés sous le savant Eusèbe dans les guerres religieuses de l'Orient. A force d'arguments et de négociations, ils embarrassèrent, étourdirent et trompèrent l'honnête simplicité des évêques latins, qui se laissèrent enlever le palladium de la foi plus par ruse et par importunité que par violence. On empêcha le concile de Rimini de se séparer jusqu'à ce que ses membres eussent signé une profession de foi captieuse dans laquelle on inséra, en place de l'*homoousion*, quelques expressions susceptibles d'une interprétation hérétique. Ce fut dans cette occasion que, selon saint Jérôme, l'univers s'étonna de se trouver arien[2380]. Mais les évêques des provinces latines, à peine arrivés dans leurs diocèses, s'aperçurent de leur erreur, se repentirent de leur faiblesse, et désavouèrent avec horreur leur ignominieuse capitulation. L'*homoousion*, dont les fondements n'avaient été qu'ébranlés, se trouva plus solidement établi que jamais dans toutes les Églises de l'Occident[2381].

Tels furent la naissance, les progrès et les révolutions des disputes théologiques qui troublèrent la paix de la chrétienté sous les règnes de Constantin et de ses fils. Mais comme ces princes prétendaient étendre

leur despotisme sur les opinions comme sur la fortune et sur la vie de leurs sujets, le poids de leur suffrage entraînait souvent la balance ecclésiastique, et les prérogatives du roi du ciel étaient fixées, changées ou modifiées dans le cabinet d'un roi de la terre.

Quoique le funeste esprit de discorde qui avait pénétré dans toutes les provinces de l'Orient eût troublé le triomphe de Constantin, il vit d'abord l'objet de la dispute avec une froide indifférence. Ignorant encore que les querelles théologiques fussent si difficiles à apaiser, il écrivit avec douceur aux deux antagonistes, Alexandre et Arius [2382] ; et il paraît avoir plutôt écouté dans sa lettre la raison indépendante d'un politique ou d'un soldat, que les principes ou les suggestions de ses conseillers ecclésiastiques. Constantin attribue l'origine de cette controverse à une dispute subtile et frivole sur un point incompréhensible de la loi. Il blâme également l'indiscrétion du prélat qui a élevé la question, et l'imprudence du prêtre qui a voulu la résoudre. Il s'afflige que des chrétiens qui adorent le même Dieu, qui ont la même religion et la même doctrine, puissent être divisés par des distinctions de si peu d'importance ; et il recommande sérieusement au clergé d'Alexandrie l'exemple des philosophes de la Grèce, qui soutenaient leurs arguments sans colère, et conservaient la liberté des opinions sans manquer aux devoirs de l'amitié. L'indifférence dédaigneuse du souverain aurait peut-être anéanti la dispute, si le torrent populaire avait été moins rapide et moins impétueux, ou si Constantin lui-même avait pu conserver cette froideur prudente au milieu du fanatisme et des factions. Mais ses ministres ecclésiastiques trouvèrent bientôt le moyen d'égarer en lui l'impartialité du magistrat, et de réveiller le zèle du prosélyte. Il fut irrité des insultes faites à ses statues ; il s' alarma de la grandeur réelle et encore plus de la grandeur imaginaire d'un mal qui faisait de si rapides progrès ; et du moment où il rassembla trois cents évêques dans les murs d'un même palais, il éteignit tout espoir de réunion et de tolérance. La présence du monarque augmentait l'importance des débats, son attention multipliait les arguments, il s'exposait lui-même avec une intrépidité patiente qui animait la valeur des combattants. On a fort exalté l'éloquence et la sagacité de Constantin [2383]. Cependant un général romain dont la religion était encore douteuse, et dont l'esprit n'était éclairé ni par l'étude ni par l'inspiration ; était peu capable sans doute de discuter en langue grecque une question métaphysique, ou un article de foi. Mais le crédit d'Osius, son favori, qui paraît avoir présidé au concile de Nicée, peut avoir disposé Constantin en faveur du parti orthodoxe, et l'avoir animé contre les hérétiques ; le soin qu'on prit de lui insinuer à propos que ce même Eusèbe de Nicomédie, qui se déclarait alors leur protecteur, avait précédemment favorisé l'usurpateur durant la guerre civile, dut encore l'exaspérer contre

eux [2384]. Constantin ratifia le symbole de Nicée, et cette déclaration positive que ceux qui résisteraient au jugement divin du concile pouvaient se préparer à l'exil, étouffa sur le champ les murmures d'un petit nombre d'opposants. De dix-sept évêques qui protestaient, le nombre fut immédiatement réduit à deux. Eusèbe de Césarée donna un consentement équivoque à l'*homoousion* [2385], et la conduite faible et incertaine d'Eusèbe de Nicomédie ne servit qu'à retarder d'environ trois mois sa disgrâce et son exil [2386]. On bannit l'impie Arius dans le fond de l'Illyrie, et ses disciples furent flétris par la loi de la dénomination odieuse de porphyriens. On brûla publiquement ses écrits, et il fut défendu, sous peine de la vie, d'en conserver. Enfin l'empereur s'était pénétré de l'esprit de la controverse, et le style de ses édits, pleins de sarcasmes et d'invectives, avait pour but d'inspirer à ses sujets la haine qu'il ressentait contre les ennemis du christ [2387].

Mais, comme si la conduite de Constantin eût été l'effet de sa colère plutôt que de ses principes, trois ans s'étaient à peine écoulés depuis le concile de Nicée, qu'il laissa apercevoir quelques symptômes de pitié, et même d'indulgence, pour la secte proscrite que protégeait en secret celle de ses sœurs qu'il aimait le plus ; il rappela les exilés ; et Eusèbe de Nicomédie, reprenant bientôt son ascendant sur l'esprit de Constantin, fut remis en possession du siège épiscopal dont il avait été ignominieusement chassé. Arius lui-même reçut à la cour les honneurs et les respects que l'on doit à l'innocence opprimée. Le synode de Jérusalem approuva sa doctrine, et l'empereur parut empressé de réparer son injustice, en le faisant admettre par un ordre absolu, à la communion publique dans la cathédrale de Constantinople. Arius mourut le jour même où il devait jouir de son triomphe. Les étonnantes et horribles circonstances de sa mort ont donné à penser que les saints orthodoxes avaient contribué par des moyens plus efficaces que leurs prières, à délivrer l'Église du plus formidable de ses ennemis [2388]. D'après différentes accusations, saint Athanase d'Alexandrie, Eustache à Antioche et Paul de Constantinople, les principaux chefs du parti catholique, furent jugés et déposés sur les sentences de plusieurs conciles. Constantin les relégua dans les provinces les plus éloignées de sa cour ; et le premier des empereurs chrétiens, dans ses derniers moments, reçut le sacrement du baptême des mains de l'évêque arien de Nicomédie. On ne peut justifier le gouvernement ecclésiastique de Constantin, du reproché de faiblesse et de légèreté ; mais le monarque crédule et peu au fait des stratagèmes de l'esprit de parti, peut s'être laissé séduire par les protestations modestes et trompeuses des hérétiques, dont il ne comprit jamais parfaitement les opinions. Tandis qu'il protégeait Arius et qu'il persécutait saint Athanase, il n'en regardait pas moins le concile de Nicée comme, le rempart de la foi chrétienne et la gloire

particulière de son règne [2389].

Les fils de Constantin ont sans doute été admis dès leur enfance au nombre des catéchumènes ; mais ils différèrent leur baptême, à l'exemple de leur père, et prétendirent prononcer, comme lui, leur jugement sur les mystères dans lesquels ils n'avaient jamais été régulièrement initiés [2390]. Le sentiment de Constance, qui hérita des provinces de l'Orient, et qui réunit enfin tout l'empire sous un seul maître, décida, en quelque façon, du sort des trinitaires. Le prêtre ou évêque arien qui avait dérobé pour lui le testament de Constantin, profita de l'heureuse occasion qui l'avait introduit dans la familiarité d'un prince dont les domestiques favoris dirigeaient les conseils. Les eunuques et les esclaves répandaient le poison spirituel dans le palais ; les femmes de l'impératrice le communiquaient aux gardes, et l'empereur le recevait de l'impératrice, elle-même [2391]. Le penchant que Constance avait toujours témoigné pour la faction d'Eusèbe, fut cultivé avec succès par l'habileté des chefs de ce parti ; et la victoire que l'empereur remporta sur Magnence lui donna une nouvelle disposition et de nouvelles facilités pour faire servir son pouvoir à protéger l'arianisme. Tandis que les deux armées combattaient dans la plaine de Mursa et que le sort des rivaux dépendait de la victoire, le fils de Constantin, prosterné au pied des autels dans l'église des Martyrs, était en proie aux plus vives inquiétudes. Son consolateur spirituel, Valens, évêque arien du diocèse, prenait des précautions pour s'assurer sa faveur, en lui annonçant le premier son triomphe, ou en lui ménageant les moyens de fuir s'il était vaincu. Une chaîne secrète de messagers agiles et sûrs lui rendait compte à chaque instant des vicissitudes du combat ; et, tandis que l'empereur tremblait au milieu de ses pâles et mornes courtisans, l'évêque lui annonça que les légions de la Gaule étaient vaincues ; et laissa entendre, avec quelque présence d'esprit, qu'un ange lui avait révélé ce glorieux événement. Le monarque reconnaissant attribua le succès de la journée aux mérites et à l'intercession de l'évêque de Mursa, dont la foi avait mérité que le ciel se déclarât pour lui par cette marque signalée et miraculeuse de son approbation [2392]. Les ariens, qui regardaient la victoire de Constance comme la leur propre, mirent sa gloire au-dessus de celle de son père [2393]. Cyrille, évêque de Jérusalem, donna, immédiatement après la bataille, la description d'une croix céleste, environnée d'un brillant arc-en-ciel. Il prétendit qu'au jour de la Pentecôte, environ à la troisième heure, cette croix avait paru, au-dessus de la montagne des Olives, la grande édification des pèlerins et du peuple de la sainte cité [2394]. On augmenta peu à peu l'étendue de ce météore. L'historien arien n'a pas craint d'affirmer que les deux armées l'avaient aperçue des plaines de la Pannonie, et que l'usurpateur de la Gaule, qu'il traite à dessein d'idolâtre, avait pris la

fuite devant ce signe protecteur de l'orthodoxie chrétienne [2395].

Le sentiment d'un judicieux étranger qui a considéré impartialement les progrès de la discorde civile et religieuse, mérite ici notre attention. Quelques lignes d'Ammien, qui servait dans les armées de Constance, et qui avait étudié le caractère de l'empereur, nous instruiront plus que des pages. d'invectives scolastiques. *Constance, dit cet historien modéré, a défiguré, par les rêveries de la superstition, la religion chrétienne, qui, en elle-même, est claire et simple. Au lieu d'employer son autorité à réconcilier les deux partis, il a encouragé et propagé, par des disputes de mots, les différends qu'avait excités sa vaine curiosité. Les grands chemins étaient constamment couverts d'une troupe d'évêques qui galopaient d'une province à une autre, pour se rendre à des assemblées qu'on appelle synodes, et ces orgueilleux prélats épuisaient l'établissement des postes par les courses rapides et multipliées qu'ils faisaient pour réduire toute la secte à leur opinion particulière* [2396]. La connaissance détachée que nous avons des événements de l'histoire ecclésiastique sous le règne de Constance, fournirait un ample commentaire à ce passage remarquable, qui justifie les inquiétudes trop fondées de saint Athanase. Il craignait, disaient-ils, que l'activité turbulente d'un clergé parcourant tout l'empire en quête de la véritable foi, n'excitât le rire et le mépris des infidèles [2397]. Dès que l'empereur se vit délivré des terreurs de la guerre civile, il consacra son loisir, dans ses quartiers d'hiver à Arles, à Milan, à Sirmium et Constantinople, aux passe-temps ou aux travaux de la controverse. Le glaive du magistrat et même du tyran appuya les arguments du théologien ; et comme Constance a condamné les décrets orthodoxes du concile de Nicée, il est généralement reconnu que son ignorance et son incapacité égalaient sa présomption [2398]. Les eunuques, les femmes et les évêques qui gouvernaient cet esprit faible et vain, lui avaient inspiré une aversion invincible pour l'*homoousion*, mais sa conscience timide s'effrayait de l'impiété d'Ætius. La dangereuse faveur du malheureux Gallus avait aggravé le crime de cet athée, qu'on accusait même d'avoir contribué, par des suggestions et des sophismes, à faire massacrer à Antioche les ministres impériaux. L'esprit de Constance, incapable de se laisser fixer par la foi ou modérer par la prudence, égaré dans un abîme obscur, se précipitait aveuglément dans l'extrémité opposée à celle qui l'épouvantait. Il embrassait et condamnait successivement les mêmes opinions ; tantôt il exilait, et tantôt il rappelait les chefs des factions arienne et semi arienne [2399]. Durant la saison des affaires et des fêtes publiques il passait les jours et même les nuits à choisir des mots et à peser des syllabes pour en composer les articles incertains de sa foi, qu'il méditait jusque dans son sommeil ; et l'on recevait ses songes incohérents comme des visions célestes. Constance acceptait avec

complaisance le titre pompeux d'évêque des évêques, que lui conféraient des ecclésiastiques qui oubliaient les intérêts de leur ordre pour ceux de leurs passions. Le projet d'établir une uniformité de doctrine, pour laquelle il assembla tant de conciles dans les Gaules, dans l'Italie, dans l'Asie et dans l'Illyrie, fut sans cesse déconcerté par sa propre inconstance, par les dissensions des ariens, et par la résistance des catholiques. Il résolut enfin, par un dernier effort qu'il pensait devoir être décisif, d'assembler un concile général dont il dicterait impérieusement les décrets. Le terrible tremblement de terre de Nicomédie, la difficulté de trouver un lieu convenable ; et peut-être des motifs secrets de politique, firent changer les arrangements. Les évêques de l'Orient reçurent ordre de s'assembler à Séleucie en Isaurie, et ceux de l'Occident tinrent leurs séances à Rimini, sur la côte de la mer Adriatique. Au lieu de ne demander à chaque province que deux ou trois députés, l'empereur convoqua le corps entier des évêques. Après quatre jours de débats violents, le concile d'Orient se sépara sans rien décider. Celui d'Occident continua pendant sept mois. Taurus préfet prétorien, avait ordre de ne laisser partir les prélats que quand ils auraient unanimement adopté la même opinion ; il était autorisé à exiler quinze des plus indociles, et avait la promesse du consulat en cas qu'il fit réussir cette difficile entreprise. Ses sollicitations et ses menaces, l'autorité du souverain, les sophismes de Valens et d'Ursace, le malaise, le froid, la faim, l'ennui profond d'un exil sans terme, arrachèrent enfin à la répugnance des évêques de Rimini le consentement qui leur était demandé (an 360). Les députés de l'Orient et de l'Occident se rendirent à Constantinople dans le palais de l'empereur, et il eut la satisfaction de donner à l'univers une profession de foi qui établissait la *ressemblance* sans exprimer la *consubstantialité* du fils de Dieu [2400]. Mais le triomphé de l'arianisme avait été précédé de l'éloignement du clergé orthodoxe, qu'on ne put ni corrompre ni intimider ; et la persécution injuste et inutile du grand saint Athanase déshonora le règne de Constance.

On a rarement occasion de remarquer, soit dans la vie active, soit dans la vie spéculative, les effets que peut produire, et les obstacles que peut surmonter le génie l'un seul homme quand il s'applique invariablement à un seul objet. Le nom immortel d'Athanase [2401] sera toujours étroitement lié à la doctrine catholique de la Trinité, à la défense de laquelle il consacra tous les moments de sa vie et toutes les facultés de son être. Élevé dans la maison d'Alexandre, il s'était vigoureusement opposé à l'hérésie arienne dès ses commencements. Il avait rempli pendant la vieillesse de ce prélat, les importantes fonctions de son secrétaire et les vertus naissantes du jeune diacre frappèrent, les pères du concile de Nicée de surprise et de respect. Un danger public fait souvent oublier les misérables prétentions de l'âge

et du rang ; et, cinq mois après son retour de Nicée, le diacre Athanase obtint le siège archiépiscopal d'Alexandrie. Il l'occupa pendant quarante-six ans, et cette longue administration se passa en combats contre l'arianisme. Banni cinq fois de son siège, il consuma vingt ans de sa vie dans l'exil et dans les dangers ; et presque toutes les provinces de l'empire furent successivement témoins de son mérite et des persécutions qu'il souffrit pour la cause de l'*homooousion*, dont il considérait la défense comme le seul plaisir, la seule affaire, le premier devoir et la gloire de sa vie. Au milieu des orages de la persécution, l'archevêque d'Alexandrie se montra patient dans ses travaux, jaloux de sa réputation, indifférent pour les dangers ; et, quoique atteint de la contagion du fanatisme, saint Athanase déploya une supériorité de caractère et de talents qui le rendait plus digne que les fils dégénérés de Constantin, de gouverner une grande monarchie. Eusèbe de Césarée avait une érudition plus profonde et plus étendue ; l'éloquence sans art d'Athanase ne pouvait se comparer au style élégant d'un Grégoire et d'un Basile ; mais lorsqu'il était appelé à défendre sa conduite ou ses sentiments, il écrivait et parlait, sans préparation, avec une véhémence et une clarté qui entraînaient la persuasion. L'Église orthodoxe l'a toujours considéré comme un de ses plus sages professeurs de théologie, et il avait la réputation d'être versé dans deux sciences profanes, moins convenables à un prélat, dans la jurisprudence [2402] et dans la divination [2403]. Ses partisans attribuèrent à l'inspiration divine, et ses ennemis imputèrent à une magie infernale quelques conjectures justes qu'il fit sur l'avenir, et dont, en raisonnant avec impartialité, on aurait dû faire honneur à son expérience et à son jugement.

Mais comme le primat d'Égypte eut continuellement à combattre les passions et les préjugés des hommes de tous les états, depuis le moine jusqu'à l'empereur, la connaissance du cœur humain fut sa première étude et la plus importante de ses acquisitions. Il conservait, au milieu des différents aspects d'un théâtre continuellement changeant, un coup d'œil toujours également juste et sûr, et ne manquait jamais de saisir ces moments décisifs dont les génies médiocres ne sentent le prix que quand ils les ont irrévocablement perdus. L'archevêque d'Alexandrie savait distinguer quand il fallait déployer la hardiesse du commandement, ou suivre les voies de l'insinuation, combien de temps il pouvait combattre l'autorité, et quand il était prudent de fuir la persécution. Tandis qu'il dirigeait les foudres de l'Église contre l'hérésie et la rébellion, il conservait au milieu des siens la douceur indulgente et flexible d'un prudent chef de parti. L'élection d'Athanase n'a point échappé aux reproches de précipitation et d'irrégularité [2404] ; mais la décence de sa conduite le rendit cher au peuple et au clergé. Les habitants d'Alexandrie

voulaient prendre les armes pour la défense de leur éloquent et généreux prélat. L'attachement invariable de son clergé lui servit de soutien ou du moins de consolation dans ses malheurs ; et les cent évêques de l'Égypte défendirent toujours sa cause avec intrépidité. Ainsi qu'auraient pu le lui prescrire l'orgueil et la politique, Athanase visitait son diocèse, depuis les bouches du Nil jusqu'aux confins de l'Éthiopie : il conversait familièrement avec les derniers du peuple, et saluait avec humilité les ermites et les saints du désert[2405]. Ce n'était pas seulement dans les assemblées ecclésiastiques, parmi ceux dont le rapprochaient une éducation et des habitudes semblables, qu'Athanase faisait sentir l'ascendant de son génie : il se présentait dans la cour des princes avec une aisance ferme et respectueuse ; et, dans les vicissitudes de sa bonne et de sa mauvaise fortune, il ne perdit jamais ni la confiance de ses amis ni l'estime de ses adversaires.

Dans sa jeunesse, le primat d'Égypte résista à Constantin le Grand, qui lui avait ordonné plusieurs fois d'admettre Arius à la communion catholique[2406]. L'empereur respecta d'inflexible opposition d'Athanase, et semblait disposé à la lui pardonner : la faction qui le regardait comme son plus formidable ennemi, fut forcée de dissimuler sa haine, et de préparer de loin une attaque indirecte. On répandit des soupçons et des bruits calomnieux ; on représenta l'archevêque comme un tyran orgueilleux ; on l'accusa hautement d'avoir violé le traité conclu dans le concile de Nicée avec les disciples schismatiques de Méléce[2407]. Saint Athanase avait ouvertement désapprouvé cette paix ignominieuse ; et l'empereur se laissa persuader que le primat abusait de son autorité civile et ecclésiastique, pour persécuter des sectaires qui lui étaient odieux ; qu'il avait brisé d'une main sacrilège un calice dans une de leurs églises de Maræotis ; qu'il avait fait fouetter ou mettre en prison six de leurs évêques, et qu'il avait poussé la cruauté jusqu'à assassiner ou mutiler de sa propre main Arsène, autre prélat du même parti[2408]. Ces accusations attaquaient l'honneur et la vie d'Athanase ; Constantin les remit à son frère Dalmatius le Censeur, qui résidait à Antioche. On assembla successivement des synodes à Tyr et à Césarée, et les évêques de l'Orient eurent ordre de juger le primat avant de procéder à la consécration de la nouvelle église de la Résurrection à Jérusalem. Athanase pouvait être sûr de sa propre innocence ; mais, persuadé que la haine qui avait dicté l'accusation, dicterait aussi les procédures et la sentence, il récusait prudemment le tribunal de ses ennemis, méprisa les ajournements du synode de Césarée, et après de longs délais, habilement concertés, ne se soumit enfin qu'à l'ordre absolu de l'empereur, qui menaçait de punir sa désobéissance s'il refusait de comparaître devant le concile de Tyr[2409] (an 325), Athanase, avant de quitter Alexandrie, à la tête de cinquante prélats d'Égypte, s'était

sagement assuré le secours des mélétiens ; et Arsène lui-même, la prétendue victime et l'ami secret du primat, était caché dans son cortège. Eusèbe de Césarée déploya dans le concile de Tyr, qu'il dirigeait, moins de prudence et plus de passion qu'on n'aurait dû en attendre de ses lumières et de son expérience. Sa nombreuse faction faisait retentir la salle des noms d'homicide et de tyran, et les clameurs étaient encouragées par la patience apparente d'Athanase, qui attendait en silence le moment de répondre d'une manière décisive en faisant paraître au milieu de l'assemblée Arsène plein de vie et sans blessure. Il ne pouvait pas répondre d'une manière si évidente et si victorieuse aux autres accusations : cependant l'archevêque était en état de prouver que dans le village où on l'accusait d'avoir brisé un calice, il n'avait jamais existé ni église, ni autels, ni calice. Les ariens, résolus de trouver leur ennemi coupable, et de le condamner, essayèrent cependant de déguiser leur injustice sous une apparence de formalités judiciaires. Le synode chargea six évêques de faire des informations sur les lieux ; et cette mesure, à laquelle s'opposèrent rigoureusement les évêques d'Égypte, ouvrit le champ à de nouvelles scènes de violences et de parjures[2410]. Lorsque les députés furent revenus d'Alexandrie, la majorité du concile prononça contre Athanase une sentence définitive d'exil et de dégradation. Après avoir dicté un décret plein de fiel, de fureur et de perfidie, qu'ils présentèrent à l'empereur, et qu'ils publièrent dans l'église catholique, les prélats reprirent le maintien dévot qui convenait au pèlerinage du Saint-Sépulcre[2411].

Mais Athanase, loin de se soumettre à l'injuste arrêt de ses juges, n'avait pas même voulu y donner quelque poids par sa présence ; et, sans attendre sa sentence, l'intrépide primat, résolu d'apprendre, par une dangereuse expérience, si le trône était inaccessible à la voix de la vérité, se jeta dans une barque prête à partir pour la ville impériale. Craignant que l'empereur ne refusât ou n'éludât une audience s'il la lui demandait, il tint son arrivée secrète ; et, épiant le moment où Constantin, revenant d'une maison de campagne voisine rentrait à cheval dans la ville, l'archevêque, au milieu de la principale rue de Constantinople, se présenta hardiment devant son souverain irrité. Surpris et indigné de cette étrange apparition, Constantin donna ordre à ses gardes d'éloigner, l'importun ; mais un respect involontaire arrêta son ressentiment, et la hauteur du monarque se sentit subjuguée par le courage et l'éloquence d'un évêque qui réclamait sa justice et réveillait sa conscience[2412]. Constantin écouta les plaintes d'Athanase avec une attention impartiale et même bienveillante : il fit sommer les juges de lui rendre compte de leurs procédés ; et les artifices de la faction d'Eusèbe auraient été confondus, si une adroite calomnie ne fût venue aggraver les charges portées contre le primat,

en y ajoutant la supposition d'un crime impardonnable. On l'accusa du coupable projet de retenir à Alexandrie la flotte chargée de grains pour l'approvisionnement de Constantinople [2413]. L'empereur jugea qu'il était prudent d'assurer la paix de l'Égypte par l'absence d'un chef factieux ; mais il refusa de nommer à son archevêché ; et la sentence qu'il prononça, après avoir hésité longtemps, fût plutôt un ostracisme jaloux qu'un exil ignominieux (an 336). Athanase passa vingt-huit mois dans la province reculée de la Gaule, mais à la cour hospitalière de Trèves. La mort de Constantin changea la face des affaires. L'indulgence d'un nouveau règne rétablit Athanase sur son siège archiépiscopal (an 338), et l'honorable édit que donna à cette occasion le jeune Constantin, exprime un sentiment profond de l'innocence, et du mérite de l'hôte respectable qu'il avait reçu dans sa cour [2414].

La mort de ce prince exposa le primat d'Égypte à une seconde persécution ; et le faible Constance, souverain de l'Orient, devint bientôt le complice secret du parti d'Eusèbe. Quatre-vingt dix évêques de cette secte, ou plutôt de cette faction, s'assemblèrent à Antioche, sous le prétexte spécieux de dédier la cathédrale. Ils composèrent une profession de foi en termes obscurs, mêlés d'une teinte de semi arianisme, et vingt-cinq canons qui servent encore de règle à la discipline des Grecs orthodoxes [2415]. On décida, avec une apparence d'équité, qu'un évêque dépossédé par un synode ne pouvait être remis en possession de son évêché que par un second synode composé du même nombre d'ecclésiastiques ; et on appliqua immédiatement cette loi à la cause d'Athanase. Le concile d'Antioche prononça ou plutôt confirma sa dégradation : un étranger, nommé Grégoire, prit possession de son archevêché ; et Philagrius, préfet d'Égypte [2416], eut ordre de soutenir l'autorité du nouveau primat de toute la puissance civile et militaire de la province. Victime de la conspiration des prélats de l'Asie, Athanase se retira d'Alexandrie (an 341) ; et pendant trois ans, exilé et suppliant [2417], il assiégea le trône pontifical du Vatican. Par son ardente assiduité à s'instruire dans la langue latine ; il se mit bientôt en état de négocier avec le clergé d'Occident [2418]. L'orgueilleux Jules se laissa séduire par ses flatteries délicates, et diriger par ses conseils. Athanase persuada au pontife romain que la gloire de son siège était intéressée à recevoir son appel. Son innocence fut unanimement reconnue dans un concile composé de cinquante évêques d'Italie. Au bout de trois ans, le primat fugitif revint à Milan, à la sollicitation de Constans, qui conservait au milieu de ses dérèglements un zèle sincère pour la foi orthodoxe. L'or vint à l'appui de l'équité [2419], et les ministres de Constans, conseillèrent à leur souverain de convoquer une assemblée ecclésiastique qui pût agir comme représentant l'Église catholique (an 346). Quatre-vingt-quatorze évêques de l'Occident et soixante-seize de l'Orient se

trouvèrent ensemble à Sardica, sur les confins des deux empires, mais dans les États du protecteur d'Athanase. Leurs débats firent bientôt place à des mesures hostiles. Les évêques d'Orient, se croyant en danger, cherchèrent précipitamment leur sûreté à Philippopolis dans la Thrace, et les deux conciles foudroyèrent réciproquement leurs ennemis qu'ils appelaient pieusement les ennemis du vrai Dieu. Leurs décrets furent publiés et ratifiés dans leurs provinces respectives. Athanase était en même temps révérend comme un saint dans l'Occident, et abhorré comme un scélérat dans l'Orient[2420]. Le concile de Sardica découvrit les premiers symptômes de schisme et de discorde entre les Églises grecque et latine, séparées d'abord par une dissidence accidentelle dans leurs opinions religieuses, et ensuite par la différence permanente de leur langage.

Durant son second exil en Occident, Athanase fut souvent admis en présence de l'empereur dans les différentes villes de Capoue, Lodi, Milan, Vérone, Padoue, Aquilée et Trèves. L'évêque du diocèse l'accompagnait ordinairement dans ces entrevues, et le *grand-maître des offices* restait toujours devant le voile ou rideau qui masquait l'appartement du souverain. Le primat en appelle à ces témoins respectables de sa constante modération dans ces entretiens[2421]. La prudence devait suffire pour lui faire conserver le respect et ce ton de douceur qui convient à un sujet et à un évêque. Dans ces conversations familières avec le monarque de l'Occident, Athanase se bornait sans doute à déplorer l'aveuglement de Constance ; mais, ne ménageant ni les eunuques ni les prélats ariens, qu'il chargeait hardiment de la division de l'Église et du danger auquel la foi catholique se trouvait exposée, il excitait Constans à imiter le zèle et à mériter la gloire de son père. L'empereur déclara qu'il était résolu d'employer les forces militaires et les trésors de l'Europe à soutenir la foi orthodoxe, et fit savoir à son frère Constance, dans une lettre courte et impérative, que s'il ne consentait pas à remettre immédiatement Athanase en possession de sa place et de ses droits, il irait lui-même, suivi d'une flotte et d'une armée, l'installer sur son siège archiépiscopal d'Alexandrie[2422]. Mais la condescendance de Constance prévint cette guerre religieuse qui eût fait horreur à la nature, et l'empereur d'Orient daigna faire des avancés de réconciliation à un de ses sujets qu'il avait injustement persécuté. Athanase, usant d'une noble fierté, ne se rendit qu'après trois lettres consécutives de son souverain. Elles étaient remplies de protestations d'estime, d'assurances de protection et de bienveillance, et l'invitaient à se rendre dans son archevêché. Constance ajoutait l'humiliante précaution de faire attester par ses ministres la sincérité de ses intentions ; il la manifesta d'une manière plus éclatante par les ordres positifs qui furent envoyés en Égypte pour rappeler tous les amis et les

adhérents d'Athanase, leur rendre leurs privilèges, publier leur innocence, et faire disparaître des registres publics les arrêts illégaux arrachés par le crédit de la faction d'Eusèbe. Après avoir obtenu toutes les sûretés et toutes les satisfactions que pouvaient demander la justice et l'honneur, l'archevêque traversa lentement les provinces de la Thrace, de l'Asie et de la Syrie, et reçut dans sa route, de la bassesse des évêques orientaux, des hommages qui excitaient son mépris sans tromper sa pénétration [2423]. Il vit à Antioche l'empereur Constance, reçut avec une assurance modeste les embrassements et les protestations de son maître, et éluda la proposition d'accorder une église particulière aux ariens d'Alexandrie, en demandant une égale tolérance pour ceux de son parti dans les autres villes de l'empire. Cette réponse aurait pu paraître juste et modérée dans la bouche d'un prince indépendant. L'entrée de l'archevêque dans sa capitale fut une procession triomphale. Son absence et ses malheurs l'avaient rendu cher aux habitants d'Alexandrie. L'autorité qu'il exerçait avec rigueur se trouva plus solidement établie, et sa gloire se répandit dans tout le monde chrétien, depuis l'Éthiopie jusque dans la Bretagne [2424].

Mais le sujet qui force son souverain à dissimuler ne doit pas compter sur une réconciliation sincère et durable. La mort tragique de Constans priva bientôt Athanase d'un protecteur puissant et généreux. La guerre civile entre l'assassin et le dernier frère de Constans déchira pendant trois ans l'empire, et donna quelques instants de repos à l'Église catholique. Les deux rivaux ménagèrent l'amitié d'un prélat qui, par son autorité personnelle, pouvait fixer la résolution incertaine d'une province importante. Il donna audience aux ambassadeurs de Magnence, avec lequel on l'accusa depuis d'avoir conservé une correspondance secrète [2425], et Constance assura le vénérable Athanase, son père chéri, que, malgré les faux bruits débités par leurs ennemis communs, il avait hérité des sentiments aussi bien que des États de son frère [2426]. La reconnaissance et l'humanité auraient pu sans doute disposer l'archevêque à déplorer la fin prématurée de Constans, et à détester le crime de Magnence ; mais comme Athanase était convaincu que les craintes de Constance étaient son unique sauvegarde, cette idée refroidissait peut-être un peu la ferveur des prières qu'il adressait au ciel pour le succès de la cause la plus juste. En effet, Athanase dut bientôt attendre sa ruine, non plus des complots et de la haine obscure de quelques évêques superstitieux ou irrités, abusant de l'autorité d'un maître crédule, mais des efforts de l'empereur, qui, laissant éclater un ressentiment longtemps contenu, déclara la résolution de venger ses injures personnelles [2427] ; et le premier hiver qu'il passa à Arles, après sa victoire, fut employé à assurer son triomphe sur un ennemi plus odieux que le tyran qu'il venait de vaincre.

Si le caprice du souverain eût exigé la mort du citoyen le plus illustre et le plus vertueux de la république, la violence ouverte de ses satellites et la perfide complaisance des magistrats se seraient empressées à l'envi de le satisfaire. Les précautions, les lenteurs avec lesquelles il fut obligé de procéder à la condamnation et au châtiment d'un évêque aimé du peuple, les difficultés qu'il y trouva, apprirent à l'univers que les privilèges de l'Église avaient déjà ranimé dans le gouvernement romain, le sentiment de l'ordre et de la liberté. La sentence prononcée par le synode de Tyr, et souscrite par la majorité des évêques d'Orient, n'avait pas été formellement annulée, et l'autorité qu'Athanase exerçait dans son diocèse, quoique dégradé par ses confrères, pouvait être regardée comme illégale et même criminelle. Mais Constance voulut d'abord ôter au primat la ressource puissante qu'il avait trouvée dans l'attachement du clergé d'Occident, et s'assurer le consentement des évêques latins, avant de hasarder l'exécution de la sentence. Deux années se passèrent en négociations ecclésiastiques ; la cause de l'empereur contre un de ses sujets fut solennellement débattue dans le synode d'Arles et, peu de temps après, dans le concile de Milan[2428], en présence de trois cents évêques. Leur probité se laissa séduire peu à peu par les arguments de la faction arienne, par les artifices des eunuques et par les pressantes sollicitations d'un souverain qui sacrifiait sa dignité à sa vengeance, et manifestait ses propres passions en dirigeant celles du clergé. Il employa avec succès la corruption, le plus sûr indice d'une liberté constitutionnelle, des présents, des honneurs et des privilèges, furent le prix offert et accepté des suffrages des évêques[2429], et il représenta adroitement l'expulsion du primat, comme le seul moyen de pacifier et de réunir l'Église catholique. Les amis d'Athanase ne manquèrent cependant ni à leur chef, ni à la cause qu'ils avaient embrassée. Avec une véhémence que la sainteté de leur caractère rendait moins dangereuse, ils défendirent la cause de la justice et de la religion, dans les débats publics et dans leurs conférences particulières avec l'empereur. Ils lui déclarèrent que ni l'espoir de sa faveur ni la crainte de sa colère ne les feraient consentir à condamner un confrère absent, innocent et respectable[2430]. Ils affirmaient, avec une apparence de raison, que le décret illégal du concile de Tyr était annulé depuis longtemps par les édits de l'empereur lui-même, par la réinstallation honorable de l'archevêque d'Alexandrie, et par la rétractation ou le silence de ses plus bruyants adversaires. Ils alléguaient que son innocence avait été unanimement attestée par tous les évêques de l'Égypte, et reconnue dans les conciles de Rome et de Sardica[2431], par la sentence impartiale de l'Église latine ; et ils déploraient la destinée rigoureuse d'Athanase, qui, après avoir joui si longtemps de sa dignité, d'une grande réputation et de la confiance

apparente de son souverain, se trouvait exposé de nouveau à se justifier d'accusations fausses et extravagantes. Leurs raisons paraissaient justes et leur conduite était respectable ; mais dans ce débat long et opiniâtre, qui fixait tous les yeux de l'empire sur un seul évêque, les deux factions ecclésiastiques étaient réciproquement disposées à sacrifier la justice et la vérité à leur principal objet, qui était d'écarter ou de soutenir l'intrépide défenseur du symbole de Nicée. Les ariens jugeaient prudent de déguiser encore, sous un langage ambigu, leurs vrais sentiments et leurs projets réels ; mais les évêques orthodoxes, soutenus de la faveur du peuple et du décret d'un concile général, insistèrent dans toutes les occasions, et particulièrement à Milan, sur la tache d'hérésie dont leurs adversaires devaient nécessairement se laver avant d'être reçus à juger la conduite de saint Athanase [2432] .

Mais la voix de la raison, en supposant qu'elle fût du côté d'Athanase, fut réduite au silence par les clameurs d'une majorité factieuse et vénale ; et les conciles d'Arles et de Milan ne se séparèrent qu'après avoir solennellement condamné et déposé l'archevêque d'Alexandrie par la double sentence du clergé d'Orient et de celui d'Occident. On requit les évêques opposants de la souscrire et de s'unir en une seule communion religieuse avec les chefs suspects de leurs adversaires. Des messagers d'État portaient une formule de consentement aux évêques absents et l'empereur, sous le prétexte d'exécuter les décrets de l'Église catholique, bannissait immédiatement ceux qui refusaient de soumettre leur opinion particulière à la sagesse inspirée des conciles d'Arles et de Milan. Parmi ces évêques confesseurs qui subirent l'honorable peine de l'exil, on distingue particulièrement Liberius de Rome, Osius de Cordoue, Paulin de Trèves, Denys de Milan, Eusèbe de Vercelles, Lucifer de Cagliari et Hilaire de Poitiers. Le rang distingué de Liberius, qui gouvernait la capitale de l'empire, le mérite personnel et la longue expérience du vénérable Osius, l'ancien favori du grand Constantin, et le père de la foi de Nicée, plaçaient ces évêques à la tête de l'Église latine, et leur exemple, soit de résistance ou de soumission, pouvait entraîner une foule de prélats. Mais toutes les tentatives de l'empereur pour séduire ou pour intimider les évêques de Rome et de Cordoue furent longtemps inutiles. L'Espagnol déclara qu'il était prêt à souffrir sous Constance ce qu'il avait éprouvé soixante ans avant sous son grand-père Maximien. Le Romain soutint, en présence de son souverain, l'innocence d'Athanase, et la liberté de sa propre conscience. Lorsqu'on l'exila à Bérée dans la Thrace, il renvoya une somme considérable d'argent qui lui avait été offerte pour fournir aux besoins de son voyage, et se permit d'insulter la cour de Milan, en observant que l'empereur et ses eunuques pourraient avoir besoin de cet or pour

acheter des soldats et des évêques[2433]. La fermeté d'Osius et de Liberius ne tint cependant pas contre la gêne et les inconvénients de leur exil. Le pontife romain acheta son retour par des concessions criminelles, qu'il expia ensuite par un juste repentir. On employa successivement la persuasion et la violence pour arracher la signature de l'évêque de Cordoue, vieillard centenaire, dont les forces étaient épuisées, et dont le grand âge avait probablement affaibli les facultés intellectuelles. Quelques membres de l'Église orthodoxe, irrités du triomphe insultant des ariens, ont jugé avec une sévérité cruelle la réputation ou plutôt la mémoire d'un vieillard infortuné à qui le christianisme même avait de si grandes obligations[2434].

La faiblesse de Liberius et d'Osius donna encore plus d'éclat à la fermeté des évêques qui restèrent fidèles à la cause d'Athanase et de leur conscience. L'ingénieuse malveillance de leurs ennemis, pour les priver des consolations et des conseils qu'ils pouvaient recevoir les uns des autres avait dispersé ces illustres exilés dans les provinces les plus éloignées. En les séparant les uns des autres, on avait eu soin de les placer dans les cantons les plus inhabitables de ce grand empire[2435]. Mais ils éprouvèrent bientôt que les déserts de la Libye et les recoins les plus barbares de la Cappadoce étaient moins inhospitaliers que ces villes dans lesquelles un évêque arien pouvait satisfaire impunément les ressentiments envenimés de sa haine théologique[2436]. Ils trouvaient leur consolation dans la droiture de leur conduite, dans leur indépendance, dans les applaudissements, les visites, les lettres, les aumônes libérales de leurs partisans[2437], et dans les dissensions qui ne tardèrent pas à diviser les adversaires de la foi de Nicée. Telles étaient les capricieuses délicatesses de la dévotion de Constance ; et sa facilité à s'offenser de la plus légère déviation de la règle de foi qu'il avait imaginée, qu'il persécutait avec un zèle égal ceux qui affirmaient la consubstantialité, ceux qui croyaient à la parité de substance et ceux qui niaient la similitude du père et du fils. Il eût été possible que trois évêques dégradés et bannis pour des opinions contraires, se rencontrassent dans le même lieu d'exil, et chacun d'eux, selon son caractère, aurait pris en pitié ou tourné en ridicule l'aveugle enthousiasme de ses adversaires, qui se condamnaient dans ce monde à des souffrances dont ils ne recevaient pas la récompense dans l'autre.

La disgrâce et l'exil des évêques orthodoxes de l'Occident n'étaient que les moyens préparatoires de la chute d'Athanase[2438]. Vingt-six mois s'étaient écoulés durant lesquels la cour impériale avait mis en usage toutes sortes d'artifices, pour l'éloigner d'Alexandrie et le priver des secours qu'il recevait de la libéralité des citoyens. Mais quand le primat d'Égypte, abandonné et condamné par le clergé latin, se trouva

dépourvu de tout secours étranger, Constance fit partir deux de ses secrétaires chargés verbalement d'annoncer le bannissement d'Athanase, et de le faire exécuter. Comme la justice de cette sentence était publiquement reconnue par tout le parti, l'empereur ne pouvait avoir d'autre motif pour ne pas donner ses ordres par écrit que la crainte de l'évènement, et le danger auquel la seconde ville de l'empire et une de ses plus florissantes provinces pouvaient se trouver opposées, si le peuple s'obstinait à défendre par la force des armes l'innocence de son père spirituel. Cette excessive précaution fournit au primat un prétexte spécieux pour nier respectueusement la vérité d'un ordre qu'il ne pouvait accorder avec l'équité, non plus qu'avec les précédentes déclarations de son bienveillant souverain. Les magistrats ne purent lui persuader de quitter la ville ; et, se trouvant trop faibles pour l'y contraindre, ils firent une convention avec les chefs du peuple, par laquelle il fût stipulé que toute hostilité serait suspendue jusqu'au moment où l'empereur ferait connaître plus évidemment sa volonté. Cette apparence de modération plongea les catholiques dans une fausse et fatale sécurité, tandis que, selon des ordres secrets, les légions de la Haute Égypte et de la Libye s'avançaient à grandes journées, pour assiéger ou surprendre une capitale accoutumée aux séditions et enflammée de l'enthousiasme religieux [2439]. La position d'Alexandrie entre la mer et le lac Maréotis facilitait l'approche et l'entrée des troupes, et elles se trouvèrent introduites dans la ville avant qu'on eût pu faire aucun mouvement pour fermer les portes ou pour occuper les postes susceptibles de défense. Environ à minuit, vingt-trois jours après la signature de la convention, Syrianus, duc d'Égypte, à la tête de cinq mille soldats armés et préparés comme pour un assaut, investit inopinément l'élise de Saint-Théonas, où l'archevêque, avec une partie de son clergé, célébrait, en présence du peuple, des dévotions nocturnes. Les portes de l'édifice sacré cédèrent à l'impétuosité de cette attaque, qui fut suivie de tout ce que présentent de plus horrible le tumulte et le carnage ; mais les cadavres des morts et les fragments d'armes brisées demeurés entre les mains des catholiques, prouvèrent incontestablement, le lendemain, que l'entreprise devait être considérée comme une irruption faite avec succès, plutôt que comme une conquête définitive. Les autres églises de la ville furent profanées par les mêmes violences ; et durant quatre mois, au moins, Alexandrie fût en proie aux insultes d'une armée licenciée, excitée par les ecclésiastiques du parti opposé. Un grand nombre de fidèles perdirent la vie, et purent mériter le nom de martyrs, s'ils n'ont pas provoqué leur sort, ou s'il n'a pas été vengé. Des évêques et des prêtres essayèrent les traitements les plus ignominieux. Des vierges consacrées furent dépouillées, fustigées et violées. Les maisons des riches citoyens furent pillées, et, sous le

masque du zèle religieux, la débauche, la cupidité, la haine et la vengeance, exercèrent leurs fureurs avec impunité, et même avec éloge. Les païens d'Alexandrie, qui formaient encore un parti nombreux et mécontent, consentirent sans peine à abandonner un évêque qu'ils estimaient et redoutaient également. L'espérance de quelques grâces particulières, et la crainte d'être enveloppés dans le châtiment de la révolte, les engagèrent à promettre de soutenir le successeur désigné d'Athanase, le fameux George de Cappadoce. L'usurpateur, après avoir été consacré dans le synode arien, fut placé sur le siège archiépiscopal par le bras de Sébastien, nommé comte d'Égypte pour exécuter cette expédition. Dans l'exercice comme dans l'acquisition de sa puissance, George méprisa les lois de la religion, de la justice et de l'humanité ; les scènes de scandale et de violence qui avaient eu lieu dans la capitale se répétèrent dans plus de quatre-vingt-dix villes épiscopales de l'Égypte. Constance, encouragé par ce succès, se hasarda enfin à approuver la conduite de ses ministres. Il fit publier une lettre pleine de violence, dans laquelle, après s'être félicité d'avoir délivré Alexandrie d'un tyran dangereux qui séduisait le peuple par la magie de son éloquence, il exalte les vertus et la piété du très vénérable George, le nouvel évêque, et aspire, comme patron et bienfaiteur de la ville, à surpasser la gloire et la renommée d'Alexandre. Mais il déclare l'inébranlable résolution de poursuivre par le fer et le feu les adhérents d'Athanase, ce maudit qui a suffisamment constaté ses forfaits en se dérochant à la justice et à la mort ignominieuse qu'il a si souvent méritée [2440].

Saint Athanase s'était mis à l'abri du danger le plus pressant ; et les aventures de cet homme extraordinaire méritent de fixer un instant notre attention. Dans la nuit fatale où Syrianus, à la tête de ses troupes, avait investi l'église de saint Athanase, l'archevêque, assis sur son siège, y attendait la mort avec une dignité calme et inébranlable. Tandis que des cris de rage et de terreur interrompaient les cérémonies de la dévotion publique, Athanase encourageait son clergé tremblant à exprimer sa pieuse confiance par le chant d'un psaume de David qui célèbre le triomphe du Dieu d'Israël sur le tyran impie de l'Égypte. Les portes furent enfin brisées, une grêle de traits vint fondre sur le peuple [2441]. Les soldats s'élancèrent l'épée à la main jusque dans le sanctuaire. Leurs armes, frappées de la lumière des cierges qui brûlaient autour de l'autel, réfléchissaient une effrayante clarté. Les prêtres pressaient l'archevêque de sauver une vie qui leur était si précieuse ; mais le courageux prélat refusa de quitter son siège avant qu'ils se fussent tous mis en sûreté. Le tumulte et l'obscurité de la nuit favorisèrent sa fuite. Perçant avec peines une foule effrayée qui l'écrasait, jeté à terre, foulé aux pieds, et quelque temps privé de sentiment, il retrouva promptement son indomptable courage, et sut

tromper l'ardente recherche des soldats, à qui leurs chefs ariens avaient persuadé que la tête d'Athanase serait le présent le plus agréable à l'empereur. Depuis ce moment, le primat de l'Égypte disparut aux yeux de ses ennemis et resta six ans couvert d'une obscurité impénétrable[2442].

La puissance despotique de son implacable ennemi s'étendait dans tout le monde romain, et le monarque furieux écrivit une lettre pressante aux princes chrétiens d'Éthiopie, pour fermer à Athanase les parties les plus reculées de la terre. Des comtes, des préfets, des tribuns et des armées entières furent successivement employés à poursuivre un évêque fugitif ; et de nombreux édits animèrent la vigilante activité des officiers civils et militaires. On promit de fortes récompenses à ceux qui livrerait Athanase mort ou vif, et l'on menaça des châtimens les plus sévères ceux qui protégeraient l'ennemi public[2443]. Mais les déserts de la Thébàide étaient alors peuplés d'une race de fanatiques sauvages et dévoués, qui respectaient plus les ordres de leur abbé que ceux de l'empereur. Les nombreux disciples d'Antoine et de Pachôme reçurent Athanase comme leur père. Ils admiraient la patience et l'humilité avec lesquelles le primat suivait strictement les règles austères de leur institution, et ils recueillaient toutes ses paroles comme les émanations de la sagesse divine. Les dangers qu'il courait pour défendre l'innocence et la vérité, leur paraissaient plus méritoires que les prières, les veilles, et les jeûnes[2444]. Les monastères de l'Égypte étaient situés dans des cantons déserts et isolés, sur les sommets des montagnes et dans les îles du Nil, et le son connu de la trompette sacrée de Tabenne rassemblait en un instant des milliers de moines robustes et déterminés, autrefois cultivateurs, pour la plupart, des pays circonvoisins. Lorsque des forces militaires, auxquelles il leur était impossible de résister, entraient dans leurs retraites obscures, ils tendaient la tête en silence au fer de leurs bourreaux ; et, fidèles au caractère de leur nation, ils bravaient les tortures et la mort, sans se laisser arracher le secret qu'ils avaient résolu de point trahir[2445]. L'archevêque d'Alexandrie était confondu dans une multitude d'hommes, vêtus de la même manière, soumis à la même discipline, déterminés à le défendre au péril de leur vie. Quand le danger devenait trop pressant, les moines le transportaient rapidement d'une retraite dans une autre, et, il parvint à ces formidables déserts que la sombre et crédule superstition a peuplés de démons et de monstres féroces. Athanase fait obligé de se cacher jusqu'à la mort de Constance, et passa la plus grande partie de ce temps parmi les moines qui lui servirent, avec la plus exacte fidélité, de gardes, de secrétaires et de messagers. Mais dès que l'activité des poursuites fut un peu ralentie, l'envie d'entretenir une liaison plus intime avec le parti

catholique le ramena dans Alexandrie, où il confia sa personne à la discrétion de ses amis et de ses adhérents. Ses différentes aventures fourniraient la matière d'un roman intéressant. Il resta caché une fois dans une citerne qui était à sec, et dont il venait à peine de sortir lorsque le secret de cette retraite fut trahi par une fille esclave[2446]. Athanase choisit une fois un asile encore plus extraordinaire, la maison d'une vierge, âgée au plus de vingt ans, et célèbre dans toute la ville par sa beauté. A minuit, comme elle le raconta plusieurs années après, elle aperçut avec surprise l'archevêque vêtu très négligemment, qui s'avancait vers elle avec précipitation. Il la supplia de lui accorder l'hospitalité, qu'une vision céleste, l'avait averti devenir chercher dans sa maison. La pieuse vierge accepta, et conserva soigneusement le dépôt sacré que le ciel daignait confier à sa prudence et à son courage. Sans en faire part à qui que ce fût, elle conduisit Athanase dans sa chambre la plus secrète, et veilla sur la sûreté du prélat avec la tendresse d'une amie et l'exactitude d'une esclave. Tant que le danger dura, elle lui fournit des vivres et des livres, lui lava les pieds, lui servit de secrétaire, et sut adroitement cacher aux yeux perçants du soupçon un commerce familial et solitaire entre un saint dont le caractère exigeait la chasteté la plus pure et une jeune fille dont les charmes pouvaient exciter les plus dangereuses émotions[2447]. Durant six années d'exil et de persécution, Athanase rendit plusieurs visites à sa belle et fidèle compagne ; et la déclaration formelle qu'il fait lui-même, d'avoir vu les conciles de Rimini et de Séleucie, nous oblige à croire que dans le temps de leur convocation, il se trouvait en secret au lieu où ils furent rassemblés[2448]. L'avantage de négocier en personne avec ses amis, d'observer et de fomenter les divisions de ses adversaires, peut justifier, dans un politique habile, l'audacieuse entreprise d'Athanase. Alexandrie, l'entrepôt du commerce et de la navigation, entretenait des relations avec tous les ports de la Méditerranée. Du fond de sa retraite inaccessible, l'intrépide primat faisait sans cesse une guerre offensive au protecteur des ariens ; et ses écrits publiés à propos, diligemment répandus et lus avec avidité, contribuaient à réunir et animer le parti orthodoxe. Dans les apologies publiques qu'il adressait à l'empereur, il affectait quelquefois de préconiser la modération, tandis que, se livrant lui-même en secret aux plus violentes invectives, il représentait Constance comme un prince faible et corrompu, le bourreau de sa famille, le tyran de la république, et l'antéchrist de l'Église. Au faîte de la prospérité, le monarque victorieux qui avait puni l'audace de Gallus et éteint la révolte de Sylvanus, qui avait arraché le diadème du front de Vetricio et vaincu en bataille rangée la formidable armée de Magnence, recevait d'une main invisible des blessures qu'il ne pouvait ni guérir ni venger ; et le fils de Constantin

fut le premier des princes chrétiens qui éprouvât la force de ces principes qui, en matière de religion, résistent aux plus puissants efforts de l'autorité civile[2449].

La persécution de saint Athanase et de tant d'évêques respectables qui ont souffert pour la cause de la vérité, ou du moins pour les sentiments de leur conscience, enflammait de colère et d'indignation tous les chrétiens qui m'étaient pas aveuglément dévoués à la faction de l'arianisme. Les fidèles regrettaient la perte de leurs saints pasteurs, dont le bannissement était ordinairement suivi de l'intrusion d'un étranger dans la chaire pontificale[2450]. Ils se plaignaient hautement de ce qu'on avait violé les droits d'élection, et de ce qu'on les obligeait d'obéir à des usurpateurs mercenaires, dont la personne leur était inconnue et les principes suspects. Les catholiques avaient deux moyens de prouver qu'ils ne participaient pas à l'hérésie de leur chef ecclésiastique, en faisant une opposition publique, ou en se séparant absolument de sa communion. Antioche donna l'exemple du premier, et le succès en répandit l'usage dans toute la chrétienté. La doxologie ou hymne sacrée qui célèbre la gloire de la sainte Trinité, est susceptible de beaucoup d'inflexions très délicates ; mais très importantes, et la substance d'un symbole orthodoxe ou hérétique peut s'exprimer par la différence d'une particule copulative ou disjonctive. Flavius et Diodore, deux laïques dévots, actifs et très attachés à la foi de Nicée, introduisirent des réponses alternatives et une psalmodie plus régulière[2451]. Sous leur conduite, un essaim de moines sortit du désert voisin ; des troupes de chanteurs bien instruits remplirent la cathédrale d'Antioche. La gloire *DU PÈRE, DU FILS ET DU SAINT-ESPRIT* fut célébrée par un chœur général de voix triomphantes[2452] ; et les catholiques insultèrent, par la pureté de leur doctrine, l'évêque arien qui avait usurpé le siège du vénérable Eustathe. Le même zèle qui inspirait ces chants engagea les membres les plus scrupuleux de l'Église orthodoxe à former des assemblées particulières, qui furent gouvernées par des prêtres jusqu'à ce que la mort de leur pasteur exilé permit d'en élire et d'en consacrer un autre[2453]. Les révolutions de la cour multipliaient le nombre des prétendants, et sous le règne de Constance, deux, trois ou quatre évêques se disputèrent souvent le gouvernement spirituel d'une ville. Ils exerçaient leur juridiction religieuse sur leurs partisans, perdaient et regagnaient alternativement les possessions temporelles de l'Église. L'abus du christianisme fit naître dans l'empire romain de nouveaux sujets de tyrannie et de sédition. Les violences des factions religieuses rompirent tous les liens de la société civile ; et le citoyen obscur qui pouvait regarder avec indifférence la chute ou l'élévation des empereurs, imaginait et éprouvait que sa vie et sa fortune se trouvaient liées avec les intérêts du chef ecclésiastique et qu'il avait

choisi. L'exemple des deux capitales, Rome et Constantinople, peut servir à nous donner une idée de l'état de l'empire, et du caractère des hommes sous le règne des fils de Constantin.

I. Les pontifes romains, aussi longtemps qu'ils se tinrent à leur rang et conservèrent leurs principes, furent gardés par le zèle et l'attachement d'un grand peuple, et purent rejeter avec dédain les prières, les menaces et les offres d'un prince hérétique. Quand les eunuques eurent secrètement ordonné l'exil de Liberius les craintes fondées d'une révolte les obligèrent à n'entreprendre l'exécution de cette sentence qu'avec les plus grandes précautions. On investit la ville de tous côtés, et le préfet reçut ordre de se saisir de l'évêque par force ou par adresse. Il obéit. Liberius, avec bien de la peine, fut enlevé précipitamment à minuit, et éloigner des Romains avant que la fureur eût succédé à leur consternation. Dès qu'ils eurent appris que leur évêque était relégué au fond de la Thrace, on convoqua une assemblée générale, et le clergé de Rome engagea, par un serment public et solennel, à ne jamais abandonner le parti de son évêque, et à ne jamais reconnaître Félix, qui, par l'influence des eunuques, avait été irrégulièrement élu et consacré dans l'enceinte d'un palais profane. Au bout de deux ans, cette pieuse obstination subsistait encore dans toute sa force ; et lorsque Constance visita Rome, les sollicitations du peuple l'assaillirent de tous côtés. Les Romains, conservaient encore, pour tout reste de leur ancienne liberté, le droit de traiter avec leurs empereurs dans les termes d'une familiarité insolente. Les femmes d'un grand nombre de sénateurs et de citoyens distingués, après avoir pressé leurs maris d'intercéder en faveur de Liberius, pensèrent que cette commission serait moins dangereuse entre leurs mains, et peut-être mieux accueillie de leur part. Constance reçut avec politesse ces députés femmes, dont les habits à la parure magnifiques attestaient le rang et l'opulence. Il fut frappé de la ferme résolution qu'elles annoncèrent de suivre leur vénérable pasteur jusqu'à l'extrémité de la terre, et il consentit que les deux évêques Liberius et Félix, gouvernassent en paix chacun leur congrégation. Mais des idées de tolérance étaient si opposées à la pratique et même aux inclinations de ces temps, que lorsqu'on lut publiquement la réponse de Constance dans le cirque de Rome, ce projet d'accommodement raisonnable n'excita que le mépris, et fut rejeté unanimement. Cette véhémence de passion qu'avaient coutume de manifester, au moment décisif, les spectateurs d'une course de chevaux, se trouvait maintenant dirigée vers des objets bien différents. Le cirque retentit des cris répétés de : *Un Dieu, un Christ, un évêque*. Le zèle du peuple romain pour la cause de Liberius ne s'en tint pas à des paroles. La dangereuse et sanglante sédition qui éclata peu de temps après le départ de Constance, détermina ce prince à recevoir favorablement la soumission du prélat,

et à lui rendre sans partage le gouvernement de la capitale. Après une résistance faible et inutile, le rival de Liberius fut expulsé de la ville avec le consentement de l'empereur et parla forcé du parti, opposé. Les partisans de Félix furent inhumainement égorgés dans les rues, dans les places publiques, dans les bains, dans les églises même ; et Rome, au retour d'un évêque chrétien, présenta de nouveau l'horrible spectacle des massacres de Marius et des proscriptions de Sylla [2454].

II. Quoique les chrétiens se fussent rapidement multipliés sous le gouvernement de la race flavienne, Rome, Alexandrie et les autres grandes villes de l'empire contenaient encore une nombreuse et puissante faction d'infidèles, qui enviaient la prospérité de l'Église chrétienne, et se moquaient publiquement sur leurs théâtres des questions théologiques. Constantinople jouissait seule de l'avantage d'être née, dans le sein de l'Église, et de n'avoir jamais été souillée par le culte des idoles ; tous ses habitants avaient fortement embrassé les opinions, les vertus et les passions qui distinguaient les chrétiens de ce siècle de tout le reste de l'univers. Après la mort d'Alexandre, Paul et Macedonius se disputèrent le siège épiscopal. Ils en étaient dignes l'un et l'autre par leur zèle et par leurs talents ; et si Macedonius l'emportait par la pureté des mœurs, son concurrent avait sur lui l'avantage d'une élection antérieure et d'une doctrine plus orthodoxe. L'invincible attachement à la foi de Nicée, qui l'a placé au rang des saints et des martyrs, l'exposa au ressentiment des ariens. Dans l'espace de quatorze ans, il fut cinq fois chassé de son siège, et réinstallé plus souvent par la révolte du peuple que par la permission du souverain. La mort de Paul pouvait seule assurer à Macedonius la possession tranquille de son évêché. On traîna l'infortuné Paul, accablé sous le poids des chaînes, depuis les déserts sablonneux de la Mésopotamie jusqu'aux plus affreuses habitations du mont Taurus [2455]. On le tint enfermé dans un donjon obscur, où il resta six jours sans subsistance, et fut enfin étranglé par l'ordre de Philippe, un des principaux ministres de Constance [2456]. La première fois que le sang coula dans la nouvelle capitale, ce fut pour des démêlés ecclésiastiques ; et un grand nombre de citoyens des deux partis perdirent la vie dans des émeutes violentes et opiniâtres. Hermogènes, maître général de la cavalerie, avait été chargé de mettre à exécution la sentence qui condamnait Paul au bannissement ; cette commission lui devint fatale. Les catholiques accoururent à la défense de leur évêque ; ils réduisirent en cendres le palais d'Hermogènes ; traînèrent par les talons ce premier officier militaire de l'empire dans toutes les rues de Constantinople ; et, lorsqu'il eut perdu la vie, son corps inanimé demeura exposé à tous les outrages d'une populace en fureur [2457]. Le malheur d'Hermogènes servit de leçon à Philippe, préfet du prétoire, et lui apprit à se conduire avec plus de

circonspection dans la même entreprise. Il fit demander Paul, dans les termes les plus honorables, une entrevue amicale dans les bains de Zeuxippe, qui communiquaient au palais et à la mer. Entraîné dans un vaisseau qui attendait au bas de l'escalier du jardin, tout prêt à mettre à la voile, le prélat était déjà en route pour Thessalonique, et le peuple ignorait encore ce projet sacrilège. Il vit bientôt, avec autant de surprise que d'indignation, les portes du palais s'ouvrir, et l'usurpateur Macedonius assis à côté du préfet, dans un char élevé, en sortir accompagné d'un nombreux cortège de gardes, l'épée nue à la main. Cette procession militaire s'avancait vers la cathédrale ; les catholiques et les ariens se précipitèrent en foule pour s'en emparer. Cette sanglante émeute coûta la vie à trois mille cent cinquante habitants de Constantinople ; et Macedonius, soutenu par des troupes régulières, remporta la victoire, mais son gouvernement fut continuellement troublé par des séditions et des clameurs. Des objets qui n'avaient aucun rapport au fond de la dispute, suffisaient pour nourrir et enflammer la discorde. La chapelle dans laquelle on avait déposé le corps de Constantin le Grand tombait en ruines ; le prélat fit transporter les vénérables restes de l'empereur dans l'église de Saint-Acace. Cette pieuse et sage précaution passa pour une profanation odieuse aux yeux du parti qui suivait la doctrine de l'*homoousion*. Les deux factions prirent les armes ; le terrain consacré servit de champ de bataille, et un historien ecclésiastique a observé comme un fait réel, et non pas par figure de rhétorique, que la fontaine située en face de l'église fut remplie du sang qui en débordait et coulait dans les cours et dans les portiques des environs. L'historien qui n'imputerait ces fureurs qu'aux principes religieux, annoncerait bien peu de connaissance du cœur humain : il faut avouer cependant que le motif qui aveuglait le zèle, et le prétexte qui déguisait le dérèglement des passions, éteignaient le remords qui, en toute autre occasion, aurait succédé aux transports furieux des chrétiens de Constantinople [2458].

Constance, dont les inclinations cruelles et despotiques n'attendaient pas toujours, pour se montrer, le crime ou la résistance, fut justement irrité du tumulte de sa capitale et de l'audace d'une faction qui insultait la religion et l'autorité de son souverain. Ce fut sur elle que tombèrent les peines de mort, d'exil, de confiscation ; et les Grecs révèrent encore la mémoire de deux clercs, d'un lecteur et d'un sous diacre qui, accusés du meurtre d'Hermogènes, eurent la tête tranchée aux portes de Constantinople. Par un édit contre les catholiques, qu'on n'a pas crû digne de tenir une place dans le Code de Théodose, Constance condamna tous ceux qui refuseraient de communier des mains d'un évêque arien et particulièrement de Macedonius, à perdre les privilèges d'ecclésiastiques et les droits de chrétiens. On les chassa de leurs églises, et on leur défendit

sévèrement de s'assembler dans la ville. Le soin de faire exécuter cette loi injuste dans la Thrace et dans l'Asie-Mineure, fut confié au zèle de Macedonius. Les ministres de la puissance civile et militaire eurent ordre de lui obéir, et les horribles cruautés que ce tyran semi-arien exerça sous le prétexte de soutenir la foi *homoiousienne*, déshonorèrent le règne de Constance dont elles dépassèrent les ordres. On administrait de force les sacrements à ceux qui s'en défendaient, et qui abhorraient les principes de Macedonius. On arrachait les femmes et les enfants des bras de leurs parents et de leurs amis, pour leur conférer le baptême. On tenait la bouche ouverte aux communicants avec des baillons, et on leur enfonçait le pain consacré dans le gosier. On brûlait le sein des jeunes-vierges avec des coquilles d'œufs rougies au feu, ou bien on le serrait inhumainement entre deux planches aiguës et pesantes[2459]. Le ferme attachement des novatiens de Constantinople et des environs pour la doctrine *homoousienne*, leur mérita d'être confondus avec les catholiques. Macedonius, informé qu'un canton considérable de la Paphlagonie[2460] était presque entièrement habité par ces sectaires, résolut de les convertir ou de les exterminer ; et comme il comptait peu, dans cette occasion, sur l'influence d'une mission ecclésiastique, il fit marcher contre les rebelles un corps de quatre mille légionnaires, et leur ordonna de soumettre tout le territoire à son obéissance spirituelle. Les paysans novatiens, animés par le désespoir et la terreur religieuse, marchèrent hardiment contre ceux qui venaient envahir leur pays, et une multitude d'hommes sans discipline, et sans autres armes que des haches et des pelles, vengèrent la mort d'un grand nombre de leurs compatriotes par le massacre de quatre mille soldats, dont un très petit nombre sauvèrent leur vie par une fuite ignominieuse. Le successeur de Constance a peint d'une manière énergique et concise une partie des malheurs dont les querelles théologiques affligèrent l'empire, et principalement les provinces orientales, sous le règne d'un prince esclave de ses propres passions et de celles de ses eunuques : *On emprisonnait, on persécutait et l'on bannissait les citoyens ; on a égorgé, particulièrement à Cyzique et à Samosate, des troupes entières de ceux qu'on appelle hérétiques : en Paphlagonie, en Bithynie, en Galatie, et dans beaucoup d'autres provinces, on voyait des villes et des villages entiers sans habitants et tout à fait déserts*[2461].

Tandis que la fureur des disputes de l'arianisme déchirait le cœur de l'empire, des ennemis particuliers désolaient les provinces de l'Afrique, sous le nom de circoncillions. Ces fanatiques féroces étaient à la fois la force et la honte du parti des donatistes[2462]. L'exécution sévère des lois de Constantin avait excitée l'esprit de mécontentement et de révolte ; et la haine mutuelle, première cause de la séparation, s'était envenimée par les efforts assidus de son fils Constans pour

opérer la réunion de l'Église. Les moyens de force et de corruption employés par les commissaires impériaux, Paul et Macaire, fournissaient aux schismatiques le prétexte d'un contraste odieux entre les maximes des apôtres et la conduite de leurs prétendus successeurs[2463]. Les villages de Numidie et de Mauritanie étaient peuplés d'une race d'hommes féroces, peu soumis à l'autorité des lois romaines et imparfaitement convertis à la foi chrétienne, mais enflammés d'un zèle aveugle et d'un enthousiasme violent pour la cause de leurs prédicateurs donatistes. Ils voyaient avec indignation leurs évêques exilés, leurs églises démolies et leurs assemblées interrompues. Les vexations des officiers de justice, soutenues le plus souvent par une garde militaire, étaient quelquefois repoussées avec violence ; et la mort de plusieurs ecclésiastiques en possession de la faveur populaire qui furent massacrés dans des émeutes, enflammait ces féroces prosélytes du désir de venger leurs martyrs. Les ministres de la persécution succombaient souvent victimes de leur propre imprudence et de leur cruauté, et le crime d'un tumulte accidentel précipitait les coupables dans le désespoir et dans la révolte. Chassés des villages où ils avaient pris naissance, les paysans donatistes s'assemblèrent en troupes formidables sur les confins des déserts de Gétulie. Ils abandonnèrent volontiers les travaux d'une vie pénible pour se livrer à l'oisiveté et au brigandage qu'ils exerçaient au nom de la religion, et que leurs docteurs condamnaient faiblement. Les chefs des circoncellions prenaient le titre de *capitaines des saints*. Peu fournis de lances et d'épées, ils se servaient ordinairement d'une forte massue qu'ils appelaient une *israélite* ; et leur cri de guerre bien connu, *loué soit Dieu*, répandait la consternation dans toutes les provinces désarmées de l'Afrique. Le manque de subsistances fut le prétexte de leurs premières déprédations ; mais leurs devastations excédèrent bientôt leurs besoins ; et, s'abandonnant à la débauche et à la cupidité, ils incendièrent les villages après les avoir pillés, et régnèrent en tyrans sur toute la campagne. L'agriculture et l'administration de la justice étaient interrompues : comme les circoncellions prétendaient rétablir l'égalité primitive du genre humain et réformer les abus de la société civile, ils offraient un asile aux esclaves et aux débiteurs qui accouraient en foule sous leurs drapeaux sacrés. Lorsqu'on ne leur résistait pas, ils se contentaient ordinairement de piller ; mais la moindre opposition était suivie de violences et de meurtres, et ils firent souffrir les tortures les plus affreuses à quelques prêtres catholiques qui avaient voulu signaler imprudemment leur zèle. Les circoncellions n'avaient pas toujours affaire à des ennemis désarmés ; ils attaquèrent souvent et mirent quelquefois en fuite les troupes militaires de la province. A la sanglante affaire de Bagai, ils tombèrent avec impétuosité, mais sans succès, au milieu d'une plaine, sur un

détachement de la cavalerie impériale. On traitait en bêtes féroces les donatistes pris les armes à la main, et ils le méritèrent bientôt par leurs forfaits ; on les faisait périr par l'épée, par la hache ou par le feu. Ils mouraient sans pousser un murmure, et leurs sanglantes repréailles, en aggravant et multipliant les horreurs de la révolte, ne laissaient point d'espoir de réconciliation. Au commencement de notre siècle, on a vu se renouveler les scènes d'horreur de la guerre des circoncellions, dans la persécution, l'intrépidité, les crimes et l'enthousiasme des camisards ; et si les fanatiques du Languedoc surpassèrent ceux de la Numidie en talents militaires, les Africains soutinrent leur féroce indépendance avec plus de courage et de fermeté[2464].

De tels désordres sont les effets naturels de la tyrannie religieuse ; mais la fureur des donatistes était enflammée par une frénésie d'une espèce extraordinaire, et dont il n'y a jamais eu d'exemple dans aucun temps et dans aucun pays ; s'il est vrai qu'ils l'aient poussée au degré d'extravagance qu'on leur attribue. Une partie de ces fanatiques détestaient la vie et désiraient vivement de recevoir le martyre. Il leur importait peu par quel supplice ou par quelles mains ils périssaient, pourvu que leur mort fût sanctifiée par l'intention de se dévouer à la gloire de la vraie foi, et à l'espérance d'un bonheur éternel [2465]. Ils allaient quelquefois insulter les païens au milieu de leurs fêtes et jusque dans leurs temples, dans l'espérance d'exciter les plus zélés idolâtres à venger l'honneur de leurs divinités. D'autres se précipitaient dans les lieux où se rendait la justice, et forçaient les juges effrayés à ordonner leur prompt exécution. Ils arrêtaient souvent les voyageurs sur les grands chemins, et les forçaient à leur infliger le martyre, en leur promettant une récompense s'ils consentaient à les immoler, et en les menaçant de leur donner la mort s'ils leur refusaient ce singulier service. Lorsque toutes ces ressources leur manquaient, ils annonçaient un jour où, en présence de leurs amis et de leurs parents, ils se précipiteraient du haut d'un rocher ; et on montrait plusieurs précipices devenus fameux par le nombre de ces suicides religieux. Dans la conduite furieuse de ces enthousiastes, admirés par un parti comme les martyrs de la foi, et abhorrés par l'autre comme les victimes de Satan, un philosophe impartial découvre aisément l'influence ou l'abus de l'inflexibilité d'esprit puisée dans le caractère et les principes de la nation juive.

Le simple récit des divisions intestines qui troublèrent a paix de l'Église et déshonorèrent son triomphe, confirmera la remarque d'un historien païen, et justifiera les plaintes d'un respectable évêque. L'expérience avait convaincu Ammien que les chrétiens, dans leurs mutuelles animosités, surpassaient en fureur les bêtes féroces que doit

le plus redouter l'homme[2466] ; et saint Grégoire de Nazianze se plaint pathétiquement de ce que le royaume de Dieu, en proie à la discorde, présente l'image du chaos[2467], d'une tempête nocturne, ou même de l'enfer. Les fougueux écrivains de ce temps, dont la partialité ne reconnaît que des vertus à leurs partisans et charge leurs adversaires de tous les crimes, semblent, dans leurs récits, peindre la guerre des anges contre les démons ; mais notre raison plus calme rejette également l'idée de ces prodiges de sainteté et de ces monstres de vice : nous demeurerons persuadés, en la consultant, que les factions qui s'accusaient mutuellement d'hérésie, et prétendaient chacune être la seule orthodoxe, ont également, ou dit moins indistinctement, déployé des vices et des vertus. Elles avaient été élevées dans la même religion, dans la même société civile, dans les mêmes craintes et les mêmes espérances pour cette vie et pour celle qui doit la suivre. De quelque côté que fût l'erreur, elle pouvait être innocente dans les deux opinions. La foi pouvait être sincère et la pratique vertueuse ou corrompue. Les passions des deux partis étaient excitées par les mêmes objets ; ils pouvaient alternativement abuser de la faveur de la cour ou de celle du peuple. Les opinions métaphysiques des disciples d'Arius ou de saint Athanase ne changeaient pas leur caractère moral, et étaient également animés par l'esprit d'intolérance que le fanatisme a su tirer des maximes pures et simples de l'Évangile.

L'auteur moderne d'une histoire, qu'avec une juste confiance il a honoré du titre de politique et philosophique[2468], accuse Montesquieu d'une réserve timide, parce qu'au nombre des causes qui ont entraîné la décadence de l'empire, il n'a pas compris une loi de Constantin qui supprimait absolument le culte des païens, et laissait une grande partie de ses peuples sans prêtres, sans temples, et sans religion publique. Le zèle de cet écrivain philosophe pour les droits de l'humanité, l'a fait acquiescée au témoignage équivoque des ecclésiastiques qui ont trop légèrement attribué à leur héros favori le mérite d'une persécution générale[2469]. Au lieu de donner foi à une loi imaginaire, qui, si elle eût existé, se placerait avec orgueil en tête des codes impériaux, nous pouvons nous en rapporter à la lettre originale de Constantin, que cet empereur adressait aux sectateurs de l'ancienne religion dans un temps où il ne déguisait plus sa conversion, et où son trône était affermi par la chute de tous ses rivaux. Il invite et exhorte dans les termes les plus pressants tous les sujets de l'empire romain à imiter l'exemple de leur souverain ; mais il déclare que ceux dont l'aveuglement résistera à la lumière céleste jouiront en paix de leurs temples et du culte de leurs dieux imaginaires. La suppression totale des cérémonies du paganisme est formellement démentie par l'empereur lui-même, qui motive sagement sa modération sur ce qu'il croit devoir accorder à l'empire invincible

de l'habitude, des préjugés et de la superstition [2470]. Sans violer sa promesse, sans alarmer les païens, le monarque adroit minait lentement et avec précaution le bizarre et ruineux édifice du polythéisme ; quoique son zèle pour la foi chrétienne fût sans doute le motif secret de la sévérité qu'il exerçait dans des occasions particulières, il avait soin de la colorer d'un prétexte plausible de justice et d'utilité publique ; et il attaquait secrètement les fondements de l'ancienne religion sous le prétexte d'en réformer les abus. A l'exemple de ses plus sages prédécesseurs, il condamna à des peines rigoureuses l'art impie de la divination, qui donnait des espérances illusoires et encourageait quelquefois les entreprises criminelles d'hommes inquiets ou mécontents de leur état. Il condamna à un silence ignominieux les oracles, dont on avait reconnu publiquement la fraude et la fausseté, et supprima les prêtres efféminés du Nil. Constantin remplit les devoirs d'un censeur romain, quand il fit démolir les temples de Phénicie, dans lesquels on pratiquait dévotement, en plein jour, toutes les espèces de prostitution en l'honneur de Vénus [2471]. La ville impériale de Constantinople s'éleva, en quelque façon, aux dépens des temples de la Grèce et de l'Asie, et s'embellit de leurs riches dépouillés : on confisqua leurs possessions, et des mains irrévérentes et grossières transportèrent les statues des dieux et des héros chez un peuple auquel, déchues des honneurs du culte, elles n'offrirent plus que des objets de curiosité. L'or et l'argent rentrèrent dans la circulation ; et les magistrats, les évêques, et les eunuques, saisirent l'heureuse occasion de satisfaire à la fois leur zèle, leur avarice et leur vengeance. Mais ces déprédations n'attaquaient qu'une très petite partie du monde romain, et les provinces étaient accoutumées depuis longtemps à supporter ces rapines sacrilèges de la part des princes et des proconsuls, auxquels on ne pouvait soupçonner le dessein de détruire la religion qu'ils professaient [2472].

Les fils de Constantin suivirent, avec plus de zèle et moins de discrétion les traces de leur père et multiplièrent les prétextes de vexation, et de rapine [2473]. Dans leurs procédés les plus illégaux, les chrétiens étaient toujours sûrs de l'indulgence ; le moindre doute servait de preuve contre les païens ; et l'on célébra la démolition de leurs temples comme un des événements les plus heureux du règne de Constance et de Constans [2474]. Nous trouvons le nom de Constance à la tête d'une loi concise qui semblait devoir rendre superflue toute défense subséquente. *Nous ordonnons expressément que dans toutes les villes et lieux de notre empire tous les temples soient immédiatement fermés et gardés avec soin ; afin qu'aucun de nos sujets n'ait l'occasion de s'y rendre coupable nous leur ordonnons également à tous de s'abstenir de sacrifices ; et si quelqu'un d'eux continuait à en faire malgré notre défense,*

nous voulons qu'il périclisse par le glaive et que ses biens soient confisqués au profil du public. Nous condamnons aux mêmes peines les gouverneurs des provinces qui négligeront de punir les criminels [2475]. Mais nous avons de fortes raisons pour croire que ce formidable édit n'a point été publié, ou du moins qu'il n'a pas eu d'exécution. Des faits connus et des monuments de cuivre et de marbre qui existent encore, prouvent que durant tout le règne des fils de Constantin la religion païenne eut son culte public. On laissa subsister un grand nombre de temples dans les villes et dans les campagnes de l'Orient et de l'Occident ; et la multitude dévote pût encore jouir de la pompe des sacrifices, des fêtes et des processions, sous la protection ou par l'indulgence du gouvernement civil. Quatre ans après la date supposée de ce sanglant édit, Constance visita les temples de Rome ; et un auteur païen célèbre la conduite décente du souverain dans cette occasion, comme un exemple digne d'être imité par ses successeurs. *Cet empereur, dit Symmaque, respecta les privilèges des vestales. Il conféra les dignités sacerdotales aux nobles de Rome, accorda les sommes ordinaires pour les frais des fêtes et des sacrifices publics : et, quoiqu'il eût embrassé une nouvelle religion, il n'entreprit jamais de priver les sujets de l'empire du culte sacré de leurs ancêtres* [2476]. Le sénat conservait l'usage de consacrer, par des décrets publiés, la mémoire divine des empereurs ; et Constantin lui-même fut associé, après sa mort, aux dieux qu'il avait désavoués et insultés durant sa vie. Sept empereurs chrétiens occupèrent sans difficulté le titre, les décorations et les privilèges de l'office de grand pontife, institué par Numa, et adopté par Auguste. Ces princes eurent une autorité plus absolue sur la religion qu'ils avaient abandonnée que sur celle qu'ils professaient [2477].

Les divisions des chrétiens suspendirent la ruine du paganisme [2478]. Les princes et les évêques, effrayés crimes et des révoltes de leur parti, poussaient moins vigoureusement leur sainte guerre contre les infidèles. Les principes d'intolérance établis alors eussent pu justifier la destruction de l'idolâtrie [2479], mais les sectes ennemies, qui dominaient alternativement à la cour, craignaient toujours d'aliéner et de pousser à bout une faction encore puissante, quoique affaiblie. Tous les motifs de mode, de raison et d'intérêt combattaient alors en faveur du christianisme ; mais deux ou trois générations s'écoulèrent sans que leur influence victorieuse se fit généralement sentir. Un peuple nombreux, plus attaché à ses anciennes habitudes qu'à des opinions spéculatives révérait encore une religion depuis si longtemps établie et si récemment encore dominante dans tout l'empire romain. Constantin et Constance distribuèrent indifféremment à tous leurs sujets les honneurs civils et militaires, et parmi ceux qui professaient le polythéisme, il se trouvait beaucoup d'hommes savants, riches et courageux. Les superstitions du

sénateur et du paysan, du poète et du philosophe, avaient une source différente ; mais ils se réunissaient tous avec une égale dévotion dans les temples de leurs dieux. Le triomphe insultant d'une secte proscrite enflamma peu à peu leur zèle et leur espoir se ranima par la confiance bien fondée que l'héritier présomptif de l'empire, le jeune et vaillant héros qui avait délivré la Gaule des Barbares, avait secrètement embrassé la religion de ses ancêtres.

Chapitre XXII

Julien est déclaré empereur par les légions de la Gaule. Sa marche et ses succès. Mort de Constance. Administration de Julien.

TANDIS que les Romains languissaient sous la honteuse tyrannie des eunuques et des évêques, tout l'empire, excepté le palais de Constance, retentissait des louanges de Julien. Les Barbares de la Germanie redoutaient le jeune César dont ils avaient éprouvé la valeur. Ses soldats partageaient l'honneur de ses succès. Les provinces heureuses et tranquilles Jouissaient avec reconnaissance des bienfaits de son règne. Mais ses vertus blessaient les favoris qui s'étaient opposés à son élévation. Ils regardaient avec raison l'ami du peuple comme le plus dangereux ennemi de la cour. Jusqu'au moment où sa gloire leur imposa silence, les bouffons du palais, dressés au langage de la satire, essayèrent contre lui le pouvoir de cet art qu'ils avaient si souvent exercé avec succès. Ils avaient aisément remarqué que sa simplicité n'était pas exempte d'affectation, et ils ne désignaient le philosophe guerrier que par les sobriquets insultants de *sauvage velu*, de *singe revêtu de la pourpre*. Ses modestes dépêches étaient tournées en ridicule comme les récits mensongers d'un Grec bavard, d'un soldat sophiste qui avait étudié l'art de la guerre dans les jardins de l'académie[2480]. L'éclat de ses victoires et les acclamations du peuple étouffèrent la voix de cette absurde malignité. Le vainqueur des Francs et des Allemands ne pouvait plus être représenté comme un objet de mépris, et l'empereur lui-même eut la vile ambition de dérober à son lieutenant l'honorable récompense de ses travaux. Dans les lettres ornées de lauriers qu'il était d'usage d'adresser aux provinces, on omit exprès le nom de Julien. Elles annonçaient que *Constance avait fait en personne les dispositions du combat, et signalé sa valeur dans les premiers rangs. La victoire était le fruit de son intelligence, et le roi captif des Barbares lui avait été présenté sur le champ de bataille*, dont il était cependant à plus de quarante jours de marche au moment du combat[2481]. Une fable si ridicule ne pouvait cependant ni tromper le public, ni satisfaire la vanité de l'empereur. Secrètement convaincu que là gloire de Julien lui avait acquis la faveur et le vœu des Romains, l'esprit inquiet du faible Constance se trouvait disposé à recevoir les impressions de ces sycophantes artificieux qui cachaient leurs desseins perfides sous l'extérieur de l'attachement et de la

fidélité pour leur souverain[2482]. Loin de dissimuler les brillantes qualités de Julien, ils reconnaissaient et même exagéraient l'éclat populaire de son nom, la supériorité de ses talents, l'importance de ses services, mais en insinuant obscurément que le brave et vertueux César pouvait devenir un ennemi criminel et dangereux, si le peuple inconstant sacrifiait son devoir à son enthousiasme, ou si le désir de la vengeance et d'une autorité indépendante venait tenter la fidélité du général d'une armée victorieuse. Le conseil de Constance décorait les craintes personnelles du souverain du nom respectable de sollicitude paternelle pour la tranquillité publique, tandis qu'en particulier, et peut-être vis-à-vis de lui-même, l'empereur déguisait, sous l'apparence d'une crainte moins odieuse que ses sentiments réels, l'envie et la haine qu'avaient imprimées dans son cœur ces vertus de Julien qu'il ne savait pas imiter.

La tranquillité apparente des Gaules et les dangers qui menaçaient les provinces de l'Orient, offraient aux ministres impériaux un prétexte spécieux pour exécuter le dessein qu'ils avaient adroitement concerté. Us résolurent de désarmer le César, de lui enlever les troupes fidèles, sûreté de sa personne et soutien de sa dignité, et d'employer dans une guerre éloignée contre le roi de Perse les intrépides vétérans qui venaient de dompter, sur les bords du Rhin, les plus belliqueuses nations de la Germanie. Tandis que Julien, dans ses quartiers d'hiver à Paris, dévouait ses heures laborieuses à l'administration du pouvoir, qui était pour lui l'exercice du bien, il vit avec étonnement arriver en toute diligence un tribun et un secrétaire impérial, chargés d'ordres positifs de l'empereur qui lui défendait de s'opposer à ce qu'ils exécutassent la commission dont ils étaient spécialement chargés. Quatre légions entières, les Celtes, les Hérules, les Pétulans et les Bataves, devaient immédiatement quitter les drapeaux de Julien, sous lesquels ils avaient marché à la gloire et s'étaient formés à la discipline, et on faisait dans toutes les autres un choix de trois cents des plus jeunes et des plus vigoureux soldats. Ce nombreux détachement, la force de l'armée des Gaules, était sommé de se mettre en marche sans perte de temps, et d'user de la plus grande diligence pour arriver sur les frontières de la Perse avant l'ouverture de la campagne[2483]. Le César prévint et déplora les suites de cet ordre funeste. La plupart des auxiliaires s'étaient engagés volontairement, sous la condition expresse qu'on ne leur ferait jamais traverser les Alpes. La foi publique et l'honneur personnel de Julien avaient été les garants de ce traité militaire. Une si tyrannique perfidie ne pouvait que, détruire la confiance et irriter les guerriers des Germains indépendants, qui regardaient la bonne foi comme la première des vertus, et la liberté comme le bien le plus précieux. Les légionnaires, qui jouissaient du nom et des privilèges de Romains, étaient enrôlés

pour servir partout à la défense de la république ; mais ces soldats mercenaires entendaient prononcer avec indifférence les noms de Rome et de république. Attachés par la naissance ou par l'habitude aux mœurs et au climat des Gaulois, ils chérissaient et respectaient Julien ; ils méprisaient et haïssaient peut-être l'empereur, et ils redoutaient une marche pénible, les traits des Persans, et les déserts brûlants de l'Asie. Ils regardaient comme leur patrie le pays qu'ils avaient sauvé, et s'excusaient de leur défaut de zèle sur le devoir plus sacré de défendre leurs parons et leurs amis. D'un autre côté, les habitants du pays voyaient avec effroi le danger inévitable dont ils étaient menacés ; ils soutenaient qu'aussitôt que les Gaules n'auraient plus (le forces respectables à leur opposer, les Germains rompraient un traité que la crainte seule leur avait frit accepter, et que, malgré la valeur et les biens militaires de Julien, le général d'une armée dont il n'existerait plus que le nom, accusé des malheurs publics, se trouverait bientôt, après une vaine résistance, prisonnier dans le camp des Barbares, ou retenti en criminel dans le palais de Constance. En obéissant, Julien souscrivait à sa propre destruction et à celle d'une nation qui méritait son attachement. Mais un refus positif était un acte de rébellion et une déclaration de guerre. L'inexorable jalousie de pouvoir qui dominait l'empereur, son ordre absolu et peut-être insidieux, ne laissaient ni excuse ni interprétation, et l'autorité précaire du jeune César lui permettait à peine le délai ou la délibération. Dans cette situation difficile, Julien se trouvait livré à lui-même ; les artificieux eunuques avaient éloigné Salluste, son sage et fidèle ami. Il n'avait pas même, pour donner quelque force à ses représentations, l'appui de ses ministres, qui auraient été effrayés ou honteux d'approuver la destruction des Gaules. On avait choisi le moment où Lupicinus[2484], général de la cavalerie, était occupé en Bretagne à repousser les incursions des Pictes et des Écossais ; et Florentins était allé à Vienne pour y recueillir les tributs. Ce dernier, vil et rusé politique, craignant de se charger, en cette occasion, d'une responsabilité dangereuse, éludait les lettres pressantes et réitérées par lesquelles Julien lui représentait que, dans toutes les affaires importantes, le préfet devait indispensablement se trouver au conseil. D'un autre côté, les messagers de l'empereur persécutaient le César de leurs insolentes sollicitations : ils osaient lui faire entendre qu'en attendant le retour de ses ministres, il se trouverait coupable du délai, et leur donnerait tout, le mérite de l'obéissance. Hors d'état de résister, ne pouvant se décider à obéir, Julien exprimait, dans les termes les plus positifs, son désir et même son intention de quitter la pourpre qu'il ne pouvait plus porter avec gloire, mais à laquelle il ne pouvait renoncer sans danger.

Après un combat pénible, Julien fut forcé de s'avouer que le devoir

du sujet le plus élevé en dignité était d'obéir, et que le souverain devait seul décider de l'intérêt public. Il donna les ordres nécessaires pour l'exécution des commandements de l'empereur, et une partie des troupes se mit cri marche vers les Alpes. Les détachements des différentes garnisons s'avancèrent vers les lieux de rassemblement qui leur étaient indiqués. Ils perçaient avec peine la foule des citoyens tremblants et consternés qui cherchaient à exciter leur pitié par un morne désespoir et de bruyantes lamentations. Les femmes des soldats accouraient, portant leurs enfants dans leurs bras, reprochant à leurs maris de les abandonner, et mêlant dans leurs plaintes l'expression de la douleur, de la tendresse et de l'indignation. Cette scène de désolation affligeait la sensibilité de Julien. Il accorda un nombre suffisant de chariots pour transporter les femmes et les enfants [2485], tacha d'adoucir les rigueurs qu'il était obligé d'exercer, et, par le plus louable de tous les moyens politiques, il augmenta sa popularité en même temps qu'il enflammait le mécontentement des soldats qu'on bannissait loin de lui. La douleur d'une multitude armée se change aisément en fureur ; les murmures, qui acquéraient d'heure en heure plus de hardiesse et de force, parcourant rapidement toutes les tentes, préparèrent les esprits à la plus audacieuse sédition. Les tribuns favorisèrent la circulation d'un libelle qui peignait des plus vives couleurs la disgrâce du César, les malheurs de l'armée et les vices méprisables du tyran de l'Asie. Le progrès de cette rumeur frappa de crainte et d'étonnement les messagers de Constance. Ils pressèrent le prince de hâter le départ de l'armée ; mais ils rejetèrent imprudemment l'avis plein de sagesse et de loyauté que leur donna Julien de ne pas faire passer les troupes par la ville de Paris i en leur faisant pressentir l'inconvénient de les exposer à la tentation que pourrait leur faire naître une dernière entrevue avec leur général.

Aussitôt qu'on annonça l'arrivée des légions, Julien alla au devant d'elles et monta sur un tribunal qu'il avait fait élever devant les portes de la ville. A près avoir donné des louanges particulières aux officiers et aux soldats qui méritaient cette distinction, Julien s'adressa ; dans un discours étudié, à la généralité des troupes qui l'environnaient. A vanta leurs exploits avec reconnaissance, les exhorta à accepter l'honneur de servir sous les yeux d'un monarque puissant et généreux, et les avertit qu'ils devaient aux ordres d'Auguste une obéissance prompte et volontaire. Les soldats, ne voulant ni offenser leur général par des clameurs indécentes, ni démentir leurs sentiments par des acclamations fausses et mercenaires, gardèrent un morne silence, et, quelques instants après, furent renvoyés dans leurs quartiers. Julien traita les principaux officiers, et leur témoigna, dans des termes de la plus vive affection, le chagrin de ne pouvoir récompenser comme il le désirait les braves compagnons de ses victoires. Ils se retirèrent de

cette fête pleins de douleur et d'incertitude, et déplorèrent les rigueurs du destin qui, en les arrachant de leur pays natal, les séparait d'un général si digne de leur affection. Un seul expédient pouvait le leur conserver : on le discuta hardiment ; il fut adopté. Le mécontentement de la multitude s'était insensiblement tourné en conspiration régulière ; les esprits échauffés exagérèrent de justes sujets de plaintes, et le vin échauffa encore les esprits. Le soir qui précéda leur départ, les soldats avaient eu la liberté de se livrer aux excès d'une fête. A minuit, cette impétueuse multitude, armée d'épées, de torches et de bouteilles, s'élança dans les faubourgs, environna le palais [2486], et, oubliant les dangers auxquels elle s'exposait, fit retentir la place du cri fatal et irrévocable de *Julien-Auguste*. Ce prince, dont les tristes réflexions avaient été interrompues par leurs acclamations tumultueuses, fit barricader ses portes, et, - aussi long- temps qu'il lui fut possible, il déroba sa personne et sa dignité aux événements d'un désordre nocturne. Mais au point du jour, les soldats, dont le zèle était irrité par sa résistance, entrèrent de force dans le palais, et, saisissant l'objet de leur choix avec une respectueuse violence, le portèrent sur son tribunal, le placèrent au milieu d'eux, et, l'épée à la main, traversant ainsi les rues de Paris, le saluèrent comme leur empereur, en répétant à grands cris les mots de *Julien-Auguste*. La prudence et la fidélité lui ordonnaient également de résister à leurs coupables desseins, et de ménager à sa vertu l'excuse- de la violence. S'adressant alternativement à la multitude et à quelques officiers, tantôt il les suppliait de ne pas le perdre, tantôt il leur exprimait toute son indignation ; il les conjurait de ne pas souiller la gloire immortelle de leurs victoires. Enfin il alla jusqu'à leur promettre que, s'ils rentraient à l'instant dans le devoir, il tâcherait non seulement d'obtenir pour eux de l'empereur un pardon plein et sincère, mais encore de faire révoquer les ordres qui avaient excité leur mécontentement. Mais les soldats connaissaient toute l'étendue de leur faute, et comptaient plus sur la reconnaissance de Julien que sur la clémence de Constance. Leur zèle se changea en impatience, et leur impatience en fureur. L'inflexible César résista jusqu'à la troisième heure du jour à leurs instances, à leurs reproches et à leurs menaces ; il ne céda qu'aux clameurs réitérées, qui lui apprirent qu'il fallait ou mourir ou régner. On l'éleva sur un bouclier, aux acclamations de toute l'armée. Un riche collier militaire qui se trouva là par hasard lui tint lieu de diadème [2487] ; la promesse d'une modique gratification [2488] termina la cérémonie ; et le nouvel empereur, accablé d'une douleur ou ruelle ou simulée, se retira dans l'intérieur de ses appartements secrets [2489].

La douleur de Julien pouvait venir de son innocence ; mais son innocence paraîtra douteuse [2490] à ceux qui connaissent assez le

caractère général des princes pour se méfier de leurs motifs, et de leurs protestations. Son âme active et véhémence était susceptible de différentes impressions, de la crainte et de l'espoir, de la reconnaissance et de la vengeance, du devoir et de l'ambition, de, l'amour de la gloire et de la crainte du reproche. Mais il est impossible de calculer le degré d'influence que put obtenir alors chacun de ces sentiments, et de prononcer positivement sur des motifs qui échappaient peut-être à celui même dont ils dirigeaient ou plutôt précipitaient les pas. La méchanceté de ses ennemis avait excité le mécontentement des soldats ; la révolte de ceux-ci était l'effet naturel de leur inquiétude et de leur ressentiment. Et, en supposant que, sous les apparences d'un hasard, Julien eût cherché à cacher des desseins secrets, il se serait donné, sans nécessité, et probablement sans réussir à tromper personne, tous les embarras de la plus profonde hypocrisie. Il déclara solennellement, en présence de Jupiter, du Soleil, de Mars, de Minerve et de toutes les autres divinités, que jusqu'à la fin du jour qui précéda celui de son élévation, il ignora le dessein de l'armée[2491], et il serait peu généreux de révoquer en doute l'honneur d'un héros et la véracité d'un philosophe. Cependant une conviction superstitieuse que Constance était l'ennemi des dieux dont il se flattait d'être lui-même le favori, put le pousser à désirer, à solliciter, à hâter même l'heureux moment de son règne marqué pour le rétablissement de l'ancienne religion du genre humain. Lorsqu'il eut été averti de la conspiration, il se résigna et prit quelques instants de sommeil ; il a depuis raconté à ses amis qu'il avait vu le génie de l'empire à sa porte, demandant avec quelque impatience à entrer, et lui reprochant son défaut de courage et d'ambition[2492]. Surpris et agité, il s'était mis en prières ; et le grand Jupiter, à qui il les adressait, lui avait sur-le-champ intimé, par un signe clair et manifeste, l'ordre de se soumettre à la volonté des dieux et aux désirs de l'armée. Une conduite qui ne peut être jugée par les maximes ordinaires de la raison excite nos soupçons, et échappe à nos recherches. Quand l'esprit du fanatisme ; à la fois si crédule et si artificieux, s'est introduit dans une âme généreuse, il y détruit insensiblement le germe de la vérité et de toutes les vertus.

Le nouvel empereur employa les premiers jours de son règne à modérer le zèle de son parti, à sauver la vie à ses ennemis[2493], et à déconcerter, en les méprisant, les entreprises formées contre sa personne et son pouvoir. Quoique déterminé à conserver le titre qu'il venait de prendre, il aurait voulu éviter au pays qu'il gouvernait les calamités d'une guerre civile, ne pas se commettre contre les forces supérieures de Constance, et conserver une réputation exempte du reproche d'ingratitude et de perfidie. Décoré des ornements impériaux et environné d'une pompe militaire, il se montra dans le Champ-de-

Mars aux soldats, qui contemplèrent avec enthousiasme, dans leur empereur, leur élève, leur général et leur ami. Il récapitula leurs victoires, se montra sensible à leurs peines, enflamma leurs espérances, contint leur impétuosité, et ne rompit l'assemblée qu'après leur avoir fait solennellement promettre, si l'empereur de l'Orient consentait à un traité équitable, de renoncer à toute conquête, et de se contenter de la paisible possession des Gaules. D'après cet arrangement, il écrivit, au nom de l'armée et au sien, une lettre adroite et modérée[2494]. Deux ambassadeurs, Pentadius, grand-maître des offices, et Eutherius, grand chambellan, furent chargés de la remettre à Constance, d'examiner ses dispositions, et de rapporter sa réponse. La lettre de Julien est signée modestement du nom de César ; mais il réclame positivement, quoique avec respect, la confirmation du titre d'Auguste ; et, en avouant l'irrégularité de son élection, il excuse à un certain point le mécontentement et la violence des soldats qui ont arraché son consentement. Il reconnaît la supériorité de son frère Constance, et s'engage à lui envoyer annuellement un présent de chevaux l'Espagne, à recruter tous les ans son armée d'une troupe choisie de jeunes Barbares, et à recevoir de sa main un préfet du prétoire d'une prudence et d'une fidélité reconnues ; mais il se réserve la nomination de tous les autres officiers civils et militaires, le commandement des armées, les revenus et la souveraineté des provinces au-delà des Alpes. Il invite Constance à consulter les lois de la justice, à se méfier des flatteurs qui ne subsistent que de la discorde des princes, et à accepter la proposition d'un traité honorable, également avantageux pour les peuples et pour la maison de Constantin. Dans cette négociation, Julien ne réclamait que ce qu'il possédait d'avance. La Gaule, l'Espagne et la Bretagne, reconnaissaient, sous le nom indépendant d'Auguste, l'autorité qu'il exerçait depuis longtemps sur ces provinces, avec le titre subordonné de César. Les soldats et les peuples se félicitaient d'une révolution qui n'avait pas même été teinte du sang de ceux qui s'y étaient opposés. Florentius avait pris la fuite, Lupicinus était prisonnier ; on s'était assuré des personnes mal intentionnées pour le nouveau gouvernement ; et les places vacantes avaient été accordées au mérite et aux talons par un prince qui méprisait les intrigues de la cour et les clameurs des soldats[2495].

De vigoureux préparatifs de guerre accompagnèrent et soutinrent ses propositions de paix. Les derniers désordres de l'empire aidèrent à recruter et à augmenter l'armée que Julien tenait prête à marcher. La cruelle persécution exercée contre la faction de Magnence avait formé dans la Gaule des bandes nombreuses de voleurs et de proscrits. Ils acceptèrent avec joie une amnistie générale, promise par un prince auquel ils pouvaient se fier, se soumirent à la discipline militaire, et ne

retinrent de leurs fureurs qu'une haine implacable pour la personne et le gouvernement de Constance [2496]. Aussitôt que la saison permit à Julien d'entrer en campagne, il se mit à la teste de ses légions, jeta un pont sur le Rhin auprès de Clèves, et courut châtier la perfidie des Attuaires, tribu des Francs, qui avait cru pouvoir profiter des dissensions de l'empire pour ravager impunément les frontières. La gloire et la difficulté de cette expédition consistaient dans une : marche dangereuse et pénible, et Julien fut vainqueur dès qu'il eut pénétré dans un pays que plusieurs princes avaient juge' inaccessible. Après avoir accordé la paix aux Barbares, l'empereur visita soigneusement les forts le long du Rhin, depuis Clèves jusqu'à Bâle, et examina avec une attention particulière les cantons d'oït il avait expulsé les Allemands. Il passa par Besançon [2497] qu'ils avaient cruellement saccagé, et marqua son quartier à Vienne pour l'hiver suivant. Après avoir réparé les fortifications de la barrière des Gaules, et en avoir ajouté de nouvelles, il se flatta que les Germains seraient contenus, pendant son absence, par le souvenir de ses victoires et par la terreur de son nom. Vadomair [2498] était le seul prince des Allemands qui méritât l'estime de Julien, et qui pût lui donner de l'inquiétude. Tandis que le rusé Barbare feignait d'observer fidèlement les traités, le progrès de ses opérations militaires menaçait d'une guerre dont les circonstances augmentaient le danger. Dans cette situation critique, Julien ne dédaigna point d'imiter la conduite de son ennemi. Au milieu d'une fête où Vadomair s'était rendu imprudemment comme ami, sur l'invitation des gouverneurs romains, il fut saisi et envoyé prisonnier dans le fond de l'Espagne. Sans attendre que les Barbares sortissent de leur étonnement, l'empereur parut sur les bords du Rhin à la tête de son armée, et, après l'avoir traversé, il renouvela dans leur pays l'impression de terreur et de respect qu'il y avait répandue par ses quatre expéditions précédentes [2499].

Julien avait ordonné à ses ambassadeurs d'exécuter leur commission avec la plus grande diligence. Mais les gouverneurs d'Italie et d'Illyrie inventèrent différents prétextes pour retarder leur marche. On les conduisit à petites journées de Constantinople à Césarée en Cappadoce ; et lorsqu'ils firent enfin admis en présence de Constance, les dépêches de ses propres officiers l'avaient déjà instruit et prévenu défavorablement contre Julien et contre l'armée de la Gaule. L'empereur écouta la lecture de la lettre avec impatience, et renvoya les ambassadeurs tremblants avec indignation et avec mépris ; ses regards, ses gestes et ses discours emportés, attestaient le désordre de son Ame. Le lien de famille qui aurait pu contribuer à rapprocher le frère et le mari d'Hélène, venait d'être dissous par la mort de cette princesse : après plusieurs couches toujours fatales à ses enfants, elle

venait de périr elle-même dans la dernière [2500] ; et depuis la mort de l'impératrice Eusebia, qui avait conservé jusqu'au dernier moment pour Julien la tendre amitié qu'elle poussait jusqu'à la jalousie, et dont la douce influence aurait pu modérer le ressentiment de son époux, l'empereur était abandonné à ses propres passions et aux Artifices de ses eunuques. Mais le danger pressant d'une invasion étrangère lui fit suspendre le châtiment de son ennemi personnel. Il continua de marcher vers les frontières de la l'erse, et crut, qu'il suffisait de dicter à Julien et à ses coupables partisans les conditions qui pourraient leur, obtenir la clémence de leur souverain. Il exigeait que le présomptueux César renonçât immédiatement au titre et au rang d'Auguste qu'il avait accepté des rebelles, et qu'il redescendît au poste de ministre docile et Subordonné ; qu'il rendit les emplois civils et militaires aux officiers choisis par la cour impériale, et qu'il se fiât de sa sûreté aux assurances de pardon qui lui seraient' données par Épictète, évêque arien de la Gaule, et l'un des favoris de Constance. Les deux empereurs, à trois mille milles l'un de l'autre, continuèrent pendant plusieurs mois, de Paris à Antioche, une négociation inutile. Voyant bientôt que sa respectueuse modération ne servait qu'à irriter l'orgueil de son implacable rival, Julien résolut courageusement de confier sa fortune et sa vie aux hasards d'une guerre civile. Il donna une audience publique et militaire au questeur Léonas, et on lut à la multitude attentive la lettre impérieuse de Constance. Julien protesta, avec la plus flatteuse déférence, qu'il était prêt à quitter le titre d'Auguste, si ceux qu'il reconnaissait comme les auteurs de son élévation voulaient y consentir. Cette proposition, faite avec peu de chaleur, fut repoussée par une clameur générale ; et ces mots : *Julien-Auguste, continuez à régner par la volonté de l'armée, du peuple et de l'État que vous avez sauvés*, éclatèrent avec le bruit du tonnerre de tous les points de la plaine, et pénétrèrent de terreur le pâle ambassadeur de Constance. On continua la lecture de la lettre, dans laquelle l'empereur se plaignait de l'ingratitude de Julien, qu'il avait revêtu des honneurs de la pourpre après l'avoir élevé avec soin et avec tendresse, avoir protégé son enfance lorsqu'il se trouvait orphelin et sans secours. *Orphelin !* s'écria Julien, qui, pour justifier sa cause, se livrait à son ressentiment : *l'assassin de mon père, de mes frères, et de toute ma famille, me reproche que je suis resté orphelin ! Il me force à venger des injures que je tâchais depuis longtemps d'oublier.* L'assemblée se sépara ; et Léonas, qu'il avait été difficile de mettre à l'abri de la fureur du peuple, retourna vers son maître avec une lettre, dans laquelle Julien peignait à Constance, avec toute l'énergie de l'éloquence enflammée par la colère, les sentiments de haine et de mépris qu'une dissimulation forcée envenimait depuis vingt ans dans son âme. Après ce message, gui équivalait à la déclaration d'une

guerre implacable, Julien, qui, quelques semaines auparavant, avait célébré la fête de l'Épiphanie [2501], déclara publiquement qu'il confiait le soin de sa vie aux dieux immortels, et renonça avec la même publicité à la religion et à l'amitié de Constance [2502].

La situation de Julien demandait des mesures promptes et vigoureuses. Il avait découvert, par des lettres interceptées, que son rival, sacrifiant l'intérêt de l'État à celui du monarque, excitait les Barbares à envahir les provinces de l'Occident. La position de deux magasins, l'un sur les bords du lac de Constance, et l'autre au pied des Alpes Cottiennes, semblait indiquer la marche de deux armées, et six cent mille muids de blé ou plutôt de farine contenus dans chacun de ces magasins [2503], annonçaient les forces et le nombre effrayant des ennemis qui se préparaient à l'environner. Mais les légions impériales étaient encore loin de la Gaule dans leurs quartiers d'Asie ; le Danube était faiblement gardé ; et, si Julien pouvait s'emparer par une incursion rapide des importantes provinces de l'Illyrie, il y avait lieu de présumer qu'une foule de soldats suivraient ses drapeaux, et que les riches mines d'or et d'argent de cette province l'aideraient à soutenir les frais de la guerre civile. Il convoqua ses troupes, et leur proposa cette audacieuse entreprise. Il sut leur inspirer une juste confiance en elles-mêmes et dans leur général, les exhorta à soutenir la réputation qu'elles avaient acquise d'être terribles pour les ennemis, douces avec leurs concitoyens, et dociles à leurs officiers. Son discours, rempli de forcé, fut reçu avec les plus vives- acclamations ; et les mêmes troupes qui venaient de prendre les armes contre Constance, parce qu'il avait voulu les faire sortir de la Gaule, déclarèrent qu'elles étaient prêtes à suivre Julien aux extrémités de l'Europe ou de l'Asie. Les soldats firent le serment de fidélité ; frappant à grand bruit sur leurs boucliers, et tournant la pointe de leurs épées nues contre leur poitrine, ils se dévouèrent, avec d'horribles imprécations, au service du libérateur de la Gaule et du vainqueur des Germains [2504]. Cet engagement solennel, qui semblait dicté par l'affection plutôt que par le devoir, ne rencontra, d'opposition que de la part de Nebridius, récemment reçu préfet du prétoire. Ce fidèle ministre, sans autre secours, que son courage, défendit les droits de Constance au milieu des armes d'une multitude irritée, dont il aurait été la victime honorable et inutile sans la protection de ce-lui qu'il avait offensé. Après avoir perdu une de ses mains d'un- coup d'épée, il se prosterna aux pieds de Julien, qui le couvrit de son manteau impérial, lui sauva la vie et le renvoya chez lui avec moins de considération : peut-être que n'en méritait la vertu d'un ennemi [2505]. Salluste remplaça Nebridius dans le poste éminent de préfet du prétoire ; et les Gaules, soulagées des taxes qui les accablaient, respirèrent sous l'administration douce autant qu'équitable de l'ami de Julien, libre alors de pratiquer les vertus qu'il

avait inspirées à son élève [2506].

Julien comptait moins sur le nombre de ses troupes que sur la célérité de ses mouvements. Dans L'exécution d'une entreprise hasardeuse, ce prince n'oubliait aucune des précautions que la prudence pouvait lui suggérer ; et quand la prudence ne pouvait plus rien, il se liait du reste à sa valeur et à sa fortune. Il rassembla son armée et la divisa dans les environs de Bâle [2507]. Nevitta, général de la cavalerie, conduisit un corps de dix mille hommes à travers le cœur des provinces de la Rhétie et de la Norique. Une autre division, sous les ordres de Jovien et de Jovin, suivit les chemins tortueux qui traversent les Alpes et les frontières septentrionales de l'Italie. Des instructions claires et précises enjoignaient à ces généraux de marcher avec diligence et en colonnes serrées., qui pussent toujours se changer en ordre de bataille selon les dispositions du terrain ; de se défendre des surprises nocturnes par des postes avancés et par des gardes vigilantes, de prévenir la résistance par une arrivée imprévue, d'éviter par de prompts départs qu'on eût le temps de les reconnaître, de répandre l'opinion de leurs forces et la terreur du nom de Julien, et de joindre le plus tôt possible leur empereur sous les murs de Sirmium, Julien s'était réservé la tâche la plus difficile et la plus brillante ; suivi de trois mille volontaires braves et agiles, et qui avaient renoncé, comme leur chef, à tout espoir de retraite, il s'enfonça dans l'épaisseur de la forêt Marcienne ou forêt Noire, qui recèle les sources du Danube [2508] ; et pendant bien des jours, le sort de Julien fut ignoré de l'univers. Le secret de sa marche, sa diligence et sa viveur, surmontèrent tous- les obstacles. Il pénétrait à travers les montagnes et les matais, s'emparait des ponts ou traversait les rivières à la nage, et suivait toujours son chemin en ligne directe [2509], sans examiner s'il traversait le territoire des Romains ou celui des Barbares. Il parut enfin entre Vienne et Ratisbonne, dans l'endroit où il se proposait d'embarquer son armée sur le Danube. Par un stratagème bien concerté, il s'empara d'une flottille de brigantins [2510] qui étaient à l'ancre, et d'une provision de vivres grossiers, mais suffisants pour satisfaire l'appétit vorace et peu délicat d'une armée de Gaulois qui s'abandonnèrent audacieusement au cours du Danube. La vigueur active des rameurs, aidée d'un vent favorable, porta la flotte à sept cents milles en onze jours [2511] ; et Julien débarqua ses troupes à Bononia, qui n'est éloignée de Sirmium que de dix-neuf milles, avant que les ennemis pussent avoir aucun avis certain de son départ de la Gaule. Dans le cours de sa longue et rapide navigation, Julien ne s'écarta jamais de son objet principal. Il reçut les députations de quelques villes qui s'empressèrent de mériter sa faveur par une soumission volontaire ; mais il passa devant les postes ennemis qui bordaient le Danube, sans être tenté de faire preuve d'une valeur

inutile et déplacée. Une foule de spectateurs rassemblés sur les deux bords' du fleuve, contemplaient la pompe militaire, anticipaient sur la réussite de l'entreprise, et répandaient dans les pays voisins la gloire d'un jeune héros qui s'avavançait avec une rapidité plus qu'humaine à la tête des forces innombrables de l'Occident. Lucilien, général de la cavalerie, qui commandait les forces militaires de l'Illyrie, fut alarmé et étourdi ides rapports qu'il n'osait révoquer en doute et qu'il avait cependant peine à croire. Il avait déjà pris quelques mesures lentes et incertaines pour rassembler ses troupes lorsqu'il fut surpris par Dagalaiphus, officier actif, que Julien, aussitôt après son débarquement, envoya en avant avec un corps d'infanterie légère. On fit monter à la hâte sur un cheval le général captif, et ne sachant s'il devait attendre la vie ou la mort ; on le conduisit en présence de Julien, et l'empereur, le relevant avec affabilité, dissipa la terreur et l'étonnement qui engourdissaient toutes ses facultés. Mais Lucilien, à peine revenu à lui-même, eut l'indiscrétion d'observer à Julien qu'il s'était imprudemment hasardé avec une si faible escorte au milieu de ses ennemis : *Réservez, lui dit Julien avec un sourire de mépris, vos timides remontrances pour votre maître Constance, en vous donnant le bas de ma robe à baiser; je ne vous ai pas reçu comme un conseiller, mais comme un suppliant.* Convaincu que le succès pouvait seul justifier son entreprise, et que le succès dépendait de son audace, Julien attaqua immédiatement, à la tête de trois mille soldats, la ville la plus forte et la plus peuplée de la province d'Illyrie. Lorsqu'il traversa le long faubourg de Sirmium, le peuple et les soldats le reçurent avec des cris de joie, ils le couronnèrent de fleurs, le conduisirent avec des torches allumées jusqu'au palais impérial, et le reconnurent pour leur souverain. L'empereur se livra pendant deux jours à la joie publique manifestée par les jeux du cirque. Mais le troisième jour il partit de grand matin pour s'emparer du passage étroit de Succi, dans les défilés du mont Hémus; qui, situé à une distance à peu près égale de Sirmium et de Constantinople, sépare les provinces de la Thrace et de la Dacie, et, présentait du côté de la première une descente escarpée, se termine du côté de l'autre par une pente douce et facile[2512]. La défense de ce poste important fut confiée au brave Nevitta, qui, ainsi que les autres généraux de la division italienne, avait exécuté avec succès la marche et la jonction si habilement combinées[2513] par le souverain.

Les craintes ou l'inclination des peuples étendirent l'autorité de Julien bien au-delà de ses conquêtes militaires[2514]. Taurus et Florentius gouvernaient les préfectures d'Italie et d'Illyrie, et joignaient cet important office au vain titre de consuls. Ces magistrats s'étaient retirés précipitamment à la cour d'Asie ; et Julien, qui ne pouvait pas toujours contenir son penchant à la raillerie, couvrit les consuls de ridicule en ajoutant à leur nom, dans tous les actes de

l'année, l'épithète de fugitif. Les provinces qu'ils avaient abandonnées reconnurent pour leur empereur un prince qui, unissant les qualités d'un soldat à celles d'un philosophe, se faisait également admirer dans les camps sur le Danube et dans les académies de la Grèce. De son palais, ou, pour mieux dire, de son quartier général de Sirmium et de Naissus, il fit distribuer dans les principales villes de l'empire une adroite apologie de sa conduite, dans laquelle il eut soin d'insérer les dépêches secrètes de Constance, et de soumettre au jugement du public le choix de deux princes, dont l'un chassait les Barbares, tandis que l'autre les appelait[2515]. Julien, profondément blessé du reproche d'ingratitude, n'était pas moins empressé de défendre sa cause par la force des arguments que par celle des armes, et voulait paraître aussi supérieur par ses talons d'écrivain que par son habileté dans l'art de la guerre. Dans sa lettre adressée au sénat et au peuple d'Athènes[2516], il semble qu'animé d'enthousiasme pour la patrie des lettres, il soumette sa conduite et ses motifs à cette nation dégénérée, avec une déférence aussi respectueuse que s'il eût plaidé, du temps d'Aristide, devant le tribunal imposant de l'aréopage. Sa démarche auprès du sénat de Rome, à qui l'on permettait encore de ratifier les élections des empereurs, était 'conforme aux usages de la république expirante. Tertullus, préfet de la ville, convoqua une assemblée. On lut la lettre de Julien, et comme il était pour le moment le maître de l'Italie, sa demande fut admise à l'unanimité. Mais les sénateurs n'approuvèrent pas également ses censures indirectes des innovations de Constantin, non plus que ses violentes invectives, contre Constance. Ils s'écrièrent tout d'une voix, comme si Julien eût été présent : *Ah ! respectez, de grâce, l'auteur de votre fortune* [2517]. Cette exclamation équivoque était susceptible d'être expliquée comme un reproche d'ingratitude si l'usurpateur succombait ; et, dans le cas contraire, elle pouvait signifier qu'en contribuant à l'élévation de Julien, Constance avait suffisamment réparé toutes ses fautes.

Constance fut informé de l'entreprise et des succès de Julien au moment où la retraite de Sapor suspendait la guerre de Perse et permettait de s'occuper des rebelles. Dégoisant l'angoisse de son âme sous l'extérieur du mépris, le fils de Constantin annonça son retour en Europe et le dessein de donner la chasse à Julien ; car ce n'était jamais que comme d'une partie de chasse qu'il parlait de cette expédition[2518] ; et quand il en fit part à l'armée dans le camp d'Hiérapolis, il ne fit mention que très - légèrement du crime et de l'imprudence de Julien, et assura ses soldats que, si les mutins de la Gaule avaient l'audace de paraître devant eux en plaine, ils ne supporteraient pas le feu de leurs peux, et seraient renversés du seul bruit de leurs cris de guerre. L'armée d'Orient applaudit au discours de l'empereur ; et Théodote, président du conseil d'Hiérapolis, demanda

avec des larmes d'adulation que la tête du rebelle Julien devînt un des ornements de sa ville [2519]. Un détachement choisi partit dans des chariots de poste pour occuper, s'il en était temps encore, le passage de Succî. Les recrues, les chevaux, les armes et les magasins destinés pour les frontières de la Perse, furent employés contre les Gaulois ; et le succès que Constance avait eu dans toutes les guerres civiles, laissa ses courtisans sans inquiétude. Un magistrat nommé Gaudentius, s'étant assuré des provinces d'Afrique au nom de Constance, arrêta les approvisionnements destinés pour Rome, et cette ville manqua de subsistances. L'embarras de Julien fut encore augmenté par un événement imprévu qui aurait pu avoir les suites les plus funestes. Deux légions et une cohorte d'archers, cantonnées auprès de Sirmium, s'étaient enrôlées sous ses drapeaux ; mais, avec raison, il comptait peu sur la fidélité de ces troupes que l'empereur avait distinguées d'une manière particulière ; et, sous le prétexte de défendre les frontières de la Gaule, il les éloigna du théâtre d'une guerre active, la plus importante pour lui. Ce petit corps d'armée avança en murmurant jusqu'aux frontières de l'Italie. Mais bientôt la crainte des fatigues d'une longue marche, celle que leur inspirait la férocité des Germains qu'ils allaient combattre, achevèrent d'aliéner les soldats. Excités par un de leurs tribuns, ils s'arrêtèrent à Aquilée, et arborèrent les drapeaux de Constance sur les murs de cette ville imprenable. Julien aperçut d'un coup d'œil toute l'étendue du danger, et la nécessité d'y remédier avec promptitude. Jovin retourna par ses ordres en Italie avec une partie de l'armée ; il commença immédiatement le siège d'Aquilée et le poursuivit avec la plus grande vigueur. Mais ces légionnaires, qui avaient semble renoncer à toute discipline, défendirent la place avec autant d'habileté que de constance, invitèrent toute l'Italie à imiter leur courage et leur fidélité, et menacèrent de couper la retraite de Julien s'il était forcé de céder à la supériorité du nombre des armées d'Orient [2520].

Détruire ou périr, telle était la cruelle alternative qui s'offrait à l'humanité de Julien, et qu'il déplore si pathétiquement. Mais il n'y fut pas réduit, et la mort de Constance, arrivée à propos, préserva l'empire romain des calamités d'une guerre civile. Pressé d'un désir de vengeance auquel ses favoris n'avaient osé s'opposer, il était parti d'Antioche malgré l'approche de l'hiver, avec une petite fièvre causée sans doute par l'agitation de son esprit. Les fatigues de la route l'augmentèrent, et Constance fut obligé de s'arrêter dans la petite ville de Mopsucrène, douze milles en deçà de Tarse, où il expira après une courte maladie, dans la quarante-cinquième année de son âge, et la vingt-quatrième de son règne [2521]. Son caractère, que nous avons suffisamment fait connaître dans le récit des événements civils et ecclésiastiques, était un composé de faiblesse et d'orgueil, de

superstition et de cruauté. Un long abus de sa puissance en avait fait un objet redoutable aux yeux de ses contemporains ; mais comme le mérite personnel a seul le droit d'intéresser la postérité, nous nous bornerons à remarquer que le dernier des fils de Constantin hérita de tous les défauts de son père sans aucun de ses talents. On dit qu'avant, de mourir il nomma Julien pour son successeur ; et il paraîtrait assez probable que son inquiétude pour une jeune épouse qu'il aimait, tendrement, et qu'il laissait enceinte, l'eût emporté, dans les derniers moments de sa vie, sur des sentiments de haine et, de vengeance. Eusèbe et ses coupables associés firent une faible tentative pour prolonger le règne des eunuques par l'élection d'un autre empereur ; mais leurs intrigues furent rejetées avec dédain par une armée à qui toute idée de guerre civile était devenue odieuse. Deux ces officiers principaux partirent sur-le-champ pour assurer Julien que tous les soldats de l'empire étaient prêts à marcher sous ses drapeaux. Cet heureux événement rendit inutiles les dispositions militaires du prince, et prévint trois différentes attaques qu'il dirigeait contre la Thrace ; sans verser le sang de ses concitoyens, sans courir le hasard des combats, il obtint tous les avantages d'une victoire complète. Impatient de visiter le lieu de sa naissance et la nouvelle capitale de l'empire, il s'avança de Naissus à travers les montagnes d'Hémus et les villes de la Thrace. Quand il eut atteint Héraclée, à soixante milles de Constantinople, la ville entière sembla sortir des murs pour le recevoir, et il fit son entrée triomphale au milieu des soldats et du sénat. Une multitude innombrable l'entourait avec un respect avide, et fut peut-être désagréablement surprise de la petite taille et du costume simple d'un jeune héros dont les premiers exploits avaient été la défaite des Germains, et qui venait de traverser, clans une expédition heureuse, tout le continent de l'Europe depuis les bords de la mer Atlantique jusqu'à celui du Bosphore [2522]. Peu de jours après, lorsqu'on débarqua les restes de Constance dans le port, les sujets de Julien applaudirent à la sensibilité réelle ou affectée de leur souverain. A pied, sans diadème, et vêtu d'un habit de deuil ; il accompagna le convoi jusqu'à l'église des Saints-Apôtres, où le corps fut déposé ; et, si cette démarche respectueuse peut être regardée comme un hommage rendu par la vanité au rang et à la naissance de son prédécesseur et de son parent, les larmes de Julien montrèrent à l'univers qu'oubliant les crimes de Constance, il se rappelait seulement les faveurs qu'il en avait reçues [2523]. Dès que les légions d'Aquilée apprirent avec certitude la mort de l'empereur, elles ouvrirent les portes de la ville, et, par le sacrifice de quelques chefs coupables, obtinrent aisément leur pardon de l'indulgence ou de là prudence de Julien, qui, dans la trente-deuxième année de son âge, acquit la possession paisible de tout l'empire [2524].

Julien avait appris de la philosophie à comparer les jouissances de la retraite à celles d'une vie active ; mais l'éclat de sa naissance et les événements ne lui avaient jamais laissé la liberté du choix. Il aurait peut-être sincèrement préféré les jardins de l'académie et la société d'Athènes ; mais, forcé d'abord par la volonté de Constance et ensuite par son injustice à exposer sa personne et sa réputation aux dangers de la grandeur impériale, et à se rendre responsable devant l'univers et la postérité du bonheur de plusieurs millions d'hommes [2525], Julien se ressouvint avec frayeur d'une des pensées de Platon [2526]. Ce philosophe observe que le soin de notre bétail et de nos troupeaux est confié à des êtres qui leur sont supérieurs en intelligence, et que le gouvernement des hommes et des nations exigerait l'intelligence et le pouvoir célestes des dieux et des génies. En partant de ce principe, il conclut que l'homme qui a l'ambition de régner doit aspirer à une perfection plus qu'humaine, qu'il doit purifier son âme de toute la partie terrestre et mortelle, éteindre ses appétits, cultiver son intelligence, régler ses passions, et dompter la brute sauvage qui, selon la vive expression d'Aristote [2527], manque rarement de monter sur le trône du despote. Celui de Julien, auquel la mort de Constance venait de donner une base solide et indépendante, fut le siège de la raison, de la vertu et peut-être de la vanité. Ce prince méprisa les honneurs, renonça aux plaisirs, et remplit avec la plus grande exactitude tous les devoirs d'un souverain. Il se serait trouvé peu d'hommes parmi ses sujets qui eussent consenti à le décharger du poids de son diadème, s'il eût fallu qu'ils soumissent leur temps et leurs actions aux lois rigoureuses que s'était imposées leur empereur. Un de ses plus intimes amis [2528], qui partageait souvent sa table simple et frugale, a remarqué que ses mets légers et peu abondants (ordinairement composés de végétaux) lui laissaient, toujours la liberté de corps et d'esprit nécessaire aux différentes occupations d'un auteur, d'un pontife, d'un magistrat, d'un général et d'un monarque. Dans un même jour, il donnait audience à plusieurs ambassadeurs ; il dictait et écrivait un grand nombre de lettres aux magistrats civils, à ses généraux, à ses amis particuliers et aux différentes villes de son empire. Il écoutait la lecture des mémoires qu'on lui présentait, réfléchissait sur les demandes, et dictait ses réponses plus vite qu'aucun secrétaire ne pouvait les écrire en abrégé. Il avait une si extrême flexibilité d'esprit, une attention si facile et si soutenue, qu'il pouvait employer en même temps sa main à écrire, son oreille à écouter, sa voix à dicter, et suivre ainsi à la fois trois différentes chaînes d'idées sans jamais hésiter ni les confondre. Lorsque ses ministres se reposaient, il volait d'un travail à un autre ; après un court repas, il se retirait dans sa bibliothèque, et se livrait à l'étude jusqu'à l'heure qu'il avait indiquée dans l'après-midi pour reprendre

les affaires publiques. Le souper de l'empereur citait un diminutif de son faible dîner. Son sommeil n'était jamais appesanti par les vapeurs de la digestion ; et, si l'on excepte le court intervalle d'un mariage auquel la politique présida plutôt que l'amour, le chaste Julien n'admit jamais de compagne dans son lit[2529]. Ses secrétaires se relevaient ; ceux qui avaient dormi la veille se présentaient chez l'empereur de très grand matin ; et ses domestiques veillaient alternativement, tandis que leur infatigable maître ne se reposait guère qu'en changeant d'occupations. Les prédécesseurs de Julien, son oncle, son frère, son cousin, sous un prétexte spécieux de déférence pour les goûts du peuple, se livraient eux-mêmes à leur goût puéril pour les jeux du cirque, où ils passaient souvent la plus grande partie de la journée, spectateurs oisifs et faisant eux-mêmes partie du spectacle, jusqu'à ce que les vingt-quatre courses ordinaires fussent terminée[2530]. Aux jours de fêtes solennelles, Julien, qui, peu soumis à la anode du moment, ne cherchait point à cacher sa répugnance pour ces frivoles passe-temps, avait la complaisance de paraître dans le cirque. Mais, après avoir jeté quelques regards d'indifférence sur cinq ou six courses, il se retirait précipitamment avec l'impatience d'un philosophe qui regardait comme perdus tous les moments qu'il n'employait pas au bien public ou à la culture de son esprit[2531]. Par cette sévère économie de temps, il allongea en quelque façon la courte durée de son règne ; et, si les dates étaient moins certaines, nous ne pourrions pas croire qu'il ne s'est passé que seize mois entre la mort de Constance et le départ de son successeur pour la guerre de Perse. L'histoire ne peut conserver que le souvenir de ses actions ; mais ce qui existe encore de ses volumineux écrits atteste son application et l'étendue de son génie. Le Misopogon, les Césars, plusieurs de ses discours, et son ouvrage savant et rédigé avec soin contre la religion chrétienne, furent composés pendant les longues nuits de deux hivers, dont il passa le premier à Constantinople, et l'autre à Antioche.

La réforme de la cour impériale fut un des premiers actes et des plus nécessaires du gouvernement de Julien[2532]. Peu après son entrée dans le palais de Constantinople, il eut besoin du service d'un barbier. Un officier magnifiquement vêtu se présenta respectueusement. *C'est un barbier que je demande*, s'écria le prince avec une feinte surprise, *et non pas un receveur général des finances*[2533]. Il lui demanda en quoi consistaient les profits de son emploi, et il apprit qu'en outre d'un salaire et de quelques profits considérables, le barbier avait encore la subsistance ale vingt valets et d'autant de chevaux. L'abus d'un luxe inutile et ridicule avait créé mille charges de barbiers, mille chefs de gobelets, mille cuisiniers et le nombre des eunuques ne pouvait se comparer qu'à celui des insectes dans un jour d'été[2534]. Le monarque, qui cédait volontiers à ses

sujets la supériorité de mérite et de vertu, se distinguait par la désastreuse magnificence de ses habits, de sa table, de ses bâtiments et de sa suite. Les palais construits par Constantin et par ses fils étaient décorés d'un grand nombre de marbres colorés et d'ornements d'or massif. Les jouissances de la sensualité la plus raffinée étaient rassemblées moins pour satisfaire leur goût que leur vanité : des oiseaux des climats les plus éloignés, des poissons à l'extrémité des mers, des fruits hors de leur saison, des roses d'hiver et des neiges dans la canicule[2535]. La dépense de cette multitude de domestiques du palais surpassait celle des légions : et il n'y en avait qu'une faible partie qui servait à l'utilité ou même à la splendeur du trône. La plupart de ces charges vénales et obscures, la honte du prince et la ruine des peuples, n'étaient qu'honorifiques, et les plus vils de la nation pouvaient acheter avec leur argent le droit de vivre dans l'aisance et dans l'oisiveté, aux dépens du revenu public. Le pillage d'une énorme maison, les suppléments de profits et de gratifications bientôt réclamés comme un droit, et les dons qu'ils arrachaient également de ceux qui craignaient leur haine et de ceux qui réclamaient leur faveur, enrichissaient promptement ces valets audacieux. Ils dissipaient leurs richesses sans réfléchir à la misère dont ils venaient de sortir, et dans laquelle ils pouvaient encore retomber, et l'excès de leurs rapines et de leur vénalité ne pouvait se, comparer qu'à l'extravagance de leurs dissipations. Ils portaient des robes de soie brodées d'or à leurs tables étaient servies avec délicatesse et profusion ; les maisons construites pour leur servir d'habitation occupaient plus de terrain que le patrimoine d'un ancien consul ; et les citoyens les plus distingués étaient forcés de descendre de leurs chevaux pour saluer respectueusement un eunuque qu'ils rencontraient sur les grands chemins. Le luxe du palais excita le mépris et l'indignation de Julien, qui couchait habituellement sur le plancher, qui s'accordait à peine les premières nécessités de la vie, et qui plaçait sa vanité, non pas dans l'imitation, mais dans le mépris du faste de la royauté. Il était impatient que la suppression totale d'un abus dont l'opinion publique exagérait encore l'étendue, diminuât les impôts et apaisât les murmures des peuplés, qui supportent, plus docilement le poids des taxes quand ils sont convaincus que le fruit de leur industrie est appliqué au service de l'État. Nais on accuse Julien d'avoir exécuté ce changement salutaire avec trop de précipitation et de sévérité. Par un seul édit, il fit du palais de Constantinople un vaste désert, et renvoya ignominieusement les esclaves et les serviteurs[2536] sans exception, et sans aucun des égards de justice ou du moins (le bienveillance que pouvaient mériter l'âge, les services ou la pauvreté des fidèles domestiques de la famille impériale. Tel était à la vérité le caractère de Julien. Il oubliait souvent la maxime d'Aristote, qui place la

véritable vertu à une distance égale entre les deux vices opposés. La parure fastueuse et efféminée des Asiatiques, la frisure, le fard, les bracelets et les colliers qui avaient couvert Constantin de ridicule, étaient indignes sans doute de la philosophie de son successeur ; mais, en s'éloignant d'une élégance efféminée, Julien semblait renoncer à se vêtir décemment et s'enorgueillir de sa malpropreté. Dans un écrit satirique, et destiné au public, l'empereur appuie avec complaisance, et même avec un orgueil cynique, sur la longueur de ses ongles et sur l'encre dont ses mains sont toujours tachées ; il proteste que, quoiqu'il ait presque tout le corps velu, jamais le rasoir n'a passé que sur sa tête, et il fait avec satisfaction l'éloge de sa barbe touffue et habitée, qu'il chérit, à l'imitation des philosophes de la Grèce [2537]. Si Julien eût suivi les principes du bon sens, le premier magistrat des Romains aurait également dédaigné l'orgueil de Diogène et la vanité de Darius.

Mais l'ouvrage de la réforme publique serait resté imparfait, si, en corrigeant les abus du règne précédent, Julien eût négligé d'en punir les crimes. *Nous sommes enfin délivrés, dit ce prince dans une lettre à un de ses amis familiers, nous sommes miraculeusement délivrés de la gueule dévorante de l'hydre* [2538]. *Ce n'est point mon frère Constance que je prétends désigner par cette épithète. Il n'est plus ; que la terre repose légèrement sur sa tête ! Mais ses perfides et barbares favoris passaient leur vie à tromper et à irriter un prince dont il serait difficile de louer la douceur naturelle sans se rendre coupable d'adulation. Nyon dessein n'est cependant pas que ceux-là même soient punis illégalement ; on les accuse, ils jouiront du bienfait d'un jugement équitable et impartial.* Julien nomma, pour faire les informations, six juges d'un rang distingué dans l'État et dans l'armée ; et, pour éviter le reproche d'avoir condamné lui-même ses ennemis personnels, il plaça ce tribunal extraordinaire dans Chalcédoine, sur la rive asiatique du Bosphore, et autorisa les commissaires à prononcer et à exécuter leurs sentences finales sans appel et sans délai. Le vénérable préfet d'Orient, un second Salluste, occupa la place de président [2539]. Ses vertus lui conciliaient également l'estime des philosophes grecs et celle des prélats chrétiens ; il avait pour adjoint l'éloquent Mamertin [2540], un des deux consuls élus, dont le mérite supérieur nous est connu par le témoignage un peu suspect qu'il se donne à lui-même. Mais la sage équité des deux magistrats civils était contrebalancée par la violence féroce des quatre généraux, Nevitta, Agilo, Jovin et Arbetio. Arbetio, que le public aurait vu avec moins d'étonnement sur la sellette que sur un tribunal, passait pour avoir le secret de la commission. Les chefs armés et furieux des bandes Jovienne et Herculienne environnaient le tribunal, et les juges obéissaient alternativement aux règles de la justice et aux clameurs d'une faction [2541].

Le chambellan Eusèbe, qui avait abusé si longtemps de la faveur de Constance, expia par une mort ignominieuse, l'insolence, la corruption et les fureurs de son règne servile. Les exécutions de Paul et d'Apodème, dont le premier fut brûlé vif, passèrent pour une faible réparation aux yeux des veuves et des orphelins de cette foule de citoyens romains trahis et assassinés par eux. Mais la justice elle-même, si nous pouvons faire usage de l'expression pathétique d'Ammien[2542], pleurai sur le sort d'Ursule, trésorier de l'empire ; et sa mort fût une tache d'ingratitude dans la vie de Julien, que cet intrépide et vertueux ministre avait libéralement secouru dans ses besoins. La fureur des soldats irrités d'une démarche indiscrete du trésorier fut la cause de sa mort et lui servit d'excuse. L'empereur, profondément tourmenté par ses propres remords et par les reproches du public, offrit quelques consolations à la famille d'Ursule, en lui restituant sa fortune. Avant la fin de l'année dans laquelle ils avaient obtenu les honneurs de la préfecture et du consulat [2543], Taurus et Florentins se virent réduits à implorer la clémence de l'inexorable tribunal de Chalcédoine, qui bannit le premier à Vercelles en Italie, et porta contre l'autre une sentence de mort. Un prince sage aurait récompensé le crime que l'on reprochait à Taurus : ce fidèle ministre, ne pouvant plus résister aux forces d'un rebelle, s'était réfugié à la cour de son bienfaiteur, de son légitime souverain. Mais Florentius méritait toute la sévérité de ses juges, et sa fuite fournit à Julien l'occasion de montrer sa générosité, en imposant silence au zèle intéressé d'un délateur qui voulait lui indiquer la retraite de ce misérable fugitif[2544]. Quelques mois après la suppression du redoutable tribunal de Chalcédoine, le substitut du préteur d'Afrique, le magistrat Gaudentius et Artemius[2545], duc d'Égypte, furent exécutés à Antioche Artemius, tyran cruel et corrompu, avait longtemps désolé une grande province : Gaudentius, avait longtemps pratiqué l'art ténébreux de la calomnie contre les innocents, contre les citoyens vertueux et contre Julien lui-même. Cependant on conduisit si maladroitement leur procès et leur jugement, que ces hommes pervers passèrent dans l'opinion publique pour les victimes honorables de l'opiniâtre fidélité avec laquelle ils avaient soutenu la cause de Constance. Une amnistie générale fut accordée à tous les autres serviteurs, et ils purent jouir avec impunité des dons qu'ils avaient obtenus, soit pour défendre ou pour accabler les malheureux. Cette grâce, qui, considérée politiquement, peut mériter notre approbation, s'exécuta d'une manière qui semblait dégrader la majesté du trône. Une multitude d'importuns, la plupart Égyptiens, assiégeaient Julien sans relâche, et redemandaient hautement des dons obtenus frauduleusement ou accordés par imprudence. L'empereur, prévoyant une longue suite de procès sans fin, donna aux Égyptiens sa parole,

qui aurait dû toujours être sacrée, que s'ils voulaient se rendre à Chalcédoine, il irait lui-même écouter et juger leurs demandes ; mais à peine furent-ils arrivés au rendez-vous, que Julien publia une défense absolue à tous les mariniers de transporter aucun Égyptien à Constantinople, et laissa en Asie ses clients trompés, jusqu'au moment où leur bourse et leur patience étant également épuisées, ils retournèrent dans leur patrie avec des murmures d'indignation [2546] .

Julien congédia la nombreuse armée d'espions, d'agents et de délateurs, que Constance avait enrôlés pour assurer le repos d'un seul homme, aux dépens de celui de tous les citoyens de l'empire. Son généreux successeur était lent dans ses soupçons, et modéré dans ses punitions ; un mélange de jugement, de courage et de vanité, portait Julien à dédaigner les traîtres. Intérieurement convaincu de la supériorité de son propre mérite, il n'imaginait pas qu'aucun de ses sujets osât se soulever ouvertement contre lui, attenter à sa vie en particulier, ni même s'asseoir sur son trône en son absence. Le philosophe savait excuser les imprudentes saillies du mécontentement, et le héros méprisait des projets ambitieux qui surpassaient la fortune et l'habileté des conspirateurs. Un citoyen de la ville d'Ancyre s'était fait faire une robe pourpre ; l'officieuse importunité d'un de ses ennemis personnels instruisit Julien de cette indiscretion, qui, sous le règne de Constance, aurait été regardée comme un crime capital [2547] . Le monarque, après s'être informé du rang et du caractère de son rival, lui envoya, par l'officieux délateur, une paire de pantoufles pourpres, pour compléter la magnificence de son vêtement impérial. Dix de ses gardes tramèrent une conspiration plus dangereuse, et firent le projet d'assassiner Julien à Antioche, dans l'endroit où l'on exerçait les troupes. Ils trahirent leur secret dans l'ivresse, et furent conduits chargés de chaînes en présence de l'empereur. Julien, après leur avoir vivement fait sentir le crime et l'imprudence de leur entreprise, au lieu des tortures et de la mort qu'ils méritaient et qu'ils attendaient, prononça une sentence de bannissement contre les deux principaux coupables. La seule occasion dans laquelle Julien semble s'être écarté de sa clémence ordinaire, est l'exécution d'un jeune imprudent, qui, d'une main faible et impuissante, voulut saisir les rênes de l'empire. Mais ce jeune ambitieux était fils de Marcellus, le général de cavalerie qui, dans la première campagne contre les Gaulois, avait déserté les drapeaux du César et le parti des Romains. Julien, sans être soupçonné de vouloir venger son injure personnelle, pouvait confondre dans un même châtiment le crime du fils et celui du père. Mais il fut touché de la douleur de Marcellus, et l'empereur tâcha d'adoucir, par ses libéralités la blessure que le général avait reçu par la main sévère de la justice [2548] .

Julien n'était point insensible aux avantages de la liberté publique[2549]. Il était imbu dans ses études, de l'esprit des sages et des héros : sa fortune et sa vie avaient dépendu longtemps du caprice d'un tyran ; et quand il monta sur le trône, son orgueil souffrit souvent, en réfléchissant que des esclaves qui n'avaient pas blâmer ses défauts, n'étaient pas dignes d'applaudir à ses vertus[2550]. Il abhorrait le système de despotisme oriental, que Dioclétien, Constantin et les patientes habitudes de quatre-vingts années avaient établi dans l'empire. Un motif de superstition l'empêcha d'exécuter le projet sur lequel il s'était souvent arrêté, de soustraire sa tête au joug d'un diadème trop chèrement payé[2551]. Mais il refusa toujours le titre de *dominus* ou seigneur[2552], dénomination devenue si familière aux Romains, qu'ils ne se rappelaient plus son origine servile et humiliante. Ce prince, à qui les débris de la république inspiraient un sentiment de respect, chérissait l'office ou plutôt le nom de consul ; il adopta par choix et par inclination la conduite qu'Auguste avait suivie par prudence. Aux calendes de janvier, les nouveaux consuls Mamertin et Nevitta vinrent, dès le point du jour, présenter leurs respects à l'empereur. Quand on l'eut informé de leur approche, il descendit de son trône, alla au devant d'eux, et força les magistrats embarrassés de recevoir les démonstrations de son humilité affectée. Du palais ils allèrent au sénat ; l'empereur à pied marchait devant leurs litières ; et la foule du peuple étonné admirait l'image des anciens temps, ou blâmait peut-être en secret une conduite qui dégradait à ses yeux l'éclat de la pourpre[2553]. Mais Julien ne se démentit dans aucune occasion. Tandis qu'il assistait un jour aux jeux du cirque, il affranchit, ou par inadvertance, ou peut-être à dessein, un esclave en présence du consul. Dès qu'on l'eut averti qu'il empiétait sur la juridiction d'un autre magistrat, il se condamna lui-même à payer une amende de dix livres d'or, et saisit cette occasion de prouver qu'il était, comme tous les citoyens soumis aux lois et même aux formes de la république[2554]. Des vues d'administration, et son respect pour le lieu de sa naissance, déterminèrent Julien à conférer au sénat de Constantinople les honneurs, les privilèges et l'autorité dont le sénat de Rome jouissait encore exclusivement[2555]. On supposa que la moitié du conseil national était passée en Orient, et cette fiction légale s'établit insensiblement dans l'opinion. Les successeurs despotiques de Julien acceptèrent le titre de sénateurs, et se reconnurent membres d'un corps respectable, qui conservait le droit de représenter la majesté du nom romain. L'attention du monarque ne se borna pas à Constantinople, elle s'étendit sur les sénats municipaux des provinces. Il supprima par plusieurs édits les exemptions injustes et pernicieuses qui éloignaient une foule de citoyens oisifs du service de leur pays ; et, par une distribution égale des charges publiques, il

rendit la force et l'éclat, ou, pour nous servir de la brillante expression de Libanius [2556], il rendit l'âme et la vie aux villes expirantes de l'empire. La vénérable antiquité de la Grèce inspirait à Julien une tendresse respectueuse, qui éclatait en transports, au souvenir des dieux, des héros, et des hommes supérieurs aux héros et aux dieux, qui avaient légué à la dernière postérité les monuments de leur génie ou l'exemple de leurs vertus. Par ses soins paternels, les villes de l'Épire et du Péloponnèse [2557] furent soulagées, et reprirent une partie de leur ancienne splendeur. Athènes le reconnaissait pour son bienfaiteur, et Argos avouait quelle lui était redevable de sa délivrance. L'orgueilleuse Corinthe, sortant de ses ruines avec le titre honorable de colonie romaine, exigeait rigoureusement un tribut des républiques voisines, pour défrayer les jeux de l'isthme qui se célébraient dans son amphithéâtre par une chasse d'ours et de panthères. Les villes d'Élis, de Delphes et d'Argos, chargées par leurs ancêtres de perpétuer les jeux olympiques, les jeux pythiens et ceux de Némée, réclamaient avec justice l'exemption du tribut. Les Corinthiens respectèrent les privilèges d'Élis et de Delphes ; mais la pauvreté d'Argos enhardit les violences de l'oppression, et la sentence du magistrat de la province, qui ne consultait que l'intérêt de la capitale où il faisait sa résidence, imposa silence aux plaintes des timides députés. Sept ans après cette sentence, Julien en admit l'appel [2558] au tribunal supérieur, et il employa son éloquence, probablement avec succès, à défendre la capitale d'Agamemnon [2559], qui avait donné à la Macédoine une race de héros et de conquérants [2560].

Julien exerçait ses talents dans les travaux de l'administration civile et militaire, qui se multipliaient en proportion de l'étendue de l'empire, et il faisait en outre les fonctions de juge [2561] et d'orateur [2562], à peine connues des souverains de l'Europe moderne. L'art de la persuasion, si cultivé par les premiers Césars, avait été négligé par l'ignorance guerrière et par l'orgueil asiatique de leurs successeurs ; s'ils daignaient haranguer des soldats qu'ils craignaient, ils gardaient un silence dédaigneux avec les sénateurs qu'ils méprisaient. Julien regardait les assemblées du sénat, que Constance avait évitées, comme le lieu le plus propre à faire briller ses maximes républicaines et ses talons de rhéteur. Il y employait tour à tour les tons de la censure, de la louange et de l'exhortation, comme dans une école de déclamation. Son ami Libanius a remarqué que l'étude d'Homère lui avait appris à imiter le style simple et concis de Ménélas, l'abondance de Nestor, dont les paroles descendaient comme les flocons de la neige en hiver, et l'éloquence pathétique et victorieuse d'Ulysse. Julien se livrait, non seulement par devoir, mais par amusement, aux fonctions de juge, qui sont quelquefois incompatibles avec celles d'un souverain ; et quoique l'intégrité et le jugement de ses

préfets du prétoire méritassent sa confiance, souvent, assis auprès d'eux, il écoutait leurs jugements. La vive pénétration de son esprit se plaisait, à découvrir les ruses et à déconcerter les chicanes des avocats, qui tâchaient de déguiser la vérité des faits, ou de corrompre l'esprit de la loi. Il dérogeait quelquefois à la majesté de son rang, en hasardant des questions indiscretes et déplacées, et trahissait l'impétuosité de ses-passions par les éclats de sa voix, ou par la vivacité de ses gestes, quand il soutenait un avis contraire à celui des juges, des avocats ou de leurs clients. Mais, connaissant le vice de son propre« caractère, il encourageait, il ordonnait même à ses amis et à ses ministres de l'en avertir ; et quand ils hasardaient d'arrêter les écarts de sa vivacité, les spectateurs apercevaient avec satisfaction la honte et la reconnaissance de leur souverain. Julien fondait presque toujours ses décrets sur des principes de justice, et il résista constamment aux deux plus dangereuses tentations qui assiègent le tribunal d'un monarque, sous la forme séduisante de l'équité et de la compassion. Il jugeait les causes sans égard à la condition des parties, et quoique disposé à soulager le pauvre, il le condamnait sans hésiter, quand la cause du riche adversaire était la plus juste. Il distinguait avec soin le juge du législateur[2563] ; et, quoiqu'il méditât une réforme nécessaire dans la jurisprudence romaine, il prononçait ses sentences conformément au sens strict et littéral des lois établies, qui devaient servir de règle aux magistrats et aux citoyens.

Si l'on dépouillait quelques princes de leur rang et de leurs richesses, si on les jetait nus au milieu du monde, ils tomberaient à l'instant dans la dernière classe, sans espoir de se tirer jamais de l'obscurité. Mais le mérite personnel de Julien était indépendant de sa fortune. Quelque état qu'il eût embrassé, l'intrépidité de son courage, la vivacité de son esprit, et la constance de son application, lui auraient obtenu, ou au moins lui auraient mérité les premiers honneurs de sa profession. Mien, dans un pays où il serait né simple citoyen, aurait pu s'élever, par son génie, au rani ; de ministre ou de général. Si la jalousie capricieuse de l'autorité avait trompes ses espérances, s'il s'était éloigné sagement des sentiers de la grandeur, l'exercice de ces mêmes talents, dans une studieuse solitude, aurait mis hors de l'atteinte des rois le bonheur de sa vie et l'immortalité de sa gloire. Quand on examine le portrait de Julien avec une attention minutieuse ou peut-être malveillante, quelque chose semble manquer à la grâce et à la perfection de la figure. Son génie était moins vaste et moins sublime que celui de César, et il n'égalait point Auguste en prudence. Les vertus de Trajan paraissent plus sûres et plus naturelles ; la philosophie de Marc-Aurèle est plus simple et plus suivie. Cependant Julien a soutenu courageusement l'adversité, et il a joui de sa fortune avec modération. Après un intervalle de cent vingt ans,

depuis la mort d'Alexandre-Sévère, les Romains virent paraître un empereur qui ne connaissait point d'autres plaisirs que ses devoirs, qui travaillait à soulager les malheureux et à ranimer le courage de ses sujets, qui tâchait de joindre toujours le, mérite à l'autorité, et de donner le bonheur à la vertu. L'esprit de parti lui - même, et, pour dire encore plus, l'esprit de parti religieux a été forcé de rendre hommage à la supériorité de son génie dans la paix et dans la guerre, et d'avouer, en soupirant, que Julien l'Apostat aimait son pays et méritait l'empire de l'univers[2564].

Chapitre XXIII

La religion de Julien. Tolérance universelle. Ce prince vent rétablir et réformer le paganisme. Il essaie de reconstruire le temple de Jérusalem. Artifice qu'il mit dans sa persécution des chrétiens. Zèle et injustice des deux partis.

LE titre d'apostat a terni la réputation de Julien ; et le fanatisme, en cherchant à obscurcir ses vertus, a exagéré la grandeur réelle et apparente de ses fautes. On le regarde, d'après d'autres préventions, comme un monarque philosophe, qui voulait protéger également les factions religieuses- de l'empire, et calmer la fièvre théologique dont le peuple fut saisi depuis les édits de Dioclétien jusqu'à l'exil de saint Athanase. Un examen plus approfondi de son caractère et de sa conduite donnera une opinion moins favorable d'un prince qui n'échappa point à la contagion de son siècle. Nous avons l'avantage de pouvoir comparer les portraits que nous ont laissés de lui ses admirateurs les plus zélés et ses ennemis les plus ardents. Un historien judicieux et plein de candeur, qui a été le spectateur impartial de sa vie et de sa mort, raconte avec fidélité ses actions. Les déclarations publiques et particulières de l'empereur lui-même confirment le témoignage unanime de ses contemporains ; et ses divers écrits annoncent la teneur uniforme de ses opinions religieuses, sur lesquelles la politique devait lui inspirer de la réserve plutôt que de l'affectation. Un dévot et sincère attachement pour les dieux d'Athènes et de Rome formait sa passion dominante. Des préjugés superstitieux[2565] égarèrent et corrompirent en lui les facultés d'un esprit éclairé, et des fantômes qui n'existaient que dans l'imagination de l'empereur, eurent une influence réelle et pernicieuse sur le gouvernement de l'empire. Le zèle véhément des chrétiens, qui méprisaient le culte et qui renversaient les autels de ces divinités fabuleuses, le mit dans un état de guerre à 'mort avec une partie nombreuse de ses sujets ; le désir de la victoire et la honte de la défaite l'excitèrent quelquefois à violer les lois de la prudence et même celles de la justice. Le triomphe du parti qu'il abandonna et qu'il combattit, a jeté une sorte d'infamie sur son nom, et un torrent de pieuses invectives, dont le signal fut donné par la trompette sonore[2566] de saint Grégoire de Nazianze[2567], accable

aujourd'hui l'apostat qui ne put accomplir ses desseins. Le règne très court de ce monarque actif, offre une foule d'événements de nature à inspirer un grand intérêt et à mériter un détail circonstancié. Ses motifs, ses conseils et ses actions, surtout vus leurs rapports avec l'histoire de la religion, seront le sujet de ce chapitre.

On peut attribuer la cause de son étrange et funeste apostasie à ses premières années, durant lesquelles il fut abandonné aux assassins de sa famille. Les noms de Christ et de Constance, de religion et d'esclavage, s'associèrent alors dans son imagination, susceptible des impressions les plus vives. On confia le soin de son enfance à Eusèbe, évêque de Nicomédie[2568], et son parent du côté de sa mère ; jusqu'à l'âge de vingt ans, il reçut de ses précepteurs chrétiens l'éducation, non pas d'un héros, mais d'un saint. L'empereur ; moins jaloux des couronnes du ciel que d'un trône de ce monde, se contentait du mérite imparfait de catéchumène, tandis qu'il procurait les avantages du baptême[2569] aux neveux de Constantin[2570]. On les admit aux fonctions subalternes de l'ordre ecclésiastique, et Julien lut publiquement les Saintes Écritures dans l'église de Nicomédie. L'étude de la religion, dont ces princes s'occupèrent avec assiduité, sembla produire une abondante récolte des fruits de la foi et de la dévotion[2571]. Ils priaient, ils jeûnaient, ils distribuaient des aumônes aux pauvres et des largesses au clergé ; ils portaient des offrandes sur le tombeau des martyrs ; et le magnifique monument de saint Mamas à Césarée fut élevé, ou du moins commence : par le zèle réuni de Gallus et de Julien[2572]. Ils conversaient respectueusement avec ceux des évêques qui se distinguaient par leur sainteté, et ils sollicitaient les bénédictions des moines et des ermites qui avaient introduit dans la Cappadoce les rigueurs volontaires de la vie ascétique[2573]. Lorsque les deux princes approchèrent de l'âge d'homme, ils laissèrent apercevoir dans leurs opinions religieuses la différence de leurs caractères. L'esprit dur et obstiné de Gallus embrassa avec un zèle aveugle la doctrine chrétienne, qui n'influa jamais sur sa conduite, et qui jamais ne modéra ses passions. Le caractère plus doux de son jeune frère convenait mieux aux préceptes de l'Évangile et un système de théologie qui explique l'essence mystérieuse de la Divinité, et qui offre dans l'avenir une perspective sans bornes de mondes invisibles, pouvait plaire à son active curiosité ; mais son esprit indépendant refusa de se soumettre à l'obéissance passive que les ministres impérieux de l'Église exigeaient au nom de la religion. Ils érigeaient en lois positives leurs opinions personnelles, qu'ils environnaient des terreurs d'un éternel châtiment ; et, en prescrivant à ce jeune prince un rigide formulaire de pensées, de paroles et d'actions, en imposant silence à ses objections, et en réprimant d'une manière sévère la liberté de ses recherches ; ils

excitaient ; sans le savoir, son esprit impatient à secouer l'autorité de ses guides ecclésiastiques. Il fut élevé dans l'Asie-Mineure, au milieu des scandales de la querelle de l'arianisme[2574]. Les disputes violentes des évêques de l'Orient, les variations continuelles de leurs symboles, les motifs profanes qui semblaient diriger leur conduite, fortifièrent insensiblement, dans l'esprit de Julien, l'opinion qu'ils ne comprenaient pas cette religion pour laquelle ils combattaient avec tant d'impétuosité, qu'ils n'y croyaient même pas. Au lieu d'écouter les preuves du christianisme avec cette attention favorable qui augmente le poids des témoignages les plus respectables, il écoutait avec défiance, et il contestait avec obstination et subtilité une doctrine qui lui inspirait déjà une aversion invincible. Lorsqu'on obligeait les jeunes princes à composer des déclamations sur les controverses du temps, Julien se chargeait toujours de la cause du paganisme, sous le spécieux prétexte qu'en défendant la cause la plus faible, il exercerait et développerait mieux ses connaissances et son esprit.

Dès que Gallus fut revêtu de la pourpre, on permit à Julien de respirer l'air de la liberté, de la littérature et du paganisme[2575]. Les sophistes, que son goût et sa libéralité attirèrent en foule, avaient établi une alliance rigoureuse entre la littérature et la religion de la Grèce ; et, au lieu d'admirer les poésies d'Homère -comme les productions originales du génie d'un homme, ils les attribuaient sérieusement à l'inspiration céleste d'Apollon et des Muses. L'image des divinités de l'Olympe, telles que nous les a peintes le poète immortel, produit une impression profonde sur les esprits les moins portés à la crédulité de la superstition : notre familiarité avec leurs noms et leurs caractères, avec leurs formes et leurs attributs, semble donner une existence réelle à ces êtres chimériques, et l'enchantement qu'ils nous causent fait pour quelques moments consentir notre imagination à celles de ces fables qui répugnent le plus à notre raison et à notre expérience. Au siècle de Julien, tout concourait à prolonger et à fortifier l'illusion ; les magnifiques temples de la Grèce et de l'Asie, les chefs d'œuvre des peintres et des statuaires, qui avaient rendu sur la toile ou sur le marbre les divines conceptions du poète, la pompe des fêtes et des sacrifices, les artifices des devins, souvent couronnés par le succès ; les traditions populaires des oracles et des prodiges, et l'habitude des peuples ; qui remontait à une antiquité de deux mille ans. Les prétentions modérées des polythéistes excusaient à quelques égards la faiblesse de leur système[2576] ; et la dévotion des païens n'était pas incompatible avec le scepticisme le plus licencieux. Au lieu de former un système régulier et indivisible, qui subjuguât toutes les facultés. de l'esprit, la mythologie des Grecs était composée d'une foule d'idées peu- dépendantes les unes des autres et flexibles en différents sens, et l'adorateur des dieux fixait lui-même le degré et la

mesure de sa foi. Le symbole qu'adopta Julien lui laissait beaucoup de liberté ; et, par une étrange contradiction, il dédaignait le joui ; salutaire de l'Évangile, tandis qu'il faisait le sacrifice volontaire de sa raison sur les autels d'Apollon et de Jupiter. Un de ses discours est consacré à l'honneur de Cybèle, la mère des dieux, qui exigeait de ses prêtres efféminés le sacrifice sanglant que l'insensé Atys ne craignait pas de lui offrir. Le pieux empereur raconte sans rougir, ou sans sourire, le voyage de la déesse deys côtes de Pergame à l'embouchure du Tibre ; et ce miracle singulier, qui convainquit le sénat et le peuple de Rome que le morceau d'argile apporté par leurs ambassadeurs était doute de vie, de sentiment et d'une puissance divine[2577]. Il en appelle aux monuments publics de la capitale sur la vérité de ce prodige, et il censure avec quelque aigreur le goût faux et dépravé de ces hommes qui ridiculisaient avec irrévérence les traditions sacrées de leurs ancêtres[2578].

Mais le philosophe dévot, qui adoptait sincèrement et qui encourageait avec chaleur la superstition du peuple, se réservait le privilège d'une libre interprétation ; et, du pied des autels, il se retirait en silence dans le sanctuaire du temple. L'extravagance de la mythologie grecque disait hautement et clairement, au pieux scrutateur de ses mystères, qu'au lieu de se scandaliser ou de se contenter du sens littéral ; il devait chercher avec soin cette sagesse cachée que la prudence des anciens avait couverte du masque de la folie et de la fable[2579]. Les philosophes de l'école de Platon, Plotin, Porphyre et le divin Jamblique[2580], étaient admirés comme les plus habiles maîtres de cette science d'allégories, qui voulait adoucir et accorder les traits difformes du paganisme. Julien lui-même, guidé dans ses recherches mystérieuses par Ædèse, vénérable successeur de Jamblique, aspirait à la possession d'un trésor que, si nous en croyons ses sermons solennels, il estimait plus que l'empire du monde[2581]. C'était un trésor qui, en effet, tirait sa valeur de l'opinion ; et quiconque se flattait d'avoir séparé ce métal précieux des matières grossières qui l'environnaient, s'arrogeait le droit de lui donner la forme et le nom les plus propres à flatter son imagination. Porphyre avait déjà expliqué la fable d'Atys et de Cybèle ; mais ses travaux ne firent qu'exciter le zèle de Julien, qui inventa et publia une nouvelle explication de cette fable ancienne et mystérieuse. Cette liberté d'interprétation, qui pouvait satisfaire l'orgueil des platoniciens, montrait la vanité de leur art. On ne pourrait, sans entrer dans de fastidieux détails, donner à un lecteur moderne une juste idée des allusions bizarres, des étymologies forcées, des pompeuses minuties, et de l'obscurité impénétrable de ces sages qui avaient la pénétration de dévoiler le système de l'univers. Les traditions de la mythologie païenne n'étant pas uniformes, les interprètes sacrés demeuraient

libres de choisir les particularités qui leur convenaient le plus ; et comme ils traduisaient un chiffre arbitraire, ils étaient les maîtres d'attribuer à quelque fable que ce fût le sens quelconque dont ils pouvaient avoir besoin pour l'adapter a leur système favori de religion et de philosophie. Ils mettaient leur esprit à la torture pour découvrir d'ans les attraits lascifs d'une Vénus sans voile un précepte moral ou une vérité physique ; et l'hommage insensé d'Atys représentait la révolution du soleil entre les tropiques, ou le mouvement de l'âme qui se détache du vice et de l'erreur [2582] .

Il paraît que le système théologique de Julien contenait les importants et sublimes principes de la religion naturelle. Mais la foi qui ne repose pas sur la révélation, manquant d'un ferme appui, le disciple de Platon retomba imprudemment dans les habitudes de la superstition vulgaire ; et il semble avoir confondu dans la pratique, dans ses écrits et même dans ses idées, les notions populaires et les notions philosophiques de la Divinité [2583]. Il reconnaissait et il adorait la cause éternelle de l'univers ; il lui attribuait toutes les perfections d'une nature infinie, invisible aux yeux, et inaccessible à l'intelligence des faibles mortels. D'après son système, le Dieu suprême avait créé, ou plutôt, dans la langue des platoniciens, il avait engendré la chaîne graduelle des esprits subordonnés, savoir, les dieux, les démons, les héros et les hommes ; et tout être qui tirait son existence immédiate de la cause première, en avait reçu l'immortalité inhérente à sa nature. Afin que d'indignes objets ne partagent pas un avantage si précieux, le Créateur, disait-il, a confié à l'habileté et à la puissance des dieux inférieurs le soin de former le corps de l'homme, et de disposer la belle harmonie du règne animal ainsi que des deux autres ; il a remis à la conduite de ses divins ministres le gouvernement temporel de notre monde subalterne : mais leur administration imparfaite n'est pas exempte de discorde et d'erreur. Ils partagent entre eux le soin de la terre et de ses habitants, et on peut découvrir les caractères de Mars ou de Minerve, de Mercure ou de Vénus, dans les lois et les mœurs de leurs sectaires particuliers. Tant qu'une prison mortelle renferme nos âmes immortelles, il est de notre intérêt et de notre devoir de solliciter la faveur et de conjurer la colère des puissances du ciel, dont l'orgueil est flatté de la dévotion des hommes, et il y a lieu de croire que la partie la plus grossière de leur être tire sa nourriture de la fumée des sacrifiées [2584]. Les divinités inférieures daignent quelquefois animer les statues et habiter les temples élevés en leur honneur ; elles visitent la terre de temps en temps ; mais les cieux sont leur trône et le symbole de leur gloire. Julien tirait, sans hésiter, de l'ordre invariable qu'observent le soleil, la lune et les étoiles, une preuve de leur durée *éternelle* ; et cette éternité lui démontrait suffisamment qu'ils étaient l'ouvrage, non pas d'une

divinité inférieure, mais du roi tout-puissant. Dans la théorie des platoniciens, le monde visible est le type du monde invisible. Les corps célestes, animés de l'esprit divin, peuvent être considérés comme les plus dignes objets du culte religieux. Le soleil, dont l'heureuse chaleur pénètre et soutient l'univers, réclame à juste titre l'adoration du genre humain, comme l'éclatante représentation du logos, image animée, intelligente et bienfaisante, du père intellectuel [2585].

Les puissantes illusions de l'enthousiasme et les artifices décevants de l'imposture suppléent dans tous les siècles au défaut d'une véritable inspiration. Si, à l'époque de Julien, les prêtres du paganisme avaient seuls employé ces supercheries pour le soutien d'une cause qui se perdait, la considération des intérêts et des habitudes de l'ordre sacerdotal pourrait disposer à quelque indulgence ; mais on est surpris et scandalisé que lias philosophes eux-mêmes aient voulu abuser de la crédulité superstitieuse des hommes [2586], et qu'ils aient cherché à soutenir les mystères grecs par la magie ou théurgie des platoniciens. Ils se vantaient audacieusement de pouvoir contempler l'ordre mystérieux de la nature, pénétrer les secrets de l'avenir, commander aux démons inférieurs, jouir de la vue et de la conversation des dieux supérieurs, et, en dégageant l'Âme des liens matériels, réunir à l'esprit divin cette immortelle particule de son être infini.

La dévote et entreprenante curiosité de Julien offrait aux philosophes une conquête aisée, et qui, d'après le rang du jeune prosélyte, pouvait devenir d'une grande importance. *Ædèse*, qui venait d'établir à Pergame son école errante et persécutée, enseigna au prince les premiers éléments de la doctrine des platoniciens. Mais les forces défaillantes de ce vénérable sage ne pouvant suffire à l'ardeur, au zèle et à la conception rapide de son élève, celui-ci désira qu'il se fît remplacer par *Chrysanthé* et *Eusèbe*, deux de ses plus habiles disciples. Il paraît que ces philosophes se distribuèrent les rôles, et qu'après avoir ex-cité l'impatient espoir de l'aspirant par de feintes disputes et d'obscures insinuations, ils le mirent entre les mains de leur associé *Maxime*, le plus effronté et le plus adroit de tous les maîtres de théurgie [2587]. Ce fut par lui que Julien, alors âgé de vingt ans, fût secrètement initié à *Éphèse*. Sa résidence à *Athènes* confirma cette alliance monstrueuse de la philosophie et de la superstition. On voulut bien l'initier solennellement aux mystères d'*Éléusis*, qui, au milieu de la décadence générale de l'idolâtrie, conservaient encore quelques vestiges de leur première sainteté ; et tel était son zèle, qu'il appela ensuite le pontife d'*Éléusis* à la cour des *Gaules*, uniquement pour achever, par nies cérémonies et des sacrifices, le grand ouvrage de sa sanctification. Comme les cérémonies se faisaient au fond des cavernes et dans le silence de la nuit, et que la discrétion des initiés

n'en violait jamais le secret, je n'ai pas la prétention de pouvoir décrire l'épouvantable bruit et les flamboyantes apparitions qu'on offrait aux sens ou à l'imagination du crédule prosélyte[2588], jusqu'au moment où des visions consolantes et instructives se présentaient environnées de l'éclat d'une lumière céleste[2589]. Un enthousiasme profond, inaltérable et sincère, pénétra l'esprit de Julien dans les cavernes d'Éphèse et d'Éléusis ; ce qui ne l'empêcha pas d'y mêler quelquefois dans sa conduite ces fraudes pieuses et cette hypocrisie, qu'on petit remarquer ou du moins soupçonner chez les fanatiques qui semblent avoir le plus de bonne foi. Dès cet instant, il consacra sa vie au service des dieux, et lorsque l'étude et les travaux de la guerre et de l'administration vinrent à employer tous les instants de sa journée, plusieurs heures de la nuit furent invariablement consacrées à ses dévotions particulières. La sobriété qui ornait en lui les mœurs sévères du guerrier et du philosophe, était rigoureusement assujettie à des règles frivoles d'abstinence religieuse ; et, afin de plaire à Pan ou à Mercure, à Hécate ou à Isis, il se privait, à certains jours, de divers aliments qu'il croyait odieux à ces divinités tutélaires. Par ces jeûnes, il préparait ses sens et son esprit aux visites fréquentes et familières dont l'honoraient les puissances célestes. Malgré son modeste silence, nous savons de l'orateur Libanius, son fidèle ami, qu'il vivait dans un commerce habituel avec les dieux et les déesses ; que ces divinités descendaient sur la terre pour jouir de la conversation de leur héros favori ; qu'elles interrompaient doucement son sommeil en touchant ses mains ou ses cheveux ; qu'elles l'avertissaient de tous les dangers dont il se trouvait menacé ; que leur sagesse infaillible le guidait dans chacune des actions de sa vie, et qu'enfin il était si familiarisé avec elles, qu'il distinguait sur-le-champ la voix de Jupiter de celle de Minerve, et la figure d'Apollon des formes d'Hercule[2590]. Ces songes ou ces visions, effets ordinaires de l'abstinence et de la superstition, ravalent l'empereur presque au niveau d'un moine égyptien ; mais ces vaines occupations absorbaient entièrement l'inutile vie d'Antoine et de Pachôme, tandis que Julien, toujours prêt à sortir d'une de ses rêveries superstitieuses pour marcher au combat, rentrant ensuite tranquillement dans sa tente après avoir vaincu les ennemis de Rome, y dictait des lois sages et salutaires, ou bien exerçait son goût délicat dans les travaux de la littérature et de la philosophie.

Il confia le secret important de son apostasie aux *initiés* attachés à lui désormais par les liens sacrés de l'amitié et de la religion[2591]. L'agréable nouvelle en fut répandue avec précaution parmi les zéloteurs de l'ancien culte ; et, dans toutes les provinces de l'empire, la future grandeur du jeune prince devint l'objet des espérances, des prières et des prédictions des païens. C'était du zèle et des vertus de ce

royal prosélyte qu'ils attendaient avec confiance la guérison de tous les maux, le retour de tous les biens ; et, au lieu de désapprouver la vivacité de leurs pieux désirs, leur protecteur avouait ingénument qu'il souhaitait d'atteindre à un état où il pût être utile à son pays et à sa religion ; mais »le successeur de Constantin, dont les passions capricieuses sauvèrent et menacèrent tour à tour la vie de Julien, était contraire à cette religion. La magie et la divination étaient défendues par un gouvernement despotique qui daignait s'abaisser à les craindre ; et, comme on avait eu peine à laisser aux païens l'exercice de leurs superstitions, Julien se trouvait excepté, par son rang, de la tolérance générale. L'apostat devint bientôt l'héritier présomptif de la monarchie, et sa mort seule aurait pu calmer les justes appréhensions des chrétiens [2592]. Mais, aspirant à la gloire d'un héros plutôt qu'à celle d'un martyr, il crut devoir à sa sûreté de dissimuler ses opinions religieuses, et les principes accommodants du polythéisme lui permirent de prendre part au culte public d'une secte qu'il méprisait au fond de son cœur. Loin de blâmer cette hypocrisie, son ami Libanius en a fait un sujet d'éloges. *L'aimable vérité, dit cet orateur, rentra dans l'esprit de Julien après qu'on l'eut purifié des erreurs et des folies de son éducation, ainsi qu'on replace dans un temple magnifique les statues des dieux, souillées autrefois par des ordures. Ses opinions n'étaient plus les mêmes ; mais comme il eût été dangereux de les avouer. il ne changea pas de conduite. Bien différent de l'âne d'Ésope, qui se cachait sous la peau d'un lion, notre lion fut contraint de se couvrir de la peau d'un âne, et, quoiqu'il eût adopté les maximes de la raison, d'obéir aux lois de la prudence et de la nécessité* [2593]. La dissimulation de Julien dura plus de dix ans, depuis son initiation secrète à Éphèse jusqu'au commencement de la guerre civile : à cette époque, il se déclara tout à coup l'ennemi implacable du Christ et de Constance. Cet état de gêne donna peut-être une nouvelle force à sa dévotion, et après s'être montré, au : jours solennels, dans les assemblées des chrétiens, il allait, avec l'impatience de l'amour, brûler un encens libre et volontaire sur les autels domestiques de Jupiter et de Mercure. Comme toute espèce de dissimulation est pénible à un caractère né pour la franchise, Julien, obligé de professer le christianisme, n'en eut que plus d'aversion pour une religion qui opprimait la liberté de son esprit et le forait à un déguisement contraire à la sincérité et au courage, les plus nobles attributs de la nature humaine.

Julien croyait bien avoir le choix de préférer les dieux d'Homère et des Scipions à la nouvelle religion que son oncle avait établie dans l'empire, et dans laquelle il avait reçu lui-même le sacrement du baptême. Il jugea cependant, en sa qualité de philosophe, devoir justifier son opinion contre le christianisme, qui se trouvait défendu par un grand nombre de prosélytes ; par la chaîne des prophéties,

l'éclat des miracles, et l'imposante autorité d'une foule de témoignages. L'ouvrage soigné qu'il composa au milieu des préparatifs de la guerre de Perse, contenait la substance des arguments qu'il avait longtemps médités dans sa tête [2594]. L'impétueux saint Cyrille d'Alexandrie [2595], son adversaire, en a transcrit et conservé quelques morceaux qui offrent un singulier mélange d'esprit et de savoir, de subtilité et de fanatisme. L'élégance du style et la dignité de l'auteur recommandaient ses écrits à l'attention publique [2596], et le mérite et la réputation de ce prince le plaçaient dans la liste impie des ennemis du christianisme au-dessus du nom célèbre de Porphyre. Il séduisit, scandalisa ou alarma les fidèles ; et ceux des païens qui osèrent quelquefois encore s'engager dans cette lutte inégale, tirèrent du livre populaire de leur noble missionnaire un fonds, inépuisable d'objections captieuses. Mais, en se livrant à ces combats avec assiduité, l'empereur des Romains contracta les préventions et les passions peu généreuses d'un théologien polémique ; il se crut dès lors engagé à soutenir et à propager ses opinions religieuses, et, s'applaudissant en secret de la force et de la dextérité avec lesquelles il maniait les armes de la controverse, il en vint facilement à soupçonner la sincérité ; de ses antagonistes ou à mépriser la faiblesse de leur jugement lorsqu'ils résistaient obstinément au pouvoir de sa raison et de son éloquence.

Les chrétiens, qui voyaient l'apostasie de Julien avec horreur et avec indignation, pensaient avoir plus lieu de craindre son pouvoir que ses arguments. Les païens, instruits de la ferveur de son zèle, attendaient peut-être avec impatience le moment prochain où ils pourraient allumer contre les ennemis des dieux les bûchers de la persécution ; ils se flattaient peut-être que la haine ingénieuse du prince inventerait quelque genre de mort ou quelque torture nouvelle inconnue à la fureur grossière et, inexpérimentée de ses prédécesseurs. Mais la prudente humanité d'un empereur [2597] qui s'occupait de sa réputation, de la paix publique, et des droits du genre humain, trompa, du moins en apparence, l'espoir et la crainte des factions religieuses. Instruit par l'histoire et la réflexion, Julien croyait que si une violence salutaire guérissait quelquefois les maladies du corps, le fer et le feu ne peuvent arracher de l'esprit les opinions erronées. On peut-en effet traîner une victime au pied des autels ; mais son cœur continue d'abhorrer et de désavouer le sacrilège dont on a rendu sa main coupable. La tyrannie irrite et fortifie l'opiniâtreté religieuse, et dès que la persécution se calme, ceux qui ont cédé rentrent dans leur secte comme pénitents, et ceux qui ont résisté sont honorés comme des saints et des martyrs. Julien sentait qu'en adoptant la cruauté infructueuse de Dioclétien et de ses collègues, il flétrirait sa mémoire et augmenterait le triomphe de l'Église catholique, à qui la rigueur des magistrats païens avait donné de la force et des prosélytes. Pénétré de

ces maximes, et craignant de troubler le repos d'un règne mal affermi, il entonna le monde romain par une loi digne d'un homme d'État et d'un philosophe. Julien accorda une tolérance universelle à tous les sujets de l'empire, et la seule gêne qu'il imposa aux chrétiens, fut de leur ôter le pouvoir de tourmenter ceux de leurs concitoyens qu'ils flétrissaient des noms adieux d'idolâtres et d'hérétiques. On permit ou plutôt on ordonna aux païens d'ouvrir tous leurs temples [2598], et on les affranchit en même temps des lois oppressives et des vexations arbitraires qui les avaient accablés sous le règne de Constantin et de ses fils. Par le même édit, les évêques et les ecclésiastiques que le monarque arien avait bannis, furent rappelés et rétablis dans leurs églises ; les donatistes, les novatiens, les macédoniens, les eunomiens, et ceux qui, plus heureux, adhéraient à la doctrine du concile de Nicée, partagèrent la même faveur. L'empereur, qui comprenait leurs discussions théologiques, et qui s'en moquait, invita au palais les chefs des sectes ennemies, afin de jouir du spectacle de leurs violentes altercations ; et plusieurs fois les clameurs de la controverse l'obligèrent à s'écrier : *Écoutez-moi ; les Francs et les Allemands m'ont écouté.* Mais il s'aperçut bientôt qu'il avait affaire à des ennemis plus obstinés et plus implacables ; et, quoiqu'il déployât toutes les ressources de l'éloquence pour leur inspirer la concorde ou du moins la paix, il fut parfaitement convaincu, avant de les congédier ; qu'il ne devait pas craindre l'union des chrétiens. : L'impartial Ammien attribue cette clémence affectée au désir de fomentier les divisions intestines de l'Église ; et le projet insidieux de miner les fondements du christianisme s'unissait d'une manière inséparable dans le cœur de Julien à son zèle déclaré pour le rétablissement de l'ancienne religion de l'empire [2599].

Dès l'instant où Julien monta sur le trône, il prit, selon l'usage de ses prédécesseurs, le titre de souverain pontife, non seulement comme le plus honorable de ceux qui se trouvaient attachés à la dignité impériale, ruais comme le signe d'un emploi important et sacré dont il voulait remplir les devoirs avec une pieuse exactitude. Les affaires de l'État ne lui permettant pas d'assister chaque jour aux cérémonies religieuses du culte de ses sujets, il dédia une chapelle domestique au soleil, sa divinité tutélaire ; ses jardins étaient remplis de statues et d'autels consacrés aux dieux, et chaque appartement du palais paraissait un temple magnifique. Tous les matins il offrait un sacrifice au père de la lumière : il versait le sang d'une autre victime lorsque le soleil se plongeait au -dessous de l'horizon ; et son infatigable dévotion prodiguait ensuite, à différentes heures, des honneurs particuliers à la lune, aux étoiles et aux génies de la nuit. Aux fêtes solennel-les, il ne manquait pas d'aller au temple du dieu et de la déesse dont on célébrait la fête, et tâchait d'animer, par l'exemple de

son zèle, la religion du peuple et des magistrats. Loin de chercher à maintenir le pompeux appareil d'un monarque distingué par l'éclat de la pourpre et entouré des boucliers d'or de ses gardes, il sollicitait avec une ardeur respectueuse les moindres offices du culte des dieux. Au milieu de cette foule sacrée, mais licencieuse, des prêtres, des ministres inférieurs, et des danseuses dévouées au service du temple, l'empereur se chargeait d'apporter le bois, d'allumer le feu, d'égorger la victime, de plonger ses mains sanglantes dans les entrailles de l'animal, d'en tirer le cœur et le foie, et d'y lire, avec toute l'habileté d'un aruspice, les présages imaginaires des événements futurs. Parmi les païens mêmes, les hommes sages blâmaient une superstition extravagante qui affectait de mépriser les lois de la prudence et celles de la bienséance. Sous le règne d'un prince qui pratiquait rigoureusement les maximes de l'économie, les dépenses du culte religieux consumaient une ; grande partie du revenu public. Les climats les plus éloignés envoyaient sans cesse des oiseaux rares qu'on immolait sur les autels des dieux. Souvent on vit Julien sacrifier cent bœufs en un même jour et sur un seul de ces autels, et c'était une plaisanterie populaire que s'il revenait triomphant de la guerre de Perse, il éteindrait la race des bêtes à cornes. Ces frais eux-mêmes paraîtront peu considérables, si on les rapproche des magnifiques présents qu'il offrit de sa main ou qu'il adressa à tous les lieux de dévotion célèbres dans l'empire romain, ou des sommes employées à la réparation et à l'établissement des anciens temples qui avaient souffert, soit, à la longue, des insensibles outrages du temps, soit, récemment, des rapines des chrétiens. Les villes et les familles, excitées par l'exemple, les sollicitations et la libéralité du souverain, reprenaient l'usage des cérémonies qu'elles avaient négligées. *Toutes les parties du monde, s'écrie Libanius avec un pieux transport, étalaient le triomphe de la religion. On jouissait partout de l'agréable coup d'œil des autels où brûlait le feu sacré, des victimes qui versaient leur sang, de la fumée de l'encens et du cortège pompeux des prêtres et des prophètes, désormais sans crainte et à l'abri du danger. La voix de la prière et le son de la musique frappaient les oreilles sur le sommet des plus hautes montagnes, et le même bœuf qu'on offrait aux dieux en holocauste, servait à la table de leurs joyeux adorateurs [2600].*

Mais tout le génie et toute la puissance de l'empereur ne suffisaient pas pour rétablir une religion dénuée de l'appui des principes théologiques, des préceptes moraux et de la discipline ecclésiastique ; une religion qui se précipitait vers sa ruine et n'était susceptible d'aucune réforme solide et raisonnable. La juridiction du souverain pontife, surtout après qu'on eut réuni cet emploi à la dignité impériale, embrassait toute l'étendue de l'empire romain. Julien nomma pour ses vicaires, dans les diverses provinces, les prêtres et les

philosophes qu'il croyait les plus propres à l'exécution de son grand projet ; et ses lettres pastorales[2601], si l'on peut les nommer ainsi, offrent une esquisse curieuse de ses desseins et de ses intentions. Il veut que dans chaque ville l'ordre sacerdotal soit composé, sans distinction de naissance et de fortune, de ceux qui montrent le plus d'amour pour les dieux et pour les hommes. *S'ils sont coupables, continue-t-il, d'un délit scandaleux, le pontife supérieur doit les censurer ou les dégrader ; mais tant qu'ils gardent leur dignité, ils ont droit au respect des magistrats et dû peuple. Il faut que la simplicité de leur habit domestique annonce leur humilité, et que l'éclat de leurs vêtements sacrés montre l'importance de leurs fonctions. Lorsqu'ils sont appelés à leur tour au service de l'autel, ils doivent, durant le nombre de jours désignés, ne pas s'éloigner de l'enceinte du temple ; et ne pas laisser passer un seul jour sans s'acquitter des prières et des sacrifices qu'ils sont obligés d'offrir pour la prospérité de l'État et des individus. La sainteté de leur ministère exige une pureté sans tache, soit de corps, soit d'esprit ; et même en quittant le temple pour reprendre les occupations de la vie ordinaire, ils doivent observer encore plus de décence et de vertu que le reste de leurs concitoyens. Le prêtre des dieux ne doit jamais paraître aux théâtres ou dans les tavernes ; sa conversation doit être chaste, son régime frugal, et ses amis de bonne réputation. S'il va, quelquefois au Forum ou au palais, ce doit être seulement pour y défendre ceux qui ont imploré vainement la justice ou la clémence du prince ou des magistrats. Ses études doivent être analogues à la sainteté de sa profession. Les contes licencieux, les comédiens ou les satires, doivent être bannis de sa bibliothèque, qu'il est important de réduire à des ouvrages d'histoire ou de philosophie, à des histoires fondées sur la vérité, et à des écrits philosophiques qui aient du rapport avec la religion. Les systèmes impies d'Épicure et des sceptiques méritent son aversion et son mépris[2602] ; mais il doit étudier avec soin ceux de Pythagore, de Platon et des stoïciens qui enseignent unanimement qu'il y a des dieux ; que leur providence gouverne le monde ; que nous devons à leur bonté tous les avantages temporels, et qu'ils ont préparé à l'âme humaine un état futur de récompense ou de châtement. Le pontife couronne prêche ensuite, de la manière la plus persuasive, les devoirs de la bienveillance et de l'hospitalité ; il exhorte le clergé inférieur à recommander la pratique universelle de ces vertus, promet de donner aux prêtres indigents les secours du trésor public, et annonce la résolution d'établir dans toutes les villes des hôpitaux où les pauvres seront reçus sans distinction de pays et de religion. Julien voyait avec envie les règlements sages et humains de l'Église ; il ne craint pas de déclarer qu'il veut priver les chrétiens des éloges et des avantages que leur a valus la pratique exclusive de la charité et de la bienfaisance[2603]. Il aurait pu, dans les mêmes vues, adopter plusieurs institutions des chrétiens dont le succès faisait sentir*

l'importance. Mais s'il eût réalisé ces plans de réforme imaginaire, sa copie imparfaite et forcée aurait été moins utile au paganisme qu'honorable à ses ennemis[2604]. Les gentils, qui suivaient eh paix les usages de leurs ancêtres, furent plus surpris que charmés de l'introduction de ces mœurs étrangères, et, durant le court intervalle de son règne, Julien eut souvent occasion de se plaindre du défaut de ferveur de son parti[2605].

Son fanatisme le portait à regarder les amis de Jupiter comme ses amis personnels ; et quoique dans sa prévention ce prince fit peu de cas de la constance des chrétiens, il admirait et récompensait la noble persévérance de ceux des idolâtres qui avaient préféré la faveur des dieux à celle d'un empereur[2606]. Ceux qui étaient en même temps disciples de la littérature et de la religion des Grecs, avaient un titre de plus à son amitié ; car Julien plaçait les Muses au nombre de ses divinités tutélaires. Les mots de piété et de littérature étaient presque synonymes dans son système de religion[2607] ; et une foule de poètes, de rhéteurs et de philosophes, se rendaient en hâte à la cour impériale poser y remplir les places des évêques qui avaient séduit la crédulité de Constance. Son successeur estimait plus les liens de l'initiation que ceux de la parenté ; il choisit ses favoris parmi les sages les plus profondément instruits dans les sciences occultes de la magie et de la divination ; et tout imposteur qui avait la prétention de révéler les secrets de l'avenir, était sûr de jouir à l'instant même des honneurs et de la fortune[2608]. Entre tous les philosophes, Maxime obtint la première place dans l'amitié de son auguste disciple, qui, au milieu de l'incertitude inquiétante de la guerre civile, lui communiquait sans réserve ses actions, ses sentiments et ses desseins sur la religion[2609]. Dès que Julien fut établi dans le palais de Constantinople, il appela auprès de lui Maxime, qui résidait alors à Sardes, ville de Lydie, et Chrysanthé, qui partageait les études et les travaux de Maxime. Le prudent et superstitieux Chrysanthé ne voulut pas faire un voyage sur lequel les règles de la divination annonçaient des présages très funestes ; mais son compagnon, dont le fanatisme était plus hardi, continua d'interroger-le ciel jusqu'à ce qu'il eût arraché des dieux une approbation apparente de ses projets et de ceux de l'empereur. Le voyage de Maxime à travers les villes de l'Asie étala le triomphe de la vanité philosophique ; les magistrats s'efforcèrent à l'envi d'accueillir honorablement l'ami de leur souverain. Julien prononçait un discours au sénat lorsqu'on l'instruisit de l'arrivée de Maxime. Il s'arrêta sur-le-champ, fut à la rencontre du philosophe, et, après l'avoir embrassé avec tendresse, le conduisit par la main au milieu de l'assemblée, et déclara en public tout ce qu'il devait à ses instructions. Le philosophe[2610], qui ne tarda pas à obtenir la confiance de l'empereur et à influencer sur les conseils de l'empire, se

laissa insensiblement séduire par les tentations qu'on rencontre à la cour. Il s'habilla d'une manière plus brillante ; son maintien prit de la fierté, et, sous le règne suivant, il se vit exposé à d'humiliantes recherches sur les moyens que le disciple de Platon avait employés pour amasser pendant la courte durée de sa faveur une fortune si scandaleuse. Dans le nombre des autres philosophes ou sophistes que le caprice du prince ou les succès de Maxime avaient attirés dans la résidence impériale, peu parvinrent à conserver leur innocence et leur réputation[2611]. L'argent, les terres et les maisons qu'on leur prodiguait, ne satisfirent pas leur avarice ; le souvenir de leur pauvreté et de leurs protestations de désintéressement excitait avec justice l'indignation du peuple. Il n'est pas possible qu'ils soient parvenus à tromper toujours la pénétration de Julien ; mais il se refusait à mépriser, pour leur caractère, des hommes dont il estimait les talents ; les abandonner, d'ailleurs, c'était s'exposer au double reproche d'imprudence et de légèreté, et dégrader aux yeux des profanes la gloire des lettres et de la religion [2612].

La faveur de Julien se partageait d'une manière presque égale entre les païens qui avaient eu la fermeté de tenir au culte de leurs ancêtres, et ceux des chrétiens qui embrassaient prudemment la religion de leur souverain. En acquérant de nouveaux prosélytes[2613], il satisfaisait sa superstition et sa vanité, ses passions dominantes ; et on l'entendit déclarer, avec l'enthousiasme d'un missionnaire, que quand même il aurait rendu chaque individu plus opulent que Midas, et chaque ville plus grande que Babylone, il ne se croirait pas le bienfaiteur du genre humain, à moins d'avoir fait cesser en même temps la révolte impie de ses sujets contre les dieux immortels[2614]. Un prince qui étudiait la nature humaine et qui possédait les trésors de l'empire romain, adaptait sans peine à toutes les classes de chrétiens ses arguments, ses promesses et ses récompenses[2615] ; et le mérite d'une conversion bien placée suppléait, dans son esprit, aux défauts du candidat, ou même expiait le délit du criminel. Comme les armées sont l'agent le plus irrésistible de l'autorité absolue, Julien eut un soin particulier de corrompre la religion de ses troupes. Toutes ses mesures, si elles ne s'y prêtaient pas de bon cœur, devenaient dangereuses et inutiles ; la disposition naturelle des soldats rendit cette conquête aussi aisée qu'elle était importante. Les légions de la Gaule se dévouèrent à la foi ainsi qu'à la fortune de leur chef victorieux, et, même avant la mort de Constance, il eut la satisfaction d'annoncer à ses amis qu'elles assistaient, avec une dévotion fervente et un appétit vorace, aux hécatombes de bœufs gras qu'il offrait continuellement dans son camp[2616]. Les armées de l'Orient, accoutumées à marcher sous l'étendard de la croix et sous celui de Constance, exigèrent une méthode plus adroite et plus

dispendieuse. Aux fêtes solennelles, l'empereur recevait l'hommage et récompensait le mérite de ses guerriers. Les enseignes militaires de Rome et de la république environnaient son trône ; on avait effacé du *labarum* le saint nom du Christ ; et les emblèmes de la guerre, de la majesté du prince et de la superstition païenne, se trouvaient si habilement confondus, que le sujet fidèle encourait le reproche d'idolâtrie lorsqu'il saluait respectueusement la personne ou l'image de son souverain. Tous les soldats passaient en revue, et chacun recevait de la main de Julien un don proportionné à son rang et à ses services ; mais on existait auparavant qu'il jetait des grains d'encens dans le feu qui brûlait sur l'autel. Quelques chrétiens résistèrent, d'autres se repentirent ; mais le plus grand nombre, séduit par la vue de l'or, et intimidé par la présence de l'empereur, contractait l'engagement criminel, et toutes les considérations possibles de devoir et d'intérêt assuraient pour l'avenir leur persévérance dans le culte des dieux. Julien, en usant souvent de ces artifices, et en prodiguant des sommes qui auraient payé le service de la moitié des peuples de la Scythie, obtint à son armée la protection imaginaire des dieux, et s'acquittait plus réellement le ferme appui des légions romaines[2617]. Il est d'ailleurs plus que vraisemblable que le rétablissement du paganisme et la faveur qu'on lui accordait firent connaître une multitude de prétendus chrétiens qui, dans des vues temporelles, s'étaient soumis à la religion du règne précédent, et retournèrent ensuite, avec la même flexibilité de conscience, au culte qu'embrassèrent les successeurs de Julien.

Tandis que le zélé monarque s'occupait sans relâche du rétablissement et de la propagation de la religion de ses aïeux, il forma l'extraordinaire projet de relever le temple de Jérusalem. Dans une épître adressée aux Juifs[2618] dispersés dans les provinces de l'empire, il plaint leur infortune, condamne leurs oppresseurs, lotie leur constance, déclare qu'il les protégera, et se flatte de cette pieuse espérance qu'à son retour de la guerre de Perse, il lui sera permis d'adorer avec reconnaissance le Tout-Puissant dans sa sainte ville de Jérusalem. La superstition aveugle et la servitude abjecte de ces infortunés proscrits pouvaient exciter le mépris d'un empereur philosophe : mais leur haine implacable pour les disciples du Christ leur valut l'amitié de Julien. La stérile synagogue abhorrait et enviait la fécondité de l'Église rebelle ; le pouvoir des Juifs n'égalait pas leur méchanceté ; mais leurs plus graves rabbins approuvaient le meurtre secret d'un apostat[2619], et leurs clameurs séditieuses avaient souvent éveillé l'indolence des magistrats païens. Devenus, sous le règne de Constantin, sujets de leurs enfants révoltés, ils ne tardèrent pas à éprouver toute la dureté de la tyrannie domestique. Les princes chrétiens annulèrent peu à peu les immunités civiles que leur avait

accordées ou assurées Sévère, et une émeute imprudente, qui s'éleva parmi ceux de la Palestine[2620], sembla justifier les vexations lucratives qu'inventèrent les évêques et les eunuques de la cour de Constance. Le patriarche juif, qui exerçait toujours une juridiction précaire, résidait à Tibérias[2621] ; et les autres villes de la Palestine étaient habitées par les restes d'un peuple tendrement attaché à la terre promise. Mais on renouvela l'édit d'Adrien, on lui donna une nouvelle force ; ils virent de loin les murs de la sainte cité ; profanes à leurs yeux par le triomphe de la croix et la dévotion des chrétiens[2622].

Jérusalem, placée au milieu d'un pays stérile et plein de rochers[2623], renferme dans ses murs les deux montagnes de Sion et d'Acra, et forme un ovale d'environ trois milles d'Angleterre[2624]. La partie supérieure de la ville et la forteresse de David se trouvaient au sud, sur la pente escarpée de la montagne de Sion ; au côté septentrional, les bâtiments de la ville basse se montraient sur le sommet spacieux, du mont Acra ; le temple majestueux de la nation juive couvrait une partie de la colline qu'on nommait Moriah, et que l'industrie de l'homme avait aplanie. Après la destruction totale du temple par les armes de Titus et d'Adrien, la charrue passa en signe d'interdiction sur le terrain sacré. La montagne de Sion fut abandonnée, et l'emplacement de la ville basse fut rempli par les édifices publics et privés de la colonie Ælienne, qui se répandit sur la colline adjacente du Calvaire. Des monuments d'idolâtrie souillèrent ces lieux révéérés : et, soit à dessein, soit par hasard, on dédia une chapelle à Vénus, à l'endroit même qu'avaient sanctifié la mort et la résurrection de Jésus-Christ[2625]. Environ trois siècles après ces étranges événements, la profane chapelle de Vénus fut démolie par ordre de Constantin, et le déblaiement de la terre et des pierres amassées en ce lieu découvrit au monde le saint-sépulcre. Le premier empereur chrétien éleva sur ce terrain mystique une magnifique église, et sa pieuse libéralité s'étendit sur tous les lieux qu'avait consacrés la présence des patriarches, des prophètes et du fils de Dieu[2626].

Le désir passionné de : contempler les monuments de notre rédemption, amenait à Jérusalem une foule successive de pèlerins qui venaient des bords de l'océan Atlantique et des pays de l'Orient les plus éloignés[2627] ; leur piété s'autorisait de l'exemple de l'impératrice Hélène, qui paraît avoir réuni la crédulité d'un âge avancé à la ferveur d'une nouvelle convertie. Les sages et les héros qui ont visité le théâtre de la sagesse et de la gloire des anciens, ont senti que le génie de ces lieux les inspirait[2628] ; et le chrétien qui s'agenouillait devant le Saint-Sépulcre attribuait la vivacité de sa foi et

la ferveur de sa dévotion à l'influence plus immédiate de l'esprit de Dieu. Le zèle, peut-être la cupidité du clergé de Jérusalem, excitait et multipliait ces utiles voyages. D'après une tradition qu'on dit incontestable, les prêtres indiquaient l'endroit où s'était passé chaque événement digne de souvenir. Ils montraient les instruments de la passion de Jésus-Christ ; les clous et la lance qui avaient percé ses mains, ses pieds et son côté ; la couronne d'épines qu'on avait placée sur sa tête ; la colonne où il fut battu de verges, et particulièrement cette croix où il expira, qu'on avait tirée du milieu des décombres sous le règne de l'un des princes qui placèrent le symbole du christianisme sur la bannière des légions romaines[2629]. Les miracles qui semblaient nécessaires pour expliquer comment elle s'était si extraordinairement conservée et comment on l'avait découverte si à propos, se propagèrent par degrés et sans opposition. L'évêque de Jérusalem avait la garde de la *vraie croix* ; il la montrait solennellement le jour de Pâques, et la dévotion curieuse des pèlerins, que lui seul avait le droit de satisfaire, obtenait de lui de petits morceaux de ce bois qu'ils garnissaient d'or et de pierreries, et qu'ils portaient en triomphe dans leur patrie. Mais comme cette branche de commerce si lucrative se serait bientôt épuisée, on crut devoir supposer que le bois merveilleux avait une force de végétation secrète, et que sa substance, diminuée chaque jour, demeurait toujours entière[2630]. On serait peut-être tenté de croire que l'influence des ligua et la conviction d'un miracle perpétuel durent avoir de salutaires effets sur la morale ainsi que sur la foi du peuple. Toutefois les plus respectables des écrivains ecclésiastiques se sont vus contraints d'avouer que non seulement on voyait dans les rues de Jérusalem le tumulte des affaires et des plaisirs[2631], mais que les habitants de la cité sainte étaient familiarisés avec tous les crimes, avec l'adultère, le vol, l'idolâtrie, le meurtre et l'empoisonnement[2632]. La richesse et la prééminence de l'église de Jérusalem excitèrent l'ambition des candidats à l'épiscopat, soit ariens, soit orthodoxes ; et les vertus de Cyrille, qu'on a depuis honoré du nom de saint, brillèrent plus dans l'exercice des fonctions de son ministère[2633] que dans les moyens qu'il avait employés pour y parvenir.

L'ambition et la vanité pouvaient inspirer à Julien le désir de rendre au temple de Jérusalem[2634] son antique gloire. Les chrétiens étant fermement convaincus qu'un arrêt de destruction avait à jamais frappé tout l'édifice de la loi de Moïse, il voulait tirer du succès de son entreprise un argument spécieux contre la loi due aux prophéties et la vérité de la révélation[2635]. Le culte spirituel de la synagogue lui déplaisait mais il approuvait les institutions de Moïse, qui n'avait pas dédaigné d'adopter plusieurs des rites et des cérémonies de l'Égypte[2636]. Un polythéiste qui ne cherchait qu'à multiplier le

nombre des dieux, adorait sincèrement la divinité locale et nationale des Juifs[2637] ; et telle était l'avidité de Julien pour les sacrifices, qu'il est possible que son émulation ait été excitée par la piété de Salomon, qui, lors de la dédicace du temple, immola vingt-deux mille bœufs et cent vingt mille moutons[2638]. Ces considérations purent influencer sur ses desseins ; mais la perspective d'un avantage important et immédiat ne permit pas à l'impatient monarque d'attendre l'événement éloigné et incertain de la guerre de Perse. Il résolut d'élever sans délai, sur la colline de Moriah, qui surpassait les autres en fauteur, un temple magnifique qui éclipsât la splendeur de l'église de la Résurrection, placée près de là sur le Calvaire, de créer un ordre de prêtres qui fussent intéressés à dévoiler l'artifice et à arrêter l'ambition des chrétiens leurs rivaux, et d'y établir une nombreuse colonie de Juifs dont le fanatisme opiniâtre serait toujours prêt à seconder et même à prévenir les mesures hostiles du gouvernement païen. Parmi les amis de l'empereur, si toutefois les noms d'empereur et d'ami peuvent aller ensemble, la première place était assignée par Julien lui-même au savant et vertueux Alypius[2639]. Une justice rigoureuse et une mâle fermeté tempéraient l'humanité d'Alypius ; et, tandis qu'il exerçait ses talents dans l'administration de la Bretagne, il imitait dans ses compositions poétiques la douceur et l'harmonie des odes de Sapho. Ce ministre, à qui Julien communiquait sans réserve ses fantaisies les plus légères et ses desseins les plus graves, fut chargé de rebâtir le temple de Jérusalem et de lui rendre sa beauté primitive. Alypius demanda et obtint un ordre qui enjoignait au gouverneur de la Palestine de lui donner tous les secours possibles. Au signal donné par leur puissant libérateur, les Juifs accoururent de toutes les provinces de l'empire sur la montagne sainte, et leur triomphe insolent alarma et irrita les chrétiens qui se trouvaient à Jérusalem. Le désir de reconstruire le temple a toujours été, depuis sa destruction, la passion dominante des enfants d'Israël. Dans ce fortuné moment, les hommes oublièrent leur avarice, et les femmes leur délicatesse. La vanité des riches se servit de bûches et de pioches d'argent, et on vit porter des décombres dans des manteaux de pourpre et de soie. Toutes les bourses s'ouvrirent ; chacun prit part à ces pieux travaux, et un peuple entier exécuta avec enthousiasme les ordres d'un grand monarque[2640].

Mais, dans cette occasion, les efforts réunis du pouvoir et de l'enthousiasme demeurèrent infructueux, et l'emplacement du temple juif, occupé aujourd'hui par une mosquée musulmane[2641], présentait toujours l'édifiant spectacle de la ruine et de la désolation. L'absence et la mort de l'empereur, les nouvelles maximes d'un règne chrétien, expliquent peut-être l'interruption d'un ouvrage difficile, commencé seulement six mois avant la mort de Julien[2642] ; mais les chrétiens

devaient naturellement se flatter de la pieuse espérance que, dans cette lutte remarquable, un miracle signalé vengerait l'honneur de la religion. Des contemporains dont le témoignage est d'ailleurs imposant, attestent, avec quelques différences dans leur récit, que des tourbillons de vent et de feu renversèrent et dispersèrent les nouveaux fondements du temple[2643]. Cet événement a été décrit par saint Ambroise, évêque de Milan[2644], dans une lettre à l'empereur Théodose, qui doit provoquer toute l'animadversion des juifs ; par l'éloquent saint Chrysostome[2645], qui pouvait en appeler aux souvenirs des vieillards de son d'Antioche ; et par saint Grégoire de Nazianze[2646], qui publia une relation du miracle avant la fin de la même année. Le dernier déclare hardiment que les infidèles ne contestaient pas cet événement surnaturel ; et quelque étrange que paraisse son assertion, elle est confirmée par le témoignage irrécusable d'Ammien Marcellin[2647]. Ce guerrier philosophe, qui aimait les vertus de son maître sans adopter ses préjugés, a raconté, dans l'histoire judicieuse et pleine de candeur qu'il nous a donnée de son temps, les obstacles extraordinaires qui arrêtaient le rétablissement du temple de Jérusalem. *Tandis qu'Alypius, dit-il, aidé du gouverneur de la province, pressait les travaux avec ardeur, de redoutables globes de feu sortirent du milieu des fondements ; ils éclatèrent fréquemment sur les ouvriers ; ils les blessèrent, ils leur rendirent quelquefois le terrain inaccessible ; et ce feu vainqueur continuant à s'élancer avec opiniâtreté sur les travailleurs, comme s'il eût été résolu à les éloigner, on abandonna l'entreprise.* Une pareille autorité devrait satisfaire le croyant et étonner l'incrédule ; mais le philosophe demandera de plus le témoignage authentique d'un spectateur intelligent et impartial. Au milieu de cette crise importante, tout phénomène singulier de la nature prenait l'apparence et produisait les effets d'un véritable prodige[2648]. Le pieux artifice du clergé de Jérusalem et la crédulité du peuple ne tardèrent pas à embellir et à exagérer cette glorieuse délivrance ; et, vingt ans après, un historien romain, qui mettait peu d'importance aux querelles des théologiens, a pu orner son ouvrage de ce prodige remarquable et éclatant[2649].

Le rétablissement du temple juif avait une liaison secrète avec la ruine de l'Église chrétienne. Julien continuait à maintenir la liberté du culte religieux ; sans laisser voir si cette tolérance universelle venait de sa bonté ou de sa justice. Il affectait de plaindre les malheureux chrétiens, qui se méprenaient sur l'objet le plus important de la vie ; mais son mépris taisait tort à sa compassion, et la haine aigrissait son mépris ; il exprimait ses opinions par ces sarcasmes qui causent une blessure profonde et mortelle quand ils sortent de la bouche d'un souverain : Sachant que les chrétiens se glorifiaient du nom de leur rédempteur, il autorisa et peut-être ordonna le surnom moins

honorable de *galiléens* [2650]. Il déclara que la folie des galiléens, qu'il peignait comme des fanatiques dignes du mépris des hommes et de la haine des dieux, avait mis l'empire sur le bord de sa ruine ; et il insinue, dans un de ses édits, qu'une salutaire violence est quelquefois nécessaire à la guérison d'un malade frénétique [2651]. Julien, dans ses sentiments et dans sa conduite, se conforma à cette idée peu généreuse, que, selon la différence de leurs opinions religieuses, une partie de ses sujets méritait sa faveur et son amitié, tandis que l'autre avait droit seulement aux avantages ordinaires que sa justice ne pouvait refuser à des citoyens soumis [2652]. D'après ce principe, source féconde d'injustices et de vexations, il transféra aux pontifes de sa religion l'administration des parties considérables du revenu public, que la piété de Constantin et de ses fils avait accordée à l'Église. L'orgueilleux système des immunités et des honneurs du clergé, qu'on avait enlevé avec tant d'art et de travaux, fut anéanti ; la rigueur des lois détruisit les espérances qu'on formait sur la libéralité des mourants, et les prêtres du christianisme se virent confondus avec la dernière et la plus ignominieuse classe du peuple. La sagesse d'un prince orthodoxe adopta bientôt après ceux de ces règlements qui parurent nécessaires pour réprimer l'ambition et la cupidité des ecclésiastiques. Les distinctions particulières que la politique ou la superstition a prodiguées à l'ordre sacerdotal, ne *doivent* regarder que les prêtres qui professent la religion de l'État ; mais les préjugés et la passion dominaient le législateur, et les insidieuses combinaisons de Julien avaient pour objet de priver les chrétiens de tous les honneurs et de tous les avantages temporels qui les taisaient paraître respectables aux yeux du genre humain [2653].

On a critiqué sévèrement et avec raison la loi qui défendit aux chrétiens d'enseigner les arts de la grammaire et de la rhétorique [2654]. Les motifs que donne l'empereur pour justifier cette disposition tyrannique, ont pu commander pendant sa vie le silence des esclaves et l'approbation des flatteurs. Il abuse du sens ambigu d'un mot qu'on pouvait appliquer indifféremment à la langue et à la religion des *Grecs*. Il observe avec dédain que les hommes qui exaltent le mérite d'une foi implicite, sont hors d'état de réclamer ou de se procurer les avantages de la science ; il prétend que, s'ils refusent d'adorer les dieux d'Homère et de Démosthènes, ils doivent se contenter d'expliquer les évangiles de Luc et de Matthieu dans les églises des galiléens [2655]. Dans toutes les villes de l'empire romain, l'éducation de la jeunesse était confiée à des maîtres de grammaire et de rhétorique, nommés par les magistrats, payés par le public, et distingués par d'honorables et d'utiles privilèges. L'édit de Julien paraît comprendre les médecins et les professeurs de tous les arts libéraux ; et le prince, qui se réservait le droit d'approuver le choix des

candidats, recevait ainsi des lois le moyen de séduire ou de punir la persévérance religieuse des plus savants d'entre les chrétiens [2656]. Dès que la démission des maîtres les plus obstinés [2657] eut établi l'empire des sophistes gentils, l'empereur invita la génération naissante à fréquenter les écoles publiques, convaincu avec raison que ces esprits encore tendres y recevraient les impressions de la littérature et de l'idolâtrie des Grecs. Lorsque les scrupules des jeunes chrétiens ou de leurs parents les empêchaient de se livrer à ; cette dangereuse méthode d'instruction, ils se voyaient contraints de renoncer aux avantages d'une bonne éducation : l'empereur avait lieu de croire qu'en peu d'années l'Église retomberait dans sa simplicité primitive, et qu'à ses théologiens, doués de savoir et d'éloquence autant que le pouvait comporter leur siècle, succéderait bientôt une génération d'aveugles et d'ignorants fanatiques, incapables de défendre la vérité de leurs principes et d'exposer les nombreuses extravagances du polythéisme [2658].

Julien avait sans doute le désir et le projet de priver les chrétiens des avantages que donnent les richesses, les lumières et l'autorité ; mais leur injuste exclusion de toutes les charges lucratives et de tous les emplois de confiance, paraît avoir été le résultat de son système général, plutôt que la suite immédiate d'aucune loi positive [2659]. Le mérite supérieur obtenait peut-être quelques exceptions extraordinaires ; mais la plupart des officiers chrétiens furent insensiblement privés de leurs emplois dans l'administration, dans l'armée et dans les provinces. Les espérances de la jeunesse chrétienne furent entièrement anéanties par la partialité déclarée : du prince, qui avertit malignement les adorateurs du Christ qu'il n'était pas pertuis à un chrétien de se servir du glaive de la justice ou de la guerre, et fit soigneusement environner le camp et les tribunaux des bannières de l'idolâtrie. Il confiait les pouvoirs du gouvernement à des païens qui montraient un zèle ardent pour la religion de leurs ancêtres ; et comme les règles de la divination dirigeaient souvent son choix, les favoris qu'il préférait comme les plus agréables aux dieux, n'obtenaient pas toujours l'approbation publique [2660]. Les chrétiens eurent beaucoup à souffrir, et plus encore à craindre, sous l'administration de leurs entremis. Julien abhorrait la cruauté par caractère, et le soin de sa réputation exposée aux vœux de l'univers ne permettait plus au monarque philosophe de violer les lois de la justice et de la tolérance, qu'il avait lui-même si récemment établies. Mais ceux qui exerçaient son autorité dans les provinces, se trouvaient moins sous les regards du public. Revêtus d'une autorité arbitraire, ils suivaient les désirs plutôt que les ordres de leur souverain, et accablaient- sans crainte de vexations secrètes des sectaires à qui on ne leur permettait pas d'accorder la gloire du martyr ; et l'empereur,

après avoir dissimulé, aussi longtemps qu'il lui était possible, les injustices commises en son nom, faisait connaître, par des reproches modérés et de grandes récompenses, le sentiment que lui inspirait réellement la conduite de ses officiers[2661].

La loi qui condamnait les chrétiens à l'entière réparation des temples détruits sous le règne précédent, était le moyen de tyrannie le plus efficace que l'on pût employer contre eux. Le zèle de l'Église triomphante n'avait pas toujours attendu la sanction de l'autorité publique ; et les évêques, sûrs de l'impunité, avaient souvent attaqué et démoli, à la tête de leur congrégation, les forteresses du prince des ténèbres. Chacun connaissait les terres sacrées qui avaient enrichi le patrimoine du souverain ou celui du clergé, et leur restitution ne fut pas difficile ; mais les chrétiens avaient bâti des églises sur ces terres, et sur les ruines des temples païens ; et comme il fallait démolir l'égalise avant de pouvoir rebâtir le temple, l'un des partis applaudissait à la justice et à la piété de l'empereur, tandis que l'autre déplorait et abhorrait sa violence sacrilège[2662]. Lorsque le terrain était libre, le rétablissement des immenses édifices qu'on avait rasés et la restitution des ornements précieux qu'on avait convertis à l'usage du culte des chrétiens, donnaient lieu à un long ; chapitre de dommages et intérêts. Ceux qui avaient fait le mal, n'avaient ni les moyens ni la volonté de satisfaire à la demande de ces sommes accumulées ; et un législateur impartial aurait montré de la sagesse, en prononçant d'une manière équitable et modérée sur les plaintes et les réclamations. Les imprudents édits de Julien jetèrent tout l'empire, et l'Orient en particulier, dans la confusion ; et les magistrats gentils, excités par le fanatisme et la vengeance, abusèrent du rigoureux privilège que leur donnait la loi romaine, qui substitue à la propriété la personne du débiteur insolvable. Sous le dernier règne, Marc, évêque d'Aréthuse[2663], avait employé, pour la conversion de son peuple, des armes plus efficaces que celles de la persuasion[2664]. Les magistrats réclamèrent la valeur entière d'un temple qu'avait détruit son zèle intolérant ; mais, bien instruits de sa pauvreté, ils voulaient seulement amener son caractère inflexible à la promesse d'une légère compensation. Ils firent saisir le vieux prélat ; on le battit cruellement de verges, on lui arracha la barbe, et son corps, nu et couvert de miel, fut suspendu en l'air dans un filet, et exposé à la morsure des insectes et aux rayons du soleil brûlant de la Syrie[2665]. Ainsi suspendu Marc, continuait à se glorifier de son crime, et à insulter à la rage impuissante de ses persécuteurs. A la fin, arraché de leurs mains, il jouit de tout l'honneur de son triomphe. Les ariens célébrèrent la vertu de leur pieux confesseur ; les catholiques le réclamèrent[2666] ; et ceux des païens qui n'avaient pas été susceptibles de honte et de remords, craignirent désormais de se permettre des cruautés inutiles[2667].

Julien lui laissa la vie ; mais si, comme on le dit, l'évêque d'Aréthuse avait sauvé l'enfance de Julien [2668], la postérité condamnera l'ingratitude de l'empereur, plutôt que de donner des éloges à sa clémence.

Les rois de Syrie, macédoniens, avaient consacré à Apollon un lieu de dévotion, qui se trouvait à cinq milles d'Antioche, et qui était un des plus agréables du monde païen [2669]. On y voyait un magnifique temple en l'honneur du dieu du jour. Sa statue colossale [2670] remplissait presque en entier le vaste sanctuaire qu'embellissaient l'or, les pierres précieuses, et le talent des artistes grecs. Le dieu était penché ; il tenait une coupe d'or à la main, et faisait une libation sur la terre, comme s'il suppliait cette mère vénérable de rendre à ses embrassements la belle et froide Daphné ; car la fiction avait pris soin d'ennobler le terrain consacré, et l'imagination des poètes de Syrie avait transporté ce conte d'amour des bords du Pénée à ceux de l'Oronte. La colonie royale d'Antioche suivait les anciens rites de la Grèce. Un ruisseau prophétique, dont les prédictions égalèrent, pour l'autorité et la réputation, celles de l'oracle de Delphes, s'écoulait de la source cantalienne de Daphné [2671]. Au moyen d'un privilège particulier qu'on acheta de la ville d'Élis, on construisit, dans les champs voisins, un stade [2672]. Les jeux olympiques se célébrèrent aux dépens de la ville, et un revenu de *trente mille livres sterling* était affecté aux plaisirs du public [2673]. L'abord continu des pèlerins et des curieux forma insensiblement, aux environs du temple, le village de Daphné, qui, par son étendue, sa population et sa richesse, ressemblait, sans en avoir le titre, à une ville de province. Le temple et le village étaient cachés dans un bois capais de lauriers et de cyprès de dix milles de tour, et qui, dans les plus grandes chaleurs de l'été, offrait un asile plein de fraîcheur et impénétrable aux rayons du soleil. Mille courants de l'eau la plus pure, sortant de toutes les collines, conservaient la verdure du sol et la température de l'air ; des sons harmonieux et des odeurs aromatiques y ravissaient les sens ; la santé et la joie, le plaisir et l'amour, habitaient ce bocage paisible. Le jeune homme ardent y poursuivait, comme Apollon, l'objet de ses désirs ; et le sort de Daphné avertissait les timides jeunes filles du danger d'une réserve hors de saison. Le soldat et le philosophe évitaient sagement les tentations de ce lieu aux délices [2674], où le plaisir, prenant le caractère de la religion, amollissait peu à peu la fermeté des vertus les plus courageuses. Mais le bocage de Daphné n'en obtint pas moins, durant plusieurs siècles, la vénération des naturels du pays et des étrangers : la munificence des empereurs augmenta les privilèges attachés à ce terrain sacré, et chaque génération accrut la splendeur du temple par de nouveaux ornements [2675].

Lorsque Julien se mit en route pour aller rendre hommage à l'Apollon de Daphné, dont on célébrait la fête, sa dévotion se monta au dernier degré de la ferveur. Sa vive imagination entrevoyait déjà toute la pompe des victimes, des libations et des cérémonies du temple ; une longue procession de jeunes garçons et de jeunes filles, revêtus de robes blanches, symbole de leur pureté, et le concours tumultueux d'un peuple innombrable : mais le zèle de la ville d'Antioche avait pris, depuis l'établissement du christianisme, une direction différente. Au lieu des hécatombes de bœufs gras, sacrifiés par les diverses familles d'une ville opulente à la divinité tutélaire de l'endroit, il se plaint de n'avoir trouvé qu'une oie, fournie par un prêtre, pâle et solitaire habitant de ce temple tombé en ruines [2676]. L'autel était abandonné, l'oracle ne parlait plus, et les cérémonies funéraires du christianisme profanaient cette terre sacrée le corps de saint Babylas [2677], évêque d'Antioche, qui mourut en prison lors de la persécution de Dèce, après avoir reposé près d'un siècle dans son tombeau, avait été transporté au milieu du bocage de Daphné, par l'ordre du César Gallus. On y avait élevé une magnifique église ; une portion des terres sacrées avait été appliquée à l'entretien du clergé et aux funérailles des chrétiens d'Antioche, jaloux de reposer aux pieds de leur évêque ; les prêtres d'Apollon s'étaient retirés, avec leurs sectaires, remplis d'indignation et d'effroi. Lorsqu'une autre révolution sembla rétablir la fortune du paganisme, on démolit l'église de saint Babylas, et on ajouta de nouveaux bâtiments à l'édifice à demi ruiné qu'avait fait construire la piété des rois de Syrie. Mais l'un des premiers soins de Julien, et celui dont il s'occupa le plus, fut de délivrer son dieu opprimé de l'odieuse présence des chrétiens morts ou vivants ; qui avaient éteint la voix de l'imposture et de l'enthousiasme [2678]. Il purifia ce lieu d'infection, d'après les lois des anciens rituels ; on enleva les corps avec décence, et on permit aux ministres de l'Église de porter les restes de saint Babylas dans les murs d'Antioche, d'où on les avait tirés. Le zèle des chrétiens dédaigna l'humble conduite qui aurait pu adoucir la malveillance d'un gouvernement ennemi de leur religion. Une multitude innombrable accompagna, suivit ou recommanda [2679]. D'après cet aveu fait à demi et avec tant de peine, on peut croire, ainsi que le disent les historiens ecclésiastiques, que dans les villes de Gaza, d'Ascalon. de Césarée, d'Héliopolis, etc., les païens abusèrent., sans prudence et sans remords, d'un instant de prospérité ; que la mort seule termina les tortures des malheureuses victimes de leur cruauté ; qu'on traîna leurs corps dans les rues, et que, dans la rage universelle, des cuisiniers les percèrent de, leurs broches, des femmes de leurs quenouilles ; qu'enfin, les entrailles des prêtres et des vierges, après avoir souillé la bouche de ces fanatiques sanguinaires, furent meulées d'orge et jetées

aux animaux immondes de la ville[2680]. Ces traits de frénésie religieuse présentent la nature humaine sous le jour le plus méprisable et le plus odieux ; mais le massacre d'Alexandrie, attire encore plus l'attention, par la certitude du fait, le rang des victimes, et la splendeur de cette capitale de l'Égypte.

George[2681], que l'origine de sa famille et le lieu de son éducation ont fait surnommer de Cappadoce, était né dans l'atelier d'un foulon, à Épiphanie, ville de Cilicie. Les talents d'un parasite l'élevèrent à la fortune, malgré son origine obscure et même servile. Ses protecteurs, qu'il flattait assidûment, lui procurèrent une commission lucrative : on le chargea de fournir aux troupes du porc salé. L'emploi était ignoble ; il le rendit infâme. Il accumula des richesses par les plus vils moyens que puissent inspirer la fraude et la corruption ; et ses malversations devinrent si notoires, qu'il fut forcé : de s'enfuir pour échapper aux recherches, de la justice. Après cette aventure, dans laquelle il paraît avoir sauvé sa fortune aux dépens de son honneur, George embrassa l'arianisme de bonne foi, ou par hypocrisie. Aimant les lettres, ou affectant un goût qu'il n'avait pas, il rassembla une collection précieuse de livres d'histoire, de rhétorique, de philosophie et de théologie[2682], et la faction dominante le porta sur le siège de saint Athanase. L'entrée du nouvel archevêque frit celle d'un conquérant barbare, et la cruauté, l'avarice, souillèrent chaque instant de son règne. Les catholiques d'Alexandrie et d'Égypte se croyaient abandonnés à un tyran, que son naturel et son éducation rendaient propre au rôle de persécuteur ; mais sa main impartiale étendit le poids de l'oppression sur tous les divers habitants de son vaste diocèse. Le primat de l'Égypte, en étalant le faste et l'insolence de sa dignité, laissait toujours apercevoir les vices de sa basse extraction. Le monopole inique et presque universel du nitre, du sel, du papier, des funérailles, etc., qu'il vint à bout d'obtenir, appauvrit les marchands de sa capitale, et le père spirituel d'un grand peuple daigna s'abaisser aux viles fonctions d'un délateur. Les habitants d'Alexandrie ne purent jamais oublier ni lui pardonner l'impôt sur toutes les maisons de la ville, dont il avait donné l'idée, sous prétexte que le fondateur avait transmis la propriété du sol aux Ptolémées et aux Césars ses successeurs. Les gentils, qui s'étaient flattés de l'espoir de la liberté et de la tolérance, excitèrent sa cupidité ; et les riches temples d'Alexandrie furent pillés ou insultés par le fier prélat, qui s'écriait d'une voix élevée et menaçante : *Jusqu'à quand laissera-t-on subsister ces sépulcres ?* La fureur, ou plutôt la justice du peuple le chassa de son siège sous le règne de Constance ; et ce ne fut pas sans de violents efforts que l'autorité civile et militaire de l'État parvint à le rétablir et à satisfaire sa vengeance. L'envoyé qui proclama dans Alexandrie l'avènement de Julien, annonça la chute de l'archevêque.

George et deux de ses vils ministres, le comte Diodore et Dracontius, maîtres de la monnaie, furent ignominieusement traînés en prison, chargés de fers : vingt-quatre jours après, une multitude superstitieuse, et ennuyée des délais d'une procédure, força leur prison. Ces ennemis des dieux et des hommes expirèrent, au milieu des plus cruels outrages ; le corps de l'archevêque et ceux de ses complices furent portés en triomphe sur le dos d'un chameau à travers les rues, et l'on regarda l'inactivité du parti de saint Athanase, comme un exemple frappant de patience évangélique[2683]. Les restes de ces misérables criminels furent jetés à la mer, et les chefs de l'émeute déclarèrent qu'ils en agissaient ainsi pour tromper la dévotion des chrétiens, et prévenir les honneurs qu'on pourrait vouloir rendre à ces martyrs punis, ainsi que leurs prédécesseurs, par les ennemis de leur religion[2684]. Les craintes des gentils étaient bien fondées, et leurs précautions furent inefficaces. La mort de l'archevêque fit oublier sa vie. Les ariens aimaient et révéraient le rival de saisis .Athanase, et la conversion apparente de ses sectaires le fit adopter par l'Église catholique qui les recevait dans son sein[2685]. En déguisant le lieu et l'époque de sa mort, on est parvenu à faire jouer à cet odieux étranger le rôle d'un martyr, d'un saint et d'un héros chrétien[2686], et l'infâme George[2687] de Cappadoce est devenu le fameux saint George d'Angleterre, patron des armes, de la chevalerie et de la jarrettière[2688].

Vers le temps où Julien fut instruit de la sédition d'Alexandrie, il apprit qu'à Édesse la riche et orgueilleuse faction d'Arius insultait les faibles valentiniens, et commettait des désordres qu'on doit punir dans un État bien réglé. Sans s'asservir aux formes lentes de la justice, le prince irrité envoya aux magistrats d'Édesse[2689] un ordre qui confisquait toutes les propriétés de l'Église. On distribua l'argent aux soldats ; on réunit les terres aux domaines, et la plus cruelle ironie aggrava encore cet acte d'oppression. *Je me montre, dit l'empereur, le véritable ami des galiléens : leur admirable loi a promis le royaume des cieux aux pauvres ; et ils feront plus de progrès dans le chemin de la vertu et du salut éternel, quand je les aurai soulagés du poids des biens de ce inonde. Prenez garde, continuait le monarque d'un ton plus sérieux, prenez garde de pousser à bout ma patience et ma douceur : si ces désordres continuent, je vengerai les crimes du peuplé sur les magistrats, et vous aurez lieu de craindre, non pas seulement la confiscation et l'exil, mais le fer et le feu.* Les émeutes d'Alexandrie étaient sans doute plus sanguinaires et plus dangereuses ; mais c'était un évêque chrétien qui avait péri par les mains des païens, et la lettre publique de Julien donne une preuve bien sensible de la partialité de son administration. Ses reproches aux citoyens d'Alexandrie sont entremêlés d'expressions d'estime et de tendresse, et il regrette que dans cette occasion ils se

soient écartés de la douceur et de la générosité qui attestent leur origine grecque. Il censure gravement le délit qu'ils ont commis contre les lois de la justice et de l'humanité ; mais il récapitule avec une complaisance marquée les intolérables outrages qu'ils ont endurés si longtemps sous la tyrannie sacrilège de George de Cappadoce. Il admet le principe, qu'un gouvernement sage et ferme doit châtier l'insolence du peuple ; toutefois, en considération d'Alexandre fondateur de la ville, et de Sérapis sa divinité tutélaire, il pardonne entièrement et avec bonté à ses coupables habitants, pour lesquels il conserve l'affection d'un frère [2690].

Lorsque l'émeute d'Alexandrie fut apaisée, Athanase remonta, au milieu des acclamations publiques, sur le trône d'où son indigne compétiteur avait été précipité ; et comme la prudence tempérerait le zèle de l'archevêque, il eut soin de faire servir son autorité, non à continuer d'enflammer, mais à calmer le peuple. Sa vigilance pastorale ne se borna pas à l'enceinte étroite de l'Égypte. Son esprit vaste et actif embrassait le monde chrétien, et son âge, son mérite et sa réputation, lui permirent d'exercer, dans un moment de danger, l'emploi de dictateur de l'Église [2691]. Trois ans ne s'étaient pas encore écoulés depuis que la pluralité des évêques d'Orient, par ignorance ou contre leur gré, avaient souscrit à la confession de Rimini. Ils se repentaient, ils adhéraient à la doctrine de l'Église catholique ; mais ils craignaient la rigueur déplacée des orthodoxes. On sentit que si leur orgueil l'emportait sur leur foi, ils pourraient se jeter dans les bras des ariens, afin d'échapper à la honte d'une pénitence publique, qui les rabaisserait à l'état de laïques obscurs. Les docteurs catholiques discutaient alors avec quelque chaleur les questions sur l'union et la distinction des personnes divines, et cette controverse métaphysique faisait craindre une séparation éclatante et durable entre l'Église grecque et l'Église latine. La sagesse d'un synode choisi, auquel le nom et la présence d'Athanase donnèrent l'autorité d'un concile général, admit à la communion de l'Église, sans autre condition que celle de souscrire le symbole de Nicée, les évêques que leur imprudence avait jetés dans l'erreur : on n'exigea d'eux, ni une reconnaissance formelle de leur faute, ni des détails sur ce qu'ils pensaient des diverses opinions de l'école. Les conseils du primat de l'Égypte avaient déjà préparé le clergé de la Gaule, de l'Espagne, de l'Italie et de la Grèce, à l'adoption de cet expédient salutaire ; et, malgré l'opposition de quelques esprits ardents [2692], la crainte de l'ennemi commun ramena l'harmonie et la paix parmi les chrétiens [2693].

Athanase, par ses soins et son activité, avait su mettre à profit ces moments d'une tranquillité passagère, que vinrent bientôt troubler les

édits que dictait à l'empereur son inimitié[2694]. Il méprisait les chrétiens, mais il honorait saint Athanase en particulier d'une haine sincère. Il l'avait en vue lorsqu'il introduisit une distinction arbitraire qui ne s'accordait pas du moins avec l'esprit de ses déclarations antérieures. Il soutint qu'en rappelant les galiléens de l'exil, cette faveur générale ne leur rendait pas les sièges qu'ils avaient occupés dans l'Église ; et il parut étonné qu'un criminel, condamné à diverses reprises par les empereurs, osât insulter à la majesté des lois et usurper le trône archiépiscopal d'Alexandrie sans attendre les ordres de son souverain. Pour punir saint Athanase d'un délit imaginaire, Julien le bannit de nouveau de la ville, et jugea à propos de supposer que cet acte de justice devait être fort agréable à ses pieux sujets. Les sollicitations pressantes du peuple lui montrèrent bientôt que le plus grand nombre des habitants d'Alexandrie étaient chrétiens, et que la plupart de ces chrétiens étaient fermement attachés à la cause de leur archevêque opprimé. Mais, quand il fut instruit de ces dispositions, loin de révoquer son décret, Julien relégua saint Athanase hors de l'enceinte de l'Égypte. Le zèle de la multitude le rendait plus inexorable : il craignait de laisser un chef populaire et entreprenant à la tête d'une ville soulevée ; et les paroles que lui dicta son ressentiment découvrent l'opinion qu'il avait de la fermeté et des talents du primat. L'exécution de l'arrêt était différée par la circonspection ou la négligence d'Ecdicius, préfet de l'Égypte ; une sévère réprimande le réveilla de sa léthargie. *Quoique vous négligiez de m'écrire sur d'autres sujets, lui dit Julien, vous devez au moins m'instruire de votre conduite à l'égard d'Athanase, l'ennemi des dieux. Il y a longtemps que vous savez mes intentions. Je jure par le grand Sérapis, que si, aux calendes de décembre, Athanase n'est pas hors d'Alexandrie, et même de l'Égypte, les officiers de votre gouvernement paieront une amende de cent livres d'or. Vous me connaissez ; je ne me hâte pas de condamner, mais je pardonne avec encore plus de lenteur.* Un court *post-scriptum* de la main de l'empereur ajoutait encore à la force des expressions de cette lettre : *Le mépris qu'on annonce four les dieux me cause de la douleur et de l'indignation ; je ne verrai rien, je n'apprendrai rien avec plus de plaisir, que l'expulsion d'Athanase hors de l'Égypte. L'odieux misérable ! sous mon règne, le baptême de plusieurs femmes grecques du rang le plus élevé a été l'effet de ses persécutions*[2695]. Il n'ordonnait pas expressément la mort de saint Athanase ; mais le préfet de l'Égypte sentit bien qu'il était plus sûr d'excéder que de négliger les ordres d'un maître irrité. L'archevêque se retira sagement dans les monastères du désert : il évita les pièges de l'ennemi avec son habileté ordinaire, et il vécut pour triompher sur les cendres d'un prince qui, dans des expressions dont il était aisé de pénétrer le terrible sens, avait déclaré qu'il voudrait que tout le venin de l'école galiléenne fût concentré dans la

seule personne de saint Athanase [2696].

J'ai tâché de développer fidèlement le système artificieux par lequel Julien voulait arriver aux effets de la persécution, sans en être ou du moins en paraître coupable. Mais si le poison mortel du fanatisme corrompait le cœur et l'intelligence d'un prince vertueux, il faut avouer aussi que ses passions humaines et l'enthousiasme religieux exagérèrent et aigrirent les maux réels des chrétiens. La douceur et la résignation qui avaient distingué les premiers disciples de l'Évangile étaient plus louées qu'imitées par leurs successeurs. L'exercice du gouvernement civil et ecclésiastique, depuis plus de quarante années, leur avait donné les vices insolents de la prospérité [2697], et l'habitude de croire que les saints méritaient seuls de régner sur la terre. Lorsque le clergé fut dépouillé par l'inimitié de Julien des privilèges dont l'avait revêtu la faveur de Constantin, il s'en plaignit comme de la tyrannie la plus cruelle ; et la tolérance accordée aux idolâtres et aux hérétiques, devint un sujet de douleur et de scandale pour les orthodoxes [2698]. Le zèle du peuple continuait à se manifester par des actes de violence qui n'étaient plus autorisés par les magistrats. L'autel de Cybèle, à Pessinunte, fut renversé presque sous les yeux de l'empereur, et une émeute populaire détruisit à Césarée, en Cappadoce, le temple de la Fortune, le seul qu'on y eût laissé aux païens. Dans ces occasions, un monarque zélé pour l'honneur des dieux n'était pas tenté de s'opposer au cours de la justice ; et ce fut pour lui un nouveau sujet de colère que de voir récompenser par les honneurs du martyre, des fanatiques qu'on avait punis comme incendiaires [2699]. Ceux des sujets de l'empire qui professaient le christianisme ne doutaient pas de la haine de leur souverain, et tous les actes de son gouvernement fournissaient à leur inquiétude des sujets de mécontentement ou de soupçon. Dans l'administration ordinaire des lois, on devait souvent condamner des chrétiens, puisqu'ils formaient une grande partie du peuple : leurs frères, portés à l'indulgence, sans examiner le fait, présumaient leur innocence, se trouvaient convaincus de la justice de leurs plaintes, et attribuaient la sévérité du juge à l'esprit de persécution [2700]. Ils représentaient ces malheurs, assez grands par eux-mêmes, comme le faible prélude des autres calamités qui les menaçaient. Julien leur paraissait un tyran cruel et plein d'astuce, qui suspendait sa vengeance jusqu'à son retour de la guerre de Perse ; ils comptaient qu'après avoir triomphé de ses ennemis au dehors, il déposerait le masque, pénible de la dissimulation ; que le sang ; des ermites et des évêques inonderait les amphithéâtres, et que les chrétiens inébranlables dans leur foi se verraient dépouillés des droits de la nature humaine et de la société [2701]. La crainte et la haine de ses adversaires adoptaient avec crédulité toutes les calomnies [2702] qui pouvaient nuire à la

réputation de l'apostat ; et leurs clameurs indiscrètes aigrissaient un souverain qu'ils devaient respecter, et qu'il était de leur intérêt de flatter. Ils déclaraient toujours que les prières et les larmes étaient la seule défense qu'ils voulussent employer contre le tyran impie dont ils dévouaient la tête à la justice du ciel offensé ; mais ils insinuaient, avec le ton d'une sombre résolution, qu'il ne fallait plus attribuer leur soumission à la faiblesse, et que, d'après l'imperfection des vertus humaines, la patience fondée sur les meilleurs principes peut-être épuisée parla persécution. Il est impossible de dire jusqu'à quel point le fanatisme de Julien l'aurait emporté sur son humanité et sur sa raison ; mais si on pense au pouvoir et à la fermeté de l'Église, on sera convaincu que l'empereur aurait plongé son pays dans les horreurs d'une guerre civile avant d'éteindre la religion de Jésus-Christ [2703].

Chapitre XXIV

Séjour de Julien à Antioche. Son expédition contre les Perses, d'abord heureuse. Passage du Tigre. Retraite et mort de Julien. Élection de Jovien. Il sauve l'armée romaine par un traité déshonorant.

LA fable philosophique des *Césars* [2704], ouvrage de Julien, est une des productions les plus agréables et les plus instructives de l'esprit des anciens [2705]. Au milieu de la liberté et de l'égalité des saturnales, Romulus a préparé un banquet pour les dieux de l'Olympe qui l'ont adopté comme leur digne associé, et pour les princes de Rome qui ont donné des lois à son peuple guerrier, et aux nations de la terre vaincues par ses armes. Les immortels sont placés sur un trône, chacun à leur rang, et la fable des Césars est servie au-dessous de la lune, dans la région supérieure de l'air. L'inexorable Némésis précipite dans le Tartare les tyrans indignes de la société des dieux et des hommes. Les autres Césars prennent successivement leurs places ; et, à mesure qu'ils s'avancent, le vieux Silène, moraliste jovial qui cache la sagesse d'un philosophe sous le masque d'un suivant de Bacchus, fait des observations malignes sur les vices ; les défauts et les taches de leurs différents caractères [2706]. A la fin, du repas, Mercure déclare, par ordre de Jupiter, qu'une couronne céleste sera la récompense du mérite supérieur. Il s'agit de choisir les candidats, et on désigne surtout Jules César, Auguste, Trajan et Marc-Aurèle : l'efféminé Constantin [2707] n'est pas exclu de cette honorable lice, et l'un exhorte Alexandre à se mêler aux héros romains pour disputer le prix de la gloire. Chacun des candidats a la permission de faire valoir le mérite de ses exploits ; mais les dieux trouvent que le modeste silence de Marc-Aurèle parle mieux en sa faveur que les discours travaillés de ses orgueilleux rivaux. Lorsque les juges de cet imposant concours viennent à examiner le cœur et à scruter les motifs des actions de lotis ces princes, la supériorité du stoïcien empereur se montre d'une manière encore plus décisive et plus éclatante [2708]. Alexandre et César, Auguste, Trajan et Constantin, avouent en rougissant que la réputation, la puissance ou le plaisir, ont été les premiers objets de leurs travaux ; mais les dieux eux-mêmes contemplent avec respect et avec amour un mortel vertueux qui a pratiqué sur le trône les leçons de la philosophie, et qui, malgré notre imperfection, n'a pas craint d'aspirer aux attributs moraux de l'Être

suprême. Le rang de l'auteur donne un nouveau prix à cet agréable ouvrage ; un prince qui parle librement des vices et des vertus de ses prédécesseurs, souscrit à chaque ligne aux louanges ou marcher à la censure que peut mériter sa propre conduite.

Dans les moments paisibles de la réflexion, Julien donnait la préférence aux vertus utiles et bienfaisantes de Marc-Aurèle ; mais la gloire d'Alexandre enflammait son ambition, et il recherchait avec une égale ardeur l'estime des sages et les applaudissements de la multitude. A cette époque de la vie où les, forces de l'esprit et du corps ont le plus de vigueur, l'empereur, instruit par l'expérience et animé par le succès de la guerre des Germains, résolut de signaler son règne par des exploits plus brillants et plus mémorables. Des ambassadeurs de l'Orient, du continent de l'Inde, et de l'île de Ceylan[2709], étaient venus saluer avec respect la pourpre romaine[2710].

Les nations de l'Occident estimaient et craignaient les vertus personnelles de Julien dans la paix et dans la guerre. Il méprisait les trophées d'une victoire sur les Goths[2711], et croyait que la terreur de son nom et les nouvelles fortifications élevées sur les frontières de la Thrace pt de l'Illyrie empêcheraient les Barbares du Danube de violer désormais la foi des traités. Le successeur de Cyrus et d'Artaxerxés lui parut le seul rival digne de sa valeur ; il se décida à conquérir la Perse, et à châtier la puissance orgueilleuse qui avait si longtemps résisté et insulté à la majesté de Rome[2712]. Dès que le monarque persan fut instruit qu'un prince bien supérieur à Constance occupait le trône, il daigna faire pour la paix quelques démarches peut-être simulées, peut-être sincères. Mais la fermeté de Julien étonna l'orgueil de Sapor. Le premier déclara nettement qu'il ne tiendrait jamais de conférence amicale du milieu des flammes et des ruines des villes de la Mésopotamie ; et il ajouta, avec un sourire de mépris, qu'ayant résolu d'aller incessamment à la cour de Perse, il était inutile de traiter par ales ambassadeurs. Son impatience pressa les préparatifs militaires. Il nomma les généraux, et rassembla pour cette importante expédition une armée formidable ; il partit lui-même de Constantinople, traversa les provinces de l'Asie-Mineure, et arriva à Antioche, environ huit mois après la mort de son prédécesseur. Quoique Juliers désirât vivement de pénétrer au centre de la Perse, il fut arrêté par l'indispensable nécessité de régler l'état de l'empire, par, son zèle pour le culte des dieux, par les conseils de ses plus sages amis, qui lui démontrèrent la nécessité d'employer lia repos de l'hiver à réparer les forces épuisées des légions de la Gaule, ainsi qu'à rétablir la discipline et à ranimer l'esprit militaire parmi celles de l'Orient. On le détermina à demeurer à Antioche jusqu'au printemps, au milieu

d'un peuple malin, disposé à tourner en ridicule la précipitation, et à censurer la lenteur de son maître [2713].

Si Julien s'était flatté que son séjour dans la capitale de l'Orient ferait naître entre le prince et le peuple des sentiments satisfaisants pour tous deux, il jugea mal son caractère et les mœurs d'Antioche [2714]. La chaleur du climat disposait les habitants à tout l'excès des plaisirs, du luxe et de l'oisiveté : ils unissaient la corruption joyeuse des Grecs à la mollesse héréditaire des Syriens. Ils ne suivaient d'autres lois que la mode, le plaisir était leur seule occupation, et l'éclat des vêtements et des meubles, la seule distinction qui excitât leur envie. Il honoraient les arts de luxe : Ils tournaient en ridicule les vertus mâles et courageuses, et leur mépris de la pudeur et de la vieillesse annonçait une dépravation universelle. Les Syriens aimaient passionnément les spectacles ; ils appelaient des villes voisines tous ceux qui s'y distinguaient par leur adresse [2715]. Ils employaient aux amusements publics une partie considérable du revenu, et la magnificence des jeux du théâtre et du cirque était regardée comme le bonheur et la gloire d'Antioche. Les mœurs rustiques d'un prince qui dédaignait une pareille gloire et qui paraissait insensible à un bonheur de ce genre, ne convenaient pas à la délicatesse de ses sujets, qui ne pouvaient ni admirer ni imiter la simplicité sévère que Julien conservait toujours, et qu'il affectait quelquefois. Il ne déposait sa gravité philosophique que dans les jours de fête consacrés à l'honneur des dieux par un ancien usage ; et c'étaient les seuls jours de l'année où les Syriens d'Antioche résistassent aux attraits du plaisir. La plupart d'entre eux se glorifiaient du nom de chrétiens, inventé par leurs ancêtres [2716]. Contents d'en négliger les préceptes moraux, ils ne croyaient pas pouvoir se permettre la plus légère infidélité à ses dogmes. Le schisme et l'hérésie troublaient l'Église d'Antioche ; mais une sainte haine animait également, contre l'empereur, les ariens, les partisans de saint Athanase et ceux de Mélèce et de Paulin [2717].

Ils avaient la plus forte prévention contre un apostat, l'ennemi et le successeur d'un prince qui s'était attiré l'affection d'une secte nombreuse ; l'enlèvement des restes de saint Babylas excita contre lui un implacable ressentiment. Le peuple, dominé par ses idées superstitieuses, disait hautement que la famine avait suivi les traces de l'empereur de Constantinople à Antioche ; et le moyen peu judicieux qu'on employa dans cette dispute acheva d'irriter des hommes que tourmentait la faim. L'inclémence de la saison [2718] avait nui aux récoltes de la Syrie et augmenté le prix du pain dans la capitale de l'Orient en proportion de la disette du blé. Mais l'avidité monopolisa bientôt la juste proportion établie par le cours naturel des choses. Au milieu de cette lutte inégale, où un parti réclame les

productions de la terre comme une propriété exclusive contre un second qui veut en faire un objet de spéculation, tandis qu'un troisième les demande pour sa subsistance journalière, le bénéfice des agents intermédiaires est en entier supporté par le consommateur exposé sans défense à leur avidité. L'impatience et les inquiétudes augmentèrent encore la détresse, et la crainte de manquer produisit peu à peu une famine apparente. Lorsque les voluptueux citoyens d'Antioche se plaignirent du haut prix de la volaille et du poisson, Julien déclara qu'une ville frugale devait être satisfaite dès qu'on lui fournissait du vin, de l'huile et du pain. Il avoua toutefois qu'un souverain est obligé de pourvoir à la nourriture de son peuple ; mais, dans cette vue salutaire, il adopta ensuite l'expédient dangereux et incertain de fixer la valeur du blé, qu'il ordonna, dans un temps de disette, de vendre à un prix qu'on n'avait guère connu dans les années les plus abondantes ; et, pour fortifier ses lois de son exemple, il envoya au marché quatre cent vingt mille *modii* ou mesures qu'il fit venir des greniers d'Hiérapolis, de Chalcis et même de l'Égypte. Il n'était pas difficile de prévoir les suites de cette opération, et on ne tarda pas à les sentir. Les riches négociants achetèrent le blé de l'empereur ; les propriétaires et les fournisseurs cessèrent d'approvisionner la ville, et le peu de grains qu'on y amena se vendit au-dessus du prix fixé. Julien s'applaudissait de son expédient : il accusa d'ingratitude le peuple qui murmurait, et prouva aux habitants d'Antioche qu'il avait hérité, sinon de la cruauté[2719], du moins de l'obstination de son frère Gallus. Les remontrances du corps municipal ne servirent qu'à aigrir son esprit inflexible. Il croyait, peut-être avec raison que les sénateurs d'Antioche, qui possédaient des terres et faisaient le commerce, avaient contribué aux malheurs de leur pays ; et il attribuait leur hardiesse peu respectueuse, non pas au sentiment de leur devoir, mais à des vues d'intérêt. Deux cents des plus nobles et des plus riches citoyens formaient le sénat : ils furent conduits en corps du palais dans la prison ; on leur permit, avant la fin du jour, de retourner chez eux[2720]. Mais l'empereur ne put obtenir le pardon qu'il avait accordé si aisément. Les mêmes maux, toujours subsistants, donnaient lieu à la continuation des mêmes plaintes que faisaient habilement circuler l'esprit et la légèreté des Grecs des Syrie. Durant la liberté des saturnales, tous les quartiers de la ville retentirent de chansons insolentes qui tournaient en ridicule les lois, la religion, la conduite personnelle, et même *la barbe* de l'empereur : la connivence des magistrats et les applaudissements de la multitude annoncèrent clairement l'opinion de la ville d'Antioche[2721]. Ces insultes populaires affectèrent trop profondément le disciple de Socrate ; mais le monarque, doué d'une sensibilité très vive et revêtu d'un pouvoir absolu, ne permit pas la vengeance à son ressentiment. Un tyran aurait

arraché aux citoyens, sans distinction, la fortune et la vie ; et les légions de la Gaule, dévouées aux ordres de leur empereur, auraient forcé les Syriens amollis à supporter patiemment leurs outrages, leurs rapines et leur cruauté. Julien pouvait du moins, par un plus doux châtiment, dépouiller la capitale de l'Orient des honneurs et des privilèges dont elle jouissait ; et ses courtisans, peut-être même ses sujets, auraient donné des éloges à un acte de justice qui vengeait la dignité du magistrat suprême de la république[2722]. Mais, au lieu d'abuser ou de se servir de l'autorité de l'État pour venger ses injures personnelles, il se contenta d'une espèce de vengeance innocente, et que peu de princes seraient en état d'employer. Des satires et des libelles l'avaient outragé ; et, sous le titre de *l'Ennemi de la Barbe*, il écrivit une confession ironique de ses fautes et une satire amère des mœurs licencieuses et efféminées d'Antioche. Cette réponse fut exposée publiquement aux portes du palais ; et le *Misopogon*[2723], ce singulier monument de la colère, de l'esprit, de la douceur et de l'irréflexion de Julien, est arrivé jusqu'à nous. Quoiqu'il affectât de rire, il ne pouvait pardonner[2724]. Il témoigna son mépris et satisfut peut-être sa vengeance en donnant à Antioche un gouverneur[2725] digne de commander à de pareils sujets ; et, abandonnant pour jamais cette ville ingrate, il annonça sa résolution de passer l'hiver suivant à Tarse en Cilicie[2726].

Antioche comptait parmi ses citoyens un homme dont le génie et les vertus pouvaient expier, aux yeux de Julien, les vices et les sottises des autres habitants. Le sophiste Libanius avait reçu le jour dans la capitale de l'Orient : on le vit professer publiquement la rhétorique et la déclamation à Nicée, à Nicomédie, à Constantinople, à Athènes, et, sur la fin de sa carrière, à Antioche. Les jeunes Grecs fréquentaient assidûment son école : ses disciples, quelquefois au nombre de plus de quatre-vingts, vantaient leur incomparable maître ; et la jalousie de ses rivaux, qui le poursuivaient d'une ville à l'autre ; confirmait l'opinion de la supériorité de son mérite, que le sophiste lui-même vantait sans modestie. Les précepteurs de Julien lui avaient arraché une promesse imprudente, mais solennelle, de ne jamais assister aux leçons de leur adversaire. Cet engagement contrariait et augmentait la curiosité du jeune prince ; il se procura secrètement les écrits de ce dangereux sophiste, et imita peu à peu si parfaitement son style, qu'il surpassa les plus laborieux des élèves de Libanius[2727]. Lorsqu'il monta sur le trône, il se montra très empressé d'embrasser et de récompenser le sophiste de Syrie, qui, dans un siècle dégénéré, avait maintenu la pureté du goût, des mœurs et de la religion des Grecs. L'orgueil réservé du philosophe accrut et justifia la prévention de l'empereur. Au lieu de se précipiter avec tout ce qu'il y avait de plus distingué vers le palais de Constantinople, Libanius attendit

tranquillement l'arrivée du prince à Antioche, se retira de la cour aux premiers symptômes de froideur et d'indifférence, n'y retourna jamais sans y être formellement invité, et donna à son souverain cette leçon importante, qu'on peut commander l'obéissance d'un sujet, mais qu'il faut mériter l'affection d'un ami. Les sophistes de tous les siècles méprisent ou affectent de mépriser les distinctions de naissance et de fortune [2728] que donne le hasard, et ils réservent leur estime pour les qualités supérieures de l'esprit dont ils se trouvent si abondamment pourvus. Si Julien dédaignait les acclamations d'une cour vénale qui adorait la pourpre, il était flatté des éloges, des avis, de la liberté et de la jalousie d'un philosophe indépendant qui refusait ses faveurs, aimait sa personne, célébrait son mérite, et devait un jour honorer sa mémoire. Les volumineux écrits de Libanius subsistent encore : la plupart outrent les vaines compositions d'un orateur qui cultivait la science des mots, ou les productions d'un penseur solitaire, qui, au lieu d'étudier ses contemporains, avait les yeux toujours fixés sur la guerre de Troie ou la république d'Athènes. Cependant le sophiste d'Antioche ne se tenait pas toujours à cette élévation imaginaire : il a écrit une foule de lettres où l'on aperçoit le travail [2729] ; il loua les vertus de son siècle ; il censura avec hardiesse les torts du gouvernement et ceux des particuliers, et il plaida éloquemment la cause d'Antioche contre la juste colère de Julien et de Théodose. Le malheur ordinaire d'une vie poussée jusqu'à la vieillesse, c'est de perdre les avantages qui pourraient en faire désirer la prolongation [2730] ; mais Libanius eut de plus la douleur de survivre à la religion et aux sciences auxquelles il avait consacré son génie. L'ami de Julien vit avec indignation le triomphe du christianisme ; et son esprit superstitieux, qui obscurcissait pour lui le spectacle du monde visible, ne le soutenait point par les vives espérances de la gloire et de la béatitude célestes [2731].

Julien, dominé par son ardeur guerrière, se mit en campagne dès les premiers jours du printemps, et renvoya, avec des reproches et des marques de mépris, les sénateurs d'Antioche qui l'avaient accompagné au-delà des bornes de leur territoire [2732], où il était résolu de ne jamais rentrer. Après une marche laborieuse de deux jours, il s'arrêta le troisième jour à Bérée ou Alep, où il eut le déplaisir de trouver un sénat composé presque en entier de chrétiens, qui ne répondirent que par de froides et cérémonieuses démonstrations de respect, à l'éloquent discours de l'apôtre du paganisme. Le fils de l'un des plus illustres citoyens de cette ville ayant embrassé, par intérêt ou par persuasion, la religion de l'empereur, son père indigné le déshérita. Julien invita le père et le fils à la table impériale, et, se plaçant au milieu d'eux, il recommanda, sans succès, cette tolérance qu'il pratiquait lui-même ; il affecta de souffrir avec calme le zèle indiscret

du vieux chrétien, qui paraissait oublier les sentiments de la nature et les devoirs d'un sujet ; et se tournant à la fin vers le jeune homme affligé : *Puisque vous avez perdu un père à cause de moi*, lui dit-il, *c'est à moi de vous en tenir lieu* [2733]. Il fut reçu d'une manière plus conforme à ses désirs, à Batnæ, petite ville agréablement située dans, un bocage de cyprès, à environ vingt milles d'Hiéropolis. Les habitants, qui semblaient attachés au culte d'Apollon et de Jupiter, leurs divinités tutélaires, avaient préparé un sacrifice pompeux et solennel ; mais leurs applaudissements tumultueux blessèrent sa piété sévère ; il vit trop clairement que, l'encens qu'on brûlait sur les autels était l'encens de la flatterie plutôt que celui de la dévotion. L'ancien et magnifique temple qui avait rendu la ville d'Hiéropolis [2734] si longtemps célèbre, ne subsistait plus ; et ces riches propriétés qui nourrissaient plus de trois cents prêtres, avaient peut-être hâté sa chute. Cependant Julien eut la satisfaction d'embrasser un philosophe et un ami dont la religieuse fermeté avait su résister aux pressantes sollicitations de Constance et de Gallus, renouvelées toutes les fois qu'ils avaient logé chez lui, dans leur passage à Hiéropolis. C'est dans le trouble des préparatifs militaires et dans les épanchements sans réserve d'un commerce familial, qu'on peut voir combien fut vif et soutenu le zèle de Julien pour sa religion. Il avait entrepris une guerre importante et difficile : inquiet sur son issue, il était plus attentif que jamais à observer et à noter les moindres présages capables, d'après les règles de la divination, de fournir quelques lumières sur l'avenir [2735]. Il instruisit Libanius des détails de son voyage jusqu'à Hiéropolis par une lettre élégamment écrite, qui annonce la facilité de son esprit et sa tendre amitié pour le sophiste d'Antioche [2736].

Hiéropolis, situé presque sur les bords de l'Euphrate [2737], était le rendez-vous général des troupes romaines. Elles passèrent aussitôt ce fleuve [2738] sur un pont de bateaux, qui les attendait. Si les inclinations de Julien eussent été les mêmes que celles de son prédécesseur, il aurait perdu la saison la plus propre à agir et la plus importante, dans le cirque de Samosate ou dans les églises d'Édesse. Mais c'était Alexandre, et non pas Constance, que le belliqueux empereur avait choisi pour son modèle ; il se rendit sans délai à Carrhes [2739], ville très ancienne de la Mésopotamie, à quatre-vingts milles d'Hiéropolis. Le temple de la Lune excita sa dévotion ; mais le peu de jours qu'il-y demeura furent principalement employés à terminer les immenses préparatifs de la guerre de Perse. Julien avait jusqu'alors renfermé en lui-même le secret de l'expédition ; mais Carrhes se trouvant au point de séparation des deux grandes routes, il ne pouvait plus se dispenser de faire connaître si son dessein était d'attaquer les domaines de Sapor du côté de l'Euphrate ou de celui du Tigre. Il détacha trente mille hommes sous les ordres de Procope, son

allié, et de Sébastien, qui avait été duc de l'Égypte. Il leur enjoignit de marcher vers Nisibis, et, avant de tenter le passage du Tigre, de mettre la frontière à l'abri des incursions de l'ennemi. Il abandonna à l'habileté de ses généraux la direction des opérations subséquentes ; il espérait qu'après avoir ravagé les fertiles cantons de la Médie et de l'Adiabène, ils arriveraient sous les murs de Ctésiphon, à peu près au temps où, s'avancant lui-même le long de l'Euphrate, il commencerait le siège de la capitale de la Perse. Le succès de ce plan bien calculé dépendait en grande partie du zèle et des secours du roi d'Arménie, qui, sans exposer la sûreté de ses États, pouvait fournir aux Romains quatre mille hommes de cavalerie et vingt mille fantassins [2740]. Mais le faible Arsace Tiranus [2741], qui gouvernait l'Arménie, était encore plus loin que son père Chosroës des mâles vertus du grand Tiridate. Ce monarque pusillanime redoutait les entreprises dangereuses, et pouvait couvrir sa timide mollesse du prétexte honorable de la religion et de la reconnaissance. Il témoignait un pieux attachement pour la mémoire de Constance, qui lui avait donné en mariage Olympias, fille du préfet Ablavius ; et un roi barbare croyait pouvoir s'enorgueillir de l'alliance d'une femme élevée pour l'empereur Constans [2742]. Tiranus professait le christianisme ; il régnait sur un peuple de chrétiens, et sa conscience ainsi que son intérêt lui défendaient de contribuer à une victoire qui devait achever la ruine de l'Église. L'imprudence de Julien, qui traita le roi d'Arménie comme son esclave et comme l'ennemi des dieux, irrita son esprit d'ailleurs mal disposé. Le style fier et menaçant des lettres de l'empereur [2743] excita l'indignation secrète d'un prince qui, malgré l'humiliation de sa dépendance, se souvenait que les Arsacides, ses ancêtres, avaient été les maîtres de l'Orient et les rivaux de la puissance romaine.

L'habile Julien avait combiné ses préparatifs de manière à tromper les espions et à détourner l'attention de Sapor. Les légions semblaient marcher vers Nisibis et le Tigre. Tout à coup elles se replièrent à droite ; elles traversèrent la plaine nue et découverte de Carrhes, et le troisième jour elles arrivèrent aux bords de l'Euphrate, où la forte ville de Nicephorium ou Callinicum avait été bâtie par les rois macédoniens. L'empereur poursuivit ensuite sa marche plus de quatre-vingt-dix milles le long des rivages sinueux de l'Euphrate, et, après une route d'un mois depuis son départ d'Antioche, il découvrit les tours de Circesium, la dernière place de son empire. Son armée, la plus nombreuse que les Césars eussent jamais opposée aux Perses, se montait à soixante-cinq mille soldats bien disciplinés. On avait choisi dans les différentes provinces les plus vieilles bandes d'infanterie et de cavalerie, soit romaines, soit barbares ; et parmi celles-ci le prix de la valeur et de la fidélité était justement accordé aux braves Gaulois, chargés de garder le trône et la personne de leur monarque chéri.

Julien disposait, en outre, d'un corps formidable de Scythes auxiliaires, venus d'un autre climat et presque d'un autre monde, pour envahir un pays éloigné, dont ils avaient ignoré jusqu'alors la position et même le nom. L'amour du pillage et de la guerre avait attiré sous ses drapeaux plusieurs tribus de Sarrasins ou d'Arabes errants, auxquels il avait ordonné de marcher à sa suite, en même temps qu'il leur refusait avec indignation les subsides qu'on avait accoutumé de leur payer : une flotte de onze cents navires, qui devait suivre les mouvements et fournir aux besoins de son armée, remplissait le large canal de l'Euphrate [2744]. La force militaire de cette flotte consistait en cinquante galères armées, accompagnées d'un égal nombre de bateaux plats, qu'on pouvait dans l'occasion réunir en forme de pont. Les autres navires, construits en bois et recouverts de peaux non préparées, offraient un magasin presque inépuisable d'armes et de machines de guerre, d'ustensiles et de munitions. L'empereur, qui s'occupait de la santé de ses soldats, avait fait embarquer une grande provision de vinaigre et de biscuit ; mais il défendit à ses troupes l'usage du vin, et renvoya impitoyablement une longue file de chameaux superflus qui avaient essayé de suivre les derrières de l'armée. Le Chaboras tombe dans l'Euphrate à Circesium [2745] : au premier signal de la trompette, les Romains passèrent cette petite rivière qui séparait deux empires puissants et armés l'un contre l'autre. Julien, d'après les anciens usages, devait prononcer un discours militaire, et il ne négligeait pas les occasions de déployer son éloquence. Il excita l'ardeur des légions, en leur rappelant le courage intrépide et les glorieux triomphes de leurs ancêtres : il excita leur fureur par une peinture animée de l'insolence des Perses, et il les exhorta à imiter sa ferme résolution de détruire cette nation perfide, ou de mourir pour la république. Il augmenta l'effet de son discours, par le don de cent trente pièces d'argent à chaque soldat. On abattit à l'instant le pont du Chaboras, afin de convaincre les troupes qu'elles ne devaient plus placer leur espoir que dans leur succès. La prudence de Julien l'engagea cependant à pourvoir à la sûreté d'une frontière éloignée, toujours exposée aux incursions des Arabes. Il laissa à Circesium un détachement de quatre mille soldats, ce qui porta à dix mille hommes les troupes régulières de cette forteresse importante [2746].

Du moment où les Romains entrèrent sur le territoire [2747] d'un ennemi célèbre par son activité et par ses ruses, l'ordre de la marche fut dirigé sur trois colonnes [2748]. Le principal détachement de l'infanterie, et par conséquent la force de l'armée, était placée au centre sous le commandement particulier de Victor, maître général de l'infanterie. Sur la droite, le brave Nevitta menait le long de l'Euphrate, et presque en vue de la flotte, une colonne formée de

plusieurs légions. La cavalerie protégeait le flanc gauche de l'armée ; Hormisdas et Arintheus en avaient le commandement, et les singulières aventures du premier [2749] méritent d'être remarquées. Il était Persan et prince du sang royal des Sassanides. Emprisonné durant les troubles de la minorité de Sapor, il avait brisé ses fers et cherché un asile à la cour de Constantin. Hormisdas excita d'abord la compassion, et finit par acquérir l'estime de son nouveau maître. Sa valeur et sa fidélité l'élevèrent aux premiers rangs de la carrière des armes ; et, quoique chrétien, il s'applaudit peut-être en secret de prouver à son ingrate patrie, qu'un sujet opprimé peut devenir le plus dangereux des ennemis. Voici quelle était la disposition des trois colonnes principales : Lucilianus, avec un détachement volant de quinze cents soldats armés à la légère, couvrait le front et les flancs de l'armée ; il observait tout ce qui se montrait au loin, et se hâtait d'instruire les généraux de l'approche de l'ennemi. Dagalaiphus et Secondinus, duc de l'Osrhoène, conduisaient l'arrière-garde ; le bagage marchait en sûreté dans les intervalles des colonnes ; et, pour laisser plus de liberté aux soldats, ou pour grossir-leur nombre aux yeux des spectateurs, les rangs étaient si peu serrés, que, de la tête à la queue, l'armée formait une ligné d'environ dix milles d'étendue. Julien avait fixé son poste à la tête de la colonne du centré ; mais comme il préférait les devoirs du général à la représentation du monarque, il se portait avec rapidité, suivi d'une petite escorte de cavalerie légère, à la tête de l'armée, à l'arrière-garde, sur les flancs, et partout où sa présence pouvait animer ou protéger ses troupes. Le pays qu'il traversa, du Chaboras aux terres cultivées de l'Assyrie, peut être regardé comme une portion de ce désert de l'Arabie, dont les puissants efforts de l'industrie humaine ne parviendraient pas à vaincre la stérilité. Il parcourut le terrain foulé sept siècles auparavant par l'armée de Cyrus le jeune, et décrit par l'un de ceux qui l'accompagnèrent, le sage et magnanime Xénophon [2750]. Le pays offrait de tous côtés une plaine aussi unie que la mer, et remplie d'absinthe ; le petit nombre d'arbrisseaux et de broussailles qu'on y trouvait d'ailleurs, avaient une odeur aromatique ; mais on n'y voyait aucune espèce d'arbres. Les outardes et les autruches, les gazelles et les onagres [2751], semblaient être les seuls habitants de ce désert, et les plaisirs de la chasse diminuaient la fatigue de la route. *Le sable sec et léger du désert, élevé par le vent, formait des tourbillons de poussière, et un ouragan subit renversait tout à coup les tentes et les soldats d'une partie de l'armée.*

Les plaines sablonneuses de la Mésopotamie étaient abandonnées aux gazelles et aux onagres du désert ; mais des villes très peuplées et de jolis villages couvraient les bords de l'Euphrate et les îles que forme ce fleuve. La ville d'Annah ou Anatho [2752], résidence actuelle d'un

émir arabe, est composée de deux longues rues ; son enceinte, que la nature elle-même a fortifiée, renferme une petite île, et un terrain fertile et assez considérable, sur l'un et l'autre côté de l'Euphrate. Les braves habitants d'Anatho montraient quelques dispositions à arrêter la marche de Julien ; mais les douces remontrances du prince Hormisdas, la vue effrayante de la flotte et de l'armée qui s'approchaient, les détournèrent de ce fatal dessein. Ils implorèrent et éprouvèrent la clémence de l'empereur ; il les transporta dans un territoire avantageusement situé, près de Chalcis en Syrie, et il donna à Pusæus, leur gouverneur, une place distinguée dans son service et dans son amitié. Mais l'imprenable forteresse de Thilutha se voyait en état de dédaigner la menace d'un siège, et il fallut que l'empereur se contentât de la promesse insultante, que lorsqu'il aurait subjugué les provinces intérieures de la Perse, Thilutha ne refuserait plus d'embellir son triomphe. Les habitants des villes ouvertes, hors d'état de faire résistance, et ne voulant pas céder, s'enfuirent avec précipitation. Les soldats romains occupèrent leurs maisons pleines de richesses et de provisions, et massacrèrent, sans remords et avec impunité, quelques femmes sains défense. Durant la marche, le Surenas, ou général persan, et Malek-Rodosaces, fameux émir de la tribu de Gassan[2753], harcelaient sans cesse l'armée impériale : ils enlevaient tous les traîneurs ; ils attaquaient tous les détachements, et le vaillant Hormisdas eut quelque peine à s'échapper de leurs mains ; mais enfin on les repoussa. Le pays devenait chaque jour moins favorable aux opérations de la cavalerie ; et quand l'armée arriva à Macepracta, on aperçut les ruines de la muraille qu'avaient construite les anciens rois d'Assyrie, pour mettre leurs domaines à l'abri des incursions des Mèdes. Ces commandements de l'expédition de Julien paraissent avoir employé quinze jours, et on peut compter environ trois cents milles de la forteresse de Circesium au mur de Macepracta[2754].

La fertile province d'Assyrie[2755], qui se prolongeait au-delà du Tigre jusqu'aux montagnes de la Médie[2756], formait une étendue d'environ quatre cents milles, de l'ancien mur de Macepracta au territoire de Basra, où l'Euphrate et le Tigre réunis ont leur embouchure dans le golfe Persique[2757]. Tout ce territoire peut réclamer le nom de Mésopotamie, puisque les deux fleuves, qui ne sont jamais éloignés de plus de cinquante milles l'un de l'autre, ne se trouvent entre Bagdad et Babylone qu'à vingt-cinq milles de distance. Une foule de canaux creusés sans beaucoup de travail, dans une terre molle, établissaient la communication des deux rivières, et coupaient la plaine d'Assyrie. Ils servaient à plusieurs usages importuns : ils conduisaient les eaux superflues d'une rivière dans l'autre, à l'époque de leurs inondations respectives. Divisés et subdivisés en un grand nombre de petites branches, ils arrosaient les terres sèches, et

suppléaient à la pluie ; ils facilitaient en temps de paix les communications nécessaires pour le commerce ; et, comme on pouvait en un moment briser les écluses, ils offraient au désespoir des habitants le moyen d'arrêter, par une inondation, les progrès de l'ennemi. La nature avait refusé au sol et au climat de l'Assyrie, le vin, l'olive, le figuier, et quelques autres de ses dons les plus précieux ; mais elle y produisait, avec une fertilité inépuisable, tout ce qu'exige la subsistance de l'homme, et en particulier le froment et l'orge. Il n'était pas rare de voir le grain semé par le cultivateur, rapporter jusqu'à deux et même trois cents pour un. D'innombrables palmiers y formaient une multitude de bocages [2758], et les industrieux habitants du pays célébraient en vers et en prose les trois cent soixante usages qu'on faisait du tronc, des branches, des feuilles, du suc et du fruit de cet arbre si utile. Divers genres d'ouvrages, particulièrement les cuirs et les toiles, occupaient l'industrie d'un peuple nombreux, et fournissaient des matières précieuses au commerce extérieur, dont il paraît toutefois que des étrangers dirigeaient seuls l'entreprise. Babylone avait été convertie en un parc royal ; mais près des ruines de l'ancienne capitale, de nouvelles villes s'étaient formées successivement, et la multiplicité des bourgs et des villages, bâtis avec des briques séchée, au soleil, et cimentées avec du bitume, productions particulières au canton, annonçaient la population du pays. Sous le règne des successeurs de Cyrus, la province d'Assyrie fournissait seule, durant quatre mois de l'année, à la somptueuse abondance de la table et de la maison du grand roi. Ses chiens de l'Inde absorbaient les revenus de quatre gros villages ; on entretenait aux dépens du pays huit cents étalons et seize mille juments pour les écuries du prince ; le tribut journalier qu'on payait au satrape équivalait à un boisseau d'Angleterre rempli d'argent, et on peut évaluer le revenu de l'Assyrie à plus de douze cent mille livres sterling [2759].

Julien livra les champs de l'Assyrie aux malheurs de la guerre ; et le philosophe se vengea, sur des sujets innocents, des actes de rapine et de cruauté que l'orgueil de leur maître s'était permis dans les provinces romaines. Les Assyriens épouvantés appelèrent les eaux à leur secours, et complétèrent, de leurs propres mains, la ruine de leur pays ; ils rendirent les chemins impraticables ; ils inondèrent le camp ennemi, et durant plusieurs jours, les troupes de l'empereur eurent à lutter contre les embarras les plus fâcheux. Mais la persévérance ces légionnaires, habitués à la fatigue ainsi qu'aux dangers, et animés par le courage de leur chef, surmonta tous les obstacles. Ils réparèrent peu à peu le dommage, firent rentrer les eaux dans leur lit, abattirent des bosquets de palmiers, dont ils placèrent les débris sur les parties du chemin qui avaient été rompues, et l'armée traversa les canaux les

plus larges et les plus profonds sur des radeaux flottants, soutenus par des vessies. Deux villes d'Assyrie osèrent résister aux armes d'un empereur romain, et leur témérité fut sévèrement punie. Perisabor, ou Anbar, située à cinquante milles de la résidence royale de Ctésiphon, tenait le second rang dans la province ; elle était grande, peuplée, très bien fortifiée et enceinte d'un double mur qu'entourait presque en son entier une branche de l'Euphrate ; elle était défendue par le courage d'une nombreuse garnison. Elle traita avec mépris Hormisdas, qui l'exhortait à se rendre, et ce prince persan eut la mortification de s'entendre reprocher, avec justice, qu'il oubliait sa naissance, pour conduire une armée d'orangers contre son prince et sa patrie. Les Assyriens témoignèrent leur fidélité à leur prince par une habile et vigoureuse défense : mais un coup de bélier avant fait une grande brèche, en brisant un des angles de la muraille, les habitants et la garnison gagnèrent à la hâte la citadelle. Les soldats de Julien se précipitèrent dans la ville : après tous les excès auxquels se livrent des soldats en pareille occasion, ils réduisirent Perisabor en cendres, et ils établirent sur les ruines fumantes des maisons les machines qui devaient foudroyer la citadelle. Une grêle continuelle d'armes de traits prolongea le combat ; l'avantage du terrain, qu'avaient les assiégés, contrebalançait la supériorité que pouvaient tirer les Romains de la force de leurs balistes et de leurs catapultes, mais, dès que les assiégeants eurent achevé un *hélépolis* qui les mettait au niveau des plus hautes murailles, l'aspect effrayant de cette tour mobile, qui ne laissait plus d'espoir de résistance ou de pardon, réduisit les défenseurs de la citadelle à une humble soumission, et la place se rendit deux jours après l'arrivée de Julien sous ses murs. Deux mille cinq cents personnes des deux sexes, faibles restes d'une population florissante, eurent la permission de se retirer : les riches magasins de blé, d'armes, ou d'équipages de guerre, furent en partie distribués aux troupes, et en partie réservés pour le service public. On brûla ou on jeta dans l'Euphrate les munitions inutiles, et la ruine totale de Perisabor vengea les malheurs d'Amida.

La ville, ou plutôt la forteresse de Maogamalcha, était défendue par seize fortes tours, un fosse profond, et deux murs épais et solides construits de briques et de bitume ; il paraît qu'on l'avait élevée pour garantir la capitale de la Perse, dont elle se trouvait éloignée de onze milles. L'empereur, ne voulant pas laisser une place si importante sur ses derrières, en forma sur-le-champ le siège ; il fit trois divisions de l'armée romaine. Victor, à la tête de la cavalerie, et d'un corps d'infanterie pesamment armé, eut ordre de balayer le pays jusqu'aux bords du Tigre et aux faubourgs de Ctésiphon. Julien se chargea de l'attaque ; et, tandis qu'il semblait placer toute sa confiance dans les machines qu'on élevait contre les murailles, il s'occupait secrètement

d'un moyen plus sûr pour introduire furtivement ses troupes dans la ville. On ouvrit les tranchées à une distance considérable, sous la direction de Nevitta et de Dagalaiphus, et on les conduisit peu à peu jusqu'au bord du fossé. On combla ce fossé en peu de temps, et, par le travail infatigable des soldats, en conduisit jusque sous les murs de la ville une mine où l'on avait placé de distance en distance des poutres pour empêcher le terrain de s'écrouler. Les soldats de trois cohortes choisies traversèrent, un à un et sans bruit, cet obscur et dangereux passage ; et leur intrépide chef fit avertir l'empereur qu'ils allaient déboucher dans la place ennemie. Julien réprima leur ardeur, afin d'assurer leur succès ; et, sans perdre un instant, il détourna l'attention des assiégés par le tumulte et les cris d'un assaut général. Les Perses, qui du haut de leurs murs voyaient avec dédain les efforts impuissants des assiégeants, chantaient en triomphe la gloire de Sapor, et ils ne craignirent pas d'assurer l'empereur qu'il monterait à la demeure étoilée d'Ormuzd, avant de se rendre maître de l'imprenable Maogamalcha. En ce moment la place était déjà prise. L'histoire nous a transmis le nom d'un simple soldat qui, sortant de la mine, monta le premier dans une tour, où il ne rencontra personne. Ses camarades se précipitèrent avec une valeur impatiente, et agrandirent l'ouverture : quinze cents Romains se trouvaient au milieu de la ville. La garnison étonnée abandonna les murs, et ne conserva plus l'espoir de se défendre. Bientôt on enfonça les portes ; les troupes massacrèrent indistinctement quiconque leur tomba sous la main, et la débauche et la cupidité suspendirent seules la vengeance. Le gouverneur qui avait mis bas les armes sur une promesse de pardon, fût brûlé vif, quelques jours après, pour avoir, disait-on, tenu quelques propos peu respectueux contre le prince Hormisdas. On rasa les fortifications, et on ne laissa pas un seul vestige qui pût rappeler l'existence de Maogamalcha. Trois immenses palais, où l'on avait rassemblé avec peine tout ce qui pouvait satisfaire le luxe et l'orgueil d'un monarque d'Orient, embellissaient les environs de la capitale de la Perse. Des fleurs, des fontaines, disposées symétriquement selon le goût des Perses, ornaient les jardins placés, dans une situation charmante, sur les bords du Tigre ; et de grands parcs, enclos de murs, renfermaient des ours, des lions et des sangliers qu'on entretenait à grands frais pour les plaisirs du roi. Par l'ordre de l'empereur, on abattit les murs de ces parcs, on livra les animaux aux traits des soldats, et on réduisit en cendres les palais de Sapor. Julien ne connaissait pas, ou ne voulut point observer ici ces égards que la prudence et la civilisation ont établis de nos jours entre les ennemis. Au reste, ces inutiles ravages ne doivent pas exciter dans nos cœurs un sentiment bien vif d'indignation ou de pitié : une simple statue, fruit des talents d'un artiste grec, est plus réellement précieuse que ce l'étaient ces monuments grossiers et

dispendieux de l'art des Barbares ; et si la ruine d'un palais nous affecte plus que l'incendie d'une chaumière, notre humanité s'est fait une bien fausse idée des vraies misères de la vie humaine [2760].

Julien était un objet de terreur et de haine pour les Persans, et les peintres de cette nation le représentaient sous l'emblème d'un lion furieux, qui vomit de sa bouche un feu dévorant [2761]. Le héros philosophe paraissait sous un jour plus favorable aux yeux de ses amis et de ses soldats, et jamais ses vertus ne se montrèrent mieux que dans cette dernière période, la plus active de sa vie. Il suivait, sans effort et presque sans mérite, les lois de la tempérance et de la sobriété. Fidèle aux principes de cette sagesse raisonnée qui exerce un empire absolu sur l'esprit et le corps, il ne se permettait pas la moindre indulgence pour ses penchants les plus naturels [2762]. Dans ces climats dont la chaleur commande aux voluptueux Assyriens la jouissance de tous les plaisirs des sens [2763], le jeune conquérant conseilla une chasteté pure et sans tache. Ses belles captives [2764], loin de résister à ses fantaisies, se seraient disputé l'honneur de ses caresses : il n'eut pas même la curiosité de les voir. Il soutint les travaux de la guerre avec la même fermeté qu'il opposait aux charmes de l'amour. Lorsque l'armée traversait des terrains inondés, il marchait à pied à la tête des légions ; il partageait leurs fatigues, il excitait leur ardeur. Toutes les fois qu'il s'agissait d'un travail nécessaire, il mettait avec zèle la main à l'ouvrage, et l'on voyait la pourpre impériale humide et salie, ainsi que le vêtement grossier du dernier des soldats. Les deux sièges lui donnèrent plusieurs occasions de signaler une valeur que les généraux prudents ne peuvent guère déployer, quand l'art militaire est parvenu à un certain degré de perfection. Il se tint devant la citadelle de Perisabor, sans songer aux dangers qu'il courait. Tandis qu'il encourageait son armée à forcer les portes de fer, il fut presque terrassé par les armes de trait et les grosses pierres qu'on dirigeait sur sa personne. Au siège de Maogamalcha, il examinait les fortifications extérieures de la place, lorsque deux Persans, se dévouant pour leur pays, tombèrent sur lui le cimeterre au poing ; il se couvrit adroitement de son bouclier, qui reçut leurs coups ; et d'un seul des siens, dirigé d'une main ferme et adroite, il renversa mort à ses pieds l'un de ses ennemis. L'estime d'un souverain qui possède les vertus auxquelles il donne des éloges, est la plus belle récompense du mérite d'un sujet ; et l'autorité que tirait Julien de son mérite personnel, facilita le rétablissement de l'ancienne discipline. Il punit de mort, ou par la honte, les soldats de trois cohortes de cavalerie qui s'étaient déshonorés en perdant un de leurs étendards dans une escarmouche contre le Surenas, et il distribua des couronnes obsidionales [2765] aux soldats qui entrèrent les premiers dans la ville de Maogamalcha. Après le siège de Perisabor, il eut besoin de toute sa fermeté pour réprimer

la cupidité de ses troupes, qui osaient se plaindre hautement de ce qu'on récompensait leurs services par un misérable don de cent pièces d'argent. L'empereur, indigné, répondit aux soldats avec la noblesse et la gravité demis premiers Romains : *Les richesses sont-elles l'objet de vos désirs ? Il a des richesses dans les mains des Perses, et pour prix de votre valeur et de votre discipline, on vous offre les dépouilles de leur fertile contrée. Croyez-moi, ajouta-t-il, la république romaine, qui jadis possédait d'immenses trésors, se trouve dans le besoin et la détresse, depuis que des ministres faibles et intéressés ont persuadé à nos princes de payer à prix d'or la tranquillité que nous laissent les Barbares. Les dépenses absorbent les revenus ; les villes sont ruinées, et la population diminue dans les provinces. Pour moi, je seul héritage que j'aie reçu des princes mes aïeux, est une âme inaccessible à la crainte ; et, bien convaincu que les qualités de l'esprit sont le seul avantage réel, je ne rougirai pas d'avouer une pauvreté honorable, qui, aux jours de l'antique vertu, faisait la gloire de Fabricius. Vous pouvez partager cette gloire et cette vertu, si vous écoutez la voix du ciel et celle de votre général ; mais si vous ne mettez pas fin à vos témérités, si vous voulez renouveler le honteux et criminel exemple des anciennes séditions, continuez. — Je suis disposé à mourir debout, ainsi qu'il convient à un empereur qui s'est vu au premier rang parmi les hommes, et je dédaigne une vie précaire, qu'un accès de fièvre nous enlève en un moment. Si je me suis montré indigne de l'autorité, il y a parmi vous (et je le dis avec orgueil et avec plaisir), il y a parmi vous plusieurs chefs qui ont assez de talents et d'expérience pour conduire la guerre la plus difficile. Telle a été la douceur de mon règne, que je puis rentrer sans crainte dans l'obscurité d'une condition privée* [2766]. Son modeste courage lui valut les applaudissements unanimes et l'obéissance empressée des Romains ; ils déclarèrent tous qu'ils comptaient sur la victoire tant qu'ils suivraient les drapeaux de ce héros. Leur valeur était encore animée par certaines formules familières à Julien et ses serments les plus ordinaires : *Puissé-je ainsi réduire les Persans sous le joug ! Puissé-je ainsi rétablir la force et la splendeur de la républiques !* L'amour de la gloire était sa passion dominante ; mais ce ne fut qu'après avoir marché sur les ruines de Maogamalcha, qu'il se permit de dire : *Nous avons maintenant fourni quelques matériaux au sophiste d'Antioche* [2767].

Son heureuse valeur, triomphant jusqu'ici de tous les obstacles, l'avait conduit jusqu'aux portes de Ctésiphon ; mais la réduction, ou même le siège de la capitale : de la Perse : était encore éloigné ; et on ne peut juger le mérite de cette campagne sans connaître le pays qui servait de théâtre à ses hardies et savantes opérations [2768]. Les voyageurs ont observé à vint milles au sud de Bagdad et sur la rixe orientale du Tigre, les ruines du palais de Ctésiphon, ville grande et très peuplée à l'époque où vivrait Julien. Le nom, la gloire de Séleucie, située aux environs, avaient disparu, et les restes de cette colonie

grecque avaient repris, avec la langue et les mœurs de l'Assyrie, l'ancienne dénomination de Coche. Coche se trouvait sur la rive occidentale du Tigre ; mais on la regardait comme le faubourg ; de Ctésiphon, et on peut croire qu'un pont de bateaux la réunissait à cette ville. C'était à la réunion de ces diverses parties que s'appliquait la dénomination d'*al modain* (des cités) dont les Orientaux se servaient pour désigner la résidence d'hiver des Sassanides : enfin Ctésiphon, capitale de la Perse, était défendue de tous côtés par les eaux du fleuve, par des murs élevés, et par des marais impénétrables. L'armée de Julien campait près des ruines de Séleucie ; un fossé et un rempart la garantissaient des sorties de la nombreuse garnison de Coche. Cette contrée agréable et fertile offrait en abondance aux Romains de l'eau et du fourrage, et plusieurs forts qui auraient embarrassé les mouvements des troupes, cédèrent, après quelque résistance, à l'effort de leurs armes. La flotte passa de l'Euphrate dans un canal profond et navigable qui porte au Tigre les eaux de cette rivière un peu *au-dessous* de la capitale. Si les navires eussent suivi ce canal qui portait le nom de Nahar-Malcha[2769], et qui avait été construit par les rois du pays, Coche, située dans l'intervalle, aurait séparé la flotte et l'armée des Romains : si par un effort imprudent on eût voulu remonter le Tigre, et pénétrer à travers tant d'obstacles au milieu d'une capitale ennemie, la flotte romaine pouvait difficilement échapper à une destruction totale. La prudence de Julien prévint le danger, et il trouva le remède. Il avait soigneusement étudié les opérations de Trajan sur le même terrain ; il se souvint que ce prince avait ouvert un nouveau canal, qui, laissant Coche à droite, versait les eaux du Nahar-Malcha dans le Tigre, un peu au-dessus de Ctésiphon. A l'aide de quelques paysans, il suivit les traces de cet ancien ouvrage, que le temps ou la prévoyance des ministres de Perse avait presque effacées. Ses infatigables soldats ouvrirent bientôt un large et profond canal aux eaux de l'Euphrate ; on éleva une forte digue pour interrompre le courant du Nahar-Malcha : les flots se précipitèrent avec impétuosité dans leur nouveau lit ; et les navires romains, arrivant en triomphe au milieu du Tigre, insultèrent aux vaines barrières que les habitants de Ctésiphon avaient voulu opposer à leur passage.

Comme il était nécessaire de faire passer le Tigre à l'armée, il fallut se livrer à un autre travail, moins pénible, mais plus dangereux. Le lit du fleuve était large et profond, ses bords escarpés et difficiles, et les retranchements formés sur la rive opposée étaient garnis d'une nombreuse armée de cuirassiers difficiles à ébranler, d'habiles archers et de puissants éléphants, qui, selon l'extravagante hyperbole de Libanius, auraient foulé aux pieds une légion de Romains aussi facilement qu'un champ de blé[2770]. Il n'y avait aucun moyen de

construire un pont devant de tels ennemis ; et l'intrépide Julien, qui saisit sur-le-champ le seul expédient praticable, cacha son dessein aux Barbares, à ses troupes, à ses généraux eux-mêmes, jusqu'à l'instant de l'exécution. On déchargea peu à peu quatre-vingts navires, sous prétexte d'examiner l'état des magasins, et un corps d'élite, qui paraissait destiné à une expédition secrète, eut ordre de prendre les armes au premier signal. L'empereur dissimulait son inquiétude sous l'apparence de la confiance et de la joie. Pour distraire et insulter les nations ennemies, il ordonna des jeux militaires sous les murs de Coche. Cette journée fut consacrée au plaisir ; mais, dès que l'heure du repas du soir fut écoulée, il manda les généraux dans sa tente, et il leur déclara qu'il voulait passer le Tigre durant la nuit. Étonnés, ils gardèrent tous d'abord un respectueux silence ; mais le vénérable Salluste profitant des droits de son âge et de son expérience, les autres chefs appuyèrent librement ses prudentes remontrances [2771]. Julien se contenta de répondre que la conquête de la Perse et la sûreté ces troupes dépendaient de cette tentative ; que le nombre des ennemis, loin de diminuer, s'augmenterait par des renforts successifs ; qu'un plus long délai ne diminuerait pas la largeur du fleuve et n'abaisserait point la hauteur de ses bords. Sur-le-champ il fit donner le signal et fut obéi. Les plus impatients des légionnaires sautèrent sur les cinq navires qui se trouvèrent près de la rive ; et comme ils manièrent la rame, avec une extrême ardeur, on ne tarda pas à les perdre de vue dans l'obscurité de la nuit. On aperçut des flammes sur le rivage opposé ; et l'empereur, qui comprit trop bien que les Perses avaient mis le feu à ses premiers navires, tira habilement de leur extrême danger un présage de la victoire. *Nos camarades, s'écria-t-il, sont déjà maîtres du rivage ennemi : voyez, ils font le signal convenu ; hâtons-nous d'égaliser et d'aider leur courage.* La force réunie et le mouvement rapide de cette grande flotte rompirent la violence du courant, et les Romains atteignirent la rive orientale assez tôt pour éteindre les flammes et sauver du péril leurs audacieux compagnons. Il fallait gravir une côte escarpée d'une assez grande hauteur ; la pesanteur des armes du soldat, l'obscurité de la nuit, accroissaient les difficultés ; une grêle de dards, de pierres et de matières enflammées incommodaient les assaillants, qui, après une pénible lutte, parvinrent enfin à gravir sur le bord, et arborèrent le drapeau de la victoire au haut du rempart. Julien avait conduit l'attaque à la tête de son infanterie légère [2772] ; et, dès qu'il se vit maître enfin d'une position où il pouvait combattre de niveau, il la mesura en un instant du coup d'œil de l'habileté et de l'expérience. Selon les préceptes d'Homère [2773], il plaça au front et sur les derrières ses soldats les plus courageux, et toutes les trompettes sonnèrent la charge. Les Romains, après avoir poussé les cris de guerre, s'avancèrent en réglant leurs pas sur le mouvement animé

d'une musique martiale : ils lancèrent leurs formidables javelines, et se précipitèrent l'épée à la main, afin d'attaquer les Barbares corps à corps, et de les priver ainsi de leurs armes de trait. On se battit durant plus de douze heures ; à la fin, la retraite graduelle des Persans devint une fuite en désordre ; dont les principaux chefs et le Surenas lui-même donnèrent le honteux exemple. Ils furent poussés jusqu'aux portes de Ctésiphon, et les vainqueurs seraient entrés dans la ville épouvantée[2774], si Victor, l'un des généraux, dangereusement, blessé d'une flèche, ne les avait pas conjurés d'abandonner une entreprise qui devait leur être fatale, si elle ne réussissait pas complètement. S'il faut en croire les Romains, ils ne perdirent que soixante-quinze hommes, et les Barbares laissèrent sur le champ de bataille deux mille cinq cents, ou, selon d'autres versions, six mille de leurs plus braves guerriers. Le butin fut tel qu'on pouvait l'espérer de la richesse et du luxe d'un camp d'Asiatiques : on y trouva une quantité considérable d'or et d'argent, de magnifiques armes, et des harnais brillants, des lits et des tables d'argent massif. L'empereur distribua, pour prix de la valeur, des couronnes civiques, murales et navales, que lui, et peut-être lui seul, estimait plus que les trésors de l'Asie. Il offrit un sacrifice solennel au dieu de la guerre ; mais les entrailles des victimes annoncèrent de funestes présages, et des signes moins équivoques apprirent bientôt à Julien qu'il était arrivé au terme de sa prospérité[2775].

Le surlendemain de la bataille, les gardes domestiques, les Joviens, les Herculiens et le reste des troupes, qui formaient à peu près les deux tiers de l'armée, passèrent tranquillement le Tigre[2776]. Tandis que les habitants de Ctésiphon examinaient du haut de leurs murs la dévastation des alentours de la ville, Julien jetait souvent des regards inquiets vers le nord : après avoir pénétré en vainqueur jusqu'aux portes de la capitale, il comptait que Sébastien et Procope, ses lieutenants, déployant le même courage et la même activité, ne tarderaient pas à le rejoindre. Ses espérances furent trompées par la trahison du roi d'Arménie, qui permit et qui vraisemblablement ordonna la désertion des troupes qu'il avait données comme auxiliaires aux Romains[2777], et par la mésintelligence des généraux qui ne purent s'accorder sur la formation ou l'exécution des plans. Lorsqu'il n'espéra plus de voir arriver ce renfort important, il consentit à assembler un conseil de guerre ; et chacun ayant donné librement son avis, il approuva l'opinion de ceux de ses généraux à qui le siège de Ctésiphon paraissait une opération inutile et dangereuse. Il n'est pas aisé de concevoir par quel progrès dans l'art de fortifier les places, une ville assiégée et prise trois fois par les prédécesseurs de Julien, était devenue imprenable à une armée de soixante mille Romains que commandait un général expérimenté et brave, qui avait à sa suite une

flotte et des vivres, des machines de siège et des munitions de guerre en abondance ; mais, d'après ce qu'on sait du caractère de Julien, son amour pour la gloire et son mépris du danger nous sont de sûrs garants qu'il ne se laissa point décourager par des obstacles faibles ou imaginaires[2778]. A l'époque même où il craignit d'entreprendre le siège de Ctésiphon, il rejeta avec inflexibilité et avec mépris les ouvertures de paix les plus flatteuses. Sapor, longtemps accoutumé aux lentes démonstrations de Constance, et surpris de l'intrépide activité de son successeur, avait ordonné aux satrapes de toutes les provinces, jusqu'aux confins de l'Inde et de la Scythie, d'assembler les troupes et de venir sans délai au secours de leur monarque. Mais ils prolongèrent leurs préparatifs, ne hâtèrent point leurs mouvements, et Sapor n'avait point encore d'armée lorsqu'il apprit la triste nouvelle de la dévastation de l'Assyrie, de la ruine de ses palais, et du massacre de l'élite de ses troupes qui défendait le passage du Tigre. L'orgueil de la royauté fut abaissé jusqu'à la dernière humiliation ; le despote prit ses repas assis sur la terre, et le désordre de sa chevelure annonça les peines et les inquiétudes de son esprit. Peut-être n'eût-il pas refusé de payer de la moitié de son royaume la sûreté du reste ; peut-être se fût-il trouvé heureux de se déclarer, dans un traité de paix, l'allié fidèle et soumis du conquérant romain. Un ministre, distingué par son rang et la confiance de son maître, partit sous le prétexte d'une affaire particulière, vint en secret se jeter aux pieds de Hormisdas, et demanda, en suppliant, qu'on lui permît de voir l'empereur. Le prince sassanien, soit qu'il écoutât la voix de l'orgueil ou celle de l'humanité, soit qu'il fût entraîné par le sentiment de sa naissance ou par les devoirs de sa position, favorisa une mesure salutaire qui devait terminer les malheurs de la Perse, et assurer le triomphe de Rome : il fut étonné de l'inflexible fermeté d'un héros qui, malheureusement pour lui, se souvint qu'Alexandre avait toujours rejeté les propositions de Darius. Julien, sachant que l'espoir d'une paix sûre et honorable ralentirait l'ardeur de ses soldats, pressa Hormisdas de renvoyer sans bruit le ministre du roi de Perse, et de dérober aux troupes une si dangereuse tentation[2779].

La gloire et l'intérêt de Julien ne lui permettaient pas de perdre son temps sous les murs invincibles de Ctésiphon ; et, toutes les fois qu'il appela dans la plaine les Barbares qui défendaient la ville, ils répondirent sagement que, s'il voulait exercer sa valeur, il pouvait chercher l'armée du grand roi. Il sentit l'insulte que renfermaient ces paroles, et suivit le conseil qu'on lui donnait. Au lieu d'asservir sa marche aux rives de l'Euphrate et du Tigre, il résolut d'imiter la hardiesse d'Alexandre, et de pénétrer assez loin dans les provinces de l'intérieur, pour forcer son rival à lui disputer, peut-être dans les plaines d'Arbèles, l'empire de l'Asie. Sa magnanimité fut applaudie et

trahie par un noble Persan, qui, pour sauver son pays, eut la générosité de se soumettre à un rôle plein de danger, de dissimulation et de honte[2780]. Ce Persan était arrivé au camp de Julien avec un cortège de fidèles soldats ; il fit un conte spécieux, il raconta les injustices qu'il avait essuyées ; il exagéra la cruauté de Sapor, le mécontentement du peuple et la faiblesse de la monarchie, et il offrit aux Romains de leur servir d'otage et de guide. La sagesse et l'expérience de Hormisdas exposèrent vainement tout ce qui devait donner des soupçons. Le crédule empereur, accueillant le traître, se laissa entraîner à une résolution précipitée que tout l'univers a regardée comme également propre à faire douter de sa prudence et à compromettre sa sûreté. Il détruisit en une heure toute cette flotte transportée à une distance de cinq cents milles, au prix de tant de fatigues, de trésors et de sang, et il ne réserva que douze ou au plus vingt-deux petites embarcations qui devaient suivre l'armée sur des voitures, et servir de pont lorsqu'il faudrait passer des rivières. On ne garda des vivres que pour vingt jours, et le reste des magasins et les onze cents navires qui mouillaient dans le Tigre, furent abandonnés aux flammes par l'ordre absolu de l'empereur. Saint Grégoire et saint Augustin insultent à la folie de l'apostat, qui exécuta lui-même un décret de la justice divine. Leur autorité, faible d'ailleurs sur une question de l'art militaire, se trouve appuyée du jugement plus calme d'un guerrier expérimenté qui vit brûler la flotte, et qui ne put désapprouver le murmure des troupes[2781]. Toutefois, s'il fallait justifier cette résolution, on ne manquerait pas de raisons spécieuses et peut-être assez solides. L'Euphrate n'a jamais été navigable qu'à partir de Babylone, et le Tigre à partir d'Opis[2782]. Opis était peu éloignée du camp des Romains, et Julien aurait renoncé bientôt à la vaine entreprise de faire remonter une grande flotte contre le courant d'un fleuve rapide[2783], embarrassé en plusieurs endroits de cataractes naturelles ou artificielles[2784]. La force des voiles et des rames ne suffisait pas ; il eût fallu remorquer les navires : ce pénible travail aurait épuisé vingt mille soldats ; et, si les Romains eussent continué : leur marche sur les bords du fleuve, ils auraient pu seulement espérer de revenir en Europe, mais sans avoir rien fait de digne du génie ou de la fortune de leur chef. En supposant au contraire qu'il fût avantageux de pénétrer dans l'intérieur des États du roi de Perse, la destruction de la flotte et des magasins se trouvait le seul moyen d'enlever ce butin précieux aux troupes nombreuses et actives qui pouvaient sortir tout à coup des portes de Ctésiphon. Si les armes de Julien avaient été victorieuses, nous admirerions maintenant la prudence et le courage d'un héros qui, ôtant à ses soldats l'espoir de la retraite, ne leur laissait que l'alternative de vaincre ou de mourir[2785].

Les Romains ne connaissaient presque pas ce train embarrassant d'artillerie et de fourgons qui retardent les opérations de nos armées modernes [2786]. Mais, dans tous les siècles, la subsistance de soixante mille hommes doit avoir été un des premiers soins d'un général prudent, et il ne peut tirer cette subsistance que de son pays ou de celui de l'ennemi. Quand Julien aurait pu maintenir sa communication avec le Tigre, quand il aurait pu garder les places de l'Assyrie dont il venait de faire la conquête, une province dévastée eût été hors d'état de lui fournir des secours bien considérables et bien réguliers à une époque de l'année où l'Euphrate inondait les terres [2787], et où des millions d'insectes obscurcissaient une atmosphère malsaine [2788]. Le pays ennemi offrait un aspect bien plus séduisant ; des villages et des villes remplissaient l'espace qui se trouve entre le Tigre et les montagnes de la Médie, et une culture perfectionnée y aidait presque partout à la fertilité naturelle de la terre. Julien avait lieu de croire qu'avec du fer et de l'or, ces deux grands moyens de persuasion, un vainqueur obtiendrait, de la crainte ou de la cupidité des naturels, des vivres en abondance. Cette perspective s'évanouissait à l'approche de ses troupes. Dès qu'on les voyait paraître, les habitants abandonnaient les villages et se réfugiaient dans les villes fortifiées : ils chassaient leur bétail devant eux, mettaient le feu aux fourrages et aux champs de blés mûrs ; et à la fin de l'incendie, qui interrompait la marche des soldats, l'empereur n'avait plus devant lui que le désolant aspect d'une terre déserte, fumante et dépouillée. Ce moyen désespéré, mais efficace, ne peut être employé que par l'enthousiasme d'un peuple qui met l'indépendance au-dessus des richesses, ou par la rigueur d'un gouvernement absolu qui s'occupe de la sûreté publique sans laisser à ses sujets la liberté du choix. Le zèle et l'obéissance des Persans secondèrent en cette occasion les ordres de Sapor, et bientôt Julien se vit réduit à la faible provision de vivres qu'il avait conservée, et qui diminuait chaque jour entre ses mains. L'effort d'une marche rapide et bien dirigée pouvait le conduire, avec ce qu'il en restait, aux portes des villes riches et peu guerrières d'Ecbatane et de Suse [2789]. Mais comme il ne savait pas les chemins et qu'il fut trompé par ses guides, cette dernière ressource lui manqua. Ses troupes errèrent plusieurs jours dans le pays qui se trouve à l'orient de Bagdad ; le déserteur persan, après les avoir amenées dans le piège, échappa à leur fureur, et les soldats de sa suite, mis à la torture, avouèrent le secret de la conspiration. Les conquêtes imaginaires de l'Hyrcanie et de l'Inde, qui avaient si longtemps amusé l'esprit de Julien, faisaient alors son tourment. Sentant bien chue la détresse générale était le résultat de son imprudence, il balança avec inquiétude, sans obtenir une réponse satisfaisante des dieux ou des hommes, les différentes chances de succès ou de salut qui pouvaient lui demeurer encore. Il adopta enfin

le seul expédient praticable ; il résolut de se diriger vers les bords du Tigre, espérant sauver son armée par une marche forcée vers les confins de la Corduène, province fertile qui reconnaissait la souveraineté de Rome. Lorsqu'on donna aux troupes découragées le signal de la retraite, il ne s'était écoulé que soixante-dix jours depuis qu'elles avaient passé le Chaboras (16 juin), bien convaincues qu'elles renverseraient le trône de la Perse [2790].

Tant que l'armée parut continuer à s'avancer dans le pays, sa marche fut harcelée par différents corps de cavalerie persane, qui, se montrant quelquefois en bandes détachées, et d'autres fois en troupes réunies, escarmouchèrent contre l'avant-garde ; mais des forces plus considérables soutenaient ces détachements, et du moment où les colonnes tournèrent vers le Tigre, on vit un nuage de poussière s'élever sur la plaine. Les Romains, qui ne songeaient plus qu'à se retirer à la hâte et sans accident, tâchèrent d'attribuer cette inquiétante apparition à l'approche de quelques troupes d'onagres, ou d'une tribu d'Arabes amis. Ils s'arrêtèrent, dressèrent leurs tentes, fortifièrent leur camp, passèrent la nuit dans de continuelles alarmes, et découvrirent, à la pointe du jour, qu'une armée de Persans les environnait. Cette armée, qui n'était encore que l'avant-garde des Barbares, fut bientôt suivie d'un immense corps de cuirassiers, d'archers et d'éléphants, que commandait Meranes, général d'une grande réputation. Il était accompagné de deux fils du roi et des principaux satrapes : la renommée et la crainte exagérèrent la force du reste des troupes, qui s'avançaient lentement sous la conduite de Sapor. Les Romains s'étant remis en marche, leur longue ligne, obligée de se plier ou de se diviser, selon que l'exigeait le terrain, offrit souvent des occasions heureuses à leur vigilant ennemi. Les Perses attaquèrent avec fureur à diverses reprises ; les Romains les repoussèrent toujours avec fermeté ; et, au combat de Maronga, qui mérite presque le nom d'une bataille, Sapor perdit un grand nombre de satrapes, et, ce. qui avait peut-être à ses yeux le même prix, un grand nombre d'éléphants. Julien, pour obtenir ces succès, perdait à peu près autant de monde que l'ennemi ; plusieurs officiers de distinction furent tués ou blessés ; et l'empereur, qui, dans tous les périls, inspirait et guidait la valeur de ses troupes, fut obligé d'exposer sa personne et de déployer tous ses talents. Le poids des armes offensives et défensives, des Romains, qui faisaient leur force et leur sûreté, ne leur permettait pas de poursuivre longtemps l'ennemi après l'action ; et les cavaliers de l'Orient, habitués à lancer au galop, et dans toutes les directions possibles [2791], leurs javelines et leurs traits, ne se montraient jamais plus formidables qu'au moment d'une fuite rapide et désordonnée. Pour les Romains, d'ailleurs, de toutes les pertes, la plus irréparable était celle du temps. Les braves vétérans,

accoutumés au climat froid de la Gaule et de la Germanie, étaient accablés par la chaleur brûlante de l'été d'Assyrie ; des marches et ces combats perpétuels épuisaient leur vigueur, et les précautions qu'exigeait une retraite dangereuse devant un ennemi actif, ralentissaient leur marche. Chaque jour, chaque heure augmentait la valeur et le prix des vivres dans le camp[2792]. Julien, qui se contentait d'une nourriture qu'aurait dédaignée un soldat affamé, distribuait à ses troupes les provisions destinées à sa maison, et tout ce qu'il pouvait épargner sur les gens de bagage des tribuns et des généraux mais ce faible secours faisait mieux sentir la détresse générale ; et les Romains, dans leurs sombres appréhensions, commençaient à se persuader qu'avant d'arriver aux frontières de l'empire, ils périraient tous par la famine ou par le glaive des Barbares[2793].

A cette époque où Julien luttait contre les insurmontables difficultés de sa situation, il donnait encore à l'étude et à la contemplation les heures silencieuses de la nuit. Lorsqu'il fermait les yeux pour se livrer quelques moments à un sommeil interrompu, des angoisses pénibles agitaient ses esprits ; et il ne faut pas s'étonner que dans ces moments de trouble il ait pu voir le génie de l'empire couvrant d'un voile funèbre sa tête et sa corne d'abondance, et s'éloignant lentement des tentes impériales. Le monarque quitta précipitamment sa couche, et, étant sorti de sa tente pour calmer ses esprits par la fraîcheur de l'air de la nuit, il aperçut un météore de feu qui traversa le ciel, et s'évanouit au même instant. Il croyait fermement avoir aperçu la figure menaçante du dieu de la guerre[2794]. Les aruspices toscans qu'il rassembla[2795] prononcèrent d'une voix unanime qu'il ne devait pas livrer de combat ; mais la raison et la nécessité l'emportèrent sur la superstition, et à la pointe du jour les trompettes sonnèrent la charge. L'armée s'avança à travers un pays coupé de collines dont les Persans s'étaient rendus maîtres. Julien conduisait l'avant-garde avec l'habileté et l'attention d'un général consommé : on vint l'avertir que l'ennemi tombait sur son arrière-garde. La chaleur l'ayant déterminé à quitter sa cuirasse, il arracha un bouclier des mains de l'un de ses soldats, et courut, à la tête d'un renfort considérable, pour soutenir ses derrières. La tête de l'armée, bientôt attaquée, le rappela à sa défense, et au moment où il traversait au galop les intervalles des colonnes, le centre de la gauche fut assailli et presque écrasé par l'impétuosité de la cavalerie et des éléphants. Une évolution de l'infanterie légère, qui fit tomber adroitement ses traits sur le dos des cavaliers et sur les jambes des éléphants, ne tarda pas à mettre en déroute cette masse effrayante de guerriers et d'animaux. Les Barbares prirent la fuite ; et Julien, qui se montrait toujours à l'endroit le plus dangereux, excitait ses troupes de

la voix et du geste à la poursuite des Persans. Ses gardes tremblants, dispersés ou, pressés par la foule tumultueuse des amis et des ennemis, avertirent leur intrépide souverain qu'il n'avait point d'armure, et le conjurèrent de se soustraire au péril qui le menaçait [2796]. A l'instant même, les escadrons en déroute firent pleuvoir une grêle de dards et de traits ; et une javeline, après avoir rasé le bras de l'empereur, lui perça les côtes et se logea dans la partie inférieure du foie. Julien essaya d'arracher de ses flancs le trait mortel ; mais le tranchant de l'acier lui coupa les doigtas, et il tomba de cheval sans connaissance. Ses gardes volèrent à son secours, et, relevé avec précaution, il fut porté, du milieu de l'action dans une tente voisine. Cette affreuse nouvelle se répandit, de rang en rang ; la douleur des Romains leur donna une valeur invincible et leur inspira le désir de la vengeance. Les deux armées se battirent avec fureur jusqu'à ce qu'elles fussent séparées par la profonde obscurité de la nuit. Les Persans tirèrent quelque gloire de l'avantage qu'ils obtinrent contre l'aile gauche, où Anatolius, maître des offices, fut tué, et où le préfet Salluste manqua de périr. Mais l'issue de la journée fut contraire aux Barbares ; ils abandonnèrent le champ de bataille ; ils y laissèrent Meranes et Nohordates [2797], leurs deux généraux, cinquante nobles ou satrapes, et une multitude de leurs plus braves soldats ; et si Julien eût survécu, ce succès des Romains aurait pu avoir les suites d'une victoire décisive.

Les premiers mots que prononça Julien lorsqu'il fut revenu de l'évanouissement occasionné par la perte de son sang annoncèrent sa valeur. Il demanda son cheval et ses armes, et il voulait se jeter de nouveau au milieu des combattants. Ce pénible effort acheva de l'épuiser, et les chirurgiens qui examinèrent sa blessure, découvrirent les symptômes d'une mort très prochaine. Il employa ses derniers moments avec la tranquillité d'un héros et d'un sage. Les philosophes qui l'avaient suivi dans cette fatale expédition comparèrent sa tente à la prison de Socrate et ceux que le devoir, l'attachement ou la curiosité avaient rassemblés au tour de sa couche, écoutèrent avec une douleur respectueuse ces dernières paroles de leur empereur mourant [2798] : *Mes amis et mes camarades, leur dit-il, la nature me redemande ce qu'elle m'a prêté ; je le lui rends avec la joie d'un débiteur qui s'acquitte, et non point avec la douleur ni les remords que la plupart des hommes croient inséparables de l'état où je suis. La philosophie m'a convaincu que l'âme n'est vraiment heureuse que lorsqu'elle est affranchie des liens du corps, et qu'on doit plutôt se réjouir que s'affliger lorsque la plus noble partie de nous-mêmes se dégage de celle qui la dégrade et qui l'avilit. Je fais aussi réflexion que les dieux ont souvent envoyé la mort aux gens de bien comme la plus grande récompense dont ils pussent couronner leur vertu* [2799]. *Je la reçois à titre de grâce ; ils veulent m'épargner des*

difficultés qui m'auraient fait succomber, sans doute, ou commettre quelque action indigne de moi. Je meurs sans remords, parce que j'ai vécu sans crime, soit dans les temps de ma disgrâce, lorsqu'on m'éloignait de la cour et qu'on me confinait dans des retraites obscures et écartées, soit depuis que j'ai été élevé au pouvoir suprême. J'ai regardé le pouvoir dont j'étais revêtu comme une émanation de la puissance divine : je crois l'avoir conservée pure et sans tache, en gouvernant avec douceur les peuples confiés à mes soins, et ne déclarant ni ne soutenant la guerre que par de bonnes raisons. Si je n'ai pas réussi, c'est que le succès ne dépend, en dernier ressort, que du bon plaisir des dieux. Persuadé que le bonheur des sujets est la fin unique de tout gouvernement équitable, j'ai détesté le pouvoir arbitraire, source fatale de la corruption des mœurs et des États. J'ai toujours eu des vues pacifiques, vous le savez ; mais dès que la patrie m'a Lit entendre sa voix et m'a commandé de courir aux dangers, j'ai obéi avec la soumission d'un fils aux ordres absolus d'une mère. J'ai considéré le péril d'un œil fixe, je l'ai affronté avec plaisir. Je ne vous dissimulerai point qu'on m'avait prédit, il y a longtemps, que je mourrais d'une mort violente. Ainsi je remercie le dieu éternel de n'avoir pas permis que je périsse ni par une conspiration, ni par les douleurs d'une : longue maladie, ni par la cruauté d'un tyran. J'adore sa bonté sur moi de ce qu'il m'enlève du monde par un glorieux trépas, au milieu d'une course glorieuse ; puisqu'à juger sainement des choses, c'est une lâcheté égale de souhaiter la mort lorsqu'il serait à propos de vivre, et de regretter la vie lorsqu'il est temps de mourir. Mes forces m'abandonnent ; je ne puis plus vous parler. — Quant à l'élection d'un empereur, je n'ai garde de prévenir votre choix ; le mien pourrait mal tomber, et perdrait peut-être, si on ne le suivait pas, celui que j'aurais désigné. Mais, en bon citoyen, je souhaite d'être remplacé par un digne successeur. Après ce discours prononcé d'une voix douce et ferme, il disposa, dans un testament militaire[2800], de sa fortune particulière. Ayant ensuite demandé pourquoi il ne voyait pas Anatolius, Salluste répondit qu'il était tombé sous les coups des Persans ; et l'empereur, par une inconséquence qui avait quelque chose d'aimable, regretta la perte de son ami. Il désapprouva en même temps la douleur immodérée des spectateurs, et les conjura de ne pas avilir par des larmes de faiblesse l'a mort d'un prince qui, en peu de moments, se trouverait uni au ciel et aux étoiles[2801]. Chacun se taisait, et Julien entama, avec les philosophes Priscus et Maxime, une conversation de métaphysique sur la nature de l'âme. Ces efforts de corps et d'esprit abrégèrent probablement sa vie de quelques fleurs. Sa blessure se rouvrit et donna du sang en abondance ; le gonflement des veines embarrassa la respiration ; il demanda de l'eau froide, et dès qu'il eut cessé de boire, il expira sans douleur vers le mi-lieu de la nuit. Ainsi mourut cet homme extraordinaire, à l'âge de trente-deux ans, après avoir régné vingt mois depuis la mort de Constance son

collègue. Il déploya dans ses derniers instants, peut-être avec un peu d'ostentation, l'amour de la vertu et de la gloire qui avaient été ses passions dominantes [2802].

En négligeant d'assurer, par le choix prudent et judicieux d'un collègue et d'un successeur, l'exécution future de ses projets, Julien fut en quelque sorte la cause du triomphe du christianisme et des calamités de l'empire ; mais il se trouvait le dernier de la famille royale de Constance Chlore ; et s'il forma jamais sérieusement le dessein de revêtir de la pourpre le plus digne d'entre les Romains, la difficulté du choix, la jalousie du pouvoir, la crainte de l'ingratitude, et la présomption qu'inspirent la santé, la jeunesse et la fortune, éloignèrent l'effet de cette résolution. Sa mort inattendue laissa l'empire sans maître et sans héritier, dans un embarras et dans un danger où il ne s'était pas trouvé depuis l'élection de Dioclétien, c'est-à-dire, depuis quatre-vingts ans. Sous un gouvernement qui avait presque oublié les distinctions de la noblesse, on faisait peu de cas de la supériorité de la naissance ; les prétentions que donnaient les emplois étaient précaires et accidentelles ; et ceux qui sollicitaient le trône vacant, ne pouvaient compter que sur leur mérite personnel ou sur la faveur populaire. Mais la situation des troupes romaines qui manquaient de vivres, et qu'une armée de Barbares environnait de tous côtés, abrégé les moments donnés à la douleur et à la délibération. Au milieu de cette inquiétude et de cette détresse, on embauma honorablement le corps de Julien, ainsi qu'il l'avait ordonné, et à la jointe du jour les généraux convoquèrent un conseil militaire, où furent appelés les chefs des légions et les officiers de cavalerie et d'infanterie. Les trois ou quatre dernières heures de la nuit avaient suffi pour former quelques cabales ; et lorsqu'on proposa l'élection d'un empereur, l'esprit de faction se montra dans l'assemblée. Victor et Arinthæus réunirent ceux des guerriers qu'on avait vus à la cour de Constance ; les amis de Julien s'attachèrent à Dagalaiphus et Nevitta, deux chefs gaulois ; et on, avait lieu de craindre les suites les plus funestes de la mésintelligence de deux partis si opposés par leurs caractères et leurs intérêts, par leurs maximes de gouvernement, et peut-être par leurs principes de religion. Les vertus éminentes de Salluste pouvaient seules écarter la discorde et réunir les suffrages ; et ce respectable préfet eût été sur-le-champ déclaré successeur de Julien, s'il n'eût avec sincérité représenté, d'un ton aussi ferme que modeste, que son âge et ses infirmités ne lui laissaient plus la force de soutenir le poids du diadème. Les généraux, surpris et embarrassés de son refus, parurent disposés à suivre l'avis salutaire d'un officier inférieur [2803], qui leur conseilla de taire ce qu'ils eussent fait dans l'absence de l'empereur, de mettre en œuvre tous les moyens pour tirer l'armée de la situation effrayante où elle se

trouvait, et s'ils avaient le bonheur de gagner les confins de la Mésopotamie, de procéder alors, avec maturité et de bonne intelligence, à l'élection d'un souverain légitime. Pendant qu'ils délibéraient, un petit nombre de voix saluèrent des noms d'empereur et d'Auguste, Jovien, qui n'était que le premier des domestiques[2804]. Cette acclamation tumultueuse fut répétée au même instant par les gardes qui environnaient la tente, et en peu de minutes elle se répandit jusqu'aux extrémités du camp. Jovien, étonné de sa fortune et revêtu à la hâte du costume impérial, reçut le serment de fidélité de ces généraux, dont il sollicitait l'instant d'auparavant la faveur et la protection. La meilleure recommandation de Jovien était le mérite de son père, le comte Varronien, qui jouissait, dans une glorieuse retraite, du fruit de ses longs services. Son fils, dans l'obscurité indépendante d'une condition privée, s'était livré à son goût pour le vin et pour les femmes ; il s'était cependant montré avec courage comme chrétien[2805] et comme soldat. Quoiqu'il ne possédât aucune de ces qualités brillantes, qui excitent l'admiration et l'envie des hommes, sa figure agréable, la gaîté de son humeur, et la vivacité de son esprit, lui avaient acquis l'attachement de ses camarades ; et les généraux des deux partis consentirent d'autant plus volontiers à une élection approuvée de l'armée, qu'elle n'était point la suite des artifices du parti opposé à celui qu'ils soutenaient. L'orgueil de ce succès inattendu fut tempéré par la juste crainte qu'éprouva le nouvel empereur, de voir le même jour terminer sa vie et son règne. On obéit sans délai à la voix pressante de la nécessité, et les premiers ordres qu'il donna peu d'heures après la mort de son prédécesseur furent de continuer une marche qui, seule pouvait sauver les Romains[2806].

La crainte d'un ennemi est le plus sûr témoignage de son estime, et la joie qu'il ressent de sa délivrance indique d'une manière assez exacte le degré de sa crainte. L'heureuse nouvelle de la mort de Julien, qu'un déserteur porta au camp de Sapor, donna au monarque découragé la confiance subite de la victoire. Il détacha sur-le-champ la cavalerie royale, peut-être les dix mille *immortels* [2807], à la poursuite des Romains, et avec le reste de ses forces il tomba sur leur arrière-garde. Cette arrière-garde fût mise en désordre ; les éléphants enfoncèrent et foulèrent aux pieds ces légions si célèbres qui tenaient leurs noms de Dioclétien et de son belliqueux collègue, et trois tribuns perdirent la vie en voulant arrêter la fuite de leurs soldats. La bravoure opiniâtre des Romains rétablit enfin le combat. Les Persans furent repoussés ; ils perdirent un grand nombre de guerriers et d'éléphants ; et l'armée, après avoir marché ou combattu depuis le matin jusqu'au soir d'un long jour de l'été, arriva le soir à Sumara, sur les bords du Tigre, environ cent milles au-dessus de Ctésiphon[2808].

Le lendemain, les Barbares, au lieu de harasser la marche de Jovien, attaquèrent son camp, qui se trouvait placé dans une vallée profonde : Du haut des collines, les archers persans insultèrent et chargèrent les légionnaires fatigués ; et un corps de cavalerie qui, avec un courage forcené, s'était précipité jusque dans le prétoire, fut taillé en pièces près de la tente de l'empereur, après un combat dont l'issue avait été d'abord incertaine. Les hautes digues du fleuve protégèrent la nuit suivante le camp de Carce ; et quatre jours après la mort de Julien, l'armée romaine, quoique harcelée sans cesse par les Arabes, établit ses tentes près de la ville de Dura [2809]. Elle avait toujours le Tigre à sa gauche ; elle se voyait à lieu pris à la fin de ses espérances et de ses vivres ; et les soldats, qui s'étaient persuadé qu'ils avaient peu de chemin à faire pour arriver aux frontières de l'empire, supplièrent, dans leur impatience, le nouveau souverain de hasarder le passage du fleuve. Jovien, aidé des plus sages officiers, essaya de combattre leur téméraire projet, en leur représentant que, s'ils avaient assez d'adresse et de vigueur pour dompter le torrent d'un fleuve rapide et profond, ils sic feraient que se livrer nus et sou défense aux Barbares qui occupaient le rivage opposé. Cédant enfin à leurs importunes clameurs, il permit à cinq cents Gaulois et Germains, accoutumés dis leur enfance aux eaux du Rhin et du Danube, de tenter cette entreprise, dont le résultat devait servir d'encouragement ou d'avertissement au reste de l'armée. Ils traversèrent le Tigre à la nage dans le silence de la nuit ; ils surprirent un poste de l'ennemi, mal gardé, et au point du jour ils arborèrent le signal, preuve de leur courage et de leur succès. Cette épreuve disposa l'empereur à écouter ses ingénieurs, qui promirent de construire, avec des peaux de moutons, de bœufs et de chèvres, cousues et remplies de vent, un pont flottant, qu'ils couvriraient de terre et de fascines [2810]. On employa vainement à ce travail deux jours bien importants dans la situation de l'armée ; et les légions, qui déjà manquaient de vivres, jetèrent un regard de désespoir sur le fleuve et sur des Barbares, dont le nombre et l'acharnement augmentaient en proportion de la détresse de l'armée impériale [2811].

Dans cette affreuse situation, des bruits de paix ranimèrent l'espoir des Romains. Quelques moments avaient fait évanouir la présomption de Sapor ; il remarquait avec douleur qu'une suite de combats lui avait enlevé ceux de ses nobles qui se distinguaient le plus par leur fidélité et leur valeur, ses plus braves soldats, et la plus grande partie de ses éléphants. Ce monarque expérimenté craignit de provoquer le désespoir de l'ennemi, les vicissitudes de la fortune, et les forces encore entières de l'empire romain, qui ne tarderaient peut-être pas à secourir ou à. venger le successeur de Julien. Le Surenas lui-même, accompagné d'un autre satrape, arriva au camp de l'empereur [2812],

et déclara que la clémence de sort maître voulait bien annoncer à quelles conditions il consentait à épargner et à renvoyer l'empereur avec les restes de son armée captive. La fermeté des Romains se laissa séduire par l'espérance du salut. L'avis du conseil et les cris des soldats obligèrent Jovien à recevoir la paix qui lui était offerte, et le préfet Salluste fut envoyé sur-le-champ, avec le général Arinthæus, pour savoir les intentions du grand roi. Le rusé Persan renvoya, sous différents prétextes, la conclusion du traité ; il éleva des difficultés, demanda des éclaircissements, suggéra des moyens, revint sur ce qu'il avait promis, forma de nouvelles prétentions, et employa en négociations quatre jours, pendant lesquels les Romains achevèrent de consommer le peu de vivres qui restait dans leur camp. Si Jovien avait été capable d'exécuter un projet hardi et prudent, il aurait sans relâche continué sa marche ; la négociation du traité aurait suspendu les attaques des Persans, et avant la fin du quatrième jour, il serait arrivé sain et sauf dans la fertile province de Corduène, qui n'était éloignée que de cent milles[2813]. Ce prince irrésolu, au lieu de rompre les lacs dont cherchait à l'envelopper l'ennemi, attendit son sort avec résignation, et accepta les humiliantes conditions d'une paix qu'il n'était plus en son pouvoir de refuser. Les cinq provinces au-delà du Tigre, cédées aux Romains par le grand-père de Sapor, furent rendues au monarque persan ; il acquit, par un seul article du traité, l'importante ville de Nisibis, qui, durant trois sièges consécutifs, avait bravé l'effort de ses armes ; Singara, et le château des Maures, l'une des plus fortes places de la Mésopotamie, furent également détachées de l'empire en sa faveur. La permission qu'il accorda aux habitants de se retirer avec leurs effets fut regardée comme une grâce, mais il exigea que les Romains abandonnassent à jamais le roi et le royaume d'Arménie. Les deux nations ennemies signèrent une paix, ou plutôt une trêve de trente années. Le traité fut accompagné de serments solennels et de cérémonies religieuses ; et de part et d'autre on livra des otages d'un rang distingué[2814].

Le sophiste d'Antioche, indigné de voir le sceptre de son héros dans la faible main d'un prince disciple du christianisme, semble admirer la modération de Sapor qui se contenta d'une si petite portion de l'empire romain. S'il eût porté ses prétentions jusqu'à l'Euphrate, sûrement, dit Libanius, il n'eût pas essuyé de refus ; s'il eût exigé que l'Oronte, le Cydnus, le Sangarius, ou même le Bosphore de Thrace, servissent de bornes au royaume de Perse, la cour de Jovien n'aurait pas manqué de flatteurs qui se seraient empressés de convaincre le timide empereur que le reste de ses provinces suffisait encore à lui fournir abondamment toutes les jouissances du luxe et de la domination[2815]. Sans adopter en entier cette supposition dictée par l'humeur, il faut avouer que l'ambition particulière de Jovien donna

de grandes facilités au roi de Perse pour la conclusion d'un traité si ignominieux à l'empire. Un obscur domestique, élevé au trône par la fortune plutôt que par son mérite, désirait vivement de sortir des mains du roi de Perse, afin de prévenir les desseins de Procope, général de l'armée de Mésopotamie, et de soumettre à son autorité, jusque-là peu certaine, les légions et les provinces qui ignoraient encore le choix précipité fait au-delà du Tigre, et par une armée en tumulte[2816]. C'est aux environs du même fleuve, et à peu de distance du funeste camp de Dura[2817], que les dix mille Grecs, éloignés de plus de douze cents pailles de leur patrie, furent abandonnés, sans généraux, sans guides et sans munitions, au ressentiment d'un monarque victorieux. La différence de conduite et de succès, de la part de l'armée romaine et de la petite armée des Grecs, est une suite du caractère plutôt que de la position. Au lieu de se soumettre tranquillement aux délibérations secrètes et aux vues particulières d'un individu, le conseil des Grecs fut inspiré par l'enthousiasme généreux d'une assemblée populaire, où l'amour de la gloire, l'orgueil de la liberté et le mépris de la mort, remplissent l'âme de chaque citoyen. Convaincus de la supériorité que leur donnait sur les Barbares la nature de leurs armes autant que leur discipline, ils se fussent indignés de l'idée seule de se soumettre, et refusèrent de capituler : à force de patience, de courage et de talent, ils surmontèrent tous les obstacles, et la mémorable retraite des dix mille insulta, en la dévoilant, à la faiblesse de la monarchie des Perses[2818].

Pour prix de ses honteuses concessions, Jovien aurait pu demander comme un des articles du traité, que son camp affamé fût abondamment fourni de vivres[2819], et qu'on lui permît de passer le Tigre sur le pont qu'avaient construit les Perses ; mais, supposé qu'il ait osé solliciter de si justes conditions, elles lui furent absolument refusées par l'orgueilleux despote de l'Orient, dont la clémence se bornait à pardonner aux étrangers qui étaient venus envahir ses États. Durant la marche des Romains, les Sarrasins interceptèrent quelquefois les traîneurs ; mais les généraux et les troupes de Sapor respectèrent la trêve, et on permit à l'empereur de chercher l'endroit le plus commode pour le passage du fleuve. On se servit des petits navires qu'on avait sauvés lors de l'incendie de la flotte : ils transportèrent d'abord le prince et ses favoris, et après eux, en différents voyages, la plus grande partie de l'armée. Mais l'inquiétude qu'éprouvait chacun pour sa sûreté personnelle, et l'impatience des soldats, qui craignaient de se voir abandonnés sur une rive ennemie, ne leur permettant pas toujours d'attendre le retour tardif des navires, ils se jetèrent sur de légères claies ou sur des peaux enflées de vent, et, traînant leurs chevaux après eux, essayèrent, avec plus ou moins de

succès, de traverser ainsi la rivière. Plusieurs furent engloutis par les vagues ; d'autres, qu'entraînait le courant, offrirent une proie facile à la cupidité ou à la cruauté des farouches Arabes ; et la perte de l'armée, lors du passage du Tigre, ne fut pas inférieure à celle d'un jour de bataille. Dès que les Romains eurent débarqué sur la rive occidentale, ils furent délivrés des attaques des Barbares ; mais une marche de deux cents milles, sur les plaines de la Mésopotamie, leur fit souffrir les dernières extrémités de la faim et de la soif. Ils se virent obligés de parcourir un désert sablonneux qui, dans un espace de soixante - dix milles ; n'offrait ni un brin d'herbe douce, ni un filet d'eau fraîche, et qui, dans toute son étendue, désolé, inhabitable, ne présentait pas une seule trace de créatures humaines, soit amies, soit même ennemies. Si l'on découvrait dans le camp quelques mesures de farine, vingt livres de ce précieux aliment étaient avidement achetées au prix de dix pièces d'or[2820]. Les bêtes de somme servaient de nourriture ; en trouvait disperses çà et là les armes et le bagage des soldats romains, qui, par leur maigreur et leurs vêtements déchirés, faisaient assez connaître leurs souffrances passées, et la misère qui les accablait encore. Un petit convoi de provisions vint à la rencontre de l'armée jusqu'au château d'Ur, et ce secours fut d'autant plus agréable, qu'il attestait la fidélité de Sébastien et de Procope. A Thilsaphata[2821], l'empereur reçut, avec les plus grands témoignages de bienveillance, les généraux de l'armée de Mésopotamie ; et les restes de cette armée, naguère si florissante, se reposèrent enfin sous les murs de Nisibis. Les messagers de Jovien avaient déjà annoncé, avec les éloges de la flatterie, son élection, son traité et son retour ; et le nouveau souverain avait pris les mesures les plus efficaces pour assurer l'obéissance des armées et des provinces de l'Europe, en plaçant l'autorité dans les mains des officiers qui, par intérêt ou par inclination, devaient soutenir avec fermeté la cause de leur bienfaiteur [2822].

Les amis de Julien avaient prédit avec confiance le succès de son expédition. Ils espéraient que les dépouilles de l'Orient enrichiraient les temples des dieux ; que la Perse, réduite à l'humble état de province tributaire, serait gouvernée par les lois et les magistrats de Rome ; que les Barbares adopteraient l'habit, les mœurs et le langage du conquérant, et que la jeunesse d'Ecbatane et de Suse étudierait l'art de la rhétorique sous des maîtres grecs [2823]. L'empereur avait pénétré si avant, qu'il avait perdu toute communication avec l'empire ; et, du moment où il eut passé le Tigre, ses fidèles sujets ignorèrent sa destinée et sa fortune. Tandis que leur imagination calculait des triomphes chimériques, ils apprirent la triste nouvelle de sa mort, et ils continuèrent à la révoquer en doute, lors même qu'ils ne pouvaient plus la nier [2824]. Les émissaires de Jovien répandirent que la paix

avait été nécessaire, et qu'elle était sage ; la voix de la renommée, plus forte et plus sincère, révéla la honte de l'empereur et les conditions de l'ignominieux traité. Le peuple fut rempli d'étonnement, de douleur, d'indignation et de crainte, en apprenant que l'indigne successeur de Julien abandonnait les cinq provinces conquises par Galère, et rendait honteusement aux Barbares l'importante ville de Nisibis, le plus fort boulevard des provinces de l'Orient [2825]. On agitait librement, dans les entretiens populaires, ce point obscur et dangereux à traiter, de la morale des gouvernements, qui fixe jusqu'où l'on doit observer la foi publique lorsqu'elle est contraire à la sûreté de l'État, et l'on eut une sorte d'espoir que l'empereur ferait oublier sa conduite pusillanime par un acte éclatant de perfidie patriotique. L'inflexible courage du sénat de Rome avait toujours rejeté les conditions inégales qu'on imposait de farce à ses armées captives ; et si, pour satisfaire l'honneur de la nation, il eût fallu livrer aux Barbares le général criminel, la plupart des sujets de Jovien auraient suivi avec joie, sur ce point, l'exemple des anciens temps [2826].

Mais l'empereur, quelles que fussent les bornes de son autorité constitutionnelle, se trouvait, par le fait, disposer absolument des lois et des forces de l'État, et les motifs qui l'avaient contraint à signer le traité de paix le pressaient d'en remplir les conditions. Il désirait avec ardeur de s'assurer « empire aux dépens de quelques provinces, et il cachait son ambition et ses craintes sous le masque de la religion et de l'honneur. Malgré les sollicitations respectueuses des habitants, la décence et la sagesse ne lui permirent pas de loger dans le palais de Nisibis : le lendemain de son arrivée, Bineses, l'ambassadeur de Perse, entra dans la place, déploya, du haut de la citadelle, l'étendard du grand roi, et annonça en son nom la cruelle alternative de l'exil ou de la servitude. Legs principaux citoyens de la ville, qui jusqu'à ce fatal moment avaient compté sur la protection de leur souverain, se jetèrent à ses pieds et le conjurèrent de ne pas abandonner, ou du moins de ne : pas livrer une colonie fidèle à la fureur d'un tyran barbare, irrité par les trois défaites qu'il avait éprouvées successivement sous les murs de Nisibis. Us avaient encore des armes et assez de courage pour repousser l'ennemi de leur pays ; ils se bornèrent à lui demander la permission de s'en servir : ils dirent qu'après avoir assuré leur indépendance, ils viendraient implorer la faveur d'être admis de nouveau au rang de ses sujets. Leurs raisons, leur éloquence, leurs larmes, ne purent rien obtenir. Jovien fit valoir, en rougissant, la sainteté des serments ; et la répugnance avec laquelle il avait accepté d'eux le présent d'une couronne d'or, ne leur laissant plus d'espoir, Sylvanus, l'un des orateurs du peuple, s'écria indigné : *Empereur, puissiez-vous être ainsi couronné par toutes les villes de vos domaines !* Jovien, qui en peu de semaines avait déjà pris les habitudes d'un

prince [2827], fut choqué de la hardiesse et de la vérité du propos ; et comme il voyait que le mécontentement des habitants pourrait bien les porter à se soumettre au roi de Perse, un édit leur ordonna, sous peine de mort, de sortir de la ville dans trois jours. Ammien a peint avec énergie la désolation générale, qui paraît avoir excité en lui une vive compassion [2828]. La belliqueuse jeunesse de Nisibis abandonna, avec une indignation douloureuse, des murs qu'elle avait si glorieusement défendus ; des parents en deuil versaient une dernière larme sur la tombe d'un fils ou d'un mari, qui allait être profanée par la main grossière des Barbares ; et le vieillard baisait le seuil, s'attachait aux portes de la maison où il avait passé les jours tranquilles et fortunés de son enfance. Une multitude effrayée remplissait les grands chemins ; les distinctions de rang, de sexe et d'âge, s'évanouissaient au milieu de la consternation générale. Chacun s'efforçait d'emporter quelques débris du naufrage de sa fortune ; et, ne pouvant se procurer sur-le-champ un nombre suffisant de chevaux et de chariots, ils étaient réduits à laisser la plus grande partie de leurs richesses. Il paraît que le barbare insensibilité de Jovien aggrava les peines de ces infortunés. On les établit cependant dans un quartier d'Amida, nouvellement reconstruit ; et, augmentée d'une colonie aussi considérable, cette ville, qui commençait à se relever, recouvra bientôt son antique splendeur, et devint la capitale de la Mésopotamie [2829]. L'empereur expédia des ordres pareils pour l'évacuation de Singara, du château des Maures, et pour la restitution des cinq provinces situées au-delà du Tigre. Sapor goûta pleinement la gloire et les fruits de sa victoire, et cette paix ignominieuse a été regardée, avec raison, comme une époque mémorable dans la décadence et la chute de l'empire romain. Les prédécesseurs de Jovien avaient quelquefois renoncé à des provinces éloignées et peu utiles ; mais depuis la fondation de Rome, le génie de cette ville, le dieu Terme, qui gardait les bornes de la république, n'avait jamais reculé devant le glaive d'un ennemi victorieux [2830].

Lorsque Jovien eut rempli ce traité, que les cris de son peuple auraient pu lui donner le désir d'enfreindre, il s'éloigna de la scène de son déshonneur, et alla avec toute sa cour jouir des plaisirs d'Antioche [2831]. Il n'écoula point les inspirations du fanatisme religieux, et l'humanité ainsi que la reconnaissance l'engagèrent à rendre les derniers honneurs à son souverain [2832] ; mais, sous le prétexte de charger des funérailles Procope, qui déplorait de bonne foi la mort de l'empereur, on lui ôta le commandement de l'armée. Le corps de Julien fut transporté de Nisibis à Tarse. Le convoi, qui marchait lentement, employa quinze jours à faire ce chemin ; et, lorsqu'il traversa les villes de l'Orient, les diverses factions l'accueillirent ou par des cris de douleur, ou par des outrages. Les

païens plaçaient déjà leur héros bien-aimé au rang de ces dieux dont il avait rétabli le culte ; tandis que les chrétiens précipitaient son âme aux enfers et poursuivaient son corps jusque dans la tombe [2833]. Un parti déplorait la ruine prochaine du paganisme, et l'autre célébrait la délivrance miraculeuse de l'Église. Les chrétiens applaudissaient en termes pompeux et ambigus à la vengeance céleste suspendue si longtemps sur la tête coupable de Julien. Ils affirmaient qu'au moment où le tyran expira au-delà du Tigre, sa mort fut révélée aux saints de l'Égypte, de la Syrie et de la Cappadoce [2834] ; et, au lieu de convenir qu'il avait perdu la vie par le dard d'un Persan, leur indiscretion attribuait ce grand exploit à la main cachée de quelque champion mortel ou immortel de la foi [2835]. La malveillance ou la crédulité de leurs adversaires adoptèrent avidement cette imprudente déclaration [2836]. Ceux-ci insinuèrent secrètement ou assurèrent avec confiance que les chefs de l'Église avaient excité ou dirigé la main d'un assassin domestique [2837]. Seize ans après la mort de Julien, cette accusation fut renouvelée avec appareil et avec véhémence par Libanius, dans un discours public adressé à, l'empereur Théodose. Le sophiste d'Antioche ne cite point de faits ; il ne donne pas de bonnes raisons, et on ne peut estimer que son zèle généreux pour les cendres refroidies d'un ami qu'on oubliait [2838].

D'après un ancien usage, dans les cérémonies des funérailles et du triomphe des Romains, la voix de la satire et du ridicule venait modifier celle de la louange. Au milieu de ces pompes éclatantes qui étalaient la gloire des vivants ou celle des morts, on dévoilait leurs imperfections à l'univers [2839]. C'est ce qu'on vit à l'enterrement de Julien. Les comédiens, se souvenant de son aversion et de son mépris pour le théâtre, représentèrent et exagérèrent, avec l'applaudissement des chrétiens, les fautes et les bizarreries du défunt empereur. Les inconséquences de soit caractère et la singularité de ses manières ouvrirent un vaste champ à la plaisanterie et au ridicule [2840]. Dans l'exercice de ses talents extraordinaires, il avait souvent dégradé la majesté de la pourpre. Alexandre s'était transformé en Diogène, et le philosophe s'était abaissé aux emplois d'un prêtre. Son excessive vanité avait nui à la pureté de ses vertus ; ses superstitions avaient troublé la paix et compromis la sûreté d'un vaste empire ; et ses saillies irrégulières avaient d'autant moins de droits à l'indulgence, qu'on y voyait les laborieux efforts de l'art et même ceux de l'affectation. Son corps fut enterré à Tarse en Cilicie ; mais le vaste tombeau qu'on lui éleva sur les bords du froid et limpide Cydnus [2841] ne satisfait pas les fidèles amis que cet homme extraordinaire laissait si pénétrés d'amour et de respect pour sa mémoire. Le philosophe témoignait le désir bien raisonnable de voir le disciple de Platon reposer au milieu des bocages de l'académie [2842] ;

et le guerrier s'écriait avec hardiesse qu'on devait placer les cendres de Julien à côté de celles de César, dans le Champ-de-Mars, et parmi les anciens monuments de la valeur romaine[2843]. Il est rare que l'histoire des princes donne lieu à de semblables discussions.

Chapitre XXV

Gouvernement et mort de Jovien. Élection de Valentinien. Il associe son frère Valens au trône.

Division définitive des empires d'Orient et d'Occident. Révolte de Procope. Administration civile et militaire. L'Allemagne, la Bretagne (aujourd'hui l'Angleterre), l'Afrique, l'Orient, le Danube. Mort de Valentinien. Ses deux fils, Gratien et Valentinien, succèdent à l'empire d'Occident.

LES affaires publiques de l'empire se trouvèrent, à la mort de Julien, dans une situation précaire et dangereuse. Jovien sauva l'armée romaine au moyen d'un traité honteux, mais peut-être nécessaire [2844], et sa piété consacra les premiers instants de la paix à rétablir la tranquillité, dans l'Église et dans l'État. L'imprudence de son prédécesseur n'avait fait, que fomenter les discordes religieuses qu'il feignait de vouloir apaiser, et la balance exacte qu'il affectait de tenir entre les partis ne servit qu'à perpétuer leurs débats par des alternatives de crainte et d'espoir, et par la rivalité des prétentions qui se fondaient d'un côté sur une longue possession, de l'autre sur la faveur d'un souverain. Les chrétiens oublièrent tout à fait le véritable esprit de l'Évangile, et l'esprit de l'Église avait passé chez les païens. La fureur aveugle du zèle et de la vengeance avait éteint dans les familles tous les sentiments de la nature. On corrompait, on violait les lois ; le sang coulait dans les provinces d'Orient, et l'empire n'avait pas de plus redoutables ennemis que ses propres citoyens. Jovien élevé dans les principes et dans l'exercice de la foi chrétienne ; fit déployer l'étendard de la croix à la tête des légions dans sa marche de Nisibis à Antioche, et le *labarum* de Constantin annonça aux peuples les sentiments religieux du nouvel empereur. Dès qu'il eut pris possession du trône, il fit passer aux gouverneurs de toutes les provinces une lettre circulaire dans laquelle il confessait les vérités de l'Évangile, et assurait l'établissement légal de la religion chrétienne. Les insidieux édits de Julien furent abolis, les immunités ecclésiastiques furent rétablies et étendues [2845], et Jovien voulut bien exprimer ses regrets de ce que le malheur des circonstances l'obligeait à retrancher une

partie des aumônes publiques. Les chrétiens chantaient unanimement les louanges du pieux successeur de Julien ; mais ils ignoraient encore quel symbole ou quel concile le souverain choisirait pour règle fondamentale de la foi orthodoxe ; et les querelles religieuses, suspendues par la persécution, se rallumèrent avec une nouvelle fureur aussitôt que l'Église se vit à l'abri du danger. Les évêques des partis opposés se hâtèrent d'arriver à la cour d'Édesse ou d'Antioche, convaincus par l'expérience qu'un soldat ignorant se déterminait par les impressions, et que leur sort dépendait de leur activité. Les chemins des provinces orientales étaient couverts de prélats homousiens, ariens ou semi-ariens et eunomiens, qui tâchaient réciproquement de se devancer dans leur course pieuse : ils remplissaient de leurs clameurs les appartements du palais, et fatiguaient et étonnaient peut-être l'oreille de l'empereur d'un singulier mélange d'arguments métaphysiques et de violentes invectives[2846]. Jovien leur recommandait l'union et la charité, et les renvoyait à la décision d'un futur concile. Sa modération était regardée comme une preuve de son indifférence ; mais il fit bientôt connaître son attachement à la foi de Nicée par le profond respect qu'il montra pour les vertus célestes[2847] du grand saint Athanase. Cet intrépide vétéran de la foi était sorti de sa retraite à l'âge de soixante-dix ans, aussitôt qu'il avait appris la mort de son persécuteur. Il était remonté sur son trône archiépiscopal aux acclamations du peuple, et avait sagement accepté ou prévenu l'invitation de Jovien. La figure vénérable de saint Athanase, son courage tranquille et son éloquence persuasive, soutinrent la réputation qu'il avait successivement acquise à la cour de quatre souverains[2848]. Après s'être assuré de la confiance et de la foi de l'empereur chrétien, il retourna glorieusement dans son diocèse d'Alexandrie, qu'il gouverna pendant dix ans avec une sagesse mûrie par l'expérience, et une fermeté dont l'âge n'avait rien diminué[2849]. Avant de quitter Antioche, il assura Jovien qu'un règne long et tranquille serait la récompense de sa dévotion orthodoxe. Le prélat était persuadé, sans doute que dans le cas où des événements contraires lui ôteraient le mérite de la prédiction, il lui resterait toujours celui d'un vœu dicté par la reconnaissance[2850].

Dans la marche des événements, le mouvement le plus léger employé à diriger ou à précipiter un objet dans le sens de la pente sur laquelle il est naturellement entraîné, acquiert bientôt un poids et une force irrésistible. Jovien eut le bonheur ou la prudence d'embrasser les opinions religieuses les plus conformes à l'esprit du temps, et celles que soutenaient de leur zèle les nombreux adhérents de la secte la plus puissante[2851]. Le christianisme obtint, sous son règne, une victoire facile et décisive, et le paganisme, relevé et soutenu avec tant de soin

et de tendresse par l'adresse de Julien, privé désormais de la faveur dont .l'environnait le sourire du maître, tomba dans la poussière pour ne s'en relever jamais. On ferma ou on déserta les temples de la plupart des villes ; et les philosophes, qui avaient abusé d'une faveur passagère, crurent qu'il était prudent de raser leur longue barbe et de déguiser leur profession. Les chrétiens se virent avec joie maîtres de pardonner ou de venger les insultes qu'ils avaient souffertes sous le règne précédent[2852]. Mais Jovien dissipa les terreurs des païens par un édit sage et bienveillant, qui, en proscrivant avec sévérité l'art sacrilège de la magie, accordait à tous ses sujets l'exercice libre et tranquille du culte et des cérémonies de l'ancienne religion. L'orateur Themistius, envoyé par le sénat de Constantinople pour porter au nouvel empereur l'hommage de son fidèle dévouement, nous a conservé le souvenir de cette loi de tolérance. Il représente la clémence comme un des attributs de la nature divine, et l'erreur comme inséparable de l'humanité. Il appuie sur l'indépendance des sentiments, la liberté de la conscience, et expose assez éloquemment les principes d'une tolérance philosophique, dont la superstition elle-même, dans ses moments de détresse, ne dédaigne point d'invoquer le secours. Il observe, avec raison, que dans leurs derniers changements de fortune, les deux religions ont été également déshonorées par d'indignes prosélytes, par de vils adorateurs de la puissance, qui passaient avec indifférence, et sans rougir, de l'église dans le temple, et des autels de Jupiter à la communion des chrétiens[2853].

Les troupes romaines qui arrivaient à Antioche, en marche depuis sept mois, avaient, dans cet espace de temps, fait une route d'environ quinze cents milles, et souffert tous les maux que peuvent faire éprouver la guerre, la famine et un climat brûlant. Malgré leurs services, leurs fatigués et l'approche de l'hiver, l'impatient et timide Jovien n'accorda aux hommes et aux chevaux que six semaines pour se reposer. L'empereur ne pouvait supporter les railleries mordantes et indiscretes des habitants d'Antioche[2854]. Impatient de se trouver en possession du palais de Constantinople, il sentait la nécessité de prévenir l'ambition des compétiteurs qui auraient pu s'emparer avant lui, en Europe, de la souveraineté encore vacante. Mais il eut bientôt la satisfaction d'apprendre que l'on reconnaissait unanimement son autorité depuis le Bosphore de Thrace jusqu'à l'océan Atlantique. Par ses premières lettres expédiées de son camp de Mésopotamie, il avait conféré le commandement militaire de la Gaule et de l'Illyrie à Malarick, brave et fidèle officier de la nation des Francs, et à son beau-père, le comte Lucilien, qui s'était distingué par le courage et les talents qu'il avait déployés à la défense de Nisibis. Malarick refusa une commission qu'il jugeait au-dessus de ses talents, et Lucilien fut massacré à Reims dans une révolte imprévue des cohortes

bataves[2855]. Mais Jovin, maître général de la cavalerie, oubliant l'intention que l'empereur avait eue de le disgracier, apaisa le tumulte par sa modération, et rassura la fidélité chancelante des soldats. Le serment de fidélité fut prêté avec des acclamations sincères, et les députés des armées d'Occident[2856] saluèrent leur nouveau souverain au moment où il descendait du mont Taurus dans la ville de Tyane en Cappadoce. De Tyane il se rendit à Ancyre, capitale de la province de Galatie, où Jovien prit et donna à son fils, encore enfant, le titre de consul et les ornements du consulat[2857]. Ce fut à Dadastana[2858], petite ville obscure, à une égale distance de Nicée et d'Ancyre, que l'empereur trouva le terme fatal de son voyage et de son existence. Il alla se coucher après un souper peut-être trop copieux, et on le trouva le lendemain matin mort dans son lit. Il y eut différentes opinions sur la cause de cette mort. Les uns l'attribuèrent à une indigestion occasionnée par la quantité de vin qu'il avait bu, ou par la qualité des champignons qu'il avait mangés le soir précédent ; d'autres prétendirent qu'il avait été suffoqué durant son sommeil par la vapeur du charbon et par les exhalaisons malsaines qui sortirent des plâtres neufs dont étaient couverts les murs de l'appartement[2859]. Les soupçons de poison[2860] et d'assassinat n'eurent d'autre motif que le peu de recherches qui furent faites sur la mort d'un prince dont le règne et la personne furent bientôt oubliés. On transporta le corps de Jovien à Constantinople, dans les tombeaux de ses prédécesseurs. Chariton, son épouse, et fille du comte Lucilien, rencontra sur sa route cette lugubre procession. Elle pleurait encore la mort violente de son père, et se flattait de sécher ses larmes dans les embrassements d'un époux revêtu de la pourpre. Les angoisses de la tendresse maternelle vinrent ajouter encore à sa douleur et à ses regrets. Six semaines avant la mort de l'empereur, son fils avait été placé, quoique enfant, dans la chaise curule, honoré du *nobilissime* et des vaines décorations du consulat. Il avait reçu de son grand-père le nom de Varronien. Trop jeune pour connaître la fortune, ce fut seulement aux soupçons inquiets du gouvernement, qu'il put se rappeler qu'il était fils d'un empereur. A l'âge de seize ans il vivait encore, mais on lui avait déjà fait perdre un œil ; et sa malheureuse mère tremblait à tout moment qu'on ne vînt arracher de ses bras cette victime innocente, pour tranquilliser, par sa mort, la méfiance du prince régnant[2861].

Après la mort de Jovien, le trône du monde romain demeura [2862] dix jours sans maître. Les ministres et les généraux tenaient toujours les conseils et exerçaient les fonctions dont ils étaient spécialement chargés. Ils maintinrent l'ordre public et conduisirent paisiblement l'armée à Nicée en Bithynie, où se devait faire l'élection [2863]. Dans une assemblée solennelle, les officiers civils et militaires de l'empire offrirent unanimement, pour la seconde fois, le diadème à Salluste, qui

eut encore la gloire de le refuser ; et lorsque, pour rendre hommage aux vertus du père, on proposa de nommer son fils, le préfet déclara aux électeurs, avec la fermeté d'un citoyen zélé, que le grand âge de l'un et la jeunesse sans expérience de l'autre étaient également incapables des travaux pénibles du gouvernement. On proposa plusieurs prétendants que firent rejeter successivement différentes objections tirées de leur caractère et de leur situation. Mais à peine eut-on prononcé le nom de Valentinien, que le mérite reconnu de cet officier réunit en sa faveur tous les suffrages, que confirma la sincère approbation de Salluste lui-même. Valentinien[2864] était fils du comte Gratien, né à Cibalis en Pannonie, qui, par sa force extraordinaire et par son adresse, était parvenu d'un état obscur au commandement militaire de l'Afrique et de la Bretagne, d'où il s'était retiré avec une immense fortune et une probité fort suspecte. Le rang et les services de Gratien avaient contribué cependant à faciliter à son fils les premiers pas vers la fortune, et lui avaient procuré l'occasion de déployer les utiles et solides qualités qui le firent distinguer de tous ses compagnons d'armes. Valentinien avait la taille haute ; sa personne était pleine de grâce et de majesté ; sa noble contenance, animée de l'expression du courage et de l'intelligence, frappait ses ennemis de crainte, et ses amis de respect. L'invincible courage de Valentinien était secondé par une force de corps et de constitution qu'il avait héritée de son père. Par cette habitude de tempérance et de chasteté qui dompte les passions et augmente la vigueur des facultés de l'esprit et du corps, Valentinien avait conservé sa propre estime et celle du public. Élevé dans les camps, au milieu du tumulte des armes, ayant eu peu de loisir pour se livrer à la littérature, il ignorait la langue grecque et les règles de l'éloquence ; mais, incapable de crainte et d'embarras, il savait, toutes les fois que l'occasion le demandait, exprimer avec autant de facilité que d'assurance des sentiments toujours fermement arrêtés. Valentinien n'avait étudié que les lois de la discipline milliaire ; et il se fit bientôt distinguer par son infatigable activité et par la sévérité inflexible avec laquelle il exigeait des soldats l'exactitude dont il donnait l'exemple. Sous le règne de Julien, il s'était audacieusement exposé à sa colère par le mépris qu'il montrait publiquement pour la religion de cet empereur[2865]. L'examen de sa conduite postérieure donna lieu de penser que son indiscretion fut plutôt l'effet de l'esprit militaire que d'un grand zèle pour le christianisme. Julien lui pardonna et continua d'employer un homme dont il estimait le mérite[2866]. La réputation que Valentinien avait acquise sur les bords du Rhin prit lui nouvel éclat dans les événements variés de la guerre de Perse. La célérité et le succès avec lesquels il exécuta une commission importante, lui valurent la faveur de Jovien et le commandement honorable de la seconde école ou compagnie de

ses gardes du palais. Parti d'Antioche avec l'armée, Valentinien était arrivé dans ses quartiers d'Ancyre, lorsque, sans l'avoir prévu, sans crime et sans intrigue, il fut appelé, dans la quarante-troisième année de son âge, au gouvernement absolu de l'empire romain.

Le vœu des ministres et des généraux aurait eu peu de valeur, s'il n'eût été confirmé par l'approbation de l'armée. Le vieux Salluste, instruit par une longue expérience des caprices inattendus qui peuvent déterminer une assemblée populaire, proposa de défendre, sous peine de mort, à tous ceux dont le militaire pouvait former un parti de se présenter à la cérémonie de la prochaine inauguration. Telle était cependant encore l'influence de l'ancienne superstition, qu'on augmenta d'un jour le dangereux intervalle qui devait s'écouler jusqu'à cette cérémonie, parce que celui qu'on avait choisi tombait sur l'intercalaire de l'année bissextile[2867]. Quand le moment fut jugé favorable, Valentinien se montra sur un tribunal élevé. L'assemblée applaudit à un choix si judicieux, et l'empereur se revêtit solennellement de la pourpre et du diadème aux acclamations de toute l'armée rangée en ordre autour du tribunal ; mais au moment où il étendait la main pour haranguer les soldats, un murmure inquiet sembla s'élever par hasard dans les rangs ; il augmenta, et d'impérieuses clameurs se firent bientôt entendre et pressèrent le nouveau monarque de se nommer sur-le-champ un collègue. Le calme intrépide de Valentinien ayant ramené la multitude au silence et au respect, il lui adressa le discours suivant : *Camarades, vous étiez encore les maîtres, il y a peu d'instants, de ne point m'élever à l'empire ; jugeant, par l'examen de ma vie, que j'étais digne de régner, vous m'avez placé sur le trône, et c'est à moi dorénavant à m'occuper de l'intérêt et de la sûreté de la république. Le gouvernement de l'univers est sans contredit un fardeau trop pesant pour les mains d'un faible mortel. Je connais les bornes de mon intelligence ; je sais que ma vie est incertaine, et, loin de refuser les secours d'un digne collègue, je les solliciterai avec empressement ; mais quand la discorde peut être funeste, on ne doit se déterminer dans le choix d'un ami sincère, qu'après de mûres délibérations, et c'est à moi seul à les faire. Pour vous, soyez soumis et raisonnables ; allez vous reposer et vous tranquilliser dans vos quartiers. Vous pouvez compter sur la gratification d'usage à l'avènement d'un nouvel empereur*[2868]. Fiers de leur choix, satisfaits à la fois et tremblants, les soldats, étonnés reconnurent la voix d'un maître ; la violence de leurs clameurs fit place à un respectueux silence, et Valentinien, environné des aigles des légions et des différentes bannières de la cavalerie et de l'infanterie, fut conduit, par un cortège militaire, au palais impérial de Nicée. Le nouvel empereur, sentant combien il était important d'empêcher que les soldats n'en vinssent à quelque déclaration un peu trop hardie, rassembla les chefs pour les consulter ; et Dagalaiphus, avec une noble

franchise lui exprima en peu de mots leurs véritables sentiments : *Très excellent empereur*, lui dit-il, si vous songez seulement à votre famille, vous avez un frère ; si vous aimez la république, cherchez autour de vous le plus digne d'entre les Romains[2869]. L'empereur, dissimulant son mécontentement sans rien changer à ses projets, se rendit, à, petites journées, de Nicée à Nicomédie, et enfin à Constantinople. Dans un des faubourgs de cette capitale[2870], trente jours après son élévation, il donna le titre d'Auguste à son frère Valens. Les patriotes les plus hardis se soumirent en silence à sa volonté absolue, convaincus qu'en s'y opposant ils se sacrifieraient eux-mêmes sans être de la moindre utilité à leurs concitoyens. Valens était dans la trente-sixième année de son âge ; mais ses talents ne s'étaient fait connaître dans aucun emploi civil ou militaire, et son caractère personnel ne donnait pas au monde de grandes espérances. Il avait cependant une qualité qui le rendit cher à Valentinien, et conserva la paix intérieure de l'empire : sa reconnaissance et son attachement pour son bienfaiteur, furent toujours invariables, Valens reconnut docilement, dans toutes les circonstances de sa vie, la supériorité du génie et de l'autorité de son frère[2871].

Avant de partager les provinces, Valentinien voulut réformer l'administration de l'empire. Il invita les sujets qui avaient été ou opprimés ou molestés sous le règne de Julien, de quelque classe qu'ils fussent, à présenter publiquement leurs accusations. Un silence général attesta l'intégrité sans tache du préfet, le respectable Salluste[2872], et, malgré ses pressantes sollicitations pour qu'il lui fût permis de se retirer des affaires ; Valentinien le retint à la cour avec les plus honorables protestations d'estime et d'amitié. Mais parmi les favoris de l'avant dernier empereur, plusieurs avaient abusé de sa crédulité ou de sa superstition, et ils ne pouvaient plus espérer ni le secours de la faveur, ni même celui de la justice[2873]. On destitua la plus grande partie des ministres du palais et des gouverneurs de provinces ; mais Valentinien sut séparer de la foule coupable les officiers qui s'étaient distingués par leur mérite ; et il paraît que, malgré les clameurs du zèle et du ressentiment, cette réforme fût conduite avec sagesse et modération[2874]. Les réjouissances du nouveau règne éprouvèrent une interruption passagère par l'indisposition soudaine et suspecte des deux empereurs. Dès que leur santé fut rétablie, ils quittèrent Constantinople au commencement du printemps, et terminèrent solennellement le partage de l'empire dans le château ou le palais de Mediana, à trois milles de Naissus[2875]. Valentinien céda à son frère la riche préfecture de l'Orient ; depuis le Bas-Danube jusqu'aux confins de la Perse, et se réserva les préfectures guerrières de l'Illyrie, de l'Italie, et de la Gaule, depuis l'extrémité de la Grèce jusqu'au rempart de la Calédonie, et depuis le rempart de la

Calédonie jusqu'au pied du mont Atlas. L'administration des provinces continua à se diriger d'après les mêmes hases' ; mais deux cours et deux conseils obligèrent de doubler le nombre des généraux et des magistrats ; on eut égard, dans la répartition, des emplois, au mérite et à la situation particulière de chacun, et l'on créa sept maîtres généraux tant de cavalerie que d'infanterie. Après avoir paisiblement terminé cette affaire importante Valentinien et Valens s'embrassèrent pour la dernière fois. L'empereur de l'Occident établit à Milan sa résidence momentanée, et le souverain de l'Orient partit pour Constantinople, chargé du gouvernement de cinquante provinces dont il ignorait absolument la langue [2876].

La tranquillité de l'Orient ne tarda pas à être troublée par une révolte, et la puissance de Valens fut menacée par les audacieuses entreprises d'un rival dont sa parenté avec Julien [2877] faisait tout le mérite, comme elle avait été tout son crime. Procope s'était rapidement élevé du poste obscur de tribun au commandement de l'armée de Mésopotamie, et l'opinion publique le désignait déjà comme le successeur d'un prince qui n'avait point d'héritiers. Ses amis, ou ses ennemis, répandaient, sans aucun fondement, que Julien l'avait secrètement revêtu de la pourpre à Carrhes, dans le temple de la Lune [2878]. Il tâcha de désarmer les soupçons de Jovien par une conduite soumise et respectueuse ; et, après avoir quitté sans résistance son commandement militaire, il alla, suivi de sa mère et de sa famille, cultiver l'ample patrimoine qu'il possédait dans la province de Cappadoce. L'apparition d'un officier et d'une troupe de soldats vint le troubler cruellement dans ses innocentes occupations. Ils étaient chargés par Valens et Valentinien d'arracher l'infortuné Procope des bras de ses parents, et de le conduire soit à une prison perpétuelle, soit à une mort ignominieuse. Sa présence d'esprit lui procura quelque délai et une mort plus éclatante. Sans faire la moindre résistance à l'ordre des empereurs, il demanda quelques moments pour embrasser sa famille en larmes ; et, tandis qu'il endormait la vigilance de ses gardes par un repas splendide, il eut l'adresse de gagner la côte de la mer Noire, d'où il passa dans la province du Bosphore. Procope resta plusieurs mois caché dans cette triste région, exposé à tous les maux de l'exil, de la solitude et du besoin ; aigrissant ses peines par les réflexions d'un caractère naturellement mélancolique, et sans cesse agité de la crainte, trop bien fondée, que les Barbares, venant par hasard à découvrir son nom, ne violassent à son égard, sans beaucoup de scrupule, les lois de l'hospitalité. Dans un moment d'impatience et de désespoir, il s'embarqua sur un vaisseau marchand qui cinglait pour Constantinople, et forma l'audacieux projet de s'élever au rang de souverain, puisqu'on ne voulait pas le laisser jouir de la paix et de la

sécurité attachées à la condition de sujet. Après avoir rôdé furtivement dans les villages de la Bithynie, changeant souvent de nom, d'habits et de retraite [2879], il se hasarda enfin à entrer dans la capitale, et à confier son sort et sa vie à la fidélité de deux amis, un sénateur et un eunuque, qui lui donnèrent quelques espérances fondées sur la situation des affaires publiques. Un esprit général de mécontentement s'était répandu dans la masse des citoyens. On regrettait l'intelligence et l'équité de Salluste, à qui Valens avait imprudemment ôté la préfecture de l'Orient, et l'empereur se faisait généralement mépriser par une brutalité sans vigueur, et par une faiblesse dépourvue d'humanité. Les peuples craignaient l'influence de son beau-père le patricien Petronius, ministre avide et cruel, qui exigeait rigoureusement tous les arrérages des tributs dus depuis le règne de l'empereur Aurélien. Toutes les circonstances favorisaient les desseins d'un usurpateur. Valens avait été appelé en Syrie par les dispositions hostiles des Persans. Du Danube à l'Euphrate les soldats marchaient de tous côtés, et la capitale était sans cesse remplie de troupes qui passaient ou repassaient le Bosphore. Deux cohortes de Gaulois prêtèrent l'oreille en secret à ses propositions que les conspirateurs avaient eu soin d'appuyer de la promesse d'une forte gratification ; et leur vénération pour la mémoire de Julien le fit aisément consentir à défendre les droits de son parent opprimé. Au point du jour, ils se rangèrent en bataille près des bains d'Anastasie ; et Procope, vêtu d'un habit de pourpre, plus convenable à un tribun qu'à un souverain, parut, tout à coup, comme s'il se fût élève du fond du tombeau, au milieu de Constantinople. Les soldats, préparés à le recevoir, saluèrent leur prince tremblant par des cris de joie et des serments de fidélité. Leur nombre s'accrut d'une bande de vigoureux et grossiers paysans rassemblés dans les villages des environs, et Procope fut successivement conduit sous leur protection, au tribunal, au sénat et au palais impérial. Durant les premiers instants de ce règne tumultueux, le morne silence des citoyens surprit et effraya l'usurpateur. Ils ignoraient la cause du tumulte ; ou ils en craignaient l'événement. Mais la force militaire de Procope était supérieure à tout ce qu'on pouvait lui opposer dans le moment. Les mécontents accouraient en foule sous les drapeaux d'un rebelle ; les pauvres étaient attirés par l'espoir d'un pillage général dont la crainte soumettait les riches, et l'incorrigible crédulité de la multitude se laissait encore abuser par la promesse des avantages qu'elle devait retirer d'une révolution.

On saisit les magistrats, on enfonça les prisons et les arsenaux, on s'empara du port et des portes de la ville ; et dans peu d'heures Procope se trouva, du moins pour le moment, maître absolu dans la capitale de l'empire. Il profita avec assez d'adresse et de courage d'un

succès qu'il avait si peu espéré. Il fit répandre les bruits les plus favorables à ses intérêts, et tandis qu'il trompait la populace par de fréquentes audiences données aux ambassadeurs imaginaires des nations les plus éloignées, les corps d'armée postés dans les villes de la Thrace et dans les forteresses du Bas-Danube, se laissaient insensiblement entraîner dans la révolte. Les princes des Goths fournirent au souverain de Constantinople le secours formidable de plusieurs milliers d'auxiliaires. Ses généraux passèrent le Bosphore, et soumirent sans effort les provinces riches et désarmées de l'Asie et de la Bithynie. Après une défense honorable, la ville et l'île de Cyzique se rendirent à ses armes. Les légions renommées des Joviens et des Herculiens embrassèrent la cause de l'usurpateur, qu'elles devaient anéantir ; et comme les vétérans étaient sans cesse recrutés par des levées nouvelles, Procope parut bientôt à la tête d'une armée dont la force et la valeur n'étaient point au-dessous de son entreprise. Le fils d'Hormisdas[2880], jeune prince plein de valeur et d'habileté, consentit à se déclarer contre le souverain légitime de l'Orient, et l'usurpateur le revêtit sur-le-champ des pouvoirs extraordinaires accordés aux anciens proconsuls romains. Faustine, veuve de l'empereur Constance, épousa Procope, et lui confia sa personne, et celle de sa fille : cette auguste alliance illustra le parti des rebelles, et le rendit plus respectable aux yeux du peuple. La princesse Constantia, âgée d'environ cinq ans, suivait dans une litière la marche de l'armée ; son père adoptif parcourait les rangs en la portant dans ses bras, et à sa vue les soldats attendris sentaient redoubler leur fureur guerrière[2881]. Ils se retraçaient la gloire de la maison de Constantin, et juraient de défendre jusqu'à la dernière goutte de leur sang le tendre rejeton de cette race royale [2882].

Cependant des avis incertains de la révolte d'Orient étaient venus alarmer et troubler Valentinien. Une guerre contre les Germains le forçait à s'occuper principalement de la sûreté de ses propres États, et des bruits vagues augmentaient son anxiété. Les ennemis s'étaient emparés de toutes les communications ; et faisaient adroitement répandre que la défaite et la mort de Valens avaient rendu Procope paisible possesseur de toutes les provinces de l'Orient. Valens n'était pas mort ; mais, en apprenant à Césarée la première nouvelle de la révolte, il désespéra lâchement de sa fortune et de sa vie, proposa de traiter avec l'usurpateur, et n'eut pas honte d'avouer le dessein d'abdiquer la pourpre et l'empire. Ses ministres, par leur fermeté, sauvèrent leur timide monarque de la ruine et du déshonneur, et leur habileté tourna bientôt en sa faveur les événements à la guerre. Dans un temps de paix, Salluste avait quitté son emploi sans murmure ; mais dès que la sûreté publique fût attaquée, sa noble ambition redemanda la première part dans les travaux et les dangers ; et le

rétablissement de ce vertueux ministre dans la préfecture d'Orient, fit, pour le peuple satisfait, le premier indice du repentir de Valens. Procope semblait commander à des provinces soumises et à de puissantes armées ; mais la plupart des principaux officiers civils et militaires, soit qu'ils fussent conduits par le devoir ou l'intérêt, avaient abandonné un parti coupable, s'étaient retirés du tumulte de la révolte, ou épiaient le moment de trahir l'usurpateur. Lupicinus accourait à marches forcées avec les légions de Syrie au secours de Valens. Arinthæus, qui pour la force, la valeur et la beauté, surpassait tous les héros de son temps, attaquait, avec une troupe peu nombreuse, un corps de rebelles supérieur en forces, quand il reconnut parmi eux les soldats qui avaient servi sous ses drapeaux, il leur commanda, d'une voix forte, de saisir et de lui livrer leur prétendu commandant ; et tel était l'ascendant de son caractère, qu'ils obéirent sans hésiter à son extraordinaire commandement [2883]. Arbetio, respectable vétéran du grand Constantin, qui avait été décoré des honneurs du consulat, se laissa gagner, quitta sa retraite et accepta le commandement d'une armée. Dans le fort du combat, il ôta son casque d'un air calme ; et, découvrant sa figure vénérable et ses cheveux blancs, salua avec tendresse les soldats de Procope, en les appelant ses enfants et ses compagnons ; il les exhorta à ne pas partager plus longtemps le crime d'un usurpateur méprisable, et à se réunir au vieux général qui les avait si souvent conduits à l'honneur et à la victoire. Les troupes du malheureux Procope, séduites par les conseils et par l'exemple de leurs perfides officiers, l'abandonnèrent dans les deux combats de Thyatire [2884] et de Nacosie. Après avoir erré quelque temps dans les bois et les montagnes de Phrygie, il fut trahi par ses compagnons découragés, qui le traînèrent dans le camp impérial, où on lui abattit sur-le-champ la tête. Procope partagea le sort ordinaire des usurpateurs vaincus ; mais les horribles cruautés que son vainqueur exerça sous les formes de la justice firent naître dans tous les cœurs l'indignation et la pitié [2885].

Telles sont à la vérité les suites naturelles et ordinaires du despotisme et de la révolte. Mais on regarda comme le symptôme funeste de là colère du ciel ou de la dépravation des hommes [2886], les recherches rigoureuses que Valens et Valentinien firent durant leur règne sur le crime de la magie [2887]. Ne craignons pas de nous laisser aller à un noble orgueil en voyant tous les pays éclairés de l'Europe rejeter aujourd'hui un préjugé odieux et cruel, adopté autrefois dans toutes les parties du monde et dans tous les systèmes d'opinions religieuses [2888]. Toutes les nations et toutes les sectes de l'empire romain admettaient avec la même crédulité et la même horreur la réalité de cet art infernal [2889], capable de suspendre le cours éternel des planètes et la liberté des opérations de l'esprit humain. Tous les

peuples redoutaient la puissance mystérieuse des mots magiques et des enchantements, des herbes puissantes et des cérémonies exécrables qui pouvaient ôter ou rendre la vie, enflammer les passions de l'âme, anéantir les œuvres de la création, et arracher à la résistance des démons les secrets de l'avenir. Ils étaient assez inconséquents pour supposer que cette suprême puissance sur le ciel, la terre et les enfers, pouvait être exercée par de misérables sorciers ambulants, qui, l'employant seulement pour satisfaire aux plus vils motifs d'intérêt ou de méchanceté, passaient leur vie obscure dans la misère et le mépris[2890]. Les lois de Rome et l'opinion publique condamnaient également la magie ; mais comme cet art tendait à satisfaire les plus impétueuses passions du cœur humain, continuellement proscrit, il ne cessait point d'être pratiqué[2891]. Une cause imaginaire peut produire des effets sérieux et funestes. D'obscures prédictions sur la mort d'un empereur ou le succès d'une conspiration ne pouvaient avoir d'autre objet et d'autre effet que d'animer l'espoir de l'ambition et de rompre les liens de la fidélité ; et le crime d'intention, que poursuivaient les lois contre la magie, se trouvait aggravé par les crimes réels de sacrilège et de lèse-majesté[2892]. Ces vaines terreurs troublaient la paix de la société et le bonheur des citoyens. La flamme qui fondait naturellement une figure de cire pouvait devenir très dangereuse en effrayant l'imagination de celui que, pour servir les projets de la haine, cette figure était destinée à représenter[2893]. De l'infusion des herbes auxquelles on supposait une influence surnaturelle, on pouvait aisément passer à l'usage d'un poison plus réel, et l'imbécillité, des hommes servit quelquefois de masque et d'instrument aux crimes les plus atroces. Des que les ministres de Valens et de Valentinien eurent encouragé le zèle des délateurs, ils se trouvèrent forcés de recevoir l'accusation d'un crime trop souvent mêlé aux événements de la vie domestique d'un crime d'une nature moins cruelle et moins odieuse mais auquel cependant la pieuse et excessive rigueur de Constantin avait infligé la peine de mort[2894]. Ces dangereuses et incohérentes complications du crime de lèse-majesté avec celui de magie, de l'empoisonnement et de l'adultère, présentaient des gradations infinies de culpabilité ou d'innocence, et une foule de circonstances atténuantes et aggravantes que la violence et la corruption des juges semblent avoir confondues. Ils découvrirent aisément que la cour impériale n'estimerait leur adresse et leur intelligence qu'en proportion du nombre des sentences capitales émanées de leurs tribunaux. Ne se déterminant à absoudre qu'avec la plus grande répugnance, ils cherchaient ardemment, dans des témoignages ou parjures ou forcés par les tourments, de quoi prouver le crime le, moins probable contre le citoyen le plus estimé. La suite de chaque procédure fournissait à chaque moment de nouveaux sujets

de poursuite criminelle ; l'audacieux délateur, dont l'imposture avait été découverte, se retirait avec impunité ; mais la malheureuse victime qui trahissait ses complices réels ou prétendus obtenait rarement la vie pour prix de son infamie. Jeunes gens et vieillards étaient traînés, chargés de chaînes, de l'extrémité de l'Italie et de l'Asie au tribunal de Rome ou d'Antioche ; les sénateurs, les matrones et les philosophes, expiraient dans les tortures et dans les supplices les plus ignominieux. Les soldats chargés de garder les prisons déclaraient, avec des murmures d'indignation et de pitié, qu'ils n'étaient pas assez nombreux pour s'opposer à la fuite ou à la résistance, de la multitude des prisonniers qu'on y entassât. Les amendes et les confiscations ruinaient les familles les plus opulentes. Les citoyens les plus innocents tremblaient pour leur vie ; et nous pouvons nous faire une idée de l'excès du mal par l'assertion exagérée d'un ancien écrivain, qui prétend que dans les provinces exposées à la persécution, plus de la moitié des habitants se trouvaient prisonniers ou fugitifs [2895].

Lorsque Tacite décrit la mort des citoyens illustres et innocents que les premiers. Césars sacrifièrent à leur vengeance ; l'éloquence de l'historien ou le mérite des victimes nous font éprouver vivement les sentiments de la pitié, de la terreur et de l'admiration. Ammien, écrivain sans goût et sans délicatesse, a dessiné ses tableaux sanglants avec une exactitude fastidieuse et rebutante et notre attention n'étant plus soutenue par le contraste de la servitude et de la liberté, de la grandeur récente et de la misère du moment ; nous détournerons les yeux avec horreur de la multitude d'exécutions qui déshonorèrent à Rome et à Antioche les règnes des deux empereurs [2896]. Valens était très timide [2897], et Valentinien emporté [2898].

Valens avait pour premier principe d'administration de tout sacrifier au soin de sa sûreté personnelle. Confondu parmi les sujets, il eût baisé en tremblant la main d'un oppresseur. Placé sur le trône, il dut penser que les mêmes craintes qui eussent subjugué son âme étaient propres à lui assurer la patiente soumission de son peuple. Les favoris de Valens obtenaient, par ce qu'il leur permettait de rapines et de confiscations, des richesses que leur aurait refusées son économie [2899] : ils employaient leur éloquence à lui persuader que dans les cas de crime et de lèse-majesté les soupçons équivalaient à une preuve, que la faculté de se rendre criminel en supposait l'intention ; que l'intention était aussi punissable que l'action ; et que tout citoyen méritait la mort dès que sa vie menaçait la sûreté ou troublait le repos de son souverain. On trompait souvent Valentinien, on abusait de sa confiance ; mais le sourire du mépris aurait imposé silence aux délateurs s'ils avaient entrepris d'effrayer son courage par le bruit d'un danger. Ils vantaient son inflexible amour pour la justice ;

mais, dans sa passion pour la justice Valentinien était souvent tenté de regarder la clémence comme une faiblesse, et la colère comme une vertu. Dans le temps où il luttait avec ses égaux dans la périlleuse carrière d'une vie active et ambitieuse, il avait rarement souffert une injustice sans la punir, jamais une insulte. On blâmait son imprudence, mais on applaudissait à son courage, et les généraux les plus fiers et les plus absolus craignaient d'allumer le ressentiment d'un soldat inaccessible à la crainte. Il oublia, malheureusement sûr le trône du monde que le courage n'a pas d'emploi là où l'on n'a point de résistance à craindre. Au lieu d'écouter la voix de la raison et de la générosité, il se livrait à des violences désormais déshonorantes pour lui, et fatales aux impuissants objets de ses ressentiments. Dans l'administration de sa maison et dans celle de son empire, une faute légère, une offense imaginaire, une réponse vive, une omission accidentelle ou un délai involontaire, étaient immédiatement punis par une sentence de mort ; et les expressions les plus promptes à sortir de la bouche de l'empereur d'Occident étaient celles-ci : *Qu'on lui tranche la tête, qu'on le brûle vif, qu'il expire sous le bâton* [2900]. Ses plus intimes favoris s'aperçurent bientôt qu'en hasardant d'éluder ou même de suspendre l'exécution de ses ordres sanguinaires, ils couraient risque de partager le crime et le châtimement de .là désobéissance. A force de satisfaire sa féroce justice, Valentinien endurcit son âme contre les remords et contre la pitié ; et l'habitude de la cruauté vint rendue plus implacables les emportement de sa colère il pouvait, contempler avec une tranquille satisfaction les agonies convulsives de la torture et de la mort ; et son amitié était le prix réservé à la fidélité de ceux de ses serviteurs dont le caractère lui semblait analogue au sien. Maximin répandit à Rome le sang des plus illustres citoyens ; honoré de l'approbation de l'empereur, il obtint encore pour récompense la préfecture de la Gaule. Deux ours féroces et énormes, connus l'un sous le nom d'*Innocence*, l'autre sous celui de *Mica aurea*, méritaient seuls de partager, dans le cœur du monarque, la faveur de Maximin [2901]. Valentinien avait fait placer les cages de ces gardes fidèles auprès de sa chambre coucher ; et il se plaisait à leur voir déchirer et dévorer les membres palpitants des malfaiteurs qu'on abandonnait à leur rage. L'empereur des Romains présidait à leur régime et à leurs exercices ; et lorsque, par un long cours de services dignes de récompense, *Innocence* eut mérité sa retraite, ont rendit ce fidèle animal à la liberté des forêts où il avait pris naissance [2902].

Mais lorsque les terreurs de Valens et les fureurs de Valentinien faisaient place à des sentiments plus calmes, les tyrans de l'empire devenaient les pères de la patrie. L'empereur d'Occident était alors capable d'apercevoir d'un coup d'œil ce qui convenait à ses intérêts où

à ceux du public, et d'y travailler diligemment. Le souverain d'Orient, qui imitait docilement la bonne et la mauvaise conduite de son frère, se laissait quelquefois guider par le sage et vertueux Salluste. Ces deux princes conservaient sous la pourpre la chaste et frugale simplicité de leur vie privée, et, sous leur règne, les citoyens n'eurent ni à gémir ni à rougir des plaisirs de la cour. Ils réformèrent peu à peu un grand nombre des abus du règne de Constance ; ils adoptèrent et perfectionnèrent les projets de Julien et de son successeur ; et l'esprit général ainsi que le ton de leurs lois pourraient donner à la postérité la plus avantageuse opinion de leur caractère et de leur gouvernement. Ce n'est pas du maître d'*Innocence* que nous aurions dû espérer un tendre intérêt pour le bien-être de ses sujets. Cependant Valentinien condamna l'exposition des enfants nouveau-nés [2903], et plaça dans quatorze quartiers de Rome quatorze médecins savants, auxquels il accorda un revenu et des privilèges. Un soldat ignorant eut le bon sens de pourvoir, par d'utiles et généreuses fondations, à l'éducation de la jeunesse, et de prêter ainsi un appui aux sciences alors sur leur déclin [2904]. Il voulut qu'on enseignât les règles de la grammaire et de l'éloquence, en grec et en latin, dans les capitales de toutes les provinces ; et comme on accordait aux différentes écoles un local et des privilèges en proportion de la grandeur des villes où elles étaient situées, les académies de Rome et de Constantinople réclamèrent une juste prééminence. Les fragments des édits de Valentinien peuvent nous donner une idée de l'école de Constantinople, qui fut perfectionnée peu à peu par de nouveaux règlements. Cette école consistait en trente et un professeurs destinés à des instructions différentes ; un pour la philosophie, deux pour la jurisprudence, cinq sophistes et dix grammairiens pour la langue grecque ; trois orateurs et dix grammairiens pour la langue latine, outre sept scribes ou antiquaires, comme on les appelait alors, dont les plumes actives fournissaient aux bibliothèques publiques des copies nettes et exactes de tous les auteurs classiques. Les règles de conduite prescrites aux étudiants sont curieuses, en ce qu'elles présentent l'esquisse de la première discipline de nos universités modernes. On exigeait de chaque étudiant une attestation du magistrat de sa province natale. Son nom, sa profession, sa demeure, étaient inscrits exactement sur le registre public. On prenait grand soin que la jeunesse destinée à l'étude ne perdît pas son temps dans les fêtes et les spectacles ; et le terme final de l'éducation était fixé à l'âge de vingt ans. Le préfet de la ville exerçait son autorité sur les étudiants ; il avait le droit de punir les indociles et les paresseux par des châtiments corporels ou par l'expulsion ; et il faisait tous les ans au grand-maître des offices un rapport sur l'exactitude et les talents des écoliers, afin que l'on bût les employer utilement au service public. Les institutions

de Valentinien contribuèrent à faire jouir les citoyens de tous les bienfaits de l'abondance et de la tranquillité. Les villes se virent protégées par des défenseurs [2905] élus par le peuple pour lui servir de tribuns ou d'avocats pour défendre ses droits, pour porter ses plaintes devant les tribunaux et jusqu'au pied du trône. Accoutumés pendant une grande partie de leur vie à l'économie sévère qu'exige une fortune médiocre, les deux empereurs suivaient avec soin l'administration des finances ; mais en examinant avec attention le gouvernement des deux empires, on apercevait entre eux une différence dans la recette et dans la dépense des revenus. Valens était persuadé que la libéralité d'un monarque entraîne inévitablement l'oppression de ses sujets, et il ne fut jamais tenté de sacrifier leur bonheur présent à leur grandeur et, à leur prospérité future. Loin d'augmenter le poids des taxes qu'on avait insensiblement doublées dans l'espace de quarante ans ; il supprima dès les premières années de son règne un quart des tributs de l'Orient [2906]. Valentinien paraît avoir été moins sensible aux peines de ses peuples et moins attentif à les soulager. Il put réformer les abus de l'administration fiscale ; mais il exigea toujours sans scrupule une forte partie de la propriété publique, convaincu que cette partie des revenus, destinée à entretenir le luxe des particuliers, serait employée plus avantageusement, à la défense de l'État et à l'amélioration de ses diverses parties. Les sujets de Valens applaudissaient à une indulgence dont ils tiraient tout l'avantage, et le mérite plus solide et moins brillant de Valentinien ne fut senti et avoué que par la génération suivante [2907].

C'est principalement par sa constante impartialité dans un siècle de controverses et de factions religieuses, que le caractère de Valentinien mérite des louanges. Son jugement sain n'était ni éclairé, ni corrompu par l'étude, et il écarta toujours, avec une respectueuse indifférence ; les questions subtiles des débats théologiques. Le gouvernement de la terre demandait tous ses soins et satisfaisait, son ambition. En se rappelant qu'il était un disciple de l'Église, il n'oublia jamais qu'il était le souverain du clergé. Son zèle pour le christianisme avait éclaté, sous le règne d'un apostat ; il accorda à tous ses sujets le droit qu'il avait réclamé pour lui-même, et ses peuples reconnaissants purent jouir sans inquiétude d'une tolérance générale accordée par un prince violent, mais incapable de crainte et de dissimulation [2908]. La protection des lois mettait également à l'abri du pouvoir arbitraire et des insultes du peuple ; les juifs, les païens et toutes les différentes sectes comprises sous la dénomination de chrétiens. Valentinien permettait tous les cultes et ne défendait que ces pratiques secrètes et criminelles qui cachent des vices et des désordres sous le masque de la religion. L'art de la magie était poursuivi rigoureusement et puni avec sévérité ; mais, par une distinction particulière, l'empereur admettait

l'ancienne méthode de divination approuvée par le sénat et exercée par les aruspices de Toscane. Du consentement des hommes, les plus raisonnables d'entre les païens, il avait proscrit la licence des sacrifices nocturnes ; mais il se rendit, sans la moindre difficulté, aux représentations de Prætextatus, proconsul de l'Achaïe, qui l'assura que priver les Grecs de l'inappréciable jouissance des mystères d'Éleusis, serait leur ôter toutes les joies et les consolations de la vie. La philosophie peut seule prétendre (et peut-être encore n'est-ce qu'une des vaines prétentions de la philosophie) à détruire de sa main bienfaisante les funestes principes du fanatisme, si profondément enracinés dans le cœur humain ; cependant cette trêve de douze ans, soutenue par le gouvernement sage et ferme de Valentinien, adoucit les habitudes, et diminua les préjugés, des factions religieuses, en les forçant à suspendre la répétition de leurs insultes réciproques.

Le protecteur de la tolérance était malheureusement trop éloigné de la scène ou la controverse exerçait ses fureurs avec le plus de violence. Dès que les chrétiens de l'Occident eurent échappé aux embûches du concile de Rimini, ils retombèrent heureux et tranquilles dans le paisible sommeil de l'orthodoxie ; et les faibles restes du parti d'Arius qui existaient encore à Milan ou à Sirmium, excitaient moins de ressentiment que de mépris. Mais dans les provinces de l'Orient, depuis l'Euxin jusqu'à l'extrémité de la Thébaïde, la force et le nombre de leurs adhérents étaient plus également balancés ; et cette égalité, au lieu de les porter à la paix, ne servait qu'à perpétuer les horreurs de la guerre religieuse. Les moines et les évêques soutenaient leurs arguments par des invectives, et des invectives ils passaient souvent à la violence. Athanase gouvernait toujours Alexandrie ; des évêques ariens occupaient les sièges d'Antioche et de Constantinople, et chaque vacance épiscopale était l'occasion d'une émeute populaire. La réconciliation de cinquante-neuf évêques macédoniens, ou semi-ariens, avait fortifié le parti des homœousiens ; mais leur secrète répugnance à confesser la divinité du Saint-Esprit., obscurcissait la gloire de ce triomphe ; et la déclaration de Valens, qui, dans les premières années de son règne, avait imité la conduite impartiale de son frère, fut une victoire importante en faveur de l'arianisme. Les deux empereurs s'étaient contentés, avant leur élévation, de la qualité de catéchumènes ; mais la piété de Valens lui fit désirer de recevoir le sacrement de baptême avant d'exposer sa personne aux dangers d'une guerre contre les Goths. Il s'adressa naturellement à Eudoxe [2909], évêque de la ville impériale ; et si le prélat arien instruisit le monarque ignorant dans les principes d'une théologie hétérodoxe, c'est aux suites inévitables de ce choix erroné qu'il faut attribuer le crime ou plutôt le malheur de son disciple. Mais quelque choix qu'eut pu faire Valens, il offensait nécessairement une portion nombreuse de

ses sujets, les chefs des homoousiens et des ariens étant également persuadés qu'on leur faisait une violente injure et une injustice cruelle en les empêchant de faire la loi. Après cette démarche décisive, qui fut très difficile de conserver ou la vertu ou la réputation d'impartialité. Il n'aspirait pas, comme Constance, à passer pour un profond théologien, mais, ayant reçu les dogmes d'Eudoxe avec une docilité respectueuse, il soumit aveuglément sa conscience à ses guides ecclésiastiques, et employa l'influence de son autorité à réunir les *hérétiques athanasiens* au corps de l'Église catholique. L'empereur déplora d'abord leur aveuglement, leur obstination enflamma peu à peu sa colère, et il finit par haïr des sectaires dont il était détesté[2910]. Le faible Valens se laissait toujours gouverner par ceux qui conversaient familièrement avec lui ; et dans une cour despotique, l'exil ou l'emprisonnement d'un citoyen sont les faveurs les plus faciles à obtenir. Les chefs du parti homoousien en furent souvent les victimes ; l'opinion publique accusa la cruauté préméditée de l'empereur et de ses ministres ariens du désastre de quatre-vingts ecclésiastiques de Constantinople, qui périrent, peut-être accidentellement, dans l'incendie du vaisseau sur lequel ils étaient embarqués. Dans toutes les contestations, les catholiques (si nous pouvons d'avance nous servir de ce nom) payaient pour leurs fautes et pour celles de leurs adversaires. Les candidats ariens obtenaient la préférence dans toutes les élections, et quand la majorité du peuple s'y opposait, le magistrat civil venait à leur secours et se servait, au besoin, de la force militaire. Les ennemis de saint Athanase essayèrent de verser de l'amertume sur les dernières années d'un vieillard respectable, et l'on a célébré, comme un cinquième exil, sa retraite passagère au sépulcre de son père. Mais le zèle ardent d'un peuple nombreux qui prit précipitamment les armes ; intimida le préfet, et l'archevêque eut la liberté de terminer tranquillement et glorieusement sa vie, après un règne de quarante-sept ans. La mort de saint Athanase fut le signal de la persécution d'Égypte. Le ministre païen de Valens plaça, par la force, l'indigne Lucius sur le siège archiépiscopal d'Alexandrie, et acheta la faveur de la faction dominante par la persécution et par le sang des autres chrétiens. L'entière tolérance qu'on accordait au culte des juifs et des païens, amèrement déplorée par les catholiques opprimés, leur semblait ajouter encore à leurs misères et aggraver le crime du tyran impie de l'Orient[2911].

La victoire du parti orthodoxe a flétri la mémoire de Valens du titre de persécuteur, et le caractère d'un prince dont les vices et les vertus tiraient également leur source d'un esprit faible et d'un naturel pusillanime, mérite peu qu'on cherche à l'excuser. Cependant un examen fait de bonne foi peut donner lieu de présumer que ses ministres ecclésiastiques allèrent souvent au-delà des ordres et même

de l'intention de leur maître, et que les faits ont été fort exagérés par les déclamations véhémentes, et par la docile crédulité de ses antagonistes[2912]. 1° Le silence de Valentinien doit faire présumer que les actes partiels de sévérité qu'on exerça au nom et dans les provinces de son collègue se bornèrent à quelques déviations obscures et peu considérables du système de tolérance généralement établi ; et le judicieux historien qui a donné des louanges à la constante impartialité du frère aîné, ne parle point de la persécution de l'Orient, dont il aurait naturellement formé un contraste avec la tranquillité des États de Valentinien[2913]. 2° Quand les rapports vagues d'un temps éloigné mériteraient une plus entière confiance, on peut juger sainement du caractère ou du moins de la conduite de Valens par sa transaction particulière avec l'éloquent Basile, archevêque de Césarée, que les trinitaires choisirent pour leur chef après la mort de saint Athanase[2914]. L'histoire détaillée de cette négociation a été composée par les amis et les admirateurs de saint Basile ; cependant, après avoir élagué les ornements de rhétorique et les miracles, on demeure tout étonné de l'indulgence inattendue du tyran arien qui admira la fermeté de l'archevêque. En employant la violence, on craignit de faire révolter toute la province de Cappadoce[2915]. L'archevêque, qui soutenait la dignité de son rang et la vérité de ses opinions avec un orgueil inflexible, conserva paisiblement sa liberté de conscience et la possession de son archevêché. L'empereur assista dévotement au service divin dans la cathédrale, et, au lieu d'une sentence de bannissement, souscrivit une donation considérable en faveur d'un hôpital que saint Basile avait fondé récemment dans les environs de Césarée[2916]. 3° Je n'ai pas pu découvrir que Valens ait publié contre les disciples de saint Athanase de loi équivalente à celle que Théodose promulgua depuis contre les ariens ; et l'édit qui excita les plus violentes clameurs ne paraît pas fort répréhensible. L'empereur avait observé qu'un grand nombre de ses sujets, autorisant leur paresse du prétexte de la dévotion, s'associaient aux moines d'Égypte ; il chargea le comte de l'Orient d'aller les tirer de leur désert, et de forcer ces déserteurs de la société à renoncer à leurs possessions temporelles ou à remplir les devoirs d'hommes et de citoyens[2917]. Les ministres de Valens paraissent avoir étendu le sens de cette loi pénale, puisqu'ils se permirent d'enrôler les moines jeunes et vigoureux dans l'armée impériale. Un détachement de trois mille hommes, composé de cavalerie et d'infanterie, marcha d'Alexandrie dans le désert voisin de Nitrie[2918], qu'habitaient cinq mille moines. Des prêtres ariens servirent de guides aux soldats, et l'histoire rapporte qu'il fut fait un grand carnage dans les monastères qui voulurent résister aux ordres de leur souverain[2919].

L'empereur Valentinien donna le premier exemple des règlements

sévères au moyen desquels la sagesse des législateurs modernes a mis des bornes à l'opulence et à l'avarice du clergé. On lut publiquement dans les églises de la ville un édit adressé à Damase, évêque de Rome [2920], par lequel le monarque recommandait aux moines et aux ecclésiastiques de ne point, fréquenter la demeure des veuves et des vierges, et chargeait les magistrats civils de la punition de leur désobéissance. Il ne fût plus permis au directeur de recevoir aucun don, legs ou héritage de sa fille spirituelle. Tout testament contraire à cet édit était déclaré nul ; on confisquait la donation illégale au profit du trésor. Un règlement postérieur semble comprendre les religieuses et les évêques ; toute personne attachée à l'ordre ecclésiastique devint inhabile à recevoir des dons testamentaires et fut bornée aux droits d'une succession légitime. Comme chargé de maintenir, parmi ses sujets le bonheur et les vertus domestiques, Valentinien crut devoir appliquer ce remède sévère au désordre qui commençait à se faire sentir. Dans la capitale de l'empire les filles des familles nobles et opulentes héritaient d'une propriété considérable et indépendante. Un grand nombre de ces dévotes prosélytes avaient embrassé la doctrine chrétienne, non pas avec la conviction tranquille du discernement mais avec la chaleur d'une passion, et peut-être avec la vivacité de la mode. Elles sacrifiaient les plaisirs du luxe et de la parure, et le désir de passer pour chastes les faisait renoncer aux douceurs de la vie conjugale. Elles choisissaient quelque ecclésiastique d'une sainteté réelle ou apparente pour diriger leur conscience timorée et amuser la tendre inquiétude d'un cœur désœuvré ; et la confiance illimitée qu'elles accordaient trop légèrement, les exposait à l'abus qu'en faisaient trop souvent des enthousiastes ou des hypocrites qui accouraient, de l'extrémité de l'Orient pour jouir, sur un théâtre plus brillant, des privilèges de la profession monastique. En renonçant aux plaisirs du monde, ils en obtenaient insensiblement les plus précieux avantages : le vif attachement, peut-être d'une femme jeune et belle, l'abondance recherchée d'une maison opulente, et l'hommage respectueux des esclaves, des affranchis et des clients d'une famille de sénateurs. Les dames romaines dissipaient insensiblement leurs immenses fortunes en aumônes inconsidérées, en pèlerinages dispendieux ; et le moine rusé qui s'assurait, dans le testament de sa fille spirituelle, une partie et quelquefois la totalité de sa fortune, osait encore déclarer, avec la fausse douceur de l'hypocrisie, qu'il n'était que l'instrument de la charité et l'intendant des pauvres. Le métier [2921] lucratif et honteux que les ecclésiastiques exerçaient pour dépouiller les héritiers naturels, enflamma l'indignation même d'un siècle superstitieux. Même des plus respectables pères de l'Église latine avouèrent que l'ignominieux édit de Valentinien était juste et nécessaire, et que les prêtres chrétiens avaient mérité de perdre un

privilège conservé aux comédiens et aux prêtres des idoles. Mais la sagesse et l'autorité du législateur remportent rarement la victoire sur la vigilance adressée de l'intérêt personnel, et saint Jérôme et saint Ambroise pouvaient acquiescer patiemment à l'équité d'une loi ou impuissante ou salutaire. Si les ecclésiastiques se trouvaient arrêtés dans la poursuite de leurs avantages particuliers, il était probable que leur louable industrie se tournerait alors à augmenter le patrimoine de l'Église, et à cacher ainsi leur avidité sous le manteau du patriotisme et de la piété[2922].

Damase, évêque de Rome, ayant été forcé de publier la loi par laquelle Valentinien châtiât l'avidité du clergé, eut l'adresse ou le bonheur d'attirer dans son parti le savant et zélé saint Jérôme, dont la reconnaissance a célébré le mérite et le caractère très suspect du prélat romain[2923]. Mais les vices fastueux de l'Église de Rome, au temps de Valentinien et de Damase, sont détaillés d'une manière curieuse par Ammien, dont les observations impartiales se trouvent fortement exprimées dans le passage suivant : *Le préfet Juventius faisait jouir ses provinces de l'abondance et de la paix ; mais la tranquillité de son gouvernement fut bientôt troublée par la sédition sanglante d'une multitude égarée. L'ardeur avec laquelle Damase et Ursin se disputaient le siège épiscopal surpassait la mesure ordinaire de l'ambition humaine ; ils s'attaquaient avec la fureur attachée aux partis, et ne se soutenaient qu'au prix du sang et de la vie de leurs adhérents. Le préfet, ne pouvant ni réprimer, ni apaiser le tumulte, fut contraint, par la force de se réfugier dans les faubourgs. Après un combat opiniâtre, la faction de Damase obtint une victoire complète. On trouva le lendemain cent trente-sept corps morts[2924] dans la basilique de Sicinius[2925], où les chrétiens tenaient leurs assemblées religieuses, et la fermentation des esprits tarda longtemps à se calmer. : Quand je considère l'éclat de la capitale, je ne suis point surpris qu'une acquisition si précieuse enflamme le désir des hommes ambitieux, et produise les débats les plus violents et les plus opiniâtres le candidat, qui réussit est sûr d'être enrichi par la libéralité des matrones[2926] ; il sait qu'après avoir orné sa personne d'une parure élégante ; il pourra parcourir les rues de Rome dans son char, et que l'a table des empereurs n'égale pas en délicatesse et en profusion ce que prodiguera sur la sienne le goût et la magnificence d'un pontife romain[2927]. Combien ces pontifes par des moyens plus raisonnables, ne s'assureraient-ils pas un bonheur plus vrai, ajoute l'honnête païen, si, au lieu d'alléguer la grandeur de la ville pour excuse de leurs mœurs ils imitaient la vie exemplaire de quelques évêques des provinces, dont la tempérance et la sobriété, l'humble extérieur et les regards baissés, rendent les vertus pures et modestes agréables aux regards de la Divinité et, de ses véritables adorateurs ![2928]* Le schisme d'Ursin et de Damase fut éteint par l'exil du premier, et la sagesse du préfet Prætextatus rétablit la

tranquillité[2929]. Prætextatus était un philosophe païen, plein d'érudition, de goût et de politesse. Ce fut un reproche caché sous la forme d'une plaisanterie, que la promesse qu'il fit à Damase de se faire chrétien sur-le-champ si on voulait lui donner l'évêché de Rome[2930]. Ce tableau de l'opulence et du luxe des papes, dans le quatrième siècle, est d'autant plus digne d'attention, qu'il représente le degré intermédiaire entre l'humble pauvreté du pêcheur apostolique et la puissance royale d'un prince temporel dont les États s'étendent depuis les confins de Naples jusqu'aux rives du Pô.

Lorsque le suffrage des généraux et de l'armée avait conféré le sceptre de l'empire à Valentinien, ils avaient eu pour motif de ce choix judicieux sa réputation à la guerre, sa science militaire, son expérience et son attachement sévère pour les formes et pour l'esprit de l'ancienne discipline. La situation des affaires publiques justifiait la demande que les troupes firent d'un second empereur. Valentinien sentait lui-même que l'homme le plus habile et le plus actif ne pouvait suffire à défendre des invasions des frontières si éloignées les unes des autres. Aussitôt que la mort de Julien eut délivré les Barbares : de la terreur de son nom les plus brillantes espérances de pillage et de conquête soulevèrent contre l'empire les nations de l'Orient, du Nord et du Midi. Leurs incursions, souvent fâcheuses, étaient quelquefois formidables ; mais durant les douze années du règne de Valentinien, sa vigilante fermeté défendit ses propres États, et l'influence de son génie semble diriger la conduite du faible Valens. Peut-être la méthode chronologique ferait-elle ressortir plus vivement les embarras pressants de chacun des deux empereurs ; mais l'attention dû lecteur semait trop fréquemment distraite par le changement d'objets et par des récits sans liaison. Un tableau séparé, des cinq grands théâtres de la guerre, 1° l'Allemagne, 2° la Bretagne ou Angleterre, 3° l'Afrique, 4° l'Orient, et 5° le Danube, donnera une idée plus juste de l'état militaire de l'empire sous les règnes de Valens et de Valentinien.

I. Ursace, grand maître des offices[2931], avait offensé les ambassadeurs des Allemands par une conduite dure et hautaine, et en diminuant, par une économie mal placée, la valeur et la quantité des présents qu'ils se croyaient autorisés à réclamer, soit à titre d'usage ou de convention, à l'avènement d'un nouvel empereur. Ils ne dissimulèrent point leur profond ressentiment d'une insulte qu'ils regardaient comme nationale, et le communiquèrent à leurs compatriotes. Le soupçon du mépris enflamma l'âme irascible des chefs et la jeunesse guerrière courut aux armes. Avant que Valentinien eut pu traverser les Alpes, les villages de la Gaule étaient en feu ; et les Allemands avaient mis les captifs et les dépouilles en sûreté dans leurs forêts, avant que le général Dagalaiphus pût parvenir à les

joindre. Au commencement de l'année suivante, les forces militaires de toute la nation s'assemblèrent en colonnes profondes et solides, et forcèrent le passage du Rhin pendant le froid rigoureux d'un hiver des pays septentrionaux. Deux comtes romains furent défaits et mortellement blessés ; et l'étendard des Hérules et des Bataves resta entre les mains des Allemands, qui, avec des menaces et des cris d'insulte, en firent un trophée de leur victoire. On reprit l'étendard, mais les Bataves, aux yeux de leur juge sévère, n'avaient pas encore réparé la honte de leur fuite. Valentinien, était persuadé que ses soldats, avant de parvenir à mépriser leurs ennemis, devaient apprendre à redouter leur commandant. Il fit assembler solennellement ses troupes, et les Bataves se virent avec effroi environnés de toute l'armée impériale. L'empereur monta sur son tribunal, et, dédaignant de punir des lâches par la mort, il imprima une tache d'ignominie indélébile sur les officiers dont l'inconduite et la pusillanimité avaient été la première cause de cette défaite honteuse. On dégrada les Bataves de leur rang, on leur ôta leurs armes, et ils furent condamnés à être vendus comme esclaves au dernier enchérisseur. A cette épouvantable sentence, les coupables se prosternèrent, tâchèrent de fléchir l'indignation de leur souverain, et promirent, si on daignait leur accorder encore une épreuve, de se montrer dignes du nom de Romains et de ses soldats. Valentinien feignit d'y consentir avec répugnance ; les Bataves reprirent leurs armes et en même temps l'inébranlable résolution de laver leur honte dans le sang des Allemands [2932]. Dagalaiphus refusa de commander en chef ; et cet habile officier, qui avait représenté, peut-être avec trop de prudence, la difficulté de l'entreprise, eut, avant la fin de la campagne, la mortification de voir surmonter, toutes ces difficultés par son rival Jovin, dans une victoire décisive qu'il remporta sur les forces dispersées des Barbares. A la tête d'une armée bien disciplinée, composée d'infanterie, de cavalerie et de troupes légères, Jovin avança rapidement, mais avec précaution, sur Scarponna [2933], dans le territoire de Metz, où il surprit une forte division des Allemands avant qu'ils eussent le temps de courir aux armes, et anima ses soldats par l'espoir de vaincre sans peine et sans danger. Une autre division, ou plutôt une autre armée, après avoir inutilement et cruellement dévasté tous les pays d'alentour, se reposait sur les bords ombragés de la Moselle, Jovin, qui avait observé le terrain avec le coup d'œil d'un général, s'avança en silence, à travers une vallée profonde et couverte de bois, jusqu'à ce qu'il pût distinctement s'assurer par ses propres yeux de l'indolente sécurité des Germains. Les uns baignaient leurs grands corps dans la rivière, d'autres peignaient leurs longs cheveux blonds, ou avalaient de copieuses rasades de vins rares et délicieux. Tout à coup la trompette romaine se fit entendre, et des légions

s'élancèrent dans leur camp. La surprise produisit à désordre, le désordre fut suivi de la déroute et de l'épouvante, et cette multitude confuse des plus braves guerriers tomba sans défense sous les épées et les traits des soldats romains et des auxiliaires. Ceux qui prirent la fuite se réfugièrent à la troisième et principale armée, dans les plaines Catalauniennes près la ville de Châlons en Champagne : on fit précipitamment rentrer les détachements dispersés, et les chefs des Barbares, alarmés et avertis par le désastre de leurs compagnons, se préparèrent à combattre, dans une bataille générale et décisive, les forces victorieuses du lieutenant de Valentinien. Ce combat sanglant et opiniâtre se soutint, durant toute une journée d'été, avec une valeur égale et des succès alternatifs. Les Romains vainqueurs à la fin, perdirent environ douze cents hommes. Les Allemands laissèrent six mille morts sur le champ de bataille, et quatre mille furent blessés. Le brave Jovin après avoir chassé jusque sur les bords du Rhin les restes de leur armée en déroute, revint à Paris pour jouir des applaudissements de son souverain, et recevoir la dignité de consul pour l'année suivante[2934]. Les Romains déshonorèrent leur triomphe par le traitement indigne qu'ils firent essuyer à un roi captif. Ils le pendirent à un gibet, à l'insu de leur général indigné lorsqu'il apprit cette barbarie. Cette action honteuse, dont on pouvait accuser la fureur du soldat, fut suivie du meurtre prémédité de Withicab ; le fils de Vadomair, prince allemand, d'une constitution faible et valétudinaire, mais d'une valeur ardente et redoutable. Un assassin domestique commit ce crime à l'instigation des Romains[2935] ; cet oubli des lois de la justice et de l'humanité découvrait les craintes secrètes que leur inspirait la faiblesse d'un empire sur son déclin. Les conseils publiés n'adoptent guère le secours du poignard, tant qu'ils peuvent se reposer sur la puissance de l'épée.

Au moment où les Allemands paraissaient le plus humiliés de leurs derniers revers, l'orgueil de Valentinien reçut une mortification dans la surprise de Mogontiacum ou Mayence, la principale ville de la Haute-Allemagne. Au moment où les chrétiens, sans défiance, célébraient une de leurs fêtes, Rando, l'un des chefs allemands, guerrier habile et hardi, qui avait longtemps médité son entreprise, passa subitement le Rhin, entra dans la ville dépourvue de tout moyen de défense, et emmena une multitude d'esclaves des deux sexes. Valentinien résolut de tirer une vengeance sanglante de tout le corps de la nation. Le comte Sébastien reçut ordre d'entrer dans le pays avec les bandes d'Italie et d'Illyrie, probablement du côté de la Rhétie. L'empereur accompagné par son fils Gratien, passa le Rhin à la tête d'une puissante armée, dont les deux ailes étaient soutenues par Jovin et par Sévère, maîtres généraux de la cavalerie et de l'infanterie de l'Occident. Dans l'impuissance de s'opposer à la destruction de leurs

villages ; les Allemands campèrent sur la cime d'une montagne presque inaccessible dans le duché de Wurtemberg, et attendirent courageusement l'attaque des Romains. L'intrépide curiosité avec laquelle Valentinien persistait à découvrir quelque sentier sans défense, pour y faire monter ses soldats, pensa lui coûter la vie. Une troupe de Barbares sortit précipitamment de son embuscade, et l'empereur, obligé de fuir de toute la vitesse de son cheval dans une descente raide et glissante, laissa derrière lui celui qui portait son armure et son casque enrichi d'or et de pierres précieuses. Au signal de l'assaut, les Romains environnèrent la montagne de Solicinium, et montèrent de trois côtés. Chaque pas qu'ils parvenaient à gagner augmentait leur ardeur et abattait le courage de leurs ennemis. Lorsque toutes leurs forces occupèrent le plateau, leur impétuosité précipita les Barbares vers le bas de la montagne, du côté du nord, où le comte Sébastien était posté pour couper leur retraite. Après cette brillante victoire, Valentinien retourna dans ses quartiers d'hiver à Trèves, où il permit à la joie publique de se manifester par la magnifique représentation des jeux triomphaux [2936]. Mais le sage monarque, au lieu d'entreprendre la conquête de l'Allemagne, réserva toute son attention pour l'importante et difficile défense des frontières de la Gaule, contre un ennemi dont les forces étaient sans cesse recrutées par une foule d'intrépides volontaires qui accouraient sans cesse des tribus les plus reculées vers le nord [2937]. Depuis les sources du Rhin jusqu'au détroit de l'Océan, l'empereur fit construire, sur les bords de ce fleuve, une chaîne de forts et de tours : habile dans les arts mécaniques, il inventa de nouvelles fortifications et de nouvelles armes. De nombreuses levées de Romains et de jeunes Barbares furent sévèrement disciplinées, et soigneusement instruites dans tous les exercices militaires. Malgré l'opposition des Barbares, dont quelques-uns se permirent seulement de modestes représentations, et quelques autres, de violentes attaques, Valentinien acheva la barrière du Rhin, qui assura la tranquillité de la Gaule durant les neuf dernières années de son règne [2938].

L'empereur, qui avait adopté les sages maximes de Dioclétien, s'appliquait à fomentier et à renouveler les discordes intestines qui animaient les uns contre les autres les différentes peuplades de la Germanie. Au milieu du quatrième siècle ; les Bourguignons, peuple errant, nombreux, et descendant des Vandales [2939], occupaient sur les deux rives de l'Elbe les contrées Peut-être de la Lusace et de la Thuringe. Leur nom obscur devint insensiblement celui d'un puissant royaume, et est enfin demeuré à une province florissante. Le contraste de son gouvernement civil et de la constitution religieuse, est la particularité la plus remarquable dans les usages des anciens Bourguignons. Leur roi ou général était connu sous la dénomination

d'*Hendinos*, et leur grand-prêtre portait le nom de *Sinistus*. La personne du grand-prêtre était sacrée, et sa dignité perpétuelle ; mais le roi n'exerçait qu'une autorité très précaire. Si le malheur des événements de la guerre semblait accuser le roi, d'un défaut de courage ou de conduite, il était sur-le-champ déposé. L'injustice de ses sujets allait jusqu'à le rendre responsable de la fertilité de la terre et de la régularité des saisons, qui semblent plutôt appartenir au département sacerdotal[2940]. Les Allemands et les Bourguignons avaient ces contestations fréquentes sur la possession de quelques marais salants[2941] : les derniers se laissèrent facilement tenter par les sollicitations, secrètes et par les offres libérales de l'empereur. L'origine fabuleuse qui les faisait descendre des soldats romains, employés à la garde des forteresses de Drusus, fut adoptée de part et d'autre avec une crédulité d'autant plus docile, que cette opinion favorisait leur intérêt mutuel[2942]. Une armée de quatre-vingt mille Bourguignons ne tarda pas à paraître sur les bords du Rhin, et réclama impatiemment le secours et les subsides promis par Valentinien ; mais l'empereur prétexta des excuses et des délais jusqu'au moment où, après une attente infructueuse, ils furent contraints de se retirer. Les forteresses et les garnisons du Rhin mirent les frontières de la Gaule à l'abri de leur juste ressentiment, et le massacre qu'ils firent de leurs prisonniers servit du moins à envenimer encore la haine héréditaire des Bourguignons et des Allemands. Peut-être l'inconstance qu'on remarque, ici dans la conduite d'un prince aussi sage que Valentinien, s'explique-t-elle par quelque changement survenu dans les circonstances. Son dessein avait été probablement d'intimider les Allemands, et non pas de les écraser puisque la destruction de l'une ou de l'autre de ces deux nations aurait détruit la balance qu'il voulait conserver, en les contenant l'une par l'autre. L'un des princes allemands, Macrianus, qui, avec un nom romain, avait acquis les talents militaires et ceux du gouvernement, avait mérité sa haine et son estime. L'empereur lui-même, à la tête d'un corps de troupes lestes et légèrement armées, daigna, pour le poursuivre, passer le Rhin, et s'avancer jusqu'à cinquante milles dans le pays ; il se serait inévitablement saisi de Macrianus, si l'impatience des soldats n'avait rompu ses sages mesures. Ce prince allemand fut admis depuis à l'honneur d'une conférence particulière avec l'empereur, et les faveurs qu'il en reçut, en firent jusqu'à sa mort un fidèle et sincère allié des Romains[2943].

Les fortifications de Valentinien défendaient l'intérieur du continent ; mais les côtes maritimes de la Gaule et de la Grande-Bretagne étaient toujours exposées aux ravages des Saxons. Ce nom célèbre, qu'un sentiment national doit nous rendre cher a échappé à l'attention de Tacite ; et, dans les cartes de Ptolémée, cette nation

n'occupe que le col resserré de la péninsule cimbrique, et les trois petites îles vers l'embouchure de l'Elbe[2944]. Ce territoire étroit, aujourd'hui le duché de Schleswig, ou peut-être de Holstein, n'aurait pas pu fournir les innombrables essaims de Saxons qui régnèrent sur l'Océan, remplirent la Grande-Bretagne de leur langage, de leurs lois et de leurs colonies, et défendirent si longtemps la liberté du Nord contre les armées de Charlemagne[2945]. On aperçoit aisément la solution de cette difficulté dans la ressemblance des mœurs et de la constitution incertaine des tribus de l'Allemagne, qui se trouvaient confondues ensemble par les moindres événements de guerre ou d'alliance. La position des véritables Saxons les encouragea à embrasser les professions périlleuses de pêcheurs et de pirates ; et le succès de leurs premières entreprises excita naturellement l'émulation des plus braves de leurs compatriotes, qui se déplaçaient dans la triste solitude des montagnes et des forêts. Chaque marée pouvait descendre sur l'Elbe des flottes de canots remplis d'intrépides guerriers, avides de contempler le vaste Océan, et de gendre part aux richesses et aux jouissances d'un monde qui leur était inconnu. Il paraît probable cependant que les nations qui habitaient le long des côtes de la mer Baltique, fournissaient aux Saxons la plus grande partie de leurs auxiliaires. Elles possédaient des armes et des vaisseaux, l'art de la navigation et l'expérience des combats maritimes ; mais la difficulté, de passer le Sund, les *colonnes d'Hercule* du septentrion[2946], où la mer est fermée par les glaces durant plusieurs mois de l'année, retenait leur courage et leur activité dans les limites, d'un lac très spacieux. Le bruit des armements qui étaient sortis avec succès de l'embouchure de l'Elbe, les enhardit bientôt à traverser le petit isthme de Schleswig, et à lancer leurs vaisseaux dans la grande mer. Les différentes troupes de pirates et d'aventuriers qui combattaient sous les mêmes drapeaux, s'unirent insensiblement en une société permanente, d'abord de brigandage, et ensuite de gouvernement. Cette confédération militaire, unie de plus en plus par les doux liens du mariage et de la parenté, se forma insensiblement en corps de nation ; et les tribus voisines qui sollicitaient leur alliance, reçurent le nom et les lois des Saxons, si le fait n'était pas appuyé sur des témoignages incontestables, on nous soupçonnerait de vouloir tromper la crédulité de nos lecteurs, en donnant la description des vaisseaux sur lesquels les pirates saxons se jouaient hardiment au milieu des vagues de la mer d'Allemagne, de la Manche et de la baie de Biscaye. La quille de leurs grands bateaux à fond plat était construite de bois léger ; mais les bords et tous les ouvrages supérieurs étaient composés de claies recouvertes de peaux épaisses[2947]. Ils devaient sans doute succomber souvent au danger du naufrage qui les menaçait sans cesse, durant le cours de leurs longues et lentes navigations, et les annales

maritimes des Saxons devaient se remplir du récit des pertes annuelles qu'ils éprouvaient sur les côtes de la Gaule et de la Bretagne ; mais ces pirates intrépides bravaient également les périls de la mer et ceux qui les attendaient sur le rivage. L'habitude des entreprises éclaira leur intelligence ; les derniers de leurs matelots savaient manier une rame, hisser une voile et conduire un vaisseau, et les Saxons se réjouissaient à l'approche d'une tempête qui cachait leur expédition et dispersait les flottes de leurs ennemis[2948]. Quand ils eurent acquis une connaissance exacte des provinces maritimes de l'Occident, ils étendirent la scène de leurs brigandages, et les pays les plus enfoncés dans les terres ne durent plus se croire en sûreté contre leurs invasions. Leurs bateaux tiraient si peu d'eau, qu'ils s'avançaient aisément à quatre-vingts et à cent milles dans les grandes rivières : ils étaient si légers, qu'on les transportait sur des chariots, d'une rivière à une autre et les pirates qui entraient par l'embouchure de la Seine ou du Rhin, pouvaient descendre sur le cours rapide du Rhône jusque dans la mer Méditerranée. Sous le règne de Valentinien, les Saxons ravagèrent les provinces maritimes de la Gaule. Un comte militaire fût chargé de la défense de la côte septentrionale ou limite de l'Armorique, et cet officier, soit que ses forces ou ses talents se trouvassent au-dessous des difficultés de cette mission fut bientôt obligé d'implorer le secours de Sévère, maître général de l'infanterie. Les Saxons, environnés et vaincus par le nombre, furent obligés de rendre tout leur butin, et de fournir un corps de leur plus belle jeunesse pour servir dans les armées impériales. Ils demandaient seulement qu'à ces conditions on leur permît de se retirer honorablement et en sûreté. Le général romain accéda d'autant plus facilement à cette demande, qu'il méditait une trahison cruelle, et bien imprudente tant qu'il existerait un seul Saxon capable de venger par les armes le sort de ses compatriotes[2949]. L'impétuosité de l'infanterie, qu'on avait secrètement postée dans une vallée profonde, trahit l'embuscade, et les Romains auraient peut-être été victimes de leur propre perfidie, si un corps nombreux de cuirassiers, alarmé par le bruit du combat, ne fût pas venu précipitamment les tirer du péril ; et triompher, par la supériorité du nombre, de l'opiniâtre valeur des Saxons. Le glaive des vainqueurs épargna quelques prisonniers destinés à périr dans l'amphithéâtre ; et l'orateur Symmaque se plaint de ce que vingt-neuf de ces Barbares que le désespoir porta à s'étrangler de leurs propres mains, ont ainsi diminué les amusements du public. Cependant ces mêmes habitants de home, remplis d'humanité et de philosophie, n'apprenaient qu'avec horreur que les Saxons sacrifiaient à leurs dieux la dixième partie de leurs prisonniers, et qu'ils tiraient au sort les victimes duce barbare sacrifice[2950].

II. La lumière des sciences et de la philosophie a fait oublier peu à

peu les colonies fabuleuses des Égyptiens et des Troyens, des Scandinaves et des Espagnols, qui flattaient la vanité de nos ancêtres et plaisaient à leur crédulité[2951]. Notre siècle se contente de cette idée simple et raisonnable que les îles de la Grande-Bretagne et de l'Irlande ont été, successivement peuplées par les habitants de la Gaule. Depuis les côtes de Kent jusqu'à l'extrémité du Caithness et de l'Ulster, on aperçoit distinctement les traces de l'origine celtique dans le langage, dans les mœurs et dans la religion des habitants. Le caractère particulier de quelques tribus de Bretons peut s'attribuer naturellement à l'influence des causes locales et accidentelles[2952]. Les romains réduisirent leur province à un état de servitude policée et paisible. La Calédonie conserva seule les droits de sa liberté sauvage. Dès le règne de Constantin, les deux grandes tribus des Pictes et des Écossais partagèrent entre elles cette contrée septentrionale[2953]. Leur destinée a été très différente. Les victorieux Écossais ont anéanti par leurs succès la puissance, et presque jusqu'à la mémoire de leurs rivaux ; et, après avoir maintenu durant plusieurs siècles la dignité d'un royaume indépendant, ils ont étendu, par une union légale et volontaire, l'honorable dénomination d'Anglais. La main de la nature avait contribué à distinguer les Pictes des Écossais. Les premiers cultivaient les plaines, et les derniers habitaient les montagnes. On peut considérer la côte orientale de la Calédonie comme une vaste plaine unie et fertile, qui, sans de grands travaux, pouvait produire beaucoup de grains, et l'épithète de *cruitnich*, ou mangeur de grains, exprimait le mépris ou l'envie des montagnards carnassiers. La culture des terres avait pu introduire une séparation plus exacte des propriétés et l'habitude d'une vie sédentaire ; mais le brigandage et la guerre étaient toujours la passion dominante des Pictes, et les Romains distinguaient leurs guerriers, qui combattaient tout nus, par les couleurs saillantes, et par les figures bizarres dont ils peignaient leurs corps. La partie occidentale de la Calédonie est hérissée de montagnes escarpées, peu susceptibles de payer le laboureur de ses peines, et très propres à la pâture des troupeaux. Les montagnards ne pouvaient avoir d'autres occupations que celles de chasseurs et de bergers ; et comme ils se fixaient rarement dans une habitation, on leur donna la dénomination expressive de *Scots*, qui signifie, dit-on, en langue celtique, errants ou vagabonds. Habitant une terre stérile, ils étaient forcés de chercher dans la mer un supplément de nourriture. Les lacs et les baies qui coupent leur pays, sont très abondants en poisson ; et ils s'enhardirent peu à peu à jeter leurs filets dans l'Océan. Le voisinage des Hébrides, semées le long de la côte occidentale de l'Écosse, tenta leur curiosité et augmenta leur intelligence. Ils acquirent insensiblement l'art ou plutôt l'habitude de conduire leurs bateaux dans une tempête, et de se diriger durant la nuit par la

position des étoiles. Les deux pointes sourcilleuses de la Calédonie atteignent presque à la côte d'une île spacieuse dont la brillante végétation mérita le nom de *Green*, qui signifie verte, et elle a conservé, avec un léger changement, celui d'*Erin* ou Ierne, ou Ireland. Il est probable qu'à quelque époque très reculée de l'antiquité, une colonie d'Écossais affamés descendit dans les plaines fertiles de l'*Ulster*, et que ces étrangers, venus du Nord, qui avaient osé combattre les légions romaines, étendirent leurs conquêtes dans une île peuplée d'un petit nombre de sauvages pacifiques. Quoiqu'il en soit, il est certain qu'au temps du déclin de l'empire romain, la Calédonie, l'Irlande et l'île de Man étaient habitées par des Écossais ; et que dans les vicissitudes de leurs fortunes diverses, leurs tribus, qui s'associaient souvent dans des entreprises militaires, prenaient mutuellement le plus vif intérêt les unes aux autres. Ils chérissent longtemps l'opinion d'une origine commune ; et les missionnaires de l'île des Saints, qui répandirent le christianisme dans le nord de la Bretagne, persuadèrent aux habitants que leurs compatriotes irlandais étaient en même temps les véritables ancêtres et les pères spirituels de la race écossaise. Cette tradition vague et obscure a été conservée par le vénérable Bède, qui a répandu un peu de lumière sur l'obscurité du huitième siècle. Les moines et les bardes, deux espèces d'hommes qui ont également abusé du privilège de la fiction, ont accumulé un tas de fables sur ce faible fondement. La nation écossaise a reconnu avec un orgueil mal entendu son origine irlandaise, et les annales d'une longue suite de rois imaginaires ont été embellies par l'imagination de Boèce et l'élégance classique de Buchanan [2954].

Six ans après la mort de Constantin, les incursions funestes des Pictes et des Écossais exigèrent la présence du plus jeune de ses fils, qui régnait sur l'empire d'Occident. Constans visita la Grande-Bretagne : mais nous pouvons juger de l'importance de ses exploits par le langage de son panégyriste, qui ne célèbre que son triomphe sur les éléments, ou, en d'autres termes, le bonheur qu'il eut de passer sans peine et sans danger du port de Boulogne à celui de Sandwich [2955]. L'administration corrompue et sans vigueur des eunuques de Constans, aggrava les calamités d'une province accablée au dehors, par la guerre et au dedans par la tyrannie. Les vertus de Julien ne la soulagèrent que passagèrement ; son absence et sa mort enlevèrent bientôt à la Bretagne, son bienfaiteur. L'avarice des commandants militaires retenait les sommes d'or et d'argent recueillies avec peine dans le pays, ou accordées par la libéralité de la cour pour le paiement des soldats. On vendait publiquement les décharges ou du moins les exemptions du service militaire. La détresse des soldats, indignement privés de la faible portion de subsistance que leur accordait la loi, les forçait à désertir en grand nombre. Tous les liens de la discipline

étaient relâchés, et les grands chemins étaient infestés de voleurs[2956]. L'oppression des bons citoyens et l'impunité des scélérats contribuaient également à répandre dans l'île l'esprit de mécontentement et de révolte ; et tout sujet ambitieux, tout exilé sans ressource, aurait pu aisément se flatter de renverser le gouvernement faible et odieux de la Bretagne. Les tribus guerrières de la partie septentrionale, qui détestaient l'orgueil et la puissance du roi du monde, suspendirent leurs dissensions particulières ; et les Barbares des côtes et de l'intérieur, les Pictes, les Écossais et les Saxons, inondèrent rapidement, avec une violence irrésistible, tout le pays depuis le mur d'Antonin jusqu'à la côte maritime de Kent. La riche et fertile province de Bretagne[2957] possédait abondamment tous les moyens de luxe et de jouissances que ces Barbares ne pouvaient se procurer ni par le commerce ni par leur propre industrie ; et, en déplorant là discorde éternelle des humains, le philosophe sera, je crois, forcé de convenir que l'avidité du butin est un motif de guerre plus raisonnable que la vanité de la conquête. Depuis le siècle de Constantin jusqu'à celui des Plantagenêts, les Calédoniens, pauvres et audacieux se montrèrent sans cesse animés de l'amour du pillage ; et le même peuple chez qui la généreuse humanité semblait avoir inspiré les chants ossianiques, se déshonorait par une ignorance sauvage des vertus pacifiques et des lois de la guerre. Les Pictes et les Écossais[2958] ont troublé longtemps la tranquillité de leurs voisins méridionaux, qui ont peut-être exagéré leurs cruels ravages ; et les Attacottes[2959], une de leurs tribus guerrières, d'abord ennemis et ensuite soldats de Valentinien, sont accusés, par un témoin oculaire, d'un goût de préférence pour la chair humaine. Quand ils cherchaient une proie dans les bois, ils attaquaient, dit-on, le berger plutôt que ses troupeaux ; et ils choisissaient les parties les plus charnues et les plus délicates des hommes et des femmes, pour en faire leurs abominables repas[2960]. S'il a réellement existé une race d'anthropophages dans les environs de la ville commerçante et lettrée de Glasgow, nous pouvons trouver dans l'histoire de l'Écosse les deux extrêmes de la vie sauvage et de la société civilisée. Ces réflexions servent à étendre le cercle de nos idées, et à nous faire espérer que la Nouvelle-Zélande produira peut-être dans quelques siècles le Hume de l'hémisphère méridional.

Tous ceux qui pouvaient s'échapper en traversant le canal, apportaient à Valentinien les nouvelles les plus tristes et les plus alarmantes. L'empereur apprit bientôt que les deux commandants militaires de cette province avaient été surpris, et massacrés par les Barbares. Il y envoya et rappela presque aussitôt Sévère, comte des domestiques. Les représentations de Jovin ne servirent qu'à faire connaître à la cour de Trèves l'étendue du danger. Après de longues

délibérations, Valentinien chargea le brave Théodose du soin de défendre, ou plutôt de recouvrer la Bretagne. Les historiens de ce siècle ont célébré avec une complaisance particulière les exploits de ce général, qui fut la tige d'une suite d'empereurs ; mais ses brillantes qualités méritaient leur éloge, et la nouvelle de sa nomination fut reçue de la province et de l'armée comme un présage heureux de la victoire. Il saisit un moment favorable pour s'embarquer, et aborda sans accident en Bretagne, suivi des nombreux vétérans qui composaient les bandes des Hérules, des Bataves, des Joviens et des Victors. Dans sa marche de Sandwich à Londres, Théodose défit plusieurs troupes de Barbares et rendit la liberté à une multitude de captifs ; et, après avoir distribué une petite partie des dépouilles à ses soldats, il établit sa réputation de justice et de désintéressement en restituant le reste aux propriétaires légitimes. Les citoyens de Londres, qui commençaient à désespérer d'échapper aux Barbares, ouvrirent leurs portes ; et dès que Théodose eut obtenu de la cour de Trèves le secours nécessaire d'un lieutenant et d'un gouverneur civil, il exécuta avec sagesse et vigueur l'entreprise difficile de délivrer la Bretagne. Les soldats errants furent rappelés à leurs drapeaux ; une amnistie générale dissipa leurs terreurs, le général, en donnant lui-même l'exemple, fit supporter plus gaîment la sévérité de la discipline militaire. Les troupes des Barbares partagées en différents corps, qui exerçaient leurs ravages sur terre et sur mer, ne lui permirent pas de remporter des victoires éclatantes, mais l'habile général déploya la supériorité de ses talents dans les opérations de deux campagnes consécutives ; et délivra, par sa prudence et son activité, la province entière de ses barbares ennemis. Les soins paternels de Théodose relevèrent et raffermirent les fortifications, et rendirent aux villes leur première splendeur ; sa main vigoureuse repoussa les Calédoniens tremblants sur la pointe septentrionale de l'île, et perpétua le nom et la gloire du règne de Valentinien par la formation d'une nouvelle province qu'il nomma Valentie[2961]. Les poètes et les panégyristes ont pu ajouter, avec une apparence de vérité, que les régions inconnues de Thulé furent teintes du sang des Barbares, que les vagues de l'océan Hyperboréen blanchirent sous les rames des galères romaines, et que les îles reculées des Orcades furent témoins de la victoire naval remportée par Théodose sur les pirates saxons[2962]. Il quitta la province avec une réputation brillante et sans tache, et l'empereur Valentinien, capable d'applaudir sans envie au mérite de ses sujets, récompensa les services de Théodose, en l'élevant au grade de maître général de la cavalerie sur le Haut-Danube. Placé dans le poste important du Haut-Danube, le libérateur de la Bretagne arrêta et défit les armées ses Allemands avant qu'on l'eût choisi pour apaiser la révolte de l'Afrique.

III. Le prince qui refuse de punir ses ministres coupables, passe pour leur complice dans l'esprit des peuples. Le comte Romanus avait exercé longtemps en Afrique le commandement militaire, et ses talents n'étaient point indignes de son emploi. Mais comme la plus sordide avarice déterminait toujours sa conduite, il agissait souvent comme s'il eût été l'ennemi de sa province, et le protecteur des Barbares du désert. Les trois villes florissantes d'Oea, de Leptis et de Sabrata, qui formaient depuis longtemps une confédération sous le nom de Tripoli[2963], se trouvèrent pour la première fois forcée à fermer leurs portes pour, se mettre à l'abri d'une invasion. Les sauvages de Gétulie surprirent et massacrèrent plusieurs de leurs plus honorables citoyens ; ils pillèrent les villages et les faubourgs des villes, et arrachèrent par méchanceté les vignes et les arbres fruitiers. Les habitants consternés implorèrent le secours de Romanus ; mais ils éprouvèrent, que leur gouverneur n'était ni moins cruel ni moins avide que les Barbares. Avant de marcher contre les ennemis, Romanus exigea des Tripolitains quatre mille chameaux et une somme d'argent exorbitante, qu'ils étaient égaleraient hors d'état de fournir. Cette demande équivalait à un refus, et on pouvait le regarder justement comme l'auteur de la calamité publique. Dans l'assemblée suivante de leurs trois villes, qui avait lieu tous les ans, ils choisirent deux députés qu'ils chargèrent de porter à Valentinien le don annuel d'une victoire d'or massif, don offert par le devoir plutôt que par la reconnaissance, et qui devait être accompagné d'une humble complainte sur ce que, ruinés par leurs ennemis, ils étaient encore trahis par leur gouverneur. Si la sévérité de l'empereur eût été bien dirigée, elle serait tombée sur la tête du coupable Romanus ; mais le comte, dès longtemps instruit dans l'art de corrompre, avait dépêché de son côté un prompt et fidèle messenger chargé de lui assurer la faveur vénale de Remigius, grand-maître des offices. Des artifices trompèrent la sagesse du conseil impérial, et des délais refroidirent la vertueuse indignation qu'avaient excitée les plaintes des Tripolitains. Une seconde incursion les ayant obligés de les renouveler, la cour de Trèves envoya Palladius examiner l'état de l'Afrique et la conduite de Romanus. La rigidité de Palladius ne fut pas difficile à désarmer. S'étant laissé séduire par le désir de s'approprier une partie du trésor qu'il avait apporté pour payer les troupes, une fois criminel, il ne pouvait se refuser à reconnaître l'innocence et le mérite de Romanus. L'accusation des Tripolitains fut déclarée fausse et sans fondement ; Palladius retourna de Trèves en Afrique avec une commission spéciale pour rechercher et punir les auteurs de cette conspiration sacrilège contre les représentants du souverain. Les informations se firent avec tant d'adresse et de succès, que les habitants de Leptis, qui venaient de soutenir un siège de huit jours, se dédirent et blâmèrent la conduite de

leurs, dépotés. L'aveugle cruauté de Valentinien se hâta de prononcer un arrêt sanguinaire. Le président du conseil de Tripoli, qui avait osé gémir sur les malheurs de la province, fut exécuté publiquement à Utique, avec quatre des principaux citoyens, qui passaient pour les complices de cette prétendue imposture ; deux autres eurent la langue arrachée par ordre exprès de l'empereur ; et Romanus, enorgueilli par l'impunité, irrité par la résistance, conserva son commandement militaire jusqu'au moment où les Africains, poussés à bout par ses vexations, entrèrent dans la révolte du Maure Firmus [2964] .

Son père Nabal était un des plus riches et des plus puissants princes maures qui reçussent la loi des Romains. Ses femmes et ses concubines lui avaient donné une postérité nombreuse, qui, après sa mort, se disputa sa riche succession ; et Zamma, l'un de ses fils, fut tué dans une querelle par son frère Firmus. Le zèle avec lequel Romanus poursuivit la vengeance de ce meurtre ne peut guère s'attribuer qu'à des motifs d'avarice ou de haine personnelle ; mais pour cette fois il avait la justice de son côté ; son influence était puissante et Firmus comprit qu'il fallait ou porter sa tête au bûcher, ou en appeler au peuple et à son épée de la sentence du consistoire impérial. Il fut reçu comme le libérateur de son pays [2965]. Dès que les Africains s'aperçurent que Romanus ne pouvait être redoutable qu'à une province soumise, ce tyran de l'Afrique devint l'objet du mépris général. La ruine de Césarée, qui fut pillée et réduite en cendres par les Barbares indisciplinés que commandait Firmus, apprit aux autres villes qu'il était dangereux de lui résister. Son pouvoir était solidement établi, au moins dans les provinces de Numidie et de Mauritanie, et il semblait hésiter seulement s'il prendrait le diadème d'un roi maure ou la pourpre d'un empereur romain. Mais les imprudents et malheureux Africains s'aperçurent bientôt que dans cette révolte précipitée ils n'avaient pas assez consulté leurs forces et l'habileté de leur chef. Avant qu'il eût pu se procurer des nouvelles certaines de la nomination du général destiné par l'empereur d'Occident à marcher contre lui, et du rassemblement d'une flotte de vaisseaux de transport à l'embouchure du Rhône, il apprit tout à coup que le grand Théodose, suivi d'un petit corps de vétérans avait déjà débarqué près d'Igilgili ou de Gigeri, sur la côte d'Afrique, et le timide usurpateur se sentit écrasé sous l'ascendant de tant de vertu et de génie militaire. Quoiqu'il lui restât des troupes et des trésors, désespérant bientôt de la victoire, il eut recours aux artifices employés par le rusé Jugurtha dans le même pays et dans une situation semblable. Il essaya de tromper, par une soumission apparente la vigilance du général romain, de séduire ses troupes, et de traîner la guerre en longueur en engageant successivement les tribus indépendantes à épouser sa querelle ou à faciliter sa fuite. Théodose imita la conduite de son

prédécesseur Metellus et obtint les mêmes succès. Lorsque Firmus, d'un ton de suppliant, vint déplorer sa propre imprudence et solliciter humblement la clémence de l'empereur, le lieutenant de Valentinien le reçut amicalement et ne s'opposa point à sa retraite ; mais il eut soin d'exiger des gages solides et utiles de son sincère repentir, et les insidieuses protestations du prince maure ne lui firent pas ralentir un seul instant ses opérations militaires. Théodose découvrit par sa vigilance une conspiration, et satisfait, sans beaucoup de répugnance, à l'indignation du peuple, qu'il avait secrètement excitée. On abandonna, selon la coutume, une partie des complices de Firmus à la fureur des soldats ; d'autres, en plus grand nombre, eurent les deux mains coupées ; et vécurent pour servir d'exemple par le spectacle horrible de leur mutilation. A la haine que ressentaient les rebelles contre leur ennemi, se mêla bientôt la crainte, et à la crainte qu'il inspirait à ses soldats se mêlait une respectueuse admiration. Au milieu des plaines immenses de Gétulie et des innombrables vallées du mont Atlas, il était impossible d'empêcher la fuite de Firmus et si l'usurpateur avait pu lasser la patience de son adversaire, il aurait vécu dans la profondeur de quelque solitude en attendant une révolution plus heureuse. Mais la persévérance de Théodose ne se démentit point, et il poursuivit sans relâche la résolution de terminer la guerre par la mort du rebelle et la destruction de toutes les tribus d'Afrique qui partageaient son crime. A la tête d'un petit corps de troupes qui excédait rarement trois mille cinq cents hommes, le général romain s'avança dans le cœur du pays avec une prudence inébranlable, également éloignée de la témérité et de la crainte. Il eut quelquefois, à repousser des armées de vingt mille Maures. L'impétuosité de ses attaques portait le désordre parmi les Barbares indisciplinés ; et ses retraites, toujours faites à temps et en bon ordre, déconcertaient toutes leur mesures. Ils étaient continuellement déjoués par les ressources de cet art militaire qu'ils ne connaissaient point, et ils sentirent et reconnurent la justice de la supériorité que s'attribuait le chef d'une nation civilisée. Lorsque Théodose entra dans les vastes États d'Igniazén, roi des Isafilenses, l'orgueilleux sauvage lui demanda d'un air insultant son nom et l'objet de son expédition : *Je suis*, lui dit le comte d'un ton imposant et dédaigneux, *je suis le général de Valentinien, monarque de l'univers ; il m'envoie ici pour poursuivre et punir un brigand sans ressources. Remets le à l'instant entre mes mains, et sois assuré que si tu n'obéis pas au commandement de mon invincible souverain, toi et ton peuple vous serez entièrement exterminés.* Dès qu'Igniazén fut bien persuadé que son ennemi avait les moyens et la volonté d'exécuter sa terrible menace, il consentit à acheter une paix nécessaire par le sacrifice d'un fugitif coupable. Les gardes placés pour s'assurer de Firmus lui ôtaient tout espoir de s'échapper ; mais le

Maure rebelle, après avoir banni par l'ivresse la crainte de la mort, évita le triomphe insultant des Romains en s'étranglant pendant la nuit. Son cadavre, le seul présent qu'Igniazem pût faire au général, fut jeté négligemment sur un chameau, et Théodose reconduisit ses troupes victorieuses à Sitifi, où le reste de son armée le reçut avec des acclamations de joie et d'affection [2966].

Les vices de Romanus avaient fait perdre l'Afrique, les vertus de Théodose la rendirent aux Romains ; et la conduite que la cour impériale tint avec ces deux généraux peut servir de leçon en satisfaisant la curiosité. En arrivant en Afrique, Théodose suspendit l'autorité du comte Romanus ; celui-ci fût mis, jusqu'à la fin de la guerre, sous une garde sûre mais traité avec distinction. On avait les preuves les plus incontestables de ses crimes, et le public attendait avec impatience qu'on le livrât à la sévérité de la justice ; mais la puissante protection de Mellobaudes l'enhardit à récuser ses juges légitimes, à solliciter des délais répétés qui lui donnèrent le temps de se procurer une foule de témoins favorables et à couvrir enfin ses anciens crimes, en y ajoutant les crimes nouveaux de la fraude et de l'imposture. A peu près dans le même temps, on trancha ignominieusement, à Carthage, la tête du libérateur de la Bretagne et de l'Afrique, sur le vague soupçon que son nom et ses services le plaçaient au-dessus du rang d'un sujet. Valentinien n'existait plus et on peut imputer aux ministres qui abusaient de l'inexpérience de ses fils, la mort de Théodose et l'impunité de Romanus [2967].

Si Ammien eût heureusement employé son exactitude géographique à décrire les exploits de Théodose dans l'Afrique, nous aurions détaillé avec satisfaction toutes les circonstances particulières de sa marche et de ses victoires ; mais la fastidieuse énumération des tribus inconnues de l'Afrique peut se réduire à la remarque générale, qu'elles étaient toutes de la race noire des Maures, qu'elles habitaient, sur les derrières des provinces de Numidie et de Mauritanie, le pays que les Arabes ont nommé depuis la patrie des dattiers et des sauterelles [2968], et que, comme la puissance des Romains déclinait en Afrique, les bornés des pays cultivés et civilisés s'y resserraient dans la même proportion. Au-delà des limites des Maures, le vaste désert du sud s'étend à plus de mille milles jusqu'aux bords du Niger. Les anciens, qui connaissaient très imparfaitement la grande péninsule d'Afrique, ont été quelquefois disposés à croire que la zone torride n'était point susceptible d'être habitée par des hommes [2969] ; d'autres fois ils la peuplaient, au gré de leur imagination, d'hommes sans tête ou plutôt de monstres [2970], de satyres, avec des cornes et des pieds fourchus [2971] ; de centaures [2972] et de pygmées humains qui, pleins de courage, faisaient aux grues une guerre

dangereuse[2973]. Carthage aurait tremblé, si un bruit étrange était venu lui apprendre que le pays coupé par l'équateur recélait des deux côtés une multitude de nations qui ne différaient que par la couleur de la figure ordinaire des hommes ; et les Romains ; dans leur anxiété, auraient cru voir le moment où aux essaims des Barbares sortis du Nord viendraient se joindre, du fond du Midi, d'autres essaims de Barbares aussi cruels et aussi redoutables. Une connaissance plus particulière du génie de leurs ennemis d'Afrique aurait sans doute anéanti ces vaines terreurs. On ne doit, à ce qu'il me semble, attribuer l'inaction des nègres ni à leurs vertus, ni à leur pusillanimité. Ils se livrent, comme tous les hommes, à leurs passions et à leurs appétits, et les tribus voisines se font fréquemment la guerre[2974]. Mais leur ignorance grossière n'a jamais inventé d'armes réellement propres à l'attaque ou à la défense. Ils paraissent également incapables de former un plan vaste de conquête ou de gouvernement, et les nations des zones tempérées abusent cruellement de l'infériorité reconnue de leurs facultés intellectuelles. On embarque annuellement sur la côte de Guinée soixante mille noirs, qui ne reviennent jamais dans leur patrie. On les charge de chaînes[2975], et cette émigration continuelle qui dans le cours de deux siècles aurait pu fournir des armées susceptibles de subjuguier l'univers ; atteste les crimes de l'Europe et la faiblesse des Africains.

IV. Les Romains avaient fidèlement exécuté le traité ignominieux auquel l'armée de Jovien devait de son salut, et leur renonciation solennelle à l'alliance de l'Arménie et de l'Ibérie exposait ces deux royaumes, sans défense, aux entreprises du monarque persan[2976]. Sapor entra dans l'Arménie à la tête d'un corps formidable de cuirassiers, d'archers et d'infanterie mercenaire. Mais ce prince s'était fait une habitude invariable de mêler les négociations aux opérations militaires, et de considérer le parjure et la trahison comme les plus utiles instruments de la politique des souverains. Il affecta de donner des louanges à la conduite prudente et modérée du roi d'Arménie ; et le crédule Tyratius, trompé par les démonstrations répétées de sa fausse amitié, se laissa persuader de remettre sa personne et sa vie au pouvoir d'un ennemi perfide et cruel. Au milieu d'une fête brillante, on le garrotta de chaînes d'argent, par respect pour le sang des Arsacides ; et, après un séjour de peu de temps dans la tour d'oubli à Ecbatane, il fût délivré des misères de la vie ou par sa propre main, ou par celle d'un assassin. Le royaume d'Arménie devint une province de la Perse. Sapor, après en avoir partagé l'administration entre un satrape d'un rang distingué et un de ses eunuques favoris, marcha sans perdre de temps contre les belliqueux Ibériens. Ses forces supérieures expulsèrent Sauromaces, qui régnait en Ibérie sous la protection des empereurs ; et, pour insulter à la majesté de Rome, le roi des rois mit

la couronne sur la tête de son ignoble vassal Aspacuras. Dans toute l'Arménie, la ville d'Artogerasse[2977] osa seule résister aux armes de Sapor. Le trésor déposé dans cette forteresse tentait l'avarice du Persan ; mais Olympias, femme ou veuve du roi d'Arménie, excitait la compassion publique, et animait jusqu'au désespoir la valeur des citoyens et des soldats, Les Persans furent surpris et repoussés sous les murs d'Artogerasse, dans une sortie audacieuse et bien concertée ; mais les troupes de Sapor se renouvelaient et s'augmentaient sans cesse ; la garnison épuisée perdait courage ; un assaut emporta la place, et l'orgueilleux vainqueur, après avoir détruit la ville par le fer et par la flamme, emmena captive une reine infortunée qui, dans des temps plus heureux, avait été destinée à épouser le fils de Constantin[2978]. Mais Sapor s'était trop tôt flatté de la conquête de deux royaumes subordonnés ; il eut bientôt lieu d'apercevoir qu'une conquête est toujours mal assurée quand les sentiments de la haine et de la vengeance restent dans le cœur des citoyens. Les satrapes, qu'il était forcé d'employer, saisirent la première occasion de regagner la confiance de leurs compatriotes, et de signaler leur haine implacable pour les Persans. Les Arméniens et les Ibériens, depuis leur conversion, regardaient les chrétiens comme les favoris de l'Être suprême, et les mages comme ses ennemis. L'influence qu'exerçait le clergé sur des peuples superstitieux fut constamment employée en faveur des Romains. Tant que les successeurs de Constantin avaient disputé à ceux d'Artaxerxès la possession des provinces intermédiaires de leurs États, les liens de fraternité établis par la religion avaient donné un avantage décisif aux prétentions de l'empire. Une faction nombreuse et active reconnut Para, fils de Tyranus, pour le légitime souverain de l'Arménie ; ses droits au trône étaient consacrés par une succession de cinq cents ans. Du consentement unanime des Ibériens, les deux princes rivaux partagèrent également les provinces ; et Aspacuras, placé sur le trône par le choix de Sapor ; fut obligé de déclarer que ses enfants, en otage chez le roi de Perse, étaient là seule considération qui l'empêchât de renoncer ouvertement à son alliance. L'empereur Valens, qui respectait la foi du traité, et qui craignait d'ailleurs d'envelopper l'Orient dans une guerre dangereuse, ne se permit qu'avec beaucoup de lenteur et de précautions de porter secours, en Arménie et en Ibérie, aux partisans des Romains. Douze légions établirent l'autorité de Samomaces sur les rives du Cyrus, et la valeur d'Arinthæus défendit les bords de l'Euphrate. Une puissante armée, sous les ordres du comte Trajan ; et de Vadamair, roi des Allemands, établit son camp sur les confins de l'Arménie ; mais, dans la crainte de se voir imputer la rupture du traité, on leur enjoignit sévèrement de ne pas se permettre les premières hostilités ; et telle fut la stricte obéissance du général romain, qu'il se retira, poursuivi par

une grêle de traits que lui lancèrent les Persans, attendant toujours, avec une patience exemplaire, qu'ils lui eussent incontestablement donné le droit de se venger par une victoire honorable et légitime. Cependant ces apparences de guerre se tournèrent insensiblement en de longues et vaines négociations. Les Romains et les Persans s'accusèrent mutuellement d'ambition et de perfidie ; et il y a lieu de croire que le traité avait été rédigé d'une manière bien obscure, puisqu'on fut obligé d'en appeler au témoignage partial de ceux des généraux des deux partis qui avaient assisté aux négociations[2979]. L'invasion des Huns et des Goths, qui ébranlèrent, peu de temps après, les fondements de l'empire romain, exposa les provinces d'Asie aux entreprises de Sapor ; mais la vieillesse du monarque et peut-être ses infirmités lui firent enfin adopter des maximes plus pacifiques et plus modérées. Il mourut après un règne de soixante-dix ans, et tout changea à la cour et dans les conseils. Les Persans se trouvèrent probablement assez occupés par leurs divisions intestines et par la guerre éloignée de Caramanie[2980]. Le souvenir des anciennes injures s'éteignit dans les jouissances de la paix. Les royaumes de Arménie et d'Ibérie, du consentement mutuel et tacite des deux empires, furent rendus à leur douteuse neutralité. Dans les premières années du règne de Théodose, un ambassadeur persan vint à Constantinople pour effacer, par des excuses, les torts du dernier règne, qu'il ne prétendait pas justifier, et offrir, comme un tribut d'amitié et même de respect, un magnifique présent de pierres précieuses, d'étoffes de soie, et d'éléphants des Indes[2981].

Les aventures de Para forment un des traits les plus saillants et les plus singuliers du tableau général des affaires de l'Orient sous le règne de Valens. Ce jeune prince s'était échappé, à la sollicitation de sa mère Olympias, à travers la multitude de Persans qui assiégeaient Artogerasse, et avait imploré secours de l'empereur d'Orient. Le timide Valens prit la défense de Para, le soutint, le rappela, le rétablit et le trahit alternativement. Quelquefois on permettait à Parade ranimer par sa présence les espérances des Arméniens, et les ministres de Valens se persuadaient que tant que son protégé ne porterait ni le diadème ni le titre de roi, on ne pourrait leur reprocher aucun manquement à la foi publique. Mais ils se repentirent bientôt de leur imprudence : le monarque persan éclata en reproches et en menaces, et le caractère cruel et inconstant de Para lui-même leur donna de grands sujets de méfiance. Il sacrifiait au moindre soupçon la vie de ses plus fidèles domestiques, et entretenait secrètement une honteuse correspondance avec l'assassin de son père et l'ennemi de son pays. Sous le prétexte de se consulter avec l'empereur sur leurs intérêts communs, Para se laisse persuader à descendre des montagnes d'Arménie, où son parti était en armes, et de mettre son destin et sa

vie à la discrétion d'une cour perfide. Les gouverneurs des provinces qu'il traversa le reçurent à son passage, avec les honneurs dus au roi d'Arménie, tel qu'il l'était réellement à ses propres yeux et dans l'opinion de ses compatriotes ; mais lorsqu'il fut arrivé à Tarse en Cilicie, on arrêta sa marche sous différents prétextes. On veillait sur toutes ses démarches avec une respectueuse vigilance. Enfin il s'aperçut qu'il était le prisonnier des Romains. Dissimulant avec soin ses craintes et son indignation, il prépara secrètement sa fuite, et partit accompagné d'un corps de trois cents hommes de sa cavalerie. L'officier de garde à la porte de son appartement avertit sur-le-champ de son évasion le consulaire de la Cilicie, qui l'atteignit dans le faubourg, et lui représenta inutilement l'imprudence et le danger de son entreprise. On envoya une légion à sa poursuite ; mais une légion ne pouvait pas inquiéter la fuite d'un corps de cavalerie légère, et à la première décharge de leurs traits, elle se retira avec précipitation sous les murs de Tarse. Après avoir marché deux jours et deux nuits sans se reposer, Para et ses Arméniens arrivèrent au bord de l'Euphrate ; mais le passage de cette rivière, qu'ils furent obligés de traverser à la nage, leur occasionna du retard et la perte de quelques-uns de leurs compagnons. On avait donné l'alerte toutes les troupes ; et les deux chemins qui n'étaient séparés que par un intervalle de trois milles, étaient fermés par un corps de mille archers à cheval, sous les ordres d'un comte et d'un tribun. Para aurait inévitablement cédé à la supériorité du nombre, sans l'arrivée fortuite d'un voyageur, qui l'instruisit du danger et du moyen d'y échapper. La troupe des Arméniens s'enfonça dans les sentiers obscurs et presque impraticables d'un petit bois, et laissa derrière elle le comte et le tribun, qui continuaient à attendre patiemment son arrivée sur le grand chemin. Ils retournèrent à la cour impériale pour s'y excuser de leur négligence ou de leur malheur, et soutinrent très sérieusement que le roi d'Arménie, connu pour un habile magicien, avait eu recours à quelque métamorphose pour passer lui et ses cavaliers sans être aperçus. Arrivé dans son royaume, Para affecta d'être toujours l'allié et l'ami des Romains ; mais ils l'avaient trop violemment outragé pour lui pardonner, et sa mort fut secrètement décidée dans le conseil de Valens. L'exécution de cette sentence sanguinaire fut confiée à l'adroite prudence du comte Trajan ; il eut le mérite de parvenir à s'insinuer assez dans la confiance d'un prince crédule, pour pouvoir trouver l'occasion de lui plonger un poignard dans le cœur. Para fut invité par les Romains à une fête préparée avec tout le faste et toute la sensualité de l'Orient. Tandis que les convives, échauffés par le vin, s'amusaient d'une musique militaire qui faisait retentir la salle, le comte Trajan s'éloigna pour un instant ; il rentra l'épée nue à la main, et donna le signal du massacre. Un Barbare vigoureux s'élança avec

fureur sur le roi d'Arménie ; quoique celui-ci défendît courageusement sa vie avec la première arme qui lui tomba sous la main, il succomba, et la table du général romain fût teinte du sang royal d'un convive et d'un allié. Telles étaient les maximes faibles et odieuses de l'administration des Romains, que, pour atteindre au but peu certain de leurs projets politiques, ils violaient inhumainement, et à la face de l'univers, les lois des nations et les droits sacrés de l'hospitalité [2982].

V. Durant un intervalle de paix de trente années, les Romains fortifièrent leurs frontières, et les Goths étendirent leurs conquêtes. Les victoires du grand Hermanric [2983], roi des Ostrogoths, et le plus noble de la race des Amalis, ont été comparées, par l'enthousiasme de ses compatriotes, aux exploits d'Alexandre, avec cette différence singulière et presque incroyable, que le génie martial du héros goth, au lieu d'être soutenu par la vigueur de la jeunesse, n'éclata que dans l'hiver de sa vie, depuis l'âge de quatre-vingts ans jusqu'à cent dix. Les tribus indépendantes reconnurent, soit de bon gré, soit par contrainte, le roi des Ostrogoths pour le souverain de la nation gothique. Les chefs des Visigoths ou *Thervingi* renoncèrent au titre de roi, et se contentèrent de la dénomination plus modeste de *juges*. Parmi ces juges, Athanaric, Fritigern et Alavivus étaient les plus illustres par leur mérite personnel et par leur proximité des provinces romaines. Ces conquêtes nationales augmentaient la puissance militaire, d'Hermanric, et étendaient les vues de son ambition. Il envahit les pays situés au nord de ses États, et douze nations considérables, dont les noms et les limites ne sont pas exactement connus, cédèrent successivement à l'effort de ses armes [2984]. Les Hérules, qui habitaient des terres marécageuses près le lac Méotis, étaient renommés par leur force et leur agilité ; et les Barbares., dans toutes leurs guerres, sollicitaient avec ardeur le secours de leur infanterie légère très estimée parmi leurs compatriotes. Mais la haute et infatigable persévérance des Goths triompha enfin de l'active valeur des Hérules, et après une action sanglante dans laquelle leur roi fut tué, les restes de cette tribu guerrière passèrent dans le camp d'Hermanric. Il tourna ensuite ses armes contre les Vénèdes, formidables par leur nombre, mais peu accoutumés à la guerre ; ils occupaient les vastes plaines de la Pologne moderne. Les Goths ne leur étaient pas inférieurs en nombre ; la discipline et l'habitude des combats leur donnèrent la victoire. Après avoir soumis les Vénèdes, Hermanric s'avança, sans trouver de résistance, jusqu'aux confins du pays des Estiens [2985], peuple ancien, dont le nom s'est perpétué dans la province d'Estonie. Ces peuples éloignés, situés sur la côte de la mer Baltique, prospéraient par l'agriculture, s'enrichissaient par le commerce de d'ambre, et consacraient leur pays au culte particulier de la mère des dieux. Mais la rareté du fer obligeait les guerriers estiens à

combattre avec des massues, et la conquête de cette riche contrée fût, dit-on, le fruit de la prudence d'Hermanric plutôt que de sa valeur. Ses États, qui s'étendaient depuis le Danube jusqu'à la mer Baltique, comprenaient les premiers établissements des Goths et toutes leurs nouvelles conquêtes. Il régnait sur la plus grande partie de l'Allemagne et de la Scythie, avec l'autorité d'un conquérant, et quelquefois avec la cruauté d'un tyran. Mais il commandait à une multitude d'hommes inhabiles à perpétuer et à illustrer la mémoire de leurs héros. Le nom d'Hermanric est presque oublié, ses exploits sont imparfaitement connus et les Romains semblèrent ignorer eux-mêmes les progrès d'une puissance ambitieuse qui menaçait la liberté du Nord et la tranquillité de l'empire [2986].

Les Goths étaient héréditairement affectionnés à la maison de Constantin, dont ils avaient tant de fois éprouvé la puissance et la libéralité. Ils respectaient la foi des traités ; et s'il arrivait à quelques-unes de leurs bandes de passer les frontières romaines, ils s'excusaient de bonne foi sur l'impétuosité indocile de la jeunesse barbare. Leur mépris pour deux princes d'une naissance obscure, nouvellement élevés sur le trône par une élection populaire, éveilla leur ambition, et leur inspira le projet d'attaquer l'empire avec toutes les forces réunies de leur nation [2987]. Dans ces dispositions, ils consentirent volontiers à embrasser le parti de Procope, et à fomentier, par leur dangereux secours, les discordes civiles des Romains. D'après les conventions publiques, on ne pouvait leur demander que dix mille auxiliaires ; mais le zèle ardent des chefs des Visigoths rassembla une armée de trente mille hommes, avec laquelle ils passèrent le Danube [2988]. Ils marchaient dans cette orgueilleuse confiance que leur invincible valeur déciderait du sort de l'empire ; et les provinces de la Thrace gémirent sous le poids de cette multitude de Barbares qui commandaient : en maîtres et ravageaient en ennemis. Mais l'intempérance avec laquelle ils se livraient à leurs brutales passions ralentit leurs progrès ; et avant d'avoir appris d'une manière certaine la défaite et la mort de Procope, ils aperçurent, par l'aspect menaçant que prit tout à coup le pays qui les environnait, que la puissance civile et militaire avait été ressaisie par son heureux rival. Une chaîne de postes et de fortifications, placée avec intelligence par Valens ou par ses généraux, arrêta leur marche, coupa leur retraite et intercepta leurs subsistances. La faim dompta, ou du moins fit taire l'orgueil des Barbares ; ils jetèrent en frémissant leurs armes aux pieds du vainqueur qui leur offrait des vivres et des chaînes. Valens distribua cette multitude de captifs dans toutes les villes de l'Orient, et les provinciaux se familiarisant bientôt avec leur figure sauvage, essayèrent leurs forces contre ces adversaires formidables, dont le nom avait été si longtemps pour eux un objet de terreur. Le roi des Scythes

(le seul Hermanric pouvait mériter ce titre pompeux) fut affligé autant qu'irrité de cette perte nationale. Ses ambassadeurs se plaignirent hautement à la cour de Valens de l'infraction d'une alliance ancienne et solennelle qui subsistait depuis si longtemps entre les Goths et les Romains. Ils représentèrent qu'ils n'avaient fait que remplir leur devoir en secourant le parent et le successeur de l'empereur Julien, et exigèrent la restitution immédiate de leurs concitoyens captifs. Un de leurs moyens de défense était d'une espèce singulière : ils prétendirent que leurs généraux, traversant l'empire en armes et à la tête d'une troupe ennemie, devaient être considérés comme revêtus du caractère sacré et des privilèges d'ambassadeurs[2989]. La réponse à ces demandes extravagantes fut un refus modéré mais positif, signifié aux Barbares par Victor, maître général de la cavalerie, qui leur exposa avec force et avec dignité, les justes griefs de l'empereur de l'Orient. Les négociations furent rompues, et les courageuses exhortations de Valentinien excitèrent le timide Valens à ressentir l'insulte faite à la majesté de l'empire[2990].

Un historien de ce siècle a célébré l'importance et l'éclat de cette guerre des Goths[2991], dont les événements ne méritent cependant l'attention de la postérité que comme les avant-coureurs du déclin et de la chute prochaine de l'empire. Au lieu de conduire lui-même ses soldats scythes et allemands sur les bords du Danube ou aux portes de Constantinople, le monarque, succombant sous le poids des années, chargea le brave Athanaric de la gloire et du danger d'une guerre défensive contre un ennemi dont la faible main maîtrisait les forces d'un puissant empire. On établit un pont de bateaux sur le Danube ; la présence de Valens anima les troupes, et l'empereur suppléa à son ignorance de l'art de la guerre par sa valeur personnelle et par une sage déférence aux conseils de Victor et d'Arinthæus, maîtres généraux de la cavalerie et de l'infanterie. Ils conduisirent habilement les opérations de la campagne, mais sans pouvoir chasser les Visigoths des postes avantageux qu'ils occupaient sur les montagnes ; et les Romains, manquant de subsistances dans des plaines dévastées, repassèrent le Danube à l'approche de l'hiver. Les pluies continuelles, ayant enflé prodigieusement le cours de ce fleuve, occasionnèrent une suspension d'armes tacite, et retinrent Valens durant tout l'été suivant dans son camp de Marcianopolis. La troisième année de la guerre fut plus avantageuse aux Romains et plus funeste pour les Goths. La cessation du commerce privait les Barbares des objets de luxe que déjà l'habitude mettait pour eux au nombre des nécessités de la vie ; et le dégât d'une portion considérable du pays les menaçait des horreurs d'une famine. Athanaric se décida ou fût forcé à risquer, dans la plaine, une bataille qu'il perdit, et la cruelle précaution que prirent les généraux victorieux de promettre une forte gratification pour chaque

tête de Goth présentée dans le camp impérial, rendit la défaite et la poursuite plus sanglantes. La soumission des Barbares apaisa Valens et son conseil. L'empereur écouta favorablement les remontrances éloquentes et flatteuses du sénat de Constantinople, qui prit part pour la première fois aux délibérations publiques, et on chargea les généraux Victor et Arinthæus, qui avaient conduit si heureusement la guerre, de régler les conditions de la paix. La liberté du commerce, dont les Goths jouissaient précédemment, fut restreinte à deux villes situées sur le Danube. Leurs chefs payèrent chèrement leur imprudence par la perte des subsides et de leurs pensions ; on fit en faveur du seul Athanaric une exception plus avantageuse qu'honorable pour ce juge des Visigoths. Athanaric, qui, dans cette occasion, semble avoir consulté son intérêt personnel sans attendre les ordres de son souverain, soutint sa propre dignité et celle de sa nation lorsque les ministres de Valens lui proposèrent une entrevue. Il répondit, constamment qu'il ne pouvait mettre le pied sur les terres de l'empire sans se rendre coupable de parjure et de trahison ; il est plus que probable que les perfidies récentes des Romains contribuèrent à lui faire observer religieusement son serment. On choisit pour le lieu de la conférence le Danube, qui séparait les États des deux nations indépendantes. L'empereur de l'Orient et le juge des Visigoths, accompagnés d'un nombre égal de gens armés, s'avancèrent chacun dans un grand bateau, jusqu'au milieu du fleuve. Après avoir ratifié le traité et reçu les otages, Valens retourna en triomphe à Constantinople, et les Goths restèrent paisibles environ six ans, jusqu'à l'époque où une multitude de Scythes, descendus des régions glacées du Nord les chassa de leurs foyers, et les précipita dans les provinces romaines[2992].

En cédant à son frère le gouvernement du Bas-Danube, l'empereur de l'Occident s'était réservé la défense des provinces de la Rhétie et de l'Illyrie, qui occupent un si grand espace sur les bords du plus grand fleuve de l'Europe. La politique active de Valentinien s'occupait sans cesse d'assurer les frontières par de nouvelles fortifications ; mais l'abus de cette politique excita le juste ressentiment des Barbares. Le terrain que l'on avait marqué pour y bâtir une des forteresses que projetait l'empereur, était pris sur le territoire des Quades ; ils s'en plaignirent avec tant de modération, qu'Equitius, maître général de l'Illyrie, consentit à suspendre l'ouvrage en attendant qu'il fut mieux instruit des volontés de l'empereur. Maximin, préfet, ou plutôt tyran de la Gaule, saisit cette occasion de nuire à son rival et d'avancer la fortune de son propre fils. L'impétueux Valentinien souffrait difficilement qu'on lui résistât ; il se laissa persuader, par son favori, que si son fils Marcellinus était chargé du gouvernement de Valeria et de la conduite de l'ouvrage, les Barbares ne l'importuneraient plus de

leurs audacieuses remontrances. Les Romains et les Allemands souffrirent également de l'arrogance d'un jeune homme incapable, qui regardait sa rapide élévation comme une récompense et une preuve de la supériorité de son mérite. Il feignit cependant de recevoir avec considération la requête modeste de Gabinius, roi des Quades ; mais sa fausse complaisance couvrait le projet de la plus noire et de la plus sanglante perfidie, et le prince crédule accepta, la funeste invitation de Marcellinus. Je ne sais comment écarter la monotonie du récit de cette répétition des mêmes crimes, ni comment raconter que dans le cours de la même année, quoique dans deux parties éloignées de l'empire, deux généraux romains souillèrent leur table inhospitalière, du sang de deux rois leurs hôtes et leurs alliés, inhumainement massacrés par leur ordre et en leur présence. Gabinius eut le même sort que Para ; mais les fiers Allemands n'endurèrent pas cet outrage avec l'indifférence des serviles Arméniens. Les Quades étaient bien déçus de cette puissance formidable qui, au temps de Marc-Aurèle, avait semé la terreur jusqu'aux portes de Rome ; mais ils avaient encore des armes et du courage. Ce courage fût augmenté par le désespoir, et les Sarmates leur fournirent le contingent ordinaire de cavalerie. Marcellinus avait, imprudemment choisi pour cet assassinat le moment où la révolte de Firmus tenait éloignées les plus braves troupes de ses vétérans ; et la province, presque sans défense, se trouvait exposée à la vengeance des Barbares furieux. Ils entrèrent dans la Pannonie au temps de la moisson, dédaignaient ou démolirent des forts vides de soldats, et brûlèrent sans pitié tout le butin qu'ils ne purent emporter. La princesse Constantia, fille de l'empereur Constance, et petite-fille de Constantin le Grand, n'échappa qu'avec peine à leurs fureurs. Cette princesse, qui avait innocemment soutenu la révolte de Procope, était destinée à épouser l'héritier de l'empire d'Occident. Elle traversait la province jusqu'alors paisible avec une suite brillante et désarmée. Le zèle actif de Messala, gouverneur général de ces provinces, sauva la princesse d'un tel danger, et l'empire d'une telle honte. Ayant appris que les Barbares environnaient presque entièrement le village où elle s'était arrêtée pour dîner, il l'enleva précipitamment dans son propre char, et fit, avec la plus rapide diligence, un trajet de vingt-six milles jusqu'aux portes de Sirmium. Cette retraite aurait été encore peu sûre si les Quades et les Sarmates avaient profité, pour s'en emparer, de la consternation du peuple et des magistrats : mais leur lenteur donna le temps à Probus, préfet prétorien, de rasseoir ses esprits et de ranimer le courage des citoyens. Il sut habilement les animer à réparer les fortifications par le travail le plus assidu, et par ses soins une compagnie d'archers vint porter à la capitale de l'Illyrie un secours utile et opportun. Arrêtés par les murs de Sirmium, les Barbares

indignés tournèrent leurs armes contre le maître général de la frontière, qu'ils accusaient injustement du meurtre de leur souverain. Equitius n'avait à leur opposer que d'eux légions ; mais elles étaient composées des vétérans des bandes de la Mœsie et de la Pannonie. L'obstination avec laquelle ces deux corps se disputèrent les vains honneurs du rang fut la cause de leur défaite. Agissant séparément et sans aucun concert, ils cédèrent aisément à la valeur et à l'activité des cavaliers sarmates qui les surprirent et les massacrèrent. Ces succès excitèrent l'émulation des tribus voisines ; et la province de la Mœsie aurait été infailliblement perdue, si le jeune Théodose, duc ou commandant militaire de la frontière, n'eût signalé, par la défaite des Barbares, un génie et, une intrépidité dignes de son illustre père et de la haute fortune qui l'attendait [2993].

Valentinien, alors à Trèves, était profondément affligé des malheurs de l'Illyrie ; mais la saison trop avancée le força de remettre au printemps suivant l'exécution de ses desseins. Il partit des bords de la Moselle, suivi de presque toutes les forces de la Gaule, et répondit d'une manière équivoque aux ambassadeurs des Sarmates qui vinrent en suppliants au devant de lui, qu'aussitôt qu'il serait arrivé sur les lieux, il examinerait et prononcerait. Arrivé à Sirmium, il donna audience aux députés des provinces d'Illyrie, qui se félicitèrent hautement du bonheur dont ils jouissaient sous le favorable gouvernement de Probus, préfet du prétoire [2994]. Valentinien, flatté de leurs protestations de reconnaissance et de fidélité, demanda imprudemment au député de l'Épire, philosophe cynique et d'une imperturbable sincérité, s'il avait été envoyé par le vœu de sa province [2995]. *Je suis venu*, répondit Iphiclès, *accompagné des larmes et des gémissements d'un peuple qui m'envoyait à regret*. L'empereur se tut ; mais, grâce l'impunité dont ils jouissaient, les agents du gouvernement avaient adopté cette funeste maxime, qu'ils pouvaient opprimer les peuples sans manquer à leur devoir envers le souverain. Un examen sévère de leur conduite aurait apaisé le mécontentement public, et la punition du meurtre de Gabinius pouvait seule rétablir la confiance des Barbares et l'honneur du nom romain, mais le monarque présomptueux n'avait pas assez de grandeur d'âme pour oser avouer une faute ; oubliant la provocation, il ne se souvint que de son injure et entra dans le pays des Quades, altéré de sang et de vengeance. La cruelle justice des représailles lui parut, et parut peut-être aux yeux de l'univers, un motif suffisant pour autoriser des dévastations et des massacres dignes d'une guerre de sauvages [2996]. Telles furent la discipline des Romains et la consternation des Barbares, que Valentinien repassa le Danube sans perdre un seul de ses soldats. Comme il avait résolu d'achever la destruction des Quades dans une seconde campagne, il prit ses quartiers d'hiver à Bregetio, sur le

Danube, dans les environs de Presbourg, ville de la Hongrie. Tandis que la rigueur de la saison suspendait les opérations de la guerre, les Quades essayèrent d'apaiser, par leurs soumissions, la colère de l'empereur, qui reçut leurs ambassadeurs dans son conseil, à la sollicitation d'Equitius. Ils se prosternèrent humblement au pied du trône et affirmèrent par serment, sans oser se plaindre, du meurtre de leur roi, que, la dernière invasion était le crime de quelques brigands indisciplinés, désavoués et détestés de la nation. La réponse de l'empereur leur laissa peu d'espoir de compassion ou de clémence. S'abandonnant à l'impétuosité de son caractère, il invectiva, contre leur bassesse, leur ingratitude et leur insolence. Sa voix, ses gestes, ses regards et la couleur de son teint, attestaient la violence des mouvements furieux auxquels il se laissait emporter ; tout son corps était agité des convulsions de la colère : plans ce moment un vaisseau se rompit dans sa poitrine, et le monarque tomba sans voix dans les bras de ses serviteurs, dont le pieux respect tâcha de cacher sa situation à la foule qui l'environnait ; mais il expira, au bout de quelques instants dans les plus cruelles souffrances, conservant sa présence d'esprit jusqu'au dernier soupir, et s'efforçant en vain de manifester ses intentions aux ministres et aux généraux qui environnaient son lit. Valentinien avait à sa mort environ cinquante-quatre ans, et cent jours de plus auraient accompli la douzième, année de son règne[2997].

Un auteur ecclésiastique atteste sérieusement la polygamie de Valentinien[2998]. *L'impératrice Severa* (ce sont les expressions dans lesquelles a été racontée cette fable), *ayant admis à sa familiarité la belle Justine, fille d'un gouverneur d'Italie fut vivement frappée de ses charmes, qu'elle avait eu souvent l'occasion d'admirer dans le bain ; et elle en fit imprudemment devant l'empereur un éloge si détaillé, que celui-ci tenta d'introduire dans son lit une seconde épouse, accorda par un édit à tous les sujets de son empire, dans leurs liens domestiques, la même liberté qu'il s'était permise.* Mais nous pouvons assurer, sur l'autorité de l'histoire et de la raison, que Valentinien n'eut Severa et Justine pour épouses que l'une après l'autre, se servant de la liberté du divorce, que les lois romaines autorisaient encore, quoique condamné par l'Église. Severa était mère de Gratien, qui semblait réunir tous les droits à la succession de l'empire d'Occident. Fils aîné d'un empereur dont le règne glorieux avait confirmé le choix libre et honorable de ses compagnons d'armes, dès l'âge de neuf ans il avait reçu des mains d'un père indulgent la pourpre, le diadème et le titre d'Auguste. L'élection avait été solennellement ratifiée par le consentement et les acclamations des armées de la Gaule[2999].

Dans tous les actes publics postérieurs à cette cérémonie, le nom

de Gratien se trouvait après ceux de Valentinien et de Valens et, par son mariage avec la petite-fille de Constantin, il réunissant tous les droits héréditaires de la maison Flavienne, consacrés par une suite de trois générations d'empereurs, par la religion et par la vénération des peuples. A la mort de son père, le jeune prince entra dans sa dix-septième année, et ses vertus justifiaient déjà les espérances des peuples et des soldats. Mais tandis que Gratien, sans inquiétude, se tenait tranquillement dans le palais de Trèves, son père, éloigné de lui de plusieurs centaines de milles, expirait subitement dans le camp de Bregetio. Les passions, si longtemps réprimées par la présence d'un maître, reparurent à sa mort avec violence dans le conseil impérial. Equitius et Mellobaudes, qui commandaient un détachement des bandes italiennes et illyriennes, exécutèrent avec adresse le dessein ambitieux de régner au nom d'un enfant. Ils surent, sous les plus honorables prétextes, écarter les chefs les plus populaires ; et les troupes de la Gaule, qui auraient pu faire valoir les droits du légitime successeur de Valentinien. En même temps ils appuyèrent sur la nécessité d'éteindre, par une démarche hardie et décisive ; les espérances des ennemis étrangers et intérieurs. L'impératrice Justine, laissée dans un palais à cent milles de Bregetio, fut respectueusement invitée à se rendre dans le camp avec le second fils d'empereur. Six jours après la mort de Valentinien, ce jeune prince, du même nom, et âgé seulement de quatre ans, parut devant les légions dans les bras de sa mère, et reçut solennellement, au bruit des acclamations militaires, le titre d'empereur et les marques du pouvoir suprême. La prudente modération de Gratien épargna à son pays la guerre civile dont il paraissait menacé. Ratifiant de bonne grâce le choix de l'armée, il déclara qu'il regardait le fils de Justine comme son frère, et non pas comme son rival ; il engagea l'impératrice à fixer, avec son fils Valentinien, sa résidence à Milan, dans la belle et paisible province de l'Italie, tandis qu'il se chargerait du gouvernement plus exposé des provinces au-delà des Alpes. Gratien dissimula son ressentiment contre les auteurs de la conspiration, jusqu'au moment où il pourrait les punir ou les éloigner sans danger ; et, quoiqu'il montrât toujours de la tendresse et des égards pour son jeune collègue, il confondit insensiblement, dans l'administration de l'empire d'Occident, les droits de régent avec l'autorité de souverain. Le gouvernement du monde romain s'exerçait aux noms réunis de Valens et de ses deux neveux. Mais le faible empereur d'Orient, qui succéda au rang de son frère aîné, n'obtint jamais la moindre influence dans les conseils de l'Occident[3000].

Chapitre XXVI

Mœurs des nations pastorales. Marche des Huns de la Chine en Europe. Défaite des Goths ; ils passent le Danube. Guerre des Goths. Défaite et mort de Valens. Gratien élève Théodose sur le trône de l'empire d'Orient. Son caractère et ses succès. Paix et établissement des Goths.

DANS la seconde année du règne de Valentinien et de Valens, le 21 du mois de juillet, pendant la matinée, un tremblement de terre violent et destructeur ébranla presque toute la surface du globe occupée par l'empire romain. Le mouvement se communiqua aux mers ; les rives baignées ordinairement par la Méditerranée restèrent à sec ; on prit à la main une quantité immense de poissons. De grands vaisseaux se trouvèrent enfoncé dans la bourbe, et la retraite des flots offrit à l'œil ou plutôt à l'imagination, flattée de ce singulier tableau[3001], des montagnes et des vallées, qui, depuis la formation du monde, n'avaient jamais été exposées aux rayons du soleil. Mais au retour de la marée, les eaux s'élancèrent avec une impétuosité et un poids irrésistibles qui causèrent les plus grands désastres sur les côtes de la Sicile, de la Dalmatie, de la Grèce et de l'Égypte. De grands bateaux furent entraînés et placés sur les toits des maisons, ou à la distance de deux milles du rivage ordinaire. Les maisons englouties disparurent avec leurs habitants, et la ville d'Alexandrie a perpétué, par une cérémonie annuelle le souvenir de l'inondation funeste, qui coûta la vie à cinquante mille de ses citoyens. Cette calamité, dont le récit s'exagérait en passant d'une province à l'autre, frappa tout l'empire d'étonnement et d'épouvante, et les imaginations, effrayées étendirent les conséquences d'un malheur momentané. On se rappelait les tremblements de terre précédents, qui avaient détruit les villes de la Palestine et de la Bithynie, et les Romains étaient disposés à regarder ces coups terribles comme l'annonce de malheurs encore plus affreux. Leur vanité, timide confondait les symptômes du déclin de leur empire avec ceux de la fin du monde[3002]. On avait alors pour habitude d'attribuer tous les événements extraordinaires à une volonté particulière de la Divinité. Tous les phénomènes de la nature se trouvaient liés par une chaîne invisible aux opinions morales ou métaphysiques de l'esprit humain, et les plus profonds théologiens

pouvaient indiquer, d'après l'espèce de leurs préjugés, comment l'établissement de l'hérésie tendait nécessairement à produire le tremblement de terre ; par quelle cause l'inondation devait inévitablement résulter des progrès de l'erreur et de l'impiété. Sans prétendre discuter la probabilité de ces sublimes spéculations, l'historien, doit se contenter d'observer, sur l'autorité de l'expérience, que les passions des hommes sont plus funestes, au genre humain que les convulsions passagères des éléments [3003]. Les effets destructeurs d'un tremblement de terre, d'une tempête, d'une inondation ou de l'éruption d'un volcan, sont très peu de chose, comparés aux calamités ordinaires de la guerre ; même adoucies comme elles le sont maintenant par la prudence ou par l'humanité des souverains de l'Europe, lorsqu'ils amusent leurs loisirs ou exercent le courage de leurs sujets par la pratique de l'art militaire. Cependant les mœurs et les lois de l'Europe moderne protègent la vie et la liberté du soldat vaincu, et le citoyen paisible a rarement à se plaindre que sa personne ou même sa fortune, ait eu à souffrir des malheurs de la guerre. A l'époque désastreuse de la chute de l'empire romain, que nous pouvons dater du règne de Valens, la sûreté de tous les citoyens était personnellement attaquée. Les arts et les travaux, fruits de l'industrie d'une longue série de siècles, disparaissaient sous les mains féroces des Barbares d'Allemagne et de Scythie. L'invasion des Huns précipita sur les provinces de l'Occident la nation des Goths, qui, en moins de quarante ans, envahirent depuis les bords du Danube jusqu'à l'océan Atlantique, et ouvrirent, par leurs succès, une route aux incursions de tant de hordes encore plus sauvages. Les contrées reculées du globe recélaient le principe de cette grande commotion ; et l'examen attentif de la vie pastorale des Scythes [3004], ou Tartares [3005] jettera du jour sur la cause cachée de ces émigrations dévastatrices.

On peut attribuer les différents caractères des nations civilisées à l'usage et à l'abus de la raison, qui modifient d'une manière si différente, et compliquent d'une manière si artificielle, les mœurs et les opinions d'un Européen et celles d'un Chinois ; mais l'opération de l'instinct est plus sûre et plus simple que celle de la raison. Il est beaucoup plus aisé de rendre compte des appétits d'un quadrupède que des arguments d'un philosophe ; et plus les hordes de sauvages approchent de l'état des animaux, plus le caractère d'un individu est constamment le même, et plus il a de rapport à celui de tous. L'uniforme stabilité des mœurs est la suite de l'imperfection des facultés. Tous les hommes, réduits dans un état d'égalité, conservent les mêmes besoins, les mêmes désirs et les mêmes jouissances ; et l'influence de la nourriture ou du climat, qu'un si grand nombre de causes morales arrêtent ou détruisent dans un état de société plus civilisé, contribue puissamment à former et conserver le caractère

national des Barbares. Dans tous les siècles, les plaines immenses de la Scythie ou Tartane ont été habitées par des tribus errantes de pisteurs et de chasseurs, dont la paresse se refuse à cultiver la terre, et dont l'esprit inquiet dédaigne la gêne d'une vie sédentaire. Dans tous les siècles, les Scythes et les Tartares ont été renommés par leur courage intrépide et par leurs rapides conquêtes. Les pasteurs du Nord ont à plusieurs reprises renversé les trônes de l'Asie, et leurs armées victorieuses ont répandu la terreur et la dévastation dans les contrées les plus fertiles et les plus belliqueuses de l'Europe[3006]. Dans cette occasion, comme dans beaucoup d'autres, l'historien judicieux se trouve forcé de renoncer à une agréable chimère, et d'avouer avec quelque répugnance, que les mœurs pastorales, ornées par l'imagination des attributs de la paix et de l'innocence, se joignent beaucoup plus naturellement, aux habitudes féroces d'une vie guerrière. A l'appui de cette observation, je considérerai trois articles principaux dans la vie des nations pastorales et guerrières : 1° leur nourriture ; 2° leurs habitations ; 3° leurs occupations. L'expérience des temps modernes a confirmé les récits de l'antiquité[3007] ; et les bords du Volga, du Selinga et du Borysthène, nous présenteront le spectacle uniforme des mêmes mœurs et des mêmes habitudes[3008].

I. Le blé ou même le riz, qui constitue la nourriture principale et la plus saine des nations civilisées, ne s'obtient que par les travaux constants des cultivateurs. Quelques uns des heureux sauvages qui habitent entre les deux tropiques, reçoivent de la libéralité de la nature une subsistance abondante ; mais dans les climats du Nord, une nation de pasteurs est réduite à ses troupeaux. Je laisse à décider aux habiles praticiens de l'art médical, si toutefois ils le peuvent, jusqu'à quel point une nourriture animale ou végétale peut influer sur le caractère des hommes, et si l'idée de cruauté attachée à l'épithète de carnivore, doit être regardée autrement que comme ici préjugé innocent, et peut-être salutaire au genre humain[3009]. Cependant, s'il est vrai que le sentiment de la compassion s'affaiblisse insensiblement par le spectacle et par l'habitude de la cruauté domestique ; nous pouvons observer que la tente d'un pasteur tartare expose aux regards ; dans leur plus dégoûtante simplicité, les objets affreux que leur déguise la délicatesse de l'Europe. Chez eux les bœufs et les moutons sont égorgés par la main dont ils étaient accoutumés à recevoir tous les jours leur nourriture, et leur insensible meurtrier voit leurs membres sanglants étalés sur sa table sans beaucoup de préparation. Dans la profession militaire, et principalement dans la marche d'une armée nombreuse, il paraît très avantageux de faire subsister les soldats de viande, exclusivement à toute autre nourriture. Les provisions de grains tiennent beaucoup de place et sont sujettes à se gâter ; et les immenses magasins absolument nécessaires à la

subsistance de nos troupes, ne peuvent se transporter que lentement et emploient beaucoup d'hommes et de chevaux ; mais les troupeaux qui accompagnent les armées tartares, offrent une provision assurée et toujours croissante de lait et de viandes fraîches. L'herbe croit très vite et très abondamment dans presque tous les terrains incultes, et il y a peu de contrées assez stériles pour que le vigoureux bétail du Nord rie trouve pas à y pâturer : d'ailleurs, la patiente abstinence des Tartares et leur peu de délicatesse servent à ménager les munitions. Ils mangent également les animaux tués pour leur nourriture, et ceux qui sont morts de maladie ; ils ont un goût de préférence pour la chair du cheval, proscrite dans tous les temps par les nations civilisées de l'Europe et de l'Asie ; et ce goût particulier facilite leurs expéditions militaires. Dans leurs incursions les plus rapides et les plus éloignées, chaque cavalier scythe mène toujours avec lui un second cheval, et ces relais servent, dans l'occasion, ou à hâter la marche ou à apaiser la faim des Barbares. Le courage et la pauvreté trouvent bien des ressources. Lorsque les fourrages commencent à s'épuiser autour du camp des Tartares, ils égorgent, la plus grande partie de leurs troupeaux, et conservent la viande, qu'ils font fumer ou sécher au soleil. Dans la nécessité imprévue d'une marche rapide, ils font provision d'une quantité de petites boules de fromage, ou plutôt de lait caillé durci, qu'ils délaient au besoin dans de l'eau, et cette nourriture peu substantielle suffit pour soutenir pendant plusieurs jours la vie et même le courage de leurs patients guerriers. Mais cette extraordinaire abstinence, digne d'être approuvée du stoïcien, et peut-être même enviée par l'ermite, est ordinairement suivie des plus curieux accès de voracité. Les vins des climats plus fortunés sont le présent le plus agréable, la denrée la plus précieuse que l'on puisse offrir à des Tartares ; et ils n'ont encore exercé leur industrie qu'à extraire du lait de jument une liqueur fermentée, qui possède à un très haut degré la faculté de les enivrer. Semblables aux animaux de proie, les sauvages, soit de l'Ancien ; soit du Nouveau Monde, éprouvent les vicissitudes de la famine et de l'abondance ; et leurs estomacs endurcis souffrent sans beaucoup d'inconvénients les extrêmes opposés de l'intempérance et de la faim.

II. Dans les siècles de simplicités rustique et martiale, un peuple de soldats et de laboureurs, s'est dispersé sur la vaste étendue d'un pays qu'ils ont cultivé, et il a fallu sans doute du temps pour assembler la jeunesse guerrière de la Grèce ou de l'Italie sous les mêmes drapeaux, soit pour défendre leurs propres frontières, soit pour attaquer celles de leurs voisins. Le progrès des manufactures et du commerce rassemble peu à peu un grand nombre d'hommes dans les murs d'une ville ; mais ces citoyens ne sont plus des soldats, et les arts qui perfectionnent la société civile, anéantissent l'esprit militaire. Les mœurs pastorales des

Scythes semblent réunir les différents avantages de la simplicité et de la civilisation. Les individus de la même tribu sont constamment rassemblés ; mais ils sont rassemblés dans un camp, et le courage naturel de ces intrépides pasteurs est animé par un secours et une émulation réciproques. Les maisons des Tartares ne sont que de petites tentes d'une forme ovale, demeure froide et malpropre, qu'habitent ensemble sans distinction les jeunes gens des deux sexes. Les palais des riches consistent dans des huttes de bois d'une grandeur assez médiocre peut-être facilement transportées sur de grands chariots, attelés peut-être de vingt ou trente bœufs. Les troupeaux, après avoir brouté tout le jour dans les pâturages voisins, se retirent à l'approche de la nuit dans l'enceinte du camp. La nécessité d'éviter une confusion dangereuse dans ce concours perpétuel d'hommes et d'animaux, doit introduire par degrés, dans la distribution, l'ordre et la garde des différents campements, une sorte de régularité, militaire. Dès que le fourrage d'un district, est consommé, la tribu ou plutôt l'armée des pasteurs marche en bon ordre vers de nouveaux pâturages, et acquiert par ce moyen, dans les occupations ordinaires de sa vie, la connaissance pratique de l'une des plus importantes et des plus difficiles opérations de la guerre la différence des saisons règle le choix des campements. Dans l'été, les Tartares s'avancent au nord, et placent leurs tentes sur le bord d'une rivière ou dans le voisinage de quelque ruisseau ; mais dans l'hiver ils reviennent au midi, et appuient leur camp derrière une éminence, à l'abri des vents, qui se sont refroidis dans leur passage sur les régions glacées de la Sibérie. Ces mœurs sont très propres, à répandre chez les tribus errantes l'esprit de conquête et d'émigration. Leur attachement pour un territoire est si faible, que le moindre accident suffit pour les en éloigner. Ce n'est point le pays, c'est son camp qui est la patrie du Tartare ; il y trouve toujours sa famille, ses compagnons et toutes ses possessions. Dans ses plus longues marches, il est sans cesse, environné des objets chers, précieux ou familiers à sa vue. La soif du butin, la crainte ou le ressentiment d'une injure, l'impatience de la servitude, ont suffi dans tous les temps pour précipiter les tribus de la Scythie dans des pays inconnus, où elles espéraient trouver une nourriture plus abondante ou un ennemi moins redoutable. Les révolutions du Nord ont souvent déterminé le destin du Midi. Dans ce conflit de nations ennemies, les vainqueurs et les vaincus ont été alternativement poursuivants et poursuivis des confins de la Chine jusqu'à ceux de l'Allemagne[3010]. Ces grandes émigrations, exécutées, quelquefois avec une rapidité presque incroyable, étaient facilitées par la nature du climat. On sait, que le froid est plus rigoureux dans la Tartarie qu'il ne devrait l'être naturellement au milieu d'une zone tempérée : on en donne pour raison la hauteur des plaines, qui s'élèvent principalement du côté de

l'orient, à plus d'un demi-mille au dessus du niveau de la mer, et la grande quantité de salpêtre dont le sol est rempli [3011]. Dans l'hiver, les rivières larges et rapides qui déchargent leurs eaux dans l'Euxin, dans la mer Caspienne et dans la mer Glaciale, sont gelées profondément. Les terres sont couvertes de neige et les tribus victorieuses ou fugitives peuvent traverser sans danger, avec leurs chariots, leurs familles et leurs troupeaux ; la surface ferme et unie de cette vaste plaine.

III. La vie pastorale, comparée aux travaux de l'agriculture et des manufactures, est sans contredit une vie. Oisive, surtout pour les principaux pasteurs de la race tartare, qui, chargeant leurs esclaves du détail de leurs troupeaux, voient rarement leur loisir, troublé par des soins domestiques et des travaux assidus. Mais ce n'est point aux jouissances paisibles de l'amour et de la société qu'ils consacrent ces loisirs, c'est à l'exercice violent et sanguinaire de la chasse. Les plaines de la Tartarie nourrissent une nombreuse race de chevaux forts dociles, faciles à dresser pour la chasse et pour la guerre. Les Scythes ont été connus dans tous les temps pour de hardis et habiles cavaliers. L'habitude leur donne tant d'aisance et de fermeté sur leurs chevaux, qu'on a prétendu que c'était sans en descendre qu'ils se livraient aux fonctions les plus ordinaires de la vie, comme de manger, de boire et même de dormir. Ils se servent, avec beaucoup d'adresse et de vigueur, de la lance et d'un arc fort long, dont la flèche pesante, dirigée par un coup d'œil toujours sûr, frappe avec une force irrésistible. Ils en font souvent usage contre les timides animaux du désert, qui multiplient dans l'absence de leurs ennemis les plus redoutables ; contre le lièvre, la chèvre, le chevreuil, le daim, le cerf, l'élan et l'antilope. Les fatigues de là chasse exercent continuellement la patience des hommes et des chevaux, et l'abondance du gibier contribue à la subsistance et même au luxe des camps tartares. Mais les chasseurs de la Scythie ne bornent pas leurs exploits à la destruction de ces animaux timides ou peu dangereux. Ils marchent hardiment à la rencontre du sanglier, lorsque, animé par la vengeance, il revient sur ceux qui le poursuivent. Ils excitent le courage pesant de l'ours et la fureur du tigre endormi dans les bois. On peut acquérir de la gloire partout où il y a du danger ; et l'habitude de la chasse, qui donne les occasions de faire preuve d'adresse et de courage, doit être considérée comme l'image et l'école de la guerre. Les chasses générales, l'orgueil et le plus grand plaisir des princes tartares, servent, d'exercice instructif à leur nombreuse cavalerie. Ils environnent une enceinte de plusieurs lieues de circonférence, dans laquelle se trouve renfermé tout le gibier d'une grande étendue de pays ; et les troupes qui forment le cordon avancent lentement et régulièrement vers un centre marqué, où les animaux, captifs et

entourés de tous côtés, tombent sous les flèches et les traits des chasseurs. Dans cette marche, qui dure souvent plusieurs jours, la cavalerie est obligée de gravir les montagnes, de passer les rivières à la nage et de traverser la profondeur des vallées sans déranger l'ordre de la marche. Les Tartares acquièrent l'habitude de diriger leurs regards et leurs pas vers un objet éloigné, de conserver leurs distances, de suspendre ou d'accélérer leur marche relativement aux mouvements des troupes qui sont sur leur droite ou sur leur gauche, d'observer et de répéter les signaux de leurs commandants. Les chefs apprennent, dans cette école pratique, la plus importante leçon de l'art militaire, le discernement prompt du terrain, de la distance et du temps. Le seul changement nécessaire au moment de la guerre est d'employer contre l'ennemi la même patience et la même valeur, la même intelligence et la même discipline ; et les amusements de la chasse peuvent servir de prélude à la conquête d'un empire [3012].

La société politique des anciens Germains ne paraissait être qu'une réunion volontaire de guerriers indépendants. Les tribus de la Scythie, connues sous la dénomination moderne de hordes, semblaient présenter chacune une famille nombreuse et toujours croissante, multipliée dans le cours de plusieurs siècles. Les plus pauvres et les plus ignorants des Tartares conservent, avec un sentiment de fierté, leur généalogie comme un trésor inestimable ; et, malgré la distinction de rang introduite par la possession d'une propriété plus ou moins abondante en richesses pastorales, ils se considèrent tous particulièrement et mutuellement comme les descendants du fondateur de leur tribu. La coutume qu'ils conservent encore d'adopter les plus braves de leurs prisonniers, peut justifier l'opinion de ceux qui regardent la multiplication extraordinaire de cette famille comme légale et fictive. Mais un préjugé utile, consacré par le temps et par l'opinion, produit l'effet de la vérité. Ces orgueilleux Barbares obéissent volontairement au chef de leur famille, et leur commandant ou coursier exerce, comme représentant de leur premier ancêtre, l'autorité d'un juge en temps de paix, et celle d'un général en temps de guerre. Dans les premiers temps du monde pastoral, chaque murza, si nous pouvons nous servir ici de ce nom moderne, agissait comme chef indépendant d'une grande famille séparée des autres, et les limites des territoires particuliers se fixaient insensiblement par la supériorité de la force ou, par le consentement mutuel. Mais, l'influence constante de diverses causes contribua à réunir les hordes errantes en communauté nationale, sous le commandement d'un chef suprême. La faiblesse désirait du secours, et la force était ambitieuse de commander. La puissance, qui est le résultat de l'union, opprima les tribus voisines à leur imposa la loi ; et, comme on admettait les vaincus à partager les avantages de la victoire, les plus vaillants chefs se rangèrent

volontairement avec toute leur suite sous l'étendard formidable de la confédération générale, et le plus heureux des princes tartares obtint ; ou par la supériorité de son mérite, ou par celle de sa puissance, le commandement militaire sur tous les autres. Il fut élevé sur le trône aux acclamations de ses égaux, et reçut le nom de *khan* qui exprime, dans le langage du nord de l'Asie, la toute-puissance de la royauté. Les descendants du fondateur de la monarchie conservèrent longtemps un droit exclusif à la succession, et maintenant les *khans* qui règnent depuis la Crimée jusqu'au mur de la Chine, descendent tous en droite ligne du fameux Gengis[3013]. Mais comme le premier, devoir d'un souverain tartare est de conduire en personne ses sujets aux combats, on a souvent peu d'égard aux droits d'un enfant, et quelque prince du sang royal, distingué par sa valeur et par son expérience, reçoit le sceptre et l'épée de son prédécesseur. On lève régulièrement sur les tribus deux taxes différentes : l'une pour soutenir la dignité du monarque national, et l'autre pour le chef particulier de la tribu ; et chacune de ces taxes monte à la dîme de la propriété de chaque sujet et des dépouilles qui lui tombent en partage. Un souverain tartare jouit de la dixième partie des richesses de ses sujets, et, comme les nombreux troupeaux qui font sa richesse particulière se multiplient ainsi dans une proportion bien plus considérable que les autres, il est en état de suffire abondamment au luxe peu recherché de sa cour, de récompenser ses favoris ; et de maintenir, par la douce séduction des présents, une obéissance qu'il n'obtiendrait peut-être pas toujours de sa seule autorité. Les mœurs des Tartares accoutumés, comme leur *khan*, au meurtre et au brigandage, peuvent excuser à leurs yeux quelques actes particuliers de sa tyrannie qui exciteraient l'horreur d'un peuple civilisé ; mais le pouvoir arbitraire d'un despote n'a jamais été reconnu dans les déserts de la Scythie. La juridiction immédiate du *khan* est restreinte à sa propre tribu, et on a modéré l'exercice de ses prérogatives par l'ancienne institution d'un conseil national. La *ceroultai* ou diète des Tartares, se tenait régulièrement, dans le printemps et dans l'automne, au milieu d'une vaste plaine[3014] ; où les princes de la famille régnante et les *mursas* des différentes tribus pouvaient à l'aise se réunir à cheval et suivis de tous leurs guerriers : le monarque ambitieux en passant en revue les forces d'un peuple armé, se voyait obligé de consulter son inclination. On aperçoit, dans la constitution politique des nations scythes ou tartares, les principes du gouvernement féodal ; mais le conflit perpétuel de ces peuples turbulents s'est terminé quelquefois par l'établissement d'un empire despotique. Le conquérant, enrichi par les tribus et soutenu par les armes de plusieurs rois dépendants, a étendu ses conquêtes dans l'Europe et dans l'Asie. Les pasteurs du Nord se sont assujettis aux arts, aux lois et à la gêne de résider dans des villes ; et le luxe,

après avoir détruit la liberté, a ébranlé peu à peu les fondements du trône[3015].

Le souvenir des événements ne se conserve pas longtemps chez une nation ignorante et sujette à des migrations fréquentes et éloignées. Les Tartares modernes ignorent les conquêtes de leurs ancêtres[3016] ; et nous avons puisé notre connaissance de l'histoire des Scythes dans leur commerce avec les nations civilisées du Sud, les Grecs, les Chinois et les Persans. Les Grecs, qui naviguaient sur l'Euxin et envoyaient des colonies sur les bords de la mer, découvrirent à la longue, et imparfaitement, une partie de la Scythie, depuis le Danube, et les confins de la Thrace jusqu'aux Méotides glacés, le séjour d'un éternel hiver, et jusqu'au Caucase, que les poètes donnaient pour bornes à la terre. Les Grecs célébrèrent, avec une simplicité crédule, les vertus de la vie pastorale[3017], et furent, avec plus de raison, effrayés du nombre et de la valeur des Barbares, qui avaient écrasé avec mépris l'immense armement de Darius, fils d'Hystaspe[3018]. Les monarques Persans avaient poussé leurs conquêtes vers l'occident jusqu'aux rives du Danube[3019] et aux confins de la Scythie européenne. Leurs provinces orientales étaient exposées aux incursions des Scythes de l'Asie, ces sauvages habitants des plaines au-delà de l'Oxus et du Jaxarte, deux larges rivières dont le cours se dirige vers la mère Caspienne. La longue et mémorable querelle d'Iran et de Touran sert encore de sujet à l'histoire ou aux romans orientaux. La valeur fameuse et peut-être fabuleuse des héros persans, Rustan et Asfendiar, se signala pour la défense de leur pays contre les Afrasiabs du Nord[3020] : et le courage indomptable des mêmes Barbares résista sur le même terrain aux armées victorieuses de Cyrus et d'Alexandre[3021]. Aux yeux des Grecs et des Perses, l'étendue réelle de la Scythie était bornée à l'orient par les montagnes d'Imaüs ou de Caf ; leur ignorance sur les pays situés à l'extrémité inaccessible de l'Asie mêlait beaucoup de fables aux idées qu'ils se formaient de ces contrées éloignées. Mais ces régions inaccessibles sont l'ancienne résidence d'une nation puissante et civilisée[3022], qui remonte, par une tradition vraisemblable à quarante siècles, et qui peut justifier d'une histoire de deux mille ans[3023], attestée par le témoignage non interrompu d'historiens exacts et contemporains[3024]. Les annales de la Chine[3025] éclaircissent l'état et les révolutions des tribus pastorales, qu'on peut toujours distinguer sous l'a dénomination vague de Scythes ou de Tartares tour à tour vassaux, ennemis et conquérants d'un grand empire, dont la politique n'a cessé de résister à la valeur aveugle et impétueuse des Barbares du Nord. De l'embouchure du Danube à la mer du Japon, à longitude de la Scythie s'étend à peu près à cent dix degrés, qui, sous ce parallèle, donnent plus de cinq mille milles. Il n'est pas aussi facile de déterminer exactement la

latitude de ces immenses déserts ; mais depuis le quarantième degré qui touche au mur de la Chine, nous pouvons avancer à plus de mille milles vers le nord, où nous serons arrêtés par le froid excessif de la Sibérie. Dans cet affreux climat, au lieu du portrait animé d'un camp tartare, on voit sortir de la terre, ou plutôt des neiges dont elle est couverte, la fumée qui annonce les demeures souterraines des Tongoux et des Samoïèdes. Des rennes et de gros chiens leur tiennent imparfaitement lieu de bœufs et de chevaux, et les conquérants de l'univers dégénèrent insensiblement en une race de sauvages chétifs et difformes, que fait trembler le bruit des armes [3026].

Ces mêmes Huns, qui, sous le règne de Valens, menacèrent l'empire romain, avaient longtemps auparavant semé la terreur dans l'empire de la Chine [3027]. Ils occupaient anciennement, et peut-être originairement, une vaste étendue de pays aride et stérile au nord de la grande muraille. Cette contrée est occupée aujourd'hui par les quarante-neuf hordes ou bannières des Mongoux, nation pastorale, composée d'environ deux cent mille familles [3028]. Mais la valeur des Huns avait reculé les étroites limites de leurs États, et leurs chefs grossiers, connus sous le nom de *Tanjoux*, devinrent peu à peu les conquérants et les souverains d'un empire formidable. Vers l'orient, l'Océan seul put arrêter l'effort de, leurs armes, et les tribus clairsemées entre l'Amour et l'extrémité de la péninsule de Corée, suivirent malgré elles les drapeaux des Huns victorieux. Du côté de l'occident, vers la source de l'Irtisch et des vallées de l'Imaüs, ils trouvèrent un pays plus vaste et des ennemis plus nombreux. Un des lieutenants du Tanjou subjuguait dans une seule expédition vingt-six nations. Les Igours [3029], distingués entre les Tartares par l'image des lettres, étaient du nombre de ses vassaux ; et, par une étrange liaison des événements du monde, la fuite d'une de ces tribus errantes rappela les Parthes victorieux de l'invasion de la Syrie [3030]. Au nord, les Huns regardaient l'Océan comme la seule borne de leur domination. Sans ennemis pour leur résister, sans témoins pour contrarier leur vanité, ils pouvaient exécuter à leur gré la conquête réelle où imaginaire des régions glacées de la Sibérie, et ils fixèrent la mer du Nord pour dernière limite de leur empire. Mais le nom de cette mer, sur les rives de laquelle le patriote Sovou adopta la vie d'un pasteur et d'un exilé [3031], peut s'appliquer avec plus de probabilité au Baïkal, vaste bassin d'environ trois cents milles de longueur qui dédaigne la modeste dénomination de lac [3032], et, qui communique aujourd'hui avec la mer du Nord, par le long cours de l'Angara, du Tonguska et du Jénissea. La conquête d'un si grand nombre de nations éloignées pouvait flatter la vanité du Tanjou ; mais la valeur des Huns, ne pouvait être récompensée que par la jouissance des richesses et du luxe de l'empire du Sud. On avait élevé, dans le troisième siècle avant

l'ère chrétienne, un mur de quinze cents milles de longueur, pour défendre les frontières de la Chine contre leurs incursions [3033] ; mais ce mur immense, qui tient une place considérable sur la carte du monde, ne contribua jamais à la sûreté d'une nation peu guerrière. Le Tanjou rassemblait souvent jusqu'à deux ou trois cent mille hommes de cavalerie, redoutables par leur adresse à manier leurs arcs et leurs chevaux, par leur patience courageuse. à supporter les rigueurs des saisons, et par l'incroyable rapidité de leur marche, que n'arrêtaient guère les torrents et les précipices, les montagnes les plus escarpées et les rivières les plus profondes. Ils se répandirent tous à la fois sur la surfacé du pays, et leur impétueuse célérité déconcerta la tactique grave et compassée d'une armée chinoise. L'empereur Kaoti, soldat de fortune [3034], élevé sur le trône par son mérite personnel, marcha contre les Huns avec les troupes des vétérans formés dans les guerres civiles de la Chine ; mais les Barbares l'environnèrent bientôt de tous côtes ; et, après un siège de sept jours, le monarque, n'ayant aucun espoir d'être secouru, fut forcé d'acheter sa liberté par une capitulation ignominieuse. Les successeurs de Kaoti, occupés des arts pacifiques, et livrés aux délices de leur palais, se soumirent à une humiliation plus durable. Ils se déterminèrent trop promptement à regarder comme insuffisantes leurs troupes et leurs fortifications. Ils se laissèrent trop aisément persuader que les soldats chinois, qui, pour éviter d'être surpris par les Huns, annoncés de tous côtés par la lueur des flammes, dormaient le casque en tête et la cuirasse sur le dos, seraient bientôt épuisés par des travaux continuels et des marches inutiles [3035]. Pour se procurer une tranquillité précaire et momentanée, ils stipulèrent un paiement annuel d'argent et d'étoffés de soie ; et le misérable expédient de déguiser un tribut réel sous la dénomination d'un don et d'un subside, fut également adopté par les empereurs de Rome et par ceux de la Chine ; mais le tribut de ceux-ci comprenait un article encore plus honteux, qui révoltait les sentiments de la nature et de l'humanité. Les fatigues d'une vie sauvage, qui détruisent dans leurs premières années les enfants nés avec une constitution faible, mettent une disproportion sensible dans le nombre des deux sexes. Les Tartares sont généralement laids, et même difformes : ils se servent de leurs femmes pour tous les travaux domestiques ; mais ils sont avides de se procurer la jouissance d'objets plus agréables. Les Chinois étaient obligés de livrer tous les ans aux grossières caresses des Huns, un nombre fixe de leurs plus belles filles [3036] ; et ils s'assuraient l'alliance des orgueilleux Tanjoux en leur donnant en mariage les filles véritables ou adoptives de la famille impériale, qui tâchaient en vain d'échapper à cet opprobre sacrilège. L'infortune de ces victimes, désolées a été peinte par une princesse de la Chine, qui déplore son malheur d'avoir été condamnée par ses

parents à un exil perpétuel, et à passer sous les lois d'un époux barbare, d'être réduite pour boisson, à du lait aigre, à de la viande crue pour nourriture, et de n'avoir qu'une tente pour palais. Elle exprime, avec une simplicité touchante, son désir d'être transformée en oiseau, pour s'envoler vers sa chère patrie, l'objet de ses tendres et perpétuels regrets[3037].

Les tribus pastorales du Nord avaient fait deux fois la conquête de la Chine. Les forces des Huns n'étaient point inférieures à celles des Mongoux ou des Mantcheoux, et leur ambition pouvait se flatter des mêmes succès ; mais les armes et la politique de Vouti[3038], cinquième empereur de la pâissante dynastie des Han, humilièrent leur orgueil et arrêterent leurs progrès. Durant son long règne de cinquante-quatre ans (146-87 av. J.-C.) les Barbares des provinces méridionales se soumirent aux lois des Chinois ; ils adoptèrent leurs mœurs, et les anciennes limites de l'empire, qui se terminaient à la grande rivière de Kiang, s'étendirent jusqu'au port de Canton. Au lieu de se borner aux timides opérations d'une guerre défensive, ses lieutenants pénétrèrent jusqu'à plusieurs centaines de milles dans le pays des Huns. Dans ces vastes déserts, où il était impossible de former des magasins, et difficile de transporter une quantité de provisions suffisante, les armées de Vouti eurent souvent à souffrir des maux intolérables. De cent quarante mille soldats, avec lesquels les généraux chinois étaient entrés en campagne, ils n'en ramenèrent que trente mille sains et saufs aux pieds de leur empereur ; mais cette perte avait été compensée par des succès brillants et décisifs. Ils avaient profité habilement de la supériorité que leur donnaient la nature de leurs chariots de guerre et le secours des Tartares auxiliaires. Le camp du Tanjou fut surpris au milieu de la nuit et d'une débauche. Le monarque des Huns s'ouvrit courageusement un chemin au milieu des ennemis ; mais il laissa quinze mille des siens sur le champ de bataille. Cependant cette grande victoire, précédée et suivie de plusieurs combats sanglants, contribua moins à détruire la puissance des Huns que la politique adroite dont Vouti fit usage pour détacher de leur obéissance les nations tributaires. Intimidées par les armées de l'empereur chinois, ou séduites par ses promesses, elles rejetèrent l'autorité du Tanjou (70 av. J.-C.) : quelques-unes se reconnurent alliées ou vassales de l'empire ; toutes devinrent les plus implacables ennemies des Huns, et dès que ces orgueilleux Barbares se trouvèrent réduits à leurs propres forces, leur grandeur disparut, et leur nombre aurait à peine suffi pour peupler une grande ville de l'empire des Chinois[3039]. La désertion de ses sujets et les embarras d'une guerre civile obligèrent le Tanjou à renoncer lui-même au titre de souverain indépendant, et à assujettir la liberté d'une nation fière et guerrière. Il fut reçu à Sigan (51 av. J.-C.), alors capitale de la

monarchie par les troupes, les mandarins et l'empereur lui-même, avec tous les honneurs que la vanité chinoise fût capable d'inventer pour orner et déguiser son triomphe[3040]. On le logea dans un palais magnifique ; il eût le pas avant tous les princes de la famille royale, et on épuisa la patience du roi barbare dans un banquet à huit services, durant lequel on exécuta neuf différents morceaux de musique ; mais il rendit à genoux un respectueux hommage à l'empereur, prononça, en son nom et pour tous ses successeurs, un serment de fidélité perpétuelle, et reçut du victorieux Vouti un sceau qui portait l'emblème de sa dépendante royauté. Depuis cette soumission humiliante, les Tanjoux manquèrent quelquefois à leur serment de fidélité, et saisirent l'instant favorable pour exercer leur brigandage ; mais la monarchie des Huns déclina peu à peu, et des dissensions civiles divisèrent enfin ces Barbares en deux nations séparées et ennemies (48 A. D.). Un de leurs princes, poussé par la crainte et l'ambition, se retira vers le sud avec huit hordes, composées de quarante à cinquante mille familles. Il obtint, avec le titre de Tanjou, un territoire commode sur les frontières des provinces chinoises, et la constance de son attachement pour l'empire fut maintenue par sa faiblesse et par le désir de se venger de ses anciens compatriotes. Depuis le moment de cette funeste séparation, les Huns du nord continuèrent à languir environ cinquante ans, jusqu'au moment où ils furent accablés de tous côtés par des ennemis étrangers et domestiques. Une colonne[3041] élevée sur une haute montagne, apprit à la postérité que les armées chinoises s'étaient victorieusement avancées à sept cents milles dans le pas des Barbares. Les Sienpi[3042], tribu des Tartares orientaux, vengèrent sur les Huns les injures que leurs ancêtres en avaient reçues, et la puissance des Tanjoux, après un règne de treize cents ans, fut entièrement détruite avant la fin du premier siècle de l'ère chrétienne[3043].

Les Huns, vaincus et dispersés, éprouvèrent, selon leur caractère et leur situation, des fortunes diverses[3044]. Plus de cent mille individus de cette nation, des plus pauvres à la vérité, et des moins courageux, restèrent dans leur pays natal, renoncèrent à leur nom, et se mêlèrent à la victorieuse nation des Sienpi. Cinquante-huit bordes, environ deux cent mille hommes, préférant une plus honorable servitude, se retirèrent au sud, et implorèrent la protection de l'empereur chinois ; qui leur permit d'habiter sur les frontières de la province de Chansi et du territoire d'Ortoas, et leur en confia la gaude ; mais les tribus les plus puissantes et les plus belliqueuses des Huns conservèrent dans leurs revers le courage indépendant de leurs ancêtres. L'Occident tout entier était ouvert à leur valeur, et ils résolurent d'y chercher et d'y conquérir, sous la conduite de leurs chefs héréditaires ; un pays éloigné qui put demeurer inaccessible aux

armes des Sienpi et aux lois de la Chine [3045]. Ils passèrent bientôt les montagnes de l'Imaüs, et les bornes de la géographie des Chinois ; mais nous pouvons, distinguer les deux principales troupes de ces formidables exilés, qui dirigèrent leur marche, l'une vers l'Oxus, l'autre vers le Volga. La première de ces colonies s'établit dans les plaines vastes et fertiles de la Sogdiane sur la rive orientale de la mer Caspienne, où ils conservèrent le nom de Huns, avec le surnom d'Euthalites ou Nephtalites. Leurs mœurs et jusqu'aux traits de leur visage, s'adoucirent insensiblement sous un climat tempéré et dans une province [3046] florissante qui conservait encore quelque souvenir des arts de la Grèce [3047]. Les Huns blancs, nom qui leur fut donné d'après le changement de leur couleur, abandonnèrent bientôt les mœurs pastorales de la Scythie. Gorgo, qui, sous le nom de Carizme, a joui d'une splendeur passagère, devint la résidence du roi, qui régna paisiblement sur un peuple docile. Les travaux des Sogdiens fournissaient à leur luxe, et les Huns ne conservèrent de leur ancienne barbarie que la coutume odieuse d'enterrer vivants, dans le tombeau où l'on déposait un prince ou un citoyen opulent, jusqu'au nombre de vingt de ceux qui avaient partagé ses bienfaits durant sa vie [3048]. Le voisinage des frontières de la Perse exposait souvent les Huns à de sanglants combats avec toutes les armées de cette monarchie ; mais ils respectaient en temps de paix la foi des traités, et les lois de l'humanité en temps de guerre. Leur victoire mémorable sur Peroses ou Firuz fit autant d'honneur à la modération qu'à la valeur des Barbares. La seconde division des Huns, leurs compatriotes, qui s'avança vers le nord-ouest, rencontra plus d'obstacles, et se fixa sous un climat plus rigoureux. La nécessité leur fit changer les soies de la Chine pour les fourrures de la Sibérie. Les commencements imparfaits de civilisation qui se faisaient sentir parmi eux, s'effacèrent entièrement, et leur férocité naturelle s'augmenta par leurs rapports avec des tribus barbares qu'on a comparées, avec assez de justice aux animaux sauvages du désert. Leur fierté indocile rejeta bientôt la succession héréditaire des Tanjoux ; chaque horde fut gouvernée par son mursa particulier ; et leur conseil tumultueux dirigeait les entreprises de la nation. Le nom de la Grande-Hongrie a attesté jusqu'au treizième siècle leur résidence sur les rives orientales du Volga [3049]. Dans l'hiver, ils descendaient avec leurs troupeaux vers l'embouchure de cette grande rivière, et ils poussaient leurs excursions dans l'été jusqu'à la latitude de Saratoff, ou peut-être jusqu'au confluent du Kama. Telles étaient du moins les récentes limites des Calmoucks noirs [3050], qui restèrent environ cent ans' sous la protection de la Russie, et qui sont retournes depuis dans leur ancienne patrie, sur les frontières de la Chine. Le départ et le retour de ces Tartares errants, dont le camp réuni composait cinquante mille

familles, explique les anciennes émigrations des Huns [3051].

Il est impossible de remplir l'intervalle obscur du temps qui s'est écoulé depuis que les Huns disparurent des environs de la Chine, jusqu'au moment où ils se montrèrent sur les frontières des Romains. Quoi qu'il en soit, on peut raisonnablement croire qu'ils furent poussés jusque sur les confins de l'Europe par les mêmes adversaires qui les avaient chassés de leur pays natal. La puissance des Sienpi, leurs ennemis implacables, qui s'étendait à plus de trois mille milles d'orient en occident [3052], doit les avoir insensiblement éloignés par la terreur de leur voisinage ; et l'affluence des tribus fugitives de la Scythie devait nécessairement augmenter les forces des Huns ou resserrer leur territoire. Les noms barbares et peu connus de ces différentes hordes blesseraient l'oreille du lecteur, sans rien présenter à son intelligence ; mais je ne puis me dispenser d'observer que le nombre des Huns du Nord dut être considérablement, augmenté par la dynastie du Sud qui, dans le cours du troisième siècle, se soumit au gouvernement des Chinois ; que les plus braves guerriers de cette nation durent chercher et suivre les traces de leurs compatriotes libres et fugitifs, et oublier, dans les revers communs de leur infortune, les divisions qu'avait occasionnées entre eux la prospérité [3053]. Les Huns, avec leurs troupeaux, leurs femmes, leurs enfants, leur suite et leurs alliés, se transportèrent sur la rive occidentale du Volga, et s'avancèrent audacieusement sur les terres des Alains, peuple de pasteurs, qui occupait ou dévastait une vaste étendue des déserts de la Scythie. Les Alains couvraient de leurs tentes les plaines situées entre le Tanaïs et le Volga ; mais leurs noms et leurs mœurs s'étendaient à toutes leurs conquêtes ; et les tribus des Agathirsés et des Gélons, remarquables Par leur coutume de se peindre le corps, étaient du nombre de leurs vassaux. Ils avaient pénétré au nord, dans les régions glacées de la Sibérie, parmi des sauvages dont la rage ou la faim se nourrit de chair humaine ; et au sud, ils poussaient leurs incursions jusqu'aux frontières de la Perse et de l'Inde. Le mélange des races sarmates et germanes avait un peu contribué à rectifier les traits des Alains, à blanchir leur peau basanée, à teindre leur chevelure d'une couleur plus claire, qu'il est rare de rencontrer chez les Tartares. Moins difformes et moins sauvages que les Huns, mais non moins redoutables, ils ne leur cédaient point pour la valeur et pour l'amour de la liberté, et rejetèrent toujours l'usage de l'esclavage domestique. Passionnés pour la guerre, les Alains regardaient le pillage et les combats comme la gloire et la félicité du genre humain. Un cimetière nu fiché en terre, était le seul objet de leur culte religieux. Les ornements dont ils caparaçonnaient leurs chevaux, chèrement achetés au prix de leur sang, étaient composés des crânes de leurs ennemis, et ils regardaient avec pitié les guerriers pusillanimes qui attendaient

patiemment la mort des infirmités de l'âge ou des douleurs d'une longue maladie[3054]. Les Huns et les Alains combattirent, sur les bords du Tanais, avec une valeur égale, mais avec un succès différent. Les Huns l'emportèrent ; le roi des Alains perdit la vie, et les restes de la nation vaincue, réduits à l'alternative ordinaire de la fuite ou de la soumission, se dispersèrent en divers lieux[3055]. Une colonie de ces exilés trouva un refuge dans les montagnes du Caucase, entre le Pont-Euxin et la mer Caspienne, où ils conservent encore leur nom et leur indépendance. Une autre colonie s'avança avec intrépidité jusqu'à la mer Baltique, s'associa aux tribus septentrionales de l'Allemagne, et partagea le butin fait dans la Gaule et dans l'Espagne sur les sujets de l'empire, mais la plus nombreuse partie des Alains accepta une alliance honorable et avantageuse avec ses vainqueurs ; et les Huns, qui estimaient la valeur de leurs ennemis vaincus, s'avancèrent avec leurs forces réunies vers les frontières de l'empire des Goths.

Le grand Hermanric, dont les États s'étendaient depuis la mer Baltique jusqu'au Pont-Euxin, jouissait sur la fin de sa vie, du fruit de ses victoires et d'une brillante réputation, quand il fut alarmé par l'approche redoutable d'une multitude d'ennemis inconnus[3056], auxquels ses barbares sujets pouvaient sans injustice donner le nom de Barbares. Le nombre des Huns, la rapidité de leurs mouvements et leur inhumanité, jetèrent la terreur chez les Goths, qui, voyant leurs villages en flammes et leurs champs ensanglantés, s'exagérèrent encore leurs justes sujets d'effroi. A ces motifs d'effroi se joignaient la surprise et l'horreur que leur causaient la voix grêle, les gestes sauvages et l'étrange difformité des Huns. On a comparé les sauvages de la Scythie, et avec assez de vérité, à des animaux qui marcheraient gauchement sur deux pieds, et à ces demi-figures appelées *termes*, placées assez souvent sur les ponts de l'antiquité. Ils différaient des autres races d'hommes par la largeur de leurs épaules, par leurs nez épatés et leurs petits yeux noirs, profondément enfoncés dans la tête. Comme ils étaient presque sans barbe ils ne présentaient jamais ni les grâces viriles de la jeunesse, ni l'air vénérable de l'âge avancé[3057]. On leur assignait une origine digne de leur figure et de leurs manières. Les sorcières de la Scythie, ayant été, dit-on, bannies de la société des hommes pour leurs forfaits, s'étaient accouplées dans les déserts avec les esprits infernaux, et les Huns avaient été le fruit de ces exécrables amours[3058]. Cette fable horrible et absurde fut avidement adoptée par la haine crédule des Goths ; mais, en satisfaisant leur haine, elle augmenta leur terreur. Il était en effet bien naturel de supposer que les descendants des sorcières et des démons devaient hériter en partie de la puissance surnaturelle aussi bien que de la méchanceté de leurs ancêtres malfaisants. Hermanric se préparait à réunir toutes les forces de son royaume contre ses ennemis

; mais il découvrit bientôt que les tribus de ses vassaux, fatiguées de, l'état d'oppression où il les tenait, étaient plus disposées à seconder qu'à repousser l'invasion des Huns. Un des chefs des Roxolans [3059] avait déserté précédemment les drapeaux d'Hermanric ; et le tyran cruel s'était vengé sur son épouse innocente, en la faisant écarteler par des chevaux sauvages. Les frères de cette victime infortunée saisirent à leur tour le moment de la vengeance. Le vieux roi des Goths, dangereusement blessé d'un coup de poignard, languit encore quelque temps ; mais ses infirmités retardaient les opérations de la guerre, et les conseils de la nation étaient agités par la discorde et par la jalousie. Sa mort, qu'on a attribuée à son propre désespoir, laissa les rênes du gouvernement entre les mains de Withimer, qui, avec le secours suspect d'une troupe de Scythes mercenaires, soutint quelque temps une lutte inégale contre les Huns et les Alains. Il fut vaincu à la fin, et perdit la vie dans une bataille décisive. Les Ostrogoths se soumirent à leur sort ; et nous retrouverons bientôt les descendants de la race royale des Amalis au nombre des sujets de l'orgueilleux Attila. Mais l'activité d'Alathæus et de Saptirax deux guerriers d'une fidélité et d'une valeur éprouvées, sauva l'enfance du roi Witheric. Ils conduisirent, par des marches prudentes, les restes des Ostrogoths indépendants sur les bords du Danaste où Niester, rivière considérable qui sépare aujourd'hui les États ottomans de l'empire de Russie. Le prudent Athanaric, plus occupé de la sûreté des siens que de la défense générale du royaume, avait placé le camp des Visigoths sur les rives du Niester, résolu de se défendre contre les Barbares victorieux, qu'il ne croyait pas devoir attaquer. La célérité ordinaire des Huns fut retardée par l'embarras des dépouilles et des esclaves ; mais, par leur habileté, ils trompèrent Athanaric, dont l'armée n'échappa qu'avec peine à une entière destruction. Au clair de la lune, un corps nombreux de cavalerie passa la rivière dans un endroit guéable, environna et attaqua le juge des Visigoths, qui défendait les bords du Niester ; et ce ne fut qu'à force de courage et d'intelligence, qu'il parvint à se retirer sur les hauteurs. L'intrépide général avait déjà formé un nouveau et sage plan de guerre défensive, et les lignes qu'il commençait à construire entre les montagnes, le Pruth et le Danube, auraient mis à l'abri des ravages des Huns la vaste et fertile contrée connue aujourd'hui sous le nom de Valachie [3060] ; mais la timide impatience de ses compatriotes effrayés, trompa son espoir et déconcerta ses projets. Persuadés que le Danube était la seule barrière qui pût les mettre à l'abri de la rapide poursuite et de l'invincible valeur des Barbares de Scythie, le corps entier de la nation s'avança vers les bords de cette grande rivière, sous les ordres de Fritigern et d'Alavivus [3061], et implora la protection de l'empereur romain de l'Orient. Athanaric, toujours attaché à ses serments, ne voulut point

entrer sur les terres des Romains : il se retira, suivi d'une troupe fidèle, dans le pays montagneux de Caucaland, défendu et presque caché, à ce qu'il paraît, par les impénétrables forêts de la Transylvanie [3062].

Après avoir terminé la guerre des Goths avec une apparence de gloire et de succès ; Valens avait traversé ses provinces d'Asie, et était venu enfin fixer sa résidence dans la capitale de la Syrie. Il employa le séjour de cinq ans [3063] qu'il fit à Antioche, à veiller, sans s'exposer de trop près, sur les entreprises du monarque persan, à repousser les incursions des Sarrasins et des Isaures [3064] à faire triompher la théologie arienne par des arguments plus irrésistibles que ceux de l'éloquence et de la raison, et à tranquilliser son âme timide et soupçonneuse en faisant périr sans distinction les innocents avec les coupables. Mais il eut bientôt de quoi occuper sérieusement son attention par l'avis important que lui donnèrent les officiers civils et militaires chargés de la défense du Danube. Ils lui apprenaient que le Nord était agité par une terrible tempête ; que l'irruption des Huns, sauvages d'une race inconnue et monstrueuse, avait renversé l'empire des Goths ; que cette nation orgueilleuse et guerrière ; maintenant réduite au dernier degré d'humiliation, couvrait d'une multitude suppliante un espace de plusieurs milles sûr les bords du fleuve, d'où ces infortunés, les bras étendus et avec de douloureuses lamentations déploraient leurs malheurs, le danger qui les menaçait, sollicitaient comme leur refuge la compassion et la clémence de l'empereur, et ils suppliaient de leur permettre de cultiver les déserts de la Thrace ; protestant que s'ils obtenaient de sa bonté libérale un si grand bienfait, ils se regarderaient comme attachés à l'empire par les liens les plus forts du devoir et de la reconnaissance, observeraient ses lois et défendraient ses frontières. Ces promesses furent confirmées par les ambassadeurs des Goths, qui attendaient impatiemment qu'une résolution de Valens décidât du sort de leurs infortunés compatriotes. Valentinien était mort à la fin de l'année précédente (17 novembre 375). Sa sagesse et son autorité ne dirigeaient plus les conseils de l'empereur d'Orient ; et comme la pressante situation des Goths exigeait une résolution aussi prompte que décisive, Valens se trouvait privé de la ressource favorite des âmes faibles et timides, qui regardent les délais et les réponses équivoques comme l'effort de la prudence la plus consommée. Tant que les passions et les intérêts subsisteront parmi les hommes, les mêmes questions débattues dans les conseils de l'antiquité, relativement à la paix ou à la guerre, à la justice ou à la politique, se représenteront fréquemment dans les délibérations des conseils modernes ; mais le plus habile ministre de l'Europe n'a jamais eut à considérer l'avantage ou le danger d'admettre ou de repousser une innombrable multitude de Barbares, contraints par la faim et par le désespoir à solliciter un établissement

sur les terres d'une nation civilisée. L'examen d'une proposition si intimement liée avec la sûreté publique, embarrassa et divisa le conseil de Valens ; mais ils adoptèrent tous bientôt, le sentiment qui satisfaisait la vanité, l'indolence et l'avarice de leur souverain. Les esclaves, décorés du titre de préfet ou de général, déguisant ou ignorant le danger d'une émigration nationale, si excessivement différente des colonies partielles qu'on avait reçues accidentellement sur les frontières de l'empire, rendirent grâce à la fortune qui amenait des extrémités du globe une multitude de guerriers intrépides pour défendre le trône de Valens, dont les trésors pourraient désormais s'augmenter des sommes immenses que l'es provinciaux donnaient pour se dispenser du service militaire. La cour impériale accepta le service des Goths, et accorda leur demande. On envoya immédiatement des ordres aux gouverneurs civils et militaires du diocèse de Thrace, de faire les préparatifs nécessaires pour le passage et la subsistance de ce grand peuple, en attendant qu'on eût choisi un terrain suffisant pour sa future résidence. L'empereur mit à sa libéralité deux conditions rigoureuses que la prudence pouvait suggérer aux Romains, mais que la situation désastreuse des Goths pouvait seule contraindre leur indignation à supporter. Avant de traverser le Danube, ils devaient tous livrer leurs armés, et en outre leurs enfants, pour être répandus dans les provinces de l'Asie, où ils seraient civilisés par l'éducation, et serviraient en même temps d'otages à la fidélité de leurs parents.

Dans l'incertitude où les tenait une négociation lente et douteuse, et traitée loin d'eux, les Goths impatients firent audacieusement quelques tentatives pour passer le Danube sans l'aveu du gouvernement, dont ils avaient imploré la protection. Les troupes postées le long de la rivière veillaient sur tous leurs mouvements, et taillèrent en pièces leurs premiers détachements ; mais telle était la pusillanimité des conseils de Valens, que les braves officiers qui avaient rempli leur devoir en défendant leur pays, perdirent leur emploi et sauvèrent difficilement leur vie. On reçut enfin l'ordre impérial de faire passer le Danube à toute la nation des Goths [3065] ; mais l'exécution n'en était pas facile : des pluies continuelles avaient prodigieusement augmenté le cours du Danube, dont la largeur s'étend, en cet endroit, à plus d'un mille [3066] ; et dans ce passage tumultueux, un grand nombre d'individus périrent, emportés par la violence du courant. Une foule de vaisseaux, de bateaux et de canots, passaient et repassaient nuit et jour d'un rivage à l'autre, et les officiers de Valens veillèrent, avec le soin le plus actif, à ce qu'il ne demeurât pas sur l'autre rive un seul de ces Barbares destinés à renverser l'empire romain jusque dans ses fondements. On essaya de prendre une liste exacte du nombre des émigrants ; mais ceux qui en

furent chargés renoncèrent avec effroi à cette impraticable et interminable entreprise[3067] ; et le principal historien de ce siècle affirme sérieusement que la multitude innombrable des Goths pouvait faire croire aux prodigieuses armées de Darius et de Xerxès, regardées jusqu'alors comme de vaines fables adoptées par une antiquité crédule. Un dénombrement qui paraît assez probable fait monter les guerriers des Goths à deux cent mille hommes : en ajoutant une juste proportion de femmes, d'enfants et d'esclaves, la totalité de cette redoutable émigration peut être évaluée à un million de personnes de tout sexe et de tout âge. Les enfants, du moins ceux des personnages au-dessus du commun, furent séparés du reste du peuple ; on les conduisit sans délai dans les différents endroits choisis pour leur résidence et leur éducation, et sur toute leur route, ces otages ou ces captifs excitèrent, par leur riche et brillante parure, par leur figure robuste et martiale, l'étonnement et l'envie des habitants des provinces. Mais la clause la plus humiliante pour les Barbares, et la plus importante pour les Romains, fut honteusement éludée. Les Goths, croyant leur gloire et leur sûreté également intéressées à la conservation de leurs armes, se montrèrent disposés à les racheter d'un prix bien propre à tenter les désirs ou l'avarice des officiers impériaux. Pour conserver leurs armes, ces orgueilleux Barbares consentirent, bien qu'avec quelque répugnance, à prostituer leurs femmes et leurs filles. Les charmes d'une jeune beauté, ou ceux d'un jeune garçon, étaient des moyens infailibles pour s'assurer la connivence des inspecteurs, dont la cupidité était aussi excitée quelquefois par les tapis ornés de franges ou par les toiles précieuses que possédaient leurs nouveaux alliés, ou bien dont, le devoir était sacrifié à l'avidité méprisable de remplir leurs maisons d'esclaves ou leurs fermes de troupeaux[3068]. Les Goths passèrent dans les bateaux les armes à la main ; et quand ils se trouvèrent tous rassemblés sur le bord opposé du fleuve, leur vaste camp, répandu sur la plaine et sur les hauteurs de la Basse Mœsie, offrait l'aspect menaçant d'une armée ennemie. Les chefs des Ostrogoths, Saphrax et Alathæus, qui avaient sauvé leur jeune roi, parurent peu de temps après sur la rive septentrionale du Danube, et envoyèrent immédiatement leurs ambassadeurs à Valens, pour solliciter, avec les mêmes protestations de reconnaissance et de fidélité, une faveur pareille à celle qui avait été accordée aux supplications des Visigoths ; mais le refus absolu de l'empereur suspendit leur marche, et découvrit le repentir, les craintes et les soupçons de son conseil.

Une nation de Barbares, sans asile et sans discipline, exigeait des mesures à la fois les plus fermes et les plus adroites. On ne pouvait suffire à la subsistance journalière d'un million de nouveaux sujets que par une prévoyance active que le, moindre accident ou la moindre

méprise était susceptible de déranger. Il était également dangereux d'exciter, par l'apparence de la crainte ou du mépris, l'insolence ou l'indignation des Goths ; et le salut de l'État semblait dépendre de la prudence et de l'intégrité des généraux de Valens. Dans cette circonstance difficile, le gouvernement militaire de la Thrace était confié à Maxime et à Lupicinus, dont les âmes vénales eussent sacrifié toute considération du bien public à l'espoir du plus léger profit, et dont la seule excuse était leur incapacité, qui leur dérobait les pernicieuses conséquences de leur coupable administration. Au lieu d'obéir aux ordres de l'empereur, et de satisfaire avec une honorable générosité aux demandes des Goths, ils se firent basement et cruellement un revenu des besoins de ces Barbares affamés ; les vivres les plus communs se vendirent à un prix exorbitant ; au lieu de viandes saines et nourrissantes, on remplissait les marchés de chair de chien et d'animaux dégoûtants morts de maladie. Pour obtenir une livre de pain, un Goth sacrifiait souvent la possession d'un esclave utile, mais qu'il ne pouvait pas nourrir, et une très petite quantité de viande s'évaluait jusqu'à dix livres d'un métal précieux, mais devenu inutile[3069]. Quand ils eurent épuisé tous les autres moyens, ils vendirent, pour subsister, leurs enfants des deux sexes ; et, malgré l'amour de la liberté qui brûlait dans leurs cœurs, les Goths se soumirent à cette humiliante maxime, qu'il valait mieux que leurs enfants fussent nourris dans la servitude, que de les laisser mourir de faim dans l'indépendance. C'est un ressentiment bien vif que celui qu'excite la tyrannie d'un prétendu bienfaiteur, lorsqu'il exige encore de la reconnaissance pour un service qu'il a effacé par des injures. Un esprit de mécontentement s'éleva insensiblement dans le camp des Barbares fatigués de faire valoir sans succès le mérite de leur patience et de leur respect ; ils commencèrent à se plaindre hautement du traitement indigne qu'ils recevaient de leurs nouveaux alliés, et jetèrent autour d'eux les yeux sur ces riches et fertiles provinces au milieu desquelles on leur faisait souffrir toutes les horreurs d'une famine artificielle : mais ils avaient encore entre les mains des moyens de salut et même de vengeance, puisque l'avarice de leurs tyrans, en les outrageant, leur avait laissé leurs armes. Les clameurs d'une multitude peu accoutumée à déguiser ses sentiments, annoncèrent les premiers symptômes de la résistance, et jetèrent l'épouvante dans l'âme timide et criminelle de Maxime et de Lupicinus. Ces ministres artificieux, substituant la ruse de quelques expédients momentanés à la sagesse d'un plan général, essayèrent d'éloigner les Goths des frontières de l'empire, et de les disperser en différents cantonnements situés dans l'intérieur des provinces. Sentant bien qu'ils avaient peu mérité le respect ou l'obéissance des Barbares, ils rassemblèrent à la hâte une force militaire capable de hâter la marche tardive d'un

peuple qui, obéissant avec répugnance, n'avait cependant pas encore renoncé au titre et aux devoirs de sujets de l'empire romain : mais les généraux de Valens, uniquement occupés du ressentiment des Visigoths, eurent l'imprudence de désarmer les vaisseaux et les forts qui défendaient le passage du Danube. Ce fatal oubli fut promptement aperçu et mis à profit par Saphrax et Alathæus, qui guettaient avec inquiétude le moment favorable d'échapper à la poursuite des Huns. A l'aide des bateaux et des radeaux qu'ils purent rassembler à là hâte, les chefs des Ostrogoths transportèrent, sans opposition, leur jeune roi et leur armée, et les Romains virent un camp indépendant et téméraire se fixer audacieusement sur leurs terres [3070].

Sous le nom de juges, Alavivus et Fritigern gouvernaient les Visigoths en temps de guerre et en temps de paix, et le consentement libre de la nation avait ratifié le pouvoir qu'ils tenaient de leur naissance. Dans un temps de tranquillité, leur autorité aurait pu être égale ainsi que leur rang. Mais lorsque la faim et l'oppression eurent porté le désespoir dans l'âme des Visigoths, Fritigern, fort supérieur en talents à son collègue, prit seul le commandement militaire, dont il était capable de faire usage pour le bien public. Il suspendit l'impétuosité des Visigoths jusqu'au moment où les insultes de leurs oppresseurs pourraient justifier la résistance dans l'opinion publique : mais il n'était plus disposé à sacrifier à une vaine réputation de justice et de modération des avantages d'une solidité plus réelle. Sentant de quelle utilité serait à son parti la réunion de tous les Goths sous les mêmes étendards, il cultiva secrètement l'amitié des Ostrogoths ; et, affectant d'obéir aveuglément aux ordres des généraux romains, il avança lentement avec son armée jusqu'à Marcianopolis, capitale de la Basse Mœsie, environ à soixante-dix milles du Danube, et ce fut en ce lieu fatal que l'explosion de la discorde et de la haine mutuelle éclata dans une révolte générale. Lupicinus avait invité les chefs des Goths à un superbe festin, et leur suite guerrière restait sous les armes à la porte du palais : mais les portes de la ville étaient exactement gardées, et les Barbares se trouvaient exclus d'un marché abondant, auquel ils croyaient avoir droit comme alliés et comme sujets de d'empire romain. On rejeta leurs instances avec hauteur et dérision ; leur patience était épuisée, et bientôt les soldats et les Goths se trouvèrent mêlés dans un violent combat d'injures et de reproches. Un premier coup fut imprudemment porté, et une épée imprudemment tirée dans cette dispute accidentelle répandit le premier sang, qui devint le signal funeste d'une guerre longue et destructive. Au milieu du bruit et des excès de l'intempérance, Lupicinus apprit, par un avis secret, que plusieurs de ses soldats avaient perdu leurs armes et la vie. Échauffé par le vin et troublé par le sommeil, le général romain ordonna, sans réflexion, de les venger par le massacre des gardes de Fritigern et

d'Alavivus. Les cris perçants et les gémissements des mourants avertirent Fritigern de son extrême danger. Il sentit qu'il était perdu s'il donnait le moment de la réflexion à celui qui venait de lui faire une si cruelle injure, et conservant l'intrépidité tranquille d'un héros : *Il semble, dit-il aux Romains d'un ton ferme mais doux, qu'il s'est élevé quelque dispute entre les deux nations : elle peut avoir des suites les plus funestes si nous ne nous hâtons de calmer le tumulte en tranquillisant nos troupes sur notre sûreté, et en les contenant par notre présence.* A ces mots, Fritigern et ses compagnons tirèrent leurs épées et s'ouvrirent sans peine un chemin à travers la foule qui remplissait les cours du palais, les rues, et jusqu'aux portes de la ville, où ils montèrent précipitamment à cheval, et disparurent aux yeux des Romains étonnés. A leur arrivée au camp, l'armée les reçut avec des acclamations de joie et de fureur. La guerre fut immédiatement résolue et commencée sans délai. Ils déployèrent l'étendard national, selon la coutume de leurs ancêtres, et l'air retentit du son perçant et lugubre de la trompette des Barbares[3071]. Le faible et coupable Lupicinus, qui après avoir osé outrager un ennemi redoutable, avait négligé de l'anéantir et avait encore l'audace de le mépriser, marcha contre les Goths à la tête des forces militaires qu'il put rassembler dans cette circonstance pressante. Les Barbares l'attendaient à neuf milles de Marcianopolis ; et dans cette occasion des talents du général, l'emportèrent sur les armes et sur la discipline de ses ennemis. Le génie de Fritigern dirigea si habilement la valeur des Goths, que, par une attaque serrée et impétueuse, ils rompirent les légions romaines. Lupicinus laissa sur le champ de bataille ses armes, ses drapeaux, ses tribuns et ses plus bravés soldats ; leur courage inutile ne servit qu'à faciliter la fuite ignominieuse de leur commandant. *Cet heureux jour mit fin aux malheurs des Barbares, et à la sécurité des Romains. Dès ce moment, les Goths, s'élevant au-dessus de la condition précaire d'étrangers fugitifs, jouirent des droits de citoyens et de conquérants. Ils exercèrent un empire indépendant sur les possesseurs des terres, et furent maîtres absolus dans les provinces septentrionales bornées par le Danube.* Telles sont les expressions d'un historien des Goths[3072], qui, avec une éloquence sans art, célèbre la gloire de ses compatriotes. Mais le gouvernement des Barbares ne tendait qu'à la rapine et à la destruction : les ministres de Valens, avaient Drivé les Goths des jouissances de la vie et des droits de l'humanité ; cette nation irritée se vengea cruellement de leur injustice sur les sujets de l'empire, et les crimes de Lupicinus furent expiés par la ruine des paisibles laboureurs de la Thrace, par l'incendie de leurs villages, par le massacre ou la captivité de leurs innocentes familles. La nouvelle de la victoire des Goths se répandit en peu de temps dans le pays environnant ; et les Romains, frappés d'épouvante et de terreur, contribuèrent, par leur précipitation et leur

imprudence, à augmenter les forces de Fritigern et les calamités de la province. Un peu avant la grande émigration, une nombreuse colonie de Goths, conduite par Suérid et Colias, avait été reçue au service et sous la protection de l'empire[3073]. Ils campaient sous les murs d'Adrianople ; mais les ministres de Valens désiraient leur faire passer l'Hellespont et les éloigner de leurs compatriotes, dans la crainte que la proximité et le succès de la révolte ne les entraînaient sous les drapeaux de Fritigern. La soumission respectueuse avec laquelle ils reçurent l'ordre de leur départ pouvait être regardée comme une preuve de leur fidélité ; ils se bornèrent à demander avec modération, et dans les termes les plus convenables, deux jours de délai et les rations nécessaires pour la route. Mais le premier magistrat d'Adrianople, irrité de quelques désordres qu'ils avaient commis dans sa maison de campagne, refusa durement leur demande, et, armant contre eux les citoyens et les manufacturiers de cette ville populeuse, il leur ordonna de partir sur-le-champ, en menaçant de les y forcer. Les Barbares étonnés gardèrent le silence et souffrirent quelque temps les insultes et les hostilités de la populace. Mais dès que leur dédaigneuse patience fut épuisée, ils s'élancèrent sur cette foule indisciplinée, imprimèrent plus d'une honteuse blessure sur le dos de leurs ennemis fuyant de toutes parts, et les dépouillèrent des riches armures[3074] qu'ils étaient indignes de porter. La conformité de griefs et de conduite les réunit aux Visigoths victorieux, Les troupes de Colias et de Suérid attendirent l'arrivée du grand Fritigern, se rangèrent sous ses drapeaux, et signalèrent leur valeur au siège d'Adrianople ; mais la résistance de la garnison apprit aux Barbares que l'impétuosité du courage suffit rarement pour emporter des fortifications régulières. Leur général avoua sa faute, leva le siège, déclara qu'il était en paix avec les remparts de pierres[3075], et se vengea de ce mauvais succès sur les campagnes voisines. Les ouvriers qui exploitaient les mines d'or de la Thrace[3076], sous la verge et au profit d'un maître inhumain[3077] se joignirent à Fritigern, qui les reçut avec joie et en tira un grand secours. Ces nouveaux associés conduisirent les Barbares par des sentiers secrets dans les retraites où les habitants avaient caché leurs grains et leurs troupeaux. A l'aide de ces guides, ils pénétraient partout : la résistance devenait impossible ; la fuite était impraticable, et la patiente soumission de la faible innocence excitait rarement la compassion des Barbares victorieux. Ils retrouvèrent et reprirent dans le cours de ces ravages un grand nombre des enfants qu'ils avaient vendus et dont ils déploraient la perte ; mais ces douces entrevues, qui auraient pu les rappeler à des sentiments d'humanité, ne servirent qu'à irriter leur férocité naturelle par le désir de la vengeance. Ils écoutaient d'une oreille avide le récit de ce que leurs enfants captifs avaient eu à souffrir de la débauche et

de la cruauté de leurs maîtres, et les parents indignés s'en vengèrent par de semblables excès sur les fils et les filles des Romains [3078].

Valens, et ses ministres avaient commis une grande imprudence en introduisant une nation ennemie, dans le cœur de l'empire ; mais les Visigoths pouvaient encore être rappelés à des sentiments de paix par un noble aveu des fautes passées et par une conduite plus équitable à l'avenir. Cette politique prudente et modérée semblait convenir au caractère timide du monarque, de l'Orient ; mais, dans cette seule occasion, Valens s'avisa d'être brave, et cette valeur déplacée fut également fatale à l'empereur et à ses sujets. Valens annonça la résolution de conduire son armée d'Antioche à Constantinople, pour anéantir cette dangereuse révolte ; et comme il n'ignorait pas les difficultés de l'entreprise, il demanda du secours à son neveu l'empereur Gratien, qui disposait de toutes les forcés de l'Occident. On rappela précipitamment les vétérans qui défendaient l'Arménie ; on abandonna cette importante frontière à la discrétion de Sapor, et la conduite de la guerre contre les Goths fut confiée, dans l'absence de Valens, à ses lieutenants Trajan et Profuturus, deux généraux dont l'incapacité égalait presque la présomption. Richomer, comte des domestiques, les joignit à leur arrivée dans la Thrace avec les auxiliaires de l'Occident qui marchaient sous ses drapeaux. Ils étaient composés des légions gauloises, où la désertion s'était à la vérité introduite à tel point, qu'elles ne présentaient plus que la vaine apparence d'une force et d'un nombre de soldats qu'elles n'avaient plus. Dans un conseil de guerre où l'on fit parler l'orgueil à la place de la raison, on résolut de chercher et d'attaquer les Barbares qui campaient dans de vastes prairies, près de la plus méridionale des six embouchures du Danube [3079]. Leur camp était fortifié, comme à l'ordinaire, par un rempart formé de chariots ; et, tranquilles dans cette vaste enceinte [3080], ils y jouissaient du fruit de leur valeur et des dépouillés de la province. Au milieu de leurs débauches, le vigilant Fritigern examinait les mouvements et pénétrait les desseins de ses ennemis. Il voyait toujours le nombre des Romains s'augmenter ; et comme il ne doutait point qu'ils n'eussent l'intention de tomber sur son arrière-garde lorsque la disette du fourrage l'obligerait à lever son camp, il rappela tous les détachements qui battaient le pays. Dès qu'ils aperçurent les fanaux enflammés [3081], ils obéirent, avec une incroyable rapidité, au signal de leur commandant. Le camp se remplit d'une foule guerrière ; ses clameurs impatientes demandaient la bataille, et le courage des chefs approuvait et animait encore le zèle tumultueux des soldats. La nuit approchait, et les deux armées se préparèrent à fondre l'une sur l'autre au point du jour. Tandis que les trompettes faisaient entendre le signal du combat, un serment mutuel et solennel affermit encore l'opiniâtre résolution des Goths. Dès que

les deux armées s'ébranlèrent, la plaine retentit des cris des Goths ; des chants grossiers, qui célébraient la gloire de leurs ancêtres, se mêlèrent à ces cris sauvages et discordants. Les Romains y répondirent par l'harmonie, artificielle de leur cri militaire. Fritigern montra quelque habileté, en s'emparant d'une hauteur voisine ; mais cette mêlée sanglante, qui, commencée avec l'aurore, ne se termina qu'à la nuit, fut soutenue des deux côtés par les efforts obstinés de la valeur, de la force, et de l'adresse personnelle. Les légions d'Arménie soutinrent leur réputation mais elles furent écrasées par le poids irrésistible de la multitude de leurs ennemis. Les Barbares rompirent l'ailé gauche des Romains, et jonchèrent la plaine de leurs corps défigurés. Cet échec était compensé d'un autre côté par des succès ; et lorsque la nuit fit cesser le massacre et rentrer les deux armées dans leur camp, elles se retirèrent l'une et l'autre sans avoir obtenu ni les honneurs ni l'avantage de la victoire. La perte se fit sentir plus cruellement aux Romains relativement l'infériorité de leur nombre ; mais les Barbares furent si épouvantés de cette résistance vigoureuse, et peut-être inattendue, qu'ils restèrent sept jours sans sortir de leur camp. On enterra les principaux officiers aussi honorablement que le permirent les circonstances ; les corps des soldats restèrent étendus sur le champ de bataille, et furent avidement dévorés par les oiseaux de proie, souvent appelés, dans ce siècle, à la joie d'un pareil festin. Plusieurs années après, les ossements blanchis et dépouillés qui couvraient encore la plaine, présentèrent aux yeux d'Ammien union un effroyable monument de la bataille de Salices [3082].

L'évènement douteux de cette sanglante journée arrêta les progrès des Goths, et les généraux de l'empire, dont l'armée aurait été anéantie par la répétition d'une bataille si meurtrière, conçurent le projet plus raisonnable d'accabler les Barbares sous les besoins et le poids de leur propre multitude. Ils se préparèrent à les enfermer dans un coin de terre étroit, entre le Danube, les déserts de la Scythie et les montagnes d'Hémos, jusqu'à ce que l'inévitable disette de subsistances eût épuisé leurs forces et leur courage. Ce projet fut conduit avec assez de prudence et de succès. Les Barbares avaient consumé presque tous leurs magasins et les moissons du pays ; les fortifications des Romains, s'avançaient et se resserraient par les soins de Saturnin, maître général de la cavalerie ; mais une nouvelle alarmante vint interrompre ses travaux : il apprit que de nouveaux essaims de Barbares avaient passé le Danube laissé sans défense, et s'avançaient, soit pour secourir Fritigern, soit pour l'imiter. Craignant avec raison d'être bloqué lui-même et peut-être écrasé par les armes d'une nation inconnue, Saturnin abandonna le siège du camp des Visigoths, et les Barbares furieux, délivrés de leurs entraves, rassasièrent leur faim et satisfirent leur vengeance par la dévastation du pays fertile qui s'étend à plus de

trois cents milles depuis les bords du Danube jusqu'au détroit de l'Hellespont[3083]. L'habile Fritigern avait appelé avec succès à son secours les pissions, et l'intérêt de ses alliés barbares, dont l'avidité pour le pillage et la haine contre les Romains avaient secondé ou même prévenu l'éloquence de ses ambassadeurs. Il s'unit par une étroite et utile alliance avec le corps principal de sa nation, qui obéissait à Saphrax et à Alathæus, comme gardiens du jeune roi. Les tribus rivales suspendirent ; en faveur de l'intérêt commun, leur ancienne animosité ; toute la partie indépendante de la nation se rangea sous le même étendard, et il paraît même que les chefs des Ostrogoths cédèrent le commandement à la supériorité de mérite reconnu du général des Visigoths. Il obtint le secours des Taifales, dont la réputation militaire était souillée et déshonorée par l'infamie de leurs mœurs publiques. Chaque jeune homme de cette nation, à son entrée dans le monde, s'attachait à un des guerriers de la tribu par les liens d'une honorable amitié et d'un amour odieux, et il ne pouvait se soustraire à cette liaison contre nature qu'après avoir prouvé sa virilité en abattant, sans aucun secours, un ours énorme ou un sanglier de la forêt[3084]. Mais les Goths tirèrent leurs plus formidables auxiliaires du camp des ennemis qui les avaient chassés de leur patrie. L'indiscipline, et des possessions trop étendues, retardaient les conquêtes des Huns et des Alains, et jetaient la confusion dans leurs conseils. Plusieurs de leurs hordes se laissèrent séduire par les promesses de Fritigern, et la légère cavalerie des Scythes vint soutenir les énergiques et puissants efforts de la ferme et vigoureuse infanterie des Goths. Les Sarmates, qui ne pouvaient pardonner au successeur de Valentinien, jouirent de la confusion générale et l'augmentèrent ; et une irruption des Allemands, faite à propos dans la Gaule, nécessita l'attention de l'empereur de l'Occident[3085] et divisa ses forces.

On sentit vivement dans cette circonstance, l'inconvénient auquel on s'était exposé en admettant, dans l'armée, et jusque dans le palais impérial, des Barbares qui, conservant toujours des relations avec leurs compatriotes, leur révélaient imprudemment ou à dessein la faiblesse de l'empire. Un des gardes du corps de Gratien était né chez les Allemands, dans la tribu des Lentienses, qui habitait au delà du lac de Constance. Quelques affaires de famille l'obligèrent à demander un congé, et dans la courte visite qu'il fit à ses parents et à ses amis, la vanité du jeune soldat, exposée à leurs questions, ne put résister au désir de faire connaître à quel point il était au fait des desseins de l'empereur et des secrets de l'État. Instruits par lui que Gratien se disposait à conduire toutes les forces militaires de la Gaule et de l'Occident au secours de son oncle Valens, les Allemands, impatientes du repos, saisirent le moment favorable pour une invasion. Quelques détachements qui passèrent dans le mois de février sur les glaces du

Rhin, furent le prélude d'une guerre plus sérieuse. L'espoir du pillage, et peut-être de la conquête, fit taire toutes les considérations de la prudence et de la foi nationale. De chaque forêt, de chaque village, il sortait des bandes d'aventuriers audacieux ; et la grande armée des Allemands, que la crainte des peuples à leur approche, fit monter d'abord à quarante mille hommes, fut portée, après leur défaite, à soixante-dix mille, par l'adulation servile des courtisans de la cour impériale. On rappela sur-le-champ, où l'on retint, pour la défense de la Gaule, les légions qui avaient reçu l'ordre de partir pour la Pannonie ; Nanienus et Mellobaudes partagèrent le commandement militaire ; et quoique le jeune empereur respectât la sagesse et l'expérience du premier, il se sentait plus dispose à admirer, à imiter l'ardeur martiale de son collègue, à qui il permit de réunir les deux titres incompatibles de comte des domestiques et de roi des Francs. Priarius, roi des Allemands, se laissait également guider ou plutôt emporter par une valeur impétueuse. Les deux armées, animées de l'esprit de leurs chefs, se cherchèrent, s'aperçurent et se chargèrent près la ville d'Argentaria ou Colmar [3086], dans les plaines de l'Alsace. La discipline des Romains, leurs savantes évolutions et leurs traits redoutables, eurent tout l'honneur de la victoire. Les Allemands conservèrent longtemps leur terrain, et y furent impitoyablement massacrés. Environ cinq mille Barbares échappèrent à la mort en fuyant dans les bois et dans les montagnes. Priarius, mort glorieusement sur le champ de bataille, évita les reproches du peuple, toujours disposé à blâmer comme injuste et impolitique une guerre malheureuse. Après, cette victoire, on assura la paix de la Gaule et la gloire des armes romaines, l'empereur partit sans délai, en apparence, pour son expédition en Orient ; mais quand il fut près des confins du pays des Allemands, il se replia habilement sur la gauche, et les surprit en passant inopinément le Rhin et en s'avançant hardiment dans leurs terres. Les Barbares lui opposèrent tous les obstacles que purent leur fournir la nature et leur courage : ils se retirèrent successivement de colline en colline, jusqu'à ce que des épreuves répétées les eussent convaincus de la puissance et de la persévérance de leurs ennemis. L'empereur accepta la soumission des Barbares, non comme un gage de leur repentir, mais comme une preuve de leur détresse ; et il choisit parmi leur jeunesse un nombre de vigoureux soldats qu'il emmena comme les garants les plus certains qu'il pût avoir de la conduite future de leurs infidèles compatriotes. Les Romains savaient trop bien par expérience que les Allemands ne pouvaient être ni soumis par les armes ni contenus par les traités pour attendre de cette expédition une tranquillité durable ; mais elle fournit à leur jeune monarque l'occasion de déployer des vertus qui annonçaient la gloire et la prospérité de son règne. Lorsque les légions gravirent les montagnes et

escaladèrent les fortifications des Barbares, la valeur du jeune Gratien se distingua dans les premiers rangs, et plusieurs de ses gardes eurent leur brillante armure percée et brisée à côté de leur souverain. A l'âge de dix-neuf ans, le fils de Valentinien faisait admirer ses talents politiques et militaires, et son armée regarda sa victoire sur les Allemands comme un présage certain de ses triomphes sur les Goths [3087].

Tandis que Gratien jouissait des justes applaudissements de ses sujets, Valens, qui avait enfin quitté Antioche, suivi de sa cour et de son armée fut reçu à Constantinople comme l'auteur des calamités publiques. A peine s'était-il reposé dix jours dans cette capitale, que les clameurs séditieuses de l'hippodrome le pressèrent de marcher contre les Barbares qu'il avait appelés dans ses États. Les citoyens, toujours braves loin du danger, déclaraient avec confiance que si on voulait leur donner des armes, ils entreprendraient seuls de délivrer les provinces d'un insolent ennemi [3088]. L'arrogante présomption d'une multitude ignorante hâta la chute de l'empire. Valens, qui ne se sentait ni dans sa réputation ni en lui-même de quoi soutenir le mépris public, fut poussé par le désespoir dans l'imprudence, et les succès de ses lieutenants lui persuadèrent qu'il triompherait facilement des Goths, réunis par les soins de Fritigern dans les environs d'Adrianople. Le vaillant Frigerid avait coupé le chemin aux Taifales ; le roi de ces Barbares débauchés avait été tué sur le champ de bataille, et le reste de ses troupes, ayant demandé la vie, avait été envoyé en Italie pour y cultiver les terres abandonnées des territoires de Parme et de Modène [3089]. Les exploits de Sébastien [3090], nouvellement admis au service de l'empereur, et élevé au rang de maître général de l'infanterie, étaient encore plus honorables pour lui et plus utiles à l'empire. Ayant obtenu la permission de choisir trois cents hommes dans chaque légion, il fit bientôt reprendre à ce détachement séparé l'esprit de discipline et l'exercice des armes, presque entièrement oubliés sous le règne de Valens. Le brave et vigilant Sébastien surprit un corps nombreux de Goths dans leur camp, et la quantité de dépouilles qu'il recouvra remplirent la ville d'Adrianople et la plaine voisine. Le superbe récit que le général fit de ses propres exploits, donna de l'inquiétude et de la jalousie à la cour impériale ; et quand il voulut prudemment insister sur les difficultés que présentait la guerre des Goths, on loua sa valeur, mais on rejeta ses avis ; et Valens, aveuglé par les suggestions flatteuses des eunuques de son palais, s'empressa de recueillir lui-même la gloire d'une conquête qu'on lui peignait comme sûre et facile. Un corps nombreux de vétérans joignit son armée, et sa marche de Constantinople à Adrianople fut conduite avec tant d'intelligence, qu'il prévint l'activité des Barbares qui projetaient d'occuper les défilés intermédiaires, et d'arrêter l'armée ou

d'intercepter ses convois. Valens plaça son camp sous les murs d'Adrianople, le fortifia, selon l'usage des Romains, d'un fossé et d'un rempart, et assembla le conseil qui devait décider du destin de l'empereur et de l'empire. Victor né chez les Sarmates, mais dont l'expérience avait tempéré l'impétuosité, soutint le parti de la raison, et conseilla de temporiser, tandis que Sébastien, en courtisan docile, se conformait aux inclinations de la cour, et représentait toutes les précautions, toutes les mesures qui pouvaient indiquer le doute de la victoire, comme indignes du courage et de la majesté de leur invincible monarque. Les artifices de Fritigern et les avis prudents de l'empereur d'Occident précipitèrent la ruine de Valens. Le général des Barbares connaissait parfaitement l'avantage de mêler les négociations aux opérations de la guerre : il envoya un ecclésiastique chrétien, comme ministre de paix, pour pénétrer et diviser, s'il était possible, le conseil de ses ennemis. L'ambassadeur fit une peinture vraie et touchante des cruautés et des injures dont la nation des Goths avait à se plaindre, et protesta, au nom de Fritigern, qu'il était encore disposé à quitter les armes, et à ne s'en servir que pour la défense de l'empire, si on voulait accorder à ses compatriotes un établissement paisible dans les contrées incultes de la Thrace, et une quantité suffisante de grains et de bétail. Il ajouta secrètement et comme en confidence, que les Barbares irrités accepteraient peut-être difficilement ces conditions raisonnables et que Fritigern ne se flattait pas de pouvoir conclure un traité si désirable, à moins que le voisinage d'une armée impériale n'ajoutât le sentiment de la crainte à l'influence de ses sollicitations. A peu près dans le même temps, le comte Richomer arriva de l'Occident et annonça la défaite et la soumission des Allemands. Il apprit à Valens que son neveu avançait à grandes journées à la tête des vétérans et des légions victorieuses de la Gaule, et le pria, au nom de Gratien et de la république, de suspendre toute entreprise hasardeuse jusqu'au moment où le succès serait assuré, par la jonction des deux armées et des deux empereurs. Mais les illusions de la jalousie et de la vanité aveuglaient le faible monarque de l'Orient. Dédaignant ce conseil important et un secours qui lui paraissait humiliant, il comparait en lui-même son règne sans gloire, ou peut-être honteux, à la réputation brillante d'un prince adolescent. Agité par ces cruelles réflexions, Valens se précipita sur le champ de bataille pour y ériger ses trophées imaginaires, avant que la diligence de son collègue ne vint usurper une partie de la gloire qu'il se promettait.

Le 9 du mois d'août, jour qui a dû être marqué au nombre des plus funestes sur le calendrier des Romains [3091], l'empereur Valens, après avoir laissé sous une forte garde son bagage et son trésor militaire, partit d'Adrianople pour attaquer les Goths campés à douze milles de ses murs [3092]. Par quelque méprise d'ordre, ou faute de connaître

suffisamment le terrain, l'aile droite, formée par la colonne de cavalerie, se trouva en vue de l'ennemi, tandis que la gauche en était encore considérablement éloignée. Les soldats, malgré la brûlante chaleur de l'été, furent obligés de précipiter leur marche, et la ligne de bataille se forma avec lenteur, confusion, et d'une manière irrégulière. La cavalerie des Goths fourrageait dans les environs, et Fritigern, pour lui donner le temps d'arriver, eut recours à ses artifices ordinaires. Il envoya plusieurs officiers porter des paroles de paix, il fit des propositions, demanda des otages et retarda l'attaque de plusieurs heures durant lesquelles des Romains restaient exposés, après une marche précipitée, à la faim, à la soif et aux rayons d'un soleil insupportable. L'empereur consentit à envoyer un ambassadeur au camp des Goths, et on applaudit au zèle de Richomer, qui seul eut le courage d'accepter cette dangereuse commission. Le comte des domestiques, décoré des marques de sa dignité, était déjà en chemin quand il fut rappelé précipitamment par l'alerte de la bataille. Bacurius l'Ibérien, qui commandait un corps d'archers et de cuirassiers, avait imprudemment commencé l'attaque ; et comme ils s'étaient avancés en désordre, ils prirent honteusement la fuite et furent fort maltraités. En ce moment, les rapides escadrons de Saphrax et d'Alathæus, attendus avec tant d'impatience par le général des Goths, descendirent comme un tourbillon des montagnes voisines, traversèrent la plaine et appuyèrent la charge tumultueuse, mais irrésistible, de l'armée barbare. L'événement de la bataille d'Adrianople, si fatale à l'empereur et à l'empire, peut être rapporté en peu de mots. La cavalerie des Romains prit la fuite ; l'infanterie fut abandonnée, entourée et taillée en pièces. Les plus savantes évolutions et la valeur la plus ferme suffirent rarement pour sauver un corps d'infanterie environné dans une plaine par une cavalerie supérieure en nombre. Mais les troupes de Valens, serrées par les ennemis, affaiblies encore par la frayeur, se trouvaient entassées sur un terrain étroit où il était impossible d'étendre les rangs, et où elles pouvaient à peine se servir de l'épée et du javelot. Au milieu du tumulte, du carnage et du désespoir, l'empereur, abandonné de ses gardes et blessé, dit-on, par un dard, chercha sa sûreté dans les rangs des lanciers et des Mattiaires, qui conservaient encore leur terrain avec un peu plus d'ordre et de fermeté que le reste. Ses fidèles généraux, Victor et Trajan, se voyant en danger, crièrent à haute voix que tout était perdu si l'on ne parvenait à sauver l'empereur. Quelques troupes, animées par cette exhortation, accoururent à son secours : elles ne trouvèrent qu'un monceau sanglant d'armes brisées et de cadavres défigurés, sans pouvoir découvrir leur malheureux souverain ni parmi les vivants ni au nombre des morts ; et leur recherche devait nécessairement être inutile, si on peut ajouter foi aux récits des historiens qui racontent les

circonstances de sa mort. Les serviteurs de Valens le transportèrent du champ de bataille dans une cabane des environs, où ils essayèrent de panser sa blessure et de pourvoir à sa sûreté. Mais une troupe d'ennemis environna bientôt cette humble retraite. Ils tâchèrent d'en forcer la porte : mais, irrités de la résistance et de quelques traits lancés du comble de la cabane, les Barbares mirent le feu à une pile de bois qui consuma la cabane, l'empereur et sa suite. Un jeune Romain qui tomba de la fenêtre se sauva seul pour rendre témoignage de ce douloureux événement, et apprendre aux Goths quel prisonnier ils avaient perdu par leur imprudente cruauté. Un grand nombre d'officiers braves et distingués périrent à la bataille d'Adrianople, dont la perte fut égale à celle de la défaite de Cannes, et dont les suites entraînèrent des malheurs infiniment plus funestes[3093]. On trouva parmi les morts deux maîtres généraux de la cavalerie et de l'infanterie, deux grands officiers du palais, trente cinq tribuns, et, l'univers put apprendre, avec quelque satisfaction, que Sébastien, l'auteur du désastre public, en avait été aussi la victime. L'armée romaine, réduite à moins d'un tiers, regarda comme un grand bonheur l'obscurité de la nuit qui favorisait la fuite de la multitude dispersée et la retraite plus régulière de Victor et de Richomer, qui seuls, au milieu de la consternation générale, montrèrent ce que peuvent le calme et la discipline[3094].

Tandis que l'impression récente de la crainte et de la douleur agitait encore l'imagination des Romains, le plus célèbre orateur du siècle composa l'oraison funèbre d'une armée vaincue et d'un empereur haï du peuple, dont le trône était déjà occupé par un étranger. *Tous ne manquons pas, dit Libanius, de censeurs, qui attribuent nos désastres à l'impétuosité de l'empereur ou à l'indiscipline et à la lâcheté de nos soldats ; pour moi, je respecte le souvenir de leurs victoires précédentes ; je respecte le courage avec lequel ils ont reçu une mort glorieuse, fermes à leur poste et les armes à la main ; je respecte le champ de bataille teint de leur sang et de celui des Barbares. Les pluies ont déjà effacé ces marques honorables ; mais leurs ossements amoncelés, les os des généraux, ceux des centurions et des braves soldats, sont un monument plus durable. L'empereur lui-même combattit et tomba aux premiers rangs. En vain on lui offrit les chevaux les plus rapides pour le mettre à l'abri de la poursuite de l'ennemi ; en vain on le conjura de conserver sa vie pour le bien de l'empire ; il répondit constamment qu'il ne méritait pas de survivre à tant de vaillants guerriers ; à tant de sujets fidèles, et il fut honorablement enseveli sous un monceau de morts. N'imputons pas la victoire des Barbares à la terreur, à la faiblesse ou à l'imprudence des troupes romaines ; les chefs et les soldats avaient tous la valeur de leurs ancêtres : ils les égalaient en discipline et dans la science militaire. L'amour de la gloire animait leur noble intrépidité ; ils combattirent à la fois contre*

les rayons d'un soleil brûlant, contre les angoisses d'une soif dévorante, et contre le fer et la flamme des ennemis ; enfin ils préférèrent une mort honorable à une fuite ignominieuse. L'indignation des dieux a seule causé nos malheurs et le succès des Barbares. L'impartialité de l'histoire dément une partie de ce panégyrique[3095], où l'on ne reconnaît ni le caractère de Valens, ni les circonstances de la bataille ; mais on ne peut trop louer l'éloquence, et surtout la générosité de l'orateur d'Antioche.

Cette victoire mémorable enfla l'orgueil des Goths ; mais leur avarice souffrit cruellement, quand ils apprirent qu'on avait sauvé dans Adrianople la plus riche partie du trésor impérial. Ils se hâtèrent d'arriver à cette dernière récompense de leurs travaux ; mais ils furent arrêtés par les restes de l'armée vaincue, dont le courage était animé par le désespoir et par la nécessité de conserver la ville, son dernier refuge. On avait garni les murs d'Adrianople et les remparts du camp qui y était appuyé, de machines de guerre qui lançaient des pierres d'un poids énorme, et effrayaient les Barbares ignorants, plutôt par le bruit et la rapidité de leur décharge que par le dommage réel qu'elles leur causaient. Les soldats et les citoyens, les habitants de la province et les domestiques du palais, se réunirent tous pour la défense commune ; ils repoussèrent les attaques furieuses des Barbares, et éventèrent tous leurs stratagèmes. Après un combat soutenu avec opiniâtreté durant plusieurs heures, les Goths se retirèrent dans leurs tentes, convaincus, par cette nouvelle expérience, de la sagesse du traité que leur habile chef avait tacitement conclu, et de l'inutilité de leurs efforts contre les fortifications de villes grandes et populeuses. Après avoir très impolitiquement massacré, de premier mouvement, trois cents déserteurs, dont la mort bien méritée ne pouvait être utile qu'à la discipline des Romains, les Goths levèrent en frémissant le siège d'Adrianople. Le théâtre du tumulte et de la guerre se changea tout à coup en une silencieuse solitude ; la multitude disparut en un instant ; on n'aperçut dans les sentiers secrets des bois et des montagnes que les traces des fugitifs tremblants qui cherchaient au loin un asile dans les villes de l'Illyrie et de la Macédoine ; et les fidèles officiers de la maison et du trésor de Valens se mirent avec précaution à la recherche de leur empereur dont ils ignoraient la mort. L'armée des Goths, comme un torrent dévastateur, se précipita des murs d'Adrianople vers les faubourgs de Constantinople. Ils admirèrent avec surprise l'extérieur magnifique de la capitale de l'Orient, la hauteur et l'étendue de ses murs, cette multitude opulente et effrayée assemblée sur les remparts et la double perspective de la terre et de la mer. Tandis qu'ils contemplaient avec envie les beautés inaccessibles de Constantinople, un parti de Sarrasins[3096] que Valens avait heureusement pris à son service fit une sortie. La cavalerie des Scythes

ne tint point contre la vitesse étonnante et l'impétuosité martiale des cheveux arabes. Leurs cavaliers étaient très exercés à la petite guerre, et la férocité des Barbares du Sud fit frémir les Barbares du Nord. Ils virent un Arabe nu et velu, qui venait de tuer un soldat goth d'un coup de poignard, appliquer ses lèvres à la plaie, et sucer avec une horrible expression de plaisir le sang de son ennemi vaincu[3097]. L'armée des Goths, chargée des dépouilles des riches faubourgs de Constantinople et de tous les environs, s'achemina lentement du Bosphore aux montagnes qui bordent la Thrace du côté de l'occident. La terreur ou l'incapacité de Maurus leur livra le passage de Succus, et, n'ayant plus de résistance à craindre des armées de l'Orient vaincues et dispersées, les Goths se répandirent sur la vaste surface d'un pays fertile et cultivé, jusqu'aux confins de l'Italie et de la mer Adriatique[3098].

Les Romains, qui racontent avec tant de froideur et de concision les actes de justice exercés par les légions[3099], réservent leur compassion et leur éloquence pour les maux dont ils furent affligés eux-mêmes, lorsque les Barbares victorieux envahirent et saccagèrent leurs provinces. Le récit simple et circonstancié (si toutefois il en existe un seul de ce genre) de la ruine d'une seule ville, ou -des malheurs d'une seule famille[3100], pourrait offrir un tableau intéressant et instructif des mœurs et du caractère des hommes ; mais une répétition fastidieuse de plaintes vagues et déclamatoires fatiguerait l'attention du lecteur le plus patient. Les écrivains sacrés et les écrivains profanes de ce siècle malheureux méritent tous, bien qu'avec quelque différence, le reproche de s'être laissé entraîner aux mouvements d'une imagination enflammée par l'animosité populaire vu religieuse, en sorte que leur éloquence fautive et exagérée ne laisse à aucun objet sa grandeur ou sa couleur naturelle. Le véhément saint Jérôme peut déplorer, avec raison, les horreurs commises par les Goths et par leurs barbares alliés dans la Pannonie, sa patrie, et dans toute l'étendue des provinces depuis les murs de Constantinople jusqu'au pied des Alpes Juliennes : les viols, les meurtres, les incendies, et par-dessus tout la profanation des églises, que les Barbares convertirent en écuries, et leur mépris sacrilège pour les saintes reliques des martyrs. Mais saint Jérôme[3101] a sûrement outrepassé les limites de l'histoire et de la raison, lorsqu'il affirme *que dans ces contrées désertes il ne resta rien que le ciel et la terre ; qu'après la destruction des villes et de la race humaine, le sol se couvrit de ronces impénétrables et d'épaisses forêts ; et, que la rareté des animaux, des oiseaux, et même des poissons, accomplissait la désolation universelle, annoncée par le prophète Zéphanie*. Jérôme prononça ces plaintes environ vingt ans après la mort de Valens ; et les provinces de l'Illyrie, où les Barbares passaient et repassaient sans cesse, fournirent encore,

pendant et après dix siècles de calamités, des aliments au pillage et à la dévastation. Quand on pourrait supposer qu'un pays très vaste serait resté sans culture et sans habitants, les conséquences n'auraient pas été si funestes aux autres productions animées de la nature : les races utiles et faibles des animaux nourris par la main de l'homme auraient pu périr privées de sa protection ; mais les bêtes sauvages des forêts, ennemies ou victimes de l'homme, auraient multiplié en paix dans leur domaine solitaire. Les habitants de l'air ou des eaux ont encore moins de relation avec le sort de l'espèce humaine, et il est très probable que l'approche d'un brochet vorace aurait causé plus de dommage et de terreur aux poissons du Danube que les incursions d'une armée de Barbares.

Quelle qu'ait été la véritable mesure des calamités de l'Europe on pouvait craindre avec raison qu'elles ne s'étendissent bientôt aux paisibles contrées de l'Asie. On avait judicieusement distribué les fils des Goths dans toutes les villes de l'Orient, et employé avec soin la culture de l'éducation à vaincre la férocité de leur caractère. Dans l'espace de douze ans, leur nombre s'était considérablement augmenté, et les enfants de la dernière émigration, placés au-delà de l'Hellespont, possédaient déjà la force et le courage de la virilité[3102]. Il était impossible de leur cacher les événements de la guerre des Goths et ces jeunes audacieux, peu faits encore au langage de la dissimulation, laissaient apercevoir leur désir, et peut-être leur dessein de partager la gloire de leurs pères. L'inquiétude et les soupçons des habitants de la province étaient justifiés par le danger de leur situation et ces soupçons furent admis comme une preuve évidente que les Goths d'Asie avaient formé secrètement une conspiration contre la sûreté publique. La mort de Valens laissait l'Orient sans souverain ; et Julius, maître général des troupes, officier qui jouissait d'une grande réputation de talent et d'activité, crut devoir consulter le sénat de Constantinople qu'il regardait comme le représentant de la nation pendant la vacance du trône. Dès qu'il eut obtenu la liberté de prendre, selon sa prudence, les mesures qu'il croirait les plus avantageuses au bien public, il assembla les principaux officiers, et concerta avec eux les moyens les plus propres à faire réussir son sanglant projet. On publia immédiatement un édit qui ordonnait à tous les jeunes Goths de s'assembler, à un jour fixé, dans les différentes capitales des provinces qu'ils habitaient ; et, par un avis débité adroitement, on leur persuada que l'intention était de leur faire une distribution de terres et d'argent. Cette insidieuse espérance calma la violence de leur ressentiment, et suspendit peut-être les progrès de la conspiration. Au jour marqué, et dans toutes les villes désignées, toute cette jeunesse, désarmée, fut rassemblée soigneusement dans la place ou le Forum ; les troupes romaines occupaient les rues et les

avenues, et les toits des maisons étalent couverts d'archers et de frondeurs. A la même heure, on donna, dans toutes les villes de l'Orient, le signal du massacre général ; et la prudence barbare de Julius délivra les provinces de l'Asie d'un ennemi domestique, qui, quelques mois plus tard, aurait peut-être porté le fer et le feu des rives de l'Hellespont aux bords de l'Euphrate [3103]. Le danger pressant de la sûreté publique, peut sans doute autoriser, à violer les lois établies ; mais j'espère ignorer toujours à quel point de semblables considérations, ou toute autre du même genre, peuvent permettre d'oublier les droits naturels de la justice et de l'humanité.

L'empereur Gratien était fort avancé dans sa marche vers les plaines d'Adrianople, lorsqu'il apprit, d'abord par le bruit public, et ensuite par le récit circonstancié de Victor et de Richomer, que son collègue impatient avait perdu la bataille et la vie, et que les deux tiers de l'armée romaine avaient péri par le glaive des Goths victorieux. Quoique l'imprudente et jalouse vanité de son oncle méritât son ressentiment, l'âme généreuse de Gratien fut émue de douleur et de compassion ; mais ces mêmes sentiments furent bientôt obligés de faire place à de sérieuses et effrayantes réflexions sur le danger de la république. Gratien n'avait pu arriver à temps, pour sauver son infortuné collègue, et il était trop faible pour le venger ce jeune prince, vaillant et modeste, ne se crut point en, état de soutenir seul un monde chancelant. Une irruption de Barbares de la Germanie semblait prête à fondre sur la Gaule, et l'empereur se trouvait, dans ces circonstances, accablé et tourmenté des soins que lui demandait le seul empire d'Occident. Dans cette crise funeste, le gouvernement de d'Orient et la conduite de la guerre des Goths exigeaient l'attention exclusive d'un prince étalelement habite dans les sciences de la politique et de la guerre. Un sujet, revêtu à un commandement si étendu, ne serait pas resté longtemps fidèle à son bienfaiteur éloigné, et le conseil impérial adopta la noble résolution d'accorder un bienfait, plutôt que de s'exposer à un affront. Gratien voulait faire de la pourpre la récompense de la vertu ; mais à l'âge de dix-neuf ans, il n'est pas facile à un prince né sur les marches du trône de connaître le véritable caractère de ses ministres et de ses généraux. Il essayait de peser, d'une main impartiale, leur mérite et leurs défauts, et, en même temps qu'il repoussait la confiance trop imprudente de l'ambitieux, il se méfiait de la prudence trop timide, toujours prêtée à désespérer du salut de la république. Cependant ce n'était pas le moment de la délibération ; chaque instant de délai diminuait la puissance et les ressources du futur empereur de l'Orient. Le choix de Gratien se déclara bientôt en faveur d'un exilé, dont le père avait souffert, seulement trois ans auparavant, sous la sanction de son autorité, une mort injuste et ignominieuse. Théodose le Grand, nom célébré dans

l'histoire et cher à l'Église[3104] catholique, reçut ordre de se rendre à la cour impériale, qui s'était insensiblement retirée des confins de la Thrace dans la ville plus sûre de Sirmium. Cinq mois après la mort de Valens, Gratien présenta aux troupes assemblées son collègue et leur maître, qui, après une résistance modeste, et peut-être sincère, fut forcé d'accepter, au milieu des acclamation unanimes, la pourpre le diadème et le titre d'Auguste, qui le rendait l'égal de Gratien[3105]. Il eut en partage les provinces de Thrace, d'Asie et d'Egypte, gouvernées précédemment par Valens ; mais comme il était spécialement chargé de la guerre des Goths, on démembra la préfecture d'Illyrie, et les deux vastes diocèses de la Dacie et de la Macédoine appartinrent à l'empire d'Orient[3106].

La province, et peut-être la ville[3107] qui avait fourni au trône les vertus de Trajan et les talents d'Adrien, fut aussi la patrie d'une autre famille d'Espagnols, qui, dans des temps moins heureux, posséda pendant près de quatre-vingts ans l'empire romain, déjà près de sa décadence[3108]. Le génie actif de Théodose, père de l'empereur, les fit sortir de l'obscurité des honneurs municipaux. Les exploits de ce général en Afrique et dans la Grande-Bretagne forment une des plus brillantes parties des annales de Valentinien. Le fils du général, portant le même nom, avait reçu, pendant sa jeunesse, une excellente éducation, sous la direction de maîtres habiles ; mais ce fût par les tendres soins et la sévère discipline de son père, qu'il instruisit dans l'art de la guerre[3109]. Sous les étendards d'un semblable guide, le jeune Théodose chercha la gloire et l'expérience dans toutes les provinces où la guerre lui en donna l'occasion. Il endurcit sa constitution aux différentes saisons et aux différents climats, rendit sa valeur célèbre dans les combats de terre et de mer, et examina soigneusement les usages militaires des Écossais, des Maures et des Saxons. Son mérite personnel et la recommandation du conquérant de l'Afrique lui obtinrent bientôt un commandement supérieur ; et, nommé duc de Moésie, il défit une armée de Sarmates, sauva la province, mérita la confiance des soldats, et s'attira l'envie de la cour[3110]. La disgrâce et l'exécution de son illustre père détruisirent ses espérances, et Théodose obtint, à titre de faveur, la permission de se retirer comme simple particulier dans sa patrie. La facilité avec laquelle il se conforma en Espagne à sa nouvelle situation, fit l'éloge de la modération et de la fermeté de son caractère. Moitié de l'année à la ville, et le reste à la campagne, il déployait, dans l'accomplissement de ses devoirs sociaux, ce caractère de zèle et d'activité qui avait marqué sa carrière publique, et il faisait tourner la vigilante exactitude d'un soldat au profit et à l'amélioration de son ample patrimoine[3111], situé entre Valladolid et Ségovie, au milieu d'un canton fertile, et encore renommé aujourd'hui par la beauté de la

laine de ses moutons[3112]. Des humbles et innocents travaux de la campagne, Théodose fut transporté en moins de quatre mois sur le trône de l'empire, d'Orient ; et l'histoire du monde entier n'offrira peut-être pas un second exemple d'une élévation si pure et si honorable. Les princes qui héritent paisiblement du sceptre de leur père s'appuient sur un droit légal d'autant moins exposé à être contesté qu'il est absolument indépendant de leur mérite personnel. Les sujets qui, soit dans une monarchie, soit dans une république, parviennent au pouvoir suprême, peuvent avoir acquis par leur mérite ou leur vertu, le rang qui les élève au-dessus de leurs égaux ; mais ils sont rarement exempts d'ambition, et leur succès est souvent souillé par le crime d'une conspiration ou par les horreurs d'une guerre civile. Dans les gouvernements même qui autorisent le monarque régnant à se nommer un collègue ou un successeur, son choix, rarement impartial et exposé à l'influence des plus aveugles passions, doit tomber bien souvent sur le moins digne objet ; mais l'envie la plus soupçonneuse ne put supposer à Théodose, au fond de sa retraite de Caucha, ni les artifices, ni les désirs, ni même les espérances d'un politique ambitieux. Le nom d'un exilé eût été oublié depuis longtemps, si l'éclat de ses vertus naturelles n'avait pas laissé une impression profonde dans la cour impériale. On l'avait négligé dans les temps de prospérité, mais dans la crise du danger, son mérite fut universellement senti et avoué. Quelle confiance ne devait pas avoir Gratien dans la probité de Théodose, lorsqu'il comptait que ce fils sensible, oublierait, pour l'amour de la patrie, le meurtre de son père ! Quelle opinion on manifestait de ses talents lorsqu'en le nommant, on plaçait en un seul homme l'espoir du salut et du rétablissement de l'empire d'Orient ! Théodose monta sur le trône dans la trente-troisième année de son âge. Le peuple admirait sa figure noble et sa taille majestueuse et pleine de grâce, qu'il se plaisait à comparer aux portraits et aux médailles de Trajan, tandis que les observateurs attentifs découvraient dans son cœur et dans son esprit une ressemblance plus précieuse avec le plus grand et le meilleur des empereurs romains.

C'est avec le regret le plus sincère que je me vois privé d'un guide exact et impartial qui a écrit l'histoire de son siècle, sans se livrer aux passions et aux préjugés dont un contemporain se garantit difficilement. Ammien Marcellin, qui a terminé son utile ouvrage par la défaite et la mort de Valens, recommande l'histoire glorieuse du règne suivant à l'éloquence vigoureuse de la génération naissante[3113] ; mais cette génération négligea son avis, et n'imita point son exemple[3114] ; et dans la recherche des faits du règne de Théodose ; nous sommes réduits, à démêler la vérité des récits peu impartiaux de Zozime, au moyen de quelques passages obscurs tirés de

divers fragments et de quelques chroniques ; du langage outré ou figuré des panégyriques et des Poésies, et du secours suspect des écrivains ecclésiastiques., qui dans la chaleur des factions religieuses, sont souvent disposés à négliger des vertus profanes, telles que la modération et la sincérité. Pénétré de ces désavantages, auxquels je vais me trouver exposé pendant une portion considérable de ce qui me resté à tracer du déclin et de la chute de l'empire romain, je n'avancerai désormais qu'armé du doute et de la précaution. Je puis cependant assurer hardiment que Théodose ne se vengea de la bataille d'Adrianople par aucune victoire signalée ou décisive sur les Barbares, et le silence non équivoque de ses panégyristes à cet égard est confirmé par l'examen des temps et des circonstances. La constitution d'un vaste empire, élevé par les travaux et la prospérité d'une longue suite de siècles, n'aurait pas été détruite par l'infortune d'un seul jour, si les terreurs de l'imagination n'avaient pas exagéré l'étendu' de cette calamité. La perte de quarante mille Romains, qui périrent dans les plaines d'Adrianople, pouvait être facilement réparée par les provinces peuplées de l'Orient, qui contenaient tant de millions d'habitants. Le courage des soldats est de toutes les qualités de l'espèce humaine la plus commune et la moins chère ; et les centurions qui avaient survécu à la défaite auraient bientôt formé des recrues suffisamment habiles pour combattre des Barbares indisciplinés. Si les Goths s'étaient emparés des chevaux et des armes de leurs ennemis vaincus, les haras d'Espagne et de Cappadoce pouvaient remonter de nombreux escadrons ; les trente-quatre arsenaux de l'empire étaient encore abondamment pourvus d'armes offensives et défensives, et les richesses de l'Asie pouvaient fournir des fonds suffisants pour les dépenses de la guerre : mais l'effet qu'avait produit la bataille d'Adrianople sur l'esprit des Romains et sur celui des Barbares étendit à bien plus d'un jour les conséquences que devaient avoir des deux côtés et la défaite et la victoire. On avait entendu un chef des Goths dire, avec une insultante modération, que pour lui, il était las de carnage, mais qu'il ne pouvait pas concevoir comment des hommes qui fuyaient devant lui comme un troupeau de moutons, prétendaient encore disputer la possession de leurs trésors et de leurs provinces[3115]. Les Romains tremblaient au nom des Goths, comme les Goths avaient tremblé au nom des Huns[3116]. Si Théodose, rassemblant précipitamment ses forces dispersées, les eût conduites contre un ennemi victorieux, les frayeurs de son armée auraient suffi pour la dissiper ; et son imprudence n'aurait pas été justifiée par une seule chance de succès : mais, dans une circonstance si dangereuse, Théodose *le Grand* mérita cette honorable épithète, et se montra le gardien soigneux et fidèle de ses États chancelants. Il prit ses quartiers à Thessalonique, capitale du diocèse de la Macédoine[3117], d'où il

veillait sur les mouvements des Barbares, et dirigeait les opérations de ses lieutenants depuis les murs de Constantinople jusqu'aux rives de la mer Adriatique. Les fortifications et les garnisons des villes furent augmentées ; on ranima insensiblement parmi les troupes l'esprit de la discipline ; et en les accoutumant à se croire en sûreté, on leur rendit le sentiment de la confiance. On les faisait sortir fréquemment de leurs forteresses pour attaquer des partis de Barbares qui infestaient les environs. L'attention qu'on avait de leur ménager toujours l'avantage du nombre ou du terrain, faisait le plus souvent réussir leurs expéditions, et les soldats se convainquirent bientôt par l'expérience de la possibilité de vaincre des ennemis qu'ils croyaient invincibles. Les détachements des différentes garnisons se rassemblèrent peu à peu, et formèrent de petits corps d'armée. Les mêmes précautions s'observèrent dans un plan étendu d'opérations bien concédées. Les événements augmentèrent chaque jour les forces et le courage des Romains, et l'adresse avec laquelle l'empereur faisait répandre le bruit de ses succès militaires contribuait à diminuer l'orgueil des Barbares, et à ranimer l'espoir de ses sujets. Si, au lieu de cette esquisse faible et imparfaite, nous pouvions présenter au lecteur le récit circonstancié des dispositions et des actions de Théodose dans le cours de quatre campagnes, tous les militaires applaudiraient sans doute à ses talents consommés. Le sage Fabius avait sauvé précédemment la république en temporisant ; et tandis que les yeux de la postérité se fixent avec surprise sur les lauriers brillants que Scipion cueillit dans la plaine de Zama, les campements et les marches savantes du dictateur, à travers les montagnes de la Campanie, réclament à plus juste titre la renommée d'une gloire solide et indépendante, qu'il ne partagea ni avec la fortune ni avec ses soldats. Tel fut aussi le mérite de Théodose ; et les infirmités d'une maladie longue et dangereuse dont il fut alors attaqué ne purent ni diminuer la vigueur de son génie, ni distraire son attention du service public [3118].

La délivrance et la tranquillité des provinces romaines [3119] furent moins l'ouvrage de la valeur que celui de la prudence de Théodose. La fortune la seconda, et, l'empereur ne manqua jamais de saisir l'occasion favorable, et d'en tirer tout l'avantage. Tant que le génie supérieur de Fritigern conserva l'union parmi les Barbares et dirigea leurs opérations, leur puissance ne fut point au-dessous de la conquête d'un grand empire. La mort de ce héros, le prédécesseur et le maître du célèbre Alaric, délivra la multitude indocile du joug intolérable de la prudence et de la discipline. Ces Barbares, longtemps contenus par son autorité, se livrèrent alors à tous les excès de leurs passions, et leurs passions étaient rarement constantes. Une armée de conquérants se morcela et se divisa en bandes de voleurs féroces et sans ordre, dont la fureur aveugle et capricieuse devint aussi funeste à

eux-mêmes qu'elle l'était à leurs ennemis. Naturellement portés à nuire, ils brisaient ou détruisaient tout ce qu'ils ne pouvaient pas emporter ou dont ils ne savaient pas jouir, et brûlaient souvent, dans leur rage imprévoyante, les moissons ou provisions, de grains dont ils manquaient bientôt pour leur subsistance. Un esprit de discorde divisa les tribus indépendantes et les nations qui ne s'étaient réunies que par une alliance volontaire. Les Huns et les Alains insultaient à la fuite des Goths, qui n'étaient pas disposés à user avec modération de la prospérité. L'ancienne jalousie des Ostrogoths et des Visigoths se réveilla, et les chefs orgueilleux se rappelèrent les injures qu'ils avaient réciproquement souffertes ou fait souffrir lorsqu'ils habitaient tous au-delà du Danube. Le progrès de leur haine particulière affaiblit leur aversion pour le nom romain, et les officiers de Théodose achetèrent, par des dons et des promesses, la retraite ou le service des partis mécontents. L'acquisition de Modar, prince du sang royal des Amalis, procura aux Romains un partisan hardi et fidèle ; il obtint bientôt le rang de maître général, et un commandement de confiance. L'illustre déserteur des Goths surprit une armée de ses compatriotes plongés dans le sommeil à la suite de la débauche et de l'ivresse. Après en avoir massacré la plus brande partie, il revint au camp impérial [3120], chargé d'immenses dépouilles, et suivi de quatre mille chariots enlevés aux Barbares. Dans les mains d'un politique habile, des moyens différents s'appliquent avec succès à la même fin, et la délivrance de l'empire, commencée par la division des Goths, fut achevée par leur réunion. Athanaric, qui avait tranquillement contemplé de loin ces étranges événements sans y prendre part, se trouva forcé, par le sort des armes, d'abandonner l'obscur retraite des bois de Caucaland. Il n'hésita plus à traverser le Danube ; et une grande partie des sujets de Fritigern, qui commençaient à sentir les inconvénients de l'anarchie, reconnurent volontiers pour roi un juge de leur nation, dont ils respectaient la naissance, et dont ils avaient souvent éprouvé l'habileté ; mais l'âge avait refroidi l'audace d'Athanaric, et au lieu de conduire ses soldats aux combats et à la victoire, il écouta prudemment la proposition d'un traité honorable et avantageux : Théodose, qui connaissait le mérite et la puissance de son nouvel allié, ne dédaigna point d'aller au devant de lui à plusieurs milles de Constantinople, et le traita dans la ville impériale avec la confiance d'un ami et la magnificence d'un empereur. Le prince barbare examinait avec attention tous les objets qui frappaient ses regards, et rompant enfin le silence, par une vive et sincère expression de son étonnement. *Je vois aujourd'hui, dit-il, ce que je n'avais jamais pu croire de l'éclat de cette étonnante capitale.* Il admirait successivement la position de la ville, la force de ses murs, la beauté des édifices publics, la vaste étendue de son port rempli de vaisseaux

innombrables, le concours de toutes les nations, les armes et la discipline des troupes. *Un empereur romain*, ajouta Athanaric, est un dieu sur terre, et le mortel présomptueux qui ose l'attaquer devient homicide de lui-même[3121]. Le roi des Goths ne jouit pas longtemps de cette brillante et honorable réception ; et comme la sobriété n'était point une des vertus de sa nation, on peut soupçonner que la maladie dont il mourut fut la suite des excès auxquels il se livra dans les repas somptueux de l'empereur. Mais la politique de Théodose tira de sa mort plus d'avantages qu'il n'en aurait pu obtenir des plus fidèles services de ce nouvel allié. On fit de magnifiques obsèques à Athanaric dans la capitale de l'Orient ; on éleva un superbe monument à sa mémoire, et son armée, gagnée par les libéralités et par les honorables démonstrations de douleur de Théodose, passa tout entière sous les drapeaux de l'empereur des Romains[3122]. La soumission d'un corps de Visigoths si considérable produisit les effets des plus salutaires ; et l'influence de la raison, de la force et de la séduction, acquit chaque jour plus de puissance et plus d'étendue. Chaque chef indépendant se hâta de faire séparément son traité, dans la crainte qu'un plus long délai ne l'exposât seul et sans secours à la vengeance ou la justice de l'empereur. La capitulation générale, ou plutôt finale des Goths, peut être datée à quatre ans un mois et vingt-cinq jours après la défaite et la mort de Valens[3123].

La retraite volontaire de Saphrax et d'Alathæus avait déjà délivré les provinces du Danube de l'oppression des Grunthungiens ou Ostrogoths. L'esprit inquiet et turbulent de ces deux chefs leur fit chercher dans d'autres climats une nouvelle scène de gloire et de brigandage. Leur course destructive se dirigea vers l'occident, mais nous n'avons qu'une connaissance très obscure et très imparfaite de leurs expéditions. Les Ostrogoths repoussèrent plusieurs tribus des Germains jusque dans les provinces de la Gaule ; ils conclurent un traité avec l'empereur. Gratien, et ne tardèrent pas à le violer ; ils s'avancèrent dans des régions inconnues du Nord, et revinrent, après un intervalle de plus de quatre ans, avec des forces plus nombreuses, sur les rives du Bas-Danube. Ils avaient recruté leur armée des plus terribles guerriers de la Scythie et de la Germanie et les soldats, ou du moins les historiens de l'empire, ne reconnurent plus le nom ni la contenance de leurs anciens ennemis[3124]. Le général qui commandait les forces navales et militaires de la frontière de Thrace, présuma que la supériorité de ses forces pourrait être désavantageuse au bien du service, et que les Barbares, effrayés du spectacle imposant de la flotte et des légions, différeraient le passage du fleuve jusqu'à l'hiver.

L'adresse des espions qu'il envoya dans leur camp, attira les

Ostrogoths dans un piège. Ils leur persuadèrent que par une irruption soudaine ils pourraient surprendre, dans l'obscurité de la nuit, l'armée romaine endormie, et cette multitude crédule s'embarqua, précipitamment dans trois mille canots[3125]. Les plus braves des Ostrogoths formaient l'avant-garde. Le corps de la flotte portait le reste des hommes et des soldats, et les femmes avec les enfants suivaient sans crainte à l'arrière-garde. Ils avaient choisi pour l'exécution de leur dessein une nuit très obscure, et ils étaient au moment d'arriver à la rive méridionale du Danube, dans la ferme confiance qu'ils débarqueraient sans peine et surprendraient facilement un camp mal gardé ; mais un obstacle inattendu leur coupa le passage ; un triple rang de vaisseaux solidement liés l'un avec l'autre, formait une chaîne impénétrable de deux milles et demi le long de la rivière. Tandis que par un combat très inégal ils tâchaient de se faire un chemin ; leur aile droite fut écrasée par l'attaque irrésistible d'une flotte de galères qui descendait le fleuve par la double impulsion des rames et du courant. Le poids et la rapidité de ces bâtiments de guerre brisèrent, coulèrent a fond et dispersèrent les faibles canots des Barbares, et leur valeur ne leur fut d'aucun secours. Alathæus, roi ou général des Ostrogoths, périt avec les plus braves de ses soldats, ou dans les eaux du fleuve, ou par l'épée des Romains. La dernière division de cette malheureuse flotte aurait pu regagner le rivage d'où elle était partie ; mais la terreur et le désordre ne laissaient aux vaincus ni la faculté d'agir ni la liberté de penser ; ils se rendirent à discrétion, en implorant la clémence des vainqueurs. Dans cette occasion, comme dans beaucoup d'autres, il n'est pas facile de concilier les passions et les préjugés des écrivains du siècle de Théodose. Ceux qui se plaisent à blâmer ou à défigurer toutes les actions de son règne, affirment que le lieutenant Promotus avait assuré la déroute des Barbares par sa valeur et son intelligence, avant que l'empereur hasardât de paraître sur le champ de bataille [3126]. Le poète complaisant, qui célébrait à la cour d'Honorius la gloire du père et celle du fils, attribue tout l'honneur de la victoire à l'intrépidité de Théodose, et fait presque entendre qu'il tua dans le combat le roi des Ostrogoths [3127]. La vérité de l'histoire se trouverait peut-être en adoptant un juste milieu entre ces deux récits opposés.

L'original du traité qui fixa l'établissement des Goths, assura leurs privilèges et stipula leurs obligations, éclaircirait l'histoire de Théodose et celle de ses successeurs, où l'on ne trouve que très imparfaitement l'esprit ou la substance de cette singulière convention [3128]. Les ravages de la guerre et de la tyrannie avaient laissé beaucoup de terres fertiles, mais incultes, à la disposition de ceux des Barbares qui ne dédaignaient pas les travaux de l'agriculture. On plaça dans la Thrace une nombreuse colonie de Visigoths, et l'on

transporta les restes des Ostrogoths dans la Phrygie et dans la Lydie. Ils reçurent tous, pour subvenir aux besoins présents, une distribution de bétail et de grains, et l'on encouragea leur industrie par l'exemption de tout tribut durant un certain nombre d'années. Les Barbares auraient mérité d'être les victimes de la politique perfide de la cour impériale, s'ils avaient souffert qu'on les dispersât dans différentes provinces ; mais ils demandèrent et obtinrent la possession entière des villages et des districts choisis pour le lieu de leur résidence ; ils conservèrent et propagèrent leurs mœurs et leur langage, assurèrent dans le sein du despotisme l'indépendance de leur gouvernement particulier, et reconnurent la souveraineté de l'empereur sans se soumettre à la juridiction inférieure des lois et des magistrats romains. Les tribus et les familles, continuèrent d'être, commandées, soit en temps de paix, soit en temps de guerre, par leurs chefs héréditaires ; mais la dignité royale fut abolie, et l'empereur pouvait à son gré nommer et destituer les généraux de la nation. Il entretenait un corps de quarante mille Goths pour la défense de l'empire d'Orient, et ces troupes audacieuses, qui prenaient le nom de *fœderati* ou alliés, étaient distinguées par leurs colliers d'or, une paye considérable, et des privilèges dont l'étendue allait jusqu'à la licence. Ils ajoutèrent à leur courage national l'usage des armés et l'esprit de la discipline ; et, tandis que les forces suspectes des Barbares gardaient ou menaçaient l'empire, les dernières étincelles du génie militaire s'éteignaient dans l'âme des Romains[3129]. Théodose eut l'adresse de persuader à ses alliés, que les conditions de paix arrachées à sa prudence par la nécessité étaient l'expression sincère de son amitié pour la nation des Goths[3130] ; mais il faisait une réponse bien opposée aux plaintes du peuple, qui blâmait hautement ces concessions humiliantes et dangereuses[3131]. Ses ministres peignaient de la manière la plus pathétique les calamités de la guerre, et ils exagéraient les premiers symptômes du retour de l'ordre, de l'abondance et de la sûreté publique. Les défenseurs de Théodose pouvaient affirmer, avec une apparence de vérité et de raison, qu'il était impossible d'extirper un si grand nombre de tribus guerrières réduites au désespoir par la perte de leur pays natal, et que les provinces puisées se trouveraient recrutées de soldats et de laboureurs. Les Barbares conservaient toujours leur air féroce et menaçant ; mais l'expérience du passé pouvait faire espérer qu'ils prendraient l'habitude de l'obéissance et de l'industrie, que leurs mœurs s'adoucirait par l'influence de l'éducation et de la religion chrétienne, et que leur postérité se confondrait insensiblement avec le peuple romain[3132].

Malgré ces arguments spécieux et ces brillantes espérances, il était bien facile de prévoir que les Goths seraient encore longtemps les

ennemis des Romains, et qu'ils deviendraient peut-être bientôt les conquérants de leur empire. Ils montraient dans toutes les occasions, le plus insolent mépris pour les citoyens et les habitants, des provinces, qu'ils insultaient impunément[3133]. Théodose était redevable à la valeur des Barbares du succès de ses armes ; mais on ne pouvait pas compter sur les secours d'une nation perfide, qui abandonnait ses drapeaux dans le moment où l'on avait le plus grand besoin de ses services, et l'empereur en fit plusieurs fois la fâcheuse expérience. Durant la rébellion de Maxime, un grand nombre de déserteurs goths se retirèrent dans les marais de la Macédoine, dévastèrent les environs, et obligèrent l'intrépide monarque à hasarder sa personne pour étouffer le feu de cette révolte naissante[3134]. L'alarme publique était d'autant plus vive, qu'on soupçonnait fortement ces différentes révoltes d'être l'effet ; non pas d'un mouvement passager de fureur ou de caprice, mais plutôt d'un dessein profond et prémédité. On croyait que les Goths avaient apporté à la signature du traité de paix des dispositions hostiles et perfides ; que leurs chefs s'étaient engagés d'avance, par un serment secret, à regarder toujours comme nuls tous ceux qu'ils feraient aux Romains, et, sous les plus belles apparences d'amitié et de fidélité, à saisir toutes les occasions de pillage, de conquête et de vengeance : mais les Barbares n'étaient pas tous inaccessibles au sentiment de la reconnaissance, et plusieurs de leurs chefs se dévouèrent loyalement au service de l'empire, ou du moins de l'empereur. Toute la nation se divisa insensiblement en deux factions opposées, qui débattaient avec beaucoup de subtilité, dans leurs entretiens, la préférence due à leurs premiers, ou à leurs seconds engagements. Ceux des Goths qui se regardaient comme les défenseurs de la paix, de la justice et de Rome, avaient pour chef le jeune et vaillant Fravitta, distingué de ses compatriotes par l'urbanité de ses mœurs, par la générosité de ses sentiments, et par les douces vertus de la vie sociale. Mais le farouche et perfide Priulf était à la tête du parti le plus nombreux ; il animait les passions de ses compagnons d'armes et soutenait leur indépendance. Invités, dans un jour de fête, à la table de Théodose, les deux chefs, échauffés par le vin, oublièrent le respect qu'ils devaient à l'empereur, et la discrétion qu'ils avaient coutume de s'imposer, au point de trahir, devant Théodose, le fatal secret de leurs débats particuliers. Théodose, désagréablement frappé d'une dispute si extraordinaire, dissimula sa surprise, ses craintes et son ressentiment, et rompit, quelques instants après, cette assemblée tumultueuse. Fravitta, alarmé et irrité de l'insolence de son rival, dont le départ pouvait devenir le signal de la guerre civile, suivit, audacieusement Priulf ; et, lui plongeant son épée dans le sein, l'étendit mort à ses pieds. Les compagnons des deux chefs coururent aux armes, et le

fidèle Fravitta aurait succombé sans le secours des gardes impériales[3135]. Telles étaient les sauvages fureurs qui, déshonoraient le palais et la table de l'empereur romain ; et comme il fallait toute la fermeté et toute la modération de Théodose pour contenir l'indocilité des Goths[3136], la sûreté publique semblait dépendre de la vie et des talents d'un seul homme.

Chapitre XXVII

Mort de Gratien. Destruction de l'arianisme. Saint Ambroise. Première guerre civile contre Maxime. Caractère, administration et pénitence de Théodose. Mort de Valentinien II. Seconde guerre civile contre Eugène. Mort de Théodose.

AVANT d'avoir accompli sa vingtième année, Gratien jouissait d'une réputation égale à celle des princes les plus célèbres. Sa douceur et sa bonté le rendaient cher à ses amis ; une affabilité remplie de grâce lui avait gagné l'affection du peuple ; les gens de lettres qui jouissaient de ses libéralités célébraient son goût et son éloquence ; les soldats applaudissaient à sa valeur et à son adresse dans tous les exercices militaires, et le clergé regardait l'humble piété de Gratien, comme la première et la plus utile de ses vertus. La victoire de Colmar avait délivré l'Occident d'une invasion formidable, et les provinces reconnaissantes de l'Orient rapportaient tout le mérite de Théodose à celui qui, en l'élevant sur le trône, avait été le premier auteur du salut de l'empire. Gratien ne survécut que quatre ou cinq ans à ces événements mémorables mais il survécut à sa gloire ; et quand il tomba victime de la rébellion, il avait déjà perdu en grande partie le respect et la confiance du monde romain.

On ne peut attribuer le changement remarquable qui s'opéra dans sa conduite et son caractère, ni aux artifices des flatteurs dont il avait toujours été également environné depuis son enfance, ni à l'impétuosité des passions dont la douce modération de ce prince paraît l'avoir garanti. Un examen plus approfondi de la vie de Gratien nous fera peut-être découvrir la cause qui anéantit les espérances du peuple. Ses vertus apparentes : n'étaient point de ces jets vigoureux que produisent l'expérience et l'adversité, c'étaient les fruits précoces d'une éducation de prince. La tendre sollicitude de son père s'était occupée sans relâche à lui procurer des talents qu'il estimait peut-être d'autant plus, qu'il en sentait la privation ; et les plus habiles maîtres dans les sciences et dans les arts avaient contribué à former et à embellir l'esprit et le corps du jeune Gratien [3137] : on répandait avec ostentation, on célébrait par des louanges immodérées, les connaissances qu'ils lui avaient péniblement communiquées : son caractère doux : et docile recevait facilement l'impression de leurs

sages préceptes, et l'absence des passions passait en lui pour l'effort d'une raison prématurée. Ses précepteurs, élevés insensiblement au rang de ministres d'État[3138], dissimulèrent sagement aux yeux du public l'autorité qu'ils conservaient sur leur pupille ; et par leur secours secret, le jeune souverain parut agir, dans les circonstances les plus importantes de sa vie et de son règne, avec autant de prudence que de fermeté ; mais l'influence de leurs instructions ne fit qu'une impression peu profonde, et les habiles instituteurs qui dirigeaient si judicieusement la conduite de Gratien ne purent introduire dans son âme indolente et faible le principe d'activité, germe vigoureux et indépendant des grandes actions, qui rend la poursuite de la gloire nécessaire au bonheur et même à l'existence d'un héros. Dès que le temps ou les événements eurent éloigné de son trône ces fidèles conseillers, l'empereur d'Occident redescendit insensiblement au niveau de son génie naturel. Il abandonna, les rênes du gouvernement aux mains ambitieuses toujours prêtés à s'en saisir, et consuma ses loisirs dans les occupations les plus frivoles. Les indignes agents de son pouvoir, sur le mérite desquels on ne pouvait élever un doute sans devenir coupable de sacrilège[3139], vendaient publiquement à la cour et dans les provinces leur faveur et leurs injustices. Des saints et des évêques[3140] dirigeaient la conscience du crédule Gratien ; et ils en obtinrent un édit qui condamnait à une peine capitale la violation, la négligence, et même l'ignorance de la doctrine divine[3141]. Parmi les exercices dont le monarque s'était occupé pendant sa jeunesse, ceux du cheval, de l'arc et du javelot, avaient particulièrement attiré son attention ; mais il appliqua ces talents, utiles à un soldat, aux moins nobles plaisirs de la chasse. De vastes parcs furent enclos de murs et abondamment peuplés de toutes sortes d'animaux sauvages. Gratien, négligeant les devoirs et la dignité de son rang, passait des journées entières à déployer sa vigueur et ses talents pour ce jeu frivole. L'orgueil que mettait l'empereur à exceller dans un art, ou le plus vil de ses esclaves aurait pu l'emporter sur lui, rappelait aux spectateurs le souvenir de Néron et de Commode, mais le chaste et doux Gratien était exempt de leurs vices monstrueux, et sa main ne se teignit jamais que du sang des animaux[3142].

La conduite qui dégradait Gratien aux yeux de ses sujets n'aurait pas troublé la tranquillité de son règne s'il n'eût point excité le ressentiment de son armée par des injures particulières. Tant qu'il fut guidé par les instructions de ses sages instituteurs, le jeune monarque se déclara l'ami et l'élève de ses soldats. Il causait dans le camp familièrement avec eux des heures entières et semblait s'occuper avec soin de leur santé, de leurs besoins, de leurs récompenses et de tous leurs intérêts ; mais des que Gratien fut livré à son ardente passion pour la chasse et les jeux de l'arc, il n'eut plus de relation qu'avec ceux

dont l'adresse pouvait contribuer à ses plaisirs favoris. Il admit un corps d'Alains au service militaire et domestique du palais, et ils exercèrent dans les parcs et les enclos de la Gaule la dextérité surprenante qu'ils étaient accoutumés à déployer dans les plaines immenses de la Scythie. Gratien admirait les talents et les usages de ses gardes favoris, et leur confiait exclusivement la sûreté de sa personne ; et, comme s'il eût voulu insulter à l'opinion publique, il se montrait souvent vêtu de l'habit fourré, armé de l'arc long et du bruyant carquois qui composaient le costume d'un guerrier scythe. Ce révoltant spectacle d'un prince romain qui renonçait à l'habillement et aux usages de son pays, enflammait les légions de douleur et d'indignation [3143]. Les Germains eux-mêmes, qui composaient une si redoutable partie des armées de l'empire, affectaient de mépriser l'étrange et horrible figure des sauvages du Nord, qui dans le cours de peu d'années, avaient poussé leurs courses vagabondes depuis le Volga jusqu'aux bords de la Seine. De bruyants et licencieux murmures s'élevèrent et se répandirent de tous les camus et de toutes les garnisons de l'Occident, et comme la paisible indolence de Gratien négligea d'arrêter ces rumeurs dans leur commencement, l'influence de la crainte ne suppléa point au manque de respect et d'affection. Mais un gouvernement établi ne se renverse pas sans quelques difficultés, plus considérables encore en apparence qu'elles ne le sont en réalité. L'empire de l'habitude, la sanction des lois, la religion et la balance à droite des autorités civiles et militaires introduites par Constantin, protégeaient le trône de Gratien. Il n'est pas fort important de savoir quelles causes amenèrent la rébellion de la Grande-Bretagne ; le hasard est souvent la source du désordre, et les semences de la révolte tombèrent sur un sol qu'on regardait comme plus fertile qu'aucun autre en tyrans et en usurpateurs [3144]. Les légions de cette île se distinguaient depuis longtemps par leur arrogante présomption [3145], et le nom de Maxime fut proclamé par les voix tumultueuses mais unanimes des soldats et des habitants de la province. L'empereur ou le rebelle (car la fortune m'avait point encore justifié son titre) était Espagnol, compatriote, compagnon d'armes et rival de Théodose, dont il n'avait pas vu l'élévation sans quelques mouvements d'envie et de ressentiment. Les événements de sa vie le fixaient depuis plusieurs années en Bretagne, et j'aurais désiré trouver quelque preuve du mariage qu'il avait contracté, dit-on, avec la fille d'un seigneur opulent du Caernarvonshire [3146] ; mais son rang dans cette île peut être raisonnablement considéré comme un état d'exil et d'obscurité ; et si Maxime y occupait un poste civil et militaire, ce n'était ni celui de gouverneur ni celui de général [3147]. La partialité des écrivains n'a pu refuser de rendre justice son habileté et même à son intégrité ; et il fallait sans doute que son mérite fût incontestable

pour arracher cet aveu en faveur de l'ennemi vaincu de Théodose. Le sentiment de l'envie pouvait engager Maxime à blâmer la conduite de son souverain et à encourager, peut-être sans aucune vue d'ambition, les murmures de troupes ; mais au moment du tumulte, il refusa modestement ou artificieusement de monter sur le trône ; et il paraît qu'on ajouta quelque foi à la déclaration positive du nouveau César, qui protestait avoir accepté malgré lui le dangereux présent de la pourpre impériale[3148].

Mais il n'était pas moins dangereux de refuser l'empire ; et dès que Maxime eut violé la fidélité qu'il devait à son souverain, il ne put se flatter ni de régner, ni même de conserver la vie ; s'il bornait son ambition à la possession de la Bretagne. Il prit donc la résolution hardie et prudente de prévenir Gratien. Toute la jeunesse de l'île accourut en foule sous ses étendards et il conduisit dans la Gaule une armée et une flotte dont on parla longtemps comme de l'émigration d'une partie considérable de la nation[3149]. L'empereur, dans sa paisible résidence, de Paris, fut alarmé à l'approche des rebelles. Les dards qu'il lançait contre les ours et contre les lions auraient été employés plus utilement contre ses ennemis ; mais la faiblesse de ses efforts faisant connaître l'abaissement dans lequel il était tombé et le peu d'espoir qui lui restait, le priva des ressources qu'il aurait encore pu trouver dans les secours de ses sujets et de ses alliés. Les armées de la Gaule, loin de fermer le passage à Maxime, le reçurent avec des acclamations de joie et des protestations de fidélité, et ce fut le prince qu'on accusa d'avoir abandonné son peuple. Les troupes qui étaient plus immédiatement employées au service du palais abandonnèrent l'étendard de Gratien la première fois qu'on le déploya dans les environs de Paris. L'empereur s'enfuit vers Lyon avec un petit corps de trois cents chevaux ; et les villes situées sur sa route, où il espérait trouver un refuge ou au moins un passage, lui apprirent, en fermant leurs portes, qu'il ne s'en trouve jamais d'ouvertes pour les malheureux. Il aurait encore pu parvenir sans danger aux États de son frère et revenir avec toutes les forces de l'Italie et de l'Orient, s'il ne se fût pas laissé tromper par le perfide gouverneur du Lyonnais. Le crédule Gratien accorda sa confiance à des protestations, de fidélité suspectes et aux promesses d'un secours qui ne pouvait être qu'insuffisant. L'arrivée d'Andragathius, général à la cavalerie de Maxime, le tira de son erreur. Cet audacieux officier exécuta sans remords les ordres, ou les intentions de l'usurpateur. On livra Gratien, au sortir de son souper, entre les mains de l'assassin, et son corps même fut refusé aux pieuses et pressantes instances de son frère Valentin[3150]. La mort de l'empereur fut bientôt suivie de celle de son puissant général Mellobaudes, roi des Francs, qui conserva jusqu'à la fin de sa vie une réputation équivoque, juste récompense de sa

politique intrigante et ténébreuse [3151]. Ces exécutions pouvaient être nécessaires la tranquillité publique ; mais l'heureux usurpateur, dont l'autorité, était reconnue par toutes les provinces de l'Occident, eut le mérite et la satisfaction de se vanter qu'excepté ceux qui périrent par le hasard des combats, son triomphe n'avait coûté la vie à aucun de ses sujets [3152].

Cette révolution avait été terminée avec tant de rapidité, que Théodose apprit la défaite et la mort de son bienfaiteur avant qu'il lui fût possible de marcher à son secours. Le temps destiné aux regrets sincères à la douleur ou à l'étiquette du deuil, n'était point encore expiré lorsqu'on vit arriver le première chambellan de Maxime ; et le choix d'un vieillard vénérable pour un poste ordinairement occupé par un eunuque, annonça à Constantinople les mœurs graves et sévères de l'usurpateur. L'ambassadeur daigna justifier ou excuser la conduite de son maître, et protester, dans un langage spécieux, que le meurtre de Gratien avait été commis à son insu et contré son intention, par le zèle indiscret des soldats ; mais il ajouta, d'un ton ferme et tranquille, que Maxime offrait à Théodose le choix de la paix ou de la guerre ; et il acheva son discours en déclarant que quoique son maître préférât, comme Romain et comme père de ses sujets, d'employer ses forces militaires à la défense commune, il était cependant prêt à disputer l'empire dans une bataille décisive, si Théodose rejetait ses propositions de paix et d'amitié. Maxime exigeait une réponse prompte et claire ; mais dans cette circonstance, il était difficile à Théodose de satisfaire les sentiments de son âme ou l'attente du public. La voix de la reconnaissance et de l'honneur criait vengeance. Il devait le diadème à la libéralité de Gratien ; la patience de Théodose pouvait faire, présumer qu'il serait plus sensible aux anciennes injures qu'aux services récents ; mais accepter l'amitié d'un assassin était en quelque sorte partager son crime. Laisser Maxime impuni était d'ailleurs donner une atteinte funeste aux lois de la justice et à l'intérêt de la société ; et le succès d'un usurpateur tendait à détruire l'édifice artificiel du gouvernement, et à replonger l'empire dans les calamités du siècle précédent : mais les sentiments d'honneur et de reconnaissance qui doivent régler invariablement la conduite des citoyens sont quelquefois contraints à céder dans l'âme d'un monarque à des devoirs supérieurs ; les lois de la justice et de l'humanité tolèrent l'impunité du crime, même le plus atroce, lorsque sa punition entraînerait inévitablement la perte d'un grand nombre d'innocents. L'assassin de Gratien avait sans doute usurpé le gouvernement des provinces les plus belliqueuses de l'empire, mais ces provinces se trouvaient réellement en sa possession. L'Orient était épuisé par les revers et même par le succès de la guerre des Goths ; il avait lieu de craindre qu'après avoir consumé le reste des forces de la

république dans une guerre destructive et douteuse, le vainqueur affaibli ne devînt bientôt la proie des Barbares du Nord. Ces puissantes considérations forcèrent Théodose à dissimuler son ressentiment et à accepter l'alliance de Maxime ; mais il stipula que le nouvel empereur se contenterait des provinces au-delà des Alpes, et que le frère de Gratien conserverait la souveraineté de l'Italie, de l'Attique et de l'Illyrie occidentale. On inséra dans le traité quelques conditions honorables en faveur de la mémoire et des lois du dernier empereur[3153]. Les portraits des trois augustes collègues furent exposés, selon la coutume, à la vénération des peuples, et on ne doit pas supposer légèrement qu'au moment de cette réconciliation solennelle, Théodose méditât secrètement des projets de vengeance et de perfidie [3154].

Le mépris de Gratien pour les troupes romaines l'avait exposé aux funestes effets de leur ressentiment ; mais sa profonde vénération pour le clergé chrétien reçut sa récompense dans les louanges d'un ordre puissant, qui a réclamé dans tous les siècles le privilège de distribuer les honneurs sur la terre et dans le ciel [3155]. Les évêques orthodoxes déplorèrent sa mort et leur perte irréparable ; ils s'en consolèrent bientôt en découvrant que Gratien avait confié le sceptre de l'Orient à un prince dont la foi docile et le zèle ardent étaient soutenus par un génie plus vaste et un caractère plus vigoureux. Parmi les bienfaiteurs de l'Eglise, la gloire de Théodose a rivalisé avec celle de Constantin. Si Constantin eut l'avantage d'élever l'étendard de la croix, son successeur et son émule subjuga l'hérésie arienne et détruisit le culte des idoles dans tout le monde romain. Théodose fut le premier des empereurs baptisés dans la foi orthodoxe de la Trinité. Quoique né dans une famille chrétienne, il retarda, selon les maximes ou l'usage du siècle, la cérémonie de son initiation jusqu'au moment où une maladie, qui menaça ses jours sur la fin de la première année de son règne, lui fit sentir le danger du retard. Avant de rentrer en campagne contre les Goths, il reçut le sacrement du baptême[3156] d'Acholius, évêque orthodoxe de Thessalonique[3157] ; et en sortant des fonts sacrés, tout brûlant encore du pieux sentiment de sa régénération, l'empereur dicta un édit qui publiait les règles de sa foi et fixait la religion de ses sujets. *C'est notre bon plaisir (tel est le style impérial) que tous les peuples gouvernés par notre clémence et notre modération, adhèrent strictement à la religion enseignée par saint Pierre aux romains, fidèlement conservée par la tradition, et professée aujourd'hui par le pontife Damase, et par Pierre, évêque d'Alexandrie, nommé d'une sainteté apostolique. Conformément à la discipline des apôtres et à la doctrine de l'Évangile, nous devons croire à la seule divinité du Père, du Fils et du Saint-Esprit, sous une majesté égale et une pieuse Trinité. Nous autorisons les disciples de cette doctrine à prendre le titre de chrétiens catholiques ; et*

comme nous jugeons que tous les autres sont des aveugles et des insensés, nous les flétrissons du nom, odieux d'hérétiques ; et nous défendons à leurs assemblées d'usurper désormais le respectable nom d'églises. Indépendamment de la condamnation divine, ils doivent s'attendre à souffrir les châtements sévères que notre autorité, guidée par la sagesse céleste, jugera à propos de leur infliger[3158]. La croyance d'un soldat est plus communément le fruit de l'instruction qu'il a reçue, que celui de son propre examen ; mais comme l'empereur se renfermait dans les bornes de l'orthodoxie qu'il avait prudemment fixées, ses opinions religieuses ne firent jamais ébranlées par les textes spécieux, les arguments subtils ou les symboles équivoques des docteurs ariens. Il montra une seule fois un faible désir de s'entretenir avec le savant et éloquent Eunomius, qui habitait une retraite dans les environs de Constantinople ; mais les instances de l'impératrice Flacilla, qui tremblait pour le salut de son époux, prévirent cette dangereuse entrevue, et l'empereur fait irrévocablement confirmé dails son opinion par un argument à la portée de l'intelligence la plus grossière. Il avait récemment revêtu Arcadius, son fils aîné, de la pourpre et du titre d'Auguste ; les deux princes, placés sur un trône magnifique, recevaient l'hommage de leurs sujets. Amphilochius, évêque d'Iconium, s'approcha des empereurs, et après avoir salué Théodose avec le respect dû à un souverain ; il aborda Arcadius avec les caresses familières qu'il aurait pu employer envers l'enfant d'un plébéen. Irrité de cette insolence, le monarque ordonna que ce prêtre campagnard fut à l'instant chassé de sa présence ; mais tandis que les gardes l'entraînaient à la porte, l'adroit théologien eut le temps d'exécuter son projet, en s'écriant d'une voix forte : *Tel est le traitement, ô empereur ! que, le roi du ciel réserve, aux hommes impies qui feignent d'adorer le Père en refusant de reconnaître la majesté divine et égale de son fils.* L'empereur embrassa tendrement l'évêque d'Iconium, et n'oublia jamais l'importante leçon qu'il lui avait donnée par cette parabole dramatique[3159].

Constantinople était le siège principal de l'arianisme, et les écoles orthodoxes de Rome et à Alexandrie avaient constamment rejeté, durant l'espace de quarante ans[3160], la foi des princes et des évêques qui gouvernaient la capitale de l'Orient. Le siège archiépiscopal de Macédonius, souillé d'une si grande quantité de sang chrétien, avait été successivement occupé par Enclose et par Damophile. Les vides et les erreurs de toutes les provinces de l'empire affluaient librement dans leur diocèse ; l'ardeur des controverses religieuses offrait une occupation de plais à l'oisiveté turbulente de la métropole, et nous pouvons en croire l'observateur intelligent qui décrit, sur le ton de la plaisanterie, les effets de leur zèle verbeux : *Cette ville, dit-il, est pleine d'esclaves et de gens de métier qui sont tous de*

profonds théologiens, et qui prêchent dans les boutiques et dans les rues. Priez un homme de vous changer une pièce d'argent, il vous apprendra en quoi le fils diffère du Père. Demandez à un autre le prix d'un pain, il vous répondra que le Fils est inférieur au Père. Informez-vous si le bain est prêt, on vous dira que le Fils a été créé de rien[3161]. Les hérétiques de toutes les dénominations vivaient en paix sous la protection des ariens de Constantinople, qui tâchaient de s'affectionner ces sectes obscures, tandis qu'ils abusaient avec la plus violente sévérité de leur victoire sur les partisans du concile de Nicée. Durant les règnes de Constance et de Valens, les faibles restes des homoousiens furent privés de l'exercice public et particulier de leur religion ; et l'on a observé, en style pathétique, que ce troupeau dispersé sans berger dans les montagnes, était abandonné à la voracité des loups[3162] ; mais comme leur zèle, loin de se laisser vaincre par la tyrannie, semblait en recevoir une nouvelle vigueur, ils saisirent le premier instant de liberté imparfaite que leur procura la mort de Valens, pour former une congrégation régulière sous la conduite d'un évêque. Saint Basile et saint Grégoire de Nazianze, tous deux nés en Cappadoce[3163], se distinguaient de tous leurs contemporains[3164] par l'union, rare alors, de l'éloquence profane et de la piété orthodoxe. Ces orateurs, qui ont été comparés, quelquefois. Par eux-mêmes, et quelquefois par le public, aux plus célèbres des anciens Grecs, étaient liés par les nœuds de la plus étroite amitié ; ils avaient suivi avec la même ardeur les mêmes études dans les écoles d'Athènes ; ils s'étaient retirés ensemble, avec une dévotion égale, dans les déserts du Pont ; et les âmes pures de saint Basile et de saint Grégoire paraissaient également incapables de tout mouvement d'envie ou de jalousie ; mais l'exaltation de saint Basile sur le siège archiépiscopal de Césarée découvrit au public, et peut-être au prélat lui-même, l'orgueil de son caractère ; et saint Grégoire, dans la première faveur qu'il reçut de son ami, crut voir, non peut-être sans quelque raison, l'intention d'une cruelle insulte[3165]. Au lieu d'employer les talents supérieurs de Grégoire dans un poste utile et brillant, l'orgueilleux Basile choisit dans le nombre de cinquante évêchés, dépendants de son vaste diocèse, le misérable village de Sasima[3166], sans eaux, sans verdure, sans société, et placé à la jonction de trois grands chemins, qui n'y amenaient d'autres voyageurs que des rouliers grossiers et bruyants. Saint Grégoire se soumit, quoique avec répugnance, à cet humiliant exil, et fut ordonné évêque de Sasima ; mais il protesta solennellement qu'il ne consumma jamais son mariage spirituel avec cette désagréable épouse. Il consenti ensuite à gouverner l'église de Nazianze, sa ville natale[3167], dont son père avait été évêque durant plus de quarante-cinq ans ; mais il se sentait digne d'un autre théâtre et d'un autre auditoire ; une ambition légitime le porta à accepter l'honorable,

invitation du parti orthodoxe de Constantinople. A son arrivée dans la capitale, un parent pieux et charitable le reçut dans sa maison ; on consacra la chambre la plus vaste aux cérémonies de la religion ; et on choisit le nom d'*Anastasie* pour exprimer la résurrection de la foi de Nicée. Cette assemblée particulière se convertit dans la suite en une église magnifique ; et la crédulité du siècle suivant adopta sans peine les miracles et les visions qui attestaient la présence de la mère de Dieu, ou au moins sa protection[3168]. La chaire de l'*Anastasie* fut le théâtre des travaux, et des triomphes de saint Grégoire, et, dans l'espace de deux ans, il éprouva toutes les révolutions spirituelles qui constituent les succès et les revers d'un missionnaire[3169]. Les ariens, irrités de la hardiesse de son entreprise, l'accusèrent de prêcher trois divinités égales et distinctes, et excitèrent le zèle de la populace à s'opposer, par des attroupements et des violences, à l'assemblée irrégulière des hérétiques athanasiens. *Une troupe de mendiants qui avaient perdu tous leurs droits à la commisération, des moines qui ressemblaient à des boucs ou à des satyres et des femmes plus violentes que des Jézabels*, sortirent pêle-mêle de la cathédrale de Sainte-Sophie. Ils enfoncèrent les portes de l'*Anastasie*, et, armés de pierres, de bâtons et de tisons ardents, y firent beaucoup de dégâts qu'ils essayèrent même de porter encore plus loin. Un homme ayant perdu la vie dans cette bagarre, saint Grégoire, appelé le lendemain devant le juge, eût la satisfaction de se regarder comme un confesseur du nom de Jésus-Christ. Débarrassé, dans la suite, de la crainte des ennemis extérieurs, saint Grégoire de Nazianze eut le chagrin de voir son Église naissante déshonorée par des dissensions. Un étranger, qui portait le nom de *Maxime*[3170] et le manteau d'un philosophe cynique, s'insinua dans la confiance de saint Grégoire, abusa de l'opinion favorable qu'il lui avait inspirée, et par de sourdes pratiques avec quelques évêques d'Égypte, il tâcha, au moyen d'une ordination clandestine, de supplanter son protecteur, et d'obtenir le siège épiscopal de Constantinople. Ces mortifications pouvaient bien faire regretter quelquefois au missionnaire de Cappadoce sa solitude obscure et paisible ; mais il oubliait ses peines en voyant augmenter tous les jours l'éclat de sa gloire et le nombre de sa congrégation ; il observait avec satisfaction que la plus grande partie de ceux qui composaient son nombreux auditoire, frappés de son éloquence[3171], se retiraient convaincus de l'irrégularité de leurs pratiques et de leurs principes religieux[3172].

Le baptême et l'édit de Théodose remplirent d'une heureuse confiance les catholiques de Constantinople, et ils attendirent avec impatience l'effet de ses favorables promesses. Leur espoir ne tarda point à se réaliser : dès que l'empereur eut terminé les opérations de la campagne, il fit son entrée publique dans la capitale, à la tête de son

armée victorieuse. Le lendemain de son arrivée, il manda Damophile, et offrit à cet évêque arien la dure alternative de souscrire à la foi de Nicée, ou de céder sur-le-champ à des ecclésiastiques orthodoxes- son palais épiscopal, la cathédrale de Sainte-Sophie et toutes les églises de Constantinople. Le zèle de Damophile, qui, dans un pieux catholique eût été justement applaudi, choisit sans hésiter l'exil et la pauvreté[3173], et aussitôt après son départ on lit la cérémonie de la purification de la ville. Les ariens se plaignirent, avec quelque apparence de raison, de ce qu'une congrégation peu nombreuse s'emparait de cent églises qu'elle ne pouvait pas remplir, tandis que tout le reste des citoyens se trouvait privé de l'exercice public de son culte religieux. Théodose fut inexorable ; mais comme les anges qui protégeaient le parti des catholiques n'étaient visibles qu'aux yeux de la foi, il appuya prudemment ces légions célestes des secours efficaces du glaive temporel, et un corps nombreux de ses gardes occupa l'église de Sainte-Sophie. Si saint Grégoire était susceptible d'orgueil, il doit avoir éprouvé une satisfaction bien vive, lorsque l'empereur le conduisit en triomphe dans les rues, et le plaça respectueusement lui-même sur le trône archiépiscopal de la cathédrale de Constantinople. Mais ce saint, qui n'était point encore dépouillé de toutes les faiblesses de l'humanité, vit avec douleur que son entrée dans le sacré bercail ressemblait plus à celle d'un loup qu'à celle d'un pasteur ; qu'il ne devait la sûreté de sa vie qu'à l'éclat des armes qui l'environnaient, et qu'il était personnellement l'objet des imprécations d'un parti nombreux de sectaires, qui, comme hommes et comme citoyens, ne pouvaient lui paraître méprisables. Les rues, les fenêtres, et jusqu'aux toits des maisons, étaient couverts d'une multitude des deux sexes et de tous les âges. On n'entendait de tous côtés que des cris d'étonnement, de fureur et de désespoir ; enfin, saint Grégoire avoue de bonne foi qu'au jour mémorable de son installation, la capitale de l'Orient offrait le spectacle affreux d'une ville prise d'assaut, par une armée de Barbares[3174]. Environ six semaines après, Théodose annonça la résolution d'expulser de toutes les églises de son royaume les évêques et les ecclésiastiques qui refuseraient de croire, ou du moins de professer la doctrine du concile de Nicée. Il chargea de cette commission Sapor, son lieutenant, qui, armé de tous les pouvoirs que pouvaient lui donner une loi générale et une commission spéciale, et suivi d'un corps de troupes nombreux[3175], conduisit cette révolution ecclésiastique avec tant de sagesse et de modération, que la religion de l'empereur, sans tumulte et sans effusion de sang, se trouva établie dans toutes les provinces de l'Orient. Si on eût laissé subsister les écrits des ariens[3176], nous y trouverions sans doute la relation lamentable de la persécution de l'Eglise sous le règne de l'impie Théodose, et les souffrances de leurs saints confesseurs exciteraient

peut-être la compassion de quelque lecteur impartial. Il y a cependant lieu de présumer que le défaut de résistance offrit peu d'exercice au zélé et à la vengeance, et que dans leur adversité les ariens déployèrent beaucoup moins de fermeté que le parti orthodoxe n'en avait montré sous les règnes de Constance et de Valens. C'est d'ans les mêmes passions sans doute, c'est -de même dans les effets de l'esprit religieux qu'il faut chercher le principe de la conduite et du caractère moral des sectaires des deux partis ; mais on peut découvrir, dans leurs opinions théologiques, une différence importante qui pouvait apporter quelque inégalité dans les degrés de leur foi. Dans l'école et dans l'église, l'un et l'autre reconnaissaient et adoraient la majesté du Christ ; mais comme les hommes sont toujours disposés. à supposer à la Divinité leurs sentiments et leurs passions, il devait paraître plus prudent et plus respectueux d'exagérer que de restreindre les perfections adorables du Fils de Dieu. Le disciple de saint Athanase fondait son orgueil sur une parfaite confiance d'avoir mérité la faveur divine, et celui d'Arius était peut-être tourmenté par la crainte secrète de commettre une offense impardonnable, en retranchant ainsi sur les louanges et les honneurs dus au juge et au Sauveur du monde. Les préceptes de l'arianisme pouvaient satisfaire une imagination froide et contemplative ; mais la doctrine du symbole de Nicée, empreinte d'une foi et d'une dévotion plus vives, devait obtenir la préférence dans un siècle de ferveur religieuse.

L'empereur, persuadé que l'assemblée du clergé orthodoxe serait animée de l'esprit de sagesse et de vérité, convoqua dans sa capitale un synode, composé de cent cinquante prélats, qui, complétèrent, sans beaucoup de difficulté et sans délai, le système théologique précédemment établi par le concile de Nicée. Les disputes violentes du quatrième siècle avaient eu principalement pour objet la nature du Fils de Dieu ; et les différentes opinions adoptées relativement à la seconde personne de la Trinité, s'étaient naturellement étendues par analogie à la troisième [3177]. Cependant les adversaires victorieux de l'arianisme jugèrent à propos d'expliquer le langage équivoque de quelques docteurs, de confirmer la foi des catholiques, et de condamner la doctrine peu goûtée d'une secte de macédoniens, qui, en admettant que le Fils était consubstantiel avec le Père, craignaient s'ils poussaient plus loin la complaisance, qu'on ne les accusât d'avouer l'existence de trois Dieux. Une sentence finale et unanime établit la divinité du Saint-Esprit comme égale à celle des deux autres personnes. Cette doctrine mystérieuse a été reçue de toutes les nations chrétiennes et de toutes leurs églises, et leur respectueuse reconnaissance a placé les évêques assemblés par Théodose au second rang des conciles généraux [3178]. Leur connaissance de la vérité religieuse peut s'être conservée par tradition, ou leur avoir été inspirée

; mais la circonspection de l'histoire ne peut pas accorder un grand degré de confiance à l'autorité personnelle des évêques de Constantinople. Dans un siècle où les ecclésiastiques avaient renoncé scandaleusement à la pureté apostolique, les plus indignes, les plus corrompus étaient les plus assidus à suivre et à troubler les assemblées épiscopales. La fermentation et le conflit de tant d'intérêts opposés, de tant de caractères différents, enflammaient les passions des prélats, et leurs passions principales étaient l'amour de l'or et de la controverse. Parmi les évêques qui applaudissaient alors à la piété orthodoxe de Théodose, il en était un grand nombre dont la prudence flexible avait changé plusieurs fois de symbole et d'opinion ; et dans les différentes révolutions de l'État et de l'Église, la religion du souverain servait toujours de règle à leur obséquieuse conscience. Dès que l'empereur cessait de faire agir son influence, le turbulent synode se livrait aux impulsions de la haine, du ressentiment et de la vengeance. Durant la tenue du concile de Constantinople, la mort de Méléce offrit un moyen facile de terminer le schisme d'Antioche, en permettant à Paulin, son rival, fort âgé, d'occuper paisiblement jusqu'à sa mort le siège épiscopal. La foi et les vertus de Paulin étaient irréprochables ; mais les Églises de l'Occident avaient pris sa défense, et les évêques du synode résolurent de perpétuer la discorde par l'ordination précipitée d'un candidat parjure [3179], plutôt que de déroger à la dignité qu'ils croyaient devoir attribuer à l'Orient, illustré par la naissance et par la mort de Jésus-Christ. Des procédés si irréguliers et si injustes furent désapprouvés par les plus sages du concile ; ils se retirèrent, et la bruyante majorité qui resta maîtresse du champ de bataille, n'a pu être comparée par les contemporains qu'à un assemblage de guêpes ou de pies, à une volée de grues ou à une troupe d'oies [3180].

On serait peut-être tenté de regarder cette peinture des synodes ecclésiastiques comme l'ouvrage partial de quelque païen rempli de malice, ou d'un hérétique endurci ; mais le nom de l'historien véridique qu'à transmis à la postérité cette leçon instructive, imposera silence aux murmures impuissants du fanatisme et de la superstition. Il était la fois l'évêque le plus pieux et le plus éloquent de son siècle, le fléau de l'arianisme et le pilier de la foi orthodoxe. L'Église le révérait comme un saint ; et comme un de ses docteurs. Il tint une place distinguée, dans le concile de Constantinople, où il fit les fonctions de président après la mort de Méléce ; en un mot, c'est saint Grégoire de Nazianze. Le traitement injurieux qu'il éprouva lui-même [3181], loin de nuire à l'authenticité de son témoignage, atteste l'esprit qui dirigeait les délibérations du concile. Tous les suffrages réunis avaient confirmé les droits que l'évêque de Constantinople tirait du choix du peuple et de l'approbation de l'empereur ; mais saint Grégoire devint bientôt la victime de l'envie et de la malveillance. Les évêques de

l'Orient, ses adhérents les plus zélés furent irrités de sa modération relativement aux affaires d'Antioche, et l'abandonnèrent à la faction des Égyptiens, qui disputaient la validité de son élection ; ils se fondaient sur une loi canonique tombée en désuétude, qui défendait à un prélat de passer d'un siège épiscopal dans un autre. Soit orgueil, soit humilité, saint Grégoire ne voulut point soutenir une contestation dans laquelle sa fermeté aurait pu être imputée à l'ambition ou à l'amour des richesses ; il offrit publiquement, non sans quelque sentiment d'indignation, de quitter le gouvernement d'une Église restaurée et presque créée par ses travaux. Le concile accepta sa résignation, et l'empereur lui-même y consentit avec plus de facilité que le prélat ne semblait le prévoir. Au moment où il pouvait espérer de jouir des fruits de sa victoire, le sénateur Nectarius prit possession de son archevêché ; choisi presque par hasard, le nouvel archevêque n'avait guère d'autre recommandation qu'une grande facilité de caractère unie à une figure vénérable. On fut obligé de retarder la cérémonie de sa consécration pour lui administrer d'abord, en grande halte, le sacrement de baptême[3182]. Après cette triste expérience de l'ingratitude des princes et des prélats, saint Grégoire de Nazianze rentra paisiblement dans sa retraite de Cappadoce, où il employa le reste de sa vie, environ huit ans, à des œuvres de poésie et de dévotion. On a décoré son nom du titre de saint la sensibilité de son âme et l'élégance de son génie[3183] le couronnent d'un plus doux éclat.

Théodose ne se contenta point d'anéantir la puissance insolente des ariens, et de venger les injures que le zèle de Constance et de Valens avait fait souffrir aux catholiques. Cet empereur orthodoxe regardait les hérétiques comme également rebelles aux puissances du ciel et à celles de la terre, et supposait ainsi ces deux puissances autorisées à exercer leur juridiction respective sur l'âme et sur le corps, des coupables. Les décrets du concile de Constantinople avaient fixé les préceptes de la foi, et les ecclésiastiques qui dirigeaient la conscience de Théodose, lui suggérèrent des moyens de persécution efficace. Dans l'espace de quinze années, il publia au moins quinze édits rigoureux contre les hérétiques[3184], et principalement contre ceux qui rejetaient la doctrine de la Trinité. Pour leur ôter toute ressource et tout espoir, l'empereur déclara que si on alléguait en leur faveur quelque édit ou quelque mandat, il voulait que les juges les regardassent comme illégaux, obtenus par fraude ou contrefaits. Il détailla les différentes punitions destinées aux ministres, aux assemblées et aux personnes des hérétiques, et le législateur annonça sa colère par la violence de ses expressions. 1° Les prédicateurs hérétiques qui usurpaient audacieusement le titre d'évêques ou de prêtres étaient non seulement privés des privilèges et des émoluments

accordés avec tant de libéralité au clergé orthodoxe ; mais ils encourageaient les peines d'exil et de confiscation, s'ils se hasardaient à prêcher la doctrine ou à pratiquer les cérémonies de leurs sectes maudites. Celui qui recevait, conférait ou même facilitait une ordination hérétique, devait payer une amende de dix livres d'or, environ quatre cents livres sterling. On pouvait raisonnablement espérer que quand il n'y aurait plus de pasteurs, les troupeaux, sans défense, sans instruction et sans culte, rentreraient d'eux-mêmes dans le bercail de l'Église. 2° On étendit avec soin la prohibition des conventicules à toutes les occasions possibles dans lesquelles les hérétiques pourraient tenter de se réunir avec l'intention de célébrer le culte de Dieu ou du Christ selon les principes de leur foi et de leur conscience. Leurs assemblées religieuses publiques ou secrètes, de jour ou de nuit, dans les villes ou dans les campagnes, furent également prosrites par les édits de Théodose ; et le bâtiment ou le terrain qui avait servi à cet usage criminel, était confisqué au profit du domaine impérial. 3° On supposait que l'erreur des hérétiques ne pouvait venir que d'une obstination qui méritait la punition la plus sévère. On fortifia l'anathème de l'Église d'une espèce d'excommunication civile qui les séparait de leurs concitoyens par une tache d'infamie particulière ; et cette marque imprimée sur eux par le suprême magistrat de l'empire, tendait à encourager, où au moins à excuser les insultes d'une populace fanatique. Les sectaires furent successivement exclus de tout emploi honorable ou lucratif ; et Théodose crut faire un acte de justice, quand il ordonna que les eunomiens, par la raison qu'ils distinguaient la nature du Père de celle du Fils, seraient privés du droit de tester et de recevoir aucun don testamentaire. L'hérésie des manichéens parut si criminelle, que la mort du coupable pouvait seule l'expier ; on condamna aussi à une peine capitale les audiens ou *quartodecimans* [3185], dont l'horrible impiété allait jusqu'à déplacer la fête de Pâques, pour la célébrer à une époque différente. Tout Romain avait le droit de se porter publiquement pour accusateur ; mais l'office d'inquisiteur de la foi, dont le nom est si justement abhorré, prit naissance sous le règne de Théodose. Cependant nous croyons pouvoir assurer que les lois pénales furent rarement exécutées à la rigueur, et que le pieux monarque avait moins le dessein de punir que de corriger ou d'effrayer des sujets opiniâtres [3186].

La théorie de la persécution fut établie par Théodose, dont les saints de l'Église ont loué la justice et la pitié ; mais il était réservé à Maxime, son collègue et son rival, d'en exercer la pratique dans toute son étendue, et d'être le premier des empereurs chrétiens qui versèrent, pour des opinions religieuses, le sang de leurs sujets chrétiens. On transféra, par appel du synode de Bordeaux au consistoire impérial de Trèves, la caisse des priscillianistes [3187],

nouvelle secte d'hérétiques qui troublaient la tranquillité des provinces de l'Espagne. La sentence du préfet du prétoire condamna sept personnes à la torture et à la mort. On exécuta d'abord Priscillien[3188], évêque d'Avila en Espagne[3189], également distingué par sa naissance et par sa fortune ; par son éloquence et par son érudition. Deux prêtres et deux diacres accompagnèrent leur maître chéri au supplice, qu'ils regardaient comme un martyr glorieux. Cette scène sanglante finit par le supplice de Latronien, poète célèbre, dont la réputation rivalisait avec celle des anciens, et par celui d'Euchrocia, noble matrone de Bordeaux, et veuve de l'orateur Delphidius[3190]. Deux évêques qui avaient adopté les opinions de Priscillien, furent condamnés au plus triste exil, dans des terres éloignées[3191]. On montra quelque indulgence pour des coupables moins illustres, et qui l'avaient méritée par un rompt repentir. Si l'on pouvait ajouter foi aux aveux arrachés par la terreur et par les tourments, aux accusations vagues de la calomnie, adoptées par la crédulité, on demeurerait convaincu que l'hérésie des priscillianistes réunissait toutes les abominations de la magie, de la débauche et de l'impiété[3192]. Priscillien, qui avait couru le monde, accompagné de ses sœurs spirituelles, fut accusé de prêcher entièrement nu au milieu de sa congrégation ; et d'autres ajoutaient qu'il avait détruit, par des moyens odieux et punissables, les fruits de son commerce criminel avec la fille d'Euchrocia. Mais un examen approfondi, ou plutôt imparfait, prouvera que si les priscillianistes violèrent les lois de la nature, ce ne fut pas par la licence, mais par l'austérité de leur vie. Ils condamnaient absolument l'intimité du lit nuptial, et il en résultait des séparations indiscrètes, qui troublaient la paix des familles. Ils ordonnaient ou recommandaient l'abstinence totale de la chair des animaux, et leurs prières continuelles, leurs jeûnes et leurs vigiles composaient une règle de dévotion pure et sévère. Ils avaient puisé dans le système des gnostiques et des manichéens leurs opinions relativement à la personne du fils de Dieu et à la nature de l'âme. Cette vaine philosophie transportée d'Égypte en Espagne, ne convenait guère aux esprits des Occidentaux, moins subtils que ceux de l'Orient. Les disciples obscurs de Priscillien souffrirent, languirent et disparurent insensiblement. Le peuple et le clergé rejetèrent ses préceptes ; mais sa mort entraîna une longue et violente controverse. Les uns applaudissaient à l'équité de sa sentence, et les autres la regardaient comme une injustice tyrannique. C'est avec plaisir que nous remarquerons l'humanité, peut-être peu conséquente, de saint Ambroise, évêque de Milan[3193], et de saint Martin, évêque de Tours[3194], deux saints des plus illustres de l'Église, qui en cette occasion défendirent la cause de la tolérance. Es eurent pitié des malheureux exécutés à Trèves, et refusèrent toute relation avec les

évêques qui les avaient condamnés. Si saint Martin s'écarta ensuite de cette résolution généreuse, ses motifs étaient louables, et sa pénitence fut exemplaire. Les évêques de Tours et de Milan prononçaient sans hésiter la damnation éternelle des hérétiques ; mais le spectacle sanglant de leur mort temporelle faisait horreur à ces respectables prélats ; les préceptes de la théologie n'effaçaient pas de leur âme les sentiments de la nature, et l'irrégularité scandaleuse des procédures faites contre Priscillien et ses adhérents échauffa encore leur humanité. Les ministres civils et ecclésiastiques avaient exercé leur autorité lors des limites de leur juridiction. Le juge séculier reput un appel, et prononça une sentence définitive, qui, en matière de foi, appartient à la justice ecclésiastique[3195], et les évêques se déshonorèrent en se portant pour accusateurs, dans une poursuite criminelle. La cruauté d'Ithacius, qui sollicita la mort des hérétiques et fut témoin de leurs tortures, enflamma le public d'indignation, et les vices de cet évêque corrompu servirent de preuve à la bassesse de ses motifs. Depuis la mort de Priscillien, l'exercice de la persécution a pris une forme plus régulière dans le *Saint-Office*, qui distribue aux justices ecclésiastique et séculière leurs différentes fonctions. Le prêtre livre sa victime au magistrat, le magistrat la remet à l'exécuteur, et la sentence inexorable de l'Église, atteste le crime spirituel du coupable, est énoncée en termes qui semblent n'exprimer que la pitié et l'intercession.

Parmi les ecclésiastiques qui ont illustré le règne de Théodose, saint Grégoire de Nazianze se distingua par ses talents pour la chaire : le don des miracles ajouta, dans l'opinion des hommes, un grand éclat aux vertus monastiques de saint Martin de Tours[3196] ; mais la vigueur et l'habileté de l'intrépide saint Ambroise lui obtinrent, à juste titre, le premier rang parmi les évêques[3197]. Il descendait d'une noble famille romaine : son père avait occupé le poste distingué de préfet du prétoire de la Gaule ; le fils après avoir reçu une éducation brillante parvint, par les gradations ordinaires des honneurs civils au rang de consulaire de la Ligurie, dans laquelle se trouvait enclavée la résidence de Milan. Saint Ambroise, âgé de trente-quatre ans, n'avait point encore reçu le sacrement du baptême, lorsqu'à sa grande surprise et à celle du public, de gouverneur d'une province, il se trouva transformé en archevêque. Sans cabale et sans intrigue, à ce que l'histoire rapporte, le public le nomma d'une voix unanime à l'épiscopat. L'accord et la persévérance des acclamations passa pour une impulsion surnaturelle, et le magistrat fut contraint, malgré sa répugnance, d'accepter des fonctions spirituelles auxquelles les habitudes et les occupations de sa vie passée le rendaient tout à fait étranger ; mais la vigoureuse activité de son génie le rendit bientôt propre à exercer, avec zèle et prudence, les devoirs de la juridiction

ecclésiastique ; en même temps qu'il renonçait avec joie aux brillantes et vaines décorations de la grandeur temporelle, il daignait, pour l'avantage de l'Église, diriger la conscience des empereurs, et surveiller l'administration de l'empire. Gratien l'aimait et le révérait comme son père, et ce fut pour l'instruction de ce jeune prince que saint Ambroise composa avec tant de soin son *Traité sur la foi de la Trinité*. Après sa mort tragique, et au moment où l'impératrice Justine tremblait pour sa propre sûreté et pour celle de son fils Valentinien, elle chargea l'archevêque de Milan de deux ambassades successives à la cour de Trèves. Il déploya une intelligence et une fermeté égales dans ses fonctions politiques et ecclésiastiques, et contribua peut-être, par son éloquence et par son autorité, à suspendre les desseins ambitieux de Maxime, et à conserver la paix de l'Italie [3198]. Saint Ambroise avait dévoué sa vie et ses talents au service de l'Église. Plein de mépris pour les richesses, il avait abandonné son patrimoine particulier, et il vendit sans hésiter l'argenterie sacrée pour le rachat des captifs. Le peuple et le clergé de Milan chérissaient leur archevêque, qui, jouissait de l'estime de ses faibles souverains sans solliciter leur faveur et sans redouter leur disgrâce.

Le gouvernement de l'Italie et la tutelle du jeune prince échurent naturellement à la princesse Justine, sa mère, également distinguée par son courage et par sa beauté, mais qui, au milieu d'un peuple orthodoxe, suivait malheureusement la doctrine hérétique d'Arius qu'elle tâchait d'inculquer à son fils. Justine, persuadée qu'un empereur romain avait le droit d'obtenir dans ses propres États l'exercice public de sa religion, crut faire à saint Ambroise une proposition raisonnable et modérée en lui demandant la jouissance d'une seule église, soit dans la ville, soit dans les faubourgs de Milan ; mais le pieux archevêque se conduisait par des principes différents [3199]. Il reconnaissait que les palais de la terre appartiennent au souverain ; mais il considérait les églises comme le sanctuaire de Dieu, dont il prétendait, comme le successeur des apôtres, être le seul ministre dans toute l'étendue de son diocèse. Les vrais croyants devaient jouir exclusivement des privilèges temporels aussi bien que spirituels du christianisme, et le prélat regardait ses opinions théologiques comme la règle essentielle et invariable de l'orthodoxie et de la vérité. Il refusa toute conférence où négociation avec les disciples de Satan, et déclara, avec une fermeté modeste, qu'il souffrirait plutôt le martyre que de consentir à un sacrilège. Justine, offensée d'un refus qu'elle regardait comme un acte d'insolence et de rébellion, résolut imprudemment d'avoir recours à l'autorité impériale. Elle manda l'archevêque dans son conseil quelques jours avant la fête de Pâques, pendant laquelle elle désirait faire publiquement ses dévotions. Saint Ambroise obéit avec tout le respect

d'un sujet fidèle ; mais le peuple l'avait suivi sans son aveu, et se pressait impétueusement autour des portes du palais. La frayeur saisit les ministres de Valentinien ; au lieu d'une sentence d'exil contre l'archevêque, ils le supplièrent d'interposer son autorité pour protéger le souverain et rendre la tranquillité à la capitale. Mais les promesses que l'on fit à saint Ambroise, et qu'il communiqua aux citoyens, furent bientôt violées par une cour perfide, et tous les désordres du fanatisme régnèrent dans la capitale durant les six jours solennels que la piété chrétienne a destinés aux cérémonies de la dévotion. Les officiers du palais préparèrent d'abord la *basilique* Porcienne, et ensuite la nouvelle *basilique* pour la réception de l'empereur et de la princesse sa mère, et y arrangèrent, à la manière accoutumée, le dais brillant et tous les ornements du trône impérial ; mais il fallut les faire accompagner d'une forte garde militaire, pour éviter les insultes de la populace. Les ecclésiastiques ariens qui hasardaient de paraître dans les rues couraient risque de la vie, et saint Ambroise eut le mérite et la gloire de sauver ses ennemis personnels des mains d'une multitude en fureur.

Mais tandis qu'il tâchait de s'opposer à ces effets du zélé religieux, la véhémence pathétique de ses sermons continuait à enflammer les dispositions violentes et séditieuses du peuple de Milan. Il appliquait indécemment à la cause de l'empereur des comparaisons tirées du caractère d'Ève, de la femme de Job, de Jézabel et d'Hérodiad ; et il assimilait la demande d'une église pour les ariens aux plus cruelles persécutions que les chrétiens eussent endurées sous le règne du paganisme. Les mesures de la cour ne servirent qu'à faire connaître toute l'étendue du mal. On imposa une amende de deux cents livres d'or sur les communautés des marchands et des manufacturiers ; on ordonna, au nom de l'empereur, à tous les officiers et aux suppôts inférieurs de la justice, de rester renfermés dans leurs maisons jusqu'à la fin des troubles de la capitale ; et les ministres de Valentinien eurent l'imprudence d'avouer publiquement que les citoyens les plus respectables de Milan étaient attachés au parti de l'archevêque. On le sollicita une seconde fois de rendre la paix à son pays, en se soumettant, tandis qu'il le pouvait encore, aux volontés de son souverain : saint Ambroise fit sa réponse en termes humbles et respectueux, mais qu'on pouvait regarder comme une déclaration de guerre civile. Elle portait : *Que l'empereur pouvait disposer de son sort et de sa vie ; mais qu'il ne trahirait jamais l'Église de Jésus-Christ ; qu'il ne dégraderait point la dignité du caractère épiscopal ; que, pour cette cause, il était prêt à souffrir tous les supplices que la malice du démon pourrait accumuler sur lui, et qu'il ne désirait que de mourir en présence de son fidèle troupeau et sur les marches des autels ; qu'il n'avait pas contribué à exciter la fureur du peuple, mais que Dieu seul pouvait l'apaiser. Il pria*

l'Être suprême de détourner les scènes de sang et de confusion qui paraissaient près de commencer, et de ne pas le laisser survivre à la destruction d'une ville florissante, qui entraînerait peut-être la désolation de toute l'Italie [3200]. L'opiniâtre bigoterie de Justine aurait hasardé l'empire de son fils, si, dans cette contestation avec l'Église et le peuple de Milan, elle avait pu compter sur l'obéissance active des troupes du palais. Un corps considérable de Goths s'était mis en marche pour s'emparer de la *basilique* qui faisait l'objet de la dispute, et on pouvait présumer que des étrangers mercenaires, qui réunissaient des mœurs barbares et des principes ariens, exécuteraient sans scrupule les ordres les plus sanguinaires. L'archevêque les attendait à la porte de l'église, et, fulminant contre eux une sentence d'excommunication, il leur demanda, du ton d'un père et d'un maître, si c'était pour envahir la maison de Dieu qu'ils avaient imploré des Romains asile et protection. Les Barbares s'arrêtèrent incertains ; un délai de quelques heures fut employé à des négociations plus efficaces ; et dans cet intervalle, les plus sages conseillers de l'impératrice la déterminèrent à laisser aux catholiques de Milan la paisible possession de toutes leurs églises, et à dissimuler ses projets de vengeance en attendant des circonstances plus favorables. La mère de Valentinien ne pardonna jamais ce triomphe à saint Ambroise, et le jeune empereur se plaignit, en termes violents, de la lâcheté de ses serviteurs, qui lui faisait subir le joug honteux d'un prêtre insolent.

Les lois de l'empire, dont quelques-unes étaient souscrites par Valentinien, condamnaient l'hérésie arienne, et semblaient excuser la résistance des catholiques : à la sollicitation de Justine, on publia un édit de tolérance dans toutes les provinces qui dépendaient de la cour de Milan ; ceux qui suivaient la foi du concile de Rimini obtinrent l'exercice public de leur religion [3201], et l'empereur déclara que tous ceux qui enfreindraient ce règlement salutaire seraient punis de mort, comme perturbateurs du repos public. D'après le caractère de l'archevêque de Milan et la liberté de ses expressions, on peut soupçonner que sa conduite ne tarda pas à fournir aux ministres ariens, qui l'épiaient, un motif réel ou un prétexte spécieux de l'accuser de désobéissance à une loi qu'il a étrangement représentée comme une loi de sang, et une tyrannie. Le conseil de Valentinien prononça contre saint Ambroise une sentence d'exil également honorable et modérée, qui, en lui enjoignant de quitter sans délai la ville de Milan, lui permettait de choisir le lieu de sa retraite, et de régler le nombre de ses compagnons, mais le danger de l'Église fit oublier au prélat les maximes des saints qui ont prêché et pratiqué l'obéissance passive au souverain ; il refusa hardiment d'obéir, et son peuple fidèle applaudit unanimement à son refus [3202]. Les citoyens gardèrent tour à tour leur archevêque ; ils barricadèrent fortement les

portes de la cathédrale et du palais épiscopal ; et les troupes impériales, qui bloquaient cette forteresse imprenable, n'osèrent en risquer l'attaque. La multitude de pauvres que faisait subsister la libéralité de saint Ambroise, saisit avec ardeur une si belle occasion de signaler son zèle et sa reconnaissance, et pour que la patience de ses partisans ne s'épuisât pas par la longueur et la monotonie des vigiles ; il introduisit dans l'église de Milan l'usage de psalmodier régulièrement et à haute voix. Tandis que l'archevêque soutenait ce dangereux combat, un songe l'avertit de faire creuser la terre dans l'endroit où l'on avait enterré depuis plus de trois siècles les restes des deux martyrs saint Gervais et saint Protas [3203]. Immédiatement sous le pavé de l'église, on trouva deux corps entiers, dont les têtes étaient séparées, et qui versèrent beaucoup de sang [3204]. Ces saintes reliques furent présentées en grande pompe à la vénération du peuple, et toutes les circonstances de cette heureuse découverte vinrent à l'appui du projet de saint Ambroise. On supposa que les os des martyrs, leur sang, et même leurs vêtements, étaient doués d'une vertu salutaire, et qu'ils communiquaient leur influence surnaturelle aux objets les plus éloignés, sans rien perdre de leur efficacité. La cure extraordinaire d'un aveugle [3205], et les aveux forcés de plusieurs possédés parurent autant de preuves en faveur de la doctrine et de la sainteté de l'archevêque ; ces miracles sont attestés par saint Ambroise lui-même, par Paulin, son secrétaire, et par son disciple le célèbre saint Augustin, qui professait alors la rhétorique à Milan. La philosophie de notre siècle approuvera peut-être l'incrédulité de Justine et de la cour arienne, qui tournaient en dérision ces comédies, représentées par les intrigues et aux dépens de l'archevêque [3206]. Quoi qu'il en soit, leur effet sur l'imagination du peuple n'en fut pas moins rapide et irrésistible ; et le faible souverain de l'Italie ne se trouva pas en état de soutenir sa querelle contre le favori du ciel. Les puissances de la terre se réunirent en sa faveur. Le conseil désintéressé de Théodose fut dicté par la dévotion et par l'amitié, et l'usurpateur de la Gaule cacha, sous le masque du zèle religieux, les projets hostiles que lui inspirait son ambition [3207].

Maxime aurait pu régner en paix jusqu'à la fin de sa vie s'il se fût contenté de la possession des trois vastes contrées qui composent, aujourd'hui les trois plus florissant royaumes de l'Europe. Mais cet avide usurpateur dévoré d'une basse ambition que n'ennoblissaient ni l'amour de la gloire ni l'amour de la guerre, ne regardait sa puissance actuelle que comme l'instrument de sa grandeur future ; et ses premiers succès entraînèrent rapidement sa destruction. Les trésors qu'il arrachait à la Gaule, à l'Espagne et à la Grande-Bretagne opprimées [3208], lui servirent à lever et à entretenir une nombreuse armée de Barbares, tirés des plus belliqueuses nations de l'Allemagne,

et avec laquelle il se préparait à envahir l'Italie et à dépouiller un prince encore enfant, dont le gouvernement était détesté et méprisé par ses sujets catholiques : mais Maxime, ayant à cœur de s'emparer sans résistance du passage des Alpes, reçut avec la plus perfide, bienveillance Domninus de Syrie, ambassadeur de Valentinien, et pressa celui-ci d'accepter le secours d'un corps considérable de troupes pour le servir dans la guerre de Pannonie. La pénétration de saint Ambroise avait découvert le piège à travers les protestations d'amitié[3209] ; mais le Syrien Domninus se laissa tromper ou corrompre par les libéralités de la cour de Trèves ; et le conseil de Milan rejeta obstinément le soupçon du danger avec une confiance aveugle qui était moins l'effet du courage que celui de la peur. L'ambassadeur dirigea la marche des auxiliaires, et on les admit sans méfiance dans les forteresses des Alpes ; mais le perfide Maxime les suivit précipitamment, et sans bruit, avec le reste de son armée. Comme il avait soigneusement intercepté tous les avis qu'on aurait pu avoir sur ses mouvements, la réverbération du soleil réfléchi par les armes, et la poussière qu'élevait la cavalerie, furent la première annonce que l'on reçut de l'arrivée d'un ennemi aux portes de Milan. Dans cette extrémité, Justine et son fils ne pouvaient que regretter leur imprudence et accuser la perfidie de Maxime ; mais ils n'avaient ni le temps, ni la force, ni le courage nécessaires pour résister à une armée de Germains, soit en rase campagne, soit dans les murs d'une grande ville remplie de sujets mécontents ; la fuite était leur seule ressource, et Aquilée leur seul refuge. Maxime ne daignait plus dissimuler la perversité de son caractère, et le frère de Gratien pouvait attendre de son assassin le même sort que lui. Maxime entra dans Milan en triomphe ; et quoique le sage archevêque de Milan évitât le crime et le danger de communiquer avec l'usurpateur, en refusant toute relation avec lui, il contribua peut-être indirectement au succès de ses armes, en prêchant aux citoyens le devoir de la résignation plutôt que celui de la résistance[3210]. L'infortunée Justine arriva sans accident à Aquilée ; mais les fortifications ne lui parurent pas capables de la rassurer. Elle craignit un siège, et résolut d'aller implorer la protection du grand Théodose, dont on célébrait la puissance et les vertus dans toutes les provinces de l'Occident. Elle fit approvisionner en secret un vaisseau pour transporter la famille impériale, s'embarqua précipitamment dans un petit port de la province des Vénètes ou de l'Istrie, traversa toute l'étendue de la mer Adriatique et de la mer d'Ionie, doubla le promontoire du Péloponnèse, et, après une longue mais heureuse navigation, se trouva enfin en sûreté dans le port de Thessalonique. Tous les sujets de Valentinien abandonnèrent le parti à un prince dont l'abdication les dispensait de la fidélité ; et sans la résistance d'Émone, petite ville sur les confins de l'Italie qui

essaya d'arrêter le cours de ces victoires si peu glorieuses Maxime aurait conquis tout l'empire d'Occident sans tirer l'épée.

Au lieu d'inviter ses augustes hôtes à venir le joindre à Constantinople, Théodose fixa, par quelques motifs secrets, leur résidence à Thessalonique. Ce ne fut ni par mépris ni par indifférence, puisqu'il se hâta de les y aller trouver, suivi de la plus grande partie de sa cour et du sénat. Après les avoir tendrement assurés de son intérêt et de son attachement, le pieux Théodose avertit, avec douceur, l'impératrice que le crime d'hérésie était quelque fois puni dans ce monde aussi bien que dans l'autre, et qu'en consentant à adopter publiquement la foi de Nicée, elle faciliterait, la restauration de son fils, en se ménageant ainsi l'approbation de la terre et du ciel. L'empereur, remit à son conseil le choix important de la paix ou de la guerre. La justice et l'honneur criaient maintenant bien plus haut encore que dans le temps de la mort de Gratien. Le persécuteur de cette famille impériale, à laquelle Théodose devait son élévation, venait d'ajouter de nouvelles injures à celles qui avaient déjà été souffertes. On ne pouvait plus compter sur ses serments ni sur des traités pour contenir l'ambition sans frein de l'usurpateur, et en tardant à employer des moyens vigoureux et décisifs, loin de conserver la paix, on pouvait exposer l'Orient au danger d'une invasion. Les Barbares qui avaient passé le Danube, convertis depuis peu en soldats et en citoyens, conservaient encore une partie de leur férocité nationale ; la guerre, en exerçant leur valeur, avait encore l'avantage d'en diminuer le nombre, et de soulager, les provinces qu'ils accablaient. Malgré tous ces raisonnements, approuvés par la majorité du conseil, Théodose hésitait encore à prendre les armes pour une cause qui ne pouvait plus admettre de réconciliation, et sa grande âme pouvait sans honte éprouver de l'inquiétude pour les peuples épuisés et pour la sûreté de ses propres enfants. Tandis que le doute d'un seul- homme suspendait le destin de l'empire, les charmes de la princesse Galla plaidaient en faveur de son frère Valentinien[3211]. Théodose se sentit ému des larmes de la beauté, et son cœur ne put se défendre des charmes de la jeunesse et de l'innocence. L'impératrice. Justine sut profiter habilement de sa passion, et la célébration de son mariage fut le gage et le signal de la guerre civile. Les critiques insensibles, qui regardent la faiblesse de l'amour comme une tache indélébile pour la mémoire d'un grand homme, et surtout d'un empereur orthodoxe, rejettent en cette occasion l'autorité suspecte de Zozime. Pour moi, j'avoue naïvement que je me plais à trouver et même à chercher dans les sanglantes révolutions de ce monde quelques traces des sentiments moins funestes et plus doux de la vie domestique. Dans la foule des conquérants ambitieux et sanguinaires, je distingue avec satisfaction le héros sensible qui reçoit ses armes des

maines de l'amour. On s'assura par un traité, de l'alliance du roi de Perse. Les Barbares belliqueux qui environnaient l'empire consentirent à respecter les frontières ou à suivre les drapeaux d'un monarque actif et généreux ; et les préparatifs de guerre se firent avec ardeur, tant sur mer que sur terre, dans les États de Théodose, depuis l'Euphrate jusqu'à la mer Adriatique. L'habileté des dispositions si2hiblait'multilaliéi les forces de l'Orient, et partageait l'attention de Maxime. Il avait lieu de craindre qu'un corps de troupes choisies et commandées par l'intrépide Arbogaste, ne dirigeât sa marche le long du Danube, et ne pénétrât à travers la Rhétie dans le cœur de la Gaule. On équipa une flotte puissante dans les ports de la Grèce et de l'Épire ; le dessein apparent était de conduire Valentinien et sa mère en Italie, dès qu'une victoire navale aurait ouvert le passage, de les mener sans délai à Rome, et de les mettre en possession du siège principal de l'empire et de la religion. Dans le même temps, Théodose lui même, à la tête d'une armée courageuse et bien disciplinée, s'avancait à la rencontre de son indigne rival, qui, après le siège d'Émone, avait assis son camp dans les environs de Siscie, ville de Pannonie, fortement défendue par le cours large et rapide de la Save.

Les vétérans, qui se rappelaient encore la longue résistance et les ressources successives du tyran Magnence, se préparaient sans doute aux travaux de deux. ou trois campagnes sanglantes ; mais l'expédition entreprise contre celui qui avait usurpé comme lui le trône de l'Occident ne dura que deux mois[3212], et ne leur fit pas parcourir plus de deux cents milles. Le génie de l'empereur d'Orient devait naturellement prévaloir contre le faible Maxime, qui ne montra, dans cette crise fatale, ni courage personnel, ni talents militaires. L'avantage d'une cavalerie nombreuse et agile seconda puissamment l'habileté de Théodose. Les Huns, les Alains, et les Goths à leur exemple, formèrent des escadrons d'archers qui combattaient à cheval, et étonnaient la fermeté des Gaulois et des Germains par la rapidité des évolutions d'une guerre de Tartares. Après une longue marche, et dans la plus forte chaleur de l'été, ils s'élancèrent, sur leurs chevaux couverts d'écume, dans les eaux de la Save, passèrent la rivière à la nage en présence de l'ennemi, chargèrent les troupes qui défendaient la rive opposée, et les mirent en fuite. Marcellinus, frère de l'usurpateur, accourût à leur secours avec des cohortes choisies, qu'on regardait comme l'espoir et la ressource de l'armée. Le combat, interrompu par l'approche de la nuit, recommença le lendemain matin ; et après une défense opiniâtre, le reste des plus braves soldats de Maxime posa les armes aux pieds de l'empereur. Sans perdre le temps à écouter les acclamations des fidèles habitants d'Émone, Théodose continua sa marche pour terminer la guerre par la mort ou la prise de l'usurpateur, qui fuyait devant lui avec toute l'agilité de la crainte. Du

sommet des Alpes Juliennes, il descendit si rapidement dans les plaines d'Italie, qu'il arriva le même jour à Aquilée ; et Maxime, environné de toutes parts, eut à peine le temps d'en fermer les portes : mais elles ne pouvaient résister longtemps aux efforts d'un ennemi victorieux ; l'indifférence, le mécontentement et le désespoir du peuple et des soldats, hâtèrent la chute du misérable Maxime. Arraché violemment de son trône, et dépouillé des ornements impériaux, de la robe, du diadème et des sandales de pourpre, il fut traîné dans le camp de Théodose, environ à trois milles d'Aquilée, Loin d'insulter à son infortune, l'empereur parut touché de compassion, et disposé à quelque indulgence, pour un homme qui n'avait jamais été son ennemi personnel, et qui ne lui inspirait que du mépris. Les malheurs auxquels nous sommes exposés excitent plus aisément notre sensibilité, et ce n'était pas sans de profondes et sérieuses réflexions que le vainqueur pouvait voir son orgueilleux compétiteur maintenant prosterna devant lui. Mais la mort de Gratien, et le respect pour la justice, bannirent bientôt la faible impression d'une pitié involontaire. Théodose abandonna Maxime au pieux ressentiment des soldats qui l'emmenèrent de sa présence et lui tranchèrent la tête. La nouvelle de sa victoire fut reçue partout avec une joie sincère ou habilement feinte. Victor, fils de l'usurpateur, que son père avait décoré du titre d'Auguste, périt par l'ordre, et peut-être de la main de l'audacieux Arbogaste ; et toutes les dispositions militaires de Théodose furent couronnées du succès. Dès qu'il eut ainsi terminé une guerre civile moins sanglante et moins difficile qu'il n'avait dû s'y attendre, l'empereur de l'Orient s'occupa, durant plusieurs mois de résidence à Milan, de rétablir l'ordre dans les provinces ; et au commencement du printemps, il fit, à l'exemple de Constantin et de Constance [3213], son entrée triomphale dans l'ancienne capitale de l'empire.

L'orateur qui peut sans danger garder le silence, peut aussi louer sans peine et sans résistance [3214]. La postérité avouera sans doute que le caractère de Théodose [3215] offrait le sujet abondant d'un juste panégyrique. La sagesse de ses lois et le succès de ses armes faisaient respecter son administration de ses sujets et de ses ennemis. Il aimait et pratiquait les vertus de la vie domestique, qui habitent rarement dans les palais des rois. Théodose était sobre et chaste, à table, il jouissait sans excès des plaisirs du repas et de la conversation, et sa passion pour les femmes ne l'emporta jamais à des affections illégitimes. Décoré des titres fastueux de la grandeur impériale, il aimait encore à mériter les tendres noms d'époux fidèle et de père indulgent. Sa tendre estime donna près de lui à son oncle le rang d'un second père. Théodose reçut comme ses propres enfants, ceux de son frère et de sa sœur, et ses soins s'étendirent à ses parents les plus éloignés. C'était dans le nombre de ceux qu'il avait vus sans masque

avant son élévation, qu'il choisissait ses amis particuliers ; le sentiment d'un mérite supérieur le rendait capable de mépriser les distinctions accidentelle de la pourpre, et du diadème, et sa conduite, lorsqu'il fut monté sur le trône, prouva qu'il savait oublier les injures, pour ne se souvenir que des bienfaits. Il avait l'attention obligeante de conformer le ton léger ou sérieux de sa conversation à l'âge, au rang ou au caractère de ceux de ses sujets qu'il admettait dans sa société, et l'affabilité de ses manières était la peinture naïve de son âme. Théodose respectait la simplicité des hommes bons et vertueux ; et l'habileté dans tous les genres : tous les talents, pourvu qu'ils fussent utiles ou seulement innocents, étaient sûrs d'éprouver sa judicieuse libéralité. En exceptant les hérétiques, qu'il persécuta avec une haine implacable, on peut dire que sa bienveillance n'avait de bornes que celles du genre humain. Le gouvernement d'un grand empire suffit sans doute pour occuper le temps et tous les talents d'un mortel : cependant ce prince actif, sans aspirer à la réputation d'un savant, réservait toujours quelques moments de son loisir à une lecture instructive ; l'histoire, où il allait puiser de quoi augmenter son expérience, était son étude favorite. Les annales de Rome lui présentaient, dans la longue révolution de onze siècles, des tableaux variés et frappants de la fortune et de la vie des hommes ; et on avait particulièrement remarqué que les cruautés de Cinna, de Marius ou de Sylla, qui arrachaient une exclamation d'horreur pour ces fléaux des hommes et de la liberté. Son opinion impartiale sur les événements passés servait de règle à sa conduite, et il eut le rare mérite d'étendre ses vertus en proportion de sa fortune. Le moment de la prospérité était pour lui celui de la modération. Il fit admirer plus que jamais sa clémence après le danger et le succès de la guerre civile. Dans la première chaleur de la victoire, on avait massacré les Maures qui composaient la garde de l'usurpateur, et livré au glaive de la justice quelques-uns des criminels les plus marquants de son parti ; mais l'empereur se montra plus empressé de sauver les innocents que de punir les coupables. Les infortunés citoyens de l'Occident, qui se seraient crus trop heureux d'obtenir la restitution de leurs terres, reçurent avec étonnement une somme d'argent équivalente à leurs pertes, et le vainqueur pourvut libéralement à l'entretien de la mère et à l'éducation des filles de Maxime[3216]. Un caractère si accompli excuserait presque l'extravagante supposition de l'orateur Pacatus, qui affirme avec enthousiasme que si Brutus l'ancien revenait à sur la terre, ce sévère républicain abjurerait aux pieds de Théodose la haine de la royauté, et avouerait ingénument qu'un tel prince est le plus fidèle soutien du bonheur et de la dignité du peuple romain [3217].

Cependant l'œil perçant, du fondateur de la république aurait aperçu sans doute deux défauts essentiels et capables de détruire son

goût récent pour le despotisme. L'indolence de Théodose affaiblissait souvent l'activité[3218] de ses vertus, et il se livrait quelquefois à l'impétuosité de sa colère[3219]. Dans la poursuite d'un objet important, son courage devenait capable des plus grands efforts ; mais après la réussite d'une entreprise, après la crise d'un danger, le héros retombait dans un repos sans gloire ; et, oubliant que le temps d'un prince appartient à ses sujets, il se livrait aux plaisirs innocents mais frivoles d'une cour fastueuse. Théodose était naturellement impatient et colère ; et dans un rang où personne ne pouvait lui résister, où peu d'hommes osaient lui faire des représentations, le monarque sensible craignait également le danger de ses faiblesses et celui de sa puissance. Il travaillait sans cesse à vaincre ou, du moins, à modérer l'impétuosité de ses passions ; et le succès de ses efforts augmentait le mérite de sa clémence. Mais la vertu pénible qu'exige toujours un combat n'est pas toujours sûre de la victoire ; le règne d'un prince sage et clément fut souillé par un acte de cruauté qu'on attendrait à peine d'un Néron, où d'un Domitien, et par un étrange contraste ; l'historien de Théodose, dans le cours seulement de trois années, rapporte et le pardon généreux que ce prince accorda aux citoyens d'Antioche, et le massacre inhumain des habitants de Thessalonique.

L'esprit inquiet du peuple d'Antioche ne lui permettait jamais de se trouver content de sa propre situation, ni du caractère et du gouvernement de ses souverains. Les sujets ariens de Théodose déploraient la perte de leurs églises ; trois évêques rivaux se disputèrent le siège d'Antioche, et la sentence qui décida de leurs prétentions excita les murmures des deux congrégations qui succombaient. Les besoins de la guerre contre les Goths, et la dépense inévitable qu'entraîna le traité de paix, avaient obligé l'empereur à augmenter les impôts ; et les provinces d'Asie qui n'avaient point souffert des malheurs de l'Europe, contribuaient avec répugnance à les soulager. La dixième année de son règne approchait, et la fête d'usage à cette époque était plus agréable aux soldats qui recevaient une gratification considérable, qu'aux citoyens dont les dons volontaires avaient été convertis depuis longtemps en taxes extraordinaires. Les édits bursaux troublèrent le repos et les plaisirs de la ville d'Antioche ; le tribunal du magistrat fut assiégé par une foule suppliante qui sollicitait en termes pathétiques, et d'abord respectueux, la réformation des abus. L'arrogance des commissaires qui traitaient les plaintes de résistance criminelle enflamma peu à peu la colère du peuple ; sa disposition satirique se tourna bientôt en violentes et claquantes invectives, qui, d'abord lancées contre les ministres subordonnés du gouvernement, s'élevèrent insensiblement jusqu'à l'empereur lui-même ; la fureur de la multitude, animée par une faible résistance se déchargea sur les images de la famille impériale qu'on

avait exposées à la vénération publique sur les plus belles places de la ville. Les statues de Théodose, celles de son père, de Flaccilla son épouse et de ses deux fils Arcadius et Honorius, furent abattues, mises en pièces, ou traînées ignominieusement dans les rues, et les outrages que la multitude endigua aux images de la majesté impériale, manifestèrent assez quels étaient ses vœux coupables et sacrilèges. L'arrivée d'un corps d'archers fit cesser presque sur-le-champ le tumulte, et les habitants d'Antioche eurent le temps de réfléchir sur l'énormité de leur faute et sur le danger du châtement [3220].

Le gouverneur de la province rendit à la cour, comme il y était obligé par les devoirs de sa place, un compte exact de toutes les circonstances de l'émeute ; et de leur côté, pour porter à la cour l'aveu de leur crime et l'assurance de leur repentir, les citoyens tremblants se confièrent au zèle de Flavien, leur évêque, et à l'éloquence d'Hilaire, l'ami et probablement le disciple de Libanius, dont le génie, dans cette triste circonstance, ne fut pas inutile à sa patrie [3221]. Une distance de huit cents milles séparait Antioche de Constantinople ; et, malgré la diligence des postes impériales, ce fut déjà pour la ville coupable une punition sévère que le long effroi qui précéda les réponses. La moindre rumeur excitait la crainte ou l'espérance des citoyens d'Antioche. Ils entendaient avec frayeur annoncer que l'empereur, violemment irrité des insultes faites à ses statues, et plus encore des indignités commises sur celles de son épouse bien-aimée, avait résolu de raser la ville et de massacrer, sans distinction d'âge ou de sexe, tous les habitants [3222], dont une partie chercha un refuge dans les montagnes de Syrie et dans le désert voisin.

Enfin, après vingt-quatre jours d'attente et d'inquiétude, le général Hellebicus et Cesarius, maître des offices, prononcèrent les ordres de l'empereur et la sentence d'Antioche. Cette orgueilleuse capitale fût dégradée de son rang et perdit le nom et les droits de cité. On dépouilla la métropole de l'Orient de ses terres, de ses privilèges et de ses revenus, et on l'assujettit, sous la dénomination humiliante de village, à la juridiction de Laodicée [3223] ; on ferma les bains, le cirque et les théâtres ; et pour la priver en même temps des plaisirs et de l'abondance, Théodose enjoignit sévèrement de supprimer à l'avenir toute distribution de grains. Ses délégués procédèrent ensuite aux informations contre les particuliers qui avaient détruit les statues, et contre ceux qui ne s'y étaient point opposés. Hellebicus et Cesarius siégeaient au milieu du Forum sur leur tribunal, environné de soldats ; les citoyens d'Antioche les plus distingués par leur naissance et leurs richesses y comparurent chargés de chaînes ; on leur fit souffrir la torture, et les deux magistrats prononcèrent ou suspendirent, de leur seule autorité, la sentence des criminels. On mit leurs maisons en

vente ; leurs femmes et leurs enfants tombèrent de l'opulence dans l'excès de la misère ; et l'on s'attendait à voir terminer par les plus sanglantes exécutions[3224] un jour de calamités que le prédicateur d'Antioche, l'éloquent saint Chrysostome, a représenté comme un tableau frappant du jugement dernier de l'univers. Mais les ministres de Théodose exécutaient avec répugnance sa cruelle commission. La désolation du peuple leur arracha des larmes, et ils écoutèrent avec respect les sollicitations pressantes des moines et des ermites qui descendaient en foule des montagnes[3225]. Hellebicus et Cesarius consentirent à suspendre l'exécution de leur sentence ; il fut convenu que le premier resterait à Antioche, tandis que l'autre, retournant en diligence à Constantinople, se hasarderait à consulter une seconde fois la volonté de son souverain. La colère de Théodose était déjà calmée ; les députés du peuple, l'évêque et l'orateur avaient obtenu une audience favorable ; et les reproches de l'empereur furent plutôt les plaintes de la tendresse offensée que les menaces sévères et hautaines de l'orgueil et de la puissance. Un pardon général et absolu fut accordé à la ville et aux citoyens d'Antioche ; on ouvrit les portes des prisons ; les sénateurs, qui n'attendaient plus qu'une mort ignominieuse, recouvrèrent leurs maisons et leurs fortunes, et la capitale de l'Orient reprit son éclat et la jouissance de tous ses privilèges. Théodose honora de ses éloges la générosité avec laquelle le sénat de Constantinople avait intercédé en faveur des malheureux sénateurs d'Antioche ; il récompensa l'éloquence d'Hilaire en le nommant gouverneur de la Palestine et l'évêque d'Antioche, à son départ, reçut de lui les plus vifs témoignages de respect et de reconnaissance. Théodose vit élever à sa clémence mille nouvelles statues ; son cœur ratifiait les applaudissements de ses sujets, et l'empereur avoua que si rendre la justice est le devoir le plus sacré des souverains, pardonner est leur plus délicieuse jouissance[3226].

On attribue la sédition de Thessalonique à une cause plus honteuse, et les suites en furent plus funestes. Cette grande ville, la métropole de toutes les provinces de l'Illyrie, avait été préservée du ravage des Goths par des fortifications redoutables et une garnison nombreuse. Botheric, général de ces troupes et probablement, d'après son nom, Barbare lui même, avait dans le nombre de ses esclaves un jeune garçon dont la beauté excita les désirs impurs d'un des cochers du cirque. Botheric punit par la prison son insolente brutalité, et se refusa sévèrement aux importunes clameurs de la multitude, qui, dans une représentation des jeux publics, se plaignît de l'emprisonnement de son cocher favori, à l'habileté duquel elle attachait infiniment plus d'importance qu'à sa vertu. Quelques anciens sujets de mécontentement avaient déjà excité le ressentiment du peuple, et la garnison, affaiblie par de nombreux détachement employé à la guerre

d'Italie et par la désertion, ne put sauver son général de la fureur d'une multitude sans frein ; Botheric et plusieurs de ses principaux officiers furent inhumainement massacrés. Leurs corps mutilés furent traînés à travers les rues. L'empereur, qui résidait alors à Milan, apprit avec étonnement l'insolence et la cruauté effrénée du peuple de Thessalonique. Le juge le plus modéré aurait puni sévèrement les auteurs de ce crime ; et le mérite de Botheric pouvait contribuer à augmenter l'indignation de Théodose. Le monarque fougueux, trouvant les formalités de la justice trop lentes au gré de son impatience, résolut de venger la mort de son lieutenant par le massacre d'un peuple coupable. Cependant son âme flottait encore entre la clémence et la vengeance. Le zèle des évêques lui avait presque arraché malgré lui la promesse d'un pardon impérial ; mais Rufin son ministre, armé des artifices de la flatterie, parvint à ranimer sa colère ; et l'empereur, après avoir expédié le fatal message, essaya, mais trop tard, de prévenir l'exécution de ses ordres. On confia avec une funeste imprudence le châtimement d'une ville romaine à la fureur aveugle des Barbares, et l'exécution fût tramée avec tous les artifices perfides d'une conjuration. On se servit du nom du souverain pour inviter les habitants de Thessalonique aux jeux du cirque ; et telle était leur avidité pour ces amusements, qu'ils oublièrent, pour y courir en foule, tout sujet de crainte et de soupçon. Dès que l'assemblée fût complète, au lieu du signal des jeux, celui d'un massacre général fut donné aux soldats qui environnaient secrètement le cirque. Le carnage continua pendant trois heures, sans distinction de citoyen ou d'étranger, d'âge ou de sexe, de crime ou d'innocence. Les relations les plus modérées portent le nombre des morts à sept mille, et quelques écrivains affirment que l'on sacrifia quinze mille victimes aux mânes de Botheric. Un marchand étranger, qui probablement n'avait pris aucune part à la mort du général, offrit sa propre vie et toute sa fortune pour sauver un de ses fils ; mais tandis que ce père infortuné balançait, incapable de choisir et plus incapable de condamner l'un des deux, les Barbares terminèrent son anxiété en immolant au même instant ces deux jeunes gens sans défense. Les assassins donnaient peur excuse de leur inhumanité, un motif qui augmenterait encore, par l'idée d'un froid calcul, l'horreur de ce massacre exécuté par les ordres de Théodose : ils assuraient qu'on avait fixé nombre de têtes que chacun d'eux devait présenter. Ce qui aggravait le crime de l'empereur, c'est qu'il avait fait souvent de longs séjours à Thessalonique. La situation de cette ville infortunée, ses rues, ses maisons et jusqu'à l'habillement et aux traits de ses habitants étaient familiers à Théodose, et l'existence du peuple qu'il faisait massacrer devait frapper vivement son imagination [3227].

L'attachement respectueux de l'empereur pour le clergé orthodoxe

le disposait à aimer et à admirer le caractère de saint Ambroise, qui réunissait au plus haut degré toutes les vertus épiscopales. Les ministres et les amis de Théodose imitaient l'exemple de leur souverain, et il apercevait, avec plus de surprise que de mécontentement, que l'archevêque était immédiatement instruit de tout ce qui se passait dans son conseil. Le prélat jugeait que toutes les opérations du gouvernement civil pouvaient intéresser la gloire de Dieu ou la vraie religion. Les moines et la populace de Callinicum, petite ville sur les frontières de la Perse, animés par leur fanatisme et par celui de leur évêque, avaient incendié, à la suite d'une émeute, un conventicule de valentiniens et une synagogue de juifs. Le magistrat condamna le séditieux prélat à rétablir la synagogue ou à payer le dommage, et l'empereur confirma cette sentence modérée ; mais l'archevêque de Milan n'y donna pas son approbation [3228]. Il dicta une lettre de censure et pleine de reproches amers, tels que l'empereur aurait pu les mériter s'il eût reçu la circoncision et renoncé au baptême. Saint Ambroise y considère la tolérance du judaïsme comme une persécution contre la religion chrétienne ; il déclare hardiment que, comme fidèle croyant, il envie à l'évêque de Callinicum le mérite de l'action et la palme du martyre, et il déplore, en termes pathétiques, le tort que cette sentence doit faire à la gloire et au salut de Théodose. Cet avertissement particulier n'ayant pas produit l'effet qu'il en attendait, l'archevêque s'adressa, du haut de sa chaire [3229], à l'empereur sur son trône [3230], et refusa obstinément de faire l'oblation de l'autel jusqu'au moment où Théodose assura, par une promesse solennelle, l'impunité de l'évêque et des moines de Callinicum. La rétractation [3231] de Théodose, fut sincère, et, durant sa résidence à Milan, son commerce familial, ses pieux entretiens avec l'archevêque, augmentèrent tous les jours l'attachement qu'il lui portait.

Lorsque saint Ambroise apprit le massacre de pénitence Thessalonique, son âme se remplit d'horreur et d'effroi. Il se retira à la campagne pour s'y livrer à sa douleur et éviter la présence de Théodose ; mais, songeant qu'un silence timide le rendrait comme complice du crime ; il écrivit une lettre particulière à l'empereur, dans laquelle il lui en peignait l'énormité, en l'avertissant qu'il ne pourrait l'effacer que par les larmes de la pénitence. Saint Ambroise, joignant la prudence à la fermeté épiscopale, au lieu d'excommunier directement l'empereur [3232], se contenta de lui mander qu'il avait été averti, dans une vision, de ne plus présenter l'oblation de l'Église au nom et même en présence de Théodose ; il lui conseillait de s'en tenir aux exercices de la prière, et de ne point penser à s'approcher des autels pour recevoir la sainte eucharistie avec des mains impures, encore teintes du sang d'un peuple innocent. L'empereur,

profondément affecté des reproches de l'archevêque et déchiré de ses propres remords, après avoir pleuré quelque temps les suites funestes de son aveugle fureur, se disposa, comme de coutume, à faire ses dévotions dans la cathédrale de Milan. L'intrépide archevêque arrêta son souverain sous le portique, et, prenant le ton et le langage d'un envoyé du ciel, il lui déclara qu'un repentir secret ne suffisait pas pour expier un crime public et apaiser la justice d'un Dieu irrité. Théodose lui représentât avec humilité que s'il s'était rendu coupable d'homicide, David, l'homme selon le cœur de Dieu, avait non seulement commis le meurtre, mais encore l'adultère. *Vous avez imité David dans son crime*, lui répondit le courageux archevêque, *imitiez-le dans son repentir*. Théodose accepta respectueusement les conditions qui lui furent imposées ; et sa pénitence publique est regardée comme un des événements les plus honorables pour l'Église. Selon les règles les plus modérées de la discipline ecclésiastique établie dans le quatrième siècle, le crime d'homicide exigeait une pénitence de vingt ans[3233] ; et, comme le cours de la plus longue vie humaine ne suffisait pas pour expier la multiplicité des meurtres commis à Thessalonique, l'assassin devait être exclu durant toute sa vie de la sainte communion ; mais l'archevêque, suivant les maximes de la politique religieuse, accorda, un peu d'indulgence à un pénitent illustre qui humiliait à ses pieds l'orgueil du diadème, et l'édification publique qui résultait d'un tel abaissement était un motif puissant pour abréger la durée de la pénitence. Il suffisait que l'empereur des Romains, dépouillé de toutes les marques de la royauté, se présentât dans l'attitude affligée d'un suppliant, et qu'au milieu de la cathédrale de Milan, ses humbles prières, accompagnées de soupirs et de larmes, sollicitassent la rémission de ses péchés[3234]. Saint Ambroise employa sagement, dans cette cure spirituelle, un mélange de douceur et de sévérité. Après un délai d'environ huit mois, Théodose fut admis à la communion des fidèles ; et l'édit qui ordonne de différer de trente jours l'exécution des sentences doit être regardé comme le fruit salutaire de son repentir[3235]. La postérité a applaudi à la pieuse fermeté de l'archevêque, et l'exemple de Théodose démontre l'utilité des principes qui forcèrent un monarque absolu, que ne pouvait atteindre la justice humaine, à respecter les lois et les ministres d'un juge invisible. *Le prince*, dit Montesquieu, *qui aime la religion et qui la craint, est un lion qui cède à la main qui le flatte ou à la voix qui l'apaise*[3236]. Les forces de ce puissant animal sont conséquemment à la disposition de celui qui a acquis sur lui cette dangereuse autorité ; et le prêtre qui dirige la conscience d'un souverain peut enflammer ou contenir ses passions sanguinaires au gré de son inclination ou de son intérêt. Saint Ambroise a défendu alternativement la cause de l'humanité et celle de la persécution avec la même véhémence et le

même succès.

Après la défaite et la mort de l'usurpateur de la Gaule, Théodose fut maître absolu dans toute l'étendue du monde romain : il régnait sur les provinces de l'Orient par le choix honorable de Gratien, et sur celles de l'Occident par le droit de conquête. Le vainqueur employa utilement trois années de séjour en Italie à rétablir l'autorité des lois et à réformer les abus qui s'étaient introduits sous l'administration de Maxime et sous la minorité de Valentinien. Les actes publics portaient toujours le nom de Valentinien ; mais l'âge et la foi suspecte du fils de Justine exigeaient toute la prudence d'un tuteur orthodoxe. Théodose aurait pu lui ôter l'administration de ses États ou le renverser du trône sans s'exposer à des combats ou même à des murmures. S'il avait écouté la voix de la politique ou de l'intérêt personnel, ses amis auraient trouvé moyen de le justifier ; mais la générosité de sa conduite, dans cette occasion mémorable, a arraché les applaudissements de ses plus implacables ennemis. Il remplaça Valentinien sur le trône de Milan, rendit au prince détrôné toutes les provinces enlevées par Maxime, sans rien stipuler à son avantage, soit pour le présent ou pour l'avenir, et y ajouta le don magnifique de tout le pays au-delà des Alpes, que son heureuse valeur avait reconquis sur le meurtrier de Gratien [3237]. Satisfait de la gloire qu'il avait acquise en vengeant son bienfaiteur et en délivrant l'Occident du joug de la tyrannie, l'empereur quitta Milan pour retourner à Constantinople, et, dans la paisible possession de son empire, retrouva bientôt ses habitudes de luxe et d'indolence. Il remplit également ses devoirs, envers le frère de Valentinien, et ce que lui prescrivait sa tendresse conjugale pour la sœur de ce jeune empereur ; la postérité, qui admire la pure et singulière gloire dont le couvrit son élévation, applaudira de même à l'incomparable générosité avec laquelle il usa de la victoire.

L'impératrice Justine ne survécut pas longtemps à son retour en Italie, et quoiqu'elle ait encore été témoin du triomphe de Théodose, elle n'eut pas le temps de reprendre aucune influence sur le gouvernement de son fils [3238]. Une éducation orthodoxe effaça bientôt les principes d'hérésie arienne qu'elle lui avait donnés par son exemple et par ses instructions. Le zèle naissant de Valentinien pour la foi de Nicée, son respect pour le caractère et pour l'autorité de saint Ambroise, faisaient concevoir aux catholiques la plus favorable opinion du jeune empereur de l'Occident [3239] : ils applaudissaient à sa chasteté, à sa sobriété, à son mépris pour les plaisirs, à son application aux affaires et à sa tendresse pour ses deux sœurs, en faveur desquelles il ne se permettait cependant pas la plus faible injustice contre le moindre de ses sujets. Mais cet aimable prince, avant d'avoir, accompli la vingtième année de son âge, tomba victime

d'une trahison domestique, et l'empire se trouva de nouveau accablé des horreurs de la guerre civile. Arbogaste [3240], vaillant soldat de la nation des Francs avait tenu le second rang dans l'armée de Gratien. A la mort de son maître, il avait passé sous les drapeaux de Théodose, et avait contribué, par sa valeur et par ses talents militaires, à la défaite de Maxime. Après la victoire, l'empereur le nomma maître général des armées de la Gaule. Son mérite réel et sa fidélité apparente avaient gagné la confiance du prince et de ses sujets. Il séduisit les troupes par ses largesses ; et, tandis qu'on le regardait comme la colonne de l'État, le rusé Barbare formait secrètement le projet de monter sur le trône de l'Occident ou de le renverser. Les Francs, ses compatriotes, occupaient tous les postes importants dans l'armée ; les créatures d'Arbogaste obtenaient tous les honneurs et tous les emplois du gouvernement civil. Le progrès de la conspiration éloignait tous les sujets fidèles de la présence du jeune empereur ; et Valentinien, sans pouvoir et sans moyen de communication avec lui, se trouva insensiblement resserré dans une étroite et dangereuse captivité [3241]. L'indignation qu'il en fit paraître n'était peut-être que le résultat de l'imprudente vivacité de la jeunesse ; il est permis cependant de l'attribuer, au noble courage d'un prince qui se sentait digne de régner. Il engagea secrètement l'archevêque de Milan à entreprendre le rôle de médiateur, et le prit pour garant de sa sincérité en même temps que de sa sûreté. Il parvint à faire instruire l'empereur de l'Orient de sa situation humiliante. Valentinien déclarait à Théodose, que s'il ne pouvait pas marcher promptement à son secours, il serait forcé d'essayer de fuir de son palais, ou plutôt de sa prison de Vienne dans la Gaule, où il avait imprudemment fixé sa résidence au milieu d'une faction ennemie ; mais, dans l'attente de secours éloignés et douteux, l'empereur recevait chaque jour d'Arbogaste quelque provocation nouvelle. Le monarque irrité, mais dépourvu de conseil et d'appui, résolut trop précipitamment de rompre avec un puissant rival. Il reçut Arbogaste assis sur son trône ; et au moment où le général s'en approchait avec quelque apparence de respect, Valentinien lui remit un papier par lequel il lui annonçait la perte de tous ses emplois. *Mon autorité*, répondit l'audacieux Arbogaste, avec un sang-froid insultant, *ne dépend ni de la faveur ni de la disgrâce d'un monarque*. Et il jeta dédaigneusement le papier à terre. Valentinien, indigné, saisit l'épée d'un de ses gardes, qu'il s'efforça de tirer du fourreau, et ce ne fut pas sans quelque violence qu'on parvint à l'empêcher de s'en servir contre un ennemi ou contre lui-même. Peu de jours après cette querelle extraordinaire, qui attestait sa faiblesse autant que sa colère, on trouva l'infortuné Valentinien étranglé dans son appartement (15 mai 392). Arbogaste prit quelques précautions pour se laver d'un crime qui était si manifestement le sien, et

persuader que la mort du prince était l'effet de son propre désespoir[3242]. On conduisit le corps de l'empereur avec la pompe ordinaire dans le sépulcre de Milan, et l'archevêque prononça une oraison funèbre, dans laquelle il déplora ses malheurs, et fit l'éloge de ses vertus[3243]. Dans cette occasion, saint Ambroise dérogea singulièrement, sans doute par humanité, à son système de théologie, et tâcha de calmer la douleur des deux sœurs de Valentinien, en leur affirmant que le pieux empereur serait admis sans difficulté dans le séjour de la béatitude éternelle, quoiqu'il n'eût pas reçu le sacrement de baptême[3244].

Arbogaste avait préparé avec prudence le succès de ses desseins ambitieux ; et les habitants des provinces, en qui se trouvait éteint tout sentiment de patriotisme et de fidélité, attendaient avec résignation le maître inconnu qu'il plairait à un Franc de placer sur le trône impérial. Quelques préjugés d'orgueil semblaient encore s'opposer à l'élévation d'Arbogaste, et le judicieux Barbare consentit à régner sous le nom d'un Romain obscur. Il revêtit de la pourpre Eugène, professeur de rhétorique[3245], qui, de la place de son secrétaire, était passé à celle de maître des offices. Le comte avait toujours été satisfait de l'attachement et de l'habileté d'Eugène dans le cours de ses services publics et particuliers. Le peuple estimait son érudition, son éloquence et la pureté de ses mœurs ; la répugnance avec laquelle il consentit à monter sur le trône, peut donner une opinion avantageuse de sa vertu et de sa modération. Les ambassadeurs du nouveau souverain partirent immédiatement pour la cour de Théodose, et lui communiquèrent, avec l'apparence de la douleur, la mort funeste de l'empereur Valentinien. Sans prononcer le nom d'Arbogaste, ils sollicitèrent le monarque de l'Orient de recevoir pour collègue légitime, un citoyen respectable, appelé au trône par les suffrages unanimes des peuples et des armées de l'Occident[3246]. Théodose fut justement irrité de voir détruire en un instant, par la perfidie d'un Barbare, le fruit de ses travaux et de sa victoire. Les larmes d'une épouse chérie l'excitaient à venger la mort de son malheureux frère, et à rétablir une seconde fois la majesté du trône[3247]. Mais comme cette seconde conquête de l'Occident paraissait difficile et dangereuse, il renvoya les ambassadeurs d'Eugène avec des présents magnifiques et une réponse obscure, et employa près de deux années aux préparatifs de la guerre civile. Avant de prendre une résolution décisive ; le pieux empereur désirait de connaître les volontés du ciel ; et comme les progrès du christianisme avaient imposé silence aux oracles de Delphes et de Dodone, il consulta un moine égyptien, qui, dans l'opinion du siècle, possédait le don des miracles et la connaissance de l'avenir. Eutrope, eunuque favori de l'empereur, s'embarqua pour Alexandrie, d'où il remonta le

Nil jusqu'à la ville de Lycopolis ou des Loups, dans la province écartée de la Thébàïde [3248]. Aux environs de cette ville saint. Jean [3249] avait construit de ses mains, sur le sommet d'une montagne ; une cellule dans laquelle il avait demeuré plus de cinquante ans sans ouvrir sa porte, sans voir la figure d'une femme et sans goûter aucun aliment cuit au feu ou préparé par la main des hommes. Il passait cinq jours de la semaine dans la prière et la méditation ; mais les samedis et les dimanches il ouvrait régulièrement une petite fenêtre, et donnait audience à une foule de suppliants qui s'y rendaient de toutes les parties du monde chrétien. L'eunuque de Théodose approcha respectueusement, lui proposa ses questions relatives à l'événement de la guerre civile, et rapporta un oracle favorable qui anima le courage de l'empereur par la promesse d'une victoire sanglante, mais infaillible [3250]. A l'appui de la prédiction, on prit toutes les mesures que pouvait suggérer la prudence humaine. Les deux maîtres généraux Stilicon et Timasius reçurent l'ordre de recruter les légions romaines et de ranimer leur discipline. Les troupes formidables des Barbares marchaient sous les ordres, de leurs chefs nationaux. On voyait rassemblés sous les drapeaux du même prince, l'Ibère, l'Arabe et le Goth, occupés à se considérer avec une mutuelle surprise ; et le célèbre Alaric acquit à l'école de Théodose les talents militaires qu'il employa depuis, d'une manière si funeste, à la destruction de Rome et de l'empire [3251].

L'empereur d'Occident, ou plutôt son général Arbogaste, avait appris, par les fautes et la défaite de Maxime, combien il était dangereux d'étendre la ligne de défense contre un ennemi habile qui pouvait à son gré presser ou suspendre, restreindre ou multiplier ses attaques [3252]. Arbogaste posta son armée sur les confins de l'Italie. Les troupes de Théodose s'emparèrent, sans résistance, des provinces de la Pannonie jusqu'au pied des Alpes Juliennes ; il trouva même les passages des montagnes gardés négligemment, ou peut-être abandonnés à dessein aux entreprises de l'ennemi. Théodose descendit des montagnes, et découvrit, non sans un peu de surprise, le camp des Gaulois et des Germains, qui couvrait la plaine depuis les murs d'Aquilée jusqu'aux bords du Frigidus [3253] ou rivière froide [3254]. Un théâtre étroit, borné par les Alpes et par la mer Adriatique, offrait peu d'exercice aux taleras militaires. Le fier Arbogaste dédaignait de demander grâce ; son crime lui ôtait tout espoir de réconciliation, et Théodose était impatient d'assurer sa gloire et de venger le meurtre de Valentinien. Sans peser les obstacles de la pâture et de l'art, qui s'opposaient à ses efforts, l'empereur fit attaquer le camp des ennemis ; et, en donnant aux Goths le poste honorable du danger, il désirait secrètement que cette sanglante journée diminuât le nombre et l'orgueil de ces conquérants. Dix mille de ces auxiliaires, et Bacurius,

général des Ibères, périrent courageusement sur le champ de bataille ; mais la victoire ne fut pas le prix de leur sang. Les Gaulois tinrent ferme, et l'approche de la nuit favorisa la fuite ou la retraite tumultueuse des Romains. Théodose, retiré sur les montagnes, passa une nuit douloureuse dans l'inquiétude, sans provisions et sans autre espoir[3255] que celui qui, au milieu des situations les plus désespérées, se soutient toujours dans une âme forte ; capable de mépriser la fortune et la vie. Tandis que les troupes d'Eugène célébraient leur triomphe dans son camp par les orgies d'une joie insolente, le vigilant Arbogaste fit occuper les passages des montagnes par un corps nombreux, pour couper l'arrière-garde des ennemis, et Théodose aperçut au point du jour tout l'excès du danger de sa situation. Mais les chefs de ce corps firent bientôt cesser les craintes de l'empereur, en lui envoyant offrir de passer sous ses drapeaux. Théodose accorda sans hésiter, toutes les récompenses honorables et lucratives qu'ils exigeaient pour prix de leur perfidie ; et au défaut d'encre et de papier, qu'il n'était pas facile de se procurer, il écrivit sur ses propres tablettes la ratification du traité. Un renfort si nécessaire ranima le courage de ses soldats ; ils retournèrent avec confiance, pour surprendre dans son camp un usurpateur dont les principaux officiers semblaient révoquer en doute les droits ou les succès. Au fort de la mêlée, il s'éleva, du côté de l'orient, une de ces tempêtes dont les Alpes sont fréquemment tourmentées[3256]. L'armée de Théodose était garantie, par sa position, de l'impétuosité du vent ; qui soufflait un nuage de poussière dans le visage de l'ennemi, rompait ses rangs, arrachait les épées des mains des soldats, et repoussait contre eux leurs inutiles javelots. L'empereur sut profiter habilement de l'avantage que lui offrait la fortune. La superstition augmenta la terreur des Gaulois, et ils cédèrent sans honte aux puissances invisibles qui semblaient combattre pour leurs pieux ennemis. La victoire de l'empereur fut décisive, et la mort de ses deux rivaux fut conforme à leurs différents caractères ; le rhétoricien Eugène, qui s'était presque vu maître du monde, fut réduit à implorer la clémence du vainqueur ; et, tandis qu'il était prosterné aux pieds de Théodose, les impitoyables soldats lui abattirent la tête. Arbogaste après la perte de la bataille. Où il s'était acquitté des devoirs d'un général et d'un soldat erra quelques jours dans les montagnes. Convaincu qu'il n'avait plus de ressources, et que sa fuite était impossible, l'intrépide Barbare imita l'exemple des anciens Romains, et se perça de sa propre épée, Le sort du monde romain se décida dans un coin de l'Italie. Le successeur légitime de la maison de Valentinien embrassa l'archevêque de Milan, et reçut la soumission des provinces de l'Occident elles étaient toutes complices de la rébellion. L'intrépide Ambroise avait seul résisté aux sollicitations et aux succès de l'usurpateur, et rejeté la correspondance

et les dons d'Eugène avec une mâle liberté qui aurait été fatale à tout autre qu'à lui. Il s'était retiré de Milan pour éviter l'odieuse présence du tyran ; et il osa même prédire sa chute en termes équivoques. Le vainqueur applaudit au mérite d'Ambroise, qui lui assurait l'attachement du peuple par l'influence de la religion ; et on attribue la clémence de Théodose à l'intercession de l'archevêque [3257].

Après la défaite et la mort d'Eugène, tous les habitants du monde romain reconnurent avec joie le mérite et l'autorité de Théodose. Sa conduite jusqu'à cette époque donnait les espérances les plus flatteuses pour la suite de son règne ; son âge, qui n'excédait pas cinquante ans, laissait encore la perspective d'une longue félicité, et sa mort, arrivée quatre mois après cette victoire, fut reçue comme un malheur inattendu, qui détruisait toutes les espérances de la génération naissante. Les jouissances du luxe et l'inaction avaient affaibli la constitution de Théodose [3258] ; il ne put supporter ce passage subit du repos d'un palais aux fatigues de la guerre, et des symptômes effrayants d'hydropisie annoncèrent qu'on allait bientôt perdre l'empereur. L'intérêt du public avait peut-être confirmé l'opinion de la nécessité du partage de l'empire. Les princes Arcadius et Honorius, que la tendresse de leur père avait déjà revêtus du titre d'Auguste, étaient destinés à occuper les trônés de Rome et de Constantinople. Théodose ne leur avait pas permis de partager la gloire et les dangers de la guerre civile [3259] ; mais des que l'empereur eut triomphé de ses rivaux, Honorius, son second fils, vint jouir du fruit de la victoire et recevoir le sceptre de l'Occident Viles mains de son père expirant. On célébra l'arrivée d'Honorius à Milan par une magnifique représentation des jeux du cirque, où Théodose, quoique accablé par la maladie, voulut contribuer, par sa présence, à la joie publique, mais l'effort pénible qu'il fit pour assister aux jeux du matin épuisa le reste de ses forces. Honorius tint sa place pendant le reste de la journée, et l'empereur expira dans la nuit suivante. Les animosités d'une guerre civile récente n'empêchèrent point qu'il ne fût unanimement regretté. Les Barbares qu'il avait vaincus et le clergé dont il subissait respectueusement, la loi lui prodiguèrent à l'envi des louangés, et célébrèrent chacun les vertus auxquelles ils donnaient la préférence. Les dangers d'une administration faible et divisée épouvantaient les Romains, et chaque événement fâcheux des règnes malheureux d'Arcadius et d'Honorius leur rappela la perte irréparable du grand Théodose.

Dans le tableau fidèle des vertus de cet empereur, nous n'avons point dissimulé ses imperfections, son indolence habituelle, et le trait de cruauté qui a imprimé une tache ineffaçable sur la gloire d'un des plus grands d'entre les princes romains. Un historien acharné, à

déchirer sa mémoire, a exagéré ses vices et leurs suites pernicieuses. Il assure, que les sujets de toutes les classes imitèrent les manières efféminées de leur souverain ; qu'ils se livraient à toutes sortes de débauchés, et que les lois affaiblies de l'ordre et de la décence ne suffisaient point, pour arrêter les progrès de cette corruption de mœurs, qui sacrifiait sans rougir toute considération de devoir pu d'intérêt à une basse complaisance pour des goûts énervés ou déréglés [3260]. Les plaintes des auteurs contemporains qui déplorent les progrès du luxe et la dépravation des mœurs, ne peignent communément que leur situation personnelle et leur caractère : Peu d'observateurs se sont fait une idée juste et claire, des révolutions de la société ; peu d'entre eux sont capables de découvrir les ressorts secrets et délicats qui donnent une direction uniforme aux passions aveugles et capricieuses d'une multitude d'individus. S'il est vrai qu'on puisse affirmer avec une apparence de raison que le luxe des Romains ait été plus impudent et plus effréné sous le règne de Théodose que du temps de Constantin ou d'Auguste, ce changement ne put provenir d'une augmentation d'opulence nationale. Une longue suite de pertes à de calamités avait arrêté l'industrie et diminué l'aisance des peuples. Leurs profusions étaient sans doute le résultat de ce désespoir indolent qui jouit du moment et craint de penser à l'avenir. L'incertitude de la propriété décourageait les sujets de Théodose et les détournait des entreprises utiles qui exigeaient de la dépense et des travaux pénibles ; et qui n'offraient qu'une perspective d'avantages éloignés. Les exemples fréquents de ruine et de désolation les engageaient à ne pas ménager les restes d'un patrimoine qui pouvait à tout instant devenir la proie des Barbares ; et la prodigalité extravagante à laquelle les hommes se livrent dans la confusion d'un naufrage ou dans une ville assiégée, peut expliquer les progrès du luxe au milieu des alarmes d'un peuple qui prévoyait sa prochaine destruction.

Les villes adoptèrent le luxe efféminé de la cour ; il s'introduisit jusque dans le camp des légions. Un écrivain militaire qui, a soigneusement, étudié les premiers principes de l'ancienne discipline des Romains, marque les progrès de leur corruption. Végèce observe que, depuis la fondation de Rome jusqu'au règne de Gratien, l'infanterie romaine avait toujours été couverte d'une armure. Dès qu'on eut laissé perdre aux soldats l'esprit de discipline et l'habitude des exercices, ils furent moins propres et moins disposés à supporter les fatigues du service. Les légions se plaignaient du poids insupportable d'une armure qu'elles portaient rarement, et elles obtinrent successivement la permission de quitter leurs casques et leurs cuirasses. Les armes pesantes de leurs ancêtres, la courte épée et le formidable *pilum* qui avait subjugué l'univers. Echappèrent

insensiblement de leurs mains impuissantes ; et comme l'usage de l'arc est incompatible avec celui du bouclier, ils s'exposaient avec répugnance dans la plaine à être criblés de blessures ou à les éviter par la fuite, et ils étaient toujours disposés à préférer l'alternative là plus ignominieuse. Les Huns, les Goths ; et les Alains sentirent l'avantage, pour leur cavalerie, d'une armure défensive, et en adoptèrent l'usage. Comme leurs soldats excellaient dans l'art de lancer les javelots, ils mettaient aisément en déroute des soldats tremblants et presque nus, dont la tête et la poitrine étaient exposées sans défense aux traits des Barbares. La perte des armées, la destruction des villes et le déshonneur du nom romain, sollicitèrent inutilement les successeurs de Gratien de rendre le casque et la cuirasse à l'infanterie. Les soldats énervés négligèrent leur propre défense et celle de la patrie, et leur indolence pusillanime peut-être considérée comme la cause immédiate de la destruction de l'empire [3261].

Chapitre XXVIII

Destruction totale du paganisme. Introduction du culte des saints et des reliques parmi les chrétiens.

LA ruine du paganisme dans le siècle de Théodose est peut-être l'exemple unique de l'extinction totale d'une superstition ancienne et généralement adoptée, et on peut la considérer comme un événement remarquable dans l'histoire de l'esprit humain. Les chrétiens, et principalement le clergé, avaient souffert avec impatience les sages délais de Constantin, et la tolérance universelle du premier des Valentinien. Ils regardaient leur victoire comme imparfaite et peu sûre, tant qu'on laisserait subsister leurs adversaires. Saint Ambroise et ses confrères employèrent leur influence sur la jeunesse de Gratien et sur la piété de Théodose, à inspirer des maximes de persécution à leurs augustes prosélytes. On établit deux principes spécieux de jurisprudence religieuse, d'où les prélats tirèrent une conclusion sévère et rigoureuse contre tous les sujets de l'empire qui persévéraient encore dans les cérémonies du culte de leurs ancêtres : 1° que les magistrats sont en quelque façon coupables des crimes qu'ils négligent de prévenir ou de punir ; 2° que l'idolâtrie des divinités fabuleuses et des démons est le crime le plus offensant pour la majesté du Créateur. Le clergé s'autorisait des lois de Moïse et de l'histoire des Juifs [3262], et les appliquait d'une manière irréfléchie et peut-être erronée au règne plein, de douceur, et à l'empire du christianisme [3263]. Il excita, le zèle des empereurs à soutenir leur propre honneur en même temps que celui de la Divinité, et tous les temples du monde romain furent détruits soixante ans après la conversion de Constantin.

Depuis le règne de Numa jusqu'à celui de Gratien, la succession régulière des différents collèges de l'ordre sacerdotal n'avait éprouvé aucune interruption [3264]. Quinze pontifes exerçaient leur juridiction suprême sur toutes les personnes et toutes les choses consacrées au service des dieux ; et leur tribunal sacré décidait toutes les questions auxquelles devait donner lieu perpétuellement ce vague d'opinions religieuses transmises seulement par la tradition. Quinze graves et savants augures examinaient le cours des astres, et dirigeaient par le vol des oiseaux la marche des héros de Rome. Quinze conservateurs des livres sibyllins (nommés d'après leur nombre *quindécemvirs*), y cherchaient l'histoire de l'avenir, et les consultaient, à ce qu'il paraît,

sur tous les événements dont la décision dépendait du hasard. Six *vestales* dévouaient leur virginité à la garde du feu sacré et des gages inconnus de la durée de Rome, qu'il n'était pas permis à un mortel de contempler[3265]. Sept *épules* préparaient la table des dieux, conduisaient la procession et réglaient les cérémonies de la fête annuelle. On regardait les trois *flamens* de Jupiter, de Mars et de Quirinus, comme les ministres particuliers des trois plus puissantes divinités d'entre celles qui veillaient sur le destin de Rome et de l'univers. Le roi des sacrifices représentait la personne de Numa et de ses successeurs dans les fonctions religieuses quine pouvaient être exercées que par le, souverain. Les cérémonies ridicules que pratiquaient les confréries des *saliens*, des *lupercals*, etc., dans la ferme confiance qu'elles leur obtiendraient la protection des dieux immortels, auraient arraché à tout homme de sens un sourire de mépris. L'établissement de la monarchie et le déplacement du siège de l'empire anéantirent peu à peu l'autorité qu'avaient prise les prêtres romains dans les conseils, mais les lois et les mœurs protégeaient la dignité de leur caractère, et leur personne était toujours sacrée. Dans la capitale, et quelquefois dans les provinces ; ils exerçaient encore, et principalement le collège des pontifes, leur juridiction civile et ecclésiastique. Leurs robes de pourpre, leurs chars brillants et leurs festins somptueux, excitaient l'admiration du peuple. Les terres consacrées et les fonds publics fournissaient abondamment au faste de la prêtrise et à tous les frais du culte religieux. Comme le service des autels n'était point incompatible avec le commandement des armées, les Romains, après leur consulat et leurs triomphes, aspiraient à la place de pontife ou d'augure. Les plus illustres des sénateurs occupaient, dans le quatrième siècle, les sièges de Pompée et de Cicéron ; et l'éclat de leur naissance ajoutait à celui du sacerdoce[3266]. Les quinze prêtres qui composaient le collège des pontifes jouissaient d'un rang d'autant plus distingué, qu'ils étaient censés les compagnons du souverain ; et les empereurs chrétiens daignaient encore accepter la robe de pontife suprême et les ornements attachés à cette dignité ; mais lorsque Gratien monta sur le trône, ce prince, plus scrupuleux ou plus éclairé, rejeta sévèrement ces profanes symboles[3267], appliqua les revenus des prêtres et des vestales au service de l'État ou de l'Église, abolit leurs honneurs et leurs privilèges, et détruisit tout l'édifice de la superstition romaine, consacrée par l'opinion et les habitudes de onze siècles. Le paganisme était encore la religion constitutionnelle du sénat : la statue et l'autel de la Victoire ornaient encore le temple dans lequel, il s'assemblait[3268]. On y voyait cette déesse sous la forme d'une femme majestueuse, placée debout sur un globe, vêtue d'une robe flottante, les ailes déployées, le bras tendu, et tenant à la main une

couronne de lauriers[3269]. Les sénateurs faisaient serment sur son autel d'obéir aux lois de l'empereur et de l'empire ; et, dans toutes les délibérations publiques, ils commençaient leur présenter une offrande de vin et d'encens à la déesse de la Victoire[3270]. La suppression de cet ancien monument était le seul outrage que Constance eût fait éprouver à la superstition des Romains. Julien rétablit l'autel de la Victoire, Valentinien le toléra, et le zèle de Gratien[3271] le fit disparaître pour la seconde fois ; mais l'empereur laissa subsister les statues des dieux offerts à la vénération publique : quatre cent vingt-quatre temples ou chapelles ouvertes dans les différents quartiers de Rome à la dévotion du peuple, offensaient la délicatesse des chrétiens par l'odeur des sacrifices de l'idolâtrie [3272].

Mais les chrétiens ne composaient à Rome qu'une faible partie du sénat[3273], et ils ne pouvaient déclarer que par leur absence leur opposition aux actes profanes mais légaux de la majorité païenne. Le fanatisme ranima pour un instant, dans cette compagnie, les dernières étincelles de la liberté mourante. Elle vota et fit successivement partir pour la cour impériale[3274] quatre députations respectables ; chargées de représenter les griefs des prêtres et du sénat, et de solliciter la restauration de l'autel de la Victoire. Symmaque, sénateur riche et éloquent, fût chargé de cette commission importante [3275]. Il réunissait aux caractères sacrés de pontife et d'augure les dignités civiles de proconsul : d'Afrique et de préfet de Rome. Symmaque était enflammé du zèle le plus ardent pour la cause du paganisme expirant, et ses pieux adversaires déploraient l'usage qu'il faisait de son génie et l'inutilité de ses vertus morales [3276]. L'orateur, dont la requête à Valentinien existe encore, sentait la difficulté et le danger de son entreprise. Il évite avec soin toutes les réflexions qui auraient pu offenser la religion de son souverain ; il déclare humblement que les prières et les instances sont ses seules armes, et argumente avec adresse moins en philosophe qu'en rhéteur. Symmaque tâche de séduire l'imagination du jeune monarque par l'étalage pompeux des attributs de la victoire. Il insinue que la confiscation des revenus consacrés au service des autels est indigne de son caractère noble et généreux ; et soutient que les sacrifices des Romains perdraient leur force et leur influence s'ils ne se célébraient plus aux dépens et au nom de la république. L'orateur se sert même du scepticisme pour excuser la superstition. Le mystère incompréhensible de l'univers élude, dit-il, la curiosité des faibles humains, et on peut déférer à l'empire de l'habitude dans les occasions où la raison n'est d'aucun secours. L'attachement de toutes les nations pour les opinions consacrées par une longue suite de siècles, paraît dicté par les règles de la prudence. Si ces siècles ont été couronnés de gloire et de prospérité, si la dévotion des peuples a obtenu des dieux les faveurs

qu'ils sollicitaient sur leurs autels, tout engage à persister dans des pratiques salutaires, et à éviter les dangers inconnus que pourraient attirer d'imprudentes innovations. Les preuves tirées de l'ancienneté et du succès étaient singulièrement en faveur de la religion de Numa ; en introduisant sur la scène Rome elle-même ou le génie céleste qui présidait à sa conservation, Symmaque le fait parler ainsi devant le tribunal des empereurs : *Très excellents princes, dit la matrone vénérable, pères de la patrie, ayez de la compassion et du respect pour cet âge où je suis parvenue sans que ma piété ait souvent aucun refroidissement. Puisque je n'ai pas lieu de m'en repentir, laissez-moi continuer des pratiques que je révère ; puisque je suis née libre laissez-moi jouir de mes institutions domestiques. Ma religion a soumis l'univers, à mon empire. Mes pieuses cérémonies ont chassé Annibal de mes portes et les Gaulois du Capitole. Ferez-vous à ma vieillesse cette cruelle injure ? Je ne connais point le système que vous me proposez ; mais je sais qu'en voulant corriger la vieillesse, on entreprend une tâche ingrate et peu glorieuse*[3277]. Les terreurs du peuple supplèrent à ce que l'orateur avait discrètement supprimé, et les païens imputèrent unanimement à l'établissement de la religion de Constantin tous les maux qui affligeaient ou menaçaient l'empire.

La résistance ferme et adroite de l'archevêque de Milan détruisit les espérances de Symmaque, et prémunit les empereurs contre la trompeuse éloquence de l'avocat de Rome. Dans cette controverse, saint Ambroise daigne emprunter le langage de la philosophie, et demande avec mépris pourquoi il serait nécessaire d'attribuer à un être invisible et imaginaire des victoires suffisamment expliquées par le courage et la discipline des légions. Il relève avec raison le ridicule d'un respect aveugle pour les institutions de l'antiquité, qui tend à décourager le progrès des arts, et à replonger la race humaine dans son ancienne barbarie. S'élevant ensuite peu à peu à un style plus haut et plus théologique, il prononce que le christianisme est la doctrine unique du salut et de la vérité et que tous les autres cultes conduisent leurs prosélytes à travers les sentiers de l'erreur, dans l'abîme de la perte éternelle[3278]. Ces arguments, prononcés par un prélat favori, furent suffisants pour empêcher la restauration des autels de la Victoire ; mais ils eurent encore bien plus d'énergie et d'influence dans la bouche, d'un conquérant, et Théodose traîna les dieux de l'antiquité en triomphe après son char[3279]. Dans une assemblée complète du sénat, l'empereur proposa, selon les anciennes formes de la république, cette importante question de la religion du Christ ou de celle de Jupiter, laquelle devait être désormais la religion des Romains ? La crainte et l'espoir inspirés par la présence du monarque détruisirent la liberté des suffrages qu'il affectait d'accorder ; et l'exil récent de Symmaque avertissait ses confrères qu'il serait dangereux de

contrarier la volonté du souverain. Jupiter fut condamné par une majorité considérable, et il est étonnant que quelques-uns des membres du sénat aient eu l'audace de déclamer dans leurs discours ou dans leurs suffrages l'attachement qu'ils conservaient pour une divinité proscrite par l'empereur[3280]. On ne peut attribuer la conversion précipitée du sénat qu'à une impulsion surnaturelle ou à des motifs d'intérêt personnel ; et une partie de ces prosélytes forcés laissa voir dans toutes les circonstances favorables une disposition secrète à dépouiller le masque odieux de la dissimulation : mais ils se confirmèrent dans la nouvelle religion à mesure que la destruction de l'ancienne parut plus inévitable. Ils cédèrent à l'autorité de l'empereur, à l'usage des temps et aux sollicitations de leurs femmes et de leurs enfants, dont le clergé de Rome et les moines de l'Orient gouvernaient la conscience[3281]. Presque toute la noblesse imita l'exemple édifiant de la famille Anicienne ; les Bassi, les Paulini et les Gracques, embrassèrent la religion chrétienne. *Les flambeaux de l'univers, la vénérable assemblée des Catons, telles sont les magnifiques expressions de Prudence, se hâtaient de quitter leurs habits pontificaux, de se dépouiller de la peau du vieux serpent, pour se revêtir de la robe blanche de l'innocence baptismale, et humilier l'orgueil des faisceaux consulaires sur la tombe des martyrs* [3282]. Les citoyens qui subsistaient du fruit de leur industrie, la populace qui vivait de la libéralité publique, remplirent les églises de Latran et du Vatican d'une foule inépuisable de zélés convertis. Le consentement général des Romains[3283] ratifia les décrets du sénat, qui proscrivaient le culte des idoles ; la magnificence du Capitole s'obscurcit, et les temples déserts furent abandonnés à la ruine et au mépris [3284]. Rome se soumit au joug de l'Évangile, et son exemple entraîna les provinces conquises qui n'avaient pas encore perdu tout respect pour son nom et pour son autorité.

La piété filiale des empereurs les engageait à procéder avec douceur et prudence à la conversion de la ville éternelle ; mais ils n'eurent pas la même indulgence pour les préjugés des villes des provinces. Le zélé Théodose reprit avec ardeur et exécuta complètement les pieux travaux suspendus plus de vingt ans après la mort de Constance[3285]. Tandis que ce prince guerrier combattait encore contre les Goths, moins pour la gloire que pour la sûreté de l'empire, il hasarda d'offenser une grande partie de ses sujets par quelques entreprises qui pouvaient mériter la protection du ciel, mais que ne saurait approuver la prudence humaine. Les succès de ses premiers efforts contre les païens, encouragèrent le pieux empereur à réitérer ses édits de proscription, et à les faire exécuter à la rigueur. Les lois originaires publiées pour les villes de l'Orient, s'étendirent, après la défaite de Maxime, dans toutes les provinces de

l'empire d'Occident, et chaque victoire de ce prince orthodoxe fut un nouveau triomphe pour l'Église catholique[3286]. Il attaqua la superstition jusque dans ses fondements, en proscrivant l'usage des sacrifices, qu'il déclara criminels et infâmes ; et quoique ses édits condamnassent plus particulièrement la curiosité impie qui examine les entrailles des victimes [3287], toutes les interprétations postérieures tendirent à envelopper généralement dans le crime l'acte d'immolation, qui constituait, essentiellement la religion des païens. Les temples étaient principalement destinés à célébrer les sacrifices, et le devoir d'un bon prince était d'ôter à ses sujets la dangereuse tentation de transgresser les lois qu'il avait établies. Théodose chargea par une commission spéciale, d'abord Cynegius, préfet du prétoire de l'Orient, et ensuite les comtes Jovius et Gaudentius, deux officiers d'un rang distingué dans l'empire d'Occident, de fermer les temples, d'enlever ou de détruire tous les instruments de l'idolâtrie, d'abolir les privilèges des prêtres, et de confisquer les terres consacrées, au profit de l'empereur, de l'Église catholique ou de l'armée [3288]. On pouvait s'en tenir là et sauver des mains destructrices du fanatisme des édifices magnifiques qui, dépouillés de tout, ne pouvaient plus servir au culte de l'idolâtrie. Une grande partie de ces temples étaient des chefs-d'œuvre de l'architecture grecque, et l'intérêt personnel de l'empereur lui défendait de détruire l'ornement de ses villes, et de diminuer la valeur de ses propriétés. On pouvait laisser subsister ces superbes monuments, comme autant de trophées de la victoire du christianisme. Dans le déclin des arts on les aurait convertis utilement en magasins, en manufactures ou en places d'assemblées publiques. Peut-être lorsque les murs des temples se seraient trouvés suffisamment purifiés par des cérémonies pieuses, le culte du vrai Dieu aurait daigné effacer le souvenir de l'idolâtrie ; mais tant qu'ils subsistaient, les païens se flattaient secrètement que quelque heureuse révolution, qu'un second Julien rétablirait peut-être les autels de leurs dieux ; et les pressantes sollicitations dont ils importunaient le souverain[3289], animaient le zèle des réformateurs chrétiens à extirper sans miséricorde les racines de la superstition : Il paraît, par quelques édits des empereurs, qu'ils adoptèrent des sentiments moins violents[3290] ; mais ce fut avec une froideur et une indifférence qui les rendirent inutiles, et n'opposèrent qu'une barrière, impuissante contre ce torrent d'enthousiasme et d'avidité dont les chefs spirituels de l'Église, dirigeaient ou plutôt excitaient la furie. Saint Martin, évêque de Tours[3291], parcourait la Gaule à la tête de ses moines, et détruisait les idoles, les temples et les arbres consacrés, dans toute l'étendue de son vaste diocèse. En Syrie, l'excellent, le divin évêque Marcellus[3292], ainsi que l'appelle Théodoret, animé d'un zèle apostolique, résolut de raser tous les temples du diocèse d'Apamée. La

solidité de celui de Jupiter, et l'art avec lequel il était construit, résistèrent d'abord aux attaques de Marcellus. Ce temple, situé sur une éminence, avait quatre façades, soutenues chacune par quinze colonnes massives, de seize pieds de circonférence, et toutes les pierres qui les composaient étaient fortement agrafées ensemble avec du fer et du plomb. Inutilement essaya-t-on contre cette construction les outils les plus forts et les plus tranchants ; il fallut miner les fondements des colonnes, qui s'écroulèrent enfin lorsque le feu eut consumé les étançons qui avaient servi à soutenir le travail de la mine. Les difficultés de cette entreprise sont décrites sous l'allégorie d'un malin démon, qui, ne pouvant en empêcher le succès, tâchait du moins de le retarder. Fier de cette victoire Marcellus se mit lui-même en campagne contre les puissances des ténèbres, suivi d'une bande nombreuse de soldats et de gladiateurs réunis sous la bannière épiscopale ; il attaqua successivement les temples répandus dans les villages et dans les campagnes du diocèse d'Apamée. Dans les occasions où la résistance annonçait du danger, le champion de la foi, qu'une jambe défectueuse empêchait également de fuir et de combattre, se plaçait hors de la portée des traits ; mais cette précaution fut la cause de sa perte : des paysans en fureur le surprirent et le massacrèrent, et le synode de la province prononça, sans hésiter, que le pieux Marcellus avait sacrifié sa vie au service de la foi. Les moines se précipitaient impétueusement et en tumulte hors du désert pour signaler leur zèle en faveur d'une semblable cause. Ils méritèrent la haine des païens, et tous ne furent point exempts du reproche d'avarice et d'intempérance. Ces pieux destructeurs satisfaisaient l'une en pillant les ennemis de leur religion, et l'autre aux dépens des insensés qui admiraient leurs vêtements en lambeaux, leurs chants lugubres et leur pâleur artificielle[3293]. Le goût, la prudence la crainte ou la vénalité de quelques gouverneurs de provinces, sauvèrent un petit nombre de temples. Celui de la Vénus céleste, à Carthage, formait une enceinte d'environ deux milles de circonférence ; on eut le bon esprit d'en faire une église[3294], et une consécration semblable a conservé le dôme majestueux du Panthéon de Rome[3295]. Mais dans presque toutes les provinces du monde romain, une armée de fanatiques, sans discipline comme sans autorité, assaillaient les paisibles habitants, et les ruines des plus beaux monuments de l'antiquité attestent encore les ravages de ces *barbares*, qui avaient seuls le loisir et la volonté d'exécuter des destructions si pénibles.

Dans cette scène de dévastation générale, le spectateur peut distinguer les ruines du fameux temple de Sérapis à Alexandrie[3296]. Sérapis ne paraît pas être du nombre des dieux ou des monstres enfantés par la fertile superstition des Égyptiens[3297]. Le premier des Ptolémées avait reçu en songe l'ordre d'apporter ce mystérieux

étranger de la côte du Pont, où les habitants de Sinope l'adoraient depuis longtemps, mais son règne et ses attributs étaient si obscurs, que l'on disputa longtemps pour savoir s'il représenterait la brillante lumière du jour ou le monarque ténébreux des régions souterraines [3298]. Les Égyptiens, inviolablement attachés à la religion de leurs ancêtres, refusèrent d'admettre dans l'enceinte de leur ville cette divinité étrangère [3299] ; mais les prêtres dociles, séduits par la libéralité de Ptolémée, se soumirent sans résistance au pouvoir de la divinité du Pont. On lui fit une généalogie honorable et nationale, et cet heureux usurpateur prit sa place sur le trône et dans le lit d'Osiris [3300], le mari d'Isis et le monarque céleste de l'Égypte. Alexandrie, qui était particulièrement sous sa protection, se fit gloire du nom de la ville de Sérapis. Son temple [3301], qui, pour l'orgueil et la magnificence, le disputait au Capitole, s'élevait, sur le vaste sommet d'une montagne artificielle qui dominait toute la ville. On montait cent marches pour y arriver, et la cavité intérieure, soutenue fortement par un grand nombre d'arches, formait différentes voûtes et des appartements souterrains. Un portique quadrangulaire environnait les bâtiments consacrés ; la magnificence des salles et des statues déployait le triomphe des arts, et la fameuse bibliothèque d'Alexandrie, sortie de ses cendres avec une nouvelle splendeur, recélait les trésors de l'érudition ancienne [3302]. Quoique les édits de Théodose eussent déjà défendu sévèrement toute espèce de sacrifices, on les tolérait encore dans le temple de Sérapis, et on donnait imprudemment pour motif de cette singulière indulgence les terreurs superstitieuses des chrétiens. Ils semblaient craindre eux-mêmes d'abolir des cérémonies anciennes qui pouvaient seules assurer les inondations régulières du Nil, les moissons de l'Égypte, et la subsistance de Constantinople [3303].

Un homme audacieux et pervers [3304], l'ennemi perpétuel de la paix et de la vertu, dont les mains se souillaient alternativement d'or et de sang, Théophile occupait alors le siège archiépiscopal d'Alexandrie [3305]. Les honneurs du dieu Sérapis excitèrent sa pieuse indignation ; et les insultes qu'il fit à l'ancienne chapelle de Bacchus, avertirent les païens de l'entreprise plus importante qu'il méditait. Dans la tumultueuse cité d'Alexandrie, le sujet le plus léger suffisait pour donner lieu à une guerre civile. Les adorateurs de Sérapis, fort inférieurs en nombre, et en force à leurs adversaires, prirent les armes à l'instigation du philosophe Olympius [3306], qui les exhortait à mourir pour la défense des autels de leurs dieux. Ces païens fanatiques se retranchèrent dans le temple ou plutôt dans la forteresse de Sérapis, repoussèrent les assiégeants par d'audacieuses sorties, par une défense vigoureuse, et jouirent au moins dans leur désespoir de la consolation d'exercer sur leurs prisonniers chrétiens les plus horribles cruautés.

Les efforts prudents des magistrats obtinrent enfin une trêve jusqu'au moment où les ordres de Théodose auraient décidé du destin de Sérapis. Les deux partis s'assemblèrent sans armes dans la place principale de la ville, on l'on lut à haute voix le mandat de l'empereur. Des que la sentence de destruction fut prononcée contre les idoles d'Alexandrie, les chrétiens firent entendre un cri de joie et de triomphe, tandis que, gardant un profond silence, les malheureux païens, dont la fureur s'était changée en consternation, se retirèrent précipitamment pour échapper, par la fuite ou par leur obscurité, aux effets du ressentiment de leurs, ennemis, Théophile exécuta la démolition du temple, sans autre difficulté que celles que lui opposèrent le poids et la solidité des matériaux ; mais cet obstacle insurmontable obligea l'archevêque à laisser subsister les fondements, et à se contenter d'avoir fait du bâtiment un vaste amas de ruines. On en déblaya dans la suite une partie, pour construire sur le terrain une église en l'honneur des saints martyrs. La précieuse bibliothèque d'Alexandrie fût pillée et détruite, et près de vingt ans après, les cases vides excitaient le regret et l'indignation de ceux chez qui les préjugés religieux n'avaient pas tout à fait obscurci le bon sens[3307]. Les œuvres du génie des anciens, dont un si grand nombre sont irrévocablement perdues, auraient pu être exceptées de la ruine de l'idolâtrie, pour l'amusement et pour l'instruction de la postérité. Le zèle ou l'avarice du prélat[3308] auraient dû se trouver satisfaits des riches dépouilles qui furent le prix de sa victoire. Tandis que l'on fondait avec soin les vases et les effigies d'or et d'argent, et que l'on voyait les objets moins précieux brisés avec mépris et dispersés dans les rues, Théophile travaillait à faire connaître les fraudes et les vices des ministres des idoles, leur adresse à se servir de la pierre d'aimant, leurs méthodes secrètes d'introduire une créature humaine dans une statue creusée en dedans, et l'abus criminel qu'ils faisaient de la confiance des époux pieux et des femmes crédules[3309]. Ces accusations sont trop conformes à l'esprit astucieux et intéressé de la superstition pour ne pas mériter quelque degré de croyance ; mais il faut se méfier de ce même esprit quand il s'efforce d'insulter et de calomnier son ennemi vaincu ; et on doit réfléchir qu'il est bien plus facile d'inventer une histoire scandaleuse que de pratiquer longtemps une fraude avec succès. La statue colossale de Sérapis[3310] fut enveloppée dans la ruine de son temple et de sa religion. Un grand nombre de plaques, de différents métaux joints ensemble, composaient la figure majestueuse de la divinité, qui touchait des deux côtés aux murs du sanctuaire, Sérapis, assis et un sceptre à la main, ressemblait beaucoup aux représentations ordinaires de Jupiter, dont il n'était distingué que par le panier ou boisseau placé sur sa tête, et par la figure emblématique du monstre qu'il portait dans sa main droite ; ce

monstre offrait le corps et la tête d'un serpent qui se partageait en trois queues, terminées chacune par une tête, l'une de chien, l'autre de lion, et la troisième de loup. On affirmait avec confiance que, si la main d'un mortel impie osait insulter à la majesté du dieu, le ciel et la terre rentreraient à l'instant dans le chaos. Un soldat intrépide, animé par le zèle, et muni de sa hache d'armes, monta à l'échelle, et les chrétiens eux-mêmes n'étaient pas sans inquiétude sur l'événement du combat[3311]. Le soldat frappa un coup violent sur la joue de Sérapis, elle tomba à terre ; le tonnerre ne gronda point, les cieux et la terre conservèrent leur ordre et leur tranquillité. Le soldat victorieux continua de frapper ; l'énorme idole fut renversée et mise en pièces et ses membres furent ignominieusement traînés dans les rues d'Alexandrie. Sa carcasse, mutilée, fut brûlée dans l'amphithéâtre, aux acclamations de la populace ; et un grand nombre de citoyens donnèrent l'impuissance, reconnue de leur dieu tutélaire pour le motif de leur conversion. Les religions qui offrent au peuple un objet de culte matériel et visible, ont l'avantage de s'adapter à la nature des sens et de les familiariser avec les idées religieuses ; mais cet avantage est contrebalancé par les accidents divers et inévitables auxquels est exposée la foi de l'idolâtre. Il est presque impossible qu'il puisse conserver, dans toutes les situations d'esprit, un respect implicite pour les idoles ou les reliques que le tact et la vue ne sauraient distinguer des productions les plus ordinaires de l'art ou de la nature ; et si, au moment du danger, leur vertu secrète et miraculeuse est impuissante pour leur propre conservation, l'adorateur détrompé méprise les vaines excuses des prêtres, et l'objet de son ancienne superstition, ainsi que la folie qui l'y attachait, deviennent avec raison le sujet de ses railleries[3312]. Après la destruction de Sérapis, les païens espérèrent quelque temps que le Nil refuserait son influence bienfaisante aux impies dominateurs de l'Égypte : un retard extraordinaire de l'inondation semblait annoncer la colère de la divinité du fleuve ; mais ce délai fut compensé par la crue rapide des eaux ; elles s'élevèrent même tout à coup à une si grande hauteur, que le parti mécontent se flatta d'être vengé par un déluge, jusqu'au moment où la rivière se réduisit paisiblement au degré ordinaire des seize coudées nécessaires à la fertilité[3313].

Les temples de l'empire romain étaient déserts ou abattus ; mais l'ingénieuse superstition des païens tachait à éluder les lois sévères par lesquelles Théodose avait défendu toutes sortes de sacrifices. Les habitants de la campagne, dont la conduite était moins exposée aux regards de la curiosité malveillante, déguisaient leurs assemblées religieuses sous l'apparence d'assemblées de plaisirs. Aux jours de fêtes solennelles, ils se réunissaient en grand nombre sous le feuillage épais des arbres consacrés ; ils tuaient et rôtissaient des bœufs et des

brebis ; des hymnes chantés en l'honneur de leurs divinités sanctifiaient cette champêtre réjouissance ; mais comme on ne faisait d'offrande d'aucune partie des animaux, comme il n'y avait ni autel pour recevoir le sang des victimes, ni oblations préliminaires de gâteaux salés, et que la cérémonie finale des libations était soigneusement supprimée, ils se prétendaient à l'abri de tout reproche et des peines portées contre ceux qui participeraient aux sacrifices défendus par la loi : mais quoi qu'on pût penser de la vérité des faits ou de la solidité des distinctions alléguées en leur faveur [3314], le dernier édit de Théodose anéantit la ressource de ces vains subterfuges, et porta un coup mortel aux superstitions du paganisme. Cette loi prohibitive s'exprime dans les termes les plus clairs et les plus absolus [3315]. *C'est notre plaisir, et notre volonté*, dit l'empereur [3316], *de défendre à tous nos sujets, soit magistrats ou citoyens, depuis la première classe jusqu'à la dernière inclusivement, d'immoler désormais, soit dans une ville, soit dans tout autre endroit, aucune victime innocente en l'honneur d'une idole inanimée.* L'acte du sacrifice et la pratique de la divination par les entrailles des victimes sont déclarés, quel qu'en soit le motif, des crimes de haute trahison contre l'État, qui ne peuvent s'expier que par la mort du coupable. On abolit celles des cérémonies païennes qui pouvaient paraître moins cruelles et moins odieuses, comme injurieuses à l'honneur de la seule et véritable religion. L'édit défend nommément les luminaires, les guirlandes, les encensements, les libations de vin, et comprend dans l'arrêt de proscription jusqu'au culte des génies domestiques et des dieux pénates. Celui qui se rendait coupable de quelque une de ces cérémonies profanes, perdait la propriété de la maison ou du terrain où elle avait été exécutée ; et si, pour éluder la confiscation, il faisait de la propriété, d'un autre le théâtre de son impiété, l'édit le condamnait à payer sur-le-champ une amende de vingt-cinq livres d'or, environ mille livres sterling. Il punissait par la même amende la connivence des ennemis secrets de la religion, qui se rendaient coupables de négligence dans le devoir qui leur était imposé, selon la différence de leur situation, de révéler ou de punir le crime de l'idolâtrie. Tel était l'esprit persécuteur des lois de Théodose, que ses fils et ses petits-fils exercèrent souvent, avec rigueur et avec les applaudissements unanimes du monde chrétien [3317].

Sous les règnes sanguinaires de Dèce et de Dioclétien, le christianisme avait été proscrit comme ne révolte contre l'ancienne religion et le culte héréditaire de l'empire. L'union inséparable de l'Église catholique et la rapidité de ses conquêtes appuyaient en quelque sorte les injustes soupçons qui la représentaient comme une faction dangereuse et criminelle : mais les empereurs chrétiens qui violèrent les lois de l'Évangile et de l'humanité, ne pouvaient alléguer

ni l'excuse de la crainte ni celle de l'ignorance. La faiblesse et la folie du paganisme étaient prouvées par l'expérience de plusieurs siècles ; les lumières de la raison et de la foi avaient déjà démontré à la plus grande partie du genre humain l'impuissance et le ridicule des idoles ; et on pouvait accorder sans inquiétude aux gestes de cette secte expirante la permission de suivre en paix et dans l'obscurité les coutumes religieuses de leurs ancêtres. Si les païens eussent été animés par le zèle indomptable qui exaltait les premiers fidèles, leur sang aurait inévitablement souillé le triomphe de l'Église, et les martyrs de Jupiter et d'Apollon auraient embrassé avec ardeur l'honorable occasion de sacrifier au pied de leurs autels leur fortune et leur vie. L'apathie indolente du polythéisme n'admettait pas un zèle si obstiné ; le défaut de résistance amortit la violence des coups dont les empereurs orthodoxes frappèrent à plusieurs reprises le paganisme ; et, par la docilité de leur obéissance, les païens évitèrent les rigueurs du Code de Théodose[3318]. Au lieu de prétendre que l'autorité des dieux dût l'emporter sur celle de l'empereur, ils firent à peine entendre quelques murmures en renonçant aux cérémonies que le souverain condamnait. Si quelquefois un moment d'impatience où l'espérance de n'être point découverts les entraînaient à satisfaire leur superstition favorite, l'humilité du repentir désarmait la sévérité des magistrats chrétiens ; et les païens refusaient rarement d'expier leur imprudence par une soumission apparente aux préceptes de l'Évangile. Les églises se remplissaient d'une multitude de faux prosélytes, qui s'étaient conformés par des motifs d'intérêt personnel à la religion dominante, et qui, tandis qu'on les voyait imiter les fidèles dans leur maintien et en apparence dans leurs prières, obéissaient secrètement à leur conscience, en invoquant dans le fond de leur cœur les dieux de leurs ancêtres[3319]. Si la patience manquait aux païens pour souffrir, le courage leur manquait pour résister ; et les milliers d'idolâtres qui, répandus de tous côtés, déploraient la ruine de leurs temples, subirent sans effort la loi de leurs adversaires. Le nom et l'autorité de l'empereur suffirent pour désarmer les paysans de Syrie[3320] et la populace d'Alexandrie, qui s'étaient opposés tumultueusement à la rage d'un fanatisme sans autorité. Les païens de l'occident ne contribuèrent point à l'élévation d'Eugène, mais leur attachement pour cet usurpateur rendit sa cause et sa personne odieuses. Le clergé fit entendre ses clameurs, et lui reprocha d'ajouter le crime d'apostasie à celui de la rébellion, d'avoir laissé rétablir l'autel de la Victoire, et de déployer dans ses années contre l'invincible étendard de la croix les symboles idolâtres de Jupiter et d'Hercule ; mais la défaite d'Eugène anéantit bientôt l'espoir des païens, et ils restèrent exposés à la vengeance d'un conquérant qui tâchait de mériter la faveur du ciel par la destruction de l'idolâtrie[3321].

Une nation esclave est toujours empressée, d'applaudir à la clémence de son maître, quand dans l'abus du pouvoir absolu il ne pousse pas, l'injustice et l'oppression jusqu'à la dernière, extrémité. Théodose pouvait sans doute proposer à ses sujets païens l'alternative du baptême ou de la mort ; et l'éloquent Libanius donne des louanges à la modération d'un prince absolu qui ne contraignit jamais ses sujets par une loi positive à embrasser la religion de leur souverain [3322]. Il n'était pas indispensablement nécessaire de professer le christianisme pour jouir des droits de la société civile ; il n'y avait point de punition particulière prononcée contre ceux dont la crédulité adoptait les fables d'Ovide, et rejetait obstinément les miracles de l'Évangile. Un grand nombre de païens zélés et déclarés occupaient des places dans le palais, dans les écoles, dans les armées et dans le sénat ; ils obtenaient sans distinction tous les honneurs civils et militaires de l'empire. Théodose témoigna sa généreuse estime pour le génie et pour la vertu en décorant Symmaque [3323] de la dignité consulaire, et par son attachement particulier pour Libanius [3324]. L'empereur n'exigea jamais de ces deux apologistes éloquents du paganisme qu'ils changeassent, ou dissimulassent leurs opinions religieuses. Les païens jouissaient du droit de dire et d'écrire leurs sentiments avec la plus excessive liberté. Les fragments historiques et philosophiques d'Eunape [3325], de Zozime et des prédicateurs fanatiques de l'école de Platon, sont remplis des plus violentes invectives contre les principes et contre la conduite de leurs adversaires. Si ces audacieux libelles étaient publics, nous devons applaudir à la sagesse des princes chrétiens, qui voyaient d'un œil de mépris ces derniers efforts de la superstition et du désespoir [3326] ; mais ils faisaient exécuter à la rigueur des lois qui proscrivaient les sacrifices et les cérémonies du paganisme, et chaque jour contribuait à détruire une religion soutenue par l'habitude plutôt que par le raisonnement. La dévotion d'un poète ou d'un philosophe peut se nourrir en secret par la prière, l'étude et la méditation mais les sentiments religieux du peuple, dont toute, la force vient de l'habitude et de l'imitation, ne peuvent guère avoir de fondements solides que l'exercice du culte public. L'interruption de ce culte est capable d'opérer dans un petit nombre d'années l'ouvrage important d'une révolution nationale. Le souvenir des opinions théologiques ne se conserve pas longtemps privé du secours artificiel des prêtres, des temples et des livres [3327]. Un vulgaire ignorant, dont l'imagination est en proie aux terreurs et aux espérances d'une aveugle superstition, se laissera facilement persuader par ses supérieurs de diriger ses vœux vers les dieux du siècle ; et son zèle s'enflammera insensiblement pour la défense et la propagation de la nouvelle doctrine que le seul besoin d'une religion l'avait forcé d'abord à recevoir. La génération qui vint au monde après la promulgation des

lois impériales, se laissa sans peine attirer dans le sein de l'Église catholique, et la chute du paganisme fut en même temps si douce et si rapide, que vingt-huit ans après la mort de Théodose, ses faibles restes n'étaient plus sensibles aux yeux du législateur [3328].

La ruine de la religion païenne est rapportée par les sophistes comme un prodige effrayant qui couvrit la terre de ténèbres et rétablit l'ancien règne du chaos et de la nuit. Ils racontent en style pompeux et pathétique, que les temples se convertirent en sépulcres, et que les domiciles sacrés, ornés naguère des statues des dieux, furent déshonorés par les reliques des martyrs chrétiens. *Les moines* (race d'animaux immondes, auxquels Eunape est tenté de refuser le nom d'hommes) *sont, dit-il, les auteurs de la nouvelle doctrine qui, à des divinités conçues par l'esprit, a substitué les plus méprisables esclaves. Les têtes salées et marinées de ces infâmes malfaiteurs que la multitude de leurs crimes a justement conduits à une mort ignominieuse, leurs corps, où l'on voit encore les traces des fouets et des tortures ordonnées par les magistrats ; tels sont, ajoute Eunape, les dieux que la terre produit de nos jours ; tels sont les martyrs, les juges suprêmes des prières et des vœux adressés à la Divinité, et dont on respecte aujourd'hui les tombes comme des objets consacrés à la vénération des peuples* [3329]. Sans approuver l'animosité du sophiste, il est assez naturel de partager sa surprise d'une révolution dont il fut le témoin, et qui éleva les victimes obscures des lois romaines au rang de protecteurs célestes et invisible de l'empire romain. Le temps et les succès convertirent en adoration religieuse la respectueuse reconnaissance des chrétiens pour les martyrs de la foi, et on accorda les mêmes honneurs aux plus illustres des saints et des prophètes. Cent cinquante ans après les morts glorieuses de saint Pierre et de saint Paul, les tombes ou plutôt les trophées de ces héros spirituels [3330] décorèrent le Vatican et la voie d'Ostie. Dans le siècle qui suivit la conversion de Constantin, les empereurs, les consuls et les généraux des armées, visitaient dévotement les sépulcres d'un faiseur de tentes et d'un pêcheur [3331] ; et l'on déposa, respectueusement leurs os sous les autels du Christ, où les évêques de la ville impériale faisaient tous les jours à Dieu l'offrande de leur sacrifice [3332]. La nouvelle capitale de l'Orient, ne pouvant fournir par elle-même de ces glorieux monuments, s'appropriâ les dépouilles des provinces : les corps de saint André, de saint Luc et de saint Timothée, avaient reposé près de trois cents ans dans des tombeaux obscurs, d'où on les transporta en pompe à l'église des Saints Apôtres, fondée par Constantin, sur les bords du Bosphore de Thrace [3333]. Environ cinquante ans après, ces mêmes rivages furent honorés de la présence de Samuel, juge et prophète d'Israël. Les évêques se passèrent de mains en mains, ses cendres déposées dans un vase d'or et couvertes d'un voile de soie. Le peuple reçut les reliques de Samuel avec autant

de joie et de respect qu'il aurait pu en montrer au prophète vivant : la foule des spectateurs formait une procession continuelle depuis la Palestine jusqu'aux portes de Constantinople ; l'empereur Arcadius, suivi des plus illustres membres du clergé et du sénat, vint à la rencontre de cet hôte extraordinaire, qui toujours avait mérité et exigé l'hommage des souverains[3334]. L'exemple de Rome et de Constantinople affermit la foi et la discipline du monde catholique. Les honneurs des saints et des martyrs, après quelques faibles et inutiles murmures d'une raison profane[3335], s'établirent universellement, et dans le siècle de saint Ambroise et de saint Jérôme, il semblait manquer quelque chose à la sainteté d'une église jusqu'à ce qu'elle eût été consacrée par une parcelle de saintes reliques qui pussent fixer et enflammer la dévotion ces fidèles.

Dans la longue période de douze cents ans qui s'écoula entre le règne de Constantin et la reformation de Luther, le culte des saints et des reliques corrompit la simplicité pure et parfaite de la religion chrétienne ; et on peut observer déjà quelques symptômes de dépravation chez les premières générations qui adoptèrent et consacrèrent cette pernicieuse innovation.

I. Le clergé, instruit par l'expérience que les reliques des saints avaient plus de valeur que l'or et les pierres précieuses[3336], s'efforça d'augmenter les trésors de l'Église. Sans beaucoup d'égard pour la vérité où même pour la probabilité, on donna des noms à des squelettes, et on inventa des actions pour les noms. Des fictions religieuses obscurcirent la gloire des apôtres et des saints imitateurs de leurs vertus ; on ajouta à l'invincible armée des martyrs véritables et primitifs une multitude de héros imaginaires qui n'avaient jamais existé que dans l'imagination de quelques légendaires artificieux ou crédules. Il y a même lieu de soupçonner que le diocèse de Tours n'est pas le seul où l'on ait adoré sous le nom d'un saint les os d'un malfaiteur[3337]. Une pratique superstitieuse, qui tendait à multiplier les occasions de fraude et les objets de crédulité, éteignit insensiblement dans le monde chrétien la lumière de l'histoire et celle de la raison.

II. Les progrès de la superstition auraient été beaucoup moins rapides et moins étendus si, pour aider la foi du peuple, on ne se fut pas servi à propos du secours des miracles et des visions propres à constater l'authenticité et la vertu des reliques les plus suspectes. Sous le régné de Théodose, le jeune Lucien, prêtre de Jérusalem, et ministre ecclésiastique du village de Caphargamala[3338], environ à vingt milles de la ville, raconta un songe singulier, qui, pour écarter tous les doutes, s'était offert, à lui pendant trois samedis consécutifs. Une figure vénérable s'était présentée devant lui, dans le silence de la nuit,

portant une longue barbe, vêtue d'une robe blanche et tenant une verge d'or dans sa main. Ce fantôme s'annonça sous le nom de Gamaliel, et apprit au prêtre étonné que son corps, celui de son fils Abibas, de son ami Nicodème, et enfin celui de l'illustre Étienne, le premier martyr du christianisme, avaient été enterrés secrètement dans le champ voisin. Il ajouta avec quelque impatience qu'il était temps de les délivrer, lui et ses compagnons, de leur obscure prison ; que leur apparition dans le monde serait un remède salutaire à ses maux, et qu'ils choisissent Lucien pour avertir l'évêque de Jérusalem de leur situation et de leurs désirs. De nouvelles visions vinrent à mesure éclaircir les doutes et lever les difficultés qui retardaient l'exécution de cette importante entreprise ; le prélat fit creuser la terre devant le peuple qui s'était rassemblé pour en être témoin. On trouva les tombes de Gamaliel, de son fils et de son ami à côté l'une de l'autre ; mais dès que l'on eut retiré la quatrième, qui contenait les précieux restes de saint Étienne, la terre trembla ; et il se répandit une exhalaison semblable à celle qui doit remplir le paradis, et dont l'influence guérit en un instant les maux divers dont étaient affligés soixante-treize spectateurs. On laissa les compagnons de saint Étienne dans leur paisible demeure de Caphargamala ; mais les reliques du premier des martyrs furent transportées processionnellement dans l'église construite en son honneur sur la montagne de Sion ; et les effets de la vertu divine et miraculeuse que possédaient les plus petites parcelles de ces reliques, une goutte de sang ou les raclures d'un os, se font sentir dans presque toutes les provinces de l'empire romain[3339]. Le grave et savant saint Augustin[3340], à qui la supériorité de son esprit ne laisse guère l'excuse de la crédulité, atteste, les prodiges nombreux opérés en Afrique par les reliques de saint Étienne, et ce récit merveilleux a été inséré dans l'ouvrage *de la Cité de Dieu*, composé avec tant de soin par l'évêque d'Hippone, et destiné à servir de preuve immortelle et irrécusable à la vérité du christianisme. Saint Augustin déclare solennellement qu'il ne parle que des miracles certifiés publiquement par ceux qui en ont éprouvé l'influence ou qui en ont été les spectateurs ou les objets : on omit ou l'on oublie beaucoup de prodiges ; Hippone fut traitée moins libéralement que les autres villes de la province, et son évêque détaille cependant plus de soixante-dix miracles, au nombre desquels se trouvent trois résurrections, opérés en moins de deux ans dans les limites de son diocèse[3341]. Si l'on voulait parcourir tous les diocèses et compter tous les saints du monde chrétien, ce serait un calcul difficile peut-être à terminer que celui des fables et des erreurs qu'a dû produire cette inépuisable source ; mais il sera permis d'observer, au moins, que dans ce temps de superstition et de crédulité, les miracles devaient perdre en quelque sorte le nom de miracle et le droit d'attirer

l'attention, lorsque, par leur fréquence, ils semblaient presque rentrer dans le cours des lois ordinaires de la nature.

III. La multiplicité de miracles dont les tombes des martyrs étaient continuellement le théâtre, révélaient aux pieux croyants la constitution et l'état actuel du monde invisible ; et leurs spéculations religieuses paraissaient fondées sur la base solide des faits et de l'expérience. Quel que pût être le sort des âmes communes depuis l'instant de la dissolution de leurs corps jusqu'à celui de leur résurrection, il était évident que les esprits supérieurs des saints et des martyrs ne passaient pas ce long intervalle dans un sommeil honteux et inutile[3342]. Il était évident encore, quoiqu'on n'osât pas déterminer le lieu de leur habitation ni la nature de leur félicité qu'ils jouissaient vivement et activement du sentiment de leur bonheur, de leur vertu et de leur puissance, et qu'ils étaient déjà assurés d'une récompense éternelle. L'étendue de leurs facultés intellectuelles surpassait évidemment ce que peut concevoir l'imagination humaine, puisque l'expérience démontrait qu'ils pouvaient entendre et comprendre dans le même instant les vœux que leur adressaient, de toutes les parties du monde, les nombreux suppliants qui invoquaient le nom et l'assistance de saint Étienne ou de saint Martin[3343]. Les fidèles fondaient leur confiance sur la persuasion que les saints qui régnaient avec le Christ s'intéressaient vivement à la prospérité de l'Église catholique, qu'ils jetaient sur la terre des regards de compassion, et qu'ils honoraient principalement de leurs faveurs ceux qui les imitaient dans leur foi et dans leur piété. La bienveillance des martyrs daignait quelquefois admettre des motifs d'un genre moins relevé : ils avaient une affection particulière pour le lieu de leur naissance et pour celui qu'ils avaient habité, pour celui de leur mort et de leur enterrement, et enfin pour l'endroit qui possédait leurs saintes reliques. Les passions plus basses telles que l'orgueil, l'avarice ou la vengeance, devraient paraître au-dessous d'un esprit céleste ; cependant les saints daignaient aussi témoigner leur approbation à ceux qui leur offraient des dons avec libéralité ; et menaçaient des châtiments les plus sévères les impies qui dérobaient quelque ornement à la magnificence de leur châtse ou qui révoquaient en doute leur puissance surnaturelle[3344]. C'eût été, à la vérité, un crime bien punissable ou un étrange scepticisme que de rejeter les preuves d'une influence divine à laquelle les éléments, la nature entière et même les opérations invisibles de l'âme humaine, étaient forcés d'obéir[3345]. L'effet salutaire ou pernicieux qui devait suivre immédiatement et presque au même instant les prières ou les offenses, ne laissât aucun doute aux chrétiens sur la haute faveur et le crédit dont les saints jouissaient auprès de l'Être supérieur ; et il paraissait inutile d'examiner si ces puissants protecteurs étaient forcés

d'intercéder continuellement au pied du trône de grâce, ou s'ils avaient la liberté d'exercer au gré de leur justice et de leur bienfaisance le pouvoir subordonné dont ils avaient reçu la délégation. L'imagination, qui ne s'était élevée qu'avec peine à la contemplation et au culte d'une cause universelle, saisissait avec avidité des objets inférieurs de son adoration, plus proportionnés à ses conceptions grossières et à l'imperfection de ses facultés. La théologie simple et sublime des premiers chrétiens se corrompt insensiblement, et la monarchie du ciel, déjà surchargée de subtilités métaphysiques, fut totalement défigurée par l'introduction d'une mythologie populaire qui tendait à rétablir le règne du polythéisme [3346].

IV. Comme les objets de la dévotion se rapprochaient insensiblement de la faiblesse de l'imagination, on introduisit des rites et des cérémonies capables de frapper les sens du vulgaire. Si, au commencement du cinquième siècle [3347], Tertullien ou Lactance [3348] fussent sortis du sein des morts pour assister à la fête d'un saint ou d'un martyr [3349], ils auraient contemplé, avec autant de surprise que d'indignation, le spectacle profane qui avait succédé au culte pur et spirituel d'une congrégation chrétienne. Dès que les portes de l'église se seraient ouvertes, leur odorat aurait été offensé par le parfum de l'encens et des fleurs et ils auraient sans doute, regardé comme sacrilège la clarté inutile et ridicule que répandaient, en plein midi, les lampes et les cierges. Ils n'auraient pu arriver à la balustrade de l'autel qu'à travers une foule prosternée et composée, pour la plus grande partie, d'étrangers et de pèlerins accourus à la ville la veille des fêtes ; et déjà, dans l'ivresse du fanatisme et peut-être de l'intempérance, imprimant dévotement des baisers sur les murs et sur le pavé de l'église, et adressant leurs ferventes prières, quelles que fussent les paroles que prononçait alors l'Église, aux os, au sang ou aux cendres du saint qu'un linge ou un voile de soie dérobaient ordinairement aux regards du vulgaire. Les chrétiens visitaient les tombes des martyrs dans l'espérance d'obtenir, par leur puissante intercession, toutes sortes de faveurs spirituelles, mais principalement des avantages temporels. Ils priaient pour la conservation ou pour le rétablissement de leur santé, pour la fécondité de leurs femmes, pour la vie et le bonheur de leurs enfants. Lorsque les dévots entreprenaient un voyage long ou dangereux ils suppliaient les saints martyrs d'être leurs guides et leurs protecteurs dans la route ; et s'ils revenaient sans avoir essuyé d'accident, ils se hâtaient encore d'aller aux tombes des martyrs, célébrer, avec toutes les expressions de la reconnaissance, leurs obligations envers le nom et les reliques de ces protecteurs célestes. Tous les murs étaient garnis de symboles des faveurs qu'ils avaient revues. Des yeux, des mains et des pieds d'or et d'argent, représentaient les services rendus aux fidèles ; et des tableaux

édifiants, qui ne pouvaient manquer de donner lieu bientôt aux abus d'une dévotion indiscreète et idolâtre, offraient aux yeux l'image, les attributs et les miracles du saint. Un même esprit de superstition devait suggérer, dans les temps et les pays les plus éloignés, des moyens semblables de tromper la crédulité et de frapper les sens de la multitude[3350]. On ne peut disconvenir que les ministres de la religion catholique n'aient imité le modèle profane qu'ils étaient impatients de détruire. Les plus respectables prélats s'étaient persuadé que des paysans grossiers renonceraient plus facilement au paganisme, s'ils trouvaient quelque ressemblance, quelque compensation dans les cérémonies du christianisme. La religion de Constantin acheva en moins d'un siècle la conquête de tout l'empire romain ; mais les vainqueurs se laissèrent bientôt subjuguier par les artifices de ceux qu'ils avaient assujettis[3351].

CHAPITRE XXIX

Partage définitif de l'empire romain entre les fils de Théodose. Règne d'Arcadius et d'Honorius, Administration de Rufin et de Stilichon. Révolte et défaite de Gildon en Afrique.

LE génie de Rome expira avec Théodose, le dernier des successeurs d'Auguste et de Constantin qui parut à la tête des armées et dont l'autorité fut universellement reconnue dans toute l'étendue de l'empire. Cependant la jeunesse et l'inexpérience de ses deux fils furent protégées quelque temps par le souvenir de sa gloire et de ses vertus. Après la mort de leur père, Arcadius et Honorius furent reconnus, du consentement de l'univers, légitimes empereurs de l'Orient et de l'Occident. Tous les ordres de l'État, toutes les classes de citoyens, les sénats de l'ancienne et de la nouvelle Rome, le clergé, les magistrats, les soldats et le peuple, prononcèrent avec zèle le serment de fidélité. Arcadius, alors âgé d'environ dix-huit ans, était né en Espagne, dans l'humble habitation d'un simple citoyen ; mais il avait reçu dans le palais de Constantinople une éducation convenable à sa nouvelle fortune : ce fut dans la paix et la magnificence de cette royale demeure qu'il passa entièrement une vie sans gloire ; ce fut de là qu'il sembla régner sur les provinces de la Thrace, de l'Asie-Mineure, de la Syrie et de l'Égypte, depuis le Bas-Danube jusqu'aux confins de la Perse et de l'Éthiopie. Le jeune Honorius, son frère, fut décoré, dans la onzième année de son âge, du titre d'empereur de l'Italie, de l'Afrique, de la Gaule, de l'Espagne et de la Grande-Bretagne ; les troupes qui gardaient les frontières de son empire servaient de barrière ; d'un côté contre les Maures, et de l'autre contre les Calédoniens. Les deux princes partagèrent entre eux la vaste et belliqueuse préfecture de l'Illyrie, les provinces de Norique, de Pannonie et de Dalmatie, appartenrent à l'empire à Occident ; mais les deux grands diocèses de Dacie et de Macédoine, confiés autrefois par Gratien à la valeur de Théodose, furent irrévocablement réunis à l'empire de l'Orient. Les bornes en Europe étaient à peu près celles qui séparent aujourd'hui les Turcs des Allemands. Dans cette division définitive et durable de l'empire romain, on pesa de bonne foi et l'on compensa les différents avantages de territoire, de richesses, de population et de forces militaires. Le sceptre héréditaire des enfants de Théodose semblait leur appartenir par le choix de la nature et le don de leur père. Les

généraux et les ministres s'étaient accoutumés à révéler dans les jeunes princes la dignité impériale ; l'exemple dangereux d'une nouvelle élection ne vint point avertir le peuple et les soldats de leurs droits et de leur puissance. Les preuves qu'Arcadius et Honorius donnèrent successivement de leur faiblesse et de leur incapacité, les malheurs multipliés de leur règne, ne suffirent point pour détruire les sentiments de fidélité dont leurs sujets avaient de, bonne heure reçu la profonde empreinte. Plein de respect pour la personne, ou plutôt pour le nom de ses souverains, le peuple chargea également de sa haine les rebelles qui attaquaient l'autorité de son monarque et les ministres qui en abusaient.

Théodose a terni la gloire de son règne par l'élévation de Rufin, odieux favori, à qui dans un siècle de factions civiles et religieuses, tous les partis ont imputé tous les crimes. Poussé par l'avarice et par l'ambition[3352], Rufin, né dans un coin obscur de la Gaule[3353], quitta son pays natal pour chercher fortune dans la capitale de l'Orient. Le talent naturel d'une élocution facile et hardie [3354] lui obtint des succès au barreau, et ces succès le conduisirent naturellement aux premiers emplois de l'État. Il parvint graduellement, par des promotions régulières, à la charge de maître des offices, et dans l'exercice de ses nombreuses fonctions, liées si essentiellement avec tout le système du gouvernement civil, il acquit la confiance d'un souverain qui découvrit en peu de temps sa diligente et sa capacité dans les affaires, et ignora longtemps la fausseté, l'orgueil et l'avidité de son favori. Il déguisait soigneusement ses vices sous le masque de la plus profonde dissimulation [3355], et ses passions étaient toujours au service de celles de son maître, Cependant, dans le massacre odieux de Thessalonique, le barbare Rufin enflamma la colère de Théodose, et n'imita point son repentir. Cet homme qui regardait le reste des humains avec une indifférence dédaigneuse, ne pardonnait jamais la plus faible apparence d'une injure, et en devenant son ennemi on perdait à ses yeux tous les droits que pouvaient avoir acquis des services rendus à l'État. Promotus, maître général de l'infanterie, avait sauvé l'empire en repoussant l'invasion des Ostrogoths, mais il souffrait avec indignation la prééminence d'un rival dont il méprisait le caractère et la profession. Le fougueux soldat, irrité de l'arrogance du favori, s'emporta jusqu'à le frapper au milieu du conseil. On représenta cet acte de violence à l'empereur comme une insulte personnelle, que sa dignité ne lui permettait pas délaissier impunie. Promotus fut instruit de sa disgrâce et de son exil par l'ordre péremptoire qu'il reçut de se retirer sans délai dans un poste militaire sur le Danube. La mort de ce général, quoique tué dans une escarmouche contre les Barbares, a été imputée à la perfidie de Rufin[3356]. Le sacrifice d'un héros satisfait sa

vengeance, et les honneurs du consulat augmentèrent encore sa vanité ; mais sa puissance lui paraissait imparfaite et précaire, tant que Tatien[3357] et son fils Proculus occupaient les préfectures importantes de l'Orient et de Constantinople, et balançaient par leur autorité réunie les prétentions et la faveur du maître des offices. Les deux préfets furent accusés de fraude et de concussion dans l'administration des lois et des finances ; l'empereur pensa que des coupables si importants devaient être jugés par une commission particulière. On nomma plusieurs juges, afin de partager entre eux le crime et le reproche de l'injustice ; mais le droit de prononcer la sentence, fut réservé au président, et ce président était Rufin lui-même. Le père, dépouillé de sa préfecture, fut jeté dans un cachot ; le fils prit la fuite, convaincu que peu de ministres peuvent compter sur le triomphe de leur innocence, quand ils ont pour juge un ennemi personnel ; mais plutôt que de se voir obligé à borner sa vengeance à celle de ses deux victimes qui lui était la moins odieuse, Rufin abaissa l'insolence de son despotisme jusqu'aux artifices les plus vils. On conserva, dans la poursuite du procès une apparence de modération et d'équité, qui donna à Tatien les espérances les plus favorables sur l'événement. Le président augmenta sa confiance par des protestations solennelles et des sermons perfides. Il alla même jusqu'à abuser du nom de l'empereur, et le père infortuné se laissa enfin persuader de rappeler son fils par une lettre particulière. A son arrivée, Proculus fait arrêté, examiné, condamné et décapité dans un des faubourgs de Constantinople, avec une précipitation qui trompa la clémence de l'empereur. Sans aucun respect pour la douleur d'un sénateur consulaire, les barbares juges de Tatien l'obligèrent d'assister au supplice de son fils : il avait lui-même au cou le cordon fatal ; mais au moment où il attendait, où il souhaitait peut-être une prompte mort qui eût terminé tous ses malheurs, on lui permit de traîner les restes de sa vieillesse dans l'exil et dans la pauvreté [3358]. La punition des deux préfets peut trouver une excuse peut-être dans les fautes ou les torts de leur conduite ; l'esprit jaloux de l'ambition peut pallier la haine de leur persécuteur ; mais Rufin poussa la vengeance à un excès aussi contraire à la prudence qu'à l'équité, en dégradant la Lycie, leur patrie, du rang de province romaine, en imprimant une tache d'ignominie sur un peuple innocent, et en déclarant les compatriotes de Tatien et de Proculus incapables à jamais d'occuper un emploi avantageux ou honorable dans le gouvernement de l'empire [3359]. Le nouveau préfet de l'Orient, car Rufin succéda immédiatement aux honneurs de son rival abattu, ne fut jamais détourné par ses plus criminelles entreprises, des pratiques de dévotion qui passaient alors pour indispensables au salut. Il avait bâti dans un faubourg de Chalcédoine, surnommé le Chêne, une magnifique maison de

campagne, à laquelle il joignit pieusement une superbe église, consacrée aux apôtres saint Pierre et saint Paul, et sanctifiée par les prières et la pénitence continuelle d'une communauté de moines. On convoqua un synode nombreux et presque général des évêques de l'Orient, pour célébrer en même temps la dédicace de l'église et le baptême du fondateur. La plus grande pompe régna dans cette double cérémonie ; et lorsque les eaux saintes eurent purifié Rufin de tous les péchés qu'il avait pu commettre jusqu'alors, un vénérable ermite d'Égypte se présenta imprudemment pour la caution d'un ministre plein d'orgueil et d'ambition[3360].

Le caractère du vertueux Théodose imposait à son ministre la nécessité de l'hypocrisie, qui détruisait souvent et retenait quelquefois l'abus de la puissance. Rufin se gardait de troubler le sommeil d'un prince indolent, mais encore capable d'exercer les talents et les vertus qui l'avaient élevé à l'empire[3361]. L'absence, et bientôt après la mort de ce grand prince, confirmèrent l'autorité absolue de Rufin sur la personne et sur les États d'Arcadius, prince faible et sans expérience, que l'orgueilleux préfet regardait plutôt comme son pupille que comme son souverain. Indifférent pour l'opinion publique, il se livra dès lors à ses passions sans remords et sans résistance ; son cœur avide et pervers était inaccessible aux passions qui auraient pu contribuer à sa propre gloire ou au bonheur des citoyens. L'avarice semble avoir été le besoin dominant de cette âme corrompue[3362] : des taxes oppressives, une vénalité scandaleuse, des amendes immodérées, des confiscations injustes, de faux testaments, au moyen desquels il dépouillait de leur héritage les enfants de ses ennemis, ou même de ceux qui n'avaient point mérité sa haine ; enfin tous les moyens, soit généraux, soit particuliers, que petit inventer la rapacité d'un tyran, furent employés pour attirer dans ses mains les richesses de l'Orient ; il vendait publiquement la justice et la faveur dans le palais de Constantinople. L'ambitieux candidat marchandait avec avidité, aux dépens de la meilleure partie de son patrimoine, les honneurs lucratifs d'un gouvernement de province ; la vie et la fortune des malheureux habitants étaient abandonnées au dernier enchérisseur. Pour apaiser les cris du public, on sacrifiait de temps en temps quelque odieux coupable dont le châtiment n'était profitable qu'au préfet, qui devenait son juge après avoir été son complice. Si l'avarice n'était pas la plus aveugle des passions, les motifs de Rufin pourraient exciter notre curiosité ; nous serions peut-être tentés d'examiner dans quelles vues il sacrifiait tous les principes de l'honneur et de l'humanité à l'acquisition d'immenses trésors, qu'il ne pouvait ni dépenser sans extravagance, ni conserver sans danger. Peut-être se flattait-il orgueilleusement de travailler pour sa fille unique ; de la marier à son auguste pupille, et d'en faire l'impératrice de l'Orient. Il est possible

que, trompé par de faux calculs, il ne vît dans son avarice que instrument de son ambition, et qu'il eût l'intention de placer sa fortune sur une base solide, indépendante du caprice d'un jeune empereur. Cependant il négligeait maladroitement de se concilier l'amour du peuple et des soldats, en leur distribuant une partie des richesses qu'il amassait à force de crimes et de travaux. L'extrême parcimonie de Rufin ne lui laissa que le reproché et l'envie d'une opulence mal acquise. Ceux qui dépendaient de lui le servaient, sans attachement, et la terreur qu'inspirait sa puissance arrêta seule les entreprises de la haine universelle dont il était l'objet. Le sort de Lucien apprit à tout l'Orient que si Rufin avait perdu une partie de son activité pour les affaires, il était encore infatigable quand il s'agissait de poursuivre sa vengeance. Lucien, fils du préfet Florentius, l'oppresser de la Gaule et l'ennemi de Julien, avait employé une partie de sa succession, fruit de la rapine et de la corruption, à acheter l'amitié de Rufin et le poste important de comte de l'Orient ; mais le nouveau magistrat, eut l'imprudence de renoncer aux maximes de la cour et du temps, d'offenser son bienfaiteur par le contraste frappant d'une administration équitable et modeste, et de se refuser à un acte d'injustice qui aurait pu devenir profitable à l'oncle de l'empereur. Arcadius se laissa facilement persuader de punir cette insulte supposée, et le préfet de l'Orient résolut d'exécuter en personne l'affreuse vengeance qu'il méditait contre l'ingrat à qui il avait délégué une partie de sa puissance. Rufin partit pour Antioche, parcourut sans s'arrêter l'espace de sept à huit cents milles qui sépare cette ville de Constantinople, arriva au milieu de la nuit, dans la capitale de la Syrie, et répandit une consternation universelle chez un peuple qui ignorait ses desseins, mais qui connaissait son caractère. On traîna le comte de quinze provinces de l'Orient, comme un vil malfaiteur, devant le tribunal arbitraire de Rufin ; malgré les preuves les plus évidentes de son intégrité, et quoiqu'il ne se présenta pas un seul accusateur, Lucien fut condamné, presque sans procédure, à souffrir un supplice cruel et ignominieux. Les ministres du tyran, par l'ordre et en présence de leur maître, le frappèrent sur le cou, à coups redoublés, de longues courroies garnies de plomb à leur extrémité ; et lorsque l'infortuné Lucien tomba sans connaissance sous la main de ses bourreaux, on l'emporta dans une litière bien fermée pour dérober ses derniers gémissements à l'indignation des citoyens. Aussitôt après cette action barbare, seul objet de son voyage, Rufin partit d'Antioche pour retourner à Constantinople, chargé de la haine profonde et des secrètes malédictions d'un peuple tremblant ; et sa diligence fut accélérée par l'espoir de célébrer en arrivant le mariage de sa fille avec l'empereur de l'Orient [3363].

Mais Rufin éprouva bientôt qu'un ministre ambitieux et prudent,

qui tient un monarque enchaîné par les liens invisibles de l'habitude, ne doit jamais s'en éloigner, et que dans son absence il doit peu compter sur le mérite de ses services, et moins encore sur la faveur d'un prince faible et capricieux. Tandis que le préfet rassasiait à Antioche son implacable vengeance, le grand chambellan Eutrope, à la tête des eunuques favoris, travaillait secrètement à détruire sa puissance, dans le palais de Constantinople. Ils découvrirent qu'Arcadius n'avait point d'inclination pour la fille de Rufin, et que ce n'était point de son aveu qu'elle lui était destinée pour épouse. Ils travaillèrent à lui substituer la belle Eudoxie, fille de Bauto [3364], général des Francs. au service de Rome, et qui avait, été élevée, depuis la mort de son père, dans la famille des fils de Promotus. Le jeune empereur, dont la chasteté était encore intacte, grâce aux soins pieux et vigilants d'Arsène [3365], son gouverneur, écoutant avec l'émotion du désir les descriptions séduisantes des charmes d'Eudoxie. Son portrait acheva de l'enflammer, et le faible Arcadius sentit la nécessité de cacher ses desseins à un ministre intéressé à les combattre. Peu de jours après l'arrivée de Rufin, la cérémonie du mariage de l'empereur fut annoncée au peuple de Constantinople, qui se préparait à célébrer, par des acclamations mensongères, les noces de la fille du préfet. Une suite brillante d'eunuques et d'officiers sortit des portes du palais avec toute la pompe de l'hyménée, portant à découvert le diadème, les robes et les ornements précieux destinés à l'impératrice. Les rues où devait passer ce cortège solennel étaient ornées de guirlandes et remplies de spectateurs ; mais, quand il fut vis-à-vis de sa maison des fils de Promotus ; le premier eunuque y entra respectueusement, revêtit la belle Eudoxie de la robe impériale, et la conduisit en triomphe au palais et dans le lit d'Arcadius [3366]. Une conspiration tramée contre Rufin avec tant de secret, et exécutée avec un si grand succès, imprima un ridicule indélébile sur le caractère d'un ministre qui s'était laissé tromper dans un poste où la ruse et la dissimulation constituent le mérite essentiel. Il vit avec un mélange de crainte et d'indignation la victoire de l'eunuque audacieux qui l'avait supplanté dans la faveur de son maître ; et sa tendresse, ou du moins son orgueil fut blessé de l'affront fait à sa fille, dont l'intérêt était inséparablement lié avec le sien. Au moment où il se flattait de devenir la tige d'une longue suite de monarques, une fille obscure et étrangère, élevée dans la maison de ses implacables ennemis, se trouvait introduite dans le palais et dans le lit de l'empereur. Eudoxie déploya bientôt une supériorité de courage et de génie qui assura son ascendant sur l'esprit d'un époux jeune et épris de ses charmes. Rufin sentit avec effroi que l'empereur serait conduit sans peine à haïr, à craindre et à détruire un sujet puissant qu'il avait outragé ; le souvenir de ses crimes ne lui laissait point l'espoir, de trouver la paix où la sûreté dans la retraite

d'une vie privée ; mais il était encore en état de défendre sa dignité, et d'exterminer peut-être tous ses ennemis. Le gouvernement civil et militaire de l'Orient était encore soumis à son autorité absolue, et ses trésors, s'il se déterminait à s'en servir, pouvaient faciliter l'exécution des desseins les plus hardis que l'orgueil, l'ambition et la vengeance, pussent suggérer à la puissance au désespoir. Le caractère de Rufin semblait justifier les imputations de ses ennemis. On l'accusait d'avoir conspiré contre la personne de soif souverain pour s'emparer du trône après sa mort, et d'avoir invité, pour augmenter la confusion publique, les Huns et les Goths à envahir les provinces de l'empire. Le rusé préfet, qui avait passé sa vie dans les intrigues du palais, combattit à armes égales les artifices d'Eutrope son rival ; mais son âme timide fut épouvantée à l'approche menaçante d'un ennemi plus formidable, du grand Stilichon, le général ou plutôt le maître de l'empire d'Occident[3367].

Stilichon a joui, à un plus haut degré que ne semblait le promettre le déclin des arts et du génie, du don divin qu'Achille a obtenu et qu'enviait Alexandre, d'un poète digne de célébrer les actions, des héros. La muse de Claudien[3368], dévouée à son service, était toujours prête à couvrir de ridicule et d'infamie Eutrope et Rufin, ses rivaux, ou à peindre sous les couleurs les plus brillantes les victoires et les vertus de son puissant bienfaiteur. Dans l'examen d'une période assez mal fournie de matériaux authentiques, nous sommes forcés d'éclaircir les annales d'Honorius par les satires ou par les panégyriques d'un auteur contemporain ; mais, comme Claudien paraît avoir usé amplement des privilèges de poète et de courtisan, nous aurons besoin des lumières de la critique pour réduire le langage de la fiction ou de l'exagération à la simple vérité qu'exige un récit historique. Son silence sur la famille de Stilichon peut être regardé comme une preuve que son protecteur ne pouvait ni ne désirait s'honorer d'une longue suite d'illustres aïeux ; et la légère mention qu'il fait de son père, officier de cavalerie barbare au service de Valens, semble confirmer l'opinion que Stilichon, lui commanda si longtemps les armées romaines, descendait de la race sauvage et perfide des Vandales[3369]. Si ce général n'eût pas possédé les avantages de la taille et de la force, toute l'adulation de la poésie n'aurait pas donna au chantre de Stilichon le courage d'affirmer sans crainte, devant des milliers de témoins, qu'il surpassait la taille des demi-dieux de l'antiquité, et que quand il traversait à pas lents les rues de la capitale, le peuple étonné faisait place à un étranger qui, dans la condition d'un simple particulier, présentait la majesté imposante d'un héros. Dès sa plus tendre jeunesse il avait embrassé la profession des armés. Sa valeur et son habileté se firent bientôt remarquer sur le champ de bataille. Les cavaliers et les archers de l'Orient admiraient la

supériorité de son adressé ; et, à chaque grade militaire où il fut élevé, le jugement du public prévint et approuva le choix du souverain. Théodose le chargea de la ratification d'un traité avec le roi de Perse. Dans cette ambassade importante il soutint la dignité du nom romain, et, après son retour à Constantinople, il obtint pour récompense l'honneur d'une étroite alliance avec la famille impériale. Le sentiment respectable de l'amitié fraternelle avait engagé Théodose à adopter la fille de son frère Honorius. Une cour adoratrice admirait à l'envi les talents et la beauté de Sérène[3370], et Stilichon obtint la préférence sur une foule de rivaux qui se disputaient ambitieusement la main de la princesse et la faveur de son père adoptif[3371]. Convaincu que le mari de Sérène demeurerait fidèle aux souverains qui l'avaient rapproché d'eux, Théodose se plut à élever la fortune et à exercer les talents du sage et intrépide Stilichon. Il passa successivement du grade de maître de la cavalerie et de comte des domestiques, au rang distingué de maître général de toute la cavalerie et infanterie de l'empire romain, ou du moins de l'empire d'Occident[3372], et ses ennemis avouaient qu'il ne s'était jamais abaissé à vendre à la richesse les récompenses dues au mérite, et à frustrer les soldats de la paye ou des gratifications qu'ils méritaient ou prétendaient avoir réclamer de la libéralité du gouvernement[3373]. La valeur et l'habileté dont il donna depuis des preuves dans la défense de l'Italie contre les armées d'Alaric et de Radagaise peuvent paraître confirmer ce que la renommée avait déjà publié de son mérite ; et dans un siècle moins scrupuleux que le nôtre sur les lois de l'honneur ou celles de l'orgueil, les généraux romains purent céder la prééminence du rang à la supériorité reconnue du génie[3374]. Stilichon déplora et vengea la mort de Promotus, son rival et son ami ; le massacre de plusieurs milliers de Bastarnes est représenté par le poète comme un sacrifice sanglant que l'Achille romain offrait aux mânes d'un second Patrocle. Les vertus et les victoires de Stilichon éveillèrent la jalousie, et la haine de Rufin ; les artifices, de la calomnie auraient peut-être prévalu, si la tendre et vigilante Sérène n'avait protégé son mari contre ses ennemis personnels tandis qu'il repoussait ceux de l'empire[3375]. Théodose ne voulut point abandonner un indigne ministre à l'activité duquel il confiait le gouvernement de son palais et de tout l'Orient ; mais quand il marcha contre Eugène, le sage empereur associa son fidèle général aux travaux glorieux de la guerre civile ; et dans les derniers instants de sa vie, le monarque expirant lui recommanda le soin de ses deux fils et la défense de l'empire[3376]. Cette fonction importante n'était point au-dessus des talents ni de l'ambition de Stilichon, et il réclama la régence des deux empires durant la minorité d'Arcadius et d'Honorius[3377]. La première démarche de son administration, ou plutôt de son règne, annonça la

vigueur et l'activité d'un génie fait pour commander. Il passa les Alpes au cœur de l'hiver, descendit le Rhin depuis le fort de Bâle jusqu'aux frontières de la Batavie, examina l'état des garnisons, arrêta les entreprises des Germains ; et, après avoir établi sur les bords du fleuve une paix honorable et solide, il retourna au palais de Milan [3378] avec une rapidité incroyable. Honorius et sa cour obéissaient au maître général de l'Occident ; et les armées et les provinces de l'Europe reconnaissaient, sans hésiter, une autorité légale exercée au nom de leur jeune souverain. Deux rivaux seulement disputaient les droits de Stilichon et provoquaient sa vengeance. En Afrique, le Maure Gildon soutenait une insolente et dangereuse indépendance et le ministre de Constantinople prétendait exercer sur l'empire et l'empereur d'Orient un pouvoir égal à celui de Stilichon dans l'Occident.

L'impartialité que Stilichon voulait montrer dans sa qualité de tuteur des deux monarques, l'engagea à régler un partage égal des armes, des bijoux, des meubles et de la magnifique garde-robe de l'empereur défunt [3379] ; mais l'objet le plus important de la succession consistait dans les légions, les cohortes et les escadrons nombreux de Romains et de Barbares que les succès de la guerre civile avaient réunis sous les étendards de Théodose. Les animosités récentes qui enflammaient les uns contre les autres les nombreux soldats tirés de l'Europe et de l'Asie, se turent devant l'autorité d'un seul homme, et la sévère discipline de Stilichon mit les citoyens et leurs possessions à l'abri de la licence et de l'avidité des soldats [3380]. Impatient toutefois de débarrasser l'Italie de cette armée formidable qui ne pouvait être utile que sur les frontières de l'empire, il partit se rendre à la juste demande du ministre d'Arcadius, déclara son intention de reconduire en personne les troupes de l'Orient ; et profita habilement des rumeurs d'une incursion des Goths, pour couvrir ses desseins et faciliter sa vengeance personnelle [3381]. Le coupable Rufin apprit avec frayeur l'approche d'un guerrier, son rival, dont il avait mérité la haine ; il voyait, avec une terreur toujours croissante, s'écouler le peu de temps qui lui restait pour jouir de la vie et de la grandeur. Il essaya, comme dernier moyen de salut, d'interposer l'autorité d'Arcadius. Stilichon, qui paraît avoir dirigé sa marche le long des bords de la mer Adriatique, n'était pas éloigné de la ville de Thessalonique quand il reçut les ordres absolus de l'empereur qui rappelait les troupes de l'Orient, et lui signifiait, à lui en particulier, que s'il avançait plus loin, la cour de Byzance regarderait sa démarche comme un acte d'hostilité. L'obéissance prompte et inattendue du général de l'Occident, fut, dans l'opinion du peuple, un garant de sa fidélité et de sa modération ; mais comme il avait déjà réussi à s'affectionner les troupes de l'Orient, il remit à leur zèle l'exécution du sanglant projet qui pouvait s'accomplir

en son absence avec moins de danger peut-être et d'une manière moins odieuse. Stilichon céda le commandement des troupes de l'Orient à Gainas le Goth, dont la fidélité ne lui était point suspecte : il était sûr du moins que l'audacieux Barbare ne serait arrêté dans son entreprise ni par la crainte ni par les remords. Les soldats consentirent facilement à immoler l'ennemi de Stilichon et de Rome ; et l'odieux Rufin était tellement l'objet de la haine générale, que le secret funeste, confié à des milliers de soldats, fut fidèlement gardé durant une longue marche, depuis Thessalonique jusqu'aux portes de Constantinople. Dès qu'ils eurent résolu sa mort, ils ne refusèrent plus de flatter son orgueil. Le préfet ambitieux se laissa persuader que ces puissants auxiliaires se détermineraient peut-être à le décorer du diadème ; et leur multitude indignée reçut, moins comme un don que comme une insulte, les trésors qu'il répandit à regret et trop tard. Les troupes firent halte environ à un mille de la capitale, dans le Champ-de-Mars, et en face du palais d'Hebdomon. L'empereur et son ministre s'avancèrent pour saluer respectueusement, selon l'ancienne coutume la puissance qui soutenait le trône. Tandis que Rufin passait le long des rangs, et déguisait avec soin son arrogance naturelle sous un air d'affabilité, les ailes se serrèrent insensiblement de droite et de gauche, et la victime dévouée se trouva environnée d'un cercle d'ennemis armés. Sans lui laisser le temps de réfléchir sur le danger de sa position, Gainas donna le signal du meurtre : un soldat plus audacieux et plus ardent que les autres plongea son épée dans le cœur du coupable préfet ; Rufin tomba en gémissant, et expira aux pieds du monarque effrayé. Si la douleur d'un moment pouvait expier les crimes de toute une vie, si les horreurs commises sur un corps inanimé pouvaient être un objet de compassion, notre humanité souffrirait peut-être des affreuses circonstances qui suivirent le meurtre de Rufin. Son corps déchiré fut abandonné à la fureur de la populace des deux sexes, qui sortait par bandes de tous les quartiers de Constantinople pour fouler aux pieds le ministre impérieux ; dont, quelques heures auparavant, un signe la faisait trembler. Sa main droite abattue fut portée dans les rues de la capitale, pour demander, par une dérision barbare, des contributions au nom du tyran avaricieux, dont la tête, fichée sur le fer d'une lance, servit de spectacle au public [3382]. Dans les maximes sauvages des républiques grecques, sa famille innocente aurait partagé le châtimement de ses crimes la femme et la fille de Rufin y échappèrent par l'influence de la religion ; son sanctuaire leur servit d'asile, et les défendit des outrages d'une populace en fureur. Elles obtinrent la liberté de passer le reste de leur vie dans les exercices de la dévotion chrétienne, et dans la retraite paisible de Jérusalem [3383].

Le panégyriste servile de Stilichon applaudit avec une joie féroce à cet acte de barbarie, qui, bien qu'il satisfît peut-être à la justice, n'en

violait pas moins les lois de la nature et de la société, profanait la majesté du prince, et renouvelait les exemples dangereux de la licence militaire. En contemplant l'ordre et l'harmonie de l'univers, Claudien s'était convaincu de l'existence d'un Dieu, créateur ; mais le triomphe du vice lui paraissait en contradiction avec la divinité, et le sort de Rufin fût le seul événement qui pût faire cesser les doutes du poète[3384]. La mort du préfet, si elle vengea l'honneur de la Providence, contribua peu au bonheur des peuples ; ils apprirent, environ trois mois après, à connaître les maximes de la nouvelle administration, par la publication d'un édit qui confisquait la dépouille entière de Rufin au profit du trésor impérial, et imposait silence, sous peine de punition exemplaire, à toutes les réclamations des victimes de sa tyrannie[3385]. Stilichon lui-même ne tira point du meurtre de son rival l'avantage qu'il s'en était proposé. Il satisfut sa vengeance, mais son ambition fut trompée. Sous le nom de favori, la faiblesse d'Arcadius avait besoin d'un maître ; mais il préféra naturellement la complaisante bassesse de l'eunuque Eutrope, à qui il donnait sa confiance par habitude, et le génie sévère du général étranger n'inspira au monarque que de la crainte et de l'aversion. Jusqu'au moment où la jalousie de la puissance les divisa, l'épée de Gainas et l'influence d'Eudoxie soutinrent la faveur du grand chambellan ; mais le perfide Goth, devenu maître général de l'Orient, trahit sans hésiter son bienfaiteur, et employa les troupes qui avaient massacré récemment l'ennemi de Stilichon, à maintenir contre lui l'indépendance du trône de Constantinople. Les favoris d'Arcadius fomentèrent une guerre secrète et irréconciliable contre un héros qui aspirait à gouverner et à défendre les deux empires et les deux fils de Théodose. Ils employèrent sans relâche les plus odieux artifices pour lui enlever l'estime du prince, le respect du peuple et l'amitié des Barbares. Des assassins, séduits par l'appât de l'or attentèrent plusieurs fois à la vie de Stilichon : un décret du sénat de Constantinople le déclara l'ennemi de l'État, et confisqua ses vastes possessions dans les provinces de l'Orient. Dans un temps où l'union constante de tous les sujets de l'empire et des secours mutuels pouvaient seuls retarder la ruine du monde romain, Arcadius et Honorius apprirent à leurs sujets à regarder le deux États comme tout à fait étrangers l'un à l'autre, ou même comme ennemis ; à se réjouir mutuellement de leurs calamités réciproques et à traiter comme des alliés fidèles les Barbares qu'ils excitaient à envahir le territoire de leurs compatriotes[3386]. Les Italiens affectaient de mépriser les Grecs efféminés de Byzance, qui prétendaient imiter l'habillement et usurper la dignité des sénateurs romains[3387], et les Grecs, conservaient encore une partie de la haine dédaigneuse que leurs ancêtres policés avaient nourrie si longtemps contre les habitants grossiers de l'Occident. La distinction

de deux gouvernements, qui sépara bientôt tout à fait les deux nations, m'autorise à suspendre un moment le cours de l'histoire de Byzance pour suivre sans interruption le règne honteux, mais mémorable, de l'empereur Honorius.

Le prudent Stilichon, au lieu de persister à contraindre l'inclination du prince et des peuples qui rejetaient son gouvernement, abandonna sagement Arcadius à ses indignes favoris ; et sa répugnance à entraîner les deux empires dans une guerre civile prouva la modération d'un ministre, qui avait signalé si souvent sa valeur et ses talents militaires. Mais si Stilichon eût souffert plus longtemps la révolte d'Afrique, il aurait exposé la capitale et la majesté de l'empereur d'Occident à tomber sous l'insolente et capricieuse domination d'un Maure rebelle. Gildon[3388], frère du tyran Firmus, avait obtenu et conservé, pour récompense de sa fidélité apparente, l'immense patrimoine dont la rébellion de son frère avait privé sa famille. Ses longs et utiles services dans les armées de Rome l'élevèrent à la dignité de comte militaire. La politique bornée de la cour de Théodose, avait adopté le dangereux principe de soutenir un gouvernement légal par l'influence d'une famille puissante, et le frère de Firmus obtint le commandement de l'Afrique. L'ambitieux Gildon usurpa bientôt l'administration arbitraire et absolue de la justice et des finances, et se maintint pendant douze ans dans la possession d'une autorité dont on ne pouvait le dépouiller sans courir les risques d'une guerre civile. Durant ces douze années, les provinces de l'Afrique gémirent sous la puissance d'un tyran qui semblait réunir l'indifférence d'un étranger au ressentiment particulier, suite des factions civiles. L'usage du poison remplaçait souvent les formes de la loi ; et lorsque les convives tremblants que Gildon invitait à sa table osaient annoncer leur crainte, ce soupçon insolent excitait sa fureur, et les ministres de la mort accouraient à sa voix. Gildon se livrait alternativement à son avarice et à sa lubricité[3389], et si ses jours étaient l'effroi des riches, ses nuits n'étaient pas moins fatales au repos et à l'honneur des pères et des maris. Les plus belles de leurs femmes et de leurs filles, après avoir rassasié les désirs du tyran, étaient abandonnées à la brutalité d'une troupe féroce de Barbares et d'assassins pris parmi les races noires et basanées que nourrissait le désert, et regardés par Gildon comme les uniques soutiens de son trône. Durant la guerre civile entre Eugène et Théodose, le comte, ou plutôt le souverain de l'Afrique, conserva une neutralité hautaine et suspecte, refusa également aux deux partis tout secours de troupes et de vaisseaux, attendit les décisions de la fortune, et réserva pour le vainqueur ses vaines protestations de fidélité. De telles protestations n'auraient pas suffi au possesseur de l'empire romain ; mais Théodose mourut. La faiblesse et la discorde de ses fils confirmèrent la puissance

du Maure, qui daigna prouver sa modération en s'abstenant de prendre le diadème, et en continuant de fournir à Rome le tribut ou plutôt le subside ordinaire de grains. Dans tous les partages de l'empire, les cinq provinces de l'Afrique avaient toujours appartenu à l'Occident, et Gildon avait consenti à gouverner ce vaste pays au nom d'Honorius ; mais la connaissance qu'il avait du caractère et des desseins de Stilichon, l'engagea bientôt à adresser son hommage à un souverain plus faible et plus éloigné. Les ministres d'Arcadius embrassèrent la cause d'un rebelle perfide ; et l'espérance illusoire d'ajouter les nombreuses villes de l'Afrique à l'empire de l'Orient, les engagea dans une entreprise injuste qu'ils n'étaient point en état de soutenir par les armes [3390].

Stilichon, après avoir fait une réponse ferme et décisive aux prétentions de la cour de Byzance, accusa solennellement le tyran de l'Afrique devant le tribunal qui jugeait précédemment les rois et les nations du monde entier ; l'image de la république, oubliée depuis longtemps, reparut sous le règne d'Honorius. L'empereur présenta au sénat un détail long et circonstancié des plaintes des provinces et des crimes de Gildon, et requit les membres de cette vénérable assemblée de prononcer la sentence du rebelle. Leur suffrage unanime le déclara ennemi de la république, et le décret du sénat consacra, par une sanction légitime, les armes des Romains [3391]. Un peuple qui se souvenait encore que ses ancêtres avaient été les maîtres du monde, aurait sans doute applaudi avec un sentiment d'orgueil à cette représentation de ses anciens privilèges, s'il n'eût pas été accoutumé depuis longtemps à préférer une subsistance assurée à des visions passagères de grandeur et de liberté ; cette subsistance dépendait des moissons de l'Afrique, et il était évident que le signal de la guerre serait aussi celui de la famine. Le préfet Symmaque, qui présidait aux délibérations du sénat, fit observer au ministre qu'aussitôt que le Maure vindicatif aurait défendu l'exportation des grains, la tranquillité et peut-être la sûreté de la capitale seraient menacées des fureurs d'une multitude turbulente et affamée [3392]. La prudence de Stilichon conçut et exécuta sans délai le moyen le plus propre à tranquilliser le peuple de Rome. Il fit acheter dans les provinces intérieures de la Gaule une grande quantité de grains, auxquels on fit descendre le cours rapide du Rhône, et une navigation facile les conduisit du Rhône dans le Tibre. Durant toute la guerre d'Afrique, les greniers de Rome furent toujours pleins ; sa dignité fut délivrée d'une dépendance humiliante [3393], et le spectacle d'une heureuse abondance dissipa l'inquiétude de ses nombreux habitants.

Stilichon confia la cause de Rome et la guerre d'Afrique à un général actif et animé du désir de venger sur le tyran des injures

personnelles. L'esprit de discorde qui régnait dans la maison de Nabal avait excité une querelle violente entre deux de ses fils, Gildon et Macezel [3394]. L'usurpateur avait poursuivi avec une fureur implacable la vie de son frère puîné, dont il redoutait le courage et les talents ; Mascezel, sans défense contre un pouvoir supérieur, avait cherché un refuge à la cour de Milan, d'où il apprit bientôt la mort de ses deux jeunes enfants, que leur oncle avait impitoyablement massacrés. L'affliction paternelle fut suspendue par la soif de la vengeance. Le vigilant Stilichon rassemblait déjà les forces maritimes et militaires de l'Occident, résolu, si Gildon se montrait en état de soutenir et de balancer la fortune, de marcher contre lui en personne. Mais, comme l'Italie exigeait sa présence, comme il était dangereux de dégarnir les frontières, il jugea plus à propos que Mascezel tentât d'abord cette entreprise hasardeuse, à la tête d'un corps choisi de vétérans gaulois qui avaient servi sous les étendards d'Eugène. Ces troupes, que l'on exhorta à prouver au monde qu'elles savaient aussi bien renverser le trône d'un usurpateur que le défendre, étaient composées des légions *Jovienne*, *Herculienne* et *Augustienne*, des auxiliaires *Nerviens*, des soldats qui portaient pour symbole un *lion* sur leurs drapeaux, et des troupes distinguées par des noms de *fortunée* et d'*invincible*. Mais telle était la formation de ces différents corps ou la difficulté de les recruter, que ces sept troupes, d'un rang et d'une réputation distinguée dans les armées romaines [3395], ne montaient qu'à cinq mille hommes effectifs [3396]. Les galères et les bâtiments de transport, sortirent par un temps orageux du port de Pise en Toscane, et gouvernèrent sur l'île de Capraria, qui avait pris ce nom des chèvres sauvages, ses premiers habitants, et était occupée alors par une nouvelle colonie d'un aspect sauvage et bizarre. *Toute l'île*, dit un ingénieux voyageur de ce siècle, est remplie ou plutôt souillée par des hommes qui fuient la clarté du jour. Ils prennent le nom de moines ou de solitaires, parce qu'ils vivent seuls et ne veulent point de témoins de leurs fictions. Ils rejettent les richesses dans la crainte de les perdre, et, pour éviter de devenir malheureux, ils se livrent volontairement à la misère. Quel comble d'extravagance et d'absurdité, de craindre les maux de cette vie sans savoir en goûter les jouissances ! Ou cette humeur mélancolique est l'effet d'une maladie, ou les remords de leurs crimes obligent ces malheureux à exercer sur eux-mêmes les châtiments que la main de la justice inflige aux esclaves fugitifs [3397].

Tel était le mépris d'un magistrat profane pour les moines de Capraria, révévés par le pieux Mascezel comme les serviteurs chéris du Tout-Puissant [3398]. Quelques-uns d'eux se laissèrent persuader par ses instances de monter sur ses vaisseaux ; et l'on observe, à la louange du général romain, qu'il passait les jours et les nuits à prier, à jeûner et à chanter des psaumes. Le dévot général, qui, avec un pareil

renfort, semblait compter sur la victoire, évita les rochers de la Corse, longea les côtes orientales de la Sardaigne, et mit ses vaisseaux en sûreté contre la violence des vents du sud en jetant l'ancre dans le port vaste et sûr de Cagliari, à la distance de cent quarante milles des côtes de l'Afrique [3399].

Gildon avait mis sur pied, pour repousser l'invasion, toutes les forces de cette province. Il avait tâché de s'assurer par des dons et par des promesses la fidélité suspecte des soldats romains, en même temps qu'il attirait sous ses drapeaux les tribus éloignées de la Gétulie et de l'Éthiopie. Après avoir passé en revue une armée de soixante-dix mille hommes, l'orgueilleux usurpateur se vantait, avec une folle présomption qui est presque toujours l'avant-coureur d'un revers, que sa nombreuse cavalerie foulerait aux pieds la petite troupe de Mascezel, et ensevelirait dans un nuage de sable brûlant ces soldats tirés des froides régions de la Gaule et de la Germanie [3400]. Mais le Maure qui commandait les légions d'Honorius connaissait trop bien le caractère et les usages de ses compatriotes pour craindre une multitude confuse de Barbares presque nus, dont le bras gauche, au lieu de bouclier, n'était couvert que d'un manteau, qui se trouvaient totalement désarmés dès qu'ils avaient lancé le javelot qu'ils portaient dans leur main droite, et dont les chevaux n'avaient jamais appris à supporter le frein ni à suivre les mouvements de la bride. Il campa avec ses cinq mille vétérans devant la nombreuse armée de ses ennemis ; et après avoir laissé reposer ses soldats pendant trois jours, il donna le signal d'une bataille générale [3401]. Mascezel s'étant avancé au-devant de ses légions pour offrir le pardon et la paix, rencontra un porte-étendard des Africains qui refusa de se soumettre à lui. Le général le frappa sur le bras de son épée, la force du coup abaissa le bras et l'étendard, et cet acte de soumission imaginaire fut imité à l'instant par tous les porte-drapeaux de la ligne. Les cohortes mal affectionnées proclamèrent aussitôt le nom de leur souverain légitime. Les Barbares, surpris de la défection des troupes romaines, prirent la fuite en désordre, et se dispersèrent selon leur coutume. Mascezel obtint une victoire facile, complète, et presque sans effusion de sang [3402]. L'usurpateur s'échappa du champ de bataille, gagna le bord de la mer, et se jeta dans un petit vaisseau, espérant atteindre en sûreté un port allié de l'empire d'Orient ; mais l'opiniâtreté du vent contraire le repoussa dans le port de la ville de Tabraca [3403], qui s'était soumise, avec le reste de la province, à la domination d'Honorius et à l'autorité de son lieutenant. Les habitants, pour prouver leur repentir et leur fidélité, saisirent Gildon et le jetèrent dans un cachot mais son désespoir lui sauva le tourment insupportable d'être conduit en la présence d'un frère victorieux et mortellement offensé [3404]. Les esclaves et les dépouilles furent déposés aux pieds

de l'empereur. Stilichon, dont la modération ne se faisait jamais mieux admirer que dans la prospérité, voulut encore suivre les lois de la république, et en référa au sénat et au peuple romain du jugement des principaux criminels[3405]. L'instruction de leur procès fût publique et solennelle ; mais les juges, dans l'exercice de cette juridiction précaire et tombée en désuétude, se montrèrent impatients de punir les magistrats d'Afrique qui avaient privé le peuple romain de sa subsistance. La province riche et coupable éprouva toute la rigueur des ministres impériaux, qui trouvaient un avantage personnel à multiplier les complices de Gildon ; et si un édit d'Honorius sembla vouloir imposer silence aux délateurs, dix ans après, l'empereur en publia un autre qui ordonnait de continuer et de renouveler les poursuites contre les crimes, commis dans le temps de la révolte générale[3406]. Ceux des adhérents de l'usurpateur qui échappèrent à la première fureur des soldats et à celle des juges, apprirent sans doute avec satisfaction le destin funeste de son frère, qui ne put jamais obtenir le pardon du service signalé qu'il avait rendu à l'État. Après avoir terminé dans un seul hiver une guerre importante, Mascezel fut reçu à la cour de Milan avec des applaudissements bruyants, une feinte reconnaissance à une secrète jalousie[3407] ; sa mort, peut-être l'effet d'un accident, a été imputée à la perfidie de Stilichon. En traversant un pont, le prince maure, qui accompagnait le maître général de l'Occident, fut tout à coup renversé de son cheval dans la rivière. Un sourire perfide et cruel qu'on entrevit sur le visage de Stilichon arrêta l'empressement de ceux qui se préparaient à le secourir, et tandis qu'ils balançaient, l'infortuné Mascezel perdit la vie[3408].

Les réjouissances de la victoire d'Afrique se trouvèrent heureusement liées à celles du mariage de l'empereur Honorius avec Marie, sa cousine et la fille de Stilichon ; et cette alliance illustre et convenable sembla donner au ministre les droits d'un père à la soumission de son auguste pupille. La muse de Claudien ne garda point le silence dans cette circonstance glorieuse[3409] : il chanta avec vivacité, sur différents tons, le bonheur des époux couronnés, et la gloire d'un héros auteur de leur union et soutien de leur trône. Les fables de l'ancienne Grèce, qui avaient presque entièrement cessé d'être les objets d'une croyance religieuse, furent sauvées de l'oubli par le génie de la poésie et dans le tableau du Verger de Cypris, siège de l'Amour et de l'Harmonie, dans la marche de Vénus sur les ondes où elle a pris naissance, et dans la douceur de l'influence qu'elle vient répandre sur la cour de Milan, tous les siècles reconnaîtront les sentiments naturels du cœur, le langage plein de justesse et de grâces que leur prête la fiction allégorique. Mais l'impatience amoureuse que Claudien suppose au jeune monarque[3410] excitait probablement le

sourire des courtisans ; et la beauté de son épouse (en admettant qu'elle fût, belle) n'avait pas beaucoup à craindre ou à espérer de la passion d'Honorius, qui n'était encore que dans sa quatorzième année. Sérène, mère de son épouse, parvint, par adresse ou par persuasion, à différer la consommation du mariage. Marie mourut vierge dix ans après ses noces ; et la froideur ou la faiblesse de la constitution de l'empereur contribua sans doute à conserver sa chasteté [3411]. Ses sujets, qui étudiaient soigneusement le caractère de leur jeune souverain, découvrirent qu'Honorius sans passions était par conséquent sans talents, et que sa disposition faible et languissante le rendait également incapable de remplir les devoirs de son rang et de jouir des plaisirs de son âge. Dans les premières années de sa jeunesse, il avait acquis quelque adresse dans les exercices de l'arc et du cheval ; mais il renonça bientôt à ces fatigantes occupations. Le soin et la nourriture d'une basse-cour devint la principale affaire du monarque de l'Occident [3412], qui remit dans les mains fermes et habiles de Stilichon les rênes de son gouvernement. L'expérience fournie par l'histoire de sa vie autorise à soupçonner que ce prince, né sous la pourpre, reçut une plus mauvaise éducation que le dernier paysan de ses États, et que son ambitieux ministre le laissa parvenir à l'âge viril sans essayer d'exciter son courage ou d'éclairer son jugement [3413]. Les prédécesseurs d'Honorius avaient coutume d'animer la valeur des légions par leur exemple, ou au moins par leur présence ; les dates de leurs lois attestent qu'ils parcouraient avec activité toutes les provinces du monde romain ; mais le fils de Théodose passa ce temps de sommeil qu'on a appelé sa vie, captif dans son palais, étranger dans son pays, spectateur patient et presque indifférent de la ruine de son empire, qui fut attaqué à différentes reprises, et enfin renversé par les efforts des Barbares. Dans le cours d'un règne de vingt-huit ans, très fécond en grands événements, il sera rarement nécessaire de nommer l'empereur Honorius.

CHAPITRE XXX

Révolte des Goths. Ils pillent la Grèce. Deux grandes invasions de l'Italie par Alaric et Radagaise. Ils sont repoussés par Stilichon. Les Germains s'emparent de la Gaule. Usurpation de Constantin en Occident. Disgrâce et mort de Stilichon.

SI les sujets de Rome avaient pu ignorer ce qu'ils devaient au grand Théodose, la mort de cet empereur leur aurait bientôt appris avec combien de peines, de courage et d'intelligence, était parvenu à soutenir l'édifice chancelant de la république. Il cessa de vivre au mois de janvier et avant la fin de l'hiver de la même année, toute la nation des Goths avait pris les armes[3414]. Les auxiliaires barbares déployèrent leur étendard indépendant et avouèrent hautement les hostiles desseins nourris déplus longtemps dans ces esprits féroces. Au premier bruit de la trompette, leurs compatriotes ; que le dernier traité condamnait à vivre en paix de leurs travaux rustiqués, abandonnèrent leurs cultures, et reprirent leur, épée qu'ils avaient posée avec répugnance. Les barrières du Danube firent forcées, les sauvages guerriers de la Scythie sortirent de leurs forêts, et l'extrême rigueur de l'hiver donna occasion au poète de dire *qu'ils traînaient leurs énormes chariots sur le vaste sein glacé du fleuve indigné*[3415]. Les habitants infortunés des provinces au sud du Danube se soumièrent à des calamités avec lesquelles vingt années d'habitude les avaient presque familiarisés. Des troupes de Barbares, qui toutes se glorifiaient du nom de Goths, se répandirent irrégulièrement depuis les côtes de la Dalmatie jusqu'aux portes de Constantinople[3416]. L'interruption, ou du moins la diminution du subsidie accordé aux Goths par la prudente libéralité de Théodose, servit de prétexte à leur révolte. Cet affront les irrita d'autant plus ils méprisaient les timides fils de cet empereur ; et leur ressentiment fut encore envenimé par la faiblesse ou par la trahison du ministre d'Arcadius. Les fréquentes visites que Rufin faisait au camp des Barbares, son affectation à imiter leur appareil de guerre, parurent une preuve suffisante de sa correspondance criminelle et les ennemis de la nation, soit par reconnaissance ou par politique, exceptaient avec attention de la dévastation générale les domaines de ce ministre détesté. Les Goths, au lieu d'obéir

aveuglément aux passions violentes de leurs différents chefs, se laissaient diriger par le génie adroit et profond d'Alaric. Ce général célèbre descendait de la noble race des Balti[3417], qui ne le cédait qu'à l'illustration royale des Amalis. Il avait sollicité le commandement des armées romaines ; irrité du refus de la cour impériale, il résolut de lui faire sentir son imprudence et la perte qu'elle avait faite. Quelque espérance qu'eut pu concevoir Alaric de se rendre maître de Constantinople, ce judicieux général abandonna bientôt une entreprise impraticable. Au milieu d'une cour divisée et d'un peuple mécontent, l'empereur Arcadius tremblait à la vue d'une armée de Goths ; mais les fortifications de la ville suppléaient au manque de valeur et de génie. Du côté de la terre et de la mer, la capitale pouvait aisément braver les traits impuissants et mal dirigés d'une armée de Barbares. Alaric dédaigna d'opprimer plus longtemps les peuples soumis et ruinés de la Thrace et de la Dacie et il alla chercher la gloire et la richesse dans une province échappée jusqu'alors aux ravages de la guerre[3418].

Le caractère des officiers civils et militaires auxquels Rufin avait confié le gouvernement de la Grèce, confirma les soupçons du public ; et l'on ne douta plus qu'il n'eût le dessein de livrer au chef des Goths l'ancienne patrie des sciences et de la liberté. Le proconsul Antiochus était le fils indigne d'un père respectable, et Gerontius, qui commandait les troupes provinciales, semblait plus propre à exécuter les ordres tyranniques d'un despote, qu'à défendre avec courage et intelligence un pays singulièrement fortifié par les mains de la nature. Alaric avait traversé sans résistance les plaines de Macédoine et de Thessalie jusqu'au pied du mont Œta, dont les collines escarpées et couvertes de bois, formaient une chaîne presque impénétrable à la cavalerie. Elles s'étendaient d'orient en occident jusqu'aux bords de la mer, et ne laissaient entre le précipice qu'elles formaient et le golfe Malien qu'un intervalle de trois cents pieds, qui se réduisait dans quelques endroits à une route étroite où il ne pouvait passer qu'une seule voiture[3419]. Un général habile aurait facilement arrêté et peut-être détruit l'armée des Goths dans cette gorge des Thermopyles, où Léonidas et ses trois cents Spartiates avaient glorieusement dévoué leur vie ; et peut-être la vue de ce passage aurait-elle ranimé quelques étincelles d'ardeur militaire dans le cœur des Grecs dégénérés. Les troupes qui occupaient le détroit des Thermopyles se retirèrent, conformément à l'ordre qu'on leur avait donné, sans entreprendre d'arrêter Alaric ou de retarder son passage[3420]. Les plaines fertiles de la Phocide et de la Béotie furent bientôt couvertes d'une multitude de Barbares qui massacraient tous les hommes d'âge à porter les armes, et entraînaient avec eux les femmes, les troupeaux et le butin enlevé aux villages qu'ils incendiaient. Les voyageurs qui visitèrent la

Grèce plusieurs années après, distinguèrent encore les traces durables et sanglantes de la marche des Goths ; et la ville de Thèbes dut moins sa conservation à ses sept portes qu'à l'empressement, qu'Alaric avait de s'emparer d'Athènes et du port du Pirée. La même impatience l'engagea à s'épargner, en offrant une capitulation, les longueurs et les dangers d'un siège ; et dès que les Athéniens entendirent la voix de son héraut, ils consentirent à livrer la plus grande partie de leurs richesses, pour racheter la ville de Minerve et ses habitants. Le traité fut ratifié par des serments solennels, et observé réciproquement avec fidélité. Le prince des Goths entra dans la ville, accompagné d'un petit nombre de troupes choisies. Il y prit le rafraîchissement du bain, accepta un repas magnifique chez le magistrat, et affecta de montrer qu'il n'était point étranger aux usages des nations civilisées [3421] ; mais tout le territoire de l'Attique, depuis le promontoire de Sunium jusqu'à la ville de Mégare, fut la proie des flammes et de la destruction ; et, si nous pouvons nous servir de la comparaison d'un philosophe contemporain, Athènes elle-même ressemblait à la peau vide et sanglante d'une victime offerte en sacrifice. La distance de Mégare à Corinthe n'excédait guère trente milles ; mais la *mauvaise route*, dénomination expressive qu'elle portait encore chez les Grecs, aurait été facilement rendue impraticable pour une armée d'ennemis. Les bois épais et obscurs du mont Cythéron couvraient l'intérieur du pays. Les rochers Scironiens qui bordaient le rivage semblaient suspendus sur le sentier étroit et tortueux, resserré dans une longueur de plus de six milles, le long des côtes de la mer [3422]. L'isthme de Corinthe terminait le passage de ces rochers si détestés dans tous les siècles, et un petit nombre de braves soldats auraient facilement défendu un retranchement de cinq ou six milles, établi momentanément entre la mer d'Ionie et la mer Égée. Les villes du Péloponnèse, se fiant à leur rempart naturel, avaient négligé le soin de leurs murs antiques, et l'avarice des gouverneurs romains trahit cette malheureuse province après l'avoir épuisée [3423]. Argos, Sparte, Corinthe cédèrent sans résistance aux armes des Goths, et les plus heureux des habitants furent ceux qui, premières victimes de leur fureur, évitèrent par la mort le spectacle affreux de leurs maisons en cendres et de leurs familles dans les fers [3424]. Dans le partage des vases et des statues, les Barbares considérèrent plus la valeur de la matière que le prix de la main d'œuvre. Les femmes captives subirent les lois de la guerre, la possession de la beauté servit de récompense à la valeur, et les Grecs ne pouvaient raisonnablement se plaindre d'un abus justifié par l'exemple des temps héroïques [3425]. Les descendants de ce peuple extraordinaire avait considéré la valeur et la discipline comme les meilleures fortifications de Sparte, ne se rappelaient plus la réponse courageuse d'un de leurs ancêtres à un guerrier plus redoutable

qu'Alaric : *Si tu es un dieu, tu n'opprimeras point ceux qui ne t'ont pas offensé ; si tu n'es qu'un homme, avance, et tu trouveras des hommes qui ne te cèdent ni en force ni en courage* [3426]. Depuis les Thermopyles jusqu'à Sparte, le chef des Goths continua sa marche victorieuse sans rencontrer un seul ennemi de nature mortelle ; mais un des prosélytes du paganisme expirant assure avec confiance que la déesse Minerve, armée de sa redoutable égide, et l'ombre menaçante d'Achille [3427], défendirent les murs d'Athènes, et élue l'apparition des divinités de la Grèce' épouvanta le hardi conquérant. Dans un siècle fécond en miracles, il serait peut-être injuste de priver Zozime de cette ressource commune ; cependant on ne peut se dissimuler que l'imagination d'Alaric était mal préparée à recevoir, soit éveillé, soit en songe, les visions de la superstition grecque. L'ignorant Barbare n'avait probablement jamais entendu parler ni des chants d'Homère, ni de la renommée d'Achille ; et la foi chrétienne, qu'il professait dévotement, lui enseignait à mépriser les divinités imaginaires de Rome et d'Athènes. L'invasion des Goths, loin de venger l'honneur, du paganisme, contribua, au moins accidentellement, à en anéantir les dernières traces, et les mystères de Cérès, qui subsistaient depuis dix-huit cents ans, ne survécurent point à la destruction d'Éleusis ni aux calamités de la Grèce [3428].

Un peuple qui n'attendait plus rien de ses armes, de ses dieux ni de son souverain, plaçait son unique et dernier espoir dans la puissance et la valeur du général de l'Occident ; Stilichon, à qui l'on n'avait pas permis de repousser les destructeurs de la Grèce, s'avança pour les châtier [3429]. Il équipa une flotte nombreuse dans les ports de l'Italie, et ses troupes, après une heureuse navigation sur la mer d'Ionie, débarquèrent sur l'isthme auprès des ruines, de Corinthe. Les bois et les montagnes de l'Arcadie devinrent le théâtre d'un grand nombre de combats douteux entre deux généraux dignes l'un de l'autre. La persévérance et le génie du Romain finirent par l'emporter ; les Goths, fort diminués par les maladies et par la désertion, se retirèrent lentement sur la haute montagne de Pholoé, près des sources du Pénée et des frontières de l'Élide, pays sacré et jadis exempt des calamités de la guerre [3430]. Stilichon assiégea le camp des Barbares, détourna le cours de la rivière [3431]. Tandis qu'ils souffraient les maux insupportables de la soif et de la faim, le général romain, pour prévenir leur fuite, fit entourer leur camp d'une forte ligne de circonvallation ; mais, comptant trop sur la victoire, après avoir pris ses précautions, il alla se délasser de ses fatigues en assistant aux jeux des théâtres grecs et à leurs danses lascives : ses soldats quittèrent leurs drapeaux, se répandirent dans le pays de leurs alliés, et les dépouillèrent de ce qui avait échappé à l'avidité des Barbares. Il paraît qu'Alaric saisit ce moment, favorable pour exécuter une de ces

entreprises hardies, où le véritable génie d'un général se déploie avec plus d'avantage que dans le tumulte d'un jour de bataille. Pour se tirer de sa prison du Péloponnèse, il fallait passer à travers les retranchements dont son camp était environné, exécuter une marche difficile et dangereuse de trente milles jusqu'au golfe de Corinthe ; et transporter ses troupes, ses captifs et son butin, de l'autre côté d'un bras de mer, qui, dans l'endroit le plus étroit, entre Rhium et la côte opposée, est large d'environ un demi-mille [3432]. Ces opérations furent sans doute secrètes, prudentes et rapides, puisque le général romain apprit avec la plus grande surprise que les Goths, après avoir éludé tous ses efforts, étaient en pleine et paisible possession de l'importante province d'Épire. Ce malheureux délai donna le temps à Alaric de conclure le traité qu'il négociait secrètement avec les ministres de Constantinople. La lettre hautaine de ses rivaux, et la crainte d'une guerre civile, forcèrent Stilichon à se retirer des États d'Arcadius, et à respecter, dans l'ennemi de la république, le caractère honorable d'allié et de serviteur de l'empereur d'Orient.

Un philosophe grec, Synèse [3433] qui visita Constantinople peu de temps après la mort de Théodose, a publiquement énoncé des opinions libérales sur les devoirs des souverains et sur l'état de la république romaine. Il observe et déploré l'abus funeste que l'imprudente bonté du dernier empereur avait introduit dans le service militaire. Les citoyens et les sujets achetaient, pour une somme d'argent fixe, l'exemption du devoir indispensable de défendre la patrie, dont la sûreté se trouvait confiée à des Barbares mercenaires. Des fugitifs de la Scythie possédaient et déshonoraient une partie des plus illustres dignités de l'empire. Leur jeunesse féroce dédaignait le joug salutaire des lois, s'occupait plutôt des moyens d'envahir les richesses que d'acquérir les arts d'un peuple qu'elle haïssait et méprisait également ; et la puissance des Goths semblable à la pierre de Phlégyas perpétuellement suspendue, menaçait toujours l'a paix et la sûreté de l'État qu'elle devait écraser un jour. Les moyens recommandés par Synèse annoncent les sentiments d'un patriote hardi et zélé. Il exhorte l'empereur à ranimer la valeur de ses sujets par l'exemple de ses vertus et de sa fermeté, à bannir le luxe de la cour et des camps, à substituer à la place des Barbares mercenaires une armée d'hommes intéressés à défendre leurs lois et leurs propriétés ; il lui conseille d'arracher, dans ce moment de crise générale, l'ouvrier de sa boutique, et le philosophe de son école, de réveiller le citoyen indolent du songe de ses plaisirs, et d'armer, pour protéger l'agriculture, les mains rustiques des robustes laboureurs. Il excite le fils de Théodose à se mettre à la tête d'une telle armée, qui mériterait le nom de romaine et en déploierait le courage ; à attaquer la race des Barbares qui n'ont d'autre valeur qu'une impétuosité peu durable et à ne point quitter les

armes qu'il ne les ait repoussés dans les déserts de la Scythie, ou réduits dans l'état de servitude où les Lacédémoniens tenaient précédemment les Ilores[3434]. La cour d'Arcadius souffrit le zèle, applaudit à l'éloquence et négligea l'avis de Synèse. Peut-être le philosophe, en adressant à l'empereur d'Orient un discours vertueux et sensé qui aurait pu convenir au roi de Sparte, n'avait-il pas daigné songer à rendre son projet praticable dans les circonstances où se trouvait un peuple dégénéré ; peut-être la vanité des ministres, à qui les affaires laissent rarement le temps de la réflexion, rejeta-t-elle comme ridicule et insensé tout ce qui excédait la mesure de leur, intelligence, ou s'éloignait des formes et des préjugés établis. Tandis que les discours, de Synèse et la destruction des Barbares faisaient le sujet général de la conversation, un édit publié à Constantinople déclara la promotion, d'Alaric au rang de maître général de l'Illyrie orientale. Les habitants des provinces romaines, et les alliés qui avaient respecté la foi des traités virent avec une juste indignation récompenser si libéralement le destructeur de la Grèce et de l'Épire. Le Barbare victorieux fut reçu en qualité de magistrat légitime dans les villes qu'il assiégeait si peu de temps auparavant. Les pères dont il avait massacré les fils, les maris dont il avait violé les femmes, furent soumis à son autorité, et le succès de sa révolte encouragea l'ambition de tous les chefs des étrangers mercenaires. L'usage qu'Alaric fit de son nouveau commandement annonce l'esprit ferme et judicieux de sa politique. Il envoya immédiatement aux quatre magasins ou manufactures d'armes offensives et défensives, Margus, Ratiaria, Naissus et Thessalonique, l'ordre de fournir à ses troupes une provision extraordinaire de boucliers, de casques, de lances et d'épées. Les infortunés habitants de la province furent contraints de forger les instruments de leur propre destruction, et les Barbares virent disparaître l'obstacle qui avait quelquefois rendu inutiles les efforts de leur courage[3435]. La naissance d'Alaric, la renommée de ses premiers exploits et les espérances que l'on pouvait, fonder sur son ambition, réunirent insensiblement sous ses étendards victorieux tout le corps de la nation des Goths. Du consentement unanime de tous les chefs barbares, le maître général de l'Illyrie fut élevé sur un bouclier, selon l'ancienne coutume et proclamé solennellement roi des Visigoths[3436]. Armé de cette double autorité, et posté sur les limites des deux empires, il faisait alternativement payer ses trompeuses promesses aux cours des deux souverains[3437] ; mais enfin, il déclara et exécuta l'audacieuse résolution d'envahir l'empire d'Occident. Les provinces d'Europe, qui appartenaient à l'empire d'Orient, étaient épuisées ; celles de l'Asie étaient inaccessibles, et Constantinople avait bravé tous ses efforts. La gloire, la beauté, la richesse de l'Italie ; qu'il avait visitée deux fois, lui firent ambitionner cette conquête ; il se

sentit flatté en secret de l'idée d'arborer l'étendard des Goths sur les murs de Rome et d'enrichir son armée des dépouilles que trois cents triomphes y avaient rassemblées [3438].

Le petit nombre des faits [3439] constatés et l'incertitude des dates [3440] ne nous permettent point de donner des détails de la première invasion d'Alaric en Italie. La marche qu'il eut à faire, probablement depuis Thessalonique jusqu'au pied des Alpes Juliennes, dans les provinces ennemies et belliqueuses de la Pannonie, son passage à travers ces montagnes fortifiées par des troupes et des retranchements, le siège d'Aquilée et la conquête de, l'Istrie et de la Vénétie, semblent lui avoir coûté beaucoup de temps. A moins que ses opérations n'aient été conduites avec beaucoup de lenteur et de circonspection, la longueur de l'intervalle donnerait à penser qu'avant de pénétrer dans le cœur de l'Italie, le roi des Goths se retira vers les bords du Danube et recruta son armée d'un nouvel essaim de Barbares. Puisque les principaux événements publics échappent aux recherches de l'historien, on lui permettra de contempler, un moment l'influence des armées d'Alaric sur la fortune de deux particuliers obscurs, un prêtre d'Aquilée et un laboureur des environs de Vérone. Le savant Rufin, ayant été sommé par ses ennemis de comparaître devant un synode romain [3441], préféra sagement les dangers d'une ville assiégée, dans l'espérance qu'il éviterait parmi les Barbares la sentence exécutée sur un autre hérétique, qui, à la requête des mêmes évêques, venait d'être cruellement fouetté et condamné à un exil perpétuel dans une île déserte [3442]. Quant au vieillard [3443], qui avait coulé dès jours simples et innocents dans les environs de Vérone, il n'avait pas la moindre notion des querelles des rois ni des évêques. Ses désirs, son savoir et ses plaisirs, étaient renfermés dans le cercle étroit de la petite ferme qu'il tenait de son père ; et, un bâton soutenait alors ses pas chancelants sur le sol témoin des jeux de son enfance. Mais son humble et rustique félicité, que Claudien décrit avec autant de naïveté que de sentiment, n'était point à l'abri des calamités de la guerre. Ses arbres, ses vieux contemporains [3444], risquaient de se trouver enveloppés dans l'incendie général du canton. Un détachement de cavalerie barbare pouvait anéantir d'un moment à l'autre sa famille et sa chaumière ; et Alaric avait la puissance de détruire un bonheur dont il ne savait pas jouir et qu'il ne pouvait pas procurer. *La Renommée*, dit le poète, *déployant ses ailes avec terreur, annonça au loin la marche de l'armée barbare et remplit l'Italie de consternation*. Les frayeurs de chaque individu augmentaient en proportion de sa fortune ; et les plus timides, embarquant d'avance leurs effets, méditaient de se retirer en Sicile ou sur la côte d'Afrique. Les craintes et les reproches de la superstition ajoutaient à la détresse publique [3445]. Chaque instant donnait naissance à des contes

absurdes et horribles, à d'étranges récits d'arméniens tenant du prodige les païens déploraient qu'ont eût négligé les augures et supprimé les sacrifices ; mais les chrétiens mettaient leur espoir dans la puissante intercession des saints et des martyrs [3446].

L'empereur ne se distinguait pas moins de, ses sujets par l'excès de sa frayeur que par la supériorité de son rang. Éleva dans l'orgueil et le fa site de la royauté, il avait toujours été loin de soupçonner qu'on mortel fût assez audacieux pour troubler le repos du successeur d'Auguste. Ses flatteurs lui dissimulèrent le danger jusqu'au moment ou Alaric approcha du palais de Milan ; mais lorsque le bruit de la guerre parvint aux oreilles du jeune monarque, au lieu de courir aux armes avec le courage ou du moins l'impétuosité de son âge, il montra le plus grand empressement à suivre l'avis des courtisans timides qui lui proposaient de se retirer avec ses fidèles serviteurs dans une des villes du fond de la Gaule. Stilichon [3447] eut seul le courage et l'autorité de s'opposer à une démarche honteuse, qui aurait abandonné Rome et l'Italie aux Barbares ; mais comme les troupes du palais avaient été détachées récemment sur la frontière de Rhétie, comme la ressource des nouvelles levées n'offrait qu'un secours tardif et précaire, le général de l'Occident ne put faire d'autre promesse que celle de reparaitre dans très peu de temps si la cour de Milan consentait à tenir fermé durant son absence, avec une armée suffisante pour repousser Alaric. Sans perdre un seul moment dans une circonstance où ils étaient tous si intéressants pour la sûreté publique, le brave Stilichon s'embarqua sur le lac Laurien, gravit au milieu de l'hiver, tel qu'il se fait sentir dans les Alpes, les montagnes couvertes de neige et de glace, et réprima, par son apparition inattendue, les ennemis qui troublaient la tranquillité de la Rhétie [3448]. Les Barbares, peut-être quelques tribus des Allemands, respectaient la fermeté d'un chef qui leur parlait encore du ton d'un commandant, et regardèrent comme une preuve d'estime et de confiance le choix qu'il fit d'un nombre de guerriers parmi leur plus brave jeunesse. Les cohortes délivrées du voisinage de l'ennemi joignirent sur-le-champ l'étendard impérial ; et Stilichon fit passer des ordres dans tous les pays de l'Occident pour que les troupes les plus éloignées accourussent à grandes journées défendre Honorius et l'Italie. Les forts du Rhin furent abandonnés, et la Gaule n'eut pour garant de sa sûreté que la bonne foi des Germains et la terreur du nom romain : on rappela même la légion stationnée dans la Grande-Bretagne pour défendre le mur qui la séparait des Calédoniens du nord [3449] ; et un corps nombreux de la cavalerie des Alains consentit à s'engager au service de l'empereur, qui attendait avec anxiété le retour de son général. La prudence et l'énergie de Stilichon brillèrent dans cette occasion, qui fit paraître en même temps la faiblesse de l'empire mors sur le penchant

de sa ruine. Les légions romaines, dégénérées peu à peu de la discipline et de la valeur de leurs ancêtres, avaient été exterminées dans les terres civiles et dans celles des Goths ; et il parut impossible de rassembler une armée pour la défense de l'Italie sans épuiser et exposer les provinces.

En abandonnant son souverain sans défense dans son palais de Milan, Stilichon, avait sans doute calculé le terme de son absence, la distance où se trouvait encore l'ennemi, et les obstacles qui devaient retarder sa marche. Il comptait principalement sur la difficulté du passage des rivières d'Italie, l'Adige, le Mincio, l'Oglio et l'Adda, qui enflent prodigieusement en hiver par la fonte des neiges et par les pluies dans le printemps [3450], et deviennent des torrents impétueux ; mais le hasard voulut que la saison fût très sèche, et les Goths traversèrent sans obstacle des lits vastes et pierreux au milieu desquels se faisait remarquer à peine un faible filet d'eau. Un fort détachement de leur armée s'empara du pont et assura le passage de l'Adda ; et lorsque Alaric approcha des murs ou plutôt des faubourgs de Milan, il put jouir de l'orgueilleuse satisfaction de voir fuir devant lui l'empereur des Romains. Honorius, accompagné d'une faible suite de ses ministres et de ses eunuques, traversa rapidement les Alpes avec le dessein de se réfugier dans la ville d'Arles, dont ses prédécesseurs avaient souvent fait leur résidence ; mais il avait à peine passé le Pô [3451], qu'il fut atteint par la cavalerie des Barbares [3452]. Un danger si pressant l'obligea de chercher une retraite dans les fortifications d'Asti, ville de la Ligurie ou du Piémont, située sur les bords du Tanaro [3453]. Le roi des Goths forma immédiatement et pressa sans relâche le siège d'une petite place qui contenait une si riche capture, et qui ne semblait pas capable de faire une lorsque résistance. Lorsque l'empereur assura depuis qu'il n'avait jamais éprouvé l'impression de la peur, cette fanfaronnade n'obtint probablement pas la confiance même de ses courtisans [3454]. Réduit à la dernière extrémité, presque sans espérance et ayant déjà reçu des offres insultantes de capitulation Honorius fut délivré de ses craintes et de sa captivité par l'approche et bientôt par la présence du héros si longtemps attendu. A la tête d'une avant-garde choisie, Stilichon passa l'Adda à la nage, pour économiser le temps qu'il aurait perdu à l'attaque du pont. Le passage du Pô présentait moins de difficultés et de danger ; et l'heureuse audace avec laquelle il se fit route à travers le camp des ennemis pour s'introduire, dans Asti, ranima l'espoir et rétablit l'honneur des Romains. Au moment de saisir le fruit de ses victoires, le général des Barbares se vit peut à peu investi de tous côtés par les troupes de l'Occident, qui débouchaient successivement par tous les passages des Alpes. Ses quartiers furent resserrés et ses convois enlevés, et les Romains commencèrent avec activité à former

une ligne de fortifications dans lesquelles l'assiégeant se trouvait lui-même assiégé. On assembla un conseil militaire composé des chefs à la longue chevelure des vieux guerriers enveloppés de fourrures, et dont l'aspect était rendu plus imposant par d'honorables cicatrices ; après avoir pesé la gloire de persister dans leur entreprise et l'avantage de mettre leurs dépouilles en sûreté tous opinèrent prudemment à se retirer tandis qu'il en était encore temps. Dans cet important débat, Alaric déploya le courage et le génie du conquérant de Rome. Après avoir appelé à ses compagnons leurs exploits et leurs desseins, il termina son discours énergique par une protestation solennelle et positive de trouver en Italie un trône ou un tombeau[3455].

L'indiscipline des Goths les exposait continuellement à des surprises ; mais, au lieu de choisir le moment où ils se livraient aux excès de l'intempérance, Stilichon résolut d'attaquer les dévots Barbares tandis qu'ils célébraient pieusement la fête de Pâques[3456]. L'exécution de ce stratagème, que le clergé traita de sacrilège, fut confiée à Saul, Barbare et païen, qui avait cependant servi avec distinction parmi les généraux vétérans de Théodose. La charge impétueuse de la cavalerie impériale jeta le désordre et la confusion dans le camp des Goths, qu'Alaric avait assis dans les environs de Pollentia[3457] ; mais le génie de leur intrépide général rendit en un instant à ses soldats un ordre et un champ de bataille ; et après le premier instant de la surprise, les Barbares, persuadés que le Dieu des chrétiens combattrait pour eux se sentirent animés d'une force qui ajoutait à leur valeur ordinaire. Dans ce combat, longtemps soutenu avec un courage et un succès égal, le chef des Alains, dont la petite taille et l'air sauvage recélaient une âme magnanime, prouva l'injustice des soupçons formés, contre sa fidélité par le courage avec lequel il combattit et mourut pour les Romains. Claudien a conservé imparfaitement dans ses vers la mémoire de ce vaillant Barbare, dont il célèbre la gloire sans nous apprendre son nom. En le voyant tomber, les escadrons qu'il commandait perdirent courage et prirent la fuite, et la défaite de l'aile de cavalerie aurait pu décider la victoire en faveur d'Alaric, si Stilichon ne fût pas promptement arrivé à la tête de toute l'infanterie romaine et barbare. Le génie du général et la valeur des soldats surmontèrent tous les obstacles ; et sur le soir de cette sanglante journée, les Goths se retirèrent du champ de bataille : leurs retranchements furent forcés ; le pillage du camp et le massacre des Barbares payèrent quelques-uns des maux dont ils avaient accablé les sujets de l'empire[3458]. Les vétérans de l'Occident s'enrichirent des dépouilles magnifiques de Corinthe et d'Argos ; et l'épouse d'Alaric, qui attendait impatiemment les bijoux précieux et les esclaves patriciennes que lui avait promis son mari[3459], réduite en captivité,

se vit foncée d'implorer la clémence d'un insolent vainqueur. Des milliers de prisonniers, échappés des chaînes des Barbares, allèrent porter dans toutes les villes de l'Italie les louanges de leur libérateur. Le poète Claudien, qui n'était peut-être que l'écho du public, compara le triomphe de Stilichon[3460] à celui de Marius qui, dans le même canton de l'Italie, avait attaqué et détruit une armée des Barbares du Nord. La postérité pouvait aisément confondre les ossements gigantesques et les casques vides des Goths avec ceux des Cimbres, et élever sur la même place un trophée commun aux deux illustres vainqueurs des deux plus formidables ennemis de Rome[3461].

Claudien[3462] a prodigué son éloquente admiration à la victoire de Pollentia, qui célèbre comme le jour le plus glorieux de la vie de son patron ; mais sa muse partielle accorde à regret des éloges moins commandés au caractère d'Alaric. Quoiqu'il charge son nom des injurieuses épithètes de pirate et de brigand, auxquelles purent si bien prétendre les conquérants de tous les siècles, le chantre de Stilichon est forcé d'avouer qu'Alaric possédait cette invincible force d'âme qui, toujours supérieure à la fortune, tire de nouvelles ressources du sein de l'adversité. Après la défaite totale de son infanterie, il l'échappa, ou plutôt se retira du champ de bataille avec la plus grande partie de sa cavalerie encore en bon ordre et peu endommagée. Sans perdre le temps à déplorer la perte irréparable de tant de braves compagnons, il laissa aux ennemis victorieux la liberté d'enchaîner les images captivées d'un roi des Goths[3463], et résolu de traverser les passages abandonnés des Apennins, de ravager la fertile Toscane, et de vaincre ou de mourir aux portes de Rome. L'infatigable activité de Stilichon sauva la capitale ; mais il respecta le désespoir de son ennemi ; et, au lieu d'exposer le salut de l'État au hasard d'une seconde bataille, il proposa de payer la retraite des Barbares. Le généreux et intrépide Alaric aurait rejeté avec mépris et indignation, la permission de se retirer et l'offre d'une pension ; mais il n'exerçait qu'une autorité limitée et précaire sur des chefs indépendants, qui l'avaient élevé, pour leur propre intérêt, au-dessus de ses égaux. Ces chefs n'étaient plus disposés à suivre un général, malheureux ; et plusieurs d'entre eux inclinaient à traiter personnellement avec le ministre d'Honorius. Le monarque se rendit au vœu de ses peuples, ratifia le traité avec l'empire d'Occident, et repassa le Pô avec les restes de l'armée florissante qu'il avait conduite en Italie. Une partie considérable des troupes romaines veilla sur ses mouvements ; et Stilichon, qui entretenait une correspondance secrète avec quelques chefs des Barbares, fut ponctuellement instruit des desseins formés dans le camp et dans les conseils d'Alaric. Le roi des Goths, jaloux de signaler sa retraite par quelque coup demain hardi et avantageux, résolu de s'emparer de la ville de Vérone, qui sert de clef au principal passage

des Alpes rhétiennes ; et, dirigeant sa marche à travers le territoire des tribus germanes, dont l'alliance pouvait réparer les pertes de son armée, d'attaquer la Gaule du côté du Rhin et d'envahir ses riches provinces sans défiance. Ne se doutant point de la trahison qui avait déjà déconcerté ce sage et hardi projet, Alaric s'avança vers les passages des montagnes qu'il trouva occupés par les troupes impériales ; et dans le même instant son armée fut attaquée de front, sur ses flancs et sur ses derrières. Dans cette action sanglante, à une très petite distance des murs de Vérone, les Goths firent une perte égale à celle de la défaite de Pollentia, et leur intrépide commandant, qui dut son salut à la vitesse de son cheval, aurait inévitablement été pris mort ou vif, si l'impétuosité indisciplinable des Alains n'eût pas déconcerté les précautions du général romain. Alaric sauva les débris de son armée sur les rochers voisins ; et se prépara courageusement à soutenir un siège contre un ennemi supérieur en nombre, qui l'environnait de toutes parts ; mais il ne put parer au besoin impérieux de subsistances, ni éviter la désertion continuelle de ses impatients et capricieux Barbares. En cette extrémité, il trouva encore des ressources dans son courage ou dans la modération de son ennemi, et sa retraite fut regardée comme la délivrance de l'Italie[3464]. Cependant le peuple et même le clergé, également incapables de juger de la nécessité de la paix ou de la guerre, blâmèrent hautement la politique de Stilichon, qui laissait continuellement échapper un ennemi dangereux qu'il avait vaincu si souvent et tant de fois environné. Le premier moment après la délivrance est consacré à la joie et à la reconnaissance ; l'ingratitude et la calomnie s'emparent promptement du second[3465].

L'approche d'Alaric avait effrayé les citoyens de Rome, et l'activité avec laquelle ils travaillèrent à réparer les murs de la capitale, annonça leurs craintes et le déclin de l'empire. Après la retraite des Barbares, on prescrivit à Honorius d'accepter l'invitation respectueuse du sénat, et de célébrer dans la ville impériale l'époque heureuse de la défaite des Goths et de son sixième consulat[3466]. Depuis le pont Milvius jusqu'au mont Palatin, les rues et les faubourgs étaient remplis par la foule du peuple romain, qui, depuis cent ans, n'avait joui que trois fois de l'honneur de contempler son souverain. En fixant leurs regards sur le char dans lequel Stilichon accompagnait son auguste pupille, les citoyens applaudissaient sincèrement à la magnificence d'un triomphe qui n'était point souillé de sang romain comme celui de Constantin ou de Théodose. Le cortège passa sous un arc fort élevé, et construit exprès pour cette cérémonie ; mais, moins de sept ans après, les Goths, vainqueurs de Rome, ont pu lire la fastueuse inscription de ce monument, qui attestait la défaite et la destruction totale de leur nation[3467]. L'empereur résida plusieurs mois dans la capitale, et sa

conduite fut dirigée avec le plus grand soin, de manière à lui concilier l'affection du clergé, du sénat et du peuple romain. Le clergé fut édifié de ses fréquentes visites et de la libéralité de ses dons aux châsses des saints apôtres. Le sénat, qui avait été dispensé de l'humiliante obligation de précéder à pied, selon l'usage, le char de l'empereur durant la marche triomphale, fut traité avec le respect décent que Stilichon affecta toujours pour cette assemblée. Le peuple parut flatté de l'affabilité d'Honorius, et de la complaisance avec laquelle il assista plusieurs fois aux jeux du cirque, célébrés dans cette occasion avec une magnificence qui pouvait les rendre dignes d'un tel spectateur. Dès que le nombre fixe de courses de chars était accompli, la décoration changeait ; une chasse d'animaux sauvages offrait un spectacle brillant et varié, et se terminait par une danse militaires qui, d'après la description de Claudien, paraît ressembler aux tournois modernes.

Dans ces jeux célébrés par Honorius, le sang des gladiateurs souilla pour la dernière fois l'amphithéâtre de Rome[3468]. Le premier des empereurs chrétiens avait eu la gloire de publier le premier édit qui condamna ces jeux où l'on avait fait un art et un amusement de l'effusion du sang humain[3469] ; mais cette loi bienfaisante, en annonçant les vœux du prince, ne réforma pas un si antique abus, qui dégradait une nation civilisée au-dessous d'une horde de cannibales. Plusieurs centaines, peut-être des milliers de victimes périssaient tous les ans dans les grandes villes, et le trois de décembre, plus particulièrement consacré aux combats des gladiateurs, offrait régulièrement aux yeux des Romains enchantés ces barbares et sanglants spectacles. Tandis que la victoire de Pollentia excitait les transports de la joie publique, un poète chrétien exhorta l'empereur à détruire de son autorité un usage barbare qui s'était perpétué malgré les cris de la religion et de l'humanité[3470]. Les représentations pathétiques de Prudence furent moins efficaces que la généreuse audace de saint Télémaque, moine asiatique, dont la mort fut plus utile au genre humain que ne l'avait été sa vie[3471]. Les Romains s'irritèrent de voir interrompre leurs plaisirs, et écrasèrent sous une grêle de pierres le moine imprudent qui était descendu dans l'arène pour séparer les gladiateurs : mais la fureur du peuple s'éteignit promptement ; il respecta la mémoire de saint Télémaque, qui avait mérité les honneurs du martyre, et se soumit sans murmure à la loi par laquelle Honorius abolissait pour toujours les sacrifices humains des amphithéâtres. Les citoyens, qui chérissaient les usages de leurs ancêtres, alléguaient peut-être que les derniers restes de l'ardeur martiale se conservaient dans cette école d'intrépidité, qui accoutumait les Romains à la vue du sang et au mépris de la mort. Vain et cruel préjugé, si honorablement réfuté parla valeur de

l'ancienne Grèce et de l'Europe moderne [3472].

Le danger récent que l'empereur avait couru dans son palais de Milan, le décida à choisir pour retraite quelque forteresse inaccessible de l'Italie, où il pût résider sans craindre les entreprises d'une foule de Barbares qui battaient la campagne. Sur la côté de : la mer Adriatique, environ à dix ou douze milles de la plus méridionale des sept embouchures du Pô, les Thessaliens avaient fondé l'ancienne colonie de Ravenne [3473], qu'ils cédèrent depuis aux natifs de l'Ombrie. Auguste, qui avait remarqué les avantages de cette situation, fit construire, à trois milles de l'ancienne ville, un vaste port capable de contenir deux cent cinquante vaisseaux de guerre, Cet établissement naval, qui comprenait des arsenaux, des magasins, des baraques pour les troupes et les logements des ouvriers, tire son origine et son nom de la station permanente de la flotte romaine. Les places vides se remplirent bientôt de bâtiments et d'habitants ; et les trois quartiers vastes et peuplés de Ravenne contribuèrent insensiblement à former une des plus importantes villes de l'Italie. Le principal canal d'Auguste conduisait à travers la ville une partie des eaux du Pô jusqu'à l'entrée du port ; ces mêmes eaux se répandaient dans des fossés profonds qui environnaient les murs : elles se distribuaient, par le moyen d'un grand nombre de petits canaux, dans tous les quartiers de la ville, qu'ils divisaient en autant d'îles séparées, et qui n'avaient de communication que par des ponts ou des bateaux. Les maisons de Ravenne étaient bâties sur pilotis, et l'aspect de cette ville pouvait être comparé à celui qu'offre aujourd'hui Venise. Le pays des environs, jusqu'à plusieurs milles, était rempli de marais inabordables, et l'on pouvait aisément défendre ou détruire, à l'approche d'une armée ennemie, la chaussée qui joignait Ravenne au continent. L'intervalle des marais était cependant parsemé de vignes ; et, le sol épuisé même par quatre ou cinq récoltes, le vin était encore dans le port de Ravenne en beaucoup plus grande abondance que l'eau douce [3474]. L'air, au lieu d'être imprégné des vapeurs malignes et presque pestilentielles qui s'exhalent ordinairement des terres basses et marécageuses, avait, comme celui des environs d'Alexandrie, la réputation d'être pur et salubre ; on attribuait ce singulier avantage aux marées régulières de la mer Adriatique, qui balayaient, les canaux, empêchaient la pernicieuse stagnation des eaux, et amenaient tous les jours les vaisseaux des pays voisins jusqu'au milieu de Ravenne. La mer s'est retirée insensiblement à quatre milles de la ville moderne. Dès le cinquième ou sixième siècle de l'ère chrétienne, le port d'Auguste se trouvait converti en vergers agréables, et une plantation de pins occupait l'endroit où les vaisseaux des Romains avaient jadis jeté l'ancre [3475]. Cette révolution contribuait encore à rendre l'accès plus difficile, et le peu de profondeur des eaux suffisait pour arrêter les

grands vaisseaux des ennemis. Ces fortifications naturelles étaient perfectionnées par les travaux de l'art ; et dans la vingtième année de son âge, l'empereur d'Occident, uniquement occupé de sa sûreté personnelle, se confina pour toujours entre les murs et les marais de Ravenne. L'exemple d'Honorius fut imité par ses faibles successeurs, par les rois Goths et les exarques, qui occupèrent depuis le trône et le palais des empereurs. Jusqu'au milieu du huitième siècle, Ravenne fut considérée comme le siège du gouvernement et la capitale de l'Italie[3476].

Les craintes d'Honorius étaient fondées, et ses précautions ne furent pas inutiles. Tandis que l'Italie se réjouissait d'être délivrée des Goths, il s'élevait une tempête violente parmi les nations de la Germanie. Elles cédaient à l'impulsion irrésistible qui paraît s'être communiquée successivement depuis l'extrémité orientale du continent de l'Asie. Les annales de la Chine, dont nous a donné connaissance l'industrielle érudition de notre siècle, peuvent aider utilement à découvrir les causes secrètes et éloignées qui entraînèrent la chute de l'empire romain. Après la fuite des Huns, les Sienpi victorieux occupèrent leur vaste territoire au nord du grand mur. Tantôt ils se répandaient en tribus indépendantes, tantôt ils se rassemblaient sous un seul chef, jusqu'à l'époque où, sous le nom de *Topa* ou de maîtres de la terre qu'ils s'étaient donné eux-mêmes, ils acquirent une consistance plus solide et de puissance plus formidable. Les Topa forcèrent bientôt les nations pastorales du désert oriental à reconnaître la supériorité de leurs armes. Ils envahirent la Chine dans un moment de faiblesse et de discorde intestine de ce grand empire ; et ces heureux Tartares, adoptant les lois et les mœurs du peuple vaincu, fondèrent une dynastie impériale qui régna près de cent soixante ans sur les provinces septentrionales de cette monarchie. Quelques générations avant qu'ils se fussent emparés du trône de la Chine, un des princes Topa avait enrôlé dans sa cavalerie un esclave nommé Moko, renommé par sa valeur, mais qui pour éviter quelque punition, déserta ses drapeaux et s'enfonça dans le désert, suivi d'une centaine de ses compagnons. Cette troupe de brigands et de proscrits, journellement recrutée par d'autres, forma d'abord un camp, ensuite une tribu, et enfin un peuple nombreux connu sous le nom de *Geougen* ; et leurs chefs héréditaires, descendants de l'esclave Moko, prirent rang parmi les monarques de la Scythie La jeunesse de Toulun, le plus célèbre de ses successeurs, fut formée à l'école de l'adversité, qui est celle des héros. Il sut résister courageusement à l'infortune, détruisit la puissance orgueilleuse des Topa, devint le législateur de sa nation, et le conquérant de la Tartarie. Ses troupes étaient distribuées en bandes de cent et de mille guerriers. Les lâches périssaient par le supplice de la lapidation, et la valeur obtenait pour récompense les honneurs les

plus magnifiques. Toulun, assez éclairé pour mépriser l'érudition chinoise, n'adopta que les arts et les institutions favorables à l'esprit militaire de son gouvernement. Il campait durant l'été dans les plaines fertiles qui bordent le Sélinga, et se retirait à l'approche de l'hiver dans des contrées plus méridionales. Ses conquêtes s'étendaient depuis la Corée jusque fort au-delà de l'Irtish. Il vainquit au nord de la mer Caspienne la nation des Huns [3477] ; et le surnom de Kan ou Cagan annonça l'éclat et la puissance qu'il tira de cette victoire mémorable.

En passant des bords du Volga à ceux de la Vistule, la chaîne des événements se trouve interrompue, ou du moins cachée dans l'intervalle obscur qui sépare les dernières limites de la Chine de celles de la géographie romaine. Cependant le caractère de ces Barbares, et l'expérience des émigrations précédentes, autorisent à croire que les Huns, après avoir été vaincus par les Geougen, quittèrent bientôt le voisinage d'un vainqueur insolent. Des tribus de leurs compatriotes occupaient déjà les environs de l'Euxin, et leur fuite, qu'ils changèrent bientôt en une attaque hardie, dut naturellement se diriger vers les plaines fertiles à travers lesquelles la Vistule coule paisiblement jusque dans la mer Baltique. L'invasion des Huns doit avoir alarmé de nouveau et agité le Nord ; et les nations qu'ils chassaient devant eux sont venues sans doute écraser de leur poids les frontières de la Germanie [3478]. Les habitants des régions où les anciens placent les Suèves, les Vandales et les Bourguignons, purent prendre la résolution d'abandonner aux Sarmates fugitifs leurs bois et leurs marais, ou du moins de rejeter le superflu de leur population sur les provinces de l'empire romain [3479]. Environ quatre ans après que le victorieux Toulun eut pris le titre de kan des Geougen, un autre Barbare, le fier Rhodogaste ou Radagaise [3480], marcha de l'extrémité septentrionale de la Germanie, presque jusqu'aux portes de Rome, et laissa en mourant les restes de son armée pour achever la destruction de l'empire d'Occident. Les Suèves, les Vandales et les Bourguignons, composaient la principale force de cette armée redoutable ; mais les Alains, qui s'étaient vus reçus avec hospitalité dans la contrée où ils étaient descendus, joignirent leur active cavalerie à la pesante infanterie des Germains ; et les aventuriers Goths accoururent en si grand nombre sous les drapeaux de Radagaise, que quelques historiens lui ont donné le titre de roi des Goths. Un corps de douze mille guerriers, distingués par leur naissance et par leurs exploits, composait la première avant-garde de son armée [3481] ; et l'armée entière, forte de deux cent mille combattants, peut s'évaluer, en y ajoutant les femmes, les enfants et les esclaves, à quatre cent mille personnes. Cette effrayante émigration descendait de cette même côte de la mer Baltique, d'où des myriades de Cimbres et de Teutons avaient fondu sur Rome et sur l'Italie dans les temps glorieux de la république. Après

le départ de ces Barbares, leur pays natal, où ils laissaient des vestiges de leur grandeur, de vastes remparts et des môles gigantesques [3482], ne fut durant plusieurs siècles qu'une immense et effrayante solitude. Le genre humain s'y multiplia peu à peu par la génération, et une nouvelle inondation d'habitants vint remplir les vides du désert. Les nations qui occupent aujourd'hui une étendue de terrain qu'elles ne peuvent cultiver, trouveraient bientôt du secours dans la pauvreté industrielle de leurs voisins, si les gouvernements de l'Europe ne défendaient pas les droits du souverain et la propriété des particuliers.

La correspondance entre les nations était dans ce siècle si imparfaite, et si précaire, que la cour de Ravenne put ignorer les révolutions du Nord jusqu'au moment où la tempête qui s'était formée sur la côte de la mer Baltique, vint éclater avec violence sur les bords du Haut-Danube. Le monarque de l'Occident, si ses ministres jugèrent à propos d'interrompre ses amusements par la nouvelle du danger qui le menaçait, se contenta d'être l'objet et le spectateur de la guerre [3483]. La sûreté de Rome fut confiée à la valeur et à la sagesse de Stilichon mais tels étaient la faiblesse et l'épuisement de l'empire, qu'il fut impossible de réparer les fortifications du Danube ou de prévenir, par un effort vigoureux, l'invasion des Germains [3484]. Toutes les espérances du vigilant ministre d'Honorius se bornèrent à la défense de l'Italie. Il abandonna une seconde fois les provinces, rappela les troupes, pressa les nouvelles levées exigées à la rigueur et éludées avec pusillanimité, employa les moyens les plus efficaces pour arrêter ou ramener les déserteurs, et offrit la liberté et deux pièces d'or à chaque esclave qui consentait à s'enrôler [3485].

Ce fut à l'aide de ces ressources que Stilichon parvint à rassembler avec peine, parmi les sujets d'un grand empire une armée de trente ou quarante mille hommes, que, dans le temps de Scipion ou de Camille, eussent fournie sur-le-champ les citoyens libres du territoire de Rome [3486]. A ces trente légions, le général romain ajouta un corps nombreux d'auxiliaires. Les fidèles Alains lui étaient personnellement affectionnés ; les Goths et les Huns, qui servaient sous la conduite de leurs princes légitimes, Huldin et Sarus, étaient excités, par leurs intérêts et leurs ressentiments personnels, à s'opposer aux entreprises et aux succès de Radagaise. Le roi des Germains confédérés passa sans résistance les Alpes, le Pô et l'Apennin, laissant d'un côté le palais inaccessible d'Honorius, enseveli à l'abri de tout danger dans les marais de Ravenne, et de l'autre le camp de Stilichon, qui avait pris ses quartiers à Ticinum ou Pavie, et qui évitait probablement une bataille décisive, jusqu'à ce qu'il eût rassemblé les forces éloignées qu'il attendait. Un grand nombre de villes de l'Italie furent détruites ou pillées ; et le siège de Florence [3487], par Radagaise, est un des

premiers événements rapportés dans l'histoire de cette fameuse république ; dont la fermeté arrêta quelque temps l'impétuosité de ces Barbares sans art et sans discipline. Quoiqu'ils fussent encore à cent quatre-vingts milles de Rome, le peuple et le sénat se livraient à la terreur, et comparaient en tremblant le danger dont ils venaient d'être livrés avec celui qui les, menaçait. Alaric était chrétien, et animé des sentiments d'un guerrier ; il conduisait une armée disciplinée, connaissait les lois de la guerre et respectait la foi des traités ; il s'était souvent trouvé familièrement avec les sujets de l'empire dans leurs camps et dans leurs églises ; mais le sauvage Radagaise n'avait pas la moindre notion des mœurs, de la religion, ni même d'u langage des nations civilisées du Midi ; une superstition barbare ajoutait à sa férocité naturelle ; et on croyait généralement qu'il s'était engagé, par un vœu solennel, à réduire la ville en cendres et à sacrifier les plus illustres sénateurs sur l'autel de ses dieux, que le sang humain pouvait seul apaiser. Le danger pressant, qui aurait dû éteindre toutes les animosités intestines développa au contraire l'incurable folie des factions religieuses. Les adorateurs de Jupiter et de Mars, opprimés par leurs concitoyens, respectaient dans l'implacable ennemi de Rome le caractère d'un païen zélé ; ils déclaraient hautement que les sacrifices de Radagaise leur paraissaient beaucoup plus à craindre que ses armes ; et ils se réjouissaient secrètement d'une calamité qui devait convaincre de fausseté la religion des chrétiens [3488].

Florence fut réduite à la dernière extrémité, et le courage épuisé de ses citoyens n'était plus soutenu que par l'autorité de saint Ambroise, qui était apparu en songe, pour leur annoncer une prompte délivrance [3489]. Peu de jours après, ils aperçurent, du haut de leurs murs, les étendards de Stilichon, qui avançait à la tête de toutes ses forces réunies, au secours de cette ville fidèle, et qui fit bientôt de ses environs le tombeau de l'armée barbare. On peut, sans faire beaucoup de violence à leurs opinions respectives, concilier aisément les contradictions apparentes des écrivains qui ont raconté différemment la défaite de Radagaise. Orose et saint Augustin, intimement liés par l'amitié et par la dévotion, attribuent cette victoire miraculeuse à la protection du ciel, plutôt qu'à la valeur des hommes [3490]. Ils affirment positivement qu'il n'y eut ni combat ni sang répandu ; que les Romains, oisifs dans leur camp, où ils jouissaient de l'abondance, virent les Barbares affamés expirer lentement sur les rochers de Fæsule qui dominent la ville de Florence. Que l'armée chrétienne n'ait pas perdu un seul soldat, qu'elle n'en ait pas même eu un seul de blessé de la main des Barbares, c'est une assertion dont le ridicule ne permet pas qu'on s'arrête à la repousser ; mais le reste du récit d'Orose et de saint Augustin s'accorde avec les circonstances et avec le caractère de Stilichon. Il sentait trop bien qu'il commandait la dernière armée de la

république, pour l'exposer imprudemment en bataille rangée à l'impétueuse furie des Germains. Se servant avec habileté, sur un terrain plus étendu et dans une occasion plus décisive, du moyen qu'il avait déjà employa deux fois avec succès contre le roi des Goths, le général enferma ses ennemis dans une forte ligne de circonvallation. Le moins instruit des guerriers romains ne pouvait ignorer l'exemple de César et les fortifications de Dyrrachium, qui, liant ensemble vingt-quatre forts par un fossé et un rempart non interrompus dans une étendue de quinze milles, présentaient le modèle d'un retranchement capable de contenir et d'affamer la plus nombreuse armée[3491]. Les troupes romaines n'avaient pas autant perdu de l'industrie que de la valeur de leurs ancêtres ; et si les travaux serviles et pénibles blessaient la vanité des soldats, la Toscane, pouvait fournir des milliers de paysans plus disposés à travailler qu'à combattre pour le salut de leur patrie. Le manque de subsistances servit sans doute plus que l'épée des Romains à détruire une multitude d'hommes et de chevaux renfermés comme dans une étroite prison[3492] ; mais pendant toute la durée d'un travail si considérable, les Romains furent exposés aux fréquentes attaques d'un ennemi impatient. Le désespoir et la faim durent souvent pousser les Barbares à de violents efforts contre les remparts dont on cherchait à les environner. Stilichon céda peut-être quelquefois à l'ardeur de ses braves auxiliaires, qui demandaient à grands cris l'assaut du camp des Germains ; et ces entreprises réciproques ont pu donner lieu aux combats sanglants et opiniâtres qui ornent le récit de Zozime et les chroniques de Prosper et de Marcellin[3493]. Un utile secours d'hommes et de provisions avait été introduit dans les murs de Florence l'armée affamée de Radagaise se trouvait à son tour assiégée ; et le chef orgueilleux de tant de nations belliqueuses, après avoir vu périr ses plus braves guerriers, n'eut bientôt plus d'autre ressource que de se rendre sur la foi d'une capitulation ou de la clémence de son vainqueur[3494]. Mais la mort de cet illustre captif, ignominieusement décapité, déshonora le triomphe de Rome et du christianisme ; et le court délai de son exécution suffit pour inculper le général victorieux du reproche de cruauté réfléchie[3495]. Ceux des Germains affamés qui échappèrent à la fureur des auxiliaires, furent vendus comme esclaves au vil prix d'une pièce d'or par tête ; mais la différence de climat et de nourriture fit périr le plus grand nombre de ces malheureux étrangers ; et, comme on l'a observé alors, les inhumains qui les avaient achetés, au lieu de profiter du fruit de leurs travaux eurent bientôt à payer les frais de leurs funérailles. Stilichon informa l'empereur et le sénat de ses nouveaux succès, et mérita une seconde fois le titre glorieux de libérateur de l'Italie[3496].

Le bruit de cette victoire, et surtout du miracle auquel on

l'attribue, a donné lieu à cette opinion sans fondement, que l'armée entière, ou plutôt toute la nation des Germains, descendue des côtes de la mer Baltique ; avait été anéantie sous les murs de Florence. Tel fut effectivement le sort de Radagaise, de ses braves et fidèles compagnons, et de plus d'un tiers de la multitude de Suèves, d'Alains, de Vandales et de Bourguignons, qui suivaient les drapeaux de ce général[3497]. La réunion d'une pareille armée pourrait nous surprendre ; mais les causes qui la séparèrent sont claires et frappantes. On les trouve dans l'orgueil de la naissance, la fierté de la valeur, la jalousie du commandement, l'impatience de la subordination et le conflit opiniâtre des opinions, des intérêts et des passions, parmi tant de princes et de guerriers aussi peu disposés à céder qu'à obéir. Après la défaite de Radagaise, les deux tiers des Germains, qui devaient composer plus de cent mille combattants, étaient encore sous les armes entre les Alpes et l'Apennin, ou entre les Alpes et le Danube. On ne sait point s'ils cherchèrent à venger la mort de leur général ; mais la prudence et la fermeté de Stilichon, en arrêtant leur marche et favorisant leur retraite, détourna sur un autre point leur impétuosité désordonnée. Principalement occupé de sauver Rome et l'Italie, Stilichon sacrifiait avec trop d'indifférence les richesses et la tranquillité des provinces éloignées [3498]. Les Barbares acquirent de quelques déserteurs pannoniens la connaissance du pays et des routes ; et l'invasion de la Gaule, projetée par Alaric, fut exécutée par les restes de l'armée de Radagaise [3499].

Cependant, s'ils avaient conçu l'espérance d'obtenir le secours des Germains qui habitaient les bords du Rhin, cette espérance fut déçue. Les Allemands conservèrent strictement la neutralité, et les Francs firent briller leur valeur et leur zèle pour la défense de l'empire. Dans cette rapide expédition sur le Rhin, qui'avait signalé les premiers instants de son gouvernement, Stilichon s'était attaché, avec une attention particulière, aux moyens de s'assurer l'alliance de cette nation guerrière, et d'en éloigner les ennemis irréconciliables de la paix et de la république. Marcomir, un de leurs rois, ayant été publiquement convaincu, devant le tribunal du magistrat romain, d'avoir violé la foi des traités, fut banni de son pays par un exil peu rigoureux dans la province de Toscane ; et cette dégradation de la royauté excita si peu le ressentiment de ses sujets, qu'ils punirent de mort le turbulent Sunno, qui voulait entreprendre de venger son frère, et obéirent avec fidélité au prince placé sur le trône par le choix de Stilichon[3500]. Lorsque l'émigration septentrionale vint tombée sur les confins de la Gaule et de la Germanie, les Francs attaquèrent avec impétuosité les Vandales, qui, oubliant les leçons de l'adversité, s'étaient encore séparés de leurs alliés. Ils payèrent cher leur imprudence ; Godigisdus leur roi et vingt mille guerriers furent tués

sur le champ de bataille. Toute la nation aurait probablement été détruite si les escadrons des Alains, accourant à leur secours, n'eussent passé sur le corps de l'infanterie des Francs. Ceux-ci, après une honorable résistance, furent contraints d'abandonner un combat inégal. Les alliés victorieux continuèrent leur route ; et le dernier jour de l'année, dans une saison où les eaux du Rhin étaient probablement glacées, ils entrèrent sans opposition dans les provinces désarmées de la Gaule. Ce passage mémorable des Suèves, des Vandales des Alains et des Bourguignons, qui ne se retirèrent plus, peut être considéré comme la chute de l'empire romain dans les pays au-delà des Alpes ; et dès ce moment, les barrières qui avaient se paré si longtemps les peuples sauvages des nations civilisées, furent anéanties pour toujours [3501].

Tandis que la fidélité des Francs et la neutralité des Allemands semblaient assurer la paix de la Germanie, les sujets de Rome, ignorant le danger qui les menaçait, jouissaient d'une douce sécurité, à laquelle les frontières de la Gaule étaient peu accoutumées. Leurs troupeaux paissaient librement sur le terrain des Barbares, et les chasseurs s'enfonçaient sans crainte et sans danger, dans l'obscurité de la forêt Hercynienne [3502]. Les bords du Rhin étaient, comme ceux du Tibre, couverts de maisons élégantes et de fermes bien cultivées ; et le poète qui descendit cette rivière, put demander lequel des deux côtés appartenait aux Romains [3503]. Cette scène de paix et d'abondance se changea tout à coup en un désert, et l'affreux aspect des ruines fumantes distinguait seul les pays désolés- par les hommes, de ceux que la nature, avait rendus solitaires. La florissante ville de Mayence fut surprise et détruite, et des milliers de chrétiens furent inhumainement égorgés dans l'église. Worms succomba, après un siège long et opiniâtre ; Strasbourg, Spire, Reims, Tournai, Arras, Amiens, subirent, en gémissant, le joug des cruels Germains ; et feu dévorant de la guerre s'étendit des bords du Rhin dans la plus grande partie des dix-sept provinces de la Gaule. Les Barbares se répandirent dans cette vaste et opulente contrée jusqu'à l'Océan, aux Alpes et aux Pyrénées, chassant devant eux la multitude confuse des évêques, des sénateurs, des femmes, des filles tous chargés des dépouilles de leurs maisons et de leurs autels [3504]. Les ecclésiastiques qui nous ont laissé la description vague des calamités publiques, saisirent cette occasion pour exhorter les chrétiens à se repentir des péchés qui attiraient la vengeance du Tout-Puissant, et à renoncer aux jouissances précaires d'un monde trompeur et corrompu ; mais comme la controverse de Pélage [3505], qui prétend sonder le mystère de la grâce et de la prédestination, devint bientôt la plus sérieuse affaire du clergé latin, la Providence, qui avait ordonné, prévu ou permis cette suite de maux physiques et moraux, fut audacieusement citée au

tribunal d'une raison imparfaite et trompeuse. Les peuples, aigris par le malheur, comparaient leurs maux et leurs crimes à ceux de leurs ancêtres, et blâmaient la justice divine, qui souffrait que la destruction générale s'étendit sur la faiblesse et sur l'innocence, et qui ne préservait pas même les enfants. Ces raisonneurs aveugles oubliaient que les lois invariables de la nature ont attaché la paix à l'innocence, l'abondance à l'industrie, et la sûreté à la valeur. La politique timide et égoïste de la cour de Ravenne pouvait rappeler les troupes palatines pour la défense de l'Italie. Le reste des troupes stationnaires aurait été sans doute insuffisant pour la défendre, et les auxiliaires barbares pouvaient préférer la licence illimitée du brigandage aux bénéfices modestes d'une paye régulière ; mais les provinces de la Gaule étaient remplies d'une race nombreuse d'hommes jeunes, robustes et vigoureux, qui, s'ils avaient osé braver la mort pour défendre leurs maisons, leurs familles et leurs autels, auraient mérité d'obtenir la victoire. La connaissance du pays leur aurait constamment fourni des obstacles insurmontables à opposer aux progrès des usurpateurs ; et les Barbares, manquant également d'armes et de discipline, ôtaient aux Gaulois le seul prétexte qui pût excuser la soumission d'une contrée populeuse à une armée inférieure en nombre. Lorsque Charles-Quint fit une invasion, en France, il demanda d'un ton présomptueux à un prisonnier, combien on comptait de journées de la frontière à Paris : *Douze au moins*, lui répondit fièrement le soldat, *si votre majesté les compte par les batailles* [3506]. Telle fut la réponse hardie qui rabattit l'orgueil de ce monarque ambitieux. Les sujets d'Honorius et ceux de François Ier étaient animés d'un esprit bien différent. En moins de deux ans, les bandes séparées des sauvages de la mer Baltique, dont le nombre, en l'examinant de bonne foi, ne paraîtrait pas digne de la moindre crainte, pénétrèrent sans combattre jusqu'au pied des Pyrénées.

Dans les premières années du règne d'Honorius, la vigilance de Stilichon avait défendu avec succès l'île de la Bretagne contre les ennemis que lui envoyaient sans cesse l'Océan, les montagnes et la côte d'Irlande [3507] ; mais ces Barbares inquiets ne négligèrent pas l'occasion de la guerre des Goths, qui dégarnit de troupes les murailles et les postes défendus par les Romains. Lorsque, quelque légionnaire obtenait la liberté de revenir de l'expédition d'Italie, ce qu'il racontait de la cour et du caractère d'Honorius devait naturellement affaiblir le sentiment du respect et de la soumission, et enflammer le caractère séditieux de l'armée bretonne. La violence capricieuse des soldats ranima l'esprit de révolté qui avait troublé le règne de Gallien, et les candidats infortunés et peut-être ambitieux qu'ils honoraient de leur choix fatal, devenaient tour à tour les instruments et ensuite les victimes de leurs fureurs [3508]. Marcus fut le premier qu'ils placèrent

sur le trône comme légitime empereur de la Bretagne et de l'Occident. Les soldats violèrent bientôt, en lui donnant la mort, le serment de fidélité qu'ils s'étaient imposé volontairement, et la censure qu'ils ont faite de ses mœurs semblerait attacher à sa mémoire un témoignage qui l'honore. Gratien fut le second qu'ils décorèrent de la pourpre et du diadème ; et quatre mois après, Gratien éprouva le sort de son prédécesseur. Le souvenir du grand Constantin, que les légions de la Bretagne avaient donné à l'Église et à l'empire, leur suggéra le bizarre motif de la troisième élection. Elles découvrirent dans leurs rangs un simple soldat qui portait le nom de Constantin, et leur impatiente légèreté l'avait placé sur le trône avant d'apercevoir son incapacité à soutenir la gloire d'un si beau nom[3509]. Cependant Constantin eut une autorité moins précaire et plus de succès que ses deux prédécesseurs. Les exemples récents de l'élévation et de la chute de Marcus et de Gratien lui firent sentir le danger de laisser ses soldats dans l'inaction d'un camp deux fois souillé de sang et troublé par la sédition, et il résolut d'entreprendre la conquête des provinces de l'Occident. Constantin prit terre à Boulogne, suivi d'un petit nombre de troupes, après s'être reposé quelques jours, il somma celles des villes de la Gaule qui avaient échappé au joug des Barbares de reconnaître leur souverain légitime, et elles obéirent sans résistance. L'abandon où les laissait la cour de Ravenne, relevait suffisamment du serment de fidélité des peuples oubliés par leur souverain. Leur triste situation les disposait à accepter tous les changements sans crainte, et peut-être avec quelques mouvements d'espérance ; on pouvait se flatter que les troupes, l'autorité ou même le nom d'un empereur romain qui fixait sa résidence dans la Gaule, défendraient ce malheureux pays de la fureur des Barbares. Les premiers succès de Constantin contre quelques partis de Germains prirent, en passant par la bouche des flatteurs, l'importance de victoires Brillantes et décisives ; mais l'audace des ennemis, réunis enfin en corps d'armées, les réduisit bientôt à leur juste valeur. A force de négociations, il obtint une trêve courte et précaire ; et si quelques tribus de Barbares, séduites par ses dons et ses promesses, consentirent à entreprendre la défense du Rhin, ces traités incertains et ruineux, au lieu de rendre la sûreté aux frontières de la Gaule, ne servirent qu'à avilir la majesté du souverain et à épuiser les restes du trésor public. Enorgueilli toutefois par ce triomphe imaginaire, le soi-disant libérateur de la Gaule s'avança dans les provinces méridionales pour parer à un danger plus pressant et plus personnel. Sarus le Goth avait reçu l'ordre d'apporter la tête de Constantin aux pieds de l'empereur Honorius ; et cette querelle intestine consuma sans gloire les forces de la Bretagne et de l'Italie. Après la mort de ses deux plus braves généraux, Justinien et Nevigastes, dont le premier perdit la vie sur le champ de bataille, et

l'autre par trahison dans une entrevue, le nouveau monarque d'Occident se retira dans les fortifications à Vienne. L'armée impériale l'attaqua sept jours de suite sans succès, et, forcée de se retirer avec précipitation, fut honteusement obligée de payer aux brigands et aux aventuriers des Alpes la sûreté de son passage[3510]. Ces montagnes séparaient alors les États des deux monarques rivaux ; et les fortifications de cette double frontière étaient gardées par les troupes de l'empire, qui auraient été plus utilement employées à chasser de ses provinces les Scythes et les Germains.

Du côté des Pyrénées, la proximité du danger pouvait justifier l'ambition de Constantin ; mais sa puissance se trouva bientôt affermie par la conquête ou plutôt par la soumission de l'Espagne ; qui suivit l'influence d'une subordination habituelle, et, reçut les lois et les magistrats de la préfecture de la Gaule. Le seul obstacle qu'éprouva son autorité ne vint ni de la force du gouvernement, ni du courage des peuples, mais du zèle et de l'intérêt personnel de la famille de Théodose[3511]. Quatre frères, parents de l'empereur défunt, avaient obtenu, par sa faveur, un rang honorable et d'amples possessions dans leur pays natal ; et cette jeunesse reconnaissante était déterminée à employer ses bienfaits au service de son fils. Après des efforts inutiles pour repousser l'usurpateur avec le secours des troupes stationnées en Lusitanie, ils se retirèrent dans leurs domaines, où ils levèrent et armèrent à leurs dépens un corps considérable de paysans et d'esclaves, avec lesquels ils s'emparèrent hardiment des passages et des postes fortifiés des Pyrénées. Le souverain de la Gaule et de la Bretagne, alarmé de cette révolte, soudoya une armée de Barbares auxiliaires pour achever la conquête de l'Espagne. On les distinguait par la dénomination d'*Honorien*s, qui semblait devoir leur rappeler la fidélité due au souverain légitime[3512] ; et si l'on peut supposer que les Écossais furent entraînés par un sentiment de partialité pour un prince breton, les Maures et les Marcomans n'avaient pas cette excuse ; mais ils cédèrent aux profusions de l'usurpateur, qui, distribuait aux Barbares les honneurs militaires et même les emplois civils de l'Espagne. Les neuf bandes d'Honorien, dont il est aisé de trouver la place dans l'état militaire de l'empire d'Occident, n'excédaient pas le nombre de cinq mille hommes, et cependant cette force peu redoutable suffit pour terminer une guerre qui avait menacé la puissance et la sûreté de Constantin. L'armée rustique des parents de Théodose fût environnée et détruite dans les montagnes des Pyrénées. Deux des frères eurent le bonheur de se réfugier par mer en Italie et en Orient : les deux autres, après quelques délais, furent exécutés à Arles. Si Honorius demeurait insensible aux calamités publiques, il dut peut-être au moins déplorer le malheur particulier de ses généreux parents. Tels furent les faibles moyens qui décidèrent à qui resterait la

possession des provinces occidentales de l'Europe, depuis le mur, d'Antonin jusqu'aux colonnes d'Hercule. Les événements de la guerre et de la paix ont sans doute été rapetissés par les écrivains de ces temps, dont les vues étroites et imparfaites ne s'étendaient point sur les causes ni sur les effets des plus importantes révolutions ; mais l'anéantissement des forées nationales avait détruit jusqu'à la dernière ressource du despotisme, et le revenu des provinces épuisées ne pouvait plus acheter le service militaire d'un peuple mécontent et pusillanime.

Le poète adulateur qui a attribué les victoires de Pollentia et de Vérone à l'intrépidité des Romains, précipite sur l'armée d'Alaric, fuyant hors de l'Italie, une horrible troupe de spectres enfantés par son imagination, et placés en effet avec beaucoup de vraisemblance à la suite d'une multitude de Barbares exténués par les fatigues, la famine et les maladies[3513]. Dans le cours de cette expédition malheureuse, le roi des Goths doit avoir souffert une perte considérable ; il lui fallut du temps pour recruter ses soldats harassés et pour ranimer leur confiance. L'adversité avait donné au génie d'Alaric autant d'éclat que d'exercice, et la renommée de sa valeur amenait sous ses drapeaux les plus braves guerriers des Barbares, qui, depuis les bords de l'Euxin jusqu'à ceux du Rhin, étaient enflammés de l'amour des conquêtes et du brigandage. Alaric avait mérité l'estime de Stilichon, et accepta bientôt son amitié. Renonçant au service d'Arcadius, il conclut avec la cour de Ravenne un traité de paix et d'alliance par lequel l'empereur le déclarait maître général des armées romaines dans toute la préfecture d'Illyrie, telle que le ministre d'Honorius la réclamait selon les limites anciennes et véritables[3514]. L'irruption de Radagaise semble avoir suspendu l'exécution de ce dessein ambitieux, stipulé ou au moins inséré dans les articles du traité ; et l'on pourrait comparer la neutralité du roi des Goths à l'indifférence de César, qui, dans la conjuration de Catilina, refusa son secours et pour et contre l'ennemi de la république. Après la défaite des Vandales, Stilichon renouvela ses prétentions sur les provinces de l'Orient, nomma des magistrats civils pour l'administration de la justice et des finances, et déclara qu'il lui tardait de conduire l'armée des Romains et des Goths réunis aux portes de Constantinople. Cependant, la prudence de Stilichon, son aversion pour les guerres civiles et sa parfaite connaissance de la faiblesse de l'État, portent à croire que sa politique avait plus en vue de conserver la paix intérieure que de faire des conquêtes, et que son but principal était l'éloigner les forces d'Alaric de l'Italie. Ce dessein n'échappa pas longtemps à la pénétration du roi des Goths, qui, continuant d'entretenir une correspondance suspecte ou peut-être perfide avec les deux cours rivales, prolongea comme un mercenaire mécontent ses opérations languissantes en Épire et dans la Thessalie,

et revint promptement demander des récompenses extravagantes pour des services imaginaires. De son camp près d'Œmone, sur les frontières de l'Italie [3515], il fit passer à l'empereur de l'Occident une longue liste de promesses, de dépenses et de demandes, exigea une prompte satisfaction sur ces objets, et ne dissimula point le danger du refus. Cependant, si sa conduite était celle d'un ennemi, ses expressions étaient décentes et respectueuses. Alaric se déclarait modestement l'ami de Stilichon le soldat d'Honorius ; il offrait de marcher sans délai, à la tête de toutes ses troupes, contre l'usurpateur de la Gaule, et sollicitait, pour y établir à demeure sa nation, quelque canton vacant dans les provinces de l'Occident.

Les négociations de deux habiles politiques qui cherchaient à se tromper réciproquement et à en imposer au monde, seraient peut-être restées enveloppées d'un voile impénétrable et enterrées dans le secret du cabinet, si les débats d'une assemblée populaire n'avaient jeté quelques rayons de lumière sur la correspondance d'Alaric et de Stilichon. La nécessité de soutenir par quelque expédient artificiel un gouvernement qui, à raison non pas de sa modération mais de sa faiblesse, se trouvait réduit à traiter avec ses propres sujets, avait ranimé insensiblement l'autorité du sénat de Rome ; et le ministre d'Honorius consulta respectueusement le conseil législatif de la république. Stilichon rassembla les sénateurs dans le palais des Césars, représenta, dans un discours étudié, l'état actuel des affaires, exposa les propositions du roi des Goths, et soumit à leur décision le choix de la paix ou de la guerre. Les pères conscrits, comme s'ils se fussent réveillés, d'une léthargie de quatre cents ans, parurent inspirés, dans cette importante occasion, plutôt par le courage que par la sagesse de leurs prédécesseurs ; ils déclarèrent hautement, soit par des discours, prononcés avec calme, soit par des acclamations tumultueuses, qu'il était indigne de la majesté de Rome d'acheter une trêve honteuse d'un roi barbare, et qu'un peuple magnanime devait toujours préférer le hasard de sa destruction à la certitude du déshonneur. Le ministre, dont les intentions pacifiques, n'étaient approuvées que par quelques-unes de ses vénales et serviles créatures, essaya de calmer la fermentation générale par l'apologie suivante de sa propre conduite et même des demandes d'Alaric. *Le paiement du subsidie, qui semble exciter l'indignation des Romains, ne devait pas être considéré*, disait-il, *sous le jour odieux d'un tribut ou d'une rançon arrachée par les menaces d'un ennemi barbare. Alaric avait fidèlement soutenu les justes prétentions de la république sur les provinces usurpées par les Grecs de Constantinople ; il ne demandait qu'à stipuler une récompense de ses services ; et s'il s'était désisté de poursuivre son entreprise, sa retraite était une nouvelle preuve de son obéissance aux ordres particuliers de l'empereur lui-même. Sans chercher à dissimuler les erreurs de ce qui lui était cher. Stilichon avouait*

que ces ordres contradictoires avaient été obtenus par l'intercession de Sérène. La discorde des deux augustes frères, les fils de son père adoptif, avait affecté trop vivement peut-être la sensibilité de sa femme, et les sentiments de la nature l'avaient emporté trop facilement sans doute sur la loi sévère de l'intérêt public. L'autorité de Stilichon appuya des raisons spécieuses qui déguisaient faiblement les intrigues obscures de la cour de Ravenne ; et, après un long débat, il obtint du sénat ne sanction accordée avec répugnance. La voix du courage et de la liberté garda le silence, et l'on vota, sous le nom de subsidie, une somme de quatre mille livres d'or, pour assurer la paix de l'Italie et conserver l'alliance du roi des Goths. Le seul Lampadius, un des plus illustres membres de l'assemblée, persista dans son refus ; et après s'être écrié avec véhémence : *Ceci n'est point un traité de paix, mais un pacte d'esclavage* [3516], il évita le danger d'une si audacieuse opposition par une retraite précipitée dans le sanctuaire d'une église chrétienne.

Mais le règne de Stilichon tirait à sa fin, et l'orgueilleux ministre pouvait apercevoir les premiers symptômes de sa disgrâce prochaine. On avait applaudi à la résistance courageuse de Lampadius ; et le sénat, qui s'était depuis longtemps résigné si patiemment à la servitude, rejetait avec dédain l'offre d'une liberté honteuse et imaginaire. Les troupes qui, sous le nom de légions romaines, en possédaient encore les privilèges, voyaient avec colère la prédilection de Stilichon pour les Barbares, et le peuple dégénéré imputait à la pernicieuse politique du ministre, des malheurs, suite naturelle de sa propre lâcheté. Cependant Stilichon aurait pu braver encore les clameurs du peuple, et même des soldats, s'il eût pu conserver son empire sur l'esprit de son faible pupille ; mais le respectueux attachement d'Honorius s'était changé en crainte, en soupçons et en haine. Le perfide Olympius [3517], qui cachait ses vices sous le masque de la piété chrétienne, avait sourdement déchiré le bienfaiteur dont il tenait la place honorable qu'il occupait dans le palais impérial. L'indolent Honorius, qui accomplissait sa vingt-cinquième année, apprit d'Olympius, avec étonnement, qu'avec le nom d'empereur il n'en possédait ni l'autorité, ni la considération. Le rusé courtisan alarma adroitement la timidité de son maître par une peinture animée des desseins de Stilichon, qui méditait disait-il, la mort de son souverain, dans l'espérance de placer le diadème sur la tête de son fils Eucherius. Le nouveau favori engagea l'empereur à prendre le ton de l'indépendance et de la dignité ; et le ministre vit avec surprise la cour et le conseil former en secret des desseins opposés à ses intérêts ou à ses intentions. Au lieu de fixer sa résidence dans le palais de Rome, Honorius déclara qu'il voulait retourner dans l'asile plus sûr de la forteresse de Ravenne. Dès qu'il apprit la mort de son frère Arcadius, il résolut de partir pour Constantinople, et d'administrer, en qualité de

tuteur, les provinces de Théodose encore dans l'enfance [3518]. Des représentations sur les dépenses et sur la difficulté de cette expédition lointaine réprimèrent cette étrange saillie d'activité ; mais il demeura inébranlable dans le périlleux projet de se montrer aux troupes du camp de Pavie entièrement composées de légions romaines, ennemies de Stilichon et de ses auxiliaires barbares. L'habile et pénétrant Justinien, célèbre avocat de Rome et confident du ministre, pressa son protecteur d'empêcher un voyage si dangereux pour sa gloire et pour sa sûreté ; mais les inutiles efforts de Stilichon ne servirent qu'à confirmer le triomphe d'Olympius, et le prudent jurisconsulte abandonna son patron, dont la ruine lui paraissait inévitable.

Dans le passage de l'empereur à Bologne, Stilichon apaisa une sédition des gardes, que sa politique l'avait engagé à exciter sourdement. Il annonça aux soldats la sentence qui les condamnait à être décimés, et se fit un mérite vis-à-vis d'eux d'en avoir obtenu la révocation. Lorsque ce tumulte eut cessé, Honorius embrassa pour la dernière fois le ministre qu'il ne considérait plus que comme un tyran, et poursuivit sa route vers Pavie, où il fût reçu aux acclamations de toutes les troupes rassemblées pour secourir la Gaule. Le quatrième jour, le monarque prononça, en présence des soldats, une harangue militaire, composée par Olympius, qui, par ses charitables visites et ses discours artificieux, avait dû les engager dans une odieuse et sanglante conspiration. Au premier signal ils massacrèrent les amis de Stilichon, les officiers les plus distingués de l'empire, les deux préfets du prétoire de l'Italie et de la Gaule, deux maîtres généraux de la cavalerie et de l'infanterie, le maître des offices, le questeur, le trésorier et le comte des domestiques. Un grand nombre de citoyens perdirent la vie, beaucoup de maisons furent pillées, et le tumulte dura jusqu'à la nuit. Le monarque épouvanté, qu'on avait vu dans les rues de Pavie sans diadème et dépouillé de la pourpre impériale, céda aux conseils de son favori, condamna la mémoire des victimes et reconnut publiquement l'innocence et la fidélité des assassins.

La nouvelle du massacre de Pavie, remplit l'âme de Stilichon des plus justes et des plus sinistres appréhensions. Il assembla sur-le-champ, dans le camp de Bologne, un conseil des chefs confédérés attachés à sa personne, et qui devaient craindre de se trouver enveloppés dans sa ruine. *Aux armes ! à la vengeance !* furent les premiers cris que fit entendre cette impétueuse assemblée : ils voulaient marcher sans délai sous les étendards d'un héros qui les avait si souvent conduits à la victoire ; surprendre, saisir et exterminer le perfide Olympius et ses méprisables Romains, et peut-être assurer le diadème sur la tête de leur général outragé. Au lieu d'exécuter une résolution qui pouvait être justifiée par le succès, Stilichon hésita

jusqu'au moment où sa perte devint inévitable. Il ignorait encore le sort de l'empereur, se méfiait de son propre parti, et considérait, avec horreur le danger d'armer une multitude de Barbares indisciplinables contre les soldats et les peuples de l'Italie. Les chefs, irrités de ses doutes et de ses délais, se retirèrent frappés de crainte et enflammés d'indignation. A minuit, Sarrus, guerrier de la nation des Goths, et renommé, même parmi eux, pour sa force et son intrépidité, entra tout à coup à main armée dans le camp de son bienfaiteur, pilla le bagage, tailla en pièces les fidèles Huns qui lui servaient de gardes, et pénétra jusque dans la tente où le ministre inquiet et pensif réfléchissait aux dangers de sa situation. Stilichon échappa avec difficulté à la fureur des assassins, et, après avoir fait publier un généreux et dernier avis à toutes les villes d'Italie de fermer leurs portes aux Barbares, sa confiance ou son désespoir le conduisit à Ravenne, déjà occupée par ses ennemis. Olympius, qui exerçait déjà toute l'autorité de l'empereur, apprit bientôt que son rival s'était réfugié dans l'église de Ravenne. Bas et cruel, l'hypocrite Olympius était également incapable de remords et de compassion, mais voulant conserver une apparence de piété, il tâcha d'éluider les privilèges d'un asile qu'il feignait de respecter. Le comte Héraclien, suivi d'une troupe de soldats, parut au point du jour devant les portes de l'église de Ravenne ; et un serment solennel persuada à l'évêque que l'empereur avait seulement ordonné de s'assurer de la personne de Stilichon ; mais dès que l'infortuné ministre eut passé le seuil consacré, le commandant perfide montra la sentence qui le condamnait à mourir sur-le-champ. Stilichon souffrit avec tranquillité les noms injurieux de traître et de parricide, réprima le zèle inutile de sa suite prête à mourir pour le sauver, et tendit le cou au glaive avec une fermeté digne du dernier général des Romains [3519].

La foule servile du palais, qui avait si longtemps adoré la fortune de Stilichon, affecta d'insulter à son malheur, et la liaison la plus éloignée avec le grand-maître de l'Occident, considérée peu de jours avant comme un moyen de parvenir aux honneurs et aux richesses, fut désormais désavouée avec soin et punie avec rigueur. Sa famille, unie par une triple alliance à celle de Théodose, se voyait réduite à envier le sort des derniers habitants des campagnes. Son fils Eucherius fut arrêté dans sa fuite, et la mort de ce jeune homme innocent suivit de près le divorce de Thermantia, qui avait pris la place de sa sœur Marie, et avait conservé, comme elle, sa virginité dans le lit impérial [3520]. L'implacable Olympius persécuta tous ceux des amis de Stilichon qui avaient échappé au massacre de Pavie, et employa les plus cruelles tortures pour leur arracher l'aveu d'une conspiration sacrilège. Ils moururent en silence. Leur fermeté justifie le choix [3521] de leur protecteur, et prouve peut-être son innocence ; le despotisme

qui, après lui avoir ôté la vie sans examen, a flétri sa mémoire sans preuves, n'a aucun pouvoir sur le suffrage impartial de la postérité[3522]. Les services de Stilichon sont grands et manifestes ; ses crimes, vaguement énoncés par la voix de la haine ou de l'adulation, sont pour le moins douteux et invraisemblables. Quatre mois environ après sa mort, un édit publié au nom d'Honorius, rétablit entre les deux empires la communication si longtemps interrompue par l'ennemi public[3523]. On accusait le ministre, dont la gloire et la fortune étaient liées avec la prospérité publique, d'avoir livré l'Italie aux Barbares qu'il avait vaincus successivement à Pollentia, à Vérone et sous les murs de Florence. Son prétendu dessein de placer le diadème sur la tête de son fils Eucherius, ne pouvait avoir été conduit sans complices et sans préparations. Stilichon, avec de semblables vues, n'aurait pas laissé le futur empereur jusqu'à la vingtième année de sa vie dans le poste obscur de tribun des notaires. La haine d'Olympius attaqua jusqu'aux sentiments religieux de son rival ; et le clergé, en célébrant dévotement le jour heureux qui en avait délivré presque miraculeusement l'Église, assura que si Eucherius eût régné, le premier acte de sa puissance aurait été de rétablir le culte des idoles et de renouveler les persécutions contre les chrétiens. Le fils de Stilichon avait cependant été élevé dans le sein du christianisme ; que son père avait toujours professé et soutenu avec zèle[3524]. Le magnifique collier de Sérène venait de la déesse Vesta[3525] et les païens abhorraient la mémoire d'un ministre sacrilège, qui avait livré, aux flammes les livres prophétiques de la sibylle, regardés comme les oracles de Rome[3526]. La puissance et l'orgueil de Stilichon firent tout son crime. Sa généreuse répugnance à verser le sang de ses concitoyens paraît avoir contribué au succès de son indigne rival ; et la postérité, pour dernière preuve du mépris que méritait le caractère d'Honorius, n'a pas daigné lui reprocher sa basse ingratitude envers le protecteur de sa jeunesse et le soutien de son empire.

Parmi ceux de ses protégés dont le rang et la fortune ont mérité l'attention de leur siècle, notre curiosité se porte sur le célèbre poète Claudien, qui, après avoir joui de la faveur de Stilichon, fut entraîné dans la chute de son bienfaiteur. Les titres de tribun et de notaire lui donnaient un rang à la cour impériale. Par la puissante intervention de Sérène, il épousa une héritière opulente d'une province d'Afrique[3527] ; et la statue de Claudien, élevée dans le Forum de Trajan, atteste le goût et la libéralité du sénat de Rome[3528]. Lorsque l'éloge de Stilichon devint un crime, Claudien se trouva exposé à la vengeance d'un courtisais puissant ; qui ne pardonnait pas à l'esprit du poète de s'être exercé à ses dépens. Il avait comparé, dans une épigramme, les caractères opposés de deux préfets du prétoire de l'Italie, et fait contraster le repos innocent du philosophe qui donne

quelquefois au sommeil, ou peut-être à l'étude, des heures destinées aux affaires publiques, avec l'activité funeste d'un ministre avide et infatigable dans l'exercice de sa rapacité. *Peuples de l'Italie*, dit Claudien, *faites des vœux pour que Mallius veille sans cesse, et qu'Adrien dorme toujours* !^[3529] Ce reproche doux et amical ne troubla point le repos de Mallius ; mais la cruelle vigilance d'Adrien épia l'occasion de se venger, et obtint sans peine, des ennemis de Stilichon, le faible sacrifice d'un poète indiscret. Claudien se tint caché durant le tumulte de la révolution ; et, consultant plus les règles de la prudence que les lois de l'honneur, il envoya au préfet offensé un humble et suppliant désaveu en forme d'épître. Claudien déplore tristement l'imprudence où l'entraîna une colère insensée ; et, après avoir présenté à son adversaire les généreux exemples de la clémence des dieux, des héros et des lions, il ose espérer que le magnanime Adrien dédaignera d'écraser un infortuné obscur, suffisamment puni par la disgrâce et la pauvreté, et profondément affligé de l'exil, des tortures et de la mort de ses amis les plus intimes^[3530]. Quels qu'aient été le succès de cette prière et la : destinée du reste de sa vie, il est constant que, sous peu d'années, la mort réduisit le ministre et le poète à l'état d'égalité ; mais le nom d'Adrien est presque inconnu, et on lit encore Claudien avec plaisir dans tous les pays qui ont conservé ou acquis la connaissance de l'idiome latin. Après avoir balancé avec impartialité son mérite et ses défauts, nous devons avouer que Claudien ne satisfait ni ne subjugué la raison. Il serait difficile de trouver dans ses œuvres un de ces passages qui méritent l'épithète de sublime ou de pathétique. On n'y rencontre point de ces vers qui pénètrent l'âme ou agrandissent l'imagination. Nous chercherions en vain dans ses poèmes l'invention heureuse ou la conduite ingénieuse d'une fable intéressante, ou la peinture juste et frappante des caractères et des situations de la vie réelle. Il publia en faveur de Stilichon beaucoup de panégyriques et de satires, et le but de ces compositions serviles se trouva d'accord avec le penchant qu'il avait à sortir des bornes de la vérité et de la nature. Ces imperfections sont toutefois compensées, à quelques égards, par le mérite poétique de Claudien. Il avait le rare et précieux talent d'ennobler le sujet le plus, ignoble, d'orner le plus sec et de varier le plus monotone. Son coloris, surtout dans les descriptions, est brillant et doux ; et il manque rarement l'occasion de déployer, souvent même jusqu'à l'abus, les avantages d'un esprit orné d'une imagination féconde, d'une expression facile et quelquefois énergique, enfin d'une versification toujours abondante et harmonieuse. A cet éloge indépendant des accidents de temps et de lieu, nous devons ajouter le mérite particulier qui sut vaincre les circonstances défavorables de sa naissance. Claudien était né en Égypte^[3531], dans le déclin des arts et de l'empire. Après avoir reçu

une éducation grecque, il acquit, dans la maturité de son âge, la connaissance et l'usage de la langue latine [3532], s'éleva au-dessus de ses faibles contemporains, et se plaça, après un intervalle de trois cents ans, au nombre des poètes de l'ancienne Rome [3533].

CHAPITRE XXXI

Invasion de l'Italie par Alaric. Mœurs du peuple et du sénat romain. Route est assiégée trois fois, et enfin pillée par les Goths. Mort d'Alaric. Les Goths évacuent l'Italie. Chute de Constantin. Les Barbares occupent la Gaule et l'Espagne. Indépendance de la Grande-Bretagne.

LES dissensions et l'incapacité d'un gouvernement faible produisent souvent l'apparence et les effets d'une intelligence coupable avec l'ennemi public. Les ministres d'Honorius [3534] firent à peu près tout ce que le roi des Goths aurait pu leur dicter pour son propre avantage, s'il eût cité admis dans leurs conseils : peut-être même le généreux Alaric n'aurait-il conspiré qu'avec répugnance la perte du formidable adversaire dont les armes l'avaient chassé deux fois de la Grèce et de l'Italie ; mais les efforts de la haine active et intéressée des favoris de l'empereur avaient enfin accompli la disgrâce et la ruine du grand Stilicnon. La valeur de Sarus, sa réputation militaire et son influence héréditaire ou personnelle sur les Barbares confédérés, ne le recommandaient qu'aux amis de la patrie qui méprisaient le vil caractère de Turpilion, de Varannes et de Vigilantius : mais quoique ces généraux se fussent montrés indignes du nom de soldat [3535], les pressantes sollicitations des nouveaux favoris d'Honorius leur obtinrent le commandement de la cavalerie, de l'infanterie et des troupes du palais. Le roi des Goths aurait souscrit avec plaisir l'édit que le fanatisme d'Olympius dicta au simple et dévot empereur. Par cet édit, Honorius écartait de tous les emplois de l'État tous ceux dont la croyance était en opposition avec la foi de l'Église catholique, rejetait absolument les services de tous ceux dont les sentiments religieux ne s'accordaient pas avec les siens, et se privait ainsi d'un grand nombre de ses meilleurs et de ses plus braves officiers, attachés au culte des païens ou aux erreurs de l'arianisme [3536]. Alaric aurait approuvé et conseillé peut-être des dispositions si favorables aux ennemis de l'empire ; mais on peut douter que le prince barbare eût consenti, pour servir ses projets, à l'absurde et inhumaine mesure qui fut exécutée par l'ordre ou du moins avec la connivence des ministres impériaux. Les auxiliaires étrangers déploraient la mort de Stilichon leur protecteur ; mais de

justes craintes pour la sûreté de leurs femmes et de leurs enfants, retenus comme otages dans les villes fortes de l'Italie, où ils avaient aussi déposé leurs effets précieux, contenaient leurs désirs de vengeance. A la même heure et comme au même signal, les villes d'Italie, souillées par une même scène d'horreur, virent tan massacre et un pillage général anéantir à la fois les familles et les fortunes des Barbares furieux et désespérés d'un outrage capable de pousser à bout les esprits les plus doux et les plus serviles, ils jetèrent vers le camp d'Alaric un regard d'indignation et d'espoir, et jurèrent une guerre aussi juste qu'implacable à la nation perfide qui violait si basement les lois de l'hospitalité. Par cette conduite inconcevable, les ministres d'Honorius perdirent non seulement trente mille des plus braves soldats de leur armée, mais en firent leurs ennemis ; et le poids que devait mettre dans la balance ce corps formidable, capable à lui seul de déterminer l'événement de la guerre, passa dit parti .des Romains dans celui des Goths.

Dans les négociations comme dans les opérations militaires, Alaric conservait sa supériorité sur des ennemis qui, n'ayant ni desseins ni plans fixes, variaient sans cesse dans leurs résolutions. De son camp placé sur les frontières de l'Italie, il observait attentivement les révolutions du palais, épiait les progrès de l'esprit de mécontentement et de faction, et déboisait avec soin les projets ennemis d'un conquérant et d'un Barbare, sous l'apparence bien plus favorable d'ami et d'allié du grand Stilichon : il Bayait sans peine un tribut de louanges et de regrets aux vertus d'un héros dont il n'avait plus rien à redouter. L'invitation des mécontents qui le pressaient d'entrer en Italie, s'accordait parfaitement avec le désir de venger sa profonde injure. Alaric pouvait se plaindre, avec une sorte de justice, de ce que les ministres d'Honorius éloignaient et éludaient même le paiement de quatre mille livres d'or accordées par le sénat de Rome pour récompenser ses services ou apaiser son ressentiment. La noble fermeté de ses discours était accompagnée d'une apparence de modération qui contribua au succès de ses desseins. Il demandait qu'on satisfît de bonne foi à ce qu'il avait droit d'attendre ; mais il donnait les plus fortes assurances de sa promptitude à se retirer aussitôt qu'il l'aurait obtenu. Il refusait de s'en fier au serment des Romains, à moins qu'ils ne lui livrassent pour otages Ætius et Jason, les fils des deux premiers officiers de l'empire ; mais il offrait de donner en échange plusieurs jeunes gens des plus distingués de sa nation. Les ministres de Ravenne regardèrent la modération d'Alaric comme une preuve évidente de sa faiblesse et de ses craintes ; ils ne daignèrent ni entrer en négociation, ni assembler, une armée ; et leur confiance insensée, soutenue par l'ignorance du danger terrible qui les menaçait, négligea également le moment de faire la paix et celui de se

préparer à la guerre. Tandis que dans un silence méprisant ils s'attendaient tous les jours à voir les Barbares évacuer l'Italie, Alaric, par des marches rapides et hardies, passa les Alpes et le Pô, pilla presque sans s'arrêter les villes d'Aquilée, d'Altinum, de Concordia et de Crémone, qui succombèrent sous l'effort de ses armes. Il recruta son armée de trente mille auxiliaires, et s'avança, sans rencontrer un seul ennemi qui s'opposât à son passage, jusqu'au bord des marais qui environnaient la résidence inattaquable de l'empereur d'Occident. Trop sage pour perdre son temps et consumer ses forces en assiégeant une ville qu'il ne se flattait point d'emporter, il avança jusqu'à Rimini, continua ses ravages sur les côtes de la mer Adriatique, et médita la conquête de l'ancienne maîtresse du monde. Un ermite italien, dont le zèle et la sainteté obtinrent le respect des Barbares eux-mêmes, vint au devant du monarque victorieux, et lui annonça courageusement l'indignation du ciel contre les oppresseurs de la terre ; mais Alaric embarrassa beaucoup le saint en lui déclarant qu'il était entraîné presque malgré lui aux portes de Rome, par une impulsion inconnue et surnaturelle. Le roi des Goths se sentait élevé par sa fortune et son génie à la hauteur des entreprises les plus difficiles, et l'enthousiasme qu'il inspirait aux Barbares effaça insensiblement l'antique et presque superstitieuse vénération qu'imprimait encore aux nations la majesté du nom romain. Ses troupes, animées par l'espoir du butin, suivirent la voie Flaminienne, occupèrent les passages abandonnés de l'Apennin[3537], descendirent dans les plaines fertiles de l'Ombrie, et purent se rassasier à leur plaisir, sur les bords du Clitumne, de la chair des bœufs sacrés, dont la race blanche comme neige avait été si longtemps, réservée à l'usage des sacrifices célébrés à l'occasion des triomphes[3538]. La position escarpée de la ville de Narni, un orage et le tonnerre qui grondait avec violence, sauvèrent cette petite ville. Le roi des Goths, dédaignant de s'arrêter pour une si vile proie, continua de s'avancer avec la même ardeur ; et, après avoir passé sous les superbes arcs de triomphe ornés des dépouilles des Barbares, il déploya ses tentes sous les murs de Rome[3539].

Durant le long espace de six cent quatre-vingt-dix ans, la capitale du monde romain ne s'était, point vue insultée par la présence d'un ennemi étranger. L'expédition malheureuse d'Annibal[3540] n'avait servi qu'à faire briller la courageuse énergie du peuple et du sénat ; de ce sénat qu'on dégradait plutôt que de l'élever en le comparant à une assemblée de rois, et de ce peuple à qui l'ambassadeur de Pyrrhus attribuait les intarissables ressources de l'hydre[3541]. A l'époque de la guerre punique, tout sénateur devait accomplir son temps de service militaire, ou dans un poste supérieur où dans des emplois subordonnés ; et le décret qui investissait d'un commandement temporaire tous ceux qui avaient été censeurs, consuls où dictateurs,

assurait à la république le secours toujours prêt d'un grand nombre de généraux braves et expérimentés. Au commencement de la guerre, le peuple romain se composait de deux cent cinquante mille citoyens en âge de porter les armes[3542]. Cinquante mille avaient déjà sacrifié leur vie à la défense de leur pays ; et les vingt-trois légions qui composaient les différents camps de l'Italie, de la Grèce, de la Sardaigne, de la Sicile et de l'Espagne, exigeaient environ cent mille hommes ; mais il en restait encore autant dans Rome et dans les environs, tous animés d'un courage intrépide, et accoutumés, dès leur plus tendre jeunesse, aux exercices et à la discipline du soldat. Annibal vit avec étonnement la fermeté du sénat, qui, sans lever le siège de Capoue, sans rappeler les troupes dispersées, attendait tranquillement l'approche des Carthaginois. Leur général campa sur les bords de l'Anio, à environ trois milles de Rome ; sa surprise augmenta quand il apprit que le terrain sur lequel était placée sa tente venait d'être vendu dans une enchère, au prix ordinaire, et qu'on avait fait sortir de la ville, par la porte opposée, un corps de troupes qui allait joindre les légions d'Espagne[3543]. Annibal conduisit ses Africains aux portes de cette orgueilleuse capitale, et trouva trois armées prêtes à le recevoir. Il craignit l'événement d'une bataille dont il ne pouvait sortir victorieux sans immoler jusqu'au dernier de ses ennemis, et sa retraite précipitée fut un aveu de l'invincible courage des Romains.

Depuis l'époque de la guerre punique, la succession non interrompue des sénateurs conservait encore l'image et le nom de la république et les sujets dégénérés d'Honorius prétendaient tirer leur origine des héros qui avaient repoussé. Annibal et soumis toutes les nations de la terre. Saint Jérôme, qui dirigeait la conscience de la dévote Paula[3544] et qui a écrit son histoire, a récapitulé avec soin tous les honneurs et les titres dont avait hérité cette sainte, et dont elle faisait peu de cas. La généalogie de son père, Rogatus qui remontait jusqu'à Agamemnon, pourrait faire soupçonner une origine grecque ; mais sa mère Bloesile comptait Paul-Émile, les Scipions et les Gracques, au nombre de ses ancêtres ; et Toxotius, le mari de Paula, tirait sa royale origine d'Énée, tige de la race Julienne. Les citoyens opulents voulaient être nobles, et satisfaisaient leur vanité par ces hautes prétentions. Encouragés par les applaudissements de leurs parasites, ils en imposaient aisément à la crédulité du peuple, et l'ancienne coutume d'adopter le nom de son patron, qui avait toujours été suivie par les clients et les affranchis des familles illustres, favorisait en quelque façon cette supercherie. La plupart de ces anciennes familles, soumises à tant de causes de destruction, soit intérieures, soit étrangères, s'étaient successivement éteintes ; et l'on aurait trouvé plus aisément sans doute une filiation de vingt générations dans les montagnes des Alpes ou dans les contrées

paisibles de l'Apulie, qu'à Rome, théâtre des coups de la fortune, des dangers et des révolutions. Sous chaque règne, une foule d'aventuriers accouraient de toutes les provinces dans la capitale ; ceux qui faisaient fortune par leurs vices ou par leurs talents, occupaient les palais de Rome, usurpaient les titres, les honneurs, et opprimaient ou protégeaient les restes humbles et appauvris des familles consulaires qui ignoraient peut-être l'ancienne gloire de leurs ancêtres [3545].

Du temps de saint Jérôme et de Claudien, les sénateurs cédaient unanimement la préséance à la famille Anicienne ; et un léger coup d'œil sur son histoire fera apprécier l'ancienneté des familles nobles qui ne réclamaient que le second rang [3546]. Durant les cinq premiers siècles de la république, le nom des Aniciens fut tout à fait inconnu. Il paraît qu'ils étaient originaires de Préneste, et ces nouveaux citoyens se contentèrent longtemps des honneurs plébéiens accordés aux tribuns du peuple [3547]. Cent soixante-huit ans avant l'ère chrétienne, la charge de prêteur conférée à Anicius anoblit sa famille. Il termina glorieusement la guerre d'Illyrie par la captivité du roi et la conquête de la nation [3548]. Depuis le triomphe de ce général, trois consulats, à des époques éloignées l'une de l'autre, marquèrent la filiation des Aniciens [3549]. Depuis le règne de Dioclétien jusqu'à la destruction totale de l'empire d'Occident, l'éclat de leur nom ne le céda pas, dans l'opinion, du peuple à la pourpre impériale [3550]. Les différentes branches qui le portèrent réunirent, on par des mariages, ou par des successions, les honneurs et les richesses des familles Anicienne, Pétronienne et Olybrienne, et à chaque génération, le nombre des consulats s'y multiplia par une espèce de droit héréditaire [3551]. La famille Anicienne surpassait toutes les autres par sa piété comme par ses richesses. Les Aniciens furent les premiers du sénat qui embrassèrent le christianisme : on peut supposer qu'Anicius Julien, depuis consul et préfet de Rome, expia par sa prompte docilité à accepter la religion de Constantin, le crime d'avoir suivi le parti de Maxence [3552]. Probus, chef de la maison des Aniciens augmenta par son industrie l'opulence de la famille. Il partagea avec l'empereur Gratien les honneurs du consulat, et occupa quatre fois le poste distingué de préfet du prétoire [3553]. Ses vastes possessions étaient répandues dans toutes les provinces de l'empire romain ; et, quoique les moyens dont il s'était servi pour les acquérir ne fussent pas peut-être à l'abri du blâme ou du soupçon, la magnificence et le générosité de cet heureux ministre obtinrent là reconnaissance de ses clients et l'admiration des étrangers [3554]. Les Romains avaient une si grande vénération pour la mémoire de Probus, qu'au la requête du sénat, ses deux, fils, encore très jeunes, occupèrent conjointement les deux places de consuls ; les annales de Rome n'offrent point d'exemples d'une pareille distinction [3555].

Les marbres du palais Anicien passèrent en proverbe pour exprimer la richesse et la magnificence[3556] ; mais les nobles et les sénateurs s'efforçaient, selon leurs facultés, d'imiter cette famille illustre. La description de Rome, faite avec soin sous le règne de Théodose, contient l'énumération de dix-sept cent quatre-vingts maisons habitées par des citoyens opulents[3557]. Plusieurs de ces superbes bâtiments pourraient presque excuser l'exagération du poète qui prétend Bile Rome renfermait un grand nombre de palais, dont chacun était aussi grand qu'une ville. On trouvait effectivement dans leur enceinte tout ce qui pouvait servir au luxe ou à l'utilité ; des marchés, des hippodromes, des temples, des fontaines, des bains, des portiques, des bocages et des volières[3558]. L'historien Olympiodore, qui décrit l'état de la ville de Rome[3559] au moment où les Goths l'assiégèrent, observe que quelques-uns des plus riches sénateurs tiraient de leur patrimoine un revenu de quatre mille livres pesant d'or, ou cent soixante mille livres sterling, sans compter les redevances fixées pour leur provision en blé et en vins, et qui, si elles eussent été vendues, auraient pu s'évaluer à un tiers de la somme précédente. En comparaison de ces fortunes énormes, un revenu de mille ou quinze cents livres pesant d'or pouvait paraître comme suffisant à peine à la dignité de sénateur, qui exigeait beaucoup de dépenses publiques et de représentation. On cite plusieurs exemples de nobles fastueux et jaloux de la popularité, qui, sous le règne d'Honorius, célébrèrent l'anniversaire de leur préture par une fête dont la durée fut de sept jours et la dépense de plus de cent mille livres sterling[3560]. Les domaines des sénateurs romains, qui excédaient si considérablement les bornes des fortunes modernes, n'étaient pas toujours situés en Italie ; ils s'étendaient au-delà de la mer Ionienne et de la mer Égée, dans les provinces les plus reculées de l'empire. La ville de Nicopolis, fondée par Auguste comme un monument durable de la victoire d'Actium, appartenait à la dévote Paula[3561] ; et Sénèque observé que les rivières qui avaient séparé des nations ennemies se trouvaient maintenant traverser les propriétés d'un simple particulier[3562]. Une partie des Romains, selon leur goût ou leur situation, faisaient cultiver leurs terres par des esclaves, et d'autres les donnaient à bail à un fermier. Les écrivains économiques de l'antiquité recommandent la première de ces deux manières de faire valoir, comme la meilleure lorsqu'elle est praticable ; mais si, à raison de l'éloignement ou de l'étendue, le propriétaire ne pouvait point y veiller lui-même, ils conseillent de préférer un fermier héréditaire qui s'attache au sol et qui est intéressé à la récolte, à un intendant mercenaire, souvent négligent et quelquefois infidèle[3563].

L'opulente noblesse d'une ville immense, peu avide de la gloire militaire, et se livrant bien rarement aux occupations du

gouvernement civil, devait naturellement dévouer ses loisirs aux affaires et aux plaisirs de la vie privée. Les Romains méprisèrent toujours le commerce ; mais les sénateurs du premier âge de la république augmentaient leur patrimoine et multipliaient leurs clients par la pratique lucrative de l'usure. L'intérêt et l'inclination des deux parties concouraient à éluder ou à violer des lois antiques et oubliées [3564]. Rome doit avoir renfermé toujours des trésors considérables, soit en monnaie courante au coin de l'empire, ou en vaisselle d'or et d'argent ; et, du temps de Pline, on aurait trouvé dans le buffet d'un grand nombre de particuliers plus d'argent massif que Scipion n'en avait rapporté de Carthage [3565]. La majeure partie des nobles, dissipant leurs fortunes en profusions se trouvaient souvent pauvres au milieu des richesses, et désœuvrés dans un cercle perpétuel d'amusements. Une nombreuse suite d'esclaves, dont l'activité était excitée par la crainte du châtement, et une multitude d'ouvriers et de marchands, arrimés par le désir et l'espérance de s'enrichir, leur fournissaient des milliers de bras sans cesse en mouvement pour satisfaire leurs moindres désirs. Les anciens manquaient d'une grande partie des commodités inventées ou perfectionnées de nos jours, par les progrès de l'industrie ; et l'usage général du linge et du verre procure aux habitants de l'Europe des jouissances infiniment préférables à toutes celles que les sénateurs de Rome pouvaient tirer des raffinements de leur fastueuse et voluptueuse profusion [3566]. Leur luxe et leurs mœurs ont été l'objet de recherches très laborieuses et très détaillées ; mais, comme elles m'éloigneraient trop du plan de cet ouvrage, je présenterai au lecteur une description authentique de Rome et de ses habitants, qui a plus de relation avec l'époque de l'invasion des Goths. Ammien Marcellin, qui fixa sagement sa résidence dans la capitale comme dans le lieu le plus convenable pour l'homme qui voulait écrire l'histoire de son siècle, a mélangé le récit des événements publics, du tableau frappant de scènes particulières dont il était tous les jours le témoin. Le lecteur judicieux n'approuvera pas toujours l'amertume de sa censure, le choix des circonstances et des expressions, et découvrira peut-être les préjugés secrets et les animosités personnelles qui aigrissaient le caractère d'Ammien lui-même ; mais il observera sûrement avec une curiosité philosophique le tableau original et intéressant des mœurs de Rome [3567].

La grandeur de Rome, dit Ammien, était fondée sur l'alliance, rare et presque incroyable de la vertu la et de la fortune. La longue période de son enfance romaine, se passa en efforts contre les tribus de l'Italie, voisines et ennemies d'une ville naissante. Dans la vigueur de sa jeunesse, elle eut à soutenir les orages de la guerre ; elle porta ses armes victorieuses au-delà des montagnes et des mers, et rapporta des lauriers cueillis dans toutes les parties du globe. Déclinant enfin vers sa vieillesse, et triomphant encore

quelquefois par la terreur de son nom, elle chercha les douceurs de l'aisance et de la tranquillité. La vénérable cité, qui avait foulé les têtes orgueilleuses des nations les plus fières, et établi un code de lois pour protéger à jamais la justice et la liberté abandonna, en mère sage et puissante, aux Césars, ses enfants favoris, le gouvernement de ses immenses possessions[3568]. Une paix solide et profonde, qui rappelait le règne heureux de Numa, succéda aux révolutions sanglantes de la république. Rome était toujours adorée comme la reine de l'univers, et les nations vaincues respectaient encore la dignité du peuple et la majesté du sénat ; mais cette ancienne splendeur, ajoute Ammien, est ternie et déshonorée par la conduite de quelques-uns des nobles, qui, oubliant et leur propre dignité et celle de leur pays, se livrent sans pudeur aux excès du vice et de l'extravagance. Disputant entre eux de vanité et de puérilité dans le choix de leurs titres et de leurs surnoms, ils adoptent ou inventent des noms sonores et pompeux, Reburrus ou Fabunius, Pagonius ou Tarrasius[3569], afin de frapper la foule crédule d'étonnement et de respect. Dans la vaine espérance de perpétuer leur mémoire, ils multiplient leurs statues en bronze et en marbre, et ne sont point contents que ces monuments de leur vanité ne soient couverts de lames d'or ; distinction honorable que le consul Acilius obtint le premier, après avoir détruit, par sa valeur et son habileté, la puissance du monarque Antiochos. L'ostentation avec laquelle ils exposent aux regards et enflent peut-être l'état du revenu de leurs domaines situés dans toutes les provinces de l'Orient et de l'Occident, excitent justement l'indignation, lorsqu'on se rappelle la valeur et la pauvreté de leurs ancêtres, qui ne se distinguaient du simple soldat ni par la nourriture ni par l'habillement ; mais nos nobles modernes calculent leur rang et leur considération par l'élévation de leurs chars[3570], et par la pesante magnificence de leurs vêtements. Leurs longues robes de pourpre et de soie flottent au gré du vent, et en s'agitant laissent apercevoir ou par leur arrangement, ou par hasard, de riches tuniques ornées d'une broderie qui représente la figure de différents animaux[3571]. Suivis d'un train de cinquante serviteurs, leurs chars ébranlent les pavés en parcourant les rues avec autant de rapidité que s'ils couraient la poste. Les matrones et les dames romaines imitent hardiment l'exemple des sénateurs, et les chars couverts parcourent sans cesse l'espace immense de la ville et des faubourgs. Si quelque personnage d'une haute distinction daigne entrer dans un bain public, il donne ses ordres d'un ton impérieux, et approprie insolemment à son usage exclusif toutes les commodités destinées au peuple romain. Si dans ces lieux de rendez-vous général pour toutes les classes, il rencontre par hasard quelque méprisable agent de ses plaisirs, une tendre accolade exprime aussitôt son affection, tandis qu'il évite orgueilleusement le salut de ses concitoyens, auxquels il permet seulement d'aspirer à lui baiser la main ou les genoux. Après avoir joui des plaisirs du bain, ces fastueux personnages reprennent leurs bagues, leurs bijoux et les marques

de leur dignité ; ils choisissent dans leur garde-robe particulière, composée des plus fines étoffes et suffisante pour une douzaine de personnes, les vêtements qui flattent le plus leur fantaisie, et conservent jusqu'au départ un maintien arrogant, qu'on aurait peut-être excusé dans le grand Marcellus après la conquête de Syracuse. Quelquefois, à la vérité, ces héros entreprennent des expéditions plus hardies ; ils visitent leurs domaines en Italie, et se procurent l'amusement d'une chasse dont leurs esclaves prennent tout le soin et la fatigue [3572]. S'il arrive par hasard, et surtout dans un jour de chaleur, qu'ils aient le courage de faire dans leurs galères dorées le trajet du lac Lutrín [3573] jusqu'à leurs magnifiques maisons de campagne situées sur la côte maritime de Puteoli ou de Cayète [3574], ils comparent ces pénibles travaux aux marches de César et d'Alexandre. Si cependant une manche se hasarde à se poser sur les rideaux de soie de leurs pavillons dorés, si un pli mal fermé laisse passer un rayon de soleil, ils déplorent le malheur de leur situation, et se lamentent, dans un langage affecté, de n'être point nés dans le pays des Cimmériens [3575], séjour d'éternelle obscurité. Dans ces voyages à la campagne, le maître est suivi de toute sa maison [3576] ; et, de même que dans la marche d'une armée les généraux font les dispositions pour la cavalerie et pour l'infanterie, pour l'avant et l'arrière-garde, les officiers domestiques, portant en main une baguette, symbole de leur autorité, distribuent et rangent la nombreuse suite des serviteurs et des esclaves. Le bagage et la garde-robe marchent en tête, ensuite une foule de cuisiniers avec tous les subordonnés employés au service de la cuisine et de la table. Le corps de bataille est composé des esclaves, et grossi par la foule des plébéiens oisifs ou des clients qui sont venus s'y mêler. Une bande d'eunuques choisis, forment l'arrière-garde ; ils sont rangés par ordre, d'âge depuis les plus vieux jusqu'aux plus jeunes. Leur nombre et leur difformité font éprouver un motif d'horreur et d'indignation ; et les spectateurs maudissent la mémoire de Sémiramis, qui inventa l'art cruel de mutiler la nature, et de détruire, dès sa naissance, l'espoir de la génération suivante. Dans l'exercice de la juridiction domestique, les nobles de Rome montrent la plus délicate sensibilité pour toute injure qui leur est personnelle, et une indifférence dédaigneuse pour tout le reste du genre humain. Demandent-ils un vase d'eau chaude, si l'esclave tarde à l'apporter, trois cents coups de fouet le corrigent de sa lenteur ; mais si ce même esclave commet un meurtre volontaire, son maître observe avec douceur que c'est un fort mauvais sujet, et l'avertit que s'il récidive, il le fera punir comme il le mérite. Les Romains exerçaient autrefois la vertu de l'hospitalité : tout étranger, soit que ses titres fussent fondés sur le mérite ou sur le malheur, obtenait de leur générosité secours ou récompense. Qu'on introduise aujourd'hui un étranger, même d'une condition honnête, chez un de nos riches et orgueilleux sénateurs il sera, à la vérité, bien reçu à sa première visite, et même avec de si vives protestations d'amitié et des questions si obligeantes, qu'il se retirera

enchanté de l'affabilité de son illustre ami, et désolé peut-être d'avoir différé si longtemps son voyage à la capitale, le centre de la politesse aussi bien que de l'empire. Assuré d'une réception gracieuse, il répète le lendemain sa visite, et s'aperçoit avec mortification que le sénateur a déjà oublié sa personne, son nom et son pays. S'il a le courage de persévérer, il se trouve insensiblement classé dans le nombre des clients, et obtient la stérile permission de faire assidûment et inutilement sa cour à un patron également incapable de reconnaissance et d'amitié, qui daigne à peine remarquer sa présence, son départ ou son retour. Lorsque les hommes opulents préparent une fête publique et populaire [3577], lorsqu'ils célèbrent avec un luxe et une profusion pernicieuse leurs banquets particuliers ; le choix des convives est l'objet d'une longue et pénible délibération. Les citoyens sobres, savants ou modestes, obtiennent rarement la préférence ; et les nomenclateurs, presque toujours dirigés par des motifs intéressés, insèrent adroitement dans la liste de l'invitation les noms obscurs des plus méprisables citoyens ; mais les compagnons les plus familiers des grands, ceux qu'ils chérissent le plus, ce sont ces parasites qui pratiquent effrontément le plus utile de tous les métiers, celui de l'adulation, qui applaudissent avec vivacité à chaque action, à chaque parole de leur immortel patron, qui contemplent avec ravissement les colonnes de marbre, les couleurs variées du pavé des appartements, et qui font continuellement l'éloge d'un faste et d'une élégance que celui auquel ils l'adressent est accoutumé à considérer comme une partie de son mérite personnel. Aux tables des Romains, les oiseaux, les loirs [3578] ou les poissons dont la taille excède la grandeur ordinaire, excitent la plus sérieuse attention : on apporte des balances pour s'assurer du poids ; et, tandis que quelques convives, plus sensés détournent leurs regards de cette fastidieuse répétition, des notaires sont mandés et viennent dresser un procès-verbal de ce merveilleux événement. La profession de joueur est encore un moyen sûr de s'introduire dans la familiarité des grands. Les confédérés sont unis par un lien indissoluble d'attachement, ou plutôt par une sorte de conspiration ; et un degré de science supérieure dans l'art tessérarien (qu'on peut regarder comme le jeu de trictrac) [3579] est un moyen sûr d'acquérir de l'opulence et de la réputation. Un maître de cet art sublime, qui, dans un souper ou dans une assemblée, se trouve placé au-dessous d'un magistrat, fait voir dans son maintien cette surprise et cette indignation qu'a pu éprouver Caton lorsqu'un peuple capricieux lui refusa son suffrage pour la préture. L'envie de s'instruire prend rarement à des nobles, qui abhorrent toute espèce de fatigue et méprisent tous les avantages de l'étude. Les satires de Juvénal, les verbeuses, et fabuleuses histoires de Marius Maximus, sont les seuls livres qu'ils se permettent de lire [3580]. Les bibliothèques qu'ils ont héritées de leurs pères sont fermées comme des sépulcres, et le jour n'y pénètre jamais [3581] ; mais ils font fabriquer pour leur usage de dispendieux instruments de théâtre, des flûtes, d'énormes

lyres, des orgues hydrauliques et les palais de Rome retentissent sans cesse de la voix des chanteurs et du son des instruments. Dans ces palais, on préfère le son au bon sens ; et l'on s'occupe beaucoup plus du corps que de l'esprit. On y adopte pour maxime que le plus léger soupçon d'une maladie contagieuse est une excuse qui dispense les plus intimes amis de se rendre visite ; et si, dans ces occasions, l'on envoie par décence un domestique savoir des nouvelles, il ne rentre dans la maison qu'après s'être purifié par un bain. Cependant cette crainte égoïste et pusillanime cède, dans l'occasion, à l'avarice, passion plus impérieuse encore. L'espoir du moindre gain conduira jusqu'à Spolète un sénateur riche ; et l'espoir d'une succession ou même d'un legs fait disparaître l'arrogance et la fierté. Un citoyen riche et sans enfants est le plus puissant des Romains. Ils sont très experts dans l'art d'obtenir la signature d'un testament favorable, et même de hâter le moment de la jouissance. Il est arrivé que, dans la même maison, le mari et la femme ont appelé séparément chacun son notaire dans un appartement différent, et, dans la louable intention de se survivre l'un à l'autre, ont fait au même instant des dispositions tout à fait opposées. La détresse, qui est la suite et la punition d'un luxe extravagant, réduit souvent ces nobles orgueilleux aux plus honteux expédients. S'agit-il d'emprunter, ils deviennent bas et rampants comme l'esclave dans la comédie ; mais quand le malheureux créancier réclame son argent, ils prennent le ton tragique et impérieux des petits-fils d'Hercule ; si le demandeur les importune, ils obtiennent aisément d'un des vils agents de leurs plaisirs une accusation de poison ou de magie contre le créancier insolent, qui sort rarement de prison sans avoir donné quittance de toute la dette. Aux vices honteux dont les Romains sont infectés, se joint une superstition ridicule qui déshonore leur jugement. Ils écoutent avec crédulité les prédictions des aruspices, quel prétendent lire dans les entrailles d'une victime les signes de leur grandeur future et de leur prospérité ; il s'en trouve un grand nombre qui n'oseraient ni prendre le bain, ni dîner, ni paraître en public, avant d'avoir consulté avec soin selon les règles l'astrologie, la position de Mercure et l'aspect de la lune [3582]. Il est assez plaisant de découvrir cette crédulité chez des sceptiques impies, qui osent nier ou révoquer en doute l'existence d'un pouvoir céleste.

Dans les villes très peuplées, où fleurissent le commerce et les manufactures, les habitants de la classe mitoyenne, qui tirent leur subsistance du travail ou de l'adresse de leurs mains, et se produisent en plus grand nombre que les autres, sont les plus utiles et, en ce sens, les plus respectables de la société civile ; mais les plébéiens de Rome, qui dédaignaient les arts serviles et sédentaires avaient été écrasés, dès les premiers temps de la république, sous le poids des dettes et de l'usure, et le laboureur était forcé d'abandonner ses cultures durant le terme de son service militaire [3583]. Les terres de l'Italie, originellement partagées entre plusieurs familles de propriétaires

libres et indigents, passèrent insensiblement dans les mains avides de la noblesse romaine, qui tantôt les achetait et tantôt les usurpait. Dans le siècle qui précéda la destruction de la république, on ne comptait que deux mille citoyens qui possédassent une fortune indépendante [3584]. Cependant, aussi longtemps que les suffrages du peuple conférèrent les dignités de l'État, le commandement des légions et l'administration des opulentes provinces, un sentiment d'orgueil servit à adoucir jusqu'à un certain point les rigueurs de la pauvreté, et le nécessaire trouvait une ressource dans l'ambitieuse libéralité des candidats, cherchant par leurs largesses à s'assurer une majorité de suffrages dans les trente-cinq tribus, ou les cent quatre-vingt-treize centuries, dont le peuple de Rome était composé ; mais, lorsque les prodiges communes eurent imprudemment aliéné leur puissance et celle de leur postérité, elles n'offrirent plus, sous le règne des Césars, qu'une vile populace qui aurait été bientôt anéantie si elle n'avait été recrutée à chaque génération par la manumission des esclaves et l'affluence des étrangers. Dès le temps d'Adrien, les Romains de bonne foi reconnaissaient avec regret que la capitale avait attiré dans son sein tous les vices de l'univers et les mœurs des nations les plus opposées. L'intempérante des Gaulois, la ruse et l'inconstance des Grecs, la farouche opiniâtreté des Juifs et des Égyptiens, la basse soumission des Asiatiques et la dissolution efféminée des Syriens, se trouvaient réunies dans une multitude d'hommes qui, sous la vaine et fausse dénomination de Romains, dédaignaient leurs concitoyens et même leurs monarques parce qu'ils n'habitaient point dans l'enceinte de la cité éternelle [3585].

Cependant on prononçait encore le nom de Rome avec respect, on souffrait avec indulgence les fréquents et tumultueux caprices de ses habitants ; et les successeurs de Constantin, au lieu d'anéantir les faibles restes de la démocratie par le despotisme de la puissance militaire, adoptèrent la politique modérée d'Auguste, et s'occupèrent de soulager l'indigence et de distraire l'oisiveté du peuple de la capitale [3586]. 1° Pour la commodité des plébéiens paresseux, on substitua aux distributions de grains qui se faisaient tous les mois, une ration de pain que l'on délivrait tous des jours ; un grand nombre de fours furent construits et entretenus aux frais du public ; et à l'heure fixée, chaque citoyen, muni d'un billet, montait l'escalier qui avait été assigné à son quartier ou à sa division, et recevait, ou gratis, ou à très bas prix, un pain du poids de trois livres pour la subsistance de sa famille. 2° Les forêts de la Lucanie, dont les glands servaient à engraisser du gros bétail et des porcs sauvages [3587], fournissaient, en manière de tribut, une grande abondance de viande saine et à bas prix. Durant cinq mois de l'année, on faisait aux citoyens pauvres une distribution régulière de porc salé ; et la consommation annuelle de la

capitale, dans un temps où elle était déjà fort déchue de son ancienne splendeur, fut fixée et assurée par un édit de Valentinien III, à trois millions six cent vingt-huit mille livres[3588]. 3° Les usages de l'antiquité faisaient de l'huile un besoin indispensable pour la lampe et pour le bain ; et la taxe annuelle imposée sur l'Afrique au profit de Rome, montait au poids de trois millions de livres, faisant à peu près trois cent mille bouteilles mesure anglaise. 4° Auguste, en apportant le plus grand soin à approvisionner sa capitale d'une quantité de grains suffisante, s'était borné à cet article de première nécessité ; et lorsque le peuple se plaignait de la cherté et de la rareté du vin, une proclamation de ce grave réformateur rappelait à ses sujets qu'aucun dieux ne pouvait se plaindre raisonnablement de la soif dans une ville où les aqueducs d'Agrippa distribuaient de tous côtés une si grande quantité d'eau pure et salubre[3589]. Cette sobriété sévère se relâcha insensiblement et, quoique le dessein qu'avait conçu la libéralité d'Aurélien[3590] n'ait pas été exécuté, à ce qu'il paraît, dans toute son étendue, on facilita beaucoup l'usage général du vin. Un magistrat d'un rang distingué avait l'administration des caves publiques, et une très grande partie des vendanges de la Campanie était réservée pour les habitants de la capitale.

Les admirables aqueducs, si justement célébrés par Auguste, remplissaient les *thermæ* ou bains construits dans tous les quartiers de la ville avec une magnificence impériale. Les bains de Caracalla, qui étaient ouverts à des heures fixes pour le servile des sénateurs et du peuple indistinctement, contenaient plus de seize cents sièges de marbre, et l'on en comptait plus de trois mille dans les bains de Dioclétien[3591]. Les murs élevés des appartements étaient couverts de mosaïques qui imitaient la peinture par l'élégance du dessin et par la variété des couleurs. On y voyait le granit d'Égypte artistement incrusté du précieux marbre vert de la Numidie. L'eau chaude coulait sans interruption dans de vastes bassins, à travers de larges embouchures d'argent massif, et le plus obscur des Romains pouvait, pour une petite pièce de cuivre, se procurer tous les jours la jouissance d'un luxe fastueux capable d'exciter l'envie d'un monarque asiatique[3592]. On voyait sortir de ces superbes palais une foule de plébéiens sales et déguenillés, sans manteau et sans souliers qui vaguaient toute la journée dans les rues ou dans le Forum pour apprendre des nouvelles, ou pour s'y quereller, qui perdaient dans un jeu extravagant ce qui aurait dû faire subsister leur famille, et passaient la nuit dans des tavernes ou dans des lieux infâmes, livrés aux excès de la plus grossière débauche [3593].

Mais les amusements les plus vifs et les plus brillants de cette multitude oisive étaient les jeux du Cirque et les spectacles. La piété

des princes chrétiens avait supprimé les combats de gladiateurs, mais les habitants de Rome, regardaient encore le Cirque comme leur demeure, comme leur temple, et comme le siège de la république. La foule impatiente courait, avant le jour pour en occuper les places ; et, quelques-uns même passaient la nuit avec inquiétude sous les portiques des environs. Depuis le levé de l'aurore jusqu'à la nuit, les spectateurs, quelquefois au nombre de trois ou quatre mille, indifférents à la pluie ou à l'ardeur du soleil, restaient les yeux fixés avec une aride attention sur les chars et sur leurs conducteurs, et l'air alternativement agitée de crainte et d'espérance pour le succès de la couleur à laquelle ils s'étaient attachés. A les voir, on aurait pu penser que l'événement d'une course devait décider du destin de la république [3594]. Ils n'étaient pas moins impétueux dans leurs clameurs et dans leurs applaudissements, soit qu'on leur donnât le plaisir d'une chasse d'animaux sauvages, ou de quelque pièce de théâtre. Dans les capitales modernes, les représentations théâtrales peuvent être considérées comme l'école du bon goût et quelquefois de la vertu ; mais la muse tragique et comique des Romains, qui n'aspirait guère qu'à l'imitation du génie attique [3595], était presque condamnée au silence depuis la chute de la république [3596] ; et la scène fut occupée alors par des farces indécentes, une musique efféminée, ou par le spectacle d'une vaine pompe. Les pantomimes [3597], qui soutinrent leur réputation depuis le temps d'Auguste jusqu'au sixième siècle, exprimaient, sans parler, les différentes fables des dieux de l'antiquité ; et la perfection de leur art, qui désarmait quelquefois la sévérité du philosophe, excitait toujours les applaudissements de la multitude. Les vastes et magnifiques théâtres de Rome avaient toujours à leurs gages trois mille danseuses et autant de chanteuses, avec les maîtres des différents chœurs. Telle était la faveur dont elles jouissaient, que, dans un temps de disette, le mérite d'amuser le peuple les fit excepter d'une loi qui bannissait tous les étrangers de la capitale, et qui fut si strictement exécutée, que les maîtres des arts libéraux ne purent obtenir d'en être dispensés [3598].

On prétend qu'Élagabale eut l'extravagance de vouloir juger le nombre des habitants de Rome par la quantité des toiles d'araignées. Il eût été digne des plus sages empereurs d'employer à cette recherche des moyens moins ridicules. Ils auraient pu facilement résoudre une question si importante pour le gouvernement romain, si intéressante pour la postérité. On enregistrait exactement la mort et la naissance de tous les habitants et si quelqu'un des écrivains de l'antiquité avait daigné nous conserver le résultat de ces listes annuelles, ou simplement celui de l'année commune nous pourrions présenter un calcul satisfaisant qui détruirait probablement les assertions exagérées des critiques, et confirmerait peut être les conjectures plus modérées

et plus probables des philosophes[3599]. Les recherches les plus exactes à ce sujet n'ont pu fournir que les faits suivants, qui, bien qu'insuffisants, peuvent cependant jeter quelque jour sur la question de la population de l'ancienne Rome. 1° Lorsque la capitale de l'empire fut assiégée par les Goths, le mathématicien Ammonius mesura exactement l'enceinte de Rome, et trouva que la circonférence était de vingt et un milles[3600]. On ne doit pas oublier, que le plan de la ville formait presque un cercle, et que cette figure géométrique est celle qui contient le plus d'espace dans une circonférence donnée. 2° L'architecte Vitruve, qui vivait du temps d'Auguste, et dont l'autorité a un grand poids dans cette occasion, observe que, pour que les habitations du peuple romain ne s'étendissent pas fort au-delà des limites de la ville ; le manque de terrain, probablement resserré de tous côtés par des jardins et des maisons de campagne, suggéra la pratique ordinaire, quoique incommode, d'élever les maisons à une hauteur considérable[3601] : mais l'élévation de ces bâtiments, souvent construits à la hâte et avec de mauvais matériaux, occasionna des accidents fréquents et funestes ; et les édits d'Auguste et de Néron défendirent plusieurs fois d'élever les maisons des particuliers, dans l'enceinte de Rome, à plus de soixante-dix pieds du niveau des fondements[3602]. 3° Juvénal[3603] déplore, à ce qu'il paraîtrait, d'après sa propre expérience, les souffrances des citoyens malaisés auxquels il conseille de s'éloigner au plus vite de la fumée de Rome, et d'acheter, dans quelque petite ville de l'Italie, une maison commode, dont le prix n'excédera pas celui qu'ils paient annuellement pour occuper un galetas dans la capitale. Les loyers y étaient donc excessivement chers. Les riches sacrifiaient des sommes immenses à l'acquisition du terrain où ils construisaient leurs palais et leurs jardins. Mais le gros du peuple se trouvait entassé dans un petit espace, et les familles des plébéiens se partageaient, comme à Paris et dans beaucoup d'autres villes, les différents étages et les appartements d'une même maison. 4° On trouve dans la description de Rome, faite avec exactitude sous le règne de Théodose, que la totalité des maisons des quatorze quartiers de la ville montait à quarante-huit mille trois cent quatre-vingt-deux[3604]. Les deux classes de domiciles comprenaient, sous le nom de *domus* et d'*insulæ*, toutes les habitations de la capitale, depuis le superbe palais des Aniciens avec les nombreux logements des affranchis et des esclaves, jusqu'à l'hôtellerie étroite et élevée où le poète Codrus occupait avec sa femme un misérable grenier, immédiatement sous les tuiles. En adoptant l'évaluation commune qu'on a cru pouvoir appliquer à la ville de Paris, où les habitants sont distribués à peu près de la même manière qu'ils l'étaient à Rome[3605], et en s'accordant vingt-cinq personnes par maison de toute espèce, nous évaluerons les habitants de Rome à

douze cent mille ; et ce nombre ne peut paraître excessif pour la capitale d'un puissant empire, quoiqu'il excède la population des plus grandes villes de l'Europe moderne [3606] .

Tel était l'état de Rome sous le règne d'Honorius, au moment où les Goths en formèrent le siège ou plutôt le blocus [3607] . Par une disposition habile de sa nombreuse armée, qui, attendait avec impatience le moment de l'assaut, Alaric environna toute l'enceinte des murs, masqua les douze principales portes, intercepta toute communication avec les campagnes environnantes, et, fermant soigneusement la navigation du Tibre, priva les Romains de la seule ressource qui pût, maintenir l'abondance en leur procurant de nouvelles provisions. La noblesse et le peuple romain éprouvèrent d'abord un mouvement de surprise et d'indignation, en voyant un vil Barbare insulter à la capitale du monde ; mais le malheur abattit leur fierté. Trop lâches pour entreprendre de repousser un ennemi armé, ils exercèrent leurs fureurs sur une victime innocente et sans défense. Peut-être les Romains auraient-ils respecté dans la personne de Sérène la nièce du grand Théodose, la tante et la mère adoptive de l'empereur régnant ; mais ils détestaient la veuve de Stilichon, et ils adoptèrent avec une fureur crédule la calomnie qui accusait cette princesse d'entretenir une correspondance criminelle avec le monarque des Goths. Les sénateurs, séduits ou entraînés malgré eux par la frénésie populaire, prononcèrent l'arrêt de sa mort sans exiger aucune preuve de son crime. Sérène fuit ignominieusement étranglée ; et la multitude aveuglée s'étonna de ce que cette inique cruauté n'opérait pas sur-le-champ la délivrance de Rome et la retraite des Barbares. La disette commençait à se faire sentir dans la capitale, et ses malheureux habitants éprouvèrent bientôt toutes les horreurs de la famine. La distribution du pain fut réduite de trois livres à une demi-livre, ensuite à un tiers de livre, et enfin à rien ; le prix du blé s'élevait avec rapidité et dans une proportion exorbitante ; les citoyens indigents, hors d'état de se procurer les moyens de subsister, se voyaient réduits à solliciter les secours précaires de la charité des riches. L'humanité de Lœta [3608] , veuve de l'empereur Gratien, qui avait fixé sa résidence à Rome, adoucit quelque temps la misère publique, et consacra au soulagement de l'indigence l'immense revenu que les successeurs de son mari payaient à la veuve de leur bienfaiteur ; mais ces charités particulières ne suffirent pas longtemps aux besoins d'un grand peuple, et la calamité publique s'étendit jusque dans les palais de marbre des sénateurs eux-mêmes. Les riches des deux sexes, élevés dans les jouissances du luxe, apprirent alors combien peu demandait réellement la nature ; et ils prodiguèrent leurs inutiles trésors pour obtenir quelques aliments grossiers, dont, en des temps plus heureux, ils auraient dédaigneusement détourné leurs regards. La faim, tournée

en rage, se disputait avec acharnement et dévorait avec avidité les aliments les plus faits pour révolter les sens et l'imagination, la nourriture la plus malsaine et même la plus pernicieuse. On a soupçonné quelques malheureux, devenus féroces dans leur désespoir, d'avoir secrètement massacré d'autres hommes pour satisfaire avidement leur faim dévorante ; et des mères, dit-on, (quel dut être le combat affreux des deux plus puissants instincts que la nature ait placés dans le cœur humain !), se nourrirent de la chair de leurs enfants égorgés[3609]. Des milliers de Romains expirèrent d'inanition dans leurs maisons et dans les rues. Comme les cimetières publics, situés hors de la ville, étaient au pouvoir de l'ennemi, la puanteur qui s'exhalait d'un si grand nombre de cadavres restés sans sépulture infecta l'air ; et une maladie contagieuse et pestilentielle suivit et augmenta les horreurs de la famine. Les assurances répétées que donnait la cour de Ravenne de l'envoi d'un prompt et puissant secours, soutinrent quelque temps le courage défaillant des habitants de Rome. Privés enfin de toute espérance de secours humains, ils furent séduits par l'offre d'une délivrance surnaturelle. Les artifices ou la superstition de quelques magiciens toscans avaient persuadé à Pompeïanus, préfet de la ville, que, par la force mystérieuse des conjurations et des sacrifices, ils pouvaient extraire la foudre des nuages et lancer ces feux célestes dans le camp des Barbares[3610]. On communiqua cet important secret à Innocent, évêque de Rome ; et le successeur de saint Pierre est accusé, peut-être sans fondement, de s'être relâché, pour le salut de la république de la sévérité des règles du christianisme : mais lorsqu'on agita cette question dans le sénat ; lorsqu'on exigea comme une clause essentielle que les sacrifices fussent célébrés dans le Capitole en présence, et sous l'autorité des magistrats, la majeure partie de cette respectable assemblée, craignant d'offenser ou Dieu ou l'empereur, refusa de participer à une cérémonie qui paraissait équivalente à la restauration du paganisme[3611].

Il ne restait de ressource aux Romains que dans la clémence ou du moins dans la modération du roi des Goths. Le sénat, qui, dans ces tristes, circonstances, avait pris les rênes du gouvernement, envoya deux ambassadeurs. On confia cette commission importante à Basilius, Espagnol d'extraction, qui s'était distingué dans l'administration des provinces, et à Jean, le premier tribun des notaires, également propre à cette négociation par sa dextérité dans les affaires, et par son ancienne intimité avec le prince barbare. Admis en sa présence, ils déclarèrent, avec plus de hauteur peut-être que leur humble situation ne semblait le permettre, que les Romains étaient résolus de maintenir leur dignité, soit en paix, soit en guerre ; et que si Alaric refusait de leur accorder une capitulation honorable ; il pouvait donner le signal et se préparer à combattre une multitude de guerriers exercés aux

armes et animés par le désespoir. *Plus l'herbe est serrée, et mieux la faux mord*, leur répondit laconiquement le roi des Goths, et, il accompagna cette rustique métaphore d'un éclat de rire insultant, qui annonçait son mépris pour les menaces d'un peuple énervé par le luxe avant d'avoir été épuisé par la famine. Il daigna stipuler la rançon qu'il exigeait pour se retirer des portes de Rome ; tout l'or et tout l'argent qui se trouvaient dans la ville, sans distinction de ce qui appartenait à l'État ou aux particuliers, tous les meubles de prix et tous les esclaves en état de prouver une origine barbare. Les députés du sénat se permirent de lui demander d'un ton modeste et suppliant : *Ô roi ; si telles sont vos volontés, que comptez-vous donc laisser aux Romains ?* — *La vie*, répliqua l'orgueilleux vainqueur. Ils tremblèrent et se retirèrent. Avant leur départ, cependant, on convint d'une courte suspension d'armes qui facilita une négociation moins rigoureuse. L'esprit sévère d'Alaric se radoucit sensiblement ; il rabattit beaucoup de sa première demande, consentit enfin à lever le siège aussitôt qu'il aurait reçu cinq mille livres pesant d'or et trente mille livres pesant d'argent, quatre mille robes de soie, trois mille pièces, de fin drap écarlate, et trois mille livres de poivre[3612]. Mais le trésor public était épuisé, et les calamités de la guerre interceptaient les revenus de tous les grands domaines de l'Italie et des provinces. Durant la famine on avait échangé l'or et les pierres précieuses contre les aliments les plus grossiers ; et l'avarice des citoyens s'obstinant à cacher leurs trésors, quelques restes des dépouilles consacrées offrirent la seule ressource qui demeurât encore à la ville pour éviter sa destruction. Dès que les Romains eurent satisfait à l'avidité d'Alaric, ils recommencèrent à jouir en quelque façon de la paix et de l'abondance. On ouvrit avec précaution plusieurs portes de la ville. Les Barbares laissèrent passer sans opposition les provisions sur la rivière et sur les chemins ; et les citoyens coururent en foule au marché, qui tint trois jours de suite dans les faubourgs. Tandis que les marchands s'enrichissaient à ce commerce lucratif, on assurait la subsistance future de la ville en remplissant de vastes magasins publics et particuliers. Alaric maintint, dans son camp une discipline plus exacte qu'on ne pouvait l'espérer ; et le prudent barbare prouva son respect pour la foi des traités par le châtement sévère et juste d'un parti de Goths qui avait insulté des citoyens de Rome sur le chemin d'Ostie. Son armée, enrichie des contributions de la capitale, s'avança lentement dans la belle et fertile province de Toscane, où il se proposait de prendre ses quartiers d'hiver. Quarante mille esclaves barbares, échappés de leurs chaînes, se réfugièrent sous ses drapeaux, et aspirèrent à se venger, sous la conduite de leur libérateur, des souffrances et de la honte de leur servitude. Il reçut en même temps un renfort plus honorable de Goths et de Huns, qu'Adolphe[3613],

frère de sa femme, lui amenait, d'après ses pressantes invitations, des bords du Danube sur ceux du Tibre, et qui s'était fait un passage, avec quelque perte et quelque difficulté, à travers les troupes de l'empire, supérieures en nombre. Un chef victorieux qui joignait à l'audace d'un Barbare l'art et la discipline d'un général romain, se trouvait alors à la tête de cent mille combattants, et l'Italie ne prononçait qu'avec terreur et respect le formidable nom d'Alaric [3614].

Dans un éloignement de quatorze siècles, nous devons nous contenter de raconter les exploits militaires des conquérants de Rome, sans prétendre discuter les motifs de leur conduite politique. Alaric sentait peut-être, au milieu de sa prospérité, quelque faiblesse cachée, quelque vice intérieur qui menaçait sa puissance, ou peut-être sa modération apparente ne tendait-elle qu'à désarmer les ministres d'Honorius en trompant leur complaisante crédulité. Alaric déclara plusieurs fois qu'il voulait être regardé comme l'ami de la paix et des Romains. Trois sénateurs se rendirent à sa pressante requête, comme ambassadeurs à la cour de Ravenne, pour solliciter l'échange des otages et la ratification du traité ; et les conditions qu'il proposa clairement, durant le cours des négociations, ne pouvaient faire soupçonner sa sincérité que par une modération qui semblait peu convenir à l'état de sa fortune. Alaric aspirait encore au rang de maître général des armées de l'Occident. Il stipulait un subside annuel en grains et en argent, et choisissait les provinces de Dalmatie, de Norique et de Vénétie, pour l'arrondissement de son nouveau royaume, qui l'aurait rendu maître de la communication importante entre l'Italie et le Danube. Alaric paraissait disposé, en cas que ces demandes modestes fussent rejetées, à renoncer au subside pécuniaire, et à se contenter même de la possession de la Norique, province dévastée, appauvrie et continuellement exposée aux incursions des Germains [3615] ; mais toute espérance de paix fût anéantie par l'obstination aveugle ou par les vues intéressées du ministre Olympius. Sans écouter les sages remontrances du sénat, il renvoya les ambassadeurs sous une escorte militaire, trop nombreuse pour une suite d'honneur, et trop faible pour une armée défensive. Six mille Dalmatiens, la fleur des légions impériales, avaient ordre de marcher de Ravenne à Rome à travers un pays ouvert, occupé par la redoutable multitude des Barbares. Ces braves légionnaires environnés et trahis, payèrent de leur vie l'imprudence du ministère : Valens, leur général, se sauva du champ de bataille suivi de cent soldats ; et un des ambassadeurs, qui n'était plus autorisé à réclamer la protection du droit des gens, se vit réduit à racheter sa liberté au prix de trente mille pièces d'or. Cependant Alaric, au lieu de s'offenser de cette impuissante hostilité, renouvela ses propositions de paix, et la seconde ambassade du sénat romain, soutenue et relevée par la présence

d'Innocent, évêque de Rome, évita les dangers de la route par la protection d'un détachement de l'armée des Barbares [3616].

Olympius [3617] aurait peut-être encore insulté longtemps au juste ressentiment d'un peuple, qui l'accusait hautement d'être l'auteur des calamités publiques ; mais les intrigues secrètes du palais minaient sourdement sa puissance. Les eunuques favoris firent passer le gouvernement d'Honorius et de l'empire à Jovius, préfet du prétoire, serviteur sans aucun mérite, qui ne compensa point par la fidélité de son attachement les fautes et les malheurs de son administration. L'exil ou la fuite du coupable Olympius le réservèrent à de nouvelles vicissitudes de fortune ; il fut quelque temps exposé à tous les incidents d'une vie errante et obscure, remonta ensuite au faîte des grandeurs, tomba une seconde fois dans la disgrâce, et eut les oreilles coupées ; il expira enfin sous les coups de fouet, et son supplice ignominieux offrir un doux spectacle au ressentiment des amis de Stilichon. Après la retraite d'Olympius, dont un des vices était le fanatisme religieux, les hérétiques et les païens furent délivrés de la proscription impolitique qui les excluait de toutes les dignités de l'État. Le brave Gennerid, soldât d'extraction barbare [3618], qui suivait encore le culte de ses ancêtres, avait été forcé de quitter le baudrier militaire ; et, quoique l'empereur l'eût assuré plusieurs fois lui-même, que les hommes de son rang et de son mérite ne devaient point se regarder comme compris dans la loi, il refusa toute dispense particulière, et persévéra dans une disgrâce honorable, jusqu'au moment où il arracha à l'embarras du gouvernement romain un acte de justice générale. La conduite de Gennerid dans la place importante de maître général de la Dalmatie, de la Pannonie, de la Norique et de la Rhétie, qui lui fut donnée ou rendue, sembla ranimer la discipline et l'esprit de la république. Les troupes oisives et manquant de tout, reprirent leurs exercices et retrouvèrent en même temps une subsistance assurée ; et sa générosité suppléa souvent aux récompenses que leur refusait l'avarice ou la pauvreté de la cour de Ravenne. La valeur de Gennerid, redoutée des Barbares voisins, devint le plus ferme boulevard de la frontière d'Illyrie, et ses soins vigilants procurèrent à l'empire un renfort de dix mille Huns qui vinrent des confins de l'Italie, suivis d'un tel convoi de munitions et de bœufs et de moutons, qu'ils auraient suffi, non seulement pour la marche d'une armée, mais pour l'établissement d'une colonie. Mais la cour et les conseils d'Honorius offraient toujours le spectacle de la faiblesse, de la division, de la corruption et de l'anarchie. Les gardes, excités par le préfet Jovius, se révoltèrent, et demandèrent la tête de deux généraux et des deux principaux eunuques. Les généraux, trompés par une promesse perfide de leur sauver la vie, furent envoyés à bord d'un vaisseau et exécutés secrètement, tandis que la faveur dont jouissaient

les eunuques leur procura un exil commode et sûr à Milan et à Constantinople. L'eunuque Eusèbe et le Barbare Allobich succédèrent au commandement de la chambre et des gardes, et ces ministres subordonnés périrent tous deux victimes de leur mutuelle jalousie. Par les ordres insolents du comte des domestiques, le grand chambellan expira sous les baguettes en présenté de l'empereur étonné ; et lorsque, peu de temps après, Allobich fut assassiné au milieu d'une procession publique, Honorius fit paraître pour la première fois de sa vie quelques lueurs de courage et de ressentiment ; mais, avant de succomber, Eusèbe et Allobich avaient contribué, pour leur part, à la chute de l'empire, en arrêtant la conclusion du traité que, par des motifs personnels et peut-être coupables, Jovius avait négocié avec Alaric dans une entrevue sous les murs de Rimini. Durant l'absence de Jovius, l'empereur se laissa persuader de prendre un ton de hauteur et de dignité inflexible qui ne convenait ni à sa situation, ni à son caractère. Il fit expédier en son nom une lettre au préfet du prétoire, qui lui accordait la permission de disposer des richesses publiques, mais par laquelle Honorius refusait dédaigneusement de prostituer les honneurs militaires de l'empire aux orgueilleux désirs d'un Barbare. On communiqua imprudemment cette lettre à Alaric ; et le roi des Goths, qui s'était comporté avec décence et modération durant tout le cours de la négociation, exhala dans les termes les plus outrageants un vif ressentiment contre ceux qui insultaient si gratuitement sa personne et sa nation. Les conférences de Rimini furent brusquement rompues, et le préfet Jovius se vit forcé, à son retour à Ravenne, d'adopter et même d'encourager les opinions alors en faveur à la cour. Les principaux officiers de l'État et de l'armée furent obligés, d'après son avis et par son exemple, de jurer que sans égard aux circonstances, sans écouter aucune condition de paix, ils continueraient une guerre perpétuelle et implacable contre l'ennemi de la république. Cet imprudent engagement mit un obstacle insurmontable à toute nouvelle négociation. On entendit déclarer aux ministres d'Honorius que, s'ils n'avaient invoqué dans leur serment que le nom de la Divinité, ils pourraient encore consulter l'intérêt de la sûreté publique, et se confier à la miséricorde du Tout-Puissant ; mais qu'ayant juré par la tête sacrée de l'empereur, qu'ayant touché de la main, dans une cérémonie solennelle, le siège auguste de la sagesse et de la majesté ; ils s'exposeraient, en violant leur engagement aux peines temporelles du sacrilège et de la rébellion [3619].

Tandis que l'orgueil opiniâtre de l'empereur et de sa cour se soutenait à l'abri des fortifications et des marais impénétrables de Ravenne, ils abandonnaient Rome sans défense au ressentiment d'Alaric. Telle était encore cependant la modération réelle ou affectée du roi des Goths que tandis qu'il s'avavançait avec son armée le long de

la voie Flaminienne, il envoya successivement les évêques des différentes villes d'Italie pour réitérer ses offres de paix, et conjurer l'empereur de sauver Rome et ses habitants des flammes et du fer des Barbares[3620]. La ville évita cette affreuse calamité, non par la sagesse d'Honorius, mais par la prudence, ou par l'humanité du roi des Goths, qui se servi, pour s'emparer de Rome, d'un moyen plus doux, mais non moins efficace. Au lieu d'assaillir la capitale, il dirigea ses efforts contre le pont d'Ostie, un des plus étonnants ouvrages de la magnificence romaine[3621]. Les accidents auxquels la subsistance précaire de la capitale était continuellement exposée en hiver par les dangers de la navigation, avaient suggéré au génie du premier des Césars l'utile dessein qui s'exécuta sous le règne de l'empereur Claude. Les môles artificiels qui en formaient la passe étroite, s'avançaient dans la mer et repoussaient victorieusement la violence des vagues, tandis que les plus gros vaisseaux étaient en sûreté à l'ancre dans trois bassins vastes et profonds, qui recevaient la branche septentrionale du Tibre à environ deux milles de l'ancienne colonie d'Ostie [3622]. Le port des Romains était insensiblement devenu une ville épiscopale[3623], où l'on déposait les grains de l'Afrique dans de vastes greniers pour l'usage de la capitale. Dès qu'Alaric se fut rendu maître de cette place importante, il somma les Romains de se rendre à discrétion, en leur déclarant que sur leur refus, ou, même sur leur délai, il ferait détruire à l'instant les magasins d'où dépendait la subsistance de leur ville. L'orgueil du sénat fut contraint de céder aux clameurs du peuple et à la terreur de la famine. Il consentit à placer, un nouvel empereur sur le trône du méprisable Honorius, et le suffrage du victorieux Alaric donna la pourpre à Attale, préfet de la ville. Ce monarque reconnaissant nomma son protecteur maître général des armées de l'Occident. Adolphe, avec le rang de comte des domestiques, obtint la garde, de la personne du nouvel empereur ; et les deux nations semblèrent réunies par l'alliance et par l'amitié[3624].

Les portes de la ville s'ouvrirent, et Attale se rendit, environné d'un corps de Barbares, au milieu d'une pompe tumultueuse, au palais d'Auguste et de Trajan. Après avoir distribué à ses favoris et à ses partisans les honneurs civils et militaires ; le nouveau monarque convoqua une assemblée du sénat, où il annonça, dans un discours grave et pompeux ; le dessein de rétablir la majesté de la république, et de réunir les provinces de l'Égypte et de l'orient, auxquelles Rome avait si longtemps donné des lois. Ces promesses extravagantes, faites par un usurpateur sans expérience et sans talents, pour la guerre, excitèrent le mépris de tous les citoyens sensés, qui regardaient son élévation comme l'injure la plus humiliante que l'arrogance des Barbares eût encore osé faire à la république ; mais la populace

applaudissait avec sa légèreté ordinaire à un changement de maître, et le mécontentement public favorisait le rival d'Honorius. Les sectaires, persécutés par ses édits, espéraient trouver un appui, ou du moins quelque indulgence chez un prince qui, né en Ionie, avait été élevé dans la religion païenne, et qui avait depuis reçu le baptême des mains d'un évêque arien[3625]. Les commencements du règne d'Attale s'annoncèrent d'une manière favorable. On envoya un officier de confiance avec un faible corps de troupes, pour assurer l'obéissance de l'Afrique. Presque toute l'Italie céda à la terreur qu'inspiraient les armes des Barbares ; la ville de Bologne se défendit avec opiniâtreté et avec succès ; mais le peuple de Milan, irrité peut être de l'absence d'Honorius, accepta avec acclamation le choix du sénat. A la tête d'une armée formidable, Alaric conduisit son captif couronné presque jusqu'aux portes de Ravenne ; et une ambassade des principaux ministres, de Jovius, préfet du prétoire, de Valens, maître de la cavalerie et de l'infanterie du questeur Potamius et de Julien, le premier des notaires, se rendit au camp des Goths. Ils offrirent, au nom de leur souverain, de reconnaître pour légitime l'élection son compétiteur et de partager entre les deux empereurs les provinces de l'Italie et de l'Occident. Leurs propositions furent rejetées avec mépris ; et Attale, affectant une clémence plus insultante que le refus, daigna promettre que si Honorius avait la sagesse de renoncer volontairement à la pourpre, il lui permettrait de .passer tranquillement le reste de sa vie dans quelque île éloignée[3626]. La situation du fils de Théodose paraissait en effet si désespérée à ceux qui connaissaient le mieux ses forces et ses ressources, que Jovius et Valens, son ministre et son général, trahirent sa confiance, désertèrent indignement la cause expirante de leur bienfaiteur, et vouèrent à son heureux rival leurs infidèles services. Effrayé de ces exemples de trahison, Honorius tremblait à l'approche de tous ses serviteurs, à l'arrivée de tous les messagers. Il craignait sans cesse que quelque ennemi secret ne se glissât dans sa capitale, dans son palais et jusque dans son appartement ; il tenait des vaisseaux prêts dans le port de Ravenne, pour le transporter, au besoin, dans les États de son neveu, l'empereur d'Orient.

Mais il existe, dit l'historien Procope, une Providence[3627], qui protégé l'innocence et la sottise ; et elle ne pouvait raisonnablement refuser son secours à Honorius. Au moment où, incapable d'une entreprise sage ou hardie, il méditait une fuite honteuse, un renfort de quatre mille vétérans entra dans le port de Ravenne. L'empereur confia la garde des murs et des portes de la ville à ces braves étrangers, dont la fidélité n'était point corrompue par les intrigues de la cour ; et son sommeil cessa d'être troublé par la crainte d'un danger intérieur et imminent. Les nouvelles favorables qui arrivèrent

d'Afrique changèrent l'opinion publique et l'état élus affaires. Les troupes et les officiers envoyés par Attale dans cette province avaient été défaits et massacrés. Le zèle actif d'Héraclien maintenait l'obéissance des peuples soumis à son gouvernement. Il envoya une somme d'argent considérable pour assurer la fidélité des gardes impériales ; par sa vigilance à arrêter l'exportation d'huile et de grains, Rome éprouva la famine et le mécontentement du peuple fit naître le tumulte et les séditions. Le mauvais succès de l'expédition d'Afrique devint la source de plaintes mutuelles, et de récriminations entre les partisans d'Attale. Son protecteur se dégoûta insensiblement d'un prince qui manquait de talents, pour commander, et de docilité pour obéir. Il adoptait les mesures les plus imprudentes sans en donner connaissance, à Alaric, ou même contre son avis ; et, le refus que le sénat fit d'admettre cinq cents Barbares au nombre des troupes qui s'embarquèrent, annonça une méfiance aussi imprudente dans la circonstance qu'elle était d'ailleurs peu généreuse, Jovius, nouvellement élevé au rang de patrice ; enflamma par ses artifices le ressentiment du roi des Goths, et, voulut ensuite excuser cette double perfidie en assurant qu'il n'avait feint d'abandonner le service d'Honorius que pour détruire plus facilement le parti de son rival. Dans une vaste plaine, auprès de Rimini, et en présence d'une multitude innombrable de Romains et de Barbares, Attale fut publiquement dépouillé de la pourpre et du diadème. Alaric envoya ces ornements de la royauté au fils de Théodose, en signe de paix et d'amitié[3628]. Ceux des officiers qui rentrèrent dans le devoir reprirent leurs emplois, et le repentir le plus tardif ne resta point sans récompense ; mais l'empereur dégradé, moins sensible à la honte qu'au désir de conserver sa vie, demanda la permission de marcher dans le camp des Goths à la suite d'un Barbare hautain et capricieux[3629].

La déposition d'Attale faisait cesser le seul obstacle réel qui pût s'opposer à la conclusion de la paix ; et Alaric s'avança jusqu'à trois milles de Ravenne, pour fixer l'irrésolution des ministres impériaux, dont ce retour de fortune avait ranimé l'insolence. Il apprit avec indignation que Sarus, un des chefs des Goths et son rival ennemi personnel d'Adolphe et animé d'une haine héréditaire contre la maison des Balti, était reçu dans le palais. A la tête de trois cents guerriers, cet intrépide Barbare sortit des portes de Ravenne, surprit et tailla en pièces un nombreux corps de Goths, rentra dans la ville en triomphe et obtint la permission d'insulter son adversaire par un héraut, qui annonça publiquement que le crime d'Alaric le rendait irrévocablement indigne de l'alliance et de l'amitié de l'empereur[3630]. Les calamités de Rome expièrent, pour la troisième fois, les fautes et l'extravagance de la cour de Ravenne. Le roi des

Goths, ne dissimulant plus le désir du pillage et de la vengeance, parut sons les murs de Rome à la tête de son armée et le sénat tremblant se prépara, sans espoir de secours, à retarder du moins, par une résistance désespérée, la destruction de la capitale ; mais on ne put défendre Rome contre la secrète conspiration des esclaves et des domestiques, que la naissance ou l'intérêt attachait au parti des Barbares. A minuit, ils ouvrirent sans bruit la porte Salarienne, et les habitants se réveillèrent au bruit redouté de la trompette des Goths. Onze cent soixante-trois ans après la fondation de Rome, cette cité impériale, qui avait soumis et policé la plus grande partie de la terre, fut livrée à la fureur effrénée des Scythes et des Germains [3631].

Cependant la proclamation d'Alaric, au moment où il pénétra en vainqueur dans la ville, fit voir qu'il n'était point déjà dépourvu des sentiments de religion et d'humanité. En encourageant ses soldats à s'emparer sans scrupule des biens qui devenaient le prix de leur valeur, et à s'enrichir des dépouilles d'un peuple opulent et efféminé, il leur recommanda d'épargner la vie des citoyens désarmés, et de respecter les églises des saints apôtres, de saint Pierre et de saint Paul comme des asiles et des sanctuaires inviolables. Au milieu des horreurs d'un tumulte nocturne, plusieurs Goths firent admirer le zèle d'une conversion récente ; et les écrivains ecclésiastiques rapportent, et peut-être avec quelques embellissements, plusieurs exemples de leur piété et de leur modération [3632]. Tandis que les Barbares parcouraient la ville pour satisfaire leur avidité, un de leurs chefs força la maison d'une vierge âgée qui avait dévoué sa vie au service des autels. Il lui demanda sans lui faire aucune insulte, tout l'or et tout l'argent qu'elle possédait, et fut étonné de la complaisance avec laquelle cette vierge le conduisit à un endroit où se trouvaient cachés un grand nombre de vases d'or et d'argent massif du travail le plus exquis. Le Barbare, saisi de joie et d'admiration, contemplait la riche proie qu'il venait d'acquérir, lorsque la vénérable gardienne le reprit gravement en ces termes : *Ces vases consacrés appartiennent à saint Pierre ; si vous osez y toucher, c'est sur vous que tombera le sacrilège : quant à moi, je n'ose point garder ce que je ne suis pas en état de défendre.* Le capitaine des Goths, saisi d'une frayeur religieuse, fit savoir, à son roi ce qu'il venait de découvrir, et Alaric lui envoya l'ordre de transporter, sans dommage et sans délai, tous les vases et tous les ornements consacrés dans l'église de Saint Pierre. Une pieuse procession de soldats goths, portant dévotement sur leur tête les vases d'or et d'argent, parcourut, à travers les principales rues de Rome, la longue distance qui se trouve entre l'extrémité du mont Quirinal et le Vatican ; ils marchaient environnés et protégés par un fort détachement de leurs compatriotes en ordre de bataille, l'épée à la main, et mêlant leurs cris de guerre aux chants de la psalmodie

religieuse. Une foule de chrétiens sortaient des maisons voisines pour suivre cette édifiante procession, et des fugitifs, de tout âge, de tout rang, et même de toutes les sectes, eurent le bonheur de se sauver dans le sanctuaire protecteur de l'église du Vatican. Saint Augustin composa son savant ouvrage sur la Cité de Dieu pour justifier les voies de la Providence dans la destruction de la grandeur romaine. Il célèbre particulièrement ce mémorable triomphe du Christ, et insulte ses adversaires en les défiant de lui citer un exemple d'une ville prise d'assaut, où les divinités fabuleuses de l'antiquité aient été capables de se sauver elles-mêmes ou de protéger leurs crédules prosélytes [3633].

C'est avec justice qu'on applaudit à de rares et extraordinaires exemples de vertu donnés par les Barbares dans le sac de Rome ; mais l'enceinte sacrée du Vatican et les églises des apôtres ne pouvaient contenir qu'une petite portion du peuple romain. Des milliers de soldats, et principalement les Huns qui suivaient les drapeaux d'Alaric, ne connaissaient ni la foi ni peut-être le nom du Christ ; et nous pouvons même présumer, sans manquer à la charité ou à la bonne foi, que dans ces moments de licence et de désordre, où les passions enflammées avaient la force de se satisfaire les Goths chrétiens ne se conduisirent pas tous selon les préceptes de l'Évangile. Les écrivains les plus disposés à exagérer leur clémence, avouent qu'un grand nombre de Romains furent massacrés [3634], et que les rues étaient remplies de cadavres que la consternation générale laissait sans sépulture. Le désespoir des citoyens se changeait quelquefois en fureur ; et lorsque les Barbares éprouvaient la moindre résistance, le châtimement s'étendait jusque sur le faible et sur l'innocent désarmé. Quarante mille esclaves, exercèrent, sans pitié et sans remords, leur vengeance personnelle ; et les traitements ignominieux qu'ils avaient reçus furent expiés par le sang des familles les plus coupables ou les plus accusées de cruauté envers eux. Les matrones et les vierges de Rome essayèrent des insultes plus affreuses pour la chasteté que la mort même ; et l'historien ecclésiastique nous a conservé d'une d'entre elles un exemple de vertu qu'il offre à l'admiration de la postérité [3635]. Une dame romaine, d'une grande beauté et d'une piété orthodoxe, avait enflammé par sa vue les désirs impétueux d'un jeune barbare, que Sozomène a grand soin de nous faire connaître pour un arien. Irrité de sa résistance, il tira son épée, et, avec la colère d'un amant, lui fit au cou une blessure légère. L'héroïne vit couler son sang, mais n'en continua pas moins à braver le ressentiment et à repousser les entreprises de son ravisseur, qui renonçant enfin à d'inutiles efforts, la conduisit respectueusement dans le sanctuaire du Vatican : il donna même six pièces d'or aux gardes de l'église, à condition qu'ils la rendraient à son mari sans lui faire la moindre insulte. Ces traits de courage et de générosité ne se multiplièrent pas à

un certain point. La brutale lubricité des soldats consulta peu les devoirs et l'inclination de leurs captives, et les casuistes agitérent sérieusement une question assez singulière. Il s'agissait de décider si les victimes violées, malgré leurs efforts pour s'en défendre, avaient perdu, par un crime commis sans leur consentement, la glorieuse couronne de la virginité[3636]. Les Romains essayèrent des pertes d'un genre moins arbitraire et d'un intérêt plus général. On ne peut supposer que tous les Barbares fussent continuellement disposés au crime du viol ; et le manque de jeunesse, de beauté ou de chasteté, mettait beaucoup de Romaines à l'abri de la violence : mais l'avarice est une passion universelle et insatiable, dont les succès peuvent procurer toutes les sortes de jouissances que les hommes sont capables de désirer. Dans le pillage de Rome, l'or et les diamants obtinrent une juste préférence, comme offrant une plus grande valeur que tous les autres objets sous un volume et un poids beaucoup moins considérables ; mais lorsque les plus diligents eurent enlevé ces richesses portatives, on en vint bientôt à dépouiller brutalement les palais de leurs magnifiques et coûteux ameublements. L'argenterie et les robes de pourpre et de soie étaient jetées en tas dans les chariots qui suivaient l'armée des Goths ; les plus parfaits chefs-d'œuvre de l'art étaient brisés par maladresse ou détruits par plaisir. On fondit des statues pour en retirer le métal ; et plus d'une fois, dans le partage du butin, des vases furent mis en morceaux d'un coup de hache d'armes. L'acquisition de ces richesses ne servit qu'à enflammer l'avidité des Barbares, et ils employaient les menaces, les mauvais traitements et les fortunes, pour forcer les citoyens à découvrir l'endroit qui recélait leurs trésors[3637]. L'apparence du luxe et de la dépense leur faisait supposer une grande fortune, et ils attribuaient l'apparence de la pauvreté à l'avarice ou à l'économie. L'obstination avec laquelle quelques Romains avaient souffert les traitements les plus cruels avant de trahir le dépôt de leurs richesses, devint funeste à des malheureux que les Barbares faisaient expirer sous les coups de fouet pour les forcer à déclarer des trésors imaginaires. Les Goths détruisirent ou mutilèrent quelques édifices de Rome, mais le dommage a été fort exagéré. En entrant par la porte Salarienne, ils mirent le feu aux premières maisons pour éclairer leur marche et distraire l'attention des citoyens. Les flammes, que personne ne s'occupait d'éteindre, consumèrent pendant la nuit des bâtiments publics et particuliers ; et les ruines du palais de Salluste[3638] offraient encore, du temps de Justinien, un vaste monument des fureurs et de l'incendie des Goths[3639]. Cependant un historien de ce siècle a observé que le feu pouvait difficilement consumer des couvertures et des poutres de cuivre massif, et que les efforts des hommes étaient insuffisants pour détruire les fondements des anciens édifices. Peut-être sa dévotion

assertion n'est-elle pas tout à fait dénuée de vérité, lorsqu'il affirme que la colère du ciel suppléa à la faiblesse des Barbares, et que la foudre réduisit en poussière le Forum de Rome et les statues des dieux et des héros dont il était décoré[3640].

Quel que puisse être le nombre des plébéiens ou des membres de l'ordre équestre, qui perdirent la vie dans les massacres de Rome, on assure qu'un seul sénateur périt par le fer des Barbares [3641] ; mais il n'est pas aisé de calculer la multitude de ceux qui, d'un état aisé et honorable, furent réduits en un instant à la situation cruelle de captifs et d'exilés : Comme l'argent était pour les Barbares d'un usage beaucoup plus utile que les esclaves, ils fixèrent la rançon de leurs prisonniers indigents à un prix modique, souvent payé par leurs amis ou par la bienfaisance des étrangers [3642]. Les captifs vendus en plein marché ou par convention particulière, auraient pu reprendre légalement leur liberté, qu'un citoyen ne pouvait ni perdre ni aliéner[3643] ; mais on sentit bientôt qu'en usant de ce droit, les Romains courraient risque de leur vie, et que les Goths, en perdant l'espoir de vendre des prisonniers qui leur étaient inutiles, pourraient être tentés de les massacrer. Un règlement sage dans la circonstance avait déjà modifié la jurisprudence civile, en ordonnant qu'ils seraient esclaves durant cinq ans pour acquitter, par leurs travaux, le prix de leur rançon[3644]. Les nations qui envahirent l'empire romain avaient chassé devant elles, en Italie, une multitude d'habitants de provinces affamés et tremblants, et redoutant plus la famine que l'esclavage. Les calamités de Rome et de l'Italie, firent chercher à leurs habitants les refuges les plus sûrs, les plus éloignés et les plus solitaires. Tandis que la cavalerie des Goths répandait la terreur et la dévastation sur les côtes de la Campanie et de la Toscane, la petite île d'Igilium, séparée par un canal étroit du promontoire Argentarien, repoussa ou éluda leurs attaques ; et à une si petite distance de Rome, une foule de citoyens trouvèrent leur sûreté dans les forêts de ce canton écarté[3645]. Les vastes patrimoines qu'un grand nombre de sénateurs possédaient en Afrique, offrirent un asile à ceux qui eurent le temps et la prudence de fuir la désolation de leur patrie. Parmi ces fugitifs, on remarqua surtout, la noble et pieuse Proba[3646], veuve du préfet Petronius. Après la mort de son mari, le plus puissant des sujets de Rome, elle était demeurée à la tête de la famille Anicienne, et avait défrayé de sa fortune particulière les dépenses des consulats de ses trois fils. Lorsque les Goths assiégèrent et emportèrent la capitale, Proba, supportant avec une résignation chrétienne la perte de ses immenses richesses, s'embarqua dans un petit vaisseau, d'où elle vit, en naviguant, les flammes qui consumaient son magnifique palais. Elle se réfugia sur les côtes d'Afrique, accompagnée de sa fille Læta et de sa petite-fille, vierge célèbre, connue sous le nom de Demetrias. La

générosité avec laquelle cette respectable matrone distribua les revenus et le prix de ses domaines, adoucit l'infortune des exilés et des captifs ; mais la famille même de Proba ne fut point à l'abri de l'avidité opprimeuse du comte Héraclien, qui, par un honteux trafic, prostituait aux désirs ou aux vues intéressées des marchands de Syrie l'alliance des plus nobles filles des familles romaines. Les Italiens fugitifs se dispersèrent dans les provinces le long des côtes de l'Égypte et de l'Asie, jusqu'à Constantinople et Jérusalem ; et la ville de Bethléem, la résidence solitaire de saint Jérôme et de ses nouvelles converties, se trouva rempli d'illustres mendiants, des deux sexes et de tous les âges, qui excitaient la compassion par le souvenir de leur ancienne opulence[3647]. L'affreuse catastrophe de Rome répandit dans tout l'empire la crainte et la douleur. Le contraste touchant de la grandeur et de la misère disposait le peuple à exagérer le malheur de la reine des cités. Le clergé, qui appliquait aux événements récents les métaphores orientales des prophètes, était quelquefois tenté de confondre la destruction de la capitale avec la dissolution du globe.

Il existe chez tous les hommes un penchant à se grossir les malheurs du temps où ils vivent, et à en dissimuler les avantages. Cependant, lorsque le calme fut un peu rétabli, les plus savants et les plus judicieux des écrivains contemporains furent obligés d'avouer que le dommage réel occasionné par les Goths était fort au-dessous de celui que Rome avait souffert dans son enfance[3648], lorsque les Gaulois s'en étaient emparés. L'expérience de onze siècles a fourni à la postérité un parallèle bien plus singulier ; et elle peut affirmer avec confiance que les ravages des Barbares, qu'Alaric conduisit des bords du Danube en Italie, furent bien moins funestes à la ville de Rome que les hostilités exercées dans cette même ville par les troupes de Charles-Quint, qui s'intitulait prince catholique et empereur des Romains[3649]. Les Goths évacuèrent la ville au bout de six jours ; mais Rome, fut, durant neuf mois, la victime des impériaux, et chaque jour, chaque heure était marquée par quelque acte abominable de cruauté, de débauche ou de rapine. L'autorité d'Alaric mettait quelques bornes à la licence de cette multitude farouche qui le reconnaissait pour son chef et son monarque ; mais le connétable de Bourbon avait glorieusement perdu la vie à l'attaque des murs, et la mort du général ne laissait plus aucun frein ni aucune discipline dans une armée composée de trois nations différentes, d'Italiens, d'Allemands et d'Espagnols. Dans le commencement du seizième siècle les mœurs de l'Italie présentaient le modèle le plus accompli de la dépravation humaine, et la réunion des crimes sanguinaires des nations sauvages aux vices qui naissent parmi les nations civilisées de l'abus du luxe et des arts. Les aventuriers qui, oubliant tous les sentiments du patriotisme et les préjugés de la superstition, assaillirent

le palais du pontife romain, doivent être considérés comme les plus scélérats des Italiens. A cette époque, les Espagnols étaient la terreur de l'Ancien et du Nouveau Monde : mais un orgueil farouche, une avide rapacité, une cruauté implacable ternissaient l'éclat de leur haute valeur. Infatigables à la poursuite de l'or et de la renommée, ils avaient perfectionné, par la pratique, les méthodes les plus féroces de torturer leurs prisonniers. Parmi les Castillans qui pillèrent Rome, il se trouvait sans doute des familiers de l'inquisition, et peut-être quelques volontaires nouvellement arrivés du Mexique. Les Allemands étaient moins corrompus que les Italiens, moins cruels que les Espagnols et l'aspect rustique ou même sauvage de ces guerriers ultramontains déguisait souvent un caractère facile et compatissant : mais, dans la première ferveur d'une réformation récente, ils avaient adopté l'esprit aussi bien que les principes de Luther. Ils se plaisaient à insulter les catholiques et à détruire les objets consacrés aux cérémonies de leur religion ; ils se livraient sans remords et sans pitié à leur pieuse haine contre le clergé de toutes les classes et de toutes les dénominations, qui compose la plus grande partie des habitants de Rome moderne, et leur zèle fanatique aspirait peut-être à renverser le trône de l'antéchrist, pour purifier par le feu et par le sang les abominations de la Babylone spirituelle[3650].

La retraite des Goths victorieux, qui évacuèrent Rome le sixième jour[3651], pouvait être motivée par la prudence ; mais elle ne fut probablement pas l'effet de la crainte[3652]. A la tête d'une armée chargée de riches et pesantes dépouilles, l'intrépide Alaric s'avança, le long de la voie Appienne, dans les provinces méridionales de l'Italie, détruisant tout ce qui osait s'opposer à son passage et se contentant de piller les pays qui ne lui offraient aucune résistance. Nous ignorons quel fût le sort de Capoue, l'orgueilleuse et voluptueuse capitale de la Campanie, qui, bien que déchue de son ancienne grandeur, passait encore pour le huitième ville de l'empire[3653], tandis que Nole, située dans ses environs[3654], a été illustrée dans cette occasion par la sainteté de Paulin[3655], qui fut successivement consul, moine et enfin évêque. A l'âge de quarante ans, il renonça aux richesses, aux honneurs et aux plaisirs de la société et de la littérature, pour embrasser une vie de solitude et de pénitence ; les vifs applaudissements du clergé l'encouragèrent à mépriser les reproches de ses amis mondains qui attribuaient une conduite si extraordinaire à quelque indisposition du corps ou de l'esprit[3656]. La dévotion passionnée qu'il portait depuis longtemps à saint Félix le détermina à fixer son humble résidence dans un des faubourgs de Nole, près de la tombe miraculeuse de ce saint, que la piété publique avait déjà environné de cinq églises vastes et fréquentées. Saint Paulin dévoua les restes de sa fortune et de ses talents au service du glorieux martyr.

Il ne manquait jamais de célébrer le jour de sa fête par un hymne solennel. Il fit construire et lui dédia une sixième église plus magnifique que les autres, et ornée d'un grand nombre de tableaux, dont le sujet était tiré de l'Ancien et du Nouveau Testament. Un zèle si assidu lui assura la faveur du saint[3657], ou du moins celle du peuple. Après quinze ans de retraite le consul romain fût forcé d'accepter l'évêché de Nole, peu de mois avant l'époque où cette ville fut investie par les troupes d'Alaric. Durant le siège, quelques personnages pieux se persuadèrent, qu'ils avaient aperçu en songe ou en vision la figure divine de leur saint protecteur. Cependant l'événement prouva que saint Félix manquait ou de pouvoir ou de volonté pour sauver son ancien troupeau. Nole essuya sa part de la dévastation générale [3658], et son évêque captif ne dut son salut qu'à sa réputation d'innocence et de pauvreté. Depuis l'invasion de l'Italie par Alaric jusqu'à la retraite volontaire des Goths sous la conduite d'Adolphe, son successeur, ils furent, durant plus de quatre ans, les maîtres de l'Italie, et régnèrent despotiquement sur un pays qui, au jugement des anciens, réunissait tous les avantages de la nature et toutes les perfections de l'art. Le degré de prospérité auquel l'Italie était parvenue dans le siècle heureux des Antonins, avait, à la vérité, décliné avec la gloire de l'empire. Les fruits d'une longue paix périrent sous la main grossière des Barbares, peu susceptibles de goûter les élégantes délicatesses d'un luxe destiné aux doux et polis habitants de l'Italie. Chaque soldat cependant se faisait assigner une ample portion de solides approvisionnements, tels que le grain les troupeaux, l'huile et le vin, qui venaient tous les jours s'engloutir dans le camp des Goths ; et les chefs allaient piller les maisons de campagne et les jardins situés sur la délicieuse côte de Campanie, précédemment habités par Lucullus ou par Cicéron. Leurs captifs tremblants, fils et filles de sénateurs romains, présentaient, dans des vases d'or et de pierres précieuses, le vin de Falerne à leurs orgueilleux vainqueurs étendus de toute la longueur de leurs vastes corps à l'ombre des platanes [3659] industrieusement entrelacés, de manière à préserver des rayons brûlants du soleil, sans intercepter sa vivifiante chaleur. Ces jouissances étaient encore relevées par le souvenir de leurs dangers et de leurs travaux ; la comparaison de leur pays natal, des mornes et stériles collines de la Scythie et des bords glacés de l'Elbe et du Danube, ajoutait pour eux de nouveaux charmes aux délices de l'Italie [3660].

Quel qu'ait été l'objet d'Alaric, la gloire, la conquête ou les richesses, il le poursuivit avec une ardeur infatigable sans se rebuter des revers ou se laisser amollir par les succès. A peine eut-il atteint l'extrémité de l'Italie, qu'il tourna ses regards, sur l'île fertile et paisible qui en est voisine. Le roi des Goths ne considérait cependant

la possession de la Sicile que comme, le premier pas vers l'importante expédition qu'il méditait déjà contre l'Afrique. Le détroit de Reggio à Messine [3661] a douze milles de longueur, et dans sa moindre largeur, à peu près un mille et demi de traversée. Les monstres fabuleux de la mer, les rochers de Scylla et le gouffre de Charybde, ne pouvaient effrayer que les plus timides et les plus ignorants des marins. Cependant après l'embarquement de la première division des Goths, il s'éleva une tempête qui dispersa et engloutit une partie des bâtiments de transport. Les dangers de ce nouvel élément triomphèrent du courage des Barbares ; et la mort prématurée d'Alaric, arrivée à sa suite d'une courte maladie, déconcerta l'entreprise et termina ses conquêtes. Les Goths déployèrent toute leur férocité dans les honneurs funèbres qu'ils rendirent à un héros dont ils célébrèrent la valeur et les succès par leurs lugubres applaudissements. A force de travaux, leurs nombreux captifs détournèrent le cours du Busentin, petite rivière qui baigne des murs de Consentia. Après avoir construit au milieu de son lit, mis à sec, le sépulcre de leur général, orné des dépouilles et des trophées de Rome, ils y firent rentrer les eaux ; et, pour que l'endroit qui recélait le corps du victorieux Alaric fût à jamais un secret, ils massacrèrent inhumainement tous les prisonniers qu'ils avaient employés à l'exécution de cet ouvrage [3662].

L'embarras du moment suspendit les animosités personnelles et les rivalités héréditaires des Barbares ; ils placèrent, d'une voix unanime, le brave Adolphe sur le trône de son beau-frère Alaric. Rien ne peut donner au lecteur une idée plus juste du caractère et du système politique de ce nouveau roi des Goths, que sa conversation avec un des premiers citoyens de la ville de Narbonne, qui, dans un pèlerinage qu'il fit à la Terre-Sainte, la rendit à saint Jérôme en présence de l'historien Orose. *Dans la confiance qu'inspirent la valeur et la victoire*, dit Adolphe, j'ai fait autrefois le projet de changé la face de l'univers, d'en effacer le nom des Romains, d'élever le royaume des Goths sur leurs ruines, et d'acquérir, comme Auguste, la gloire immortelle de fondateur d'un nouvel empire ; mais l'expérience m'a peu à peu convaincu qu'il faut des lois pour maintenir la constitution d'un État, et que le caractère indocile et féroce des Goths n'est point susceptible de se soumettre à la contrainte salutaire d'un gouvernement civil. Dès ce moment je me suis fait un autre plan de gloire et d'ambition, et mon plus sincère désir est aujourd'hui de faire en sorte que la postérité reconnaissante loue le mérite d'un étranger qui employa la valeur des Goths, non pas à renverser, mais à défendre l'empire romain et à maintenir sa prospérité [3663]. D'après ces vues pacifiques, le nouveau monarque des Goths suspendit les opérations de la guerre, et négocia sérieusement un traité d'alliance avec la cour impériale. Les ministres d'Honorius, qui se trouvaient dégagés de leur vœu absurde

par la mort d'Alaric, avaient le plus grand intérêt à délivrer l'Italie de l'intolérable oppression des Goths, qui consentirent avec joie à servir contre les tyrans et les Barbares dont les provinces au-delà des Alpes étaient infestées[3664]. Adolphe, devenu général des Romains, dirigea sa marche de l'extrémité de la Campanie vers les provinces méridionales de la Gaule. Ses troupes en arrivant occupèrent, de gré ou de force, les villes de Narbonne, de Toulouse et de Bordeaux ; et, quoique repoussées des murs de Marseille par le comte Boniface, elles étendirent bientôt leurs quartiers depuis la Méditerranée jusqu'à l'Océan. Les malheureux habitants de la province se plaignaient avec raison que ces prétendus alliés leur enlevaient le peu qui était échappé à la cupidité des ennemis. Cependant on ne manquait pas de prétextes spécieux pour pallier ou même pour justifier les violences des Goths. Les villes de la Gaule qu'ils attaquaient pouvaient être considérées comme rebelles au gouvernement d'Honorius. Adolphe avait toujours pour excuser de ses usurpations apparentes les articles du traité ou les instructions secrètes de la cour impériale ; et on pouvait toujours, avec une sorte de vérité, imputer à l'indocilité inquiète et indisciplinable des Barbares les actes d'hostilité irréguliers qui n'était point légitimés par le succès. Le luxe de l'Italie avait moins servi à adoucir la férocité des Goths qu'à amollir leur courage ; ils avaient adopté les vices des nations civilisées, sans en imiter les arts ou les institutions [3665].

Les protestations d'Adolphe étaient probablement sincères, et l'ascendant qu'une princesse romaine prit sur le cœur et sur l'esprit du monarque des Goths, devint un garant de sa fidélité pour les intérêts de l'empire. Placidie[3666], fille du grand Théodose, et de sa seconde femme Galla, avait été élevée dans le palais de Constantinople ; mais les événements dont est remplie sa vie se trouvent liés avec les révolutions qui agitèrent l'empire d'Occident sous le règne de son frère Honorius. Lorsque Rome fut investie, pour la première fois par Alaric, Placidie, âgée d'environ vingt ans, habitait la capitale ; et la facilité avec laquelle cette princesse consentit à la mort de Sérène, sa cousine, pourrait la faire soupçonner d'une ingratitude et d'une cruauté que, selon les circonstances qui accompagnèrent cette action, sa jeunesse peut ou excuser ou aggraver[3667]. Les Barbares retinrent la sœur d'Honorius en captivité ou en otage[3668] ; mais quoique forcée de parcourir l'Italie avec l'armée des Barbares, elle fut toujours traitée avec les égards et le respect dus à son sexe et à son rang. Jornandès fait l'éloge de la beauté de Placidie ; mais le silence expressif des courtisans de cette princesse peut faire raisonnablement douter des grâces de sa figure. Cependant, sa haute naissance, sa jeunesse, l'élégance de ses manières et les adroits moyens d'insinuation qu'elle ne dédaigna point d'employer, firent une impression profonde dans le cœur d'Adolphe ; et le monarque des Goths eut l'ambition de devenir

le frère de l'empereur. Les ministres d'Honorius rejetèrent dédaigneusement la proposition d'une alliance si honteuse pour la fierté romaine, et pressèrent à plusieurs reprises le renvoi de Placidie comme une condition indispensable du traité de paix : mais la fille de Théodose se soumit sans répugnance aux désirs d'un conquérant jeune et intrépide, qui, ne le cédant à Alaric que par la taille et par la force du corps, l'emportait sur son prédécesseur par les avantages séduisants de la grâce et de la beauté. Le mariage d'Adolphe et de Placidie [3669] fut consommé avant que les Goths évacuassent l'Italie, et ils célébrèrent la fête ou peut-être l'anniversaire de leur union dans la maison d'Igenuus, un des plus illustres citoyens de Narbonne. La princesse, vécue comme une impératrice, s'assit sur un trône élevé ; et le roi des Goths habillé, dans cette cérémonie, à la romaine, se plaça à côté d'elle sur un siège moins éminent. Les dons qu'il offrit à son épouse, selon l'usage des Barbares, étaient composés des plus magnifiques dépouilles du pays de Placidie [3670]. Cinquante jeunes hommes de la plus belle figure et vêtus de robes de soie, portaient un bassin dans chaque main : l'un était rempli de pièces d'or, et l'autre de pierreries d'un prix inestimable. Attale, si longtemps le jouet de la fortune et des Goths, conduisait le chœur qui faisait entendre le chant d'hyménée, et cet empereur déposé aspirait peut-être à la gloire d'être regardé comme un habile musicien. Les Barbares jouissaient avec orgueil de leur triomphe, et les habitants du pays se félicitaient d'une alliance qui, par l'influence de l'amour et de la raison, pourrait adoucir la fierté du Barbare qu'ils avaient pour maître [3671].

Les cent bassins remplis d'or et de diamants que Placidie reçut le jour de la fête nuptiale, n'étaient qu'une très petite partie des trésors de son mari, dont l'histoire des successeurs d'Adolphe offre quelques échantillons assez extraordinaires. On trouva dans leur palais de Narbonne, lorsque les Francs le pillèrent dans le sixième siècle, soixante gobelets ou calices, quinze patènes pour l'usage de la communion, vingt boîtes ou coffres pour conserver les saintes Écritures : tous ces objets étaient d'or massif, enrichis de pierres d'un grand prix. Le fils de Clovis distribua ces richesses sacrées [3672] aux églises de ses États ; et sa pieuse libéralité semble inculper les Goths de quelque sacrilège. Leur conscience devait être plus tranquille sur la possession du fameux *missorium*, un plat d'une grandeur extraordinaire d'or massif du poids de cinq cents livres, destiné au service de la table, d'une valeur inestimable par la main-d'œuvre et les diamants dont il était incrusté, et par la tradition qui le faisait regarder comme un présent du patrice Ætius, offert à Torismond roi des Goths. Un des successeurs de Torismond acheta le secours du roi des Francs par la promesse de ce don magnifique. Lorsqu'il eut pris possession du trône d'Espagne, le prince goth le remit à regret aux ambassadeurs de

Dagobert, mais le fit reprendre sur la route ; et, après avoir longtemps négocié pour convenir d'une rançon, il donna la somme relativement très modique, de deux cent mille pièces d'or, et conserva le *missorium* comme le plus glorieux ornement du trésor des rois goths[3673]. Lorsque les Arabes conquièrent l'Espagne et pillèrent ce trésor, ils trouvèrent une curiosité encore plus précieuse dont ils ont admiré et célébré la munificence : c'était une table fort grande, formée d'une seule émeraude[3674], entourée de trois rangs de perles, soutenue par trois cent soixante-cinq pieds d'or massif, incrustée de pierres précieuses, et estimée à la valeur de cinq cent mille pièces d'or[3675]. Une partie des trésors du roi des Goths pouvait provenir des dons de l'amitié ou des tributs de l'obéissance ; mais la principale avait sans doute été le fruit de la guerre, et consistait en dépouilles arrachées à l'empire et peut-être à la ville de Rome.

Lorsque les Goths eurent évacué l'Italie, on permit à quelque conseiller obscur de s'occuper, au milieu des factions du palais, à soulager les maux de ce pays désolé[3676]. Par un règlement sage et humain, les huit provinces qui avaient le plus souffert, savoir, la Campanie, la Toscane, le Picenum ou Picentin, le Samnium, l'Apulie ou la Pouille, la Calabre, le Bruttium et la Lucanie ou Basilicate, obtinrent pour cinq ans une diminution de tributs ; celui qu'elles payaient ordinairement fut réduit à un cinquième, qu'on destina même à rétablir et à défrayer l'institution utile des postes publiques. Une autre loi accorda, avec une diminution de taxe, aux voisins ou aux étrangers qui voudraient les occuper, la possession des terres restées sans culture et sans habitants, et on les mit à l'abri des réclamations futures des propriétaires fugitifs. A peu près dans le même temps les ministres d'Honorius publièrent en son nom une amnistie générale qui abolissait la mémoire de toutes les offenses *involontaires* commises par ses malheureux sujets durant les désordres et les calamités publiques. On s'appliqua avec un soin convenable et décent à la restauration de la capitale ; on encouragea les citoyens à reconstruire les édifices détruits ou endommagés par l'incendie et on fit venir des côtes d'Afrique des secours extraordinaires de grains. L'espoir de l'abondance et des plaisirs rappela bientôt la foule qui avait fui si récemment l'épée des Barbares ; et Albinus, préfet de Rome, instruisit la cour, non sans quelque surprise et quelque inquiétude, du compte qu'on lui avait rendu en un seul jour de l'arrivée de quatorze mille étrangers[3677]. En moins de sept ans, il ne resta presque plus de vestiges de l'invasion des Goths ; et Rome, avec la tranquillité, reprit son ancienne splendeur ; cette vénérable matrone remplaça sur sa tête la couronne de lauriers que lui avaient enlevée les orages de la guerre, et se laissa amuser, jusqu'au moment de sa chute, par des prédictions de vengeance, de victoire et de domination

éternelle[3678].

Cette apparence de tranquillité fut bientôt troublée par l'approche d'une flotte ennemie qui s'avavançait vers Rome du pays d'où ses habitants tiraient leur subsistance journalière. Héraclien, comte d'Afrique, dans les circonstances les plus critiques et les plus désespérées, avait soutenu, par ses fidèles services, le parti d'Honorius ; entraîné à la révolte dans l'année de son consulat, il prit le titre d'empereur, et se préparât à envahir l'Italie à la tête des forces maritimes dont il avait rempli les ports de l'Afrique. Lorsqu'il jeta l'ancre à l'embouchure du Tibre, s'il est vrai que ses bâtiments fussent au nombre de trois mille deux cents en y comprenant depuis la galère qu'il montait jusqu'aux plus faibles bateaux, sa flotte surpassait celle de Xerxès et d'Alexandre[3679]. Cependant cet armement, capable de renverser ou de rétablir le plus vaste empire de l'univers, ne procura que de faibles succès à l'usurpateur de l'Afrique. Dans sa marche depuis le port, sur la route qui conduit aux portes de Rome, un des généraux de l'empire vint à sa rencontre, l'attaqua et le mit en fuite. Le chef de cette puissante armée désespéra de sa fortune, abandonna ses amis et disparut avec un seul vaisseau[3680]. Lorsque Héraclien aborda dans le port de Carthage, la province pleine de mépris pour un chef si pusillanime, était rentrée sous l'obéissance d'Honorius. Le rebelle eut la tête tranchée dans l'ancien temple de la Mémoire, son consulat fut aboli[3681], et l'on accorda le reste de sa fortune, qui ne montait qu'à quatre mille livres pesant d'or, au brave Constance, qui défendait déjà le trône qu'il partagea depuis avec son faible souverain. Honorius regardait avec indifférence les calamités de Rome et de l'Italie[3682] ; mais les révoltes d'Attale et d'Héraclien qui attaquaient sa sûreté personnelle, le tirèrent pour un moment de son indolence habituelle. Il ignore probablement les causes et les événements, qui l'avaient délivré de ces dangers ; et l'Italie se trouvant débarrassée de ses ennemis étrangers et domestiques, il continua de végéter paisiblement dans le palais de Ravenne, tandis qu'au-delà des Alpes, ses lieutenants poursuivaient les usurpateurs, et remportaient des victoires au nom du fils de Théodose[3683]. Occupé d'un récit intéressant et compliqué, il serait possible que j'oublie d'annoncer l'époque de sa mort et je prendrai d'avance la précaution d'avertir qu'il survécut environ treize ans au dernier siège de Rome.

Constantin revêtu la pourpre par les légions de la Bretagne, avait eu des succès qui semblaient devoir assurer son usurpation. On reconnaissait sa puissance depuis le mur d'Antonin jusqu'aux colonnes d'Hercule ; et, au milieu des désordres publics, il partageait le pillage de la Gaule et de l'Espagne avec les Barbares, dont la marche destructive n'était plus arrêtée ni par le Rhin ni par les Pyrénées.

Souillé du sang d'un parent d'Honorius, il arracha de la cour de Ravenne, avec laquelle il entretenait une secrète correspondance, l'autorisation de ses prétentions criminelles. Constantin, s'étant engagé par serment à délivrer l'Italie des Goths, s'avança jusqu'aux rives du Pô ; et après avoir donné plus d'alarmes que de secours à son pusillanime allié, il se retira précipitamment dans le palais d'Arles, pour célébrer, avec un luxe désordonné, un triomphe sans réalité. Mais sa prospérité passagère fut troublée et bientôt détruite par la révolte du comte Gerontius, le plus brave de ses généraux, qui, durant l'absence de Constans, fils de Constantin, et déjà revêtu de la pourpre, commandait dans les provinces de l'Espagne. Au lieu de se déplacer lui-même sur le trône, Gerontius, par des raisons dont nous ne sommes pas instruits, disposa du diadème en faveur de son ami Maxime, qui fixa sa résidence à Tarragone, tandis que son actif général traversait les Pyrénées pour surprendre les deux empereurs, Constantin et Constans, avant qu'ils fussent préparés à se défendre. Le fils perdit à Vienne la liberté et la vie ; et ce jeune infortuné eut à peine le loisir de déplorer la funeste élévation de sa famille, qui l'avait pressé ou forcé de commettre un sacrilège, en quittant la paisible obscurité de la vie monastique. Le père s'enferma dans Arles, et soutint un siège ; mais la ville aurait infailliblement été prise par Gerontius, si une armée d'Italie ne fut venue promptement à son secours. Le nom d'Honorius et la proclamation de l'empereur légitime étonnèrent également les deux partis rebelles. Gerontius, abandonné de ses troupes, s'enfuit sur les frontières d'Espagne, et sauva son nom de l'oubli, par le courage vraiment romain qu'il fit paraître dans ses derniers moments. Au milieu de la nuit, un corps nombreux de ses perfides soldats environna, et attaqua sa maison, qu'il avait fortement barricadée. N'ayant avec lui que sa femme, un intrépide Alain de ses amis, et quelques esclaves fidèles, il se servit avec tant de courage et d'adresse d'un amas de dards et de flèches, que trois cents des assaillants perdirent la vie. Au point du jour, toutes les armes étant épuisées, ses esclaves prirent la fuite, et Gerontius aurait pu les suivre, s'il avait été retenu par l'amour conjugal. Les soldats, irrités d'une défense si opiniâtre, mirent le feu aux quatre coins de la maison. Dans cette extrémité funeste, il se rendit aux pressantes instances du brave Alain, et lui abattit la tête. La femme de Gerontius, le suppliait de la délivrer d'une vie de misère et d'ignominie, tendit la gorge à ses coups. Cette scène tragique fut terminée par la mort du comte, qui, après s'être frappé trois fois inutilement de son épée, tira un court poignard et se l'enfonça dans le cœur [3684]. Maxime abandonné de son protecteur, n'eut d'obligation de la vie qu'au mépris qu'inspirait sa faiblesse et à son incapacité. Le caprice des Barbares qui ravageaient l'Espagne plaça une seconde fois sur le trône ce fantôme impérial ; mais ils

l'abandonnèrent bientôt à la justice d'Honorius ; et l'usurpateur Maxime, après avoir servi de spectacle à la populace de Ravenne et de Rome, fut exécuté publiquement.

Le général Constance dont l'approche avait fait lever le siège d'Arles et dissipé les troupes de Gerontius, était né Romain ; et cette distinction remarquable prouve à quel point les sujets de l'empire avaient dégénéré de leur ancien esprit militaire. Une force singulière et un grand air de majesté faisaient de ce général, dans l'opinion populaire, un digne prétendant au trône où il monta, par la suite[3685]. Ses manières dans la société étaient affables et enjouées, et il ne dédaignait pas de jouter, dans la joie d'un festin, avec les pantomimes, qu'il savait imiter dans l'exercice de leur ridicule profession ; mais quand la trompette guerrière l'appelait aux armes, lorsque, penché sur le cou de son cheval (car tel était son usage), Constance roulait autour de lui avec un regard terrible, ses grands yeux pleins de feu, il frappait les ennemis de terreur, et ses soldats encouragés ne doutaient plus de la victoire. La cour de Ravenne l'avait chargé de faire rentrer dans la soumission les provinces rebelles de l'Occident ; et le prétendu empereur Constantin, après quelques moments de répit troublés par la crainte, se vit assiégé une seconde fois dans sa capitale par un ennemi plus formidable. Cependant l'intervalle de ces deux sièges lui donna le temps de négocier un traité avec les Francs et les Allemands ; et Edobic, son ambassadeur, revint bientôt à la tête d'une armée pour troubler les opérations du siège. Le général romain, lion d'attendre qu'on l'attaquât dans ses lignes, se déterminait hardiment, et peut-être sagement, à passer le Rhône et à prévenir les Barbares. Ses dispositions furent conduites avec tant de secret et d'intelligence, que, tandis que l'infanterie de Constance les attaquait en tête, son lieutenant Ulphilas, qui avait gagné en silence un poste avantageux sur leurs derrières, les environna avec sa cavalerie, en fit un grand carnage, et détruisit toute leur armée. Les restes sauvèrent leur vie par la fuite ou par la soumission, et leur général Edobic trouva la mort dans la maison d'un ami perfide, qui se flattait d'obtenir du général de l'empire un présent magnifique pour récompense de sa trahison. Constance se conduisit dans cette occasion avec la magnanimité d'un vrai Romain. Réprimant tout sentiment de jalousie, il reconnut devant l'armée le mérite et le service important d'Ulphilas ; mais il détourna ses regards avec horreur, de l'assassin d'Edobic, et donna des ordres sévères pour que le camp ne fut pas souillé plus longtemps de la présence d'un misérable qui avait violé les lois de l'honneur et de l'hospitalité. L'usurpateur, qui du haut des murs d'Arles, voyait anéantir sa dernière espérance, résolut de confier sa vie à un vainqueur si généreux. Après avoir exigé sûreté pour sa personne et s'être fait donner, par l'imposition des mains, le caractère

sacré d'ecclésiastique, il ouvrit les portes d'Arles ; mais Constantin éprouva bientôt que les principes d'honneur et d'intégrité qui dirigeaient la conduite ordinaire de Constance, étaient subordonnés à la doctrine de la politique. Le général roman ne voulut pas, à la vérité, souiller ses lauriers du sang d'un rebelle ; mais il fit partir, sous une forte garde, Constantin et son fils Julien pour l'Italie ; et, avant d'arriver à Ravenne, ils rencontrèrent les ministres de la mort.

Dans un temps où l'on convenait généralement qu'il se trouvait à peine un seul citoyen dans tout l'empire, dont le mérite personnel ne fut supérieur à celui des princes que le hasard de la naissance avait placés sur le trône, une foule d'usurpateurs se succédaient rapidement, sans réfléchir au sort de leurs prédécesseurs. Ce désordre se faisait particulièrement sentir dans les provinces de la Gaule et de l'Espagne, où les ravages de la guerre et l'esprit de révolte avaient anéanti tous les principes d'ordre et d'obéissance. Durant le quatrième mois du siège d'Arles, avant que Constantin eût quitté la pourpre, on apprit dans le camp impérial que Jovinus, couronné à Mayence, dans la Haute-Germanie, à l'instigation de Goar, roi des Alains, et de Guntarius, roi des Bourguignons, s'avancait des bords du Rhin vers ceux du Rhône, à la tête d'une nombreuse armée de Barbares. La courte histoire du règne de Jovinus est extraordinaire et obscure dans toutes ses circonstances. On devait naturellement supposer, qu'un général habile et courageux, à la tête d'une armée victorieuse, ne craindrait point d'exposer au sort d'une bataille les droits légitimes d'Honorius. La retraite précipitée de Constance fut sans doute déterminée par de fortes raisons ; mais il abandonna sans un seul combat la possession entière de la Gaule, et Dardanus, préfet du prétoire, est cité comme le seul magistrat qui ait refusé de se soumettre à l'usurpateur[3686]. Quand les Goths, deux ans après le siège de Rome, établirent leurs quartiers dans la Gaule, on pouvait croire que leurs inclinations ne seraient partagées qu'entre l'empereur Honorius, dont ils étaient récemment devenus les alliés, et Attale, monarque dégradé, qu'ils réservaient dans leur camp, à jouer, selon l'occasion, le personnage de musicien ou celui d'empereur. Cependant, dans un moment d'humeur dont on ne découvre ni la date ni la cause, Adolphe entra en pourparler avec l'usurpateur de la Gaule, et chargea Attale de l'humiliante commission de négocier un traité qui confirmait sa propre ignominie. Nous lisons encore, avec étonnement, qu'au lieu de considérer l'alliance des Goths comme le plus ferme appui de son trône, Jovinus réprimanda en termes obscurs et ambigus l'officieuse importunité d'Attale ; que, méprisant les avis de son puissant allié, il revêtit son frère Sébastien de la pourpre, et qu'il accepta très imprudemment les services de Sarus, lorsque ce brave soldat d'Honorius quitta, dans un mouvement de colère, la cour d'un prince

qui ne savait ni punir ni récompenser. Adolphe, élevé dans une nation de guerriers qui regardaient la vengeance comme le plus doux des plaisirs et le plus sacré des devoirs, s'avança, suivi de dix mille Goths, à la rencontre de l'ennemi héréditaire de la maison des Balti, et le surprit accompagné, pour toute escorte, de dix-huit ou vingt de ses intrépides compagnons. Unie par l'amitié, animée par le désespoir, mais à la fin écrasée par la multitude, cette petite troupe de héros, mérita l'estime des ennemis, sans obtenir leur compassion ; et dès que le lion fut dans les lacs, on lui arracha la vie [3687]. La mort de Sarus rompit l'alliance incertaine qu'Adolphe entretenait avec les usurpateurs de la Gaule. Il écouta de nouveau la voix de l'amour et de la prudence, et promit au frère de Placidie de lui porter bientôt à Ravenne les têtes de Jovinus et de Sébastien. Le roi des Goths exécuta sa promesse sans délai et sans difficulté. Les deux frères, sans amis et sans mérite personnel, virent désertir tous leurs auxiliaires barbares ; et Valence, une des plus belles villes de la Gaule, expia, par sa ruine, sa courte résistance. L'empereur choisi par le sénat de Rome, après avoir été successivement élevé sur le trône, dégradé, insulté, rétabli, et dégradé une seconde fois avec ignominie, fut enfin abandonné à son triste sort. Lorsque le roi des Goths lui retira totalement sa protection, le mépris ou la pitié l'empêchèrent de faire aucune violence au malheureux Attale. Ce fantôme d'empereur, sans alliés et sans sujets, s'embarqua dans un port de l'Espagne, pour se réfugier dans quelque retraite solitaire ; mais il fut pris en mer, traîné en présence d'Honorius, conduit en triomphe dans les rues de Rome et de Ravenne, et publiquement exposé aux regards de la multitude, sur la seconde marche du trône de son *invincible* vainqueur. Attale subit le châtiment dont on l'accusait d'avoir menacé Honorius dans les jours de sa prospérité. Après lui avoir coupé deux doigts de la main, on le condamna à un exil perpétuel dans l'île de Lipari, où il reçut du gouvernement une honnête subsistance. Il n'y eut plus de révolte durant le reste du règne d'Honorius ; et d'on peut observer que dans l'espace de cinq ans, sept usurpateurs avaient cédé à la fortune d'un prince également incapable d'agir et de commander.

La situation de l'Espagne, séparée de tous côtés des ennemis de Rome par des mers ou des montagnes et par des provinces intermédiaires, avait conservé, longtemps, sa tranquillité, et nous pouvons observer comme une preuve de son bonheur intérieur, que, durant une période de quatre siècles, l'Espagne a fourni très peu de matériaux à l'histoire de l'empire romain. Le retour de la paix effaça rapidement les traces des Barbares qui avaient franchi les Pyrénées sous le règne de Gallien ; et dans le quatrième siècle de l'ère chrétienne, on comptait les villes d'Emerita ou Merida, de Cordoue, de Bracara et de Séville au nombre des plus belles et des plus riches du

monde romain. Des peuples industriels entretenaient l'abondance des différentes races d'animaux, des végétaux et des minéraux. Les manufactures étaient en vigueur, et l'avantage particulier des productions nécessaires à la marine contribuait à soutenir un commerce lucratif et très étendu[3688]. Les arts et les sciences florissaient sous la protection des empereurs ; et le courage des Espagnols, un peu affaibli par l'habitude de la paix et de la servitude, sembla jeter de nouveau quelques étincelles, lorsque les Germains répandirent la terreur depuis les bords du Rhin jusqu'aux Pyrénées. Tant que les braves et fidèles milices du pays conservèrent la garde de ces montagnes elles repoussèrent avec succès toutes les entreprises des Barbares ; mais dès que les troupes nationales furent forcées de remettre leurs postes aux bandes honoriennes qui combattaient pour Constantin, ces troupes perfides livrèrent les barrières de l'Espagne aux ennemis, environ dix mois avant le sac de Rome par les Goths[3689]. Coupables de rébellion contre leur souverain légitime, affamés de pillage, les gardes mercenaires des Pyrénées abandonnèrent leur poste, appelèrent à leur aide les Suèves, les Alains et les Vandales et grossirent le torrent dévastateur qui se répandait avec une violence irrésistible depuis les frontières de la Gaule jusqu'à la mer d'Afrique. Un des plus éloquents historiens de l'Espagne a décrit les malheurs de sa patrie dans un discours concis, où il a rassemblé les déclamations violentes et peut-être exagérées des auteurs contemporains[3690]. *L'irruption de ces peuples fut suivie des plus affreuses calamités. Les Barbares pillaient et massacraient indifféremment les Romains et les Espagnols, et ravageaient avec la même fureur les villes et les campagnes. La famine réduisit les malheureux habitants à se nourrir de chair humaine, et les animaux sauvages qui se multipliaient sans obstacle, rendus plus furieux par l'habitude du sang et les aiguillons de la faim attaquaient sans crainte les hommes pour les dévorer. La peste, suite inévitable de la famine, vint bientôt combler la désolation ; la plus grande partie des peuples en fut la victime, et les gémissements des mourants n'excitaient que l'envie de ceux qui leur survivaient. Enfin les Barbares, rassasiés de meurtre et de brigandage, et atteints eux-mêmes de la maladie contagieuse dont ils étaient les funestes auteurs, se fixèrent dans le pays qu'ils avaient dépeuplé. Les Suèves et les Vandales se partagèrent l'ancienne Galice, où se trouvait enclavé le royaume de la Vieille-Castille. Les Alains se répandirent dans les provinces de Carthagène et de Lusitanie, depuis la Méditerranée jusqu'à l'océan Atlantique. Les Silinges, branche de la nation des Vandales, s'emparèrent du territoire fertile de la Bétique. Après avoir réglé ce partage les conquérants contractèrent avec leurs nouveaux sujets quelques engagements réciproques d'obéissance et de protection. Les villes et les villages se remplirent peu à peu d'un peuple de captifs, et les terres recommencèrent à être cultivées. Des Espagnols, et*

même la plupart, se sentirent disposés à préférer cet état de misère et de barbarie aux anciennes vexations du gouvernement romain ; plusieurs cependant défendirent avec succès leur liberté, et refusèrent, particulièrement dans les montagnes de la Galice, de se soumettre au joug des Barbares [3691].

La mort de Jovinus et de Sébastien avait prouvé l'attachement d'Adolphe pour son beau-frère Honorius et lui avait soumis la Gaule. La paix était incompatible avec le caractère et la situation du monarque des Goths ; il accepta sans peine la proposition de tourner ses armes victorieuses contre les Barbares de l'Espagne. Les troupes de Constance lui coupèrent toute communication avec les ports de la Gaule, et hâtèrent sans violence sa marche vers les Pyrénées [3692]. Il franchit ces montagnes, surprit et occupa, au nom de l'empereur, la ville de Barcelone. Le temps et la possession ne diminuaient point la tendresse d'Adolphe pour Placidie, et la naissance d'un fils qu'il nomma Théodose, par vénération pour son illustre aïeul, semblait lier pour jamais ses intérêts avec ceux de l'empire. La mort de cet enfant, inhumé dans un cercueil d'argent dans une église auprès de Barcelone, fut, pour ses parents un sujet d'affliction ; mais les soins de la guerre parvinrent aisément à distraire le roi des Goths de sa douleur, et une trahison domestique mit bientôt un terme à ses victoires. Il avait imprudemment reçu à son service un des compagnons de Sarus. Cet audacieux Barbare cherchait secrètement l'occasion de venger la mort de son général, et son nouveau maître réveillait sans cesse son ressentiment en le plaisantant sur la petitesse de sa taille. Adolphe, fut assassiné dans le palais de Barcelone. Une faction tumultueuse viola les lois de la succession [3693]. Un prince d'une maison étrangère, Sigeric, frère de Sarus, frit placé sur le trône d'Adolphe. Il commença son règne par le meurtre inhumain de six enfants [3694] que son prédécesseur avait eus d'un premier mariage, et qu'il arrachât sans pitié des bras d'un vénérable évêque. L'infortunée Placidie, au lieu de la respectueuse compassion qu'elle avait le droit d'attendre des cœurs les plus inhumains, essuya des traitements barbares et ignominieux. La fille de l'empereur Théodose, confondue dans une foule de vils captifs, fut forcée de faire à pied un trajet de plus de douze milles, devant le cheval du Barbare, assassin d'un mari qu'elle aimait et regrettait [3695].

Mais Placidie ne tarda pas à jouir du plaisir de la vengeance. Les outrages qu'on lui faisait souffrir excitèrent peut-être l'indignation du peuple contre l'usurpateur, qui fut assassiné le septième jour de son règne. Le choix libre de la nation plaça sur le trône Wallia, guerrier ambitieux et entreprenant, dont les projets parurent d'abord menacer l'empire. Il conduisit son armée de Barcelone aux côtes de l'océan

Atlantique, que les anciens révéraient et redoutaient comme les bornes de l'univers, mais quand il arriva au promontoire méridional de l'Espagne, et que, du haut du rocher où est aujourd'hui situé Gibraltar, il contempla les côtes fertiles de l'Afrique, Wallia reprit le projet de conquête suspendu par la mort d'Alaric [3696]. Les vents et les vagues s'opposèrent encore à l'entreprise des Goths, et cette seconde épreuve de la fureur des tempêtes fit une profonde impression sur l'imagination d'un peuple superstitieux. Dans cette disposition des esprits, le successeur d'Adolphe écouta les propositions de l'ambassadeur romain, et se laissa déterminer par la nouvelle de l'approche réelle ou supposée d'une armée conduite par le brave Constance. Le traité fut solennellement conclu et fidèlement observé. Placidie fut reconduite avec honneur dans le palais de son frère. Les Goths affamés [3697], reçurent six cent mille mesures de grains ; et Wallia fit le serment d'employer ses armes au service de l'empire. Dans ces circonstances, une guerre sanglante éclata entre les Barbares de l'Espagne. On prétend que les princes rivaux écrivirent à l'empereur d'Occident, et lui envoyèrent des ambassadeurs et des otages pour l'engager à demeurer tranquille spectateur de leur querelle, dont l'événement ne pouvait qu'être avantageux aux Romains par le massacre et l'affaiblissement de leurs ennemis [3698]. La guerre d'Espagne se soutint des deux côtés, durant trois campagnes, avec une valeur désespérée et avec des succès variés, et les exploits militaires de Wallia répandirent dans tout l'empire la renommée du héros des Goths. Il extermina les Silinges, qui avaient ruiné sans retour la belle et fertile province de Bétique. Il tua de sa propre main le roi des Alains dans une bataille ; et ceux de ces Scythes errants qui échappèrent au fer du vainqueur, au lieu de choisir un nouveau chef, cherchèrent humblement un asile sous les drapeaux des Vandales, avec lesquels ils restèrent confondus. Les Vandales eux-mêmes et les Suèves cédèrent aux efforts irrésistibles des Goths. La multitude de ces Barbares mêlés ensemble fut coupée dans sa retraite et chassée jusque dans les montagnes de Galice, où ils continuèrent d'occuper le coin d'un canton aride et d'exercer leurs querelles et leurs fureurs. Au faite de la gloire et de la prospérité, Wallia n'oublia point ses engagements. Il remit ses conquêtes d'Espagne sous l'obéissance d'Honorius ; et la tyrannie des officiers de l'empire fit bientôt regretter aux peuples le joug des Barbares. Tandis que l'événement de la guerre était encore douteux, les premiers succès de Wallia engagèrent les ministres de Ravenne à décerner les honneurs du triomphe à leur faible souverain. Il entra dans Rome comme les anciens conquérants des nations et si les vils monuments de la flatterie n'avaient pas été ensevelis depuis longtemps dans l'oubli qu'ils méritent, nous trouverions, sans doute encore les ouvrages d'une foule de poètes, d'orateurs, de magistrats et

d'évêques, qui applaudirent à la fortune, à la sagesse et au courage invincible d'Honorius[3699].

Ce triomphe aurait pu être réclamé avec justice par l'allié de Rome si avant de repasser les Pyrénées, Wallia eût anéanti les semences de la guerre d'Espagne. Les Goths victorieux, quarante-trois ans après avoir traversé le Danube, obtinrent, conformément aux articles du traité, la possession de la secondé Aquitaine, province maritime entre la Loire et la Garonne, et soumise à la juridiction civile et ecclésiastique de Bordeaux. Cette capitale, avantageusement située pour le commerce de l'Océan, était bâtie sur un plan élégant et régulier, et ses nombreux habitants se distinguaient du reste des Gaulois par leurs richesses, leurs connaissances et la politesse de leurs mœurs. La province environnante, qu'on a comparée avec complaisance au paradis terrestre, jouit d'un sol fertile et d'un climat tempéré. L'aspect du pays offrait partout les inventions de l'industrie et les richesses qui en sont la récompense ; et les Goths, se reposant de leurs glorieux travaux, se rassasiaient délicieusement des excellents vins de l'Aquitaine[3700]. Leurs limites s'étendirent par le don de quelques diocèses voisins ; et les successeurs d'Alaric fixèrent la résidence de leur cour à Toulouse, qui comprenait dans l'enceinte de ses murs cinq villes ou quartiers très peuplés. A peu près au même temps, et dans les dernières années du règne d'Honorius, les Goths, les Francs et les Bourguignons obtinrent un établissement fixe et indépendant dans les provinces de la Gaule. L'empereur légitime confirma la concession de l'usurpateur Jovinus aux Bourguignons ses alliés. Les terres de la première ou de la Haute-Germanie devinrent la propriété de ces Barbares formidables qui occupèrent insensiblement, par droit de conquête ou par convention, les deux provinces connues depuis sous le nom de duché et de comté de Bourgogne[3701]. Les Francs, ces vaillants et fidèles alliés de Rome, se laissèrent bientôt tenter d'imiter les usurpateurs auxquels ils avaient si courageusement résisté. Leurs bandes indisciplinées pillèrent la ville de Trèves, capitale de la Gaule ; et la faible colonie qu'ils conservaient depuis si longtemps dans le district de la Toxandrie ou Brabant, s'étendit peu à peu sur les bords de la Meuse et de la Scheld, et couvrit de leurs tribus indépendantes toute l'étendue de la seconde ou Basse-Germanie. Ces faits sont suffisamment prouvés par le témoignage de l'histoire ; mais la fondation de la monarchie française par Pharamond, les conquêtes, les lieux et même l'existence de ce héros, ont été, avec justice, révoqués en doute par la sévérité impartiale des critiques modernes[3702].

On peut dater la ruine des plus riches provinces Barbares de la Gaule du moment où elle devint la résidence de ces Barbares, dont

l'alliance, était dangereuse et oppressive, et qui ne respectaient jamais la paix publique lorsque leur intérêt ou leur caprice les disposaient à la troubler. Ils exigèrent une forte rançon de tous ceux des habitants du pays qui avaient échappé aux calamités de la guerre, s'emparèrent des terres les plus fertiles et des demeures les plus commodes pour leurs familles, leurs esclaves et leurs troupeaux. Les malheureux habitants s'éloignaient en soupirant, et cédaient sans résistance à ces avides étrangers leurs biens, et leurs maisons paternelles. Ces maux particuliers, d'ordinaire épargnés aux peuples vaincus, n'étaient cependant qu'une répétition de ce qu'avaient tour à tour éprouvé ou fait souffrir les Romains, non seulement dans ces moments de tyrannie qui suivent la conquête, mais dans les fureurs de leurs discordes civiles. Les triumvirs proscrivirent dix-huit colonies florissantes, toutes situées en Italie, et distribuèrent les terres et les maisons des habitants aux vétérans qui vengèrent la mort de César et donnèrent des fers à la république. Deux poètes, dont la réputation est bien différente, ont déploré, dans des circonstances semblables, la perte de leur patrimoine : mais les légionnaires d'Auguste semblent avoir surpassé l'injustice et la violence des Barbares qui envahirent la Gaule sous le règne d'Honorius. Virgile eut bien de la peine à sauver sa vie des fureurs du centurion qui s'empara de sa ferme de Mantoue [3703] ; et Paulin de Bordeaux reçut du Goth qui s'établit dans sa maison une somme d'argent qu'il accepta avec autant de joie que de surprise, quoiqu'elle fût très inférieure au prix de son bien. La violence, dans cette occasion, chercha du moins à se déguiser sous le masque de la modération et de l'équité [3704]. A l'odieux nom de conquérants, on substitua la douce et amicale dénomination d'*hôtes* des Romains ; et les Barbares de la Gaule, particulièrement les Goths, déclarèrent à plusieurs reprises qu'ils étaient attachés aux peuples par les liens de l'hospitalité, et à l'empereur par ceux du devoir et de l'obéissance militaire. On reconnaissait, on respectait encore, dans les provinces de la Gaule cédées aux Barbares, le titre d'Honorius et de ses successeurs, leurs lois, leurs magistrats civils ; et les rois, en exerçant sur leurs sujets une autorité suprême et indépendante, sollicitaient, comme un honneur, le rang de maître général des armées de l'empire [3705]. Telle était la vénération involontaire que le nom romain inspirait encore aux farouches guerriers qui avaient emporté en triomphe les dépouilles du Capitole.

Tandis que les Goths ravageaient l'Italie et que de faibles usurpateurs opprimaient successivement les provinces au-delà des Alpes, l'île de la Bretagne secouait le joug du gouvernement, romain. On avait retiré, peu à peu toutes les forces régulières qui gardaient cette province éloignée, et la Bretagne se trouvait abandonnée sans défense aux pirates saxons et aux sauvages de l'Irlande et de la

Calédonie. Les Bretons, réduits à cette extrémité, cessèrent de compter sur les secours tardifs et douteux d'une monarchie expirante. Ils prirent les armes, repoussèrent les Barbares, et se réjouirent d'avoir si heureusement éprouvé leurs propres forces[3706]. Les mêmes calamités inspirèrent le même courage aux provinces de l'Armorique, qui comprenaient sous cette dénomination les contrées maritimes de la Gaule entre la Seine et la Loire[3707]. Les habitants chassèrent les magistrats romains qui commandaient sous l'autorité de l'usurpateur Constantin, et établirent un gouvernement libre chez un peuple qui obéissait depuis si longtemps au despotisme d'un maître. Honorius, empereur légitime de l'Occident, confirma bientôt l'indépendance de la Bretagne et de l'Armorique ; et les lettres que le fils de Théodose écrivait à ces nouveaux États, et dans lesquelles il les abandonnait à leur propre défense, peuvent être considérées comme une renonciation formelle aux droits et à l'exercice de la souveraineté. L'événement justifia en quelque manière cette interprétation. Lorsque tous les usurpateurs eurent succombé, l'empire reprit la possession des provinces maritimes ; mais leur soumission fut toujours imparfaite et précaire. Le caractère vain et inconstant de ces peuples, et leurs dispositions turbulentes, étaient également incompatibles avec la servitude et avec la liberté[3708]. L'Armorique ne put conserver longtemps la forme d'une république[3709] ; mais elle fut sans cesse agitée de révoltes et de factions, et la Bretagne fut perdue sans retour[3710]. Mais comme les empereurs consentirent sagement à l'indépendance de cette province éloignée, la séparation n'entraîna le reproche ni de rébellion, ni de tyrannie ; et les services volontaires de l'amitié nationale succédèrent aux devoirs de l'obéissance et de la protection[3711].

Cette révolution détruisit tout l'édifice du gouvernement civil et militaire ; et, durant une période de quarante ans, la Bretagne se gouverna, jusqu'à la descente des Saxons, sous l'autorité du clergé, des nobles et des villes municipales[3712]. 1° Zozime, le seul qui ait conservé la mémoire de cette singulière transaction, observe que les lettres d'Honorius étaient adressées aux *villes* de la Bretagne[3713]. Quatre-vingt-dix cités considérables avaient pris naissance dans cette vaste province sous la protection des Romains ; et, dans ce nombre, trente-trois se distinguaient des autres par leur importance et par des privilèges très avantageux[3714]. Chacune de ces villes formait, comme dans les autres provinces de l'empire, une corporation légale, à laquelle appartenait le droit de régler la police intérieure ; et l'autorité de ce gouvernement municipal se partageait, entre des magistrats annuels, un sénat choisi et l'assemblée du peuple, conformément au modèle primitif de la constitution romaine[3715]. Ces petites républiques administraient le revenu public, exerçaient la juridiction

civile et criminelle, et s'attribuaient, relativement à leurs intérêts politiques, le pouvoir de décider et de commander ; et lorsqu'elles défendaient leur indépendance, la jeunesse de la ville et des environs devait naturellement se ranger sous l'étendard du magistrat. Mais le désir d'obtenir tous les avantages de la société civile, sans s'asservir à aucune des charges qu'elle impose, est une source inépuisable de troubles et de discorde, et nous ne pouvons raisonnablement, supposer que le rétablissement de l'indépendance de la Bretagne ait été exempt de tumulte et de factions. L'audace des citoyens des classes inférieures dut souvent méconnaître la supériorité du rang et de la fortune et l'orgueil des nobles, qui se plaignaient d'être devenus les sujets de leurs anciens serviteurs[3716], regretta plus d'une fois sans doute le gouvernement arbitraire des empereurs. 2° Les possessions territoriales des sénateurs de chaque cité leur donnaient sur le pays environnant une influence qui maintenait la juridiction de la ville. Les villages et les propriétaires des campagnes reconnaissaient l'autorité de ces républiques naissantes, afin d'y trouver, dans l'occasion, leur sûreté. La sphère d'attraction de chacune, s'il est permis de s'exprimer ainsi, était proportionnée au degré de population et de richesses qu'elle renfermait dans son sein ; mais les seigneurs héréditaires de vastes possessions, qui n'étaient point gênés par le voisinage d'une grande ville aspiraient au rang de princes indépendants, et s'arrogeaient le droit de paix et de guerre. Les jardins et les maisons de campagne, faibles imitations de l'élégance italienne, durent se convertir bientôt en forteresses, où les habitants des environs se réfugiaient dans les moments de danger[3717]. Du produit de la terre on achetait des armes et des chevaux pour soutenir des forces militaires composées d'esclaves, de paysans et d'aventuriers sans discipline, dont le chef exerçait probablement dans son domaine l'autorité d'un magistrat civil. Une partie de ces chefs bretons tiraient peut-être leur origine d'anciens rois ; un plus grand nombre encore put être tenté de s'attribuer cette honorable généalogie, et de réclamer des droits héréditaires suspendus par l'usurpation des Césars[3718]. Les circonstances et leur ambition purent les engager à affecter l'habillement, les mœurs et le langage de leurs ancêtres. Si les *princes* de la Bretagne retombèrent dans la barbarie, tandis que les villes conservaient soigneusement les mœurs et les lois des Romains, l'île entière dut insensiblement se diviser en deux partis subdivisés eux-mêmes, par différents motifs d'intérêt ou de ressentiment, en un nombre infini de différentes factions. Les forces publiques au lieu de se réunir contre un ennemi étranger se consumaient en querelles intestines ; le mérite personnel, qui plaçait un chef heureux à la tête de ses égaux, lui facilitait les moyens d'étendre sa tyrannie sur les villes voisines, et de réclamer un rang ; parmi les tyrans[3719] qui

opprimèrent la Bretagne après la dissolution du gouvernement romain. 3° L'Église bretonne devait être composée de trente ou quarante évêques[3720] et d'un nombre proportionné du clergé inférieur ; et le défaut de richesses (car il paraît que le clergé breton était pauvre)[3721] devait les engager à mériter l'estime publique par l'exemple de leurs vertus. L'intérêt et l'inclination des ecclésiastiques tendaient à maintenir la paix et à réunir les différents partis. Ils répandaient souvent à ce sujet des leçons salutaires dans leurs instructions publiques, et les synodes des évêques étaient les seuls conseils qui pussent prétendre à l'autorité d'une assemblée nationale. Ces assemblées libres, où, les princes et les magistrats siégeaient indistinctement avec les évêques, débattaient probablement les importantes affaires de l'État aussi bien que celles de l'Église. On y conciliait les différends, on contractait des alliances, on imposait des contributions, et l'on faisait souvent des projets sages qui étaient quelquefois, suivis de l'exécution. Il y a lieu de croire que dans les dangers pressants, les Bretons, d'un accord unanime se choisissaient un *pendragon* ou dictateur. Ces soins pastoraux, si dignes du caractère épiscopal, étaient à la vérité quelquefois suspendus par le zèle et la superstition, tandis que le clergé de la Bretagne, travaillait sans interruption à déraciner l'hérésie de Pélage ; qu'il abhorrait et qu'il considérait comme la bonté particulière de la nation [3722] .

Il est assez remarquable, ou plutôt tout naturel, que la révolte de la Bretagne et de l'Armorique ait introduit une apparence de liberté dans les provinces soumises de la Gaule. Dans un édit [3723] rempli des plus fortes assurances de l'affection paternelle, dont la plupart des princes emploient le langage sans en connaître le sentiment, l'empereur Honorius déclara l'intention de convoquer tous les ans une assemblée des *sept provinces*, dénomination particulièrement appliquée à l'Aquitaine et à l'ancienne Narbonnaise, d'où les arts utiles et agréables de l'Italie avaient fait disparaître depuis longtemps la grossièreté sauvage des Celtes, leurs premiers habitants [3724] . Arles, le siège du gouvernement comme celui du commerce, fut choisie pour le lieu de l'assemblée, qui tenait régulièrement ses séances, tous les ans, durant vingt-huit jours, depuis le 15 août jusqu'au 13 septembre. Elle était composée du préfet du prétoire des Gaules, de sept goudronneries de provinces, un consulaire et six présidents, des magistrats et peut-être des évêques d'environ soixante villes, et d'un nombre suffisant, mais indéterminé des plus considérables et des plus opulents propriétaires des terres, qu'on pouvait raisonnablement regarder comme les représentants de leur nation. Ils étaient autorisés à interpréter et communiquer les lois glu souverain ; à exposer les griefs et les demandes de leurs constituais, à modérer ou à répartir également les impôts et à délibérer sur tous les objets d'intérêt local

ou national qui pouvaient tendre à maintenir la paix et la prospérité des sept provinces. Si cette institution, qui accordait aux peuples une influence sur leur gouvernement, eût été universellement établie par Trajan ou par les Antonins, des semences de sagesse et de vertu publique auraient pu germer et se multiplier dans l'empire romain ; les privilèges des sujets auraient soutenu le trône des monarques, l'intervention des assemblées représentatives aurait arrêté à un certain point ou corrigé les abus d'une administration arbitraire, et des citoyens libres auraient défendu leur patrie avec courage contre l'invasion d'un ennemi étranger. Sans la généreuse et bénigne influence de la liberté l'empire romain fût demeuré peut-être toujours invincible ; ou si sa trop vaste étendue et l'instabilité des, choses humaines se fussent opposées à la conservation de son ensemble, ses parties séparées auraient pu conserver leur indépendance et leur vigueur ; mais, dans la caducité de l'empire, lorsque tout principe de vie était épuisé, ce remède tardif et partiel devenait incapable de produire des effets importants ou salutaires. L'empereur Honorius s'étonna de la répugnance avec laquelle les provinces, acceptaient un privilège qu'elles auraient dû solliciter ; il fut obligé d'imposer une amende de trois et même de cinq livres pesant d'or aux représentants qui s'absenteraient de l'assemblée et il paraît qu'ils regardèrent ce présent imaginaire d'une constitution libre, comme la dernière et la plus cruelle insulte de leurs oppresseurs.

CHAPITRE XXXII

Arcadius empereur d'Orient. Administration et disgrâce d'Eutrope. Révolte de Gainas. Persécution de saint Jean Chrysostome. Théodose II empereur d'Orient. Sa sœur Pulchérie. Sa femme Eudoxie. Guerre de Perse et partage de l'Arménie.

LE partage du monde romain, entre les fils de Théodose peut-être regardé comme l'époque de l'établissement de l'empire d'Orient, qui, depuis le règne d'Arcadius jusqu'à la prise de Constantinople, subsista mille cinquante-huit ans dans un état de décadence perpétuelle et prématurée. Le souverain de cet empire prit et conserva obstinément le titre vain et bientôt illusoire d'empereur des Romains ; et les surnoms héréditaires de CÉSAR et d'AUGUSTE continuèrent à le désigner comme le successeur légitime de ces hommes les premiers des hommes, et qui avaient régné sur la première des nations. Le palais de Constantinople égalait ou surpassait peut-être ceux de la Perse en magnificence ; et saint Chrysostome^[3725], dans ses éloquentes sermons, célèbre, tout en le blâmant, le luxe pompeux qui signala le règne d'Arcadius. *L'empereur, dit-il, porte sur sa tête ou un diadème ou une couronne d'or enrichie de pierres précieuses d'une valeur inestimable. Ces ornements et les vêtements teints en pourpre sont réservés à sa personne sacrée. Ses robes de soie sont ornées d'une broderie d'or qui représente des dragons. Son trône est d'or massif ; il ne paraît en public qu'entouré de ses courtisans, de ses gardes et de ses serviteurs. Leurs lances, leurs boucliers, leurs cuirasses, les brides et les harnais de leurs chevaux sont d'or, ou en ont au moins l'apparence. La brillante et large bosse d'or qui s'élève au centre de leur bouclier est entourée de plus petites bosses qui représentent la forme d'un œil humain. Les deux mules attelées au char de l'empereur sont parfaitement blanches et toutes couvertes d'or. Le char d'or pur et massif excite l'admiration des spectateurs ; ils contemplent les rideaux de pourpre, la blancheur des tapis, le volume des diamants, et les plaqués d'or qui jettent l'éclat le plus vif lorsqu'elles sont agitées par le mouvement du char. Les portraits de l'empereur sont blancs sur un fond bleu. Le monarque est représenté assis sur son trône avec ses armes, ses chevaux et ses gardes à ses côtés, et ses ennemis vaincus, enchaînés à ses pieds. Les successeurs de Constantin fixèrent leur résidence dans la ville impériale- qu'il avait construite sur les*

frontières de l'Europe et de l'Asie. Inaccessibles aux menaces de leurs ennemis, et peut-être aux plaintes de leurs sujets, ils recevaient, selon les différents vents, les diverses productions, tribut de tous les climats ; et les fortifications de leur capitale bravèrent, durant une suite de siècles, toutes les entreprises des Barbares. Leurs vastes États s'étendaient depuis le Tigre jusqu'à la mer Adriatique ; et l'intervalle de vingt-cinq jours de navigation, qui séparait les glaces de la Scythie, et la brûlante Éthiopie [3726], se trouvait enclavé dans les limites de l'empire d'Orient. Les populeuses provinces de cet empire étaient le siège des sciences et des arts, du luxe et de l'opulence ; et leurs habitants, qui avaient adopté le langage et les mœurs de la Grèce, se regardaient, avec quelque apparence de justice, comme la portion la plus civilisée et la plus éclairée de l'espèce humaine. La forme du gouvernement était absolument monarchique ; le nom de *république romaine*, longue et faible tradition de l'ancienne liberté, avait été laissé aux provinces latines. Les souverains de Constantinople ne mesuraient leur grandeur, que par l'obéissance servile de leurs sujets. Ils ignoraient combien cette soumission passive énerve et dégrade toutes les facultés de l'âme. Des hommes qui avaient abandonné la direction de leur volonté aux ordres absolus d'un maître, étaient également incapables de défendre leur vie et leur fortune contre les Barbares, et de préserver leur raison des terreurs de la superstition.

Les premiers événements du règne d'Arcadius et d'Honorius sont liés si intimement, que la révolte des Goths et la chute de Rufin ont déjà occupé une place dans l'histoire de l'empire d'Occident. On a déjà observé qu'Eutrope [3727], un des principaux eunuques du palais de Constantinople, succéda à l'orgueilleux ministre dont il avait précipité la chute, et dont il imita bientôt les vices. Tous les ordres de l'État se prosternaient devant le nouveau favori, et leur bassesse l'encourageait à mépriser non seulement les lois, mais encore les usages de la nation, ce qui est infiniment plus difficile et plus dangereux. Sous le plus faible des prédécesseurs d'Arcadius, le règne des eunuques avait été secret et presque invisible. Ils s'insinuaient dans la confiance de leur maître ; mais leurs fonctions ostensibles se renfermaient dans le service domestique de la personne de l'empereur. Ils pouvaient, par leurs secrètes insinuations, diriger les conseils publics, et détruire, par leurs perfides manœuvres, la fortune et la réputation des plus illustres citoyens ; mais ils n'avaient jamais osé se montrer à la tête du gouvernement [3728], et profaner les dignités de l'État. Eutrope fût le premier de cette espèce dégradée qui ne craignit point de se revêtir du caractère respectable de général et de magistrat [3729]. Quelquefois, en présence du sénat rougissant de honte, il montait sur le tribunal pour prononcer ou des jugements ou des harangues taillées. Dans d'autres occasions, il paraissait sur son cheval à la tête des légions',

vêtu et armé comme un héros. Le mépris de la décence et des usages décèle toujours un esprit faible et déréglé ; et il ne paraît pas qu'Eutrope ait compensé l'extravagance de ses entreprises par un mérite supérieur ou par l'habileté de l'exécution. Les occupations de sa vie ne lui avaient permis ni l'étude des lois ni les exercices militaires ; ses gauches essais excitaient le mépris des spectateurs. Les Goths exprimaient leurs vœux pour que les armées romaines fussent toujours commandées par un semblable général ; et le nom du ministre était chargé d'un ridicule plus dangereux que la haine pour la réputation d'un homme public. Les sujets d'Arcadius se rappelaient avec indignation que cet eunuque difforme et décrépît [3730], qui voulait si ridiculement singer l'homme, était né dans la servitude la plus abjecte ; qu'avant d'entrer dans le palais impérial, il avait été successivement acheté et revendu par un grand nombre de maîtres qui avaient employé le temps de sa vigueur et de sa jeunesse aux offices les plus bas et les plus infâmes, et dont le dernier l'avait enfin rendu à la liberté et à la misère [3731]. Tandis que ces détails honteux et peut-être exagérés faisaient le sujet des conversations publiques, on prodiguait à la vanité du favori les honneurs les plus extraordinaires. Dans le sénat, dans la capitale et dans les provinces, on élevait les statues d'Eutrope en marbre et en bronze ; elles étaient décorées des symboles de ses vertus civiles et militaires, et de pompeuses inscriptions lui donnaient le surnom de troisième fondateur de Constantinople. Il obtint le rang de *patrice*, qualification qui, dans son acception populaire, même légale, commençait à équivaloir au titre de père de l'empereur ; et la dernière année du quatrième siècle fut déshonorée par le consulat d'un eunuque et d'un esclave [3732]. Ce monstrueux prodige réveilla cependant les préjugés des Romains. L'Occident rejeta ce vil consul comme une tache indélébile dans les annales de la république ; et, sans invoquer les ombres de Brutus et de Camille, le collègue d'Eutrope, magistrat respectable [3733] et instruit, fit assez connaître la différence des maximes qui dirigeaient les deux administrations.

Audacieux et inflexible, Rufin avait montré plus de disposition à la vengeance et à la cruauté ; mais l'avarice de l'eunuque n'était pas moins insatiable que celle du préfet [3734]. Tant qu'il se contenta d'arracher les dépouilles du peuple à ses oppresseurs, il satisfit son avidité sans qu'on eût beaucoup à se plaindre de son injustice ; mais ses rapines s'étendirent bientôt sur les fortunes acquises par le plus légitime droit de succession ou l'industrie la plus louable. Il employa et perfectionna tous les moyens de concussion déjà connus avant lui ; et Claudien nous a laissé un tableau original et frappant de la vente publique de l'État mis à l'enchère. *L'impuissance de l'eunuque*, dit cet agréable poète satirique, *ne sert qu'à enflammer son avarice. La main qui*

s'est essayé par de petits vols dans le coffre de son maître, se saisit aujourd'hui des richesses de l'univers, et cet infâme brocanteur de l'empire met à prix, morcelle et vend toutes les provinces romaines depuis le Tigre jusqu'au mont Hémus. L'un obtient le proconsulat de l'Asie en échange de sa maison de campagne ; l'autre achète la Syrie avec les diamants de sa femme ; un troisième se plaint d'avoir échangé son patrimoine contre le gouvernement de la Bithynie. On trouve sur une grande liste, publiquement exposée dans l'antichambre d'Eutrope, le prix fixé pour toutes les provinces ; les différentes valeurs du Pont, de la Galatie et de la Lydie, y sont soigneusement énoncées. Le prix de la Lycie n'est que de quelques milliers de pièces d'or ; mais l'opulente Phrygie exige une somme beaucoup plus considérable. L'eunuque cherche à cacher sa propre turpitude dans l'ignominie générale ; et comme il a été vendu lui-même, il voudrait vendre à son tour, tout le genre humain. La concurrence des acheteurs tient quelquefois longtemps suspendues les balances qui contiennent le sort d'une province et la fortune de ses habitants, et le juge impartial attend, dans une inquiète incertitude, qu'on ajoute, d'un côté ou de l'autre assez d'or pour les faire pencher [3735]. Tels sont, ajoute le poète avec indignation ; tels sont les fruits de la valeur des Romains, de la défaite d'Antiochus et des triomphes de Pompée. Cette prostitution vénale des honneurs publics assurait seulement l'impunité des crimes futurs ; mais les richesses qu'Eutrope tirait des confiscations étaient déjà souillées par l'injustice. On accusait sans honte et l'on condamnait sans remords tous les riches propriétaires dont il était impatient de saisir les dépouilles. Le sang de quelques nobles citoyens coula sous la main des bourreaux ; et les contrées les plus sauvages des extrémités de l'empire se peuplèrent d'illustres exilés. Parmi les consuls et les généraux de l'Orient, Abundantius [3736] devait s'attendre à essuyer le premier les effets du ressentiment d'Eutrope : il avait à se reprocher le crime impardonnable d'avoir introduit ce vil esclave dans le palais de Constantinople ; et l'on peut louer en quelque sorte un favori ingrat et puissant, qui se contente de la disgrâce de son bienfaiteur. Abundantius fut dépouillé de sa fortune par un mandat de l'empereur, et banni à Pityus, dernière frontière des Romains sur la mer Noire, où il vécut abandonné à l'inconstante pitié des Barbares jusqu'à la chute de son persécuteur, après laquelle cet infortuné obtint un exil moins rigoureux à Sidon, en Phénicie. Il fallut pour se défaire de Timase procéder avec plus de circonspection et de régularité [3737]. Maître général des armées sous le règne de Théodose, il avait signalé sa valeur par la défaite des Goths de Thessalie ; mais, imitant l'insolence de son maître dans les loisirs de la paix, Timase abandonnait sa confiance des flatteurs scélérats et perfides ; méprisant les clameurs du public, il avait donné le commandement d'une cohorte à l'un de ses subordonnés, homme infâme, qui l'en punit bientôt par son

ingratitude. À l'instigation secrète de l'eunuque favori, Pargus, accusa son protecteur d'une conspiration contre le souverain. Le général fut cité devant le tribunal d'Arcadius lui-même, et le premier eunuque, placé à côté du trône, suggérait à l'empereur les demandes et les réponses ; mais comme cette manière de procéder aurait pu paraître partial et arbitraire, on remit la plus ample information des crimes de Timase à Saturnin, consulaire, et à Procope, beau-père de l'empereur Valens qui jouissait encore des respects dus à cette illustration. La probité de Procope maintint, dans l'instruction du procès, l'apparence de l'impartialité ; et il ne céda qu'avec répugnance à la basse dextérité de son collègue, qui prononça la condamnation du malheureux Timase. On confisqua son immense fortune au nom de l'empereur et au profit du favori, et le maître général fut condamné à un exil perpétuel à Oasis, au milieu des sables déserts de la Libye[3738]. Séquestré de toute société, ce brave général, disparut pour toujours. Les circonstances du reste de sa vie ont été racontées de différentes manières. Les uns prétendent qu'Eutrope envoya secrètement des assassins pour lui ôter la vie[3739] ; d'autres disent que Timase périt de faim et de soif dans le désert ; en essayant de se sauver d'Oasis, et que l'on trouva son corps dans les sables de la Libye[3740] ; et d'autres assurent, d'une manière plus positive, que son fils Syagrius, après avoir rassemblé une bande de brigands de l'Afrique, avec lesquels il éluda la poursuite des agents et des émissaires de la cour, délivra Timase de son exil, et qu'on n'entendit plus, parler ni de l'un ni de l'autre[3741]. Mais le perfide Bargus, loin de jouir du fruit de son crime, périt bientôt lui-même enlacé dans les pièges que lui tendit la perfidie d'un ministre plus puissant que lui, et qui conservait du moins assez d'âme et de jugement pour détester l'instrument de son crime.

La haine publique et le désespoir des particuliers menaçaient ou semblaient menacer continuellement la sûreté personnelle d'Eutrope et des individus attachés à sa fortune ou élevés par sa faveur. Il inventa pour leur défense commune, une loi qui violait tous les principes de la justice et de l'humanité[3742]. 1° Il est ordonné, au nom et par l'autorité d'Arcadius, que tous ceux qui, soit sujets ou étrangers, conspireront contre la vie de l'une des personnels que l'empereur regarde comme ses propres membres, encourront la peine de mort et de confiscation ; et cette application métaphorique du crime de lèse-majesté comprenait non seulement les officiers de l'État et de l'armée de la classe des illustres et qui siégeaient dans le conseil impérial, mais aussi les domestiques du palais, les sénateurs de Constantinople ; les commandants militaires et les magistrats civils des provinces, dénomination vague, qui, sous les successeurs de Constantin, comprenait une multitude obscure d'agents subordonnés.

2° Cette extrême sévérité aurait pu paraître équitable, si elle n'avait tendu qu'à défendre les représentants du souverain contre les violences auxquelles ils pouvaient être exposés dans l'exercice de leurs fonctions ; mais la totalité des employés du gouvernement s'était arrogé le droit de réclamer ce privilège ou plutôt cette impunité, qui des mettait à l'abri, jusque dans les moments les moins solennels de leur vie, des premiers mouvements de violence où pouvait se porter le ressentiment, souvent légitime, de leurs concitoyens ; et, par un étrange renversement de toutes les lois, une querelle particulière et une conspiration contre l'empereur ou contre l'État encouraient la même punition comme également criminelles. Le ridicule édit d'Arcadius déclaré positivement, qu'en matière de crime de trahison les *pensées* doivent être punies avec autant de sévérité que les *actions* ; que la connaissance d'une intention criminelle, lorsqu'elle n'est pas révélée, à l'instant, devient aussi punissable que l'intention même [3743] ; et que les imprudents qui oseront, solliciter le pardon des criminels de lèse-majesté, seront eux-mêmes flétris d'une infamie publique et indélébile. 3° *Quant aux fils des coupables*, ajoute l'empereur, *quoiqu'ils dussent être compris dans le châtimement de leurs pères, parce qu'il est très probable qu'ils en imitèrent le crime ; cependant, par un effet spécial de nôtre indulgence impériale, mais leur faisons grâce de la vie ; mais nous les déclarons inhabiles à hériter, soit du côté de leur père ou de leur mère, ou à recevoir par testament aucun don ou legs d'un parent ou d'un étranger. Couverts d'une infamie héréditaire, privés de tout espoir d'acquérir des honneurs ou de la fortune, qu'ils endurent toutes les horreurs du mépris et de la misère, au point de détester la vie, et de désirer la mort comme leur seule ressource.* C'est dans ces termes, qui outragent tous les sentiments de l'humanité, que l'empereur, ou plutôt son eunuque favori, applaudit à la modération d'une loi qui comprend dans ce châtimement injuste et inhumain les enfants de tous ceux qui ont favorisé ou qui n'ont pas découvert ces prétendues conspirations. Un grand nombre des plus sages règlements de la jurisprudence romaine sont ensevelis dans l'oubli ; mais on a soigneusement inséré dans les codes de Théodose et de Justinien cet odieux instrument de la tyrannie ministérielle, et les mêmes maximes ont été adoptées, dans des temps plus modernes, pour protéger les électeurs de l'Allemagne et les cardinaux de l'Église romaine [3744].

Cependant ces lois sanguinaires, qui répandaient la terreur parmi les peuples timides et désarmés, se trouvèrent un faible frein contre l'audace de Tribigild l'Ostrogoth [3745]. La colonie de cette nation guerrière, placée par Théodose dans un des plus fertiles cantons de la Phrygie [3746] ; comparait impatientement les bénéfices faibles et lents des travaux de l'agriculture aux résultats brillants des brigandages d'Alaric et aux récompenses libérales qu'il accordait à la valeur ; et

leur chef était offensé de la manière désobligeante dont il avait été reçu dans le palais de Constantinople. Une province pacifique et opulente, située au centre de l'empire, entendit avec étonnement le cliquetis des armes ; et un vassal, opprimé et méprisé tant qu'il avait été fidèle, reprit la considération en reprenant le caractère d'ennemi et de Barbare. Les vignes et les campagnes situées entre le cours rapide du Marsias et les sinuosités du Méandre [3747], furent consumées par la flamme. Les murs des villes, dès longtemps tombant en ruines, croulèrent aux premiers coups de l'ennemi. Les habitants effrayés échappèrent au carnage en se précipitant sur les rives de l'Hellespont : presque toute l'Asie-Mineure ressentit les fureurs de Tribigild et de ses Ostrogoths. Les paysans de la Pamphylie arrêtaient un moment les progrès de cette invasion. Les Ostrogoths, attaqués dans un passage étroit entre la ville de Selgæ [3748], un marais profond et les roches escarpées du mont Taurus, perdirent les plus braves de leurs soldats ; mais ce revers n'effraya point l'intrépide général. Son armée se recrutait sans cesse de Barbares et de malfaiteurs qui cherchaient à exercer leur brigandage sans le nom plus honorable de guerre et de conquête. La crainte et adulation déguisèrent dans les commencements les succès de Tribigild, mais l'alarme se répandit enfin à la cour et dans la capitale : tous les événements malheureux étaient grossis par des faits vagues et incertains ; les projets des rebelles devenaient le sujet des plus effrayantes conjectures. Lorsque Tribigild avançait dans l'intérieur du pays, les Romains lui supposaient l'intention de franchir le mont Taurus et d'envahir la Syrie ; s'il descendait du côté de la mer, ils lui attribuaient, et, par leurs craintes, lui suggéraient peut-être l'idée, d'armer une flotte dans les ports de l'Ionie, et de s'en servir pour étendre ses dévastations sur toute la côte maritime, depuis les bouches du Nil jusqu'au port de Constantinople. L'approche du danger et l'obstination de Tribigild qui se refusait à toutes les offres de conciliation, forcèrent Eutrope à assembler un conseil de guerre [3749]. Après avoir réclamé pour lui-même le privilège d'un vétéran, il confia la garde de la Thrace et de l'Hellespont à Gainas le Goth, et il donna à Leo, son favori, le commandement de l'armée d'Asie. Ces deux généraux favorisèrent l'un et l'autre les succès des rebelles ; mais d'une manière différente. Leo [3750], qu'à raison de sa taille massive et de son esprit lourd, on surnommait l'Ajex de l'Orient, avait quitté son premier métier de cardeur de laine pour exercer avec moins d'intelligence et de succès la profession militaire. Incertain dans ses opérations, il se décidait par caprice, entreprenait sans prévoir les difficultés réelles de l'exécution, et négligeait par crainte les occasions les plus favorables. Les Ostrogoths s'étaient imprudemment engagés dans une position désavantageuse entre le Mélas et l'Eurymédon, où ils étaient presque

assiégés par les paysans de la Pamphylie ; mais l'arrivée d'une armée impériale, loin d'achever de les détruire, servit à leur délivrance et à leur triomphe. Tribigild surprit le camp des Romains dans l'obscurité de la nuit séduisit la plus grande partie des auxiliaires barbares, en dissipa sans peine des troupes amollies dans la capitale par le luxe et par l'indiscipline. Gainas, qui avait si audacieusement concerté et exécuté le meurtre de Rufin, était irrité de la fortune de son indigne successeur. Il accusait de bassesse honteuse sa longue patience sous le règne d'un vil eunuque, et l'ambitieux Barbare fut convaincu, au moins dans l'opinion publique, d'avoir fomenté la révolte de Tribigild, son compatriote et allié de sa famille[3751]. Lorsque Gainas passa l'Hellespont pour réunir sous ses drapeaux les restes des troupes de l'Asie, il conforma avec habileté tous ses mouvements aux désirs des Ostrogoths : tantôt il se retirait du pays qu'ils voulaient envahir et tantôt il s'approchait des ennemis pour faciliter la désertion des auxiliaires barbares. Il exagérait dans ses lettres à la cour impériale la valeur, le génie et les ressources de Tribigild, et avouait qu'il manquait de moyens et de talents pour soutenir une guerre aussi difficile. Il arracha enfin une permission de négocier avec son invincible adversaire. Tribigild dicta impérieusement les conditions de la paix, et la tête d'Eutrope, exigée pour préliminaires, révéla l'auteur et le dessein de la conspiration.

L'écrivain qui, dans ses satires, a satisfait son ressentiment par la censure outrée des empereurs chrétiens, offense moins la vérité que la dignité de l'histoire lorsqu'il compare le fils de Théodose à un de ces animaux doux et timides qui sentent à peine qu'ils appartiennent au berger qui les conduit. Deux sentiments cependant, la crainte et l'amour conjugal, éveillèrent un moment l'âme indolente d'Arcadius. Les menaces du rebelle victorieux l'effrayèrent, et il se laissa toucher par les tendres discours de l'impératrice Eudoxie, qui, baignée de feintes larmes et portant son enfant dans ses bras, vint lui demander justice de je ne sais quelle insulte réelle ou imaginaire dont elle accusait l'audacieux eunuque[3752]. L'empereur laissa conduire sa main à signer l'arrêt d'Eutrope, et ainsi fut rompit le talisman qui régnait depuis quatre ans le prince et ses sujets sous la puissance d'un esclave. Les acclamations qui, si peu de temps auparavant, célébraient le mérite et le fortune du favori, firent place aux clameurs du peuple et des soldats, qui lui reprochaient ses crimes et pressaient son supplice. Dans ces instants de détresse et de désespoir, Eutrope ne put trouver d'autre asile que le sanctuaire de l'église, dont ses efforts, ou sages, ou sacrilèges, avaient limité les privilèges. Le plus éloquent de tous les saints, Jean Chrysostome, eut la gloire de protéger un ministre disgracié, dont le choix l'avait élevé sur le siège archiepiscopal de Constantinople. Le prélat, du haut de sa chaire, d'où il pouvait se faire

entendre distinctement de la foule immense, de tout âge et de tout sexe, qui remplissait la cathédrale, prononça un discours pathétique et conforme à la circonstance, sur le pardon des injures, et l'instabilité des grandeurs humaines ; et la vue du favori étendu, pâle et tremblant, sous la table de l'autel, présentait un spectacle frappant et instructif. L'orateur, qu'on accusa depuis d'avoir insulté au malheur d'Eutrope, chercha à exciter le mépris du peuple pour tempérer sa fureur [3753]. L'humanité, la superstition, et l'éloquence l'emportèrent : l'impératrice, retenue par ses propres préjugés ou par ceux de ses sujets, n'entreprit point de violer le sanctuaire de l'église, et Eutrope se laissa persuadée d'en sortir après qu'on lui eut promis par serment de lui laisser la vie [3754]. Sans égard pour la dignité de leur souverain les nouveaux ministres du palais déclarèrent, par un édit, que l'ancien favori avait déshonoré les noms de consul et de patrice ; ils abolirent ses statues, confisquèrent toutes ses richesses, et le condamnèrent à un exil perpétuel dans l'île de Chypre [3755]. Un eunuque méprisable et décrépît ne pouvait plus inspirer la crainte à ses ennemis ; et il n'était plus même susceptible de goûter les biens qui lui restaient encore, la tranquillité, la solitude et la beauté du climat. Leur haine implacable lui envia pourtant ces derniers restes de sa misérable vie : à peine Eutrope était-il arrivé dans l'île de Chypre, qu'ils le rappelèrent précipitamment. Dans la vaine idée d'éluder, par le changement de lieu, l'obligation du serment, l'impératrice fit transporter de Constantinople au faubourg adjacent de Chalcédoine le théâtre du jugement et de l'exécution. Le consul Aurélien prononça la sentence, et les griefs sur lesquels il la motiva font connaître la jurisprudence d'un gouvernement despotique. Les attentats d'Eutrope contre les citoyens suffisaient pour justifier sa mort ; mais on prouva de plus qu'il était coupable d'avoir attelé à son propre char les animaux sacrés dont la race et la couleur étaient exclusivement réservées au service du souverain [3756].

Tandis que cette révolution se consommait dans l'intérieur du palais, Gainas se révolta ouvertement, réunit ses forces avec celles de Tribigild à Thyatire en Lydie, et conserva toujours sur le chef rebelle des Ostrogoths l'ascendant de la supériorité [3757]. Les armées confédérées s'avancèrent sans obstacle jusqu'au détroit de l'Hellespont et du Bosphore ; et l'on fit consentir Arcadius, pour éviter la perte de ses provinces d'Asie, à remettre sa personne et son autorité entre les mains des Barbares. On choisit pour le lieu de l'entrevue l'église de Sainte Euphémie, située sur une haute éminence près de Chalcédoine [3758]. Gainas, respectueusement prosterné aux pieds de l'empereur, exigea le sacrifice d'Aurélien et de Saturnin, deux ministres consulaires, qui virent l'épée de cet orgueilleux Barbare suspendue sur leur tête et prête les frapper, jusqu'au moment où il

daigna leur accorder un sursis honteux et précaire. Conformément aux articles de la convention, les Goths passèrent sur-le-champ d'Asie en Europe ; leur chef victorieux, qui avait accepté le titre de maître général des armées romaines, remplit Constantinople de ses troupes et distribua parmi ses créatures les honneurs et les richesses de l'empire. Dans sa jeunesse, Gainas avait passé le Danube en fugitif et s'était présenté en suppliant. Il devait son élévation à sa valeur, secondée de la fortune ; l'imprudence ou la perfidie de sa conduite précipita rapidement sa destruction. Malgré la vigoureuse opposition de l'archevêque, il réclama obstinément la possession d'une église particulière pour ses Barbares ariens ; et l'orgueil des catholiques s'offensa de voir tolérer publiquement l'hérésie [3759]. Les murmures, le tumulte et le désordre, éclataient dans tous les quartiers de Constantinople ; les Barbares contemplaient avec des yeux avides les boutiques des joailliers et l'or qui couvrait les comptoirs des banquiers. On jugea qu'il était prudent de les éloigner de ces objets de tentation. Irrités de cette précaution injurieuse, les Goths essayèrent de mettre le feu au palais pendant la nuit [3760]. Dans ces dispositions mutuelles de soupçon et d'animosité, les gardes et le peuple de Constantinople fermèrent les portes et prirent les armes pour prévenir la conspiration des Goths oui pour s'en venger. Dans l'absence de Gainas, ses troupes furent surprises et vaincues, et sept mille Barbares perdirent la vie dans ce massacre. Dans la fureur de la poursuite, les catholiques découvrirent les toits de l'église arienne où s'étaient réfugiés leurs adversaires, et les écrasèrent en leur lançant des poutres enflammées. Gainas avait ignoré l'entreprise des Goths, ou s'en était promis trop légèrement le succès. Il apprit avec étonnement que la fleur de son armée avait péri sans gloire, qu'il était déclaré lui-même ennemi de l'empire, et que son compatriote Fravitta, brave général et affectionné à la cour impériale, commandait l'armée et les forces maritimes. Gainas attaqua plusieurs villes de la Thrace ; mais ses entreprises furent partout repoussées par une défense vigoureuse et bien conduite ; et ses soldats, manquant de subsistance, furent bientôt réduits à se nourrir de l'herbe qui croissait autour des remparts. Regrettant trop tard l'abondance des provinces de l'Asie, le chef des rebelles résolut, dans son désespoir, de forcer le passage de l'Hellespont. Il manquait de vaisseaux ; mais les forêts de la Chersonèse offraient abondamment de quoi construire des radeaux, et les intrépides Barbares ne craignaient pas de se confier aux vagues. Cependant Fravitta épiait attentivement l'instant de leur entreprise ; et, dès qu'il les vit au milieu du canal, les galères romaines [3761], serrées l'une contre l'autre, et pressées à la fois par les rames, le courant et un vent favorable, vinrent tomber sur la flotte avec un poids irrésistible. L'Hellespont fut couvert en un instant des débris des

radeaux et des cadavres flottants des Barbares. Après avoir vu périr ses plus braves soldats, Gainas, forcé de renoncer à ses espérances, et n'aspirant plus à gouverner ni à vaincre les Romains, fit le projet de reprendre la vie errante et sauvage. Un corps de cavalerie barbare, débarrassée de son infanterie et des gros bagages, pouvait aisément faire en huit ou dix jours le trajet de trois cents milles qui sépare l'Hellespont du Danube[3762]. Les garnisons de cette importante frontière avaient été peu à peu réduites à rien. Comme on était alors au mois de décembre, le fleuve devait être glacé profondément, et la Scythie offrait une vaste perspective à l'ambition de Gainas. Il communiqua secrètement son dessein aux troupes de sa nation, qui consentirent à suivre le sort de leur chef, et, avant de donner le signal du départ, ils massacrèrent en trahison un, grand nombre d'auxiliaires tirés des provinces romaines, et qu'ils soupçonnaient d'attachement pour leur pays natal. Les Goths s'avancèrent par des marches rapides à travers les plaines de la Thrace, et la vanité de Fravitta leur ôta bientôt toute crainte d'être poursuivis. Au lieu d'achever d'éteindre la révolte, il retourna précipitamment à Constantinople, pour jouir des applaudissements du peuple et des paisibles honneurs du consulat ; mais un allié formidable prit les armes pour soutenir l'honneur de l'empire et défendre la paix et la liberté de la Scythie [3763]. Les forces supérieures d'Uldin, roi des Huns, arrêtaient la marche de Gainas. Un pays ennemi et ruiné s'opposait à sa retraite ; le général des Goths dédaigna de capituler après avoir inutilement tenté plusieurs fois de s'ouvrir un chemin dans les rangs des ennemis, il périt sur le champ de bataille avec ses intrépides compagnons (3 janvier 401). Onze jours après la bataille navale sur l'Hellespont, l'empereur reçut à Constantinople la tête de Gainas, comme un présent inestimable, et avec la plus vive expression de reconnaissance. On célébra la mort du rebelle par des fêtes et des illuminations ; les victoires d'Arcadius devinrent le sujet de poèmes épiques [3764] ; et le monarque, délivré de ses terreurs, subit nonchalamment le joug paisible et absolu de la belle et artificieuse Eudoxie, qui ternit sa gloire par la persécution de Saint Jean Chrysostome.

Après la mort de l'indolent Nectarius, successeur de saint Grégoire de Nazianze, l'Église de Constantinople avait été déchirée par la rivalité de deux candidats qui ne rougirent point d'employer l'or et la séduction pour obtenir les suffrages du peuple et du favori. Eutrope semble avoir dérogé, dans cette occasion, à ses maximes ordinaires ; le mérite supérieur d'un étranger fixa son choix. Il avait eu récemment l'occasion, en voyageant dans l'Orient, d'entendre les sermons éloquentes de Jean, prêtre et natif d'Antioche, dont le nom a été distingué par l'épithète de Chrysostome, ou bouche d'or [3765]. On expédia un ordre particulier au gouverneur de Syrie ; et comme le

peuple aurait pu s'opposer au départ de son prédicateur favori, on le transporta secrètement, dans un chariot de poste, d'Antioche à Constantinople. Le consentement unanime et spontané de la cour, du clergé et du peuple, ratifia le choix du ministre, et les vertus et l'éloquence de l'archevêque surpassèrent tout ce qu'en attendait le public. Né dans la capitale de la Syrie, d'une famille noble et opulente, saint Chrysostome avant été élevé par une mère tendre, sous la conduite des maîtres les plus habiles. Il fit son cours de rhétorique à l'école de Libanius ; et ce philosophe célèbre, qui découvrit bientôt les talents de son disciple, déclara que Jean aurait été digne de lui succéder, s'il ne se fût pas laissé séduire par les chrétiens. Sa piété le disposa de bonne heure à recevoir le sacrement de baptême, à renoncer à la profession honorable et lucrative de la jurisprudence, et à s'enfoncer dans le désert voisin, où il dompta la fougue de ses sens par une pénitence austère de six années. Ses infirmités le ramenèrent malgré lui dans le monde, et l'autorité de Méléce dévoua ses talents au service de l'Église ; mais au milieu de sa famille, et ensuite sur le siège archiépiscopal, saint Chrysostome pratiqua toujours les vertus monastiques. Il employa à fonder des hôpitaux les revenus que ses prédécesseurs dissipaient dans un luxe inutile ; et la multitude qui subsistait de ses charités préférait les discours édifiants de l'éloquent archevêque aux jeux du cirque et aux amusements du théâtre. Les monuments de cette éloquence, qu'on admira durant près de vingt ans à Antioche et à Constantinople, ont été soigneusement conservés ; et la possession de plus de mille sermons ou homélies a mis les critiques des siècles suivants[3766] en état d'apprécier le mérite de saint Chrysostome. Ils reconnaissent unanimement dans l'orateur chrétien une abondante et élégante facilité, le talent de déguiser les avantages qu'il tirait de la rhétorique et de la philosophie, un fonds inépuisable de métaphores, d'idées et d'images qui varient et embellissent les sujets les plus simples et les plus communs ; enfin l'art heureux de faire servir les passions à l'avantage de la vertu, et de démontrer la honte et l'extravagance du vice avec l'énergie et la vérité, pour ainsi dire, d'une représentation dramatique.

Le zèle de l'archevêque, dans ses fonctions pastorales, irrita et réunit peu à peu contre lui des ennemis de deux espèces différentes : le clergé, qui enviait ses succès ; et les pécheurs endurcis qu'offensaient ses reproches. Lorsque saint Chrysostome tonnait dans la chaire de Sainte Sophie contre la corruption des chrétiens, ses traits se perdaient dans la fouie sans blesser, sans désigner même aucun individu ; lorsqu'il déclamait contre les vices de l'opulence, la pauvreté éprouvait peut-être une consolation passagère ; mais le grand nombre des coupables servait à les déguiser ; et le reproche était même adouci par quelques idées de grandeur et de supériorité : mais

plus ses regards s'élevaient vers le faîte, et moins ils embrassaient d'objets. Les magistrats, les ministres, les eunuques favoris, les dames de la cour[3767], et l'impératrice Eudoxie elle-même, sentaient très bien des reproches d'autant plus graves qu'ils ne pouvaient plus se partager qu'entre un petit nombre de coupables. Le témoignage de leur conscience prévenait ou confirmait l'application que leur en faisait l'auditoire ; et d'intrépide prédicateur usait du dangereux privilège de dévouer l'offense et le coupable à l'exécration publique. Le ressentiment secret de la cour encouragea celui du clergé et des moines de Constantinople, que le zèle de leur archevêque avait entrepris de réformer trop précipitamment. Il s'était élevé en chaire contre l'usage des femmes qui servaient le clergé de la capitale sous le nom de domestiques ou de sœurs, et qu'il regardait comme une occasion continuelle de péché ou de scandale. Saint Chrysostome accordait une protection particulière à ces pieux et silencieux solitaires qui se séquestraient du commerce du monde ; mais il censurait avec aigreur et méprisait, comme la honte de leur sainte profession, cette foule de moines dégénérés qui, attirés par d'indignes motifs de plaisir ou de profit, remplissaient sans cesse les rites de Constantinople. A la voix de la persuasion le prélat fut obligé de joindre telle de son autorité ; et son ardeur dans l'exercice de la juridiction ecclésiastique n'était pas toujours exempte de passion, ou guidée par la prudence. Saint Chrysostome naturellement d'un caractère emporté[3768], tâchait de se soumettre aux préceptes de l'Évangile, en aimant ses ennemis personnels ; mais il se livrait sans résistance à la haine des ennemis de Dieu et de l'Église, et s'exprimait quelquefois avec trop de violence dans la parole et dans le maintien. Par des motifs de santé ou peut-être d'abstinence, l'archevêque conservait son ancienne coutume de prendre son repas en particulier, et cette habitude[3769], que ses ennemis attribuaient à l'orgueil, contribuait au moins à nourrir son humeur morose et insociable. Renonçant en quelque façon à ces communications qui éclaircissent et facilitent les affaires, il mettait toute sa confiance dans le diacre Sérapion, et se servait rarement de ses connaissances spéculatives de la nature humaine pour approfondir le caractère de ses égaux ou de ses subordonnés. Se fiant à la pureté de ses intentions ou, peut-être à la supériorité de son génie, l'archevêque de Constantinople étendit la juridiction de la ville impériale pour étendre celle de ses soins épiscopaux. Cette conduite, que les profanes imputaient à l'ambition, paraissait à saint Chrysostome un devoir sacré et indispensable. En visitant les provinces d'Asie, il déposa treize évêques de Lydie et de Phrygie, et déclara indiscrètement que l'esprit de débauche et de simonie infectait tout l'ordre épiscopal[3770]. La condamnation rigoureuse de ces évêques, en cas qu'ils fussent innocents, dut exciter

leur juste indignation ; et en supposant au contraire qu'ils fussent coupables, la plupart de leurs confrères, qui craignaient d'éprouver le même sort, sentirent bientôt que leur sûreté ne pouvait s'établir que sur la ruine de l'archevêque, qu'ils tâchaient de représenter comme le tyran de l'Église orientale.

Théophile[3771], archevêque d'Alexandrie, prélat actif et ambitieux qui dissipait en monuments fastueux des biens acquis par la rapine, conduisit la conspiration ecclésiastique. Sa vanité nationale lui inspirait de l'aversion pour une ville dont la grandeur naissante le faisait descendre du second ou troisième rang dans le monde chrétien ; et quelques querelles personnelles avaient achevé de l'irriter contre saint Chrysostome[3772]. D'après l'invitation secrète de l'impératrice, Théophile débarqua dans le port de Constantinople, accompagné d'une nombreuse troupe de mariniers pour dissiper la populace, et d'une longue suite d'évêques, ses suffragants, pour s'assurer la majorité des voix dans le synode[3773]. On assembla ce synode dans le faubourg de Chalcédoine, surnommé *le Chêne* ; où Rufin avait construit une vaste église et un monastère. Les séances continuèrent durant quatorze jours. Un évêque et un diacre se portèrent pour accusateurs de l'archevêque de Constantinople mais les quarante-sept articles des griefs frivoles ou improbables qu'ils présentèrent contre ce prélat, peuvent être considérés comme un panégyrique de l'espèce la plus irrécusable. Saint Chrysostome fût cité quatre fois à comparaître ; mais il refusa toujours de confier sa personne et sa réputation à la haine implacable de ses ennemis qui abandonnèrent prudemment l'examen des accusations, le condamnèrent comme rebelle et contumace ; et prononcèrent précipitamment contre lui une sentence de déposition. Le synode du *Chêne* fit demander immédiatement à l'empereur la ratification et l'exécution de la sentence, et insinua charitablement qu'on pouvait punir comme coupable de lèse-majesté l'audacieux prédicateur qui avait insulté l'impératrice Eudoxie sous le nom odieux de Jézabel. Un officier du palais s'empara de saint Chrysostome, le traîna ignominieusement dans les rues de la capitale, et le descendit, après une courte navigation, à l'entrée de l'Euxin, d'où, en moins de deux jours, on le rappela glorieusement.

Dans le premier instant de sa surprise, son fidèle troupeau était demeuré muet et immobile ; mais tout à coup sa fureur éclata dans toutes les parties de la ville avec une violence irrésistible. Théophile trouva moyen de s'échapper ; mais les moines et les mariniers furent impitoyablement massacrés dans les rues de Constantinople[3774]. Un tremblement de terre, qui vint à propos augmenter la terreur et la confusion, semblait annoncer l'intervention du ciel en faveur de l'archevêque. Le torrent de la sédition s'approchait des portes du

palais : l'impératrice agitée par la crainte et peut-être par le remords, se jeta aux pieds de l'empereur, et avoua que le rappel de saint Chrysostome pouvait seul ramener la tranquillité publique. Un nombre infini de vaisseaux couvrirent le Bosphore ; de brillantes illuminations éclairèrent les côtes de l'Europe et de l'Asie, et les acclamations d'un peuple victorieux accompagnèrent depuis le port jusqu'à la cathédrale la rentrée triomphante de l'archevêque. Le prélat consentit trop légèrement à reprendre l'exercice de ses fonctions avant que sa sentence eut été révoquée par un synode ecclésiastique. Ignorant ou méprisant le clergé, saint Chrysostome suivit l'ardeur de son zèle ou peut-être de son ressentiment, déclama avec violence contre les vices des *femmes*, et condamna les honneurs profanes qu'on accordait à la statue de l'impératrice presque dans l'enceinte de Sainte Sophie. Ses ennemis profitèrent de cette imprudence pour irriter l'orgueilleuse Eudoxie, en lui rapportant ou en inventant ce fameux exorde attribué à l'un des sermons de saint Chrysostome : *Hérodiad reprend sa fureur, Hérodiad recommence à danser ; elle demande une seconde fois la tête de Jean*. Comme femme et comme souveraine, elle ne pouvait pardonner cette insolente allusion[3775]. Durant le court intervalle d'une trêve perfide, on concerta des moyens plus sûrs pour consommer sans retour la ruine de l'archevêque. Un concile nombreux d'évêques de l'Orient, dirigé de loin par les instructions de Théophile, confirma la validité de la première sentence sans en examiner la justice ; et un détachement de soldats barbares entra dans la ville pour arrêter les mouvements du peuple. La veille de Pâques, l'arrivée des soldats interrompit indécemment les cérémonies solennelles du baptême, alarma la pudeur des catéchumènes nus dans les fonts baptismaux, et viola les mystères du christianisme. Arsace occupa l'église de Sainte-Sophie et le siège archiépiscopal. Les catholiques se réfugièrent dans les bains de Constantin et ensuite dans la campagne, où les gardes, les évêques et les magistrats, continuèrent à les poursuivre et à les insulter. Le jour funeste où saint Chrysostome se vit exilé pour la secondé fois et sans retour, fut marqué par l'incendie de la cathédrale, du palais où s'assemblait le sénat, et des bâtiments voisins. On imputa cette calamité, sans preuve, mais non pas sans vraisemblance, au désespoir de la faction persécutée[3776].

Cicéron se glorifiait de ce que son exil volontaire avait conservé la paix à sa patrie[3777] ; mais la soumission de saint Chrysostome était le devoir indispensable d'un sujet et d'un chrétien. Il demanda humblement et en vain la permission d'habiter Cizique ou Nicomédie ; l'inflexible impératrice le fit transporter à Cucuse, dans la Petite-Arménie au milieu des rochers du mont Taurus. On espérait que l'archevêque ne résisterait point à une marche pénible de soixante-dix jours, dans les plus grandes chaleurs de l'été, à travers l'Asie-Mineure,

et continuellement exposé aux attaques des Isauriens et à la fureur bien plus implacable des moines. Cependant saint Chrysostome arriva sans accident au lieu de son exil ; et les trois années qu'il passa à Cucuse et dans la ville voisine d'Arabisse, furent les dernières et les plus glorieuses de sa vie. La persécution et l'absence augmentèrent la vénération publique les fautes de son administration furent oubliées ; on ne se souvint que du mérite et des vertus de saint Chrysostome ; et l'attention du monde chrétien se fixa sur un coin désert du mont Taurus. Du fond de sa solitude, l'archevêque, dont l'âme s'était fortifiée dans l'infortune, entretenait une correspondance régulière avec les provinces les plus éloignées[3778], exhorta les membres de sa congrégation à persévérer dans leur fidélité, pressa la destruction des temples de Phénicie et l'extinction de l'hérésie dans l'île de Chypre, étendit son attention pastorale aux missions de Perse et de Scythie ; négocia, par des ambassadeurs, avec le pontife romain et avec l'empereur Honorius, et appela d'un synode partial au tribunal suprême d'un concile libre et général. Le génie de cet illustre exilé conservait son indépendance ; mais son corps était à la merci de ses persécuteurs, qui ne cessaient point d'exercer leur vengeance en abusant du nom et de l'autorité d'Arcadius[3779]. On expédia un nouvel ordre de transférer sans délai saint Chrysostome au fond du désert de Pityus ; et ses gardes obéirent si fidèlement à leurs cruelles instructions, qu'avant, d'atteindre la côte de l'Euxin, il mourut à Comana, ville du Pont, dans la soixantième année de son âge (24 septembre 407). La génération suivante reconnut son mérite et son innocence. La fermeté du pontife romain disposa les archevêques de l'Orient, honteux sans doute d'avoir succédé aux ennemis de saint Chrysostome, à réhabiliter la mémoire de ce nom vénérable[3780]. Trente ans après la mort de saint Chrysostome, à la réquisition du peuple et du clergé de Constantinople, ses reliques furent transportées de leur obscur sépulcre dans la ville impériale[3781]. L'empereur Théodose alla les recevoir, jusqu'à Chalcédoine, et, se prosternant sur le cercueil, il implora, au nom de ses coupables parents Arcadius et Eudoxie, le pardon du saint qu'ils avaient persécuté[3782].

On peut cependant douter qu'Arcadius eût transmis à son successeur la tache d'un crime héréditaire. Eudoxie, jeune et belle, méprisait son mari, et se livrait sans contrainte à ses passions. Le comte Jean jouissait au moins de la confiance intime de l'impératrice, et le public le nommait le père du jeune Théodose[3783]. Le pieux empereur n'en accepta pas moins la naissance d'un fils comme l'événement le plus heureux et le plus honorable pour lui, pour sa famille et pour l'empire ; et l'auguste enfant, par une faveur sans exemple, fût revêtu, dès sa naissance, des titres de César et d'Auguste. Environ quatre ans après les suites d'une fausse couche enlevèrent

Eudoxie dans son printemps, et sa mort déconcerta la prophétie d'un saint évêque[3784], qui, au milieu de la joie et des fêtes publiques, avait hasardé de prédire que l'impératrice serait témoin du règne long et glorieux de son fils Théodose. Les catholiques applaudirent à la justice du ciel qui vengeait la persécution de saint Chrysostome ; et l'empereur fût peut-être le seul qui regretta sincèrement l'avidité et impérieuse Eudoxie. Cette perte particulière l'affecta. Plus que toutes les calamités publiques[3785] : les insolentes excursions des brigands isauriens qui ravageaient depuis le Pont jusqu'à la Palestine, et dont l'impunité accusait la faiblesse du gouvernement ; les incendies, les tremblements de terre, les sauterelles[3786] et la famine, fléaux que le mécontentement général était presque tenté d'imputer à l'incapacité du monarque. Enfin ; dans la trente et unième année de son âge, et après avoir régné, si l'on peut abuser ainsi de cette expression, l'espace de treize ans trois mois et quinze jours. Arcadius mourut à Constantinople. Il est impossible de tracer son caractère, puisque, dans un temps abondant en matériaux historiques, on ne découvre pas une seule action qui appartienne personnellement au fils du grand Théodose.

L'historien Procope[3787] fait briller, à la vérité, dans l'esprit du monarque expirant, un rayon de prudence humaine ou de prévoyance céleste. Arcadius considérait avec inquiétude la situation dangereuse dans laquelle il laissait son fils Théodose, âgé de sept ans, les factions d'une minorité et le caractère ambitieux de Jezdegerd, roi de Perse. Au lieu de s'exposer à tenter la fidélité de quelque sujet ambitieux en lui confiant le pouvoir suprême, il osa réclamer la générosité d'un roi, et mit, par un testament solennel, le sceptre de l'Orient entre les mains de Jezdegerd lui-même. Jezdegerd accepta, et remplît avec une fidélité sans exemple, les devoirs de tuteur de Théodose. La sagesse et les armes du roi de Perse protégèrent l'enfance de l'empereur romain. Tel est l'étrange récit de Procope ; et Agathias[3788] n'en conteste point la vérité, quoiqu'il ne soit pas de l'avis de Zozime, et qu'il blâme l'empereur romain d'avoir confié si imprudemment, quoique avec succès, son fils et son empire à la foi inconnue d'un étranger, d'un rival et d'un païen. A cent cinquante ans de distance, on pouvait débattre cette question politique à la cour de Justinien ; mais un historien sage ne s'arrêtera point à discuter le plus ou le moins de prudence du testament d'Arcadius avant de s'être convaincu de son authenticité. Comme l'histoire du monde entier n'offre rien de semblable ; on peut raisonnablement exiger qu'un fait si extraordinaire soit attesté par les contemporains. L'événement qui excite nos doutes aurait dû, par sa nouveauté, attirer leur attention ; et leur silence universel anéantit cette vaine tradition, recueillie dans l'âge suivant.

Si l'on eût pu appliquer au gouvernement les maximes que professait la jurisprudence romaine à l'égard des affaires particulières, elles auraient donné à Honorius la régence et la tutelle de son neveu, au moins jusqu'à ce qu'il eût atteint sa quatorzième année. Mais la faiblesse d'Honorius, et les calamités de son règne l'empêchèrent de réclamer ses droits ; et les deux empires étaient si divisés d'intérêt et d'affection, que les habitants de Constantinople auraient obéi avec moins de répugnance aux ordres du monarque persan qu'au gouvernement de la cour de Ravenne. Sous un prince qui, parvenu à l'âge de raison, couvre sa faiblesse de l'extérieur d'un homme ; les plus méprisables favoris peuvent disputer secrètement l'empire du palais, et dicter aux provinces obéissantes, les ordres d'un maître qu'ils dirigent et qu'ils méprisent ; mais les ministres d'un enfant incapable de les autoriser par sa sanction, acquièrent et exercent nécessairement une autorité indépendante. Les grands officiers de l'état et de l'armée qui avaient été mis en place avant la mort d'Arcadius, formaient une aristocratie qui aurait pu leur donner l'idée d'un gouvernement républicain : heureusement le préfet Anthemius s'empara de l'autorité, et conserva un ascendant durable sur ses égaux par la supériorité de son mérite[3789]. Il prouva sa fidélité par le soin qu'il prit du jeune Théodose, et l'étendue de ses talents par la fermeté avec laquelle il conduisit l'administration difficile d'une minorité. Uldin campait au milieu de la Thrace avec une nombreuse armée de Barbares, rejetait insolemment toutes les propositions de paix, et disait aux ambassadeurs romains, en leur montrant le soleil levant, que les conquêtes des Huns ne se termineraient qu'avec le cours de cet astre. Mais, abandonné de ses alliés, que l'on eut soin de convaincre chacun en particulier de la justice et de la libéralité des ministres impériaux, il fut obligé de repasser le Danube. La tribu des Scyrrs, qui formait son arrière-garde, fut presque entièrement détruite ; et l'on dispersa plusieurs milliers de captifs dans les plaines de l'Asie[3790], où ils servirent utilement aux travaux de l'agriculture. Au milieu de la victoire, Anthemius ne négligea point les précautions ; il fit environner Constantinople d'un nouveau mur plus épais et plus élevé. Ses soins vigilants s'étendirent aux fortifications des villes d'Illyrie, et il conçut un plan sagement combiné, qui, établissant sur le Danube, en l'espace de sept années, une flotte de deux cent cinquante vaisseaux[3791] toujours armés, aurait défendu invinciblement le passage de ce fleuve.

Mais les Romains étaient accoutumés depuis si longtemps à l'autorité d'un monarque, que la première personne, même dans le nombre des femmes de la famille impériale, qui montra du courage et de la capacité, s'empara facilement du trône de Théodose ; et cette personne fut Pulchérie[3792], sœur du jeune souverain, son aînée seulement de deux ans, qui obtint, dans sa seizième année le titre

d'Augusta. Quoique le caprice ou l'intrigue ait quelquefois diminué passagèrement sa faveur, elle gouverna l'empire durant près de quarante années, soit pendant la longue minorité de Théodose, soit après la mort de ce prince, d'abord en son propre nom et ensuite sous celui de Marcien, qu'elle épousa sous la clause, qu'il n'userait point des droits de mari. Par des motifs de prudence ou de dévotion, Pulchérie fit vœu de virginité ; et, malgré quelques soupçons vagues sur la chasteté de cette princesse [3793], sa résolution, adoptée par ses deux sœurs, Arcadie et Marine, fut célébrée par les chrétiens comme le plus sublime effort de la piété. En présence du peuple et du clergé, les trois sœurs d'Arcadius [3794] dédièrent à Dieu leur virginité ; et ce vœu solennel fut inscrit sur des tablettes d'or enrichies de pierres précieuses, dont les princesses firent publiquement l'offrande dans la cathédrale de Constantinople. Le palais devint un monastère ; et tous les hommes, excepté ceux qui dirigeaient la conscience des princesses, et les saints qui avaient parfaitement oublié la différence des sexes, en furent scrupuleusement exclus. Pulchérie, ses deux sœurs et une suite choisie de filles d'une naissance distinguée, formèrent une communauté religieuse, et renoncèrent aux plaisirs mondains de la parure. Malgré la frugalité de leur nourriture ordinaire, elles jeûnaient souvent, employaient une partie de leur temps à des ouvrages de broderie, et consacraient plusieurs heures du jour et de la nuit à prier et à réciter des Psaumes. Aux vertus d'une vierge chrétienne, Pulchérie joignait le zèle et la libéralité d'une souveraine. L'histoire ecclésiastique donne le détail des églises magnifiques que l'impératrice fit construire dans toutes les provinces de l'Orient, de ses charitables fondations en faveur des pauvres et des étrangers, des donations considérables qu'elle fit aux monastères, et de ses pieux efforts pour détruire les hérésies opposées d'Eutychès et de Nestorius. Tant de vertus semblaient mériter la faveur particulière de la Divinité [3795] ; et la pieuse impératrice en obtint en songe, ou dans des visions, la découverte des saintes reliques des martyrs et la connaissance d'une partie des événements futurs. Cependant la dévotion n'empêchait point Pulchérie de veiller, avec une attention infatigable, aux affaires du gouvernement ; et cette princesse est la seule des descendants du grand Théodose qui semble avoir hérité d'une partie de son courage et de ses talents. Elle avait acquis l'usage familier des langues grecque et latine, dont elle se servait avec grâce dans ses discours et dans ses écrits relatifs aux affaires publiques. La prudence présidait toujours à ses délibérations ; son exécution était prompte et décisive. Faisant mouvoir sans bruit et sans ostentation les rouages du gouvernement, elle attribuait discrètement au génie de l'empereur la longue tranquillité de son règne. Dans les dernières années de sa paisible vie, l'Europe souffrit beaucoup de l'invasion d'Attila ; mais la paix

continua toujours de régner dans les vastes provinces de l'Asie : Théodose le jeûne ne fut jamais réduit à la cruelle nécessité de combattre ou de punir un sujet rebelle ; et si nous ne pouvons louer Pulchérie d'une grande vigueur dans son administration, la douceur de cette administration prospère mérite du moins quelques éloges.

L'éducation du jeune Théodose intéressait tout l'empire. Un plan d'études et d'exercices judicieusement disposé, partagea son temps entre l'équitation, l'art de tirer de l'arc, et l'étude de la grammaire, de la rhétorique et de la philosophie ; les plus habiles maîtres de l'Orient s'empressèrent d'instruire leur auguste élève, qui reçut leurs leçons en commun avec plusieurs jeunes gens de la plus haute distinction, introduits dans le palais pour animer l'empereur par l'émulation de l'amitié. Pulchérie se réserva soin d'instruire son frère dans l'art de gouverner ; mais ses préceptes autorisent à révoquer en doute l'étendue de sa capacité ou la pureté de ses intentions. Elle lui apprit à conserver un maintien grave et imposant, à marcher, à porter sa robe et à s'asseoir sur son trône d'une manière convenable à un grand prince, à s'abstenir de rire, à écouter avec complaisance, à faire des réponses convenables à prendre tour à tour l'air affable ou sérieux ; en un mot, à représenter dans toutes les circonstances, avec grâce et avec dignité, l'extérieur d'un empereur romain : mais on n'inspira point à Théodose [3796] le désir d'en mériter le nom et d'en soutenir la gloire. Au lieu d'aspirer à égaler ses ancêtres, on peut dire, s'il est permis dans un tel degré d'incapacité d'apercevoir encore quelque diffracter, qu'il dégénéra de la faiblesse de son père et de son oncle. Arcadius et Honorius avaient eu l'exemple et reçu les leçons du grand Théodose, soutenues de l'autorité d'un père ; mais le prince malheureux, né sur le trône, n'entend jamais la voix de la vérité. Le fils d'Arcadius fut condamné à passer sa vie dans une enfance perpétuelle environnée d'une troupe servile de femmes et d'eunuques. De futiles amusements et des études inutiles remplissaient les heures d'oisiveté que lui laissait son éloignement de tout ce qui avait rapport aux devoirs essentiels du souverain. Théodose ne sortait du palais que pour se livrer aux plaisirs de la chasse ; mais il passait souvent une partie de la nuit à peindre ou à gaver ; et l'élégance avec laquelle il transcrivait les livres de dévotion, mérita à l'empereur romain le surnom singulier de *Calligraphe*, ou excellent écrivain. Séparé du monde par un voile impénétrable le jeune monarque abandonnait sa confiance à ceux qu'il aimait, et il aimait ceux qui s'occupaient de flatter ses goûts et d'amuser son indolence. Comme il ne lisait jamais les papiers où il mettait sa signature, on exécutait en son nom les injustices les plus opposées à son caractère. Théodose était chaste, sobre, libéral et compatissant ; mais ces qualités, qui ne méritent le nom de vertus quand elles sont soutenues par le courage, et dirigées par la prudence,

devinrent en lui rarement utiles, et quelquefois, funestes au genre humain. Une éducation reçue sur le trône avait amolli son âme, et une honteuse superstition l'asservissait et la dégradait encore. Il jeûnait, chantait des psaumes, et croyait aveuglément aux miracles et aux préceptes qui nourrissaient sa crédulité. Dévotement attaché au culte des saints, soit morts, soit vivants, de l'Église catholique, l'empereur des Romains refusa une fois de manger, jusqu'à ce qu'un moine insolent, qui avait osé excommunier son souverain, eût daigné guérir cette blessure spirituelle [3797].

L'histoire d'une fille belle et vertueuse, élevée de l'obscurité d'une vie privée sur le trône impérial passerait peut-être pour un roman si elle n'était pas constatée par le mariage de Théodose. La célèbre Athénaïs [3798], fille de Leontius, philosophe athénien, avait été élevée par son père dans la religion des Grecs, et instruite dans les sciences qu'ils professaient. Plein d'estime pour ses contemporains, le philosophe athénien crut qu'avec son mérite et sa beauté, sa fille n'avait pas besoin de bien ; il la déshéritait, partagea sa fortune entre ses deux fils, et ne laissa qu'un legs de cent pièces d'or à Athénaïs. La jalousie et l'avarice de ses frères la força bientôt à chercher un asile à Constantinople, et à se jeter aux pieds de Pulchérie, dont elle espérait obtenir ou justice ou faveur. L'habile impératrice, en écoutant ses plaintes éloquentes, destina secrètement la fille du philosophe Leontius à devenir la femme de l'empereur d'Orient, qui atteignait alors sa vingtième année. Elle réussit facilement à exciter la curiosité de son frère par une peinture intéressante des charmes d'Athénaïs, dont elle vantait les grands yeux, les traits bien proportionnés, le teint éblouissant, la chevelure dorée, la taille élégante, le maintien plein de grâces, l'esprit perfectionné par l'étude, et la vertu éprouvée par le malheur. Théodose, caché derrière un rideau dans l'appartement de sa sœur, eut le plaisir de contempler la belle Athénienne ; le modeste jeune homme lui déclara bientôt sa pure et honorable flamme. Les noces furent célébrées au milieu des acclamations de la capitale et des provinces. Athénaïs renonça sans peine aux horreurs du paganisme, reçut le baptême et le nom d'Eudoxie ; mais la prudente Pulchérie ne lui accorda le titre d'*Augusta* qu'au moment où elle eût prouvé sa fécondité par la naissance d'une fille, qui épousa quinze ans après l'empereur d'Occident. Les frères d'Eudoxie n'obéirent qu'avec crainte aux ordres de la nouvelle impératrice qui les appelait près d'elle ; mais il ne lui était pas difficile de leur pardonner l'heureuse dureté qu'ils avaient exercée envers elle, et la tendresse, ou peut-être la vanité d'une sœur, se plut à les élever au rang de consuls et de préfets. Au milieu de la magnificence de leur nouvelle condition, elle cultiva toujours les talents qui avaient contribué à son élévation, et les dévoua sagement à sa religion et à son mari. Eudoxie composa une

paraphrase poétique des huit premiers livres et des prophéties de Daniel et de Zacharie ; un centon des vers d'Homère, appliqué à la vie et aux miracles de Jésus-Christ ; la Légende de saint Cyprien, et un panégyrique des victoires de Théodose sur les Perses. Ses écrits, admirés par un peuple d'esclaves superstitieux, n'ont point paru méprisables aux critiques exempts de partialité [3799]. Le temps et la possession n'affaiblirent point la tendresse de l'empereur ; et après le mariage de sa fille, Eudoxie obtint la permission de remplir le vœu de sa reconnaissance par un pèlerinage à Jérusalem. Le faste avec lequel cette princesse traversa l'Orient, s'éloigne un peu de l'humilité chrétienne. Elle prononça, sur un trône d'or enrichi de pierres précieuses, un discours éloquent dans le sénat d'Antioche, déclara l'intention d'élargir l'enceinte de la ville, fit un don de deux cents livres d'or pour rétablir les bains publics ; et accepta les statues que la reconnaissance des habitants offrit d'élever en son honneur. Dans la Terre-Sainte, ses aumônes et ses fondations pieuses surpassèrent la munificence d'Hélène la Grande et si le trésor public souffrit un peu de ses libéralités, elle jouit au moins de la satisfaction de rapporter à Constantinople les chaînes de saint Pierre, le bras droit de saint Étienne, et le véritable portrait de la Vierge, peint par saint Luc [3800]. Mais ce pèlerinage marqua le terme fatal de la gloire et de la prospérité d'Eudoxie. Rassasiée d'une vaine représentation, oubliant peut-être les obligations qu'elle avait à la sœur de Théodose, elle eut l'ambition de gouverner l'empire. Le palais fut troublé des différends de deux femmes ; mais l'ascendant de Pulchérie décida la victoire. L'exécution de Paulin, maître des offices, et la disgrâce de Cyrus, préfet du prétoire de l'Orient, apprirent au public que la faveur d'Eudoxie ne suffisait pas pour protéger ses plus fidèles amis et la rare beauté de Paulin fit soupçonner que son crime était celui d'un amant heureux [3801]. Dès que l'impératrice s'aperçut qu'elle avait perdu irrévocablement la tendresse et la confiance de Théodose, elle demanda la permission de se retirer à Jérusalem, l'empereur la lui accorda ; mais sa jalousie ou la vengeance de Pulchérie la poursuivirent dans sa retraite ; et Saturnin, comte des domestiques, eut ordre d'ôter la vie à deux ecclésiastiques très en faveur auprès d'Eudoxie. Elle les vengea par la mort du comte ; et l'excès de sa fureur, dans cette occasion suspecte, semble justifier la sévérité de Théodose. L'impératrice fut ignominieusement dépouillée des honneurs de son rang, et déshonorée peut-être injustement dans l'opinion publique. Eudoxie passa dans l'exil et dans la dévotion les seize années qu'elle survécut à sa disgrâce [3802]. L'approche de la vieillesse, la mort de Théodose, les infortunes de sa fille unique menée en captivité de Rome à Carthage, et la société des saints moines de la Palestine, confirmèrent son penchant à la dévotion. Après avoir

éprouvé les vicissitudes de la vie humaine, la fille du philosophe Leontius mourut à Jérusalem [3803], dans la soixante-septième année de son âge, et protestant jusqu'à son dernier soupir, qu'elle n'avait jamais passé les bornes de l'innocence et de l'amitié.

L'ambition des conquêtes ou de la gloire militaire n'avait jamais agité l'âme tranquille de Théodose, et la faible alarme de la guerre de Perse interrompit à peine le repos de l'Orient. Les motifs de cette guerre étaient aussi justes qu'honorables. Dans la dernière année du règne de Jezdegerd, le tuteur supposé de Théodose, un évêque qui aspirait à la couronne du martyr détruisit à Suze un des temples du Feu [3804]. Son zèle et son opiniâtreté attirèrent la vengeance sur ses frères ; les mages irrités excitèrent une persécution violente ; et Varanes ou Bahram, qui succéda au trône de Jezdegerd, hérita aussi de son ressentiment. Quelques chrétiens fugitifs s'étaient réfugiés sur les frontières des Romains ; ils furent redemandés avec hauteur et généreusement refusés. Ce refus, aggravé par quelques différends relatifs à des intérêts commerciaux, fit bientôt éclater la guerre entre les deux puissances rivales. Leurs armées couvrirent les montagnes de l'Arménie et les plaines de la Mésopotamie ; mais les opérations de deux campagnes consécutives ne produisirent aucun événement décisif ou mémorable : on livra quelques combats, on forma quelques sièges, mais avec des succès divers et douteux. Si les Romains essayèrent inutilement de reprendre Nisibis, qu'ils avaient perdue depuis longtemps, les Perses ne réussirent pas mieux devant une ville de Mésopotamie, défendue par son vaillant évêque, qui foudroyait les assiégeants au nom de l'apôtre saint Thomas. Cependant le messager Palladius apportait sans cesse à Constantinople, avec une incroyable rapidité, de brillantes nouvelles de victoires, toujours suivies de fêtes, et de panégyriques. Les historiens du siècle ont pu puiser dans ces panégyriques [3805] leurs récits extraordinaires et peut-être fabuleux, le défi d'un héros persan que le Gotht Areobinde tua après l'avoir pris dans son filet, le carnage des dix mille immortels tués et l'attaque du camp des Romains, et la fuite des cent mille Arabes ou Sarrasins qui, frappés de terreur, se précipitèrent dans l'Euphrate. On peut révoquer en doute ou négliger de tels événements ; mais on ne doit point passer sous silence la charité d'Acace, évêque d'Amida, dont le nom aurait dû honorer le calendrier. Ce digne prélat osa déclarer que des vases d'or et d'argent étaient inutiles à un Dieu, qui ne boit ni ne mange, vendit tous ceux de son église racheta du produit de cette vente sept mille Persans captifs, leur fournit avec une gendre libéralité tout ce dont ils avaient besoin, et les renvoya dans leur patrie apprendre au monarque persan quel était le véritable esprit de la religion qu'il persécutait. Des actes de bienfaisance exercés au milieu des fureurs de la guerre doivent toujours réussir à diminuer l'animosité des nations ennemies,

et je me plais à croire que la générosité d'Acace contribua au rétablissement de la paix. Dans la conférence tenue sur les confins des deux empires, les ambassadeurs romains donnèrent une idée bien méprisable du caractère de leur souverain en voulant exagérer l'étendue de sa puissance ; ils conseillèrent sérieusement aux Persans de prévenir par une prompte conciliation la colère de Théodose, qui n'était pas encore instruit de cette guerre éloignée. Une trêve de cent ans fut solennellement ratifiée ; et quoique la tranquillité publique ait été menacée par les révolutions de l'Arménie, cependant les successeurs d'Artaxerxés et de Constantin respectèrent, durant près de quatre-vingts années, les conditions principales de ce traité.

Depuis le premier combat entre les Parthes et les Romains, sur les bords de l'Euphrate, les puissants protecteurs de l'Arménie [3806] l'opprimèrent tour à tour. Nous avons déjà rapporté, dans le cours de cette Histoire, une partie des événements qui contribuèrent tantôt à la guerre, tantôt à la paix. Un train déshonorant avait cédé à l'ambitieux Sapor la possession de l'Arménie, et la puissance de la Perse eut un moment la prépondérance : mais les descendants d'Arsace obéissaient avec impatience à la postérité de Sassan ; les nobles, turbulents soutenaient et abandonnaient tour à tour leur indépendance héréditaire, et les peuples conservaient encore de l'attachement pour les princes chrétiens de Constantinople. Au commencement du cinquième siècle, la guerre et les factions déchirèrent l'Arménie [3807], et ces divisions intestines précipitèrent la chute de cette ancienne monarchie. Chosroës, vassal du monarque persan, régnait à l'orient sur la partie la plus considérable de ce royaume, et les provinces moins étendues de l'occident étaient soumises à l'autorité d'Arsace et à la suprématie de l'empereur Arcadius. Après la mort d'Arsace, les Romains supprimèrent la monarchie nationale, et les alliés de l'empire devinrent ses sujets. Le commandement militaire de cette province fut attribué au comte militaire de la frontière d'Arménie ; on bâtit dans une situation avantageuse, sur un terrain élevé et fertile, près des sources de l'Euphrate, la ville de Théodosiopolis [3808], que l'on eut soin de fortifier, et cinq satrapes gouvernèrent les provinces en obéissaient aux Romains ; leur dignité fut indiquée par un habillement particulier, brillant d'or et de pourpre. Le reste des nobles, moins bien traités, qui regrettaient la perte de leur monarque et enviaient la faveur de leurs égaux, négocièrent leur paix à la cour de Perse, obtinrent leur pardon, retournèrent, avec leur suite, au palais d'Artaxata ; et reconnurent Chosroës pour leur légitime souverain. Environ trente ans après, Artasire, neveu et successeur de Chosroës, perdit la confiance et l'affection de la noblesse, hautaine et capricieuse d'Arménie, et elle demanda unanimement qu'on donnât à la nation, au lieu d'un roi méprisé, un gouverneur persan. La réponse de

l'archevêque Isaac, dont les nobles sollicitaient avec ardeur le consentement, peint parfaitement le caractère d'un peuple superstitieux. Il déplore les vices évidents et inexcusables d'Artasire et n'hésiterait pas, disait-il, à l'accuser devant le tribunal d'un empereur chrétien, qui châtierait le pécheur sans le détruire. *Notre roi*, ajoutait Isaac, *se livre à des plaisirs licencieux ; mais il a été purifié par les saintes eaux du baptême. Il aime les femmes ; mais il n'adore ni le feu ni les éléments. On peut l'accuser de débauche ; mais il est évidemment catholique, et sa foi peut être sincère quoique ses mœurs soient corrompues. Je ne consentirai jamais à livrer mon troupeau à la rage des loups dévorants ; et vous auriez bientôt lieu de vous repentir d'avoir imprudemment échangé les faiblesses d'un fidèle contre les vertus apparentes d'un païen*[3809]. La fermeté d'Isaac enflamma le ressentiment des nobles ; ils dénoncèrent le roi et l'archevêque comme partisans secrets de l'empereur romain, et entendirent avec une satisfaction insensée Bahram, après un examen partial, prononcer lui-même la sentence de condamnation. Les descendants d'Arsace furent dégradés de la dignité royale [3810], qu'ils possédaient depuis plus de cinq cent soixante ans [3811] ; et les États du malheureux Artasire sous la dénomination nouvelle et expressive de Persarménie, devinrent une province de la Perse. Cette usurpation excita l'inquiétude du gouvernement romain ; mais le différend se termina bientôt au moyen d'un partage de l'ancien royaume d'Arménie, fait à l'amiable, quoique inégalement ; et l'acquisition d'un faible territoire, qu'Auguste aurait méprisé, jeta un peu de lustre sur l'empire expiant de Théodose le jeune.

CHAPITRE XXXIII

Mort d'Honorius. Valentinien II, empereur d'Occident. Administration de sa mère Placidie. Ætius et Boniface. Conquête de l'Afrique par les Vandales.

L'EMPEREUR Honorius, durant un règne honteux de vingt-huit ans, vécut toujours en inimitié avec son frère Arcadius et ensuite avec son neveu Théodose. Constantinople contemplant, les calamités de Rome avec une joie qu'elle déguisait sous l'extérieur, de l'indifférence. Les étranges aventures de Placidie[3812] renouvelèrent par degrés et cimentèrent enfin l'alliance des deux empires. La fille dut grand Théodose avait été alternativement captive et reine des Goths ; elle avait perdu un mari qui la chérissait, et s'était vu traîner en esclavage par l'assassin du brave, Adolphe. Elle goûta bientôt les douceurs de la vengeance, et-le traité de paix stipula six cent mille mesurés de froment pour sa rançon. Après son retour d'Espagne en Italie, Placidie éprouva une nouvelle persécution dans le sein de sa famille. Elle vit avec répugnance les nouveaux liens qu'on lui préparait sans la consulter. Le brave Constance, reçut pour prix de ses services, de la main même d'Honorius, une main que la veuve d'Adolphe s'efforçait en vain de lui refuser ; mais la résistance de la princesse finit avec la cérémonie. Placidie consentit à devenir, mère d'Honorius et de Valentinien, et ne dédaigna point de prendre sur son mari reconnaissant l'empire le plus absolu. Un soldat généreux, accoutumé jusqu'alors à partager sa vie entre le service militaire et les plaisirs de la société, dut prendre des leçons d'ambition et d'avidité ; il obtint le titre d'Auguste, et le serviteur d'Honorius fut associé à l'empire d'Occident. La mort de Constance, arrivée dans le septième mois de son règne, loin de diminuer la puissance de Placidie, sembla au contraire l'augmenter, et les familiarités indécentes que se permettait son frère avec elle, sans aucun autre sentiment peut-être qu'une affection enfantine[3813], passèrent dans l'opinion publique pour la preuve d'un commerce incestueux. Les intrigues obscures d'une nourrice et d'un intendant firent succéder tout à coup à cette tendresse excessive un ressentiment irréconciliable. Les querelles violentes d'Honorius et de Placidie ne furent pas renfermées longtemps dans le secret du palais ; et comme les soldats goths défendaient la cause de leur ancienne reine, chaque jour était marqué à Ravenne par des

tumultes et des meurtres, et le désordre ne put être apaisé qu'après le départ, forcé ou volontaire de Placidie et de ses enfants. Ces augustes exilés arrivèrent à Constantinople peu de temps après le mariage de Théodose, tandis qu'on célébrait les réjouissances des victoires remportées sur les Persans. On les reçut avec autant d'affabilité que de magnificence ; mais comme la cour de Constantinople avait rejeté les statues de l'empereur Constance, sa veuve ne pouvait pas décemment être reconnue pour Augusta. Peu de mois après l'arrivée de Placidie, un messenger rapide vint annoncer la mort d'Honorius, arrivée à la suite d'une hydropisie. On cacha cet important secret le temps nécessaire pour faire avancer un corps considérable de troupes sur la côte maritime de la Dalmatie. Les boutiques et les portes de Constantinople restèrent fermées durant sept jours ; et le mort d'un prince étranger, qu'on ne pouvait ni regretter ni estimer, fut honorée de toutes les apparentes démonstrations de la douleur publique.

Tandis que les ministres de Constantinople délibéraient, un étranger s'emparait du trône d'Honorius. Jean était le nom de l'ambitieux usurpateur. Il occupait le poste de confiance de *primicerius* ou premier secrétaire ; et l'histoire lui accorde, des vertus qui paraissent incompatibles avec la violation du plus sacré des devoirs. Enorgueilli par la soumission, de l'Italie et l'espoir d'une alliance avec les Huns, Jean eut la hardiesse d'insulter, par une ambassade, à la majesté du monarque de l'Orient ; mais lorsqu'il apprit que ses agents avaient été bannis, emprisonnés, et enfin chassés avec ignominie, Jean se prépara à soutenir par les armes l'injustice de ses prétentions. En pareille occasion, le petit-fils du grand Théodose aurait dû sans doute conduire lui-même son armée ; mais les médecins de l'empereur le détournèrent aisément d'une entreprise si imprudente et si dangereuse, et Théodose le jeune confia, prudemment cette expédition au brave Ardaburius et à son fils Arspar, qui avait déjà signalé sa valeur contre les Persans. On décida qu'Ardaburius s'embarquerait avec l'infanterie ; tandis qu'Aspar, à la tête de la cavalerie, conduirait Placidie et son fils Valentinien le long des côtes de la mer Adriatique. Les marches de la cavalerie furent si rapides, qu'elle surprit la ville d'Aquilée sans éprouver la moindre résistance mais les espérances d'Aspar s'anéantirent lorsqu'il apprit qu'une tempête avait dispersé la flotte impériale, et que son père, n'ayant plus avec lui que deux galères, avait été pris et conduit dans le palais de Ravenne. Cependant cet accident, très funeste en apparence, facilita la conquête de l'Italie. Ardaburius se servit ou abusa de la liberté qu'on lui laissait généreusement pour ranimer chez les troupes le sentiment de la reconnaissance et de la fidélité, et lorsqu'il jugea la conspiration en état de réussir, il invita son fils, par de secrets messages, à s'approcher promptement de Ravenne. Un berger, dont la crédulité populaire a fait

un ange, conduisit la cavalerie d'Orient par une route secrète, et qui passait pour impraticable, à travers les marais du Pô. Les portes de Ravenne s'ouvrirent après une courte résistance, et l'usurpateur abandonné fut livré à la merci ou plutôt à la cruauté des vainqueurs. On lui coupa d'abord la main droite ; et après avoir été exposé, monté sur un âne, à la dérision du peuple Jean eut la tête tranchée dans le cirque d'Aquilée. Lorsque l'empereur Théodose apprit la nouvelle de la victoire, il interrompit les courses, et conduisit le peuple en chantant des psaumes dans les rues, depuis l'Hippodrome jusqu'à la cathédrale, où il passa le reste de la journée en pieuses actions de grâces [3814].

Dans une monarchie qui, selon les différentes circonstances, avait été considérée tantôt comme élective et tantôt comme héréditaire, il n'était facile d'établir bien clairement [3815], les limites des droits que pouvaient avoir au trône les lignes féminines et collatérales ; et Théodose, par ceux de sa naissance ou par la force de ses armes, se serait fait aisément reconnaître pour souverain légitime du monde romain. Peut-être se laissa-t-il éblouir un moment par cette perspective d'une domination sans bornes ; mais l'indolence de son caractère le ramena bientôt aux principes d'une saine politique. Satisfait de posséder l'empire d'Orient, il abandonna prudemment la tâche pénible de soutenir au-delà des Alpes une guerre dangereuse contre les Barbares, et de veiller sans cesse à la soumission de l'Afrique et de l'Italie, aliénée depuis longtemps par la différence du langage et des intérêts. Au lieu d'écouter la voix de l'ambition, il résolut d'imiter la modération de son aïeul, et de placer son cousin Valentinien sur le trône de l'Occident. Le prince enfant avait d'abord été distingué à Constantinople par le titre de *nobilissimus*. Avant de quitter Thessalonique, il fut élevé au rang et à la dignité de César ; et après la conquête de l'Italie, le patrice Hélión, par l'autorité de Théodose, et en présence du sénat, salua Valentinien III du titre d'Auguste, et le revêtit solennellement de la pourpre et du diadème [3816]. Les trois sœurs qui gouvernaient le monde chrétien fiancèrent le fils de Placidie avec Eudoxie, fille de Théodose et d'Athénaïs ; et, dès que l'un et l'autre eurent atteint l'âge de puberté, cette alliance s'accomplit fidèlement. En même temps, et probablement en compensation des frais de la guerre, l'Illyrie occidentale cessa d'appartenir à l'Italie, et fit partie de l'empire d'Orient [3817]. Théodose acquit l'utile possession de la riche province maritime de Dalmatie, et la souveraineté dangereuse de la Pannonie et de la Norique, désolées depuis plus de vingt ans par les invasions continuelles des Huns, des Ostrogoths, des Vandales et des Bavares. Théodose et Valentinien respectèrent toujours les devoirs de leur alliance publique et personnelle ; mais l'unité du gouvernement du monde romain fut tout à fait anéantie ; et un édit unanime des deux

gouvernements déclara qu'à l'avenir les lois nouvelles ne seraient reconnues que dans les États du prince qui les aurait, promulguées, à moins qu'il ne jugeât à propos de les communiquer, signées de sa propre main à son collègue[3818] qui les adopterait s'il le trouvait convenable.

Valentinien reçut le titre d'Auguste à l'âge de six ans ; et sa mère, qui avait quelques droits personnels à l'empire, le gouverna, en qualité de tutrice, durant la longue minorité de son fils. Placidie enviait, sans pouvoir les égaler, la réputation et les talents de la femme et de la sœur de Théodose, le génie et l'éloquence d'Eudoxie, la sagesse et les succès du gouvernement de Pulchérie ; elle était jalouse du pouvoir, dont l'exercice était au-dessus de ses forces[3819]. Elle régna trente-cinq ans au nom de Valentinien ; et la conduite de ce méprisable empereur autorisa à soupçonner que Placidie avait énervé sa jeunesse en le livrant à une vie dissolue, et en l'éloignant avec soin de toute occupation honorable et digne d'un homme. Au milieu de la décadence de l'esprit militaire, on voyait à la tête des armées deux généraux[3820], Ætius et Boniface[3821] ; qu'on peut regarder avec raison comme les derniers des Romains : ils auraient pu en réunissant leurs efforts, soutenir encore l'empire chancelant. La perte de l'Afrique fut la suite funeste de leur jalousie et de leurs divisions. Ætius s'est immortalisé par la défaite d'Attila ; et quoique le temps ait jeté un voile sur les exploits de son rival, la défense de Marseille et la conquête de l'Afrique attestent les talents militaires du comte Boniface. Il était la terreur des Barbares soit sur un champ de bataille, dans les rencontres ou dans les combats singuliers ; le clergé, et particulièrement son ami saint Augustin, admirèrent la piété chrétienne qui avait donné un moment à Boniface le désir de se retirer du monde. Le peuple estimait son intégrité, et les soldats craignaient l'inflexibilité de sa justice, dont nous pouvons citer un exemple assez bizarre. Un paysan accusa sa femme, au tribunal de Boniface, d'un commerce criminel avec un soldat barbare : on le remit à l'audience du lendemain. Dans l'après-midi, le comte, qui s'était soigneusement informé de l'heure et du lieu du rendez-vous, fit rapidement un trajet de dix milles, surprit les coupables, punit sur-le-champ le soldat de mort, et imposa le lendemain silence au mari, en lui présentant la tête de celui qui l'avait offensé. Placidie aurait pu employer utilement les talents d'Ætius et de Boniface dans des expéditions séparées ; mais l'expérience de leur conduite passée aurait du lui indiquer celui des deux qui méritait réellement sa confiance. Durant le temps de son exil et de ses malheurs, le seul Boniface avait soutenu sa cause avec une inébranlable fidélité, et avait efficacement employé les troupes et les trésors de l'Afrique à l'extinction de la révolte. Ætius avait fomenté cette révolte, et l'usurpateur était redevable à son zèle du secours de

soixante mille Huns accourus des bords du Danube aux frontières de l'Italie. La prompt mort de Jean le força d'accepter un traité avantageux ; mais ses nouveaux engagements avec Valentinien ne l'empêchèrent point d'entretenir une correspondance suspecte et peut-être criminelle avec les Barbares ses alliés, dont on n'avait obtenu la retraite que par des présents considérables et des promesses encore plus brillantes. Mais Ætius jouissait d'un avantage précieux sous le règne d'une femme ; il était présent, ses flatteries artificieuses assiégeaient assidûment la cour de Ravenne, et, déguisant ses desseins perfides sous le masque de l'attachement et de la fidélité, il parvint à tromper à la fois et sa maîtresse présente et son rival absent, par une double trahison qu'une femme faible et un brave homme ne pouvaient pas aisément soupçonnés. Ætius engagea secrètement Placidie [3822] à rappeler Boniface de son gouvernement d'Afrique, et conseilla secrètement à Boniface de désobéir aux ordres de l'impératrice. Il faisait considérer à Boniface son rappel comme une sentence de mort et peignait à Placidie la désobéissance du gouverneur comme l'indice certain d'une révolte. Lorsque le crédule et confiant Boniface eut armé pour défendre sa vie, Ætius se fit un mérite, vis-à-vis de l'impératrice, d'avoir prévu un événement amené par sa propre perfidie. En cherchant modérément à s'expliquer avec Boniface sur les motifs de sa conduite, on aurait ramené à son devoir et rendu à l'État un serviteur fidèle : mais les artifices d'Ætius s'opposèrent à cette explication, il continua de trahir et d'irriter ; et le comte, poussé à bout, prit une résolution violente que lui inspira son désespoir. Le succès avec lequel il évita ou repoussa les premières attaques, ne l'aveugla point sur l'impossibilité de résister avec quelques Africains indisciplinés aux forces de l'Occident commandées par un rival dont il connaissait les talents militaires. Après quelques irrésolutions, derniers efforts du devoir et de la prudence, Boniface envoya à la cour ou plutôt au camp de Gonderic, roi des Vandales, un ami sûr, chargé de lui proposer une alliance, et de lui offrir un établissement avantageux et solide.

Après la retraite des Goths, Honorius avait repris la possession précaire de l'Espagne ; en exceptant toutefois la province de la Galice, où les Suèves et les Vandales s'étaient fortifiés séparément et se faisaient encore la guerre. Les Vandales étaient victorieux, ils tenaient leurs rivaux assiégés dans les collines Nervasiennes entre Léon et Oviedo, lorsque l'approche du comte Asterius força ou plutôt engagea les Barbares à transporter la scène de la guerre dans les plaines de la Bétique. Il fallut bientôt de plus puissants secours pour s'opposer aux rapides progrès des Vandales ; et le général Castinus s'avança contre eux avec une nombreuse armée de Goths et de Romains. Vaincu en bataille rangée par un ennemi inférieur, Castinus s'enfuit honteusement jusqu'à Tarragone : cette défaite mémorable a été

représentée comme la punition de son imprudente présomption ; il est beaucoup plus probable qu'elle en fut la suite [3823]. Séville et Carthagène devinrent la récompense ou plutôt la proie de ces féroces vainqueurs ; et les vaisseaux qu'ils trouvèrent dans le port de Carthagène auraient pu les transporter facilement aux îles de Majorque et de Minorque, où les Espagnols fugitifs s'étaient inutilement réfugiés avec leurs familles et leurs trésors. Le danger de la navigation, et peut-être la vue rapprochée de l'Afrique, fit accepter aux Vandales les propositions de Boniface ; et la mort de Gonderic ne fit que rendre cette audacieuse entreprise et plus prompte et plus vive. Au lieu d'un prince dont la force et les talents n'avaient rien de remarquable, ils eurent pour chef son frère illégitime, le terrible Genseric [3824], dont le nom mérite d'être placé auprès de ceux d'Alaric et d'Attila dans l'histoire de la destruction de l'empire romain. On représente le roi des Vandales comme étant d'une taille médiocre, et boiteux d'une jambe par les suites d'une chute de cheval. Sa manière de s'exprimer, lente et circonspecte, laissait rarement pénétrer la profondeur de ses desseins. Genséric dédaignait d'imiter le luxe des nations qu'il avait vaincues ; mais il s'abandonnait à des passions plus cruelles ; la colère et la vengeance. Son ambition ne connaissait ni bornes ni scrupules ; guerrier courageux, il n'en savait pas moins faire jouer les plus secrets ressorts de la politique, soit pour se procurer des alliés utiles, ou pour semer la haine et la division chez ses ennemis. Presque au moment de son départ, il apprit qu'Hermanric, roi des Suèves, avait osé ravager ses possessions en Espagne qu'il se déterminait à abandonner. Irrité de cette insulte, Genséric poursuivit les Suèves fugitifs jusqu'à Merida, précipita leur chef et leur armée dans la rivière d'Anas, et revint tranquillement sur le rivage de la mer embarquer ses troupes victorieuses. Les vaisseaux dans lesquels les Vandales traversèrent le détroit de Gibraltar, large d'environ douze milles, furent équipés par les Espagnols qui désiraient ardemment leur départ, et par le gouverneur d'Afrique qui avait imploré leur redoutable secours [3825].

Notre imagination, accoutumée depuis si longtemps à exagérer et à multiplier ces essaims guerriers de Barbares que le Nord semblait répandre avec tant l'abondance, sera étonnée sans doute du petit nombre de combattants que Genseric débarqua sur les côtes de la Mauritanie. Les Vandales, qui, dans le cours de vingt ans, avaient pénétré de l'Elbe au mont Atlas, se trouvaient réunis sous le commandement de leur roi. Son autorité s'étendait sur les Alains, dont une même génération avait passé des régions glacées de la Scythie dans le climat brûlant de l'Afrique. Les espérances que présentait cette entreprise hasardeuse attiraient sous ses drapeaux une foule de braves aventuriers goths, et des habitants de la province que le désespoir

poussait à réparer leur fortune par les moyens qui l'avaient détruite. Cependant cette réunion de soldats de différentes nations ne composait que cinquante mille hommes effectifs et quoiqu'il tâchât d'en augmenter l'apparence en nommant quatre-vingts *chiliarques* ou commandants de mille soldats, le supplément illusoire des vieillards, des enfants et des esclaves, aurait à peine suffi pour porter la totalité à quatre-vingt mille hommes[3826] ; mais, l'adresse du général et les troubles de l'Afrique lui procurèrent bientôt une multitude d'alliés. Les cantons de la Mauritanie limitrophes au grand désert et à l'océan Atlantique, étaient habités par une race d'hommes farouches et intraitables, dont le caractère sauvage avait été plus aigri que corrigé par la terreur des armes romaines. Ces Maures[3827] errants hasardèrent peu à peu de s'approcher du bord de la mer et du camp des Vandales ; ils durent considérer avec surprise les armes, les vêtements, l'air martial et la discipline de ces étrangers inconnus qui débarquaient sur leurs côtes. Le teint blanc et les yeux bleus des guerriers germains devaient, à la vérité former un contraste bien frappant avec la couleur olivâtre ou noire que contractent les peuples habitant dans le voisinage de la zone torride. Lorsque les Vandales eurent vaincu les premières difficultés, qui naissent de l'ignorance mutuelle d'un langage inconnu, les Maures, sans s'inquiéter de ce qui pourrait en résulter par la suite, embrassèrent l'alliance des ennemis de Rome ; une foule de sauvages nus sortirent de leurs forêts et des vallées du mont Atlas, pour assouvir leur vengeance sur les tyrans civilisés qui avaient injustement usurpé sur eux la souveraineté de leur terre natale.

La persécution des donatistes[3828] ne favorisa pas moins l'entreprise de Genseric. Dix-sept ans avant sa descente en Afrique, on avait tenu à Carthage une conférence publique, sous l'autorité du magistrat ; les catholiques se persuadèrent qu'après les invincibles raisons qu'ils avaient alléguées, les schismatiques ne pouvaient leur résister que par une obstination volontaire et inexcusable, et Honorius se laissa persuader d'infliger les plus rigoureux châtimens à une faction qui abusait depuis si longtemps de sa douceur et de sa patience. On arracha de leurs églises trois cents évêques[3829] et des milliers d'ecclésiastiques inférieurs ; ils furent dépouillés de toutes leurs possessions ecclésiastiques ; bannis dans les îles et proscrits par la loi, en cas qu'ils osassent se cacher dans les provinces de l'Afrique. Les membres de leurs nombreuses congrégations, soit dans les villes soit dans les campagnes, perdirent tous les droits du citoyen et tout exercice du culte religieux. Tout individu convaincu d'avoir assisté à un conventicule de schismatiques devait être puni par une amende soigneusement spécifiée et calculée avec attention depuis dix livres d'argent jusqu'à deux cents, en proportion de son rang et de sa fortune

; et celui qui s'exposait à payer cinq fois l'amende sans se corriger, encourait le châtement qu'il plaisait à la cour impériale de lui infliger[3830]. Ces rigueurs, très chaudement approuvées par saint Augustin[3831], ramenèrent dans le sein de l'Église un grand nombre de donatistes ; mais les fanatiques qui persistèrent dans leur hérésie se livrèrent à tout l'empoiement du désespoir. Ce n'était de tous côtés que tumulte et que sang répandu ; des troupes de circoncellions armés exerçaient alternativement leurs fureurs sur eux-mêmes et sur leurs adversaires ; et la légende des martyrs fut de part et d'autre considérablement augmentée[3832]. Dans ces circonstances, les donatistes regardèrent Genseric chrétien, mais opposé à la foi orthodoxe, comme un libérateur puissant dont ils pouvaient raisonnablement espérer la révocation des édits odieux et vexatoires des empereurs romains[3833]. Le zèle actif ou l'appui d'une faction locale facilita la conquête de l'Afrique ; les outrages qu'on accusa les Vandales d'avoir commis sur le clergé et dans les églises peuvent être imputés plus naturellement au fanatisme de leurs alliés ; et l'esprit intolérant, qui avait déshonoré le triomphe du christianisme contribua à la perte de la plus importante province de l'Occident [3834].

Le peuple et la cour furent étonnés d'apprendre qu'un héros vertueux, après avoir rendu tant de services et reçu tant de faveurs, eût trahis sa foi, et invité les Barbares à détruire la province confiée à ses soins. Les amis de Boniface, convaincus que sa conduite devait avoir quelque motif excusable, sollicitèrent, durant l'absence d'Ætius, une conférence avec le gouverneur d'Afrique et Darius, officier de distinction, se chargea de cette ambassade[3835]. Le mystère de toutes ces offenses imaginaires s'éclaircit à Carthage dès la première entrevue ; on produisit et l'on compara les lettres contradictoires d'Ætius, et sa perfidie fut évidente. Placidie et Boniface déplorèrent leur erreur mutuelle. Le comte eut assez de grandeur d'âme pour se fier à sa souveraine, ou pour braver le danger de son ressentiment. Ardent et sincère dans son repentir, il s'aperçut bientôt avec douleur qu'il n'était plus en son pouvoir de raffermir l'édifice qu'il avait ébranlé jusque dans ses fondements. Carthage et les garnisons romaines rentrèrent avec leur général sous l'obéissance de Valentinien ; mais la guerre et les factions déchiraient toujours le reste de l'Afrique ; et l'inexorable roi des Vandales, dédaignant toute espèce de composition, refusa durement d'abandonner sa proie. Boniface, à la tête de ses vétérans et de quelques levées faites à la hâte, fut défait dans une bataille, où il éprouva une perte considérable. Les Barbares victorieux se répandirent dans les pays découverts ; et Carthage, Hippo-Regius et Cirta, furent les seules villes qu'on vit se conserver intactes au milieu de l'inondation.

L'espace étroit qui s'étend le long de la côte d'Afrique était couvert des monuments de l'art et de la magnificence des Romains, et l'on pouvait calculer avec justesse le degré de la civilisation d'un canton par la distance où il se trouvait de Carthage et de la Méditerranée. Une simple réflexion suffira pour donner au lecteur une idée de la culture et de la fertilité de cette province. Le pays était très peuplé ; les habitants se réservaient une subsistance abondante et ils exportaient tous les ans une si grande quantité de grains, et particulièrement de froment, que l'Afrique mérita le surnom de grenier de Rome et de l'univers. En un instant l'armée des Vandales couvrit les sept fertiles provinces qui s'étendent depuis Tanger jusqu'à Tripoli. Peut être leurs ravages ont-ils été exagérés par le zèle religieux, le ressentiment populaire et l'extravagance des déclamations ; mais si la guerre même la plus loyale entraîne inévitablement la violation presque continuelle de la justice et de l'humanité, on peut penser quelles doivent être les hostilités d'un peuple barbare, toujours accompagnées des fureurs de ce caractère ingouvernable, qui, même dans les temps de paix, trouble continuellement l'intérieur de leur société. Les Vandales faisaient rarement quartier où ils trouvaient de la résistance ; la mort de leurs compatriotes était toujours vengée par la destruction des villes devant lesquelles ils avaient perdu la vie. Leurs avides soldats faisaient subir à leurs captifs, sans distinction de sexe, d'âge ou de rang, toutes sortes de tortures et d'indignités, pour en arracher la découverte de leurs trésors cachés. La cruelle politique de Genseric autorisait à ses yeux de fréquentes exécutions militaires. Emporté par la violence de ses passions, il ne pouvait pas toujours s'opposer à celles des autres, et les calamités de la guerre étaient augmentées par la férocité des Maures et par le fanatisme des donatistes. Cependant j'ai peine à croire que les Vandales aient arraché tous les oliviers et les autres arbres à fruit d'un pays où ils avaient l'intention de se fixer. Je ne puis pas non plus me persuader que le stratagème ordinaire fût de massacrer un grand nombre de prisonniers, au pied des murs des villes qu'ils assiégeaient, dans l'intention d'infecter l'air et de produire une maladie pestilentielle dont ils auraient été les premières victimes [3836].

Le cœur généreux du comte Boniface était déchiré du spectacle douloureux des maux qu'il avait causés et dont il ne pouvait plus arrêter les rapides progrès. Après sa défaite il se retira dans la ville d'Hippo-Regius où il fut immédiatement assiégé par les vainqueurs, qui le regardaient comme le véritable rempart de l'Afrique. La colonie d'Hippo ou Hippone [3837], éloignée d'environ deux cents milles à l'occident de Carthage, avait du le surnom de *Regius* à la résidence des rois de Numidie ; et la ville d'Afrique actuellement connue sous la dénomination corrompue de Bonne conserve encore quelques restes

du commerce et de la population d'Hippone. La conversation édifiante de saint Augustin[3838] adoucissait les chagrins de son ami Boniface, et l'encourageait dans ses travaux militaires ; mais cet évêque, le flambeau et l'appui de l'Église catholique, était alors dans la soixante-seizième année de son âge, et, expirant doucement le troisième mois du siège, il échappa aux calamités prêtes à fondre sur sa patrie (28 août 430). La jeunesse d'Augustin, comme il l'a si ingénument confessé lui-même, n'avait pas été exempte de vices et d'erreurs ; mais depuis sa conversion jusqu'à sa mort, ses mœurs furent toujours pures et austères ; il se distingua par son zèle ardent contre les hérésies de toutes les dénominations, particulièrement celles des manichéens, des pélagiens et des donatistes, contre lesquels il soutint de perpétuelles controverses. Lorsque les Vandales brûlèrent la ville quelques mois après la mort de saint Augustin, on sauva heureusement la bibliothèque qui contenait ses volumineux écrits ; deux cent trente-deux livres ou traités sur différents sujets géologiques, une explication complète des psaumes et des évangiles, et une grande quantité d'épîtres et d'homélies[3839]. Au jugement des critiques les plus judicieux, l'érudition superficielle de saint Augustin se bornait à la connaissance de la langue latine[3840]. Son style, quoique animé quelquefois par l'éloquence de la passion, est ordinairement gâté par un goût faux et une vaine affectation de rhétorique ; mais il possédait un esprit vaste, vigoureux, et doué d'une grande puissance de raisonnement. Il a sondé d'une main hardie les abîmes obscurs de la grâce, de la prédestination, du libre arbitre et du péché originel. L'Église latine[3841] a prodigué des applaudissements, peut-être peu sincères au système de christianisme rigide qu'il a institué ou rétabli[3842], et qu'elle a conservé jusqu'à nos jours.

L'intelligence de Boniface ou l'ignorance des Vandales fit traîner le siège d'Hippone durant quatorze mois. La mer était toujours libre ; et lorsque les environs eurent été épuisés par le brigandage des Vandales, la famine força les assiégeants d'abandonner leur entreprise. La régente de l'Occident sentait vivement l'importance et le danger de l'Afrique ; Placidie implora le secours de Théodose, et Aspar amena de Constantinople un puissant secours de troupes et de vaisseaux. Dès que les forces des deux empires furent réunies sous les ordres de Boniface, ce général marcha hardiment à la rencontre des Vandales, et la perte d'une seconde bataille confirma irrévocablement la perte de l'Afrique. Boniface s'embarqua avec la précipitation du désespoir, et les habitants d'Hippone obtinrent la permission d'occuper dans les vaisseaux la place des soldats, la plupart tués ou faits prisonniers par les Vandales. Le comte dont la fatale crédulité avait fait une plaie incurable à sa patrie, se présenta sans doute devant sa souveraine avec une inquiétude que dissipa bientôt le sourire de Placidie. Boniface

accepta avec reconnaissance le rang de patrice et celui de maître général des armées romaines ; mais il devait rougir en voyant les médailles où il est représenté avec les attributs de la victoire[3843]. Aussi orgueilleux que perfide, Ætius ne put voir sans colère la découverte de sa trahison, le ressentiment de l'impératrice et la faveur dont jouissait son rival. Il revint précipitamment de la Gaule en Italie avec une suite ou plutôt une armée de Barbares ; et telle était la faiblesse du gouvernement, que les deux généraux décidèrent leur querelle particulière dans une bataille sanglante. Boniface remporta la victoire et perdit la vie ; il revint mortellement blessé de la main d'Ætius, et ne vécut que peu de jours. Il poussa les sentiments de la charité chrétienne dans ses derniers moments, jusqu'à presser sa femme, riche héritière d'Espagne, d'accepter Ætius pour son second mari ; mais Ætius ne tira pas alors grand avantage de la générosité de son ennemi : Placidie le fit déclarer rebelle. Après avoir inutilement essayé de se défendre dans les forteresses qu'il avait construites dans ses domaines, il se retira en Pannonie, dans le camp de ses fidèles Huns ; et l'empire d'Orient perdit, par leur discorde, le secours de ses deux plus braves généraux[3844].

On pourrait naturellement imaginer qu'après la retraite de Boniface, les Vandales achevèrent sans obstacle et sans délai la conquête de l'Afrique. Cependant huit années s'écoulèrent depuis l'évacuation d'Hippone jusqu'à la réduction de Carthage. Dans cet intervalle l'ambitieux Genseric, en apparence au faîte de la prospérité, négocia un traité de paix par lequel il donna son fils Hunneric pour otage et consentit à laisser l'empereur d'Occident paisible possesseur des trois Mauritanies[3845]. Ne pouvant pas faire honneur de cette modération à l'équité du conquérant, on ne doit l'attribuer qu'à sa politique. Genseric était environné d'ennemis personnels qui méprisaient la bassesse de sa naissance et reconnaissaient les droits légitimes de ses neveux, les fils de Gonderic. L'usurpateur sacrifia la vie de ses neveux à sa propre sûreté, et fit précipiter leur mère, la veuve du roi défunt, dans la rivière d'Ampsague ; mais le ressentiment public se manifestait par des conspirations fréquentes, et le tyran est accusé d'avoir fait répandre plus de sang vandale sur l'échafaud que dans les batailles[3846]. Les troubles de l'Afrique avaient favorisé l'invasion, mais ils nuisaient à l'établissement de sa puissance. Les révoltes des Maures, des Germains, des donatistes et des catholiques, ébranlaient ou menaçaient sans cesse l'enfance d'un gouvernement mal assuré. Pour attaquer Carthage, il fallait retirer ses troupes des provinces occidentales, et la côte maritime se trouvait exposée aux entreprises des Romains, de l'Espagne, de l'Italie. Dans le cœur de la Numidie, la forte ville de Cirta défendait encore avec succès son indépendance[3847]. Employant tour à tour la force et la

ruse, Genseric vainquit peu à peu tous les obstacles par son courage, par sa persévérance et par sa cruauté. Il conclut un traité solennel, dans le dessein de profiter du temps de sa durée et de l'instant où il pourrait le rompre avec avantage. Tandis que la vigilance de ses ennemis s'endormait par des protestations d'amitié, le roi des Vandales, s'approchant insensiblement de Carthage, et il la surprit cinq cent quatre-vingt-cinq ans (9 octobre 439) après la destruction de cette ville et de la république par Scipion le jeune ou le second Africain[3848].

Une nouvelle ville était sortie de ses ruines avec le titre de colonie romaine ; et quoique Carthage ne possédât ni les prérogatives de Constantinople, ni peut-être le commerce d'Alexandrie ou la splendeur d'Antioche, elle passait cependant pour la seconde cité de l'Occident, et les contemporains la nommaient la Rome d'Afrique[3849]. Cette riche capitale présentait encore, quoique asservie, l'image d'une république florissante. Carthage contenait les armes, les manufactures et les trésors de six provinces. Une subordination régulière d'honneurs civils s'élevait depuis les commissaires des rues et des quartiers jusqu'au tribunal du premier magistrat, qui, avec le titre de proconsul, jouissait du rang et de la dignité d'un consul de l'ancienne Rome. On y voyait des écoles et des gymnases ouverts à la jeunesse africaine, et les arts libéraux, la grammaire, la rhétorique et la philosophie y étaient publiquement enseignés en langues grecque et latine. Les bâtiments de Carthage se faisaient admirer par leur magnificence et par leur uniformité. Un bocage ombrageait le centre de la ville. Le nouveau port, vaste et sûr, facilitait le commerce des citoyens, et attirait celui de l'étranger ; et dans le sein de l'Afrique, presque sous les yeux des Barbares, on voyait briller les jeux du cirque et la pompe des théâtres. La réputation des Carthaginois n'était pas si avantageuse que celle de leur ville ; le reproche de la *foi punique* convenait encore à la finesse et à la duplicité de leur caractère[3850]. L'esprit du commerce et l'habitude du luxe avaient corrompu leurs mœurs mais les abominations contre lesquelles surtout Salvien, prédicateur de ce siècle[3851], s'élève avec véhémence sont leur mépris coupable pour les moines ; et la pratique criminelle du péché, contre nature. Le roi des Vandales, reprima, sévèrement les dérèglements de ce peuple voluptueux, et l'ancienne noble et franche liberté de Carthage (telles sont les expressions assez énergiques de Victor) fût réduite en une servitude ignominieuse. Après avoir donné à ses troupes le loisir de satisfaire leur avarice et leurs fureurs, Genseric organisa un mode plus régulier d'oppression et de brigandage ; il ordonna, par un édit, que tous les habitants, sans distinction, remissent sans fraude et sans délai aux officiers préposés pour les recevoir, tout l'or, l'argent, les bijoux et les meubles précieux qu'ils pouvaient posséder ; ceux qui

entreprenaient de se réserver en secret la plus faible partie de leur patrimoine, étaient irrévocablement livrés à la torture et à la mort, comme coupables de trahison envers l'État. Genseric fit mesurer avec soin et partager entre ses Barbares les terres de la province proconsulaire, qui formait le district immédiat de Carthage, et conserva, comme son domaine particulier, le territoire fertile de Bysacium, et les cantons voisins de la Numidie et de la Gétulie [3852].

Il était assez naturel que Genseric haït ceux qu'il avait offensés. La noblesse et les sénateurs de Carthage se trouvaient exposés à ses soupçons et à son ressentiment. Tous ceux qui se refusèrent aux conditions ignominieuses prescrites par un tyran arien, et que l'honneur ainsi que la religion leur défendaient d'accepter, furent condamnés à quitter leur patrie pour toujours. Rome, l'Italie et les provinces d'Orient se remplirent d'une foule de fugitifs, d'exilés et d'illustres captifs qui sollicitaient la compassion publique, et les Épîtres du sensible Théodoret ont fait passer jusqu'à nous les noms de Célestien et de Marie [3853]. L'évêque de Syrie déplore les malheurs de Célestien, noble Carthaginois qui, dépouillé du rang de sénateur et d'une fortune considérable, se voyait réduit, avec sa femme, ses enfants et ses domestiques, à mendier son pain dans un pays étranger ; mais il applaudit à la pieuse résignation de cet exilé chrétien, et à son caractère philosophique, qui lui conservait, au milieu de ses infortunes, un bonheur plus réel que celui dont on jouit d'ordinaire au sein de la prospérité. L'histoire de Marie, fille du magnifique Eudemon, est intéressante et singulière. Dans le sac de Carthage, les Vandales la vendirent à des marchands de Syrie, qui la revendirent dans leur pays. Une des servantes de Marie, prise et vendue avec elle à Carthage, se trouvait sur le même vaisseau, et fut achetée par le même maître en Syrie. Toujours également respectueuse pour une maîtresse que le sort condamnait à partager son esclavage, elle lui continua, par attachement, les soins qu'elle lui avait rendus précédemment par obéissance. Cette conduite fit connaître le rang de Marie ; et, dans l'absence de l'évêque de Cyrre, elle dut sa délivrance à la générosité de quelques soldats de la garnison. A son retour, Théodoret fournit libéralement à son entretien. Marie, après avoir passé dix mois parmi les chanoinesses de l'Église ; apprit que son père, heureusement échappé du massacre de Carthage, exerçait un emploi honorable dans une des provinces de l'Occident. Le prince évêque seconda l'impatience qu'elle avait de rejoindre Eudemon ; et dans une lettre qui existe encore, il la recommanda à l'évêque d'Ægæ, ville maritime de la Cilicie, que les vaisseaux de l'Occident fréquentaient tous les ans durant la foire. L'évêque de Cyrre pria son confrère de traiter Marie avec les égards dus à sa naissante, et de ne la confier qu'à des marchands capables de regarder comme un avantage suffisant le

plaisir de rendre à un père affligé une fille qu'il devait croire à jamais perdue.

Parmi les insipides légendes de l'histoire ecclésiastique, on remarque la fable mémorable des *sept dormants*[\[3854\]](#), dont la date imaginaire correspond au règne de Théodose le jeune et à la conquête de l'Afrique par les Vandales[\[3855\]](#). Durant la persécution de l'empereur Dèce contre les chrétiens, sept jeunes nobles d'Éphèse se cachèrent dans une caverne spacieuse creusée dans le flanc d'une montagne voisine, dont le tyran, voulant les y faire périr, fit boucher solidement l'entrée d'un monceau de grosses pierres. Ces jeunes gens tombèrent sur-le-champ dans un profond sommeil, qui fut prolongé miraculeusement durant une période de cent quatre-vingt-sept ans, sans produire aucune altération dans les principes de la vie. Au bout de ce temps, les esclaves d'Adolius, alors propriétaire de la montagne, enlevèrent les pierres pour les employer à la construction de quelque bâtiment rustique. Dès que les rayons du soleil pénétrèrent dans la caverne, les sept dormants s'éveillent persuadés que leur sommeil n'avait été que de quelques heures. Pressés par la faim, ils résolurent que Jamblichus, un des sept, retournerait secrètement à la ville afin d'y acheter du pain pour ses camarades. Le jeune homme, si on peut l'appeler ainsi ne reconnut point son pays natal, et sa surprise augmenta quand il vit une grande croix élevée et triomphante sur la principale porte d'Éphèse. La singularité de ses vêtements, son vieux langage, et, l'antique médaille de Dèce qu'il offrait pour de la monnaie courante, parurent fort extraordinaires au boulanger ; et Jamblichus, soupçonné d'avoir trouvé un trésor, fut traîné devant le juge. Leurs questions mutuelles découvrirent la miraculeuse aventure, et il parut constant qu'il s'était écoulé près de deux cents ans depuis que Jamblichus et ses compagnons avaient échappé à la rage du persécuteur des chrétiens. L'évêque d'Éphèse, le clergé, les magistrats, le peuple et l'empereur Théodose lui-même, à ce que l'on assure, s'empressèrent de visiter la caverne merveilleuse des sept dormants, qui donnèrent leur bénédiction, racontèrent leur histoire, et expirèrent tranquillement aussitôt après. On ne peut attribuer l'origine de cette fable à la fraude pieuse ou à la crédulité des Grecs modernes ; puisqu'on peut retrouver les traces authentiques de la tradition de ce miracle supposé jusqu'à environ un demi-siècle après l'événement. Jacques de Sarug, évêque de Syrie, né deux ans après la mort de Théodose le jeune, a consacré à l'éloge des dormants d'Éphèse [\[3856\]](#) une des deux cent trente homélies qu'il a composées avant la fin du sixième siècle. Leur légende fut traduite du syriaque en latin par les soins de saint Grégoire de Tours. Les communions opposées de l'Orient en conservent la mémoire avec la même vénération, et les noms des dormants sont honorablement inscrits dans les calendriers

des Romains, des Russes[3857] et des Abyssins. Leur renommée a passé les limites du monde chrétien. Mahomet a placé dans le Koran, comme une révélation divine, ce conte populaire, qu'il apprit sans doute en conduisant ses chameaux à la foire de Syrie[3858]. L'histoire des sept dormants d'Éphèse a été adoptée et embellie depuis le Bengale jusqu'à l'Afrique, par toutes les nations qui professent la religion de Mahomet[3859], et l'on découvre quelques vestiges d'une tradition semblable dans les extrémités les plus reculées de la Scandinavie[3860]. On peut attribuer la crédulité générale au mérite ingénieux de cette fable en elle-même ; nous avançons insensiblement de l'enfance à la vieillesse sans observer le changement successif, mais continu, de toutes les choses humaines ; et même dans le tableau plus vaste que nous présente la connaissance de l'histoire, l'imagination s'accoutume, par une suite perpétuelle de causes et d'effets, à réunir les révolutions les plus éloignées ; mais si l'on pouvait anéantir en un moment l'intervalle de deux époques mémorables, s'il était possible d'exposer la scène du monde nouveau aux yeux d'un spectateur qui, après un sommeil de deux cents ans, conserverait l'impression vive de l'ancienne époque où il a commencé, sa surprise et ses réflexions fourniraient le sujet intéressant d'un roman philosophique. On ne pouvait pas placer cette scène plus avantageusement qu'entre les deux siècles qui s'écoulèrent du règne de Dèce à celui de Théodose le jeune. C'était entre ces deux époques que le siècle du gouvernement avait été transporté de Rome dans une ville nouvelle sur les rives du Bosphore de Thrace ; et l'abus de l'esprit militaire avait disparu, devant un système factice d'obéissance cérémonieuse et servile. Le trône de Dèce, persécuteur des chrétiens, était occupé depuis longtemps par une succession de princes orthodoxes qui avaient anéanti les divinités fabuleuses de l'antiquité ; et la dévotion publique s'empressait à élever les saints et les martyrs de l'Église catholique sur les autels de Diane et d'Hercule. L'union de l'empire romain n'existait plus ; son antique majesté rampait dans la poussière ; et des essaims de Barbares inconnus, sortis des régions glacées du Nord, avaient établi victorieusement leur empire dans les plus belles provinces de l'Europe et de l'Afrique.

CHAPITRE XXXIV

Caractère, conquête et cour d'Attila, roi des Huns. Mort, de Théodose le jeune. Élévation de Marcien sur le trône de l'Orient.

LES Goths et les Vandales, chassés par les Huns, pesaient sur l'empire d'Occident ; mais les Huns vainqueurs ne s'étaient pas distingués par des exploits dignes de leur puissance et de leurs premiers succès. Leurs hordes victorieuses couvraient le pays situé entre le Danube et le Volga ; mais les forces de la nation, épuisées par les discordes des chefs indépendants les uns des autres, dont la valeur se consumait sans utilité en d'obscures excursions, n'avaient d'autre but que le pillage ; et, à la honte de la nation, l'espoir du butin les faisait souvent passer sous les drapeaux des ennemis qu'ils avaient vaincus. Sous le règne d'Attila [3861], les Huns redevinrent la terreur de l'univers. Je vais peindre ici le caractère et les exploits de ce redoutable Barbare, qui attaqua et envahit alternativement l'Orient et l'Occident, et hâta la chute de l'empire romain.

Dans ce torrent d'émigrations successives qui se précipitaient continuellement des confins de la Chine sur ceux de la Germanie, on voit les tribus les plus puissantes et les plus peuplées s'arrêter d'ordinaire sur les confins des provinces romaines. Des barrières artificielles soutinrent quelque temps le poids accumulé de cette multitude. La facile condescendance des empereurs excitait, sans la satisfaire, l'avidité insolente de ces Barbares, qui avaient goûté des jouissances de la vie civilisée. Les Hongrois, qui prétendent compter Attila au nombre de leurs rois, peuvent affirmer avec vérité que les hordes qui obéissaient à son oncle Roas ou Rugilas, ont campé dans les limites de la Hongrie moderne [3862], et occupé un pays fertile qui fournissait abondamment aux besoins d'un peuple de pâtres et de chasseurs. Dans cette situation avantageuse, Rugilas et ses frères ajoutaient continuellement à leur puissance et à leur réputation ; ce monarque menaçait sans cesse les deux empires, et les forçait alternativement à la guerre et à la paix. Son amitié pour le célèbre Ætius cimenta l'alliance qu'il conclut avec les Romains de l'Occident. Ætius trouvait toujours dans le camp des Barbares un asile sûr et un secours puissant. Ce fut à sa sollicitation que soixante mille Huns s'avancèrent vers l'Italie pour soutenir la cause de l'usurpateur Jean, et firent payer cher à l'État leur marche et leur retraite. La politique

reconnaissance d'Ætius abandonna à ses fidèles alliés la possession de la Pannonie. Les Romains de l'Orient ne redoutaient pas moins les entreprises de Rugilas, qui menaça leurs provinces et même leur capitale. Quelques écrivains ecclésiastiques on employé la foudre[3863] et la peste à détruire les Barbares ; mais Théodose fut contraint d'avoir recours à de plus humbles moyens et de stipuler un paiement annuel de trois cent cinquante livres pesant d'or ; tribut dont il déguisa la honte en donnant le titre de général romain au roi des Huns, qui daigna l'accepter. L'indocilité des Barbares et les intrigues perfides de la cour de Byzance troublèrent fréquemment la tranquillité publique. Quatre nations, parmi lesquelles nous pouvons compter les Bavaois, secouèrent le joug des Huns, et les Romains encouragèrent cette révolte par leur alliance : mais le formidable Rugilas fit entendre efficacement ses réclamations par la voix d'Esław, son ambassadeur. Le sénat vota unanimement pour la paix ; l'empereur ratifia son décret, et l'on nomma deux ambassadeurs, le général Plinthus, Scythe d'extraction, mais ayant le rang de consulaire, et le questeur Iphigènes, politique habile et expérimenté, que l'ambitieux Plinthus avait demandé pour collègue.

La mort de Rugilas suspendit les négociations. Ses deux neveux, Attila et Bleda, qui succédèrent au trône de leur oncle, consentirent à une entrevue avec les ambassadeurs de Constantinople ; et sans daigner descendre de cheval, ils traitèrent au milieu d'une vaste plaine, dans les environs de Margus, ville de la Haute-Mœsie. Tous les avantages de cette négociation furent pour les rois des Huns, de même que tous les honneurs avaient été de leur côté. Ils dictèrent les conditions de la paix, dont chacune était un outrage à la majesté de l'empire. Outre la franchise d'un marché sûr et abondant sur les bords du Danube, ils exigèrent que la contribution annuelle fût portée de trois cent cinquante à sept cents livres pesant d'or, qu'on payât pour tous les captifs romains qui s'étaient échappés des fers des Barbares une amende ou rançon de huit pièces d'or par tête ; que l'empereur renonçât à tout traité d'alliance avec les ennemis des Huns, et qu'il fit rendre sans délai tous les fugitifs qui s'étaient réfugiés à sa cour ou dans ses provinces. On exécuta rigoureusement cette clause sur quelques jeunes infortunés d'une race royale, qui furent crucifiés sur les terres de l'empire, par les ordres d'Attila. Après avoir imprimé chez les Romains la terreur de son nom, le roi des Huns leur accorda une tranquillité précaire ; tandis qu'il domptait les provinces rebelles ou indépendantes de la Scythie ou de la Germanie [3864].

Attila, fils de Mundzuk, tirait son origine illustre, et peut-être royale[3865], des anciens Huns qui avaient combattu contre les empereurs de la Chine. Ses traits, au rapport d'un historien des Goths,

portaient l’empreinte de son ancienne origine. Le portrait d’Attila présente toute la difformité naturelle d’un Kalmouk [3866] ; une large tête, un teint basané, de petits yeux enfoncés, un nez aplati, quelques poils au lieu de barbe, de larges épaules, une taille courte et carrée ; un ensemble mal proportionnée, mais qui annonçait la force et la vigueur. La démarche fière et le maintien du roi des Huns annonçaient le sentiment de sa supériorité sur le reste du genre humain ; et on le voyait habituellement rouler les yeux d’un air féroce, comme pour jouir de la terreur qu’il inspirait. Cependant ce héros sauvage n’était point inaccessible à la pitié ; il tenait inviolablement sa parole aux ennemis suppliants qui obtenaient leur pardon ; et les sujets d’Attila le regardaient comme un maître équitable et indulgent. Il aimait la guerre ; mais lorsque, parvenu à un âge mûr, il fut monté sur le trône, la conquête du Nord fut plutôt l’ouvrage de son génie que celui de ses exploits personnels ; et, il échangea sa réputation de soldat audacieux contre la réputation plus utile d’un heureux et habile général. La valeur personnelle obtient de si faibles succès partout ailleurs que dans les romans ou dans la poésie, que la victoire, même chez les Barbares, doit dépendre du degré d’intelligence avec lequel un seul homme, sait exciter et diriger, pour le succès de ses projets, les passions violentes de la multitude. Les conquérants de la Scythie, Attila et Gengis-Khan, étaient moins supérieurs à leurs compatriotes par le courage que par le génie ; et l’on peut observer que les monarchies des Huns et des Mongoux furent élevées par leurs fondateurs sur la base de la superstition populaire. La conception miraculeuse, attribuée par l’artifice et par la crédulité à la vierge, mère de Gengis, l’élevait au-dessus du reste des mortels ; et le prophète sauvage et nu qui vint lui donner l’empire de la terre au nom de la divinité, inspira aux Mongoux un enthousiasme irrésistible [3867]. Attila employa des supercheries religieuses aussi adroitement adaptées à l’esprit de son siècle et de son pays. Il était assez naturel que les Scythes eussent une vénération de préférence pour le dieu des combats ; mais, également incapables de s’en former une idée abstraite ou une représentation figurée, ils adoraient leur divinité tutélaire sous le symbole d’un cimeterre [3868].

Un pâtre des Huns ayant aperçu qu’une de ses génisses s’était blessée au pied, suivit avec attention la trace du sang, et découvrit, à travers les herbes, la pointe d’une ancienne épée qu’il tira de terre, et qu’il offrit à Attila. Ce prince magnanime, ou plutôt artificieux, reçut le présent céleste avec les démonstrations d’une pieuse reconnaissance, et, comme possesseur légitime de l’épée de Mars, il réclama ses droits divins et incontestables à l’empire de l’univers [3869]. Si les Scythes pratiquèrent dans cette occasion leurs cérémonies accoutumées, on dut élever, dans une vaste plaine, un

autel ou plutôt une pile de fagots de trois cents verges de longueur et autant de largeur, et l'on plaça l'épée de Mars, droite sur cet autel rustique, arroser tous les ans du sang des brebis, ces chevaux et du centième captif[3870]. Soit qu'Attila ait répandu le gang humain dans ses sacrifices au dieu de la guerre, ou qu'il se le soit rendu propice par les victimes qu'il lui offrait sans cesse sur le champ de bataille, le favori de Mars acquit bientôt un caractère sacré, qui facilitait et assumait ses conquêtes, et les princes barbares avouaient, ou par dévotion, ou par flatterie, que leurs yeux ne pouvaient soutenir la majesté éclatante du roi des Huns[3871]. Bleda, son frère, qui régnait sur une grande partie de la nation, perdit le sceptre et la vie ; et ce meurtre dénaturé passa pour une impulsion surnaturelle. La vigueur avec laquelle Attila maniait l'épée de Mars, persuadait aux peuples qu'elle avait été destinée pour son bras invincible[3872] : mais il ne nous reste d'autres monuments du nombre et de l'importance de ses victoires, que la vaste étendue de ses États ; et quoique le roi des Huns fît peu de cas des sciences et de la philosophie, il regretta peut-être que la barbare ignorance de ses sujets fut incapable de perpétuer le souvenir de ses exploits.

En tirant une ligne de séparation entre les climats sauvages et les nations civilisées, entre les habitants des villes qui cultivaient les terres et les hordes de pâtres et de chasseurs qui vivaient sous des tentes, on peut donner légitimement à Attila le titre de monarque suprême universel des Barbares[3873]. Il est le seul des conquérants anciens et modernes qui ait réuni sous sa puissance les vastes royaumes de la Scythie et de la Germanie ; et ces dénominations vagues, lorsqu'on les applique au temps de son règne, peuvent s'entendre dans le sens le plus étendu. Attila comptait au nombre de ses provinces la Thuringe, qui n'était bornée alors que par les rives du Danube. Les Francs le regardaient comme un voisin redoutable, dont ils respectaient l'intervention dans leurs démêlés intérieurs, et un de ses lieutenants châtia et même extermina presque entièrement les Bourguignons qui habitaient sur les bords du Rhin. Il avait soumis les îles de l'Océan et les royaumes de la Scandinavie, environnés et séparés par les eaux de la mer Baltique. Les Huns pouvaient tirer un tribut de fourrures de ces contrées septentrionales, défendues jusqu'alors contre l'avidité des conquérants par le courage des peuples et par la rigueur du climat. Du côté de l'orient, il est difficile d'assigner une limite à l'autorité d'Attila sur les déserts de la Scythie ; nous pouvons cependant affirmer qu'elle était reconnue sur les bords du Volga ; que ces peuples redoutaient le monarque des Huns comme guerrier et comme magicien[3874] ; qu'il attaqua et vainquit le khan des redoutables Geougen, et qu'il envoya des ambassadeurs à la Chine pour y négocier sur le pied d'égalité un traité d'alliance. Dans le

nombre, des nations qui obéissaient au roi des Huns, et qui, pendant sa vie, ne formèrent jamais la pensée de secouer le joug, on compte les Gépides et les Ostrogoths, distingués par leur nombre, leur valeur et le mérite personnel de leurs chefs. Le célèbre Ardaric, roi des Gépides, était le conseiller sage et fidèle du monarque, qui estimait autant son caractère intrépide qu'il aimait les vertus douces et modestes de Walamir, roi des Ostrogoths. La foule de rois obscurs, les chefs de tribus guerrières qui servaient sous les drapeaux d'Attila, se rangeaient autour de lui dans l'humble contenance de gardes ou de domestiques attentifs à tous ses regards, ils tremblaient au moindre signe de mécontentement, et au premier signal ils exécutaient ses ordres les plus sévères sans se permettre un murmure. En temps de paix, un certain nombre de princes dépendants se rendaient tour à tour et à des temps fixes sous ses drapeaux, et formaient la garde de son camp avec leurs troupes nationales ; mais lorsque Attila rassemblait toutes ses forces militaires, son armée se trouvait composée de cinq, ou, selon d'autres, de sept cent mille Barbares [3875].

Les ambassadeurs des Huns pouvaient réveiller l'attention de Théodose, en lui rappelant qu'ils étaient, ses voisins en Europe et en Asie, qu'ils s'étendaient d'un côté jusqu'au Danube et de l'autre jusqu'au Tanaïs. Sous le règne de son père Arcadius, une bande audacieuse de Huns avait ravagé les provinces de l'Orient, d'où ils s'étaient retirés avec d'immenses dépouilles et une multitude de captifs [3876] ; ils s'étaient avancés, par un chemin secret, le long des côtés de la mer Caspienne, avaient traversé les montagnes de l'Arménie en tout temps couvertes de neige, et passé le Tigre, l'Euphrate et le Halys : ils avaient remonté leur cavalerie fatiguée d'excellents chevaux de Cappadoce, avaient occupé les hauteurs de la Cilicie, et interrompu les chants et les danses joyeuses des habitants d'Antioche. Leur approche fit trembler l'Égypte ; les moines et les pèlerins de la Terre Sainte se hâtèrent de s'embarquer pour éviter leurs fureurs. Les Orientaux se souvenaient encore avec terreur de cette invasion. Les sujets d'Attila pouvaient exécuter avec des forces supérieures l'entreprise de ces audacieux aventuriers, et l'on fut bientôt dans l'inquiétude de savoir si la tempête fondrait sur les Persans ou sur les Romains. Quelques-uns des grands vassaux du roi des Huns étaient allés, par ses ordres, ratifier un traité d'alliance, et une société d'armes avec l'empereur, ou plutôt avec le général de l'Occident ; ils racontèrent, durant leur séjour à Rome, les circonstances d'une de leurs expéditions récentes dans l'Orient. Après avoir passé le désert et un marais, que les Romains supposèrent être le lac Méotis, ils avaient traversé les montagnes, et étaient arrivés au bout de quinze jours sur les confins de la Médie, et s'étaient avancés jusqu'aux villes inconnues de Basic et de Cursic. Ils rencontrèrent

l'armée des Persans dans les plaines d'Arménie ; et, selon leur propre expression, l'air fut obscurci par un nuage de traits. Les Huns cédèrent à la supériorité du nombre ; leur retraite pénible se fit par différents chemins ; ils perdirent la plus grande partie de leur butin, et se retirèrent enfin dans le camp royal avec quelque connaissance du pays, et un impatient désir de vengeance. Dans la conversation familière des ambassadeurs impériaux, qui discutèrent entre eux à la cour d'Attila le caractère de ce prince et les vues de son ambition, les ministres de Constantinople montrèrent l'espérance de voir ses forces occupées longtemps dans une guerre difficile et douteuse contre les princes de la maison de Sassan ; mais les Italiens, plus prévoyants, leur firent sentir l'imprudence et le danger d'une semblable espérance, leur démontrèrent que les Mèdes et les Persans étaient incapables de résister aux Huns, et que cette conquête facile augmenterait la puissance et l'orgueil du vainqueur, qui, au lieu de se contenter d'une faible contribution et du titre de général de Théodose en viendrait bientôt à imposer un joug honteux et intolérable aux Romains humiliés et captifs, dont l'empire se trouvait de toutes parts resserré par celui des Huns [3877].

Tandis que les puissances de l'Europe et de l'Asie cherchaient à détourner le danger qui les menaçait, l'alliance d'Attila maintenait les Vandales dans la possession de l'Afrique. Les cours de Ravenne et de Constantinople, avaient réuni leurs forces pour recouvrer cette précieuse province, et les ports de la Sicile étaient déjà remplis des vaisseaux et des soldats de Théodose ; mais le rusé Genseric, dont les négociations s'étendaient dans toutes les parties du monde, prévint cette entreprise en excitant le roi des Huns à envahir l'empire d'Orient, et un événement de peu d'importance devint le motif et le prétexte d'une guerre sanglante [3878]. En conséquence du traité de Margus, on avait ouvert un marché franc sur la rive septentrionale du Danube, protégée par une forteresse romaine, nommée *Constantia*. Une troupe de Barbares viola la sûreté du commerce, tua ou dispersa les marchands, et détruisit totalement la forteresse. Les Huns représentèrent cet outrage comme un acte de représailles, et alléguèrent que l'évêque de Margus était entré sur leur territoire, où il avait découvert et dérobé le trésor secret de leurs rois. Ils exigèrent qu'on leur restituât le trésor, et qu'on leur livrât le prélat et les sujets fugitifs qui avaient échappée à la justice d'Attila. Le refus de la cour de Byzance fut le signal de la guerre, et les habitants de la Mœsie applaudirent d'abord à la généreuse fermeté de leur souverain ; mais dès que la destruction de Viminacum et des villes voisines les eut avertis de leur propre danger, ils adoptèrent une morale plus relâchée, et prétendirent qu'on pouvait sacrifier justement un simple citoyen, bien qu'innocent et respectable à la sûreté de tout un pays. L'évêque

de Margus, qui n'aspirait point à la couronne du martyre, soupçonna leur dessein ; et résolut de le prévenir, il osa traiter, avec les princes des Huns, s'assura des serments solennels, de son pardon et d'une récompense, posta secrètement un corps nombreux de Barbares sur les bords du Danube, et, à une heure convenue, ouvrit de sa propre main les portes de la ville. Cet avantage, obtenu par une trahison, servit de prélude à des victoires plus honorables et plus décisives. Une ligne de châteaux ou forteresses protégeait les frontières de l'Illyrie, et, quoique la plupart ne consistassent que dans une tour défendue par une faible garnison, elles suffisaient ordinairement à repousser ou arrêter les incursions d'ennemis qui manquaient également d'intelligence pour faire un siège régulier, et de patience pour entreprendre. Mais l'effrayante multitude des Huns fit bientôt disparaître ces faibles obstacles[3879] : ils réduisirent en cendres les villes de Sirmium et de Singidunum, de Ratiara et de Marcianopolis, de Naissus et de Sardica ; des myriades de Barbares, conduits par Attila, envahirent, occupèrent et, ravagèrent à la fois toute la largeur de l'Europe, dans un espace d'environ cinq cents milles, depuis le Pont-Euxin jusqu'à la mer Adriatique. Cependant ce danger pressant ne put ni distraire Théodose de ses amusements ou de ses pratiques de dévotion, ni le déterminer à paraître à la tête des légions romaines ; mais il rappela promptement les troupes qu'il avait envoyées en Sicile pour attaquer Genseric ; il épuisa les garnisons des frontières de la Perse, et rassembla en Europe une armée dont le nombre et la valeur auraient été formidables si les généraux avaient su commander et les soldats obéir. Ces armées furent vaincues dans trois journées successives, et les progrès d'Attila sont marqués par les trois champs de bataille. Les deux premières se donnèrent sur les bords de l'Utus et sous les murs de Marciatiopolis, dans les vastes plaines qui séparent le Danube du mont Hémus. Les Romains, pressés par un ennemi victorieux, se laissèrent imprudemment repousser peu à peu vers la Chersonèse de Thrace, et, arrêtés par la mer, essuyèrent sur cette péninsule étroite une troisième défaite totale et irréparable. Par la destruction de cette armée, Attila devint maître absolu de tout le pays, depuis l'Hellespont jusqu'aux Thermopyles et aux faubourgs de Constantinople. Il ravagea sans obstacle et sans pitié les provinces de la Thrace et de la Macédoine. Les villes d'Héraclée et d'Adrianople échappèrent peut-être à cette formidable invasion ; mais aucune expression ne paraît trop forte pour donner l'idée de la destruction que subirent soixante-dix villes de l'empire d'Orient, qui disparurent entièrement[3880]. Les murs de Constantinople protégèrent Théodose, sa cour et ses timides habitants. Cependant ils avaient été ébranlés récemment par un tremblement de terre ; et la chute de cinquante-huit tours présentait une brèche effrayante. On répara promptement le

dommage ; mais les terreurs de la superstition donnèrent encore plus d'importance à cet accident ; le peuple imagina que le ciel conspirait à livrer la ville impériale aux pâtres de la Scythie, qui ne connaissaient ni les lois, ni le langage, ni la religion des Romains [3881].

Dans toutes les invasions qui ont désolé les empires civilisés du Midi, les pâtres de la Scythie ont été généralement dirigés par un sauvage esprit de destruction. Les lois de la guerre, qui s'opposent entre les nations au meurtre et au brigandage, sont fondées sur deux principes d'intérêt personnel : la connaissance des avantages permanents que l'on peut tirer de la conquête, en faisant un usage modéré de la victoire, et la juste appréhension que l'ennemi n'use de représailles lorsqu'il en trouvera l'occasion ; mais ces considérations de crainte et d'espérance étaient presque inconnues aux nations pastorales. On peut comparer sans injustice les Huns d'Attila aux Mongous et aux Tartares, avant que leurs mœurs primitives eussent été changées par le luxe et par la religion ; et le témoignage de l'histoire de l'Orient peut jeter quelques lumières sur les annales imparfaites et tronquées des Romains. Après avoir subjugué toutes les provinces septentrionales de la Chine, les Mongous proposèrent sérieusement, noie lias dans la première violence de la colère et de la victoire, mais dans le calme de la réflexion, d'exterminer tous les habitants de cette contrée populeuse, et de convertir le pays en désert et en pâturages pour leurs troupeaux. La fermeté d'un mandarin chinois [3882], qui fit goûter à Gengis-Khan quelques principes d'une plus saine politique, l'empêcha d'exécuter cet horrible dessein ; mais dans les villes de l'Asie, dont les Mongous se rendirent les maîtres, ils exercèrent le plus affreux abus de la victoire avec une espèce de méthode et de régularité, dont on peut raisonnablement supposer, quoi que sans preuve authentique, que l'exemple se sera retrouvé chez les Huns. Tous les habitants d'une ville emportée d'assaut, ou rendue à discrétion étaient obligés : de s'assembler dans quelque plaine adjacente ; on séparait les vaincus en trois classes. La première consistait dans les soldats de la garnison et les hommes en état de porter les armes, dont le sort se décidait dans l'instant ; ils avaient l'alternative de s'enrôler parmi les Mongous, ou d'être massacrés sur-le-champ par les troupes, qui les environnaient de toutes parts l'arc tendu et la lance en arrêt. La seconde classe, composée des femmes et filles jeunes et belles, des artisans, des ouvriers de toutes les classes et de toutes les professions, et de tous les citoyens dont on pouvait espérer une rançon, se partageaient entre les Barbares, ou également, ou en lots proportionnés à leur rang dans l'armée. Le reste, dont la vie ou la mort étaient également indifférentes aux vainqueurs obtenaient la liberté de retourner dans la ville d'où on avait élevé tout ce qui paraissait utile ou précieux. Ces infortunés habitants, privés de leurs

amis, de leurs parents et de toutes les commodités de la vie, payaient encore un tribut pour pouvoir respirer leur air natal. Telle était la conduite des Mongous, quand ils ne croyaient pas devoir user de la dernière rigueur[3883] ; main un faible sujet de ressentiment, un caprice ou un motif de convenance, suffisaient pour les déterminer à envelopper tous les vaincus, sans distinction dans un massacre général et ils exécutèrent la destruction de plusieurs villes florissantes avec tant de fureur et de persévérance, que, selon leur propre expression, un cheval pouvait galoper sans broncher sur le terrain qu'elles avaient occupé. Les armées de Gengis-Khan, détruisirent les trois grandes capitales du Khorasan, Maru, Neisabour et Hérat ; et, d'après un calcul exact, le nombre de ceux qui périrent dans ces trois villes se montait à quatre millions trois cent quarante-sept mille[3884]. Tamerlan était né dans un sicle moins barbare, et avait été élevé dans la religion mahométane[3885] ; et cependant en supposant même qu'Attila l'ait égalé en meurtres et en destruction[3886], l'épithète de *fléau de Dieu* pourrait convenir, pareillement à l'un et à l'autre.

On peut affirmer avec assurance que les Huns dépeuplèrent les provinces de l'empire ; par le gland nombre de romains qu'ils emmenèrent en captivité. Entre les mains d'un législateur habile, cette industrielle colonie aimait répandit les sciences et les arts dans les déserts de la Scythie ; mais ces captifs, pris à la guerre, se trouvaient dispersés dans toutes les hordes qui composaient l'empire d'Attila, et sans aucune valeur réelle que celle que leur donnait l'opinion de ces Barbares, simples, ignorants et sans préjugés. Ceux-ci se connaissaient peu au mérite d'un théologien fortement versé dans les discussions sur la Trinité et l'Incarnation ; cependant ils respectaient les ministres de tout les religions ; et le zèle actif des missionnaires chrétiens, sans approcher de la personne ou du palais des souverains, travailla avec succès, à la propagation de l'Évangile[3887]. Des pâtres qui n'avaient pas même l'idée du partage des terres, devaient ignorer aussi bien que l'abus de la jurisprudence civile, et l'habileté d'un éloquent jurisconsulte ne devait exciter en eux que mépris ou aversion[3888]. Les Huns et les Goths, continuellement mêlés ensemble, se communiquaient, réciproquement la connaissance de leurs idiomes ; et tous les Barbares voulaient parler la langue latine, parce qu'elle était la langue militaire, même dans l'empire d'Orient[3889] : mais ils dédaignaient le langage et les sciences des Grecs. L'orgueilleux sophiste ou le grave philosophe, accoutumé aux applaudissements des écoles, devait souffrir de voir donner la préférence à ski, robuste esclave, compagnon de sa captivité. Dans le nombre des arts mécaniques, les Huns n'estimaient et n'encourageaient que ceux qui servaient à leurs besoins. Onegesius, un des favoris d'Attila, fit construire un bain par un architecte, son esclave ; mais ce fut un

exemple extraordinaire du luxe d'un particulier ; et les serruriers, les charpentiers, les armuriers, etc., étaient beaucoup plus utiles à un peuple errant, qu'ils fournissaient d'ustensiles pour la paix et d'armes pour la guerre. Les médecins étaient particulièrement l'objet de leur vénération. Quoique les Huns méprisassent la mort, ils craignaient les maladies ; et la fierté du vainqueur disparaissait devant un captif à qui il supposait le pouvoir de lui sauver ou de lui prolonger la vie[3890]. Un Barbare pouvait maltraiter, dans un moment de colère, l'esclave dont il était le maître absolu ; mais les mœurs des Huns n'admettaient pas un système d'oppression, et ils récompensaient souvent par le don de la liberté le courage ou l'activité de leur captif. L'historien Priscus[3891], dont l'ambassade offre une source féconde d'instruction fut accosté dans le camp d'Attila par un étranger qui le salua en langue grecque, mais dont la figure et l'habillement annonçaient un riche habitant de la Scythie. Au siège de Viminacum, il avait perdu, comme il le raconta lui-même, sa fortune et sa liberté. Onegesius, dont il devint l'esclave, récompensa les services qu'il lui rendit contre les Romains et contre les Acatzires, en l'élevant au rang des guerriers nés parmi les Huns, auxquels il s'était attaché depuis par les liens du mariage et de la paternité. La guerre lui avait rendu avec usure la fortune qu'elle lui avait enlevée ; son ancien maître l'admettait à sa table, et l'apostat grec bénissait une captivité qui l'avait conduit à une situation heureuse et indépendante, et sans autre charge que l'honorable devoir de porter les armes pour son nouveau pays. Son récit fut suivi d'une discussion sur les avantages et sur les défauts du gouvernement romain, que l'apostat censurait avec véhémence, et que Priscus ne défendit que par de faibles et prolixes déclamations. L'affranchi d'Onegesius peignit des plus vives couleurs les vices d'un empire chancelant, vices dont il avait été si longtemps la victime ; la cruelle absurdité des empereurs, qui, trop faibles pour protéger leurs sujets, leur refusaient des armes pour se défendre ; le poids excessif clés contributions ; rendit encore plus insupportable par des modes de perception ou compliqués ou arbitraires, l'obscurité d'une foule de lois qui se détruisaient mutuellement, les formalités lentes et ruineuses de la justice, et la corruption générale qui augmentait l'influence du riche et aggravait l'infortuné du pauvre. Un sentiment d'amour de la patrie se ranima un instant dans le cœur de cet heureux exilé, et il déplora, en versant un torrent de larmes, le crime ou la faiblesse des magistrats qui avaient perverti les institutions les plus sages et les plus salutaires[3892].

La politique timide et honteuse des Romains de l'Occident avait abandonné l'empire d'Orient aux ravages des Barbares[3893]. Le monarque n'avait rien dans son caractère qui pût suppléer à la perte des armées et au défaut de courage et de discipline. Théodose, qui

prenait sans doute encre le ton convenable à son titre d'*invincible Auguste* qu'il n'avait pas quitté, fut réduit à solliciter la clémence d'Attila : celui-ci dicta impérieusement les conditions d'une paix ignominieuse. 1° L'empereur d'Orient céda, par une convention, soit expresse, soit tacite, un vaste et utile territoire qui s'étendait le long des rives méridionales du Danube, depuis Singidunum ou Belgrade jusqu'à Novæ, dans le diocèse de la Thrace. La largeur fût énoncée vaguement par l'expression de quinze jours de marche ; mais la proposition que fit Attila de changer le lieu du marché national, prouva bientôt qu'il comprenait les ruines de Naissus dans les limites de ses nouveaux États. 2° Le roi des Huns exigea et obtint que le tribut annuel de sept cents livres pesant d'or serait porté à deux mille cent livres ; et il stipula le paiement immédiat de six mille livres d'or pour l'indemniser des frais de la guerre, ou remplacer le vol qui en avait été le prétexte. On imaginerait peut-être que l'opulent empire d'Orient acquitta sans peine une demande qui égalait à peine la fortune de certains particuliers ; mais la difficulté de réaliser cette faible somme offrit une preuve frappante du dépérissement ou du désordre des finances. Une grande partie des contributions qu'on arrachait au peuple, était interceptée par les manœuvres les plus coupables, et n'arrivait point dans le trésor impérial. Théodose dissipait son revenu avec ses favoris, en profusion et en faste inutile, toujours déguisés sous le nom de magnificence impériale ou de charité chrétienne. Les ressources actuelles avaient toutes été épuisées par la nécessité imprévue de préparatifs militaires. On ne put trouver d'autre expédient, pour satisfaire sans délai l'avarice et l'impatience d'Attila, qu'une contribution personnelle et rigoureuse sur l'ordre des sénateurs, et elle fut imposée arbitrairement. La pauvreté des nobles les réduisit à l'humiliante nécessité d'exposer publiquement en venté les bijoux de leurs femmes, et les ornements héréditaires de leurs palais [3894]. 3° Il paraît que le roi des Huns établissait pour principe de jurisprudence nationale, qu'il ne pouvait jamais perdre la propriété des personnes qui avaient une fois, de gré ou de force, cédé à son autorité. D'après ce principe, il concluait, et les conclusions d'Attila étaient des lois irrévocables, que les Huns pris à la guerre devaient être renvoyés sans rançon et sans délai ; que tout captif romain fugitif paierait deux pièces d'or pour jouir de sa liberté, et que tous les déserteurs de ses drapeaux seraient rendus sans condition ni promesse de pardon. L'exécution de ce honteux traité exposa les officiers de l'empire à massacrer des déserteurs d'une naissance illustre, devenus fidèles sujets de l'empereur, et qui rie voulaient point se dévouer à des supplices certains ; et les Romains perdirent sans retour la confiance de tous les peuples de la Scythie, en prouvant qu'ils manquaient ou de bonne foi ou de forces pour protéger les suppliants qui avaient

embrassé le trône de Théodose [3895].

La fermeté d'une petite ville si obscure, que ni les historiens ni les géographes ne l'ont nommée dans aucune autre occasion, exposa dans tout son jour le déshonneur de l'empereur et de l'empire. Azimus ou Azimuntium, dans la Thrace et sur les confins de l'Illyrie [3896], s'était distinguée par l'esprit martial de sa jeunesse, par l'habileté des chefs qu'elle avait choisis, et par leurs brillants exploits contre l'innombrable armée ces Barbares. Au lieu d'attendre timidement leur approche, les Azimontins firent de fréquentes sorties, attaquèrent les Huns, qui se retirèrent insensiblement de ce dangereux voisinage ; ils leur enlevèrent une partie de leurs dépouilles et de leurs captifs, et recrutèrent leurs forces militaires par l'association des fugitifs et des déserteurs. Après la conclusion du traité, Attila menaça l'empire d'une nouvelle guerre si l'on n'obligeait pas les Azimontins à remplir les conditions acceptées par leurs souverains. Les ministres deThéodose avouèrent, avec une humble franchise, qu'ils ne pouvaient plus prétendre à aucune autorité sur des hommes qui étaient si glorieusement rentrés dans les droits de leur indépendance naturelle ; et le roi des Huns consentit à négocier un échange avec les citoyens d'Azimus. Ils demandèrent la restitution de quelques pâtres qui s'étaient laissé surprendre avec leurs troupeaux. La recherche fût accordée et infructueuse ; mais avant de rendre deux Barbares qu'ils avaient conservés pour garants de la vie de leurs compatriotes, ils obligèrent les Huns à faire serment qu'ils ne retenaient point d'Azimontins parmi leurs prisonniers. Attila, de son côté, trompé par leurs protestations, crut, comme ils l'assuraient, que le reste des captifs avait été passé au fil de l'épée, et qu'ils étaient dans l'usage de renvoyer sur-le-champ tous les Romains et les déserteurs qui se réfugiaient sous leur protection. Les casuistes blâmeront ou excuseront ce mensonge officieux et prudent, en proportion de ce qu'ils inclineront plus ou moins pour les opinions rigides de saint Augustin ou pour les sentiments plus doux de saint Jérôme ou de saint Chrysostome[3897] ; mais tout militaire et tout homme d'État doit convenir que si l'on eût encouragé et multiplié la race guerrière des Azimontins, les Barbares auraient été bientôt forcés de respecter la majesté de l'empire.

Il aurait été bien étrange qu'en renonçant à l'honneur, Théodose obtînt la certitude d'une paix solide, et que sa timidité le mit à l'abri de nouveaux outrages. Il fut successivement insulté par cinq ou six ambassades du roi des Huns[3898], qui toutes avaient pour objet de presser l'exécution tardive ou imparfaite des articles du traité, de produire les noms des fugitifs et des déserteurs qui se trouvaient encore sous la protection de l'empire, et de déclarer, avec une feinte

modération, que si leur souverain n'obtenait promptement satisfaction, il lui serait impossible, lors même qu'il le voudrait, d'arrêter le ressentiment de ses belliqueuses tribus. Outre les motifs d'orgueil et d'intérêt qui engageaient le roi des Huns à continuer cette suite de négociations, il y cherchait encore l'avantage peu honorable d'enrichir ses courtisans aux dépens de ses ennemis. On épuisait le trésor impérial pour gagner les ambassadeurs et les principaux de leur suite, dont le rapport favorable pouvait contribuer à la conservation de la paix. Le roi des Huns était flatté de la réception honorable que l'on faisait à ses ambassadeurs ; il calculait avec satisfaction la valeur et la magnificence des présents qu'ils obtenaient, exigeait rigoureusement l'exécution de toutes les promesses qui devaient leur procurer quelque avantage, et traita comme une affaire d'État le mariage de Constance, son secrétaire[3899]. Cet aventurier gaulois, qu'Ætius avait recommandé au roi des Huns, s'était engagé à favoriser les ministres de Constantinople, à condition qu'ils lui feraient épouser une femme riche et d'un rang distingué. La fille du comte Saturnin fut choisie pour acquitter l'engagement de son pays. La répugnance de la victime, quelques troubles domestiques, et l'injuste confiscation de sa fortune, refroidirent l'ardeur de l'avidie Constance ; mais il réclama, au nom d'Attila, une alliance équivalente ; et, après bien des détours, des excuses et des délais inutiles, la cour de Byzance se trouva forcée de sacrifier à cet insolent étranger la veuve d'Armatius, que sa naissance, ses richesses et sa beauté, plaçaient au premier rang des matrones romaines. Attila exigea qu'en retour de ces onéreuses et importunes ambassades, l'empereur d'Orient lui envoyât aussi des ambassadeurs ; et, pesant avec orgueil le rang et la réputation des envoyés, il daigna promettre qu'il viendrait les recevoir jusqu'à Sardica, s'ils étaient revêtus de la dignité consulaire. Le conseil de Théodose éluda cette proposition, en représentant la misère et la désolation de Sardica ; il hasarda même d'observer que tout officier de l'armée ou du palais impérial avait un titre suffisant pour traiter avec le plus puissant prince de la Scythie. Maximin, courtisan sage et respectable[3900], qui avait occupé longtemps avec éclat des emplois civils et militaires, accepta à regret la commission désagréable, et peut-être dangereuse, d'apaiser le ressentiment du roi des Huns. L'historien Priscus, son ami[3901], saisit cette occasion d'examiner le héros barbare, dans le sein de la paix et de la vie domestique ; mais le secret de l'ambassade, secret fatal et criminel, ne fut confié qu'à l'interprète Vigilius. Les deux derniers ambassadeurs des Huns, Oreste, d'une famille noble de la Pannonie, et Édecon, chef vaillant de la tribu des Scyrres, retournèrent en même temps de Constantinople au camp d'Attila. Leurs noms obscurs acquirent bientôt de l'illustration par la fortune extraordinaire de leurs fils. Les deux serviteurs d'Attila devinrent pères

du dernier empereur de l'Occident et du premier roi barbare de l'Italie.

Les ambassadeurs, suivis d'un train nombreux d'hommes et de chevaux, prirent leur premier séjour à Sardica, environ à trois cent cinquante milles, ou treize jours de marche de Constantinople. Comme les ruines de Sardica se trouvaient sur les terres de l'empire, les Romains remplirent les devoirs de l'hospitalité. Les habitants de la province leur fournirent une quantité suffisante de bœufs et de moutons ; et les Huns furent invités à un repas splendide ou du moins abondant, ; mais la vanité et l'indiscrétion des deux partis introduisirent bientôt la dissension parmi les convives. Les ambassadeurs romains soutinrent avec chaleur la majesté de Théodose et de l'empire ; et les Huns maintinrent avec une égale vivacité la supériorité de leur monarque victorieux. L'adulation déplacée de Vigilius enflamma la dispute ; il rejetait dédaigneusement la comparaison d'un mortel, quel qu'il pût être, avec le divin Théodose ; et ce fut avec beaucoup de difficulté que Priscus et Maximin parvinrent à changer de conversation et à calmer la colère des Barbares. Lorsqu'ils quittèrent la table, les ambassadeurs romains offrirent à Édecon et à Oreste des robes de soie et des perles des Indes, que ceux-ci acceptèrent avec reconnaissance. Oreste observa cependant qu'on ne l'avait pas toujours traité avec autant d'égards et de libéralité. La distinction offensante que le rang héréditaire de son collègue obtenait sur un particulier revêtu d'un emploi civil, semble avoir fait d'Édecon un ami suspect, et du reste un ennemi irréconciliable. Après leur départ de Sardica, ils firent une route de cent milles avant d'arriver à Naissus. Cette ville florissante, la patrie du grand Constantin ne présentait plus que des débris renversés dans la poussière. Ses habitants avaient été détruits ou dispersés, et l'aspect de quelques malades, à qui l'on avait permis d'y demeurer au milieu des ruines des églises, augmentait l'horreur de cet affreux spectacle. Les environs étaient couverts d'ossements humains, tristes restes des malheureux qui avaient été égorgés. Les ambassadeurs, qui dirigeaient leur marché vers le nord-ouest, furent obligés de traverser les montagnes de la Servie, avant de descendre dans la plaine marécageuse qui conduit aux rives du Danube. Les Huns, maîtres de la grande rivière, passèrent les ambassadeurs dans de grands canots faits du tronc d'un seul arbre. Les ministres de Théodose descendirent sans accident sur le bord opposé, et les Barbares qui les accompagnaient précipitèrent leur marche vers le camp d'Attila, disposé de manière à servir aux plaisirs de la chasse comme à ceux de la guerre. A Peine Maximin avait-il laissé le Danube à deux milles derrière lui, qu'il commença la fatigante épreuve de l'insolence des vainqueurs. Ils lui défendirent durement de déployer ses tentes dans une vallée qui

présentait un aspect agréable, mais qui ne se trouvait pas à la distance respectueuse où il devait se tenir de la demeure du monarque. Les ministres d'Attila le pressèrent de leur communiquer les instructions qu'il ne voulait déclarer qu'en présence du souverain. Lorsque Maximin représenta avec modération combien cette prétention était contraire à l'usage constant des nations, il apprit avec la plus grande surprise qu'un traître avait déjà communiqué à l'ennemi des résolutions du conseil sacré ; ces secrets, dit Priscus, qu'on ne devrait pas révéler même aux dieux. Sur son refus de traiter d'une manière si honteuse, on lui commanda de repartir à l'instant. L'ordre fut révoqué et répété une seconde fois ; les Huns essayèrent encore de vaincre la patience et la fermeté de Maximin ; enfin, par l'entremise de Scotta, frère d'Onegesius, dont on avait obtenu la faveur à force de présents, l'ambassadeur de Théodose obtint une audience d'Attila ; mais au lieu de lui donner une réponse décisive, on lui fit entreprendre un long voyage vers le Nord, pour procurer au roi des Huns l'orgueilleuse satisfaction de recevoir dans le même camp les ambassadeurs des empires d'Orient et d'Occident. Des guides dirigeaient sa marche et l'obligeaient de la hâter, de la déranger ou de l'arrêter, conformément à celle qu'il plaisait au monarque de tenir. Les Romains en parcourant les plaines de la Hongrie, crurent avoir traversé, soit sur des canots, soit sur des bateaux portatifs, plusieurs rivières navigables ; mais il y a lieu de présumer que le cours tortueux du Tibiscus ou la Theiss se présenta plusieurs fois devant eux sous différents noms. Les villages voisins leur fournissaient abondamment des provisions, de l'hydromel au lieu de vin, du millet en guise de pain, et une certaine liqueur, nommée *camus*, qui, au rapport de Priscus, se tirait de l'orge distillée[3902]. Ces vivres devaient paraître bien grossiers à des hommes accoutumés au luxe de Constantinople ; mais ils furent secourus dans leurs souffrances passagères par la bienveillance et l'hospitalité de ces mêmes Barbares si terribles, et si impitoyables les armes à la main. Les ambassadeurs étaient campés sur les bords d'un vaste marais ; un ouragan, accompagné de tonnerre et de pluie, renversa leurs tentes, inonda à leur bagage, l'entraîna dans le marais et dispersa leur suite dans l'obscurité de la nuit. Ils étaient incertains de la route, et redoutaient quelque danger inconnu ; mais ayant réveillé par leurs cris les habitants d'un village voisin qui appartenait à la veuve de Bléda, ceux-ci accoururent avec des torches ; en peu de moments, par leurs soins bienveillants, un feu de roseaux vint ranimer les voyageurs ; on pourvut libéralement à tous les besoins des Romains, et même à tout ce qui pouvait flatter leurs désirs ; et ils parurent un peu embarrassés de la singulière politesse de la veuve de Bléda, qui joignit à ses autres attentions celle de leur envoyer un nombre suffisant de filles belles et complaisantes. Ils s'occupèrent,

pendant le jour suivant, à rassembler et à sécher le bagage, à reposer les hommes et les chevaux. Avant de se mettre en route, les ambassadeurs prirent corrigé de la dame du village, et reconnurent sa générosité par d'utiles présents de vases d'argent, de toisons teintes en rouge, de fruits secs et de poivre des Indes. Aussitôt après cette aventure, ils rejoignirent la suite d'Attila, dont ils étaient séparés depuis six jours, et continuèrent lentement leur route jusqu'à la capitale d'un empire où ils n'avaient pas rencontré une seule ville dans un espace de plusieurs milliers de milles. ;

Autant que nous en pouvons juger d'après l'obscurité des notions géographiques que nous a laissées Priscus, cette capitale paraît avoir été située entre le Danube, la Theiss, et les montagnes Carpathiennes dans la Haute-Hongrie, et probablement dans les environs de Jazberin, d'Agria ou de Tokay [3903]. Elle eut sans doute pour origine un camp que les longues et fréquentes résidences d'Attila, convertirent en un vaste village, devenu nécessaire pour y recevoir la cour du prince, les troupes qui l'environnaient et la multitude des gens de suite et des esclaves, les uns actifs et industrieux, les autres inutiles, qui accompagnaient l'armée [3904]. On n'y voyait d'autre édifice en pierre que les bains d'Onegesius, dont les matériaux étaient tirés de la Pannonie ; et, comme on ne trouvait point dans les environs de bois propre à la charpente, nous pouvons présumer que les habitants de la classe intérieure construisaient leurs demeures de paille, de boue ou de treillis. Les maisons des Huns distingués étaient toutes de bois, et ornées avec une magnificence grossière en proportion du rang, de la fortune ou du goût des propriétaires. Il paraît qu'elles étaient disposées dans un certain ordre, et censées plus ou moins honorables, selon qu'elles approchaient plus ou moins de la demeure du monarque. Le palais d'Attila, construit en bois, et fort supérieur à tous les autres bâtiments du village, couvrait une vaste étendue de terrain. Le mur ou enceinte extérieure consistait en une palissade faite de bois uni et carré, entremêlé de hautes tourelles moins propres à la défense qu'à servir d'ornement. Ce mur, qui enclavait, à ce qu'il paraît, dans son enceinte le penchant d'une colline, renfermait un grand nombre d'édifices construits en bois, et destinés à différents objets du service du prince. Les nombreuses épouses d'Attila occupaient chacune un bâtiment séparé, et, loin de se montrer astreintes à la retraite rigoureuse, imposée aux femmes par la défiante jalousie des Asiatiques, elles reçurent les ambassadeurs romains avec politesse, les admirèrent à leur table, et même leur permirent de les embrasser en public. Lorsque Maximin offrit ses présents Cerca, la principale reine, il admira la singulière architecture de sa maison, la hauteur des colonnes rondes, et la beauté des bois les uns polis, les autres tournés ou ciselés. Les ornements lui parurent distribués avec goût, et les

proportions assez bien observées. Après avoir passé au travers des gardes placés à la porte, les ambassadeurs furent introduits dans l'appartement intérieur de Cerca. L'épouse d'Attila les reçut assise ou plutôt couchée sur un lit moelleux ; des tapis couvraient le plancher ; les domestiques de la reine formaient un cercle autour d'elle, et ses demoiselles d'honneur, assises sur le tapis, s'occupaient à broder les parures des guerriers barbares. Les Huns aimaient à étaler publiquement des richesses qui étaient en même temps la preuve et la récompense de leurs victoires. Ils ornaient les harnais de leurs chevaux, leurs armes, et jusqu'à leurs chaussures, de plaques d'or incrustées de pierres précieuses ; on voyait sur leurs tables, profusément épars, des plats, des coupes, des vases d'or et d'argent, travaillés par la main des artistes grecs. Le seul Attila mettait son orgueil à imiter la simplicité de ses ancêtres[3905]. Son habit, ses armes, les harnais de ses chevaux étaient unis, sans ornements, et d'une seule couleur. On ne voyait sur sa table que des coupes et des plats de bois, la chair était sa seule nourriture ; et le luxe du conquérant du Nord ne s'éleva jamais jusqu'à l'usage du pain.

Lorsque Attila donna audience aux ambassadeurs des romains sur les bords du Danube, sa tente était environnée d'une garde formidable. Le monarque était assis sur une chaise de bois. Son maintien sévère, ses gestes d'impatience et sa voix menaçante, étonnèrent la fermeté de Maximin : mais Vigilius eut bientôt des motifs plus réels de trembler, lorsqu'il entendit le roi des Huns dire d'un ton de colère, que s'il ne respectait pas les lois des nations, il ferait clouer, à une croix le perfide interprète, et livrerait son corps aux vautours. Le monarque barbare prouva par une liste exacte. L'audacieux mensonge de Vigilius, qui prétendait n'avoir pu trouver que dix-sept déserteurs, et déclara avec arrogance qu'il méprisait les efforts impuissants des traîtres auxquels Théodose avait confié la défense de ses provinces, mais qu'il ne voulait pas s'abaisser à combattre des esclaves fugitifs. *Où est la forteresse, ajouta le fougueux Attila, où est la ville, dans tout l'empire romain, qui puisse prétendre à subsister, qui puisse se regarder comme sûre et imprenable lorsqu'il nous plaira qu'elle disparaisse de dessus la terre ?* Il renvoya cependant l'interprète, qui retourna précipitamment à Constantinople annoncer de la part d'Attila, la demande absolue d'une restitution complète et d'une ambassade plus brillante. La colère du roi des Huns s'apaisa peu à peu ; et les plaisirs de son nouveau mariage avec la fille d'Esclame, qu'il avait célébré dans sa route, contribuèrent peut-être à adoucir la violence de son caractère. Son entrée dans le village royal fut précédée d'une cérémonie assez extraordinaire. Une nombreuse troupe de femmes allèrent au devant du monarque et du héros des Huns, et marchèrent devant lui rangées sur de longues files. L'intervalle des files était

rempli de voiles blancs et de toiles fines, soutenus des deux côtés par ces femmes, qui les tenaient fort élevés, et formaient ainsi une espèce de dais ; sous lequel un chœur de jeunes vierges chantait des hymnes et des chansons dans le langage des Scythes. La femme de son favori Onegesius, accompagnée des femmes de sa suite, vint le saluer à la porte de sa maison, qui se trouvait sur le chemin du palais, et lui offrit son respectueux hommage, selon la coutume du pays, en priant Attila de goûter le vin et la viande qu'elle avait préparés pour le recevoir. Dès que le monarque eût accepté son présent, ses domestiques élevèrent une petite table d'argent à la hauteur de son cheval. Attila torcha la coupe du bord de ses lèvres, salua l'épouse d'Onegesius, et continua sa marche. Les moments que le roi des Huns passait dans sa capitale ne s'écoulaient dans l'oisiveté d'un sérail. Pour conserver sa dignité, Attila n'était point réduit à cacher sa personne ; il assemblait fréquemment ses conseils, donnait audience aux ambassadeurs des différentes nations ; et, à des temps fixés, son peuple pouvait recourir à son tribunal, qu'il tenait devant la principale porte de son palais, suivant l'ancien usage des princes de la Scythie. Les Romains de l'Orient et de l'Occident furent invités à deux banquets, ou le roi des Huns régala les princes et les nobles de son pays ; mais Maximin et ses collègues n'obtinrent la permission de passer le seuil de la porte qu'après avoir fait une libation pour la santé et la prospérité d'Attila. Après cette cérémonie, on les conduisit à la place qui leur était destinée dans une vaste salle. Au milieu, la table et le lit de l'empereur, couverts de tapis et d'une toile fine, étaient élevés sur une estrade où l'on montait par plusieurs degrés. Son oncle, un de ses fils, et peut-être un roi en faveur, furent admis à partager le simple repas du roi des Huns. On avait dressé des deux côtés une rangée de petites tables, chacune desquelles contenait trois ou quatre convives ; le côté droit était le plus honorable. Les Romains conviennent avec franchise qu'on les plaça du côté gauche, et que Beric, chef inconnu peut-être de quelque tribu de Goths, eut la préséance sur les représentants de Théodose et de Valentinien. Le monarque barbare reçut de son échanson une coupe pleine de vin, et bût obligeamment à la santé du plus distingué des convives, qui se leva de son siège, et porta de la même manière au prince l'hommage de ses vœux respectueux. Tous les convives, au moins les plus illustres, partagèrent successivement l'honneur de cette cérémonie, et elle doit avoir duré longtemps, puisque chacun des trois services qui furent présentés en nécessitait la répétition. Après la disparition des mets, le vin seul demeura sur les tables, et les Huns continuèrent de se livrer à leur intempérance, longtemps après le moment où les ambassadeurs des deux empires jugèrent que la sagesse et la décence leur prescrivaient de se retirer de ce banquet nocturne. Cependant, avant de le quitter ils eurent

l'occasion d'observer les mœurs de la nation dans les amusements de ses festins. Deux Scythes, debout devant le lit d'Attila récitèrent les vers qu'ils avaient composés pour célébrer sa valeur et ses victoires. Un profond silence régnait dans la salle, et l'attention des convives était enchaînée par des chansons qui rappelaient et perpétuaient le souvenir de leurs exploits. Une ardeur martiale brillait dans les yeux des jeunes guerriers, et les larmes des vieillards exprimaient leur douleur de ne pouvoir plus partager la gloire et le danger des combats[3906]. A cette scène, dont l'usage pourrait être regardé comme une école de vertus militaires, succéda une farce qui dégradait la nature humaine. Deux bouffons, l'un Maure et l'autre Scythe, excitèrent la gaîté des spectateurs par leur figure difforme, leur habillement grotesque, leurs gestes et leurs discours ridicules, et le mélange inintelligible des langages des Scythes, des Goths et des Latins. Au milieu des bruyants éclats de rire dont retentissait la salle, et de la débauche à laquelle on se livrait de toutes parts, Attila seul, sans changer de contenance, conserva son inflexible gravité jusqu'à l'arrivée d'Irnac, le plus jeune de ses fils. Il l'embrassa en souriant, lui caressa doucement la joue ; et décela sa préférence pour un enfant que ses prophètes assuraient devoir être un jour le soutien de sa famille et de l'empire. Les ambassadeurs reçurent le surlendemain une seconde invitation, et eurent lieu de se louer de la politesse et des égards d'Attila. Le roi des Huns conversa familièrement avec Maximin ; mais cet entretien était souvent interrompu par des expressions grossières et des reproches hautains : le monarque soutint avec un zèle peu décent les réclamations de son secrétaire Constance. *L'empereur, dit Attila, lui promet depuis longtemps une épouse opulente ; il faut que Constance obtienne satisfaction, et qu'un empereur romain ne coure pas le risque de passer pour un menteur.* Trois jours après, les ambassadeurs reçurent leur congé. On accorda à leurs pressantes sollicitations la liberté de plusieurs captifs pour une rançon modérée ; et, outre les présents que les ministres impériaux reçurent du roi ; chacun des nobles leur fit, avec la permission d'Attila, l'utile et honorable don d'un excellent cheval. Maximin retourna par la même route à Constantinople ; et, quoiqu'il se fût trouvé par hasard engagé dans une querelle avec Béric, le nouvel ambassadeur d'Attila, il se flatta d'avoir contribué, par ce long et pénible voyage, à confirmer la paix et l'alliance entre les deux nations[3907].

Mais l'ambassadeur romain ignorait le dessein perfide qu'on avait couvert du masque de la foi publique. La surprise et la satisfaction qu'Édecon fit paraître en contemplant la splendeur de Constantinople, encouragèrent Vigilius à lui procurer une entrevue avec l'eunuque Chrysaphius[3908], qui gouvernait l'empereur et l'empire. Après quelques conversations préliminaires et le serment mutuel du secret,

l'eunuque, à qui les sentiments de son propre cœur n'inspiraient pas une idée très exaltée des vertus ministérielles, hasarda de proposer la mort d'Attila comme un service important, au moyen duquel Édecon obtiendrait une part considérable dans les richesses qu'il admirait. L'ambassadeur des Huns prêta l'oreille à cette offre séduisante, et, avec toutes les apparences du zèle, se montra rempli d'empressement et sûr de son adresse pour l'exécution de ce projet sanguinaire. On fit part de ce dessein au maître des offices, et le dévot Théodose consentit au meurtre d'un ennemi qu'il n'osait pas combattre. Mais la dissimulation ou le repentir d'Édecon fit échouer ce lâche dessein ; et bien que peut-être la trahison qu'on lui avait proposée ne lui eût pas inspiré d'abord autant d'horreur qu'il le prétendait, il sut du moins se donner tout le mérite d'un aveu prompt et volontaire. Si l'on se rappelle en ce moment l'ambassade de Maximin et la conduite d'Attila, on sera forcé d'admirer un Barbare, qui respectant les lois de l'hospitalité, reçoit et renvoie généreusement le ministre d'un prince qui a conspiré contre sa vie : mais l'imprudence de Vigilius paraîtra bien plus extraordinaire ; s'aveuglant sur son crime et sur le danger, il revint au camp des Huns, accompagné de son fils et chargé de la bourse d'or que l'eunuque avait fournie pour satisfaire aux demandes d'Édecon et corrompre la fidélité des gardes. A l'instant de son arrivée, l'interprète fut saisi et traîné devant le tribunal d'Attila, où il soutint son innocence avec fermeté jusqu'au moment où la menace d'immoler son fils à ses yeux lui arracha l'aveu de toute la conspiration. Sous le nom de rançon ou de confiscation, l'avidé monarque des Huns accepta deux cents livres d'or pour la rançon d'un misérable qu'il ne daigna pas punir. Il dirigea toute son indignation contre un coupable d'un rang plus élevé. Ses ambassadeurs, Eslaw et Oreste, partirent sur-le-champ pour Constantinople avec des instructions dont il était moins dangereux pour eux de s'acquitter qu'il ne l'eût été de s'en écarter. Ils se présentèrent hardiment devant Théodose avec la bourse fatale pendue au cou d'Oreste, qui demanda à l'eunuque, placé à côté du trône, s'il reconnaissait ce témoignage de son crime. Son collègue Eslaw, supérieur à Oreste pour la dignité, était chargé des reproches adressés à l'empereur. *Théodose*, lui dit-il gravement, *est fils d'un père illustre et respectable. Attila descend aussi d'une noble race, et il a soutenu par ses actions la dignité que son père Mundzuk lui a transmise ; mais Théodose s'est rendu indigne du rang de ses ancêtres ; en consentant à payer un tribut honteux, il a consenti aussi à devenir esclave. Il doit donc respecter celui que le mérite et la fortune ont placé au-dessus de lui, et non pas, comme un esclave perfide, conspirer contre la vie de son maître.* Le fils d'Arcadius, accoutumé au langage des flatteurs, entendit avec surprise la voix sévère de la vérité ; il rougit, trembla, et n'osa point refuser positivement la tête de Chrysaphius, qu'Eslaw et Oreste

avaient ordre de demander. Théodose fit partir sur-le-champ de nouveaux ambassadeurs investis de pleins pouvoirs, et chargés de présents magnifiques pour apaiser la colère d'Attila ; et la vanité du monarque fut flattée du choix de Nomius et d'Anatolius, tous deux consulaires ou patrices, l'un grand trésorier, et l'autre maître général des armées de l'Orient. Il daigna venir au devant de ces ministres jusque sur les bords de la rivière de Drenco ; et le ton sévère et hautain qu'il avait affecté d'abord ne tint point contre leur éloquence et leur libéralité. Attila pardonna à l'empereur, à l'eunuque et à l'interprète ; s'obligea par serment à observer les conditions de la paix, rendit un grand nombre de prisonniers, abandonna à leur sort les fugitifs et les déserteurs, et céda un vaste territoire au midi du Danube, dont il avait tout enlevé jusqu'aux habitants. Mais avec ce qu'il en coûta pour obtenir ce traité, on aurait pu entreprendre une guerre vigoureuse et la terminer glorieusement. Les malheureux sujets de Théodose furent écrasés de nouvelles taxes pour sauver la vie d'un indigne favori dont ils auraient acheté plus volontiers la mort [3909].

L'empereur Théodose ne survécut pas longtemps à la circonstance la plus humiliante de son inutile vie. Comme il chassait en se promenant à cheval aux environs de Constantinople, son cheval le désarçonna et le jeta dans la rivière de Lycus. Blessé à l'épine du dos, Théodose expira peu de jours après (28 juillet 450), des suites de sa chute, dans la cinquantième année de son âge et dans la quarante-troisième de son règne [3910]. Sa sœur Pulchérie, que la pernicieuse influence des eunuques avait souvent contrariée dans l'administration des affaires civiles et ecclésiastiques, fut unanimement proclamée impératrice d'Orient, et une femme occupa pour la première fois le trône des Romains. Aussitôt qu'elle y fit placée, Pulchérie satisfit, par un acte de justice, son ressentiment personnel et celui du public. Sans formalité ni procédure, on exécuta l'eunuque Chrysaphius devant les portes de la ville ; et les richesses immenses qu'avait accumulées cet avide favori, ne servirent qu'à hâter, et à justifier son châtimement [3911]. Au milieu des acclamations générales du peuple et du clergé, l'impératrice ne se dissimula pas le désavantage auquel les préjugés exposent son sexe, et résolut de prévenir les murmures par le choix d'un collègue qui respectât toujours la chasteté et la supériorité de son épouse. Elle donna sa main à Marcien, sénateur âgé d'environ soixante ans, et avec le nom de son mari, il reçut le don de la pourpre impériale. Le zèle de Marcien pour la foi orthodoxe telle qu'elle était établie par le concile de Chalcédoine, aurait suffi pour enflammer la reconnaissance, et obtenir les applaudissements des catholiques ; mais la conduite de sa vie privée et celle qu'il tint ensuite sur le trône, font présumer qu'il possédait le courage et le génie nécessaires pour ranimer un empire presque anéanti par la faiblesse successive de ses

monarques héréditaires. Né dans la Thrace, et élevé dans la profession des armes, Marcien avait éprouvé dans sa jeunesse les maux cuisants de l'infortune et de la pauvreté ; et toutes ses ressources, en arrivant à Constantinople, consistaient en deux cents pièces d'or que lui avait prêtées un ami. Il passa dix-neuf ans au service domestique et militaire d'Aspar et de son fils Ardaburius, suivit ces généraux puissants dans les guerres de Perse et d'Afrique, et obtint par leur protection l'honorable rang de tribun et de sénateur. Son mérite le fit estimer de ses patrons, et la modestie de son caractère le mit à l'abri de leur jalousie. Il avait vu, et peut-être senti personnellement les abus d'une administration vénale et oppressive[3912] ; et son propre exemple donna du poids et de l'énergie aux lois qu'il promulgua pour la réforme des mœurs.

CHAPITRE XXXV

Invasion de la Gaule par Attila. Il est repoussé par Ætius et les Visigoths. Attila envahit et évacue l'Italie. Mort d'Attila, d'Ætius et de Valentinien III.

L'EMPEREUR Marcien pensait qu'il fallait éviter la guerre, lorsqu'on pouvait conserver honorablement une paix solide ; mais il pensait aussi que la paix ne pouvait être ni solide ni honorable quand un souverain montrait pour la guerre une aversion pusillanime. Telles étaient les maximes qui dictèrent sa réponse au roi des Huns, lorsqu'il demanda insolemment le paiement du tribut annuel. L'empereur signifia aux Barbares qu'ils eussent à cesser d'insulter la majesté de l'empire par le nom de tribut ; qu'il était disposé à récompenser avec libéralité la fidélité de ses alliés ; mais que s'ils osaient troubler la paix de ses États, ils apprendraient que ses soldats ne manquaient ni de fer ni de courage pour les repousser. Apollonios, son ambassadeur, osa même dans le camp des Huns, tenir le même langage ; et en refusant de remettre les présents avant d'avoir été admis à l'audience du monarque, il montra un sentiment de dignité, et un mépris du danger qu'Attila ne croyait plus devoir attendre des Romains dégénérés[3913]. Le fougueux Barbare menaça de châtier le successeur de Théodose ; mais il balançait en lui-même lequel des deux empires il attaquerait le premier. Tandis que les peuples de l'Orient et de l'Occident attendaient avec inquiétude que le formidable Attila eût fixé son choix, il fit partir ses envoyés pour les cours de Ravenne et de Constantinople ; et ses ministres adressèrent aux deux empereurs la même harangue insultante : *Attila, mon maître et le tien t'ordonne de faire préparer sans délai un palais pour le recevoir* [3914]. Mais comme le monarque des Huns méprisait ou affectait de mépriser les Romains de l'Orient qui avait vaincus tant de fois, il déclara sa résolution de différer cette conquête facile jusqu'au moment où il aurait achevé une entreprise plus importante et plus glorieuse. La richesse et la fertilité de la Gaule et de l'Italie devaient naturellement exciter l'avidité des Huns ; mais on ne peut expliquer les motifs personnels d'Attila que par l'état de l'empire d'Occident sous le règne de Valentinien, ou, pour parler plus correctement, sous l'administration d'Ætius [3915].

Après la mort de Boniface son rival, Ætius s'était prudemment retiré dans le camp des Huns, et fut redevable à leur amitié de sa sûreté et de son rétablissement. Au lieu d'employer le langage

suppliant d'un exilé coupable, Ætius sollicita son pardon à la tête de soixante mille Barbares ; et la facile résistance de Placidie prouva qu'elle accordait à la crainte un pardon qu'on aurait pu attribuer à sa clémence. L'impératrice se mit elle, son fils et l'empire, sous la tutelle d'un sujet arrogant, et ne conserva pas même assez d'autorité pour protéger le gendre de Boniface, le fidèle et vertueux Sébastien, contre un ennemi implacable, dont la vengeance le poursuivait de royaume en royaume[3916], jusqu'au moment où il perdit misérablement la vie au service des Vandales. L'heureux Ætius élevé aussitôt au rang de patrice et revêtu trois fois des honneurs du consulat, prit le titre de maître général de la cavalerie et de l'infanterie, et s'empara de toute l'autorité militaire. Les écrivains de son temps le nomment quelquefois duc ou général des Romains de l'Occident. Ce ne fut point à la vertu d'Ætius, mais à sa prudence, que le petit-fils de Théodose dut la conservation de la pourpre et du vain nom d'empereur. Il laissa Valentinien jouir en paix des délices de l'Italie, tandis que le patrice se montrait avec tout l'éclat d'un héros patriote, et soutint, durant vingt années, les ruines d'un empire prêt à s'écrouler. L'historien des Goths avoue qu'Ætius était fait pour sauver la république[3917] ; et le portrait suivant, quoique flatté, contient cependant plus de vérité que d'adulation. *Sa mère était Italienne, d'une famille noble et opulente, et son père, Gaudentius, qui tenait un rang distingué dans la province de Scythie, s'éleva graduellement d'un poste de domesticité militaire au rang de maître général de la cavalerie. Ætius, placé dans les gardes, presque dès son enfance, fût donné comme otage, d'abord à Alaric et ensuite aux Huns. Il obtint successivement les honneurs civils et militaires du palais, et partout il fit briller un mérite supérieur. Il avait la figure noble et agréable ; sa taille était moyenne, mais admirablement proportionnée pour la beauté, la force et l'agilité. Il excellait dans, les exercices militaires, tels que de manier un cheval, tirer de l'arc et lancer le javelot. Il savait supporter patiemment le défaut de sommeil et de nourriture ; son corps et son âme étaient également capables des plus pénibles efforts. Ætius méprisait les dangers et dédaignait les injures, et il était impossible de tromper, de corrompre ou d'intimider la noble fermeté de son âme[3918].* Les Barbares qui s'étaient fixés à dans les provinces de l'Occident, s'accoutumèrent peu à peu à respecter la valeur et la bonne foi d'Ætius. Il calmait leur pétulance, caressait leurs préjugés, balançait leurs intérêts, et mettait un frein à leur ambition. Un traité conclu avec Genseric arrêta les Vandales prêts à entrer en Italie ; les Bretons indépendants implorèrent son secours et reconnurent combien il leur avait été utile ; l'autorité impériale fut rétablie en Espagne et dans la Gaule ; et après avoir vaincu les Suèves et les Francs, il les força d'employer leurs armes à la défense de la république.

Par politique autant que par reconnaissance, Ætius cultivait

assidûment l'amitié des Huns. Durant son séjour dans leur camp, comme otage ou comme exilé, il vécut familièrement avec Attila, neveu de son bienfaiteur ; et ces célèbres adversaires semblent avoir été liés d'une intimité et d'une sorte de fraternité d'armés qu'ils confirmèrent dans la suite par des présents mutuels et par de fréquentes ambassades. Carpilio, fils d'Ætius, fut élevé dans le camp d'Attila. Le patrice cherchait, par des protestations d'attachement et de reconnaissance, à déguiser ses craintes à un conquérant dont les aimées formidables menaçaient les deux empires. Il satisfaisait à ses demandes ou tâchait de les éluder. Lorsqu'il réclama les dépouilles d'une ville prise d'assaut, quelques vases d'or frauduleusement détournés, les gouverneurs de la Norique partirent aussitôt pour lui donner satisfaction [3919] ; et il est évident, d'après leur conversation avec Maximin et Priscus, dans le village royal, que la prudence et la valeur d'Ætius n'avaient pu éviter aux Romains de l'Occident la honte du tribut. Sa politique adroite prolongeait les avantages d'une paix nécessaire ; et il employait à la défense de la Gaule une nombreuse armée de Huns et d'Alains, qui lui étaient personnellement attachés. Il avait judicieusement placé deux colonnes de ces barbares sur les territoires de Valence et d'Orléans [3920], et leur active cavalerie gardait les passages du Rhône et de la Loire. Ces sauvages alliés étaient à la vérité presque aussi redoutables pour les sujets de Rome que pour ses ennemis : ils étendaient par la conquête et par la violence le canton qui leur avait été accordé, et les provinces où ils passaient éprouvaient toutes les calamités d'une invasion [3921]. Indifférents pour l'empereur et pour l'empire, les Alains de la Gaule étaient aveuglément dévoués à servir l'ambitieux Ætius ; et, quoiqu'il pût craindre que dans une guerre contre Attila, ils ne repassassent sous les drapeaux de leur monarque national, le patrice travailla plus à calmer qu'à exciter leur ressentiment contre les Goths, les Francs et les Bourguignons.

Le royaume fondé par les Visigoths dans les provinces méridionales de la Gaule avait insensiblement acquis de la force et de la solidité ; la conduite de ces ambitieux Barbares exigeait ; soit en temps de paix, soit en temps de guerre, la vigilance continuelle d'Ætius. Après la mort de Wallia, Théodoric, fils du grand Alaric, hérita du trône [3922] ; et un règne heureux de plus de trente ans sur un peuple inconstant et indocile, autorise à penser que sa prudence était soutenue d'une vigueur extraordinaire de corps et de génie. Resserré dans des limites trop étroites, Théodoric aspirait à la possession de la ville d'Arles, le centre du commerce et le siège du gouvernement ; mais l'approche d'Ætius sauva la place ; et le roi des Goths, après avoir levé le siège avec quelque perte et un peu de honte, consentit, au moyen d'un subside, à exercer la valeur de à ses sujets à la guerre d'Espagne.

Cependant Théodoric ne cessait d'épier, et saisit bientôt avec empressement l'occasion de renouveler son entreprise. Les Goths assiégèrent Narbonne, tandis que les Bourguignons faisaient une invasion dans les provinces de la Belgique, et l'évidente intelligence des ennemis de Rome menaçait de toutes parts sa sûreté. L'activité d'Ætius et sa cavalerie scythe surent leur opposer une résistance couronnée par le succès. Vingt mille Bourguignons périrent les armes à la main, et le reste de cette nation accepta humblement un asile dans les montagnes de la Savoie, où ils reconnurent l'autorité de l'empire [3923]. Les machines de guerre avaient déjà ébranlé les murs de Narbonne, et les habitants étaient réduits par la famine aux dernières extrémités, lorsque le comte Litorius, approchant en silence avec un corps nombreux de cavalerie, dont chaque homme portait deux sacs de farine sur son cheval, pénétra dans la ville à travers les retranchements des ennemis. Les Goths levèrent le siège, et perdirent huit mille hommes dans une bataille, dont le succès décisif fût attribué aux dispositions et à l'habileté personnelle d'Ætius ; mais dans l'absence du patrice, que quelque affaire publique ou particulière rappela précipitamment en Italie, le comte Litorius succéda au commandement ; et sa présomption fit bientôt sentir qu'il ne suffit pas de savoir conduire un corps de cavalerie pour diriger habilement les opérations d'une guerre importante. A la tête d'une armée de Huns, il avança imprudemment jusqu'aux portes de Toulouse sans daigner prendre de précautions contre un ennemi dont les revers avaient éveillé la prudence, et à qui sa situation inspirait le courage du désespoir. Les prédictions des augures inspiraient à Litorius une confiance impie convaincu qu'il devait entrer en vainqueur dans la capitale des Goths, et plein de confiance en ses alliés païens, il refusa toutes les offres de paix que le évêques vinrent plusieurs fois lui proposer au nom de Théodoric. Le roi des Goths montra au contraire, dans cette circonstance dangereuse, autant de piété que de modération et ne quitta la haire et les cendres qu'au moment de s'armer pour le combat. Ses soldats, enflammés d'un enthousiasme à la fois religieux et militaire, assaillirent le camp de Litorius. Le combat fut opiniâtre, et la perte considérable des deux côtés. Après une défaite totale, dont il ne pouvait accuser que son ignorance et sa témérité, le général romain traversa les rues de Toulouse, non pas en conquérant comme il s'en était flatté, mais prisonnier, à la suite de son vainqueur ; et la misère qu'il éprouva dans sa longue et très ignominieuse captivité excita même la compassion des Barbares [3924]. Une perte si considérable dans un pays dont les finances et le courage étaient épuisés depuis longtemps, pouvait difficilement se réparer ; et les Goths, animés par l'ambition et par la vengeance auraient planté leurs étendards victorieux sur les bords du Rhône, si le retour d'Ætius n'eût pas rendu

aux Romains leurs forces et leur discipline[3925]. Les deux armées attendaient le signal d'une action décisive ; mais les généraux, qui se craignaient réciproquement, remirent prudemment leur épée dans le fourreau sur le champ de bataille, et leur réconciliation fut sincère et durable. Il paraît que Théodoric, roi des Visigoths, mérite l'amour de ses sujets, la confiance de ses alliés et l'estime universelle. Six fils, tous valeureux, environnaient son trône. Leur éducation n'avait pas été bornée aux exercices d'un camp barbare ; les fils de Théodoric s'instruisirent dans les écoles de la Gaule ; l'étude de la jurisprudence romaine, leur enseigna au moins la théorie des lois et de la justice, et la lecture de l'harmonieux Virgile contribua sans doute à adoucir la rudesse de leurs mœurs nationales[3926]. Les deux filles du roi des Goths épousèrent les fils aînés du roi des Suèves et de celui des Vandales, qui régnaient en Espagne et en Afrique : mais ces alliances illustres produisirent le crime et la discorde. La reine des Suèves pleura son mari assassiné par son frère, et la princesse des Vandales éprouva le traitement le plus odieux de la part du tyran inquiet, qu'elle avait adopté pour père. Le barbare Genséric, soupçonna la femme de son fils, du dessein de l'empoisonner. En punition de ce crime supposé on lui coupa le nez et les oreilles ; la fille infortunée de Théodoric, ignominieusement renvoyée à Toulouse, vint offrir à la cour de son père cet affreux spectacle. Un siècle civilisé ne doit qu'avec peine ajouter foi à cette horrible barbarie. Tous ceux qui virent la princesse versèrent des larmes sur son sort ; mais Théodoric, éprouvant à la fois la douleur d'un père et l'indignation d'un monarque, résolut de tirer vengeance de cette injure irréparable. Les ministres impériaux, intéressés à fomenter les discordes des Barbares, auraient fourni au roi des Goths de l'or, des armes et les vaisseaux pour porter la guerre en Afrique ; et la cruauté de Genseric lui serait peut-être devenue fatale, si l'artificieux Vandale n'avait pas réussi à se procurer le secours formidable des Huns. Ses présents et ses instances enflammèrent l'ambition d'Attila, et l'invasion de la Gaule arrêta l'entreprise d'Ætius et ce Théodoric[3927].

Les Francs, dont la monarchie était encore renfermée dans les environs du Bas-Rhin avaient sagement accordé à la noble famille des Mérovingiens le droit exclusif de succéder à la couronne[3928]. On élevait ces princes sur un bouclier, symbole du commandement militaire[3929], et leurs longs cheveux étaient la marque de leur naissance et de leur dignité royale. Leur chevelure blonde, qu'ils peignaient et arrangeaient avec grand soin, flottait en boucles sur leurs épaules. La loi ou l'usage obligeait le reste des guerriers à se raser le derrière de la tête, à ramener leurs cheveux sur le front, et à se contenter de deux petites moustaches[3930]. La haute taille des Francs et leurs yeux bleus annonçaient leur origine germanique ; leurs

habits serrés laissaient voir la forme de leurs membres ; ils portaient une épée pesante suspendue à un large baudrier, et un grand bouclier qui les couvrait presque tout entiers. Ces belliqueux Barbares apprenaient dès l'enfance à courir, à sauter, à nager, à lancer avec une, justesse surprenante le javelot ou la hache d'armes, à attaquer sans hésiter un ennemi supérieur en nombre, et à soutenir jusqu'à la mort la réputation invincible de leurs ancêtres[3931]. Clodion, le premier de leurs rois chevelus, dont l'histoire fasse connaître le nom et les actions d'une manière authentique, faisait sa résidence à Dispargum[3932], village ou forteresse dont on peut assigner la position entre Bruxelles et Louvain. Le roi des Francs apprit, par ses espions, que la seconde Belgique était presque sans défense, et qu'un léger effort suffirait pour s'en emparer. Il pénétra audacieusement à travers les bois et les marais de la forêt Carbonnaire[3933], s'empara de Cambrai et de Tournay, les deux seules villes qui, existassent dans le cinquième siècle, et étendit ses conquêtes jusqu'à la rivière de la Somme, dans un pays désert, dont la culture et la population sont les effets d'une industrie plus moderne[3934]. Tandis que Clodion campait dans les plaines de l'Artois[3935], et célébrait avec une arrogante sécurité un mariage, peut-être celui de son fils, l'arrivée imprévue d'Ætius, qui avait passé la Somme à la tête de sa cavalerie légère, interrompit désagréablement la fête nuptiale. Les tables, dressées à l'abri d'une colline, sur les bords d'un ruisseau agréable, furent impétueusement renversées ; les Francs furent accablés avant d'avoir pu reprendre ni leurs rangs ni leurs armes, et leur valeur leur devint funeste. Les chariots chargés qui avaient suivi la marche de l'armée, offrirent aux vainqueurs un riche butin. La nouvelle épouse et les femmes de sa suite subirent la loi des nouveaux amants que leur donnait le hasard de la guerre. Cet avantage, du à l'activité d'Ætius, jeta quelques doutes sur la prudence de Clodion ; mais le roi des Francs répara bientôt sa faute, et rétablit sa réputation en se maintenant dans la possession de ses États depuis les bords du Rhin, jusqu'à celui de la Somme[3936] : Trèves, Mayence et Cologne éprouvèrent sous son règne, et probablement par les entreprises de ses sujets, tout ce que l'avarice, et la cruauté peuvent inspirer à des vainqueurs. Cologne eut le malheur de rester sous la puissance de ces Barbares, qui évacuèrent les ruines de Trèves ; et Trèves, qui durant l'espace de quarante ans avait été quatre fois prise et pillée, cherchait encore à oublier ses anciennes calamités dans les vains amusements du cirque[3937]. Après un règne de vingt ans ; la mort de Clodion livra son royaume aux querelles de deux fils ambitieux[3938]. Mérovée, le plus jeune, se laissa persuader d'implorer la protection de Rome. Valentinien le reçut comme son allié et le fils adoptif du patrice Ætius ; il le renvoya dans son pays avec des présents magnifiques et

les plus fortes assurances de secours et d'amitié. Tandis qu'il était absent, son aîné avait sollicité avec une ardeur égale les redoutables secours d'Attila ; et le roi des Huns accepta avec plaisir une alliance qui lui facilitait le passage du Rhin, et fournissait un prétexte honorable à l'invasion qu'il projetait de faire dans la Gaule [3939].

Lorsque Attila annonça publiquement la résolution de secourir les Francs et les Vandales, ce héros sauvage, saisi comme d'une sorte d'ardeur chevaleresque, se déclara aussi l'amant et le défenseur de la princesse Honoria. La sœur de Valentinien avait été élevée dans le palais de Ravenne ; et comme le mari d'Honoria, aurait pu donner de l'inquiétude à l'empire, on éleva la princesse au rang d'Augusta [3940], pour anéantir l'espérance des sujets les plus présomptueux ; mais la belle Honoria avait à peine atteint l'âge de seize ans, qu'elle détesta la grandeur importune, qui la privait pour toujours des douceurs d'un amour légitime. Au milieu d'une pompe vaine et insipide, Honoria soupirait, et, cédant enfin à la voix de la nature, elle se jeta dans les bras d'Eugène, son chambellan. Des signes de grossesse trahirent bientôt ce que, dans l'absurde langage d'un sexe impérieux, on appela son crime et sa honte, et le public en fut instruit par l'imprudence de l'impératrice Placidie, qui fit partir sa fille pour Constantinople, après l'avoir tenue longtemps dans une captivité ignominieuse. La malheureuse Honoria passa douze ou quatorze ans dans la triste société des sœurs de Théodose et de leurs chastes compagnes. La fille de Placidie ne pouvait plus prétendre à leur mérite, et se conformait avec répugnance aux pratiques pieuses des prières, des jeûnes et des vigiles. L'impatience d'un célibat dont elle n'espérait plus de sortir, lui fit entreprendre une démarche extraordinaire et désespérée. Le nom redouté d'Attila se trouvait souvent dans les entretiens des habitants de Constantinople, et ses fréquentes ambassades entretenaient une correspondance presque continuelle entre son camp et le palais impérial. Sacrifiant tous les préjugés et tous les devoirs aux désirs de l'amour, ou plutôt de la vengeance, la princesse offrit de se remettre elle-même dans les bras d'un prince barbare dont elle ignorait le langage, dont les traits présentaient à peine l'idée d'une figure humaine, et dont elle abhorrait les mœurs et la religion. Par le moyen d'un eunuque de confiance, elle fit remettre à Attila une bague pour garant de sa foi, et le conjura de la réclamer comme sa légitime épouse, avec laquelle il aurait été secrètement uni. Le monarque reçut avec froideur ces avances indécentes, et continua de multiplier le nombre de ses épouses jusqu'au moment où deux passions puissantes, l'avarice et l'ambition, éveillèrent son amour pour Honoria. Son entrée dans la Gaule fut précédée d'une déclaration formelle, par laquelle il demandait la main de la princesse et la part égale à laquelle elle avait droit de prétendre dans le patrimoine impérial. Ses prédécesseurs, les

anciens Tanjoux, avaient souvent demandé, avec la même arrogante, les princesses de la Chine, et les prétentions d'Attila ne parurent pas moins offensantes à l'empereur des Romains. Ses ambassadeurs reçurent un refus ferme, quoique sans hauteur. Malgré les exemples récents de Pulchérie et de Placidie, on déclara que les femmes n'avaient aucun droit à la succession de l'empire ; et à la demande de la princesse on opposa ses engagements indissolubles[3941]. Dès le moment où l'on avait eu connaissance de sa correspondance avec le roi des Huns, la coupable Honoria avait été enlevée de Constantinople comme un objet d'horreur, et reléguée au fond de l'Italie on épargna sa vie ; mais aussitôt après la cérémonie par laquelle ordonna à quelque particulier obscur le titre de son époux, on l'enferma dans une prison perpétuelle, pour y pleurer des crimes et des infortunes auxquelles Honoria aurait peut-être échappé, si elle n'eût pas été la fille d'un empereur[3942].

Un Gaulois contemporain, le savant et éloquent Sidonius, qui occupa depuis le siège, épiscopal de Clermont, s'était engagé vis-à-vis d'un de ses amis à écrire l'histoire de la guerre d'Attila. Si la modestie de Sidonius ne l'avait pas détourné d'un ouvrage si intéressant[3943], l'historien aurait exposé avec la simplicité de la vérité les faits mémorables auxquels le poète se contente, de faire allusion d'une manière concise, et dans un style vague et métaphorique[3944]. Les rois et les nations de la Scythie et de la Germanie, répandus depuis le Volga peut-être jusqu'au Danube, accoururent à la voix belliqueuse d'Attila. Du village royal dans les plaines de la Hongrie, ses étendards s'avancèrent vers l'Occident, et après une marche de sept ou huit cents milles, ils arrivèrent au confluent du Rhin et du Neckar, où ils furent joints par ceux des Francs qui obéissaient à son allié le fils aîné de Clodion. Une troupe légère de Barbares, conduite par l'espoir du butin, aurait peut-être préféré l'hiver, afin de pouvoir traverser le fleuve sur la glace ; mais l'innombrable cavalerie des Huns exigeait des fourrages et des provisions qu'il eût été impossible de se procurer dans cette saison. On trouva dans la forêt Hercynienne les bois nécessaires pour construire un pont de bateaux ; et cette multitude d'ennemis se précipita avec une violence irrésistible, sur les provinces de la Belgique[3945]. La consternation fut universelle dans la Gaule ; et la tradition, qui nous a transmis l'histoire de ses malheurs, n'a point oublié les miracles et les martyrs dont furent honorées plusieurs de ses villes[3946]. Troyes, dut sa conservation au mérite de saint Loup. La Providence enleva, saint Servat de ce monde, pour lui éviter la douleur de contempler la ruine de Tongres, et les prières de sainte Geneviève détournèrent Attila des environs de Paris ; mais la plupart des villes de la Gaule, également dépourvues de saints et de soldats, furent assiégées et emportées d'assaut par les Huns, qui se

conduisirent à Metz [3947], selon les maximes qu'ils avaient coutume de pratiquer à la guerre. Ils massacrèrent sans distinction les prêtres à l'autel, et les enfants qu'au moment du danger l'évêque s'était hâté de baptiser cette ville florissante fut livrée aux flammes, et une petite chapelle solitaire, dédiée à saint Etienne, indiqua depuis, le terrain que Metz occupait alors. Des bords de la Moselle Attila s'avança dans le cœur de la Gaule, passa la Seine à Auxerre ; et, après une longue et pénible marche, plaça son camp sous les murs d'Orléans. Il voulait assurer ses conquêtes par la possession d'un poste avantageux, qui, le rendit maître du passage de la Loire ; et il se fiait à l'invitation de Sangiban, roi des Alains, qui lui avait promis de trahir les Romains, de lui livrer la ville et de passer sous ses drapeaux ; mais cette conspiration fut découverte et déjouée. Les fortifications d'Orléans étaient nouvellement réparées et augmentées ; les soldats ou les citoyens qui défendaient la place, repoussèrent courageusement tous les assauts des Barbares. L'évêque Anianus, prélat d'une haute piété et d'une prudence consommée, employa toutes les ressources de la politique religieuse. Pour soutenir le courage des habitants jusqu'à l'arrivée du secours qu'il attendait. Après un siège opiniâtre, les béliers commencèrent à ébranler les murs ; les Huns occupaient déjà les faubourgs, et ceux qui n'étaient en état de porter les armes étaient prosternés dans les églises, Anianus, qui comptait les jours et les heures, envoya sur le rempart un homme de confiance examiner s'il n'apercevait rien dans l'éloignement. Le messenger revint deux fois sans lui rapporter la moindre espérance ; mais à la troisième il déclara qu'il avait cru entrevoir un faible nuage à l'extrémité de l'horizon. *C'est le secours envoyé de Dieu*, écria le prélat du ton d'une pieuse confiance ; et le peuple répéta après lui : *C'est le secours envoyé de Dieu*. L'objet éloigné sur lequel se fixaient tous les yeux, s'agrandissait à chaque instant, et devenait plus distinct. On aperçut enfin les étendards des Goths et des Romains, et un coup de vent, ayant dissipé la poussière, offrit clairement à la vue les impatients escadrons d'Ætius et de Théodoric, qui se hâtaient d'accourir au secours d'Orléans.

La politique insidieuse d'Attila avait servi autant que la terreur de ses armes à le faire pénétrer sans obstacle dans le cœur de la Gaule. Il modifiait adroitement ses déclarations publiques par des assurances particulières ; il caressait ou menaçait tour à tour les Romains et les Goths ; et les cours Ravenne et de Toulouse, se méfiant réciproquement l'une de l'autre, attendaient avec une indolente indifférence l'approche de l'ennemi commun. Ætius veillait seul à la sûreté de la république ; mais ses plus sages mesures étaient entravées par une faction qui dominait dans le palais depuis la mort de l'impératrice Placidie. La jeunesse de l'Italie tremblait au seul bruit de la trompette ; et les Barbares, qui penchaient pour Attila, par crainte

ou par inclination attendaient avec une fidélité douteuse et prête à se vendre, quel serait l'événement de la guerre. Le patrice passa les Alpes à la tête d'un corps de troupes qui méritait à peine le nom d'une armée[3948] ; mais en arrivant à Arles ou à Lyon, il apprit que les Visigoths refusaient d'entreprendre la défense de la Gaule, et qu'ils étaient résolus d'attendre sur leur territoire l'ennemi redoutable qu'ils affectaient de mépriser. Atterré par cette nouvelle, le général romain eut recours au sénateur Avitus, qui, après avoir exercé honorablement l'office de préfet du prétoire, s'était retiré dans ses domaines en Auvergne. Le ministre consentit à se charger d'une ambassade à la cour de Toulouse, et l'exécuta avec habileté et avec succès. Il représenta à Théodoric qu'on ne pouvait résister au conquérant ambitieux qui voulait tout envahir, par une alliance solide et sincère de toutes les puissances qu'il s'efforçait d'accabler. Avitus anima le ressentiment des Goths par la description de tous les maux que les Huns avaient fait souffrir à leurs ancêtres, et de la fureur avec laquelle ils les poursuivaient depuis le Danube jusqu'au pied des Pyrénées ; il leur représenta fortement que le devoir de tous les chrétiens était de contribuer à sauver de leurs violences sacrilèges les églises et les reliques des saints ; qu'il était de l'intérêt personnel de tous les Barbares fixés dans la Gaule de défendre, contre les pâtres de la Scythie, les terres et les vignes cultivées pour leur usage. Théodoric se rendit à l'évidence de la vérité, adopta les mesures les plus sages et les plus honorables, et déclara que, comme le fidèle allié d'Ætius et des Romains, il était prêt à exposer sa vie et ses États pour la défense de la Gaule[3949]. Les Visigoths, alors au plus haut point de leur puissance et de leur renommée, obéirent avec joie au premier signal de guerre, préparèrent leurs chevaux et leurs armes, et s'assemblèrent sous l'étendard de leur vieux monarque, qui résolut de commander lui-même son armée avec les deux aînés de ses fils, Torismond et Théodoric. L'exemple des Goths détermina des tribus et des nations qui balançaient encore entre les Huns et les Romains. L'infatigable Ætius rassembla peu à peu les guerriers de la Gaule et de la Germanie, qui, après s'être longtemps reconnus les sujets et les soldats de la république, prétendaient au rang d'alliés indépendants, et réclamaient les récompenses dues à un service volontaire. Les Læti, les Armoricaains, les Bréones, les Saxons, les Bourguignons, les Sarmates ou Alains, les Ripuaires, et les Francs, qui obéissaient à Mérovée : telle était la composition de l'armée qui, sous la conduite d'Ætius et de Théodoric, s'avancait à marches pressées, pour délivrer Orléans, et livrés bataille à la multitude formidable qui environnait Attila[3950].

A leur arrivée, le roi des Huns leva le siège et fit sonner la retraite pour rappeler la plus grande partie de ses troupes, occupées alors au pillage d'une ville voisine dans laquelle elles venaient d'entrer[3951].

Attila, dont la valeur était toujours guidée par la prudence, sentit ce qu'il aurait à craindre s'il essayait une défaite au cœur de la Gaule. Il repassa la Seine et attendit l'ennemi dans les plaines de Châlons où sa nombreuse cavalerie pouvait manœuvrer avec avantage ; mais, dans sa retraite précipitée, l'avant-garde des Romains et de leurs alliés pressait et attaquait fréquemment les troupes qui formaient l'arrière-garde d'Attila. Dans, l'obscurité de la nuit et dans des chemins inconnus, des colonnes ennemies se rencontraient quelquefois sans projet ; et le combat sanglant des Francs et des Gépides, dans lequel quinze mille barbares perdirent la vie[3952], fût le prélude d'une action générale et décisive. Les champs catalauniens[3953], qui environnent la ville de Châlons, s'étendent, selon la mesure vague de Jornandès, à cent cinquante milles en longueur, à cent milles en largeur, et comprennent toute la province connue aujourd'hui sous le nom de Champagne[3954]. Dans cette vaste plaine, il se trouvait cependant quelque inégalité de terrain, et les deux généraux se disputèrent une éminence qui commandait le camp d'Attila, et dont ils sentaient toute l'importance. Le jeune et vaillant Torismond l'occupa le premier, et les Goths en précipitèrent les Huns, qui s'efforçaient de monter du côté opposé. La possession de ce poste avantageux donna aux généraux et aux soldats une espérance fondée de la victoire. Attila inquiet consulta les aruspices ; on assure qu'après avoir examiné les entrailles et raclé les os des victimes, ils lui annoncèrent, dans un langage mystérieux, sa défaite et la mort de son plus redoutable ennemi ; et que le Barbare, en acceptant l'augure, témoigna involontairement son estime pour le mérite supérieur d'Ætius ; mais le découragement qu'Attila aperçut parmi les Huns, l'engagea à user de l'expédient si familier aux généraux de l'antiquité, d'animer leurs troupes par une harangue militaire : il leur parla comme un héros qui avait souvent combattu et vaincu à leur tête[3955]. Il leur représenta leurs anciens exploits, leur danger présent, et leurs espérances pour l'avenir ; la même fortune qui leur avait ouvert les déserts et les marais de la Scythie, qui les avait fait triompher presque sans armes, de tant de nations guerrières, leur réservait les *jouissances* de cette journée mémorable pour récompense de leurs travaux et de leurs victoires. Il peignit les précautions de ses ennemis, leur étroite alliance, et le choix qu'ils avaient fait d'une position avantageuse, comme l'effet de la crainte et non de la prudence. Les Visigoths faisaient,; disait-il, toute la force de leur armée, et les Huns n'avaient rien à craindre des timides Romains, dont les bataillons serrés, annonçaient la frayeur, et qui ne savaient supporter ni les fatigues ni les dangers d'une bataille. Le monarque barbare se servit habilement de la doctrine de la prédestination, si favorable à la vertu martiale. Il les assura que les guerriers protégés par le ciel, étaient invulnérables

au milieu des dards de leurs ennemis, tandis que le destin, qui ne se trompe jamais, frappait ses victimes au sein de la plus honteuse paix. *Je lancerai le premier dard*, continua-t-il, *et le lâche, qui refusera d'imiter son souverain est dévoué à une mort inévitable*. La présence et la voix d'Attila ranimèrent le courage des Barbares, et l'intrépide général, cédant à leur impatience, rangea son armée en bataille. A la tête de ses braves et fidèles Huns il occupait le centre de la ligne. Les nations dépendantes de son empire, les Rugiens, les Férules, les Thuringiens, les Francs et les Bourguignons, couvraient des deux côtés la vaste plaine catalaunienne. La droite était commandée par Ardaric, roi des Gépides, et les trois frères valeureux qui régnaient sur les Ostrogoths, faisaient face sur la gauche aux tribus des Visigoths. Les alliés, dans leurs dispositions, avaient suivi un principe différent. Singiban, l'infidèle roi des Alains, était placé au centre, où l'on pouvait veiller à sa conduite et punir sa perfidie, Ætius prit le commandement de l'aile gauche, et Théodoric de la droite, tandis que Torismond continuait à occuper les hauteurs qui s'étendaient sur le flanc et peut-être jusque sur les derrières de l'armée d'Attila. Toutes les nations, depuis le Volga jusqu'à l'Atlantique, étaient rassemblées dans les plaines de Châlons ; mais une partie de ces nations avaient été divisées par les factions, par la conquête ou par des émigrations, et l'aspect de ces enseignes et de ces armes semblables et prêtes à se choquer dans le combat, présentait l'image d'une guerre civile.

La discipline et la tactique des Grecs et des Romains formaient une partie intéressante de leurs mœurs nationales. L'étude attentive des opérations militaires de Xénophon, de César ou de Frédéric, quand elles sont décrites par le même génie qui les a conçues et exécutées, peut tendre à perfectionner (si l'on peut se servir du mot perfectionnement) l'art funeste de détruire l'espèce humaine ; mais la bataille de Châlons ne peut exciter notre curiosité que par la grandeur de l'objet, puisqu'elle fut décidée par l'aveugle impétuosité des Barbares, et qu'elle a été transmise à la postérité par des écrivains partiiaux que leur profession civile ou ecclésiastique éloignait de toute connaissance de l'art militaire. Cassiodore a cependant conversé familièrement avec des Goths qui s'étaient trouvés à cette bataille, et ils la lui représentèrent comme *terrible, longtemps douteuse, opiniâtre et sanglante ; telle qu'on n'en avait point vu depuis, non plus que dans les siècles précédents*. Le nombre des morts se monta, selon les uns, à cent soixante-deux mille ; et selon d'autres, à trois cent mille [3956]. Ces exagérations peu croyables supposent toujours une assez grande perte, pour prouver, comme le remarque judicieusement un historien, que des générations entières peuvent être englouties dans l'espace d'une heure par l'extravagance des souverains. Après la décharge mutuelle et répétée des flèches et des javelots, dans laquelle les adroits archers

de la Scythie, purent se montrer avec avantage, la cavalerie et l'infanterie des deux armées se joignirent et combattirent corps à corps. Les Huns, animés par la présence d'Attila, percèrent le centre des alliés, formé de troupes faibles et peu affectionnées, séparèrent les deux ailes et, se tournant sur la gauche avec rapidité, dirigèrent tous leurs efforts contre les Visigoths. Tandis que Théodoric galopait devant les rangs pour animer ses soldats ; il tomba de son cheval mortellement blessé d'un javelot lancé par Andage, Ostrogoth d'une naissance illustre. Dans ce moment de désordre, le monarque blessé fut accablé sous la foule des combattants et foulé aux pieds des chevaux de sa propre cavalerie ; et sa mort servit à justifier l'oracle ambigu des aruspices. Attila s'enorgueillissait déjà des espérances de la victoire, lorsque le vaillant Torismond descendit des hauteurs et vérifia le reste de la prédiction. Les Visigoths, qui avaient été mis en désordre par la fuite, reprirent peu à peu leur ordre de bataille ; et les Huns furent inévitablement vaincus, puisque Attila fut forcé de faire retraite. Il s'était exposé avec la témérité d'un soldat ; mais les intrépides Barbares qui composaient son corps de bataille s'étaient avancés fort loin du reste de la ligne ; cette attaque, faiblement soutenue par leurs confédérés, mit leurs flancs à découvert. L'approche de la nuit sauva seule d'une défaite totale les conquérants de la Scythie et de la Germanie. Ils se retirèrent derrière le rempart de chariots qui composait les fortifications de leur camp. La cavalerie mit pied à terre, et se prépara à un genre de combat qui ne convenait ni à ses armes ni à ses habitudes. L'événement était incertain ; mais Attila s'était réservé une dernière et honorable ressource. Il fit faire une pile des selles et des riches harnais des chevaux, et l'intrépide Barbare résolut, si son camp était forcé, d'y mettre le feu, de s'y précipiter, et de priver les ennemis de la gloire d'avoir Attila dans leur puissance, durant sa vie ou après sa mort [3957].

Mais ses ennemis ne passèrent pas la nuit plus tranquillement. La valeur imprudente de Torismond lui fit continuer la poursuite jusqu'à ce qu'enfin, suivi d'un petit nombre de guerriers, il se trouva au milieu des chariots des Scythes. Dans le tumulte d'un combat nocturne, il fut jeté en bas de son cheval, et le fils de Théodoric aurait éprouvé le sort de son père, si sa vigueur et le zèle de ses soldats ne l'avaient tiré de cette dangereuse situation. Sur la gauche, Ætius, séparé de ses alliés, incertain de la victoire et inquiet de leur sort, rencontra de même des troupes d'ennemis répandues dans la plaine de Châlons, et, étant parvenu à leur échapper, il atteignit enfin le camp des Visigoths, qu'il ne put garnir que d'un petit nombre de troupes, en attendant le retour de la clarté. Au point du jour, le général romain ne douta plus de la défaite d'Attila, qui restait enfermé dans ses retranchements ; et en contemplant le champ de bataille, il aperçut, avec une secrète

satisfaction, que la plus forte perte était tombée sur les Barbares. On trouva, sous un monceau de morts le corps, de Théodoric percé d'honorables blessures. Ses sujets le pleurèrent comme leur roi et comme leur père ; mais, leurs larmes étaient mêlées des chants de la victoire, et Théodoric fut enterré à la vue de l'ennemi vaincu. Les Goths, frappant leurs armes les unes contre les autres, élevèrent sur un bouclier, son fils aîné Torismond, à qui ils attribuaient avec raison tout l'honneur de la journée ; et le devoir de la vengeance devint pour le nouveau roi une portion sacrée de l'héritage paternel. Cependant, les Goths eux-mêmes sentaient leur courage s'étonner de la contenance fière et terrible qu'avait conservée leur redoutable adversaire. Leur historien a comparé le roi des Huns un lion dans sa caverne, menaçant avec un redoublement de rage les chasseurs dont il est environné. Les rois et les nations qui, au moment de sa défaite, auraient pu désertier ses étendards, sentaient que de tous les dangers, le plus à craindre pour eux et le plus inévitable était la colère d'Attila. Son camp retentissait du bruit de ses instruments guerriers, dont les sons animés ne cessaient de défier les ennemis ; et les premières troupes qui entreprirent de forcer ses retranchements furent repoussées ou détruites par une grêle de traits lancés sur elles de toutes parts. On résolut, dans un conseil de guerre, d'assiéger le roi des Huns dans son camp, d'intercepter ses convois, et de le forcer à accepter un traité honteux ou un combat inégal, mais l'impatience des Barbares dédaigna bientôt la lenteur de ces prudentes mesures ; et la sage politique d'Ætius craignit de rendre, par la destruction des Huns, l'orgueil et la puissance des Goths beaucoup trop redoutables. Il employa l'ascendant de la raison et de l'autorité pour calmer le ressentiment que le fils de Théodoric regardait comme un devoir. Le patrice lui représenta, avec une apparence d'attachement à ses intérêts, le danger très réel de son absence, et lui conseilla de déconcerter, par un prompt retour à Toulouse, les desseins ambitieux de ses frères, qui pouvaient usurper son trône et s'emparer de ses trésors[3958]. Après le départ des Goths et la séparation des alliés, Attila fut surpris du vaste silence qui régnait dans les plaines de Châlons. La crainte de quelque stratagème le tint plusieurs jours dans l'enceinte de ses chariots, et sa retraite au-delà du Rhin attesta la dernière des victoires remportées au nom de l'empereur d'Occident. Mérovée et ses Francs suivirent l'armée des Huns jusqu'aux confins de la Thuringe, en ayant soin toutefois de se tenir toujours à une certaine distance, et de faire paraître leur nombre plus grand qu'il n'était réellement, par la quantité de feux qu'ils allumaient chaque nuit. Les Thuringiens servaient dans l'armée d'Attila, ils traversèrent le territoire des Francs dans leur marche et dans leur retour, et ce fut peut-être alors qu'ils exercèrent les horribles cruautés dont le fils de

Clovis tira vengeance quatre-vingts ans après. Les Thuringiens massacrerent leurs prisonniers et même les otages ; firent périr dans les tourments les plus recherchés deux cents jeunes filles dont les unes furent écartelées par des chevaux sauvages, les autres écrasées sous le poids des chariots que l'on fit passer sur elles, et leurs membres épars sur la route servirent de pâture aux loups et aux vautours. Tels étaient les sauvages ancêtres dont les vertus imaginaires ont obtenu les louanges et excité quelquefois l'envie des siècles civilisés [3959].

Le mauvais succès de l'expédition des Gaules n'altéra ni les forces, ni le courage, ni même la réputation d'Attila. Dans le printemps suivant, il fit une seconde demande de la princesse Honoria, et des trésors qui lui appartenaient. Sa demande fut encore rejetée ou éludée, et le fougueux Attila reprit les armes ; passa les Alpes, envahit l'Italie, et assiégea Aquilée avec une armée aussi nombreuse que la première. Les Barbares n'entendaient rien à la conduite d'un siège, qui même chez les anciens exigeait quelque théorie ou au moins quelque pratique des arts mécaniques : mais les travaux de plusieurs milliers d'habitants de la province et des captifs, dont on sacrifiait la vie sans pitié, pouvaient exécuter les ouvrages les plus pénibles et les plus dangereux ; et les artistes romains vendaient peut-être leur secours aux destructeurs de leur pays. Les Huns se servirent contre les murs d'Aquilée des béliers, des tours roulantes et des machines qui lançaient des pierres, des dards et des matières enflammées [3960]. Le roi des Huns employait tour à tour l'influence de l'espoir de la crainte de l'émulation et de l'intérêt pour détruire la seule barrière qui retardât la conquête de l'Italie. Aquilée était alors une des plus fortes villes maritimes, et une des plus riches et des plus peuplées de la côte de la mer Adriatique. L'intrépidité des Goths auxiliaires, commandés, à ce qu'il paraît, par leurs princes nationaux, Alaric et Antala, se communiquait aux citoyens, qui se rappelaient encore la glorieuse résistance de leurs ancêtres contre un Barbare féroce et inexorable, qui déshonorait la majesté de la pourpre romaine. Après trois mois d'un siège inutile, le manque de subsistances et les clameurs de l'armée contraignirent Attila de renoncer à son entreprise, et il donna à regret, pour le lendemain, l'ordre de plier les tentes et de commencer la retraite. Triste, pensif et indigné ; il faisait le tour des murs d'Aquilée ; lorsqu'il aperçut une cigogne qui, suivie de ses petits, s'envolait d'une tour et semblait abandonner son nid. Saisissant sur-le-champ en habile politique ce que ce frivole incident pouvait offrir à la superstition, il s'écria à haute voix, et d'un ton plein de joie, que cet oiseau domestique, si attaché à la société de l'homme, n'eût pas quitté son ancien asile ; si ces tours n'eussent été dévouées à la destruction et à la solitude [3961]. Cet heureux présage inspira l'assurance de la victoire ; on reprit, le siège, et poussé avec une nouvelle vigueur. Les

Huns assaillirent la partie du mur d'où était sorite la cigogne ; ouvrirent une large brèche, s'y précipitèrent avec une impétuosité irrésistible, et la génération suivante distinguait à peine les ruines d'Aquilée [3962]. Après cette effrayante vengeance, Attila continua sa marche ; Altinum, Padoue et Concordia, qui se trouvaient sur son passage, ne présentèrent bientôt plus que des monceaux de pierres et de cendres. Vicence, Vérone et Bergame villes de l'intérieur, eurent tout à souffrir de l'avidité cruelle des Huns. Pavie et Milan se soumirent sans résistance à la perte de leurs richesses, et rendirent grâce à la clémence inaccoutumée qui épargnait et les bâtiments et la vie des citoyens captifs. Les traditions populaires de Côme, Turin et Modène, paraissent suspectes ; mais elles concourent, avec des autorités plus authentiques à prouver qu'Attila étendit ses ravages jusque dans les riches plaines de la Lombardie, qui sont séparées par le Pô, et bornées par les Alpes et l'Apennin [3963]. En entrant dans le palais de Milan, le monarque barbare aperçut avec surprise et avec indignation un tableau qui représentait les empereurs des Romains assis sur leur trône ; et les princes de Scythie prosternés à leurs pieds. La vengeance qu'il prit de ce monument de la vanité romaine, fut à la fois douce et ingénieuse. Il fit venir un peintre lui ordonna de changer les figures et les attitudes, et de peindre sur la même toile le roi de Scythie sur son trône [3964], et les empereurs romains s'en approchant d'un air humble ; pour vider à ses pieds des sacs d'or, symbole du tribut auquel ils s'étaient assujettis [3965]. Les spectateurs reconnurent sans doute la vérité de cette nouvelle représentation, et se rappelèrent peut-être, dans cette singulière occasion, la dispute de l'homme et du lion [3966].

L'orgueil féroce d'Attila s'est peint dans ce mot digne de lui, que l'herbe ne croissait jamais où son cheval avait passé. Cependant ce destructeur sauvage : donna involontairement naissance à une république, qui ranima en Europe, dans le siècle de la féodalité, l'esprit de l'industrie commerciale. Le nom célèbre de Venise ou *Venetia*, appartenait autrefois à une vaste et fertile province de l'Italie, qui s'étendait depuis les frontières de la Pannonie jusqu'à la rivière de l'Adda, et depuis le Pô jusqu'aux Alpes Rhétiennes et Juliennes. Avant l'irruption des Barbares, cinquante villes vénitiennes jouissaient de la paix et de la prospérité. Aquilée était une des plus magnifiques ; mais l'agriculture et les manufactures soutenaient l'ancienne dignité de Padoue, et, les possessions de cinq cents citoyens qui jouissaient du rang de chevaliers romains, montaient, d'après la plus rigoureuse évaluation, à un million sept cent mille livres sterling. Un grand nombre de familles d'Aquilée, de Padoue, et des villes des environs échappées à la fureur des Huns, trouvèrent dans les îles voisines un humble mais sûr asile [3967]. A l'extrémité du golfe où les marées de

l'Océan se font facilement sentir dans la mer Adriatique, on découvre une centaine de petits îles séparées du continent par les eaux fort basses ; et défendues contre les vagues par de longues et étroites langues de terre entre lesquelles les vaisseaux peuvent pénétrer par des passages secrets et resserrés[3968]. Jusqu'au milieu au cinquième siècle, ces îles, à peine habitées, demeurèrent sans culture et presque sans nom[3969] : mais les mœurs des Vénitiens fugitifs, leurs arts et leur gouvernement prirent peu à peu dans leurs nouvelles habitations, une forme régulière ; et l'on peut considérer une des épîtres de Cassiodore, dans laquelle il décrit leur situation[3970], comme le premier monument de la république. Le ministre de Théodoric les compare, dans son style de déclamation recherchée, à des poules d'eau qui ont fait leur nid milieu des vagues ; et bien qu'il convienne que les provinces vénitiennes renfermaient autrefois un grand nombre de familles nobles, il fait entendre qu'elles étaient toutes alors réduites à l'égalité par la misère. Le poisson était presque l'unique nourriture des habitants de toutes les classes ; leur unique richesse consistait en sel que la mer leur fournissait en abondance, et qui, dans tous les marchés des environs, avait cours au lieu de l'or ou de l'argent qu'il remplaçait dans les achats. Un peuple qui par la nature de ses habitations semblait appartenir également à la terre et à la mer, fut bientôt aussi accoutumé à ce second élément qu'il pouvait l'être au premier ; et les désirs de l'avarice succédèrent à ceux du besoin. Les insulaires, qui depuis Grado jusqu'à Chiozza étaient unis par les liens de la plus étroite alliance, pénétrèrent dans le cœur de l'Italie par la navigation pénible, mais peu dangereuse, des canaux et des rivières. Leurs vaisseaux, dont ils augmentaient continuellement le nombre et la grandeur, visitaient tous les ports du golfe ; et Venise a contracté dès son enfance le mariage qu'elle célèbre tous les ans avec la mer Adriatique. Cassiodore, préfet du prétoire, adresse son épître aux tribuns maritimes, et les exhorte avec douceur, mais d'un ton d'autorité, à exciter dans leurs compatriotes le zèle du service public. On avait alors besoin de leur secours pour transporter les magasins de vin et d'huile de la province d'Istrie dans la ville de Ravenne. Ces tribuns maritimes paraissent avoir réuni plusieurs attributions, ainsi qu'on en peut juger par une tradition qui nous apprend que dans les douze îles principales le peuple élisait tous les ans douze juges ou tribuns. La domination des rois goths de l'Italie, sur la république de Venise, est constatée par la même autorité qui anéantit ses prétentions à une indépendance originaire et perpétuelle[3971].

Les Italiens, qui avaient renoncé depuis longtemps au métier des armes, apprirent avec terreur, avec les après quarante ans de paix, l'approche d'un Barbare formidable, qu'ils abhorraient comme l'ennemi de leur pays et de leur religion. Au milieu de la consternation

générale, le seul Ætius demeurerait inaccessible à la crainte ; mais malgré sa valeur et ses talents, Ætius, seul et sans secours, ne pouvait exécuter aucun exploit digne de sa réputation. Les Barbares qui avaient défendu la Gaule, refusaient obstinément de marcher à la défense de l'Italie, et les secours promis par l'empereur d'Orient étaient éloignés et peu certains. Le patrice, la tête des troupes domestiques attachées à son service particulier, fatiguant et retardant sans cesse la marche d'Attila, ne se montra jamais plus grand qu'au moment où un peuple d'ignorants et d'ingrats blâmaient hautement sa conduite[3972]. Si l'âme de Valentinien eût été susceptible de quelques sentiments généreux, il aurait pris ce brave général pour exemple et pour guide : mais le petit-fils de Théodose, au lieu de partager le danger, fuyait le bruit des armes ; et sa retraite précipitée de Ravenne à Rome, d'une forteresse imprenable dans une ville ouverte et sans défense, annonçait clairement l'intention d'abandonner l'Italie dès que l'ennemi s'approcherait assez pour menacer sa sûreté personnelle. Cependant l'esprit de doute et de délai, qui règne toujours dans les conseils des lâches et en diminue quelquefois la pernicieuse influence, suspendit cette honteuse abdication. L'empereur de l'Occident, le sénat et le peuple de Rome, par une inspiration plus salubre, se déterminèrent à tâcher d'apaiser la colère d'Attila par l'envoi d'une ambassade solennelle chargée de lui porter leurs supplications. On confia cette importante commission à Avienus, qui, par sa naissance et ses richesses, sa dignité consulaire, le nombre de ses clients et ses talents personnels, tenait le premier rang dans le sénat de Rome. Le caractère adroit et artificieux d'Avienus [3973] était parfaitement approprié à la conduite d'une négociation, soit qu'elle fût relative à des intérêts publics ou particuliers. Son collègue Trigetius avait occupé la place de préfet du prétoire en Italie ; et Léon, évêque de Rome, consentit à hasarder sa vie pour sauver son troupeau. Saint Léon a exercé et déployé son génie [3974] dans les calamités publiques, et il a obtenu le nom de grand par son zèle et son succès à établir ses opinions et son autorité, sous les noms révéérés de foi orthodoxe et de discipline ecclésiastique. Attila était campé à l'endroit où le cours lent et tortueux du Mincius vient se terminer, et se perdre dans les vagues écumantes du lac Benacus [3975], et sa cavalerie scythe foulait l'héritage de Catulle et de Virgile [3976] ; ce fut là qu'il reçut les ambassadeurs romains, dans sa tente, et les écouta avec une attention obligeante et même respectueuse. La délivrance de l'Italie fut achetée par l'immense rançon ou douaire de la princesse Honoria. L'état où était son armée contribua sans doute à faciliter le traité et à hâter sa retraite. Les jouissances du luxe et la chaleur du climat avaient énervé la valeur de ses soldats. Les pâtres du Nord, dont la nourriture ordinaire consistait en lait et en viande crue s'étaient livrés avec excès

à l'usage du pain, du vin et de la viande préparée et assaisonnée à la manière des Romains et les progrès de la maladie parmi eux commençaient à venger l'Italie[3977]. Lorsque Attila déclara sa résolution de conduire son armée victorieuse aux portes de Rome, ses amis et ses ennemis concoururent à l'en détourner, en lui rappelant qu'Alaric n'avait pas survécu longtemps à la conquête de la *ville éternelle*. L'âme intrépide que ne pouvait émouvoir la présence du danger, ne fut pas à l'abri d'une terreur imaginaire ; le roi des Huns n'échappa point à l'influence de la superstition dont il s'était si fréquemment servi pour le succès de ses desseins[3978]. L'éloquence pressante de Léon, sa démarche majestueuse et ses habits pontificaux inspirèrent au prince barbare un sentiment de vénération pour le père spirituel des chrétiens ; l'apparition des deux apôtres saint Pierre et saint Paul, qui menacèrent le conquérant d'une prompte mort s'il rejetait la prière de leur successeur, est une des plus belles légendes de la tradition ecclésiastique. Le destin de Rome pouvait mériter l'intervention du Ciel, et l'on doit quelque indulgence à une fable qui a été représentée par le pinceau de Raphaël et par le ciseau de l'Algardi[3979].

Avant de quitter l'Italie, le roi des Huns menaça d'y revenir plus terrible encore et plus implacable si, avant le terme convenu par le traité, l'on ne remettait pas son épouse, la princesse Honoria, entre les mains de ses ambassadeurs ; mais, en attendant, Attila, pour calmer ses tendres inquiétudes, ajouta à la liste de ses nombreuses épouses, une jeune beauté, nommée Ildico[3980]. Après avoir célébré son mariage dans le palais du village royal, situé au-delà du Danube, par toutes les fêtes usitées chez les Huns, le monarque, accablé de vin et de sommeil, quitta fort tard les plaisirs de la table pour se livrer à ceux de l'amour. Dans la crainte de les troubler ou d'interrompre son repos, ses domestiques n'osaient entrer le lendemain dans son appartement ; mais la plus grande partie du jour s'étant passée sans que ceux qui attendaient à sa porte entendissent le moindre bruit, l'inquiétude l'emporta sur le respect ; leurs cris répétés n'ayant pas réussi à éveiller le monarque, ils se précipitèrent dans la chambrée de leur maître, et trouvèrent sa nouvelle épouse assise tremblante à côté du lit, le visage couvert de son voile, déplorant le danger de sa propre situation et la perte d'Attila. Une de ses artères s'était rompue pendant la nuit, et, se trouvant couché, il avait été suffoqué par le sang qui, au lieu de s'échapper par les narines, avait regorgé dans les poumons et l'estomac[3981]. On exposa son corps au milieu de la plaine sous un pavillon de soie, et des escadrons de Huns en firent plusieurs fois le tour en chantant des vers à l'honneur d'un héros plein de gloire durant sa vie, invincible, même à sa mort, le père de son peuple, le fléau de ses ennemis et la terreur de l'univers. Les Barbares coupèrent suivant

l'usage, une partie de leurs cheveux, se couvrirent le visage de hideuses blessures, et firent couler, en l'honneur de leur intrépide général, non les larmes des femmes, mais le sang des guerriers. Le corps d'Attila, renfermé dans trois cercueils, le premier d'or, le second d'argent et le dernier de fer, fut mis en terre pendant la nuit. On ensevelit dans la même tombe quelques dépouilles des nations qu'il avait vaincues. Les captifs qui avaient ouvert la fosse furent impitoyablement massacrés, et les Huns, après s'être abandonnés à une douleur immodérée, terminèrent la fête en se livrant, autour du sépulcre, à tous les excès de la joie et de la débauche. On prétendit à Constantinople que, dans la nuit fortunée qui en délivra l'empire, Marcien avait cru voir en songe se briser l'arc d'Attila. Cette tradition pourrait servir à prouver que le redoutable roi des Huns occupait souvent l'imagination des empereurs romains [3982] .

La révolution qui détruisit l'empire des Huns assura la gloire du monarque qui seul avait pu soutenir un édifice si vaste et si peu solidement assemblé. Après sa mort, ses chefs les plus braves aspirèrent au rang de souverains, les rois les plus puissants parmi ceux qui lui étaient soumis voulurent jouir de l'indépendance, et les fils de tant de mères différentes se partagèrent et se disputèrent comme un héritage particulier le commandement des nations de la Scythie et de la Germanie. L'audacieux Ardaric sentit et représenta la honte de ce partage. Les Gépides ses sujets, et les Ostrogoths, sous la conduite de trois frères intrépides, encouragèrent leurs alliés à soutenir les droits de la liberté de leur couronne. On vit, soit pour se soutenir, soit pour se combattre, se rassembler sur les bords de la rivière de Netad en Pannonie, les lances des Gépides, les épées des Goths, les traits des Huns, l'infanterie des Suèves, les armes légères des Hérules et les glaives pesants des Alains. La bataille fut sanglante et décisive, et la victoire d'Ardaric coûta trente mille hommes à ses adversaires. Ellac, l'aîné des fils d'Attila, perdit sa couronne et la vie à la bataille de Netad. Sa précoce valeur l'avait déjà placé sur le trône des Acatzires peuple de Scythie qu'il avait subjugué, et Attila, sensible à la supériorité du mérite, aurait envié la mort de son fils Ellac [3983] . Son frère Dengisich, suivi d'une armée de Huns encore formidable après sa défaite, se défendit plus de quinze ans sur les bords du Danube. Le palais d'Attila et l'ancienne Dacie, depuis les montagnes Carpathiennes jusqu'à la mer Noire, devinrent le siège d'une nouvelle puissance fondée par Ardaric, roi des Gépides. Les Ostrogoths occupèrent les conquêtes faites en Pannonie, depuis Vienne jusqu'à Sirmium ; et les différents établissements des tribus qui venaient de défendre si courageusement leur liberté, furent irrégulièrement distribués selon l'étendue de terrain qu'exigeaient leurs forces respectives. Environné et accablé par la multitude des esclaves de son père, Dengisich ne

possédait d'autre empire que l'enceinte de ses chariots ; son courage désespéré le poussa à attaquer l'empire d'Orient, et il perdit la vie dans une bataille. Sa tête, ignominieusement exposée dans l'Hippodrome, amusa la curiosité du peuple de Constantinople. La tendresse et la superstition avaient persuadé à Attila qu'Irnac, le plus jeune de ses fils, était destiné à soutenir la gloire de sa race. Le caractère de ce prince, qui tâcha vainement de modérer l'impétuosité de son frère Dengisich, convenait mieux à la nouvelle situation des Huns. Irnac, suivi des hordes qui lui obéissaient, se retira dans le cœur de la petite Scythie. Ils y furent bientôt accablés par une multitude de Barbares qui suivirent le chemin qu'avaient découvert leurs ancêtres. Les *Geougen* ou Avars, que les écrivains grecs placent sur les côtes de l'océan, chassèrent devant eux les tribus voisines ; et enfin les Igours du Nord, sortant des régions glacées de la Sibérie, qui produisent les plus précieuses fourrures, se répandirent dans le désert jusqu'au Borysthène et de la mer Caspienne, et détruisirent totalement l'empire des Huns [3984].

Cette révolution put contribuer à la sûreté de l'empire d'Orient, dont le monarque avait su se concilier l'amitié des Barbares sans se rendre indigne de leur estime ; mais en Occident le faible Valentinien, parvenu à sa trente-cinquième année sans avoir atteint l'âge de la raison ou du courage, abusa de sa tranquillité apparente pour saper les fondements de son trône en assassinant de sa propre main le patrice *Ætius*. Il haïssait, par un instinct de basse jalousie, le héros qu'on célébrait universellement comme la terreur des Barbares et le soutien de l'empire, et l'eunuque Héraclius, son nouveau favori, tira l'empereur d'une léthargie qui, durant la vie de l'impératrice, pouvait se déguiser sous le nom de respect filiale [3985]. La réputation d'*Ætius*, ses dignités, ses richesses, la troupe nombreuse et guerrière de Barbares dont il était toujours suivi, ses créatures puissantes dans l'État, où elles remplissaient tous les emplois civils, et les espérances de son fils Gaudentius, déjà fiancé à Eudoxie, fille de l'empereur, l'élevaient au-dessus du rang d'un sujet. Les desseins ambitieux dont on l'accusa secrètement excitèrent la crainte et le ressentiment de Valentinien, *Ætius* lui-même, encouragé par le sentiment de son mérite, de ses services, et peut-être de son innocence, paraît s'être conduit avec une imprudente hauteur. Le patrice offensa son souverain par une déclaration hostile ; et il aggrava l'offense en le forçant à ratifier, par un serment solennel, un traité d'alliance et de réconciliation. *Ætius* témoigna hautement ses soupçons et négligea sa sûreté. Le mépris qu'il ressentait pour son ennemi l'aveugla au point de le croire incapable même d'un crime qui demandait de la hardiesse, et il se rendit imprudemment au palais de Rome. Tandis qu'il pressait l'empereur, peut-être avec trop de véhémence, de conclure le mariage

de son fils, Valentinien, tirant pour la première fois son épée, la plongeait dans le sein d'un général qui avait sauvé l'empire. Ses eunuques et ses courtisans se disputèrent l'honneur d'imiter leur maître, et Ætius, percé de plus de cent coups, expira en sa présence. Dans le même instant, on assassinait Boëthius préfet du prétoire ; et avant que la nouvelle put se répandre, les principaux amis du patrice furent mandés au palais et massacrés séparément. L'empereur, déguisant cette action atroce sous les noms spécieux de justice et de nécessité, en instruisit ses soldats, ses sujets et ses alliés. Les nations qu'aucune alliance n'intéressait au sort d'Ætius, ou qui le redoutaient comme ennemi, déplorèrent généreusement l'indigne mort d'un héros. Les Barbares qui avaient été personnellement attachés à son service, dissimulèrent leur douleur et leur ressentiment ; et le mépris public dont Valentinien avait été si longtemps l'objet, se convertit en une horreur profonde et universelle. Ces sentiments pénétrèrent rarement à travers les murs ces palais ; cependant l'empereur entendit avec confusion la réponse ferme d'un Romain dont il n'avait pas dédaigné de solliciter l'approbation : *J'ignore, lui dit-il, quels ont été vos griefs ; mais je sais que vous avez agi, comme un homme qui se sert de sa main gauche pour se couper la main droite* [3986].

Le luxe de Rome semble avoir attiré à cette ville de longues et fréquentes visites de Valentinien, que l'on méprisait par cette raison plus à Rome qu'en aucun autre endroit de ses États. Les sénateurs, dont l'autorité et même les secours devenaient nécessaires au soutien d'un gouvernement faible, avaient repris insensiblement l'esprit républicain ; les manières impérieuses d'un monarque héréditaire offensaient leur vanité, et les plaisirs de Valentinien troublaient la paix et blessaient l'honneur des familles les plus distinguées. La naissance de l'impératrice Eudoxie était égale à celle de son mari ; sa tendresse et ses charmes méritaient de recevoir les preuves d'amour que l'inconstance de l'empereur offrait chaque jour à quelque nouvelle beauté. Pétrone Maxime, riche sénateur de la famille Anicienne, qui avait été deux fois consul, possédait une femme belle et vertueuse. Sa résistance soutenue ne servit qu'à irriter les désirs de Valentinien, qui résolut de les satisfaire par force ou par stratagème. Un jeu excessif était un des vices de la cour. L'empereur, par hasard ou par quelque artifice, avait gagné une somme considérable à Maxime, et avec peu de délicatesse il avait exigé qu'il lui remît son anneau pour sûreté de la dette ; il l'envoya à la femme de Maxime par un messenger de confiance, lui faisant ordonner de la part de son mari de se rendre sur-le-champ auprès de l'impératrice. N'ayant aucun soupçon de la supercherie, elle se fit conduire dans sa litière au palais impérial. Les émissaires de son impétueux amant l'introduisirent dans une chambre écartée, où Valentinien viola sans remords les lois de l'hospitalité. A

son retour, sa profonde douleur et les reproches amers dont elle accablait son mari, qu'elle regardait comme complice de son propre déshonneur, enflammèrent Maxime du désir d'une juste vengeance ; et à ce désir de vengeance vinrent se joindre les espérances de l'ambition. Maxime pouvait raisonnablement se flatter que les suffrages du peuple et du sénat l'élèveraient sur le trône de son odieux et méprisable rival. Valentinien, qui, jugeant d'après son cœur, ne croyait ni à l'amitié ni à la reconnaissance, avait imprudemment reçu parmi ses gardes des domestiques et des soldats d'Ætius. Deux d'entre eux, Barbares de naissance, se laissèrent aisément persuadés qu'ils rempliraient un devoir honorable et sacré en ôtant la vie à l'assassin de leur ancien maître, et leur intrépidité ne leur permit pas de chercher longtemps une occasion favorable. Tandis que Valentinien s'amusait dans le Champ-de-Mars, du spectacle de quelques jeux militaires, ils s'élancèrent sur lui, l'épée à la main, immolèrent le coupable Héraclius, et percèrent l'empereur lui-même sans rencontrer aucune opposition de la part de sa nombreuse suite qui semblait plutôt applaudir à la mort du tyran (16 mars 455). Tel fut le sort de Valentinien III [3987], le dernier empereur de la famille de Théodose. Il eut toute la faiblesse de son cousin et de ses deux oncles, sans y joindre la douceur, la pureté, l'innocence de caractère qui font tolérer en eux le manque de courage et d'intelligence. Valentinien, moins excusable, avait des passions et n'avait pas de vertus ; sa religion même était suspecte ; et quoiqu'il n'ait jamais embrassé les erreurs de l'hérésie, il scandalisa la piété des chrétiens par son attachement pour les pratiques sacrilèges de la magie et de la divination.

Dès le temps de Cicéron et de Varron, les augures romains prétendaient que les douze vautours aperçus par Romulus annonçaient le terme fixé par le destin pour la durée de sa ville qui serait détruite douze cents ans après sa fondation [3988]. Cette prophétie avait peut-être été méprisée dans des siècles de vigueur et de prospérité ; mais alors en voyant s'approcher la fin de ce douzième siècle, marqué par la honte et les malheurs, le peuple se livrait aux craintes les plus funestes [3989] ; et la postérité n'a pu sans doute se défendre de quelque surprise en voyant se vérifier par la chute de l'empire d'Occident, l'interprétation arbitraire d'une circonstance accidentelle ou fabuleuse ; mais cette chute fut annoncée par des présages plus clairs et plus sûrs que le vol des vautours. Le gouvernement romain devenait tous les jours plus odieux à ses sujets accablés [3990] ; et moins redoutable à ses ennemis. Les taxes se multipliaient avec les malheurs publics ; l'économie était plus négligée à mesure qu'elle devenait plus nécessaire ; l'injustice des riches faisait retomber sur le peuple tout le poids d'un fardeau inégalement partagé, et détournait à leur profit tout l'avantage des décharges qui auraient

pu quelquefois soulager sa misère. L'inquisition sévère qui confisquait leurs biens et exposait souvent leurs personnes aux tortures, décidait les sujets de Valentinien à préférer la tyrannie moins compliquée des Barbares, à se réfugier dans les bois et dans les montagnes, ou à embrasser l'état avilissant de la domesticité mercenaire. Ils rejetaient avec horreur le nom de citoyen romain, autrefois l'objet de l'ambition générale. Les provinces armoricaines de la Gaule, et la plus grande partie de l'Espagne, entraînées par la confédération des Bagaudes, vivaient dans un état d'indépendance et d'anarchie ; et les ministres impériaux employaient inutilement des troupes et des lois de proscription à réduire des nations qu'ils avaient jetées dans la révolte et dans le désespoir[3991]. Quand un même moment aurait vu périr tous les Barbares, leur destruction totale n'aurait pas suffi pour rétablir l'empire d'Occident ; et si Rome lui survécut, elle avait vue du moins périr sa liberté, son honneur et sa vertu.

CHAPITRE XXXVI

Sac de Rome par Genseric, roi des Vandales. Ses pirateries. Succession des dernier empereurs d'Occident, Maxime, Avitus, Majorien, Sévère, Anthemius, Olybrius, Glycerius, Nepos, Augustule. Extinction totale de l'empire d'Occident. Règne d'Odoacre, premier roi barbare de l'Italie.

LA perte ou la dévastation des provinces, depuis l'Océan jusqu'aux Alpes, rabaissait la gloire et la puissance de Rome ; la séparation de l'Afrique avait détruit sans retour sa prospérité intérieure. Les avides Vandales confisquaient toutes les possessions des sénateurs, et arrêtaient les subsides annuels qui servaient, avant leurs conquêtes, à soulager l'indigence des plébéiens ; et à encourager leur oisiveté. Une attaque imprévue aggrava bientôt les malheurs des Romains et la province fertile et fidèle qui avait longtemps fourni à leur subsistance, s'arma pour les attaquer sous la conduite d'un Barbare ambitieux. Les Vandales et les Alains qui suivaient les drapeaux victorieux de Genséric, avaient acquis un riche territoire qui s'étendait depuis Tanger jusqu'à Tripoli ; mais ce territoire d'environ quatre-vingt-dix jours de marche le long de la côte, était très resserré, d'un côté par le désert, et de l'autre par la Méditerranée. La découverte ou la réduction des noirs habitants de la zone torride ne pouvait tenter l'ambition du prudent Genséric ; mais il jeta ses regards vers la mer, résolut de se créer une puissance maritime, et exécuta cette grande entreprise avec autant de persévérance que d'activité. Les bois du mont Atlas offraient des matériaux inépuisables ; ses nouveaux sujets étaient également instruits dans l'art de la construction et dans celui de la navigation ; il excita ses intrépides Vandales à se tourner vers un genre de guerre qui devait leur livrer l'entrée de tous les pays maritimes. L'espoir du pillage tenta les Maures et les Africains, et après un intervalle de six siècles, les flottes sorties du port de Carthage régnèrent de nouveau sur la Méditerranée. Les succès des Vandales, la conquête de la Sicile, le sac de Palerme, et des descentes réitérées sur la côte de Lucanie, alarmèrent la mère de Valentinien et la sœur de Théodose. Elles formèrent des alliances et des armements dispendieux et inutiles pour détruire l'ennemi commun, qui réservait tout son courage pour les dangers qu'il n'avait pu prévenir ou éviter par son adresse. Sa

politique fit échouer tous les projets des Romains par des délais artificieux, des promesses équivoques et des concessions apparentes ; et l'apparition de son formidable confédéré le roi des Huns, rappela les empereurs de la conquête de l'Afrique au soin de leur propre sûreté. Les résolutions du palais, qui laissèrent l'empire d'occident sans défenseur et sans prince légitime, dissipèrent les craintes de Genserik et excitèrent son avidité il, équipa promptement une nombreuse flotte de Maures et de Vandales, et leva l'ancre à l'entrée du Tibre, environ trois mois après la mort de Valentinien et l'élévation de Maxime sur le trône impérial.

La vie privée du sénateur Pétrone Maxime[3992] avait été souvent citée comme un exemple rare de la félicité humaine. Sa naissance était noble et illustre puisqu'il descendait de la famille Anicienne ; il possédait une fortune immense en terres et en argent, et ajoutait à ces avantages l'instruction, les talents et les manières nobles qui ornent ou imitent les dons inestimables du génie et de la vertu. Il faisait avec grâce et générosité les honneurs de sa table et des plaisirs de son palais. Maxime ne paraissait en public qu'entouré d'une foule de clients[3993], parmi lesquels il avait mérité, peut-être de compter quelques amis sincères. Considéré du prince et du sénat, il avait été élevé trois fois au poste de préfet du prétoire d'Italie, deux fois au consulat, et enfin au rang de patrice. Ces emplois civils n'excluaient pas la jouissance du loisir et du repos ; tous ses moments étaient comptés et partagés avec un soin égal entre le plaisir et les affaires. Cette économie de temps annonce que Maxime savait jouir de son heureuse situation. L'injure qu'il avait reçue de Valentinien paraît suffisante pour excuser la plus sanglante vengeance. Cependant un philosophe aurait pu réfléchir que la chasteté de sa femme était intacte, si sa résistance avait été sincère et que rien ne pouvait la lui rendre, en supposant qu'elle eût consenti au désir de son corrupteur. Un patriote aurait hésité à se plonger lui-même et son pays dans les calamités qui devaient être les suites inévitables de l'extinction de la maison impériale. Maxime négligea imprudemment ces considérations ; il satisfait son ambition et sa vengeance ; il vit expirer à ses pieds le coupable Valentinien ; et fut séduit par la voix du peuple et du sénat qui l'appelaient à l'empire ; mais son bonheur finit avec la cérémonie de son inauguration. Emprisonné dans son palais, selon les énergiques expressions de Sidonius, et après y avoir vainement cherché le sommeil, il se leva en soupirant d'avoir atteint le but de ses désirs, et n'aspira plus qu'à descendre du poste dangereux où il s'était élevé. Accablé du poids de son diadème, il confia ses tristes réflexions à Fulgentius, son ami et son questeur, et rappelant les plaisirs sereins de sa vie passée : *Ô fortuné Damoclès*[3994], s'écriait l'empereur, *ton règne commence et finit dans un même repas.* Allusion connue, que

Fulgentius publica depuis comme une leçon instructive pour les souverains et pour leurs sujets.

Trois mois bornèrent le règne de Maxime ; ses moments, qui ne lui appartenaient plus, étaient troublés par les remords et la terreur, et son trône chancelant fut continuellement ébranlé par les séditions des soldats, du peuple et des Barbares confédérés. Le mariage de son fils Palladius avec la fille aînée du dernier empereur, pouvait avoir pour objet d'assurer la succession héréditaire dans sa famille ; mais la violence qu'il fit à l'impératrice Eudoxie, ne put être l'effet que d'un mouvement aveugle de vengeance ou de désir. La mort lui avait bien à propos enlevé sa femme ; cause première de tant de tragiques événements ; et la veuve de Valentinien, forcée de violer la décence de son deuil, et peut-être le sentiment de sa douleur, passa dans les bras de l'usurpateur insolent qu'elle soupçonnait du meurtre de son mari. Maxime justifia bientôt ses soupçons en lui avouant imprudemment son crime, et s'attira ainsi à plaisir la haine d'une épouse qui, en se donnant à lui malgré sa répugnance, n'avait point oublié qu'elle était du sang des empereurs. Eudoxie n'avait point de secours à attendre de l'Orient depuis la mort de son père et de sa tante Pulchérie. Sa mère languissait à Jérusalem dans un ignominieux exil, et le sceptre de Constantinople était entre les mains d'un étranger. Tournant ses regards vers Carthage, elle engagea secrètement le roi des Vandales à profiter d'une si belle occasion pour déguiser ses desseins sous les noms de la pitié, de l'honneur et de la justice[3995]. Quelque intelligence que Maxime eût montrée dans des emplois subordonnés, il en manqua pour l'administration d'un empire et quoiqu'il pût être aisément instruit des préparatifs, qui se faisaient sur la côte d'Afrique, le faible empereur attendit dans l'inaction l'approche de l'ennemi, sans adopter aucun plan de défense, de négociation ou de retraite. Lorsque Genséric débarqua à l'embouchure du Tibre, les clameurs d'un peuple épouvanté tirèrent Maxime de sa honteuse léthargie. La terreur ne lui présenta pour ressource qu'une fuite précipitée, et il engagea les sénateurs à irriter l'exemple de leur souverain ; mais dès qu'il parut dans la rue, il fût assailli d'une grêle de pierres (21 juin 455). Un soldat romain ou bourguignon prétendit à l'honneur de l'avoir frappé le premier. Son corps déchiré fut jeté dans le Tibre. Le peuple romain se félicita d'avoir puni l'auteur des calamités publiques, et les domestiques d'Eudoxie signalèrent leur zèle à la venger [3996].

Trois jours après ce tumulte, Genséric, suivi de ses Vandales, s'avança audacieusement du port d'Ostie aux portes de la ville sans défense, et au lieu de voir la jeunesse romaine s'y présenter pour repousser l'ennemi on vit sortir processionnellement le vénérable Léon à la tête de son clergé [3997]. La fermeté du prélat, son éloquence

et son autorité adoucirent pour la seconde fois la férocité d'un conquérant barbare. Le roi des Vandales promit d'épargner les citoyens désarmés, de défendre les incendies, et d'exempter les captifs de la torture ; et quoique ces ordres n'aient été ni sévèrement étonnés ni strictement obéis, saint Léon put regarder comme glorieuse pour lui une médiation dont son pays tira quelque avantage ; mais Rome et ses habitants n'en furent pas moins la proie des Maures et des Vandales, et les nouveaux habitants de Carthage vengèrent ses anciennes injures. Le pillage continua durant quatorze jours et quatorze nuits ; et Genseric fit ensuite soigneusement transporter sur ses vaisseaux tout ce qui resta de richesses publiques et de celles des particuliers, des trésors de l'Église et de ceux de l'État. Parmi les dépouilles, les ornements précieux de deux temples ou plutôt de deux religions offrirent un exemple mémorable de la vicissitude des choses humaines et divines. Depuis l'abolition du paganisme, le Capitole profane avait été abandonné, mais on respectait encore les statues des dieux et des héros ; et la magnifique voûte de bronze doré attendait les mains avides de Genseric[3998]. Les instruments sacrés du culte des Juifs[3999], la table d'or, le chandelier d'or à sept branches, originairement construits d'après les instructions de Dieu lui-même, et qui étaient placés dans le sanctuaire de ce temple, avaient été offerts avec ostentation en spectacle aux Romains dans le triomphe de Titus, et déposés ensuite dans le temple de la paix. Après quatre siècles, les dépouilles de Jérusalem furent transportées de Rome à Carthage par un Barbare qui tirait son origine des côtes de la mer Baltique. Ces anciens monuments pouvaient attirer l'attention de la curiosité aussi justement que celle de l'avarice. Les églises chrétiennes, ornées et enrichies parla dévotion de ces temps, offrirent une proie plus abondante à des mains sacrilèges, et la pieuse libéralité du pape Léon, qui fonda ses vases d'argent, chacun du poids de cent livres, donnés par le grand Constantin, est une preuve de la perte qu'il tâchait de réparer. Dans les quarante-cinq ans qui s'étaient écoulés depuis l'invasion des Goths, Rome avait presque repris sa première magnificence, et il était difficile de tromper ou se rassasier l'avarice d'un conquérant qui avait le loisir d'enlever les richesses de la capitale, et des vaisseaux pour les transporter. Les ornements du palais impérial, les meubles, la magnifique garde-robe des empereurs, la vaisselle, tout fut entassé sans distinction. L'or et l'argent montèrent à plusieurs milliers de talents, et les Barbares ne négligèrent cependant ni le cuivre ni l'airain. Eudoxie elle-même paya chèrement son imprudence. On la dépouilla brutalement de ses bijoux au moment où elle venait au devant de son libérateur et de son allié. L'impératrice et ses deux filles, seuls restes de la famille du grand Théodose, furent forcées de suivre comme captives le sauvage Vandale, qui mit aussitôt

à la voile, et rentra dans le port de Carthage après une heureuse navigation [4000]. Les Barbares entraînent sur leurs vaisseaux des milliers de Romains des deux sexes, choisis parmi ceux dont on pouvait espérer, de tirer quelque utilité où quelque agrément ; et dans le partage des captifs les maris furent impitoyablement séparés de leurs femmes, et les pères de leurs enfants. Ils ne trouvèrent d'appui et de consolation que dans la charité de Deogratias, évêque de Carthage [4001]. Il vendit les vases d'or et d'argent de son église, racheta les uns, adoucit l'esclavage des autres, soigna les malades, et fournit aux différents besoins d'une multitude dont la santé avait beaucoup souffert dans le passage d'Italie en Afrique. Le digne prélat convertit deux vastes églises en hôpitaux, y plaça commodément tous les malades, et se chargea de leur procurer en abondance la nourriture et les médicaments nécessaires à leur état. Deogratias, quoique d'un âge très avancé, les visitait exactement le jour et la nuit. Son courage lui prêtait des forces, et sa tendre compassion ajoutait un prix inestimable à ses services. Comparons cette scène avec les champs de Cannes, et jugeons entre Annibal et le successeur de saint Cyprien [4002].

La mort d'Ætius et de Valentinien avait relâché les liens qui contenaient les Barbares de la Gaule. Les Saxons infestaient la côte maritime ; les Allemands et les Francs, s'avançaient des bords du Rhin sur ceux de la Seine ; et l'ambition des Goths semblait méditer des conquêtes plus solides et plus étendues. Maxime s'était débarrassé, par un choix judicieux, du soin de veiller sur ces pays éloignés. Fermant l'oreille aux sollicitations de ses amis, il avait écouté la voix publique, et avait élevé un étranger au commandement général des forces de la Gaule. Avitus [4003], dont le mérite fut si glorieusement récompensé, descendait d'une famille riche et honorable du diocèse d'Auvergne. Il s'était distingué par son zèle dans les postes civils et militaires, où les troubles des temps l'avaient successivement placé et son activité infatigable mêlait l'étude de la littérature et de la jurisprudence à l'exercice de la chasse et à celui des armes. Trente ans de sa vie avaient été consacrés avec honneur au service public ; il avait déployé alternativement son génie pour la guerre et pour les négociations ; et le soldat d'Ætius, après s'être acquitté avec succès des plus importantes ambassades, fut élevé à la dignité de préfet du prétoire de la Gaule. Soit que le mérite d'Avitus eût excité l'envie, ou qu'il eût désiré lui-même de goûter les plaisirs, de l'indépendance et de la tranquillité, il s'était enfin retiré dans les domaines qu'il possédait eux environs de Clermont en Auvergne. Une source abondante qui formait une cascade naturelle, en se précipitant du haut d'une montagne, déchargeait ses eaux dans un lac de deux milles de longueur, et sa maison de campagne était agréablement située sur les bords du lac.

Avitus y avait construit des bains, des portiques, les appartements d'hiver et d'été[4004], et tout ce qui pouvait contribuer à la commodité et aux jouissances du luxe. Environné dans sa retraite de la perspective riante des bois et des prairies ; Avitus occupait ses loisirs de la lecture, des plaisirs champêtres, de l'agriculture et de la société de quelques amis[4005], lorsqu'il reçut le diplôme de l'empereur, qui l'élevait au rang de maître général de toutes les forces militaires de la Gaule. Dès qu'il eut pris le commandement, les Barbares suspendirent leurs ravages, et quels que soient les moyens qu'il ait employés, les concessions qu'il ait été contraint de faire, il procura du moins aux peuples les douceurs de la paix ; mais le sort de la Gaule dépendait des Visigoths ; et le général romain plus attaché au bien public qu'à sa propre dignité ne dédaigna point de se rendre à la cour de Toulouse en qualité d'ambassadeur. Théodoric, roi des Goths, le reçut avec honneur ; mais tandis qu'Avitus posait les fondements d'une alliance solide avec cette nation puissante il apprit avec étonnement la mort de Maxime et le pillage de Rome par les Vandales. Un trône vacant, où il pouvait monter sans danger et sans crime, tenta son ambition [4006] ; et les Visigoths consentirent sans peine à soutenir ses prétentions de leur irrésistible suffrage. Les Barbares aimaient Avitus, ils respectaient ses vertus, et n'étaient point insensibles à la gloire et à l'avantage de disposer du trône de l'Occident. On approchait alors de l'époque où les sept provinces tenaient annuellement leur assemblée à Arles. La présence de Théodoric et de ses frères influa peut-être sur les délibérations de l'assemblée ; mais leur choix devait naturellement tomber sur le plus illustre de leurs compatriotes. Après la résistance convenable, Avitus accepta le diadème des mains des représentants de la Gaule, et les acclamations des Barbares et des habitants de la province ratifièrent son élection (15 août 455). Il sollicita et obtint le contentement formel de Marcien, empereur de l'Orient ; mais le sénat, Rome et l'Italie, quoique humiliés par des calamités récentes, ne se soumirent qu'avec une secrète indignation à un Gaulois assez présomptueux pour usurper l'empire.

Théodoric, à qui Avitus était redevable de la pourpre, avait acquis le sceptre par le meurtre de son frère aîné Torismond ; et il se justifia de son crime en accusant son prédécesseur du dessein formé de rompre son alliance avec l'empire [4007]. Un tel crime n'était peut-être pas incompatible avec les vertus d'un Barbare ; mais Théodoric avait des mœurs douces et humaines, et la postérité a pu contempler sans terreur le portrait original d'un roi des Goths, que Sidonius a soigneusement examiné, au milieu des plaisirs paisibles de la société et déjà conversation. Dans une épître datée de la cour de Toulouse, l'orateur donne à l'un de ses amis les particularités suivantes [4008] : *Par la majesté de sa personne, Théodoric obtiendrait le respect même de*

ceux qui ne connaîtraient pas son mérite ; et, né prince, il a par son mérite de quoi s'attirer le respect et dans une condition privée. Il a dans sa taille moyenne de l'embonpoint sans trop d'épaisseur et la juste proportion de ses membres nerveux réunit la force à l'agilité [4009]. En le détaillant, vous lui trouvez le front élevé, des sourcils épais, un nez aquilin, des lèvres minces ; deux rangées de dents très belles, et un teint fort blanc, plus fréquemment animé par la modestie que par la colère. Telle est, autant que le public peut en juger, la manière dont il distribue son temps : Théodoric, accompagné d'un très petit nombre de ses domestiques, se rend avant le jour dans la chapelle de son palais, desservie par le clergé arien ; mais ceux qui prétendent pénétrer ses véritables sentiments ne considèrent cette assiduité de dévotion que comme un effet de d'habitude et de la politique. L'administration de son royaume occupe le resté de sa matinée. Son siège est environné de quelques officiers militaires remarquables par la décence de leur conduite et de leur maintien. La troupe bruyante des Barbares qui composent sa garde remplit la salle d'audience, mais ne peut pénétrer dans l'enceinte des voiles ou rideaux qui dérobent aux yeux de la multitude la chambre du conseil. On introduit successivement les ambassadeurs étrangers. Théodoric écoute avec altération, répond en peu de mots, et, selon la nature des affaires, le monarque annonce ou diffère sa dernière résolution. A la seconde heure (environ huit heures), il quitte son trône pour aller visiter son trésor ou ses écuries. Lorsqu'il part pour la chasse ou pour se promener à cheval, un de ses jeunes favoris porte son arc ; mais dès que la chasse commence, Théodoric le tend lui-même, et manque rarement le but où il a visé. Comme roi, il dédaigne de porter les armes dans une guerre si peu honorable ; mais comme soldat il rougirait d'accepter un service militaire qu'il peut exécuter. Dans les jours ordinaires, ses repas ne diffèrent point de ceux d'un simple citoyen ; mais tous les samedis il invite à sa table un grand nombre d'honorables convives, et elle est servie dans ces occasions avec l'élégance de la Grèce, l'abondance de la Gaule, l'ordre et la promptitude qu'on remarque en Italie. Sa vaisselle d'or et d'argent est moins remarquable par son poids que par son état et la perfection du travail. Les mets, pour satisfaire le goût, n'ont point recours au luxe ruineux des productions étrangères. Le nombre et la grandeur des coupes remplies de vin distribuées aux convives sont exactement réglés d'après les lois de la tempérance ; et le silence respectueux qui règne dans ces repas n'est jamais interrompu que par une conversation instructive. Après le dîner, Théodoric se livre quelquefois un moment au sommeil, et à son réveil, il demande des tables et des dés. Alors il engage ses amis à oublier le monarque, et il prend plaisir à leur voir exprimer librement les mouvements qu'élèvent en eux les divers incidents du jeu. Lui-même, à ce jeu qui lui plaît comme l'image de la guerre, déploie alternativement son ardeur, son habileté, sa patience et sa gaîté. Toujours riant quand il perd, lorsqu'il gagne il garde un modeste silence. Cependant, malgré cette indifférence

apparente, ses courtisans saisissent le moment où il est victorieux pour solliciter des faveurs ; et moi-même, dans les choses que j'ai pu avoir à demander au roi, j'ai quelquefois eut lieu de me féliciter de mes pertes[4010]. A la neuvième heure (environ trois heures), les affaires reprennent leur cours sans interruption jusque après le soleil couché ; alors l'ordre donné pour le souper du roi écarte la foule importune des plaideurs et des suppliants. Durant le souper, où l'on jouit d'une plus grande familiarité, on introduit quelquefois des pantomimes et des bouffons pour divertir la compagnie, et non pour l'offenser par des saillies impertinentes ; mais les chanteuses et toute musique langoureuse ou efféminée sont sévèrement bannies. Les airs qui peuvent animer la valeur sont les seuls qui puissent flatter l'oreille et l'âme de Théodoric. Lorsqu'il sort de table, les gardes prennent aussitôt leurs postes de nuit à la porte du trésor, du palais et des appartements particuliers du monarque.

Lorsque le roi des Visigoths encouragea Avitus à se ceindre du diadème, il lui offrit sa personne et son armée comme fidèle soldat de la république[4011]. Les exploits de Théodoric prouvèrent bientôt à l'univers qu'il n'avait pas dégénéré de la valeur de ses ancêtres. Après l'établissement des Goths dans l'Aquitaine et le passage des Vandales en Afrique, les Suèves, qui s'étaient fixés dans la Galice, aspirèrent à la conquête de l'Espagne, et menaçaient d'anéantir les faibles restes de la domination romaine. Les habitants de Tarragone et de Carthagène, désolés par une invasion, représentèrent leurs craintes et leurs souffrances. Le comte Fronto s'y rendit au nom de l'empereur Avitus, et fit des offres avantageuses de paix et d'alliance. Théodoric interposa sa médiation, et déclara que si son beau-frère, le roi des Suèves, ne se retirait pas sans délai, il se verrait contraint d'armer en faveur de Rome et de la justice. *Dites-lui*, répondit l'orgueilleux Recharius, *que je méprise ses armes et son amitié, et que j'éprouverai bientôt s'il a le courage, d'attendre mon arrivée sous les murs de Toulouse.* Ce défi décida Théodoric à prévenir les desseins de son audacieux ennemi : il passa les Pyrénées à la tête des Visigoths. Les Francs et les Bourguignons suivirent ses étendards ; et quoiqu'il se déclara le fidèle serviteur d'Avitus, le prince barbare stipula secrètement qu'il conserverait pour lui et pour ses successeurs la possession absolue de ses conquêtes d'Espagne. Les deux armées, ou plutôt les deux nations, parurent en présence l'une de l'autre sur les bords de la rivière Urbicus, environ à douze milles d'Astorga et la victoire décisive des Goths parut quelque temps avoir anéanti la puissance et le nom d'es Suèves. Du champ de bataille Théodoric s'avança à Braga, leur capitale, qui conservait encore une partie de son commerce et de sa magnificence[4012]. Le sang ne souilla point l'entrée du roi des Visigoths, et ses soldats respectèrent la chasteté de leurs captives, particulièrement des vierges consacrées ; mais une grande partie du peuple et du clergé fut réduite

en esclavage, et le pillage s'étendit jusqu'aux églises et aux autels. L'infortuné roi des Suèves avait gagné un des ports de l'Océan ; mais des vents obstinés s'opposèrent à sa fuite : il fut livré à son implacable rival ; et Rechiarius, qui ne désirait ni n'espérait point de grâce, reçut avec courage la mort qu'il aurait probablement infligée s'il eût été victorieux. Après avoir fait ce sacrifice à la politique et au ressentiment, Théodoric porta ses armes victorieuses jusqu'à Mérida, capitale de la Lusitanie, sans rencontrer d'autre obstacle que la puissance miraculeuse de sainte Eulalie ; mais il fut arrêté dans le fort de ses succès et rappelé précipitamment de l'Espagne avant d'avoir pu assurer la conservation de ses conquêtes. Dans sa retraite, il se vengea de ce contretemps sur le pays qu'il traversa ; et, dans le sac d'Astorga et de Pollentia, sa conduite fut celle d'un allié infidèle et d'un ennemi barbare. Tandis que le roi des Visigoths combattait et remportait des victoires au nord d'Avitus, le règne de cet empereur était déjà terminé ; et le malheur d'un ami qu'il avait placé sur le trône blessait également l'intérêt et l'orgueil de Théodoric[4013].

Séduit par les sollicitations pressantes du peuple et du sénat ; Avitus avait consenti à fixer sa résidence à Rome, et avait, accepté le consulat pour l'année suivante. Au 1er de janvier, son gendre Sidonius Apollinaris célébra ses louanges dans un panégyrique de six cents vers ; mais cette composition, quoique récompensée d'une statue de cuivre[4014], fait peu d'honneur à son génie et à sa véracité. Le poète, si toutefois on petit lui prostituer cet honorable nom, s'étend avec exagération dans cet ouvrage sur le mérite de son père et de son souverain ; et sa prédiction d'un règne long et glorieux fut bientôt démentie par l'événement. Dans un temps où la dignité impériale se bornait presque à une première part dans les travaux et les dangers, Avitus se livrait à tous les plaisirs de la voluptueuse Italie. L'âge n'avait pas éteint ses penchants amoureux, et l'on prétend que ceux dont les femmes avaient cédé à ses séductions ou à sa violence, étaient encore l'objet de ses cruelles et imprudentes railleries[4015]. Les Romains n'étaient disposés ni à excuser osés vices ni à reconnaître ses vertus. Les différentes nations qui composaient l'empire s'éloignaient tous les jours davantage les unes des autres ; et le Gaulois était pour le peuple un objet de haine et de mépris. Le sénat réclamait son droit légitime d'élire les empereurs ; et la faiblesse d'une monarchie expirante rendait de la vigueur à l'autorité qu'il tirait originellement de l'ancienne constitution. Cependant cette monarchie, quelque faible qu'elle put être aurait eu peu de chose à craindre d'un sénat désarmé, si le comte Ricimer, principal commandant des troupes barbares, qui formaient presque toute la défense militaire de l'Italie, n'avait appuyé et peut-être même excité le mécontentement général. La fille de Wallia, roi des Visigoths, était la mère de Ricimer ; mais du côté

paternel il descendait de la nation des Suèves[4016]. Les malheurs de ses compatriotes réveillaient son patriotisme, ou blessaient peut-être son orgueil, et il obéissait avec répugnance à un empereur qu'on avait élu sans le consulter. Ses grands et fidèles services contre l'ennemi commun augmentaient sa redoutable puissance[4017]. Après avoir détruit sur la côte de Corse une flotte de Vandales, composée de soixante galères, Ricimer, revint, triomphant avec le surnom glorieux de libérateur de l'Italie. Il fit choix de cet instant pour annoncer à Avitus que son règne était fini ; et le faible empereur, éloigné de ses alliés les Visigoths, fut contraint d'abdiquer la pourpre après une courte résistance. Par clémence ou par mépris, Ricimer permit au monarque déposé d'échanger son trône contre le titre beaucoup plus désirable d'évêque de Placentia ; mais l'implacable ressentiment des sénateurs n'était pas satisfait, ils prononcèrent contre lui une sentence de mort[4018]. Avitus prit précipitamment la fuite vers les Alpes, sans espoir d'armer les Visigoths en sa faveur, mais dans le dessein de se mettre en sûreté avec ses trésors dans le sanctuaire de saint Julien, un des saints tutélaire de l'Auvergne[4019]. Il périt sur la route, ou de maladie ou de la main des bourreaux. Cependant ses restes furent transportés avec décence à Brioude, dans sa province, et déposés aux pieds de son saint patron[4020]. Avitus ne laissa qu'une fille mariée à Sidonius Apollinaris, qui hérita du patrimoine de son beau-père en regrettant de voir anéantir ses espérances publiques et personnelles. Son ressentiment lui fit joindre, ou du moins soutenir le parti des rebelles de la Gaule, et le poète commit quelques fautes qu'il lui devint nécessaire d'expier par un nouveau tribut d'adulation en l'honneur du monarque régnant[4021].

Le successeur d' Avitus présente la découverte heureuse d'un caractère héroïque tel qu'on en voit naître quelquefois dans les siècles corrompus pour rétablir l'honneur de l'espèce humaine. L'empereur Majorien a mérité les louanges de ses contemporains et celles de la postérité, et nous les trouvons exprimées d'une manière énergique et concise par un historien judicieux et impartial. *Adoré de ses sujets et redouté de ses ennemis, il a surpassé, dans toutes les vertus, tous les princes qui ont régné avant lui sur les Romains* [4022]. Cet éloge peut du moins justifier le panégyrique de Sidonius ; et il paraît constant que si le complaisant orateur était capable de flatter avec le même dévouement le monarque le plus méprisable, le mérite de celui ci l'a contraint de se renfermer dans les bornes de la vérité[4023]. Majorien tirait son nom de son grand-père maternel, qui, sous le règne de Théodose le Grand, avait commandé les troupes de la frontière d'Illyrie. Il donna sa fille en mariage au père de Majorien, officier respectable, qui administrait des revenus de la Gaule avec autant d'intégrité que d'intelligence, et qui préféra' généreusement l'amitié d'Ætius aux offres séduisantes

d'une cour perfide. Son fils, le futur empereur, après avoir été élevé dans la profession des armes, fit admirer, dès sa plus tendre jeunesse, un courage intrépide, une prudence prématurée, et une libéralité qui n'était bornée que par la modicité de sa fortune. Il suivit les drapeaux d'Ætius, contribua à ses succès, partagea et éclipsa quelquefois sa gloire, et, excita enfin la jalousie du patrice, ou du moins de sa femme, qui le contraignit à se retirer du service [4024]. Après la mort d'Ætius, Majorien fut rappelé et élevé en grade, et son intimité avec le comte Ricimer lui fraya le chemin qui le conduisit jusque sur le trône de l'Occident. Durant l'inter règne qui suivit l'abdication d'Avitus, le Barbare ambitieux, que sa naissance excluait de la dignité impériale, gouverna l'Italie sous le titre de patrice, céda à son ami le poste brillant de maître général de la cavalerie et de l'infanterie, et, consentit au bout de quelques mois, satisfaire les vœux unanimes des Romains, dont Majorien venait de solliciter les suffrages en remportant une victoire complète sur les Allemands [4025]. Il reçut la pourpre à Ravenne, et sa lettre adressée au sénat peut nous donner une idée de ses sentiments et de sa situation. *Votre choix pères conscrits, et la volonté de la plus vaillante armée, m'ont fait vôtre empereur* [4026] : *puisse la toute-puissance de la Divinité diriger les entreprises et les événements de mon administration à votre avantage et à celui du public ! Quant à moi, je n'ai point sollicité le trône, mais je me suis soumis à y monter ; et j'aurais manqué aux devoirs de citoyen, si, par une lâche et honteuse ingratitude, je m'étais refusé à cette tâche que m'impose la république. Ainsi donc, aidez le prince que vous avez élevé, partagez les devoirs que vous l'obligez à remplir, et puissent nos efforts réunis faire le bonheur d'un empire que je reçois de vos mains ! Soyez sûrs qu'à l'avenir la justice reprendra son ancienne vigueur, et que la vertu redeviendra, non seulement innocente, mais méritoire. Que personne ne craigne les délations* [4027], *si ce n'est leurs auteurs : comme citoyen je les ai toujours condamnées comme souverain je les punirai avec sévérité. Notre vigilance, et celle de notre père le patrice Ricimer, régleront les opérations militaires et pourvoiront à la sûreté du monde romain, que nous avons défendu contre ses ennemis étrangers et domestiques* [4028]. *Telles sont les maximes de mon gouvernement ; et vous pouvez compter sur l'attachement solide et sincère d'un prince naguère le compagnon de vos dangers, qui se glorifiera toujours du nom de sénateur, et désire vivement que vous ne vous repentiez, jamais du décret que vous avez prononcé en sa faveur* [4029]. L'empereur qui, sur les débris du monde romain, rappelait l'ancien langage des lois et de la liberté que Trajan n'aurait pas désavoué, doit avoir trouvé ces sentiments généreux dans son cœur, puisqu'ils ne lui étaient suggérés ni par l'usage de son temps ni par l'exemple de ses prédécesseurs.

On n'a qu'une connaissance imparfait des actions publiques et

privées de Majorien ; mais ses lois, toutes remarquables par une empreinte originale dans les pensées et dans l'expression, peignent fidèlement le caractère à un souverain qui aimait ses peuples et qui partageait leurs peines ; qui avait étudié, les causes de la décadence de l'empire, et qui était capable de trouver les moyens les plus judicieux et les plus efficaces pour remédier aux désordres publics, autant au moins qu'on pouvait raisonnablement l'espérer[4030]. Tous ses règlements relatifs aux finances tendaient évidemment à faire cesser, ou du moins à diminuer les vexations les plus intolérables. 1° Dès le premier instant de son règne il s'occupa (ce sont ses propres expressions) à soulager les habitants des provinces dont les fortunes étaient épuisées par le poids accumulé des indictions et des superindictions[4031] ; dans cette vue, il accorda une amnistie générale, une quittance finale et absolue de tous les arrérages, de tributs, et de toutes les dettes quelconques que les officiers du fisc pouvaient exiger des peuples. Ce sage abandon d'anciens droits dont la réclamation était aussi cruelle qu'inutile, rouvrit bientôt, en les purifiant, les sources du revenu public ; les sujets, débarrassés d'un fardeau qui les jetait dans le désespoir, travaillèrent avec courage et reconnaissance pour eux et pour leur pays. 2° Dans l'imposition et la collecte des taxes, Majorien rétablit la juridiction ordinaire des magistrats provinciaux, et, supprima les commissions extraordinaires établies au nom de l'empereur ou de ses préfets du prétoire. Les domestiques favoris qui obtenaient cette autorité illégale, se conduisaient avec arrogance, et imposaient arbitrairement. Ils affectaient de mépriser les tribunaux subalternes, et n'étaient point contents si leurs profits ne montaient au double de la somme qu'ils daignaient remettre dans le trésor. Le fait suivant paraît peut-être incroyable. Si le législateur ne l'attestait lui-même. Ils exigeaient tout le paiement en or ; mais ils refusaient la monnaie courante de l'empire ; et n'acceptaient que les anciennes pièces marquées du nom de Faustine ou des Antonins. Les particuliers qui n'avaient point de ces médailles devenues rares, avaient recours à l'expédient de composer avec leurs avides persécuteurs ; ou s'ils réussissaient à s'en procurer, leur imposition se trouvait doublée, par le poids et la valeur de la monnaie des anciens temps[4032]. 3° *On doit, dit l'empereur, considérer les communautés municipales, que les anciens appelaient, avec raison, de petits sénats ; comme l'âme des villes et le nerf de la république ; et cependant elles ont été tellement opprimées par l'injustice des magistrats et par la vénalité des collecteurs, que la plupart de leurs membres, renonçant à leur dignité et à leur pays, ont cherché un asile obscur dans des provinces éloignées.* Il les presse, il leur ordonne même de revenir dans leurs villes ; mais il fait cesser les vexations qui les avaient contraintes d'abandonner les fonctions municipales. Majorien les

charge de la levée des tributs sous l'autorité des magistrats provinciaux, et au lieu d'être garants de toute la somme imposée sur le district, ils doivent seulement donner une liste exacte des paiements qu'ils ont reçus, et de ceux des contribuables qui n'ont pas, satisfait à leur part de l'imposition. 4° Majorien n'ignorait point que ces communautés n'étaient que trop disposées à se venger des injustices et des vexations qu'on leur avait fait souffrir ; et il rétablit l'ancien office de *défenseur* des villes. Il exhorte le peuple à choisir, dans une assemblée libre et générale, un citoyen d'une prudente et d'une intégrité reconnues, qui ait la fermeté de défendre ses privilèges, de représenter ses sujets de plainte, de protéger les pauvres c tyrannie des riches, et, d'informer l'empereur des abus qui se commettent sous la sanction de son nom et de son autorité.

Le spectateur qui contemple tristement les ruines des édifices de l'ancienne Rome, est tenté d'accuser les Goths et les Vandales d'un dégât qu'ils n'ont eu ni le temps, ni le pouvoir, ni peut-être le désir d'exécuter. Les fureurs de la guerre ont bien pu renverser quelques tours ; mais, la destruction qui mina les fondements de tant de solides édifices, s'opéra lentement et sourdement durant une période de dix siècles. Le goût noble et éclairé de Majorien réprima sévèrement, pour un temps, ces motifs d'intérêt qui, après lui, travaillèrent sans honte et sans obstacle à la dégradation de Rome. Dans sa décadence une partie de ses monuments publics avaient beaucoup perdu de leur prix et de leur utilité. Le cirque et les amphithéâtres subsistaient encore, mais on donnait rarement des spectacles. Les temples qui avaient échappé au zèle des chrétiens, n'étaient plus habités ni par les dieux, ni par les hommes ; et les faibles restes du peuple romain se perdirent dans l'espace immense des bains et des portiques. Les vastes bibliothèques et les salles d'audience devenaient inutiles à une génération indolente qui laissait rarement troubler son repos par l'étude ou les affaires. Les monuments de la grandeur impériale ou consulaire n'étaient plus révévés comme la gloire de la capitale ; on ne les estimait que comme une mine inépuisable de matériaux, moins chers et plus commodes que ceux qu'il aurait fallu tirer d'une carrière éloignée. De continuelles requêtes adressées aux magistrats de Rome, en obtenaient sans peine la permission de tirer des édifices publics les pierres et la brique nécessaires, disait-on, pour quelques ouvrages indispensables ; la plus légère réparation servait d'occasion ou de prétexte pour défigurer grossièrement les plus beaux morceaux d'architecture. Un peuple dégénéré détruisait d'une main sacrilège les monuments élevés par ses ancêtres, et la postérité des premiers Romains ne songeait qu'à s'enrichir de loirs dépouilles. Majorien, qui avait souvent contemplé ce désordre avec douleur, en arrêta, par une ordonnance sévère, les progrès toujours croissants[4033] ; il réserva au prince et au sénat la

connaissance exclusive des circonstances qui pourraient nécessiter la destruction d'un ancien édifice ; condamna à une amende de cinquante livres d'or, ou environ deux mille livres sterling, tout magistrat qui, au mépris des lois et de la décence, prendrait sur lui d'en accorder la permission, et menaça de punir la complicité des officiers inférieurs par le châtement du fouet et l'amputation des deux mains. On trouvera peut-être qu'entre le crime et cette dernière peine, le législateur n'observa point de proportion ; mais son zèle partait d'un sentiment généreux, et Majorien avait à cœur de protéger les monuments des siècles dans lesquels il aurait désiré et mérité de vivre. L'empereur sentit qu'il était de son intérêt de multiplier le nombre de ses sujets, et que son devoir lui prescrivait de conserver la pureté du lit nuptial ; mais il employa pour y réussir des moyens douteux, et peut-être condamnables. On défendit aux vierges qui consacraient à Dieu leur virginité de prendre le voile avant l'âge de quarante ans. Les veuves au-dessous de cet âge furent forcées de contracter un second mariage dans le terme de cinq ans, sous peine d'abandonner à leur plus proche héritier, ou à l'État, la moitié de leur fortune. On condamna et on annula même les mariages d'âges disproportionnés. La confiscation et l'exil parurent, trop faibles pour punir les adultères, et d'après une déclaration expresse de Majorien, si le coupable rentrait en Italie, on pouvait le tuer sans que le meurtrier fut exposé à aucune recherche [4034].

Tandis que Majorien travaillait assidûment à rappeler chez les Romains le bonheur et la vertu, il eut à combattre Genseric, le plus formidable de leurs ennemis par son caractère et sa situation. Une flotte de Maures et de Vandales aborda à l'embouchure du Liris ou Garigliano ; mais les troupes impériales surprirent les Barbares chargés et embarrassés des dépouilles de la Campanie, les forcèrent à regagner leurs vaisseaux avec beaucoup de perte et le beau-frère de Genseric, qui commandait l'expédition, fut trouvé dans le nombre des morts [4035]. Cette vigilance annonçait l'esprit du nouveau règne ; mais la plus exacte vigilance et les forces les plus nombreuses n'auraient pas suffi pour défendre la côte étendue de l'Italie des ravages d'une guerre maritime. On attendait du génie de Majorien une entreprise plus hardie et plus avantageuse pour l'empire. C'était de lui seul que Rome osait espérer la restitution de l'Afrique ; et le dessein qu'il forma d'attaquer les Vandales dans leurs nouvelles possessions, était le résultat d'une politique savante autant que courageuse. Si l'empereur avait pu inspirer une partie de son intrépidité à la jeunesse de l'Italie, s'il avait pu ranimer dans le Champ-de-Mars la pratique de ces exercices militaires dans lesquels il avait toujours surpassé ses compagnons d'armes, il aurait attaqué Genséric à la tête d'une armée de Romains. Une génération naissante pourrait adopter cette réforme

des mœurs nationales ; mais un prince qui travaille à reculer la décadence d'une monarchie chancelante est presque toujours forcé, pour obtenir quelque avantage immédiat ou détourner quelque danger pressant, de tolérer ou même de multiplier les abus les plus pernicioeux. Majorien fut réduit, comme le plus faible de ses prédécesseurs à l'expédient honteux à remplacer ses timides sujets par des Barbares auxiliaires ; et il ne put prouver la supériorité de ses talents que par la valeur et l'adresse avec laquelle il sut manier un instrument dangereux, toujours prêt à blesser la main qui l'emploie. Outre les confédérés qui étaient déjà enrôlés au service de l'empire, la réputation de sa valeur et de sa libéralité attira les Barbares du Danube, du Borysthène et peut-être du Tanais. Les plus braves soldats d'Attila, les Gépides, les Ostrogoths, les Rugiens, les Bourguignons, les Suèves, et les Alains, s'assemblèrent par milliers dans les plaines de la Ligurie, diminuant par leurs mutuelles animosités, ce qu'on pouvait avoir à craindre de la réunion de leurs forces [4036]. Ils passèrent les Alpes au cœur de l'hiver. L'empereur marchait à leur tête, à pied et entièrement couvert de son armure ; il sondait avec un bâton la profondeur de la glace ou de la neige et encourageait les Scythes, qui se plaignaient de l'excès du froid en leur promettant avec gaîté qu'ils seraient contents de la chaleur de l'Afrique. Les citoyens de Lyon osèrent fermer leurs portes ; mais ils implorèrent bientôt et éprouvèrent la clémence de Majorien. Après avoir remporté une victoire sur Théodoric, il accepta l'alliance, et l'amitié d'un roi dont il estimait la valeur. La force et la persuasion concoururent utilement à réunir pour un moment la plus grande partie de l'Espagne et de la Gaule ; et les Bagaudes indépendants, qui avaient échappé ou résisté à la tyrannie des règnes précédents, cédèrent avec confiance aux vertus de Majorien [4037]. Son camp était rempli d'alliés barbares : le zèle et l'amour des peuples mettaient son trône en sûreté ; mais l'empereur avait prévu qu'il était impossible d'entreprendre la conquête de l'Afrique sans une force maritime. Dans la première guerre contre les Carthaginois, la république fit des efforts si incroyables, que soixante jours après le premier coup de hache donné au premier arbre de la forêt, une flotte de cent soixante galères se déployait fièrement dans le port, toute prête à faire voile [4038]. Dans des circonstances moins favorables, Majorien égala le courage et la persévérance des anciens Romains. On abattit les bois de l'Apennin ; on rétablit les arsenaux et les manufactures de Misène et de Ravenne. L'Italie et la Gaule contribuèrent à l'envi, et la flotte impériale composée de trois cents fortes galères et d'un nombre proportionné de moindres navires et de bâtiments de transport, se rassembla dans le port vaste et sûr de Carthagène en Espagne [4039]. Les soldats de Majorien, animés par l'intrépidité de leur général, ne doutaient plus de la victoire ; et, si l'on

peut en croire l'historien Procope, l'empereur se laissait quelquefois emporter par son courage au-delà des bornes de la prudence. Curieux d'examiner par lui-même la situation des Vandales, il se hasarda, en déguisant la couleur de ses cheveux, d'entrer dans Carthage, sous le nom de son ambassadeur ; et Genseric, lorsqu'il en fut instruit, regretta vivement d'avoir laissé échapper l'empereur des Romains. Cette anecdote peut paraître apocryphe ; mais elle n'était applicable qu'à un héros [4040] .

Genséric n'eut pas besoin d'une entrevue pour apprécier le génie et les desseins de son adversaire. Il eut bientôt épuisé sans succès ses ruses et ses délais accoutumés : ses propositions de paix devenaient à chaque instant plus soumises et peut-être plus sincères ; mais l'inflexible, Majorien, fidèle à l'ancienne maxime, croyait que le salut de Rome dépendait de l'assujettissement de Carthage. Le roi des Vandales n'osait plus compter sur la valeur de ses sujets naturels, énervés par le luxe du Midi [4041] ; il soupçonnait la fidélité d'un peuple vaincu, qui le détestait comme protecteur des ariens ; et la précaution qu'il prit de faire un désert de la Mauritanie [4042], n'arrêta point l'empereur romain qui pouvait choisir le lieu de sa descente sur toute la côte d'Afrique : mais la perfidie de quelques sujets puissants, envieux ou effrayés des succès de leur maître, délivra Genseric du danger. Par le moyen de cette intelligence, il surprit la flotte dans la baie de Carthagène. Une partie des vaisseaux furent pris, coulés à fond ou brûlés, et un seul jour vit détruire les travaux de trois années [4043]. Après cet événement, les deux rivaux se montrèrent supérieurs à leur fortune. Le Vandale, au lieu de s'enorgueillir d'une victoire accidentelle, renouvela ses propositions de paix. L'empereur d'Occident, capable de former de vastes desseins et de supporter de grands revers, consentit à un traité ou plutôt à une suspension d'armes, convaincu qu'avant d'avoir pu rétablir sa flotte, il ne manquerait pas d'un sujet légitime pour justifier une seconde guerre. Majorien retourna en Italie s'occuper du bonheur de ses sujets ; et, fort du sentiment de sa conscience, il ignora longtemps sans doute la criminelle conspiration qui menaçait son trône et sa vie. L'événement de Carthage ternissait une gloire dont l'éclat avait frappé les yeux de la multitude ; presque tous les officiers, soit civils ou militaires, étaient irrités contre le réformateur des abus qui leur étaient personnellement avantageux ; et le patrice Ricimer tâchait de tourner l'esprit inconstant des Barbares contre un prince qu'il estimait et haïssait également. Les vertus de Majorien ne purent le protéger contre la sédition qui éclata dans le camp, près de Tortone, au pied des Alpes. Il fut contraint d'abdiquer la pourpre ; cinq jours après (7 août 461), on annonça que Majorien était mort d'une dysenterie [4044], et l'humble tombe qui couvrît les restes de ce grand homme fut consacrée par la

reconnaissance et par le respect de la postérité [4045]. Le caractère de Majorien inspirait l'amour et le respect. La satire et la calomnie l'enflammaient d'indignation ; mais elles n'excitaient que son mépris lorsqu'il en était l'objet. Il encourageait cependant la liberté de la conversation ; et dans les heures que l'empereur donnait à la société, il s'avait se livrer à son goût pour la plaisanterie, sans jamais déroger à la majesté de son rang [4046].

Ce ne fût pas peut-être sans regret que Ricimer sacrifia son ami à l'intérêt de son ambition ; mais il résolut d'éviter, dans un second choix, de se donner un supérieur dont le mérite et la vertu pussent lui faire ombrage. Le sénat, docile à ses ordres, accorda le titre d'empereur à Libius-Sévère, qui monta sur le trône de l'Occident sans sortir de son obscurité : à peine l'histoire a-t-elle daigné faire connaître sa naissance, son élévation, son caractère ou sa mort. Sévère cessa d'exister dès que sa vie devint incommode à son protecteur [4047], et il serait inutile de chercher dans l'intervalle de six années, qui s'écoula depuis la mort de Majorien jusqu'à l'élévation d'Anthemius, quel a pu être l'espace de temps occupé par le règne de ce fantôme d'empereur. Pendant cet intervalle, Ricimer fût, seul maître du gouvernement ; et, sans oser prétendre au nom de monarque, le Barbare accumula des trésors, eut une armée à lui, fit des traités particuliers ; et exerça en Italie l'autorité indépendante et despotique qu'y exercèrent depuis Odoacre et Théodoric. Mais les Alpes bornaient ses États ; deux généraux romains, Marcellin et Ægidius, demeurèrent fidèles à la république, et rejetèrent dédaigneusement le fantôme qu'il décorait du nom d'empereur. Marcellin suivait l'ancienne religion ; et les païens dévots, qui désobéissaient en secret aux lois de l'Église et de l'État, respectaient ses connaissances dans l'art de la divination : mais il possédait des qualités plus estimables, la science, le courage et la vertu [4048] ; il s'était perfectionné le goût par l'étude de la littérature latine, et ses talents militaires lui avaient acquis l'estime du grand Ætius, qui l'enveloppa dans sa ruine : mais il évita par la fuite la fureur de Valentinien, et maintint hardiment son indépendance au milieu des révolutions de l'empire d'Occident. Majorien récompensa la soumission volontaire ou forcée de Marcellin, en lui confiant le gouvernement de la Sicile et le commandement d'une armée placée dans cette île pour attaquer ou arrêter les Vandales : mais à la mort de Majorien, les intrigues et l'or de Ricimer firent révolter ses soldats. À la tête d'une troupe fidèle, Marcellin s'empara de la Dalmatie, prit le titre de patrice de l'Occident, mérita l'attachement de ses sujets par un gouvernement doux et équitable, construisit une flotte qui faisait la loi sur la mer Adriatique ; et menaçait alternativement les côtes d'Afrique et d'Italie [4049]. Ægidius, maître général de la Gaule, qui égalait ou

imitait les héros de l'ancienne Rome [4050], déclara son ressentiment implacable contre les assassins d'un prince qu'il chérissait. Une armée nombreuse et choisie suivait ses drapeaux ; et quoique les artifices de Ricimer et les forces des Visigoths lui fermassent le chemin de Rome, il maintint au-delà des Alpes sa souveraineté indépendante, et rendit le nôtre d'Ægidius respectable dans la paix comme dans la guerre. Les Francs, qui avaient puni par l'exil les débordements du jeune Childéric, placèrent sur le trône le général romain. Cet honneur singulier flatta plus sa vanité que son ambition ; et quatre ans après, lorsque la nation se repentit de l'outrage qu'elle avait fait à la famille des Mérovingiens, il consentit à rendre le trône au prince légitime. Ægidius maintint sa puissance jusqu'à sa mort : les Gaulois, désespérés de sa perte, accusèrent Ricimer de l'avoir hâtée par le poison ou par la violence, et son caractère connu justifiait leurs soupçons [4051].

Le royaume d'Italie (tel était le nom auquel avait été réduit peu à peu l'empire d'Occident) fut continuellement dévasté sous le règne de Ricimer par les descentes et les incursions des pirates vandales [4052]. Au printemps de chaque année, ils équipaient une flotte nombreuse dans le port de Carthage ; et Genséric, quoique d'un âge très avancé, commandait en personne les expéditions les plus importantes. Il couvrait ses desseins d'un secret impénétrable jusqu'au moment de mettre à la voile. Lorsque le pilote lui demandait quelle direction il devait prendre : *Suivez celle des vents*, répondait Genseric du ton d'une dévote insolence ; *ils nous conduiront sur la côte coupable dont les habitants ont offensé la justice divine*. Mais lorsque le roi des Vandales daignait donner lui-même des ordres plus positifs, les nations les plus riches lui paraissaient toujours les plus coupables. Les Barbares désolèrent successivement les côtes de l'Espagne, de la Ligurie, de la Toscane, de la Campanie, de la Lucanie de Bruttium, de la Pouille, de la Calabre, de la Vénétie, de la Dalmatie, de l'Épine, de la Grèce et de la Sicile. La situation de la Sardaigne, placée si avantageusement au centre de la Méditerranée, leur inspira le désir de la soumettre et ils épandirent les ravages ou la terreur depuis les colonnes d'Hercule jusqu'aux bouches du Nil. Moins jaloux de gloire que de butin, ils attaquaient rarement les villes fortifiées ou les troupes régulières ; mais la rapidité de leurs mouvements les mettait à même de menacer presque au même instant des endroits fort éloignés les uns des autres ; et comme ils embarquaient toujours un nombre suffisant de chevaux, leur cavalerie se répandait dans le pays dès l'instant qu'ils avaient atteint la côte. Cependant, et quoique leur souverain donnât l'exemple, les Vandales et les Alains se dégoûtèrent bientôt d'un genre de guerre pénible et dangereux. La robuste génération des conquérants de Carthage était presque entièrement éteinte ; les fils de ces guerriers, nés en Afrique, jouissaient paisiblement des bains et des jardins

délicieux acquis par les exploits de leurs pères. Ils furent aisément remplacés dans les armées par une multitude de Maures et de Romains, soit captifs, soit proscrits ; et ces furieux qui avaient commencé par violer les lois de leur pays, étaient les plus ardents à se livrer à ces horreurs qui déshonorèrent les victoires de Genséric. Il épargnait quelquefois ses malheureux captifs par un sentiment d'avarice ; il les sacrifiait dans d'autres occasions au plaisir de satisfaire sa cruauté ; et l'indignation publique a reproché à sa dernière postérité le massacre de cinq cents citoyens nobles de Zante ou Zacynthus, dont il fit jeter les corps mutilés dans la mer Ionienne.

Aucun prétexte n'autorisait de semblables crimes ; mais la guerre que Genseric entreprit bientôt contre l'empire, pouvait être justifiée par des motifs spécieux et même raisonnables. La veuve de Valentinien, Eudoxie, entraînée captive de Rome à Carthage, était seule héritière de la maison de Théodose. Le monarque des Vandales contraignit Eudoxie, fille aînée de l'impératrice, d'épouser son fils Huneric ; et aussitôt, appuyé d'un titre légal, il exigea impérieusement qu'on remît, à la femme de son fils la part qui lui revenait dans la succession de l'empire. Il était également difficile de le refuser et de le satisfaire. L'empereur d'Orient, au moyen d'une forte compensation, acheta une paix nécessaire ; Eudoxie et Placidie, sa seconde fille, furent reconduites honorablement à Constantinople, et les Vandales bornèrent leurs ravages aux limites de l'empire d'Occident. Les Italiens, dépourvus d'une marine qui pouvait seule défendre leurs côtes, implorèrent humblement le secours des nations plus heureuses de l'Orient qui autrefois, en temps de paix comme en temps de guerre avaient reconnu la suprématie de Rome, mais la séparation constante des deux empires les avaient désunis d'intérêts et d'affections : on objecta le traité récent, et au lieu d'armes et de vaisseaux ; les Romains de l'Occident n'obtinrent qu'une médiation froide et inutile. L'orgueilleux Ricimer, ne pouvant soutenir plus longtemps le fardeau qu'il s'était imposé, fut enfin forcé d'employer auprès de la cour de Constantinople l'humble langage d'un sujet suppliant ; l'Italie reçut un maître choisi par l'empereur d'Orient, et l'alliance des deux empires fut le prix de cette soumission[4053]. L'objet de ce chapitre, ni même de ce volume, n'est point de suivre en détail l'histoire de Byzance ; mais un coup d'œil rapide sûr le règne et sur le caractère de l'empereur Léon, peut servir à faire apprécier les derniers efforts que l'on tenta pour sauver de sa ruine l'empire d'Occident[4054].

Depuis la mort de Théodose le jeune, la tranquillité de Constantinople n'avait été interrompue ni par des guerres étrangères, ni par des factions domestiques. Le modeste et vertueux Marcien avait reçu la main de Pulchérie et le sceptre de l'Orient ; plein de

reconnaissance, il respecta toujours le rang et la virginité de son épouse ; et l'empereur donna le premier, lorsqu'il la perdit, l'exemple du culte dû à la mémoire de cette sainte impératrice [4055]. Occupé seulement des intérêts de son empire ; Marcien semblait contempler les malheurs de Rome avec indifférence ; et l'on attribua le refus que faisait un prince actif et courageux de se déclarer contre les Vandales, à une promesse secrète que Genseric lui avait arrachée lorsqu'il était son captif [4056]. La mort de Marcien arrivée après un règne de sept années, aurait exposé l'empire au danger d'une élection populaire, si l'autorité d'une seule famille n'eût pas suffi pour placer sur le trône le candidat dont elle soutenait les prétentions. Le patrice Aspar se serait facilement emparé du diadème, s'il eût voulu accepter publiquement la foi de Nicée [4057]. Depuis trois générations, son père, lui et son fils Ardaburius, commandaient les armées de l'Orient ; sa nombreuse garde de Barbares tenait en respect le palais et la capitale, et les immenses trésors qu'il répandait avec profusion, égalaient sa popularité à sa puissance. Il présenta un homme obscur, Léon de Thrace, tribun militaire et le principal intendant de sa maison, et le sénat ratifia cette nomination par ses suffrages unanimes. Le domestique d'Aspar reçut la couronne impériale des mains du patriarche ou évêque, à qui l'on permit d'annoncer la protection divine par cette cérémonie inusitée [4058]. Le titre de *grand* par lequel l'empereur Léon fut distingué de ceux qui portèrent après lui le même nom, prouve que les princes qui avaient occupé successivement le trône de Constantinople, avaient rendu les Grecs peu exigeants sur ce qu'ils regardaient comme la perfection des vertus héroïques ou du moins des vertus impériales. Cependant la fermeté modérée que Léon opposa à la tyrannie de son bienfaiteur montra qu'il connaissait son devoir et son autorité. Aspar vit avec étonnement que son influence ne suffisait plus pour faire nommer un préfet de Constantinople ; il osa reprocher à son souverain de manquer à ses engagements, et secouant insolemment sa robe pourpre : *Il ne convient pas*, lui dit-il, *qu'un homme revêtu de cette robe fausse sa parole.* — *Il ne convient pas non plus*, répondit Léon, *qu'un prince soit forcé de soumettre son jugement et l'intérêt public à la volonté d'un de ses sujets* [4059]. Après cette étrange scène, on ne pouvait pas espérer une réconciliation sincère ou durable entre l'empereur et le patrice. Léon leva secrètement une armée d'Isauriens [4060], qu'il introduisit dans Constantinople ; et tandis qu'il minait sourdement la puissance d'une famille dont il méditait la ruine ; sa conduite prudente et modérée tranquillisait Aspar, et le détournait des mesures violentes qui auraient entraîné sa perte ou celle de ses ennemis. Cette révolution intérieure influa sur le système politique de l'empire. Tant qu'Aspar avait avili par sa tyrannie la majesté du trône, des motifs secrets d'intérêt et de religion l'avaient engagé à favoriser

Genseric : mais dès que Léon fut délivré de cette ignominieuse servitude, il écouta les plaintes des Italiens, résolu de chasser les Vandales de l'Afrique, et déclara son alliance avec son collègue Anthemius, qu'il plaça solennellement sur le trône de l'Occident.

On a peut-être exagéré les vertus d'Anthemius comme l'illustration de son origine, que l'on faisait remonter à une suite d'empereurs, quoique l'usurpateur Procope soit le seul de ses ancêtres qui ait été honoré de la pourpre[4061] ; mais le mérite de ses derniers parents, leurs dignités et leurs richesses, plaçaient Anthemius au nombre des plus illustres sujets de l'empire d'Orient. Procope, son père, avait obtenu, au retour de son ambassade en Perse, le rang de général et de patrice : le nom d'Anthemius venait de son grand-père maternel, le célèbre préfet qui gouverna l'empire avec tant de sagesse et de succès durant l'enfance de Théodose. Le petit-fils du préfet sortit, en quelque façon, de la classe des sujets par son mariage avec Euphémie, fille de l'empereur Marcien. Cette alliance illustre, qui aurait pu suppléer au défaut de mérite, hâta l'élévation d'Anthemius aux dignités successives de comte, de maître général, de consul et de patrice, et ses talents ou la fortune lui valurent l'honneur d'une victoire qu'il remporta sur les Huns, près des bords du Danube. Le gendre de Marcien pouvait, sans être accusé d'une ambition extravagante, espérer de devenir son successeur ; mais Anthemius soutint avec un courage modeste la perte de cette espérance ; et son élévation à l'empire d'Occident eut généralement l'approbation du public, qui le jugea digne du trône jusqu'au moment où il y fut placé[4062] (12 avril 467). L'empereur d'Occident partit de Constantinople, suivi de plusieurs comtes de la première distinction, et d'une garde dont la force et le nombre équivalaient presque à une armée régulière. Il entra dans Rome en triomphe, et le choix de Léon fut confirmé par le sénat, par le peuple et par les Barbares confédérés de l'Italie[4063]. Après la cérémonie de son inauguration, Anthemius célébra le mariage de sa fille avec le patrice Ricimer : et cet heureux événement parut devoir assurer l'union, de l'empire et sa prospérité. On étala pompeusement, à cette occasion, les richesses des deux empires, et un grand nombre de sénateurs consommèrent leur ruine par leurs efforts pour déguiser leur pauvreté. Durant ces fêtes, toutes les affaires furent suspendues, les tribunaux demeurèrent fermés ; les rues de Rome, les théâtres et les places publiques, retentirent des danses et des chants de l'hyménée ; et la princesse, vêtue d'une robe de soie et la couronne sur la tête, fut conduite au palais de Ricimer, qui avait changé son habit militaire contre la robe de consul et de sénateur. Dans cette occasion, Sidonius, dont l'ambition et les premières espérances avaient été si cruellement déçues, parut comme orateur de l'Auvergne parmi les députés des provinces qui venaient adresser au nouveau souverain leurs plaintes

ou leurs félicitations[4064] (1^{er} janvier 468). On approchait des calendes de janvier ; et le poète vénal qui avait aimé Avitus et estimé Majorien, célébra, à la sollicitation de ses amis, en vers héroïques, le mérite, le bonheur, le second consulat et les triomphes futurs de l'empereur Anthemius. Sidonius prononça avec autant de succès que de confiance, un panégyrique qui existe encore ; et quels que fussent les défauts du sujet ou de la composition, le flatteur n'en obtint pas moins aussitôt pour récompense la préfecture de Rome. Cette dignité le plaça au nombre des premiers personnages de l'empire, jusqu'au moment où il la quitta sagement pour les titres plus respectables d'évêque et de saint[4065].

Les Grecs exaltent la foi et la piété de l'empereur qu'ils donnèrent à l'Occident, et ils ont soin d'observer qu'en quittant Constantinople, Anthemius convertit son palais en un local qu'il consacra à plusieurs fondations pieuses, comme des bains, une église et un hôpital pour les vieillards[4066]. Cependant quelques apparences suspectes ternissent la réputation théologique de ce souverain : il avait puisé des maximes de tolérance dans la conversation de Philothée, moine de la secte des macédoniens ; et les hérétiques de Rome auraient tenu impunément leurs assemblées, si la censure véhémement que le pape Hilaire prononça dans l'église de Saint-Pierre n'eût obligé le monarque d'abjurer une indulgence contraire à l'opinion[4067]. L'indifférence ou la faveur d'Anthemius ranimait jusqu'à l'espoir du faible reste des païens ; ils attribuèrent à un dessein secret de rétablir l'ancien culte[4068], l'amitié singulière dont il honorait le philosophe Sévère, qu'il revêtit de la dignité de consul. Les idoles renversées traînaient dans la poussière, et la mythologie, si respectée des anciens, était devenu si méprisable, que les poètes chrétiens pouvaient s'en servir sans causer de scandale et sans se rendre suspects[4069]. Il restait cependant quelques vestiges de superstition et l'on célébrait encore sous le règne d'Anthemius la fête des Lupercales, dont l'origine était antérieure à la fondation de Rome. Les cérémonies simples et sauvages de cette fête devaient tirer leur origine de l'état de société qui avait précédé l'invention des arts et de l'agriculture. Les dieux qui présidaient aux travaux et aux plaisirs champêtres, Pan, Faune et leur suite de satyres, étaient tels que l'imagination des pâtres pouvait les inventer gais, lascifs et pétulants. Leur pouvoir était limité et leur malice peu dangereuse ; et, une chèvre semblait être l'offrande la plus convenable à leur caractère et à leurs attributs. On rôtiissait la chair de la victime sur des broches de saule ; les jeunes hommes, qui venaient en foule à la l'été, couraient tout nus dans les champs, une lanière de cuir à la main et passaient pour rendre fécondes toutes les femmes qui s'en laissaient toucher[4070]. L'autel du dieu Pan avait été élevé, peut-être par l'Arcadien Évandré, dans un endroit solitaire du mont Palatin,

au milieu d'un bocage arrosé par une source d'eau vive. La tradition qui enseignait que dans ce même endroit une louve avait nourri Romulus et Remus de son lait, le rendait encore plus respectable et plus cher aux Romains ; et ce lieu agreste avait été insensiblement entouré des superbes édifices du Forum[4071]. Après la conversion de Rome, les chrétiens continuèrent à célébrer tous les ans, dans le mois de février, la fête des Lupercales à laquelle ils attribuaient une influence secrète et mystique sur la fécondité du genre animal et végétal. Les évêques de Rome désiraient abolir cette coutume profane, si contraire à l'esprit du christianisme ; mais leur zèle n'était point appuyé par l'autorité du magistrat civil ; l'abus subsista jusqu'à la fin du cinquième siècle, et le pape Gélase, qui purifia la capitale de ce reste d'idolâtrie, fut obligé d'apaiser, par une apologie spéciale, les murmures du peuple et du sénat[4072].

Dans toutes ses déclarations publiques, l'empereur Léon prenait vis-à-vis d'Anthemius le ton d'autorité d'un père, et y ajoutait les protestations du plus vif attachement pour le fils avec lequel il avait partagé l'administration de l'univers[4073]. La situation de Léon et peut-être son caractère le détournèrent de s'exposer personnellement aux fatigues et aux dangers de la guerre d'Afrique ; mais il se servit avec vigueur de toutes les ressources de l'empire d'Orient pour délivrer l'Italie et la Méditerranée de la tyrannie des Vandales ; et Genseric qui ravageait depuis longtemps l'une et l'autre, se vit à son tour menacé d'une invasion formidable. Le préfet Héraclius ouvrit la campagne par une entreprise hardie et qui eut un plein succès[4074]. Les troupes de l'Égypte, de la Thébaïde et de la Libye, s'embarquèrent sous ses ordres ; et les Arabes, avec le secours d'un grand nombre de chevaux et de chameaux, ouvrirent les routes du désert. Héraclius débarqua à Tripoli, surprit et soumit les villes de cette province et entreprit[4075], par une marche pénible, ce qu'avait autrefois exécuté Caton, de se réunir à l'armée impériale sous les murs de Carthage. La nouvelle de ces succès arracha de Genseric quelques insidieuses propositions de paix ; mais son inquiétude redoubla lorsqu'il apprit la réconciliation du comte Marcellin avec les deux empires. Le patrice, renonçant à son indépendance, s'était déterminé à reconnaître l'autorité d'Anthemius, qu'il avait accompagné à Rome. Les flottes dalmatiennes entrèrent dans les ports d'Italie ; la valeur de Marcellin expulsa les Vandales de la Sardaigne ; et les faibles efforts de l'empire d'Occident secondèrent à un certain point les préparatifs immenses des Romains de l'Orient. On a fait l'évaluation exacte des frais de l'armement naval que Léon envoya contre les Vandales d'Afrique ; et ce calcul, aussi curieux qu'intéressant, nous fournit un aperçu de l'opulente de l'empire au moment de sa décadence. Les domaines de l'empereur ou son patrimoine particulier fournirent dix-sept mille

livres pesant d'or, et les préfets du prétoire levèrent sur les provinces quarante-sept mille livres d'or et sept cent mille livres d'argent ; mais les villes furent réduites à la plus extrême pauvreté ; et les calculs des amendes et des confiscations, considérées comme une partie intéressante du revenu, ne donnent pas une grande idée de la douceur et de l'équité de l'administration. Toutes les dépenses de la campagne d'Afrique, de quelque moyen qu'on se soit servi pour les défrayer, montèrent à la somme de cent trente mille livres d'or, environ cinq millions deux cent mille livres sterling, dans un temps où, à en juger par le prix comparatif des grains, l'argent devait avoir un peu plus de valeur que dans le siècle présent[4076]. La flotte qui cingla de Constantinople à Carthage était composée de onze cent treize vaisseaux chargés de plus de cent mille hommes, tant, soldats que matelots. On en confia le commandement à Basiliscus, frère de l'impératrice Vorine. Sa sœur, femme de Léon, avait exagéré le mérite de ses anciens exploits contre les Scythes ; c'était dans la guerre d'Afrique qu'il se réservait de faire connaître sa perfidie ou son incapacité ; et ses amis furent réduits, pour sauver sa réputation militaire, à convenir qu'il s'était entendu avec Aspar pour épargner Genseric et anéantir la dernière espérance de l'empire d'Occident.

L'expérience a démontré que le succès d'une invasion dépend presque toujours de la vigueur et de la célérité des opérations. Le moindre délai détruit la force et l'effet de la première impression de terreur qu'elle a produite sur l'ennemi. Le courage et la santé des soldats déclinent sous un climat étranger, leur tiédeur se ralentit, et les forces de terre et de mer ; rassemblées par un effort pénible et peut-être impossible à répéter, se consomment inutilement. Chaque instant perdu en négociations accoutume l'ennemi à contempler de sang-froid ce qui ses premières terreurs lui avaient peint comme irrésistible. La flotte de Basiliscus vogua sans accident du Bosphore de Thrace à la côte d'Afrique. Il débarqua ses troupes au cap Bon ou promontoire de Mercure, environ à quarante mille de Carthage[4077]. L'armée d'Héraclius et la flotte de Marcellin joignirent ou secondèrent le général de l'empereur et les Vandales furent vaincus partout où ils voulurent les arrêter soit par terre, soit par mer[4078]. Si Basiliscus eût saisi le moment de la consternation pour avancer promptement vers la capitale Carthage se serait nécessairement rendue, et le royaume des Vandales était anéanti. Genséric considéra le danger en homme de courage, et l'éluda avec son adresse ordinaire. Il offrit respectueusement de soumettre sa personne et ses États au pouvoir de l'empereur ; mais il demanda une trêve de cinq jours pour stipuler les conditions de sa soumission, et sa libéralité, si l'on peut en croire l'opinion universelle de ce siècle, lui fit aisément obtenir le succès de cette demande insidieuse. Au lieu de refuser avec fermeté une grâce si

vivement sollicitée par l'ennemi, le coupable ou crédule Basiliscus consentit à cette trêve funeste, et se conduisit avec aussi peu de précautions que s'il eût été déjà le maître de l'Afrique. Dans ce court intervalle, les vents devinrent, favorables aux desseins de Genseric. Il fit monter sur ses plus grands vaisseaux de guerre les plus déterminés de ses soldats, soit Maures, soit Vandales ; ils remorquèrent après eux de grandes barques remplies de matières combustibles, et, après y avoir mis le feu, ils les dirigèrent pendant la nuit au milieu de la flotte ennemie où le vent les portait. Les Romains furent éveillés par les flammes qui consumaient leurs vaisseaux ; et comme ils étaient serrés les uns contre les autres, le feu s'y communiquait avec une violence irrésistible ; l'obscurité, le bruit des vents, les pétilllements à la flamme, les cris des matelots, et des soldats qui ne savaient ni obéir ni commander, augmentaient le désordre et la terreur des Romains. Tandis qu'ils tâchaient de s'éloigner des brûlots et de sauver une partie de la flotte ; les galères de Genseric les assaillirent de tous côtés avec ordre et un courage réglé par la prudence ; et ceux des soldats romains qui avaient échappé aux flammes furent pour la plupart pris ou tués par les Vandales victorieux. Au milieu des événements de cette nuit désastreuse, Jean, l'un des principaux officiers de Basiliscus, a su, par son courage héroïque ou plutôt désespéré, préserver son nom de l'oubli. Lorsque le vaisseau qu'il avait courageusement défendu fut presque consumé par les flammes, il se refusa dédaigneusement aux instances de Genso, fils de Genseric, qui, plein d'estime et de compassion pour lui, le pressait honorablement de se rendre ; et se précipitant tout armé dans la mer, ses derniers mots furent qu'il ne voulait pas tomber vivant dans les mains de ces misérables impies. Mais Basiliscus qui, fort éloigné d'un semblable courage, avait choisi son poste très loin du danger, prit honteusement la fuite dès le commencement du combat, retourna précipitamment à Constantinople, après avoir perdu la moitié de sa flotte et de son armée, et mit sa tête coupable à l'abri du sanctuaire de Sainte-Sophie, où il attendit que sa sœur eut obtenu, par ses prières et ses larmes, le pardon de l'empereur indigné. Héraclius fit sa retraite à travers le désert ; Marcellin se retira en Sicile, où peut-être à l'instigation de Ricimer, il fut assassiné par un de ses propres officiers ; et le roi des Vandales apprit avec autant de surprise que de satisfaction, que les Romains s'empressaient eux-mêmes à le débarrasser de ses plus formidables adversaires[4079]. Après le mauvais succès de cette grande expédition, Genseric recommença à exercer sa tyrannie sur les mers ; les côtes de l'Italie, de la Grèce et de l'Asie éprouvèrent tour à tour les fureurs de sa vengeance et de son avarice. La Sardaigne et Tripoli rentrèrent sous son obéissance ; il ajouta la Sicile à ses provinces, et, avant de mourir, plein de gloire et d'années, il vit la

destruction totale de l'empire d'Occident [4080].

Durant tout le cours d'un règne long et actif, le monarque africain avait soigneusement cultivé l'amitié des Barbares de l'Europe, dont il se servait habilement pour faire des divergions contre les deux empires. Après la mort d'Attila, il renouvela son alliance avec les Visigoths de la Gaule ; et les fils du premier Théodoric, qui régnèrent successivement sur cette nation guerrière, oublièrent aisément, par des vues d'intérêt, l'affront que leur sœur [4081] avait reçu de Genséric. La mort de l'empereur Majorien délivra Théodoric II des liens de la crainte et peut-être de l'honneur ; il viola le traité récemment conclu avec les Romains ; et sa perfidie lui valut le vaste territoire de Narbonne, qu'il réunit à ses États. Par une politique intéressée, Ricimer l'encourageait à envahir les provinces qui obéissaient à son rival Ægidius ; mais l'activité du comte défendit Arles, remporta une victoire à Orléans, sauva la Gaule, et arrêta tant qu'il vécut les progrès des Visigoths. Leur ambition ne tarda pas à se rallumer ; et le dessein d'arracher la Gaule et l'Espagne au gouvernement romain, fut conçu et presque entièrement exécuté sous le règne d'Euric, qui assassina son frère Théodoric, et déploya avec plus de férocité de très grands talents politiques et militaires. Il passa les Pyrénées à la tête d'une armée nombreuse, soumit les villes de Saragosse et de Pampelune, vainquit en bataille rangée la noblesse de la province Tarragonaise, porta ses armes victorieuses jusqu'au cœur de la Lusitanie, et accorda aux Suèves la possession tranquille de la Galice, sous l'autorité de la monarchie des Goths d'Espagne [4082]. Ce fut avec non moins de vigueur qu'Euric tourna ses entreprises vers la Gaule ; et depuis les Pyrénées jusqu'au Rhône et à la Loire, l'Auvergne et le Berri furent les seuls diocèses qui refusassent de le reconnaître pour maître [4083]. Dans la défense de Clermont, leur principale ville, les habitants de l'Auvergne souffrirent avec intrépidité les fatigues de la guerre et les fléaux de la peste et de la famine. Les Visigoths, forcés d'abandonner le siège, renoncèrent pour le moment à cette importante conquête. La jeunesse de la province était animée par la valeur héroïque et presque incroyable d'Ecdicius, fils de l'empereur Avitus [4084]. Suivi de dix-huit cavaliers, il osa sortir de la ville et attaquer l'armée des Goths ; et après avoir soutenu le combat toujours en se retirant vers la ville, ils y rentrèrent vainqueur et sans avoir éprouvé aucune perte. Sa bienfaisance était égale à son courage : il nourrit à ses dépens quatre mille pauvres dans un temps de disette, et, par son propre crédit, il parvint à lever une armée de Bourguignons pour la défense de l'Auvergne. Les sujets fidèles de la Gaule n'attendaient plus leur délivrance et leur liberté que de son courage ; et cependant ce courage même ne suffisait pas pour prévenir la ruine de son pays, puisque ses concitoyens attendaient que son exemple les déterminât à la fuite ou à

la servitude [4085]. La confiance publique était perdue, les ressources de l'État épuisées ; et les Gaulois commençaient à se persuader, avec raison, qu'Anthemius, qui régnait sur l'Italie, manquait de moyens pour secourir ses sujets au-delà des Alpes. Le faible empereur ne put lever, pour leur défense, qu'un corps de douze mille Bretons auxiliaires. Riothamus, un des rois ou chefs indépendants de cette île, consentit à transporter ses troupes dans la Gaule ; il remonta la Loire et établit ses quartiers dans le Berri, où les peuples gémissaient sous la tyrannie de ces nouveaux alliés, jusqu'au moment où les Visigoths les détruisirent ou les dispersèrent [4086].

Le procès et la condamnation du préfet Arvandus sont un des derniers actes d'autorité que le sénat romain ait exercés sur la Gaule. Sidonius, qui se félicitait de vivre sous un règne où il était permis de plaindre et de consoler un criminel d'État, avoue avec franchise les fautes de son inconsidéré et malheureux ami [4087]. Les périls auxquels avait échappé Arvandus lui inspirèrent moins de sagesse que de présomption ; et il se conduisit dans toutes les occasions avec une si constante imprudence, qu'on doit moins s'étonner de sa chute que de ses succès. La seconde préfecture qu'il obtint cinq ans après effaça tout le mérite de sa première administration, et lui ôta toute la popularité qu'il avait acquise : dépourvu de solidité dans le caractère, il se laissa corrompre par la flatterie et s'irrita par la contradiction. Forcé de vexer sa province pour apaiser ses propres créanciers, il offensa les nobles de la Gaule par l'insolence de sa tyrannie, et succomba sous le poids de la haine publique. Le mandat impérial qui le révoquait, lui ordonnait en même temps de se justifier devant le sénat ; et il passa la mer de Toscane avec un vent favorable, qu'il regarda follement comme le présage de son bonbon à venir. On conservait encore du respect pour le rang de préfet ; Arvandus, en arrivant à Rome, fut confié plutôt aux soins qu'à la garde de Flavius Asellus, comte des sacrées largesses, qui demeurait dans le Capitole [4088]. Les députés de la Gaule, ses accusateurs, le poursuivirent vigoureusement. Ils étaient tous quatre distingués par leur naissance, leur rang et leur éloquence ; ils intentèrent une action civile et criminelle au nom d'une grande province ; et selon les formes ordinaires de la jurisprudence romaine, avec la demande de restitutions équivalentes aux pertes des particuliers, et d'une punition qui put satisfaire la justice de l'État. Il y avait contre lui de fortes et nombreuses accusations, tant de corruption que de tyrannie ; mais les adversaires d'Arvandus fondaient leur principale espérance sur une lettre qu'ils avaient interceptée, et qu'appuyés du témoignage de son secrétaire, ils l'accusaient d'avoir dictée lui-même. Dans cette lettre, on détournait le roi des Goths de faire la paix avec l'empereur grec : on l'engageait à attaquer les Bretons sur les bords de la Loire, et on lui

recommandait de partager la Gaule selon les lois des nations, entre les Visigoths et les Bourguignons. Ces projets dangereux, qu'un ami n'a pu pallier qu'en avouant la vanité et l'indiscrétion de celui qui les avait conçus, étaient susceptibles d'une interprétation très criminelle ; et les députés se décidèrent habilement à ne produire cette pièce terrible qu'au moment décisif ; mais le zèle de Sidonius découvrit leur intention. Il avertit sur-le-champ le criminel de son danger, et déplora sincèrement et sans amertume la présomption hautaine d'Arvandus, qui rejeta l'avis salutaire de ses amis, et alla même jusqu'à s'en irriter. Arvandus, ignorant la véritable situation, se montrait dans le Capitole en robe de candidat, saluait d'un air de tranquillité, acceptait les offres de service, examinait les boutiques des marchands, tantôt de l'œil indifférent d'un spectateur, et tantôt avec l'attention d'un homme qui voulait acheter ; se plaignant toujours des temps, du sénat, du prince, et des délais de la justice. Il n'eut pas longtemps lieu de s'en plaindre. On annonça le jour de son jugement, et Arvandus parut avec ses accusateurs devant la nombreuse assemblée du sénat romain. Les vêtements de deuil dont les députés avaient eu soin de se couvrir intéressaient les juges en leur faveur, et ils étaient scandalisés de l'air libre et de l'habillement magnifique de leur adversaire. Lorsque le préfet Arvandus et le premier des députés de la Gaule furent conduits à leurs places, sur le banc des sénateurs, on remarqua dans leur maintien le même contraste d'orgueil et de modestie. Dans ce jugement, qui offrit une vive image des formes de l'ancienne république, les Gaulois exposèrent avec force et liberté les griefs de la province ; et lorsque l'audience parut suffisamment animée contre le préfet, ils firent la lecture de la fatale lettre. Arvandus fondait sa présomption opiniâtre sur cette étrange prétention qu'on ne pouvait pas, disait-il, convaincre de trahison un sujet qui n'avait ni conspiré contre le souverain, ni tenté d'usurper la pourpre. A la lecture de la lettre, il la reconnut hautement et à plusieurs reprises pour avoir été dictée par lui ; et sa surprise égala son effroi, lorsque, d'une voix unanime les sénateurs le déclarèrent coupable d'un crime capital. Le décret le dégrada du rang de préfet à celui de plébéien ; et il fut ignominieusement traîné par des esclaves dans la prison publique. Après un délai de quinze jours, le sénat s'assembla une seconde fois pour prononcer sa sentence de mort ; mais tandis qu'il attendait douloureusement dans l'île d'Esculape l'expiration des trente jours accordés par une ancienne loi aux plus vils malfaiteurs[4089], ses amis agirent auprès de l'empereur ; Anthemius s'adoucit, et le préfet de la Gaule en fut quitte pour l'exil et la confiscation. Les fautes d'Arvandus pouvaient mériter quelque indulgence ; mais l'impunité de Seronatus fut la honte de la justice romaine jusqu'au moment où les plaintes des peuples d'Auvergne le firent condamner et exécuter. Cet indigne

ministre, le Catilina de son siècle et de son pays, était en correspondance avec les Visigoths pour trahir la province qu'il tyrannisait. Il employait toutes les ressources de son esprit à inventer chaque jour de nouvelles taxes et à découvrir d'anciens crimes ; et ses vices extravagants auraient inspiré le mépris s'ils n'avaient fait naître un sentiment de crainte et d'horreur [4090].

De tels coupables n'étaient pas hors de l'atteinte de la justice mais quels que fussent les crimes de Ricimer, ce puissant Barbare pouvait ou combattre ou traiter avec le souverain dont il avait daigné devenir le gendre. La discorde et le malheur troublèrent bientôt le règne heureux et paisible qu'Anthemius avait promis à l'empire d'Occident : Ricimer, incapable de supporter un supérieur, ou peut-être craignant pour sa propre sûreté, quitta Rome, et fixa sa résidence à Milan, dont la position avantageuse lui facilitait les moyens d'appeler ou de repousser les Barbares qui habitaient entre les Alpes et le Danube [4091]. L'Italie se trouva insensiblement divisée en deux royaumes indépendants et jaloux ; et les nobles de la Ligurie, qui prévoyaient l'approche funeste d'une guerre civile, se jetèrent aux pieds du patrice en le conjurant d'avoir compassion de leur pays. *Je suis encore disposé*, répondit Ricimer du ton d'une insolente modération, *à vivre en bonne intelligence avec le Galatien* [4092] ; *mais qui osera entreprendre de calmer sa colère ou d'apprivoiser son orgueil, que notre soumission ne fait qu'augmenter ?* Ils lui indiquèrent Épiphane, évêque de Pavie [4093], qui joignait, disaient-ils, la prudence du serpent à l'innocence de la colombe ; et parurent espérer que son éloquence serait capable de triompher de tous les obstacles que pourraient lui opposer l'intérêt ou le ressentiment. Ricimer le crut, et saint Épiphane, chargé du rôle bienfaisant de médiateur, partit sur-le-champ pour Rome, où il fut reçu avec les honneurs dus à son mérite et à sa réputation. On imaginera facilement le discours d'un évêque en faveur de la paix ; il prouva que dans toutes sortes de circonstances le pardon des injures était nécessairement un acte de bonté, de grandeur d'âme ou de prudence, et il représenta sérieusement à l'empereur qu'une guerre contre d'un Barbare emporté ne pourrait être que ruineuse pour ses États, et peut-être funeste pour lui-même. Anthemius reconnaissait la vérité de ces maximes ; mais la conduite de Ricimer excitait vivement son indignation, et la colère lui inspira de l'éloquence. *Quelles faveurs*, s'écria-t-il, *avons-nous refusées à cet ingrat ? Combien d'insultes n'avons-nous pas dissimulées ! Oubliant la majesté impériale, j'ai donné ma fille à un Goth ; j'ai sacrifié mon propre sang à la tranquillité de la république. La générosité qui devait m'attacher éternellement Ricimer, n'a servi qu'à l'irriter contre son bienfaiteur. Combien de guerres n'a-t-il point suscitées à l'empire ! Combien de fois n'a-t-il pas excité et secondé la fureur des ennemis ! Dois-je encore accepter sa*

perfidie amitié ? et puis-je espérer qu'après avoir manqué à tous les devoirs d'un fils, il respectera la foi d'un traité ? Mais le ressentiment d'Anthemius s'évapora avec ses plaintes. Il céda insensiblement, et le prélat retourna dans son diocèse avec la satisfaction d'avoir rendu la paix à l'Italie, par une réconciliation[4094] dont on pouvait raisonnablement révoquer en doute la durée et la sincérité. L'empereur pardonna par faiblesse, et Ricimer suspendit ses desseins ambitieux pour préparer en secret les moyens de renverser le trône d'Anthemius. Se dépouillant alors du masque de la modération, il augmenta son armée d'un corps nombreux de Bourguignons et de Suèves orientaux, refusa de reconnaître plus longtemps la domination de l'empereur grec, marcha de Milan aux portes de Rome, et campa sur les bords de l'Anio, en attendant l'arrivée d'Olybrius, dont il voulait faire un nouvel empereur.

Olybrius, sénateur de la famille Anicienne, pouvait se regarder comme l'héritier légitime de l'empire d'Occident. Il avait épousé Placidie la plus jeune des filles de Valentinien après son retour d'Afrique, où Genseric retenait, encore sa sœur Eudoxie, femme ou plutôt esclave de son fils Hunneric. Le roi des Vandales appuya de ses menaces et de ses sollicitations les droits légitimés de son allié, et alléguait pour motif de la guerre le refus que le peuple et le sénat romain faisaient de reconnaître leur prince légitime, et la préférence qu'ils avaient injustement donnée à un étranger[4095]. La protection de l'ennemi public augmentait sans doute l'aversion des Italiens pour Olybrius ; mais en méditant la ruine d'Anthemius, Ricimer avait voulu tenter, par l'offre du diadème, un candidat dont le nom illustre et l'alliance auguste pussent pallier la perfidie de sa révolte. Le mari de Placidie, élevé à la dignité consulaire comme la plupart de ses ancêtres, aurait pu jouir paisiblement de son opulence à Constantinople ; et il ne semble pas que son génie ait été assez vaste ou assez actif pour ne pouvoir être suffisamment occupé que par l'administration d'un empire. Cependant Olybrius, cédant aux sollicitations de ses amis, peut-être aux importunités de sa femme, se précipita inconsidérément dans les dangers d'une guerre civile, et accepta, avec l'approbation secrète de l'empereur Léon, le sceptre de l'Italie, qu'un Barbare donnait et reprenait au gré de son caprice. Genseric, maître de la mer, fit débarquer sans obstacle le mari de Placidie à Ravenne ou au port d'Ostie, et le futur empereur se rendit au camp de Ricimer, où il fut reçu comme le monarque de l'Occident[4096].

Le patrice, qui avait étendu, ses postes depuis l'Anio jusqu'au pont Milvius, était déjà le maître de deux quartiers de Rome, du Janicule et du Vatican, que le Tibre sépare du reste de la ville[4097] ; et l'on peut

conjecturer qu'une assemblée d'un petit nombre de sénateurs scissionnaires proclama Olybrius, en imitant les formes ordinaires de la république ; mais le peuple et le corps du sénat restèrent fidèles à Anthemius ; et le secours d'une armée de Visigoths prolongea durant trois mois son règne et les calamités d'un siège accompagné de la famine et de la peste. Enfin Ricimer fit attaquer victorieusement le pont d'Adrien ou de Saint-Ange, et les Goths défendirent avec intrépidité cet étroit passage jusqu'à la mort de leur chef Gilimer ; mais les troupes victorieuses, renversant tous les obstacles, se précipitèrent, avec une impétuosité irrésistible, jusque dans le cœur de la ville, et Rome (si nous pouvons employer les expressions d'un pape contemporain) fut bouleversée par les fureurs mutuelles de Ricimer et d'Anthemius[4098]. On arracha le malheureux empereur de sa retraite ; le patrice fit immoler inhumainement son beau-père, et ajouta par sa mort un troisième ou peut-être un quatrième empereur au nombre de ses victimes. Les soldats, qui réunissaient les fureurs des citoyens factieux à la férocité des nations barbares, se rassasièrent impunément de meurtres et de pillage. La foule d'esclaves et de plébéiens qui ne prenaient point d'intérêt à l'événement ne pouvaient que gagner au désordre ; le tumulte de Rome présentait l'étrange contraste d'une cruauté réfléchie et d'une licence effrénée[4099]. Quarante jours après cet événement funeste, où le crime s'était montré sans mélange de gloire, une maladie douloureuse délivra l'Italie du tyran Ricimer, qui légua le commandement de son armée à son neveu Gundobald, un des princes bourguignons. Dans la même année, tous les principaux acteurs de cette révolution disparurent de la scène et le règne d'Olybrius dont la mort paraît avoir été naturelle se trouve renfermé dans le cours de sept mois. Il laissa une fille de son mariage avec Placidie ; et la famille du grand Théodose, transplantée d'Espagne à Constantinople, se propagea, du côté maternel, jusqu'à la huitième génération[4100].

Tandis que l'Italie, sans maître, était abandonnée aux fureurs des Barbares[4101], le conseil de Léon s'occupait sérieusement de l'élection d'un nouveau collègue. L'impératrice Vorine, jalouse d'élever sa propre famille, avait marié une de ses nièces à Julius Nepos, qui régnait sur la Dalmatie, depuis la mort de son oncle Marcellin ; possession bien plus réelle que le titre d'empereur d'Occident, qu'on le força d'accepter : mais la cour de Byzance agissait avec tant de lenteur et d'irrésolution, que plusieurs mois s'écoulèrent après la mort d'Anthemius et même d'Olybrius, sans que celui qui devait leur succéder pût se montrer à ses sujets d'Italie avec des forces capables de le faire respecter. Dans cet intervalle, Gundobald revêtit de la pourpre Glycerius, guerrier obscur attaché à son service ; mais le prince bourguignon manqua de moyens ou de volonté pour allumer

une guerre civile en faveur de son protégé. Son ambition personnelle le rappela au-delà des Alpes[4102], et son client eut la permission d'échanger le diadème d'empereur de l'Occident pour la mitre d'évêque de Salone. Après s'être défait de son compétiteur, l'empereur Nepos fut reconnu par les Italiens, par le sénat et par les provinces de la Gaule. On célébra hautement ses vertus morales et ses talents militaires ; et ceux qui tiraient quelque avantage de son gouvernement annoncèrent d'un ton prophétique le retour de la prospérité publique[4103]. En moins d'une année leurs espérances, en supposant qu'ils en eussent conçu quelques-unes, furent entièrement anéanties, et le règne court et obscur de Julius Nepos n'offre pour événement qu'un traité de paix qui cédait l'Auvergne aux Visigoths. L'empereur d'Italie sacrifia à sa sûreté personnelle les plus fidèles sujets de la Gaule [4104] ; mais son repos fut bientôt troublé par une terrible révolte des Barbares confédérés ; qui partirent, de Rome sous la conduite d'Oreste leur commandant, pour l'assiéger dans Ravenne. Tremblant à leur approche au lieu de mettre sa confiance dans la force de la place, Nepos s'enfuit précipitamment sur ses vaisseaux, et se retira dans sa principauté de Dalmatie, sur la côte opposée de la mer Adriatique. Au moyen de cette honteuse abdication, il traîna sa vie, durant cinq années, dans une situation incertaine entre le titre d'empereur et celui d'exilé, jusqu'au moment où il fut assassiné par l'ingrat Glycerius, que, peut-être pour prix de son crime, on éleva au siège archiepiscopal de Milan [4105].

Les nations qui avaient maintenu leur indépendance depuis la mort d'Attila, étaient établies par droit de conquête ou de possession dans les vastes pays situés au nord du Danube ou dans les provinces romaines entre ce fleuve et les Alpes ; mais leur plus brave jeunesse suivait les drapeaux, des *confédérés* qui défendaient et opprimaient l'Italie[4106]. Dans cette multitude se faisaient remarquer les Hérules, les Scyrrs, les Alains, les Turcilinges, les Rugiens. Oreste [4107], fils de Tatullus, et père du dernier empereur de l'Occident, suivit l'exemple, de ses compatriotes. Oreste, dont nous avons déjà eu occasion de parler dans cette histoire, n'avait jamais séparé sa cause de celle de son pays. La naissance et la fortune le plaçaient au nombre des habitants, les plus distingués de la Pannonie. Lorsque les Romains cédèrent cette province, aux Huns, il entra au service d'Attila, son souverain légitime, devint son secrétaire, et fut envoyé plusieurs fois en ambassade à Constantinople, où il représenta la personne et déclara les ordres de son impérieux monarque. La mort du conquérant lui rendit, la liberté, et Oreste put honorablement refuser de suivre les fils d'Attila dans les déserts de la Scythie, et d'obéir aux Ostrogoths, qui avaient envahi la Pannonie. Il aimait mieux servir les successeurs de Valentinien ; ses talents, sa valeur et son expérience, lui frayèrent un

chemin rapide dans la profession militaire, et il dut à la faveur de Nepos les dignités de patrice et de maître général des armées. Elles étaient accoutumées depuis longtemps à respecter la personne et l'autorité d'Oreste, qui affectait leurs manières, parlait leur langue, et vivait depuis, longtemps avec leurs chefs dans la plus intime familiarité. Ils prirent les armes, à sa sollicitation, contre Nepos, ce Grec inconnu qui prétendait à leur obéissance ; et lorsque le secrétaire d'Attila refusa, par quelque motif secret, de prendre lui-même la pourpre, les Barbares consentirent avec la même facilité à reconnaître son fils Augustule pour empereur de l'Occident. L'abdication de Nepos remplissait complètement les vues ambitieuses d'Oreste ; mais il aperçut, avant la fin de l'année, qu'un rebelle est presque toujours, tôt ou tard, la victime des leçons d'ingratitude et de perfidie qu'il a données, et que le souverain précaire de l'Italie ne pouvait observer son titre ou sa vie que par une obéissance servile pour ses tyrans mercenaires. La dangereuse alliance des Barbares avait anéanti les faibles restes de la grandeur et de la liberté des Romains. A chaque révolution, ils obtenaient une augmentation de paye et de nouveaux privilèges ; mais leur insolence parvint à un degré encore plus extravagant. Jaloux des succès de leurs compatriotes, dont les armes victorieuses avaient acquis des établissements héréditaires en Espagne, en Afrique et dans la Gaule, ils exigèrent qu'on leur partageât sans délai le tiers des terres de l'Italie. Oreste, avec un courage qui, dans un poste plus légitimement acquis, lui eût mérité toute notre estime, aima mieux s'exposer à la rage d'une multitude armée, que de souscrire la ruine d'un peuple innocent. Il rejeta la demande, et son refus favorisa l'ambition d'Odoacre. Cet audacieux Barbare assura les mécontents que s'ils voulaient le suivre, il leur ferait bientôt rendre par force la justice qu'on avait refusée à leurs demandes respectueuses. Enflammés tous du même ressentiment et des mêmes espérances, les confédérés sortirent en foule de tous les camps et de toutes les garnisons de l'Italie pour se ranger sous ses drapeaux, et le malheureux patrice, succombant à l'orage, se retira précipitamment dans la forteresse de Pavie, le siège épiscopal du vénérable saint Épiphanes, où il fut immédiatement assiégé par les confédérés. Ils emportèrent les fortifications, pillèrent la ville ; l'évêque, par les efforts de son zèle, parvint jusqu'à un certain point, à sauver les richesses de son église et la chasteté des captives ; cependant le tumulte ne pût être apaisé qu'après l'exécution d'Oreste[4108]. Son frère Paul perdit la vie dans un combat près de Ravenne ; et Augustule, hors d'état désormais d'imposer aucun respect, fut réduit à implorer la clémence d'Odoacre.

Le Barbare vainqueur était fils d'Édecon, qui avait été le collègue d'Oreste et l'ambassadeur d'Attila dans des circonstances dont nous avons traité au chapitre précédent. L'honneur d'un ambassadeur,

devrait être à l'abri du soupçon ; cependant on sait qu'Édecon avait prêté l'oreille à un complot tramé contre la vie de son souverain ; mais son mérite ou son repentir avait effacé cette apparence de crime ; il jouissait d'un rang élevé et de la faveur de son maître, et les troupes qui, sous ses ordres gardaient à leur tour le village royal qu'habitait Attila, étaient composées d'une tribu de Scyrrs, ses sujets héréditaires. Lorsque les nations se révoltèrent après la mort d'Attila, les Scyrrs suivirent le sort des Huns, et plus de douze ans après, le nom d'Édecon tient une place honorable dans l'histoire de la guerre contre les Ostrogoths, qui fut terminée par deux batailles sanglantes et la défaite totale des Scyrrs, dont les restes se dispersèrent [4109]. Leur intrépide chef ne survécut point aux malheurs de sa nation il laissa deux fils, Onulf et Odoacre, aux prises avec l'adversité, et réduits à chercher dans le pillage, ou dans un service étranger, les moyens de faire subsister les compagnons de leur exil. Onulf tourna ses pas vers Constantinople, où il déshonora la gloire de ses armes par le meurtre de son bienfaiteur. Son frère Odoacre mena quelque temps une vie errante parmi les Barbares de la Norique ; l'intrépidité de son caractère et sa situation le disposaient à tenter les entreprises les plus hardies. Lorsqu'il eût fait un choix, il visita pieusement la cellule de saint Séverin, le saint en crédit dans le canton, pour solliciter son approbation et sa bénédiction. La porte était basse, et la taille élevée d'Odoacre l'obligea de se courber ; mais à travers l'humilité apparente de cette attitude, le saint aperçut les signes de sa grandeur future, et s'adressant à lui d'un ton prophétique : *Poursuivez votre dessein*, lui dit-il : *allez en Italie. Vous vous dépouillerez bientôt de ce grossier vêtement de peau, et votre fortune sera digne de la grandeur de votre âme* [4110]. Le Barbare, dont l'audace accepta et ratifia la prédiction, fut admis au service de l'empire d'Occident, et obtint bientôt un poste distingué dans les gardes. Ses mœurs adoucirent, ses talents militaires se perfectionnèrent, et les confédérés de l'Italie n'auraient pas choisi Odoacre pour général, si ses exploits n'eussent point établi la réputation de sa valeur et de sa capacité [4111]. Ses compagnons lui donnèrent d'une voix unanime le titre de roi ; mais il s'abstint, durant tout son règne, de la pourpre et du diadème [4112], pour ne point éveiller la jalousie des princes dont les sujets avaient formé, par leur réunion, une armée que le temps et un gouvernement sage pouvaient convertir en une grande nation.

Les Barbares étaient accoutumés à la royauté ; et les dociles Italiens étaient disposés à reconnaître sans murmurer l'autorité qu'il consentirait à exercer comme vice-gérant de l'empereur d'occident ; mais Odoacre avait résolu d'abolir ce titre inutile et dispendieux ; et telle est la force des anciens préjugés, qu'il lui fallut de l'audace et de la pénétration pour concevoir la facilité de cette entreprise. Le

malheureux Augustule fut forcé de servir d'instrument à sa propre disgrâce : il signifia sa résignation au sénat, et cette assemblée affecta encore, dans son dernier acte d'obéissance à un prince romain, le courage, la liberté et les formes de l'ancienne constitution. Par un décret unanime, le sénat adressa une lettre à l'empereur Zénon, gendre et successeur de Léon, et qui, à la suite d'une révolte passagère, venait d'être rétabli sur le trône de Constantinople. Les pères conscrits reconnaissent l'inutilité ; annoncent même ne plus conserver le désir de prolonger plus longtemps la succession impériale en Italie, et déclarent qu'un seul monarque suffit pour remplir de sa majesté et pour défendre l'Orient et l'Occident. Ils consentent, au nom du peuple et du sénat, à transférer le siège universel de l'empire à Constantinople, et renoncent basement au droit de se choisir un maître, seul vestige de l'autorité qui avait imposé des lois à l'univers. Prononçant encore sans rougir le nom antique et respectable de la république, ils assurent que les vertus civiles et militaires d'Odoacre méritent toute leur confiance, et supplient l'empereur de lui accorder le titre de patrice et le gouvernement du diocèse d'Italie. On reçut les députés du sénat à Constantinople avec quelque apparence de mécontentement et d'indignation, et lorsqu'ils furent admis à son audience, Zénon leur reprocha le sort des deux empereurs Anthemius et Nepos que le monarque d'Orient avait successivement envoyés en Italie d'après leurs sollicitations. *Vous avez assassiné le premier*, leur dit-il d'un ton sévère, *et vous avez chassé l'autre ; mais il existe encore, et jusqu'à sa mort il sera votre souverain légitime*. Mais la prudence de Zénon ne lui permit pas de soutenir longtemps la cause de son ancien collègue ; sa vanité fut flattée du titre de seul empereur, et des statues élevées à Rome en son honneur. Sans le déclarer positivement, il entretenait une correspondance amicale avec le patrice Odoacre et accepta les enseignes impériales, les ornements du trône et du palais, que le prince barbare n'était pas fâché d'éloigner de la vue [4113].

Dans les vingt années qui s'étaient écoulées depuis la mort de Valentinien, on avait vu successivement disparaître neuf empereurs ; et le jeune fils d'Oreste, remarquable seulement par sa beauté, serait celui de tous qui aurait eu le moins de droits au souvenir de la postérité, si son règne, qui consumma l'extinction de l'empire d'Occident, n'était point lié à une époque mémorable dans l'histoire du genre humain [4114]. Le patrice Odoacre avait épousé la fille du comte Romulus de Petovio en Norique. Malgré la méfiance des empereurs, on faisait à Aquilée un usage familier du surnom d'Auguste, et le dernier successeur des Césars réunissait, par un hasard extraordinaire, les deux noms du fondateur de la ville et de celui de du monarque [4115]. Le fils d'Oreste porta et déshonora les noms de Romulus et d'Auguste ; mais les Grecs changèrent le premier, par

corruption en Momyllus, et les latins ont fait du second, par mépris, le nom diminutif d'Augustule. La généreuse pitié d'Odoacre épargna un jeune homme qu'il ne pouvait craindre. En le bannissant, avec toute sa famille, du palais impérial, il leur assigna pour retraite la maison de Lucullus située dans la Campanie, et leur assura un revenu de six mille pièces d'or[4116]. Les anciens Romains, aussitôt qu'ils purent respirer des fatigues de la guerre punique, furent attirés par la beauté et le charme des plaines de la Campanie ; et la maison de campagne que Scipion l'Ancien fit construire à Liternum, offrit longtemps un modèle de leur simplicité rustique[4117]. Les côtes délicieuses de la baie de Naples se couvrirent de maisons de campagne ; Sylla loua son rival d'avoir habilement placé sa résidence sur le promontoire de Misène, qui commande de tous côtés la terre et la mer jusqu'aux bornes de l'horizon[4118]. Lucullus avait acheté, peu d'années après, la maison de Marius, et le prix était monté de deux mille cinq cents livres sterling à celui de quatre vingt mille[4119]. Le nouveau propriétaire l'embellit à l'aide des arts de la Grèce et des trésors de l'Asie ; les maisons et les jardins de Lucullus tenaient un rang distingué dans la liste des palais impériaux[4120]. Lorsque les Vandales répandirent la terreur sur les côtes de la mer, la maison de Lucullus située sur le promontoire de Misène, prit insensiblement la forme et le nom d'une forteresse, retraite obscure du dernier empereur de l'Occident. Environ vingt ans après, on en fit une église et un monastère pour y déposer les restes de saint Séverin, et parmi les trophées brisés des victoires sur les Cimbres et les Arméniens, ils y reposèrent en sûreté jusqu'au commencement du dixième siècle ; les habitants de Naples détruisirent alors cette forteresse, de peur qu'elle ne servît de repaire aux Sarrasins[4121].

Odoacre fut le premier prince barbare qui régna en Italie sur un peuple devant lequel avait justement fléchi l'univers. La chute des Romains excite encore en nous une compassion respectueuse, et nous nous sentons portés à partager l'indignation et la douleur que nous supposons à leur postérité dégénérée. Mais les calamités de l'Italie avaient éteint peu à peu tout sentiment de gloire et de liberté. Tant qu'on avait vu subsister la vertu romaine, les provinces de la république étaient soumises à ses armes, et ses citoyens n'obéissaient qu'à ses lois : ces lois une fois anéanties par la discorde civile, la ville et les provinces, devinrent l'humble propriété d'un usurpateur. Le temps et la violence anéantirent les formes de la constitution, qui adoucissaient ou déguisaient la honte de l'esclavage ; les Italiens se plaignaient alternativement de l'absence et de la présence de leurs souverains, objets de leur crainte ou de leur mépris ; et durant cinq siècles successifs, Rome éprouva tous les maux que peuvent faire souffrir la licence militaire, les caprices du despotisme, et le système

d'oppression le plus soigneusement combiné. Durant cette période, les Barbares étaient sortis de leur obscurité, on avait cessé de les regarder avec mépris ; les guerriers scythes et germains furent reçus dans les provinces, d'abord comme les serviteurs, ensuite comme les alliés, et enfin comme les maîtres des Romains, qu'ils défendaient et insultaient tour à tour. L'effroi des peuples imposait silence à leur aversion, ils respectaient la valeur et l'illustration des chefs revêtus des dignités de la république ; et, le sort de Rome avait dépendu longtemps de l'épée de ces formidables étrangers. L'orgueilleux Ricimer, foulant aux pieds les ruines de l'Italie, avait exercé l'autorité d'un roi sans en prendre le titre ; et la patience des Romains les avait insensiblement disposés à reconnaître pour souverains Odoacre et ses successeurs.

Le premier roi de l'Italie n'était point indigne du haut rang où le placèrent sa valeur et sa fortune. Il avait dépouillé dans la société la rudesse de ses mœurs ; et, bien que conquérant et Barbare, il respecta les institutions et même les préjugés de ses sujets. Après un intervalle de sept ans, Odoacre rétablit le consulat de l'Occident, et refusa, par orgueil ou par modestie, d'accepter un titre que les empereurs d'Orient ne dédaignaient point encore de porter ; mais la chaise curule fut successivement occupée par onze des plus illustres sénateurs[4122], parmi lesquels on trouve le nom du respectable Basilius, dont les vertus méritent l'amitié, les louanges et la reconnaissance de son client Sidonius[4123]. On suivit exactement les lois des empereurs, et l'administration civile de l'Italie continua d'être exercée par un préfet du prétoire et par ses officiers subordonnés. Odoacre imposa aux magistrats romains la tâche odieuse de lever les impositions publiques, et se réserva exclusivement le droit de s'attirer l'affection du peuple par des décharges accordées à propos[4124]. Élevé, comme tous les Barbares, dans les principes de l'arianisme, il respecta toujours le caractère épiscopal et monastique ; et le silence des catholiques suffit pour attester la liberté dont Odoacre les laissa jouir. La tranquillité de la ville exigea l'interposition de son préfet Basilius dans le choix d'un pontife romain. La défense faite au clergé d'aliéner ses terres, fut un acte de bienfaisance pour le peuple dont la dévotion se croyait tenue de réparer les pertes de l'Église[4125]. Le conquérant de l'Italie la défendit, et fit respecter ses frontières par les Barbares de la Gaule et de la Germanie, qui insultaient depuis si longtemps les faibles descendants de Théodose. Odoacre passa la mer Adriatique pour châtier les assassins de Nepos, et envahir en même temps la province maritime de Dalmatie. Il traversa les Alpes pour délivrer les restes de la Norique des mains de Fava ou Feletheus, roi des Rugiens, qui habitait au-delà du Danube. Feletheus perdit la bataille, et fut fait prisonnier. Odoacre ramena en Italie une colonne nombreuse de captifs et d'hommes libres ; et Rome, après une longue

suite de disgrâces, put s'enorgueillir du triomphe de son roi barbare[4126].

Malgré la prudence et les succès d'Odoacre, son royaume offrait de toutes parts la misère et la désolation. Dès le siècle de Tibère, on s'était plaint en Italie de la carence de l'agriculture ; et les Romains, forcés de tirer leur subsistance des provinces éloignées, la voyaient avec inquiétude dépendre des accidents de la mer et des vents[4127] ; mais lorsque, dans le déclin et la division de l'empire, Rome se vit enlever le tribut des moissons de l'Afrique et de l'Égypte ; ses habitants diminuèrent avec les moyens de subsistance, et, la population fut engloutie par les fléaux de la guerre, de la famine et de la contagion[4128] ; Saint Ambroise a déploré, la ruine d'un district florissant, qui comptait au nombre de ses villes Bologne, Modène, Reggio et Plaisance[4129] ; le pape Gélase, sujet d'Odoacre, affirme, à la vérité avec beaucoup d'exagération, que la province Æmilienne, la Toscane et les provinces voisines étaient presque entièrement dépeuplées[4130]. Les plébéiens de Rome, accoutumés à recevoir leur subsistance des empereurs, périrent ou disparurent dès que, cette libéralité fut supprimée. Le déclin des arts réduisit les citoyens industriels à l'oisiveté et à la misère ; et les sénateurs, qui auraient peut-être contemplé avec indifférence la destruction de leur patrie, ne s'accoutumaient point à la perte de leurs richesses personnelles. De ces vastes domaines considérés comme la crase originaire de la ruine de l'Italie[4131] ; un tiers passa entre les mains des conquérants. Aux injustices on ajoutait l'insulte. La crainte, de l'avenir aggravait les Daru présents ; et, comme on accordait des terres à tons les nouveaux essaims de Barbares, les sénateurs tremblaient de voir les arpenteurs s'approcher de leur meilleure ferme ou de leur maison de campagne favorite. Les moins malheureux étaient sans doute ceux qui se soumettaient sans murmure à un pouvoir auquel il était impossible de résister puisqu'ils désiraient de vivre, ils devaient une certaine reconnaissance au tyran qui leur permettait d'exister ; et puisqu'il était le maître absolu de leur fortune, la portion qu'il ne leur enlevait pas devait être considérée comme un don de sa générosité[4132]. Odoacre s'était solennellement engagé, pour prix de son élévation, à satisfaire aux demandes d'une multitude turbulente et licencieuse ; mais sa prudence et son humanité adoucirent le sort de l'Italie. Les rois des Barbares furent souvent peu obéis ; souvent même déposés ou assassinés par leurs sujets naturels ; et les bandes d'Italiens mercenaires qui s'e réunissaient sous un chef de leur choix, prétendaient avoir plus de droits encore au butin et à la licence. Une monarchie sans union nationale et sans droit héréditaire, tendait rapidement, vers sa dissolution. Après un règne de quatorze ans, Odoacre fut forcé de céder à la supériorité du génie de Théodoric, roi

des Ostrogoths, héros qui possédait les talents militaires et les vertus d'un législateur, qui fit renaître des jours de paix et de prospérité, et dont le nom excite et mérite également l'attention du genre humain.

CHAPITRE XXXVII

Origine, progrès et effets de la vie monastique. Conversion des Barbares au christianisme et à l'arianisme. Persécution des Vandales en Afrique. Extinction de l'arianisme parmi les Barbares.

LES affaires du clergé ont eu avec les événements du monde une si étroite liaison, que je n'ai pu me dispenser de raconter les progrès, les persécutions, l'établissement, les divisions, le triomphe et la corruption graduelle du christianisme. J'ai différé à dessein toute réflexion sur deux objets intéressants dans l'étude de l'esprit humain, et qui influèrent sur le déclin et sur la chute de l'empire romain : 1° l'institution de la vie monastique[4133], et 2° la conversion des Barbares du Nord.

I. La paix et la prospérité introduisirent la distinction de simples chrétiens et de chrétiens ascétiques[4134]. La multitude se contentait d'une pratique imparfaite et relâchée. Le prince, le magistrat, le militaire et le marchand, accommodaient leur foi et leur zèle à l'exercice de leurs professions, à leurs intérêts ou à leurs passions ; mais les ascétiques, qui suivaient à la rigueur les principes de l'Évangile dont ils abusaient, se représentaient dans leur enthousiasme sauvage l'homme comme un criminel, et Dieu comme son tyran. Ils renonçaient aux affaires et aux plaisirs, s'interdisaient l'usage du vin, de la viande, et l'union légitime des deux sexes ; mortifiaient leur corps et leurs affections, et faisaient d'une vie de misère le prix auquel ils espéraient obtenir une félicité éternelle. Sous le règne de Constantin, les ascétiques se retirèrent d'un monde profane et corrompu, pour vivre solitaires ou former des sociétés religieuses[4135]. À l'exemple des premiers chrétiens de Jérusalem, ils abandonnèrent l'usage ou la propriété de leurs possessions temporelles, instituèrent pour chaque sexe des communautés régulières et formées sur un même modèle, et prirent les noms d'ermites, de moines ou d'anachorètes, propres à désigner leur vie retirée et le choix qu'ils faisaient d'un désert, soit naturel, soit factice. Ils obtinrent bientôt le respect du monde qu'ils méprisaient ; et l'on prodigua les plus hautes louanges à une *philosophie divine*[4136], qui, sans le secours de la science où de l'étude surpassait les laborieuses vertus enseignées dans les écoles de la Grèce. Les moines pouvaient à

la vérité disputer aux stoïciens le mépris de la fortune, de la douleur ou de la mort. On vit renaître dans cette discipline assujettissante le silence et la soumission des disciples de Pythagore ; et les moines se montrèrent aussi fermes que les cyniques eux-mêmes dans le mépris des usages et de la décence de la société. Mais les prosélytes de cette philosophie divine aspiraient à imiter un modèle plus pur et plus parfait ; ils marchaient sur les traces des prophètes qui s'étaient retirés dans le désert[4137], et ils ramenèrent la vie de dévotion contemplative, instituée par les esséniens dans l'Égypte et dans la Palestine. Le philosophe Pline avait contemplé avec étonnement un peuple de solitaires qui habitaient parmi les palmiers de la mer Morte, qui subsistaient sans argent, qui se perpétuaient sans femmes, et que le dégoût ou le repentir recrutaient continuellement d'associés volontaires[4138].

L'Égypte, mère féconde de toutes les superstitions, donna l'exemple de la vie monastique[4139]. Antoine, jeune homme sans éducation, né dans la Basse-Thébaïde[4140], distribua son patrimoine[4141], abandonnant jeune sa famille et son pays, et exécuta sa pénitence monastique avec toute l'intrépidité et la singularité du fanatisme. Après un noviciat long et pénible au milieu des tombeaux et dans les ruines d'une tour, il s'avança hardiment à trois journées dans le désert à l'orient du Nil, découvrit un endroit solitaire, ombragé d'arbres et arrosé par un ruisseau, et fixa sa dernière résidence sur le mont Colzim, aux environs de la mer Morte, où un ancien monastère conserve encore le nom et la mémoire de saint Antoine[4142]. La dévotion et la curiosité des Chrétiens le poursuivirent dans le désert[4143], et lorsque le saint fut obligé de paraître à Alexandrie, il soutint sa réputation avec autant de dignité que de modestie. Il obtint l'amitié de saint Athanase, dont il approuvait la doctrine, et le paysan d'Égypte refusa une invitation respectueuse de l'empereur Constantin. Saint Antoine, dans sa vieillesse, qui se prolongea jusqu'à l'âge de cent cinq ans, vit le prodigieux accroissement de cette postérité monastique formé par son exemple et par ses leçons. De fécondes colonies de moines se multipliaient rapidement dans les sables de la Libye, sur les rochers de la Thébaïde et dans les villes voisines du Nil. Au sud d'Alexandrie, la montagne voisine et le désert étaient, habités par cinq mille anachorètes, et les voyageurs peuvent apercevoir encore les ruines de cinquante monastères élevés sur ce sol stérile par les disciples de saint Antoine[4144]. Saint Pachôme et quatorze cents de ses frères occupaient l'île de Tabenne, dans la Haute-Thébaïde[4145]. Ce saint abbé fonda, successivement neuf communautés d'hommes et une de femmes, et il se rassemblait quelquefois aux fêtes de Pâques cinquante mille religieux ou religieuses, tous soumis à la règle *angélique*[4146]. La ville riche et peuplée d'Oxyrinchus avait dévoué

ses temples-, ses édifices publics, et même ses remparts, à des usages de dévotion et de charité ; l'évêque pouvait y prêcher dans douze églises, et y comptait dix mille femmes et vingt mille hommes attachés à la profession monastique[4147]. Les Égyptiens, qui se félicitaient de cette pieuse révolution, aimaient à croire que les moines composaient une grande moitié de la population[4148] ; et la postérité a pu répéter ce mot appliqué jadis aux animaux sacrés du pays, qu'il était plus facile de trouver en Égypte un dieu qu'un homme.

Saint Athanase introduisit à Rome la connaissance et la pratique de la vie monastique ; et les disciples de saint Antoine, qui avaient suivi en Égypte leur primat sous les murs sacrés du Vatican, ouvrirent une école de cette nouvelle philosophie. L'extérieur burlesque et sauvage de ces Égyptiens excita d'abord et l'horreur et le mépris ; mais on ne tarda pas à les applaudir et à les imiter avec zèle. Les sénateurs, et principalement les matrones, convertirent leurs palais et leurs maisons de plaisance en monastères ; l'institution mesquine des six vestales fut bientôt éclipsée par le grand nombre de couvents élevés sur les ruines des temples et au milieu du Forum des Romains[4149]. Excité par l'exemple de saint Antoine, un jeune Syrien, nommé Hilarion[4150], se retira sur une langue de terre sablonneuse et stérile entre la mer et un marais, environ à sept milles de Gaza. La pénitence austère dans laquelle il persista durant quarante-huit ans, multiplia le nombre des enthousiastes, et le saint homme, lorsqu'il visitait les nombreux monastères de la Palestine, était toujours suivi de deux ou trois mille anachorètes.

Saint Basile s'est fait une réputation immortelle dans l'histoire monastique de l'Orient[4151]. Avec un génie orné de l'éloquence et de l'érudition d'Athènes, et une ambition qui put à peine satisfaire l'archevêché de Césarée, saint Basile se retira dans une solitude sauvage du Pont, et daigna diriger quelque temps les colonies spirituelles qu'il avait répandues en grand nombre sur les côtes de la mer Noire. Dans l'Occident, saint Martin de Tours[4152], soldat, ermite, évêque et saint, établit les monastères de la Gaule. Deux mille de ses disciples, suivirent son enterrement, et son historien défie les déserts de la Thébàide de produire, dans un climat bien plus favorable un rival orné des mêmes vertus. Le monachisme s'étendit aussi rapidement et aussi généralement que le christianisme : toutes les provinces de l'empire, et à la fin toutes les villes se remplirent d'une multitude de moines, dont le nombre augmentait sans cesse. Les anachorètes choisirent les îles désertes de la mer de Toscane entre Lérins et Lipari, pour le lieu de leur exil volontaire. La communication, tant par terre que par mer, entre les différentes provinces de l'empire, était aussi continuelle qu'elle était aisée ; et la

vie de saint Hilarion est une preuve de la facilité avec laquelle un ermite indigent de la Palestine pouvait traverser l'Égypte, s'embarquer pour la Sicile, fuir dans l'Épire, et s'établir enfin dans l'île de Chypre[4153]. Les chrétiens latins, embrassèrent les institutions religieuses de Rome. Les pèlerins qui visitèrent Jérusalem, imitèrent avec zèle, dans les climats les plus éloignés, le modèle de la vie monastique. Les disciples de saint Antoine se répandirent de là du tropique dans tout l'empire chrétien d'Éthiopie[4154]. Le monastère de Banchor, dans le Flintshire, qui contenait deux mille moines[4155] ; répandit un colonie des missionnaires parmi les Barbares de l'Irlande[4156] ; et Iona, une des Hébrides, défrichée par les moines irlandais, fit parvenir dans les régions du Nord quelques lueurs d'une science obscurcie par la superstition [4157].

Ces malheureux exilés de la vie sociale se livraient à l'impulsion de leur génie mélancolique et superstitieux ; leur persévérance, se soutenait par l'exemple d'une multitude des deux sexes, de tous les âges et de tous les rangs chaque prosélyte qui entraît dans un monastère croyait être sur la route pénible, mais certaine, de la félicité éternelle[4158]. Ces motifs agissaient toutefois avec plus ou moins de force, selon le caractère et la situation. La raison rejetait quelquefois leur influence, et les passions l'emportaient souvent sur le fanatisme. Il étendait principalement son empire sur les âmes tendres, sur les esprits faibles des femmes et des enfants. Il se fortifiait de l'influence du malheur ou de quelques remords secrets, et des considérations d'intérêt ou de vanité purent aussi venir quelquefois à son aide. On supposait naturellement que des moines humbles et pieux qui avaient renoncé au monde pour accomplir l'œuvre du salut, étaient les hommes les plus propres à diriger le gouvernement spirituel des chrétiens ; et l'ermitte, arraché malgré lui de sa cellule, allait, au milieu des acclamations du peuple, s'asseoir sur le siège archiépiscopal. Les monastères de l'Égypte, de la Gaule et de l'Orient, fournissaient une succession abondante de saints et d'évêques ; et l'ambition découvrit bientôt la route qui conduisait aux richesses et aux honneurs[4159]. Les moines répandus dans le monde partageaient les succès et la réputation de leur ordre, et travaillaient assidûment à multiplier le nombre de leurs compagnons d'esclavage[4160]. Ils s'insinuaient dans la familiarité des citoyens distingués par la naissance et par la fortune, et ne négligeaient ni artifices ni séductions pour s'assurer des prosélytes qui pussent ajouter aux richesses ou à la dignité de la profession monastique. Le père se voyait avec indignation enlever son fils unique ; la fille crédule se laissait entraîner par vanité à manquer au vœu de la nature, et la matrone renonçait aux vertus et aux devoirs de la vie domestique[4161], pour parvenir à une perfection imaginaire[4162]. Sainte Paule, séduite par

l'éloquence persuasive de saint Jérôme, et par le titre profane de belle-mère de Dieu [4163], consacra la virginité de sa fille Eustochie. Par les conseils et sous la conduite de son guide spirituel, sainte Paule abandonna Rome et son fils encore dans l'enfance, se retira dans le village de Bethléem, fonda un hôpital et quatre monastères, et acquit, par sa pénitence et ses aumônes, une grande renommée dans l'Église catholique. On célébrait ces exemples rares et illustres comme la gloire de leur siècle : mais les monastères étaient remplis d'une foule de plébéiens obscurs et de la plus basse classe [4164], qui trouvaient dans le cloître beaucoup plus qu'ils n'avaient sacrifié en se séparant du monde. Des paysans, des esclaves et des artisans trouvaient facile d'échapper à la pauvreté et aux mépris en se réfugiant dans une profession tranquille et respectée, dont les peines apparentes étaient adoucies par l'habitude, par les applaudissements publics et par le relâchement secret de la discipline [4165]. Les sujets de Rome qui voyaient leurs personnes et leurs biens exposés à répondre du paiement d'une taxe exorbitante et inégalement répartie, échappaient dans les cloîtres à la tyrannie du gouvernement, et une partie des jeunes hommes préféraient les rigueurs de la vie monastique aux dangers du service militaire. Les différentes classes des timides habitants des provinces qui, fuyant à la vue des Barbares, y trouvaient une retraite et une subsistance ; des légions entières s'enterraient dans ces religieux asiles ; et la même cause qui adoucissait le sort des particuliers, détruisait peu à peu les forces et les ressources de l'empire [4166].

La profession monastique parmi les premiers chrétiens était un acte de dévotion volontaire [4167]. Le fanatique dont la constance venait à se démentir, était dévoué à la vengeance du Dieu qu'il abandonnait ; mais les portes du monastère s'ouvraient librement au repentir, et les moines que leur raison ou leurs passions parvenaient à aguerrir contre les scrupules de leur conscience, pouvaient reprendre le caractère d'homme et de citoyen ; les épouses du Christ passaient même légalement dans les bras d'un mortel [4168]. Quelques exemples de scandale et les progrès de la superstition suggérèrent le dessein d'employer des lois prohibitives. Après une épreuve suffisante, le novice se lia pour toute sa vie par un vœu solennel ; et les lois de l'État et de l'Église ratifièrent cet engagement irrévocable. Les fugitifs furent déclarés criminels, poursuivis, arrêtés et reconduits dans leur prison perpétuelle, et l'interposition de l'autorité civile ôta à l'état monastique ce mérite d'obéissance et de liberté qui adoucissait l'abjection d'un esclavage volontaire [4169]. Les actions d'un moine, ses paroles et jusqu'à ses pensées, furent asservies à une règle inflexible [4170] ou aux caprices d'un supérieur. Les moindres fautes étaient punies par des humiliations, ou par la prison, par des jeûnes

extraordinaires ou de sanglantes flagellations. La plus légère désobéissance, un murmure ou un délai, passaient pour des péchés odieux[4171]. La principale vertu des moines égyptiens consistait dans une obéissance aveugle pour leur abbé, quelques absurdes ou même quelques criminels que pussent être ses ordres. Il exerçait souvent leur patience par les épreuves les plus extravagantes : on leur faisait placer des roches énormes, arroser assidûment pendant trois ans un bâton planté en terre, qui, au bout de ce temps, devait pousser des racines et produire une tige ; marcher sur des brasiers ardents, ou jeter leurs enfants dans un bassin profond. Un grand nombre de saints ou d'insensés se sont immortalisés dans l'histoire du monachisme par cette soumission, exempte de crainte ou dépourvue de réflexion[4172]. L'habitude de l'obéissance et de la crédulité détruisait la liberté de l'âme, source de tous les sentiments raisonnables ou généreux ; et le moine, contractant tous les vices de d'esclavage, se dévoua sans réserve à la croyance et aux passions de son tyran ecclésiastique. La paix de l'Église d'Orient fut continuellement troublée par des troupes de fanatiques, aussi incapables de crainte que dépourvus de raison et d'humanité ; et les légions impériales ne rougissaient pas d'avouer qu'elles redoutaient moins l'attaque des Barbares les plus féroces[4173].

Ce fut bien souvent la superstition qui inventa et consacra les vêtements bizarres des moines[4174] ; mais leur singularité apparente vient quelquefois de l'attachement à un modèle simple et primitif que les révolutions des modes ont rendu ridicule. Le fondateur des bénédictins rejette toute idée de préférence où de mérite dans le choix de l'habillement ; il exhorte sagement ses disciples à adopter les vêtements simples et grossiers du pays qu'ils habitent[4175]. Les habits monastiques des premiers chrétiens variaient selon les climats et la manière de vivre ; ils se couvraient indifféremment de la peau de mouton des paysans de l'Égypte et du manteau des philosophes de la Grèce. Les moines se permettaient l'usage du lin en Égypte, où il était à bon marché et fait dans le pays ; mais dans l'Occident ils renonçaient à ce luxe étranger et dispendieux[4176]. Leur usage général était de se couper ou raser les cheveux, et de couvrir leur tête d'un capuchon pour se dérober la vue des objets profanes. Ils allaient les pieds et les jambes nus, excepté dans les grands froids, et aidaient d'un bâton leur marche lente et mal assurée. L'aspect d'un anachorète était horrible et dégoûtant. Tout ce qui faisait éprouver aux hommes une sensation pénible ou désagréable passait pour plaire à Dieu. La règle angélique de Tabenne interdisait la coutume salutaire de se laver ou de s'oindre d'huile[4177]. Les moines austères couchaient sur le plancher, sur un paillasson ou sur une couverture grossière, et une même botte de feuilles de palmiers leur servait de siège durant le jour

et d'oreiller pour la nuit. Leurs premières cellules étaient des huttes basses et étroites, construites de matériaux peu solides et dont la distribution régulière formait des rues et un vaste village qui renfermait dans ses murailles une église, un hôpital et peut-être une bibliothèque ; quelques communs, un jardin et une fontaine ou un réservoir d'eau. Trente ou quarante moines composaient une famille qui vivait en communauté sous la discipline de sa règle particulière, et les grands monastères de l'Égypte renfermaient trente ou quarante familles.

Plaisir et crime étaient synonymes en langage monastique, et l'expérience apprit bientôt aux solitaires que rien ne mortifiait la chair et m'éteignait aussi efficacement les désirs impurs que les jeûnes fréquents et la sobriété habituelle[4178]. Leurs abstinences n'étaient pas continues, et les règles n'en étaient pas uniformes ; mais les mortifications extraordinaires du carême compensaient amplement les réjouissances de la Pentecôte. La ferveur des nouveaux monastères se relâcha insensiblement, et l'appétit vorace des Gaulois ne s'accoutuma point aux jeûnes des sobres et patients Égyptiens[4179]. Les disciples de saint Antoine et de saint Pachôme se contentaient, pour pitance journalière[4180], de douze onces de pain ou plutôt de biscuit[4181], dont ils faisaient deux minces repas, l'un après midi et l'autre le soir. C'était un mérite et presque un devoir de s'abstenir des légumes bouillis destinés pour le réfectoire ; mais l'indulgence de l'abbé allait quelquefois jusqu'à leur accorder du fromage, des fruits, de la salade, et même des poissons secs[4182]. On y ajouta peu à peu une augmentation de poisson de mer et de rivière ; mais longtemps on ne toléra l'usage de la viande que pour les malades et pour les voyageurs ; et lorsque les monastères moins rigides de l'Europe adoptèrent cette nourriture, ils introduisirent une distinction assez extraordinaire. Les oiseaux sauvages et domestiqués leur semblèrent probablement moins profanes que la viande plus grossière des quadrupèdes. L'eau pure était l'innocente boisson des premiers moines ; et le fondateur des bénédictins déclame contre l'intempérance du siècle, qui le forçait d'accorder un demi-setier de vin par jour à chaque religieux[4183]. Les vignes de l'Italie fournirent aisément cette modique provision ; et ses disciples victorieux, lorsqu'ils passèrent les Alpes, Rhin ou la mer Baltique, exigèrent, au lieu de vin, une mesure proportionnée de cidre ou de bière forte.

Le candidat qui aspirait à la vertu de pauvreté évangélique, abjurait en entrant dans une communauté, l'idée et même le nom de toute possession exclusive ou particulière[4184] ; les frères vivaient en commun du fruit de leurs travaux manuels ; le travail leur était recommandé comme pénitence, comme exercice, et comme le moyen

le plus estimable d'assurer leur subsistance[4185]. Les moines cultivaient soigneusement les jardins et les terres qu'ils avaient défrichés dans les forêts ou desséchés dans des marais. Ils exécutaient sans répugnance toutes les œuvres serviles des domestiques et des esclaves, et l'enceinte des grands monastères contenait les différents métiers nécessaires pour fournir les habits, les ustensiles et bâtir les logements des moines. Les études monastiques ont plus contribué à épaissir qu'à dissiper les ténèbres de la superstition ; cependant le zèle et la curiosité de quelques savants solitaires ont cultivé les sciences ecclésiastiques et même profanes ; et là postérité doit avouer, avec reconnaissance, qu'on leur doit la conservation des monuments de l'éloquence grecque et latine, dont leur plume infatigable a multiplié les copies[4186] : mais, le plus grand nombre des moines, et surtout en Égypte, se livraient à un genre d'industrie moins élevé, se contentaient de l'occupation silencieuse et sédentaire de faire des sandales de bois, des paniers et des nattes de feuilles de palmiers, dont ils vendaient le superflu pour subvenir aux besoins de la communauté. Les bateaux de Tabenne et des autres monastères de la Thébaïde descendaient le Nil jusqu'à Alexandrie ; et dans un marché de chrétiens, la sainteté des ouvriers, pouvait ajouter à la valeur intrinsèque de l'ouvrage.

Mais, le travail des mains devint bientôt inutile. Le novice se laissait facilement persuader de disposer de sa fortune en faveur des saints avec lesquels il devait passer sa vie, et la pernicieuse indulgence des lois lui permettait de recevoir, pour l'usage du monastère, tous les legs ou héritages qui pourraient lui survenir après sa profession[4187]. Sainte Mélanie vendit sa vaisselle d'argent, du poids de trois cents livres ; et sainte Paule contracta une dette très considérable pour soulager ses moines favoris, qui associaient généreusement au mérite de leurs prières et de leur pénitence, le pécheur dont ils connaissaient la richesse et la libéralité[4188]. L'opulence des monastères s'accrut avec le temps, et souffrit peu de quelques circonstances accidentelles qui pouvaient la diminuer ; leurs possessions s'étendirent bientôt sur les campagnes et jusque dans les villes voisines ; et, dans le premier siècle de leur institution, le païen Zozime a observé malignement que, pour le service des pauvres, les moines chrétiens avaient réduit à la mendicité une grande partie de l'espèce humaine. Cependant, aussi longtemps qu'ils conservèrent leur première ferveur[4189], ils se montrèrent les fidèles et judicieux dispensateurs des charités qui leur étaient confiées ; mais leur discipline se relâcha dans la prospérité. La vanité fut une suite de l'opulence, et le faste une suite de la vanité. On pouvait excuser la magnificence du culte religieux, et le luxe des bâtiments destinés à une société toujours renaissante ; mais l'Église a déclamé, dès les premiers siècles, contre la corruption des moines, qui,

oubliaient l'objet de leur institution, se livraient aux vanités et aux voluptés du monde auquel ils avaient renoncé[4190], et abusaient scandaleusement des richesses acquises par les vertus austères de leurs fondateurs[4191]. L'œil d'un philosophe verra peut-être sans surprise et sans colère des vertus pénibles et dangereuses faire place aux vices ordinaires de l'humanité.

La vie des premiers moines se passait dans la solitude et dans la pénitence, sans être jamais interrompue par ces occupations propres à remplir le temps et à exercer les facultés d'un être raisonnable, actif et naturellement sociable. Un religieux ne sortait jamais de son couvent sans être accompagné d'un de ses frères ; ils se servaient mutuellement de garde et d'espion, et devaient, à leur retour, oublier ou taire ce qu'ils avaient vu ou entendu dans le monde. Tous ceux qui professaient la foi orthodoxe pouvaient entrer dans les monastères ; mais ils n'étaient admis que dans un appartement séparé, et l'on n'exposait à leur conversation mondaine que d'anciens religieux d'une prudence et d'une discrétion éprouvées. L'esclave qui s'était enchaîné dans un couvent ne recevait qu'en leur présence les visites de ses amis ou de ses parents ; et c'était une action regardée comme très méritoire que de refuser obstinément à la douleur et à la tendresse d'une sœur ou d'un père âgé la consolation d'un mot ou d'un regard[4192]. Rassemblés par hasard dans une prison où ils étaient retenus par la force ou par le préjugé, les religieux n'avaient aucun attachement personnel. Des solitaires fanatiques éprouvaient peu le besoin de communiquer leurs sentiments. L'abbé fixait, par une permission particulière, le moment et la durée des visites qu'ils se rendaient. Ils prenaient leur repas en silence, et enveloppés dans leurs capuces, demeuraient durant tout ce temps sans aucune communication entre eux et presque invisibles les uns aux autres[4193]. L'étude est la ressource de la solitude ; mais les paysans et les artisans dont les couvents étaient remplis, n'avaient été ni préparés ni disposés, par leur éducation, à l'étude des sciences ou des belles-lettres : ils pouvaient travailler ; mais la vanité leur persuada bientôt que le travail des mains altérerait les vertus contemplatives et la perfection spirituelle et l'industrie n'a jamais beaucoup, d'activité lorsqu'elle n'est point animée par l'intérêt personnel[4194].

Les moines employaient le temps qu'ils passaient dans leurs cellules en oraisons, soit vocales, soit mentales, selon que le leur prescrivaient leur zèle et leur foi. Ils s'assemblaient le soir et se relevaient dans la nuit pour célébrer le culte public du monastère. On connaissait l'heure à position des étoiles, que les nuages obscurcissent rarement en Égypte, et une sorte de trompette ou cornet rustique, signal de la prière, interrompu deux fois dans les vingt-quatre heures

le vaste silence du désert ; où leur mesurait jusqu'au sommeil, dernier refuge des malheureux ; les heures de loisir, vides de plaisirs et d'occupations s'écoulaient lentement pour le solitaire dont l'ennui accusait vingt fois chaque jour la lenteur du soleil[4195]. Dans cette situation désolante, la superstition poursuivait encore ses malheureuses victimes[4196]. Le repos qu'elles avaient cherché dans le cloître, était troublé par des repentirs tardifs, des doutes sacrilèges et des désirs criminels ; considérant chaque impulsion de la nature comme un péché irrémissible, elles se croyaient toujours près de tomber dans les flammes de l'abîme éternel. La mort ou la folie venaient quelquefois les délivrer promptement de ces affreux combats contre la souffrance et le désespoir ; et dans le sixième siècle on fonda à Jérusalem un hôpital pour recevoir une petite partie des pénitents dont les austérités avaient troublé la raison[4197] ; mais avant que leur délire arrivât à cet excès qui se permettait plus de le révoquer en doute, leurs visions ont fourni des matériaux abondants à l'histoire des prodiges et des miracles. Ils croyaient fermement que l'air qu'ils respiraient était peuplé d'une multitude d'ennemis invisibles, d'innombrables démons voltigeant sans cesse autour d'eux, prenant à leur gré toutes sortes de formes, épiant avec soin toutes les occasions de les épouvanter, et particulièrement de tenter leur vertu. Leur imagination et même leurs sens se laissaient frapper des illusions que leur présentait un fanatisme en démence ; et l'ermite que le sommeil surprenait malgré lui, tandis qu'il récitait ses prières nocturnes, croyait souvent avoir vu depuis son réveil les fantômes horribles ou séduisants qui lui étaient apparus en songe[4198].

On distinguait les moines en deux espèces : les cénobites qui suivaient en communauté la même règle ; et les anachorètes, qui vivaient seuls et suivaient librement l'impulsion de leur fanatisme[4199]. Les plus dévots ou les plus ambitieux renonçaient aux couvents comme au monde. Les fervents monastères de l'Égypte, de la Palestine et de la Syrie, étaient environnés d'une *laura*[4200], d'un certain nombre de cellules qui formaient un cercle à quelque distance autour du couvent. Excités par les louanges et l'émulation, ces ermites renchérisaient les uns sur les autres en austérités extravagantes[4201]. Ils succombaient sous le poids des chaînes et des croix ; et se chargeaient le corps, le cou, les bras et les jambes, d'anneaux et de plaques de fer d'un poids énorme et scellés autour de leurs membres amaigris ; ils rejetaient avec mépris tout vêtement superflu, et l'on a même admiré des saints des deux sexes dont la nudité n'était couverte que par la longueur de leurs cheveux. Ils semblaient jaloux de se réduire à l'état sauvage et misérable, qui assimile l'homme au reste des animaux. Une nombreuse secte d'anachorètes de la Mésopotamie tira son nom de l'habitude qu'ils

avaient de pâtre dans les champs avec les troupeaux[4202]. Ils s'emparaient du repaire d'une bête sauvage et s'efforçaient de lui ressembler ; ils s'ensevelissaient dans de sombres cavernes creusées dans le roc, soit par la nature ou la main des hommes. On trouve encore dans les carrières de la Thébàide des blocs de marbre chargés d'inscriptions, monuments de leur pénitence[4203]. La perfection des ermites consistait à passer plusieurs jours sans nourriture, plusieurs nuits sans sommeil ; et à garder le silence durant plusieurs années ; et une gloire certaine attendait l'ermite (s'il est permis n'abuser ainsi de ce nom) dont l'imagination avait pu inventer une habitation construite de telle sorte, qu'il s'y trouvât dans la posture la plus gênante et exposé aux intempéries de l'air.

Parmi les héros de la vie monastique, saint Siméon Stylite a immortalisé son nom par la singularité de sa pénitence aérienne[4204]. A l'âge de treize ans, le jeune pâtre de Syrie quitta son métier et se renferma dans un monastère d'une règle très austère. Après un noviciat long et pénible, pendant lequel on eut plusieurs fois à empêcher le zèle religieux du jeune Siméon de se porter jusqu'au suicide, il établit sa résidence sur une montagne, à trente ou quarante milles à l'orient d'Antioche. Dans l'enceinte d'une *mandra* ou cercle de pierres où il s'attacha lui-même avec une chaîné pesante, Siméon monta sur une colonne qui fut successivement élevée de neuf pieds à la hauteur de soixante[4205]. L'anachorète y passa trente années exposé à l'ardeur brûlante des étés et aux froids rigoureux de l'hiver. L'habitude et la pratique lui apprirent à se maintenir sans crainte et sans vertiges dans ce poste, difficile, et à y prendre différentes postures de dévotion. Il priaît quelquefois debout et les bras tendus en forme de croix ; mais son exercice le plus ordinaire était de courber et de redresser alternativement son corps décharné en baissant sa tête presque jusqu'à ses pieds. Un spectateur curieux compta jusqu'à douze cent quarante-quatre répétitions ; et n'eut pas la patience de pousser plus loin son calcul. Les suites d'un ulcère[4206] à la cuisse abrégèrent la vie de Siméon Stylite, mais n'interrompirent point sa singulière pénitence, et il mourut patiemment sans bouger de dessus sa colonne. Un prince dont le caprice infligerait de pareilles tortures, passerait pour le plus cruel des tyrans ; mais tout le pouvoir d'un tyran ne parviendrait pas à prolonger par force la misérable existence de sa victime. Ce martyr volontaire avait sans doute détruit peu à peu la sensibilité du corps et de l'âme ; et l'on ne peut raisonnablement supposer que des fanatiques si cruels pour eux-mêmes fussent susceptibles d'affection pour les autres. Une insensibilité cruelle a été le caractère distinctif des moines dans tous les temps et dans tous les pays ; mais leur âme froide et inaccessible au sentiment de l'amitié s'enflammait aisément d'une haine religieuse, et l'office de la sainte

inquisition à servi à exercer leur zèle impitoyable.

Cette sainteté monastique, qui excite la piété dédaigneuse des philosophes, obtenait la vénération et presque l'adoration des peuples et des souverains. Des foules de pèlerins venaient de la Gaule et des Indes se prosterner devant le pilier de saint Siméon. Des tribus de Sarrasins se disputaient les armes à la main l'honneur de sa bénédiction ; les renies de Perse et d'Arabie rendaient hommage à ses vertus surnaturelles ; et le jeune Théodose consulta le pieux ermite sur les affaires les plus importantes de l'État et de l'Église. Le patriarche et le maître général de l'Orient, six évêques, vingt et un comtes ou tribuns, et six mille soldats, transportèrent processionnellement les restes de saint Siméon de la montagne de Télénisse dans la ville d'Antioche qui révéra comme son plus glorieux ornement et sa plus sûre défense. Les anachorètes éclipsèrent peu à peu la renommée des apôtres et des martyrs ; le monde chrétien se prosterna devant leurs reliques, et les miracles attribués à leurs précieux restes surpassèrent en nombre et en durée les exploits spirituels de leurs vies ; mais la politique ou la crédulité de leurs confrères ont fort embelli les légendes dorées où sont contenues les histoires de leurs vies [4207] ; et les peuples d'un siècle non moins crédule se sont persuadé facilement que la volonté d'un moine d'Égypte ou de Syrie suffisait pour interrompre l'ordre éternel de l'univers. Ces favoris du ciel étaient accoutumés à guérir les malades les plus désespérés en les touchant de la main, quelquefois même d'une parole, ou par un message, lorsqu'ils se trouvaient trop éloignés. Ils forçaient les démons les plus opiniâtres à sortir ou des âmes ou des corps dont ils s'étaient emparés ; les lions et les serpents du désert s'en laissaient approcher familièrement et se soumettaient à leurs ordres suprêmes. Ils faisaient renaître la végétation dans un tronc dépouillé de sève, faisaient nager le feu sur la surface des eaux. Ces contes extravagants, qui offraient les fictions de la poésie sans briller de son génie, ont trop sérieusement influé sur la raison, la foi et la morale des chrétiens. Leur crédulité dégradait les facultés de leur esprit ; ils falsifiaient le témoignage de l'histoire, et les erreurs de la superstition éteignaient peu à peu les dangereuses lumières de la science et de la philosophie. La révélation divine vint à l'appui de tous les cultes religieux pratiqués par les saints, de toutes les doctrines mystérieuses qu'ils avaient adoptées, et le règne avilissant des moines acheva d'étouffer toute vertu noble et courageuse. S'il était possible de mesurer l'intervalle entre les écrits philosophiques de Cicéron et la légende de Théodoret, entre le caractère de Caton et celui de saint Siméon Stylite, nous apprécierions peut-être la révolution qu'éprouva l'empire romain dans une période de cinq cents ans.

II. Le christianisme remporta successivement deux victoires glorieuses et décisives ; la première sur les citoyens civilisés de l'empire romain, et l'autre sur les Barbares de la Scythie et de la Germanie, qui renversèrent l'empire et embrassèrent la religion de Rome. Parmi les sauvages prosélytes, les Goths furent ceux qui donnèrent l'exemple ; et la nation fut redevable de sa conversion à un compatriote ou sujet digne d'être mis au rang de ceux qui, par d'utiles inventions, ont mérité que leur nom fût connu et honoré de la postérité. Les Goths qui ravagèrent l'Asie sous le règne de Gallien, avaient emmené en captivité un grand nombre des habitants des provinces. Parmi ces captifs il se trouvait beaucoup de chrétiens et plusieurs ecclésiastiques, réduits en esclavage, et dispersés dans les différents villages de la Dacie ; ces missionnaires travaillèrent avec succès à la conversion de leurs maîtres. Les semences de la doctrine évangélique germèrent insensiblement, et avant qu'un siècle se fut écoulé, ce pieux ouvrage fut achevé par les travaux d'Ulphilas, dont les ancêtres avaient été transportés d'une petite ville de Cappadoce au-delà du Danube.

Ulphilas, évêque et apôtre des Goths [4208], mérita le respect et l'affection des Barbares par sa vie exemplaire et son zèle infatigable. Ils reçurent avec confiance la doctrine de la vertu et de la vérité qu'il prêchait, et dont il donnait l'exemple. Ulphilas exécutât la tâche pénible de traduire l'Écriture sainte dans leur langue, dialecte de la teutonique ou de celle des Germains ; mais il supprima prudemment les quatre livres des Rois, qui auraient pu exciter et autoriser le zèle féroce des Barbares. Son génie modifia et perfectionna ce langage de pâtres et de soldats, si peu propre à communiquer des idées métaphysiques. Avant de travailler à sa traduction, Ulphilas avait été forcé de composer un nouvel alphabet de vingt-quatre lettres ; quatre desquelles furent inventées par lui pour exprimer des sons inconnus dans la prononciation grecque et latine [4209] ; mais la guerre et les dissensions civiles troublèrent bientôt la paix de l'Église des Goths ; et les chefs, divisés par l'intérêt, le furent aussi par la religion. Fritigern, l'allié des Romains, devint le prosélyte d'Ulphilas, et le fougueux Athanaric rejeta l'alliance de l'empire et le joug de l'Évangile. La persécution qu'il excita servit à éprouver la foi des nouveaux convertis. Une image informe, qui était peut-être celle de Thor ou de Wodin, fût promenée sur un chariot dans toutes les rues glu camp ; et l'on brûla avec leurs tentes et leurs familles ceux qui refusèrent d'adorer le Dieu de leurs ancêtres. Le mérite d'Ulphilas lui acquit l'estime de la cour d'Orient, où il parut deux fois comme ministre de paix. Il plaida la cause des Goths, qui, dans leur détresse, imploraient la protection de Valens ; et l'on donna le surnom de Moïse à ce guide spirituel qui conduisit son peuple à travers les eaux du Danube à la terre de

promission[4210]. Les pâtres, attachés à sa personne et dociles à sa voix, acceptèrent l'établissement qui leur était offert au pied des montagnes de la Messie, dans un pays de bois et de pâturages qui fournissaient une nourriture abondante aux troupeaux, et procuraient les moyens d'acheter le blé et le vin des provinces voisines. Ces Barbares se multiplièrent en paix dans l'obscurité et dans la foi de l'Évangile[4211].

Les belliqueux Visigoths, leurs compatriotes, adoptèrent universellement la religion des Romains, avec lesquels ils entretenaient des relations continuelles de guerre, d'alliance ou de conquête. Dans leur marche longue et victorieuse depuis le Danube jusqu'à l'océan atlantique, ils convertirent leurs alliés et instruisirent la génération naissante : la dévotion qui régnait dans le camp d'Alaric et à la cour de Toulouse, aurait pu servir d'exemple et de leçon aux palais de Rome et de Constantinople[4212]. Vers la même époque, tous les Barbares qui s'établirent sur les ruines de l'empire d'Occident, embrassèrent le christianisme ; les Bourguignons dans la Gaule, les Suèves en Espagne, les Vandales en Afrique, les Ostrogoths en Pannonie, et les différentes bandes de mercenaires qui placèrent Odoacre sur le trône de l'Italie. Les Francs et les Saxons persévéraient dans les erreurs du paganisme ; mais les Francs obtinrent la monarchie de la Gaule par leur soumission à l'exemple de Clovis, et les missionnaires de Rome éclairèrent la superstition sauvage des conquérants saxons de la Bretagne. Les prosélytes barbares déployèrent avec succès leur zèle ardent pour la propagation de la foi[4213] ; les rois mérovingiens et leurs successeurs, Charlemagne et les Othon, étendirent l'empire de la croix par leurs lois et par leurs victoires ; l'Angleterre produisit l'apôtre de la Germanie ; et la lumière de l'Évangile se rependit insensiblement depuis les bords du Rhin jusqu'aux nations voisines de l'Elbe, de la Vistule et de la mer Baltique.

Il n'est pas aisé d'établir les différents motifs, soit de raison soit de passion, qui purent contribuer à la conversion des Barbares ; le caprice, un accident, un songe, un présage ou le récit d'un miracle, l'exemple d'un prêtre ou d'un héros, les charmes d'une épouse pieuse, et plus encore le succès d'une prière ou d'un vœu adressé au Dieu des chrétiens dans le moment du danger[4214]. Le torrent, l'habitude et la société, effacèrent insensiblement les préjugés de l'enfance et de l'éducation ; les vertus extravagantes des moines soutinrent les préceptes moraux de l'Évangile, et la théologie spirituelle se maintint par l'influence des reliques et de la pompe du culte religieux : mais les missionnaires qui travaillaient à la conversion des infidèles ont pu employer quelquefois un moyen de persuasion ingénieux et sensé, qui

fut suggéré à un saint par un évêque saxon [4215]. Admettez, dit cet habile controversiste, sur toutes les fables qu'ils racontent de la généalogie de leurs dieux et déesses engendrés les uns par les autres ; partez de ce principe pour démontrer l'imperfection de leur nature et leurs infirmités humaines, pour prouver que, puisqu'ils sont nés, il est probable qu'ils mourront. Dans quels temps, par quel moyen, par quelle cause le plus ancien de leurs dieux ou de leurs déesses a-t-il été produit ? Continuent-ils, ou ont-ils cessé d'engendrer ? S'ils n'engendrent plus, summez votre adversaire de vous rendre raison d'un changement si extraordinaire. S'ils engendrent encore, le nombre des dieux doit se multiplier à l'infini : et ne peut on pas risquer d'exciter le ressentiment de quelque dieu supérieur, en adorant imprudemment une divinité impuissante ? Le ciel, la terre, et tout le système de l'univers, tel qu'il est susceptible d'être conçu par l'esprit humain sont-ils créés ou éternels ? S'ils ont été créés, où et comment les dieux pouvaient-ils exister avant la création ? Si, au contraire, l'univers est éternel, comment les dieux ont-ils donner des lois à un monde qui existait avant eux et indépendamment de leur pouvoir ? Servez-vous de ces arguments avec modération, faites sentir, dans les occasions favorables, la vérité et beauté de la révélation chrétienne et tâchez de confondre les incrédules sans exciter leur colère. Ce raisonnement métaphysique, et trop raffiné peut-être pour des Barbares de la Germanie, était fortifié par l'autorité plus sensible du consentement populaire. La fortune avait abandonné les païens, elle avait passé du côté du christianisme ; et la nation romaine, la plus puissante et la plus éclairée du globe, avait renoncé à son ancienne superstition. Si les ruines de l'empire semblaient accuser l'impuissance de la nouvelle religion, la conversion des Goths victorieux détruisait toute la valeur de cet argument. Les braves et heureux Barbares qui envahirent l'empire d'Occident, reçurent et offrirent successivement les mêmes exemples d'édification. Avant le siècle de Charlemagne, les nations chrétiennes de l'Europe purent se glorifier de posséder tous les climats tempérés, et les plus fertiles qui produisent l'huile, les blés et les vins, tandis que les sauvages idolâtres et leurs idoles impuissantes se trouvaient confinés aux extrémités de la terre dans les froides et sombres régions du Nord [4216].

Le christianisme, en même temps qu'il ouvrit aux Barbares les portes du ciel, opéra une grande révolution dans leur état moral et politique. Ils acquirent l'usage des lettres, si essentiel à une religion dont la doctrine est contenue dans un livre sacré ; et, en étudiant les vérités divines, leur esprit s'agrandissait par la connaissance de l'histoire, de la pâture, des arts et de la société. La traduction de la sainte Écriture dans leur langue nationale, après avoir facilité leur conversion, put donner à leur clergé l'envie de lire le texte original, de comprendre la liturgie de l'Église, et d'examiner dans les écrits des

Pères la chaîne de la tradition ecclésiastique. Ces dons spirituels se conservaient dans les langues grecque et latine, qui recélaient les monuments inestimables des anciennes lumières. Les productions immortelles de Virgile, de Cicéron et de Tite-Live devinrent accessibles aux chrétiens barbares, et établirent silencieusement, à travers les générations, une sorte de commerce entre le règne d'Auguste et les temps de Clovis et de Charlemagne. Le souvenir d'un état plus parfait, alluma l'émulation des hommes, et le feu sacré de la science se conserva en secret pour enflammer et éclairer un jour les nations de l'Occident. Quelque corrompu qu'ait été leur christianisme, les Barbares trouvaient dans la foi des principes d'équité, et dans l'Évangile des préceptes de charité et d'indulgence ; et si la connaissance de leur devoir ne suffisait pas pour diriger leurs actions ou pour régler leurs passions, ils étaient retenus quelquefois par la conscience, et souvent punis par le remords ; mais l'autorité immédiate de la religion avait moins d'empire sur eux que la confraternité qui les unissait avec tous les chrétiens. L'influence de ce sentiment contribuait à maintenir leur fidélité au service ou à l'alliance des Romains, à adoucir les horreurs de la guerre, à modérer les rigueurs de la conquête, et à conserver dans la chute de l'empire le respect du nom et des institutions de Rome. Dans les jours du paganisme les prêtres de la Gaule et de la Germanie commandaient au peuple, et contrôlaient la juridiction des magistrats. Les prosélytes zélés poussèrent encore plus loin l'obéissance pour les pontifes de la foi chrétienne. Le caractère sacré des évêques tirait encore de l'autorité de leurs possessions temporelles ; ils occupaient une place honorable, dans les assemblées législatives des soldats et des hommes libres ; et il était de leur intérêt autant que de leur devoir d'adoucir par leurs conseils pacifiques la férocité des Barbares. La correspondance continuelle du clergé latin, les pèlerinages fréquents de Rome et de Jérusalem, et l'autorité naissante des papes, cimentèrent l'union de la république chrétienne, et produisirent insensiblement cette unité de morale et de jurisprudence qui s'est conservée entre les nations de l'Europe moderne, bien qu'indépendantes et souvent ennemies les unes des autres, et les a distinguées du reste du genre humain.

Mais l'opération de ces causes bienfaisantes fut longtemps arrêtée et ralentie par l'effet du malheureux hasard qui avait infecté d'un poison mortel la coupe du salut. Quels qu'aient été les premiers sentiments d'Ulphilas, ses liaisons avec l'empire et avec l'Église s'étaient formées durant le règne de l'arianisme. L'apôtre des Goths signa la confession de foi de Rimini, soutint publiquement, et peut-être de bonde foi, que le *fils* n'était ni égal ni consubstantiel au *père*^[4217] ; communiqua cette erreur au peuple et au clergé, et

infecta toutes les nations barbares d'une hérésie [4218] que Théodose le Grand avait proscrite et éteinte chez les Romains. Le caractère et l'intelligence des nouveaux prosélytes les rendaient peu propres à s'occuper des subtilités métaphysiques ; mais ils défendaient avec fermeté les principes qu'ils avaient pieusement reçus comme la véritable doctrine du christianisme. L'avantage de prêcher et d'interpréter les saintes Écritures en langue teutonique, facilita les succès apostoliques d'Ulphilas et de ses successeurs ; et ils ordonnèrent un nombre suffisant d'évêques et de prêtres pour instruire les tribus de leurs compatriotes. Les Ostrogoths, les Bourguignons les Suèves et les Vandales, préférèrent à l'éloquence du clergé latin les leçons plus intelligibles de leurs prédicateurs nationaux [4219], et les belliqueux convertis qui s'étaient établis sur les ruines de l'empire d'Occident, adoptèrent l'arianisme pour leur foi nationale. Cette différence de religion était une source perpétuelle de haine et de soupçons ; au nom insultant de *Barbare* on ajoutait l'épithète encore plus odieuse d'*hérétique* ; et les héros du Nord, après avoir adopté avec quelque répugnance une doctrine qui condamnait leurs ancêtres aux supplices de l'enfer [4220], apprirent avec autant d'indignation que de surprise qu'ils n'avaient fait que changer de manière de se précipiter dans la damnation éternelle. Au lieu de ces douces louanges que les rois chrétiens ont coutume d'attendre de leurs fidèles évêques, les prélats orthodoxes et leur clergé étaient toujours en contestation avec les cours ariennes. Leurs oppositions indiscretes devenaient souvent criminelles, et quelquefois dangereuses [4221]. Les chaires, organes privilégiés de la sédition retentissaient des noms de Pharaon et d'Holopherne [4222]. L'espérance ou la promesse d'une délivrance glorieuse enflammait le ressentiment du peuple, et les prélats séditieux ne pouvaient se défendre de travailler, quelquefois eux-mêmes au succès de leurs prédictions. Malgré ces provocations, les catholiques de l'Espagne, de la Gaule et de l'Italie, conservèrent, sous le règne des ariens le libre et paisible exercice de leur religion. C'es maîtres orgueilleux respectèrent le zèle d'un peuple nombreux, déterminé à mourir au pied de ses autels, et les Barbares eux-mêmes admirèrent et imitèrent la fermeté de leur dévotion. Les vainqueurs, pour se sauver la honte et l'embarras d'avouer leurs craintes, attribuèrent leur indulgence à un sentiment d'humanité ; et, affectant le vrai langage du christianisme, ils en prirent insensiblement le véritable esprit.

L'indiscrétion des catholiques et l'impatience des Barbares interrompirent quelquefois la paix de l'Église ; mais les écrivains orthodoxes ont fort exagéré la sévérité et les injustices partielles du clergé arien. On peut accuser du crime de persécution Euric, roi des Visigoths, qui suspendit l'exercice des fonctions ecclésiastiques, ou du moins celles des évêques, et qui punit le zèle les prélats de l'Aquitaine

par la prison, l'exil et la confiscation [4223] ; mais les seuls Vandales eurent l'imprudence et la cruauté de vouloir forcer les opinions religieuses d'une nation entière. Genseric avait renoncé, dès sa jeunesse, à la communion orthodoxe ; et son apostasie ne lui permettait ni d'attendre ni d'accorder une sincère indulgence : il s'irritait d'éprouver dans les églises et dans les synodes la résistance des Africains qu'il avait vus fuir dans la plaine ; et, dans sa férocité inaccessible à la crainte, comme à la compassion, il prononça contre ses sujets catholiques les lois les plus intolérantes et les punitions les plus arbitraires. Les expressions violentes et terribles de Genséric, et ses intentions connues, ont autorisé à donner à ses actions l'interprétation la plus défavorable ; et les ariens furent accusés de tout le sang qui souilla les États et même le palais de Genseric. Son fils Hunneric, tyran sans gloire, qui paraît n'avoir hérité que des vices de son père, exerça contre les catholiques les mêmes fureurs qui avaient été funestes à son frère, à ses neveux, aux amis et aux favoris de son père, et même au patriarche arien qui fut inhumainement brûlé vif au milieu de Carthage. Une trêve insidieuse précéda et prépara la guerre de religion ; la persécution devint la principale et sérieuse affaire de la cour de Carthage, et la cruelle maladie qui hâta la mort d'Hunneric vengea les injures de l'Église sans contribuer à sa délivrance. Le trône d'Afrique fut successivement occupé par deux neveux d'Hunneric, par Gundamond, qui régna environ douze ans, et par Thrasimond, qui gouverna les Africains durant vingt-sept années. Le parti orthodoxe eut également à souffrir de ces deux administrations. Gundamond sembla d'abord prétendre à égaler ou même à surpasser son oncle en cruauté, et lorsqu'à la fin il se repentit, et lorsqu'il rappela les évêques et rendit la liberté à la doctrine de saint Athanase, sa mort fit perdre tout le fruit de cette clémence tardive. Son frère Thrasimond, le plus grand et le plus accompli des rois des Vandales fut célèbre par sa beauté, sa prudence et sa grandeur d'âme ; mais son fanatisme et les moyens insidieux qu'il employa pour le satisfaire, ternirent ses qualités brillantes. Au lieu de menaces et de tortures, il eut recours aux armes plus douces mais plus efficaces de la séduction. Les dignités, les richesses et sa faveur, étaient la récompense assurée de l'apostasie ; en renonçant à leur foi, les catholiques obtenaient le pardon de tous les crimes ; et lorsque Thrasimond voulait employer la rigueur, il attendait patiemment que ses adversaires lui en fournissent le prétexte par quelque indiscretion. Fanatique jusqu'à sa dernière heure, il fit faire à son successeur le serment de ne jamais tolérer les disciples de saint Athanase ; mais Hilderic, fils compatissant du sauvage Hunneric préféra les devoirs de la justice et de l'humanité à l'obligation d'un vœu impie, et son règne ramena la paix et la liberté. Son cousin Gelimer, arien zélé, usurpa le trône de ce souverain

vertueux, mais faible ; mais Bélisaire l'en fit descendre et détruisit la monarchie des Vandales avant que leur nouveau souverain eût pu jouir ou abuser de son pouvoir ; et le parti orthodoxe se vengea de ses souffrances[4224].

Les déclamations violentes des catholiques, les seuls qui aient écrit l'histoire de cette persécution, ne présentent ni le tableau suivi des causes et des événements, ni aucune vue impartiale sur le caractère et les projets de ceux qui l'ont excitée. Les faits qui méritent la confiance ou l'attention peuvent se réduire aux articles suivants : 1° Dans une loi d'Hunneric, qu'on peut encore trouver[4225], il déclare et, à ce qu'il paraît avec vérité, avoir transcrit littéralement les règlements et les punitions prononcés par les édits impériaux contre les assemblées des hérétiques, contre le clergé et les sujets qui rejetaient la religion établie. Si l'équité avait pu se faire entendre, les catholiques auraient été forcés de condamner leur propre conduite passée ou d'approuver la sévérité dont ils étaient les victimes ; mais ils persistaient à refuser aux autres l'indulgence qu'ils réclamaient pour eux-mêmes. Au même moment où ils tremblaient, sous la verge de la persécution, ils vantaient la *louable* sévérité avec laquelle Hunneric faisait brûler vifs ou bannissait un grand nombre de manichéens[4226], et refusaient avec horreur l'offre de laisser jouir les disciples d'Arius et de saint Athanase à une liberté égale et réciproque dans les États des Romains et des Vandales[4227]. 2° On se servit, contre les catholiques, de la pratique des conférences dont ils avaient fait si souvent usage eux-mêmes pour insulter ou punir l'obstination de leurs adversaires[4228]. Hunneric fit assembler à Carthage quatre cent soixante-six évêques orthodoxes ; mais en entrant dans la salle d'audience, ils eurent la mortification d'apercevoir saint Cyrille l'arien assis sur le trône patriarcal. Les deux partis se séparèrent après s'être reproché mutuellement et comme à l'ordinaire, et leurs bruyantes clameurs, et le silence qu'ils gardaient sur certaines questions et les délais et la précipitation qu'ils s'accusaient tour à tour et réciproquement d'apporter leurs mesures, et l'appui qu'ils cherchaient ou dans la force militaire ou dans la faveur du peuple. On choisit parmi les évêques orthodoxes un martyr et un confesseur. Vingt-huit prirent la fuite, et quatre-vingt huit cédèrent. Quarante-six furent envoyés en Corse travailler dans les forêts pour le service de la marine royale, trois cent deux firent bannis en différents cantons de l'Afrique, exposés aux insultes de leurs ennemis et privés soigneusement de tous secours spirituels et temporels[4229]. Les souffrances de dix ans d'exil réduisirent sans doute leur nombre ; et s'ils eussent observé la loi de Thrasimond, qui défendait les consécration épiscopales ; l'Église orthodoxe d'Afrique aurait fini avec la vie de ceux de ses membres alors existants. Ils désobéirent, et

deux cent trente-huit évêques expièrent, par leur exil en Sardaigne, cette nouvelle désobéissance. Après y avoir languï quinze ans, ils eurent leur délivrance à l'avènement du bienveillant Hilderic[4230]. La haine des ariens les avait bien dirigés dans le choix de ces deux îles. Sénèque a déploré, d'après sa propre expérience, et exagéré probablement la misère de la Corse[4231] ; et l'air malsain de la Sardaigne contrebalançait sa fertilité[4232]. 3° Le zèle de Genséric et de ses successeurs pour la conversion des catholiques, devait les rendre plus exacts à conserver la doctrine arienne dans toute sa dureté. Avant que les églises fussent absolument fermées, c'était un crime d'y paraître en habit de Barbare ; et ceux qui négligeaient de se conformer à l'ordre du souverain étaient rudement traînés dehors par leur longue chevelure[4233]. Les officiers palatins qui refusaient d'embrasser la religion de leur prince étaient ignominieusement dépouillés de leur rang et de leur emploi ; en les bannissait dans l'île de Sardaigne ou dans celle de Sicile, ou on les condamnait à travailler dans les champs d'Utique avec les paysans et les esclaves. L'exercice de la religion catholique était plus strictement défendu dans les districts particulièrement assignés aux Vandales ; et des peines sévères étaient infligées et au missionnaire et au prosélyte. Ces précautions maintinrent la foi des Barbares et enflammèrent leur zèle ; ils faisaient avec une fureur religieuse le métier d'espions, de délateurs et de bourreaux ; et lorsque leur cavalerie entraït en campagne, un de leurs amusements favoris, pendant la marche, était de souiller les églises et d'insulter le clergé des catholiques[4234]. 4° Par un raffinement de cruauté, on livrait aux Maures du désert des citoyens accoutumés au luxe des provinces romaines, Hunneric fit arracher de leur demeure et chasser en grand nombre de leur pays natal de vénérables évêques prêtres et diacres, suivis d'une troupe fidèle de quatre mille quatre-vingt-seize personnes, dont le crime n'est pas bien connu. Durant la nuit, on les entassait, s'il est permis de le dire, comme un troupeau, dans leur propre ordure : dans le jour, ils continuaient leur marche à travers les sables brûlants du désert ; et lorsque, épuisés de chaleur et de fatigue, ils s'arrêtaient ou ralentissaient leur marche ; on les chassait à coups de fouet, ou on les traînait jusqu'à ce qu'ils expirassent entre les mains de leurs persécuteurs[4235]. Lorsque ces malheureux exilés atteignirent les huttes des Maures excitèrent sans doute la compassion d'un peuple, dont l'humanité si elle n'était pas perfectionnée par le raisonnement, n'était pas corrompue par le fanatisme ; mais ceux qui avaient pu échapper aux fatigues et aux dangers de la route, se trouvèrent condamnés à toutes les misères d'une vie sauvage. 5° Avait d'entreprendre une persécution, les princes devraient se demander sérieusement s'ils sont résolus de la soutenir jusqu'à la dernière extrémité : ils excitent la flamme en cherchant à

l'éteindre, et ils ont bientôt à punir et le crime du coupable et sa désobéissance à la loi qui le châtie. L'amende qu'il refuse de payer, faute de moyen ou de volonté, expose sa personne à la rigueur de la loi, et l'inefficacité des punitions plus légères indique la nécessité d'une peine capitale. A travers le voile des fictions et des déclamations, on aperçoit distinctement que les catholiques éprouvèrent, principalement sous le règne d'Hunneric, les traitements les plus cruels et les plus ignominieux[4236]. Des citoyens respectables, des matrones d'une naissance illustre, des vierges consacrées, furent dépouillés de leurs vêtements, suspendus en l'air par des poulies avec des poids attachés à leurs pieds. Dans cette pénible attitude, on leur déchirait le corps à coups de fouet, et on leur brûlait les parties les plus sensibles avec des fers rouges. L'amputation des oreilles, du nez, de la langue, de la main droite, fut un des supplices infligés aux catholiques par les ariens. Quoiqu'on ne puisse pas fixer précisément le nombre de leurs victimes, il est évident qu'ils en firent bague et l'on cite un évêque[4237] et un proconsul[4238] parmi ceux qui purent réclamer la couronne du martyr. On a accordé le même honneur à la mémoire du comte Sébastien, qui professa la foi de Nicée avec une constance inébranlable. Genséric put en effet poursuivre comme hérétique le fugitif dont il redoutait la valeur et l'ambition[4239]. Les ministres ariens employèrent un nouveau moyen de conversion qui pouvait subjuguier la faiblesse et alarmer la timidité. Ils faisaient administrer le sacrement du baptême par force ou par ruse et punissaient l'apostasie des catholiques lorsqu'ils désavouaient une cérémonie odieuse et sacrilège, qui violait la liberté du consentement et l'unité du sacrement[4240]. Les deux partis avaient reconnu précédemment la validité du baptême conféré par leurs adversaires, et on ne peut imputer cette innovation, soutenue avec tant de fureur par les Vandales, qu'aux conseils et à l'exemple des donatistes[4241]. 6° Le clergé arien surpassait en cruauté religieuse Genseric et, ses Vandales ; mais il était incapable de cultiver la vigne spirituelle qu'il était si ardent à envahir. Un patriarche pouvait s'asseoir sur le trône de Carthage ; quelques évêques, dans les villes principales, pouvaient usurper la place de leurs rivaux ; mais leur petit nombre et leur ignorance dans la langue latine rendaient les Barbares peu propres à remplir les fonctions ecclésiastiques d'une Église étendue[4242]. Après la perte de leurs pasteurs orthodoxes, les Africains furent privés de l'exercice public du christianisme. 7° Les empereurs protégeaient la doctrine homoousienne, et les peuples de l'Afrique, comme catholiques et comme romains, préféraient leur souveraineté légitime à l'usurpation des hérétiques barbares. Durant un intervalle de paix, Hunneric, à la sollicitation de Zénon, qui régnait en Orient, et de Placidie, dernière postérité des empereurs et sœur de la reine des

Vandales, rétablit la cathédrale de Carthage[4243] ; mais il se lassa bientôt de ces égards, et prouva publiquement son mépris pour la religion de l'empire, en plaçant avec soin les scènes sanglantes de la persécution dans les rues que l'ambassadeur romain[4244] devait traverser pour se rendre au palais. Hunneric exigea des évêques qui s'assemblèrent à Carthage un serment de conserver le trône à son fils Hilderic, et de renoncer à toute correspondance avec les étrangers et au-delà des mers. Les plus prudents de l'assemblée[4245] refusèrent, sous le faible prétexte qu'il ne convenait pas à un chrétien de jurer ; mais comme cet engagement paraissait ne présenter rien de contraire à la morale ni aux devoirs de la religion, une pareille excuse dut exciter le ressentiment d'un tyran soupçonneux.

Les catholiques, opprimés par l'autorité royale et par la force militaire, étaient, pour le nombre et les lumières, fort supérieurs à leurs antagonistes. Les armes dont les pères grecs et latins s'étaient servis contre les disciples de l'arianisme leur servirent souvent à terrasser ou à réduire au silence les terribles et ignorants successeurs d'Ulphilas[4246]. Le sentiment de leur supériorité aurait dû les mettre au-dessus des artifices et des petites passions de la guerre théologique ; cependant les écrivains orthodoxes, séduits par la certitude de l'impunité, eurent la faiblesse de composer des fictions auxquelles on ne peut guère donner d'autre nom que celui de fraude et d'imposture. Ils attribuèrent leurs propres ouvrages aux plus respectables écrivains de l'antiquité chrétienne : Vigile et ses disciples contrefirent maladroitement saint Athanase et saint Augustin[4247], et leur école[4248] est fortement soupçonnée d'avoir composé le fameux symbole qui explique si clairement les mystères de la Trinité et de l'Incarnation ; ils osèrent même falsifier les saintes Écritures. Le texte mémorable par lequel est affirmé l'unité des *trois* qui rendent témoignage dans le ciel[4249], a été condamné par le silence universel des pères orthodoxes, des anciennes traductions et des manuscrits authentiques[4250]. Les évêques catholiques qu'Hunneric appela à la conférence de Carthage furent les premiers qui le citèrent[4251]. Une interpolation allégorique, en forme peut-être de note marginale, passe dans le texte des Bibles latines qui ont été revues et corrigées durant une période obscure de dix siècles[4252]. Après l'invention de la presse[4253], les éditeurs du Testament grec cédèrent ou à leurs propres préjugés, ou à ceux de leur temps[4254] ; et la fraude pieuse, que Rome et Genève embrassèrent avec un zèle égal, se répandit dans tous les pays et dans toutes les langues de l'Europe moderne.

L'exemple de la fraude excite naturellement le soupçon ; et l'on peut attribuer avec plus de raison à l'industrie des catholiques d'Afrique qu'à la protection du ciel, les miracles qu'ils citèrent à

l'appui de la justice et de la vérité de leur cause. Cependant l'historien qui examine cette querelle religieuse d'un œil impartial, peut se permettre de citer un de ces événements surnaturels qui édifiera les dévots et étonnera les incrédules. Les habitants de Tipasa [4255], colonie maritime de la Mauritanie, environ à seize milles de Césarée, s'étaient distingués dans tous les temps par leur zèle pour la foi orthodoxe, avaient bravé la fureur des donatistes [4256], repoussé ou éludé la tyrannie des ariens. Ils abandonnèrent tous la ville à l'arrivée d'un évêque hérétique : ceux qui purent se procurer des vaisseaux passèrent sur les côtes d'Espagne, et ceux de ces malheureux persécutés qui demeurèrent en Afrique, refusant de reconnaître l'usurpateur, continuèrent à tenir leurs assemblées pieuses, mais illégales. Cette désobéissance enflamma la colère du barbare Hunneric. Un comte militaire fut envoyé de Carthage à Tipasa ; il rassembla les catholiques dans le Forum, et, aux yeux de toute la province, fit couper la main droite et la langue aux coupables ; mais les saints confesseurs continuèrent de parler après cette exécution inhumaine ; et ce miracle est attesté par Victor, évêque africain, qui publia une histoire de la persécution deux ans après l'événement [4257]. *Si quelqu'un, dit Victor, révoque ce fait en doute, qu'il aille à Constantinople entendra parler distinctement Restitutus, sous-diacre, qui fut une de ces glorieuses victimes, et qui habite en ce moment, le palais de l'empereur Zénon, où il jouit de la vénération de la pieuse impératrice.* On trouve avec étonnement à Constantinople un second témoin sans passion, désintéressé, savant et, irrécusable Énée de Gaza, philosophe de la secte de Platon, a rapporté avec soin ses observations sur les martyrs d'Afrique. *Je les ai vus de mes yeux, dit-il, je les ai entendus parler, je me suis informé soigneusement de ce qui pouvait produire des sons articulés sans le secours de la langue, et je me suis servi de mes yeux pour confirmer le témoignage de mes oreilles. J'ai ouvert leur bouche, et je me suis assuré que la langue avait été totalement arrachée jusqu'à la racine, opération que les médecins assurent être toujours mortelle* [4258].

Le récit d'Énée de Gaza est confirmé par le témoignage surabondant d'un édit perpétuel de l'empereur Justinien, par la chronique du comte Marcellin, et par le pape Grégoire Ier, qui avait résidé à Constantinople en qualité de ministre du pontife romain [4259]. Ils vécurent tous dans le siècle qui fut témoin de ce prodige, et tous l'attestent comme témoins oculaires ou comme en ayant la certitude par la notoriété publique. Ces miracles, dont il y eût plusieurs exemples successifs, se passèrent sur le théâtre le plus vaste et le plus éclairé du monde, et furent soumis durant plusieurs années à l'examen des sens. Ce don surnaturel des confesseurs africains qui parlaient, quoique privés de l'organe de la parole, obtiendra sans

doute la confiance de tous ceux et de ceux seulement qui sont déjà disposés à croire que leur langage était celui de la pure orthodoxie ; mais l'esprit opiniâtre des infidèles est défendu par des soupçons secrets et incurables ; l'arien ou le socinien, qui a rejeté la doctrine de la Trinité, résistera toujours à l'évidence des miracles opérés par les disciples de saint Athanase.

Les Vandales et les Ostrogoths persévérèrent dans l'hérésie d'Arius jusqu'à la destruction totale des royaumes qu'ils avaient fondés en Afrique et en Italie. Les Barbares de la Gaule se soumirent à la puissance des Francs et embrassèrent leur doctrine orthodoxe, et la conversion volontaire des Visigoths rétablit la foi catholique en Espagne.

Cette révolution salubre fut hâtée par l'exemple d'un martyr illustre, que, dans le calme de la raison, on pourrait accuser de révolte et d'ingratitude [4260]. Leuvigild, qui régnait sur les Goths d'Espagne, méritait l'estime de ses ennemis et l'amour de ses sujets. Les catholiques jouissaient dans ses États de la plus grande tolérance, et les synodes ariens tâchaient, sans beaucoup de succès, de réconcilier les deux partis en supprimant la cérémonie détestée d'un second baptême. Hermenegild, son fils aîné, à qui il avait donné le titre de roi et la souveraineté de la Bétique ou Andalousie, épousa la fille de Sigebert, roi d'Austrasie, et de la fameuse Brunehaut. La belle Ingonde, de race mérovingienne, et attachée à la foi orthodoxe, passa, à l'âge de treize ans, à la cour arienne de Tolède où elle fut reçue ; aimée et persécutée. Goisvintha, reine des Goths et grand'mère maternelle d'Ingonde, abusa de cette double autorité, et se servit alternativement des caresses et de la violence [4261]. Irritée de la pieuse résistance de cette jeune princesse, Goisvintha la saisit par ses longs cheveux, la terrassa, la mit en sang à force de coups, et termina cette scène de fureur par l'ordre inhumain de dépouiller Ingonde et de la plonger nue dans un bassin ou petit étang [4262]. L'amour et l'honneur excitèrent sans doute Hermenegild à venger l'injure de son épouse, et il se persuada insensiblement qu'elle avait souffert pour la cause de la vérité. Les plaintes touchantes de la princesse, et les arguments de Léandre, archevêque de Séville achevèrent sa conversion : l'héritier de la couronne des Goths embrassa la foi de Nicée, et y fut initié par la cérémonie de la confirmation [4263]. Le jeune prince, emporté par son zèle, et peut-être par l'ambition, oublia le devoir d'un fils et d'un sujet, et les catholiques d'Espagne, quoiqu'ils n'eussent point à se plaindre de la persécution, applaudirent à sa pieuse révolte contre un père hérétique. La guerre civile fut prolongée par les sièges opiniâtres que soutinrent Séville, Mérida et Cordoue, étroitement attachées au parti d'Hermenegild. Il invita les Barbares

orthodoxes, les Suèves et les Francs, à envahir ses États héréditaires ; il sollicita le secours dangereux des Romains, qui possédaient l'Afrique et une partie des côtes maritimes de l'Espagne ; et l'archevêque Léandre, son pieux ambassadeur, négocia personnellement et avec succès près de la cour de Byzance : mais l'activité d'un monarque qui disposait des forces et des trésors de l'Espagne, anéantit l'espoir des catholiques ; et le coupable Hermenegild, après avoir essayé successivement de résister, et de fuir, fut forcé de se rendre et d'implorer la clémence d'un père justement irrité. Leuvigild n'avait point encore oublié que le rebelle était son fils ; il le dépouilla du rang et du titre de souverain, et lui permit de continuer à professer sa religion dans un exil honorable ; mais des perfidies renouvelées sans succès et à plusieurs reprises, enflammèrent, enfin l'indignation du monarque : il parut cependant signer à regret la sentence de son fils, qui reçut la mort dans la tour de Séville. La fermeté avec laquelle ce prince refusa de sauver sa vie en acceptant la communion arienne, peut excuser les honneurs que l'on rendit à la mémoire de saint Hermenegild. Les Romains retinrent sa femme et son fils dans une captivité ignominieuse, et cette calamité domestique rendit amers les derniers moments de Leuvigild, dont elle ternit la gloire.

Recarède, son second fils, son successeur et le premier roi catholique de l'Espagne, avait adopté les principes religieux de son frère, et il les soutint avec plus de prudence et de succès. Au lieu de se révolter contre son père, Recarède attendit patiemment le moment de sa mort. Au lieu de condamner sa mémoire, il supposa pieusement que le monarque expirant avait abjuré les erreurs de l'arianisme, et recommandé à son fils de travailler à convertir ses sujets. Pour parvenir à ce but salulaire, Recarède convoqua une assemblée de clergé arien et de la noblesse, déclara publiquement qu'il était catholique, et les pressa d'imiter l'exemple de leur souverain. Une recherche trop curieuse sur des textes douteux, et des arguments métaphysiques auraient élevé une controverse interminable ; le monarque ne présenta que deux motifs à son ignorant auditoire, et tous deux d'une nature sensible et positive, la protection visible du ciel et la conviction de la terre. Le monde entier s'était soumis à la foi de Nicée ; les romains, les Barbares et les habitants de l'Espagne [4264], la professaient unanimement et les Visigoths résistaient seuls au vœu du monde chrétien. Dans un siècle de superstition, on attribuait facilement à la protection du ciel les cures effectuées par la vertu ou par l'adresse du clergé ; les fonts baptismaux d'Osset en Bétique, remplis spontanément chaque année la veille de Pâques [4265], la chasse miraculeuse de saint Martin de Tours, qui avait déjà converti le souverain des Suèves et les peuples de la Galice, passaient pour des preuves incontestables de la faveur divine [4266]. Le roi catholique ne

réussit point sans peine à réformer la religion nationale. On forma contre sa vie une conspiration secrètement fomentée par la reine douairière, et deux comtes excitèrent une révolte dangereuse dans la Gaule Narbonnaise ; mais Recarède désarma les conspirateurs, défit les rebelles, et exerça une vengeance que les ariens auraient pu traiter à leur tour de persécution. Huit évêques, dont les noms attestent l'origine barbare, abjurèrent leur erreur, et les livres de théologie arienne furent réduits en cendres avec le bâtiment où on les avait rassemblés pour cet effet. Le corps de la nation des Suèves et des Visigoths rentra, soit par persuasion, soit de force, dans la communion orthodoxe ; du moins la foi de la génération naissante fit elle fervente et sincère, les Barbares enrichirent de leurs libéralités les églises et les monastères de l'Espagne. Soixante-dix évêques, assemblés dans le concile de Tolède, reçurent la soumission de leurs vainqueurs et le zèle des Espagnols perfectionna le symbole de Nicée en déclarant que le Saint Esprit procédait également du Père et du Fils. Ce point de doctrine important produisit longtemps après le schisme des Églises grecque et latine[4267]. Aussitôt après ce succès, le monarque des Visigoths envoya saluer et consulter de sa part le pape Grégoire, surnommé le Grand, prélat pieux et savant, qui eut le bonheur de voir convertir sous son règne des infidèles et des hérétiques. Les ambassadeurs de Recarède lui offrirent respectueusement de l'or, des pierres précieuses, et acceptèrent comme un échange avantageux les cheveux de saint Jean-Baptiste, une croix où était renfermé un morceau de la croix de Jésus-Christ, et une clef qui contenait quelques limailles des chaînes de saint Pierre [4268].

Le même Grégoire, après avoir converti la Bretagne, encouragea la pieuse Théodelinde, reine des Lombards, à répandre la foi de Nicée parmi les sauvages victorieux dont le christianisme récent était taché par l'hérésie d'Arius. Ses pieuses entreprises laissèrent cependant encore une carrière ouverte aux travaux et aux succès des missionnaires qui vinrent après lui, et les évêques des deux partis se disputèrent encore plusieurs villes de l'Italie ; mais l'influence de la vérité, de l'exemple et de l'intérêt, anéantit insensiblement la doctrine arienne ; et les Lombards d'Italie terminèrent par leur conversion, après une guerre de trois cents ans, la controverse dont l'Égypte avait puisé les principes dans l'école de Platon [4269].

Les premiers missionnaires qui prêchèrent l'Évangile aux Barbares en appelèrent au témoignage de la raison, et réclamèrent les lois naturelles de la tolérance[4270] ; mais dès que leur autorité spirituelle fut établie, ils exhortèrent les rois chrétiens à extirper sans miséricorde les restes des superstitions romaines et barbares. Les successeurs de Clovis condamnèrent les paysans qui refusaient de détruire leurs

idoles, à recevoir cent coups de verges ou de courroies. Les Anglo-Saxons punirent les sacrifices aux démons par l'emprisonnement et la confiscation, et le sage Alfred lui-même[4271] adopta comme un devoir indispensable la rigueur des institutions mosaïques ; mais le crime et la punition disparurent peu à peu chez les peuples chrétiens ; une heureuse ignorance suspendit les querelles théologiques ; et l'esprit d'intolérance, ne trouvant plus d'hérétiques ou d'idolâtres à persécuter, fut réduit à s'exercer contre les Juifs. Cette nation exilée avait fondé quelques synagogues dans les villes de la Gaule ; mais depuis le règne d'Adrien, l'Espagne était peuplée de ses nombreuses colonies[4272]. Les richesses que les Juifs avaient obtenues par le commerce, et par la gestion des finances, excitèrent la pieuse avarice de leurs maîtres, et ceux-ci purent opprimer sans danger un peuple qui avait perdu l'usage et jusqu'au souvenir des armes. Sisebut, roi des Goths, qui régnait au commencement du septième siècle, commença la persécution par le dernier excès de la rigueur[4273]. On força quatre-vingt-dix mille Juifs à recevoir le sacrement du baptême ; ceux qui refusèrent furent dépouillés de leur fortune ; on leur fit souffrir la torture, et il paraît douteux qu'ils aient obtenu la liberté de sortir de leur pays. Le zèle de Sisebut était si excessif que le clergé d'Espagne voulut le modérer, et prononça solennellement la sentence la plus inconséquente. On ne devait pas, disaient-ils, forcer à recevoir les sacrements ; mais il fallait ; pour l'honneur de l'Église, que les Juifs qui avaient été baptisés fussent forcés à persévérer extérieurement dans la pratique d'une religion qu'ils croyaient fausse, et qui leur était odieuse. Leurs fréquentes apostasies déterminèrent un des successeurs de Sisebut à bannir la nation entière de ses États ; et le décret d'un concile de Tolède prononça que tous les rois des Goths feraient serment de maintenir l'exécution de cet édit salutaire ; mais les tyrans ne consentirent point à éloigner les victimes qu'ils se plaisaient à persécuter, ni à se priver d'esclaves industriels dont l'oppression satisfaisait leur avarice. Les Juifs restèrent en Espagne sous la verge des lois civiles et ecclésiastiques, qui ont été fidèlement transcrites dans le code de l'inquisition. Les rois des Goths et les évêques éprouvèrent enfin que l'injustice et les injures engendrent la haine ; et que la haine finit toujours par trouver l'occasion de la vengeance. Cette nation, toujours, soit ouvertement, soit en secret, ennemie du christianisme[4274], se multiplia dans l'esclavage et le malheur ; et les intrigues des Juifs facilitèrent les rapides succès des conquérants arabes.

L'hérésie d'Arius, généralement détestée, fut anéantie dès que les Barbares cessèrent de la soutenir ; mais les Grecs conservèrent leur subtile loquacité. L'établissement d'une doctrine obscure suggérait de nouvelles questions et de nouvelles disputes ; un évêque ambitieux ou

un moisie fanatique réussirent toujours aisément à troubler la paix de l'Église et peut-être de l'État. L'historien de l'empire peut mépriser des disputes qui furent renfermées dans l'obscurité des écoles et des synodes. Les manichéens, qui voulaient concilier la religion du Christ et celle de Zoroastre, s'étaient secrètement introduits d'ans les provinces ; mais ces sectaires étrangers furent enveloppés dans la proscription des gnostiques, et la haine publique se chargea d'exécuter les lois impériales. Les opinions raisonnables des pélagiens se répandirent de la Bretagne à Rome, dans l'Afrique et dans la Palestine, et disparurent insensiblement, dans un siècle de superstition ; mais les controverses d'Eutychès et de Nestorius déchirèrent l'Orient. En cherchant à expliquer le mystère de l'Incarnation, ils hâtèrent la ruine du christianisme dans un pays qui lui avait servi de berceau. Ces controverses s'élevèrent dès le règne de Théodose II ; mais les événements qui en furent les suites m'entraîneraient fort au-delà des bornes que je me suis proposées dans ce volume. La chaîne des arguments métaphysiques, les contestations d'un clergé ambitieux, et son influence politique sur le déclin de l'empire d'Orient, pourront fournir des matériaux à une histoire intéressante et instructive depuis les conciles généraux d'Éphèse et de Chalcédoine, jusqu'à la conquête de l'Orient par les successeurs de Mahomet.

CHAPITRE XXXVIII

Règne et conversion de Clovis. Ses victoires sur les Allemands, les Bourguignons et les Visigoths. Établissement de la monarchie française dans la Gaule. Lois des Barbares. Situation des Romains. Les Visigoths d'Espagne. Conquête de la Grande-Bretagne par les Saxons.

LES Gaulois[4275], qui supportaient impatiemment le joug des Romains, reçurent une leçon mémorable d'un des lieutenants de Vespasien, dont nous trouvons dans Tacite[4276] les sages idées rendues avec le talent propre à cet historien. *La protection de la république a délivré la Gaule des discordes civiles et des invasions étrangères. En perdant votre indépendance nationale, vous avez acquis le nom et les privilèges de citoyens romains ; vous jouissez en commun avec nous des avantages durables du gouvernement civil ; et votre éloignement vous met à l'abri des maux accidentels de la tyrannie. Au lieu d'exercer les droits de la conquête, nous ne vous avons imposé que les tributs indispensables pour suffire aux dépenses qu'exige votre sûreté. La paix ne se maintient que par le secours des armées, et il faut que le peuple paie les armées qui le protègent. C'est pour vous, et non pas pour nous, que nous défendons les barrières du Rhin contre les féroces Germains, qui ont si souvent tenté et qui désirent toujours de quitter leurs bois et leurs marais solitaires .pour le riche et fertile territoire de la Gaule. La chute de Rome serait fatale à vos provinces ; vous seriez ensevelis sous les débris de ce grand édifice élevé par la sagesse et la valeur de huit siècles. Un maître sauvage insulterait et opprimerait cette liberté que vous auriez, imaginé obtenir, et l'expulsion des Romains vous exposerait aux hostilités continues des conquérants barbares[4277].* Les Gaulois reçurent favorablement cet avis salutaire, et virent dans la suite s'accomplir l'étrange prédiction sur laquelle il était fondé. Dans l'espace de quatre cents ans, les Gaulois, qui avaient combattu courageusement contre César, se confondirent insensiblement dans la masse générale des citoyens et des sujets ; l'empire d'Occident fut anéanti, les Germains passèrent le Rhin, entrèrent en vainqueurs dans la Gaule, et excitèrent le mépris ou l'horreur de ses habitants policés et pacifiques. Pleins de cet orgueil que manque rarement d'inspirer la supériorité des lumières et des richesses, ceux-ci tournaient en dérision les sauvages géants du

Nord ; leur épaisse chevelure, leurs manières grossières, leur joie bruyante, leur appétit vorace, leur aspect dégoûtant, et leur odeur insupportable. On cultivait encore les belles-lettres dans les écoles d'Autun et de Bordeaux, et la jeunesse gauloise parlait familièrement la langue de Cicéron et de Virgile ; le dialecte des Germains frappait désagréablement leurs oreilles, et ils disaient ingénieusement que le son d'une lyre bourguignonne faisait fuir les muses épouvantées. Les Gaulois possédaient tous les dons de la nature et de l'art ; mais ils manquaient de courage pour se défendre contre les Barbares ; ils furent justement condamnés à leur obéir, et se virent mêmes obligés de flatter les vainqueurs de la clémence desquels dépendaient leur fortune et leur vie[4278].

Dès qu'Odoacre eut renversé l'empire d'Occident, il rechercha l'amitié des plus puissants d'entre les Barbares. Le nouveau souverain de l'Italie fit à Euric, roi des Visigoths, l'abandon, de toutes les conquêtes des Romains au-delà des Alpes jusqu'au Rhin et à l'Océan[4279]. En ratifiant ce don magnifique, le sénat pouvait satisfaire sa vanité sans diminuer la puissance ou le revenu de l'État. Les succès d'Euric légitimèrent ses prétentions, et les Goths purent aspirer, sous son commandement, à la domination de l'Espagne et de la Gaule. Arles et Marseille se soumirent ; il se rendit maître de l'Auvergne, et l'évêque exilé consentit à mériter son rappel par un tribut de louanges justes, mais forcées. Sidonius attendit le monarque devant la porte de son palais, parmi une foule d'ambassadeurs et de suppliants, dont les différentes affaires à la cour de Bordeaux attestaient la puissance et la renommée du roi des Visigoths. Les Hérules situés sur les côtes de l'Océan, dont ils imitaient la teinte azurée dans les peintures dont ils ornaient leur nudité, venaient implorer sa protection, et les Saxons respectaient les provinces maritimes d'un prince dépourvu de vaisseaux. Les Bourguignons, à la haute stature, se soumirent à l'autorité d'Euric, et il ne rendit la liberté aux Francs qu'il tenait captifs, qu'après avoir forcé cette belliqueuse nation à recevoir de lui une paix onéreuse. Les Vandales de l'Afrique cultivaient son utile amitié, et son alliance protégeait les Ostrogoths de la Pannonie contre l'ambition des Huns leurs voisins. D'un signe, dit pompeusement le poète qui l'a chanté, Euric agitait ou apaisait le Nord ; le puissant monarque de la Perse consultait l'oracle de l'Occident, et l'antique divinité du Tibre était protégée par le naissant génie de la Garonne[4280]. Le hasard a souvent décidé du sort des nations ; et la France peut attribuer sa gloire à la mort prématurée du roi des Goths, qui laissait pour successeur son fils Alaric alors dans l'enfance, et pour adversaire Clovis[4281] jeune prince rempli de valeur et d'ambition.

Childéric, père de Clovis, durant le temps qu'il avait passé en exil dans la Germanie, avait été traité de la manière la plus hospitalière non seulement par le roi, mais aussi par la reine des Thuringiens. Lorsqu'il fut rétabli sur son trône, Basine quitta le lit de son époux pour voler dans les bras de son amant, déclarant que si elle eût rencontré un homme plus sage, plus fort ou plus beau que Childéric, elle lui aurait accordé la préférence[4282]. Clovis dut la naissance à cette union volontaire, et la mort de son père le mit, dès l'âge de quinze ans, à la tête de la tribu des Francs saliens. Son royaume n'était composé[4283] que de l'île des Bataves et de l'ancien diocèse d'Arras et de Tournay[4284]. Au moment où Clovis reçut le baptême, le nombre de ses guerriers n'excédait pas celui de cinq mille. Les autres tribus des Francs, qui habitaient les bords de l'Escaut, de la Meuse, de la Moselle et du Rhin, obéissaient à des rois indépendants, de race mérovingienne, les égaux, les alliés et quelquefois les ennemis du prince salien : mais les Germains, soumis en temps de paix à la juridiction de leurs chefs héréditaires, étaient libres de suivre à la guerre le général dont la réputation et les succès leur semblaient mériter la préférence, et le mérite de Clovis entraîna bientôt sous ses drapeaux toute leur confédération. En entrant en campagne, il manquait également d'argent et de subsistances[4285] ; mais Clovis imita l'exemple de César, qui, dans le même pays, s'était procuré des richesses avec son épée, et des soldats avec le fruit de ses victoires. Après chaque bataille ou expédition heureuse, on laissait une masse des dépouilles ; chaque guerrier recevait une part proportionnée à son rang, et le monarque se soumettait comme les autres à la loi militaire. Il apprit aux indociles Barbares à connaître les avantages d'une discipline régulière[4286]. A la revue générale du mois de mars, on faisait soigneusement l'inspection de leurs armes ; et lorsqu'ils traversaient un pays neutre, il leur était défendu d'arracher une pointe d'herbe. Inexorable dans sa justice, Clovis faisait périr, sur le champ, les soldats négligents ou indociles. Il serait superflu de parler de la valeur d'un Franc ; mais la valeur de Clovis était toujours dirigée par une prudence calme et consommée[4287]. En traitant avec les hommes, il laissait soigneusement entrer dans la balance leurs passions, leurs intérêts et leurs opinions, et sa conduite était tantôt adaptée à la violence sanguinaire des Germains, tantôt modérée par la politique plus douce de Rome et du christianisme. La mort lui ferma la carrière de la victoire dans la quarante-cinquième année de son âge ; mais sous son règne, qui dura trente ans ; la monarchie française s'établit solidement dans les Gaules.

La défaite de Syagrius, fils d'Ægidius, fut le premier exploit de Clovis, et il est probable que dans cette guerre, aux motifs d'intérêt général se joignirent ceux du ressentiment particulier. Le souvenir de

la gloire du père était un outrage pour la race mérovingienne, et il est possible que le pouvoir du fils, ait excité l'ambition jalouse du roi des Francs. Syagrius avait hérité de son père de la ville et du diocèse de Soissons. Il était probable que les restes désolés de la seconde Belgique, Reims, Troyes, Amiens et Beauvais, reconnaîtraient pour maître le comte ou patrice[4288] et, après la chute de l'empire d'Occident, il pouvait régner avec le titre ou au moins avec l'autorité de roi des Romains[4289]. Comme Romain, l'étude des belles-lettres et de la jurisprudence faisait partie de son éducation ; mais il s'était attaché, par hasard ou par politique, à parler familièrement l'idiome des Germains. Les Barbares indépendants venaient en foule au tribunal d'un étranger qui possédait le rare talent d'expliquer dans leur langue les règles de la raison et de l'équité. L'activité et l'affabilité du juge le rendaient cher aux peuples ; ils se soumettaient sans murmure à la sagesse impartiale de ses ordonnances ; et le règne de Syagrius sur les Francs et sur les Bourguignons semblait les ramener aux institutions primitives de la société civile[4290]. Au milieu de ces paisibles occupations, il reçut et accepta fièrement le défi de Clovis, qui, à la manière et à peu près dans le style de la chevalerie, sommait son rival de désigner le jour et le lieu de la bataille[4291]. Dès le temps de César, Soissons aurait pu fournir cinquante mille cavaliers, et ses trois arsenaux ou manufactures les auraient abondamment fournis de boucliers[4292], de cuirasses et de tous les objets d'armement ; mais la jeunesse gauloise, réduite depuis longtemps à un petit nombre, ne possédait plus son ancienne valeur, et les bandes indisciplinées, volontaires ou mercenaires, qui suivirent les drapeaux de Syagrius, étaient incapables de résister au courage national des Francs. Il serait injuste de condamner la fuite de Syagrius, sans connaître ses forces ou ses ressources. Après la perte de la bataille, il courut se réfugier à la cour de Toulouse. La faible minorité d'Alaric ne put ni le secourir ni le protéger. Les pusillanimes Goths[4293] se laissèrent intimider par les menaces de Clovis, et, après un court emprisonnement le rai romain fût livré à l'exécuteur. Les villes de la Gaule belgique se soumirent au roi des Francs, et, Clovis réunit à ses États, du côté de l'orient, le vaste diocèse de Tongres[4294], dont il s'empara dans la dixième année de son règne.

On a mal à propos attribué l'origine du nom des Allemands à leur établissement imaginaire sur les bords du lac Léman[4295]. Cette heureuse terre, depuis le lac jusqu'à Avenche et au mont Jura, était occupée par les Bourguignons[4296]. Les féroces Allemands avaient à la vérité envahi la partie septentrionale de l'Helvétie, et avaient détruit de leurs propres mains le fruit de leur conquête. Une province embellie et civilisée par les Romains redevint déserte et sauvage. On aperçoit encore dans la fertile vallée de l'Aar quelques vestiges de

l'importante ville de Vindonisse[4297]. Depuis les sources du Rhin jusqu'à son confluent avec le Mein et la Moselle, les formidables essaims allemands occupaient les deux bords du fleuve par le droit de possession ancienne ou de victoire récente. Ils s'étaient répandus dans les provinces connues aujourd'hui sous les noms d'Alsace et de Lorraine, et l'invasion du royaume de Cologne appela le prince salien au secours de ses alliés les Francs ripuaires. Clovis attaqua les Allemands dans la plaine de Tolbiac, à vingt-quatre milles environ de Cologne ; et les deux plus belliqueuses nations de la Germanie s'animèrent au combat par la mémoire de leurs exploits passés et par l'espérance de leur grandeur future. Après une résistance opiniâtre, les Francs cédèrent, et les Allemands, poussant des cris de victoire, les poursuivirent, avec impétuosité ; mais le génie, la valeur et peut-être la piété de Clovis rétablirent le combat, et l'évènement de cette sanglante journée décida pour toujours de quel côté serait l'empire ou la servitude. Le dernier roi des Allemands perdit la vie sur le champ de bataille ; ses sujets furent poursuivis et raillés en pièces jusqu'à ce que, mettant bas les armes, ils implorèrent la clémence du vainqueur. Le défaut de discipline leur ôtait les moyens de se rallier ; ils avaient détruit dédaigneusement les murs et les fortifications qui auraient pu leur servir d'asile ; et l'ennemi, qui ne leur cédait ni en valeur ni en activité, les suivit jusqu'au fond de leurs forêts. Le grand Théodoric félicita de ses succès le victorieux Clovis, dont il avait récemment épousé la sœur Alboflède ; mais il intercéda avec douceur auprès de son frère en faveur des suppliants et des fugitifs qui avaient imploré sa protection. Le conquérant s'empara des territoires de la Gaule occupés par les Allemands ; et cette fière nation, toujours invincible aux armes des Romains ou rebelle à leur pouvoir, reconnut la souveraineté des rois mérovingiens, dont la bonté lui permit de conserver ses usages et ses institutions particulières sous le gouvernement de ducs d'abord amovibles, et dans la suite héréditaires. Après la conquête des provinces occidentales, les Francs conservèrent seuls leur ancien établissement au-delà du Rhin. Ils conquièrent et civilisèrent peu à peu un pays épuisé, jusqu'à l'Elbe et aux montagnes de la Bohême, et la soumission de la Germanie assura la paix de l'Europe [4298].

Clovis adora, jusqu'à l'âge de trente ans, les dieux de ses ancêtres[4299]. Ses doutes ou son indifférence pour le christianisme pouvaient lui permettre de piller avec moins de scrupule les églises d'une nation ennemie ; mais ses sujets de la Gaule jouirent du libre exercice de leur religion, et les évêques conçurent un espoir plus favorable de l'idolâtre que des hérétiques. Le prince mérovingien avait trouvé le bonheur dans son union avec la belle Clotilde, nièce du roi de Bourgogne. Élevée dans la foi catholique au milieu d'une cour arienne, son intérêt et son devoir[4300] lui ordonnaient également de

travailler, à la conversion d'un époux païen et la voix de l'amour disposa peu à peu Clovis à écouter celle de la religion. Il consentit à faire baptiser son fils aîné ; mais cette clause avait été peut-être stipulée avant son mariage. Quoique la mort subite de ce jeune prince eût excité quelques craintes superstitieuses, Clovis se laissa cependant persuader de répéter sur son second fils cette dangereuse expérience. A la bataille de Tolbiac, au moment du péril, il invoqua à haute voix le Dieu de Clotilde et des chrétiens. La victoire le disposa à écouter avec une respectueuse reconnaissance les éloquents discours[4301] où saint Remi[4302], évêque de Reims, lui développait d'une manière évidente les avantages, soit temporels, soit spirituels, qu'il devait retirer de sa conversion. Le roi déclara qu'il était convaincu de la vérité de la religion catholique. Soit conviction, soit fidélité, à leur souverain, les Francs se montrèrent disposés à suivre leur magnanime général aux fonts baptismaux comme sur le champ de bataille, et leurs acclamations firent disparaître les motifs qui auraient pu différer la publicité de sa conversion. La cérémonie eut lieu dans la cathédrale de Reims avec toute la magnificence et la solennité capable de frapper l'esprit grossier de ces nouveaux prosélytes d'un profond sentiment de respect pour la religion[4303]. Le nouveau Constantin fut baptisé sur-le-champ avec trois mille de ses belliqueux sujets. Leur exemple fut imité par le reste des *dociles Barbares*, qui, d'après les ordres du prélat victorieux, adorèrent la croix qu'ils avaient brûlée, et brûlèrent les idoles qu'ils avaient adorées[4304]. L'imagination de Clovis était susceptible d'une, ferveur passagère ; le récit pathétique de la passion et de la mort de Jésus-Christ excita sa colère ; et au lieu de réfléchir aux suites salutaires de ce mystérieux sacrifice, transporté d'une fureur inconvenante : *Que n'étais-je là, s'écria-t-il, à la tête de mes braves Francs ! j'aurais vengé son injure*[4305]. Mais le conquérant sauvage des Gaules était incapable d'examiner une religion dont les preuves exigeaient une recherche longue et pénible de faits historiques et de théologie spéculative. Il pouvait encore moins goûter la modération des préceptes de l'Évangile, qui persuadent et purifient l'âme d'un prosélyte sincèrement converti. Son règne fut une violation continuelle des lois du christianisme et de l'humanité. Il fit couler le sang durant la paix, comme durant la guerre ; et Clovis, au moment où il venait de congédier un synode de l'Église gallicane, fit assassiner de sang-froid tous les princes mérovingiens[4306]. Cependant le roi des Francs pouvait adorer sincèrement le Dieu des chrétiens comme un être plus excellent et plus puissant que ses divinités nationales ; la délivrance signalée et la victoire de Tolbiac avaient confirmé sa confiance dans le Dieu des armées. Saint, Martin avait acquis un grand crédit dans l'Occident par la renommée des miracles que son sépulcre opérait continuellement à Tours ; il accorda visiblement ou

invisiblement, sa protection à un prince orthodoxe et libéral ; et, quoique Clovis ait dit lui-même que saint Martin était un allié un peu cher [4307], cette observation ne venait d'aucun doute durable ou raisonné. La terre se félicita, comme le ciel, de la conversion des Francs. En sortant des fonts baptismaux, Clovis se trouva le seul des rois chrétiens qui méritât le nom et les prérogatives de catholique. L'empereur Anastase avait adopté quelques dangereuses erreurs relatives à la nature de la divine incarnation, et les Barbares de l'Italie, de l'Espagne, de l'Afrique et de la Gaule, étaient imbus de l'hérésie d'Arius. Le fils aîné, ou plutôt le fils unique de l'Église, fut reconnu par le clergé comme son souverain légitime et son glorieux libérateur ; et l'ambition de Clovis trouva de grands secours dans le zèle et l'attachement du parti catholique [4308].

Sous l'empire des Romains, l'opulence et la juridiction des évêques, leur caractère sacré, leur office inamovible, leurs nombreux subordonnés, leur éloquence populaire et leurs assemblées provinciales, les rendaient toujours très considérables et souvent dangereux. Les progrès de la superstition augmentèrent leur influence, et l'on peut attribuer en quelque façon l'établissement de la monarchie française à l'alliance de cent prélats qui commandaient dans les villes révoltées ou indépendantes de la Gaule. Les fragiles fondements de la république armoricaine avaient été ébranlés à plusieurs reprises ou plutôt renversés. Mais les peuples conservaient encore leur liberté domestique : ils soutenaient la dignité du nom romain, et repoussaient courageusement les incursions et les attaques régulières de Clovis, qui tâchait l'étendre ses conquêtes depuis la Seine jusqu'à la Loire. Le succès de leur résistance leur obtint une alliance honorable. Les Francs apprirent à estimer la valeur des Armoricains [4309], qui se réconcilièrent avec les Francs aussitôt après la conversion de ces derniers au christianisme. Les forces militaires qui protégeaient les Gaules étaient composées de cent différentes bandes d'infanterie ou de cavalerie ; et quoiqu'elles prétendissent au nom et aux privilèges de soldats romains, la jeunesse barbare servait depuis longtemps à les recruter. Leur courage défendait encore, mais sans espoir, les dernières fortifications et les débris de l'empire ; mais leur retraite était interceptée, et leur jonction devenait impraticable. Abandonnés des princes grecs de Constantinople, ces soldats rejetaient pieusement toute communication avec les usurpateurs ariens de la Gaule ; mais ils acceptèrent, sans honte et sans répugnance, la capitulation avantageuse offerte par un héros catholique ; et cette postérité, soit légitime ou illégitime, des légions romaines se distinguait encore dans la génération suivante par ses armes, ses enseignes, ses habillements et ses institutions particulières ; mais ces réunions volontaires n'en augmentaient pas moins les forces nationales, et les peuples voisins

des Francs redoutaient leur nombre autant que leur intrépidité. Il paraît que la réduction des provinces septentrionales de la Gaule ne fut pas le résultat d'une seule bataille, mais qu'elle s'opéra lentement, tantôt par des victoires et tantôt par des traités. Clovis n'obtint les différents objets de son ambition que par des efforts ou par des concessions proportionnées à leur valeur. Son caractère féroce et les vertus de Henri IV présentent la nature humaine sous les deux points de vue opposés ; on aperçoit cependant quelque ressemblance dans la situation de deux princes qui conquièrent la France par leur valeur, par leur politique, et par une utile conversion [4310].

Le royaume de Bourgogne, borné par la Saône et le Rhône, s'étendait depuis la forêt des Vosges jusqu'aux Alpes et à la mer de Marseille [4311]. Gundobald ou Gondebaut occupait le trône ; ce prince guerrier et ambitieux s'en était frayé le chemin par le meurtre de deux de ses frères, dont l'un était le père de Clotilde [4312]. Godégésil, le plus jeune, vivait encore, et la prudence imparfaite de Gondebaut lui abandonnait le gouvernement subordonné de la principauté de Genève. Le monarque arien fut justement alarmé de la joie et des espérances dont la conversion de Clovis semblait animer ses peuples et son clergé ; et Gondebaut convoqua, dans la ville de Lyon, une assemblée de ses évêques pour concilier, s'il était possible, les querelles politiques et religieuses. Les chefs des deux factions se réunirent dans une inutile conférence. Les ariens reprochèrent aux catholiques qu'ils adoraient trois dieux, et les catholiques se défendirent par des distinctions théologiques. Les demandes, les objections et les réponses accoutumées furent rejetées de l'un à l'autre parti avec des clameurs opiniâtres, jusqu'au moment où le monarque révéla ses craintes par une question inopinée, mais positive, qu'il adressa aux évêques orthodoxes. *Si vous professez, véritablement la religion chrétienne, pourquoi ne retenez-vous pas le roi des Francs ! Il m'a déclaré la guerre, il fait des alliances avec mes ennemis, et médite avec eux ma destruction. Une âme avide et sanguinaire, n'annonce point une pieuse conversion. Qu'il prouve la sincérité de sa foi par l'équité de sa conduite.* Avitus, évêque de Vienne, du ton et de l'air d'un ange, répondit au nom de ses confrères : *Nous ignorons les motifs et les intentions du roi des Francs ; mais l'Écriture nous apprend que les royaumes qui abandonnent la loi divine ne tardent pas à être détruits, et que ceux qui se déclarent les ennemis de Dieu trouvent de toutes parts des ennemis à combattre. Retourne avec tes peuples à la loi de Dieu, et il te donnera la paix et la tranquillité.* Le roi de Bourgogne, n'étant point disposé à accepter cette condition, que les catholiques considéraient comme essentielle au traité, prolongea et enfin congédia l'assemblée ecclésiastique ; après avoir reproché à ses évêques que Clovis, leur ami et leur prosélyte, avait tâché secrètement de faire révolter son frère [4313].

La fidélité de son frère était déjà séduite, et l'obéissance que Godégésil fit paraître en joignant l'étendard royal avec les troupes de Genève, contribua au succès de la conspiration. Tandis que les Francs et les Bourguignons combattaient avec une valeur égale, sa désertion décida l'événement de la journée ; et comme Gondebaut était faiblement soutenu par les Gaulois peu affectionnés il céda la victoire à Clovis, et se retira précipitamment du champ de la bataille qui semble s'être donnée entre Langres et Dijon. Cette dernière forteresse ne lui parut point assez sûre, quoique environnée de deux rivières, d'un mur quadrangulaire de trente pieds de hauteur, et de quinze pieds d'épaisseur, fermé par quatre portes et garni de trente-trois tours[4314]. Gondebaut laissa Clovis maître d'attaquer Lyon et Vienne et s'enfuit jusqu'à Avignon, éloigné d'environ deux cent cinquante milles du champ de bataille. Un long siège et une négociation habilement conduite firent sentir au roi des Francs le danger et la difficulté de cette entreprise. Il imposa un tribut au prince bourguignon, l'obligea de pardonner à son frère et de récompenser sa perfidie, et retourna glorieusement dans ses États avec les dépouilles et les captifs des provinces méridionales. Son triomphe fut bientôt troublé par la nouvelle que Gondebaut, oubliant ses nouveaux engagements, avait assiégé, surpris et massacré son frère, l'infortuné Godégésil, dans la ville de Vienne, où il était resté avec une garnison de cinq mille Francs[4315]. Un pareil affront aurait enflammé la colère du souverain le plus pacifique ; cependant le conquérant des Gaules dissimula cette injure, remit le tribut, et accepta l'alliance et le service militaire du roi de Bourgogne. Clovis ne possédait plus les avantages qui avaient assuré le succès de la guerre précédente ; et son rival, instruit par l'adversité, s'était fait de nouvelles ressources, en gagnant l'affection de ses peuples. Les Romains et les Gaulois chérissaient la douceur et des lois de Gondebaut, qui leur procurait un sort presque égal à celui des conquérants. L'adroit monarque gagna les évêques, en les flattant de l'espoir prochain de sa conversion ; et quoiqu'il en ait différé l'accomplissement jusqu'à sa mort[4316], sa modération maintint la paix et différa la ruine du royaume de Bourgogne.

Je suis impatient d'achever l'histoire de ce royaume, qui fut détruit sous le règne de Sigismond, fils de Gondebaut. Le catholique Sigismond a obtenu les honneurs de saint et de martyr[4317] ; mais cet auguste saint teignit ses mains du sang d'un fils innocent, qu'il sacrifia inhumainement au ressentiment et à l'orgueil d'une belle-mère. Il découvrit bientôt son erreur, et déplora sa perte irréparable. Tandis que Sigismond, pleurait sur le corps inanimé de son malheureux fils, il reçut, un avertissement sévère d'un de ses officiers : *Ô roi ! lui dit-il, ce n'est point l'état de ton fils, mais le tien qui doit*

inspirer de la douleur et de la compassion ! Le monarque coupable apaisa cependant le cri de sa conscience par les libéralités qu'il fit au monastère d'Agaunum ou Saint-Maurice dans le Valais, qu'il avait fondé lui-même en l'honneur des martyrs imaginaires de la légion thébaine[4318]. Sigismond y institua une psalmodie de prières continuelles ; il pratiqua les dévotions austères des moines, et suppliait le maître du monde de le punir de ses péchés avant sa mort. Sa prière fut exaucée, les ministres de vengeance n'étaient pas loin. Une armée de Francs envahit ses provinces. Après la perte d'une bataille, Sigismond, qui voulait conserver sa vie pour prolonger sa pénitence, se cacha dans le désert sous un habit religieux ; mais ses sujets découvrirent sa retraite, et le livrèrent à leurs nouveaux maîtres, dont ils espéraient par là obtenir la faveur. On transporta à Orléans le monarque captif avec sa femme et deux enfants. Les fils de Clovis, dont la cruauté peut tirer quelque excuse des maximes et des exemples de ce siècle barbare, firent enterrer Sigismond tout vif dans un puits. Empressés d'assurer la conquête de la Bourgogne, ils avaient, pour enflammer ou déguiser leur ambition, le motif de la piété filiale ; et Clotilde, dont la sainteté ne consistait pas dans le parti des injures, les pressa de venger la mort de son père sur la famille de son assassin. Quoique les Bourguignons eussent essayé de rompre leur chaîne, on leur laissa leurs lois nationales sous la redevance d'un tribut et du service militaire ; et les princes mérovingiens régnèrent paisiblement sur un royaume dont les armes de Clovis avaient déjà détruit la gloire et la grandeur[4319].

La première victoire de Clovis avait humilié l'orgueil des Goths. Ses succès rapides leur inspirèrent un sentiment de terreur et de jalousie ; et la renommée du jeune Alaric se trouva obscurcie par la supériorité de son rival. Quelques contestations inévitables s'élevèrent au sujet des limites des deux royaumes, et après de longues et inutiles négociations, les deux rois proposèrent et acceptèrent une entrevue. Clovis et Alaric se virent dans une petite île de la Loire, près d'Amboise. Ils s'embrassèrent, conversèrent familièrement, mangèrent ensemble, et se séparèrent avec les plus vives démonstrations d'union et d'amitié fraternelle ; mais cette réconciliation apparente cachait, sous l'air de la confiance, des soupçons réciproques d'ambition et de perfidie, et les plaintes des deux monarques sollicitèrent, éludèrent et rejetèrent également une convention définitive. De retour à Paris, dont il faisait déjà le siège de son gouvernement, Clovis annonça, devant une assemblée de princes et de guerriers, ses motifs et ses prétextes de guerre contre les Goths. *Je ne puis souffrir, leur dit-il, de voir des ariens posséder la plus belle partie de la Gaule. Marchons contre eux avec l'aide de Dieu ; et, quand nous aurons vaincu les hérétiques, nous partagerons et possèderons leurs fertiles provinces* [4320]. Les Francs, toujours pleins de

leur ancienne mœurs, et animés par le zèle d'une religion nouvelle, applaudirent au généreux dessein de leur monarque, déclarèrent qu'ils voulaient vaincre ou mourir, la victoire et la mort devant leur être également avantageuses, et jurèrent solennellement de laisser croître leur barbe jusqu'à ce que le succès de leurs armes vînt les absoudre d'un vœu si incommode. C'était Clotilde dont lest exhortations, soit en public, soit en particulier, avaient déterminé cette entreprise. Elle avertit son époux de l'efficacité que pourrait avoir une fondation pieuse pour obtenir la bénédiction de Dieu et le secours des fidèles. Le héros chrétien, lançant d'un bras nerveux sa hache de bataille : *Je promets, dit-il, d'élever dans l'endroit où tombera ma francisca* [4321], *une église en l'honneur des saints apôtres*. Cette éclatante marche de piété affermit l'attachement et confirma la bonne opinion des catholiques, avec lesquels il entretenait secrètement une correspondance ; et le zèle des dévots se convertit insensiblement en une conspiration formidable. Les peuples de l'Aquitaine étaient justement alarmés des reproches indiscrets des Goths, leurs oppresseurs, qui les accusaient, avec raison, de préférer le gouvernement des Francs ; et l'exil de leur zélé partisan, Quintianus, évêque de Rodez [4322], plaida plus fortement en leur faveur qu'il n'aurait pu le faire en restant dans son diocèse. Pour résister à ses ennemis domestiques et étrangers, fortifiés de l'alliance des Bourguignons, Alaric rassembla ses forces militaires, infiniment supérieures en nombre à celles de Clovis. Les Visigoths reprirent l'exercice des armes, qu'ils avaient négligé durant une longue et heureuse paix [4323]. Une troupe choisie d'esclaves robustes et courageux se mit en campagne à la suite de leurs maîtres [4324], et les villes de la Gaule fournirent avec répugnance leur contingent de troupes d'une fidélité douteuse. Théodoric, roi des Ostrogoths, qui régnait en Italie, avait travaillé à maintenir la tranquillité dans les Gaules ; et, tant qu'il avait espéré y réussir, il s'en était tenu avec soin au personnage impartial de médiateur ; mais cependant, alarmé du pouvoir naissant de Clovis, ce prudent monarque était fermement déterminé à soutenir les Goths dans leur guerre nationale et religieuse.

Les prodiges accidentels ou artificiels qui illustrèrent l'expédition de Clovis, passèrent, dans un siècle de superstition, pour une preuve évidente de la faveur divine. Il partit de Paris, traversa avec dévotion le saint diocèse de Tours, et voulut en passant consulter, sur l'événement de la guerre, la châsse de saint Martin, l'objet de la vénération et l'oracle de la Gaule. Ses envoyés eurent ordre d'être attentifs aux paroles du psaume que l'on chanterait lorsqu'ils entreraient dans l'église ; elles exprimaient heureusement la valeur et la victoire des champions du ciel, et il fût aisé d'en faire l'application au nouveau Josué ou au nouveau Gédéon qui allait combattre les ennemis du Seigneur [4325]. Orléans assurait aux Francs un pont sur la

Loire ; mais environ à quarante milles de Poitiers, la crue extraordinaire des eaux de la Vignna ou Vienne leur ferma le passage ; l'armée des Visigoths couvrait la rive opposée. Les délais sont toujours funestes pour des Barbares qui saccagent les pays où ils passent ; et quand même Clovis aurait eu le loisir et des matériaux, il paraissait impraticable de construire un pont, et de forcer le passage en présence d'un ennemi supérieur en forces ; mais il était aisé d'obtenir des paysans, empressés de servir leurs libérateurs, la connaissance de quelque gué ignoré ou mal gardé ; et l'on employa utilement la fraude ou la fiction à rehausser le mérite de cette découverte. Une biche blanche, remarquable par sa taille et par sa beauté, sembla conduire et animer l'armée des catholiques. Le trouble et l'irrésolution régnaient dans le conseil des Visigoths. Une foule de guerriers impatients, présomptueux, et dédaignant de fuir devant les brigands de la Germanie, excitèrent Alaric à soutenir la gloire du sang et du nom de l'ancien conquérant de Rome. Les plus prudents de ses chefs l'engageaient à éviter la première impétuosité des Francs, et à attendre, dans les provinces méridionales de la Gaule, les vieilles troupes victorieuses des Ostrogoths, que le roi d'Italie avait fait partir pour joindre son armée. Les moments décisifs se passaient en vaines délibérations. Les Goths abandonnèrent trop précipitamment peut-être une position avantageuse, et perdirent, par leurs manœuvres lentes et incertaines, l'occasion de faire sûrement leur retraite. Lorsque Clovis eut passé le gué, nommé depuis le gué du Cerf, il avança rapidement pour prévenir la fuite de l'ennemi. Un météore enflammé, suspendu au-dessus de la cathédrale de Poitiers dirigea sa marche pendant la nuit ; et ce signal, qui pouvait avoir été concerté avec le successeur orthodoxe de saint Hilaire, fut comparé la colonne de feu qui guidait les Israélites dans le désert. A la troisième heure du jour, environ à dix milles au -dessus de Poitiers, Clovis atteignit et attaqua sans délai l'armée des Goths, dont la terreur et la confusion préparaient la défaite. Ils se rallièrent cependant au fort du combat ; et les jeunes guerriers, dont les clameurs avaient demandé la bataille, ne voulurent point survivre à la honte de la défaite. Les deux rois se rencontrèrent, se combattirent, et Alaric périt de la main de son rival. La bonté de sa cuirasse et la vigueur de son cheval sauvèrent le victorieux Clovis de la poursuite de deux cavaliers des Goths, qui, furieux, voulaient venger la mort de leur souverain. L'expression vague d'une montagne de morts indique un grand carnage sans en déterminer l'étendue ; mais Grégoire de Tours n'oublie pas d'observer que son vaillant compatriote, Apollinaris, le fils de Sidonius, perdit la vie à la tête des nobles de l'Auvergne. Peut-être ces catholiques suspects furent-ils exposés à dessein à la première fureur de l'ennemi [4326], et peut-être l'attachement personnel ou l'honneur militaire l'emportèrent-ils sur

l'influence de la religion.

Tel est l'empire du hasard, s'il nous est permis de déguiser sous ce nom nôtre ignorance, qu'il parait également difficile de prévoir les événements de la guerre et d'en expliquer les différents effets. Une victoire sanglante et complète n'a souvent fait perdre que le champ de bataille, et la perte de : dix mille hommes a quelquefois suffi pour détruire en un jour l'ouvrage de plusieurs siècles. La conquête de l'Aquitaine fut le prix de la bataille de Poitiers. Alaric laïcisant, en mourant, un fils dans l'enfance, un bâtard ambitieux, une noblesse factieuse et des peuples perfides. Les forces des Goths étaient ou paralysées par la consternation générale, ou employées aux discordes civiles. Le roi des Francs s'avança sans perdre de temps pour mettre le siège devant Angoulême. Au son de sa trompette, les murs de la ville, comme ceux de Jéricho, tombèrent de toutes parts. On pourrait réduire ce pompeux miracle, en supposant que quelques ouvriers ecclésiastiques avaient secrètement miné les fondements du rempart[4327]. Bordeaux se soumit sans résistance ; Clovis y établit ses quartiers d'hiver, et y transporta prudemment de Toulouse le trésor royal qui était déposé dans la capitale de la monarchie. Le conquérant pénétra jusqu'aux confins de l'Espagne[4328], rétablit les honneurs de l'Église catholique, plaça une colonie de Francs[4329] dans l'Aquitaine, et remit à ses lieutenants la tâche facile de soumettre ou de détruire les Visigoths ; mais le sage et puissant monarque de l'Italie protégeait cette nation vaincue. Tant que la balance avait paru égale, Théodoric avait retardé peut-être la marche de ses Ostrogoths ; mais à leur arrivée ils repoussèrent l'ambitieux Clovis ; et l'armée des Francs et des Bourguignons fat forcée de lever le siège d'Arles avec perte, dit-on, de trente mille hommes. Ce revers disposa le fier Clovis à accepter un traité de paix avantageux. Les Visigoths conservèrent la Septimanie, dont le territoire étroit s'étendait le long des côtes de la mer, depuis le Rhône jusqu'aux Pyrénées ; mais la vaste province d'Aquitaine, depuis ces montagnes jusqu'à la Loire, fut unie indissolublement au royaume de France[4330].

Après les succès de la guerre des Goths, Clovis accepta les honneurs du consulat romain. L'empereur Anastase décora politiquement de cette dignité le plus puissant rival de Théodoric ; cependant, par quelque raison inconnue, le nom de Clovis ne se trouve inscrit ni dans les fastes de l'Orient, ni dans ceux de l'Occident[4331]. Au jour fixé pour cette solennité, le monarque de la Gaule plaça dans l'église de Saint-Martin son diadème sur sa tête, et se revêtit d'une tunique et d'un manteau de pourpre. Après cette cérémonie, il se rendit à cheval à la cathédrale de Tours, semant de sa propre main, dans les rues, des poignées d'or et d'argent, que la populace joyeuse

ramassait en répétant à grands cris les noms de *consul* et d'*Auguste*. La dignité consulaire ne pouvait rien ajouter à l'autorité légale ou réelle de Clovis. Ce n'était qu'un titre, une ombre de dignité, une pompe vaine ; et ce brillant office, si le conquérant en eût connu et prétendu exercer les anciennes prérogatives, aurait cessé pour lui à la fin d'une année : mais les Romains aimaient à révéler dans la personne de leur maître ce titre antique que les empereurs ne dédaignaient pas de porter ; le Barbare, en l'acceptant, sembla contracter l'obligation de respecter la majesté de la république, et les successeurs de Théodose, en recherchant son amitié, pardonnèrent tacitement et ratifièrent en quelque façon l'usurpation de la Gaule.

Vingt-cinq ans après la mort de Clovis, cette importante concession fut déclarée plus formellement dans un traité entre ses fils et l'empereur Justinien. Les Ostrogoths de l'Italie, ne pouvant défendre leurs acquisitions éloignées, cédèrent aux Francs les villes d'Arles et de Marseille ; d'Arles qui était encore le siège d'un préfet du prétoire ; et de Marseille qui jouissait des avantages de la navigation[4332] et d'un commerce florissant. L'autorité impériale confirma cette transaction, et Justinien, en cédant aux Francs la souveraineté des provinces au-delà des Alpes, qu'ils possédaient déjà, dispensa généreusement les provinciaux de leur serment de fidélité, et donna une base plus légitime, mais non pas plus solide, au trône des Mérovingiens[4333]. Depuis cette époque ils jouirent du droit de célébrer les jeux du cirque dans la ville d'Arles ; et par un privilège particulier que le roi de Perse lui-même n'avait pu obtenir, la monnaie d'or, frappée à leur coin et à leur image fut légalement reçue dans toutes les provinces de l'empire[4334]. Un historien grec de ce temps a loué les vertus publiques et privées des Francs avec un enthousiasme dont on ne trouve point la justification dans leurs annales[4335]. Il célèbre leur politesse et leur urbanité, la régularité de leur gouvernement et la pureté de leur religion, et assure hardiment que l'on ne pouvait distinguer ces Barbares des sujets de Rome que par le langage et l'habillement. Peut-être les Francs annonçaient-ils déjà ces dispositions sociales, ces grâces et cette vivacité qui, dans tous les siècles, ont déguisé leurs vices et souvent caché leur mérite réel. Peut-être Agathias et les Grecs furent-ils éblouis par les succès rapides de leurs armes et par l'éclat de leur empire. Depuis la conquête de la Bourgogne, toute la Gaule, en exceptant la province de Septimanie occupée par les Goths, obéissait aux fils de Clovis. Ils avaient envahi le royaume de Thuringe, et leur puissance indéfinie s'étendait au-delà du Rhin jusque dans le cœur des forêts, leur premier séjour. Les Allemands et les Bavares, établis dans les provinces romaines de la Rhétie et de la Norique au sud du Danube, se reconnaissaient humblement les vassaux des Francs, et la faible barrière des Alpes

était incapable de résister à leur ambition. Lorsque celui des fils de Clovis qui survécût à ses frères, réunit l'héritage et les conquêtes des Mérovingiens, son royaume s'étendait de beaucoup par delà les limites de la France moderne : tels ont été cependant les progrès des arts et de la politique, que la France moderne surpasse de beaucoup en richesse, en puissance et en population, les vastes mais sauvages États de Clotaire et de Dagobert[4336].

Les Francs ou Français sont le seul peuple de l'Europe dont l'origine remonte, par une succession suivie, jusqu'aux conquérants de l'empire d'Occident ; mais la conquête de la Gaule fut suivie de dix siècles d'ignorance et d'anarchie. A la renaissance des lettres, les étudiants qui avaient été formés dans les écoles de Rome ou d'Athènes dédaignèrent leurs ancêtres barbares, et il fallut de grands travaux et beaucoup de temps pour rassembler des matériaux qui pussent satisfaire ou exciter la curiosité des siècles les plus éclairés[4337]. Enfin l'œil de la critique et de la philosophie, se dirigea sur les antiquités de la France ; mais les philosophes eux-mêmes n'ont pas été exempts de passions et de préjugés. On a témérairement inventé et défendu avec opiniâtreté les systèmes les plus opposés et les plus exclusifs sur la servitude personnelle des Gaulois, ou leur alliance égale et volontaire avec les Francs. Les deux partis se sont accusés mutuellement de conspirer contre les prérogatives de la couronne et la dignité des nobles, ou contre la liberté des peuples. Cependant cette controverse a exercé utilement le génie et l'érudition, et chaque antagoniste, alternativement vainqueur ou vaincu, dissipait quelques anciennes erreurs et établissait quelques vérités intéressantes. Un étranger impartial, instruit par leurs découvertes, par leurs disputes, et même par leurs fautes, peut, avec le secours de ces matériaux, présenter l'état des habitants romains de la Gaule après la conquête de cette contrée par les rois mérovingiens[4338].

La société humaine, même dans l'état le plus servile ou le plus grossier, ne peut subsister sans quelques règles générales et positives. Tacite, dans la simplicité primitive des Germains, avait découvert quelques maximes ou coutumes permanentes relatives à la vie publique et privée, qui se conservèrent par tradition jusqu'au temps où ils acquirent l'usage de l'écriture et de la langue romaine[4339]. Avant l'élection des rois mérovingiens, la plus puissante nation ou tribu des Francs nomma quatre de ses chefs les plus âgés pour composer les lois saliques[4340]. Le peuple revit et approuva leurs travaux dans trois assemblées successives. Après avoir reçu le baptême, Clovis réforma différents articles qui paraissaient incompatibles avec le christianisme : ses fils corrigèrent encore la loi salique ; et Dagobert en fit réviser et publier le code dans sa forme actuelle, cent ans après

l'établissement de la monarchie française. Vers la même époque, les Ripuaires écrivirent, et promulguèrent leurs coutumes. Charlemagne lui-même, le législateur de son pays et de son siècle, avait étudié avec attention les *deux* lois nationales toujours en vigueur parmi les Francs[4341]. La sollicitude des rois mérovingiens s'étendit aussi sur les peuples tributaires. Ce fut par leurs soins que furent rédigées les institutions grossières des Allemands, et des Bavares, et ce fut leur autorité qui les ratifia. Les Visigoths et les Bourguignons, dont les conquêtes dans la Gaule précédèrent celles des Francs, se montrèrent moins empressés de jouir de l'avantage le plus important que procure la civilisation. Euric fut le premier roi des Goths qui fixa par écrit les lois et les usages de son peuple, et la composition du code des Bourguignons fût une mesure de politique plutôt que de justice. Ils sentirent la nécessité d'adoucir la situation de leurs sujets gaulois et de regagner leur affection[4342]. Ainsi, par un concours de circonstances extraordinaires, les Germains formèrent leurs simples institutions dans un temps où le système compliqué de la jurisprudence romaine était arrivé à sa dernière perfection. On peut, dans les lois saliques et les Pandectes de Justinien, comparer ensemble les premiers éléments de la vie sociale et la pleine maturité de la sagesse civile ; et quels que soient les préjugés en faveur des Barbares, la réflexion accordera toujours aux Romains les avantages, non seulement de la science et de la raison, mais aussi de la justice et de l'humanité. Cependant les lois des Barbares étaient adaptées à leurs besoins et à leurs désirs, à leurs occupations et à leur intelligence, ; elles tendaient toutes à maintenir la paix, et à perfectionner la société à l'usage de laquelle on les avait originairement destinées. Au lieu d'imposer une règle de conduite uniforme à tous leurs sujets, les princes mérovingiens permettaient à chaque peuple, à chaque famille de leur empire, de conserver librement ses institutions domestiques[4343] ; et les Romains n'étaient point exclus de cette tolérance légale[4344]. Les enfants suivaient la *loi* de leurs parents ; la femme, celle de son mari ; l'affranchi, celle de son patron ; et dans toutes les causes où les parties appartenaient à une nation différente, le plaignant ou accusateur était forcé de plaider devant le tribunal du défendeur, qui avait toujours pour lui la présomption du droit et de l'innocence. On poussa plus loin l'indulgence, s'il est vrai que chaque citoyen fut libre de déclarer, en présence du juge, la loi sous laquelle il préférerait de vivre et la société nationale laquelle, il désirait appartenir. Cette liberté aurait anéanti les avantages de la victoire ; et des habitants romains devaient supporter patiemment les désagréments de leur situation puisqu'il dépendait d'eux de jouir des privilèges des Barbares, s'ils avaient le courage d'en adopter les habitudes guerrières[4345].

Lorsque la loi condamne irrémissiblement le meurtrier à la mort,

chaque citoyen considère la loi, le magistrat et le gouvernement, comme les garants de sa sûreté personnelle ; mais dans la société licencieuse des Germains, la vengeance était toujours honorable et souvent méritoire. Chaque guerrier indépendant châtiât de sa propre main celui dont il avait à se plaindre ou qu'il avait lui-même offensé, sans craindre d'autre danger que le ressentiment des fils ou des parents de l'ennemi qu'il avait sacrifié à son intérêt ou à son inimitié. Le magistrat sans autorité, n'osant entreprendre de punir, tâchait de réconcilier, et se trouvait heureux lorsqu'il pouvait obtenir du meurtrier et faire accepter à l'offensé la somme modérée qui avait été fixée pour le prix du sang [4346]. Le caractère fougueux et indocile des Francs ne se serait point soumis à une sentence plus rigoureuse ; et, par une suite de ce même caractère, de si légères punitions n'étaient pas susceptibles de les arrêter. Lorsque le luxe de la Gaule eut corrompu la simplicité de leurs mœurs, la tranquillité publique fut continuellement troublée par des actes de violence et par des crimes prémédités. Dans tous les gouvernements équitables, la même peine est infligée ou du moins imposée pour le meurtre d'un prince et celui d'un paysan mais l'inégalité établie par les Francs dans leur procédure criminelle fut la dernière insulte et le plus cruel abus de la victoire [4347]. Ils prononcèrent dans le calme de la réflexion et arrêtaient légalement que la vie d'un Romain était moins précieuse que celle d'un Barbare. L'antrusion [4348], dont le nom annonçait la naissance ou la dignité la plus illustre parmi les Francs, était apprécié à la somme de six cents pièces d'or ; tandis que la somme de trois cents pièces était la compensation légale du meurtre d'un noble romain que les rois admettaient à leur table ; deux cents pièces expiaient le meurtre d'un simple Franc ; mais la vie d'un Romain des dernières classes, estimée au prix de cent ou même de cinquante pièces, était peu garantie par cette déshonorante compensation. Si l'équité ou la raison avaient pu se faire entendre dans la composition de ces lois, la protection publique aurait augmenté en proportion de la faiblesse et du danger des citoyens ; mais le législateur pesait dans la balance de la politique, et non de la justice, la perte d'un guerrier et celle d'un esclave. La tête d'un Barbare avide et arrogant était assurée par une amende considérable tandis que la vie d'un sujet faible et pacifique n'obtenait qu'une faible protection. Après un certain temps les vaincus devinrent moins dociles et les vainqueurs moins orgueilleux. L'expérience apprit aux plus fiers d'entre eux que l'impunité dont ils profitaient quelquefois, les exposait à plus de dangers qu'ils n'en pouvaient faire courir aux autres. A mesure, que les Francs devinrent moins féroces, leurs lois devinrent plus sévères, et les rois mérovingiens essayèrent d'introduire dans leurs États la rigueur impartiale des Visigoths et des Bourguignons [4349]. Sous le

règne de Charlemagne, le meurtre fut universellement puni de mort ; et les peines capitales se multiplièrent depuis plus que suffisamment dans la jurisprudence de l'Europe moderne [4350].

Les Francs réunirent les professions civiles et militaires que Constantin avait séparées. On substitua les titres latins de ducs, de comtes et de préfets, aux dénominations barbares de la langue teutonique ; et le même officier fut chargé, dans son district, au commandement des troupes et de l'administration de la justice [4351] ; mais l'office de juge, qui demande toutes les lumières d'un esprit philosophique cultivé avec soin par l'étude et l'expérience, se trouvait rarement bien placé entre les mains de ces chefs ignorants et barbares, et leur ignorance les força de recourir à quelque méthode simple qui pût leur faire distinguer visiblement le bon droit. Dans tous les temps et dans toutes les religions, on a eu recours à la Divinité pour confirmer la vérité et punir les témoignages mensongers ; mais la simplicité des législateurs germains abusa de ce puissant moyen. L'accusé passait pour justifié, lorsqu'un certain nombre de témoins assuraient devant le tribunal étaient sûrs ou même persuadés de son innocence. Plus l'accusation était grave, et plus il fallait, pour s'en laver, de témoins à décharge. Il fallait soixante-douze voix pour disculper un incendiaire ou un assassin ; et, dans une circonstance où la chasteté d'une reine de France parut suspecte, trois cents nobles jurèrent galamment, sans hésiter, que l'enfant dont elle était accouchée appartenait légitimement au défunt Chilpéric [4352]. La fréquence et le scandale des parjures manifestes qu'occasionnait cette sorte de jugement déterminèrent les magistrats à éloigner une tentation si dangereuse, et à suppléer à l'incertitude des témoignages par les fameuses preuves du feu et de l'eau. Ces étranges procédures étaient si arbitrairement combinées, que, dans beaucoup d'occasions, le crime, et dans d'autres, l'innocence, ne pouvait se découvrir sans le secours d'un miracle. La fraude et la crédulité y pourvurent bientôt. Les causes les plus obscures se décidaient par cette méthode facile et jugée infaillible ; et les Barbares indociles, qui auraient dédaigné la sentence d'un magistrat, se soumettaient sans murmure au jugement du ciel [4353].

Mais les épreuves du combat singulier obtinrent bientôt une confiance et une autorité supérieures chez un peuple qui ne croyait pas que l'homme vaillant pût mériter une punition, et que le lâche méritât de vivre [4354]. En matières civiles et criminelles, le plaignant ou accusateur, le défendeur et même le témoin étaient exposés à recevoir un défi à mort de l'adversaire qui n'avait point de preuves légales à offrir ; et ils étaient forcés ou d'abandonner leur cause, ou de soutenir publiquement leur honneur en champ clos. Ils combattaient à

pied ou à cheval, selon l'usage de leur nation [4355]. La lance ou l'épée décidait la question, et l'événement du combat entraînait la sanction du ciel, du magistrat et du peuple. Les Bourguignons, introduisirent dans la Gaule cette loi sanguinaire ; et Gondebaut [4356], leur législateur, daigna répondre aux plaintes et aux objections d'Avitus, son sujet : *N'est-il pas vrai*, dit le roi de Bourgogne au prélat, *que Dieu dirige l'événement des guerres nationales et des combats particuliers ; et qu'il accorde, la victoire au parti le plus juste ?* À l'aide de ces arguments spécieux, l'usage absurde, et barbare des duels judiciaires, pratiqués originairement par quelques tribus sauvages de la Germanie, s'introduisit et s'établit dans toutes les monarchies de l'Europe, depuis la Sicile jusqu'à la mer Baltique. Après un intervalle de dix siècles, le règne de la violence légale n'était pas encore totalement anéanti ; et les censures inutiles des saints, des papes et des synodes, semblent prouver que l'influence de la superstition s'affaiblit lorsque, contre les lois de la nature, elle s'associe à la raison et à l'humanité. Les tribunaux furent teints du sang de citoyens peut-être innocents et même respectables ; la loi, qui favorise aujourd'hui l'opulence, cédait alors à la force ; les vieillards, les faibles et les infirmes, étaient contraints d'abandonner leurs droits évidents et leurs possessions, ou de s'exposer aux dangers d'un combat inégal [4357], ou bien de confier la défense de leur fortune, de leur honneur et de leur vie, au zèle suspect d'un champion mercenaire. Ceux des anciens habitants de la Gaule, qui se plaignaient d'avoir été lésés dans leur personne ou dans leur fortune, furent soumis à cette tyrannique jurisprudence. Quels que fussent en général la force et le courage des particuliers, les conquérants barbares excellaient dans l'exercice des armes, dont ils faisaient leur plaisir et leur unique occupation ; et il était injuste de faire répéter au Romain une épreuve personnelle et sanglante, suffisamment décidée par le sort de toute la nation [4358].

Une armée de cent vingt mille Germains avait anciennement passé le Rhin sous la conduite d'Arioviste ; ils s'étaient partagé le tiers des terres fertiles occupées par les Séquanais, et le conquérant exigea bientôt l'abandon d'un second tiers, pour le distribuer, à une nouvelle colonie composée de vingt-quatre mille Barbares qui venaient, à sa sollicitation, partager les richesses de la Gaule [4359]. Cinq cents ans après, les Visigoths et les Bourguignons, qui vengèrent la défaite d'Arioviste, exigèrent aussi la concession des deux tiers des terres de leur conquête ; mais cette distribution, au lieu de s'étendre à toute la province, n'eut lieu probablement que dans les districts particuliers qui furent choisis par le peuple victorieux ou par la politique de son général. Dans ces districts, chaque Barbare était attaché par les liens de l'hospitalité à quelque Romain obligé d'abandonner à cet hôte fâcheux les deux tiers de son patrimoine ; mais le Germain pâtre ou

chasseur pouvait se contenter d'un grand bois ou d'une vaste pâture, et céder la portion la moins étendue, mais là plus précieuse, à l'industrie du laboureur[4360]. Le défaut de titres anciens et authentiques autorise à croire que les Francs ne modérèrent ni ne déguisèrent leurs usurpations par aucune formalité légale de partage ; qu'ils se répandirent dans les provinces de la Gaule au gré de leur caprice ; et que chacun de ces brigands victorieux mesurait ses nouvelles possessions avec son épée, à raison de ses besoins, de ses forces ou de son avidité. Les Barbares qui se trouvaient éloignés de leur maître pouvaient exercer ces vexations arbitraires ; mais la politique fertile et habile de Clovis dut réprimer cette licence qui, en aggravant la misère des vaincus, tendait à détruire la discipline et l'union des vainqueurs. Le fameux vase de Soissons est un garant et un monument de la régularité que Clovis observait dans la distribution des dépouilles. Son devoir et son intérêt l'obligeaient de pourvoir aux récompenses d'une année victorieuse et à l'établissement d'un peuple nombreux, sans exercer une tyrannie atroce et inutile contre les catholiques de la Gaule qui lui étaient affectionnée. L'acquisition légitime du patrimoine impérial des terres vacantes et des usurpations des Goths, diminuait la nécessité des confiscations, et les humbles habitants devaient supporter plus patiemment leurs pertes lorsqu'ils voyaient distribuer leurs dépouilles avec égalité[4361].

La richesse des princes mérovingiens consistait dans l'étendue de leurs domaines. Après avoir conquis la Gaule, ils conservèrent la simplicité rustique de leurs ancêtres. Les villes dépeuplées tombaient en ruines ; et leurs monnaies, leurs chartres et leurs synodes portent le nom de quelqu'une des maisons de campagne ou des palais agrestes qu'ils habitaient successivement. On comptait dans les différentes provinces qui composaient le royaume cent-soixante de ces habitations, appelées *palais*, nom auquel il faut se garder, dans cette occasion, d'attacher aucune idée de luxe ou d'élégance. Quelques-uns pouvaient être honorés du titre de forteresses, mais la plupart n'étaient que de riches fermes environnées de basses-cours et d'étables pour nourrir des volailles et enclorre des troupeaux. Les jardins ne contenaient que des végétaux utiles et des mains serviles exerçaient divers commerces, les travaux de l'agriculture, et même la pêche et la chasse, au profit du souverain. Leurs magasins étaient remplis de blés et de vins ; ils vendaient le surplus de leur consommation ; et toute l'administration se conduisait d'après les plus sévères maximes de l'économie domestique[4362]. Ces vastes domaines fournissaient, à l'abondance, de la table hospitalière de Clovis et de ses successeurs, et leur donnaient les moyens de récompenser la fidélité des braves compagnons attachés, en paix comme en guerre, à leur service personnel. Au lieu d'un cheval ou d'une armure, chaque compagnon

recevait, à raison de son rang, de son mérite ou de la faveur du prince, un *bénéfice*, nom primitif des possessions féodales et qui désignait leur forme la plus simple. Le souverain pouvait toujours le reprendre, et ses faibles prérogatives tiraient leur plus grande force de l'influence que lui donnait sa libéralité ; mais les nobles indépendants et avides abolirent insensiblement cette sorte de vassalité, et usurpèrent la propriété héréditaire des bénéfices[4363]. Cette révolution fut avantageuse à l'agriculture qui avait été négligé par des maîtres incertains de la durée de leur jouissance[4364]. Indépendamment de ces bénéfices royaux, une grande partie des terres de la Gaule étaient divisées en *saliques* et *allodiales*, les unes et les autres exemptes de tout tribut ; les terres saliques se partageaient en portions égales entre les descendants mâles des Francs[4365].

Durant des discordes sanglantes et ensuite dans le tranquille déclin de la race mérovingienne, un nouvel ordre de tyrans parut dans les provinces : sous la dénomination de *seniores* ou seigneurs, ils usurpèrent le droit de gouverner les habitants de leur territoire particulier, et en abusèrent pour les opprimer. La résistance d'un égal pouvait restreindre quelquefois leur ambition ; mais les lois étaient sans vigueur, et les Barbares impies, qui ne craignaient point de provoquer la vengeance d'un saint ou d'un évêque[4366], respectaient rarement les bornes territoriales d'un voisin laïque et sans défense. Les droits de la nature, que la jurisprudence romaine[4367] avait toujours considérés comme étant communs à tous les hommes, perdirent beaucoup de leur extension sous les conquérants germaines, tyranniquement jaloux de la chasse qu'ils aimaient avec passion. L'empire général que l'homme s'est arrogé sur les sauvages habitants de la terre, de l'air et des eaux, n'appartenait qu'à quelques individus fortunés de l'espèce humaine. De vastes forêts répartirent sur la surface de la Gaule, et les animaux, réservés pour l'usage ou le plaisir du seigneur oisif, pouvaient ravager impunément les champs de ses industriels vassaux. La chasse devint le privilège sacré des nobles et de leurs domestiques. La loi les autorisait à punir d'un certain nombre de coups de bâton ou à emprisonner les plébéiens assez hardis pour partager leurs plaisirs[4368] ; et, dans un siècle qui admettait une faible rétribution pécuniaire comme une compensation pour le meurtre d'un citoyen ; c'était un crime capital de tuer un cerf ou un taureau sauvage dans l'enceinte des forêts royales[4369].

Selon les anciennes lois de la guerre, le vainqueur devenait le maître légitime et absolu de l'ennemi qu'il avait vaincu et auquel il avait accordé la vie[4370]. Les hostilités perpétuelles des Barbares indépendants renouvelèrent et multiplièrent les sources lucratives de l'esclavage, qu'avait presque totalement détruites le paisible

gouvernement de Rome. Au retour d'une expédition heureuse, le Goth, le Bourguignon ou le Franc, traînait après lui une longue suite de bœufs, de moutons, de femmes et d'hommes, qu'il traita tous avec le même mépris ou la même brutalité. Il réservait pour son service personnel les jeunes gens des deux sexes qui se faisaient remarquer par leurs agréments, et qui, dans cette situation douteuse, se trouvaient alternativement exposés au malheur de plaire ou de déplaire à des maîtres impétueux et despotiques. Les ouvriers de toute espèce (forgerons, charpentiers, tailleurs, cordonniers, cuisiniers, jardiniers, teinturiers, ouvriers en or et argent) travaillaient de leur métier pour l'usage ou au profit de leur maître ; et il condamnait, sans égard pour leur rang, les captifs romains qui n'avaient point d'industrie, à soigner ses troupeaux ou à travailler dans ses terres. De nouvelles recrues augmentaient perpétuellement le nombre des serfs attachés de père en fils à chaque terre, et ces malheureux, selon le caractère ou la situation de leur maître, se trouvaient quelquefois momentanément, élevés à une condition meilleure, et le plus souvent accablés sous le poids d'un despotisme capricieux. Les possesseurs de terres avaient sur leurs serfs le droit absolu de vie et de mort [4371] ; et lorsqu'un seigneur mariait sa fille, il lui donnait pour présent de noces un certain nombre d'esclaves utiles qui la suivaient dans un pays éloigné, enchaînés sur ses chariots de peur qu'ils ne s'échappassent [4372]. La majesté des lois romaines protégeait la liberté du citoyen contre les effets du malheur et de son propre désespoir ; mais les sujets des rois mérovingiens pouvaient vendre leur liberté personnelle ; les exemples de cette aliénation étaient communs et habituels, et l'acte par lequel se consommait ce suicide légal, est énoncé dans les termes les plus affligeants et les plus honteux pour la dignité de la nature humaine [4373]. L'exemple des pauvres qui, pour obtenir le soutien de leur vie, sacrifiaient ce que la vie offre de plus précieux, fut insensiblement imité par les faibles et par les dévots. Dans les temps de troubles, ils couraient lâchement s'enfermer dans la forteresse d'un chef puissant, ou autour de la châsse de quelque saint révééré. Les patrons spirituels ou temporel recevaient leur soumission, et une transaction précipitée fixait irrévocablement leur condition et celle de leur dernière postérité, depuis le règne de Clovis, les lois et les mœurs de la Gaule tendirent, durant cinq siècles consécutifs, à étendre la servitude personnelle et à en assurer la durée. Le temps et la violence effacèrent presque entièrement tous les rangs intermédiaires de la société, et ne laissèrent entre le noble et l'esclave qu'un espace rempli par un petit nombre d'hommes obscurs. L'orgueil et les préjugés ont converti cette division arbitraire et peu ancienne en une distinction nationale établie universellement par les armes et par les lois des Mérovingiens. Les nobles, qui prétendaient, à tort ou à raison,

tirer leur origine des Francs indépendants et victorieux usèrent et abusèrent de l'incontestable droit de la conquête sur une foule d'esclaves et de plébéiens auxquels ils imputaient l'ignominie imaginaire d'une extraction romaine ou gauloise.

L'exemple particulier d'une province, d'un diocèse ou d'une famille sénatoriale, pourra donner une idée de l'état général et des révolutions de la France, qu'on appela ainsi du nom de ses conquérants. L'Auvergne avait anciennement, et à juste titre, tenu un rang distingué parmi les provinces indépendantes de Gaule ; ses braves et nombreux habitants, conservaient précieusement comme un trophée, l'épée de César échappée de ses mains au moment où il fût repoussé devant les murs de Gergovie[4374]. Comme descendants des Troyens, ils prétendaient à l'alliance fraternelle des Romains[4375] ; et si toutes les provinces eussent imité le courage et la loyauté de l'Auvergne, elles auraient empêché ou au moins différé la chute de l'empire d'Occident. Les Auvergnats conservèrent fidèlement aux Visigoths la foi qu'ils leur avaient jurée avec répugnance, mais leur plus brave jeunesse ayant succombé à la bataille de Poitiers, ils acceptèrent sans résistance un prince catholique pour leur souverain. Théodoric, roi d'Austrasie et fils aîné de Clovis, acheva cette conquête facile et importante, qui devint une partie de ses États ; mais elle s'en trouvait séparée par les royaumes intermédiaires de Paris, d'Orléans et de Soissons qui composaient, à la mort de son père, l'héritage de ses trois frères. Le voisinage et la beauté de l'Auvergne tentèrent Childebart, roi de Paris[4376]. La Haute-Auvergne, qui s'étend aux sud jusqu'aux montagnes des Cévennes, offrait une riche perspective de bois et de pâturages ; les flancs des montagnes formaient des coteaux de vignes, et chaque coteau était couronné d'un manoir ou château. Dans la Basse-Auvergne, l'Allier traverse la vaste plaine de la Limagne, et la fertilité inépuisable du sol fournissait et fournit encore tous les ans des moissons abondantes sans aucun intervalle de repos[4377]. Trompé par un faux rapport qui annonçait que le légitime souverain avait été tué en Germanie, le petit-fils de Sidonius Apollinaris livra la ville et le diocèse d'Auvergne. Childebart jouit de cette victoire peu glorieuse, et les guerriers indépendants de Théodoric menacèrent de quitter ses drapeaux, s'il s'occupait de sa vengeance particulière avant la fin de la guerre contre les Bourguignons ; mais les Francs d'Austrasie cédèrent aisément à l'éloquence persuasive de leur souverain. *Suivez-moi*, leur dit Théodoric ; *suivez-moi en Auvergne ; je vous conduirai dans une province où vous trouverez de l'or, de l'argent, des troupeaux, des esclaves et des richesses de toute espèce. Je vous engage ma parole de vous abandonner les peuples et tous leurs biens ; vous les transporterez, si vous voulez, dans votre pays.* Par l'exécution de cette promesse, Théodoric perdit tous ses droits sur un peuple qu'il dévouait à la destruction. Ses

troupes, secondées d'un corps des plus farouches Barbares de la Germanie, semèrent la désolation dans la fertile Auvergne [4378]. Une forteresse et une église qui renfermait la châsse d'un saint furent les seuls édifices sauvés de leur fureur ou arrachés de leurs mains. Le château de Merolias [4379] était situé sur un rocher élevé de cent pieds au-dessus de la plaine. Il renfermait dans l'enceinte de ses fortifications un vaste réservoir d'eau vive, et quelques terres labourables. Les Francs contemplèrent avec dépit la proie à laquelle ils ne pouvaient atteindre ; mais ayant surpris cinquante traîneurs, et se trouvant embarrassés du nombre de leurs prisonniers, ils offrirent de les rendre pour une faible rançon, et se préparèrent à les massacrer, au cas que la garnison refusât de les racheter. Un autre détachement pénétra jusqu'à Brivas, ou Brioude, dont les habitants s'étaient réfugiés avec leurs effets dans le sanctuaire de Saint Julien. Les portes de l'église résistèrent à leurs efforts mais un soldat audacieux entra par une fenêtre du chœur, et fit un passage à ses camarades ; le peuple et le clergé, les dépouilles profanes et sacrées, tout fut arraché des autels, et le partage sacrilège de ce butin se fit dans les environs de Brioude : mais le pieux fils de Clovis punit sévèrement cette violence impie ; les plus coupables l'expièrent par leur mort ; ceux dont la participation au crime ne put être prouvée, furent laissés à la vengeance de saint Julien. Théodoric relâcha les captifs, fit rendre toutes les dépouilles, et étendit le droit de sanctuaire à cinq milles autour du sépulcre du saint martyr [4380].

Avant de retirer son armée de l'Auvergne, Théodoric exigea des gages de la fidélité future d'un peuple dont la haine ne pouvait plus être contenue que par la terreur, et emmena les fils des plus illustres sénateurs comme otages et garants de la foi de Childebart et de la province. Au premier bruit de guerre ou de conspiration, on condamna ces jeunes infortunés à la plus humiliante servitude ; et l'un d'eux, Attale [4381], dont les aventures sont plus particulièrement connues, fut réduit à garder les chevaux de son maître dans le diocèse de Trèves. Après l'avoir cherché longtemps, les émissaires de son grand-père Grégoire, évêque de Langres, le découvrirent dans cette vile occupation ; et son avide maître se refusa à toutes les offres raisonnables, exigea dix livres d'or pour prix de sa rançon. Léon, esclave et cuisinier de l'évêque de Langres [4382], se servit d'un stratagème pour le délivrer : un agent inconnu présenta Léon au Barbare, qui l'acheta au prix de douze pièces d'or, et apprit avec joie qu'il s'était formé au service d'un évêque dans l'art de la cuisine. *Dimanche prochain, lui dit le Franc, j'inviterai mes parents et mes amis. Exerce tes talents, et fais leur avouer qu'ils n'ont jamais vu ni goûté un tel repas, même à la table du roi.* Léon promit que si on lui fournissait une quantité suffisante de volaille, les désirs de son maître seraient

pleinement satisfaits. La vanité du Barbare, flatté de l'honneur qu'il retirait de la réputation d'une table bien servie, s'appropriâ toutes les louanges prodiguées à son cuisinier par les voraces convives, et l'adroit Léon obtint bientôt sa confiance et l'administration de toute sa maison. Après s'être tenu patiemment une année entière dans cette situation, il instruisit en secret Attale de son projet, et lui recommanda de se préparer à partir la nuit suivante. Les convives peu sobres s'étant retirés sur le minuit, Léon porta au gendre de son maître, dans son appartement, la boisson qu'il avait coutume de lui préparer tous les soirs. Le Barbare plaisanta Léon sur la facilité qu'il aurait à trahir la confiance de son maître. L'intrépide esclave, après avoir soutenu, sans se déconcerter, cette dangereuse raillerie, entra doucement dans la chambre à coucher de son maître, cacha sa lance et son bouclier, tira les meilleurs chevaux de l'écurie, ouvrit les pesantes portes de la maison, et pressa Attale de sauver sa liberté et sa vie par une prompte fuite. La crainte les engagea à laisser leurs chevaux sur les bords de la Meuse[4383] ; ils passèrent la rivière à la nage, et errèrent pendant trois jours dans la forêt voisine, où ils n'eurent pour se soutenir que les fruits d'un prunier sauvage qu'ils trouvèrent par hasard. Cachés dans l'épaisseur du bois, ils entendirent un bruit de chevaux, aperçurent avec terreur leur maître furieux qui s'était mis à leur poursuite, et lui entendirent déclarer que s'il parvenait à les atteindre, l'un serait haché en morceaux et l'autre pendu à un gibet. Attale et son fidèle Léon arrivèrent à Reims chez un ecclésiastique de leurs amis, qui leur donna du pain et du vin pour ranimer leurs forces ; les déroba aux recherches de leur ennemi, et les conduisit sans accident au-delà des limites du royaume d'Austrasie, jusque dans le palais épiscopal de Langres. Grégoire pleura de joie en embrassant son petit-fils ; en reconnaissance d'un si grand service, il affranchit Léon ainsi que toute sa famille, et lui fit présent d'une ferme où il pût finir ses jours dans la paix et dans l'aisance. Peut-être cette aventure extraordinaire, dont les circonstances portent l'empreinte de la vérité, fut-elle racontée par Attale lui-même à son cousin ou son neveu, le premier historien des Francs. Grégoire de Tours[4384], naquit environ soixante ans après la mort de Sidonius Apollinaris, et leurs situations émurent beaucoup de ressemblance ; ils prirent tous deux naissance en Auvergne, et furent successivement l'un et l'autre sénateurs et évêques. La différence de leur style et de leurs sentiments peut par conséquent servir à prouver la décadence de la Gaule, et montrer combien l'esprit humain, perdit en peu de temps de son énergie et de son élégance [4385].

Nous sommes maintenant assez instruits pour rejeter les faux exposés qui ont, peut-être à dessein, diminué ou exagéré les vexations souffertes par les Romains de la Gaule sous le règne des Mérovingiens. Les conquérants ne publièrent jamais l'édit de servitude ou de

confiscation *générale* ; mais des peuples dégénérés, qui déguisaient leur faiblesse sous les noms d'humeur pacifique et d'urbanité, se trouvaient naturellement obligés de se soumettre aux armes et aux lois des Barbares féroces qui se jouaient dédaigneusement de leurs propriétés, de leur vie et de leur liberté. Du reste, ces injustices étaient personnelles et illégales, et le corps des Romains survécût à la révolution. Ils conservèrent toujours les propriétés et les privilèges de citoyens. Les Francs envahirent une partie de leurs terres, mais celles qui leur restèrent furent exemptes de tributs[4386] ; et la violence qui détruisit les arts et les manufactures de la Gaule, anéantit aussi tout le système du despotisme impérial. Les anciens habitants de la Gaule déplorèrent souvent sans doute la jurisprudence sauvage des lois saliques et ripuaires ; mais le code de Théodose régla toujours leurs mariages, leurs testaments, et leurs successions. Un Romain mécontent de sa situation pouvait aspirer ou descendre au rang des Barbares, et prétendre encore à toutes les dignités de l'État ; le caractère et l'éducation des Romains les rendaient propres surtout aux fonctions du gouvernement civil ; mais dès que l'émulation eut ranimé leur ardeur militaire, on les reçut dans les rangs et même à la tête des victorieux Germains. Je n'essaierai point de calculer le nombre des généraux et des magistrats dont les noms[4387] attestent la politique libérale des Mérovingiens ; mais trois Romains exercèrent successivement le commandement en chef de la Bourgogne avec le titre de patrice. Mummolus, le dernier et le plus puissant[4388], tantôt le sauveur et tantôt le perturbateur de la monarchie, avait supplanté son père dans le poste de comte d'Autun, et laissa dans son trésor trente talents en or et deux cent cinquante talents en argent. Les Barbares sauvages et ignorants furent exclus, durant plusieurs générations, des dignités et même des ordres ecclésiastiques[4389]. Le clergé de la Gaule était presque entièrement composé de natifs. L'orgueil des Francs s'humiliait aux pieds de leurs sujets décorés du caractère épiscopal ; et la dévotion leur restitua peu à peu les richesses et la puissance dont les avait dépouillés le sort des armes[4390]. Dans les affaires temporelles, le code de Théodose faisait universellement la loi du clergé ; mais la jurisprudence barbare avait libéralement pourvu elle-même à leur sûreté personnelle. Le sous-diacre était évalué comme deux Francs ; le prêtre, comme un *antrustion* ; et l'on appréciait la vie d'un évêque, comme fort au-dessus de toute autre, à la somme de neuf cents pièces d'or[4391]. Les Romains communiquèrent aux conquérants la connaissance du christianisme et de la langue latine[4392] ; mais leur langage avait autant dégénéré de l'élégance du siècle d'Auguste que leur religion de la pureté du siècle apostolique. Les progrès de la barbarie et du fanatisme s'étaient étendus avec rapidité. Le culte des saints cacha le Dieu des chrétiens

aux yeux du vulgaire ; l'idiome et la prononciation teutoniques corrompirent le dialecte grossier des paysans et des soldats. Cependant la communication sociale et religieuse effaça les préjugés de naissance et de conquête, et toutes les nations de la Gaule furent insensiblement confondues sous le nom et le gouvernement des Francs.

En s'unissant aux Gaulois, les Francs auraient pu leur faire un présent bien précieux, l'esprit et le système d'une constitution libre. Sous une monarchie héréditaire, mais limitée, les chefs et les ministres, pouvaient tenir leurs conseils à Paris, dans le palais des Césars. La plaine voisine, où les empereurs faisaient la revue de leurs légions mercenaires, aurait pu servir de lieu d'assemblée législative aux citoyens et aux guerriers, et le modèle grossier qui avait été ébauché dans les forêts de la Germanie [4393], aurait, été perfectionné par la sagesse et l'expérience des Romains ; mais les insouciantes Barbares, assurés d'une indépendance personnelle, dédaignèrent les travaux du gouvernement ; ils oublièrent insensiblement les assemblées annuelles du mois de Mars, et la conquête de la Gaule désunit en quelque façon la nation victorieuse [4394]. La monarchie resta, sans aucun règlement de justice, de finances ou de service militaire. Les successeurs de Clovis manquèrent du courage nécessaire pour s'emparer du pouvoir législatif que le peuple avait abandonné, ou de forces pour l'exercer. Les prérogatives royales se bornaient à un privilège plus étendu de meurtre et de rapine ; et l'amour de la liberté, si souvent ranimé et déshonoré par l'ambition personnelle, se réduisit, parmi les Francs, au mépris de l'ordre et au désir de l'impunité. Soixante-quinze ans après la mort de Clovis, son petit-fils Gontran, roi de Bourgogne, fit marcher une armée pour envahir les possessions des Goths du Languedoc et de la Septimanie. L'avidité du butin attira les troupes de la Bourgogne, du Berry, de l'Auvergne et des contrées voisines. Elles marchèrent sans discipline sous les ordres de comtes gaulois ou germaniques, attaquèrent mollement et furent repoussées ; mais elles ravagèrent indifféremment les provinces amies et ennemies ; les moissons, les villages et même les églises, furent la proie des flammes, les habitants furent ou massacrés ou traînés en esclavage ; et cinq mille de ces destructeurs féroces périrent dans leur retraite, victimes de la faim ou de la discorde. Lorsque le pieux Gontran, après avoir reproché aux chefs leur crime ou leur négligence, menaça de les faire punir, non d'après un jugement légal, mais sur-le-champ et sans formalité, ils s'excusèrent sur la corruption générale et incurable du peuple. *Personne, dirent-ils, ne redoute ni ne respecte plus son roi, son duc ou son comte ; chacun se plaît à faire le mal et satisfait sans scrupule ses inclinations criminelles. La punition la plus modérée entraîne une sédition ; et le magistrat qui veut blâmer ou entreprendre d'arrêter leurs fureurs, soustrait rarement sa vie à leur vengeance* [4395]. Il était réservé

à la même nation de faire connaître par ses désordres jusqu'à quels odieux excès peut se porter l'abus de la liberté, et de suppléer à la perte de la liberté par des sentiments d'honneur et d'humanité qui allègent et honorent aujourd'hui sa soumission à un monarque absolu.

Les Visigoths avaient cédé à Clovis la plus grande de leurs possessions dans la Gaule mais ils compensèrent amplement cette perte par la conquête aisée et la jouissance tranquille des provinces de l'Espagne. La monarchie des Goths, qui comprit bientôt les Suèves de la Galice, peut être encore, pour les Espagnols modernes un objet de vanité nationale ; mais rien ne force ni n'invite l'historien de l'empire romain à fouiller dans la stérile obscurité de leurs annales [4396]. Les Goths de l'Espagne étaient séparés du reste du genre humain par la chaîne escarpée des Pyrénées. Nous avons déjà fait connaître de leurs mœurs et de leurs institutions, tout ce qui leur était commun avec différentes tribus de la Germanie. J'ai anticipé, dans le chapitre précédent, sur les événements religieux les plus importants de leur empire, la chute de l'arianisme, et la persécution des Juifs et il ne me reste à observer que quelques circonstances relatives à la constitution civile et ecclésiastique du royaume d'Espagne.

Lorsque les Francs et les Visigoths eurent renoncé à l'idolâtrie, et enfin à l'hérésie de l'arianisme, ils se montrèrent également disposés à subir les inconvénients inhérents à la superstition, et à profiter des avantages passagers qu'elle peut offrir : mais longtemps avant l'extinction de la race mérovingienne, les prélats de France n'étaient plus que des chasseurs et des guerriers barbares. Ils dédaignaient l'usage antique des synodes, oubliaient les règles de la tempérance et de la chasteté, et préféraient les jouissances du luxe et de l'ambition personnelle à l'intérêt général de la profession ecclésiastique [4397]. Les évêques d'Espagne se respectèrent, et conservèrent la vénération des peuples. Leur union indissoluble déguisait leurs vices et affermissait leur autorité et la régularité de la discipline ecclésiastique introduisit la paix, l'ordre et la stabilité dans le gouvernement de l'État. Depuis le règne de Recarède, le premier roi, catholique, jusqu'à celui de Witiza, le prédécesseur immédiat de l'infortuné Rodéric, seize conciles nationaux furent successivement assemblés. Les six métropolitains de Tolède, Séville, Mérida, Baia, Tarragone et Narbonne, présidaient suivant leur rang d'ancienneté ; l'assemblée était composée de leurs évêques suffragants. Ils y paraissaient en personne ou par procureur ; et il y avait une place assignée pour les abbés distingués par leur piété ou leur opulence. On agitait les questions de doctrine et de discipline ecclésiastique durant les trois premiers jours de l'assemblée, et les laïques étaient soigneusement exclus de ces débats, qui se passaient cependant avec une solennité

décente ; mais dès le matin du quatrième jour on ouvrait les portes, et l'on admettait les grands officiers du palais ; les ducs, les comtes, les nobles, les juges des villes et le consentement du peuple, ratifiaient les jugements du ciel. Les mêmes règles s'observaient dans les assemblées provinciales, ou conciles annuels chargés de recevoir les plaintes et de redresser les abus ; le gouvernement légal avait pour appui l'influence victorieuse du clergé. Les évêques, dont l'usage était, dans toutes les révolutions, de flatter les vainqueurs et d'insulter les malheureux, travaillèrent avec succès à rallumer les flammes de la persécution, et à élever la mitre au-dessus de la couronne. Cependant les conciliés nationaux de Tolède dans lesquels la politique épiscopale dirigea et tempéra l'esprit indocile des Barbares, établirent quelques lois sages, également avantageuses pour les rois et pour leurs sujets. Lorsque le trône vaquait, le choix d'un monarque appartenait aux évêques et aux palatins ; et après l'extinction de la race d'Alaric, ils conservèrent au noble et pur sang des Goths le droit exclusif de succession à la couronne. Le clergé, qui sacrait le prince légitime, recommandait toujours au peuple et pratiquait quelquefois le devoir de la fidélité et de l'obéissance ; et les foudres de l'Église menaçaient les sujets impies qui conspiraient contre leur souverain, qui résistaient à son autorité, ou qui violaient la chasteté même de sa veuve par une union indécente ; mais en montant sur le trône, le monarque faisait à Dieu et aux peuples le serment de remplir ses devoirs avec exactitude. Une aristocratie redoutable se réservait le droit de contrôler les fautes réelles ou imaginaires de son administration, et une loi fondamentale assurait aux évêques et aux palatins le privilège de n'être ni emprisonnés, ni dégradés, ni mis à la torture, punis de mort ou même d'exil ou de confiscation, sans avoir été jugés publiquement et librement par leurs pairs [4398].

Un des conciles législatifs de Tolède examina et ratifia le code de lois composé sous une succession de princes goths, depuis le règne du féroce Euric jusqu'à celui du pieux Egica. Tant que les Visigoths conservèrent les mœurs simples et antiques de leurs ancêtres, ils laissèrent à leurs sujets de l'Espagne et de l'Aquitaine la liberté de suivre les usages des Romains. Le progrès des arts, de la politique et enfin de la religion, les engagea à supprimer ces institutions étrangères et à composer sur leur modèle un code de jurisprudence civile et criminelle, à l'usage général d'un peuple considérable et uni sous le même gouvernement ; toutes les peuplades espagnoles obtinrent les mêmes privilèges, et contractèrent les mêmes obligations. Les conquérants renoncèrent insensiblement à l'idiome teutonique, se soumièrent aux gênes salutaires de la justice, et firent partager aux Romains les avantages de la liberté. La situation de l'Espagne sous les Visigoths ajoutait en mérite de cette administration impartiale. Les

souverains attachés à l'arianisme avaient été longtemps séparés de leurs sujets par la différence irréconciliable de la religion ; et lors même que la conversion de Recarède eut fait cesser les scrupules des catholiques, les empereurs d'Orient, qui possédaient encore les côtes de l'Océan et de la Méditerranée encourageaient secrètement les peuples à secouer le joug des Barbares, et à soutenir la dignité du nom romain. La fidélité de sujets suspects n'est sans doute jamais mieux assurée que quand ils craignent de perdre dans une révolte plus qu'ils ne peuvent gagner par une révolution ; mais il a toujours paru si naturel d'opprimer ceux qu'on hait ou que l'on redoute, que la maxime contraire doit obtenir le titre de sagesse et de modération[4399].

Tandis que les Francs et les Visigoths assuraient leurs établissements de la Gaule et de l'Espagne, les Saxons achevèrent la conquête de la Bretagne, la troisième grande division de la préfecture de l'Occident. Comme elle était séparée depuis longtemps de l'empire romain, je pourrais négliger sans scrupule une histoire connue du moins instruit comme du plus savant de mes compatriotes. Les Saxons, habiles à ramer et à combattre, ignoraient l'art qui pouvait seul transmettre leurs exploits à la postérité. Les anciens habitants, retombés dans la barbarie, ne pensèrent point à décrire la révolution qui les y avait replongés, et leurs douteuses traditions étaient presque entièrement effacées avant que les missionnaires de Rome y reportassent la lumière des sciences et du christianisme. Les déclamations de saint Gildas, les fragments ou fables de Nennius, les lambeaux obscurs et tronqués des lois saxonnes et des chroniques et les contes ecclésiastiques du vénérable Bède[4400], ont été recueillis, mis au jour et quelquefois embellis par l'imagination d'une succession d'écrivains postérieurs, que je n'entreprendrai ni de censurer ni de transcrire[4401]. Cependant l'historien de l'empire peut être tenté de suivre les révolutions d'une province romaine, jusqu'à ce qu'elles échappent de sa vue, et un Anglais peut vouloir tracer l'établissement des Barbares dont il tira son nom, ses lois, et peut-être son origine.

Environ quarante ans après la dissolution du gouvernement romain, Vortigern paraît avoir obtenu le commandement suprême, mais précaire, des princes et des villes de la Bretagne. On a condamné presque unanimement la politique faible et funeste de ce monarque infortuné[4402], qui invita des étrangers formidables à venir le défendre contre les entreprises d'un ennemi domestique. Les plus graves historiens racontent, qu'il envoya des ambassadeurs sur la côte de Germanie, qu'ils adressèrent un discours pathétique à l'assemblée générale des Saxons, et que ces audacieux Barbares résolurent d'aider d'une flotte et d'une armée les habitants d'une île éloignée et

inconnue. Si la Bretagne eût été réellement inconnue aux Saxons, la mesure de ses calamités aurait été moins complète ; mais le gouvernement romain manquait de forces suffisantes pour défendre constamment cette province maritime contre les pirates de la Germanie. Ses différents États indépendants et divisés étaient souvent exposés à leurs attaques, et les Saxons pouvaient former quelquefois avec les Pictes et les Écossais une ligne expresse ou tacite de rapine et de destruction. Vortigern ne pouvait que balancer les différents périls qui menaçaient de toutes parts son trône et son pays ; et il est peut-être injuste de blâmer ce prince d'avoir choisi pour alliés ceux de ces Barbares, qui, par leurs forces navales, pouvaient être ses plus dangereux ennemis, ou ses amis les plus utiles. Hengist et Horsa, comme ils longeaient la côte orientale de l'île avec trois vaisseaux, furent invités, par promesse d'une ample récompense, à entreprendre la défense de la Bretagne ; et leur intrépidité la délivra bientôt des usurpateurs de la Calédonie. Ces Germains auxiliaires obtinrent dans l'île de Thanet une résidence tranquille et un district fertile. On leur fournit, suivant le traité, une abondante provision de vêtements et de subsistances. Cette réception favorable attira cinq mille nouveaux guerriers avec leurs familles ; ils arrivèrent dans dix-sept vaisseaux ; et la puissance naissante d'Hengist se trouva consolidée par ce renfort. Vortigern se laissa persuader par le rusé Barbare, qu'il lui serait avantageux d'établir une colonie d'alliés fidèles dans le voisinage des Pictes ; et une troisième flotte, composée de quarante vaisseaux, partit des côtes de la Germanie, sous la conduite du fils et du neveu d'Hengist, ravagea les Orcades, et débarqua sur la côte de Northumberland ou Lothian, à l'extrémité opposée de la contrée désormais dévouée à leur rapacité. Il était aisé de prévoir, mais impossible de prévenir les malheurs qui devaient en résulter. Des inquiétudes mutuelles divisèrent et aigrirent bientôt les deux nations : les Saxons exagérèrent leurs services et ce qu'ils avaient souffert pour la défense d'un peuple ingrat ; les Bretons regrettèrent des récompenses dont la libéralité n'avait pu satisfaire l'avarice de ces orgueilleux mercenaires. La crainte et la haine allumèrent entre eux une querelle irréconciliable. Les Saxons coururent aux armes ; et s'il est vrai qu'ils aient profité de la sécurité d'une fête pour exécuter un massacre, cette perfidie détruisit sans doute irrévocablement la confiance réciproque sans laquelle ne peut subsister aucun rapport entre les nations en paix non plus qu'en guerre [4403].

Hengist, dont l'audace aspirait à la conquête de la Bretagne, exhorta ses compatriotes à saisir cette brillante occasion. Il leur peignit vivement la fertilité du sol, la richesse des villes, la timidité des habitants, et la situation avantageuse d'une île vaste et solitaire, accessible de tous côtés aux flottes des Saxons. Les colonies, qui, dans

l'espace d'un siècle, sortirent successivement de l'embouchure de l'Elbe, du Weser et du Rhin, pour s'établir dans la Bretagne, étaient principalement composées des trois plus vaillantes tribus de la Germanie ; les Jutes, les Angles et les anciens Saxons. Les Jutes, qui suivaient particulièrement les drapeaux d'Hengist, s'attribuèrent l'honneur d'avoir conduit leurs compatriotes à la gloire, et fondé dans la province de Kent le premier royaume indépendant. Les Saxons primitifs eurent toute la gloire de l'entreprise ; et l'on donna aux lois et au langage des conquérants le nom du peuple qui produisit, au bout de quatre siècles, les premiers souverains de la Bretagne méridionale. Les Angles, distingués par leur nombre et par leurs succès, eurent l'honneur de donner leur nom au pays dont ils occupaient la plus vaste partie. Les différents peuples barbares, qui cherchaient également fortune sur terre ou sur mer, se trouvèrent insensiblement compris dans cette triple confédération. Les *Frisons*, tentés par le voisinage de la Bretagne, balancèrent pendant un court intervalle de temps la puissance et la réputation des Saxons. Les *Rugiens*, les *Danois* et les *Prussiens*, sont indiqués d'une manière obscure ; et quelques aventuriers huns, qui erraient dans les environs de la mer Baltique, purent aussi s'embarquer sur les vaisseaux des Germains pour conquérir un pays qui leur était inconnu[4404] ; mais cette difficile entreprise ne fût ni préparée ni exécutée par une puissance réunie en corps de nation. Chaque chef rassemblait ses compagnons, dont le nombre dépendait de ses moyens et de sa réputation. Il équipait une flotte qui pouvait n'être composée que de trois navires, et qui pouvait en comprendre soixante, choisissait le lieu de l'attaque, et dirigeait ses opérations subséquentes suivant les événements de la guerre, ou conformément à ses intérêts particuliers. Dans l'invasion de la Bretagne, un grand nombre de héros, alternativement vainqueurs et vaincus, furent enfin victimes de leur ambition. Sept chefs victorieux seulement prirent le titre de rois ; et le conservèrent. Les conquérants fondèrent l'heptarchie saxonne, composée de sept trônes indépendants, et de sept familles, dont une s'est perpétuée par les femmes jusqu'au souverain actuel de l'Angleterre, et qui prétendaient toutes tirer leur origine sacrée de Woden, le dieu de la guerre. On a voulu que cette république de rois ait été présidée par un conseil général et un magistrat suprême ; mais ce système de politique compliquée est trop opposé au génie grossier et turbulent des Saxons. Leurs lois n'en parlent point, et leurs annales obscures ne présentent que le spectacle de la discorde et de la violence[4405].

Un moine, qui malgré sa profonde ignorance des choses du monde, a entrepris d'écrire l'histoire, défigure d'une étrange manière l'état de la Bretagne au moment où elle se sépara de l'empire d'Occident. Saint Gildas[4406] fait en style fleuri un tableau brillant des progrès de

l'agriculture, du commerce étranger dont chaque marée venait déposer les tributs dans la Tamise et dans la Saverne, de la construction solide et hardie des édifices publics et particuliers : il blâme le luxe coupable des Bretons, d'un peuple qui, si on veut l'en croire, ne pouvait, sans le secours des Romains ni élever des murs de pierre, ni fabriquer des armes de fer pour défendre ses foyers[4407]. Sous la longue domination des empereurs, la Bretagne était insensiblement devenue une province policée et servile, dont la défense dépendait d'une puissance éloignée. Les sujets d'Honorius contemplèrent avec un mélange de surprise et de terreur leur liberté récente. Il les abandonnait dépourvus de toute constitution civile ou militaire ; et leurs chefs incertains manquaient également de courage d'intelligence et d'autorité pour diriger les forces publiques contre l'ennemi commun. L'arrivée des Saxons décela leur faiblesse, et dégrada le caractère du prince et des sujets. La consternation exagéra le danger, la désunion diminua les ressources, et la fureur des factions civiles se montra plus ardente à déclamer sur les malheurs dont chaque parti accusait la mauvaise conduite de ses adversaires qu'à y porter les remèdes nécessaires. Cependant les Bretons n'ignoraient pas, ne pouvaient même ignorer l'usage des armes et l'art de les fabriquer. Les attaques successives, et mal dirigées, des Saxons leur donnèrent le temps de revenir de leur frayeur ; et les événements, soit heureux, soit malheureux de la guerre, ajoutèrent à leur valeur naturelle les avantages de l'expérience et de la discipline.

Tandis que les continents d'Europe et d'Afrique cédaient, sans résistance aux Barbares, la Bretagne, seule et sans secours, soutint longtemps avec vigueur une guerre dans laquelle il fallût à la fin céder à des pirates formidables, qui attaquaient presque au même instant les côtes maritimes de l'orient, du nord et du midi. Les villes avaient été fortifiées avec intelligence et se défendirent avec résolution ; les habitants profitèrent de tous les avantages du terrain, des montagnes, des bis et des marais ; la conquête de chaque district fut achetée par beaucoup de sang, et les défaites des Saxons se trouvent attestées d'une manière peu douteuse par le silence prudent de leurs annalistes. Hengist put espérer d'achever la conquête de la Bretagne ; mais durant un règne actif de trente-cinq ans, tout le succès de ses ambitieuses entreprises se borna à la possession du royaume de Kent ; et la nombreuse colonie qu'il avait placée dans le nord fut exterminée par la valeur des Bretons. Les efforts et la persévérance de trois générations martiales fondèrent la monarchie des Saxons occidentaux. Cerdic, un des plus braves descendants de Woden, passa toute sa vie à la conquête du Hampshire et de l'île de Wight ; et les pertes qu'il éprouvait à la bataille de Mount-Badon le réduisirent à un repos sans gloire. Le vaillant Kenric, son fils, s'avança dans le Wiltshire, assiégea

Salisbury, située alors sur une éminence, et défit une armée qui venait au secours de la ville. Quelque temps après, à la bataille de Marlborough[4408], les Bretons déployèrent leurs talents militaires. Leur armée formait trois lignes, chacune composée de trois corps différents ; et la cavalerie, les piquiers et les archers, furent rangés selon les principes de la tactique des Romains. Les Saxons, rassemblés en une seule colonne serrée, fondirent vaillamment avec leurs courtes épées, sur les longues lances des Bretons, et soutinrent jusqu'à la nuit l'égalité du combat. Deux batailles décisives, la mort de trois rois bretons et la réduction de Cirencester, Gloucester et Bath assurèrent la gloire et la puissance de Ceaulih, petit-fils de Cerdic, qui porta ses armes victorieuses jusque sur les bords de la Saverne.

Après une guerre de cent ans, les Bretons indépendants possédaient encore toute l'étendue de la côte occidentale, depuis le mur d'Antonin jusqu'à l'extrémité du promontoire de Cornouailles ; et les principales villes du pays intérieur résistaient encore aux Barbares ; mais la résistance devint plus languissante en proportion du nombre des assaillants, qui augmentaient sans cesse. Gagnant insensiblement du terrain par de lents et pénibles efforts, les Saxons, les Angles et leurs divers confédérés s'avancèrent du nord, de l'orient, et du midi, jusqu'au moment où ils réunirent leurs armées victorieuses dans le centre de l'île. Au-delà de la Saverne, les Bretons maintenaient toujours leur liberté nationale, qui survécut à l'heptarchie et même à la monarchie des Saxons. Leurs plus braves guerriers, préférant l'exil à l'esclavage, trouvèrent un asile dans les montagnes de Galles : le pays de Cornouailles ne se soumit qu'après plusieurs siècles de résistance[4409], et une troupe de fugitifs obtint un établissement dans la Gaule, ou de leur épée ou de la libéralité des rois mérovingiens[4410]. L'angle occidental de l'Armorique prit la nouvelle dénomination de Cornouailles et de Petite-Bretagne ; et les terres vacantes des Osismii, se peuplèrent d'étrangers qui, sous l'autorité de leurs comtes ou de leurs évêques, conservèrent les lois et le langage de leurs ancêtres. Les Bretons de l'Armorique refusèrent aux faibles descendants de Clovis et de Charlemagne de leur payer le tribut accoutumé : ils envahirent les diocèses voisins de Vannes, Rennes et Nantes, et formèrent un État puissant, bien que reconnaissant la suzeraineté de la couronne de France, à laquelle il fût réuni dans la suite[4411].

Dans un siècle de guerre perpétuelle ou au moins implacable, il fallait beaucoup de valeur et d'intelligente pour défendre la Bretagne. Au reste, on regrettera peu que les exploits de ses guerriers soient ensevelis dans l'oubli, si l'on daigne réfléchir que les siècles les plus dépourvus de sciences et de vertus ont produit une foule de héros

renommés et sanguinaires. La tombe de Vortimer, fils de Vortigern, fut élevée sur les bords de la mer comme une borne formidable aux Saxons qu'il avait vaincus trois fois dans les plaines de Kent. Ambroise Aurélien descendait d'une famille noble de Romains[4412]. Sa modestie égalait sa valeur, que le succès couronna jusqu'à l'action funeste dans laquelle il perdit la vie[4413] ; mais l'illustre Arthur[4414], prince des Silures, au sud de la province de Galles, et roi ou général élu par la nation, efface les noms les plus célèbres de la Bretagne. Au rapport des écrivains les plus modérés, il vainquit les Angles du nord et les Saxons de l'occident, dans douze batailles successives ; mais ce héros éprouva dans sa vieillesse l'ingratitude de ses compatriotes et des malheurs domestiques. Les événements de sa vie sont moins intéressants que les révolutions singulières de sa renommée. Durant l'espace de cinq cents ans, la tradition de ses exploits fut transmise d'âge en âge et grossièrement embellie par les fictions obscures des bardes du pays de Galles et de l'Armorique ; ces espèces de poètes, abhorrés des Saxons, étaient inconnus au reste du genre humain. L'orgueil et la curiosité des conquérants normands leur firent examiner l'ancienne histoire de la Bretagne. Ils adoptèrent avidement le conte d'Arthur, et prodiguèrent des louanges au mérite d'un prince qui avait triomphé des Saxons, leurs ennemis communs. Son roman, écrit en mauvais latin, par Geoffroy de Manmouth, et traduit ensuite dans la langue familière de ce temps, fût enrichi de tous les ornements incohérents que pouvaient fournir l'imagination, les lumières et l'érudition du douzième siècle. La fable d'une colonie phrygienne, transportée des bords du Tibre sur ceux de la Tamise, s'ajustait facilement à celle de l'Énéide. Les augustes ancêtres d'Arthur tiraient leur origine de Troie et se trouvaient les alliés des Césars. Ses trophées étaient décorés de noms de provinces conquises et de titres impériaux ; et ses victoires sur les Danois vengeaient en quelque façon, les injures récentes de son pays. La superstition et la galanterie du héros breton, ses fêtes, ses tournois et l'institution de ses chevaliers de la Table ronde, sont calqués fidèlement sur le modèle de la chevalerie qui florissait alors ; et les exploits fabuleux du fils d'Uther paraissent ni moins incroyables que les entreprises exécutées par la valeur des Normands. Les pèlerinages et les guerres saintes avaient introduit en Europe les contes de magie venus des Arabes : des fées, des géants, des dragons volants et des palais enchantés, se mêlèrent aux fictions plus, simples de l'Occident ; et l'on fit dépendre le sort de la Bretagne de l'art et des prédictions de Merlin. Toutes les nations reçurent et ornèrent le roman d'Arthur et des chevaliers de la Table ronde : la Grèce et l'Italie célébrèrent leurs noms ; et les contes volumineux de Tristan et de Lancelot devinrent la lecture favorite des princes et des nobles, qui dédaignaient les héros réels et les historiens

de l'antiquité. Enfin le flambeau des sciences et de la raison se ralluma, le talisman fût brisé, l'édifice imaginaire qu'il avait élevé se dissipa dans les airs ; et, par un retour aussi injuste qu'ordinaire à l'opinion publique, notre siècle rejette non seulement l'histoire d'Arthur mais incline même douter de son existence [4415].

La résistance, lorsqu'elle n'arrête pas la conquête, ne peut qu'en aggraver les calamités, et jamais la conquête n'offrit un spectacle plus sanglant que dans les mains des Saxons, qui détestaient la valeur de leurs ennemis, dédaignaient la foi des traités, et profanaient sans remords les objet les plus sacrés du culte des chrétiens. Des monceaux d'ossements indiquaient presque dans chaque district les champs de bataille. Les fragments des tours abattues étaient souillés de sang ; à la prise d'Anderida [4416], tous les Bretons, sans distinction de sexe ou d'âge, furent massacrés [4417], et ces atrocités se répétèrent fréquemment sous l'heptarchie saxonne. Les arts et la religion, le langage et les lois, que les Romains avaient cultivés en Bretagne avec tant de soin, disparurent sous leurs barbares successeurs. Après la destruction des principales églises, les évêques, qui n'ambitionnaient pas la couronne du martyre, se retirèrent avec les saintes reliques dans le pays de Galles ou dans l'Armorique. Les restes de leur troupeau manquèrent de tous les secours spirituels. Les peuples oublièrent insensiblement les pratiques et jusqu'au souvenir du christianisme ; et le clergé breton tira peut-être quelque consolation de la damnation inévitable de ces idolâtres. Les rois de France maintinrent les privilèges de leurs sujets romains ; mais les féroces Saxons anéantirent les lois de Rome et des empereurs. Les formes de la justice civile et criminelle, les titres d'honneur, les attributions des différents emplois, les rangs de la société, et jusqu'aux droits de mariage, de testament et de succession, furent totalement supprimés. La foule des esclaves nobles ou plébéiens se vit gouvernée par les lois grossières conservées par tradition chez les pâtres et les pirates de la Germanie. La langue introduite par les Romains pour les sciences, les affaires et la conversation, se perdit dans la désolation générale. Les Germains adoptèrent un petit nombre de mots celtiques ou latins, suffisants pour exprimer leurs nouvelles idées et leurs nouveaux besoins [4418] ; mais ces païens ignorants conservèrent, et établirent l'usage de leur idiome national [4419]. Presque tous les noms des dignitaires de l'Église ou de l'État annoncent une origine teutonique [4420] ; et la géographie d'Angleterre fut universellement chargée de noms et de caractères étrangers. On trouverait difficilement un second exemple d'une révolution si rapide et si complète ; elle peut faire raisonnablement supposer que les arts des Romains n'avaient pas poussé en Bretagne des racines aussi profondes qu'en Espagne ou dans la Gaule, et que l'ignorance et la rudesse de ses habitants n'étaient couvertes que d'un

mince vernis des mœurs italiennes.

Cette surprenante métamorphose a persuadé aux historiens, et même a des philosophes, que les habitants de la Bretagne avaient été totalement exterminés, et que les terres vacantes furent repeuplées par la perpétuelle arrivée de nouvelles colonies germaines et par leur rapide accroissement. On fait monter à trois cent mille le nombre des Saxons qui se rendirent aux ordres d'Hengist[4421]. L'émigration entière des Angles était constatée du temps de Bède par la solitude de leur pays natal[4422] ; et l'expérience a démontré que les hommes se multiplient rapidement sur un sol désert et fertile, où ils jouissent de la liberté et d'une subsistance abondante. Les royaumes saxons présentaient l'aspect d'un pays nouvellement découvert et cultivé ; les villes étaient petites, les villages éloignés, la culture languissante et mal dirigée. Le prix de quatre moutons équivalait à celui d'une acre de la meilleure terre[4423]. Le vaste espace couvert par les bois et par les marais était abandonné à la nature ; et l'évêché moderne de Durham, le territoire entier depuis la Tyne jusqu'à la Tees, revenu à son état primitif, ne présentait plus qu'une vaste forêt[4424]. D'après cela, en effet, on concevrait aisément que quelques colonies anglaises eussent pu, dans l'espace de quelques générations, produire une population plus florissante ; mais ni le bon sens ni les faits connus ne peuvent autoriser à croire que les Saxons firent un désert du pays qu'ils avaient conquis. Après avoir assuré leur domination et satisfait leur vengeance, l'intérêt personnel engagea sans doute les Barbares à conserver les dociles paysans des campagnes aussi bien que leurs troupeaux. Dans toutes les révolutions, les animaux deviennent la propriété utile de leurs nouveaux maîtres, et les besoins mutuels ratifient tacitement le pacte salulaire des travaux et de la subsistance. Wilfrid, l'apôtre de Sussex[4425], reçut, en présent du prince qu'il convertit la péninsule de Selsey, près Chichester, avec la propriété de quatre-vingt-sept familles qui l'habitaient. Ce saint personnage les affranchit sur-le-champ de toute servitude spirituelle et temporelle, et deux cent cinquante esclaves des deux sexes reçurent le baptême des mains de leur respectable maître. Le royaume de Sussex, qui s'étendait depuis la mer jusqu'à la Tamise, contenait sept mille familles : on en comptait douze cents dans l'île de Wight ; et en suivant ce calcul approximatif, il paraîtra probable que l'Angleterre était cultivée par un million de serfs, ou *vilains*, attachés aux terres de leurs maîtres absolus. Les Barbares indigents se vendaient souvent, eux et leurs enfants, même à des étrangers, en servitude perpétuelle[4426]. Cependant les exemptions spéciales accordées aux esclaves nationaux[4427], annoncent qu'ils étaient moins nombreux que les étrangers et les captifs qui avaient perdu la liberté ou changé de maître par les hasards de la guerre. Lorsque le temps et la religion

eurent adouci la férocité des Anglo-Saxons, les lois encouragèrent la pratique de la manumission ; et leurs sujets, d'extraction galloise ou cambrienne possédèrent, avec le titre honorable d'hommes libres d'un rang inférieur, des terres et tous les privilèges de la société civile[4428]. Cette politique humaine était propre à leur assurer la fidélité du peuple fier et indocile qui habitait les confins du pays de Galles et de Cornouailles, et qu'ils avaient récemment soumis. Le sage Ina, législateur de Wessex, réunit les deux nations par les liens de l'alliance domestique, et l'on remarque quatre seigneurs bretons du Somersetshire placés honorablement à la cour du monarque saxon[4429].

Les Bretons indépendants retombèrent, à ce qu'il paraît, dans l'état de barbarie primitive dont ils étaient imparfaitement sortis. Séparés par leurs ennemis du reste du genre humain, ils devinrent bientôt, pour le monde catholique, un objet de scandale et d'horreur[4430]. Les montagnards du pays de Galles professaient encore le christianisme ; mais ces schismatiques indociles rejetaient avec opiniâtreté les mandats du pontife romain relativement à la *forme* de la tonsure de leurs clercs, et au *jour* de la célébration de la fête de Pâques. L'usage de la langue latine fut aboli, et les Bretons furent privés de l'usage des arts et des sciences que l'Italie avait communiqués aux Saxons qu'elle avait convertis : le pays de Galles et l'Armorique conservèrent et propagèrent la langue celtique, ancien idiome de l'Occident ; et les bardes, anciens compagnons des druides, ont encore été protégés, dans le seizième siècle, par les lois d'Élisabeth. Leur chef, officier respectable des cours de Pengwern, d'Aberfraw ou de Caermathaen, accompagnait à la guerre les domestiques du roi ; les droits des Bretons à la monarchie, qu'il chantait à la tête de l'armée, excitaient le courage des soldats et justifiaient leurs rapines ; et le chanteur avait droit, pour récompense, à la plus belle des génisses qui se trouvaient dans le butin. Les bardes inférieurs, dont les uns enseignaient, les autres apprenaient la musique vocale et instrumentale, visitaient successivement dans leur arrondissement les palais des rois, les maisons des nobles et celles des plébéiens, et fatiguaient de leurs demandes importunes des peuples déjà épuisés par les besoins du clergé. Les bardes subissaient des examens ; on fixait leur rang à raison de leur mérite, et l'opinion générale d'une inspiration surnaturelle excitait le génie de ces poètes, et la confiance de leurs auditeurs[4431]. L'extrémité septentrionale de la Bretagne et de la Gaule, dernier refuge de la liberté celtique, était moins propre à l'agriculture qu'aux pâturages : les richesses des Bretons consistaient en troupeaux. Ils faisaient du lait et de la chair des animaux leur nourriture ordinaire, et recherchaient ou rejetaient le pain comme un luxe étranger. L'amour de la liberté peupla les

montagnes du pays de Galles et les marais de l'Armorique ; mais la malignité attribua leur population rapide à l'usage de la polygamie, et supposa que chaque Barbare avait dans sa maison dix femmes et peut-être une cinquantaine d'enfants[4432]. Naturellement impétueux et irascibles, ils montraient leur hardiesse dans leurs discours comme dans leurs actions[4433]. Étrangers aux arts de la paix, ils faisaient leur plaisir de la guerre étrangère ou domestique. On redoutait également la cavalerie de l'Armorique, les lanciers de Gwent et les archers de Merioneth ; mais leur pauvreté leur permettait rarement de se procurer des casques ou des boucliers d'ailleurs, ces armes pesantes auraient diminué leur agilité et retardé la rapidité de leurs opérations irrégulières. Un empereur grec pria un des plus grands monarques de l'Angleterre, Henri II, de satisfaire sa curiosité relativement aux mœurs de la Bretagne ; et celui-ci put lui affirmer, d'après sa propre expérience, que le pays de Galles était habité par une race d'hommes qui combattaient tout nus et attaquaient hardiment leurs ennemis couverts d'armes défensives[4434].

La révolution de la Bretagne rétrécit l'empire de la science comme celui des Romains. L'épaisse obscurité que les découvertes des Phéniciens avaient un peu éclaircie, et qu'avaient entièrement dissipée les armes de César, s'étendit de nouveau sur les côtes de la mer Atlantique ; et une province romaine se trouva encore une fois confondue dans le nombre des îles fabuleuses de l'Océan. Cent cinquante ans après le règne d'Honorius, le plus grave historien de ces temps raconte les prodiges[4435] d'une île éloignée, dont la partie orientale est séparée de la partie occidentale par un mur antique, qui sert de borne entre la vie et la mort, ou, pour parler plus proprement, entre la fiction et la vérité. On trouve à l'orient un beau pays peuplé d'habitants civilisés, un air sain, des eaux pures et abondants, un sol qui produit régulièrement de fertiles moissons. A l'occident, au-delà du mur, l'air est imprégné de vapeurs mortelles, la terre est couverte de serpents. Cette solitude horrible sert d'habitation aux âmes des morts qui y sont transportées dans des bateaux solides et par des rameurs vivants. Quelques familles de pêcheurs, sujets des Francs, sont exemptes de tribut en considération de l'office mystérieux qu'exécutent ces Carons de l'Océan chacun d'eux veille à son tour, pendant la nuit, entend la voix et même les noms des ombres, s'aperçoit de leur poids, et se sent entraîné par une puissance inconnue et irrésistible. A la fin de ce rêve de l'imagination, nous lisons avec surprise qu'on nomme cette île Brititia ; qu'elle est située dans l'Océan, en face de la bouche du Rhin, et à moins de trente milles du continent ; qu'elle appartient à trois nations différentes : aux Frisons, aux Angles et aux Bretons ; et qu'on a vu quelques Angles à Constantinople, parmi la suite des ambassadeurs français. Ce fut peut-

être de ces ambassadeurs que Procope apprit une anecdote singulière, mais qui n'a rien d'in vraisemblable, et qui fait connaître le courage plus que la délicatesse d'une héroïne anglaise. Elle avait été fiancée à Radiger, roi des Varnes, tribu des Germains qui habitaient les environs du Rhin et de l'Océan ; mais son perfide amant préféra, sans doute par des raisons de politique, d'épouser la veuve de son père, la sœur de Théodebert, roi des Francs [4436]. La princesse des Angles, au lieu de déplorer son injure, résolut de la venger. Ses sujets, quoique belliqueux, ne connaissaient point, dit-on, la manière de combattre à cheval ; et n'avaient même aucune idée d'un pareil animal ; elle embarqua une armée de cent mille hommes sur une flotte de quatre cents vaisseaux, partit hardiment de la Bretagne, et prit terre vers l'embouchure du Rhin. Radiger, après la perte d'une bataille et de sa liberté, implora la clémence de sa victorieuse épouse, qui lui pardonna généreusement renvoya sa rivale, et fit remplir fidèlement au roi vaincu les conventions et les devoirs du mariage [4437]. Il paraît que ce brillant exploit fut la dernière entreprise navale des Anglo-Saxons. Ces Barbares indolents négligèrent bientôt l'art de la navigation qui leur avait valu la possession de la Bretagne et de l'empire des mers et abandonnèrent insensiblement les avantages du commerce et de leur situation. Sept royaumes indépendants s'élevèrent ; ils furent continuellement agités par la discorde, et l'*univers breton* se trouva presque entièrement séparé des nations du continent sans en être rarement rapproché, soit par la paix, soit par la guerre [4438].

J'ai enfin terminé le récit pénible du déclin et de la chute de l'empire romain, depuis l'âge heureux de Trajan et des Antonins jusqu'à son extinction totale dans l'Occident, environ cinq cents ans après le commencement de l'ère chrétienne. A cette époque funeste, les Saxons combattaient avec fureur contre les habitants de la Bretagne, pour la possession de cette contrée. La Gaule et l'Espagne étaient partagées entre les deux puissantes monarchies des Francs et des Visigoths, et les royaumes dépendants des Suèves et des Bourguignons. L'Afrique souffrait de la cruelle persécution des Vandales et des sauvages incursions des Maures ; Rome, l'Italie et les contrées jusqu'aux bords du Danube étaient désolées par une armée de Barbares mercenaires, dont la tyrannie sans frein fit place à la domination de Théodoric, roi des Ostrogoths. Tous ceux des sujets de l'empire qui, par l'usage de la langue latine, méritaient de préférence le nom et les privilèges de citoyens romains, subissaient l'humiliation et les calamités qui accablent un peuple conquis ; et les nations victorieuses de la Germanie établissaient dans l'Europe occidentale des mœurs nouvelles et un nouveau système de gouvernement. La majesté de Rome n'était que bien imparfaitement représentée par les princes de Constantinople, faibles successeurs d'Auguste. Cependant ils

régnèrent encore sur l'Orient depuis les rives du Danube jusqu'aux bords du Nil et du Tigre. L'empereur Justinien renversa en Italie et en Afrique les trônes des Goths et des Vandales ; et l'histoire de l'empire grec peint encore fournir une longue suite de leçons instructives et de révolutions intérieures.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES SUR LA CHUTE DE L'EMPIRE ROMAIN DANS L'OCCIDENT.

LES Grecs, lorsque leur patrie eut été réduite au rang de province romaine, attribuèrent les triomphes de la république à sa FORTUNE plutôt qu'à ses vertus : L'inconstante déesse, qui distribue et reprend si aveuglément ses faveurs, a enfin consenti, disaient d'envieux flattées, à abandonner sa roue, à quitter ses ailes, et à établir pour toujours son trône sur les bords du Tibre[4439]. Un Grec plus judicieux, qui a composé philosophiquement l'histoire mémorable de son siècle, détruisit cette vaine illusion de ses compatriotes, en découvrant à leurs regards les fondements profonds et solides de la grandeur des Romains[4440]. Les préceptes de l'éducation et les préjugés de la religion confirmaient la fidélité réciproque des citoyens, et leur dévouement à la patrie. La république avait également pour principe le sentiment de l'honneur, et celui de la vertu. Les citoyens brûlaient du désir de mériter les honneurs d'un triomphe ; et l'ardeur de la jeunesse romaine se convertissait en une noble émulation à la vue des portraits de ses ancêtres[4441]. Les débats modérés des patriciens et des plébéiens avaient enfin établi dans la constitution une balance égale, qui réunissait la liberté des assemblées du peuple, la sage autorité d'un sénat, et la puissance exécutrice d'un magistrat suprême. Lorsque le consul déployait l'étendard de la république, chaque citoyen contractait, par serment l'obligation de combattre pour sa patrie jusqu'à ce qu'il eût accompli ses devoirs envers elle par un service militaire de dix années. Cette sage institution amenait continuellement sous les drapeaux les générations naissantes des citoyens et des soldats ; et leur nombre s'augmentait insensiblement des forces guerrières de toutes les nations de la populeuse Italie, qui, après une résistance courageuse, cédant à la valeur des Romains, embrassaient leur alliance. Le sage historien qui enflamma le courage du dernier des Scipions, et qui contempla les ruines de Carthage[4442], a décrit soigneusement leur système militaire, leurs levées, leurs armes, leurs exercices, leur subordination, leurs marches, leurs campements, et leur invincible légion, si supérieure en force, et en activité à la phalange macédonienne de Philippe et d'Alexandre. C'est à ses sages institutions de paix et de guerre que Polybe attribuait le caractère et les succès d'un peuple incapable de crainte et ennemi du repos. Le vaste projet de conquête, que les nations auraient pu déconcerter en se réunissant à temps contre les Romains, fut entrepris

et terminé avec succès ; et des vertus politiques, la valeur et la prudence, soutinrent le parti qui violait perpétuellement la justice et l'humanité. Les armées de la république, vaincues dans quelques batailles, mais toujours victorieuses à la fin de la guerre, s'avancèrent avec rapidité vers l'Euphrate, le Danube, le Rhin et l'Océan ; et l'or, l'argent, le cuivre, images qui ont pu servir à représenter les rois et leurs nations, furent successivement brisés sous le joug de fer de la domination romaine[4443].

L'élévation d'une ville qui devint ensuite un empire mérité par sa singularité presque miraculeuse, d'exercer les réflexions d'un esprit philosophique ; mais la chute de Rome fut l'effet naturel et inévitable de l'excès de sa grandeur. Sa prospérité mûrit, pour ainsi dire, les principes de décadence qu'elle renfermait dans son sein ; les causes de destruction se multiplièrent avec l'étendue de ses conquêtes ; et dès que le temps ou les événements eurent détruit les supports artificiels qui soutenaient ce prodigieux édifice, il succomba sous son propre poids. L'histoire de sa ruine est simple et facile à concevoir. Ce n'est point la destruction de Rome, mais la durée de son empire, qui a droit de nous étonner. Les légions victorieuses, qui contractèrent dans des guerres éloignées les vices des étrangers et des mercenaires, opprimèrent d'abord la liberté de la république, et violèrent ensuite la majesté de la pourpre. Les empereurs, occupés de leur sûreté personnelle et de la tranquillité publique, eurent recours, malgré eux au funeste expédient de corrompre la discipline, qui rendait les armées aussi redoutables à leur souverain qu'aux ennemis ; le gouvernement militaire perdit de sa vigueur, les institutions partiales de Constantin l'anéantirent, et le monde romain devint la proie d'une multitude de Barbares.

On a souvent attribué la chute du gouvernement romain à la translation du siège de l'empire ; mais j'ai déjà démontré dans cette Histoire que la puissance du gouvernement fût divisée, plutôt que transférée. Tandis que les empereurs de Constantinople régnaient en Orient, l'occident eut une suite de souverains qui faisaient leur résidence en Italie, et partageaient également les provinces et les légions. Cette dangereuse innovation diminua les forces et augmenta les vices d'un double règne ; les instruments d'un système arbitraire et tyrannique se multiplièrent, et une vaine émulation de luxe, et non de mérite, s'introduisit entre les successeurs dégénérés de Théodose. L'excès du péril, qui réunit un peuple vertueux et libre, envenime les factions d'une monarchie qui penche vers sa ruine. L'inimitié des favoris d'Honorius et d'Arcadius livra la république à ses ennemis, et la cour de Constantinople vit avec différence, peut-être même avec satisfaction, l'humiliation de Rome ; les malheurs de l'Italie et la perte

de l'Occident. Sous les règnes suivants, les deux empires renouvelèrent leur alliance ; mais les secours des Romains orientaux furent tardifs, suspects et inutiles ; et la différence de langage, de mœurs, d'intérêts, et même de religion, confirma le schisme national des Grecs et des Latins. L'événement justifia cependant, en quelque façon, le choix de Constantin. Durant une longue période de faiblesse, l'imprenable Byzance repoussa les armées victorieuses des Barbares, protégea les riches contrées de l'Asie, et défendit avec succès, en temps de paix comme en temps de guerre, le détroit qui joint la mer Noire à la Méditerranée. Constantinople contribua beaucoup plus à la conservation de l'Orient qu'à la ruine de l'Occident.

Comme le principal objet de la religion est le bonheur d'une vie future, on peut remarquer sans surprise et sans scandale que l'introduction, ou au moins l'abus du christianisme, eut quelque influencé sur le déclin et sur la chute de l'empire des Romains. Le clergé prêchait avec succès la doctrine de la patience et de la pusillanimité. Les vertus actives qui soutiennent la société étaient découragées, et les derniers débris de l'esprit militaire s'ensevelissaient dans les cloîtres. On consacrait sans scrupule aux usages de la charité ou de la dévotion une grande partie des richesses du public et des particuliers ; et la paye des soldats était prodiguée à une multitude oisive des deux sexes qui n'avait d'autres vertus que celles de l'abstinence et de la chasteté. La foi, le zèle, la curiosité et les passions plus mondaines de l'ambition et de l'envie, enflammaient les discordes théologiques. L'Église et l'État furent déchirés par des factions religieuses dont les querelles étaient quelquefois sanglantes et toujours implacables. L'attention des empereurs abandonna les camps pour s'occuper des synodes. Une nouvelle espèce de tyrannie opprima le monde romain, et les sectes persécutées devinrent en secret ennemies de leur patrie. Cependant l'esprit de parti, quoique absurde et pernicieux, tend à réunir les hommes aussi bien qu'à les diviser : les évêques faisaient retentir dix-huit cents chaires des préceptes d'une soumission passive à l'autorité d'un souverain orthodoxe et légitime ; leurs fréquentes assemblées et leur continuelle correspondance maintenaient l'union des Églises éloignées, et l'alliance spirituelle des catholiques soutenait l'influence bienfaisante de l'Évangile, qu'elle resserrait à la vérité dans d'étroites limites. Un siècle servile et efféminé adopta facilement la sainte indolence de la vie monastique ; mais, si la superstition n'eût pas ouvert cet asile, les lâches Romains auraient déserté l'étendard de la république par des motifs plus condamnables. On obéit sans peine à des préceptes religieux qui encouragent et sanctifient l'inclination des prosélytes ; mais on peut suivre et admirer la véritable influence du christianisme dans les effets salutaires, quoique imparfaits, qu'il produisit sur les Barbares du Nord.

Si la conversion de Constantin précipita la décadence de l'empire, sa religion victorieuse rompit du moins la violence de la chute en adoucissant la férocité des conquérants.

Cette effrayante révolution peut s'appliquer utilement à l'instruction de notre siècle : un patriote doit sans doute préférer et chercher exclusivement l'intérêt et la gloire de son pays natal ; mais il est permis à un philosophe d'étendre ses vues, et de considérer l'Europe entière comme une grande république, dont tous les habitants ont atteint à peu près au même degré de culture et de perfection. La prépondérance continuera de passer successivement d'une puissance à l'autre, et la prospérité de notre patrie ou des royaumes voisins peut alternativement s'accroître ou diminuer ; mais ces faibles, révolutions, n'influeront pas à un certain point sur le bonheur général ; elles ne détruiront point le système d'arts, de lois et de mœurs, qui distinguent si avantageusement les Européens et leurs colonies des autres nations de la terre. Les peuples sauvages sont les ennemis communs de toutes les sociétés civilisées ; nous pouvons examiner avec quelque inquiétude et quelque curiosité si l'Europe est exposée à craindre encore une répétition des calamités qui renversèrent l'empire de Rome et anéantirent ses institutions : les mêmes réflexions serviront peut-être à expliquer des causes qui contribuèrent à la ruine de ce puissant empire, et celles qui motivent aujourd'hui notre sécurité.

I. Les Romains ignoraient l'étendue de leur danger et le nombre de leurs ennemis. Au-delà du Danube et du Rhin, les pays septentrionaux de l'Europe et de l'Asie étaient remplis d'innombrables tribus de pâtres et de chasseurs, pauvres, voraces et turbulents, hardis les armes à la main, et avides de s'emparer des fruits de l'industrie. La rapide impulsion de la guerre se fit sentir dans tout le monde barbare, et les révolutions de la Chine entraînèrent celles de la Gaule et de l'Italie. Les Huns, fuyant devant un ennemi victorieux, dirigèrent leur marche vers l'Occident, et le torrent s'augmenta de la foule des captifs et des alliés. Les tribus fugitives, qui cédaient aux Huns, furent saisies à leur tour de l'esprit de conquête. Le poids accumulé d'une multitude de Barbares qui se précipitaient les uns sur les autres, fondit avec impétuosité sur l'empire romain ; à peine avaient-ils détruit les premiers, que d'autres occupaient leur place et présentaient de nouveaux assaillants. On ne peut plus voir sortir du Nord ces émigrations formidables ; et le long repos qui a été attribué au décroissement de la population, est la suite heureuse des progrès des arts et de l'agriculture. Au lieu de quelques villages placés de loin en loin parmi les bois et les marais, l'Allemagne compte aujourd'hui deux mille trois cents villes environnées de murs. Les royaumes chrétiens du

Danemark, de la Suède et de la Pologne se sont élevés successivement ; les négociants hanséatiques et les chevaliers teutons ont étendu leurs colonies le long des côtes de la mer Baltique jusqu'au golfe de Finlande. Depuis le golfe de Finlande jusqu'à l'océan Oriental, la Russie prend aujourd'hui la forme d'un empire puissant et civilisé. On voit sur les bords du Volga, de l'Obi et du Lena le laboureur conduire sa charrue, le tisserand travailler à son métier, et le forgeron battre le fer sur son enclume ; les plus féroces des Tartares ont appris à craindre et à obéir. Les Barbares indépendants n'occupent plus qu'un bien petit espace ; et les restes des Kalmouks et des Uzbeks, réduits à un si petit nombre, que l'on peut, pour ainsi dire, les compter, n'ont pas le pouvoir d'inquiéter sérieusement la grande république d'Europe[4444]. Cependant, cette sécurité apparente ne doit pas nous faire oublier que du sein de quelque peuple obscur, ç peine visible sur la carte du monde, peuvent naître de nouveaux ennemis et des dangers imprévus. Les Arabes ou Sarrasins, qui étendirent leurs conquêtes depuis l'Inde jusqu'en Espagne, languissaient dans l'indigence et dans l'obscurité, lorsque Mahomet anima leurs corps sauvages du souffle de l'enthousiasme.

II. L'empire de Rome était solidement établi sur la singulière et parfaite union de toutes ses parties. Les peuples devenus ses sujets avaient renoncé à l'espoir et même au désir de l'indépendance, et se trouvaient honorés du titre de citoyens romains. Forcées de céder aux Barbares, les provinces de l'Occident se virent, avec douleur séparées de leur mère-patrie[4445] ; mais elles avaient acheté cette union par la perte de la liberté nationale et de l'esprit militaire ; et, dénuées de vie et de mouvement, ces provinces asservies attendaient leur salut de troupes mercenaires et de gouverneurs dirigés par les ordres d'une cour éloignée. Le bonheur de cent millions d'individus dépendait du mérite personnel d'un ou deux hommes, peut-être de deux enfants dont l'éducation, le luxe et le despotisme, avaient corrompu le caractère et les inclinations. Ce fut sous les minorités des fils et des petits-fils de Théodose que l'empire reçut les plus profondes blessures ; et lorsque ces princes méprisables parurent avoir atteint l'âge de la virilité, ils abandonnèrent l'Église aux évêques, l'État aux eunuques, et les provinces aux Barbares. Aujourd'hui l'Europe est divisée en douze royaumes puissants, quoique inégaux, trois républiques respectables, et un grand nombre d'autres souveraineté plus petites, mais indépendantes. Les chances de talents dans les princes et les ministres sont au moins multipliées en raison du nombre des souverains : un Julien, une Sémiramis, peuvent régner dans le Nord tandis qu'Arcadius et Honorius dorment encore sur les trônes du Midi. L'influence réciproque de la crainte et de la honte arrêterent l'abus de la tyrannie. Les républiques ont acquis de l'ordre et de la stabilité ; les

monarchies ont adopté des maximes de liberté ou au moins de modération et les mœurs générales du siècle ont introduit quelques sentiments d'honneur et le justice dans les constitutions les plus défectueuses. En temps de paix, l'émulation active de tant de rivaux accélère les progrès des sciences et de l'industrie ; en temps de guerre, des contestations passagères et peu décisives exercent les forces militaires de l'Europe. Si un conquérant sauvage sortait des déserts de la Tartane, il aurait à vaincre en différents combats les robustes paysans de la Russie, les nombreuses armées de l'Allemagne, la vaillante noblesse de France, et les intrépides citoyens de la Grande-Bretagne, qui peut-être même se réuniraient tous pour la défense commune. En supposant que les Barbares victorieux portassent l'esclavage et la désolation jusqu'à l'océan Atlantique, dix mille vaisseaux mettraient les restes de la société civilisée à l'abri de leurs poursuites, et l'Europe renaîtrait et fleurirait en Amérique, où elle a déjà fait passer ses institutions avec ses nombreuses colonies [4446].

III. Le froid, la pauvreté, l'habitude des dangers et de la fatigue, entretiennent les forces et le courage des Barbares. Dans tous les siècles ils ont fait la loi aux nations paisibles et policées de la Chine, de l'Inde et de la Perse, qui négligeaient et négligent encore de suppléer à ces avantages naturels par les ressources de l'art militaire. Les nations guerrières de l'antiquité, de la Grèce, de la Macédoine et de Rome, élevaient une race de soldats, exerçaient leurs corps, disciplinaient leur courage, multipliaient leurs forces par des évolutions régulières ; et convertissaient le fer, production de leurs climats, en armes utiles pour l'attaque et pour la défense ; mais la corruption de leurs mœurs ou de leurs lois fit invisiblement disparaître cette supériorité. La politique faible de Constantin et de ses successeurs arma et instruisit la valeur indisciplinée des mercenaires barbares qui renversèrent l'empire. L'invention de la poudre a produit une grande révolution dans l'art militaire, en soumettant au pouvoir de l'homme l'air et le feu les deux plus redoutables agents de la nature. Les mathématiques, la chimie, la mécanique et l'architecture, ont appliqué leurs découvertes au service de la guerre ; et les combattants emploient aujourd'hui, pour l'attaque et la défense, les méthodes les plus savantes et les plus compliquées. Les historiens peuvent observer avec indignation que les préparatifs d'un siège établiraient et entretiendraient une colonie florissante [4447] ; on n'en regardera pas moins, sans doute comme un bonheur, que la destruction d'une ville soit une entreprise difficile et dispendieuse, ou qu'un peuple industrieux fasse servir à sa défense les arts qui survivent et suppléent à la valeur militaire. Le canon et les fortifications forment une barrière impénétrable à la cavalerie des Tartares et l'Europe n'a plus à redouter une irruption de Barbares, puisqu'il serait

indispensable qu'ils se civilisassent avant de pouvoir conquérir. Leurs découvertes dans la science de la guerre seraient nécessairement accompagnées, comme l'exemple de la Russie le démontre, de progrès proportionnés dans les arts paisibles et dans la politique civile ; ils mériteraient alors d'être comptés dans le nombre des nations civilisées qu'ils pourraient soumettre.

Si ces réflexions paraissaient insuffisantes, il nous resterait encore une source plus humble d'espoir ou de sécurité : les découvertes des navigateurs anciens et modernes, et l'histoire domestique ou la tradition des nations les plus éclairées, représentent l'homme sauvage comme également dépouillé de vêtement et d'imagination, privé de lois, d'arts, d'idées, et presque d'un langage qui puisse les exprimer[4448]. De cette situation abjecte, peut-être l'état primitif et universel de l'homme, il est parvenu à dompter les animaux, à fertiliser la terre, à traverser l'Océan, et à mesurer les cieux. Ses progrès, dans le développement et dans l'usage de ses facultés mentales et corporelles[4449], ont été irréguliers et divers ; très lents dans le principe, ils se sont étendus par degrés avec une rapidité toujours croissante ; une chute subite à souvent détruit en un instant les travaux pénibles de plusieurs siècles, et, tous les climats de la terre ont éprouvé successivement les vicissitudes de la lumière et de l'obscurité. Cependant l'expérience de quatre mille ans doit diminuer nos craintes et encourager nos espérances. Nous ne saurions déterminer à quelle hauteur le genre humain est capable de s'élever dans la route de la perfection ; mais on peut présumer raisonnablement qu'à moins d'une révolution générale qui bouleverse la face du globe, aucun des peuples qui habitent ne retombera dans sa barbarie originelle. Nous envisagerons les progrès de la société sous trois aspects : 1° Le poète et le philosophe éclairent leur pays et leur siècle par les efforts d'un seul génie ; mais ces prodiges de raison ou d'imagination sont des productions libres et rares. Le génie d'Homère, de Cicéron ou de Newton, exciteraient moins d'admiration s'ils pouvaient être créés par les ordres d'un prince ou par les leçons d'un précepteur. 2° Les avantages des lois, de la politique, du commerce, des manufactures, des sciences et des arts, sont plus solides et plus durables ; l'éducation et l'instruction peuvent rendre *un grand nombre* d'hommes, dans leurs différentes situations, utiles à l'intérêt de la communauté ; mais cet ordre général est l'effet du travail et de l'intelligence. Le temps peut dégrader cette machine compliquée, et la violence peut l'altérer. 3° Mais les arts les plus utiles, ou du moins les plus nécessaires, peuvent, heureusement pour le genre humain, s'exercer sans talents supérieurs et sans subordination nationale, sans le génie d'*un seul* ou l'union d'*un grand nombre*. Un village, une famille, ou même un individu ont toujours assez d'intelligence et de

volonté pour perpétuer l'usage du feu[4450] et des métaux ; la propagation et le service des animaux domestiques, la chasse, la pêche, les premiers principes de la navigation, la culture imparfaite du blé ou de quelque autre graine nourrissante, et la pratique simple des arts mécaniques et grossiers. L'industrie publique et le génie des particuliers pourront disparaître ; mais ces plantes solides et robustes survivront à la tempête, et puiseront des racines profondes dans le sol le plus ingrat. Un nuage épais d'ignorance éclipsa les jours brillants d'Auguste et de Trajan ; les Barbares anéantirent les lois et les palais de Rome ; mais la faux, invention ou emblème de Saturne[4451], continua à abattre les moissons de l'Italie, et ces repas où les Lestrignons se nourrissaient de chair humaine[4452] ne se sont jamais renouvelés sur les côtes de la Campanie.

Depuis la première découverte des arts, la erré, le commerce et le zèle religieux, ont répandu ces dons inestimables parmi les sauvages habitants de l'Ancien et du Nouveau-Monde ; ils se sont propagés, et ne seront jamais totalement perdus. Nous pouvons donc conclure, avec confiance, que depuis le commencement du monde chaque siècle a augmenté et augmente encore les richesses réelles, le bonheur, l'intelligence, et peut-être les vertus de race humaine[4453].

NOTES

[1] *D. R. Watson's Apology for christianity, in a series of letters to Edw. Gibbon*, 1776, in-8°.

[2] *J. Chelsum's DD. : remarks on the two last chapters of the first vol. of Mr. Gibbon's History, etc.* Oxford, 2e édit., 1778, in-8°.

[3] *East Aphthorp's Letters on the prevalence of christianity before its civil establishment, with observations on Mr. Gibbon's History, etc.* 1778, in-8°.

[4] *Letters to Edw. Gibbon*, 2e édit., Londres, 1785, in-8°.

[5] *H. Kett's a Sermons at Bampton's lecture*, 1791. *H. Kett's a representation of the conduct and opinions of the primitive christians, with remarks on certain affections of Mr. Gibbon and D. Priestley, in eight Sermons.*

[6] *A vindication of nome passages in the XV and XVI chapters of the History of the Decline and Fall of the Roman Empire.* La 2e édit., dont je me suis servi, est de Londres, 1779.

[7] *Die ausbreitung des Christenthums aus natürlichen ursachen* von W. S. von Walterstern. Hambourg, 1788, in-8°.

[8] *Die ausbreitung der Christlichen religion* von J. B. Luderwald, Helmstædt, 1788, in-8°.

[9] La lettre dans laquelle Gibbon annonça à mademoiselle Curchod l'opposition que son père mettait à leur mariage, existe en manuscrit. Les premières pages sont tendres et tristes, comme on doit les attendre d'un amant malheureux ; mais les dernières deviennent peu à peu calmes, raisonnables, et la lettre finit par ces mots : *C'est pourquoi, mademoiselle, j'ai l'honneur d'être votre très humble et très obéissant serviteur, Edouard Gibbon.* Il aimait véritablement Mademoiselle Curchod ; mais on aime avec son caractère, et celui de Gibbon se refusait au désespoir de l'amour.

[10] Voyez la lettre CXc. *Je compte, dit-il, find myself (me trouver) in London on, or before the first of august.*

[11] Dion Cassius (l. lvi, p. 736), avec les notes de Reyman, qui a rassemblé tout ce que la vanité romaine nous a laissé ce sujet. — Le marbré d'Ancyre, sur lequel Auguste avait fait graver ses exploits, nous dit positivement que cet empereur *força* les Parthes à restitués les drapeaux de Crassus.

Les poètes latins ont célébré avec pompe ce paisible exploit d'Auguste. Horace, l. iv, od. 15, a dit :

..... Tua, Cæsar, oetas

.....

Signa nostro restituit Jovi

Derepta Parthorum superbis

Postibus ;

et Ovide, dans ses *Tristes*, l. 2, v. 227 :

Nunc petit Armenius pacem, nuhc porrigit arcum

Parthus eques, timida captaque signa manu.

(Note de l'Éditeur)

[12] Strabon (l. xvi, p. 780), Pline (*Hist. nat.*, l vi, c. 32, 35) et Dion-Cassius (l. iii,

p. 723, et l. LIV, p. 734), nous ont laissé sur ces guerres des détails très curieux. Les Romains se rendirent maîtres de Mariaba ou Merab, ville de l'Arabie-Heureuse, bien connue des Orientaux (Voy. Abulfeda, et la *Géographie nubienne*, p. 52). Ils pénétrèrent jusqu'à trois journées de distance du pays qui produit les épices, principal objet de leur invasion.

C'est cette ville de Merab que les Arabes disent avoir été la résidence de Belkis, reine de Saba, qui voulut voir Salomon. Une digue, par laquelle des eaux rassemblées dans les environs étaient retenues, ayant été emportée, l'inondation subite détruisit cette ville, dont il reste cependant des vestiges. Elle était limitrophe d'une contrée nommée l'*Adramaüt*, où croît un aromate particulier : c'est pour cela qu'on lit dans l'Histoire de l'expédition des Romains, qu'il ne restait que trois journées pour arriver au pays de l'encens. Voyez d'Anville, *Géogr. anc.*, t. II, p. 222. (note de l'Éditeur).

[13] Par le massacre de Varus et de ses trois légions (Voy. le livre I des Annales de Tacite ; Suétone, Vie d'Auguste, c. 23 ; et Velleius Paterculus, l. II, c. 117, etc.). Auguste ne reçut pas la nouvelle de ce malheur avec toute la modération ni toute la fermeté que l'on devait naturellement attendre de son caractère.

[14] Tacite, *Annal.*, l. II ; Dion-Cassius, l. LVI, p. 833 ; et le discours d'Auguste lui-même dans les *Césars* de Julien. Ce dernier ouvrage a reçu beaucoup de clarté des savantes notes de son traducteur français M. Spanheim.

[15] Germanicus, Suetonius-Paulinus et Agricola furent traversés et rappelés dans le cours de leurs victoires. Corbulon fut mis à mort. Le mérite militaire, comme l'exprime admirablement Tacite, était dans toute la rigueur de l'expression, *imperatoria virtus*.

[16] César lui-même dissimule ce motif peu relevé ; mais Suétone en fait mention, c. 47. Au reste, les perles de la Bretagne se trouvent de peu de valeur, à raison de leur couleur obscure et livide. Tacite observe avec raison que c'était un défaut inhérent à leur nature (Vie d'Agricola, c. 12). *Ego facilius crediderim naturam margaritis deesse, quàm nobis avaritiam. Pour ma part, je croirais plus volontiers que la qualité de ces pierres ne suffit pas à notre convoitise.*

[17] Sous les règnes de Claude, de Néron et de Domitien. Pomponius Mela, qui écrivait sous le premier de ces princes espère (l. III, c. 6) qu'à la faveur du succès des armes romaines, l'île et ses sauvages habitants seront bientôt mieux connus. Il est assez amusant de lire de pareils passages au milieu de Londres.

[18] Voyez l'admirable abrégé que Tacite nous a donné dans la *Vie d'Agricola*, et que nos savants antiquaires, Camden et Horsley, ont enrichi de commentaires si étendus, quoique peut-être encore incomplets.

[19] Les écrivains irlandais, jaloux de la gloire de leur patrie, sont extrêmement irrités à cette occasion contre Tacite et contre Agricola.

[20] Frith of Scotland.

[21] Voyez *Britannia romana*, par Horsley, l. I, c. 10.

[22] Agricola fortifia le passage situé entre Dunbritton et Édimbourg, par conséquent en Écosse même. L'empereur Adrien, pendant son séjour en Angleterre, vers l'an 121, fit élever un rempart de gazon entre Newcastle et Carlisle. Antonin le Pieux, ayant remporté de nouvelles victoires sur les Calédoniens, par l'habileté de son lieutenant, Lollius Urbicus, fit construire un nouveau rempart de gazon entré Édimbourg et Dunbritton. Septime-Sévère enfin, en 208, fit construire un mur de pierres parallèle au rempart d'Adrien et dans les mêmes localités. Voyez *John Warburton's Vallum romanum, or the History and antiquities of the roman wall commonly called the Picts' wall*. Londres, 1754, in-4°. (note de l'Éditeur)

[23] Le poète Buchanan célèbre avec beaucoup d'élévation et d'élégance (Voy. ses

Sylvæ, v.) la liberté dont les anciens Écossais ont toujours joui. Mais si le seul témoignage de Richard de Cirencester suffit pour créer au nord de la muraille une province romaine nommée Valentia, cette indépendance se trouve renfermée dans des limites très étroites.

[24] Voy. Appien (*in procem.*), et les descriptions uniformes des poésies erses qui, dans toutes les hypothèses, ont été composées par un Calédonien.

[25] Voy. le *Panégyrique* de Pline, qui paraît être, appuyé sur des faits.

[26] Dion-Cassius, l. LXVII.

[27] Hérodote, l. IV, c. 94 ; Julien, dans les Césars, avec les observations de Spanheim.

[28] Pline, Epist. VIII, 9.

[29] Dion-Cassius, l. LVIII, p. 1123, 1131 ; Julien, dans les Césars ; Eutrope, VIII, 2, 6 ; Aurelius Victor et Victor, *in Epitom.*

[30] Voyez un mémoire de M. d'Anville, sur la province de Dacie, dans le recueil de l'Académie des Inscriptions, tome XXVIII, p. 444-468.

[31] Les sentiments de Trajan sont représentés au naturel et avec beaucoup de vivacité dans les Césars de Julien.

[32] Eutrope et Sextus-Rufus ont tâché de perpétuer cette illusion. Voyez une dissertation très ingénieuse de M. Freret dans les *Mém. de l'Académie des Inscriptions*, t. XXI, p. 55.

[33] Dion-Cassius, l. LXVIII, et les abrégiateurs.

[34] Ovide, *Fast.*, l. II, v. 667. Voy. Tite-Live et Denis d'Halicarnasse, au règne de Tarquin.

[35] Saint Augustin prend beaucoup de plaisir à rapporter cette preuve de la faiblesse du dieu Terme et de la vanité des augures. Voyez *de Civitate Dei*, IV, 29.

[36] Voyez l'*Histoire Auguste*, p. 5 ; la *Chronique* de saint Jérôme et tous les *Épitomés*. Il est assez singulier que cet événement mémorable ait été omis par Dion, ou plutôt par Xiphilin.

[37] Dion, l. LXIX, p. 1158 ; *Hist. Aug.*, p. 5, 8. Si tous des ouvrages des historiens étaient perdus, les médailles, les inscriptions et les autres monuments de ce siècle, suffiraient pour nous faire connaître les voyages d'Adrien.

[38] Voyez l'*Histoire Auguste*, et les *Épitomés*.

[39] Il ne faut cependant pas oublier que sous le règne d'Adrien, le fanatisme arma les Juifs, et excita une rébellion violente dans une province de l'empire. Pausanias (l. 8, c. 43) parle de deux guerres nécessaires, terminées heureusement par les généraux d'Antonin le Pieux : l'une contre les Maures vagabonds, qui furent chassés dans les déserts du mont Atlas ; l'autre contre les *Brigantes*, tribu bretonne qui avait envahi la province romaine. L'*Histoire Auguste* fait mention, p. 19, de ces deux guerres et de plusieurs autres hostilités.

[40] Appien d'Alexandrie, dans la préface de son Histoire des guerres romaines.

[41] Dion, l. LXXI ; *Hist. Aug.*, *in Marco*. Les victoires remportées sur les Parthes ont fait naître une foule de relations dont les méprisables auteurs ont été sauvés de l'oubli et tournés en ridicule dans une satire très ingénieuse de Lucien.

[42] Le plus pauvre soldat possédait la valeur de plus de quarante livres sterling (Denys d'Halicarnasse, IV, 17), somme considérable dans un temps où l'argent était si rare qu'une once de ce métal équivalait à soixante-dix livres pesant d'airain. La populace, qui avait été exclue du service militaire par l'ancienne constitution, y fut admise par Marius. Voyez Salluste, *Guerre de Jugurtha*, c. 91.

[43] César composa une de ses légions (nommée l'*Alauda*) de Gaulois et d'étrangers ;

mais ce fut pendant la licence des guerres civiles ; et après ses victoires, il leur donna pour récompense le droit de citoyen romain.

[44] Voyez Végèce, *de Re militari*, l. I, c. 2-7.

[45] Le serment de fidélité que l'empereur exigeait des troupes était renouvelé tous les ans le 1^{er} janvier.

[46] Tacite appelle les aigles romaines *bellorum deos*. Placées dans une chapelle au milieu du camp, elles étaient adorées par les soldats comme les autres divinités.

[47] Voy. Gronovius, *de Pecuniâ vetere*, l. III, p. 120, etc. L'empereur Domitien porta la paye annuelle des légionnaires à douze pièces d'or, environ dix de nos guinées. Cette paye s'augmenta insensiblement par la suite, selon les progrès du gouvernement militaire et la richesse de l'État. Après vingt ans de service, le vétéran recevait trois mille deniers (environ cent livres sterling), ou une portion de terre de la valeur de cette somme. La paye des gardes, et en général les avantages dont ils jouissaient, étaient le doublé de ce qu'on accordait aux légionnaires.

[48] *Exercitus, ab exercitando*. Varron, *de Linguâ latinâ*, l. IV ; Cicéron, *Tuscul.*, l. II, 37. On pourrait donner un ouvrage bien intéressant en examinant le rapport qui existe entre la langue et les mœurs des nations.

[49] Végèce, l. II, et le reste de son premier livre.

[50] M. Le Beau a jeté un très grand jour sur le sujet de la danse pyrrhique dans le *Recueil de l'Académie des Inscriptions*, tome XXXV, p. 262, etc. Ce savant académicien a rassemblé, dans une suite de mémoires, tous les passages que nous ont laissés les anciens concernant la légion romaine.

[51] Josèphe, *de Bello judaico*, l. 3, c. 5. Nous sommes redevables à cet écrivain juif de quelques détails très curieux sur la discipline romaine.

[52] *Panégryrique* de Pline, c. 13 ; *Vie d'Adrien*, dans l'*Histoire Auguste*.

[53] Voyez, dans le VI^e livre de son histoire, une digression admirable sur la discipline des Romains.

[54] Végèce, *de Re militari*, l. II, c. 4, etc. Une partie considérable de son obscur abrégé est prise des règlements de Trajan ; la légion, telle qu'il la décrit, ne peut convenir à aucun autre siècle de l'empire romain.

[55] Végèce, *de Re militari*, l. II, c. 1. Du temps de Cicéron et de César, où les anciennes formes avaient reçu moins d'altération, le mot *miles* se bornait presque à l'infanterie. Dans le bas-empire et dans les siècles de chevalerie, il fut approprié presque exclusivement aux gens d'armes qui combattaient à cheval.

[56] Du temps de Polybe et de Denys d'Halicarnasse (l. V, c. 43), la pointe d'acier du *pilum* semble avoir été beaucoup plus longue. Dans le siècle où Végèce, écrivait, elle fut réduite à un pied, ou même à neuf pouces : j'ai pris un milieu.

[57] Pour les armes des légionnaires, voyez Juste-Lipse, *de Miliciâ romanâ*, l. III, c. 2-7.

[58] Voyez la belle comparaison de Virgile, *Georg.*, II, v. 279.

[59] M. Guichard (*Mémoires militaires*, t. I, c. 4, et *nouveaux Mémoires*, t. I, p. 293-311)) a traité ce sujet en homme instruit et en officier.

[60] Voyez la *Tactique* d'Arrien. Par une partialité digne d'un Grec, cet auteur a mieux aimé décrire la phalange, qu'il connaissait seulement par les écrits des anciens, que les légions qu'il avait commandées.

[61] Polybe, l. XVII.

[62] Végèce, *de Re militari*, l. II, c. 6. Son témoignage positif, qu'on pourrait appuyer de faits évidents, doit certainement imposer silence à ces critiques qui refusent à la légion impériale son corps de cavalerie.

[63] Voyez Tite-Live presque partout, et spécialement XLII, 61.

[64] Pline, *Hist. nat.*, XXXIII, 2. Le véritable sens de ce passage très curieux a été découvert et éclairci par M. de Beaufort, *Rép. romaine*, I, II, c. 2.

[65] Comme nous le voyons par l'exemple d'Horace et d'Agricola, il paraît que cette coutume était un vice dans la discipline romaine. Adrien essaya d'y remédier en fixant l'âge qu'il fallait avoir pour être tribun.

[66] Ces détails ne sont pas tout à fait exacts. Quoique dans les derniers temps de la république et sous les premiers empereurs les jeunes nobles romains obtinssent le commandement d'un escadron ou d'une cohorte avec plus de facilité que dans les temps antérieurs, ils n'y parvenaient guère sans avoir passé par un assez long service militaire. En général, ils servaient d'abord dans la cohorte prétorienne, qui était chargée de la garde du général : ils étaient reçus dans l'intimité de quelque officier supérieur (*contubernium*), et s'y formaient. C'est ainsi que Jules César, issu cependant d'une grande famille, servit d'abord comme *contubernalis* sous le préteur M. Thermus, et plus tard, sous Servilius l'Isaurien (Suétone, *Vie de Jules César*, 2-5 ; Plutarque, *in Parall.*, p. 516 ed. Froben). L'exemple d'Horace, que Gibbon met en avant pour prouver que les jeunes chevaliers étaient faits tribuns dès qu'ils entraient au service, ne prouve rien. D'abord, Horace n'était point chevalier ; c'était le fils d'un affranchi de Venuse (*Venosa*), dans la Pouille, qui exerçait la petite fonction d'huissier priseur, *coactor exactionum*. Voyez Horace, *sat.* I, v. 6, 86. D'ailleurs, quand le poète fut fait tribun, Brutus, dont l'armée était composée presque entièrement d'Orientaux, donnait ce titre à tous les Romains de quelque considération qui se joignaient à lui. Les empereurs furent encore moins difficiles dans leurs choix : le nombre des tribuns fut augmenté ; on en donnait le titre et les honneurs à des gens qu'on voulait attacher à la cour. Auguste donna aux fils des sénateurs tantôt le tribunat, tantôt le commandement d'un escadron. Claude donna aux chevaliers qui entraient au service, d'abord le commandement d'une cohorte d'auxiliaires, plus tard celui d'un escadron, et enfin, pour la première fois, le tribunat (Suétone, *Vie de Claude*, p. 25, et les notes d'Ernesti). Les abus qui en provinrent donnèrent lieu à l'ordonnance d'Adrien qui fixa l'âge auquel on pouvait obtenir cet honneur (Spartien, *in Adr.*, X). Cette ordonnance fut observée dans la suite ; car l'empereur Valérien, dans une lettre adressée à Mulvius-Gallicanus, préfet du prétoire s'excuse de l'avoir violée en faveur du jeune Probus, depuis empereur, à qui il avait conféré le tribunat de bonne heure, à cause de ses rares talents. Vopiscus, *in Prob.*, IV. (*Note de l'Éditeur*)

[67] Voyez la *Tactique* d'Arrien.

[68] Tel était en particulier l'État des Bataves. Tacite, *Mœurs des Germains*, c. 29.

[69] Marc-Aurèle, après avoir vaincu les Quades et les Marcomans, les obligea de lui fournir un corps de troupes considérable, qu'il envoya aussitôt en Bretagne. Dion, I. LXXI.

[70] Tacite, *Annal.*, IV, 5. Ceux qui composent ces corps dans une proportion régulière d'un certain nombre de fantassins et de deux fois autant de chevaux, confondent les auxiliaires des empereurs avec les Italiens alliés de la république.

[71] Végèce, II, 2 ; Arrien, dans sa *Description de la marche et de la bataille contre les Alains*.

[72] Le chevalier Folard (dans son *Commentaire sur Polybe*, tome II, p 233-290) a traité des anciennes machines avec beaucoup d'érudition et de sagacité : il les préfère même, à beaucoup d'égards, à nos canons et à nos mortiers. Il faut observer que, chez les Romains, l'usage des machines devint plus commun, à mesure que la valeur personnelle et les talents militaires disparurent dans l'empire. Lorsqu'il ne fut plus possible de trouver des hommes, il fallut bien y suppléer par des machines ;

Voyez Végèce, II, 25, et Arrien.

[73] *Universa quæ in quoque belli genere necessaria esse creduntur, secum legio debet ubique portare, ut in quovis loco fixerit castra, armatam faciat civitatem.* C'est par cette phrase remarquable que Végèce termine son second livre et la description de la légion.

[74] Pour la castrametation des Romains, voyez Polybe, I. IV ; avec Juste-Lipse, de *Militiâ romanâ* ; Josèphe, de *Bello judaic.*, I. III, c. 5 ; Végèce, I, 21-25, III, 9 ; et Mémoires de Guichard, tome I, c. 1.

[75] Cicéron, *Tuscul.*, II, 37 ; Josèphe, de *Bello jud.*, I. III, 5 ; Frontin, IV, 1.

[76] Végèce, I, 9 ; Voyez *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, tome XXV, p. 187.

[77] Ces évolutions sont admirablement expliquées par M. Guichard, *nouveaux Mémoires*, tome I, p. 141-234.

[78] Tacite (*Annal.*, IV, 5) nous a donné un état des légions sous Tibère, et Dion (I. LV, p. 794) sous Alexandre-Sévère. J'ai tâché de m'arrêter à un juste milieu entre ce qu'ils nous apprennent de ces deux périodes. Voyez aussi Juste-Lipse, de *Magnitudine romanâ*, I. I, c. 4, 5.

[79] Les Romains essayèrent de cacher leur ignorance et leur terreur sous le voile d'un respect religieux. Voyez Tacite, *Mœurs des Germains*, c. 34.

[80] Plutarque, *Vie de Marc-Antoine* ; et cependant, si nous en croyons Orose, ces énormes citadelles ne s'élevaient pas de plus de dix pieds au-dessus de l'eau, VI, 19.

[81] Voyez Juste-Lipse, de *Magnitudine romanâ*, I. I, c. 5. Les seize derniers chapitres de Végèce ont rapport à la marine.

[82] Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, c. 19. Il ne faut cependant pas oublier que la France, se ressent encore de cet effort extraordinaire.

[83] Voyez Strabon, I. II. Il est assez naturel de supposer qu'Aragon vient de Tarraconensis : plusieurs auteurs modernes, qui ont écrit en latin, se servent de ces deux mots comme synonymes ; il est cependant certain que l'Aragon, petite rivière qui tombe des Pyrénées dans l'Èbre, donna d'abord son nom à une province, et ensuite à un royaume. Voy. d'Anville, *Géographie du moyen âge*, p. 181.

[84] Cent quinze cités paraissent dans la *Notice de la Gaule* : on sait que ce nom était donné, non seulement à la ville capitale, mais encore au territoire entier de chaque État. Plutarque et Appien font monter le nombre des tribus à trois ou quatre cents.

[85] D'Anville, *Notice de l'ancienne Gaule*.

[86] *Histoire de Manchester*, par Whitaker, vol. I, c. 3.

[87] Les Venètes d'Italie, quoique souvent confondus avec les Gaulois, étaient probablement Illyriens d'origine. Voyez M. Fréret, *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. XVIII.

[88] Voyez Mafei, *Verona illustrata*, I. I.

[89] Le premier de ces contrastes avait été observé par les anciens (voyez Florus, I, II). Le second doit frapper tout voyageur moderne.

[90] Pline (*Hist. nat.*, t. III) suit la division d'Italie par l'empereur Auguste.

[91] Tournefort, *Voyage en Grèce et en Asie Mineure*, lettre XVIII. Voyez M. de Buffon, *Hist. nat.*, t. I, p. 411.

[92] Le nom d'Illyrie appartenait originairement aux côtes de la mer Adriatique ; les Romains l'étendirent par degrés depuis les Alpes jusqu'au Pont-Euxin. Voyez Severini *Pannonia*, I. I, c. 3.

[93] Un voyageur vénitien, l'abbé Fortis, nous a donné récemment une description de ces contrées peu connues ; mais nous ne pouvons, attendre la géographie et les antiquités de l'Illyrie occidentale que de la munificence de l'empereur, souverain de

cette contrée.

[94] La Save prend sa source près des confins de l'Istrie : les Grecs des premiers âges regardaient cette rivière comme la principale branche du Danube.

[95] Voyez le *Périple* d'Arrien. Cet auteur avait examiné les côtes du Pont-Euxin lorsqu'il était gouverneur de la Cappadoce.

[96] Cette comparaison est exagérée, dans l'intention sans doute d'attaquer l'autorité de la Bible, qui vante la fertilité de la Palestine. Gibbon n'a pu se fonder que sur un passage de Strabon, l. XVI, p. 1104, ed. Almelay, et sur l'état actuel du pays ; mais Strabon ne parle que des environs de Jérusalem, qu'il dit infructueux et arides à soixante stades autour de la ville : il rend ailleurs un témoignage avantageux à la fertilité de plusieurs parties de la Palestine ; ainsi il dit : «Après de Jéricho, il y a un bois de palmiers, et une contrée de cent stades, pleine de sources et fort peuplée. » D'ailleurs, Strabon n'avait jamais vu la Palestine ; il n'en parlait que d'après des rapports qui ont fort bien pu être inexacts comme ceux d'après lesquels il avait fait cette description de la Germanie, où Cluvier a relevé tant d'erreurs (Cluv., Germ. ant., l. III, c. I). Enfin, son témoignage est contredit et réfuté par celui des autres auteurs anciens à des médailles. Tacite dit, en parlant de la Palestine : « Les hommes y sont sains et robustes, les pluies rares, le sol fertile (Tac., Hist., l. V, c. 6). Ammien Marcellin dit aussi : « La dernière des Syries est la Palestine, pays d'une grande étendue, rempli de bonnes terres et bien cultivées, et où l'on trouve quelques belles villes, qui ne le cèdent point l'une à l'autre, mais qui sont dans une espèce d'égalité qui les rend rivales » (L. XIV, c. 8.). Voyez aussi l'historien Josèphe, l. VI, c. 1, p. 367. Procope de Césarée, qui vivait au sixième siècle, dit que Chosroès, roi de Perse, avait eu une extrême envie, de s'emparer de la Palestine, à cause de sa fertilité extraordinaire, de son opulence, et du grand nombre de ses habitants. Les Sarrasins pensaient de même, et craignaient qu'Omar, qui était allé à Jérusalem, charmé de la fertilité du pays et de la pureté de l'air, ne voulût jamais retourner à Médine (Ockley, Hist. des Sarrasins, p. 279). L'importance que mirent les Romains à la conquête de la Palestine, et les obstacles qu'ils eurent à vaincre, prouvent encore la richesse, et la population du pays. Vespasien et Titus firent frapper des médailles avec des trophées dans lesquels la Palestine est représentée par une femme sous un palmier, pour témoigner la bonté du pays, avec cette inscription : *Judæa capta*. D'autres médailles indiquent encore cette fertilité : par exemple, celle d'Hérode tenant une grappe de raisin, et celle du jeune Agrippa étalant des fruits. Quant à l'état actuel du pays, on sent qu'on n'en doit tirer aucun argument contre son ancienne fertilité ; les désastres à travers lesquels il a passé, le gouvernement auquel il appartient, la disposition des habitants, expliquent assez l'aspect sauvage et inculte de cette terre, où l'on trouve cependant encore des cantons fertiles et cultivés, comme l'attestent les voyageurs, entre autres Shaw, Maundrell, de La Rocque, etc. (*Note de l'Éditeur*).

[97] Le progrès de la religion est bien connu. L'usage des lettres s'introduisit parmi les sauvages de l'Europe environ quinze cents ans avant Jésus-Christ, et les Européens les portèrent en Amérique environ quinze siècles après la naissance du Sauveur ; mais l'alphabet phénicien fut considérablement altéré, dans une période de trois mille ans, en passant par les mains des Grecs et des Romains.

[98] Dion, l. LVIII, p. 1131.

[99] Selon, Ptolémée, Strabon et les géographes modernes, l'isthme de Suez est la borne de l'Asie et de l'Afrique. Denys, Mela, Plinie, Salluste, Hirtius et Solin, en étendant les limites de l'Asie jusqu'à la branche occidentale du Nil, ou même jusqu'à la grande cataracte, renferment dans cette partie du monde, non seulement l'Égypte, mais encore presque toute la Libye.

[100] Cyrène fut fondée par les Lacédémoniens sortis de Théra, île de la mer Égée.

Crinus, roi de cette île, avait un fils, nommé Aristée, et surnommé Battus (du grec Βαττος) parce qu'il était, selon les uns, muet, ou, selon les autres bègue et embarrassé dans sa prononciation. Crinus consulta l'oracle de Delphes sur la maladie de son fils : l'oracle répondit qu'il ne recouvrerait l'usage libre de la parole que lorsqu'il irait fonder une ville en Afrique. La faiblesse de l'île de Théra, le petit nombre de ses habitants, se refusaient aux émigrations ; Battus ne partit point. Les Théréens, affligés de la peste, consultèrent de nouveau l'oracle, qui leur rappela sa réponse. Battus partit alors, aborda en Afrique, et effrayé, selon Pausanias, par la vue d'un lion, il reprit soudain, en poussant un cri, l'usage de la parole. Il s'empara du mont Cyra, et y fonda la ville de Cyrène. Cette colonie parvint bientôt à un haut degré de splendeur ; son histoire et les médailles qui nous en restent, attestent sa puissance et ses richesses (Voyez Eckhel, *de Doctrinâ nummorum veterum*, t. IV, p. 117). Elle tomba dans la suite au pouvoir des Ptolémées, lorsque les Macédoniens s'emparèrent de l'Égypte. Le premier Ptolémée-Lagus, dit Soter, s'empara de la Cyrénaïque, qui appartint à ses successeurs, jusqu'à ce que Ptolémée-Épiphane la donnât par testament aux Romains, qui la réunirent avec la Crète pour en former une province. Le port de Cyrène se nommait *Apollonia* ; il s'appelle aujourd'hui *Marza-Susa* ou *Sosush*, d'où d'Anville conjecture que c'est la ville qui portait ce nom de *Sozusa* dans le temps du bas empire. Il reste quelques débris de Cyrène, sous le nom de Curin. L'histoire de cette colonie, obscurcie dans son origine par les fables de l'antiquité, est racontée avec détail dans plusieurs auteurs anciens et modernes. Voyez, entre autres, Hérodote, l. IV, c. 150 ; Callimaque (qui, était lui-même Cyrénéen), *Hymn. ad Apoll.*, et les notes de Spanheim ; Diodore de Sicile, IV, 83 ; Justin, XIII, 7 ; d'Anville, *Géog. Anc.*, t. III, p. 43, etc. (*Note de l'Éditeur*).

[101] La longue étendue, la hauteur modérée et la pente douce du mont Atlas (voyez les *Voyages de Shaw*, p. 5), ne s'accordent pas avec l'idée d'une montagne isolée qui cache sa tête dans les nues, et qui paraît supporter le ciel. Le pic de Ténériffe, au contraire, s'élève à plus de deux mille deux cents toises au-dessus du niveau de la mer ; et comme il était fort connu des Phéniciens, il aurait pu attirer l'attention des poètes grecs. Voyez Buffon, *Hist. nat.*, t. I, p. 312 ; *Hist. des Voyages*, tome II.

[102] M. de Voltaire (t. XIV, p. 297), sans y être autorisé par aucun fait ou par aucune probabilité, donne généreusement aux Romains les îles Canaries.

[103] Bergier, *Hist. des grands chemins*, l. III, c. 1, 2, 3, 4 ; ouvrage rempli de recherches très utiles.

[104] Voyez la *Description du globe*, par Templeman ; mais je ne me fie ni à l'érudition ni aux cartes de cet écrivain.

[105] Ils furent érigés entre Lahore et Delhi, environ à égale distance de ces deux villes. Les conquêtes d'Alexandre dans l'Indoustan se bornèrent au Pendjab, contrée arrosée par les cinq grandes Branches de l'Indus.

L'Hyphase est un des cinq fleuves qui se jettent dans l'Indus ou le Sindé, après avoir traversé la province du Pendjab, nom qui, en persan, signifie cinq rivières. De ces cinq fleuves, quatre sont connus dans l'Histoire de l'expédition d'Alexandre : ce sont l'Hydaspes, l'Acésines, l'Hydraotes, l'Hyphasis. Les géographes ne sont pas d'accord sur la correspondance qu'il faut établir entre ces noms et les noms modernes. Selon d'Anville, l'Hydaspes est aujourd'hui le Shantrow ; l'Acésines est la rivière qui passe à Lahore, ou le Rauvee, l'Hydraotes s'appelle Biah, et l'Hyphasis Caül. Rennell, dans les cartes de sa Géographie de l'Indoustan, donne à l'Hydaspes le nom de Béhat ou Chelum, à l'Acésines celui de Chunaub, à l'Hydraotes celui de Rauvee, à l'Hyphasis celui de Beyah. Voy. d'Anville, *Géogr. anc.*, t. II, p. 340, et la *Description de l'Indoustan*, par James Rennell, t. II, p. 230, avec la carte. Un Anglais, M. Vincent, a traité depuis toutes ces questions avec étendue ; et les ressources qui

ont aidé ses recherches, le soin qu'il y a apporté, ne laissent, dit-on, rien à désirer. Je ne puis parler de ses travaux, ne les connaissant que par la réputation dont l'auteur s'est acquise (*Note de l'Éditeur*).

[106] Voyez M. de Guignes, *Hist. des Huns*, l. XV, XVI et XVII.

[107] Hérodote est celui de tous les anciens qui a le mieux peint le véritable génie du polythéisme. Le plus excellent commentaire de ce qu'il nous a laissé sur ce sujet se trouve dans l'*Histoire naturelle de la Religion*, de M. Hume ; et M. Bossuet, dans son *Histoire universelle*, nous présente le contraste le plus frappant. On aperçoit dans la conduite des Égyptiens quelques faibles restes d'intolérance (voyez Juvénal, *Satires*, XV). Les juifs et les chrétiens qui vécurent sous les empereurs forment aussi une exception bien importante, et si importante même, que nous nous proposons d'examiner les causes dans un chapitre particulier de cet ouvrage.

[108] Les droits, la puissance et les prétentions du souverain de l'Olympe sont très nettement décrits dans le treizième livre de l'*Illiade* ; j'entends dans l'original grec : car Pôpe, sans y penser, a fort amélioré la théologie d'Homère.

[109] Voyez pour exemple César (*de Bello gallico*, VI, 17). Dans le cours d'un ou de deux siècles, les Gaulois eux-mêmes donnèrent à leurs divinités les noms de Mercure, Mars, Apollon, etc.

[110] L'admirable ouvrage de Cicéron, sur *la nature des dieux*, est le meilleur guide que nous puissions suivre au milieu de ces ténèbres et dans l'abîme si profond. Cet écrivain représente sans déguisement et réfute avec habileté les opinions des philosophes.

[111] Je ne prétends pas assurer que, dans ce siècle irrégulier, la superstition eût perdu son empire, et que les songes, les présages, les apparitions, etc., n'inspirassent plus de terreur.

[112] Socrate, Épicure, Cicéron et Plutarque, ont toujours montré le plus grand respect pour la religion de leur pays. Épicure montra même une dévotion exemplaire et une grande assiduité dans les temples. Diogène-Laërce, X, 10.

[113] Polybe, l. VI, c. 53, 54. Juvénal se plaint (*Satires*, XIII) de ce que, de son temps, cette appréhension était devenue presque sans effet.

[114] Voyez le sort de Syracuse, de Tarente, d'Ambracie, de Corinthe, etc., la conduite de Verrès, dans Cicéron (at. II, or. 4), et la pratique ordinaire des gouverneurs dans la VIIIe satire de Juvénal.

[115] Suétone, *Vie de Claude* ; Pline, *Hist. nat.*, XXX, I.

[116] Pelloutier, *Hist. des Celtes*, tome VI, p. 230-252.

[117] Sen., *Consol. ad Helviam*, p. 74, édit. de Juste-Lipse.

[118] Denys d'Halicarnasse, *Antiquités romaines*, l. II.

[119] Dans l'année de Rome 701, le temple d'Isis et de Sérapis fut démoli en vertu d'un ordre du sénat (Dion, l. XL, p. 252), et par les mains mêmes du consul (Valère-Maxime, I, 3). Après la mort de César, il fut rebâti aux dépens du public (Dion, XLVII, p. 501). Auguste, dans son séjour en Égypte, respecta la majesté de Sérapis (l. LI, p. 647) ; mais il défendit le culte des dieux égyptiens dans le *pæmerium* de Rome, et à un mille aux environs (Dion, LIII, p. 679, LIV, p. 735). Ces divinités furent assez en vogue dans son règne (Ovide, *dé Arteamandi*, l. I) et sous celui de son successeur, jusqu'à ce que la justice de Tibère eût obligé ce prince à quelques actes de sévérité. Voyez Tacite, *Annal.*, II, 85 ; Josèphe, *Antiquités*, l. XVIII, c. 3.

Gibbon fait ici un seul événement, de deux événements éloignés l'un de l'autre de cent soixante-six ans. Ce fut l'an de Rome 535 que le sénat ayant ordonné la destruction des temples d'Isis et de Sérapis, aucun ouvrier ne voulut y mettre la main, et que le consul L. Æmilius-Paulus prit lui-même une hache pour porter le

premier coup (Valère-Maxime, I, 3). Gibbon attribue cette circonstance à la seconde démolition, qui eut lieu en 701, et qu'il regarde comme la première (*Note de l'Éditeur*).

[120] Tertullien, *Apolog.*, c. 6, p. 74, édit. Havere. Il me semble que l'on peut attribuer cet établissement à la dévotion de la famille Flavienne.

[121] Voyez Tite-Live, IX et XXXIX.

[122] Macrobe, *Saturnales*, cet auteur nous donne une formule d'évocation.

[123] Minutius-Félix, in *Octavio*, page 54 ; Arnobe, I, VI, page 115.

[124] Tacite, *Annal.*, XI, 24. L'*Orbis romanus* du savant Spanheim est une histoire complète de l'admission progressive du Latium, de l'Italie et des provinces, à la liberté de Rome.

[125] Hérodote, V, 97. Ce nombre paraît considérable ; on serait tenté de croire que l'auteur s'en est rapporté à des bruits, populaires.

[126] Athénée, *Deipnosophist.*, I, VI, p. 272, édit. de Casaubon ; Meursius, *de Fortunâ atticâ*, c. 4.

[127] Voyez dans M. de Beaufort, *Rep. rom.*, I, IV, c. 4, un recueil fait avec soin des résultats de chaque cens.

[128] Appien, *de Bell. civil.*, I ; *Velleius Paterculus*, II, c. 15, 16, 17.

[129] Mécène lui avait conseillé, dit-on, de donner, par un édit, à tous ses sujets le titre de citoyens ; mais nous soupçonnons, à juste titre, Dion d'être l'auteur d'un conseil si bien adapté à l'esprit de son siècle, et si peu à celui du temps d'Auguste.

[130] Les sénateurs étaient obligés d'avoir le tiers de leurs biens en Italie (voyez Pline, IV, ep. 19) ; Marc-Aurèle leur permit de n'en avoir que le quart. Depuis le règne de Trajan, l'Italie commença à n'être plus distinguée des autres provinces.

[131] La première partie de la *Verona illustrata* du marquis de Maffei, donne la description la plus claire et la plus étendue de l'état de l'Italie sous les Césars.

[132] Voyez Pausanias, I, VII. Lorsque ces assemblées ne furent plus dangereuses, les Romains consentirent à en rétablir les noms.

[133] César en fait souvent mention. L'abbé Dubos n'a pu réussir à prouver que les Gaulois aient continué, sous les empereurs, à tenir des assemblées. *Histoire de l'Établissement de la Monarchie française*, I, I, c. 4.

[134] Sénèque, in *Consol. ad Helviam*, c. 6.

[135] Memnon, *apud Photium*, c. 33 ; Valère Maxime, IX, 2. Plutarque et Dion-Cassius font monter le massacre à cent cinquante mille citoyens ; mais je pensé que le moindre de ces deux nombres est plus que suffisant.

[136] Vingt-cinq colonies furent établies en Espagne (voyez Pline, *Hist. nat.*, III, 3, 4 ; IV, 35), et neuf en Bretagne, parmi lesquelles Londres, Colchester, Lincoln, Chester, Gloucester et Bath, sont encore des villes considérables. Voyez Richard de Cirencester, p. 36 ; et l'*Histoire de Manchester* par Whitaker, I, I, c. 3.

[137] Aulu-Gelle, *Noctes atticæ*, XVI, 13. L'empereur Adrien était étonné que les villes d'Utique, de Cadix et d'Italica, qui jouissaient déjà des privilèges attachés aux villes *municipales*, sollicitassent le titre de *colonie* : leur exemple fut cependant bientôt suivi, et l'empire se trouva rempli de colonies honoraires. Voyez Spanheim, *de Usu numismat.*, dissert. XIII.

[138] Spanheim, *Orb. rom.*, c. 8, p. 62.

[139] Aristide, in *Romæ Encomio*, tome I, page 218, édit. Jebb.

[140] Alésia, était près de Semur en Auxois, en Bourgogne. Il est resté une trace de ce nom dans celui de l'Auxois, nom de la contrée. La victoire de César à Alésia peut servir d'époque, dit d'Anville, à l'asservissement de la Gaule un pouvoir de Rome

(Note de l'Éditeur).

[141] Tacite, *Annal.*, XI, 23, 24 ; *Hist.*, IV, 74.

[142] Pline, *Hist. nat.*, III, 5 ; saint Augustin, *de Civit. Dei*, XIX, 7 ; Juste Lipse , *de Pronunciatione linguae latinae*, c. 3.

[143] Apulée et saint Augustin répondront pour l'Afrique ; Strabon, pour l'Espagne et la Gaule ; Tacite, dans la *Vie d'Agricola*, pour la Bretagne ; et Velleius Paterculus, pour la Pannonie. A tous ces témoignages nous pouvons ajouter celui que nous fournit le langage employé dans les inscriptions.

[144] Le celtique fut conservé dans les montagnes du pays de Galles, de Cornouailles et de l'Armorique. Apulée reproche à un jeune Africain qui vivait avec la populace, de se servir de la langue punique tandis qu'il avait presque oublié le grec, et qu'il ne pouvait ou ne voulait pas parler latin (*Apolog.*, p. 596). Saint Augustin ne s'exprima que très rarement en punique dans ses Congrégations.

[145] L'Espagne seule produisit Columelle, les deux Sénèque, Lucain, Martial et Quintilien.

[146] Depuis Denys jusqu'à Libanius, aucun critique grec, je crois, ne fait mention de Virgile ni d'Horace : ils paraissaient tous ignorer que les Romains eussent de bons écrivains.

[147] Le lecteur curieux peut voir, dans la *Bibliothèque ecclésiastique* de Dupin (tome XIX, p. I, c. 8), à quel point s'était conservé l'usage des langues syriaque et égyptienne.

[148] Voyez Juvénal, *sat.* III et XV ; Ammien Marcellin, XXII, 16.

[149] Dion-Cassius, LXXVII, p. 1275. Ce fut sous le règne de Septime-Sévère qu'un Égyptien fut admis pour la première fois dans le sénat.

[150] Valère-Maxime, II, c. 2, n. 2. L'empereur Claude dégrada un habile Grec, parce qu'il n'entendait pas le latin ; il était probablement revêtu de quelque charge publique. *Vie de Claude*, c. 16.

[151] C'est là ce qui rendait les guerres si meurtrières et les combats si acharnés : l'immortel Robertson, dans un excellent discours sur l'état de l'univers lors de l'établissement du christianisme, a tracé un tableau des funestes effets de l'esclavage, où l'on retrouve la profondeur de ses vues et la solidité de son esprit ; j'en opposerai successivement quelques passages aux réflexions de Gibbon : on ne verra pas sans intérêt des vérités que Gibbon paraît avoir méconnues ou volontairement négligées, développées par un des meilleurs historiens modernes ; il importe de les rappeler ici pour rétablir les faits et leurs conséquences avec exactitude ; j'aurai plus d'une fois l'occasion d'employer à cet effet le discours de Robertson.

Les prisonniers de guerre, dit-il, furent probablement soumis les premiers à une servitude constante : à mesure que les besoins ou le luxe rendirent un plus grand nombre d'esclaves nécessaire, on le compléta par de nouvelles guerres, en condamnant toujours les vaincus à cette malheureuse situation. De là naquit l'esprit de férocité et de désespoir qui présidait aux combats des anciens peuples. Les fers et l'esclavage étaient le sort des vaincus : aussi livrait-on les batailles et défendait-on les villes avec une rage, une opiniâtreté que l'horreur d'une telle destinée pouvait seule inspirer. Lorsque les maux de l'esclavage disparurent, le christianisme étendit sa bienfaisante influence sur la manière de faire la guerre ; et cet art barbare, adouci par l'esprit de philanthropie que dictait la religion, perdit de sa force dévastatrice. Tranquille, dans tous les cas, sur sa liberté personnelle, le vaincu résista avec moins de violence, le triomphe du vainqueur fut moins cruel : ainsi l'humanité fut introduite dans les camps, où elle paraissait étrangère ; et si de nos jours les victoires sont souillées de moins de cruautés et de moins de sang, c'est aux principes bienveillants de la religion chrétienne plutôt qu'à toute autre cause que nous devons l'attribuer. » (Note de l'Éditeur).

[152] Dans le camp de Lucullus, on vendit un bœuf une drachme, et un esclave quatre drachmes (environ 3 schellings). Plutarque, *Vie de Lucullus*.

[153] Diodore de Sicile, in *Eglog. hist.*, XXXIV et XXXVI ; Florus, III, 19 , 20.

[154] Voyez un exemple remarquable de sévérité dans Cicéron, in Verrem, v. 3.

Voici cet exemple : on verra si le mot de sévérité est ici sa place.

Dans le temps que L. Domitius était préteur en Sicile, un esclave tua un sanglier d'une grosseur extraordinaire. Le préteur, frappé de l'adresse et de l'intrépidité de cet homme, désira de le voir. Ce pauvre malheureux, extrêmement satisfait de cette distinction, vint en effet se présenter au préteur, espérant sans doute une récompense et des applaudissements ; mais Domitius, en apprenant qu'il ne lui avait fallu qu'un épieu pour vaincre et tuer le sanglier, ordonna qu'il fût crucifié sur le champ, sous le barbare prétexte que la loi interdisait aux esclaves l'usage de cette arme, ainsi que de toutes les autres. Peut-être la cruauté de Domitius est-elle encore moins étonnante que l'indifférence avec laquelle l'orateur romain raconte ce trait, qui l'affecte si peu, que voici ce qu'il en dit : *Durum hoc fortasse videatur, neque ego in ullam partem disputo.* « Cela paraîtra peut-être dur ; quant à moi, je ne prends aucun parti. » Cicéron, in Verr., act. a, 5, 3. — Et c'est le même orateur qui dit dans la même harangue : *Facinus est vincire civem romanum ; scelus verberare ; propè parricidium necare : quid dicam in crucem tollere ?* « C'est un délit de jeter dans les fers un citoyen romain, c'est un crime de le frapper, presque un parricide de le tuer : que dirai-je de l'action de le mettre en croix ? »

En général, ce morceau de Gibbon, sur l'esclavage est plein non seulement d'une indifférence blâmable, mais encore d'une exagération d'impartialité, qui ressemble à de la mauvaise foi. Il s'applique à atténuer ce qu'il y avait d'affreux dans la condition des esclaves et dans les traitements qu'ils- essayaient ; il fait considérer ces traitements cruels comme pouvant être justifiés par la nécessité. Il relève ensuite, avec une exactitude minutieuse, les plus légers adoucissements d'une condition si déplorable ; il attribue à la vertu ou à la politique des souverains l'amélioration progressive du sort des esclaves, et il passe entièrement sous silence la cause la plus efficace, celle qui, après avoir rendu les esclaves moins malheureux, a contribué à les affranchir ensuite tout à fait de leurs souffrances et de leurs chaînes, le christianisme. Il serait aisé d'accumuler ici les détails les plus effrayants, les plus déchirants sur la manière dont les anciens Romains traitaient leurs esclaves ; des ouvrages entiers ont été consacrés à la peindre ; je me borne à l'indiquer quelques réflexions de Robertson, tirées du discours que j'ai déjà cité, feront sentir que Gibbon, en faisant remonter l'adoucissement de la destinée des esclaves à une époque peu postérieure à celle qui vit le christianisme, s'établir dans le monde, n'eût pu se dispenser de reconnaître L'influence de cette cause bienfaisante, s'il n'avait pris d'avance le parti de n'en point parler.

« A peine, dit Robertson, une souveraineté illimitée se fut introduite dans l'empire romain, que la tyrannie domestique fut portée à son comble : sur ce sol fangeux crûrent et prospérèrent tous les vices que nourrit chez les grands l'habitude du pouvoir, et que fait naître chez les faibles celle de l'oppression... Ce n'est pas le respect inspiré par un précepte particulier de l'Évangile, c'est l'esprit général de la religion chrétienne, qui, plus puissante que toutes les lois écrites, a banni l'esclavage de la terre. Les sentiments que dictait le christianisme étaient bienveillants et doux ; ses préceptes donnaient à la nature humaine une telle dignité, un tel éclat, qu'ils l'arrachèrent à l'esclavage déshonorant où elle était plongée. »

C'est donc vainement que Gibbon prétend attribuer uniquement au désir d'entretenir toujours le nombre des esclaves la conduite plus douce que les Romains commencèrent à adopter à leur égard du temps des empereurs. Cette cause avait agi jusque-là en sens contraire : par quelle raison aurait-elle eu tout à coup une influence opposée ? « Les maîtres, dit-il, favorisèrent les mariages entre leurs esclaves ;

... et les sentiments de la nature, les habitudes de l'éducation, contribuèrent à adoucir les peines de la servitude. Les enfants des esclaves étaient la propriété du maître, qui pouvait en disposer et les aliéner comme ses autres biens : est-ce dans une pareille situation, sous une telle dépendance, que les sentiments de la nature peuvent se développer, que les habitudes de l'éducation deviennent douces et fortes ? Il ne faut pas attribuer des causes plus efficaces ou mêmes sans énergie, des effets qui ont besoin, pour s'expliquer, d'être rapportés à des causes plus puissantes ; et lors même que les petites causes auraient eu une influence évidente, il ne faut pas oublier qu'elles étaient elles-mêmes l'effet d'une cause première, plus haute et plus étendue, qui, en donnant aux esprits et aux caractères une direction plus désintéressée, plus humaine, disposait les hommes à seconder, à amener eux-mêmes, par leur conduite, par le changement de leurs mœurs, les heureux résultats qu'elle devait produire » (Note de l'Éditeur).

[155] Les Romains permettaient à leurs esclaves une espèce de mariage (*contubernium*) aussi bien dans les premiers siècles de la république que plus tard ; et malgré cela, le luxe rendit bientôt nécessaire un plus grand nombre d'esclaves (Strabon, XIV) : l'accroissement de leur population n'y put suffire, et l'on eut recours aux achats d'esclaves, qui se faisaient même dans les provinces d'Orient soumises aux Romains. On sait d'ailleurs que l'esclavage est un état peu favorable à la population. Voyez les *Essais* de Hume, et l'*Essai sur le principe de population*, de Malthus, t. I, p. 334 (Note de l'Éditeur).

[156] Gruter et les autres compilateurs rapportent un grand nombre d'inscriptions adressées par les esclaves, leurs femmes, leurs enfants, leurs compagnons, leurs maîtres, etc., et qui selon toute apparence, sont du siècle des empereurs.

[157] Voyez l'*Histoire Auguste*, et une dissertation de M. de Burigny sur les esclaves romains, dans le XXXVe volume de l'*Académie des Belles-Lettres*.

[158] Voyez une autre dissertation de M. de Burigny sur les affranchis romains, dans le XXXVIIe vol. de la même Académie.

[159] Spanheim, *Orb. rom.*, l. I, c. 16, p. 124, etc.

[160] Sénèque, de la *Clémence*, I, c. 24. L'original est beaucoup plus fort : *Quantum periculum immineret, si servi nostri numerare nos cœpissent*.

[161] Voy. Pline, *Hist. nat.*, XXXIII ; et Athénée, *Deipnos*, VI, p. 272 ; celui-ci avance hardiment qu'il a connu plusieurs (Παμπολλοι) Romains qui possédaient, non pour l'usage, mais pour l'ostentation, dix et même vingt mille esclaves.

[162] Dans Paris, on ne compte pas plus de quarante-trois mille sept cents domestiques de toute espèce ; ce qui ne fait pas un douzième des habitants de cette ville (Messange, *Recherches sur la population*, p. 186).

[163] Un esclave instruit se vendait plusieurs centaines de livres sterling. Atticus en avait toujours qu'il élevait et auxquels il donnait lui-même des leçons (Cornel. Nep., *Vie d'Atticus*, c. 3).

[164] La plupart des médecins romains étaient esclaves. Voyez la dissertation et la défense du docteur Middleton.

[165] Pignorius, de *Servis*, fait une énumération très longue de leurs rangs et de leurs emplois.

[166] Tacite, *Annal.*, XIV, 43. Ils furent exécutés pour n'avoir pas empêcher le meurtre de leur maître.

[167] Apulée, in *Apolog.*, p. 548, édit. Delph.

[168] Pline, *Hist. nat.*, XXXIII, 47.

[169] Selon Robertson, il y avait deux fois autant d'esclaves que de citoyens libres (Note de l'Éditeur).

[170] Si l'on compte vingt millions d'âmes en France, vingt-deux en Allemagne,

quatre en Hongrie, dix en Italie et dans les îles voisines, huit dans la Grande-Bretagne et en Irlande, huit en Espagne et au Portugal, dix ou douze dans la Russie européenne, six en Pologne, six en Grèce et en Turquie, quatre en Suède, trois au Danemark et en Norvège, et quatre dans les Pays-Bas, le total se montera à cent cinq ou cent sept millions. Voyez l'*Histoire générale* de M. de Voltaire.

[171] Josèphe, *de Bello judaico*, II, c. 16. Le discours d'Agrippa, ou plutôt celui de l'historien, est une belle description de l'empire de Rome.

[172] Suétone, *Vie d'Auguste*, c. 28. Auguste bâtit à Rome le temple et la place de Mars Vengeur ; le temple de Jupiter Tonnant dans le Capitole ; celui d'Apollon Palatin, avec des bibliothèques publiques ; le portique et la basilique de Caius et Lucius ; les portiques de Livie et d'Octavie, et le théâtre de Marcellus. L'exemple du souverain fut imité par ses ministres et par ses généraux ; et son ami Agrippa a fait élever le Panthéon, un des plus beaux monuments qui vous soient restés de l'antiquité.

[173] Voyez Maffei, *Verno illustrata*, IV, p. 68.

[174] Voyez le Xe livre des Lettres de Pline. Parmi les ouvrages entrepris aux frais des citoyens, l'auteur parle de ceux qui suivent : à Nicomédie, une nouvelle place, un aqueduc et un canal, qu'un des anciens rois avait laissé imparfait ; à Nicée, un gymnase et un théâtre qui avait déjà coûté près de deux millions ; des bains à Pruse et à Claudiopolis ; et un aqueduc de seize milles de long, à l'usage de Sinope.

[175] Adrien fit ensuite un règlement très équitable, qui partageait tout trésor trouvé, entre le droit de la propriété et celui de la découverte. *Hist. Aug.*, p. 9.

[176] Philostrate, *in Vitâ sophist.*, II, p. 548.

[177] Aulu-Gelle, *Nuits attiques*, I, 2 ; IX, 2 ; XVIII, 10 ; XIX, 12. Philostrate, p. 564.

[178] L'Odéon servait à la répétition des comédies nouvelles, aussi bien qu'à celle des tragédies ; elles y étaient lues d'avance ou répétées, mais sans musique, sans décoration, etc. Aucune pièce ne pouvait, être représentée sur le théâtre si elle n'avait été préalablement approuvée sur l'Odéon par des juges ad hoc. Le roi de Cappadoce qui rétablit l'Odéon livré aux flammes par Sylla, était Ariobarzanes. Voyez Martini, *Dissertation sur les Odéons des anciens*, Leipzig, 1767, p. 10-91 (*Note de l'Éditeur*).

[179] Voyez Philostrate, II, p. 548, 566 ; Pausanias, I et VII, 10 ; la *Vie d'Hérode*, dans le XXXe vol. des *Mém. de l'Académie*.

[180] Cette remarque est principalement applicable à la publique d'Athènes par Dicaërgue, *de Statu Græciæ*, p. 8, *inter Geographos minores* ; édit. Hudson.

[181] Donat, *de Româ vetere*, III, c. 4, 5, 6 ; Nardini, *Roma antica*, II, 3, 12, 13, et un manuscrit qui contient une description de l'ancienne Rome, par Bernard Oricellarius ou Rucellai, dont j'ai obtenu une copie de la bibliothèque du chanoine Ricardi, à Florence. Pline parle de deux célèbres tableaux de Timanthe et de Protogène, placés, à ce qu'il paraît, dans le temple de la Paix (*). Le Laocoon fut trouvé dans les bains de Titus.

(*) L'empereur Vespasien, qui avait fait construire le temple de la Paix, y avait fait transporter la plus grande partie des tableaux, statues, et autres ouvrages de l'art qui avaient échappé aux troubles civils : c'était là que se rassemblaient chaque jour les artistes et les savants de Rome, et c'est aussi dans l'emplacement de ce temple qu'ont été déterrés une foule d'antiques. Voyez les *Notes* de Reimar sur Dion-Cassius, LXVI, 15, p. 1083 (*Note de l'Éditeur*).

[182] Montfaucon, *Antiq. expliquée*, tome IV, p. 2, l. I, c. 9. Fabretti a composé un traité fort savant sur les aqueducs de Rome.

[183] Ælien, *Hist. var.*, IX, c. 16 : cet auteur vivait sous Alexandre Sévère. Voyez Fabric., *Biblioth. græca*, IV, c. 21.

Comme Ælien dit que l'Italie avait autrefois ce nombre de villes, on peut en conjecturer que de son temps elle n'en avait plus autant : rien n'oblige d'ailleurs à appliquer ce nombre au temps de Romulus ; il est même probable qu'Ælien voulait parler des siècles postérieurs. La décadence de la population à la fin de la république, sous les empereurs, semble reconnue même par les écrivains romains. Voyez Tite-Live, VI, c. 12 (*Note de l'Éditeur*).

[184] Josèphe, *de Bello judaico*, II, 16 : ce nombre s'y trouve rapporté ; peut-être ne doit-il pas être prit à la rigueur.

Cela ne paraît pas douteux ; on ne peut se fier au passage de Josèphe : l'historien Josèphe fait donner par le roi Agrippa des avis aux Juifs sur la puissance des Romains ; et ce discours est plein de déclamations dont on ne doit rien conclure pour l'histoire. En énumérant les peuples soumis aux Romains ; il dit des Gaulois, qu'ils obéissent à douze cents soldats romains, (ce qui est faux ; car il y avait en Gaule huit légions, Tacite, *Ann.*, IV, c. 5), tandis qu'ils ont presque plus de douze cents villes (*Note de l'Éditeur*).

[185] Cela ne peut se dire que de la province romaine ; car le reste de la Gaule méridionale était loin de cet état florissant. Un passage de Vitruve montre combien l'architecture était encore dans l'enfance, en Aquitaine, sous le règne d'Auguste (Vitruve, II, c. 1). En parlant de la misérable architecture des peuples étrangers, il cite les Gaulois aquitains, qui bâtissent encore leurs maisons de bois et de paille (*Note de l'Éditeur*).

[186] Pline, *Hist. nat.*, III, 5.

[187] Pline, *Hist. nat.*, III, 3, 4 ; IV, 35. La liste paraît authentique et exacte. La division des provinces et la condition différente des villes sont marquées avec les plus grands détails.

[188] Strabon, *Géogr.*, XVII, p. 1189.

[189] Josèphe, *de Bello judaico*, II, 16 ; Philostrate, *Vies des Sophistes*, II, p. 548, édit. Olear.

[190] Tacite, *Annales*, XV, 55. J'ai pris quelque peine à consulter et à comparer les voyageurs modernes, pour connaître le sort de ces onze villes asiatiques. Sept ou huit sont entièrement détruites, Hypæpe, Tralles, Laodicée, Ilion, Halicarnasse, Milet, Éphèse, et nous pouvons ajouter Sardes. Des trois qui subsistent encore, Pergame est un village isolé contenant deux ou trois mille habitants. Magnésie, sous le nom de Guzel-Hissar, est une ville assez considérable, et Smyrne est une grande ville peuplée de cent mille âmes ; mais à Smyrne, tandis que les Francs soutenaient le commerce, les Turcs ont ruiné les arts.

[191] *Le Voyage de Chandler dans l'Asie-Mineure*, p. 225, etc., contient une description agréable et fort exacte des ruines de Laodicée.

[192] Strabon, XII, p. 866 ; il avait étudié à Tralles.

[193] Voyez une dissertation de M. de Boze, *Mémoires de l'Académie*, tome XVIII. Il existe encore un discours d'Aristide, qu'il prononça pour recommander la concorde à ces villes rivales.

[194] Le nombre des Égyptiens, sans compter les habitants d'Alexandrie, se montait à sept millions et demi (Josèphe, *de Bello jud.*, II, 16). Sous le gouvernement militaire des mameluks, la Syrie était censée renfermer soixante mille village. *Histoire de Timur-Bec*, V, c. 20.

[195] L'itinéraire suivant peut nous donner une idée de la direction, de la route et de la distance entre les principales villes : 1° depuis le mur d'Antonin jusqu'à York, deux cent vingt-deux milles romains ; 2° Londres, deux cent vingt-sept ; 3° Rhutupiæ ou Sandwich soixante-sept ; 4° trajet jusqu'à Boulogne, quarante-cinq ; 5° Reims, cent soixante-quatorze ; 6° Lyon, trois cent trente ; 7° Milan trois cent vingt-quatre ;

8° Rome, quatre cent vingt-six ; 9° Brindes, trois cent soixante ; 10° trajet jusqu'à Dyrrachium, quarante ; 11° Byzance, sept cent onze ; 12° Ancyre, deux cent quatre-vingt-trois ; 13° Tarse, trois cent un ; 14° Antioche, cent quarante et un ; 15° Tyr, deux cent cinquante-deux ; 16° Jérusalem, cent soixante-huit ; en tout quatre mille quatre-vingts milles romains, qui sont un peu plus que trois mille sept cent quarante milles anglais. Voyez les Itinéraires publiés par Wesseling, avec ses notes. Voyez aussi Gale et Stukeley, pour la Bretagne, et M. d'Anville pour la Gaule et l'Italie.

[196] Montfaucon (*Antiquité expliquée*, tome IV, part. 2, liv. I, c.5) a décrit les ponts de Narni, d'Alcantara, de Nîmes, etc.

[197] Bergier, *Histoire des grands chemins de l'empire*, II, c. I, 28.

[198] Procope, in *Hist. arcanâ*, c. 30 ; Bergier, *Hist. des grands chemins*, I. IV ; *Code Théodosien*, l. VIII, tit. V, vol. II, .p. 506-563, avec le savant commentaire de Godefroi.

[199] Du temps de Théodose, Cæsarius, magistrat d'un rang élevé, se rendit en poste d'Antioche à Constantinople : il se mit en route le soir, passa le lendemain au soir en Cappadoce, à cinquante-cinq lieues d'Antioche, et arriva le sixième jour, à Constantinople, vers le milieu de la journée. Le chemin était de sept cent vingt-cinq milles romains, environ six cent soixante-cinq milles anglais. Voyez Libannius, *orat.*, XXI ; et les *Itinéraires*, p. 572-581.

[200] Pline, quoique ministre et favori de l'empereur, s'excuse de ce qu'il avait fait donner des chevaux de poste à sa femme pour une affaire très pressée, l. X, lett. 121, 122.

[201] Bergier, *Hist. des grands chemins*, l. IV, c. 49.

[202] Pline, *Hist. nat.*, XIX, I.

[203] Selon toutes les apparences, les Grecs et les Phéniciens portèrent de nouveaux arts et des productions nouvelles dans le voisinage de Cadix et de Marseille.

[204] Voyez Homère, *Odyssée*, IX, v. 358.

[205] Pline, *Hist. nat.*, XIV.

[206] Strabon, *Géogr.*, IV, p. 223. Le froid excessif d'un hiver gaulois était presque proverbial parmi les anciens.

Strabon dit seulement que le raisin ne mûrit pas facilement. On avait déjà fait des essais au temps d'Auguste, pour naturaliser la vigne dans le nord de la Gaule ; mais il y faisait trop froid. Diodore de Sicile, éd. Rhodomann, p. 304 (*Note de l'Éditeur*).

[207] Cela est prouvé par un passage de Pline l'Ancien, où il parle d'une certaine espèce de raisin (*vitis picita*, *vinum picatum*) qui croît naturellement dans le district de Vienne, et qui, dit-il, a été transportée depuis peu dans le pays des Arvernes (l'Auvergne), des Helviens (le Vivarais), et des Séquaniens (la Bourgogne et la Franche-Comté). Pline écrivait cela l'an de J.-C. 77. *Histoire nat.*, XIV, c. 3 (*Note de l'Éditeur*).

[208] Dans le commencement du quatrième siècle, l'orateur Eumène (*Panegy. veter.*, VIII, édit., Delph.) parle des vignes à Autun, qui avaient perdu de leur qualité par la vétusté ; et l'on ignorait alors entièrement le temps de leur première plantation dans le territoire de cette ville. D'Anville place le *pagus Arebrignus* dans le district de Beaune, célèbre, même à présent, pour la bonté de ses vins.

[209] Pline, *Hist. nat.*, XV.

[210] *Ibid.*, XIX.

[211] Voyez les agréables *Essais sur l'agriculture*, de M. Harte, qui a rassemblé dans cet ouvrage tout ce que les anciens et les modernes ont dit de la luzerne.

[212] Tacite, *Mœurs des Germains*, c. 45 ; Pline, *Hist. nat.*, XXXVIII, II. Celui-ci observe assez plaisamment que même la mode n'avait pu trouver à l'ambre un usage

quelconque. Néron envoyait un chevalier romain sur les côtes de la mer Baltique, pour acheter une grande quantité de cette denrée précieuse.

[213] Appelée Taprobane par les Romains, et Serendib par les Arabes. Cette île fut découverte sous le règne de Claude, et devint insensiblement le principal lieu de commerce de l'Orient.

[214] Pline, *Hist. nat.*, VI ; Strabon, XVII.

[215] *Histoire Auguste*, p. 224. Une robe de soie était regardée comme un ornement pour une femme, et comme indigne d'un homme.

[216] Les deux grandes pêches de perles étaient les mêmes qu'à présent ; Ormuz et le cap Comorin. Autant que nous pouvons comparer la géographie ancienne avec la moderne, Rome tirait ses diamants de la mine de Jumelpur, dans le Bengale, dont on trouve une description au tome II des *Voyages* de Tavernier, p. 281

[217] Les Indiens n'étaient pas si peu curieux des denrées européennes : Arrien fait une longue énumération de celles qu'on leur donnait en échange contre les leurs ; comme des vins d'Italie, du plomb, de l'étain, du corail, des vêtements, etc. Voyez le *Peripl. maris Erythraei*, dans les *Géogr. minor.* de Hudson, t. I, p. 27, sqq. (*Note de l'Éditeur*).

[218] Tacite, *Annales*, III, 52, dans un discours de Tibère.

[219] Pline, *Hist. nat.*, XII, 18. Dans un autre endroit il calcule la moitié de cette somme ; *quingentis H. S.* pour l'Inde, sans comprendre l'Arabie.

[220] La proportion, qui était de un à dix et à douze et demi, s'éleva jusqu'à quatorze et deux cinquièmes, par une loi de Constantin. Voyez les *Tables* d'Arbutnot, sur les anciennes monnaies, c. 5.

[221] Parmi plusieurs autres passages, voyez Pline, *Hist. nat.*, III, 5 ; Aristides, *de Urbe Româ*, et Tertull., *de Animâ*, c. 30.

[222] Hérode Atticus donna au sophiste Polémon plus de huit mille livres sterling pour trois déclamations. Voy. Philostrate, l. I, p. 558. Les Antonins fondèrent à Athènes une école dans laquelle on entretenait des professeurs pour apprendre aux jeunes gens la grammaire, la rhétorique, la politique et les principes des quatre grandes sectes de philosophie. Les appointements que l'on donnait à un philosophe étaient de dix mille drachmes (entre trois et quatre cents livres sterling) par an. On forma de semblables établissements dans les autres grandes villes de l'empire. Voy. Lucien, dans l'*Eunuque*, tome II, p. 353, édit. Reitz ; Philostrate, l. II, p. 566 ; *Hist. Auguste*, p. 21 ; Dion-Cassius, l. LXXI, p. 1195. Juvénal lui-même dans une de ses plus mordantes satires, où l'envie et l'humeur d'une espérance trompée se trahissent à chaque ligne, est cependant obligé de dire :

O juvenes, circumspicit et stimulat vos,

Materiamque sibi ducis indulgentia quærit. — *Satires*, VII, 20.

[223] Ce fut Vespasien qui commença à donner un traitement aux professeurs : il donna à chaque professeur d'éloquence, grec ou romain, *centena sestertia*. Il récompensait aussi les artistes et les poètes (Suétone, *Vie de Vespasien*, c. 18). Adrien et les Antonins furent moins, prodiges, quoique très libéraux encore (*Note de l'Éditeur*).

[224] Ce jugement est un peu sévère ; outre les médecins, les astronomes, les grammairiens, parmi les quels étaient des hommes fort distingués, on voyait encore, sous Adrien, Suétone, Florus, Plutarque ; sous les Antonins, Arrien, Pausanias, Appien, Marc-Aurèle lui-même, Sextus-Empiricus, etc. La jurisprudence gagna beaucoup par les travaux de Salvius Julianus, de Julius-Celsus, de Sex-Pomponius, de Caius et autres (*Note de l'Éditeur*).

[225] Longin, *Traité du Sublime*, c. 45, p. 229, édit. Toll. Ne pouvons-nous pas dire de Longin qu'il appuie ses allégations par son propre exemple ? Au lieu de proposer

ses sentiments avec hardiesse, il les insinue avec la plus grande réserve ; il les met dans la bouche d'un ami ; et, autant que nous en pouvons juger d'après un texte corrompu, il veut paraître lui-même chercher à les réfuter.

[226] Orose, VI, 18.

[227] Dion dit vingt-cinq (l. LV, c. 20) les triumvirs réunis, selon Appien, n'en avaient que quarante-trois. Le témoignage d'Orose, est de peu de valeur quand il en existe de plus sûrs (*Note de l'Éditeur*).

[228] Jules César introduisit dans le sénat des soldats, des étrangers et des hommes encore à demi barbares (Suétone, *Vie de César*, c. 77, 80). Après sa mort, cet abus devint encore plus scandaleux.

[229] Dion-Cassius, l. III, p. 693 ; Suétone, *Vie d'Auguste*, c. 55.

[230] Auguste, qui alors se nommait encore Octave, était censeur ; et, comme tel, il avait le droit de réformer le sénat, d'en bannir les membres indignes, de nommer le *princeps senatus*, etc. : c'était là ce qu'on appelait *senatum legere*. Il n'était pas rare non plus, du temps de la république, de voir un censeur nommé lui-même *prince du sénat* (Tite-Live, XXVII, c. 11 ; et XL, c. 51). Dion affirme que cela fut fait conformément à l'ancien usage (p. 496). Quant à l'admission d'un certain nombre de familles dans les rangs des patriciens, il y fut autorisé par un sénatus-consulte exprès : Βουλῆς επιτρεψχης, dit Dion (*Note de l'Éditeur*).

[231] Dion-Cassius, LIII, p. 698, met à cette occasion dans la bouche d'Auguste un discours prolix et enflé. J'ai emprunté de Tacite et de Suétone les expressions qui pouvaient convenir à ce prince.

[232] *Imperator*, d'où nous avons tiré le mot *empereur*, ne signifiait, sous la république, que *général* ; et les soldats donnaient solennellement ce titre sur le champ de bataille à leur chef victorieux lorsqu'ils l'en jugeaient digne. Lorsque les empereurs romains le prenaient dans ce sens, ils le plaçaient après leur nom, et ils désignaient combien de fois ils en avaient été revêtus.

[233] Dion, III, p. 703, etc.

[234] Tite-Live, *Épit.*, XIV ; Valère-Maxime, VI, 3.

[235] Voyez dans le huitième livre de Tite-Live la conduite de Manlius-Torquatus et de Papirius-Cursor : ils violèrent les lois de la nature et de l'humanité, mais ils assurèrent celles de la discipline militaire ; et le peuple, qui abhorrait l'action, fut obligé de respecter le principe.

[236] Pompée obtint, par les suffrages inconsidérés, mais libres du peuple, un commandement militaire à peine inférieur à celui d'Auguste. Parmi plusieurs actes extraordinaires de l'autorité exercée par le vainqueur de l'Asie, on peut remarquer la fondation de vingt-neuf villes, et l'emploi de trois ou quatre millions sterling, qu'il distribua à ses troupes : la ratification de ces actes souffrit des délais et quelques oppositions dans le sénat. Voyez Plutarque, Appien, Dion-Cassius, et le premier livre des *Lettres à Atticus*.

[237] Sous la république, le triomphe n'était accordé qu'au général autorisé à prendre les auspices au nom du peuple. Par une conséquence juste, tirés de ce principe de religion et de politique, le triomphe fut réservé à l'empereur ; et ses lieutenants, au milieu des emplois les plus éclatants, se contentèrent, de quelques marques de distinction, qui, sous le titre de dignités triomphales, furent imaginées en leur faveur.

[238] Cette distinction est sans fondement. Les lieutenants de l'empereur, qui se nommaient *pro-préteurs*, soit qu'ils eussent été préteurs ou consuls, étaient accompagnés de six licteurs : ceux qui avaient le droit de l'épée portaient aussi un habit militaire (*paludamentum*) et une épée. Les intendants envoyés par le sénat, qui s'appelaient tous *proconsuls*, soit qu'ils eussent ou non été consuls auparavant

avaient douze licteurs quand ils avaient été consuls, et six seulement quand ils n'avaient été que préteurs. Les provinces d'Afrique et d'Asie n'étaient données qu'à des ex-consuls. Voy. des détails sur l'organisation des provinces, dans Dion (l. I, III, 12-16.), et dans Strabon (l. XVII, p. 840) ; le texte grec, car la traduction latine est fautive. (Note de l'Éditeur).

[239] Cicéron (*de Legibus*, III, 3) donne à la dignité consulaire le nom de *regia potestas* ; et Polybe (IV, c. 3) observe trois pouvoirs dans la constitution romaine. Le pouvoir monarchique était représenté et exercé par les consuls.

[240] Comme la puissance tribunitienne, différente de l'emploi annuel de tribun, fut inventée pour le dictateur César (Dion, XLIV, p. 384), elle lui fut probablement donnée comme une récompense, pour avoir si généreusement assuré par les armes les droits sacrés des tribus et du peuple. Voyez ses Commentaires, *de Bello civili*, I.

[241] Auguste exerça neuf fois de suite le consulat annuel ; ensuite il refusa artificieusement cette dignité aussi bien que la dictature ; et, s'éloignant de Rome, il attendit les suites funèbres du tumulte et de l'esprit de faction eussent forcé le sénat à le revêtir du consulat pour toute sa vie. Ce prince et ses successeurs affectèrent cependant de cacher un titre qui pouvait leur attirer la haine de leurs sujets.

[242] Cette égalité fut le plus souvent illusoire ; l'institution des tribuns fut loin d'avoir tous les effets qu'on devait en attendre et qu'on aurait pu en obtenir : il y avait dans la manière même dont elle fut organisée, des obstacles qui l'empêchèrent souvent de servir utilement le peuple et de contrebalancer le pouvoir, parfois oppressif, du sénat. Le peuple, en ne leur donnant que le droit de délibérer, pour se réserver celui de ratifier leurs décisions, avait cru conserver une apparence de souveraineté et n'avait fait que renverser l'appui qu'il venait de se donner. *Les sénateurs, dit de Lolme, les consuls, les dictateurs, les grands personnages qu'il avait la prudence de craindre et la simplicité de croire, continuait à être mêlés avec lui et à déployer leurs savoir-faire ; ils le haranguaient encore ; ils changeaient encore le lieu des assemblées ; ... ils les dissolvaient ou les dirigeaient ; et les tribuns, lorsqu'ils avaient pu parvenir à se réunir, avaient le désespoir de voir échouer, par des ruses misérables, des projets suivis avec les plus grandes peines et même les plus grands périls.* De Lolme, Constitut. d'Angleterre, chap. 7, tome II, p. 11.

On trouve dans Valère-Maxime un exemple frappant de l'influence que les grands exerçaient souvent sur le peuple, malgré les tribuns et contre leurs propositions : dans un temps de disette, les tribuns ayant voulu proposer des arrangements au sujet des blés ; Scipion-Nasica contint l'assemblée en leur disant : *Silence, Romains ; je sais mieux que vous ce qui convient à la république : Tacète, quæso, Quirites ; plus enim ego quàm vos quid reipublicæ expediat, intelligo. — Quâ voce auditâ, omnes pleno venerationis silentio, majorem ejus autoritatis quàm suorum alimentorum curam egerunt.* Cette influence fut telle, que les tribuns furent souvent les victimes de la lutte qu'ils engagèrent avec le sénat, bien qu'en plusieurs occasions ils soutinssent les vrais intérêts du peuple : tel fut le sort des deux Gracchus si injustement calomniés par les grands, et si lâchement abandonnés par ce peuplé dont ils avaient embrassé la cause (Note de l'Éditeur).

[243] Voyez un fragment d'un décret du sénat, qui conférait à l'empereur Vespasien tous les pouvoirs accordés à ses prédécesseurs, Auguste, Tibère et Claude. Ce monument curieux et important se trouve dans les inscriptions de Gruter, n° CCXLII. Il se trouve aussi dans les éditions que Ryck (*Animad.*, p. 420, 421) et Eruesti (*Excurs. ad*, IV, c. 6) ont données de Tacite ; mais ce fragment renferme tant d'irrégularités, et dans le fond et dans la forme, qu'on peut élever des doutes sur son authenticité (Note de l'Éditeur).

[244] On élisait deux consuls aux calendes de janvier ; mais dans le cours de l'année on leur en substituait d'autres, jusqu'à ce que le nombre des consuls annuels se

montât au moins à douze. On choisissait ordinairement seize ou dix-huit préteurs (Juste-Lipse, *in excurs. D. ad Tacit. Annal.*, l. I). Je n'ai point parlé des édiles ni des questeurs : de simples magistrats chargés de la police ou des revenus, se prêtent aisément à toutes les formes de gouvernement. Sous le règne de Néron les tribuns possédaient légalement le droit d'*intercession*, quoiqu'il eût été dangereux d'en faire usage. (Tacite, *Ann.*, XVI, 26). Du temps de Trajan, on ignorait si le tribunat était une charge ou un nom. *Lettres de Pline*, I, 23.

[245] Les tyrans eux-mêmes briguerent le consulat. Les princes vertueux demandèrent cette dignité avec modération et l'exercèrent, avec exactitude. Trajan renouvela l'ancien serment, et jura devant le tribunal du consul qu'il observerait les lois. Pline, Panégyr., c. 64.

[246] *Quotiens magistratuum comitiis interesset, tribus cum candidatis suis circumibat supplicabatque more sollemni. Ferebat et ipse suffragium in tribu, ut unus e populo. — Toutes les fois qu'il assistait aux comices pour la création des magistrats, il parcourait les tribus avec ses candidats en faisant les supplications d'usage. Lui-même il votait dans les tribus, comme un simple citoyen.* Suétone, *Vie d'Auguste*, c. 56.

[247] *Tum primum comitia è campo ad patres translata sunt.* Tacite, *Ann.*, I, 15. Le mot *primum* semble faire allusion à quelques faibles et inutiles efforts qui furent faits pour rendre au peuple le droit d'élection.

L'empereur Caligula avait fait lui-même cette tentative ; il rendit au peuple les comices, et les lui ôta de nouveau peu après (Suétone, *in Caïo*, c. 16 — Dion, *LIIX*, 9, 20). Cependant, du temps de Dion, on conservait encore une ombre des comices. Dion, VIII, 20 (*Note de l'Éditeur*).

[248] Dion (LIII, p. 703-714) a tracé d'âne main partielle une bien faible esquisse du gouvernement impérial. Pour l'éclaircir, souvent même pour le corriger, j'ai médité Tacite, examiné Suétone, et consulté parmi les modernes les auteurs suivants : l'abbé de La Bletterie, *Mém. de l'Acad.*, t. XIX, XXI, XXIV, XXV, XXVII ; Beaufort, *Rép. rom.*, t. I, p. 255-275 ; deux dissertations de Noodt et de Gronovius, *de Lege regiâ*, imprimées à Leyde en 1731 ; Gravina, *de Imperio romano*, p. 479-544 de ses opuscules ; Maffei, *Verona illustrata*, part. 1, p. 245, etc.

[249] Un prince faible sera toujours gouverné par ses domestiques. Le pouvoir des esclaves aggrava la honte des Romains, et les sénateurs firent leur cour à un Pallas, à un Narcisse. Il peut arriver qu'un favori moderne soit de naissance honnête.

[250] Voyez un traité de Van-Dale, *de Consecratione principum*. Il me serait plus aisé de copier, qu'il ne me l'a été de vérifier les citations de ce savant, Hollandais.

[251] Cela est inexact. Les successeurs d'Alexandre, ne furent point les premiers souverains déifiés ; les Égyptiens avaient déifié et adoré plusieurs de leurs rois ; l'Olympe des Grecs était peuplé de divinités qui avaient régné sur la terre ; enfin, Romulus, lui-même avait reçu les honneurs d'apothéose (Tite-Live, I, c. 16) longtemps avant Alexandre et ses successeurs. C'est aussi une inexactitude que de confondre les hommages rendus dans les provinces aux gouverneurs romains, par des temples et des autels, avec la véritable apothéose des empereurs : ce n'était pas un culte religieux, car il n'y avait ni prêtres ni sacrifices. Auguste fut sévèrement blâmé pour avoir permis qu'on l'adorât comme un dieu dans les provinces (Tacite, *Annales*, I, c. 10) ; il n'eût pas encouru de blâme s'il n'eût fait que ce que faisaient les gouverneurs (*Note de l'Éditeur*).

[252] Voyez une dissertation de l'abbé de Mongault, dans le premier volume de l'*Académie des Inscriptions*.

[253] *Jurandasque tuum per nonem ponimus aras*, dit Horace à l'empereur lui-même ; et ce poète courtisan connaissait bien la cour d'Auguste.

[254] Les bons princes ne furent pas les seuls qui obtinssent les honneurs de

l'apothéose ; on les défera à plusieurs tyrans. Voyez un excellent traité de Schoepflin, de *Consecratione imperatorum romanorum*, dans ses *Commentationes historicae et criticae*, Bâle, 1741, p. 1, 84 (*Note de l'Éditeur*).

[255] Voyez Cicéron, *Philipp.*, I, 6 ; Julien, in *Cæsaribus : Inque Deum templis jurabit Roma per umbras*, s'écrie Lucain indigné ; mais cette indignation est celle d'un patriote, et non d'un dévot.

[256] Octave n'était point issu d'une famille obscure, mais d'une famille considérable de l'ordre équestre : son père, C. Octavius, qui possédait de grands biens, avait été préteur, gouverneur de la Macédoine, décoré du titre d'imperator, et sur le point de devenir consul lorsqu'il mourût. Sa mère Attia était fille de M. Atrius Balbus, qui avait aussi, été préteur. Marc-Antoine fit à Octave le reproche d'être né dans Aricie, qui était cependant une ville municipale assez grande ; mais Cicéron le réfuta très fortement. *Philipp.*, III, c. 6. (*Note de l'Éditeur*).

[257] Dion, LIII, p. 710, avec les notes curieuses de Reimarus.

[258] Les princes qui, par leur naissance ou leur adoption, appartenaient à la famille des Césars, prenaient le nom de César. Après la mort de Néron, ce nom désigna la dignité impériale elle-même, et ensuite le successeur choisi. On ne peut assigner avec certitude l'époque à laquelle il fut employé pour la première fois dans ce dernier sens. Bach (*Hist. jurispr. rom.*, p. 304) affirme, d'après Tacite (*Hist.*, I, 15) et Suétone (*Galba*, c. 17), que Galba donna à Pison-Licinianus le titre de César, et que ce fut là l'origine de l'emploi de ce mot ; mais les deux historiens disent simplement que Galba adopta Pison pour successeur, et ne font nulle mention du nom de César. Aurelius-Victor (*in Traj.*, p. 348; édit. Arntzen) dit qu'Adrien reçut le premier ce titre lors de son adoption ; mais comme l'adoption d'Adrien est encore douteuse, et que d'ailleurs Trajan, à son lit de mort, n'eût probablement pas créé un nouveau titre pour un homme qui allait lui succéder, il est plus vraisemblable qu'Ælius-Verus fut le premier qu'on appela César, lorsque Adrien l'eut adopté (Spart., in *Ælio-Vero*, c. 1 et 2) (*Note de l'Éditeur*).

[259] Alors survint Auguste, qui, changeant de couleur comme un caméléon, paraissait tantôt pâle, tantôt rouge, tantôt avec un visage sombre et renfrogné, et au même instant avec un visage riant et plein de charmes. (Césars de Julien, trad. Spanheim) Cette image, que Julien emploie dans son ingénieuse fiction, est juste et agréable ; mais lorsqu'il considère ce changement de caractère comme réel, et qu'il l'attribue au pouvoir de la philosophie, il fait trop d'honneur à la philosophie et à Octave.

[260] Deux-cents ans après l'établissement de la monarchie, l'empereur Marc Aurèle vante le caractère de Brutus comme un modèle parfait de la vertu romaine.

[261] Nous ne pouvons trop regretter l'endroit de Tacite qui traitait de cet événement, et qui a été perdu : nous sommes forcés de nous contenter des bruits populaires rapportés par Josèphe, et des notions imparfaites que nous donnent à cet égard Dion et Suétone.

[262] Auguste rétablit la sévérité de l'ancienne discipline. Après les guerres civiles, il ne se servit plus du nom chéri de camarades en parlant à ses troupes ; et il les appela simplement soldats. (Suétone, dans *Auguste*, c. 25). Voyez comment Tibère se servit du sénat pour apaiser la révolte des légions de Pannonie. Tacite, *Annal.*, I.

[263] Caligula périt par une conjuration qu'avaient formée les officiers des prétoriens, et Domitien n'eût peut-être pas été assassiné sans la part que les deux chefs de cette garde prirent à sa mort (*Note de l'Éditeur*).

[264] Ces mots l'autorité du sénat et le consentement des troupes, semblent avoir été le langage consacré pour cette cérémonie. Voyez Tacite, *Annal.*, XIII, 14.

[265] Le premier de ces rebelles fut Camillus-Scribonianus qui prit les armes en Dalmatie contre Claude, et qui fut abandonné par ses troupes en cinq jours, le

second, Lucius-Antonius, dans la Germanie, qui se révolta contre Domitien et le troisième, Avidius-Cassius, sous le règne de Marc-Aurèle. Les deux derniers ne se soutinrent que peu de mois, et ils furent mis mort par leurs propres partis. Camillus et Cassius colorèrent leur ambition du projet de rétablir la république ; entreprise, disait Cassius, principalement réservée à son nom et sa famille.

[266] Cet éloge des soldats est un peu exagéré. Claude fut obligé d'acheter leur consentement à son couronnement : les présents qu'il leur fit, et ceux que reçurent en diverses autres occasions les prétoriens, causèrent aux finances un notable dommage. Cette garde redoutable favorisa d'ailleurs souvent les cruautés des tyrans. Les révoltes lointaines furent plus fréquentes que ne le pense Gibbon sous Tibère ; les légions de la Germanie voulaient séditionnellement contraindre Germanicus à revêtir la pourpre impériale. Lors de la révolte de Claudius-Civilis, sous Vespasien, les légions de la Gaule massacrèrent leur général, et promirent leur assistance aux Gaulois, qui s'étaient soulevés. Julius-Sabinus se fit déclarer empereur, etc. Les guerres, le mérite et la discipline sévère de Trajan, d'Adrien et des deux Antonins, établirent quelque temps plus de subordination (*Note de l'Éditeur*).

[267] Velleius Paterculus, II, c. 121 ; Suétone, *Vie de Tibère*, c. 20.

[268] Suétone, *Vie de Titus*, c. 6 ; Pline, préface de l'*Histoire naturelle*.

[269] Cette idée est souvent et fortement exprimée dans Tacite. Voyez *Hist.*, I, 15, 16 ; II, 76.

[270] L'empereur Vespasien, avec son bon sens ordinaire, se moquait des généalogistes qui faisaient descendre sa famille de Flavius, fondateur de Réate (son pays natal), et l'un des compagnons d'Hercule. Suétone, *Vie de Vespasien*, c. 12.

[271] Dion, LXVIII, p. 1121 ; Pline, *Panégyr.*

[272] *Felicior Augusto, melior Trajan*. Eutrope, VIII, 5

[273] Dion (LXIX, p. 1279) regarde le tout comme une fiction, d'après l'autorité de son père, qui, étant gouverneur de la province où Trajan mourût, devait avoir eu de favorables occasions pour démêler ce mystère. Cependant Dodwell (*Prælect. Cambden*, XVII) a soutenu qu'Adrien fut désigné successeur de Trajan pendant la vie de ce prince.

[274] Dion XXX, p. 1171 ; Aurelius Victor.

[275] La déification, les médailles, les statues, les temples, les villes, les oracles et la constellation d'Antinoüs, sont bien connus, et déshonorent, aux yeux de la postérité, la mémoire de l'empereur Adrien. Cependant nous pouvons remarquer que, des quinze premiers Césars, Claude fut le seul dont les amours n'aient pas fait rougir la nature. Pour les honneurs rendus à Antinoüs, voyez Spanheim, *Commentaires sur les Césars de Julien*, p. 80.

[276] *Histoire Auguste*, p. 13 ; Aurelius-Victor, *in Epitom.*

[277] Sans le secours des médailles et des inscriptions, nous ignorerions cette action d'Antonin le Pieux, qui fait tant d'honneur à sa mémoire.

[278] Gibbon attribue à Antonin le Pieux un mérite qu'il n'eut pas, ou que, du moins, il ne fait pas dans le cas de montrer : 1° il n'avait été adopté que sous la condition qu'il adopterait à son tour Marc-Aurèle et L. Verus ; 2° ses deux fils moururent enfants, et l'un d'eux, M. Galerius, paraît seul avoir survécu de quelques années au couronnement de son père. Gibbon se trompe aussi lorsqu'il dit (note ci-dessus) que sans le secours des médailles et des inscriptions, nous ignorerions qu'Antonin avait deux fils. Capitolin dit expressément (c. 1) : *Filii mares duo, duæ fœminæ* : nous ne devons aux médailles que leurs noms. *Pagi Critic. Baron.*, ad. A. C. 161, tome I, p. 33, éd. Paris. (*Note de l'Éditeur*).

[279] Pendant les vingt-trois années du règne d'Antonin, Marc-Aurèle ne fut que

deux nuits absent du palais, et même à deux fois différentes. *Hist. Auguste*, p. 25.

[280] Ce prince aimait les spectacles, et n'était point insensible aux charmes du beau sexe. Marc-Aurèle, I, 16 ; *Hist. Auguste*, p. 20, 21 ; Julien , dans les *Césars*.

[281] Marc-Aurèle à été accusé d'hypocrisie, et ses ennemis lui ont reproché de n'avoir point eu cette simplicité qui caractérisait Antonin le Pieux, et même Verus (*Hist. Auguste*, 6, 34). Cet injuste soupçon nous fait voir combien les talents personnels l'emportent, aux yeux des hommes, sur les vertus sociales. Marc-Aurèle lui-même est qualifié d'hypocrite ; mais le sceptique le plus outré ne dira jamais que César fut peut-être un poltron, ou Cicéron un imbécile. L'esprit et la valeur se manifestent d'une manière bien plus incontestable que l'humanité et l'amour de la justice.

[282] Tacite a peint en peu de mots les principes de l'école du Portique : *Doctores sapientiæ secutus est, qui sola bona quæ honesta, mala tantum quæ turpia ; potentiam, nobilitatem, cæteraque extrâ animum, neque bonis, neque malis adnumerant — la doctrine philosophique qui appelle uniquement bien ce qui est honnête, mal ce qui est honteux, et qui ne compte la puissance, la noblesse, et tout ce qui est hors de l'âme, au nombre ni des biens ni des maux*. *Hist.*, IV, 5.

[283] Avant sa seconde expédition contre les Germains, il donna, pendant trois jours, des leçons de philosophie au peuple romain. Il en avait déjà fait autant dans les villes de Grèce et d'Asie. *Hist. Auguste*, in *Cassio*, c. 3.

[284] Dion, LXXI, p. 1190, *Hist. Auguste*, in *Avid. Cassio*.

[285] *Hist. Auguste*, in *Marc Anton.*, c.18.

[286] Vitellius dépensa, pour sa table, au moins six millions sterling en sept mois environ. Il serait difficile d'exprimer les vices de ce prince avec dignité, ou même avec décence. Tacite l'appelle un pourceau ; mais c'est en substituant à ce mot grossier une très belle image : *At Vitellius, umbraculis hortorum abditus, ut ignava animalia, quibus si cibum suggeras, jacent, torpentque, præterita, instantia, futura, pari oblivione dimiscrat ; atque illum nemore Aricino desidem et marcentem*, etc. Tacite, *Hist.*, III, 36 ; II, 95 ; Suétone, in *Vetell.*, 13 ; Dion, LXV, p. 1062.

[287] L'exécution d'Helvidius-Priscus et de la vertueuse Eponine, déshonorent le règne de Vespasien.

[288] *Voyages de Chardin en Perse*, vol. III, p. 293.

[289] L'usage d'élever des esclaves aux premières dignités de l'État est encore plus commun chez les Turcs que chez les Perses : les misérables contrées de Géorgie et de Circassie donnent des maîtres à la plus grande partie de l'Orient.

[290] Chardin prétend que les voyageurs européens ont répandu parmi les Perses, quelques idées de la liberté et de la douceur du gouvernement de leur patrie : ils leur ont rendu un très mauvais office.

[291] Ils alléguaient l'exemple de Scipion et de Caton (Tacite, *Annal.*, III, 66). Marcellus-Epirus et Crispus-Vibius gagnèrent, sous le règne de Néron, deux millions et demi sterling. Leurs richesses, qui aggravaient leurs crimes, les protégèrent sous Vespasien. Voyez Tacite, *Hist.*, IV, 43, *Dialog. de Orat.* c 8. Regulus, l'objet des justes satires de Pline, reçut du sénat, pour une seule accusation, les ornements consulaires et un présent de soixante mille livres sterling.

[292] L'accusation du crime de lèse-majesté s'appliquait originairement au crime de haute trahison contre le peuple romain : comme tribuns du peuple, Auguste et Tibère l'appliquèrent aux offenses contre leurs personnes, et ils y donnèrent une extension infinie.

C'est Tibère et non Auguste qui prit le premier dans ce sens les mots de crime de lèse-majesté. Voyez *Hist. Auguste, Bachii Trajanus*, 27, sqq. (*Note de l'Éditeur*).

[293] Lorsque Agrippine, cette vertueuse et infortunée veuve de Germanicus, eut été mise à mort, le sénat rendit des actions de grâces à Tibère pour sa clémence : elle n'avait pas été étranglée publiquement, et son corps n'avait point été traîné aux Gémonies, où l'on exposait ceux des malfaiteurs ordinaires. Voyez Tacite, *Annal.*, VI, 25 ; Suétone, *Vie de Tibère*, c. 53.

[294] Sériphos, île de la mer Égée, était un petit rocher dont on méprisait les habitants, plongés dans les ténèbres de l'ignorance. Ovide, dans ses plaintes fort justes, mais indignes d'un homme, nous a bien fait connaître le lieu de son exil. Il paraît que ce poète reçut simplement ordre de quitter Rome en tant de jours, et de se rendre à Tomes. Les gardes ni les geôliers n'étaient pas nécessaires.

[295] Sous le règne de Tibère, un chevalier romain entreprit de fuir chez les Parthes, il fut arrêté, dans le détroit de Sicile ; mais cet exemple parût si peu dangereux, que le plus inquiet des tyrans dédaigna de punir le coupable. Tacite, *Annal.*, VI, 14.

[296] Cicéron, *ad Familiares*, IV, 7.

[297] Voyez les reproches d'Avidius-Cassius, *Hist. Auguste*, page 45 : ce sont, il est vrai, les reproches d'un rebelle ; mais l'esprit de parti exagère plutôt qu'il n'invente.

[298] C'est-à-dire son frère d'adoption, L. Verus, aussi son collègue : Marc-Aurèle n'avait point d'autre frère (*Note de l'Éditeur*).

[299] *Faustinam satis constat apud Cayetam, conditiones sibi et nauticas et gladiatorias elegisse. Hist. Auguste*, p. 30. Lampride explique l'espèce de mérite dont Faustine faisait choix et les conditions qu'elle exigeait. *Hist. Auguste*, p. 102.

[300] *Histoire Auguste*, p. 34.

[301] Méditations, l. I. Le monde a raillé la crédulité de Marc-Aurèle ; mais madame Dacier nous assure (et nous devons en croire une femme) que les maris seront toujours trompés quand leurs femmes voudront prendre la peine de dissimuler.

[302] Dion, LXXI, p. 1195 ; *Hist. Auguste*, p. 33 ; *Commentaire de Spanheim sur les Césars*, p. 289. La déification de Faustine est le seul sujet de blâme que le satirique Julien ait pu découvrir dans le caractère accompli de Marc-Aurèle.

[303] Commode est le premier Porphyrogénète (né depuis l'avènement de son père au trône). Par un nouveau raffinement de flatterie, les médailles égyptiennes datent des années de sa vie comme si elles n'étaient pas différentes de celles de son règne. Tillemont, *Hist. des Empereurs*, t. II, page 752.

[304] Voyez Lampride, Commode, 1 (*Note de l'Éditeur*).

[305] *Histoire Auguste*, p. 46.

[306] Dion, LXXII.

[307] Les Quades occupaient ce qu'on appelle la Moravie : les Marcomans habitaient d'abord les rives du Rhin et du Mein ; ils s'en éloignèrent sous le règne d'Auguste, et chassèrent les Boïens de la Bohême, Boïohem ; ceux-ci allèrent habiter la Boïoarie, aujourd'hui la Bavière. Les Marcomans furent chassés à leur tour de la Bohême par les Sarmates ou, Slavons, qui l'occupent actuellement. Voyez d'Anville, *Géogr. anc.*, t. I, p. 131 (*Note de l'Éditeur*).

[308] Selon Tertullien (*Apolog.*, c. 25), il mourut à Sirmium ; mais la situation de Vienne, *Vindobona*, où les deux Victor placent sa mort, s'accorde mieux avec les opérations de la guerre contre les Quades et les Marcomans.

[309] Hérodien, I, p. 12.

[310] *Ibid.*, p. 16.

[311] Cette joie universelle est bien décrite par M. Wotton, d'après les médailles et

les historiens. *Histoire de Rome*, p. 192, 193.

[312] Manilius, secrétaire particulier d'Avilius-Cassius, fut découvert, après avoir été caché plusieurs années. L'empereur dissipa noblement l'inquiétude publique, en refusant de le voir, et en brûlant ses papiers sans les ouvrir. Dion, LXXII.

[313] Voyez Maffei, *degli Anfiteatri*, p. 126.

[314] Dion, LXXII — Hérodien, I, p. 16 — *Hist. Auguste*, p. 46.

[315] Les conjurés étaient sénateurs, et entre autres l'assassin lui-même, *Quintien. Hérodien*, t. I, c. 8 (*Note de l'Éditeur*).

[316] Cet ouvrage traitait de l'agriculture, et a souvent été cité par les écrivains postérieurs. Voyez P, Needham, *Prolegomena ad Geopinoca*. Cambridge, 1704, in-8°, p. 17, sqq. (*Note de l'Éditeur*)

[317] Casaubon a rassemblé dans une note sur l'*Histoire Auguste*, beaucoup de particularités concernant ces illustres frères. Voyez son savant *Commentaire*, p. 94. Philostrate, dans la Vie du sophiste Hérode, dit que les Quintiliens n'étaient pas d'anciens citoyens romains, mais qu'ils étaient d'origine troyenne. Voyez le *Commentaire* de Casaubon, précité. (*Note de l'Éditeur*).

[318] Dion, LXXII , p. 1210 ; Hérodien, I, p. 22 ; *Hist. Auguste*, page 48. Dion donne à Perennis un caractère moins odieux que ne le font les autres historiens : sa modération est presque un gage de sa véracité.

Gibbon loue Dion de la modération avec laquelle il parle de Perennis, et suit cependant, dans son propre récit, Hérodien et Lampride. Ce n'est pas seulement avec modération, c'est avec admiration que Dion parle de Perennis : il le représente comme un grand homme qui vécut vertueux et mourut innocent ; peut-être est-il suspect de partialité : mais ce qu'il y a de singulier, c'est que Gibbon, après avoir adopté, sur ce ministre le jugement d'Hérodien et de Lampride, se conforme à la manière peu vraisemblable dont Dion rapporte sa mort. Quelle probabilité en effet, que quinze cents hommes aient traversé la Gaule et l'Italie, et soient arrivés à Rome sans s'être entendus avec les prétoriens, ou sans que Perennis, préfet du prétoire, en ait été informé et s'y soit opposé ? Gibbon, prévoyant peut-être cette difficulté, a ajouté que les *députés militaires fomentèrent les divisions des prétoriens* ; cependant Dion dit expressément qu'ils ne vinrent pas jusqu'à Rome, mais que l'empereur alla au devant d'eux ; il lui fait même un reproche de ne leur avoir pas opposé les prétoriens, qui leur étaient supérieurs en nombre. Hérodien rapporte que Commode, ayant appris d'un soldat les projets ambitieux de Perennis et de son fils, les fit attaquer et massacrer de nuit (*Note de l'Éditeur*).

[319] Durant la seconde guerre punique, les Romains apportèrent de l'Asie le culte de la mère des dieux. Sa fête, *Magalesia*, commençait le 4 avril, et durait six jours : les rues étaient remplies de folles processions ; les spectateurs se rendaient en foule aux théâtres, et l'on admettait aux tables publiques toutes sortes de convives. L'ordre et la police étaient suspendus, et le plaisir devenait la seule occupation sérieuse de toute la ville. Voyez Ovide, *de Fastis*, IV, 189, etc.

[320] Hérodien, I, p. 23, 28.

[321] Cicéron, *de Flacco*, 2.

[322] Une de ces promotions si dispendieuses donna lieu à un bon mot : on disait que Julius Solon était exilé dans le sénat.

[323] Dion-Cassius (LXXII) observe qu'aucun affranchi n'avait encore possédé autant de richesses que Cléandre : la fortune de Pallas se montait cependant à plus de cinq cent vingt mille livres sterling, *ter millies*, H. S.

[324] Dion, LXXII — Hérodien, I, p. 29 — *Hist. Auguste*, p. 52 : ces bains étaient situés près de la porte Capène. Voyez Nardini, *Roma antica*, p. 79.

[325] *Histoire Auguste*, p. 48.

[326] Hérodiens, I, p. 28 — Dion, LXXII : celui-ci prétend que pendant longtemps, il mourut par jour à Rome deux mille personnes.

[327] *Tuncque primum tres præfecti prætorio fuere : inter quos libertinus*. Quelques restes de modestie empêchèrent Cléandre de prendre le titre de préfet du prétoire tandis qu'il en avait toute autorité. Les autres affranchis étant appelés, selon leurs différentes fonctions, *a rationibus*, *ab epistolis*, Cléandre se qualifiait *a pugione*, comme chargé de défendre la personne de son maître. Saumaise et Casaubon ont fait des commentaires très vagues sur ce passage.

Le texte de Lampride ne fournit aucune raison de croire que Cléandre ait été celui des trois préfets du prétoire qui se qualifiait *a pugione* : Saumaise et Casaubon ne paraissent pas non plus le penser. Voyez *Hist. Auguste*, p. 48 ; le Comm. de Saumaise, p. 116 ; le Comm. de Casaubon, p. 95 (*Note de l'Éditeur*).

[328] Οἱ τῆς πόλεως πεζοὶ στρατιῶται, Hérodiens, I, p. 31. — On ne sait si cet auteur veut parler de l'infanterie prétorienne ou des cohortes de la ville, composées de six mille hommes, mais dont le rang et la discipline ne répondaient pas à leur nombre. Ni M. de Tillemont ni Wotton n'ont voulu décider cette question.

Il me semble que ce n'en est pas une : le passage d'Hérodiens est clair, et désigne les cohortes de la ville. Comparez Dion, p. 797 (*Note de l'Éditeur*).

[329] Dion, LXXII ; Hérodiens, I, p. 32 ; *Hist. Auguste*, p. 48.

[330] *Sororibus suis constupratis, ipsas concubinas suas sub oculis suis stuprari jubebat. Nec irruentium in se juvenum carebat infamia, omni parte corporis atque ore in sexum utrumque pollutus*. *Hist. Auguste*, p. 47.

[331] Les lions d'Afrique, lorsqu'ils étaient pressés par la faim, infestaient avec impunité les villages ouverts et les campagnes cultivées. Ces animaux étaient réservés pour les plaisirs de l'empereur et de la capitale, et le malheureux paysan qui en tuait un, même pour sa défense, était sévèrement puni. Cette loi cruelle, fut adoucie par Honorius, et annulée par Justinien, *Code Théod.*, tome V, p. 92, et *Comment. Gothofred.*

[332] Spanheim, de *Numismat*, dissertation XII, tome III, page 493.

[333] Dion, LXXII ; *Hist. Auguste*, p. 49.

[334] Le cou de l'autruche est long de trois pieds, et composé de dix-sept vertèbres. Voyez Buffon, *Hist. nat.*

[335] Commode tua une girafe (Dion, LXXII), Cet animal singulier, le plus grand, le plus doux et le moins utile des grands quadrupèdes, ne se trouve que dans l'intérieur de l'Afrique. On n'en avait point encore vu en Europe depuis la renaissance des lettres ; et M. de Buffon, en décrivant la girafe (*Hist. nat.*, tome XIII), n'avait point osé la faire dessiner.

La girafe a été vue et dessinée plusieurs fois en Europe depuis cette époque. Le cabinet d'histoire naturelle du Jardin des Plantes en possède une bien conservée (*Note de l'Éditeur*).

[336] Hérodiens, I, p. 37 ; *Hist. Auguste*, p. 50.

[337] Les princes sages et vertueux défendirent aux sénateurs et aux chevaliers d'embrasser cette indigne profession sous peine d'infamie, ou, ce qui semblait encore plus redoutable à ces misérables débauchés, sous peine d'exil. Les tyrans, au contraire, employèrent pour les déshonorer des menaces et des récompenses : Néron fit paraître une fois sur l'arène quarante sénateurs et soixante chevaliers. Juste-Lipse, *Saturnalia*, II, 12. Ce savant a heureusement corrigé un passage de Suétone, *in Nerone*, c. 12.

[338] Juste-Lipse, II, 7-8 ; Juvénal, dans la huitième satire, donne une description

pittoresque de ce combat.

[339] *Hist. Auguste*, p. 50 ; Dion, LXXII. L'empereur reçut pour chaque fois cent *decies*, H. S., environ huit mille livres sterling.

[340] Victor rapporte que Commode ne donnait à ses antagonistes qu'une lame de plomb, redoutant, selon toutes les apparences, les suites de leur désespoir.

[341] Les sénateurs furent obligés de répéter six cent vingt-six fois : *Paulus, premier des sécuteurs*, etc.

[342] Dion, LXXII : il parle de sa propre bassesse, et du danger qu'il court.

[343] L'intrépide Pompéianus usa cependant de quelque prudence, et il passa la plus grande partie de son temps à la campagne, donnant pour motif de sa retraite son âge avancé et la faiblesse de ses yeux. *Je ne l'ai jamais vu dans le sénat*, dit Dion, *excepté pendant le peu de temps que régna Pertinax*. Toutes ses infirmités disparurent alors subitement, et elles revinrent soudain dès que cet excellent prince eût été massacré. Dion, LXXIII.

[344] Les préfets étaient changés tous les jours, et même presque à toute heure. Le caprice de Commode devint souvent fatal à ceux des officiers de sa maison qu'il chérissait le plus. *Hist. Auguste*, p. 46, 51.

[345] Dion, LXXII ; Hérodien, I, p. 43 ; *Hist. Auguste*, p. 52.

[346] Pertinax était fils d'un charpentier : il naquit à Alba-Pompeia, dans le Piémont. L'ordre de ses emplois, que Capitolin nous a conservé, mérite d'être rapporté ; il nous donnera une idée des mœurs et de la forme du gouvernement dans ce siècle. Pertinax fut : 1° centurion ; 20 préfet d'une cohorte en Syrie et en Bretagne ; 3° il obtint un escadron de cavalerie dans la Mœsie ; 4° il fut commissaire pour les provisions sur la voie Émilienne ; 5° il commanda la flotte du Rhin ; 6° il fut intendant de la Dacie, avec des appointements d'environ 1600 liv. st. par an ; 7° il commanda les vétérans d'une légion ; 8° il obtint le rang de sénateur ; 9° de préteur ; 10° il y joignit le commandement de la première légion dans la Rhétie et la Norique ; 11° il fut consul vers l'année 175 ; 12° il accompagna Marc-Aurèle en Orient ; 13° il commanda une armée sur le Danube ; 14° il fut légat consulaire de Mœsie ; 15° de Dacie ; 16° de Syrie ; 17° de Bretagne ; 18° il fut chargé des provisions publiques à Rome ; 19° il fut proconsul d'Afrique ; 20° préfet de la cité. Hérodien (I, p. 48) rend justice à son désintéressement ; mais Capitolin, qui rassemblait tous les bruits populaires, l'accuse d'avoir amassé une grande fortune en se laissant corrompre.

[347] Selon Julien (dans *les Césars*), il fut complice de la mort de Commode.

[348] Le sénat se rassemblait toujours au commencement de l'année, dans la nuit du 1er janvier (voyez Savaron, sur Sidoine Apollinaire, VIII, epit. 6) ; et cela arriva, sans aucun ordre particulier, cette année comme à l'ordinaire (*Note de l'Éditeur*).

[349] Ce que Gibbon appelle improprement, ici et dans la note, des décrets tumultueux, n'était autre chose que les applaudissements ou acclamations qui reviennent si souvent dans l'histoire des empereurs. L'usage en passa du théâtre dans le Forum, et du Forum dans le sénat. On commença sous Trajan à introduire les applaudissements dans l'adoption des décrets impériaux (Pline le Jeune, Panégyrique, c. 75). Un sénateur lisait la formule du décret, et tous les autres répondaient par des acclamations accompagnées d'un certain chant ou rythme. Voici quelques-unes, des acclamations adressées à Pertinax, et contre la mémoire de Commode : *Hosti patrice honores detrahantur. — Parriculæ honores detrahantur. — Ut salvi simus, Jupiter, optime, maxime, serva nobis Pertinacem.* — Cet usage existait non seulement dans les conseils d'État proprement dits, mais dans les assemblées quelconques du sénat. Quelque peu conforme qu'il nous paraisse à la majesté d'une réunion sainte, les premiers chrétiens l'adoptèrent, et l'introduisirent même dans leurs synodes ; malgré l'opposition de quelques pères de l'Église, entre autres de

saint Jean Chrysostome. Voyez la Collection, de *Franc. Bern. Ferratrius, de veterum Acclamatione, et Plausu, in Groevii Thesaur. antiquit. roman.*, t. 6 (Note de l'Éditeur).

[350] Capitolin nous a dépeint la manière dont furent portés ces décrets tumultueux, proposés d'abord par un sénateur, et répétés ensuite, comme en chœur, par l'assemblée entière. *Hist. Auguste*, p. 52.

[351] Le sénat condamna Néron à être mis à mort, *more majorum*. Suétone, c. 49.

Aucune loi spéciale n'autorisait ce droit du sénat ; on le déduisait des anciens principes de la république. Gibbon paraît entendre, par le passage de Suétone, que le sénat, d'après son ancien droit, *more majorum*, punit Néron de mort ; tandis que ces mots (*more majorum*) se rapportent, non au décret du sénat, mais au genre de mort qui fut tiré d'une ancienne loi de Romulus. Voyez Victor, *Epitom.*, édit. Arntzen, p. 484, n° 7 (Note de l'Éditeur).

[352] Dion (LXXIII) parle de ces divertissements comme un sénateur qui avait soupé avec le prince, et Capitolin (*Hist. Auguste*, p. 58), comme un esclave qui avait reçu ses informations d'un valet de chambre.

[353] Decies, H. S. Antonin le Pieux, par une sage économie, avait laissé à ses successeurs un trésor de vices septies millies, H. S. environ vingt-deux millions sterling. Dion, LXXIII.

[354] Outre le dessein de convertir en argent ces ornements inutiles, Pertinax, (selon Dion, LXXIII) fut encore guidé par deux motifs secrets : il voulait exposer en public les vices de Commode, et découvrir, par les acquéreurs, ceux qui ressemblaient le plus à ce prince.

[355] Quoique Capitolin ait rempli de plusieurs contes puérils la vie privée de Pertinax, il se joint à Dion et à Hérodién pour admirer sa conduite publique.

[356] *Leges, rem surdam, inexorablem esse*. Tite-Live, II, 3.

[357] Si l'on peut ajouter foi au récit de Capitolin, Falco se conduisit envers Pertinax avec la dernière indécence le jour de son avènement : le sage empereur l'avertit seulement de sa jeunesse et de son inexpérience. *Hist. Auguste*, p. 55.

[358] Aujourd'hui l'évêché de Liège. Ce soldat appartenait probablement à la compagnie des gardes à cheval bataves, qu'on levait, pour la plupart, dans le duché de Gueldre et dans les environs, et qui étaient distingués par leur valeur et par la hardiesse avec laquelle, montés sur leurs chevaux, ils traversaient les fleuves les plus larges et les plus rapides. Tacite, *Hist.*, IV, 12 ; Dion, LV ; Juste-Lipse, *de Magnitudine romanâ*, I, 4.

[359] Dion, LXXIII ; Hérodién, II, p. 60 ; *Hist. Auguste*, p. 58 ; Victor, *in Epitom et in Cæsariis* ; Eutrope, VIII, 16.

[360] Leur nombre était originairement de neuf ou dix mille hommes (car Dion et Tacite ne sont pas d'accord à cet égard) divisés en autant de cohortes. Vitellius le porta à seize mille ; et, autant que les inscriptions peuvent nous en instruire, ce nombre, par la suite, ne fut jamais beaucoup moins considérable. Voyez Juste-Lipse, *de Magnitudine romanâ*, I, 4.

[361] Suétone, *Vie d'Auguste*, 49.

[362] Tacite, *Annales*, IV, 2 ; Suétone, *Vie de Tibère*, 37 ; Dion-Cassius, LVII.

[363] Dans la guerre civile entre Vespasien et Vitellius, le camp des prétoriens fut attaqué et défendu avec toutes les machines que l'on employait au siège des villes les mieux fortifiées. Tacite, *Histoires*, III, 84.

[364] Près des murs de la ville, sur le sommet des monts Quirinal et Viminal. Voyez Nardini, *Roma antica*, p. 174 ; Donatus, *de Româ antiquâ*, p. 45.

[365] Claude, que les soldats avaient élevé à l'empire, fut le premier qui leur fit des largesses : il leur donna à chacun *quina dena*, H. S. vingt liv. sterl. (Suétone, *Vie de*

Claude, 10) Lorsque Marc-Aurèle monta paisiblement sur le trône avec son collègue Lucius-Verus, il donna à chaque prétorien *vicena*, H. S., cent soixante liv. sterl. (*Hist. Auguste*, p. 25 ; Dion, LXXIII) Nous pouvons nous former une idée de ces extraordinaires libéralités par les plaintes d'Adrien sur ce que, lorsqu'il fit un César, la promotion lui avait coûté *ter millies*, H. S., deux millions et demi sterling.

[366] Cicéron, *de Legibus*, III, 3. Le premier livre de Tite-Live et le second de Denys d'Halicarnasse, montrent l'autorité du peuple, même dans l'élection des rois.

[367] Les levées se faisaient originairement dans le Latium, l'Étrurie et les anciennes colonies (Tacite, *Annales*, IV, V). L'empereur Othon flatte la vanité des gardes en leur donnant les titres d'*Italiae alumni, romana vere juvenus* (Tacite, *Histoires*, I, 84).

[368] Dans le siège de Rome par les Gaulois. Voyez Tite-Live, V, 48 ; Plutarque, *Vie de Camille*, p. 143.

[369] Dion, LXXIII ; Hérodiens, II, p. 63 ; *Hist. Auguste*, p. 60. Quoique tous ces historiens s'accordent à dire que ce fut réellement une vente publique, Hérodiens seul assure qu'elle fut proclamée comme telle par les soldats.

[370] Spartien adoucit ce qu'il y avait de plus odieux dans le caractère et l'élévation de Julianus.

[371] Une des principales causes de la préférence accordée par les soldats à Julianus, fut l'adresse qu'il eut de leur dire que Sulpicianus ne manquerait pas de venger sur eux la mort de son gendre. Voyez Dion, p. 1234 ; Hérodiens, II, c. 6 (*Note de l'Éditeur*).

[372] Dion-Cassius, alors préteur, était ennemi personnel de Julianus, LXXIII.

[373] *Hist. Auguste*, p. 61. Nous apprenons par là une circonstance assez curieuse : un empereur, quelle que fût sa naissance, était reçu immédiatement après son élection au nombre des patriciens.

[374] Dion, LXXIII, p. 1235 ; *Hist. Auguste*, p. 61. J'ai cherché à concilier les contradictions apparentes de ces historiens.

Ces contradictions ne sont point conciliées et ne peuvent l'être, car elles sont réelles. Voici le passage de l'*Histoire Auguste* :

Etiam hi primùm qui Julianum odisse cœperant, disseminârunt, primâ statim sic Pertinacis cœnâ despectâ, luxuriosum parasse convivium ostreis et alitibus et piscibus adornatum, quod falsum fuisse constat ; nam Julianus tantæ parcimonie fuisse perhibetur ut per triduum porcellum, per triduum leporem divideret, si quis ei fortè misisset : sæpè autem, nullâ existente religione, oleribus, leguminibusque contentus ; sine carne cœnavèrit. Deindè neque cœnavit priusquam sepultus esset Pertinax et tristissimus cibum ob ejus necem sumpsit, et primam noctem vigiliis continuavit de tantâ necessitate sollicitus. Hist. Auguste, p. 61.

Voici la traduction latine des paroles de Dion-Cassius :

Hoc modo quum imperium senatûs consultis stabilivisset, in palatium proficiscitur : ubi quum invenisset cœnam paratam Pertinaci, derisit illam vehementer, et arcessitis, undè et quoquo modo tum potuit, pretiosissimis quibusque rebus, mortuo adhuc intus jacente, semet ingurgitavit, lusit aleis et Pyladem saltatorem cum aliis quibusdam adsumpsit. Dion, LXXIII, p. 1235.

Ajouter au récit de Dion la dernière-phrase de celui de Spartien, ce n'est point concilier les deux passages ; c'est ce qu'à fait Gibbon. Reimarus n'a pas essayé de faire disparaître une contradiction si évidente ; il a discuté la valeur des deux autorités, et préféré celle de Dion, que confirme d'ailleurs Hérodiens, II, 7, 1. Voyez son Commentaire sur le passage précité de Dion (*Note de l'Éditeur*).

[375] Dion, LXXIII, p. 1235.

[376] Les Posthumiens et les Céjoniens. Un citoyen de la famille posthumienne fut élevé au consulat dans la cinquième année après son institution.

[377] Spartien, dans son indigeste compilation, fait un mélange de toutes les vertus et de tous les vices qui composent la nature humaine, et il en charge un seul individu. C'est dans cet esprit qu'ont été dessinés la plupart des portraits de l'*Histoire Auguste*.

[378] *Histoire Auguste*, p. 80-84.

[379] Pertinax, qui gouvernait la Bretagne quelques années auparavant, avait été laissé pour mort dans un soulèvement des soldats. (*Hist. Auguste*, p. 54) Cependant les troupes le chérissaient, et elles le regrettèrent ; *admirantibus eam virtutem, cui irascebantur*.

[380] Suétone, *Vie de Galba*, 10.

[381] *Hist. Auguste*, p. 76.

[382] Hérodien, II, p. 68. On voit dans la Chronique de Jean Malala, d'Antioche, combien ses compatriotes étaient attachés à leurs fêtes, qui, satisfaisant à la fois leur superstition et leur amour pour le plaisir.

[383] L'*Histoire Auguste* parle d'un roi de Thèbes, en Égypte, allié et ami personnel de Niger. Si Spartien ne s'est pas trompé, ce que j'ai beaucoup de peine à croire, il fait paraître une dynastie de princes tributaires entièrement inconnus aux historiens.

[384] Dion, LXXIII, p. 1238 ; Hérodien, II, p. 67. Un vers qui était alors dans la bouche de tout le monde, semble exprimer l'opinion générale que l'on avait des trois rivaux : *Optimus est Niger, bonus Afer, pessimus Albus*. *Hist. Auguste*, p. 75.

[385] Hérodien, II, p. 71.

[386] Voyez la relation de cette guerre mémorable dans Velleius Paterculus (II, 110, etc.), qui servait dans l'armée de Tibère.

[387] Telle est la réflexion d'Hérodien, II, p. 74. Les Autrichiens modernes admettront-ils l'influence ?

[388] Commode, dans une lettre à Albinus, dont nous avons déjà parlé, représente Sévère comme un des généraux ambitieux qui censuraient la conduite de leur prince, et qui désiraient d'en occuper la place. *Hist. Auguste*, p. 80.

[389] La Pannonie était trop pauvre pour fournir tant d'argent. Cette somme fut probablement promise dans le camp, et payée à Rome après la victoire : j'ai adopté, pour la fixer, la conjecture de Casaubon. Voyez *Hist. Auguste*, p. 66 ; Comm., page 115.

[390] Hérodien, II, p. 78. Sévère fut déclaré empereur sur les bords du Danube, soit à Carnuntum (*), selon Spartien (*Hist. Auguste*, p. 65), soit à Sabaria, selon Victor. M. Hume, en avançant que la naissance et la dignité de Sévère étaient trop au-dessous de la pourpre impériale et qu'il marcha en Italie seulement comme général, n'a pas examiné ce fait avec son exactitude ordinaire. *Essai sur le Contrat primitif*.

(*) *Carnuntum*, vis à vis, de l'embouchure de la Morava : on hésite pour sa position, entre *Pétronel* et *Haimburg*. Un petit village intermédiaire paraîtrait indiquer un ancien emplacement par son nom d'*Altenburg* (vieux bourg). D'Anville, *Géogr. anc.*, I, 154. *Saharia*, aujourd'hui *Sarvar* (Note de l'Éditeur).

[391] Velleius Paterculus, II, c. 3. En parlant des confins les plus rapprochés de la Pannonie et en établissant que Rome s'aperçoit à deux cents milles de distance.

[392] Ceci n'est point une vaine figure de rhétorique ; c'est une allusion à un fait rapporté par Dion (LXXI, p. 1181), et qui probablement arriva plus d'une fois.

[393] Dion, LXXIII, p. 1233 ; Hérodien, II, p. 81. Une des plus fortes preuves de l'habileté des Romains dans l'art de la guerre, c'est d'avoir d'abord surmonté la vaine terreur qu'inspirent les éléphant, et d'avoir ensuite dédaigné le dangereux secours de ces animaux.

[394] *Histoire Auguste*, p. 62-63.

[395] Victor et Eutrope (VIII, 17) parlent d'un combat qui fut livré près du *pont Milvius* (*ponte Molle*), et dont les meilleurs écrivains du temps ne font pas mention.

[396] Dion, LXXIII, p. 1240 ; Hérodien, II, p. 83 ; *Hist. Auguste*, p. 63.

[397] De ces soixante-six jours, il faut d'abord en ôter seize. Pertinax fut massacré le 28 mars, et Sévère né fut probablement élu que le 13 d'avril (Voyez *Hist. Auguste*, p. 65, et Tillemont, *Histoire des Empereurs*, tome III, p. 393 , note 7). Il fallut bien ensuite dix jours à ce prince pour mettre son armée en mouvement. Cette marche rapide fut donc faite en quarante jours ; et comme la distance de Rome aux environs de Vienne est de huit cents milles, les troupes de Sévère durent faire par jour plus de vingt milles sans s'arrêter.

[398] Dion, LXXIV, p. 1241 ; Hérodien, II, p. 84.

[399] Dion, qui assista à cette cérémonie, comme sénateur, en donne une description très pompeuse, LXXIV, p. 1244.

[400] Hérodien, III, p. 112.

[401] Quoique Lucain n'ait certainement pas intention de relever le caractère de César, cependant il n'est point de plus magnifique panégyrique que l'idée qu'il nous donne de ce héros dans le dixième livre de la *Pharsale*, où il le dépeint faisant sa cour à Cléopâtre, soutenant un siège contre toutes les forces de l'Égypte, et conversant en même temps avec les sages de cette contrée.

[402] En comptant depuis son élection, 13 avril 193, jusqu'à la mort d'Albinus, 19 février 197. Voyez la *Chronologie* de Tillemont.

[403] Hérodien, II, p. 85.

[404] Sévère, étant dangereusement malade, fit courir le bruit qu'il se proposait de laisser la couronne à Niger et à Albinus. Comme il ne pouvait être sincère à l'égard de l'un et de l'autre, peut-être ne voulait-il que les tromper tous deux. Sévère porta cependant l'hypocrisie si loin, que, dans les Mémoires de sa vie il assure avoir eu réellement l'intention de les désigner pour ses successeurs.

[405] *Histoire Auguste*, p. 65

[406] Cette pratique, imaginée par Commode, fut très utile à Sévère, qui trouva dans la capitale des enfants des principaux partisans de ses rivaux, et qui s'en servit plus d'une fois pour intimider ses ennemis ou pour les séduire.

[407] Hérodien, III, p. 96 ; *Hist. Auguste*, p. 67-68.

[408] *Hist. Auguste*, p. 84. Spartien, dans sa narration, a inséré en entier cette lettre curieuse.

[409] Il y eut trois actions : l'une près de Cyzique, non loin de l'Hellespont ; la seconde près de Nicée, en Bithynie ; la troisième près d'Issus, en Cilicie, là même où Alexandre avait vaincu Darius. Dion, p. 1247-49 ; Hérodien, III, c. 2-4 (*Note de l'Éditeur*).

[410] Voyez le troisième livre d'Hérodien, et le soixante-quatorzième livre de Dion Cassius.

[411] Dion, LXXV, p. 1260.

[412] D'après Hérodien, ce fut le lieutenant Lætus qui ramena les troupes au combat, et gagna la bataille, presque perdue par Sévère. Dion lui attribué aussi (p. 1261) une grande part à la victoire. Sévère le fit mettre à mort dans la suite, soit par crainte soit, par jalousie. Dion, p. 1264 (*Note de l'Éditeur*).

[413] Dion, LXXV, p. 1261 ; Hérodien, III, p. 110 ; *Hist. Auguste*, p. 68. La bataille se donna dans la plaine de Trévoux, à trois ou quatre lieues de Lyon. Voyez Tillemont, t. III, note 18.

[414] Montesquieu, *Considérations sur la grandeur et la décadence des Romains*, c. 12.

[415] La plupart de ses vaisseaux étaient, comme on peut bien le penser, de très petits bâtiments : on voyait cependant dans leur nombre, quelques galères de deux et de trois rangs de rames.

[416] Cet ingénieur se nommait Priscus. Le vainqueur lui sauva la vie en considération de ses talents et il le prit à son service. Pour les détails particuliers de ce siège, voyez Dion (LXXV, p. 251), et Hérodien (III, p. 95). Le chevalier de Folard, d'après son imagination, nous indique la théorie des moyens qui y furent employés, et qu'on peut chercher dans ses ouvrages. Voyez Polybe, I, p. 76.

[417] *Perinthus*, sur les bords de la Propontide, fut nommé dans la suite *Heraclea*, et ce nom se retrouve encore dans celui d'*Erekli*, située sur l'emplacement de cette ville, aujourd'hui détruite (Voyez d'Anville, *Géogr. anc.*, t. I, p. 291). Byzance, devenue Constantinople, causa à son tour l'anéantissement d'Héraclée (*Note de l'Éditeur*).

[418] Malgré l'autorité de Spartien et de quelques Grecs modernes, Hérodien et Dion ne nous permettent pas de douter que Byzance, plusieurs années après la mort de Sévère, ne fût en ruines.

Il n'existe point de contradiction entre le récit de Dion et celui de Spartien et de quelques Grecs modernes. Dion ne dit point que Sévère détruisit Byzance ; il dit seulement qu'il lui ôta ses franchises et ses privilèges, dépouilla ses habitants de leurs biens, rasa les fortifications, et soumit la ville à la juridiction de Périnthe. Ainsi, quand Spartien, Suidas, Cedrenus, disent que Sévère et son fils Antonin rendirent dans la suite à Byzance ses droits, ses franchises, y firent construire des temples, etc., cela se concilie sans peine avec le récit de Dion. Peut-être même ce dernier en parlait-il dans les fragments de son histoire qui ont été perdus. Quant à Hérodien, ses expressions sont évidemment exagérées et il a commis tant d'inexactitudes dans l'histoire de Sévère, qu'on est en droit d'en supposer une dans ce passage. (*Note de l'Éditeur*)

[419] Dion, LXXIV, p. 1250.

[420] Dion (LXXV, p. 1264) ne fait mention que de vingt neuf sénateurs ; mais l'Histoire Auguste en nomme quarante et un, parmi lesquels il y en avait six appelés Pescennius. Hérodien (III, p. 115) parle en général des cruautés de Sévère.

[421] Aurelius Victor

[422] Dion, LXXVI, p. 1272 ; *Hist. Auguste*, p. 67. Sévère, célébra des feux séculaires avec la plus grande magnificence, et il laissa dans les greniers publics une provision de blé pour sept ans, à raison de soixante mille *modii*, ou vingt mille boisseaux, par jour. Je ne doute pas que les greniers de Sévère ne se soient trouvés remplis pour un temps assez considérable ; mais je suis persuadé que d'un côté la politique, et de l'autre l'admiration, ont beaucoup ajouté à la vérité.

[423] Voyez le Traité de Spanheim sur les anciennes médailles et les inscriptions ; consultez aussi nos savants voyageurs Spon et Wheeler, Shaw, Pococke, etc., qui, en Afrique, en Grèce et en Asie, ont trouvé plus de monuments de Sévère que d'aucun autre empereur romain.

[424] Il porta ses armes victorieuses jusqu'à Séleucie et Ctésiphon, les capitales de la monarchie des Parthes. J'aurai occasion de parler de cette guerre mémorable.

[425] *Etiam in Britannis* : telle était l'expression juste et frappante dont il se servait. *Hist. Auguste*, p. 73.

[426] Hérodien, III, p. 115 ; *Hist. Auguste*, p. 68.

[427] Sur l'insolence et sur les privilèges des soldats, on peut consulter la seizième satire que l'on a faussement attribuée à Juvénal : le style et la nature de cet ouvrage me font croire qu'il a été composé sous le règne de Sévère ou de Caracalla.

[428] Non pas des armées en général, mais des troupes de la Gaule. Cette lettre

même et son contenu semblent prouver que Sévère avait à cœur de rétablir la discipline ; Hérodien est le seul historien qui l'accusé d'avoir été la première cause de son relâchement. (*Note de l'Éditeur*)

[429] *Histoire Auguste*, p. 73.

[430] Hérodien, III, p. 131.

[431] Dion, LXXIV, p. 1243.

[432] Le préfet du prétoire n'avait jamais été un simple capitaine des gardes : du moment de la création de cette place sous Auguste, elle avait donné un grand pouvoir ; aussi cet empereur ordonna-t-il qu'il y aurait toujours deux préfets du prétoire, qui ne pourraient être tirés que de l'ordre équestre. Tibère s'écarta le premier de la première partie de cette ordonnance ; Alexandre-Sévère dérogea à la seconde en nommant préfets des sénateurs. Il paraît que ce fut sous Commode que les préfets du prétoire obtinrent le domaine de la juridiction civile ; il ne s'étendait que sur l'Italie, à l'exception même de Rome et de son territoire, que régissait le *praefectus urbi*. Quant à la direction des finances et du prélèvement des impôts, elle ne leur fut confiée qu'après les grands changements que fit Constantin Ier, dans l'organisation de l'empire ; du moins je ne connais aucun passage qui la leur attribue avant ce temps ; et Drakenborch, qui a traité cette question dans sa dissertation de *Officio praefectorum praetorio* (c. VI), n'en cite aucun. (*Note de l'Éditeur*)

[433] Vu des actes les plus audacieux et les plus infâmes de son despotisme, fut la castration de cent Romains libres, dont quelques-uns étaient mariés, et mêmes pères de famille. Le ministre donna cet ordre affreux, afin que sa fille, le jour de son mariage avec le jeune empereur, pût avoir à sa suite des eunuques dignes d'une reine d'Orient. Dion, LXXVI, p. 1271.

[434] Plautien était compatriote, parent et ancien ami de Sévère : il s'était si bien emparé de la confiance de l'empereur, que celui-ci ignorait l'abus qu'il faisait de son pouvoir : à la fin cependant il en fut informé, et commença dès lors à mettre des bornes. Le mariage de Plautilla avec Caracalla fut malheureux, et ce prince, qui n'y avait consenti que par force, menaça le père et la fille de les faire périr dès qu'il régnerait. On craignit, après cela, que Plautien ne voulût se servir contre la famille impériale du pouvoir qui lui restait encore, et Sévère le fit massacrer en sa présence, sous le prétexte d'une conjuration que Dion croit supposée. (*Note de l'Éditeur*)

[435] Dion, LXXVI, p. 1274 ; Hérodien, III, p. 122-129. Le grammairien d'Alexandrie paraît, comme c'est assez l'ordinaire, connaître beaucoup mieux que le sénateur romain cette intrigue secrète ; et être plus assuré du crime de Plautien.

[436] Appien, *in Proem*.

[437] Dion-Cassius semble n'avoir eu d'autre but, en écrivant, que de rassembler ces opinions dans un système historique. D'un autre côté, les *Pandectes* montrent avec quelle assiduité les jurisconsultes travaillaient pour la cause de la prérogative impériale.

[438] *Hist. Auguste*, p. 71. *Omnia fui, et nihil expedit*.

[439] Dion Cassius, LXXVI.

[440] Vers l'année 186. M. de Tillemont est ridiculement embarrassé, pour expliquer le passage de Dion, dans lequel on voit l'impératrice Faustine qui mourut en 175, contribua au mariage de Sévère et de Julie (LXXIV, p. 1243). Ce savant compilateur ne s'est pas aperçu que Dion rapporte un songe de Sévère, et non un fait réel ; or, les songes ne connaissent pas les limites du temps ni de l'espace. M. de Tillemont s'est-il imaginé que les mariages étaient consommés dans le temple de Vénus à Rome ? *Histoire des Empereurs*, tome III, p. 789 note 6.

[441] *Histoire Auguste*, p. 65.

[442] *Hist. Auguste*, p. 85.

[443] Dion Cassius LXXII, p. 1304, 1314.

[444] Voyez une dissertation de Ménage, à la fin de son édition de Diogène Laërce, de *Fœminis philosphis*.

[445] Dion, LXXVI, p. 1285 ; Aurelius Victor.

[446] Il fut d'abord nommé Bassianus, comme son grand-père Maternel. Pendant son règne, il prit le nom d'Antonin, sous lequel les juriconsultes et les anciens historiens l'ont désigné. Après sa mort, ses sujets indignés lui donnèrent les sobriquets de Tarantus et de Caracalla : le premier était le nom d'un célèbre gladiateur ; l'autre venait d'une longue robe gauloise, dont le fils de Sévère fit présent au peuple romain.

[447] L'exact M. de Tillemont fixe l'avènement de Caracalla à l'année 198, et l'association de Geta à l'année 208.

[448] Hérodien, III, p. 130 ; *Vies de Caracalla et Geta*, dans l'*Histoire Auguste*.

[449] Dion, LXXVI, p. 1280, etc. ; Hérodien, III, p. 132, etc.

[450] *Poésies d'Ossian*, vol. I, p. 131, édit. de 1765.

[451] L'opinion que le Caracul d'Ossian est le Caracalla des Romains, est peut-être le seul point d'antiquité britannique sur lequel M. Macpherson et M. Whitaker soient d'accord ; et cependant cette opinion n'est pas sans difficulté. Dans la guerre de Calédonie, le fils de Sévère n'était connu que par le nom d'Antonin. N'est-il pas singulier qu'un poète écossais ait donné à ce prince un sobriquet inventé quatre ans après cette expédition, dont les Romains ont à peine fait usage de son vivant, et que les anciens historiens emploient très rarement ? Voyez Dion, LXXVII, p. 1317 ; *Histoire Auguste*, p. 89 ; Aurelius Victor ; Eusèbe, in *Chron. ad ann. 214*.

[452] Dion, LXXVI, p. 1282 ; *Histoire Auguste*, p. 71 ; Aurelius Victor.

[453] Dion, LXXVI, p. 1283 ; *Histoire Auguste*, p. 89.

[454] Dion, LXXVI, p. 1284 ; Hérodien, III, p. 135.

[455] M. Hume s'étonne, avec raison, d'un passage d'Hérodien (IV, p. 139), qui représente, à cette occasion, le palais des empereurs comme égal en étendue au reste de Rome. Le mont Palatin, sur lequel il était bâti, n'avait tout au plus que onze ou douze mille pieds de circonférence (voyez la Notit. Victor dans la *Roma antica* de Nardini) ; mais il ne faut pas oublier que les palais et les jardins immenses des sénateurs entouraient presque toute la ville, et que les empereurs en avaient confisqué la plus grande partie. Si Geta demeurait sur le Janicule, dans les jardins qui portèrent son nom, et si Caracalla habitait les jardins de Mécène sur le mont Esquilin, les frères rivaux étaient séparés l'un de l'autre par une distance de plusieurs milles ; l'espace intermédiaire était occupé par les jardins impériaux de Salluste, de Lucullus, d'Agrippa, de Domitien, de Caius, etc. Ces jardins formaient un cercle autour de la ville et ils tenaient l'un à l'autre, ainsi qu'au palais, par des ponts jetés sur le Tibre, et qui traversaient les rues de Rome. Si ce passage d'Hérodien méritait d'être expliqué, il exigerait une dissertation particulière et une carte de l'ancienne Rome.

[456] Hérodien, IV, p. 139.

[457] Hérodien, IV, p. 144.

[458] Caracalla consacra dans le temple de Sérapis l'épée avec laquelle il se vantait d'avoir tué son frère Geta. Dion, LXXVII, p. 1307.

[459] Hérodien , IV, p. 147. Dans tous les camps romains, on élevait, près du quartier général, une petite chapelle où les divinités tutélaires étaient gardées et adorées. Les aigles, et les autres enseignes militaires tenaient le premier rang parmi ces divinités : institution excellente, qui affermissait la discipline par la sanction de

la religion. Voyez Juste-Lipse, *de Militiâ romanâ*, IV, 5 ; V, 2.

[460] Hérodien, IV, p. 148 ; Dion-Cassius, LXXVII, p. 1289.

[461] Geta fut placé parmi les dieux. *Sit divus*, dit son frère, *dum non sit vivus* (*Hist. Auguste*, p. 91). On trouve encore sur les médailles quelques marques de la consécration de Geta.

[462] Ce n'est pas seulement sur un sentiment de pitié que se fonde le jugement favorable que l'histoire a porté de Geta, le témoignage des écrivains de son temps vient à l'appui : il aimait trop les plaisirs de la table, et se montrait plein de méfiance pour son frère ; mais il était humain, instruit ; il chercha souvent à adoucir les ordres rigoureux de Sévère et de Caracalla. Hérodien, IV, 3 ; Spartien, *in Geta*, c. 4 (*Note de l'Éditeur*).

[463] Dion, LXXVII, p. 1307.

[464] Dion, LXXVII, p. 1290 ; Hérodien, IV, p. 150. Dion-Cassius dit (p. 1298) que les poètes comiques n'osèrent plus employer le nom de Geta dans leurs pièces, et que l'on confisquait les biens de ceux qui avaient nommé ce malheureux prince dans leurs testaments.

[465] Caracalla avait pris les noms de plusieurs nations vaincues. Comme il avait remporté quelques avantages sur les Goths ou Gètes, Pertinax remarqua que le nom de Geticus conviendrait parfaitement à l'empereur, après ceux de Pathicus, Almannicus, etc. *Hist. Auguste*, p. 89

[466] Dion, LXXVII, p. 1291. Il descendait probablement d'Helvidius-Priscus et de Thrasea-Poetus, ces illustres patriotes, dont la vertu intrépide, mais inutile et déplacée, a été immortalisée par Tacite.

La vertu n'est pas un bien dont la valeur s'estime comme celle d'un capital ; d'après les revenus qu'elle rapporte : son plus beau triomphe est de ne pas faiblir, lors même qu'elle se sent inutile pour le bien public, et déplacée au milieu des vices qui l'entourent : telle fut celle de Thrasea-Poetus : *Néron voulut enfin détruire la vertu elle-même en faisant périr Thrasea-Poetus* (Tacite, *Ann.*, XVI, c. 21). Quelle différence entre la froide observation de Gibbon et le sentiment d'admiration qui animait Juste Lipse lorsqu'il s'écriait au nom de Thrasea : *Je te salue, homme illustre, nom sacré pour moi parmi ceux des sages Romains ! Tu étais l'honneur de la nation gauloise, l'ornement du sénat romain, l'astre qui brillait dans ce siècle de ténèbres. Ta vie, passée au milieu des hommes, s'est élevée au-dessus de l'humanité ; ta probité, ta fermeté, ta sagesse, sont sans exemple, et ta mort peut seule se dire l'égalé de ta vie.*

Néron lui-même ne regardait pas la vertu de Thrasea comme inutile : peu après la mort de ce courageux sénateur, qu'il avait tant craint et tant haï, il répondit à un homme qui se plaignait de la manière injuste dont Thrasea avait jugé un procès : *Plût à Dieu que Thrasea eût été mon ami aussi bien qu'il était juge intègre !* (Plutarque, *Mor.*, c. 14) (*Note de l'Éditeur*)

[467] On prétend que Papinien était parent de l'impératrice Julie.

[468] Tacite, *Ann.*, XIV, II.

[469] *Histoire Auguste*, p. 88.

[470] Au sujet de Papinien, voyez *Historia juris romani*, de Heineccius, l. CCCXXX, etc.

[471] Papinien n'était plus alors préfet du prétoire ; Caracalla lui avait ôté cette charge aussitôt après la mort de Sévère : c'est ce que rapporte Dion (p. 1287) ; et le témoignage de Spartien, qui donne à Papinien la préfecture du prétoire jusqu'à sa mort, est de peu de valeur, opposé à celui d'un sénateur qui vivait à Rome (*Note de l'Éditeur*).

[472] Tibère et Domitien ne s'éloignèrent jamais des environs de Rome. Néron fit un petit voyage en Grèce. *Et laudatorum principum usus, ex æquo quamvis procul*

agentibus. Sœvi proximis ingruunt. Tacite, *Hist.*, IV, 75.

[473] Dion, LXXVII, p. 1294.

[474] Dion, LXXVII, p. 1307 ; Hérodien, IV, p. 158. Le premier représente ce massacre comme un acte de cruauté ; l'autre prétend qu'on y employa aussi de la perfidie. Il paraît que les Alexandrins avaient irrité le tyran par leurs railleries, et peut-être par leurs tumultes.

Après ces massacres, Caracalla priva encore les Alexandrins de leurs spectacles et de leurs banquets en commun : il divisa la ville en deux parties, au moyen d'une muraille ; il la fit entourer de forteresses, afin que les citoyens ne pussent plus communiquer tranquillement. *Ainsi fut traitée la malheureuse Alexandrie*, dit Dion, *par la bête féroce d'Ausonie*. Telle était en effet l'épithète que donnait à Caracalla l'oracle rendu sur son compte : on dit même que ce nom lui plus fort, et qu'il s'en vantait souvent. Dion, LXXVII, p. 1307 (*Note de l'Éditeur*).

[475] Dion, LXXVII, p. 1296.

[476] Dion, LXXVI, p. 1284. M. Wotton (*Histoire de Rome*, p. 330) croit que cette maxime fût inventée par Caracalla, et attribuée par lui à son père.

[477] Selon Dion (LXXVIII, p. 1343) les présents extraordinaires que Caracalla faisait à ses troupes, se montaient annuellement à soixante dix millions de drachmes, environ deux millions trois cent cinquante mille liv. sterling. Il existe, touchant la paye militaire, un autre passage de Dion, qui serait infiniment curieux s'il n'était pas obscur, imparfait, et probablement corrompu. Tout ce qu'on peut y découvrir, c'est que les soldats prétoriens recevaient par an douze cent cinquante drachmes, quarante liv. sterl. (Dion, LXXVII, p. 1307). Sous le règne d'Auguste, ils avaient par jour deux drachmes ou deniers, sept cent vingt par an (Tacite, *Ann.*, I, 17). Domitien, qui augmenta la paye des troupes d'un quart, a dû porter celle des prétoriens à neuf cent soixante drachmes (Gronovius, *de Pecuniâ vetere*, III, c. 2). Ces augmentations successives ruinèrent l'empire ; car le nombre des soldats s'accrut avec leur paye : les prétoriens seuls, qui n'étaient d'abord que dix mille hommes, furent ensuite de cinquante mille.

Valois et Reimarus ont expliqué d'une manière très simple et très probable, ce passage de Dion (LXXVII, p. 1307), que Gibbon ne me paraît pas avoir compris :

Il ordonna que les soldats recevraient de plus qu'ils n'avaient encore reçu pour prix de leurs services, les prétoriens douze cent cinquante drachmes, et les autres cinq mille drachmes.

Valois pense que les nombres ont été transposés, et que Caracalla ajouta à la gratification des prétoriens cinq mille drachmes, et douze cent cinquante à celle des légionnaires. Les prétoriens, en effet, ont toujours reçu plus que les autres : l'erreur de Gibbon est d'avoir cru qu'il s'agissait ici de la paye annuelle des soldats, tandis qu'il s'agit de la somme qu'ils recevaient, pour prix de leur service, au moment où ils obtenaient leur congé : *αθλον της στρατειας* signifie *récompense du service*. Auguste avait établi que les prétoriens, après seize campagnes, recevraient cinq mille drachmes : les légionnaires n'en recevaient que trois mille après vingt ans. Caracalla ajouta cinq mille drachmes à la gratification des prétoriens, et douze cent cinquante à celle des légionnaires. Gibbon paraît s'être mépris, et en confondant ces gratifications de congé avec la paye annuelle, et en n'ayant pas égard à l'observation de Valois sur la transposition des nombres dans le texte de Dion (*Note de l'Éditeur*).

[478] *Charraë*, aujourd'hui *Harran*, entre Édesse et Nisibis, célèbre par la défaite de Crassus. C'est de là que partit Abraham pour se rendre dans le pays de Canaan. Cette ville a toujours été remarquable par son attachement au sabéisme (*Note de l'Éditeur*).

[479] Dion, LXXVIII, p. 1312 ; Hérodien, IV, p. 168.

[480] La passion de Caracalla pour Alexandre paraît encore sur les médailles du fils de Sévère. Voyez Spanheim, *de Usu numismat.*, dissert. XII. Hérodien (IV, p. 154)

avait vu des peintures ridicules, représentant une figure qui ressemblait d'un côté à Alexandre, et de l'autre à Caracalla.

[481] Hérodien, IV, p. 169 ; *Hist. Auguste*, p.94.

[482] Dion, LXXXVIII, p. 1350. Élagabal reprocha à son prédécesseur d'avoir osé s'asseoir sur le trône, bien que, comme préfet du prétoire, il n'eût pas la liberté de demeurer dans le sénat lorsque le public avait ordre de se retirer. La faveur personnelle de Plautien et de Séjan, les avait mis au-dessus de toutes les lois. A la vérité, ils avaient été tirés de l'ordre équestre ; mais ils conservèrent la préfecture avec le rang de sénateur, et même avec le consulat.

[483] Il était né à Césarée, dans la Numidie, et il fut d'abord employé dans la maison de Plautien, dont il fut sur le point de partager le sort malheureux. Ses ennemis ont avancé que né dans l'esclavage, il avait exercé plusieurs professions infâmes, entre autres celle de gladiateur. La coutume de noircir l'origine et la condition d'un adversaire, paraît avoir duré depuis le temps des orateurs grecs jusqu'aux savants grammairiens du dernier siècle.

[484] Dion et Hérodien parlent des vertus et des vices de Macrin avec candeur et avec impartialité ; mais l'auteur de sa Vie, dans l'*Histoire Auguste*, paraît avoir aveuglément copié quelques-uns de ces écrivains dont la plume vénale, vendue à l'empereur Élagabal, a noirci la mémoire son prédécesseur.

[485] Dion, LXXXIII, p. 1336. Le sens de l'auteur est aussi clair que l'intention du prince ; mais M. Wotton n'a compris ni l'un ni l'autre en appliquant la distinction, non aux vétérans et aux recrues, mais aux anciennes et aux nouvelles légions. *Histoire de Rome*, p. 347.

[486] Dès que cette princesse eut appris la mort de Caracalla, elle voulût se laisser mourir de faim : les égards que Macrin lui témoigna, en ne changeant rien à sa suite et à sa cour, l'engagèrent à vivre ; mais il paraît, autant du moins que le texte tronqué de Dion et l'abrégé imparfait de Xiphilin nous mettent en état d'en juger, qu'elle conçut des projets ambitieux, et tenta de s'élever à l'empire. Elle voulait marcher sur les traces de Sémiramis et de Nitocris, dont la patrie était voisine de la sienne. Macrin lui fit donner l'ordre de quitter sur le champ Antioche et de se retirer où elle voudrait ; elle revint alors à son premier dessein, et se laissa mourir de faim. Dion, LXXVIII, p. 1330 (*Note de l'Éditeur*).

[487] Dion, LXXVIII, p. 1330. L'abrégé de Xiphilin, quoique moins rempli de particularité est ici plus clair que l'original.

[488] Il tenait ce nom de son bisaïeul maternel, Bassianus, père de Julie-Mœsa, sa grand'mère, et de Julie-Domna, femme de Sévère. Victor (dans l'*Épitomé*) est peut-être le seul historien qui ait donné la clef de cette généalogie, en disant de Caracalla : *Hic Bassianus ex avi materni nomine dictus*. Caracalla, Élagabal et Alexandre-Sévère portent successivement ce nom (*Note de l'Éditeur*).

[489] Selon Lampride (*Hist. Auguste*, p. 135), Alexandre-Sévère vécut vingt-neuf ans trois mois et sept jours. Comme il fut tué le 19 mars 235, il faut fixer sa naissance au 12 décembre 255. Il avait alors treize ans, et son cousin environ dix-sept. Cette supputation convient mieux à l'histoire de ces deux jeunes princes que celle d'Hérodien, qui les fait de trois ans plus jeunes (V, p. 181). D'un autre côté, cet auteur allonge de deux années le règne d'Élagabal. On peut voir les détails de la conspiration dans Dion, LXXVIII, p. 1339, et dans Hérodien, V, p. 184.

[490] En vertu d'une dangereuse proclamation du prétendu Antonin, tout soldat qui apportait la tête de son officier pouvait hériter de son bien et être revêtu de son grade militaire.

[491] Dion, LXXVIII, p. 1345 ; Hérodien, V, p. 186. La bataille se donna le 7 juin 218, près du village d'Immæ, environ à vingt-deux milles d'Antioche.

[492] Gannys n'était pas un eunuque. Dion, p. 1355 (*Note de l'Éditeur*).

[493] Dion, LXXIX, p. 1350.

[494] Dion, LXXIX, p. 1363 ; Hérodien, V, p. 189.

[495] Ce nom vient de deux mots syriaques, *ela*, *dieu*, et *gabal*, *former* : le *dieu formant* ou *plastique*; dénomination juste et même heureuse pour le Soleil. Wotton, *Histoire de Rome*, p. 378.

Le nom d'Élagabale a été défiguré de plusieurs manières : Hérodien l'appelle *Ελαταγαβαλος* ; Lampride et les écrivains plus modernes en ont fait Héliogabale. Dion le nomme *Ελεγαβαλος* ; mais Élagabal est son véritable nom tel que le donnent les médailles. (Eckhel, de *Doct. num. vet.*, t. VII, p. 250) . Quant à son étymologie, celle que rapporte Gibbon est donnée par Bochart (*Chan.*, II, c. 5) ; mais Saumaise, avec plus de fondement (*Not. ad Lamprid., in Elagab.*), tire ce nom d'Élagabale de l'idole de ce dieu, représenté par Hérodien et dans les médailles sous la figure d'une montagne (*gibel* en hébreu) ou grosse pierre taillée en pointe, avec des marques qui représentaient le Soleil. Comme il n'était pas permis, à Hiéropolis en Syrie, de faire des statues du Soleil et de la Lune, parce que, disait-on, ils sont eux-mêmes assez visibles, le Soleil fut représenté à Émèse sous la figure d'une grosse pierre qui, à ce qu'il paraît, était tombée du ciel. Spanheim, *Cæsar*, Preuves, p. 46 (*Note de l'Éditeur*).

[496] Hérodien, V, p. 190.

[497] Il força le sanctuaire de Vesta, et il emporta une statue qu'il croyait être le Palladium ; mais les vestales se vantèrent d'avoir, par une pieuse fraude, trompé le sacrilège en lui présentant une fausse image de la déesse. *Hist. Auguste*, p. 103.

[498] Dion, LXXIX, p. 1360 ; Hérodien, V, p. 193. Les sujets de l'empire furent obligés de faire de riches présents aux nouveaux époux. Mammée, dans la suite, exigea des Romains tout ce qu'ils avaient promis pendant la vie d'Élagabale.

[499] La découverte d'un nouveau mets était magnifiquement récompensé ; mais s'il ne plaisait pas, l'inventeur était condamné à ne manger que de son plat, jusqu'à ce qu'il en eût imaginé un autre qui flattât davantage le goût de l'empereur. *Hist. Auguste*, p. 112.

[500] Il ne mangeait jamais de poisson que lorsqu'il se trouvait à une grande distance de la mer : alors il en distribuait aux paysans une immense quantité des plus rares espèces, dont le transport coûtait des frais énormes.

[501] Dion, LXXIX, p. 1358 ; Hérodien, V, p. 192.

[502] Ce fut Hiérocès qui eut cet honneur ; mais il aurait été supplanté par un certain Zoticus, s'il n'eût pas trouvé le moyen d'affaiblir son rival par une potion. Celui-ci fut chassé honteusement du palais, lorsqu'on trouva que sa force ne répondait pas à sa réputation (Dion, LXXIX, p. 1363-1364). Un danseur fut nommé préfet de la cité ; un cocher préfet de la garde, un barbier préfet des provisions. Ces trois ministres et plusieurs autres officiers inférieurs étaient recommandables *enormitate membrorum*. Voyez l'*Histoire Auguste*, p. 105.

[503] Le crédule compilateur de sa vie est lui-même porté à croire que ses vices peuvent avoir été exagérés. *Hist. Auguste*, p. 111.

[504] Dion, LXXIX, p. 1365 ; Hérodien, V, p. 195-201 ; *Hist. Auguste*, p. 105. Le dernier de ces trois historiens semble avoir suivi les meilleurs auteurs dans le récit de la révolution.

[505] L'époque de la mort d'Élagabale et de l'avènement d'Alexandre a exercé l'érudition et la sagacité de Pagi, de Tillemont, de Valsecchi, de Vignoles et de Torre, évêque d'Adria. Ce point d'histoire est certainement très obscur ; mais je m'en tiens à l'autorité de Dion, dont le calcul est évident, et dont le texte ne peut être corrompu , puisque Xiphilin, Zonare et Cedrenus, s'accordent tous avec lui. Élagabale régna

trois ans neuf mois et quatre jours depuis sa victoire sur Macrin, et il fut tué le 10 mars 222. Mais que dirons-nous en lisant sur des médailles authentiques la cinquième année de sa puissance tribunitienne ? Nous répliquerons avec le savant Valsecchi que l'on n'eut aucun égard à l'usurpation de Macrin, et que le fils de Caracalla data son règne de la mort de son père. Après avoir résolu cette grande difficulté il est aisé de délier ou découper les autres nœuds de la question.

Cette opinion de Valsecchi a été victorieusement combattue par Eckhel, qui a montré l'impossibilité de la faire concorder avec les médailles d'Élagabale, et qui a donné l'explication la plus satisfaisante des cinq tribunats de cet empereur. Il monta sur le trône et reçut la puissance tribunitienne le 16 mai, l'an de Rome 971 ; et le 1^{er} janvier de l'année suivante 972, il recommença un nouveau tribulat, selon l'usage établi par les empereurs précédents. Pendant les années 972, 973, 974, il jouit du tribulat, et il commença le cinquième, l'année 975, pendant laquelle il fut tué, le 10 mars. Eckhel, *de Doct. num. veter.*, t. VIII, p. 430 et suiv. (*Note de l'Éditeur*).

[506] Lampride dit que les soldats le lui donnèrent dans la suite, à cause, de sa sévérité dans la discipline militaire. Lampr., *in Alex.-Sev.*, c. 12 et 25 (*Note de l'Éditeur*).

[507] *Hist. Auguste*, p. 114. En se conduisant avec une précipitation si peu ordinaire, le sénat avait intention de détruire les espérances des prétendants, et de prévenir les factions des armées.

[508] Si la nature eût été assez bienfaisante pour nous donner l'existence sans le secours des femmes, nous serions débarrassés d'un compagnon très importun. C'est ainsi que s'exprima Metellus-Numidicus le Censeur devant le peuple romain ; et il ajouta que l'on ne devait considérer le mariage que comme le sacrifice d'un plaisir particulier à un devoir public. Aulu-Gelle, I, 16.

[509] Tite-Live, *Annales*, XII, 5.

[510] *Histoire Auguste*, p. 102, 107.

[511] Dion, LXXX, p. 1369 ; Hérodien, VI, 206 ; *Hist. Auguste*, p. 131. Selon Hérodien, le patricien était innocent. L'*Histoire Auguste*, sur l'autorité de Dexippus, le condamne comme coupable d'une conspiration contre la vie d'Alexandre. Il est impossible de prononcer entre eux ; mais Dion est un témoin irréprochable de la jalousie et de la cruauté de Mammée envers la jeune impératrice, dont Alexandre déplora la cruelle destinée, sans avoir la force de s'y opposer.

[512] Hérodien, VI, p. 203 ; *Hist. Auguste*, p. 119. Selon ce dernier historien lorsqu'il s'agissait de faire une loi, on admettait dans le conseil des jurisconsultes habiles et des sénateurs expérimentés, qui donnaient leurs avis séparément, et dont l'opinion était mise par écrit.

[513] Voyez sa vie dans l'*Histoire Auguste*. Le compilateur a rassemblé sans aucun goût, une foule de circonstances triviales, dans lesquelles on démêle un petit nombre d'anecdotes intéressantes.

[514] Alexandre admit dans sa chapelle tous les cultes répandus dans l'empire : il y reçut Jésus-Christ, Abraham, Orphée, Apollonius de Tyane, etc. (Lampride, *in Hist. Auguste*, c. 29). Il est presque certain que sa mère Mammée l'avait instruit dans la morale du christianisme ; les historiens s'accordent généralement à la dire chrétienne ; il y a lieu de croire du moins qu'elle avait commencé à goûter les principes du christianisme (Voyez Tillemont, sur *Alexandre-Sévère*). Gibbon n'a pas rappelé cette circonstance ; il paraît même avoir voulu rabaisser le caractère de cette impératrice : il a suivi presque partout la narration d'Hérodien, qui, de l'aveu même de Capitolin (*in Maximino*, c. 13), détestait Alexandre. Sans croire aux éloges exagérés de Lampride, il eût pu ne pas se conformer à l'injuste sévérité d'Hérodien, et surtout ne pas oublier de dire que le vertueux Alexandre-Sévère avait assuré aux

juifs la conservation de leurs privilèges, et permis l'exercice du Christianisme (*Hist. Auguste*, p. 121). Des chrétiens ayant établi leur culte dans un lieu public, des cabaretiers en demandèrent à leur place, non la propriété, mais l'usage : Alexandre répondit qu'il valait mieux que ce lieu servît à honorer Dieu, de quelque manière que ce fût, qu'à des cabaretiers (*Hist. Auguste*, p. 131) (*Note de l'Éditeur*).

[515] Voyez la treizième satire de Juvénale.

[516] *Histoire Auguste*, p. 119.

[517] La dispute qui s'éleva à ce sujet entre Alexandre et le sénat, se trouve extraite des registres de cette compagnie dans l'*Histoire Auguste*, p 116-117. Elle commença le 6 mars, probablement l'an 223, temps où les Romains avaient goûté pendant près d'un an les douceurs du nouveau règne. Avant d'offrir au prince la dénomination d'Antonin comme un titre d'honneur, le sénat avait voulu attendre pour savoir, s'il ne la prendrait pas comme un nom de famille.

[518] L'empereur avait coutume de dire : *Se milites magis servare quam se ipsum, quod salus publica in his esset*. *Histoire Auguste*, p. 130.

[519] Gibbon a confondu ici deux événements tout à fait différents ; la querelle du peuple avec les prétoriens, qui dura trois jours, et le meurtre d'Ulpie, commis par ces derniers. Dion raconte d'abord la mort d'Ulpie : revenant ensuite en arrière, par une habitude qui lui est assez familière, il dit que du vivant d'Ulpie il y avait eu une guerre de trois jours entre les prétoriens et le peuple ; mais Ulpie n'en était point la cause ; Dion dit au contraire qu'elle avait été occasionnée par un fait peu important, tandis qu'il donne la raison du meurtre d'Ulpie en l'attribuant au jugement par lequel ce préfet du prétoire avait condamné à mort ses deux prédécesseurs Chrestus et Flavien, que les soldats voulurent venger. Zozime attribue (I, II) cette condamnation à Mammée ; mais les troupes peuvent, même alors, en avoir imputé la faute à Ulpie qui en avait profité, et qui d'ailleurs leur était odieux (*Note de l'Éditeur*).

[520] Quoique l'auteur de la *Vie d'Alexandre* (*Hist. Auguste*, p. 132) parle de la sédition des soldats contre Ulpie, il passe sous silence la catastrophe qui pouvait être une marque de faiblesse dans l'administration de son héros. D'après une pareille omission, nous pouvons juger de la fidélité de cet auteur, et de la confiance qu'il mérite.

[521] On peut voir dans la fin tronquée de l'*Histoire de Dion* (LXXX, p. 1371) quel fut le sort d'Ulpie, et à quels dangers Dion fut exposé.

[522] Dion ne possédait point de terres en Campanie et n'était pas riche. Il dit seulement que l'empereur lui conseilla d'aller, pendant son consulat, habiter, quelque lieu hors de Rome ; qu'il revint à Rome après la fin de son consulat, et eut occasion de s'entretenir avec l'empereur en Campanie. Il demanda et obtint la permission de passer le reste de sa vie dans sa ville natale (Nicée en Bithynie) ; ce fut là qu'il mit la dernière main à son histoire, qui finit avec son second consulat (*Note de l'Éditeur*).

[523] *Annotation. Reymar ad Dion*, LXXX, p. 1369.

[524] Jules César avait apaisé une sédition par le même mot *quirites*, qui, opposé à celui de *soldats*, était un terme de mépris, et réduisait les coupables à la condition moins honorable de simples citoyens. Tacite, *Annal.*, I, 43.

[525] *Histoire Auguste*, p. 132.

[526] Des Metellus (*Hist. Auguste*, p. 119). Le choix était heureux. Dans une période de douze ans, les Metellus obtinrent sept consulats et cinq triomphes. Voyez Velleius Paterculus, II, II, et les *Fastes*.

[527] La *Vie d'Alexandre* dans l'*Histoire Auguste*, présente le modèle d'un prince accompli ; c'est une faible copie de la *Cyropédie* de Xénophon. Le récit de son règne

tel que nous l'a donné Hérodien, est sensé, et cadre avec l'histoire générale du siècle. Quelques-unes des particularités les plus défavorables qu'elle renferme sont également rapportée dans les fragments de Dion. Cependant la plupart de nos écrivains modernes, aveuglés par le préjugé, accablent de reproches Hérodien, et copient servilement l'*Hist. Auguste* (voyez MM. de Tillemont et Wotton). Par un préjugé contraire, l'empereur Julien (*in Cæsaribus*, p. 31) prend plaisir à peindre la faiblesse efféminée du Syrien, et l'avarice ridicule de sa mère.

[528] Les historiens sont partagés sur le succès de l'expédition contre les Perses : Hérodien est le seul qui parle de défaites ; Lampride, Eutrope, Victor et autres, disent qu'elle fut très glorieuse pour Alexandre ; qu'il battit Artaxerce dans une grande bataille, et le repoussa des frontières de l'empire. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'Alexandre, de retour à Rome, jouit des honneurs du triomphe (Lampride, *Hist. Auguste*, c. 56, p. 133-134), et qu'il dit, dans son discours au peuple : *Quirites, vicimus Persas, milites divites reduximus, vobis congiarium pollicemur, cras ludos circenses persicos dabimus*. Alexandre, dit Éckhel, avait trop de modération, trop de sagesse, pour permettre qu'on lui rendit des honneurs qui ne devaient être le prix que de la victoire, s'il ne les avait mérités ; il se serait borné à dissimuler sa perte. (Eckhel, *Doct. numis. vet.*, tome VII; page 276) Les médailles le portent comme triomphateur ; une entre autres le représente couronné par la Victoire, au milieu des deux fleuves, l'Euphrate et le Tibre. P. M. TR. P. XII. Cos. III. P. P. *Imperator paludatus D. hastam, S. parazonium stat inter duos fluvios humi jacentes et ab accedente retro Victoriâ coronatur*. Æ. max. mod. (*Mus. Reg. Gall.*) Quoique Gibbon traite cette question avec plus de détail en parlant de la monarchie des Perses, j'ai cru devoir placer ici ce qui contredit son opinion (*Note de l'Éditeur*).

[529] Selon l'exact Denys d'Halicarnasse, la ville elle-même n'était éloignée de Rome que de cent stades (environ douze milles et demi), bien que quelques postes avancés pussent s'étendre plus loin du côté de l'Étrurie. Nardini a combattu, dans un traité particulier, l'opinion reçue et l'autorité de deux papes, qui plaçaient Véies à Civita-Castellana : ce savant croit que cette ancienne ville était située dans un petit endroit appelé Isola, a moitié chemin de Rome et du lac Bracciano.

[530] Voyez les IV^e et V^e livres de Tite-Live. Dans le cens des Romains, la propriété, la puissance et la taxe, étaient exactement proportionnées l'une sur l'autre.

[531] Pline, *Hist. nat.*, XXXIII, c. 3 ; Cicéron, *de Officiis*, II, 22 ; Plutarque, *Vie de Paul-Émile*, p. 275.

[532] Voyez dans la *Pharsale* de Lucain une belle description de ces trésors accumulés par les siècles, III, v. 155, etc.

[533] *Se rationarium imperii* (Voyez, outre Tacite, Suétone, dans Auguste, c. ult., et Dion, p. 832). D'autres empereurs tinrent des registres pareils et les publièrent (voyez une dissertation du docteur Wolle, *dè Rationario imperii rom.*, Leipzig, 1773). Le dernier livre d'Appien contenait aussi une statistique de l'empire romain ; mais il est perdu (*Note de l'Éditeur*).

[534] Tacite, *Annales*, I, II. Il paraît que ce registre existait du temps d'Appien.

[535] Plutarque, *Vie de Pompée*, p. 642.

[536] Ce calcul n'est pas exact. Selon Plutarque, les revenus de l'Asie romaine, avant Pompée, étaient de 50 millions de drachmes ; Pompée, les porta à 85 millions, c'est-à-dire, 2.744.791 liv. sterl. ; environ 65 millions de notre monnaie. Plutarque dit, d'autre part, qu'Antoine fit payer à l'Asie, en une seule fois, 200.000 talents, c'est-à-dire, 38.750.000 liv. sterl., environ 930.000.000 francs, somme énorme ; mais, Appien l'explique en disant que c'était le revenu de dix ans, ce qui porte le revenu annuel, du temps d'Antoine, à 20.000 talents ou 3.875.000 sterl., environ 93.000.000 francs (*Note de l'Éditeur*).

[537] Strabon, XVII, p. 798.

[538] Velleius Paterculus, II, c. 39. Cet auteur semble donner la préférence au revenu de la Gaule.

[539] Les talents cuboïques, phéniciens et alexandrins, pesaient le double des talents attiques. Voyez Hooper, *sur les Poids et Mesures des anciens*, p. IV, c. 5. Il est probable que le même talent fut porté de Tyr à Carthage.

[540] Polybe, XV, 2.

[541] Appien, *in Punicis*, p. 84.

[542] Diodore de Sicile, V. Cadix fut bâti par les Phéniciens un peu plus de mille ans avant la naissance de Jésus-Christ. Voyez Velleius Paterculus, I, 2.

[543] Strabon, III, p. 148.

[544] Pline, *Hist. nat.*, XXXIII, c. 3. Il parle aussi d'une mine d'argent en Dalmatie, qui en fournissait par jour cinquante livres à l'État.

[545] Strabon, X, p. 485 ; Tacite, *Annal.*, III, 69, et IV, 30. Voyez dans Tournefort (*Voyage au Levant*, lettre VIII) une vive peinture de la misère où se trouvait alors Gyare.

[546] Juste Lipse (*de Megnitudine romanâ*, II, c. 3) fait monter le revenu à cent cinquante millions d'écus d'or ; mais tout son ouvrage, quoique ingénieux et rempli d'érudition, est le fruit d'une imagination très échauffée.

Si Juste Lipse a exagéré le revenu de l'empire romain, Gibbon, d'autre part, l'a trop diminué. Il le fixe environ de quinze à vingt millions sterl. (de trois cent soixante à quatre cent quatre-vingt millions de francs) ; mais si l'on prend seulement, d'après un calcul modéré, les impôts des provinces qu'il a déjà citées, ils se montent à peu près à cette somme, eu égard aux augmentations qu'y ajouta Auguste : il reste encore les provinces de l'Italie, de la Rhétie, de la Norique, de la Pannonie, de la Grèce, etc., etc. ; qu'on fasse attention, de plus, aux prodigieuses dépenses de quelques empereurs (Suétone, Vespasien, 16), on verra que de tels revenus n'auraient pu y suffire. Les auteurs de l'*Histoire universelle* (partie XII) assignent quarante millions sterl. (environ neuf cent soixante millions de francs), comme la somme à laquelle pouvaient s'élever à peu près les revenus publics (*Note de l'Éditeur*).

[547] Il n'est pas étonnant qu'Auguste tint ce langage. Le sénat déclara aussi, sous Néron, que l'État ne pouvait subsister sans les impôts tant augmentés qu'établis par Auguste (Tacite, *Annales*, XII, 50). Depuis l'abolition des différents tributs que payait l'Italie, abolition faite en 646-694 et 695 de Rome [108, 60 et 59 av. J.-C.], l'État ne retirait pour revenu de ce vaste pays que le vingtième des affranchissements (*vicesima manumissionum*), Cicéron s'en plaint en plusieurs endroits, notamment dans ses *Lettres à Atticus*, II, lettre 15 (*Note de l'Éditeur*).

[548] Les douanes (*portoria*) existaient déjà du temps des anciens rois de Rome ; elles furent supprimées pour l'Italie l'an de Rome 694 [60 av. J.-C.], par le préteur Cecilius Metellus Nepos : Auguste ne fit ainsi que les rétablir (*Note de l'Éditeur*).

[549] Ils n'avaient été exempts si longtemps que de l'impôt personnel ; quant aux autres impôts l'exemption ne datait que des années 646-94, 95 [108, 60, 59 av. J.-C.]. (*Note de l'Éditeur*).

[550] Tacite, *Annales*, XIII, 31.

[551] Voyez Pline (*Hist. nat.*, VI, 23 ; XII, 18) : il observe que les marchandises de l'Inde se vendaient à Rome cent fois leur valeur primitive ; de là nous pouvons nous former quelque idée du produit des douanes ; puisque cette valeur primitive se montait à plus de huit cent mille liv. sterling.

[552] Dans les *Pandectes*, l. 39, t. IV, *de Publican*. Comparez Cicéron, *Verrin*, II, 72 et

74 (*Note de l'Éditeur*).

[553] Les anciens ignoraient l'art de tailler le diamant.

[554] M. Bouchaud, dans son *Traité de l'impôt chez les Romains*, a transcrit cette liste, qui se trouve dans le Digeste, et il a voulu l'éclaircir par un commentaire très prolixe.

[555] Tacite, *Annales*, I, 78. Deux ans après, l'empereur Tibère, qui venait de réduire le royaume de Cappadoce, diminua de moitié l'impôt sur les consommations ; mais cet adoucissement ne fut pas de longue durée.

[556] Dion ne parle ni de cette proposition ni de la capitation ; il dit seulement que l'empereur mit un impôt sur les fonds de terre, et envoya partout des hommes chargés d'en dresser le tableau, sans fixer comment et pour combien chacun devait y contribuer. Les sénateurs aimèrent mieux alors approuver la taxe sur les legs et héritages (*Note de l'Éditeur*).

[557] Dion, LV, p. 794 ; LVI, p. 825.

[558] La somme n'est fixée que par conjecture.

[559] Pendant plusieurs siècles de l'existence du droit romain, les *cognati* ou parents de la mère ne furent point appelés à la succession. Cette loi cruelle fut insensiblement détruite par l'humanité, et enfin abolie par Justinien.

[560] Pline, *Panégyrique*, 37.

[561] Voyez Heineccius, *Antiquit. juris rom.*, II.

[562] Horace, II, sat. 5 ; Pétrone, 116, etc. ; Pline, II, lettre 20.

[563] Cicéron, *Philippiques*, II, 16.

[564] Voyez ses *Lettres*. Tous ces testaments lui donnaient occasion de développer son respect pour les morts et sa justice pour les vivants. Il sut accorder ces deux sentiments dans la manière dont il se conduisit envers un fils qui avait été déshérité par sa mère (V, 1).

[565] Tacite, *Annales*, XIII, 50 ; *Esprit des Lois*, XII, 19.

[566] Voyez le *Panégyrique* de Pline, l'*Histoire Auguste*, et Burmann, de *Victigal passim*.

[567] Les tributs proprement dits n'étaient point affermés, puisque les bons princes remirent souvent plusieurs millions d'arrérages.

[568] La condition des nouveaux citoyens est très exactement exposée par Pline (*Panégyrique*, 37-39) : Trajan publia une loi très favorable pour eux.

[569] Gibbon a adopté l'opinion de Spanheim et de Bormann, qui attribuent à Caracalla cet édit, qui donnait le droit de cité à tous les habitants des provinces : cette opinion peut-être contestée ; plusieurs passages de Spartien, d'Aurelius Victor et d'Aristide, attribuent cet édit à Marc-Aurèle. (Voyez sur ce sujet une savante dissertation intitulée : Joh. P. Mahneri, *Commetatio de Marco Aurelio Antonino, constitutionis de civitate universo orbi romano data auctore. Halæ, 1772, in-8°*.) Il paraît que Marc-Aurèle avait mis à cet édit des modifications qui affranchissaient les provinciaux de quelques-unes des charges qu'imposait le droit de cité, en les privant de quelques-uns des avantages qu'il conférait, et que Caracalla leva ces modifications (*Note de l'Éditeur*).

[570] Dion, LXXVII, p. 1295.

[571] Celui qui était taxé à dix *aurei*, le tribut ordinaire, ne payait plus que le tiers d'un *areus* et Alexandre fit en conséquence frapper de nouvelles pièces d'or. *Hist. Auguste*, p. 127, avec les Commentaires de Saumaise.

[572] Voyez l'histoire d'Agricola, de Vespasien, de Trajan, de Sévère, de ses trois compétiteurs, et généralement de tous les hommes illustres de ce temps.

[573] Il n'y avait pas eu d'exemple de trois générations successives sur le trône ; seulement on avait vu trois fils gouverner l'empire après la mort de leurs pères. Malgré le divorce, les mariages des Césars furent en général infructueux.

[574] *Hist. Auguste*, p. 138.

[575] *Hist. Auguste*, p. 140 ; Hérodien, VI, p. 223 ; Aurelius Victor. En comparant ces auteurs, il semble que Maximin avait le commandement particulier de la cavalerie triballienne, et la commission de discipliner les recrues de toute l'armée. Son biographe aurait dû marquer avec plus de soin ses exploits, et les différents grades par lesquels il passa.

[576] Voyez la lettre originale d'Alexandre Sévère, *Hist. Auguste*, p. 149.

[577] *Hist. Auguste*, p. 135. J'ai adouci quelques-unes des circonstances les plus improbables rapportées dans sa vie : autant que l'on en peut juger d'après la narration de son misérable biographe, le bouffon d'Alexandre étant entré par hasard dans la tente de ce prince pendant qu'il dormait, il le réveilla. La crainte du châtiment l'engagea à persuader aux soldats mécontents de commettre le meurtre.

[578] Hérodien, VI, p. 223-227.

[579] Caligula, le plus âgé des quatre, n'avait que vingt-cinq ans lorsqu'il monta sur le trône ; Caracalla en avait vingt-trois, Commode dix-neuf, et Néron seulement dix-sept.

[580] Il paraît qu'il ignorait entièrement le grec, dont un usage habituel, soit dans les lettres, soit dans la conversation, avait fait une partie essentielle de toute bonne éducation.

[581] *Hist. Auguste*, p. 141 ; Hérodien, VII, p. 237. C'est avec une grande injustice que l'on accuse ce dernier historien d'avoir épargné les vices de Maximin.

[582] On le comparait à Spartacus et à Athénion (*Hist. Auguste*, p. 141). Quelquefois cependant la femme de Maximin savait, par de sages conseils qu'elle donnait avec cette douceur si propre à son sexe, ramener le tyran dans la voie de la vérité et de l'humanité. (Voyez Ammien Marcellin, XIV, c. 1, où il fait allusion à un fait qu'il a rapporté plus au long sous le règne de Gordien.) On peut voir par les médailles, que Paulina était le nom de cette impératrice bienfaisante : le titre de diva nous apprend qu'elle mourut avant Maximin. Valois, *ad loc. citat. Amm.* ; Spanheim, de U. et P. N. t. II, p. 360.

Si l'on en croit Syncelle et Zonare, ce fut Maximin lui-même qui la fit mourir (*Note de l'Éditeur*).

[583] Hérodien, VII, p. 238 ; Zozime, I, p. 15.

[584] Dans le fertile territoire de Bysacium, à cent cinquante milles au sud de Carthage. Ce furent probablement les Gordiens qui donnèrent le titre de colonie à cette ville, et qui y firent bâtir un bel amphithéâtre que le temps a respecté. Voyez *Itineraria*, Wesseling, page 59, et les *Voyages de Shaw*, p. 117.

[585] Hérodien, VII, p. 239 ; *Hist. Auguste*, p. 153.

[586] *Hist. Auguste*, p. 152. Marc-Antoine s'empara de la belle maison de Pompée, *in Carinis* : après la mort du triumvir, elle fit partie du domaine impérial. Trajan permit aux sénateurs opulents d'acheter ces palais magnifiques et devenus inutiles au prince ; ils y furent même encouragés par lui (Pline, *Panégérique*, c. 50). Ce fut probablement alors que le bisaïeul de Gordien, fit l'acquisition de la maison de Pompée.

[587] Ces quatre espèces de marbre étaient le claudien, le numidien, le carystien et le synnadien. Leurs couleurs n'ont pas été assez bien décrites pour pouvoir être parfaitement distinguées ; il paraît cependant que le carystien était un vert de mer, et que le synnadien était blanc, mêlé de taches de pourpre ovales. Voyez Saumaise,

ad Hist. Auguste, p. 164.

[588] *Hist. Auguste*, p. 151-152. Il faisait paraître quelquefois sur l'arène cinq cents couples de gladiateurs, jamais moins de cent cinquante. Il donna une fois au cirque cent chevaux siciliens et autant de la Cappadoce. Les animaux destinés pour le plaisir de la chasse étaient principalement l'ours, le sanglier, le taureau, le cerf, l'élan, l'âne sauvage, etc. Le lion, et l'éléphant semblent avoir été réservés pour les empereurs.

[589] Voyez dans l'*Histoire Auguste*, p. 152, la lettre originale, qui montre à la fois le respect d'Alexandre pour l'autorité. du sénat, et son estime pour le proconsul que cette compagnie avait désigné.

[590] Le jeune Gordien eut trois ou quatre enfants de chaque concubine. Ses productions littéraires, quoique moins nombreuses, n'étaient pas à mépriser.

[591] Hérodien, VII, p. 243 ; *Histoire Auguste*, p. 144.

[592] Les greffiers et autres officiers du sénat étaient exclus, et les sénateurs en remplissaient alors eux-mêmes les fonctions. Nous sommes redevables à l'*Histoire Auguste*, p. 157, de cet exemple curieux de l'ancien usage observé sous la république.

[593] Ce courageux discours paraît avoir été tiré des registres du sénat : il est inséré dans l'*Histoire Auguste*, p. 156.

[594] Hérodien, VII, p. 244.

[595] Hérodien, VII, p. 247 – VIII, p. 277 ; *Histoire Auguste*, p. 156-158.

[596] Hérodien, VII, p. 254 ; *Hist. Auguste*, p. 150-160. Au lieu d'un an et six mois pour le règne de Gordien, ce qui est absurde, il faut lire, d'après Casaubon et Panvinus, un mois et six jours. Voyez *Comment.*, p. 193. Zozime rapporte (I, p. 17) que les deux Gordiens périrent par une tempête au milieu de leur navigation : étrange ignorance de l'histoire, ou étrange abus des métaphores !

[597] Voyez l'*Histoire Auguste*, p. 166, d'après les registres du sénat : la date est évidemment fautive ; mais il est facile de rectifier cette erreur, en faisant attention que l'on célébrait alors les jeux apollinaires.

[598] Il descendait de Cornelius Balbus, noble espagnol, et fils adoptif de Théophanes, l'historien grec. Balbus obtint le droit de bourgeoisie par la faveur de Pompée, et il dut la conservation de ce titre à l'éloquence de Cicéron (Voyez *Oratio pro Corn. Balbo*). L'amitié de César, auquel il rendit en secret d'importants services dans la guerre civile, lui procura les dignités de consul et de pontife, honneurs dont aucun étranger n'avait encore été revêtu. Le neveu de ce Balbus triompha de Garamantes. Voyez le *Dictionnaire* de Bayle, au mot *Balbus* : ce judicieux écrivain distingue plusieurs personnages de ce nom, et relève avec son exactitude ordinaire les méprises de ceux qui ont traité le même sujet.

[599] Zonare, XII, p. 622 ; mais peut-on s'en rapporter à l'autorité d'un Grec moderne si peu instruit de l'histoire du troisième siècle, qu'il crée plusieurs empereurs imaginaires, et qu'il confond les princes qui ont réellement existé ?

[600] Hérodien, VII, p. 256, suppose que le sénat fut d'abord convoqué dans le Capitole, et s'exprime à ce sujet avec beaucoup d'éloquence : l'*Histoire Auguste*, page 116, semble beaucoup plus authentique.

[601] Fils, selon quelques-uns (*Note de l'Éditeur*).

[602] Dans Hérodien, VII ; p. 249, et dans l'*Histoire Auguste*, nous avons trois, harangues différentes de Maximin à son armée, sur la rébellion d'Afrique et de Rome. M. de Tillemont a très bien observé qu'elles ne s'accordent ni entre elles ni avec la vérité. *Histoire des Empereurs*, tome III, p. 799.

[603] L'inexactitude des écrivains de ce siècle nous jette dans un grand embarras. 1° Nous savons que Maxime et Balbin furent tués durant les jeux capitolins (Hérodien, VIII, p. 285). L'autorité de Censorin (*de Die natali*, c. 18) nous apprend que ces jeux furent célébrés dans l'année 238 ; mais nous ne connaissons ni le mois ni le jour. 2° Nous ne pouvons douter que Gordien n'ait été élu par le sénat le 27 mai ; mais nous sommes en peine de découvrir si ce fût la même année ou la précédente. Tillemont et Muratori, qui soutiennent les deux opinions opposées, s'appuient d'une foule d'autorités, de conjectures et de probabilités : l'un resserre la suite des faits entre ces deux époques, l'autre l'étend au-delà, et tous deux paraissent s'écarter également de la raison et de l'histoire. Il est cependant nécessaire de choisir entre eux. Eckhel a traité plus récemment ces questions de chronologie avec une clarté qui donne une grande probabilité à ses résultats : mettant de côté tous les historiens,

dont les contradictions sont inconciliables, il n'a consulté que les médailles, et a établi dans les faits qui nous occupent l'ordre suivant : *Maximin, l'an de Rome 990 [237], après avoir vaincu les Germains, rentre en Pannonie, établit ses quartiers d'hiver à Sirmium, et se prépare pour faire la guerre aux peuples du Nord. L'an 991, aux calendes de janvier, commence son quatrième tribunat. Les Gordiens sont élus empereurs en Afrique, probablement au commencement du mois de mars. Le sénat confirme avec joie cette élection, et déclare Maximin ennemi de Rome. Cinq jours après avoir appris cette révolte, Maximin part de Sirmium avec son armée pour marcher contre l'Italie. Ces événements se passent vers le commencement d'avril : peu après, les Gordiens sont tués en Afrique par Capellianus, procurateur de la Mauritanie. Le sénat, dans son effroi, nomme empereurs Balbin et Maxime Pupien, et charge ce dernier de la guerre contre Maximin. Maximin est arrêté dans sa route près d'Aquilée par le défaut de provisions et la fonte des neiges il commence le siège d'Aquilée à la fin d'avril. Pupien rassemble son armée à Ravenne. Maximin et son fils sont massacrés par les soldats irrités de la résistance des Aquiléens, et ce fut probablement au milieu de mai. Pupien revient à Rome, et gouverne avec Balbin : ils sont assassinés vers la fin de juillet. Gordien le Jeune monte sur le trône. Eckhel, de Doct. num. vet., VII, p. 295 (Note de l'Éditeur).*

[604] Velleius Paterculus, II, 24. Le président de Montesquieu, dans son *Dialogue entre Sylla et Eucrate*, exprime les sentiments du dictateur d'une manière ingénieuse et même sublime.

[605] Muratori (*Annali d'Italia*, t. II, p. 294) pense que la fonte des neiges indique plutôt le mois de juin ou de juillet que celui de février. L'opinion d'un homme qui passait sa vie entre les Alpes et les Apennins, est sans contredit d'un grand poids ; il faut cependant observer, 1° que le long hiver dont Muratori tire avantage ne se trouve que dans la version latine et que le texte grec d'Hérodien n'en fait pas mention ; 2° que les pluies et le soleil, auxquels les soldats de Maximin furent tour à tour exposés (Hérodien, VIII, p. 277), désignent le printemps plutôt que l'été. Ce dont ces différents courants qui, réunis dans un seul, forment le Timave, dont Virgile, nous a donné une description si poétique, dans toute l'étendue du mot. Ils roulent leurs eaux à douze milles environ à l'est d'Aquilée. Voyez Cluvier, *Italia Antiquâ*, I, p. 189, etc.

[606] Hérodien, VIII, p. 272. La divinité celtique fut supposée être Apollon, et le sénat lui rendit, sous ce nom, des actions de grâces. On bâtit aussi un temple à Vénus la Chauve, pour perpétuer la gloire des femmes d'Aquilée, qui, pendant le siège, avaient sacrifié leurs cheveux, et les avaient fait généreusement servir aux machines de guerre.

[607] Hérodien, VIII, p. 279 ; *Hist. Auguste*, p. 146. Aucun auteur n'a calculé la durée de règne de Maximin avec plus de soin qu'Eutrope, qui lui donne trois ans et quelques jours (IX, 1) : nous pouvons croire que le texte de cet auteur n'est pas corrompu, puisque l'original latin est épuré par la version grecque de Pæan.

[608] Huit pieds romains et un tiers (*). Voyez le *Traité* de Greaves sur le *pied romain*. Maximin pouvait boire dans un jour une *amphora*, environ vingt-cinq pintes de vin, et manger trente ou quarante livres de viande. Il pouvait traîner une charrette chargée, casser d'un coup de poing la jambe d'un cheval, écraser des pierres dans ses mains, et déraciner de petits arbres. Voyez sa vie, dans l'*Histoire Auguste*.

(*) Sept pieds trois pouces de Paris. Le pied romain, d'après Barthélemy et Jacquier, vaut 10 pouces 9 lignes $\frac{3}{4}$ = 0,2926 mètre (*Note de l'Éditeur*).

[609] Voyez, dans l'*Histoire Auguste*, la lettre de félicitation écrite aux deux empereurs par le consul Claudius Julianus.

[610] *Histoire Auguste*, p. 171.

[611] Hérodien, VIII, p. 258.

[612] Hérodiens, VIII, p. 213.

[613] Le sénat, au milieu de ses acclamations, avait eu l'imprudence de faire cette remarque : elle n'échappa point aux soldats, qui la regardèrent comme une insulte. *Hist. Auguste*, page 170.

[614] *Discordiae tacitae, et quae intelligerentur potius quam viderentur* (*Histoire Auguste*, page 170). Cette expression heureuse est probablement prise de quelque meilleur écrivain.

[615] Hérodiens, VIII, p. 287-288.

[616] *Quia non alius erat in prasenti. Hist. Auguste*.

[617] Quinte-Curce (X, c. 9) félicite l'empereur régnant de ce qu'il a par son heureux avènement, dissipé tant de troubles, fermé tant de plaies, et mis fin aux discordes qui déchiraient l'État. Après avoir pesé très attentivement tous les mots de ce passage, je ne vois point, dans toute l'histoire romaine d'époque à laquelle il puisse mieux convenir qu'à l'élévation de Gordien. En ce cas il serait possible de déterminer le temps où Quinte-Curce a écrit. Ceux qui le placent sous les premiers Césars, raisonnent d'après la pureté et l'élégance de son style mais ils ne peuvent expliquer le silence de Quintilien, qui nous a donné une liste très exacte des historiens romains, sans faire mention de l'auteur de la *Vie d'Alexandre*.

Cette conjecture de Gibbon n'a aucun fondement. Plusieurs passages de l'ouvrage de Quinte-Curce le placent évidemment à une époque antérieure : ainsi, en parlant des Parthes, il dit : *Hinc in Parthienem perventum est ; tunc ignobilem gentem ; NUNC caput omnium qui post Euphraten et Tigrim amnes siti Rubro mari terminantur* (VI, 2). L'empire parthe n'eut cette étendue qu'au premier siècle de l'ère vulgaire ; c'est donc à ce siècle qu'il faut rapporter l'âge de Quinte-Curce. *Quoique les critiques*, édit M. de Sainte-Croix, *aient beaucoup multiplié les conjectures sur ce sujet, la plupart ont fini néanmoins par adopter l'opinion qui place Quinte-Curce sous le règne de Claude*. Voy. Juste-Lipse, *ad Ann. Tac.*, II, c. 20 ; Michel Le Tellier, *Prof. in Curt.* ; Tillemont, *Hist. des Emp.*, t. I, p. 251 ; Dubos, *Réflex. crit. sur la poésie*, seconde part. § 13 ; Tiraboschi, *Storia della Letter ital.*, t. II, p. 149 ; *Exam. crit. des histor. d'Alexandre*, 2e éd., p. 104, 849-850 (*Note de l'Éditeur*).

[618] *Hist. Auguste*, p. 161. D'après quelques particularités contenues dans ces deux lettres, j'imagine qu'on n'obtint pas l'expulsion des eunuques sans quelque respectueuse violence, et que le jeune Gordien se contenta d'approuver leur disgrâce sans consentir.

[619] *Hist. Auguste*, p. 162 ; Aurelius Victor ; Porphyre, in *Vit. Plotin. ap. Fabricium, Biblioth. græc.*, IV, c. 36. Le philosophe Plotin accompagna l'armée, animé du désir de s'instruire, et de pénétrer jusque dans l'Inde.

[620] A vingt milles environ de la petite ville de Circesium (*), sur la frontière des deux empires.

(*) Aujourd'hui Kerkisia, placée dans l'angle que forme l'embouchure du Chaboras ou Al-Khabour avec l'Euphrate. Cette situation parut tellement avantageuse à Dioclétien, qu'il y ajouta des fortifications pour en faire le boulevard de l'empire dans cette partie de la Mésopotamie (D'Anville, *Géogr. anc.*, t. II, p. 196) (*Note de l'Éditeur*).

[621] L'inscription, qui contenait un jeu de mots fort singulier, fut effacée par ordre de Licinius, qui se disait parent de Philippe (*Hist. Auguste*, p. 165) ; mais le *tumulus*, où monceau de terre qui formait le sépulcre, subsistait encore du temps de Julien. Voyez Ammien Marcellin, XXIII, 5.

[622] Aurelius Victor ; Eutrope, IX, 2 ; Orose, VII, 20 ; Ammien Marcellin, XXIII, 5 ; Zozime, I, p. 19. Philippe était né à Bosra (*), et il avait alors environ quarante ans.

(*) Aujourd'hui Bosra. Elle était jadis la métropole d'une province connue sous le

nom d'Arabia, et la ville principale de l'Auranitide, dont le nom se conserve dans celui de Belad-Haïran, et dont l'étendue se confond avec les déserts de l'Arabie (D'Anville, *Géogr. anc.*, t. II, p. 188). Selon Victor (*in Cæsar*), Philippe était originaire de la Trachonitide ; autre province d'Arabie (*Note de l'Éditeur*).

[623] Le terme aristocratie peut-il être appliqué avec quelque justesse au gouvernement d'Alger ? Tout gouvernement militaire flotte entre deux extrêmes, une monarchie absolue et une farouche démocratie.

[624] La république militaire des mameluks, en Égypte, aurait fourni à M. de Montesquieu un parallèle plus noble et plus juste. Voyez *Considérations sur la grandeur et la décadence des Romains*, c. 16.

[625] L'*Histoire Auguste* (p. 163-164) ne peut ici se concilier avec elle-même ni avec la vraisemblance. Comment Philippe pouvait-il condamner son prédécesseur, et cependant consacrer sa mémoire ? Comment pouvait-il faire exécuter publiquement le jeune Gordien, et cependant protester au sénat, dans ses lettres, qu'il n'était point coupable de sa mort ? Philippe, quoique usurpateur et ambitieux, ne fut point un tyran insensé. D'ailleurs Tillemont et Muratori ont découvert des difficultés chronologiques dans cette prétendue association de Philippe à l'empire.

[626] Ce qui nous a été rapporté sur la prétendue célébration de ces jeux à l'époque où ils avaient eu lieu, nous dit-on, pour la dernière fois, est si obscur et si peu authentique, quoique cette époque se place dans un temps déjà éclairé, qu'il me semble que l'alternative ne peut se soutenir. Lorsque Boniface VII institua les jubilés, et voulut que, comme les jeux séculaires, ils se célébrassent tous les cent ans, ce pape artificieux prétendit qu'il faisait seulement renaître une ancienne institution. Voyez M. Le Chais, *Lettres sur les jubilés*.

[627] Cet intervalle était de cent ans ou de cent dix ans : Varron et Tite-Live ont adopté la première de ces opinions ; mais la dernière est consacrée par l'autorité infaillible des sibylles. (Censorin, *de Die nat*, c. 17). Cependant les empereurs Claude et Philippe ne se conformèrent pas aux ordres de l'oracle.

[628] Pour se former une idée juste des jeux séculaires, il faut consulter le poème d'Horace, et la description de Zozime, II, p. 167, etc.

[629] Selon le calcul reçu de Varron, Rome fût fondée sept cent cinquante-quatre ans avant J.-C. ; mais la chronologie de ces temps reculés est si incertaine, que sir Isaac Newton place le même événement dans l'année 627 avant J.-C.

[630] Un ancien chronologiste, cité par Velleius Paterculus (l. I, c. 6), observe que les Assyriens, les Mèdes, les Perses et les Macédoniens, régnèrent en Asie mille neuf cent quatre vingt quinze ans depuis l'avènement de Ninus jusqu'à la défaite d'Antiochus par les Romains. Comme le dernier de ces deux événements arriva cent quatre-vingt-neuf ans avant Jésus-Christ, le premier peut-être placé deux mille cent quatre-vingt-quatre ans avant la même époque. Les observations astronomiques trouvées à Babylone, par Alexandre, remontaient cinquante ans plus haut.

[631] L'histoire de Perse fait mention de quatre dynasties depuis les premiers âges jusqu'à l'invasion des Sarrasins celle des Pischdadides, celle des Céanides, celle des Aschkanides ou Arsacides, celle des Sassanides. La première commence à Kaiomarus, que l'on confond souvent avec Noé. C'est le temps fabuleux, on y trouve des règnes de sept cents et de neuf cents ans. Les combats de ces premiers rois contre les *giels* ou mauvais esprits, et leurs disputes subtiles avec les *dews* ou fées, sont aussi risibles que les combats de Jupiter, de Vénus, de Kirs et des autres divinités grecques.

L'histoire de la dynastie des Céanides rappelle les héros grecs ou nos paladins : elle renferme les actions héroïques de Rostam, et ses combats contre Affendiari, le fils aîné de Guschtasps. Le grand Cyrus fut, pendant la durée de cette dynastie, le véritable fondateur du royaume des Perses. Le dernier de ces rois, Iskander, confia

les satrapies aux grands du pays : l'un d'eux, Aschek ou Arsaces, se fit roi, et fut la tige de la dynastie des Arsacides.

Les historiens perses n'ont conservé le nom que d'un très petit nombre de ces monarques, dont la race fut enfin chassée par Ardshir-Babekan ou Artaxerxès, fondateur de la dynastie des Sassanides, qui dura quatre cent vingt-cinq ans. Voyez une dissert. de Fréret, *Mémoires de l'Acad. des Inscript. et Belles-Lettres*, t. XVI (*Note de l'Éditeur*).

[632] Dans la cinq cent trente-huitième année de l'ère de Séleucus. Voyez Agathias, l. II, p. 63. Ce grand événement (tel est le peu d'exactitude des Orientaux) est avancé par Eutychius jusque dans la dixième année du règne de Commode, et reculé par Moïse de Chorène jusque sous l'empereur Philippe. Ammien Marcellin, a puisé dans de bonnes sources pour l'histoire de l'Asie ; mais il copie ses matériaux si servilement, qu'il représente les Arsacides encore assis sur le trône des Perses dans le milieu du quatrième siècle.

[633] Le nom du tanneur était *Babek*, celui du soldat, *Sassan* : d'où Artaxerxès fut nommé *Babekan*, et tous les descendants de ce prince ont été appelés Sassanides.

[634] D'Herbelot, *Bibliothèque orientale*, au mot *Ardshir*.

[635] Dion Cassius, l. LXXX ; Hérodien, l. VI, p. 20 ; Abulpharage Dyn, p. 80.

[636] Voyez Moïse de Chorène, l. II, c. 65-71.

[637] Hyde et Prideaux, qui ont composé, d'après les légendes persanes et leurs propres conjectures une histoire très agréable, prétendent que Zoroastre fut contemporain de Darius-Hystaspes ; mais il suffit de faire remarquer que les écrivains grecs, qui vivaient presque dans le même siècle, s'accordent à placer l'ère de Zoroastre quelques centaines d'années ou même mille ans plus haut. Cette observation n'a pas échappé à M. Moyle, qui, à l'aide d'une critique judicieuse, a soutenu contre le docteur Prideaux, son oncle, l'antiquité du prophète persan. Voyez son ouvrage, vol. II.

[638] Cet ancien idiome était appelé le zend. Le langage du commentaire, le pehlvi, quoique beaucoup plus moderne, a cessé, depuis plusieurs siècles, d'être une langue vivante. Ce seul fait, s'il est authentique, garantit suffisamment l'antiquité des ouvrages apportés en Europe par M. Anquetil, et que ce savant a traduits en français.

.....
Zend signifie vie, vivant. Ce mot désigne, soit la collection des livres canoniques des disciples de Zoroastre, soit la langue même dans laquelle ils sont écrits. Ce sont aussi les livres qui renferment la parole de vie, soit que la langue ait porté originairement le nom de zend, soit qu'on le lui ait donné à cause du contenu des livrés. Avesta signifie parole, oracle, révélation, leçon : ce mot ne désigne pas non plus le titre d'un ouvrage particulier, mais la collection des livres de Zoroastre, comme Révélation d'Ormuzd. Cette collection se nomme ainsi tantôt Zend-Avesta, tantôt Zend tout court.

Le zend était l'ancienne langue de la Médie, comme le prouve son affinité avec les dialectes de l'Arménie et de la Géorgie ; il était déjà langue morte sous les Arsacides, dans les pays même qui avaient servi de théâtre aux événements que le Zend-Avesta rapporte. Quelques critiques, entre autres Richardson et sir W. Jones, ont révoqué en doute l'antiquité de ces livres : le premier a prétendu que le zend n'avait jamais été une langue écrite et parlée ; qu'elle avait été inventée, dans des temps postérieurs, par les magiciens, pour servir à leur art ; mais Kleuker, dans les dissertations qu'il a ajoutées à celles d'Anquetil et de l'abbé Foucher, a prouvé :

1° Que le zend était réellement une langue autrefois vivante et variée dans une partie de la Perse ;

2° Que la langue dans laquelle sont écrits les livres qui renferment la doctrine de Zoroastre est bien l'ancien zend ; en sorte qu'ils n'ont pu être écrits que dans un

temps où cette langue était encore vivante et parlée ;

3° Que le zend, depuis qu'il est une langue parlée, n'a plus été eu usage comme langue écrite ; de sorte que les livres écrits en zend n'ont pu l'être que dans le temps où le zend tuait langue vivante.

Quant à l'époque où le zend a été langue parlée et où Zoroastre a vécu, elle est encore parmi les érudits un objet de discussion : les uns, tels que Hyde et Anquetil lui-même, placent Zoroastre sous la dynastie des rois perses, commencée par Cyrus, et le font contemporain de Darnes-Hystaspes ; ce qui placerait sa vie au milieu du sixième siècle avant Jésus-Christ ; les autres, tels que MM. Tychsen, Heeren, etc., le placent sous la dynastie des Mèdes, et pensent que le roi Guschtasps, sous lequel Zoroastre lui-même dit avoir vécu, est le même que Cyaxare ler, de la race des Mèdes, qui régnait soixante-dix ans avant Cyrus, et cent ans avant Darius-Hystaspes. Cette opinion, appuyée sur plusieurs passages du Zend-Avesta, paraît la plus vraisemblable : la description que donne Zoroastre lui-même, au commencement de son Vendidad, des provinces et des principales villes du royaume de Guschtasps, ne saurait convenir aux rois perses, et s'applique à la dynastie des Mèdes. Quelques critiques, entre autres l'abbé Foucher, reconnaissent deux Zoroastre : le plus ancien (autrement appelé Zerdusht), véritable fondateur de la religion des mages, a dû vivre sous Cyaxare ler ; et le second, simple réformateur, sous Darius-Hystaspes. Cette opinion n'est fondée que sur un passage de Plinie l'Ancien, dont l'autorité est très douteuse, parce que les connaissances des Grecs et des Latins sur Zoroastre sont pleines d'incertitudes et de contradictions. Voyez Hyde, *de Rel. vet. Pers.*, p. 303, 312, 335 ; une dissertation du professeur Tychsen, de Religionum zoroastricarum, apud veteres gentes, vestigiis. In comment. soc. Goet., t. II, p. 112 ; une dissertation de l'abbé Foucher sur la personne de Zoroastre, *Mémoires de l'Académie des Inscript. et Belles-Lettres*, t. XXVII, p. 253-394.

Le pehlvi était la langue des pays limitrophes de l'Assyrie, et vraisemblablement de l'Assyrie elle-même. Pehlvi signifie force, héroïsme ; le pehlvi était aussi la langue des anciens héros et des rois de Perse, des forts. On y trouve une foule de racines araméennes. Anquetil le croit formé du zend ; Kleuker ne partage pas cette idée : Le pehlvi, dit-il, est beaucoup plus coulant et moins surchargé de voyelles que le zend. Les livres de Zoroastre, écrits d'abord en zend, furent traduits dans la suite en pehlvi et en persi. Le pehlvi était déjà tombé en désuétude sous la dynastie des Sassanides, mais les savants l'écrivaient encore. Le persi, originaire du Pars ou Farsistan, était alors le dialecte régnant. Voyez *Kleukers Anliang zum Zend-Avesta*, t. II, part. I, p. 158 ; part. II, p. 3 et sqq. (Note de l'Éditeur).

[639] Hyde, *de Religione veterum Persarum*, c. 21.

[640] J'ai principalement tiré ce tableau du *Zend-Avesta* de M. Anquetil, et du *Sadder* qui se trouve joint au traité du docteur Hyde ; cependant, il faut l'avouer, l'obscurité étudiée d'un prophète, le style figuré des Orientaux, et l'altération qu'a pu souffrir le texte dans une traduction française ou latine, nous ont peut-être induit en erreur, et peuvent avoir introduit quelques hérésies dans cet abrégé de la théologie des Perses.

[641] Il y a ici une erreur : Ahriman n'est point forcé, par sa nature invariable, à faire le mal ; le Zend-Avesta reconnaît expressément (voyez l'*Izeschné*) qu'il était né bon ; qu'à son origine il était lumière ; mais l'envie le rendit mauvais ; il devint jaloux de la puissance et des attributs d'Ormuzd : alors la lumière se changea en ténèbres, et Ahriman fut précipité dans l'abîme. Voyez l'*Abrégé de la doctrine des anciens Perses*, en tête du *Zend-Avesta*, par Anquetil, c. 22. (Note de l'Éditeur)

[642] D'après le *Zend-Avesta*, Ahriman ne sera point anéanti ou précipité pour jamais dans les ténèbres : à la résurrection des morts, il sera entièrement défait par Ormuzd ; sa puissance sera détruite, son royaume bouleversé jusque dans ses fondements : il sera purifié lui-même dans des torrents de métal embrasé ; il

changera de cœur et de volonté, deviendra saint, céleste, établira dans son empire la loi et la parole d'Ormuzd ; se liera avec lui d'une amitié éternelle, et tous deux chanteront des hymnes de louange en l'honneur de l'Éternité par excellence. Voyez l'Abrégé précité, *ibid.* ; *Kleukers Anhan*, IIIe partie, p. 85, n° 36 ; l'*Izeschné*, l'un des livres du Zend-Avesta.

D'après le *Sadder Bun-Dehesch*, ouvrage plus moderne, Ahriman doit être anéanti ; mais cela est contraire et, au texte même du Zend-Avesta, et à l'idée que son auteur nous donne du royaume de l'Éternité tel qu'il doit être après les douze mille ans assignés à la durée de la lutte entre le bien et le final. (*Note de l'Éditeur*)

[643] Aujourd'hui les Parsis (et en quelque façon le Sadder) érigent Ormuzd en cause première et toute-puissante, tandis qu'ils abaissent Ahriman, et le représentent comme un esprit inférieur, mais rebelle. Leur désir de plaire aux mahométans a peut-être contribué à épurer leur système théologique.

[644] Hérodote, l. I, c. 131 ; mais le docteur Prideaux pense, avec raison, que l'usage des temples fut permis par la suite dans la religion des mages.

[645] Mithra n'était point le Soleil chez les Perses : Anquetil a combattu et victorieusement réfuté l'opinion de ceux qui les confondent, et elle est évidemment contraire au texte du Zend-Avesta. Mithra est le premier des génies ou *jzeds* créés par Ormuzd ; c'est lui 'qui veille sur toute la nature : de là est venue la croyance de quelques Grecs, qui ont dit que Mithra était le *sumnius Deus* des Perses. Il a mille oreilles et dix mille yeux. Les Chaldéens paraissent lui avoir assigné un rang plus élevé que les Perses. C'est lui qui a donné à la terre la lumière du Soleil : le Soleil, nommé *Khor* (éclat), est ainsi un génie inférieur, qui, avec plusieurs autres génies, prend part aux fonctions de Mithra. Ces génies collaborateurs d'un autre génie sont appelés ses *kamkars* ; mais ils ne sont jamais, confondus dans le Zend-Avesta. Dans les jours consacrés à un génie, le Persan doit réciter, non seulement les prières qui lui sont destinées, mais celles qui sont destinées à ses *kamkars* : ainsi l'hymne ou *iescht* de Mithra se récite dans le jour consacré au Soleil (*Khor*), et vice versa. C'est probablement là ce qui parfois les a fait confondre. Mais Anquetil avait lui-même relevé cette erreur, qu'ont signalée Kleuker et tous ceux qui ont étudié le Zend-Avesta. Voyez la huitième dissertation d'Anquetil ; *Kleukers Anhang*, part. III, p. 132. (*Note de l'Éditeur*)

[646] Hyde, *de Rel. Pers.*, c. 8. Malgré toutes leurs distinctions et toutes leurs protestations, qui paraissent assez sincères, leurs tyrans, les mahométans, leur ont toujours reproché, d'être adorateurs idolâtres du feu.

[647] Zoroastre était beaucoup moins exigeant en fait de cérémonies, que ne le furent dans la suite les prêtres de sa doctrine : telle a été la marche de toutes les religions ; leur culte, simple dans l'origine, s'est graduellement surchargé de pratiques minutieuses. La maxime du Zend-Avesta, rapportée ci-après, prouve que Zoroastre n'avait pas attaché à ces pratiques autant, d'importance que Gibbon paraît le croire. C'est ce que prouve cette maxime, citée par Gibbon lui-même : Celui qui sème des grains avec soin et avec activité, amasse plus de mérites que s'il avait répété dix mille prières. Aussi n'est-ce point du Zend-Avesta que Gibbon a tiré la preuve de ce qu'il avance, mais du Sadder, ouvrage très postérieur. (*Note de l'Éditeur*)

[648] Voyez le *Sadder*, dont la moindre partie consiste en préceptes de morale : les cérémonies prescrites sont infinies, et la plupart ridicules. Le fidèle Persan est obligé à quinze génuflexions, prières, etc., lorsqu'il coupe ses ongles ou satisfait à des besoins naturels, etc., ou toutes les fois qu'il met la ceinture sacrée. *Sadder*, art. 14, 50, 60.

[649] *Zend-Avesta*, tome I, p. 224 ; et *Précis du système de Zoroastre*, tome III.

[650] Hyde, *de Rel. Pers.*, c. 19.

[651] Le même, c. 28. Hyde et Prideaux affectent d'appliquer à la hiérarchie des mages les termes consacrés à la hiérarchie chrétienne.

[652] Ammien Marcellin, XXIII, 6. Il nous apprend (si cependant nous pouvons croire cet auteur) deux particularités curieuses : la première, que les mages tenaient des brames de l'Inde quelques-uns de leurs dogmes les plus secrets ; la seconde, que les mages étaient une tribu ou une famille aussi bien qu'un ordre.

[653] N'est-il pas surprenant que les dîmes soient d'institution divine dans la loi de Zoroastre comme dans celle de Moïse ? Ceux qui ne savent pas comment expliquer cette conformité peuvent supposer, si cela leur convient, que dans des temps moins reculés, les mages ont inséré un précepte si utile dans les écrits de leur prophète.

.....

Le passage que cité Gibbon n'est point tiré des écrits de Zoroastre lui-même, mais du Sadder, ouvrage, comme je l'ai déjà dit, fort postérieur aux livres qui composent le Zend-Avesta, et fait par un mage pour servir au peuple : il ne faut donc pas attribuer à Zoroastre ce qu'il contient. Il est singulier que Gibbon paraisse s'y tromper car Hyde lui-même n'a pas attribué le Sadder à Zoroastre, et fait remarquer qu'il est écrit en vers, tandis que Zoroastre a toujours écrit en prose (Hyde, c. I, p. 27). Quoiqu'il en soit de cette dernière assertion, qui paraît peu fondée, la postériorité du Sadder est incontestable : l'abbé Foucher ne croit pas même que ce soit un extrait des livres de Zoroastre. Voyez sa dissertation déjà citée, *Mém. de l'Acad. des Inscriptions et Belles-Lettres*, t. XXVII. (Note de l'Éditeur)

[654] Sadder, art. 8.

[655] Platon, dans l'*Alcibiade*.

[656] Pline (*Hist. nat.*, l. XXX, c. I) observe que les magiciens tenaient le genre humain sous la triple chaîne de la religion, de la médecine et de l'astronomie.

[657] Agathias, l. IV, p. 134.

[658] M. Hume, dans l'*Histoire naturelle de la Religion*, remarque avec sagacité que les sectes les plus épurées et les plus philosophiques sont constamment les plus intolérantes.

[659] Cicéron, *de Legibus*, II, 10. Ce furent les mages qui conseillèrent à Xerxès de détruire les temples de la Grèce.

[660] Hyde, *de Rel. Pers.*, c. 23, 24 ; d'Herbelot, *Bibliothèque orientale*, au mot *Zerdusht* ; *Vie de Zoroastre*, t. II, du *Zend-Avesta*.

[661] Comparez Moïse de Chorène, l. II, c. 74, avec Ammien Marcellin, XXIII, 6. Je ferai usage par la suite de ces passages.

[662] Rabbi, Abraham, dans le *Tanickh-Schickard*, p. 108, 109.

[663] Basnage, *Histoire des Juifs*, l. VIII, c. 3. Sozomène, l. II, c. I. Manès, qui souffrit une mort ignominieuse, peut être regardé comme hérétique de la religions mages aussi bien que comme hérétique de la religion chrétienne.

[664] Hyde, *de Rel. Pers.*, c. 21.

[665] Ces colonies étaient extrêmement nombreuses. Séleucus-Nicator fonda trente-neuf villes, qu'il appela de son nom ou de celui de ses parents. (Voyez Appien, *in Syriac*, p. 124) L'ère de Séleucus, toujours en usage parmi les chrétiens de l'Orient, paraît, jusque dans l'année 508, la cent quatre-vingt-seizième de Jésus-Christ, sur les médailles des villes grecques renfermées dans l'empire des Parthes. Voyez les Œuvres de Moyle, vol. I, p. 273, etc., et M. Fréret, *Mém. de l'Académie*, t. XIX.

[666] Les Perses modernes appellent cette période la dynastie des rois des nations. Voyez Pline, *Hist. nat.*, VI, 25.

[667] Eutychius (tome I, p. 367, 371, 375) rapporte le siège de l'île de Mesène dans le Tigre, avec des circonstances assez semblables à l'histoire de Nisus et de Scylla.

[668] Agathias, II, 164. Les princes du Segestan défendirent leur indépendance pendant quelques années. Comme les romanciers en général, placent dans une période reculée les événements de leur temps, cette histoire véritable a peut-être donné lieu aux exploits fabuleux de Rostam, prince du Segestan.

[669] On peut à peine comprendre dans la monarchie persane la côte maritime de Gedrosie ou Mekran, qui s'étend le long de l'océan Indien, depuis le cap de Jask (le promontoire Capella) jusqu'au cap Goadel. Du temps d'Alexandre, et probablement plusieurs siècles après, ce pays n'avait pour habitants que quelques tribus de sauvages *ichtiophages*, qui ne possédaient aucun art, qui ne reconnaissaient aucun maître, et que d'affreux déserts séparaient d'avec le reste du monde (Voyez Arrien, *de Reb. indicis*). Dans le douzième siècle, la petite ville de Taiz, que M. d'Anville suppose être la Tesa de Ptolémée, fut peuplée et enrichie par le concours des marchands arabes (Voyez *Géographie nubienne*, p. 58, et *Géographie ancienne*, tome II, p. 283.). Dans le siècle dernier, tout le pays était divisé entre trois princes, l'un mahométan, les deux autres idolâtres, qui maintinrent leur indépendance contre les successeurs de Shaw-Abbas. *Voyag. de Tavernier*, part. I, l. V, p. 635.

[670] Pour l'étendue et pour la population de la Perse moderne, voyez Chardin, tome III, c. 1, 2, 3.

[671] Dion, l. XXVIII, p. 335.

[672] Pour connaître la situation exacte de Babylone, de Séleucie, de Ctésiphon, de Modain et de Bagdad, villes souvent confondues l'une avec l'autre, voyez une excellente dissertation de M. d'Anville, *Mémoires de l'Académie*, tome XXX.

[673] Tacite, *Ann.*, XI, 42 ; Pline, *Hist. nat.*, VI, 26.

[674] C'est ce que l'on peut inférer de Strabon, l. VI, p. 743.

[675] Bernier, ce voyageur curieux qui suivit le camp d'Aurengzeh depuis Delhi jusqu'à Cachemire (voyez *Hist. des Voyages*, tome X), décrit avec une grande exactitude cette immense ville mouvante. Les gardes à cheval consistaient en trente-cinq mille hommes, les gardes à pied en dix mille. On compta que le camp renfermait cent cinquante mille chevaux, mulets et éléphants, cinquante mille chameaux, cinquante mille bœufs, et entre trois et quatre cent mille personnes. Presque tout Delhi suivait la cour, dont la magnificence soutenait l'industrie de cette grande capitale.

[676] Dion, l. LXXI, p. 1178 ; *Histoire Auguste*, p. 38. Eutrope, VIII, 10. Eusèbe, *in Chron.* Quadratus (cité dans l'*Histoire Auguste*) entreprend d'excuser les Romains, en assurant que les habitants de Séleucie s'étaient d'abord rendus coupables de trahison.

[677] Dion, l. LXXV, p. 1263 ; Hérodien, l. III, p. 120 ; *Hist. Auguste*, p. 70.

[678] Les habitants policés d'Antioche appelaient ceux d'Édesse un mélange de Barbares. Il faut cependant dire, en faveur de ceux-ci, qu'on parlait à Édesse l'araméen, le plus pur et le plus élégant des trois dialectes du syriaque. M. Bayer a tiré cette remarque (*Hist. Edess.*, p. 5) de George de Malatie, auteur syrien.

[679] Dion, l. LXXV, p. 1248, 1249, 1250. M. Bayer a négligé ce passage important.

[680] Depuis Oshroès, qui donna un nouveau nom au pays, jusqu'au dernier Abgare, ce royaume a duré trois cent cinquante-trois ans. Voyez le savant ouvrage de M. Bayer : *Historia Oshroena et Edessena*.

[681] Xénophon, dans la préface de la *Cyropédie*, donne une idée claire et magnifique, de l'étendue de la monarchie de Cyrus. Hérodote (l. III, c. 79, etc.) rend un compte très détaillé et très curieux de la division de l'empire, en vingt grandes satrapies, par Darius-Hystaspes.

[682] Hérodien, VI, 209, 212.

[683] À la bataille d'Arbelle, Darius avait deux cents chariots armés de faux. Dans l'armée nombreuse de Tigrane, qui fut vaincu par Lucullus, on ne comptait que soixante-dix mille chevaux complètement armés. Antiochus mena cinquante-quatre éléphants contre les Romains. Ce prince, au moyen des guerres et des négociations fréquentes qu'il avait eues avec les souverains de l'Inde, était parvenu à rassembler cent cinquante de ces animaux ; mais on peut douter que le plus puissant monarque de l'Indoustan ait formé sur le champ de bataille une ligne de sept cents éléphants. Au lieu de trois ou quatre mille éléphants que le grand Mogol avait, comme on le prétendait, Tavernier (*Voyages*, part. II, 1. I, p. 198) découvrit, après des recherches exactes, que ce prince en avait seulement, cinq cents pour son bagage, et quatre-vingts ou quatre-vingt-dix pour le service de la guerre. Les Grecs ont varié sur le nombre de ceux que Portas mena sur le champ de bataille ; mais Quinte-Curce (VIII, 13), qui, dans cet endroit, est judicieux et modéré, se contente de quatre-vingt-cinq éléphants remarquables par leur force et par leur grandeur. Dans le royaume de Siam, où ces animaux sont le plus nombreux et le plus estimés, dix-huit éléphants paraissent suffisants pour chacune des neuf brigades dont est composée une armée complète. Le nombre entier qui est de cent soixante-deux éléphants de guerre, peut quelquefois être doublé. *Histoire des Voyages*, tome IX, p. 260.

[684] *Histoire Auguste*, p. 133.

[685] Voyez une note ajoutée au chap. 6, sur le règne d'Alexandre-Sévère et sur cet événement (*Note de l'Éditeur*).

[686] M. de Tillemont a déjà observé que la géographie d'Hérodien est un peu confuse.

[687] Moïse de Chorène (*Hist. d'Arménie*, l. II, c. 71) explique cette invasion de la Médie, en avançant que Chosroès, roi d'Arménie, défait Artaxerxès, et qu'il le poursuit jusqu'aux confins de l'Inde. Les exploits de Chosroès ont été exagérés : ce prince agissait comme un allié dépendant des Romains.

[688] Voyez pour le détail de cette guerre, Hérodien, l. VI, p. 209, 212. Les anciens abrégiateurs et les compilateurs modernes ont aveuglément suivi l'*Histoire Auguste*.

[689] Eutychius, tome II, p. 180, publié par Procope. Le grand Chosroès-Noushirwan envoya le code d'Artaxerxès à tous ses satrapes, comme la règle invariable de leur conduite.

[690] D'Herbelot, *Bib. of orient.*, au mot *Ardshir*. Nous pouvons observer qu'après une ancienne période remplie de fables, et un long intervalle d'obscurité, les annales de Perse ont commencé, avec la dynastie des Sassanides, à prendre un air de vérité.

[691] Hérodien, l. VI, p. 214 ; Ammien Marcellin, l. XXIII, c. 6. On peut observer entre ces deux historiens quelque différence ; effet naturel des changements produits par un siècle et demi.

[692] Les Perses sont encore les cavaliers les plus habiles, et leurs chevaux les plus renommés de l'Orient.

[693] Hérodote, Xénophon, Hérodien, Ammien, Chardin, etc., m'ont fourni des données probables sur la noblesse persane. J'ai tiré de ces auteurs les détails, qui m'ont paru convenir généralement à tous les siècles, ou en particulier à celui des Sassanides.

[694] Les Scythes, même d'après les anciens, ne sont point les Sarmates. Les Grecs, après avoir divisé le monde en Grecs et Barbares, divisèrent les Barbares en quatre grandes classes : les Celtes, les Scythes, les Indiens et les Éthiopiens. Ils appelaient Celtes tous les habitants des Gaules. La Scythie s'étendait depuis la mer Baltique jusqu'au lac Aral ; les peuples renfermés dans l'angle qui se trouvait au nord-ouest entre la Celtique et la Scythie furent nommés Celto-Scythes, et les Sarmates furent placés dans la partie méridionale de cet angle. Mais ces noms de Celtes, de Scythes,

de Celto-Scythes et de Sarmates, ont été inventés, dit Schläezer, par la profonde ignorance des Grecs en cosmographie, et n'ont point de réalité : ce sont des divisions purement géographiques qui n'ont aucun rapport avec la véritable filiation des peuples. Ainsi tous les habitants des Gaules sont appelés Celtes par la plupart des anciens ; cependant les Gaules renfermaient trois nations tout à fait différentes : les Belges, les Aquitains, et les Gaulois proprement dits. *Hi omnes linguâ, institutis, legibus inter se differunt* (César, *Comm.*, c. 1). C'est ainsi que les Turcs appellent tous les Européens des Francs (Schläezers *Allgemeine Nordische Geschichte*, p. 289, 1771. — Bayer (*de Origine et prisicis de quibus Scytharum*, in *Opusc.*, p. 64) dit : *Primus eorum, de quibus constat, Ephorus in quarto historiarum libro orbem terrarum inter Scythas, Indos, Æthiopas et Celtas divisit. Fragmentum ejus loci Cosmas Indicopleustes in topographiâ christianâ, f. 148, conservavit, Video igitur Ephorum, cùm locorum positus per certa capita distribuere et explicare constitueret, insigniorum nomina gentium vastioribus spatii adhibuisse ; nulla mala fraude at successu infelici. Nam Ephoro quoquo modo dicta pro exploratis habebant Græci plerique et Romani : ita gliscebant error posteritate. Igitur tot tamque diversæ stirpis gentes non modo intrâ communem quandam regionem definitæ, unum omnes Scytharum nomen his auctoribus subierunt, sed etiam ab illâ regionis adpellatione in candem nationem sunt conflatæ. Sic Cimmericorum res cum Scythicis, Scytharum cum Sarmaticis, Russicis, Hunnicis, Tataricis, commiscentur* (Note de l'Éditeur).

[695] La Germanie n'avait pas une si grande étendue. C'est d'après César, et surtout d'après Ptolémée, dit Gatterer, que nous pouvons connaître ce qu'était l'ancienne Germanie avant que les guerres des Romains eussent changé là, situation des peuples. La Germanie; changée par ces guerres, nous, a été décrite par Strabon, par Pline et par Tacite... La Germanie proprement dite, ou grande Germanie, était bornée à l'ouest par le Rhin, à l'est par la Vistule, et au nord par la pointe méridionale de la Norvège, par la Suède et par l'Estonie. Quant au midi, le Mein et les montagnes du nord de la Bohême en faisaient les limites. Avant César, le pays compris entre le Mein et le Danube était occupé en partie par les Helvétiens et par d'autres Gaulois, en partie par la forêt Hercynienne ; mais depuis César, jusqu'à la grande migration des peuples, ces bornes furent reculées jusqu'au Danube, ou, ce qui revient au même, jusqu'aux Alpes de la Souabe, quoique la forêt Hercynienne occupât encore, du sud au nord, un espace de neuf jours de marche sur les deux rives du Danube. Gatterer Versuch einer allgemeinen Weltgeschichte, p. 424, édit. de 1792.

Cette vaste contrée était loin d'être habitée par une seule nation partagée en différentes tribus d'une même origine : on pouvait y compter trois races principales, très distinctes par leur langage, leur origine et leurs mœurs : 1° à l'orient, les Slaves ou Vandales ; 2° à l'occident, les Cimriens ou Cimbres ; 3° entre les Slaves et les Cimbres se trouvaient les Allemands proprement dits (les Suèves de Tacite). Le midi, était habité, avant Jules César, par des nations d'origine gauloise ; les Suèves l'occupèrent dans la suite.

1° Les Slaves, appelés depuis Vandales (Wenden), étaient, selon quelques savants, aborigènes de la Germanie, et, selon d'autres, ne s'y sont introduits que plus tard, en s'emparant d'abord de la partie occidentale, abandonnée par les Vandales proprement dits, dont ils prirent aussi le nom. « Ces derniers appartenaient, dit Adelung, à la race des Suèves ; Pline, Tacite et Dion Cassius les nomment. Ils conquièrent la Dacie sur les Goths ; mais, chassés à leur tour, ils errèrent dans la Pannonie, dans les Gaules, en Espagne, et vinrent, enfin trouver leur tombeau en Afrique, un peu avant l'an 534 de Jésus-Christ. *Adelungs ælteste Geschichte der Deutschen, ihrer Sprache bis zur Völkerwanderung.*

Schläezer, au contraire, dans son Histoire universelle du Nord, fait considérer les Slaves comme originaires de la Germanie orientale quoique inconnus aux Romains : il les divise en Slaves méridionaux, qui occupaient les pays que nous nommons

aujourd'hui la Carniole et la Carinthie, la Styrie, et le Frioul ; et en Slaves septentrionaux, qui occupaient le Mecklenbourg, la Poméranie, le Brandebourg, la Haute-Saxe et la Lusace. Leur langue, l'esclavon, est la tige où sont sortis le russe, le polonais, le bohémien, les dialectes de la Lusace, de quelques parties du duché de Lunebourg, de la Carniole, de la Carinthie et de la Styrie, etc., ceux de la Croatie, de la Bosnie et de la Bulgarie. Voyez Schloëzer, *Histoire universelle du Nord*, p. 323-335.

Gatterer, dans son *Essai d'une Histoire universelle*, a mieux traité cette question, et son opinion me paraît prouvée. Il a montré que les pays situés à l'ouest du Niémen, de la Vistule et de la Theiss, avaient été habités jusqu'au troisième siècle par des peuples non Slaves, d'origine germanique : les Slaves occupaient alors les terres situées à l'est de ces trois fleuves ; ils étaient divisés, d'après Jornandès et Procope, en trois classes : les Vénèdes ou Vandales, les Antes, et les Slaves proprement dits. Les premiers prirent le nom de Vénèdes, au troisième siècle, après avoir chassé des pays situés entre le Mériel et la Vistule, les Vandales ou Vénèdes, Germains qui s'étendaient jusqu'aux monts Krapacks. Les Antes habitaient entre le Dniestr et le Dniepr, au nord-ouest de la Crimée. Les Slaves proprement dits, ou Esclavons, habitaient, au sixième siècle, le nord de la Dacie, et paraissent avoir été le peuple que Trajan chassa de la Dacie méridionale. Pendant et après la grande migration des peuples, ces diverses tribus slaves s'avancèrent et envahirent tout le pays jusqu'aux rives de l'Elbe et de la Saal, occupé auparavant par les Germains que Tacite appelle Suèves. Ce n'est donc que depuis cette époque que les Slaves, du moins les Antes et les Esclavons, peuvent être compris dans la Germanie. Les Vandales, slaves sont les seuls dont l'établissement en Germanie soit d'une date plus reculée. *Gatterers Versuch einer allgemeinen Weltgeschichte*, p. 538, éd. de 1792.

2° Adelung, dans son *Histoire ancienne de l'Allemagne*, divise les peuples germains (d'après César et dès les temps les plus anciens) en deux races principales, les Suèves et les non Suèves : il donne à ces derniers, qui habitaient la Germanie occidentale, la dénomination générale de Cimbres : c'était le nom des peuples qui avaient passé le Rhin longtemps avant César, et s'étaient emparés d'une grande partie de la Gaule, entre autres de la Belgique ; César et Pline les appellent aussi Belges. Les habitants de la presqu'île du Jutland s'appelaient aussi Cimbres. Pline fait aussi mention de Cimbres qui se trouvaient sur la rive droite du Rhin : il paraît vraisemblable, d'après cela, que tous les habitants de la Germanie occidentale étaient des Cimbres. Les restes des Cimbres se retrouvent dans le pays de Galles et dans la Basse-Bretagne, où leur nom s'est conservé dans celui de Cymri. C'est à la race des Cimbres allemands, c'est-à-dire habitants de la rive droite du Rhin, qu'appartenaient plusieurs des tribus dont les noms se retrouvent dans les auteurs anciens, telles que les Gutthones, ceux du Jutland ; Usipeti, dans la Westphalie ; Sigambri, dans le duché de Berg, etc. *Adelungs celtische geschichte der Deutschen*, p. 239 et suiv.

3° A l'orient des tribus cimbriques se trouvait la nation des Suèves, que les Romains ont connue très anciennement, puisque L. Corn. Sisenna, qui vivait cent vingt-trois ans avant Jésus-Christ, en fait déjà mention (Nonius v. Lancea). Elle s'étendait jusqu'aux bords de la Vistule, et depuis la forêt Hercynienne jusqu'à la mer Baltique. A l'Orient, elle fut constamment pressée par les Slaves, qui la forcèrent à se jeter sur les Cimbres, dont une partie passa le Rhin et envahit le nord de la Gaule : de là vint la haine qui régnait entre les deux nations. Les écrivains grecs et romains comprennent ordinairement sous le titre de Suèves toutes les tribus qui habitaient dans l'espace que nous venons de déterminer ; mais ils donnent parfois ce nom à des tribus particulières à qui ils n'en connaissaient point d'autre : ainsi César appelle presque toujours, les Cattes (aujourd'hui les Hessois) Suèves. Plus tard, ce nom ne fut donné qu'aux Marcomans et aux Quades, qui le portaient lors de leur invasion dans la Gaule et en Espagne. (Les Marcomans habitaient d'abord le royaume de Wurtemberg et le pays compris entre la Forêt-Noire et le Danube, dont ils avaient

chassé les Helvétiens. Poussés par les Romains, ils s'établirent en Bohême, en Moravie et en Autriche, où ils subjuguèrent les Quades et où ils restèrent jusqu'à leur irruption dans l'Occident. Le nom de Suèves s'est conservé dans celui de Souabe. *Adel. ælt. gesch. der Deutsch.*, p. 192 et suiv.

Telles sont les principales races qui habitaient la Germanie : elles se sont poussées d'Orient en Occident, et ont servi de tige aux races modernes ; mais l'Europe septentrionale n'a pas été peuplée uniquement par elles ; d'autres races d'origine différente, et parlant d'autres langues, l'ont habitée et y ont laissé des descendants. Voyez Schloëzer, *Hist. universelle du Nord*, p. 291.

Les tribus germaniques s'appelaient elles-mêmes, dans les temps très reculés, du nom générique de Teutons (Teuten, Deutschen), que Tacite fait dériver de celui de l'un de leurs dieux, Tuisco. Il paraît plus vraisemblable que ce mot signifiait simplement hommes, peuple : une foule de nations sauvages n'ont pas su se donner un autre nom ; ainsi les Lapons s'appellent Almag, peuple ; les Samoièdes, Nilletz, Nissetsch, hommes, etc. Quant au nom de Germains (Germani), César le trouva en usage, dans la Gaule, et s'en servit comme d'un nom déjà connu des Romains. Plusieurs savants, d'après un passage de Tacite (de Mor. Germ., c. 2), ont cru qu'il n'avait été donné aux Teutons que depuis César ; mais Adelung a combattu victorieusement cette opinion. Le nom de Germains se retrouve dans les Fastes capitolins. Voyez Gruter, inscript. 2899, où le consul Marcellus, l'an de Rome 531 [223 av. J.-C], est dit avoir défait les Gaulois, les Insubriens et les Germains, commandés par, Virdomar. Voyez *Adel. ælt. Gesch. der Deutsch.*, p. 102 (*Note de l'Éditeur*).

[696] Les philosophes modernes de la Suède semblent convenir que les eaux de la mer Baltique diminuent dans une proportion régulière; et ils ont calculé que cette diminution est d'environ un demi-pouce par an. Le pays-bas de la Scandinavie devait être, il y a vingt siècles, couvert de la mer, tandis que les hauteurs s'élevaient au-dessus des eaux, comme, autant d'îles différentes par leur forme et par leur étendue. Telle est réellement l'idée que Mela, Pline et Tacite nous donnent des contrées baignées par la mer Baltique. Voyez, dans la *Bibliothèque raisonnée*, tomes XL et XLV, un extrait étendu de l'*Histoire de Suède*, de Dalin, composée en suédois.

[697] En particulier M. Hume, l'abbé Dubos et M. Pelloutier., *Hist. des celtes*, t. I.

[698] Diodore de Sicile, V, p. 340, édit. Wessel ; Hérodien, liv. VI, p. 221 ; Jornandès, c. 55. Sur les rives du Danube, le vin était souvent gelé, et on l'apportait à table en gros morceaux : *frusta vini*. (Ovide, *Epist. ex Ponto*, IV, 7, 9, 10 ; Virgile, *Georg.*, III, 355.) Ce fait est confirmé par un observateur, soldat et philosophe, qui avait senti le froid rigoureux de la Thrace. Voyez Xénophon, *Retraite des deux mille*, VII, p. 560, édit. Hutchinson.

[699] Buffon, *Hist. nat.*, tome XII, p. 79, 116.

[700] César, *de Bell. gall.*, VI, 23, etc. Les Germains les plus instruits ne connaissaient pas les dernières limites de cette forêt, quoique quelques-uns d'entre eux y eussent fait plus de soixante journées de chemin.

[701] Cluvier (*Germania antiqua*, III, c. 47) recherche de tous côtés les plus petits restes de la forêt Horcynienne.

[702] Charlevoix, *Hist. du Canada*.

[703] Olaus-Rudbek assure qu'en Suède les femmes ont dix ou douze enfants, et quelquefois vingt ou trente ; mais l'autorité de Rudbek est très suspecte.

[704] *In hos artus, in hæc corpora, quæ miramur, excrescunt*. Tacite, *Germ.*, III, 20 ; Cluvier, I, c. 14.

[705] Plutarque, *Vie de Marius*. Les Cimbres s'amusaient souvent à descendre, sur leurs larges boucliers, des montagnes de neige.

[706] Les Romains faisaient la guerre dans tous les climats ; partout leur vigueur et

leur santé se soutenaient, en grande partie, par leur discipline excellente. On peut remarquer que l'homme est le seul animal qui puisse vivre et se reproduire dans toutes les contrées, depuis l'équateur jusqu'aux pôles. Sous ce rapport, le cochon est celui de tous les animaux qui semble approcher le plus de notre espèce.

[707] Tacite, *Germ.*, c. 3. Les Gaulois, dans leurs migrations, suivirent le cours du Danube, et se répandirent dans la Grèce et en Asie. Tacite n'a pu découvrir qu'une très petite tribu qui conservât quelques traces d'une origine gauloise.

Gothines, qu'il ne faut pas confondre avec les Goths (Gothen), tribu suève. Il y avait le long du Danube, du temps de César, plusieurs autres tribus d'origine gauloise, qui ne purent longtemps tenir contre les attaques des Suèves. Les Helvétiens qui habitaient à l'entrée de la Forêt-Noire, entre le Mein et le Danube, avaient été chassés, longtemps avant César. Il fait aussi mention des Volces Tectosages, venus du Languedoc, établis autour de la Forêt-Noire. Les Boïens, qui avaient pénétré dans cette forêt, et qui ont laissé dans la Bohême des traces de leur nom, furent subjugués, au premier siècle, par les Marcomans. Les Boïens établis dans la Norique se fondirent dans la suite avec les Lombards, et reçurent le nom de Boïo-Aviv (Bavière) (*Note de l'Editeur*).

[708] Selon le docteur Keating (*Hist. d'Irlande*, p. 13-14) le géant Partholanus, qui était fils de Seara, fils d'Esra, fils de Sru, fils de Framant, fils de Fathaclan, fils de Magog, fils de Japhet, fils de Noé, débarqua sur la côte de Munster le 14 mai de l'année du monde 1978. Quoiqu'il réussit dans cette grande entreprise, la conduite déréglée de sa femme le rendit très malheureux dans sa vie domestique, et l'irrita à un tel point qu'il tua un lévrier qu'elle aimait beaucoup. Selon la remarque judicieuse du savant historien, ce fut le premier exemple de fausseté et d'infidélité parmi les femmes, que l'on vit alors en Irlande.

[709] *Histoire généalogique des Tartares*, par Abulghazi Bahadur Khan.

[710] Son ouvrage qui a pour titre *Atlantica*, est singulièrement rare. Bayle en a donné deux extraits fort curieux. Rép. des lettres, janvier et février 1685.

[711] Tacite, *Germ.*, II, 19. *Litterarum secreta viri pariter ac femine ignorant*. Nous pouvons nous contenter de cette autorité décisive, sans entrer dans des disputes obscures concernant l'antiquité des caractères runiques. Selon le savant Celsius, Suédois, qui joignit l'érudition à la philosophie, ces caractères n'étaient autre chose que les lettres romaines, avec les courbes changées en lignes droites pour la facilité de la gravure. Voyez Pelloutier, *Histoire des Celtes*, II, c. 2 ; *Dictionnaire diplomatique*, t. I, p. 223. Nous pouvons ajouter que les plus anciennes inscriptions runiques sont supposées être du troisième siècle, et que le plus ancien écrivain qui ait parlé des caractères runiques est Venantius Fortunatus (*Carm.*, VII, 18), qui vivait vers la fin du sixième siècle : *Barbara fraxineis pingatur runa tabellis*.

[712] *Recherches philosophiques sur les Américains*, t. III, p. 228. Cet ouvrage curieux est, dit-on, d'un Allemand.

[713] Le géographe d'Alexandrie est souvent critiqué par l'exact Cluvier.

[714] Voyez César et le savant M. Whitaker, dans son *Histoire de Manchester*, tome I.

[715] Lorsque les Germains ordonnèrent aux Ubiens, habitants de Cologne, de secouer le joug des Romains, et de reprendre, avec leur nouvelle liberté, leurs anciennes mœurs, ils exigèrent d'eux qu'ils démoliraient immédiatement les murailles de la colonie. *Positulum est vobis, muros colonie, munimenta servitii, detrahatis ; etiam fera animalia, si clausa teneas, virtutis obliviscuntur*. Tacite, *Hist.*, IV, 64.

[716] Les maisons dispersées, qui forment un village en Silésie, s'étendent sur une longueur de plusieurs milles. Voyez Cluvier, I, c. 13.

[717] Cent quarante ans après Tacite, quelques bâtiments plus réguliers firent

construits près les bords du Rhin et du Danube. Hérodien, VII, p. 234.

[718] César, *de Bell. gall.*, VI, 21.

[719] Tacite, *Germ.*, 26 ; César, VI, 22.

[720] On prétend que les Mexicains et les Péruviens, sans connaître l'usage de la monnaie ou du fer, ont fait de grands progrès dans les arts. Ces arts, et les monuments qu'ils ont produits, ont été singulièrement exagérés. Voyez les *Recherches sur les Américains*, t. II, p. 153, etc.

[721] Tacite, *Germ.*, 24. Les Germains avaient peut-être tiré leurs jeux des Romains ; mais la passion du jeu est singulièrement inhérente à l'espèce humaine.

[722] Plutarque, *Vie de Camille* ; Tite-Live, V, 33.

[723] Dubos, *Hist. de la Monarchie française*, tome I, p. 193.

[724] La nation helvétique, qui sortit du pays appelé maintenant la Suisse, contenait trois cent soixante-huit mille personnes de tout âge et de tout sexe (César, *de Bell. gall.*, I, 29). Aujourd'hui le nombre des habitants du pays de Vaud (petit district situé sur les bords du lac de Genève, et plus distingué par la politesse des mœurs que par l'industrie) se monte à cent douze mille cinq cent quatre-vingt-onze, voyez une excellente dissertation de M. Muret, dans les *Mémoires de la Société de Berne*.

[725] Paul-Diacre, I, 2-3. Davila, Machiavel, et le reste de ceux qui ont suivi, Paul-Diacre, n'ont point assez connu la nature de ces migrations, lorsqu'ils les ont représentées comme des entreprises concertées et régulières.

[726] Sir William Temple et M. de Montesquieu s'abandonnent sur ce sujet à la vivacité ordinaire de leur imagination.

[727] Machiavel, *Histoire de Florence*, liv. I ; Mariana, *Hist. d'Espagne*, V, c. 1.

[728] Robertson, *Hist. de Charles-Quint* ; Hume, *Essais polit.*

[729] Traduction de l'abbé de La Bletterie.

[730] Tacite, *Germ.*, 44, 45. Frenshemius, qui a dédié son *Supplément de Tite-Live* à Christine, reine de Suède, croit devoir paraître très fâché contre le Romain qui traite avec si peu de respect les reines du Nord.

[731] Les Suéones et les Sitones étaient les anciens habitants de la Scandinavie; leur nom se retrouve dans celui de Suède : ils n'appartenaient point à la race des Suèves, mais à celle des peuples non Suèves ou Cimbres, que les Suèves, dans des temps très anciens, repoussèrent en partie vers l'occident, en partie vers le nord : ils se mêlèrent dans la suite avec les tribus suèves, entre autres avec les Goths, qui ont laissé les traces de leur nom et de leur domination dans l'île de Gothland (*Note de L'Éditeur*).

[732] Ne pouvons-nous pas imaginer que la superstition enfanta le despotisme? Les descendants d'Odin, dont la race existait encore en 1060, régnèrent, dit-on, en Suède plus de mille ans. Le temple d'Upsal était l'ancien siège de la religion et de l'empire. En 1153, je trouve une loi singulière qui défendait l'usage et la profession des armes à toute personne, excepté aux gardes du roi. N'est-il pas vraisemblable que cette loi fut colorée par le prétexte de faire revivre une ancienne institution ? Voyez l'*Histoire de Suède*, par Dalin, clans la *Bibliothèque raisonnée*, t. XL et XLV.

[733] Grotius change une expression de Tacite, *pertractantur*, en *protractantur* : cette correction est également juste et ingénieuse.

[734] Souvent même, dans l'ancien parlement d'Angleterre, les barons emportaient une question, moins par le nombre des voix que par celui de leurs suivants armés.

[735] *Minuunt controversias* : expression très heureuse de César.

[736] *Reges ex nobilitate, duces ex virtute sumunt*. Tacite, *Germ.*, 7.

[737] Tacite, *Germ.*, 13-14. Traduction de Montesquieu, *Esprit des Lois*, XXX, c. 3.

[738] *Esprit des Lois*, XXX, c. 3. Au reste, l'imagination brillante de Montesquieu est corrigée par la logique exacte de M. l'abbé de Mably, *Observ. sur l'Hist. de France*, t. I, page 356.

[739] *Gaudent muneribus, fed nec data imputant, nec acceptis obligantur*. Tacite, *Germ.*, 21.

[740] La femme coupable d'adultère était fouettée dans tout le village. Ni la richesse ni la beauté ne pouvaient exciter de compassion, ni lui procurer un second mari. Tacite, *Germ.*, 18-19.

[741] Ovide emploie deux cents vers à chercher les endroits les plus favorables à l'amour. Il regarde surtout le théâtre comme le lieu le plus propre à rassembler les beautés de Rome, et à leur inspirer la tendresse et la sensualité.

[742] Le présent de mariage était une paire de bœufs, des chevaux et des armes (*Germ.*, 18). Tacite traite ce sujet avec un peu trop de pompe.

[743] Le changement de *exigere* en *exugere* est une excellente correction.

[744] Tacite, *Germ.*, 7 ; Plutarque, *Vie de Marius*. Les femmes des Teutons, avant de se tuer et de massacrer leurs enfants, avaient offert de se rendre à condition qu'elles seraient reçues comme esclaves des vestales.

[745] Tacite a traité cet obscur sujet en peu de mots, et Cluvier en cent vingt-quatre pages. Le premier aperçoit en Germanie les dieux de la Grèce et de Rome ; l'autre assure positivement que, sous les emblèmes du soleil, de la lune et du feu, ses pieux ancêtres adoraient la Trinité dans l'unité.

[746] Le bois sacré décrit par Lucain avec une horreur si sublime, était dans le voisinage de Marseille ; mais il y en avait plusieurs de la même espèce en Germanie.

[747] Les anciens Germains avaient des idoles informes, et, dès qu'ils commencèrent à se bâtir des demeures plus fixes, ils élevèrent aussi des temples, tels que celui de la déesse Tanfana, qui présidait à la divination. Voyez Adelung, *Hist. anc. des Germains*, p. 296 (*Note de l'Éditeur*).

[748] Robertson, *Histoire de Charles-Quint*, volume I, note 21.

[749] Tacite, *Germ.*, 7. Ces étendards n'étaient que des têtes d'animaux sauvages.

[750] Voyez un exemple de cette coutume. Tacite, *Ann.*, XIII, 57.

[751] César, Diodore et Lucain paraissent attribuer cette doctrine aux Gaulois ; mais M. Pelloutier (*Hist. des Celtes*, III, 18) travaille à réduire leurs expressions à un sens plus orthodoxe.

[752] Pour connaître cette doctrine grossière, mais séduisante, voyez la fable IXe de l'*Edda*, dans la trad. curieuse de ce livre, donnée par M. Mallet, *Introduction à l'Histoire du Danemark*.

[753] Tacite, *Germ.*, 3 ; Diodore de Sicile, V ; Strabon, IV, p. 197. On peut se rappeler le rang que Démodocus tenait à la cour du roi des Phéaciens, et l'ardeur que Tyrtée inspira aux Spartiates découragés. Cependant il est peu vraisemblable, que les Grecs et les Germains fussent le même peuple. Nos antiquaires s'épargneraient beaucoup d'érudition frivole s'ils se donnaient la peine de réfléchir que des situations semblables produiront naturellement des mœurs semblables.

[754] Outre ces chants de guerre, les Germains chantaient dans leurs repas de fête (Tacite, *Ann.*, I, 65), et auprès du cadavre des héros morts. Le roi Théodoric, de la tribu des Goths, tué dans une action contre Attila, fut honoré par des chants, tandis qu'on l'emportait du champ de bataille (Jornandès, 41). Le même honneur fut rendu aux restes d'Attila (Jornandès, 49).

Selon quelques historiens, les Germains chantaient aussi à leurs noces ; mais, cela me paraît peu d'accord avec leurs coutumes, qui ne faisaient guère du mariage que l'achat d'une femme. D'ailleurs on n'en trouve qu'un seul exemple ; celui du roi goth

Ataulphe, qui chanta lui-même l'hymne nuptial en épousant Placidie, sœur des empereurs Arcadius et Honorius (*Olympiodor.*, p. 8) ; encore ce mariage fut-il célébré selon les rites des Romains, dont les chants faisaient partie. Adelung ; *Hist. anc. des Germains*, p. 382 (*Note de l'Éditeur*).

[755] *Missilia spargunt*. Tacite, *Germ.*, 6. Soit que cet historien ait employé une expression vague, soit qu'il ait voulu dire que ces dards étaient lancés au hasard.

[756] Traduction de l'abbé de La Bletterie (*Note du traducteur*).

[757] C'était en quoi les Germains étaient principalement distingués des Sarmates, qui combattaient généralement à cheval.

[758] La relation de cette entreprise occupe une grande partie du IV^e et du V^e livre de l'*Histoire* de Tacite, qui a traité ce sujet avec plus d'éloquence que de clarté. Sir Henry Saville relève dans sa narration plusieurs inexactitudes.

[759] Tacite, *Hist.*, IV, 13. Comme eux il avait perd un œil.

[760] Ces îles étaient renfermées entre les deux anciennes branches du Rhin, telles qu'elles subsistaient avant que la face du pays eût été changé par l'art et par la nature. Voyez Cluvier, *Germ. ant.*, II, c. 30, 37.

[761] Les Bructères étaient une tribu non suève qui habitait au-dessous des duchés d'Oldenbourg et de Lanenbourg sur les bords de la Lippe et dans les montagnes du Hartz. Ce fut chez eux que la prêtresse Velléda se rendit célèbre (*Note de l'Éditeur*).

[762] Traduction de l'abbé de La Bletterie (*Note du traducteur*).

[763] Nazarius, Ammien, Claudien, etc., en font mention dans le quatrième et dans le cinquième siècle, comme d'une tribu de Francs. Voyez Cluvier, *Germ. ant.*, III, 13.

[764] On lit communément *urgentibus* ; mais le bon sens, Juste-Lipse et quelques manuscrits, se déclarent pour *vergentibus*.

[765] Tacite, *Germ.*, 33. Le dévot abbé de La Bletterie, très irrité contre Tacite, rappelle ici le diable, qui fut homicide dès le commencement, etc.

[766] On peut voir dans Tacite et dans Dion plusieurs traces de cette politique ; et l'on peut juger, en considérant les principes de la nature humaine, qu'il en existait bien davantage.

[767] *Histoire Auguste*, p. 31 ; Ammien Marcellin, XXXI, 5 ; Aurelius Victor. L'empereur Marc-Aurèle fut réduit à vendre les meubles magnifiques du palais, et à enrôler les esclaves et les malfaiteurs.

[768] Les Marcomans, colonie qui, venue des rives du Rhin, occupait la Bohême et la Moravie, avaient, dans des temps plus anciens, érigé une grande monarchie, et s'étaient rendus formidables sous leur roi Maroboduus. Voyez Strabon, VII ; Velleius Paterculus, II, 105 ; Tacite, *Ann.*, II, 63.

[769] M. Wotton (*Histoire de Rome*, p. 166) prétend qu'ils eurent ordre de se retirer dix fois plus loin. Son raisonnement est spécieux sans être décisif : cinq milles suffisaient pour une barrière fortifiée.

[770] Voyez une excellente dissertation sur l'origine et sur les migrations des peuples dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, tome XVIII, P. 48-71. Il est bien rare que l'antiquaire et le philosophe se trouvent si heureusement réunis.

[771] Croirions-nous qu'Athènes ne contenait que vingt et un mille citoyens, et Sparte trente-neuf mille seulement ? Cf. Hume et Wallace, sur la population des temps anciens et modernes.

[772] L'expression dont se servent Zozime et Zonare peut signifier également que Marinus commandait une centurie, une cohorte ou une légion.

[773] Il naquit à Bubalie, petit village de la Pannonie (Eutrope, IX ; Victor, *in Cæsariib. et epit.*). Cette circonstance, à moins qu'elle ne soit purement accidentelle,

semble détruire l'opinion qui faisait remonter l'origine de ce prince aux Decius. Six cents ans d'illustration avaient anobli cette famille ; mais les Decius n'avaient d'abord été que des plébéiens d'un mérite distingué : on les voit paraître parmi les premiers qui partagèrent le consulat avec les superbes patriciens. *Plebeia Deciorum animae*, etc. Juvénal, *sat.* VIII, 254. Voyez le beau discours de Decius, dans Tite-Live, X, 9, 10.

[774] Zozime, I, p. 20 ; Zonare, XII, p. 624, édition du Louvre.

[775] Voyez les préfaces de Cassiodore et de Jornandès. Il est surprenant que la dernière ait été omise dans l'excellente édition des écrivains goths, donnée par Grotius.

[776] Les Goths ont habité la Scandinavie, mais n'en sont point originaires. Cette grande nation était anciennement de la race des Suèves ; elle occupait, du temps de Tacite et longtemps auparavant, le Mecklenbourg, la Poméranie, la Prusse méridionale et le nord-ouest de la Pologne. Peu avant la naissance de Jésus-Christ, et dans les premières années qui la suivirent, ils appartenaient à la monarchie de Marbod, roi des Marcomans ; mais Cotualda, jeune prince goth, les délivra de cette tyrannie, et établit lui-même son pouvoir sur le royaume des Marcomans, déjà très affaibli par les victoires de Tibère. La puissance des Goths, à cette époque, doit avoir été assez grande ; ce fut probablement d'eux que le *Sinus Codanus* (mer Baltique) prit ce nom, comme il prit celui de *mare Suevicum* et de *mare Venedicum* lors de la supériorité des Suèves proprement dits et des Vénèdes. L'époque à laquelle les Goths ont passé en Scandinavie est inconnue. Voyez Adel., *Hist. anc. des Allem.*, p. 200 ; Gatterer, *Essai d'une Histoire universelle*, p. 458 (*Note de l'Éditeur*).

[777] Jornandès cite, d'après l'autorité d'Ablavius, quelques anciennes chroniques des Goths composées en vers. *De Rb. geticus*, c. 4.

[778] Voyez les extraits assez étendus des ouvrages d'Adam de Brème, et de Saxon le Grammairien, qui se trouvent dans les *Prolégomènes* de Grotius. Adam de Brème écrivait en 1077 ; et Saxon le Grammairien vers l'année 1200.

[779] Voltaire, *Histoire de Charles XII*, III. Lorsque les Autrichiens demandaient du secours à Rome contre Gustave-Adolphe, ils ne manquaient jamais, de représenter ce conquérant comme le successeur direct d'Alaric. Harte, *Hist. de Gustave*, vol. II, p. 123.

[780] Voyez Adam de Brème, dans les *Prolégomènes* de Grotius, p. 10. Le temple d'Upsal fut détruit par Ingo, roi de Suède, qui monta sur le trône en 1075 ; et environ quatre-vingts ans après, on éleva sur ses ruines une cathédrale chrétienne. Voyez l'*Histoire de Suède*, par Dalin, dans la *Bibliothèque raisonnée*.

[781] Mallet, *Introduction à l'Histoire du Danemark*.

[782] Mallet, IV, p. 55, a tiré de Strabon, de Pline, de Ptolémée et d'Etienne de Byzance, les vestiges de ce peuple et de cette ville.

[783] Il ne peut l'être : Bayer a prouvé que la ville d'Asuf ne paraissait que dans le douzième siècle de l'histoire. Voyez sa dissertation sur l'histoire d'Asuf, dans le deuxième volume de la collection de l'*Histoire russe* (*Note de l'Éditeur*).

[784] Il est difficile d'admettre comme un fait authentique l'expédition merveilleuse d'Odin, qui pourrait fournir le sujet d'un beau poème épique, en faisant remonter à une époque si mémorable l'inimitié des Goths et des Romains. Selon le sens le plus naturel de l'*Edda*, et l'interprétation des plus habiles critiques, As-gard n'est point réellement une ville de la Sarmatie asiatique : c'est le nom du séjour Mystérieux des dieux ; c'est l'Olympe de la Scandinavie. Le prophète était supposé en descendre lorsqu'il vint annoncer sa nouvelle religion à la nation des Goths qui étaient déjà établis dans la partie méridionale de la Suède.

On peut consulter sur ce sujet une lettre curieuse du Suédois Ihre, conseiller de

chancellerie à Upsal, imprimée à Upsal, chez Edmau, en 1772, et traduite en allemand par M. Schloezer ; à Göttingue, chez Dieterichs, 1773 (*Note de l'Éditeur*).

[785] Tacite, *Ann.*, II, 62. Si l'on pouvait ajouter foi aux voyages de Pythéas de Marseille, il faudrait convenir que les Goths avaient passé la mer Baltique au moins trois cents ans avant Jésus-Christ.

[786] Par les colonies allemandes qui suivirent les armes des chevaliers teutoniques. Ces aventuriers terminèrent, dans le treizième siècle, la conquête et la conversion de la Prusse.

[787] Pline (*Hist. nat.*, IV, 14) et Procope (*in Bell. vand.*, I, 1) ont suivi la même opinion. Ces deux auteurs vivaient dans des siècles éloignés, et ils employèrent différentes voies pour chercher la vérité.

Cette opinion est peu vraisemblable. Les Vandales et les Goths appartenaient également à la grande division des Suèves, mais ces deux tribus étaient très différentes. Ceux qui ont traité cette partie de l'histoire me paraissent avoir négligé de remarquer que les anciens donnaient presque toujours le nom du peuple puissant et vainqueur à toutes les tribus faibles et vaincues ; ainsi Pline appelle *Vindili*, Vandales, tous les peuples du nord-est de l'Europe, parce qu'à cette époque les Vandales étaient sans doute la tribu conquérante. César, au contraire, rangeait sous le nom de *Suèves* plusieurs des tribus que Pline met sous celui de Vandales, parce que les Suèves proprement dits étaient alors la tribu la plus puissante de la Germanie. Quand les Goths, devenus à leur tour conquérants, eurent soumis les peuplades qui se trouvaient sur leur chemin, ces peuplades perdirent leur nom en perdant leur liberté, et devinrent d'origine gothique. Les Vandales eux-mêmes furent considérés alors comme des Goths ; les Hérules, les Gépides, etc., eurent le même sort. Une origine commune fut ainsi attribuée à des peuples qui n'avaient été réunis que par les conquêtes d'une nation, et cette confusion a causé une foule d'erreurs en histoire (*Note de l'Éditeur*).

[788] Les Ostrogoths et les Visigoths, ou les Goths orientaux et occidentaux, avaient été ainsi désignés lorsqu'ils habitaient la Scandinavie (*). Par suite, dans toutes leurs marches et dans tous leurs établissements, ils conservèrent avec leurs noms la même situation respective qui les leur avait fait donner. La première fois qu'ils sortirent de Suède, la colonie, dans son enfance, était contenue dans trois vaisseaux, un de ces bâtiments, qui n'était pas si bon voilier que les deux autres, fut retardé dans sa route ; et l'équipage, qui forma ensuite, une grande nation, reçut le nom de Gépides ou *Traineurs*. Jornandès, c. 17.

(*) Ce n'est point en Scandinavie que les Goths ont été divisés en Ostrogoths et Visigoths ; cette division eut lieu après leur irruption en Dacie, au troisième siècle : ceux qui venaient du Mecklembourg et de la Poméranie furent appelés Visigoths ; ceux qui venaient du midi de la Prusse et du nord-ouest de la Pologne se nommaient Ostrogoths. Adel., *Hist. anc. des Allem.*, p. 202 ; Gatt., *Hist. univ.*, p. 431 (*Note de l'Éditeur*).

[789] Voyez un fragment de Pierre Patrice, dans l'ouvrage intitulé, *Excerpta legationum* ; et pour la date la plus probable, voyez Tillemont, *Histoire des Empereurs*, t. III, p. 346.

[790] *Omnium harum gentium insigne, rotunda scuta, breves gladii, et erga reges obsequium*. Tacite, *Germ.*, 43. Le commerce de l'ambre procura vraisemblablement du fer à la nation des Goths.

[791] Les Hérules et les Bourguignons sont particulièrement nommés. Voyez l'*Histoire des Germains*, par Mascou, V. Un passage de l'*Histoire Auguste*, p. 28, paraît faire allusion à cette grande migration. La guerre des Marcomans fut occasionnée en partie par la pression des tribus barbares, qui fuyaient, devant les armes de Barbares plus septentrionaux.

[792] D'Anville, *Géographie ancienne*, et la troisième partie de son incomparable carte d'Europe.

[793] Les Bastarnes ne sauraient être regardés comme originaires de la Germanie : Strabon et Tacite paraissent en douter ; Pline est le seul qui les appelle positivement Germains ; Ptolémée et Dion les traitent de Scythes, dénomination vague à cette époque de l'histoire ; Tite-Live, Plutarque et Diodore de Sicile les nomment Gaulois, et cette opinion est la plus vraisemblable. Ils descendaient des Gaulois venus en Germanie sous la conduite de Sigovèse. On les trouve toujours associés à des tribus gauloises, telles que les Boïens, les Taurisques, etc., et non aux tribus germaniques : les noms de leurs chefs ou princes, Chlonix, Chlondicus, Deldon, ne sont pas des noms germains. Ceux qui s'étaient établis dans l'île Peuce, sur le Danube, prirent le nom de Peucins.

Les Carpiens paraissent en 237 comme une tribu suève qui fit une irruption dans la Moésie. Dans la suite ils reparaissent sous les Ostrogoths, avec lesquels ils se sont probablement amalgamés. Voyez Adel., *Hist. anc. des All.*, p. 236 et 278 (*Note de l'Éditeur*).

[794] Les Vénèdes, les Slaves et les Antes étaient trois grandes tribus du même peuple. Jornandès, 24.

Ces trois tribus formaient la grande nation des Slaves (*Note de l'Éditeur*).

[795] Tacite mérite certainement ce titre, et même sa prudente incertitude prouve l'exactitude de ses recherches.

[796] Jac. Reinegs croit avoir trouvé dans les montagnes du Caucase quelques descendants de la nation des Alains ; les Tartares les appellent *Edeki-Alan* : ils parlent un dialecte particulier de l'ancienne langue des Tartares du Caucase. V. J. Reinegs, *Descr. du Caucase* (en allemand) p. II, p. 15 (*Note de l'Éditeur*).

[797] *Histoire généalogique des Tartares*, p. 593. M. Bell (vol. II, p. 379) traversa l'Ukraine, en voyageant de Pétersbourg à Constantinople. La face du pays représente exactement aujourd'hui ce qu'il était autrefois, puisque entre les mains des Cosaques il reste toujours dans un état de nature.

[798] Aujourd'hui Prebislaw, chez les Bulgares. D'Anville, *Géogr. Anc.*, t. I, p. 311 (*Note de l'Éditeur*).

[799] Dans le seizième chapitre de Jornandès, au lieu de *secundo Mœsiam*, on peut substituer *secundam*, la seconde Moésie, dont Marcianopolis était certainement la capitale (Voyez Hiérocès, de *Provincus*, et Wesseling, *ad locum*, p. 636, *Itineraria*). Il est étonnant qu'une faute si palpable du copiste ait échappé à la correction judicieuse de Grotius.

[800] Le lieu qu'occupait cette ville est encore appelé Nicop. La petite rivière sur les bords de laquelle elle était située tombe dans le Danube. D'Anville, *Géogr. Anc.*, I, p. 307.

[801] Aujourd'hui Philippopolis ou Philiba ; sa situation entre des collines la faisait aussi appeler *Trimontium*. D'Anville, *Géogr. anc.*, t. I, p. 295 (*Note de l'Éditeur*).

[802] Etienne de Byzance, de *Urbibus*, p. 740 ; Wesseling, *Itineraria*, p. 136. Zonare, par une méprise singulière, attribue la fondation de Philippopolis au prédécesseur immédiat de l'empereur Dèce.

[803] Les mots *victoriæ carpicae*, qui se trouvent sur quelques médailles de l'empereur Dèce, insinuent ces avantages.

[804] Claude, qui régna depuis avec tant de gloire, gardait les Thermopyles avec deux cents Dardaniens, cent hommes de cavalerie pesante et cent soixante de cavalerie légère, soixante archers crétois, et mille hommes de nouvelles troupes bien armées. Voyez une lettre originale de l'empereur à cet officier, dans l'*Histoire Auguste*, p. 200.

[805] Jornandès, 16-18 ; Zozime, I, p. 22. Il est aisé de découvrir, dans le récit général de cette guerre, les préjugés opposés de l'auteur grec et de l'historien des Goths. Ils ne se ressemblent que par le manque d'exactitude.

[806] Montesquieu, *Grandeur et décadence des Romains*, c. 8. Il parle de la nature et de l'usage de la censure avec sa sagacité ordinaire et avec une précision peu commune.

[807] Vespasien et Titus furent les derniers censeurs (Pline, *Hist. nat.*, VII, 49; Censorin, *de Die natali.*). La modestie de Trajan ne lui permit pas d'accepter un honneur dont il était digne, et son exemple fut une loi pour les Antonins. Voyez le *Panegyrique* de Pline, c. 45 et 60.

[808] Malgré cette exemption Pompée parut rependant devant le tribunal du censeur pendant son consulat. L'occasion était, à la vérité, également singulière et honorable. Plutarque, *Vie de Pompée*, p. 630.

[809] Voyez le discours original dans l'*Histoire Auguste*, p. 173-174.

[810] C'est peut-être ce qui a trompé Zonare. Cet auteur suppose que Valérien fut alors déclaré le collègue de Dèce. L. XII, p. 625.

[811] *Histoire Auguste*, p. 174. La réponse de l'empereur est omise.

[812] Telles que les tentatives d'Auguste pour la réforme des mœurs. Tacite, *Annales*, III, 24.

[813] Tillemont, *Histoire des Empereurs*, tome III, p. 593. Comme Zozime et quelques-uns de ceux qui l'ont suivi prennent le Danube pour le Tanaïs, ils placent le champ de bataille dans les plaines de la Scythie.

[814] Aurelius Victor place la mort des deux Dèce dans deux actions différentes ; mais j'ai préféré le récit de Jornandès.

[815] J'ai hasardé de tirer de Tacite (*Ann.*, I, 64) le tableau d'une action semblable entre une armée romaine et une tribu germanique. La traduction est de l'abbé de La Bletterie.

[816] Jornandès, 18 ; Zozime, I, p. 22 ; Zonare, XII, p. 627 ; Aurelius Victor.

[817] Les Dèce furent tués avant la fin de l'année 251, puisque les nouveaux princes prirent possession du consulat dans les calendes de janvier qui suivirent.

[818] L'*Histoire Auguste*, p. 223, leur donne une place très honorable parmi le petit nombre des bons princes qui régnèrent entre Auguste et Dioclétien.

[819] *Hæc ubi patres compercre decernunt. Victor, in Cæsaribus.*

[820] Le riche monarque d'Égypte accepta avec joie et avec reconnaissance une chaise (*sella*), une robe (*toga*), et une coupe (*patera*) d'or du poids de cinq livres (Tite-Live, XXVII, 4). *Quina millia æris* (qui valaient environ dix huit livres st. en monnaie de cuivre) étaient le présent ordinaire que la république donnait aux ambassadeurs étrangers. Tite-Live, XXXI, 9.

[821] Voyez quelle fut encore la fermeté d'un général romain sous le règne d'Alexandre-Sévère. *Excerpta legationum*, p. 25, édition du Louvre.

[822] Pour la peste, voyez Jornandès, c. 19, et Victor, *in Cæsaribus*.

[823] Ces accusations improbables sont rapportées par Zozime, I, p. 23-24.

[824] Jornandès, c. 19. L'écrivain goth a du moins observé la paix, que ses compatriotes victorieux avaient jurée à Gallus.

[825] Eutrope, IX, 6, dit *tertio mense*, Eusèbe ne parle pas de cet empereur.

[826] Zozime, I, p. 28. Eutrope et Victor placent l'armée de Valérien dans la Rhétie.

[827] Aurelius Victor dit qu'Emilien mourut de maladie ; Eutrope, en parlant de sa mort, ne dit point qu'il fut assassiné (*Note de l'Éditeur*).

[828] Il avait environ soixante-dix ans lorsqu'il fut pris par les Perses, ou, comme il est plus probable, lorsqu'il mourut. *Hist. Auguste*, p. 173 ; Tillemont, *Hist. des Empereurs*, t. III, p. 893, n° 1.

[829] *Inimicus tyrannorum*, *Hist. Auguste*, p. 173. Dans la lettre glorieuse du sénat contre Maximin, Valérien se montra de la manière la plus courageuse. *Hist. Auguste*, p. 156.

[830] Selon la distinction de Victor, il paraît que Valérien reçut de l'armée le titre d'*Imperator*, et du sénat, celui d'*Auguste*.

[831] D'après Victor et quelques médailles, M. de Tillemont (tome III, p. 710) conclut, avec raison, que Gallien fut associé à l'empire vers le mois d'août de l'année 253.

[832] On a formé différents systèmes pour expliquer un passage difficile de Grégoire de Tours, l. II, c. 9.

[833] Le géographe de Ravenne (I, II), en parlant de *Mauringania*, sur les confins du Danemark, comme de l'ancienne demeure des Franks, a fourni à Leibnitz la base d'un système ingénieux.

[834] Voyez Cluvier, *Germ. ant.*, III, c. 20 ; M. Freret, *Mém. de l'Académie*, tome XVIII.

[835] Vraisemblablement sous le règne de Gordien. La circonstance particulière qui y donna lieu a été pleinement examinée par Tillemont, tome III, p. 710, 1181.

[836] Pline, *Hist. nat.*, XVI, 1. Les panégyristes font souvent allusion aux marais des Franks.

[837] La confédération des Franks paraît avoir été formée, 1° des Chauques (*Chauci*) ; 2° des Sicambres, habitants du duché de Berg ; 3° des Attuariens, au nord des Sicambres, dans la principauté de Waldeck, entre la Dimel et l'Eder ; 4° des Bructères, sur les bords de la Lippe et dans le Hartz ; 5° des Chamaviens (*Gambrivii* de Tacite), qui s'étaient établis dans le pays des Bructères, lors de la confédération des Franks ; 6° des Canes, dans la Hesse (*Note de l'Éditeur*).

[838] On voit paraître la plupart de ses anciens noms dans une période moins éloignée. Voyez-en des vestiges dans Cluvier, *Germ. ant.*, III.

[839] Simler, *de Repub. helv.*, cum notis Fuselin.

[840] M. de Bréquigny (*Mémoires de l'Académie*, t. XXX) nous a donné une vie très curieuse de Posthume. On a formé plusieurs fois le projet d'écrire la Vie des empereurs d'après les médailles et les inscriptions, et jusqu'à présent cet ouvrage manque.

M. Éckhel, conservateur du cabinet des médailles, et professeur d'antiquités à Vienne et mort dernièrement, a rempli cette lacune par son excellent ouvrage : *Doctrina numorum veterum conscripta a Jos. Éckhel*, 8 vol. in-4°. Vindobonæ, 1797 (*Note de l'Éditeur*).

[841] Aurelius Victor, c. 33. Au lieu de *penè direpto*, le sens et l'expression demandent *deleto*, quoiqu'à la vérité il soit également difficile, par des raisons fort différentes, de corriger le texte des meilleurs écrivains et des plus mauvais.

[842] Du temps d'Ausone (à la fin du quatrième siècle), Herda ou Lerida était dans un état de ruine, suite vraisemblablement de cette invasion. Ausone, *épit.* XXV, 58.

[843] M. Valois se trompe donc lorsqu'il suppose que les Franks ont envahi l'Espagne par mer.

[844] *Sic Suevi à cæteris Germanis, sic Suevorum ingenui à servis separantur*. Quelle orgueilleuse distinction !

[845] Victor, in *Caracalla* ; Dion Cassius, LXVII, p. 1350.

[846] La nation des *Allemands* n'a point été formée originairement par les Suèves proprement dits ; ceux-ci ont toujours conservé leur nom particulier : ils firent peu après l'an de Jésus-Christ 357, une irruption dans la Rhétie, et ce ne fut que longtemps après qu'ils furent réunis aux Allemands ; encore en ont-ils toujours été distingués dans les archives : aujourd'hui même les peuples qui habitent le nord-ouest de la Forêt-Noire s'appellent *Schwaben*, *Souabians*, *Suèves*, tandis que ceux qui habitent près du Rhin, dans l'Ortenau, le Brisgau, le margraviat de Bade, ne se regardent point comme *Souabians*, et sont originairement Allemands.

Les Tencères et les Usipiens, habitants de l'intérieur et du nord de la Westphalie, ont été, selon Gatterer le noyau de la nation allemande : ils occupaient le pays où l'on vit paraître pour la première fois le nom des Allemands, vaincus, en 213, par Caracalla. Ils étaient, selon Tacite (*Germ.*, 32), très exercés à combattre à cheval, et Aurelius Victor donne aux Allemands le même éloge ; enfin ils n'ont jamais fait partie de la ligue des Francs. Les Allemands devinrent dans la suite le centre autour duquel se rassemblèrent une foule de tribus germaniques. Voyez Eumène, *Panégryrique*, c. 2 ; Ammien Marcellin, XVIII, 2 – XXIX, 4 (*Note de l'Éditeur*).

[847] Cette étymologie, bien différente de celles qui amusent l'imagination des savants, nous a été conservée, par Asinius Quadratus, historien original cité par Agathias, I, c. 5.

[848] Ce fut ainsi que les Suèves combattirent contre César, et cette manœuvre mérita l'approbation du vainqueur. *In Bell. gall.*, I, 48.

[849] *Histoire Auguste*, p. 215-216 ; Dexippus, *Excerpta legationum*, p. 8 ; saint Jérôme, *Chron.* ; Orose, VII, 22.

[850] Aurelius Victor, *in Gallieno et Probo*. Ses plaintes respirent un grand esprit de liberté.

[851] L'un des Victor l'appelle roi des Marcomans ; l'autre, roi des Germains.

[852] Voyez Tillemont, *Histoire des Empereurs*, tome III, p. 398, etc.

[853] Voyez les *Vies* de Claude, d'Aurélien et de Probus, dans l'*Histoire Auguste*.

[854] Sa largeur est environ d'une demi lieue. *Hist. générale des Tartares*, p. 598.

[855] M. de Peyssonnel, qui avait été consul français à Gaffa, dans ses *Observations sur les peuples barbares qui ont habité les bords du Danube*.

[856] Euripide, dans sa tragédie d'*Iphigénie en Tauride*.

[857] Strabon, VII, p. 309. Les premiers rois du Bosphore furent alliés d'Athènes.

[858] Ce royaume fut réduit par les armes d'Agrippa. Orose, VI, 21 ; Eutrope, VII, 9. Les Romains s'avancèrent une fois à trois journées du Tanaïs. Tacite, *Ann.*, XII, 17.

[859] Voyez le *Toxaris* de Lucien, s'il est possible de croire à la sincérité et aux vertus du Scythe qui raconte une grande guerre de sa nation contre les rois du Bosphore.

[860] Strabon, XI ; Tacite, *Hist.*, III, 47. On les appelait *camaræ*.

[861] Voyez une peinture très naturelle de la navigation du Pont-Euxin, dans la seizième lettre de Tournefort.

[862] Aujourd'hui Pitchinda. D'Anville, *Géogr. anc.*, t. II, p. 115 (*Note de l'Éditeur*).

[863] Arrien place la garnison frontière à Dioscurias ou Sebastopolis (*), à quarante-quatre milles à l'est de Pityus. De son temps, la garnison du Phase ne consistait qu'en quatre cents hommes d'infanterie. Voyez le *Périple du Pont-Euxin*.

(*) Aujourd'hui Iskuriah. D'Anville, *Géogr. anc.*, t. I, p. 115 (*Note de l'Éditeur*).

[864] Arrien (*in Periplus maris Eux.*, 130) dit que la distance est de deux mille six cent dix stades.

[865] Xénophon, *Retraite des dix mille*, IV, p. 343, édit. de Hutchinson.

- [866] Arrien, p. 129. L'observation générale est de Tournefort.
- [867] Voyez une lettre de saint Grégoire Thaumaturge, évêque de Néo-Césarée, citée par Mascou, v. 37.
- [868] Elle a conservé son nom joint à la préposition de lieu dans celui d'*Is-Nikmid*. D'Anville, *Géogr. anc.*, t. II, p. 23 (*Note de l'Éditeur*).
- [869] *Itiner. Hierosolym.*, p. 572 ; Wesseling.
- [870] Aujourd'hui *Is-nik*, Bursa, Mondania, Ghio ou Kemlik. D'Anville, *Géogr. anc.*, t. II, p. 21-22 (*Note de l'Éditeur*).
- [871] Il assiégea la place avec quatre cents galères, cent cinquante mille hommes de pied et une nombreuse cavalerie. Voyez Plutarque, in *Lucullus* ; Appien, in *Mithridate* ; Cicéron , *pro lege Maniliâ*, c. 8.
- [872] Pococke, *Description de l'Orient*, II, 23-24.
- [873] George Syncelle rapporte une histoire inintelligible du prince *Odenat*, qui défit les Goths, et qui fut tué par le prince *Odenat*.
- [874] *Voyages de Chardin*, I, p. 45. Il navigua avec les Turcs, de Constantinople à Gaffa.
- [875] George Syncelle, p. 382, parle de cette expédition comme si elle eût été entreprise par les Hérules.
- [876] *Histoire Auguste*, p. 181 ; Victor, c. 33 ; Orose, VII, 42 ; Zozime, I, p. 35 ; Zonare, XII, p. 635 ; George Syncelle, p. 382. Ce n'est pas sans quelque attention que nous pouvons expliquer et concilier leurs récits imparfaits : on aperçoit toujours des traces de la partialité de Dexippus dans la relation de ses exploits et de ceux de ses compatriotes.
- [877] Georges Syncelle, p. 382. Ce corps d'Hérules fut pendant longtemps fidèle et fameux.
- [878] Claude, qui commandait sur le Danube, avait des vues très justes, et se conduisait avec courage. Son collègue fut jaloux de sa réputation. *Histoire Auguste*, p. 181.
- [879] Zozime et les autres Grecs (tels que l'auteur du *Philopatris*) donnent le nom de Scythes aux peuples que Jornandès et les auteurs latins appellent constamment du nom de Goths.
- [880] *Histoire Auguste*, p. 178 ; Jornandès, 20.
- [881] Strabon, XIV, p. 640 ; Vitruve, I, 1 ; préface, VII ; Tacite, *Annal.*, III, 61 ; Pline, *Hist. nat.*, XXXVI, 14.
- [882] La longueur de Saint-Pierre de Rome est de huit cent quarante palmes romaines : chaque palme est de huit pouces, trois lignes. Voyez les *Mélanges* de Greave, vol. I, p. 233, sur le pied romain.
- [883] Au reste, la politique des Romains les avait engagés, à resserrer les limites du sanctuaire, ou asile que différents privilèges avaient successivement étendu jusqu'à deux stades autour du temple. Strabon, XIV, p. 641 ; Tacite, *Annal.*, III, 60, etc.

[884] Ils n'offraient aucun sacrifice aux dieux de la Grèce. Voyez les *Lettres* de saint Grégoire Thaumaturge.

[885] Zonare, XII, p. 635. Une pareille anecdote convenait parfaitement au goût de Montaigne : il en fait usagé dans son agréable chapitre sur le pédantisme, I, 24.

[886] Moïse de Chorène, II, 71, 73, 74 ; Zonare, XII, p. 628. La relation authentique de l'auteur arménien sert à rectifier le récit confus de l'historien grec. Celui-ci parle des enfants de Tiridate, qui alors était lui-même un enfant.

[887] *Hist. Auguste*, p. 191. Comme Macrien était ennemi des chrétiens, ils l'accusèrent de magie.

[888] Victor, in *Cæsaribus* ; Eutrope, IX, 7.

[889] Zozime, I, p. 33 ; Zonard, XII, p. 630 ; Pierre Patrice, *Excerpta legationum*, p. 29.

[890] *Hist. Auguste*, p. 185. Le règne de Cyriades est placé dans cette collection avant la mort de Valérien ; mais j'ai préféré une suite probable, d'événements à la chronologie douteuse d'un écrivain très peu exact.

[891] Le témoignage décisif d'Ammien Marcellin (XXIII, 5) fixe sous le règne de Gallien le sac d'Antioche, que plusieurs auteurs placent quelque temps plus haut.

[892] Malala (t. I, p. 391) dénature ce qu'il y a de probable dans cet événement par quelques circonstances fabuleuses.

[893] Zonare, XII, 630. Les corps de ceux qui avaient été massacrés remplissaient de profondes vallées. Des troupes de prisonniers étaient conduites à l'eau comme des bêtes, et un grand nombre de ces infortunés périssaient faute de nourriture.

[894] Zozime (I, p. 25) assure que Sapor aurait pu rester maître de l'Asie s'il n'eût point préféré le butin aux conquêtes.

[895] Pierre Patrice, *Excerpta legat.*, p. 29.

[896] *Syrorum agrestium manu*. Sextus Rufus, c. 23. Selon Rufus, Victor, l'*Hist. Auguste* (p. 192), en plusieurs inscriptions, Odenat était un citoyen de Palmyre.

[897] Il jouissait d'une si grande considération parmi les tribus errantes, que Procope (*de Bell. pers.*, II, 5) et Jean Malala (t. I, p. 391) l'appellent prince des Sarrasins.

[898] Les auteurs chrétiens insultent aux malheurs de Valérien ; les païens le plaignent. M. de Tillemont a rassemblé avec soin leurs divers témoignages, tome III, p. 739, etc. L'histoire orientale, avant Mahomet, est si peu connue, que les Perses modernes ignorent entièrement la victoire de Sapor, événement si glorieux pour la nation. Voyez la *Bibliothèque orientale*.

[899] Une de ces lettres est d'Artavasdes, roi d'Arménie. Comme l'Arménie était alors une province de Perse, le roi, le royaume ni la lettre ne peuvent avoir existé.

[900] Voyez sa *Vie* dans l'*Histoire Auguste*.

[901] Il existe encore un très joli épithalame composé par Gallien pour le mariage de ses neveux :

Ite ait, o juvenes, pariter sudate medillis.

Omnibus inter vos ; non murmura vestra columbæ,

Brachia, non hederæ, nota vincant oscula conchæ.

[902] Il était sur le point de donner à Plotin une ville ruinée de la Campanie, pour essayer d'y réaliser la république de Platon. Voyez la vie de Plotin, par Porphyre, dans la *Bibliothèque grecque* de Fabricius, IV.

[903] Une médaille, qui porte la tête de Gallien, a fort embarrassé les antiquaires, par les mots de la légende, *Gallienæ Augustæ*, et par ceux qu'on voit sur le revers, *Ubique pax*. M. Spanheim suppose que cette médaille fut frappée par quelques

ennemis de Gallien, et que c'était une satire sévère de la conduite efféminée de ce prince. Mais comme l'ironie paraît indigne de la gravité de la monnaie romaine, M. de Vallemont a tiré d'un passage de Trebellius Pollion (*Hist. Auguste*, p. 198) une explication ingénieuse et naturelle. Galliena était la cousine germaine de l'empereur ; en délivrant l'Afrique de l'usurpateur Celsus, elle mérita le titre d'Augusta. On voit sur une médaille de la collection du cabinet du roi, une pareille inscription de *Faustina Augusta* autour de la tête de Marc-Aurèle. Pour les mots *ubique pax*, il est facile de les expliquer par la vanité de Gallien, qui aura peut-être saisi quelque calme momentané. Voyez *Nouvelles de la république des lettres*, janvier 1700, p. 21-34.

[904] Je crois que ce caractère singulier nous a été fidèlement transmis. Le règne de son successeur immédiat fut court et agité ; et les historiens, qui écrivirent avant l'élévation de la famille de Constantin, ne pouvaient avoir aucune espèce d'intérêt à représenter sous de fausses couleurs le caractère de Gallien.

[905] Pollion paraît singulièrement embarrassé pour compléter le nombre.

[906] L'histoire n'a pas désigné d'une manière précise le pays où Saturnin prit la pourpre ; mais il y avait un tyran dans le Pont, et l'on connaît les provinces qui furent le théâtre de la rébellion de tous les autres.

[907] Tillemont (tome III, p. 1163) les compte d'une manière un peu différente.

[908] Voyez le discours de Marius, dans l'*Histoire Auguste*, p. 197. La conformité des noms a pu seule engagé Pollion à imiter Salluste.

[909] Marius fut tué par un soldat qui lui avait jadis servi d'ouvrier dans sa boutique, et qui lui dit en le frappant : *Voilà le glaive que tu as forgé toi-même. Treb. in ejus vitâ* (Note de l'Éditeur).

[910] *Vos ô Pompilius sanguis !* C'est ainsi que s'exprime Horace en s'adressant aux Pisons. Voyez l'*Art poétique*, v. 292, avec les notes de Dacier et de Sanadon.

[911] Tacite, *Ann.*, XV, 48, *Hist.*, I, 15. Dans le premier de ces passages, on peut hasarder de changer *paterna* en *materna*. Depuis Auguste jusqu'au règne d'Alexandre-Sévère, chaque génération a vu un ou plusieurs Pisons revêtus du consulat. Un Pison fut jugé digne du trône par Auguste (Tacite, *Annal.*, I, 13). Un autre fut le chef d'une conspiration formidable contre Néron. Un troisième fut adopté et déclaré César par Galba.

[912] *Hist. Auguste*, p. 195. Le sénat, dans un moment d'enthousiasme, semble avoir compté sur l'approbation de Gallien.

[913] L'association du brave Palmyrénien fut l'acte. le plus populaire de tout le règne de Gallien. *Hist. Auguste*, p. 180.

[914] Gallien avait donné le titre de César et d'Auguste à son fils Salonin ; tué dans la ville de Cologne par l'usurpateur Posthume. Un second fils de Gallien prit le nom et le rang de son frère aîné. Valérien, frère de Gallien, fut aussi associé à l'empire. D'autres frères, des sœurs, des neveux et des nièces de l'empereur formaient une famille royale très nombreuse. Voyez Tillemont, tome III et M. de Brequigny, dans les *Mém. de l'Académie*, tome XXXII, p. 262.

[915] Régilien avait quelques bandes de Roxolans a son service ; Posthume, un corps de Francs. Ce fut peut-être en qualité d'auxiliaires que ces derniers pénétrèrent en Espagne.

[916] L'*Hist. Auguste*, p. 177, l'appelle *servile bellum*. Voyez Diodore de Sicile, XXXIV.

[917] Voyez une lettre très curieuse d'Adrien dans l'*Histoire Auguste*, p. 245.

[918] Tel que le meurtre d'un chat sacré. Voyez Diodore de Sicile, I.

[919] *Histoire Auguste*, p. 195. Cette longue et terrible sédition fut occasionnée par une dispute qui s'éleva entre un soldat et un bourgeois, au sujet de souliers.

- [920] Denis, *apud* Eusèbe, *Hist. Ecclés.*, vol. VII, p. 21 ; Ammien, XXII, 16.
- [921] Le Bruchion était un quartier d'Alexandrie qui s'étendait sur le plus grand des deux ports, et qui renfermait plusieurs palais qu'habitèrent les Ptolémées. D'Anville, *Géogr. anc.*, tome III, p. 10 (*Note de l'Éditeur*).
- [922] Scaliger, *Animadvers. ad Euseb. chron.*, p. 258. Trois dissertations de M. Bonamy, dans les *Mém. de l'Acad.*, tome IX.
- [923] Voyez Cellarius, *Géogr. anc.*, tome II, p. 137, sur les limites de l'Isaurie.
- [924] *Hist. Auguste*, p. 177 ; Zozime, I, p. 24, Zonare, XII, p. 623 ; Eusèbe, *Chronicon* ; Victor, *in Epitom.* ; Victor, *in Caesar.* ; Eutrope, IX, 5 ; Orose, VII, 21.
- [925] Eusèbe, *Hist. Ecclés.*, VII, 21. Le fait est tiré des lettres de Denis, qui, dans le temps de ces troubles, était évêque d'Alexandrie.
- [926] Dans un grand nombre de paroisses, onze mille personnes ont été trouvées entre les âges de quatorze et de quatre-vingts ; cinq mille trois cent soixante-cinq entre ceux de quarante et de soixante-dix. Voyez M de Buffon, *Hist. nat.*, tome II, p. 590.
- [927] *Pons Aureoli*, à treize milles de Bergame, et à trente-deux de Milan. Voyez Cluvier, *Ital. ant.*, tome I, p. 245. Ce fut près de cette place que se livra la bataille de Cassano, où les Français et les Autrichiens combattirent, en 1703, avec tant d'opiniâtreté. L'excellente relation du chevalier de Folard, qui était présent, donne une idée très distincte du terrain. Voyez le *Polybe* de Folard, tome III, p. 223-248.
- [928] Sur la mort de Gallien, voyez Trebellius-Pollion, dans l'*Histoire Auguste*, p. 181 ; Zozime, I, p. 37 ; Zonare, XII, p. 634 ; Eutrope, IX, 11 ; Aurelius-Victor, *in Epit. Victor, in César*. J'ai comparé tous ces auteurs, et j'en ai tiré parti ; mais, j'ai principalement suivi Aurelius Victor, qui paraît avoir eu les meilleurs mémoires.
- [929] Quelques-uns ont voulu assez ridiculement le supposer bâtard du jeune Gordien. La province de Dardanie a donné lieu à d'autres de prétendre qu'il tirait son origine de Dardanus et des anciens rois de Troie.
- [930] *Notoria*, dépêche que les empereurs recevaient, à certains temps marqués, des *frumentarii*, ou agents dispersés dans les provinces. Nous pourrions en parler dans la suite.
- [931] *Hist. Auguste*, p. 208. Gallien décrit la vaisselle, les habits, etc., en homme qui aimait ces objets de luxe, et qui s'y connaissait.
- [932] Julien (*orat.* I, p. 6) assure que Claude obtint l'empire d'une manière juste et même sainte ; mais on peut se méfier de la partialité d'un parent.
- [933] *Hist. Auguste*, p. 203. Il se trouve dans les divers historiens quelques légères variations concernant les circonstances de la dernière défaite et de la mort d'Auréole.
- [934] Aurelius-Victor, *in Gallien*. Le peuple demanda hautement aux dieux que Gallien fût livré aux supplices de l'enfer. Le sénat condamna, par un décret, ses amis et ses parents à être précipités du Capitole. Un officier du revenu public, accusé de malversation, eut les yeux arrachés, tandis que l'on instruisait son procès.
- [935] Zonare fait ici mention de Posthume ; mais les registres du sénat (*Hist. Auguste*, p. 203) prouvent que Tetricus était déjà empereur des provinces occidentales.
- [936] L'*Histoire Auguste* rapporte le plus petit nombre ; Zonare, le plus grand : l'imagination vive de M. de Montesquieu lui a fait donner la préférence à ce dernier auteur.
- [937] Trebellius-Pollion, dans l'*Histoire Auguste*, p. 204.
- [938] *Hist. Auguste*, dans Claude, Aurélien et Probus ; Zozime, I, p. 38-42 ; Zonare,

XI, p. 638 ; Aurelius-Victor, *Epitomé* ; Victor le jeune, in *Cæsar* ; Eutrope, IX, 11 ; Eusèbe, in *Chron*.

[939] Aujourd'hui *Nissa*. C'est la patrie de Constantin. D'Anville, *Géogr. anc.*, t. I, p. 308 (*Note de l'Éditeur*).

[940] Selon Zonare (XII, p. 638), Claude, avant sa mort le revêtit de la pourpre ; mais ce fait singulier n'est point confirmé par les autres historiens, qui paraissent plutôt le contredire.

[941] Voyez la *Vie de Claude* par Pollion, et les discours de Mamertin, d'Eumène et de Julien. Voyez aussi les *Césars* de Julien, p. 313. Ce n'est point l'adulation qui fait parler ainsi Julien, mais la superstition et la vanité.

[942] C'est ce que rapportent la plupart des anciens historiens ; mais le nombre de ses médailles, la variété des types qu'elles portent, semblent exiger plus de temps, et rendent plus probable le rapport de Zozime, qui le fait régner quelques mois (*Note de l'Éditeur*).

[943] Zozime, I, p. 42., Pollion (*Hist. Auguste*, p. 207) lui accorde des vertus, et dit que, semblable à Pertinax, il mourut, comme lui, de la main de ses soldats indisciplinés. Selon Dexippus, il mourut de maladie.

[944] Theoclius (tel qu'il est cité dans l'*Hist. Auguste*, p. 211) assure que, dans un jour, il tua de sa main quarante-huit Sarmates, et neuf cent cinquante dans plusieurs autres actions. Les soldats, pleins d'admiration pour cette valeur héroïque, la célébrèrent dans leurs chansons grossières, dont le refrain était *mille, mille, mille occidit*.

[945] Acholius (*ap. Hist. Aug.*, p. 213) décrit la cérémonie de l'adoption célébrée à Byzance en présence de l'empereur et de ses grands officiers.

[946] *Hist. Auguste*, p. 211. Cette lettre laconique est vraiment d'un soldat ; elle est remplie de phrases et d'expressions militaires, dont quelques-unes ne peuvent être entendues sans difficulté. Saumaise explique très bien *ferramenta samia* : le premier de ces mots signifie toute arme offensive, et contraste très bien avec *arma*, arme défensive ; le second signifie tranchant et bien affilé.

[947] Dexippus (*Excerpta legat.*, p. 12), en rapportant un trait, l'attribue aux Vandales. Aurélien fit épouser une de ces princesses barbares à son général Bonosus, qui était très disposé à boire avec les Goths, et très propre à découvrir leurs secrets. *Hist. Auguste*, p. 247.

[948] *Hist. Auguste*, p. 222 ; Eutrope, IX, 15 ; Sextus-Rufus, c. 9 ; Lactance, *de Mortibus persecutorum*, c. 9.

[949] Les Valaques conservent encore plusieurs vestiges de la langue latine, et se sont vantés, dans tous les siècles, d'être descendus des Romains. Ils ne se sont pas mêlés avec les Barbares, dont ils sont entourés de tous côtés. Voyez un *Mémoire* de M. d'Anville sur l'ancienne Dacie, *Mém. de l'Académie*, t. XXX.

[950] Voyez le premier chapitre de Jornandès. Cependant les Vandales (c. 22) conservèrent quelque temps leur indépendance entre les rivières *Marisia* et *Crissia* (Maros et Keres), qui tombent dans la Teiss.

[951] Dexippus, p. 7-12 ; Zozime, I, p. 43 ; Vopiscus, *Vie d'Aurélien*, dans l'*Hist. Auguste*. Quoique ces historiens diffèrent dans les noms (*Alemanni*, *Junthungi* et *Marcomanni*), il est évident qu'ils ont voulu parler du même peuple et de la même guerre ; mais il faut beaucoup de soin pour les concilier et pour les expliquer.

[952] Chanteclerc, avec son exactitude ordinaire, traduit trois cent mille : sa version est également contraire au sens commun et à la grammaire.

[953] On peut remarquer, comme un exemple de mauvais goût, que Dexippus applique à l'infanterie légère des Allemands les termes techniques propres seulement

à la phalange des Grecs.

[954] On lit à présent, dans Dexippus, *Rhodanus* : c'est avec raison que M. de Valois a substitué le mot *Eridanus*.

[955] L'empereur Claude était certainement du nombre ; mais nous ignorons jusqu'où s'étendait cette marque de respect. Si elle remontait à César et à l'empereur Auguste, elle devait former un spectacle bien imposant, une longue suite des maîtres du monde.

[956] Dexippus leur fait prononcer un discours recherché et prolix, digne d'un sophiste grec.

[957] La petite rivière, ou plutôt le torrent du Métaure, près de Fano, a été immortalisée par le bonheur qu'elle a eu de trouver un historien tel que Tite-Live et un poète tel qu'Horace.

[958] Elle nous est parvenue par une inscription trouvée à Pesaro. Voyez Cruter, CCLXXVI, 3.

[959] *On s'imaginerait, dit-il, que vous êtes assemblés dans une église chrétienne, non dans le temple de tous les dieux.*

[960] Vopiscus (*Hist. Auguste*, p. 215-216) donne un long détail de ces cérémonies, tiré des registres du sénat.

[961] Pline, *Hist. nat.*, III, 5. Pour appuyer cette observation examinons l'état de la ville dans le temps de la république. Le mont Célien fut pendant longtemps un bois de chênes, et le mont Viminal était couvert d'osiers. Dans le quatrième siècle, le mont Aventin était une retraite solitaire sans habitation ; jusqu'au règne d'Auguste le mont Esquilin fut un terrain malsain, destiné à enterrer les morts ; et les nombreuses inégalités que les anciens remarquaient sur le mont Quirinal, prouvent qu'il n'était pas couvert de bâtiments. Des sept collines, le Capitole et le mont Palatin seulement, avec les vallées adjacentes, furent occupés par les premiers habitants de Rome. Ce sujet demanderait une dissertation.

[962] *Exspatiantia tecta multas addidere orbes*. Telle est l'expression de Pline.

[963] *Hist. Auguste*, p. 222. Juste Lipse et Isaac Vossius ont adopté avec empressement cette mesure.

[964] Pour la muraille d'Aurélien, voyez Vopiscus, *Hist. Auguste*, p. 216, 222 ; Zozime, I, p. 43 ; Eutrope, IX, 15 ; Aurelius-Victor, *in Aurel.* ; Victor le Jeune, *in Aurel.* ; Eusèbe, saint Jérôme et Idatius, *Chron.*

[965] Son compétiteur était Lollien ou Ælien, si toutefois ces noms désignent la même personne (*). Voyez Tillemont, tome III, p. 1177.

(*) Les médailles qui portent le nom de Lollianus sont réputées fausses, excepté une seule, qui se trouvait dans le musée du prince de Waldeck : il en existe plusieurs qui portent le nom de Lœlianus, qui paraît avoir été celui du compétiteur de Posthume. Eckh., *Doct. num. vet.*, t. VII, p. 449 (*Note de l'Éditeur*).

[966] Le caractère de ce prince, tel que nous l'a laissé Julius Aterianus (*ap. Hist. Auguste*, p. 187), paraît si bien tracé, et d'une manière si impartiale, qu'il mérite d'être rapporté :

Victorino, qui post Junium Posthumium Gallias rexit, neminem existimo procerendum : non in virtute Trajanum ; non Antoninum in clementiâ ; non in gravitate Nervam ; non in gubernando œrario Vespasianum ; non in censurâ totius vitæ ac severitate militari Pertinacem vel Severum. Sed omnia hæc libido, et cupiditas voluptatis mulierariæ sic perdidit, ut nemo audeat virtutes ejus in litteras mittere, quem constat omnium judicio meruisse puniri.

[967] Il viola la femme d'Attitianus, employé de l'armée. *Hist. Auguste*, p. 186. Aurelius-Victor, *in Aurel.*

[968] Pollion lui donne une place parmi les trente tyrans. *Hist. Auguste*, p. 200.

[969] Pollion, *Hist. Aug.*, p. 196 ; Vopiscus, *Hist. Aug.*, p. 220 ; les deux Victor, *Vies de Gallien et d'Aurélien* ; Eutrope, IX, 13 ; Eusèbe, in Chron. De tous ces écrivains, les deux derniers seulement, non sans de fortes raisons, placent la chute de Tetricus avant celle de Zénobie. M. de Boze (*Académie des Inscriptions*, tome XXX) ne voudrait pas les suivre, et M. de Tillemont (tome III, p. 1189) ne l'ose pas. J'ai été de meilleure foi que l'un, et plus hardi que l'autre.

[970] Victor le jeune, in *Aurel.* On lit dans Eumène *Batavioæ*, quelques critiques, sans aucune raison, voudraient changer ce mot en *Bagaudicæ*.

[971] Vopiscus, *Hist. Aug.*, p. 246. Autun ne fut rétabli que sous le règne de Dioclétien. Voyez Eumène, *de restaurandis Scholis*.

[972] Presque tout ce que l'on rapporte des mœurs de Zénobie et d'Odenat est pris dans l'*Hist. Aug.*, où leurs vies ont été écrites par Trébellius-Pollion. Voyez p. 192-193.

[973] Elle ne recevait jamais les caresses de son mari que dans la vue d'avoir des enfants. Si ses espérances étaient trompées, elle faisait un nouvel essai le mois suivant.

[974] Selon Zozime, Odenat était d'une famille illustre de Palmyre ; et, selon Procope, il était prince des Sarrasins qui habitaient sur les bords de l'Euphrate. Eckh., *Doct. num. vet.*, t. VII, p. 489 (*Note de l'Éditeur*).

[975] *Hist. Aug.*, p. 192-193 ; Zozime, I, p. 36 ; Zonare, XII, p. 633. Le récit de ce dernier est clair et probable ; celui des autres, confus et contradictoire. Le texte de George Syncelle, s'il n'est pas corrompu, est absolument intelligible.

[976] Odenat et Zénobie tiraient souvent des dépouilles de l'ennemi des bijoux et des pierres précieuses, qu'ils lui envoyaient ; et il recevait ces présents avec un plaisir singulier.

[977] On a jeté des soupçons fort injustes sur Zénobie, comme si elle eût été complice de la mort de son mari.

[978] C'est ce, qui paraît fort douteux : Claude, pendant tout son règne, a été traité d'empereur par les médailles d'Alexandrie, qui sont en grand nombre. Si Zénobie a eu quelque pouvoir en Égypte, ce n'a pu être qu'au commencement du règne d'Aurélien. La même cause rend peu probables ses conquêtes jusqu'en Galatie. Peut-être Zénobie a-t-elle administré l'Égypte au nom de Claude, et, devenue plus audacieuse après la mort de ce prince, la soumit-elle à son propre pouvoir (*Note de l'Éditeur*).

[979] Voyez dans l'*Histoire Auguste*, p. 198, le témoignage qu'Aurélien rend au mérite de cette princesse ; et pour la conquête de l'Égypte, Zozime, I, p. 39-40.

[980] Timolaüs, Herennianus et Vaballathus. On suppose que les deux premiers étaient déjà morts avant la guerre. Aurélien donna au dernier, une petite province d'Arménie, avec le titre de roi. Il existe encore plusieurs médailles de ce jeune prince. Voyez Tillemont, tome III, p. 1190.

[981] Vopiscus (*Hist. Aug.*, p. 217) nous donne une lettre authentique d'Aurélien, et une vision douteuse de cet empereur. Apollonius de Tyane était né environ dans le même temps que Jésus-Christ. Sa vie (celle d'Apollonius) est écrite d'une manière si fabuleuse par ses disciples, qu'on est en peine, d'après leur récit même, de savoir si c'était un sage, un imposteur ou un fanatique.

[982] Dans un endroit nommé *Immæ*. Eutrope, Sextus-Rufus et saint Jérôme, ne parlent que de cette première bataille. Vopiscus (*Hist. Aug.*, p. 217) ne rapporte que la seconde.

[983] Zozime, I, p. 44-48. Le récit que cet historien fait des deux batailles est clair et

circonstancié.

[984] Cette ville était à cinq cent trente-sept milles de Séleucie, et à deux cent trois de la côte la moins éloignée de la Syrie, selon le calcul de Pline, qui donne en peut de mots une excellente description de Palmyre. *Hist. nat.*, V, 21.

[985] Vers la fin du dernier siècle, quelques Anglais, qui étaient partis d'Alep, découvrirent les ruines de Palmyre. Notre curiosité a depuis été pleinement satisfaite par MM. Wood et Dawkins. Pour l'histoire de Palmyre, on peut consulter l'excellente *dissertation* du docteur Halley dans les *Transact. philosoph.*, abrégé de Lowthorp, t. III, p. 518.

[986] J'ai tâché de tirer une date très probable d'une chronologie très obscure.

[987] *Hist. Aug.*, p. 218 ; Zozime, I, p. 50. Quoique le chameau soit une bête de charge fort lourde, le dromadaire, qui est de la même espèce, ou du moins d'une espèce approchante, sert aux habitants de l'Asie et de l'Afrique dans toutes les occasions qui demandent de la vitesse. *Les Arabes disent que le dromadaire peut faire autant de chemin en un jour qu'un de leurs meilleurs chevaux en huit ou dix.* M. de Buffon, *Hist. nat.*, tome XI, p. 222. Voyez aussi les *Voyages de Shaw*, p. 167.

[988] Vopiscus, *Hist. Aug.*, p. 219 ; Zozime, I, p. 51.

[989] Voyez Vopiscus, *Hist. Aug.*, p. 220, 242. On remarque, comme un exemple de luxe, qu'il avait des fenêtres vitrées. Il était célèbre pour sa force et pour son appétit, pour sa valeur et pour son adresse. On peut conclure de la lettre d'Aurélien que Firmus fut le dernier des rebelles, et qu'ainsi Tetricus avait déjà été vaincu.

[990] Voyez la description du triomphe d'Aurélien, par Vopiscus : il en rapporte les particularités avec l'esprit de détail qui caractérise cet auteur. Il se trouve, dans cette occasion, que ces particularités soit intéressantes. *Hist. Aug.*, p. 220.

[991] Parmi les nations barbares, les femmes ont souvent combattu avec leurs maris ; mais il est *presque* impossible qu'une société d'amazones ait jamais existé dans l'ancien continent ou dans le Nouveau-Monde.

[992] L'usage des *braccæ*, culottes ou chausses, était toujours regardé en Italie comme une mode gauloise et barbare ; cependant les Romains commençaient à s'en rapprocher. S'envelopper les cuisses et les jambes de bandes, *fasciæ*, c'était, du temps de Pompée et d'Horace, une preuve de mollesse où de mauvaise santé. Dans le siècle de Trajan, cet usage était réservé aux personnes riches et somptueuses ; il fut insensiblement adapté par les derniers du peuple. Voyez une note très curieuse de Casaubon, *ad Suët. in Aug.*, 82.

[993] Le char était, selon toutes les apparences, traîné par des cerfs : les éléphants que l'on voit sur les médailles d'Aurélien marquent seulement, selon le savant cardinal Noris, que ce prince avait soumis l'Orient.

[994] L'expression de Calphurnius (*Eclog.*, I, 50) *nullos ducct captiva, triumphos*, appliquée à Rome, renferme une allusion et une censure très manifeste.

[995] Vopiscus, *Hist. Aug.*, p. 199 ; saint Jérôme, *in Chron.* ; Prosper, *in Chron.* Baronius suppose que Zenobius, évêque de Florence du temps de saint Ambroise, était de sa famille.

[996] Vopiscus, *Hist. Aug.*, p. 222 ; Eutrope, IX, 13; Victor le jeune ; mais Pollion, dans l'*Histoire Auguste*, p. 196, prétend que Tetricus fut fait *co-recteur* de toute l'Italie.

[997] Vopiscus, *Hist. Aug.*, p. 222 ; Zozime, I, p. 56. Il y plaça les images de Belus et du Soleil, qu'il avait apportées de Palmyre. Le temple fut dédié la quatrième année de son règne (Eusèbe, *in Chron.*) ; mais Aurélien commença certainement à le bâtir aussitôt après son avènement.

[998] Voyez dans l'*Histoire Auguste*, p. 210, les présages de sa fortune. Sa dévotion

pour le Soleil paraît dans ses lettres et sur ses médailles, et Julien en parle dans les *Césars*, *Comment.* de Spanheim, p. 109.

[999] *Hist. Aug.*, p. 222. Aurélien appelle ses soldats *Hiberi Riparienses, Castriani* et *Dacisci*.

[1000] Zozime, I, p. 56 ; Eutrope, IX, 14 ; Aurelius-Victor.

[1001] *Hist. Aug.*, p. 222 ; Aurelius-Victor.

[1002] La discorde était déjà excitée avant qu'Aurélien revînt de l'Égypte. Voyez Vopiscus, qui cite une lettre originale ; *Hist. Aug.*, p. 224.

[1003] Vopiscus, *Hist. Aug.*, p. 222 ; les deux Victor ; Eutrope, IX, 14. Zozime (I, p. 43) ne parle que de trois sénateurs, et place leur mort avant la guerre d'Orient.

[1004] *Nulla catenati feralis pompa senatus*

Carni ficum lassabit opus ; nec carcere pleno

Infelix raros numerabit curia patres.

CALPHURN., *Eclog.* I, 60.

[1005] Selon Victor le jeune, il porta quelquefois le diadème. On lit sur ses médailles : *Deus* et *Dominus*.

[1006] Cette observation est de Dioclétien. Voyez Vopiscus, *Hist. Auguste*, p. 224.

[1007] Vopiscus, *Hist. Auguste*, p. 221. — Zozime, I, p. 57 — Eutrope, IX, 15 — les deux Victor.

[1008] Vopiscus, *Hist. Auguste*, p. 222. Aurelius-Victor parle d'une députation formelle des troupes au sénat.

[1009] Vopiscus, notre autorité principale, écrivait à Rome, seize ans seulement après la mort d'Aurélien. Outre la notoriété récente des faits, il tire constamment ses matériaux des registres du sénat et des papiers originaux de la bibliothèque Ulpienne. Zozime et Zonare paraissent aussi ignorants de ce fait qu'ils l'étaient en général de la constitution romaine.

[1010] Cet interrègne fut tout au plus de sept mois : Aurélien fut assassiné vers le milieu de mars, l'an de Rome 1028 ; Tacite fut élu le 25 septembre de la même, année (*Note de l'Éditeur*).

[1011] Tite-Live, I, 17 ; Denys d'Halicarnasse, II, p. 115 ; Plutarque, *Vie de Numa*, p. 60. Le premier de ces historiens rapporte ce fait comme un orateur, le second comme un homme de loi, le troisième comme un moraliste ; et aucun d'eux probablement n'en parle sans un mélange de fable.

[1012] Vopiscus (*Hist. Auguste*, p. 227) l'appelle *primæ sententiæ consularis*, et bientôt après, *princeps senatus*. Il est naturel de supposer que les monarques de Rome, dédaignant cet humble titre, le cédaient au plus ancien des sénateurs.

[1013] La seule objection que l'on puisse faire à cette généalogie, est que l'historien se nommait *Cornélius* ; et l'empereur *Claudius* ; mais dans le Bas-Empire les surnoms étaient extrêmement variés et incertains.

[1014] Zonare, XII, p. 637. La Chronique d'Alexandrie, par une méprise évidente, attribue cet âge à l'empereur Aurélien.

[1015] Il avait été consul ordinaire en 273 ; mais il avait sûrement été *suffectus* plusieurs années auparavant, vraisemblablement sous Valérien.

[1016] *Bis millies octingenties*. Vopiscus, *Hist. Auguste*, p. 229. Sur le pied où avait été mise la monnaie, cette somme équivalait à huit cent quarante mille livres romaines d'argent, chacune valant environ trois livres sterling mais dans le siècle de Tacite, la monnaie avait beaucoup perdu de son poids et de sa pureté.

[1017] Après son avènement, il ordonna que l'on fit tous les ans dix copies des ouvrages de Tacite, et qu'on les plaçât dans les bibliothèques publiques. Il y a

longtemps que les bibliothèques romaines ont péri. La partie la plus précieuse des ouvrages de Tacite a été conservée dans un seul manuscrit, et découverte dans un monastère de Westphalie. Voyez Bayle., *Dictionn.*, article Tacite; et Juste-Lipse, *ad Annal.*, II, 9.

[1018] *Hist. Auguste*, p. 228. L'empereur Tacite, en parlant aux prétoriens, les appelle *sanctissimi milites*, et, en adressant la parole au peuple, il lui donne le nom de *sacratissimi quirites*.

[1019] Dans tous ses affranchissements, il ne passa jamais le nombre de cent. Ce nombre avait été limité par la loi caninienne, établie sous Auguste et annulée par Justinien. Voyez Casaubon, *ad locum Vopisci*.

[1020] Voyez les *Vies de Tacite*, de *Florianus* et de *Probus*, dans l'*Histoire Auguste*. Nous pouvons être bien assurés que tout ce que donna le soldat, le sénat l'avait déjà donné.

[1021] Vopiscus, *Hist. Auguste*, p. 216. Le passage est très clair ; cependant Casaubon et Saumaise voudraient le corriger.

[1022] Vopiscus, *Hist. Auguste*, p. 230, 232, 233. Les sénateurs célébrèrent cet heureux rétablissement par des hécatombes et par des réjouissances publiques.

[1023] Vopiscus, *Hist. Auguste*, p. 230 ; Zozime, I, p. 57 ; Zonare, XII, p. 637. Deux passages, dans la *Vie de Probus*, p. 236, 238, me prouvent que ces Scythes, qui envahirent le Pont, étaient Alains. Si nous pouvions en croire Zozime (I, p. 58), Florianus les poursuivit jusqu'au Bosphore Cimmérien ; mais ce prince eut à peine assez de temps pour une expédition si longue et si difficile.

[1024] Eutrope et Aurelius-Victor disent simplement qu'il mourut ; Victor le jeune ajoute que ce fut d'une fièvre. Selon Zozime et Zonare, il fut tué par les soldats. Vopiscus rapporte ces différentes opinions et semble hésiter ; il est cependant bien aisé sans doute de concilier ces sentiments opposés.

[1025] Selon les deux Victor, il régna exactement deux cents jours.

[1026] *Hist. Auguste*, p. 231 ; Zozime, I, p. 58-59 ; Zonare, XII, p. 637. Aurelius-Victor avance que Probus prit la pourpre en Illyrie. Une pareille opinion, quoique adoptée par un homme très savant, jetterait cette période de l'histoire dans la plus grande confusion.

[1027] Ce héros devait envoyer des juges aux Parthes, aux Perses et aux Sarmates, un président dans la Taprobane, et un proconsul dans l'île Romaine (que Casaubon et Saumaise supposent être la Bretagne). *Une histoire telle que la mienne*, (dit Vopiscus avec une juste modestie) *ne subsistera plus dans mille ans pour faire connaître cette prédiction fausse ou vraie*.

[1028] Pour la vie privée de Probus, voyez Vopiscus, *Hist. Auguste*, p. 234-237.

[1029] Selon la Chronique d'Alexandrie, il avait cinquante ans lorsqu'il mourut.

[1030] La lettre était adressée au préfet du prétoire. Ce prince lui promet, s'il se conduit bien, de le conserver dans cette charge importante. Voyez l'*Hist. Auguste*, p. 237.

[1031] Vopiscus, *Hist. Auguste*, p. 237. La date de la lettre est assurément fausse : au lieu de *non. februar.*, ou peut lire *non. august.*

[1032] *Hist. Auguste*, p. -238. Il est singulier que le sénat ait traité Probus moins favorablement que Marc-Aurèle. Celui-ci avait reçu, même avant la mort d'Antonin le Pieux, *jus quintæ relationis*. Voyez Capitolin, *Hist. Auguste*, p. 24.

[1033] Voyez la lettre respectueuse de Probus au sénat, après ses victoires sur les Germains. *Hist. Auguste*, p. 239.

[1034] La date et la durée du règne de Probus sont fixés avec beaucoup d'exactitude par le cardinal Noris, dans son savant ouvrage de *Epochis Syro-Macedonum*, p.

96-105. Un passage d'Eusèbe lie la seconde année du règne de Probus avec les ères de plusieurs villes de Syrie.

[1035] Vopiscus, *Hist. Auguste*, p. 239.

[1036] L'Isaurie est une petite province de l'Asie Mineur, entre la Pisidie et la Cilicie : les Isaures exercèrent longtemps le métier de voleurs et de pirates. Leur principale ville, *Isaura*, fut détruite par le consul *Servilius*, qui reçut le surnom d'*Isauricus*. D'Anville, *Géogr. anc.*, t. II, p. 86 (*Note de l'Éditeur*).

[1037] Zozime (I, p. 62-65) rapporte une histoire très longue et très peu intéressante de Lycius, voleur isaurien.

[1038] Les Blemmyes habitaient le long du Nil près des grandes cataractes. D'Anville, *Géogr. anc.*, t. III, p. 48 (*Note de l'Éditeur*).

[1039] Zozime, I, p. 65 ; Vopiscus, *Hist. Auguste*, p. 239, 244. Mais il ne paraît pas vraisemblable que la défaite des sauvages d'Ethiopie pût affecter le monarque persan.

[1040] Outre ces chefs bien connus, Vopiscus (*Hist. Auguste*, p. 241) en nomme plusieurs autres dont les actions ne nous sont pas parvenues.

[1041] Voyez les Césars de Julien, et l'*Hist. Auguste*, p. 238, 240-241.

[1042] Ce ne fut que sous les empereurs Dioclétien et Maximien que les Bourguignons, de concert avec les Allemands, firent une invasion dans l'intérieur de la Gaule : sous le règne de Probus, ils se bornèrent à passer le fleuve qui les séparait de l'empire romain ; ils furent repoussés. Gatterer présume que ce fleuve était le Danube ; un passage de Zozime me paraît indiquer plutôt le Rhin. Zozime, I, p. 37 de l'édition d'Henri Étienne, 1581 (*Note de l'Éditeur*).

[1043] Zozime, I, p. 62. L'*Histoire Auguste* (p. 240) suppose que les Barbares furent châtiés du consentement de leurs rois : s'il en est ainsi, la punition fut partielle comme l'offense.

[1044] Voyez Cluvier, *Germ. ant.*, III. Ptolémée place dans leur pays la ville de Calisia, probablement Calish en Silésie.

[1045] *Feralis umbra*, qu'on lit dans Tacite, est, à coup sûr, une expression bien hardie.

[1046] Tacite, *Germ.*, 43, traduction de l'abbé de La Bletterie.

[1047] Vopiscus, *Hist. Auguste*, p. 238.

[1048] *Hist. Auguste*, p. 238, 239. Vopiscus cite une lettre de l'empereur au sénat, dans laquelle ce prince parle du projet de réduire la Germanie en province.

[1049] Strabon, VII. Selon Velleius Paterculus (II, 108), Maroboduus mena ses Marcomans en Bohême. Cluvier (*Germ. ant.*, III, 8) prouve qu'il partit de la Souabe.

[1050] Le paiement du dixième fit donner à ces colons le nom de *Décumates*. Tacite, *Germ.*, 29.

[1051] Voyez les notes de l'abbé de La Bletterie à la *Germanie* de Tacite, p. 183. Ce qu'il dit de la muraille est principalement tiré (comme il l'écrit lui-même) de l'ouvrage de M. Schoepflin, intitulé *Alsatia illustrata*.

[1052] Voyez les *Recherches sur les Égyptiens et les Chinois*, tome II, p. 81-102. L'auteur anonyme de cet ouvrage connaît très bien le globe en général, et l'Allemagne en particulier. À l'égard de ce pays, il cite un ouvrage de M. Hanselman mais il paraît confondre la muraille de Probus, bâtie contre les Allemands, avec la fortification des Mattiacs, construite dans le voisinage de Francfort, contre les Cattes.

[1053] Il plaça cinquante ou soixante Barbares environ dans un *numerus*, comme on l'appelait alors. Nous ne connaissons pas exactement le nombre fixé de ceux qui

composaient un pareil corps.

[1054] *Britannia*, de Cainbden, introduction, p. 136 ; mais il est appuyé sur une conjecture bien douteuse.

[1055] Zozime, I, p. 62. Selon Vopiscus, un autre corps de Vandales fut moins fidèle.

[1056] *Hist. Auguste*, p. 240. Ils furent probablement chassés par les Goths. Zozime, I, p. 66.

[1057] *Panegy. Vet.*, v. 18 ; Zozime, I, p. 66.

[1058] Vopiscus, *Hist. Auguste*, p. 245-246. Cet orateur infortuné avait étudié la rhétorique à Carthage, et nous sommes portés à croire qu'il était Maure (Zozime, I, p. 60) plutôt que Gaulois, comme le dit Vopiscus.

[1059] On rapporte un exemple fort surprenant des prouesses de Proculus. Cet officier avait pris cent vierges sarmates. Il vaut mieux l'entendre raconter dans sa langue le reste de l'histoire. *Ex his unâ nocte decem inivi : omnes tamen, quod in me erat ; mulieres infra dies quindecim reddidi*, Vopiscus, *Hist. Auguste*, p. 246.

[1060] Proculus, qui était natif d'Albenga, sur la côte de Gênes, arma deux mille de ses esclaves. Il avait acquis de grandes richesses ; mais il les devait à ses brigandages. Par la suite sa famille avait coutume de dire *Nec latrones esse nec principes sibi placere*. Vopiscus., *Hist. Auguste*, p. 247.

[1061] Aurelius-Victor, *in Prob.* Mais la politique d'Annibal, dont aucun auteur plus ancien n'a parlé, ne s'accorde pas avec l'histoire de sa vie. Il quitta l'Afrique à l'âge de neuf ans ; il en avait quarante-cinq lorsqu'il y retourna ; et, immédiatement après, il perdit son armée dans la bataille décisive de Zama. Tite-Live, XXX, 37.

[1062] *Hist. Auguste*, p. 240 ; Eutrope, IX, 17 ; Aurelius-Victor, *in Prob.* ; Victor le jeune. Ce prince révoqua la défense de Domitien, et il accorda aux Gaulois, aux Bretons et aux Pannoniens, une permission générale de planter des vignes.

[1063] Julien blâme avec trop de sévérité la rigueur de Probus, qui, selon lui, mérita presque sa malheureuse destinée.

[1064] Vopiscus, *Hist. Auguste*, p. 241. Il fait sur ce vain espoir un grand et ridicule étalage d'éloquence.

[1065] *Turris ferrata*. Il paraît que cette tour était mobile et armée de fer.

[1066] *Probus, et vere probus situs est : Victor, ornnium gentium barbararum : Victôr etiam tyrannorum. Probus, homme probe s'il en fût : Vainqueur de toutes les nations Barbares : Vainqueur des tyrans.*

[1067] Tout ceci cependant peut être concilié Il était né à Narbonne en Illyrie, qu'Eutrope a confondue avec la ville plus fameuse de ce nom, située dans la Gaule. Son père pouvait être Africain, et sa mère une noble Romaine. Carus lui-même fut élevé dans la capitale. Voyez Scaliger, *Animad. ad Euseb. Chron.*, p. 241.

[1068] Probus avait demandé au sénat que l'on élevât à Carus, aux dépens du public, une statue équestre et un palais de marbre, comme une juste récompense de son mérite extraordinaire. Vopiscus, *Hist. Auguste*, p. 249.

[1069] Vopiscus, *Hist. Auguste*, p. 242, 249. Julien exclut l'empereur Carus et ses fils du banquet des Césars.

[1070] Jean Malala, tome I, p. 401. Mais l'autorité de ce Grec ignorant est très faible : il fait venir ridiculement de Carus la ville de Carrhes et la Carie, province dont Homère a parlé.

[1071] *Hist. Auguste*, p. 249. Carus félicite le sénat de ce qu'un de ses membres est fait empereur.

[1072] Voyez la première églogue de Calphurnius, dont M. de Fontenelle préfère le plan à celui du *Pollion* de Virgile. Voyez tome III, p. 118.

- [1073] *Hist. Auguste*, p. 353 ; Eutrope, IX, 18 ; Pagi, *Annal.*
- [1074] Agathias, IV, p. 135. On trouve une de ses maximes dans la *Bibliothèque orientale* de d'Herbelot. *La définition de l'humanité renferme toutes les autres vertus.*
- [1075] Synesius attribue cette histoire à Carin : il est bien plus naturel de la donner à Carus qu'à l'empereur Probus, comme l'ont fait Tillemont et Petau.
- [1076] Vopiscus, *Hist. Auguste*, p. 250 ; Eutrope, IX, 18 ; les deux Victor.
- [1077] C'est à la victoire de Carus sur les Perses que je rapporte le dialogue du *Philopatris*, qui a été si longtemps un objet de dispute parmi les savants ; mais il faudrait une dissertation pour expliquer et pour justifier mon opinion.
- [1078] *Hist. Auguste*, p. 250. Cependant Eutrope, Festus, Rufus, les deux Victor, saint Jérôme, Sidoine Apollinaire, George Syncelle et Zonare, prétendent tous que Carus fut tué de la foudre.
- [1079] Voyez Némésien, *Cynegeticon*, v. 71, etc.
- [1080] Voyez Festus et ses commentateurs sur le mot *scribonianum*. Les lieux frappés de la foudre étaient entourés d'un mur, les choses étaient enterrées avec des cérémonies mystérieuses.
- [1081] Vopiscus, *Hist. Auguste*, p. 250. Aurelius-Victor semble croire à la prédiction et approuver la retraite.
- [1082] Némésien, *Cynegeticon*, v. 69. Il était contemporain, mais poète.
- [1083] *Cancellarius*. Ce mot, si humble dans son origine est devenu, par un hasard singulier, le titré de la première place de l'État dans les monarchies de l'Europe. Voyez Casaubon et Saumaise, *ad Hist. Aug.*, p. 253.
- [1084] Carus se désolait de ce que son fils Numérien était encore trop jeune pour qu'il pût lui confier, à la place de son frère Carin, le gouvernement des provinces occidentales. Vopiscus, *in Caro*. (*Note de l'Éditeur*).
- [1085] Vopiscus, *Hist. Auguste*, p. 253-254 ; Eutrope, IX, 19 ; Victor le jeune. A la vérité, le règne de Dioclétien fut si long et si florissant, qu'il a dû nuire beaucoup à la réputation de Carin.
- [1086] Vopiscus, *Hist. Auguste*, p. 254. Il l'appelle Carus, mais le sens paraît d'une manière assez claire : d'ailleurs les noms du père et du fils étaient souvent confondus.
- [1087] Voyez Calphurnius, *eclog.*, VII, 43. Nous pouvons observer que les spectacles de Probus étaient encore récents, et que le poète est secondé par l'historien.
- [1088] Le philosophe Montaigne (*Essais*, III, c. 6) donne une idée très juste et très agréable de la magnificence romaine dans ces spectacles.
- [1089] Vopiscus, *Hist. Auguste*, p. 240.
- [1090] On leur donna le nom d'*onagri* ; mais le nombre est trop petit pour qu'il ne soit question que d'ânes sauvages. Cuper (*de Elephantis exercitat.*, II, 7) a prouvé, d'après Oppien, Dion et un Grec anonyme, que l'on avait vu des zèbres à Rome. Ces animaux venaient de quelque île de l'Océan, peut-être de Madagascar.
- [1091] Carin donna un hippopotame (Voyez Calphurnius, *eclog.*, VII, 66). Auguste avait autrefois exposé trente-six crocodiles ; je ne vois pas qu'il en ait paru dans les spectacles donnés depuis ce prince. Dion Cassius, LV, p. 781.
- [1092] Capitolin, *Hist. Auguste*, p. 164-165. Nous ne connaissons pas les animaux qu'il appelle *archeleontes* ; quelques-uns disent *argolcontes*, d'autres *agrioleontes*. Ces deux corrections sont ridicules.
- [1093] Plin, *Hist. nat.*, VIII, 6. Cette particularité est tirée des *Annales* de Pison.
- [1094] Voyez Maffei, *Verona illustrata*, p. IV, l. I, c. 2.
- [1095] Maffei, l. II, c. 2. La hauteur a été beaucoup trop exagérée par les anciens.

Elle touchait presque les cieux, selon Calphurnius (*eclog.*, VII, 23), et elle surpassait la portée de la vue de l'homme, selon Ammien Marcellin (XVI, 10). Mais que cette hauteur était peu considérable, si on la compare avec celle de la grande pyramide d'Égypte, qui s'élevait à cinq cents pieds en ligne perpendiculaire !

[1096] Selon les différentes copies de Victor, nous lisons soixante-dix-sept mille ou quatre-vingt-sept mille spectateurs ; mais Maffei (l. III, c. 12) ne trouve place sur les sièges découverts que pour trente-quatre mille ; le reste se tenait dans les galeries couvertes du haut.

[1097] Voyez Maffei, l. II, c. 5-12. Il traite un sujet si difficile avec toute la clarté possible, et en architecte aussi bien qu'en antiquaire.

[1098] Calphurnius, *eclog.*, VII, 64, 73. Ces vers sont curieux, et toute l'églogue a été d'un très grand secours à Maffei. Calphurnius et Martial (voyez son *premier* livre) étaient poètes ; mais lorsqu'ils ont décrit l'amphithéâtre, ils ont peint ce qu'ils voyaient, et ils voulaient parler aux sens des Romains.

[1099] Voyez Pline, *Hist. nat.*, XXXIII, 16 ; XXXVII, 11.

[1100] *Et Martis vultus et Apollinis esse putavi*, dit Calphurnius ; mais Jean Malala, qui avait peut-être vu des portraits de Carin, dit que ce prince était petit, épais et blanc (tome I, p. 403).

[1101] Par rapport au temps où ces jeux romains furent célébrés, Scaliger, Saumaise et Cuper, se sont donné bien de la peine pour embrouiller un sujet très clair.

[1102] Némésien (*Cynegeticon*) paraît anticiper dans son imagination cet heureux jour.

[1103] Il gagna toutes les couronnes sur Némésien, son rival, dans la poésie didactique. Le sénat éleva une statue au fils de Carus, avec une inscription très équivoque : *Au plus puissant des orateurs*. Voyez Vopiscus, *Hist. Auguste*, p. 251.

[1104] Cause plus naturelle au moins que celle dont parle Vopiscus (*Hist. Auguste*, p. 251). Cet historien attribue la faiblesse de ses yeux aux pleurs qu'il ne cessa de verser sur la mort de son père.

[1105] Dans la guerre de Perse, Aper fut soupçonné d'avoir eu le projet de trahir Carus. *Hist. Auguste*, p. 250.

[1106] Nous devons à la *Chronique d'Alexandrie*, p. 274, la connaissance du temps et du dieu où Dioclétien fut nommé empereur.

[1107] *Hist. Auguste*, p. 251 ; Eutrope, IX, 18 ; saint Jérôme, *in Chron.* Selon ces judicieux écrivains, la mort de Numérien fut découverte par l'infection de son cadavre. Ne pouvait-on pas trouver d'aromates dans la maison de l'empereur ?

[1108] Aurelius-Victor ; Eutrope, IX, 20 ; saint Jérôme, *in Chron.*

[1109] Vopiscus, *Hist. Auguste*, p. 252. Ce qui engagea Dioclétien à tuer Aper (en latin un sanglier), ce furent une prédiction et une pointe aussi ridicules que connues.

[1110] Eutrope marque sa situation avec beaucoup d'exactitude. Cette ville était entre le *Mons Aureus* et *Viminicum*. M. d'Anville (*Géogr. anc.*, t. I, p. 304) place Margus à Kastolatz en Serbie, un peu au-dessous de Belgrade et de Semendrie.

[1111] *Hist. Auguste*, p. 254 ; Eutrope, IX, 20 ; Aurelius Victor ; Victor, *in Epit.*

[1112] Eutrope, IX, 19 ; Victor, *in Epit.* La ville paraît avoir été nommée Doclia, d'une petite tribu d'Illyriens. Voyez Cellarius, *Géogr. anc.*, t. I, p. 393. Le premier nom de l'heureux esclave fut probablement Doclès ; il l'allongea ensuite pour lui donner un son convenable à l'harmonie grecque, et il s'appela Dioclès ; enfin il en fit Diocletianus (Dioclétien), qui répondait mieux à la majesté romaine. Il prit le nom patricien de Valerius, et c'est ainsi qu'Aurelius-Victor à coutume de le désigner.

[1113] Voyez Dacier, sur la VI^e satire du II^e livre d'Horace ; Cornélius Nepos, *Vie d'Eumène*, c. I.

[1114] Lactance (ou l'auteur, quel qu'il soit, du petit traité *de Mortibus persceutorum*) accuse en deux endroits Dioclétien de timidité. Dans le chapitre 9, il dit de lui : *Erat in omni tumultu meticulosus et animi disjectus*.

[1115] Dans cet éloge, Aurelius-Victor paraît censurer avec raison, quoique d'une manière indirecte, la cruauté de Constance. On voit, par les Fastes, qu'Aristobule demeura préfet de la ville, et qu'il finit avec Dioclétien le consulat qu'il avait commencer avec Carin.

[1116] Aurelius-Victor appelle Dioclétien *parentem potius quàm dominum*. Voyez *Hist. Auguste*, p. 30.

[1117] Les critiques modernes ne s'accordent pas sur le temps où Maximien reçut les honneurs de César et d'Auguste, et cette question a donné lieu à un grand nombre de savantes querelles. J'ai suivi M. de Tillemont (*Hist. des Empereurs*, tome IV, p. 500-505), qui a pesé les difficultés et les différentes raisons avec l'exactitude scrupuleuse qui lui est propre.

[1118] Dans un discours, prononcé devant lui (*Paneg. vet.*, II, 8), Mamertin doute si son héros, en imitant la conduite d'Annibal et de Scipion, a jamais entendu prononcer leurs noms ; d'où nous pouvons conclure que Maximien ambitionnait plus la réputation de soldat que celle d'homme lettré. C'est ainsi que l'on peut souvent tirer la vérité du langage même de la flatterie.

[1119] Lactance, *de Mort. persecut.*, c. 8 ; Aurelius-Victor. Comme parmi les panégyriques nous trouvons des discours prononcés à la louange de Maximien et d'autres qui flattent ses adversaires à ses dépens, ce contraste sert à nous donner quelque connaissance du caractère de ce prince.

[1120] Voyez le second et le troisième panégyriques, et particulièrement III, 3, 10, 14 ; mais il serait ennuyeux de copier les expressions diffuses et affectées de cette fausse éloquence. Au sujet des titres, voyez Aurelius-Victor ; Lactance, *de Mort. persec.*, c. 52 ; Spanheim, *de Usu numismatum*, etc., dissert. XII, 8.

[1121] Aurelius-Victor ; Victor, *in Epit.* ; Eutrope, IX, 22 ; Lactance, *de Mort. persec.*, c. 8 ; saint Jérôme, *in Chron.*

[1122] C'est seulement parmi les Grecs modernes que M. de Tillemont a découvert ce surnom de Chlore : le moindre degré remarquable de pâleur semble ne pouvoir s'allier avec la rougeur dont il est question dans les *Panégyriques*, V, 19.

[1123] Julien, petit-fils de Constance, se glorifie de tirer son origine des belliqueux Mœsiens. *Misopogon*, p. 348. Les Dardaniens habitaient sur la lisière de la Mœsie.

[1124] Galère épousa Valérie, fille de Dioclétien. Pour parler avec exactitude, Théodora, femme de Constance, était fille seulement de la femme de Maximien. Spanheim, *Dissert.* XI, 2.

[1125] Cette division s'accorde avec celle des quatre préfectures : il y a cependant quelque raison de douter si l'Espagne n'était pas une des provinces de Maximien. Voyez Tillemont, tome IV, p. 517.

[1126] Julien, *in Cæsarib.*, p. 315. Notes de Spanheim à la traduction française, p. 122.

[1127] Le nom général de *Bagaudes*, pour signifier rebelles, fut employé en Gaule jusque dans le cinquième siècle. Quelques-uns le tirent du mot celtique *Bagad*, *assemblée tumultueuse*. Scaliger, *ad Euseb.* ; Ducange, *Glossaire*.

[1128] *Chronique* de Froissard, t. I, c. 182 ; II, 73-79. La naïveté de cette histoire se perd dans nos meilleurs ouvrages modernes.

[1129] César, *de Bell. gall.*, VI, 13. Orgetorix, de la nation helvétique, pouvait armer pour sa défense un corps de dix mille esclaves.

[1130] Eumène convient de leur oppression et de leur misère (*Panegy.*, VI, 8).

Gallias efferatas injuriis.

[1131] *Panegy. vet.*, II, 4 ; Aurelius-Victor.

[1132] *Ælianus* et *Amandus*. Nous avons les médailles qu'ils ont fait frapper. *Goltzius*, in *Thes. R. A.*, p. 117, 121.

[1133] Ce fait n'est appuyé que sur une faible autorité, une *Vie de saint Babolin*, qui est probablement du septième siècle. Voyez *Duchesne*, *Scriptores rer. Francicar.*, t. I, p. 662.

[1134] Aurelius-Victor les appelle *Germaines*, Eutrope (IX, 21) leur donne le nom de *Saxons* ; mais Eutrope vivait dans le siècle suivant, et paraît avoir employé le langage de son temps.

[1135] Les Ménapiens habitaient entre l'Escaut et la Meuse, dans la partie septentrionale du Brabant. D'Anville, *Géogr. anc.*, t. I, p. 93 (*Note de l'Éditeur*).

[1136] Les trois expressions d'Eutrope, d'Aurelius-Victor et d'Eumène, *vilissime natus*, *Bataviæ alammus*, *Menapiæ civis*, nous font connaître d'une manière fort incertaine la naissance de Carausius. Le docteur Stukely cependant (*Hist. de Carausius*, p. 62) prétend qu'il était né à Saint-David, et qu'il était prince du sang royal de Bretagne. Il en a trouvé la première idée dans Richard de Cirencester, p. 44.

[1137] La Bretagne alors était tranquille, et faiblement gardée. *Panegy.*, V, 12.

[1138] *Panegy. vet.*, V, II, VII, 9. Eumène voudrait élever la gloire du héros (Constance), en vantant l'importance de la conquête. Malgré notre louable partialité pour notre pays natal, il est difficile de concevoir qu'au commencement du quatrième siècle, l'Angleterre méritât tous ces éloges ; un siècle et demi avant cette époque, les revenus de cette île avaient à peine suffi pour l'entretien des troupes qui y étaient en garnison. Voyez Appien, in *Proæm.*

[1139] Comme il nous est parvenu un grand nombre de médailles frappées par Carausius, cet usurpateur est devenu l'objet favori de la curiosité des antiquaires ; les moindres particularités de sa vie et de ses actions ont été recherchées avec le soin le plus exact. Le docteur Stukely, en particulier, a consacré un volume considérable à l'histoire de l'empereur breton. J'ai fait usage de ses matériaux, et j'ai rejeté la plupart de ses conjectures imaginaires.

[1140] Lorsque Mamertin prononça son premier panégyrique, les préparatifs de Maximien pour son expédition navale étaient achevés, et l'orateur annonçait une victoire certaine ; son silence, dans le second panégyrique, aurait pu seul nous apprendre que l'expédition n'avait pas réussi.

[1141] Aurelius-Victor, Eutrope et les médailles (*Pax augg.*) nous font connaître cette réconciliation momentanée ; mais je ne me hasarderai pas à rapporter textuellement les articles du traité, comme l'a fait le docteur Stukely, dans son *Histoire numismatique de Carausius*, p. 86, etc.

[1142] Au sujet de la soumission de la Bretagne, Aurelius-Victor et Eutrope nous fournissent quelques lumières.

[1143] Jean Malala, *Chron. Antioche*, t. V, p. 408-409.

[1144] Zozime, I, p. 3. Cet historien partial semble célébrer la vigilance de Dioclétien, dans la vue de mettre au jour la négligence de Constantin. Voici cependant les expressions d'un orateur : *Nam quid ego alarum et cohortium castra percenseam ; toto Rheni, et Istri, et Euphratis limite restituta ?* *Paneg. vet.*, IV, 18.

[1145] *Ruunt omnes in sanguinem suum populi, quibus non contigit esse Romanis, obstinateque feritates pœnas nunc sponte persolvunt.* *Panegy. vet.*, III, 16. Mamertin appuie ce fait de l'exemple de presque toutes les nations du monde.

[1146] Il se plaint, quoique avec peu d'exactitude, *jam fluxisse annos quindecim in quibus in Illyrico, ad ripam Danubii relegatus, cum gentibus barbaris luctaret.* Lactance,

de Morte persecut., c. 18.

[1147] Dans le texte grec d'Eusèbe, on lit six mille ; j'ai préféré ce nombre à celui de soixante mille, qui se trouve dans saint Jérôme, Orose, Eutrope et son traducteur grec Pæan.

[1148] Les Sarmates avaient dans le voisinage de Trèves un établissement que ces Barbares fainéants paraissent avoir abandonné : Ausone en parle dans son poème sur la Moselle.

*Unde iter ingrediens nemorosa per avia solum,
Et nulla humani spectans vestigia cultus.*

.....

Arvâque Sauromatum nuper metala colonis.

Il y avait une ville de Carpiens dans la Basse Mœsie.

[1149] Voyez les félicitations d'Eumène, écrites en style de rhéteur. *Panegy.*, VII, 9.

[1150] Scaliger (*animad. ad Eusèbe*, p. 243) décide, à sa manière ordinaire, que les *quinque geritiani*, ou cinq nations africaines, étaient les cinq grandes villes, la pentapole de la faible province de Cyrène.

[1151] Après sa défaite, Julien se perça d'un poignard, et se jeta aussitôt dans les flammes. Victor, *in Epit.*

[1152] Voyez la description d'Alexandrie, dans Hirtius, *de Bell. Alex.*, c. 5.

[1153] Eutrope, IX, 24 ; Orose, VII, 25 ; Jean Malala , *in Chron. ant.*, p. 409-410. Cependant Eumène nous assure que l'Égypte fut pacifiée par la clémence de Dioclétien.

[1154] Eusèbe (*in Chron.*) place leur destruction quelques années plus tôt, et dans un temps où l'Égypte elle-même était révoltée contre les Romains.

[1155] Strabon, XVII, p. 1, 172 ; Pomponius Mela, I, c. 4. Ses mots sont curieux : *Intra, si credere libet, vix homines, magisque semiferi ; Ægipanes, et Blemmyes, et Satyri.*

[1156] Voyez Procope, *de Bell. pers.*, I, c. 19.

[1157] Il fixa la distribution de blé faite au peuplé d'Alexandrie à deux millions de *medimni*, environ trois millions deux cent mille boisseaux. *Chronicon Paschale*, p. 276 ; Procope, *Hist. arcan.*, c. 26.

[1158] Jean d'Antioche, *in Excerpt.* ; Val., p. 834 ; Suidas, dans *Dioclétien*.

[1159] Voyez une petite histoire et une réfutation de l'alchimie dans les ouvrages du compilateur philosophe La Mothe-le-Vayer, t. I, p. 327-353.

[1160] Voyez l'éducation et la force de Tiridate, dans l'*Histoire d'Arménie*, de Moïse de Chorène, II, c. 76. Il pouvait saisir deux taureaux sauvages par les cornes, qu'il cassait de ses mains.

[1161] Si nous nous en rapportions à Victor le jeune, Licinius, qui, selon lui était seulement âgé de soixante ans en 323, pourrait à peine être la même personne que le protecteur de Tiridate ; mais une meilleure autorité (Eusèbe, *Hist. ecclès.*, X, c. 8) nous apprend que Licinius avait alors atteint le dernier période de la vieillesse : seize ans avant, il est représenté avec des cheveux gris, et comme contemporain de Galère. Voyez Lactance, c. 32. Licinius était né probablement vers l'année 250.

[1162] Voyez Dion Cassius, LXII et LXIII.

[1163] Moïse de Chorène, *Hist. d'Arménie*, II, c. 74. Les statues avaient été érigées par Valarsaces, qui régnait en Arménie environ cent trente ans avant Jésus-Christ. Il fut le premier roi de la famille d'Arsaces. Voyez Moïse, *Hist. d'Arménie*, II, 2-3. Justin (XLI, 5) et Ammien Marcellin (XXIII) ont parlé de la déification des Arsacides.

[1164] La noblesse d'Arménie était nombreuse et puissante Moïse parle de plusieurs familles qui se distinguèrent sous le règne de Valarsaces, II, 7, et qui subsistaient encore de son temps, vers le milieu du cinquième siècle. Voyez la préface de ses

éditeurs.

[1165] Elle s'appelait Chosroiduchta, et elle n'avait point l'*os patulum* comme les autres femmes (*Hist. d'Arménie*, II, c. 79) Je n'entends pas cette expression.

Os patulum signifie tout simplement une bouche grande et largement ouverte. Ovide (*Métamorphoses*, XV, v. 513) dit, en parlant du monstre qui attaqua Hippolyte :

... *Patulo partem maris evomit ore.*

Probablement qu'une grande bouche était un défaut commun chez les Arméniennes (*Note de l'Éditeur*).

[1166] Dans l'*Histoire d'Arménie* (II, 78) aussi bien que dans la *Géographie* (p. 367) ; la Chine est appelée *Zenia* ou *Zenastan*. Ce pays est caractérisé par la production de la soie, par l'opulence de ses habitants, et par leur amour pour la paix, en quoi ils surpassent toutes les autres nations de la terre.

[1167] Vou-ti, le premier empereur de la septième dynastie, qui régnait alors en Chine, avait des relations politiques avec Fergana, province de la Sogdiane, et l'on prétend qu'il reçut une ambassade romaine (*Hist. des Huns*, t. I, p. 38). Dans ce temps, les Chinois avaient une garnison à Kasgar ; et sous Trajan, un de leurs généraux s'avança jusqu'à la mer Caspienne. Au sujet des liaisons de la Chine avec les contrées occidentales, on peut voir un mémoire très curieux de M. de Guignes, dans l'*Acad. des Inscript.*, t. XXXII, p. 355.

[1168] *Panegy. vet.*, III, 1. Les Saces étaient une nation de Scythes vagabonds qui campaient vers les sources de l'Oxus et du Jaxartes. Les Gelli étaient les habitants du Ghilan, le long de la mer Caspienne. Ce furent eux qui, sous le nom de Dilemites, infestèrent si longtemps la monarchie persane. Voyez d'Herbelot, *Bibl. orient.*

[1169] Moïse de Chorène passe sous silence cette seconde révolution, que j'ai été obligé de tirer d'un passage d'Ammien Marcellin (XXIII, 5). Lactance parle de l'ambition de Narsès, *de Mortibus persecutorum*, c. 9.

[1170] Nous pouvons croire, sans difficulté que Lactance attribue à la timidité la conduite de Dioclétien. Julien, dans son discours dit, que ce prince resta avec toutes les forces de l'empire expression très hyperbolique.

[1171] Nos cinq abrégiateurs, Eutrope, Festus, les deux Victor et Orose, rapportent tous cette dernière et grande bataille ; mais Orose est le seul qui parle des deux premières.

[1172] On voit une belle description de la nature du pays dans Plutarque, *Vie de Crassus*, et dans Xénophon, au premier livre de la *Retraite des dix mille*.

[1173] Voyez la dissertation de Forster, dans le second volume de la traduction de la *Retraite des dix mille*, par Spelman, que je crois pouvoir recommander comme une des meilleures versions qui existent.

[1174] *Hist. d'Arménie*, II, c. 76. Au lieu de rapporter cet exploit de Tiridate à une défaite imaginaire, je l'ai transféré à la défaite réelle de Galère.

[1175] Ammien Marcellin, XIV. Entre les mains d'Eutrope (IX, 24), de Festus (c. 25), et d'Orose (VII, 25), le mille s'augmente aisément jusqu'au nombre de plusieurs milles.

[1176] Aurelius-Victor ; Jornandès, *de Reb. geticis*, c. 21.

[1177] Aurelius-Victor dit : *Per Armeniam in hostes contendit, quæ ferme sola, seu facilius vincendi via est*. Galère suivit la conduite de Trajan et l'idée de Jules César.

[1178] Xénophon, *Retraite des dix mille*, III. C'est pour cette raison que la cavalerie persane campait à soixante stades de l'ennemi.

[1179] Ce trait est rapporté par Ammien, XII. Au lieu de *saccum*, quelques-uns lisent *scutum*.

[1180] Les Perses avouèrent la supériorité des Romains dans la morale aussi bien que dans les armes (Eutrope, IX, 24). Mais ces expressions du respect et de la gratitude d'un ennemi se trouvent rarement dans sa propre relation.

[1181] Le détail de cette négociation est tiré des fragments de Pierre Patrice, dans les *Excerpta legationum*, publiés dans la collection byzantine. Pierre vivait sous Justinien, mais il est évident, par la nature de ses matériaux, qu'ils sont pris des écrivains les plus authentiques et les plus respectables.

[1182] Il avait été gouverneur du Sumium, (Pierre Patrice, *Excerpta leg.*, p. 30). Cette province, dont il paraît que Moïse de Chorène a fait mention (*Géogr.*, p. 360), était située à l'orient du mont Ararat.

[1183] Par une erreur du géographe Ptolémée, la position de Singara est transportée de l'Aboras au Tigre ; ce qui a peut-être occasionné la méprise de Pierre Patrice, qui assigne la dernière rivière comme la limite de l'empire, au lieu de la première. La ligne de la frontière romaine traversait le cours du Tigre, mais elle ne le suivit jamais.

[1184] Il y a ici plusieurs erreurs. Gibbon a confondu les fleuves et les villes qu'ils arrosent. L'Aboras, ou plutôt le Chaboras, l'Araxe de Xénophon, prend sa source au-dessus du Ras-Aïn ou Re-Saina (Theodosiopolis), environ à 27 lieues du Tigre ; il reçoit les eaux du Mygdonius ou Saocoras à 33 lieues environ au-dessous de Nisibis, à un bourg appelé aujourd'hui Al-Nahraïm et il ne passe point sous les murs de Singara ; c'est le Saocoras qui arrose cette ville : ce dernier fleuve prend sa source près de Nisibis, à 5 lieues du Tigre. Voyez d'Anville, *l'Euphrate et le Tigre*, p. 46, 49, 50 et la carte.

A l'orient du Tigre se trouve un autre fleuve moins considérable, nommé aussi le Chaboras, et que d'Anville appelle le *Centrites*, *Khabour*, *Nicephorius*, sans citer les autorités d'après lesquelles il lui donne ces noms. Gibbon a pu vouloir parler de ce dernier fleuve, qui ne passe point à Singara, et ne tombe point dans l'Euphrate. Voyez Michaëlis, *Supplem. ad .lexica hebraïca*, 3e part., p. 664 et 665 (*Note de l'Éditeur*).

[1185] Procope, *de Ædificiis*, II, c. 6.

[1186] Tous les auteurs conviennent que la Zabdicène, l'Arzanène et la Carduène, furent au nombre des provinces cédées ; mais au lieu des deux autres, Pierre (*Excerpta leg.*, p. 30) ajoute la Rehimène et la Sophène. J'ai préféré Ammien (XXV, 7), parce qu'on peut prouver que la Sophène ne fut jamais entre les mains des Perses avant le règne de Dioclétien, ni après celui de Jovien. Le défaut de cartes exactes, telles que celles de M. d'Anville, a fait supposer à presque tous les modernes, Tillemont et Valois à leur tête, que les cinq provinces étaient situées au-delà du Tigre par rapport à la Perse, et non par rapport à l'empire romain.

[1187] Xénophon, *Retraite des dix mille*, IV. Leurs arcs avaient trois coudées de long, leurs flèches deux. Ils faisaient rouler des hauteurs des pierres dont chacune aurait pu faire la charge d'un chariot. Les Grecs trouvèrent un grand nombre de villages dans cette contrée barbare.

[1188] Selon Eutrope (VI, 9, tel que le porte le texte des meilleurs manuscrits), la ville de Tigranocerte était dans l'Arzanène. On pourrait retrouver, quoique assez imparfaitement, le nom et la position des trois autres.

[1189] Comparez Hérodote, I, c. 9, avec Moïse de Chorène, *Hist. d'Arménie*, II, c. 84, et la carte d'Arménie donnée par ses éditeurs.

[1190] Pierre Patrice (*Excerpta leg.*, p. 30) est le seul écrivain qui parle de l'article du traité concernant l'Ibérie.

[1191] Eusèbe, in *Chron.* ; Pagi, *ad annum*. Jusqu'à la découverte du traité de *Mort. pers.*, il n'était pas certain que le triomphe et les vicennales eussent été célébrés en même temps.

[1192] Durant le temps des vicennales, Galère paraît avoir gardé son poste sur le Danube. Voyez Lactance, de *Mort. pers.*, c. 38.

[1193] Eutrope (IX, 27) parle de cette famille comme si elle eût fait partie du triomphe ; mais les personnes avaient été rendues à Narsès ; on ne pouvait donc exposer que leurs images.

[1194] On voit dans Tite-Live (V, 51-55) un discours de Camille, rempli d'éloquence et de sensibilité, que ce grand homme prononça pour s'opposer au projet de transporter à Véies le siège du gouvernement.

[1195] On reproche à Jules César d'avoir voulu transférer l'empire dans la ville d'Ilium ou dans celle d'Alexandrie. Selon la conjecture ingénieuse de Le Fèvre et de Dacier, la troisième ode du troisième livre d'Horace a été composée pour détourner Auguste de l'exécution d'un semblable dessein.

[1196] Voyez Aurelius-Victor, qui parle aussi des bâtiments élevés par Maximien à Carthage, probablement durant la guerre des Maures. Nous rapporterons quelques vers d'Ausone, de *clar. Urb.*, V.

*Et Mediolani mira omnia : copia rerum,
Innumeræ cultæque domus ; facunda virorum
Ingenia, et mores læti, tum duplice muro.
Amplificata loci species ; populi que voluptas
Circus ; et, inclusi moles cuneata theatri
Templa, palatinæque arces, opulensque rnoneta,
Et regio Herculei celebris sub honore lavacri.
Cunctaque marmoreis ornata peristyla signis ;
Mœniaque in valli formam circumdata labro,
Omnia quæ magnis operum velut œmula formis
Excellunt : nec juncta premit vicinia Romæ.*

[1197] Lactance, de *Mort. pers.*, c. 17 ; Libanius, *orat.*, VIII, p. 203.

[1198] Lactance, de *Mort. pers.*, c. 17. Ammien Marcellin dit, dans une occasion semblable, que *dicacitas plebis* n'est pas fort agréable à une oreille impériale. Voyez XVI, c. 10.

[1199] Lactance accuse Maximien d'avoir détruit *fictis criminationibus lumina senatûs* (de *Mort. pers.*, c. 8). Aurelius-Victor parle d'une manière très douteuse de la bonne foi de Dioclétien envers ses amis.

[1200] *Truncatæ vires urbis, imminuto prætoriarum cohortium atque in armis vulgi numero* (Aurelius-Victor). Selon Lactance (c. 26), ce fut Galère qui poursuivit le même plan.

[1201] C'étaient de vieilles troupes campées en Illyrie ; et, selon l'ancien établissement, chaque corps consistait en six mille hommes. Ils avaient acquis beaucoup de réputation par l'usage des *plumbatæ* ou dards chargés de plomb. Chaque soldat en portait cinq, qu'il lançait à une distance considérable avec autant de force que d'adresse. Voyez Vegèce, I, 17.

[1202] Voyez le *Code Théodosien*, VI, tit. II, avec le commentaire de Godefroi.

[1203] Voyez la XIIe dissertation dans l'excellent ouvrage de Spanheim, de *Usu num.* A l'aide des médailles, des inscriptions et des historiens, il examine chaque titre séparément, et il le suit depuis Auguste jusqu'au moment où il disparaît.

[1204] Pline (*Panégyr.*, 55, etc.) parle avec horreur de *dominus*, comme synonyme de *tyran*, et comme opposé à *prince* ; et le même Pline donne régulièrement ce titre

(dans le dixième livre de ses Lettres) au vertueux Trajan, son ami plutôt que son maître. Cette étrange expression embarrasse les commentateurs qui savent penser, et les traducteurs qui savent écrire.

[1205] Synesius, *de Regno*, édit. de Pétau, p. 15. Je dois cette citation à l'abbé de La Bletterie.

[1206] Voyez Van-Dale, *de Consecratione*, p. 354, etc. Les empereurs avaient coutume de faire mention, dans le préambule des lois, de leur *divinité, sacrée majesté, divins oracles*, etc. Selon M. de Tillemont, Grégoire de Nazianze se plaint très amèrement d'une pareille profanation, surtout lorsqu'un empereur arien emploie ces titres.

[1207] *Dans le temps de la république*, dit Hegewisch, lorsque les consuls, les préteurs et les autres magistrats, paraissaient en public pour vaquer aux devoirs de leur charge, leur dignité s'annonçait, et par les marques qu'avait consacrées l'usage, et par le brillant cortège dont ils étaient accompagnés. Mais cette dignité était attachée à la charge et non à l'individu ; cette pompe appartenait au magistrat et non à l'homme... Le consul, suivi, dans les comices, de tout le sénat, des préteurs, des questeurs, des édiles, des licteurs, des appariteurs et des hérauts, n'était servi, en rentrant dans sa maison, que par des affranchis et par ses esclaves. Les premiers empereurs n'allèrent pas plus loin. Tibère n'avait, pour son service personnel, qu'un nombre modéré d'esclaves et quelques affranchis (Tacite, *Ann.*, IV, 7)... Mais, à mesure que les formes républicaines s'évanouirent l'une après l'autre, le penchant des empereurs à s'entourer d'une pompe personnelle se manifesta de plus en plus... La magnificence et le cérémonial de l'Orient s'introduisirent tout à fait chez Dioclétien, et Constantin acheva de les consacrer. Les palais, les garde-meubles, la table, tout l'entourage personnel, distinguèrent alors l'empereur de ses sujets, plus encore que sa haute dignité... L'organisation que Dioclétien donna à sa nouvelle cour attacha moins d'honneurs et de distinctions aux états qu'aux services rendus aux membres de la famille impériale. *Essai hist. sur les finances romaines* (en allem.), p. 249.

Peu d'historiens ont caractérisé d'une manière plus philosophique l'influence d'une nouvelle institution (*Note de l'Éditeur*).

[1208] Voyez Spanheim, *de Usu numism.*, dissert. XII.

[1209] Aurelius-Victor ; Eutrope, IX, 26. Il paraît, d'après les panégyristes, que les Romains s'accoutumèrent bientôt au nom et à la cérémonie de l'adoration.

[1210] Les innovations introduites par Dioclétien sont principalement déduites, 1° de quelques passages de Lactance, très expressifs ; 2° des nouvelles charges de plusieurs espèces, qui, dans le *code Théodosien*, paraissent déjà établies dans le commencement du règne de Constantin.

[1211] Lactance, *de Mort. pers.*, c. 7.

[1212] *Indicta lex nova, quæ sanè illorum temporum modestiâ tolerabilis, in perniciem processit*. Aurelius-Victor, qui a traité le caractère de Dioclétien en homme de bon sens, quoiqu'en mauvais latin.

[1213] *Solus omnium, post conditum Romanum imperium, qui ex tanto fastigio sponte ad privatæ vitæ statum civilitatemque remearet*. Eutrope, IX, 18.

[1214] Les particularités du voyage et de la maladie sont prises de Lactance (c. 17), qui peut quelquefois servir d'autorité pour les faits publics, quoique très rarement pour les anecdotes particulières.

[1215] Cette abdication, qui a été si diversement interprétée, est attribuée par Aurelius-Victor à deux causes, dont la première est le mépris de Dioclétien pour l'ambition ; la seconde, son appréhension des troubles qui menaçaient l'Etat. Un des panégyristes (VI, 9) parle de l'âge et des infirmités de Dioclétien comme de la cause naturelle de sa retraite.

[1216] Les difficultés et les méprises sur les dates de l'année et du jour de l'abdication de Dioclétien sont parfaitement éclaircies par Tillemont (*Hist. des Empereurs*, t. IV, p. 525, notre 19) et par Pagi, *ad Annum*.

[1217] Voyez *Panegy. vet.*, 9. Le discours fut prononcé après que Maximien eut repris la pourpre.

[1218] Eumène en fait le plus bel éloge, *Panégyr. vet.*, VII, 15.

[1219] C'est à Victor le jeune que nous devons ce mot fameux. Eutrope parle du fait d'une manière plus générale.

[1220] *Histoire Auguste*, p. 223-224. Vopiscus avait appris de son père cette conversation.

[1221] Victor le jeune parle légèrement de ce bruit ; mais comme Dioclétien avait déplu à un parti puissant et triomphant, sa mémoire a été chargée de toutes sortes de crimes et de malheurs. On a prétendu qu'il était mort dans les accès d'une folie furieuse, qu'il avait été condamné comme criminel par le sénat de Rome, etc.

[1222] Voyez les *Itinéraires*, p. 269, 272, édit. de Wesseling.

[1223] L'abbé de Fortis, dans son *Voyage en Dalmatie*, p. 43 (imprimé à Venise en 1774, deux petits vol. in-4°), cite une description manuscrite des antiquités de Salone, composée par Giambattista Giustiniani, vers le milieu du seizième siècle.

[1224] Adam, *Antiquités du palais de Dioclétien à Spalatro*, p. 6. Nous pouvons ajouter une circonstance ou deux tirées du Voyage de l'abbé de Fortis. L'Hyader, petite rivière dont parle Lucain, produit des truites excellentes, qui, selon la remarque d'un écrivain très judicieux, moine peut-être, déterminèrent Dioclétien sur le choix de sa retraite (Fortis, p. 45) Le même auteur (p. 38) observe qu'on voit renaître à Spalatro du goût pour l'agriculture, et qu'une société vient d'établir une ferme près de la ville, pour y faire des expériences.

[1225] Constantin, *Orat. ad cœtum sanct.*, c. 25. Dans ce discours, l'empereur, ou l'évêque qui le composa pour lui, affecte de rapporter la fin malheureuse de tous les persécuteurs de l'Église.

[1226] Constant. Porphyre, *de Statu imper.*, p. 86.

[1227] D'Anville, *Géogr. anc.*, tome I, p. 162.

[1228] MM. Adam et Clérisseau, accompagnés de deux dessinateurs, visitèrent Spalatro au mois de juillet 1757. Le magnifique ouvrage que leur voyage a produit, a été publié à Londres sept ans après.

[1229] M. l'abbé de Fortis, *Voyage en Dalmatie*, p. 40.

[1230] L'orateur Eumène fut secrétaire des empereurs Maximien et Constance, et professeur de rhétorique dans le collège d'Autun. Ses appointements étaient de six cent mille sesterces, qui, selon la moindre estimation de ce siècle, devaient valoir plus de trois mille livres sterling. Il demanda généreusement la permission d'employer ce revenu à rebâtir le collège. Voyez son discours, *de restaur. Scholis*. Cet ouvrage, quoiqu'il ne soit pas exempt de vanité, peut lui faire pardonner ses panegyriques.

[1231] Porphyre mourut vers le temps de l'abdication de l'empereur Dioclétien. La vie de son maître Plotin, qu'il composa, donne l'idée la plus complète du génie de la secte, et des mœurs de ceux qui la composaient. Ce morceau curieux se trouve dans la *Bibliothèque grecque* de Fabricius, tome IV, p. 88-148.

[1232] M. de Montesquieu (*Considérations sur les causes de la grandeur et de la décadence des Romains*, c.17) suppose, d'après l'autorité d'Orose et d'Eusèbe, que dans cette occasion l'empire fut réellement divisé, pour la première fois, en deux parties. Cependant il serait difficile de découvrir en quoi le plan de Galère différerait de celui de Dioclétien.

[1233] *Divitiis provincialium (mel. provinciarum) ac privatorum studens, fisci commoda non admodum affectans ; ducensque meliùs publicas opes à privatis haberi, quàm intrà unum claustrum reservari.* (Eutrope, *Breviar*, X, 1). Il portait la pratique de cette maxime si loin, que toutes les fois qu'il donnait un repas, il était obligé d'emprunter de la vaisselle.

[1234] Lactance, *de Mort. persec.*, c. 18. Quand les particularités de cette conversation se rapprocheraient d'avantage de la bienséance et de la vérité, on pourrait toujours demander comment elles sont parvenues à la connaissance d'un rhéteur obscur. Mais il y a beaucoup d'historiens qui nous rappellent ce mot admirable du grand Condé au cardinal de Retz : *Ces coquins nous font parler et agir comme ils auraient fait eux-mêmes à notre place.*

Cette sortie contre Lactance est sans fondement : Lactance était si loin d'être un obscur rhéteur, qu'il avait enseigné la rhétorique publiquement et avec le plus grand succès, d'abord en Afrique, ensuite à Nicomédie. Sa réputation lui valut l'estime de Constantin, qui l'appela à sa cour et lui confia l'éducation de son fils Crispus. Les faits qu'il rapporte dans ses ouvrages se sont passés de son temps ; il ne saurait être accusé de fraude et d'imposture. *Satis me vixisse arbitror et officium hominis implem si labor meus aliquos homines, ab erroribus liberatos, ad iter cœlestis direxerit* (*De Opificio Dei*, cap. 20). L'éloquence de Lactance l'a fait appeler le Cicéron des chrétiens. Voyez *Hist. littérar.*, du docteur Cave, t. I, p. 113. (Anon. gentl.) (*Note de l'Éditeur*).

[1235] *Sublatus nuper à pecoribus et silvis* (dit Lactance, *de Mort. persec.*, c. 10) *statim scutarius, continuo protector ; mox tribunus, postridiè Cæsar, accepit Orientem.* Aurelius-Victor lui donne trop libéralement toute la portion de Dioclétien.

[1236] Son exactitude et sa fidélité sont reconnues, même par Lactance, *de Mort. perses.*, c. 18.

[1237] Au reste, ses projets ne sont appuyés que sur l'autorité très suspecte de Lactance, *de Mort. perses.*, c. 20.

[1238] Cette tradition, inconnue aux contemporains de Constantin, et fabriquée dans la poussière des cloîtres, fut embellie par Geoffroy de Motmouth, et par les écrivains du douzième siècle ; elle a été défendue, dans le dernier siècle, par nos antiquaires, et, elle est sérieusement rapportée dans la volumineuse *Histoire d'Angleterre*, compilée par M. Carte (vol. I., p. 147). Il transporte cependant le royaume de Coil, ce prétendu père d'Hélène, du comté d'Essex à la muraille d'Antonin.

[1239] Eutrope (X, 2) indique en peu de mots la vérité, et ce qui a donné lieu à l'erreur : *Ex obscuriori matrimonio, ejus filius.* Zozime (II, p. 78) a saisi avec empressement l'opinion la plus défavorable ; il a été suivi par Orose (VII, 25), à l'autorité duquel il est assez singulier que M. de Tillemont, auteur infatigable, mais partial, n'ait pas fait attention. En insistant sur le divorce de Constance, Dioclétien reconnaissait la légitimité du mariage d'Hélène.

[1240] Il y a trois opinions sur le lieu de la naissance de Constantin : 1° Les antiquaires anglais avaient coutume de s'arrêter avec transport sur ces mots de son panégyriste : *Britannias illic oriundo nobiles fecisti* ; mais ce passage tant relevé peut s'appliquer aussi bien à l'avènement de Constantin qu'à sa naissance. 2° Quelques Grecs modernes ont fait naître ce prince à Drepanum, ville située sur le golfe de Nicomédie (Cellarius, tome II, p. 174), que Constantin honora du nom d'Hélénopolis, et que Justinien embellit de superbes édifices (Procopé, *de Ædif.*, v. 2). A la vérité, il est assez probable que le père d'Hélène tenait une auberge à Drepanum et que Constance put y loger, lorsqu'il revint de son ambassade en Perse, sous le règne d'Aurélien. Mais, dans la vie errante d'un soldat, le lieu de son mariage et celui de la naissance de ses enfants ont très peu de rapport l'un avec l'autre. 3° La prétention de Naissus est fondée sur l'autorité d'un auteur anonyme dont l'ouvrage a

été publié à la fin de l'*Histoire d'Ammien*, p. 710, et qui travaillait en général sur de très bons matériaux. Cette troisième opinion est aussi confirmée par Julius Firmicus (*de Astrologiâ*, I, c. 4), qui florissait sous le règne de Constantin. On a élevé quelques doutes sur la pureté du texte de Firmicus et sur la manière d'entendre ce passage, mais ce texte est appuyé sur les meilleurs manuscrits ; et, quant à la manière dont il faut l'entendre, cette interprétation a été habilement défendue par Juste-Lipse, *de Magnitudine rom.*, IV, c. 11, et supplément.

[1241] *Litteris minus instructus*, Anon., *ad Ammanum*, p. 710.

[1242] Galère, ou peut-être son propre entourage, exposa sa vie dans deux combats qu'il eut à soutenir, l'un contre un Sarmate (Anon., p. 710) et l'autre contre un lion monstrueux. Voyez Praxagoras, *apud Photium*, p. 63. Praxagoras, philosophe athénien, avait écrit une vie de Constantin en deux livres, qui sont maintenant perdus. Il était contemporain de ce prince.

[1243] Zozime, II, p. 78-79. Lactance, *de Mort. persec.*, c. 24. Le premier rapporte une histoire très ridicule : il prétend que Constantin fit couper les jarrets à tous les chevaux dont il s'était servi. Une exécution si sanglante n'aurait point empêché qu'on ne le poursuivît, et elle aurait certainement donné des soupçons qui auraient pu l'arrêter dans son voyage.

Zozime n'est pas le seul qui fasse ce récit ; Victor le jeune le confirme : *Ad frustrandos insequentes, publica jumenta quaquâ iter âgeret interficiens* (t. I, p. 633). Aurelius-Victor, *de Cæsaribus*, dit la même chose (t. I, p. 623) (Anon. gentl.) (*Note de l'Éditeur*).

[1244] Anon., p. 710 ; *Panebyr. vet.*, VII, 4. Mais Zozime (II, p. 79), Eusèbe (*de Vitâ Constant.*, I, c. 21) et Lactance (*de Mort. persec.*, c. 24), supposent, avec moins de fondement, qu'il trouva son père au lit de mort.

[1245] Victor le jeune, c. 41. C'est peut-être le premier exemple d'un roi barbare qui ait servi dans l'armée romaine avec un corps indépendant de ses propres sujets. Cet usage devint familier, il finit par être fatal.

[1246] Eumène, son panégyriste (VII, 8), ose assurer, en présence de Constantin, que ce prince donna des éperons à son cheval, et qu'il essaya, mais en vain, d'échapper à ses soldats.

[1247] Lactance, *de Mort. persec.*, c. 25 ; Eumène (VII, 8) décrit toutes ces circonstances en style de rhéteur.

[1248] Il est naturel d'imaginer, et Eumène insinue que Constance, en mourant, nomma Constantine pour son successeur. Ce choix paraît confirmé par l'autorité la plus incontestable, le témoignage réuni de Lactance (*de Mort. persec.*, c. 24) et de Libanius (*Orat.*, I), d'Eusèbe (*in Vitâ Constant.*, I, c. 18, 21), et de Julien (*Orat.*, I).

[1249] Des trois sœurs de Constantin, Constantia épousa l'empereur Licinius, Anastasie, le César Bassianus, et Eutropie, le consul Népotien. Ses trois frères étaient Dalmatius, Jules-Constance et Annibalien, dont nous aurons occasion de parler dans la suite.

[1250] Voyez Gruter, *Inscript.*, p. 178. Les six princes sont tous nommés : Dioclétien, et Maximien, comme les plus anciens Augustes et comme pères des empereurs. Ils consacrent conjointement ce magnifique édifice à l'usage de leurs chers Romains. Les architectes ont dessiné les ruines de ces thermes, et les antiquaires, particulièrement Donatus et Nardini, ont déterminé le terrain qu'ils occupaient. Une des grandes salles est maintenant l'église des chartreux ; et même un des logements du portier s'est trouvé assez vaste pour former une autre église qui appartient, aux feuillans.

[1251] Voyez Lactance, *de Mort. persec.*, c. 26, 31.

[1252] Le sixième panégyrique présenté la conduite de Maximien sous le jour le plus

favorable ; et l'expression équivoque d'Aurelius Victor, *retrectante diù*, peut également signifier qu'il trama la conjuration, ou qu'il s'y opposa. Voyez Zozime, II, p. 79, et Lactance, *de Mort. persec.*, c. 26.

[1253] Les circonstances de cette guerre et la mort de Sévère sont rapportées très diversement et d'une manière fort incertaine dans nos anciens fragments (Voyez Tillemont, *Hist. des Empereurs*, tome IV, part. I, p. 555.) J'ai tâché d'en tirer une narration conséquente et vraisemblable.

[1254] Le sixième panégyrique fut prononcé pour célébrer l'élévation de Constantin ; mais le prudent orateur évite de parler de Galère ou de Maxence. Il ne se permet qu'une légère allusion à la majesté de Rome, et aux troubles qui l'agitent.

[1255] Voyez au sujet de cette négociation, les fragments d'un historien anonyme, que M. de Valois a publiés à la fin de son édition d'Ammien Marcellin, p. 711. Ces fragments nous ont fourni plusieurs anecdotes curieuses, et, à ce qu'il paraît, authentiques.

[1256] Lactance, *de Mort. persec.*, c. 28. La première de ces raisons est probablement prise de Virgile, lorsqu'il fait dire à un de ses bergers :

Illam ego huit nostræ similem, Melibœe, putavi, etc.

Lactance aime ces illusions poétiques.

[1257] Lactance, *de Mort. persec.*, c. 27 ; Zozime, II, p. 82. Celui-ci fait entendre que Constantin, dans son entrevue avec Maximien, avait promis de déclarer la guerre à Galère.

[1258] M. de Tillemont (*Hist. des Empereurs*, tome IV, part. I, p. 559) a prouvé que Licinius, sans passer par le rang intermédiaire de César, fut déclaré Auguste le 11 novembre de l'année 307, après que Galère fut revenu de l'Italie.

[1259] Lactance, *de Mort. persec.*, c. 32. Lorsque Galère éleva Licinius à la même dignité que lui, et qu'il le déclara Auguste, il essaya de satisfaire ses jeunes collègues en imaginant pour Constantin et pour *Maximin* (et non *Maxence*. Voyez Baluze, p. 81) le nouveau titre de fils des Augustes ; mais Maximin lui apprit qu'il avait déjà été salué Auguste par l'armée ; Galère fut obligé de reconnaître ce prince, aussi bien que Constantin, comme associés égaux à la dignité impériale.

[1260] Voyez *Panegy. vet.*, VI, 9. Tout le passage est dicté par la flatterie la plus adroite, et exprimé avec une éloquence facile et agréable.

[1261] Lactance, *de Mort. persec.*, c. 28 ; Zozime, II, 82. On fit courir le bruit que Maxence était le fils de quelque Syrien obscur, et que la femme de Maximien avait substitué à son propre enfant. — Voyez Aurelius-Victor, Anon., *Val.* et *Panegy. vet.*, IX, 3, 4.

[1262] Eumène, *Panegy. vet.*, VII, 14.

[1263] Lactance, *de Mort. persec.*, c. 29. Cependant lorsque Maxim eut résigné la pourpre, Constantin lui conserva la pompe et les honneurs de la dignité impériale ; et dans toutes les occasions publiques, il donnait la droite à son beau-père. *Panegy. vet.*, VII, 15.

[1264] Zozime, II, p. 82 ; Eumène, *Panegy. vet.*, VII, 16-21. Le dernier de ces auteurs a, sans contredit, exposé toute l'affaire dans le jour le plus favorable à son souverain. Cependant, d'après même sa narration partielle, on peut conclure que la clémence répétée de Constantin et les trahisons réitérées de Maximien, telles qu'elles ont été rapportées par Lactance (*de Mort. persec.*, 29-30), et copiées par les modernes, sont dépourvues de tout fondement historique.

Cependant quelques auteurs païens les rapportent et y ajoutent foi. Aurelius-Victor dit, en parlant de Maximien : *Cumqué specie officii, dolis compositis, Constantinūm generum tentaret, acerbè, jure tamen interierat.* (Aurelius-Victor, *de Cæsar.*, t. I, p. 623). Eutrope dit aussi : *Indè ad Gallias profectus est (Maximianus) dolo composito, tanquam*

a filio esses expulsus, ut Constantino genero jungeretur ; moliens tamen Constantinum, repertæ occasione, interficere, poenas dedit justissimo exitu. Eutrope, t. I, l. X, p. 661. (Anom. gentl.) (Note de l'Éditeur).

[1265] Aurelius-Victor, c. 40. Mais ce lac était dans la Haute-Pannonie, près des confins de la Norique, et la province de Valeria (nom que la femme de Galère donna au pays desséché) était certainement située entre la Drave et le Danube (Sextus-Rufus, c. 9). Je croirais donc que Victor a confondu le lac Pelson avec les marais volocéens, où, comme on les appelle aujourd'hui, le lac Sabaton. Ce lac est au centre de la province de Valeria. Sa longueur est de douze milles de Hongrie, (environ soixante-dix milles anglais), et il peut en avoir deux de large. Voyez Severin.,i Pannonia, I, c. 9.

[1266] Lactance, *de Mort. persec.*, c. 33, Eusèbe (VIII, c. 16), décrivent les symptômes et le progrès de sa maladie avec une exactitude singulière et avec un plaisir manifeste.

[1267] S'il est encore des hommes qui (semblables au docteur Jortin, *Remarques sur l'Hist. ecclés.*, vol. II, p. 307-356) se plaisent à rapporter la mort merveilleuse des persécuteurs, je les exhorte à lire un passage admirable de Grotius (*Hist.*, VII, 332), concernant la dernière maladie de Philippe II, roi d'Espagne.

[1268] Voyez Eusèbe, IX, 6, 10 ; Lactance, *de Mort. persec.*, c. 36. Zozime est moins exact ; il confond évidemment Maximien avec Maximin.

[1269] Voyez le huitième Panégyrique, dans lequel Eumène expose, en présence de Constantin, les calamités et la reconnaissance de la ville d'Autun.

[1270] Eutrope, X, 3 ; *Panegy. vet.*, VII, 10-12. Un grand nombre de jeunes Francs furent aussi exposés à cette mort cruelle et ignominieuse.

[1271] Julien exclut Maxence du banquet des Césars, et il parle de ce prince avec horreur et avec mépris. Zozime, II, p. 85, l'accuse aussi de toutes sortes de cruautés et de débauches.

[1272] Zozime, II, p. 83-85. — Aurelius-Victor.

[1273] Le passage d'Aurelius-Victor doit être lu de la manière suivante : *Primus instituto pessimo, munerum specie, patres oratoresque pecuniam conferre prodigenti sibi cogeret.*

[1274] *Panegy. vet.*, IX, 3 ; Eusèbe, *Hist. ecclés.*, VIII, 14, et *Vie de Constantin*, I, 33-34 ; Ruffin, c. 17. Cette vertueuse Romaine, qui se poignarda pour se soustraire à la violence de Maxence, était chrétienne, et femme du préfet de la ville. Elle se nommait Sophronie. Les casuistes n'ont pas encore décidé si dans de pareilles occasions le suicide peut être justifié.

[1275] *Prætorianis cædem vulgi quondam annaueret* ; telle est l'expression vague d'Aurelius-Victor. Voyez une description plus particulière, quoique différente à certains égards, d'un tumulte et d'un massacre qui eurent lieu à Rome, dans Eusèbe, VIII, c. 14, et dans Zozime, II, p. 84.

[1276] Voyez dans les *Panégyriques* (IX, 14), une vive peinture de l'indolence et du vain orgueil de Maxence. L'orateur observe, dans un autre endroit, que le tyran, pour enrichir ses satellites, avait prodigué les trésors que Rome avait accumulés dans un espace de mille soixante ans ; *redemptis ad civile latrocinium manibus ingesserat.*

[1277] Après la victoire de Constantin, on convenait généralement que, quand ce prince n'aurait eu en vue que de délivrer la république d'un tyran abhorré, un pareil motif aurait, en tout temps, justifié son expédition en Italie. Eusèbe, *Vie de Constantin*, I, c. 26 ; *Panegy. vet.*, IX, 2.

[1278] Zozime, II, p. 85 ; Nazarius, *Paneg.*, X, 7-13.

[1279] Voyez *Panegy. vet.*, IX, 2 : *Omnibus ferè tuis comitibus et ducibus non solum tacite mussantibus, sed etiam apertè timentibus, contra concilia hominum, contra haruspicum monita, ipse per temet liberandæ urbis tempus venisse sentire.* Zonare (XIII) et Cedrenus (*in Compend. Hist.*, p. 270) sont les seuls qui parlent de cette ambassade des Romains ; mais ces Grecs modernes étaient à portée de consulter plusieurs ouvrages qui depuis ont été perdus, et parmi lesquels nous pouvons compter la *Vie de Constantin*, par Praxagoras. Photius, p. 63, a fait un extrait assez court de cet ouvrage.

[1280] Zozime, II, p. 86, nous donne ces détails curieux sur les forces respectives des deux rivaux : il ne parle point de leurs armées navales. On assure cependant (*Panegy. vet.*, IX, 25) que la guerre fut portée sur mer aussi bien que sur terre, et que la flotte de Constantin s'empara de la Sardaigne, de la Corse et des ports de l'Italie.

[1281] *Panegy. vet.*, IX, 3. Il n'est pas surprenant que l'orateur diminue le nombre des troupes avec lesquelles son souverain acheva la conquête de l'Italie ; mais il paraît en quelque sorte singulier qu'il ne fasse pas monter l'armée du tyran à plus de cent mille hommes.

[1282] Les trois principaux passages des Alpes, entre la Gaule et l'Italie, sont ceux du mont Saint-Bernard, du mont Cenis et du mont Genève. La tradition, et une ressemblance de noms (*Alpes Penninæ*) avaient fait croire qu'Annibal avait pris dans sa marche le premier de ces passages (Voy. Simler, *de Alpibus*). Le chevalier Folard (Polybe, tome IV) et M. d'Anville conduisent le général carthaginois par le mont Genève. Mais, malgré l'autorité d'un officier expérimenté et d'un savant géographe, les prétentions du mont Cenis sont soutenues d'une manière spécieuse, pour ne pas dire convaincante, par M. Grosley, *Observations sur l'Italie*, tome I, p. 40, etc.

[1283] La Brunette, près de Suze, Demont, Exiles, Fenestrelles, Coni, etc.

[1284] Voyez Ammien Marcellin, XV, 10. La description qu'il donne des routes percées à travers les Alpes est claire, agréable et exacte.

[1285] Zozime, ainsi qu'Eusèbe, nous transporte tout à coup du passage des Alpes au combat décisif qui se donna près de Rome. Il faut avoir recours aux panégyriques pour connaître les actions intermédiaires de Constantin.

[1286] Le marquis de Maffei a examiné le siège à la bataille de Vérone avec ce degré d'attention et d'exactitude que méritait de sa part une action mémorable arrivée dans son pays natal ; les fortifications de cette ville, construites par Gallien, étaient moins étendues que ne le sont aujourd'hui les murs, et l'amphithéâtre n'était pas renfermé dans leur enceinte. Voy. *Verona illustrata*, part. I, p. 142, 150.

[1287] Ils manquaient de chaînes pour un si grand nombre de captifs, et tout le conseil se trouvait dans un grand embarras ; mais, l'ingénieux vainqueur imagina l'heureux expédient d'en forger avec les épées des vaincus. *Panegy. vet.*, IX, 11.

[1288] *Litteras calamitatum suarum indices supprimebat.* *Panegy. vet.*, IX, 15.

[1289] *Remedia malorum potiùs quàm mala differebat.* Telle est la belle expression dont Tacite se sert pour blâmer l'indolence stupide de Vitellius.

[1290] Le marquis de Maffei a rendu extrêmement probable l'opinion que Constantin était encore à Vérone le 1^{er} septembre de l'année 312, et que l'ère mémorable des indictions a commencé lorsque ce prince se fut emparé de la Gaule cisalpine.

[1291] Voyez, *Panegy. vet.*, XI, 16 ; Lactance, *de Morte persec.*, c. 44.

[1292] *Illo die hostem Romanorum esse peritum.* Le prince vaincu devenait immédiatement l'ennemi de Rome.

[1293] Voyez *Panegy. vet.*, IX, 16 ; X, 27. Le premier de ces orateurs parle avec

exagération des amas de blé que Maxence avait tirés de l'Afrique et des île ; et cependant, s'il est vrai qu'il y eût une disette, comme le dit Eusèbe (*Vie de Constantin*, I, c. 36), il faut que les greniers de l'empereur n'aient été ouverts que pour les soldats.

[1294] *Maxentius... tandem orbe in Saxe-Rubra millia ferme novent œgerrimè progressus.* Aurelius-Victor. Voyez Celarius, *Géogr. antiq.*, tome I, p. 463. *Saxa-Rubra* était situé près du *Cremera*, petit ruisseau devenu célèbre par la valeur et par la mort glorieuse des trois cents Fabius.

[1295] Le poste, que Maxence fit occuper à son armée, dont le Tibre couvrait l'arrière-garde, est décrit avec beaucoup de clarté par les deux panégyristes, IX, 16 – X, 28.

[1296] *Exceptis latrocinii illius primis auctoribus ; qui desperatâ locum quem pugnae sumpserant texere corporibus.* Panegy. vet., IX, 17.

[1297] Il se répandit bientôt un bruit très ridicule : on disait que Maxence , qui n'avait pris aucune précaution pour sa retraite, avait imaginé un piège fort adroit pour détruire l'armée du vainqueur ; mais que le pont de bois, qui devait s'ouvrir à l'approche de Constantin, s'écroula malheureusement sous le poids des fuyards italiens. M de Tillemont (*Hist. des Emp.*, t. IV, part. I, p. 576) examine très sérieusement si, malgré l'absurdité de cette opinion, le témoignage de Zozime et d'Eusèbe doit l'emporter sur le silence de Lactance, de Nazarius et de l'auteur anonyme, mais contemporain, qui a composé le neuvième panégyrique.

[1298] Zozime (II, p. 86-88), et les deux panégyriques, dont le premier fait prononcé peu de mois après, donnent l'idée la plus claire de cette grande bataille. Lactance, Eusèbe, et même les Epitomés, fournissent quelques détails utiles.

[1299] Zozime, l'ennemi de Constantin, convient (II, p. 88) qu'un petit nombre seulement des amis de Maxence furent mis à mort ; mais nous pouvons remarquer le passage expressif de Nazarius (*Panegy. vet.*, X, 6), *omnibus qui labefactare statum ejus poterant cura stirpe deletis*. L'autre orateur (*Panegy. vet.*, II, 20-21) se contente d'observer que Constantin, lorsqu'il entra dans Rome, n'imita point les cruels massacres de Cinna, de Marius ou de Sylla.

[1300] Voyez les deux Panégyriques, et dans le Code Théodosien les lois des années 312 et 313.

[1301] *Panegy. vet.*, IX, 20. Lactance, *de Morte persec.*, 44. Maximin, qui était incontestablement le plus ancien des Césars, prétendait, avec quelque apparence de raison au premier rang parmi les Augustes.

[1302] *Adhuc cuncta opera quæ magnifice construxerat, urbis fanum, atque basilicam, Flavii meritis patres sacravêre.* Aurelius-Victor. A l'égard de ce 'vol des trophées de Trajan, voyez Flaminius Vacca, *apud Montfaucon, Diarium italicum*, p. 250, et l'*Antiquité expliquée*, tome IV, p. 171.

[1303] *Pretoriæ legiones ac subsidia factionibus aptiora quàm urbi Romæ, sublata penitus ; simul arma atque usus indumenti militaris.* Aurelius-Victor. Zozime (II, p. 89) parle de ce fait en historien ; et il est très pompeusement célébré dans le neuvième panégyrique.

[1304] *Ex omnibus provinciis optimates viros curiæ tuæ pigneraveris ; ut senatus dignitas.... ex totius orbis, flore consisteret.* Nazarius, *Panegy. vet.*, X, 35. Le mot *pigneraveris* pourrait presque paraître avoir été malignement choisi. Au sujet de l'impôt sur les sénateurs, voyez Zozime (II, p. 115), le second titre du sixième livre du Code Théodosien, avec le commentaire de Geoffroy, et les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, tome XXVIII, p. 726.

[1305] Le Code Théodosien commence maintenant à nous faire connaître les voyages des empereurs ; mais les dates des lieux et des temps ont été souvent altérées par la

négligence des copistes.

[1306] Zozime (II, p. 89) observe que Constantin avait promis, avant la guerre, sa sœur à Licinius. Selon Victor le jeune, Dioclétien fut invité aux noces ; mais ce prince s'étant excusé sur son âge et sur ses infirmités, reçut une seconde lettre où on lui reprochait sa partialité prétendue pour Maxence et pour Maximin.

[1307] Zozime rapporte la défaite et la mort de Maximin comme des événements naturels ; mais Lactance (*de Morte persecut.*, c. 45-50) les attribue à l'interposition miraculeuse du ciel ; et il s'étend beaucoup sur ce sujet. Licinius était alors un des protecteurs de l'Église.

[1308] Lactance, *de Morte persec.*, c. 50. Aurelius-Victor remarque, en passant, la différence avec laquelle Licinius et Constantin usèrent de la victoire.

[1309] Maximin satisfaisait ses appétits sensuels aux dépens de ses sujets ; ses eunuques, qui enlevaient les femmes et les vierges, examinaient avec une curiosité scrupuleuse leurs charmes les plus secrets, de peur que quelque partie de leur corps ne fût pas trouvée digne des embrassements du prince. La réserve et le dédain étaient regardés comme des crimes de trahison, et le tyran faisant noyer celles qui refusaient de se rendre à ses désirs. Il avait introduit insensiblement cette coutume, que personne ne se mariât sans la permission de l'empereur, *ut ipse in omnibus nuptiis prægustator esset*. Lactance, *de Morte persec.*, c. 38.

[1310] Lactance, *de Morte persec.*, c. 39.

[1311] Enfin Dioclétien envoya *cognatum suum, quemdam militarem ac potentem virum*, pour intercéder en faveur de sa fille (Lactance, *de Morte persec.*, c. 41). Nous ne connaissons point assez l'histoire de ce temps pour nommer la personne qui fut employée.

[1312] *Valeria quoque per varias provincias quindecim mensibus plebeio cultu pervagata*. Lactance, *de Morte persec.*, c. 51 On ne sait si les quinze mois doivent être comptés dL moment de son exil ou de celui de son évasion. L'expression de *pervagata* semble nous déterminer pour le dernier sens. Mais alors il faudrait supposer que le traité de Lactance a été composé après la première guerre civile entre Licinius et Constantin. Voyez Cuper, p. 254.

[1313] *Ita illis pudicitia et conditio exitio fuit* (Lactance, *de Morte persec.*, 51). Il rapporte les malheurs de la femme et de la fille de Dioclétien, si injustement maltraitées, avec un mélange bien naturel de pitié et de satisfaction.

[1314] Le lecteur qui aura la curiosité de consulter le fragment de Valois, p. 713, m'accusera peut-être d'en avoir donné une paraphrase hardie et trop libre ; mais en l'examinant avec attention, il reconnaîtra que mon interprétation est à la fois probable et conséquente.

[1315] La position d'*Æmone*, aujourd'hui *Laybach*, dans la Carniole (d'Anville, *Géogr. anc.*, tome I, p. 187) peut fournir une conjecture. Comme elle est située au nord-est des Alpes juliennes, une place si importante devint naturellement un objet de dispute entre le souverain de l'Italie et celui de l'Illyrie.

[1316] *Cibalis* ou *Cibalæ* (dont le nom est encore conservé dans les ruines obscures de Swilei) était à cinquante milles environ de Sirmium, capitale de l'Illyrie, et à cent milles de Taurunum, ou Belgrade, ville située au confluent de la Save et du Danube. On trouve dans les *Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres* (tome XXVIII) un excellent mémoire de M. d'Anville, où il fait très bien connaître les villes et les garnisons que les Romains avaient sur ces deux fleuves.

[1317] Zozime (II, p. 90-91) donne un détail très circonstancié de cette bataille ; mais les descriptions de Zozime sont plutôt d'un rhéteur que d'un militaire.

[1318] Zozime, II, p. 92-93 ; l'anonyme de Valois, p. 713. Les *Epitomés* fournissent quelques faits ; mais ils confondent souvent les deux guerres entre Licinius et

Constantin.

[1319] Pierre Patrice, *Excerpt. legat.*, p. 27. Si l'on pense que γαμβρος signifie plutôt genre que parent, on peut conjecturer que Constantin, prenant le nom de père et en remplissant les devoirs, avait adopté ses frères et soeurs, enfants de Théodora. Mais, dans les meilleurs écrivains, γαμβρος signifie tantôt un mari, tantôt un beau-père, et quelquefois un parent en général. Voyez Spanheim, *Observat. ad Julian. orat.*, I, p. 72.

[1320] Zozime, II, p. 93 ; l'anonyme de Valois, p. 713 ; Eutrope, X, 5 ; Aurelius-Victor ; Eusèbe, in Chron. ; Sozomène, I, c. 2. Quatre de ces écrivains assurent que la promotion des césars fut un des articles du traité. Il est cependant certain que le jeune Constantin et le fils de Licinius n'étaient pas encore nés, et il est très vraisemblable que la promotion se fit le 1er mars de l'année 317. Il avait probablement été stipulé dans le traité que l'empereur d'Occident pourrait créer deux Césars, et l'empereur d'Orient un seulement ; mais chacun d'eux se réservait le choix des personnes.

[1321] Cette explication me paraît peu vraisemblable : Godefroy a formé une conjecture plus heureuse, et appuyée sur toutes les circonstances historiques dont cet édit fut environné. Il fut rendu, le 12 mai de l'an 315 à Naissus, lieu de la naissance de Constantin, en Pannonie. Le 8 octobre de cette année, Constantin gagna la bataille de Cibalis contre Licinius. Il était encore dans l'incertitude sur le sort de ses armes : les chrétiens, qu'il favorisait, lui avaient, sans doute prédit la victoire. Lactance, alors précepteur de Crispus, venait d'écrire son ouvrage sur le christianisme (*Libros, divinarum institutionum*) ; il l'avait dédié à Constantin : il s'y était élevé avec une grande force contre l'infanticide et l'exposition des enfants, (*Div. inst.*, 6, c. 20). N'est-il pas vraisemblable que Constantin avait lu cet ouvrage, qu'il en avait causé avec Lactance, qu'il fut touché, entre autres choses, du passage que je viens d'indiquer, et que, dans le premier mouvement de son enthousiasme, il rendit l'édit dont nous parlons ? Tout porte dans cet édit le caractère de la précipitation, de l'entraînement, plutôt que d'une délibération réfléchie ; l'étendue des promesses, l'indétermination des moyens, celle des conditions du temps pendant lequel les parents auront droit aux secours de l'État. N'y a-t-il pas lieu de croire que l'humanité de Constantin fut excitée par l'influence de Lactance et par celle des principes du christianisme et des chrétiens eux-mêmes, déjà fort en crédit auprès de l'empereur, plutôt que par quelques exemples frappants de désespoir ? Cette supposition est d'autant plus gratuite, que de pareils exemples ne pouvaient être nouveaux, et que Constantin, alors éloigné de l'Italie, ne pouvait que difficilement en être frappé. Voyez Hegewisch, *Essai historique sur les finances romaines*, p. 378.

L'édit pour l'Afrique ne fut rendu qu'en 322 : c'est de celui-ci qu'on peut dire avec vérité, que le malheur des temps en fut l'occasion. L'Afrique avait beaucoup souffert de la cruauté de Maxence : Constantin dit positivement qu'il a appris que des parents, pressés par la misère, y vendaient leurs enfants. L'ordonnance est plus précise, plus mûrement réfléchie que la précédente ; le secours à donner aux parents et la source où il doit être puisé y sont déterminés (*Code Théod.*, XI, tit. 27, 2.). Si l'utilité directe de ces lois ne put être fort étendue, elles eurent du moins le grand et heureux résultat d'établir une opposition décisive entre les principes du gouvernement et ceux qui avaient régné jusqu'alors parmi les sujets. (*Note de l'Editeur*).

[1322] Code Théodosien, XI, titre 27, tome IV, p. 188, avec les observations de Godefroy. Voyez aussi V, tit. 7-8.

[1323] *Omnia foris placita, domi prospera, annoncæ ubertate, fructuum copiâ*, etc. (*Panegy. vet.*, X, 38). Ce discours de Nazarius fut prononcé le jour des quinquennales des Césars, le 1^{er} mars de l'année 321.

[1324] Voyez l'édit de Constantin adressé au peuple de Rome, dans le *Code Théodosien*, IX, titre 24, t. III, p. 189.

[1325] Son fils assigne de bonne foi la véritable raison qui a fait modifier cette loi : *Ne sub specie atrocioris iudicii aliqua in ulciscendo crimine dilatio nasceretur*. *Code Théod.*, t. III, p. 193.

[1326] Eusèbe (*Vie de Constantin*, III, 1) ne craint pas d'assurer que, sous le règne de son héros, l'épée de la justice resta oisive entre les mains des magistrats. Eusèbe, lui-même (IV, c. 29, 54), et le *Code Théodosien* nous apprennent que l'on ne fut redevable de cette douceur excessive, ni au manque de crimes atroces, ni au défaut de lois pénales.

[1327] Nazarius, *Panegy. vet.*, X. Quelques médailles représentent la victoire de Crispus sur les Allemands.

[1328] Aujourd'hui *Bude la vieille*, en Hongrie, Kastolatz et Biddin ou Viddin, dans la Moesie, sur le Danube (*Note de l'Éditeur*).

[1329] Voyez Zozime (II, p. 93-94), quoique la narration de cet historien ne soit ni claire ni conséquente. Le panégyrique d'Optacien (c. 23) parle d'une alliance des Sarmates avec les Carpiens et les Gètes, et il désigne les différents champs de bataille. On suppose que les jeux sarmates, célébrés dans le mois de novembre, tiraient leur origine du succès de cette guerre.

[1330] Dans les *Césars* de Julien (p. 329., *comment. de Spanheim*, p. 252), Constantin se vante d'avoir réuni à l'empire la province (la Dacie) que Trajan avait subjuguée ; mais Silène donne à entendre que les lauriers de Constantin ressemblaient aux jardins d'Adonis, qui se fanent et se flétrissent presque au moment où ils se montrent.

[1331] Jornandès, *de Rebus geticis*, c. 21. Je ne sais s'il est possible de s'en rapporter entièrement à cet écrivain : une pareille alliance a un air bien moderne ; et ne s'accorde guère avec les maximes adoptées dans le commencement du quatrième siècle.

[1332] Eusèbe, *Vie de Constantin*, X, 18. Au reste, ce passage est pris d'une déclamation générale sur la grandeur de Constantin, et il n'est point tiré d'une histoire particulière de la guerre de ce prince avec les Goths.

[1333] *Constantinus tamen, vir ingens, et omnia efficere nitens quæ anima præparasset, simul principatum totius orbis affectans, Licinio bellum intulit*. Eutrope, X, 5 ; Zozime, II, p. 89. Les raisons qu'ils ont assignées pour la première guerre civile peuvent s'appliquer avec plus de justesse à la seconde.

[1334] Constantin avait beaucoup d'égard aux privilèges et au bien être de ses compagnons vétérans (*conveterani*), comme il commençait alors à les appeler. Voyez le *Code Théodosien*, VII, titre 20, tome II, p. 419, 429.

[1335] Dans le temps que les Athéniens possédaient l'empire de la mer, leur flotte consistait en trois cents galères à trois rangs de ramés, et dans la suite en quatre cents, toutes, complètement armées et en état de servir sur-le-champ. L'arsenal du Pirée avait coûté à la république mille talents (environ deux cent seize mille livres sterling). Voy. Thucydide, *de Bello Pelopon.*, II, 13, et Meursius, *de Fortunâ attiquâ*, 19.

[1336] Zozime, II, p. 95-96. Cette grande bataille est décrite dans le fragment de Valois (p. 714) d'une manière claire, quoique concise. *Licinius vero circum Hadrianopolin maximo exercitu latera ardui montis impleverat : illuc toto agmine Constantinus inflexit. Cum bellum terrâ marique traheretur, quamvis per arduum suis nitentibus, attamen disciplinâ militari et felicitate, Constantinus Licinii confusum et sine ordine agentem vicit exercitum ; leviter femore sauciatus.*

[1337] Zozime, XI, p. 97-98. Le courant sort toujours de l'Hellespont ; et lorsque le vent du nord souffle, aucun vaisseau ne peut tenter le passage : un vent du midi rend la force du courant presque imperceptible. Voyez le *Voyage de Tournefort au Levant*, lettre XII.

[1338] Aurelius-Victor ; Zozime, II, p. 98. Selon ce dernier historien, Martinianus était *magister officiorum* (il se sert en grec de ces deux mots latins) ; quelques médailles semblent indiquer que, pendant le peu de temps qu'il régna, il reçut le titre d'Auguste.

[1339] Eusèbe (*Vie de Constantine*, II, c. 16-17) attribue cette victoire décisive aux ferventes prières de l'empereur. Le fragment de Valois (p. 714) parle d'un corps de Goths auxiliaires, commandés par leur chef Aliquaca, qui combattirent pour le parti de Licinius.

[1340] Zozime, II, p. 102 ; Victor le jeune, *in. Epitom.* ; l'anonyme de Valois, p. 714.

[1341] *Contra religionem sacramenti Thessalonicae privatus occisus est*. Eutrope, X, 6 ; et son témoignage est confirmé par saint Jérôme (*in Chron.*) aussi bien que par Zozime, II, p. 102. Il n'y a que l'anonyme de Valois qui parle des soldats, et Zonare est le seul qui ait recours à l'assistance du sénat. Eusèbe glisse prudemment sur ce fait délicat ; mais un siècle après, Sozomène ose soutenir que Licinius fut coupable de trahison.

[1342] Voyez le *Code Théodosien*, XV, tit. 15, tome v, p. 404, 405. Ces édits de Constantin décèlent un degré de passion et de précipitation indigne du caractère d'un législateur.

[1343] Cette facilité n'a pas toujours empêché l'intolérance, qui semble inhérente à l'esprit religieux lorsqu'il a l'autorité en main. La séparation de la puissance ecclésiastique et de la puissance civile paraît être le seul moyen de maintenir à la fois et la religion et la tolérance ; mais cette idée est très moderne. Les passions, qui se mêlent aux opinions, rendirent souvent les païens intolérants ou persécuteurs ; témoins les Perses, les Égyptiens, les Grecs et les Romains même.

1° *Les Perses*. Cambyse, vainqueur des Égyptiens, condamna à mort les magistrats de Memphis, parce qu'ils avaient rendu des honneurs à leur dieu Apis : il se fit amener le dieu, le frappa de son poignard, fit battre les prêtres de verges, et ordonna qu'on fit main basse sur tous les Égyptiens que l'on trouverait célébrant la fête d'Apis : il fit brûler les statues de tous les dieux. Non content de cette intolérance envoya une armée pour réduire en esclavage les Ammoniens, et mettre le feu au temple où Jupiter rendait ses oracles. Voyez Hérodote, III, c. 25 , 27-29, 37 ; trad. de M. Larcher, tome 3, p. 22 , 24, 25 , 33. — Xerxès, lors de son invasion dans la Grèce agit d'après les mêmes principes : il démolit tous les temples de la Grèce et de l'Ionie, à l'exception de celui d'Ephèse. Voyez Pausanias , VII, p. 533 et X, p. 887 ; Strabon, XIV, p. 941.

2° *Les Égyptiens*. Ils se croyaient souillés lorsqu'ils avaient bu dans la même coupe ou mangé à la même table qu'un homme d'une croyance différente de la leur. Celui qui a tué volontairement quelque animal consacré, est puni de mort ; mais, si quelqu'un a tué, même involontairement, un chat ou un ibis, il ne peut éviter le dernier supplice ; le peuple l'y traîne, et le traite d'une manière cruelle, et quelquefois sans attendre qu'il y ait eu un jugement rendu... Dans le temps même que le roi Ptolémée n'était point encore l'ami déclaré du peuple romain, qu'ils faisaient leur cour avec tout le soin possible aux étrangers qui, venaient d'Italie..., un Romain ayant tué un chat, le peuple accourut à sa maison, et ni les prières des grands que le roi leur envoya, ni la terreur du nom romain, ne furent assez fortes pour arracher cet homme au supplice, quoiqu'il eût fait cette action involontairement. Diodore de Sicile, I, 83. — Juvénal, dans la satire 15, décrit le combat sanglant que se livrèrent les Ombes et les Tentyrites, par haine religieuse. La fureur y fut portée au point que les vainqueurs y

dechirèrent et dévorèrent les membres palpitants des vaincus.

Adhuc Ombos et Tentyra summus utrinque

Indè furor vulgo, quod numina vicinorum

Odit uterque locus ; quum solos credat habendos

Esse deos quos ipse colis. Sat. XV, v. 35.

3° *Les Grecs.* Ne citons point ici, dit l'abbé Guenée, les villes du Péloponnèse et, leur sévérité contre l'athéisme ; les Éphésiens poursuivant Héraclite comme impie ; les Grecs armés les uns contre les autres par le zèle de religion dans la guerre des amphictyons. Ne parlons ni des affreuses cruautés que trois successeurs d'Alexandre exercèrent contre les Juifs, pour les forcer d'abandonner leur culte ; ni d'Antiochus chassant les philosophes de ses États, etc., etc. Ne cherchons point des preuves d'intolérance si loin Athènes, la polie et savante Athènes nous en fournira assez de preuves. Tout citoyen y faisait un serment public et solennel de se conformer à la religion du pays, de la défendre et de la faire respecter. Une loi expresse y punissait sévèrement tout discours contre les dieux, et un décret rigoureux ordonnait de dénoncer quiconque oserait nier leur existence. — La pratique y répondait à la sévérité de la législation. Les procédures commencées contre Protagore, la tête de Diagore mise à prix, le danger d'Alcibiade, Aristote obligé de fuir, Stilpon banni, Anaxagore échappant avec peine à la mort, Périclès lui-même, après tant de services rendus à sa patrie, et tant de gloire acquise, contraint de paraître devant les tribunaux et de s'y défendre... ; une prêtresse exécutée pour avoir introduit des dieux étrangers ; Socrate condamné et buvant la ciguë, parce qu'on lui reprochait de ne point reconnaître ceux du pays, etc. : ces faits attestent trop hautement l'intolérance sur le culte, même chez le peuple le plus humain et le plus éclairé de la Grèce, pour qu'on puisse la révoquer en doute. *Lettres de quelques Juifs portugais à M. de Voltaire*, t. 1, p. 273.

4° *Les Romains.* Les lois de Rome n'étaient ni moins expresses ni moins sévères. L'intolérance des cultes étrangers remontait, chez les Romains, jusqu'aux lois des Douze Tables ; les défenses furent renouvelées depuis à plusieurs reprises. L'intolérance ne discontinua point sous les empereurs ; témoin les conseils de Mécène à Auguste : (Ces conseils sont si remarquables, que je crois devoir les insérer en entier.) *Honorez vous-même*, dit Mécène à Auguste, *honorez soigneusement les dieux selon les usages de nos pères, et forcez* (ἀναγκάζε) *les autres à les honorer. Haïssez et punissez les auteurs des religions étrangères* (τοὺς δε ἧ ξενίζοντας..... μισεὶ καὶ πολλῶς) *non seulement à cause des dieux (qui les méprise, ne respecte personne) ; mais parce que ceux qui introduisent des dieux nouveaux, engagent une foule de gens à suivre des lois étrangères ; et que de là naissent des unions par serment, des ligues, des associations, choses dangereuses dans une monarchie.* Voyez Dion Cassius, LII, c. 36, p. 689.

Les lois même que les philosophes d'Athènes et de Rome écrivirent pour des républiques imaginaires sont intolérantes. Platon ne laisse pas aux citoyens la liberté du culte, et Cicéron leur défend expressément d'avoir d'autres dieux que ceux de l'Etat. *Lettres de quelques Juifs portugais à M. de Voltaire*, tome 1, p. 279. (Note de l'Editeur)

[1344] *Dùm Assyrios penes Medosque et Persas Oriens fuit, despectissima pars servientium.* Tacite, Hist., V, 8.

Hérodote, qui visita l'Asie lorsqu'elle obéissait au dernier de ces peuples, parle en peu de mots des Syriens de la Palestine, qui, selon leur propre aveu, avaient tiré de l'Égypte la pratique de la circoncision.

[1345] Diodore de Sicile, XL ; Dion Cassius, XXXVII, p. 121 ; Tacite, Hist., V, 1-9 ; Justin, XXXVI, 2, 3.

[1346] *Tradidit arcano quæcumque volumine Moses.*

Non monstrare vias eadem nisi sacra colenti

Quæsitune ad fontem solos deducere verpas.

On ne trouve point précisément cette loi dans ce que nous avons des ouvrages de Moïse ; mais le sage, l'humain Maimonide, enseigne ouvertement que si un idolâtre tombe dans l'eau, un Juif ne doit point l'empêcher de mourir. Voyez Basnage., *Histoire des Juifs*, livre VI, c. 28.

[1347] Il parut, pendant quelque temps parmi eux, une secte dans laquelle on pouvait remarquer une forte de conformité entre les dogmes des deux religions. Ces Juifs furent appelés Hérodiens, du nom d'Hérode, dont l'autorité et l'exemple les avaient entraînés ; mais leur nombre était si peu considérable, et la durée de cette secte fut si courte, que Josèphe ne l'a pas jugée digne de son attention. Voyez Prideaux, vol. II , p. 285.

[1348] Cicéron, *pro Flacco*, c. 23.

[1349] Philon, *de Legatione*. Auguste fonda un sacrifice perpétuel. Il approuva cependant le peu d'égards que Caius, son petit-fils, marqua pour le temple de Jérusalem. Voyez Suétone, *Vie d'Auguste*, c. 93, et les notes de Casaubon sur ce passage.

[1350] Voyez en particulier Josèphe, *Antiq.*, XVII, 6 ; XVIII, 6, et de *Bello judaico*, I, 33, et II, 9.

[1351] *Jussi à Caio Cæsare effigiem ejus in templo loccare, arma potiùs sumpsere* (Tacite, *Hist.*, V, 9). Philon et Josèphe donnent avec beaucoup de détail, mais en style de rhéteur, le récit de ce fait, qui embarrassa extrêmement le gouverneur de la Syrie. La première fois que l'on fit cette proposition idolâtre, le roi Agrippa se trouva mal, et il ne revint de son évanouissement que le troisième jour.

[1352] Au sujet de l'énumération des divinités syriennes et arabes ; on peut observer que Milton a renfermé dans cent trente vers d'une grande beauté les deux traités considérables et remplis d'érudition que Selden a composés sur cette matière obscure.

[1353] *Usquequo detrahet mihi populus iste ? quousque non credent mihi, in omnibus signis quæ feci coram eis ?* (Nombres, c. 14, v. 11). Il serait facile, mais il serait peu convenable, de justifier par le récit de Moïse, les reproches de la Divinité.

[1354] Tout ce qui a rapport aux prosélytes juifs a été traité avec beaucoup d'habileté par Basnage , *Hist. des Juifs*, VI, c. 6-7.

[1355] Voyez *Exode*, XXIV, 23 ; *Deutéronome*, XVI, 16 ; les commentateurs, et une note très remarquable dans l'*Histoire universelle*, vol. 1, p. 603, édition in folio.

[1356] Lorsque Pompée, abusant du droit de conquête, entra dans le Saint des Saints, on observa avec étonnement, *nulla intus deùm effigie, vacuum sedem et inania arcana*. (Tacite, *Hist.*, V, 9). C'était un dicton populaire, en parlant des Juifs, que : *Nil præter nubes et coeli numen adorans*.

[1357] Un prosélyte samaritain ou égyptien était obligé de subir une seconde espèce de circoncision. On peut voir dans Basnage (*Hist. des Juifs*, VI, c. 6) l'indifférence opiniâtre des talmudistes, au sujet de la conversion des étrangers.

[1358] Ces arguments sont présentés avec beaucoup de sagacité par le Juif Orobio ; et réfutés avec la même sagacité et avec candeur par le chrétien Limborch. Voyez *Amica Collatio* (ouvrage qui mérite bien ce nom), ou relation de la dispute qui s'éleva entre eux.

[1359] *Jesus circumcisis erat ; cibus utebatur judaicis, vestitu simili ; purgatos scabie mittebat ad sacerdotes ; pachata et alios dies festos religiosè observabat ; si quos sanavit sabbato, ostendit non tantum ex lege, sed et excerptis sententiis, talia opera sabbato non interdicta*. Grotius, *de Verit. rel. Christ.*, V, c. 7. Peu après, (c. 12), il s'étend sur la condescendance des apôtres.

[1360] *Pænè omnes Christum Deum sub legis observatione credebant.* Sulpice-Sévère, II, 3 1. Voyez Eusèbe, *Hist. ecclésiastique*, t. IV, c. 5.

[1361] Mosheim, *de Rebus christianis ante Constantinum magnum*, p. 153. Dans cet excellent ouvrage que j'aurai souvent occasion de citer, il traite de l'état de l'Eglise primitive avec bien plus d'étendue qu'il n'a été à portée de le faire dans son histoire générale.

[1362] Eusèbe, III, c. 6. Le Clerc, *Hist. ecclésiastique*, p. 605. Durant cette absence momentanée, l'évêque et l'Eglise de Pella retinrent toujours le titre de Jérusalem. C'est ainsi que les pontifes romains résidèrent pendant soixante-dix ans à Avignon, et que les patriarches d'Alexandrie ont transféré depuis longtemps leur siège épiscopal au Caire.

[1363] Dion Cassius, LXXIX. Ariston de Pella (*apud Eusèbe*, IV, c. 6) atteste que l'on interdit aux Juifs l'entrée de Jérusalem. Il en est parlé dans plusieurs écrivains ecclésiastiques. Quelques-uns d'entre eux cependant se sont trop empressés d'étendre cette défense à tout le pays de la Palestine.

[1364] Marcus était un prélat grec. Voyez Doederlein, *Comment. de ebionæis*, p. 10 (*Note de l'Éditeur*).

[1365] Eusèbe, IV, c. 6 ; Sulpice-Sévère, II, 31. En comparant les narrations peu satisfaisantes de ces deux auteurs, Mosheim (p. 327, etc.) a donné un exposé clair des circonstances et des motifs de cette révolution.

[1366] Le Clerc (*Hist. ecclésiastique*, p. 477, 535) paraît avoir tiré d'Eusèbe, de saint Jérôme, de saint Epiphane et de quelques autres écrivains, toutes les circonstances principales qui ont rapport aux nazaréens ou ébionites. La nature de leurs opinions les divisa bientôt en deux sectes l'une plus rigide, l'autre plus douce. Il y a quelques raisons de conjecturer que les parents de Jésus-Christ restèrent attachés, au moins comme membres, à ce dernier parti, qui était le plus modéré.

[1367] Quelques écrivains se soit plu à créer un Ébion, auteur imaginaire du nom et de la secte des ébonites. Mais nous pouvons bien plus compter sur le savant Eusèbe que sur le véhément Tertullien, ou sur le crédule Épiphane. Selon Le Clerc, le mot hébreu *ebjonim* peut être traduit en latin par celui de *pauperes*. Voyez *Hist. ecclésiastique*, p. 477.

[1368] La dénomination d'ébionites est plus ancienne. Les premiers chrétiens de Jérusalem avaient été appelés ébionites à cause de la pauvreté à laquelle les avait réduits leur bienfaisance. (Voyez *Actes des Apôtres*, 4, 34 ; 11, 30 ; *Épître aux Galates*, 2, 10 ; — *aux Romains*, 15, 26). Ce nom resta à ceux des Juifs chrétiens qui persistèrent dans leurs opinions, judaïsantes, et demeurèrent à Pella : ils furent accusés, dans la suite, de nier la divinité de Jésus-Christ, et, comme tels, exclus de l'Eglise. Les sociniens, qui, plus récemment, niaient ce dogme, s'appuyèrent de l'exemple des ébionites pour montrer que les premiers chrétiens n'avaient pas à ce sujet d'autre opinion que la leur. Artémon entre autres développa cet argument dans toute sa force ; Doederlein et d'autres théologiens modernes se sont appliqués à prouver que les ébionites étaient faussement inculpés cet égard. *Commentarius de ebionæis*, 1770, § 1-8 (*Note de l'Éditeur*).

[1369] Saint Justin le martyr fait une distinction, importante, que Gibbon a négligé de rappeler. Les premiers Juifs chrétiens avaient été nommés ébionites, et s'étaient retirés à Pella ; ceux que l'évêque Marcus engagea à abandonner, du moins en partie, la loi mosaïque et à revenir à Jérusalem, s'appelèrent nazaréens ; ceux qui persistèrent dans leur judaïsme conservèrent le nom d'ébionites. Ceux-ci sont les seuls que saint Justin le martyr repousse de l'Eglise et blâme avec une grande sévérité ; il montre plus d'indulgence pour les nazaréens, qui, tout en observant encore à plusieurs égards la loi de Moïse, n'obligeaient pas les païens convertis à la

suivre ; tandis que les ébionites proprement dits voulaient les y contraindre : cette différence paraît avoir été la principale qui existât entre les opinions de ces deux sectes. Voyez Doederl. précité, p. 25 (*Note de l'Éditeur*).

[1370] Voyez le curieux dialogue de saint Justin martyr avec le Juif Tryphon. La conférence qu'ils eurent ensemble se tint à Ephèse sous le règne d'Antonin le Pieux, vingt ans environ après le retour de l'Eglise de Pella dans la ville de Jérusalem. Consultez, pour cette date, la note de l'exact Tillemont, *Mém. ecclésiast.*, tome II, p. 51.

[1371] De tous les systèmes de christianisme, celui de l'Abyssinie est le seul qui tienne encore aux rites mosaïques (Gedde, *Histoire de l'Eglise d'Éthiopie*; et dissertations de Le Grand sur la relation du P. Lobo). L'eunuque de la reine Candace peut faire naître quelques soupçons ; mais comme on nous assure (Socrate, I, 19 ; Sozomène, II, 24 ; Ludolphe, p. 281) que les Éthiopiens ne furent convertis que dans le quatrième siècle, il est plus raisonnable de croire qu'ils observaient le sabbat, et qu'ils avaient aussi des mets défendus, en imitation des Juifs, qui, dans un temps très reculé, étaient établis des deux côtés de la Mer Rouge. Les plus anciens Éthiopiens ont pratiqué la circoncision par des motifs de santé et de propreté, qui semblent, expliqués, dans les *Recherches philosophiques sur les Américains*, t. II, p. 117.

[1372] Beausobre (*Histoire du Manichéisme*, I, 3) a rendu compte, avec la plus savante impartialité, de leurs objections, et particulièrement de celles de Faustus, l'adversaire de saint Augustin.

[1373] *Apud ipsos fides obstinata, misericordia in promptu : adversus omnes alios hostile odium*. Tacite, *Hist.*, V, 4. Certainement Tacite a vu les Juifs d'un œil trop favorable. La lecture de Josèphe aurait pu détruire l'antithèse.

[1374] Le docteur Burnet (*Archæologia*, II, c. 7) a discuté les premiers chapitres de la *Genèse* d'un ton trop piquant et avec trop de liberté.

[1375] Les plus modérés d'entre les gnostiques considéraient Jéhovah, le Créateur comme un être d'une nature mixte entre Dieu et le démon. D'autres, le confondaient avec le mauvais principe. Voyez le second siècle de l'*histoire générale* de Mosheim. Cet auteur expose d'une manière distincte, quoique concise, les opinions étranges qu'ils s'étaient formées sur ce sujet.

[1376] Voyez Beausobre, *Hist. du Manichéisme*, I, c. 4. Origène et saint Augustin étaient du nombre des allégoristes.

[1377] L'assertion d'Hégésippe n'est pas si positive : il suffit de lire le passage entier tel qu'il est dans Eusèbe, pour voir comment la première partie est modifiée par la dernière. Hégésippe ajoute que jusqu'à cette époque, l'Eglise était restée pure et intacte comme une vierge. *Ceux qui s'efforçaient de dénaturer les dogmes de l'Évangile ne travaillaient encore que dans l'obscurité*. Eusèbe, III, c. 32, p. 84 (*Note de l'Éditeur*).

[1378] Hégésippe, *apud Eusèbe*, III, 32 ; IV, 22. ; Clément d'Alexandrie, *Stromat.*, VII, 17.

[1379] En peignant les gnostiques de second et du troisième siècle, Mosheim est ingénieux et de bonne foi ; Le Clerc, un peu lourd, mais exact ; Beausobre est presque toujours un apologiste ; il est bien à craindre que les premiers pères de l'Eglise ne soient très souvent des calomniateurs.

[1380] Voyez les catalogues de saint Irénée et de saint Epiphane. Il faut avouer aussi que ces écrivains étaient portés à multiplier le nombre des sectes qui s'opposaient à l'unité de l'Eglise.

[1381] Eusèbe, IV, c. 15. Voyez dans Bayle, à l'article *Marcion*, un détail curieux d'une dispute sur ce sujet. Il semblerait que quelques-uns des gnostiques (les basilidiens) évitaient et même refusaient l'honneur du martyre. Leurs raisons étaient singulières et abstruses. Voyez Mosheim, p. 359.

[1382] Voyez un passage très remarquable d'Origène (*proem. ad Lucan*). Cet infatigable écrivain, qui avait passé sa vie dans l'étude de l'Écriture sainte, en appuie l'authenticité sur l'autorité inspirée de l'Église. Il était impossible que les gnostiques pussent recevoir les Évangiles que nous avons maintenant, et dont plusieurs passages (particulièrement la résurrection de Jésus-Christ) attaquent directement leurs dogmes favoris, et sembleraient avoir été dirigés contre eux à dessein. Il est donc, en quelque sorte, singulier que saint Ignace (*Epist. ad Smyrn. Patr. Apostol.*, tome II, p. 34) ait préféré d'employer une tradition vague et douteuse, au lieu d'avoir recours au témoignage certain des évangélistes.

L'évêque Pearson a tenté assez heureusement d'expliquer cette singularité. *Les premiers chrétiens connaissaient une foule de mots de Jésus-Christ qui ne sont point rapportés dans nos évangiles, et n'ont même jamais été écrits. Pourquoi saint Ignace, qui avait vécu avec les apôtres ou leurs disciples, ne pouvait-il pas répéter en d'autres paroles ce que raconte saint Luc, surtout, dans un moment où il n'avait peut-être pas les évangiles sous la main, étant déjà en prison ?* Voy. Pearson, *Vindic. ignatianæ*, part. II, c. 9, p. 396, in tom. II ; *Patr. apostol. ed. Coteler. Ctericus*, 1724. Voyez aussi *Davis's reply*, etc., p. 31 (*Note de l'Éditeur*).

[1383] *Habent apes favos ; habent ecclesias et marcionitæ*. Telle est l'expression forte de Tertullien, que je suis obligé de citer de mémoire. Du temps de saint Épiphane (*advers. hæreses*, p. 302), les marcionites étaient très nombreux en Italie, en Syrie, en Égypte, en Arabie et dans la Perse.

[1384] Saint Augustin est un exemple mémorable de ce passage, qui mène par degrés de la raison à la foi. Il fut, durant plusieurs années, engagé dans la secte des manichéens.

[1385] Le sentiment unanime de l'Église primitive est très clairement expliqué par saint Justin martyr, *Apolog. major*, par Athénagoras, *legat.*, c. 22, etc., et par Lactance, *Institut. divin.*, II, 14-19.

[1386] Tertullien (*Apolog.*, c. 23) allègue la confession des démons eux-mêmes, toutes les fois qu'ils étaient tourmentés par les exorcistes chrétiens.

[1387] Tertullien a écrit un traité fort sévère contre l'idolâtrie, pour précautionner ses frères contre le danger où ils étaient à chaque instant de commettre ce crime : *Recogitâ sylvam et quantæ latinant spinæ. De Idololatriâ*, c. 10.

[1388] Le sénat romain s'assemblait toujours dans un temple qui dans un lieu consacré (Aulu-Gelle, XIV, 7). Avant de s'occuper d'affaires, chaque sénateur était obligé de verser du vin et de brûler de l'encens sur l'autel. Suétone, *Vie d'Auguste*, c. 35.

[1389] Voyez Tertullien, *de Spectaculis*, 23. Ce réformateur rigide n'a pas plus d'indulgence pour une tragédie d'Euripide que pour un combat de gladiateurs. C'est surtout l'habillement des acteurs qui le choque : *En se servant de brodequins élevés, ces impies s'efforcent d'ajouter une coudée à leur taille*.

[1390] On peut voir dans tous les auteurs de l'antiquité, que les anciens avaient coutume de terminer leurs repas par des libations. Socrate et Sénèque, dans leurs derniers moments, firent une belle application de cet usage : *Postremo stagnum, calidæ aquæ introiit, respergens proximos servorum, additâ voce, libare se liquorem illum Jovi liberatori*. Tacite, *Annal.*, XV, 64.

[1391] Voyez l'hymne élégant, mais idolâtre, que Catulle composa à l'occasion des noces de Manlius et de Julie :

Io Hymen Hymenæe io...

..... *Quis huic Deo*

Compararier ausit ?

[1392] Virgile, en chantant la mort de Misène et de Pallas, a décrit avec exactitude

les funérailles des anciens ; les éclaircissements donnés par son commentateur Servius ne contribuent pas moins à faire connaître ces cérémonies. Le bûcher lui-même était un autel, le sang des victimes servait d'aliment aux flammes et tous les assistants étaient arrosés de l'eau lustrale.

[1393] Tertullien, *de Idololatriâ*, c. 11.

Les opinions exagérées et déclamatoires de Tertullien ne doivent pas toujours être prises comme l'opinion générale des premiers chrétiens. Gibbon s'est permis assez souvent de faire envisager les idées particulières de tel ou tel père de l'Église comme inhérentes au christianisme ; ce qui n'est pas exact (*Note de l'Éditeur*).

[1394] Voyez partout l'*Antiquité* de Montfaucon. Le revers même des monnaies grecques et romaines tenait souvent à l'idolâtrie. Ici, il est vrai, les scrupules des chrétiens étaient balancés par une passion plus forte.

[1395] Tertullien, *de Idololatriâ*, c. 20-22. Si un ami païen (peut-être lorsqu'on éternuait) se servait de l'expression familière : *Jupiter, vous bénisse*, le chrétien était obligé de protester contre la divinité de Jupiter.

[1396] Voyez l'ouvrage le plus travaillé d'Ovide, ses *Fastes*, qui sont restés imparfaits. Il n'a fini que les six premiers mois de l'année. La compilation de Macrobie est appelée *Saturnalia* ; mais c'est une petite partie du premier livre seulement qui à quelque rapport à ce titre.

[1397] Tertullien a composé, un ouvrage pour défendre ou plutôt pour célébrer l'action téméraire d'un soldat chrétien, qui, en jetant sa couronne de laurier avait exposé sa personne et celle de ses frères au danger le plus imminent (*). Comme il parle des empereurs (Sévère et Caracalla), il est évident quoi qu'en veuille penser M. de Tillemont, que Tertullien compose son traité de *Coronâ* longtemps avant qu'il eût adopté les erreurs des montanistes (**). Voyez *Mém. ecclésiast.*, tome III, page 34

(*) Ce soldat n'arracha point la couronne de sa tête pour la jeter ignominieusement ; il ne la jeta même point, il se contenta de la porter à la main, tandis que les autres s'en ceignaient le front. *Lauream castrensem quam cæteri in capite, hic in manu gestabat. Argum. de Coronâ, militis.* Tertull., p. 100 (*Note de l'Éditeur*).

(**) Tertullien ne nomme point expressément les deux empereurs Sévère et Caracalla ; il parle seulement de deux empereurs et d'une longue paix dont avait joui l'Église. On convient en général que Tertullien devint montaniste vers l'an 200, son ouvrage de *Coronâ militis* paraît avoir été écrit au plus tôt vers l'an 202 avant la persécution de Sévère, on peut donc soutenir qu'il est postérieur au montanisme de l'auteur. Voyez Mosheim, *Dissert. de Apolog. Tertull.*, p. 53 ; *Biblioth. rais.*, Amsterd., t. II, p. 292 ; docteur Cavé, *Hist. littér.*, p. 92-93 (*Note de l'Éditeur*).

[1398] En particulier, le premier livre des *Tusculanes*, le *Traité de la vieillesse* et le *Songe de Scipion*, contiennent, dans le plus beau langage, tout ce que la philosophie des Grecs ou le non sens des Romains pouvait suggérer sur ce sujet obscur, mais important.

[1399] La préexistence de l'âme, en tant au moins que cette doctrine est compatible avec la religion, fut adoptée par plusieurs des pères de l'Église grecque et de l'Église latine. Voy. Beausobre, *Hist. du Manichéisme*, VI, 4.

[1400] Voyez Cicéron, *pro Cluent.*, c. 61 ; César, *apud Salluste, de Belli catol.*, c. 50 ; Juvénal, satire II, 149.

Esse aliquos manes, et subterranea regna

.....
Nec pueri credunt, nisi qui nonditum ære lavantur

[1401] Le onzième livre de l'*Odyssée* offre une désolante et incohérente description des régions infernales. Pindare et Virgile, ont embelli le tableau, mais ces poètes mêmes, quoique plus corrects que leur grand modèle, sont tombés dans des

inconséquences bien étranges. Voyez, Bayle, *Réponses aux questions d'un provincial*, part. III, c. 22.

[1402] Voyez la seizième épître du premier livre d'Horace, la treizième satire de Juvénal, et la seconde satire de Perse. Ces discours populaires expriment le sentiment et le langage de la multitude.

[1403] Si nous nous bornons aux Gaulois, nous pouvons observer qu'ils confiaient, non seulement leurs vies mais leur argent même à l'assurance d'un autre monde. *Vetus ille mos Gallorum occurrit* (dit Valère-Maxime, II, c. 6, p. 10), *quos memoriâ proditum est, pecunias mutuas, quæ his apud inferos redderentur, darc solitos*. La même coutume est insinuée plus obscurément par Mela, III, c. 2. Il est presque inutile d'ajouter que les profits au commerce étaient exactement proportionnés au crédit du marchand, et que les druides tiraient de leur profession sacrée un crédit supérieur peut-être à celui qu'aurait pu prétendre toute autre classe d'hommes.

[1404] L'auteur de la divine légation de Moïse donne une raison très curieuse de cette omission ; il rétorque très ingénieusement contre les incrédules les arguments qu'ils en tirent.

[1405] Cette omission n'est pas tout à fait démontrée : Michaelis croit que le silence de Moïse fût-il complet, on ne pourrait en conclure qu'il ignorât ou qu'il n'admit pas le dogme de l'immortalité de l'âme : Moïse, selon lui, n'a jamais écrit comme théologien ; il ne s'est point occupé d'instruire son peuple des vérités de la foi ; nous ne voyons dans ses ouvrages qu'un historien et un législateur civil ; il a plutôt réglé la discipline ecclésiastique que la croyance religieuse : même comme simple législateur humain, il ne pouvait pas ne pas avoir entendu parler souvent de l'immortalité de l'âme ; les Égyptiens, chez lesquels il avait habité quarante ans, y croyaient à leur manière. Le récit de l'enlèvement d'Énoch, qui marcha avec Dieu et puis ne parut plus, parce que Dieu le prit, semble indiquer la notion d'une existence qui suit celle de l'homme sur la terre (*Genèse*, c. 5, v. 24.). Job, que quelques savants attribuent à Moïse, offre à ce sujet des renseignements plus clairs : *Après que ma peau aura été détruite, je verrai Dieu de mes yeux, je le verrai moi-même, mes yeux le verront, ce ne sera pas un autre que moi* (Job, c. 19, v. 26-27). M. Pareau, professeur de théologie à Harderwyk, a fait paraître en 1807, un volume in-8° sous ce titre : *Commentatio de immortalitatis ac vitæ futuræ notitiis ab antiquissimo Jobi scriptore*, où il fait voir, dans le 27^e chapitre de Job, des indices de la doctrine d'une vie future. Voyez Michaelis, *Syntagma commentationum*, p. 80 ; Coup d'œil sur l'état de la littérature et de l'histoire ancienne en Allemagne, par Ch. Villers, p. 63. — 1809.

Ces notions d'immortalité ne sont pas assez claires, assez positives, pour être à l'abri de toute objection ; ce qu'on peut dire, c'est que la succession des écrivains sacrés semble les avoir graduellement développées. On observe cette gradation dans Isaïe, David et Salomon, qui a dit : La poudre retourne dans la terre comme elle y avait, été, tandis que l'esprit retourne à Dieu qui l'avait donné (*Ecclés.*, c. 12, v. 9). J'ajouterai ici la conjecture ingénieuse d'un théologien philosophe sur les causes qui ont pu empêcher Moïse d'enseigner spécialement à son peuple la doctrine de l'immortalité. Il croit que dans l'état de la civilisation à l'époque où vivait ce législateur, cette doctrine, rendue populaire parmi les Juifs, aurait nécessairement donné naissance à une foule de superstitions idolâtres qu'il voulait prévenir : son principal but était d'établir une théocratie solide, de faire conserver à son peuple l'idée de l'unité de Dieu, base sur laquelle devait ensuite reposer le christianisme ; tout ce qui pouvait obscurcir ou ébranler cette idée a été écarté avec soin. D'autres nations avaient étrangement abusé de leurs notions sur l'immortalité de l'âme ; Moïse voulait empêcher les abus : ainsi il défendit aux Hébreux de consulter ceux qui évoquent les esprits ou les diseurs de bonne aventure, et d'interroger les morts, comme le faisaient les Égyptiens (*Deut.*, c. 18, v. 11). *Ceux qui réfléchiront à l'état des*

païens et des Juifs, à la facilité avec laquelle l'idolâtrie se glissait alors partout, ne seront pas étonnés que Moïse n'ait pas développé un dogme dont l'influence pouvait devenir plus funeste qu'utile à la nation. Voyez Orat. fest. de vitæ immort. spe, etc. auct. Ph. Alb. Stapfer, p. 12, 13, 20. Berne, 1787 (Note de l'Éditeur).

[1406] Voyez Le Clerc (*Prolégom. à l'Hist. ecclésiast.*, c. 1, sect. 8). Son autorité paraît avoir d'autant plus de poids, qu'il a fait un commentaire savant et judicieux sur les livres de l'Ancien Testament.

[1407] Josèphe, *Antiq.*, XIII, c. 10, *de Bello judaico*, 2, 8. Selon l'interprétation la plus naturelle des paroles de cet auteur, les saducéens n'admettaient que le Pentateuque ; mais il a plu à quelques critiques modernes d'ajouter les prophéties aux livres sacrés que cette secte reconnaissait, et de supposer qu'elle se contentait de rejeter les traditions des pharisiens. Le docteur Jortin raisonne d'après cette hypothèse, dans ses Remarques sur l'*Hist. ecclésiast.*, vol. II, page 103.

[1408] Cette attente était fondée sur le vingt-quatrième chapitre de saint Matthieu ; et sur la première épître de saint Paul aux Thessaloniciens. Érasme lève la difficulté à l'aide de l'allégorie et de la métaphore. Le savant Grotius se permet d'insinuer que de sages motifs autorisèrent cette pieuse imposture.

Quelques théologiens modernes l'expliquent sans y voir ni allégorie ni imposture : ils disent que Jésus-Christ, après avoir annoncé la ruine de Jérusalem et du temple, parle de sa nouvelle venue et des signes qui doivent la précéder ; mais que ceux qui ont cru que ce moment était proche se sont trompés sur le sens de deux mots, erreur qui subsiste encore dans nos versions de l'Évangile selon saint Matthieu, c. 4, v. 29 et 34. Dans le verset 29, on lit : *Mais aussitôt après ces jours d'affliction, le soleil s'obscurcira, etc.* Le mot grec *ευθως* signifie ici *tout d'un coup, brusquement*, et non *aussitôt*, de sorte qu'il ne désigne que l'apparition subite des signes que Jésus-Christ annonce, et non la brièveté de l'intervalle qui doit les séparer des jours d'affliction dont il vient de parler. — Le verset 34 est celui-ci : *Je vous dis en vérité que cette génération ne passera point que tout cela n'arrive.* Jésus, parlant à ses disciples, se sert de ces mots *αυτη γενεα*, que les traducteurs ont rendus par *cette génération*, mais qui veulent dire *la race, la filiation de mes disciples* ; c'est d'une *classe d'hommes* et non d'une *génération* qu'il veut parler. Le vrai sens est donc, selon ces érudits : *Je vous dis en vérité que la race d'hommes (que vous commencez) ne passera point que tout cela n'arrive* ; c'est-à-dire, que la succession des chrétiens ne cessera pas avant sa venue. Voyez le *Commentaire* de M. Paulus sur le *Nouveau Testament*, édit. de 1802, t. III, p. 445 et 455 (*Note de l'Éditeur*).

[1409] Voyez la *Théorie sacrée* de Burnet, part. III, c. 5. On peut faire remonter cette tradition jusqu'à l'auteur de l'épître de saint Barnabé, qui écrivait dans le premier siècle, et qui paraît avoir été un de ces chrétiens judaïsants.

[1410] L'Église primitive d'Antioche comptait près de six mille ans depuis la création du monde jusqu'à la naissance de Jésus-Christ ; Jules Africain, Lactance et l'Église grecque ont réduit ce nombre à cinq mille cinq cents : Eusèbe se contente de cinq mille deux cents années. Ces calculs étaient appuyés sur la version des Septante, qui fut universellement reçue durant les six premiers siècles. L'autorité de la Vulgate et du texte hébreu a déterminé les modernes, tant protestants que catholiques à préférer une période de quatre mille ans environ, quoique en étudiant l'antiquité profane, ils se trouvent souvent resserrés dans d'étroites limites.

[1411] Une fausse interprétation d'Isaïe, de Daniel et de l'Apocalypse, a fait imaginer la plupart de ces tableaux. On peut trouver une des descriptions les plus grossières dans saint Irénée (liv. V, p. 455) disciple de Papias qui avait vu l'apôtre saint Jean.

[1412] Voyez le second dialogue de saint Justin avec Tryphon, et le septième livre de Lactance. Puisque le fait n'est pas contesté, il n'est pas nécessaire de citer tous les

pères intermédiaires ; cependant le lecteur curieux peut consulter Daillé, *de Usu patrum*, II, 4.

[1413] Que saint Justin et ses frères orthodoxes aient ajouté foi à la doctrine d'un millénaire, c'est ce qui est prouvé de la manière la plus claire et la plus solennelle (*Dialog. cum Tryph. Jud.*, p. 177-178 ; édit. Benedict.). Si, dans le commencement de cet important passage, on aperçoit quelque chose qui ait l'apparence de l'inconséquence, nous pouvons en accuser, selon que nous jugerons à propos, soit l'auteur, soit ses copistes.

[1414] Dupin, *Biblioth. ecclésiast.*, tome I, p. 223 ; tome II, p. 366 ; et Mosheim, p. 720 ; quoique le dernier de ces savants théologiens ne soit pas ici tout à fait impartial.

[1415] Dans le concile de Laodicée (vers l'an 360), l'Apocalypse fut tacitement exclue des canons sacrés, par les mêmes Églises de l'Asie auxquelles elle est adressée ; et les plaintes de Sulpice-Sévère nous apprennent que leur sentence avait été ratifiée par le plus grand nombre des chrétiens de son temps. Pourquoi donc l'Apocalypse est-elle maintenant si généralement reçue par les Églises grecque, romaine et protestante ? On peut en donner les raisons suivantes : 1° les Grecs furent subjugués par l'autorité d'un imposteur, qui, dans le sixième siècle, prit le nom de Denys l'Aréopagite. 2° La crainte bien fondée que les grammairiens ne devinssent plus importants que les théologiens, engagea les pères du concile de Trente à poser le sceau de leur infaillibilité sur tous les livres de l'Écriture renfermés dans la Vulgate latine ; et heureusement l'Apocalypse se trouva du nombre (Fra Paolo, *Hist. du Concile de Trente*, II). 3° L'avantage qu'avaient les protestants de tourner ces prophéties mystérieuses contre le siège de Rome, leur inspira une vénération extraordinaire pour un allié si utile. Voyez les discours ingénieux et élégants de l'évêque de Litchfield sur ce sujet, qui paraissait peu susceptible d'ornements.

[1416] Lactance (*Institut. div.*, VII, 15, etc.) parle de cet affreux avenir avec beaucoup de feu et d'éloquence.

[1417] Sur ce sujet, tout homme de goût lira avec plaisir la troisième partie de la théorie sacrée de Burnet. Cet auteur mêle ensemble la philosophie, l'Écriture et la tradition ; il en compose un système magnifique, et, dans la description qu'il en donne, il déploie une force d'imagination qui ne le cède pas à celle de Milton lui-même.

[1418] Et cependant, quelque puisse être le langage des individus, c'est encore la doctrine publique de toutes les Églises chrétiennes ; l'Église anglicane même ne peut refuser d'admettre les conclusions que l'on doit nécessairement tirer du huitième et du dix-huitième de ses articles. Les Jansénistes, qui ont étudié avec tant de soin les ouvrages des pères, maintiennent ce sentiment avec un zèle remarquable ; et le savant M. de Tillemont ne parle jamais de la mort d'un vertueux empereur, sans prononcer sa damnation. Zwingle est peut-être le seul chef de parti qui ait adopté une opinion plus modérée, et il n'a pas moins scandalisé les luthériens que les catholiques. Voyez Bossuet, *Histoire des Variations*, II., c. 19-22.

[1419] Saint Justin et saint Clément d'Alexandrie conviennent que quelques-uns des philosophes furent instruits par le Logos ; confondant la double signification de ce mot qui exprime la raison humaine et le Verbe divin.

[1420] Cette traduction n'est pas exacte ; la première phrase est tronquée. Tertullien dit : *Ille dies nationibus insperatus, ille derisus, cum tanta sæculi vetustas et tot ejus nativitates uno igne haurientur*. Le texte n'offre point ces exclamations exagérées *tant de magistrats, tant de sages philosophes, tant de poètes*, etc. ; mais simplement *des magistrats, des philosophes, des poètes* etc., *præsides, philosophos, poetas*, etc., Tertullien, de Spectac., c. 30.

La véhémence de Tertullien dans ce traité avait pour but d'éloigner les chrétiens des

jeux séculaires donnés par l'empereur Sévère ; elle ne l'a pas empêché de se montrer ailleurs plein de bienveillance et de charité envers les infidèles : l'esprit de l'Évangile l'a emporté quelquefois sur la violence des passions humaines : *Qui ergo putaveris nihil nos de salute Cæsarum curare, dit-il dans son apologie, inspicite Dei voces, litteras nostras. — Scitote ex illis præceptum esse nobis ad redundantem benignitatis etiam pro inimicis Deum orare et persecutoribus bona precari. — Sed etiam nominatim atque manifeste orate, inquit (Chrîtus), pro regibus et pro principibus et potestatibus, ut omnia sint tranquilla vobis.* Tertullien, *Apolog.*, c. 31 (*Note de l'Éditeur*).

[1421] Tertullien, de *Spectaculis*, c. 30. Pour donner une idée du degré et autorité qu'avait acquise le zélé Africain, il suffit de rapporter le témoignage de saint Cyprien, le docteur et le guide de toutes les Églises occidentales (Voyez *Pruden., hymn.* XIII, 100). Toutes les fois qu'il s'appliquait à son étude journalière des écrits de Tertullien, il avait coutume de dire : *Da mihi magistratum : donnez moi le maître.* Saint Jérôme, de *Viris illustr.*, c. 53.

[1422] Malgré les subterfuges du docteur Middleton, il est impossible de fermer les yeux sur les traces frappantes de visions et d'inspirations que l'on trouve dans les pères apostoliques.

[1423] Saint Irénée, *advers. Hæres. prem.*, p. 3. Le docteur Middleton (*Free Inquiry*, p. 96, etc.) observe que, comme , cette prétention était de toutes la plus difficile a soutenir par des artifices, fut celle à laquelle on renonça le plus tôt. Cette observation convient à son hypothèse.

[1424] Athénagoras, in *Legatione* ; saint Justin martyr, *Cohort. ad gentes* ; Tertullien, *advers. Marcion*, IV. Ces descriptions ne sont pas très différentes de celles de la fureur prophétique, pour laquelle Cicéron, (*de Divinatione*, II, 54) montre si peu de respect.

[1425] Tertullien (*Apolog.*, c. 23) donne hardiment un défi aux magistrats païens. De tous les miracles primitifs, le pouvoir d'exorciser est le seul auquel les protestants aient jamais prétendu.

[1426] Saint Irénée, *advers. Hæres.*, II, 56, 57 ; V, 6. M. Dodwell (*Dissertat. ad Irenicum*, II, 42) conclut que le second siècle a été encore plus fertile en miracles que le premier.

[1427] Théophile, *ad Autolycum*, II, p. 77.

[1428] Le docteur Middleton donna son introduction en 1747 ; deux ans après, il publia sa *Free Inquiry* ; et avant sa mort, qui arriva en 1756, il avait préparé une défense de cet ouvrage contre ses nombreux adversaires.

[1429] L'université d'Oxford conféra des degrés à ceux qui le combattirent. L'indignation de Mosheim (p. 221) peut nous faire connaître les sentiments des ministres luthériens.

[1430] Il est assez singulier que saint Bernard, fondateur de Clairvaux, rapporte tant de miracles de son ami saint Malachie, et qu'il ne fasse aucune mention de ses propres miracles, que cependant ses compagnons et ses disciples ont pris soin à leur tour de célébrer. Dans toute la suite de l'histoire ecclésiastique, existe-t-il un seul exemple d'un saint qui se dise doué du don des miracles ?

[1431] La conversion de Constantin est l'époque la plus communément fixée par les protestants. Les théologiens raisonnables ne sont pas disposés à admettre les miracles du quatrième siècle, tandis que les théologiens crédules ne veulent pas rejeter ceux du cinquième.

[1432] Les imputations de Celsius et de Julien et la défense des pères, sont exposées avec beaucoup d'impartialité par Spanheim dans son *Commentaire sur les Césars* de Julien, page 468.

[1433] *Lettres* de Pline, X, 97.

[1434] Tertullien, *Apolog.*, c. 44. Il ajoute cependant, avec une sorte d'hésitation : *Aut si aliud, jam non christianus*.

[1435] Tertullien dit positivement *aucun chrétien, nemo illic christianus* : au reste, la restriction qu'il met lui-même à ces paroles, et que cite Gibbon dans la note précédente, diminue la force de cette assertion, et paraît prouver seulement qu'il n'en connaissait pas (*Note de l'Éditeur*).

[1436] Le philosophe Peregrinus, dont la vie et la mort ont été décrites par Lucien d'une manière si agréable, abusa pendant longtemps de la simplicité crédule des chrétiens de l'Asie.

[1437] Voyez un traité fort judicieux de Barbeyrac sur la morale des pères.

[1438] Lactance, *Instit. div.*, VI, c. 20-22.

[1439] Voyez un ouvrage de saint Clément d'Alexandrie, intitulé le *Pédagogue* et qui contient les éléments de morale enseignés dans les plus célèbres écoles des chrétiens.

[1440] Tertullien, *de Septaculis*, c. 21 ; saint Clément d'Alexandrie, *Pédagogue*, III, c. 8.

[1441] Beausobre, *Hist. critique du Manichéisme*, VII, c. 3 ; Saint Justin, saint Grégoire de Nysse, saint Augustin, etc., sont fortement portés pour cette opinion.

[1442] Quelques-uns des gnostiques étaient plus conséquents ; ils rejetaient l'usage du mariage.

[1443] Voyez une chaîne de traditions depuis saint Justin martyr, jusqu'à saint Jérôme, dans la *Morale des pères*, c. IV, 6-26.

[1444] Voyez une dissertation très curieuse sur les vestales, dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, tome II, p. 161-227. Malgré les honneurs et les récompenses que l'on accordait à ces vierges ; il était difficile d'en trouver un nombre suffisant ; et la crainte de la mort la plus horrible ne pouvait pas toujours réprimer leur incontinence.

[1445] *Cupiditatem procreandi aut unam scimus aut nullam*. Minucius-Fœlix, c. 31 ; saint Justin, *Apolog. maj.* ; Athénagoras, in *Legat.*, c. 28 ; Tertullien, *de Cultu fœm.*, II.

[1446] Eusèbe, VI, 8. Avant que la réputation d'Origène eût excité l'envie et la persécution, cette action extraordinaire fut plutôt admirée que blâmée. Comme c'était en général son usage d'allégoriser l'Écriture, il est malheureux que, dans cette occasion seulement, il ait pris le sens littéral.

[1447] Saint Cyprien, *lett.* 4, et Dodwell, *dissert. Cyprianic.*, III. Longtemps après, on a imputé au fondateur de l'abbaye de Fontevault quelque chose de pareil à cette entreprise téméraire. Bayle amuse ses lecteurs sur ce sujet délicat.

[1448] Dupin (*Biblioth. Ecclésiast.*, tome I, p. 195) donne un détail particulier du dialogue des dix vierges, tel qu'il a été composé par Methodius, évêque de Tyr. Les louanges données à la virginité y sont excessives.

[1449] Les ascétiques, dès le second siècle, faisaient publiquement profession de mortifier leurs corps et de s'abstenir de l'usage de la chair et du vin. Mosheim, p. 310.

[1450] Voyez la *Morale des pères*. Les mêmes principes de patience, ont été renouvelés la réforme, par les sociniens, par les anabaptistes modernes et par les quakers. Barclay, l'apologiste des quakers, s'est servi, pour défendre ses frères, de l'autorité des premiers chrétiens (p. 542-549).

[1451] Tertullien, *Apolog.*, c. 21, *de Idololatriâ*, c. 18. Origène, *contra Celsum*, V, p. 253 ; VII, p. 348 ; VIII, p. 423-428.

[1452] Tertullien (*de Coronâ militis*) leur suggéra l'expédient de désertir (*). Ce conseil, s'il eût été généralement connu, n'aurait pas été très propre à concilier aux

chrétiens la faveur des empereurs.

(*) Tertullien ne suggère point aux soldats l'expédient de désertir, il leur dit qu'ils doivent être sans cesse sur leurs gardés pour ne rien faire pendant leur service qui soit contraire à la loi de Dieu ; et se résoudre à souffrir le martyre plutôt que d'avoir une lâche complaisance, ou renoncer ouvertement au service (*Apolog.*, c. 2, p. 127, in fine). Il ne décide point positivement que le service militaire ne soit pas permis aux chrétiens ; il finit même par dire : *Putadenique licere militiam usque ad causam coronæ* (Ibid., c. 11, p. 128) Plusieurs autres passages de Tertullien prouvent que l'armée était pleine de chrétiens : *Hesterni sumus et vestra omnia implevinus, urbes, insulas, castella, municipia, conciliabula, CASTRA IPSA* (*Apol.*, V, c. 37, p. 30). *Navigamus et nos vobiscum et militamus*, etc. (*Apol.*, c. 42, p. 34). A la vérité, Origène (*Cont. Cels.*, VIII) paraît être d'une opinion plus rigoureuse ; mais il a renoncé souvent à ce rigorisme exagéré, peut-être nécessaire alors pour produire de grands effets, et il parle de la profession des armes comme d'une profession honorable, IV, c. 218, etc. (*Note de l'Éditeur*).

[1453] Autant que nous en pouvons juger, d'après les fragments de la représentation d'Origène (VIII, p. 423), il paraît que Celsus, son adversaire, avait insisté sur cette objection avec beaucoup de force et de bonne foi.

[1454] Le refus de prendre part aux affaires publiques n'a rien qui doive étonner de la part des premiers chrétiens ; c'était la suite naturelle de la contradiction qui existait entre leurs principes et les usages, les lois, l'activité du monde païen : comme chrétiens, ils ne pouvaient entrer au sénat, qui, selon Gibbon lui-même, s'assemblait toujours dans un temple où dans un lieu consacré, et où chaque sénateur, avant de s'asseoir, versait quelques gouttes de vin et brûlait de l'encens sur l'autel : comme chrétiens, ils ne pouvaient assister aux fêtes et aux banquets, qui se terminaient toujours par des libations, etc. Enfin, comme *les divinités et les rites innombrables du polythéisme étaient étroitement liés à tous les détails de la vie publique ou privée*, les chrétiens ne pouvaient y participer sans se rendre, dans leurs principes, coupables d'impiété : c'était donc bien moins par un effet de leur doctrine que par une suite de leur situation qu'ils s'éloignaient des affaires ; partout où cette situation ne leur était pas un obstacle, ils montraient autant d'activité que les païens. *Proinde*, dit saint Justin martyr, *nos solum Deum adorantus et vobis in rebus aliis læti inservimus*. *Apolog.*, p. 64 (*Note de l'Éditeur*).

[1455] Le parti aristocratique, en France, aussi bien qu'en Angleterre, a maintenu avec vigueur l'origine divine du pouvoir des évêques. Mais les prêtres calvinistes ne pouvaient souffrir un supérieur, et le pontife romain refusait de reconnaître un égal. Voyez Fra Paolo.

[1456] Dans l'histoire de la hiérarchie chrétienne, j'ai presque toujours suivi l'exact et savant Mosheim.

[1457] Pour les prophètes de la primitive Église, voyez Mosheim, *Dissertationes ad Hist. ecclesist. pertinentes*, tome II, p. 132-208.

[1458] Voyez les *Épîtres* de saint Paul et de saint Clément aux Corinthiens.

[1459] Les premiers ministres établis dans l'Église furent les *diacres*, créés d'abord à Jérusalem au nombre de sept (*Act. des ap.*, c. 6, v. 1-7) ils étaient chargés de la distribution des aumônes ; des femmes même eurent part à cet emploi. Après les diacres vinrent les anciens ou prêtres (*πρεσβυτεροι*), chargés de maintenir dans la communauté l'ordre la décence, et d'agir partout en son nom. Les évêques furent ensuite chargés de veiller sur la foi et sur l'instruction des fidèles : les apôtres eux-mêmes instituèrent plusieurs évêques. Tertullien (*advers. Marc.*, c. 5), Clément d'Alexandrie, et plusieurs pères des deuxième et troisième siècles, ne permettent pas d'en douter. L'égalité de rang qui régna entre ces divers fonctionnaires n'empêchait pas que leurs fonctions ne fussent distinctes, même dans l'origine ; elles le devinrent bien plus dans la suite. Voyez Planck, *Histoire de la constitution de l'Église chrétienne*, tome I, p. 24 (*Note de l'Éditeur*).

[1460] Hooker, *Ecclesiastical Policy*, VII.

[1461] Voyez saint Jérôme, *ad Titum*, c. 1, et epist. 85 (dans l'édition des Bénédictins, 101) ; et l'apologie travaillée de Blondel, *pro sententiis Hieronymi*. L'ancien état de l'évêque et des prêtres d'Alexandrie, tel que l'a écrit saint Jérôme, se trouve confirmé d'une manière remarquable par le patriarche Eutychius (*Annal.*, tome I, p. 330, vers. Pocock), dont je ne saurais rejeter le témoignage, en dépit de toutes les objections du savant Pearson, dans ses *Vindiciæ Ignatianæ*, part. I, c. 11.

[1462] Voyez l'introduction de l'*Apocalypse*. Les évêques, sous le nom d'anges étaient déjà établis dans sept villes de l'Asie. Et cependant l'Épître de saint Clément (probablement d'aussi ancienne date) ne nous fait découvrir aucune trace d'épiscopat, soit à Corinthe, soit à Rome.

[1463] *Nulla ecclesia, sine episcopo*, a été un fait aussi bien qu'une maxime, depuis le temps de Tertullien et de saint Irénée.

[1464] Après avoir passé les difficultés du premier siècle, nous trouvons le gouvernement épiscopal universellement établi, jusqu'à ce qu'il ait été renversé par le genre républicain des réformateurs suisses et allemands.

[1465] Voyez Mosheim, premier et second siècles. Saint Ignace (*ad Smyrnæos*, c. 3, etc.) aime à relever la dignité épiscopale. Le Clerc (*Hist. ecclésiastique*, p. 569) censure rudement sa conduite. Mosheim, guidé par une critique plus saine (p. 161), soupçonne que même les petites épîtres ont été corrompues.

[1466] *Nonne et laici sacerdotes sumus ?* Tertullien, *Exhortat. ad castitat.*, c. 7. Comme le cœur humain est toujours le même, plusieurs des observations que M. Hume a faites sur l'enthousiasme (*Essais*, vol. I, p. 76, in-4°) peuvent s'appliquer même aux inspirations réelles.

[1467] Les synodes ne furent pas le premier moyen que prirent les Églises isolées pour se rapprocher et faire corps. Les diocèses se formèrent d'abord de la réunion de plusieurs petites Églises de campagne avec une Église de ville : plusieurs Églises de ville venant à se réunir entre elles ou avec une Église plus considérable, donnèrent naissance aux métropoles. Les diocèses ne durent se former que vers le commencement du deuxième siècle : avant cette époque les chrétiens n'avaient pas établi assez d'Églises de campagne pour avoir besoin de cette réunion. C'est vers le milieu de ce même siècle que l'on découvre les premières traces de la constitution métropolitaine.

Les synodes provinciaux ne commencèrent que vers le milieu du troisième siècle, et ne furent pas les premiers synodes. L'histoire nous donne des notions positives sur les synodes tenus vers la fin du deuxième siècle à Ephèse, à Jérusalem, dans le Pont et à Rome, pour terminer les différends qui s'étaient élevés entre les Églises latines et les Églises d'Asie sur l'époque de la célébration de la pâque. Mais ces synodes n'étaient assujettis à aucune forme régulière, à aucun retour périodique : cette

régularité ne s'établît qu'avec les synodes provinciaux, qui se formaient de la réunion des évêques d'un district soumis à un métropolitain. Planck, *Hist. de la Const. de l'Église chrét.*, t. I, p. 90 (*Note de l'Éditeur*).

[1468] *Acta concil. Carthag.*, apud Cyprian., édit. Fell., p. 158. Ce concile fut composé de quatre-vingt sept évêques des provinces de Mauritanie, de Numidie et d'Afrique ; quelques prêtres et quelques diacres assistèrent à l'assemblée ; *praesente plebis maximâ parte*.

[1469] *Aguntur praeterea per Graecias illas, certis in locis, concilia*, etc. Tertullien, de *Jejuniis*, c. 13. L'écrivain africain en parle comme d'une institution. récente et étrangère. La manière dont les Églises chrétiennes se sont unies, est fort habilement expliquée par Mosheim, p. 164-170.

[1470] Saint Cyprien, dans son fameux traité de *Unitate Ecclesiae*, p. 75-86.

[1471] Nous pouvons en appeler à toute la conduite de saint Cyprien, à sa doctrine, à ses épîtres. Le Clerc, dans une vie abrégée de ce prélat (*Bibliothèque universelle*, t. XII, p. 207-378), le montre à découvert avec beaucoup de liberté et d'exactitude.

[1472] Si Novatus, Felicissimus etc., que l'évêque de Carthage chassa de son Église, n'étaient point les plus détestables des scélérats, il faut que le zèle de saint Cyprien l'ait emporté quelquefois sur sa véracité. On voit une relation très exacte de ces querelles obscures dans Mosheim, p. 497-512.

[1473] Mosheim, p. 269, 594 ; Dupin, *Antiquæ Eccles. discipl.*, p. 19-20.

[1474] Tertullien, dans un traité particulier, a fait valoir contre les hérétiques le droit de prescription, qui était soutenu par les Églises apostoliques.

[1475] La plupart des anciens auteurs rapportent que saint Pierre vint à Rome (voyez Eusèbe, II, c. 25) ; tous les catholiques le prétendent, et quelques protestants en conviennent (voyez Pearson et Dodwell, *de Success. episcop. roman.*) ; mais ce voyage a été fortement attaqué par Spanheim (*Miscellanea. sacra*, III, 3). Selon le P. Hardouin, les moines du treizième siècle, qui composèrent l'*Énéide*, représentèrent saint Pierre sous le caractère allégorique du héros troyen.

[1476] C'est en français seulement que la fameuse allusion au nom de saint Pierre est exacte : *Tu es Pierre, et sur cette pierre...* Cette allusion n'est pas tout à fait juste en grec, en latin, en italien, etc., et elle est absolument inintelligible dans les langues dérivées de l'allemand.

Cette allusion est exacte en syro-chaldéen, et c'est dans cette langue que Jésus-Christ l'a faite (Évangile selon saint Matthieu, c. 16, v. 17). Pierre s'appelait *Céphas*, et le mot *cepha* signifie *base, fondement, rocher* (*Note de l'Éditeur*).

[1477] Saint Irénée, *advers. Hæres.*, III, 3 ; Tertullien, *de Prescript.*, c. 36 ; et saint Cyprien, *Epistol.*, 27, 55, 71, 75. Le Clerc (*Hist. ecclésiast.*, p. 764) et Mosheim (p. 258, 518) travaillent à expliquer ces passages ; mais le style vague et déclamatoire des pères paraît souvent favorable aux prétentions de Rome.

[1478] Voyez l'Épître véhémante de Eirmilien, évêque de Césarée, à Étienne, évêque de Rome. *Apud Cyprian, Epist.*, I, 75.

[1479] Il s'agissait de savoir si l'on devait rebaptiser les hérétiques. Concernant cette dispute, voyez les *Épîtres de saint Cyprien*, et le septième livre d'Eusèbe.

[1480] Pour l'origine de ces mots, voyez Mosheim, p. 141 ; Spanheim, *Hist. ecclésiastique*, p. 633. La distinction de *clerus* et *laicus* était établie avant le temps de Tertullien.

[1481] La communauté instituée par Platon est plus parfaite que celle que sir Thomas Morus a imaginée pour son Utopie. La communauté des femmes et celle des biens temporels peuvent être regardées comme des parties inséparables du même système.

[1482] Josèphe, *Antiquités*, XVIII, 2 ; Philon, *de Vitâ contemplativâ*.

[1483] Voyez les *Actes des apôtres*, c. 2, 4, 5, avec le *Commentaire* de Grotius. Mosheim, dans une dissertation particulière, attaque l'opinion commune par des arguments très peu concluants.

[1484] Saint Justin martyr, *Apolog. major*, c. 89 ; Tertullien, *Apologet.*, c. 39.

[1485] Saint Irénée, *advers. Hæres.*, IV, c. 27, 34 ; Origène, *in Num. hom.*, II ; saint Cyprien, *de Unitat. Eccles. constit. apostol.*, II, c. 34-35, avec les notes de Cotelier. Les constitutions ecclésiastiques établissent ce précepte comme de droit divin, en déclarant que les prêtres sont autant au-dessus des rois que l'âme est au-dessus du corps. Parmi les objets sur lesquels on levait la dixme, elles comptent le blé, le vin, l'huile et la laine. Voyez sur ce sujet intéressant, Prideaux, *Histoire de Dixmes*, et Fra Paolo, *delle Materie benefciare* : deux écrivains d'un caractère très différent.

[1486] La même opinion qui prévalut vers l'année 1000, produisit des effets semblables. Dans la plupart des donations, le motif est exprimé : *appropinquante mundi fine*. Voyez Mosheim, *Histoire générale de l'Église*, volume I, page 457.

[1487] *Tum summa cura est fratribus*

(Ut sermo testatur loquax)

Offerre, fundis venditis,

Sestertiorum millia.

Addicta avorum prædia

Fædis sub auctionibus,

Successor exhæres gemit

Sanctis egens parentibus.

Hæc occuluntur abditis

Ecclesiarum in angulis :

Et summa pietas creditur

Nudare dulces liberos.

Prudence, *περι Στεφανων*, *Hymn. 2.*

La conduite subséquente du diacre Laurent prouve seulement l'usage convenable que l'on faisait des richesses de l'Église romaine. Elles étaient sans doute très considérables : mais Fra Paolo (c. 1) paraît exagérer, lorsqu'il suppose que de fut l'avarice des successeurs de Commode, ou celle de leurs préfets du prétoire, qui porta ces princes à persécuter les chrétiens.

[1488] Saint Cyprien, *Epistol.*, 62.

[1489] Tertullien, *de Præscriptione*, c. 30.

[1490] Dioclétien donna un rescrit qui n'est qu'une déclaration de l'ancienne loi : *Collegium, si nullo speciali privilegio subnixum sit, hæreditatem capere non posse, dubium non est*. Fra Paolo (c. 4) pense que ces règlements avaient été très négligés depuis le règne de Valérien.

[1491] *Histoire Auguste*, p. 131. Le terrain avait été public, il était alors disputé entre la société des chrétiens et celle des bouchers.

[1492] *Constitut. apostol.*, II, 35.

[1493] Saint Cyprien, *de Lapsis*, p. 99 ; *Epistol.*, 65. L'accusation est confirmée par le dix-neuvième et par le vingtième canon du concile d'Elvire.

[1494] Voyez les *Apologies* de saint Justin, de Tertullien, etc.

[1495] Denys de Corinthe (*ap. Eusèbe*, IV, 23) célèbre avec reconnaissance les richesses des Romains et leur générosité envers leurs frères les plus éloignés.

[1496] Voyez Lucien, *in Peregrin*. Julien (lettre 49) semble mortifié de ce que la charité des fidèles maintient non seulement les pauvres de leur religion, mais encore ceux des païens.

[1497] Telle a été du moins, dans de pareilles circonstances, la louable conduite des missionnaires modernes. On expose tous les ans dans les rues de Pékin plus de trois mille enfants nouveau-nés. Voyez Lecomte, *Mémoires sur la Chine et les Recherches sur les Chinois et les Égyptiens*, I, p. 61.

[1498] Les montanistes et les novatiens, qui tenaient à cette opinion avec la plus grande rigueur et la plus ferme opiniâtreté, se trouvèrent enfin eux-mêmes au nombre des hérétiques excommuniés. Voyez le savant Mosheim, qui a traité ce sujet avec beaucoup d'étendue, second et troisième siècle.

[1499] Denys, *apud Eusèbe*, IV, 23 ; saint Cyprien, *de Lapsis*.

[1500] Cave, *Christianisme primitif*, part. III, c. 5. Les admirateurs de l'antiquité regrettent la perte de cette pénitence publique.

[1501] Voyez dans Dupin (*Biblioth. ecclés.*, t. II, p. 304-313) une exposition, courte, mais raisonnée, des canons de ces conciles, qui furent tenus dans les premiers moments de tranquillité après la persécution de Dioclétien. Cette persécution avait été bien moins sévère en Espagne qu'en Galatie ; différence qui peut, en quelque sorte, expliquer le contraste des règlements établis dans ces provinces.

[1502] Saint Cyprien, *Epist.* 69.

[1503] Cette supposition paraît peu fondée ; la naissance et les talents de saint Cyprien doivent faire présumer le contraire : *Thascius Cocilius Cyprianus, Carthaginensis, artis oratoriae professione clarus, magnam sibi gloriam, opes, honores, acquisivit, epularibus ænis et largis dapibus assuetus, pretiosâ veste conspicuus, auro atque purpurâ fulgens, fascibus oblectatus et honoribus, stipatus clientium cuneis, frequentiore comitatu officii agminis honestatus, ut ipse de se loquitur in epistolâ ad Donatum*. Voyez D^r Cave, *Hist. litterar.*, tome I, p. 87 (*Note de l'Éditeur*).

[1504] Les artifices, les mœurs et les vices des prêtres de la déesse syrienne, sont très agréablement dépeints par Apulée, dans le huitième livre de ses *Métamorphoses*.

[1505] L'office d'asiarque était de cette espèce. Il en est fait souvent mention dans Aristide, dans les inscriptions, etc. Cette dignité était annuelle et élective. Il n'y avait que le plus vieux des citoyens qui pût désirer cet honneur : le plus opulent pouvait seul en supporter la dépense. Voyez, dans les *Patres apostol.* (tome 2, p. 200), avec quelle indifférence Philippe l'asiarque se conduisit dans le martyre de saint Polycarpe. Il y avait aussi des bithyniarques, des lyciarques, etc.

[1506] Cette insensibilité ne fut pas si grande que Gibbon paraît le croire. Un grand nombre de Juifs se convertirent ; huit mille furent baptisés en deux jours (*Actes des Apôtres*, c. 2, v. 37-40 ; c. 41, v. 4). Ils formèrent la première Église chrétienne (*Note de l'Éditeur*).

[1507] Les pères prétendaient presque unanimement, mais les critiques modernes ne sont pas disposés à croire que saint Matthieu composa un Évangile hébreu, dont il ne reste que la traduction grecque. Il paraît cependant dangereux de rejeter le témoignage des pères.

De fortes raisons paraissent confirmer ce témoignage. Papias, contemporain de l'apôtre saint Jean, dit positivement que Matthieu avait écrit les discours de Jésus-Christ en hébreu, et que chacun les interprétait comme il le pouvait. Cet hébreu était le dialecte syro-chaldaïque alors en usage à Jérusalem. Origène, saint Irénée, Eusèbe, saint Jérôme, saint Épiphane confirment ce récit : Jésus-Christ prêchait lui-même en syro-chaldaïque ; c'est ce que prouvent plusieurs mots dont il s'était servi, et que les évangélistes ont pris soin de traduire. Saint Paul, haranguant les Juifs, se servit de la même langue (*Act. des apô.*, c. 20, v. 2 ; c. 17, v. 4 ; c. 26, v. 14). Les opinions de quelques critiques prouvent peu contre des témoignages incontestables. D'ailleurs, leur principale objection est que salut Matthieu cite le vieux testament d'après la version grecque des Septante, ce qui est inexact ; car des dix citations que l'on

trouve dans son Évangile, sept sont visiblement prises dans le texte hébreu, et les trois autres n'offrent rien qui en diffère ; d'ailleurs ces dernières ne sont pas des citations littérales. Saint Jérôme dit positivement, d'après une copie de cet Évangile, qu'il avait vue dans la bibliothèque de Césarée, que les citations étaient faites en hébreu (*In Catal.*). Des critiques plus modernes, entre autres Michaelis, ne font aucun doute sur cette question. La version grecque qui paraît avoir été faite du temps des apôtres, comme l'affirment saint Jérôme et saint Augustin, peut-être même par l'un d'eux (*Note de l'Éditeur*).

[1508] Sous les règnes de Néron et de Domitien, et dans les villes d'Alexandrie, d'Antioche, de Rome et d'Éphèse. Voyez *Mill. Prolegomena ad Novum Testament*, et la grande et belle collection donnée par le docteur Lardner, vol. XV.

[1509] Les alogiens (saint Épiphane, *de Hæres.*, 51) attaquaient la vérité de l'Apocalypse parce que l'Église de Thyatire n'était pas encore fondée. Saint Épiphane, qui convient du fait se débarrasse de la difficulté par la supposition ingénieuse que saint Jean écrivait avec l'esprit de prophétie. Voyez Abauzit, *Discours sur l'Apocalypse*.

[1510] Les Épîtres de saint Ignace et de Denys (*ap. Eusèbe*, IV, 23) désignent un grand nombre d'Églises dans la Grèce et en Asie. Celle d'Athènes semble avoir été une des moins florissantes.

[1511] Lucien, *in Alexandrô*, c. 25. Le christianisme, cependant, doit avoir été répandu très inégalement dans le Pont, puisqu'au milieu du troisième siècle il n'y avait pas plus de dix-sept fidèles dans le diocèse étendu de Néo-Césarée. Voyez M. de Tillemont, *Mém. ecclésiast.*, tome IV, p. 675. Cette particularité est tirée de saint Basile et de saint Grégoire de Nysse, qui étaient eux-mêmes natifs de Cappadoce.

[1512] Selon les anciens Jésus-Christ souffrit la mort sous le consulat des deux Geminus, en l'année 29 de notre ère. Pline (selon Pagi) fût envoyé en Bithynie dans l'année 110.

[1513] *Lettres* de Pline, X, 97.

[1514] Saint Chrysostome, *Opera*, tome VII, p. 658, 810, édit. Savil.

[1515] Jean Malala, tome II, p. 144. Il tire la même conclusion par rapport à la population d'Antioche.

[1516] Saint Chrysostome, tome I, p. 592. Je dois ces passages, mais non l'introduction que j'en tire, au savant docteur Lardner. *Credibility of the Gospel history*, vol. XII, page 370.

[1517] Basnage (*Histoire des Juifs*, l. 21, c. 20-23) a examiné, avec la critique la plus exacte, le curieux traité de Philon, qui fait connaître les thérapeutes. En prouvant qu'il fut composé dès le temps d'Auguste, Basnage a démontré, en dépit d'Eusèbe (II, c. 17) et d'une foule de catholiques modernes, que les thérapeutes n'étaient ni chrétiens ni moines. Il reste encore probable qu'après avoir changé de nom, ils conservèrent leurs mœurs, qu'ils adoptèrent quelques nouveaux articles de foi, et qu'ils devinrent insensiblement les fondateurs des ascétiques égyptiens.

[1518] Voyez une lettre d'Adrien dans l'*Histoire Auguste*, p. 245.

[1519] Pour la succession des évêques d'Alexandrie, voyez l'*Histoire* de Renaudot, p. 24, etc. Cette particularité curieuse est conservée par le patriarche Eutychius (*Annal.*, tome I, p. 334, vers. Potock.), et l'évidence intérieure de ce fait suffirait seule pour répondre à toutes les objections qui ont été avancées par l'évêque Pearson dans les *Vendiciæ ignatiane*.

[1520] Ammien Marcellin, XXII, 16.

[1521] Origène, *contra Celsum*, I, p. 40.

[1522] *Ingens in multitudo* : telle est l'expression de Tacite, XV, 44.

[1523] Tite-Live, XXXIX, 13, 15-16. Rien ne peut surpasser l'horreur et la consternation du Sénat, lorsqu'il découvrit les bacchanales, dont la licence effrénée est décrite et peut-être exagérée par Tite-Live.

[1524] Eusèbe, VI, c. 43. Le traducteur latin, M. de Valois, a jugé à propos de réduire le nombre des prêtres à quarante-quatre.

[1525] Cette proportion des prêtres, et des pauvres, du reste du peuple a été d'abord établie par Burnet (*Voyages en Italie*, p. 168), et approuvée par Moyle (vol. II, p. 151). Ils ne connaissaient ni l'un ni l'autre ce passage de saint Chrysostome, par lequel leur conjecture est presque changée en fait.

[1526] *Serius trans Alpes, religione Dei susceptâ*. Sulpice Sévère, II. Voyez Eusèbe, V, 1 ; Tillemont, *Mém. ecclés.*, tome II, p. 316. Selon les donatistes, dont l'assertion est confirmée par l'aveu tacite de saint Augustin, l'Afrique fut la dernière province qui reçut l'Evangile. Tillemont, *Mém. ecclés.*, tome I, p. 754.

[1527] *Tum primum intra Gallias martyria visa*. Sulpice Sévère, II. Ce sont les fameux martyrs de Lyon. Au sujet de l'Afrique, voyez Tertullien, *ad Scapulam*, c. 3. On imagine que les martyrs Scyllitains furent les premiers (*Acta sincera*, Ruinart, p. 34). Un des adversaires d'Apulée paraît avoir été chrétien. *Apolog.*, p. 496-497, édit. Delph.

[1528] *Raræ in aliquibus civitatibus Ecclesiæ paucorum christianorum devotione resurgerent*. *Acta sincera*, p. 130. Grégoire de Tours, I, 28 ; Mosheim, 207, 449. Il y a quelque raison de croire que, dans le commencement du quatrième siècle, les diocèses étendus de Liège, de Trèves et de Cologne formaient un seul évêché, qui avait été fondé, très récemment. Voyez *Mémoires* de Tillemont, tome VI, part. I, p. 43, 411.

[1529] La date de l'*Apologétique* de Tertullien est fixée, dans une dissertation de Mosheim, à l'année 198.

[1530] Dans le quinzième siècle, il y avait peu de personnes qui eussent l'envie ou le courage de mettre en question si Joseph d'Arimathie avait fondé le monastère de Glastenbury, et si saint Denys l'aréopagite préférait le séjour de Paris à celui d'Athènes.

[1531] Cette étonnante métamorphose a eu lieu dans le neuvième siècle. Voyez Mariana (*Histoire d'Espagne*, v. 10, 13), qui, en tous sens, imite Tite-Live, et les *Mélanges* du docteur Geddes, où il dévoile avec tant de bonne foi la fausseté de la légende de saint Jacques, vol. II, p. 221.

[1532] Saint Justin martyr, *Dialog. cum Tryphon*, p. 341 ; saint Irénée, *advers. Hæres.*, I, c. 10 ; Tertullien, *advers. Jud.*, c. 7 ; voyez Mosheim, p. 203.

[1533] Voyez le quatrième siècle de l'*Histoire de l'Eglise*, de Mosheim. On peut trouver dans Moïse de Chorène plusieurs circonstances, à la vérité très confuses, qui ont rapport à la conversion de l'Ibérie et de l'Arménie, II, c. 78-89.

[1534] Selon Tertullien, la foi chrétienne avait pénétré dans des parties de la Bretagne inaccessibles aux armes romaines. Environ un siècle après, Ossun, fils de Fingal, disputa, dit-on, dans un âge très avancé, avec un des missionnaires étrangers, et la dispute existe encore en vers et en langue erse. Voyez la *dissertation* de M. Macpherson sur l'antiquité des poésies d'Ossian, p. 10.

[1535] Les Goths, qui ravagèrent l'Asie sous le règne de Gallien, emmenèrent avec eux un grand nombre de captifs, dont quelques-uns étaient chrétiens, et devinrent des missionnaires. Voyez Tillemont, *Mém. ecclés.*, tome IV, p. 44.

[1536] La *légende d'Abgare*, toute fabuleuse qu'elle est, prouve, d'une manière décisive, que la plus grande partie des habitants d'Édesse avaient embrassé la religion chrétienne plusieurs années avant que Eusèbe écrivit son histoire. Au

contraire, leurs rivaux, les citoyens de Carrhes, restèrent attachés à la cause du paganisme jusque dans le sixième siècle.

[1537] Selon Bardesanes (*ap. Eusèbe, præpar. Evangel.*), il y avait quelques chrétiens en Perse avant la fin du second siècle. Du temps de Constantin (voyez la lettre à Sapor, *vita*, l. IV, c. 13), ils formaient une Église florissante. Voyez, Beausobre, *Histoire critique du Manichéisme*, tome I, p. 180, et la *Bibliotheca orientalis* d'Assemani.

[1538] Origène, *contra Celsum*, l. VIII, p. 424.

[1539] Minucius-Felix, c. 8, avec les notes de Wower ; Celsus, *ap. Origen.*, l. III, p. 138, 142 ; Julien, *ap. Cyril.*, l. V I, p. 206, édit. Spanheim.

[1540] Eusèbe, *Hist. ecclesiast.*, IV, 3 ; saint Jérôme, *Ep.* 83.

[1541] L'histoire est agréablement contée dans les dialogues de saint Justin. Tillemont (*Mém. ecclés.*, p. 334), qui la rapporte d'après lui, est sûr que le vieillard était un ange déguisé.

[1542] Eusèbe, V, 28. On peut espérer que les hérétiques seuls donnèrent lieu à ce reproche de Celsus (*ap. Origen.*, l. II, p. 77), que les chrétiens étaient continuellement occupés à corriger et à altérer leurs Évangiles.

[1543] Pline, Lettre X, 97.

[1544] Tertullien, *ap. Scapulam*. Cependant, même dans ses figures de rhétorique, il se borne à un dixième de Carthage.

[1545] Saint Cyprien, *Epist.* 79.

[1546] Cette énumération incomplète doit être augmentée des noms de plusieurs païens convertis dès l'aurore du christianisme, et dont la conversion attendue le reproche que l'historien semble appuyer. Tels sont le proconsul Sergius-Paulus, converti à Paphos (*Act. des ap.*, c. 13, v. 7 et 12) ; Denys, membre de l'aréopage, converti à Athènes par saint Paul, avec plusieurs autres (*Act. des ap.*, c. 17, v. 34) ; plusieurs personnes de la cours de Néron (*Ép. aux Philipp.*, c. 4, v. 22) ; Érase, receveur de Corinthe (*Ép. aux Rom.*, c. 16, v. 23) ; quelques asiarques (*Act. des ap.*, c. 19, v. 31), etc. Quant aux philosophes, on peut ajouter Tatien, Athénagore, Théophile d'Antioche, Hégésippe, Méliton, Miltiade, Pautoenus, Ainmonius, etc. ; tous distingués par leur esprit et leur savoir (*Note de l'Éditeur*).

[1547] Le docteur Lardner, dans son premier et dans son second volume des *Témoignages juifs et païens*, rassemble et éclaircit ceux de Pline le Jeune, de Tacite, de Galien, de Marc-Aurèle, et peut-être d'Epictète (car il est douteux que ce dernier philosophe ait voulu parler des chrétiens). Sénèque, Pline l'Ancien et Plutarque, ont entièrement passé sous silence la nouvelle religion.

[1548] Les empereurs Adrien, Antonin, etc., lurent avec surprise les apologies de saint Justin martyr, d'Aristide, de Méliton, etc. (Voyez saint Jérôme, *ad mag. orat.* ; Orose, VIII, c. 13, p. 488) Eusèbe dit expressément que la cause du christianisme fut défendue devant le sénat dans un discours très élégant, par Apollonius le martyr. *Cum iudex multis eum precibus obsecrasset petiissetque ab illo uti coram senatu rationem fidei suæ redderet, elegantissimâ oratione pro defensione fidei pronuntiâtâ*, etc. *Vers. lat.* d'Eusèbe, V, c. 21, p. 154 (*Note de l'Éditeur*).

[1549] Si la fameuse prophétie des soixante-dix semaines avait été alléguée à un philosophe romain, n'aurait-il pas répondu comme Cicéron : *Quæ tandem ista auguratio est, annorum potius quam aut mensium aut dierum ? De Divinatione*, II, 30. Remarquez avec quelle irrévérence Lucien (*in Alexandro*, c. 13) et son ami Celsus (*ap. Origen.*, VII, p. 327) parlent des prophètes hébreux.

[1550] Les philosophes qui se moquaient des plus anciennes prédictions des sibylles auraient facilement découvert les fraudes soit juives, soit chrétiennes, que les pères, depuis saint Justin martyr jusqu'à Lactance, ont citées d'un air si triomphant.

Lorsque les vers sibyllins eurent rempli leur tâche, ils furent abandonnés ; comme l'avait été le système des millénaires. La sibylle chrétienne avait malheureusement fixé la fin de Rome pour l'année 195. A. U. C. 948.

[1551] Les pères, rangés en ordre de bataille, comme ils le sont par D. Calmet (*Dissertation sur la Bible*, tome III, p. 295-308), paraissent couvrir toute la terre de ténèbres ; en quoi ils sont suivis par la plupart des modernes.

[1552] Origène, *ad Matth.* (c. 27) et un petit nombre de critiques modernes, Bèze, Le Clerc, Lardner, etc., ne voudraient point étendre ces ténèbres au-delà des limites de la Judée.

[1553] On a sagement abandonné aujourd'hui le passage célèbre de Phlegon. Lorsque Tertullien dit aux païens : *Il est parlé du prodige in arcanis (non pas archivis) vestris*, il en appelle probablement aux vers sibyllins, qui le rapportent exactement dans les termes de l'Evangile.

[1554] Sénèque, *Quæst. natur.*, I, 1, 15 ; VI, 1 ; VII, 27 ; Pline, *Hist. nat.*, II.

[1555] Le texte de l'Evangile mal compris a, selon de savants théologiens, donné lieu à cette mépris, qui a occupé et fatigué tant de laborieux commentateurs, bien qu'Origène eût déjà pris soin de la prévenir. L'expression *οχοτος εγενετο* (saint Matth., c. 21, v. 45) n'indique point, disent-ils, une éclipse, des ténèbres extraordinaires et complètes, mais une obscurité quelconque, occasionnée dans l'atmosphère soit par des nuages, soit par toute autre cause. Comme cet obscurcissement du soleil arrivait rarement en Palestine, où, dans le milieu d'avril, le ciel était ordinairement pur, il prit aux yeux des Juifs et des chrétiens un caractère d'importance conforme, d'ailleurs, à l'idée reçue parmi eux, que le soleil se cachant à midi, était un, présage sinistre (Voyez Amos., c. 8, v. 9 10). et Le mot *οχοτος* est pris souvent dans ce sens par les écrivains contemporains ; l'Apocalypse dit *εοχοτισθη ο ηλιος*, *le soleil fut caché*, en parlant d'un obscurcissement causé par la fumée et la poussière (Ap., c. 9, v. 2)). D'ailleurs, le mot hébreu *ophel*, qui, dans les Septante répond au mot grec *οχοτος*, désigne une obscurité quelconque, et les évangélistes, qui ont modelé le sens de leurs expressions sur celui des expressions des Septante, ont dû lui donner la même latitude. Cet obscurcissement du ciel précède ordinairement les tremblements de terre (Saint Matth., c. 21, v. 51). Les auteurs païens nous en offrent une foule d'exemples, dont on donnait dans le temps une explication miraculeuse (Voyez Ovide, II, v. 33 ; XV, v. 785 ; Pline, *Hist. nat.*, II, c. 30). Wetstein a rassemblé tous ces exemples dans son édition du *Nouveau Testament*, I, p. 537.

On peut donc ne pas s'étonner du silence des auteurs païens sur un phénomène qui ne s'étendit pas au-delà de Jérusalem, et qui pouvait n'avoir rien, de contraire aux lois de la nature, bien que les chrétiens et les Juifs dussent le regarder comme d'un sinistre présage. Voyez Michaëlis, *Notes sur le Nouveau Testament*, tome I, p. 290 ; Paulus, *Commentaire sur le Nouveau Testament*, tome III, p. 762 (*Note de l'Éditeur*).

[1556] Pline, *Hist. nat.*, II, 30.

[1557] Virgile, *Géorg.*, I, 466 ; Tibulle, I, *Élég.*, V, vers 75 ; Ovide, *Métamorphoses*, XV, 782 ; Lucain, *Pharsale*, I, 540. Le dernier de ces poètes place ce prodige avant la guerre civile.

[1558] Voyez une lettre publique de Marc-Antoine dans les *Antiquités* de Josèphe, XIV, 12 ; Plutarque, *Vie de César*, p. 471 ; Appien, *Bell. civil.*, IV ; Dion Cassius, XLV, p. 431 ; Julius Obsequens, c. 128. Son petit Traité est un extrait des prodiges de Tite-Live.

[1559] L'histoire des premiers temps du christianisme ne se trouve que dans les *Actes des apôtres*, et pour parler des premières persécutions qu'essuyèrent les chrétiens, il faut nécessairement y avoir recours ; ces persécutions, alors

individuelles et bornées à un petit espace n'intéressaient que les persécutés ; et n'ont été rappelées que par eux. Gibbon en ne faisait remonter les persécutions que jusqu'à Néron a entièrement omis celles qui ont précédé cette époque et dont saint Luc a conservé le souvenir. Le seul moyen de justifier cette omission était d'attaquer l'authenticité des *Actes des apôtres* ; car, s'ils sont authentiques, il faut nécessairement les consulter et y puiser : or, les temps anciens ne nous ont laissé que peu d'ouvrages dont l'authenticité soit aussi bien constatée que celle des *Actes des apôtres*. Voyez Lardner's *Credibility of the Gospel's history*, part. 2. C'est donc sans motifs suffisants que Gibbon a gardé le silence sur les récits de saint Luc ; et cette lacune n'est pas sans importance (*Note de l'Éditeur*).

[1560] Dans Cyrène, ils massacrèrent deux cent vingt mille Grecs ; deux cent quarante mille dans l'île de Chypre, et en Egypte une très grande multitude d'habitants. La plupart de ces malheureuses victimes furent sciées en deux, conformément à l'exemple que David avait autorisé par sa conduite. Les Juifs victorieux dévoraient les membres, léchaient le sang, et enlaçaient les entrailles autour de leurs corps en forme de ceinture. Voyez Dion Cassius, LXVIII., p. 1145.

Plusieurs commentateurs, entre autres Reimarus, dans ses *Notes* sur Dion Cassius, pensent que la haine des Romains contre les Juifs a porté l'historien à exagérer les cruautés que ces derniers avaient commises. Dion Cassius, LXVIII, p. 1146 (*Note de l'Éditeur*).

[1561] Sans parler des faits bien connus rapportés par Josèphe, on peut voir dans Dion (LXIX p. 1162), que durant la guerre d'Adrien, cinq cent quatre-vingt mille Juifs périrent par l'épée ; outre une multitude innombrable qui fut emportée par la famine, par les maladies et par le feu.

[1562] Pour la secte des zéloteurs, voyez Basnage, *Hist. des Juifs*, I, 17 ; pour le caractère du Messie, selon les rabbins, V, 11-13 ; pour les actions de Barchochébas, VII, 12.

[1563] C'est à Modestinus, jurisconsulte romain (VI, *Regul.*), que nous devons une connaissance distincte de l'édit d'Antonin ; voyez Casaubon, *ad Hist. Aug.*, p. 27.

[1564] Voyez Basnage, *Hist. des Juifs*, III, 2-3. La dignité de patriarche fut supprimée par Théodose le Jeune.

[1565] Il suffit de parler du Purim, où fête que les Juifs avaient instituée en mémoire de ce qu'ils avaient été délivrés de la rage d'Aman. Jusqu'au règne de Théodose ils célébraient cette fête avec une joie insolente, et avec une licence tumultueuse. Basnage, *Hist. des Juifs*, VI, 17 ; VII, 6.

[1566] Selon le faux Josèphe, Tsephon, petit-fils d'Esau, conduisit en Italie l'armée d'Enée, roi de Carthage. Une autre colonie d'Iduméens, fuyant l'épée de David, se réfugia sur les terres de Romulus. C'est par ces raisons, ou par d'autres d'une égale force, que les Juifs ont appliqué, le nom d'Édom, à l'empire romain.

[1567] D'après les arguments de Celsus, qui ont été exposés et réfutés par Origène (I. V, p. 247-259), on peut apercevoir clairement la distinction qui fut faite entre le peuple juif et la secte chrétienne. Voyez dans le *Dialogue* de Minucius-Félix (c. 5, 6), une peinture exacte et assez élégante des sentiments du peuple par rapport à la désertion du culte établi.

[1568] *Cur nullas, aras habent ? templa nulla ? nulla nota simulacra ?... Undè autem, vel quis ille, aut ubi, Deus unicus, solitarius, destitutus ?* Minucius-Felix, c. 10. L'interlocuteur païen fait ensuite une distinction en faveur des Juifs, qui avaient autrefois un temple, des autels, des victimes etc.

[1569] Il est difficile, dit Platon, de s'élever à la connaissance du vrai Dieu, et il est dangereux de publier cette découverte. Voyez la *Théologie des philosophes*, par l'abbé d'Olivet, dans sa traduction de la *Nature des dieux*, t. I, p. 275.

[1570] L'auteur du *Philopatris* parle perpétuellement des chrétiens comme d'une société d'enthousiastes visionnaires, *δαμονιον, αιθεριοι, αιθεροβατουντες, αεροβατουντες*, etc. Il y a un passage où il fait évidemment, allusion à la vision dans laquelle saint Paul fut transporté au troisième ciel. Dans un autre endroit, Triéphron, qui fait le personnage d'un chrétien, après s'être moqué des dieux du paganisme, propose un serment mystérieux :

Υψιμεδοτα Θεον, μεγαν, αμβροτον, ουρανιωνα,
Υιον πατος, πνευμα εκ πατρος εκπορευομενον
Εν εκ τριον, και εξ ενος τρια.

Αριθμεειν με διδασχεις (telle est la réponse profane de Critias)

και ορχος η αριθμητικη συν οίδα γαρ τι λεγεις εν τρια, τρια εν !

[1571] Selon saint Justin martyr (*Apolog. major*, c. 70-85), le démon, qui avait acquis quelque connaissance imparfaite des prophéties, se serait à dessein revêtu de cette ressemblance, qui pouvait empêcher, quoique par des moyens différents, et le peuple et les philosophes, d'embrasser la foi de Jésus-Christ.

[1572] Dans le premier et le second livre d'Origène, Celsus parle avec l'irrévérence la plus impie de la naissance et du caractère de notre Sauveur. L'orateur Libanius loue Porphyre et Julien de ce qu'ils ont réfuté les extravagances d'une secte qui donnait à un homme mort de la Palestine les noms de Dieu et de Fils de Dieu. Socrate, *Hist. ecclés.*, III, 23.

[1573] Trajan refuse d'établir à Nicomédie une communauté de cent cinquante pompiers pour l'usage de la ville. Ce prince avait de la répugnance pour toute espèce d'association. *Lettres* de Pline, X, 42-43.

[1574] Pline, étant proconsul, avait publié un édit général contre les assemblées illégitimes. La prudence engagea les chrétiens à suspendre leurs agapes ; mais il ne leur était pas possible d'interrompre l'exercice du culte public.

[1575] Comme les prophéties concernant l'antéchrist, l'embrasement prochain, etc. irritaient ceux des païens qu'elles ne convertissaient pas, les fidèles n'en parlaient qu'avec précaution et avec réserve ; et les montanistes furent blâmés pour avoir divulgué trop librement ce dangereux secret. Voyez Mosheim, p. 413.

[1576] *Neque enim dubitabam* (telles sont les expressions de Pline) *quodcumque esse quad faterentur, pervaciam certè et inflexibilem obstinationem debere puniri.*

[1577] Voyez l'*Hist. ecclés.* de Mosheim, vol. I, p. 110, et Spanheim, *Remarques sur les Césars* de Julien, p. 468, etc.

[1578] Voyez saint Justin martyr, *Apolog.*, I, 35 ; II, 14 ; Athénagoras, in *Legation.*, c. 27 ; Tertullien, *Apologet.*, c. 9, 10, 30, 31. Le dernier de ces écrivains rapporte l'accusation d'une manière très élégante et très circonstanciée. La réponse de Tertullien est la plus hardie et la plus vigoureuse.

[1579] Dans la persécution de Lyon, quelques esclaves païens furent forcés, par la crainte de la torture, d'accuser leur maître chrétien. Les fidèles de l'Église de Lyon, en écrivant à leurs frères d'Asie, parlent de ces horribles accusations avec toute l'indignation et tout le mépris qu'elles méritent. Eusèbe, *Hist. ecclés.*, I.

[1580] Voyez saint Justin martyr, *Apolog.*, I, 35 ; saint Irénée, *adv. Hæres.*, X, 24 ; saint Clément d'Alexandrie, *Stromat.*, III, p. 438 ; Eusèbe, IV, 8. Nous serions forcés d'entrer dans des détails ennuyeux et dégoûtants, si nous voulions rapporter tout ce que les écrivains des temps suivants ont imaginé, tout ce que saint Épiphane a adopté, tout ce que M. de Tillemont a copié. M. de Beausobre (*Hist. du Manichéisme*, IX, c. 8-9) a exposé avec beaucoup de force les moyens détournés et artificieux qu'ont employés saint Augustin et le pape Léon Ier.

[1581] Lorsque Tertullien devint montaniste, il diffama la morale de l'Église, qu'il avait si courageusement défendue. *Sed majoris est agape, quia per hanc adolescentes tui*

cum sororibus dormiunt, appendices scilicet gulæ lascivia et luxuria. De Jejuniis, c. 17. Le trente-cinquième canon du concile d'Elvire prend des mesures, contre les scandales qui souillèrent trop souvent les veilles de l'Église, et qui déshonoraient le nom chrétien aux yeux des incrédules.

[1582] Tertullien (*Apologet.*, c. 2) s'étend sur le témoignage public et honorable de Pline, avec beaucoup de raison et avec quelque déclamation.

[1583] Dans les mélanges qui forment la compilation connue sous le nom de l'*Histoire Auguste*, dont une partie fut composée sous le règne de Constantin, on ne trouve pas six lignes qui regardent les chrétiens ; et le soigneux Xiphilin n'a point découvert leur nom dans la grande histoire de Dion Cassius.

[1584] Un passage obscur de Suétone (*Vie de Claude*, c. 25) pourrait prouver combien les Juifs et les chrétiens de Rome étaient singulièrement confondus les uns avec les autres.

[1585] Voyez dans le dix-huitième et dans le vingt-cinquième chapitre des *Actes des apôtres*, la conduite de Gallion, proconsul d'Achaïe, et celle de Festus, procureur de la Judée.

[1586] Cette assertion me paraît trop positive, d'autant que Gibbon ne l'appuie sur aucune preuve, quoique l'opinion contraire en ait de très fortes en sa faveur. Les voyages de saint Paul en Pamphylie, en Pisidie, en Macédoine, à Rome, sa mort, les voyages de saint Pierre, etc., ont été examinés avec beaucoup de soin par le docteur Benson, dans son ouvrage intitulé : *An History of the first planting of Christianity*, part. II ; Voyez aussi Lardner, *Credibility of the Gospel history*, part. I, c. 8 (*Note de l'Éditeur*).

[1587] Du temps de Tertullien et de saint Clément d'Alexandrie, la gloire du martyre était accordée seulement à saint Pierre, à saint Paul et à saint Jacques. Dans la suite, les Grecs l'accordèrent insensiblement au reste des apôtres ; et l'on choisit prudemment pour le théâtre de leurs prédications et de leurs souffrances, quelque contrée éloignée, située au-delà des limites de l'empire romain. Voyez Mosheim, p. 81 ; et Tillemont, *Mém. ecclés.*, t. I, part. 3.

[1588] Tacite, *Annal.*, XV, 38-44 ; Suétone, *Vie de Néron*, c. 33 ; Dion Cassius, LXII, p. 1014 ; Orose, VII, 7.

[1589] Le prix du blé (probablement du *modius*) fut réduit à *terni nummi* ; ce qui pourrait faire environ quinze schellings le quarter anglais (quarante-deux sous le boisseau).

[1590] Nous pouvons observer que Tacite parle de ce bruit avec une défiance et une incertitude très convenables. Suétone, au contraire, s'empresse de le rapporter, et Dion le confirme solennellement.

[1591] Ce témoignage est seul suffisant pour prouver l'anachronisme des Juifs, qui placent près d'un siècle trop tôt la naissance de Jésus-Christ (Basnage, *Hist. des Juifs*, V, c. 14-15). Josèphe nous apprend (*Antiquités*, XVIII, 3) que Ponce Pilate fut procureur de la Judée dans les dix dernières années de Tibère. A. D. 27-37. Pour ce qui est du temps particulier de la mort de Jésus-Christ, une très ancienne tradition la fixe au 25 mars de l'année 29, sous le consulat des deux Germinus (Tertullien, *adv. Judæos*, c. 8). Cette date, qui est adoptée par Pagi, le cardinal Norris et Le Clerc, semble au moins aussi probable que l'ère vulgaire, que l'on place (par je ne sais quelles conjectures) quatre années plus tard.

[1592] Cette seule phrase : *Repressa in præsens exitiabilis superstitio rursus erumpebat*, prouve que les chrétiens avaient déjà attiré l'attention du gouvernement, et que Néron n'était pas le premier à les persécuter. Je suis surpris que l'on n'ait pas insisté sur la confirmation que les *Actes des apôtres* reçoivent de ces mots de Tacite, *Repressa in præsens*, et *rursus erumpebat* (*Note de l'Éditeur*).

[1593] *Odio humani generis convicti*. Ces mots peuvent signifier ou la haine du genre humain contre les chrétiens, ou la haine des chrétiens contre le genre humain. J'ai préféré le dernier sens, comme le plus conforme au style de Tacite et à l'erreur populaire, dont un précepte de l'Évangile (voyez saint Luc, XIV, 26) avait peut-être été l'occasion innocente. Mon interprétation est justifiée par l'autorité de Juste-Lipse ; des traducteurs de Tacite, italiens, français et anglais ; de Mosheim (p. 102) ; de Le Clerc (*Hist. ecclésiastique*, 427) ; du docteur Lardner (*Témoignages*, vol. I, p. 345) ; et de l'évêque de Glocester (*Divine Legation*, vol. III, p. 38). Mais comme le mot *convicti* ne se joint pas fort bien avec le reste de la phrase, Jacques Gronovius a préféré de lire *conjuncti*, ce qui est autorisé par le précieux manuscrit de Florence.

[1594] Tacite, *Annal.*, XV, 44. La traduction est du père Dotteville.

[1595] Nardini, *Roma antica*, p. 387 ; Donatus, *de Româ antiquâ*, III, p. 449.

[1596] Suétone, *Vie de Cicéron*, c. 16. Quelques ingénieux commentateurs ont rendu l'épithète de *malefica* par magique ; mais Mosheim la regarde seulement, à bien plus juste titre, comme synonyme du mot de Tacite *exitialibis*.

[1597] Le passage concernant Jésus-Christ, qui fut inséré dans le texte de Josèphe, entre le temps d'Origène et celui d'Eusèbe, pour fournir un exemple d'une falsification peu commune. L'accomplissement des prophéties, les vertus de Jésus-Christ, ses miracles et sa résurrection, y sont distinctement rapportés. Josèphe reconnaît qu'il était le Messie, et ne sait s'il doit l'appeler un homme. S'il pouvait rester encore quelque doute sur ce célèbre passage, le lecteur peut examiner les objections frappantes de Le Fèvre (*Havercamp Josèphe*, tome II, p. 267-273), les savantes réponses de Daubuz (p. 187-232) et l'excellente réplique (*Biblioth. anc. et mod.*, tome VII, p. 237, 288) d'un critique anonyme, qui est, je crois, le savant abbé de Longueue.

[1598] Voyez la *Vie de Tacite*, par Juste-Lipse et par l'abbé de La Bletterie ; le *Dictionnaire* de Bayle, à l'article *Tacite*, et la *Bibliothèque latine* de Fabricius, t. II, p. 386, éd. Ernest.

[1599] *Principatum divi Nervæ, et imperium Trajani, uberiorem securioremque materiam senectuti seposui*. Tacite, *Histoires*, I.

[1600] *Annales*, II, 61 ; IV, 4.

[1601] La lecture seule du passage de Tacite suffit, comme je l'ai déjà dit, pour faire voir que la secte des chrétiens, n'était pas si obscure, qu'elle n'eût déjà été réprimée (*repressa*), et qu'elle ne passait point pour innocente aux yeux des Romains (*Note de l'Éditeur*).

[1602] Le nom du comédien était Alituros. C'était par le même canal, qu'environ deux ans auparavant, Josèphe (*de Vitâ suâ*, c. 3) avait obtenu le pardon et la liberté de quelques prêtres juifs qui étaient prisonniers à Rome.

[1603] Le savant docteur Lardner (*Témoignages juifs et païens*, vol. II, 102-103) a prouvé que le nom de galiléens fut donné très anciennement aux chrétiens, et que ce fût peut-être leur dénomination primitive.

[1604] Josèphe, *Antiquités*, XVIII, 1, 2 ; Tillemont, *Ruine des Juifs*, p. 742. Les fils de Judas furent crucifiés du temps de Claude. Après la prise de Jérusalem, Éléazar, son petit-fils, défendit un château très fort avec neuf cent soixante de ses compagnons les plus désespérés. Lorsque le bélier eut fait une brèche, ils massacrèrent leurs femmes et leurs enfants, et ils se percèrent enfin eux-mêmes. Ils périrent tous jusqu'au dernier.

[1605] Cette conjecture est entièrement dénuée de vraisemblance, et même de possibilité. Tacite n'a pu se tromper en *rapportant* aux chrétiens de Rome *un crime et une punition qu'il aurait put attribuer, avec bien plus de vérité*, aux partisans de Judas le Gaulonite, car ces derniers n'allèrent jamais jusqu'à Rome. Leur révolte, leurs

tentatives, leurs opinions, leurs guerres, leur châtimement, n'ont eu pour théâtre que la Judée (Basnage, *Hist. des Juifs*, t. I, p. 491). D'ailleurs, le nom de *chrétiens* était donné depuis longtemps à Rome, aux disciples de Jésus ; et Tacite l'affirme trop positivement, en rapporte trop clairement l'étymologie, pour qu'on puisse soupçonner une méprise de sa part (*Note de l'Éditeur*).

[1606] Cette assertion est loin d'être évidente. Sulpice-Sévère parle d'édits rendus par Néron contre les chrétiens, postérieurement à l'incendie de Rome : *Post etiam, datis legibus religio vetabatur palamque edictis propositis christianum esse non licebat* (lib. II, c. 37). Nous n'avons aucune autorité qui prouve que ces persécutions ne s'étendirent pas au-delà de l'enceinte de Rome ; et rien n'affaiblit l'autorité d'Orose, qui dit expressément que Néron fit persécuter les chrétiens dans les provinces. *Nero christianos supplicii ac mortibus affecit, ac per omnes provincias pari persecutione excruciarī imperavit*. L. VIII, Hist., c. 5 (*Note de l'Éditeur*).

[1607] Voyez Dodwell, *Paucitat. mart.*, l. XIII. L'inscription espagnole dans Gruter (p. 238, n° 9) est évidemment fausse et reconnue telle. Elle est de l'invention de l'insigne imposteur Cyriaque d'Ancône, qui voulait flatter l'orgueil et les préjugés des Espagnols. Voyez Ferreras, *Hist. d'Espagne*, tome I, p. 192.

[1608] Le Capitole fut brûlé durant la guerre civile entre Vitellius et Vespasien, le 19 décembre de l'année 69 ; le 10 août 70, le temple de Jérusalem fut détruit par les mains des Juifs eux-mêmes, plutôt que par celles des Romains.

[1609] Le nouveau Capitole fut dédié par Domitien. Suétone, *Vie de Domitien*, c. 5 ; Plutarque, *Vie de Publicola*, tome I, p. 230, édit. Bryan. Il en coûta, seulement pour le dorer, douze mille talents, environ deux millions et demi sterling. Martial prétendait (l. IX, *Épigram.* 3) que, si l'empereur eût voulu retirer son argent, Jupiter lui-même, quand il aurait mis tout l'Olympe en vente, n'aurait pas été en état de payer deux schellings par livre.

[1610] Au sujet du tribut, voyez Dion Cassius, LXVI, p. 1082, avec les notes de Reimar. Spanheim, *de Usu numism.*, t. II, p. 571 ; et Basnage, *Hist. des Juifs*, VII, 2.

[1611] Suétone (*Vie de Domitien*, c. 12) avait vu un vieillard de quatre-vingt-dix ans, examiné publiquement devant le tribunal du procureur. C'est ce que Martial appelle *mentula tributi damnata*.

[1612] Cette dénomination fut d'abord prise dans le sens le plus ordinaire, et l'on supposa que les frères de Jésus Christ étaient les enfants légitimes de Joseph et de Marie. Un respect religieux pour la virginité de la mère de Dieu, suggéra aux gnostiques, et dans la suite aux Grecs orthodoxes, l'expédient de donner une seconde femme à saint Joseph. Les latins (depuis le temps de saint Jérôme) ont encore été plus loin prétendant que saint Joseph garda toujours le célibat, ils ont avancé que saint Jude, aussi bien que saint Simon et saint Jacques, qui étaient appelés les frères de Jésus-Christ, étaient seulement ses cousins germains ; et ils ont justifié cette nouvelle interprétation par plusieurs exemples semblables. Voyez Tillemont, *Mémoire ecclésiast.*, t. I, part. 3 ; et Beausobre, *Histoire critique du Manichéisme*, II, 2.

[1613] Trente-neuf *πλεθρα*, carrés de cent pieds chacun, ce qui serait à peine neuf acres, en prenant cette mesure à la rigueur. Mais la probabilité des circonstances, la pratique des autres écrivains grecs et l'autorité de M. de Valois, me portent à croire qu'il faut entendre ici par *πλεθρον* le *jugerum* des Romains.

[1614] Eusèbe, III, 20. Cette histoire est prise d'Hégésippe.

[1615] Voyez la mort et le caractère de Sabinus dans Tacite (*Hist.*, III, 74-75). Sabinus était le frère aîné, et jusqu'à l'avènement de Vespasien, on l'avait regardé, comme le principal appui de la famille Flaviennne.

[1616] *Flavium Clementem patrualem suum, contemptissimæ inertiae... ex tenuissimâ suspitione interemit*. Suétone, *Vie de Domitien*, c. 15.

[1617] L'île de Pandataria, selon Dion. Bruttius-Præsens (*ap. Eusèbe*, III, 18) exile cette princesse dans celle de Pontia, qui n'en était pas très éloignée. Cette différence, et une méprise ou d'Eusèbe ou de ses copistes, ont fait imaginer qu'il avait existé deux Domitilla, l'une femme, l'autre nièce de Clemens. Voyez Tillemont, *Mém. ecclés.*, t. II, p. 224.

[1618] Dion, LXVII, p. 1112. Si le *Bruttius Præsens*, dont il a vraisemblablement tiré cette relation, est celui auquel Pline a écrit (*Épist.* VII, 3), on peut le regarder comme un auteur contemporain.

[1619] Suétone, *Vie de Domitien*, c. 17 ; Philostrate, *Vie d'Apollonius*, l. VIII.

[1620] Dion, LXVIII, p. 1118 ; Pline, *Lettres*, IV, 22.

[1621] Pline, *Lettres*, X, 97. Le savant Mosheim, en parlant de Pline (p. 147, 232) donne les plus grands éloges à sa modération et à son impartialité. Malgré les soupçons du docteur Lardner (voyez Témoignages, vol. II, p. 46), je ne puis découvrir aucun fanatisme dans le langage ou dans la conduite de Pline.

[1622] Pline, *Lettres*, V, 8. Il plaida sa première cause en 81, l'année d'après la fameuse éruption du mont Vésuve, dans laquelle son oncle perdit la vie.

[1623] Pline, *Lettres*, X, 98 ; Tertullien (*Apolog.*, c. 5) regarde ce rescrit comme un adoucissement des anciennes lois pénales : *Quas Trajanus ex parte frustratus est* ; et cependant Tertullien, dans un autre endroit de son *Apologétique*, montre l'inconséquence qu'il y avait à défendre les recherches et à prescrire des punitions.

[1624] Eusèbe (*Hist. ecclésiastique*, IV, c. 9) a conservé l'édit d'Adrien. Il nous en a donné aussi un (c. 13) qui est encore plus favorable, sous le nom d'Antonin ; l'authenticité de ce second édit n'est pas si universellement reconnue (*). La seconde apologie, de saint Justin renferme quelques particularités curieuses relatives aux accusations du christianisme.

(*) M. le professeur Hegelmayer a prouvé l'authenticité de l'édit d'Antonin dans ses *Comm. hist. theol. in edictum imp. Antonini*. P. Tubing, 1777, in-4° (*Note de l'Éditeur*).

[1625] Voyez Tertullien (*Apolog.*, c. 40). On trouve dans les actes du martyre de saint Polycarpe une vive peinture de ces tumultes qui étaient ordinairement fomentés par la méchanceté des Juifs.

[1626] Ces règlements sont insérés dans les édits d'Adrien et d'Antonin le Pieux dont nous avons parlé ci-dessus. Voyez l'*Apologie* de Méliton *ap. Eusèbe*, IV, c. 26.

[1627] Voyez le rescrit de Trajan et la conduite de Pline. Les actes les plus authentiques des martyrs sont remplis de ces exhortations.

[1628] En particulier, voyez Tertullien (*Apolog.*, c. 2-3), et Lactance (*Inst. div.*, v. 9). Leurs raisonnements sont presque les mêmes ; mais il est facile d'apercevoir que l'un de ces apologistes avait été jurisconsulte, et l'autre rhéteur.

[1629] Les Mémoires les plus anciens et les plus authentiques de l'Église rapportent plusieurs exemples de ce fait que rien ne contredit d'ailleurs. Tertullien dit entre autres : *Nam proxime ad lenonem damnando christianam, potiusquam ad leonem, confessi estis labem pudicitiae apud nos atrociorum omni poenâ et omni morte reputari* (*Apolog.*, *cap. ult.*, p. 40). Eusèbe dit aussi : *D'autres vierges traînées dans des lieux infâmes, ont perdu la vie plutôt que de souiller leur vertu*. Eusèbe, *Hist. ecclés.*, VIII, c. 14, p. 235 (*Note de l'Éditeur*).

[1630] Voyez deux exemples de cette espèce de torture dans les *Acta sincera martyrum*, publiés par Ruinart, p. 160, 399. Saint Jérôme, dans sa légende de saint Paul l'ermite, rapporte une étrange histoire d'un jeune homme que l'on avait enchaîné nu sur un lit de fleurs, et qui était exposé aux assauts d'une courtisane aussi belle que voluptueuse. Il réprima la tentation en se coupant la langue avec les dents.

[1631] Claudius Herminianus, gouverneur de la Cappadoce, irrité de la conversion de sa femme, traita les chrétiens avec une sévérité extraordinaire. Tertullien, *ad Scapulam*, c. 3.

[1632] Tertullien, dans sa lettre au gouverneur d'Afrique, parle de plusieurs exemples remarquables d'indulgence et de douceur qui étaient venus à sa connaissance.

[1633] *Neque enim in universum aliquid quod quasi certam formam habeat, constitui potest* : ces paroles de Trajan donnaient un pouvoir très étendu aux gouverneurs des provinces.

[1634] *In metalla damnatur, in insulas relegatur*. (Tertullien, *Apolog.*, c. 13) Les mines de Numidie renfermaient neuf évêques, avec un nombre proportionné d'ecclésiastiques et de fidèles de leurs diocèses. Saint Cyprien les loue et les console dans une pieuse épître qu'il leur adresse : saint Cyprien, *epist.* 76, 77.

[1635] Quoique nous ne puissions admettre avec une entière confiance les épîtres et les actes de saint Ignace (*) (on les trouve dans le second volume des pères apostoliques), cependant nous pouvons citer cet évêque d'Antioche comme un de ces martyrs qu'on choisissait pour exemple. Il fut envoyé chargé de chaînes à Rome, pour y être donné publiquement en spectacle ; et lorsqu'il arriva à Troas, il reçut la nouvelle agréable que la persécution d'Antioche était déjà finie.

(*) Les actes de saint Ignace sont généralement reçus comme authentiques : sept de ses lettres le sont aussi. Eusèbe et saint Jérôme en font mention ; il en existe deux éditions : dans l'une les lettres sont plus longues et plusieurs passages paraissent y avoir été interpolés ; l'autre édition est celle qui renferme les véritables lettres de saint Ignace, telle est du moins l'opinion des critiques les plus sages et les plus éclairés (Voyez Lardner, *Cred. of the Gosp. hist.*, part. 2, t. I, p. 152 ; Less, *über die religion*, p. 529 ; Usseii, *Dissert. de Ignatii epistolis* ; Pearson, *Vindiciæ ignatiance*). Il est à remarquer que ce fut sous le règne de Trajan que l'évêque Ignace fut amené d'Antioche à Rome, pour être livré aux lions dans l'amphithéâtre, l'an de Jésus-Christ 107 selon les uns, et 116 selon les autres (*Note de l'Éditeur*).

[1636] Parmi les martyrs de Lyon (Eusèbe, V, 1), l'esclave Blandine est remarquable par les tourments inouïs qu'on lui fit subir. Des cinq martyrs qui ont été célébrés dans les actes de sainte Félicie et de sainte Perpétue, deux étaient esclaves, et il y en avait deux autres d'une très basse condition.

[1637] Origène, *advers Celsum*, III, 16 : ses expressions méritent d'être transcrites : Ολιγοι κατὰ χაίρους, καὶ σφοδρα ευαριθμητοὶ περὶ τῶν χρίστιανῶν θεοσεβείας τεθνηχασί.

Ceux qui sont morts pour la religion chrétienne sont un petit nombre et faciles à compter.

(*) Il faut citer aussi les mots suivants : *Dieu ne permettant pas que toute cette classe d'hommes fût anéantie*, ce qui semble indiquer qu'Origène ne trouvait le nombre des morts peu considérable, qu'en le comparant au nombre de ceux qui avaient survécu : il parlait d'ailleurs, de l'état de la religion sous Caracalla, Élagabale, Alexandre Sévère et Philippe, qui n'avaient pas persécuté les chrétiens ; c'est sous le règne de ce dernier qu'Origène écrivit ses livres contre Celsus (*Note de l'Éditeur*).

[1638] Si nous nous rappelons que tous les plébéiens de Rome n'étaient pas chrétiens, et que tous les chrétiens n'étaient pas des saints et des martyrs, nous pourrions juger des honneurs religieux que méritent les os et les urnes qu'ont été tirés indifféremment des cimetières publics. Après dix siècles d'un commerce libre et ouvert, quelques soupçons se sont élevés parmi les catholiques instruits. Ils exigent maintenant, pour preuve de sainteté et de martyre, les lettres B. M., une fiole remplie de liqueur rouge, que l'on suppose être du sang, ou la figure d'un palmier.

Mais les deux premiers signes sont de peu de poids ; et à l'égard du dernier les critiques ont observé, 1° que ce que l'on appelle la figure d'un palmier, pourrait bien être celle d'un cyprès. Peut-être aussi n'est-ce qu'un de ces points dont on se servait dans les inscriptions des tombeaux pour orner une virgule ; 2° que le palmier était le symbole de la victoire chez les païens ; 3° que parmi les chrétiens il était l'emblème, non seulement du martyr mais en général d'une résurrection glorieuse. Voyez la Lettre du P. Mabillon sur le culte des saints inconnus, et Muratori, *sopra le Antichita italiane*, Dissert. LVIII.

[1639] Pour donner une idée de ces légendes, nous nous bornerons au dix mille soldats chrétiens crucifiés dans un seul jour sur le mont Ararat par ordre de Trajan ou d'Adrien. (Voyez Barornus, *ad Martyralogium romanum* ; Tillemont, *Mém. ecclési.*, t. II, part. 2, p. 438 ; et Geddes, *Mélanges*, vol. II, p. 203). L'abréviation de MIL., qui peut signifier ou soldats ou mille, a occasionné, dit-on, quelques prises extraordinaires.

[1640] Saint Denys, ap. Eusèbe, IV, 41. Un de ces dix fut aussi accusé de vol. Gibbon aurait dû dire : fut *faussement* accusé de vol ; car tel est le texte grec. Ce chrétien, nommé Némésion, *faussement* accusé de vol devant le centurion, fut acquitté d'un crime auquel il était tout à fait étranger (αλλοτριωτατην), mais il fut conduit devant le gouverneur comme coupable d'être chrétien, et le gouverneur lui fit infliger une double torture (Saint Denys, ap. Eusèbe, VI, 41-45). Il fallait dire aussi que saint Denys ne fait une mention particulière que des principaux martyrs, et qu'il dit en général que la fureur des païens contre les chrétiens donnait à Alexandrie l'apparence d'une ville prise d'assaut. Enfin, il fallait remarquer qu'Origène écrivait avant la persécution de l'empereur Dèce (*Note de l'Éditeur*).

[1641] Les *Lettres* de saint Cyprien sont une peinture originale et très curieuse de l'homme et des temps. Voyez aussi les deux *Vies de saint Cyprien*, composées avec une égale exactitude, quoique avec des vues bien différentes : l'une par Le Clerc, *Biblioth. univ.*, t. XII, p. 208-378, l'autre par Tillemont, *Mém. ecclési.*, t. IV, part. I, p. 76-459.

[1642] Notre imagination n'a point exagéré la situation périlleuse dans laquelle se trouvait un évêque chrétien, puisqu'au dire de Gibbon lui-même les mines de Numidie renfermaient (en même temps) neuf évêques, avec un nombre proportionné d'ecclésiastiques et de fidèles de leurs diocèses, et il renvoie à saint Cyprien ; ép. 76-77 (*Note de l'Éditeur*).

[1643] Voyez la lettre polie, mais sévère, écrite par le clergé de Rome à l'évêque de Carthage (Saint Cyprien, *epist.* 8, 9). Pontius met tout en oeuvre et prend les plus grands soins pour défendre son maître contre la censure générale.

[1644] En particulier, l'exemple de saint Denys d'Alexandrie et de saint Grégoire le Thaumaturge de Néo-Césarée. Voyez Eusèbe, *Hist. ecclési.*, VI, 40 ; et *Mémoires* de Tillemont, t. IV, part. 2, p. 685.

[1645] Voyez saint Cyprien, *epist.* 16, et sa *Vie* par Pontius.

[1646] Nous avons une vie originale de saint Cyprien, faite par le diacre Pontius, qui l'accompagna dans son exil, et qui assista à sa mort. Nous possédons aussi les anciens actes proconsulaires de son martyr. Ces deux relations s'accordent l'une avec l'autre ; elles paraissent toutes les deux vraisemblables, et, ce qui est en quelque sorte remarquable, elles ne sont défigurées par aucune circonstance miraculeuse.

[1647] Il semblerait que l'on avait envoyé dans le même temps des ordres circulaires à tous les gouverneurs. Saint Denys (ap. Eusèbe, VII, 11) rapporte, presque de la même manière, l'histoire de son bannissement, lorsqu'il fut obligé de sortir d'Alexandrie. Mais comme il échappa, et qu'il survécût à la persécution, nous devons le trouver plus ou moins heureux que saint Cyprien.

[1648] Voyez Pline, *Hist. nat.*, v, 3.; Cellarius, *Géog. anc.*, part. III, p. 96 ; *Voyages de Shaw*, p. 90 ; et pour le pays adjacent (qui est terminé par le cap Berna ou promontoire de Mercure), voyez l'*Afrique* de Marmol, t. II , p. 474. Il existe des restes d'un aqueduc près de *Curubis* ou *Curbis*, changé aujourd'hui en *Gurbes* ; et le docteur Shaw a lu une inscription où cette ville est nommée *Colonia Fulvia*. Le diacre Pontius (*Vie de saint Cyprien*, c. 12) l'appelle : *Apricum et competentem locum, hospitium pro voluntate secretum, et quidquid. apponi eis antè promissum est, qui regnum et justitiam Dei quæerunt.*

[1649] Voyez saint Cyprien, *épist.*, 77, édit. Fell.

[1650] Lorsque saint Cyprien s'était converti il avait vendu, ses jardins pour le soutien des pauvres. La bonté de Dieu (probablement la libéralité de quelque ami chrétien) les lui rendit. Voyez Pontius, c. 15.

[1651] Quand saint Cyprien, un an auparavant, fut envoyé en exil, il songea qu'il serait mis à mort le jour suivant. L'événement oblige d'expliquer ce mot de jour et de lui faire signifier une année (Pontius, c. 12).

[1652] Ce ne fut point là, à ce qu'il paraît, le motif qui porta saint Cyprien à se cacher quelques moments, il était menacé d'être emmené à Utique ; il voulut rester à Carthage, afin de souffrir le martyre au milieu même de son troupeau, et de faire servir sa mort à l'édification de ceux qu'il avait dirigés pendant sa vie. C'est ainsi, du moins, qu'il explique lui-même sa conduite dans une de ses lettres : *Cum perlatum ad nos fuisset, fratres carissimi, frumentarios esse missos qui me Uticam perducerent, consilioque carissimorum persuasum esset, ut de hortis intérim secedereum, justâ interveniente causâ, consensi ; eo quod congruat episcopum in eâ civitate in quâ Ecclesiæ dominicæ præest, illic Dominum confiteri et plebem universam præpositi præsentis confessione clarificari.* Ep. 81, p. 238 (*Note de l'Éditeur*).

[1653] Pontius (c. 15) reconnaît que saisit Cyprien, avec lequel il passa la nuit *custodiâ delicatâ*. L'évêque exerça un dernier acte de juridiction très convenable, en ordonnant, fort à propos, que les jeunes femmes qui veillaient dans la rue au milieu de la foule ne restassent point exposées pendant la nuit aux dangers et aux tentations. *Actes procons.*, c. 22.

[1654] Voyez la sentence originale, dans les *Actes*, c. 4 ; et dans Pontius, c. 17. Celui-ci la rend d'une manière, plus déclamatoire.

[1655] On ne voit rien dans la *Vie de saint Cyprien*, par Pontius, ni dans les anciens manuscrits, qui puisse faire supposer que les diacres et les prêtres aient eu, en leur qualité de diacres et de prêtres, et connus pour tels, le droit d'accompagner leur saint évêque. Toute idée religieuse à part, il est impossible de ne pas trouver étrange l'espèce de complaisance avec laquelle l'historien insiste ici, en faveur des persécuteurs ; sur quelques adoucissements apportés à la mort d'un homme dont tout le tort était de tenir avec franchise et courage à ses opinions (*Note de l'Éditeur*).

[1656] Pontius, c. 19. M. de Tillemont (*Mém. ecclés.*, t. IV, part. I, p. 450, note 50) est fâché de voir assurer si positivement qu'il n'y ait point eu un seul évêque parmi les martyrs des premiers siècles.

M. de Tillemont en homme de bonne foi, expose les difficultés que lui offre le texte de Pontius, et finit par dire positivement qu'il est hors de doute qu'il y a là quelque méprise, et qu'il faut que Pontius n'ait voulu parler que de l'Afrique-Mineure ou de Carthage ; car saint Cyprien, dans sa cinquante-sixième lettre adressée à Pupianus, parle expressément de plusieurs évêques ses collègues, *qui proscripti sunt, vel apprehensi in carcere et catenis fuerunt ; aut qui exilium relegati, illustri itinere ad Dominum profecti sunt ; aut qui quibusdam locis animadversi, cœlestes coronas de Domini clarificatione sumpserunt* (*Note de l'Éditeur*).

[1657] Quelque opinion que l'on puisse se former du caractère ou des principes de Thomas Becket, nous devons avouer qu'il souffrit la mort avec une constance digne des premiers martyrs. Voyez l'*Hist. de Henri II*, par lord Littleton, v. II, p. 592, etc.

[1658] Voyez en particulier le traité de saint Cyprien, de *Lapsis*, 87-98, édit Fell. L'érudition de Dodwell (*Dissert. Cypr.*, XII, XIII) et la sagacité de Middleton (*Free Inquiry*, p. 162, etc.) ne nous laissent presque rien à ajouter concernant le mérite, les bonheurs et les motifs des martyrs.

[1659] Saint Cyprien, *Epist.* 5, 6, 7, 22, 24, et le *Traité de Unitat Ecclesiæ* (*). Le nombre des prétendus martyrs a été fort multiplié par la coutume qui s'introduisit de donner aux confesseurs ce nom honorable.

(*) Les lettres de saint Cyprien, auxquelles renvoie Gibbon, ne prouvent pas ce qu'il dit sur l'orgueil spirituel, et les mœurs licencieuses des confesseurs. Dans la cinquième lettre, écrite pendant sa retraite, saint Cyprien exhorte les diacres et les prêtres à le remplacer, à ne pas permettre que les confesseurs ou les pauvres manquent de quelque chose, et à visiter les premiers dans leur prison. Dans sa sixième, adressée à Sergius, à Rogatianus et à d'autres confesseurs, il les encourage au martyre, et se plaint de ne pas être avec eux pour baiser ces mains si pures, ces lèvres qui ont glorifié le Seigneur. Il leur dit qu'il faut mépriser toutes les souffrances de cette vie, dans l'espoir d'une gloire éternelle, etc. La septième est adressée à ses diacres et à ses prêtres : il les exhorte, en peu de mots, à secourir tous les pauvres. La vingt-deuxième est de Lucianus à Celerinus, elle est écrite avec la plus grande modestie : Lucianus s'y dit indigne des éloges de son ami et s'afflige avec lui de la mort de ses sœurs, victimes de la persécution. La vingt-quatrième est de Caldonius à saint Cyprien et aux prêtres de Carthage, pour les consulter sur la réadmission de ceux qui sont tombés en faute. Ce n'est que dans le *Traité de Unitate Ecclesiæ* que l'on trouve des reproches faits aux confesseurs (*Note de l'Éditeur*).

[1660] *Certatim gloriosa in certamina ruebatur, multisque avidius tum martyria gloriosis mortibus quærebantur, quàm nunc episcopatus pravis ambitionibus appetuntur.* Sulpice-Sévère, l. II. Il aurait pu omettre le mot *nunc*.

[1661] Voyez *Epist. ad Roman.*, c. 4-5 ; *ap. Patres Apost.*, t. II, p. 27. Il convenait au but que se proposait l'évêque Pearson (voyez ses *Vindiciæ Ignatianæ*, part. 2, c. 9) de justifier les sentiments de saint Ignace par une foule d'exemples et d'autorités.

[1662] L'histoire de Polyeucte, qui a fourni au grand Corneille le sujet d'une belle tragédie, est un des exemples les plus célèbres de ce zèle outré, quoiqu'il ne soit peut-être pas des plus authentiques. Il faut observer que le soixantième canon du concile d'Elvire refuse le titre de martyrs à ceux qui s'exposaient à la mort en détruisant publiquement les idoles.

[1663] Voyez Épictète, IV, 7 (quoique l'on doute qu'il fasse allusion aux chrétiens), Marc-Aurèle, de *Rebus suis*, XI, 3 ; Lucien, in *Peregrin*.

[1664] Tertullien, *ad Scapulam*, c. 5. Les savants sont divisés entre trois hommes du même nom qui tous ont été proconsuls d'Asie. Je suis porté à croire qu'il est ici question d'Antonin le Pieux, qui fut empereur dans la suite, et qui pouvait avoir gouverné l'Asie sous le règne de Trajan.

[1665] Mosheim, de *Rebus christ. ante Constant.*, p. 23.

[1666] Voyez l'*Épître de l'Église de Smyrne*, ap. Eusèbe, *Hist. ecclésiastique*, IV, c. 15. Le chap. 15 du liv. IV de l'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe traite principalement du martyre de saint Polycarpe, et fait mention de quelques autres martyrs : un seul exemple de faiblesse y est rapporté, c'est celui d'un Phrygien nommé Quintus, qui, effrayé à la vue des bêtes féroces et des tortures, renonça à sa foi. Cet exemple prouve peu pour la masse des chrétiens, et ce chapitre d'Eusèbe fournit de bien plus fortes preuves de leur courage que de leur timidité (*Note de l'Éditeur*).

[1667] Dans la seconde apologie de saint Justin on trouve un exemple particulier et très curieux d'un pareil délai donné par la loi. La même indulgence fut accordée aux chrétiens accusés dans la persécution de l'empereur Dèce ; et saint Cyprien (de Lapsis) en parle positivement : *Dies negatibus præstitutus*.

Les exemples que l'historien tire de saint Justin martyr et de saint Cyprien sont tout à fait particuliers, et ne prouvent rien pour la méthode que l'on suivait généralement envers les accusés : il est évident, au contraire, d'après la même apologie de saint Justin, qu'ils n'obtenaient presque jamais de délai. *Un homme, nommé Lucius, chrétien lui-même, assistant à l'injuste condamnation rendue par le juge Urbicus contre un chrétien, lui demanda pourquoi il punissait ainsi un homme qui n'était ni adultère, ni voleur, ni coupable enfin d'aucun autre crime que de s'avouer chrétien. Urbicus ne lui répondit que ces mots : Toi aussi, tu as l'air d'être chrétien. — Oui, sans doute, reprit Lucius. Le juge ordonna qu'on le mît à mort aussitôt ; un troisième survenant fut condamné à être fustigé* (Justin martyr, *Apol. sec.*, p. 90, éd. Bened. 1742). Voilà donc trois exemples où aucun délai ne fut accordé ; il en existe une foule d'autres tels que ceux de Ptolémée, de Marcellus, etc. Saint Justin reproche expressément aux juges de faire exécuter les accusés avant d'avoir jugé la cause. Les paroles de saint Cyprien sont tout aussi particulières, et disent simplement qu'il fut fixé un jour auquel les chrétiens devaient avoir renié leur foi ; ceux qui ne l'avaient pas fait à cette époque étaient condamnés (*Note de l'Éditeur*).

[1668] Tertullien regarde la fuite dans un temps de persécution, comme une apostasie imparfaite, mais très criminelle, comme une tentative impie pour éluder la volonté de Dieu, etc., etc. Il a écrit sur ce sujet (voyez p. 536-544, édit. Rigalt.) un Traité qui est rempli du fanatisme le plus extravagant et des déclamations les plus ridicules. Il est cependant assez singulier que Tertullien n'ait pas souffert lui-même le martyre.

[1669] La pénitence n'était pas si légère, car elle était exactement pareille à celle des apostats qui avaient sacrifié aux idoles ; elle durait plusieurs années. Voyez Fleury, *Hist. ecclésiastique*, t. II, p. 171 (*Note de l'Éditeur*).

[1670] Le commentaire étendu de Mosheim (483-489) donne les éclaircissements les plus précis sur les *libellatici*, qui sont principalement connus par les écrits de saint Cyprien.

[1671] Pline, *Lettres*, X, 97 ; saint Denys d'Alexandrie, *ap. Eusèbe*, VI, c. 41. *Ad prima statim verba minantis inimici maximus fratrum numerus fidem suam prodidit : nec prostratus est persecutionis, impetu, sed voluntario lapsu se ipsum prostravit* (*Œuvres de Saint Cyprien*, p. 89). Parmi les déserteurs il y avait plusieurs prêtres et même des évêques.

Pline dit que la plupart des chrétiens persistèrent à s'avouer tels ; c'est même la raison qui lui fait consulter Trajan (*periclitantium numerus*). Eusèbe (VI, 41) ne nous permet pas de douter que le nombre de ceux qui renoncèrent à leur foi ne fût infiniment au-dessous du nombre de ceux qui la confesseront hardiment. *Le préfet, dit-il, et les assesseurs présents au conseil furent épouvantés en voyant la foule des chrétiens ; les juges eux-mêmes tremblaient*. Enfin, saint Cyprien nous apprend que la plupart de ceux qui s'étaient montrés faibles lors de la persécution de Dèce, signalèrent leur courage sous celle de Gallus. *Steterunt fortes, et ipso. dolore pœnitentiæ facti ad prælium fortiores*. *Epist. LX*, p. 142 (*Note de l'Éditeur*).

[1672] C'est dans cette occasion que saint Cyprien composa son traité de Lapsis et plusieurs de ses épîtres. La controverse concernant le traitement qu'il fallait infliger aux apostats pénitents, ne s'était point élevée parmi les chrétiens du siècle précédent. En attribuerons-nous la cause à la supériorité de leur foi, ou de leur courage ? ou bien ne serait-ce pas parce que nous avons une connaissance moins parfaite de leur histoire ?

[1673] Voyez Mosheim, p. 97 ; Sulpice-Sévère est le premier qui ait imaginé ce nombre, quoiqu'il paraisse vouloir réserver la dixième et la plus grande persécution pour la venue de l'antéchrist.

[1674] Saint Justin est le premier qui ait fait mention du témoignage rendu par Ponce Pilate. Les embellissements successifs que cette histoire a reçus en passant par les mains de Tertullien, d'Eusèbe, de saint Epiphane, de saint Chrysostome, d'Orose, de Grégoire de Tours, et des auteurs qui ont donné les différentes éditions des actes de Pilate, sont représentés avec beaucoup de bonne foi par D. Calmet, *Dissertation sur l'Écriture*, t. III, p. 651, etc.

[1675] Sur ce miracle, que l'on appelle communément le miracle de la légion fulminante voyez l'admirable critique de M. Moyle, vol. II, P. 81-390.

[1676] Dion Cassius, ou plutôt son abrégiateur Xiphilin, l. LXXII, p. 1206. M. Moyle (p. 266) a représenté l'état de l'Église sous le règne de Commode.

[1677] Comparez la *vie de Caracalla* dans l'*Histoire Auguste*, avec la lettre de Tertullien à Scapula. Le docteur Jortin (Remarques sur l'*Hist. ecclés.*, vol. II, p. 5, etc.), en examinant l'effet de l'huile sainte sur la maladie de Sévère, a le plus fort désir de convertir en miracle la guérison de ce prince.

[1678] Tertullien, *de Fugâ*, c. 13. Le présent fut fait durant la fête des saturnales, et Tertullien voit avec peine que la société des fidèles soit confondue avec les professions les plus infâmes, qui achetaient la connivence du gouvernement.

[1679] Eusèbe, l. V, c. 23, 24 ; Mosheim, p. 435, 447.

[1680] *Judæos ficri sub gravi pœnâ vetuit. Idem etiam de christianis sanxit. Hist. Auguste*, p. 70.

[1681] Sulpice-Sévère, l. II, p. 384. Ce calcul (en y faisant une seule exception) est confirmé par l'histoire d'Eusèbe et par les écrits de saint Cyprien.

[1682] L'antiquité des églises des chrétiens a été discutée par Tillemont (*Mém. ecclés.*, t. III, art. 2, p. 68-72) et par Moyle (vol. I, p. 378-398). Ce fut du temps d'Alexandre selon M. de Tillemont, et suivant M. Moyle sous Gallien, que les premières églises furent construites pendant la paix dont jouirent les fidèles sous le règne de ces deux princes.

[1683] Voyez l'*Hist. Auguste*, p. 130. L'empereur Alexandre adopta leurs méthodes d'exposer publiquement le nom de ceux qui se présentaient pour être revêtus de quelque emploi. Il est vrai que l'on attribue aussi à la nation juive l'honneur de cette coutume.

[1684] Eusèbe, *Hist. ecclés.*, IV, c. 21. Saint Jérôme, *de Script. ecclés.*, c. 54. Mammée fut appelée une femme sainte et pieuse par les chrétiens ou par les païens. Elle n'avait donc pas mérité que les premiers lui donnassent ce titre honorable.

[1685] Voyez *Hist. Auguste*, p. 123. Il paraît que Mosheim raffine beaucoup trop sur la religion particulière d'Alexandre. Le dessein qu'il avait de bâtir un temple public à Jésus-Christ (*Hist. Auguste*, p. 129), et l'objection que l'on fit à ce prince ou à l'empereur Adrien, dans une circonstance semblable paraissent n'avoir d'autre fondement qu'un conte dénué de vraisemblance, inventé par les chrétiens, et adopté par un historien crédule du siècle de Constantin.

[1686] C'est avec raison que ce massacre a été appelé persécution car il dure pendant tout le règne de Maximin ; c'est ce qu'on voit dans Eusèbe (VI, c. 28, *Hist. ecclés.*, p. 186). Rufin le confirme expressément : *Tribus annis à Maximino persecutione commotâ in quitus finem et persecutionis fecit et vitæ* (l. VI, *Hist.*, c. 19) (*Note de l'Éditeur*).

[1687] Eusèbe, VI, c. 28. On peut présumer que les succès du christianisme avaient irrité les païens, dont la dévotion augmentait de jour en jour. Dion Cassius, qui

écrivait sous le premier régime, voulait, selon toutes les apparences, que son maître profitât des conseils de persécution qu'il place dans un meilleur siècle, et qu'il met dans la bouche du favori d'Auguste (*). Concernant ce discours de Mécène, ou plutôt de Dion, je puis renvoyer à l'opinion impartiale que j'ai moi-même adoptée (chap. II, note 25), et à l'abbé de La Bletterie (*Mém. de l'Académie*, t. XXIV, p. 303 ; tome XXV, p. 432).

(*) Si cela était, Dion Cassius aurait connu les chrétiens, ils auraient même été l'objet de son attention particulière, puisque l'auteur suppose qu'il voulait que son maître profitât de ses conseils de persécution. Comment concilier cette conséquence nécessaire avec ce qu'a dit Gibbon sur l'ignorance où était Dion Cassius du nom même des chrétiens (note 25). La supposition faite dans cette note n'est appuyée d'aucune preuve et il est probable que Dion Cassius a souvent désigné les chrétiens par le nom de juifs. Voyez Dion Cassius, LXVII, c. 14 ; LXVIII, c. 1 (*Note de l'Éditeur*).

[1688] Orose (VII, c. 19) prétend qu'Origène était l'objet de la haine de Maximin ; et Firmilianus, qui dans le même siècle, était un évêque de Cappadoce, restreint cette persécution, et nous en donne une juste idée (*Ap. Cyprian., épist., 75*).

[1689] Ce que nous trouvons dans une épître de saint Denys d'Alexandrie (*ap. Eusèbe*, VII, c. 10), concernant ces princes, que l'on supposait publiquement être chrétiens, se rapporte évidemment à Philippe et à sa famille : ce témoignage, d'un contemporain prouve qu'un pareil bruit avait prévalu ; mais l'évêque égyptien qui vivait dans l'obscurité à quelque distance de la cour de Rome, s'exprime sur la vérité de ce fait avec une réserve convenable. Les Épîtres d'Origène (qui existaient encore du temps d'Eusèbe, voyez VI, c. 36) auraient très probablement décidé cette question plus curieuse qu'importante.

[1690] Eusèbe, VI, c. 34. L'histoire, comme il est ordinaire, a été embellie par les écrivains des siècles suivants ; elle est réfutée avec une érudition très superflue par Frédéric Spanheim (*Opera varia*, t. II, p. 400).

[1691] Lactance, *de Mort. persec.*, c. 3-4. Après avoir célébré la félicité et les progrès de l'Église sous une longue suite de bons princes, il ajoute : *Exstitit post annos plurimos execrabile animal, Decius, qui vexaret Ecclesiam*.

[1692] Eusèbe, VI, c. 39 ; saint Cyprien, *épist.*, 55. Le siège de Rome resta vacant depuis le 20 janvier 250, jour du martyre de saint Fabien, jusqu'à l'élection de Corneille, le 4 juin 251. Dèce avait probablement alors quitté Rome, puisqu'il fut tué avant la fin de cette année.

[1693] Eusèbe, VII, c. 10. Mosheim (p. 548) a montré très clairement que le préfet Macrien et l'Égyptien Magus étaient une seule et même personne.

[1694] Eusèbe (VII, c. 13) nous donne une traduction grecque de cet édit latin, qui paraît avoir été très concis. Par un autre édit, Gallien ordonna que les cimetières seraient rendus aux chrétiens.

[1695] Eusèbe, VII, c. 30 ; Lactance, *de Mort. pers.*, c. 6 ; saint Jérôme, *Chron.*, p. 177 ; Orose, VII, c. 23. Leur langage est en général si ambigu et si incorrect, que nous ne sommes point en état de déterminer quelles étaient les intentions d'Aurélien lorsqu'il fut assassiné. La plupart des modernes (excepté Dodwell, *Dissert.*, Cyprian, XI, 64) ont saisi cette occasion pour gagner un petit nombre de martyrs extraordinaires.

[1696] Le docteur Lardner a exposé avec son impartialité ordinaire tout ce qui nous est parvenu sur la persécution d'Aurélien, et il finit par dire : *Après avoir examiné avec soin les paroles d'Eusèbe et les rapports d'autres auteurs ; les savants ont généralement, et je crois très judicieusement décidé qu'Aurélien ne s'était pas borné à l'intention de persécuter les chrétiens, mais que cette persécution avait été réelle : elle fut courte, parce que l'empereur mourut peu après la publication de ses édits. Heathen*

Testimonies, t. III, p. 17, 4e édit., Londres, 1766.

Basnage énonce positivement la même opinion : *Non intentatam modo, sed excecutioni quoque brevissimo tempore mandatam, nobis infixum est in animo*. Basn., *Ann.* 275, n° 2, et *Conf. Pagi ann.* 272, n°s 4-12 et- 273 (*Note de l'Éditeur*).

[1697] Paul aimait mieux le titre de *ducenarius* que celui d'évêque. Le *ducenarius* était un intendant de l'empereur (ainsi appelé de ses appointements, qui se montaient à deux cents sesterces, environ seize cents livres sterling. Voyez Saumaire et l'*Histoire Auguste*, p. 124) Quelques critiques supposent que l'évêque d'Antioche obtint effectivement cet emploi de Zénobie. D'autres regardent seulement cette dénomination comme une expression figurée, pour désigner le faste et l'insolence du prélat.

[1698] La simonie n'était point inconnue dans ce siècle, et le clergé achetait quelquefois ce qu'il avait intention de vendre. Il paraît qu'une riche matrone nommée Lucilla, fit l'acquisition de l'évêché de Carthage, pour Majorin, un de ses serviteurs. Le prix fut de quatre cents *folles* (Monun. antiquit. ad calcem optati, p. 263). Chaque *follis* contenait cent vingt-cinq pièces d'argent ; et toute la somme pouvait valoir deux mille quatre cents livres sterling.

[1699] Si l'on voulait diminuée les vices de Paul, il faudrait supposer que les évêques assemblés de l'Orient remplirent des plus coupables calomnies les lettres circulaires qu'ils adressèrent à toutes les Églises de l'empire. *Ap. Eusèbe*, VII, c. 30.

[1700] Il paraît cependant que les vices et les mauvaises mœurs de Paul de Samosate entrèrent pour beaucoup dans la condamnation que les évêques prononcèrent contre lui. La lettre que le synode adressa aux évêques de Rome et d'Alexandrie, avait pour but, dit Eusèbe, de les instruire de l'altération de la foi de Paul, des réfutations et des discussions auxquelles elle avait donné lieu, ainsi que de *ses mœurs et de toute sa conduite*. Eusèbe, *Hist. ecclés.*, VII, c. 30 (*Note de l'Éditeur*).

[1701] Son hérésie (semblable à celle de Noëtus et de Sabellius dans le même siècle) tendait à confondre la distinction mystérieuse des personnes divines. Voyez Mosheim, page 702 , etc.

[1702] Eusèbe, *Hist. ecclésiastique*, VII, c. 30. C'est à lui que nous sommes entièrement redevables de l'histoire curieuse de Paul de Samosate.

[1703] L'ère des martyrs, qui est encore en usage parmi les Cophtes et les Abyssins, doit être comptée depuis le 29 août de l'année 284, puisque l'année égyptienne commence dix-neuf jours plus tôt que l'avènement de Dioclétien. Voyez la Dissertation préliminaire à l'*Art de vérifier les dates*.

[1704] L'expression de Lactance (*de Mort. pers.*, c. 15) *sacrificio pollui coegut*, suppose qu'elles avaient été auparavant converties à la foi ; mais elle ne paraît pas justifier cette assertion de Mosheim qu'elles avaient été secrètement baptisées.

[1705] M. de Tillemont (*Mém. eccl.*, t. V, part. I, p. 11-12) a tiré du *Spicileg.* de Dom. Luc d'Acheri, une instruction très curieuse, que l'évêque Théonas composa pour l'usage de Lucien.

[1706] Lactance, *de Mort. pers.*, c. 10.

[1707] Eusèbe, *Hist. ecclésiastique*, VIII, c. 1. Ceux qui consulteront l'original, ne m'accuseront pas de charger le tableau. Eusèbe avait environ seize ans lorsque Dioclétien monta sur le trône.

[1708] Nous pouvons citer, parmi un grand nombre d'exemples, le Culte mystérieux de Mythras et les Tauroboles, sacrifices qui devinrent à la mode sous le règne des Antonins (Voyez une Dissertation de M. de Boze dans les *Mémoires de l'Académie des Inscript.*, t. II, p. 443). Le roman d'Apulée n'est pas moins rempli de dévotion que de satire.

[1709] L'imposteur Alexandre, recommandait très fortement l'oracle de Trophonius

à Mallos, et ceux d'Apollon à Claros et à Milet (Lucien, t. II, p. 236, édit. Reitz). Le dernier de ces oracles, dont l'histoire singulière fournirait une digression très curieuse, fut consulté par Dioclétien avant qu'il publiât ses édits de persécution. Lactance, *de Mort. pers.*, c. 11.

[1710] Entre les anciennes histoires de Pythagore et d'Aristée, on a souvent opposé aux miracles de Jésus-Christ les guérisons opérées devant l'autel d'Esculape, et les fables que l'on raconte d'Apollonius de Tyane, quoique je convienne, avec le docteur Lardner (voyez ses *Témoignages*, vol. III, p. 252, 352), que Philostrate n'eut point une pareille intention quand il composa la vie d'Apollonius.

[1711] On ne saurait trop regretter que les pères de l'Église, en reconnaissant que le paganisme renfermait des choses surnaturelles ou, comme ils le croyaient, infernales, aient anéanti de leurs propres mains le grand avantage que, sans cet aveu, nous aurions pu retirer des libérales conclusions de nos adversaires.

[1712] Julien (p. 301, édit. Spanheim) témoigne une pieuse joie de ce que la providence des dieux a éteint les sectes impies des pyrrhoniens et des épicuriens, et de ce qu'elle a détruit la plus grande partie de leurs livres, qui ont été très nombreux, puisque Epicure lui-même avait composé trois cents volumes. Voyez Diogène Laërce, X, c. 26.

[1713] *Cumque alios audiam mussitare indignanter, et dicere oportere statui per senatum, aboleantur ut hæc scripta, quibus christiana religio comprobetur, et vetustatis opprimatur auctoritas.* Arnobe, *adversus Gentes*, III, p. 103-104. Il ajoute avec beaucoup de justesse : *Erroris convincite Ciceronem... nam interciperi scripta, et publicatam velle submergere lectionem, non est Deum defendere, sed veritatis testificationem timere.*

[1714] Lactance (*Inst. div.*, c. 2-3) parle avec beaucoup de chaleur et de clarté de deux de ces philosophes qui combattaient la foi. Le grand Traité de Porphyre contre les chrétiens était en trente livres il fut composé en Sicile, vers l'année 270.

[1715] Voyez Socrate, *Hist. ecclésiastique*, l. I, c. 9, et le Code Théodosien, l. I, tit. I, l. III.

[1716] Eusèbe, VIII, c. 4, 17. Il limite le nombre des martyrs militaires par une expression remarquable (*σπανίως τούτων εις που και δευτερος*), dont aucun traducteur, ni latin ni français, n'a rendu l'énergie. Malgré l'autorité d'Eusèbe et le silence de Lactance, de saint Ambroise, de Sulpice Sévère, d'Orose, etc., on a longtemps cru que la légion thébaine, composée de six mille chrétiens, souffrit le martyr par ordre de Maximien, dans la vallée des Alpes Pénines. L'histoire en fût publiée pour la première fois vers le milieu du cinquième siècle, par Eucher, évêque de Lyon, qui la tenait de certaines personnes qui la tenaient d'Isaac, évêque de Genève, qui la tenait, dit-on, de Théodore, évêque d'Octodurum. L'abbaye de Saint-Maurice, qui subsiste encore, est un riche monument de la crédulité de Sigismond, roi de Bourgogne. Voyez une excellente dissertation dans le trente-sixième volume de la *Bibliothèque raisonnée*, p. 427-454.

[1717] L'anecdote, rapportée avec détail, présente le jeune homme sous un jour différent. Maximilien était le fils de Victor, soldat chrétien de Numidie. Son père ne le présenta point au magistrat comme ayant pour le service des armes toutes les qualités exigées par la loi. Les fils de soldats étaient obligés de servir à vingt et un ans, et Maximilien fut enrôlé comme tel. Il s'y refusa obstinément à cause des cérémonies païennes, auxquelles, il ne pouvait se prêter, et non parce que sa conscience ne lui permettait pas d'embrasser la profession de soldat. Le magistrat voulût que le père réprimandât son fils ; mais le père répondit : *Il a ses raisons, et sait ce qu'il doit faire (habet consilium suum, quid illi expediat).* Maximilien ayant été condamné à mort, Victor s'en retourna bénissant le ciel de ce qu'il lui avait donné un tel fils (*Note de l'Éditeur*).

[1718] Voyez les *Acta sincera*, page 299. La relation de son martyre et de celui de Marcellus porte tous les caractères de la vérité et de l'authenticité.

[1719] Marcellus fut dans le même cas que Maximilien. Les jours de fête publique les assistants sacrifiaient aux dieux : il s'y refusa en disant : *Si tel est le sort des soldats, qu'ils soient forcés, de sacrifier aux dieux et aux empereurs, je renonce au serment (vitem), et à mon baudrier ; j'abandonne mes drapeaux, et je refuse de servir* (*Act. sinc.*, de Ruinart, *ad cit. loc.*). Il est évident que la nécessité de sacrifier aux faux dieux éloigna seule Marcellus de l'état militaire (*Note de l'Éditeur*).

[1720] *De Mort. pers.*, c. 11. Lactance, ou l'auteur, quelqu'il soit, de ce petit traité, demeurait alors à Nicomédie. Mais on conçoit difficilement comment il a pu se procurer une connaissance exacte de ce qui se passait dans le cabinet des princes. Lactance, qui fut dans la suite choisi par Constantin pour élever Crispus, pouvait très aisément avoir appris ces détails de Constantin lui-même, déjà assez âgé pour s'intéresser aux affaires du gouvernement, et placé de manière à en être bien instruit (*Note de l'Éditeur*).

[1721] Cette permission ne fut point arrachée à Dioclétien ; il prit ce parti de lui-même. Lactance dit, à la vérité : *Nec tamen deflectere, potuit (Diocletianus) præcipitis hominis, insaniam : placuit ergo amicorum sententiam experiri* (*De Mort. pers.*, c. 11). Mais cette mesure était d'accord avec le caractère artificieux de Dioclétien, qui voulait avoir l'air de faire le bien par sa propre impulsion, et le mal par l'impulsion d'autrui. *Nam erat ujus malitiæ, cum bonum quid facere decrevisset, sine consilio faciebat ut ipse laudaretur. Cum autem, malum quoniam id reprehendendum sciebat, in consilium multos advocabat ut aliorum culpæ adscriberetur quidquid ipse deliquerat* (Lactance, *ibid.*). Eutrope dit aussi : *Moratus callidè fuit, sagax prætereà et admodum subtilis ingenio et qui severitatem suam aliena invidiâ vellet explere*. Eutrope, IX, c. 26 (*Note de l'Éditeur*).

[1722] La seule circonstance que nous puissions découvrir, est la dévotion et la jalousie de la mère de Galère ; elle était, selon Lactance, *deorum montium cultrix, mulier admodum superstitiosa*. Elle avait beaucoup d'influence sur l'esprit de son fils et elle était choquée du peu d'égards que lui témoignaient quelques-uns de ses officiers chrétiens.

Ce peu d'égards consistait en ce que les chrétiens jeûnaient et priaient au lieu de prendre part aux banquets et aux sacrifices qu'elle célébrait avec les païens : *Dapibus sacrificabat penè quotidie ac vicariis suis epulis exhibebat. Christiani abstinebant et illâ cum gentibus epulahte, jeuniis hi et orationibus insistebant : hinc concepit odium adversus eos*, etc. Lactance, *de Mort. pers.*, c. 11 (*Note de l'Éditeur*).

[1723] Le culte et la fête du dieu Terme sont agréablement expliqués par M. de Boze, *Mém. de l'Acad.*, t. I, p. 50.

[1724] Dans le seul manuscrit que nous ayons de Lactance on lit *profectus* ; mais la raison et l'autorité de tous les critiques nous permettent, au lieu de ce mot qui détruit le sens du passage, de substituer *præfectus*.

[1725] Lactance (*de Mort. pers.*, c. 21) fait une peinture très animée de la destruction de cette église.

[1726] Mosheim (p. 921-926) a puisé dans différents passages de Lactance et d'Eusèbe, qu'il a rassemblés, une notion très juste et très exacte de cet édit, quoiqu'il veuille quelquefois raffiner, et qu'il donne dans des conjectures.

[1727] Plusieurs siècles après, Edouard Ier employa, avec beaucoup de succès, le même genre de persécution contre le clergé d'Angleterre. Voyez Hume, *Hist. d'Angleterre*, vol. I, p. 300, la dernière édition in-4°.

[1728] C'est ce que rien ne prouve : l'édit de Dioclétien, fut exécuté dans toute sa rigueur pendant le reste de son règne. Eusèbe, *Hist. eccl.*, VIII, c. 13 (*Note de*

l'Éditeur).

[1729] Lactance l'appelle seulement *quidam, etsi non recte, magno tamen aninio*, etc., c. 12. Eusèbe (VIII, c. 5) le décore des dignités du siècle. Ni l'un ni l'autre n'ont daigné rapporter son nom ; mais les Grecs célèbrent sa mémoire sous celui de Jean. Voyez Tillemont, *Mém. ecclésiast.*, t. 5, part. II, p. 820.

[1730] Lactance, *de Mort. pers.*, c. 13-14. *Potentissimi quondam eunuchi necati, per quos palatium et ipse constabat*. Eusèbe (VIII, c. 6.) parle des cruelles exécutions des eunuques Gorgonius et Dorothee, et d'Anthimius, évêque de Nicomédie. Ces deux écrivains décrivent d'une manière vague, mais tragique, les scènes horribles qui se passèrent en présence même des empereurs.

[1731] Voyez Lactance, Eusèbe et Constantin, *ad Cœtum sanctorum*, c. 25. Eusèbe avoue qu'il ignore la cause de l'incendie.

[1732] Comme l'histoire de ces temps nous offre aucun exemple des tentatives faites par les chrétiens contre leurs persécuteurs, nous n'avons aucune raison, seulement probable, de leur attribuer l'incendie du palais, et l'autorité de Constantin et de Lactance reste pour l'expliquer ; M. de Tillemont a montré comment on pouvait les concilier. *Hist. des Empereurs, Vie de Dioclétien*, § 19 (*Note de l'Éditeur*).

[1733] Tillemont, *Mém. ecclésiast.*, tome V, part. I, p. 43.

[1734] Voyez les *Acta sincera* de Ruinart, p. 353. Les actes de Félix de Thibara ou Tibiur paraissent bien moins corrompus ici que dans les autres éditions, qui fournissent un exemple frappant de la licence des légendaires.

[1735] Voyez le premier livre d'*Optat* de Milève contre les donatistes, à Paris, 1700, édit. de Dupin. Cet évêque vivait sous le règne de Valens.

[1736] Les anciens monument publiés à la fin d'*Optat*, p. 261, etc., apportent avec le plus grand détail la manière de procéder des gouverneurs dans la destruction des églises. Ils faisaient un inventaire très exact des vases, etc., qu'ils y trouvaient. Celui de l'église de Cirta, en Numidie, existe encore. Les effets qui y sont contenus sont deux calices d'or et six d'argent, six urnes, un vase, sept lampes, le tout aussi d'argent ; outre une grande quantité d'habits, et beaucoup d'ustensiles de cuivre.

[1737] *Tous les habitants* et non pas seulement un *grand nombre* d'entre eux, furent brûlés, dit Eusèbe. Lactance confirme cette circonstance, *universum populum* (*Note de l'Éditeur*).

[1738] Lactance (*Inst. div.*, V, 11) ne parle que de la ruine du conventicule, qui fut brûlé, dit-il, avec tous les assistants. Eusèbe (VIII, 11) étend cette calamité à toute la ville ; et il parle d'une opération qui ressemble beaucoup à un siège régulier. Son ancien traducteur latin, Rufin, ajoute la circonstance importante que l'on avait permis aux habitants de se retirer. Comme la Phrygie touchait aux confins de l'Isaurie, il est possible que le caractère remuant des Barbares indépendants qui habitaient cette dernière province, ait contribué à leur attirer ce malheur.

[1739] Eusèbe, VIII, c. 6. M. de Valois pense, non sans quelque probabilité, avoir trouvé des traces de la rébellion de Syrie dans un discours de Libanius ; et il croit que ce fut une entreprise téméraire du tribun Eugène, qui avec cinq cents hommes seulement s'était emparé d'Antioche, et qui pouvait espérer d'attirer les chrétiens dans son parti, par la promesse d'une tolérance religieuse. D'après Eusèbe (IX, c. 8), et d'après Moïse de Chorène (*Hist. d'Arménie*, II, c. 77, etc.), on peut conclure que le christianisme était déjà introduit en Arménie.

[1740] Il en était déjà sorti, par son premier édit. Il ne paraît pas que le ressentiment ou la crainte ait eu part à ses nouvelles persécutions ; peut-être la superstition ou un respect apparent pour ses ministres en fut-il la source. L'oracle d'Apollon, consulté par Dioclétien ne rendit point de réponse, et dit que les Hommes justes l'empêchaient de parler. Constantin, qui assistait à la cérémonie, affirme avec serment qu'interrogé sur ces hommes, le grand-prêtre nomma les chrétiens. *L'empereur saisit avidement cette réponse, et tira contre des innocents un glaive destiné à punir des coupables : il rendit sur le champ de sanglants édits, écrits, si je puis me servir de cette expression, avec un poignard ; et il ordonna aux juges d'employer toute leur adresse à inventer de nouveaux supplices.* Eusèbe, *Vie de Constantin*, II, c. 51 (*Note de l'Éditeur*).

[1741] Voyez Mosheim, p. 938. Le texte d'Eusèbe montre clairement que les gouverneurs, dont les pouvoirs avaient été augmentés et non pas restreints par les nouvelles lois pouvaient punir de mort les chrétiens les plus opiniâtres, pour donner un exemple à leurs frères.

[1742] Saint-Athanase, p. 833, ap. Tillemont., *Mém. ecclés.*, t. V, part. I, p. 90.

[1743] Eusèbe, VIII, c. 13 ; Lactance, *de Mort. pers.*, c. 15. Selon Dodwell (*Dissert. Cyprian.*, XI, 75) ces deux auteurs ne s'accordent point l'un avec l'autre. Mais le premier parlé évidemment de Constance au rang de César, et le second du même prince au rang d'Auguste.

[1744] Datien est cité dans les inscriptions de Gruter, pour avoir déterminé les limites respectives des territoires de *Pax Julia* et d'*Ébora*, villes situées toutes les deux dans la partie méridionale de la Lusitanie. Si l'on fait réflexion que ces deux places sont dans le voisinage du cap Saint-Vincent, on sera porté à croire que le célèbre diacre et martyr de ce nom n'était point de Saragosse ni de Valence, comme l'ont prétendu Prudence et quelques autres (voyez l'histoire pompeuse de ses souffrances dans les *Mémoires* de Tillemont, t. V, part. 2, p. 52, 85). Quelques critiques pensent que le département de Constance, comme César, ne renfermait pas l'Espagne, et que cette province demeura sous la juridiction immédiate de Maximien.

[1745] Eusèbe, VIII, c. 11 ; Gruter, *Inscript.*, 1171, n° 18. Rufin s'est trompé sur l'emploi d'Adauctus aussi bien que sur le lieu de son martyre.

[1746] Nous pouvons y ajouter les principaux eunuques, Dorothee, Gorgonius et André, qui, accompagnant la personne de Dioclétien, possédaient sa faveur, et gouvernaient sa maison (voyez plus haut). Lactance parle de leur mort : *Potentissimi eunichi necati per quos palatium et ipse ante constabat* (*De Mort. pers.*, c. 15). Et Eusèbe ne nous laisse aucun doute en nommant Dorothee et les autres gardiens des appartements impériaux, qui, *bien que comblés par l'empereur des prérogatives les plus honorables, chéris comme ses fils, aimèrent mieux souffrir pour la cause de la foi toutes sortes d'opprobres, de malheurs et la mort la plus cruelle, que de conserver la gloire et les délices du siècle.* *Hist. ecclés.*, VIII, c. 6 (*Note de l'Éditeur*).

[1747] Rien n'est moins vrai, et le passage d'Eusèbe auquel l'historien renvoie le lecteur en est la preuve. *Maxence, dit Eusèbe, qui s'empara du pouvoir en Italie, feignit d'abord d'être chrétien (χαυτεχνισατο) pour gagner la faveur du peuple à*

Rome ; il ordonna à ses ministres de cesser de persécuter les chrétiens, affectant une hypocrite piété, afin de paraître plus doux que ses prédécesseurs ; mais ses actions prouvèrent dans la suite qu'il était tout autre qu'on ne l'avait d'abord espéré. (Hist. ecclés., VIII, c. 14). Eusèbe ajoute que Maxence était allié avec Maximin, qui persécuta les chrétiens, et il les appelle frères en scélératesse (οἰοῦντο ἀδελφοὶ τὴν κακίαν). Il attribua les maux, que le peuple, eut à souffrir sous le règne de ces deux empereurs à la persécution qu'ils excitèrent contre les chrétiens. Enfin, le titre même de ce chapitre : *De la Conduite des ennemis de la religion* (περὶ τὸν τρόπου τῶν τῆς εὐσεβείας ἐχθρῶν), indique clairement ce que fut Maxence (*Note de l'Éditeur*).

[1748] Eusèbe, VIII, c. 14. Mais comme Maxence fut vaincu par Constantin, il entra dans les vues de Lactance de placer sa mort parmi celles des persécuteurs.

[1749] On peut voir l'építaphe de Marcellus dans Gruter, *Inscript.*, p. 1172, n° 3 ; elle contient tout ce que nous savons de son histoire. Plusieurs critiques ont supposé que Marcellin et Marcellus, dont les noms se suivent dans la liste des papes, étaient deux personnes différentes mais le savant abbé de Longuerue était persuadé que c'était le même pape :

Veridicus rector, lapsis quia crimina flere
Prædixit miseris, fuit omnibus hostis amarus ;
Hinc furor, hinc odium ; sequitur discordia, lites,
Seditio, cædes ; solvuntur fœdera pacis.
Crimen ob alterius, Christum qui in pace negavit,
Finibus expulsus patriæ est feritate tyranni.
Hæc breviter Damasus voluit comperta referre :
Marcelli populus meritum cognoscere posset.

Nous pouvons observer que Damase fut évêque de Rome en 366.

[1750] Optat, contre les donatistes, l. I, c. 17-18.

Les paroles d'Optat sont : *Profectus (Romani) causam dixit ; jussus est reverti Carthaginem* ; peut-être qu'en plaidant sa cause il se justifia, puisqu'il reçut l'ordre de retourner à Carthage (*Note de l'Éditeur*).

[1751] Les Actes de la passion de saint Boniface, qui sont remplis de miracles et de déclamations ont été publiés, en grec et en latin, par Ruinart (p. 283-291), d'après l'autorité de manuscrits très anciens.

[1752] On ignore si Aglaé et Boniface étaient chrétiens lors de leur commerce illégitime (voyez Tillemont, *Mém. ecclés.*, note sur la persécution de Dioclétien, t. V, not. 82, p. 283). M. de Tillemont prouve aussi que l'histoire est douteuse (*Note de l'Éditeur*).

[1753] Durant les quatre premiers siècles, on trouve peu de traces d'évêques ou d'évêchés dans l'Illyrie occidentale. On a cru probable que le primat de Milan étendait sa juridiction sur Sirmium, capitale de cette grande province. Voyez la *Géographie sacrée* de Charles de Saint-Paul, p. 68-76, avec les observations de Lucas Holsterius.

[1754] Peu après le christianisme se propagea au nord des provinces romaines, chez les tribus de la Germanie : une foule de chrétiens, forcés par les persécutions des empereurs, se réfugièrent chez les Barbares, y furent reçus avec bienveillance (Eusèbe, *de Vitâ Const.*, l. II, c. 51 ; Semler, *Selecta*, cap. H., E., J., 115). Les Goths eurent leur première connaissance de la religion chrétienne à une jeune fille prisonnière de guerre : elle continua au milieu d'eux des exercices de piété, elle jeûnait, priait et louait Dieu jour et nuit. Quand on lui demandait à quoi bon tant de soins pénibles, elle répondait : *C'est ainsi que Christ, le fils de Dieu, doit être honoré*. Sozomène, l. II, c. 6 (*Note de l'Éditeur*).

[1755] Le huitième livre d'Eusèbe, aussi bien que le supplément concernant les martyrs de la Palestine, traitent principalement de la persécution de Galère et de

Maximin. Les plaintes générales par lesquelles Lactance commence le cinquième livre de ses *Institutiones divines* fait allusion à la cruauté de ces princes.

[1756] Eusèbe (VIII, c. 17) a traduit en grec cet édit mémorable, et Lactance (*de Mort. pers.*, c. 34) nous en a donné l'original latin. Ces deux écrivains ne paraissent pas avoir remarqué combien il contredit ouvertement tout ce qu'ils viennent d'avancer avec tant d'assurance touchant les remords et le repentir de Galère.

[1757] Eusèbe, IX, c. 1. Il rapporte la lettre du préfet.

[1758] Voyez Eusèbe, VIII, c. 14 - IX, c. 2-8 ; Lactance, *de Mort. Pers.*, c. 36. Ces écrivains s'accordent à représenter les artifices de Maximin ; mais le premier rapporte l'exécution de plusieurs martyrs, tandis que le dernier affirme positivement : *occidi servos Dei vetuit*.

Il est aisé de les concilier ; il suffit de citer le texte entier de Lactance : *Nam cum clententiam specie tenus profiteretur, occidi servos Dei vetuit, debilitari jussit. Itaque confessoribus effodiebantur oculi, amputabantur manus, pedes detruncabantur, narès vel auriculæ desecabantur. Hæc ille moliens Constantini litteris deterretur. Dissimulavit ergot et tamen, si quis inciderit mari occulte mergebatur*. Ce détail des tourments que l'on faisait endurer aux chrétiens est bien propre à concilier Lactance et Eusèbe : ceux qui mouraient des suites des tortures, ceux que l'on plongeait dans la mer, pouvaient bien passer pour des martyrs. Cette mutilation des paroles de Lactance a seule fait naître une contradiction apparente (*Note de l'Éditeur*).

[1759] Peu de jours avant sa mort il publia un écrit fort étendu de tolérance, dans lequel il impute toute la rigueur que les chrétiens ont éprouvée aux gouverneurs et aux juges, qui n'avaient pas bien compris ses intentions. Voyez l'Édit dans Eusèbe, IX, c. 10.

[1760] La critique historique ne consiste pas à rejeter indistinctement tous les faits qui ne s'accordent pas avec un système particulier, comme le fait Gibbon dans ce chapitre, où il ne consent qu'à la dernière extrémité à croire à un martyr. Il faut peser les autorités, et non les exclure de l'examen ; or, les historiens païens justifient en plusieurs endroits les détails que nous ont transmis les historiens de l'Église sur les tourments endurés par les chrétiens. Celsus reproche aux chrétiens de tenir leurs assemblées en secret à cause de la crainte que leur inspirent les châtiments ; *car, quand vous êtes saisis, leur dit-il, vous êtes traînés au supplice, et, avant d'être mis à mort, vous avez à souffrir toutes sortes de tourments* (Origène, *cont. Cels.*, l. I, II, VI et VIII, *passim*). Libanius, le panégyriste de Julien, dit en parlant des chrétiens : *Ceux qui suivaient une religion corrompue étaient dans de continuelles appréhensions ; ils craignaient que Julien n'inventât des tourments encore plus raffinés que ceux auxquels, ils étaient exposés auparavant, comme d'être mutilés, brûlés vifs, etc., car les empereurs avaient exercé contre eux toutes ces cruautés, Libanii parentalis in Julian., ap. Fab. Bibi. Græc.*, v. 9 , n° 58, p. 283 (*Note de l'Éditeur*).

[1761] Telle est l'induction que l'on peut tirer naturellement des deux passages remarquables dans Eusèbe, VIII, c. 2, et *de Mort. Palest.*, c. 12. La prudence de l'historien a exposé son caractère au blâme et au soupçon. Personne n'ignorait qu'il avait été mis lui-même en prison, et l'on insinuait qu'il avait acheté sa liberté par quelques lâches complaisances. On lui en fit des reproches durant sa vie, et même en sa présence, au concile de Tyr. Voyez Tillemont, *Mém. ecclés.*, t. VIII, part. I, p. 67.

[1762] La relation ancienne, et peut-être authentique, des souffrances de Tarachus et de ses compagnons (*Act. sincer.*, Ruinart, p. 419-448) est remplie d'expressions fortes, dictées par le ressentiment et par le mépris, et qui ne pouvaient manquer d'irriter le magistrat. La conduire d'Ædesius envers Hiéroclès préfet d'Égypte fut encore plus extraordinaire : *λογοις τε και εργοις τον δικαστην... περιβαλων*. Eusèbe, *de Mart. Palest.*, c. 5.

Les actes de Tarachus et de ses compagnons ne renferment rien qui paraisse dicté

par un sentiment outré. C'est la faute des persécuteurs, s'ils prennent pour du mépris la fermeté de ceux qu'ils persécutent : *Quel est votre nom ?* demanda à Tarachus le président Maxime, — *Je suis chrétien.* — *Qu'on lui brise la mâchoire.* (Ruinart, p. 460) Probus, son compagnon, fut amené. A la même question, il fit la même réponse : *Je suis chrétien, et je m'appelle Probus.* On lui ordonna de sacrifier pour obtenir des honneurs de son prince, et l'amitié de Maxime. *A ce prix, je ne désire ni les honneurs du prince ni votre amitié.* Après avoir souffert les plus cruelles tortures, il fut jeté dans les fers, et le juge défendit que l'on prit soin de ses plaies : *sanguine tuo impleta est terra*, (Ruinart, p. 462). Andronicus parut le troisième. Il répondit avec la même fermeté à l'ordre de sacrifier. Le juge, pour le tromper, lui dit que ses frères avaient eu cette complaisance. *Malheureux*, reprit-il, *pourquoi me tromper par des mensonges ?* Et ils furent enfin livrés aux bêtes. En opposant la conduite du juge à celle des martyrs, oserait-on trouver dans les réponses de ceux-ci quelque chose, d'inconvenant ou d'exagéré ? Le peuple même qui assistait au jugement fut moins doux et moins respectueux. L'injustice de Maxime le révolta tellement, que lorsque les martyrs parurent dans l'amphithéâtre, l'effroi s'empara de tous les cœurs, et le peuple murmurait, disant : *Juge inique, qui as jugé de la sorte !* Plusieurs quittèrent le spectacle, et s'en allèrent en murmurant contre Maxime et parlant de lui avec mépris. Ruinart, p. 488 (*Note de l'Éditeur*).

[1763] A peine les autorités supérieures en furent-elles informées, que le président de la province, homme dur et cruel, dit Eusèbe, exila les confesseurs, les uns à Chypre, les autres dans divers lieux de la Palestine, et ordonna qu'ils fussent tourmentés par les travaux les plus pénibles. Quatre d'entre eux à qui il demanda d'abjurer leur foi et qui refusèrent, furent brûlés vifs. Eusèbe, *de Mart. Palest.* c. 13 (*Note de l'Éditeur*).

[1764] Eusèbe, *de Mart. Palest.*, c. 13.

[1765] Saint Augustin, *Collat. Carth. Dei*, III, c. 13, ap. Tillemont, *Mém. ecclés.*, t., V, part. I, p. 46. La controverse avec les donatistes a jeté quelque jour sur l'histoire de l'Eglise d'Afrique, quoique peut-être de pareils éclaircissements se ressentent de l'esprit de parti.

[1766] Eusèbe, *de Mart. Palest.*, c. 13. Il termine sa narration en nous assurant que tel fut le nombre des martyrs endurés en Palestine durant tout le cours de la persécution. Le cinquième chapitre de son huitième livre, qui traite de la province de Thébaïde, en Égypte, pourrait paraître contredire le calcul modéré que nous avons adopté ; mais il ne servira qu'à nous faire admirer les ménagements adroits de l'historien. Choissant pour la scène de la cruauté la plus inouïe, le pays de tout l'empire le plus éloigné et le plus isolé, il rapporte que dans la Thébaïde, il y eut souvent, depuis dix jusqu'à cent personnes qui souffrirent le martyre le même jour ; mais lorsque ensuite il parle de son voyage en Égypte, son langage devient insensiblement plus circonspect et plus modéré : au lieu d'un nombre considérable et en même temps défini, il parle de beaucoup de chrétiens (πλειους), et il emploie avec le plus grand art, deux mots équivoques (ιστορησαμεν et νομειναντας), qui peuvent signifier, ou qu'il avait vu, ou qu'il avait entendu, et qui expriment, soit l'attente (*), soit l'exécution du châtiment. S'étant ainsi procuré un moyen sûr de se mettre à couvert, il laisse le passage équivoque à ses lecteurs et à ses traducteurs, imaginant bien que leur piété les engagera à préférer le sens le plus favorable. Il y avait peut-être quelque malice dans cette remarque de Théodore Metochita, que tous ceux qui, comme Eusèbe, avaient conversé avec les Égyptiens, se plaisaient à écrire dans un style obscur et embarrassé. Voyez Valois, *ad loc.*

(*) Ceux qui se donneront la peine de consulter le texte, verront que si le mot νομειναντας pouvait y être pris pour l'attente du châtiment, le passage n'aurait aucun sens, et deviendrait absurde (*Note de l'Éditeur*).

[1767] Ce calcul est fait d'après les martyrs dont Eusèbe a parlé nominativement ; mais il en reconnaît un bien plus grand nombre. Ainsi, les neuvième et dixième chapitres de son ouvrage sont intitulés : *d'Antonin , de Zébin, de Germanus, et d'autres martyrs ; de Pierre Monachus, d'Asclepius Marcionita, et d'autres martyrs*. En parlant de ceux qui souffrirent sous Dioclétien, il dit : *Je ne rapporterai la mort que de l'un d'eux, afin que d'après cela les lecteurs, puissent deviner ce qui arriva aux autres* (Hist. ecclés., VIII, c. 6). Dodwell a fait, avant Gibbon, ce calcul et ces objections ; mais Ruinart (Act. mart. Pref., p. 24 et sqq) lui a répondu d'une manière péremptoire : *Nobis constat Eusebium in historiâ infinitos passim martyres admisisse, quamvis revera paucorum nomina recensuerit. Nec alium Eusebii interpretem quam ipsummet Eusebium proferimus, qui* (l. III, c. 23) *ait sub Trajano plurimos ex fidelibus martyrii certamen subiisse* (l. V, init.). *Sub Antonino et Vero innumerabiles propè martyres per universum orbem enituisse affirmat* (l. VI, c. 1). *Severum persecutionem concitasse refert, in quâ per omnes ubique locorum Ecclesias, ab athletis pro pietate certantibus, illustria confecta fuerunt martyria. Sic de Decii, sic de Valeriani persecutionibus loquitur, quæ non Dodwelli faveant conjectationibus judicet œquus lector*. Dans les persécutions même que Gibbon a représentées comme beaucoup plus douces que celle de Dioclétien, le nombre des martyrs paraît fort supérieur à celui auquel il borne les martyrs de cette dernière, et ce nombre est attesté par des monuments incontestables ; je n'en citerai qu'un exemple : on trouve parmi les lettres de saint Cyprien une lettre de Lucianus à Celerinus, écrite du fond d'une prison, où Lucianus nomme dix-sept de ses frères morts, soit dans les carrières, soit au milieu des tortures, soit de faim, dans les cachots : *Jussus sumus, dit-il, secundum præceptum imperatoris, fame et siti necari, et reclusi sumus in duabus cellis ita ut nos afficerent fame et siti et ignis vapore*. Cæc. Cypr., epist. XXII (Note de l'Éditeur).

[1768] Lorsque la Palestine fut divisée en trois provinces la préfecture de l'Orient en contenait quarante-huit. Comme les anciennes distinctions de nations, étaient depuis longtemps abolies, les Romains partagèrent les provinces selon une proportion générale relative à leur étendue et à leur opulence.

[1769] *Ut gloriari possint nullum se innocentium peremisse, nam et ipse audiivi aliquos gloriantes, quia administratio sua, in hac parte, fuerit incruenta*. Lactance, Instit. divin., v. II.

[1770] Grotius, *Annal., de. Rebus belgicis*, l. I, p. 12, édit. fol.

[1771] Fra Paolo (*Hist. du concile de Trente*, III) réduit le nombre des martyrs des Pays-Bas à cinquante mille. En savoir et en modération Fra Paolo ne le cédait pas à Grotius ; la priorité de temps donne au témoignage du premier quelque avantage qu'il perd, d'un autre côté, par la distance qui sépare Venise des Pays-Bas.

[1772] Polybe, IV, p. 423, édit. de Casaubon. Il obscure que les incursions des sauvages habitants de la Thrace troublèrent souvent le repos des Byzantins, et resserrèrent quelquefois l'étendue de leurs domaines.

[1773] Le navigateur Byzas, qu'on appelait le fils de Neptune, fonda la ville de Byzance six cent cinquante-six ans avant l'ère chrétienne. Ses compagnons avaient été tirés d'Argos et de Mégare. Byzance fut ensuite rebâtie et fortifiée par le général lacédémonien Pausanias (Voyez Scaliger, *Animadvers. ad Euseb.* p. 81 ; Ducange, *Constantinopolis*, I, part. 1, c. 15-16). Quant aux guerres des Byzantins contre Philippe, les Gaulois et les rois de Bithynie, on ne peut accorder de confiance qu'aux anciens écrivains, qui vécurent avant que la grandeur de la ville impériale eût éveillé l'esprit de fiction et de flatterie.

[1774] Le Bosphore a été décrit fort en détail par Denys de Byzance, qui vécut au temps de Domitien (Hudson, *Geog. min.*, t. III), et par Gylles ou Gyllius, voyageur français du seizième siècle. Tournefort (*lettre XV*) paraît s'être servi et de ce qu'il a

vu et de l'érudition de Gyllius.

[1775] De Clerc (*Biblioth. univ.*, I, p. 248) suppose que les harpies n'étaient que des sauterelles, et il n'y a guère de conjecture plus heureuse. Le nom de ces insectes, dans la langue syriaque et phénicienne, leur vol bruyant, l'infection et la dévastation qui les accompagnent, et le vent du nord qui les chasse dans la mer, rendent sa supposition très vraisemblable.

[1776] Amycus régnait dans la Bébrycie, depuis appelée Bithynie ; il était l'inventeur des cestes dont on se servait au pugilat. Clément d'Alexandrie, *Stromates*, I, p. 363.

Quand les Argonautes abordèrent à son royaume, il se présenta au vaisseau pour demander si quelqu'un voulait se mesurer avec lui. Pollux accepta le défi, et le tua en le frappant sur le cou (*Bibliothèque d'Apollodore*, I, § 20, version de M. Clavier). Epicharme et Pisandre disaient que Pollux n'avait point tué Amycus, mais s'était contenté de le lier ; et c'est ainsi qu'il est représenté sur un vase funéraire publié par Winckelmann (*Hist. de l'Art*, pl. 18, édit. de 1789, in-8°). Théocrite, qui raconte ce combat dans le plus grand détail, (*id.* 22) dit que Pollux ne le tua point, mais lui prêter le serment de ne plus maltraiter les étrangers qui passeraient dans ses États. Nicéphore Calliste (*Hist. eccl.*, VII, c. 50) rapporte une ancienne tradition qui n'est point à dédaigner. *Les Argonautes ayant abordé au pays des Bébryces, se mirent à le ravager ; mais Amycus leur fondit dessus avec ses sujets, et les mit en fuite. Ils se réfugièrent dans une forêt très épaisse, d'où ils n'osaient plus sortir, lorsqu'une des puissances célestes, sous la forme d'un homme, avec des ailes d'aigle, leur apparut et leur promit la victoire. Ils marchèrent alors contre Amycus, défirent ses troupes, et le tuèrent lui-même. Ils bâtirent dans cet endroit, en mémoire de cet événement, un temple qu'ils nommèrent Sosthenium, parce qu'ils y avaient recouvré leur valeur, et y érigèrent une statue pareille à la divinité qui leur avait apparue. Constantin en fit par la suite l'église de l'archange Michel.* Notes de M. Clavier sur *Apollod.*, not. 88, p. 175 (*Note de l'Éditeur*).

[1777] Amycus résidait en Asie, entre les vieux châteaux et les châteaux neufs, dans un lieu appelé *Laurus insana*. Phinée habitait en Europe, près du village de Mauromole et de la mer Noire. Voyez Gyllius, *de Bosph.*, II, c. 23 ; Tournefort, *lettre XV*.

[1778] Cette erreur avait été occasionnée par plusieurs rochers terminés en pointe, alternativement couverts et abandonnés par les vagues. On y voit aujourd'hui deux petites îles : il y en a une près de chacune des côtes. Celle d'Europe est remarquable par la colonne de Pompée.

[1779] Les anciens l'évaluaient à cent vingt stades ou quinze mille romains. Ils ne comptaient que depuis les châteaux neufs ; mais ils étendaient le détroit jusqu'à la ville de Chalcédoine.

[1780] Ducas, *Hist.*, c. 34 ; Leunclavius, *Hist. turcica musulmanica*, XV, p. 577. Sous l'empire grec, ces châteaux servaient de prison d'État, et on leur donnait le nom effrayant de *Léthé* ou *Tours d'oubli*.

[1781] Darius grava sur deux colonnes de marbre, en lettres grecques et assyriennes les noms des peuples auxquels il donnait des lois, et l'immense tableau de ses forces de mer et de terre. Les Byzantins transportèrent ensuite ces colonnes dans leur ville, et ils les employèrent aux autels de leurs divinités tutélaires. Hérodote, IV, c. 87.

[1782] Tacite, *Annales*, XII, 62.

[1783] Strabon, p. 492. La plupart des andouillers sont maintenant brisés, où, pour parler d'une manière moins figurée, la plupart des recoins du havre soit comblés. Voyez Gyllius, *de Bosphoro Thracio*, I, c. 5.

[1784] Procopius, *de Aedificiis*, I, 1, c. 5. Les voyageurs modernes confirment sa description. Voyez Thévenot, part. 1, I, 1, c. 15 ; Tournefort, *lettre XII* ; Niébuhr,

Voyage d'Arabie, p. 22.

[1785] Voyez Ducange, C. P., l. I, part. I, c. 16, et ses *Observations sur Villehardouin*, p. 289. La chaîne se prolongeait depuis Acropolis, près du Kiosk moderne, jusqu'à la tour de Galata, et elle était soutenue de distance en distance par de grandes piles de bois.

[1786] Thévenot (*Voyages au Levant*, part. I, 34) ne compte que cent vingt-cinq petits milles grecs. Belon (*Observations*, l. II, c. I) décrit très bien la Propontide ; mais il se contente de dire vaguement qu'il faut pour la traverser un jour et une nuit de navigation. Lorsque Sandys (*Voyage*, p. 21) lui donne cent cinquante stades en longueur et en largeur, on ne peut que supposer une faute d'impression dans le texte de ce judicieux voyageur.

[1787] Voyez, dans les *Mémoires de l'Acad. des Inscript.*, t. XXVIII, p. 318-346, une dissertation admirable de M. d'Anville sur l'Hellespont et les Dardanelles. Au reste, cet habile géographe aime trop à supposer des mesures nouvelles et peut-être imaginaires, afin de rendre les écrivains de l'antiquité aussi exacts que lui. Les stades qu'emploie Hérodote dans la description de l'Euxin, du Bosphore, etc. (l. IV, c. 85), devaient être tous de la même espèce, et il paraît impossible de faire concorder ses calculs entre eux ou avec la vérité.

[1788] La distance oblique qui se trouve entre Sestos et Abydos, était de trente stades. M. Mahudel a fait voir l'invraisemblance du conte de Héro et Léandre ; mais M. de La Nauze le défend d'après les poètes et les médailles. Voyez l'*Académie des Inscriptions*, tome VII ; *Histoire*, p. 74 ; *Mémoires*, p. 240.

[1789] Gibbon ne met pas entre les deux rives les plus rapprochées de l'Hellespont, plus de distance qu'entre celles du Bosphore ; cependant tous les anciens parlent de ce dernier détroit comme étant toujours plus large que l'autre : ils s'accordent à lui donner sept stades dans sa moindre largeur (Hérodote, *in Melpom*, c. 85 ; Polymn. ; c. 34 ; Strabon, p. 591 ; Plin, l. IV, c. 12), ce qui fait 875 pas. Il est singulier que Gibbon, qui dans la note 16 de ce chapitre reproche à d'Anville d'aimer à supposer des mesures nouvelles et imaginaires, ait adopté ici même la mesure particulière que d'Anville donne du stade. Ce grand géographe croyait que les anciens avaient un stade de cinquante et une toises, et c'est celui qu'il applique aux dimensions de Babylone. Or, sept de ces stades équivalent à peu près à cinq cents pas : 7 stades = 2142 pieds, 500 pas = 2135 pieds 5 pouces. Voyez la *Géogr. d'Hérodote*, par Rennell, p. 121 (*Note de l'Éditeur*).

[1790] Voyez le septième livre d'Hérodote, où cet écrivain élève un beau trophée à sa gloire et à celle de son pays. Le dénombrement de l'armée de Xerxès paraît avoir été fait avec assez d'exactitude. Mais la vanité des Perses, et ensuite la vanité des Grecs, furent intéressées à exagérer l'armement et la victoire. Je doute beaucoup que dans une invasion, le nombre des assaillants ait jamais surpassé celui des hommes que renfermait la contrée où ils portaient les armes.

[1791] Voyez les *Observations* de Wood sur Homère, p. 320. J'ai du plaisir à tirer cette remarque d'auteur qui, en général, semble avoir trompé l'attente du public, comme critique, et encore plus comme voyageur. Il avait parcouru les bords de l'Hellespont ; il avait lu Strabon et il aurait dû consulter les itinéraires romains. Comment a-t-il pu confondre *Ilium* et *Alexandria Troas* (*Observations*, p. 340, 341), deux villes placées à seize milles de distance l'une de l'autre ?

[1792] Démétrius de Scepsis a écrit soixante livres sur trente lignes du catalogue d'Homère ; le treizième livre de Strabon suffit à notre curiosité.

[1793] Strabon, l. XIII, p. 595. Homère (voyez l'*Iliade*, IX, 220) décrit très nettement la disposition des vaisseaux retirés sur la grève ainsi que les postes d'Ajex et d'Achille.

[1794] Zozime, l. II, p. 105 ; Sozomène, l. II, c. 3 ; Théophanes, p. 18 ; Nicéphore-Calliste, l. II, p. 48 ; Zonare, tome II, l. XIII, p. 6. Zozime place la nouvelle ville entre Ilium et Alexandrie, mais cette différence apparente peut s'expliquer par la grande étendue de sa circonférence. Cedrenus (p. 283) assure qu'avant la fondation de Constantinople, on voulait établir le siège de l'empire à Thessalonique, et Zonare dit qu'on voulait l'établir à Sardique. Ils supposent l'un et l'autre, avec peu de vraisemblance, que si un prodige n'eût pas arrêté l'empereur, il aurait renouvelé la méprise des *aveugles* Chalcédoniens.

[1795] *Description de l'Orient* par Pococke, vol. II, part. II, p. 127. Son plan des sept collines a de la netteté et de l'exactitude ; il est rare que ce voyageur soit aussi satisfaisant.

[1796] Voyez Belon, *Observations*, c. 72-76. Parmi cette grande variété de poissons, la pélamide, espèce de thon, était le plus renommé. On lit dans Polybe, Strabon et Tacite, que les bénéfices de la pêche formaient le principal revenu de Byzance.

[1797] Voyez l'éloquente description de Busbequius, epist. I, p. 64 : *Est in Europa ; habet in conspectu Asiam, Ægyptum, Africamque a dextra : quæ tametsi contiguæ non sunt, maris tamen navigandique commoditate, veluti junguntur. A sinistra vero, Pontus est Euxinus, etc.*

[1798] *Datur hæc venin antiquitati, ut miscendo humana divinis, primordia urbitum angustiora faciat.* Tite-Live, in *Proem*.

[1799] On trouve dans une de ses lois : *Pro commoditate urbis quam æterno nomine, jubente Deo, donavimus.* Code Théodosien, l. XIII, tit. 5, leg. 7.

[1800] Les Grecs Théophanes, Cedrenus et l'auteur de la *Chronique d'Alexandrie*, ne s'expriment que d'une manière vague et générale. Si l'on veut trouver de plus grands détails sur cette vision, il faut recourir à des auteurs latins, tels que Guillaume de Malmesbury. Voyez Ducange, *C. P.*, l. I, p. 24, 25.

[1801] Voyez Plutarque, *Romulus*, p. 49, édit. de Bryan. Entre autres cérémonies on creusait un grand trou, qu'on remplissait de terre chacun des émigrants en apportait une poignée du lieu de sa naissance, et il adoptait ainsi sa nouvelle patrie.

[1802] Philostorgius, l. II, c. 9. Cet incident, bien que tiré d'un écrivain suspect, est caractéristique et vraisemblable.

[1803] Voyez dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. XXXV, p. 747-758, une dissertation de M. d'Anville sur l'étendue de Constantinople. Le plan inséré dans l'*Imperium orientale* de Banduri lui paraît le plus complet ; mais, par une suite d'observations très judicieuses, il réduit la proportion extravagante de l'échelle, et il fixe la circonférence de la ville environ sept mille huit cents toises de France, au lieu de neuf mille cinq cents.

[1804] Codinus, *Antiquit. Const.*, p. 12. Il indique l'église de Saint-Antoine comme la borne du côté du havre. Dacange en parle (l. IV, c. 6) ; mais j'ai essayé vainement de découvrir le lieu précis où elle était située.

[1805] La nouvelle muraille de Théodose fut construite en l'année 413. Elle fut renversée par un tremblement de terre en 447 ; et rebâtie dans l'espace de trois mois, par la diligence du préfet Cyrus. Le faubourg des *Blachernæ* fut renfermé dans la ville sous le règne d'Heraclius. Ducange, *Const.*, l. I, c. 10-11.

[1806] La *Notitia* (*) détermine cette mesure à quatorze mille soixante-quinze pieds. Il est raisonnable de supposer qu'il s'agit ici de pieds grecs, dont M. d'Anville a fixé la proportion avec beaucoup de sagacité. Il assimile les cent quatre-vingts pieds aux soixante-dix huit coudées hachémities, que différents écrivains donnent à la hauteur de Sainte-Sophie. Chacune de ces coudées équivalait à vingt-sept pouces de France.

(*) La *Notitia dignitatum imperii* est un tableau de toutes les dignités de la cour et de l'État, des légions, etc.. Elle ressemble à nos almanachs de cour, avec cette seule

différence que nos almanachs nomment les personnes en place, et que la *Notitia* ne nomme que les places. Elle est du temps de l'empereur Théodose II, c'est-à-dire, du cinquième siècle, lorsque l'empire était déjà divisé en oriental et occidental ; il est probable qu'elle ne fût pas faite alors pour la première fois ; et qu'il existait auparavant des tableaux de ce genre (*Note de l'Éditeur*).

[1807] L'exact Thévenot (l. I, c. 15) fit en une heure trois quarts le tour de deux des côtés du triangle, depuis le kiosque du sérail jusqu'aux Sept Tours. D'Anville examine avec soin et adopte avec confiance ce témoignage décisif, qui donne une circonférence de dix ou douze milles. Le calcul extravagant de Tournefort (lettre XI), qui porte cette circonférence à trente-quatre ou trente milles, sans y comprendre Scutari, fait un étrange contraste avec sa justesse et sa raison ordinaires.

[1808] Le quartier des Sycæ ou figuiers était le treizième ; et Justinien l'embellit beaucoup. Il a été désigné depuis sous les noms de *Péra* et de *Galata*. L'étymologie de la première dénomination est fort claire, celle de la seconde est inconnue. Voyez Ducange, *Const.*, l. I, c. 22 et Gyllius, *de Byzant.*, l. IV, c. 10.

[1809] Cent onze stades, qu'il faut réduire en milles grecs modernes chacun de sept stades, ou six cent soixante et quelquefois seulement six cents toises de France. Voyez d'Anville, *Mesures itinéraires*, p. 53.

[1810] Quand on a fixé les anciens textes qui indiquent l'étendue de Babylone et de Thèbes, quand on a réduit les exagérations et déterminé les mesures, on trouve que la circonférence de ces villes fameuses était de vingt-cinq ou trente milles ; étendue vaste, mais non pas incroyable. Comparez le *Mémoire* de d'Anville, dans le *Recueil de l'Académie des Inscriptions*, t. XXVIII, p. 235 ; avec sa *Description de l'Égypte*, p. 201-202.

[1811] Si on divise Constantinople et Paris en carrés égaux de cinquante toises de France, la première ville contiendra huit cent cinquante, et la seconde onze cent soixante de ces carrés.

[1812] Six cents centenaires ou soixante mille livres pesant d'or, dit Codinus (*Antiquit. Const.*, p. 11). Ce méprisable auteur n'aurait point connu cette manière de compter si ancienne, s'il ne l'eût pas tirée d'une source plus pure.

[1813] Consultez Tournefort (lettre XVI) sur les forêts de la mer Noire ; et, sur les carrières de marbre de l'île de Proconnèse, voyez Strabon, l. XIII, p. 588. Ces carrières avaient déjà fourni les matériaux des magnifiques bâtiments de Cyzique.

[1814] Voyez le *Code Théodosien*, l. XIII, tit. 4, leg. I. Cette loi est datée de l'an 334 : elle fut adressée au Préfet d'Italie, dont la juridiction s'étendait sur l'Afrique. Le commentaire de Godefroy sur le titre entier mérite d'être consulté.

[1815] *Constantinopolis dedicatur pene omnium urbium nuditate*. *Chron. de saint Jérôme*, p. 181. Voyez Codinus, p. 8-9. L'auteur des *Antiquit. Const.*, l. III (*apud Banduri, imp. or.*, t. I, p. 41) indique Rome, la Sicile, Antioche, Athènes et beaucoup d'autres villes. Il y a lieu de croire que les provinces de la Grèce et de l'Asie-Mineure donnèrent le plus riche butin.

[1816] *Hist. Compend.*, p. 369. Il décrit la statue ou plutôt le buste d'Homère avec beaucoup de goût ; et on voit clairement que Cedrenus imitait le style d'un âge plus heureux.

[1817] Zozime, l. II, page 106 ; *Chroniq. Alexandrin.*, vel *Pascal*, p. 284 ; Ducange, *Const.*, l. I, c. 24. Ces écrivains, même le dernier, paraissent confondre le Forum de Constantin avec l'Augusteum ou cour du palais. Je ne suis pas sûr d'avoir bien distingué ce qui appartient à l'un et à l'autre.

[1818] C'est Pococke qui donne la description la plus supportable de cette colonne (*Description of the east*, vol. II, part. II, p. 131). Mais ce qu'il en dit est confus et peu satisfaisant sur plusieurs points.

[1819] Ducange, *Const.*, l. I, c. 24, p. 76, et ses Notes *ad Alexiad.*, p. 382. La statue de Constantin ou d'Apollon fut renversée sous le règne d'Alexis Comnène.

[1820] Tournefort (lettre XII) dit que l'Atméidan a quatre cents pas de longueur. S'il veut parler de pas géométriques de cinq pieds chacun, c'est trois cents toises de longueur, c'est-à-dire, environ quarante toises de plus que le grand cirque de Rome. Voyez d'Anville, *Mesures itinéraires*, p. 73.

[1821] Les possesseurs des plus saintes reliques se trouveraient heureux de pouvoir alléguer une suite de témoignages tels que ceux qui se présentent en cette occasion (voyez Banduri, *ad Antiquit. Constanti.*, p. 668 ; Cyllius, *de Byzant.*, l. II, c. 13). 1° La consécration du trépied de la colonne dans le temple de Delphes peut se prouver par Hérodote et Pausanias. 2° Le païen Zozime rapporte, ainsi que les trois historiens ecclésiastiques, Eusébe, Socrate et Sozomène, que les ornements sacrés du temple de Delphes, furent transportés à Constantinople par ordre de l'empereur, et il indique en particulier les serpents en formé de colonne de l'Hippodrome. 3° Tous les voyageurs européens qui ont examiné Constantinople, depuis Buondelmonte jusqu'à Pococke, l'indiquent dans le même endroit, et presque de la même manière. Les différences qu'on remarque dans leur description sont une suite des outrages auxquels ce monument a été exposé de la part des Turcs. Mahomet II lui donna un coup de sa hache de bataille, et il brisa la mâchoire inférieure de l'un des serpents. Thévenot, l. I, p. 17.

[1822] En 1808, les janissaires, révoltés contre le vizir Mustapha Baraictar, qui avait voulu introduire un nouveau système d'organisation militaire, assiégèrent le quartier de l'Hippodrome où se trouvait le palais des vizirs, et l'Hippodrome fut consumé dans l'incendie qu'ils allumèrent. (*Note de l'Editeur*).

[1823] Le nom latin *Cochlea* fut adopté par les Grecs, et on le trouve souvent dans l'histoire byzantine. Ducange, *Constant.*, l. II, c. I, p 104.

[1824] Trois points topographiques indiquent la situation du palais ; 1° l'escalier qui établissait la communication avec l'Hippodrome ou l'Atméidan ; 2° un petit port artificiel sur la Propontide, d'où l'on montait aisément aux jardins du palais par une rampe de marbre blanc ; 3° l'Augusteum, cour spacieuse, dont un des côtés était occupé par le devant du palais , et un second par l'église de Sainte-Sophie.

[1825] Zeuxippe était un surnom de Jupiter, et ces bains faisaient partie de l'ancienne Byzance. Ducange n'a pas senti combien il est difficile de déterminer leur véritable position. Les historiens semblent les réunir à Sainte-Sophie et au palais ; mais, dans le plan original qu'a donné Banduri, ils se trouvent de l'autre côté de la ville, près du port. Quant à leur beauté, voyez, *Chron. Pascal*, p. 285, et Gyll., *de Byzant.*, l. II, c. 7 ; Christodorus (*Antiq. Const.*, l. VIII) composa des inscriptions en vers pour chacune de ces statues. Il était Thébain par son talent ainsi que par sa naissance :

Boetum in crasso jures aere natum.

[1826] Voyez la Notitia. Rome ne comptait que dix-sept cent quatre-vingts grandes maisons, *domus* ; mais ce mot doit avoir eu une signification plus relevée. Les écrivains ne parlent pas d'*insulæ* à Constantinople. L'ancienne capitale renfermait quatre cent vingt-quatre rues, et la nouvelle trois cent vingt-deux.

[1827] Luitprand, *Legatio ad imp. Nicephorum*, p. 153. Les Grecs modernes ont défiguré, d'une manière étrange, les antiquités des Constantinople. On peut excuser les erreurs des écrivains turcs ou arabes ; mais, il est étonnant que les Grecs, pouvant étudier les monuments authentiques conservés dans leur langue, aient préféré la fiction à la vérité, et d'incertaines traditions aux témoignages de l'histoire. Une seule page de Codinus offre douze erreurs impardonnables : la réconciliation de Sévère et de Niger, le mariage de leurs enfants, le siège Byzance par les Macédoniens,

l'invasion des Gaulois qui rappela Sévère à Rome ; les soixante ans qui s'écoulèrent de sa mort à la fondation de Constantinople, etc.

[1828] Montesquieu, *Grandeur et décadence des Romains*, c. 17.

[1829] Themist., *Orat. III*, p. 48, éd. Hardouin ; Sozomène, l. II, c. 3 ; Zozime, l. II, p. 107 ; Anonyme, *Valesian.*, p. 175. Si on peut ajouter foi à Codinus (p. 10), Constantin bâtit des maisons pour les sénateurs, exactement sur le modèle de leurs palais de Rome, et il leur ménagea ainsi le plaisir d'une surprise agréable ; mais son récit est plein de fictions et d'incohérences.

[1830] La loi par laquelle Théodose le jeune abolit, en 408, cette espèce de redevance, se trouve parmi les Nouvelles de cet empereur, à la fin du Code Théodosien, t. IV, nov. 12. M. de Tillemont (*Hist. des Empereurs*, t. IV, p. 371) s'est évidemment mépris sur la nature de ces domaines : on acceptait avec reconnaissance une condition qu'on aurait jugée vexatoire si elle eût porté sur les propriétés particulières, et non sur des domaines accordés par l'empereur.

[1831] Gyllius, *de Byzant.*, l. I, c. 3, a recueilli et lié les passages de Zozime, d'Eunapius, de Sozomène et d'Agathias, qui ont rapport à l'accroissement des édifices et de la population de Constantinople. Sidonius-Apollinaris (*in Panegy. Anthem.*, tome VI, p. 290, éd. Sirmond) décrit les môles qu'on éleva dans la mer : on les construisit avec cette fameuse pouzzolane qui se durcit à l'eau.

[1832] Sozomène, l. II, c. 3 ; Philostorg., l. II, c. 9 ; Codin., *Antiq. Constant.*, p. 8. Un passage de Socrate (l. II, c. 13) donne lieu de croire que l'empereur accordait chaque jour à la ville huit myriades de στον, qu'on peut, si l'on veut traduire, avec Valois, par *modii* de blé ; ou appliquer au nombre de pains que faisait distribuer le prince.

[1833] A Rome, les pauvres citoyens qui recevaient ces gratifications étaient inscrits sur un registre ; leur droit n'était qu'un droit personnel. Constantin attacha ce droit aux maisons de la nouvelle capitale, pour engager les dernières classes du peuple à se construire rapidement des habitations. *Code Théodosien*, l. XIV (*Note de l'Éditeur*).

[1834] Ce fût aussi aux dépens de Rome. L'empereur ordonna que la flotte d'Alexandrie transportât à Constantinople les blés de l'Égypte qu'auparavant elle transportait à Rome : ces blés nourrissaient Rome pendant quatre mois de l'année, Claudien a peint avec énergie, la disette que cette mesure y occasionna – Claudien, *de Bell. gildon*, v. 34. (*Note de l'Éditeur*).

[1835] Voyez *Code Théodosien*, l. XIII et XIV ; et *Code Justinien*, édit. 12, t. II, p. 642, édit. Genev. Voyez aussi la belle plainte de Rome, dans le poème de Claudien, *de Bello gildonico*, vers 46-64.

[1836] Le *Code Justinien* parle des quartiers de Constantinople, et la *Notitia* de Théodose le Jeune en fait la description ; mais les quatre derniers n'étant pas renfermés dans l'enceinte du mur de Constantin, on ne sait si cette division de la ville fut l'ouvrage du fondateur.

[1837] *Senatum constituit secundi ordinis. CLAROS vocavit.* Anonyme de Valois, p. 715. Les sénateurs de l'ancienne Rome étaient appelés *clarissimi*. Voyez, une note très curieuse de Valois sur Ammien Marcellin, XXII, 9. Il paraît, d'après la onzième lettre de Julien ; que l'emploi de sénateur était regardé comme un fardeau plutôt que comme un honneur ; mais l'abbé de La Bletterie (*Vie de Jovien*, t. II, p. 371) a fait voir que cette épître ne peut avoir rapport à Constantinople. Au lieu du célèbre nom Βυζαντιοῖς ne peut-on pas lire avec plus de probabilité le nom obscur de Βισανθηνοῖς ? Bisanthe ou Rhœdestus, aujourd'hui Rhodosto, était une petite ville maritime de la Thrace. Voyez Étienne de Byzance, *de Urbibus*, page 225 ; et Cellarius, *Geog.*, t. I, p. 849.

[1838] *Code Théodosien*, l. XIV, 13. Le commentaire de Godefroy (t. V, p. 220) est long, mais confus, et il n'est pas aisé de dire ce que pouvait être le *jus italicum*, après

qu'on eut donné à tout l'empire le droit de cité.

[1839] Julien (*orat. I*, p. 8) dit que Constantinople était aussi supérieure à toutes les autres villes qu'elle était inférieure à Rome. Son savant commentaire (Spanheim, p. 75 et 76) justifie ces expressions par divers rapprochements d'exemples contemporains. Zozime, ainsi que Socrate et Sozomène, vécurent après que la division de l'empire entre les deux fils de Théodose eut établi une parfaite égalité entre l'ancienne et la nouvelle capitale.

[1840] Codinus (*Antiq.*, p. 8) assure que les fondements de Constantinople furent jetés l'an du monde 5837 (A. D. 329) ; le 26 septembre, et que la dédicace de la ville se fit le 11 mai 5838 (A. D. 330). Il lie ces dates à plusieurs époques remarquables ; mais elles se contredisent. L'autorité de cet écrivain a peu de poids, et l'intervalle qu'il assigne doit paraître insuffisant. Julien (*orat. I*, p. 8) en donne un de dix années, et Spanheim s'efforce d'en prouver l'exactitude (p. 69-75), à l'aide de deux passages de Themistius (*orat. IV*, p. 58) et de Philostorgius (l. II, c. 9). Selon ce calcul, les fondements furent jetés l'an 324, et la dédicace de la ville. eut lieu en 334. Les critiques modernes ne sont pas d'accord sur ce point de chronologie, et Tillemont (*Hist. des Empereurs*, t. IV, p. 619-625) discute avec beaucoup de soin leurs diverses opinions.

[1841] Themistius, *orat. III*, p. 47 ; Zozime, l. II, p. 108. Constantin lui-même, dans une de ses lois, laisse assez voir son impatience. Code Théodosien, l. XV, tit. 1.

[1842] Cedrenus et Zonare, fidèles à l'esprit de superstition qui régnait de leur temps, nous assurent que Constantinople fût consacrée à la *Vierge mère de Dieu*.

[1843] La *Chronique d'Alexandrie* (p. 285) donne la description la plus ancienne et la plus complète que nous ayons de cette cérémonie extraordinaire. Tillemont et les autres amis de Constantin blessés d'y trouver un air de paganisme, qui semble indigne d'un prince chrétien, pouvaient la regarder comme douteuse ; mais ils ne devaient pas la passer sous silence.

[1844] Sozomène, l. II, c. 2 ; Ducange, C. P., l. I, c. 6. *Velut ipsius Romæ filiam* ; c'est l'expression de saint Augustin (*de Civit. Dei*, l. V, c. 25).

[1845] Eutrope, l. X, c. 8 ; Julien, *orat. I*, p. 8 ; Ducange, C. P., l. I, c. 5. Le nom de Constantinople se trouve sur les médailles de Constantin.

[1846] L'ingénieux Fontanelle (*Dialogues des morts*, XII) se moque de la vanité, de l'ambition humaine, et paraît triompher de ce que la dénomination vulgaire d'Istanbul (mot composé par les Turcs de trois mots grecs εις την πολιν), ne transmet plus le nom immortel de Constantin. Mais le nom primitif est encore employé, 1° par les nations de l'Europe ; 2° par les Grecs modernes ; 3° par les Arabes, dont les écrits sont répandus sur la vaste étendue de leurs conquêtes en Asie et en Afrique. Voyez d'Herbelot, *Bibliothèque orientale*, p. 275 ; 4° par les plus éclairés des Turcs, et par l'empereur lui-même dans ses ordonnances publiques. Hist. de l'empire ottoman, par Cantemir, p. 51.

[1847] Le Code Théodosien fut promulgué A. D. 438. Voyez les *Prolégomènes* de Godefroy, c. I, p. 185.

[1848] Pancirole, dans son savant commentaire donne à la *Notitia*, presque la même date qu'au Code Théodosien ; mais ses preuves, ou plutôt ses conjectures, sont extrêmement faibles. Je serais plus disposé à placer l'époque de cet utile ouvrage entre la division finale de l'empire (A. D. 395), et l'envahissement de la Gaule par les Barbares (A. D. 407). Voyez l'*Histoire des anciens Peuples de l'Europe*, t. VII, p. 40.

[1849] *Scilicet externæ superbix sueto, non inerat notitia nostri* (peut-être *nostræ*) ; *apud quos, vis imperii valet, inania transmittuntur*. Tacite, *Annales*, XV, 31. Les lettres de Cicéron, de Pline et de Symmaque, montrent bien le passage gradué du style de la liberté et de la simplicité, à celui des formes et de la servitude.

[1850] L'empereur Gratien, après avoir confirmé une loi sur la préséance, publiée par Valentinien, père de sa divinité, continue ainsi : *Si quis igitur indebitum sibi locum usurpaverit ; nullâ se ignorance defendat, sitque plan sacriligii reus, qui divina præcepta neglexerit.* Code Théodosien, l. VI, tit. V, lég. 2.

[1851] Consultez la *Notitia dignitatum*, à la fin du Code Théodosien, t. VI, p.316.

[1852] Pancirolus, *ad Notitiam utriusque imperii*, p. 39 ;mais ses explications sont obscures, et il ne distingue pas assez les symboles en effigie des emblèmes effectifs des emplois.

[1853] *Clarissimi* est le titre ordinaire et légal du sénateur, dans les Pandectes qu'on peut rapporter aux règnes des Antonins.

[1854] Pancirole, p. 12-17. Je n'ai pas indiqué les deux titres inférieurs de *perfectissimus* et d'*egregius*, qu'on donnait à plusieurs personnes qui n'avaient pas le rang de sénateurs.

[1855] Code Théodosien, l. VI, tit. 6. Les règles de la préséance furent déterminées par les empereurs avec l'exactitude la plus minutieuse, et les commentateurs les ont éclairées avec la même prolixité.

[1856] Code Théodosien, l. VI, tit. 22.

[1857] Ausone (*in gratiarum Actione*) se traîne lâchement sur cet indigne sujet, que Mamertin (*Panegy. vet.*, XI, 19) développe avec un peu plus de liberté et de franchise.

[1858] *Cum de consulibus in annum creandis solus mecum volutarem..... te consulem et designavi et declaravi, et priorem nuncupavi.* Ce sont quelques-unes des expressions de l'empereur Gratien dans sa lettre au poète Ausone, qui avait été son précepteur.

[1859] *Immanesque : dentés*

Qui secti ferro in tabulas auroque micantes

Inscripti rutilum, celato consule nomen,

Per proceres et vulgus eant.

CLAUD., in II cons. Stilichon, 456.

Montfaucon a donné la figure de plusieurs, de ces tablettes ou diptyques. Voyez le *Supplément à l'Antiquité expliquée*, t. III, p. 220.

[1860] *Consule lætatur post plurima sæcula visa*

Pallanteus apex : agnoscunt rostra curules

Auditas quondam proavis : desuetaque cingit

Regius auratis fora fascibus ulpia lictor.

CLAUD., in VI cons. Honorii, 643.

Du règne de Carus au sixième consulat d'Honorius il y eut un intervalle de cent vingt ans, durant lequel les empereurs se trouvèrent toujours absents de Rome le 1^{er} de janvier. Voyez la *Chron.* de Tillemont, tome III, IV et V.

[1861] Claudien, in *cons. Prob. et Olybr.*, 178, etc., et in *IV cons. Honorii*, 585, etc. ; mais, dans le dernier passage, il n'est pas aisé de séparer les ornements de l'empereur de ceux du consul. Ausone reçut de la libéralité de Gratien une *vestis palmata*, ou robe de cérémonie, où l'on avait brodé la figure de l'empereur Constance.

[1862] *Cernis et armorum proceres legumque potentes :*

Patricos sumunt habitus ; et more Gabino

Discolor incedit legio, positisque parumper

Bellorum signis sequitur vexilla Quirini.

Lictori cedunt aquilæ, ridetque togatus

Miles, et in mediis effulget caria castris.

CLAUD., in IV cons. Honorii, 5.

STRICTASQUE procul radiare SECURES.

In cons., Prob., 229.

[1863] Voyez Valois, ad Amm. Marcel., l. XXII, c. 7.

[1864] *Auspice mox læto sonuit clamore tribunal ;*

Te fastos ineunte quater ; solemnia ludit

Omina libertas : deductum Vindice morem

Lex servat, famulusque jugo laxatus herili

Ducitur, et grato remeat securior ictu.

CLAUD., in IV cons. Honorii, 611.

[1865] *Celebrant quidem, solemnes istos dies, omnes ubique urbes quæ sub legibus agunt ; et Roma de more, et Constantinopolis de imitatione, et Antiochia pro luxu, et distincta Carthago, et domus fluminis Alexandria, sed Treviri principis beneficio.* Ausone, in grat. Actione.

[1866] Claudien (in cons.. Mall. Theodori, 279-331) décrit, d'une manière vive et animée, les divers jeux du cirque, du théâtre, et de l'amphithéâtre, que donna le nouveau consul. Les sanguinaires combats des gladiateurs étaient déjà défendus.

[1867] Procope, in Hist. arcanâ, c. 26.

[1868] *In consulatu honos sine labore suscipitur* (Mamertin, in Panegy. vet., XI, 2). Cette brillante idée du consulat est tirée d'un discours (3, p. 107) prononcé par Julien dans la cour servile de Constance. Voyez l'abbé de La Bletterie (*Mém. de l'Acad. des Inscript.*, t. XXIV, page 289), qui se plaît à suivre les traces de l'ancienne constitution, et qui les trouve quelquefois dans sa fertile imagination.

[1869] La loi des Douze Tables défendait les mariages des patriciens et des plébéiens, et le cours uniforme de la nature humaine peut attester que l'usage survécut à la loi. Voyez dans Tite-Live (IV, 1-6) l'orgueil de famille soutenu par le consul, et les droits de l'humanité défendus par le tribun Canuleius.

[1870] Voyez le tableau animé que tracé Salluste (*Bello Jug.*) de l'orgueil des nobles, et même du vertueux Metellus, qui ne pouvait se familiariser avec l'idée que les honneurs du consulat dussent être accordés au mérite obscur de Marius, son lieutenant (c. 64). Deux cents ans auparavant, la race des Metellus eux-mêmes était confondue parmi les plébéiens de Rome, et l'étymologie de leur nom de Cæcilius donne lieu de croire que ces nobles hautains tiraient leur origine d'un vivandier.

[1871] L'an de Rome 800, il restait un très petit, nombre non seulement des anciennes familles patriciennes, mais même de celles qui avaient été créées par César et par Auguste (Tacite, *Annales*, XI, 25). La famille de Scaurus (branche de la famille patricienne des Æmilius) se trouvait dans un tel état d'abaissement, que le père de celui-ci, après avoir été marchand de charbon, ne lui laissa que dix esclaves et un peu moins de trois cents livres sterling (Valère Maxime, IV, c. 4, n° 11 ; Aurelius-Victor, in *Scauro*). Le mérite du fils sauva cette famille de l'oubli.

[1872] Tacite, *Annales*, XI, 25 ; Dion Cassius, LII, p. 693. Les vertus d'Agricola, qui fut créé patricien par l'empereur Vespasien, honorèrent cet ordre antique ; mais ses ancêtres n'étaient que dans la classe des chevaliers.

[1873] Cet anéantissement aurait été presque impossible, si, comme Casaubon le fait dire à Aurelius-Victor (ad Suétone, in *César*, c. 42., voyez l'*Hist. Auguste*, p. 203, et Casaubon, *Comment.*, page 220), Vespasien eût créé à la fois mille familles patriciennes ; mais ce nombre extravagant excède même celui de l'ordre entier des sénateurs, à moins qu'on y comprenne tous les chevaliers romains qui avaient la permission de porter le laticlave.

[1874] Zozime, II, p. 118 ; et Godefroy, ad *Cod. Theodos.*, VI, tit. 6.

[1875] Zozime, II, p. 109-110. Si nous n'avions pas heureusement le détail satisfaisant qu'il nous donne de la division du pouvoir, et des départements des préfets du prétoire nous nous trouverions souvent embarrassés dans les nombreux

fil du Code, et les explications minutieuses de la *Notitia*.

[1876] Voyez une loi de Constantin lui-même. *A præfectis autem prætorio provocare non sinimus. Cod. Justin., VII, tit. 62, leg. 19.* Charisius, jurisconsulte du temps de Constantin (Heniecc., *Hist. Juris rom.*, p. 349), qui reconnaît cette loi pour un principe fondamental de jurisprudence, compare les préfets du prætoire aux maîtres de la cavalerie des anciens dictateurs. *Pandect., I, tit. II.*

[1877] Lorsque Justinien, au milieu de l'épuisement de l'empire, institua un préfet du prætoire pour l'Afrique, il lui accorda un salaire de cent livres d'or. *Cod. Justin., tit. 27, leg. 1.*

[1878] Sur cette dignité, ainsi que sur les autres dignités de l'empire, il suffit de renvoyer aux commentaires étendus de Pancirole et de Godefroy, qui ont recueilli avec soin, et disposé avec exactitude et avec ordre tous les matériaux tirés de la loi et de l'histoire. Le docteur Howell (*History of the World*, vol. II, p. 24-77) a fait, d'après ces auteurs, un précis très net de l'état de l'empire romain.

[1879] Tacite, *Annales*, VI, 11 ; Eusèbe, in *Chron.*, p. 155. Dion Cassius, dans le *Discours de Mécène* (VII, p. 675), exposé les prérogatives du préfet de la ville telles qu'elles subsistaient de son temps.

[1880] Le mérite de Messala était encore au-dessus de sa réputation. Dans sa première jeunesse, il fut recommandé par Cicéron à l'amitié de Brutus. Il suivit l'étendard de la république jusqu'à sa destruction aux champs de Philippes. Il accepta ensuite et mérita la faveur du plus modéré des conquérants, et dans la cour d'Auguste il montra toujours la noblesse de son caractère et son amour de la liberté. Son triomphe fut justifié par la conquête de l'Aquitaine. En qualité d'orateur, il disputa la palme de l'éloquence à Cicéron lui-même. Il cultiva les Muses, et fut le protecteur de tous les hommes de génie. Il passait, ses soirées à converser philosophiquement avec Horace ; à table, il se plaçait entre Délie et Tibulle, et il amusait ses loisirs en encourageant les talents poétiques du jeune Ovide.

[1881] *Incivilem esse potestatem contestans*, dit le traducteur d'Eusèbe. Tacite exprime d'une autre manière la même idée : *Quasi nescius exercendi*.

[1882] Voyez, Lipse, *excursus D. ad I. lib.* Tacite, *Annales*.

[1883] Heineccii, *Element. Juris civilis secund. ordinem Pandect.*, t. I, p. 70 ; voyez aussi Spanheim, *de Usu Numismatum*, t. II, dissert. 10, p. 119. L'an 450, Marcien déclara par une loi que trois citoyens seraient créés, chaque année, préteurs de Constantinople, au choix du sénat ; mais en leur laissant la liberté de refuser. *Code Justin., l. I, tit. 39, leg. 2.*

[1884] *Quidquid igitur intra urbem admittitur ad P. U. videtur pertinere ; sed et si quid intra centesimum milliarium.* Ulpien, in *Pandect.*, l. I, tit. 13, n° 1. Il énumère ensuite les diverses fonctions du préfet, à qui le *Code Justinien* (l. I, tit. 39, leg. 3) attribue la prééminence et le commandement de tous les magistrats de la ville, *sine injuriâ ac detrimento honoris alieni*.

[1885] Outre nos guides ordinaires, Felix Cantelorius a écrit un traité particulier, *de Præfecto urbis* ; et on trouve dans le quatorzième livre du *Code Théodosien* plusieurs détails curieux sur la police de Rome et de Constantinople.

[1886] Eunapius assure que le proconsul d'Asie était indépendant du préfet ; ce qu'il ne faut adopter toutefois qu'avec quelque modification. Il est sûr qu'il n'était point soumis à la juridiction du vice préfet. Pancirole, p. 61.

[1887] Le proconsul d'Afrique avait quatre cents appariteurs, et, soit du trésor soit de la province, ils recevaient tous de forts salaires. Voyez Pancirole, p. 26, et le *Code Justin., l. XII, tit. 56-57.*

[1888] En Italie on trouvait aussi le vicaire de Rome. On a beaucoup disputé pour savoir si sa juridiction s'étendait à cent milles de Rome, ou si elle comprenait les dix

provinces méridionales de l'Italie.

[1889] Le Recueil des ouvrages du célèbre Ulpien offre un Traité en dix livres sur l'office d'un proconsul, dont les devoirs, en plusieurs points essentiels, étaient les mêmes que ceux d'un gouverneur de province.

[1890] Les présidents et les consulaires pouvaient imposer une amende de deux onces ; les vice préfets, de trois ; les proconsuls, le comte de l'Orient et le préfet d'Egypte, de six. Voyez Heinecc., *Jur. civ.*, t. I, p. 75 ; *Pandect.*, l. XLVIII, tit. 19, n° 8 ; *Cod. Justinien*, l. I, tit. 54, leg. 4-6.

[1891] *Ut nulli patriæ suæ administratio, sine speciali principis permissu, permittatur.* *Cod. Justinien*, l. I, tit. 41. L'empereur Marc-Aurèle, après la rébellion de Cassius, établit le premier cette loi (Dion Cassius, LXXII). On observe ce règlement à la Chine avec la même rigueur et avec le même effet.

[1892] *Pandect.*, l. XXIII, tit. 2, n°s 37, 38, 63.

[1893] *In jure continetur, ne quis in administratione constitutus aliquid compararet.* *Cod. Théodosien*, l. VIII, tit. 15, leg. 1. Cette maxime de la loi commune fut confirmée par une suite d'édits (voyez le reste du titre), depuis Constantin jusqu'à Justin. Ils n'exceptent que les habits et les provisions de cette prohibition, qui s'étendait aux derniers officiers du gouverneur. Ils donnent cinq ans pour rentrer dans la chose vendue, et ils déclarent ensuite qu'après une information elle tombera au trésor.

[1894] *Cessent rapaces jam nunc officialium manus ; cessent, inquam, nam si moniti non cesserint, gladiis præcidentur,* etc. *Cod. Théodosien*, l. I, tit. 7, leg. 1. Zénon ordonna à tous les gouverneurs de rester dans les provinces cinquante jours après l'expiration de leur office, pour y répondre à toutes les accusations. *Cod. Jus.*, l. II, tit. 49, leg. 1.

[1895] La splendeur de l'école de Béryte, qui conserva en Orient la langue et la jurisprudence des Romains, paraît s'être maintenue depuis le troisième siècle jusqu'au milieu du sixième. Heinecc., *Jur. rom. Hist.*, p. 351-356.

[1896] J'ai indiqué à une époque antérieure les emplois civils et militaires qu'obtint successivement Pertinax, et je vais parler ici des honneurs civils qu'on accorda, les uns après les autres, à Mallius Théodore. 1° Il se distingua par son éloquence lorsqu'il plaidait à la cour du préfet du prétoire ; 2° il gouverna une des provinces de l'Afrique en qualité de président ou de consulaire, et mérita une statue d'airain ; 3° il fut nommé vicaire ou vice préfet de la Macédoine ; 4° questeur ; 5° comte des sacrées largesses ; 6° préfet prétorien des Gaules, et même alors il pouvait passer encore pour un jeune homme ; 7° après une retraite, peut-être une disgrâce de plusieurs années, que Mallius (que des critiques confondent avec le poète Manilius, voyez Fabricius, *Biblioth. lat.*, éd. Ernesti, t. I, c.18, p. 501) employa à l'étude de la philosophie grecque, on le fit préfet du prétoire de l'Italie, l'an 397 ; 8° il exerçait encore cette grande charge lorsqu'il fut nommé consul pour l'Occident, en 399, et souvent les fastes ne rappellent que son nom à cause de l'infamie de son collègue, l'eunuque Eutropius ; 9° en 408, Mallius fut nommé une seconde fois préfet du prétoire en Italie. Le vénal Claudien fait lui-même entrevoir, dans son panégyrique, le mérite de Mallius Théodore, qui, par un rare bonheur, fut l'intime ami de Symmaque et de saint Augustin. Voyez Tillemont, *Histoire des Empereurs*, t. V, p. 1110-1114.

[1897] Mamertin, in *Panegy. Vet.*, XI, 20 ; Asterius, *apud Photium*, p. 1500.

[1898] Le passage d'Ammien (l. XXX, c. 4), qui peint les mœurs des gens de loi de son temps, est curieux ; il offre un mélange bizarre de sens commun, de fausse rhétorique et de satire poussée jusqu'à l'extravagance. Godefroy (*Prolegomen. ad Cod. Theod.*, c. I, p. 185) articule les mêmes plaintes ; et rapporte des faits authentiques. Dans le quatrième siècle, les livres de la loi auraient fourni la charge d'un grand nombre de chameaux. Eunapius, in *Vit. Edesii*, p. 72.

[1899] La vie d'Agricola, surtout dans les c. 20, 21 en fournit un bel exemple. Le lieutenant de la Bretagne était revêtu du pouvoir que Cicéron, proconsul de la Cilicie, avait exercé au nom du sénat et du peuple.

[1900] L'abbé Dubos, qui a examiné avec exactitude (*Hist. de la Monarchie française*, t. I, p. 41-100, éd. 1742) les institutions d'Auguste et de Constantin, observe que si Othon eût été mis à mort la veille de sa conspiration, il paraîtrait dans l'histoire aussi innocent que Corbulon.

[1901] Zozime, l. II, p. 110. Avant la fin du règne de Constance, les *magistri militum* étaient déjà au nombre de quatre. Voyez Valois, *ad Ammian*, l. XVI, c. 7.

[1902] Quoique l'histoire et les codes, parlent souvent des comtes et des ducs militaires, on doit recourir à la *Notitia*, si on veut avoir une connaissance exacte de leur nombre et de leurs départements. Quant à l'institution, au rang, au privilèges des comtes en général. Voyez *Cod. Theod.*, l. VI, tit. 12-20 avec les *Commentaires* de Godefroy.

[1903] Zozime, l. II, p. 3. Les historiens, les lois et la *Notitia* indiquent d'une manière très obscure, les deux classes des troupes romaines. On peut consulter cependant le *Paratitlon*, ou extrait étendu que Godefroy a tiré du septième livre de *Re militari*, du *Cod. Theod.*, l. VII, tit. I, leg. 10.

[1904] *Ferox erat in suos miles et rapax, ignavus vero in hostes et fractus*. Ammien, l. XXII, c. 4. Il observe qu'ils aimaient les lits de duvet et les maisons de marbre, et que leurs coupes avaient plus de pesanteur que leurs épées.

[1905] *Cod. Theodos.*, l. VII, tit. 1, leg. 1, tit. 12, leg. 1. Voyez Howell, *History of the World*, vol. II, p. 19. Ce savant historien, qui n'est pas assez connu, tâche de justifier le caractère et la politique de Constantin.

[1906] Ammien, l. XIX, c. 2. Il observe (c. 5) que les sorties désespérées de deux légions de la Gaule produisirent l'effet de quelques gouttes d'eau jetées sur un grand incendie.

[1907] Pancirole, *ad Notitiam*, p. 96 ; *Mém. de l'Académie des Inscript.*, t. XXV, p. 481.

[1908] *Romana acies unius prope formæ erat et hominum et armorum genere*. — *Regia acies, varia magis multis gentibus dissimilitudine armorum auxiliorumque erat*. (Tite-Live, l. XXXVII, c. 39-40.) Flaminius, avant la bataille, avait comparé l'armée d'Antiochus à un souper, où l'habileté d'un cuisinier diversifie l'apprêt de la chair d'un vil animal. Voy. la *Vie de Flaminius* dans Plutarque.

[1909] Agathias, l. V, p. 157, éd. du Louvre.

[1910] Valentinien (*Cod. Theod.*, l. VII, tit. 13, leg. 3) fixe la stature d'un soldat à cinq pieds sept pouces, c'est-à-dire à cinq pieds quatre pouces et demi, mesure d'Angleterre. Elle avait été autrefois de cinq pieds dix pouces, et dans les plus beaux corps, de six pieds romains. *Sed tunc erat amplior, multitudo, et plures sequabantur militiam armatam*. Vegetius, *de Re militari*, l. I, c. 5.

[1911] Voyez les deux titres de *Veteranis* et de *Filus veteranorum*, dans le septième livre du *Code Théodosien*. L'âge où l'on exigeait d'eux le service militaire, variait de vingt cinq à seize ans. Si les fils des vétérans se présentaient avec un cheval, ils avaient droit de servir dans la cavalerie. Deux chevaux leur donnaient quelques utiles privilèges.

[1912] *Cod. Theodos.*, l. VII, tit. 13, leg. 7. Selon l'historien Socrate (voyez Godefroy, *ad loc.*) ; l'empereur Valens exigeait quelquefois quatre-vingts pièces d'or pour un soldat de recrue. La loi suivante énonce très obscurément que les esclaves ne seront pas admis, *inter optimas lectissimorum militum turmas*.

[1913] La personne et la propriété d'un chevalier romain qui avait mutilé ses deux fils, furent vendues à l'encan par ordre d'Auguste (Suétone, *in Aug.*, c. 27). La

modération de cet habile usurpateur prouve que l'esprit du temps justifiait sa sévérité. Ammien distingue les Italiens efféminés es robustes Gaulois (l. XV, c. 12). Cependant, quinze années après, Valentinien, dans une loi adressée au préfet de la Gaule, cru devoir ordonner de brûler vifs ces lâches déserteurs (*Cod. Theod.*, l. VII. tit. 13, leg. 5). Leur nombre, en Illyrie, était si considérable, que la province se plaignait du petit nombre des recrues. *Id.*, leg. 10.

[1914] On les appelait *Murci*. *Murcidus* est employé par Plaute et Festus, pour désigner un homme paresseux et lâche, qui, selon Arnobe et saint Augustin, était sous la protection immédiate de la déesse *Murcia*. D'après ce trait singulier de lâcheté, les auteurs latins du moyen âge se servent du mot *murcare*, comme synonyme de *mutilare*. Voyez Lindenbrog et Valois, *ad* Ammien-Marcellin, l. XV, c. 12.

[1915] *Malarichus adhibitis Francis, quorum eâ tempestate in palatio multitudo florebat, erectius jam loquebatur tumultuabaturque*. Ammien-Marcellin, l. XV, c. 5.

[1916] *Barbaros omnium primus adusque fasces auxerat et trabes consulares* (Ammien, l. XV, c. 10). Eusèbe (*in Vitii Constantini*, l. IV, c. 7) et Aurelius-Victor semblent confirmer cette assertion, ; mais je ne trouve pas le nom d'un seul Barbare dans les trente-deux Fastes consulaires du règne de Constantin : je croirais donc que ce prince accorde aux Barbares les ornements plutôt que l'emploi de consul.

[1917] *Cod. Theodos.*, l. 6, tit. 8.

[1918] Par une singulière métaphore empruntée du caractère guerrier des premiers empereurs, l'intendant de leur maison se nommait le comte de leur camp (*comes castrensis*). Cassiodore représentait sérieusement à cet officier que sa réputation et celle de l'empereur dépendaient de l'opinion qu'auraient les ambassadeurs étrangers de la profusion et de la magnificence de la table royale. *Variar.*, l. VI, *epist.* 9.

[1919] Guthenius (*de Officiis domûs Augustæ*, l. II, c. 20, l. 3) a très bien expliqué les fonctions du maître des offices, et la constitution des *scrinia*, qui dépendaient de lui ; mais, d'après des autorités douteuses, il essaie vainement de faire remonter à l'époque des Antonins ou à celle de Néron l'origine d'un magistrat qu'on ne trouve pas dans l'histoire avant le règne de Constantin.

[1920] Tacite (*Ann.*, XI, 22) dit que les premiers questeurs furent élus par le peuple, soixante-quatre ans après la fondation de la république ; mais il croit que longtemps avant cette époque, les consuls et même les rois les nommaient chaque année : d'autres écrivains contestent ce point obscur d'antiquité.

[1921] Tacite (*ibid.*) semble dire qu'il n'y eut jamais plus de vingt questeurs ; et Dion (l. XLIII, p. 374) insinue que, si le dictateur César en créa une fois quarante, ce ne fut que pour payer avec plus de facilité une immense dette de services ; mais que son augmentation du nombre des prêteurs subsista sous les règnes suivants.

[1922] Suétone, *in August.*, c. 65, et Torrent, *ad loc.* ; Dion Cassius, p. 755.

[1923] La jeunesse et l'inexpérience des questeurs, qui, à vingt ans, arrivaient à cet emploi important (*Lips. excurs. ad* Tacite, l. III, D.), engagèrent Auguste à leur ôter l'administration du trésor. Claude la leur rendit ; mais il paraît que Néron les supprima tout à fait. (Tacite, *Ann.*, XXII, 29 ; Suétone, *in August.*, c. 36, *in Claud.*, c. 24 ; Dion, p. 696, 961 etc. ; Pline, *epist.* X, 20, *et alibi*.) Dans les provinces du département de l'empire, les procurateurs, ou, comme on les appela ensuite, les *rationales*, remplacèrent très utilement les questeurs. (Dion Cassius, p. 707 ; Tacite, *in Vita Agric.*, c. 15 ; *Hist. Aug.*, p. 130) Mais on trouve, jusqu'au règne de Marc-Aurèle, une suite de questeurs dans les provinces du sénat (Voyez les *Inscriptions* de Gruter, les *Lettres* de Pline ; et un fait décisif dans l'*Hist. Aug.*, p. 64) Ulpien nous apprend (*Pandect.*, l. I, tit. 13) que, sous le gouvernement de la maison de Sévère, leur administration dans les provinces fut supprimée, et qu'au milieu des troubles

qui suivirent, les élections annuelles ou triennales des questeurs durent cesser.

[1924] *Cum patris nomine et epistolas ipse dictaret, et edicta conscriberet etiam quæstoris vice.* (Suétone, in *Tit.*, c. 6) Cet office dut acquérir un nouvel éclat, puisque l'héritier présomptif de l'empire l'exerça quelquefois. Trajan donna la même commission à Adrien, son questeur et son cousin. Voyez Dodwell, *proelection Cambden*, X, XI, p. 362-394.

[1925] *Terris edicta daturus ;
Supplicibus responsa ; — oracula regi
Eloquio crevere tuo ; nec dignius unquam.
Majestas meminit sese romana locutam.*

Claudian, in *Consulat.* Mall.-Théodore, 33. Voyez aussi Symmaque, *Epist.*, I, 17 ; et Cassiodore, *Variar.*, VI, 5.

[1926] *Cod. Theod.*, l. VI, tit. 36 ; *Cod. Just.*, l. XII, tit. 24.

[1927] La partie de la *Notitia* qui traite de l'Orient est très défectueuse sur les départements des deux comtes du trésor. On peut observer qu'il y avait une caisse du trésor à Londres, et un *gynæceum* ou une manufacture à Winchester. Mais la Bretagne ne fut pas jugée digne d'une fabrique de monnaie ou d'un arsenal. La Gaule seule avait trois fabriques de monnaie et huit arsenaux.

[1928] *Cod. Theodos.*, l. VI, tit. 3', „leg. 2 et Godefroy, *ad loc.*

[1929] Strabon, *Géographie*, l. XII, p. 809. L'autre temple de Comana, dans le Pont, était une colonie de celui de Cappadoce, l. XII, p. 825. Le président de Brosses (voyez son *Salluste*, t. II, p. 21) y conjecture que la déesse adorée dans les deux temples de Comana était Beltis, la Vénus de l'Orient, la déesse de la génération, divinité fort différente, en effet, de la déesse de la guerre.

[1930] *Cod. Theod.*, l. X, tit. 6 ; *de Grege dominico*. Godefroy a recueilli tous les passages de l'antiquité relatifs aux chevaux de Cappadoce. Une des plus belles races, la palmatienne, fut confisquée sur un rebelle, dont les domaines étaient placés à environ seize milles de Tyane, près du grand chemin de Constantinople à Antioche.

[1931] Justinien (*Novell.* 30) soumit le département du comte de Cappadoce à l'autorité immédiate de l'eunuque favori qui présidait à la chambrée à coucher sacrée.

[1932] *Cod. Theod.*, l. IV, tit. 30, leg. 4, etc.

[1933] Pancirole, p. 102-136. L'imposant appareil de ces domestiques militaires est décrit dans le poème latin de Corippus, *de Laudibus Justiniani*, l. III, 157-179, p. 419-420 de l'Appendix, *Hist. Byzant.*, Rom. 1777.

[1934] Ammien Marcellin, qui servit tant d'années, n'obtint que le rang de protecteur. Les dix premiers de ces honorables soldats avaient le titre de *clarissimi*.

[1935] Xénophon, *Cyropédie*, l. VII ; Brisson, *de Regno persico*, l. I, n° 190, p. 264. Les empereurs adoptèrent avec plaisir cette métaphore qui venait de la Perse.

[1936] Voyez sur les *Agentes in rebus*, Ammien, l. XV, c. 3 ; l. XVI, c. 5 ; l. XXII, c. 7, avec les Notes curieuses de Valois ; *Cod. Theod.*, l. VI, tit. 27, 28, 29. De tous les traits rassemblés par Godefroy dans son Commentaire, le plus remarquable est celui de Libanius, dans son Discours sur la Mort de Julien.

[1937] Les *Pandectes* (l. XLVIII, tit. 18) indiquent les opinions des plus célèbres jurisconsultes sur la torture. Ils la bornent rigoureusement aux esclaves, et Ulpien lui-même avoue que *res est fragilis et periculosa et quæ veritatem fallat*.

[1938] Lors de la conspiration de Pison, Epicharis (*libertina mulier*) fut seule mise à la torture. Les autres conjurés furent *intacti tormentis*. Il serait, superflu d'ajouter un exemple plus faible, et il serait difficile d'en trouver un plus fort. Tacite, *Annal.*, XV, 57.

[1939] *Dicendum..... de institutis Atheniensium, Rhodarum, doctissimorum hominum,*

apud quos etiam (id quod acerbissimum est) liberi civesque torquentur (Cicéron, *Partit. orat.*, c. 34). Le procès de Philotas nous instruit de l'usage des Macédoniens. Diodore de Sicile, l. XVIII, p. 604 ; Quinte-Curce, l. VI, c. 11.

[1940] Heineccius (*Elementa juris civilis*, part. 7, p. 81) a fait le tableau de ces exemptions.

[1941] La définition du sage Ulpien (*Pandectes*, l. XLVIII, tit. 4) paraît avoir été adoptée à la cour de Caracalla, plutôt qu'à celle d'Alexandre-Sévère. Voyez les codes de *THéodose* et de *Justinien ad legem Juliam majestatis*.

[1942] Arcadius Charisius est le premier des jurisconsultes cités dans les *Pandectes* qui ait osé justifier l'usage universel de la torture dans tous les cas de crime de lèse-majesté ; mais plusieurs lois des successeurs de Constantin donnent de la force à cette maxime de tyrannie, qu'Ammien admet avec une respectueuse terreur (l. XIX, c. 12). Voyez le *Cod. Theodos.*, l. 9, tit. 35. *In majestatis crimine omnibus æqua est conditio*.

[1943] Montesquieu, *Esprit des Lois*, l. XIII, c. 12.

[1944] M. Hume (*Essais*, vol. I, p. 389) se montre un peu embarrassé en examinant cette importante vérité.

[1945] La cour de Rome se sert encore aujourd'hui du cycle des indictions, dont l'origine remonte au règne de Constance, ou peut-être à celui de son père Constantin ; mais, avec beaucoup de raison, elle a fixé le commencement de l'année au 1^{er} janvier. Voyez l'*Art de vérifier les dates*, p. 11, et le *Dictionnaire raisonné de la Diplomatie*, t. II, p. 25, deux traités exacts sortis de l'atelier des Bénédictins.

[1946] Les vingt huit premiers titres du onzième livre du *Code Théodosien* sont pleins de règlements détaillés sur le sujet important des tributs ; mais ils supposent une connaissance des principes fondamentaux admis dans l'empire, plus nette que nous ne pouvons l'acquérir aujourd'hui.

[1947] Il ne paraît pas que ce soit à Constantin qu'il faille attribuer l'établissement de l'*indiction* ; elle existait avant qu'il eût été fait *Auguste à Rome*, et la remise qu'il en fit à la ville en est la preuve. Il ne se serait pas hasardé, n'étant encore que César, et ayant besoin de capter là faveur des peuples, à créer un impôt si onéreux. Aurelius-Victor et Lactance se réunissent pour indiquer Dioclétien comme l'auteur de cette institution despotique. Aur.-Vict., *de Cæsar*, c. 39 ; Lactance, *de Mort. persec.*, c. 7 (*Note de l'Éditeur*).

[1948] Les décurions étaient chargés de fixer, d'après le cadastre des biens dressés par les *tabularii*, ce que devait payer chaque propriétaire. Cet odieux emploi était impérieusement dévolu aux plus riches citoyens de chaque ville ; ils n'avaient aucun appointement , et toute leur récompense était de ne pas être sujets à certains châtimens corporels, dans le cas où ils les auraient mérités. Le décurionat était la ruine de tous les gens riches ; aussi s'efforçaient-ils d'éviter ce dangereux honneur : ils se cachaient, ils entraient au service ; mais leurs efforts étaient inutiles, on les atteignait, on les contraignait à devenir décurions, et l'on appelait *impiété* la crainte que leur inspirait ce titre (*Note de l'Éditeur*).

[1949] Le titre sur les décurions (l. XII, tit. 1) est le plus étendu de tous ceux du *Code Théodosien*. Il ne contient pas moins de cent quatre-vingt-douze lois, qui ont pour but de déterminer les devoirs et les privilèges de cette classe utile de citoyens.

[1950] *Habemus enim et hominum numerum, qui delati sunt, et agrum modum*. (Eumenius, in *Panegy. Vet.*, VIII, 6) Voyez *Cod. Theodos.*, l. XIII, tit. 10 et 11, avec le *Commentaire* de Godefroy.

[1951] *Si quis sacrilega vitem falce succiderit, aut feracium ramorum foetus hebetaverit, quod declinet fidem censuum, et mentiaturn callide paupertatis ingenium, mox detectus, capitale subibit exitium, et bona ejus in fisci jura migrabunt*. (*Cod. Theodos.*, l. XIII, tit.

II, leg. I) Quoiqu'on ait mis quelque soin à obscurcir cette loi, elle prouve assez clairement la rigueur des inquisitions et la disproportion de la peine.

[1952] L'étonnement de Pline aurait cessé. *Equidem miror, P. R. victis gentibus argentum semper imperitasse, non aurum. Hist. nat., XXXIII, 15.*

[1953] Les propriétaires n'étaient point chargés de faire ce transport ; dans les provinces situées sur les bords de la mer ou près des grands fleuves, il y avait des compagnies de bateliers et d'armateurs qui avaient cette commission, et qui devaient fournir à leurs frais les moyens de transport. En revanche, ils étaient exempts eux-mêmes, en tout ou en partie, de l'indiction et d'autres impôts: Ils avaient certains privilèges ; des règlements particuliers déterminaient leurs obligations et leurs droits (*Cod. Theod.*, l. XIII, tit. 5-9). Les transports par terre se faisaient de la même manière, par l'entremise d'une communauté privilégiée, nommée *Bastaga* ; ses membres s'appelaient *bastagarii. Cod. Theod.*, l. VIII, tit. 5. (*Note de l'Éditeur*).

[1954] On prit quelques précautions (voyez *Cod. Theod.*, l. XI, tit. 2 ; *ad Cod. Justin.*, l. X, tit. 27, leg. 1, 2 3) pour empêcher les magistrats d'abuser de leur autorité, lorsqu'ils exigeraient ou qu'ils achetaient du blé ; mais ceux qui étaient assez instruits pour lire les harangues de Cicéron contre Verrès (*IPI, de Frumento*), pouvaient y apprendre les divers moyens d'oppression à employer relativement au poids, au prix, à la qualité et au transport des grains ; et dans tous les cas, la cupidité d'un gouverneur qui ne savait pas lire, suppléait à l'ignorance du précepte et de l'exemple antérieur.

[1955] *Cod. Theod.*, l. XI, tit. 28, leg. 2, publiée le 24 mars A. D. 395, par l'empereur Honorius , deux mois après la mort de son père Théodose. Il parle de cinq cent vingt-huit mille quarante-deux *jugera* romains, que j'ai réduits à la mesure d'Angleterre. Le *Jugerum* contenait vingt-huit mille huit cents pieds carrés.

[1956] Godefroy (*Cod. Theodos.*, t. VI, p. 116) discute avec érudition et justesse le sujet de la capitation ; mais en expliquant le *caput* comme une portion ou une mesure la propriété ; il exclut d'une manière trop absolue l'idée d'une taxe personnelle.

[1957] *Quid profuerit (Julianus) anhelantibus extrema penuria Gallis, hinc maxime claret, quod primotus eas partes ingressus, pro CAPITIBUS singulis tributi nomine vicenos quinos aureos, reperit flagitari ; discedens vero septenos tantum munera universa complentes.* Ammien, l. XVI, c. 5.

[1958] Lorsqu'il s'agit de l'élévation d'une somme d'argent sous Constantin et ses successeurs on peut recourir à l'excellent Discours de M. Greaves sur le *Denarius*. On y trouvera la preuve des principes suivants : 1° que la livre romaine, ancienne et moderne, contenant cinq mille deux cent cinquante-six grains, poids de Troie., est d'environ un douzième moindre que la livre anglaise, qui contient cinq mille sept cent soixante des mêmes grains ; 2° que la livre d'or intérieurement divisée en quarante-huit *aurei*, donnait alors à la monnaie soixante-douze pièces qui étaient plus petites, mais qui avaient la même dénomination ; 3° que cinq de ces *aurei* étaient l'équivalent légal d'une livre d'argent, et qu'ainsi la livre d'or s'échangeait contre quatorze livres huit onces d'argent, poids de Rome, ou contre environ treize livres poids d'Angleterre ; 4° que la livre d'argent, poids d'Angleterre, donne soixante-deux schellings à la fabrication. On peut, d'après ces éléments, évaluer à quarante livres sterling la livre d'or romaine qu'on emploie ordinairement pour compter les grandes sommes, et par là déterminer le cours de l'*aureus* à un peu plus de onze schellings.

[1959] *Geryones nos esse puta ; monstrumque tributum*

Hic CAPITA, ut vivam, tu mihi tolle TRIA.

SIDONIUS-APOLLIN., *Carm.* XIII.

D'après la réputation du père Sirmond, je m'attendais à trouver une note plus satisfaisante (p. 144) sur ce passage remarquable. Les mots *suo veb suorum nomine*

annoncent l'embarras du commentateur.

[1960] Ce calcul de la population de la France, quelque effrayant qu'il puisse paraître, est fondé sur les registrés des naissances, des morts et des mariages tenus par ordre du gouvernement, et déposés au *contrôle général* à Paris. L'année commune des naissances, dans tout le royaume, prise sur cinq ans (de 1770 à 1744 inclusivement), est de quatre cent soixante-dix-neuf mille six cent quarante-neuf mâles, et de quatre cent quarante-neuf mille deux cent soixante-neuf filles, en tout neuf cent vingt-huit mille neuf cent dix-huit enfants. La province du Hainaut français donne seule neuf mille neuf cent six naissances ; et d'après un dénombrement du peuple, répété annuellement, depuis 1773 jusqu'en 1776, on est sûr que le Hainaut contient deux cent cinquante-sept mille quatre-vingt-dix-sept habitants. Si on suppose que la proportion des naissances annuelles à la population totale est à peu près de un à vingt-six, le royaume de France contient vingt-quatre millions cent cinquante et un mille huit cent soixante-huit personnes de tout âge et de tout sexe. Si on adopte la proportion plus modérée de un à vingt-cinq, la population totale sera de vingt-trois millions deux cent trente-deux mille neuf cent cinquante. Comme le gouvernement de France s'occupe avec soin de ces recherches, que l'Angleterre devrait imiter, il y a lieu d'espérer un degré de certitude encore plus précis sur ce sujet important.

[1961] *Cod. Theod.*, l. V, tit. 9, 10 et 11 ; *Cod. Justinian.*, l. XI, tit. 63. *Coloni appellantur qui conditionem debent genitili solo, propter agriculturam sub dominio possessorum*. Saint Augustin, *de Civ. Dei*, l. X, c. 1.

[1962] L'ancienne juridiction d'Autun (*Augustodunum*) en Bourgogne, la capitale des *Æduens* comprenait le territoire adjacent de Nevers (*Noviodunum*). (Voyez d'Anville, *Notice de l'ancienne Gaule*, p. 491) Le diocèse d'Autun est aujourd'hui composé de six cent dix, et celui de Nevers de cent soixante paroisses. Le relevé des registrés de onze années sur quatre cent soixante-seize paroisses de la même province de Bourgogne, calculé d'après la proportion modérée de un à vingt-cinq (voyez Messance, *Recherches sur la population*, p. 142), nous autorise à donner un nombre moyen de six cent cinquante-six personnes à chaque paroisse ; et si on multiplie ce nombre par sept cent soixante-dix, nombre des paroisses des diocèses de Nevers et d'Autun on trouvera cinq cent cinq mille cent vingt habitants sur l'étendue du pays qu'habitaient autrefois les *Æduens*.

[1963] La population des diocèses de Châlons (*Cabillonum*) et de Mâcon (*Matisco*) doit être de trois cent un mille sept cent cinquante habitants, puisque l'un à deux cents et l'autre deux cent soixante paroisses. Des raisons très spécieuses autorisent cette addition : 1° Châlons et Mâcon se trouvaient incontestablement dans la juridiction primitive des *Æduens*. (Voyez d'Anville, *Notice*, p. 187-443) ; 2° la *Notitia* de la Gaule les indique, non pas comme *civitates*, mais simplement comme *castra* ; 3° ils ne devinrent le siège de deux évêques qu'au cinquième et au sixième siècle. Cependant un passage d'Eumène (*Panegyre vet.*, VIII, 7) me détourne, par d'autres raisons très fortes, d'étendre le district des *Æduens*, sous le règne de Constantin, le long des belles rives de la rivière navigable de Saône.

[1964] Eumène, *in Panegyre vet.*, VIII, 1.

[1965] L'abbé Dubos, *Histoire critique de la monarchie française*, t. I, p. 121.

[1966] Voyez le *Code Theodos.*, l. XIII, tit. 1 et 4.

[1967] L'empereur Théodose mit fin, par une loi, à ce honteux profit. (Godefr., *ad Cod. Theodos.*, l. XIII, tit. 1, c. 1), mais, avant de s'en priver, il s'assura de ce qui comblerait ce déficit. Un riche patricien, Florentius, indigné de cette licence légale, avait fait des représentations à l'empereur ; pour le décider à ne plus la tolérer, il offrit ses propres biens, afin de suppléer à la diminution des revenus. L'empereur eut la bassesse d'accepter son offre. (*Note de l'Éditeur*).

[1968] Zozime, l. II, p. 115. Il paraît y avoir autant de passion et de prévention dans le reproche de Zozime que dans la défense laborieuse de la mémoire de Constantin, par le zélé docteur Howell (*History of the World*, vol. II, p. 20).

[1969] *Cod. Theod.*, l. XI, tit. 7, leg. 3.

[1970] Cet usage datait encore de plus loin ; les Romains l'avaient emprunté de la Grèce. Qui ne connaît la fameuse harangue de Démosthène pour la couronne d'or que ses concitoyens avaient voulu lui décerner, et dont Eschine voulait le priver ? (*Note de l'Éditeur.*)

[1971] Voyez Lipse, de *Magnitudine romana*, liv. II, c. 9. L'Espagne tarragonaise offrit à l'empereur Claude une couronne d'or qui pesait sept cents livres et la Gaule lui en offrit une seconde qui en pesait neuf cents. J'ai suivi la correction raisonnable de Lipse.

[1972] *Cod. Theodos.*, l. XII, tit. 13. Les sénateurs passaient pour affranchis de l'*aurum coronarium* ; mais l'*auri oblatio*, qu'on exigeait d'eux, était précisément de la même nature.

[1973] Théodose le Grand, dans les conseils judicieux qu'il donne à son fils (Claudien, in *quarta consulatu Honorii*, 214, etc.), distingue l'état d'un prince romain de celui d'un monarque des Parthes. L'un avait besoin de mérite, et la naissance pouvait suffire à l'autre.

[1974] On ne se trompera point sur Constantin, en croyant tout le mal qu'en dit Eusèbe, et tout le bien qu'en dit Zozime. (Fleury, *Hist. ecclésiastique*, t. III, p. 233.) Eusèbe et Zozime sont en effet aux deux extrémités de la flatterie et de l'invective. On ne trouve les nuances intermédiaires que dans les écrivains dont le zèle religieux est tempéré par leur caractère ou par leur position.

[1975] Le tableau des vertus de Constantin est tiré, en grande partie, des écrits d'Eutrope et de Victor le jeune, deux païens de bonne foi, qui écrivirent après l'extinction de sa famille. Zozime lui-même et l'empereur Julien reconnaissent son courage personnel et ses talents militaires.

[1976] Voyez Eutrope, X, 6. In *primo imperii tempore optimis principis, ultimo medus comparandus*. L'ancienne version grecque de Pœnanius (édit. de Havercamp, p. 697) me porte à croire qu'Eutrope avait dit *VIX mediis*, et que les copistes ont supprimé à dessein ce monosyllabe offensant. Aurelius-Victor exprime l'opinion générale par un proverbe qu'on répétait souvent alors, et qui est obscur pour nous : *TRACHALA decent annis præstantissimus ; duodecim sequentibus LATRO ; decem novissimis PUPILLUS, ob immodicas profusiones*.

[1977] Julien, *orat.* I, p. 8 (ce discours flatteur fut prononcé devant le fils de Constantin) ; et les *Césars*, p. 335 ; Zozime, p. 114-115. Les magnifiques bâtiments de Constantinople, etc., peuvent être cités comme une preuve incontestable de la profusion de celui qui les éleva.

[1978] L'impérial Ammien mérite toute notre confiance. *Proximorum fauces aperuit primos omnium Constantinus*, l. XVI, c. 8. Eusèbe lui-même convient de cet abus (*Vit. Constant.*, l. IV, c. 29, 54), et quelques unes des lois impériales en indiquent faiblement le remède.

[1979] Julien s'efforce, dans les *Césars*, de couvrir son oncle de ridicule. Son témoignage, suspect, en lui-même, est confirmé toutefois par le savant Spanheim, d'après les médailles. (Voyez *Commentaire*, p. 156 299, 397, 458.) Eusèbe (*orat.*, c. 3) allègue que Constantin s'habillait pour le public, et non pour lui-même. Si on admet cette raison, le petit-maître le plus ridicule ne manquera jamais d'excuse.

[1980] Zozime et Zonare nous montrent dans Minervina la concubine de Constantin ; mais Ducange combat vaillamment et avec succès pour l'honneur de Minervina, en citant un passage décisif de l'un des panégyriques : *Ab ipso fine pueritiæ, te matrimonii*

legibus dedisti.

[1981] Ducange (*Familiae byzantinae*, p. 44) lui donne, d'après Zonare, le nom de Constantin. Il n'est pas vraisemblable que ce fut son nom, puisque le frère aîné le portait déjà. Celui d'Annibalianus se trouvait dans la Chronique de Pascal, et Tillemont l'emploie, *Histoire des empereurs*, t. IV, p. 527.

[1982] Saint Jérôme, in *Chron.* La pauvreté de Lactance doit tourner à la louange du désintéressement du précepteur, ou à la honte de l'insensibilité de son patron. Voyez Tillemont, *Mém. ecclésiastique*, t. VI, part. I, p. 345 ; Dupin, *Bibliothèque ecclésiastique*, t. I, p. 205 ; Lardner, *Credibility of the Gospel history*, part. 2, vol. VII, p. 66.

[1983] Eusèbe, *Hist. ecclésiastique*, l. X, c. 9 ; Eutrope (X, 6) l'appelle *egregium virum* ; et Julien (*orat.* I) fait clairement allusion aux exploits de Crispus durant la guerre civile. Voyez Spanheim, *Comment.*, p. 92.

[1984] Comparez Idatius et la *Chronique* de Pascal avec Ammien (l. XIV, c. 5). L'année où Constance fut créé César, paraît avoir été fixée d'une manière plus exacte par les deux chronologistes ; mais, l'historien qui vivait dans sa cour ne pouvait ignorer le jour de l'anniversaire. Quant à la nomination du nouveau César au commandement des provinces de la Gaule, voyez Julien, *orat.* I, p. 12 ; Godefroy, *Chron. legum*, page 26 ; et Blondel, *de la Primauté de l'Église*, p. 1183.

[1985] Code Théodosien, l. IX, tit. 4. Godefroy soupçonne les motifs secrets de cette loi. *Comment.*, tome III, p. 9.

[1986] Ducange, *Fam. byzant.*, page 28 ; Tillemont, t. IV, page 610.

[1987] Ce poète s'appelait Porphyrius-Optatianus. La date de ce panégyrique, écrit en plats acrostiches, selon le goût du siècle, est déterminée par Scaliger, *ad Eusèbe*, p. 250, par Tillemont, t. IV, p. 607, et Fabricius, *Biblioth. lat.*, l. IV, c. 1.

[1988] Zozime, l. II, p. 103 ; Godefroy, *Chronol. lég.*, p. 28.

[1989] Αξίτως, *sans formes judiciaires*. Telle est l'expression énergique et vraisemblablement très juste de Suidas. Victor l'ancien, qui écrivit sous le règne suivant, s'énonce avec précaution : *Natu grandior incertum quâ causâ, patris judicio, occidisset*. Si on consulte les écrivains postérieurs, Eutrope, Victor le jeune, Orose, saint Jérôme, Zozime, Philostorgius, et Grégoire de Tours, on verra que leur assurance s'accroît à mesure que des moyens qu'ils ont de connaître la vérité diminuent ; remarque qu'on a souvent occasion de faire dans les recherches historiques.

[1990] Ammien (l. XIV, c. 11) emploie l'expression générale *peremptum*. Codinus (p. 34) dit que le jeune prince fut décapité ; mais Sidonius Apollinaris (*epistolæ* V, 8) lui fait administrer un poison froid peut-être pour que ce genre de mort formât une antithèse avec le Bain chaud de Fausta.

[1991] *Sororis filium, commodæ indolis juvenem*. Eutrope, X, 6. Ne peut-on pas conjecturer que Crispus avait épousé Hélène, fille de l'empereur Licinius, et que Constantin accorda un pardon général, lors de l'heureuse délivrance de la princesse en 322 ? Voyez Ducange, *Fam. Byzant.*, p. 47 ; et la loi (l. X, tit. 37) du *Code Théodosien*, qui a si fort embarrassé les interprètes ; Godefroy, t. III, p. 267 (*).

(*) Cette conjecture est fort douteuse ; l'obscurité de la loi citée du *Code Théodosien*, permet à peine quelque induction, et il n'existe qu'une médaille que l'on puisse attribuer à une Hélène, femme de Crispus. Voyez Eckhel, *Doct. num. vet.*, t. VIII, p. 102 et 145. (*Note de l'Éditeur.*)

[1992] Voyez la *Vie de Constantin*, surtout au l. II, c. 19-20. Deux cent cinquante ans après, Evagrius (l. III, c. 41) tirait du silence d'Eusèbe un vain argument contre la réalité du fait.

[1993] *Histoire de Pierre le Grand*, par Voltaire, part. 2, c. 10.

[1994] Afin de prouver que cette statue fut élevée par Constantin, et malicieusement cachée ensuite par les ariens, Codinus se crée tout à coup (p. 34) deux témoins, Hippolyte et le jeune Hérodote, et il en appelle avec effronterie à leurs écrits qui n'ont jamais existé.

[1995] Zozime, l. II p. 103, peut être regardé comme notre autorité. Les recherches ingénieuses des modernes, aidés de quelques mots échappés aux anciens, ont éclairé et perfectionné son obscure et imparfaite narration.

[1996] Philostorgius, l. II, c. 4 ; Zozime, l. II, p. 104, 116, impute à Constantin la mort de deux femmes, de l'innocente Fausta, et d'une épouse adultère, qui fut la mère de ses trois successeurs. Selon saint Jérôme, trois ou quatre années s'écoulèrent entre la mort de Crispus et celle de Fausta. Victor l'ancien se tait prudemment.

[1997] Si Fausta fut mise à mort, il est raisonnable de croire qu'elle fut exécutée dans l'intérieur du palais. L'orateur saint Chrysostome donne carrière à son imagination ; il expose l'impératrice nue sur une montagne déserte, et la fait dévorer par des bêtes sauvages.

[1998] Julien (*Orat.* I) semble l'appeler la mère de Crispus ; elle a pu prendre ce titre par adoption : du moins on ne la regardait pas comme son ennemie mortelle. Julien compare la fortune de Fausta avec celle de Parysatis, reine de Perse. Un Romain l'aurait comparée plus naturellement à la seconde Agrippine :

*Et moi qui sur le trône ai suivi mes ancêtres,
Moi, fille, femme, sœur et mère de vos maîtres.*

[1999] Monod. in *Constant. Jun.*, c. 4 ; *ad calcem* Eutrop., édit. de Havercamp. L'orateur l'appelle la plus sainte et la plus pieuse des reines.

[2000] *Interfecit numerosos amicos.* Eutrope, XX, 6.

[2001] *Saturni aurea sæcula quis requiral ?*

Sunt hæc gemmea, sed Neroniana. Sidoine Apollinaire, I, 8.

Il est un peu singulier qu'on attribue ces vers, non pas à un obscur faiseur de libelles, ou à un patriote trompé dans ses espérances, mais à Ablavius, premier ministre et favori de l'empereur. On peut remarquer que les imprécations du peuple romain étaient dictées par l'humanité ainsi que par la superstition. Zozime, II, p. 105.

[2002] Eusèbe, *Orat. in Constant.*, c. 3. Ces dates sont assez exactes pour justifier l'orateur.

[2003] Zozime, II, p. 117. Sous les prédécesseurs de Constantin, le mot de *nobilissimus* était une épithète vague, plutôt qu'un titre légal et déterminé.

[2004] *Adstruunt numi veteres ac singulares.* Spanheim, de *Usu, numismatum. Dissertat.* XII, vol. II, p. 357. Ammien parle de ce roi romain (l. XIV, c. I), et Valois (*ad loc.*). Le fragment de Valois l'appelle le roi des rois ; et la *Chronique de Pascal* (p. 286), qui emploie le mot Πηγα, acquiert le poids d'un témoignage latin.

[2005] Julien (*Orat.* 1, p. 11 ; *Orat.* 2, p. 53) donne des éloges à son habileté dans les exercices de la guerre et Ammien (l. XXI, c. 16) en convient.

[2006] Eusèbe, *in vit. Constant.*, l. IV, c. 51 ; Julien, *Orat.* 1, p. 11-16, avec le savant Commentaire de Spanheim ; Libanius, *Orat.* 3, p. 109. Constance étudiait avec une ardeur louable mais la pesanteur de son imagination l'empêcha de réussir dans l'art de la poésie, et même dans celui de la rhétorique.

[2007] Eusèbe (l. IV, c. 51, 52), pour exalter l'autorité et la gloire de Constantin, assure qu'il fit le partage de l'empire romain comme un citoyen aurait fait le partage de son patrimoine. On peut tirer d'Eutrope, des deux Victor et du fragment de Valois, la division qu'il établit pour les provinces.

[2008] Calocerus, le chef obscur de cette rébellion, ou plutôt de cette émeute, fut pris par les soins de Dalmatius, et brûlé vif au milieu du marché de Tarse. Voyez

Victor l'ancien, la *Chronique* de saint Jérôme, et les traditions incertaines rapportées par Théophaïne et Cedrenus.

[2009] Voyez les notes ajoutées au chapitre IX de cet ouvrage, sur les peuples de l'Orient et du nord de l'Europe. (*Note de l'Éditeur.*)

[2010] Cellaris a recueilli les opinions des anciens sur la Sarmatie d'Europe et d'Asie ; et M. d'Anville les a appliquées à la géographie moderne, avec la sagacité à l'exactitude qui distinguent toujours cet excellent écrivain.

[2011] Ammien, l. XVII, c. 12. Les Sarmates coupaient leurs chevaux, afin de prévenir les accidents que pouvaient occasionner les passions bruyantes et indomptables des mâles.

[2012] Pausanias, l. I, p. 50, édit. de Khun. Ce voyageur, avide de connaissances, a examiné avec soin une cuirasse de Sarmate qu'on conservait dans le temple d'Esculape à Athènes.

[2013] Ovide, *ex Ponto*, l. IV, épist. 7, v. 7 :

*Aspicias et mitti ubi adunco toxica ferro,
Et telum causas mortis habere duas.*

Voyez dans les *Recherches sur les Américains*, t. II, p. 236-271, une dissertation très curieuse sur les flèches empoisonnées. On tirait communément le poison du règne végétal ; mais celui qu'employaient les Scythes paraît avoir été tiré de la vipère et mêlé de sang humain. L'usage des armes empoisonnées qui s'est répandu, dans les deux mondes, n'a jamais garanti une tribu sauvage des armes d'un ennemi discipliné.

[2014] Les neuf livres de lettres en vers qu'Ovide composa, durant les sept premières années de son exil, ont un autre mérite que celui de l'élégance et de la poésie. Elles offrent un tableau du cœur de l'homme dans des circonstances peu communes, et elles contiennent des observations curieuses qu'Ovide, seul de tous les Romains, avait eu occasion de faire. Tout ce qui peut jeter du jour sur l'histoire des Barbares a été recueilli par le comte du Buat, dont les recherches ont beaucoup d'exactitude. *Histoire ancienne des peuples de l'Europe*, t. IV, c. 26, p. 186-317.

[2015] Les Sarmates Jazyges étaient établis sur les bords du Pathissus ou Tibiscus, lorsque Pline (l'an 79) publia son *Histoire naturelle* (voyez le livre IV, c. 25). Il paraît qu'au temps de Strabon et d'Ovide, soixante ou soixante-dix années auparavant, ils habitaient au-delà du pays des Gètes, le long de la côte de l'Euxin.

[2016] *Principes Sarmatorum Jazigum penes quos civitatis regimen..., plebem quoque et vim equitum qua sola valent, offerebant (on appela dans les rangs de l'armée les chefs les plus puissants des Sarmates Jazyges. Ils offraient aussi le gros de leur nation et cette redoutable cavalerie qui en fait toute la force).* Tacite, *Hist.*, III, 5. Il parle de ce qu'on avait vu dans la guerre civile entre Vitellius et Vespasien.

[2017] Cette hypothèse d'un roi vandale donnant des lois à des Sarmates, paraît indispensable pour concilier le Goth Jornandès avec les auteurs latins et grecs qui ont fait l'histoire de Constantin (*). On peut remarquer qu'Isidore, qui vivait en Espagne sous la domination des Goths, leur donne pour ennemis, non les Vandales, mais les Sarmates. Voyez sa *Chronique* dans Grotius, p. 709.

(*) J'ai déjà parlé de la confusion qui naît nécessairement dans l'histoire, lorsque des noms purement géographiques, comme celui de Sarmatie, sont pris pour des noms historiques appartenant à une seule nation : elle se fait sentir ici ; elle a forcé Gibbon à supposer, sans autre raison que la nécessité de se tirer d'embarras, que les Sarmates avaient pris un roi parmi les Vandales, supposition entièrement contraire aux mœurs des Barbares. La Dacie, à cette époque, était occupée, non par des Sarmates, qui n'ont jamais formé une race distincte, mais par des Vandales, que les anciens ont souvent confondus sous l'acceptation générique de Sarmates. Voyez

Gatterers Weltgeschichte, p. 464. (*Note de l'Éditeur*).

[2018] Je dois me justifier d'avoir employé sans scrupule le témoignage de Constantin Porphyrogénète, dans tout ce qui a rapport aux guerres et aux négociations des Chersonites. Je sais que c'était un Grec du dixième siècle, et que ce qu'il dit des anciens événements est souvent confus et fabuleux ; mais sa narration est ici bien liée et vraisemblable, et il n'est pas difficile de concevoir qu'un empereur ait pu consulter des monuments secrets qui ont échappé aux recherches des autres historiens. Quant à la position et à l'histoire de Cherson, voyez Peyssonel, *des Peuples barbares qui ont habité les bords du Danube*, c. 16, p. 84-90.

[2019] Les guerres des Goths et des Sarmates sont racontées d'une manière si imparfaite et avec tant de lacunes, que j'ai été obligé de comparer les écrivains cités à la fin de cette note, qui s'appuient, se corrigent et s'éclairent mutuellement. Ceux qui prendront la même peine auront le droit de critiquer mon récit. Voyez Ammien, XVII, c. 12 ; Anonyme de Valois, p. 715 ; Eutrope, X, 7 ; Sextus-Rufus, *de Provinciis*, c. 26 ; Julien, *Orat. I*, p. 9, et le *Commentaire* de Spanheim, p. 94 ; saint Jérôme, *in Chron.* ; Eusèbe, *in Vit. Constant.*, IV, c. 6 ; Socrate, I, c. 18 ; Sozomène, I, c. 8 ; Zozime, II, p. 108 ; Jornandès, *de Rebus geticis*, c. 22 ; Isidore, *in Chron.*, p. 709, *in Hist. Gothorum Grotii* ; Constantin Porphyrogénète, *de Administratione imperii*, p. 208, éd. de Meursius.

[2020] Eusèbe (*in vita Const.*, IV, c. 50) fait trois remarques sur ces Indiens : 1° ils venaient des côtes de l'océan Oriental, ce qui peut s'appliquer à la côte de la Chine et à celle de Coromandel ; 2° ils offrirent à Constantin des pierres précieuses et des animaux inconnus ; 3° ils assurèrent que leurs rois avaient élevé des statues en l'honneur de la majesté suprême de Constantin.

[2021] *Funus relatum in urbem sui nominis ; quode sane P. R., ægerrime tulit.* (Aurelius-Victor). Constantin avait préparé un magnifique tombeau pour lui dans l'Église des Saints Apôtres. (Eusèbe, IV, c. 60). Le meilleur récit, et presque le seul que nous ayons de la maladie, de la mort et des funérailles de Constantin, se trouve dans le quatrième livre de sa vie par Eusèbe.

[2022] Eusèbe (IV, c. 6) termine son récit, par ce témoignage de la fidélité des troupes, et il a soin de taire les circonstances odieuses du massacre qui suivit.

[2023] Eutrope (X, 9) a fait un portrait avantageux, mais en peu de mots, de Dalmatius : *Dalmatius Caesar, prospera indole, neque patruo absimilis, HAUD MULTO POST oppressus est factione militari.* Comme saint Jérôme et la *Chronique d'Alexandrie* parlent de la troisième année du César, qui ne commença qu'au 18 où au 24 septembre A. D. 337, il est certain que ces factions militaires durèrent plus de quatre mois.

[2024] J'ai rapporté cette singulière anecdote d'après Philostorgius, II, c. 16 (*) ; mais si Constantin et ses adhérents firent jamais valoir un pareil prétexte, ils y renoncèrent avec mépris dès qu'il eut rempli leur dessein immédiat. Saint Athanase (t. I, p. 856) parle du serment qu'avait fait Constance pour garantir la sûreté de ses parents.

(*) L'autorité de Philostorgius est si suspecte, qu'elle ne suffit pas pour établir un fait pareil, que Gibbon a inséré dans son histoire comme certain, tandis que dans la note même il paraît en douter (*Note de l'Éditeur.*)

[2025] *Conjugia sobrinorum diu ignorata, tempore addito percrebuisse* (Longtemps aussi les mariages entre cousins germains furent inconnus ; ils ont fini par devenir fréquents). (Tacite, *Annal.*, XII, 6 ; et Lipse, ad loc.). La révocation de l'ancienne loi, et un usage de cinq cents ans, ne suffirent pas pour détruire les préjugés des Romains, qui regardaient, toujours un mariage entre des cousins germains comme une espèce d'inceste (saint Augustin, *de Civ. Dei*, XV, 6) ; et Julien, que la superstition et le ressentiment rendaient partial donne à ces alliances contraires à la nature l'épithète ignominieuse de *γαμων τε ου γαμων* (*orat.* 7, p. 228). La jurisprudence canonique a depuis ranimé et renforcé cette prohibition, sans pouvoir l'introduire dans la loi civile, et la loi commune, de l'Europe. Voyez sur ces mariages *Taylow's civil Law*, p. 331 ; Broder, *de Jure connub.*, II, c. 12 ; Héricourt, *des Lois ecclésiastiques*, part. 3, c. 5 ; Fleury, *Institutions du droit canonique*, t. I, p. 331, Paris, 1767 ; et Fra Paolo, *Istoria del concilio Trident.*, VIII.

[2026] Julien (*ad. S. P. Q., Athén.*, p. 270) attribue à son cousin Constance tout le crime d'un massacre dans lequel il manqua de perdre la vie. Saint Athanase, qui par des raisons très différentes, avait autant d'inimitié pour Constance (tome I, p. 856),

confirme cette assertion ; Zozime se réunit à eux dans cette accusation ; mais les trois abrégiateurs, Eutrope et les deux Victor se servent d'expressions très remarquables : *Sinente potius quam jubente..... Incertum quo suasore..... Vi militum.*

[2027] Ses États comprenaient la Gaule, l'Espagne et l'Angleterre, que son père lui avait données en le nommant César : il paraît aussi qu'il eut la Thrace. (Chron. Alex., p. 670.) Ce premier partage eut lieu à Constantinople, l'an de J.-C. 337. L'année suivante, les trois frères se réunirent de nouveau dans la Pannonie, pour faire quelques changements à cette première distribution. Constance obtint alors la possession de Constantinople et de la Thrace. Les mutations qui s'opérèrent dans les États de Constantin et ceux de Constans, sont expliquées si obscurément ; que je ne hasarderai pas de les déterminer. Voyez Tillemont, *Histoire des Empereurs*, vie de Constance, art. 2 (*Note de l'Éditeur.*)

[2028] Eusèbe, in *Vit. Constant.*, IV, c. 69 ; Zozime, II, p. 117 ; Idat., in *Chron.* Voyez deux notes de Tillemont, *Histoire des Empereurs*, t. IV, p. 1086-1091. La *Chronique d'Alexandrie* fait seule mention du règne du frère aîné à Constantinople.

[2029] Agathias, qui vivait au sixième siècle, rapporte cette histoire (IV, p. 135, édit. du Louvre) Il l'a tirée de quelques extraits des chroniques de Perse, que l'interprète Sergius s'était procurés, et avait traduits durant son ambassade à cette cour. Schikard (*Tarikh*, p. 116) et d'Herbelot (*Biblioth. Orient.*, p. 763) parlent aussi du couronnement de la mère de Sapor.

[2030] D'Herbelot, *Bibliothèque orientale*, p. 764.

[2031] Sextus-Rufus (c. 26), qui, dans cette occasion, n'est pas une autorité méprisable, assure que les Persans demandèrent en vain la paix ; et que Constantin se préparait à marcher contre eux. Mais le témoignage d'Eusèbe, qui a plus de poids, nous oblige à admettre les préliminaires, sinon la ratification du traité. Voyez Tillemont, *Hist. des Empereurs*, t. IV, p. 40.

[2032] Julien, *Orat. I*, p. 20.

[2033] Julien, *Orat. I*, p. 20-21 ; Moïse de Chorène, II, c. 89, III, c. 1-9, p. 226-240. L'accord parfait qu'on remarque entre les mots vagues de l'orateur contemporain, et le récit détaillé de l'historien national, jette du jour sur les passages de l'orateur, et ajoute du poids aux détails de l'historien. Il faut observer, à l'avantage de Moïse, qu'on trouve le nom d'Antiochus, peu d'années auparavant, dans la liste de ceux qui exerçaient un emploi civil d'un rang inférieur. Voyez Godefroy, *Cod. Théodosien*, t. IV, p. 350.

[2034] Ammien (XIV, 4) fait une description animée de la vie errante de ces voleurs arabes, qu'on trouvait des confins de l'Arabie aux cataractes du Nil, Les aventures de Malchus, racontées par saint Jérôme d'une manière si agréable, font croire que ces voleurs infestaient le grand chemin entre Bérée et Édesse. Voyez saint Jérôme, t. I, p. 256.

[2035] Eutrope (X, 10) nous donne une idée générale de la guerre : *A Persis enim multa et gravia perpessus, sæpe captis oppidis, obsessis urbibus, cæsis exercitibus, nullumque ei contra Saporem prosperum prælium fuit, nisi quod apud Singaram*, etc. Ce récit sincère se trouve confirmé par quelques mots d'Ammien, de Rufus, de saint Jérôme. Les deux premiers discours de Julien, et le troisième de Libanios, présentent un tableau plus flatteur, mais la rétractation de ces deux orateurs, après la mort de Constance, avilit leur caractère et celui de l'empereur ; en même temps qu'elle rétablit la vérité. Spanheim a été prodigue d'érudition dans son *Commentaire* sur le premier discours de Julien. Voyez aussi les observations judicieuses de Tillemont, *Hist. des Empereurs*, t. IV, p. 656.

[2036] *Acerrima nocturna concertatione pugnatum est, nostrorum copiis ingenti strage confossis.* Ammien, XVIII, 5. Voyez aussi Eutrope, X, 10 ; et Sextus-Rufus, c. 27.

[2037] Libanius, *Orat.* 3, p. 133 ; Julien, *Orat.* 1, p. 24, et le *Commentaire* Spanheim, p. 179.

[2038] Voyez Julien, *Orat.* 1, p. 27 ; *Orat.* 2, p. 62, et le *Commentaire* Spanheim, p. 188-202 ; qui éclaircit les détails et fixe l'époque des trois sièges de Nisibis. Tillemont (*Hist. des Empereurs*, t. IV, p. 668, 671, 674) examine aussi les dates de ces sièges. Zozime (III, p. 151) et la *Chron. d'Alexandrie* (p. 290) ajoutent quelques détails sur ces différents points.

[2039] Salluste, fragment 84, édit. du président de Brosses, et Plutarque, in *Lucullus*, t. III, p. 184. Nisibis n'a plus aujourd'hui que cent cinquante maisons. Ses terres marécageuses produisent du riz, et ses fertiles prairies jusqu'à Mosul et jusqu'au Tigre, sont couvertes de ruines de villes et de villages. Voyez Niebuhr, *Voyages*, t. II, p. 300-309.

[2040] Les miracles que Théodoret (II, c. 30) attribue à Saint-Jacques, évêque d'Édesse, se firent du moins pour une digne cause, pour la défense de son pays. Il parut sur les murs sous la figure d'un empereur romain, et lâcha des millions de cousins, qui piquèrent les éléphants et mirent en déroute l'armée du nouveau Sennachérib.

[2041] Julien, *Orat.* 1, p. 27. Quoique Niebuhr (t. II, p. 307), donne un accroissement considérable au Mygdonius, sur lequel il a vu un pont de douze arches, il est difficile cependant d'imaginer qu'il ait eu quelque raison de comparer cette petite rivière à un grand fleuve. Il y a plusieurs détails obscurs et presque intelligibles dans ces immenses travaux sur le lit du Mygdonius.

[2042] C'est Zonare (t. II, XIII, p. 11) qui raconte cette invasion des Massagètes, bien d'accord avec la série générale des événements que l'histoire interrompue d'Ammien fait entrevoir d'une manière obscure.

[2043] Les historiens racontent avec beaucoup d'embarras et de contradictions les causes et les effets de cette guerre civile : j'ai suivi principalement Zonare et Victor le jeune. La monodie (*ad calcem Eutrop.*, édit. Havercamp) prononcée à la mort de Constantin, aurait pu être instructive ; mais sa prudence et le mauvais goût ont jeté l'orateur dans de vagues déclamations.

[2044] *Quarum (GENTIUM) obsides pretio quæsitos pueros venustiores, quod cultius habuerat, libidine hujusmodi arcisse, PRO CERTO habetur !* Si les goûts dépravés de Constans n'avaient pas été publics, Victor l'ancien qui exerçait un emploi considérable sous le règne de son frère, ne se serait pas exprimé d'une manière si positive.

[2045] Julien, *Orat.* 1, et 2 ; Zozime, II, p. 134 ; Victor, in *Épitomé*. Il y a lieu de croire que Magnence avait reçu le jour au milieu d'une de ces colonies de Barbares établies par Constance-Chlore dans la Gaule (voyez son histoire, chapitre XIII de cet ouvrage) : sa conduite nous rappelle le patriote comte de Leicester, le fameux Simon de Montfort, qui vint à bout de persuader au peuple d'Angleterre que lui, Français de naissance, avait pris les armes pour le délivrer des favoris étrangers.

[2046] Cette ancienne ville avait été florissante sous le nom d'Illyiberis (Pomponius Mela, II, 5) ; Constantin lui rendit de l'éclat, et lui donna le nom de sa mère. Helena (elle est encore appelée Elne) devint le siège d'un évêque, qui, longtemps après, transféra sa résidence à Perpignan, capitale actuelle du Roussillon. Voyez d'Anville, *Notice de l'ancienne Gaule*, p. 380 ; Longuerue, *Description de la France*, p. 223 ; et la *Marca hispanica*, I, c. 2.

[2047] Zozime, II, p. 19-120 ; Zonare, tome II, XIII, p. 13 ; et les abrégiateurs.

[2048] Eutrope (X, 10) fait le portrait de Vétranion avec plus de modération, et vraisemblablement avec plus de justesse que les deux Victor. Vétranion était né d'une famille obscure, dans les cantons sauvages de la Mœsie, et son éducation avait été si

négligée, que ce fut après son élévation qu'il apprit à lire.

[2049] La conduite incertaine et variable de Vetrano est racontée par Julien dans son premier discours, et exposée avec exactitude par Spanheim, qui discute la position et la conduite de Constantina.

[2050] Voyez Pierre Patrice dans les *Excerpta legationum*, page 27.

[2051] Zonare, t. II, XIII, p. 16. La position de Sardica, près de la ville moderne de Sophia, paraît plus propre à cette entrevue, que Naissus et Sirmium, où elle est placée par saint Jérôme, Socrate et Sozomène.

[2052] Voyez les deux premiers discours de Julien, surtout p. 31 ; et Zozime, II, p. 122. La narration de l'historien, qui est nette, éclaircit les descriptions étendues, mais vagues, de l'orateur.

[2053] Victor le jeune, en parlant de l'exil de Vetrano, emploie cette expression remarquable : *voluptarium otium*. Socrate (II, c. 18) atteste la correspondance avec l'empereur, et qui semble prouver que Vetrano était en effet *prope ad sultitiam simplicissimus*.

[2054] *Eum Constantius.... facundiæ vi dejectum imperio in privatum otium removit. Quæ gloria, post natum imperium, soli processit eloquio, clementiaque*, etc. Aurelius-Victor, Julien et Themistius (*Orat.*, 3 et 4) chargent cet exploit de toute l'enluminure de leur rhétorique.

[2055] Busbequius (p. 112) traversa la Basse Hongrie et l'Esclavonie dans un temps où les hostilités réciproques des Turcs et des chrétiens avaient rendu ces deux contrées presque désertes. Toutefois il parle avec admiration de l'indomptable fertilité du sol, il observe que l'herbe y était assez haute pour soustraire à la vue un chariot chargé. Voyez aussi les *Voyages de Browne*, dans la Collection de Harris, vol. II, p. 762 etc.

[2056] Zozime raconte longuement la guerre et les négociations (II, p. 123-130) ; mais comme il n'annonce pas des connaissances bien sûres touchant l'art militaire ni la politique, il faut examiner son récit avec soin, et ne l'admettre qu'avec précaution.

[2057] Ce pont remarquable, qui est flanqué de tours, et qui repose sur de grandes piles de bois, fut construit A. D. 1566 par le sultan Soliman, pour faciliter la marche de ses troupes en Hongrie. Voyez les *Voyages de Browne*, et le *Système de Géographie de Busching*, vol. II, p. 90.

[2058] Julien (*Orat.* 1, p. 36) décrit nettement, mais en peu de mots, cette position et les évolutions subséquentes.

[2059] Sulpice-Sévère, liv. II, p. 405. L'empereur passa la journée en prières avec l'arien Valens, évêque de Mursa, qui gagna sa confiance en prédisant le succès de la bataille. M. de Tillemont (*Hist. des Empereurs*, t. IV, p 1110) remarque avec raison le silence de Julien sur les exploits personnels de Constance à la bataille de Mursa. Le silence de la flatterie équivalait quelquefois au témoignage le plus authentique et le plus positif.

[2060] Julien, *Orat.* 1, p. 36, 37 ; et *Orat.* 2, p. 59, 60 ; Zonare, t. II, XIII, p. 17 ; Zozime, II, p. 130-133. Le dernier, de ces écrivains vante la dextérité de l'archer Ménélas, qui lançait trois flèches en même temps, avantage qui, selon ses idées sur l'art militaire, aurait beaucoup contribué à la victoire de Constance.

[2061] Zonare dit que Constance perdit trente mille hommes, sur les quatre-vingts qui composaient son armée, et que Magnence en perdit vingt quatre mille sur trente-six. Les autres détails de sa narration paraissent probables et authentiques ; mais l'auteur où les copistes doivent s'être trompés sur le nombre des troupes du tyran. Magnence avait rassemblé toutes les forces de l'Occident, les Romains et les Barbares et il en avait formé une armée redoutable, qu'on ne peut estimer à moins de cent mille hommes. Julien, *Orat.* 1, p. 34-35.

[2062] *Ingentes R. I. vires ea dimicatione consumptæ sunt, ad quolibet bella externa idoneæ, quæ multum triumphorum possent, securitatisque conferre.* Eutrope, X, 13. Victor le jeune parle dans le même sens.

[2063] On doit préférer ici le témoignage non suspect de Zozime et de Zonare aux assertions flatteuses de Julien. Magnence a un caractère singulier sous la plume de Victor le jeune : *Sermonis acer, animi tumidi, et immodice timidus ; artifex tamen ad occultandam audaciæ specie formidinem.* Mais lors de la bataille de Mursa se laissa-t-il conduire par la nature ou l'art ? Je pencherais pour le dernier.

[2064] Julien, *Orat. 1*, p. 38, 39. En cet endroit, ainsi que dans le discours 2, p. 97, il laisse entrevoir la disposition générale du sénat, du peuple et des soldats de l'Italie, en faveur de l'empereur.

[2065] Victor l'ancien d'écrit en termes pathétiques la malheureuse condition de Rome : *Cujus stolidum ingenium adeo P. R. patribusque exitio fuit, uti passim domus, fora, viæ templaque, cruore, cadaveribusque opplerentur bustorum modo.* Saint Athanase (t. I, p. 67) déplore le sort de plusieurs illustres victimes ; et Julien (*orat. 2*, p. 58) parle avec exécution de la cruauté de Marcellinus, l'implacable ennemi de la maison de Constantin.

[2066] Zozime, II, p. 133 ; Victor, in *Épitomé*. Les panégyristes de Constance oublient, avec leur bonne foi ordinaire, de faire mention de cette défaite.

[2067] Zonare, t. II, XIII, p. 17. Julien s'étend, en plusieurs endroits des deux discours, sur la clémence de Constance envers des rebelles.

[2068] Zozime, II, p. 133 ; Julien, *orat. 1*, p. 40 ; II, p. 74.

[2069] Ammien, XV, 6 ; Zozime, II, p. 113. Julien, qui (*orat. 1*, p. 40) déclame contre les cruels effets du désespoir du tyran, parle (*orat. 1*, p. 34) des édits vexatoires que lui dictèrent ses besoins ou son avarice. Il obligea ses sujets à acheter les domaines de l'empire, espèce de propriété incertaine et dangereuse, dont l'acquisition, dans une révolution, pouvait être présentée comme un crime de lèse-majesté.

[2070] Les médailles de Magnence célèbrent, les victoires des *deux* Augustes et du César. Le César était un autre frère appelé Desiderius. Voyez Tillemont, *Hist. des Empereurs*, t. IV, p. 157.

[2071] Julien, *orat. 1*, p. 40 ; II, p. 74 ; et Spanheim, p. 263. Le *Commentaire* de ce dernier jette du jour sur les opérations de la guerre civile. *Mons Seleuci* était une petite place située dans les Alpes Cottiennes, à peu de milles de *Vapineum* ou de Gap, ville épiscopale du Dauphiné. Voyez d'Anville, *Notice de la Gaule*, p. 464 ; et Longuerue, *Description de la France*, p. 327.

[2072] Zozime, II, p. 134 ; Libanius, *orat. X*, p. 268, 269. Le dernier accuse d'un ton véhément cette politique cruelle et égoïste de Constance.

[2073] Julien, *orat. 1*, p. 40 ; Zozime, II, p. 134 ; Socrate, II, c. 32 ; Sozomène, IV, c. 7. Victor le jeune décrit la mort du tyran avec des détails horribles : *Transfosso latere, ut erat vasti corporis, vulnere naribusque et ore cruorem effundens, expiravit.* Si nous pouvons ajouter foi à Zonare, le tyran, avant d'expirer, eut le plaisir d'égorger, de sa propre main, sa mère et son frère Desiderius.

[2074] Julien (*orat. 1*, p. 58, 59) paraît embarrassé de dire s'il s'infligea lui-même le châtement de ses crimes, s'il se noya dans la Drave, ou si les démons vengeurs le portèrent du champ de bataille au lieu où il devait subir des tourments éternels.

[2075] Ammien, XIV, 5, XXI, 16.

[2076] Ammien (l. XIV, c. 6) prétend que l'origine de la castration remonte au règne de Sémiramis, qui inventa cette pratique odieuse plus de dix-neuf cents ans avant la naissance de Jésus-Christ. L'usage des eunuques a été connu en Égypte et en Asie,

dans l'antiquité la plus reculée. On en parle dans la loi de Moïse, Deutéronome, XXIII, 1. Voyez Goguet, Origine des Lois, etc., part. I, l. I, c. 3.

[2077] *Eunuchrim dixti vielle te ;*

Quia solæ utuntur his reginæ.

TÉRENCE., Eunuch., acte II, scène 2.

Cette comédie est traduite de Ménandre, et l'original doit avoir paru peu après les conquêtes orientales d'Alexandre.

[2078] *Miles spadonibus*

Servire rugosis potest.

HORACE, *Carmen*, v.9 et DACIER, ad loc.

Par le mot *spado* les Romains exprimaient fortement leur horreur pour cette espèce mutilée. Le nom d'eunuque, adopté par les Grecs, prévalait insensiblement ; il choquait moins l'oreille, et présentait un sens plus obscur.

[2079] Il suffira de citer Posidès, affranchi et eunuque de Claude, auquel l'empereur prostitua quelques-unes des récompenses les plus honorables de la valeur militaire. Voyez Suétone, in *Claudio*, c. 28. Posidès dépensa une grande partie de ses richesses en bâtiments.

Ut spado vincebat capitolia, nostra

Posides. JUVÉNAL, *Sat.* XIV.

[2080] *Castrati mates vetuit.* Suétone, in *Domitian*, c. 7. Voyez Dion Cassius, l. LXVII, p. 1107 ; l. LXVIII, p. 1119.

[2081] Il y a un passage dans l'*Histoire Auguste* (p. 137) dans lequel Lampride, en louant Alexandre-Sévère et Constantin d'avoir mis des bornes à la tyrannie des eunuques, déplore les malheurs dont ils ont été la cause sous d'autres règnes. *Huc accedit quod eunuchos nec in consiliis, nec in ministeriis habuit, qui soli principes perdunt, dam cosmore gentium aut regum Persarum volunt vivere ; qui à populo etiam amicissimum semovent ; qui internuncii sunt, aliud quum respondetur referentes ; claudentes principem suum, et agentes ante omnia, ne quid sciat.*

[2082] Xénophon (*Cyropædia*, l. VIII, p. 540) a détaillé les motifs spécieux qui engagèrent Cyrus à confier la garde de sa personne à des eunuques. Il avait remarqué que la même mutilation, pratiquée sur les animaux, les rendait plus dociles, sans diminuer leur force ou même leur courage et il s'imagina qu'une espèce bâtarde, séparée de tout le reste du genre humain, serait plus inviolablement attachée à son bienfaiteur. Mais une longue expérience a démenti le jugement de Cyrus. Il peut se trouver quelques exemples bien rares d'eunuques qui se sont distingués par leur talent, par leur valeur et par leur fidélité ; mais, en examinant l'histoire générale de la Perse, de l'Inde et de la Chine, on remarque que la puissance des eunuques annonçait toujours le déclin et la chute de chaque dynastie.

[2083] Voyez Ammien Marcellin, l. XXI, c. 16, l. XXII, c. 4. Tout le cours de cette histoire impartiale sert à justifier les invectives de Mamertin, de Libanius et de Julien lui-même, qui ont déclamé contre les vices de la cour de Constance.

[2084] Aurelius-Victor blâme la négligence que son souverain a mise dans le choix de ses gouverneurs de provinces et des généraux de ses armées, et finit son histoire par une observation très hardie, qu'il est moins dangereux, sous un règne faible, d'attaquer la personne du monarque que celle de ses ministres.

Uti verum absolvant brevi, ut imperatore ipso clarius ita apparitorum plerisque mages atrox nihil.

[2085] *Apud quem (si vere dici debeat) multum Constantius potuit.* Ammien, l. XVIII, c. 4.

[2086] Saint Grégoire de Nazianze (*orat.* 3, p. 90) reproche à l'apostat son ingratitude pour Marc, évêque d'Aréthuse qui avait aidé à lui sauver la vie ; et nous

apprenons, quoique d'une autorité moins respectable (Tillemont, *Hist. des Emper.*, t. IV, p. 916) que Julien fut caché dans le sanctuaire d'une église.

[2087] L'histoire la plus authentique de l'éducation et des aventures de Julien, est contenue dans une épître ou manifeste qu'il adressa lui-même au sénat et au peuple d'Athènes. Libanius (*orat. parentalis*) du côté des païens, et Socrate (l. III, c. 1) du côté des chrétiens, ont conservé différentes circonstances fort intéressantes.

[2088] Relativement à la promotion de Gallus, voyez Idatius, Zozime et les deux Victor. Selon, Philosorgius (l. IV, c. 1), Théophile, évêque arien, fut témoin, et en quelque façon garant de cet engagement solennel. Il soutint ce caractère avec fermeté ; mais Tillemont (*Hist. des Emper.*, t. IV p. 1120) croit qu'il n'est point du tout probable qu'un hérétique ait eu de si grandes vertus.

[2089] Gallus et Julien n'étaient pas fils de la même mère. Leur père, Julius Constantius, avait eu Gallus de sa première femme, nommée Galla ; Julien était le fils de Basilina, qu'il avait épousée en secondes noces. Tillemont, *Hist. des Emper.*, *vie de Constantin*, art. 3. (*Note de l'Éditeur.*)

[2090] Julien eut d'abord la liberté de suivre ses études à Constantinople ; mais la réputation qu'il acquit excita bientôt l'inquiétude de Constance, et on conseilla au jeune prince de se retirer dans les contrées moins en vue de l'Ionie ou de la Bithynie.

[2091] Voyez Julien, *ad. S.P.Q.A.*, p. 271 ; saint Jérôme, *in Chron.* ; Aurelius-Victor ; Eutrope, X, 14. Je copierai les expressions littérales d'Eutrope, qui a écrit son abrégé environ quinze ans après la mort de Gallus, lorsqu'il n'existait plus aucun motif de louer ou de blâmer son caractère : *Multis incivilibus gestis Gallus cæsar... Vir naturâ ferox, et ad tyrcannidem priorior, si suo jure imperare licuisset.*

[2092] *Megæra quidem mortalıs, inflammatrix scævıentıs assıdua, humanı cruoris avida*, etc. Ammien Marcellin, l. XIV, c. 1. La sincérité d'Ammien ne lui aurait pas permis de déguiser les faits ou les caractères ; mais son goût, pour les ornements ambitieux du style lui a fait souvent hasarder des expressions d'une véhémence outrée.

[2093] Il se nommait Clematius d'Alexandrie, et tout son crime fut de ne pas vouloir satisfaire, les désirs de sa belle-mère, qui sollicita sa mort par un dépit amoureux. Ammien, l. XIV, c. 1.

[2094] Voyez dans Ammien (liv. XIV, ch. 1, p. 7) un ample détail des cruautés de Gallus. Son frère Julien (p. 272) insinue qu'il s'était formé secrètement une conspiration contre lui ; et Zozime nomme (l. II, p. 135) les personnages qui avaient conspiré : un ministre d'un rang distingué, et deux agents obscurs qui voulaient faire fortune.

[2095] Zonare, t. II, l. XIII, p. 17, 18. Les assassins avaient séduit un grand nombre de légionnaires ; mais leur dessein fut découvert et révélé par une vieille femme dans la cabane de laquelle ils s'étaient retirés.

[2096] Dans le texte d'Ammien, nous lisons, *asper quidem, sed ad lenitatem propensior* ; ce qui constitue une phrase contradictoire et ridicule. A l'aide d'un vieux manuscrit, Valois a rectifié première de ces fautes, et nous apercevons un rayon de lumière par la substitution du mot *vafer*. Si nous hasardons de changer *lenitatem* en *levitatem*, cette mutation d'une seule lettre rend tout le passage clair et conséquent.

[2097] Au lieu d'être obligé de puiser çà et là dans des fragments imparfaits, nous avons à présent le secours de l'histoire suivie d'Ammien ; et nous pouvons renvoyer aux septième et neuvième chapitres de son quatorzième livre. Cependant Philostorgius, quoiqu'un peu partial en faveur de Gallus, ne doit pas être tout à fait rejeté.

[2098] Elle avait près de son mari ; mais elle mourut en route de la fièvre, dans une petite ville de Bithynie, nommée *Cænium Gallicanum*.

[2099] Les légions thébaines, qui étaient en quartier à Andrinople, envoyèrent une

députation à Gallus pour lui offrir leurs services. Ammien, XIV, c. 11. La *Notitia* (s. 6, 20, 38, édit. Labb.) fait mention de trois légions portant le nom de légions thébaines. Le zèle de M. de Voltaire pour la description d'une légende méprisables, quoique célèbre, l'a engagé à nier, sûr les plus faibles autorités, l'existence d'une légion thébaine dans les armées romaines. Voyez les *Œuvres de Voltaire*, t. V, p. 114, édit. in-4°.

[2100] Voyez le récit complet du voyage et de la mort de Gallus dans Ammien (XIV, c. 1), Julien se plaint que son frère a été exécuté sans avoir été jugé. Il tâche de justifier, ou, du moins d'excuser les vengeances cruelles qu'il avait exercées contre ses ennemis ; mais il semble convenir qu'on aurait pu le priver de la pourpre avec justice.

[2101] Philostorgius, t. IV, c. 1 ; Zonare, XIII, t. II, p. 19. Mais le premier était partial en faveur d'un monarque arien, et l'autre transcrivait sans choix et sans discernement tout ce qu'il trouvait dans les écrits des anciens.

[2102] Voyez Ammien Marcellin, XV, c. 1 ; 3, 8. Julien lui-même, dans son épître aux Athéniens, fait un tableau frappant de son propre danger et de ses sentiments. Il montre cependant un penchant exagérer ce qu'il a souffert, en insinuant, quoiqu'en termes obscurs, que ses malheurs durèrent plus d'une année ; ce qu'il est impossible de concilier avec la vérité de la chronologie.

[2103] Julien a peint les crimes et les malheurs de la famille de Constantin dans une fable allégorique, bien imaginée, et rendue avec grâce. Elle se trouve à la fin de la septième harangue, d'où elle a été détachée et traduite par l'abbé de La Bletterie, *Vie de Julien*, tome II, p. 385-408.

[2104] Elle était née à Thessalonique en Macédoine, d'une famille noble, fille et sœur de consuls. Elle épousa l'empereur dans l'année 352, dans un temps de faction. Les historiens de tous les partis ont rendu justice à son mérite. Voyez les témoignages rassemblés par Tillemont, *Hist. des Empereurs*, t. IV, p. 750-754.

[2105] Libanius et saint Grégoire de Nazianze ont épuisé l'art, et la force de leur éloquence, pour représenter Julien comme le premier des héros ou le plus odieux des tyrans. Saint Grégoire fut son condisciple à Athènes, et les symptômes de la future perversité de l'apostat qu'il décrit d'une manière si tragique, se réduisent à quelques imperfections corporelles et à quelques singularités dans ses manières et dans sa façon de parler. Il proteste cependant qu'il prévoit dès ce temps là tous les malheurs de l'Eglise et de l'empire. Saint Grégoire de Nazianze, *Orat. IV*, p. 121, 122.

[2106] *Succumbere tot necessitatibus tamque crebris unum se quod nunquam fecerat aperte demonstrans*. (Ammien, XV, c. 8.) Il rapporte ensuite dans leurs propres termes les assurances flatteuses des courtisans.

[2107] *Tantum a temperatis moribus Juliani differens fratris, quantum inter Vespasiani filios fuit, Domitianum et Titum*. (Ammien, XIV, c. 11) Les épreuves et l'éducation des deux frères eurent une si grande ressemblance, qu'elles fournissent un exemple frappant de la différence innée des caractères.

[2108] Ammien, XV, c. 8 ; Zozime, III, p. 137, 138.

[2109] Julien, *ad S. P. Q. A.*, p. 275, 276 ; Libanius, *orat. X*, p. 268. Julien ne céda point que les dieux ne lui eussent fait connaître leur volonté par des visions et des présages. Sa piété lui défendit alors de leur résister.

[2110] Julien représente lui-même (p. 274), d'une manière assez plaisante, les circonstances de cette métamorphose, ses regards baisés, et son maintien embarrassé, lorsqu'il se trouva transporté dans un monde nouveau, où tout lui paraissait étrange et dangereux.

[2111] Voyez Ammien Marcellin, XV, c. 8 ; Zozime, III, p. 139 ; Aurelius-Victor ;

Victor le Jeune, in *Epitom.* ; Eutrope, X, 14.

[2112] *Militares omnes horrendo fragore scuta genibus illidentes, quod est prosperitatis indicium plenum ; nam contra cum hastis clypei feriuntur, iræ documentum est et doloris....* Ammien ajoute par une subtile distinction : *Eumque, ut potiori reverentia servaretur, nec supra modum nec infra quam decebat.*

[2113] *Ελλαβε πορφυρος θανατος και μοιρα κραταιη.*

Le mot *pourpre*, dont Homère fait usage comme d'une épithète vague, mais qui servait communément à désigner la mort, fut appliquée très justement par Julien à la nature et au motif de ses craintes.

[2114] Il peint de la manière la plus pathétique (p. 277) les peines cruelles de sa nouvelle situation. Cependant sa table était servie avec tant de luxe et de profusion que le jeune philosophe la rejeta avec dédain. *Quum legeret libellum assidue, quem Constantius ut privignum ad studia mittens manu sua conspiserat, praelicenter disponens, quid in convivio Cæsaris impendi deberet, phasianum, et vulvam et sumen exigi vetuit et inferri.* Ammien Marcellin, XVI, c. 5.

[2115] Si nous nous rappelons que Constantin, père d'Hélène, était mort plus de dix-huit ans au auparavant dans un âge très avancé, il paraîtra probable que la fille, quoique vierge, n'était pas fort jeune au moment son mariage. Elle accoucha bientôt d'un fils, qui mourut immédiatement après être venu au monde. *Quod obstetrix, corrupta mercede, mox natum, præsecto plus quam convenerat umbilico, necavit.* Elle accompagna l'empereur et l'impératrice dans leur voyage à Rome, et la dernière.... *quæsitum venenum bibere per fraudem illexit, ut quotiescunque concepisset, immaturum abjiceret partum.* (Ammien, XVI, c. 10) Nos médecins décideront si un tel poison existe. Quant à moi, j'incline à croire que la méchanceté du public imputait des accidents naturels aux crimes supposés de l'impératrice Eusebia.

[2116] Ammien (XV, 5) était parfaitement informé de la conduite et du sort de Sylvanus. Il fut lui-même un de ceux qui suivirent Ursicinus dans sa dangereuse entreprise.

[2117] Relativement aux particularités de la visite que Constance fit à Rome, voyez Ammien, XVI, c. 10. Nous ajouterons seulement que Themistius fut nommé député de Constantinople, et que ce fut à l'occasion de cette cérémonie qu'il composa sa quatrième harangue.

[2118] Hormisdas, prince réfugié de la Perse, fit observer à l'empereur que s'il faisait construire un pareil cheval, il lui faudrait aussi une semblable écurie, faisait allusion au forum de Trajan. On rapporte un autre bon mot d'Hormisdas. La seule chose qui lui avait déplu, disait-il, c'était de voir que les hommes mouraient à Rome tout comme ailleurs. Si nous adoptons dans le texte d'Ammien *displicuisse*, au lieu de *placuisse*, nous pouvons regarder cette plaisanterie comme un reproche qu'il faisait aux Romains de leur vanité. Le sens contraire serait la pensée d'un misanthrope.

[2119] Lorsque Germanicus visita les anciens monuments de Thèbes, le plus ancien des prêtres lui expliqua le sens des hiéroglyphes (Tacite, *Ann.*, II, c. 60). Mais il paraît probable qu'avant l'invention de l'alphabet ces signes arbitraires ou naturels servaient de caractères aux Égyptiens. Voyez Warburton, *Législation divine de Moïse*, tome III, p. 69, 243.

[2120] Voyez Pline, *Hist. nat.*, XXXVI, c. 14, 15.

[2121] Ammien Marcellin c. 4. Il donne une interprétation grecque des hiéroglyphes, et Lindenbrogius, son commentateur, ajoute une inscription latine, qui en vingt vers du siècle de Constance, contient une histoire abrégée de l'obélisque.

[2122] Voyez *Donat. Roma antiqua*, III, c. 14 ; IV, c. 12 ; et la dissertation savante, quoique obscure, de Bargæus sur les obélisques, insérée dans le quatrième volume de Grævius, *Antiquités romaines*, p. 1897-1936. Cette dissertation est dédiée au pape

Sixte-Quint, qui éleva l'obélisque de Constance dans la place, en face de l'église de Saint-Jean-de-Latran.

[12123] Les événements de la guerre des Sarmates et des Quades sont racontés par Ammien, XVI, 10 ; XVII, 12, 13 ; XIX, 11.

[12124] *Genti Sarmatarum magno decori considens apud cos regem dedit.* (Aurelius-Victor.) Dans une pompeuse harangue prononcée par Constance lui-même, il célèbre ses propres exploits avec beaucoup d'orgueil et quelque vérité.

[12125] Ammien, XVI, 9.

[12126] Ammien (XVII, 5) transcrit cette lettre hautaine. Themistius (*oratio* IV, p. 57, édit. Petav.) fait mention de l'enveloppe de soie. Idatius et Zonare parlent du voyage de l'ambassadeur, et Pierre Patrice rend compte de sa conduite conciliante, in *Excerpt. Legat.*, p. 28.

[12127] Ammien, XVII, 5, et Valois, ad loc. Le sophiste ou philosophe (dans ce siècle, ces deux noms étaient synonymes), le sophiste était Eustache de Cappadoce, disciple de Jamblique et l'ami de saint Basile. Eunape (*in vit. Edesii*, p. 44-47) attribue à l'ambassadeur philosophe la gloire d'avoir enchanté le roi barbare par les charmes persuasifs de l'éloquence et de la raison. Voyez Tillemont, *Hist. des Empereurs*, t. IV, p. 828-1132.

[12128] Ammien, XVIII, 5, 6, 8. La conduite décente et respectueuse d'Antoninus vis-à-vis du général Romain, le présente dans un jour très favorable ; et Ammien lui-même ne peut s'empêcher de parler du traître avec estime et compassion.

[12129] Cette anecdote, telle qu'elle est rapportée par Ammien, sert à prouver la véracité d'Hérodote (I, c. 133), et la constance des Perses à conserver leurs usages. Dans tous les siècles les Perses ont été adonnés à l'intempérance, et les vins de Chiraz ont triomphé de la loi de Mahomet. Brisson, *de Regno Pers.*, II, p. 462-472 ; et Chardin, *Voyage en Perse*, t. III, p. 90.

[12130] Ammien, XVIII, 6, 7, 8, 10.

[12131] Pour, la description d'Amida, voyez d'Herbelot, *Bibliothèque orient.*, p. 108 ; *Histoire de Timur-Bec*, par Cheref-eddin-Ali, III, c. 41 ; Ahmed-Arabsiades, t. I, p. 331, c. 43 ; *Voyages de Tavernier*, t. I, p. 301 ; *Voyages d'Otter*, t. II, p. 273 ; et les *Voyages de Niebuhr*, t. II, p. 324-328. Le dernier de ces voyageurs, Danois savant et exact, a donné un plan d'Amida qui éclaircit les opérations du siège.

[12132] Diarbekir, que les Turcs, dans leurs actes publics, nomment Kara-Amid, contient plus de seize mille maisons ; elle est la résidence d'un pacha à trois queues. L'épithète de Kara vient de la couleur noire de la pierre dont sont construits les solides et anciens murs d'Amida.

[12133] Les opérations du siège d'Amida sont décrites dans le plus grand détail, par Ammien (XIX, 1-9), qui combattit honorablement pour sa défense, et s'échappa, avec peine quand la ville fut emportée par les Persans.

[12134] De ces quatre nations, les Albaniens sont trop bien connus pour exiger plus de détails ; les Ségestins habitaient un pays plat et vaste, qui porte encore leur nom, au sud du Khorasan, et à l'occident de l'Indostan. (Voyez *Geographia nubiensis*, p. 133 ; d'Herbelot, *Bibliothèque orientale*, p. 797.) Nonobstant la victoire si vantée de Bahram (tome I, p. 410), les Ségestins, plus de quatre-vingts ans après, paraissent encore être une nation libre et alliée de la Perse. Nous ignorons où habitaient les Vertœ et les Chionites, mais j'inclinerais à croire que ces deux nations, ou au moins la dernière, occupaient les confins de l'Inde et de la Scythie. Voyez Ammien, XVI, 9.

[12135] Ammien a marqué la chronologie de cette année par trois signes, qui ne se rapportent pas très bien entre eux, ni avec le cours de l'histoire. 1° Le blé était mûr lorsque Sapor entra dans la Mésopotamie : *cum jam stipula flavente turgerent*. Cette circonstance dans la latitude d'Alep, nous rejetterait au mois d'avril ou de mai.

Voyez les *Observations de Harmer sur l'Écrit.*, V, I, p. 41 ; les *Voyages de Shaw*, p. 305, édit in-4°. 2° Les progrès de Sapor furent arrêtés par le débordement de l'Euphrate, qui arrive ordinairement dans les mois de juillet ou d'août. Pline, *Hist. nat.*, V, 21 ; *Viaggi di Pietro della Valle*, tome I, p. 696. 3° Quand Sapor se fut rendu maître d'Amida, après un siège de soixante-treize jours, l'automne était fort avancé. *Autumno præcipiti hædorumque improbo sidere exorto*. Pour concilier ces contradictions frappantes, il faut supposer quelque délai du roi de Perse, quelques inexactitudes de l'historien, ou quelque désordre extraordinaire dans les saisons.

[1236] Ammien (XX, 6, 7) fait le récit de ces sièges.

[1237] Pour l'identité de Virtha et de Têcrit, voyez d'Anville, *Géographie ancienne*, t. II, p. 201. Pour le siège de ce château par Timur-Bec ou Tamerlan ; voyez Cherefeddin, III, c. 33. Le biographe persan exagère le mérite et la difficulté de cette expédition, qui délivra les caravanes de Bagdad d'une troupe formidable de voleurs.

[1238] Ammien (XVIII, 5, 6 ; XIX, 3, XX, 2) parle du mérite et de la disgrâce d'Ursicinus avec les détails et les sentiments de fidélité qui conviennent à un soldat relativement à son général. On peut le soupçonner d'un peu de partialité ; mais au total son récit paraît probable et conséquent.

[1239] Ammien, XX, 11 : *Omisso vano incepto, hiematurus Antiochiæ redit in Syriam ærumnosam, perpessus et ulcerum sed et atrociam, diuque deflenda*. C'est ainsi que Jacques Gronovius a rétabli un passage obscur ; et il pense que cette seule correction aurait mérité une nouvelle édition de son auteur, dont on peut à présent deviner le sens. J'espérais trouver quelques nouveaux éclaircissements dans les recherches récentes du savant Ernesti. (Leipzig, 1773).

[1240] On peut trouver dans les ouvrages de Julien lui-même (*orat. ad S. P. Q. Athen.*, p. 277) le tableau des ravages des Germains et de la détresse des Gaules. Dans Ammien, XV, 11 ; Libanius, *orat. 10* ; Zozime, III, p. 140 ; Sozomène, III, c. 1.

[1241] Ammien (XVI, 8). Ce nom semble dérivé des *Toxandri* de Pline, et on le trouve fréquemment répété dans les histoires du moyen âge. La Toxandrie était un pays de bois et de marais, qui s'étendait depuis les environs de Tongres jusqu'au confluent du Vahal et du Rhin. Voyez Valois, *Notit. Galliar.*, p. 558.

[1242] Le paradoxe du père Daniel, qui prétendait que les Francs n'avaient jamais obtenu d'établissement fixe sur ce côté-ci du Rhin avant le règne de Clovis, est réfuté très savamment, et avec beaucoup de bon sens, par M. Biet, qui a démontré, par une longue suite d'autorités, que les Francs ont possédé sans interruption la Toxandrie pendant cent trente ans avant l'avènement de Clovis. La dissertation de M. Biet a été couronnée par l'académie de Soissons, en 1736, et semble avoir été préférée avec justice au discours de son célèbre concurrent, l'abbé Le Bœuf, antiquaire dont le nom exprime assez heureusement le genre de talent.

[1243] La vie privée de Julien dans la Gaule et la discipline sévère à laquelle il s'assujettit, sont rapportées par Julien lui-même et par Ammien (XVI, 5), qui professe une grande estime pour cette conduite, que Julien affecte de tourner en ridicule (*Misopogon*, p. 240), et qui effectivement, dans un prince de la maison de Constantin, avait droit de surprendre le monde.

[1244] *Aderat latine quoque disserenti sufficiens sermo*. Ammien, XVI, 5. Mais Julien, élevé dans les écoles de la Grèce, ne regarda jamais le langage des Romains que comme un idiome vulgaire et étranger, dont seulement il pourrait être obligé de se servir en certaines occasions.

[1245] Nous ignorons la place qu'occupait alors cet excellent ministre, à qui Julien donna depuis la préfecture de la Gaule. L'esprit soupçonneux de l'empereur l'engagea tôt à rappeler Salluste ; et nous avons encore un discours fait avec sensibilité, quoique d'une manière pédantesque (p. 240-252), dans lequel Julien

déplore la perte d'un ami si précieux, auquel il se reconnaît redevable de sa réputation. Voyez La Bletterie, *Préface de la vie de Jovien*, p. 20.

[2146] Ammien (XVI, 2, 3) paraît plus content des succès de cette première campagne de Julien lui-même, qui avoue naïvement qu'il n'a rien exécuté d'important ; et qu'il a été forcé de fuir devant les ennemis.

[2147] Ammien, XVI, 7. Libanius parle en des termes plutôt avantageux que défavorables des talents militaires de Marcellus (*orat. 10*, p. 272), et Julien fait entendre que l'empereur ne l'aurait pas rappelé si légèrement, s'il n'y avait pas eu à la cour d'autres griefs contre lui (p. 278).

[2148] *Severus, non discors, non arrogans, sed longa militiae frugalitate compertus, et cum recta praeunte secuturus, ut ductorem morigerus miles.* Ammien, XVI, 11 ; Zozime, III, p. 140.

[2149] Relativement à la jonction projetée et non exécutée de Barbatio avec Julien, et à la retraite de ce général, voyez Ammien, XVI, 11 ; et Libanius, *orat. 10*, p. 273.

[2150] Ammien (XVI, 12) décrit avec son éloquence ampoulée la figure et le caractère de Chnodomar. *Audax et fidens ingenti robore lacertorum, ubi ardor proelii sperabatur immanis, equo spumante, sublimior, erectus in jaculum formidandae, vastitatis, armorumque nitore conspicuus : antea strenuus et miles et utilis praeter caeteros ductor..... Decentium Caesarem superavit aequo Marte congressus.*

[2151] Après la bataille, Julien essaya de rétablir l'ancienne discipline dans toute sa rigueur, en exposant les fuyards aux risées du camp, habillés en femmes. Ces troupes relevèrent noblement leur honneur dans la campagne suivante. Zozime, III, p. 142.

[2152] Julien lui-même (*ad S. P. Q. Athen.*, p. 279) parle de la bataille de Strasbourg avec cette modestie que donne le sentiment intérieur du mérite. Zozime la compare à la victoire d'Alexandre sur Darius, et cependant nous n'avons pu découvrir aucun de ces traits frappants du génie militaire d'un général, qui fixent l'attention de la postérité sur la conduite et le succès d'une bataille.

[2153] Ammien, XVI, 12. Libanius augmente de deux mille le nombre des morts (*orat. 10*, p. 274) ; mais ces faibles différences sont peu de chose en comparaison de soixante mille Barbares que Zozime sacrifie à la gloire de son héros (III, p. 141). Nous pourrions accuser de cette extravagance la négligence des copistes, si cet historien crédule ou partial n'avait pas converti l'armée des Allemands, qui n'était que de trente-cinq mille combattants, en une multitude innombrable de Barbares, *πληθος απειρον Βαρβαρων*. Nous serions coupables, d'après cette découverte, de donner trop légèrement notre confiance à de semblables récits.

[2154] Ammien, XVI, 12 ; Libanius, *orat. 10*, p. 276.

[2155] Libanius (*orat. 3*, p. 157) donne un tableau très piquant des mœurs des Francs.

[2156] Ammien, XVII, 2 ; Libanius, *orat. 10*, p. 278. L'orateur grec, interprétant mal un passage de Julien, représente les Francs comme une troupe de mille combattants ; et comme il avait la tête remplie de la guerre du Péloponnèse, il les compare aux Lacédémoniens qui furent assiégés et pris dans l'île de Sphactérie.

[2157] Julien, *ad S. P. Q. Athén.*, p. 280 ; Libanius, *orat. 10*, p. 280. Selon l'expression de Libanius, l'empereur *δωρα ωνομαζε*, ce que La Bletterie (*Vie de Julien*, p. 118) regarde comme un aveu généreux ; et Valois (*ad Ammian.*, XVII, 2), comme un vil détour pour obscurcir la vérité. Dom Bouquet (*Hist. de France*, t. I, p. 733), en substituant un mot *ενομισε*, évite la difficulté en détruisant le sens du passage.

[2158] Ammien, XVII, 8 ; Zozime, III, p. 146-150. Son récit est obscurci par un mélange de fables ; et Julien, *ad S. P. Q. Athen.*, p. 280, dit : *υπεδεξαμην μεν μοιραν του Σαλιων θενους, Χαμαβους δε εξηλασα*. Cette différence sert à confirmer l'opinion que les Francs Saliens obtinrent la permission de conserver leur

établissement dans la Toxandrie.

[2159] Eunape (*in Excerpt. legat.*, p. 15, 16, 17) raconte cette histoire intéressante que Zozime a abrégée, et il l'orne de toute l'amplification d'un rhéteur grec ; mais le silence de Libanius, d'Ammien et de Julien, lui-même, rend ce récit fort douteux.

[2160] Libanius, ami de Julien, donne clairement à entendre (*orat.* 4, p. 178) que son héros a écrit une histoire de ses campagnes dans la Gaule ; mais Zozime (III, page 140) paraît n'avoir puisé sa relation que dans les harangues (λογoi) et dans les Épîtres de Julien. Le discours adressé aux Athéniens contient un récit exact, quoique peu circonstancié, de la guerre contre les Germains.

[2161] Voyez Ammien, XVII, 1, 10 ; XVIII, 2 ; et Zozime, III, p. 144 ; Julien, *ad S. P. Q. Athen.*, p. 208.

[2162] Ammien, XVIII, 2 ; Libanius, *orat.* 10, p. 279, 280. De ces sept postes, quatre sont aujourd'hui des villes assez considérables, Bingen, Andernach, Bonn et Nuyss. Les trois autres, Tricesimæ, Quadriburgium et Castra Hercules ou Héraclée, ne subsistent plus ; mais il y a lieu de croire que sur le terrain de Quadriburgium les Hollandais ont construit le fort de Schenk, dont le nom blessait si violemment l'excessive délicatesse de Boileau. Voyez d'Anville, *Notice de l'ancienne Gaule*, p. 183 ; Boileau, *épit.* IV, et les notes.

[2163] Nous pouvons en croire Julien lui-même, *orat. ad S. P. Q. Athen.*, p. 280. Il fait un récit très circonstancié de cette expédition. Zozime ajoute deux cents vaisseaux de plus, III, p. 145. En évaluant le port de chacun des six cents vaisseaux de Julien à soixante-dix tonnes, ils pouvaient exporter cent vingt mille quarters. Voyez les *Poids et Mesures d'Arbutnot*, p. 237. Le pays qui pouvait supporter une pareille exportation devait avoir atteint déjà un degré de culture bien florissant.

[2164] Les troupes se mutinèrent une fois, immédiatement avant le second passage du Rhin. Ammien, XVII, 9.

[2165] Ammien, XVI, 5 ; XVIII, 1 ; Mamertin, *in Panegy. vet.*, XI, 4.

[2166] Ammien, XVII, 3 ; Julien., *epist.* 15, éd. Spanheim. Une telle conduite justifie presque ce magnifique éloge de Mamertin : *Ita illi anni spatia divisa sunt, ut aut Barbaros dominet, aut civibus jura restituat, perpetuum professus, aut contra hostem ; aut contra vitia, certatem.*

[2167] Libanius, *orat. parental. in imper. Julian.*, c. 38. ; *in Fabricii græc. Bibliothec.*, t. VIII, p. 263, 264.

[2168] Voyez Julien, *in Misopogon*, p. 340, 341. L'ancienne situation de Paris est décrétée par Henri Valois (*ad Ammian.*, XX, 4), par son frère Adrien Valois, et par M. d'Anville, dans leurs *Notices sur l'ancienne Gaule* ; par l'abbé de Longuerue, *Description de la France*, t. I, p. 12, 13 ; et M. Bonamy, dans les *Mémoires de l'Académie des Inscript.*, t. XV, p. 656, 691.

[2169] Την φάλην Δευχετιαν. Julien, *in Misopogon.*, page 340. Leucetia ou Lutetia était l'ancien nom de la cité qui selon l'usage du quatrième siècle, prit ensuite le nom territorial de Parisii.

[2170] Julien, *in Misopogon.*, p. 359, 360.

[2171] La date des Institutions divines, de Lactance a été savamment discutée ; on a proposé les difficultés et les solutions et imaginé l'expédient de deux éditions originales, l'une publiée durant la persécution de Dioclétien, et l'autre pendant la persécution de Licinius. Voyez Dufresnoi, préface, p. 5 ; Tillemont, *Mém. ecclés.*, tome VI, p. 465-470 ; Lardner, *Crédibilité*, etc., part. 2, tome VII, 78-86. Quant à moi, je suis presque convaincu que Lactance a dédié ses Institutions au souverain de la Gaule, dans le temps où Galère, Maximin et même Licinius, persécutèrent les chrétiens, c'est-à-dire, entre les années 306 et 311.

[1712] Lactance, *divin. Instit.*, I, VII, 27. Le premier et le plus important de ces passages est omis à la vérité dans vingt-huit manuscrits ; mais il se trouve dans dix-neuf. Si nous balançons l'autorité respective de ces manuscrits, nous pouvons citer en faveur du passage un manuscrit de neuf cents ans, qui est dans la bibliothèque du roi de France ; mais ce même passage ne se trouve point dans le manuscrit correct de Bologne, que le père Montfaucon suppose écrit dans le sixième ou septième siècle (*Diarium italic.*, p. 409). La plupart des éditeurs, excepté Isée, ont reconnu le style de Lactance. Voyez Lactance, éd. Dufresnoi, t. I, p. 596.

[1713] Eusèbe, *in vit. Constant.*, I, c. 27-32.

[1714] Zozime, II, p. 104.

[1715] On observait toujours cette cérémonie en faisant un catéchumène. Voyez les *Antiquités de Bingham*, X, c. 1, p. 419 ; dom Chardon, *Hist. des Sacrements*, t. I, p. 62 ; et Constantin s'y soumit pour la première fois, immédiatement avant son baptême et sa mort. Eusèbe, *in vit. Constant.*, IV, c. 61. D'après la liaison de ces deux faits, Valois (*ad loc. Euseb.*), tire une conclusion que Tillemont admet avec répugnance (*Hist. des Empereurs*, t. IV, p. 628) et Mosheim la réfute par des arguments très faibles, p. 968.

[1716] Eusèbe, *in vit. Constant.*, IV, c. 61, 62, 63. La légende du baptême de Constantin à Rome, treize ans avant sa mort, a été fabriquée dans le huitième siècle, pour servir de motif à sa donation. Tel a été le progrès graduel des lumières, qu'une histoire que le Cardinal Baronius n'a pas eu honte d'affirmer (*Annal. ecclés.*, A. D. 32, nos 43-49), passe aujourd'hui pour peu certaine, même dans l'enceinte du Vatican. Voyez les *Antiquités chrétiennes*, t. II, p. 232. Cet ouvrage a été publié à Rome avec six approbations dans l'année 1751, par le père Mamachi, savant dominicain.

[1717] Le questeur, ou secrétaire, qui a rédigé la loi du *Code Théodosien*, fait dire à son maître avec indifférence : *Hominibus supradictæ religionis* (XVI, t. 2, leg 1). Le ministre des affaires ecclésiastiques écrivait d'un style plus respectueux et plus dévot : της ενθεσμον και αγωνιατης καθολικης θρησκειας ; le *légal et très saint culte catholique*. Voyez Eusèbe, *Hist. ecclésiastique*, X, c. 6.

[1718] *Cod. Théodosien*, II, tit. 8, leg. 1 ; *Code de Justin.*, III, tit. 12, leg. 3. Constantin appelle le jour du Seigneur *dies Solis*. Ce nom ne pouvait pas blesser l'oreille de ses sujets païens.

[1719] *Cod. Théodosien*, XVI, tit. 10, leg. 1. Godefroy, en qualité de commentateur, tâche (tome VI, p. 257) d'excuser Constantin ; mais Baronius, plus zélé (*Annal. ecclésiastiques*, A. D. 321, n°18), blâme avec justice et sévérité cette conduite profane.

[17180] Théodoret (I, c. 18) insinue qu'Hélène fit élever son fils dans la religion chrétienne, mais nous pouvons certifier, d'après l'autorité plus respectable d'Eusèbe (*in vit. Contant.*, III, c. 47) qu'Hélène elle-même n'eut connaissance du christianisme que par les soins de Constantin.

[17181] Voyez les médailles de Constantin dans Ducange et Banduri. Comme peu de villes avaient conservé le privilège d'avoir un coin particulier, presque toutes les médailles sortaient de la monnaie qui était immédiatement sous l'autorité impériale.

[17182] Le panégyrique d'Eumène (VII, *inter Panegyri. vet.*), qui fut prononcé peu de mois avant la guerre d'Italie, contient une foule de preuves incontestables de la superstition païenne de Constantin, et de sa vénération particulière pour Apollon ou le Soleil, à laquelle Julien fait allusion (*Orat.* 7, p. 228, απολειπων σε). Voyez les *Commentaires de Spanheim sur les Césars*, p. 317.

[17183] Constantin, *orat. ad sanctos*, c. 25 ; mais il serait facile de prouver que le traducteur grec a amplifié le sens de l'original latin ; et l'empereur, dans sa vieillesse, pouvait se rappeler la persécution de Dioclétien avec une horreur plus vive qu'il ne l'avait sentie lorsqu'il était jeune et professait encore le paganisme.

[2184] Voyez Eusèbe, *Hist. ecclés.*, VIII, 13 ; IX, 9 ; et dans la *Vie de Constantin*, I, c. 16, 17 ; Lactance, *divin Instit*, I ; Cæcilius, *de Mort. pers.*, c. 25.

[2185] Cæcilius (*de Mort. persec.*, c. 48) a conservé l'original latin, et Eusèbe (*Hist. ecclés.*, X, c. 5) a donné une traduction grecque de cet édit perpétuel, qui renvoie à des règlements provisoires.

[2186] Un panégyrique de Constantin, prononcé sept ou huit mois après l'édit de Milan (voyez Godefroy, *Chronolog. Legum*, p. 7 ; et Tillemont, *Hist. des Emper.*, t. IV, p. 246), se sert de l'expression suivante et remarquable : *Summe rerum sator, cujus tot nomina sunt, quot linguas gentium esse voluisti, quem enim te ipse dici velis, scire non possumus.* (*Panégyr. vet.*, IX 26.) En rendant compte des progrès de Constantin dans la foi chrétienne, Mosheim (p. 970, etc.) est ingénieux, subtil et prolix.

[2187] Voyez l'élégante description de Lactance (*divin. Instit.*, V, 8.) Il est beaucoup plus clair et plus affirmatif qu'il ne convient à la discrétion d'un prophète.

[2188] Le système politique des chrétiens est expliqué par Grotius, *de Jure belli et pacis*, I, c. 3, 4. Grotius était républicain et exilé, mais la douceur de son caractère le disposait à soutenir l'autorité établie.

[2189] Tertullien, *Apologétique*, c. 32, 34, 35, 36. *Tamen nunquam Albiniani, nec Nigrian, vel Cassiani inveniri potuerunt Christiani. Ad Scapulam*, c. 2. Si cette assertion est strictement vraie, elle exclut les chrétiens de ce siècle de tous les emplois civils, et militaires, qui pouvaient les forcer à servir activement leurs gouvernements respectifs. Voyez les ouvrages de Moyle, t. II, p. 349.

[2190] Voyez l'adroit Bossuet (*Hist. des variations des Églises protestantes*, t. III p. 210-258), et le malicieux Bayle, t. II, p. 620. Je nomme Bayle, parce qu'il est certainement l'auteur de l'*Avis aux Réfugiés*. Consultez le *Dictionnaire critique* de Chauffepié, t. I, part. II, p. 145.

[2191] Buchanan est le premier, ou au moins le plus célèbre des réformateurs, qui ait justifié la théorie de la résistance. Voyez son dialogue *de Jure regni apud Scotos*, t. II, p. 28-30 ; édit. fol. Ruddiman.

[2192] Lactance, *divin. Inst.*, I, c. 1. Eusèbe, dans son histoire, dans sa vie et dans ses harangues, tâche continuellement de prouver le droit divin de Constantin à l'empire.

[2193] Nous n'avons qu'une connaissance imparfaite de la persécution de Licinius, tirée d'Eusèbe (*Hist. ecclés.*, X, 8 ; *Vit. Const.*, I, c. 49, 56 ; II, c. 1, 2). Aurelius Victor parle en général de sa cruauté.

[2194] Eusèbe, *in vit. Constant.*, II, c. 24, 42, 48, 60.

[2195] Au commencement du dernier siècle, les papistes de l'Angleterre ne composaient qu'une trentième partie, et les protestants de la France ne formaient que la quinzième partie des grandes nations pour lesquelles leur puissance et leur courage étaient un continuel objet de crainte. Voyez les Relations que Bentivoglio, alors nonce à Bruxelles, et depuis cardinal, a envoyées à Rome (*Relazione*, t. IV, p. 211-241). Bentivoglio était exact et bien informé ; mais il est un peu partial.

[2196] Cette indifférence des Germains se manifeste dans l'histoire de la conversion de toutes leurs tribus. Les légions de Constantin étaient recrutées de Germains (Zozime, II, p. 86), et la cour même de son père avait été remplie de chrétiens : voyez le premier livre de la *vie de Constantin*, par Eusèbe.

[2197] *De his qui arma projiciunt in pace, placuit eos abstinere a communione.* (Concile d'Arles, canon III.) Les plus savants critiques rapportent ces mots à la paix de l'Église.

[2198] Eusèbe considère toujours la seconde guerre civile contre Licinius comme une sorte de croisade religieuse. D'après l'invitation, du tyran, quelques officiers chrétiens avaient repris leurs *écharpes*, ou, en d'autres termes, étaient rentrés dans le

service militaire. Leur conduite a été inspirée par le douzième canon du concile de Nicée, si l'on peut s'en rapporter à cette interprétation particulière, au lieu du sens obscur et général des traducteurs grecs Balsamon, Zonare et Alexis Aristène. Voyez, Boveridge, *Pandect. ecclés. græc.*, t. I, p. 72 ; t. II, p. 78, note.

[2199] *Nomen ipsum crucis absit non modo a corpore civitem romanorum, sed etiam a cogitatione, oculis, auribus.* (Cicéron, *pro Rabirio*, c. 5.) Les écrivains du christianisme, saint Justin, Minutius Félix, Tertullien, saint Jérôme, et Maxime de Turin, ont cherché avec assez de succès la figure ou la forme de la croix dans presque tous les objets de la nature et de l'art, dans l'intersection de l'équateur et du méridien, dans le visage humain, dans un oiseau qui vole, dans un homme qui nage, dans un mât de vaisseau et sa vergue, dans une charrue, dans un étendard, etc. Voyez Lipse, *de Cruce*, I, c. 9.

[2200] Voyez Aurelius Victor, qui regarde cette loi comme une preuve de la piété de Constantin. Un édit si honorable pour le christianisme méritait de tenir une place dans le Code de Théodose, au lieu d'être cité d'une manière indirecte, et simplement par l'allusion qui semble résulter de la comparaison des cinquième et dix-huitième titres du neuvième livre.

[2201] Eusèbe, *in Vit. Constant.*, I, c. 40. Cette statue, ou du moins la croix et l'inscription, peuvent être attribuées avec plus de probabilité à la seconde ou même à la troisième visite que Constantin fit à Rome immédiatement après la défaite de Maxence. L'esprit des sénateurs et celui du peuple n'étaient pas encore suffisamment disposés à recevoir un pareil monument.

[2202] L'origine et le sens du mot *labarum* ou *laborum*, qu'emploient saint Grégoire de Nazianze, saint Ambroise et Prudence, sont encore inconnus, malgré les efforts qu'on a faits inutilement pour lui extraire une étymologie du latin, du grec, de l'espagnol, des langues celtique, teutonique, illyrique, arménienne, etc., etc. Voyez Ducange, *in Gloss. med. et infim. latinitat.*, *sub voce labarum* ; et Godefroy, *ad Cod. Theodos.*, t. II, p. 143.

[2203] Eusèbe, *in Vit. Constant.*, I, c. 30, 31 ; Baronius (*Annal. ecclés.*, A. D. 312, n° 26) a fait graver une représentation du labarum.

[2204] *Transversu X littera, summo capite circumflexo, Christum in scutis notat.* Cæcilius, *de M. P.*, c. 44. Cuper (*ad M. P. in edit. Lactant.*, t. II, p. 500.) et Baronius (A. D. 312, n° 25) ont fait graver, d'après les anciens monuments, plusieurs figures de ces monogrammes, qui devinrent très à la mode dans le monde chrétien.

[2205] Eusèbe, *in Vit. Constant.*, II, c. 7, 8, 9. Il parle du labarum, comme existant avant l'expédition d'Italie ; mais son récit semblerait indiquer qu'il ne parut à la tête des armées que plus de dix ans après, lorsque Constantin se déclara l'ennemi de Licinius et le libérateur de l'Église.

[2206] Voyez *Cod. Theod.*, VI, tit. 25 ; Sozomène, I, c. 2 ; Théophane, *Chronograph.*, p. 11. Théophane vivait vers la fin du huitième siècle, près de cinq cents ans après Constantin. Les Grecs modernes ne furent point disposés à déployer dans la plaine l'étendard de l'empire et du christianisme ; prêts à fonder sur toutes sortes d'idées superstitieuses l'espoir de la défense, ils auraient trouvé que c'était une fiction trop hardie que de se promettre la victoire.

[2207] L'abbé du Voisin (p. 103, etc.) parle de différentes médailles, et cite une dissertation sur ce sujet, du père Grainville, jésuite.

[2208] Tertullien, *de Corona*, c. 3 ; saint Athanase, I, p. 101. Le savant jésuite Petau (*Dogmata theolog.*, XV, c. 9, 10) a rassemblé sur les vertus de la croix beaucoup de passages semblables, qui ont fort embarrassé les argumentateurs protestants du dernier siècle.

[2209] Cæcilius, *de M. P.*, c. 44. Il est certain que cette déclamation historique a été

composée et publiée lorsque Licinius, souverain de l'Orient, jouissait encore de l'amitié de Constantin et de la faveur des chrétiens. Tout lecteur doué de goût doit apercevoir que le style est fort différent et fort au-dessous de celui de Lactance ; et tel est le jugement de Le Clerc et de Lardner (*Bibliothèque ancienne et mod.*, t. III, p. 438 ; *Crédibilité de l'Évangile*, etc., part. II, vol. VII, p. 94). Les partisans de Lactance ont produit trois arguments tirés du titre de ce livre, et des noms de Donatus et de Cæcilius. Voyez le père Lestocq, tome II, p. 46-60. Chacune de ces preuves est en elle-même faible et défectueuse mais leur ensemble est d'un grand poids. J'ai souvent flotté dans mon opinion ; je suivrai docilement le MS. de Colbert, et j'appellerai l'auteur, quel qu'il soit, Cæcilius.

[2210] Cæcilius, *de Mort. pers.*, c. 46. Voltaire paraît fondé dans son observation (*Œuvres*, tome XIV, p. 307), lorsqu'il attribue aux succès de Constantin la renommée de son labarum, et sa supériorité sur l'ange de Licinius. Cependant l'apparition de cet ange est adoptée par Pagi, Tillemont, Fleury, etc., qui paraissent jaloux de multiplier les miracles.

[2211] Outre ces exemples très connus, Tollius (*Préface à la traduction de Longin*, par Boileau) a découvert une vision d'Antigone, qui assura ses troupes qu'il avait vu un pentagone (le symbole de la Sûreté) avec ces mots : Par ceci tu obtiendras la victoire ; mais Tollius est inexcusable de n'avoir pas cité son autorité, et sa réputation en morale, aussi bien qu'en littérature, n'est point exempte de reproche. (Voyez Chauffepié, *Dictionnaire critique*, 460.) En outre du silence de Diodore, Plutarque, Justin, etc., on peut observer que Polyænus, qui a rassemblé dix-neuf stratagèmes militaires d'Antigone dans un chapitre séparé, IV, c. 6, ne parle point du tout de cette vision.

[2212] *Instinctu Divinitatis, mentis magnitudine*. Tout voyageur curieux peut encore voir l'inscription de l'arc de triomphe de Constantin, copiée par Baronius, Gruter, etc.

[2213] *Habes profecto aliquid cum illa mente divina secretum ; quæ delegata nostra Diis minoribus cura, uni se tibi dignatur ostendere*. Panégyr. vet., IX, 2.

[2214] M. Freret (*Mémoires de l'Acad. des Inscript.*, t. IV, p. 41-437) explique par des causes physiques un grand nombre des prodiges de l'antiquité ; et Fabricius, ridiculisé par les deux partis, essaie en vain de placer la croix céleste de Constantin parmi les taches ou cercles du soleil. *Biblioth. græc.*, tome VI, p. 8-29.

[2215] *Nazarius inter Panégyr. vet.*, X, 14, 15. Il est inutile de nommer les auteurs modernes dont l'aveugle et grossière crédulité s'est laissé prendre même à l'appât des idées païennes de Nazarius.

[2216] Les apparitions de Castor et Pollux, et particulièrement celle qui avait pour but d'annoncer la victoire des Macédoniens, sont attestées par les historiens et par des monuments publics. Voyez Cicéron, *de Natura Deorum*, II, 2 ; III, 5, 6 ; Florus, II, 12 ; Valère Maxime, I, c. 8, n° 1. Cependant le plus récent de ces miracles est omis et même nié indirectement par Tite-Live, XLV, 1.

[2217] Eusèbe, I, c. 28, 29, 30. Le silence de ce même Eusèbe, dans son *Histoire ecclésiastique*, a fait une profonde impression sur ceux des partisans de ce miracle qui ne sont pas tout à fait aveugles.

[2218] Le récit de Constantin semble indiquer qu'il aperçut la croix dans le ciel avant de passer les Alpes, lorsqu'il poursuivait Maxence. La vanité patriotique a placé la scène à Trèves, à Besançon, etc. Voyez Tillemont, *Histoire des Empereurs*, tome IV, p. 573.

[2219] Le pieux Tillemont (*Mém. ecclés.*, tome VII, p. 1317) rejette, en soupirant, les actes bien utiles d'Artemius, vétéran et martyr, qui atteste que ses propres yeux ont été témoins de la vision de Constantin.

[2220] Gelasius Cyzic., in *Act. concil. Nicen.*, I, c. 4.

[2221] Les partisans de la vision ne peuvent produire en sa faveur un seul témoignage des pères des quatrième et cinquième siècles, qui tous ont célébré dans leurs volumineux écrits le triomphe de l'Église et celui de Constantin. Comme ces vénérables personnages n'avaient aucune antipathie pour les miracles, nous pouvons soupçonner qu'aucun d'eux n'eut connaissance de la vie de Constantin par Eusèbe, et ce soupçon est confirmé par l'ignorance de saint Jérôme. Cet ouvrage fut retrouvé par les soins de ceux qui traduisirent ou continuèrent l'Histoire ecclésiastique, et qui ont représenté la vision de la croix sous différentes formes.

[2222] Godefroy fut le premier qui, dans l'année 1643 (*Not. ad Philostorgium*, I, c. 6, p. 16), osa montrer du doute sur un miracle défendu avec un zèle égal par le Cardinal Baronius et par les centuriateurs de Magdebourg. Depuis ce moment plusieurs critiques protestants ont incliné vers le doute et la méfiance. M. Chauffepié a présenté des objections d'une grande force (*Diction. crit.*, tome VI, p. 6-11) ; et dans l'année 1774, l'abbé du Voisin, docteur en Sorbonne, a publié une apologie dont on ne peut trop louer l'érudition et la modération.

[2223] Le poème d'où sont tirés ces vers peut être lu avec plaisir, mais la décence défend de le nommer.

*Lors Constantin dit ces propres paroles
J'ai renversé le culte des idoles ;
Sur les débris de leurs temples fumants,
Au Dieu du ciel j'ai prodigué l'encens ;
Mais tous mes soins pour, sa grandeur suprême
N'eurent jamais d'autre objet que moi-même.
Les saints autels n'étaient à mes regards
Qu'un marchepied du trône des Césars ;
L'ambition, la fureur, les délices ;
Étaient mes dieux, avaient mes sacrifices ;
L'or des chrétiens, leurs intrigues, leur sang,
Ont cimenté ma fortune et mon rang.*

[2224] Ce favori était sans doute le grand Osius, évêque de Cordoue, qui préféra le soin pastoral de toute l'Église à celui d'un diocèse particulier. Saint Athanase (t. I, p. 703) peint magnifiquement son caractère, quoique d'une manière concise. (Voyez Tillemont, *Mém. ecclés.*, t. VII, p. 524-561.) Osius fut accusé, peut-être injustement, de s'être retiré de la cour avec une grande fortune.

[2225] Voyez Eusèbe, in *Vit. Constant.* passim ; et Zozime, p. 104.

[2226] La piété de Lactance était plus morale que mystique. *Erat pene rudis*, dit l'orthodoxe Bull, *disciplinæ christinianæ, et in rhetorica melius quam in theologia versatus. Defensio fidei Nicenæ*, sect. 2, c. 14.

[2227] Fabricius a rassemblé avec le soin qui lui est ordinaire une liste de trois ou quatre cents auteurs cités dans la *Préparation évangélique* d'Eusèbe. Voyez *Biblioth. græc.*, V, c. 4, tome VI, p. 37-56.

[2228] Voyez Constant., *orat. ad Sanctos*, c. 19, 20. Il se fonde principalement sur un acrostiche mystérieux, composé, dans le sixième siècle après le déluge, par la sibylle Érythrée, et traduit en latin par Cicéron. Les lettres initiales des trente-quatre vers grecs forment cette sentence prophétique : *JÉSUS-CHRIST ; FILS DE DIEU, SAUVEUR DU MONDE*.

[2229] Dans sa paraphrase de Virgile, l'empereur ajoute fréquemment au sens littéral du texte latin. Voyez Blondel, *des Sibylles*, I, c. 14, 15, 16.

[2230] Les différentes applications qui en ont été faites à un fils aîné ainsi qu'à un second fils de Pollion ; à Julie, à Drusus, à Marcellus, sont jugées incompatibles avec

la chronologie, l'histoire, et le bon sens de Virgile.

[2231] Voyez Lowth, de *Sacra poesi Hebræorum prælect.*, XXI, p. 289-293. Dans l'examen de la quatrième églogue, le respectable évêque de Londres déployé une érudition, un goût, une candeur et un enthousiasme modéré, qui exalte son imagination sans aveugler son jugement.

[2232] La distinction entre le culte public et secret du service divin, *missa catechumenorum*, et *missa fidelium*, et le voile mystérieux que la piété ou la politique avait jeté sur la dernière, se trouvent judicieusement expliqués par Thiers, Exposition du Saint-Sacrement, I, c. 8-12, p. 59-91. Mais comme relativement à ce sujet, on peut raisonnablement se méfier des papistes, un lecteur protestant s'en rapportera plus volontiers au savant Bingham (*Antiquités*, X, c. 3).

[2233] Voyez Eusèbe, in *Vit. Constant.*, IV, c. 15-32, et toute la teneur du sermon de Constantin. La foi et la dévotion de l'empereur ont fourni à Barborius un argument spécieux en faveur de son baptême anticipé.

[2234] Zozime, II, p. 105.

[2235] Eusèbe, in *Vit. Constant.*, IV, c. 15, 16.

[2236] La théorie et la pratique de l'antiquité relativement au sacrement du baptême ont été expliquées très au long par dom Chardon, *Hist. des Sacrements*, t. I, p. 3-405 ; par dom Martenne, de *Ritibus Eccles. antiquis*, t. I ; et par Bingham dans les dixième et onzième livres de ses *Antiquités chrétiennes*. On peut observer une circonstance dans laquelle les Églises modernes diffèrent essentiellement de la coutume ancienne. Le sacrement du Baptême était immédiatement suivi de la confirmation et de la sainte communion, même lorsqu'on l'administrait à des enfants.

[2237] Les pères de l'Église qui ont blâmé ce délai criminel, ne pouvaient nier cependant l'efficacité du baptême, même au lit de la mort. La rhétorique ingénieuse de saint Chrysostome ne put trouver que trois arguments contre la prudence des chrétiens qui différaient leur baptême : 1° que nous devons aimer et pratiquer la vertu par amour pour elle, et non pas pour en obtenir la récompense ; 2° que la mort peut nous surprendre au moment où nous n'avons aucune possibilité de nous procurer le baptême, 3° que, quoique placés dans le ciel, nous n'y paraîtrons que comme de faibles étoiles auprès de ces soleils de justice qui auront fourni avec succès et avec gloire une carrière marquée par les travaux. Saint Chrysostome, in *Epist. ad Hebræos* ; *homil.* 13, apud Chardon, *Hist. des Sacrements*, t. I, p. 49. Je crois que ce délai du baptême, quoique la source des abus les plus pernicieux, n'a jamais été condamné par aucun concile général ou provincial ni par aucune déclaration authentique de l'Église. Le zèle des évêques s'enflammait plus facilement pour des objets beaucoup moins important.

[2238] Zozime, II, p. 104. Cette insigne fausseté lui a mérité et attiré les expressions les plus dures de la part de tous les écrivains ecclésiastiques, excepté le cardinal Baronius (A. D. 324, n^{os} 15-28), qui trouvait, ainsi occasion d'employer l'infidèle contre l'arien Eusèbe.

[2239] Eusèbe (IV, c. 61, 62, 63), l'évêque de Césarée, annonce avec la plus grande confiance le salut éternel de Constantin.

[2240] Voyez Tillemont, *Hist. des Empereurs*, tome IV, p. 429. Les Grecs, les Russes, et, dans des temps plus éloignés, les Latins eux-mêmes, ont voulu placer le nom de Constantin dans le catalogue des saints.

[2241] Voyez le troisième et le quatrième livre de sa vie. Il avait coutume de dire que, soit que la foi du Christ fût prêchée du cœur ou seulement des lèvres, il s'en réjouirait toujours.

[2242] Tillemont (*Hist., des Empereurs*, IV, p. 374-616), a défendu avec force et avec

courage la pureté de Constantinople contre quelques insinuations malignes du païen Zozime.

[2243] L'auteur de *L'Histoire politique et philosophique des Deux Indes* (I, p. 9), condamne une loi de Constantin qui donnait la liberté à tous les esclaves qui embrassaient le christianisme. L'empereur publia effectivement une loi qui défendait aux Juifs de circoncire, et peut-être de garder aucun esclave chrétien. (Voyez Eusèbe, *in Vit. Constant.*, IV, c. 27 ; et le *Cod. Théod.*, XVI, tit. 9, avec les *Commentaires* de Godefroy, t. VI, p. 247). Mais cette exception ne regardait que les Juifs ; et la généralité des esclaves qui appartenaient ou à des chrétiens ou à des païens, ne changeaient point d'état en changeant de religion. J'ignore par quelle autorité l'abbé Raynal a été induit en erreur, et le manque total de notes et de citations est un défaut impardonnable de son intéressant ouvrage.

[2244] Voyez *Acta sancti Silvestri*, et l'*Hist. ecclés.*, Nicéph. Callist., VIII, c. 34, *ap.* Baronium, *Ann. ecclés.*, A. D. 324, n^{os} 67, 74. Ces autorités ne sont pas bien respectables ; mais les circonstances sont si probables, en elles-mêmes, que le savant docteur Howell (*Hist. du Monde*, vol. III, p. 14) n'a pas hésité à les adopter.

[2245] Les écrivains ecclésiastiques ont célébré la conversion des Barbares sous le règne de Constantin (Voyez Sozomène, II, c. 6 ; et Théodoret, I, c. 23, 24.) Mais Rufin, le traducteur latin d'Eusèbe, doit être considéré, comme une autorité respectable. Il a tiré son rapport d'un des compagnons de l'apôtre d'Éthiopie, et de Bacarius, prince ibérien, et en même temps comte des domestiques. Le père Mamachi a donné, dans les premier et second volumes de son grand et défectueux ouvrage, une ample compilation des faits relatifs aux progrès du christianisme.

[2246] Voyez dans Eusèbe (*in Vit. Constant.*, IV, c. 9) la lettre pressante et pathétique de Constantin en faveur de ses frères chrétiens de la Perse.

[2247] Voyez Basnage, *Hist. des Juifs*, t. VII, p. 182 ; t. VIII, p. 333, t. IX, p. 810. L'activité infatigable de cet écrivain poursuit les Juifs jusqu'à l'extrémité du globe.

[2248] Théophile avait été donné en otage, pendant son enfance par les habitants de l'île de Diva, ses compatriotes, et avait été instruit par les Romains dans les sciences et dans la foi chrétienne. Les Maldives, dont Malé ou Diva est probablement la capitale, forment un amas de dix-neuf cents ou deux mille petites îles dans l'océan Indien. Les anciens ne connurent qu'imparfaitement les Maldives ; mais elles sont décrites dans les voyages de deux mahométans du neuvième siècle, publiés par Renaudot. *Geograph. Nubiensis*, p. 30, 31 ; D'Herbelot, *Bibliothèque orientale*, p. 170 ; *Histoire générale des Voyages*, t. VIII.

[2249] Philostorgius, III, c. 4, 5, 6, avec les *Observations* du savant Godefroy. Le récit historique fait bientôt place à des recherches sur la situation géographique du paradis ; sur des monstres extraordinaires ; etc., etc.

[2250] Voyez l'*Épître* d'Osius ; *apud S. Athanas*, vol. I, p. 840. La remontrance publique qu'il fut forcé d'adresser au fils, contenait les mêmes principes de gouvernement civil et ecclésiastique qu'il avait secrètement tâché d'inspirer à son père.

[2251] M. de La Bastie (*Mémoires de l'Acad. des Inscriptions*, t. XV, p. 38-61) a prouvé, avec évidence, qu'Auguste et ses successeurs, ont exercé en personne toutes les fonctions sacrées de souverain pontife ou grand-prêtre de l'empire romain.

[2252] Quelques pratiques contraires s'étaient déjà introduites dans l'Église de Constantinople ; mais le sévère saint Ambroise ordonna à Théodose de se retirer du sanctuaire, et lui fit sentir la différence d'un monarque à un prêtre. Voyez Théodoret, V, c. 18.

[2253] A la table de l'empereur Maxime, saint Martin évêque de Tours, reçut la coupe de celui qui la présentait, et la remit au prêtre dont il était accompagné, avant

de permettre qu'elle passât dans les mains de l'empereur. L'impératrice servait saint Martin à table (Sulpice Sévère ; *in Vit. sancti Martini*, c. 23, et le *dialogue* II, 7). Cependant, on ne sait si ces honneurs extraordinaires étaient rendus à la qualité de saint ou à celle d'évêque. On peut trouver dans les *Antiquités de Bingham* (II, 9) et dans Valois (*ad Théodoret*, IV, c. 6) les honneurs accordés aux évêques. Voyez l'étiquette hautaine à laquelle Léonce, évêque de Tripoli, soumit l'impératrice. Tillemont, *Histoire des Empereurs*, t. IV, p. 754 ; *Patres apostolos*, t. II, p. 79.

[2254] Plutarque nous apprend, dans son *Traité d'Isis et d'Osiris*, qu'on initiait les rois d'Égypte, aussitôt après leur élection, dans l'ordre sacerdotal, lorsqu'ils n'étaient pas déjà prêtres.

[2255] Aucun catalogue original, aucun ancien écrivain, ne fixent leur nombre, et les listes partielles des Églises de l'Orient sont relativement très modernes. La patiente activité de Charles de Saint-Paul, de Lucas Holsténius et de Bingham, a laborieusement recherché tous les sièges épiscopaux de l'Église catholique, qui comprenait presque tout l'empire romain. Le IXe livre des *Antiquités chrétiennes* est une carte très exacte de la *Géographie ecclésiastique*.

[2256] Au sujet des évêques de campagne ou *chorepiscopi*, qui votaient dans les synodes et conféraient les ordres inférieurs, voyez Thomassin, *Discipline de l'Église*, tome I, p. 447, etc. ; et Chardon, *Hist. des Sacrements*, t. V, p. 395, etc. On n'entend point parler avant le quatrième siècle ; et ce caractère équivoque, qui avait excité la jalousie des prélats, fut aboli avant la fin du dixième siècle dans l'Orient et l'Occident.

[2257] Cette liberté était très bornée et fut bientôt anéantie : déjà, depuis le troisième siècle, les diacres n'étaient plus nommés par les membres de la communauté, mais par les évêques ; bien qu'il paraisse, d'après les lettres de saint Cyprien, que de son temps encore, aucun prêtre n'était élu sans le consentement de la communauté (*ép.* 68), cette élection était loin d'être entièrement libre. L'évêque proposa à ses paroissiens le candidat qu'il avait choisi, et ils étaient admis à faire les objections que sa conduite et ses mœurs pouvaient leur inspirer. (Saint Cyprien, *ép.* 33.) Ils perdirent ce dernier droit vers le milieu du quatrième siècle. (*Note de l'Éditeur.*)

[2258] Thomassin (*Discipline de l'Église*, t. II, l. II, c. 1-8, p. 673-721) a amplement traité des élections des évêques, durant les cinq premiers siècles, dans l'Orient et dans l'Occident ; mais il se montre très partial en faveur de l'aristocratie épiscopale. Bingham (IV, c. 2) fait preuve de modération, et Chardon (*Hist. des Sacrements*, t. V, p. 108-128) est très clair et très concis.

[2259] *Incredibilis multitudo, non solum ex eo oppido* (Tours), *sed etiam ex vicinis urbibus ad suffragia, ferenda convenerat* ; etc. Sulpice Sévère, *in Vit. S. Martin.*, c. 7. Le concile de Laodicée (canon 13) défend le tumulte et les attroupements ; et Justinien réserve le droit d'élection à la seule noblesse (*Novelle CXXIII*, 1).

[2260] Les *Épîtres* de Sidodius Apollinaris (IV, 25 ; VII, 5-9) détaillent quelques scandales de l'Église de la Gaule ; et la Gaule était moins policée et beaucoup moins corrompue que les Provinces de l'Orient.

[2261] Un compromis avait lieu quelquefois, soit au moyen d'une loi ou par le consentement des évêques et du peuple : l'un des deux partis choisissait trois candidats, et l'autre avait le droit de nommer celui des trois auquel il donnait la préférence.

[2262] Tous les exemples cités par Thomassin (*Discipline de l'Église*, t. II, l. II, c. 6, p. 704-714) paraissent des actes d'autorité extraordinaires, ou plutôt d'oppression. La nomination de l'évêque d'Alexandrie est citée, par Philostorgius (*Hist. ecclés.* II, II) comme faite plus régulièrement que les autres.

[2263] Le célibat du clergé, durant les cinq ou six premiers siècles, est un objet de discipline, et en même temps de controverse, qui a été examiné soigneusement. Voyez Thomassin, *Discipline de l'Église*, t. I, l. II, c. 60, 61, p. 886-902 ; et les Antiquités de Bingham. Chacun de ces critiques savants, mais atteints de partialité, expose une moitié de la vérité et cache l'autre.

[2264] Diodore de Sicile atteste et, approuve la succession héréditaire de la prêtrise chez les Égyptiens, les Chaldéens et les Indiens (I, p. 84, II, p. 142-153, éd. Wesseling). Ammien parle des mages comme d'une famille très nombreuse : *Per sæcula multa ad præsens una eademque prosapia multitudo creata, deorum cultibus dedicata*, XXIII, 6. Ausone célèbre la *stirps druidarum* (*de Professoribus*, Burdigal., IV) ; mais la remarque de César (VI, 3) semble indiquer qu'il restait dans la hiérarchie celtique une porte ouverte au choix et à l'émulation.

[2265] Le sujet de la vocation, de l'ordination, de l'obéissance, etc., du clergé, est laborieusement discuté par Thomassin, *Discipline de l'Église*, t. II, p. 1-83 ; et par Bingham, dans le quatrième livre de ses Antiquités, principalement dans les quatre, six et septième chapitres. Quand le frère de saint Jérôme fut ordonné en Chypre, les diacres lui tinrent la bouche fermée de peur qu'il ne fit une protestation solennelle qui aurait rendu nulle la sainte cérémonie.

[2266] Cette exemption était très limitée : les offices municipaux étaient de deux genres ; les uns étaient attachés à la qualité d'habitant, les autres à celle de propriétaire. Constantin avait exempté les ecclésiastiques des offices de la première classe (*Cod. Theod.*, XVI, t. II, leg. 1, 2 ; Eusèbe, *Hist. ecclés.*, X, C. 7). Ils cherchèrent à s'exempter aussi de ceux de la seconde (*munera patrimoniorum*) les gens riches, pour obtenir ce privilège, se faisaient donner des places subalternes dans le clergé ; ces abus excitèrent des réclamations. Constantin rendit en 320 un édit par lequel il défendit aux citoyens les plus riches (*decuriones* et *curiales*) d'embrasser l'état ecclésiastique, et aux évêques d'admettre de nouveaux ecclésiastiques avant qu'une place fût vacante par la mort de celui qui l'occupait (Godefroy, ad *Cod. Theod.*, XII, t. I, de *Decur.*) Valentinien 1^{er}, par un rescrit encore plus général, déclara qu'aucun citoyen riche ne pourrait avoir une place dans l'Église. (*De Episc.*, XVII.) Il ordonna aussi que les ecclésiastiques qui voudraient être exempts des charges auxquelles ils étaient tenus comme propriétaires, seraient obligés d'abandonner leurs biens à leurs parents. *Cod. Theodos.*, XII, t. I, leg. 49 (*Note de l'Éditeur*).

[2267] La charte des immunités que le clergé obtint des empereurs chrétiens, se trouve au seizième livre du *Code* de Théodose. Elle est expliquée avec assez de bonne foi par Godefroy, dont l'opinion était balancée par les préjugés opposés de docteur et de protestant.

[2268] Justinien, *Novelle*, CIII. Soixante prêtres, cent diacres, quarante diaconesses, quatre-vingt-dix sous-diacres, cent dix lecteurs, vingt-cinq chantres, et cent gardes des portes, en tout cinq cent vingt-cinq. Ce nombre modeste fut fixé par l'empereur pour décharger l'Église des dettes usuraires qu'un établissement beaucoup plus nombreux qui avait fait contracter.

[2269] *Universus clerus Ecclesiæ carthaginensis... fere quingenti vel amplius ; inter quos quam plurimi erant lectores infanuli*. Victor-Vitensis, de *Persec. Vandal.*, V, 9, p. 78, édit. Ruinart. Ce reste d'un État plus florissant subsista même sous l'oppression des Vandales.

[2270] On compte sept ordres dans l'Église latine, non compris la dignité d'évêque ; mais les quatre rangs inférieurs, ou ordres mineurs sont réduits aujourd'hui à un vain nom, à des titres inutiles.

[2271] Voyez *Cod. Théod.*, XVI, tit. 2, leg. 42-43. Les Commentaires de Godefroy et l'Histoire ecclésiastique d'Alexandrie montrent le danger de ces pieuses institutions

qui troublèrent souvent la tranquillité de cette turbulente capitale.

[2272] L'édit de Mitran (*de Mort. persec.*, c. 48) reconnaît qu'il existait une propriété en terres ; *ad jus corporis eorum, id est, Ecclesiarum, non hominum singulorum pertinentia*. Une déclaration si authentique du magistrat suprême doit avoir été reçue dans tous les tribunaux comme une maxime de loi civile.

[2273] *Habeat unusquisque licentiam sanctissimo catholice (Ecclesie) venerationi concilio, decedens bonorum quod optavit relinquere*. *Cod. Theod.*, XVI, tit. 2, leg. 4. Cette loi fut publiée à Rome (A. D., 321), dans un temps où Constantin pouvait prévoir sa prochaine rupture avec l'empereur de l'Orient.

[2274] Eusèbe (*Hist., ecclés.*, X, 6 ; *in Vit. Constant.*, IV, c., 28). Il s'étend avec satisfaction, et plusieurs fois, sur la libéralité du héros chrétien, que l'évêque avait eu occasion de connaître et d'éprouver personnellement.

[2275] Eusèbe, *Hist. ecclés.*, XI, c. 2, 3, 4. L'évêque de Césarée, qui étudiait et flattait le goût de son maître, prononça publiquement une description travaillée de l'église de Jérusalem (*in Vit. Constant.*, IV, c. 46). Elle n'existe plus ; mais il a inséré dans la *Vie de Constantin* (III, 36) un tableau abrégé de l'architecture et des ornements. Il fait aussi mention de l'église des Saints Apôtres à Constantinople, IV, 59.

[2276] Voyez Justinien, *Novell.* CXXIII, 3. Il ne parle ni du revenu des patriarches ni de celui des plus riches prélats. La plus haute évaluation du revenu d'un évêché est portée à trente livres d'or, et la plus basse à deux livres ; la moyenne serait à peu près seize livres ; mais toutes ces évaluations sont fort au-dessous de la valeur réelle.

[2277] Voyez Baronius, *Annal. ecclés.*, A. D. 324, n^{os} 58, 65, 70, 71. Tous les actes qui sortent du Vatican sont justement suspects. Cependant ces registres ont un air d'antiquité et d'authenticité ; et il est évident que s'ils ont été forgés, ce fût dans un temps où l'avidité des papes aspirait à des fermes, et non pas encore à des royaumes.

[2278] Voyez Thomassin, *Discipline de l'Eglise*, t. III, l. II, c. 13, 14, 15, p. 706. Il paraît que la division légale du revenu ecclésiastique n'a pas été établie du temps de saint Ambroise et de saint Chrysostome. Simplicius et Gélase, successivement évêques de Rome à la fin du cinquième siècle, en parlent dans leurs lettres pastorales, comme d'une loi générale déjà confirmée par l'usage dans l'Italie.

[2279] Saint Ambroise le plus rigide défenseur des privilèges ecclésiastiques, se soumit sans murmure à payer la taxe des terres. *Si tributum petit imperator ; non negamus ; agri Ecclesie solvunt tributum ; solvimus quæ sunt Cæsaris Cæsari, et quæ sunt Dei Deo tributum Cæsaris est, non negatur*. Baronius tâche de présenter ce tribut comme un acte de charité plutôt que comme un devoir. (*Ann. ecclés.*, A. D. 387) ; mais l'intention, ou du moins les expressions, sont expliquées avec plus de bonne foi par Thomassin, *Discipline de l'Eglise*, t. III, l. I, c. 34, p. 268.

[2280] *In ariminense synodo super ecclesiarum et clericorum privilegiis tractatu habito, usque eo dispositio progressa est, ut juga quæ viderentur ad Ecclesiam pertinere, a publica functione cessarent inquietudine desistente : quod nostra videtur dudum sanctio repulisse*. *Cod. Theod.*, XVI, tit. 2, leg. 15. Si le synode de Rimini eût emporté cet article, une pratique si méritoire aurait pu expier quelques hérésies spéculatives.

[2281] Eusèbe (*in Vit. Constant.*, IV, 27) et Sozomène (I, 9) nous assurent que Constantin étendit et confirma la juridiction épiscopale ; mais la fausseté du fameux édit qui ne fut jamais inséré clairement dans le Code de Théodose, est démontrée avec évidence par Godefroy. Il est étonnant que M. de Montesquieu, jurisconsulte autant que philosophe, ait cité cet édit de Constantin (*Esprit des Lois*, XXIX, 16) sans marquer le plus léger soupçon.

[2282] La question de la juridiction ecclésiastique a été obscurcie par la passion, le préjugé et l'intérêt personnel. Les deux livres les plus impartiaux qui me soient tombés dans les mains, sont les *Instituts de la loi canonique*, par l'abbé de Fleury, et

l'*Histoire civile de Naples*, par Giannone. Leur patrie a contribué à leur modération autant que leur caractère. Fleury, ecclésiastique français, respectait l'autorité des parlements ; et Giannone, jurisconsulte italien, redoutait le pouvoir de l'Eglise. Je dois observer ici que, comme les propositions générales que j'avance sont le résultat d'un grand nombre de faits particuliers et incomplets, je n'ai que le choix de renvoyer le lecteur à ces auteurs modernes qui ont traité expressément tel ou tel sujet, ou de multiplier les notes de cet ouvrage au point de le rendre fatigant et désagréable.

[2283] Tillemont a recueilli chez Rufin, Théodoret, etc. les sentiments et les expressions de Constantin, *Mémoires ecclés.*, III, p. 749-750.

[2284] Voyez *Cod. Theod.*, IX, tit. 14, leg. 4. Dans les ouvrages de Fra Paolo (t. IV, p. 192, etc.) on trouve un excellent discours sur l'origine, les droits, les limites et les abus des sanctuaires. Il observe judicieusement que l'ancienne Grèce contenait quinze ou vingt *azila* ou sanctuaires, et que ce nombre se trouverait aujourd'hui dans l'enceinte d'une seule ville d'Italie.

[2285] La jurisprudence de la pénitence fut successivement perfectionnée par les canons des conciles ; mais comme il restait encore beaucoup de cas à la décision des évêques, à l'exemple du préteur romain, ils publiaient dans chaque circonstance les règles de discipline qu'ils se proposaient d'observer. Parmi les épîtres canoniques du quatrième siècle, celles de saint Basile le Grand sont les plus célèbres. Elles sont insérées dans les *Pandectes* de Beveridge (t. II, p. 47-151) et traduites par Chardon, *Hist. des Sacrements*, t. IV, p. 219-277.

[2286] Saint Basile, *Epist.* 47 ; dans Baronius (*Ann. ecclés.*, 370, n° 91), qui raconte ce fait exprès, dit-il, pour prouver aux gouverneurs qu'ils n'étaient point à l'abri d'une sentence d'excommunication. Selon lui, le monarque lui-même pouvait être atteint par les foudres du Vatican et ce cardinal raisonne beaucoup plus conséquemment que les jurisconsultes et les théologiens de l'Eglise gallicane.

[2287] La longue suite de ses ancêtres jusqu'à Eurysthènes, le premier roi dorique de Sparte, et le cinquième descendant d'Hercule, était inscrite sur les registres de Cyrène, colonie lacédémonienne. (Synèse, *épist.* 57, p. 197, édit. de Pétau.) L'histoire du monde entier ne présente point un second exemple d'une si illustre filiation de dix-sept cents ans, sans compter les ancêtres d'Hercule.

[2288] Synèse (*de Regno.*, p. 2), déplore pathétiquement l'état obscur et malheureux dans lequel Cyrène est réduite. Ptolémaïs, nouvelle cité à quatre-vingt-deux milles à l'occident de Cyrène, obtint les honneurs métropolitains de la Pentapolis, ou Haute Libye qui furent transférés depuis à Sozuse. Voyez Wesseling, *Itinerar.*, p. 67, 68, 732 ; Gellarius, *Geogr.*, t. II, part. 2, p. 72-74 ; Charles de Santo-Paolo, *Geogr. sacra*, p. 273 ; d'Anville, *Géograph. anc.*, t. III, p. 43-44 ; *Mém. de l'Acad. des Inscriptions*, t. XXXVII, p. 363-391.

[2289] Synèse avait représenté combien il était peu propre à l'épiscopat (*Epist.*, c. 5, p. 246-250). Il aimait les sciences et les plaisirs profanes, ne pouvait supporter les privations du célibat, ne croyait pas à la résurrection et refusait de prêcher des fables au peuple, à moins qu'on ne lui permît de philosopher chez lui. Théophile, primat d'Égypte, qui connaissait le mérite de Synèse, accepta cette convention extraordinaire. Voyez *Vie de Synèse* dans Tillemont, *Mém. ecclés.*, t. XXII, p. 499-554.

[2290] Lisez les invectives de Synèse (*Épist.* 57, p. 191-201). La promotion d'Andronicus était illégale, puisqu'il était né à Bérénice, dans la province où il commandait. Les instruments de torture sont soigneusement détaillés.

[2291] La sentence d'excommunication est écrite en style classique ou de rhétoricien (Synèse, *Épist.* 58, p. 201-203), L'usage assez injuste déjà de comprendre des familles entières dans les interdits, fut cependant poussé jusqu'à y envelopper une nation

entière.

[2292] Voyez Synèse, *épistol.* 47 ; p. 186-187 ; *épistol.* 72, p. 218-219 ; *épistol.* 89, p. 230-231.

[2293] Voyez Thomassin, *Discipline de l'Église*, t. II, l. III, c. 83, p. 1761-1770 ; et les *Antiquités* de Bingham, vol. I, l. XIV, c. 4, p. 668-717. La prédication était considérée comme la fonction la plus importante de l'épiscopat ; mais on la confiait quelquefois à de simples prêtres, tels que saint Chrysostome et saint Augustin.

[2294] La reine Élisabeth se servait de cette expression et de ce moyen quand elle avait envie de disposer l'esprit du peuple en faveur de quelque mesure extraordinaire de son gouvernement. Son successeur redouta beaucoup les effets de cette *musique* ennemie, et le fils de celui-ci les sentit cruellement *quand la chaire, trompette ecclésiastique*, etc. Voyez la *Vie de l'archevêque Laud*, par Heylin, p. 153.

[2295] Ces orateurs modestes reconnaissaient humblement que, n'ayant point le don des miracles, ils tâchaient d'y suppléer par l'art de l'éloquence.

[2296] Le concile de Nicée, dans les quatrième, cinquième, sixième et septième canons, a fait quelques règlements fondamentaux relativement aux synodes, aux métropolitains et aux primats. Le clergé, selon les différents intérêts auxquels il a voulu appliquer les canons de ce concile, en a torturé le sens, l'a étendu par des interprétations abusives, et a eu recours aux interpolations ou aux suppositions. Les Églises *suburbicariennes* assignées (par Rufin) à l'évêque de Rome ont été l'objet d'une violente controverse. Voyez Sirmond, *opera*, t. IV, p. 1-238.

[2297] Nous n'avons que trente trois ou quarante-sept signatures épiscopales ; mais Adon, dont l'autorité n'est pas à la vérité bien respectable, compte six cents évêques au concile d'Arles. Tillemont, *Mémoires ecclés.*, t. VI, p. 422.

[2298] Voyez Tillemont, t. VI, p. 915 ; et Beausobre, *Hist. du Manichéisme*, t. I, p. 529. Le nom d'évêque donné par Eutychius aux deux mille quarante-huit ecclésiastiques (*Annal.*, t. I, p. 440, vers. Pocock.), s'étend fort au-delà des limites d'une ordination orthodoxe ou même épiscopale.

[2299] Voyez Eusèbe, in *Vit. Constant.*, III, c. 6-21 ; Tillemont, *Mém. ecclés.*, t. XI, p. 665-759.

[2300] *Sancimus igitur vicem legum obtinere quæ a quatuor sanctis conciliis... expositæ sunt aut firmatæ. Prædictarum enim quatuor synodorum dogmata sicut sanctas scripturas et regulas sicut leges observamus.* (Justinien, *Novell* 131) ; Beveridge (*ad. Pandect. Prolog.*, p. 2), remarque que les empereurs n'ont jamais fait de lois en matière ecclésiastique ; et Giannone, au contraire, observe que les empereurs donnaient la sanction légale aux canons des conciles. *Istoria civile di Napoli*, t. I, p. 136.

[2301] Voyez l'article *Concile* dans l'Encyclopédie, t. III, p. 668-679, édit de Lucques. Le docteur Bouchaud a discuté, d'après les principes de l'Église gallicane, les principales questions relatives à la forme et à la constitution des conciles provinciaux et nationaux. Les éditeurs (voyez *Préface*, p. 16) ont raison de vanter *cet article* ; ceux qui consultent leur immense compilation en retirent rarement une satisfaction aussi complète.

[2302] Eusèbe, in *Vit. Constant.*, III, c. 63, 64, 65, 66.

[2303] Après avoir comparé les opinions de Tillemont, de Beausobre, Lardner, etc., je suis convaincu que la secte de Manès ne se propagea pas même en Perse avant l'année 270. Il est étonnant qu'une hérésie philosophique et étrangère ait pénétré si rapidement dans les provinces d'Afrique. Cependant il est difficile de rejeter l'édit de Dioclétien contre les manichéens. On peut le trouver dans Baronius, *Annal. ecclés.*, A. D. 287.

[2304] *Constantinus enim, cum limatiis superstitionum quæreret sectas, manichæorum et similium*, etc.. (Ammien, XV, 15.) Strategius, à qui cette commission valut le surnom de Musonien, était chrétien de la secte d'Arius. Il fut employé en qualité de comte au concile de Sardica. Libanius fait l'éloge de sa douceur et de sa prudence. Valois, *ad locum Ammian.*

[2305] *Cod. Theod.*, XVI, tit. 5, leg. 2. Comme la loi générale n'est point insérée dans le Code Théodosien, il est probable que dans l'année 438 les sectes qui avaient été condamnées étaient éteintes.

[2306] Sozomène, I, c. 22 ; Socrate, I, c. 10. Ces historiens ont été soupçonnés, sans aucun motif, à ce qu'il me semble, d'être attachés à la doctrine des novatiens. L'empereur dit à l'évêque : *Acesius, prenez une échelle, et montez tout seul au ciel.* La plupart des sectes chrétiennes ont emprunté tour à tour l'échelle à Acesius.

[2307] Les meilleurs matériaux relativement à cette partie de l'histoire ecclésiastique se trouvent dans l'édition d'Optat de Milève, publiée à Paris, en 1700, par M. Dupin, qui l'a enrichie de notes critiques, de discussions géographiques, d'actes authentiques, et d'un abrégé exact de toute cette controverse. M. de Tillemont a rempli la plus grande partie d'un de ses volumes de l'histoire des donatistes (t. VI, part. I), et je lui suis redevable d'une ample collection de passages de saint Augustin relativement à ces hérétiques.

[2308] *Schisma igitur illo tempore confusæ mulieris iracundia peperit ; ambitus nutritiv ; avaritia roboravit.* (Optat, I, c. 19.) Le langage de Purpurius est celui d'un frénétique furieux : *Dicitur te necasse filios sororis tuæ duos. Purpurius respondit : Putas me terreri a te... Occidi, et occido eos qui contra me faciunt.* (*Acta concil. Cirtensis*, ad calc. Optat, p. 274.) Lorsque Cécilien fut invité à une assemblée d'évêques, Purpurius dit à ses confrères, ou plutôt à ses complices : *Qu'il vienne ici recevoir l'imposition de nos mains, et, pour punition, nous lui casserons la tête en guise de pénitence.* Optat., I, c. 19.

[2309] Les conciles d'Arles, de Nicée et de Trente, confirmèrent la pratique sage et modérée de l'Eglise de Rome. Les donatistes toutefois eurent l'avantage, de maintenir le sentiment de saint Cyprien et d'une grande partie de la primitive Église. Vincentius-Lirinensis, (p. 332, ap. Tillemont, *Mém. ecclésiastiques*, t. VI, p. 138) a

expliqué pourquoi les donatistes brûlent dans les enfers, tandis que saint. Cyprien est, dans le ciel avec Jésus-Christ.

[2310] Voyez le sixième livre d'Optat de Milève, p. 91-100.

[2311] Tillemont, *Mém. ecclés.*, t. VI, part I, p. 253. Il plaisantait sur leur cruauté partielle. Tillemont a beaucoup de vénération pour saint Augustin, le grand docteur du système.

[2312] *Plato Egyptum peragravit, ut a sacerdotibus barbaris numeros et cœlestia acciperet.* (Cicéron, *de Finibus*, v. 25.) Les Égyptiens conservaient peut-être encore la tradition de la religion des patriarches. Josèphe a persuadé à plusieurs pères de l'Église que Platon avait tiré des Juifs une grande partie de ses connaissances ; mais on ne peut guère considérer cette opinion avec l'obscurité et l'insociabilité du peuple juif, dont les Écritures ne furent accessibles à la curiosité des Grecs que plus de cent ans après la mort de Platon. Voyez Marsham, *Canon. Chron.*, p. 144 ; Le Clerc, *Épist. critic.*, VII, p. 177-194.

[2313] Les modernes que j'ai pris pour guides dans la connaissance du système de Platon, sont Cudworth (*Système intellectuel.*, p. 568-620) ; Basnage (*Hist. des Juifs*, IV, p. 53-86) ; Le Clerc (*Épist. crit.*, VII, p. 194-209), et Brucker (*Hist. philosoph.*, t. I, p. 675-706). Comme leur érudition était égale, et leur intention différente, un observateur attentif peut tirer quelques lumières de leurs disputes, et regarder comme constants les faits dont ils conviennent unanimement.

[2314] Cet exposé de la doctrine de Platon me paraît contraire au véritable sens des écrits de ce philosophe. La brillante imagination qu'il a portée dans ses recherches métaphysiques, son style plein d'allégories et de figures, ont pu induire en erreur des interprètes qui ne cherchaient pas dans l'ensemble de ses ouvrages et au-delà des images dont se servait l'écrivain, le fond des idées du philosophe. Il n'y a point à mon avis de Trinité dans Platon ; il n'a établi aucune génération mystérieuse entre les trois prétendus principes qu'on lui fait distinguer. Enfin, il n'a jamais conçu que comme des attributs de la Divinité ou de la matière, les idées dont on prétend qu'il a fait des substances, des êtres réels.

Selon Platon Dieu et la matière existent de toute éternité. Avant la création du monde la matière avait en elle un principe de mouvement, mais sans but et sans lois c'est ce principe que Platon appelle l'âme irraisonnable du monde (*αλογος ψυχη*) parce que, dans sa doctrine, tout principe spontané et originaire de mouvement s'appelle âme. Dieu voulut imprimer la forme à cette matière, c'est-à-dire, 1° travailler la matière et en former des corps ; 2° régler son mouvement et l'assujettir à un but, à des lois. La Divinité ne pouvait agir, dans cette opération, que d'après les idées existantes dans son intelligence : leur réunion la remplissait, et forma le type idéal du monde. C'est ce monde idéal, cette intelligence divine, existante avec Dieu de toute éternité, et appelée par Platon *vous* ou *λογος*, dont on attribue la personnification, la substantialisation ; tandis qu'il suffit d'un examen attentif pour se convaincre qu'il ne lui a jamais donné d'existence hors de la Divinité, et qu'il ne considérait le logos que comme l'ensemble des idées de Dieu, l'entendement divin dans ses rapports avec le monde. L'opinion contraire est inconciliable avec toute sa philosophie : ainsi il dit (*Timæus*, p. 348, édit. bip.) qu'à l'idée de la Divinité est essentiellement unie celle d'une intelligence, d'un logos ; il aurait donc admis un double logos, l'un inhérent à la Divinité comme attribut, l'autre existant hors d'elle comme substance. Il affirme (*Timæus*, p. 316, 337, 348 ; *Sophista*, t. II, p. 265, 266) que l'intelligence principe d'ordre (*vous* ou *λογος*), ne peut exister que comme attribut d'une âme (*ψυχη*), principe de mouvement et de vie dont la nature nous est inconnue. Comment eût-il pu, d'après cela, regarder le logos comme une substance douée d'une existence indépendante ? Ailleurs il l'explique par ces deux mots *επιστημη*, science, et *διανοια*, intelligence, qui désignent des attributs de la Divinité.

(*Sophist.*, tome II, page 299.) Enfin il résulte de plusieurs passages, entre autres du *Phédon*, tome IV, page 247-248, que Platon n'a jamais prêté aux mots *noûs*, *logos*, que l'un de ces deux sens le résultat de l'action de la Divinité, c'est-à-dire l'ordre, l'ensemble des lois qui gouvernent le monde ; et c'est ici l'*âme raisonnable du monde* (λογιστική ψυχή), ou la cause même du résultat ; c'est-à-dire l'intelligence divine. Quand il sépare Dieu, le type idéal du monde, et la matière, c'est pour expliquer comment, dans son système, Dieu a procédé lors de la création pour unir le principe d'ordre qu'il avait en lui, sa propre intelligence, le *logos*, au principe de mouvement, à l'*âme irraisonnable*, *alogos psuchè*, qui était dans la matière, quand il parle de la place qu'occupe le *monde idéal* (τοπος νοητος), c'est pour désigner l'entendement divin qui en est la cause.

Enfin, on ne trouve nulle part dans ses écrits une véritable personnification des êtres prétendus dont on a dit qu'il formait une Trinité ; et si cette personnification existait elle s'appliquerait également à plusieurs autres idées, dont on pourrait former plusieurs Trinités différentes.

Du reste, cette erreur dans laquelle sont tombés la plupart des interprètes de Platon, tant anciens que modernes, était assez naturelle. Outre les pièges que leur tendait son style figuré, outre la nécessité d'embrasser en entier le système de ses idées, et de ne pas expliquer les passages isolément, la nature même de sa doctrine pouvait y conduire. Lorsque Platon parut l'incertitude des connaissances humaines et les tromperies continuelles des sens étaient reconnues, et donnaient lieu à un scepticisme, général. Socrate avait voulu mettre la morale à l'abri de ce scepticisme ; Platon tenta d'en sauver la métaphysique en cherchant dans l'entendement humain la source de la certitude que les sens ne peuvent fournir. Il inventa le système des idées innées, dont l'ensemble formait, selon lui, le monde idéal, et affirma que ces idées étaient les véritables attributs attachés non seulement à nos représentations des objets, mais encore à la nature des objets eux-mêmes ; nature que nous pouvions connaître d'après elles. Il donnait donc à ces idées une existence positive comme attributs ; ses commentateurs pouvaient aisément leur donner une existence réelle comme substances d'autant que les termes dont il se servait pour les désigner, *αὐτὸ το καλόν*, *αὐτὸ το αγαθόν* (*la beauté elle-même*, *la bonté elle-même*), se prêtaient à cette *substantialisation* (*hypostasis*.) (Note de l'Éditeur.)

[2315] Brucker., *Hist. philosoph.*, tome I, page 1349-1357. L'école d'Alexandrie est célébrée par Strabon (XVII) et par Ammien XXII, 6).

[2316] Josèphe, *Antiquités*, ; VII, c. 1, 3 ; Basnage, *Hist. des Juifs*, VII, c. 7.

[2317] Relativement à l'origine de la philosophie juive, voyez Eusèbe, *Præparat. evangel.*, 8, 9, 10. Philon prétend que les Thérapeutes étudiaient la philosophie, et Brucker a prouvé (*Hist. Philosoph.*, t. II, p. 787) qu'ils donnaient la préférence à celle de Platon.

[2318] Voyez Calmet, *Dissertations sur la Bible*, t. II, p. 277. Plusieurs des pères de l'Église ont reçu le Livre de la Sagesse de Salomon comme un ouvrage de ce monarque ; et, quoique rejeté par les protestants, faute d'un original hébreu, il a obtenu, avec le reste de la *Vulgate*, la sanction du concile de Trente.

[2319] La philosophie de Platon n'était pas la seule source de celle qu'on professait à l'école d'Alexandrie. Cette ville, où se réunirent des lettrés grecs, juifs, égyptiens fut le théâtre d'un bizarre amalgame des systèmes de ces trois peuples les Grecs y apportèrent un platonisme déjà altéré ; les juifs, qui avaient pris à Babylone un grand nombre d'idées orientales, et dont les opinions théologiques ou philosophiques avaient subi de grands changements par ces communications, s'efforcèrent de concilier le platonisme avec leur nouvelle doctrine, et le défigurèrent entièrement ; enfin les Égyptiens, qui ne voulaient pas abandonner des idées pour lesquelles les Grecs eux-mêmes avaient du respect, travaillèrent de leur

côté à les arranger avec celles de leurs voisins. C'est dans l'Éclésiastique et dans le livre de la Sagesse que se fait sentir l'influence de la philosophie orientale, plutôt que celle du platonisme : on trouve dans ces livres et dans ceux des derniers prophètes, comme Ézéchiél, des idées que les Juifs n'avaient pas avant la captivité de Babylone, dont on ne saurait trouver le germe dans Platon, et qui viennent visiblement des Orientaux. Ainsi Dieu présenté sous l'image de la lumière, et le principe du mal sous celui des ténèbres, l'histoire des bons et des mauvais anges, le paradis et l'enfer, etc. sont des dogmes dont l'origine, ou tout au moins la détermination positive, ne saurait être rapporté qu'à la philosophie orientale. Platon croyait la matière éternelle, les Orientaux et les Juifs la regardaient comme une création de Dieu, seul éternel. Il est impossible d'expliquer la philosophie de l'école d'Alexandrie par le seul mélange de la théologie judaïque et de la philosophie grecque ; la philosophie orientale, quelque peu connue qu'elle soit, s'y fait reconnaître à chaque instant : ainsi, selon le Zend-Avesta c'est par la *parole* (*honover*), plus ancienne que le monde qu'Ormuzd a créé toutes choses. Cette parole est le logos de Philon, bien différent, par conséquent, de celui de Platon. J'ai fait voir que Platon n'avait jamais personnifié le logos du type idéal du monde ; Philon hasarda cette personnification. La Divinité, selon lui, a un double logos ; le premier (λογος ενδιαθετος) est le type *idéal du monde*, le monde idéal, c'est le premier né de la Divinité ; le second (λογος προφορικος) est la *parole même de Dieu*, personnifiée sous l'image d'un être agissant pour créer le monde sensible et le rendre semblable au monde idéal ; c'est le second fils de Dieu. Poussant jusqu'au bout ses rêveries, Philon alla jusqu'à personnifier de nouveau le monde idéal sous l'image d'un *homme céleste* (ουρανιος ανθρωπος), type primitif de l'homme, et le monde sensible sous l'image d'un autre homme, moins parfait que l'homme céleste. Certaines idées de la philosophie orientale ont pu donner lieu à cet étrange abus de l'allégorie, qu'il suffit de rapporter pour faire voir quelles altérations avait déjà subies alors le platonisme, et quelle en était la source : encore Philon est-il de tous les Juifs d'Alexandrie celui dont le platonisme est le plus pur. (Voyez Buhle, *Introd. à l'Hist. de la philosophie moderne*, en allemand, p. 590 et suiv. ; Michaëlis, *Introd. au Nouveau Testament*, en allemand, part. II, page 973.) C'est de ce mélange d'orientalisme, de platonisme et de judaïsme, que sortit le gnosticisme, qui a produit tant d'extravagances théologiques et philosophiques, et où les idées orientales les dominent évidemment. (*Note de l'Éditeur.*)

[2320] Le Clerc (*Épîtres critiques*, VIII, pages 211-228) a prouvé, d'une manière victorieuse, le platonisme de Philon, si fameux, qu'il était passé en proverbe. Basnage (*Hist. des Juifs*, IV, ch. 5) a démontré clairement que les œuvres théologiques de Philon furent composées avant la mort et très probablement avant la naissance de Jésus-Christ. Dans ce temps d'obscurité les connaissances de Philon sont plus étonnantes que ses erreurs. Bull., *Defens. fid. nicen.*, s. I, c. I, p. 12.

[2321] *Mens agitat molem, et magno se corpori miscet.*

En outre de cette âme matérielle, Cudworth a découvert (p. 562) dans Amélius, Porphyre, Plotin, et, selon lui, dans Platon lui-même, une âme spirituelle, supérieure, *upercosmienne*, de l'univers ; mais Brucker, Basnage et Le Clerc, prétendent que cette double âme est une invention oiseuse des derniers platoniciens.

[2322] Petau, *Dogmata theologica*, t. II, l. VIII, c. 2, p. 791 ; Bull., *Defens. fid. nicen.*, s. I, c. I, p. 8, 13. Cette opinion fut adoptée dans la théologie chrétienne, jusqu'au moment où les ariens en abusèrent. Tertullien (*advers. Praxeam*, c. 16) contient un passage remarquable et dangereux. Après avoir mis en opposition, d'une manière aussi indiscrete qu'ingénieuse, la nature de Dieu et les actions de Jéhovah, il conclut : *Scilicet ut hæc de Filio Dei non credenda fuisse, si non scripta essent, fortasse non credenda de Patre, licet scripta.*

[2323] Les platoniciens admiraient le commencement de l'Évangile de saint Jean, comme contenant une imitation exacte de leurs principes. (Saint Augustin, *de Civit. Dei*, X, 29. ; Amelius, *apud Cyril., advers. Julian*, VIII, p. 283.) Mais dans les troisième et quatrième siècles, les platoniciens d'Alexandrie ont pu perfectionner leur Trinité par l'étude de la théologie chrétienne.

[2324] Une courte discussion sur le sens dans lequel saint Jean a pris le mot logos prouvera qu'il ne l'a point emprunté de la philosophie de Platon.

L'évangéliste se sert de ce mot sans explication préalable, comme d'un terme que ses contemporains connaissaient déjà et devaient comprendre. Pour savoir le sens qu'il lui prête, il faut donc chercher quel était celui qu'on lui prêtait de son temps : on en trouve deux ; l'un était attaché au mot logos par les Juifs de la Palestine ; l'autre par l'école d'Alexandrie, spécialement par Philon. Les Juifs avaient craint de tout temps de prononcer le nom même de Jéhovah ; ils avaient contracté l'habitude de désigner Dieu par quelqu'un de ses attributs : ils l'appelaient tantôt la sagesse, tantôt la parole : Des cieux ont été faits par la parole de l'Éternel (Ps. 33, v. 6). Accoutumés aux allégories, ils s'adressaient souvent à cet attribut de la Divinité comme à un être réel. Salomon fait dire à la sagesse : J'appartiens à l'Éternel, j'ai présidé dans ses conseils, j'étais avant tous ses ouvrages ; de toute ancienneté, j'ai été établie souveraine longtemps avant que la terre fut créée, etc. (*Prov.*, c. 8, v. 22 sqq.) Le séjour en Perse ne fit qu'augmenter le penchant à des allégories soutenues. On trouve dans l'Ecclésiastique du Siracide et dans le livre de la Sagesse des descriptions allégoriques de la Sagesse, comme celle-ci : *Je sors de la bouche du Très Haut, et j'ai couvert la terre comme d'une nuée... Seule, j'ai dessiné les bornes du ciel et creusé les abîmes de la mer.... Le Créateur m'a créée avant les siècles, et je subsisterai pendant tous les siècles.... Celui qui se nourrira de mes fruits n'aura plus faim ; celui qui s'abreuvera à ma source n'aura plus soif.* (Ecclésiastique, c. 24, v. 3, 5, 9 et 20 ; voyez aussi le livre de la Sagesse de Salomon, c. 7 et 9.) On voit d'après cela que les Juifs entendaient par les mots hébreux et chaldaïques qui signifiaient sagesse, parole, et qui furent traduits en grec par ceux de σοφία, λογος, un simple attribut de la Divinité qu'ils personnifiaient allégoriquement, mais dont ils ne faisaient point un être réel, particulier, hors de Dieu.

L'école d'Alexandrie, au contraire, et Philon entre autres, mêlant les idées grecques aux idées judaïques et orientales, et se livrant à un penchant vers le mysticisme, personnifia le logos, et le représenta (voyez la note 18) comme un être particulier, créé de Dieu, et intermédiaire entre Dieu et les hommes ; c'est le *second logos* de Philon (λογος προφορικος), celui qui agit lors de la naissance du monde, *seul de son espèce* (μονογενης), *créateur du monde sensible* (χοσμος αισθηπτος), que Dieu forma d'après le *monde idéal* (χοσμος νοητος) qu'il avait en lui, et qui était le *premier logos* (ο ανωτατω), le *premier né* (ο πρεσβυτερος νιος) de la Divinité. Le logos, pris dans ce sens, était donc un être créé, mais antérieur à la création de monde, voisin de Dieu et chargé de ses relations avec les hommes.

Quel est celui de ces deux sens que saint Jean a eu l'intention de prêter au mot logos dans le premier chapitre de son Évangile et dans tout ce qu'il a écrit ?

Saint Jean était un Juif né et élevé en Palestine ; il ne connaissait point, ou du moins très peu, la philosophie des Grecs et celle des Juifs grécisants : il devait donc naturellement attacher au mot logos le sens qu'y attachaient les Juifs de la Palestine. Que l'on compare en effet les attributs qu'il prête au logos avec ceux qui lui sont prêtés dans les Proverbes, dans la Sagesse de Salomon, dans l'Ecclésiastique, on verra que ce sont les mêmes : *La parole était dans le monde, et le monde a été fait par elle ; elle était la vie et la lumière des hommes*, etc. (*Évangile selon saint Jean*, c. I, v. 4 et 10, etc.) Il est impossible de ne pas reconnaître dans ce chapitre les idées que les Juifs se faisaient du logos allégorisé. L'évangéliste personnifie ensuite réellement ce que ses prédécesseurs n'avaient personnifié que poétiquement, car il affirme que

la parole est devenue chair (v. 14) ; c'est pour le prouver qu'il écrivait. Examinées de près, les idées qu'il donne du logos ne sauraient s'accorder avec celles qu'en avaient Philon et l'école d'Alexandrie ; elles répondent au contraire à celles des Juifs de la Palestine. Peut-être, saint Jean, se servant d'un mot connu pour expliquer une doctrine qui ne l'était pas, en a-t-il altéré un peu le sens : c'est cette altération que l'on croit découvrir en rapprochant les divers passages de ses écrits.

Ce qu'il y a de remarquable, c'est que les Juifs de la Palestine, qui ne voyaient pas cette altération, ne devaient trouver rien d'étrange dans ce que disait saint Jean du logos ; au moins le comprenaient-ils sans peine ; tandis que les philosophes grecs et les Juifs grécisants, de leur côté, y portaient des préventions et des idées faciles à concilier avec celles de l'évangéliste qui ne les contredisait pas expressément. Cette circonstance a dû beaucoup favoriser les progrès du christianisme ; aussi les pères de l'Église des deux premiers siècles et au-delà, formés presque tous à l'école d'Alexandrie prétaient-ils au logos de saint Jean un sens assez semblable à celui dans lequel l'avait pris Philon. Leur doctrine se rapprochait beaucoup de celle qu'au quatrième siècle le concile de Nicée condamne dans la personne d'Arius. (*Note de l'Éditeur.*)

[2325] Voyez Beausobre, *Hist. critique du Manichéisme*, tome I, p. 337. L'Évangile selon saint Jean est supposé avoir été publié environ soixante-dix ans après la mort de Jésus-Christ.

[2326] Mosheim (p. 331) et Le Clerc (*Hist. ecclés.*, p. 535) expliquent clairement les sentiments des ébionites. Les critiques attribuent à un de ces sectaires les *Clémentines* publiées par les pères apostoliques.

[2327] Les polémistes opiniâtres comme Bull (*Judicium. Eccles. cathol.*, c. 2) insistent sur l'orthodoxie des nazaréens, qui paraît moins pure et moins certaine aux yeux de Mosheim, p. 330.

[2328] L'obscurité et les souffrances de Jésus ont toujours été le grand argument des Juifs. *Deus contrariis coloribus Messiam depinxerat ; futurus erat rex, Judex, pastor*, etc. Voyez Limborch et Orobio, *amica Collat.*, p. 8, 19, 53, 76, 192, 234. Cette objection a obligé les chrétiens à élever leurs yeux vers un royaume spirituel et éternel.

[2329] Saint Justin martyr, *Dialog. cum Tryphonte*, p. 143, 144. Voyez Le Clerc, *Hist. ecclés.*, p. 615 ; Bull et Grabe son éditeur (*Judicium Eccles. catholic.*, c. 7, et l'Appendice), essaient de défigurer les sentiments ou les paroles de saint Justin ; mais leur correction, qui fait violence au texte, a été rejetée même de l'édition des bénédictins.

[2330] La plupart des docètes rejetaient la véritable divinité de Jésus-Christ aussi bien que sa nature humaine : ils étaient du nombre des gnostiques, dont quelques philosophes, au parti desquels se range Gibbon, ont voulu faire dériver les opinions de celles de Platon. Ces philosophes ne réfléchissaient pas que le platonisme avait subi des altérations continuelles, et que celles qui lui donnaient quelques rapports avec les idées des gnostiques, étaient postérieures à la naissance reconnue des sectes comprises sous ce nom. Mosheim a prouvé (dans ses *Instit. histor. Eccles. major.*, sec. I, p. 136 sqq., et p. 339 sqq.), que la philosophie orientale, combinée avec la philosophie cabalistique des Juifs, avait donné naissance au gnosticisme. Les rapports qui existent entre cette doctrine et les monuments qui nous restent de celle des Orientaux, comme les Chaldéens et les Perses, sont évidents, et ont été la source des erreurs des gnostiques chrétiens qui ont voulu concilier leurs anciennes idées avec leur nouvelle croyance. C'est à cause de cela qu'en niant la nature humaine du Christ, ils niaient aussi son union intime avec Dieu, et ne le prenaient que pour une des substances (*æones*) créées de Dieu. Comme ils croyaient à l'éternité de la matière, et la regardaient, comme le principe du mal, par opposition à la Divinité, cause première et principe du bien, ils ne voulaient pas admettre qu'une des

substances pures, un des *æones* issus de Dieu, se fût, en participant à la nature matérielle, allié au principe du mal, et tel était le motif qui leur faisait rejeter l'humanité réelle de Jésus-Christ. Voyez Ch. G. F. Walsh, *Hist. des hérésies*, en allemand, t. I, p. 217 sqq. ; Brucker, *Hist. crit. Philos.*, tome II, page 639 (*Note de l'Éditeur.*)

[2331] Les ariens reprochaient au parti orthodoxe d'avoir pris ses sentiments sur la Trinité, des valentiniens et des marcionites. Voyez Beausobre, *Hist. du Manichéisme*, III, c. 5, 7.

[2332] *Non dignum est utero credere Deum, ei Deum Christum... Non dignum est ut tanta majestas per sordes, et squalores mulieris transire credatur.* Les gnostiques tenaient pour l'impureté de la matière et du mariage ; et ils étaient scandalisés des grossières interprétations des pères et de Saint Augustin lui-même. Voyez Beausobre, t. II, p. 523.

[2333] *Apostolis adhuc in sæculo superstitibus apud Judæam Christi sanguine recente, et phantasma corpus Domini asserebatur.* Cotelier pense (*Patres apostol.*, t. II, p. 24) que ceux qui refusent de croire que les docètes parurent du temps des apôtres peuvent aussi nier qu'il fait jour à midi. Ces docètes, qui formaient un parti considérable parmi les gnostiques, étaient ainsi appelés, parce qu'ils prétendaient que le corps de Jésus-Christ n'en avait eu que l'apparence(*).

(*) Le nom de docètes ne fut donné à ces sectaires que dans le cours du deuxième siècle : ce nom ne désignait pas une secte proprement dite, il s'appliquait à toutes les sectes qui enseignaient la non réalité du corps matériel de Jésus-Christ : de ce nombre étaient les valentiniens, les basilidiens, les ophites, les marcionites, contre qui Tertullien écrivit son livre de *Carne Christi*, et, d'autres gnostiques. A la vérité Clément d'Alexandrie (III, *stromat.*, c. 13, p. 552) fait une mention expresse d'une secte de docètes, et nomme même comme un de ses chefs un certain Cassianus ; mais tout nous porte à croire que ce n'était point là une secte particulière. Philastrius (*de Hæres.*, c. 31) reproche à Saturninus d'être un docète. Irénée (*adversus Hæreses.*, c. 23) fait le même reproche à Basilide. Épiphane et Philastrius, qui ont traité avec détail de chaque hérésie particulière, ne nomment point spécialement celle des docètes : l'évêque d'Antioche Sérapion (Eusèbe, *Hist. ecclés.*, VI, c. 12) et Clément d'Alexandrie (VII, *stromat.*, p. 900) paraissent être les premiers qui se soient servis de ce nom générique, et on ne le retrouve dans aucun monument antérieur, quoique l'erreur qu'il indique existât déjà du temps des apôtres. Voyez Ch.-G.-Fr. Walch, *Hist. des hérésies*, t. I, p. 233 ; Tillemont, *Mém. pour servir à l'Hist. ecclés.*, t. II, p. 50 ; Buddæus, *de Eccl. apostol.*, c. 5, § 7. (*Note de l'Éditeur.*)

[2334] On peut trouver dans La Motte Le Vayer (tome V, p. 135, etc., édit. 1757) et dans Basnage (*Hist. des Juifs*, t. IV, p. 29-79, etc.) des preuves du respect que les chrétiens avaient pour la personne de Platon et pour sa doctrine.

[2335] *Doleo bona fide, Platonem omnium hæreticorum condimentarium factum.* Tertullien, *de Anima*, c. 23. Petau, *Dogm. theolog.*, t. III, proleg. 2) prouve que ce reproche était général. Beausobre (t. I, l. III, c. 9, 10) a présenté les erreurs des gnostiques comme une conséquence des principes de Platon et, comme dans l'école d'Alexandrie, ces principes se trouvaient mêlés avec la philosophie orientale (Brucker, t. X, p. 1356), le sentiment de Beausobre peut se concilier avec l'opinion de Mosheim (*Hist. générale de l'Église*, vol I, p. 37).

[2336] Théophile, évêque d'Antioche, fut le premier qui employa le mot *Triade*, *Trinité* : ce terme abstrait, qui était déjà familier dans les écoles de la philosophie, ne doit avoir été introduit dans la théologie des chrétiens que passé le milieu du second siècle.

[2337] Saint Athanase, t. I, page 808. Ses expressions sont infiniment énergiques ; et, comme il écrivait à des moines, rien ne l'obligeait à affecter un langage

raisonnable.

[2338] Nous devons espérer de trouver la Trinité théologique de Platon dans un traité qui prétend expliquer les opinions des anciens philosophes, relativement à la nature des dieux ; mais Cicéron avoue naïvement que, quoiqu'il ait traduit le *Timée*, il n'a jamais pu comprendre ce dialogue mystérieux. Voyez saint Jérôme ; *Préf. ad l. XII, in Isaiam*, t. V, p. 154.

[2339] Tertullien, in *Apolog.*, c. 46. Voyez Bayle, son *Dictionnaire* au mot *Simonide* ; ses remarques sur la présomption de Tertullien sont profondes et intéressantes.

[2340] Lactance, IV, 8. Cependant la *probole* ou *prolatio* que les ecclésiastiques les plus orthodoxes empruntaient sans scrupule des valentiniens, et qu'ils expliquaient par la comparaison d'une fontaine ou d'une source, du soleil et de ses rayons, etc., ou ne signifiait rien, ou favorisait l'idée matérielle de la génération divine. Voyez Beausobré, t. I, l. III, c 7, p. 548.

[2341] Plusieurs des premiers écrivains ont avoué franchement que le fils devait son existence à la volonté du père. (Voyez Clarke, *Trinité de l'Écriture*, p.280-287.) D'un autre côté, saint Athanase et ses disciples ne semblent point disposés à accorder ce qu'ils craignent de nier. Les théologiens se tirèrent de cette difficulté par la distinction de deux volontés, l'une précédente et l'autre concomitante. (Pétau, *Dogm. théolog.*, t. II, l. VI, c. 8, p587-603).

[2342] Voyez Pétau, *Dogm. théolog.*, t. II, l. II, c. 10, p. 159.

[2343] *Carmenque Christo, quasi Deo dicere secum invicem*. Pline, *Lettres*, X, 97. Le sens de *Deus*, Θεός, *Elohim* dans les langues plus anciennes, est soigneusement examiné par Le Clerc (*Ars critica*, p. 150-156) ; et le socinien Emlyn soutient avec force la pratique d'adorer une créature douée de toute excellence. Voyez son *Trinité*, p. 29-36, 51-145.

[2344] Voyez Daillé, *de Usu patrum* ; et Le Clerc, *Biblioth. univer.*, t. X, p. 409. L'immense, ouvrage du père Pétau sur la *Trinité* (*Dogm. théolog.*, t. II) à été composé dans l'intention de décrier la foi des pères opposés au concile de Nicée C'est du moins l'effet qu'il produit, et la savante défense de l'évêque Bull a pu en effacer l'impression.

[2345] La rédaction des symboles les plus anciens laissait une grande latitude. Voyez Bull (*Judicium Eccles. cathol.*) qui tâche d'empêcher Episcopius de tirer parti de cette observation.

[2346] Mosheim (p. 425, 680-714) explique clairement les hérésies de Praxeas, Sabellius, etc. Praxeas, qui vint à Rome à la fin du second siècle, abusa quelque temps de la bonhomie de l'évêque ; et fut réfuté par Tertullien.

[2347] Socrate reconnaît que le désir de soutenir une opinion absolument opposée au sentiment de Sabellius, donna naissance à l'hérésie d'Arius.

[2348] Saint Épiphane (tome I, *Hæres.*, l. XIX, 3, p. 729) donne une peinture très intéressante de la personne et des mœurs d'Arius, du nombre et du caractère de ses premiers disciples ; l'on ne peut que regretter qu'il ait si promptement abandonné le personnage d'historien pour celui de controversiste.

[2349] Voyez Philostorgius, l. I, c. 3, et le *Commentaire* de Godefroy. Cependant l'autorité de Philostorgius est affaiblie aux yeux des orthodoxes par ses opinions ariennes, et à ceux des critiques judicieux par sa partialité, ses préjugés et son innocence.

[2350] Sozomène (l. I, c. 15) prétend qu'Alexandre ne prit aucune part au commencement de la controverse, dont il n'avait pas mérite connaissance ; et Socrate (l. I, c. 5) assure au contraire que la vaine subtilité de ses spéculations théologiques fut ce qui donna naissance à cette dispute. Le docteur Jortin, dans ses remarques sur l'histoire ecclésiastique, a blâmé la conduite d'Alexandre avec sa

liberté ordinaire.

[2351] Le feu de l'arianisme a pu couvrir quelque temps en secret ; mais il y a lieu de croire qu'il fit explosion dès l'année 319. Tillemont, *Mém. ecclés.*, t. VII, p. 774-780.

[2352] *Quid credidit ? Certè, aut tria nomina audiens ires Deos esse credidit, et idolatra effectus est ; aut in tribus vocabulis trinominem eredens Deum ; in Sabellii hæresim incurrit : aut edoctus ab arianis, unum esse verum Deum patrem, filium et spiritum sanctum credidit creaturas. Aut extra hæc quid credere potuerit nescio* (Saint Jérôme, *advers. Luciferianos.*) Saint Jérôme réserve pour le dernier le système orthodoxe, qui est plus compliqué et plus difficile.

[2353] Comme la doctrine absolue d'une création faite de rien s'introduisit peu à peu parmi les chrétiens (Beausobre, t. II, p. 165-215), la dignité de l'ouvrier s'accrut naturellement en raison de celle de l'ouvrage.

[2354] La Métaphysique du docteur Clarke (*Trinité de l'Écriture*, p. 276-280) a su s'accommoder à l'idée d'une génération éternelle provenant d'une cause infinie.

[2355] Plusieurs des premiers pères employèrent cette comparaison profane et absurde, particulièrement Athénagore, dans son apologie à l'empereur Marc-Aurèle et à son fils ; et Bull lui-même la cite sans la blâmer. (Voyez *Defens. fid. nicen.*, c. 3 ; n° 5 ; n° 4.)

[2356] Voyez Cudworth, *Système intellectuel*, p. 559-579. Cette dangereuse hypothèse fut soutenue par les deux Grégoire, de Nyse et de Nazianze, par saint Cyrille d'Alexandrie, et, par saint Jean de Damas, etc. Voyez Cudworth, p. 603 ; Le Clerc, *Bibliothèque univers.*, t. XVIII, p. 97-105.

[2357] Saint Augustin semble envier la liberté des philosophes. *Liberis verbis loquuntur philosophi.... Nos autem non dicimus duo vel tria principia, duos vel tres Deos.* (*De Civit. Dei*, X, 23.)

[2358] Boèce qui était fort versé dans la philosophie de Platon et d'Aristote, explique l'unité de la Trinité par la non différence des trois personnes. Voyez les remarques judicieuses de Le Clerc, *Bibliothèque choisie*, t. XVI, p. 225.

[2359] Les sabelliens se révoltaient contre cette conclusion, conduits alors dans un autre abîme, ils se trouvaient confesser que le père était né d'une vierge, qu'il avait souffert sur la croix, ce qui leur valut de la part de leurs adversaires le surnom odieux de *patri-passians*. Voyez les *Satires* de Tertullien contre Praxeas, et les *Réflexions modérées* de Mosheim, p. 423-681 ; et Beausobre, t. I, l. III, c. 6, p. 533.

[2360] Les anciens rapportent les transactions du concile de Nicée d'une manière non seulement partielle, mais très imparfaite. On ne retrouve point de tableaux, tels qu'en aurait fait Fra Paolo ; mais on peut voir dans Tillemont (*Mém. ecclés.*, t. VI, p. 669-759) et dans Le Clerc (*Bibliothèque univers.*, t. X, p. 453-454) les ébauches grossières qu'en ont tracées la bigoterie et la raison.

[2361] Nous sommes redevables à saint Ambroise (*de Fide*, l. III, c. ult.) de la connaissance de cette anecdote curieuse. *Hoc verbum posuerunt patres, quod viderunt adversariis esse formidini ; ut tanquam evaginato ab ipsis gladio, ipsum nefandæ caput hærescos amputarent.*

[2362] Voyez Bull, *Defens. fid. nicen.*, sect. II, c. 1, p. 25-36. Il pense que son devoir l'oblige à concilier les deux synodes orthodoxes.

[2363] Selon Aristote, les étoiles étaient homoousiennes l'une à l'autre. *Pétai a prouvé qu'homoousien signifie d'une même substance en genre. C'est aussi l'opinion de Curcellæus, Cudworth, Le Clerc, etc. ; et vouloir le prouver serait actum agere.* Cette remarque judicieuse est du docteur Jortin (vol. II, p. 212) qui examine la controverse arienne avec autant de candeur que d'érudition et de sagacité.

[2364] Voyez Pétau, *Dog. theolog.*, t. II, l. IV, c. 16, p. 453, etc. ; Cudworth, p. 559 ; Bull, sect. IV, p. 285-290, éd. Grab. La Περιχώρησις ou *Circumincessio* est peut-être l'endroit le plus profond et le plus obscur de l'abîme théologique.

[2365] La troisième section de la défense de Bull pour la foi de Nicée, que quelques-uns de ses antagonistes traitent de galimatias, et d'autres d'hérésie, est consacrée à la suprématie du père.

[2366] Saint Athanase et ses disciples avaient coutume de saluer les ariens du nom d'*ariomanites*.

[2367] Saint Épiphané, t. I, *Hæres.*, l. XXII, c. 4, p. 837. Voyez les aventures de Marcellus dans Tillemont, *Mém. ecclés.*, t. VII, p. 890-899. Eusèbe répondit par trois livres qui existent encore, à son ouvrage en un seul livre, sur l'unité de Dieu. Après un examen long et soigné, Pétau (t. II, l. I, c. 14, p. 78) a prononcé à regret la condamnation de Marcellus.

[2368] Saint Athanase, dans son Épître relative aux synodes de Séleucie et de Rimini (t. I, p. 886-905), a donné une ample liste de symboles ariens, qui a été augmentée et perfectionnée par les travaux de l'infatigable Tillemont, *Mém. ecclés.*, t. VI, p. 477.

[2369] Érasme a tracé avec beaucoup de justesse et de liberté le caractère de saint Hilaire. Les bénédictins se sont occupés, dans leur édition, à réviser le texte, à composer les annales de sa vie, et à justifier ses sentiments et sa conduite.

[2370] *Absque episcopo Eleusio et paucis cum eo, ex majore parte Asianæ decem provinciæ, inter quas consisto vere Deum nesciunt. Atque utinam penitus nescirent ! cum proclivore enim venia ignorarent, quam obtrectarent.* (S. Hilaire, de *Synodis, sive de fine Orientalium*, c. 63, p. 1186, édit. *benedict.*) Dans le célèbre *Parallèle entre l'Athéisme et la Superstition*, on surprend, quelquefois l'évêque de Poitiers en conformité d'opinions philosophiques avec Bayle et Plutarque.

[2371] *Hilarius ad Constantium*, l. II, c. 4, 5, p. 1227-1228. Ce passage remarquable a mérité l'attention de Locke, qui l'a transcrit (vol. III, p. 470) dans son nouveau modèle de *Souvenirs*.

[2372] Dans Philostorgius (l. III, c. 15) le caractère et les aventures d'Ætius paraissent fort singuliers, quoique adoucis par une main amie. L'éditeur Godefroy (p. 153), qui était plus attaché à son sentiment qu'à son auteur, à rassemblé toutes les circonstances odieuses conservées ou inventées par ses ennemis.

[2373] Au jugement d'un homme qui faisait cas de ces deux sectaires, Ætius avait une tête plus forte, et Eunome plus d'art et d'érudition (Philostorgius, l. VIII, c. 18). La Confession et l'Apologie d'Eunome est du très petit nombre des ouvrages hérétiques qui ont échappé. (Fabricius, *Bibliothèque græc.*, t. VIII, p. 258-305.)

[2374] Cependant selon Estius et Bull, il y a un pouvoir, celui de la création, que Dieu ne peut communiquer à une créature. Estius, qui fixe si hardiment les limites de la toute-puissance, était Hollandais de naissance et théologien de son métier. (Dupin, *Bibl. ecclés.*, t. t. XVII, p. 45.)

[2375] Sabinus (*ap. Socrat.*, l. II, c. 39) a rapporté les actes de ce synode arien ; saint Athanase et saint Hilaire en ont expliqué les divisions, Baronius et Tillemont ont soigneusement rassemblé toutes les autres circonstances qui y sont relatives.

[2376] *Fideli et pia intelligentia... De Synod.*, c. 77, p. 1193. Dans ses courtes remarques apologétiques (publiées pour la première fois par les bénédictins, d'après un manuscrit de Chartres), il observe qu'il se servait de cette expression mesurée, *qui intelligerem et impiam* (p. 1206 ; voyez p. 1146). Philostorgius, qui voyait les mêmes objets sous un autre jour, incline à oublier la différence de l'importante diphtongue. (Voyez VIII, 17 ; et Godefroy, p. 352.)

[2377] *Testor Deum cœli atque terræ mecum neutrum audissem, semper tamen utrunque*

sensisse ... Regeneratur pridem et in episcopatu aliquantis per manens, fidem Nicenam nunquam nisi exultaturus audivi. (Saint Hilaire, *de Synodis*, c. 96, p. 1205.) Les bénédictins sont persuadés qu'il gouverna le diocèse de Poitiers plusieurs années avant son exil.

[2378] Sénèque (*epist.* 58) se plaint de ce que le *το ov* des platoniciens (le *ens* des scolastiques plus hardis) ne pouvait s'exprimer par un mot latin.

[2379] La préférence que le quatrième concile de Latran donna à la fin à une unité numérique sur l'unité générique, fut favorisée par l'idiome latin. Voyez Pétau, t. II, l. IV, c. 13 ; p. 424. *Τριάς* semble donner l'idée de substance, et *trinitas* celle de qualité.

[2380] *Ingemuit totus orbis, et arianum se esse miratus est.* Saint Jérôme, *advers. Lucifer.*, t. I, p. 145.

[2381] Sulpice-Sévère (*Hist. sacra*, l. II, p. 419-430, *éd. Lugd. Bat.*, 1647) raconte en style éloquent l'histoire du concile de Rimini. On la trouve aussi dans le Dialogue de saint Jérôme contre les lucifériens. Le dessein de ce dernier est d'excuser la conduite des évêques latins, qui se laissèrent tromper et s'en repentirent.

[2382] Eusèbe, *in Vit. Constant.*, l. II, c. 64-72. Baronius est fort offensé des principes de tolérance et d'indifférence religieuse contenus dans cette épître ; Tillemont n'en est pas moins scandalisé. Ils supposent que l'empereur avait autour de lui quelque conseiller pervers, ou Satan ou Eusèbe. Voyez les *Remarques* de Jortin, t. II, p. 183.

[2383] Eusèbe, *in Vit. Constant.*, l. III, c. 13.

[2384] Théodoret (l. I, c. 20) a conservé une lettre de Constantin au peuple de Nicomédie, dans laquelle le monarque se déclare publiquement l'accusateur d'un de ses sujets. Il appelle Eusèbe ο τής τυραννικης ωμοτητος συμμυστης, et se plaint de sa conduite hostile pendant la guerre civile.

[2385] Voyez dans Socrate (l. I, c. 8), ou plutôt dans Théodoret (l. I, c. 12.), une lettre originale d'Eusèbe de Césarée, dans laquelle il tâche de se justifier d'avoir acquiescé à l'*homoousion*. Le caractère d'Eusèbe a toujours été très problématique ; mais ceux qui ont lu la seconde lettre critique de Le Clerc (*Ars critica*, t. III, p. 30-69) doivent avoir fort mauvaise opinion de l'orthodoxie et de la sincérité de l'évêque de Césarée.

[2386] Saint Athanase, t. I, p. 727 ; Philostorgius, l. I, c. 10, et les *Commentaires* de Godefroy, p. 41.

[2387] Socrate, l. I, c. 9. Dans les lettres, circulaires qu'il adressa aux différentes villes, Constantin employa contre les Hérétiques les armes du ridicule et de la raillerie.

[2388] Nous tenons cette histoire de saint Athanase, tome I, p. 670. Il laisse, apercevoir un peu de répugnance à jeter de l'odieux sur la mémoire des morts. Il est possible qu'il ait exagéré ; mais la correspondance continuelle entre Alexandrie et Constantinople ne lui aurait guère permis d'inventer. Ceux qui, croyant au récit littéral de la mort d'Arius, disent que ses boyaux lui sortirent du corps avec ses excréments, n'ont d'autre alternative que celle du miracle ou poison.

[2389] On peut suivre le changement graduel des sentiments ou du moins de la conduite de Constantin dans Eusèbe, *in Vit. Const.*, l. III, c. 23 ; l. IV, c. 41 ; dans Socrate, l. I, c. 23-39 ; Sozomène, l. II, c. 16-34 ; Théodoret, l. I, c. 14-34 ; et Philostorgius, l. II, c. 1-17. Mais le premier de ces écrivains était trop près de la scène de l'action, et les autres en étaient trop éloignés. Il est assez extraordinaire que la continuation de l'histoire de l'Église ait été abandonnée à deux laïques et à un hérétique.

[2390] *Quia etiam tum catechumenus sacramentum fidei merito videretur potuisse nescire.* Sulpice Sévère., *Hist. sacra*, l. II, p. 410.

[2391] Socrate, l. II, c. 2 ; Sozomène, l. III, c. 18 ; saint Athanase, t. I, p. 813-834. Il observe que les eunuques sont naturellement les ennemis du *fils*. Comparez les *Remarques* de Jortin sur l'*Histoire ecclésiastique*, vol. IV, p. 3, avec une certaine généalogie que l'on trouve dans *Candide*, c. 4, et qui finit avec un des premiers compagnons de Christophe Colomb.

[2392] Sulpice-Sévère, in *Hist. sacra*, l. II, p. 405, 406.

[2393] Cyrille (*ap.* Baron., A. D. 353, n° 26) observe que sous le règne de Constantin la croix avait été trouvée dans les entrailles de la terre, mais qu'elle parut sous le règne de Constance au milieu des airs. Cette opposition prouve évidemment que Cyrille ignorait l'étonnant miracle auquel on attribue la conversion de Constantin ; et cette ignorance est d'autant plus surprenante, qu'il n'y avait que douze ans que ce prince était mort, lorsque Cyrille fut sacré évêque de Jérusalem par le successeur immédiat d'Eusèbe de Césarée. Voyez Tillemont, *Mém. ecclés.*, t. VIII, p. 715.

[2394] Il n'est pas aisé de déterminer jusqu'à quel point l'imagination de Cyrille peut avoir été secondée par l'apparition d'un cercle solaire.

[2395] Philostorgius (l. III, c. 26) est suivi par l'auteur de la Chronique d'Alexandrie, par Cedrenus et par Nicéphore. Voyez Godefroy, *Dissertat.*, p. 188. Ils ne pouvaient pas refuser un miracle même de la main d'un ennemi.

[2396] Un passage si curieux mérite d'être transcrit. *Christianam religionem absolutam et simplicem, anili superstitione confundens ; in qua scrutenda perplexius, quam componenda gravius excitaret dissidia plurima ; quæ progressa fusitis aluit concertatione verborum, ut catervis antistitum jumentis publicis ultro citroque discurrentibus, per synodos, quas appellant, dum ritum omnem ad suum trahere conantur* (Valois lit conatur), *rei vehiculariæ concideret nervos*. Ammien, XXI, 16.

[2397] Saint Athanase, t. I, p. 870.

[2398] Socrate, l. II, c. 45-47 ; Sozomène, l. IV, c. 12-30 ; Théodoret, l. II, c. 18-32 ; Philostorgius, l. IV, c. 1-5.

[2399] Sozomène, l. IV, c. 23 ; saint Athanase, t. I, p. 831. Tillemont (*Mém. ecclés.*, t. VII, p. 947) a tiré des traités détachés de Lucifer de Cagliari différents exemples du fanatisme impérieux de Constance. Le seul titre de ces traités respire le zèle et inspire la terreur : *Moriendum pro Dei filio ; De regibus apostaticis ; De non conveniendo cum hæretico ; De non parcendo in Deum delinquentibus*.

[2400] Sulpice Sévère, *Histor. Sacra*, l. II, p. 418-430. Les historiens grecs étaient fort mal instruits des affaires de l'Occident.

[2401] Nous pouvons, regretter que saint Grégoire de Nazianze ait composé le panégyrique et non pas la vie de saint Athanase ; mais nous pouvons tirer des matériaux authentiques de ses propres épreuves et de ses apologies, t. I, p. 670-951. Je n'imiterai pas l'exemple de Socrate (l. II, c. 1) qui publia la première édition de son Histoire sans consulter les écrits le saint Athanase. Cependant Socrate même, Sozomène, écrivain beaucoup plus actif dans ses recherches, et le savant Théodoret, lient la vie de saint Athanase à l'histoire ecclésiastique. Par les soins de Tillemont (t. VIII), et les éditeurs bénédictins, les faits ont été recueillis, et toutes les difficultés examinées.

[2402] Sulpice Sévère (*Hist. sacra*, l. II, p. 396) le traite de chicaneur, de jurisconsulte. On ne découvre ce caractère ni dans la vie ni dans les écrits de saint Athanase.

[2403] *Dicebatur enim fatidicarum sortium fidem quæve augurales portenderent alites scientissime callens aliquoties prædixisse futuram*. (Ammien, XV, 7.) Sozomène raconte une prophétie, ou plutôt une plaisanterie (l. IV, c. 10), qui prouve évidemment, si les corbeaux parlent latin, que saint Athanase comprenait le langage des corbeaux.

[2404] Dans les conciles tenus contre saint Athanase, on relève légèrement l'irrégularité de son ordination. Voyez Philostorgius, l. II, c. 11 ; et Godefroy, p. 71. Mais on ne peut guère supposer que l'assemblée des évêques de l'Égypte ait attesté solennellement une fausseté reconnue. Saint Athanase, t. I, p. 726.

[2405] Voyez l'*Histoire des Pères du Désert*, publiée par Rosweide ; et Tillemont (*Mém. ecclés.*, t. VII), dans les vies de saint Antoine, saint Pachôme, etc. Saint Athanase, lui-même, qui ne dédaigna pas d'écrire la vie de son ami saint Antoine, a soigneusement observé que ce saint moine avait souvent annoncé et déploré les désordres de l'hérésie arienne.

[2406] Constantin, dans les commencements, menaça de paroles ; mais dans ses lettres, il avait recours à la prière. Insensiblement elles prirent le ton menaçant. Mais en même temps qu'il exigeait que l'Église fût ouverte à tous, il évitait de spécifier le nom odieux d'Arius. Saint Athanase, en politique habile, indique soigneusement ces nuances (t. I, p. 788), qui lui fournirent quelques moyens d'excuse et de délai.

[2407] Les mélétieins d'Égypte, de même que les donatistes d'Afrique, prirent naissance dans une querelle épiscopale, produite par l'esprit de persécution. Je n'ai pas le loisir de suivre une controverse obscure qui semble avoir été défigurée par la partialité de saint Athanase et l'ignorance de saint Épiphane. Voyez l'*Histoire générale de l'Église*, par Mosheim, vol. I, p. 201 (trad. angl.).

[2408] Sozomène (l. II, c. 25) détaille la manière dont les six évêques furent traités. Mais saint Athanase, si abondant sur le sujet d'Arsène et du calice, ne fait pas la moindre réponse à cette grave accusation.

[2409] Saint Athanase, t. I, p. 788 ; Socrate, l. I, c. 28 ; Sozomène, l. II, c. 25. L'empereur, dans sa lettre de convocation (Eusèbe, *in Vit. Constant.*, l. IV, c. 42), semble juger d'avance quelques membres du clergé ; et il était plus que probable que les évêques du synode appliqueraient ces reproches à saint Athanase.

[2410] Voyez particulièrement la seconde apologie de saint Athanase, tome I, p. 763-808 ; et ses *Épîtres aux moines*, p. 808-866. Elles sont appuyées sur des documents originaux et authentiques. Elles inspireraient cependant plus de confiance s'il s'y montrait moins innocent, et ses ennemis moins absurdes.

[2411] Eusèbe, *in Vit. Constant.*, l. IV, c. 41-47.

[2412] Saint Athanase, t. I, p. 804. Dans une église dédiée à saint Athanase, le tableau de cette circonstance de sa vie aurait été plus intéressant que la plupart des miracles et des martyres.

[2413] Saint Athanase, t. I, p. 729. Eunape (*in Vit. Sophist.*, p. 36-37, édit. Gommelin) a raconté un singulier trait de la crédulité et de la cruauté de Constantin dans une circonstance semblable. L'éloquent Sopater, philosophe syrien, était aimé de l'empereur ; mais il eut, le malheur de déplaire à Ablavius, préfet du prétoire. La flotte chargée de grains, faute d'un vent du midi, ne put arriver, et le peuple de Constantinople murmura. Sopater eut la tête tranchée, pour avoir, disait la sentence, arrêté les vents par une puissance magique. Suidas ajoute que Constantin voulait prouver par cette exécution qu'il avait absolument renoncé à la superstition des gentils.

[2414] En revenant, il vit deux fois Constance à Viminicum et à Césarée en Cappadoce. (Saint Athanase, t. I, p. 676.) Tillemont prétend que Constantin le présenta à ses deux frères dans la Pannonie. (*Mém. ecclés.*, t. VIII, p. 69.)

[2415] Voyez Beveridge, *Pandectes*, t. I, p. 429-452, et t. II, *Notes*, p. 182 ; Tillemont, *Mém. ecclés.*, t. VI, p. 310-324. Saint Hilaire de Poitiers a parlé de ce synode d'Antioche d'une manière beaucoup trop favorable et trop respectueuse. Il y compte quatre-vingt-dix-sept évêques.

[2416] Saint Grégoire de Nazianze fait un grand éloge (t. I, *orat.* 21, p. 390, 391) de

ce magistrat si odieux à saint Athanase :

Sæpe premente Deo fert Deus alter opem.

J'aime à trouver, pour l'honneur du genre humain, quelques bonnes qualités chez les hommes que la faction opposée représentait comme des tyrans et des monstres.

[2417] Valois (*Observ. ad calcem*, t. II ; *Hist. ecclés.*, l. I, c. 1-5) et Tillemont (*Mém. ecclés.*, t. VIII, p.674 ; etc.) ont discuté avec soin les doutes chronologiques qui obscurcissent la question de la résidence de saint Athanase à Rome. J'ai suivi l'hypothèse de Valois, qui n'admet qu'un seul voyage après l'intrusion de Grégoire.

[2418] Je ne puis résister à l'envie de transcrire une observation judicieuse de Wetstein (*Prolegomen N. T.*, p. 19). *Si tamen Historiam ecclesiasticam velimus, consulere, patebit jam inde a seculo quarto, cum, ortis controversiis, Ecclesiæ Græciæ doctores in duas partes seinderentur, ingenio, eloquentia, numero tantum non æquales, eam partem quæ vincere cupiebat Romam confugisse,, majestatemque pontificis comiter coluisse, eoque pacto opprëssis per pontificem et episcopos latinos adversariis prævaluisse, atque orthodoxiam in conciliis stabilivisse. Eam ob causam Athanasius, non sine comitatu, Romam petiit, pluresque annos ibi hæsit.*

[2419] Philostorgius, l. III, c. 12. En supposant que saint Athanase ait employé des moyens de séduction en faveur de la religion, on pourrait justifier ou au moins excuser sa conduite par l'exemple de Caton et de Sidney, dont le premier est accusé d'avoir payé, et l'autre d'avoir été payé pour défendre la liberté publique.

[2420] Le canon qui accorde l'appel aux pontifes romains, a presque élevé le synode de Sardica au rang des conciles généraux, et on a confondu, ou par adresse ou par ignorance, ses actes avec ceux du concile de Nicée. Voyez Tillemont, tome VIII, p. 689 ; et le *Traité de Geddes*, vol. II, P.419-460.

[2421] Comme saint Athanase répandait secrètement des invectives contre Constance (voyez l'*Épître aux moines*), tandis qu'il l'assurait personnellement de son profond respect, nous pourrions raisonnablement nous défier des protestations de l'archevêque, t. I, p. 677.

[2422] Malgré le silence de saint Athanase et la fausseté manifeste de la lettre insérée par Socrate, ces menaces se trouvent constatées par le témoignage de Lucifer de Cagliari et de Constance lui-même. Voyez Tillemont, t. VIII, p. 693.

[2423] J'ai toujours eu des doutes sur la rétractation d'Ursace et de Valens (saint Athanase, t. I, p. 776) ; leurs épîtres à Julius, évêque de Rome, et à saint Athanase, ont une tournure et un style si différents, qu'elles ne peuvent sortir de la même source : l'une parle le langage de criminels qui confessent leur crime et leur infamie, et l'autre celui d'ennemis qui demandent à se réconcilier sous des conditions honorables.

[2424] Les circonstances de ce second retour peuvent se tirer de saint Athanase lui-même, t. I, p. 769, 822, 843, Socrate, l. II, c. 18 ; Sozomène, l. III, c. 19 ; Théodoret, l. II, c. II, 12 ; Philostorgius, l. III, c. 10.

[2425] Saint Athanase (t. I, p. 677, 678) défend son innocence par des plaintes pathétiques, des assertions solennelles et des arguments spécieux. Il convient qu'on a forgé des lettres en son nom ; mais il demande qu'on questionne ses secrétaires et ceux du tyran, et que l'on constate si les uns les ont écrites, et si les autres les ont reçues.

[2426] Saint Athanase, tome I, p. 825-844.

[2427] Saint Athanase, tome I, p. 861 ; Théodoret, l. II, c. 16 . L'empereur déclara qu'il avait plus à cœur de dompter saint Athanase, qu'il n'avait désiré de vaincre Magnence ou Sylvanus.

[2428] Les écrivains grecs ont raconté avec si peu de clarté ou de fidélité les affaires du concile de Milan, que nous sommes fort heureux d'avoir pour ressource quelques

lettres d'Eusèbe, tirées par Baronius des archives de l'Église de Vercelles, et une ancienne vie de Denys de Milan, publiée par Bollandus. Voyez Baronius, A. D. 355 ; et Tillemont, t. VII, p. 1415.

[2429] Les honneurs, les présents et les fêtes qui séduisaient tant de prélats, sont mentionnés avec indignation par les évêques dont la probité ou la fierté n'avait point succombé à ces tentations. Nous combattons, disait saint Hilaire, évêque de Poitiers, contre Constance l'antéchrist, qui caresse le ventre au lieu de flageller les épaules, *qui non dorsa cœdit, sed ventrem palpat*. (S. Hil., *contra Constant.*, c. 5, p. 1240.)

[2430] Ammien, qui n'avait qu'une connaissance très obscure et très superficielle de l'histoire ecclésiastique, dit quelque chose de cette opposition (XV, 7) : *Liberius.... perseveranter renitebatur, nec visum hominem, nec auditum damnare nefas ultimum sœpe exclamans ; aperte scilicet recalcitrans imperatoris arbitrio. Id enim ille, Athanasio semper infestus*, etc.

[2431] Ou plutôt par le parti orthodoxe du concile de Sardica. Si les évêques avaient donné de bonne foi leurs suffrages, la division se serait trouvée de quatre-vingt-quatorze à soixante-seize. M. de Tillemont (t. VIII, p. 1147-1158) est étonné, avec raison, qu'une si faible majorité ait procédé avec tant de vigueur contre ses adversaires dont le principal fut immédiatement déposé.

[2432] Sulpice Sévère, *Hist. sacra*, l. II, p. 412.

[2433] Ammien (XV, 7) parle de l'exil de Liberius. Voyez Théodoret, l. II, c. 16 ; saint Athanase, t. I, p. 834-837 ; saint Hilaire, *Fragment*, I.

[2434] Tillemont (tome VIII, p. 524-561) a recueilli la vie d'Osius. C'est avec des expressions également extravagantes qu'il commence par l'exalter et finit par le condamner. Dans leurs lamentations sur la chute de l'évêque de Cordoue, il faut distinguer la prudence de saint Athanase dit zèle aveugle et indiscret de saint Hilaire.

[2435] Les confesseurs de l'Occident furent successivement bannis dans les déserts de l'Arabie et de la Thébaïde, entre les rochers du mont Taurus et dans les cantons les plus sauvages de la Phrygie, occupés par les impies montanistes. Ætius l'hérétique ayant été trop bien reçu à Mopsueste en Cilicie, où il était exilé, Acace le fit transporter à Amblada, dont les environs, habités par des sauvages, étaient en proie aux horreurs de la guerre et de la peste. Philostorgius, l. V, c. 2.

[2436] Voyez le traitement cruel qu'éprouva Eusèbe, et son étrange obstination, dans ses propres lettres, publiées par Baronius, A. D. 356, n° 92-102.

[2437] *Cœterum exules satis constat, totius orbis studiis celebratos, pecuniasque cis in sumptum affatim congestas, legationibus quoque eos plebis catholicæ ex omnibus fere provinciis frequentatos*. Sulpice Sévère, *Hist. sacra*, p. 414 ; saint Athanase, t. I, p. 836-480.

[2438] On peut trouver dans les ouvrages de saint Athanase lui-même d'amples matériaux pour l'histoire de cette nouvelle persécution. Voyez l'Apologie très bien faite qu'il adressa à Constance, t. I, p. 673 ; la première Apologie de sa fuite, p. 701 ; sa proluxe Épître aux solitaires, p. 808, et l'original des protestations des Alexandrins contre les violences commises par Syrianus, p. 866. Sozomène (l. IV, c. 9) a inséré dans son récit deux ou trois circonstances lumineuses et importantes.

[2439] Saint Athanase avait mandé récemment saint Antoine et quelques moines choisis de son couvent ; ils descendirent de leurs montagnes, annoncèrent aux Alexandrins la sainteté d'Athanase, et furent honorablement reconduits par l'archevêque jusqu'à la porte de la ville. Saint Athanase, t. II, p. 491, 492. Voyez aussi Rufin, III, 164, *in. Vit. Patr.*, p. 524.

[2440] Saint Athanase, t. I, p. 694. A travers le ressentiment de l'empereur ou de ses

secrétaires ariens, on voit percer la crainte et l'estime que leur inspirait saint Athanase.

[2441] Ces détails sont curieux, parce qu'ils sont transcrits littéralement, et tirés des protestations qui furent présentées publiquement, trois jours après, par les catholiques d'Alexandrie. Voyez saint Athanase, t. I, p. 867.

[2442] Les jansénistes ont souvent comparé saint. Athanase et Arnould, et se sont étendues avec satisfaction sur la foi, le zèle, le mérite et l'exil de ces célèbres docteurs. L'abbé de La Bletterie a très adroitement conduit ce parallèle. (*Vie de Jovien*, t. I, p. 130.)

[2443] *Hinc jam toto orbe profugus Athanasius ; nec ullus et tutus ad latendum supererat locus. Tribuni, præfecti, comites, exercitus, quoque, ad pervestigandum eum moventur edictis imperiatis : præmia delatoribus proponuntur, si quis eum vivum, si id minus, caput certe Athanasii detulisset.* Rufin, l. I, c. 16.

[2444] Saint Grégoire de Nazianze, *orat.* 21, p. 384, 385. Voyez Tillemont, *Mém. ecclés.*, t. VII, p. 176-410, 820-880.

[2445] *Et nulla tormentorum vis inveniri adhuc potuit, quæ obdurato illius tractus latroni invito clicere potuit, ut nomen proprium dicat.* Ammien, XVII, 16, et Valois, *ad. locum*.

[2446] Rufin, l. I, c. 8 ; Sozomène, l. IV, c. 10. Cette histoire et la suivante paraîtront impossibles si nous supposons que saint Athanase habita toujours l'asile qu'il avait ou choisi ou accepté par hasard.

[2447] Palladius, *Hist. Lausiæ.*, c. 136, in. *Vit. Patrum*, page 776. L'auteur de cette histoire avait conversé avec cette demoiselle, qui se rappelait encore avec plaisir, dans sa vieillesse, cette pieuse et honorable intimité. Je ne puis partager la délicatesse de Baronius, de Valois, de Tillemont, etc., qui rejettent cette anecdote comme indigne de la gravité de l'histoire ecclésiastique.

[2448] Saint Athanase, t. I, p. 869. Je crois avec Tillemont (t. VIII, p. 1197) que ces expressions annoncent qu'il visita les synodes, sans doute, secrètement.

[2449] L'Épître de saint Athanase aux moines est remplie de reproches dont le public doit sentir la vérité (vol. I, p. 834-856) ; et, par égard pour ses lecteurs, il se sert de la comparaison de Pharaon, d'Achab et de Belshassar, etc. La hardiesse de saint Hilaire l'exposait à moins de dangers, s'il est vrai qu'il publia ses invectives dans la Gaule, après la révolte de Julien ; mais Lucifer envoya ses libelles à Constance, et semblait rechercher l'honneur du martyre. Voyez Tillemont, t. VII, p. 905.

[2450] Saint Athanase (t. I, p. 811), blâme en général cette pratique, dont il cite ensuite un exemple (p. 861) dans la prétendue élection de Félix : trois eunuques représentaient le peuple romain, et trois prélats qui suivaient la cour firent les fonctions des évêques des provinces.

[2451] Thomassin (*Discipline de l'Église*, t. I, l. II, c. 72, 73, p. 966-984) a rassemblé des faits curieux relatifs à l'origine et aux progrès du chant des églises dans l'Orient et dans l'Occident.

[2452] Philostorgius, l. III, c. 13. Godefroy a examiné ce sujet avec beaucoup d'exactitude (page 147, etc.). Il y avait trois formules hétérodoxes : Au Père *par* le Fils, et dans le Saint-Esprit ; ... au Père et au Fils *dans* le Saint-Esprit ; ... au Père *dans* le Fils et le Saint-Esprit.

[2453] Après l'exil d'Eustathe, sous le règne de Constantin, le parti le plus rigide des orthodoxes se sépara des autres, et forma enfin un schisme qui dura quatre-vingts ans. (Voyez Tillemont, *Mém. ecclés.*, tome VII, p. 1137-1158 ; t. VIII, p. 573-632, 1314-1332) Dans beaucoup d'églises, les ariens et les *homoousiens*, qui rejetaient réciproquement la communion les uns des autres, continuèrent cependant quelque temps à prier ensemble. Philostorgius, l. III, c. 14.

[2454] Voyez, pour la révolution ecclésiastique de Rome, Ammien, XV, 7 ; saint Athanase, t. I, p. 843-861 ; Sozomène, l. IV, c. 15 ; Théodoret, l. II, c. 17 ; Sulpice-Sévère, *Hist. Sacra*, l. II, p. 413 ; saint Jérôme Chronique ; Marcellin et Faustin, *Libell.*, p. 3, 4 ; Tillemont, *Mém. ecclés.*, t. VI, p. 336.

[2455] Cucusus fut son dernier séjour ; il y trouva la mort et la fin de ses souffrances. La position de cette ville solitaire, sur les confins de la Cappadoce, de la Cilicie et de la petite Arménie, a occasionné quelques doutes géographiques, mais la voie romaine de Césarée à Anazarbe nous donne la position certaine. Voyez Cellarius, *Géographie*, t. II, p. 213 ; Wesseling, *ad Itiner.*, p. 179, 703.

[2456] Saint Athanase (t. I, p. 703, 813, 814) affirme que Paul fut assassiné, et en appelle non seulement à l'opinion publique, mais au témoignage irrécusable de Philagre, un des persécuteurs ariens. Cependant il avoue que les hérétiques prétendirent que l'évêque de Constantinople était mort de maladie. Socrate (l. II, c. 26) copie servilement saint Athanase ; mais Sozomène, d'un esprit plus indépendant (l. IV, c. 2), ose laisser percer quelques doutes.

[2457] Ammien (XIV, 10) nous renvoie à son propre récit de cet événement tragique ; mais nous n'avons plus cette partie de son histoire.

[2458] Voyez Socrate, l. II, c. 6, 7, 12, 13, 15, 16, 26, 27, 38 ; et Sozomène, l. III, c. 3, 4, 7, 9 ; l. IV, c. 11, 21. Les actes de saint Paul de Constantinople, dont Photius a fait un extrait (Phot., *Biblioth.*, p. 1419-1430), sont une assez mauvaise copie de ces historiens. Mais un Grec moderne, qui a pu écrire la vie d'un saint sans y ajouter des fables et des miracles, mérite quelques éloges.

[2459] Socrate, l. II, c. 27, 38 ; Sozomène, l. IV, c. 21. Macedonius eut pour principaux aides, dans les travaux de la persécution, les deux évêques de Nicomédie et de Cyzique, dont on estimait généralement les vertus, et surtout la charité. Je ne puis m'empêcher de rappeler au lecteur que la différence de l'*homoousion* à l'*homoiousion* est presque imperceptible, même aux yeux de la plus fine théologie.

[2460] Nous ignorons la position exacte de Mantinium. En parlant de ces quatre troupes de légionnaires, Socrate, Sozomène et l'auteur des Actes de saint Paul, se servent des termes vagues de *αριθμοι, φαλαγγες, ταγματα*, que Nicéphore traduit, avec beaucoup de raison, par *milliers*. Valois, *ad Socrat.*, l. II, c. 38.

[2461] Julien, *Epist.*, l. II, p. 436, édit. Spanheim.

[2462] Voyez Optat de Milève, III, 4 et l'*Hist. des Donatistes* par Dupin, avec les pièces originales à la fin de l'édition. Les détails que saint Augustin donne sur la fureur des circoncellions contre les autres et contre eux-mêmes ont été recueillis par Tillemont. (*Mém. ecclés.*, t. VI, p. 147-165) ; et il a souvent rapporté sans dessein les insultes qui enflammaient la colère de ces fanatiques.

[2463] Il est assez amusant de comparer le langage des différentes factions, quand elles parlent du même homme ou des mêmes événements. Gratus, évêque de Carthage, commence ainsi les acclamations d'un synode orthodoxe : *Gratias Deo omnipotenti et Christo Jesu.... qui imeravit religiosissimo Constanti imperatori, ut votum gereret unitatis, et mitteret ministros sancti operis, famulos Dei, Paulum et Macarium. Monument. Vet. ad calcem Optati*, p. 313. *Ecce subito* (dit l'auteur donatiste de la passion Marculus) *de Constantis regis tyrannica domo.... pollutum macarianæ, persecutionis murmur increpuit ; et duabus bestiis ad Africam missis, eodem scilicet Macario et Paulo, execrandum prorsus ac dirum Ecclesiæ certamen indictum est ; ut populus christianus ad unionem cum traditoribus faciendam ; nudatis militum gladiis et draconum presentibus signis, et tubarum vocibus cogeretur. Monument.*, p. 304.

[2464] L'*Histoire des Camisards* (en trois volumes in-12, Villefranche, 1750) est exacte et impartiale. On a quelque peine à découvrir la religion de l'auteur.

[2465] Les donatistes alléguaient pour justifier leurs suicides, l'exempte de Razias,

qui est rapporté dans le quatorzième chapitre du deuxième livre des Macchabées.

[2466] *Nullas infestas hominibus bestias, ut sunt sibi ferales plerique christianorum expertus.* Ammien, XXII, 5.

[2467] Saint Grégoire de Nazianze, *orat.* I, p. 33. Voyez Tillemont, t. VI, p. 501, édit. in-4°.

[2468] *Histoire politique et philosophique des établissements des Européens dans les Deux Indes*, t. I, p. 9.

[2469] Selon Eusèbe (*in Vit. Const.*, l. II, c. 45), l'empereur défendit dans les villes et dans les campagnes les pratiques abominables de l'idolâtrie. Socrate (l. I, c. 17) et Sozomène (l. II, c. 4, 5) ont représenté la conduite de Constantin avec la vérité qui convient à l'histoire ; mais elle a été fort négligée par Théodoret, l. V, c. 21, et par Orose, VIII, 28. *Tum deinde, dit le dernier, primus Constantinus justo ordine et pio vicem vertit edicto ; siquidem statuit citra ullam hominum coedem, paganorum templa claudi.*

[2470] Voyez Eusèbe, *in Vit. Constant.*, l. II, c. 56-60. Dans le sermon que l'empereur prononça devant l'assemblée des saints, lorsque sa dévotion fut confirmée par les années, il déclare aux idolâtres (c. 11) qu'il leur permet d'offrir leurs sacrifices et d'exercer librement toutes les pratiques de leur religion.

[2471] Voyez Eusèbe, *in Vit. Constant.*, l. III, c. 54-58 ; et l. IV, c. 23, 25. Ces actes d'autorité peuvent se comparer à la suppression des Bacchanales, et à la démolition du temple d'Isis par les magistrats de Rome païenne.

[2472] Eusèbe, *in Vit. Constant.*, l. III, c. 54 ; et Libanius, *Orat. pro templis*, p. 9, 10, édit. Godefroy. Ils racontent tous deux le pieux sacrilège de Constantin, qu'ils voyaient sous un jour fort différent. Le dernier déclare positivement *qu'il se saisit de l'argent et des richesses sacrées ; mais, qu'il ne toucha point au culte des temples, qui furent à la vérité appauvris ; mais où l'on ne célébrait pas moins les cérémonies ordinaires de l'ancienne religion. Témoignages juifs et païens.* Lardner, vol. IV, p. 140.

[2473] Ammien parle de quelques eunuques de cour qui furent *spoliis templorum pasti*. Libanius dit (*Orat. pro temp.*, p. 23) que l'empereur faisait souvent présent d'un temple comme il aurait pu faire d'un chien, d'un cheval, d'un esclave ou d'une coupe d'or ; mais, le pieux philosophe a grand soin d'observer que ces favoris sacrilèges finissaient presque toujours malheureusement.

[2474] Voyez Godefroy, *Code Theod.*, t. VI, p. 26 ; Liban., *Orat. parental.*, c. 10, *in Fabric., Biblio. Græc.*, t. VII, page 235.

[2475] *Placuit omnibus locis atque urbibus universis claudi protinus templa, et accessu vetitis omnibus licentiam delinquendi perditis abnegari. Volumus etiam cunctos a sacrificis abstinere. Quod si quis aliquid forte hujusmodi perpetraverit, gladio sternatur : facultates etiam perempti fisco decernimus vindicari : et similiter adfligi rectores provinciarum, si facinora vindicare neflexerint.* (*Cod. Theod.*, XVI, tit. 10, leg. 4). On a découvert une contradiction chronologique dans la date de cette loi extravagante, la seule peut-être qui ait jamais puni la négligence des magistrats par la mort et la confiscation de leurs biens. M. de La Bastie (*Mém. de l'Acad.*, tome XV, p. 98) conjecture, avec une apparence de raison, que cette loi prétendue n'était réellement qu'un projet de loi, qui fut trouvé parmi les papiers de Constantin, et inséré depuis comme un heureux modèle, dans le Code de Théodose.

[2476] Symmaque, *epist.* X, 54.

[2477] La quatrième dissertation de M. de La Bastie, sur le souverain pontificat des empereurs romains, dans les *Mém. de l'Acad.*, XV, 75-144, est très savante et très judicieuse. Elle présente l'état du paganisme depuis Constantin jusqu'à Gratien, et prouve que durant cette période il jouit du bienfait de la tolérance. L'assertion de Zozime, que Gratien, fut le premier qui refusa la robe pontificale, est prouvée

démonstrativement ; et les murmures de la bigoterie à ce sujet sont presque réduits au silence.

[2478] Comme je me suis servi librement, par anticipation, des mots de païens et de paganisme, je vais donner au lecteur un exposé des révolutions singulières qu'ont éprouvées dans leur signification des expressions si connues. 1° Παγή en dialecte dorique, familier aux Italiens, signifiait une fontaine ; et les campagnards du voisinage qui visitaient la fontaine en tiraient la dénomination générale de *pagus* et *pagani*. (Festus *sub. vocc.*, et Servius *ad Virgil. Georgic.*, II, 382.) 2° Par une extension du mot, païen et campagnard devinrent presque synonymes. (Pline, *Hist. nat.*, XXVIII, 5.) On donna ce nom au bas peuple des campagnes, et il a été changé dans celui de paysans par les nations modernes de l'Europe. 3° L'augmentation excessive de l'ordre militaire amena la nécessité d'une dénomination corrélative (*Essais de Hume*, vol. I, p. 555.), et tous ceux qui ne s'enrôlaient point au service du prince étaient désignés par l'épithète dédaigneuse de païens (Tacite, *Hist.*, III, 24, 43, 77 ; Juvénal, *Satyres*, XVI ; Tertullien, *de Pallio*, c. 4.) 4° Les chrétiens étaient les soldats de Jésus-Christ ; leurs adversaires, qui refusaient le sacrement ou le serment militaire du baptême pouvaient mériter la dénomination métaphorique de païens ; et cette expression populaire de reproche fut introduite, dès le règne de Valentinien, A. D. 365, dans les lois impériales (*Cod. Theod.*, XVI, tit. II, leg. 48), et dans les écrits théologiques. 5° Les villes de l'empire furent peu à peu remplies de chrétiens. L'ancienne religion du temps de Prudence (*adversus Symmachum*, I, ad fin., et Orose, *in Prefat. hist.*) se retirait et languissait dans les villages. Le mot de païen, avec sa nouvelle signification, retourna à sa première origine ; et les païens devinrent des paysans. 6° Depuis l'extinction du culte de Jupiter et de sa famille, on a donné le nom de païens à tous les idolâtres ou polythéistes anciens et modernes. 7° Les chrétiens latins le donnèrent sans scrupule à leurs ennemis mortels les mahométans, et ainsi les unitaires les plus purs n'échappèrent point au reproche injuste de paganisme et d'idolâtrie. Voyez Gérard-Vossius, *Etymologicon lingue latinæ*, dans ses ouvrages, tome I, page 420 ; *Commentaire de Godefroy sur le Code de Théodose*, t. VI, p. 250 ; et Ducange, *Mediæ et infimæ latinitatis Glossar.*

[2479] Dans le langage pur de l'Ionie et d'Athènes, εἰδωλον et λατρεία étaient des mots anciens et familiers. Le premier signifiait une ressemblance, une apparition (*Odyssée d'Homère*, XI, 601), une représentation, une image inventée par l'art ou par l'imagination. Le second désignait toute espèce de service ou d'esclavage. Les Juifs de l'Égypte qui traduisirent les écritures hébraïques, restreignirent l'usage de ces mots (*Exode*, XX, 4, 5) au culte religieux d'une image. L'idiome particulier des hellénistes ou juifs grecs a été adopté par les historiens ecclésiastiques et sacrés ; et le reproche d'idolâtrie (εἰδωλολατρεία) s'est attaché à cette sorte de superstition matérielle et grossière que certaines sectes de chrétiens ne devraient pas trop se presser d'imputer aux polythéistes de la Grèce et de Rome.

[2480] *Omnes qui plus poterant in palatio, adulandi professores iam docti recte consulta prospereque completa vertebant in deridiculum : talia sine modo strepentes insulse, in odium venit cum victoriis suis capella, non homo ; ut hirsutum Julianum carpentes appellantesque loquacem talpam et purpuratam simiam et litterionem Græcum : et his congruentia plurima æque ut tintinnabula principi resonantes, audire hæc taliaque gestienti, virtutes ejus obruere verbis impudentibus conabantur ut segnem incessentes et timidum et umbratilem gestaque secus verbis comptioribus exornantem.* Ammien, XVII, 11.

[2481] Ammien, XVI, 12. L'orateur Themistius croyait à tout ce que contenaient les lettres impériales adressées au sénat de Constantinople. Aurelius Victor, qui a publié son Abrégé dans la dernière année du règne de Constance, attribue les victoires remportées sur les Germains au génie de l'empereur et à la fortune du jeune César.

Cependant cet historien fut, bientôt après, redevable à l'estime ou à la protection de Julien, des honneurs d'une statue de cuivre, et des importantes dignités de consulaire de la seconde Pannonie, et de préfet de la ville. Ammien, XXI, 10.

[2482] *Callido nocendi artificio, accusatoriam diritatem laudum titulis peragebant.... Hæ voces fuerunt ad inflammanda odia probris omnibus potentiores.* Voyez Mamertin, in *Actione gratiarum*, in vit. *Panegy.*, XI, 57 6.

[2483] Le court intervalle que l'on peut supposer entre *l'hieme adultâ* et le *primo vere* d'Ammien (XX, 1-4), loin de suffire à une marche de trois mille milles, ferait paraître les ordres de Constance aussi extravagants qu'ils étalent injustes. Les troupes de la Gaule n'auraient pas pu arriver en Syrie avant la fin de l'automne. Il faut que la mémoire d'Ammien ait été infidèle ou qu'il se soit mal expliqué.

[2484] Ammien, XX, 1. Il reconnaît la valeur et les talents militaires de Lupicinus ; mais, dans son langage affecté, il le représente comme élevant les cornes de son orgueil, mugissant d'un ton terrible, et laissant douter qui l'emportait en lui de l'avarice ou de la cruauté. Les Pictes et les Écossais menaçaient si sérieusement la Bretagne, que Julien fut un instant tenté d'y passer lui-même.

[2485] Il leur accorda la permission de se servir de ce que l'on nommait *currus clavularis* ou *clabularis*. Ces chariots de poste sont souvent cités dans le code, et pesaient pour porter chacun quinze cents livres pesant. Voyez Valois, *ad Amm.*, XX, 4.

[2486] Probablement le palais des Bains (*Thermarum*) dont il subsiste encore une salle dans la rue de la Harpe. Les bâtiments occupaient une grande partie du quartier connu aujourd'hui sous le nom de quartier de l'université ; et les jardins, sous les rois mérovingiens, communiquaient avec l'abbaye Saint-Germain-des-Prés. Les injures du temps et les ravages des Normands ont réduit en un tas de ruines, dans le douzième siècle, ce palais antique, dont l'intérieur obscur avait caché les excès de la débauche.

Explicat aula sinus, montenique amplexitur alis ;

Multipliei latebra scelerum tersura ruborem.

..... *Pereuntis soèpe pudoris*

Celatura nefas, Venerisque accommoda furtis.

Ces vers sont tirés de l'*Architrenius* (l. IV, c. 8), ouvrage poétique de Jean de Hauteville ou Hauville, moine de Saint-Albans, vers l'an 1190. Voyez l'*Histoire de la poésie anglaise*, par Warton, v. I, dissert. 2.) De pareils vols étaient moins funestes à la tranquillité du genre humain que les disputes théologiques que la Sorbonne a agitées depuis sur le même terrain. Bonamy, *Mém. de l'Acad.*, t. XV, pages 678-682.

[2487] Même dans ces moments de tumulte, Julien ne négligea pas les soins de la superstition, et il refusa obstinément de se servir, comme de mauvais augure, d'un collier de femme ou d'un ornement de cheval, dont les soldats impatients voulaient qu'il fit usage faute de diadème.

[2488] Une somme proportionnelle d'or et d'argent, cinq pièces d'or et une livre d'argent : le tout montait à peu près à la valeur de cinq livres sterling et dix schellings.

[2489] On peut consulter, sur le récit détaillé de cette révolte, les ouvrages originaux et authentiques de Julien lui-même, *ad S. P. Q. Athen.*, p. 282, 283, 284 ; Libanius, *Orat. parental.*, c. 44-48 ; dans Fabricius, *Biblioth. græc.*, t. VII, pages 269-273 ; Ammien, XX, 4 ; et Zozime, l. III, p. 151, 152, 153, qui, pour le règne de Julien, semble avoir suivi l'autorité plus respectable d'Eunape. Avec de pareils guides, nous avons pu nous passer des *Abrégés* et de l'*Histoire ecclésiastique*.

[2490] Eutrope, témoin irrécusable, se sert de cette expression vague, *consensu militum*, X, 15. Saint Grégoire de Nazianze, dont l'ignorance pourrait excuser le

fanatisme, accuse l'apostat de présomption, d'extravagance, et lui donne l'épithète de rebelle impie, *αυθαδεια, απονοια, ασεβεια*, orat. 3, p. 67.

[2491] Julien, *ad S. P. Q. Athen.*, p. 284. Le pieux abbé de La Bletterie (*Vie de Julien*, p. 1 59) paraît tenté de respecter les pieuses protestations d'un païen.

[2492] Ammien, XX, 5, avec la note de Lindembrog sur le génie de l'empire. Julien lui-même, dans une lettre confidentielle à Oribase, son médecin et son ami (*epist.* XVII, p. 384), parle d'un songe antérieur à l'événement, et dont il fut frappé ; d'un grand arbre renversé, et d'une petite plante qui poussait en terre une racine forte et profonde. L'imagination de Julien était sans doute agitée de craintes et d'espérances jusque dans son sommeil. Zozime (l. III) a rapporté un songe postérieur.

[2493] Tacite (*Hist.*, I, 80-85) peint éloquemment la situation dangereuse du prince d'une armée rebelle ; mais Othon était plus coupable et moins habile que Julien.

[2494] A cette lettre ostensible il en ajouta, dit Ammien, de particulières, *objurgatorias* et *mordaces*, que l'historien n'a pas vues, qu'il n'aurait pas publiées, et qui n'ont peut-être jamais existé.

[2495] Voyez les premières transactions de son règne, in *Julian.*, *ad S. P. Q. Athen.*, p. 285, 286 ; Ammien, XX, 5, 8 ; Liban., *Orat. parent.*, c. 49, 50, p. 273-275.

[2496] Liban., *Orat. parent.*, c. 50, p. 275, 276. Étrange désordre, puisqu'il dura pendant plus de sept ans. Dans les factions des républiques grecques, les exilés montèrent au nombre de vingt mille ; et Isocrate assure sérieusement Philippe qu'il serait plus aisé de former une armée des vagabonds, que des habitants des villes. Voyez les *Essais* de Hume, t. I, p. 426-427.

[2497] Julien (*epist.* XXXVIII, p. 4,4) donne une description abrégée de Vesontio ou Besançon, une péninsule pierreuse presque environnée par le Doubs, jadis ville magnifique, remplie de temples, et réduite actuellement à une petite ville qui sort de ses ruines.

[2498] Vadomair entra au service des Romains, et d'un roi barbare ils firent un due de Phénicie. Vadomair conserva toujours la duplicité de son caractère (voyez Ammien, XXI, 4) ; mais, sous le règne de Valens, il signala sa valeur dans la guerre d'Arménie.

[2499] Ammien, XX, 10 ; XXI, 3, 4 ; Zozime, liv. III, p. 155.

[2500] Ses restes furent envoyés à Rome, et enterrés près de sa sœur Constantina, dans le faubourg de la *Via Nomentana*. (Ammien, XXI, 1.) Libanius a composé une apologie très faible pour justifier son héros d'une accusation très absurde, d'avoir empoisonné sa femme, et récompensé son médecin en lui donnant les bijoux de sa mère. Voyez la septième des dix-sept nouvelles harangues publiées à Venise, 1754, d'après un manuscrit de la bibliothèque de Saint-Marc, p. 117-127. Elpidius, le préfet du prétoire de l'Orient, au témoignage duquel l'accusateur de Julien en appelle, est traité par Libanius d'efféminé et d'ingrat ; cependant saint Jérôme a loué la piété d'Elpidius (tome I, page 243), et Ammien a fait l'éloge de son humanité (XXI, 6).

[2501] *Feriarum die quem celebrantes mense januario, Christiani Epiphania dictitant, progressus in eorum ecclesiant, solemniter numine orato, discessit.* Ammien, XXI, 2. Zonare observe que c'était la fête de la Nativité ; et cette assertion ne contredit pas le passage précédent, puisque les Églises d'Égypte, d'Asie, et peut-être de la Gaule, célébraient le même jour, le 6 janvier, la nativité et le baptême de Jésus-Christ. Les Romains, aussi ignorants que leurs confrères, de la véritable date de sa naissance, fixèrent la fête au 25 décembre, les *brumalia* ou solstice d'hiver, époque à laquelle les païens célébraient tous les ans la naissance du Soleil. Voyez Bingham, *Antiquités de l'Église chrétienne*, l. XX, c. 4 ; et Beausobre, *Hist. crit. du Manichéisme*, t. II, p. 690-700.

[2502] Le détail des négociations publiques et secrètes entre Constance et Julien, peut être tiré, avec quelque précaution, de Julien lui-même, *Orat. ad S. P. Q. Athen.*, p. 266 ; de Libanius, *Orat. parent.*, c. 51, p. 276 ; d'Ammien, XX, 9 ; de Zozime, l. III, p. 154 ; et même de Zonare (t. II, l. XIII, p. 20, 21, 22), qui semble avoir trouvé et employé dans cette occasion quelques bons matériaux.

[2503] Trois cents myriades ou trois millions de *medimni*, mesure de grains en usage chez les Athéniens, et qui contenait six *modii* romains. Julien explique en soldat et en politique le danger de sa situation, et la nécessité et l'avantage d'une guerre offensive (*ad S. P. Q. Athen.*, p. 286-287).

[2504] Voyez sa harangue et la conduite des troupes dans Ammien, XXI, 5.

[2505] Il refusa durement sa main au préfet suppliant, et le fit partir pour la Toscane. Ammien, XXI, 5. Libanius, avec une fureur digne d'un sauvage, insulte Nebridius, approuve les soldats, et blâme presque l'humanité de Julien. *Orat. parental.*, c. 53, p. 278.

[2506] Ammien, XXI, 8. Dans cette promotion, Julien obéissait à la loi qu'il s'était publiquement imposée. *Neque civilis quisquam iudex, nec militaris rector, alio quodam præter merita suffragante, ad potioem veniat gradum*. Ammien, XI, 5. L'absence ne diminua point son estime pour Salluste, et il honora le consulat en y nommant son ami. A. D. 363.

[2507] Ammien (XXI, 8) prétend qu'Alexandre et d'autres généraux célèbres se conduisirent de même, d'après le même raisonnement.

[2508] Ce bois faisait partie de la forêt Hercynienne, qui, du temps de César, s'étendait depuis le pays des Rauraci (Bâle) jusque dans les contrées les moins connues du Nord. Voyez Cluvier, *Germania antiqua*, l. III, c. 47.

[2509] Comparez Libanius (*Orat. parent.*, c. 53, p. 278, 279) avec saint Grégoire de Nazianze (*orat.* 3, p. 68). Le saint est forcé d'admirer le secret et la rapidité, de cette marche. Un théologien moderne pourrait appliquer à Julien des vers faits pour un autre apostat.

..... *So eagerly the fiend,
O'er bog, or steep, through strait, rough, dense, or rare,
With head, hands, wings, or feet, pursues his way,
And swims, or sinks, or wades, or creeps, or flies.*
*Avec la même ardeur le prince des enfers
Trente mille moyens, mille chemins divers ;
De ses mains, de ses pieds, de sa superbe tête,
Il combat, il franchit l'ouragan, la tempête,
Les défilés étroits, les gorges, les vallons,
L'air pesant ou léger, ou la plaine ou les monts,
Les rocs, le noir limon qu'un flot dormant détrempe,
Va guéant ou nageant, court, gravit, vole ou rampe.*
Paradis perdu, liv. II. (Trad. de Delille.)

[2510] Dans cet intervalle, la *Notitia* place deux ou trois flottes, la *Lauriacensis* à Lauriacum ou Lorch, l'*Arlapensis*, la *Maginensis*, et fait mention de cinq légions ou cohortes de Liburnarii, qui devaient être des espèces de marins. Sect. LVIII, édit. Labb.

[2511] Zozime est le seul qui rapporte cette circonstance intéressante. Mamertin (in *Paneg. vet.*, XI, 6, 7) qui accompagnait Julien comme comte des sacrées largesses, décrit ce voyage d'un style fleuri et d'une manière pittoresque, défie Triptolème, les Argonautes, etc.

[2512] La description d'Ammien, qui pourrait être appuyée de plusieurs témoignages, donne la situation précise des *Agustix Succorum*, ou défilés de Succi M.

d'Anville, d'après une légère ressemblance de noms, les a placés entre Sardica et Naissus. Pour ma propre justification, je suis obligé de relever la seule erreur que j'aie jamais aperçue dans les cartes et les écrits de cet admirable géographe.

[2513] Quels que soient les détails que nous tirons d'autres auteurs, nous suivons, pour le fond du récit, Ammien, XXI, 8, 9, 10.

[2514] Ammien, XXI, 9, 10. Libanius, *Orat. parental.*, c. 4, p. 279, 280 ; Zozime, l. III, p. 156, 157.

[2515] Julien (*ad S. P. Q. Athen.*, p. 286) assure positivement qu'il intercepta les lettres de Constance aux Barbares ; et Libanius affirme qu'il les lut aux troupes et dans les villes où il passait. Cependant Ammien (XI, 4) emploie l'expression du doute : *Si, famæ solius admittenda est fides*. Il cite pourtant une lettre interceptée de Vadomair à Constance, qui annonce une correspondance intime : *Cæsar tuus disciplinam non habet*.

[2516] Zozime fait mention de ses épîtres aux Athéniens, aux Corinthiens et aux Lacédémoniens. La substance de toutes était probablement la même, quoique, selon ceux auxquels elles étaient adressées, il pût y avoir quelque différence dans la forme. L'Épître aux Athéniens existe encore, p. 268-287, et nous y avons puisé des instructions intéressantes. Elle a mérité les éloges de l'abbé de La Bletterie, *Préface à l'Histoire de Jovien*, p. 24, 25, et est un des meilleurs manifestes qui existent dans aucune langue.

[2517] *Auctori tuo reverentiam rogamus*. Ammien, XXI, 10. Il est assez amusant d'examiner la conduite des sénateurs, qui flottaient entre la crainte et l'adulation. Voyez Tacite, *Hist.*, I, 85.

[2518] *Tanquam venaticam prædam caperet : hoc enim ad leniendum suorum metum subinde prædicabat*. Ammien, XXI, 7.

[2519] Voyez la harangue et les préparatifs dans Ammien, XXI, 13. Le lâche Théodote implora dans la suite et obtint son pardon de la clémence du vainqueur, qui déclara qu'il voulait diminuer le nombre de ses ennemis, et augmenter celui de ses amis (XXII, 14).

[2520] Ammien, XXI, 7, 11, 12. Il raconte avec une exactitude assez inutile les opérations du siège d'Aquilée, qui conserva dans cette occasion la réputation d'imprenable. Saint Grégoire de Nazianze (*orat.* 3, p. 68) attribue cette révolte accidentelle à la sagesse de Constance, dont il annonce d'avance la victoire. *Constantio quem credebat procul dubio fore victorem : nemo enim omnium tunc ab hac constanti sententia discrepebat*. Ammien, XXI, 7.

[2521] Ammien fait un tableau fidèle de sa mort et de son caractère (XXI, 14, 15, 16) ; on ne peut se défendre d'un sentiment de haine et de mépris en lisant la calomnie absurde de saint Grégoire (*orat.* 3, p. 68), qui accuse Julien d'avoir tramé la mort de son bienfaiteur. Le repentir que l'empereur montra dans le particulier, d'avoir épargné et élevé Julien (p. 69, et *orat.* XXI, p. 39), est assez probable, et n'est point incompatible avec son testament verbal et public, que des raisons de prudence peuvent lui avoir dicté dans les derniers instants de sa vie.

[2522] Dans la description du triomphe de Julien, Ammien (XXII, 1, 2) prend le ton de l'orateur et du poète, tandis que Libanius (*Orat. parental.*, c. 56, p. 281) se renferme dans la grave simplicité de l'historien.

[2523] On trouve la description de la pompe funèbre de Constance dans Ammien, XXI, 16 ; saint Grégoire de Nazianze, *orat.* 4, p. 119 ; Mamertin, in *Paneg. vet.*, II, 27 ; Libanius, *Orat. parent.*, c. 56, p. 283 ; Philostorgius, l. VI, c. 6, avec les *Dissertations* de Godefroy, p. 265. Ces écrivains et leurs partisans païens, catholiques, ariens, etc., voyaient avec des yeux bien différents le nouvel empereur et celui qu'ils venaient de perdre.

[2524] On ne sait pas bien exactement le jour ni l'année de la naissance de Julien. Le jour est probablement le 6 de novembre, et l'année, doit être ou 331 ou 332. (Tillemont, *Hist. des Empereurs*, t. IV, p. 693 ; Ducange, *Fam. byzant.*, p. 50.) J'ai préféré la première de ces deux dates.

[2525] Julien (p. 253-267) a expliqué lui-même ces idées philosophiques avec beaucoup d'éloquence et un peu d'affectation, dans une Épître très soignée qu'il adressait à Themistius. L'abbé de La Bletterie (t. II, p. 146-193), qui en a donné une traduction fort élégante, incline à croire que c'est le célèbre Themistius dont les harangues existent encore.

[2526] Julien à Themistius, p. 258. Petau (not., p. 95) observe que ce passage est tiré du quatrième livre *de legibus* ; mais ou Julien citait de mémoire, ou ses mss. étaient différents des nôtres. Xénophon commence la *Cyropédie* par une réflexion semblable.

[2527] Ο δε ανθρωπον κελευων αρχεν, προσιθιαι και θηριων. (Aristote, ap. Julian., p. 261.) Le MS. de Vossius, peu satisfait d'un seul animal, y supplée par l'expression plus forte de θηρια, et semble être autorisé par d'expérience du despotisme.

[2528] Libanius (*Orat. parental.*, c. 84, 85, p. 310, 311, 312) a donné ce détail intéressant de la vie privée de Julien. Ce prince (in *Misopogon*, p. 350) parle lui-même de sa frugalité, et déclame contre la voracité sensuelle des habitants d'Antioche.

[2529] *Lectulus... vestalium toris purior*. Mamertin (*Paneg. vet.*, XI, 13) adresse cette louange à Julien lui-même ; Libanius affirme en peu de mots que Julien n'eut de familiarité avec aucune femme, ni avant son mariage, ni après la mort de sa femme. (*Orat. parent.*, c. 88, p. 313.) La chasteté de Julien est prouvée par le témoignage impartial d'Ammien (XXV, 4), et par le silence des chrétiens. Cependant Julien relève ironiquement le reproche que lui faisait le peuple d'Antioche de presque toujours (ως επιπαν) coucher seul, in *Misopog.*, p. 345. L'abbé de La Bletterie (*Hist. de Jovien*, t. II, p. 103-109) explique, cette expression suspecte avec autant d'esprit que de bonne foi.

[2530] Voyez Saumaise sur Suétone, in *Claud.*, c. 21. On ajouta une vingt-cinquième course ou *missus*, pour compléter le nombre de cent chariots. Chaque course était composée de quatre chariots de différentes couleurs.

Centum quadrijuges agitato ad flumina currus.

Il paraît qu'ils tournaient cinq ou sept fois autour de la borne ou *meta*. Suétone, in *Domitian.*, c. 4. Et, d'après la mesure du *circus maximus* de Rome et de l'hippodrome de Constantinople, la course devait être environ de quatre milles.

[2531] Julien, in *Misopogon*, p. 340. Jules César avait offensé les Romains en lisant des dépêches au moment de la course. Auguste se conforma à leur goût, ou suivit le sien, en prêtant toujours la plus grande attention aux jeux importants du cirque, auxquels il assurait prendre le plus grand plaisir. Suétone, in *August.*, c. 45.

[2532] La réforme du palais est détaillée par Ammien, XXII, 4 ; Libanius, *Orat. parent.*, c. 62, p. 288, etc. ; Mamertin, in *Panegy. vet.*, XI, 11 ; Socrate, l. III, c. 1 ; et Zonare, t. II, l. XIII, p. 24.

[2533] *Ego non rationalem jussi ; sed tonsorem acciri*. Zonare substitue au mot de financier celui de sénateur, qui paraît moins naturel ; cependant un officier des finances, rassasié de richesses, pouvait désirer et obtenir l'entrée du sénat.

[2534] Μαγειρους μεν χιλιους, κουρεας δε ουκ ελαττους, οινοχοους δε ὕλειους, σμηνη τραπεζοποιων, ευνουχους υπερ τας μυιας παρα τοις τοεμεσι εν ηρι. Telles sont les expressions de Libanius, que je transcris fidèlement, pour ne pas être soupçonné d'avoir exagéré les abus du palais.

[2535] Mamertin s'exprime avec force et vivacité. *Quin etiam prandiorum et cœnarum laboratas magnitudines romanus populus senit ; cum quæsitissimæ dapes non gustu, sed difficulatibus æstimarentur ; miracula avium, longinqui maris pises, alieni temporis poma, æstivæ nives, hybænæ rosæ.*

[2536] Cependant Julien fut accusé d'avoir fait présent de villes entières à des eunuques (*Orat.* 7, *contre Polyclet.*, p. 117-127). Libanius se contente de nier froidement, mais positivement, le fait, qui, à la vérité, semble plutôt convenir à Constance. Cette accusation est probablement motivée sur quelque circonstance qui nous est inconnue.

[2537] Dans le *Misopogon*, p. 338, 339, il fait un singulier portrait de lui-même, et les mots suivants sont étrangement caractéristiques : ΑΥΤΟΣ ΠΡΟΣΕΘΕΙΚΑ ΤΟΝ ΒΑΘΥΝ ΤΟΥΤΟΝΕ ΠΩΓΩΑ..... ΤΑΥΤΑ ΤΟΙ ΔΙΑΘΕΟΝΤΩΝ ΑΝΕΧΟΜΑΙ ΤΩΝ ΦΘΕΙΡΩΝ ΟΟΠΕΡ ΕΝ ΛΟΧΜΙ ΤΩΝ ΘΗΡΕΩΝ. Les amis de l'abbé de La Bletterie le conjurent, au nom de la nation française, de ne pas traduire ce passage, qui choquait trop fortement leur délicatesse. (*Hist. de Jovien*, t. II, p. 94.) J'ai usé de la même discrétion, et me suis contenté d'une légère allusion ; mais le petit animal que nomme Julien est un insecte familier à l'homme et un emblème d'affection.

[2538] Julien, *epist.* XXIII, page 389. Il se sert des mots πολυκεφαλον υδραν, en écrivant à son ami Hermogène, à qui les poètes grecs étaient, comme à lui, très familiers.

[2539] On doit distinguer avec attention les deux Salluste, l'un préfet de la Gaule, et l'autre préfet de l'Orient. (*Hist. des Empereurs*, t. IV, p. 696.) Je me suis servi de l'épithète commode de *secundus*. Le second Salluste obtint l'estime même des chrétiens ; et saint Grégoire de Nazianze, qui condamnait sa religion, a célébré ses vertus. (*Orat.* 3, p. 90.) Voyez une note curieuse de l'abbé de La Bletterie (*Vie de Julien*, p. 363).

[2540] Mamertin loue l'empereur (XI, 1) d'avoir confié les emplois de trésorier et de préfet à un homme sage, ferme et intègre comme lui Mamertin. Ammien le classe aussi dans le nombre des ministres de Julien, *merita quorum norat et fidem*.

[2541] Ammien rend compte des formes judiciaires de cette chambre de justice (XXII, 1), et Libanius en fait l'éloge (*Orat. parent.*, c. 74, p. 299, 300).

[2542] *Ursuli vero necem ipsa mihi videtur, flêsse justitia*. Libanius, qui accuse les soldats de sa mort, tâche d'inculper le comte des largesses.

[2543] On respectait encore à tel point les noms vénérables et les dignités de la république, que le peuple fut surpris et indigné de voir dénoncer Taurus comme criminel sous le consulat de Taurus. On digéra probablement jusqu'au commencement de l'année suivante le procès de son collègue.

[2544] Ammien, XX, 7.

[2545] Relativement aux crimes et à la punition d'Artemius, voyez Julien (*épist.* X, p. 379), Ammien (XXII, 6), et Valois (*ad loc.*). Les Églises grecque et latine n'ont pu se défendre d'honorer Artemius comme martyr, parce qu'il eut le courage de démolir les temples des païens, et qu'il fut condamné à mort par un apostat. Mais comme l'histoire ecclésiastique atteste qu'Artemius était non seulement un tyran, mais un hérétique arien, il ne serait pas aisé de justifier une promotion si indiscreète. Tillemont, *Mém. ecclés.*, tome VII, page 1319.

[2546] Voyez Ammien, XXII, 6 ; et Valois, *ad. loc.* ; le *Code Theod.*, l. II, tit. 39, leg. 1, et le *Comm.* de Godefroy, tome I, page 218, *ad loc.*

[2547] Le président de Montesquieu (*Considérations sur la grandeur*, etc. des Romains, c. 14) excuse cette absurde et misérable tyrannie, en supposant que les actions qui nous paraissent indifférentes aujourd'hui, pouvaient paraître dangereuses et coupables aux Romains, et il soutient cette étrange apologie par une méprise plus

étrange encore sur les lois anglaises : *Chez une nation....* dit-il, où il est défendu de boire à la santé d'une certaine personne.

[2548] Le récit de la clémence de Julien et de la conspiration qui fut formée contre sa vie, se trouve dans Ammien, t. XXII, 9, 10 ; et Valois, *ad loc.* ; Libanius, *Orat. parental.*, c. 99, p. 323.

[2549] Selon quelques-uns, dit Aristote, cité par Julien et Themistius, p. 261, la forme d'un gouvernement absolu, *παμβασιλεια*, est contraire à la nature. Cependant le prince et le philosophe ont jugé à propos d'envelopper adroitement cette vérité éternelle d'une profonde obscurité.

[2550] Ce noble sentiment est rapporté presque dans les termes employés par Julien lui-même. Ammien, XXII, 10.

[2551] Libanius (*Orat. parent.*, c. 95, p. 320), qui rend compte du désir et du dessein de Julien, insinue en langage mystérieux (*θεων ουτω γνοντων..... αλλ' ην αμεινων ο κωλυων*) que l'empereur en fut détourné par une révélation.

[2552] Julien, in *Misopogon*, p. 343. Comme il n'abolit jamais par une loi publique les orgueilleuses dénominations de *despote* ou *dominus*, elles existent encore sur ses médailles (Ducange, *Fam. byzant.*, p. 38, 39) ; et la répugnance qu'il affectait en particulier ne servait qu'à donner une tournure différente à la basse adulation des courtisans. L'abbé de La Bletterie (*Hist. de Jovien*, tom. II, p. 99-102) a suivi avec sain le mot *dominus* depuis son origine à travers toutes les différentes significations qu'il eut successivement sous le gouvernement impérial.

[2553] Ammien, XXII, 7. Le consul Mamertin (in *Panegy. vet.*, XI, 28, 29, 30) célèbre cet heureux jour, comme un esclave éloquent étonné et enivré de la bonté de son maître.

[2554] Les lois des Douze-Tables condamnaient les satires personnelles.

Si malè condiderit in quem quis carmina, jus est,
Judiciumque.

Julien, dans son *Misopogon* (p. 337), avoue lui-même avoir encouru la peine portée par la loi ; et l'abbé de La Bletterie (*Hist. de Jovien*, t. II) a saisi avidement une déclaration si favorable à son propre gentiment et au véritable esprit de la constitution impériale.

[2555] Zozime, l. III, p. 158.

[2556] Η της βουλῆς ισχυς ψυχη πολλῶς εστέν. (Voyez Libanius, *Orat. Parent.*, c. 71, p. 296 ; Ammien, XXII, 9 ; et le *Code Théod.*, l. XII, tit. I, leg. 50-55 ; les *Commentaires* de Godefroy, t. IV, p. 390-402.) Cependant tout le sujet des *curiæ* est encore, malgré de très amples matériaux, la partie la plus obscure de l'histoire de l'empire.

[2557] *Quæ paulo apte arides et siti anhelantia visebantur, ea nunc perlui, mundari, madere ; fora, deambulaera, gymnasia, lætis et gaudentibus populis frequentari ; dies festos, et celebrari veteres, et novos in honorem principis consecrari.* (Mamertin, XI, 9.) Il rétablit particulièrement la ville de Nicopolis, et les jeux actiaques institués par Auguste.

[2558] Julien, *épist.* XXXV, p. 407-411. Cette lettre, qui jette une grande lumière sur le déclin de la Grèce, a été omise par l'abbé de La Bletterie, et singulièrement défigurée par le traducteur latin, qui, en rendant *ατελεια* par *tributum*, et *ιδιωται* par *populus*, fait dire à l'auteur précisément le contraire de ce qu'il dit.

[2559] Il régnait à Mycène, éloignée d'Argos d'environ cinquante stades ou six milles. Ces villes, alternativement célèbres, ont été confondues par les poètes grecs. Strabon, l. VIII, p. 579, édit. Amster., 1707.

[2560] Marsham, *Canon. Chron.*, p. 421. Cette généalogie, qui remontait jusqu'à Hercule, peut être suspecte ; cependant elle fut reconnue, après des recherches

exactes, par les juges des jeux olympiques (Hérodote, l. V, c. 22), dans un temps où les rois de Macédoine ne jouissaient pas d'une grande considération chez les Grecs. Lorsque la ligue achéenne se déclara contre Philippe, on jugea décent de faire retirer les députés d'Argos. Tite-Live, XXXII, 22.

[2561] Son éloquence est célébrée par Libanius, qui distingue positivement en lui les différents orateurs que fait parler Homère. (*Orat. parental.*, c. 75, 76, p. 300, 301.). Socrate (l. III, c. 1) a faussement assuré que Julien était le seul prince qui eût harangué le sénat depuis Jules César, Tous les prédécesseurs de Néron et une partie de ses successeurs possédèrent le talent de parler en public ; et on pourrait prouver par plusieurs exemples, qu'ils l'exercèrent souvent dans le sénat.

[2562] Ammien (XXII, 10) a établi avec impartialité les avantages et les défauts de ces formes judiciaires. Libanius (*Orat. parent.*, c. 90, 91, p. 315) n'a vu que le beau côté ; mais son tableau, en flattant la personne du prince, établit du moins les devoirs du juge. Saint Grégoire de Nazianze (*orat.* IV, p. 120), qui omet les vertus et exagère les faibles défauts de l'apostat, demande d'un ton de triomphe si un pareil juge est digne de siéger entre Minos et Rhadamante dans les Champs-Élysées.

[2563] Dans le nombre des lois que Julien promulgua durant un règne de seize mois, cinquante-quatre ont été admises dans les codes de Théodose et Justinien. Godefroy, *Chron. legum*, p. 64-67. L'abbé de La Bletterie (t. II, p. 329-336) a choisi une de ces lois pour donner une idée de la latinité de Julien. Son style est nerveux et soigné ; mais il écrivait plus purement en grec.

[2564] *Ducter fortissimus armis ;*

Conditor et legum celeberrimus ; ore manuque

Consultor patriæ ; sed non consultor habendæ

Relligionis ; amans tercentum millia Divum.

Perfidus ille Deo, sed non et perfidis orbi.

PRUDENT., *Apotheosis*, 450, etc.

La conscience d'un sentiment généreux semble avoir élevé le poète chrétien au-dessus de sa médiocrité ordinaire.

[2565] Je transcrirai quelques expressions d'un petit discours très religieux que composa l'empereur pontife sur l'impiété d'un cynique : *Ἀλλ' ὁμως οὕτω δη τι τοὺς θεοὺς πεφρικα, καὶ φιλω, καὶ σεβω, καὶ αἶζομαι, καὶ πανθ' ἀπλως τα τοιαυτα πασχω, οσπερ αν τις καὶ οἱα προς αγαθους δεσποτας, προς διδασκαλους, προς πατερας, προς κηδεμονας.* *Orat.* 7, page 212. La variété et l'abondance de la langue grecque semblent ne pas suffire à la ferveur de sa dévotion.

[2566] Cet orateur, dans un passage où il déploie quelque éloquence, beaucoup d'enthousiasme et encore plus de vanité, adresse son discours au ciel et à la terre, aux hommes et aux anges, aux vivants et aux morts, et surtout au grand Constance (εἰ τις αἰσθησις, expression païenne et bizarre). Il finit en assurant positivement qu'il a élevé un monument aussi durable et plus portatif que les colonnes d'Hercule. Voyez saint Grégoire de Nazianze, *Orat.* 3, p. 50 ; 4, p. 134.

[2567] Voyez cette longue invective, qu'on a mal à propos divisée en deux discours, dans les ouvrages de saint Grégoire de Nazianze, t. I, p. 49-134 ; Paris, 1630. Elle fut publiée par saint Grégoire et par saint Basile, son ami (IV, p. 133), environ six mois après la mort de Julien, lorsque ses restes venaient d'être portés à Tarse (IV, p. 120). Mais Jovien était encore sur le trône (III, p. 54 ; IV, p. 117). J'ai profité d'une version française, publiée à Lyon en 1735, avec des remarques.

[2568] *Nicomediae ab Eusebio educatus episcopo, quem genere longiis contingebat.* (Ammien, XXII, 9.) Julien ne montre nulle part aucune reconnaissance pour ce prélat arien ; mais il donne des éloges à son précepteur l'eunuque Mardonius, et il décrit son système d'éducation, qui inspira au jeune élève une admiration passionnée pour le génie, et peut-être pour la religion d'Homère. *Misopogon*, p. 351, 352.

[2569] Saint Grégoire de Nazianze, III, p. 70. On reproche à Julien d'avoir voulu effacer cette sainte marque dans le sang, peut-être d'une hécatombe. Baronius, *Annal. ecclés.*, A. D. 361, n° 3, 4.

[2570] Julien (*Epist.* LI, page 454) assure les habitants d'Alexandrie qu'il avait été chrétien jusqu'à l'âge de vingt ans. Il voulait dire sans doute un chrétien sincère.

[2571] Voyez son éducation chrétienne et même ecclésiastique, dans les écrits de saint Grégoire (III, p. 58.), dans ceux de Socrate (I. III, c. 1), et dans ceux de Sozomène (I. V, c. 2). Il s'en fallut de peu qu'il ne devint évêque, et peut-être qu'il ne fut un saint.

[2572] La portion d'ouvrage dont Gallus était chargé fut exécutée avec ardeur et avec succès. Mais saint Grégoire dit (III, p. 59, 60, 61) que la terre rejeta et renversa opiniâtrement tout ce que fit la main sacrilège de Julien. Ce tremblement de terre partiel, attesté par un grand nombre de témoins alors encore existants, serait bien un des mi-racles les plus remarquables de l'histoire ecclésiastique.

[2573] Le philosophe, (*Fragment.*, p. 288) tourne en ridicule les chaînes de fer de ces solitaires fanatiques, qui avaient oublié que l'homme est, par sa nature, un être sociable et doit *ανθρωπου φυσειπολιτικου ζωου και ημερου*. (Voyez Tillemont, *Mém. ecclés.*, t. IX, p. 661, 662.) Le païen suppose que, pour punition d'avoir renoncé aux dieux, ils étaient possédés de méchants démons qui les tourmentaient.

[2574] Voyez Julien, ap. S. Cyrill., I. VI, p. 206 ; I. VIII, p. 253, 262. *Vous persécutez*, dit-il, *ces hérétiques, qui ne pleurent pas l'homme mort précisément de la manière que vous approuvez.* Il se montre assez bon théologien, mais soutient cependant que la doctrine de saint Paul, de Jésus et de Moïse, n'enseigne pas la Trinité des chrétiens.

[2575] Libanius, *Orat. parent.*, c. 9, 10, p. 232, etc. ; saint Grégoire de Nazianze, *Orat.* 3, p. 61 ; Eunape, *Vit. sophist.*, in *Maximo*, p. 68, 69, 70, édit. Commelin.

[2576] Un philosophe moderne a comparé avec esprit les effets du théisme et ceux du polythéisme ; relativement au doute ou à la conviction qu'ils produisent dans l'esprit humain. Voyez *Hume's Essays*, vol. II, p. 444-457, in-8°, édit. 1777.

[2577] Cybèle débarqua en Italie vers la fin de la seconde guerre punique. Le miracle de la vestale Claudia, qui prouva sa vertu en portant atteinte à la modestie des daines romaines, est attesté par une foule de témoins. Drakenborch (*ad Silium Italicum*, XVII, 33) a recueilli leurs témoignages. On peut observer que Tite-Live (XXIX, 14) glisse sur cet événement avec une discrète obscurité.

[2578] Je ne puis m'empêcher de transcrire les expressions énergiques de Julien : *Εμοι δε δοκει ταισ πολλεσι μαλλον τα τοιαυτα, η τουτοισε τοις κομψοις, ων το ψυχαριον δρμιν μεν, υγες δε ουδε εν βλεπει.* (*Orat.* 5, page 161.) Il déclare aussi sa ferme croyance aux *ancilia* ou boucliers sacrés qui tombèrent du ciel sur le mont Quirinal ; et il a pitié de l'étrange aveuglement des chrétiens, qui préféraient là croix à ces trophées célestes. Apud. S. Cyrill., I. VI, 194.

[2579] Voyez les *Principes de l'Allégorie*, dans les Discours de Julien, VII, page 216-222. Son raisonnement n'est pas aussi mauvais que celui de quelques théologiens modernes, qui disent qu'une doctrine extravagante ou contradictoire doit être divine, parce que personne n'a pu l'inventer.

[2580] Eunape a fait une histoire partielle et fanatique de ces sophistes, et le savant Bruker (*Hist. philosoph.*, tom. II, p. 217-303) s'est donné beaucoup de peine pour jeter du jour sur leur vie obscure et sur leurs systèmes incompréhensibles.

[2581] Julien, *Orat.* 7, p. 222. La dévotion la plus fervente et la plus enthousiaste lui dicte ses serments, et il tremble de trop dévoiler ces saints mystères, que les profanes outrageraient par l'impiété d'un rire sardonique.

[2582] Voyez le cinquième discours de Julien. Mais toutes les allégories inventées par l'école de Platon ne valent pas le petit poème de Catulle sur cet étrange sujet. La transition par laquelle Atys passe de l'enthousiasme le plus frénétique à une plainte douce et pathétique sur la perte irréparable qu'il a faite, doit exciter la pitié d'un homme et le désespoir d'un eunuque.

[2583] On peut juger de la véritable religion de Julien d'après les *Césars*, p. 308, avec les notes et les éclaircissements de Spanheim, d'après les fragments qu'on trouve dans saint Cyrille, l. II, p. 57, 58, et surtout d'après le discours théologique *in solem regem* (p. 130-158), adressé au préfet Salluste, dans la confiance de l'amitié.

[2584] Julien adopte cette idée grossière en l'attribuant à son favori Marc-Aurèle (*Cæsares*, p. 333). Les stoïciens et les platoniciens hésitaient entre l'analogie des corps et la pureté des esprits ; cependant les plus graves philosophes semblaient disposés à prendre au sérieux la plaisanterie d'Aristophane et de Lucien, qu'une génération d'incrédules pourrait affamer les dieux immortels. Voyez les *Observations* de Spanheim, p. 288, 444, etc.

[2585] Julien, *Epist.* 41. Dans un autre endroit (ad. S. Cyrill., l. II, p. 69) il donne au soleil le nom de Dieu, et il l'appelle le trône de Dieu. Il croyait à la Trinité des platoniciens ; et il blâme seulement les chrétiens de préférer le logos mortel à un logos immortel.

[2586] Les sophistes d'Eunape, font autant de miracles que les saints du désert, et n'ont d'autre avantage que celui d'une imagination moins sombre. Au lieu de ces diables qui ont des cornes et des queues, Jamblique évoquait des fontaines voisines les génies de l'amour : Eros et Anteros, deux jolis enfants, sortaient du sein des eaux, l'embrassaient comme leur père, et se retiraient au premier mot de sa bouche, p. 26, 27.

[2587] Eunape (pages 69-76) décrit avec naïveté le manège des sophistes ; qui se renvoyaient l'un à l'autre le crédule Julien. L'abbé de La Bletterie a très bien saisi le plan de toute cette comédie, et il l'expose avec netteté (*Vie de Julien*, p. 61-67).

[2588] Julien, dans un moment de frayeur involontaire, fit le signe de la croix, et les démons disparurent, dit saint Grégoire de Nazianze. (*Orat.* 3, p. 71) Il suppose que la frayeur saisit les démons ; mais les prêtres du paganisme déclarèrent que les démons étaient indignés. Le lecteur pourra, d'après la mesure de sa foi, décider sur cette importante question.

[2589] Dion Chrysostome, Themistius, Proclus et Stobée, nous laissent entrevoir une idée éloignée des terreurs et des joies de l'initiation. Le savant auteur de la divine Légation (vol. I, p. 239, 247, 248, 280, édit. 1765) rapporte leurs paroles, qu'il applique, tantôt avec adresse, tantôt péniblement, au soutien de son propre système.

[2590] La modestie de Julien n'a laissé échapper que par occasion quelques mots obscurs sur cet objet ; mais Libanius s'arrête avec plaisir sur les jeunes et les visions du héros religieux. *Legat. ad Julian.*, p. 157 ; et *Orat. parent.*, c. 83, p. 309, 310.

[2591] Libanius, *Orat. parent.*, c. 10, p. 233, 234. Gallus eut quelque raison de soupçonner la secrète apostasie de son frere ; et dans une lettre qu'on peut regarder comme authentique, il l'exhorte à demeurer attaché à la religion de leurs ancêtres ; conseil qui était un peu prématuré. Voyez Julian, *Op.* p. 454 ; et *Hist. de Jovien*, t. II, p. 141.

[2592] Saint Grégoire (III, p. 50), avec un zèle inhumain, reproche à Constance d'avoir épargné le jeune apostat (*κακῶς σωθέντα*). Son traducteur français (p. 265) a soin d'observer que ces expressions ne doivent pas être prises à la lettre.

[2593] Libanius, *Orat. parent.*, c. 9, p. 233.

[2594] Fabricius (*Bibl. græc.*, l. V, c. 8, p. 88-90) et Lardner (*Heathen testimonies*, vol. IV, p. 44-47) ont compilé avec soin tout ce qui reste aujourd'hui de l'ouvrage de Julien contre le christianisme.

[2595] Environ soixante-dix ans après la mort de Julien, il remplit une tâche qu'avait entreprise sans succès Philippe de Sidon, écrivain prolixe et méprisable. L'ouvrage de saint Cyrille n'a cependant pas encore satisfait complètement les juges même les plus favorables ; et l'abbé de La Bletterie (*Préface de l'histoire de Jovien*, p. 30-32) désire qu'un théologien philosophe (composé rare et merveilleux) se charge de réfuter Julien.

[2596] Libanius (*Orat. parent.*, c. 87, p. 313), qu'on soupçonne d'avoir aidé son ami, préfère cet ouvrage (*Orat. 9, in necem Juliani*, p. 255, édit. Morel) aux écrits de Porphyre. On peut contester son jugement (Socrate, l. III, c. 23) ; mais on ne peut l'accuser de flatterie envers un prince qui ne vivait plus.

[2597] Libanius (*Orat. parent.*, c. 58, p. 283, 284) a développé avec éloquence les principes tolérants et la conduite de l'empereur son ami. Dans une épître remarquable qu'il adressa au peuple de Bostra, Julien lui-même (*Epist. 52*) parle de sa modération, et laisse apercevoir ce zèle qu'avoue Ammien, et dont l'accuse saint Grégoire de Nazianze, *Orat. 3*, p. 72.

[2598] Dans la Grèce, les temples de Minerve furent ouverts par l'ordre exprès de Julien, avant la mort de Constance (Libanius, *Orat. parent.*, c. 55, p. 280) ; et dans son manifeste public aux Athéniens, il déclare lui-même qu'il est païen. Cette preuve sans réplique détruit l'assertion précipitée d'Ammien, qui semble supposer que ce fut à Constantinople que Julien découvrit son attachement pour les dieux du paganisme.

[2599] Ammien, XXII, 5 ; Sozomène, l. V, c. 5. *Bestia moritur, tranquillitas redit.... omnes episcopi qui de propriis sedibus fuerant exterminati, per indulgentiam novi principes ad ecclesias redeunt.* (Saint Jérôme, *adversus Luceferianos*, l. II, p. 143.) Optat reproche aux donatistes de devoir leur sûreté à un apostat (l. II, c. 16, p. 36, 37, édition de Dupin).

[2600] Le rétablissement du culte païen est décrit par Julien (*Misopogon*, p. 346) ; par Libanius (*Orat. parent.*, c. 60, p. 286, 287 ; et *Orat. consular. ad Julian.*, p. 245, 246, éd. Morel) ; par Ammien (XXII, 12), et par saint Grégoire de Nazianze (*Orat. 4*, p. 121). Ces écrivains s'accordent sur les faits importuns, et même sur ceux qui ne le sont pas ; mais leurs diverses manières d'envisager l'extrême dévotion de Julien annoncent les gradations diverses du contentement de l'amour-propre, de l'admiration passionnée, des reproches modérés et des invectives partiales.

[2601] Voyez Julien, *Epist. 49, 62, 63* ; et un long et curieux fragment, dont nous n'avons ni le commencement ni la fin, p. 288-305. Le souverain pontife y tourne en ridicule l'histoire de Moïse et la discipline des chrétiens ; il préfère les poètes grecs aux prophètes hébreux, et il pallie avec l'astuce d'un jésuite le culte *relatif* des images.

[2602] Julien, en sa qualité de pontife, put triompher (p. 301) de voir ces sectes impies éteintes, et leurs ouvrages même anéantis ; mais un philosophe ne devait pas désirer de cacher aux hommes même ce qui, dans leurs opinions, contrariait le plus les siennes.

[2603] Il insinue toutefois que les chrétiens, sous le masque de la charité, enlevaient des enfants à la religion et aux familles païennes ; qu'ils les conduisaient à bord d'un vaisseau, et qu'après les avoir transportés dans tin pays lointain, ils les dévouaient à la pauvreté ou à la servitude (p. 305). Si ce délit était prouvé, il devait, non pas en faire la matière d'une vaine plainte, mais celle d'un châtiment.

[2604] Saint Grégoire de Nazianze emploie tour à tour, sur cet objet, la plaisanterie,

la sagacité de son esprit et sa dialectique. (*Orat.* 3, p. 101, 102, etc.) Il tourne en ridicule la folie de cette vaine imitation, et il s'amuse à examiner quelles leçons de morale et de théologie on pourrait tirer des fables grecques.

[2605] Il accuse un de ses pontifes d'une secrète confédération avec les évoques et les prêtres chrétiens (épître 62), *ορων ουν πολλην μεν ολιγωριαν ουσαν ημιν προς θεους*, et il revient sur cette accusation dans l'épître 63, *ημας δε ουτω ραθυως*, etc.

[2606] Il loue la fidélité de Callixène, prêtresse de Cérès, qui avait été deux fois aussi constante que Pénélope ; et pour la récompenser, il la nomma prêtresse de la déesse de Phrygie à Pessinunte. Julien (*Epist.* 21) donne des éloges à la fermeté de Sopater de Hiéropolis, dont Constance et Gallus avaient sollicité l'apostasie à diverses reprises.

[2607] *Ο δε νομιζων αδελφα λογους τε και θεων ιερα* (*Orat. Parent.*, c. 77, p. 302.) Ce sentiment est souvent reproduit par Julien, Libanius et les autres écrivains de leur parti.

[2608] Ammien expose avec franchise la curiosité et la crédulité de Julien, qui essayait toutes les méthodes de l'art de la divination.

[2609] Julien (*Epist.* 38). Trois autres lettres, où l'on retrouve le même ton de confiance et d'amitié, sont adressées au philosophe Maxime (15, 16, 39).

[2610] Eunape (*in Maximo*, p. 77, 78, 79 ; et *in Chrysanthis*, p. 146, 147) raconte avec scrupule ces anecdotes, qui lui paraissent les événements les plus importants de son siècle. Au reste, il ne cache pas la fragilité de Maxime. Libanius (*Orat. parent.*, c. 86, p. 301) et Ammien (XXII, 7) décrivent sa réception à Constantinople.

[2611] Chrysanthé, qui n'avait pas voulu quitter la Lydie, fut nommé grand-prêtre de cette province. L'usage circonspect et modéré qu'il fit de son pouvoir assura sa tranquillité après la révolution, et il vécut en paix, tandis que les ministres chrétiens persécutèrent Maxime, Priscus, etc. Brucker a recueilli les aventures de ces sophistes fanatiques, t. II, p. 281-293.

[2612] V. Libanius, *Orat. parent.*, c. 101, 102, p. 324, 325, 326 ; et Eunape, *Vit. sophist. in Proceresio*, p. 126. Quelques étudiants qui avaient connu des espérances peut-être mal fondées ou extravagantes, furent éloignés par des dégoûts. (Saint Grégoire de Nazianze, *Orat.* 4, p. 120.) Il est étrange que nous ne trouvions rien à opposer au titre d'un des chapitres de Tillemont, *Hist. des Emper.*, t. IV, p. 960 : La cour de Julien est pleine de philosophes et de gens perdus.

[2613] Il y a eu, sous le règne de Louis XIV, des années où ses sujets de tous les rangs aspiraient au titre de convertisseurs. Cette expression désignait leur zèle et leurs succès à faire des prosélytes. Le mot et l'idée paraissent être tombés en désuétude en France ; puissent-ils ne s'introduire jamais en Angleterre !

[2614] Voyez les expressions énergiques qu'emploie Libanius ; c'étaient vraisemblablement celles de Julien lui-même. *Orat. parent.*, c. 59, p. 285.

[2615] Lorsque saint Grégoire de Nazianze veut faire valoir la fermeté chrétienne de son frère Cesarius, médecin de la cour impériale, il avoue que Cesarius disputait avec un adversaire formidable. Dans ses invectives il accorde à peine de l'esprit et du courage à l'apostat.

[2616] Julien, *Epist.* 38 ; Ammien, XXII, 12. *Adeo ut in dies penè singulos milites carnis distentiore sagind victitantes incultius, potusque aviditate correpti, humeris impositi transcuntium per plateas, ex publicis oedibus.... ad sua diversoria portarentur.* Le prince dévot et l'historien indigné décrivent la même scène, et les mêmes causes durent produire les mêmes effets à Antioche que dans l'Illyrie.

[2617] Saint Grégoire, *Orat.* 3, p. 74, 75, 83-86 ; et Libanius, *Orat. parent.*, c. 81, 82, p. 307, 308. Le sophiste avoue et justifie les dépenses de ces conversions militaires.

[2618] Cette épître de Julien est la vingt-cinquième. Alde (Venet. 1499) la traite de *ει γνησιος* ; mais Petau et Spanheim, qui sont venus après lui, font disparaître avec raison cette flétrissure. Sozomène (l. V, c. 22) parle de cette lettre ; et la teneur en est confirmée par saint Grégoire (*Orat.* 4, p. 111), et par Julien lui-même (*Fragment.*, p. 295).

[2619] La Mishna prononçait la peine de mort contre ceux qui abandonnaient la religion judaïque. Marsham (*Canon. Chron.*, p. 161, 162, éd. in-fol. Londres, 1672) et Basnage (*Hist. des Juifs*, t. VIII, p. 120) expliquent comment on jugeait du zèle. Constantin fit une loi pour protéger ceux des Juifs qui embrasseraient le christianisme. *Cod. Theodos.*, l. XVI, tit. 8, leg. 1 ; Godefroy, t. VI, p. 215.

[2620] *Et interea* (durant la guerre civile de Magnence) *Judæorum seditio, qui patricium nefarie in regni speciem sustulerunt, oppressa.* (Aurelius Victor, in *Constantio*, c. 42.) Voyez Tillemont, *Hist. des Emper.*, t. IV, p. 379, in-4°.

[2621] Reland décrit la ville et la synagogue de Tibérias (*Palest.*, t. II, p. 1036-1042), et sa description est curieuse.

[2622] Basnage a très bien éclairci l'état des Juifs sous Constantin et ses successeurs (t. VIII, c. 4, p. 111-153).

[2623] Reland (*Palest.*, l. 1, p. 309, 310 ; l. III, p. 838) décrit d'une manière savante et claire Jérusalem et l'aspect du pays adjacent.

[2624] J'ai consulté un traité rare et curieux de M. d'Anville (sur l'ancienne Jérusalem, Paris, 1747, p. 75). La circonférence de l'ancienne ville (Eusèbe, *Préparation évangélique*, l. IX, c. 36) était de vingt-sept stades ou deux mille cinq cent cinquante toises. Un plan levé sur les lieux n'en donne que dix-neuf cent quatre-vingts à la ville moderne. Des bornes naturelles, qu'on ne peut enlever ou qu'on ne peut confondre avec d'autres objets, en déterminent le circuit.

[2625] Voyez deux passages curieux dans saint Jérôme (t. I, p. 102 ; t. VI, p. 315), et les nombreux détails de Tillemont (*Hist. des Emp.*, tom. I, p. 569 ; tom. II, p. 289-294, éd. in-4°).

[2626] Eusèbe, in *Vit. Constant.*, t. III, c. 25-47, 51-53. L'empereur bâtit aussi des églises à Bethléem, sur la montagne des Oliviers et près du chêne de Mambre. Sandys (*Travels*, p. 125-133) décrit le Saint-Sépulcre ; Le Bruyn (*Voyage au Levant*, p. 288-296) l'a dessiné avec soin.

[2627] L'*Itinéraire de Bordeaux à Jérusalem* fut composé en 333 pour l'usage des pèlerins, parmi lesquels saint Jérôme (t. I, p. 126) compte des Bretons et des Indiens. Wesseling, dans sa judicieuse et savante Préface, discute les causes de cette mode superstitieuse. *Itinér.*, pages 537-545.

[2628] Cicéron (*de Finibus*, t. I) a exprimé d'une manière heureuse ce sentiment commun à tous les hommes.

[2629] Baronius (*Annal. ecclés.*, A. D. 326, n° 42-50) et Tillemont (*Mém. ecclés.*, t. VII, p. 8-16) racontent et défendent l'invention miraculeuse de la croix sous le règne de Constantin. Parmi les témoignages qu'ils produisent, les plus anciens sont ceux de Paulin, de Sulpice Sévère, de Rufin, de saint Ambroise, et peut-être de saint Cyrille de Jérusalem. Le silence d'Eusèbe et de l'*Itinéraire de Bordeaux*, en éclairant ceux qui pensent, embarrasse ceux qui croient. Voyez les *Remarques judicieuses de Jortin*, vol. II, p. 238-248.

[2630] Paulin assure que cette reproduction avait lieu (Epist. 36. V. Dupin, *Biblioth. ecclés.*, t. III, p. 149). Il paraît avoir déduit un fait réel d'une fleur de rhétorique de saint Cyrille. Il faut que le même miracle se soit renouvelé en faveur du lait de la sainte Vierge (*Erasmii Opera*, t. I, p. 778. *Lugd. Batav.*, 1703, in *Colloq. de Peregrinatione religionis ergo*), des têtes de saints, et d'autres reliques qui se trouvent multipliées dans un si grand nombre d'églises différentes.

[2631] Saint Jérôme (t. I, p. 103), qui résidait à Bethléem, village voisin, décrit la corruption de Jérusalem d'après son expérience personnelle.

[2632] Saint Grégoire de Nysse, apud Wesseling, p. 539. L'épître entière, qui condamne la pratique ou l'abus des pèlerinages religieux, fait de la peine aux théologiens catholiques, tandis que les polémiques protestants la citent avec complaisance.

[2633] Il abjura l'ordination orthodoxe qu'il avait reçue ; il officia comme diacre, et fut ordonné une seconde fois par des prêtres ariens. Mais il changea ensuite avec les temps, et eut la prudence de se conformer au symbole de Nicée. Tillemont (*Mém. ecclés.*, t. VIII), qui montre de l'attachement et du respect pour sa mémoire, a placé ses vertus dans le texte, et ses fautes dans les notes, dans une obscurité décente, à la fin du volume.

[2634] *Imperii sui memoriam magnitudine operum gestiens propagare.* (Ammien, XXIII, 1.) Le temple de Jérusalem avait été célèbre même parmi les gentils. Les païens avaient plusieurs temples dans chaque ville (on en comptait cinq à Sichem, huit à Gaza, et quatre cent vingt-quatre à Rome) ; mais la richesse et la religion du peuple juif se trouvaient concentrées dans un seul endroit.

[2635] Le dernier évêque de Glocester, le savant et dogmatique Warburton, a révélé les intentions secrètes de Julien. Il trace avec l'autorité d'un théologien les motifs et la conduite nécessaire de l'Etre suprême. Son discours, intitulé Julien (deuxième édition, Londres, 1751), est fortement empreint de toutes les singularités qu'on reproche à son école.

[2636] Je puis me retrancher ici derrière Maimonide, Marsham, Spencer, Le Clerc, Warburton, etc., qui ont franchement tourné en ridicule les craintes, la sottise et les mensonges de quelques théologiens superstitieux. Voyez *Légation divine*, t. IV, p. 25, etc.

[2637] Julien (*Fragment.*, p. 295) la nomme respectueusement *μεγας Θεος*, et il en parle ailleurs (*Epist.* 63) avec encore plus de vénération. Il condamne doublement les chrétiens pour avoir cru et pour avoir renoncé à la religion des Juifs. Il croit que leur Dieu est un Dieu véritable, mais non pas le seul. Apud saint Cyrille, l. IX, p 305-306.

[2638] Premier livre des Rois, VIII, 63 ; second des *Chroniques*, VII, 5 ; Josèphe, *Antiq. judaïq.*, l. VIII, c. 4, p. 431, éd. d'Havercamp. Comme le sang et la fumée de tant d'hécatombes devaient être incommodes, Lightfoot, rabbin chrétien, les fait disparaître au moyen d'un miracle. Le Clerc (*ad loc.*) ose douter de la fidélité des nombres.

[2639] Julien, *Epist.* 29, 30. La Bletterie a négligé de traduire la seconde de ces épîtres.

[2640] Voyez le zèle et l'impatience des Juifs dans saint Grégoire de Nazianze, *Orat.* 4, p. 111 ; et dans Théodoret, l. III, c. 20.

[2641] Cette grande mosquée a été bâtie par Omar, le second calife, qui mourut A. D. 644. Elle couvre tout le terrain de l'ancien temple des Juifs, et forme presque un carré de sept cent soixante toises, ou d'un mille romain de circonférence. Voyez la *Jérusalem* de d'Anville, p. 45.

[2642] Ammien indique les consuls de l'année 363, avant de rapporter les pensées de Julien. *Templum... instaurare sumptibus cogitabat immodicis.* Warburton a le secret désir de faire remonter ce dessein plus haut ; mais il aurait dû comprendre, d'après les exemples précédents, que l'exécution d'un pareil ouvrage demandait plusieurs années.

[2643] Les témoins postérieurs, Socrate, Sozomène, Théodoret, Philostorgius, etc., ajoutent des contradictions à ce récit, plutôt qu'ils ne lui donnent un nouveau poids. Comparez les objections de Basnage (*Hist. des Juifs*, t. VIII, p. 157-168) ; avec les

réponses de Warburton (*Julien*, p. 174-258). L'évêque a ingénieusement expliqué, par les effets naturels de l'éclair, et l'exemple d'un fait semblable, les croix miraculeuses qu'un crut voir sur les vêtements des spectateurs.

[2644] Saint Ambroise, t. II, *Epist.* 40, p. 946, édit. des Bénédictins. Il composa cette épître fanatique (A. D. 388) pour justifier un évêque qui avait brûlé une synagogue, et qui avait été condamné par le magistrat civil.

[2645] Saint Chrysostome, t. I, p. 580, *adversus Judæos et Gentes*, t. II, p. 547 ; de *S. Babila*, édit. de Montfaucon. J'ai adopté la supposition commune et naturelle ; mais le savant bénédictin qui assigne à ces sermons la date de 383, est persuadé qu'ils ne furent jamais prononcés.

[2646] Saint Grégoire de Nazianze, *Orat.* 4, p. 110-113.

[2647] Ammien, XXXIII, 1. *Cum itaque rei fortiter instaret Alypius, juvaret que provincie rector, metuendi globi flammaram, prope fundamenta crebris assultibus erumpentes fecere locum exustis aliquoties operantibus inaccessum, hocque modo elemento destinatus repellente, cessavit inceptum.* Warburton s'efforce (p. 60) d'arracher un aveu du miracle de la bouche de Julien et de celle de Libanius, et il cite le témoignage d'un rabbin qui vivait au quinzième siècle. De pareilles autorités ne peuvent être admises que par un juge très favorablement prévenu.

[2648] Michaëlis a donné une explication ingénieuse et assez probable de ce fait singulier, que le témoignage positif d'Ammien, contemporain et païen, ne permet guère de révoquer en doute ; un passage de Tacite la lui a fournie : cet historien dit en décrivant Jérusalem : *La place, dans une assiette très forte, était encore défendue par une masse d'ouvrages qui, même dans une position faible, l'eussent rendue respectable. Il y avait deux coteaux d'une hauteur immense de montagne de Sion et la montagne du Temple, placées l'une à côté de l'autre dans la partie méridionale de Jérusalem, tout bordés de murs artistement construits et pleins de saillies et d'enfoncements qui mettaient le flanc des assiégeants à découvert de tous côtés... Le temple lui-même était une espèce de citadelle qui avait aussi ses murs, encore mieux construits et plus fortifiés que le reste : les portiques nième qui régnaient autour du temple étaient une excellente fortification. Il y avait une fontaine qui ne tarissait point, de vastes souterrains sous la montagne, des piscines et des citernes pour conserver l'eau des pluies.* Tacite, *Hist.*, l. V, c. 11 et 12.

Ces souterrains et ces citernes devaient être fort considérables. Celles-ci fournirent de l'eau pendant toute la durée du siège de Jérusalem, à onze -cent mille habitants, pour qui la fontaine de Silo& ne pouvait suffire, et qui n'avaient point d'eau de pluie, le siège ayant eu lieu du mois d'avril au mois d'août, époque de l'année pendant laquelle il pleut rarement à Jérusalem. Quant aux souterrains, ils servaient, depuis est même avant le retour des Juifs de Babylone, pour renfermer, non seulement les provisions d'huile, de vin et de blé, niais encore les trésors que l'on avait à garder dans le temple. Josèphe a raconté plusieurs traits qui indiquent quelle était leur étendue. Lorsque Jérusalem fut sur le point d'être prise par Titus, les chefs des rebelles, mettant leur dernière espérance dans ces vastes cavités, formèrent le projet de s'y cacher et d'y rester pendant l'incendie de la ville et jusqu'à ce que les Romains se fussent éloignés. La plupart n'eurent pas le temps de l'exécuter ; mais l'un d'eux, Simon, fils de Giora, s'étant pourvu de vivres et d'outils pour creuser la terre, descendit dans cette retraite avec quelques compagnons : il y resta jusqu'à ce que Titus fût parti pour Rome : la faim le pressant, il sortit tout à coup à l'endroit même où avait été le temple, et parut au milieu des gardes romaines. Il fut arrêté et conduit à Rome en triomphe. Son apparition fit supposer que d'autres Juifs pouvaient avoir choisi le même asile : on fit des recherches, et l'on en découvrit un grand nombre. Josèphe, *de Bell. jud.*, l. VII, c. 2.

Il est probable que la plupart de ces souterrains étaient des restes du temps de Salomon, où l'on avait coutume de travailler beaucoup sous terre : on ne peut guère

leur assigner une autre date. Les Juifs, en revenant de l'exil, étaient trop pauvres pour entreprendre de pareils travaux ; et, quoique Hérode, en reconstruisant le temple, ait fait creuser quelques souterrains (Josèphe, *Ant. Jud.*, XV, 11, 7), la précipitation avec laquelle cette construction fut achevée ne permet pas de croire qu'ils appartenissent tous à cette époque. Les uns étaient des cloaques et des égouts, les autres servaient à recéler les immenses trésors que Crassus avait pillés cent vingt ans avant la guerre des Juifs, et qui sans doute avaient été remplacés depuis. Le temple fut détruit l'an 70 de J.-C. ; les tentatives de Julien pour le rétablir, et le fait rapporté par Ammien, coïncident avec l'an 363 ; il s'était donc écoulé entre ces deux époques un intervalle d'environ trois cents ans, pendant lequel les souterrains, obstrués par les décombres, avaient dû se remplir d'air inflammable (*) : les ouvriers employés par Julien arrivèrent en creusant dans les souterrains du temple : on dut prendre des torches pour les visiter ; des flammes subites repoussèrent ceux qui approchaient, des détonations se firent entendre, et le phénomène se renouvela chaque fois que l'on pénétra dans de nouvelles cavités. Cette explication est confirmée par le récit que fait Josèphe d'un événement à peu près semblable. Le roi Hérode avait entendu dire que d'immenses trésors avaient été cachés dans le tombeau de David ; il y descendit de nuit avec quelques hommes de confiance : il ne trouva dans un premier souterrain que des bijoux et des habits ; mais avant voulu pénétrer dans un second souterrain fermé depuis longtemps, il fut repoussé, dès qu'il l'ouvrit, par des flammes qui tuèrent deux de ceux qui l'accompagnaient. (*Antiq. jud.*, XVI, 7, 1.) Comme il n'y avait pas ici lieu à miracle, on peut regarder ce fait même comme une nouvelle preuve de la vérité de celui que rapportent Ammien et les écrivains contemporains. (*Note de l'Éditeur*).

(*) C'est un fait devenu aujourd'hui populaire, que lorsqu'on ouvre des souterrains fermés depuis longtemps, il arrive de deux choses l'une : ou les flambeaux s'éteignent et les hommes tombent d'abord évanouis et bientôt morts ; ou, si l'air est inflammable, on voit voltiger autour de la lampe une petite flamme, qui s'étend et se multiplie jusqu'à ce que l'incendie devienne général, soit suivi d'une détonation, et tue ceux qui se trouvent là.

[2649] Le docteur Lardner est peut-être le seul de tous les critiques chrétiens qui ose douter de la vérité de ce célèbre miracle (*Jewish and Heathen Testimonies*, vol. IV, p. 47-71). Le silence de saint Jérôme ferait soupçonner que la même histoire, célébrée au loin, était méprisée sur les lieux.

[2650] Saint Grégoire de Nazianze, *Orat.* 3, p. 81. Cette loi fut confirmée par l'usage invariable de Julien lui-même. Warburton observe avec justesse (p. 35) que les platoniciens croyaient à la vertu mystérieuse des mots, et que l'aversion de Julien pour le nom de Christ pouvait être un effet de la superstition, aussi bien que de son mépris.

[2651] *Fragment* de Julien, p. 288. Il tourne en ridicule la *μυρία Γαλιλαίων* (*Epist.* 7), et il perd tellement de vue les principes de la tolérance, que dans la lettre quarante-deux il désire *ακοντας ιασθαι*.

[2652] Ου γαρ μοι θεμις εστι κομιζεμεν η ελεαιρειν
Ανδρας, οι κε θεοισιν απεχθωντ' αθανατοισιν.

Ces deux vers, dont Julien a perverti le sens à la manière d'un vrai fanatique (*Epist.* 49), sont tirés des discours d'Eole, au moment où il refuse d'accorder encore des vents à Ulysse. (*Odyssée*, X, 73.) Libanius (*Orat. parent.*, c. 59, p. 286) entreprend de justifier une conduite si partielle ; et, dans cette apologie, l'esprit de persécution perce à travers le masque de la bonne foi.

[2653] L'existence de ces lois relatives au clergé nous est attestée par quelques mots de Julien lui-même (*Epist.* 52), par les déclamations vagues de saint Grégoire (*Orat.* 3, p. 86, 87), et par les assertions positives de Sozomène, l. V, c. 5.

[2654] *Inclomens.... perenni obruendum silentio*. Ammien, XXI, 10 ; XXV, 5.

[2655] On peut comparer l'édit qui subsiste encore dans les Epîtres de Julien (42) avec les vagues invectives de saint Grégoire (*Orat.* 3, p. 96). Tillemont (*Mém. ecclés.*, t. VII, p. 1291-1297) a indiqué les différences qui semblent se trouver sur ce point entre les anciens et les modernes : il est facile de les accorder. On avait fait aux chrétiens la défense *directe* de donner des leçons ; et on leur avait défendu *indirectement* de s'instruire, puisqu'ils ne voulaient pas fréquenter les écoles des païens.

[2656] *Codex Theodos.*, l. XIII, t. III, *de Medicis et Professoribus*, leg. 5 (publiée le 17 juin, et admise à Spolète en Italie, le 25 juillet A. D. 363), avec les éclaircissements de Godefroy, t. V, p. 31.

[2657] Orose donne des éloges à leur noble résolution : *Siut a majoribus nostris compertum habemus, omnes ubique propè modum.... officium quàm fidem deserere maluerunt*, VII, 30. Proæresius, sophiste chrétien, refusa d'accepter la faveur partielle de l'empereur. Saint Jérôme, *in Chron.*, p. 185, édit. Scaliger ; Eunape, *in Proæresio*, p. 126.

[2658] Ils avaient recours à l'expédient de composer des livres pour leurs écoles. En peu de mois, Apollinaris publia des imitations chrétiennes d'Homère (une *histoire sacrée* en vingt-quatre livres), de Pindare, d'Euripide et de Ménandre ; et Sozomène est convaincu qu'ils égalaient ou même qu'ils surpassaient leurs modèles.

[2659] Voir l'instruction de Julien à ses magistrats (*Epist.* 7). Ce que disent Sozomène (l. V, c. 18) et Socrate (l. III, c. 13) doit être réduit aux assertions de saint Grégoire (*Orat.* 3, p. 94), qui n'était pas moins porté à l'exagération, mais qui ne s'y livrait pas autant, à cause des lumières de ses contemporains.

[2660] *Ψηφω θεων και διδους και μη διδους*. Libanius, *Orat. Parental.*, c. 88, p. 314.

[2661] Saint Grégoire de Nazianze, *Orat.* 3, p. 74, 61, 92 ; Socrate, l. III, c. 14 ; Théodoret, l. III, c. 6. Il faut cependant diminuer quelque chose de leurs rapports en raison de la violence de leur zèle, non moins partial que celui de Julien.

[2662] Si on compare les expressions douces de Libanius (*Orat. parent.*, c. 60, p. 286) avec les exclamations passionnées de saint Grégoire (*Orat.* 3, p. 86, 87), on aura peine à croire que les deux orateurs parlent des mêmes événements.

[2663] Restan ou Aréthuse, située entre Emesa (Hems) et Epiphania (Hamath), à seize milles de ces deux endroits, fut fondée par Séleucus Nicator, ou du moins elle en reçut son nom. Les médailles de la ville font remonter sa fondation à l'an de Rome 685. Lors de la ruine de l'empire des Séleucides, Emesa et Aréthuse tombèrent au pouvoir de l'Arabe Sampsiceramus, dont la postérité, vassale de Rome, subsistait encore sous le règne de Vespasien. Voyez *les Cartes et la Géographie ancienne* de d'Anville, t. II, p. 134 ; Wesseling, *Itiner.*, p. 188 ; et Noris., *Epoch. Syro-Maced.*, p. 480, 481, 482.

[2664] Sozomène, l. V, c. 10. On est étonné que saint Grégoire et Théodoret suppriment une circonstance qui devait augmenter à leurs yeux le mérite religieux du confesseur.

[2665] Le témoignage de Libanius, qui en convient à regret, (*Epist.* 730, p. 350, 351, éd. de Wolf, Amst. 1738) atteste d'une manière irrécusable le supplice et la constance de Marc, peint par saint Grégoire d'une manière si tragique (*Orat.* 3, p. 88-91).

[2666] *Περμαχητος, certatim cum sibi (christiani) vindicant*. C'est ainsi que La Croze et Wolf (ad loc.) ont expliqué un mot grec, dont les premiers interprètes, et même Le Clerc (*Bibl. anc. et modern.*, t. III, p. 371), avaient mal saisi le véritable sens. Tillemont est bien embarrassé (*Mém. ecclés.*, t. VII, p. 1309), lorsqu'il examine

comment saint Grégoire et Théodore ont pu prendre pour un saint, un évêque semi-arien.

[2667] Voyez l'opinion raisonnable de Salluste (saint Grégoire de Nazianze, *Orat.* 3, p. 90, 91). Libanius intercède pour un homme coupable du même délit ; il dit qu'on doit craindre de trouver un grand nombre de Marcs : il convient toutefois que, si Orion a soustrait les richesses consacrées aux dieux, il mérite d'être puni du supplice de Marsyas, c'est-à-dire, d'être écorché vif. *Epist.* 730, p. 349-351.

[2668] Saint Grégoire (*Orat.* 3, 90) paraît convaincu qu'en sauvant l'apostat, Marc mérita plus de cruautés encore qu'on ne lui en fit souffrir.

[2669] Strabon (l. XVI, p. 1089, 1090, édit. Amst., 1707), Libanius (Noënia, p. 185-188, Antiochic. *Orat.* II, p. 380, 381), et Sozomène (l. V, c. 109), décrivent le bocage et le temple de Daphné. Wesseling (*Itiner.*, p. 581), et Casaubon (ad *Histor. August.*, p. 64) jettent du jour sur ce point curieux.

[2670] *Simulacrum in eo Olympiaci Jovis imitamenti œquiparans magnitudinem.* (Ammien, XXII, 13.) Le Jupiter Olympien avait soixante pieds de hauteur, et sa masse était par conséquent égale à celle de mille hommes. Voyez, un Mémoire curieux de l'abbé Gédoyen (*Acad. des Inscript.*, t. IX, p. 198).

[2671] Adrien lut sa fortune à venir sur une feuille plongée dans cette fontaine ; supercherie que, selon le médecin Van-Dale, il était facile d'exécuter au moyen d'une préparation chimique (*de Oraculis*, p. 281-282). Cet empereur ferma la source de ces connaissances dangereuses ; mais elle fut rouverte par la superstitieuse curiosité de Julien.

[2672] Le privilège fut acheté A. D. 44, l'an 92. de l'ère d'Antioche (Noris., *Epoch. Syro-Macedon.*, p. 139-174), pour un terme de quatre-vingt-dix olympiades. Mais les jeux olympiques d'Antioche ne se célébrèrent pas régulièrement avant le règne de Commode. Forez des détails curieux dans la Chronique de Jean Malalas (t. I, p. 290, 320, 372, 381), écrivain qui n'a de mérite et de poids que sur les objets relatifs à sa patrie.

[2673] Quinze talents d'or légués par Sosibius, qui mourut sous le règne d'Auguste. On a comparé dans l'*Expositio totius Mundi*, p. 6 (Hudson, *Geograph. Minor.*, t. III), les spectacles des différentes villes de Syrie au siècle de Constantin.

[2674] *Avidio Cassio Syriacas legiones dedi luxuria diffuentes et DAPHNICIS moribus.* Ce sont les expressions de l'empereur Marc-Aurèle, dans une lettre originale conservée par son biographe (in *Hist. Aug.*, p. 41). Cassius renvoyait ou punissait tous les soldats qu'on voyait à Daphné.

[2675] *Aliquantum agrorum Daphnensibus dedit (Pompée) quo lucus ibi spatiosior fieret ; delectatus amantitate loci et aquarum abundantia.* Eutrope, VI, 14 ; Sextus Rufus, *de Provinciis*, c. 16.

[2676] Julien (*Misopogon*, p. 361, 362) montre son caractère avec cette véritable naïveté, cette simplicité sans apprêts qui tient au naturel de l'homme.

[2677] Saint Babylas est nommé par Eusèbe dans la liste des évêques d'Antioche. (*Hist. ecclés.*, l. VI, c. 29, 30.) Saint Chrysostome (t. II, p. 536-579, édit. de Montfaucon) célèbre les triomphes qu'il remporta sur deux empereurs, et dont le premier est fabuleux. Tillemont (*Mém. ecclés.*, t. III, part. 2, p. 287-302-459-465) devient presque un sceptique.

[2678] Julien (*Misopogon*, p. 361), et Libanius (*Noënia*, p. 135) disent qu'Apollon fut troublé par le voisinage d'un mort ; et les critiques ecclésiastiques, principalement ceux qui aiment les reliques, triomphent de cet aveu. Cependant Ammien (XXII, 12) procède à la purification de la totalité du terrain avec toutes les cérémonies employées par les Athéniens dans l'île de Délos.

[2679] Julien, *Misopogon*, p. 361.

[2680] Saint Grégoire de Nazianze, *Orat.* 3, p. 87. Sozomène (l. 5, c. 9) peut être regardé comme un témoin original, quoiqu'il manque d'impartialité. Il était né à Gaza ; il avait connu le confesseur Zeno, évêque de Maiuma, qui vécut jusqu'à cent ans (l. VII, c. 28). Philostorgius (l. VII, c. 4, avec les dissertations de Godefroy, page 284) ajoute à ce récit quelques circonstances déplorables ; comme la mort de quelques chrétiens, réellement immolés sur les autels des dieux, etc.

[2681] Ammien (XXI, 11), saint Grégoire de Nazianze (*Orat.* XXI, p. 382, 385, 389, 390), et Epiphane (*Hæres.* 76) racontent la vie et la mort de George de Cappadoce. Les invectives des deux saints ne mériteraient pas beaucoup de confiance, si les faits n'étaient confirmés par le récit froid et impartial de l'infidèle.

[2682] Après le massacre de George, Julien envoya des ordres à plusieurs reprises pour la conservation de sa bibliothèque, qu'il destinait à son usage particulier, et il ordonna de mettre à la torture les esclaves qu'on soupçonnerait d'avoir caché quelques livres. Il donne des éloges à cette collection dont il avait emprunté et fait transcrire plusieurs manuscrits, lorsqu'il étudiait en Cappadoce. Il désirait, il est vrai, que les livres des galiléens fussent anéantis ; mais il voulait une liste exacte des volumes de théologie, de peur qu'on ne confondit des traités précieux avec les ouvrages qui lui semblaient inutiles. Julien, *Epist.* 9, 36.

[2683] Philostorgius, avec une malice circonspecte, insinue une accusation contre ce parti, VII, c. 2 ; Godefroy, p. 267.

[2684] *Cineres projecit in mare, id metuens, ut clamabat, ne collectis supremis, oedes illis extruerent ; ut reliquis, qui deviare à religione compulsi, pertulere cruciabiles poenas, adiuque gloriosam mortem intemerata fide progressa, et nunc MARTYRES appellantur.* (Ammien, XXII, 11.) Saint Epiphane prouve aux ariens que George n'est pas un martyr.

[2685] Quelques donatistes (voyez Optatus Milev., p. 60, 303, édit. Dupin ; et Tillemont, *Mém. ecclés.*, t. VI, p. 713, in-4°), et des priscillianistes (Tillemont, *Mém. ecclés.*, t. VIII, p. 517, in-4°), ont usurpé de la même manière les honneurs des saints et des martyrs de l'Église catholique.

[2686] Les saints de la Cappadoce, Basile et les deux Grégoire, ne savaient pas que George fut un saint comme eux. Le pape Gélase (A. D 494), le premier catholique qui ait reconnu saint George, le met au rang des martyrs qui *Deo magis quam hominibus noti sunt*. Il rejette ses Actes, qu'il attribue à des hérétiques. Quelques-uns de ces Actes, qui ne sont peut-être pas les plus anciens, existent encore ; et, au milieu de toutes les fables qu'on y trouve, nous pouvons encore distinguer le combat que soutint saint George de Cappadoce contre le magicien Athanase, en présence de la reine Alexandra.

[2687] On ne donne pas cette transformation comme absolument sûre, mais comme extrêmement probable. Voyez le *Longueruana*, t. I, p. 94.

[2688] On peut tirer du docteur Heyling (*History of saint George*, deuxième édition, Londres, 1633, in-4°, p. 429) et des Bollandistes (*Acta Sanctorum Mens. April.*, t. III, p. 100-163), une histoire curieuse des hommages rendus à saint George en qualité de saint, depuis le sixième siècle, époque où on le vénérât déjà dans la Palestine ; dans l'Arménie, à Rome, et à Trèves dans la Gaule. Sa réputation en Europe, et surtout en Angleterre, vient des croisades.

[2689] Julien, *Épître* 43.

[2690] Julien, *Epit.* X. Il permit à ses amis d'adoucir sa colère. Ammien, XXX, 11.

[2691] Voyez saint Athanase, ad Rufin., t. II, p. 40, 41 ; et saint Grégoire de Nazianze, *Orat.* 3, p. 395, 396, qui regarde avec raison le zèle tempéré du primat comme beaucoup plus méritoire que ses prières, ses jeûnes, et les persécutions qu'il a essuyées, etc.

[2692] Je n'ai pas le temps de suivre l'histoire de l'aveugle obstination de Lucifer de Cagliari. Voyez ses aventures dans Tillemont (*Mém. ecclés.*, t. VII, p. 900-926), et observez comment la couleur de sa narration change peu à peu, à mesure que le confesseur devient schismatique.

[2693] *Assensus est huic sententiae Occidens, et, per tare necessarium concilium, Satanæ faucibus mundus creptus.* Le dialogue vif et adroit de saint Jérôme contre les lucifériens (t. II, p. 135-155) nous peint la politique ecclésiastique de ces temps.

[2694] Tillemont, qui suppose que George fut massacré au mois d'août, accumule dans un court intervalle les actions de saint Athanase. (*Mém. ecclés.*, t. VIII, p. 360.) Un fragment original, tiré de la vieille bibliothèque du chapitre de Vérone et publié par le marquis Maffei (*Osservazioni letterarie*, tom. III, p. 60-62) donne plusieurs dates importantes qu'on reconnaît pour exactes d'après le calcul des mois égyptiens.

[2695] J'ai conservé le sens ambigu des derniers mots. Cette ambiguïté est celle d'un tyran qui veut trouver ou créer des crimes.

[2696] Les trois épîtres de Julien qui développent ses intentions et sa conduite à l'égard de saint Athanase, doivent, selon l'ordre chronologique, être placées ainsi, 26, 10, 6. Voyez aussi saint Grégoire de Nazianze, XXI, p. 393 ; Sozomène, l. V, c. 15 ; Socrate, l. III, c. 14 ; Théodoret, l. III, 9 ; et Tillemont, *Mém. ecclés.*, t. VIII, p. 361-368, qui s'est servi de quelques matériaux fournis par les bollandistes.

[2697] Saint Grégoire en convient franchement. *Orat.* 3, p. 61, 62.

[2698] Ecoutez les plaintes que la fureur et la déraison dictent à Optat. *De Schismat. donatist.*, l. II, c. 16, 17.

[2699] Saint Grégoire de Nazianze, *Orat.* 3, p. 91 ; 4, p. 133. Il loue les séditeux de Césarée. (Voyez Sozomène, l. V, 4, 11.) Tillemont (*Mém. ecclés.*, tom. VII, p. 649, 640) avoue que leur conduite n'était pas dans l'ordre commun ; mais il ne lui reste aucun doute sur leur innocence, parce que le grand saint Basile célébra toujours la fête de ces martyrs.

[2700] Julien jugea un procès contre la nouvelle ville chrétienne fondée à Maiuma, port de Gaza ; et, quoiqu'on puisse attribuer son arrêt au fanatisme, il n'a pas été révoqué par ses successeurs. Sozomène, l. V, c. 3 ; Reland, *Palestine*, t. 2, p. 79.

[2701] Saint Grégoire (*Orat.* 3, p. 93, 94, 95 ; *Orat.* 4, 114) prétend qu'il parle d'après le témoignage des confidents de Julien, qu'Orose (VII, 30) ne pouvait pas connaître.

[2702] Saint Grégoire (*Orat.* 3, p. 91) accuse l'apostat d'avoir sacrifié secrètement de petits garçons et de petites filles ; et il assure positivement que leurs corps furent jetés dans l'Oronte. (Voyez Théodoret, l. III, c. 26, 27 ; et la candeur équivoque de l'abbé de La Bletterie, *Vie de Julien*, p. 351, 352.) Toutefois la haine des contemporains n'imputait pas à Julien, surtout en Occident, cette troupe de martyrs que Baronius adopte si avidement, et que Tillemont rejette d'une manière si faible, *Mém. ecclés.*, t. VII, p. 1295-1315.

[2703] Saint Grégoire, (*Orat.*, 4, p. 123, 124) annonce une résignation édifiante : Toutefois l'officier de Julien qui voulut saisir l'église de Nazianze aurait perdu la vie, s'il n'avait pas cédé au zèle de l'évêque et du peuple. (*Orat.* 19, p. 308.) Voyez les réflexions de saint Chrysostome, telles que les rapporte Tillemont, *Mém. ecclés.*, t. VII, p. 575.

[2704] Cette fable, ou cette satire se trouve dans l'édition de Leipzig des *Œuvres* de Julien, p. 306-336. La traduction française du savant Ézéchiél Spanheim (Paris, 1683) est d'un style lâche et sans élégance, mais elle est exacte ; il a tellement accumulé les preuves, les notes, les éclaircissements, etc., qu'ils forment cinq cent cinquante-sept pages in-4° d'un petit caractère. L'abbé de La Bletterie (*Vie de Jovien*, t. I, p. 241-393) a exprimé d'une manière plus heureuse l'esprit et le sens de

l'original, qu'il éclaircit par des notes brèves et curieuses.

[2705] Spanheim (dans sa préface) a discuté, d'une manière savante, l'étymologie, l'origine, le rapport et la différence des satires grecques, espèce de drames qu'on jouait après la tragédie, et des satires latines (du mot *satura*), espèce de mélanges qu'on écrivait en vers ou en prose. Mais les Césars de Julien ont un caractère si original, qu'il ne sait dans quelle classe il faut les ranger.

[2706] Ce caractère mixte de Silène est très bien peint dans la sixième églogue de Virgile.

[2707] Le lecteur impartial doit remarquer et condamner la partialité de Julien contre son oncle Constantin et contre la religion chrétienne. Les commentateurs ont été forcés, dans cette occasion, de démentir, pour un intérêt plus sacré, la fidélité jurée à l'auteur qu'ils commentent, et d'abandonner sa cause.

[2708] Julien avait une disposition secrète à préférer les Grecs aux Romains ; mais, lorsqu'il rapprochait sérieusement un héros d'un philosophe, il sentait que le genre humain doit plus à Socrate qu'à Alexandre. *Orat. ad Themist.*, page 264.

[2709] *Inde nationibus indicis certatim cum donis optimates mittentibus..... ab usque Divis et SERENDIVIS.* (Ammien, XX, 7.) Cette île, qu'on a successivement appelée Taprobane, Serendib et Ceylan, prouve combien les Romains connaissaient peu les mers et les terres situées à l'est du cap Comorin. 1° Sous le règne de Claude, un affranchi qui tenait à ferme les douanes de la mer Rouge, fut jeté par les vents, sur cette côte inconnue ; il passa six mois avec les naturels du pays, et il persuada au roi de Ceylan, qui entendait parler pour la première fois de la puissance et de la justice, de Rouge, d'envoyer une ambassade à l'empereur. (Pline, *Hist. nat.*, VI, 24.) 2° Les géographes (et Ptolémée lui-même) ont donné quinze fois trop d'étendue à ce nouveau inonde, qu'ils prolongeaient jusqu'à l'équateur et aux environs de la Chine.

[2710] Ces ambassades avaient été envoyées à Constance. Ammien, qui tombe sans s'en apercevoir dans une grossière flatterie, paraît avoir oublié la longueur du chemin et la brièveté du règne de Julien.

[2711] *Gothos sæpé failaces et perfidos ; postes quærere se meliores aiebat : illis enim sufficere mercatores Galatas perquos ubique sine conditionis discrimine venundantur.* En moins de quinze ans, ces esclaves goths menacèrent et subjuguèrent leurs maîtres.

[2712] Dans la satire des *Césars* (p. 324), Alexandre rappelle à César, son rival, qui atténuait la gloire et le mérite d'une victoire sur des Asiatiques, que Crassus et Antoine avaient senti les traits des Persans, et que les Romains, après une guerre de trois siècles, n'avaient pu parvenir encore à subjuguier la seule province de Mésopotamie ou d'Assyrie.

[2713] Ammien (XXII, 7, 12), Liban. (*Orat. parent.*, c. 79, 80, p. 305, 306), Zozime (l. III, p. 1513), et Socrate (l. III, c. 19), indiquent le plan de la guerre de Perse.

[2714] La satire de Julien et les *Homélies* de saint Chrysostome offrent le même tableau des mœurs d'Antioche. La miniature que l'abbé de La Bletterie en a tirée (*Vie de Julien*, p. 332) a de la précision et de l'exactitude.

[2715] Laodicée leur fournissait des conducteurs de chars ; Tyr et Béryte, des comédiens ; Césarée, des pantomimes ; Héliopolis, des chanteurs ; Gaza, des gladiateurs ; Ascalon, des lutteurs, et Castabala, des danseurs de corde. Voyez l'*Expositio totius Mundi*, p. 6, dans le troisième tome des *Geographi minores* de Hudson.

[2716] Χριστον δε αγαπωντες εχετε πολιουχον αντι του Διους. Le peuple d'Antioche professait ingénieusement son attachement au χ chi. (Christ) et au κ kappa (Constance). Julien, *Misopogon*, p. 357.

[2717] Le schisme d'Antioche, qui dura quatre-vingt-cinq ans, fut excité par l'indiscrète ordination de Paulin pendant le séjour de Julien dans cette ville (A. D.

330-415). Voyez Tillemont, *Mém. ecclés.*, t. VII, p. 803, édit. in-4°, Paris, 1701, que je citerai désormais.

[2718] Julien dit qu'avec une pièce d'or on achetait cinq, dix et quinze *modii* de blé, selon les divers degrés de l'abondance et de la disette (*Misopogon*, p. 369). D'après ce fait, et quelques autres pareils, je pense que sous les successeurs de Constantin, le prix ordinaire des grains était d'environ trente-deux schellings le quarter anglais, c'est-à-dire, qu'il était égal au prix troyen des soixante-quatre premières années de ce siècle. Voyez les *Tables des monnaies, des poids et des mesures* d'Arbuthnot, p. 88, 89 ; *Mém. de l'Acad. des Inscript.*, t. XXVIII, p. 718-721 ; les *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, par Smith, vol. I, p. 246 de l'original ; livre que je suis fier de citer comme le livre d'un sage et de l'un de mes amis.

[2719] *Nunquam a proposito declinabat, Galli similis fratris licet incruentus.* (Ammien, XXII, 14.) Il ne faut pas juger avec trop de rigueur l'ignorance où se trouvent réduits les princes même les plus éclairés ; mais la manière dont Julien s'est défendu lui-même (in *Misopogon*, p. 368, 369, ou son *Apologie*, faite avec soin par Libanius, *Orat. parent.*, c. 87, p. 321), ne sont nullement satisfaisantes.

[2720] Libanius ne dit qu'un mot en passant, sur l'emprisonnement de peu de durée et peu rigoureux que l'on fit subir au sénat. *Orat. parent.*, c. 98, p. 322, 323.

[2721] Libanius (*ad Antiochenos, de imperatoris ira*, c. 17, 18, 19, in *Fabric.*, *Bibl. græca*, t. VII, p. 221-223), comme un habile avocat, critique avec sévérité la sottise du peuple, qui porta la peine du crime d'un petit nombre d'ivrognes obscurs.

[2722] Libanius (*ad Antiochen.*, c. 7, p. 213) rappelle à Antioche la punition récente de Césarée ; et Julien lui-même (in *Misopogon*, p. 355) laisse entrevoir comment Tarente expia l'insulte faite aux ambassadeurs romains.

[2723] Voyez sur le *Misopogon*, Ammien, XXII, 14 ; Libanius, *Orat. parent.*, c. 99, page 323 ; Grégoire de Nazianze, *Orat.* 4, p. 133 ; et la Chronique d'Antioche, par Jean Malalas, t. II, p. 15, 16. Je dois beaucoup à la traduction et aux notes de l'abbé de La Bletterie (*Vie de Jovien*, t. II, p. 1-138).

[2724] Ammien remarque avec beaucoup de justesse, que, *coactus dissimulare pro tempore, ira sufflabatur interna*. La pénible ironie de Julien finit par des invectives sérieuses et directes.

[2725] *Ipsæ autem Antiochiam egressurus, Heliopoliten quemdam Alexandrum Syriacæ jurisdictioni præfecit, turbulentum et sævum ; dicebatque non illum meruisse, sed Antiochensibus avaris et contumeliosis hujusmodi judicem convenire.* Ammien, XXIII, 2. Libanius (*Epist.* 722, p. 346, 347), qui avoue à Julien lui-même qu'il avait partagé le mécontentement général, prétend toutefois qu'Alexandre fut un réformateur inutile, mais un peu sévère, des mœurs et de la religion d'Antioche.

[2726] Julien, in *Misopogon*, p. 364 ; Ammien, XXIII, 2 ; et Valois, ad loc. Libanius, dans un discours qu'il lui adresse sur ce sujet, l'engage à retourner dans Antioche fidèle et repentante.

[2727] Libanius, *Orat. parent.*, c. 7, p. 230, 231.

[2728] Eunape dit que Libanius ne voulut point accepter le titre honoraire de préfet du prétoire, qui lui parut moins illustre que celui de sophiste. (*In Vit. Sophist.*) Les critiques ont remarqué le même sentiment dans une des épîtres de Libanius lui-même, XVIII, édit. de Wolf.

[2729] Il nous reste environ deux mille de ses lettres, genre d'ouvrage où Libanius avait l'a réputation d'exceller : elles ont été publiées. Les critiques donnent des éloges à leur élégante concision ; cependant le docteur Bentley (*Dissertation sur Phalaris*, p. 487) observe, peut-être avec raison, quoique avec affectation, *qu'en lisant ces lettres inanimées, et vides de choses, on s'aperçoit bien que l'on converse avec un pédant qui rêve, le coude appuyé sur son bureau.*

[2730] On fixe à l'année 314 l'époque de sa naissance. Il parle de la soixante-seizième année de son âge (A. D. 390), et semble faire allusion à des événements postérieurs.

[2731] Libanius a écrit l'histoire minutieuse et prolixe, mais curieuse, de sa vie (t. II, p. 1-84, édit. Morel) ; et Eunape (p. 130-135) nous a laissé sur ce point des détails concis et peu favorables. Parmi les modernes, Tillemont (*Hist. des Emp.*, t. IV, p. 571-576), Fabricius (*Bibliot. grec.*, t. VII, p. 378, 414), et Lardner (*Heathen Testimonies*, t. IV, 127 - 163), ont jeté du jour sur le caractère et les écrits de ce fameux sophiste.

[2732] D'Antioche à Litarbe, sur le territoire de Chalcis, le chemin pratiqué à travers des collines et des marais était très mauvais, et les pierres mal affermies de la voie ne tenaient l'une à l'autre que par du sable (Julien, *Epit.* 27). Il est assez singulier que les Romains aient négligé la grande communication d'Antioche à l'Euphrate. Voyez Wesseling, *Itinerar.*, p. 190 ; Bergier, *Hist. des grands chemins*, t. II, p. 100.

[2733] Julien fait allusion à cet incident (*Epist.* 27), et Théodoret (l. III, c. 22) le raconte plus clairement. Tillemont (*Hist. des Empereurs*, t. IV, p. 534), et même La Bletterie (*Vie de Julien*, p. 413), donnent des éloges à l'intolérance du père.

[2734] Voyez le Traité curieux de *Dea Syria*, inséré parmi les ouvrages de Lucien (t. III, p. 451-490, édit. Reitz). La singulière dénomination de *Ninus Vetus* (Ammien, XIV, 8) peut faire soupçonner qu'Hiérapolis avait été la résidence des rois d'Assyrie.

[2735] Julien (*Epist.* 28) note avec exactitude tous les présages heureux ; mais il supprime les présages défavorables, qu'Ammien (XXIII, 2) a grand soin de rappeler.

[2736] Julien, *Épître* XXVII, p. 399-402.

[2737] Je m'empresse de déclarer que je dois beaucoup à la *Géographie de l'Euphrate et du Tigre*, que vient de publier M. d'Anville (Paris, 1780, in-4°) et qui jette un grand jour sur l'expédition de Julien.

[2738] On peut passer l'Euphrate en trois endroits situés à quelques milles l'un de l'autre : 1° Zeugma, célèbre chez les anciens ; 2° Bir, fréquenté par les modernes ; 3° le pont de Menbigz ou d'Hiérapolis, qui se trouve à quatre parasanges de la ville.

[2739] Haran ou Carrhes fut jadis la résidence des Sabéens et d'Abraham. Voyez l'*Index geographicus* de Schultens (*ad Calcem vit. Saladin.*), ouvrage dont j'ai tiré beaucoup de lumières empruntées aux Orientaux sur la géographie ancienne et moderne de la Syrie et des contrées voisines.

[2740] Voyez Xénophon, *Cyropédie*, l. III, p. 189, édit. de Hutch. Artavasdes put fournir à Marc-Antoine seize mille cavaliers armés et disciplinés à la manière des Parthes. Plutarque, *Vie de Marc-Antoine*.

[2741] Moïse de Chorène (*Hist. Armeniac.*, l. III, c. 2, p. 242) dit qu'il monta sur le trône (A. D. 354) la dix-septième année du règne de Constance.

[2742] Ammien, XX, 11. Saint Athanase (t. I, p. 856) dit en termes généraux que Constance lui donna la veuve de son frère, *τοῖς βαρβαροῖς*, expression qui convenait plus à un Romain qu'à un chrétien.

[2743] Ammien (XXIII, 2) emploie l'expression beaucoup trop douce de *monuerat*. Muratori (Fabricius, *Bibl. græc.*, t. 7, p. 86) a publié une épître de Julien au satrape Arsace : cette épître est d'un style violent et grossier ; et, quoiqu'elle ait trompé Sozomène (l. VI, c. 5), elle ne paraît pas authentique. La Bletterie (*Hist. de Jovien*, t. II, p. 339) la traduit et la rejette.

[2744] *Latissimum flumen Euphratem artabat*. (Ammien, XXIII, 3.) Un peu plus haut, aux gués de Thapsacus, la largeur de la rivière est de quatre stades ou huit cents verges, c'est-à-dire d'environ un demi-mille d'Angleterre. (Xénophon, *Retraite des dix mille*, l. I, p. 41, édit. de Hutchinson, avec les observations de Forster, p. 29, etc.,

dans le second volume de la traduction de Spelman.) Si la largeur de l'Euphrate à Bir et à Zeugma n'est pas de plus de cent trente verges (*Voyages* de Niebuhr, t. II, p. 335), cette différence énorme doit venir surtout de la profondeur du canal.

[2745] *Monumentum tutissimum et fabre politum, cujus mœnia Abora* (les Orientaux aspirent la première lettre de Chaboras ou Chabour), *et Euphrates ambiunt flumina, velut spatium insulare fingentes*. Ammien, XXIII, 5.

[2746] Julien lui-même (*Epist.* 27) décrit son entreprise et son armement. Voyez aussi Ammien Marcellin, XXIII, 3, 4, 5 ; Libanius, *Orat. parental.*, c. 108, 109, p. 332, 333 ; Zozime, l. III, p. 160, 161, 162 ; Sozomène, l. VI, c. 1 ; et Jean Malalas, t. 2, p. 17.

[2747] Ammien, avant de conduire son héros sur le territoire de Perse, décrit (XXIII, 6, p. 396-419, édit. Gronov., in-4°) les dix-huit grandes satrapies ou provinces (jusqu'aux frontières de la Sérique ou de la Chine) qui étaient soumises aux Sassanides.

[2748] Ammien (XXIV, 1) et Zozime (l. III, p. 162, 163) ont décrit la marche avec exactitude.

[2749] Zozime (l. II, p. 100-102) et Tillemont (*Hist. des Empereurs*, tome IV, page 198) racontent les aventures d'Hormisdas, et y mêlent quelques fables. Il est à peu près impossible qu'il fût le frère (*frater germanus*) d'un prince son aîné, et posthume. Je ne me rappelle pas non plus qu'Ammien lui donne jamais ce titre.

[2750] Voyez le premier livre de la *Retraite des dix mille*, p. 45, 46. Cet ouvrage plein d'agrément est authentique ; mais la mémoire de Xénophon, qui écrivait peut-être longtemps après l'expédition, l'a trahi quelquefois, et ni le militaire ni le géographe ne peuvent admettre l'étendue de ses distances.

[2751] M. Spelman, qui a traduit en anglais la *Retraite des dix mille*, confond (vol. I, p. 51) la gazelle avec le chevreuil, et l'onagre avec le zèbre.

[2752] Voyez les *Voyages* de Tavernier, part. I, l. III, p. 316, et surtout les *Viaggi di Pietro della Malle*, t. I, lettr. 17, p. 671, etc. Il ignorait l'ancien nom et l'ancien état de Hannah. Il est rare que nos voyageurs aient cherché à s'instruire d'avance sur les pays qu'ils vont parcourir. Shaw et Tournefort méritent une exception, qui leur fait honneur.

[2753] *Famosi nominis latro*, dit Ammien, et c'est un grand éloge pour un Arabe. La tribu de Gassan était établie sur les confins de la Syrie ; elle donna des lois à Dumas, sous une dynastie de trente et un rois ou émirs, depuis le temps de Pompée jusqu'à celui du calife Omar. (D'Herbelot, *Bibliothèque orientale*, page 360 ; Pococke, *Specimen Hist. Arab.*, p. 75-78.) Le nom de Rodosaces ne se trouve pas dans la liste.

[2754] Voyez Ammien, XXIV, 1,2 ; Libanius, *Orat. parent.*, c. 110, 111, p. 334 ; Zozime, l. III, p. 164-168.

[2755] La description de l'Assyrie est tirée d'Hérodote (l. I, c. 192, etc.), qui écrit quelquefois pour les enfants, et quelquefois pour les philosophes ; de Strabon, l. XVI, p. 1070-1082 ; et d'Ammien, l. XXIII, c. 6. Les plus utiles des voyageurs modernes sont Tavernier, part. I, l. II, p. 226-258 ; Otter, t. il, p. 35-69 et 189-221 ; et Niebuhr, t. II, p. 172-288. Mais je regrette beaucoup qu'on n'ait pas traduit l'*Irak Arabi* d'Abulféda.

[2756] Ammien observe que l'ancienne Assyrie, qui comprenait Ninus (Niniveh) et Arbèle, avait pris la dénomination plus récente d'Adiabène ; et il paraît indiquer Tere don, Vologesia et Apollonia, comme les dernières villes de la province d'Assyrie, telle qu'elle était de son temps.

[2757] Les deux fleuves se réunissent à Apamée ou Corna, à cent milles du golfe de Perse, où ils ne forment plus que le large courant du Pasitigris ou Schat-ul-Arab. L'Euphrate arrivait autrefois à la mer par un canal séparé, que les citoyens d'Orchoé

obstruèrent et détournèrent environ vingt milles au sud de la moderne Basra. D'Anville, *Mém. de l'Académ. des Inscript.*, t. XXX, p. 170-171.

[2758] Le savant Kœmpfer a traité à fond, comme botaniste, comme antiquaire et comme voyageur, tout ce qui regarde les palmiers. *Amœnitat. Exoticæ*, Fascicul. IV, p. 660-767.

[2759] L'Assyrie payait chaque jour au satrape de Perse une *artaba* d'argent. La proportion bien connue des poids et des mesures (voyez les laborieuses recherches de l'évêque Hooper), la pesanteur spécifique de l'or et de l'argent et la valeur de ce métal, donneront, après un calcul peu difficile, le revenu annuel que j'ai indiqué. Cependant le grand roi ne tirait pas de l'Assyrie plus de mille talents d'Eubée ou de Tyr (deux cent cinquante mille liv. st.). La comparaison de deux passages d'Hérodote (l. I, c. 192 ; l. III, c. 89-96) fait voir une différence importante entre le produit brut et le produit net du revenu de la Perse, entre les sommes payées par la province, et l'or et l'argent qui arrivaient au trésor royal. Le monarque pouvait retirer chaque année trois millions six cent raille livres sterling des dix-sept ou dix-huit millions qu'il levait sur son peuple.

[2760] Les opérations de la guerre d'Assyrie sont racontées en détail par Ammien (XXIV, 2, 3, 4, 5) ; par Libanius (*Orat. parent.*, c. 112-123, p. 335-347) ; par Zozime (l. III, p. 168-180), et par saint Grégoire de Nazianze (*Orat.* 4, p. 113-144). Tillemont, son fidèle esclave, copie dévotement les critiques du saint sur des points de l'art de la guerre.

[2761] Libanius, *de ulciscenda Juliani Nece*, c. 13, p. 162.

[2762] Les traits fameux qu'on cite de la continence de Cyrus, d'Alexandre et de Scipion, étaient des actes de justice : celle de Julien fut volontaire, et, dans son opinion, méritoire.

[2763] Salluste (*ap. vet. Schol. Juven. satir. I*, 104) observe que *nihit corruptius moribus*. Les matrones et les vierges de Babylone étaient mêlées sans pudeur avec les hommes dans des festins licencieux ; à mesure qu'elles éprouvaient l'ivresse du vin et de l'amour, elles se délivraient successivement et presque en entier de la gêne de leurs vêtements. *Ad ultimum ima corporum velamenta projiciunt*. Quinte-Curce, V, 1.

[2764] *Ex virginibus autem, quæ speciosæ sunt captæ, et in Perside, ubi foeminarum pulchritudo excellit, nec contrectare aliquam voluit, nec videre*. (Ammien, XXIV, 4.) La race des Persans est petite et laide ; mais le mélange continu du sang de Circassie l'a embellie. Hérodote, l. III, c. 97 ; Buffon, *Hist. natur.*, t. III, p. 420.

[2765] *Obsidionalibus coronis donati*. (Ammien, XXIV, 4.) Julien, ou son historien, était un mauvais antiquaire. Il fallait dire des couronnes murales. On donnait la couronne obsidionale au général qui avait délivré une ville assiégée. Aulu-Gelle, *Nuits attiques*, V, 6.

[2766] Ce discours me paraît authentique. Ammien a pu l'entendre, il a pu le copier, et il était incapable de l'imaginer. Je me suis permis quelques libertés, et je l'ai terminé par la phrase la plus énergique.

[2767] Ammien, XXIV, 3 ; Liban., *Orat. par.*, c. 122, p. 346.

[2768] M. d'Anville (*Mém. de l'Acad. des Inscript.*, t. XXVIII, p. 246-259) a déterminé la position de Babylone, de Séleucie, de Ctésiphon, de Bagdad, etc., et leurs distances respectives. Pietro della Valle est celui qui semble avoir examiné cette fameuse province avec le plus de soin. C'est un homme du monde et un homme instruit ; mais il a une vanité et une prolixité insupportables.

[2769] Le canal royal (Nahar-Malcha) a pu être réparé, changé, partagé, etc., à différentes époques (Cellarius, *Geograph. Antiquit.*, t. II, p. 453), et ces changements peuvent expliquer les contradictions qui paraissent se trouver dans les anciens auteurs. Au temps de Julien, il devait tomber dans l'Euphrate, *au-dessous* de

Ctésiphon.

[2770] Καὶ μεγέθειν ἐλεφαντῶν, οἷς ἴσον ἐργὸν δια σταχῶν ἐλθεῖν, καὶ φαλαγγός. Rien n'est beau que le vrai. Cette maxime devrait être gravée sur le bureau de tous les rhéteurs.

[2771] Libanius désigne comme l'auteur de ces remontrances celui des généraux qui avait le plus d'autorité. Je me suis permis de nommer Salluste. Ammien dit de tous les chefs : *Quod acri metu territi duces concordī precatu fieri prohibera tentarent.*

[2772] *Hinc imperator.....* dit Ammien, *ipse cum levis armaturæ auxilii per prima postremaque discurrens*, etc. ; mais si l'on en croit Zozime, qui d'ailleurs lui est favorable, il ne passa la rivière que deux jours après la bataille.

[2773] *Secundum Homericam dispositionem.* Dans le quatrième livre de l'*Iliade*, on attribue la même disposition au sage Nestor ; et les vers d'Homère étaient toujours présents à l'esprit de Julien.

[2774] *Persas terrore subito miscuerunt, versisque agminibus totius gentis, apertas Ctesiphontis portas victor miles intrasset, ni major prædarum occasio fuisset, quam cura victoriae.* (Sextus Rufus, *de Provinciis*, c. 28.) Leur cupidité les disposa peut-être à écouter l'avis de Victor.

[2775] Ammien (XXIV, 5, 6), Libanius (*Orat. parentales*, c. 124-128, p. 347-353 ; saint Grégoire de Nazianze (*Orat.* 4, p. 115), Zozime (l. III, p. 181-183), et Sextus Rufus (*de Provinciis*, c. 28), décrivent les travaux du canal, le passage du Tigre, et la victoire de Julien.

[2776] Les navires et l'armée formaient trois divisions : la première seulement avait passé durant la nuit. (Ammien, XXIV, 6.) Le *πασὴ δρυφορία*, à qui Zozime fait passer le fleuve le troisième jour, était peut-être composé des protecteurs, parmi lesquels servaient l'historien Ammien, et Jovien, qui devint ensuite empereur, de quelques écoles de domestiques, et des Joviens et des Herculiens, qui faisaient souvent le service des gardes.

[2777] Moïse de Chorène (*Hist. Armen.*, l. III, c. 15, p. 146) rapporte une tradition nationale et une lettre supposée. Je n'y ai pris que le principal fait, qui est d'accord avec la vérité, avec la vraisemblance, et avec Libanius. (*Orat. parent.*, c. 131, p. 355.)

[2778] *Civitas inexpugnabilis, facinus audax et importunum.* (Ammien, XXIV, 7.) Eutrope, qui l'accompagna dans cette guerre, élude la difficulté qui se présente ici ; il se contente de dire : *Assyriamque populatus, castra apud Ctesiphontem stativa aliquandiu habuit* : *remeansque victor*, etc., X, 16. Zozime est artificieux ou ignorant, et Socrate inexact.

[2779] Libanius, *Orat. parent.*, c. 130, p. 354 ; c. 139, p. 361 ; Socrate, l. III, c. 21. L'historien ecclésiastique dit qu'on refusa la paix, d'après l'avis de Maximus. Un pareil avis était indigne d'un philosophe ; mais ce philosophe était aussi un magicien qui flattait les espérances et les passions de son maître.

[2780] Le témoignage des deux abrégiateurs (Sextus Rufus et Victor), les mots que laissent échapper Libanius (*Orat. parent.*, c. 134, p. 557), et Ammien (XXIV, 7), semblent prouver l'artifice de ce nouveau Zopire. (Saint Grégoire de Nazianze, *Orat.* 4, p. 115, 116.) Une lacune qui se trouve dans le texte d'Ammien, interrompt ici bien mal à propos l'histoire authentique de Julien.

[2781] Voyez Ammien, XXIV, 7 ; Libanius, *Orat. parent.*, c. 132, 133, p. 356, 357 ; Zozime, l. III, p. 183 ; Zonare, t. II, l. XIII, p. 26 ; saint Grégoire de Nazianze, *Orat.* 4, p. 116 ; saint Augustin, *de Civit. Dei*, l. IV, c. 29 ; l. V, c. 21. De tous ces écrivains Libanius est le seul qui essaie faiblement de justifier son héros, lequel, selon Ammien, prononça lui-même sa condamnation, puisqu'il essaya trop tard et en vain d'éteindre les flammes.

[2782] Consultez Hérodote, l. I, c. 194 ; Strabon, l. XVI, p. 1074 ; et Tavernier, part.

I, l. II, p. 152.

[2783] *A celeritate Tigris incipit vocari, ita appellant Medi sagittam.* Pline, *Hist. nat.*, VI, 31.

[2784] Tavernier (part. I, l. II, p. 226) et Thévenot (part. II, l. I, p. 193) parlent d'une digue qui produit une cascade ou cataracte artificielle. Les Perses et les Assyriens travaillaient à interrompre la navigation du fleuve. Strabon, l. XV, p. 1075 ; d'Anville, *l'Euphrate et le Tigre*, p. 98, 99.

[2785] On peut se souvenir de la hardiesse heureuse et applaudie d'Agathocle et de Cortès, qui brûlèrent leurs flottes sur la côte d'Afrique et sur celle du Mexique.

[2786] Voyez les réflexions judicieuses de l'auteur de *l'Essai sur la tactique*, t. II, p. 287-353 ; et les savantes remarques que fait M. Guichardt (*Nouveaux Mémoires militaires*, t. I, p. 351-382) sur le bagage et la subsistance des armées romaines.

[2787] Les eaux du Tigre s'enflent au sud, et celles de l'Euphrate au nord des montagnes de l'Arménie. L'inondation du premier fleuve arrive au mois de mars, celle du second au mois de juillet. Une dissertation géographique de Forster, insérée dans l'expédition de Cyrus (éd. de Spelman, t. II, p. 26), explique très bien ces détails.

[2788] Ammien (XXIV, 8) décrit les inconvénients de l'inondation, de la chaleur et des insectes, qu'il avait éprouvés. Malgré la misère et l'ignorance du cultivateur, les terres de l'Assyrie, opprimées par les Turcs, et ravagées par les Kurdes ou les Arabes, donnent encore une récolte de dix, quinze et vingt pour un. *Voyages* de Niebuhr, tome II, p. 279-285.

[2789] Isidore de Charax (*Mansion Parthic.*, p. 5, 6, dans Hudson, *Geograph. Min.*, tom. II) compte cent vingt-neuf *schœni* de Séleucie à Ecbatane ; et Thévenot (part. I, l. I, II, p. 209-245) donne cent vingt-huit heures de marche de Bagdad à la même ville. Le *schœnus* ne peut excéder une parasange ordinaire, ou trois milles romains.

[2790] Ammien (XXIV, 7, 8), Libanius (*Orat. parent.*, c. 134, p. 357) et Zozime (l. III, p. 183), racontent en détail, mais sans netteté, la retraite de Julien depuis les murs de Ctésiphon. Les deux derniers paraissent ignorer que leur conquérant se retirait ; et Libanius a l'absurdité de le supposer sur les bords du Tigre, lorsqu'il est environné par l'armée persane.

[2791] Chardin, le plus judicieux des voyageurs modernes, décrit (t. III, p. 57, 58, édit. in-4°) l'éducation et la dextérité des cavaliers persans. Brisson (*de Regno persico*, p. 650, 661, etc.) a recueilli sur ce point les témoignages de l'antiquité.

[2792] Lors de la retraite de Marc-Antoine, un *chœnix* de blé se vendait cinquante drachmes, ou, en d'autres mots, une livre de farine coûtait douze ou quatorze schellings ; le pain d'orge s'échangeait contre son poids en argent. Il est impossible de lire les détails intéressants que donne Plutarque, sans remarquer que les mêmes ennemis et la même détresse poursuivirent Marc-Antoine et Julien.

[2793] Ammien, XXIV, 8 ; XXV, 1 ; Zozime, l. III, p. 184, 185, 186 ; Libanius, *Orat. parent.*, c. 134, 135, p. 357, 358, 359. Le sophiste d'Antioche paraît ignorer que la disette régnait parmi les troupes.

[2794] Ammien, XXV, 2. Julien avait juré, dans un moment de colère, *nunquam se Marti sacra facturum*. Ces bizarres querelles étaient assez communes entre les dieux et leurs insolents adorateurs. Le sage Auguste lui-même, ayant vu sa flotte faire naufrage deux fois, ôta à Neptune les honneurs du culte public. Voyez les réflexions philosophiques de Hume sur ce sujet, *Essays*, vol. II, p. 418.

[2795] Ils conservaient le monopole de la science vaine, mais lucrative, qu'on avait inventée en Étrurie ; ils faisaient profession de tirer leurs connaissances, les signes et les présages, des anciens livres de Tarquitiu, l'un des sages de l'Étrurie.

[2796] *Clamabant hinc inde CANDIDATI* (voyez la note de Valois) *quos disjecerat terror, ut fugientium molem tanquam ruinam malè compositi culminis declinaret.* (Ammien, XXV, 3.)

[2797] Sapor déclara aux Romains que, pour consoler les familles des satrapes qui mouraient dans un combat, il était dans l'usage de leur envoyer en présent les têtes des gardes et des officiers qui n'avaient pas été tués à côté de leur maître. Libanius, *de Nece Julian. ulciscend.*, c. 13 , p. 163.

[2798] Le caractère et la position de Julien font soupçonner qu'il avait composé d'avance le discours travaillé qu'Ammien entendit, et qu'il a transcrit dans son ouvrage. La traduction de l'abbé de La Bletterie est fidèle et élégante (*). J'ai exprimé d'après lui la doctrine platonique des émanations, obscurément énoncée dans l'original.

(*) C'est celle que nous donnons ici.

[2799] Hérodote (l. I, c. 31) a exposé cette doctrine dans un conte agréable. Mais Jupiter, qui (au seizième livre de l'*Iliade*) déplore avec des larmes de sang la mort de Sarpédon son fils, avait une idée très imparfaite du bonheur et de la gloire qu'on trouve au-delà du tombeau.

[2800] Les soldats qui faisaient à l'armée leur testament verbal ou nuncupatif (*in procinctu*), étaient affranchis des formalités de la loi romaine. Voyez Heinece, *Antiquit. jur. roman.*, t. I, p. 504 ; et Montesquieu, *Esprit des Loix*, l. XXVII.

[2801] Cette union de l'âme humaine avec la substance éthérée et divine de l'univers est l'ancienne doctrine de Pythagore et de Platon ; mais elle paraît exclure toute immortalité personnelle et sentie. Voyez les observations savantes et judicieuses de Warburton sur ce point (*Div. Leg.*, vol. II, p. 199-216).

[2802] La mort de Julien est racontée par le judicieux Ammien (XXV, 3), qui en fut le spectateur. Libanius, qui détourne les yeux de cette scène, nous a pourtant fourni plusieurs détails. (*Orat. parental.*, c. 136-140, p. 359-362.) On peut maintenant garder le silence du mépris sur les calomnies répandues dans les écrits de saint Grégoire, et dans les légendes de quelques saints venus après lui.

[2803] *Honoratior aliquis miles* : ce fut peut-être Ammien lui-même. Cet historien modeste et judicieux décrit l'élection à laquelle il assista sûrement, XXV, 5.

[2804] Le *primus* ou *primicerius* jouissait des mêmes dignités que les sénateurs, et quoiqu'il ne fût que tribun, il avait le rang des ducs militaires. (*Cod. Theod.*, l. VI, tit. 24.), Au reste, ces privilèges sont peut-être postérieurs au règne de Jovien.

[2805] Les historiens ecclésiastiques, Socrate (l. III, c. 22), Sozomène (l. VI, 3) et Théodoret (l. IV, c. 1), attribuent à Jovien le mérite d'un confesseur sous le règne précédent ; et leur piété va jusqu'à supposer qu'il n'accepta la pourpre que lorsque l'armée se fut écriée, d'une voix unanime, qu'elle était chrétienne. Ammien, qui continue tranquillement sa narration, renverse tout le récit de la légende par ces seuls mots : *Hostiis pro Joviano extisque inspectis, pronunciatum est*, etc., XXV, 6.

[2806] Ammien (XXV, 10) fait un portrait de Jovien qui est impartial. Victor le jeune y a ajouté quelques traits remarquables. L'abbé de La Bletterie (*Hist. de Jovien*, t. I, p. 1-238) a publié une histoire très travaillée de ce règne si court. Cette histoire est remarquable par l'élégance du style, les recherches critiques et les préventions religieuses.

[2807] *Regius equitatus*. Il paraît, d'après Procope, que les Sassanides avaient rendu l'existence, s'il est permis de se servir d'une expression si impropre, à ce corps des immortels, si célèbre sous Cyrus et ses successeurs. Brisson, *de Regno percico*, p. 268, etc.

[2808] On ignore aujourd'hui le nom des villages de l'intérieur du pays, et on ne peut dire à quel endroit fut tué Julien ; mais M. d'Anville a déterminé la position de

Sumara, de Carche et de Dura, situées sur les bords du Tigre. (Voyez sa *Géographie ancienne*, t. II, p. 248, et l'*Euphrate et le Tigre*, p. 95, 97.) Au neuvième siècle, Sumère ou Sumara devint, avec un léger changement de nom, la résidence des califes de la maison d'Abbas.

[2809] Dura était une ville fortifiée à l'époque des guerres d'Antiochus contre les rebelles de la Médie et de la Perse. (Polybe, V, c. 48, 52, p. 548-552, éd. de Casaubon, in-8°.)

[2810] On proposa le même expédient lors de la retraite des dix mille ; mais leur chef eut la sagesse de le rejeter. (Xénophon, *Retraite des dix mille*, l. III, p. 255, 256, 257.) Il paraît, d'après les voyageurs modernes, que des radeaux, flottants sur des vessies, font le commerce et la navigation du Tigre.

[2811] Ammien (XXV, 6), Libanius (*Orat. parent.*, c. 146, p. 364) et Zozime (l. II, p. 189, 190, 191) racontent les premières opérations militaires du règne de Jovien. Quoiqu'on doive se défier de la bonne foi de Libanius, le témoignage d'Eutrope, témoin oculaire, *uno a Persis atque altero prælio victus* (X, 17), nous dispose à croire qu'Ammien s'est montré trop jaloux de l'honneur des armes romaines.

[2812] La vanité nationale a fourni un misérable subterfuge à Sextus Rufus (*de Provinciis*, c. 29). *Tanta reverentia nominis Romani fuit*, dit-il, *ut a Persis PRIMUS de pace sermo haberetur*.

[2813] Il y a de la présomption à combattre Ammien, qui entendait l'art de la guerre, et qui était de l'expédition. Mais il est difficile de concevoir comment les montagnes de Corduène pouvaient s'étendre sur la plaine d'Assyrie jusqu'au confluent du Tigre et du grand Zab, ou comment une armée de soixante mille hommes pouvait faire cent milles en quatre jours.

[2814] On trouve les détails du traité de Dura dans Ammien (XXV, 7) qui en parle avec douleur et avec indignation ; dans Libanius (*Orat. parent.*, c. 142, p. 364) ; dans Zozime (l. III, p. 190, 191) ; dans saint Grégoire de Nazianze (*Orat.* 4, p. 117, 118), qui attribue les fautes à Julien, et la délivrance à son successeur ; dans Eutrope (X, 17). Ce dernier écrivain, l'un des guerriers de l'armée, dit, en parlant de cette paix : *necessariam quidem, sed ignobilem*.

[2815] Libanius, *Orat. parent.*, c. 143, p. 364, 365.

[2816] *Conditionibus.... dispendiosis romana reipublicæ impositis.... quibus cupidior regni quam gloria Jovianus imperio rudis acquievit*. Sextus Rufus, *de Provinciis*, c. 29. La Bletterie a développé dans un long discours ces considérations précieuses de l'intérêt public et de l'intérêt particulier. *Hist. de Jovien*, t. I, p. 39, etc.

[2817] Les généraux grecs furent tués sur les bords du Zabate (*Anabasis*, liv. II, p. 156 ; liv. III, p. 226) ou grand Zab, rivière d'Assyrie, qui a quatre cents pieds de largeur, et qui tombe dans le Tigre à quatorze heures de marche au-dessous de Mosul. Les Grecs donnèrent au grand et au petit Zab les noms de *loup* (λυκος) et de *chèvre* (καπρος). Leur imagination se plut à placer ces animaux autour du Tigre de l'Orient.

[2818] La *Cyropédie* est vague et languissante, la *Retraite des dix mille* est précise et animée. C'est la différence qu'il y aura toujours entre la fiction et la vérité.

[2819] Selon Rufin, le traité stipula qu'on fournirait des vivres aux Romains ; et Théodoret assure que les Perses remplirent fidèlement cette condition. Ce fait n'a rien d'in vraisemblable, mais il est incontestablement faux. Voyez Tillemont, *Hist. des Emp.*, t. IV, p. 702.

[2820] On peut rappeler ici quelques vers où Lucain (*Pharsale*, IV, 95) décrit une détresse semblable éprouvée en Espagne par l'armée de César :

Sauva, farces adorat

Miles eget : toto censu non prodiges emit

*Erigam Cererem. Prao lucri pallida tabes !
Non deest prolato jejunos venditor auro.*

Voyez Guichardt (*Nouveaux Mémoires militaires*, t. I, p. 379-382.) Son analyse des deux campagnes d'Espagne et d'Afrique est le plus beau monument qu'on ait jamais élevé à la gloire de César.

[2821] M. d'Anville (voyez ses *Cartes*, et *l'Euphrate et le Tigre*, p. 92, 93) trace leur marche et détermine la véritable position de Hatra, Ur et Thilsaphata, dont Ammien a fait mention. Il ne se plaint pas du samiel, ce vent mortel et brillant que Thévenot (*Voyages*, part. II, l. I, p. 192) redoute si fort.

[2822] Ammien (XXV, 9), Libanius (*Orat. parent.*, c. 143, p. 365) et Zozime (l. III, p. 194) décrivent la retraite de Jovien.

[2823] Libanius, *Orat. parent.*, c. 145, p. 366. Tels étaient les vœux et les espérances que devait naturellement former un rhéteur.

[2824] Les habitants de Carrhes, ville dévouée au paganisme, enterrèrent sous un monceau de pierres le messager qui leur apporta cette nouvelle de funeste augure. (Zozime, l. III, p. 196.) Libanius, en l'apprenant, jeta les yeux sur son épée ; mais il se souvint que Platon condamne le suicide, et qu'il devait vivre pour composer le panégyrique de Julien. Libanius, *de vita sua*, t. II, p. 45, 46.

[2825] On peut admettre Ammien et Eutrope comme des témoins sincères et dignes de foi, des propos et de l'opinion du public. Le peuple d'Antioche se répandit en invectives contre une paix ignominieuse, qui l'exposait aux coups des Persans sur une frontière sans défense. *Excerpt. Valesian.*, p. 845, ex *Johanne Antiocheno*.

[2826] Quoique l'abbé de La Bletterie soit un casuiste sévère, il a prononcé (*Hist. de Jovien*, t. I, p. 212-227) que Jovien n'était pas obligé de tenir sa promesse, puisqu'il ne pouvait ni démembrer l'empire, ni transférer à un autre, sans l'aveu de son peuple, le serment de fidélité que lui avaient prêté ses sujets : je n'ai jamais trouvé beaucoup de plaisir ni d'instruction dans toute cette métaphysique politique.

[2827] Il le montra à Nisibis par une action vraiment royale. Un brave officier qui portait le même nom que lui, et qu'on avait cru digne de la pourpre, fut enlevé au milieu d'un souper, jeté dans un puits, et tué à coup de pierre, sans aucune forme de procès, et sans que rien prouvât qu'il était coupable. Ammien, XXV, 8.

[2828] Ammien, XXV, 9 ; Zozime, l. III, p. 194, 195.

[2829] *Chron. pascal.*, p. 300. On peut consulter les *Notitiæ ecclesiasticæ*.

[2830] Zozime, l. III, p. 192, r93 ; Sextus Rufus, *de Provinciis*, c. 29 ; saint Augustin, *de Civit. Dei.*, l. IV, c. 29. Il ne faut admettre cette assertion générale qu'avec précaution.

[2831] Ammien, XXV, 9 ; Zozime, l. III, p. 196. Il pouvait être *edax*, et *vino Venerique indulgens* ; mais je rejette avec La Bletterie (t. I, p. 148-154) le sot conte d'une orgie (*apud Suidam*) célébrée à Antioche par l'empereur, sa *femme* et une troupe de concubines.

[2832] L'abbé de la Bletterie (t. I, p. 156-209) ne déguise point la brutalité du fanatisme de Baronius, qui aurait voulu jeter aux chiens le corps de l'empereur apostat. *Ne cespititia quidem sepultura dignus*.

[2833] Comparez le sophiste et le saint (Libanius, *Monod.*, t. II, p. 251, et *Orat. parent.*, c. 145, p. 367 ; c. 156, p. 377 ; et saint Grégoire de Nazianze, *Orat.* 4, p. 125-132). L'orateur chrétien exhorte faiblement à la modestie et au pardon des injures ; mais il est bien convaincu que les souffrances de Julien excèdent de beaucoup les tourments fabuleux d'Ixion et de Tantale.

[2834] Tillemont (*Hist. des Emp.*, t. IV, p. 549) rapporte ces visions. On avait remarqué que quelque saint ou quelque ange s'était absenté cette nuit même pour

une expédition secrète, etc.

[2835] Sozomène (l. VI, 2) applaudit à la doctrine des Grecs sur le tyrannicide ; mais le président Cousin a prudemment supprimé le passage entier, qu'un jésuite n'aurait pas craint de traduire.

[2836] Immédiatement après la mort de Julien, il se répandit un bruit sourd, *telo cecidisse romano*. Des déserteurs portèrent cette nouvelle au camp des Perses, et Sapor et ses sujets reprochèrent aux Romains d'avoir assassiné leur empereur. (Ammien, XXV, 6 ; Libanius, *de ulciscenda Juliani Nece*, c. 13, p. 162, 163.) On alléguait, comme une preuve décisive, qu'aucun Persan ne se présenta pour obtenir la récompense qu'avait promise le roi. (Libanius, *Orat. parent.*, c. 141, p. 363.) Mais le cavalier qui, en fuyant, lança la funeste javeline, put ignorer le coup qu'elle avait porté ; peut-être qu'il fut ensuite tué lui-même dans le combat. Ammien ne paraît avoir aucun soupçon sur ce point.

[2837] Ος τις εντολῶν πλῆρων τῷ σφῶν ἀρχοντι. Ces mots obscurs et équivoques peuvent avoir rapport à saint Athanase, qui se trouvait incontestablement, et sans rivaux, le premier des prêtres chrétiens. Libanius, *de ulcisc. Jul. Nece*, c. 5, p. 149 ; La Bletterie, *Hist. de Jov.*, t. I, p.179.

[2838] L'orateur Fabricius (*Biblioth. græc.*, t. VII, p. 145-179) jette des soupçons, demande une enquête, et insinue qu'on pourra obtenir des preuves. Il attribue les succès des Huns au criminel oubli qui a laissé la mort de Julien sans vengeance.

[2839] Aux funérailles de Vespasien, le comédien qui jouait le rôle de cet empereur économe, demanda avec inquiétude combien coûterait sa sépulture ; et lorsqu'on lui eut répondu quatre-vingt mille livres (*centies*) : *Donnez-moi, dit-il, la dixième partie de cette somme, et jetez mon corps dans le Tibre*. Suétone, in *Vespasien*, c. 19, avec les notes de Casaubon et de Gronovius.

[2840] Saint Grégoire (*Orat.* 4, p. 119, 120) compare cette ignominie et ce ridicule prétendus, aux honneurs que reçut Constance au moment de ses funérailles, où un chœur d'anges chanta ses louanges sur le mont Taurus.

[2841] Quinte-Curce, l. III, c. 4. On a souvent critiqué le luxe de ses descriptions ; ruais l'historien pouvait décrire une rivière dont les eaux avaient manqué d'être si funestes à Alexandre.

[2842] Libanius, *Orat. parental.*, c. 156, p. 377. Il convient cependant, avec reconnaissance, de la libéralité des deux frères du sang royal, qui décorèrent le tombeau de Julien. *De ulcisc. Jul. Nece*, c. 7, p. 152.

[2843] *Cujus suprema et cineres, si quis tunc justè consuleret, non Cydnus videre deberet, quamvis gratissimus amnis et liquidus : sed ad perpetuandam gloriam rectè factorum præterlambere Tiberis, intersecans urbem æternam, divorumque veterum monumenta præstringens*. Ammien, XXV, 10.

[2844] Les médailles de Jovien sont ornées de victoires, de couronnes de laurier et d'ennemis captifs. (Ducange, *Famil. byzantin.*, p. 52.) La flatterie ressemble au suicide extravagant qui se déchire de ses propres mains.

[2845] Jovien rendit à l'Église τὸν ἀρχαῖον κοσμον, expression forte et intelligible. (Philostorgius, l. VIII, c. 5 ; *Dissertat.* de Godefroy, p. 329 ; Sozomène, l. VI, c. 3.) La nouvelle loi, qui condamnait le rapt ou le mariage des religieuses (*Cod. Théod.*, l. IX, tit. XXV, leg. 2), est exagérée par Sozomène, qui suppose qu'un regard amoureux, l'adultère du cœur, était puni de mort par le législateur évangélique.

[2846] Comparez Socrate, l. III, c. 25, et Philostorgius, l. VIII, c. 6, avec les *Dissertations* de Godefroy, p. 330.

[2847] Le mot céleste exprime faiblement l'adulation impie et extravagante de Jovien vis-à-vis d'Athanase, τὴν πρὸς τὸν Θεὸν τῶν ὁλῶν ὁμοιωσέως. (Voyez la lettre originale dans saint Athanase, t. II, p. 33.) Saint Grégoire de Nazianze (*Orat.* XXI, p. 392) célèbre l'amitié mutuelle de Jovien et de saint Athanase. Ce furent les moines d'Égypte qui conseillèrent au primat de faire le voyage. Tillemont, *Mém. ecclés.*, t. VIII, p. 221.

[2848] Saint Athanase est peint avec esprit par La Bletterie, à l'occasion de son séjour à la cour d'Antioche. (*Histoire de Jovien*, t. I, p. 121-148.) Cet historien traduit les conférences singulières et authentiques de l'empereur avec le primat d'Égypte et les députés des ariens. L'abbé n'est pas satisfait des plaisanteries grossières de Jovien ; mais il regarde comme une justice sa partialité, pour saint Athanase.

[2849] La date de sa mort est incertaine. (Tillemont, *Mém. ecclés.*, t. VIII, p. 719-723.) Mais la date A. D. 373, mai 2, celle qui s'accorde le mieux avec la raison et avec l'histoire, est constatée par l'histoire authentique de sa vie. Maffei, *Osservazioni letterarie*, t. III, p. 81.

[2850] Voyez les Observations de Valois et de Jortin (*Remarques sur l'Hist. ecclés.*, v. 4, p. 38) sur la lettre originale de saint Athanase, conservée par Théodoret (l. IV, c. 3). Dans quelques-uns des manuscrits, cette promesse indiscrete est supprimée, peut-être par des catholiques jaloux de la réputation prophétique de leur chef.

[2851] Saint Athanase (*apud Théodoret*, l. IV, c. 3) exagère le nombre des orthodoxes qui composaient, dit-il, le monde entier : cette assertion s'est trouvée véritable trente ou quarante ans après.

[2852] Socrate (l. III, c. 24), saint Grégoire de Nazianze (*Orat.* IV, p. 131) et Libanius (*Orat. parental.*, c. 148, p. 369) expriment les sentiments qu'éprouvaient alors leurs factions respectives.

[2853] Themistius, *Orat.* V, p. 63-71, édit. Hardouin, Paris., 1684. L'abbé de La Bletterie remarque judicieusement (*Hist. de Jovien*, t. I, p. 199) que Sozomène a omis de parler de la tolérance générale, et que Themistius a passé sous silence l'établissement de la religion catholique. Chacun d'eux a rejeté ce qui lui était désagréable, et supprimé la partie de l'édit qu'il regardait comme moins honorable pour l'empereur Jovien.

[2854] Οἱ δὲ Ἀντιοχείῃς οὐκ ἦδεως διεκείντο πρὸς αὐτὸν . ἀλλ' ἐπεσκώπτον αὐτὸν ὠδαῖς καὶ παρωδαῖς καὶ τοῖς καλουμένοις φαμωσίς. (*famosis libellis.*) Jean d'Antioche, in *excerpta Vales.*, p. 845. Les libelles d'Antioche peuvent être admis sur le moindre témoignage.

[2855] Comparez Ammien (XXV, 10), qui omet le nom des Bataves, avec Zozime (l. III, p. 197), qui transporte la révolte de Reims à Sirmium.

[2856] *Quos capita scholarum ordo castrensis appellat.* Ammien, XXV, 10 ; et Valois, *ad locum*.

[2857] *Cujus vagitus, pertinaciter reluctantis, ne in curuli, sella veheretur ex more, id quod inox accidit, protendebat.* Auguste et ses successeurs sollicitèrent respectueusement une dispense d'âge pour les fils ou les neveux qu'ils élevèrent au consulat ; mais la chaise curule du premier Brutus n'avait jamais été profanée par un enfant.

[2858] L'*Itinéraire d'Antonin* place Dadastana à cent vingt-cinq milles romains de Nicée, et à cent dix-sept d'Ancyre. (*Itinéraire de Wesseling*, p. 142.) Le *Pèlerin de Bordeaux*, en omettant quelques postes, réduit la distance entière de deux cent quarante-deux à cent quatre-vingt et un milles. Wesseling, p. 571.

[2859] Voyez Ammien (XXV, 10) ; Eutrope (X, 18), qui pouvait être aussi présent ; saint Jérôme (tom. I, p. 26, *ad Heliodorum*) ; Orose (VIII, 31) ; Sozomène (l. VI, c. 6) ; Zozime (l. III, p. 197-198) ; et Zonare (t. II, l. XIII, p. 28-29). Nous ne pouvons nous attendre à ce qu'ils s'accordent parfaitement sur tous les points, et nous ne nous arrêterons pas à discuter les différences légères qui peuvent se trouver entre eux.

[2860] Ammien, dérogeant à sa candeur et à son bon sens ordinaires, compare la mort du débonnaire Jovien à celle du second Africain, qui excita la crainte et le ressentiment de la faction populaire.

[2861] Saint Chrysostome, t. I, p. 336-344, édit. Montfaucon. L'orateur chrétien essaie de consoler une veuve par l'exemple des illustres infortunés. Il observe que neuf empereurs qui avaient régné de son temps, en y comprenant Gallus, Constantin et Constance, étaient les seuls qui eussent terminé leur vie par une mort naturelle. De telles consolations n'ont jamais eu le pouvoir de sécher une seule larme.

[2862] Dix jours paraissent à peine suffisants pour la marche et pour l'élection ; mais on peut observer, 1° que les généraux avaient le droit de se servir des postes publique pour eux, pour leur suite et pour leurs commissions ; 2° que les troupes, pour le soulagement des villes, marchaient en plusieurs divisions, et que l'avant-garde pouvait être arrivée à Nicée, tandis que l'arrière-garde était encore à Ancyre.

[2863] Ammien, XXVI, 1 ; Zozime, l. III, p. 198 ; Philostorgius, l. VIII, c. 8 ; et Godefroy, *Dissert.*, p. 334. Philostorgius, qui semble avoir rassemblé des détails curieux et authentiques, attribue le choix de Valentinien au préfet Salluste, au maître général Arinthæus, à Dagalaiphus, comte des domestiques, et au patricien Datianus, dont les pressantes recommandations eurent, de la ville d'Ancyre où ils étaient, une grande influence sur l'élection.

[2864] Ammien, XXX, 7-9, et Victor le Jeune, ont donné le portrait de Valentinien, qui précède naturellement et éclaircit l'histoire de son règne.

[2865] A Antioche, ayant été obligé d'accompagner Julien au temple, il frappa un prêtre qui voulut le purifier avec l'eau lustrale. (Sozomène, l. VI, c. 6 ; Théodoret ; l. III, c. 15.) Cette espèce de défi public pouvait convenir à Valentinien ; mais elle ôte toute vraisemblance à ce qu'on a dit de l'indigne délation du philosophe Maxime, qui supposerait un délit plus secret. Zozime, l. IV, p. 200-201.

[2866] Socrate (l. IV), Sozomène (l. VI, c. 6) et Philostorgius (l. VIII, c. 7, avec les *Dissertations* de Godefroy., p. 293), disent que ce pardon fut précédé d'un exil à Mélitène ou en Thébaïde : le premier est possible.

[2867] Ammien, dans une digression longue, parce qu'elle est déplacée (XXVI, 1, et Valois, *ad locum*) suppose assez légèrement qu'il comprend une question astronomique à laquelle ses lecteurs n'entendent rien. Censorin (*de Die natali*, c. 20) et Macrobe (*Saturnales*, l. I, c. 12-16) traitent ce sujet avec plus de sens et de jugement. La dénomination de bissextile, qui marque l'année funeste, est dérivée de la répétition du sixième jour des calendes de mars. Saint August., *ad januarium*, epist. 119.

[2868] Le premier discours de Valentinien est abondant dans Ammien (XXVI, 2), concis et sentencieux dans Philostorgius (l. VIII, c. 8).

[2869] *Si tuos amas, imperator optime, habes fratrem. Si rempublicam, quære quem vestias* (Ammien, XXVI, 4). Dans le partage de l'empire, Valentinien conserva pour lui ce sincère conseiller, c. 6.

[2870] *In suburbano*, Ammien, XXVI, 4. Le fameux Hebdomon ou Champ-de-Mars était à sept stades ou sept milles de Constantinople. Voyez Valois et son frère *ad loc.*, et Ducange, *Const.*, l. II, p. 140, 141, 172, 173.

[2871] *Participem quidem legitimum potestatis ; sed modum apparitoris morigerum, ut progrediens aperiet textus*. Ammien, XXVI, 4.

[2872] Malgré l'autorité de Zonare, de Suidas et de la Chronique de Paschal, M. de Tillemont (*Hist. des Empereurs*, t. X, p. 671) a bien envie de révoquer en doute des histoires si avantageuses pour un païen.

[2873] Eunape célèbre et exagère les souffrances de Maxime, p. 82, 83. Cependant il convient que ce sophiste ou magicien, favori coupable de Julien et ennemi personnel de Valentinien, en fut quitte pour le paiement d'une légère amende.

[2874] L'accusation vague d'une réforme générale (Zozime, l. IV, p. 201) est réfutée par Tillemont, t. V, p. 21.

[2875] Ammien, XXVI, 5.

[2876] Ammien dit en termes vagues : *Subagrestis ingenii, nec bellicis, nec liberalibus studiis eruditus* (Ammien, XXVI, 14). L'orateur Themistius, avec l'impertinente vanité d'un Grec, désire, dit-il, pour la première fois, de pouvoir parler la langue latine ; parce qu'elle est l'idiome de son souverain. *Orat.* 6, p. 71.

[2877] Le degré incertain d'alliance ou de consanguinité est exprimé par ἀνεψιός, *cognatus, consobrinus*. Voyez Valois, *ad Ammien*, XXIII, 3. La mère de Procope pouvait être sœur de Basilina et du comte Julien, la nièce et l'oncle de l'apostat. Ducange, *Fam. byzant.*, p. 49.

[2878] Ammien, XXIII, XXVI, 6. Il raconte ce fait en hésitant : *Susurravit obscurior fama ; nemo enim dicti auctor exstitit verus*. C'est au moins une preuve que Procope était païen. Cependant sa religion ne semble avoir eu aucune influence ou favorable ou contraire à ses prétentions.

[2879] Il prit pour retraite la maison de campagne d'Eunomius l'hérétique, dans l'absence et sans le consentement du maître, qui n'en fut pas même instruit, et qui échappa cependant avec peine à une sentence de mort. Il fut banni dans la partie la plus reculée de la Mauritanie. Philostorgius, l. IX, c. 5-8 ; et Godefroy, *Dissert.*, p. 369-378.

[2880] *Hormisdæ maturo juveni, Hormisdæ regalis illius filio, potestatem proconsulis detulit ; et civilia, more veterum, et bella, recturo*. (Ammien, XXVI, 8.) Le prince de Perse s'en tira honorablement, et fut rétabli (A. D. 380) dans le même office de proconsul de la Bithynie. (Tillemont, *Histoire des Empereurs*, t. V, p. 204.) J'ignore si la race de Sassan se perpétua. Je trouve (A. D. 514) un pape du nom d'Hormisdas ; mais il était né à Frusino, en Italie. Pagi, *Brev. pontific.*, p. 247.

[2881] La jeune rebelle fut ensuite mariée à l'empereur Gratien ; mais elle mourut peu de temps après, sans laisser d'enfant. Voyez Ducange, *Fam. byzant.*, p. 48-59.

[2882] *Sequimini, culminis summi prosapiam*, dit Procope, qui affectait de mépriser la naissance obscure et l'élévation fortuite du Pannonien parvenu. Ammien, XXVII, 7.

[2883] *Et dedignatus hominem superare certamine despicabilem, autoritatis et celsi fiduciâ corporis, ipsis hostibus jussit, suum vincere rectorem : atque, ita turmarum antesignanus umbratilis comprehensus suorum manibus*. Saint Basile célèbre la force et la beauté d'Arinthæus, nouvel Hercule, et il suppose que Dieu l'avait créé comme un modèle inimitable de la perfection humaine. Les peintres ni les sculpteurs ne parvinrent point à attraper sa ressemblance, et les historiens paraissaient fabuleux lorsqu'ils racontaient ses exploits. Ammien, XXVI, et Valois, *ad locum*.

[2884] Ammien place le champ de bataille en Lycie, et Zozime à Thyatire, ce qui fait une différence de cent cinquante milles Mais Thyatire *alluitur Lyco* (Pline, *Hist. nat.*, V, 31 ; Cellarius, *Géogr. antiq.*, tom. II, p. 79), et les copistes ont pu convertir une petite rivière en une grande province.

[2885] Les aventures, l'usurpation et la chute de Procope, sont racontées en ordre par Ammien (XXVI, 6, 7, 8, 9, 10) ; et par Zozime (l. IV, p. 203-210). Ils servent à s'éclaircir mutuellement, et se trouvent rarement en contradiction. Themistius (*Orat.* 7, p. 91, 92) ajoute quelques louanges serviles, et Eunape quelques satires malignes (p. 83, 84).

[2886] Libanius, *de ulcisc. Julian. Nece*, c. 9, p. 158, 159. Le philosophe déplore la frénésie publique ; mais il n'attaque point après leur mort la justice des empereurs.

[2887] Les jurisconsultes anglais et français de notre siècle croient à la théorie, mais nient la pratique de la magie. (Denisart, *Recueil des Décisions de jurisprudence*, au mot *sorcier*, t. IV, p. 553 ; *Comment.* de Blackstone, vol. IV, p. 60.) Comme la saine raison devance ou surpasse toujours la sagesse publique, le président de Montesquieu (*Esprit des Lois*, l. XII, c. 5-6) rejette tout à fait l'existence de la magie.

[2888] Voyez les *Œuvres* de Bayle t. III, p. 567-539. Le sceptique de Rotterdam déploie à ce sujet, selon son ordinaire, un singulier mélange de vivacité, d'esprit et de connaissances mal liées.

[2889] Les païens distinguaient la bonne et la mauvaise magie par les dénominations de *théurgique* et de *gætique* (*Hist. de l'Acad.*, etc., t. VII, p. 25). Mais ils n'auraient pu défendre cette distinction obscure contre la logique serrée de Bayle. Dans le système des juifs et des chrétiens, tous les démons sont des esprits infernaux, et tout commerce avec eux est un crime digne de mort et de damnation éternelle.

[2890] La Canidia d'Horace (*Carm.*, l. V, Od. 5, avec les notes de Dacier, et les

explications de Sanadon) est une magicienne connue. L'Érichtho de Lucain (*Pharsale*, VI, 430-830) est ennuyeuse et même dégoûtante, mais quelquefois sublime. Elle reproche aux Furies leur délai, et les menace, avec des expressions effrayantes par leur obscurité, de les appeler par leurs véritables noms, de faire connaître sous ses traits véritables l'inférieure et mystérieuse. Hécate, et d'invoquer les puissances secrètes qui habitent au-dessous des enfers.

[2891] *Genus hominum potentibus infidum, sperantibus fallax, quod in civitate nostrâ et vetabitur semper et retinebitur.* (Tacite, *Hist.*, I, 22.) Voyez saint Augustin, *de Civit. Dei*, l. VIII ; c. 19 ; et le *Code de Théod.*, l. XI, tit. XVI, avec les *Commentaires* de Godefroy.

[2892] Une consultation criminelle causa la persécution d'Antioche. On rangea les vingt-quatre lettres de l'alphabet autour d'un trépied magique, et un grand anneau placé dans le centre désigna, en balançant, les quatre lettres Θ. Ε. Ο. Δ. Théodore fut exécuté (ainsi, que beaucoup d'autres à qui pouvaient appartenir les syllabes fatales). Théodose réussit. Lardner (*Témoign. des païens*, V. IV, p. 353 à 372) a examiné très minutieusement ce fait obscur du règne de Valens.

[2893] *Limus ut hic durescit, et hæc ut cera liquescit*

Uno eodenzque igni. Virgile, *Bucoliques*, VIII, 80.

Devovit absentes, simulacraque cerea figit. Ovide, *Epist. Hypsib. ad Jason*, 91.

Ces enchantements ridicules peuvent avoir affecté l'imagination et augmenté la maladie de Germanicus. Tacite, *Ann.*, II, 69.

[2894] Voyez Heineccius, *Antiq. jur. rom.*, t. II, p. 353 ; et *Code de Théodose*, l. IX, tit. 7, et les *Commentaires* de Godefroy.

[2895] Ammien (XXVIII, 1, XXIX, 1, 2), et Zozime (l. IV, p. 216-218) décrivent et exagèrent probablement la cruelle persécution de Rome et d'Antioche. On accusa de magie le philosophe Maxime avec une apparence de justice (Eunape, in *Vit. Sophist.*, p. 88, 89) ; et le jeune Chrysostome se crut perdu pour avoir trouvé par hasard un de ces livres pros crits. Tillemont, *Hist. des Empereurs*, t. V, p. 340.

[2896] Consultez les six derniers livres d'Ammien, et plus particulièrement les portraits des deux frères (XXX, 8, 9 ; XXXI, 14). Tillemont a recueilli, dans tous les écrivains de l'antiquité, ce qui s'est dit de leurs vertus et de leurs vices (t. V, p. 12-18, 127-133).

[2897] Victor le Jeune assure qu'il était *valde timidus*. Cependant à la tête des armées il se comporta comme presque tout homme l'aurait fait, d'une manière honorable. Le même historien ajoute que sa colère n'était point dangereuse ; mais Ammien observe, avec plus de bonne foi et de jugement, *incidentia crimina ad contemptam vel læsam principis amplitudinem trahens, in sanguinem, sæviebat.*

[2898] *Cura esset ad acerbitem naturæ colore propensior..... pœnas per ignes augebat et gladios.* Ammien, XXX, 8 ; XXVII, 7.

[2899] J'ai rejeté sur les ministres de Valens le reproche d'avarice qu'on lui fait personnellement ; cette passion semble plus naturelle aux ministres qu'aux souverains, en qui l'avarice doit s'éteindre par la possession de tout.

[2900] Il prononçait quelquefois une sentence de mort du ton de la plaisanterie : *Abi, comes, et muta ei caput, qui sibi mutari provinciam cupit.* Un enfant qui avait lâché trop tôt un lévrier, un armurier qui avait poli une cuirasse, et l'avait rendue trop légère de quelques grains, relativement au poids convenu, etc., furent les victimes de sa cruauté.

[2901] Les innocents de Milan étaient un agent et trois appariteurs, que Valentinien fit exécuter pour avoir signifié des sommations légales. C'est une étrange idée que de supposer, ainsi que le fait Ammien (XXVII, 7), que les chrétiens honoraient comme martyrs tous ceux qui étaient condamnés injustement. Son silence impartial ne nous laisse point présumer que le chambellan Rhodanus ait été brûlé vif pour des actes de

tyrannie. *Chron. Pascal.*, p. 302.

[2902] *Ut bene meritam in sylvas jussit abire Innoxiam.* Ammien, XXIX, 3 ; et Valois, *ad locum*.

[2903] Voyez le *Code de Justin.*, l. VIII, tit. 52, leg., 2, *Unusquisque sobolem suam nutriat. Quod si exponendam putaverit, animadversioni quæ constituta est subiacebit.* Je n'entreprendrai point ici de décider entre Noodt et Binkersboek, depuis quand et jusqu'à quel point cette odieuse pratique était condamnée ou abolie par les lois, la philosophie et les progrès de la société civilisée.

[2904] Le *Code de Théodose* explique ces institutions salutaires, l. XIII, tit. 3, *de Professoribus et Medicis* ; l. XXIV, tit. 9, *de Studiis liberalibus urbis Romæ*. Outre Godefroy, notre guide ordinaire, nous pouvons consulter Giannone (*Istoria di Napoli*, t. I, p. 105-111), qui a traité ce sujet intéressant avec le zèle et l'attention d'un homme de lettres qui étudie l'histoire de son pays.

[2905] *Code de Théod.*, l. I, tit. 2 ; et le *Paratitlon* de Godefroy, qui recueille, soigneusement tout ce qui se trouve d'important dans le reste du code.

[2906] Trois lignes d'Ammien (XXXI, 14) viennent à l'appui d'un discours entier de Themistius (VIII, p. 101-120), rempli d'adulation, de pédantisme et de lieux communs de moralité. L'éloquent M. Thomas (tome I, p. 366-396) s'est amusé à célébrer les vertus et le génie de Themistius, qui était bien digne du siècle dans lequel il a vécu.

[2907] Zosime, l. IV, p. 202 ; Ammien, XXX, 9. En réformant les abus dispendieux, il a pu mériter le titre de *in provinciales admodum parcis, tributorum ubique molliens sarcinas*. Sa frugalité a été taxée quelquefois d'avarice. Saint Jérôme, *Chron.*, p. 186.

[2908] *Testes sunt loges à me in exordio imperii mei datæ : quibus unicuique quod animo imbibisset, colendi libera facultas tributa est.* (*Cod. Theod.*, l. IX, tit. 16, leg. 9.) Nous pouvons ajouter à cette déclaration de Valentinien les différents témoignages d'Ammien (XXX, 9), de Zozime (l. IV, p. 204), et de Sozomène (l. VI, c. 21), Baronius devait naturellement blâmer cette prudente tolérance. *Ann. ecclès.*, A. D., 370., n° 129-132 ; A. D. 376, n° 3, 4.

[2909] Eudoxe était d'un caractère doux et timide. Il devait être fort vieux lorsqu'il baptisa Valens (A. D. 367), puisqu'il avait fait sa théologie cinquante-cinq ans avant, sous Lucien, pieux et savant martyr. Philostorgius, l. II, c. 14-16 ; l. IV, c. 4 ; Godefroy, p. 82-206 ; Tillemont, *Mém. ecclès.*, t. V, p. 474-480, etc.

[2910] Saint Grégoire de Nazianze (*Orat.* 25, p. 4)32) déclame contre les ariens, et leur reproche le zèle funeste de la persécution comme une preuve infaillible d'erreur et d'hérésie.

[2911] Cette esquisse du gouvernement ecclésiastique de Valens est tirée de Socrate, l. IV ; de Sozomène, l. VI ; de Théodoret, l. IV ; et des immenses, compilations de Tillemont, particulièrement des tomes VI, VIII et IX.

[2912] Jortin, dans ses *Remarques sur l'histoire ecclésiastique* (vol. IV, p. 78), a déjà conçu et fait sentir ce soupçon.

[2913] Cette réflexion est si forte et si claire, qu'Orose (l. VII, c. 32, 33) retarde la persécution jusqu'après la mort de Valentinien. D'un autre côté, Socrate suppose (l. III, c. 32) qu'elle fut apaisée par un discours philosophique que Themistius prononça dans l'année 374 (*Orat.* XII, p. 154, en latin seulement). Toutes ces contradictions affaiblissent les preuves, et réduisent la durée de la persécution de Valens.

[2914] Tillemont, que je transcris et que j'abrégé, a extrait (*Mém. ecclès.*, t. VIII, p. 153-167) les circonstances les plus authentiques des panégyriques des deux Grégoire, le frère et l'ami de saint Basile. Les lettres de saint Basile lui-même ne présentent point le tableau d'une persécution violente : Dupin, *Biblioth. ecclès.*, t. II, p. 155-180.

[2915] *Basilius, Cæsariensis episcopus, Cappadociae clarus habetur.... Qui multa continentiae et ingenii bona uno superbiae malo perdidit.* Ce passage peu respectueux est tout à fait dans le style et dans le caractère de saint Jérôme ; on ne le trouve point dans l'édition que Scaliger a faite de sa Chronique, mais Vossius l'a trouvé dans quelques manuscrits anciens que les moines n'ont pas corrigés.

[2916] Cette noble et charitable fondation qui formait presque une seconde ville, surpassait, sinon en grandeur, du moins en mérite, les vaines pyramides et les murs de Babylone ; elle fut destinée particulièrement à servir d'hospice aux lépreux. Saint Grégoire de Nazianze, *Orat.* 20, p. 439.

[2917] *Code de Théod.*, l. XII, tit. I, leg. 63. Godefroy (t. IV, p. 409-413) fait en même temps le métier de commentateur et celui d'avocat. Tillemont (*Mém. ecclés.*, t. VIII, p. 808) suppose une seconde loi, afin d'excuser ses amis orthodoxes qui avaient défigurés l'édit de Valens et supprimé la liberté du choix.

[2918] Voyez d'Anville, *Description de l'Égypte*, p. 74. J'examinerai dans la suite les institutions monastiques.

[2919] Socrate, l. IV, p. 24, 25 ; Orose, l. VII, c. 33 ; saint Jérôme, *in Chron.*, p. 189 ; et tome II, p. 212. Les moines d'Égypte opérèrent un grand nombre de miracles, qui démontrent la sincérité de leur foi. Cela est vrai, dit Jortin dans ses *Remarques* ; mais quelle preuve avons-nous de la vérité de ces miracles ?

[2920] *Code Théodosien*, l. XVI, tit. 2, leg. 20. Godefroy (t. IV, p. 49). rassemble impartialement, à l'exemple de Baronius, tout ce que les pères ont dit au sujet de cette loi importante, dont l'esprit a été ranimé longtemps après par l'empereur Frédéric II, Edouard Ier, roi d'Angleterre, et d'autres princes chrétiens qui ont régné depuis le douzième siècle.

[2921] Les expressions dont je me suis servi sont faibles et très modérées, en comparaison des violentes invectives de saint Jérôme (t. I, p. 13, 45, 144, etc.). On lui reproche les fautes qu'il avait reprochées lui-même aux moines ses confrères, et le *sceleratus*, le *versipellis* fut accusé publiquement d'être l'amant de la veuve Paule, autrement sainte Paule (t. II, p. 363) : il était, à la vérité, tendrement aimé de la mère et de la fille ; mais il affirme qu'il n'a jamais fait servir son influence à satisfaire aucun intérêt personnel ou aucun désir sensuel.

[2922] *Pudet dicere, sacerdotes idolorum, mimi et aurigæ, et scorta, hæreditates capiunt : solis clericis ac monachis hac lege prohibetur. Et non prohibetur a persecutoribus, sed a principibus christianis. Nec de lege queror ; sed doleo cur meruimus hanc legem.* Saint Jérôme (t. I, p. 13) insinue discrètement la politique secrète de son patron Damase.

[2923] Trois mots de saint Jérôme, *sanctæ memoriæ Damasus* (t. II, p. 109), se justifient de toutes les inculpations, et en imposent au pieux Tillemont, *Mém. ecclés.*, t. VIII, p. 386-424.

[2924] Saint Jérôme lui-même est forcé d'avouer, *crudelissimæ interfectiones diversi sexûs perpetratæ* (*in Chron.*, p. 186). Mais l'original d'un libelle, ou une requête de deux prêtres du parti adverse, a échappé, on ne sait comment, à la proscription. Ils assurent que les portes de la basilique furent brûlées, et que la voûte fut découverte ; que Damase fit son entrée à la tête de son clergé, des fossoyeurs, des conducteurs de chars et d'un nombre de gladiateurs qu'il avait loués ; qu'aucun de son parti ne perdit la vie, et qu'on trouva cent soixante corps morts. Le père Sirmond a publié cette requête dans le premier volume de ses ouvrages.

[2925] La basilique de Sicinius où Liberius est probablement l'église de Sainte-Marie majeure, sur le mont Esquilin. Baronius, A. D. 367, n° 3 ; et Donat, *Roma antiquâ et nova*, l. IV, c. 3, p. 462.

[2926] Les ennemis de Damase l'appelaient *auriscalpius matronarum*, cure-oreille des femmes.

[2927] Saint Grégoire de Nazianze (*Orat.* 32, p. 526) peint le luxe et l'orgueil des prélats des villes impériales, leurs chars dorés, leurs chevaux fougueux et leur suite nombreuse, etc. La foule s'écartait devant eux comme elle l'aurait pu faire devant des bêtes féroces.

[2928] Ammien, XXVII, 3. *Perpetuo Numini, verisque ejus cultoribus*. Admirable complaisance d'un polythéiste !

[2929] Ammien, qui fait un tableau brillant de sa préfecture, l'appelle *præclaræ indoli gravitatisque senator* (XXII, 7, et Valois, *ad loc.*). Une inscription curieuse (Gruter MCII, n° 2) relate sur deux colonnes les dignités religieuses et civiles dont il fut successivement revêtu. Sur l'une on trouve qu'il fut grand-prêtre du Soleil et de Vesta, augure, quindécemvir, hiérophanie, etc., etc. Sur l'autre sont les titres : 1° de questeur candidat, probablement titulaire ; 2° préteur ; 3° correcteur de la Toscane et de l'Ombrie ; 4° consulaire de Lusitanie, 5° proconsul d'Achaïe ; 6° préfet de Rome ; 7° préfet du prétoire d'Italie ; 8° de l'Illyrie ; 9° consul élu ; mais il mourut avant le commencement de l'année 385. Voyez Tillemont, *Hist. des Emper.*, t. V, p. 241-736.

[2930] *Facite me Romanæ urbis episcopum, et ero protinus christianus*. Saint Jérôme, t. II, p. 165. On peut présumer que Damase n'aurait pas voulu acheter sa conversion à ce prix.

[2931] Ammien, XXVI, 5 : Valois ajoute une note longue et intéressante sur le maître des offices.

[2932] Ammien, XXVII, 1 ; Zozime, l. IV, p. 208. Le soldat contemporain passe sous silence la honte des Bataves, par égard pour l'honneur militaire, qui ne pouvait intéresser un rhéteur grec du siècle suivant.

[2933] Voyez d'Anville, *Notice de l'ancienne Gaule*, p. 587. Mascou (*Histoire des anciens Germains*, t. VII, 2) désigne clairement la Moselle, qu'Ammien ne nomme pas.

[2934] On trouve la description de ces batailles dans Ammien (XXVII, 2) et dans Zozime (l. IV, p. 209). Ce dernier suppose que Valentinien y était en personne.

[2935] *Studio sollicitante nostrorum, occubuit*. Ammien, XXVII, 10.

[2936] Ammien raconte l'expédition de Valentinien (XXVII, 10), et Ausone la célèbre (*Mosell.*, 421, etc.). Il suppose ridiculement que les Romains ne connaissaient pas les sources du Danube.

[2937] *Immanis enim natio, jam indé ab incunabulis primis varietate casuum imminuta ; ita sæpius adolescit, ut fuisse longis sæculis æstimetur intacta*. Ammien, XXVIII, 5. Le comte du Buat (*Hist. des peuples de l'Europe*, t. VI, p. 370) attribue la population des Allemands à la facilité avec laquelle ils adoptaient des étrangers (*).

(*) Cette explication, dit M. Malthus, ne fait que reculer la difficulté. Elle place la terre sur une tortue, sans nous apprendre sur quoi la tortue repose. Nous pouvons toujours demander quel était cet intarissable réservoir du Nord, d'où sortait sans cesse un torrent d'intrépides guerriers ? Je ne pense pas qu'on puisse admettre la solution que Montesquieu a donnée de ce problème (voyez Grandeur et Décadence des Romains, c. 16). La difficulté disparaîtra, si nous appliquons aux nations de l'ancienne Germanie un fait bien observé en Amérique, et généralement connu : je veux dire, si nous supposons que, lorsque la guerre et la famine n'y mettaient point d'obstacles, leur nombre croissait au point de doubler en vingt-cinq ou trente ans. La convenance et même la nécessité de cette application résultent du tableau des mœurs des Germains, tracé par la main de Tacite (voyez Tacite de Mor. German., c. 16, 18, 19, 20)... Des mœurs si favorables à la population, jointes à cet esprit d'entreprise et d'émigration, si propre à écarter la crainte du besoin, présentent l'image d'une société douée d'un principe d'accroissement irrésistible. Elles nous montrent l'interminable source de ces armées et de ces colonies dont l'empire romain eut à soutenir le choc, et sous lesquelles il succomba. Il n'est pas probable qu'en aucun temps la population de la Germanie ait subi de suite deux périodes de doublement,

ou même une seule en vingt-cinq années. Les guerres perpétuelles de ces peuples, l'état peu avancé de leur agriculture, surtout l'étrange coutume adoptée par plusieurs tribus, de s'entourer de déserts, s'opposaient absolument à un tel accroissement. Sans doute à aucune époque le pays ne fut bien peuplé, quoique souvent il fût surchargé d'un excès de population..... Mais, au lieu de s'appliquer à éclaircir leurs forêts, à dessécher leurs marais, à rendre leur sol capable de suffire à une population croissante, il était plus conforme à leurs habitudes martiales et à leur humeur impatiente d'aller en d'autres climats chercher des vivres, du pillage et de la gloire. Essai sur le principe de population, t. I, p. 145 et suiv. (Note de l'Éditeur.)

[2938] Ammien, XXVIII, 2 ; Zozime, l. IV, p. 214, Victor le Jeune parle de l'intelligence que l'empereur Valentinien avait pour la mécanique. *Nova arma meditari ; fingere terrâ seu limo simulacra.*

[2939] *Bellicosos et pubis immensæ viribus affluentes ; et ideo metuendos finitimis universis.* Ammien, XXVIII, 5.

[2940] Je suis toujours disposé à soupçonner les historiens et les voyageurs d'avoir converti les faits particuliers en lois générales. Ammien attribue à l'Égypte une coutume semblable, et les Chinois l'imputaient à leur tour au Tatsin ou empire romain. De Guignes, *Histoire des Huns*, tome II, part. I, page 79.

[2941] *Salinarum finiumque causa, Alemannis sæpè jurgabant.* (Ammien, XXVIII, 5.) Ils se disputaient peut-être la possession de la Sala, rivière qui produisait le sel, et qui avait fait le sujet d'une ancienne contestation. Tacite, *Ann.*, XIII, 57 ; et Lipse, *ad loc.*

[2942] *Jam indè remporibus priscis, sobolem se esse romanana Burgundii sciunt* : et la tradition vague prit peu à peu une forme plus régulière (Orose, l. VII, c. 32). Elle est détruite par l'autorité irrécusable de Pline, qui servit dans la Germanie, et composa l'histoire de Drusus (*Plin. secund.*, *epist.* 3, 5) moins de soixante ans après la mort de ce héros. *Germanorum genera quinque Vindili, quorum pars Burgundiones*, etc. *Hist. nat.*, IV, 28.

[2943] Les guerres et les négociations relatives aux Allemands et aux Bourguignons, sont rapportées d'une manière claire par. Ammien Marcellin (XXVIII, 5 ; XXXIX, 4 ; XXX, 3), Orose (l. VII, c. 32), et les Chroniques de saint Jérôme et de Cassiodore fixent quelques dates et ajoutent quelques circonstances.

[2944] Ptolémée placé les restes des Cimbres à l'extrémité septentrionale de la péninsule (le promontoire cimbrique de Pline, IV, 27). Il remplit l'intervalle qui séparait les Cimbres des Saxons, des six tribus obscures qui s'étaient réunies, dès le sixième siècle, sous la dénomination commune de *Danois*. Voyez Cluvier, *German. antiq.*, l. III, c. 21, 22, 23.

[2945] M. d'Anville (*Etablis. des États de l'Europe*, p. 19, 26) a marqué les limites étendues de la Saxe de Charlemagne.

[2946] La flotte de Drusus n'avait pu réussir à passer ou même à approcher le détroit du Sund, appelé, d'après la ressemblance, les colonnes d'Hercule, et cette entreprise navale fut abandonnée sans retour. (Tacite, *de Moribus German.*, c. 34.) La connaissance que les Romains acquirent des nations de la mer Baltique (c. 44, 45) fut due aux voyages qu'ils firent par terre pour chercher de l'ambre.

[2947] *Quin et Aremoricus piratam Saxona tractus, Sperabat ; cui pelle salum subare, Britannum Ludus, et assuto glaucum mare findere lembo.* SIDON., in *Panegy. Avit.*, 369.

Le génie de César ne dédaigna pas d'imiter pour un usage particulier ces vaisseaux grossiers, mais légers, dont se servaient aussi les habitants de la Bretagne. (*Comment. de Bell. civil.*, I, 51 ; et Guichardt, *Nouveaux Mémoires militaires*, t. II, p. 41, 42.) Les vaisseaux bretons étonneraient aujourd'hui le génie de César.

[2948] Les meilleurs récits originaux, relativement aux pirates saxons, se trouvent dans Sidonius Apollinaris (l. VIII, *épit.* 6, p. 223, édit. de Sirmond) ; et le meilleur commentaire est celui de l'abbé Dubos (*Hist. critique de la monarchie française*, etc., tome I, l. I, c. 16, p. 148-155 ; voyez aussi p. 77, 78).

[2949] Ammien (XXVIII, 5) justifie ce manque de foi envers des pirates et des brigands, et Orose (l. VII, c. 32) exprime plus clairement leur crime réel : *Virtute atque agilitate terribiles*.

[2950] Symmaque (l. II, *épit.* 46) ose encore prononcer les noms sacrés de Socrate et de la philosophie. Sidonius, évêque de Clermont, pouvait condamner (l. VIII, *épit.* 6) avec moins d'inconséquence les sacrifices humains des Saxons.

[2951] Au commencement du dernier siècle, le savant Cambden, armé d'un scepticisme respectueux, détruisit le roman de Brutus le Troyen, enseveli aujourd'hui dans l'oubli, ainsi que Scota, fille de Pharaon, et sa nombreuse postérité. On assure qu'il se trouve encore, en Irlande, parmi les, naturels du pays, dies hommes fortement attachés à l'opinion de la colonie milésienne. Un peuple mécontent de sa situation présente saisit avidement les fables de sa gloire passée.

[2952] Tacite, ou plutôt Agricola son beau-père, a pu remarquer le teint des Germains ou des Espagnols chez quelques tribus bretonnes ; mais après y avoir réfléchi, leur opinion était cependant que : *In universum tamen aestimanti Gallos vicinum solum occupasse credibile est. Eorum sacra deprehendas.... sermo haud multum diversus*. (In *Vit. Agricolæ*, c. 11.) César avait remarqué qu'ils professaient la même religion (*Comment. de Bell. Gall.*, VI, 13) ; et dans son temps, l'émigration de la Gaule belgique était un événement récent, ou au moins constaté par l'histoire (V, 10). Cambden, le Strabon de la Bretagne, a établi avec modestie nos véritables antiquités (*Britannia*, vol. I, *Introd.*, p. ij-xxxj).

[2953] Dans l'obscurité des antiquités calédoniennes, j'ai pris pour guides deux montagnards savants et ingénieux, dont la naissance et l'éducation peuvent inspirer de la confiance. Voyez les *Dissertations critiques sur l'origine, l'antiquité*, etc., des *Calédoniens*, par le docteur John Macpherson, Londres, 1768, in-4° ; et l'*Introduction à l'Histoire de la Grande-Bretagne et de l'Irlande*, par Jacques Macpherson, Londres, 1773, in 4°, troisième édition. Le docteur Macpherson était ministre dans l'île de Sky ; et c'est une circonstance honorable pour notre siècle, qu'un ouvrage plein de saine critique et d'érudition ait été composé dans la plus éloignée des îles solitaires des Hébrides.

[2954] L'opinion presque oubliée qui faisait tirer aux Écossais leur origine de l'Irlande s'est ranimée dans ces derniers temps, et a été fortement soutenue par le révérend M. Whitaker (*Hist. de Manchester*, vol. I, p. 430, 431 ; et dans l'*Histoire originale des Bretons, prouvée par des faits*, p. 154, 293). Il avoue cependant, 1° que les Écossais, dont parle Ammien Marcellin (A. D. 340), étaient déjà établis dans la Calédonie, et que les auteurs romains ne parlent point de leur émigration d'un autre pays ; 2° que toutes ces émigrations, attestées ou adoptées par des bardes irlandais, des historiens écossais ou les antiquaires bretons, Buchanan, Cambden, Usher, Stillingfleet, sont entièrement fabuleuses ; 3° que trois des tribus irlandaises, citées par Ptolémée (A. D. 150), sont d'extraction calédonienne ; 4° qu'une branche cadette des princes calédoniens de la maison de Fingal acquit et posséda la monarchie d'Irlande. D'après ces concessions, il ne reste de différence, entre M. Whitaker et ses adversaires, que sur des points obscurs peu importants. L'*histoire originale* qu'il produit d'un Fergus, cousin d'Ossian, qui fut transplanté (A. D. 320) d'Irlande en Calédonie, est bâtie sur une conjecture tirée des poésies erses, et sur l'autorité suspecte de Richard de Cirencester, moine du quatorzième siècle. La vivacité d'esprit de cet ingénieux et savant antiquaire, lui a fait oublier la nature de la question qu'il discute avec tant de véhémence, et qu'il décide d'un ton si absolu.

[2955] *Hyente tumentes ac sævientes undas calcastis Oceani sub, remis vestris ; ... insperatam imperatoris faciem Britannus expavit.* Julius Firmicus Maternus, *de Error. profan. Relig.*, p. 464, éd. Gronov. *ad calcem Minuc. Fel.* Voyez Tillemont, *Hist. des Emp.*, t. IV, p. 336.

[2956] Libanius, *Orat. parent.*, c. 39, p.264. Ce passage curieux a échappé aux recherches de nos antiquaires bretons.

[2957] Les Calédoniens admiraient et enviaient fort les chevaux, les flambeaux, etc., de l'étranger. Voyez la *Dissertation* du docteur Blair sur Ossian, vol. II, p. 343, et l'Introduction de M. Macpherson, p. 242-286.

[2958] Lord Lyttleton a raconté dans le plus grand détail (*Hist. de Henri II*, p. 182), et sir David Dalrymple (*Annal. de l'Écosse*, vol. I, p. 69) a cité légèrement une invasion des Écossais, qui fut accompagnée d'actes de férocité (A. D. 1137) dans un siècle où les lois, la religion et la société, devaient avoir adouci leurs mœurs primitives.

[2959] *Attacotti bellicosa hominum ratio.* (Ammien, XXVIII, 8.) Cambden (p. clij de son *Introduction*) a rétabli le véritable nom dans le texte de saint Jérôme. Les bandes d'Attacottes que saint Jérôme avait vues dans la Gaule, furent placées depuis en Italie et dans l'Illyrie, *Notitia*, S. VIII, XXIX, XL.

[2960] *Cum ipse adolescentulus in Gallia viderim Attacottos ou Scotos, gentem britaniticam, humanis vesci carnibus ; et cum per sylvas porcorum greges, et armentorum pecudumque reperiant, pastorum nates et feminarum papillas solere abscindere, et has solas ciborum delicias arbitrari.* Tel est le témoignage de saint Jérôme (t. II, p. 75), dont je ne trouve aucune raison de soupçonner la véracité.

[2961] Ammien a raconté d'une manière concise (XX, 1, XXVI, 4 ; XXVII, 8 ; XXVIII, 3) toute l'histoire de la guerre de Bretagne.

[2962] *Horrescit..... ratibus..... impervia Thule.*

Ille..... nec falso nomine Pictos

Edomuit, Scotumque vago mucrone secutus,

Fregit hyperboreas remis audacibus undas.

CLAUD., in *III consul. Honor.*, v. 53, etc.

..... *Madueriunt Saxone fuso*

Orcades : incaluit Pictorum sanguine Thule ;

Scotorum cumulos, flevit glacialis Ierne.

In IV consul. Honor., vers. 31, etc.

Voyez aussi Pacatus (in *Panégyr. vet.*, XII, 5) ; mais il est difficile d'apprécier au juste la valeur réelle des métaphores de l'adulation. Comparez les victoires de Bolanus (Statius, *Silv.*, V, 2) avec son caractère (Tacite, in *Vit. Agric.*, c. 16).

[2963] Ammien cite souvent leur *consilium annuum legitimum*. Leptis et Sabrata sont détruites depuis longtemps ; mais la ville d'Oea, patrie d'Apulée, est encore florissante sous le nom de Tripoli. Voyez Cellarius, *Géogr. antiq.*, t. II, part. II, p. 81 ; d'Anville, *Géogr. anc.*, t. III, p. 71, 72 ; et Marmol, *Afrique*, t. II, p.562.

[2964] Ammien, XVIII, 6. Tillemont (*Hist. des Empereurs*, t. V, p. 25, 676) a discuté les difficultés chronologiques de l'histoire du comte Romanus.

[2965] La chronologie d'Ammien est vague et obscure ; et Orose (l. VII, c. 33, p. 551, éd. de Havercamp) semble placer la révolte de Firmus après la mort de Valentinien et de Valens. Tillemont (*Hist. des Emper.*, t. V, p. 691) travaille à retrouver son chemin. C'est au pied sûr et patient de la mule des Alpes, qu'il faut se fier dans les passages les plus glissants et les plus escarpés.

[2966] Ammien, XXIX, 5. Le texte de ce long chapitre de quinze pages in-quarto, est corrompu et défiguré, et le récit est obscurci, faute de limites géographiques et de renseignements chronologiques.

[2967] Ammien, XXVIII, 4 ; Orose, t. VII, c. 33, p. 551, 552 ; saint Jérôme, dans sa Chronique, p. 187.

[2968] Léon l'Africain (dans les *Viaggi di Ramusio*, tome I, p. 78-83) a fait une description curieuse des peuples et du pays, que Marmol (*Afrique*, t. III, p. 1, 54) décrit d'une manière beaucoup plus détaillée.

[2969] Les progrès de l'ancienne géographie réduisent peu à peu cette zone inhabitable de quarante-cinq à vingt-quatre, ou même à seize degrés de latitude. Voyez une note savante du docteur Robertson, *Hist. d'Amér.*, vol. I, p. 426.

[2970] *Intra, si credere libet, vix jam homines et macis semeferi..... blemmyes, satyri*, etc. Pomponius Mela, I, 4, p. 26, éd. Voss. in-8°. Pline explique philosophiquement les irrégularités de la nature que sa crédulité avait admises (V, 8).

[2971] Si le satyre est le même que l'orang-outang ou singe de la grande espèce (Buffon, *Hist. nat.*, t. XIV, p. 43), il est possible qu'on en ait vu un à Alexandrie sous le règne de Constantin. Il reste cependant toujours un peu de difficulté, relativement à la conversation que saint Antoine eut avec un de ces pieux sauvages dans le désert de la Thébaïde. Saint Jérôme, in *Vit. Paul. eremit.*, t. I, p. 238.

[2972] Saint Antoine rencontra aussi un de ces monstres, dont l'empereur Claude affirma sérieusement l'existence. Le public s'en moquait ; mais son préfet d'Égypte eut l'adresse d'envoyer une préparation artificielle, qui passa pour le corps embaumé d'un hippocentaure, et que l'on conserva durant plus d'un siècle dans le palais impérial. Voyez Pline, *Hist. nat.*, VII, 3 ; et les Observations judicieuses de Freret, *Mém. de l'Acad.*, t. VII, p. 321, etc.

[2973] La fable des pygmées est aussi ancienne qu'Homère. (*Iliade*, III, 6). Les pygmées de l'Inde et de l'Ethiopie (*Trispithami*) n'avaient que vingt-sept pouces de hauteur ; et, dès le commencement du printemps, leur cavalerie, montée sur des boucs et des bœufs, se mettait tous les ans en campagne pour détruire les œufs des grues. *Aliter*, dit Pline, *futuris gregibus non resisti*. Ils construisaient leurs maisons de boue, de plumes et de coquilles d'œufs. Voyez Pline, VI, 35 ; VII, 2 ; et Strabon, I, II, p. 121.

[2974] Les troisième et quatrième volumes de l'estimable *Histoire des Voyages* décrivent l'état actuel des nègres. Le commerce des Européens a civilisé les habitants des côtes maritimes et ceux de l'intérieur du pays l'ont été par des colonies mauresques.

[2975] Hist. philosoph. et polit., etc., t. IV, p. 192.

[2976] L'autorité d'Ammien est décisive (XXVII, 12). Moïse de Chorène (I. III, c. 17, p. 249 ; etc. ; c. 34, p. 269), Procope (*de Bell. Pers.*, I, c. 5, p. 17, édit. Louvre), ont été consultés ; mais le témoignage de ces historiens, qui confondent des faits différents, répètent les mêmes événements, et adoptent les faits les plus étranges, ne doit être employé qu'avec beaucoup de restriction et de circonspection.

[2977] Peut-être Artagera ou Ardis, sous les murs de laquelle fut blessé Caius, petit-fils d'Auguste. Cette forteresse était située au-dessus d'Amida, près de l'une des sources du Tigre. Voyez d'Anville, *Géogr. anc.*, t. IX, p. 106.

[2978] Tillemont (*Hist. des Emper.*, t. V, p. 701) prouve, par la chronologie, qu'Olympias doit avoir été la mère de Para.

[2979] Ammien (XXVII, 12 ; XXIX, 1 ; XXX, 12) a rapporté les événements de la guerre de Perse, sans donner aucune date. Moïse de Chorène (*Hist. d'Arm.*, III, c. 28, p. 261 ; c. 31, p. 266 ; c. 35, p. 271) ajoute quelques faits ; mais il n'est pas facile de distinguer la vérité noyée dans les fables.

[2980] Artaxerxès fut le successeur du grand Sapor. Il était son frère (cousin germain) et tuteur de son fils Sapor III. (Agathias, I, IV, p. 136, éd. Louvre.) Voyez

l'*Hist. univ.*, vol. XI, p. 86, 161. Les auteurs de cet ouvrage ont compilé avec soin et érudition l'histoire de la dynastie des Sassanides ; mais c'est un arrangement contraire à toute raison, que de vouloir diviser la partie romaine et la partie orientale en deux histoires différentes.

[2981] Pacatus, in *Panegy. vet.*, XII, 22 ; et Orose, l. VII, c. 34. *Ictumque tum foedus est, quo universus Oriens usque ad nunc* (A. D. 416) *tranquillissime fruitur.*

[2982] Voyez dans Ammien (XXX, 1) les aventures de Para. Moïse de Chorène le nomme Tiridate, et raconte une histoire longue et assez probable sur son fils Gnelus, qui, dans la suite, obtint en Arménie la faveur du peuple, et excita la jalousie du roi régnant (l. III, c. 21, etc., p. 253, etc.).

[2983] Le récit succinct du règne et des conquêtes d'Hermanric, me paraît un des meilleurs fragments que Jornandès ait tirés des histoires des Goths, d'Ablavius ou de Cassiodore.

[2984] M. du Buat (*Hist. des Peuples de l'Europe*, tome VI, p. 311-329) recherche avec plus de soin que de succès les provinces soumises par les armes d'Hermanric. Il nie l'existence des *Vasinobroncae*, à cause de la longueur de leur nom. Cependant l'envoyé de France à Ratisbonne ou à Dresde doit avoir traversé le pays des *Mediomatrici*.

[2985] On trouve le nom d'*Æstri* dans l'édition de Grotius, (Jornandès, p. 642). Mais le bon sens et le manuscrit de la bibliothèque ambrosienne y ont rétabli celui- des *Æstii*, dont Tacite, a peint les mœurs et la situation. *Germania*, c. 45.

[2986] Ammien (XXXI, 3) observe en termes généraux : *Ermenrichi.... nobilissimi regis, et, per multa variaque fortiter facta, vicinis gentibus formidati*, etc.

[2987] *Valens.... docetur relationibus ducum, gentem Gothorum, eâ tempestate intactam ideque sœvissimam, conspirantem in unum, ad pervadendam parari collimitia Thraciarum.* Ammien, XXVI, 6.

[2988] M. du Buat (*Hist. des Peuples de l'Europe*, tome VI, p. 332) a constaté avec soin le véritable nombre de ces auxiliaires. Les trois mille d'Ammien et les dix mille de Zosime ne formaient que les premières divisions de l'armée des Goths.

[2989] On trouve dans les Fragments d'Eunape (*Excerpt. legat.*, p. 18., éd. du Louvre) l'histoire de la marche et des négociations qui suivirent. Les provinciaux trouvèrent, en se familiarisant avec les Barbares, qu'ils n'étaient pas d'une force si redoutable qu'ils se l'étaient imaginés. Ils avaient la taille haute, mais les jambes peu agiles et les épaules étroites.

[2990] *Valens enim, ut consulto placuerat fratri ; cujus regebatur arbitrio, arma concussit in Gothos, ratione justâ permotus.* Ammien (XXVII, 4) décrit ensuite, non pas le pays des Goths, mais la province paisible et soumise de la Thrace, qui ne prit point de part à la guerre.

[2991] Eunape, in *Excerpt. legat.*, p. 18, 19. Le sophiste a sûrement considéré comme une seule guerre toute la suite de l'histoire des Goths, jusqu'aux victoires et à la paix de Théodose.

[2992] La description de la guerre des Goths se trouve dans Ammien (XXVII, 5), dans Zozime (l. IV, p. 211-214), et chez Themistius (*Orat.* 10, p. 129-141). Le sénat de Constantinople députa l'orateur Themistius pour féliciter l'empereur de sa victoire, et le servile orateur compare Valens sur le Danube à Achille dans le Scamandre. Jornandès passe sous silence une guerre particulière aux Visigoths, et peu glorieuse pour la nation gothique. Mascou, *Histoire des Germains*, XII, 3.

[2993] Ammien (XXIX, 6) et Zozime (l. IV, p. 219-220) marquent soigneusement l'origine et les progrès de la guerre des Sarmates et des Quades.

[2994] Ammien (XXX, 5), qui reconnaît le mérite de Petronius-Probus, blâme avec

justice son administration tyrannique. Lorsque saint Jérôme traduisit et continua la *Chronique* d'Eusèbe (A. D. 380, voyez Tillemont, *Mém. ecclés.*, t. XII, p. 53-626), il déclara la vérité, ou au moins l'opinion publique de son pays, dans les termes suivants : *Probus P. P. Illyrici iniquissimis tributorum exactionibus ante provincias quas regebat, quam a Barbaris vastarentur, erasit.* (*Chron.*, édit. Scaliger, p. 187 ; *Animadver.*, p. 259.) Le saint se lia depuis d'une amitié très intime avec la veuve de Probus ; et avec moins de vérité, quoique sans beaucoup d'injustice, il substitua dans le texte au nom de Probus celui du comte Equitius.

[2995] Julien (*Orat.* 6, p. 198) représente son ami Iphiclès comme un homme vertueux et rempli de mérite ; qui s'était rendu ridicule et s'était fait tort en adoptant les manières et l'habillement des philosophes cyniques.

[2996] Ammien, XXX, 5. Saint Jérôme, qui exagère le malheur de Valentinien, lui refuse la consolation de la vengeance. *Genitali vastato solo et inultam patriam derelinquens* (t. I, p. 26).

[2997] Voyez, relativement à la mort de Valentinien, Ammien (XXX, 6), Zozime (l. IV, p. 221), Victor (*in Epit.*), Socrate (l. IV, c. 31) et saint Jérôme (*in Chron.*, p. 187, et t. I, p. 26, *ad Heliodorum*). Ils ne s'accordent point dans les circonstances, et Ammien donne tellement dans l'éloquence, qu'il tombe dans le galimatias.

[2998] Socrate (l. IV, c. 31) est le seul écrivain original qui atteste cette histoire peu croyable et si opposée aux lois et aux mœurs des Romains, qu'elle ne méritait pas la savante Dissertation de M. Bonamy (*Mém. de l'Acad.*, tome XXX, p. 394-405). Cependant je voudrais conserver la circonstance naturelle du bain, au lieu de suivre Zozime, qui représente Justine comme une femme âgée et veuve de Magnence.

[2999] Ammien (XXVII, 6) décrit l'élection militaire, et l'investiture auguste. Il ne paraît pas que Valentinien ait consulté le sénat de Rome, ou l'ait même informé de cet événement.

[3000] Ammien, XXX, 10 ; Zozime, l. IV, p. 222, 223. Tillemont a prouvé (*Hist. des Empereurs*, t. V, p. 707-709) que Gratien régna sur l'Italie, sur l'Afrique et sur l'Illyrie. J'ai tâché d'exprimer son autorité sur les États de son frère en termes ambigus, comme il le faisait lui-même.

[3001] Tel est le mauvais goût d'Ammien (XXVI, 10), qu'il est difficile de distinguer les faits qu'il raconte de ses métaphores. Il affirme cependant avoir vu la carcasse pourrie d'un vaisseau, *ad secundum lapidem*, à Méthone ou Modon, dans le Péloponnèse.

[3002] On trouve des descriptions différentes des tremblements de terre et des inondations dans Libanius (*Orat. de ulcisc. Julian. Nece*, c. 10) ; dans Fabricius (*Bibliot. Græc.*, t. VII, p. 158, et les notes savantes d'Olearius) ; dans Zosime (l. IV, p. 221) ; Sozomène (l. VI, c. 2) ; Cedrenus (p. 310-314) ; saint Jérôme (*in Chron.*, p. 186) ; et (t. I, p. 250) dans la Vie de saint Hilarion. Epidaure aurait été engloutie, si ses citoyens n'avaient prudemment placé sur le rivage saint Hilarion, moine d'Égypte. Il fit le signe de la croix, et les eaux s'arrêtèrent, s'abaissèrent devant lui, et se retirèrent.

[3003] Dicéarque le péripatéticien a composé un Traité pour prouver cette vérité, que l'expérience a suffisamment démontrée ; et qui n'est pas une des plus honorables pour la race humaine. Cicéron., *de Officiis*, VI, 5.

[3004] Les Scythes primitifs d'Hérodote (l. IV, c. 47-59 ; p. 99-101) étaient resserrés par le Danube et les Palus-Méotides dans un carré d'environ quatre mille stades (quatre cents milles romains). Voyez d'Anville (*Mém. de l'Acad.*, t. XXXV, p. 571-573). Diodore de Sicile (t. I, l. II, p. 155, édit. Wesseling) a observé les progrès successifs du nom et de la nation.

[3005] Les Tatars ou Tartares étaient originairement une tribu : ils furent d'abord les

rixaux des Mongoux, et devinrent leurs sujets. Les Tartares formaient l'avant-garde de l'armée Victorieuse de Gengis-khan et de ses successeurs, et on appliqua à la nation entière le nom qui avait été connu le premier des étrangers. Freret (*Hist. de l'Acad.*, t. XVIII, p. 60), en parlant des pâtres septentrionaux de l'Europe et de l'Asie, se sert indistinctement des noms de Scythes et de Tartares.

[3006] *Imperatū Asiae ter quæsiere : ipsi perpetua ab alieno imperio, aut intacti, aut invicti, mansere.* Depuis le temps de Justin ils ont ajouté à ce nombre. Voltaire (t. X, p. 64 de son *Histoire générale*, c. 156) a rassemblé en peu de mots les conquêtes des Tartares.

*Oft, o'er the trembling nations front afar,
Has Scythia breath'd the living cloud of war.*

[3007] Le quatrième livre d'Hérodote offre un portrait des Scythes, curieux quoique imparfait. Parmi les modernes qui ont peint le tableau de ces mœurs uniformes, il en est un, le khan de Khowaresm, Abulghazi-Bahadur, qui parle d'après ce qu'il a senti lui-même ; et les éditeurs français et anglais ont éclairci ; par d'abondantes recherches, son Histoire généalogique des Tartares. Carpin, Ascelin et Rubruquis (*Histoire des Voyages*, t. VII) peignent les Mongoux du quatorzième siècle. A ces guides, j'ai ajouté Gerbillon et d'autres jésuites (*Description de la Chine*, par du Halde, t. IV, qui a examiné avec soin la Tartarie chinoise), et l'intelligent et véridique voyageur Bell d'Antermony (2 vol. in-4°, Glasgow, 1763).

[3008] Les Usbecks sont ceux qui ont le plus dérogé à leurs mœurs primitives : 1° en embrassant la religion mahométane ; 2° par la possession des villes et des moissons de la Grande-Buckarie.

[3009] Il est certain que les grands mangeurs de viande sont, en général, cruels et féroces plus que les autres hommes. Cette observation est de tous les lieux et de tous les temps. La barbarie anglaise est connue, etc. (Émile de Rousseau, t. I, p. 274.) Quoi que nous puissions penser de ces observations générales, nous n'admettrons pas facilement la vérité de l'exemple qu'il allègre. La complainte de Plutarque et les lamentations pathétiques d'Ovide séduisent notre raison en excitant notre sensibilité.

[3010] La découverte de ces émigrations des Tartares est due à M. de Guignes (*Hist. des Huns*, t. I, 2). Ce savant et laborieux interprète de la langue chinoise a ouvert des scènes nouvelles et importantes dans l'histoire du genre humain.

[3011] Les missionnaires ont découvert dans la Tartarie chinoise, à quatre-vingts lieues du grand mur, une plaine élevée de trois mille pas géométriques au-dessus du niveau de la mer. Montesquieu, qui a usé et abusé des relations des voyageurs, a motivé les révolutions de l'Asie sur cette circonstance importante, que le froid et le chaud, la force et la faiblesse ; se trouvent contigus, sans qu'il y ait une zone tempérée qui les sépare. *Esprit des Lois*, l. XVII, c. 3.

[3012] Petis de La Croix (*Vie de Gengis-khan*, l. III, c. 7) représente toute l'étendue et la pompe d'une chasse des Mongoux. Les jésuites Gerbillon et Verbiest suivaient l'empereur Kamhi quand il chassait dans la Tartarie (Du Halde, *Description de la Chine*, tome IV, p. 81, 290, etc., édition in-folio). Son petit-fils Kienlong, qui réunit la discipline tartare à l'érudition chinoise, décrit (*Éloge de Moukden*, p. 273-285), comme poète, les plaisirs dont il avait joui comme chasseur.

[3013] Voyez le second volume de l'Histoire généalogique des Tartares, et les listes des khans, à la fin de la Vie de Gengis-khan. Sous le règne de Timur ou Tamerlan, un de ses sujets, descendant de Gengis, portait encore le titre de khan, et le conquérant de l'Asie se contentait du nom d'émir ou sultan. Abulghazi, part. V, 4 ; d'Herbelot, *Bibliot. orient.*, p. 878.

[3014] Voyez les diètes des anciens Huns (de Guignes, t. II, p. 26), et une description curieuse de celles de Gengis-khan (l. I, c. 6 ; l. IV, c. 11). Ces assemblées

sont fréquemment citées dans l'histoire persane de Timur, quoiqu'elles, ne servissent qu'à légitimer les résolutions de leur maître.

[3015] Montesquieu travaille péniblement à expliquer une différence qui n'a jamais existé entre la liberté des Arabes et l'esclavage perpétuel des Tartares. *Esprit des Lois*, l. XVII, c. 5 ; l. XVIII, c. 19, etc.

[3016] Abulghazi-khan, dans les deux premières parties de son Histoire généalogique, raconté les fables ridicules et les traditions des Tartares Usbecks, concernant les temps qui précédèrent le règne de Gengis.

[3017] Dans le treizième livre de l'Iliade, Jupiter détourne les yeux des plaines sanglantes de Troie vers celles de la Thrace et de la Scythie. Ce changement d'objets ne, lui aurait pas présenté des scènes plus paisibles ou plus innocentes.

[3018] Thucydide, l. II, c. 97

[3019] Voyez le quatrième livre d'Hérodote. Lorsque Darius s'avança dans le désert de la Moldavie, entre le Danube et le Niester, le roi des Scythes lui envoya une souris, une grenouille, un oiseau et cinq flèches. Terrible allégorie.

[3020] Ces guerres et ces héros se trouvent à leurs chapitres respectifs dans la *Bibliothèque orientale* de d'Herbelot ; ils ont été célébrés dans un poème épique de soixante mille couplets rimés par Ferdusi, l'Homère de la Perse. (Voyez l'*Histoire de Nader Shah*, p. 145-165.) Le public doit regretter que sir W. Jones ait suspendu ses recherches sur la littérature orientale.

[3021] La description de la mer Caspienne ; avec ses rivières et les tribus qui l'avoisinent, se trouvé éclaircie avec beaucoup de travail dans l'*Examen critique des historiens d'Alexandre*, qui compare la véritable géographie avec les erreurs produites par la vanité et l'ignorance des Grecs.

[3022] La première habitation de ces nations semble avoir été au nord-ouest de la Chine, dans les provinces de Chensi on Chansi. Sous les deux premières dynasties, la principale ville était encore un camp mouvant. Les villages étaient clairsemés, et-les pâturages étaient beaucoup plus étendus que les terres cultivées. On recommandait l'exercice de la chasse, pour détruire les animaux sauvages. Petcheli, ou le terrain que Pékin occupe aujourd'hui, était désert, et les provinces méridionales n'étaient peuplées que d'indiens sauvages. La dynastie des Han, deux cent six ans avant Jésus-Christ, donna à l'empire, sa forme et son étendue actuelles.

[3023] L'ère de la monarchie chinoise a été fixée à des époques différentes ; depuis deux mille neuf cent cinquante-deux jusqu'à deux mille cent trente-deux années avant Jésus-Christ, et l'année 2637 a été adoptée légale ment par l'autorité du présent empereur, comme celle de l'époque véritable. Les difficultés naissent de l'incertitude de la durée des deux premières dynasties, et de l'intervalle qui les sépare des temps réels ou fabuleux de Fohi ou Hoangti. Sematsien date sa chronologie authentique dès l'an 841. Les trente-six éclipses de Confucius, dont on a vérifié trente-une, furent observées entre les années 722 et 480 avant Jésus-Christ. La période historique de la Chine ne remonte pas plus haut que les olympiades des Grecs.

[3024] Après l'espace de plusieurs générations d'anarchie et de despotisme, la dynastie des Han, deux cent six ans avant Jésus-Christ, fut l'époque de la renaissance des sciences. On rétablit les fragments de l'ancienne littérature ; on perfectionna et l'on fixa les caractères ; et l'on assura la conservation future des livres par les utiles inventions de l'encre, du papier, et de l'art d'imprimer. Sematsien publia la première histoire de la Chine quatre-vingt-dix-sept ans avant Jésus-Christ ; une suite de cent quatre-vingts historiens, continuèrent et perfectionnèrent ses travaux. Les extraits de leurs ouvrages existent encore, et la plus grande partie se trouve aujourd'hui déposée dans la bibliothèque royale de France.

[3025] Ce qui regarde la Chine a été éclairci par les travaux des Français, des missionnaires à Pékin, et de MM. Freret et de Guignes à Paris. Les trois notes précédentes m'ont été fournies par le Chou-King, avec la préface et les notes de M. de Guignes, Paris, 1770 ; le Tong-Kien-Rang-Mou, traduit par le père de Mailla, sous le nom d'*Histoire générale de la Chine*, t. I, p. 49-200 ; les *Mémoires sur la Chine*, Paris, 1776, etc., t. I, p. 1-323 ; t. II, p. 5-364 ; l'*Hist. des Huns*, t. I, p. 1-131 ; t. V ; 345-362 ; et les *Mémoires de l'Acad. des Inscriptions*, t. X, p. 377-402 ; t. XV, p. 495-564 ; t. XVIII, p. 178-295 ; t. XXXVI, p. 164-238.

[3026] Voyez l'*Histoire générale des Voyages* (t. XVIII), et l'*Histoire généalogique* (vol. II, p. 620-664).

[3027] M. de Guigne, (t. II, p. 1-124) a donné l'histoire originale des anciens Hiong-nou ou Huns. La géographie chinoise de leur pays semble comprendre une partie de leurs conquêtes.

[3028] Voyez dans du Halde (t. IV, p. 18-65) une description circonstanciée du pays des Mongoux, avec une carte exacte.

[3029] Les Igours ou Vigours étaient partagés en trois classes, les chasseurs, les pâtres et les laboureurs ; et les deux premières classes méprisaient la dernière. Voyez Abulghazi, part. II, c. 7.

[3030] *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. XXV, p. 17-33. L'esprit étendu de M. de Guignes a rapproché ces événements éloignés.

[3031] On célèbre encore à la Chine la renommée de So-vou ou So-ou, son mérite et ses aventures extraordinaires. Voyez l'*Éloge de Moukden*, p. 20, et les notes, p. 241-247 et les *Mémoires sur la Chine*, t. III, p. 317-360.

[3032] Voyez, Isbrand Ives, dans la *Collection de Harris* (vol. II, p. 931) ; les *Voyages* de Bell (v. I, p. 247-254) ; Gmelin, dans l'*Histoire générale des Voyages* (t. XVIII, p. 283-329). Ils rapportent tous cette opinion vulgaire, que la mer sainte s'irrite et devient orageuse dès qu'on ose lui donner le nom de lac. Cette délicatesse grammaticale occasionne souvent des querelles entre l'absurde superstition des marinières, et l'absurde obstination des voyageurs.

[3033] Du Halde (t. II, p. 45) et de Guignes (t. II, p. 59) parlent l'un et l'autre de la construction du grand mur de la Chine.

[3034] Voyez la vie de Lieoupang ou Kaoti, dans l'*Histoire de la Chine* publiée à Paris en 1771, etc. (t. I, p., 442-522). Cet ouvrage volumineux est une traduction faite par le père de Ouilla du Tong-Kien-Kang-Mou, célèbre abrégé de la grande histoire de Semakouang (A. D. 1084) et de ses continuateurs.

[3035] Voyez un mémoire fort long et fort libre présenté par un mandarin à l'empereur Vouti, en l'an 180 avant Jésus-Christ, dans du Halde. (t. II, p. 412-426), d'après une collection de papiers d'État, écrite avec le crayon rouge par Kamhi lui-même (p. 384-612). Un second mémoire du ministre de la guerre, Kang-Mou (tome II, p. 555), fournit quelques détails curieux sur les mœurs des Huns.

[3036] Le tribut accoutumé d'un certain nombre de femmes se trouve mentionné comme un des articles du traité. *Hist. de la Chine* par les Tartares mantcheoux, t. I, p. 186, 187, avec les notes de l'éditeur.

[3037] De Guignes, *Hist. des Huns*, t. II, p. 62.

[3038] Voyez le règne de l'empereur Vouti dans le Kang-Mou (tome III, p. 1-98). Son caractère inconstant et inconséquent paraît être peint avec impartialité.

[3039] n trouve cette expression dans le mémoire présenté à l'empereur Vouti. (Du Halde, t. IV, p. 417.) Sans adapter les exagérations de Marc-Paul et d'Isaac Vossius, nous pouvons raisonnablement supposer que Pékin renferme deux millions d'habitants. Les villes du sud, où sont placées, les manufactures de la Chine, ont une

population encore supérieure.

[3040] Voyez le Kang-Mou (t. III, p. 150), et la suite des événements, chacun dans leur année particulière. Cette fête remarquable est célébrée dans l'éloge de Moukden, et expliquée dans une note du père Gaubil (p. 89, 90).

[3041] Cette inscription fut composée sur le lieu même par Pankou, président du tribunal de l'histoire Kanh-Mou, (t. III, p. 392.) On a découvert des monuments semblables dans différents endroits de la Tartarie. *Hist. des Huns*, t. II, p. 122.

[3042] M. de Guignes (t. II, p. 189) a inséré un article court sur les Sienpi.

[3043] L'ère des Huns est placée par les Chinois douze cent dix ans avant Jésus-Christ ; mais, la suite de leurs rois ne commence que dans l'année 230. *Hist. des Huns*, t. II, p. 21-123.

[3044] Le Kang-Mou (t. III, p. 88, 91, 95, 139, etc.) raconte les différentes circonstances de la chute et de la fuite des Huns. On peut expliquer le petit nombre dont il compose chaque horde, par leurs pertes et par leurs divisions.

[3045] M. de Guignes a suivi habilement les traces des Huns à travers les vastes déserts de la Tartarie (tome II, p. 123, 277 et 325, etc.).

[3046] Mohammed, sultan de Carizme, régnait dans la Sogdiane lorsqu'elle fut envahie (A. D. 1218) par Gengis-khan et ses Mongoux. Les écrivains orientaux (voyez d'Herbelot, Petis de La Croix, etc.) célèbrent les villes florissantes qu'il dépeupla et les pays fertiles qu'il ravagea. Dans le siècle suivant, Abulféda (Hudson, *Géogr. min.*, t. III) a décrit ces mêmes provinces de Khorasmia et de Mawaralnahr. On peut voir leur misère actuelle dans l'*Histoire généalogique des Tartares* (p. 423-469).

[3047] Justin (XII, 6) a laissé un Abrégé sur les rois grecs de la Bactriane. Je suppose que ce fut leur industrie qui ouvrit un nouveau commerce en transportant les marchandises des Indes en Europe, par la voie extraordinaire de l'Oxus, la mer Caspienne, le Cyrus, le Phase et la mer Noire. Les Séleucides et les Ptolémées étaient les maîtres de toutes les autres routes par terre et par mer.

[3048] Procope, *de Bell. pers.*, l. I, c. 3, p. 9.

[3049] Dans le treizième siècle, le moine Rubruquis, qui traversa la plaine immense de Kipzak, en allant à la cour du grand khan, observa le nom remarquable de Hongrie, et des traces d'un langage et d'une origine communie avec les peuples de la Hongrie européenne. *Histoire des Voyages*, t. VII, p. 69.

[3050] Bell (vol. I, p. 29-34) et les éditeurs de l'*Hist. généalogique*, p. 539) ont décrit les Calmoucks du Volga au commencement de notre siècle.

[3051] Cette grande transmigration de trois cent mille Calmoucks ou Torgouts se fit en l'année 1771. Les missionnaires de Pékin ont traduit le récif original de Kienlong, l'empereur régnant de la Chine, qui fut destiné à servir d'inscription à une colonne. (*Mém. sur la Chine*, t. I, p. 401-418.) L'empereur affecte le doux et séduisant langage du fils de Dieu et du père des peuples.

[3052] Le Kang-Mou (t. III, p. 447) donne à leurs conquêtes une étendue de quatorze mille lis. Selon la présente évaluation, deux cents, ou plus rigoureusement cent quatre-vingt-treize lis sont égales à un degré de latitude, et un mille anglais contient par conséquent plus de terrain que trois milles chinois ; mais il y a de fortes raisons de croire que les anciennes lis faisaient peine une moitié des modernes. Voyez les laborieuses recherches de M. d'Anville, géographe qui n'est étranger à aucun siècle ou climat du globe. *Mém. de l'Acad.*, t. II, p. 125-502 ; *Mesures itinéraires*, p. 154, 167.

[3053] Voyez l'*Hist. des Huns*, t. II, p. 125-144. L'histoire suivante (p. 145-277) de trois ou quatre dynasties des Huns, prouve avec évidence que leur long séjour à la

Chine n'avait point amoilli leur courage.

[3054] *Utque hominibus quietis et placidis otium est voluptabile, ita illos pericula juvant et bella. Judicatur ibi beatus qui in proelio profuderit animam : senescentes etiam et fortuitis mortibus mundo digressos, ut degeneres et ignavos convicis atrocibus insectantur.* Nous devons nous faire une grande opinion des vainqueurs de pareils hommes.

[3055] Relativement aux Alains, voyez Ammien (XXXI, 2) ; Jornandès (*de Rebus geticis*, c. 24) ; M. de Guignes (*Hist. des Huns*, t. I, p. 279) ; et *Généalogie des Tartares* (t. II, p 617).

[3056] Comme nous sommes en possession de l'histoire authentique des Huns, il serait ridicule de répéter ou de réfuter les fables qui défigurent leur origine et leurs exploits, leur passage des marais ou de la mer Méotide pour poursuivre un bœuf ou un cerf, les Indes qu'ils avaient découvertes, etc. Zozime, l. IV, p. 224 ; Sozomène, l. VI, c. 37 ; Procope, *Hist. Miscell.*, c. 5 ; Jornandès, c. 24 ; *Grandeur et Décadence des Romains*, c. 17.

[3057] Ammien, XXXI, 1. Jornandès (c. 24), fait une caricature frappante de la figure d'un Calmouck. Voyez Buffon, *Histoire naturelle*, t. III, p. 380.

[3058] Cette exécrable origine, que Jornandès d'écrit avec la rancune d'un Goth, peut avoir été tirée, primitivement d'une fable grecque beaucoup plus agréable. Hérodote, l. IV, c. 9, etc.

[3059] Les Roxolans peuvent être les ancêtres des Russes (d'Anville, *Empire de Russie*, p. 1-10), dont la résidence (A. D. 862), aux environs, de Novogorod-Veliky, ne peut pas être fort éloignée du lieu que le géographe de Ravenne assigne (I, 12 ; IV, 46 ; V, 28, 30) aux Roxolans (A. D. 886).

[3060] Le texte d'Ammien paraît imparfait ou corrompu ; mais on peut tirer de la nature du terrain de quoi expliquer quel devait être le rempart des Goths, et même de quoi suppléer presque à une description. *Mém. de l'Acad.*, etc., t. XXVIII, p. 444-462.

[3061] M. du Buat (*Hist. des Peuples de l'Eur.*, t. VI, p. 407) a conçu l'étrange idée qu'Alavivus était le même qu'Ulphilas, l'évêque goth ; et qu'Ulphilas, petit-fils d'un esclave de Cappadoce, était devenu le prince temporel des Goths.

[3062] Ammien (XXXI, 3) et Jornandès (*de. Reb. get.*, c. 24) ont décrit la destruction de l'empire des Goths par les Huns.

[3063] La chronologie d'Ammien est obscure et imparfaite. Tillemont a tâché d'éclaircir et d'arranger les annales de Valens.

[3064] Zozime, l. IV, P. 223. ; Sozomène, l. VI, c. 38. Les Isauriens infestaient, durant tous les hivers, les routes de l'Asie-Mineure jusqu'aux environs de Constantinople. Saint Basile, *epist. ecclés.*, op. Tillemont, *Hist. des Emp.*, t. V, p. 106.

[3065] On trouve le récit du passage du Danube dans Ammien (XXI, 3, 4), Zozime (l. IV, p. 223, 224), Eunape (in *Excerpt. legat.*, p. 19, 20), et Jornandès (c. 25, 26). Ammien déclare (c. 5) qu'il n'entend seulement que *ipsas rerum digerere summilates* ; mais il se trompe souvent sur leur importance, et son inutile prolixité est désagréablement balancée par une concision mal placée.

[3066] Chishull, voyageur attentif, a observé la largeur du Danube, qu'il traversa au sud de Bucarest, près le confluent de l'Argish (p. 77) ; il admiré la beauté et la fertilité naturelle de la Mœsie et de la Bulgarie.

[3067] *Quem qui scire velit, Libyci velit æquoris idem
Discere quam multæ zephyro turbentur arenæ.*

Ammien a inséré dans sa prose ces vers de Virgile (*Georg.*, l. II), destinés originairement par le poète à exprimer l'impossibilité de calculer les différentes sortes de vins. Voyez Pline, *Hist. nat.*, l. XIV.

[3068] Eunape et Zoïme citent soigneusement ces preuves du luxe et de la richesse des Goths. Cependant on peut présumer que ces objets étaient le fruit de l'industrie des provinces romaines, et étaient passés entre les mains des Goths, soit comme butin en temps de guerre, soit par des présents ou des achats faits durant la paix.

[3069] *Decem libras*. Il faut sous-entendre le mot d'argent. Jornandès laisse percer les passions et les préjugés d'un Goth. Les méprisables Grecs Eunape et Zoïme déguisent la tyrannie des Romains, et parlent avec horreur de la perfidie des Barbares. Ammien, historien patriote, passe légèrement, et à regret, sur ces circonstances odieuses. Saint Jérôme, qui écrivit presque dans le temps de l'événement, est franc et clair, quoique concis. *Per avaritiam Maximi ducis, ad rebellionem fame coacti sunt. In Chron.*

[3070] Ammien, XXXI, 4, 5.

[3071] *Vexillis de more sublatis, auditisque triste sonantibus classicis*. (Ammien, XXXI, 5.) Ce sont les *rauca cornua* de Claudien (in Rufin., II, 57), les longues cornes des *uri* ou taureaux sauvages, telles que celles dont les cantons suisses d'Uri et d'Underwald se sont servis plus récemment. (Simler, *de Rep. helv.*, l. II, p. 201, éd. Fuselin, Tigur, 1734.) On trouve sur un carnet militaire, dans une relation originale de la bataille de Nanci, quelques mots frappants ; quoique dits peut-être au hasard (A. D. 1477) : *Attendant le combat, ledit cor fut corné par trois fois, tant que le vent du corneur pouvait durer ; ce qui esbahit fort M. de Bourgogne ; car déjà à Morat l'avait ouy*. Voyez les pièces justificatives dans la quatrième édition de Philippe de Confines, t. III, p. 493.

[3072] Jornandès, *de Relus geticis*, c. 26, p. 618, édit. Grot. Ces *splendidi panni* (car il faut les regarder ainsi relativement au reste) sont probablement tirés des histoires plus complètes de Priscus, Ablavius et Cassiodore.

[3073] *Cum populis suis longe ante suscepti*. Nous ignorons la date précise et les circonstances de leur émigration.

[3074] Il y avait une manufacture impériale de boucliers établie à Adrianople ; les *fabricenses* ou ouvriers, se mirent à la tête de la populace. Valois ad Ammien, XXXI, 6.

[3075] *Pacem sibi esse cum parietibus memoram*. Ammien, XXXI, 17.

[3076] Ces mines étaient, dans le pays des *Bessi*, sur la cime des montagnes du Rhodope, qui courent entre Philippes et Philippopolis ; deux villes de Macédoine qui tirent leur nom et leur origine du père d'Alexandre. De ces mines il tirait tous les ans, non pas le poids, mais la valeur de mille talents (deux-cent mille livres, sterling). Ce revenu servait à payer la phalange, et à corrompre les orateurs de la Grèce. Voyez Diodore de Sicile, t. II, l. XVI, p. 88, éd. Wessel ; les *Commentaires* de Godefroy sur le Code de Théodose, t. III, p. 496 ; Cellarius, *Géogr. antiq.*, t. I, p. 676-857 ; d'Anville, *Géogr. anc.*, t. I, p. 336.

[3077] Comme ces malheureux ouvriers prenaient souvent la fuite, Valens avait publié des lois sévères pour les arracher de leurs retraites. *Code Théodosien*, l. X, tit. XIX, leg. 5, 7.

[3078] Voyez Ammien (XXXI, 6). L'historien de la guerre des Goths perd son temps à récapituler inutilement les anciennes incursions des Barbares.

[3079] *L'Itinéraire d'Antonin* (p. 226, 227, éd. Wesseling) marque la position du champ de bataille à environ soixante milles au nord de Tomi, où Ovide fut exilé, et le nom de *Salices* (*Saules*) explique la nature du terrain.

[3080] Cette enceinte de chariots (*carrago*) était la fortification ordinaire des Barbares. Vegetius, *de Re militari*, l. III, c. 10 ; Valois ad Ammien, XXXI, 7. Leurs descendants en conservèrent le nom et l'usage jusqu'au quinzième siècle. Le charroi qui environnait l'armée doit être une phrase familière à ceux qui ont lu Froissard ou

Comines.

[3081] *Statim ut accensi malleoli*. Je me sers de l'expression littérale de torches ou fanaux ; mais je soupçonne que c'est une de ces pompeuses métaphores, un, de ces ornements trompeurs qui défigurent perpétuellement le style d'Ammien.

[3082] *Indicant nunc usque albentes ossibus campi*. (Ammien, XXXI, 7.) L'historien peut avoir traversé ces plaines comme soldat ou comme voyageur ; mais sa modestie a supprimé les aventures qui lui sont arrivées personnellement depuis les guerres de Constance et de Julien contre les Persans. Nous ignorons dans quel temps il quitta le service et se retira à Rome, où il paraît qu'il a composé l'histoire de son siècle.

[3083] Ammien, XXXI, 8.

[3084] *Hanc Taifalorum gentem turpem, et obscenæ vitæ flagitiis ita accipimus mersam ; ut apud eos nefandi concubitus fœdere copulentur mares puberes, ætatis viriditatem in eorum pollutis usibus consumpturi. Porro, si qui jam adultus aprunt exceperit solus, vel interemit ursum immanent, colluvione liberatur investi*. (Ammien, XXII, 9.) Parmi les Grecs, principalement chez les Crétois, les liens de l'amitié étaient desserrés et souillés par cet amour contre nature.

[3085] Ammien, XXXI, 8, 9. Saint Jérôme (t. I, p. 26) fait le dénombrement des nations, et rapporte une suite de calamités qui durèrent vingt ans. Cette épître à Héliodore fut composée en 397. Tillemont, *Mém. ecclés.*, t. XII, p. 645.

[3086] M. d'Anville (*Notice de l'ancienne Gaule*, p. 96-99) fixe exactement le champ de bataille, *Arbentaria* ou *Argentovaria*, à vingt-trois lieues ou trente-quatre milles et demi romains au sud de Strasbourg. C'est des ruines de cette ville que s'est élevée tout à côté celle de Colmar.

[3087] L'*Epitomé* de Victor, la *Chronique* de saint Jérôme, et l'*Histoire* d'Orose (l. VII, c. 333, p. 552, éd. Havercamp), peuvent ajouter quelques détails au récit impartial et plein de faits, donné par Ammien (XXXI, 10).

[3088] *Moratus paucissimos dies, seditione popularium levium pulsus*. (Ammien, XXXI, 11.) Socrate (l. IV, c. 38) ajoute les dates et quelques circonstances.

[3089] *Vivosque omnes circa Mutinam, Regiumque, et Parmam, italica oppida, rura culturos, exterminavit*. (Ammien, XXXI, 9.) Dix ans après l'établissement de la colonie des Taifales, ces villes et ces districts paraissent dans la plus grande misère. Voyez Murattori, *Dissertazioni sopra le Antichità italiane*, t. I, Dissert. XXI, p. 354.

[3090] Ammien (XXXI, 11) ; Zozime (l. IV, p. 228-230). Le dernier s'étend sur les exploits partiels de Sébastien, et raconte en deux lignes l'importante bataille d'Adrianople. Selon les critiques ecclésiastiques qui haïssent Sébastien, les louanges de Zozime sont déshonorantes. (Tillemont, *Hist. des Empereurs*, t. V, p. 121.) Son ignorance et ses préjugés en font un juge très peu compétent du mérite.

[3091] Ammien (XXXI, 12, 13) est presque le seul qui parle des conseils et des événements qui furent terminés par la funeste bataille d'Adrianople. Nous avons critiqué les défauts de son style, le désordre et l'obscurité de ses narrations ; mais, au moment de perdre le secours de cet historien impartial, nos reproches sont arrêtés par le regret que nous cause cette perte difficile à réparer.

[3092] La différence des huit milles d'Ammien aux douze milles d'Idacius ne peut embarrasser que ces critiques (Valois, *ad loc.*) qui regardent une grande arrivée comme un point mathématique qui n'a ni espace ni dimensions.

[3093] *Nec ulla annalibus, præter Cannensem pugnam, ita ad interuicemionem res legitur gesta*. (Ammien, XXXI, 13.) Selon le grave Polybe, il ne s'échappa du champ de bataille de Cannes que six cent soixante-dix cavaliers, et trois mille soldats d'infanterie ; dix mille furent faits prisonniers, et le nombre des morts se monta à cinq mille six cent trente cavaliers, et soixante-dix mille fantassins. (Polybe, l. III, p. 371, éd. Casaubon, in-8°.) Tite-Live (XXII, 49) est un peu moins sanglant ; il ne

compte parmi les morts que deux mille sept cents cavaliers et quarante mille hommes d'infanterie. L'armée romaine consistait, à ce que l'on suppose, en quatre-vingt-sept mille deux cents hommes effectifs (XXII, 36).

[3094] J'ai tiré quelques faibles lumières de saint Jérôme (t. I, 26, et dans la *Chronique*, p. 188), de Victor (in *Epit.*), d'Orose (l. VI., c. 33, p. 554), Jornandès (c. 27), Zozime (l. IV, p. 230), Socrate (l. IV, p. 38), Sozomène (l. VI, c. 40), Idatius (in *Chron.*). Mais toutes ces autorités réunies ne peuvent balancer celle d'Ammien.

[3095] Libanius, *de ulcisc. Julian. Nece*, c. 3 ; Fabricius, *Bibl. græc.*, t. VII, p. 146-148.

[3096] Valens avait obtenu où plutôt acheté l'amitié des Sarrasins, dont les irruptions continuelles désolaient la Phénicie, la Palestine et l'Égypte. La foi chrétienne avait été récemment introduite chez un peuple destiné à établir et propager dans la suite une autre religion. Tillemont, *Hist. des Empereurs*, t. V, p. 104, 106, 141 ; *Mém. ecclés.*, t. VII, p. 593.

[3097] *Crinitus quidam, nudus omnia præter pubem, subraucum et lugubre strepens*. Ammien, XXXI, 16, et Valois, *ad locum*. Les Arabes combattaient souvent tout nus, coutume qu'on peut attribuer à la chaleur du climat autant qu'à une ostentation de bravoure. La description de ce sauvage inconnu est le portrait frappant de Derar, dont le nom sema si souvent la terreur parmi les chrétiens de Syrie. Voyez Ockley, *Hist. des Sarrasins*, vol. I, p. 72, 84, 87.

[3098] On peut encore suivre le fil des événements dans les dernières pages d'Ammien (XXXI, 15, 16). Zozime (l. IV, p. 227, 231), des secours duquel nous sommes maintenant réduits à nous féliciter, place mal à propos l'irruption des Arabes avant la mort de Valens. Eunape (in *Excerpt. leg.*, p. 20) parle de la Thrace et de la Macédoine comme de pays très fertiles, etc.

[3099] Observez avec quelle indifférence César raconte dans ses *Commentaires* sur la guerre des Gaules, qu'il fit périr tout le sénat des Vénètes, qui s'étaient rendus à discrétion (III, 16) ; qu'il fit son possible pour exterminer toute la nation des Éburons (VI, 31) ; que ses soldats exercèrent à Bourges une juste vengeance, et massacrèrent quarante mille personnes, sans distinction de sexe ni d'âge (VII, 27, etc.).

[3100] Tel est le récit que les ecclésiastiques et les pêcheurs firent du sac de Magdebourg, et que M. Harte a inséré dans l'histoire de Gustave Adolphe (V, 1, p. 313-320) avec quelque crainte de manquer à la dignité de l'histoire.

[3101] *Et vastatis urbibus, hominibusque interfectis, solitudinem et raritatem bestiarum quoque fieri, et volatilium, pisciumque : testis Illyricum est, testis Thracia, testis in quo ortus sum solum (Pannonia) ; ubi præter cælum et terram, et crescentes vepres, et condensa sylvarum cuncta perierunt*. T. VII, p. 250, ad I c. Sophonias ; et t. I, p. 26.

[3102] Eunape (in *Excerpt. legat.*, p. 20) suppose ridiculement que les jeunes Goths avaient grandi avec une rapidité surnaturelle, et cela, afin de pouvoir rappeler les hommes armés de Cadmus qui sortaient des dents du dragon. Telle était dans ce temps-là l'éloquence grecque.

[3103] Ammien approuve évidemment cette exécution, *efficacia velox et salutaris*, dont le récit termine son ouvrage (XXXI, 16). La narration de Zozime (l. IV, p. 223-236) est étendue et détaillée ; mais il se trompe sur la date, et se fatigue à chercher la raison qui a empêché Julius de consulter l'empereur Théodose, qui n'était point encore placé sur le trône de l'Orient.

[3104] On a composé dans le dernier siècle (Paris, 16719) une vie de Théodose, in-4° (en 1680, in-12), pour animer le jeune dauphin du zèle de la foi catholique. Fléchier, l'auteur de cette histoire, et depuis évêque de Nîmes, était un prédicateur éloquent, et l'éloquence de la chaire orne ou défigure son ouvrage ; mais il a pris ses faits chez Baronius, et ses principes dans saint Ambroise et saint Augustin.

[3105] On trouve les détails de la naissance, du caractère et de l'élévation de

Théodose dans Pacatus, in *Panegy. vet.*, XII, 10, 11 , 12 ; Themistius, *Orat.* 14, p. 182 ; Zosime, l. IV, p. 231 ; saint Augustin, *de Civ. Dei.*, V, 25 ; Orose, l. VII, c. 34 ; Sozomène, l. VII, c. 2 ; Socrate, l. V, c. 2 ; Théodoret, l. V, c. 5 ; Philostorgius, l. IX, c. 17 ; avec les notes de Godefroy, p. 373 ; l'*Epitomé* de Victor et les *Chroniques* de Prosper, Idatius et Marcellin dans le *Thesaurus temporum* de Scaliger.

[3106] Tillemont, *Hist. des Emp.*, t. V, p. 716, etc.

[3107] Italica, que Scipion fonda pour les vétérans infirmes de l'Italie. On en voit encore les ruines à une lieue de la ville, mais sur la rive opposée de la rivière. Voyez l'*Hispania illustrata* de Nonius, ouvrage utile, quoique court (c. 17 p. 64- 67).

[3108] Je suis de l'avis de Tillemont, qui (*Hist. des Emp.*, t. V, p. 726) regarde comme suspecte l'origine royale qui fut un secret jusqu'au moment où Théodose monta sur le trône ; et, même après cet événement, le silence de Pacatus l'emporte sur le témoignage vénal de Themistius, Victor et Claudien, qui allient la famille de Théodose à celles de Trajan et d'Adrien.

[3109] Pacatus compare, et par conséquent préfère les instructions que reçut la jeunesse de Théodose, à l'éducation militaire d'Alexandre, d'Annibal et du second Africain, qui avaient servi comme lui sous leurs pères (XII, 8).

[3110] Ammien (XXIX, 6) raconte cette victoire : *Theodosius junior, dux Moesiae, prima etiam tum lanugine juvenis, princeps postea perfectissimus*. Themistius et Zozime attestent le fait, mais Théodoret (l. V, c. 5), qui y ajoute quelques circonstances intéressantes, le place, par une singulière méprise, dans le temps de l'interrègne.

[3111] Pacatus (in *Panegy. vet.*, XII, 9) préfère la vie rustique de Théodose à celle de Cincinnatus. L'une était l'effet de l'inclination, et l'autre de la pauvreté.

[3112] M. d'Anville (*Géogr. anc.*, t. I, p. 25) a fixé la position de *Caucha* ou *Coca*, dans la province de la Vieille Galice, où Zozime et Idatius ont placé la naissance ou le patrimoine de Théodose.

[3113] Écoutons Ammien lui-même : *Haec ut miles quondam et Graecus, a principatu Caesaris Neruae exorsus ad usque Valentis interitum pro virium explicavi mensura: opus veritatem professum numquam, ut arbitror, sciens silentio ausus corrumpere vel mendacio. Scribant reliqua potiores, aetate doctrinisque florentes. Quos id, si libuerit, adgressuros, procudere linguas ad majores moneo stilos*. Ammien, XXXI, 16. Les treize premiers livres, qui contenaient une vue abrégée de deux cent cinquante-sept ans, sont perdus ; il ne reste que les dix-huit derniers, qui comprennent le court espace de vingt-cinq années ; et offrent l'histoire complète et authentique du temps où vivait l'auteur.

[3114] Ammien fut le dernier sujet de Rome qui composa une histoire profane en langue latine. L'Orient produisit dans le siècle suivant quelques historiens déclamateurs ; Zozime, Olympiodore, Malchus, Candidus, etc. Voyez Vossius, de *Hist. grec.*, l. II, c. 18, etc. ; de *Hist. latin.*, l. II, c. 10, etc.

[3115] Saint Chrysostome, t. I, p. 344, éd. Montfaucon. J'ai examiné et vérifié ce passage ; mais, sans le secours de Tillemont, je n'aurais jamais découvert une anecdote historique dans le bizarre amas d'exhortations morales et mystiques adressées à une jeune veuve par le prédicateur d'Antioche.

[3116] Eunape, in *Excerpt. legat.*, p. 21.

[3117] Voyez la *Chronologie des Lois*, par Godefroy ; *Codex Theod.*, t. I ; *Prolegomen.*, p. 99-104.

[3118] La plupart des écrivains insistent sur la maladie et le long séjour de Théodose à Thessalonique : Zozime, pour diminuer sa gloire ; Jornandès, pour favoriser les Goths, et les ecclésiastiques pour introduire son baptême.

[3119] Comparez, Themistius (*Orat.* XIV, p. 181) avec Zozime (l. IV, p. 232), Jornandès (c. XXVII, p. 649) et le prolix *Comment.* de M. du Buat (*Hist. des Peuples*, etc., t. VI, p. 477-552). Les *Chroniques* d'Idatius et de Marcellin font allusion, en termes généraux, à *magna certamina, magna multaque praelia*. Ces deux épithètes ne se concilient pas aisément.

[3120] Zosime (l. IV, p. 232) le traita de Scythe. Les Grecs plus modernes semblent avoir donné ce nom aux Goths.

[3121] Le lecteur ne sera pas fâché de trouver les expressions de Jornandès ou de

l'auteur qu'il a copié. *Regiam urbem ingressus est ; miransque : En, inquit, cerno quod soepe incredulus audiebam, famam videlicet tantæ urbis. Et huc illuc oculos volvens, none situm urbis commeatumque navium, nunc mœnia clara prospectans, miratur ; populosque diversarum gentiurn, quasi fonte in uno è diversis partibus scaturiente unda, sic quoque militera ordinatum aspiciens : Deus, inquit, est, sine dubio, terrenus imperator, et quisquis adversus cum manum moverit, ipse sui sanguinis reus existit.* Jornandès (c. 23, p. 650) continue à raconter sa mort et les cérémonies de ses funérailles.

[1222] Jornandès, c. 28, p. 650. Zozime lui-même (l. IV, p. 246) est forcé d'applaudir à la générosité de Théodose, si honorable pour le prince et si avantageuse pour les sujets.

[1223] Les passages courts, mais authentiques, des *Fasti* d'Idatius (Chron. Scaliger, p. 52) sont défigurés par l'esprit de parti. Le quatorzième discours de Themistius est un discours de félicitation sur la paix, et un compliment adressé au consul Saturninus (A. D. 383).

[1224] Εθνος το Σκυθικον πασιν γνωστον. Zosime, l. IV, p. 252.

[1225] La raison et l'exemple m'autorisent à appliquer ce nom indien aux μονοξυλα des Barbares, des bateaux creusés dans un seul arbre, πληθει μονξυλων εμβασαντες. Zozime, l. IV, p. 253.

*Ausi Danubium quondam tranare Gruthungi,
In lintres fregere nemus : ter mille ruebant
Per fluvium plenæ cuneis immanibus alni.*
CLAUD., in IV consul. Honor., 623.

[1226] Zosime, l. IV, p. 252, 255. Il montre souvent son peu de jugement en défigurant une histoire sérieuse par des circonstances frivoles et incroyables.

[1227] Odothæi regis opima
Retulit Vers. 631.

Les *opima* étaient les dépouilles qu'un général ne pouvait acquérir qu'après avoir tiré de sa propre main le roi ou le général de l'ennemi, et les siècles brillants de Rome n'en offrent que trois exemples.

[1228] Voyez Themistius, *Orat.* XVI, p. 211. Claudien (dans Eutrope, l. II, 152) parle d'une colonie phrygienne
. *Ostrogothis colitur mistisque Gruthungis
Phryx ager*

et nomme ensuite les rivières de Lydie, le Pactole et l'Hermus.

[1229] Comparez Jornandès (XX, 27) qui rend compte de l'état et du nombre des Goths, *fœderati*, avec Zozime (l. IV, p. 258) ; qui cite leurs colliers d'or, et Pacatus (in *Panegrr. vet.*, XII, 37), qui applaudit avec une joie fausse ou insensée à leur bravoure et à leur discipline.

[1230] *Amator pacis generisque Gothorum*. Tel est le langage de l'historien des Goths (c. 29) : il représente sa nation comme douce, paisible, patiente à souffrir, et lente à se livrer à la colère. A en croire Tite-Live, les Romains n'ont conquis l'univers que pour se défendre.

[1231] Outre les invectives partiales de Zozime, toujours mécontent des princes chrétiens, voyez les représentations que Synèse adresse à l'empereur Arcadius (*de Regno*, p. 25, 26, édit. Petau). L'évêque de Cyrène était assez près pour bien juger, et assez loin pour ne point craindre de ne point flatter.

[1232] Themistius (*Orat.* XVI, p. 211, 212) compose une apologie sensée, mais qui n'est cependant pas exempte des puérilités ordinaires de l'éloquence grecque. Orphée ne put enchanter que les animaux sauvages de la Thrace ; mais Théodose enchantait les hommes et les femmes dans un pays où Orphée avait été mis en pièces, etc.

[1313] On priva Constantinople de la moitié d'une des distributions journalières de pain accordées au peuple, pour expier le nom d'un soldat goth. Κινουντες το Σκυθικου était le crime du peuple. Libanius, *Orat.* XII, p. 394, édit. Morel.

[1314] Zozime, l. IV, p. 267-271. Il raconte une histoire longue et ridicule de ce prince, qui courait, dit-il, le pays avec cinq ou six cavaliers pour toute suite, et d'un espion qu'il découvrit, fit fouetter et tuer dans la chaumière d'une vieille femme, etc., etc.

[1315] Comparez Eunape (in *Excerpt. legat.*, p ; 21, 22) avec Zozime (l. IV, p. 279). Malgré la différence des noms et des circonstances, on ne peut douter que ce ne soit la même histoire. Fravitta, ou Travitta fut depuis consul (A. D. 401), et continua à servir fidèlement le fils aîné de Théodose. Tillemont, *Hist. des Emper.*, t. V, p. 467.

[1316] *Les Goths ravagèrent tout, depuis le Danube jusqu'au Bosphore, exterminèrent Valens et son armée, et ne repassèrent le Danube que pour abandonner l'affreuse solitude qu'ils avaient faite.* (Œuvres de Montesquieu, t. III, P. 479, *Considérations sur les causes de la grandeur et de la décadence des Romains*, c. 17.). Le président de Montesquieu semble ignorer que, depuis la défaite de Valens, les Goths ne sortirent plus du territoire de l'empire romain. Il y a à présent trente ans, dit Claudien (*de Bell. getic.*, 166, etc., A. D. 404),

*Ex quo jam patrios gens hæc oblita Triones,
Atque Istrum transvecta semel vestigia fixit
Threicio funesta solo.....*

L'erreur est inexcusable, puisqu'elle déguise la cause immédiate et principale de la chute de l'empire des Romains dans l'Occident.

[1317] Valentinien était plus indifférent sur la religion de son fils, puisqu'il confia l'éducation de Gratien à Ausone, qui faisait publiquement profession du paganisme. (*Mém. de l'Acad. des Inscript.*, tome XV, p. 125-138.) La réputation qu'Ausone obtint comme poète donne mauvaise idée du goût de son siècle.

[1318] Ausone fut successivement préfet du prétoire de l'Italie (A. D. 377), de la Gaule (A. D. 378), et obtint enfin le consulat 379). Il publia sa reconnaissance dans un morceau rempli d'une adulation basse et insipide (*Actio gratiarum*, p. 699-736), qui a survécu à des productions beaucoup plus estimables.

[1319] *Disputare de principali judicio non oportet. Sacrilegii enim instar este drebitare, an is dignus sit, quem imperator elegerit.* (*Codex Justin.*, l. IX, tit. 29, leg. 3.) Après la mort de Gratien, la faible cour de Milan rappela et promulgua de nouveau cette loi commode.

[13140] Saint Ambroise composa pour son instruction un Traité théologique sur la foi relative à la sainte Trinité ; et Tillemont (*Hist. des Empereurs*, t. V, p. 158-169) donne à l'archevêque tout le mérite des lois intolérantes de Gratien.

[13141] *Qui divine legis sanctitatem, nesciendo omittunt, aut negligendo violant, et offendant, sacrilegium committunt.* (*Cod. Justin.*, l. IX, tit. 29, leg. 1) Théodose peut, à la vérité, réclamer en partie le mérite de cette loi si claire.

[13142] Ammien (XXXI, 10) et Victor le jeune conviennent des vertus de Gratien, et lui reprochent seulement, ou plutôt déplorent des goûts qui l'abaissent. Le parallèle odieux de Commode est adouci par *licet incruentus* ; et peut-être Philostorgius (l. X, c. 16) et Godefroy (p. 412) avaient-ils mis quelque réserve pareille à la comparaison avec Néron.

[13143] Zozime (l. IV, p. 247) et Victor le jeune attribuent la révolution à la faveur qu'il accordait aux Alains et au ressentiment des troupes romaines. *Dum exercitum ne liberet, et paucos ex Alanis, quos ingenti auro ad se transtulerat, anteferreret veteri ac romano militi.*

[13144] *Britannia, fertilis provincia tyrannorum*, est une expression remarquable, dont

saint Jérôme se servit dans la controverse de Pélage, et que nos antiques ont expliquée, dans leurs disputes, fort différemment l'un de l'autre. Les révolutions du dernier siècle semblent justifier l'image du sublime Bossuet : *Cette île plus orageuse que les mers qui l'environnent.*

[3145] Zozime dit des soldats bretons : *Των ἀλλων ἀπαντων πλέον αυθαδεια και θυμω νικομενους.*

[3146] Hélène, fille d'Eudda. On peut encore voir sa chapelle à Caer-Segont, aujourd'hui Caer-Narvon (*Hist. d'Angleterre par Carte*, vol. I, p. 168, d'après la *Mona antiqua* de Rowland.) Le lecteur judicieux n'aura peut-être pas grande confiance à cette autorité galloise.

[3147] Cambden (vol. I, *Introd.*, p. cj) en fait un gouverneur de la Bretagne, et ses dociles successeurs ont suivi aveuglément légère de nos antiquités. Pacatus et Zozime ont fait quelques efforts pour détruire cette erreur ou cette fable, et je m'appuierai de leur autorité. *Rebali habitu exulem suum ; illi exules orbis induerunt* (in *Panegy. vet.*, XII, c. 3) ; et l'historien grec d'une manière encore moins équivoque : *Αυτος (Maximus) δε ουδε εις αρχην ευτυμον ευτυχη προελθων.* (l. IV, p. 248).

[3148] Sulpice Sévère, *Dialogue* 2, 7 ; Orose, l. VII, c. 34, p. 556. Ils conviennent l'un et l'autre (Sulpice avait été son sujet) de son mérite et de son innocence. Il est assez singulier que Maxime ait été traité moins favorablement par Zozime, l'ennemi juré de son rival.

[3149] L'archevêque Usher (*Antiq. Brit. Ecclés.*, p. 104, 108) a rassemblé avec soin toutes les légendes de l'île et du continent. L'émigration totale consistait en trente mille soldats et cent mille plébéiens, qui s'établirent dans la Bretagne. Leurs épousés futures, sainte Ursule accompagnée de onze mille vierges nobles, et de soixante mille plébéiennes, prirent une fausse route et abordèrent à Cologne, où les Huns les massacrèrent impitoyablement. Mais les plébéiennes n'ont point participé aux honneurs du martyre ; et ce qu'il y a de plus sûr, c'est que Jean Trithème a eu la hardiesse de citer la postérité de ces vierges bretonnes.

[3150] Zozime (l. IV, p. 248, 249) a transporté la mort de Gratien de Lugdunum en Gaule ; à Singidunum en Mœsie. On peut tirer quelques faibles lumières des Chroniques, et découvrir plus d'un mensonge dans Sozomène (l. VII, c. 13) et dans Socrate (l. V, c. 2). L'autorité de saint Ambroise est la plus authentique (t. I, *Enarrat. in Psalm.*, LXI, p. 961 ; t. II, épît. 24, p. 888, etc. ; et de *Obitu Valentin. consolat.*, n° 28, p. 1182.).

[3151] Pacatus (XII, 28) fait l'éloge de sa fidélité, tandis que la *Chronique* de Prosper atteste sa perfidie, et l'accuse de lui la perte de Gratien. Saint Ambroise, qui sentait le besoin de se disculper lui-même, se borne à blâmer la mort de Vallion, fidèle domestique de Gratien (t. II, *épît.* 24, p. 291, édit. Benedict.).

[3152] Il protesta *nullum ex adversariis nisi in acie occubuisse* (Sulpice Sévère, in *Vit. B. Martin.*, c. 23). L'orateur de Théodose donne à la clémence de Maxime des louanges d'autant moins suspectes, quelles sont accordées à contrecœur. *Si cui ille, pro cæteris sceleribus suis, nimis crudelis fuisse, videtur.* *Panegy. vet.*, 12, 28.

[3153] Saint Ambroise cite les lois de Gratien : *Quas non abroboavit hostis*, t. II, *épît.* 17, p. 827.

[3154] Zozime, l. IV, p. 252. Nous pouvons rejeter ses odieux soupçons, mais non pas le traité de paix que les amis de Théodose ont tout à fait oublié, ou sur lequel ils passent du moins fort légèrement.

[3155] Leur oracle, l'archevêque de Milan, assigne à Gratien, son pupille, une place distinguée dans le paradis (t. II, *de Obitu Val. consol.*, p. 1193).

[3156] Pour le baptême de Théodose, voyez Sozomène (l. VII, c. 4), Socrate (l. V, c. 6), et Tillemont (*Hist. des Emper.*, t. V, p. 728).

[3157] Saint Ambroise honora Ascolius ou Acholius de ses louanges et de son amitié ; il le nomme *murus fidei atque sanctitatis* (t. II, *epist.* 15, p. 820), et fait ensuite un grand éloge de la rapidité avec laquelle il courut à Constantinople, en Italie, etc. (*epist.* 16, p. 822). Cette rapidité ne convient ni à un mur ni à un évêque.

[3158] *Cod. Theod.*, l. XVI, tit. I, leg. 2 ; et les *Commentaires* de Godefroy, t. IV, p. 5-9. Cet édit a mérité les louanges de Baronius. *Auream sanctionem, edictum pium et salutare. Sic itur ad astra.*

[3159] Sozomène, l. VII, c. 6 ; Théodoret, l. V, c. 16. Tillemont (*Mém. ecclés.*, t. VI, p. 627, 628) est scandalisé des termes d'évêque campagnard, cité obscure. Je réclame la liberté de croire qu'Iconium et Amphilocheus n'étaient pas dans l'empire romain des objets d'une grande importance.

[3160] Sozomène, l. VII, c. 5 ; Socrate, Marcellin, in *Chron.* L'histoire des quarante années doit dater de l'élection ou de l'intrusion d'Eusèbe, qui troqua fort adroitement l'évêché de Nicomédie contre la chaire archiépiscopale de Constantinople.

[3161] Voyez les *Remarques* de Jortin sur l'histoire ecclésiastique, vol. IV, p. 71. Le trente-troisième discours de saint Grégoire de Nazianze contient, à la vérité, des idées semblables ou même encore plus ridicules ; mais je n'ai jamais pu découvrir les expressions de ce passage remarquable, que j'admets sur le témoignage d'un érudit exact et sans préjugés.

[3162] Voyez le trente-deuxième discours de saint Grégoire de Nazianze, et l'histoire de sa propre vie, qu'il composa envers iambiques, au nombre de dix-huit cents, mais on peut dire que tout médecin est disposé à exagérer la maladie qu'il a guérie.

[3163] J'ai trouvé de très grands secours dans les deux : *Vies de saint Grégoire de Nazianze*, composées dans des vues bien différentes l'une de l'autre, par Tillemont (*Mém. ecclés.*, t. IX, p. 305-560 ; 692-731) et par Le Clerc (*Bibl. univers.*, t. XVIII, p. 1-128).

[3164] À moins que saint Grégoire de Nazianze ne se soit trompé lui-même de trente ans sur son âge, il doit être né, ainsi que son ami saint Basile, vers l'année 329. On a adopté la chronologie absurde de Suidas, pour dissimuler le scandale qu'avait donné le père de saint Grégoire, qui, quoique saint lui-même, n'en a pas moins fait des enfants depuis son élévation au pontificat. Tillemont, *Mémoires ecclés.*, t. IX, p. 693-697.

[3165] On trouve dans le poème de saint Grégoire, sur sa propre vie, quelques vers d'une grande beauté, qui semblent partir du cœur, et expriment fortement la douleur de l'amitié trahie. On peut leur comparer la plainte qu'Hélénia adresse à Hermia, son amie, dans le *Midsummer-night's Dream* (le *Songe d'une nuit d'été*). Shakespeare n'avait point lu les poèmes de saint Grégoire. Il ne savait point le grec ; mais sa langue maternelle, celle de la nature, est la même en Angleterre et en Cappadoce.

[3166] Cette peinture si peu séduisante de Sasima nous a été tracée par saint Grégoire de Nazianze (t. II, *de Vita sua*, p. 718). On trouve dans l'Itinéraire d'Antonin (p. 144, éd. Wesseling.) la position exacte de cette ville, à quarante-neuf milles d'Archelais, et à trente-deux de Tyane.

[3167] Saint Grégoire a immortalisé le nom de Nazianze. Cependant Pline (VI, 3), Ptolémée et Hiéroclès (*Itinerar.*, Wesseling, p. 709) citent la ville natale de saint Grégoire sous le nom grec ou romain de *Diocaesarea*. (Tillemont, *Mém. ecclés.*, tome IX, p. 692). Il paraît qu'elle était située sur les frontières de l'Isaurie.

[3168] Voyez Ducange, *Constant. christiana*, l. IV, p. 141-142. Le *Θεια δυνμις* de Sozomène, (l. VII, c. 5) est interprété comme signifiant la Vierge Marie.

[3169] Tillemont (*Mém. ecclésiast.*, t. IX, p. 432, etc.) rassemble, commente, et

explique tous les passages oratoires et poétiques de saint Grégoire, qui peuvent avoir quelque rapport à ce sujet.

[3170] Il prononça un discours (t. I, *Orat.* 23, p. 409) à sa louange ; mais après leur querelle il substitua au nom de Maxime celui de Hérôn. (Voyez saint Jérôme, t. I, dans le *Catal. Script. ecclés.*, p. 301.) Je passé légèrement sur ces débats personnels et obscurs.

[3171] Sous l'emblème modeste d'un songe, saint Grégoire (t. II, *chant* 9, p. 78) décrit, avec une complaisance un peu mondaine, les succès qu'il avait obtenus ; cependant ses conversations familières avec saint Jérôme, un de ses auditeurs (t. I, *épit. à Népotien*, p. 14), donnent lieu de penser que le prédicateur savait apprécier les applaudissements du peuple à leur juste valeur.

[3172] *Lacrymæ auditorum laudes tuæ sint.* C'est le conseil sage et expressif de saint Jérôme.

[3173] Socrate (l. V, c. 7) et Sozomène (l. VII, c. 5) rapportent la conduite et les réponses évangéliques de Damophile sans daigner y ajouter un seul mot d'approbation. Il considérait, dit Socrate, qu'il est difficile de résister à la puissance ; mais il était facile et il lui aurait été profitable de s'y soumettre.

[3174] Voyez saint Grégoire de Nazianze, t. II, *de Vita sua*, p. 21, 22. Pour l'édification de la postérité ; le prélat raconte un étonnant prodige : au mois de novembre, le ciel était nébuleux dans la matinée ; mais le soleil perça les nuages, et le ciel s'éclaircit lorsque la procession entra dans l'église.

[3175] Théodoret est le seul des trois historiens ecclésiastiques qui cite (l. V, c. 2) cette importante commission de Sapor, que Tillemont (*Hist. des Emp.*, t. V, p. 723) déplace judicieusement du règne de Gratien pour le replacer sous celui de Théodose.

[3176] Je ne compte point Philostorgius, quoiqu'il cite l'expulsion de Damophile. Les ouvrages de cet historien Eunomien ont été avec soin épurés par des éditeurs orthodoxes.

[3177] Le Clerc a donné (*Bibl. univers.*, t. XVIII, p. 91-105) un extrait fort curieux des sermons que saint Grégoire de Nazianze prêcha à Constantinople contre les ariens, les eunomiens, les macédoniens, etc. Il dit aux macédoniens qui reconnaissaient la divinité du Père et du Fils, et rejetaient celle du Saint-Esprit, qu'on pouvait aussi bien les appeler trithéistes que dithéistes. Saint Grégoire était lui-même un peu trithéiste, et sa monarchie du ciel ressemble fort à une aristocratie bien ordonnée.

[3178] Le premier concile général de Constantinople triomphe aujourd'hui dans le Vatican ; mais les papes ont hésité longtemps, et leurs doutes embarrassent et font presque chanceler l'humble Tillemont, *Mém. ecclés.*, tome IX, p. 499-500.

[3179] Avant la mort de Méléce, sept ou huit de ses ecclésiastiques les plus aimés du peuple, parmi lesquels était Flavien, avaient renoncé avec serment, pour l'amour de la paix, à l'évêché d'Antioche. (Sozomène, l. VII, c. 3, 11 ; Socrate, l. VI c. 5.) Tillemont croit devoir rejeter cette histoire ; mais il avoue que plusieurs circonstances de la vie de Flavien paraissent peu dignes des louanges de saint Chrysostome et du caractère d'un saint.

[3180] Consultez saint Grégoire de Nazianze (*de Vita sua*, t. II, p. 25-28). On peut connaître, par ses vers et par sa prose son opinion générale et particulière du clergé et de ses assemblées (t. I, *Orat.* I, p. 33, *épit.* 55, p. 814 ; t. II, *chant* 10, p. 81). Tillemont ne parle qu'obscurément de ces passages que Le Clerc cite ouvertement.

[3181] Voyez saint Grégoire, t. II, *de Vita sua*, p. 28-31. Les quatorzième, vingt septième et trente-deuxième discours, furent prononcés, à différentes époques de ces divisions. La péroration du dernier (t. I, p. 528), dans laquelle il prend congé des hommes et des anges, de la ville et de l'empereur, de l'Orient et de l'Occident, etc., est pathétique et presque sublime.

[182] Sozomène (l. VII, c. 8) atteste la bizarre ordination de Nectarius ; mais Tillemont observe (*Mém. ecclés.*, t. 9, p. 719) *qu'après tout, ce narré de Sozomène est si honteux pour tous ceux qu'il y mêle, et surtout pour Théodose, qu'il vaut mieux travailler à le détruire qu'à le soutenir*. Admirable règle de critique !

[183] On supposera bien, sans que j'en avertisse, qu'en faisant l'éloge de son cœur et de sa sensibilité, je veux parler de son caractère naturel, lorsqu'il n'était ni endurci ni enflammé par le zèle religieux. Il exhorte, du fond de sa retraite, Nectarius à persécuter les hérétiques de Constantinople.

[184] Voyez le *Code de Théodose*, l. XVI, tit. 5, leg. 6-23 ; les *Commentaires* de Godefroy sur chaque loi, et son *Sommaire général* ou *Paratitlon*, t. VI, p. 104, 110.

[185] Ils célébraient la fête de Pâques comme les Juifs, le quatorzième jour de la première lune après l'équinoxe du printemps, et s'opposaient ainsi obstinément à l'Église romaine, qui fixait, ainsi que le synode de Nicée, la fête de Pâques sur un dimanche. *Antiq. de Bingham*, l. XX, c. 5, vol. II, p. 309, édit. in fol.

[186] Sozomène, l. VII, c. 12.

[187] Voyez l'*Hist. sacrée* de Sulpice Sévère (l. II, p. 437-452, éd. Lugd. Bat., 1647), auteur exact et original ; *Crédibilité de la religion chrétienne*, par le docteur Lardner (part. II, vol. IX, p. 256-350). Il a traité cet article avec érudition, jugement et modération. Tillemont (*Mém. ecclés.*, t. VIII, p. 491-527) a rassemblé en un monceau tout le fumier des pères ; excellent balayeur !

[188] Sulpice parle de l'archi-hérétique avec estime et compassion : *Felix profecto, si non pravo studio corrupisset optimum ingenium ! Prorsus nulla in eo animi et corporis bona cerneret*. (*Hist. Sacra*, t. II, p. 439.) Saint Jérôme lui-même (t. I, in *Script. Ecclés.*, p. 352) parle avec modération de Priscillien et de Latronien.

[189] Cet évêché de la Vieille-Castille vaut annuellement au prélat vingt mille ducats. (*Géographie de Busching*, V, 2, p. 308) Il n'est pas vraisemblable, d'après cela, qu'il produise un nouvel hérésiarque.

[190] *Exprobatatur mulieri viduæ nimia religio, et diligentius culta Divinitas*. (Pacatus, in *Panegy. vet.*, 12, 29.) Telle était l'idée d'un polythéiste humain, quoique, ignorant.

[191] L'un, d'eux fut envoyé in *Syllinam insulam quæ ultra Britanniam est*. Quel doit avoir été autrefois l'état des rochers de Scilly ! *Bretagne* de Cambden, vol. II, p. 1519.

[192] Les scandaleuses calomnies de saint Augustin, du pape Léon, etc., que Tillemont adopte docilement, et que Lardner réfute avec force, font naître des soupçons en faveur des anciens gnostiques.

[193] Saint Ambroise, t. II, *épit.* 24, p. 891

[194] Dans l'*Histoire Sacrée* et la *Vie de saint Martin*, Sulpice Sévère est fort circonspect ; mais il s'exprime avec plus de liberté dans les *Dialogues* (III, 15). Cependant saint Martin fut vigoureusement tancé par un ange et par le cri de sa propre conscience, et trouva depuis beaucoup moins de facilité à faire des miracles.

[195] Sulpice Sévère, prêtre catholique (l. II, p. 448) et Pacatus, orateur païen (*Paneg. vet.*, XII, 29), condamnent avec une égale indignation le caractère et la conduite d'Ithacius.

[196] La *Vie de saint Martin* et les *Dialogues* relatifs à ses miracles contiennent des faits qui respirent la plus grossière ignorance, dans un style qui n'est point indigne du siècle d'Auguste. L'alliance du bon sens et du bon goût est si naturelle, que ce contraste me surprend toujours.

[197] La vie abrégée et superficielle de saint Ambroise, par son diacre Paulin (*Appendix à l'édit. des Bénédictins*, p. 1-15), a le mérite d'être une autorité originale. Tillemont (*Mém. ecclés.*, t. X, p. 78-306) et les édit. bénédict. (p. 31-63) ont apporté

leurs soins ordinaires dans les rechercher qu'ils ont faites à cet égard.

[3198] Saint Ambroise lui-même (t. II, *epist.* 24, p. 858-891) fait à l'empereur un récit très animé de son ambassade.

[3199] Le tableau qu'il fait lui-même de ses principes et de sa conduite (t. II, *epist.* 20, 21, 22, p. 850-880) est un des plus curieux monuments de l'antiquité ecclésiastique : on y trouve deux lettres adressées à sa sœur Marcellina, une requête à Valentinien, et le sermon de *Basilicis non tradendis*.

[3200] Le cardinal de Retz reçut de la reine un message semblable. Elle le pria d'apaiser les troubles de Paris ; il répondit qu'il n'en était plus le maître ; à *quoi j'ajoutai tout ce que vous pouvez imaginer, de respect, de douleur, de regret et de soumission*. (*Mém.*, t. I, p. 140.) Je ne prétends sûrement pas comparer ni les temps ni les hommes ; cependant le coadjuteur (p. 84) semble avoir eu en quelque sorte l'idée d'imiter saint Ambroise.

[3201] Sozomène (l. VII, c. 13) a jeté ce fait lumineux au milieu d'un récit obscur et embarrassé.

[3202] *Excubabat pia plebs in ecclesiâ mori parata cum episcopo suo... Nos adhuc frigidi excitabamur tamen civitate attonitâ atque turbatâ*. Saint Augustin, *Confessions*, l. IX, chap. 7.

[3203] Tillemont, *Mém. ecclés.*, t. II, p. 78-498. Un grand nombre des églises de l'Italie, de la Gaule, etc., furent dédiées à ces martyrs inconnus ; mais saint Gervais semble avoir été plus favorisé que son compagnon.

[3204] *Invenimus miræ magnitudinis viros duos, ut prisca ætas ferebat* (t. II, *epist.* 22, p. 875). La grandeur de ces corps était heureusement ou adroitement adaptée sur la dégradation physique et graduelle de l'espèce humaine, préjugé que tous les siècles, depuis Homère, ont généralement adopté.

Grandiaque effossis mirabitur ossa sepulchris.

[3205] Saint Augustin, t. II, *epist.* 22, p. 875 ; *Confessions*, t. IX, c. 8 ; *de Civ. Dei*, l. XXII, c. 7 ; Paulin, in *Vit. sanct. Ambr.*, c. 14, in *Appendice Benedict*. L'aveugle se nommait Sévère : en touchant la sainte robe il fut guéri et dévoua le reste de sa vie (environ vingt-cinq ans) au service de l'Église. Je recommanderais ce miracle à nos théologiens protestants, s'il ne prouvait pas la sainteté des reliques aussi bien que l'orthodoxie du symbole de Nicée.

[3206] Paulin, in *Vit. sanct. Ambr.*, c. 5, in *Append. Benedict.*, p. 5.

[3207] Tillemont, *Mém. ecclés.*, t. X, p. 190-750. Il admet avec partialité la médiation de Théodose, et rejette, on ne sait par quel caprice, celle de Maxime, quoiqu'elle soit attestée par Prosper, Sozomène et Théodoret.

[3208] La censure modeste de Sulpice Sévère (*Dialog.* III, 15) frappe plus sévèrement que les faibles déclamations de Pacatus (XII, 25, 26).

[3209] *Esto tutor adversus, hominem, pacis involucro tegentem*. Tel fut l'avis prudent de saint Ambroise (t. II, p. 891) au retour de sa seconde ambassade.

[3210] Baronius (A. D. 387, n° 63) applique à ces temps de calamités publiques quelques-uns des sermons pénitentiels de l'archevêque.

[3211] Zozime (l. IV, p. 263, 264) raconte la fuite de Valentinien et l'amour de Théodose pour sa sœur. Tillemont, à l'appui de quelques autorités faibles et équivoques, antidate le second mariage de Théodose (*Hist. des Empereurs*, t. V, p. 740) et tâche de réfuter ces contes de Zozime, qui seraient trop contraires à la piété de Théodose.

[3212] Voyez la *Chronologie des Loix*, par Godefroy ; *Code Théodosien*, t. I, p. 119.

[3213] En outre des passages que l'on peut recueillir dans les *Chroniques* et dans l'*Hist. ecclés.*, Zozime (l. IV, p. 259-267), Orose (l. VII, c. 35) et Pacatus (in *Panegy.*

vet., 30-47), suppléent à la disette des matériaux sur la guerre civile. Saint Ambroise (t. II, épît. XL, p. 952, 953) fait allusion, d'une manière assez obscure, aux événements connus d'un magasin enlevé, d'une action à Petovio, et d'une victoire en Sicile, peut-être une victoire navale, etc. Ausone (p. 256, édit. Toll.) félicite Aquilée de sa bonne fortune, et fait l'éloge de la conduite de ses habitants.

[3214] *Quam promptunt laudare principent, tam tutum siluisse de principe.* (Pacatus, in *Panegy. vet.*, XII, 2) Latinus-Pacatus-Drepanius, né dans la Gaule, prononça ce discours à Rome (A. D. 388). Il fut nommé depuis consul d'Afrique, et son ami Ausone compare ses poésies à celles de Virgile. Voyez Tillemont, *Hist. des Empereurs*, tome V, p. 303.

[3215] Voyez le portrait que Victor le jeune fait de Théodose. Les traits sont bien frappés, mais les couleurs sont mêlées. L'éloge de Pacatus est trop vague, et Claudien semble craindre toujours d'élever la gloire de Théodose au-dessus de celle de son fils

[3216] Saint Ambroise, t. IX, épît. 40, p. 955. Pacatus, faute de courage ou d'intelligence, néglige cette circonstance glorieuse.

[3217] Pacatus, in *Panegy. vet.*, XII, 20.

[3218] Zozime, l. IV, p. 271, 272. Son témoignage porte, dans cette occasion, l'empreinte de la candeur et de la vérité. Il observe cette alternative d'indolente et d'activité, non pas comme un vice, mais comme une singularité du caractère de Théodose.

[3219] Victor avoue et excuse cette disposition à la colère. *Sed habes*, dit saint Ambroise à son souverain, en termes fermes et respectueux, *naturæ impetum, quem si quis lenire velit, cito vertes ad misericordiam : si quis stimulet, in magis exsuscitas, ut eum revocare vix possis* (t. II, épît., l. I, p. 998) Théodose (Claud., in *IV cons. Honor.*, 266, etc.) exhorte son fils à modérer son penchant à la colère.

[3220] Les chrétiens et les païens crurent unanimement que la sédition avait été excitée par les démons. Une femme de taille gigantesque, dit Sozomène, se promenait dans les rues un fouet à la main ; un vieillard, dit Libanius (*Orat.*, p. 396), se transforma d'abord en jeune homme, et enfin en petit enfant, etc.

[3221] Zozime se trompe sûrement dans son récit court et dénué de bonne foi (t. IV, p. 258, 259), lorsqu'il envoie Libanius en personne à Constantinople ; ses propres discours prouvent qu'il resta à Antioche.

[3222] Libanius (*Orat.* I, p. 6, édit. Venet.) déclare que sous un semblable règne la crainte du massacre était absurde, surtout pendant l'absence de l'empereur ; car sa présence, selon cet éloquent esclave, aurait pu légitimer les actions les plus sanguinaires.

[3223] Laodicée, sur le bord de la mer, à soixante-cinq milles d'Antioche. (Voyez Noris, *Epoch. Syro-Laced.*, *Dissert.* III, p. 230.) Les habitants d'Antioche trouvèrent mauvais que la ville de Séleucie, qui dépendait de leur capitale, eût la présomption d'intercéder en leur faveur.

[3224] Comme la date des jours où le tumulte eut lieu se rapporte à la fête mobile de Pâques, on ne peut la déterminer sans avoir auparavant fixé l'année. Tillemont (*Hist. des Empereurs*, t. V, p. 741-744) et Montfaucon (*Saint Chrysostome*, t. XIII, p. 105-110) ont préféré l'année 387.

[3225] Saint Chrysostome compare leur courage, qui ne les exposait pas à un grand danger, à la fuite honteuse des cyniques.

[3226] Deux orateurs également distingués par leur mérite, quoique d'opinions différentes, ont écrit la sédition d'Antioche dans un style presque dramatique. (Voyez Libanius, *Orat.*, 14, 15, p. 389-420, édit. Morel, *Orat.* I, p. 1-14, Venet., 1754 ; et les vingt *Discours* de saint Jean Chrysostome, *de Statuis*, t. II, p. 1-225, édit. Montfaucon.) Je connais peu les ouvrages de saint Chrysostome, mais Tillemont

(*Hist. des Empereurs*, t. V, p. 263-283) et Hermant (*Vie de saint Chrysostome*, t. I, p. 137-2+4) avaient lu ses œuvres avec soin, et avec une pieuse exactitude.

[3227] Saint Ambroise (t. II, *epist.* 51, p. 998), saint Augustin (*de Civitate Dei*, V, 26), et Paulin (in *Vit. Sancti Ambrosii*, c. 24), expriment en termes vagues leur horreur et leur compassion. On peut y ajouter l'autorité de Sozomène (l. VII, c. 25), Théodoret (l. V, c. 17), Théophane (*Chronogr.*, p. 62), Cedrenus (p. 317) et Zonare (t. II, l. XIII, p. 34) ; témoignages dont le poids n'est pas égal. Le seul Zozime, l'ennemi juré de Théodose, passe sous silence la plus condamnable de toutes ses actions.

[3228] Voyez toute l'affaire dans saint Ambroise (t. II, *épit.* 40, 41, p. 946-956) et son biographe Paulin (c. 23). Bayle et Barbeyrac (*Morale des Pères*, c. 17, p. 325, etc.) ont justement condamné l'archevêque.

[3229] Son sermon est une étrange allégorie tirée de la verge de Jérémie et de l'amandier, de la femme qui lava et oignit les pieds du Christ ; mais la péroraison est directe et personnelle.

[3230] *Hodiè, episcopo, de me proposuisti*. Saint Ambroise l'avoue modestement ; mais il réprimande sévèrement Timasius, général de la cavalerie et de l'infanterie, qui avait osé dire que les moines de Callinicum méritaient punition.

[3231] Cependant cinq ans après, éloigné de son guide spirituel, Théodose toléra les juifs ; et défendit la destruction de leurs synagogues. *Cod. Theod.*, l. XVI, tit. 8, leg. 9, avec les Commentaires de Godefroy, t. VI, p. 225.

[3232] Saint Ambroise, t. I, *Epist.* 51, p. 997-1001. Son épître est une mauvaise rhapsodie sur un sujet qui méritait d'être traité plus dignement. Saint Ambroise savait mieux agir qu'écrire ; ses compositions manquent de goût et de génie. Il n'a ni le feu de Tertullien, ni l'élégante abondance de Lactance, ni la vivacité spirituelle de saint Jérôme, ni la grave énergie de saint Augustin.

[3233] Selon la discipline de saint Basile (*canon* 56), l'homicide volontaire devait porter quatre ans le deuil, passer les cinq autres années dans le silence, rester prosterné jusqu'à la fin des sept années suivantes, et se tenir debout durant les quatre dernières. J'ai entre les mains l'original (Beveridge, *Pandectes*, t. II, p. 47-151), et une traduction (Chard., *Hist. des Sacrements*, l. IV, p. 219-277) des *Épîtres canoniques* de saint Basile.

[3234] La pénitence de Théodose est attestée par saint Ambroise (t. VI, *de Obitu Theodos.*, c. 34, p. 1207), saint Augustin (*de Civit. Dei*, v, 26), et Paulin (in *Vit. sanct. Ambros.*, c. 24). Socrate n'en est point instruit. Sozomène (l. VII, c. 25) est fort concis, et il faut user avec précaution du récit prolixe de Théodoret (l. V, c. 18).

[3235] *Cod. Theodos.*, l. IX, t. XI, leg. 13. La date et les constances de cette loi présentent beaucoup de difficultés ; mais je me sens porté à favoriser les honnêtes efforts de Tillemont, *Hist. des Empereurs*, t. V, p. 271 et de Pagi, *Critica*, t. I, p. 578.

[3236] *Esprit des Lois*, l. XXIV, c. 2.

[3237] ΤΟΥΤΟ ΠΕΡΙ ΤΟΥΣ ΕΥΕΡΓΕΤΑΣ ΚΑΘΗΚΟΝ ΕΔΟΞΕΝ ΕΙΝΑΙ. Telle est la misérable louange de Zozime (l. IV, p. 267). Saint Augustin se sert d'une expression plus heureuse : *Valentinianum..... misericordissima veneratione restituit*.

[3238] Sozomène, l. VII, c. 14. Sa chronologie est fort incertaine.

[3239] Voyez saint Ambroise, t. II, *de Obit. Valentinian.*, c. 15. ; p. 1178 ; c. 36, p. 1184. Tandis que le jeune empereur donnait un festin, il jeûnait lui-même. Il refusa de voir une actrice dont on vantait la beauté, etc. D'après l'ordre qu'il donna de tuer les animaux sauvages qu'il réservait pour les plaisirs de la chasse, il est peu généreux à Philostorgius (l. XI, c. 1) de lui reprocher son penchant pour cet amusement.

[3240] Zozime (l. IV, p. 275) fait l'éloge de l'ennemi de Théodose ; mais il est abhorré de Socrate (l. V, c. 25) et d'Orose (l. VII, c. 35).

[3241] Saint Grégoire de Tours (l. II, c. 9, p. 165, dans le second volume des historiens de France) a conservé un fragment curieux de Sulpice Alexandre, historien fort supérieur à saint Grégoire.

[3242] Godefroy (*Dissert. ad Philostorg.*, p. 429-434) a rassemblé avec soin toutes les circonstances de la mort de Valentinien. Les sentiments opposés et l'ignorance des contemporains prouvent qu'elle fut secrète.

[3243] *De Obitu Valentinian.*, t. II, p. 1173-1196. Il est contraint de s'envelopper dans un langage obscur ; cependant il s'exprime avec plus de liberté qu'aucun laïque qu'aucun autre ecclésiastique n'aurait osé le faire.

[3244] Voyez c. 51, p. 1188 ; c. 75, p. 1193. Dom Chardon (*Hist. des Sacrements*, t. I, p. 86), en avouant que saint Ambroise affirme la nécessité indispensable du baptême, tâche de concilier cette contradiction.

[3245] *Quem sibi Germanus famulum delegerat exul.*

Telle est l'expression dédaigneuse de Claudien (*IV consul. Honor.* 74). Eugène professait le christianisme ; mais il paraît assez probable (Sozomène, l. VII, c. 22 ; Philostorg., l. XI, c. 2), d'après son état de grammairien, qu'il était secrètement attaché au paganisme, et c'en était assez pour lui assurer l'amitié de Zozime (l. IV, p. 276-277).

[3246] Zozime (l. IV, p. 278) parle de cette ambassade, mais sans en dire le résultat ; il passe sur-le-champ à une autre histoire.

[3247] Zozime, l. IV, p. 277. Il dit ensuite (p. 280) que Galla mourut en couches, et insinue que l'affliction de son mari fut excessive, mais de peu de durée.

[3248] Lycopolis est la même que la moderne Siut ou Osiot, une ville de Saïde, à peu près de la grandeur de Saint-Denis, qui fait un commerce lucratif avec le royaume de Sennaar, et possède une fontaine très commode, *cujus potu, signa virginitatis eripiuntur*. Voyez d'Anville, *Descript. de l'Égypte*, p. 181 ; Abulféda, *Descript. Egypt.*, p. 14 ; et les notes curieuses de son éditeur Michaëlis, p. 25-92.

[3249] Deux amis de saint Jean de Lycopolis ont donné l'histoire de sa vie : Rufin (l. II, c. 1, p. 449) et Palladius (*Hist. Lausiac.*, c. 43, p. 738). Voyez la grande *Collection Vitæ Patrum*, par Rosweide. Tillemont (*Mém. ecclés.*, t. X, p. 718-720) a mis de l'ordre dans cette chronologie.

[3250] Sozomène, l. VII, c. 22. Claudien (in *Eutrop.*, l. I, 312) parle d'un voyage de l'eunuque ; mais il montre le plus grand mépris pour les songes des Égyptiens et pour les oracles du Nil.

[3251] Zozime, l. IV, p. 280 ; Socrate, l. VII, 10. Alaric lui-même (*de Bell. getic.*, 524) s'étend avec plus de complaisance, sur ses premiers exploits contre les Romains.

..... *Tot Augustus Hebro qui teste fugavi.*

Cependant sa vanité aurait difficilement cité plusieurs empereurs fugitifs.

[3252] Claudien (in *IV consul. Honor.*, 77) etc., compare les plans militaires des deux usurpateurs.

..... *Novitas audere priorem*

Suadebat, cautumque dabant exempla sequentem,

Hic nova moliri præceps : hic quærere tutus

Providus. Hic fusis ; collectas viribus ille.

Hic vagus excurrrens ; hic intra claustra reductus :

Dissimiles, sed morte pares.

[3253] Le Frigidus, rivière peu considérable dans le pays de Goretz, aujourd'hui connue sous le nom de Vipao : elle se jette dans le Sontius ou Lizonzo, au-dessus d'Aquilée, à quelques milles de la mer Adriatique. Voyez les *Cartes anciennes et modernes* de d'Anville, et l'*Italia antiqua* de Cluvier, t. I, p. 188.

[3254] L'affectation de Claudien est intolérable. La neige était teinte en rouge, la rivière froide fumait, et les cadavres auraient encombré le canal, si la grande quantité de sang n'avait pas augmenté le courant.

[3255] Théodoret affirme que saint Jean et saint Philippe apparurent à l'empereur éveillé ou endormi, montés sur leurs chevaux, etc. C'est la première apparition de la cavalerie apostolique, qui se renouvelle souvent en Espagne et dans les croisades.

[3256] *Te propter, gelidis Aquilo de monte procellis.*

Obruit adversas acies ; revolutaque zela,

Vertit in auctores, et turbine reppulit hastas.

O nimium dilecte Deo ; cui fundit ab antris

Æolus armatas hyemes, cui militat Æther,

Et conjurati veniunt ad classica venti !

Ces fameux vers de Claudien (in *III consul. Honor.*, 93, etc., A. D. 396) sont cités par ses contemporains, saint Augustin et Orose, qui suppriment la divinité païenne d'Eole, et, d'après des témoins oculaires, ajoutent quelques circonstances. Quatre mois après cette victoire, saint Ambroise la compara aux victoires miraculeuses de Moïse et de Josué.

[3257] Le récit des événements de la guerre civile a été tiré des écrits de saint Ambroise, t. II, épit. 62, p. 1022 ; Paulin, in *Vit. Ambros.*, c. 26-34 ; saint Augustin, de *Civit. Dei*, V, 26 ; Orose, l. VII, c. 35 ; Sozomène, l. VII, c. 24 ; Théodoret, l. V, c. 24 ; Zozime, l. IV, p. 281, 282 ; Claudien, in *III consul. Honor.*, 63-105 ; in *IV consul. Honor.*, 70-117 ; et des *Chroniques* publiées par Scaliger.

[3258] Socrate (l. V, c. 26) impute cette maladie aux fatigues de la guerre ; mais Philostorgius (l. XI, c. 2) la considère comme la suite de la mollesse et de l'impertinence ; ce qui lui vaut de la part de Photius le titre d'impudent menteur. *Dissert.* de Godefroy, p. 438.

[3259] Zozime suppose qu'Honorius, encore enfant, accompagna son père (l. IV, p. 280). Cependant le *Quanto flagrabant pectora voto* est tout ce que la flatterie a pu permettre à un poète contemporain. Il rapporte clairement le refus de l'empereur, et le voyage d'Honorius après la victoire. Claudien, in *III cons.*, 78-125.

[3260] Zozime, l. IV, p. 244.

[3261] Végèce, *de Re militari*, l. I, c. 10. La suite de calamités dont il parle, nous donne lieu de penser que le héros à qui il dédie son livre est le dernier et le plus méprisable des Valentinien.

[3262] Saint, Ambroise (t. II, *de Obit. Theod.*, p. 1208) fait l'éloge du zèle de Josué pour la destruction de l'idolâtrie. Julius Firmicus Maternus s'explique sur le même sujet avec une pieuse inhumanité (*de Errore profan. religionum*, p. 467, édit. Gronov.). *Nec filio jubet* (la loi Mosaïque) *parci, nec fratri, et per amatam conjugem gladium vindicem ducit*, etc.

[3263] Bayle (t. II, p. 406) justifie, dans son commentaire philosophique, ces lois intolérantes, et restreint leur influence par la considération du règne temporel de Jéhovah sur les Juifs. L'entreprise est louable.

[3264] Voyez l'esquisse de la hiérarchie romaine dans Cicéron, *de Leg.* 7, 8 ; Tite-Live, I, 20 ; Denys d'Halic., l. II, p. 119-129, édit. Hudson ; Beaufort, *République romaine*, tome I, p. 1-90, et Moyle, vol. I, p. 10-55. Ce dernier ouvrage annonce autant le *whig* anglais que l'antiquaire romain.

[3265] Ces symboles mystiques et peut-être imaginaires ont été l'origine de plusieurs fables et de différentes conjectures. Il paraît que le *palladium* était une petite statue d'environ trois coudées et demie de hauteur, qui représentait Minerve portant une lance et une quenouille ; qu'elle était ordinairement enfermée dans un *seria* ou baril, et qu'il y avait à côté un second baril tout à fait semblable, pour

dérouter le curieux ou le sacrilège. Voyez Mezeriac, *Commentaires sur les épîtres d'Ovide*, t. I, p. 60-66 ; et Lipse, t. III, p. 610, de *Vesta*, etc., 10.

[3266] Cicéron avoue franchement (*ad Atticus*, l. II, épist. 5), ou indirectement (*ad Familiar.*, l. XV, épist. 4), que la place d'augure est l'objet de son ambition. Pline fait gloire de suivre les traces de Cicéron (l. IV, épist. 8) ; et l'histoire et les marbres pourraient continuer la chaîne de la tradition.

[3267] Zosime, l. IV, p. 249, 250. J'ai supprimé le jeu de mots ridicule sur *pontifex* et *maximus*.

[3268] Cette statue fut transportée de Tarente à Rome, placée par César dans la *curia Julia*, et décorée par Auguste des dépouilles de l'Égypte.

[3269] Prudence (l. II, *in initio*) a fait un étrange portrait de la Victoire ; mais le lecteur curieux sera plus satisfait des *Antiquités* de Montfaucon, t. I, p. 341.

[3270] Voyez Suétone (in *August.*, c. 35), et l'exorde du *Panégryrique* de Pline.

[3271] Ces faits sont avoués unanimement par les avocats des deux partis : Symmaque et saint Ambroise.

[3272] La *Notitia urbis*, plus récente que Constantin, ne trouve pas une seule des églises chrétiennes digne d'être nommée au nombre des édifices de la ville. Saint Ambroise (t. II, épist. 17, p. 825) déplore les scandales publics de Rome, qui incommodaient continuellement les yeux, les oreilles et l'odorat des fidèles.

[3273] Saint Ambroise affirme à plusieurs reprises, au mépris du bon sens, que les chrétiens avaient la majorité dans le sénat. *Œuvres de Moyle*, vol. II, p. 147.

[3274] La première (A. D. 382) à Gratien, qui refusa l'audience, la seconde (A. D. 384) à Valentinien, au moment de la dispute entre Symmaque et saint Ambroise ; la troisième (A. D. 388) à Théodose ; et la quatrième (A. D. 392) à Valentinien. Lardner (*Témoignages des païens*, vol. IV, p. 372-379) rapporte clairement toute cette affaire.

[3275] Symmaque, qui était revêtu de tous les honneurs civils et sacerdotaux, représentait l'empereur comme *pontifex Max.* et comme *princeps senatus*. Voyez ses titres orgueilleusement étalés à la tête de ses ouvrages.

[3276] Comme si, dit Prudence (in *Symmach.*, I, 639), on devait fouiller dans la boue avec un instrument d'or et d'ivoire. Les saints, et même les saints qui entrèrent dans cette querelle, traitent cet adversaire avec politesse et avec respect.

[3277] Voyez la cinquante-quatrième épître du dixième livre de Symmaque. Dans la forme et la disposition de ses dix livres d'épîtres, il imite Pline le jeune, que ses amis lui persuadaient qu'il égalait ou surpassait pour l'élégance et la richesse du style. (Macrobe, *Saturnales*, l. V, c. 1.) Mais le luxe de Symmaque consiste en feuilles stériles sans fruits, et même sans fleurs. On trouve aussi peu de faits que de sentiments à extraire de sa verbeuse correspondance.

[3278] Voyez saint Ambroise, t. II, *épist.* 17-18, p. 825-833. La première est un avertissement concis, et la dernière une réponse en forme à la requête ou au libelle de Symmaque. Les mêmes idées se trouvent exprimées plus en détail dans les poésies de Prudence, en supposant qu'elles méritent ce nom. Il composa deux livres contre Symmaque (A.-D. 404), durant la vie de ce sénateur. Il est assez extraordinaire que Montesquieu (*Considérations*, etc., c. 19, t. III, p. 487) néglige les deux principaux antagonistes de Symmaque, et s'amuse à rassembler les réfutations indirectes d'Orose, saint Augustin et Salvien.

[3279] Voyez Prudence, in *Symmach.*, l. I, 545, etc. Le chrétien, d'accord avec le païen Zozime (l. IV, page, 283), place la visite de Théodose après la seconde guerre civile. *Gemini bis victor cæde tyranni*, l. I, 410. Mais le temps et les circonstances semblent mieux convenir à son premier triomphe.

[3280] Prudence, après avoir prouvé que les sentiments du sénat se sont manifestés

par une majorité légale, ajoute, p. 609, etc. :

Adspice quam pleno subsellia nostra smala

Decernant infame Jovis pulvinar, et omne

Idolium longè, purgata ab urbe fugandum

Qua vocat egregii sententia principis, illuc

Libera ; cum pedibus, tum corde, feequentia transit.

Zozime attribue aux pères conscrits une vigueur païenne qui n'a été le partage que d'un bien petit nombre d'entre eux.

[3281] Saint Jérôme cite le pontife Albinus, dont la famille chrétienne, les enfants et les petits-enfants étaient en si grand nombre, qu'ils auraient suffi pour convertir Jupiter lui-même : étrange prosélyte ! T. I, *ad Lætam*, p. 54.

[3282] *Exsultare patres videas, pulcherrima mundi*

Lumina, conciliumque senum gestire Catonum,

Candidiore toga niveum pietatis amictum

Sumere, et exuvias deponere pontificales.

L'imagination de Prudence est échauffée et élevée par le sentiment de la victoire.

[3283] Prudence, après avoir décrit la conversion du peuple et du sénat, demande avec confiance et assez de raison :

Et dubitamus adhuc Romam, libi, Christe, dicatam,

In leges transisse tuas ?

[3284] Saint Jérôme triomphe de la désolation du Capitole et des autres temples de Rome, t. I, p. 54 ; t. II, p. 95.

[3285] Libanius (*Orat. pro. Templis*, p. 10, Genev. 1634, publiée par Jacques Godefroy, et très rare aujourd'hui) accuse Valens et Valentinien d'avoir défendu les sacrifices. L'empereur d'Orient peut avoir donné quelques ordres particuliers ; mais le silence du code et le témoignage de l'histoire ecclésiastique attestent qu'il ne publia point de loi générale.

[3286] Voyez ses lois dans le *Code de Théodose*, l. XVI, tit. 10, leg. 7-11.

[3287] Les sacrifices d'Homère ne sont accompagnés à aucunes recherches dans les entrailles des victimes. Voyez Feithius, *Antiquitat.* ; Homère, l. I, c. 10, 16. Les Toscans, qui fournirent les premiers aruspices, introduisirent leurs pratiques chez les Grecs et les Romains. Cicéron, *de Divin.*, II, 23.

[3288] Zozime, l. IV, p. 245-249 ; Théodoret, l. V, c. 21 ; Idacius, in *Chron. Prosper. Aquit.*, l. III, c. 38, ap. Baron., *Ann. ecclés.* (A. D. 389), n° 52. Libanius (*pro Templis*, p. 10) tâche de prouver que les ordres de Théodose n'étaient ni pressants ni positifs.

[3289] *Code de Théodose*, l. XVI, tit. 10, leg. 8, 18. Il y a lieu de croire que ce temple d'Edesse, que Théodose voulait conserver pour servir à quelque autre usage, ne fut bientôt qu'un monceau de ruines. Libanius, *pro Templis*, p. 26, 27, et les notes de Godefroy, p. 59.

[3290] Voyez la curieuse harangue de Libanius (*pro Templis*), prononcée ou plutôt composée vers l'année 390. J'ai consulté avec fruit la traduction et les remarques du docteur Lardner (*Témoignages des païens*, vol. IV, p., 135-1.63).

[3291] Voyez la *Vie de saint Martin*, par Sulpice Sévère, c. 9-14. Le saint se trompa une fois comme l'aurait pu faire don Quichotte, et, prenant un enterrement pour une procession païenne, il se permit imprudemment un miracle.

[3292] Comparez Sozomène (l. VII, c. 15) avec Théodoret (l. V, 21). Ils racontent entre eux deux la croisade et la mort de Marcellus.

[3293] Libanius, *pro Templis*, p. 10-13. Il se déchaîne contre ces hommes vêtus de robes noires, les moines chrétiens, qui mangent plus que des éléphants... Pauvres éléphants ! ce sont des animaux tempérants.

[3294] Prosper, *Aquitain.*, l. III, c. 38 ; ap. Baron., *Annal. ecclés.* ; A. D. 389, n° 58, etc. Le temple avait été fermé pendant quelque temps, et le sentier qui y conduisait était rempli de ronces et de branches nouvellement poussées.

[3295] Donat, *Roma antiq. et nov.*, l. IV, c. 4, p. 468. Ce fut le pape Boniface IV qui célébra cette consécration. J'ignore quel concours de circonstances heureuses avait pu conserver le Panthéon plus de deux siècles après le règne de Théodose.

[3296] Sophronius composa peu de temps après une histoire séparée (Saint Jérôme, in *Script. ecclés.*, t. I, p. 303), qui a fourni des matériaux à Socrate (l. V, c. 16), Théodoret (l. V, c. 22) et Rufin (l. II, c. 22). Cependant ce dernier, qui avait été à Alexandrie avant et après l'événement, peut en quelque façon passer pour témoin oculaire.

[3297] Gérard Vossius (*Opera*, t. v, p. 80, et *de Idololatr.*, l. I, c. 29) tâche de défendre l'étrange opinion des pères, qu'on adorait en Égypte le patriarche Joseph comme le bœuf Apis et le dieu Sérapis.

[3298] *Origo Dei nondum nostris celebrata, egyptiorum antistites sic memorant*, etc. Tacite, *Hist.*, IV, 83. Les Grecs, qui avaient voyagé en Égypte, ignoraient aussi l'existence de cette nouvelle divinité.

[3299] Macrobe, *Saturnales*, l. I, c. 7. Ce fait atteste évidemment son extraction étrangère.

[3300] On avait réuni, à Rome Isis et Sérapis dans le même temple. La préséance que conservait la reine pourrait indiquer son alliance obscure avec l'étranger venu du Pont. Mais la supériorité du sexe féminin était, en Égypte, une institution civile et religieuse. (Diodore de Sicile, tome I, l. I, p. 31, édit. Wesseling.) Plutarque a observé le même ordre dans son Traité d'Isis et d'Osiris, qu'il identifie avec Sérapis.

[3301] Ammien, XXII, 16. *L'Expositio totius mundi* (p. 8, *Geograph. min.* d'Hudson, tome III) et Rufin (l. XXII) célèbrent le Serapeum nommé une des merveilles du monde.

[3302] Voyez les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, tome IX, p. 397-416. L'ancienne bibliothèque des Ptolémées fut totalement consumée dans l'expédition de César contre Alexandrie. Marc-Antoine donna la collection entière de Pergame à Cléopâtre, deux cent mille volumes ; comme les fondements d'une nouvelle bibliothèque d'Alexandrie.

[3303] Libanius (*pro Templis*) irrite indiscrètement ses maîtres chrétiens par cette remarque insultante.

[3304] Nous pouvons choisir entre la date de Marcellin (A. D. 389) et celle de Prosper (A. D. 391), Tillemont (*Hist. des Empereurs*, t. V. p. 310-756) préfère la première, et Pagi choisit la dernière.

[3305] Tillemont, *Mém. ecclés.*, t. XI, p. 441-500. La situation équivoque de Théophile, que saint Jérôme, son ami, a peint comme un saint, et saint Chrysostome, son ennemi, comme un diable, produit une sorte d'impartialité ; cependant, à tout résumer, le résultat semble lui être défavorable.

[3306] Lardner (*Témoignages des Païens*, vol IV, p. 411) a allégué un fort beau passage tiré de Suidas, ou plutôt de Damascius, qui représente le vertueux Olympius, non sous, les traits d'un guerrier, mais sous ceux d'un prophète.

[3307] *Nos vidimus armaria librorum, quibus direptis, exinanita ea a nostris hominibus, nostris temporibus memorant*. (Orose, l. VI, c. 15, p. 421, édit. Havercamp.) Quoique bigot et controversiste, Orose rougit de cette dévastation.

[3308] Eunape, dans les *Vies d'Antonin et d'Ædesius*, parle avec horreur du brigandage sacrilège de Théophile. Tillemont (*Mém. ecclés.*, t. XIII, p. 453) cite une épître d'Isidore de Peluse, qui reproche au primat le culte *idolâtre* de l'or, *suri sacra*

fames.

[3309] Rufin nomme le prêtre de Saturne, en jouant le rôle du dieu, conversait familièrement avec un grand nombre de dévotes de la première qualité, mais qui se trahit dans un moment de transport, où il oublia de contrefaire sa voix. Le récit authentique et impartial d'Æschine (voyez Bayle, *Diction. crit.*, Scamandre) et l'aventure de Mundus (Josèphe, *Antiq. jud.*, l. XVIII, c. 3, p. 877, éd. Havercamp) prouvent que ces fraudes amoureuses se pratiquaient souvent avec succès.

[3310] Voyez les images de Sérapis dans Montfaucon, t. II, p. 297. Mais la description de Macrobie (*Saturnales*, l. 1, c. 20) est plus pittoresque et plus satisfaisante.

[3311] *Sed fortes tremuere manus, motique verenda*

Majestate loci, si robora sacra ferirent,

In sua credebant redituras membra secures.

(Lucain, III, 429). *Est-il vrai, dit Auguste à un vétéran, chez lequel il soupait, que celui qui frappa le premier la statue d'or d'Anaitis, fut à l'instant privé de la vue, et mourut presque au même moment ? — C'est moi, répondit le vétéran, jouissant de ses deux yeux, qui suis celui dont vous parlez, et c'est d'une des jambes de la déesse que vous soupez aujourd'hui.* Pline, *Hist. natur.*, XXXIII, 24.

[3312] L'histoire de la réformation offre de fréquents exemples, du passage soudain de la superstition au mépris.

[3313] Sozomène, l. VII, c. 20. J'ai ajouté à la mesure. La même évaluation de l'inondation, et conséquemment la même coudée, a subsisté invariablement depuis le temps d'Hérodote. Voyez Fréret, *Mém. de l'Acad. des Inscript.*, t. XVI, p. 344-353, les *Mélanges* de Greave, vol. I, p 233. La coudée d'Égypte contient environ vingt-deux pouces, mesure anglaise.

[3314] Libanius (*pro Templis*, p. 15.7 16, t7) plaide leur cause avec douceur et d'une manière séduisante. De temps immémorial, des fêtes de ce genre avaient égayé les campagnes, et celles de Bacchus avaient produit le théâtre d'Athènes. (*Géorgiques*, II, 380.) Voyez Godefroy, *ad loc. Liban.*, et le *Code de Théod.*, t. VI, p. 284.

[3315] Honorius toléra ces fêtes rustiques (A. D. 199). *Absque ullo sacrificio, arque ulla superstitione damnabili.* Mais neuf ans après, il crut devoir réitérer et mettre en vigueur cette même défense. *Cod. Théod.*, l. XVI, tit. 10, leg. 17, 19.

[3316] *Code Theod.*, l. XVI, tit. 10, leg. 12. Jortin (*Remarq. sur l'Hist. ecclés.*, vol. IV, p. 134) blâme avec une juste sévérité la teneur et le style de cette loi tyrannique.

[3317] On ne doit pas hasarder légèrement une pareille accusation ; mais elle paraît suffisamment fondée sur l'autorité de saint Augustin, qui s'adresse ainsi aux donatistes : *Quis nostram, quis vestrum non laudat leges ab imperatoribus datas adversus sacrificia paganorum ? Et certe longe ibi poena severior constituta est ; illius quippe impietatis capitale supplicium est.* *Epist.* 93, n° 10, citée par Le Clerc (*Bibliothèque choisie*, t. VIII, p. 277), qui ajoute quelques remarques judicieuses sur l'intolérance des chrétiens dans leur triomphe.

[3318] Orose, l. VII, c. 28, p. 537. Saint Augustin (*Enarrat. in psalm.* 140, apud Lardner, *Témoignages des Paiens*, vol. IV, p. 458) insulte à leur lâcheté : *Quis eorum comprehensus est in sacrificio, cum his legibus ista prohiberentur, et non negavit ?*

[3319] Libanius (*pro Templis*, p. 17, 18) rapporte, sans la blâmer, cette hypocrite soumission, comme une scène de comédie.

[3320] Libanius conclut son *Apologie* (p. 32) en déclarant à l'empereur, qu'à moins qu'il n'ordonne expressément la destruction des temples, les propriétaires défendront leurs lois et leurs privilèges.

[3321] Paulin, in *Vit. Ambros.*, c. 26 ; saint Augustin, *de Civitate Dei*, l. V, c. 26 ; Théodoret, l. V, c. 24.

[3322] Libanius suggère la forme d'un édit de persécution que Théodose aurait pu publier (*pro Templis*, p. 32). La plaisanterie était imprudente et l'essai dangereux : quelques princes auraient été capables de profiter de l'avis.

[3323] Prudence, in *Symmaque*, I, 617, etc.

[3324] Libanius (*pro Templis*, p. 32) se félicite de ce que l'empereur Théodose a revêtu de cette dignité un homme qui ne craignait pas de jurer par Jupiter en présence de son preux souverain. Cependant sa présence n'est probablement qu'une figure de rhétorique.

[3325] Zozime, qui se qualifie du titre de comte et d'ancien avocat du trésor, diffame indécemment les princes chrétiens et même le père de son souverain. Il est probable que cet ouvrage se distribuait avec précaution, puisqu'il a échappé aux invectives des historiens ecclésiastiques antérieurs à Evagre (l. III, c. 40, 42), qui vivait à la fin du sixième siècle.

[3326] Cependant les païens d'Afrique se plaignaient de ce que le malheur des temps ne leur permettait pas de répondre avec liberté à la Cité de Dieu. Saint Augustin (V, 26) ne nie point le fait.

[3327] Les Maures d'Espagne, qui professèrent secrètement, pendant plus d'un siècle, la religion mahométane sous la verge de l'inquisition, possédaient le Koran, et avaient entre eut l'usage exclusif de la langue arabe : Voyez l'histoire curieuse et fidèle de leur expulsion dans les *Mélanges* de Geddes, vol. I, p. 1-198.

[3328] *Paganos qui supersunt, quamquam jam nullos esse credamus*, etc. (*Cod. Theod.*, l. XVI, tit. 10, leg. 22, A. D. 423.) Théodose le jeune convient dans la suite que cette opinion avait été un peu prématurée.

[3329] Voyez Eunape, dans la Vie du sophiste Ædesius. Dans celle d'Eustathe, il prédit la ruine du paganisme.

[3330] Caïus (ap Eusèbe, *Hist. ecclés.*, l. II, c. 25), prêtre romain qui vivait du temps de Zephirinus (A. D. 202-219), rend témoignage de cette pratique superstitieuse.

[3331] Saint Chrysostome, *quod Christus sit Deus*, t. I, nov. édit., n° 9. La lettre pastorale de Benoît XIV, sur le jubilé de l'année 1750, m'a fourni cette citation. Voyez les *Lettres* curieuses et intéressantes de M. Chais, t. III.

[3332] *Male facit ergo romanus episcopus ? qui super mortuorum hominum, Petri et Pauli secundum nos, ossa veneranda..... offert Domino sacrificia, et tumulos eorum, Christi arbitratu altaria*. Saint-Jérôme, t. II, *advers. Vigilant.*, p. 153.

[3333] Saint Jérôme (t. II, p. 122) atteste ces translations négligées par les écrivains ecclésiastiques. On trouve la passion de saint André à Patraë, détaillée dans une épître du clergé de l'Achaïe, que Baronius voudrait admettre (*Annal. ecclés.*, 60, n° 34), et que Tillemont se trouve forcé de rejeter. Saint André fut adopté comme le fondateur spirituel de Constantinople. *Mém. ecclés.*, t. I, p. 317-323, 588-594.

[3334] Saint Jérôme (t. II, p. 122) décrit pompeusement la translation de Samuel, qui se trouve citée dans toutes les chroniques de ce temps.

[3335] Le prêtre Vigilantius, le protestant de son siècle, rejeta toujours avec fermeté, mais inutilement, les superstitions des moines, les reliques, les saints, les jeûnes, etc. ; en raison de quoi saint Jérôme le compare à l'hydre, à Cerbère, aux centaures, etc., et ne voit en lui que l'organe des démons (t. II, p. 120-126). Quiconque lira la controverse de saint Jérôme et de Vigilantius et le récit que fait saint Augustin des miracles de saint Étienne, se formera une idée juste de l'esprit des pères.

[3336] M. de Beausobre (*Hist. du Manichéisme*, t. II, p. 648) a attribué un sens profane à la pieuse observation du clergé de Smyrne, qui conservait précieusement les reliques du martyr saint Polycarpe.

[3337] Saint Martin de Tours (voyez sa *Vie*, par Sulpice Sévère, c. 8) arracha cet

aveu de la bouche d'un mort. On convient que l'erreur fut occasionnée par des causes naturelles, et la découverte est attribuée à un miracle. Laquelle des deux doit avoir lieu le plus fréquemment ?

[3338] Lucien composa en grec son récit, Avitus le traduisit, et Baronius le publia (*Annal. ecclés.*, A. D. 415, n° 7-16) Les éditeurs bénédictins de saint Augustin ont donné, à la fin de l'ouvrage *de Civitate Dei*, deux différents textes, accompagnés de nombreuses variantes. C'est le caractère du mensonge que d'être vague et inconséquent. Tillemont (*Mém. ecclés.*, t. II, p. 9, etc.) a adouci les parties de la légende qui choquent le bon sens.

[3339] Une fiole du sang de saint Étienne se liquéfia tous les ans à Naples, jusqu'au moment où il fût remplacé par saint Janvier. Ruinart, *Hist. persecut. Vandal.*, p. 529.

[3340] Saint Augustin composa les vingt-deux livres *de Civitate Dei*, en treize ans de travail, A. D. 413-426. (Tillemont, *Mém. ecclés.*, t. XIV, p. 608, etc.) Il emprunte trop souvent son érudition, et raisonne trop souvent d'après lui-même ; mais la totalité de l'ouvrage a le mérite d'un magnifique dessin, exécuté avec vigueur, et non sans talent.

[3341] Voyez saint Augustin, *de Civitate Dei*, l. XXII, c. 22 ; et l'*Appendix*, qui contient deux livres de miracles de saint Étienne, par Evodius, évêque d'Uzalis. Freculphus (apud Basnage, *Histoire des Juifs*, t. VIII, p. 249) a conservé un proverbe gaulois ou espagnol : *Quiconque prétend avoir lu tous les miracles de saint Étienne mentira.*

[3342] Burnet (*de Statu mortuorum*, p. 56-84) recueille les opinions des pères, qui affirment le sommeil où le repos des âmes jusqu'au jour du jugement. Il expose ensuite les inconvénients qui pourraient arriver, si elles conservaient une existence sensible et active.

[3343] Vigilantius plaçait les âmes des prophètes et des martyrs dans le sein d'Abraham, *in loco refrigerii*, ou sous l'autel de Dieu. *Nec posse suis tumultis, et ubi voluerunt, adesse praesentes.* Mais saint Jérôme (t. II, p. 122) réfute sévèrement ce blasphème. *Tu Deo leges pones ? Tu apostolis vincula injicies, ut usque ad diem judicii teneantur custodia, nec sint cum Domino suo ; de quibus scriptum est : Sequuntur agnum quocumque vadit. Si agnus ubique, ergo, et hi, qui cum agno sunt, ubique esse credendi suret. Et cum diabolus et demones toto vagentur in orbe, etc.*

[3344] Fleury, *Discours sur l'Hist. ecclés.*, III, p. 80.

[3345] A Minorque, les reliques de saint Étienne convertirent en huit jours cinq cent quarante juifs, avec le secours cependant de quelques sévérités salutaires, comme de brûler les synagogues et de chasser les opiniâtres dans les rochers, où ils mouraient de faim, etc. Voyez la lettre de Sévère, évêque de Minorque (*ad calcem sancti Augustini, de Civitate Dei*), et les *Remarques judicieuses* de Basnage (t. VIII, p. 245-251).

[3346] M. Hume (*Essais*, vol. II, p. 434) observe en philosophe le flux et le reflux du théisme et du polythéisme.

[3347] D'Aubigné (voyez ses *Mémoires*, p. 156-160) offrit de bonne foi, avec le consentement des ministres protestants, de prendre pour règle de foi celle des quatre premiers siècles du christianisme. Le cardinal Duperron marchanda pour qu'on y ajoutât quarante ans, qui lui furent imprudemment accordés ; cependant aucun des deux partis n'aurait trouvé son compte dans ce marché extravagant.

[3348] Le culte pratiqué et prêché par Tertullien, Lactance, Arnobe, etc., est si exclusivement pur et spirituel, que leurs déclamations contre les païens rejaillissent quelquefois jusque sur les cérémonies judaïques.

[3349] Faustus le manichéen accuse les catholiques d'idolâtrie : *Vertitis idola in martyres.... quos votis similibus colitis.* M de Beausobre (*Hist. crit. du Manich.*, t. II, p.

629-700), protestant, mais philosophe, a représenté, avec autant de candeur que d'érudition, l'introduction de l'idolâtrie chrétienne dans les quatrième et cinquième siècles.

[3350] On peut trouver dans les diverses superstitions, depuis le Japon jusqu'à Mexico, des ressemblances qui n'ont pu être le fruit de l'imitation. Warburton a saisi cette idée, qu'il a dénaturée en la rendant trop générale et trop absolue. *Div. legat.*, t. IV, p. 126, etc.

[3351] M. Middleton traite de l'imitation du paganisme dans son agréable lettre écrite à Rome. Les objections de Warburton l'obligèrent de lier ensemble (vol. III, p. 120-132) l'histoire des deux religions, et de prouver l'antiquité de la copie chrétienne.

[3352] Alection, envieuse de la félicité publiques convoque un synode infernal ; Mégère lui, recommande Rufin son pupille, qu'elle excité à exercer toute sa noirceur, etc. ; mais il y a autant de différence entre la verve de Claudien et celle de Virgile, qu'entre les caractères de Turnus et de Rufin.

[3353] Tillemont, *Hist. des Emper.*, t. V, p. 770. Il est évident, quoique de Marca paraisse honteux de son compatriote, que Rufin est né à Éluse, capitale de la Novempopulanie, et à présent petit village de Gascogne. D'Anville, Notice de l'ancienne Gaule, p. 289.

[3354] Philostorgius, l. XI, c. 3 ; et les *Dissertations* de Godefroy, p. 440.

[3355] Un passage de Suidas peint sa profonde dissimulation : βαθυγνομων αυθρως και κρυψινος.

[3356] Zosime, l. IV, p. 272, 273.

[3357] Zosime, qui raconte la chute de Tatien et de son fils (l. IV, p. 273, 274), assure leur innocence, et même son témoignage suffit pour l'emporter sur les accusations de leurs ennemis (*Cod. Theodos.*, t. IV, p. 489), qui prétendent que ces deux préfets avaient opprimé les curies. La liaison de Tatien avec les ariens dans sa préfecture d'Égypte (A. D. 373) dispose Tillemont à le croire coupable de tous les crimes. *Hist. des Empereurs*, t. V, p. 360 ; *Mém. ecclés.*, t. VI, p. 589.

[3358] *Juvenum rorantia colla*

Ante patrum vultus stricta cecidere securi.

Ibat grandævus nato moriente superstes

Post trabes exsul. In Rufin., I, 248.

Les *Faits* de Zozime expliquent les allusions de Claudien ; mais ses traducteurs classiques n'avaient aucune connaissance du quatrième siècle. J'ai trouvé le fatal cordon avec le secours de Tillemont, dans un sermon de saint Asterius d'Amasée.

[3359] Cette loi odieuse est rapportée et révoquée par Arcadius (A. D. 396) dans le *Code de Théodose* (l. IX, tit. 38, leg. 9). Le sens, tel que Claudien l'explique (in *Rufin*, I, 234) et Godefroy (t. III, p. 279), est parfaitement clair.

. *Exscindere cives*

Funditus, et nomen gentil delere laborat.

Les doutes de Pagi et de Tillemont ne peuvent naître que de leur zèle pour la gloire de Théodose.

[3360] *Ammonius... Rufinum propriis manibus suscepit sacro fonte mundatum.* Voyez Rosweyde, *Vitæ Patrum*, p. 947. Sozomène (l. VIII, c. 17) parle de l'église et du monastère ; et Tillemont (*Mémoires ecclésiastiques*, IX, p. 593) cité ce synode dans lequel saint Grégoire de Nice joue un grand rôle.

[3361] Montesquieu (*Esprit des Lois*, l. XII, c. 12) fait l'éloge d'une des lois de Théodose adressée au préfet Rufin (l. IX, tit. 4, leg. unic.), dont le but est de ralentir les poursuites intentées pour cause de discours attentatoires à la religion ou à la majesté du prince. Une loi tyrannique prouve toujours l'existence de la tyrannie ;

mais, un édit louable peut ne contenir que les protestations spécieuses et les vœux inutiles du prince, ou de ses ministres. Cette triste réflexion pourrait être, je le crains bien, une sûre règle de critique.

[3362] *Fluctibus auri.*

Expleri ille calor nequit

.

Congestæ cumulantur opes, orbisque rapinas,

Accipit una domus.

Ce caractère (Claudien, in *Rufin.*, I, 84 = 220) est confirmé par saint Jérôme, témoin désintéressé (*dedecus, insatiabilis avaritiæ*, t. I, *ad Heliodor.*, p. 20), par Zozime (l. V, p. 286) et par Suidas, qui a copié l'histoire d'Eunape.

[3363] *Cætera segnis ;*

Ad facinus velox ; penitus regione remotas

Impiger, ire vias.

L'allusion de Claudien (in *Rufin.*, I, 241) est encore expliquée par le récit circonstancié de Zozime, l. V, p. 288, 289.

[3364] Zozime (l. IV, p. 243) loue la valeur, la prudence et l'intégrité de Bauto. Voyez Tillemont, *Histoire des Empereurs*, t. V, p. 771.

[3365] Arsène s'échappa du palais de Constantinople, et vécut cinquante-cinq ans, de la manière la plus austère, dans les monastères de l'Égypte. (Voyez Tillemont, *Mém. ecclés.*, t. XIV, p. 676-702 ; et Fleury, *Hist. ecclés.*, t. V, p. 1, etc.) Mais le dernier, à défaut de matériaux plus authentiques, accorde trop de confiance à la légende de Métaphraste.

[3366] Cette histoire (Zozime, l. V, p. 390) prouve que les cérémonies nuptiales de l'antiquité se pratiquaient encore sans idolâtrie chez les chrétiens d'Orient. On conduisait de force l'épousée de la maison de ses parents à celle de son mari. Nos usages exigent avec moins de délicatesse le consentement public de la jeune fille.

[3367] Zozime, l. V, p. 290 ; Orose, l. VII, c. 37 ; et la *Chronique* de Marcellin. Claudien (in *Rufin.*, II, 7-100) peint très énergiquement la détresse et les crimes du préfet.

[3368] Stilichon sert toujours on directement ou indirectement de texte à Claudien. On trouve dans le poème de son premier consulat l'histoire de sa jeunesse et de sa vie privée, assez vaguement racontée, 35-140.

[3369] *Vandalorum, imbellis, avaræ, perfidæ et dolosæ gentis, genere editus.* Orose, l. VII, c. 38. Saint Jérôme (t. I, *ad Gerontiam*, p. 93) l'appelle un demi-barbare.

[3370] Claudien a fait, dans un poème incomplet, un portrait brillant, et peut-être flatté, de la princesse Sérène. Cette nièce favorite de Théodose était née, ainsi que sa sœur Thermantia, en Espagne, d'où elles furent conduites honorablement, dès leur tendre jeunesse dans le palais de Constantinople.

[3371] On ne peut pas bien décider si cette adoption fut faite légalement, ou si elle n'est que métaphorique. Voyez Ducange, *Fam. byzant.*, p. 75. Une ancienne inscription donne à Stilichon le titre singulier de *progener divi Theodosii*.

[3372] Claudien (*Laus Serenæ*, 190-193) exprime en langage poétique le *dilectus equorum* et le *gemino mox idem culmine duxit agmina*. L'inscription ajoute : *Comte des domestiques*, poste important, qu'au faîte de la grandeur la prudence aurait dû peut-être engager Stilichon à conserver.

[3373] Les beaux vers de Claudien (in. *I cons. Stilich.*, II, 113) sont une preuve du génie de l'auteur ; mais l'intégrité invariable de Stilichon dans l'administration militaire, est bien mieux constatée par le témoignage que Zozime semble donner malgré lui. Voyez l. V, p. 345.

[3374] *Si bellica moles*

*Ingrueret, quamvis annis et jure minori,
Cedere grandævos equitum peditumque magistros
Adspiceres*

CLAUDIEN, *Laus Seren.*, p. 196, etc.

Un général moderne regarderait leur soumission, ou comme un héroïsme patriotique, ou, comme une bassesse méprisable.

[3375] Comparez le poème sur le premier consulat (I, 95-115) avec la *Laus Serenæ* (227-237), où ce morceau est malheureusement interrompu : on y aperçoit aisément la haine invétérée de Rufin.

[3376] *Quem fratribus ipse
Discedens, clypeum defensoremque dedisti.*

Cependant la nomination (*IV cons. Honor.*, 432) ne fut point publique, et peut en conséquence paraître douteuse (*III cons. Honor.*, 142), *cunetos discedere.... jubet*. Zozime et Suidas donnent également à Stilichon et à Rufin le titre de επιτροποι, tuteurs ou procurateurs.

[3377] La loi romaine distingue deux minorités : l'une cesse à l'âge de quatorze ans, et l'autre à vingt-cinq. La première était sujette à obéir personnellement à un *tuteur* ou *gardien* de la personne ; l'autre n'avait qu'un *curateur* ou *sauvegarde* de la fortune (Heinec., *Antiq. rom. ad juris. pertin.*, l. I, tit. 22, 23, p. 218-232), mais ces idées légales ne furent jamais adoptées exactement dans la constitution d'une monarchie élective.

[3378] Voyez Claudien (*I cons. Stilich.*, I, 188-242) ; mais il faut qu'il se décide à accorder plus de quinze jours pour aller et revenir de Milan à Leyde, et de Leyde à Milan.

[3379] *Premier cons. Stilich.*, 2, 88-94. Non seulement les habillements et les diadèmes du défunt empereur, mais ses casques, cuirasses, épées, baudriers, etc., étaient tous enrichis de perles, de diamants et d'émeraudes.

[3380] *Tantoque remoto,
Principe, mutatas orbis non sensit habenas.*

Ce bel éloge (*I cons. Stilich.*, I, 149) peut être justifié par les craintes de l'empereur mourant (*de Bell. Gildon.*, 292-301), et par la paix et le bon ordre qui régnèrent après sa mort (*I cons. Stilich.*, I, 150-168).

[3381] La marche de Stilichon et la mort de Rufin sont décrites par Claudien (in *Rufin.*, l. II, 101-453), Zozime (l. V, p. 296, 297), Sozomène (l. VIII, c. 1), Philostorgius, (l. XI, c. 3, et Godefroy, p. 441), et la Chronique de Marcellin.

[3382] La dissection de Rufin, dont Claudien s'acquitte avec le sang-froid barbare d'un anatomiste (in *Rufin.*, II, 405-415), est aussi rapportée par Zozime et saint Jérôme (t. I, p. 26).

[3383] Le païen Zozime fait mention du sanctuaire et du pèlerinage. La sœur de Rufin, Sylvania, qui passa sa vie à Jérusalem, est célèbre dans l'histoire monastique. 1° La studieuse vierge avait, lu avec attention et plusieurs fois les *Commentaires* de la Bible, Origène, saint Grégoire, saint Basile, etc., jusqu'au nombre de cinq millions de lignes ; 2° à l'âge de soixante ans, elle pouvait se vanter de n'avoir jamais lavé ses mains, son visage, ni aucune partie de son corps, excepté le bout de ses doigts pour recevoir la communion. Voyez *Vitæ Patrum*, p. 779-977.

[3384] Voyez le superbe exorde de sa satire contre Rufin, que le sceptique Bayle a soigneusement discutée, *Dictionnaire critique*, RUFIN, note e.

[3385] Voyez *Cod. Théodos.*, L IX, tit. 42, leg. 14, 15. Les nouveaux ministres voulaient, dans l'inconséquence de leur avarice, se saisir des dépouilles de leurs prédécesseurs, et pourvoir en même temps, pour l'avenir, à leur propre sûreté.

[3386] Voyez Claudien (*I cons. Stilich.*, l. I, 275-292-296 ; l. II, 83) ; et Zozime. (l. V, p, 302).

[3387] Le consulat de l'eunuque Eutrope fait faire à Claudien une réflexion sur l'avilissement de la nation :

. *Plaudentem cerne senatum,
Et Byzantinos proceres, Graiosque Quirites.
O patribus plebes, ô digni consule patres !*

Les premiers symptômes de jalousie et de schisme entre l'ancienne et la nouvelle Rome, entre les Grecs et les Latins, méritent l'attention d'un observateur.

[3388] Claudien peut avoir exagéré les vices de Gildon ; mais son extraction

mauresque, ses actions connues et les plaintes de saint Augustin, justifient en quelque façon les invectives du poète Baronius (*Ann. ecclés.*, A. D. 398, n° 35-56) a traité de la révolte de l'Afrique avec autant d'intelligence que d'érudition.

[3389] *Instat territis vivis, morientibus hæres,
Virginibus raptor, thalamis obscænus adulter.
Nulla quies : oritur præda cessante libido,
Divitibusque dies, et nox metuenda maritis.
..... Mauris clarissima quæque
Fastidita datur*

Baronius condamne l'incontinence de Gildon avec d'autant plus de sévérité, que sa femme et sa fille étaient des exemples de chasteté. Les empereurs sévirent, par une de leurs lois, contre les adultères des soldats africains.

[3390] *Inque tuam sortem numerosas transtulit orbis.*

Claudien (*de Bell. Gildon.*, 232-324) a parlé avec une circonspection politique des intrigues de la cour de Byzance, rapportées aussi par Zozime (l. V, p. 302).

[3391] Symmaque a décrit les formes judiciaires du sénat ; et Claudien (*I cons. Stilich.*, l. I, 325, etc.) semble être animé de l'esprit d'un Romain.

[3392] Claudien emploie éloquentement les plaintes de Symmaque dans un discours de la divinité tutélaire de Rome, devant le trône de Jupiter. *De Bell. Gildon*, 28-128.

[3393] Voyez Claudien, in *Eutrop.*, l. I, 401, etc. ; *I consul. Stilich.*, l. I, 306), etc. ; *II cons. Stilich.*, 91, etc.

[3394] Il était d'un âge mûr, puisqu'il avait précédemment servi (A. D., 373) contre son frère Firmus (Ammien, XXIX, 5). Claudien, qui connaissait l'esprit de la cour de Milan, appuie plus sur les torts de Mascezel que sur son mérite (*de Bell. Gildon.*, 389-414). Cette guerre mauresque n'était digne ni d'Honorius ni de Stilichon, etc.

[3395] Claudien, *de Bell. Gildon*, 415-423. La nouvelle discipline leur permettait de se servir indifféremment des noms de *legio*, *cohors*, *manipulus*. Voyez la *Notitia imperii*, s. 38-40.

[3396] Orose (l. VII, c. 36, p. 565) met dans ce récit l'expression du doute (*ut aiunt*), ce qui est peu conforme au *δυναμεις αδρας* de Zozime (l. V, p. 303). Cependant Claudien, après un peu de déclamation relative aux soldats de Cadmus, avoue naïvement que Stilichon n'envoya qu'une faible armée, de peur que le rebelle ne prît la fuite, *ne timere timeas* (*I cons. Stilich.*, l. I, 314, etc.).

[3397] Claudien, *Rutil. Numatian. Itiner.*, I, 439-448. Ensuite (515-526) il fait mention d'un pieux insensé dans l'île de Gorgone. Choqué de ces remarques profanes, le commentateur Barthius appelle Rutilius et ses complices *rabiosi canes diaboli*. Tillemont (*Mém. ecclés.*, t. XII, p. 471) observe, avec plus de modération, que le poète incrédule donne un éloge en croyant faire une satire.

[3398] Orose, l. VII, c. 36, p. 564. Saint Augustin fait l'éloge de deux de ces saints sauvages de l'île des Chèvres (*epist.* 81) apud Tillemont, *Mém. ecclés.*, t. XIII, p. 317 ; et Baronius, *Annal. ecclés.*, A. D. 398, n° 51.

[3399] Ici se termine le premier livre de la guerre de Gildon. Le reste du poème de Claudien a été perdu, et nous ignorons où et comment l'armée a abordé en Afrique.

[3400] Orose est le seul garant de la vérité de ce récit, Claudien (*I cons. Stilich.*, l. I, p. 345-355) donne un grand détail de la présomption de Gildon et de la multitude de Barbares qu'il avait sous ses drapeaux.

[3401] Saint Ambroise, mort environ un an auparavant, révéla, dans une vision, le temps et le lieu de la victoire. Mascezel raconta depuis son rêve à saint Paulin, premier biographe du saint, et par qui il peut facilement être venu à la connaissance d'Orose.

[3402] Zozime (V, p. 303.) suppose un combat opiniâtre ; mais le récit d'Orose paraît contenir un fait réel, déguisé sous l'apparence d'un miracle.

[3403] Tabraca était située entre les deux Hippone. (Cellarius, t. II, part. II, p. 112 ; d'Anville, t. III, p. 84.) Orose a nommé clairement le champ de bataille ; mais notre ignorance ne nous permet pas d'en fixer la situation précise.

[3404] La mort de Gildon est rapportée par Claudien (*I cons. Stilich.*, v. 35), et par Zozime et Orose, ses meilleurs interprètes.

[3405] Claudien (*II cons. Stilich.*, 99-119) donne les détails de leur procès. *Tremuit quos Africa nuper, cernunt rostra reos* ; et il applaudit au rétablissement de l'ancienne constitution. C'est ici qu'il place cette sentence si familière aux partisans du despotisme :

..... *Nunquam libertas gratior extat*

Quam sub rege pio

Mais la liberté qui dépend de la piété d'un roi n'en mérite pas le nom.

[3406] Voyez le *Code Théodosien*, l. IX, tit. 39, leg. 3 ; tit. 40, leg. 19.

[3407] Stilichon, qui prétendait avoir eu également part aux victoires de Théodose et à celles de son fils, assure, en particulier, que l'Afrique fut recouvrée par la sagesse de ses conseils. Voyez l'inscription citée par Baronius.

[3408] J'ai adouci le récit de Zozime, qui, rendu dans toute sa simplicité, paraîtrait presque incroyable (l. v, p. 303). Orose voue le général à une damnation éternelle (p. 538), pour avoir violé les droits sacrés du sanctuaire.

[3409] Claudien, en qualité de poète lauréat, composa avec soin un épithalame sérieux de trois cent quarante vers, outre quelques vers fescennins fort gais, qui furent chantés sur un ton plus libre la première nuit du mariage.

[3410] *Calet obvius ire*

Jam princeps, tardumque cupit discedere solem.

Nobilis haud alius sonipes.

De Nuptiis Honor. et Mariæ, 287 ; et plus librement dans les vers fescennins, 112-126 :

Dices, ô quoties ! hoc mihi dulcius

Quam flavos decies vincere Sarmatas.

.....

Tum victor madido prosilias toro,

Nocturni referens vulnere prælii.

[3411] Voyez. Zozime, l. V, p. 333.

[3412] Procope, *de Bell. Goth.*, l. I, c. 2. J'ai peint la conduite générale d'Honorius, sans adopter le conte singulier et très peu probable que fait l'historien grec.

[3413] Les leçons de Théodose, ou plutôt de Claudien (*IV cons. Honor.*, 214-418), pourraient faire un excellent traité d'éducation pour le prince futur d'une nation grande et libre. Il était fort au-dessus d'Honorius et de ses sujets dégénérés.

[3414] Claudien parle clairement de la révolte des Goths et du blocus de Constantinople (in Rufin, l. II., 7-100) ; Zozime (l. V, p. 292) ; et Jornandès (*de Reb. getic.*, c. 29).

[3415] *Alii per terga ferocis*

Danubii solidata ruunt ; expertaque remis

Fragunt stagna rotis.

Claudien et Ovide amusent, souvent leur imagination à varier, par une opposition continuelle, les métaphores tirées des propriétés de l'eau liquide et de la glace solide. Ils ont dépensé beaucoup de faux bel esprit dans ce facile exercice.

[3416] Saint Jérôme, t. I, p. 26. Il tâche de consoler son ami Héliodore, évêque

d'Altinum, de la perte de son neveu Népotien, par une récapitulation curieuse de tous les malheurs publics et particuliers de ces temps. Tillemont, *Mém. ecclés.*, t. XII, p. 200, etc.

[3417] *Baltha* ou *Bold*, origo mirifica, dit Jornandès, c. 29. Cette race illustre fut longtemps célèbre en France, dans la province gothique de Septimanie ou Languedoc (sous la dénomination corrompue de Baux) ; et une branché de cette famille forma depuis un établissement dans le royaume de Naples. Grotius, in *Prolegom., ad Hist. Gothic.*, p. 53. Les seigneurs de Baux, près d'Arles, et de soixante-dix terres qui en relevaient, étaient indépendants des comtes de Provence. Longuerue, *Description de la France*, t. I, p. 357.

[3418] Zozime (l. V, p. 293-295) est le meilleur guide pour la conquête de la Grèce ; mais les passages et les allusions de Claudien sont autant de traits de lumière pour l'histoire.

[3419] Comparez Hérodote (VII, c. 176) et Tite-Live (XXXVI, 15). Ce passage étroit, qui défendait la Grèce, a probablement été élargi successivement par chacun des conquérants qui l'ont envahi.

[3420] Il passa, dit Eunape (in *Vit. Philosoph.*, p. 93 ; édit. Commelin) 1596) à travers le détroit des Thermopyles.

[3421] Pour me conformer à saint Jérôme et à Claudien, j'ai chargé un peu le récit de Zozime, qui cherche à adoucir les calamités de la Grèce.

Nec fera Cecropias traxissent vincula matres.

Synèse (*epist.* 156, p. 272, édit. de Petau) observe qu'Athènes, dont il impute les malheurs à l'avarice du proconsul, était plus fameuse alors par son commerce de miel que par ses écoles de philosophie.

[3422] *Vallata mari Scironia rupes,*

Et duo continuo connectens æquora muro

Isthmos.

Claudien, *de Bell. getico*, 188. Pausanias a décrit les rochers Scironiens (l. I, c. 44, p. 107, édit. Kuhn.) ; et nos voyageurs modernes, Wheeler (p. 436) et Chandler (p. 298) en ont aussi donné une description. Adrien rendit la route praticable pour deux voitures de front.

[3423] Claudien (in *Rufin.*, l. II, 186, et *de Bell. getic.*, 611, etc.) peint vaguement, mais avec force, cette scène de dévastation.

[3424] Τρις μακαρες Δαναοι και τετρακις, etc. Ces superbes vers d'Homère (*Odyssée*, l. V, 306) furent transcrits par un des jeunes captifs de Corinthe ; et les larmes de Mummius peuvent servir à prouver que si le grossier conquérant ignorait la valeur d'une peinture originale, il n'en possédait pas moins la véritable source du bon goût un cœur bien veillant. Plutarque, *Symposiac.*, l. IX, t. II, p. 737, édit. Wechel.

[3425] Homère parle sans cesse de la patience exemplaire des femmes captives, qui livrèrent leurs charmes et donnèrent même leurs cœurs aux meurtriers de leurs frères, de leurs pères, etc. Racine a représenté avec une délicatesse admirable une passion semblable dans le caractère d'Ériphile éprise d'Achille.

[3426] Plutarque (in *Pyrrho*, t. II, p. 471, édition, Brian.) donne la réponse littérale dans l'idiome laconique. Pyrrhus attaqua Sparte avec vingt-cinq mille hommes d'infanterie, deux mille chevaux et vingt-quatre éléphants ; et la défense de cette ville sans fortifications fait un bel éloge des lois de Lycurgue, même au dernier période de leur décadence.

[3427] Tel peut-être qu'Homère l'a si noblement représenté, *Iliade*, XX, 164.

[3428] Eunape (in *Vit. Philosoph.*, p. 90-93) donne à entendre qu'une troupe de moines trahit la Grèce et suivit l'armée des Goths.

[3429] Pour la guerre de Stilichon en Grèce, comparez le récit fidèle de Zozime (I. V, p. 295, 296) avec le récit adulateur, mais curieux et détaillé, de Claudien (*I cons. Stilich.*, l. I, 172-186 ; *IV cons. Honor.*, 459-487). Comme l'événement ne fut pas glorieux, il est habilement laissé dans l'ombre.

[3430] Les troupes qui traversaient l'Élide quittaient leurs armes. Cette sécurité enrichit les Eléens, qui s'adonnaient à l'agriculture. Les richesses amenèrent l'orgueil ; ils dédaignèrent leurs privilèges et en furent punis. Polybe leur conseille de retourner dans leur cercle magique. Voyez un discours savant et judicieux que M. West a mis en tête de sa traduction de Pindare.

[3431] Claudien (in. *IV cons. Honor.*, 480) fait allusion à ce fait sans nommer l'Alphée. *I cons. Stilich.*, l. I, 185.

Et Alpheus geticis augustus acervis

Tardior ad sículos etiamnum pergit amores.

Je supposerais cependant plutôt le Pénée, dont le cours faible roule dans un lit vaste et profond à travers l'Élide, et se jette dans la mer au-dessous de Cyllène. Il avait été joint à l'Alphée pour nettoyer les étables d'Augias. Cellarius., t. I, p. 760 ; *Voyages de Chandler*, p. 286.

[3432] Strabon, l. VII, p. 517 ; Pline, *Hist. natur.*, IV, 3 ; Wheeler, p. 308 ; Chandler, p. 275. Ils mesurèrent de différents points l'intervalle des deux côtes.

[3433] Synèse passa trois ans (A. D. 397-400) à Constantinople, comme député de Cyrène à l'empereur Arcadius. Il lui présenta une couronne d'or, et prononça devant lui ce discours instructif, *de Regno* (p. 1-32, édit. de Petau, 1612). Le philosophe fut fait évêque de Ptolémaïs (A. D. 410), et mourut à peu près en 430. Voyez Tillemont, *Mém. ecclés.*, t. XII, p. 499-554, 683-685.

[3434] Synèse, *de Regno*, p. 21-26.

[3435] *Qui fœdera rumpit*

Ditatur : qui servat, eget vastator Achivæ

Gentis, et Epirum nuper populatus inultam,

Præsidet Illyrrico : jam, quos obsedit, amicos

Ingreditur muros ; illis responsa docturus

Quorum conjugibus potitur, natosque permit.

Claudien, in *Eutrop.*, l. II, 212. Alaric applaudit à sa propre politique (*de Bell. get.*, 533-543) dans l'usage qu'il fit de son autorité en Illyrie.

[3436] Jornandès, c. 29, p. 651. L'historien des Goths ajoute avec une énergie qui lui est peu ordinaire : *Cum suis déliberans, suasit suo labore quærere regna, quam alienis per otium subjacere.*

[3437] . . . *Discors odiisque anceps civilibus orbis*

Non suavis tutata diu, diem fœdera fallax

Ludit, et alternæ perjuria venditat aulæ.

CLAUD., *de Bell. getic.*, 565.

[3438] *Alpibus Italice ruptis penetrabis ad Urbem.* Cette prédiction authentique fut annoncée par Alaric ou au moins par Claudien (*de Bell. getico*, 547) sept ans avant l'événement ; mais comme elle ne fut pas accomplie à l'époque qu'on avait imprudemment fixée, les traducteurs se sont sauvés à l'aide d'un sens ambigu.

[3439] Nos meilleurs matériaux sont neuf, cent soixante-dix vers de Claudien, dans le poème *de Bell. getico*, et au commencement de celui qui célèbre le sixième consulat d'Honorius. Zozime garde le plus profond silence, et nous sommes réduits aux parcelles que nous pouvons tirer d'Orose et des Chroniques.

[3440] Malgré les fortes erreurs de Jornandès, qui confond les différentes guerres d'Alaric en Italie (c. 29), sa date du consulat de Stilichon et d'Aurélien mérite confiance. Il est certain d'après Claudien (voyez Tillemont, *Hist. des Emp.*, t. V, p.

804), que la bataille de Pollentia se donna A. D. 403 ; mais nous ne pouvons pas aisément remplir l'intervalle.

[3441] *Tantum Romance urbis judicium fugis, ut magis obsidionem barbaricam, quam pacatæ urbis judicium velis sustinere.* Saint Jérôme, t. II, p. 239. Rufin sentit son danger personnel. La ville paisible où on voulait l'attirer était échauffée par la furieuse Marcella et le reste de la faction de saint Jérôme.

[3442] Jovien, l'ennemi des jeûnes et dit célibat, qui fut persécuté et insulté par le violent saint Jérôme. Remarques de Jortin, vol. XV, p. 104, etc. Voyez l'édit original de sort bannissement dans le *Code de Théodose*, l. XVI, tit. 5, leg. 43.

[3443] Cette épigramme (*de Sene Veronensi, qui suburbium nusquam egressus est*) est une des premières et des plus agréables compositions de Claudien. L'imitation de Cowley (édit. de Hurd, vol. II, p. 41) présente quelques traits heureux et naturels ; mais elle est fort inférieure au tableau original, qui est évidemment fait d'après nature.

[3444] *Il voit près de sa demeure un bois né en même temps que lui, et en chérit les vieux arbres, ses contemporains.* Cowley.

Dans ce passage, Cowley est peut-être supérieur à son original ; et le poète anglais, qui était un bon botaniste, a déguisé les *chênes* sous une dénomination plus générale.

[3445] Claudien, *de Bell. getic.*, 199-266. Il peut paraître prolix ; mais la terreur et la superstition occupaient une place considérable dans l'imagination des Italiens.

[3446] D'après le passage de saint Paulin, produit par Baronius (*Annal. ecclés.*, A. D. 443, n° 51), il paraît évident que l'alarme s'était répandue, dans toute l'Italie, jusqu'à Nole en Campanie, où ce célèbre pénitent avait fixé sa résidente.

[3447] *Solus erat Stilichon*, etc. Tel est l'éloge exclusif qu'en fait Claudien, sans daigner excepter l'empereur. (*De Bell. get.*, 267.) Combien ne fallait-il pas qu'Honorius fût méprisé, même dans sa propre cour !

[3448] L'aspect du pays et la hardiesse de Stilichon sont supérieurement décrits, *de Bell. getic.*, 340-363.

[3449] *Venit et extremis Regio prætenta Britannis,*

Quæ Scoto dai frena truci.

De Bell. get., 416.

Cependant la marche la plus rapide d'Edimbourg ou de Newcastle à Milan aurait demandé plus de temps que Claudien ne semble en accorder pour toute la durée de la guerre des Goths.

[3450] Tout voyageur doit se rappeler l'aspect de la Lombardie (voyez Fontenelle, t. V, p. 279), qui est si souvent tourmentée par les crues abondantes et irrégulières des eaux. Les Autrichiens devant Gênes campèrent dans le lit de la Polcevera qui était à sec. *Ne sarebbe, dit Muratori, mai passato per mente a que' buoni Allemanni, che quel picciolo torrente potesse, per così dire in un instante, cangiarsi in un terribil gigante.* *Annal. d'Ital.*, t. XVI, p. 443, Milan, 1753, édit. in-8°.

[3451] Claudien n'éclaircit pas bien cette question, où était Honorius lui-même ? Cependant la fuite est prouvée par la poursuite ; et mes opinions sur la guerre des Goths sont justifiées par les critiques italiens, Sigonius, (t. I, part. 2, p. 369, *de Imper. occid.*, l. X) et Muratori (*Annali d'Italia*, t. IV, p. 45).

[3452] On peut trouver une des routes dans les Itinéraires, p. 98-228-294, avec les notes de Wesseling. Asti était située à quelques milles sur la droite.

[3453] Asta ou Asti, colonie romaine, est à présent la capitale d'un très beau comté, qui passa dans le seizième siècle aux ducs de Savoie. Leandro Alberti, *Descrizione d'Italia*, p. 382.

[3454] *Nec me timor impulit ullus.* Il pouvait tenir ce langage orgueilleux à Rome

l'année suivante, lorsqu'il était à cinq cents milles de la scène du danger (*VI cons. Honor.*, 449).

[3455] *Hanc ego vel victor regno, vel morte tenebo
Victus, humum.*

Les harangues (*de Bell. get.*, 479-549) du Nestor et de l'Achille des Goths sont énergiques, parfaitement adaptées à leurs caractères et aux circonstances, et non moins fidèles peut-être que celles de Tite-Live.

[3456] Orose (l. VII, C. 37), est irrité de L'impiété des Romains, qui attaquent de si pieux chrétiens le dimanche de Pâques. On offrait cependant alors des prières à la chasse de saint Thomas d'Edesse, pour obtenir la destruction du brigand arien. Voyez Tillemont (*Hist. des Emp.*, t. V, p. 529), qui cite une homélie attribuée mal à propos à saint Chrysostome.

[3457] Les vestiges de Pollentia se trouvent à vingt-cinq milles au sud-est de Turin. Urbs, dans les mêmes environs, était une maison de chasse des rois de Lombardie, où se trouvait une rivière du même nom, qui justifia la prédiction : *Penetrabis ad Urbem*. Cluv., *Italia. antiqua.*, t. I, p. 83-85.

[3458] Orose cherche, par des expressions ambiguës, à faire entendre que les Romains furent vaincus : *Pugnantes vicimus, victores victi sumus*. Prosper (in *Chron.*) en fait une bataille sanglante et douteuse mais les écrivains des Goths, Cassiodore (in *Chron.*) et Jornandès (*de Rebus get.*, c. 29), prétendent à une victoire décisive.

[3459] *Demens Ausonidum gemmata monilia matrum,
Romanasque alta formulas cervice petebat.*
De Bell. get., 627.

[3460] Claudien (*de Bell. getic.*, 580-647) et Prudence (in *Symmach.*, l. II, 694-719) célèbrent sans ambiguïté la victoire des Romains à Pollentia. Ils sont, poètes et parties ; cependant les témoins les plus suspects méritent quelque confiance quand ils sont retenus par la notoriété récente des faits.

[3461] La péroration de Claudien est énergique et élégante ; mais il faut entendre l'identité du champ de bataille des Cimbres et de celui des Goths (de même que le *Philippi* de Virgile, *Georgic.*, I, 490), selon la géographie vague et peu certaine des poètes. Verceil et Pollentia sont à soixante milles l'une de l'autre, et la distance est encore plus grande si les Cimbres furent vaincus dans la vaste et stérile plaine de Vérone. Maffei, *Verona illustrata*, part. I, p. 54-62.

[3462] Il est indispensable de suivre Claudien et Prudence avec circonspection, pour réduire l'exagération, et extraire de ces poètes le sens historique.

[3463] *Et, gravant en airain ses frères avantages,
De mes États conquis enchaîner les images.*

Cet usage d'exposer en triomphe les images des rois et des provinces, était très familier aux Romains. Le buste de Mithridate, haut de douze pieds, était d'or massif. Freinshem, *Supplément de Tite-Live*, c. III, 47.

[3464] La guerre gothique et le sixième consulat d'Honorius lient ensemble assez obscurément les défaites et la retraite d'Alaric.

[3465] *Taceo de Alarico... sæpe victo, sæpè concluso, semperque dimisso*. Orose, l. VII, c. 37, p. 567. Claudien (*VI cons. Honor.*, 320) tire le rideau en présentant une fort belle image.

[3466] Le reste du poème de Claudien, sur le sixième consulat d'Honorius, donne la description du voyage, du triomphe et des jeux, 330-660.

[3467] Voyez l'inscription dans l'histoire des anciens Germains par Mascou (VIII, 12). Les expressions sont positives et imprudentes : *Getarum nationem in omne ævum domitam*, etc.

[3468] Sur l'horrible, mais curieux sujet des gladiateurs, consultez les deux livres des *Saturnales* de Lipse, qui, en qualité d'antiquaire, est disposé à excuser les usages de l'antiquité, t. III, p. 483-545.

[3469] *Codex. Theodos.*, l. XV, tit. 12, leg. 1. Le *Commentaire* de Godefroy offre une grande abondance de matériaux (t. V, p. 396) pour l'histoire des gladiateurs.

[3470] Voyez la péroration de Prudence (in *Symmach.*, l. II, 1121-1131), qui avait sans doute lu la satire éloquente de Lactance (*Div. Instit.*, l. VI, c. 20). Les apologistes chrétiens n'ont pas épargné les jeux sanglants qui faisaient partie des fêtes religieuses du paganisme.

[3471] Théodoret, l. V, c. 2.6. J'aurais grand plaisir à croire l'histoire de saint Télémaque ; cependant on n'a point élevé d'autel au seul moine qui soit mort martyr de la cause de l'humanité.

[3472] *Crudele gladiatorum spectaculum et inhumanum nonnullis videri solet : et haud scio an ita sit, ut nunc fit.* Cicéron, *Tusculan.*, II, 17. Il blâme légèrement l'abus, et défend chaudement l'usage de ces spectacles : *Oculus nulla poterat esse fortior contra dolorem et mortem disciplina.* Sénèque (*epist.* 7) montre la sensibilité d'un homme.

[3473] Cette description de Ravenne est tirée de Strabon (l. V, p. 327), Pline (III, 20), Étienne de Byzance (*sub voce* Ραβεννα, p. 651, édit. Berkel.), Claudien (in *VI cons. Honor.*, 494, etc.), Sidonius Apollinaris (l. I, *epist.* 5, 8), Jornandès (*de Rebus getic.*, c. 29), Procope (*de Bell. goth.*, l. I, c. 1, p. 309, édit. Louvre) et Cluvier (*Ital antiq.*, t. I, p. 301-307.). Il me manque cependant encore un antiquaire local et une bonne carte topographique.

[3474] Martial (*Epig.* III, 56, 57) plaisante sur le tour que lui joua un fripon, en lui vendant du vin pour de l'eau ; mais il assure très sérieusement qu'une bonne citerne est plus précieuse à Ravenne qu'une bonne vigne. Sidonius se plaint de ce que la ville manque de fontaines et d'aqueducs, et compte au nombre de ses inconvénients locaux le défaut d'eau douce, le coassement des grenouilles et les piqures des insectes, etc.

[3475] La fable de Théodore et d'Honorina, que Dryden a tirée de Boccace et traitée si supérieurement (*Giornata III*, Nov. 8), se passait dans le bois de *Chiassi*, corruption du mot *classis*, qui désignait la station navale ou le port, qui avec la route ou le faubourg intermédiaire, la *Via Cæsaris*, composait la triple cité de Ravenne.

[3476] Depuis l'année 404, les dates du *Code Théodosien* sont toujours de Constantinople ou de Ravenne. Voyez Godefroy, *Chronologie des Lois*, t. I, p. 148, etc.

[3477] Voyez M. de Guignes, *Hist. des Huns*, t. I, p. 179-189 ; t. II, p. 295, 334-338.

[3478] Procope (*de Bell. Vandal.*, l. I, c. 3, p. 182) a fait mention d'une émigration des Palus-Méotides, qu'il attribua à une famine ; mais ses idées sur l'histoire ancienne sont étrangement obscurcies par l'erreur et par l'ignorance.

[3479] Zozime (l. V, p. 331) se sert de la qualification générale de nations au-delà du Danube et du Rhin. Leurs situations géographiques, et par conséquent leurs noms, sont faciles à deviner, même par les diverses épithètes que leur donne dans l'occasion chaque auteur ancien.

[3480] Le nom de Rhadagaste était celui d'une divinité locale des Obotrites (dans le Mecklenbourg). Un héros pouvait prendre le nom de sa divinité tutélaire ; mais il n'est pas probable que les Barbares adorassent un héros malheureux. Voyez Mascou, *Hist. des Germains*, VIII, 14.

[3481] Olympiadore (apud Photium, p. 180) se sert du mot grec *ὀπτιματοι*, qui ne donne pas une idée claire. J'imagine que cette troupe était composée de princes, de nobles et de leurs fidèles compagnons, des chevaliers et de leurs écuyers, comme on aurait pu les dénommer quelques siècles plus tard.

[3482] Tacite, *de Moribus Germanorum*, c. 37.

[3483] *Cujus agendi*

Spectator vel causa fui.

Claudien, *VI cons. Honor.*, 439. Tel est le modeste langage d'Honorius en parlant de la guerre des Goths, qu'il avait vue d'un peu plus près.

[3484] Zozime (p. 331) transporte la guerre et la victoire de Stilichon au-delà du Danube ; étrange erreur qu'on répare d'une manière bien bizarre et bien imparfaite en lisant Αρὸν pour Ἰστρον. (Tillemont, *Hist. des Emper.*, t. V, p. 807.) Nous sommes forcé, en bonne politique, de nous servir de Zozime, quoique nous ne lui accordions ni estime ni confiance.

[3485] *Cod. Theod.*, l. VII, tit. 13, leg. 16 La date de cette loi (A. D. 406, mai 18) m'apprend, comme à Godefroy (t. II, p. 687), la véritable époque de l'invasion de Radagaise. Tillemont, Pagi et Muratori, préférèrent l'année précédente ; mais il faut considérer ce qu'ils doivent de respect et de civilité à saint Paulin de Nole.

[3486] Peu de temps après que les Gaulois se furent emparés de Rome le sénat leva dix légions, trois mille hommes de cavalerie, et quarante mille hommes d'infanterie, effort que la capitale n'aurait pu faire du temps d'Auguste. (Tite-Live, VII, 25). Ce fait peut étonner un antiquaire ; mais Montesquieu en explique clairement la raison.

[3487] Machiavel a expliqué, au moins en philosophe, l'origine de Florence, que les bénéfiques du commerce firent insensiblement descendre des rochers de Fæsule aux bords de l'Arno. (*Hist. Florent.*, t. I, l. II, p. 36. Londres, 1747.) Les triumvirs envoyèrent une colonie à Florence, qui, sous le règne de Tibère (Tacite, *Annal.*, I, 79), méritait le nom et la réputation d'une ville florissante. Voyez Cluvier, *Ital. antiq.*, l. I, p. 507, etc.

[3488] Cependant le Jupiter de Radagaise, qui adorait Thor et Wodin, était fort différent des Jupiter Olympique ou Capitolin. Le caractère conciliant du polythéisme pouvait s'accommoder de toutes ces divinités différentes ; mais les véritables Romains abhorraient les sacrifices humains de la Gaule et de la Germanie.

[3489] Paulin (in *Vita Ambrosii*, c. 50) raconte cette histoire, qu'il tient de Pansophia, pieuse matrone de Florence. Cependant l'archevêque cessa bientôt de se mêler des affaires de ce monde, et ne devint jamais un saint populaire.

[3490] Saint Augustin (*de Civ. Dei*, V, 23) ; Orose (l. VII, c. 37, p. 567-571). Les deux amis écrivaient en Afrique dix ou douze ans après la victoire, et leur autorité est implicitement suivie par Isidore de Séville (in *Chron.*, p. 713, éd. Grot.). Combien de faits intéressants Orose aurait pu insérer dans l'espace qu'il remplit de pieuses absurdités !

[3491] *Franguntur montes, planumque per ardua Caesar*

Ducil opus : pandit fossas, turritaque summis

Disponit castella jugis, magnoque recessu

Amplezus fines : saltus nemorosaque tesqua

Et sylvas, vasta que feras indagine claudit.

Cependant le simple récit de la vérité (César, *de Bell. civ.*, III, 44) est fort au-dessus des amplifications de Lucain (*Pharsale*, l. IV, 29-63).

[3492] Les expressions d'Orose, *In arido et aspero montis jugo, In unum et parvum verticem*, ne conviennent guère au camp d'une grande armée ; mais le quartier général de Radagaise pouvait être placé à Fæsule ou Fiesole, à trois milles de Florence, et devait être environné par les fortifications des Romains comme le reste de l'armée.

[3493] Voyez Zozime (l. V, p. 331) et les *Chroniques* de Prosper et de Marcellin.

[3494] Olympiodore (apud Photium, p. 180) emploie l'expression de *προσητάριον*, qui semble annoncer une alliance solide et amicale, et rendrait

Stilichon encore plus coupable. Le *paulisper detentus, deinde interfectus*, d'Orose, est déjà suffisamment odieux.

[3495] Orose, dévotement barbare, sacrifie le roi et le peuple, Agag et les Amalécites, sans le moindre mouvement de compassion. Le sanguinaire auteur du crime me paraît moins odieux que l'écrivain qui l'approuve dans le calme de la réflexion.

[3496] Et la muse de Claudien, qu'était-elle devenue ? dormait-elle, ou avait-elle été mal récompensée ? Il me semble que le septième consulat d'Honorius (A. D. 407) aurait pu fournir le sujet d'un beau poème. Avant qu'on eût découvert qu'il n'était plus, possible de sauver l'État, Stilichon, après Romulus, Camille et Marius, aurait pu être justement surnommé le quatrième fondateur de Rome.

[3497] Un passage lumineux des *Chroniques* de Prosper, *In tres partes, per diversos principes, divisus exercitus*, réduit un peu le miracle, et lie ensemble l'histoire de l'Italie, de la Gaule et de la Germanie.

[3498] Orose et saint Jérôme l'accusent d'avoir suscité l'invasion : *Excitata a Stilichone gentes*, etc. Leur intention était sans doute d'ajouter *indirectement*. Il sauva l'Italie en sacrifiant la Gaule.

[3499] Le comte du Buat assure que l'invasion de la Gaule se fit par les deux tiers restant de l'armée de Radagaise. Voyez l'*Histoire ancienne des peuples de l'Europe*, t. VII, p. 87-121. Paris, 1772 ; ouvrage savant que je n'ai eu l'avantage de lire que dans l'année 1777. Dès 1771, j'ai trouvé la même idée dans une ébauche de la présente histoire, et depuis dans Mascou (VIII, c 5) ; un pareil concert de sentiment sans communication peut donner quelque poids à notre commune opinion.

[3500] *Provincia missos*

Expellet citius, fasces, quam Francia reges
Quos dederis.

Claudien (*I cons. Stilich.*, l. I, 2-35, etc.) est clair et satisfaisant. Ces rois des Francs sont inconnus à saint Grégoire de Tours ; mais l'auteur des *Gesta Francorum* parle de Sunno et de Marcomir, et nomme le dernier comme le père de Pharamond (t. II, p. 543). Il semble avoir écrit d'après de bons guides qu'il ne comprenait pas.

[3501] Voyez Zozime (l. VI, p. 377.), Orose (l. VII, c. 40, p. 576) et les *Chroniques*. Saint Grégoire de Tours (l. II, c. 9, p. 165, dans le second volume des historiens de France) a conservé un fragment précieux de Renatus Profuturus Frigeridus, dont les trois noms annoncent un chrétien, un sujet romain et un demi-barbare.

[3502] Claudien (*I cons. Stilich.*, l. I, 221, et t. II, 186) fait le tableau de la paix et du bonheur des frontières de la Gaule. L'abbé Dubos (*Hist. crit.*, etc., t. I, p. 174) voudrait substituer *Alba* (un cuisseau inconnu des Ardennes) au lieu d'*Albis*, et appuie sur les dangers que les troupeaux de la Gaule auraient couru en paissant au-delà de l'Elbe. La remarque est passablement ridicule. En style poétique, l'Elbe ou la forêt Hercynienne signifient tous les bois ou rivières de la Germanie. Claudien n'est pas de force à supporter le rigoureux examen de nos antiquaires.

[3503] *Geminasque viator*

Cum videat ripas, quæ sit romana requirat.

[3504] Saint Jérôme, t. I, p. 93. Voyez le premier volume des historiens de France, p. 777-782 ; les extraits exacts du poème de *Providentiâ divinâ*, et Salvien. Le poète anonyme était lui-même captif avec son évêque et ses concitoyens.

[3505] La doctrine de Pélage, qui fut discutée pour la première fois A. D. 405, fut aussi condamnée, dans l'espace de dix ans, à Rome et à Carthage, Saint Augustin combattit et triompha ; mais l'Eglise grecque favorisa son adversaire ; et, ce qui est assez particulier, le peuple ne prit aucune part à une dispute qu'il ne comprenait pas.

[3506] Voyez les *Mémoires de Guillaume du Bellay*, l. VI.

[3507] Claudien, *I cons. Stilich.*, t. II, 250. On suppose que les Ecosseis, alors fixés en Irlande, firent une invasion par mer, et occultèrent toute la côte occidentale de l'île de la Bretagne ; on peut accorder quelque confiance même à Nennius et aux traditions irlandaises. (*Histoire d'Angleterre*, par Carte, vol. I, p. 169 ; *Histoire des Bretons*, par Whitaker, p. 99.) Les soixante-six Vies de saint Patrice, qui existaient dans le neuvième siècle, devaient contenir autant de milliers de mensonges. Cependant nous pouvons croire que, dans une de ces excursions des Irlandais, le futur apôtre fut emmené captif. Usher, *Antiq. ecclés. Britan.*, p. 431 ; et Tillemont, *Mém. ecclés.*, t. XVI, p. 456-782, etc.

[3508] Les usurpateurs bretons sont cités par Zozime (l. VI, p. 371-375) ; Orose (l. VII, c. 40, p. 576, 577) Olympiodore (apud Photium, p. 180, 181) ; les historiens ecclésiastiques et les Chroniques. Les Latins ne parlent point de Marcus.

[3509] *Cum in Constantino inconstantiam... execrarentur*. Sidonius Apollinaris, l. V, *epist.* 9, p. 139, edit. secund. Sirmond. Cependant Sidonius a pu être tenté de saisir l'occasion de ce jeu de mots pour noircir un prince qui avait dégradé son grand-père.

[3510] *Babaudæ* est le nom que Zozime leur donne ; peut-être en méritaient-ils un moins odieux. Voyez Dubos (*Histoire critique*, t. I, p. 203) et cette Histoire ; nous aurons encore occasion d'en parler.

[3511] Vernianus, Didyme, Théodose et Lagodius, qui dans nos cours modernes seraient décorés du titre de princes du sang, n'étaient distingués ni par le rang ni par les privilèges au-dessus de leurs concitoyens.

[3512] Ces *Honoriani* ou *Honoriaci* consistaient en deux ban, des d'Ecosseis ou Attacotti, deux de Maures, deux de Marcomans, les Victores, les Ascarii et les Gallicani. *Notit. imperii*, sect. 38, édit. Lab. Ils faisaient partie des cinquante-cinq *auxilia Palatina*, et sont proprement dénommés *εν τα αυλη ταξεις* par Zozime, l. VI, p. 374.

[3513] *Comitatur euntem*

Pallor, et atra Fames ; et saucia lividus ora

Luctus ; et inferni stridentes amine Morbi.

CLAUD., in *VI cons. Honor.*, 321, etc.

[3514] Le comte du Buat a examiné ces obscures transactions (*Hist. des Peuples de l'Europe*, t. VII, c. 3-8, p. 69-206), et sa laborieuse exactitude peut Fatiguer quelquefois un lecteur superficiel.

[3515] Voyez Zozime, l. V, p. 334, 335. Il suspend son récit peu satisfaisant, pour raconter la fable d'Emone et du vaisseau Argo, qui fut traîné sur terre depuis le lieu où est située cette ville, jusqu'à la mer Adriatique. Sozomène (l. VIII, c. 25 ; l. IX, c. 4) et Socrate (l. VII, c. 10) jettent une faible lumière ; et Orose (l. VII, c. 38, p. 571) est horriblement partial.

[3516] Zozime, l. V, p. 338-339. Il répète les expressions de Lampadius dans la langue où elles furent prononcées : *Non est ista pax, sed pactio servitutis* ; et ensuite il les traduit en grec, pour la commodité de ses lecteurs.

[3517] Il venait de la côte de l'Euxin, et exerçait un emploi distingué. Ses actions justifient le caractère que prend plaisir à lui attribuer Zozime (l. V, 340). Saint Augustin révérait la piété d'Olympius, qu'il appelle un vrai fils de l'Eglise. (Baron., *Annal. ecclés.*, A. D. 408, n° 19, etc. ; Tillemont, *Mém. ecclés.*, t. XIII, p. 467, 468.) Mais les louanges que le saint d'Afrique prostitue si mal à propos, venaient peut-être autant de son ignorance que de son adulation.

[3518] Zozime, l. V, p. 338, 339 ; Sozomène, l. IX, c. 4. Stilichon, pour détourner Honorius de cette vaine entreprise, offrit de faire lui-même le voyage de Constantinople. L'empire d'Orient n'aurait point obéi, et il n'était pas en état d'en

faire la conquête.

[3519] Zozime (l. V, p. 336-345) a très longuement ; mais très obscurément raconté la disgrâce et la mort de Stilichon. Olympiodore (apud Photium, p. 177), Orose (l. VII, c. 38, p. 571, 572), Sozomène (l. IX, c. 4) et Philostorgius (l. XI, c. 3 ; l. XII, c. 2) y suppléent un peu dans leurs différents passages.

[3520] Zozime, l. V, p. 333. Le mariage d'un prince chrétien avec deux sœurs scandalise Tillemont (*Hist. des Emper.*, t. V, p. 557), qui prétend que le pape Innocent Ier aurait dû faire quelque démarche relative à une dispense ou à une opposition.

[3521] Zozime parle honorablement de deux de ses amis (l. V, p. 3116), Pierre, chef de l'école des notaires, et le grand chambellan Decuterius. Stilichon s'était assuré un appui dans la chambre à coucher de l'empereur ; et il est étonnant que sous un prince faible cet appui ne l'ait point sauvé.

[3522] Orose (l. VII, c. 38, p. 571, 572) semble copier les manifestes faux et violents que la nouvelle administration répandait dans les provinces.

[3523] Voyez *Cod. Theod.*, l. VII, tit. 16 t ; l. IX, tit. 42, leg. 22. Stilichon est désigné, par le nom de *prædo publicus*, qui employait ses richesses *ad omnem ditandam, inquietandamque Barbariem*.

[3524] Saint Augustin lui-même est satisfait des lois promulguées par Stilichon contre les hérétiques et les idolâtres, lesquelles existent encore dans le code. Il s'adresse à Olympius, seulement pour en obtenir la confirmation. Baronius, *Annal. ecclés.*, A. D. 408, n° 19.

[3525] Zozime, l. V, p. 351. Nous pouvons observer, comme une preuve du mauvais goût de ce siècle, la bizarre magnificence avec laquelle on décorait alors les statues.

[3526] Voyez Rutilius Numatianus (*Itiner.*, l. II, p. 41-60), à qui l'enthousiasme religieux avait dicté quelques vers élégants et expressifs. Stilichon dépouilla aussi les portes du Capitole des lames d'or dont elles étaient ornées, et lut une sentence prophétique gravée à la place qu'elles recouvraient (Zozime, l. V, p. 352). Ces histoires sont ridicules ; cependant l'accusation d'impiété, portée par Zozime, donne du poids à l'éloge qu'il accorde ensuite à regret aux vertus de ce ministre.

[3527] Aux noces d'Orphée (la comparaison est modeste), toutes les parties de la nature animée contribuèrent de quelques dons ; et les dieux eux-mêmes enrichirent leur favori. Claudien n'avait ni troupeaux, ni vignes, ni oliviers ; l'opulente héritière possédait tous ces biens ; mais il porta en Afrique une lettre de recommandation de la part de Sérène, sa Junon, et il devint heureux. *Epist. 2, ad Serenam*.

[3528] Claudien a pour cet honneur la sensibilité d'un homme qui le mérite (in *præfat. Bell. get.*). L'inscription sur marbre fut trouvée à Rome dans le quinzième siècle, et dans la maison de Pomponius Lætus. La statue d'un poète infiniment supérieur à Claudien a dû être élevée durant sa vie par des hommes de lettres, ses compatriotes et ses contemporains ; c'était un noble projet.

[3529] Voyez *Épigramme 30* :

*Mallius indulget somno noctesque diesque :
Insomnis Pharius sacra, profana, rapit.
Omnibus, hoc, Italæ gentes, exposcite votis,
Mallius ut vigilet, dormiat ut Pharius.*

Adrien était un Pharien (d'Alexandrie). Voyez sa vie dans Godefroy (*Cod. Theod.*, t. VI, p. 364). Mallius ne dormait pas toujours ; il a composé des dialogues écrits avec élégance, sur les systèmes grecs de la philosophie naturelle. Claudien, in *Mall. Theod. consul.*, 61-112.

[3530] Voyez la première épître de Claudien. Elle trahit cependant la répugnance qu'il voudrait cacher. L'ironie et l'indignation semblent percer dans quelques passages.

[3531] La vanité nationale en a fait un Florentin ou un Espagnol ; mais la première épître de Claudien atteste qu'il est né à Alexandrie. Fabricius, *Bibl. lat.*, t. III, p. 192-202, édit. Ernesti.

[3532] Ses premiers vers latins furent composés sous le consulat de Probinus (A. D. 395).

*Romanos bibimus primum, te consule, fontes,
Et latiae cessit Thalia graia togae.*

Outre ses épigrammes qui existent encore, le poète latin a composé en grec les antiquités de Tarse, d'Anazarbe, de Béryte et de Nicée, etc. Il est plus aisé de remplacer la perte d'une belle poésie que celle d'une histoire authentique.

[3533] Strada (*Prolusion*, V, VI) le place en concurrence avec Lucrèce, Virgile, Ovide, Lucain et Stace. Balthasar Castiglione est son grand admirateur. Ses partisans sont très nombreux et fort passionnés ; cependant les critiques sévères lui reprochent une profusion de fleurs exotiques et trop abondantes pour le dialecte latin.

[3534] Zozime est le seul qui rende compte des événements qui se passèrent depuis la mort de Stilichon jusqu'à l'arrivée d'Alaric aux portes de Rome (l. V, p. 347-350).

[3535] L'expression de Zozime est forte et vive, καταρρονησιν εμποιησαι τοις πολεμιοις αρχοντας ; cela suffisait pour exciter le mépris des Barbares.

[3536] *Eos qui catholicæ sectæ sunt inimici, intra palatium militare prohibemus. Nullus nobis sit aliqua ratione conjunctus, qui a nobis fide et religione discordat.* Cod. Theod., l. XVI, tit. 5, leg. 42 ; et le *Commentaire* de Godefroy, t. VI, p. 164. On donna à cette loi la plus grande extension, et elle fut exécutée à la rigueur. Zozime, l. V, p. 364.

[3537] Addison (voyez ses ouvrages, vol. II, p. 54, édit. Baskerville) a donné une description très pittoresque de la route qui traverse l'Apennin. Les Goths ne s'amuserent point à admirer les beautés de cette perspective ; mais ils virent avec satisfaction que le passage étroit pratiqué dans le rocher par Vespasien, et connu sous le nom de *Saxa intercisa*, était tout à fait abandonné, Cluvier, *Italia antiq.*, t. I, p. 618.

[3538] *Hinc alti Clitumni greges, et maxima taures
Victima sæpe tuo perfusi flumine sacro,
Romanos ad templa Deum duxere triumphos.*

Outre Virgile, la plupart des poètes latins, Properce, Lucain, Silius Italicus, Claudien, etc., dont les passages sont rapportés dans Cluvier et dans Addison, ont célébré les victimes triomphales du Clitumne.

[3539] Le voyage d'Honorius, qui fit le même trajet, nous a fourni quelques détails sur la marche d'Alaric. Voyez Claudien, in *VI cons. Honor.*, 494-522. La distance mesurée entre Ravenne et Rome était de deux cent cinquante-quatre milles romains. *Itinerar.*, Wesseling, p. 126.

[3540] Tite-Live (l. XXVI, c. 7, 8, 9, 10, 11) décrit la marche et la retraite d'Annibal, et rend le lecteur spectateur en quelque sorte de cette scène intéressante.

[3541] Cynéas, le ministre de Pyrrhus, se sentit de cette comparaison au retour de l'ambassade durant laquelle il avait soigneusement étudié les mœurs et la discipline des Romains. Voyez Plutarque, in *Pyrrho*, t. II, p. 459.

[3542] Dans les trois *census* qui furent faits du peuple romain vers le temps de la seconde guerre punique, on trouva les nombres dont voici le détail (voyez Tite-Live, *Epitomé*, l. XX ; *Hist.*, l. XXVII, 36 ; XXIX, 37), deux cent soixante-dix mille deux cent treize, cent trente-sept mille cent huit, deux cent quatorze mille. La diminution considérable qui se trouva dans le second, et l'augmentation du troisième, ont paru si extraordinaires, que, malgré le témoignage unanime des manuscrits, plusieurs critiques ont soupçonné quelque erreur dans le texte de Tite-Live. Voyez Drakenborch, ad XXVII, 36 ; et Beaufort, *Républ. romain.*, t. I, p. 325. Ils ne

considéraient pas que le second *census* ne comprenait que ce qui, se trouvait dans Rome, et que le nombre de citoyens était diminué non seulement par la mort, mais aussi par l'absence d'un grand nombre de soldats. Tite-Live affirme que dans le troisième *census* les légions furent comptées, et que le dénombrement en fut fait par des commissaires particuliers. Du nombre que porte la liste, il faut toujours déduire un douzième d'hommes au-dessus de soixante ans, et incapables de porter les armes. Voyez *Population de la France*, p. 72.

[3543] Tite-Live considère ces deux incidents comme les effets du hasard et du courage ; mais je soupçonne qu'ils furent conduits tous deux par l'admirable politique du sénat.

[3544] Voyez saint Jérôme, tome I, p. 169, 170, *ad Eustochium*. Il donne à Paula le titre de *Graechorum stirps, soboles Scipionum ; Pauli hoeres ; cujus vocabulum trahit ; Martiæ Papyriæ, matris Africani, vera et germana propago*. Cette description particulière suppose un titre plus solide que le surnom de Jules, que Toxotius partageait avec mille familles des provinces, de l'Occident. Voyez *l'Index* de Tacite, des *Inscriptions* de Gruter, etc.

[3545] Tacite (*Annal.*, III, 55) affirme qu'entre la bataille d'Actium et le règne de Vespasien, le sénat se remplit peu à peu de nouvelles familles des villes municipales et des colonies de l'Italie.

[3546] *Nec quisquam procerum tentet (lices rare vetusto
Floreat, et claro cingatur Roma senatu)
Se jactare parem ; sed prima sede relicta
Auchenii, de jure lices certare secundo.*
CLAUD., in *Prob. et Olybrii Coss.*, 18.

Un tel hommage rendu au nom obscur des Auchenii, a fort étonné les critiques ; mais ils conviennent tous que quel que soit le véritable texte, on ne peut appliquer le sens de Claudien qu'à la famille des Aniciens.

[3547] La plus ancienne date relative aux Aniciens dans les Annales de Pighius, est celle de M. Anicius Gallus, Trib. Pl. A. U. C. 506 ; un autre tribun, Q. Anicius, A. U. C. 508, est distingué par le surnom de Prænestinus. Tite-Live (XIV, 43) place les Aniciens au-dessous des familles illustres de Rome.

[3548] Tite-Live, XLIV, 30-31 ; XLV, 3, 26, 43. Il apprécie avec impartialité le mérite d'Anicius, et observe que la gloire du triomphe de l'Illyrie fut obscurcie par celui de la Macédoine, qui venait de le précéder.

[3549] Les dates des trois consulats sont A. U. C. 593, 818, 967 ; les deux derniers sous les règnes de Néron et de Caracalla. Le second de ces consuls ne se distingua que par ses infâmes flatteries. Tacite, *Annal.*, XV, 76. Mais les maisons nobles admettent sans répugnance dans leur généalogie la bassesse et même le crime, pourvu qu'ils puissent servir à en démontrer l'ancienneté.

[3550] Dans le sixième siècle, un ministre d'un roi goth d'Italie (Cassiodore, *Variar.*, l. X, ep. 10-12) parle avec le plus grand respect de la noblesse des Aniciens.

[3551] *Fixus in omnes
Cognatos procedit honos ; quemcumque requiras
Hac de stirpe virum, certum est de consule nasci.
Per fasces numerantur avi, semperque renata
Nobilitate virent : et prolem fata sequuntur.*

Claudien, in *Prob. et Olyb. cons.*, 125 etc. Les Anniens, dont le nom semble s'être confondu dans celui des Aniciens, furent illustrés par plusieurs consulats, depuis le temps de Vespasien, jusqu'au quatrième siècle.

[3552] Le titre de premier des sénateurs chrétiens paraît justifié par l'autorité de Prudence (in *Symmach.*, I, 553) et par l'éloignement des païens pour la famille

Anticenne. Voyez Tillemont, *Hist. des Emp.*, t. IV, p. 183 ; V, p. 44 ; Baronius, *Annal.*, A. D. 312, n° 78 ; A. D. 322, n° 2.

[3553] *Probus..... claritudine generis, et potentia, et opum magnitudine, cognitus orbi romano, per quem universum pene patrimonia sparsa possedit, juste an secus non iudiculi est nostri.* (Ammien Marcellin, XVII, 11.) Ses enfants et sa veuve lui élevèrent dans le Vatican un superbe mausolée, qui fut démoli du temps du pape Nicolas V, pour faire place à la nouvelle église de Saint-Pierre. Baronius, qui déplore la destruction de ce monument chrétien, en a conservé avec soin les bas-reliefs et les inscriptions. Voyez *Annal. ecclés.*, A. D. 395, n° 5-17.

[3554] Deux satrapes persans firent le voyage de Milan et de Rome, pour entendre saint Ambroise et voir Probus. (Paulin, in *Vit. S. Ambros.*) Claudien (in *consul. Probin. et Olybr.*, 30-60) semble manquer de termes pour décrire la gloire de Probus.

[3555] Voyez le poème de Claudien adressé aux deux jeunes consuls.

[3556] Secundinius le manichéen (ap. Baron., *Annal. ecclés.*, A. D. 390, n° 34.

[3557] Voyez Nardini, *Roma antica*, p. 89, 498, 500.

[3558] *Quid loquar inclusas inter laquearia sylvas ;
Vernula quæ vario carmine ludit avis ?*

Claudien, *Rutil. Numatian. Itinerar. ver.*, 3. Le poète vivait dans le temps de l'invasion des Goths. Un palais médiocre aurait couvert le bien de Cincinnatus, qui ne contenait que quatre acres. (Val. Maxime, IV, 4.) *In laxitatem ruris excurrunt*, dit Sénèque, *epist.* 114. Voyez la note judicieuse de M. Hume dans ses *Essais*, vol. I, p. 562, dernière édition, in-8°.

[3559] On trouve cette curieuse description de Rome au temps d'Honorius, dans un fragment de l'historien Olympiodore, apud Photium, p. 197.

[3560] Les fils d'Alypius, de Symmaque et de Maxime, dépensèrent durant le temps de leur préture douze ou vingt ou quarante *centenaires*, ou cent livres pesant d'or. Voyez Olympiodore, apud Phot., p. 197. Cette estimation populaire laisse quelque latitude ; mais il est assez difficile d'expliquer une loi du Code de Théodose (l. VI, leg. 5), qui fixe la dépense du premier préteur à vingt-cinq mille *folles*, celle du second à vingt mille ; et celle du troisième à quinze mille. Le nom de *follis* (voyez *Mém. de l'Acad. des Inscrip.*, t. XXVIII, p. 727) s'appliquait également à une bourse de cent vingt-cinq pièces d'argent, et à une petite monnaie de cuivre de la valeur de la deux mille six cent vingt-cinquième partie de cette bourse. Dans le premier sens, les vingt-cinq mille *folles* auraient été égales à cent cinquante mille livres sterling ; dans le dernier, elles n'en auraient valu que cinq ou six. Le premier serait extravagant, et le second ridicule. Il faut qu'il ait existé quelque valeur moyenne, désignée aussi sous le nom de folles, dont il serait question ici ; mais l'ambiguïté est une faute inexcusable dans l'expression d'une loi.

[3561] *Nicopolis..... in Actiaco littore sita possessionis vestrae nunc pars vel maxima est.* S. Jérôme, in *Præfat. Comment. ad epist. ad Titum*, t. IX, p. 243. M. de Tillemont suppose assez étrangement qu'elle faisait partie de la succession d'Agamemnon. *Mém. ecclés.*, t. XI, p. 85.

[3562] Sénèque, *epist.* 89. Son discours est dans le genre déclamatoire ; mais il était difficile de trouver des expressions qui pussent exagérer l'avarice et le luxe des Romains. Le philosophe n'a pas lui-même été exempt du reproche, s'il est vrai que la rentrée de *quadragenties*, ce qui excédait la somme de trois cent mille livres sterling, et qu'il exigea rigoureusement de ceux auxquels il les avait prêtés à gros intérêt, excita une révolte en Bretagne. (Dion Cassius, l. LXII, p. 1003). Selon la conjecture de Gale (dans son *Itinéraire d'Antonin in Britann.*, p. 92), le même Faustinus possédait un domaine dans la province de Suffolk près Bury, et un autre dans le royaume de Naples.

[3563] Volusius, riche sénateur (Tacite, *Annal.*, III, 30), préférait toujours pour fermiers ceux qui étaient nés sur ses terres. Columelle, qui adopta de lui cette maxime, raisonne très pertinemment sur ce sujet. *De Re rustica*, l. I, c. 7, p. 408, édit. Gesner, Leipzig, 1735.

[3564] Valois (ad Ammien, XIV, 6) a prouvé, par le témoignage de saint Chrysostome et de saint Augustin, qu'il était défendu aux sénateurs de prêter leur argent à usure. Cependant il paraît, par le *Code Théodosien* (voyez Godefroy, ad l. II, tit. 33, t. I, p. 230-289), qu'il leur était permis de prendre six pour cent, ou une moitié de l'intérêt légal ; et ce qu'il y a de particulier, c'est que cette permission fut accordée aux *jeunes* sénateurs.

[3565] Pline, *Hist. nat.*, XXXIII, 50. Il fixe la masse d'argent à quatre mille trois cent quatre-vingts livres, que Tite-Live porte jusqu'à cent mille vingt-trois livres (XXX, 45). La première estimation paraît fort au-dessous d'une ville opulente ; et la seconde est beaucoup trop considérable pour le buffet d'un particulier.

[3566] Le savant Arbuthnot (*Tableau des anc. mon.*, etc., p. 153) a observé plaisamment, et je crois avec vérité, qu'Auguste n'avait ni vitres à ses croisées, ni chemise sur le corps. Dans le bas-empire, l'usage du linge et du verre devint un peu plus commun.

[3567] Il convient que j'avertisse des changements que j'ai pris la liberté de faire au texte d'Ammien : 1° j'ai fondu ensemble le sixième chapitre du quatorzième livre et le quatrième chapitre du vingt-huitième ; 2° j'ai donné un peu d'ordre et de liaison aux matériaux épars ; 3° j'ai adouci quelques hyperboles extravagantes, et supprimé quelques unes des superfluités de l'original ; 3° j'ai développé des observations qui n'étaient qu'indiquées. En admettant ces licences, on trouvera une version, non pas littérale, mais exacte et fidèle.

[3568] Claudien, qui semble avoir lu l'histoire d'Ammien, parle de cette grande révolution d'un ton beaucoup moins flatteur.

*Postquam jura ferox in se communia Cæsar
Transtulit ; et lapsi mores, desuetaque priscis
Artibus, in gremium pacis servile recessi.
De Bell. gildonico, 49.*

[3569] Les recherches les plus exactes des antiquaires ont été insuffisantes pour vérifier ces noms extraordinaires. Je suis persuadé, qu'ils ont été inventés par l'historien lui-même, pour éviter toute application de satire personnelle. Toujours est-il vrai que les Romains, longtemps désignés par un seul nom, vinrent par degrés à adopter l'usage d'ajouter à leur nom propre quatre, cinq et même jusqu'à sept pompeux surnoms, comme, par exemple, Marcus-Mœcius-Mæmmius-Furius-Balburius-Cæcilianus-Placidus. Voyez Noris *Cenotaph. Pisan*, *Dissert.* IV, p. 438.

[3570] Les *carrucæ*, ou voitures des Romains, étaient souvent d'argent massif, ciselé ou gravé. Les harnais des mules ou des chevaux étaient embossés d'or. Cette magnificence continua depuis le règne de Néron jusqu'à celui d'Honorius ; et la voie Appienne fut couverte de magnifiques équipages qui allèrent à la rencontre de sainte Mélanie quand elle revint à Rome, six ans avant le siège des Goths. (Sénèque, *epist.* 87 ; Pline, *Hist. natur.*, XXXVIII, 49 ; Paulin. Nolan. *apud* Baron, *Annal. ecclés.*, A. D. 397, n° 5.) Cependant le faste est bien remplacé par la commodité, et un carrosse uni, suspendu sur de bons ressorts, vaut infiniment mieux que les charrettes d'argent ou d'or de l'antiquité, portant à plomb sur l'essieu, et ordinairement sans aucun préservatif contre les injures de l'air.

[3571] M. de Valois a découvert dans une homélie d'Asterius, évêque d'Amasée (ad Ammien, XIV, 6), que c'était une mode nouvelle de représenter en broderie des ours, des loups, des lions et des tigres, des bois et des parties de chasse ; et que les

élégants plus dévots y substituaient la figure ou la légende de leur saint favori.

[3572] Voyez les *Lettres* de Pline, I, 6. Trois énormes sangliers furent attirés et pris dans les filets, sans distraire le chasseur philosophe de son étude.

[3573] Le changement du mot Averno, de sinistre signification, qui se trouve dans Ammien, est de peu de conséquence. Les deux lac Averno et Lucrin se communiquaient, et ce fut de ces deux lacs qu'au moyen des prodigieux môles d'Agrippa, fut fait le port Julien, dont l'étroite entrée donnait dans le golfe de Pouzzoles. Virgile, qui demeurait sur les lieux, a décrit (Géorgiques, II, 161) cet ouvrage au moment de son exécution. Ses commentateurs, principalement Cartrou, ont tiré beaucoup de lumières de Strabon, de Suétone et de Dion. Des tremblements de terre et des volcans ont changé la face du pays, et le mont Nuovo a pris depuis 1538 la place du lac Lucrin. Voyez Camillo Pellegrino, *Discorsi della Campania Felice*, p. 239-244, etc. ; Antonii Sanfelicii Campania, p. 13-88.

[3574] Les *regna Cumana et Puteolana* ; *loca cœtero qui valde expetenda, interpellantium autem multitudine penè fugienda*. Cicéron, *ad Atticus*, XVI, 17.

[3575] L'expression proverbiale d'*obscurité cimmérienne* a été originairement empruntée d'une description d'Homère (onzième livre de l'*Odyssée*), qu'il applique à une contrée fabuleuse sur les rives éloignées de l'Océan. Voyez Erasmi Adagia, dans ses *Œuvres*, t. II, p. 53, édit. de Leyde.

[3576] Sénèque (*épit.* 123), rapporte trois circonstances curieuses relativement aux voyages des Romains. 1° Ils étaient précédés d'une troupe de cavalerie numide, qui annonçait un grand seigneur par une nuée de poussière. 2° On chargeait sur des mules non seulement les vases précieux, mais encore la fragile vaisselle de cristal et de *murra*. Le savant traducteur français de Sénèque (t. III, p. 402-422) a presque démontré que *murra* signifiait des porcelaines de la Chine et du Japon. 3° On enduisait d'une espèce d'onguent les belles figures des jeunes esclaves, pour les mettre à l'abri des effets du soleil ou du grand froid.

[3577] *Distributio solemniam sportularum*. Les *sportulæ* ou *sportellæ* étaient de petits paniers qui étaient supposés contenir une certaine quantité de mets chauds, de la valeur de cent quadrantes, ou environ douze sous et demi. On les rangeait avec ostentation dans la première salle, et on les distribuait à la foule affamée ou servile qui assiégeait la porte. Les satires de Juvénal et les épigrammes de Martial font souvent mention de cette coutume peu délicate. Voyez aussi Suétone, in *Claude*, c. 21 ; in *Néron*, c. 16 ; in *Domitien*, c. 4-7. Ces paniers de nourriture furent ensuite convertis en larges pièces d'or et d'argent monnayées ou de vaisselles, qui, étaient réciproquement données et acceptées par les citoyens du premier rang (voyez Symmaque, *epist.* IV, 55 ; IX, 124 ; et *Miscell.*, p. 256), dans les occasions solennelles de mariages ou de consulats, etc.

[3578] En latin *glis* et loir en français, Ce petit animal habite dans les bois, et paraît privé de mouvement dans les froids rigoureux. Voyez Pline, *Hist. nat.*, t. VIII, p. 82 ; Buffon, *Hist. nat.*, t. VII, p. 158 ; et l'*Abrégé* de Pennant sur les quadrupèdes, p. 289. On s'occupait dans les maisons de campagne d'élever et d'engraisser une grande quantité de *glires* ou loirs, et on en faisait un article d'économie très lucratif (Varron, *de Re rustica*, III, 15). Ce mets fût plus recherché dans les tables somptueuses, depuis la défense ridicule des censeurs. On assure qu'on en fait encore grand cas aujourd'hui à Rome, et que les princes de la maison des Colonnes en font souvent des présents. Voyez Brottier, le dernier éditeur de Pline, tome II, page 558, *apud* Barbou, 1779.

[3579] Ce jeu, dont le nom peut être traduit par la dénomination plus familière de trictrac, était le passe-temps favori des plus graves Romains, et le vieux jurisconsulte Mutius Scævola avait la réputation de le jouer très sagement. On le nommait *ludus duodecim scriptorum*, en raison des douze *scripta* ou lignes qui partageaient également

l'*alveolus* ou la table. On plaçait régulièrement les deux armées, l'une blanche et l'autre noire, sur cette table, et chaque armée consistait en quinze soldats ou *calculi*, que l'on remuait conformément aux règles du jeu et aux chances des *tesseræ* ou dés. Le docteur Hyde, qui détaille soigneusement l'histoire et les variations du *nerdiludium*, nom tiré de la langue persane, depuis l'Irlande jusqu'à Japon, prodigue sur ce sujet peu important un torrent d'érudition classique et orientale. Voyez *Syntagma Dissert.*, t. II, p. 217-405.

[3580] *Marius Maximus, homo omnium verbosissimus, qui et mythistoricis se voluminibus implicavit.* Vopiscus, in *Hist. August.*, p. 242. Il a écrit la vie des empereurs depuis Trajan jusqu'à Alexandre-Sévère. Voyez Gérard Vossius, *de Hist. latin.*, t. II, c. 3, dans ses *Œuvres*, vol. IV, p. 57.

[3581] Il y a probablement de l'exagération dans cette satire. Les *Saturnales* de Macrobe et les *Epîtres* de saint Jérôme prouvent d'une manière incontestable qu'un grand nombre de Romains, des deux sexes et du premier rang, cultivaient la littérature classique et la théologie chrétienne.

[3582] Macrobe, l'ami de ces nobles Romains, considère les étoiles comme la cause, ou au moins comme l'indice certain des événements futurs. *De Somn. Scip.*, l. I, c. 19, page 68.

[3583] L'histoire de Tite-Live (voyez particulièrement VI, 36) parle sans cesse des extorsions des riches et de la misère des débiteurs indigents. La triste histoire d'un brave et vieux soldat (Denys d'Halicarnasse, l. VI, c. 26, p. 347, édit. Hudson ; et Tite-Live, II, 23) doit s'être répétée fréquemment dans ces premiers temps dont on fait mal à propos l'éloge.

[3584] *Non esse in civitate dua millia hominum qui rem haberent.* Cicéron, *Offic.*, II, 21 ; *Comment. Paul. Manut. in édit. Græv.* Philippe, tribun du peuple, inséra ce dénombrement vague dans son discours, A. U. C. 649 ; et son objet, ainsi que celui des Gracques (voyez Plutarque), était de déplorer et peut-être d'exagérer la misère du peuple.

[3585] Voyez la troisième satire (60-125) de Juvénal, qui se plaint avec indignation, *Quamvis quota porno fecis Achæi !*
Jampridem Syrus in Tiberim defluxit Orontes ;
Et linguam et mores, etc.

Sénèque tâche de consoler sa mère, en lui faisant observer que presque tous les hommes passent leur vie dans l'exil, et lui rappelle que la plupart des habitants de Rome ne sont point nés dans cette capitale. Voyez *Consolation ad Helv.*, c. 6.

[3586] On trouve dans le quatorzième livre du code de Théodose presque tout ce qui a rapport au pain, au porc salé, à l'huile et au vin, etc. Il traite particulièrement de la police des grandes villes. Voyez surtout les tit. 3, 4, 15, 16, 17, 24. Il paraît inutile de transcrire les témoignages secondaires qui se trouvent dans le commentateur Godefroy. D'après cette loi de Théodose, qui apprécie en argent la ration militaire, une pièce d'or (onze schellings) était la valeur de quatre-vingts livres de porc salé, ou de quatre-vingts livres d'huile, ou de douze *modii* ou mesures de sel. *Cod. Theod.*, l. VIII, tit. 4, leg. 17. Cette évaluation, comparée à une autre de soixante-dix livres de porc salé pour une *amphora* (*Cod. Theod.*, l. XIV, tit. 4, leg. 4), fixe le prix du vin à environ seize pence la bouteille.

[3587] L'auteur anonyme de la *Description du monde* (p. 14, t. III, *Geograph. minor*, Hudson), observe que la Lucanie dans son latin barbare, *regio optima, et ipsa omnibus abundans, et lardum multum foras emittit. Propter quod est ire montibus, cujus escam animalium variam, etc.*

[3588] Voyez *Novell. ad calcem*, *Cod. Theod.* D. Valent., l. I, tit. 15. Cette loi fut publiée à Rome, A. D. 442, le 29 du mois de juin.

[3589] Suétone, in *Auguste*, c. 42. La plus forte débauche qu'on ait vu faire à cet empereur de son vin favori de Rhétie, n'excéda jamais un *sextarius* ou demi-pinte. Id., c. 77. Torrentius, *ad loc.*, et les *Tables* d'Arbuthnot, p. 86.

[3590] Son dessein était de planter des vignes tout le long de la côte d'Etrurie. (Vopiscus, in *Hist. August.*, p. 225), les tristes, incultes et malsaines marennes de la Toscane moderne.

[3591] Olympiodore, *apud Phot*, p. 197.

[3592] Sénèque (*epist.* 56) compare les bains de Scipion l'Africain dans sa maison de campagne à Litternum avec la magnificence toujours croissante des bains publics de Rome, longtemps avant l'établissement des bains superbes de Caracalla et de Dioclétien. Le quadrant qu'on payait pour y entrer était la quatrième partie de l'as, à peu près la huitième du penny anglais.

[3593] Ammien (I, XIV, c. 6 ; et I. XXVII, c. 4), après avoir décrit le luxe et l'orgueil des nobles romains, déclame avec la même indignation contre les vices et l'extravagance du peuple.

[3594] Juvénal, *Satire* XI, 191, etc. Les expressions de l'historien Ammien ne sont ni moins fortes ni moins animées que celles du poète satirique ; et l'un et l'autre peignaient d'après nature. Le nombre de spectateurs que le Cirque pouvait contenir est tiré des *Notitiæ* de la ville. Les différences que l'on y rencontre prouvent qu'elles ne se copiaient pas ; et ce nombre paraît incroyable, même lorsque l'on considère que, dans ces occasions, tous les habitants de la campagne accouraient en foule dans la capitale.

[3595] Ils composaient à la vérité quelquefois des pièces originales.

..... *Vestigia græca*

Ausi descrere et celebrare domestica facta.

Horace, *epist. ad Pison*, 285 ; et la savante et obscure note de Dacier, qui aurait pu accorder le nom de tragédies au *Brutus* et au *Decius* de Pacuvius, ou au *Caton* de Maternus. L'*Octavie* attribuée à un des Sénèque existe encore, et ne donne pas grande opinion de la tragédie romaine.

[3596] Du temps de Pline et de Quintilien, un poète tragique était réduit à la triste ressource de louer une grande salle pour y lire sa pièce à l'assemblée qu'il y avait invitée. Voyez *Dialog. de Orationibus*, c. 9-11 ; et Pline, *epist.* VII, 17.

[3597] Voyez le dialogue de Lucien, intitulé de *Saltatione*, t. II, p. 265-317, édit. Reitz. Les pantomimes obtinrent le nom honorable de χειροσσοφοι, et on exigeait qu'ils eussent une teinture de tous les arts et de toutes les sciences. Burette (dans les *Mém. de l'Acad. des Inscript.*, t. I, p. 127, etc.) a donné une histoire abrégée de l'art des pantomimes.

[3598] Ammien, I. XIV, c. 6. Il se plaint de ce que les rues de Rome sont pleines de filles qui auraient pu donner des enfants à l'État, et, qui n'ont d'autre occupation que celle de friser leurs cheveux ; *et jactari volubilibus gyris, dum expriment innumera simulacra, quæ finxere, fabulæ theatrales.*

[3599] Lipse (t. III, p. 423, de *Magnitudine romana*, l. III, c. 3) et Isaac Vossius (*Observat. Var.*, p. 26-34) adoptent l'étrange idée de quatre, huit et même quatorze millions d'habitants à Rome. M. Hume, dans ses *Essais* (volume I, p. 450-457), montre, avec une raison et un bon sens de scepticisme, admirable, une disposition secrète à rabaisser la population des anciens temps.

[3600] Olympiodore, *apud Phot.*, p. 197. Voyez Fabricius, *Bibl. græc.*, t. IX, p. 400.

[3601] *In ea autem majestate urbis et civium infinita frequentia innumerabiles habitationes opus est explicare. Ergo cum recipere non possit area planata tantam multitudinem ad habitandum in urbe, ad auxilium altitudinis aedificiorum res ipsa coegit devenire.* Vitruve, II, 8. Ce passage, dont je suis redevable à Vossius, est clair,

important et remarquable.

[3602] Les témoignages successifs de Pline, Aristide, Claudien, Rutilius, etc., prouvent que ces édits prohibitifs ne suffirent point pour arrêter l'abus. Voyez Lipse, de *Magnitudine romana*.

[3603] Lisez la troisième satire entière, mais particulièrement 166, 223, etc. La description de la foule entassée dans une insula ou auberge (voyez Pétrone, c. 95, 97) justifie les plaintes de Juvénal ; et Heineccus (*Hist. jur. rom.*, c. 4, p. 181), dont l'autorité n'est pas récusable, nous apprend que, du temps d'Auguste, les différents *cœnacula* ou appartements d'une *insula* produisaient ordinairement un revenu de quarante mille sesterces, entre trois et quatre cents livres sterling. (*Pandect.*, l. XIX, tit. II, n° 30), somme qui prouve à la fois la grande étendue des bâtiments publics, et le prix élève des logements qu'ils renfermaient.

[3604] Ce nombre total est composé de mille sept cent quatre-vingts *domus* ou maisons principales, et quarante-six mille six cent deux *insulae* ou habitations du peuple (voyez Nardini, *Roma antica*, l. III, p. 88) ; et ce dénombrement est justifié par la conformité des textes des différentes *Notitiæ*. Nardini, l. VIII, p. 498-500.

[3605] Lisez les *Recherches* de M. de Messance, écrivain exact, sur la population, p. 175-187. Il assigne à Paris, d'après des calculs sûrs ou probables, vingt-trois mille cinq cent soixante-cinq maisons, soixante et onze mille cent quatorze familles, et cinq cent soixante-seize mille six cent trente habitants.

[3606] Ce calcul ne diffère pas beaucoup de celui que M. Brottier, dernier éditeur de Tacite (t. II p. 380), a fait d'après les mêmes principes, quoiqu'il semble prétendre une précision qui n'est ni possible ni fort importante.

[3607] Relativement aux événements du premier siège de Rome, que l'on confond souvent avec le second et avec le troisième, voyez Zozime, l. V, p. 35-354 ; Sozomène, l. IX, c. 6 ; Olympiodore, apud Phot, p. 180 ; Philostorgius, l. XII, c. 3 ; et Godefroy, *Dissert.*, p. 467-475.

[3608] La mère de Loeta portait le nom de Pissumena. On ignore le pays, la famille et le nom de son père. Ducange, *Fam. byzant.*, p. 59.

[3609] *Ad nefandos cibos crudit esurientium rabies, et sua invicem membra laniant, dum mater non parcit lactenti infantiae ; et recipit utero, quem paulo ante effuderat.* Saint Jérôme, *ad Principiam*, t. I, p. 121. On raconte les mêmes horreurs du siège de Jérusalem et de celui de Paris. Relativement au dernier, comparez le dixième livre de la Henriade avec le Journal de Henri IV, t. I, p. 47-83 ; et vous observerez qu'un simple récit de ces faits est infiniment plus pathétique que les descriptions les plus recherchées d'un poème épique.

[3610] Zozime (l. V, p. 355, 356) parle de ces cérémonies comme un Grec qui n'avait aucune connaissance des superstitions romaines ou toscanes. Je soupçonne qu'elles consistaient en deux parties, l'une secrète et l'autre publique. La première était probablement une imitation des enchantements au moyen desquels Numa avait fait descendre Jupiter et, son tonnerre sur le mont Aventin,

... *Quid agani laqueis, quæ carmina dicant*
Quaque trahant superis sedibus arte Jovem,
Scire nefas homini.

Les ancilia ou boucliers de Mars, les pignora imperiï que l'on portait en procession aux calendes de mars, tiraient leur origine de cet événement mystérieux. (Ovide, *Fastes*, III, 259-398.) Le dessein était probablement de rétablir cette ancienne fête que Théodose avait supprimée. En ce cas-là, nous retrouvons une date chronologique (le 1er mars A. D. 409) que l'on n'a point encore remarquée.

[3611] Sozomène (l. IX, c. 6) insinue que cette expérience fut tentée sans succès ; mais il ne parle point d'Innocent et Tillemont (*Mém. ecclés.*, tome X, p. 645) est

décidé de ne point croire qu'un pape ait été capable de cette complaisance impie.

[3612] Le poivre était l'ingrédient favori de la cuisine la plus recherchée des Romains ; et la meilleure espèce se vendait communément quinze deniers, ou environ dix schellings la livre. Voyez Pline, *Hist. nat.*, XII, 14. On l'apportait des Indes, et le même pays, la côte de Malabar, en fournit toujours très abondamment ; mais le commerce et la navigation ont multiplié la quantité et diminué le prix. Voyez, *Hist. polit. et philos.*, etc., t. I, p. 457.

[3613] Ce chef des Goths est nommé par Jornandès et par Isidore, *Athaulphe* ; par Zozime et Orose, *Ataulphe* ; et par Olympiodore, *Adoulphe*. Je me suis servi du nom célèbre d'Adolphe, autorisé ici par l'usage des Suédois, frères ou fils des anciens Goths.

[3614] Le traité entre Alaric et les Romains, etc., est tiré de Zozime, l. V, p. 354, 355, 358, 359, 362, 363. Ce que nous savons des circonstances qui l'accompagnèrent n'est pas assez considérable, et assez intéressant pour exiger d'autre citation.

[3615] Zozime, l. V, p. 367, 368, 369.

[3616] Zozime, l. V, p. 360, 361, 362. L'évêque évita, en restant à Ravenne, les calamités qui menaçaient la ville. Orose, l. VII, c. 39, p. 573.

[3617] Relativement aux aventures d'Olympius et de ses successeurs au ministère, voyez Zozime, l. V, p. 363, 365, 366 ; et Olympiodore, ap. Phot., 180, 181.

[3618] Zozime (l. V, p. 364) raconte cette circonstance avec une satisfaction visible, et célèbre le caractère de Gennerid comme le dernier qui fit honneur au paganisme expirant. Le concile de Carthage n'était pas de cette opinion lorsqu'il députa quatre évêques à la cour de Ravenne pour se plaindre d'une loi nouvellement publiée qui exigeait que toutes les conversions au christianisme fussent libres et volontaires. Voyez Baronius, *Annal. ecclésiastiques*, A. D. 409, n° 12 ; A. D. 410, n° 47, 48.

[3619] Zozime, l. V, p. 367, 368, 369. Cet usage de jurer par la tête, la vie, la sûreté ou le génie du souverain, était très ancien en Égypte et en Scythie. (*Genèse*, XLII, 15.) L'adulation le fit bientôt passer chez les Césars ; et Tertullien se plaint de ce que, dans son temps, ce serment était le seul pour lequel les Romains affectassent de conserver du respect. Voyez l'élégante Dissertation de l'abbé Massieu sur les serments de l'antiquité, *Mém. de l'Acad. des Inscript.*, t. I, p. 208, 209.

[3620] Zozime, l. V, p. 368, 369. J'ai adouci les expressions d'Alaric, qui s'étend trop pompeusement sur l'histoire de Rome.

[3621] Voyez Suétone, in *Claude*, c. 20 ; Dion Cassius, l. LX, 949, édit. Reimar ; la vive description de Juvénal, *satire* XII, 75, etc. Dans le seizième siècle, tandis que les restes du port d'Auguste étaient encore visibles, les antiquaires en esquissèrent le plan (voyez d'Anville, *Mém. de l'Acad. des Inscript.*, t. XXX, p. 198) ; et déclarèrent avec enthousiasme que tous les monarques de l'Europe réunis ne parviendraient point à exécuter un pareil ouvrage. Bergier, *Hist. des grands chemins des Romains*, t. II, p. 356.

[3622] *Ostia tiberina*. (Voyez Chivier, *Italia antiqua*, t. III, p. 870-879.) Les deux bouches du Tibre étaient séparées par l'île sacrée, triangle équilatéral dont les côtés étaient évalués à environ deux milles. La colonie d'Ostie était placée immédiatement au-delà du bras gauche ou méridional de la rivière et le port au-delà du bras droit au septentrional ; et la distance entre leurs restes, selon la carte de Cingolani, est d'un peu plus de deux milles. Du temps de Strabon, le sable et la vase avaient presque bouché le port d'Ostie ; le progrès de cette même cause a augmenté l'étendue de l'île sainte, et insensiblement Ostie et le port se sont trouvés à une distance considérable du rivage. Les canaux à sec, *fiumi morti*, et les vastes marais, *stagno di Ponente, di Levante*, marquent les retraites de la rivière et les efforts de la mer. Consultez sur l'état de cette plage triste et solitaire, l'excellente carte de l'État ecclésiastique, par

les mathématiciens de Benoît XIV, une vue de l'état présent de l'Agro romano, en six feuilles, par Cingolani, qui contient cent treize mille huit cent dix-neuf *rubbia*, environ cinq cent soixante-dix mille acres ; et la grande carte topographique d'Ameti, en huit feuillés.

[3623] Dès le troisième siècle (Lardner, *Crédibilité de l'Évangile*, part 2, vol. III, p. 89-82), ou du moins dès le quatrième (*Carol. à sancto Paulo, Notit. ecclés.*, p. 47), le port de Rome était devenu une ville épiscopale, qui a été démolie, à ce qu'il paraît, dans le neuvième siècle, par le pape Grégoire IV, au temps des incursions des Arabes. Elle se trouve aujourd'hui réduite à une auberge, une église, et une maison ou palais de l'évêque, qui est un des six cardinaux de l'Eglise romaine. Voyez Eschinard, *Descrizione di Roma et dell Agro romano*, p. 328.

[3624] Relativement à l'élévation d'Attale, consultez Zozime, l. VI, p. 377-380 ; Sozomène, l. 9, c. 8, 9. Olympiodore, *apud*. Phot., p. 180, 181 ; Philostorgius, l. XII, c. 3 ; et Godefroy, *Dissertat.*, p. 470.

[3625] Nous pouvons admettre le témoignage de Sozomène relativement au baptême arien d'Attale, et celui de Philostorgius relativement à son éducation païenne. La joie visible de Zozime et le mécontentement qu'il impute à la famille Anicienne, ne font pas présumer favorablement du christianisme du nouvel empereur.

[3626] Il porta l'insolence jusqu'à déclarer qu'il ferait mutiler Honorius avant de l'envoyer en exil ; mais cette assertion de Zozime est contredite par le témoignage plus impartial d'Olympiodore. Il impute cette proposition odieuse à la bassesse et peut-être à la perfidie de Jovius, et assure qu'elle fût absolument rejetée par Attale.

[3627] Procope, *de Bell. vandal.*, l. I, c. 2.

[3628] Voyez la cause et les circonstances de la chute d'Attale, dans Zozime, l. VI, p. 380-383 ; Sozomène, l. IX, c. 8 ; Philostorgius, l. XII, c. 3. Les deux amnisties (*Cod. Theod.*, l. IX, tit. 38, leg. II, 12) qui furent publiées le 12 février et le 8 d'août, A. D. 410, sont évidemment relatives à cet usurpateur.

[3629] *In hoc, Alaricus ; imperatore facto, infecto, refecto ac defecto..... mimum risit, et ludum spectavit imperii.* Orose, l. VII, c. 42, p. 582.

[3630] Zozime, l. VI, p. 384 ; Sozomène, l. IX, c. 9 ; Philostorgius, l. XII, c. 3. Dans cet endroit, le texte de Zozime se trouve mutilé ; et nous avons perdu le reste de son sixième et dernier livre qui finissait par le sac de Rome. Quoique cet historien puisse être accusé de partialité et de crédulité, nous ne nous en voyons point privé sans quelque regret.

[3631] *Adest Alaricus, trepidam Romam obsidet, turbat, irrumpit.* Orose, l. VII, c. 39, p. 573. Il raconte en sept mots ce grand événement ; mais il remplit des pages entières de la dévotion des Goths. J'ai tiré d'une histoire invraisemblable de Procope, les circonstances qui m'ont paru avoir quelque air de probabilité. (Procope, *de Bell. vandal.*, l. I, c. 2.) Il suppose que la ville fut prise tandis que les sénateurs dormaient après leur dîner ; mais saint Jérôme, dont le témoignage a beaucoup d'autorité, assure, avec plus de vraisemblance, que ce fut dans la nuit : *Nocte Moab capta est ; nocte cecidit murus ejus.* Tome I, page 121, *ad Principiam*.

[3632] Orose (l. VII, c. 39, p. 573-576) applaudit à la piété des Goths chrétiens, sans paraître réfléchir que le plus grand nombre était de la secte d'Arius. Jornandès (c. 30, p. 653) et Isidore de Séville (*Chron.*, p. 714, édit. Grot.), qui étaient fort attachés au parti des Goths, ont répété et embelli ces histoires édifiantes. Selon Isidore, on entendit dire à Alaric lui-même qu'il faisait la guerre aux Romains et non pas aux saints apôtres : tel était le style du septième siècle. Deux cents ans plus tôt, le mérite et la gloire étaient attribués au Christ et non pas à ses apôtres.

[3633] Voyez saint Augustin, *de Civit. Dei*, l. I, c. 16. Il cite les exemples de Troie, de

Syracuse et de Tarente.

[3634] Saint Jérôme, t. I, p. 121, *ad Principiam*. Il applique au sac de Rome les expressions énergiques de Virgile :

Quis cladem illius noctis, quis funera fando,

Explicet ? etc.

Procopé (l. I, c. 2) affirme que les Goths massacrèrent un grand nombre de Romains. Saint Augustin (*de Civit. Dei*, l. I, c. 12, 13) offre aux chrétiens des motifs de consolation pour la mort de ceux dont les cadavres, *multa corpora*, restèrent sans sépulture, *in tanta strage*. Baronius a tiré des écrits des différents pères de l'Église quelques lumières sur le pillage de Rome. *Annal. ecclés.*, A. D. 410, n° 16-44.

[3635] Sozomène, l. IX, c. 10. Saint Augustin (*de Civ. Dei*, c. 17) assure que quelques vierges ou matrones se donnèrent la mort pour éviter d'être violées ; et quoiqu'il admire leur courage, ses opinions théologiques le forcent à blâmer leur présomptueuse imprudence. Peut-être le bon évêque d'Hippone crut-il trop facilement à des actes d'héroïsme qu'il blâmait avec trop de sévérité. Les vingt vierges, supposé qu'elles aient existées, qui se jetèrent dans l'Elbe lorsque Magdebourg fut pris d'assaut, ont été multipliées au nombre de douze cents. Voyez l'*Hist. de Gustave-Adolphe*, par Harte, v. I, p. 308.

[3636] Voyez saint Augustin, *de Civit. Dei*, l. I, c. 16-18. Il traite ce sujet avec beaucoup d'attention, et après avoir admis qu'il ne peut point y avoir de crime sans consentement, il ajoute : *Sed quia non solutra quod ad dolorem, verum etiam quod ad libidinem pertinet, in corpore alieno perpetrari potest, quicquid tale factum fuerit, etsi retentam constantissimo animo pudicitiam non excutit, pudorem tamen incutit, ne credatur factum cum mentis etiam voluntate, quod fieri fortasse sine carnis aliqua voluptate non potuit*. Dans le chapitre 18 il fait quelques distinctions curieuses entre la virginité morale et la virginité physique.

[3637] Marcella, Romaine également distinguée par son rang, par son âge et par sa piété, fut renversée à terre et inhumainement battue et fouettée : *Cæsam fustibus flagellisque*, etc. Saint Jérôme, tome I, p. 121, *ad Principiam*. (Voyez saint Augustin, *de Civ. Dei*, l. I, c. 10.) Le moderne *Sacco di Roma*, p. 208, donne une idée des différentes tortures que l'on faisait souffrir aux prisonniers pour découvrir leurs trésors.

[3638] L'historien Salluste, qui pratiquait utilement les vices qu'il a censurés avec éloquence, employa les dépouilles de la Numidie à embellir son palais et ses jardins sur le mont Quirinal. L'endroit où il était situé est occupé aujourd'hui par l'église de Sainte-Susanne, séparée par une seule rue des bains de Dioclétien, et peu éloignée de la porte Salarienne. Voyez Nardini, *Roma antica*, p. 192, 193 ; et le grand *Plan de Rome moderne*, par Nolli.

[3639] Les expressions de Procopé sont claires et modérées, *de Bell. vandal*, l. I, c. 2. La Chronique de Marcellin paraît s'exprimer trop fortement, *partem urbis Romæ cremavit* ; et les expressions de Philostorgius, *εν ερειπιοις δε της πολεως κεκμένης* (l. XII, c. 3), donnent une idée fautive et exagérée. Bargæus a composé une Dissertation particulière pour prouver que les édifices de Rome ne furent point détruits par les Goths et par les Vandales.

[3640] Orose, l. II, c. 19, p. 143. Il semblerait désapprouver toutes sortes de statues ; *vel Deum vel hominem mentiuntur*. Elles représentaient les rois d'Albe et de Rome depuis Enée, les Romains qui s'étaient illustrés par les armes ou par les arts et les Césars qu'on avait mis au rang des dieux. Le nom de Forum, dont il se sert, est un peu équivoque, puisqu'il en existait cinq principaux ; mais comme ils étaient tous contigus les uns aux autres dans la plaine qui est environnée par les monts Capitolin, Quirinal, Esquilin et Palatin, on peut les regarder comme ne faisant qu'un seul forum. Voyez la *Roma antiqua*, de Donat, p. 162-201 ; et la *Roma antica* de Nardini,

p. 212-273. La première est plus utile pour les anciennes descriptions, et la seconde pour la topographie actuelle.

[3641] Orose (l. II, c. 19, p. 142) compare la cruauté des Gaulois à la clémence des Goths. *Ibi vix quemquam inventum senatorem, qui vel absens evaserit ; hic vix quemquam requiri, qui forte ut latens perierit.* Mais cette antithèse a un air de recherche qui ne ressemble point à la vérité ; et Socrate (l. VII, c. 10) affirme, peut-être tout aussi fausement, qu'un grand nombre de sénateurs furent massacrés après avoir souffert les plus cruelles tortures.

[3642] *Multi christiani in captivitatem ducti sunt* (saint Augustin, *de Civit. Dei*, l. I, c. 14) ; et les chrétiens ne furent pas plus maltraités que les autres.

[3643] Voyez Heineccius, *Antiq. juris roman*, t. I, p.96.

[3644] Appendix, *Cod. Theod.*, XVI ; in Sirmond, *opera*, t. I, p. 135. Cet édit fut publié le 11 décembre, A. D. 408, et annonce plus de sagesse qu'on ne pouvait en attendre des ministres d'Honorius.

[3645] Rutilius, *in Itiner.*, l. I, 325. L'île est connue aujourd'hui sous le nom de Giglio. Voyez Cluvier, *Ital. antiq.*, l. II, p. 502.

[3646] Comme les aventures de Proba et de sa famille sont liées avec la vie de saint Augustin, Tillemont s'est appliqué avec beaucoup de soin à les éclaircir (*Mém. ecclés.*, t. XIII, p. 620-635). Quelque temps après leur arrivée en Afrique, Démétrias prit le voile, et fit vœu de virginité. On regarda cet événement comme très intéressant pour Rome et pour le monde chrétien. Tous les saints écrivirent à Demetrias des lettres de félicitation. Celle de saint Jérôme existe encore (t. I, p. 62-73, *ad Demetriad, de servanda Virginitate*). C'est un mélange de raisonnements absurdes, de déclamations véhémentes et de faits assez curieux, dont quelques-uns sont, relatifs au siège et au pillage de Rome.

[3647] Voyez les lamentations pathétiques de saint Jérôme, t. V, p. 400, dans sa préface au second livre de ses *Commentaires sur le prophète Ézéchiel*.

[3648] Orose établit cette comparaison sans pouvoir cependant se dépouiller de toute partialité théologique (l. II, c. 19, p. 142 ; l. VII, c. 39, p. 575). Mais dans l'histoire de la prise de Rome par les Gaulois tout est incertain et peut-être fabuleux. Voyez Beaufort, sur l'*Incertitude*, etc., de l'*Histoire romaine*, p. 356 ; et Melot, *Mémoires de l'Acad. des Inscript.*, t. XV, p. 1-21.

[3649] Le lecteur qui désire connaître les circonstances de ce fameux événement peut lire l'excellent récit du docteur Robertson, *Hist. de Charles-Quint*, vol. II, p. 283, ou consulter *gli Annali d'Italia*, du savant Muratori, t. XIV, p. 230-244, édit. in-8°. S'il veut examiner les originaux, il peut avoir recours au dix-huitième livre de la grande, mais incomplète histoire de Guicciardini. Au reste, l'ouvrage qui mérite le mieux le titre d'authentique et d'original, est un petit livre intitulé *il Sacco di Roma*, composé environ un mois après le pillage de la ville, par le frère de l'historien Guicciardini, qui paraît avoir été magistrat habile et écrivain impartial.

[3650] Bossuet (*Hist. des Variations des Églises protestantes*, l. I, p. 20-36) a attaqué vigoureusement la disposition fougueuse de Luther, effet du tempérament et de l'enthousiasme ; et Seckendorf (*Commentaire du luthéranisme*) l'a défendu faiblement (l. I, n° 78, p. 120 ; et l. II, n° 122, p. 556).

[3651] Marcellin dans sa *Chronique*. Orose (l. VII, c. 39 ; p. 575) assure qu'il quitta Rome le troisième jour ; mais cette différence peut aisément être conciliée par les mouvements successifs des différents corps d'une grande armée.

[3652] Socrate (l. VII, p. 10) prétend, sans aucune apparente de vérité ou de raison, qu'Alaric se retira à la hâte en apprenant que les armées de l'empire d'Orient étaient en marche pour venir l'attaquer.

[3653] Ausone, *de claris Urbibus*, p. 233, édit. Toll. Le luxe de Capoue avait autrefois surpassé celui de Sybaris. Voyez *Athénée Deipnosophist*, l. XII, p. 528, édit. Casaubon.

[3654] Quarante huit ans après la fondation de Rome, environ huit cents ans avant l'ère chrétienne ; les Toscans bâtirent Capoue et Nole, à la distance de vingt-trois milles l'une de l'autre ; mais la dernière de ces villes ne s'éleva jamais au-dessus d'un état de médiocrité.

[3655] Tillemont (*Mém. ecclés.*, t. XIV, p. 1-146) a compilé avec son activité ordinaire tout ce qui a rapport à la vie ou aux écrits de saint Paulin, dont la retraite est célébrée dans ses propres écrits, et par les louanges de saint Ambroise, saint Jérôme, saint Augustin et Sulpice Sévère, ses contemporains et ses amis.

[3656] Voyez les Lettres affectueuses d'Ausone (*epist.* 19-25, p. 650-698, édit. Toll) à son collègue, son ami et son disciple saint Paulin. La religion d'Ausone est encore un problème. Voyez les *Mém. de l'Acad. des Inscript*, tome XV, p. 123-138. Je crois qu'elle n'était pas moins un problème durant sa vie, et conséquemment qu'il était païen dans le cœur.

[3657] L'humble saint-Paulin eut une fois la présomption d'avouer qu'il croyait être aimé de saint Félix au moins comme un homme aime son petit chien.

[3658] Voyez Jornandès, *de Reb. get.*, c. 30, p. 653 ;. Philostorgius, l. XII, c. 3, saint Augustin, *de Civ. Dei*, l. I, c. 10 ; Baronius, *Annal. ecclés.*, A. D. 410, n° 45, 46.

[3659] Le platane ou plane était l'arbre favori des anciens ; ils le multiplièrent, à raison de son ombrage, depuis l'Orient jusque dans la Gaule. Pline, *Hist. nat.*, XII, 3, 4, 5. Il en cite plusieurs d'une taille énorme, un entre autres dans une maison de campagne impériale à Velletri, que Caligula appelait son nid. Ses brandies mettaient à l'abri une vaste table et toute la suite de l'empereur, que Pline nomme finement *pars umbrae*, expression qui pouvait aussi bien convenir à Alaric.

[3660] *The prostrate South to the destroyer yields.*

Her boasted titles, and her golden fields

With grim delight the brood of wanter view

A brighter day ; and skies of azure hue ;

Scent the new fragrance of the opening rose,

And quaff the pendant vintage as il grows.

Le Midi consterné céda aux dévastateurs ses titres de gloire à ses champs dorés. Le fils de l'Hiver vit pour la première fois, avec une hideuse expression de plaisir, un jour brillant et des cieux teints d'azur ; pour la première fois il sentit le parfum de la rose nouvellement épanouie, et savoura le jus de la grappe pendante sur le cep.

Voyez les *Poésies* de Gray, publiés par M. Mason, p. 197. Au lieu de compiler des tables chronologiques et d'histoire naturelle, pourquoi Gray n'a-t-il pas employé son génie achever ce poème philosophique, dont il nous a laissé un si précieux échantillon ?

[3661] On trouve une excellente description du détroit de Messine, de Charybde et de Scylla, dans Cluvier, *Italia antiq.*, l. IV, p. 1293 ; et *Sicil. antiq.*, l. I, p. 60-76. Il a soigneusement étudié les anciens, et examiné avec exactitude l'état actuel du pays.

[3662] Jornandès, *de Reb. get.*, c. 30, p. 654.

[3663] Orose, l. VI, c. 43, p. 584, 585. Saint Augustin l'envoya, en 415, d'Afrique en Palestine, visiter saint Jérôme, et le consulter relativement à la controverse de Pélagie.

[3664] Jornandès suppose, sans beaucoup de probabilité, qu'Adolphe revint à Rome et la pillà une seconde fois, *more locustarum erasit*. Il convient cependant, avec Orose, que le roi des Goths conclut un traité avec Honorius. Voyez Orose, l. VII, c. 43, p. 584, 585 ; Jornandès, *de Reb. get.*, c. 31, p. 654, 655.

[3665] La retraite des Goths hors de l'Italie, et leurs premières opérations dans la Gaule, sont obscures et douteuses. J'ai tiré beaucoup de secours de Mascou (*Hist. des anciens Germains*, l. VIII, c. 29, 35, 36, 37.). Il a éclairci et lié les chroniques interrompues et les fragments de ces temps-là.

[3666] Voyez ce qui a rapport à Placidie dans Ducange, *Fam. byzant.*, p. 72 ; et Tillemont, *Hist. des Empereurs*, t. V, p. 260-386, etc. ; t. VI, p. 240.

[3667] Zozime, l. V, p. 350.

[3668] Zozime, l. VI, p. 38 ; Orose, l. VII, c. 40, p. 576. Les *Chroniques* de Marcellin et d'Idatius semblent supposer que les Goths n'emmenèrent Placidie qu'après le dernier siège et le sac de Rome.

[3669] Voyez les portraits d'Adolphe, et de Placidie, et les détails de leur mariage, dans Jornandès, *de Reb. get.*, c. 34, p. 654, 655. Quant à l'endroit où cette union fut contractée, célébrée où consommée, les manuscrits de Jornandès ne sont point d'accord, et ils nomment deux villes proche l'une de l'autre, Forli et Imola. (Forum Livii et Forum Corneli). Il est aisé de concilier d'historien des Goths avec Olympiodore. (Voyez Mascou, l. VIII, c. 36.) Mais Tillemont prend de l'humeur, et prétend qu'il est inutile de chercher à concilier Jornandès avec un bon auteur.

[3670] Les Visigoths, sujets d'Adolphe, mirent depuis des bornes à la prodigalité de

l'amour conjugal. Un mari ne pouvait légalement faire des dons ou des constitutions au profit de sa femme dans la première année de son mariage, et sa libéralité ne pouvait, dans aucun temps, passer la dixième partie de sa fortune. Les Lombards furent un peu plus indulgents. Ils permettaient le *morning-cap* le lendemain de la consommation du mariage ; et ce don fameux, la récompense de la virginité, pouvait être du quart de la fortune du mari. Quelques épousées prenaient, à la vérité, la précaution de stipuler la veille un présent qu'elles savaient ne pas mériter. Voyez Montesquieu, *Esprit des Lois*, l. XIX, c. 5 ; Muratori, *delle Antichità italiane*, t. I, *Dissetazione* XX, p. 243.

[3671] Nous devons le détail de cette fête nuptiale à l'historien Olympiodore, *apud* Photium, p. 185-188.

[3672] Voyez dans la grande *Collection des historiens de France*, par dom Bouquet, t. II, Grégoire de Tours, l. III, c. 10, p. 191, *Gesta regum Francorum*, c. 23, p. 557. L'écrivain anonyme suppose, avec une ignorance digne de son siècle, que ces instruments du culte des chrétiens avaient appartenu au temple de Salomon. Si cette expression a quelque sens, elle signifierait qu'ils ont été enlevés dans le sac de Rome.

[3673] Consultez les témoignages originaux dans les historiens de France, t. II ; *Fredegarii scholastici Chron.*, c. 73, p. 441 ; Fredegar. *Fragment*. 3, p. 463 ; *Gesta regis Dagobert.*, c. 29, p. 587. L'avènement de Sisenand au trône d'Espagne date A. D. 631. Dagobert employa les deux cent mille pièces d'or à la fondation de l'église de Saint-Denis.

[3674] Le président Goguet (*Origine des Lois*, etc., t. II, p. 239) pense que ces émeraude d'une grandeur si extraordinaire, les statues et les colonnes, que l'antiquité prétend avoir existé en Égypte, à Cadix et à Constantinople, n'étaient que des compositions de cristal coloré. Le fameux plat d'émeraude que l'on montre à Gênes pourrait, à ce qu'on croit, confirmer ce soupçon.

[3675] Elmacin, *Hist. Saracenica*, l. I, p. 85 ; Roderic Tolet, *Hist. Arab.*, c. 9 ; Cardonne, *Hist. de l'Afrique et de l'Espagne sous les Arabes*, t. I, p. 83. On l'appelait la Table de Salomon, selon la coutume des Orientaux, qui attribuent à ce prince tous les ouvrages savants ou magnifiques de l'antiquité.

[3676] Ces trois lois sont insérées dans le *Code de Théodose*, l. XI, tit. 28, leg. 7 ; l. XIII, tit. 2, leg. 12 ; l. XV, tit. 14, leg. 14. Les expressions de la dernière sont d'autant plus remarquables, qu'elles contiennent non seulement un pardon, mais une apologie.

[3677] Olympiodore, *apud* Photium, p. 188. Philostorgius observe que quand Honorius fit son entrée triomphale, il encouragea les Romains de la main et de la voix, à rebâtir leur cité ; et la *Chronique* de Prosper fait l'éloge d'Héraclien, *qui in Romanæ urbis reparationem strenuum exhibuerat ministerium*.

[3678] La date du voyage de Claudius Rutilius Numatianus est embarrassée de quelques difficultés ; mais Scaliger juge, d'après des observations astronomiques, qu'il quitta Rome le 24 septembre, et s'embarqua à Porto le 9 d'octobre A. D. 416. (Voyez Tillemont, *Hist. des Empereurs*, t. V, p. 820. Dans cet Itinéraire poétique, Rutilius (l. I, 115 etc.) adresse à Rome ses félicitations.

[3679] Orose composa son histoire en Afrique, deux ans après l'événement. Cependant l'improbabilité suffit pour contrebalancer son autorité. La *Chronique* de Marcellin suppose à Héraclien sept cents bâtiments et trois mille hommes. Ce dernier nombre est ridiculement altéré, mais le premier me paraît beaucoup plus raisonnable.

[3680] La *Chronique* d'Idatius affirme, sans la plus légère apparence de probabilité, qu'il s'avança jusqu'à Otriculum dans l'Ombrie ; et qu'il fut défait dans une bataille avec perte de cinquante mille hommes.

[3681] Voyez *Cod. Theod.*, l. XV, tit. 14, leg. 13. Les actes légaux faits en son nom furent déclarés nuls, et jusqu'à la manumission des esclaves, qu'on obligea à se faire affranchir une seconde fois.

[3682] J'ai dédaigné de raconter une histoire ridicule et probablement fausse. Procope (*de Bell. vandal.*, l. I, c. 2) assure qu'Honorius fût alarmé de la perte de Rome jusqu'au moment où il s'assura qu'il ne s'agissait point d'un poulet favori auquel il donnait ce nom, et qu'il n'était question que de la capitale de son empire. Cependant ce conte prouve l'opinion publique.

[3683] J'ai tiré tous mes éclaircissements sur la vie de ces différents usurpateurs de six historiens contemporains, deux latins et quatre grecs. Orose, l. VII, c. 42, p. 581, 582, 583. Renatus Profuturus Frigeridus, *ap.* Grégoire de Tours, l. II, c. 9, dans les *historiens de France*, tome II, p. 165, 166 ; Zozime, l. VI, p. : 370-371 ; Olympiodore, *apud* Photium, p. 180, 181, 184, 1.85 ; Sozomène, l. IX, c. 12-15 ; *Dissert.* de Godefroy, p. 477-481, ; et les quatre *Chroniques* de Prosper Tyro, Prosper d'Aquitaine, Idatius et Marcellin.

[3684] Les louanges que Sozomène a données à cet acte de désespoir sont étranges et scandaleuses dans la bouche d'un ecclésiastique : il observe (p. 379) que la femme de Gerontius était chrétienne, et que sa mort fut digne de sa religion et digne d'une gloire immortelle.

[3685] Εἰδος ἀζιον τυραννιδος est l'expression d'Olympiodore, qu'il paraît avoir tirée d'Éole, tragédie d'Euripide, dont il ne nous reste que des fragments (Euripide, Barnes, t. II, p. 443, vers 38.) Cette allusion annonce que les anciens poètes tragiques étaient encore familiers aux Grecs du cinquième siècle.

[3686] Sidonius Apollinaris, l. V, *epist.* 9, p. 139 ; et les notes de Sirmond, p. 58. Après avoir répandu le blâme sur l'*inconstance* de Constantin, la *facilité* de Jovinus et la *perfidie* de Gerontius, il observe que les vices de tous ces usurpateurs se trouvaient réunis dans la personne de Dardanus. Cependant ce préfet conserva une réputation honorable dans le monde et même dans l'Église. Il entretenait une pieuse correspondance avec saint Jérôme et avec saint Augustin, et le premier lui donna (t. III, p. 66) les épithètes de *christianorum nobilissime* et de *nobilium christianissime*.

[3687] On peut prendre l'expression presque à la lettre ; Olympiodore dit *μολις σακκοις εξωγρησαν*. Σακκος ou σακος peut signifier un sac ou un habit flottant ; et cette manière d'embarrasser un ennemi ou de s'en rendre maître, *laciniis contortis*, se pratiquait souvent chez les Huns. (Ammien, XXXI, 2.) Il fut pris vif avec des filets ; c'est ainsi que le traduit Tillemont, *Hist. des Emper.*, t. V, p. 608.

[3688] Sans recourir des auteurs plus anciens, je citerai trois témoignages respectables du quatrième et du septième siècle : *Expositio totius mundi*, p. 16, dans le troisième volume des géographes d'Hudson ; Ausone, *de claris Urbibus*, p. 242, édit. Toll. ; Isidore de Séville, Préface de la *Chronique*, *apud* Grotium, *Hist. des Goths*, p. 707. On peut trouver beaucoup de particularités relatives à la fertilité et au commerce de l'Espagne, dans Nonnius, *Hispania illustrata* ; et dans Huet, *Histoire du Commerce des Anciens*, c. 40 ; p. 228-234.

[3689] La date est soigneusement fixée dans les *Fasti* et dans la *Chronique* d'Idatius. Orose (l. VII, c. 40, p. 578) assure que la trahison des honoriens livra l'Espagne ; mais Sozomène (l. IX, c. 12) ne les accuse que de négligence.

[3690] Idatius voudrait appliquer les prophéties de Daniel aux calamités de sa nation, et il est par conséquent obligé d'arranger les événements d'une manière conforme aux termes de la prédiction.

[3691] Mariana, *de Rebus hispanicis*, l. V, c. 1, t. I, p. 148, la Haye, 1733. Il avait lu dans Orose (l. VII, c. 41, p. 579) que les Barbares avaient quitté l'épée pour conduire la charrue, et qu'une grande partie des provinciaux préféraient *inter Barbaros*

pauperem libertatem, quam inter Romanos tributariam sollicitudinem sustinere.

[3692] La force, à ce qu'il paraît, se joignit à la persuasion, ainsi qu'on peut clairement l'inférer des témoignages comparés d'Orose et de Jornandès, historiens, l'un des Goths et l'autre des Romains.

[3693] Selon le système de Jornandès (c. 33, p. 659) le véritable droit héréditaire au sceptre des Goths passait dans la maison des Amalis ; mais ces princes, vassaux des Huns, commandaient les tribus des Ostrogoths dans quelque canton éloigné de la Germanie ou de la Scythie.

[3694] Olympiodore raconte le meurtre, mais le nombre des enfants est tiré d'une épitaphe peu authentique.

[3695] On célébra à Constantinople la mort d'Adolphe par une représentation des jeux du Cirque, et par une illumination, voyez. Chron. Alexandrin. On ne sait pas bien si ce fut en haine des Barbares ou des Latins que les Grecs se livrèrent à ces réjouissances.

[3696] *Quod Tartessiacis avus hujus Vallia terris
Vandalicas turmas ; et juncti Martis Alanos
Stravit, et occiduum texere cadavera Calpen.*

Sidonius Appollinar., in *Panegy. Anthem.*, 363, p. 300, éd. Sirmond.

[3697] Ce secours leur était très nécessaire : les Vandales de l'Espagne donnaient aux Goths l'épithète insultante de *Truli*, parce que durant la disette ils avaient donné une pièce d'or, pour une *trula*, environ une demi-livre de farine. Olympiodore, *apud* Phot, p. 189.

[3698] Orose donne une copie de ces lettres prétendues. *Tu cum omnibus pacem habe ; omniunique osides accipe ; nos nobis configimus, nobis perimus, tibi vincimus ; immortalis vera quæstus erit reipublicæ tuæ, si utrique pereamus.* L'idée est juste, mais je ne puis pas croire qu'elle ait été sentie et avouée par les Barbares.

[3699] *Romam triumphans ingreditur.* Telle est l'expression positive de Prosper dans sa Chronique. Les faits relatifs à la mort d'Adolphe et aux exploits de Wallia se trouvent dans Olympiodore, *ap.* Phot, 188 ; Orose, l. VII, c. 43, p. 584-587 ; Jornandès, *de Reb. get.*, c. 31, 32 ; et dans les Chroniques d'Idatius et d'Isidore.

[3700] Ausone (*de claris. Urbibus*, p. 257-262) fait l'éloge de Bordeaux avec l'enthousiasme d'un citoyen qui célèbre sa ville natale. Voyez dans Salvien (*de Gubern. Dei*, p. 228, Paris, 1608) une description fleurie des provinces de l'Aquitaine et de la Novempopulanie.

[3701] Orose (l. VII, c. 32, p. 550) fait l'éloge de la douceur et de la modération des Bourguignons, qui traitaient leurs sujets gaulois comme leurs frères chrétiens. Mascou a éclairci l'origine de leur royaume dans les quatre premières notes qui se trouvent à la fin de sa laborieuse *Histoire des anciens Germains*, vol. XI, p. 555-572, de la traduction anglaise.

[3702] Voyez Mascou, l. VIII, p. 43, 44, 45. A l'exception d'une ligne courte et peu authentique de la *Chronique* de Prosper (t. I, p. 639), on ne trouve nulle part le nom de Pharamond avant le septième siècle. L'auteur des *Gesta Francorum* (t. II, p. 543) suppose avec assez de probabilité que Marcomir, père de Pharamond, exilé en Toscane, engagea les Francs à faire choix de son fils, ou du moins d'un roi.

[3703] *O Lycida ! vivi pervenimus : advena nostri
(Quod nunquam veriti sumus) ut possessor agelli
Diceret : Hæc mea sunt ; veteres migrate coloni.
Nunc victi tristes, etc.*

Voyez la neuvième églogue tout entière, avec l'utile Commentaire de Servius. On assigna aux vétérans quinze milles du territoire de Mantoue, avec une réserve de trois milles autour de la ville en faveur des habitants ; et même Alfenus Varus,

faux jurisconsulte, et l'un des commissaires nommés dans cette occasion, les fraudea en partie de ce qui leur était laissé, en y comprenant huit cents pas d'eau et de marais.

[3704] Voyez le passage remarquable de l'Eucharisticon de Paulin, 575, *apud* Mascou, l. VIII, c. 42.

[3705] Cette importante vérité est établie par l'exactitude de Tillemont (*Hist. des Empereurs*) et la sincérité de l'abbé Dubos (*Hist. de l'établissement de la Monarchie française dans les Gaules*, t. I, p. 259).

[3706] Zozime (l. VI, p. 376-383) raconte en peu de mots la révolte de la Bretagne et de l'Armorique. Nos antiquaires et le grand Camden lui-même ont été entraînés dans de grandes erreurs, faute d'une connaissance suffisante de l'histoire du continent.

[3707] MM. de Valois et d'Anville, géographes nationaux, fixent les limites de l'Armorique dans leurs *Notitiæ* de l'ancienne Gaule. Le pays connu sous ce nom avait eu une beaucoup plus grande étendue que celle qu'ils lui assignent et en eut par la suite une beaucoup moins considérable.

[3708] *Gens inter geminos notissima clauditur amnes, Armoricana prius veteri cognomine dicta.*

Torva, ferox, ventosa, procax, incauta, rebellis,

Inconstans, dispare sibi novitatis amore ;

Prodiga verborum, sed non et prodiga facti.

Erricus, *Monach. in Vit. S. Germani*, l. V, *apud* Valois, *Notit. Galliarum*, p. 43. Valois rapporte plusieurs témoignages pour confirmer ce caractère, auxquels j'ajouterai celui du prêtre Constantin, A. D. 488. Dans la vie de saint Germain, il les appelle les rebelles Armoricains, *mobilem et indisciplinatum populum*. Voyez les *historiens de France*, t. I, p. 643.

[3709] J'ai cru devoir faire ma protestation contre cette partie du système de l'abbé Dubos, contre lequel Montesquieu s'est élevé si fortement. Voyez l'*Esprit des Lois*, l. XXX, c. 24.

[3710] Βρεταννίαν μὲν τοὶ Ῥωμαῖοι ἀνασωσασθαὶ οὐκετι ἔχον, sont les expressions de Procope (*de Bell. vandal.*, l. I, c. 2, p. 181, éd. Du Louvre) dans un passage important qui a été trop négligé. Bède lui-même (*Hist. gent. anglic.*, l. I, c. 12, p. 50, édit. Smith) convient que les Romains abandonnèrent tout à fait la Bretagne sous le règne d'Honorius. Cependant nos historiens modernes et nos antiquaires ne sont point de cette opinion ; et quelques-uns prétendent qu'il ne se passa que peu de mois entre la retraite des Romains et l'invasion des Saxons.

[3711] Bède n'a point omis le secours passager des légions contre les Pictes et les Ecosais ; nous offrirons bientôt la preuve la plus authentique d'une levée de douze mille hommes que les Bretons indépendants fournirent à l'empereur Authemius pour la guerre de la Gaule.

[3712] Je me dois à moi-même et à la vérité de l'histoire, de déclarer que quelques circonstances de ce paragraphe ne sont fondées que sur des analogies et des conjectures.

[3713] Πρὸς τὰς ἐν Βρεταννίᾳ πόλεις. Zozime, l. VI, p. 383.

[3714] Deux villes de la Bretagne étaient *municipia*, neuf des *colonies*, dix *latti jure donatæ*, douze *stipendiariæ* du premier rang. Ce détail est tiré de Richard de Cirencester (*de Situ Britannia*, p. 36) ; et quoiqu'on puisse douter qu'il ait écrit d'après le manuscrit d'un général romain il montre une connaissance de l'antiquité très rare chez un moine du quatorzième siècle.

[3715] Voyez Maffei, *Verona illustrata*, part. I, l. V, p. 83-106.

[3716] *Leges restituit, libertatemque reducit,*

Et servos famulis non sinit esse suis.

Itinerar. Rutil, l. I, c. 215.

[3717] Une inscription (*apud Sirmond, Not. ad Sidon. Apoll.*, p.59) décrit un château, *cum muris et portis, tuitioni omnium*, construit par Dardanus dans ses terres près Sistéron, dans la seconde Narbonnaise, et qu'il avait nommé Théopolis.

[3718] L'établissement de leur autorité n'aurait pas souffert de grandes difficultés, si l'on pouvait s'en rapporter au système impossible d'un savant et ingénieux antiquaire, qui prétend que les chefs des tribus bretonnes continuèrent toujours de régner, quoique avec un pouvoir subordonné, depuis le règne de Claude jusqu'à celui d'Honorius. Voyez l'*Histoire de Manchester*, par Whitaker, vol. I, p. 247-257.

[3719] Ἀλλ' οὐσα ὑπο τυραννοῖς ἀπ' αὐτοῦ ἐμνε. (Procopé, *de Bell. vandal.*, l. I, c. 2, p.181.) *Britannia, fertilis provincia tyrannorum*. Telle fut l'expression de saint Jérôme en 415, t. II, p. 255, *ad Ctesiphont*. Le moine de Bethléem recevait les premières nouvelles et les plus circonstanciées, par le moyen des pèlerins qui visitaient tous les ans la Terre-Sainte.

[3720] Voyez les *Antiquités ecclésiastiques*, de Bingham, vol. I, c. 6, p. 394.

[3721] L'histoire rapporte que trois évêques de la Bretagne qui assistèrent au concile de Rimini, A. D. 359, *tam pauperes fuisset ut nihil haberent*. (Sulpice Sévère, *Hist. Sacra*, l. III, p. 420.) Quelques-uns de leurs confrères jouissaient cependant d'un sort plus doux.

[3722] Consultez Usher, *de Antiq. Ecclés. Britann.*, c. 8-12.

[3723] Voyez le texte exact de cet édit, tel que l'a publié Sirmond (*Not. ad Sidon. Apollinar.*, p. 147). Hincmar, qui assigne une place aux évêques, avait probablement vu dans le neuvième siècle une copie plus parfaite. Dubos, *Histoire critiq. de la Monarch. franc.*, t. I. p. 241-255.

[3724] La *Notitia* prouve évidemment que les sept provinces étaient le Viennois, les Alpes-maritimes, la première et la seconde Narbonnaise, la Novempopulanie, et la première et seconde Aquitaine. Au lieu de la première Aquitaine, l'abbé Dubos, sur l'autorité de Hincmar, veut substituer la première Lyonnaise.

[3725] Le père Montfaucon, forcé par ses supérieurs bénédictins (voyez Longueruana, t. I, p. 205) à rédiger la volumineuse édition de saint Chrysostome, en treize volumes in folio (Paris, 1738), s'est amusé à extraire de cette immense collection de discours moraux, quelques antiquités curieuses propres à faire connaître les mœurs du siècle de Théodose (voyez Saint Chrysostome, *Opera*, t. XIII, p. 192-196), et à éclaircir sa Dissertation française, dans les *Mém. de l'Acad. des Inscript.*, t. XIII, p. 474-499.

[3726] En calculant à peu près qu'un vaisseau pouvait faire par un bon vent mille stades ou cent vingt-cinq milles en vingt-quatre heures, Diodore de Sicile compte dix jours depuis les Palus-Méotides jusqu'à l'île de Rhodes ; et quatre jours de Rhodes à Alexandrie. La navigation du Nil depuis Alexandrie jusqu'à Syene, sous le tropique du Cancer, exigeait dix jours ; parce qu'il fallait remonter le fleuve. (Diod. de Sicile, t. I, l. III, p. 200, éd. Wesseling.) Il pouvait sans beaucoup d'exagération regarder les climats situés aux confins de la zone torride, comme exposés au dernier degré de la chaleur ; mais il parle des Méotides, situées au quarante-septième degré de latitude moderne, comme si elles étaient enclavées dans le cercle polaire.

[3727] Barthius, qui révère son auteur avec l'aveugle superstition d'un commentateur, donne la préférence aux deux livres que Claudien composa contre Eutrope, sur toutes ses autres productions. (Baillet, *Jugements des Savants*, t. IV, p. 227.) On peut les considérer en effet comme une satire très vive et très éloquente : elle serait plus utile à l'histoire si les reproches étaient moins vagues et plus modérés.

[3728] Après avoir déploré l'ascendant que les eunuques prennent de plus en plus dans le palais, et avoir désigné les fonctions qui leur conviennent, Claudien ajoute :

..... *A fronte recedant*

Imperii. In Eutrope, I, 422.

Il ne paraît pas que l'eunuque ait occupé nominativement aucune des dignités effectives de l'empire, puisque, dans l'édit de son bannissement, il est désigné comme *præpositus sacri cubiculi*. Voyez *Cod. Theod.*, l. IX, tit. 40, leg. 17.

[3729] *Jamque oblita sui, nec sobria divitiis mens*

In miseras leges hominumque negotia ludit :

Judicat eunuchus.

Arma etiam violata parat.

Claudien (I, 229-270), avec ce mélange de raillerie et d'indignation qui plaît toujours dans une satire, décrit l'insolente extravagance de l'eunuque, la honte de l'empire et la joie des Goths.

..... *Gaudet, cum viderit hostis,*

Et sentit jam deesse viros.

[3730] La description que le poète fait de sa difformité (I, 110-125) est confirmée par le témoignage de saint Chrysostome (t. III, p. 384, édit. Montfaucon), qui observe que lorsque le visage d'Eutrope était dépouillé de laid, il était cent fois plus laid et plus ridé qu'une vieille femme. Claudien remarque (I, 469) que chez les eunuques on ne remarquait presque point d'intervalle entre la jeunesse et la décrépitude ; et sa remarque était sans doute fondée sur l'expérience.

[3731] Eutrope était né, à ce qu'il paraît, dans l'Arménie ou l'Assyrie. Les trois esclavages que Claudien détaille particulièrement, furent ceux-ci : 1° il passa plusieurs années au service de Ptolémée, palefrenier ou soldat des écuries impériales ; 2° Ptolémée le donna au vieux général Arinthæus, qu'il servit avec beaucoup d'intelligence en qualité de proxénète ; 3° Arinthæus en fit présent à sa fille lorsqu'il la maria ; et l'emploi du consul futur était de lui peigner les cheveux, de lui présenter l'aiguillère d'argent, de la laver et de l'éventer durant la chaleur. Voyez l. I, 31-137.

[3732] Claudien (l. I, in *Eutrope*, I,22) après avoir rapporté un grand nombre de prodiges, tels que la naissance de divers monstres, des animaux qui parlaient, des pluies de sang ou de cailloux, un double soleil, etc., ajoute avec quelque exagération :

Omnia cesserunt eunucho consule monstra.

Le premier livre finit par un discours plein de noblesse de la divinité de Rome, adressé à Honorius, son favori, à qui elle se plaint de la nouvelle ignominie qu'elle vient d'éprouver.

[3733] Fl. Mallius Theodorus, dont Claudien, a célébré dans un élégant panégyrique les honneurs civils et les ouvrages philosophiques.

[3734] *Enivré de richesses*, est le terme expressif dont Zozime fait usage (l. V, p. 301). Suidas (dans son *Lexicon*) et Marcellin (dans sa *Chronique*) vouent également à l'exécration l'avarice d'Eutrope. Saint Chrysostome avait souvent averti le favori de la vanité et du danger de l'excessive richesse (t. II, p. 381).

[3735] *Gertantum sæpe duorum*

Diversum suspendie onus i cum pondere judex.

Vergit, et in geminas nutat provincia lances.

Claudien (I, 192-209) détaille avec tant de particularités les circonstances de cette vente qu'elles semblent toutes faire allusion à des anecdotes particulières.

[3736] Claudien (I, 154-170) parle du crime et de l'exil d'Abundantius ; il ne pouvait se dispenser de rappeler à cette occasion l'artiste qui fit le premier essai du

taureau de bronze qu'il présente à Phalaris. Voyez Zozime, l. V, p. 302 ; saint Jérôme, t. I, p. 26. On peut aisément concilier la différence qui se trouve entre ces deux écrivains relativement au lieu d'exil d'Abundantius ; mais, l'autorité décisive d'Asterius d'Amasée (*Orat.* p. 76, dans Tillemont, *Hist. des Empereurs*, p. 435) doit faire pencher la balance en faveur de Pityus.

[3737] Suidas a probablement tiré de l'histoire d'Eunape le portrait défavorable qu'il fait de Timase. Le rapport de son accusateur, les juges, le procès, etc., tout est parfaitement conforme aux usages des cours anciennes et modernes. (Voyez Zozime, l. V, p. 298, 299, 300.) Je suis presque tenté de citer le roman d'un grand maître (Fielding, vol. IV de ses œuvres, p. 49, etc., édit. angl., in 8°) peut être considéré comme l'histoire de la nature humaine.

[3738] La grande Oasis était un de ces cantons enclavés dans les sables de la Libye, et qui, arrosés de sources, pouvaient produire du froment, de l'orge et des palmiers. Du nord au sud, il fallait environ trois jours pour le traverser, et du levant au couchant à peu près une demi-journée. Il était situé à cinq jours de marche à l'occident d'Abydus, sur les bords du Nil. (Voyez d'Anville, *Description de l'Égypte*, p. 186, 187, 188.) Le désert stérile qui environne cette Oasis (Zozime, l. V, p. 300) a valu, comparativement à ce canton l'éloge de fertilité, et même l'épithète d'île fortunée.

[3739] Claudien, in *Eutrope*, l. I, p. 180.

Marmaricus claris violatur cœdibus Hammon.

Ce vers fait évidemment allusion à la mort de Timase, dont le poète paraît convaincu.

[3740] Zozime, l. VIII, c. 7. Il parle par oui-dire, *ὡς τινος εἰρησθεν.*

[3741] Zozime, l. V, p. 300. Cependant il semble soupçonner que ce bruit a été répandu par les émissaires d'Eutrope.

[3742] Voyez *Cod. Theod.*, l. IX, tit. 14, *ad legem Corneliam, de Sicariis*, leg. 3 ; et le *Code de Justinien*, l. IX, tit. 8 ; *ad legem Juliam, de Majestate*, leg. 5. Le changement du terme de *meurtre* en celui de *crime de lèse-majesté* est un perfectionnement du subtil Tribonien. Godefroy, dans une dissertation qu'il a insérée dans son *Commentaire*, éclaircit cette loi d'Arcadius, et explique tous les passages obscurs qui ont été défigurés ou corrompus par les jurisconsultes des siècles d'ignorance. Voyez t. III, p. 88-111.

[3743] Barthole entend une connaissance pure et simple sans aucun signe d'approbation, ou de participation. En récompense de cette opinion, dit Baldus, il grille aujourd'hui dans les enfers. Quant à moi, ajoute le discret Heineccius (*Elem. jur. civ.*, l. IV, p. 411), je suis forcé d'approuver la théorie de Barthole ; mais, dans la pratique, j'inclinerais pour le sentiment de Baldus. Cependant les commissaires du cardinal de Richelieu citèrent gravement Barthole, et Eutrope fut en quelque façon cause de la mort du vertueux de Thou.

[3744] Godefroy, t. III, p. 89. On soupçonne cependant que cette loi, si contraire aux maximes de la liberté germanique, été frauduleusement ajoutée à la Bulle d'Or.

[3745] Zozime (l. V, p. 304-312) nous fait de la révolte de Tribigild et de Gainas un récit long et circonstancié ; qu'il aurait pu réserver, pour des événements plus importants. Voyez aussi Socrate (l. VI, c. 6) et Sozomène (l. VIII, c. 4). Le second livre de Claudien contre Eutrope est un beau morceau d'histoire, quoique imparfait.

[3746] Claudien (in *Eutrope*, l. II, 237-250) observe très judicieusement que, le nom de l'ancienne Phrygie s'étendit au loin de tous les côtés, jusqu'au temps, ou elle fût resserrée par les colonies des Bithyniens de Thrace, des Grecs et enfin des Gaulois. Sa description (II, 257-272) de la fertilité de la Phrygie et des quatre rivières qui charrient de l'or est juste et pittoresque.

[3747] Xénophon, *Retraite des dix mille*, l. I, p. 11-12, éd. Hutc. ; Strabon, l. XII, p. 865, édit. Amst. ; Quinte-Curce, l. III, c. 1. Claudien compare la jonction du Marsias et du Méandre à celle de la Saône et du Rhône ; avec cette différence cependant, que la plus petite des rivières de Phrygie, au lieu d'être accélérée se trouve retardée dans son cours par la plus grande.

[3748] Selgæ, colonie des Lacédémoniens, contenait autrefois une population de vingt mille citoyens ; mais du temps de Maxime elle était réduite à la condition d'une *πολιχνη*, ou petite ville. Voyez Cellarius, *Géographie antique*, t. II, page 117.

[3749] Le conseil d'Eutrope, dans Claudien, peut être comparé à celui de Domitien dans la quatrième satire de Juvénal. Les principaux membres du premier étaient *juvenes protervi, lascivique serres*. L'un d'eux avait été cuisinier, l'autre cardeur de laine. Le langage de leur première profession jette un ridicule sur leur nouvelle dignité ; et leur conversation sur la tragédie, les danseurs, etc., est encore plus ridicule par l'importance du sujet qu'ils ont à débattre.

[3750] Claudien (l. II, p. 376-461) le charge d'opprobres ; et Zozime, quoique beaucoup plus modéré dans ses expressions, confirme tous les reproches de Claudien, l. V, p. 305.

[3751] La conspiration de Gainas et de Tribigild, que l'historien grec atteste, n'était pas parvenue à la connaissance de Claudien, qui attribue la révolte de l'Ostrogoth à sa passion pour la guerre et aux avis de sa femme.

[3752] Cette anecdote, que le seul Philostorgius a conservée (l. IX, c. 4 ; et Godefroy, *Dissert.*, p. 451-456), est curieuse et intéressante, en ce qu'elle lie la révolte des Goths avec les intrigues du palais.

[3753] Voyez l'*Homélie* de saint Chrysostome (t. III, p. 381-386), dont l'exorde est d'une grande beauté. (Socrate, l. VI, c. 5 ; Sozomène, l. VIII, c. 7.) Montfaucon (dans sa *vie de saint Chrysostome*, t. XIII, p. 135) suppose un peu légèrement que Tribigild était alors à Constantinople, et que ce fut lui qui donna l'ordre aux soldats de se saisir d'Eutrope. Claudien lui-même, poète païen (Préface ad l. II, in *Eutrope*, 27), parle de la fuite de l'eunuque dans le sanctuaire.

Suppliciterque pias humilis prostratus ad aras,

Mitigat iratas voce tremante nurus.

[3754] Saint Chrysostome, dans une autre homélie (t. III, p. 396), assure qu'Eutrope n'aurait pas été pris, s'il ne fût pas sorti de l'église. Zozime (l. V, p. 313) prétend au contraire que ses ennemis l'arrachèrent du sanctuaire. Cependant la promesse est la preuve d'une convention ; et le témoignage de Claudien dans la préface de son second livre, p. 46 :

Sed tamen exemplo non feriere tuo,

est sûrement la preuve de quelque promesse.

[3755] *Cod. Theod.*, l. IX, tit. 40, leg. 14. Il y a erreur dans la date de cette loi (17 de janvier, A. D. 399), puisque la disgrâce d'Eutrope n'a pu arriver que dans l'automne de cette année. Voyez Tillemont, *Hist. des Empereurs*, l. V, p. 780.

[3756] Zozime, l. V, p. 313 ; Philostorgius, l. XI, c. 6.

[3757] Zozime (l. V, 313-S23), Socrate (l. VI, c. 4), Sozomène (l. VIII, c. 4) et Théodoret (l. V, c. 32, 33), racontent, avec quelques différences dans les circonstances, la conspiration, la défaite et la mort de Gainas.

[3758] Zosime lui même fait usage de l'expression *Θσιας Ευφημίας μαρτυριον*, sans faire attention qu'il emploie le langage des chrétiens. Evagrius décrit (l. II, c. 3) l'architecture, la situation, les reliques et les miracles de cette église célèbre, dans laquelle on tint depuis le concile de Chalcédoine.

[3759] Théodoret appuie fortement sur les pieuses remontrances de saint Chrysostome, dont ce saint n'a point cependant laissé de trace dans ses écrits. Mais

c'est à tort que Théodoret prétend insinuer qu'elles eurent un succès, puisque les faits démontrent le contraire. Tillemont (*Hist. des Empereurs*, t. V, p. 383) a découvert que, pour satisfaire aux demandes de Gainas, l'empereur fût obligé de fondre l'argenterie de l'église des Apôtres.

[3760] Les historiens ecclésiastiques, qui tantôt dirigent et tantôt suivent l'opinion publique, assurent que le palais de Constantinople était gardé par une légion d'anges.

[3761] Zozime (l. V, p. 319) donne à ces galères le nom de *liburniennes*, et observe qu'elles égalaient, par la rapidité de leur course, les galères à cinquante rameurs ; mais il n'eut explique point la différence. Il convient cependant qu'elles n'égalèrent pas celles qu'on nommait *trirèmes*, dont on ne faisait plus d'usage depuis longtemps. Il suppose avec raison, d'après le témoignage de Polybe, qu'on avait construit dans les guerres puniques des vaisseaux beaucoup plus grands. Depuis l'établissement de l'empire romain sur la Méditerranée, la construction des grands vaisseaux fut négligée comme inutile, et bientôt tout à fait oubliée.

[3762] *Voyages* de Chislitulf, p. 616-3, 72-76. Il alla de Gallipoli par Andrinople, jusqu'au Danube, en quinze jours à peu près. Il était de la suite de l'ambassadeur d'Angleterre, dont le bagage consistait en soixante-dix chariots. Ce savant voyageur a le mérite d'avoir tracé une route curieuse et peu fréquentée.

[3763] Le récit de Zozime, qui conduit Gainas au-delà du Danube, doit être rectifié par celui de Socrate et celui de Sozomène, qui assurent qu'il fut tué dans la Thrace, et par les dates précises et authentiques de la *Chronique d'Alexandrie* ou de *Paschal*, p. 307. La victoire navale de l'Hellespont est datée du mois Apellæus, le 10 des calendes de janvier (décembre 23), et la tête de Gainas fut apportée à Constantinople le 3 des nones de janvier (janvier 3), dans le mois Audynæus.

[3764] Eusebius Scholasticus acquit de la réputation, par son poème sur la guerre des Goths, contre lesquels il avait servi. Environ quarante ans après, Ammonius récita un poème sur le même sujet en présence de l'empereur Théodose. Voyez Socrate, l. VI, c. 6.

[3765] Le sixième livre de Socrate, le huitième de Sozomène et le cinquième de Théodoret, offrent des matériaux curieux et authentiques pour la vie de saint Jean Chrysostome. En outre de ces historiens, j'ai pris pour guides les quatre principaux biographes de ce saint. 1° L'auteur de la Défense partielle de l'archevêque de Constantinople, composée en forme de dialogue, et sous le nom de son partisan zélé, Palladius, évêque d'Hélénopolis (Tillemont, *Mém. ecclés.*, t. XI, p. 500-533). Elle est insérée dans les ouvrages de saint Chrysostome, t. XIII, p. 1-90, éd. Montfaucon. 2° Le sage Érasme, t. III, *epist.* 1150, p. 1331-1347, éd. de Leyde. Sa vivacité et la justesse de son jugement sont des qualités qui lui appartiennent ; et, vu l'état d'ignorance où l'on était alors sur les antiquités ecclésiastiques, les erreurs qu'il a commises étaient presque inévitables. 3° Le savant Tillemont, *Mém. ecclés.*, t. XI, p. 1-405 ; 547-626, etc. Il compile la vie des saints avec une patience incroyable et la plus religieuse attention. Il a scrupuleusement examiné les volumineux ouvrages de saint Chrysostome lui-même. 4° Le père Montfaucon, qui a lu ces ouvrages avec la soigneuse exactitude d'un éditeur, a découvert plusieurs nouvelles homélies, et a revu et composé une seconde vie de Saint Chrysostome. *Opera Chrysostom.*, t. XIII, p. 91-177.

[3766] N'ayant qu'une connaissance fort légère des volumineux ouvrages de saint Chrysostome, j'ai donné ma confiance aux critiques ecclésiastiques dans lesquels j'ai trouvé le plus d'impartialité et de modération. (Érasme, tome III, p. 1344 ; et Dupin, *Bibl. ecclés.*, t. III, p. 38.) Cependant le bon goût du premier est corrompu quelquefois par l'excès de son attachement pour l'antiquité ; et le bon sens du second est toujours retenu par des considérations de prudence.

[3767] Les femmes de Constantinople se distinguaient par leur haine ou par leur attachement pour saint Chrysostome. Trois veuves nobles et opulentes, Marse, Castricie et Eugraphie, étaient à la tête de la persécution. (*Pallad. Dialog.*, tome XIII, p. 14. Elles ne pouvaient pardonner au prédicateur, qui leur reprochait de chercher à masquer leur âge et leur laideur par la parure et la multiplicité des ornements. (*Pallad.*, p. 27.) Le même zèle, déployé pour une cause plus pieuse, valut à Olympias le titre de sainte. Voyez Tillemont, *Mém. ecclés.*, t. XI, p. 416-440.

[3768] Sozomène et plus particulièrement Socrate ont peint le caractère de saint Chrysostome avec une liberté impartiale et modérée qui a offensé ses aveugles admirateurs. Ces historiens tenaient à la génération lui succéda aux contemporains du saint archevêque ; la violence des partis ne subsistait plus, et, ils eurent occasion de converser familièrement avec différentes personnes qui avaient été témoins de ses vertus et de ses imperfections.

[3769] Palladius (t. XIII, p. 40, etc.) défend très sérieusement l'archevêque : 1° il ne buvait jamais de vin ; 2° la faiblesse de son estomac exigeait un régime particulier ; 3° les affaires, l'étude ou la dévotion, le faisaient souvent jeûner jusqu'au coucher du soleil ; 4° il détestait le bruit et les conversations oiseuses des grands repas ; 5° il épargnait sur la dépense de sa table pour secourir les pauvres ; 6° il craignait, dans une ville comme Constantinople, d'accepter des invitations qui pouvaient le rendre suspect à quelque faction.

[3770] Saint Chrysostome (t. IX, *hom.* III,; in *Act. apostol.*, p. 29) déclare que le nombre des évêques qui seront sauvés est très petit, en comparaison de ceux qu'attend la damnation éternelle.

[3771] Voyez Tillemont, *Mém. ecclés.*, t. XI, p. 441-500.

[3772] J'ai cru devoir omettre la controverse qui s'éleva parmi les moines de l'Égypte concernant les opinions d'Origène et l'anthropomorphisme ; la dissimulation et la violence de Théophile, son adresse à séduire saint Épiphane, la persécution et la fuite des frères dits les Longs ou les Grands, le secours douteux qu'ils reçurent de saint Chrysostome à Constantinople, etc.

[3773] Photius (p. 53-60) a conservé les actes originaux du synode du Chêne ; et ils prouvent qu'on a mal à propos prétendu que saint Chrysostome n'avait été condamné que par trente-six évêques, dont vingt-neuf étaient Égyptiens. Quarante-cinq évêques souscrivirent à la sentence. Voyez Tillemont, *Mém. ecclés.*, t. XI, p. 595.

[3774] Palladius avoue (p. 30) que si les habitants de Constantinople avaient rencontré Théophile, ils l'auraient jeta ; dans la mer. Socrate fait le récit (l. VI, c. 17) d'un combat entre la populace et les matelots d'Alexandrie, où il y eut beaucoup de gens blessés et quelques-uns de tués. Le païen Zozime est le seul qui parle du massacre des moines (l. IV, p. 34). Il convient de l'habileté de saint Chrysostome à conduire une multitude ignorante et grossière.

[3775] Voyez Socrate, l. VI, c. 18 ; Sozomène, l. VIII, p. 20 ; Zozime (l. V, p. 324-327) parle en termes généraux de ses invectives contre l'impératrice Eudoxie. L'homélie qui commence par ces expressions fameuses est rejetée comme controuvée. Montfaucon, tome XIII, p. 151 ; Tillemont, *Mém. ecclés.*, t. XI, p. 603.

[3776] Nous devons, naturellement attendre de Zozime une pareille accusation (l. V, p. 327) ; mais il est remarquable qu'elle soit confirmée par Socrate (l. VI, p. 18) et par la *Chronique de Paschal* (p. 307).

[3777] Il développe ces motifs spécieux (*Post reditum*, c. 13, 14) dans le style d'un orateur et d'un politique.

[3778] Deux cent quarante-deux épîtres de saint Chrysostome existent encore (*Opera*, t. III p. 528-736). Elles sont adressées à un grand nombre de personnes différentes, et déploient une fermeté d'âme fort supérieure à celle de Cicéron dans

son exil. La quatorzième épître contient un détail curieux des dangers de sa route.

[3779] Après l'exil de saint Chrysostome, Théophile publia contre lui, un volume énorme et horrible, dans lequel il répète souvent les douces expressions de *hostem humanitalis, sacrilegum principem, immundum daemonem*. Il assure que saint Jean Chrysostome a prostitué son âme au diable, et il souhaite qu'on lui inflige quelque nouveau châtiment, qui égale, s'il est possible, l'horreur de ses crimes. Saint Jérôme, à la requête de son ami Théophile, traduisit du grec en latin cet ouvrage édifiant. Voyez *Facundus Hermian., Defens. pro 3 Capitul.*, l. VI, c. 5, publié par Sirmond, *Opera*, t. II, p. 595, 596, 597.

[3780] Son nom fut inséré par son successeur Atticus dans les diptyques de l'église de Constantinople, A. D. 418. Dix ans après on le révéra comme un saint Cyrille, qui avait hérité de la place et de la haine de son oncle Théophile, céda avec beaucoup de répugnance. Voyez *Facund. Herm.*, l. IV, c. 1 ; Tillemont, *Mém. ecclés.*, t. XIV, p. 277-283.

[3781] Socrate, l. VII, c. 45 ; Théodoret, l. V, c. 36. Cet événement opéra la réunion des johannites qui avaient refusé de reconnaître ses successeurs. Durant sa vie les johannites étaient respectés des catholiques comme la congrégation orthodoxe de Constantinople ; leur obstination les conduisit presque jusqu'au schisme.

[3782] Selon quelques auteurs (Baronius, *Annal. ecclés.*, A. D. 418, n° 9, 10), pour que le corps de ce saint formaliste pût être transporté de Comana à la Capitale, il fallut que l'empereur écrivît une lettre d'excuse et d'invitation.

[3783] Zozime, l. V, p. 315. On ne peut attaquer la chasteté d'une impératrice sans citer un témoin ; mais il est bien étonnant que ce témoin ait osé vivre et écrire dans les États d'un prince dont il révoquait en doute la légitimité. Cette histoire était probablement le libelle de quelque faction, que les païens lisaient et se communiquaient secrètement. Tillemont (*Hist. des Emper.*, t. V, p. 782) semble disposé à inculper Eudoxie.

[3784] Porphyre de Gaza, zélé prélat, fut transporté de joie lorsqu'il obtint l'ordre de détruire huit temples païens de cette ville. Voyez les détails curieux de sa vie. (Baronius, A. D. 415, n° 17-51). L'original a été écrit en grec ou peut-être en syriaque, par un moine, un de ses diacres favoris.

[3785] Philostorgius, l. XI, c. 8 ; et Godefroy, *Dissert.*, p. 457.

[3786] Saint Jérôme (t. VI, p. 73-76) fait un tableau frappant de la marche destructive des sauterelles, qui étendirent un nuage épais entre le soleil et la terre, et couvrirent les champs de la Palestine. Heureusement des vents qui s'élevèrent alors en poussèrent une partie dans la mer Morte, et l'autre dans la Méditerranée.

[3787] Procope, *de Bell. persic.*, l. I, c. 2, p. 8, édit. Louvres.

[3788] Agathias, l. IV, p. 136-137. Quoiqu'il adopte la vérité de cette tradition, il assure que Procope est le premier qui en ait consacré la mémoire dans ses écrits. Tillemont (*Hist. des Empereurs*, t. VI, p. 597) évalue très judicieusement cette fable. Sa critique n'a été retenue par aucune autorité ecclésiastique ; Procope et Agathias étaient l'un et l'autre à moitié païens.

[3789] Socrate, l. VII, c. 1. Anthemius était petit-fils de Philippe, un des ministres de Constance, et grand-père de l'empereur Anthemius. Au retour de son ambassade de Perse, il fut désigné consul et préfet du prétoire de l'Orient dans l'année 405. Il conserva sa préfecture environ dix ans. Voyez son éloge dans Godefroy, *Cod. Theod.*, t. VI, p. 350 ; Tillemont, *Histoire des Empereurs*, t. VI, p. 1, etc.

[3790] Sozomène, l. IX, c. 5. Il vit quelques Scyres qui travaillaient sur le mont Olympe, en Bithynie, et se plut à croire, sans aucun fondement, qu'ils étaient les derniers de leur nation.

[3791] *Cod. Theod.*, l. VII, tit. 17 ; l. XV, tit. 1, leg. 49.

[3792] Sozomène a rempli trois chapitres du plus magnifique panégyrique en l'honneur de Pulchérie, l. IX, c. 1, 2, 3 ; et Tillemont (*Mém. ecclés.*, t. XV, p. 171-184) a dédié un article séparé aux louanges de sainte Pulchérie, vierge et impératrice.

[3793] Suidas (*Excerpta*, p. 68 ; in *Script. Byzant.*) prétend, sur l'autorité des nestoriens, que la haine violente de Pulchérie contre le fondateur de leur secte, vint des censures qu'il s'était permises sur son intimité avec le beau Paulin, et son inceste avec son frère Théodose.

[3794] Voyez Ducange, *Famil. Byzant.*, p. 70. Flaccille, la fille aînée de Théodose, mourut avant son frère Arcadius ; ou, si elle vécut jusqu'à l'an 431, quelques infirmités du corps ou de l'esprit la privèrent probablement des honneurs dus à son rang.

[3795] Elle fut avertie, par plusieurs songes consécutifs, des endroits où les corps des quarante martyrs avaient été enterrés. La terre qui les recélait avait successivement fait partie de la maison et du jardin d'une dame de Constantinople, d'un monastère de moines macédoniens, et était enfin occupée par une église de saint Thyrses, élevée par Césarius, qui fut consul A. D. 397. Ces reliques étaient presque entièrement oubliées. Malgré le souhait charitable du docteur Jortin, on ne peut guère se dispenser de soupçonner Pulchérie d'avoir eu quelque part à cette fraude pieuse. L'impératrice devait avoir alors plus de trente-cinq ans.

[3796] Il y a une opposition remarquable entre les deux historiens ecclésiastiques, qui, en général, s'accordent dans la plupart de leurs relations. Sozomène (l. IX, c. 1) assure que Pulchérie eut le gouvernement de l'empire, et dirigea l'éducation de son frère, dont il daigne à peine faire l'éloge. Socrate, quoiqu'il déclare avec affectation renoncer à tout espoir de faveur et de célébrité, fait un long panégyrique de l'empereur, et se tait avec soin sur le mérite de Pulchérie (l. VII, c. 22-42). Philostorgius (l. XII, c. 7) parle de l'influence de Pulchérie adroitement et en homme de cour. Suidas (*Excerpt.*, p. 53) peint le véritable caractère de Théodose, et j'ai suivi l'exemple de Tillemont (t. VI, p. 25), en tirant, quelques traits des Grecs modernes.

[3797] Théodoret, l. V, c. 37. L'évêque de Cyrène, un des hommes les plus respectables de son siècle par sa piété et par son érudition applaudit à l'obéissance de Théodose aux lois divines.

[3798] Socrate (l. VII, c. 21) nous apprend son nom, Athénaïs, fille de Leontius, philosophe athénien. Il parle de son baptême, de son mariage, et de ses talents poétiques, Jean Malalas est l'auteur le plus ancien qui ait parlé de cette histoire (part. II, p. 20, 21, éd. de Venise, 1733), avec la *Chronique de Paschal* (p. 311, 312). Ces auteurs avaient probablement vu le portrait original de l'impératrice Eudoxie. Les Grecs modernes, Zonare, Cedrenus, ont montré plus de penchant que de talent pour la fiction. J'ai cependant hasardé de fixer son âge, sur l'autorité de Nicéphore. Un faiseur de roman n'aurait point inventé qu'Athénaïs avait près de vingt-huit ans lorsqu'elle enflamma le cœur d'un jeune empereur.

[3799] Socrate, l. VII, c. 21 ; Photius, p. 413-420. Le centon d'Homère existe encore, et a été imprimé plusieurs fois ; mais les critiques prétendent que cette insipide production n'est point d'Eudoxie. (Voyez Fabrice, *Biblioth. græc.*, t. I, p. 357.) L'Ionia, ou Dictionnaire de fables et d'histoires, a été compilé par une autre impératrice du nom d'Eudoxie, qui vivait dans le onzième siècle, et le manuscrit existe encore.

[3800] Baronius (*Annal. ecclés.*, A. D. 438, 439) est abondant et pompeux ; mais on l'accuse de confondre les traditions mensongères des différents âges sous une même apparence d'authenticité.

[3801] Dans ce récit abrégé de la disgrâce d'Eudoxie, j'ai imité la circonspection d'Evagrius (l. I, c. 21) et du comte Marcellin (in *Chron.*, A. D. 440-444). Les deux

dates authentiques fixées par le dernier, détruisent une grande partie des fictions des Grecs ; et la fameuse histoire de la Pomme, etc., n'est propre qu'à figurer dans les Mille et une Nuits, où l'on trouve une histoire qui n'en diffère pas beaucoup.

[3802] Priscus (in *Excerpt. legat.*, p. 69), contemporain et homme de cour, la désigne sèchement par ses deux noms d'Athénais et d'Eudoxie, sans y ajouter aucun titre honorable ou respectueux.

[3803] Relativement aux deux pèlerinages d'Eudoxie, à sa longue résidence à Jérusalem, à sa dévotion, osés aumônes, voyez Socrate, l. VII, c. 47, et Evagrius, l. I, c. 20, 21, 22. La *Chronique de Paschal*, mérite quelquefois d'être consultée ; et, dans l'histoire d'Antioche, l'autorité de Jean Malalas n'est point à rejeter. L'abbé Guénée, dans un *Mémoire sur la fertilité de la Palestine*, dont je n'ai vu qu'un extrait, évalue les dons d'Eudoxie à vingt mille quatre cent quatre-vingt-huit livres pesant d'or, environ huit cent mille livres sterling.

[3804] Théodoret, l. V, c. 39 ; Tillemont, *Mém. ecclés.*, t. XII, p. 356-364 ; Assemani, *Bibl. orient.*, t. III, p. 396 ; t. IV, p. 61. Théodoret blâme l'imprudence d'Abdas ; mais il loue sa constance en souffrant le martyre. Cependant je ne conçois pas bien clairement les principes qui défendent de réparer le dommage qu'on a commis illégalement.

[3805] Socrate (l. VII, c. 18, 19, 20, 21) mérite la préférence relativement à la guerre de Perse. On peut encore consulter les trois *Chroniques de Paschal*, de Marcellin et de Malalas.

[3806] Ce récit de la ruine et du partage du royaume d'Arménie est tiré du troisième livre de l'histoire d'Arménie, de Moïse de Chorène. Quoiqu'il n'ait aucune des qualités estimées dans un historien, son instruction locale, la passion et les préjugés qui dominent dans son récit, démontrent du moins qu'il écrivait l'histoire de son pays et de son siècle. Procope (*de Ædificiis*, l. III, c. 1-5) raconte les mêmes faits d'une manière fort différente ; mais j'ai extrait les circonstances les plus probables en elles-mêmes et les moins opposées au récit de Moïse de Chorène.

[3807] Les Arméniens d'Occident se servaient des caractères et de la langue des Grecs dans leurs prières et dans les offices religieux ; mais les Perses avaient pros crit l'usage de cette langue dans les provinces de l'Orient. Elles se servirent de l'idiome syriaque jusqu'au commencement du cinquième siècle, où Mesrobe inventa les lettres arméniennes ; et traduisit la Bible en langue arménienne. Cet événement affaiblit la liaison de l'Église et de la nation avec Constantinople.

[3808] Moïse de Chorène, l. III, c. 59 ; p. 309 et 358 ; Procope, *de Ædificiis*, c. 5 : Théodosiopolis est située, ou plutôt était située environ à trente-cinq milles vers l'orient d'Arzeroum, capitale moderne de l'Arménie ottomane. Voyez d'Anville, *Géographie anc.*, t. II, p. 99, 100.

[3809] Moïse de Chorène, l. III, c. 63, p. 316. Selon l'institution de saint Grégoire, apôtre de l'Arménie, l'archevêque faisait toujours partie de la famille royale ; circonstance qui corrigeait, en quelque façon, l'ascendant du caractère sacerdotal, et unissait la mitre avec la couronne.

[3810] Une branche de la maison royale ides Arsace continua d'exister, probablement avec le rang et les biens de satrape d'Arménie. Voyez Moïse de Chorène, l. III, c. 65, p. 321.

[3811] Immédiatement après la défaite d'Antiochus Sidètes, Valarsaces fut nommé empereur de l'Arménie par son frère, monarque des Parthes (Moïse de Chorène, l. II, c. II, p. 85) cent trente ans avant Jésus-Christ. Sans nous en rapporter aux époques incertaines du règne des derniers rois, nous pouvons regarder comme évident que le royaume d'Arménie ne fut détruit que postérieurement, à la tenue du concile de Chalcédoine (A. D. 431, l. III, c. 61, p. 312), et sous le règne de Varanes ou Bahram,

roi de Perse (l. III, c. 64, p. 317), qui régna depuis l'année 420 jusqu'en 440. Voyez Assemani, *Bibl. orient.*, t. III, p. 396.

[3812] Voyez ch. XXXI.

[3813] Τα συνεχῇ κατα στομα φιληματα. Telles sont les expressions d'Olympiodore, ap. Phot., p. 197. Il veut sans doute faire allusion à des caresses du genre de celles dont Mahomet honorait sa fille Phatemah. *Quando*, dit le prophète lui-même, *quando subito mihi desiderium paradisi, osculor cam ; et ingero linguam meam in os ejus*. Mais des miracles et des mystères sanctifiaient ces plaisirs sensuels. Cette anecdote a été communiquée au public par le révérend père Maracci, dans sa traduction et réfutation du Coran, t. I, p. 32.

[3814] Consultez, pour les révolutions de l'empire d'Occident, Olympiodore, ap. Phot., p. 192, 193-196, 197-200 ; Sozomène, l. IX, c. 16 ; Socrate, l. VII, c. 23, 24 ; Philostorgius, l. XII, c. 10, 11, et Godefroy, *Dissert.*, p. 486 ; Procope, *de Bell. vand.*, l. I, c. p. 182, 183 ; Théophane, in *Chronograph.*, p. 72, 73 ; et les *Chroniques*.

[3815] Voyez Grotius, *de Jure belli et pacis*, l. II, c. 7. Il a inutilement travaillé à former un système raisonnable de jurisprudence, d'après les changements contradictoires que la succession à l'empire avait éprouvés en différentes constances par le temps, la fraude, la violence, etc.

[3816] Les écrivains contemporains diffèrent sur le lieu où Valentinien III reçut le diadème ; les uns disent que ce fut à Ravenne, et les autres à Rome. (Voyez Muratori, *Annali d'Italia*, t. IV, p. 139.) Dans cette incertitude, je me plais à croire que l'on montra quelque considération pour le sénat.

[3817] Le comte du Buat (*Hist. des Peuples de l'Europe*, t. VII, p. 292-300) a établi la réalité, expliqué les motifs, et observé les conséquences de cette cession remarquable.

[3818] Voyez la première *Novelle* de Théodose, par laquelle il ratifie et publie (A. D. 438) le *Code de Théodose* le Grand. Environ quarante ans avant cette époque, l'unité de législation avait été prouvée par une exception. Les Juifs, qui étaient fort nombreux dans les villes de la Pouille et de la Calabre, produisirent une loi de l'Orient qui les exemptait des offices municipaux (*Cod. Theod.*, l. XVI, tit. 8, leg. 13), et l'empereur fut obligé d'annuler par un édit spécial cette loi, *quam constat meis partibus esse damnosam*. *Cod. Theod.*, l. XI, tit. 1, leg. 158.

[3819] Cassiodore (*Variar.*, l. XI, *epist.* I, p. 238) a comparé les régences de Placidie et d'Amalasonte. Il condamne la faiblesse de la mère de Valentinien, et exalte les vertus de la reine des Ostrogoths, sa souveraine. Dans cette occasion la flatterie paraît, avoir soutenu le parti de la vérité.

[3820] Philostorgius, l. XII, c. 12 ; et les *Dissert.* de Godefroy, p. 493, etc. Renatus Frigéridus, ap. Grégoire de Tours, l. II, c. 8, t. II, p. 163. Ætius était fils de Gaudenlius, citoyen illustre de la province de Scythie, et maître général de la cavalerie. Sa mère était Italienne, d'une famille noble et opulente. Ætius, dès sa plus tendre jeunesse, avait eu, comme soldat et comme otage, des liaisons avec les Barbares.

[3821] Voyez le caractère de Boniface dans Olympiodore, ap. Phot., 196 ; et dans saint Augustin, ap. Tillemont, *Mém. ecclés.*, t. XIII, p. 712-715, 886. L'évêque d'Hippone déplore la chute de son ami, qui, après avoir fait solennellement vœu de chasteté, épousa en secondes noces une femme de la secte arienne, et qui était en outre soupçonné d'avoir plusieurs concubines dans sa maison.

[3822] Procope (*de Bell. vandal.*, l. I, c. 3, 4, p. 182-186) raconte la fourberie d'Ætius, la révolte de Boniface et la perte de Afrique. Cette anecdote, confirmée par d'autres témoignages (voyez Ruinart, *Hist. Persecut. vandal.*, p. 420, 421) paraît assez conforme aux intrigues des cours anciennes et modernes, et serait suffisamment

constatée par le repentir de Boniface.

[3823] Voyez les *Chroniques* de Prosper et d'Idatius. Salvien (*de Gubern. Dei*, l. VII, p. 246, Paris, 1608) attribue la victoire des Vandales à leur piété. Ils jeûnaient, priaient et portaient une Bible à la tête de leur armée, dans le dessein peut-être de reprocher à leurs ennemis leur perfidie et leur sacrilège.

[3824] *Gizericus* (on a écrit son nom de différentes manières), *statura mediocris, ut equi casa claudicans, animo, profundus, sermone rarus, luxuriæ contemptor, ira turbidus, habendi cupidus, ad sollicitandas gentes providentissimus, semina contentionum jacere, odia miscere paratus*. Jornandès, *de Reb. geticis*, c. 33, p. 651. Ce portrait fait avec assez de talent et beaucoup de vérité, doit avoir été copié de l'histoire des Goths par Cassiodore.

[3825] Voyez la Chronique d'Idatius. Cet évêque, Espagnol et contemporain, place le passage des Vandales au mois de mai de l'année d'Abraham (qui commence en octobre) 2444. Cette date, qui se rapporte à l'année 429 de Jésus-Christ, est confirmée par Isidore, autre évêque espagnol ; et cette opinion paraît préférable à celle des écrivains qui ont placé cet événement dans l'une ou l'autre des deux années précédentes. Voyez *Pagi Critica*, t. II, p. 205, etc.

[3826] Comparez Procope (*de Bell. vandal.*, l. I, c. 5, p. 190) et Victor Vitensis (*de Persecut. Vandal.*, l. I, c. 1, p. 3, édit., Ruinart). Idatius assure que Genseric, évacua l'Espagne, *cum Vandalis omnibus eorumque familiis* ; et Possidius (*in Viti sancti Augustini*, c. 28, apud Ruinart, p. 47) représente son armée comme *manus ingens immantium gentium Vandalorum et Alanorum, commixtam secum habens Gothorum gentem, aliarumque diversarum personarum*.

[3827] Relativement aux mœurs des Maures, voyez Procope, *de Bell. Vandal.*, l. II, c. 6, p. 249 ; pour leur figure et leur couleur, H. de Buffon, *Hist. nat.*, t. III, p. 430. Procope dit en général que les Maures s'étaient joints aux Vandales avant la mort de Valentinien (*de Bell. vandal.*, l. I, c. 5, p. 190) ; et il est probable que les tribus indépendantes n'embrassèrent pas toutes un même système de politique.

[3828] Voyez Tillemont, *Mém. ecclés.*, t. XIII., p. 516-558, et tout le cours de la persécution dans les monuments originaux publiés par Dupin à la fin d'Optat, p. 323-515.

[3829] Les évêques donatistes, à la conférence de Carthage, étaient au nombre de deux cent soixante-dix-neuf, et ils assurèrent que leur nombre total se montait à plus de quatre cents. Les catholiques en avaient deux cent quatre-vingt-six présents, cent vingt absents, outre soixante-quatre évêchés vacants.

[3830] Le cinquième titre du seizième livre du *Code de Théodose* contient un grand nombre de lois publiées par les empereurs contre les donatistes, depuis l'an 400 jusqu'à l'année 428. La plus sévère est la cinquante-quatrième, publiée par Honorius, A. D. 414. Elle fut aussi la plus efficace.

[3831] Saint Augustin changea d'opinion relativement à la manière dont on devait traiter les hérétiques ; et M. Locke a placé parmi les exemples choisis insérés dans son *Recueil de Souvenirs*, vol. III, p. 469, la déclaration pathétique que le saint fait de sa compassion et de son indulgence pour les manichéens. Le célèbre Bayle a réfuté (t. II, p. 445-496) les arguments que l'évêque d'Hippone employa dans sa vieillesse pour justifier la persécution des donatistes. Dans une cause si claire, les talents et l'éloquence de Bayle étaient superflus.

[3832] Voyez Tillemont, *Mém. ecclés.*, t. XIII, p. 586, 592, 806. Les donatistes se vantaient de compter parmi eux des milliers de ces martyrs volontaires. Saint Augustin assure, et probablement avec vérité, qu'ils en exagéraient beaucoup le nombre ; mais il soutient rigoureusement qu'il vaut mieux que quelques hommes se brûlent dans ce monde, que s'ils étaient tous brûlés dans l'autre.

[3833] Selon saint Augustin et Théodoret, les donatistes accordaient une préférence aux principes, ou au moins au parti des ariens que soutenait Genseric. Tillemont, *Mém. ecclés.*, t. VI, p. 68.

[3834] Voyez Baronius, *Annal. ecclés.*, A. D. 428, n° 7 ; A. D. 439, n° 35. Le cardinal, quoique enclin à chercher la cause des grands événements plutôt dans le ciel que sur la terre, a observé la liaison évidente des Vandales et des donatistes. Sous le règne des Barbares, les schismatiques de l'Afrique jouirent, dans l'obscurité, d'une paix de cent ans, au bout desquels nous en retrouvons la trace au flambeau de la persécution des empereurs. Voyez Tillemont, *Mém. ecclés.*, t. VI, p. 192, etc.

[3835] Saint Augustin, sans parler de la faute de Boniface ou des motifs qui l'ont occasionnée, écrit à son ami, et l'exhorte pieusement à remplir les devoirs de chrétien et de sujet, à se tirer sans délai de la situation dangereuse et coupable où il se trouve, et même à tâcher d'obtenir de sa femme la permission de passer le reste de sa vie dans le célibat et la pénitence. (Tillemont, *Mém. ecclés.*, t. XIII, p. 890.) L'évêque était intime ami de Darius, qui avait été l'instrument de la réconciliation. *Id.*, t. XIII, p. 928.

[3836] On trouve les lamentations originales des malheurs de l'Afrique, 1° dans une lettre de Capréole, évêque de Carthage, pour servir d'excuse à son absence du concile d'Ephèse (ap. Ruinart, p. 429) ; 2° dans la Vie de saint Augustin par son collègue Possidius (apud Ruinart, p. 427) ; 3° dans l'histoire de la persécution des Vandales par Victor Vitensis, l. I, c. 1, 2, 3, édit. Ruinart. Le dernier tableau, fait soixante ans après l'événement, donne plus d'idée du ressentiment de l'auteur que de la vérité des faits.

[3837] Voyez Cellarius, *Geogr. antiq.*, t. II, part. II, p. 112 ; Léon l'Africain, in *Ramusio*, tome I, fol. 70 ; l'*Afrique* de Marmol, t. II, p. 434-437 ; les *Voyages* de Shaw, p. 46, 47. L'ancien Hippo-Regius fut totalement détruit par les Arabes, dans le septième siècle ; mais avec ses matériaux on bâtit une nouvelle ville à la distance de deux milles de l'ancienne ; et elle contenait dans le seizième siècle environ trois cents familles de manufacturiers industriels, mais très turbulents. Le territoire voisin est renommé pour la pureté de l'air, la fertilité du sol et l'abondance des fruits exquis.

[3838] La vie de saint Augustin par Tillemont remplit un volume in-4° (*Mém. ecclés.*, t. XIII) de plus de mille pages. L'activité laborieuse de ce savant janséniste était animée dans cette occasion par le zèle religieux que devait lui inspirer l'esprit de parti en faveur du fondateur de la secte.

[3839] Tel est au moins le récit de Victor Vitensis (*de Pers. Vandal.*, l. I, c. 3). Quoique Gennade semble douter que personne ait jamais lu ou même rassemblé tous les ouvrages de saint Augustin (voyez les *Œuvres* de saint Jérôme, t. I, p. 319, in *Catalog. scriptor. ecclés.*), ils ont été imprimés plusieurs fois ; et Dupin (*Bibliot. ecclés.*, t. III, p. 158-257) en a donné un extrait très satisfaisant, tiré de l'édition des bénédictins. Je n'ai lu de ces Œuvres que ses *Confessions* et la *Cité de Dieu*.

[3840] Dans sa jeunesse (*Confessions*, I, 14) saint Augustin négligea l'étude du grec, pour laquelle il avait de la répugnance ; et il avoue naïvement qu'il n'a lu les platoniciens que dans une version latine (*Confessions*, VII, 9). Quelques critiques modernes ont pensé que son ignorance de la langue grecque le rendait peu propre à expliquer les saintes Ecritures, et Cicéron ou Quintilien auraient exigé la connaissance de cette langue dans un professeur de rhétorique.

[3841] Ces questions furent rarement agitées depuis le temps de saint Paul jusqu'à celui de saint Augustin. J'ai appris que les patriarches grecs adoptaient les sentiments des semi-pélagiens, et que l'orthodoxie de saint Augustin était tirée de l'école des manichéens.

[3842] L'Eglise de Rome a canonisé Saint Augustin et foudroyé Calvin. Cependant, comme la différence de leurs opinions est imperceptible, même à l'aide d'un microscope théologique, les molinistes sont écrasés par l'autorité du saint, et les jansénistes sont déshonorés par leur ressemblance avec un hérétique ; tandis que les arminiens protestants se tiennent à l'écart et rient de la perplexité mutuelle des disputants. (Voyez une curieuse Collection de controverses par Le Clerc, *Bibl. univ.*, t. XIV, p. 144-398.) Peut-être un philosophe encore plus impartial rirait-il à son tour en lisant un commentaire arminien sur l'épître aux Romains

[3843] Ducange, *Fam. Byzant.*, p 67. D'un côté la tête de Valentinien, et sur le revers Boniface dans un char de triomphe, attelé de quatre chevaux, tenant un fouet dans une main, et une palme dans l'autre. Dans quelques médailles le char est attelé de quatre cerfs, emblème malheureux. Je ne crois pas que l'on puisse citer un second exemple de la représentation d'un sujet sur le revers de la médaille d'un empereur. Voyez *Science des médailles*, par le Père Jobert, t. I, p. 132-150, édit. de 1739, par le baron de La Bastie.

[3844] Procope (*de Bell vandal.*, l. I, c. 3, p. 185) ne continue l'histoire de Boniface que jusqu'à son retour en Italie. Prosper et Marcellin parlent de sa mort, et le dernier observe que, dès la veille du combat, Ætius avait préparé une lance, plus longue que celle dont il avait coutume de se servir ; cette circonstance annoncerait presque un combat singulier.

[3845] Voyez Procope, *de. Bell. vandal.*, l. I, c. 186. Valentinien publia plusieurs lois bienfaisantes en faveur de ses sujets de Numidie et de Mauritanie. Il les exempta du paiement de la plus grande partie de leurs dettes, réduisit leur tribut des sept huitièmes, et leur donna le droit d'appeler de la sentence de leur magistrat au préfet de Rome. *Cod. Theod.*, t. VI, *Novell.*, p. 11, 12.

[3846] Victor Vitensis, *de Persec. Vandal.*, l. II, c. 5, p. 26. La *Chronique* de Prosper (A. D. 442) détaille et peint fortement les cruautés que Genseric exerçait sur ses sujets.

[3847] Possidius, in *Vit. S. Aug.*, c. 28, ap. Ruinart, p. 428.

[3848] Voyez les *Chroniques* d'Idatius, d'Isidore, de Prosper et de Marcellin ; elles placent la surprise de Carthage dans la même année, mais ne s'accordent pas sur le jour de cet événement.

[3849] La description de Carthage, telle qu'elle était dans les quatrième et cinquième siècles, est tirée de l'*Expositio totius Mundi*, p. 17, 18, dans le troisième volume des petits Géographes d'Hudson ; d'Ausone, *de claris Urbibus*, p. 228, 229, et principalement de Salvien, *de Gubernatione Dei*, l. VII, p. 27, 28. Je suis surpris que la *Notitia* ne donne à Carthage ni arsenal ni hôtel des monnaies, mais seulement un *gynœceum* ou atelier de femmes.

[3850] L'auteur anonyme de l'*Expositio totius Mundi* compare dans son latin barbare le pays avec les habitants, et, après avoir reproché à ceux-ci leur manque de bonne foi, il ajoute froidement : *Difficile autem inter cos, invenitur bonus, tamen in multis pauci boni esse possunt*, p. 18.

[3851] Il assure que les vices particuliers de tous les pays viennent se rassembler dans le cloaque de Carthage (l. VII, p. 257). Les Africains s'enorgueillissaient de leur vigueur dans la pratique du vice. *Et illi se magis virilis fortitudinis esse crederant ; qui maxime viros feminei usus probrositate fregissent*, p. 268. On rencontrait dans les rues de Carthage de misérables débauchés, qui affectaient le maintien, l'habillement et les manières des femmes (p. 264). Si un moine paraissait dans les rues, le saint homme était poursuivi par des insultes et des rires impies, *detestantibus ridentium cachinnis* (p. 289).

[3852] Comparez Procope (*de Bell. vandal.*, l. I, c. 5, pages 189, 190) et Victor

Vitensis, *de Persecut. Vandal.*, l. I, c. 4.

[3853] Ruinart (p. 444-457) a tiré de Théodoret et de quelques autres auteurs, les aventures réelles au fabuleuses des habitants de Carthage.

[3854] Dans une fable, le choix des circonstances est peu important ; cependant j'ai suivi exactement le récit qui a été traduit du syriaque par les soins de saint Grégoire de Tours, *de Gloria martyrum*, l. I, c. 95 ; in *maxim. Bibl. Patrum*, t. XI, p. 856 ; les Actes grecs de leurs martyrs, ap. Phot., p. 1400, 1401, et les *Annales* du patriarche Eutychius, t. I, p. 391, 531-532, 535, vers. Pocock.

[3855] Deux écrivains syriaques cités par Assemani (*Bibl. orient.*, t. I, p. 336-338) placent la résurrection des sept dormants dans l'année 736 (A. D. 425), ou 748 (A. D. 437). Les Actes grecs qu'a lus Photius, donnent pour date la trente-huitième année du règne de Théodose, qui peut se rapporter à A. D. 439 ou 446. Le temps qui s'est écoulé depuis la persécution de Dèce est facile à vérifier, et il fallait toute l'ignorance de Mahomet et des faiseurs de légendes pour supposer un intervalle de trois, ou quatre cents ans.

[3856] Jacques, un des pères orthodoxes de l'Église syriaque, était né A. D. 452 ; il commença à composer des sermons. A. D. 474 ; il fut fait évêque de Batnæ, dans le district de Satug et dans la province de la Mésopotamie, A. D. 519 ; et mourut A. D. 521. (Assemani, t. I, p. 289.) Pour l'homélie *de Pueris ephesinis*, voyez p. 335-339. J'aurais voulu cependant qu'Assemani eût traduit le texte de Jacques de Sarug, au lieu de répondre aux objections de Baronius.

[3857] Voyez *Acta Sanctorum* des bollandistes, *mensis julii*, t. VI, p. 375-397. Cet immense calendrier de Saints, fait en cent vingt-six ans (1644-1770) et en cinquante volumes in-folio, n'a pas été poussé plus loin que le 7 d'octobre. La suppression des jésuites a probablement fait abandonner une entreprise qui, à travers beaucoup de fables et de fanatisme, ne laissait pas de fournir beaucoup de lumières à l'histoire et d'aperçus à la philosophie.

[3858] Voyez Maracci, Alcoran, Sura, XVIII, t. II, 420-427, et t. I, part. 4, p. 103. Avec un si beau champ pour l'invention, Mahomet n'a montré ni goût ni intelligence a inventé le chien des sept dormants (al Raki), le respect du soleil, qui se dérangeait deux fois par jour de son cours ordinaire pour ne pas éclairer la caverne, et le soin de Dieu même, qui retournait de temps en temps les dormeurs du côté droit sur le gauche, pour préserver leurs corps de la putréfaction.

[3859] Voyez d'Herbelot, *Bibl. orient.*, p. 139 ; et Renaudot, *List. patriarch. Alexandrin.*, p. 39, 40.

[3860] Paul le diacre, d'Aquilée (*de Gest. Langobardorum*, l. I, c. 4, p. 145, 146, édit. Grot.), qui vécut vers la fin du huitième siècle, a placé dans une caverne, sous un rocher, et sur les bords de l'Océan, les sept dormants du Nord, dont le long sommeil fut respecté par les Barbares. Leurs habits annonçaient qu'ils étaient Romains, et le doyen suppose que la Providence les destinait à opérer la conversion de ces peuples incrédules.

[3861] On peut trouver des matériaux authentiques pour l'histoire d'Attila dans Jornandès, *de Rebus get.*, c. 34-50, p. 660-688, édit. Grot. et Priscus, *Excerpta de légationibus*, p. 33-76, Paris, 1648. Je n'ai pas lu les Vies d'Attila composées par Javencus Cæcilius Calanus Dalmatinus, dans le douzième siècle, ou par Nicolas Olahus, archevêque de Gran, dans le seizième. voyez *l'Histoire des Germains*, par Mascou, IX, 23, et *Osservazioni litterarie*, de Maffei, t. I, p. 88, 89. Tout ce qu'ont ajouté les Hongrois modernes est probablement fabuleux ; et ils ne paraissent pas fort intelligents dans l'art de la fiction ; ils supposent que lorsque Attila envahit la Gaule et l'Italie, lorsqu'il épousa un grand nombre, de femmes, etc., il était âgé de cent vingt ans. Thwrocz, *Chroniq.*, p 1, 22, in *Script. Hungar.*, t. I, p. 76.

[3862] La Hongrie a été successivement occupée par trois colonies de Scythes : 1° les Huns d'Attila ; 2° les Arabes, dans le sixième siècle, et 3° (A. D. 889) les Turcs ou Magiars, véritables ancêtres des Hongrois modernes, dont les relations avec les deux autres races sont très faibles et très éloignées. Le *Prodreinus* ou la *Notitia* de Matthieu Bel paraît contenir de riches matériaux sur l'histoire ancienne et moderne de la Hongrie ; j'en ai vu les extraits dans la *Bibliothèque ancienne et moderne*, t. XXI, p. 1, 51, et dans la *Bibliothèque raisonnée*, t. XVI, p. 127-175.

[3863] Socrate, l. VII, c. 43 ; Théodoret, l. V, c. 36. Tillemont, qui s'en rapporte toujours à l'autorité des auteurs ecclésiastiques, soutient opiniâtrement qu'il ne s'agissait, ni de la même guerre ni des mêmes personnages. *Hist. des Empereurs*, t. VI, p. 136-607.

[3864] Voyez Priscus, p. 47, 48 ; et l'*Histoire des Peuples de l'Europe*, t. VII, c. 13, 14, 15.

[3865] Priscus, p. 39. Les Hongrois modernes le font descendre au trente-cinquième degré de filiation de Cham, fils de Noé ; et cependant ils ignorent le vrai nom de son père. De Guignes, *Hist. des Huns*, t. II, 297.

[3866] Comparez Jornandès (c. 35, p. 661) avec Buffon, *Hist. nat.*, t. III, p. 380). Le premier observait avec raison, *originis suæ signa restituens*. Le caractère et le portrait d'Attila sont probablement tirés de Cassiodore.

[3867] Abulpharag, *Dynast. vers.*, Pocock., p. 281 ; *Hist. généalogique des Tartares*, par Abulghazi Bahader Khan, part. III, c. 15 ; part. IV, c. 3 ; *Vie de Gengis-Khan*, par Petis de La Croix, l. I, c. 1, 6. Les relations des missionnaires qui ont visité la Tartarie dans le treizième siècle (voyez le septième volume de l'*Hist. des Voyages*), peignent l'opinion et le langage du peuple ; Gengis y est appelé le fils de Dieu.

[3868] Ammien Marcellin, XXX, 2 ; et les *Notes savantes* de Lindembrog.

[3869] Priscus raconte cette histoire dans son propre texte (p. 65) et dans la citation faite par Jornandès (c. 35, p. 662). Il aurait pu expliquer la tradition ou fable qui caractérisait cette fameuse épée, et en même temps le nom et les attributs de la divinité de Scythie dont il a fait le Mars des Grecs et des Romains.

[3870] Hérodote, l. IV, c. 62. Par esprit d'économie, j'ai calculé par le plus petit stade. Dans les sacrifices humains, ils abattaient l'épaule et rompaient le bras de la victime ; ils les jetaient en l'air, et tiraient leurs présages de la manière dont ces membres retombaient sur la pile.

[3871] Priscus, p. 55. Un héros plus civilisé, Auguste lui-même, aimait à faire baisser les yeux à ceux qui le regardaient, et à se persuader qu'ils ne pouvaient supporter le feu divin qui brillait dans ses regards. Suétone, in *Auguste*, c. 79.

[3872] Le comte du Buat (*Histoire des Peuples de l'Europe*, t. VII, p. 428, 429) essaie de justifier Attila du meurtre de son frère, et paraît presque vouloir récuser les témoignages réunis de Jornandès et des Chroniques contemporaines.

[3873] *Fortissimarum gentium dominus, qui, inaudita ante se potentia, solus scythica et germanica regna possedit*. Jornandès, c. 49, p. 684 ; Priscus, p. 64, 65. M. de Guignes a acquis par ses connaissances sur la Chine des lumières sur l'empire et l'histoire d'Attila.

[3874] Voyez l'*Histoire des Huns*, t. II, p. 296. Les Geougen croyaient que les Huns pouvaient, quand ils le voulaient, faire tomber la pluie, exciter les vents et les tempêtes. On attribuait ce phénomène à la pierre *gezi* ; et les Tartares mahométans du quatorzième siècle attribuèrent la perte d'une bataille du pouvoir maligne de cette pierre. Voyez Cherefeddin-Ali, *Hist. de Timur-Bec*, tome 1, pages 82-83.

[3875] Jornandès c. 35, p. 661 ; c. 37, p. 667 ; voyez Tillemont, *Hist. des Empereurs*, t. VI, p. 129-138 : Corneille a peint la manière hautaine avec laquelle Attila traitait

les rois ses sujets ; et sa tragédie s'ouvre par ces deux vers ridicules :

Ils ne sont pas venus nos deux rois ! qu'on leur die

Qu'ils se font trop attendre, et qu'Attila s'ennuie.

Les deux rois sont peints comme de profonds politiques et de tendres amants ; et toute la pièce ne présente que les défauts du poète sans en montrer le génie.

[3876] *Alii per caspia claustra*

Armeniasque nives, inopino tramite ducti,

Invadunt Orientis opes : jam pascua fumant

Cappadocum, volucrumque parens Argæus equorum

Janm rubet altus Halys, nec se defendit iniquo.

Monte Cilix ; Syriæ tractus vastantur amœni ;

Assuetumque choris et læta plebe canorum,

Proterit imbellem sonipes hostilis Orontem.

CLAUD., in *Rufin.*, l. II, 28-35.

Voyez aussi Eutrope (l. I, 243-251), et la rigoureuse *Description* de saint Jérôme, qui écrivait d'après sa propre manière de sentir (t. I, p. 26, ad Héliodor., p. 200 ; ad Océan) ; Philostorgius (l. IX, c. 8) parle de cette invasion.

[3877] Voyez l'original de la conversation dans Priscus, p. 64, 65.

[3878] Priscus, 331. Son histoire contenait un récit élégant et détaillé de cette guerre (Evagrius, l. I, c. 17). Il ne nous est resté que les extraits qui ont rapport aux ambassades ; mais l'ouvrage original était connu des écrivains dont nous tirons cette notion imparfaite ; savoir : Jornandès, Théophane, le comte Marcellin, Prosper Tyro et l'auteur de la Chronique d'Alexandrie : M. du Buat (*Histoire des Peuples de l'Europe*, t. VII, c. 15, a examiné la cause, les événements et la durée de cette guerre, et prétend qu'elle fut terminée avant la fin de l'année 444.

[3879] Procope, de *Ædificiis*, l. IV, c. 5. Ces forteresses furent rétablies, fortifiées et agrandies par l'empereur Justinien ; mais détruites bientôt après par les Arabes, qui succédèrent à la puissance et aux possessions des Huns.

[3880] *Septuaginta civitates*, dit Prosper Tyro, *deprædatione vastatæ*. Le langage du comte Marcellin est encore plus expressif : *Pene totam Europam, invasis excisisque civitatibus atque castellis ; conrasit*.

[3881] Tillemont (*Hist. des Empereurs*, t. VI, p. 106, 107) parle beaucoup de ce tremblement de terre qui se fit sentir depuis Constantinople jusqu'à Antioche et à Alexandrie, et qui a été attesté par tous les écrivains ecclésiastiques. Dans les mains d'un prédicateur un tremblement de terre est un ressort d'un effet admirable.

[3882] Il représenta à l'empereur des Mongous que les quatre provinces Petcheli, Changton, Chansi et Leaotong, qu'il possédait déjà, pouvaient produire annuellement, sous une administration douce, cinq cents mille onces d'argent, quatre cent mille mesures de riz, et huit cent mille pièces de soie. (Gaubil, *Hist. de la dynastie des Mongous*, p. 58, 59.) Yelutchousay, c'était le nom de ce mandarin, était un ministre sage et vertueux, qui sauva son pays et civilisa les conquérants. Voyez p. 102, 103.

[3883] Les exemples particuliers seraient sans fin ; mais le lecteur curieux peut consulter la *Vie de Gengis-Khan*, par Petis de La Croix, l'*Histoire des Mongons* et le quinzième livre de l'*Histoire des Huns*.

[3884] A Maru un million trois cent mille, à Hérat un million six cent mille, à Neisabour un million sept cent quarante-sept mille. Dr Herbelot, *Bibl. orient.*, p. 380, 381. (Je suis l'orthographe des cartes de d'Anville). On doit observer que les Persans étaient disposés à exagérer leurs pertes, et les Mongous leurs exploits.

[3885] Cherefeddin-Ali, son servile panégyriste, nous en pourrait présenter d'horribles exemples. Dans son camp devant Delhi, Timour massacra cuit mille

Indiens prisonniers, qui avaient montré de la joie en voyant paraître l'armée de leurs compatriotes. (*Histoire de Timur-Bec*, t. III, p. 90.) Le peuple d'Ispahan fournit soixante-dix mille crânes humains pour la construction de plusieurs tours. (Id., t. I, p. 434.) On leva aussi cette horrible taxe sur les révoltés de Bagdad (tome III, p. 370) ; et le dénombrement de ceux qui furent livrés en cette occasion, que Cherefeddin ne put obtenir des officiers préposés pour cet objet, est calculé par un autre historien (Ahmed-Arabsiada, t. II, p. 175, vers. Manger) à quatre-vingt-dix mille têtes.

[3886] Les anciens, Jornandès, Priscus, etc., n'ont joint connaissance de cette épithète. Les Hongrois modernes ont imaginé qu'elle avait été appliquée à Attila par un ermite de la Gaule, et que le roi des Huns, à qui elle plut, l'inséra dans ses titres. Mascou, t. IX, p. 23 ; et Tillemont, *Histoire des Empereurs*, t. VI, p. 243.

[3887] Les missionnaires de saint Chrysostome avaient converti un grand nombre de Scythes qui vivaient au-delà du Danube, sans autre habitation que des tentes et des chariots. (Théodoret, l. V, c. 31 ; Photius, p. 1517.) Les mahométans, les nestoriens et les chrétiens latins, se croyaient tous également sûrs de gagner les fils et les petits-fils de Gengis-Khan, qui traitaient avec une égale douceur les missionnaires de ces religions rivales.

[3888] Les Germains qui exterminèrent, Vatus et ses légions avaient été particulièrement offensés des lois des Romains, et irrités contre leurs jurisconsultes. Un des Barbares, après avoir coupé la langue d'un avocat et lui avait cousu la bouche, observa d'un air de satisfaction que la vipère ne pouvait plus siffler. Florus, IV, 12.

[3889] Priscus, p. 59. Il semble que les Huns préféraient la langue des Goths et celle des Latins à leur propre idiome, qui était sans doute pauvre et dur.

[3890] Philippe de Comines, dans son admirable tableau des derniers moments de Louis XI (*Mém.*, l. VI, c. 12), peint l'insolence de son médecin, qui en moins de cinq mois arracha à l'avarice de ce sombre tyran cinquante-quatre mille écus et un riche évêché.

[3891] Priscus (p. 61) exalte l'équité des lois romaines qui protégeaient la vie des esclaves. *Occidere solent*, dit Tacite en parlant des Germains, *non disciplina et severitate, sed impetu et ira, ut inimicum, nisi quod impune*. (*De Moribus Germ.*, c. 25.) Les Hérules, sujets d'Attila, réclamèrent et exercèrent le droit de vie et de mort sur leurs esclaves. On en voit un exemple frappant dans le livre II d'Agathias.

[3892] Voyez la conversation entière dans Priscus, p. 59-62.

[3893] *Nova iterum Orienti assurgit ruina.... quum nulla ab Occidentalibus ferrentur auxilia*. Prosper Tyro composa cette *Chronique* dans l'Occident, et son observation semble renfermer une censure.

[3894] Si l'on en croit la description ou plutôt la satire de saint Chrysostome, une vente des meubles de luxe, communs à Constantinople, devait produire des sommes considérables. Il y avait dans toutes les maisons des citoyens opulents, une table en fer à cheval d'argent massif, que deux hommes auraient eu peine à porter ; un vase d'or massif du poids de quarante livres, des coupes, des plats, etc., du même métal.

[3895] Les articles du traité, énoncés sans beaucoup d'ordre ou de précision, se trouvent dans Priscus, p. 34, 35, 36, 37, 53, etc. Le comte Marcellin fait deux remarques consolantes : 1° c'est qu'Attila sollicita lui-même la paix et des présents qu'il avait précédemment refusés ; 2° que dans ce même temps les ambassadeurs de l'Inde firent présent à l'empereur Théodose d'un fort beau tigre privé.

[3896] Priscus, pages 35, 36. Parmi les cent quatre-vingt-deux châteaux ou forteresses de la Thrace cités par Photocope (*de Ædificiis*, l. IV, c. 1, t. II, p. 92, édit. Paris), il y en a un qu'il nomme *Esimontou*, dont la position est vaguement fixée dans

le voisinage d'Anchilaus et de la mer Noire. Le nom et les murs d'Azimuntium pouvaient encore subsister du temps de Justinien ; mais la défiance des princes romains avait soigneusement extirpé la race de ses courageux défenseurs.

[3897] La dispute de saint Jérôme et de saint Augustin, qui tâchèrent d'accorder par des moyens différents les apparentes contradictions de saint Pierre et de saint Paul, a pour objet la solution d'une question importante (*Œuvres* de Middleton, vol. II, pages 5-10), qui a été souvent agitée par des théologiens catholiques et protestants, et même par des jurisconsultes et des philosophes de tous les siècles.

[3898] Montesquieu (*Considérations sur la grandeur*, etc., c. 19) a tracé d'un crayon hardi et facile quelques exemples de l'orgueil d'Attila et de la honte des Romains : on doit le louer d'avoir lu les fragments de Priscus ; qu'on avait toujours trop négligés.

[3899] Voyez Priscus, p. 69, 71, 72, etc. J'étais disposé à croire que cet aventurier avait été crucifié depuis par l'ordre d'Attila, sur le soupçon de perfidie ; mais Priscus a clairement distingué deux différentes personnes qui portaient le nom de Constance ; et que la similitude des événements de leurs vies pouvait faire aisément confondre.

[3900] Dans le traité de Perse, conclu en 422, le sage et éloquent Maximin avait été l'assesseur d'Ardaburius. (Socrate, l. VII, c. 20.) Lorsque Marcién monta sur le trône, il fit Maximin grand-chambellan, et dans un édit publié on lui donna le rang d'un des quatre principaux ministres d'État. (*Nov. ad Calc., Cod. Theod.*, p. 31.) Il exécuta une commission civile et militaire dans les provinces orientales, et les sauvages d'Ethiopie, dont il réprima les incursions, déplorèrent sa mort. Voyez Priscus, p. 40, 41,

[3901] Priscus était né à Panium, dans la Thrace, et mérita, par son éloquence, une place parmi les philosophes de son siècle. Son *Histoire de Byzance*, relative au temps où il vivait, est composée de sept livres. (Voyez Fabricius, *Bibliot. græc.*, t. VI, p. 235, 236.) Malgré le jugement charitable des critiques, je soupçonne que Priscus était païen.

[3902] Les Huns continuaient à mépriser les travaux de l'agriculture ; ils abusaient des privilèges des nations victorieuses ; et les Goths, leurs sujets industriels, qui cultivaient la terre, redoutaient leur voisinage comme celui d'animaux féroces et voraces. (Priscus, p. 45.) C'est ainsi que les Sartes et les Tadjies travaillent pour leur subsistance et celle des Tartares Usbeks, leurs avides et paresseux souverains. Voyez l'*Hist. générale des Tartares*, p. 423-455, etc.

[3903] Il est évident que Priscus passa le Danube et la Theiss, mais qu'il n'alla pas jusqu'au pied des montagnes Carpathiennes. Agria, Tokay et Jazberin, sont situées dans les plaines circonscrites par cette description. M. du Buat (*Hist. des Peuples*, etc., t. VII, p. 46) a choisi Tokay. Otrokosci (p. 180, *apud* Mascou, IX, 23), savant Hongrois, a préféré Jazberin, environ à trente-six milles à l'ouest de Bude et du Danube.

[3904] Le village royal d'Attila peut se comparer à la ville de Karacorum, la résidence des successeurs de Gengis-Khan. Quoiqu'il paraisse que Karacorum ait été une habitation plus stable, elle n'égalait ni en grandeur ni en beauté la ville et l'abbaye de Saint-Denis dans le treizième siècle. (Voyez Rubruquis, dans l'*Hist. générale des Voyages*, t. VII, p. 286.) Le camp d'Aurengzeb, tel que Bernier le dépeint si agréablement (t. II, p. 217-235), offrait un mélange des mœurs de la Scythie et de la magnificence de l'Indoustan.

[3905] Lorsque les Mongous déployèrent les dépouilles de l'Asie dans la diète de Toncal, le trône de Gengis-Khan était encore couvert du tapis de laine noire sur lequel il s'était assis lorsque ses braves compatriotes l'avaient élevé au commandement. Voyez la *Vie de Gengis-Khan*, l. IV, c. 9.

[3906] Si nous pouvons en croire Plutarque (in *Demetrio*, t. V, p. 24), c'était la coutume chez les Scythes, lorsqu'ils se livraient aux plaisirs de la table, de réveiller leur valeur martiale en faisant résonner la corde de leur arc.

[3907] On trouve dans Priscus (p. 49-70) le récit curieux de cette ambassade, qui exigeait peu d'observations ; et dont aucun autre que lui n'a pu rendre compte. Je ne me suis pas astreint au même ordre, et j'ai commencé par extraire les circonstances historiques qui étaient moins intimement liées avec le voyage et avec les affaires politiques des ambassadeurs romains.

[3908] M. de Tillemont a donné l'énumération des chambellans qui régnèrent successivement sous le nom de Théodose. Chrysaphius fut le dernier, et, selon les témoignages unanimes de l'histoire, le plus pervers de ses favoris. (Voyez *Hist. des Empereurs*, t. VI, p. 117-119 ; *Mém. ecclés.*, t. XV, p. 438.) Sa partialité pour son parrain, l'hérétique Eutychès, l'engagea à persécuter le parti orthodoxe.

[3909] On peut trouver les détails de cette conspiration, et de ses suites dans les Fragments de Priscus, p. 37, 38, 39, 54, 70, 71, 72. Cet historien ne donne point de dates précises ; mais toutes les négociations entre Attila et l'empire d'Orient doivent avoir été renfermées, dans les trois ou quatre années qui précédèrent la mort de Théodose, A. D. 450.

[3910] Théodore le Lecteur (voyez Valois, *Hist. ecclés.*, t. III, p. 564) et la Chronique de Paschal parlent de la chute et point de là blessure ; mais comme cette circonstance est probable, et qu'il n'est point probable qu'on l'ait inventée, nous pouvons raisonnablement en croire Nicéphore Calliste, Grec du quatorzième siècle.

[3911] *Pulcheriæ nutu*, dit le comte Marcellin, *sua cum avaritia interemptus est*. Elle abandonna l'eunuque à la pieuse vengeance d'un fils dont le père avait été la victime des intrigues de ce ministre.

[3912] Procope, *de Bell. vandal.*, l. I, c. 4 ; Evagrius, l. III, c. 1 ; Théophane, p. 90, 91 ; *Novell. ad calcem* ; *Codex Theodos.*, t. VI, p. 30. Les louanges que saint Léon et les catholiques ont prodigués à Marcien ont été soigneusement, transcrites par Baronius pour l'encouragement des princes à venir.

[3913] Voyez Priscus, p. 39-72.

[3914] La *chronique d'Alexandrie* ou de *Paschal*, qui rend compte de cet insolent message, peut avoir anticipé la date en la plaçant sous le règne ou avant la mort de Théodose ; mais ce lourd annaliste n'aurait pas trouvé dans son imagination le style caractéristique d'Attila.

[3915] Le second livre de l'*Histoire critique de l'établissement de la Monarchie française*, t. I, p. 189-414, jette une grande clarté sur l'état de la Gaule lorsqu'elle fut envahie par Attila ; mais l'ingénieux auteur, l'abbé Dubos, se perd trop souvent en systèmes et en conjectures.

[3916] Victor Vitensis (*de Persecut. Vandal.*, l. I, c. 6, p. 8, édit. Ruinart) le nomme *acer consilio et strenuus in bello*. Mais quand il tomba dans l'infortune son courage ne fut plus considéré que comme l'aveuglement du désespoir, et Sébastien fût surnommé *præceps*. (Sidon. Apollin., *Carmen* IX, 181.) Les Chroniques d'Idatius et de Marcellin font une légère mention de ses aventures à Constantinople, dans la Sicile, la Gaule, l'Espagne et l'Afrique. Il était toujours accompagné dans sa fuite d'une troupe nombreuse, puisqu'il ravagea l'Hellespont et la Propontide, et s'empara de la ville de Barcelone.

[3917] *Reipublicæ romanæ singulariter natus, qui superbiam Suevoram, Francorumque barbariem immensis cœdibus servire imperio romano cœgisset*. Jornandès, *de Reb. geticis*, c. 34, p. 660.

[3918] Ce portrait est de Benatus Profuturus Frigeridus, auteur contemporain, connu seulement par quelques extraits que saint Grégoire de Tours a conservés (l. II, c. 8, t. II, p. 163). Il était sans doute du devoir, ou au moins de l'intérêt de Benatus, d'exagérer les vertus d'Ætius ; mais il eût été plus adroit de ne point insister sur sa patience et sa facilité à pardonner.

[3919] L'ambassade était composée du comte Romulus, de Promotus, président de la Norique, et de Romanus, duc militaire ; ils étaient accompagnés de Tatullus illustré citoyen de Petovio dans la même province, et père d'Oreste, qui avait épousé la fille du comte Romulus. (Voyez Priscus, p. 57, 65.) Cassiodore (*Variar.*, I, 4) fait mention d'une autre ambassade, composée de son père et de Carpilio, fils d'Ætius ; et comme Attila n'existait plus, il pouvait exagérer impunément l'intrépidité de leur conduite en présence du roi des Huns.

[3920] *Deserta Valentinx urbis rura Alanis partienda traduntur*. (Prosper Tyro, *Chronic.*, dans les *Histor. de France*, t. I, p. 639.) Quelques lignes après, Prosper observe qu'on assigna des terres aux Alains dans la Gaule ultérieure. Sans admettre la correction de Dubos (t. I, p. 300), la supposition très probable de deux colonies ou garnisons d'Alains confirmera ses arguments et détruira ses objections.

[3921] Voyez Prosper Tyro, p. 639. Sidon. (*Panegy. Avit.*, 246) se plaint au nom de l'Auvergne, sa patrie.

*Litorius Scythicos equites, tunc fortè sucacto
Celsus Aremorico, Geticum rapiebat in agmen
Per terras, Arverne, tuas, qui proxima quœque
Discursu, flammis, ferro ; feritate, rapinis,
Delebant ; pacis fallentes nomen inane.*

Un autre poète, Paulin du Périgord, confirme cette plainte,

Nam socium vix ferre queas qui durior hoste.

Voyez Dubos, t. I, p. 330.

[3922] Théodoric II, fils de Théodoric Ier, déclare à Avitus sa résolution de réparer ou d'expier la faute que son grand-père avait commise.

Quæ oster peccavit avus ; quem fuscet id unum,

Quod te, Roma, capit

SIDON., *Panegy. Avit.*, 505.

Cette circonstance, qui n'est applicable qu'au grand Alaric, établit la filiation des rois des Goths, et on avait jusqu'à présent négligé cette observation.

[3923] On trouve, pour la première fois dans Ammien Marcellin le nom de Sabardcia, dont celui de Savoie est dérivé ; et la Notitia constate l'existence de deux

postes militaires dans cette province. Une cohorte était placée à Grenoble en Dauphiné ; et il y avait à Ebreddunum, ou Iverdun, une flotte de petits vaisseaux qui défendaient le lac de Neuchâtel. Voyez Valois, *Notit. Galliarum*, p. 503 ; d'Anville, *Notice de l'ancienne Gaule*, p. 284-579.

[3924] Salvien a essayé d'expliquer le gouvernement moral de la Divinité, tâche très facile à remplir, en supposant que les calamités des méchants sont des châtiments, et que les malheurs qui assiègent l'homme vertueux sont des épreuves.

[3925] *Capto terrarum, damna patebant*
Litorio, in Rhodanum proprios producere fines,
Theodaridæ fixum ; nec erat pugnare necesse,
Sed migrare Getis ; ravidam trux asperat iram
Victor ; quod sensit Scythicum sub mœnibus hostem
Imputat, et nihil est gravius, si forsitan unquam
Vinrere contingat, trepido

Panegyrr. Avit., 300, etc.

Sidonius ensuite, selon le devoir d'un panégyriste, attribue tout le mérite d'Ætius à son ministre Avitus.

[3926] Théodoric II révérait dans Avitus son ancien précepteur.

Mihi Romula dudum

Per te jura placent ; pervumque ediscere jussit

Ad tua verba pater docili quo prisca Maronis

Carminem mollioret, Scythicos mihi pagina mores.

SIDON., *Panegyrr. Avit.*, 495 ; etc.

[3927] Nos autorités pour le règne de Théodoric Ier, sont Jornandès, *de Reb. getic.*, c. 34-36 ; les *Chroniques* d'Idatius et des deux Prosper, insérées dans les *Historiens de France*, t. I, p. 612-649 ; et en outre Salvien, *de Gubernatione Dei*, l. VII, p. 243, 244, 245 ; et le *Panégyrique d'Avitus* par Sidonius.

[3928] *Reges crinitos se creavisse de prima, et, ut ira dicam, nobiliori suorum familia.* Saint Grégoire de Tours, l. II, c. 9, p. 166, du second volume des *Historiens de France*. Saint Grégoire ne fait pas mention du nom Mérovingien ; mais jusqu'au commencement du septième siècle ce nom paraît avoir été la dénomination distinctive de la famille royale et même des monarques français. Un critique ingénieux a fait descendre les Mérovingiens du grand Maroboduus ; et il a prouvé avec évidence que ce prince, qui donna son nom à la première race, était plus ancien que le père de Childéric. Voyez les *Mém. de l'Accad. des Inscript.*, t. XX, p. 52-90 ; t. XXX, p. 557-567.

[3929] Cet ancien usage des Germains ; dont on peut suivre la trace depuis Tacite jusqu'à Grégoire de Tours, fut enfin adopté par les empereurs de Constantinople. D'après un manuscrit du dixième siècle, Montfaucon a représenté une cérémonie semblable ; que l'ignorance du siècle appliquait au roi David. Voyez *Monuments de la Monarchie française*, t. I, *Discours préliminaire*.

[3930] *Cæsaries proluxa..... crinium flagellis per terga dimissis*, etc. Voyez la préface au troisième volume des *Historiens de France*, et l'abbé Le Boëuf, *Dissert.*, t. III, p. 47-79. Cet usage particulier des Mérovingiens est constaté par les écrivains nationaux, et étrangers ; par Priscus, t. I, p. 608 ; par Agathias, t. III, p. 49 ; et par saint Grégoire de Tours, t. III, 18 ; VI, 24 ; VIII, 10 ; tome II, pages 196, 278, 316.

[3931] Voyez une description originale de la figure de l'habillement, des armes et du caractère des anciens Francs ; dans Sidonius Apollinaris, *Panégyrique de Majorien*, 238-254. De telles peintures, quoique grossièrement tracées, ont une valeur réelle et particulière. Le père Daniel (*Histoire de la Milice française*, t. I, p. 2-7) a éclairci cette description.

[3932] Dubos, *Hist. crit.*, etc., t. I, p. 271, 272. Quelques auteurs ont placé Dispargum de l'autre côté du Rhin. Voyez une *Note* des éditeurs bénédictins aux *Historiens de France*, t. II, p. 166.

[3933] La forêt Carbonnaire ou Carbonnienne était cette partie de la grande forêt des Ardennes, qui est située entre l'Escaut et la Meuse. Valois, *Notitia Gall.*, p. 126.

[3934] Saint Grégoire de Tours, l. II, c. 9, t. II, p. 166, 167 ; Fredegar., *Epitomé*, c. 9, p. 395 ; *Gesta reg. Francor.*, c. 5, t. II, p. 544 ; Vit. S. Remig. ab Hincmar, t. III, p. 373.

[3935] *Francus qua Cloio patentes*

Atrebatum terras pervaserat.....

Panegy. Majorian., 212.

L'endroit exact était une ville ou un village appelé, Vicus Helena, dont des géographes modernes ont découvert le nom et l'emplacement à Lens. Voyez Valois, *Notit. Gall.*, p. 246. Longuerue, *Description de la France*, t. II, p. 88.

[3936] Voyez un récit vague de cette action dans Sidonius, Panégyrique de Majorien, 212-230. Les critiques français, impatients d'établir leur monarchie dans la Gaule, ont tiré un argument très fort du silence de Sidonius, qui n'ose faire entendre que les Francs aient été forcés de repasser le Rhin après leur défaite. Dubos, t. I, p. 322.

[3937] Salvien (*de Gubern. Dei.*, l. VI) a raconté en style vague et déclamatoire les calamités de ces trois villes, qui sont clairement constatées par le savant Mascou, *Hist. des anciens Germains*, IX, 21.

[3938] Priscus, en racontant la contestation, ne nomme pas les deux frères dont il avait vu un à Rome, et qu'il dépeint comme un adolescent, sans barbe et avec de longs cheveux flottants. (*Historiens de France*, t. I, p. 607, 608.) Les éditeurs bénédictins penchent à croire qu'ils étaient les fils de quelque roi méconnu des Francs, dont le royaume était situé sur les bords du Neckar ; mais les arguments de M. de Fonce-magne (*Mém. de l'Accad.*, t. VIII, p. 464) semblent prouver que les deux fils de Clodion disputèrent sa succession, et que le plus jeune était Mérovée, père de Childéric.

[3939] Sous la race mérovingienne le trône était héréditaire ; mais tous les fils du monarque défunt étaient autorisés également à partager ses trésors et ses États. Voyez les *Dissertations* de M. de Fonce-magne dans les sixième et huitième volumes des *Mém. de l'Académie*.

[3940] Il existe encore une médaille de la belle Honoria ; elle porte le titre d'Augusta et sur le revers on lit la légende assez déplacée de *salus reipublicæ*, autour du monogramme du Christ. Voyez Ducange, *Fam. byzant.*, p. 67-73.

[3941] Voyez Priscus, p. 39, 40. On pouvait alléguer avec raison que si les femmes avaient eu les prétentions au trône, Valentinien, qui avait épousé la fille et l'héritière de Théodose le jeune, aurait réclamé ses droits sur l'empire d'Orient.

[3942] Jornandès (*de Succes. regn.*, c. 97, et *de Reb. getic.*, c. 42, 674) et les Chroniques de Prosper et de Marcellin racontent très imparfaitement les aventures d'Honoria ; mais il est impossible de les rendre croyables ou probables, à moins de séparer, par un intervalle de temps et de lieu, son intrigue avec Eugène, de son invitation à Attila.

[3943] *Exegeras mihi ut promitterem tibi, Attilæ bellum stylo me posteris intimaturum.....*
Cœperam scribere ; sed operis arrepti fasce perspecto tæduit inchoasse. Sidon. Apoll., l. VIII, *epist.* 15, p. 246.

[3944] *Subito cum rupta tumultu*

Barbaries totas in te transfuderat arctos,

Gallia. Pugnacem Rugum comitante Gelono,

Gepida trux sequitui ; Scyrum Burgundio cogit :

*Chunus, Beldonotus, Neurus, Basterna, Toringus,
Bracterus, ulvosa vel quem Nicer abluit unda
Prorumpit Francus. Cecidit cito secta bipenni
Hercynia in lintres, et Rhenum texuit alno.
Et jam terrificis difuderat Attila turmis
In campos se, Belga, tuos
Panegy. Avit., 319.*

[3945] On trouve dans Jornandès le récit le plus authentique et le mieux détaillé que nous ayons de cette guerre, (*de Rebus geticis.*, c. 36-41, p. 662-672). Il a quelquefois abrégé et quelquefois transcrit littéralement l'*Histoire* de Cassiodore. Nous dirons, une fois pour toutes, que saint Grégoire de Tours (l. II, c. 5, 6, 7) les *Chroniques* d'Idatius, d'Isidore et des deux Prosper, peuvent servir à corriger et à éclaircir Jornandès. Toutes les anciennes autorités sont rassemblées et insérées dans les *Historiens de France* ; mais le lecteur doit être en garde contre un extrait supposé de la *Chronique* d'Idatius, placé parmi les fragments de Frédégaire, t. II, p. 462, qui contredit souvent le véritable texte de l'évêque gaulois.

[3946] Les anciens légendaires méritent quelque considération, en ce qu'ils ont été, forcés de mêler à leurs fables l'histoire de leur temps. Voyez les Vies de saint Loup, de saint Arian, les évêques de Metz, sainte Geneviève, etc., dans les *Historiens de France*, tome I, p. 644, 645, 649 ; t. III, p. 369.

[3947] On ne peut concilier les doutes du comte du Buat (*Hist. des Peuples*, t. VII, p. 539-540) avec aucun principe de raison où de saine critique : Saint Grégoire de Tours n'affirme-t-il pas la destruction de Metz, en termes précis et positifs ? Est-il possible qu'à peine un siècle après l'événement, saint Grégoire et tout le peuple se trompassent sur le sort d'une ville où résidaient alors leurs souverains les souverains d'Australie ? Le savant comte, qui, semble avoir entrepris l'apologie d'Attila et des Barbares, en appelle au faux Idatius, *parcens civitates Germaniæ et Galliæ* ; et oublie que le véritable Idatius a clairement affirmé, *plurimæ civitates effractæ* ; au nombre desquelles il compte Metz.

[3948] *Vix liquerat Alpes
Ætius tenue, et rarum sine milite ducens
Robur ; in auxiliis geticum male credulus agmen
Incassum propriis præsumen adfore castris.
Panégyr. Avit., 328, etc.*

[3949] Le *Panégyrique d'Avitus* et le trente-sixième chapitre de Jornandès donnent une idée imparfaite de la politique d'Attila, d'Ætius et des Visigoths. Le poète et l'historien se laissent entraîner l'un et l'autre par leurs préjugés personnels et nationaux. Le premier relève le mérite d'Avitus : *Orbis, Avite, salus !* etc. ; et l'autre s'attache à présenter la conduite des Goths sous le jour le plus avantageux ; cependant, en les interprétant avec exactitude, on trouve dans leur accord une preuve de leur véracité.

[3950] Jornandès, c. 36, 664, édit. Grot., t. II, p. 23 des *Historiens de France*, et les notes de l'éditeur bénédictin donnent le détail de l'armée d'Ætius. Les *Læti* étaient une race mêlée de Barbares nés ou naturalisés dans la Gaule ; les *Ripaires* ou *Ripuires* tiraient leur nom du lieu de leur résidence sur les bords des trois rivières, le Rhin, la Meuse et la Moselle ; les *Armoricains* occupaient les villes indépendantes entre la Seine et la Loire. Il y avait une colonie de *Saxons* dans le diocèse de Bayeux ; les *Bourguignons* habitaient la Savoie, et les *Bréones* étaient une tribu belliqueuse des Rhétiens, à l'orient du lac de Constance.

[3951] *Aurelianensis urbis obsidio, oppugnatio, irruptio nec direptio*, l. V, Sidonius Apollinar., l. VIII, *epist.* 15, p. 246. Il était facile de convertir la délivrance d'Orléans en un miracle obtenu et prédit par le pieux évêque.

[3952] On trouve dans la plupart des éditions *XCM*, mais nous avons l'autorité de quelques manuscrits, et, toute autorité est presque suffisante pour donner la préférence au nombre de *XVM*.

[3953] Châlons ou *Duro-Catalaunum*, et depuis *Catalauni*, avait fait précédemment partie du territoire de Reims, dont cette ville n'est éloignée que de vingt-sept milles. Voyez Valois, *Notit. Gall.*, p. 136 ; d'Anville, *Notice de l'ancienne Gaule*, p. 212, 279.

[3954] Saint Grégoire de Tours cite souvent le nom de *Campania*, ou Champagne. Cette grande province, dont Reims était la capitale, était sous le commandement d'un duc. Valois, *Notit.*, p. 120-123.

[3955] Je ne me dissimule pas que la plupart de ces harangues sont composées par les historiens. Cependant les anciens Ostrogoths qui avaient servi sous Attila, ont pu rendre son discours à Cassiodore : les idées et les expressions ont une tournure scythe et originale ; et j'ai peine à croire qu'un Italien du sixième siècle ait imaginé le *hujus certaminis gaudia*.

[3956] Les expressions de Jornandès, ou plutôt de Cassiodore, sont très fortes : *Bellum atrox, multiplex ; immane, pertinax, cui similia nulla usquam narra. antiquitas : ubi tali esta referuntur, ut nihil esse quod in vita sua conspiciere potuisset egregius, qui hujus miraculi privaretur aspectu*. Dubos (*Hist. crit.*, t. I, p. 392, 393) tâche de concilier les cent soixante-deux mille hommes de Jornandès avec les trois cent mille d'Idatius et d'Isidore en supposant que le plus fort de ces deux nombres comprenait tous ceux qui avaient péri dans cette guerre, soldats ou citoyens, etc., par les armes, les maladies, les fatigues, etc.

[3957] Le comte du Buat, *Hist. des Peup.*, etc. tome VII, p. 554-573, s'en rapportant toujours au faux Idatius, et rejetant toujours le véritable, a prétendu qu'Attila avait été défait dans deux grandes batailles, l'une près d'Orléans, et l'autre dans les plaines de Champagne ; que dans l'une Théodoric perdit la vie, et que dans l'autre il fut vengé.

[3958] Jornandès, *de Reb. getic.*, c. 41, p. 671. La politique d'Ætius et la conduite de Torismond paraissent fort naturelles ; et le patrice, selon saint Grégoire de Tours (I. II, c. 7, p. 163), renvoya le roi des Francs en lui inspirant la même crainte. Le faux Idatius prétend ridiculement qu'Ætius fit en secret dans la nuit une visite au roi des Huns, et une autre à celui des Visigoths, et qu'ils lui donnèrent chacun une bourse de dix mille pièces d'or pour ne pas les inquiéter dans leur retraite.

[3959] Ces cruautés, que Théodoric, fils de Clovis, déplore avec indignation (saint Grégoire de Tours, I. III, c. 10, p. 190), paraissent convenir au temps et aux circonstances de l'invasion d'Attila. Son séjour dans la Thuringe a été longtemps attesté par la tradition populaire, et l'on prétend qu'il y tint un *couroultai* ou diète, dans les environs d'Eisenach. Voyez Mascou (IX, 30), qui décrit avec la plus scrupuleuse exactitude l'ancienne Thuringe, dont il assure que le nom est dérivé des Thervinges, tribu des Goths.

[3960] *Machinis constructis, omnibusque tormentorum generibus adhibitis*. Jornandès, c. 42, p. 673. Dans le treizième siècle, les Mongous se servirent, pour renverser les murs des villes de la Chine, de machines construites par les mahométans ou les chrétiens qui servaient dans leur armée. Ces machines lançaient des pierres qui pesaient de cent cinquante à trois cents livres. Les Chinois employèrent pour leur défense la poudre à canon et même des bombes plus de cent ans avant qu'elles fussent connues en Europe ; et cependant ces armes, empruntées au ciel ou plutôt à l'enfer, ne purent sauver une nation pusillanime. Voyez Gaubill, *Hist. des Mangous*, p. 70, 71, 155-157, etc.

[3961] Jornandès et Procope (*de Bell. Vandal.*, I. I, p. 187, 188) racontent la même histoire ; il n'est pas aisé de décider lequel des deux est l'original : mais l'historien

grec a commis une erreur inexcusable en plaçant le siège d'Aquilée après la mort d'Ætius.

[3962] Jornandès, environ un siècle après le siège, affirme qu'Aquilée était si complètement détruite, *ut vix ejus vestigia, ut appareant, reliquerint*. Voyez Jornandès, *de Reb gétic.*, p. 673 ; Paul diacre, l. II, c. 14, p. 785 ; Luitprand, *Hist.*, l. III, c. 2. On donnait quelquefois le nom d'Aquilée au Forum Julii, *Civitas del Friuli*, la capitale plus moderne de la province vénitienne.

[3963] Dans le récit de cette guerre d'Attila, si fameuse et si imparfaitement connue, j'ai pris pour guides deux savants italiens qui ont traité ce sujet avec quelques avantages particuliers, Sigonius (*de Imperio occidentali*, l. XIII, dans ses ouvrages, t. I, p. 495-502) et Muratori, *Annali d'Italia*, t. IV, p. 229, 236, édit. in-8°.

[3964] Cette anecdote se trouve dans deux différents articles μεδιολανον et κορυκος des mélanges de Suidas.

[3965] *Leo respondis : Humana hoc pictum manu ;
Videres hominem dejectum, si pingere
Leones scirent.*

Appendix ad Phædrum, Fab. 15.

Dans Phèdre, le lion en appelle assez gauchement du tableau aux amphithéâtres, et j'ai observé avec plaisir que le goût naturel de la Fontaine lui a fait rejeter cette mauvaise conclusion.

[3966] Paul diacre (*de Gest. Langobard.*, l. II, c. 4 p. 784), donne la description des provinces de l'Italie environ vers la fin du huitième siècle : *Venetia non solum in paucis insulis quas nunc Venetias dicimus, constat ; sed ejus terminus a Pannoniæ finibus usque Adduam fluvium protelatur*. L'histoire de cette province jusqu'au siècle de Charlemagne, forme la première, et la plus intéressante partie de *Verona illustrata* (p. 388), dans laquelle le marquis Scipion Maffei s'est montré également capable des plus grandes vues et des recherches les plus détaillées.

[3967] Cette émigration, n'est attestée par aucun contemporain ; mais le fait est prouvé par l'événement et la tradition a pu en conserver les circonstances. Les citoyens d'Aquilée se retirèrent dans l'île Gradus, ceux de Padoue à Rivus-Altus ou Rialto, où la ville de Venise a été bâtie dans la suite, etc.

[3968] La topographie, et les antiquités des îles Vénitiennes depuis Gradus jusqu'à Clodia ou Chioggia, sont exactement décrites dans la Dissertation géographique de *Italia medii Ævi*, p. 151-155.

[3969] *Le savant comte Figliasia prouvé dans des Mémoires sur les Vénètes (Mémoire de Veneti primi e secondi, del conte Figliasi, t. VI, Venezia, 1796), que dans les temps les plus reculés cette nation, qui occupait le pays qu'on a nommé depuis États vénitiens de terre ferme, habitait également les îles répandues sur ces côtes ; et que de là étaient venus les noms de Venetia prima et secunda ; dont le premier s'appliquait au continent, et le second aux îles et aux lagunes. Dès le temps des Pélasges et des Étrusques, les premiers Vénètes, habitant une contrée fertile et délicieuse, s'étaient voués à l'agriculture ; les seconds, placés au milieu des canaux, à l'embouchure des fleuves, et à portée des îles de la Grèce comme des campagnes fécondes de l'Italie, s'étaient adonnés à la navigation et au commerce. Les uns et les autres se soumièrent aux Romains peu avant la seconde guerre punique. Ce ne fut cependant qu'après la victoire remportée par Marius sur les Cimbres, qu'on réduisit leur pays en province romaine. Sous le règne des empereurs, la première Vénétie mérita plus d'une fois, par ses malheurs, une place dans l'histoire..... Mais la province maritime était occupée de la pêche, des salines et du commerce. Les Romains ont regardé les peuples qui l'habitaient comme au-dessous de la dignité de l'histoire, et les ont laissés dans l'obscurité. Ils y demeurèrent jusqu'à l'époque où leurs îles offrirent une retraite à leurs compatriotes ruinés et fugitifs. Hist. des Républ. ital. du moyen âge, par Simonde Sismondi, t. I, p. 313. (Note de l'Éditeur.)*

[3970] Cassiodore, *Variar.*, l. XII, épît. 24. Maffei (*Verona illustrata*, part. I, p. 240-254) a traduit et expliqué cette lettre curieuse avec le génie d'un savant antiquaire et d'un sujet fidèle, qui regardait les Vénitiens, comme les seuls descendants légitimes de la république romaine. Il fixe la date de l'épître, et par conséquent de la préfecture de Cassiodore, A. D. 523 ; et l'autorité du marquis a d'autant plus de poids, qu'il avait préparé une édition des ouvrages de Cassiodore, et a publié une Dissertation sur la véritable orthographe de son nom. Voyez *Osservazioni litterarie*, t. II, p. 290-339.

[3971] Voyez, dans le second volume d'Amelot de La Houssaie, *Histoire du gouvernement de Venise*, une traduction du fameux *Squittenio*. Ce livre, qu'on a beaucoup trop vanté, trahit chaque ligne le manque de sincérité et la malveillance de l'esprit de parti ; mais on y trouve, rassemblés tous les principaux témoignages, soit authentiques, soit apocryphes, et le lecteur les discernera facilement.

[3972] Sirmond (*Not. ad Sidon. Apollin.*, p. 19) a publié un passage curieux tiré de la *Chronique de Prosper* : *Attila, redintegratis viribus, quas in Gallia amiscrat, Italiam ingredi per Pannonias intendit, nihil duce nostro, Ætio secundum prioris belli opera prospiciente*, etc. Il reproche à Ætius d'avoir négligé la garde des Alpes, et d'avoir eu le dessein d'abandonner l'Italie ; mais cette accusation hasardée est au moins contrebalancée par les témoignages favorables d'Isidore et d'Idatius.

[3973] Voyez les portraits originaux d'Avienus et de son rival Basile, tracés et mis en opposition dans les épîtres 1, 9, p. 22, de Sidonius. Il avait étudié le caractère des deux chefs du sénat ; mais il s'était attaché à Basile, comme l'ami le plus sincère et le plus désintéressé.

[3974] On peut découvrir le caractère et les principes de saint Léon dans cent quarante et une de ses épîtres originales, qui éclairent toute l'histoire ecclésiastique de ce pontificat si long et si rempli, depuis A. D. 440 jusqu'en 461. Voyez Dupin, *Biblioth. ecclés.*, t. III, part. 2, p. 120-165.

[3975] *Tardis ingens ubi, flexibus errat.*

Mincius, et tenera protexit arundine ripas

.....

Anne lacus tantos, te, Lari maxime ; teque

Fluctibus, et fremitu assurgens, Benace, marino.

[3976] Le marquis de Maffei (*Verona illustrata*, part. I, p. 95, 129-221, part. II, p. 2, 6) a éclairci avec beaucoup de goût et d'érudition cette intéressante topographie. Il place l'entrevue d'Attila et de Saint Léon près d'Ariolica ou Ardelica, aujourd'hui Peschiera, au confluent du lac et de la rivière. Il marque l'endroit qu'occupait la maison de Catulle, dans la péninsule de Sarmio, et découvre les Andes de Virgile, dans le village de Bandes, précisément où *se subducere colles incipiunt*, où les hauteurs du Véronèse s'abaissent dans la plaine de Mantoue.

[3977] *Si statim infesto agmine urbem petissent ; grande discrimen esset : sed in Venetia quo fere tractu Italia mollissima est, ipsa solis cœlique clementia robur elanguit. Adhuc panis usu carnisque coctæ, et dulcedine vini mitigatos*, etc. Ce passage de Florus est plus applicable aux Huns qu'aux Cimbres, et il peut servir de commentaire à la peste envoyée du ciel, dont Idatius et Isidore prétendent que furent attaqués les soldats d'Attila.

[3978] L'historien Priscus rapporte, d'une manière positive, l'effet que produisit cet exemple sur l'esprit d'Attila. Jornandès, c. 42, p. 673.

[3979] Le tableau de Raphaël est dans le Vatican, et le bas-relief de l'Algardi sur un des autels de Saint-Pierre. Voyez Dubos, *Réflex. sur la poésie et sur la peinture*, t. I, p. 519, 520. Baronius (*Annal. ecclés.*, A. D. 452, n° 57, 58) soutient hardiment la vérité de l'apparition, qui est rejetée toutefois par les plus savants et les plus pieux des

catholiques.

[3980] *Attila, ut Priscus historicus refert, extinctionis suæ tempore, puellam Ildico nomine, decoram valde, sibi matrimonio post innumerabiles uxores..... socans.* Jornandès, c. 49, p. 683, 684. Il ajoute ensuite (c. 50, p. 686) : *Filii Attilæ, quorum per licentiam libidinis pene populus fuit.* Dans tous les siècles la polygamie fut admise chez les Tartares : le rang des épouses, parmi le peuple, dépend de leur beauté ; et la matrone surannée arrange, sans murmurer le lit destiné à sa jeune rivale : mais parmi les princes les fils nés des filles de khans ont le premier droit à la succession de leur père. Voyez l'*Histoire généalogique*, p. 406, 407, 408.

[3981] La nouvelle de son crime passa bientôt jusqu'à Constantinople, où on lui donna un nom fort différent, et Marcellin observe que l'usurpateur de l'Europe périt dans la nuit par la main et par le couteau d'une femme. Corneille qui a suivi dans sa tragédie la vérité de l'Histoire, décrit cette hémorragie en quarante vers pompeux, et fait dire à Attila avec une fureur ridicule :

..... *S'il ne veut s'arrêter* (son sang),
Dit-il, on me paiera ce qu'il va m'en coûter.

[3982] Jornandès (c. 4, p. 684, 685) raconte les circonstances curieuses de la mort et des funérailles d'Attila ; et il y a lieu de croire que Priscus les a rapportées d'après lui.

[3983] Voyez Jornandès, *de Reb. getic.*, c. 50, p. 685, 686, 687, 688. Sa distinction des armes nationales est curieuse et importante. *Nam ibi admirandum reor fuisse spectaculum, ubi cernere erat cunctis pugnantes Gothum ense furentem, Gepidam in vulnere suorum cuncta tela frangentem ; Suevum pede, Hunnum sagitta præsumere ; Alanum gravi, Herulum levi armatura, aciem instruere.* Je ne sais point avec précision où est située la rivière de Netad.

[3984] Deux historiens modernes ont jeté de nouvelles lumières sur la ruine et la division de l'empire d'Attila : M. du Buat (t. VIII, p. 3-31, 68-94), par ses recherches exactes et laborieuses ; et M. de Guignes, par son extraordinaire connaissance de la langue et des auteurs chinois. Voyez l'*Hist. des Huns*, t. II, p. 315-319.

[3985] Placidie mourut à Rome le 27 novembre A. D. 450 ; on l'enterra à Ravenne, où son sépulcre et même son corps, assis sur une chaise de bois de cyprès, a été conservé durant plusieurs siècles. Le clergé orthodoxe complimenta souvent l'impératrice, et saint Pierre Chrysologue l'assura que son zèle pour la sainte Trinité avait été récompensé par une auguste trinité d'enfants. Voyez Tillemont, *Hist. des Empereurs*, t. VI, p. 240.

[3986] *Ætium Placidus mactavit semivir amens*, dit Sidonius, *Panegy. Avit.*, 359. Le poète connaissait le monde, et n'était point disposé à flatter un ministre qui avait outragé ou disgracié Avitus et Majorien, dont Sidonius a fait successivement les héros de ses chants.

[3987] Relativement à la cause et aux circonstances de la mort d'Ætius et de Valentinien, nous n'avons que des renseignements obscurs et imparfaits. Procope (*de Bell. vand.*, l. I, c. 4, p. 186, 187, 188) raconte fabuleusement tout ce qui est antérieur à son siècle ; il est donc indispensable d'y suppléer, et de le corriger par le secours de cinq ou six *Chroniques*, dont aucune n'a été composée à Rome ni en Italie, et qui ne peuvent que rapporter sans aucune liaison les bruits populaires répandus en Espagne, en Afrique, à Constantinople ou à Alexandrie.

[3988] Cette interprétation de Vettius, célèbre augure, fut citée par Varron dans le dix-huitième livre de ses *Antiquités*. Censorinus, *de Die natali*, c. 17, p. 91, éd. Haverc.

[3989] Selon Varon, le douzième siècle devait expirer A. D. 447 ; mais l'incertitude de l'époque véritable de la fondation de Rome peut permettre un peu de délai ou

d'anticipation. Les poètes du siècle attestent cette opinion populaire, et leur témoignage n'est pas récusable.

Jam reputant annos, interceptoque volatu

Vulturis, incidunt properatis sæcula metis.

.....

Jam prope fata tui bisenas vulturis alas

Implebant ; scis namque tuos, scis, Roma, labores.

Voyez DUBOS, t. I, p. 340-346.

[3990] Le cinquième livre de Salvien est rempli de lamentations pathétiques à d'invectives véhémentes. Son excessive liberté, prouve également la faiblesse et la corruption du gouvernement romain. Il publia son livre après la perte de l'Afrique (A. D. 439) et avant la guerre d'Attila (A. D. 451).

[3991] Les Bagaudes d'Espagne combattirent les troupes romaines en batailles rangées. Idatius en parle dans plusieurs articles de ses Chroniques, Salvien décrit très énergiquement leurs souffrances et leur révolte, *De Gubern. Dei*, l. V, p. 158, 159.

[3992] Sidonius Apollinaris composa la treizième épître de son second livre pour réfuter le paradoxe de son ami Serranus, qui manifestait pour le dernier empereur un enthousiasme aussi généreux que singulier. Cette épître, qu'avec un peu d'indulgente on peut regarder comme un ouvrage agréable, jette beaucoup de jour sur le caractère de Maxime.

[3993] *Clientum prævia, pedisequa, circumfusa populositas*. C'est ainsi que Sidonius lui-même dépeint la suite qui environnait un autre sénateur de rang consulaire. (l. I, ep. 9).

[3994] *Districtus ensis cui super impia*

Cervice pendet, non Siculæ dapes

Dulcem elaborabunt saporem :

Non avium citharæque cantus

Somnum reducent. HORACE, *Carmin*, III, 1.

Sidonius termine sa lettre par l'histoire de Damoclès que Cicéron (*Tusculan.*, V, 20, 21) a racontée d'une manière si inimitable.

[3995] Malgré le témoignage de Procope, Evagrius, Idatius, Marcellin, etc. ; le savant Muratori (*Annali d'Italia*) doute de la réalité de cette invitation. *Non si può dir quano sia facile il popolo a sognare e spacciar voci false*. Mais son argument de l'intervalle du temps et du lieu est extrêmement faible. Les figues, qui croissaient près de Carthage furent présentées au sénat trois jours après avoir été cueillies.

[3996] *Inficdoque tibi Burgundio ductu*

Extorquet trepidas mactandi principis iras.

SIDON., *Panegy. Avit.*, 442.

Ce vers donne à penser que Rome et Maxime furent trahis par la troupe des Bourguignons mercenaires.

[3997] Prosper et l'*Historia Micsellan* attestent le succès apparent du pape Léon ; mais l'opinion peu probable de Baronius (A. D. 455, n° 13), qui suppose que Genserik respecta les trois églises apostoliques, n'est pas même soutenue du témoignage suspect du *Liber Pontificalis*.

[3998] La profusion de Catulus, qui dora le premier le toit du Capitole, ne fut pas généralement approuvée (Pline, *Hist. nat.*, XXXIII, 18). Mais un empereur la surpassa ; et la dorure extérieure du temple coûta à Domitien douze mille talents (deux millions quatre cent mille livres sterling). Les expressions de Claudien et de Rutilius, *Luce metalli œmula.... fastigia astris, et confundunigue vagos delubra micantia visus*, prouvent évidemment que cette magnifique couverture ne fut enlevée ni par les chrétiens ni par les Goths. (Voyez Donat, *Roma antiqua*, l. II, c. 6, p. 125.) Il

paraît assez probable que le toit doré était orné de statues dorées et de chars attelés de quatre chevaux également dorés.

[3999] Le lecteur curieux peut consulter le savant traité d'Adrien Reland, *de Spoliis rempli Hierosolymitani in arcu Titiano Romæ conspicuis*, in-12, *Trajecti ad Rhenum*, 1716.

[4000] Le vaisseau qui transportait les reliques du Capitole fut le seul qui fit naufrage. Si un païen fanatique eût parlé de cet accident, il aurait sans doute témoigné sa joie de ce que cette cargaison sacrilège avait été engloutie dans la mer.

[4001] Voyez, Victor Vitensis, *de Pers. Vandal.*, l. I, c. 8, p. 11, 12, édit. Ruinart. Deogratias n'occupa que trois ans le siège pontifical de Carthage ; et si l'on n'eût pris la précaution de l'enterrer secrètement ; les habitants l'auraient dévotement mis en morceaux pour se partager ses reliques.

[4002] On trouve la mort de Maxime et le sac de Rome par les Vandales attestés par Sidonius, *Paneg. Avit.*, 441-450 ; Procope, *de Bell. vandal.*, l. I, c. 4, 5, p. 188, 189 ; et l. II, c. 5, p. 255 ; Evagrius, l. II, c. 7 ; Jornandès, *de Reb. getic.*, c. 45, p. 677 ; et dans les *Chroniques* d'Idatius, Prosper, Marcellin et Théophane sous l'année à laquelle elle appartient.

[4003] On est réduit à tirer l'histoire de la vie privée et de l'élévation d'Avitus ; du panégyrique prononcé par Sidonius Apollinaris, son sujet et son gendre, qu'on ne doit suivre qu'avec circonspection.

[4004] (10 juillet 455)

D'après l'exemple de Pline le Jeune, Sidonius (l. II, c. 2) a fait une description pompeuse, obscure et prolixe, de sa maison de campagne nommée *Avitacium*, et qui avait appartenu à Avitus. On n'en connaît pas au juste la position. On peut cependant consulter les notes de Savaron et de Sirmond.

[4005] Sidonius (l. II, epist. 9) décrit la manière dont vivaient les nobles de la Gaule, d'après une visite qu'il fit à un de ses amis dans les environs de Nîmes. La matinée se passait à la paume, *sphoeristerium*, ou dans leur bibliothèque, qui était garnie d'auteurs latins, profanes et sacrés, les premiers à l'usage des hommes, et les autres pour les femmes. On se mettait deux fois à table, à dîner et à souper, et les repas consistaient en viandes chaudes, rôties et bouillies, et en vins. Dans l'intervalle, entre les deux repas, on dormait, on se promenait à cheval, ou l'un prenait des bains chauds.

[4006] Trois mots d'un historien véridique, *Romanum ambisset imperium* (saint Grégoire de Tours, l. II, c. 2, t. II, p. 168), anéantissent soixante vers du Panégyrique (505-575) qui décrit les efforts de Théodoric et des Gaulois pour vaincre la modeste répugnance d'Avitus.

[4007] Isidore, archevêque de Séville, qui était lui-même de la famille royale des Goths, avoue et excuse presque (*Hist. Goth.*, p. 718) le crime que leur esclave Jornandès avait basement dissimulé, c. 43, p. 673.

[4008] Cette description soignée était sans doute dictée par quelque motif de politique : elle était destinée au public, et les amis de Sidonius l'avaient répandue avant qu'on l'insérât dans la collection de ses épîtres. Le premier livre fut publié séparément. Voyez Tillemont, *Mém. ecclés.*, t. XVI, p. 264.

[4009] J'ai supprimé dans le portrait de Théodoric plusieurs circonstances minutieuses et des termes techniques qui ne sont supportables ou même intelligibles que pour ceux qui, comme les contemporains de Sidonius, fréquentaient les marchés où les esclaves étaient exposés nus en vente. Dubos, *Hist. crit.*, t. I, p. 404.

[4010] Sidonius d'Auvergne, n'était pas sujet de Théodoric ; mais, il fut peut-être obligé de solliciter la justice ou la faveur de la cour de Toulouse.

[4011] Théodoric avait fait lui-même une promesse solennelle et volontaire de

fidélité, dont on avait connaissance en Gaule et en Espagne.

..... *Romæ sum ; te duce, amicus ;*

Principe te, miles. SIDON., *Paneg. Avit.*, 519.

[4012] *Quæque sinu pelagi jactat se Bracara, dives.*

AUSON., *de claris Urbibus*, p. 245.

Le dessein du roi des Suèves prouve que la navigation des ports de la Galice dans la Méditerranée était déjà connue et pratiquée. Les vaisseaux de Bracara ou Braga naviguaient le long des côtes sans oser se hasarder dans l'océan Atlantique.

[4013] La guerre des Suèves est la partie la plus authentique de la Chronique d'Idatius, qui, comme évêque d'Iria Flavia, en avait été le témoin et la victime. Jornandès (c. 44, p. 675, 676, 677) s'est étendu avec plaisir sur la victoire des Goths.

[4014] Dans un des portiques ou galeries de la bibliothèque de Trajan, parmi les statues des écrivains et des orateurs célèbres. Sidon. Apoll., l. IX, *epist.* 16, p. 284 ; *Carm.* VIII, p. 350.

[4015] *Luxoriose agere volens, a senatoribus projectus est*, dit laconiquement saint Grégoire de Torrès (l. II, c. 2, t. II, p. 168.). Une ancienne *Chronique* (t. II, p. 649) raconte une plaisanterie indécente d'Avitus, qui semble plus applicable à Rome qu'à Trèves.

[4016] Sidonius (*Panegyri. Anthem.*, 302, etc.) célèbre la haute naissance de Ricimer, et fait entendre qu'elle lui donne des droits sur les royaumes des Goths et des Suèves.

[4017] Voyez la *Chronique* d'Idatius. Jornandès (c. 44, p. 676) l'appelle, avec quelque raison, *virum egregium, et pene tunc in Italia ad exercitum singularem*.

[4018] *Parcens innocentiae Aviti.* C'est ainsi que Victor Tunnunensis (in *Chron.* ap. Scaliger *Euseb.*) s'exprime d'un ton de compassion dédaigneuse. Dans un autre endroit il le nomme *vir tonus simplicitati*. Cette louange est plus modeste mais plus solide et plus sincère que celle de Sidonius.

[4019] Ce saint fut martyrisé, dit-on, sous le règne de Dioclétien. (Tillemont, *Mém. ecclés.*, t. V, p. 279, 696.) Saint Grégoire de Tours, qui lui était particulièrement dévoué, a dédié à la gloire de saint Julien martyr un livre entier (*de Gloria Martirum*, l. II, in *Max. Bibl. Patrum*, t. II, p. 861-871), dans lequel il raconte une cinquantaine de miracles ridicules opérés par ses reliques.

[4020] Saint Grégoire de Tours (l. II, c. II, p. 168) est concis, mais exact, en parlant du règne de son compatriote. L'expression d'Idatius, *caret imperio, caret et vita* semble annoncer que sa mort fut violente ; mais il faut qu'elle eût été secrète, puisque Evagrius (l. II, c. 7) a pu supposer qu'il est mort de la peste.

[4021] Après s'être modestement justifié par l'exemple de ses confrères Virgile et Horace, Sidonius avoué sincèrement sa faute, et promet de la réparer.

Sic mihi diverso nuper sub Marte cadenti,

Jussisti placido victor ut essent animo.

Serviat ergo tibi servati lingua poetæ,

Algue meæ vitæ laus tua sit pretium.

Sidon. Apoll., *Carm.*, IV, p. 308. Voyez Dubos, *Hist. crit.*, t. I, p. 448, etc.

[4022] Procope, *de Bell. vandal.*, l. I, c. 7, 194.

[4023] Ce panégyrique fut prononcé à Lyon avant la fin de l'année 458, tandis que l'empereur était encore consol. On y trouve plus d'art que de génie, et plus de travail que d'art. Les ornements sont ou faux ou de mauvais goût, l'expression est faible et prolix, et Sidonius manquait d'intelligence pour fixer habilement l'attention sur son principal personnage. La vie privée de Majorien est renfermée dans deux cents vers, 107-305.

[4024] Elle sollicite vivement sa mort et eut peine à se contenter de sa disgrâce il

paraît qu'Ætius, comme Bélisaire et Marlborough, se laissait gouverner par sa femme ; et quoiqu'elle, fût d'une piété assez exemplaire pour opérer des miracles (saint Grég. de Tours, l. II, c. 7, p. 162), sa dévotion se conciliait avec la bassesse et la cruauté.

[4025] Les Allemands avaient passé les Alpes Rhétiennes, et furent défaits dans les Campi Canini, ou vallée de Bellinzone, dans laquelle coule le Tésin en descendant du mont Adule ou Saint-Gothard, dans le lac Majeur. (Cluvier, *Italia antiq.*, t. I, p. 100, 101.) Cette victoire tant vantée, remportée sur neuf cents Barbares. (*Panegy. de Majorien*, 373), prouve l'extrême faiblesse de l'Italie.

[4026] *Imperatorem me factum, P. C., electionis vestræ arbitrio, et fortissimi exercitus ordinatione, agnoscite. Novell. Majorian.*, tit. III, p. 34. *Ad calcem Cod. Theodæ.* Sidonius proclame le vœu unanime de l'empire,

..... *Postquam ordine vobis*

Ordo omnis regnum dederat ; plebs, curia, miles

Et collega simul. 386.

[4027] On pourrait lire *dilationes* comme *delationes* ; mais ce dernier offrant un sens plus satisfaisant, je lui ai donné la préférence.

[4028] *Ab externa hoste et a domestica clade liberavimus.* Par la dernière Majorien ne peut entendre que la tyrannie d'Avitus dont il avouait conséquemment la mort comme une action méritoire. A cette occasion Sidonius est obscur et embarrassé. Il parle des douze Césars, des nations de l'Afrique, etc., pour éviter de prononcer le nom d'Avitus (305, 369).

[4029] Voyez l'édit entier ou l'épître de Majorien au sénat. (*Novell.*, tit. 4, p. 34.) Cependant les mots *regnum nostrum* portent un peu l'empreinte du siècle, et ne cadrent pas trop bien avec celui de *respublica*, qu'il répète souvent.

[4030] Voyez les lois de Majorien : elles sont au nombre de neuf, très longues et comprennent un grand nombre d'objets, à la fin du *Cod. Theod.*, *Novell.*, l. IV, p. 32, 37. Godefroy n'a fait aucun commentaire sur ces dernières pièces.

[4031] *Fessas provincialium varia atque multiplici tributorum exactione fortunas, et extraordinarius fiscalium solutionum oncribus attritas*, etc. *Novell. Majorian*, tit. IV, p. 34.

[4032] Le savant Greaves (vol. I, p. 329, 330, 331) a découvert, à force de recherches, que les *aurei* des Antonins pesaient cent dix-huit grains anglais, et que ceux du cinquième siècle n'en pesaient que soixante-huit. Majorien donna cours à toutes les pièces d'or, en exceptant le solidus des Gaulois, défectueux non bas relativement au poids, mais au titre.

[4033] L'édit entier (*Novell. Majorian.*, tit. VI, p. 35) est très curieux. *Antiquarum ædium dissipatur speciosa constructio ; et ut aliquid reparetur, magna diruuntur. Hinc jam occasio nascitur, ut etiam unusquisque privatum ædificium construens ; per gratiam iudicium.... præsumere de publicis locis necessaria ; et transferre non dubitet*, etc. Pétrarque répéta les mêmes plaintes dans le quatorzième siècle avec autant de zèle, mais avec moins de puissance et de succès. (*Vie de Pétrarque*, t. I, p. 326, 321.) Si je continue cette histoire, je n'oublierai point la décadence et la destruction de la ville de Rome, objet intéressant, auquel j'avais borné mon premier plan.

[4034] L'empereur réprimande Rogatien, consulaire de Toscane, et le blâme de sa douceur d'un ton d'aigreur qui ressemble au ressentiment personnel. (*Novell.*, tit. IX, p. 37.) La loi qui punissait l'obstination des veuves fut révoquée par Sévère, successeur de Majorien. *Novell. Sever.*, tit. I, p. 37.

[4035] Sidonius, *Panegy. Majorian.*, 385-440.

[4036] La revue de l'armée et le passage des Alpes occupent la partie la moins médiocre du panégyrique, 470-552. M. du Buat (*Hist. des Peuples*, etc., t. VIII, p. 49-55) est infiniment plus satisfaisant dans son commentaire que Savaron et

Sirmond.

[4037] Τα μὲν ὀπλοῖς, τὰ δὲ λόγοις. Telle est la distinction aussi juste que frappante établie par Priscus (*Excerpt. leg.*, p. 42) dans un fragment qui jette beaucoup de lumière sur la vie de Majorien. Jornandès, supprime la défaite et l'alliance des Visigoths, qui furent publiées dans la Galice, et sont relatées dans la *Chronique* d'Idatius.

[4038] Florus (l. II, c. 2) se plaît à supposer poétiquement que les arbres furent métamorphosés en vaisseaux ; et réellement le fait, tel qu'il est raconté dans le premier livre de Polybe, s'éloigne trop du cours ordinaire des choses.

[4039] *Interea duplici texit dum littore classem*

Inferno superoque mari, cedit omnis in œquor

Silva tibi, etc.

SIDON., *Panegy. de Major.*, 441-461.

Le nombre de vaisseaux, que Priscus fixe à trois cents, a été enflé par une vague comparaison avec les flottes de Xerxès, d'Agamemnon et d'Auguste.

[4040] Procope, *de Bell. vand.*, l. I, c. 8, p. 194. Lorsque Genséric introduisit dans l'arsenal de Carthage cet hôte dont il était loin de soupçonner le rang, les armes résonnèrent sans qu'on les touchât. Majorien avait teint en noir ses cheveux blonds.

[4041] *Spoliisque potitus*

Immensis, robur luxu jam perdidit omne,

Quo valuit dum pauper erat.

Panegy. Major., 330.

Il charge ensuite Genséric, assez injustement, à ce qu'il paraît, de tous les vices de ses sujets.

[4042] Il brûla les villages, et empoisonna les eaux. (Priscus, page 4). Dubos (*Hist. critique*, tome I, page 75) observe que les magasins des Maures, que ceux-ci ont coutume d'enterrer, purent échapper à ses recherches. Ils creusent deux ou trois cents trous dans le même champ, et chaque trou contient au moins quatre cents boisseaux de blé. *Voyages de Shaw*, p. 39.

[4043] Idatius, qui était dans la Galice, à l'abri du pouvoir de Ricimer, déclare avec franchise et hardiesse, *Vandali per proditores adomoni*, etc. Il ne nomme cependant pas l'auteur de la trahison.

[4044] Procope, *de Bell. vand.*, l. I, c. 8, p. 194. Le témoignage d'Idatius paraît impartial, *Majorianum de Galliis Romam redeuntem, et romano imperio, vel nomini, res necessarias ordinantem, Ricimer livore percitus, et invidorum consilio fultus, fraude interficit circumventum*. Quelques-uns lisent *Suevorum* ; et je voudrais n'effacer ni l'un ni l'autre de ces mots, parce qu'ils font connaître les différents auteurs de la conspiration qui précipita Majorien du trône.

[4045] Voyez les *Épigrammes* d'Ennodius, n° 135, inter Sirmondi *opera*, t. I, p. 1903. Elle est plate et obscure ; mais Ennodius fut fait évêque de Pavie cinquante ans après la mort de Majorien, et ses louanges méritent quelque confiance.

[4046] Sidonius fait longuement le récit (l. I, *ep.* II, p. 25-31) d'un souper à Arles où il fut invité par Majorien peu de temps avant sa mort. Il n'avait point l'intention de louer un empereur qui n'existait plus ; mais une observation accidentelle : *Subrisit Augustus, ut erat, auctoritate servata, cum se communioni dedisset, joci pleans*, prouve, plus en faveur de l'empereur que les six cents vers de son vénal panégyrique.

[4047] Sidon. (*Paneg. Anthem.*, p. 317) l'envoie, dans le ciel.

Auxerat Augustus, naturæ lege ; Severus,

Divorum, numerum.

On trouve dans une ancienne liste des empereurs, composée du temps de Justinien, les louanges de la piété de Sévère ; cette blême autorité fixe sa résidence à Rome.

Sirmond, *Not. ad Sidon.*, p. 111-112.

[4048] Tillemont, que les vertus des infidèles scandalisent toujours, attribue ce portrait avantageux de Marcellin, conservé par Suidas, au zèle partial des auteurs païens, *Hist. des Empereurs*, t. VI, p. 330.

[4049] Procope, *de Bell. vandal.*, l. I, c. 6, p. 191. Dans plusieurs circonstances de la vie de Marcellin, n'est pas aisé de concilier les historiens grecs avec les chroniques latines de ces temps.

[4050] Je crois devoir appliquer à Ægidius, les louanges que Sidonius (*Panég. de Majorien*, p. 553) donne à un maître général qu'il ne nomme pas, mais qui commandait l'arrière-garde de Majorien. Idatius loue sa piété d'après l'opinion publique ; et Priscus parle de ses talents militaires, p. 42.

[4051] Saint Grégoire de Tours, l. II, c. 12, dans le tome II, page 168. Le père Daniel, dont les connaissances historiques sont superficielles et remontent peu aux sources, a fait quelques objections contre l'histoire de Childéric (*Hist. de France*, t. I, *Préface histor.*, p. 78., etc.) ; mais Dubos, y a répondu d'une manière victorieuse (*Hist. crit.*, t. I, p. 460-510) ainsi que deux pisteurs qui ont disputé le prix de l'Académie de Soissons (p. 131-177 ; 310-339). Relativement à la durée de l'exil de Childéric il est indispensable ou de prolonger la vie d'Ægidius au-delà de la date fixée par la Chronique d'Idatius, ou de corriger, le texte de saisi Grégoire, en lisant *quarto anno* au lieu d'*octavo*.

[4052] La guerre navale de Genséric se trouve détaillée par Priscus (*Excerpt. legat.*, p. 42) ; Procope (*de Bell. vand.*, l. I, c. 5, p. 189, 190, et c. 22, p. 228) ; Victor Vitensis (*de Persecut. Vandal.*, l. I, c. 17) ; Ruinart (p. 467-481), et dans trois panégyriques de Sidonius, dont l'ordre chronologique a été ridiculement transposé dans les éditions de Savaron et de Sirmond. (*Avit. carm.*, VII, 441-451 ; *Major. carm.*, v. 327-350, 385-440 ; *Anthem. carm.*, II, 348-386). Dans un passage, le poète semble être animé par son sujet, et il exprime une idée forte par une image saillante :

Hinc Vandalus hostis

Urget ; et in nostrum numerosa classe quotannis

Militat excidium ; conversoque ordine Fati

Torrida caucaseos infert mihi Byrsa furores.

[4053] Le poète est forcé d'avouer l'embarras de Ricimer.

Prætere invictus Ricimer, quem publica fata

Respiciunt ; proprio solus vix Marte repellit

Piratam per rura vagum

L'Italie adresse ses plaintes au Tibre ; et Rome, à la sollicitation au dieu du fleuve, se transporte à Constantinople, renonce à ses anciennes prétentions, et implore le secours d'Aurore, déesse de l'Orient. Ce merveilleux mythologique, dont avait déjà usé et abusé le génie de Claudien, est constamment l'unique et misérable ressource de Sidonius.

[4054] Les auteurs originaux des règnes de Marcien, Léon et Zénon, sont réduits à quelques fragments ; et, il faut suppléer aux lacunes par les compilations plus récentes de Théophane, Zonare, et Cedrenus.

[4055] Sainte Pulchérie mourut (A. D. 453) quatre ans avant son mari titulaire ; et les Grecs modernes célèbrent sa fête le 10 de septembre. Elle légua son immense patrimoine pour des usages pieux, ou du moins pour l'usage de l'Église. Voyez Tillemont, *Mém. ecclés.*, t. XV, p. 181-184.

[4056] Voyez Procope, *de Bell. vandal.*, l. I, c. 4, p. 185.

[4057] On peut inférer de l'obstacle qui empêcha Aspar de monter sur le trône, que la tache d'hérésie était perpétuelle et indélébile, tandis que celle de *barbaric* disparaissait à la seconde génération.

[4058] Théophane, p. 95. Cette cérémonie semble avoir été l'origine de celle que tous les princes chrétiens ont adoptée depuis, et de laquelle le clergé a tiré de si dangereuses conséquences.

[4059] Cedrenus (p. 345, 346), historien familiarisé avec les écrits des plus beaux siècles, a conservé les remarquables expressions d'Aspar.

[4060] La puissance des Isauriens agita l'empire d'Orient sous les deux règnes suivants de Zénon et d'Anastase ; mais ces troubles finirent par la destruction de ces Barbares, qui avaient défendu leur farouche indépendance durant environ deux cent trente années.

[4061] *Tali tu civis ab urbe*

Procopio genitere micas ; cui prisca propago

Augustis venit a proavis.

SIDON., *Panegyrr. Anthem.*, 67-306.

Le poète continue ensuite à raconter la vie privée et les aventures du futur empereur, dont il était probablement fort mal informé.

[4062] Sidonius avoue avec assez d'ingénuité que la modération d'Anthemius ajouta un nouveau lustre (210, etc.) aux vertus de ce prince, qui refusa un trône, et n'accepta l'autre qu'avec répugnance (22, etc.).

[4063] Le poète célèbre encore l'unanimité de tous les ordres de l'État (15-22) ; et la chronique d'Idatius atteste les forces dont sa marche fut accompagnée.

[4064] *Interveni autem nuptus patricii Ricimeris, cui filia perennis Augusti in spem publicæ securitatis copulatur.* Le voyage de Sidonius depuis Lyon, et les fêtes de Rome, sont décrits avec assez de talent. (l. I, *épist.* 5, p. 9-13 ; *épist.* 9, p. 21).

[4065] Sidonius (l. I, *épist.* 9, p. 23, 24) déclare nettement son motif, son travail et sa récompense. *Hic ipse panegyricus, si non judicium, certè eventum, boni operis, accepit.* Il passa à l'évêché de Clermont, A. D. 471. Tillemont, *Mém. ecclés.*, t. VI, p. 750.

[4066] Le palais d'Anthemius était situé sur le bord de la Propontide. Dans le neuvième siècle, Alexis, gendre de l'empereur Théophile, obtint la permission d'acheter le terrain, et finit ses jours dans un monastère qu'il fonda sur ce délicieux rivage. Ducange, *Constantinopolis christiana*, p. 117-152.

[4067] *Papa Hilarius.... apud beatum Petrum apostolum palmam id fieret, clara voce constrinxit, in tantum ut non cafacienda cum interpositione juramenti, idem promitteret imperator.* Gelas., *epist. Ad Andronic* apud Baron A. D. 467, n° 3. Le cardinal observe avec complaisance qu'il était beaucoup plus difficile d'introduire une hérésie à Rome qu'à Constantinople.

[4068] Damascius, dans la *Vie du philosophe Isidore*, apud Photium, p. 1049. Damascius, qui vivait sous le règne de Justinien, composa un autre ouvrage de cinq cent soixante-dix histoires extraordinaires d'âmes, de démons et d'apparitions, etc., rêveries du paganisme platonicien.

[4069] Dans les œuvres poétiques de Sidonius, qu'il condamna dans la suite (l. IX, *epist.* 16, p. 285), les principaux acteurs sont des divinités fabuleuses. Si les anges fustigèrent sévèrement saint Jérôme pour avoir lu Virgile, cette imitation servile devait valoir de plus à l'évêque de Clermont, une correction semblable de la part des Muses.

[4070] Ovide (*Fastes*, v. 267-452) a donné une description piquante des folies de l'antiquité, qui inspiraient alors encore un si grand respect, qu'un grave magistrat qui courait tout nu par les rues, n'inspirait ni le mépris ni la surprise.

[4071] Voyez Denys d'Halicarnasse, l. I, p. 25-65, éd. Hudson ; les antiquaires romains Donat (l. II, c. 18, p. 173-174) et Nardini (p. 386, 387) ont travaillé à découvrir la position exacte du Lupercal.

[4072] Baronius publica, d'après les manuscrits du Vatican, l'épître du pape Gélase (A. D. 496, n° 28-45), qui a pour titre : *Adversus Andromachum senatorem, cæterosque Romanos, qui Lupercalia, secundum morem pristinum, colenda constitutebant*. Gélase suppose toujours que ses adversaires ont au moins le nom de chrétiens, et, pour ne pas leur céder en préjugés et en absurdité, il impute toutes les calamités du temps à la célébration de cette fête innocente.

[4073] *Itaque nos quibus totius mundi regimen commisit superna provisio..... Pius et triumphator semper Augustus filius noster Anthemius, licet divina majestas et nostra creatio pietati ejus plenam imperii commiserit potestatem*, etc. Tel est le ton de dignité que prend Léon ; et Anthemius le nomme respectueusement *dominus et pater meus princeps sacratissimus Leo*. Voyez *Novell. Anthem.*, tit. 2, 3, p. 38, *ad calcem Cod. Theod.*

[4074] L'expédition d'Héraclius est obscurcie d'un grand nombre de difficultés (Tillemont, *Hist. des Empereurs*, t. VI, p. 640) ; et il faut user avec circonspection des circonstances fournies par Théophane, pour ne pas contrarier l'autorité plus respectable de Procope.

[4075] La marche de Caton depuis Bérénice, dans la province de Cyrène, était beaucoup plus longue que celle d'Héraclius depuis Tripoli. Il traversa les sables du désert en trente jours de marché, et il fallut s'approvisionner en outre des munitions ordinaires, d'un grand nombre d'autres pleines d'eau, et de plusieurs *psylli*, à qui on supposait l'art de guérir en les suçant, les blessures des serpents de leur pays. Voyez Plutarque, in *Caton. uticens*, t. IV, p. 275 ; Strabon, *Géogr.*, l. XVII, p. 1193.

[4076] La somme totale est clairement énoncée par Procope, *de Bell. vandal.*, l. I, c. 6, p. 91. Les parties séparées dont elle était formée, et que Tillemont (*Hist. des Empereurs*, t. VI, p. 396) a péniblement extraites des écrivains de l'histoire byzantine, sont moins authentiques et moins intéressantes. L'historien Malchus déplore la misère publique (*Excerpt. ex Suida in corp. Hist. byzant.*, p. 58) ; mais c'est sûrement à tort qu'il accuse Léon d'avoir entassé dans son trésor les sommes qu'il avait arrachées au peuple.

[4077] Ce promontoire est à quarante milles de Carthage (Procope, l. I, c. 6, p. 192), et à vingt lieues de la Sicile (*Voyages de Shaw*, p. 89). Scipion aborda plus avant dans la baie au promontoire Blanc. Voyez la *Description de Tite-Live*, XXIX, 26, 27.

[4078] Théophane (p. 100) affirme que plusieurs vaisseaux des Vandales coulèrent bas. On doit entendre dans un sens très modifié le témoignage de Jornandès lorsqu'il assure que Basiliscus attaqua Carthage. Jornandès, *de Success. regn.*

[4079] Damascius, in *Vit. Isidor.* apud Phot., p. 1048. En comparant les trois courtes chroniques de ces temps, il semble en résulter que Marcellin combattit près à Carthage, et qu'il fut tué en Sicile.

[4080] Pour la guerre d'Afrique, voyez, Procope, *de Bell. vandal.*, l. I, c. 6, p. 191, 192, 193 ; Théophane, p. 99, 100, 101 ; Cedrenus, p. 349, 350 ; et Zonare, t. II, l. XIV, p. 50. Montesquieu (*Considération sur la grandeur*, etc., c. 20) a fait une observation judicieuse sur le mauvais succès de ces grandes expéditions maritimes.

[4081] Jornandès est notre meilleur guide pour les règnes de Théodoric II et d'Euric (*de Reb. getic.*, c. 44, 45, 46, 47 p. 675-681). Idatius finit trop tôt, et Isidore ne s'étend pas assez sur les affaires d'Espagne, dont il aurait pu rendre compte. L'abbé Dubos, dans son troisième livre de l'*Hist. critique*, t. I, p. 424-620, a éclairci avec beaucoup de travail les événements relatifs à la Gaule.

[4082] Voyez Mariana, *Hist. Hispan.*, t. I, l. V, c. 5, p. 162.

[4083] On trouve un tableau imparfait, mais original, de l'état de la Gaule, et principalement de l'Auvergne, dans Sidonius, qui, comme sénateur et ensuite comme évêque, s'intéressait vivement au sort de son pays. Voyez l. V, ep. I, 5, 9, etc.

[4084] Sidonius, l. III, *epist.* 3, p. 65-68 ; Saint Grégoire de Tours, l. II, c. 24, t. II, p. 174 ; Jornandès, c. 45, p. 675. Ecdicius n'était peut-être que le beau-fils d'Avitus, et né d'un premier mariage de la femme de cet empereur.

[4085] *Si nullæ a republica vires, nulla præsidia ; si nullæ, quantum rumor est, Anthemii principis opes, statuit, te auctore, nobilitas seu patriam dimittere seu capillos.* Sidonius, l. II, *epist.* I, p. 33. Ces derniers mots (Sirmond, *Not.*, p. 25) peuvent signifier la tonsure cléricale dont Sidonius lui-même avait fait choix.

[4086] On peut suivre l'histoire de ces Bretons dans Jornandès, c. 45, p. 678 ; Sidonius, l. III, *epist.* 9, p. 73, 74 ; et saint Grégoire de Tours, l. II, c. 18, p. 170. Sidonius, qui appelle, ces troupes mercenaires, *argutos, armatos, tumultuosos, virtute, numero, contubernio, contumaces*, s'adresse à leur général sur le ton de l'amitié et de la familiarité.

[4087] Voyez Sidonius (l. I, *epist.* 7, p. 15-20) et les notes de Sirmond. Cette lettre fait autant d'honneur à son cœur qu'à son esprit. La prose de Sidonius, quoiqu'un peu défigurée par l'affectation et le mauvais goût, est infiniment préférable à ses insipides vers.

[4088] Quand le Capitole cessa d'être un temple, on en fit la demeure des magistrats civils, et il est encore la résidence du sénateur romain. On permettait aux bijoutiers, etc., d'étaler sous les portiques leurs précieuses marchandises.

[4089] *Senatus-consultum Tiberianum.* Sirmond, *Not.*, p. 17. Mais cette loi n'admettait que dix jours entre la sentence et l'exécution ; ce fut Théodose qui ajouta les vingt autres.

[4090] *Catilina seculi nostri.* Sidonius, l. II, *epist.* 1, p. 33 ; l. V, *epist.* 13, p. 143 ; l. VII, *epist.* 7, p. 185. Il parle avec horreur des crimes de Seronatus, et applaudit à sa mort, peut-être avec l'indignation d'un citoyen vertueux, et peut-être avec la haine secrète d'un ennemi personnel.

[4091] Ricimer défit dans une bataille, sous le règne d'Anthemius, et tua de sa propre main Beorgor, roi des Alains. (Jornandès, c. 45, p. 678.) Sa sœur avait épousé le roi des Bourguignons, et il conserva toujours des liaisons avec la colonie des Suèves établis dans la Norique et la Pannonie.

[4092] *Galatam concitatum.* Sirmond, dans ses notes sur Ennodius, applique cette expression à Anthemius lui-même. L'empereur était probablement né dans la Galatie, dont on accusait les habitants, les Gallo-Grecs, de réunir les vices des peuples sauvages à ceux des nations civilisées et corrompues.

[4093] Saint Épiphanes occupa trente ans le siège épiscopal de Pavie (A. D. 467-497). Voyez Tillemont, *Mém. ecclés.*, t. XVI, p. 788. Son nom et ses actions seraient demeurés inconnus à la postérité, si Ennodius, un de ses successeurs, n'avait pas écrit sa vie (Sirmond *opera*, t. I, 1647-1692), dans laquelle il le représente comme un des plus grands hommes de son siècle.

[4094] Ennodius (p. 1659-1664) rend compte de l'ambassade de saint Épiphanes ; et son récit, quelque verbeux et ampoulé qu'il puisse paraître, éclaircit quelques circonstances intéressantes de la chute de l'empire d'Occident.

[4095] Priscus, *Excerpt. légat.*, p. 14 ; Procope, *de Bell. vandal.*, l. I, c. 6, p. 191. Ce fut après la mort de Majorien qu'Eudoxie et sa fille obtinrent la liberté. Peut-être accorda-t-on les honneurs du consulat à Olybrius, comme présent de noces.

[4096] La durée du règne d'Olybrius fixe la date de son arrivée, quoi qu'en puisse dire Pagi. Théophane et la *Chronique* de Paschal conviennent du consentement de l'empereur Léon. Nous ignorons quels étaient ses motifs, et notre ignorance s'étend jusque sur les faits les plus publics et les plus intéressants de ces temps obscurs.

[4097] Des quatorze quartiers dont Rome était composée, du temps d'Auguste,

d'après la division que ce prince en avait faite ; il n'y en avait qu'un sur le côté toscan du Tibre, et c'était le Janicule ; mais, dans le cinquième siècle, le faubourg du Vatican formait une partie considérable de la ville ; et dans la distribution ecclésiastique nouvellement faite par Simplicius, le pape régnant, deux des sept paroisses de Rome dépendirent de l'église de Saint-Pierre. (Voyez Nardini, *Roma antica*, p. 67.) Je serais forcé de faire une dissertation aussi fastidieuse que longue si je voulais indiquer les points sur lesquels je suis disposé à m'écarter de la topographie de ce savant romain.

[4098] *Nuper Anthemus et Ricimeris civili furore subversa est*. Gelas, in *epist. ad Andromach.*, apud Baron, A. D. 496 ; n° 42. Sigonius (t. I, l. XIV, de *occidentali Imperio*, p. 542, 543) et Muratori (*Annali d'Italia*, t. IV, p. 308, 309) ont éclairci cette scène sanglante et obscure avec le secours d'un manuscrit moins imparfait de l'*Historia Miscella*.

[4099] Telle avait été la *sæva ac deformis urbe totâ facies*, lorsque Rome fut assaillie et emportée par les soldats de Vespasien (voyez Tacite, *Hist.*, III, 82, 83) ; et toutes les espèces de désordres avaient acquis depuis beaucoup d'activité. Tous les siècles présentent à peu près les mêmes calamités, mais ils s'écoulent sans produire un Tacite pour les décrire.

[4100] Voyez Ducange, *Fam. byzant.*, p. 74, 75. Aréobinde, qui paraît avoir épousé la nièce de l'empereur Justinien, était le huitième descendant de Théodose Ier.

[4101] Les dernières révolutions de l'empire d'Occident sont faiblement indiquées par Théophane (p. 102), ainsi que par Jornandès (c. 45, p. 679) ; la *Chronique* de Marcellin et les *Fragments* d'un auteur anonyme, publiés par Valois à la fin d'Ammien (p. 716, 717). Sans la malheureuse concision de Photius, nous aurions pu tirer de grands secours des histoires contemporaines de Malchus et de Candidus.

[4102] Voyez saint Grégoire de Tours, l. II, t. II, p. 75 ; Dubos, *Hist. critique*, t. I, p. 613. Par la mort ou par le meurtre de ses deux frères, Gundobald acquit la possession entière du royaume de Bourgogne, dont leurs discordes avaient préparé la ruine.

[4103] *Julius Nepos armis pariter summus Augustus ac moribus*. Sidonius, l. V, *epist.* 16, p. 146. Nepos donna à Ecdicius le titre de patrice qu'Anthemius lui avait promis. *Decessoris Anthemii fidem absolvit*. Voyez l. VIII, *epist.* 7, p. 224.

[4104] Nepos envoya, saint Épiphanes comme ambassadeur chez les Visigoths, pour fixer *finis imperii italici*. (Ennodius in Sirmond, t. I, p. 1665-1669.) Son discours pathétique déguisa le secret honteux qui excita depuis les justes et amers reproches de l'évêque de Clermont.

[4105] Malchus, apud Phot., p. 172 ; Ennodius, *epigram.* 82, in Sirmond *opera*, t. I, p. 1879. Il n'est pourtant pas absolument certain que l'empereur et l'archevêque fussent la même personne.

[4106] Relativement aux mercenaires qui renversèrent l'empire d'Occident, nous suivons Procope (*de Bell. Goth.*, l. I, c. 1, p. 308). L'opinion générale et quelques écrivains très modernes représentés mal à propos Odoacre comme un monarque, et un monarque étranger, qui envahit l'Italie avec une armée de ses sujets naturels.

[4107] *Orestes, qui eo tempore, quandô Attila ad Italiam venit, se illi junxit, et ejus notarius factur fuerat*. (Anonyme Val., p. 716.) Il se trompe sur la date ; mais son opinion paraît fondée lorsqu'il assure que le secrétaire d'Attila fut le père d'Augustule.

[4108] Voyez Ennodius, in *Vit. Epiph.* Sirmond, t. I, p. 1669, 1670. Il confirme le récit de Procope ; cependant on peut douter que le diable ait suscité le siège de Pavie pour affliger l'évêque et son troupeau.

[4109] Jornandès, c. 53, 54, p. 692-655, M. du Buat (*Hist. des Peuples de l'Europe*, t.

VIII, p. 221-228) a expliqué clairement l'origine et les aventures d'Odoacre. Je suis porté à croire que ce fut lui qui pillà Angers, et qui commandait la flotte des pirates saxons sur l'Océan. Saint Grégoire de Tours, I. II, c. 18, t. II, p. 170.

[4110] *Vade ad Italiam, vade viliissimis nunc pellibus coopertus : sed multis, cito plurima largiturus.* (Anon. Val., p. 717.) Il cite la Vie de saint Séverin, qui existe encore, et contient des particularités inconnues et très curieuses de l'histoire d'alors. Elle fut composée par son disciple Eugippe (A. D. 511), trente ans après sa mort. Voyez Tillemont, *Mém. ecclés.*, t. XVI, p. 168-181.

[4111] Théophane, qui lui donne le nom de Goth, assure qu'il fut élevé, *nourri* (τραφετο) en Italie (p. 102), et comme cette expression ne peut soutenir une interprétation littérale, on doit présumer qu'elle signifie un très long service dans les gardes impériales.

[4112] *Nomen regis Odoacer assumpsit, cum tamen neque purpurâ nec regalibus uteretur insignibus.* (Cassiodore, in *Chron.*, A. D. 476.) Il paraît qu'il prit le titre vague de roi, sans y attacher le nom d'aucune nation, ni d'aucun pays.

[4113] Malchus, dont nous regrettons la perte, a conservé (in *Excerpt. legat.*, p. 93) cette ambassade extraordinaire du sénat à Zénon ; les *Fragments* d'un anonyme (p. 717) et l'Extrait de Candidus (*apud* Phot., p. 176) sont ainsi de quelque utilité.

[4114] On ne peut fixer avec exactitude l'année qui vit consommer la destruction de l'empire d'Occident. Les *Chroniques* authentiques semblent avoir adopté l'an de J.-C. 476. Mais les deux dates de Jornandès (c. 46, p. 680) diffèreraient cet événement jusqu'en 479 ; et quoique M. du Buat méprise son autorité, il rapporte (t. VIII, p. 261-288) différentes preuves à l'appui de cette opinion.

[4115] Voyez ses médailles dans Ducange, *Fam. byzant.*, p. 81 ; Priscus, *Excerpt. legat.*, 56 ; Osservazioni letter. de Maffei, t. XI, p. 34. On peut ajouter à cet exemple un exemple fameux du même genre. Les sujets les plus obscurs de l'empire romain prenaient souvent le nom illustre de *patricius*, qui s'est communiqué à toute une nation par la conversion de l'Irlande.

[4116] *Ingrediens autem Ravennam, deposuit Augustulum de regno, cujus infantiam misertus consessit ei sanguinem ; et quia pulcher erat, tamen donavit ei redditum sex millia solidos, ei misit eum intra Campaniam cum parentibus suis libere vivere.* Anonyme de Valois, p. 716. Jornandès dit (c. 46, p. 680) : *In Lucullano Campaniæ castello exilii poena damnavit.*

[4117] Voyez la déclamation éloquente de Sénèque, *ep.* 86. Le philosophe aurait dû se souvenir que le luxe est relatif, et que Scipion l'Ancien, dont l'étude et la conversation avaient adouci les mœurs, fut accusé de ce vice par ses contemporains peu civilisés. Tite-Live, XXIX, 19.

[4118] Sylla louait en soldat ce qu'il appelait sa *peritia castrametandi*. (Pline, *Hist. nat.*, XVIII, 7.) Phèdre, qui a placé sous ses ombrages, *læta viridia*, le lieu de la scène d'une fable insipide (*Fab.* II, 5), en décrit ainsi la situation :

*Cæsar Tiberius quum petens Neapolim,
In Misenensem villam venisset suam,
Quæ, monte summo posita Luculli manu,
Prospectat Siculum et prospicit Tuscum Mare.*

[4119] De sept myriades et demie, à cent cinquante myriades de drachmes. Cependant, dans le temps où elle appartenait à Marius on la regardait comme une habitation de luxe. Les Romains ridiculisaient l'indolence du maître, et ils pleurèrent bientôt de son activité. Voyez Plutarque, in *Mario*, t. II, p. 524.

[4120] Lucullus, avait à Baies, à Naples, à Tusculum, etc., d'autres maisons de campagne égales en magnificence quoique variées dans leurs ornements. Il se vantait de changer de climat avec les grues et les cigognes. Plutarque, in *Lucullus*, t. III, p.

[4121] Saint Séverin mourut dans la Norique, A. D. 482. Six ans après, son corps fut transporté en Italie par ses disciples, et opéra dans la route une suite continuelle de miracles. Une dame napolitaine remplaça dévotement Augustule par saint Séverin ; le premier n'existait probablement plus. Voyez Baronius (*Annal. ecclés.*, A. D. 496, n° 50, 51) et Tillemont (*Mém. ecclés.*, t. XVI, p. 178-181), d'après la vie originale par Eugippe. Le récit de la translation du saint à Naples est aussi une pièce authentique.

[4122] On peut trouver les fastes consulaires dans Pagi ou dans Muratori : il paraît que les consuls nommés par Odoacre, ou peut-être par le sénat, étaient reconnus dans l'empire d'Orient.

[4123] Sidon. Apollin. (l. I, *epist.* 9, p. 22 ; édit. Sirmond.) a comparé les deux principaux sénateurs de son temps (A. D. 468.), Gennanius Avienus et Cæsina Basilius. Il donne au premier toute l'apparence ; et au second toute la réalité des vertus publiques et domestiques. Un Basilius, probablement son fils, fût consul dans l'année 480.

[4124] Saint Epiphane intercédâ pour le peuple de Pavie ; le roi accorda d'abord une exemption de cinq ans, et délivra ensuite la ville de la tyrannie du préfet Pélage. Ennod. in *Vit. S. Epiph.* ; *opera* Sirmondi, t. I, p. 1670-1672.

[4125] Voyez Baronius, *Annal. ecclés.*, A. D. 483, n° 10, 15. Seize ans après, le pape Symmaque condamna dans un synode romain la conduite irrégulière du préfet Basilius.

[4126] On trouve un récit abrégé des guerres d'Odoacre dans Paul diacre (*de Gestis Longobard.*, l. I, c. 19, p. 757, édit. Grot.), et dans les deux *Chroniques* de Cassiodore et de Cuspinien. La *vie de saint Séverin* par Eugippé, que le comte du Buat (*Hist. des Peuples*, etc., t. VIII, c. 1, 4, 8, 9) a soigneusement étudiée, jette des lumières sur les ruines de la Norique et les antiquités de la Bavière.

[4127] Tacite, *Annal.*, III, 53. Les Recherches sur l'administration des terres chez les Romains (p. 351-361) exposent clairement les progrès de cette décadence.

[4128] Un poète français a décrit éloquemment en prose et en vers la famine qui affligea l'Italie lorsqu'elle fut envahie par Odoacre, roi des Mérules (*les Mois*, t. II, p. 174-206, édit. in-12). J'ignore où il a puisé ses autorités ; mais je suis convaincu qu'une partie des faits qu'il raconte est incompatible avec la vérité de l'histoire.

[4129] Voyez la trente-neuvième épître de saint Ambroise, telle qu'elle est citée par Muratori, *Sopra le Antichità Ital.*, t. I, *Dissert.* XXI, p. 354.

[4130] *Æmilia, Tuscia, cœterque proyinciæ in quibus hominum prope nullus existit.* Géladius, *epist. ad Andromach.*, apud Baronius, *Annal. ecclés.*, A. D. 496, n°36.

[4131] *Verumque confitentibus, latfundia perdidere Italiam.* Pline, *Hist. nat.*, XVIII, 7.

[4132] Tels sont les motifs de consolation, ou plutôt de Patience- que Cicéron (*ad Familiares*, l. IX, *epist.* 17) offre à son ami Papirius Pœtus, sous le despotisme militaire de César. Cependant l'argument de *vivere pulcherrimum duxi*, convient mieux à un philosophe romain, qui pouvait choisir à son gré entre la vie et la mort.

[4133] Thomassin (*Discipl. de l'Eglise*, t. I, p. 1419-1426) et Hélyot (*Hist. des Ordres monastiques*, t. I, p. 1-66) ont savamment discuté l'origine des institutions monastiques. Ces auteurs sont très instruits et passablement impartiaux, et la différence de leurs opinions découvre ce sujet dans toute son étendue. Cependant ceux des protestants qui hésiteraient à donner leur confiance à des écrivains papistes, peuvent consulter le septième livre des *Antiquités chrétiennes* de Bingham.

[4134] Voyez Eusèbe, *Démonstration évangélique*, l. I, p. 20, 21, édit. qraec. Rob. Stephani, Paris, 1545. Dans son *Histoire ecclésiastique*, publiée douze ans après la *Démonstration*, Eusèbe (l. II, c. 17) défend le christianisme des thérapeutes, mais il

semble ignorer qu'il y avait alors une institution semblable dans l'Égypte.

[4135] Cassien (*Collat.*, XVIII, 5) rapporte l'origine des cérémonies à cette institution, qui dégénéra insensiblement jusqu'au moment où elle fut rétablie par Saint Antoine et par ses disciples.

[4136] Ce sont les expressions de Sozomène, qui décrit très au long et agréablement (l. I, c. 12, 13, 14), l'origine et les progrès de cette philosophie monastique. Voyez Suicer, *Thes. ecclésiast.*, t II, p. 1441. Quelques auteurs modernes, Juste Lipse (t. IV, p. 448, *Manuduct. ad philos. stoic.*, III, 13) et La Mothe le Vayer (t. IX, *de la Vertu des Païens*, p. 228-262,) ont comparé les carmélites aux disciples de Pythagore, et les cyniques aux capucins.

[4137] Les carmélites tirent leur origine, en ligne directe, du prophète Élie. Voyez les *Thèses de Béziers*, A. D. 1682, dans Harle, *Nouv. de la republ. des Lettres, Œuvres*, t, I, p 82, etc., et la longue satire des ordres monastiques, ouvrage anonyme, t. I, p. 1-433, Berlin, 1751. Rome et l'inquisition d'Espagne imposèrent silence à la critique profane des jésuites de Flandre (Hélyot, *Hist. des Ordres monastiques*, t. I, p. 282-300) ; et la statue d'Élie le carmélite a été élevée dans l'église de Saint-Pierre. *Voyage du père Labat*, t. III, p. 87.

[4138] Pline, *Hist. nat.*, V, 15. Il les place à une distance suffisante du lac, pour qu'ils soient à l'abri de ses exhalaisons malsaines, et nomme Engaddi et Masada comme les villes les plus prochaines. La Laura et le monastère de Saint-Sabas n'étaient vraisemblablement pas fort éloignés de cet endroit. Voyez Roland, *Palestine*, t. I, p. 295 ; t. II, p. 763-874, 880-890.

[4139] Voyez saint Athanase, *Opera*, t. IX, p. 405-540, et *Vit. Patrum*, p. 26-74, avec les notes de Rosweyde. La première est l'original grec ; la dernière une version latine très ancienne par Evagrius, l'ami de saint Jérôme.

[4140] Saint Athanase, t. II, in *Vit. S. Anton.*, p. 452. L'opinion de son ignorance a été adoptée par un grand nombre d'auteurs anciens et modernes ; mais Tillemont (*Mém. ecclés.*, t. VII, p. 666) démontre, par quelques arguments plausibles, que saint Antoine savait lire et écrire dans sa propre langue (le copte) ; mais qu'il était seulement étranger aux lettres grecques. Le philosophe Synèse (p. 51) avoue que l'esprit naturel de saint Antoine n'avait pas besoin du secours de l'étude.

[4141] *Aruræ autem erant ei trecentæ uberes et valde optima* (*Vit. Patr.*, t. I, p. 36) Si l'*arura* est une mesure carrée de cent coudées d'Égypte (Rosweyde, *Onomasticon, ad Vit. Patrum.*, p. 1014, 1015), et que la coudée égyptienne de tous les temps soit égale à vingt-deux pouces anglais. (Greaves, vol. I, p. 233), l'*arura* fera à peu près les deux tiers d'une acre anglaise.

[4142] Saint Jérôme (t I, p. 248, 249, in *Vit. Hil.*) et le père Sicard (*Missions du Levant*, t. V, p. 122-200) donnent la description du monastère. Leurs récits ne peuvent pas toujours s'accorder. Saint Jérôme peignait d'après son imagination, et le jésuite d'après ce qu'il avait vu.

[4143] Les persécutions de Dioclétien contribuèrent beaucoup à peupler le désert de chrétiens fugitifs, qui aimèrent mieux, s'associer à la vie des anachorètes que briguer la palme du martyre. Planck., *Hist. de la constitution de l'Église chrétienne*, t. I, c. 14, § 3. (*Note de l'Éditeur.*)

[4144] Saint Jérôme, t. I, p. 14.6, ad *Eustoch. Hist. Lausiac.*, c. 7, in *Vit. Patrum*, p. 712. Le père Sicard (*Missions du Levant*, t. II, p. 29-79) a visité et décrit ce désert, qui contient aujourd'hui quatre monastères et vingt ou trente moines. Voyez d'Anville, *Description de l'Égypte*, p. 74.

[4145] Tabenne est une petite île du Nil, dans le diocèse de Tentyra ou Dendera, entre la ville moderne de Girgê, et les ruines l'ancienne Thèbes (d'Anville, p. 194) M. de Tillemont doute qu'il y ait jamais eu une île ; mais je puis conclure, d'après les

faits qu'il rapporte lui-même, que le nom primitif a été transporté dans la suite au grand monastère de Bau ou Pabau. *Mém. ecclés.*, t. VII, p. 678-688.

[4146] Voyez dans le *Codex Regularum*, publié par Lucas Holstenius (Rome, 1661), une Préface de saint Jérôme en tête de sa traduction latine de la règle de saint Pachôme, t. I, p. 61.

[4147] Rufin, c. 5, in. *Vit. Patrum.*, p. 459. Il la nomme *civitas ampla, valdè populosa*, et y compte douze églises. Strabon (l. XVII, p. 1166) et Ammien (XXII, 16) parlent honorablement d'Oxyrinchus, dont les habitants adoraient un petit poisson dans un temple vaste et magnifique.

[4148] *Quanti populi habentur in urbibus, tantæ pene habentur in desertis multitudines monachorum.* Rufin, c. 7, in *Vit. Patrum.*, p. 461. Il se félicite de cette heureuse révolution.

[4149] Saint Jérôme parle en passant (t. I, p. 119, 120, 199) de l'introduction de la vie monastique à Rome dans l'Italie.

[4150] Voyez la *Vie de saint Hilarion*, par saint Jérôme, t. I, p. 241, 252. Le même auteur a parfaitement écrit les histoires de Paul, d'Hilarion et de Malchus a le seul défaut de ces agréables compositions, c'est qu'elles ne s'accordent ni avec la vérité ni avec le bon sens.

[4151] Sa première retraite fut dans un petit village sur les bords de l'Iris ; près de Néo-Césarée : Les dis A douze années de sa vie monastique furent troublées par de langues et fréquentes interruptions de ses pieux exercices. Quelques critiques ont disputé l'authenticité de ses règles de discipline ; mais les preuves existantes sont irrécusables ; et attestent un enthousiasme réel ou affecté. Voyez Tillemont, *Mém. ecclés.*, t. IX, p. 636-644 ; Hélyot, *Hist. des Ordres monastiques*, t. I, p. 175-181.

[4152] Voyez sa *Vie* et trois *Dialogues* de Sulpice Sévère, qui affirme (*Dialog.*, I, 16) que les libraires de Rome se félicitaient du prompt débit de cet ouvrage alors très en vogue.

[4153] Lorsque saint Hilarion s'embarqua à Parœtonium pour le cap Pachinus, il offrit pour paiement de son passage un livre des Évangiles. Posthumien, moine gaulois, qui avait visité l'Égypte, trouva un vaisseau marchand qui partait d'Alexandrie pour Marseille, et fit le voyage en trente jours (Sulpice Sévère, *Dialogue*, I, 1.) Saint Athanase, qui envoyait sa *Vie* de saint Antoine aux moines étrangers, fut obligé de hâter son ouvrage, afin qu'il fut prêt pour le départ des flottes (t. II, p. 451).

[4154] Voyez saint Jérôme, t. I, p. 126 ; *Assemani, Bibl. orient.*, t. IV, p. 92, 657-919 ; et Geddes, *Histoire de d'Éthiopie*, p. 29, 30, 31. Les moines de l'Abyssinie suivent rigoureusement l'institution primitive.

[4155] La *Britannia* de Cambden, vol. I, p. 666, 667.

[4156] L'archevêque Usher, dans ses *Britannicarum ecclesiarum Antiquitates*, a rapporté tout ce qu'il est possible d'extraire du fatras de ces temps obscurs. (c. 16, p. 425-503).

[4157] L'île d'Iona, petite, mais fertile, autrement Hy ou Columbkil, a deux milles de longueur sur environ un mille de largeur ; elle a été distinguée, 1° par le monastère de Sainte Colombe, fondé A. D. 566, et dont l'abbé exerçait une juridiction extraordinaire sur les évêques de Calédonie ; 2° par une bibliothèque classique, où l'on avait eu quelque espérance de retrouver un Tite-Live entier ; et 3° par les tombeaux de soixante rois écossais, irlandais et norvégiens, qui y reposent en terre sainte. Voyez Usher, p. 311, 360, 370 ; et *Buchanan rerum Scot.*, l. II, p. 15, édit. Ruddiman.

[4158] Saint Chrysostome, dans le premier tome de l'édition des bénédictins, a consacré trois livres à la louange et à la défense de la vie monastique ; et l'arche

d'alliance lui paraît un motif suffisant pour croire que les élus, les *moines*, seront seuls sauvés (l. I, p. 55, 56.). Ailleurs cependant il devient un peu plus humain (l. III, p. 83, 84), et il accorde différents degrés de gloire, comme le soleil, la lune, des étoiles. Dans sa comparaison d'un roi à un moine, il suppose (ce qui n'est pas trop juste) que le roi sera récompensé d'une manière moins brillante et puni avec plus de sévérité.

[4159] Thomassin, *Discipline de l'Église*, t. I, p. 1426-1469, et Mabillon, *Œuvres posthumes*, tome 2, pages 115-158. Les moines furent admis peu à peu dans la hiérarchie ecclésiastique.

[4160] Le docteur Middleton (vol. I, p. 110) critique avec justice la conduite et les écrits de saint Chrysostome, un de ceux qui ont défendu avec le plus d'éloquence et de succès la vie monastique.

[4161] Les premiers statuts relatifs à l'organisation des monastères avaient défendu ces abus : de deux époux l'un ne pouvait se faire moine sans le consentement de l'autre (saint Basile, *Reg. maj.*, qu. XII) ; un enfant mineur, sans celui de ses parents (*Ibid.*, qu. XV, conc. Gangr., c. 16) ; un esclave, contre le gré de son maître (*Conc. Chalced.*, c. 4). Mais l'empereur Justinien leva ces prohibitions, et permit aux esclaves, aux enfants et aux femmes, d'entrer dans les monastères sans le consentement de leurs maîtres, de leurs parents ou de leurs maris. *Novell.*, V, c. 2, *Cod. Just.*, l. I, t. 3, leg. 53-55. (Note de l'Éditeur.)

[4162] L'éloge de la dévotion de ces disciples femelles occupe une grande partie des ouvrages de saint Jérôme ; entre autres le traité particulier qu'il intitule l'*Épître de sainte Paule* (t. I, p. 169-192) est un panégyrique extravagant et rempli de recherches, l'exorde en est ridiculement ampoulé. *Si toutes les parties de mon corps se changeaient en langues ; si tous mes membres empruntaient une voix humaine, il me serait encore impossible de*, etc.

[4163] *Socrus Dei esse coepisti*. (Saint Jérôme, t. I, p. 140, ad *Eustochium*.) Rufin (in *Hieronym. oper.*, tom. IV, p. 223), justement scandalisé, demande à son adversaire dans quel poète païen il a emprunté une expression si impie et si absurde.

[4164] Saint Augustin, de *Oper. Monach.*, c. 22, *apud* Thomassin, *Discipline de l'Église*, t. III, p. 1094.) L'Égyptien, qui blâma saint Arsène, avouait que la vie d'un moine était préférable à celle d'un pâtre. Voyez Tillemont, *Mém. ecclés.*, t. IV, p. 679.

[4165] Un moine dominicain, qui logeait à Cadix dans un couvent de religieux de son ordre, s'aperçut bientôt que leur repos n'était point interrompu par les prières nocturnes, *quoiqu'on ne laisse pas de sonner pour l'édification du peuple*. Voyages du père Labat, t. I, p. 10.

[4166] Voyez une Préface très sensée de Lucas Holstenius au *Codex Regularum*. Les empereurs tâchèrent de soutenir l'obligation des devoirs publics et particuliers (*) mais ces faibles digues furent bientôt renversées par le torrent du fanatisme, et Justinien favorisa les moines au-delà de leurs espérances. Thomassin., t. I, p. 1782-1799 ; et Bingham, l. VII, c. 3, p. 253.

(*) L'empereur Valens en particulier rendit une loi : *Contra ignaviae quosdam sectatores qui, desertis civitatum muneribus, captant solitudines ac secreta, et specie religionis cum coetibus monachorum congregantur*. *Cod. Théod.*, l. XII, tit. I, leg. 63. (Note de l'Éditeur.)

[4167] Quatre voyageurs dévots et curieux ont décrit les institutions monastiques, et particulièrement celles de l'Égypte, vers l'an 406. Rufin, *Vit. Patrum.*, l. II, III, p. 424-536 ; Posthumien (Sulpice Sévère, *Dialog.* I) ; Palladius, *Hist. Lausiac.*, in *Vit. Patrum.*, p. 709-863 ; et Cassien (voyez t. VII, *Biblioth. Max. Patrum*, ses quatre premiers livres des *Instituts* et les vingt-quatre *Conférences*).

[4168] L'exemple de Malchus (saint Jérôme, t. I, p. 256) ; et le dessein de Cassien et

de son ami (*Conférence* 24), sont des preuves incontestables de leur liberté, qu'Érasme a décrite éloquemment dans sa Vie de saint Jérôme. Voyez Chardon, *Hist. des Sacrements*, t. VI, p. 279-300.

[4169] Voyez les lois de Justinien, *Novell.* CXXIII, n° 42, et de saint Louis dans les *Historiens de France*, t. VI, p. 427 ; et la jurisprudence actuelle de France dans Denisart, *Décisions*, etc., t. IV, p. 855, etc.

[4170] L'ancien *Codex Regularum*, recueilli par saint Benoît, le réformateur des moines dans le commencement du neuvième siècle, et publié dans le dix-septième par Lucas Holstenius, contient trente différentes règles pour des communautés d'hommes et de femmes. Sept furent composées en Égypte, une en Orient, une en Cappadoce, une en Italie, une en Afrique, quatre en Espagne, huit en Gaule ou en France, et une en Angleterre.

[4171] La Règle de Colomban, si suivie dans l'Occident, inflige cent coups de discipline pour les fautes les plus légères. (*Cod. Reg.*, part. II, p. 174.) Avant le règne de Charlemagne, les abbés se permettaient de mutiler leurs moines et de leur arracher les yeux. Cette punition barbare était encore moins affreuse que le terrible *vade in pace* (prison souterraine ou sépulcre) qu'ils inventèrent depuis. (Voyez l'excellent Discours du savant Mabillon, *Œuvres posth.*, t. I, 321-336.) Il paraît animé dans cette occasion par le génie de l'humanité ; et on peut, en faveur de cet effort, lui pardonner sa défense de la sainte larme de Vendôme, p. 361-399.

[4172] Sulpice Sèvre, *Dialog.* I, 12, 13, p. 532, etc. Cassien, *Instit.*, l. IV, c. 26, 27. *Præcipua ibi virtus et prima est abedientia.* Parmi les *verba signorum* (in *Vit. Patr.*, l. V, p. 617), le quatorzième discours traite de l'obéissance ; et le jésuite Rosweyde, qui publia cet énorme volume pour l'usage des couvents, a rassemblé dans ses deux considérables index tous les passages épars.

[4173] Le docteur Jortin (*Remarques sur l'Hist. ecclés.*, vol. IV, p. 161) cite la scandaleuse valeur des moines de Cappadoce, dont ils donnèrent un exemple à l'époque du bannissement de saint Jean Chrysostome.

[4174] Cassien a décrit simplement, quoiqu'en grand détail, l'habillement des moines d'Égypte (*Instit.*, l. I), auquel Sozomène (l. III, c. 14) attribue un sens allégorique et des vertus.

[4175] *Regul. Benedict.*, n° 55, in *Cod. Regul.*, part. II, p. 51.

[4176] Voyez la Règle de Ferréol, évêque à Uzès, n° 31, in *Cod. Regul.*, part. II, p. 136 ; et d'Isidore, évêque de Séville, n° 13, in *Cod. Regul.*, part. II, p. 214.

[4177] On accordait quelque indulgence pour les mains et les pieds. *Totum autem corpus nemo unguet, nisi causa infirmitatis ; nec lavabitur aqua nudo corpore, nisi languor perspicuus sit.* *Regul.*, Pâchom., XCII, part. I, p. 78.

[4178] Saint Jérôme fait connaître en termes expressifs, mais indiscrets, quel est le principal effet des jeûnes et de l'abstinence : *Non quod Deus universitatis creator et Dominus intestinorum nostrorum rugitu, et inanitate ventris pulmonisque ardore delectetur ; sed quod aliter pudicitia tuta esse non possit.* (*Op.*, t. I, p. 137, *ad Eustochium.*) Voyez les douzième et vingt-deuxième Conférences de Cassien, de *Castitate et de Illusionibus nocturnis*.

[4179] *Edacitas in Græcis gula est, in Gallis natura.* (*Dial.* I, c. 4, p. 521.) Cassien avoue qu'il est impossible d'observer strictement l'abstinence dans la Gaule, et il en donne pour raison : *Aerum intemperies ; et qualitas nostræ fragilitatis.* (*Instit.*, IV, II.) Parmi les institutions de l'Occident, la plus austère est la Règle de Colomban, Irlandais. Élevé au milieu d'un pays pauvre, il avait été soumis par la nécessité à une règle plus austère et plus inflexible peut-être que toutes les vertus qui prescrivaient l'abstinence aux moines de l'Égypte. La Règle d'Isidore de Séville est plus douce ; elle permet de manger de la viande les jours de fêtes.

[4180] *Ceux qui ne boivent que de l'eau et ne se permettent aucune liqueur nourrissante, doivent avoir au moins une livre et demie de pain par jour, vingt-quatre onces. État des prisons*, par M. Howard, p. 40.

[4181] Voyez Cassien, *Collat.*, l. II, p. 19, 20, 21. On avait donné aux pains ou biscuits qui pesaient six onces le nom de *paximacia*. (Rosweyde, *Onomasticon*, p. 1045.) Saint Pachôme accorda à ses moines un peu plus de liberté relativement à la quantité de leur nourriture ; mais il les faisait travailler en proportion de ce qu'ils mangeaient. Pallad., in *Hist. Lausiac.*, c. 38, 39, in *Vit. Patrum*, l. VIII, p. 736, 737.

[4182] Voyez le repas auquel Cassien (*Collat.*, III, I) fut invité par Serenus, abbé d'Égypte.

[4183] Voyez la Règle de saint Benoît, n° 39, 40, in *Cod. Regul.*, part. II, p. 41, 42. *Licet legamus vinum omnino monachorum non esse ; sed nostris temporibus id monachis non persuaderi potest*. Il leur accorde une *hemina* romaine, mesure qui peut être évaluée d'après les tables d'Arbuthnot.

[4184] Toutes les expressions comme *mon* livre, *mon* manteau, *mes* souliers, étaient sévèrement défendues chez les moines de l'Occident (*Cod. Reg.*, part. II, p 74 ; 235-288) ; et la Règle de Colomban les punissait de six coups de discipline. L'auteur ironique des Ordres monastiques, qui plaisante sur les minuties extravagantes des couvents modernes, semble ignorer que les anciens n'étaient pas moins ridicules.

[4185] Deux grands maîtres de la science ecclésiastique, le père Thomassin (*Discipl. de l'Église*, t. III, p. 1090-1139) et le père Mabillon (*Études monastiques*, t. I, p. 116-155) ont examiné sérieusement les travaux et les ouvrages mécaniques des moines, que le premier considère comme méritoires, et le second comme un devoir qu'ils remplissaient.

[4186] Mabillon (*Études monastiques*, t. I, p. 47, 55.) a rassemblé plusieurs faits curieux pour démontrer l'utilité des travaux littéraires de ses prédécesseurs dans l'Orient et dans l'Occident : On faisait de fort belles copies des livres dans les anciens monastères de l'Égypte. (Cassiers, *Instit.*, l. IV, c. 4.) Les disciples de saint Martin se livrèrent aussi à ce genre de travail. Sulpice Sévère, in *Vit. S. Martini*, c. 7, p. 413. Cassiodore a donné aux études des moines une grande latitude, et nous ne devons pas être scandalisés de voir leur plume quitter quelquefois saint Augustin et saint Chrysostome pour Homère et Virgile.

[4187] Thomassin (*Discipline de l'Église*, t. III, p. 118-145, 146, 117-179) a examiné les révolutions de la loi civile et canonique. La France moderne a confirmé la mort civile que les moines se sont infligée eux-mêmes, et les prive avec raison du droit de recevoir des successions.

[4188] Voyez saint Jérôme, t. I, p. 176-183. Le moine Pambo fit une réponse, sublime à sainte Mélanie qui désirait faire l'évaluation de ce qu'elle donnait à l'Église : *Est-ce à moi ou à Dieu que vous l'offrez ? Si c'est à Dieu, celui qui pèse l'univers dans sa balance n'a pas besoin que vous lui appreniez la valeur de votre argent.* Pallad., *Hist. Laus.*, c. 10, in *Vit. Patrum*, l. VIII, p. 715.

[4189] Zozime, l. V, p. 325. La puissance souveraine des bénédictins s'élevait cependant de beaucoup au dessus de l'opulence des moines d'Orient.

[4190] Le sixième concile général, le *Quinisext. in Trullo*, canon 47 (dans Beveridge t. I, p. 213), défend aux femmes de passer la nuit dans un couvent d'hommes, et réciproquement aux couvent de femmes de donner l'hospitalité nocturne à des hommes. Le septième concile général, le second de Nicée, canon 20 (dans Beveridge, t. I, p. 325) défend l'institution de monastères composés des deux sexes ; mais il paraît, d'après Balsamon, que cette défense fut inefficace. Voyez Thomassin (t. III, p. 1334-1368), relativement aux dépenses et aux irrégularités du clergé et des moines.

[4191] J'ai lu ou entendu raconter quelque part l'aveu sincère d'un abbé de l'ordre des bénédictins : *Mon vœu de pauvreté m'a valu, cent mille écus de rente ; mon vœu d'obéissance m'a élevé au rang de prince souverain.* Je ne me rappelle pas ce que lui a valu son vœu de chasteté.

[4192] Pior, moine égyptien, reçut la visite de sa sœur ; mais if tint les yeux fermés tout le temps qu'elle resta avec lui. (Voyez *Vit. Patrum*, l. III, p. 504.) On pourrait citer beaucoup d'autres exemples de ce genre.

[4193] Les 7, 8, 29, 30, 31, 34, 57, 60, 86 et 95 la Règle de saint Pachôme sont d'une sévérité intolérable relativement au silence et à la mortification.

[4194] Cassien détaille longuement, dans les troisième et quatrième livres de ses Institutions, les prières que les moines faisaient jour et nuit, et il donne la préférence à la liturgie qu'un ange avait dictée au monastère de Tabenne.

[4195] Cassin décrit, d'après sa propre expérience, l'*acedia* ou engourdissement de corps et d'esprit auquel un moine était exposé dans la tristesse de sa solitude. *Sœpiusque egreditur et ingreditur cellam, et solem velut ad occasum tardiùs properantem crebrius intuetur.* *Instit.*, X, 1.

[4196] Les souffrances et les tentations de Stagyrus ont été confiées par ce malheureux jeune homme à saint Chrysostome, son ami. (Voyez les *Œuvres* de Middleton, vol. I, p. 107, 210.) On trouve quelque chose de semblable au commencement de la vie de presque tous les saints ; et le fameux Inigo ou Ignace,

fondeur des jésuites, peut servir d'exemple. *Vie d'Inigo de Guipuscoa*, t. I, p. 29-38.

[4197] Fleury, *Hist. ecclés.*, t. VII, p. 6. J'ai lu dans la vie des Pères, mais je ne me rappelle pas en quel endroit, que plusieurs moines et même je crois un grand nombre d'entre eux, qui n'osèrent pas révéler leurs tentations à leur abbé, se rendirent coupables de suicide.

[4198] Voyez les septième et huitième Conférences de Cassien, qui examine gravement pourquoi les démons sont moins nombreux et moins malfaisants que du temps de saint Antoine. L'*Index* de Rosweyde, *Vita Patrum*, indique un grand nombre de scènes infernales. Les diables étaient toujours plus à craindre quand ils paraissaient sous la forme d'une femme.

[4199] Pour la distinction des cénobites et des ermites principalement en Égypte, voyez saint Jérôme (tom. X, p. 45, *ad Rusticum*) ; le premier Dialogue de Sulpice Sévère ; Rufin (c. 22, in *Vit. Patrum*, l. II, p. 478) ; Pallad. (c. 7, 69, in *Vit. Patr.*, l. VIII, p. 712-758.) ; et, par-dessus tout, les dix-huitième et dix-neuvième Conférences de Cassien. Ces écrivains, en comparant la vie des moines réunis en communauté et celle du solitaire, découvrent l'abus et le danger de la dernière.

[4200] Suicer., *Thesaur. ecclés.*, l. II, p. 205, 218. Thomassin (*Discipl. de l'Église*, t. I, 1501, 1502) donne une description de ces cellules. Quand Gerasime fonda son monastère dans le désert au Jourdain, il fut environné d'une *laura* de soixante-dix cellules.

[4201] Théodoret, dans un énorme volume (le *Philothée*, in *Vit. Patrum*, l. IX, p. 793-863) a rassemblé la vie et les miracles de trente anachorètes. Evagrius (l. I, c. 12) fait un éloge plus concis des ermites de la Palestine.

[4202] Sozomène, l. VI, c. 33. Le grand saint Éphrem a fait le panégyrique de ces moines, Βοσκοί ou moines broutants. Tillemont, *Mém. ecclés.*, t. VIII, p. 292.

[4203] Le père Sicard (*Missions du Levant*, t. II, p. 217-233) a examiné les cavernes de la Basse-Thébaïde avec autant de surprise que de dévotion. Les inscriptions sont en caractères syriaques, dont faisaient usage les chrétiens de l'Abyssinie.

[4204] Voyez Théodoret, in *Vit. Patrum*, liv. IX, p. 848-854 ; saint Antoine, in *Vit. Patr.*, liv. I, p. 170-177 ; Cosmas, in *Assem. Bibl. orient.*, tom. I, p. 239-253 ; Evagrius, l. I, chap. 13, 14 ; et Tillemont, *Mém. ecclés.*, t. XV, p. 347-392.

[4205] La circonférence étroite de deux coudées ou trois pieds qu'Evagrius donne au sommet de la colonne, ne s'accorde ni avec le bon sens ni avec les faits et les règles de l'architecture ; ceux qui la voyaient d'en bas pouvaient aisément se tromper.

[4206] Je ne dois point taire une ancienne médisance relative à l'ulcère de saint Siméon Stylite : on raconte que le diable, ayant pris la forme d'un ange, invita le saint à monter comme Elie, dans un chariot enflammé. Le saint leva trop précipitamment le pied, et Satan saisit cette occasion de le punir de sa vanité.

[4207] Je ne sais comment choisir ou indiquer les miracles contenus in *Vit. Patrum* de Rosweyde, car leur nombre surpasse de beaucoup celui des ouvrages. On en trouvera un échantillon agréable dans les *Dialogues* de Sulpice Sévère et dans la *Vie de saint Martin*. Il révere les moines de l'Égypte ; il fait cependant une remarque humiliante pour eux, c'est qu'ils ne ressuscitèrent jamais de morts tandis que l'évêque de Tours en a rappelé trois à la vie.

[4208] Relativement à Ulphilas et à la conversion des Goths, voyez Sozomène, l. VI, c. 37 ; Socrate, l. IV, c. 33 ; Théodoret, l. IV, c. 37 ; Philostorgius, l. II, c. 5. L'hérésie de Philostorgius semble lui avoir procuré des sources d'instruction plus certaines.

[4209] On publia (A. D. 1665) une copie mutilée de la traduction des quatre évangiles dans la langue gothique, et on la regarde comme le plus ancien monument de la langue, teutonique, quoique Wetstein entreprenne, sur des conjectures frivoles, d'enlever à Ulphilas le mérite d'avoir composé cet ouvrage. Deux des quatre, lettres

expriment l'une le *w* et l'autre le *th* des Anglais. Voyez Simon., *Hist. crit. du Nouv. Testam.*, tom. II, p. 219-223 ; *Mill. Prolegom.*, p. 151, édit. Kuster ; Wetstein, *Prolegom.*, tome I, page 114.

[4210] Philostorgius place mal à propos ce passage sous le règne de Constantin ; mais j'ai du penchant à croire qu'il précéda la grande émigration.

[4211] Nous avons l'obligation à Jornandès (*de Rebus getic.*) d'un tableau concis et intéressant de cette tribu des Goths inférieurs. *Gothi minores, populus immensus cum suo pontifice ipsoque primate Wulfila*. Les derniers mots, s'ils ne sont point une répétition inutile, indiquent quelque espèce de juridiction temporelle.

[4212] *At nos ita Gothi, non ita Vandali, malis licet doctoribus instituti, meliores tamen etiam hac parte quam nostri*. *De Gubernat. Dei*, l. VII, p. 243.

[4213] Mosheim a donné une esquisse des progrès du christianisme dans le Nord, depuis le quatrième siècle jusqu'au quatorzième. Ce sujet, offrirait des matériaux suffisants pour une histoire ecclésiastique, et même pour une histoire philosophique.

[4214] C'est à cette cause que Socrate (l. VII, c. 30) attribue la conversion des Bourguignons, dont Orose célèbre la piété chrétienne, l. VII, c. 19.

[4215] Voyez une épître originale et curieuse de Daniel, le premier évêque de Winchester (Bede, *Hist. ecclés. Anglic.*, l. V, c. 18, p. 203, édit. Smith), à saint Boniface, qui prêcha l'Évangile aux sauvages de la Hesse et de la Thuringe. *Epistol Bonifacii*, LXVII. *In maxima bibliotheca Patrum*, t. XIII, p. 93.

[4216] L'épée de Charlemagne ajouta du poids à cet argument ; mais lorsque Daniel écrivit cette épître (A. D. 723), les mahométans, dont les possessions s'étendaient depuis l'Inde jusqu'en Espagne, auraient pu le rétorquer contre les chrétiens.

[4217] Les opinions d'Ulphilas et des Goths inclinaient vers le semi-arianisme, puisqu'ils ne convenaient pas que le fils fut une *créature*, quoiqu'ils reçussent dans leur communion ceux qui maintenaient cette doctrine. Leur apôtre représenta toute cette controverse comme une question de peu d'importance, et qui n'en avait acquis que par les emportements du clergé (l. IV, c. 37).

[4218] On a imputé l'hérésie des Goths à l'empereur Valens. *Itaque justo Dei judicio ipsi eum vivum incenderunt, qui propter eum, etiam mortui, vitio erroris arsurus sunt*. (Orose, l. VII, c. 33, p. 554.) Cette sentence cruelle est confirmée par Tillemont (*Mém. ecclés.*, t. VI, p. 604-610), qui dit froidement : *Un seul homme entraîna dans l'enfer un nombre infini de septentrionaux*, etc. Salvien (*de Gubernat. Dei*, l. V, p. 150, 151) plaint et excuse cette erreur involontaire.

[4219] Orose affirme, dans l'année 416 (liv. VII, chap. 41, p. 580), que les églises chrétiennes (des catholiques) étaient remplies de Huns, de Suèves, de Vandales et de Bourguignons.

[4220] Radbod, roi des Frisons, fut si irrité de cette déclaration que lui fit imprudemment un missionnaire, qu'il retira son pied déjà entré dans les fonts baptismaux. Voyez Fleury, *Hist. ecclés.*, t. IX, p. 167.

[4221] Les épîtres de Sidonius, évêque de Clermont sous les Visigoths, et d'Avitus, évêque de Vienne sous les Bourguignons, font connaître en quelques endroits d'une manière détournée, la disposition générale des catholiques. L'histoire de Clovis et de Théodoric fournira quelques faits particuliers.

[4222] Genseric semble confesser la justesse de la comparaison, par la rigueur avec laquelle il punit ces allusions indiscretes. Victor Vitensis, I, 7, p. 10.

[4223] Telles sont les plaintes de Sidonius, évêque de Clermont et contemporain. (l. VII, c. 6, p. 182, etc., éd. Sirm.) Saint Grégoire de Tours, qui cite cette épître (l. II, c. 25, t. II, p. t 74), prétend, mais sans aucune garantie, avoir été assuré que de neuf évêchés vacants dans l'Aquitaine, la plupart l'étaient par le martyre de leurs

évêques.

[4224] Les monuments originaux de la persécution des Vandales sont conservés dans les cinq livres de l'histoire de Victor Vitensis, *de Persec. Vand.* (cet évêque avait été exilé par Hunneric) ; dans la vie de saint Fulgence, qui se distingua dans la persécution de Thrasimond (in *Bibl. Max. Patr.*, t. IX, p. 4-16), et dans le premier livre de la guerre des Vandales par Procope (c. 7, 8, p. 196, 198, 199). Dom Ruinart, le dernier éditeur de Victor a éclairci tout ce sujet par une savante profusion de notes et par un supplément. Paris, 1664.

[4225] Victor, IV, 2, p. 65. Hunneric refuse le nom de catholique aux homoousiens. Il présente comme les véritables *divinæ Majestatis cultores*, son propre parti, qui professait une foi approuvée par plus de mille évêques dans les synodes de Rimini et de Séleucie.

[4226] Victor, II, p. 121, 122 : *Laudabilior... videbatur*. Dans les manuscrits qui mettent ce mot, ce passage devient inintelligible. Voyez Ruinart, *Not.*, p. 164.

[4227] Victor, II, 2, p. 22, 23. Le clergé de Carthage appelait ces conditions *periculosæ* et elles semblent à la vérité avoir été proposées pour faire donner les évêques catholiques dans le piège.

[4228] Voyez le récit de cette conférence et la manière dont les évêques furent traités dans Victor (II, 13, 18, 35-42) et tout le quatrième livre (p. 63-171). Le troisième livre (p. 42-62) ne contient que leur apologie et leur profession de foi.

[4229] Voyez la liste des évêques africains dans Victor (p. 117-140) et les notes de Ruinart (p. 217-297) ; le nom schismatique de *Donatus* se trouve souvent répété, et ils paraissent avoir adopté, comme nos fanatiques du dernier siècle, les pieux surnoms de *Deodatus*, *Deogratias*, *Quidvultdeus*, *Habetdeum*, etc.

[4230] Fulgence, *Vit.*, c. 16-29. Thrasimond aimait entendre louer sa modération et son érudition, et Fulgence dédia au tyran rien trois livres de controverse, en lui donnant la titre de *pussime rex*. (*Bibl. Max. Patrum*, t. IX, p. 41.) Dans la vie de Fulgence, le nombre des évêques exilés n'est porté qu'à soixante : Victor de Tunnune et Isidore en comptent cent vingt ; mais l'*Historia Miscella* et une *Chronique* authentique de ces temps fixent le nombre à deux cent vingt. Voyez Ruinart, p. 570, 571.

[4231] Voyez les basses et insipides épigrammes de Sénèque ; le disciple du stoïcisme ne supporta pas l'exil plus courageusement qu'Ovide. La Corse ne produisait peut-être ni grains, ni vins, ni huile ; mais il n'était pas possible qu'elle fût déstituée d'herbes, d'eau et de feu.

[4232] *Si ob gravitatem cœli interissent, vile damnum*. (Tacite, *Annal.*, II, 85.) Dans cette application, Thrasimond aurait adopté volontiers la variante de quelques critiques qui lisent *utile damnum*.

[4233] Lisez ces préludes d'une persécution générale dans Victor, II, 3, 4, 7 ; et les deux édits d'Hunneric, I, II, p. 35 ; I, IV, p. 64.

[4234] Voyez Procope, *de Bell. vand.*, I, I, c. 7, p. 197, 198. Un prince maure s'efforça de s'attirer la faveur du dieu des chrétiens, par son zèle à effacer les traces des sacrilèges commis par les Vandales.

[4235] Voyez cette histoire dans Victor, II, 8-12, p. 30-34. Victor raconte les souffrances de ces confesseurs comme en ayant été le témoin oculaire.

[4236] Voyez le cinquième livre de Victor ; la justice de ses plaintes véhémentes est confirmée par le témoignage modéré de Procope, et par la déclaration publique de Justinien. *Cod.*, I, I, t. 27.

[4237] Victor, II, 18, p. 41.

[4238] Victor, V, 4, p. 74, 75. Il se nommait Victorianus, né à Adrumète, d'une

famille opulente ; il jouissait de la faveur du monarque, ce qui lui valut l'office ou au moins le titre de proconsul d'Afrique.

[4239] Victor, I, 6, p. 8, 9. Après avoir raconté la résistance courageuse et la réponse du comte Sébastien, il ajoute : *Quare alio generis argumento postea bellicosum virum occidit.*

[4240] Victor, V, 12, 13 ; Tillemont, *Mém. ecclés.*, t. VI, p. 609.

[4241] Primat était plus proprement le titre de l'évêque de Carthage ; mais les sectes et les nations donnèrent à leur premier ecclésiastique le nom de patriarche. Voyez Thomas, *Discipl. de l'Église*, t. I, p. 155-158.

[4242] Le patriarche Cyrille déclara publiquement qu'il n'entendait pas le latin. (Victor, II, 18, p. 42), *Nescio latine* ; et il était possible qu'il se servît de cette langue en conversation, sans titre en état de prêcher et d'argumenter en latin. Son clergé vandale était encore plus ignorant, et l'on ne pouvait accorder beaucoup de confiance à ceux des ecclésiastiques africains qui avaient déserté le parti des catholiques.

[4243] Victor, II, 2, p. 22.

[4244] Victor, V, 7, 77. Il en appelle à l'ambassadeur lui-même : son nom était Uranius.

[4245] *Astutiores*, Victor, IV, 4, p. 70. Il donne clairement à entendre que leur citation de l'Évangile, *non jurabitis in toto*, ne fût qu'un prétexte pour éluder le serment qu'on leur demandait. Les quarante-six évêques qui refusèrent furent bannis en Corse ; les trois cent deux qui firent le serment furent dispersés dans les provinces de l'Afrique.

[4246] Fulgence, évêque de Ruspæ, dans la province de la Bysacène, descendait d'une famille de sénateurs, et avait reçu une éducation soignée : il savait Homère et Ménandre par cœur avant qu'on lui permit d'apprendre le latin, la langue de son pays. (Vit. Fulgent., c. 1.) Il est probable qu'un grand nombre des évêques, africains entendaient le grec, et qu'un grand nombre des ouvrages théologiques des Grecs étaient traduits en latin.

[4247] Comparez les deux Préfaces au Dialogue de Vigile de Thapse, p. 118, 119, édit. Chiflet : il aurait pu vouloir amuser un lecteur instruit par une innocente fiction ; mais le sujet était trop sérieux, et les Africains trop ignorants.

[4248] Le père Quesnel annonça le premier cette opinion, qui fût favorablement reçue ; mais les trois vérités, suivantes, toutes surprenantes qu'elles puissent paraître, sont universellement reconnues aujourd'hui. (Gérard Vossius, t. VI, p. 516-552.). Tillemont, *Mém. ecclés.*, t. VIII, p. 667-671 : 1° Saint Athanase n'est point l'auteur du symbole qui se lit si souvent dans nos églises ; 2° il ne paraît avoir existé que plus d'un siècle après la mort du saint prélat ; 3° il a été composé originairement en latin, et par conséquent dans les provinces de l'Occident. Gennadius, patriarche de Constantinople, fut si scandalisé de cette extraordinaire composition, qu'il prononça hardiment que c'était l'ouvrage d'un homme ivre. Petau, *Dogmat. theologica*, t. II, l. VII, c. 8, p. 687.

[4249] Saint Jean, V, 7. Voyez Simon, *Hist. crit. du Nouveau Testament*, part. I, p. 203-218, et part. II, c. 9, p. 99-121, et la savante préface avec les notes du docteur Mill et de Wetstein, à leurs éditions du Testament grec. En 1689, Simon le Catholique s'efforçait d'être libre ; en 1707, Mill, protestant, chercha à se rendre esclave ; en 1751, Wetstein l'arminien profita de la liberté de sa secte et de son siècle.

[4250] De tous les manuscrits qui existent, il y en a plus de quatre-vingt dont plusieurs ont au moins douze cents ans. (Wetstein, *ad loc.*) Les copies orthodoxes du Vatican, des éditeurs complutensiens, de Robert Étienne, sont devenues invisibles, et

les deux manuscrits de Dublin et de Berlin ne sont pas dignes de faire une exception. Voyez les *Œuvres d'Emlyn*, vol. II, p. 227-255, 269-299, et les quatre lettres ingénieuses de M. de Missy, t. VIII et IX du *Journal Britann.*

[4251] Ou plus proprement par les quatre évêques qui composèrent et publièrent la profession de foi au nom de leurs confrères. Ils appellent ce texte *luce clarius*. Victor Vitensis, *de Persecut. Vandal.*, l. III, c. II, p. 54. Il est cité immédiatement après par Vigile et Fulgence.

[4252] Dans les onzième et douzième siècles, les Bibles ont été corrigées par Lanfranc, archevêque de Cantorbéry, et par Nicolas, cardinal et bibliothécaire de l'église de Rome, *secundum orthodoxam fidem*. (Wetstein, *Prolegomen.*, p. 84, 85.) Malgré ces corrections, ce passage manque encore dans vingt-cinq manuscrits latins (Wetstein, *ad loc.*) les plus anciens et les plus beaux, deux qualités qui s'unissent rarement, excepté dans les manuscrits.

[4253] L'art que les Allemands avaient inventé fut employé en Italie pour les écrits des écrivains profanes de Rome et de la Grèce. L'original grec du Testament fut publié à peu près dans le même temps (A. D. 1514, 1516, 1520) par l'industrie d'Érasme à la libéralité du cardinal de Ximènes. La Polyglotte complutensienne, coûta au cardinal cinquante mille ducats. Voyez Mattaire, *Annal. typograph.*, t. II, p. 2, 8, 125-133 ; et Wetstein, *Prolegomena*, p. 116-127.

[4254] Les trois témoignages ont été établis dans nos Testaments grecs par la prudence d'Érasme, la sincère bigoterie des éditeurs complutensiens, la fraude typographique ou l'erreur de Robert Étienne, qui a placé une virgule, et la fausseté délibérée ou l'étrange méprise de Théodore de Bèze.

[4255] Pline, *Hist. nat.*, V, 1 ; *Itiner.*, Wesseling, p. 15 ; Cellarius, *Geogr. antiq.*, t. II, part. 2, p. 127. Il ne faut pas confondre cette ville de Tipasa avec une autre du même nom, située en Numidie, celle dont il est question, devait être une ville un peu considérable puisque Vespasien lui accorda les privilèges du Latium.

[4256] Optat. de Milène, *de Schis. donatist.*, l. II, p. 38.

[4257] Victor Vitensis, V, 6, p. 76, Ruinart, p. 483-487.

[4258] Ænéas de Gaza, in *Theophrasto*, in *Biblioth. Patrum*, tom. VIII, p. 664 -665. Il était chrétien, et composa ce dialogue, le *Théophraste*, sur l'immortalité de l'âme et la résurrection du corps, outre vingt-six épîtres encore existantes. Voyez Cave, *Hist. litteraria*, p. 297 ; et Fabricius, *Bibl. græc.*, t. I, p. 422.

[4259] Justin. *Codex*, l. I, tit. 27 ; Marcellin, in *Chronic.*, p. 45, in *Thesaur. Tempor.*, Scaliger ; Procope, *de Bell. vand.*, l. I, c. 7, p. 196 ; Greg. Magnus, *Dialog.* III, 32. Aucun de ces témoins n'a donné le nombre de ces confesseurs. Un ancien Martyrologe (ap. Ruinart, p. 486) le fixe à soixante. Deux d'entre eux perdirent le don de la parole en commettant le péché de fornication : la circonstance la plus singulière de ces prodiges est un enfant qui n'avait jamais parlé avant qu'on lui coupât la langue.

[4260] Voyez les deux histoires générales de l'Espagne, Mariana, *Hist. de Reb. Hispan.*, t. I, l. V, c. 12-15, p. 182-194, et Ferreras, traduction française, t. II, p. 206-247. Mariana semble oublier sa qualité de jésuite pour prendre le style et l'esprit d'un littérateur romain. Ferreras, industrieux compilateur, examine ses faits et rectifie sa chronologie.

[4261] Goisvintha épousa successivement deux rois des Goths ; Athanigild, dont elle eut Brunehaut, mère d'Ingonde ; et Leuvigild, dont les deux fils, Hermenegild, et Recarède, étaient nés d'un premier mariage.

[4262] *Iracundiæ furore succensa adprehensam per comam capitis puellam in terrant conludit, et diù calcibus verberatam, ac sanguine cruentatam, jussit expoliari, et piscinæ immergi.* Saint Grégoire de Tours, l. V, c. 39, t. II, p. 255. L'autorité de saint Grégoire

est une des meilleures pour cette portion de l'histoire.

[4263] Les catholiques, qui reconnaissaient la validité du baptême des hérétiques, répétaient la cérémonie, ou comme on l'appela par la suite, le sacrement de la confirmation, à laquelle ils attribuaient des prérogatives mystiques et merveilleuses, soit visibles, soit invisibles. Voyez Chardon, *Hist. des Sacraments*, t. I, p. 405-552.

[4264] Osset, ou Julia Constantia, était située vis-à-vis de Séville, sur la rive septentrionale du fleuve Bœtis aujourd'hui le Guadalquivir. Pline (*Hist. nat.*, III, 3) et le témoignage de saint Grégoire de Tours (*Hist. Francorum*, l. VI, c. 43, p. 288) méritent plus de confiance que le nom de Lusitania (*de Gloria Martyr.*, c. 24) adopté par la vanité superstitieuse des Portugais. Ferreras, *Hist. d'Espagne*, t. II, p. 166.

[4265] Ce miracle s'exécutait adroitement. Un roi qui suivait la doctrine d'Arius, fit mettre son sceau sur les portes et creuser un fossé profond autour de l'église, et les fonts baptismaux ne furent pas moins remplis à l'ordinaire la veille de Pâques.

[4266] Ferreras (t. II, p. 168 -175, A. D. 550) a éclairci les difficultés relatives au temps et aux circonstances de la conversion des Suèves. Leuvigild les avait récemment réunis à la monarchie des Goths en Espagne.

[4267] Cette addition au symbole de Nicée, ou plutôt de Constantinople, fut faite pour la première fois dans le huitième concile de Tolède (A. D. 653) ; mais elle était conforme à la doctrine populaire. Gérard Vossius, tome VI, page 527, *de tribus Symbolis*.

[4268] Voyez Greg. Magn., l. VII, *epist.* 126 ; apud Baron, *Annal. ecclés.*, A. D. 599, n° 25, 26.

[4269] Paul Warnefrid (*de Gest. Longob.*, l. IV, c. 44, p. 853, édit. Grot.) avoue que l'arianisme prévalait encore sous le règne de Rotharis, A. D. 536-552. Le pieux diacre ne donne point la date précise de la conversion nationale, qui fut toutefois accomplie avant la fin du septième siècle.

[4270] *Quorum fidei et conversioni ita congratulatus esse rex perhibetur, ut nullum tamen cogeret ad christianismum..... Didicerat enim a doctoribus, auctoribusque suæ salutis, servitium Christi voluntarium, non coactitum, esse debere.* Bedæ, *Hist. ecclés.*, l. I, c. 26, p. 62, édit. Smith.

[4271] Voyez les *Historiens de France*, t. IV, p. 114 ; et Wilkins, *Leges Anglo-Saxonicae*, p. 11-31. *Si quis sacrificium immolaverit præter Deo soli, morte moriatur.*

[4272] Les Juifs prétendent qu'ils furent introduits en Espagne par les flottes de Salomon et les armes de Nabuchodonosor ; qu'Adrien transporta quarante mille familles de la tribu de Juda, et dix mille de celle de Benjamin, etc. Basnage, *Hist. des Juifs*, t. VII, c. 9, p. 240-256.

[4273] Isidore, alors archevêque de Séville, félicite Sisebut de son zèle, et cependant le désapprouve (*Chron. goth.*, p. 728). Baronius (A. D. 614, n° 41) fixe le nombre sur l'autorité d'Aimoin, l. IV, c. 22. Mais cette autorité est faible, et il ne m'a été possible de vérifier la citation. *Hist. de France*, t. III, p. 127.

[4274] Basnage (t. VIII, c. 13, p. 388-400) représente fidèlement la situation des Juifs ; mais il aurait pu tirer des canons des conciles espagnols et des lois des Visigoths, des circonstances curieuses et essentielles à son sujet, quoiqu'elles soient étrangères au mien.

[4275] Dans ce chapitre je tirerai mes citations du recueil des *Historiens des Gaules et de la France*. Paris, 1738-1767, en onze volumes in-folio. Dom Bouquet et d'autres bénédictins ont placé tous les témoignages authentiques et originaux en ordre chronologique jusqu'à l'année 1060, et y ont ajouté des notes savantes. Cet ouvrage national doit se continuer jusqu'à l'année 1500, et devrait bien exciter notre émulation.

[4276] Tacite, *Hist.*, IV, 73, 74, tome I, p. 445. Ce serait une grande présomption que de vouloir abrégé Tacite ; mais on peut choisir les idées générales qu'il applique aux révolutions présentes et futures de la Gaule.

[4277] *Eadem semper causa Germanis transcendendi in Gallias, libido arque avaritia, et mutandæ sedis amor ; ut relictis paludibus et solitudinibus suis, fecundissimum hoc solum vosque ipsos possiderent..... Nam pulsus Romains, quid aliud quam bella omnium inter se gentium existent ?*

[4278] Sidonius Apollinaris plaisante avec affectation sur les désagréments de sa situation. *Carm.* XII, t. I, p. 811.

[4279] Voyez Procope, de *Bell. goth.*, l. 1, c. 12, t. II, p. 31. La réputation de Grotius me fait penser qu'il n'a pas substitué le Rhin au Rhône (*Hist. Goth.*, p. 175), sans l'autorité de quelque manuscrit.

[4280] Sidon., l. VIII, *epist.* 3, 9, t. I, p. 800. Jornandès (*de Reb. get.*, c. 47, p. 680) confirme en quelque façon ce portrait du héros de la nation des Goths.

[4281] Je fais usage du nom de Clovis adopté généralement, et tiré du latin *Chlodovecus* ou *Chlodovæus* ; mais le *ch* n'exprime que l'aspiration des Germains, et le véritable nom diffère peu de celui de *Luduïn* ou *Louis*. *Mém. de l'Acad. des Inscript.*, t. XX, p. 68.

[4282] Saint Grégoire de Tours, l. II, c. 12, t. I, p. 168. Basine parle le langage de la nature : les Francs qui l'avaient vue dans leur jeunesse, purent connaître saint Grégoire dans leur vieillesse, et le lui raconter. L'évêque de Tours n'avait aucun intérêt à entacher la mémoire de la mère du premier roi catholique.

[4283] L'abbé Dubos (*Hist. cric. de l'établiss. de la Monarchie française dans les Gaules*, tome I, p. 630-650) a le mérite de donner la description exacte du royaume de Clovis, tel qu'il le reçut de son père, et le nombre de ses sujets nationaux.

[4284] *Ecclesiam, incultam, ac negligentia civium paganorum prætermisam, veprium densitale oppletam*, etc. (*Vit. sancti Vedasti*, t. III, p. 372.) Cette description suppose que les païens possédaient Arras fort longtemps avant le baptême de Clovis.

[4285] Saint Grégoire de Tours (l. V, c. I, t. II, p. 232-) fait contraster la pauvreté de Clovis avec l'opulence de ses successeurs. Cependant saint Remi (t. IV, p. 52) parle de ses *paternas opes* comme suffisantes pour le rachat des captifs.

[4286] Voyez saint Grégoire, l. II, c. 27, 37, t. II, p. 175, 181, 182. La fameuse histoire du vase de Soissons explique le caractère et la puissance de Clovis. Comme point de controverse, elle a été étrangement défigurée par Dubos, Boulainvilliers et d'autres antiquaires.

[4287] Le duc de Nivernais, homme d'Etat d'un rang élevé, et qui a conduit des négociations importantes et délicates, explique ingénieusement le système politique de Clovis, *Mém. de l'Acad. des Inscript.*, t. XX, p. 147-184.

[4288] M. Biet, dans une dissertation qui mérita le prix de l'Académie de Soissons (p. 175-226), a soigneusement détaillé l'état et l'étendue du royaume de Syagrius et de son père Ægidius ; mais il s'en rapporte trop légèrement à l'autorité de Dubos (t. II, p. 54-57), lorsqu'il prive le patrice d'Amiens et, de Beauvais.

[4289] J'observerai que Frédégaire, dans son *Épitomé* de saint Grégoire de Tours (t. II, p. 398), a prudemment substitué le nom de *patricius* au titre peu croyable de *rex Romanorum*.

[4290] Sidonius (l. V, *épist.* 5, tome I, page 794), qui le nomme le Solon, l'Amphion des Barbares, emploie en s'adressant à ce roi imaginaire, le style de l'amitié et de l'égalité. Ce fut ainsi que l'artificieux Déjocès s'éleva au trône des Mèdes par la sagesse de ses jugements. Hérodote, l. I, p. 96-100.

[4291] *Campum sibi præparari jussit*. M. Biet (p. 226-251) a marqué avec exactitude

le lieu de la bataille ; elle se donna, à Nogent, abbaye de bénédictins, éloignée de Soissons d'environ dix milles vers le nord. Le champ de bataille était environné par un cercle de sépultures païennes, et Clovis fit présent à l'église de Reims des terres de Leuilli et de Couci, situées dans le voisinage.

[4292] Voyez les Commentaires de César, *de Bell. gall.*, II, 4, t. I, p. 220 ; et les *Notitiae*, t. I, p. 126. Les trois fabriques de Soissons étaient *Scutaria*, *Balistaria* et *Clinabaria*. La dernière fournissait l'armure complète des cuirassiers.

[4293] Cette épithète ne peut convenir qu'à la circonstance, et l'histoire ne peut justifier le préjugé français de saint Grégoire de Tours (l. II, c. 27, t. II, p. 175), *ut Gothorum pavere mos est*.

[4294] Dubos me démontre (t. I, p. 277-286) que saint Grégoire de Tours, ses copistes ou ses lecteurs, ont tous confondu le royaume germain de *Thuringia* au-delà du Rhin et la ville de *Tongria* sur la Meuse, anciennement la patrie des Éburons, et plus récemment le diocèse de Liège.

[4295] *Populi habitantes juxta Lemannum lacum, Alemanni dicuntur*. Servius, *ad Virgilium, Georgic.*, IV, 278. Dom Bouquet (t. I, p. 817) n'a cité que le texte plus récent et moins fidèle d'Isidore de Séville.

[4296] Saint Grégoire de Tours envoie saint Lupicinus *inter illa Jurensis deserti secreta, quæ, inter Burgundiam Alamanniamque sita, Aventicæ adjacent civitati* (t. I, p. 648). M. de Vatteville (*Hist. de la Confédération helvétique*, t. I, p. 9, 10) a décrit les limites du duché d'Allemagne et de la Bourgogne transjurane ; elles comprenaient, les diocèses de Constance et d'Avenche ou de Lausanne, et se distinguent encore dans la Suisse moderne par l'usage de la langue française ou allemande.

[4297] Voyez Guillemain, *de Reb. helvet.*, l. I, c. 3, p. 11, 12. Dans l'enceinte des murs de l'ancienne Vindonisse on a vu s'élever successivement le château de Habsbourg, l'abbaye de Kœnigsfeld et la ville de Bruck. Le voyageur philosophe peut comparer les monuments de la conquête des Romains, de la tyrannie féodale ou de celle des Autrichiens, de la superstition monastique, et ceux de l'industrielle liberté. S'il est réellement philosophe, il sentira le mérite et le bonheur de son siècle.

[4298] Saint Grégoire de Tours (l. II, 30, 37, t. II, p. 176, 177, 182) ; les *Gesta Franc.* (t. II, p. 551) ; et l'*Épître* de Théodoric (Cassiodore, *Variar.*, l. II, c. 41, t. IV, p. 4), rendent compte de la défaite des Allemands. Quelques-unes de leurs tribus s'établirent dans la Rhétie, sous la protection de Théodoric, dont les successeurs cédèrent la colonie et leur pays au petit-fils de Clovis. On peut s'instruire de la situation des Allemands sous les rois mérovingiens, dans Mascou (*Hist. des anciens Germains*, XI, 8, etc., note 36), et Guillemain (*de Reb. helvet.*, l. II, c. 10, 12, p. 72-80).

[4299] Clotilde, ou plutôt saint Grégoire, suppose que Clovis adorait les dieux de la Grèce et de Rome ; le fait est incroyable et cette méprise nous prouve seulement qu'en moins d'un siècle la religion nationale des Francs avait été non seulement abolie, mais complètement oubliée.

[4300] Saint Grégoire de Tours raconte le mariage et la conversion de Clovis, l. II, c. 28, 31, t. II, p. 175-178. Frédegair ou l'Abréviateur anonyme (t. II, p. 398-400), l'auteur des *Gesta Francorum* (t. II, p. 548-552), et Aimoin lui-même (l. I, c. 13, t. III, p. 37-40), ne sont pas à dédaigner dans cette occasion. La tradition peut avoir conservé longtemps quelques circonstances curieuses de ces événements importants.

[4301] Un voyageur qui retournait de Reims en Auvergne, a dérobé au secrétaire ou au bibliothécaire du modeste archevêque une copie de ces discours. (Sidonius Apollinar., l. IX, *epist.* 7.) On a conservé quatre épîtres de saint Rémi, qui existent encore (t. IV, p. 51, 52, 53). Elles ne répondent point aux louanges ni à l'admiration de Sidonius.

[4302] Hincmar, l'un des successeurs de saint Rémi (A. D. 845-882), a composé une histoire de sa vie, t. III, p. 373-380. L'autorité des anciens manuscrits de l'église de Reims pourrait inspirer quelque confiance, mais elle est détruite par les audacieux mensonges et les actions intéressées d'Hincmar. Ce qu'on peut remarquer, c'est que saint Rémi, consacré à l'âge de vingt-deux ans (A. D. 457), occupa la chaire épiscopale durant soixante-quatorze ans. Pagi, *Critiq.*, in Baron., t. II, p. 384-572.

[4303] Une fiole d'huile sainte, ou plutôt céleste, connue sous le nom de *sainte ampoule*, fut apportée par une colombe blanche pour le baptême de Clovis. Elle sert encore, et se renouvelle au couronnement de tous les rois de France. Hincmar, qui aspirait à devenir primat des Gaules, est le premier auteur de cette fable (tome III, p. 377). L'abbé de Vertot (*Mém. de l'Acad. des Inscript.*, t. II, p. 619-633 ; en attaque les fragiles fondements avec un profond respect et une adresse admirable.

[4304] *Mitis, depono colla, Sicamber : adora quod incendisti, incende quod adorasti.* Saint Grégoire de Tours, l. II, c. 31, t. I, p. 177.

[4305] *Si ego ibidem cum Francis meis fuisset, injurias ejus vindicasset.* Saint Grégoire de Tours a gardé prudemment le silence sur cette imprudente exclamation ; mais elle est citée comme une admirable effusion de zèle et de piété par Frédégaire (Epitomé, c. 21, t. II, p. 400), par Aimoin (l. I, c. 16, t. III, p. 40), et par les Chroniques de Saint-Denis (l. I, c. 20, t. III, p. 171).

[4306] Saint Grégoire (l. II, c. 40-43, t. II, p. 183-185), après avoir raconté froidement les crimes de Clovis et ses remords affectés, termine, peut être sans intention, par une leçon que d'ambition n'écouterait jamais : *His ita, transactis..... obiit.*

[4307] Après la victoire remportée sur les Goths, Clovis fit de riches offrandes à saint Martin de Tours. Il voulut racheter son cheval de bataille par le don de cent pièces d'or ; mais un enchantement retint le coursier dans l'écurie, et il ne put en sortir que lorsque le roi eût doublé le prix de sa rançon. C'est à l'occasion de ce miracle que le roi s'écria : *Vere B. Martinus est bonus in auxilio, sed carus in negotio.* *Gesta Francorum*, t. II, p. 554-555.

[4308] Voyez l'*Épître* du pape Anastase au monarque converti (t. IV, p. 50, 51). Avitus, évêque de Vienne, félicite Clovis, à la même occasion (p. 49) ; et la plupart des évêques latins s'empressèrent de lui témoigner leur joie et leur attachement.

[4309] Au lieu de Ἀρβονυχῶν, peuple inconnu, dont le nom se trouve dans le texte de Procope, Adrien de Valois a remplacé le nom véritable Ἀρμουρυχῶν, et cette correction si simple a été approuvée presque universellement. Cependant un lecteur sans prévention serait naturellement porté à supposer que Procope parle d'une tribu de Germains alliés de Rome, et non pas d'une confédération des villes de la Gaule qui avaient secoué le joug de l'empire.

[4310] Cette digression de Procope (*de Bell. gothic.*, l. I, c. 12, t. II, p. 29-36) éclaircit l'origine de la monarchie française ; cependant je dois observer, 1° que l'historien grec montre une ignorance inexcusable de la géographie de l'Occident ; 2° que ces traités et ces privilèges, dont il devrait rester quelques traces, ne se trouvent ni dans saint Grégoire de Tours, ni dans les lois saliques, etc.

[4311] *Regnum circa Rhodanum aut Ararim eum provincia Massiliensi retinebant.* (Saint Grégoire de Tours, l. II, c. 32, t. II, p. 178.) La province de Marseille, jusqu'à la Durance, fut cédée par la suite aux Ostrogoths ; et la signature de vingt-cinq évêques est supposée représenter le royaume de Bourgogne, A. D. 519. (*Concil. Epaon.*, tome LV, page 104, 105.) Cependant j'en voudrais excepter Vindonisse. L'évêque qui vivait sous le gouvernement d'Allemands païens, devait naturellement se rendre aux synodes des royaumes chrétiens et voisins. Mascou dans ses quatre premières notes, a expliqué plusieurs circonstances relatives au royaume de Bourgogne.

[4312] Mascou (*Hist. des Germains*, XI, 10), qui se méfie avec raison de Grégoire de

Tours, produit un passage d'Avitus (*epist.* 5) pour prouver que Gondebaut affectait de déplorer l'événement tragique que ses sujets feignaient d'approuver.

[4313] Voyez l'original de la Conférence, t. IV, p. 99-102. Avitus le principal acteur, et probablement le secrétaire de l'assemblée, était évêque de Vienne. On peut trouver quelques détails sur sa personne et sur ses ouvrages dans Dupin, *Biblioth. ecclés.*, t. V, p. 5-10.

[4314] Saint Grégoire de Tours (l. III, c. 19, t. II, p. 197) se livre à son génie, ou copie quelque écrivain plus éloquent dans la description qu'il fait de Dijon, château qui méritait déjà le nom de cité. Il dépendit des évêques de Langres jusqu'au douzième siècle, et devint ensuite la capitale des ducs de Bourgogne. Longuerue, *Description de la France*, part. I, p. 280.

[4315] L'abréviateur de saint Grégoire de Tours (tome II, page 401) a suppléé à son auteur en fixant le nombre des Francs ; mais il suppose légèrement que, Gondebaut les tailla en pièces. Le prudent, Bourguignon épargna les soldats de Clovis, et les envoya captifs au roi des Visigoths. On leur donna un établissement dans le territoire de Toulouse.

[4316] J'ai suivi dans cette guerre de Bourgogne l'autorité de saint Grégoire de Tours, l. II, c. 32, 33, t. II, p. 178-179. Son récit paraît si incompatible avec celui, de Procope (*de Bell. goth.*, l. I, c. 12, p. 31-32) que quelques critiques ont supposé deux guerres différentes. L'abbé Dubos (*Hist. crit.*, etc., t. II, p. 126-162) a présenté les causes et les événements avec clarté.

[4317] Voyez sa *Vie* ou sa *Légende*, t. III, p. 462. Un martyr ! On a changé bien étrangement le sens de ce mot, qui signifiait dans son origine un simple témoin. Saint Sigismond était connu pour son habileté à guérir de la fièvre.

[4318] Avant la fin du cinquième siècle, l'église de Saint-Maurice et sa légion thébaine avaient fait d'Agaunum un lieu de pèlerinage. L'établissement du monastère régulier de Sigismond (A. D. 515) fit cesser quelques œuvres de ténèbres auxquelles donnait lieu une ancienne communauté des deux sexes. Cinquante ans après, les moines que Sigismond appelait ses *anges de lumière*, firent une sortie nocturne, dans le dessein de massacrer l'évêque et son clergé. Voyez dans la *Bibliothèque raisonnée* (t. XXXVI, p. 435-438) les curieuses remarques d'un savant bibliothécaire de Genève.

[4319] Marius, évêque d'Avenche (*Chroniq.*, t. II, p. 15) a marqué les dates authentiques, et saint Grégoire de Tours (l. III, c. 5-6, t. II, p. 188, 189) a expliqué les faits principaux de la vie de Sigismond et de la conquête de la Bourgogne. Procope (t. II, p. 34) et Agathias (t. II, p. 49) montrent l'imperfection des lumières indirectes qu'ils avaient sur cet événement.

[4320] Saint Grégoire de Tours (l. II, p. 37, t. II, p. 181) insère le discours concis, mais persuasif, de Clovis. *Valde moleste fero, quod hi ariani partem teneant Galliarum*. L'auteur des *Gesta Francorum* (t. II, p. 553) ajoute l'importante épithète d'*optimam*. *Eamus cum Dei adjutorio ; et, superatis eis ; redigamus terram in ditionem nostram*.

[4321] *Tunc rex projecit a se in directum bipennem suam quod est francisca*, etc. (*Gesta Francorum*, t. II, p. 554.) La forme et l'usage de cette arme ont été décrits par Procope. (t. II, p. 37) On peut trouver dans le *Glossaire* de Ducange, et dans le volumineux dictionnaire de Trévoux, des exemples de sa dénomination *nationale* en latin et en français.

[4322] Il est assez singulier que plusieurs faits importants et authentiques se trouvent dans une vie de Quintianus, composée en vieux patois du Rouergue et en rimes. Dubos, *Hist. crit.*, t. II, p. 179.

[4323] *Quamvis fortiduni vestra confidentiam tribuat parentum vestrorum innumerabilis multitudo quamvis Attilam potentem, reminiscamini Visigotharum viribus inclinatam ;*

tamen, quia populorum ferocia corda longa pace mollescent, cavete subito in aleam mittere, quos constat tantis temporibus exercitia non habere. Tel fut le salutaire avis que lui donnèrent inutilement Théodoric et la raison, pour l'engager à la paix. Cassiodore, l. III, epist. 2.

[4324] Montesquieu (*Esprit des Lois*, l. XV, c. 14) cite et approuve la loi des Visigoths (l. IX, tit. 2, t. IV, p. 425) qui obligeait tous les maîtres à armer et à envoyer ou conduire à l'armée la dixième partie de leurs esclaves.

[4325] Cette manière d'augurer en acceptant pour présage les premiers mots qui se pressentaient à l'œil ou qui frappaient l'ouïe, était tirée de la coutume des païens. On substitua le Psautier ou la Bible aux poèmes d'Homère et de Virgile. Depuis le quatrième jusqu'au quatorzième siècle, ces *sortes sanctorum*, comme on les appelait alors, furent condamnés à plusieurs reprises par les conciles, et pratiqués malgré les défenses par les rois, les évêques et les saints. Voyez une dissertation curieuse de l'abbé du Resnel dans les *Mém. de l'Acad.*, t. XIX, p. 287-310.

[4326] Après avoir corrigé le texte ou excusé la méprise de Procope, qui place la défaite d'Alaric près de Carcassonne, nous pouvons conclure, sur l'autorité de saint Grégoire de Tours, de Fortunatus et de l'auteur des *Gesta Francorum*, que la bataille se donna in campo Vocladensi, sur les bords du Clain, environ à dix milles au sud de Poitiers. Clovis atteignit, et attaqua les Visigoths près de Vivonne, et la victoire se décida dans les environs d'un village appelé encore aujourd'hui Champagné Saint-Hilaire. Voyez les *Dissertations* de l'abbé Le Boëuf, t. I, p. 304-331.

[4327] Angoulême est sur la route de Poitiers à Bordeaux ; et quoique saint Grégoire de Tours diffère le siège, je suis plus porté à croire qu'il a dérangé l'ordre de l'histoire, qu'à imaginer que Clovis ait négligé les règles de la guerre.

[4328] *Pyrenæos montes usque Perpinianum subjecit*, dit Rorico, qui trahit sa date récente, puisque Perpignan n'existait point avant le dixième siècle. (Marca, *Hispan.*, p. 455.) Ce pompeux et fabuleux écrivain, peut-être moine d'Amiens (voyez l'abbé Le Boëuf, *Mém. de l'Acad.*, t. XVII, p. 225-245), raconte, sous le personnage allégorique d'un berger, l'histoire générale de ses compatriotes les Francs ; mais son récit finit à la mort de Clovis.

[4329] L'auteur des *Gesta Francorum* affirme positivement que Clovis établit une colonie de Francs dans la Saintonge et dans le Bordelais ; et Rorico est, avec raison, de son sentiment : *Electos milites atque fortissimos, cum parvulis atque mulieribus*. Cependant il paraît qu'ils se mêlèrent bientôt avec les Romains de l'Aquitaine, qui en demeurèrent les principaux habitants jusqu'au temps où Charlemagne y conduisit une seconde colonie plus nombreuse. Dubos, *Hist. crit.*, t. II, p. 215.

[4330] En écrivant la guerre des Goths, je me suis servi des matériaux suivants, avec plus ou moins de confiance, eu égard à leurs différents degrés d'autorité. Quatre épîtres de Théodoric, roi d'Italie (Cassiodore, l. III, *epist.* 1-4, p. 3-5) ; Procope, *de Bell. goth.*, l. I, c. 12, t. II, p. 32, 33 ; saint Grégoire de Tours, l. II, c. 35, 36, 37, t. II, p. 181, 183 ; Jornandès, *de Reb. get.*, t. II, p. 28 ; Fortunatus, in *Vit. S. Hilarii*, t. III, p. 380 ; Isidore, in *Chron. goth.*, t. II, p. 702 ; l'*Abrégé de saint Grégoire de Tours*, t. III, p. 401 ; l'auteur des *Gesta Francorum*, t. II, p. 553-555 ; les *Fragm. de Frédégaire*, t. II, p. 463 ; Aimoin, l. I, c. 20, t. III, p. 41, 42 ; et Rorico, l. IV, t. III, p. 14-19.

[4331] Les fastes de l'Italie pouvaient rejeter le nom d'un consul ennemi de leur souverain ; mais toutes les raisons ingénieuses qui pourraient expliquer le silence de Constantinople et de l'Égypte (dans les *Chroniques* de Marcellin et de Paschal) sont détruites par le même silence de Marius, évêque d'Avenche, qui composa ses Fastes dans le royaume de Bourgogne. Si l'autorité de saint Grégoire de Tours était moins respectable ou moins positive (l. II, c. 38, t. II, page 183), je croirais que Clovis reçut, comme Odoacre, le titre et les honneurs permanents de patrice. Pagl, *Critica*, t. III, p. 474-492.

[4332] Sous les rois mérovingiens, Marseille tirait encore de l'Orient du papier, du vin, de l'huile, de la toile, des soieries, des pierres précieuses, des épices, etc. Les Gaulois ou les Francs commerçaient en Syrie, et les Syriens s'établissaient dans la Gaule. Voyez M. de Guignes, *Mém. de l'Acad.*, t. XXXVII, p. 471-475.

[4333] La déclaration positive de Procope (*de Bell. goth.*, l. III, c. 33, t. II, p. 41) suffirait presque pour justifier l'abbé Dubos.

[4334] Les Francs, qui exploitèrent probablement les mines de Trèves, de Lyon et d'Arles, imitèrent la monnaie de l'empire, en faisant d'une livre d'or soixante-douze *solidi* ou pièces. Mais comme les Francs n'établissaient qu'une proportion décuple entre l'or et l'argent, on peut évaluer leurs *solidus* d'or à dix schellings : c'était le prix des amendes ordinaires chez les Barbares. Il contenait quarante deniers ou pièces d'argent de dix sous ; douze de ces deniers faisaient un *solidus* ou schelling, la vingtième partie du poids de la livre numérique ou livre d'argent, qui a été, si étrangement réduite dans la France moderne. Voyez Leblanc, *Traité historique des Monnaies de France*, c. 37-43, etc.

[4335] Agathias, t. II, p. 47. Saint Grégoire de Tours présente un tableau fort différent, peut-être ne serait-il pas facile de trouver ailleurs, dans l'histoire d'un même espace de temps, plus de vices et moins de vertus ; on est continuellement choqué de l'alliage étrange des mœurs sauvages et des mœurs corrompues.

[4336] M. de Foncemagne a tracé, dans une dissertation correcte et élégante (*Mém. de l'Acad.*, tome VIII, p. 565-528), l'étendue et les limites de la monarchie française.

[4337] L'abbé Dubos (*Hist. crit.*, t. I, p. 29-36) a représenté agréablement et avec vérité le progrès lent de ces études ; et il observe que saint Grégoire de Tours ne fut imprimé que vers l'an 1560. Heineccius, *Opéra*, tome III, *Sylloge* 3, p. 248, etc., se plaint que l'Allemagne recevait avec mépris les codes de lois barbares qui furent publiés par Heroldus et Lindenbrog, etc. Ces mêmes lois, c'est-à-dire, celles qui sont relatives à la Gaule, à l'histoire de saint Grégoire de Tours et aux monuments de la race mérovingienne, se trouvent aujourd'hui dans les quatre premiers volumes des *Historiens de France*.

[4338] Dans l'espace de trente ans (1728-1765) ce sujet intéressant a exercé l'esprit indépendant du comte de Boulainvilliers (*Mém. histor. sur l'état de la France*, particulièrement, t. I, p. 15-49) ; l'ingénieuse érudition de l'abbé Dubos (*Hist. crit. à l'établ. de la Monarchie franc. dans les Gaules*, 2 vol., in-4°) ; le vaste génie du président de Montesquieu (*Esprit des Lois*, particulièrement les 28, 30, 31^e chapitres), et le bon sens et l'activité soigneuse de l'abbé de Mably. (*Observ. sur l'Hist. de France*, 2 vol., in-12).

[4339] J'ai tiré de grandes instructions de deux savants ouvrages d'Heineccius, l'*Histoire* et les *Éléments* de la loi germanique. Dans sa judicieuse préface aux *Éléments*, il examine et tâche d'excuser les défauts de cette jurisprudence barbare.

[4340] Il paraît que la loi salique fut originellement rédigée en latin, et composée probablement au commencement du cinquième siècle (A. D. 421) avant l'époque du règne réel ou fabuleux de Pharamond. La préface cite les quatre cantons qui fournirent les quatre législateurs ; et plusieurs provinces, la Franconie, la Saxe, le Hanovre et le Brabant, les ont réclamés comme leur appartenant. Voyez une excellente Dissertation d'Heineccius de *Lege Salica*, t. III, *sylloge* 3, p. 247-267.

[4341] Eginhard, in. *Vit. Caroli magni*, c. 29, t. V, p. 100. Par ces deux lois, la plupart des critiques entendent la salique et la ripuaire ; la première s'étendait à tout le pays depuis la forêt Carbonaire jusqu'à la Loire (t. IV, p. 151), et l'autre était en vigueur depuis cette même forêt jusqu'au Rhin (t. IV, p. 222).

[4342] Consultez les préfaces anciennes et modernes des différents codes, dans le quatrième volume des *Historiens de France*. Le prologue à la loi salique, quoique dans

un idiome étranger, peint plus fortement le caractère des Francs que les dix livres de saint Grégoire de Tours.

[4343] La loi ripuaire déclare et explique cette indulgence en faveur du plaignant, tit. 31, t. IV, p. 240 ; et la même tolérance est exprimée ou sous-entendue dans tous les codes, excepté dans celui des Visigoths d'Espagne. *Tanta diversitas legum, dit Agobard dans le neuvième siècle, quanta non solum in regionibus aut civitatibus, sed etiam in multis domibus habetur. Nam plerumque contingit ut simul eant aut sedeant quinque homines, et nullus eorum communem legem cum altero habeat.* (T. VI, p. 356.) Il fait la proposition insensée d'introduire l'uniformité de loi comme de religion.

[4344] *Inter Romanos négocia causarum romanis legibus præcipimus terminari.* Telles sont les expressions de la constitution générale promulguée par Clotaire, fils de Clovis, et seul monarque des Francs (t. IV, p. 116), vers l'an 560.

[4345] M. de Montesquieu (*Esprit des Lois*, l. XXVIII, 2) s'est habilement fondé sur une constitution de Lothaire Ier, pour prouver cette liberté du choix. (*Leg. Longobard.*, l. II, tit. 57, du code de Lindenbrog, p. 664.) Mais cet exemple est trop récent ou trop partie. D'après une variante de la loi salique (tit. 44, n° 45), l'abbé de Mably a conjecturé que les Barbares eurent d'abord seuls le droit de suivre la loi salique, et qu'insensiblement il devint commun à tous, et par conséquent aux Romains. Je suis fâché de contrarier cette ingénieuse conjecture, en observant que le sens est exprimé strictement dans la copie corrigée du temps de Charlemagne par le mot *Barbarum*, et qu'il est confirmé par le manuscrit royal, et celui de Wolfenbuttel. L'interprétation plus vague d'*hominem* n'est autorisée que par le manuscrit de Fulde, d'après lequel Heroldus publia son édition. Voyez les quatre textes originaux de la loi salique, t. IV, p. 147, 173, 196, 200.

[4346] Dans les temps héroïques de la Grèce, le meurtre s'expiait par une satisfaction pécuniaire offerte aux parents du mort. (Feithius, *Antiquit. Homeric.*, l. II, c. 8.) Heineccius, dans sa Préface aux Éléments de la loi germanique, observe, en faveur de cette loi, qu'à Rome et à Athènes l'homicide n'était puni que de l'exil. Le fait est vrai ; mais l'exil était une peine capitale pour un citoyen de Rome et d'Athènes.

[4347] Cette proportion est fixée dans la loi salique, tit. 44, t. IV, p. 147 ; et dans la ripuaire, tit. 7, 1, 36 ; t. IV, p. 237 ; mais la dernière n'observe aucune différence entre les Romains de toutes les classes. Cependant l'ordre du clergé est placé au-dessus des Francs eux-mêmes, et les Bourguignons, conjointement avec les Allemands, entre les Francs et les Romains.

[4348] Les *Antrustiones, qui in truste dominica sunt, leudi, fideles*, représentent évidemment la première classe des Francs ; mais on ne sait si leur dignité était personnelle ou héréditaire. L'abbé de Mably (tome I, p. 334-347) paraît prendre plaisir à mortifier l'orgueil des nobles (*Esprit*, l. XX, c. 25), en datant l'origine de la noblesse française du règne de Clotaire II, A. D. 615.

[4349] Voyez les *Lois bourguignonnes*, tit. 2, t. IV, p. 257 ; le *Code des Visigoths*, l. VI, tit. 5, t. IV, p. 384 ; et la *Constitution de Childebert*, non pas de Paris, mais très évidemment d'Austrasie, t. IV, p. 112. Leur sévérité prématurée fut quelquefois imprudente et excessive. Childebert condamnait non seulement les assassins, mais les voleurs : *Quomodo sine lege involavit, sine lege moriatur* ; et le juge négligent se trouvait enveloppé dans la même sentence. Les Visigoths abandonnaient un chirurgien qui n'avait pu guérir son malade, aux parents du défunt, *ut quod de eo facere voluerunt habeant potestatem* (l. XI, tit I, t. IV, p. 435).

[4350] Voyez dans le sixième volume des Œuvres d'Heineccius, *Elementa juris germani*, l. II, p. 2, n° 261, 262, 280, 283. Cependant on trouve dans la Germanie, jusqu'au seizième siècle, des traces de la composition pécuniaire pour le meurtre.

[4351] Heineccius (*Elementa jur. germanic.*) a traité fort en détail des juges de la Germanie et de leur juridiction (l. III, n° 1-72). Je n'ai trouvé aucune preuve qui m'autorise à croire que, sous les rois mérovingiens, les *scabini* ou assesseurs fussent choisis par le peuple.

[4352] Saint Grégoire de Tours, l. VIII, c. 9, t. II, p. 316. Montesquieu observe (*Esprit des Lois*, l. XXVIII, c. 13) que la loi salique n'admettait point les preuves négatives si universellement établies dans les codes des Barbares : cependant cette concubine obscure, Frédégonde, qui devint la femme du petit-fils de Clovis, suivait sans doute la loi salique.

[4353] Muratori, dans les *Antiquités d'Italie*, a donné deux dissertations (38, 39) sur les jugements de Dieu. On supposait que le feu ne brûlerait point l'innocent, et que la pureté de l'eau ne lui permettrait point d'admettre un coupable dans son sein.

[4354] Montesquieu (*Esprit des Lois*, l. XXVIII, c. 17) a entrepris d'expliquer et d'excuser la manière de penser de nos pères au sujet des combats judiciaires. Il suit cette étrange institution depuis le siècle de Gondebaut jusqu'à celui de saint Louis, et l'antiquaire jurisconsulte oublie quelquefois la philosophie.

[4355] Dans un duel immémorial à Aix-la-Chapelle, A. D. 820, en présence de l'empereur Louis le Débonnaire, son biographe observe : *secundum legem : propriam, utpote quia uterque Gothus erat, equestri pugna congressus est.* (Vit. Lud. Pii, c. 33, t. VI, p. 103). Elmoldus Nigellus (l. III, 543-628, t. VI, p. 48-50) qui décrit le duel, admire ars nova de combattre à cheval, inconnue jusqu'alors aux Francs.

[4356] Dans son édit publié à Lyon, A. D. 501, et qui subsiste en original, Gondebaut établit et justifie l'usage du combat judiciaire. (*Leg. Burgund.*, tit. 45, t. II, p. 267, 268.) Trois cents ans après, Agobard, évêque de Lyon, sollicite Louis le Débonnaire pour la loi du tyran arien (t. VI, p. 356-358). Il raconte, la conversation de Gondebaut et d'Avitus.

[4357] *Accidit*, dit Agobard, *ut non solum valences viribus, sed etiam infirmi et senes lacessantur ad pugnam, etiam pro vilissimis rebus. Quitus foralibus certaminibus contingunt homicidia injusta, et crudeles ac perversi eventus judiciorum.* Il supprime adroitement le privilège de louer ou de payer un champion.

[4358] Montesquieu (*Esprit des Lois*, XXVIII, c. 14), qui comprend pourquoi le duel judiciaire fut admis par les Bourguignons, les Ripuaires, les Allemands, les Bavares, les Lombards, les Thuringiens, les Frisons et les Saxons, assure, et Agobard semble confirmer cette assertion ; que le combat n'était point autorisé par la loi salique. Cependant cet usage, au moins dans, le cas de trahison, est cité par Ermoldus Nigellus (l. III, 543, t. VI, p. 48) ; et, par le biographe anonyme de Louis le Débonnaire (c. 46, t. VI, p. 112), comme *mos antiquus Francorum, more Francis solito*. Ces expressions sont très générales pour exclure la plus noble de leurs tribus.

[4359] César, *de Bell. gall.*, l. I, c. 31, t. I, p. 213.

[4360] Le président de Montesquieu a expliqué savamment (*Esprit des Lois*, l. XXX, c. 7, 8, 9) les allusions obscures qui se trouvent dans les lois des Bourguignons (tit. 54, n° 1, 2, t. IV, p. 271, 272) et des Visigoths (l. X, tit. I, n° 8, 9, 16, t. IV, p. 428, 429, 430), relativement au partage des terres. J'ajouterai seulement que parmi les Goths le partage, semble avoir été constaté par le jugement des voisins ; que les Barbares s'emparaient souvent du tiers restant, et que les Romains alors, pouvaient réclamer leur droit eu justice, à moins qu'il y eût une prescription de cinquante ans.

[4361] C'est assez singulier que le président de Montesquieu (*Esprit des Lois*, l. XXX, c. 7) et l'abbé de Mably (*Observat.*, t. I, p. 21, 22) adoptent l'un et l'autre l'étrange supposition d'une rapine arbitraire. A travers son ignorance et ses préjugés, le comte de Boulainvilliers (*État de la France*, t. I, p. 22, 23) laisse entrevoir une grande force de jugement.

[4362] Voyez l'édit ou plutôt le code rustique de Charlemagne, qui contient soixante-dix règlements (t. V, p. 652-657). Il exige le compte des cornes et des peaux de ses chèvres ; il permet que l'on vende son poisson, et ordonne soigneusement qu'on nourrisse dans chacun de ses plus grands manoirs, *capitancoæ*, cent poules et trente oies, et dans les plus petits, *mansionales*, cinquante poules à douze oies. Mabillon (*de Re diplomatica*) a fait connaître les noms, le nombre et la situation des manoirs mérovingiens.

[4363] D'après un passage de la loi des Bourguignons (t. I, n° 4, tome IV, p. 257), il est évident qu'un fils qui s'en montrait digne pouvait espérer de conserver les terres que son père tenait de la libéralité de Gondebaut. Il y a lieu de croire que les Bourguignons s'attachèrent à maintenir ce privilège, et que leur exemple encouragea les bénéficiers de France.

[4364] L'abbé de Mably a soigneusement établi les différentes révolutions des fiefs et des bénéfices, et sa distinction des temps lui donne à cet égard une supériorité à laquelle Montesquieu lui-même n'a point atteint.

[4365] Voyez la loi salique, tit. 62, t. IV, p. 156. L'origine et la nature de ces terres saliques, parfaitement connues dans les temps d'ignorance, embarrassent aujourd'hui nos critiques, les plus instruits et les plus intelligents.

[4366] Une grande partie des deux cent six miracles de saint Martin de Tours furent destinés à punir les sacrilèges (saint Grégoire de Tours, *in maxima Bibliotheca Patrum*, t. XI, p. 896-932). *Audite hæc omnes*, s'écrie l'évêque de Tours, *potestatem habentes*, après avoir raconté comment quelques chevaux qu'on avait fait entrer dans une prairie appartenant à l'église, étaient devenus enragés.

[4367] Heineccius, *Elem. jur. Germ.*, l. IX, p. I, n° 8.

[4368] Jonas, évêque d'Orléans, A. D. 821-826. Cave (*Hist. litteraria*, p. 443) blâme la tyrannie légale des nobles. *Pro feris, quas cura hominum non aluit, sed Deus in commune mortalibus ad utendum concessit, pauperes a potentioribus spoliantur, flagellantur, ergastulis detruduntur et multa alla patiuntur. Hoc enim qui faciunt, lege mundi se facere juste posse contendunt. De Instit. Laïcorum*, l. II, c. 23, ap. Thomassin, *Discipline de l'Eglise*, t. III, p. 1348.

[4369] Sur un simple soupçon, Chundo, chambellan de. Gontran, roi de Bourgogne, fut lapidé. (Saint Grégoire de Tours, l. X, c. 10, t. II, p. 369.) Jean de Salisbury (*Polycrat.*, l. I, c. 4.) réclame les droits de la nature, et se récrie contre la pratique cruelle du douzième siècle. Voyez Heineccius, *Element. jur. Germ.*, t. II, p. 1, n° 51-57.

[4370] L'usage de faire esclaves les prisonniers de guerre, fut tout à fait aboli dans le treizième siècle par l'influence bienfaisante du christianisme. Mais on peut prouver, par un grand nombre de passages de saint Grégoire de Tours, qu'on le pratiquait sous les rois mérovingiens sans encourir de censure. Grotius lui-même (*de Jure Belli et Pacis*, l. III, c. 7) et Barbeyrac, son commentateur, ont tâché de prouver qu'il ne blessait ni les lois de la raison ni celles de la nature.

[4371] On Trouve un détail de l'état et des professions des esclaves germains, italiens et gaulois, dans Heineccius, *Elem. jur. Germ.*, l. I., n° 28-47 ; Muratori, *Dissertationes* 14, 15 ; Ducange, *Gloss sub voce Servi* ; et l'abbé de Mably, *Observat.*, t. II, part. III, etc., p. 237, etc.

[4372] Saint Grégoire de Tours (l. VI, c. 45, t. II, p. 289). Un exemple mémorable dans lequel Chilpéric ne fit, selon lui, qu'*abuser* des droits de maître. Il fit transporter de force en Espagne plusieurs familles qui appartenaient à ses *domus fiscales*, situées dans les environs de Paris.

[4373] *Litentiam habeatis mihi qualemcunque volueritis disciplinam, ponere, vel venumdare, aut quod vobis placuerit de me facere* (Marculf, *Formul.*, l. II, 28, t. IV, p.

497). La formule de Lindertbrog (p. 559) et celle d'Anjou (p. 565) servaient au même objet. Saint Grégoire de Tours (l. VII, c. 45, t. II, p. 311) parle de plusieurs personnages qui se vendirent pour obtenir du pain dans un temps de famine.

[4374] Lorsque César la vit, il se mit à rire. (Plutarque, in *Cæsar*, t. I, p. 409.) Cependant il raconta l'événement du siège de Gergovie avec moins de franchise qu'on n'aurait droit d'en attendre d'un héros accoutumé à la victoire ; mais il avoue qu'il perdit à une seule attaque sept cents soldats et quarante-six centurions. *De Bell. Gallic.*, l. VI, c. 44-53, t. I, p. 270-272.

[4375] *Audebant se quondam, fratres Latio dicere, et sanguine ab Iliaco populos computare.* (Sidon. Apollinaris, l. VII, *épit.* 7, t. I, p. 799.) Je ne suis point instruit des degrés ou des circonstances de cette fabuleuse parenté.

[4376] Dans le premier ou dans le second partage des fils de Clovis, Childebert avait eu le Berry. (Saint Grégoire de Tours, l. III, c. 12, t. II, p. 192.) *Velim*, dit-il, *Arvernem Lemanem, quæ tanta jucunditatis gracia refulgere dicitur, oculis cernere* (l. III, c. 9, p. 191). Un brouillard épais cachait la vue du pays, lorsque le roi de Paris fit son entrée dans Clermont.

[4377] Voyez Sidonius pour la description de l'Auvergne (l. IV, *épit.* 21, t. I, p. 793), avec les notes de Savaron et de Sirmond (p. 279 et 51 de leurs éditions) ; Boulainvilliers (*État de la France*, tome II, p. 242-268), et l'abbé de Longuerue (*Description de la France*, part. I, p. 132-139).

[4378] *Furorem gentium, quæ de ulteriore Rheni amnis parte venerant, superare non poterat.* (Saint Grégoire de Tours, l. IV, c. 50, t. II, p. 229.) Ce fut l'excuse dont se servit un autre roi d'Austrasie, lorsque les troupes qu'il commandait ravagèrent les environs de Paris.

[4379] D'après le nom et la position, les éditeurs bénédictins de saint Grégoire de Tours (t. II, p. 192) placent cette forteresse dans un endroit nommé *Castel Merliac*, à deux milles de Mauriac dans la Haute-Auvergne. Dans cette description je traduis *infra* comme s'il y avait *intra*. Saint Grégoire ou ses copistes confondent à tout instant ces deux prépositions, et le sens doit toujours décider.

[4380] Voyez les révolutions et les guerres de l'Auvergne dans saint Grégoire de Tours, l. II, c. 37, t. II, p. 183 ; et l. III, c. 9, 12, 13, tome II, pages 191, 192 ; de *Miraculis S. Juliani*, c. 13, t. II, p. 466. Il décèle souvent sa partialité pour son pays.

[4381] L'histoire d'Attale se trouve dans saint Grégoire de Tours, l. III, c. 16, t. II, p. 193-195. Son éditeur, le père dom Ruinart, confond cet Attale encore enfant, puer, dans l'année 532, avec un ami de Sidonius du même nom, et qui était comte d'Autun cinquante ou soixante ans plus tôt. Cette erreur, qui ne peut être imputée à l'ignorance, est si grossière, qu'elle en devient en quelque sorte moins répréhensible.

[4382] Ce Grégoire, bisaïeul de saint Grégoire de Tours (tome II, pages 195, 490), vécut quatre-vingt-douze ans ; il fut quarante ans comte d'Autun, et trente-deux ans évêque de Langres. Si l'on peut en croire le poète Tartunatus, Grégoire fit admirer également son mérite dans ces deux postes distingués.

[4383] Comme M. de Valois et le père Ruinart veulent obstinément substituer *Mosa* à *Mosella* qui se trouve dans le texte, je dois me conformer à ce changement ; cependant, après un examen de la topographie, il m'a semblé que je pourrais justifier le *Mosella* du texte.

[4384] Les parents de saint Grégoire, Gregorius Florentius Georgius, étaient nobles d'extraction, *natalibus.... illustres*, et possédaient d'amples patrimoines, *latifundia*, en Auvergne et en Bourgogne. Il naquit en 539, fut consacré évêque de Tours en 573, et mourut en 593 ou 595, peu de temps après qu'il eut fini son histoire. Voyez sa *Vie*, par Odon, abbé de Clugny, t. II, p. 129-135, et une nouvelle *Vie* dans les *Mém. de*

l'Acad., etc., t. XXVI, p. 598-637.

[4385] *Decedente atque immo potius percunte ab urbibus gallicanis liberalium cultura literarum*, etc. (*In præf.*, t. II, p. 137.) Telles sont les plaintes de saint Grégoire lui-même, qu'il justifie par ses propres ouvrages. Son style manque également d'élégance et de simplicité. Dans un rang distingué, il fut toujours étranger à son siècle et à son pays ; et dans un ouvrage prolixe, dont les cinq derniers livres ne contiennent que l'espace de dix années, il a omis presque tout ce qui peut exciter la curiosité des générations suivantes. J'ai acquis, par un jugement long et fastidieux, le droit de prononcer ce jugement défavorable.

[4386] L'abbé de Mably (t. I, p. 217-267) a confirmé avec soin cette opinion du président de Montesquieu, *Esprit des Lois*, l. XXX, c. 13.

[4387] Voyez Dubos, *Hist. crit. de la Monarchie française*, t. II, l. VI, c. 9, 10. Les antiquaires français posent pour principe que les Romains et les Barbares sont faciles à distinguer par leurs noms. Leurs noms sont sans doute une présomption ; cependant, en lisant saint Grégoire de Tours, j'ai observé un Gondulfus, à extraction romaine ou sénatoriale (l. VII, c. 11, tome II, p. 273), et un Claudius, Barbare (l. VII, c. 29, p. 303).

[4388] Ennius Mummolus est cité à différentes fois par saint Grégoire de Tours, depuis le quatrième livre (c. 42, p. 224) jusqu'au septième (c. 40, p. 310). Le calcul par talents est assez extraordinaire ; mais si saint Grégoire attachait un sens à ce mot inusité, les trésors de Mummolus devaient excéder cent mille livres sterling.

[4389] Voyez Fleury, *Discours* 3 sur l'histoire ecclésiastique.

[4390] L'évêque de Tours a consigné lui-même dans ses écrits les plaintes de Chilpéric, petit-fils de Clovis. *Ecce pauper remansit fiscus noster ; ecce divitiæ nostræ ad ecclesias sunt translate : nulli penitus nisi soli episcopi regnant* (l. VI, c. 46, t. II, p. 291).

[4391] Voyez le *Code Ripuaire*, tit. 36, t. IV, p. 241. La loi salique ne pourvoit point à la sûreté du clergé ; et nous pouvons supposer, à l'honneur de la tribu la plus civilisée, qu'elle ne prévoyait pas qu'on pu pousser l'impiété jusqu'au meurtre d'un prêtre. Cependant Prétextat, archevêque de Rouen, fut assassiné au pied des autels par l'ordre de Frédégonde. Saint Grégoire de Tours, l. VIII, c. 31, t. II, p. 326.

[4392] M. Bonamy (*Mém. de l'Acad. des Inscript.*, t. XXIV, p. 582-670) a prouvé l'existence de la *lingua romana rustica*, lui fut l'origine de la langue romance, et a été insensiblement portée à l'état de perfection où est aujourd'hui la langue française. Sous la race carlovingienne, les princes et les nobles de France comprenaient encore l'ancien dialecte de leurs ancêtres.

[4393] *Ce beau système a été trouvé dans les bois*. Montesquieu, *Esprit des Lois*, l. XI, c. 6.

[4394] Voyez l'abbé de Mably, *Observat.*, etc., t. I, p. 34-56. Il semblerait que cette institution d'assemblées nationales, dont l'origine en France est aussi ancienne que la nation, n'ait jamais convenu au génie des Français.

[4395] Saint Grégoire de Tours (l. VIII, c. 30, t. II, p. 325, 326) raconte avec beaucoup d'indifférence les crimes, le reproche et l'apologie.

[4396] L'Espagne a été particulièrement malheureuse dans ces siècles d'obscurité. Les Francs avaient un saint Grégoire de Tours, les Saxons ou Angles un Bède, les Lombards un Paul Wirnefrid, etc. ; mais on ne trouve l'histoire des Visigoths que dans les Chroniques concises et imparfaites d'Isidore de Séville et de Jean de Biclar.

[4397] Telles sont les plaintes de saint Boniface, l'apôtre de la Germanie et le réformateur de la Gaule (t. IV, p. 94). Les quatre-vingts ans de licence et de corruption qu'il déplore semblent annoncer que les Barbares furent admis dans le clergé vers l'année 660.

[4398] Les *Actes des conciles* de Tolède sont encore aujourd'hui les monuments les plus authentiques de l'Église et de la constitution de l'Espagne. Les passages suivants sont particulièrement importants : l. III, 17, 18 ; IV, 75 ; V, 2, 3, 4, 5, 6 ; VI, 11, 12, 13, 14, 17, 18 ; VII, 1 ; XIII, 2, 3, 6. J'ai trouvé des renseignements très utiles dans Mascou, *Histoire des anciens Germains*, XV, 29, et les notes 26 et 33 ; et dans Ferreras, *Hist. générale de l'Espagne*, t. II.

[4399] Dom Bouquet a publié (t. IV, p. 273-460) le Code correct des Visigoths, divisé en douze livres. Le Président de Montesquieu (*Esprit des Lois*, l. XXVIII, c. 1) l'a traité avec une sévérité excessive. Le style m'en déplaît, et je hais l'esprit de superstition qui s'y montre ; mais je ne crains point de dire que cette jurisprudence civile annonce l'état d'une société plus policée et plus éclairée que celle des Bourguignons ou même des Lombards.

[4400] Voyez saint Gildas, de *Excidio Britanniae*, c. 11-25, p. 4-9, édit. Gale ; *Hist. Britonum* de Nennius, c. 28, 35-65, p. 105-115, édit. Gale ; Bède, *Hist. ecclés. Gentis Anglorum*, l. I, c. 12-16, p. 49-53, c. 22, p. 58, édit. Smith ; *Chron. Soxonicum*, p. 11-23, etc., édit. Gibson. Les lois des Anglo-Saxons ont été publiées par Wilkins, Londres, 1731, in folio, et les *Lege Wallicæ*, par Wotton et Clarke, Londres, 1730, in folio.

[4401] Le laborieux M. Carte et l'ingénieux M. Witaker sont les deux historiens modernes qui m'ont été le plus utiles dans mes recherches. L'historien particulier de Manchester embrasse sous ce titre obscur un sujet presque aussi étendu que l'histoire générale d'Angleterre.

[4402] Le fait de cette invitation, à laquelle les expressions vagues de saint Gildas et de Bède pourraient faire ajouter quelque foi, a été arrangé par Witikind, moine saxon du dixième siècle, qui en a fait un récit régulier et accompagné de toutes ses circonstances. (Voyez Cousin, *Histoire de l'empire d'Occident*, t. II, p. 356.) Rapin et Hume lui-même se sont servis trop légèrement de cette autorité suspecte, sans égard pour le témoignage précis et probable de Nennius. *Interea venerunt tres Chiulæ a Germania in exilio pulsæ, in quibus erant Hors et Hengist.*

[4403] Nennius accuse les Saxons d'avoir massacré trois cents chefs des Bretons. Ce crime ne paraît pas fort éloigné de leurs mœurs sauvages ; mais nous ne sommes pas obligés de croire qu'ils aient eu pour tombeau Stonehenge, que les géants avaient anciennement transportés d'Afrique en Irlande, et qui fut rapporté en Bretagne par l'ordre de saint Ambroise et l'art de Merlin. Voyez Geoffroy de Monmouth, l. VIII, c. 9, 12.

[4404] Bède parle clairement de toutes ces tribus (l. I, c. 15, p. 52 ; l. V, c. 9, p. 190) ; et malgré les remarques de M. Witaker (*Hist. de Manchester*, vol. II, p. 538-543), je ne vois point qu'il y ait d'absurdité à supposer que les Frisons, etc., se mêlèrent aux Anglo-Saxons.

[4405] Bède a compté sept rois, deux Saxons, un Jute et quatre Angles, qui acquirent successivement dans l'heptarchie une supériorité de puissance et de renommée ; mais leur règne était fondé sur la conquête et non sur la loi. Il observe, toujours dans les mêmes termes qu'il a employés pour désigner le genre de leur puissance, que l'un d'eux soumit les îles de Man et d'Anglesey, et qu'un autre imposa un tribut aux Pictes et aux Écossais. *Hist. ecclésiastique*, l. II, c. 5, p. 83.

[4406] Voyez saint Gildas, de *Excidio Britanniae*, c. I, p. 1, édit. de Gale.

[4407] M. Whitaker (*Hist. de Manchester*, vol. II, p. 503, 516.) a démontré d'une manière vive et frappante cette absurdité palpable que la plupart des historiens généraux ont négligée pour s'occuper de faits plus intéressants.

[4408] A Beran-Birig ou Barbury-Castle près de Marlborough ; la Chronique saxonne cite le nom et la date. Camden (*Britannia*, vol. I, p. 128) fixe le lieu ; et Henri

d'Huntingdon (*Scriptores post Bedam*, p. 314) raconte les circonstances de cette bataille. Elles paraissent probables, et les historiens du douzième siècle ont pu consulter des autorités qui n'existent plus.

[4409] Le pays de Cornouailles fut totalement soumis (A. D. 927) par Athelstan, qui établit une colonie anglaise à Exeter, et repoussa les Bretons au-delà de la rivière de Tamar. (Voyez William de Malmsbury, l. II, dans les *Scriptores post Bedam*, p. 50.) La servitude dégrada l'esprit des chevaliers de Cornouailles ; et il paraîtrait, par le roman de Tristan, que leur lâcheté était passée en proverbe.

[4410] L'établissement des Bretons dans la Gaule au sixième siècle est attesté par Procope, saint Grégoire de Tours, le second concile de Tours (A. D. 567), et par la moins suspecte de leurs Chroniques et de leurs Vies des Saints. La signature d'un évêque breton au premier concile de Tours (A. D. 461 ou plutôt 481), l'armée de Riotamus, et les déclamations vagues de saint Gildas (*alii transmarinas petebant regiones*, c. 25, p. 8), semblent constater une émigration dès le milieu du cinquième siècle. Avant cette époque, on ne trouve les Bretons de l'Armorique que dans des romans ; et je suis surpris que M. Whitaker (*Hist. des Bretons*, P. 214-221) copie si fidèlement la méprise impardonnable de Carte, dont il a si rigoureusement relevé des erreurs peu importantes.

[4411] Les antiquités de la Bretagne, qui ont fourni le sujet d'une contestation politique, ont été éclaircies par Adrien de Valois (*Notitia Galliarum*, sub voce *Britannia Cismarina*, p. 98-100), M. d'Anville (*Notice de l'ancienne Gaule, Corisopiti, Curiosolites, Osismii, Vorganium*, p. 248, 258 508, 726, et *États de l'Europe*, p. 76-80), Longuerue (*Description de la France*, t. I, p. 84-94), et l'abbé de Vertot (*Hist. critiq. de l'établ. des Bretons dans les Gaules*, 2 vol. in-12, Paris, 1720). Je puis me vanter d'avoir examiné l'original de l'autorité qu'ils ont produite.

[4412] Bède, qui dans sa *Chronique* (p. 28) place Ambroise sous le règne de Zénon (A. D. 474-491), observe que ses parents avaient été *purpura induti*, ce qu'il explique dans son Histoire ecclésiastique par *regium nomen et insigne ferentibus* (l. I, c. 16, p. 53). L'expression de Nennius (c. 44, p. 110, édit. de Gale) est encore plus singulière : *Unus de consulibus gentis romanicæ, est pater meus*.

[4413] La conjecture unanime, mais suspecte, de nos antiquaires, confond Ambroise avec Natanlcod, qui périt avec cinq mille de ses sujets (A. D. 508), dans une bataille contre Cerdic, le Saxon d'Occident. *Chron. saxon.*, p. 17, 18.

[4414] Comme les bardes gallois, Myrdhin, Llomarch et Taliessin, me sont parfaitement inconnus, je fonde ma confiance, relativement à l'existence et aux exploits d'Arthur, sur le témoignage simple et circonstancié de Nennius (*Hist. Brit.*, c. 62, 63, p. 114). M. Whitaker (*Hist. de Manch.*, vol II, p. 31-71) a composé une histoire intéressante et mémorable des guerres d'Arthur ; mais il est impossible d'admettre la réalité de la Table ronde.

[4415] M. Thomas Warton a éclairci avec le goût d'un poète et l'exactitude active d'un antiquaire, les progrès des romans et l'état des sciences dans le moyen âge. J'ai tiré des instructions qui m'ont été fort utiles, des deux savantes *Dissertations* qui se trouvent à la tête de son premier volume de l'histoire de la poésie anglaise.

[4416] Andredes Ceaster ou Anderida était située, selon Camden (*Britannia*, vol. I, p. 258), à Newenden, dans les terres marécageuses de Kent, peut-être couvertes jadis des eaux de la mer, et sur le bord de la grande forêt (Anderida) qui couvrait une si grande partie de Sussex et du Hampshire.

[4417] *Hoc anno (496), Ælla et Cissa obsederunt Andredes-Ceaster ; et interfecerunt omnes qui id incoluerunt ; adeo ut ne unus Brito ibi superstes fuerit.* (*Chron. saxon.*, p. 15.) Cette expression est plus effrayante dans sa simplicité que toutes les vagues et ennuyeuses lamentations du Jérémie de la Bretagne.

[4418] Le docteur Johnson affirme qu'un très petit nombre de mots anglais seulement tirent leur origine de la langue bretonne. M. Whitaker, qui entend le breton, en a découvert plus de trois mille, et en a fait un catalogue (vol. II, p. 235-329). Il est possible à la vérité qu'une partie de ces mots aient été transportés de la langue latine ou saxonne dans l'idiome natif de la Bretagne.

[4419] Au commencement du septième siècle, les Francs et les Anglo-Saxons, entendaient mutuellement leurs langages dérivés de la même racine teutonique. Bède, l. I, c. 25, p. 60.

[4420] Après la première génération de missionnaires écossais ou italiens, les dignités de l'Église furent remplies par des prosélytes saxons.

[4421] *Histoire d'Angleterre* par Carte, vol. I, p. 195. Il cite les historiens bretons ; mais je soupçonne que Geoffroy de Monmouth est sa seule autorité (l. VI, c. 15).

[4422] Bède, *Hist. ecclés.*, l. I, c. 15, p. 52. Le fait est probable et bien attesté ; cependant tel était le mélange confus des tribus germanes, que nous trouvons dans une période suivante la loi des Angles et des Warins de la Germanie. *Lindenbrog, Codex*, p. 479-486.

[4423] Voyez la savante et utile *Histoire de la Grande-Bretagne* par le docteur Henry, vol. II, p. 388.

[4424] *Quicquid*, dit Jean de Tinemouth, *inter Tinam et Tesam fluvios extitit sola eremi vastitudo tunc temporis fuit, et idcirco nullius ditioni servivit, eo quod sola indomitum et sylvestrium animalium spelunca et habitatio fuit*, *apud* Carte, vol. I, p. 195. L'évêque Nicholson m'apprend (*Bibl. histor. angl.*, p. 65, 98) que l'on conserve dans les Bibliothèques d'Oxford, Lambeth, etc., de très belles copies des volumineuses collections de Jean de Tinemouth.

[4425] Voyez la mission de Wilfrid, etc., dans Bède, *Hist. ecclés.*, l. IV, c. 13, 16, p. 155, 156, 159.

[4426] D'après les témoignages conformes de Bède (l. II, c. 1, p. 78) et de Guillaume de Malmsbury (l. III, p. 102), il paraît que les Anglo-Saxons, persévérèrent depuis le premier siècle jusqu'au dernier dans cette pratique qui offense la nature. Ils vendaient publiquement leurs enfants dans les marchés de Rome.

[4427] Selon les lois d'Ina, ils ne pouvaient pas être vendus légitimement pour passer au-delà des mers.

[4428] La vie d'un *vallus* ou *cambricus homo*, qui possédait une *hyde* de terre, était appréciée par la même loi d'Ina à cent vingt schelling (tit. XXXII, *in leg. Anglo-Saxon.*, p. 20). Elle accordé deux cents schellings pour un Saxon libre, et douze cents pour un seigneur saxon. (Voyez aussi *leg. Anglo-saxon*, p. 71.) Nous pouvons observer que ces législateurs, les Saxons occidentaux et les Mericiens, continuèrent leurs conquêtes dans la Bretagne après qu'ils eurent embrassé le christianisme. Les lois de quatre rois de Kent ne daignent pas même indiquer l'existence de leurs sujets bretons.

[4429] Voyez Carte, *Hist. d'Angleterre*, vol. I, p. 278.

[4430] A la fin de son histoire (A., D. 731) Bède décrit l'état ecclésiastique de l'île, et blâme la haine implacable, quoique impuissante, des Bretons contre les Anglais et l'Église catholique (l. V, c. 23, p. 219).

[4431] Le voyage de M. Pennant dans le pays de Galles (p. 426- 449) m'a fourni une anecdote très intéressante sur les bardes gallois. Dans l'année 1568, on tint à Caerwys une session par l'ordre spécial de la reine Elisabeth, et cinquante-cinq ménestrels y reçurent régulièrement leurs grades en musique vocale et instrumentale ; la famille de Mostyn, qui présidait, adjugea pour prix une harpe d'argent.

[4432] *Regio longe lateque diffusa, milite, magis quam credibile sit, referta. Partibus*

equidem in illis miles unues quinquaginta generat, sortitus more barbaro denas aut amplius uxores. Ce reproche de Guillaume de Poitiers, dans les *Historiens de France*, t. II, p. 88, est repoussé par les éditeurs bénédictins.

[4433] Giraldus Cambrensis n'accorde ce don d'une éloquence prompte et hardie qu'aux Romains, aux Français et aux Bretons. Le malveillant Gallois insinue que la taciturnité des Anglais pourrait bien être l'effet de leur esclavage sous le gouvernement des Normands.

[4434] La peinture des mœurs du pays de Galles et de l'Armorique est tirée de Giraldus, *Descript. Cambriae.*, c. 6-15, *inter script. Camden*, p. 886-891) et des auteurs cités par l'abbé de Vertot (*Hist. crit.*, t. II, p. 259-266).

[4435] Voyez Procope, *de Bell. goth.*, l. IV, c. 20, p. 620-625. L'historien grec paraît si confondu des prodiges qu'il raconte, qu'il tente faiblement de distinguer les îles de Brittia et de Bretagne, qu'il a identifiées d'avance par tant de circonstances inséparables.

[4436] Théodebert, roi d'Austrasie, et petit-fils, de Clovis, était le prince le plus puissant et le guerrier le plus renommé de son siècle ; et l'on peut placer cette aventure remarquable entre les années 534 et 547, époques du commencement et de la fin de son règne. Sa sœur Theudechilde se retira dans la ville de Sens, où elle fonda des monastères et distribua des aumônes. (Voyez les *Notes* des éditeurs bénédictins, t. II, p. 216.) Si nous en croyons les éloges de Fortunatus (l. VI, *carm.* 5, t. II, p. 507), Radiger perdit la plus estimable des femmes.

[4437] Elle était peut-être sœur d'un des princes ou chefs des Angles, qui descendirent en 527 et dans les années suivantes, entre l'Humber et la Tamise ; et qui fondèrent peu à peu les royaumes de Mercie et d'Estanglie. Les écrivains anglais paraissent ignorer leurs noms et leur existence ; mais Procope peut avoir suggéré à M. Rowe le caractère et la situation de Rodogune dans la tragédie du *Royal Converti*.

[4438] On ne trouve aucune trace dans la volumineuse histoire de saint Grégoire de Tours d'aucunes relations, soit hostiles soit amicales, entre la France et l'Angleterre, si l'on en excepte le mariage de la fille de Caribert, roi de Paris, *quam regis cujusdam in Cantiâ, filius matrimonio copulavit.* (L. IX, c. 26, t. II, p. 348.) L'évêque de Tours finit son histoire et sa vie presque immédiatement avant la conversion de la province de Kent.

[4439] Telles sont les expressions figurées de Plutarque (*Opera*, t. II, p. 318, édit. Wechel.), à qui, sur l'autorité de son fils Lamprias (Fabricius, *Bibl. græc.*, t. III, p. 341), j'attribuerai hardiment la déclamation malveillante *περι της Ρωμαίων*. Les mêmes opinions régiraient chez les Grecs deux cent cinquante ans avant Plutarque ; et Polybe (*Hist.*, l. I, p. 90, édit. Gronov., Amster., 1670) annonce positivement l'intention de les réfuter.

[4440] Voyez les restes inestimables du sixième livre de Polybe ; et différents autres passages de son *Histoire générale*, particulièrement une digression de son dix-septième livre, dans laquelle il compare la phalange et la légion.

[4441] Salluste (*de Bell. Jugurth.*) prétend avoir entendu ces généreux sentiments exprimés par P. Scipion et Q. Maximus, morts plusieurs années avant sa naissance. Il avait lu et probablement copié Polybe, leur contemporain et leur ami.

[4442] Tandis que les flammes réduisaient Carthage en cendres, Scipion répéta deux vers de l'Iliade qui peignent la destruction de Troie, et avoua à Polybe, son ami et son précepteur (Polybe, *in excerpt. de Virtut. et Vit.*, tome II, p. 1455-1465), que, frappé des vicissitudes humaines, il les appliquait intérieurement aux calamités futures de Rome.

[4443] Voyez Daniel, II, 31-40. *Et le quatrième royaume aura la force et la dureté du fer, et le fer vient à bout de tout briser et de tout dompter.* Le reste de la prophétie, le

mélange de fer et d'argile, fut accompli, selon saint Jérôme, dans le temps où il vivait. *Sicut enim in principio nihil Romano imperio fortius et durius, ita in fine rerum nihil imbecillius : quum et in bellis civilibus et advenus diversas nationes, aliarum gentium barbararum auxilio indigemus.* Opera, t. V, p. 572.

[4444] Les éditeurs français et anglais de l'*Histoire généalogique des Tartares* y ont joint une description curieuse, mais imparfaite, de l'état de ces peuples. Nous pourrions révoquer en doute l'indépendance des Kalmouks ou Eluths, puisqu'ils ont été vaincus récemment par les Chinois, qui soumirent (en 1759) la petite Bucharie, et avancèrent dans le pays de Badakhshan, près des sources de l'Oxus. (*Mém. sur les Chinois*, t. I, p. 325-400) Mais ces conquêtes sont précaires, et je ne m'aventurerai point à cautionner la sûreté de l'empire de la Chine.

[4445] Le lecteur raisonnable jugera à quel degré cette proposition générale peut être affaiblie par la révolte des Isauriens, l'indépendance de la Bretagne et de l'Armorique, les tribus mauresques ou les Bagaudes de la Gaule et de l'Espagne.

[4446] L'Amérique contient aujourd'hui environ six millions d'Européens de naissance ou d'origine, et leur nombre, au moins dans le nord, augmente continuellement. Quelles que soient les révolutions de leur système politique, ils conserveront les mœurs de l'Europe ; et nous pouvons penser avec quelque plaisir que la langue anglaise sera probablement répandue sur un continent immense et richement peuplé.

[4447] *On avait fait venir (pour le siège de Turin), cent quarante pièces de canon, et il est à remarquer que chaque gros canon monté revient environ à deux mille écus ; il y avait cent dix mille boulets, cent six mille cartouches d'une espèce, et trois cent mille d'une autre ; vingt et un mille bombes, vingt-sept mille sept cents grenades, quinze mille sacs à terre, trente mille instruments pour le pionnage, et douze cent mille livres de poudre : ajoutez à ces munitions le plomb, le fer, le fer-blanc, les cordages, et tout ce qui sert aux mineurs, le soufre, le salpêtre, les outils de toute espèce. Il est certain que les frais de tous ces préparatifs de destruction suffiraient pour fonder et faire fleurir la plus nombreuse colonie.* Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, c. 20.

[4448] Il serait aussi aisé que fastidieux de produire les autorités des poètes, des philosophes et des historiens ; et je me contenterai d'en appeler au témoignage authentique et décisif de Diodore de Sicile (t. I, l. I, p. 11, 12 ; l. III, p. 184, etc., éd. Wesseling). Les Ichthyophages qui erraient de son temps sur les côtes de la Mer Rouge, ne peuvent se comparer qu'aux sauvages de la Nouvelle-Hollande. (*Voyage de Dampierre*, vol. I, p. 464-469.) L'imagination ou peut-être la raison peut supposer un état de pure nature fort inférieur à celui de ces sauvages, qui avaient acquis quelques arts et quelques outils.

[4449] Voyez le savant et judicieux ouvrage du président Goguet, *de l'Origine des Lois, des Arts et des Sciences*. Il cite quelques faits, et propose des conjectures (t. I, p. 147-337, édit. in-12) sur les premiers pas de l'invention humaine, qui furent sans doute les plus difficiles.

[4450] Il est certain, quoique ce fait soit extraordinaire, que plusieurs peuples ont ignoré l'usage du feu. Les ingénieux habitants d'Otaïti, qui manquent de métaux, n'ont inventé aucun ustensile de terre capable de supporter l'action du fer, et de communiquer la chaleur au liquide qu'il contient.

[4451] Plutarque, *Quaest. rom.*, t. III, p. 275 ; Macrobe, *Saturnales*, l. I, c. 8, p. 152, édit. de Londres. L'arrivée de Saturne dans un vaisseau peut indiquer que la côte sauvage du Latium fut originairement découverte et civilisée par les Phéniciens.

[4452] Dans les neuvième et dixième livres de l'*Odyssée*, Homère a embelli les contes de quelques matelots timides et crédules qui transformèrent en géants monstrueux les cannibales de la Sicile et de l'Italie.

[4453] L'avarice, le fanatisme et la cruauté ont trop souvent effacé le mérite des découvertes, et le commerce des nations a répandu des maladies et des préjugés. Nous devons faire une juste exception en faveur de notre siècle et de notre patrie. Les cinq grands voyages entrepris successivement par les ordres du roi actuel d'Angleterre, n'avaient d'autre but que l'amour pur et généreux des sciences et de l'humanité. Ce même prince, adaptant ses bienfaits aux différentes classes de la société, a fondé une école de peinture dans sa capitale, et a introduit dans les îles de la mer du Sud les végétaux et les animaux les plus utiles au genre humain.